



HAL
open science

Lexicographie et lexicologie historique du français

Béatrice Stumpf

► **To cite this version:**

Béatrice Stumpf. Lexicographie et lexicologie historique du français. Sciences de l'Homme et Société. Université Nancy 2, 2009. Français. NNT: . tel-00502081

HAL Id: tel-00502081

<https://theses.hal.science/tel-00502081>

Submitted on 13 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE NANCY 2

LEXICOGRAPHIE
ET
LEXICOLOGIE HISTORIQUE
DU
FRANÇAIS

Thèse de doctorat sur travaux présentée par Béatrice Stumpf
sous la direction de
Monsieur Jean-Paul Chauveau, directeur de recherches au CNRS

Jury : Madame S. Bazin
Messieurs Fr. Duval, G. Roques et Th. Städtler

2009

Remerciements

Avant de présenter cette thèse, qui s'est nourrie d'expériences professionnelles, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à tous ceux qui m'ont encouragée et soutenue dans cette entreprise.

Je tiens en tout premier lieu à exprimer toute ma gratitude à Monsieur Jean-Paul Chauveau, qui a accepté de diriger ma thèse et m'a prodigué de précieux conseils, en se montrant disponible toutes les fois que j'attendais son aide pour la conduite de mes travaux.

Ma gratitude va à Monsieur Gilles Roques, dont les recommandations m'ont permis de redresser des erreurs avec la rigueur scientifique qui le caractérise ; il a été mon guide tout au long de mes trente-deux ans d'activité au CNRS.

Je remercie aussi vivement Monsieur Robert Martin pour m'avoir confié la rédaction du lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville dans le cadre du *DMF* et d'avoir bien voulu le relire.

Je suis fort reconnaissante aussi à Monsieur Jean-Marie Pierrel, directeur de l'ATILF et à Madame Éva Buchi, son adjointe, qui m'ont autorisée à dégager du temps de travail au laboratoire pour le consacrer à terminer la thèse.

J'exprime ma reconnaissance à Françoise Henry avec qui j'ai eu de fructueux échanges de vue sur les multiples facettes qui tournent autour de la lexicologie. Elle m'a aussi été d'un grand soutien en me proposant son aide précieuse dans la réalisation matérielle de bon nombre de documents et la relecture de la thèse. Mon amitié lui est assurée.

Je suis tout particulièrement redevable à Gilles Souvay sans qui la transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 au format XML n'aurait pu être réalisée.

Mes remerciements vont également à Jessika Perignon qui m'a amicalement proposé de me soulager des soucis liés à la réalisation de la mise en forme de la thèse. Grâce à elle, les dernières semaines de rédaction se sont déroulées dans un climat plus serein.

Un grand merci aussi à mes collègues de l'axe historique, et plus particulièrement à quelques membres de l'équipe du *DMF* qui m'ont permis de résoudre des problèmes pratiques ou scientifiques. Je remercie amicalement Hiltrud Gerner de m'avoir poussée à entreprendre cette thèse.

Mille mercis enfin à Annie Bernardoff qui m'a promptement communiqué des ouvrages ainsi qu'à Simone Augustin, toujours prête à rendre service.

Ma pensée de cœur va à ma famille et à mes amis qui m'ont encouragée jusqu'au bout bien que je les ai délaissés ces derniers mois ; je leur promets de leur accorder, à tous, d'agréables moments de partage.

PRÉAMBULE

Le présent recueil rassemble dans ses grandes lignes l'essentiel de mon activité, depuis 1977, au sein de l'Institut National de la Langue Française (INALF - CNRS), devenu aujourd'hui le laboratoire « Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française » (ATILF - CNRS - Université Nancy 2).

Les dix premières années ont été consacrées à la lexicographie diachronique avec la rédaction de notices retraçant l'histoire et l'étymologie des unités lexicales formant la nomenclature du *Trésor de la Langue Française* (que je désignerai désormais par son abréviation *TLF*)¹, tandis que vingt suivantes, tournées vers la lexicologie et la lexicographie synchroniques, ont été plus particulièrement orientées vers l'étude du lexique du moyen français (1330-1500) avec la rédaction conjointe de deux lexiques, d'une part, et la contribution à une œuvre collective, le *Lexique complémentaire du moyen français (DMF²)*², d'autre part. Ces diverses tâches ont entraîné des travaux annexes qui ont donné lieu à des publications parallèles sous forme de contribution collective ou individuelle. Parmi ces publications, il en est qui remettent en question, voire réfutent, à partir d'un argumentaire rigoureux, les nombreuses attestations et datations traditionnellement admises dans les ouvrages de lexicographie historique actuellement à notre disposition.

¹ *Trésor de la langue française / Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, publié sous la direction de Paul Imbs, puis de Bernard Quemada, Paris : Éd. Centre National de la Recherche Scientifique, 1971-1994, 16 volumes.

² *Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Base de Lexiques de Moyen Français (DMF²)* consultable à l'adresse : <http://www.atilf.fr/dmf>.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'ensemble de mes travaux s'inscrit dans le domaine de la lexicologie et s'intéresse à la connaissance de la langue française. Dans un premier temps, l'étude s'est faite selon l'axe diachronique, l'axe des successivités, celui qui nous permet de montrer le glissement de sens d'une lexie depuis son entrée en usage ; la période étudiée embrasse les origines du français qui se situent en 842 (avec *les Serments de Strasbourg* qui constituent le plus ancien texte français conservé) jusqu'à environ 1960. Dans un second temps, et jusqu'à aujourd'hui, mes recherches se font selon l'axe synchronique, et l'analyse de la langue porte sur l'état de celle-ci à un moment donné de son histoire, à savoir celle du moyen français (1330-1500)³. Cette dernière approche, celle de la lexicologie historique, qui me rapproche de ma formation initiale et qui m'occupe actuellement et m'occupera encore, je l'espère, dans un avenir plus lointain, tiendra ici la place dominante.

Le présent travail est constitué de trois volets de taille volontairement inégale tant en raison du temps qui nous sépare de certains d'entre eux qu'en raison de mon actuel investissement dans des projets encore en cours d'élaboration et qui, par conséquent, relèvent de mes réflexions, de mes préoccupations du moment. Le premier de ces volets est consacré aux travaux de lexicographie aussi bien diachronique avec la rédaction de notices d'Étymologie et Histoire du *Trésor de la Langue Française (TLF)*⁴ que synchronique avec la rédaction de notices du *Lexique complémentaire du moyen français (DMF²)*⁵. Le second volet, consacré à la lexicologie historique, est constitué par le *Lexique des Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville⁶ qui a plus particulièrement retenu mon attention puisqu'il a en outre été l'occasion à la fois d'un article de revue⁷ et d'une communication⁸, et, qu'aujourd'hui encore, il ouvre de nouvelles perspectives

³ Qui sont les bornes chronologiques retenues pour le moyen français lors du *III^e Colloque international sur le moyen français* organisé à Düsseldorf par Peter Wunderli en 1980. Cf. *Actes*, p.14. D'un point de vue historique, ces bornes correspondent au début de la Guerre de Cent ans jusqu'aux Guerres d'Italie.

⁴ L'ensemble de ces notices a été stocké sur un CD-ROM, joint au volume 3 de la thèse.

⁵ Publication électronique [adresse : <http://www.atilf.fr/dmf/>].

⁶ Ce lexique donne lieu au deuxième volume de la thèse. J'aurais pu y ajouter les notices du *Lexique de Lettres royales* dont la rédaction est achevée ; toutefois dans la mesure où celui-ci ne présente pas de caractéristiques fondamentalement différentes de celles du lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, j'ai choisi de ne pas en faire état, ce qui me permet d'alléger le présent travail. Un autre facteur qui m'a amenée à renoncer à inclure ce lexique dans ma thèse, est que la saisie d'une bonne partie des notices reste encore à faire du fait que la rédaction de ce lexique, remonte à la période où les notices n'étaient pas encore saisies informatiquement, au format XML, par le rédacteur, mais par un secrétaire qui transcrivait, au format Word, les manuscrits que celui-ci lui transmettait. J'ajouterai simplement que ce lexique repose sur l'étude des textes suivants : PHILIPPE VI DE VALOIS, *Lettres closes, lettres "De par le roy"*, R. Cazelles, Paris : C. Klincksieck, 1958 (Thèse : Paris : s.d.) ; *Lettres de Louis XI roi de France*, E. Charavay, J. Vaesen & B. de Mandrot, Paris, 1883-1909, 11 volumes (Société de l'histoire de France) ; *Anglo-Norman Letters and Petitions from All Souls Ms. 182*. Ed. by M. D. Legge, Oxford : B. Blackwell, 1941 (Anglo-Norman Texts ; 3).

⁷ B. Stumpf, « Le moyen français *clut* et ses dérivés dans le *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville, un régionalisme? », dans *Revue de Linguistique romane*, t. 70, 2006, 181-208.

⁸ B. Stumpf, « Étude de quelques régionalismes lexicaux dans les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville », dans

d'études. Le dernier volet enfin⁹, comprend une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818, celui que J. J. Stürzinger a choisi pour manuscrit de base, lorsqu'il a publié en 1893 *Le Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Digulleville.

Le centre de mes travaux repose sur trois disciplines étroitement liées les unes aux autres : la philologie, la lexicologie et la lexicographie. En effet, la compréhension et l'interprétation qui sont du ressort de la philologie dépendent de l'étude scientifique du lexique qui compose le texte, à savoir la lexicologie ; en tant que socle de la lexicographie, la lexicologie recourt à la fois aux textes et au lexique dont ils sont composés. Ces trois aspects, dans la mesure où ils sont interdépendants et s'utilisent mutuellement, ne donneront pas lieu à des chapitres distincts, mais seront, au contraire, présents tout au long de mon exposé et appuyés seulement, afin d'éviter toute surcharge, par un nombre réduit d'exemples illustratifs. Ce travail se propose d'explicitier les méthodologies en vigueur pour les divers travaux et d'en analyser ensuite l'évolution.

Actes du Colloque Guillaume de Digulleville — 4-8 octobre 2006 —, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 253-280.

⁹ Thèse, t.3, pp. 69-305.

Travaux
de
lexicographie

Table des matières

Préambule.....	5
Introduction générale.....	7
I. Lexicographie diachronique : Notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du <i>TLF</i>	13
Introduction aux notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du <i>TLF</i>	15
1. Principales phases pré-rédactionnelles.....	17
1.1. Ossature des notices	18
1.2. Collecte des matériaux	19
2. Du dépouillement à l'intégration.....	25
2.1. Examen critique.....	25
2.1.1. Analyse philologique des sources	26
2.1.1.1. Première étape : recherche des textes authentiques	26
2.1.1.2. Deuxième étape : débrouiller l'énigme posée par certaines datations ou attributions.....	34
2.1.2. Analyse sémantique.....	37
2.2. Conclusion sur l'examen critique.....	42
2.3. Structuration de la notice.....	43
2.3.1. Section étymologie-histoire.....	43
2.3.1.1. Indicateurs grammaticaux	47
2.3.1.2. Datations.....	48
2.3.1.3. Graphies	51
2.3.1.4. Marques d'usage, conditions d'emploi	51
2.3.1.5. Définitions.....	55
2.3.1.6. Expressions figées	57
2.3.1.7. Références bibliographiques	58
2.3.2. Section étymologie-origine	65
2.3.2.1. Classes étymologiques du lexique français.....	69
2.3.2.1.1. Vocabulaire héréditaire	69
2.3.2.1.2. Transferts lexicaux	70
2.3.2.1.3. Créations françaises : étymons français	71
2.3.2.1.4. Inclassables : mots d'origine inconnue ou incertaine.....	72
2.3.2.2. Composantes de la section : analyse étymologique et commentaire	73
2.3.2.2.1. Analyse étymologique du fonds primitif et des emprunts.....	74
2.3.2.2.1.1. Séquence initiale	74
2.3.2.2.1.2. Langue source	77
2.3.2.2.1.3. Graphie et présentation de l'étymon	78
2.3.2.2.1.4. Définition, élément de datation et source de la langue source....	79

2.3.2.2.1.5. Origine de l'étymon direct	81
2.3.2.2.2. Analyse étymologique des étymons inconnus ou incertains	82
2.3.2.2.3. Commentaire justificatif.....	82
2.3.2.2.3.1. Objectif visé	82
2.3.2.2.3.2. Typologie des données	86
3. Collation et relectures.....	94
4. Bilan et conclusion	94
4.1. Bilan	98
4.2. Conclusion.....	104
II. Lexicographie synchronique : Notices du <i>Dictionnaire du Moyen Français</i>	107
Avant-propos.....	109
Introduction autour du <i>DMF</i> (1330-1500)	111
1. Lexicographie informatisée : de la rédaction à la consultation	112
2. Spécificités des notices du <i>DMF</i> par rapport à celles du <i>TLF</i>	115
2.1. Nomenclature	115
2.2. Micro-structure des articles.....	117
2.2.1. Unités lexicales	118
2.2.2. Analyse sémantique.....	118
2.2.3. Citations	124
3. Conclusion.....	128
Bilan sur les travaux lexicographiques synchroniques et diachroniques	129
Conclusion sur les travaux lexicographiques synchroniques et diachroniques.....	133

I

Lexicographie diachronique :

Notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du *TLF*

Introduction aux notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du TLF

Le thème central de mes premiers travaux relève, comme je viens de le mentionner, de la lexicographie diachronique dans le cadre de la rédaction des rubriques étymologiques et historiques du *TLF*. Dans la partie qui suit, je m'emploierai d'abord à définir la nature de ces rubriques, leur fonction dans le dictionnaire, à décrire ensuite les différentes étapes de leur rédaction et à développer la méthodologie appliquée au cours de l'élaboration de celles-ci.

Mon expérience lexicographique débute en 1977 alors que le sixième tome du dictionnaire est juste sous presse et le tome 7 encore en préparation. Les rubriques historico-étymologiques sont stabilisées depuis le tome 2 — forme et contenu sont quasiment standardisés —, la structuration binaire autour de la date pivot de 1789 n'ayant été adoptée que dans les premiers articles du tome 1¹⁰ ; elles sont désormais, et ce depuis les tomes 4-5, soumises à des critères de rigueur philologique.

De 1977 à 1987 j'ai rédigé environ 2500 notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du *TLF* (de E à T). L'objet de ces notices est de retracer les grandes lignes de l'histoire des unités lexicales de l'actuel vocabulaire français et d'en donner l'étymologie. Le rôle de cette rubrique est de rendre compte, à l'intérieur de la période qui s'étend de 842 à 1960 environ¹¹, de l'histoire globale d'un mot et du mouvement de ses sens comme l'a souligné P. Imbs dans sa préface au dictionnaire (t.1, p. XVIII) :

On fournira à ce public de culture traditionnelle quelques ouvertures sur le passé proche ou lointain des mots, c'est-à-dire, pratiquement, sur leur entrée dans la langue (ou étymologie) et les principales étapes de leur histoire.

Une notice historico-étymologique, en tant que « *biographie du mot* », pour reprendre la célèbre formule de K. Baldinger (Baldinger 1959, 239), doit être conçue comme une synthèse du savoir linguistique historique ; elle comprend nécessairement la date de première attestation absolue du mot, clairement référencée, et, dans un nouvel alinéa, son étymon. Elle est par conséquent constituée de deux parties distinctes, la première visant à reconstituer les étapes successives de l'histoire d'un lexème, la seconde visant à remonter aux origines de ce lexème. Ainsi, le contenu de la notice comporte-t-il dans une première partie, avec toutefois un certain nombre d'éléments facultatifs, un ensemble de données dûment référencées qui concernent les sens et les domaines d'emploi du lexème étudié, accompagnées de leurs datations et, dans une seconde partie, son étymologie, assortie d'un certain nombre d'informations, voire de justifications, en ce qui concerne les évolutions phonétiques ou sémantiques irrégulières, ou d'informations sur la vitalité réelle, l'usage ou la distribution diatopique de ce lexème.

¹⁰ Cf. Henry 1996, 14 et 30.

¹¹ On notera cependant des débordements par rapport à cette chronologie, parmi lesquels on peut citer : 1978 : *kiwi*², 1984 : *sécuritaire*, 1987 : *zappeur*, 1993 : *truquiste*, etc.

Mais la principale visée qui préside à l'élaboration de cette rubrique est de compléter la rubrique de synchronie du *TLF* qui s'attache, elle, à définir les caractéristiques linguistiques de chaque mot de la langue française, pour une période qui s'étend de la Révolution de 1789 à 1960 comme l'indique en ces termes P. Imbs dans sa préface au dictionnaire (t.1, p. XIX) :

En choisissant comme limites extrêmes de ce dictionnaire la Révolution de 1789 et l'épanouissement de la deuxième révolution industrielle nous étions sûrs de retenir deux pôles importants de l'évolution de la société nationale et humaine telle qu'elle se reflète dans le langage. Il n'est point nécessaire d'insister sur 1789. Quant à la date de 1960, elle n'a qu'une valeur symbolique et chronologiquement très approximative ; elle est pour nous significative du nouveau tournant qu'amorce la civilisation humaine, avec les signes de plus en plus nombreux de l'ère atomique, la diffusion de l'informatique et de moyens de communication de plus en plus puissants, le règne de quelques grandes idéologies qui se redistribuent la terre, les phénomènes racistes et antiracistes, la décolonisation et dans son sillage la contestation universelle des valeurs transmises par voie d'autorité ; avec, en face, le maintien et parfois le rajeunissement d'importantes forces conservatrices, une tension constante se créant ou se renforçant ainsi entre courants antagonistes, dont l'enjeu est en dernière analyse le niveau et le style de vie de ce qu'on appelle de plus en plus couramment les partenaires sociaux.

Située à la fin de la partie synchronique de l'article, dans un ensemble introduit par deux losanges blancs (◇◇), cette rubrique historique du *TLF* définie par P. Imbs comme une information complémentaire du dictionnaire, est, par conséquent, étroitement liée à l'article de synchronie dans la mesure où elle analyse la presque totalité des signifiants et les principaux signifiés relevés dans l'analyse sémantique du corps principal de l'article.

Pour faire court, il s'agit d'établir, dans un dictionnaire alphabétique du français moderne, l'histoire complète de chaque mot enregistré à la nomenclature¹² ; il faut donc remonter à l'origine de ces mots en suivant leur évolution à partir de l'état le plus anciennement attesté tout en visant à représenter, pour chacun d'entre eux, la somme des connaissances lexicologiques et lexicographiques actuelles. L'objectif visé par ces notices est celui de relever et de dater pour chaque unité lexicale retenue dans la rubrique de synchronie, dans l'ordre historique de leur apparition, les plus anciens sens ou acceptions, les emplois et les locutions les plus couramment attestés par la langue contemporaine selon l'ordre chronologique de leur apparition, et d'en préciser, selon les données les plus récentes, l'étymologie la plus vraisemblable en expliquant, si nécessaire, l'évolution phonétique, graphique et sémantique suivie depuis son entrée dans l'histoire¹³. Ce qui est exprimé en ces termes dans la préface (t. 1, pp. XLIII -XLIV) :

... ils [les renseignements donnés dans la notice historique] posent les faits comme des jalons successifs, datés, c'est-à-dire étiquetés par rapport au cours irréversible du temps, marqué par ailleurs par des faits d'une riche synchronie culturelle. Au lecteur, s'il le désire, d'établir une continuité provisoire entre ces

¹² À l'exception des participes passés et présents retenus à la nomenclature du dictionnaire, qui, lorsqu'ils relèvent simplement du verbe, ne donnent généralement pas lieu à une notice historique. Cependant, lorsque l'une ou l'autre de ces catégories comporte un emploi qui lui est spécifique, c'est-à-dire un emploi absent du verbe correspondant, l'analyse de ses emplois sera donnée sous le verbe de rattachement. Voir par exemple *mouvementé*, traité sous le verbe *mouvementer* correspondant. À l'exception aussi de la plupart des constituants morphologiques ; cependant certains affixes peuvent comporter, sous forme de texte linéaire, des informations de type historico-étymologique.

¹³ Initialement, il était prévu que le rédacteur synchronicien prenne en charge l'étude de la période qui commence en 1789, mais, dans la pratique, ce procédé a échoué si bien que le rédacteur diachronicien étudie l'ensemble de l'histoire des mots, se contentant de remarques plus générales quant à la vitalité ou disparition des mots et des sens (voir, pour exemple, HUCHER¹).

jalons, de tisser des liens avec cette synchronie : l'histoire suppose des enquêtes minutieuses puis des totalisations hiérarchisées pour lesquelles nous ne sommes pas prêts.

Cette rubrique trace, en tentant de l'expliquer, le cheminement parfois complexe des glissements d'une nuance de signification à une autre. Mais, en raison des compromis imposés par les impératifs liés au calendrier assortis des contraintes afférentes à un espace typographique réduit¹⁴, elle ne donne qu'une vue partielle de la dimension historique d'une lexie, puisqu'à l'exception de la première attestation de cette dernière — celle qui marque l'entrée du mot dans la langue française — la rubrique historico-étymologique ne dresse que les grandes lignes de l'évolution de la langue. Ce ne sont par conséquent que les principaux pivots de la chaîne des significations qui y sont retenus, ceux qui se prolongent généralement ensuite en de multiples ramifications sémantiques dans des domaines spécialisés aussi nombreux que variés. De ce fait, toutes les subdivisions qui sont présentes dans cette rubrique, exceptés certains sens aujourd'hui disparus mais qui constituent pour l'histoire du mot une cheville nécessaire, sont à mettre en association avec ce que P. Imbs nomme « *l'analyse sémantique du corps principal de l'article* ». Mais avant de décrire les différentes étapes de l'élaboration d'une rubrique de diachronie, je me dois de rappeler les contraintes d'ordre éditorial auxquelles elle était soumise. Tout d'abord, la consigne était de concentrer un maximum d'informations dans un espace typographique restreint, c'est pourquoi un protocole typographique a été établi pour que chaque catégorie d'indication, chaque champ, soit repérable grâce aux caractères spécifiques différents à chaque fois. Ces restrictions se sont accentuées par la suite lorsque, d'une part, le calendrier de publication s'est resserré de telle sorte que le diachronicien, sur poste entier, était dans l'obligation de rédiger 350 notices par an, et que, d'autre part, le CNRS a imposé de réduire à son maximum cette rubrique. La conséquence de ces nouvelles contraintes se traduit par des analyses devenues sommaires et des citations tronquées ; la rubrique est alors ramenée à sa plus simple expression (voir les mesures prises dans Henry 1996, p. 31).

1. Principales phases pré-rédactionnelles

Le point de départ dans l'élaboration d'une notice historique¹⁵ est défini par une nomenclature pré-établie selon des critères d'admission des vocables clairement définis¹⁶ que je ne détaillerai pas ici, mais pour lesquels je renvoie à l'article de Fr. Henry (Henry1996, 17-19) ; les principes en sont donnés en annexe (thèse, t. 3, pp. 320-322). Seuls les entrées autonomes du dictionnaire, celles imprimées en lettres capitales¹⁷ et les dérivés sont dotés de notices historiques ; les mots traités en remarque, généralement des fantaisies d'auteur ou des hapax ou encore des

¹⁴ En théorie, cette rubrique devait se restreindre à une quinzaine de lignes à ne pas dépasser (*cf.* Dufour 1990, 142).

¹⁵ Voir pour ce qui concerne la rubrique synchronique Fléchon 1998.

¹⁶ *Cf.* Jurin 1990, 21-27.

¹⁷ Exception faite des participes passés ou présents, voir note 12.

dérivés de moins de dix occurrences, ne nécessitent pas d'incursion dans le passé. Néanmoins, une bonne partie des 100 000 mots à la nomenclature du *TLF* est accompagnée d'une rubrique diachronique. Le rédacteur choisit ensuite dans cette nomenclature les mots qu'il souhaite rédiger en fonction de ses propres compétences, des champs de connaissances dans lesquels il s'est spécialisé, qu'ils soient d'ordre linguistique (langue vivante étrangère) ou culturel (droit, mathématiques, médecine...). Il traite nécessairement dans la continuation du mot de base, le chef de file, l'ensemble des dérivés, puisque ceux-ci sont en rapport étroit avec le premier et qu'ils possèdent en commun des champs sémantiques et que par conséquent, le classement des sens des dérivés doit suivre celui du mot de base. Des raisons d'organisation interne au laboratoire ont fait qu'il a pu arriver, de manière assez exceptionnelle cependant, que d'importantes familles de mots aient été partagées entre plusieurs rédacteurs. Pour en revenir au choix des mots, je me suis, quant à moi, plus particulièrement tournée vers ceux d'origine germanique et espagnole.

La sélection des articles à rédiger étant faite, le rédacteur peut commencer la première phase, la phase pré-rédactionnelle.

1.1. Ossature des notices

Pour établir la filiation sémantique d'une unité lexicale, le rédacteur doit tout d'abord réaliser une analyse rigoureuse des principaux dictionnaires de langue contemporains ce qui lui permettra d'effectuer ultérieurement, et dans cet ordre, la synthèse des principaux sens, acceptions, emplois et unités phraséologiques attestés aujourd'hui dont il est chargé de retracer l'historique. Cette synthèse débouche sur la construction de l'ossature de la partie historique du lexème qui se fait, pour éviter tout arbitraire, selon un classement qui s'appuie sur l'histoire.

Il me semble important de signaler qu'en dépit de l'apparence que donnent ces notices, la démarche en vigueur en amont de la rédaction ne suit pas une chronologie linéaire, où l'on partirait du sens primitif d'un lexème pour aboutir aux sens les plus modernes, mais plutôt une chronologie qui comporte des retours en arrière, puisqu'il s'agit d'abord d'observer et d'analyser la langue contemporaine à travers, notamment, les dictionnaires courants et d'expliquer ensuite, en remontant le temps, les phénomènes qui sont à l'origine des changements linguistiques subis par ce lexème.

Force est de reconnaître que, pour ce faire, le diachronicien rencontre un obstacle de taille : en effet, il ignore — et ce jusqu'à la lecture des premières épreuves — le contenu de la partie synchronique (une notice historique peut anticiper la notice synchronique de plusieurs mois) ; il mène par conséquent cette étape de l'élaboration de la notice d'une manière indépendante, en aveugle. Il lui faut donc édifier la structure hiérarchisée d'un article, qui repose sur la filiation sémantique du mot sur un axe diachronique, exclusivement à l'aide des dictionnaires de langue contemporains à sa disposition, les seuls susceptibles de lui fournir une vue d'ensemble sur l'emploi actuel d'un mot. Toutefois, pour confirmer la pertinence de son observation, le rédacteur

a à sa disposition des fonds d'une grande richesse qui le guident pour établir, d'une manière aussi exacte que fiable, la chronologie d'une unité lexicale qui doit remonter jusqu'à l'étymon. Je développerai plus loin la nature de ces fonds.

Voilà pourquoi la rubrique diachronique qui devrait, en datant le plus précisément possible, se faire l'écho de la rubrique synchronique ne satisfait pas toujours à cette exigence et livre au lecteur des notices parfois trop concises qui en réduisent l'intelligibilité ; ceci a donné lieu à des critiques sévères de la part de bien des linguistes. En effet, les deux rubriques ne sont pas toujours coordonnées, si bien qu'elles présentent de regrettables discordances. Prenons l'exemple du mot *abandonnement* pour lequel on peut observer que

1) deux sens sont attestés jusqu'au XX^e siècle en diachronie mais manquent en synchronie (le premier, "cession de biens, de terres ou d'héritage", dans le domaine du droit, le second, dans le domaine notarial [l'absence de définition en diachronie nous montre que son attestation en synchronie était attendue]),

2) le sens religieux de "résignation" enregistré en diachronie est relégué au second plan par la seule remarque « le mot a une coloration relig. ou mor. ».

Par ailleurs, l'absence de définition en diachronie pour les mots dont le sens est donné en synchronie confère une concision extrême à la rubrique historique au point de la rendre quelquefois obscure. Cette concision, dictée par le souci d'économie d'espace typographique se manifeste tout spécialement parmi les lexèmes monosémiques pour lesquels la première attestation enregistrée dans l'historique n'est assortie, en tout et pour tout, que de la date et de la référence ; la forme, la définition lexicographique ou le domaine d'emploi étant identiques à ceux développés dans la partie synchronique, ils ne sont pas mentionnés dans la notice historique. Ainsi, le substantif GRATTE-DOS ne comporte-t-il rien de plus que : 1872 (ZOLA, *Curée*, p. 221), le substantif MAGUEY et l'adjectif INCONGELABLE, dont la première attestation est celle d'un dictionnaire, se réduisent-ils respectivement à : 1690 (FUR.) et à : 1611 (COTGR.)¹⁸. Cette concision est poussée à son extrême lorsque la première attestation d'un mot s'accorde en tout point avec l'attestation unique donnée par la synchronie, puisque dans ce cas, en effet, la notice de diachronie ne fournit qu'une date complétée par le renvoi à la notice de synchronie, comme par exemple sous le substantif MANILLON où on peut lire : 1^{re} attest. 1893 (ID., *ibid.*) ou encore sous le substantif HOMOGÉNÉISEUR qui porte simplement : 1931 *id.*

1.2. Collecte des matériaux

Pour réaliser l'analyse historique la plus complète possible d'un lexème, le rédacteur avait

¹⁸ En règle générale c'est l'entrée du dictionnaire cité qui sert de référence pour les dictionnaires ; elle est implicite lorsqu'elle coïncide avec la graphie retenue en vedette du *TLF* ; dans le cas contraire, l'indication qui permet d'accéder au texte est imposée : c'est le cas de KANA, subst. masc. où l'on trouve : 1895 (*Gde encyclop., s.v. japonais*, 38a). La localisation précise dans le texte n'est mentionnée que pour les notices longues, dans le seul souci de faciliter le repérage.

à sa disposition des fonds textuels et des fonds lexicographiques de diverses provenances qui lui permettaient d'illustrer les différentes significations par des exemples d'auteurs, certains d'entre eux couvrant plus spécialement la langue ancienne, d'autres la langue moderne, car l'étude embrasse une chronologie continue et vaste dans la mesure où elle démarre, pour l'essentiel, avec le XII^e siècle qui marque le début de l'expansion de la langue française et qu'elle couvre en définitive neuf siècles. La base de nos connaissances de l'histoire du lexique français repose sur les dictionnaires existants, si bien qu'il faut commencer par exploiter les dictionnaires de langue du XVI^e au XX^e s., qu'il convient de compléter ensuite, aussi bien par des dictionnaires encyclopédiques, des dictionnaires scientifiques et techniques permettant de connaître les termes techniques provenant de divers domaines de spécialité, que par une abondante documentation fournie par le fond textuel littéraire et technique du laboratoire. La plupart des données dictionnaires proviennent d'un 'dossier de mots' (voir thèse, t.3, pp. 323-326), qui donne sous forme de photocopie le contenu de tous ces dictionnaires. À ces sources qui constituent une masse impressionnante de matériaux s'ajoutent un fonds lexicologique, un fonds textuel littéraire et documentaire. Le fonds lexicologique est constitué par les ouvrages lexicographiques qui concernent soit une période délimitée (Godefroy, dorénavant¹⁹ Gdf/ GdfC²⁰ ; Tobler-Lommatzsch [TL] ; Du Cange [DC] ; La Curne [Lac] ; DEAF ; Huguet [Hu] ; Lar. 19^e), soit la langue dans son ensemble (Littré [Li] « *notre premier dictionnaire historique et philologique* » (Roques 1990, 509) ; *Dictionnaire général* [DG] ; FEW²¹). Ce fonds est enrichi par le *Recueil de notes lexicologiques* (matériaux manuscrits réunis entre 1911 et 1935) d'A. Delboulle²², des *Matériaux inédits d'un dictionnaire du français* préparé par P. Barbier entre 1920 et 1947 (matériaux manuscrits)²³ auxquels on peut ajouter ses *Miscellanea Lexicographica*²⁴ et des *Index des datations nouvelles et des documents lexicographiques* publiés dans *Le Français moderne* de 1946 à 1956 qui précèdent les *Datations et Documents Lexicographiques (DDL)* commencés en 1959 et présentés sous la forme de petites fiches tapuscrites²⁵. À ces données il convient d'ajouter celles

¹⁹ Voir les sources lexicographiques retenues dans la bibliographie générale (thèse, t. 3, pp. 313-315).

²⁰ Pour ce qui est des matériaux que renferment Gdf/GdfC / GdfMat, consulter Möhren 1988.

²¹ Qui, essentiellement dans les volumes les plus anciens, s'appuie en grande partie pour ses datations, tout comme BW¹, sur Gdf/GdfC et Li.

²² Il s'agit du double de l'original donné en dépôt à la Bibliothèque de la Sorbonne (62 bobines [= FEW Db] ; ces matériaux ne sont pas sans erreurs), qui fait suite aux *Matériaux pour servir à l'histoire du français*, Paris : Champion, 1880 et aux publications dans la *Revue d'histoire littéraire* entre 1894 et 1905 et dans la *Romania* entre 1902 et 1906 (cf. DEAFBiblEl, s.v. DelbObsc).

²³ Ce fonds confié en dépôt par les héritiers à la bibliothèque universitaire de Leeds, dont un double microfilmé est déposé à l'ATILF, représente une nomenclature riche d'environ 85 000 mots, dont 75 000 entrées pourvues d'attestations datées et référencées (les plus anciennes proviennent de textes du XIV^e s. (= FEW Barb ou Bb).

²⁴ P. Barbier, « *Miscellanea Lexicographica, Etymological and lexicographical notes on the French language and on the Romance dialects of France* », dans *Proceedings of the Leeds Philosophical Society*, Leeds, 1925-1950, 30 fascicules.

²⁵ *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et documents lexicographiques*. Publ. par B. Quemada avec la collab. de P. J. Wexler. 1^{re} série, Paris : Centre d'ét. du vocab. fr. (Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 29, 41, 68), 1959-1966, 3 vol., lettres A à C. *Datations et Documents Lexicographiques*. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, 2^e série, publ. sous la dir. de B. Quemada, Paris : Didier, puis Klincksieck, puis éd. du CNRS- Klincksieck 1970 →. Seuls 30 sur les 48 volumes disponibles actuellement ont été achevés en 1987 (date du dernier article que j'ai rédigé). Cf. Höfler 1969, 93-94.

qui proviennent de divers matériaux documentaires complémentaires tels que des études lexicologiques ou toute autre étude qui porte sur le lexique, les relevés de datations provenant de périodiques et publications scientifiques ainsi que les divers index d'œuvres littéraires à notre disposition (notamment pour le Moyen Âge et le XVII^e siècle). Je m'en tiendrai à n'en citer que quelques unes qui couvrent la période qui s'arrête au français préclassique, sans pour autant vouloir minimiser l'importance des études qui portent sur les périodes postérieures. Pour l'ancien français on peut citer à titre d'exemple M. Nezirović, *Le Vocabulaire dans deux versions du Roman de Thèbes*, Clermont-Ferrand : Assoc. des Publ. de la Fac. des Lettres et Sc. Hum., 1980 ; pour le moyen français : Heilemann, *Der Wortschatz von Georges Chastellain*, thèse, Leipzig, 1937 ; pour le français préclassique : le glossaire des *Œuvres complètes* d'Agrippa d'Aubigné d'A. Legouëz, la *Concordance des Essais de Montaigne*, Genève : Droz, 1981. Ainsi, si la primauté des instruments de référence tels que Gdf /GdfC, TL, Li, Hu et FEW est incontestable, ceux-ci rassemblant pour la langue ancienne (qu'il faut considérer comme le pilier de la linguistique historique du français) des matériaux d'une richesse tout à fait remarquable, il ne faut pas négliger pour autant les fonds qui proviennent de la littérature secondaire, en particulier les études publiées dans des revues scientifiques, les manuels de vulgarisation de bon niveau, les index interclassés d'ouvrages encyclopédiques, ainsi que toutes les formes de presse et de notes de lectures qui sont pour le rédacteur des notices historiques d'une aide précieuse.

Mais — et je me permets d'insister sur ce point — il ne faut pas perdre de vue que les premiers témoins de la langue sont les textes eux-mêmes et pour la période moderne le rédacteur dispose d'importantes ressources. Seul l'examen des matériaux textuels eux-mêmes permettra de vérifier l'exactitude des données formalisées dans les dictionnaires et autres matériaux lexicologiques et permettra en outre de déceler par des recherches plus approfondies des usages non répertoriés jusque-là et de les expliciter ensuite.

En effet, le fonds textuel littéraire du *TLF* procure à lui seul au rédacteur environ 70 millions d'occurrences extraits de 1002 ouvrages²⁶ ; celui-ci est en outre complété par un ensemble de près de 6 millions de fiches IGLF (*Inventaire général de la langue française* entrepris en 1936 par Mario Roques et achevé en 1969 par Félix Lecoy, cet inventaire a bénéficié de la participation de plus de 200 collaborateurs) qui couvrent toute la littérature française du Moyen Âge à l'époque moderne²⁷, y compris des textes techniques, notamment des ouvrages de médecine et de vulgarisation scientifique (on en trouvera quelques spécimens en annexe, voir thèse, t.3, p. 327).

À ce corpus littéraire s'ajoute l'important fonds issu des œuvres majoritairement saisies intégralement²⁸, à l'aide de l'ordinateur Bull Gamma 60²⁹ sur un support informatique. Le fonds

²⁶ La liste des ouvrages de ce corpus a été publiée en tête du tome 1 du *Trésor de la langue française*.

²⁷ On trouvera outre une description de l'IGLF par P. Imbs dans *Le Français moderne* 37, 186-187, un inventaire détaillé des textes qui y sont dépouillés, qu'ils soient littéraires modernes (*Le Français moderne* 37, 1969, 188-192, 273-288, 369-384 et t. 38, 1970, 81-96, 177-191, 373-388) ou techniques (*Le Français moderne* 39, 1971, 277-286, 347-382, 367-382 ; t. 40, 1972, 284-288, 369-384 et t. 41, 1973, 209, 222-224, 321-336, 447-448).

²⁸ Ce corpus est devenu, en 1985, la base textuelle FRANTEXT.

²⁹ Voir J. Maucourt, dans *Le Français moderne* 41, 1973, 213-220 et dans le même volume E. Schneider p. 220-221.

littéraire ainsi saisi sera ensuite transformé, comme nous le verrons, sous forme d'états-concordances qui permettront d'obtenir des fiches-textes et des groupes binaires³⁰.

1) l'état-concordance atteste, dans un ordre approximativement chronologique, la totalité des occurrences de chaque lexème dans un ensemble de contextes de 3 lignes. Chaque occurrence est accompagnée d'informations scientifiques et techniques, puisqu'elles nous renseignent sur la source citée et qu'elles comportent les codes alphanumériques utiles à la gestion des commandes de fiches-textes (qui seront examinés plus bas). La référence bibliographique est constituée, et dans cet ordre, de la date du texte cité, du nom de l'auteur et de l'initiale du prénom ; suivent ensuite le titre, le sous-titre ou chapitre en italique, le tout en petites capitales, et la localisation. Le code, sur la gauche de la page, constitué d'une lettre capitale suivie d'un nombre à 3 chiffres, correspond au texte. Le code du cadre tout à droite de cette page renvoie à la fiche qui porte le passage où l'occurrence est attestée. Pour le mot *sable* ci-dessous, le contexte de la première citation est donné sur la fiche F 746 où *sable* occupe la ligne 1(L 1)³¹ :

S A B L E	
L229 1902 BOYLESVE R. LEÇON D'AMOUR DS PARC ILS TOMBERENT SUR LE SABLE, QUI SAUPOURRA	* SA HAINE, CE QUI LE RENDAIT FORT, LEURS DOS HUMIDES D'UNE POUSSIERE BLONDE. UN F. 746 L. 1
K489 1902 GIDE A. L'IMMORALISTE * ATROCE BRULURE, MAIS SUR LE SABLE D'OR NE SONT	*PRÉFACE P. 367 F. 1 L. 5 * CALCINÉS ET NE PRÉSENTENT À LA SOIF QU'UNE PLUS PAS SANS BEAUTÉ.
SABLE ; PUIS QUELQUES BUISSONS NAINS ÉTZARREMENT	*TROISIÈME PARTIE P. 647 F. 625 L. 4 * CES OASIS, MAIS PLUS RIEN QUE LA PIERRE ET LE FLEURIS ; PARFOIS QUELQUE ESSAI DE PALMIERS
SE TERNIT. *MARCELINE SOUFFRE ; LE SABLE QU'ON	*TROISIÈME PARTIE P. 428 F. 627 L. 1 * C'EST-À-DIRE QUE LE VENT S'ALÈVE ET QUE L'HORIZON RESPIRE, BRÛLE, IRRITE SA GORGE ; LA SUPRABONDANTE
NOTRE CHAMBRE EST AFFREUSE ; LE SABLE, LE SOLÉIL	*TROISIÈME PARTIE P. 468 F. 629 L. 1 * J'ESPÉRAIS TROUVER UN HOTEL UN PEU PLUS CONFORTABLE ; ET LES MOUCHES ONT TOUT TERNI, TOUT SALI, DÉFRAÏCHI.
C'EST UN VENT TOUT CHARGÉ DE SABLE, ET TORRIDE	*TROISIÈME PARTIE P. 469 F. 636 L. 7 * POUR LA NUIT, IL EST TARD, IL SOUFFLE UN SIROCCO ARIDE ; HALORS LA NUIT, AU ROUT DE QUATRE PAS, JE SUIS
SABLE... LE PÉU DE VOLONTÉ QUI ME RESTAIT, JE	*TROISIÈME PARTIE P. 470 F. 642 L. 5 * DE *TOUCOOURT EST NIDEUX, À NOITTE DÉVOËE PAR LE L'AI TOUT EMPLOYÉ À L'ARRACHER DE CES LIEUX ??
K588 1904 FRANCE A. CRAIQUER...PUTOIS-RIQUET AU PÈRE *FOUETTARD ET AU MARCHAND DE SABLE QUI FERRE,	*PUTOIS, III P. 74 F. 196 L. 3 * TRADITIONS ENFANTINES, IL TOURNAIT AU CROQUEMITAINE, LE SOIR, LES YEUX DES PETITS ENFANTS, CE N'ÉTAIT PAS
K826 1904 FRAPIÉ L. LA MATERNELLE * QUI VIENT LE SOIR JETER DU SABLE	*CHAPITRE I P. 19 F. 70 L. 6 * ON DIT QU'IL EST UN PETIT VIEUX * DANS TOUS LES PAUVRES PETITS YEUX
GARÇON DE CAFÉ SAUPOURANT DE SABLE SA TERRASSE,	*CHAPITRE I P. 26 F. 97 L. 5 * JE LANÇAIS MA SCIEURE À POIGNÉES, À LA FAÇON D'UN * JE RESTAI LE BRAS EN L'AIR, SAISIE PAR UN SPECTACLE
SABLE, DOUFE D'UN REGARD SOURNOIS *TCRMAHMENT	*CHAPITRE III P. 93 F. 307 L. 4 * GARÇONS EN RÔLE À SE BAISSER POUR JOUER DANS LE RAPIDE, ELLE SINGE LA MATERNELLE DE LA SOURIS, QUAND
D'SABLE DU ROULEVARD...	*CHAPITRE VI P. 190 F. 672 L. 3 * QU'À EUX... DIMANCHE, OR LES ATTEND SU'LE TAS AUJOURD'HUI, AVANT LE DÉJEUNER, J'AI REGARDÉ DANS LE
K569 1905 COLETTE, SEPT DIALOGUES DE ENTÉS CROUTES DE SABLE, JUSQU'À CE QUE L'EXORS MÔPÉ DE MA	*LE PREMIER FEU P. 104 F. 180 L. 8 * SUIVRAI, DÉSOLÉ, PITEUX, VERNI D'EAU, LE VENTRE EN MISÈRE NE FASSE GURLIER TOUT, ET QUE JE BATTIE LES
D'ARGENT, SI LOURDES QUE LE SABLE SE GAUFRE SOUS LEUR	*L'ORAGE P. 127 F. 228 L. 8 * PLUIE MAINTENANT, EN GOUTTES ESPACÉES, COULEUR CHUTE...
C'EST DU SABLE FIN, DU GAZON EN BRASSE FINE QU'ON	*UNE VISITE P. 147 F. 265 L. 1 * LA *PETITE *CHIENNE, * VÉRGE, * - SI, *MONSIEUR * SALAYÉ TOUTS LES MATINS, UNE CHAISE LONGUE SUR L'HERBE, 32

À chacun de ces états-concordances correspond une fiche-texte.

³⁰ Pour des précisions sur les différents états fournis par l'ordinateur, cf. *TLF, Préface*, t.1, pp. XXV-XXVI.

³¹ F est toujours suivi d'un nombre à trois ou quatre chiffres, lui-même suivi de la mention L et d'un chiffre qui varie entre 1 et 8.

2) la fiche-texte est classée dans un fichier et extraite à la main, avant l'automatisation, à l'aide du code du texte et du numéro de la fiche, que je viens de mentionner. Elle atteste, comme on peut le voir dans ce qui suit, un contexte de 18 lignes environ où l'occurrence est référencée à la manière de la concordance. Cette fiche permet d'avoir une meilleure connaissance du sens du mot :

CODE DU TEXTE AUTEUR TITRE PAGE N°O FICHE

L229 BOYLESVE LEÇON D'AMOUR DS PARC PAGE 20 FICHE 44

LIGN 1 A 8 7 LIGNE

RELLE *MADAME *DE *CHATEAUREDEAU ET *MESDAMES *DE *LA *VALLÉE-CHOURIE ET *DE *LA *VALLÉE-MALITOURNE, TANDIS QUE *MADAME *DE *MATEFELON, QUI, PAR BONHEUR POUR NOTRE VUE, CRAIGNAIT L'EAU FROIDE, S'EMPLOYAIT À RETENIR LOIN DE LA SON PETIT-NEVEU,

1 LE CHEVALIER *DIEUTEGARD, ET LE JEUNE
 2 *CHATEAUREDEAU, CELUI QUI RESSEMBLAIT À L'AMOUR.
 3 AUTOUR DE LA MARGELLE FUT DÉPOSÉE UNE *PAISSE
 4 COUCHÉE DE SARLE FIN, PRIS DANS LE LIT DE LA *LOIRE,
 5 ET UN GAZON *AGRÉABLE AUX PIEDS NUS, S'ÉTENDANT
 6 *JUSQU'À L'HÉMICYCLE, RECEVAIT LES RELLES
 7 NONCHALANTES AU SORTIR DE L'EAU.
 8 J'AI PEUR QUE VOUS NE VOUS IMAGINIEZ QUE *MADAME *DE

*CHATEAUREDEAU N'EST POINT JOLIE À VOIR EN CET ÉTAT, PARCE QUE J'AI DIT QU'ELLE ÉTAIT FORTE, CE SERAIT UNE ERREUR. ASSURÉMENT ELLE AVAIT PERDU CE QU'ON EST CONVENU D'APPELER LA FLEUR DE LA JEUNESSE. ET ON LUI DONNAIT RON GRÉ MAL

occurrence ←

3) les groupes binaires, un autre produit informatique dérivé des concordances, se présentent sous forme de liste des occurrences d'un lexème, dans un contexte d'une ligne, classées à la fois selon un ordre syntagmatique et paradigmatisque, en fonction du mot qui précède et du mot qui suit l'occurrence ; la source de la citation apparaît en fin de ligne sous forme d'un ensemble codé associant le code du texte suivi de celui de la fiche. Ces matériaux mettent au jour les co-occurrences et permettent au rédacteur, non seulement de repérer rapidement les constructions usuelles du mot étudié, mais aussi d'en apprécier la fréquence (en ce qui concerne l'exemple retenu *infra*, le terme d'architecture *demi-lune*, les locutions *en demi-lune* "Qui est en demi-cercle, qui est demi-circulaire" et *nouvelle lune* peuvent aisément être dégagées à partir de la concordance).

LIGNE	S	APJ	
380001	UNES LEURS QUERITES , A LA POINTE DES DENI =	LUNES	... OBSERVAIENT LE PAYS A TRAVERS LE DROIT L9732002
380002	LEVIS , DES PORTES , DES KEMPARTS ET DES DENI =	LUNES	LA FRANCAISE , LA #UJELM LOJLE LUTJH L9732023
380003	LE COIN D'UN DE SES MASTONS , LA LORRE US UNE DENI =	LUNE	MUCLPUS VIGNES ET DE PETITS JARDINS A L9732025
380004	PLUS DANHEMEX , A CAUSE DES AVANCES ET DES DENI =	LUNES	QUI VE POUVAIENT PAS MARCHER DE VOUS H L9732027
380005	JOIE QUE J' AVAIS DE RAYONER LES REMPANTS , LES DENI =	LUNES	LES CLUCHERS ET LES MAISONS DU VIEUX H L9732028
380006	ABOULEVARDS ET L' ON EN AVAIT PASI DRS SONTES ME DENI =	LUNES	CEITE UPMATION AVAIT ETE ACCOMPLIE AU L9732031
380007	BRISSES VERTS , DES MASTILES EN SUCRE , UNE DENI =	LUNE	BLEUE , UNE AUTRE BLANCHE , LA AYOSPHER L9732034
380008	BOURS A #ARIS , A LA FIN JUILLET , SA BELLE DENI =	LUNE	COMME UNE COUPE AU - DESSUS DU FLEJVE K9650171
380009	MEUBLS UN UN DIVAN , UN UNE TABLE DE BATEAU EN DENI =	LUNE	ELATHR DE FOJLE ROSE ET DE MOUSTIERS L2720253
380010	BOUYEUX UNE PLAGE S'Y OUVRAIT , QU' ARRONDISSAIT EN DENI =	LUNE	UNE CHAIRE DE BACS DE JAZ TIRQUOUCHEURAN K9820453
380011	ET OÙ LES NOUVEAUX MARIÉS ENTRAIENT UNE #TENELLE	LUNE	DE NIEL , #NADAME #DASIK APPARJT COMME U 44850149
380012	MAISSIE , DIMINUE , ET SE COUCHE COMME UNE AUTRE	LUNE	#URMATHIDS MARCHÉ ENCORE , DES JOURS E K7270349
380013	DES REGARDS PROFANÉS , A PENDANT UNE LUNE ET UNE AUTRE	LUNE	VOUS AVEZ DONNE #S IMPORTE OUI I - #E I L3250246
380014	CETTE PRIERE AU# ELLE NE COMPRENU P#S I # LUNE , NELLE	LUNE	VOUS NE VOYEZ , JE VOUS VOIS , ALLEZ V L5377187
380015	LA BRUNE S'Y #TAIT LEVÉE , IL Y AVAIT UNE BELLE	LUNE	UNE BELLE NUIT COMME LA VEILLE , MAIS L9732036
380016	LUNE , ME VIT - ELLE , QUI JE L' #ODRE , CETTE #ORNE	LUNE	ELLE A #TA LE TEMOIN DE MES JOIES LES L5550315
380017	IL DEMAN#E I - LE P#RE ? IL M' A MIEU VIT ? LA #ORNE	LUNE	ROUE DU BROS VISAGE SE L#VE , DE BONS Y K9270398
380018	QU' ENTRE EUX JE P#SSE AVEC LE COEUR LE#EN , O #ORNE	LUNE	DE UN PETIT DISERU I CAR , DANS MON SA K9350177
380019	LES AFFAIRES LA VIE AVEC LE CIMETIERE , DE DEUX #OSSES	LUNE	LA AUTRE CA EST LE SOLEIL LES PAUVRES LE L7140295
380020	MAL H#UCLES DVT #ATI CE BOCHER LE #FU DE MON #OUAGE	LUNE	VELLIFL#UNTE AUX L#VRES DES UMENTS LES L6050285
380021	UN # UN O#IL ROMD ET UN O#IL COMME LA D#NMI#RE	LUNE	DNT VO , SUR DES RIVAGES M#GOURS , UNE H L5930129
380022	DS OR ET BEAUT#S TOUTES #ENUES US S'Y #MISE UNE FAIBLE	LUNE	LES VOICI #ELODIEUSES FUIR DANS LE K4420025
380023	UNE #ECOY#E , COMP#NLA LES JEUX IN#R#ELS DE LA #ROUSSE	LUNE	DE LA #ROUSSE ##ISE , LE LIND#LUM #IR#E K4650336
380024	LE CIEL CONTRE LE TORRENT DES NUAGES , UNE #HAR#E	LUNE	GR#CE QUI PLONG#AIT D#NS LES NUAGES COM L2370385
380025	GRAND QUE C#LUI DE LA TERRE , VOILA COME SEPT #HAR#ES	LUNES	SUN SON HORIZON , LA PLUS VOISINE D#IT Y K4653005
380026	NI SUS #MBRES ALLONG#ES ; L' #TRAIT D#J# LA HAUTE	LUNE	DN HIVER , OCC#SION DE P#NSE# A CE #H#E K9470394
380027	DANS LE #TEL , SE DIT QUE C' EST D#J# , L' #M#NS#	LUNE	JE #E #IS#S I #N COMMENT I CETTE ##RT K9270225
380028	LES CHOS#S QUE LUI - #M#E , AU LIEU D#N LA #M#RI#USE	LUNE	##RE SUR LES NUITS , ET NE MONT#E QU' E K9470394
380029	FUSIF#K#E D#S NAVIGU#NT A LA #END#N#RE DE LA #R#NE	LUNE	ELLE VOUS A ENT#ND# , . . . DE , . . E K9650007
380030	DE #OU#ES , AUX HAL#S #OND#S COM#E DE LOINT#INES	LUNES	ROUSSES , PERMETTENT ENFIN DE #ISTING#ER K9830005
380031	DES ##UITATIONS I # #AIS , #OM#IEUR , LE MOT	LUNE	EST D#J# #H#Z #BAU# # LOR#I#V , ET VOJ K0930021
380032	SUR LES #P#RITS , ON D#C#D#A D# #IT#N#RE LA #OUVELLE	LUNE	QUI SUIV#IT LE SOLSTICE DE QUELOJES #D K9470394
380033	QUELQUE #F#ET DE LA TERRE I CAR , DANS LA #OUVELLE	LUNE	DN VOIT LES #REMIERS R#YONS DE L' AST# K4653004
380034	LEUR ##X#M#N DE CR#SES A LA #LEINE ET A LA #OUVELLE	LUNE	CE QUI LES FIT #AUIS #OM#ER LUNATIQUES L2460005
380035	SOLITAIRE , LUNE , TU COMP#TIS A MON #H#ISTE #OU#E , O	LUNE	JE LE #AIS , NON , #J' #Y #S #AS , V#VA K9650105
380036	FAIT QU'Y #AR#IT#E UN #OM#T COM#E UNE V#QUE #E#ITE	LUNE	AU ##EUX DE UNE #ER #G#TE , #ENEZ , D#R K9650452
380037	DE #H#ES DE LA #OU#TE DE #H#ES DE #H#ES DE #H#ES	LUNE	DE #H#ES DE LA #OU#TE DE #H#ES DE #H#ES DE #H#ES

Vient s'ajouter à cet ensemble l'important fonds technique constitué, d'une part, par un corpus tiré de 416 ouvrages scientifiques et techniques, réalisé à partir d'environ 20 % (= VPC) du corpus total, soit environ 20 millions d'occurrences et accessible uniquement sous forme de groupes binaires et, d'autre part, par l'index technique cumulatif (= ITC) qui regroupe les nomenclatures de 550 dictionnaires de spécialités.

À l'abondance de ces données multiples dans lesquelles puise le rédacteur, il faut adjoindre l'indispensable recours au *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) de Walther von Wartburg qui mérite une mention toute spéciale. En ce qui concerne l'histoire des mots cette œuvre est effectivement capitale ; c'est, comme le souligne P. Imbs dans la *Préface* du TLF (t.1, p. XXI) « la référence primordiale pour tout travail de lexicographie française », l'outil de référence à la disposition du rédacteur pour l'étymologie dans la mesure où, pour reprendre les termes de la présentation actuelle du FEW, il « vise à fournir le tableau le plus complet possible du lexique galloroman dans une perspective génétique ... s'efforce de rassembler toutes les données accumulées par la lexicographie du français, du francoprovençal, ... » et que, par souci

philologique, « ces données ... sont classées, avec les références précises aux sources, dans des articles qui décrivent et expliquent le développement depuis l'étymon jusqu'aux aboutissements contemporains dans toutes ses ramifications morphologiques et sémantiques »³². Bien entendu, cet incontournable outil de base, qui a subi d'importants changements de méthode tout au long de son élaboration³³, nécessite une complémentation qui se fait grâce aux études les plus récentes publiées depuis en ce domaine.

2. Du dépouillement à l'intégration

Lorsque que toute la documentation a été rassemblée, peut commencer la rédaction proprement dite, selon le respect d'un certain nombre de règles communes à l'ensemble des collaborateurs, car le rédacteur ne doit pas perdre de vue qu'il convient de donner à l'ensemble de l'ouvrage une cohésion interne, quand bien même la personnalité de chacun transparaît, malgré tout, dans la plupart des notices. Ainsi, les normes rédactionnelles, moins contraignantes toutefois que celles qu'impose actuellement le support informatique, servent non seulement de moule mais surtout de garde-fou pour remédier à des disparates trop importantes parmi la dizaine de rédacteurs de l'équipe.

La première tâche qui incombe au rédacteur est celle de contrôler scrupuleusement la qualité de toutes les informations portées à la connaissance du lecteur.

2.1. Examen critique

Ainsi, comme il est dit tout au long de la préface du dictionnaire, l'une des règles fondamentale auquel le lexicographe doit se plier

est de veiller au respect de la cohérence linguistique et de l'exactitude philologique (t. 1, p. XVII)

de

faire sentir partout l'esprit d'une exacte philologie, c'est-à-dire d'une pesée des données collectées, contrôlées, sélectionnées, interprétées dans le respect de la réalité historique attestée

car

c'est seulement sur la base d'une exacte philologie qu'un tel dictionnaire peut aussi être linguistique, c'est-à-dire scientifique, et en fin de compte remplir sa fonction de manuel pratique capable de répondre aux questions qu'est censé poser le public qu'on s'est donné par hypothèse ou construction. (t. 1, p. XLVI)

³² Cf. la présentation du FEW sur le site <http://www.atilf.fr/few> qui tient compte de la *Préface* du FEW (t. 1, p.VI).

³³ Cf. W. Stumpf, « Le changement de méthode dans le FEW », dans *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, publ. sous la dir. de K. Baldinger, 1974, 59-67.

De ce fait, les informations contenues dans les notices exigent, pour qu'elles soient fiables, la mise en place de procédures de vérification philologique et le rédacteur se doit d'intégrer de façon critique les données fournies par les prédécesseurs, de contrôler dans les éditions modernes les exemples qu'ils ont recueillis et d'en vérifier les datations, car les fondations philologiques ne peuvent être inexactes ou aléatoires, mais doivent au contraire être parfaites et sûres. C'est pourquoi, il est impératif, toutes les fois qu'il est possible, de retourner aux sources pour faire face à d'éventuelles erreurs de transcription, d'attribution ou encore d'interprétation, tout spécialement en ce qui concerne les témoignages les plus anciens.

2.1.1. Analyse philologique des sources

2.1.1.1. Première étape : recherche des textes authentiques

Dès 1973 K. Baldinger (Baldinger 1973, 63-67) met l'historien de la langue en garde contre les nombreux pièges contenus dans les sources : « *les dictionnaires se copient mal ... Il arrive également aux dict. de sauter une ligne ou un passage en copiant leur modèle* ». Ce constat l'a conduit à faire « *une ébauche de classification des pièges ou sources d'erreur* » qu'il faut à tout prix éviter.

En soumettant systématiquement chaque attestation à un examen critique rigoureux, qui s'appuie sur des principes de philologie, j'ai tablé sur des témoignages dignes de foi qui devraient réduire autant que faire se peut toute probabilité d'erreur. Cette volonté philologique, érigée en règle a été ma ligne de conduite tout au long de mon activité de rédactrice, car il va de soi que : « *du travail philologique consciencieux de tous les jours dépend la qualité du dictionnaire* » (Baldinger 1973, 67).

Le retour aux sources primaires permet d'écarter les nombreuses fautes dues à des copistes qui déforment certains mots par ignorance et qui sont incapables d'interpréter correctement les leçons douteuses, il permet aussi d'écarter les erreurs de transcription effectuées par les éditeurs qui n'auront pas toujours su résoudre correctement les abréviations dans les manuscrits, ni séparer soigneusement les mots selon notre conception moderne du fait qu'ils n'auront pas eu suffisamment conscience des phénomènes d'agglutination ou de déglutination. Or, ces erreurs sont à l'origine des mots fantômes dont j'aurai l'occasion de parler ultérieurement ou des définitions erronées.

D'une manière générale, la plus grande méfiance s'impose quand on est en présence de formes insolites, notamment lorsque ces formes sont des hapax. Car, de même que le copiste, lorsqu'il ne retouchait pas le texte, transcrivait plus ou moins fidèlement l'original, de même les éditeurs et lexicographes peuvent-ils nous transmettre une mauvaise transcription, voire une transcription qui livre un texte rajeuni ou en français modernisé, ce que le DEAF nomme des

éditions standardisées (DEAF G1, p. XXVIII). C'est pourquoi, si l'on veut donner d'une unité lexicale une image qui s'approche le plus possible de la réalité, il est fondamental de s'assurer de son authenticité en se fondant par principe sur les sources primaires et ne recourir à des sources secondaires que lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement — et dans ce cas, il faut impérativement en avertir le lecteur pour lui signifier qu'en raison de certaines références lacunaires, il est impossible de déterminer la fiabilité de cette source.

Or, s'il est aisé, du moins généralement, de contrôler les attestations tirées des écrits produits à partir du XVI^e s. et jusqu'à nos jours, ce contrôle reste bien plus délicat pour les attestations extraites d'œuvres médiévales ou d'incunables pour lesquels nous ne disposons pas de bonnes transcriptions mais seulement d'éditions anciennes³⁴, fort médiocres ou de copies tardives, réalisées bien souvent par des historiens qui n'ont pas la même approche philologique que le linguiste. Car ces éditions sont davantage tournées vers l'aspect culturel des textes, notamment lorsqu'ils véhiculent des contenus de civilisation, que vers son authenticité dans la forme des propos qui est volontiers modernisée au goût du jour et ne permet donc pas de rétablir le meilleur texte. Il faut donc s'assurer de la bonne lecture d'une citation tirée d'un manuscrit ou d'une édition réputée peu fiable par Gdf/GdfC — qui est, pour celui qui étudie la langue ancienne, l'une des sources incontournables par l'abondance des dépouillements effectués à une époque où les éditions des anciens textes étaient rares —, ou par Du Cange, etc. ; et pour ce faire, il est essentiel de recourir aux éditions critiques les plus récentes ou du moins celles réputées les meilleures, et, de remonter à l'édition imprimée à laquelle il est fait référence en ce qui concerne les textes plus récents, en commençant par ceux du XVI^e siècle. J'ajouterai que l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) nous a été d'une aide précieuse en ce qui concerne un certain nombre de recherches spécifiques relatives aux manuscrits médiévaux et aux livres imprimés jusqu'à la Renaissance. Il ne faut pas perdre de vue que les données retenues ont été conditionnées par la qualité des éditions. La nécessité de disposer de bonnes éditions de textes médiévaux a entraîné la constitution progressive d'une bibliothèque d'éditions critiques récentes. L'idéal aurait été de contrôler, en cas de doute, les leçons sur les manuscrits, ce qui, étant données le rythme de rédaction attendu, n'a pas été faisable contrairement aux projets synchroniques tels que le *Lexique complémentaire du moyen français* ou la *Base des mots fantômes*.

Je donnerai dans le passage qui suit un échantillonnage d'attestations dont les données issues de sources lexicographiques ou lexicologiques ont pu être, pour certaines, confortées ou, pour d'autres, améliorées selon ce procédé, le seul qui permette d'élucider les points obscurs et de donner des résultats les plus justes possible. Cette démarche s'est imposée au rédacteur parce que les sources nous livrent bien souvent des données incomplètes, voire fausses (1) ou des contextes trop courts empêchant toute interprétation sûre (2), ou encore, parce que certaines citations reposent sur des lectures dont certaines, vérification faite, s'avèrent fautives (3), et que, pour d'autres citations, extraites de manuscrits, il faut, pour pouvoir les dater précisément, s'assurer

³⁴ Je renvoie ici à l'historique des éditions de textes anciens que nous livre G. Roques (Roques 1990, 507a-508a).

préalablement de l'identité de leur auteur : l'auteur lui-même ou le copiste ? (4)

1) Voici quelques citations pour lesquels il manquait dans la source l'indication de l'édition dépouillée :

- Sous POIRIER, Gay cite, pour l'emploi de *bois de poirier* comme terme d'ébénisterie, un passage qu'il attribue à P. des Crescens, l. 5, c. 21, fol. 75 v° ; il retient pour cette citation la date de « v. 1300 » qui est la date approximative de composition du texte latin : le *Ruralium commodorum libri XII* ; or, ce texte n'a été traduit en français qu'en 1373. Ce traité d'agriculture est parvenu jusqu'à nous par 15 manuscrits du XV^e s. et par diverses éditions dont la première date de 1486. En l'absence de bibliographie et de référence ponctuelle à un manuscrit ou une édition dans Gay, j'ai réussi à retrouver le passage dans l'édition de 1516, au fol. 59 r^{o35} où on lit bien *boys de perier*. C'est cette attestation, que l'examen des différents manuscrits permettrait probablement d'antédater, qui a été retenue dans le *TLF*.

- Sous QUINQUENNAL, Gdf indique en tout et pour tout dans la partie citation : « *Quinquennal* (G. Michel, *Trad. De Suetone*, f°5 v°). Ceci est bien trop flou, le mot pouvant avoir deux sens : celui de "qui dure cinq ans, qui concerne une période de cinq ans" ou celui de "qui a lieu tous les cinq ans", seul l'examen du contexte plus large m'a permis de vérifier si la définition retenue par Gdf, et qui correspond à la deuxième définition mentionnée ici, est la bonne. Or, en raison d'une méthode qui est propre à Godefroy qui ne répète pas les références du moment qu'il les a déjà citées antérieurement, il faut commencer par identifier la source qui n'est pas explicitée. Vérification faite, le mot est bien attesté, mais au pluriel, au fol. 75 v° de l'édition de 1520 où le contexte suivant : « *si regardoit les jeuz quinquennaux institués en son honneur* » confirme bien le sens que Godefroy a donné au mot.

- Pour le mot PINCE, je renvoie à l'article *Pinces* du dictionnaire de Rich 1680 où on lit : « Ce mot se dit des *dens des cheveaux*. Ce sont les dens de devant du cheval avec lesquelles il paît l'herbe. *Soleisel* ». L'on pourrait indiquer comme référence : (av. 1680, Solleysel ds RICH. 1680), 1680 étant la date de la mort de Solleysel et laisser à Richelet 1680, la responsabilité de cette attestation, mais la vérification fructueuse dans l'édition princeps de 1664 m'a permis de contrôler la justesse des données de Richelet et de citer le mot en contexte : « *La quatriesme sorte [de dents] de devant, avec lesquelles les chevaux paissent l'herbe, on nomme ces dents-là les pince, et les coings* » tout en précisant sa localisation (p. 3). Le retour à la source m'a permis d'assurer la date précise de l'attestation et de l'accompagner de la citation et des références exactes.

- On prendra encore l'exemple de MOUVEMENT pour lequel Littré cite une attestation de Saint-Gelais à laquelle on peut assigner le sens de "mécanisme qui produit, entretient un mouvement". Mais comme le passage cité par Littré est tiré d'une édition tardive, celle des *Œuvres poétiques* de 1719, où le texte original a pu être remanié, la question est de savoir si le mot doit effectivement être attribué à Saint-Gelais. Le seul moyen de s'en assurer a été de remonter au texte du XVI^e s. Après vérification, il s'est avéré que la citation de Littré correspond mot pour mot à celle de l'édition de 1574 si bien que la notice du *TLF* comportera l'indication suivante : 1574 [éd.] « mécanisme qui produit, entretient un mouvement » (SAINT-GELAIS, *Œuvres poétiques*, p. 177 : **mouvement...** d'une monstre).

À cette démarche philologique s'ajoute, en ce qui concerne les textes imprimés, la volonté de toujours remonter à l'édition princeps. Ainsi, pour avancer la date de Huguet qui cite à l'article *mestif*, l'œuvre d'Amyot intitulée *Themistocle et Camille* dans l'édition de 1567, me suis-je reportée à l'édition de 1559 ce qui m'a permis d'améliorer la datation de MÉTIS de quelques années.

³⁵ Pierre Des Crescens, *Le Livre des prouffitz champestres et ruraux*. Paris : Jehan Petit et Michel Le Noir, 1516.

2) En ce qui concerne les contextes trop courts, je souhaite, outre l'attestation déjà relevée ci-dessus pour QUINQUENNAL, donner pour exemple la citation retenue avec le sens de "instrument en forme de griffe" par GdfC, sous l'entrée *griffe*. En effet, aucun élément du contexte cité qui se résume textuellement à : « Chevilles ou *griffes* » ne permet à quiconque de corroborer le sens que GdfC confère au mot : les substantifs *chevilles* et *griffes* pourraient très bien ici avoir leur sens anatomique. Seul le contexte large³⁶, que j'ai vérifié dans l'édition de 1545 et qui m'a entraînée dans un chapitre technique intitulé « Des Portes ou huys de bois et metal. Des rames aux huys, et de leur assemblages », m'a permis d'abonder dans le sens de Godefroy et m'a autorisée à retenir pour cet exemple le sens de "outil, instrument, pièce en forme de griffe".

3) En ce qui concerne les lectures fautives, je citerai le cas de *halt* et *inlassable*. Le premier de ces mots est attesté dans Gdf sous *halt* où est retenue une citation extraite de l'édition G. A. Crapelet du *Partonopeus de Blois* qui le définit par "séjour". En fait, cette attestation que l'on trouve encore (avec pour date XII^es.) dans le GLLF qui est dans le sillage du FEW 16, 135b (où la date retenue pour ce texte est celle de ca. 1180) est propre au manuscrit BNF, Fr. 19152 (fin du XIII^e s.) ; il est de fortes chances, si l'on s'en tient au texte qui se lit dans l'édition J. Gildea que l'auteur ait employé *hant* "endroit où l'on hante" et non pas *halt*. *Halt* ne peut donc être retenu comme première attestation du mot *halte* et ceci de plus que *halt* n'est par ailleurs pas attesté avant 1566. Le second cas est celui d'INLASSABLE "qui ne se fatigue pas" pour lequel on note dans FEW 5, 196a comme première attestation : « 1624, C. Nostradamus, Hist. et Chron. de Provence 717, Db) ». Après vérification, cette édition tout comme celle de 1614 porte *intassable* "solide, robuste" que Delboulle, par ignorance, a remplacé par *inlassable* qui lui était familier mais qui n'est en fait pas attesté avant 1869³⁷.

4) Le dernier point abordé ici est celui de l'identification des auteurs de texte ou de mots. Prenons l'exemple du substantif FANION "petit drapeau" qui est attesté dans l'édition M. F. Joüon des Longrais du *Roman d'Aiquin* sous la forme *feinion* (vers 42)³⁸. Il s'agit en fait d'une attestation tirée d'un texte du début du XIII^e s. qui nous est transmis par un manuscrit unique du XV^e s. Or ce mot n'est attesté ensuite qu'en 1673, ce qui permet aisément de concevoir qu'il ne remonte pas à l'œuvre originelle mais qu'il est plutôt à attribuer au scribe. En datant cette attestation du XV^e s. au lieu du XIII^e s., on réduit ainsi l'écart important entre les dates des deux premières attestations. De la même manière, je citerai parmi les nombreuses attestations attribuées au *Roman de Renart* tirées généralement par les dictionnaires de langue ancienne de l'édition E. Martin, plus rarement à

³⁶ « Pource que les portes, huys, ou fueilletz (ainsy que nommer les voulons) ne sont tousjours faictes d'une pièce, et que a celles de telle sorte n'appartiennent nulz bois ne fers, mais faire lon peult les charnieres et pendentz de la mesme piece. Ceulx qui se font de bois, et apres couvertz de cuyvre d'une raisonnable spesseur, si elles sont de tables ioinctes lune a laultre, combien quelles soient bien collees, et avecques chevilles ou griffes soient gardées, neantmoins cest tousjours la nature du bois de soy retirer et de croistre, selon que le temps est seiche ou moiste. » (VAN AELST, *Reigles générales de l'architecture*, livre III, chap. X, f^o 65 v^o).

³⁷ Cf. ma notice dans *Le Français Moderne*, 50, 1982, 340-341.

³⁸ L'édition F. Jacques, publiée en 1979 alors que le tome 8 du *TLF* dans lequel *fanion* devait paraître était sous presse, porte aussi *feinion* dans le texte diplomatique.

travers TilLex, celles dont l'examen d'éditions plus récentes, comme celles de M. Roques et N. Fukumoto, N. Harano et S. Suzuki, a permis de distinguer la part attribuable à l'auteur (GALOPER /GRATTER / LIE¹ / MAILLET / OISELER / QUESTIONNER / SALER / TILLEUL, ...) de celle qu'il convient plutôt d'attribuer au copiste (HALER¹ / TERNIR, ...).

Nous venons de montrer combien l'apport des nouvelles bonnes éditions — toutefois plus nombreuses pour la période de l'ancien français à cette époque de la rédaction — est capital pour la rédaction de ces notices. Le choix de ces éditions a été guidé par un document interne établi d'après les sources bibliographiques citées d'après TL, document largement annoté de commentaires par G. Roques, et, par la très utile bibliographie DEAFBibl.

Je me limiterai, car la liste serait bien trop longue et difficile à dresser, à ne citer que deux exemples de conversion d'édition qui ont soit permis de corroborer la lecture proposée, soit, au contraire, d'infirmer cette lecture. Un troisième exemple, celui de HOUER, me permettra de montrer à quel point le lexicographe est tributaire de la qualité de l'édition pour les textes anciens. Prenons pour commencer l'exemple d'ÉTREINDRE pour lequel TL (3, 1470), donne une attestation d'emploi pronominal dans *Rou*. Comme cette attestation provient de l'édition en partie normalisée de H. Andresen³⁹, il faut à tout prix vérifier l'exactitude de celle-ci dans l'édition nettement améliorée d'A. J. Holden. Les citations de ces deux éditions coïncidant mot pour mot, cette citation a pu être retenue comme première attestation du pronominal, avec toutefois la référence à l'édition la meilleure ; ainsi on lit dans le *TLF* :

ÉTREINDRE

1160-74 pronom. « se ceindre » (WACE, *Rou*, éd. A. J. Holden, III, 1879)

Voyons à présent l'exemple du substantif PRÉFÉRENCE pour lequel FEW 9, 294b indique : Oresme, avec le sens de "supériorité, haute qualité", comme première attestation. En fait, aussi bien le manuscrit BNF, Fr. 204 (av. 1380)⁴⁰ — généralement dépouillé par Gdf, l'une des sources possibles du FEW —, que l'imprimé de 1488⁴¹ — habituellement dépouillé par Littré qui pourrait être l'autre source du FEW —, donnent la leçon *perseverance*, leçon confirmée par l'édition A. D. Menut. Ainsi, la référence à Oresme ne convient-elle pas ici et la première attestation du mot sera-t-elle finalement : *ca 1458 preferance* «supériorité» (ARNOUL GREBAN, *Mystère de la Passion*, éd. O. Jodogne, 2067).

Examinons, pour conclure sur ce point, le cas de HOUER, pour lequel Gdf donne comme première attestation de l'emploi intransitif du verbe : « *Se j'en devoie ou foir ou hauer* » (*Les Loh.*, Ars. 3143, f^o 18^a) ». Le texte cité est celui de la chanson de geste du Cycle des Loherains et plus précisément, s'agissant d'un passage attesté au folio 18a, de Hervis de Metz qui se lit dans

³⁹ Cf. DEAFBiblE1, s.v. RouA.

⁴⁰ Fol. 359 v^o.

⁴¹ *Les Ethiques en francoys*, Paris : A. Vérard, 1488, fol. 13v^o.

l'édition E. Stengel, la seule disponible à l'époque de la rédaction de l'article du *TLF C* est donc *hoër* attesté au passage correspondant à celui cité par Gdf que je retiendrai dans ma notice *houer*, sous la forme suivante :

début XIII^e s. *hoër* intrans. « labourer avec la houe » (*Hervis de Metz*, éd. E. Stengel, 4736)

Entre temps est parue l'édition J.-Ch. Herbin (= *HervisH*) ; cette édition ne repose pas, comme celle de Stengel, sur le manuscrit de base Turin B.N. L.II.14 (vers 1311) mais sur le manuscrit BNF, Fr. 19160 (XIII^e s.). Ainsi, à *hoër* reconstitué par Stengel à partir de *haver*, la leçon de son manuscrit qui rappelle *hauer* du manuscrit de l'Arsenal 3143 (XIV^e s.), la nouvelle édition substitue, au vers 4734 correspondant, la variante lexicale *laborer*, si bien qu'au lieu de « Se je devoie fouir u *hoër* » on a « Ançois iroie foïr ou laborer ». La leçon *laborer*, certes, est la plus ancienne, mais faut-il nécessairement en conclure qu'elle est celle de l'auteur ? L'examen des manuscrits de Turin et de l'Arsenal porte à croire que *hauer* est une graphie particulière régionale⁴² de *houer* comparable aux formes *hauer* (Flandres), *hauver* (Hainaut), *hauyer* (Champagne) du DEAF H, 527, plutôt qu'une mauvaise lecture pour *haner* "labourer" comme le propose Herbin (voir aussi *DMF1* et *FEW* 24, 242b) ; cette hypothèse laisse entrevoir la possibilité de l'existence dans l'archétype d'une unité lexicale du type *hauer*. On peut ajouter que le texte fournit par ailleurs une autre attestation de *hoer* "labourer", présente aussi bien dans l'édition Stengel (vers 3123 : « Ançois iroie u *hoër* u fouir ») qui préfère la leçon du manuscrit BNF à celle de son manuscrit de base qui porte *ahaner*⁴³ que dans l'édition Herbin (vers 3136 : « Ançois iroie ou hoer ou foïr »). Que conclure ? J'aurais tendance à croire que 「 *hoer* 」, sous une graphie ou une autre, était effectivement présent dans le texte primitif. Toujours est-il que cet exemple témoigne de la prudence dont il faut faire preuve face aux éditions utilisées.

Si évincer les mélectures, améliorer les définitions ou les datations sont les principales raisons qui justifient la nécessité d'un retour à la source première ou à des textes qui peuvent être considérés comme les plus proches possibles de l'original, j'ajouterais volontiers qu'il est un autre intérêt, certes secondaire, lié à cette recherche : celui de rendre accessible au plus grand nombre des textes tirés d'éditions souvent introuvables.

Cependant, certaines citations, extraites pour la plupart d'ouvrages de lexicographie ou de notes lexicologiques, n'ont pu être vérifiées, faute de références précises à l'intérieur de la source ou parce que l'accès à certains ouvrages est difficile et que d'autres ouvrages ont été perdus (p. ex. *Le Mémorial Pater*, 1^{er} t. 14^e s., cité par Du Cange) ou détruits (p. ex. le *Mémorial C* de la Chambre

⁴² Les copistes du manuscrit de Turin sont caractéristiques des dialectes picard et wallon (cf. *HervisH*, XXIII), celui du manuscrit de l'Arsenal plutôt du francien, bien que l'on puisse repérer quelques formes dialectales du Nord, du Nord-Est et de l'Est (cf. *HervisH*, XVI) ; quant au manuscrit de la BNF, sa provenance lorraine ne fait aucun doute (cf. *HervisH*, XI).

⁴³ Le manuscrit de l'Arsenal porte *ehaner* (voir l'apparat critique de *HervisH* 3136).

des Comptes de Paris qui a péri dans l'incendie de 1737 ; ou les archives de Tournai détruites le 16 mai 1940 lors du bombardement, etc.) si bien qu'il n'est plus possible de remonter à l'original pour effectuer les vérifications nécessaires. Dans ce cas, nous avons pris le parti, non pas de supprimer ces données dans les notices du *TLF*, mais de les enregistrer, accompagnées d'un renvoi à la source dûment référencé. Je prends l'exemple d'*explosion* pour lequel la source ne fournit pas la localisation du mot :

EXPLOSION

1581 « invasion subite et inattendue de certains symptômes pathologiques » (F. ROUSSET, *Traité nouveau de l'hystérotomotokie, ou enfantement caesarien* ds DAUZAT 1964)

Les données douteuses sont reproduites entre crochets, pour mettre en évidence leur caractère incertain. Dans certains cas, l'attestation invérifiable ne permet aucun rattachement sémantique ou grammatical, elle est alors présentée en début de rubrique, comme suit :

FLIC

[1828 « agent de police » ds ESN.]; 1836 *flique* (PARENT-DUCHÂTELET, *De la prostitution dans la ville de Paris*, I, 137 ds *Fr. mod.* t. 15, p. 199)

PAPILLONNANT

[Av. 1793 « qui passe rapidement d'une personne à une autre » (M^{me} ROLAND d'apr. *Lar.* 19^e)]

On notera aussi, en général en ce qui concerne les morphèmes monosémiques, des attestations réduites à une seule date, comme dans :

INSOMNIE

[1555 ds BL.-W.¹⁻⁵] 1611 « privation de sommeil » (ANDRÉ DU CHESNE, *Controverses magiques*, 640 ds DELB. *Notes mss*)

MORASSE¹

[1845 d'apr. BL.-W.²⁻⁵, 1853 d'apr. BL.-W.¹]; 1867 (DELVAU)

Parmi ces attestations, il en est qui sont purement conjecturales — comme en témoignent les dates approximatives — et donc hautement suspectes ; c'est le cas de :

PATRONYME

[Vers 1825 d'apr. BL.-W.²⁻⁵] 1908 (MIOMANDRE, *Écrit sur eau*, p.106)

PLAFONNIER, subst. masc.

[Fin du XIX^es. d'apr. BL.-W.¹⁻⁵] **1.** 1906 «lampe d'éclairage intérieur fixée au plafond d'une automobile» (*Omnia*, 253 ds *Fr. mod.* t.43, 1975, p.53); **2.** 1911 «appareil d'éclairage fixé au plafond sans être suspendu» (*Lar. mens.*)

Lorsqu'il est impossible de vérifier la source, lorsque le moindre doute sur l'authenticité d'un mot subsiste ou lorsqu'il y a un écart chronologique trop important entre la première et la seconde attestation du mot, l'ensemble datation/ définition/localisation est donné entre crochets, suivi de la seconde attestation sûre :

FOC

[1463 *focke* mar. (Arch. Nord B 3537, n° 125759 ds *IGLF*; également *focke mast, ibid.*, ce texte présente de nombreuses translittérations du néerl.)], attest. isolée; de nouv. 1702 *foque* (AUBIN)
[ici la raison du caractère douteux de l'attestation est clairement donnée]

ORNITHOÏDE

[1812 d'apr. H. DE BLAINVILLE, *Prodrome d'une nouvelle distribution systématique du règne animal*, éd. s.n.l.d., p.7: les noms d'**Ornithoïdes** et d'**Ichtyoïdes** employés dans le cas où les reptiles seraient

considérés comme une seule classe, indiquent que les premiers sont formés d'après le plan des oiseaux, et les seconds d'après celui des poissons)]; 1823 subst. masc. plur. «classe des reptiles» (BOISTE *Hist. nat.*).

On remarquera que les attestations entre crochets sont toujours suivies d'une autre, la plus proche dans l'ordre chronologique, ce qui permet d'assurer l'entrée du mot dans l'histoire.

Il ne faut pas perdre de vue que ces notices historico-étymologiques remontent à vingt voire trente ans. En ce temps, la collecte des matériaux à l'usage des notices a été réalisée à l'aide des outils disponibles à une époque où la rédaction ne bénéficiait pas encore du soutien des technologies modernes qui mettent instantanément toutes sortes de textes à notre disposition, via l'Internet. En effet, ces technologies rendent aujourd'hui possible non seulement l'accès aux dictionnaires d'époques diverses mais aussi aux textes, y compris les incunables et les imprimés les plus anciens. Ces nouveaux outils permettent aussi d'améliorer les données existantes, notamment en ce qui concerne les datations de mots ou de sens. On prendra l'exemple de *fascicule* pour lequel le *TLF* 8, 669b, d'après *GdfC* 9, 602b, propose la datation suivante :

[Début XVI^e s. (?) *fascicule* ou *fardelet des temps*, Ferget, éd. J. Petit ds *GDF. Compl.* ; cf. ca 1515, P. DESREY, *Le fasciculus ou fardelet des temps* ds J.-Ch. BRUNET, *Manuel du libraire*, t. 2, 1839, p. 184]; 1532 *fascicule des temps* (*Mer des Cron.* f^o 35 r^o ds *GDF. Compl.*)

et qui se lit en fait déjà dans P. Farget, *Fasciculus temporum en fr.*, 1498, a II et m III x consultable sur le site <http://gallica.bnf.fr/>.

On peut aussi citer l'exemple du mot *oiseau-chat*, qui désigne un passereau au plumage gris cendré, originaire de l'Amérique du Nord, dont le cri ressemble à un miaulement et pour lequel la notice diachronique enregistre comme date d'apparition un texte littéraire (CHATEAUBR., *Voy. Amér. et Ital.*, t.1, 1827, p. 87) alors qu'on s'attendrait plutôt à voir figurer un texte du domaine des sciences naturelles ou de la zoologie. Une recherche sur Gallica permet d'améliorer la notice initiale, non pas tant sur le plan de la datation : au lieu de 1827 on propose 1818, mais en raison surtout de la manière dont le mot a fait son entrée dans la langue française. Désormais, après vérification sur le document, on peut dater ce mot de 1818, en préciser avec plus d'exactitude le sens et le référencer chez J. E. de Sève, *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, appliquée aux arts, à l'agriculture, à l'économie rurale et domestique, à la médecine, etc.*, 1818, 227 où on lit : « ...ce miaulement a donné à Sonnini de croire que la grive du Paraguay étoit le même oiseau que le merle cat-bird (oiseau chat) de l'Amérique septentrionale ; mais elle ne s'en rapproche que par le cri mélancolique ; et ce sera, si l'on veut, l'oiseau-chat de l'Amérique méridionale, mais non pas un individu de l'espèce du cat-bird ». Semblablement, les contextes trop courts dans *Gdf/GdfC*, empêchant toute interprétation sûre, peuvent être élargis grâce aux éditions en ligne de plus en plus nombreuses, on citera encore GoogleRecherche de livres (<http://books.google.com/>), mais un retour aux textes reste indispensable pour fournir des données fiables. Ainsi, il est aisé de contrôler les passages tirés de *La mer des hystoires* (Paris, Pierre Le Rouge, 2 volumes, 1488) et de *Thérence en françois*, prose et rime (Paris, A. Vérard, entre 1500 et 1503), régulièrement cités par

Godefroy.

2.1.1.2. Deuxième étape : débrouiller l'énigme posée par certaines datations ou attributions

En 1932, O. Bloch (BW¹, *Préface*, XX), qui sait gré aux auteurs du DG d'avoir introduit dans leur dictionnaire des dates précises de première attestation — bien qu'ils se contentent de « donner le nom du premier auteur qui s'est servi du mot » — souligne, le premier, le fait que « la date de l'apparition d'un mot est un des points principaux de son histoire ». Moins de trente ans plus tard, W. von Wartburg (BW³, *Avant-propos*, XXIX) avance que « sans vouloir exagérer l'importance des dates, il faut reconnaître qu'elles permettent assez souvent de fixer mieux la genèse des mots et la généalogie des sens ». Manfred Höfler lui emboîte le pas en 1969, lorsqu'il signale l'intérêt primordial pour le lexicologue diachronicien de la datation scientifique du vocabulaire, qui a pour but de poser les jalons de l'histoire du lexique : « *Datenforschung ist Hilfswissenschaft der historischen Lexikologie, als solche kann ihre Bedeutung jedoch nicht hoch genug eingeschätzt werden.* » (Höfler 1969, 104). En 1982, Frankwalt Möhren complète cette vision des choses en soulignant le rôle clé de la date d'apparition du mot dans la langue :

« *Die Schlüsselrolle, die Erstbelege in der Lexikologie einnehmen, sollte eigentlich dazu führen, daß ihre Qualität von den Lexicographen ganz besonders geprüft wird, bevor sie übernommen werden.* » (Möhren 1982, 692)

Il insiste ici avec force sur le fait que la première attestation doit être soumise à un examen très approfondi avant d'être retenue, ce qui le pousse à affirmer la même année que « *c'est la recherche des premières dates qui, dans ce procédé [= celui de la datation de mots], occupe une place primordiale. Leur importance devrait inciter les lexicographes à vérifier scrupuleusement l'authenticité de l'attestation première* » (cf. Möhren 1982², 3). Ce précepte doit servir de devise au rédacteur diachronicien qui se doit de donner pour première attestation — celle qui marque l'entrée du mot dans la langue — une attestation sûre aussi bien sur le plan de la datation que de l'interprétation, car la moindre erreur, non seulement fausse l'ensemble de l'histoire du mot et peut entraîner une étymologie fautive — comme l'a montré K. Baldinger au sujet de l'adjectif *généreux* (Baldinger 1973, 63) —, mais égare dans son sillage le linguiste qui s'appuie sur cette attestation pour remonter dans le passé à la recherche de la première date d'un mot ou d'un sens. Pour en revenir à la question de la datation, j'ajouterai deux observations :

1) les premières attestations absolues sont rares : on peut citer les exemples suivants⁴⁴ :

MARGARINE, subst. fém.

1869 «substance grasse ressemblant au beurre» (*Catal. des Brevets d'inventions, Brevet n° 86480*: l'oléomargarine, nommée vulgairement **margarine**, sortant de la presse, a la même composition immédiate que le beurre)

⁴⁴ En prenant en compte le fait que ce n'est pas le jour où ils ont déposé le brevet ou la marque que les inventeurs ont forgé le mot.

NESCAFÉ, subst. masc.

1939 (nom de marque déposée par la Société Nestlé au greffe du tribunal de commerce de la Seine [n° 47762], 13 oct.)

2) la datation est subordonnée à la référence, car pour être datable, une attestation doit comporter une référence complète. Par ailleurs, dater les mots consiste à dater les textes qui les contiennent, or, une chose est la datation par le biais des données fournies par la lexicographie, une autre celle des textes et plus particulièrement celle des textes anciens. En ce qui concerne la première catégorie, je me contente de renvoyer à M. Höfler⁴⁵ qui a fait un important tour d'horizon de la question. Pour Höfler, il y a « *deux catégories de datations nettement distinctes : d'une part les dates corroborées par les attestations, d'autre part les dates qui ne sont pas suivies des références correspondantes et sont dépourvues de toute valeur historique puisqu'elles ne sont pas vérifiables* » (p. 424), ce qui revient à dire que les datations non référencées ne sont peut-être pas dignes de confiance (il s'agit de celles qui sont données entre crochets), voire totalement douteuses et dans ce cas il faut les rejeter. J'appelle douteuses les références fantaisistes issues d'une démarche approximative ou d'une confusion entre la date de l'événement (notamment pour les expéditions, les journaux d'écrivains) et celle du texte, ou encore celles qui sont datées de la date de première édition mais qui proviennent en réalité de tirages ou d'éditions plus récents⁴⁶. En ce qui concerne la datation des mots et des sens, il faut constamment garder en mémoire le danger qui existe à faire trop confiance aux ouvrages de lexicographie historique.

Reste la question de la datation des textes, notamment lorsqu'il s'agit de textes médiévaux, car il n'est pas rare que l'on ne puisse dater avec précision, même au prix de gros efforts. En effet, certaines œuvres du Moyen Âge ont subi de multiples remaniements à travers les manuscrits ce qui constitue pour l'historien de la langue un véritable obstacle et l'on regrette de ne pouvoir, dans le cadre du *TLF*, faire une analyse approfondie à la fois de la tradition manuscrite de ces textes et des étapes successives de leur composition qui serait l'unique moyen de remonter à l'archétype. Il est fondamental pour l'histoire du lexique de distinguer la date de composition d'une œuvre médiévale et la date de sa copie (p. ex. celle du manuscrit qui sert de base à une édition). Il est, de ce fait, impératif de pousser à fond, toutes les fois qu'il est nécessaire et possible, la critique textuelle, car il faut à tout prix, pour obtenir une authentification juste, éviter d'attribuer à tort un mot de copiste à l'auteur, et, inversement, un mot d'auteur à un copiste. Bien souvent, les lexicologues et lexicographes ont tendance à retenir, pour une unité lexicale ou un texte, la date de première édition de l'œuvre source lorsqu'elle a été imprimée alors qu'ils ont dépouillé une édition plus récente, parfois amplement remaniée. Je citerai, pour exemple, en me référant à l'article de Fr. Möhren (Möhren 1982²), le célèbre cas du *Miroir historial* de Jean de Vignay, daté erronément par certains lexicographes de 1495-1496 [= date de l'éd. princeps], voire de 1327 [= date présumée de

⁴⁵ Cf. Höfler 1986.

⁴⁶ Voir aussi M. Höfler, « Les Dictionnaires français et la recherche de datations : le Larousse du XX^e siècle », dans *Le Français Moderne* 50, 1982, 292-300 et « Probleme der Datierung aufgrund lexikographischer Quellen », dans *Zeitschrift für französische Sprache* 90, 1974, 30-40.

la traduction du latin en français] au lieu de 1531, qui est la date de l'imprimé dépouillé par Delboulle (DelbRec) — qui date lui-même le texte du XIV^e s., parfois de 1330 ou 1327, tout en signalant que c'est l'édition de 1531 qui a été dépouillée — dont les travaux ont nourri le dictionnaire de BW¹. On pourrait encore citer le cas du *Bon berger*, fréquemment daté de 1379 [date de composition du texte, non conservé], alors que les éditions qui ont servi à la lexicographie remontent au mieux au début du XVI^e s. ; ou encore celui de Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, daté de 1375 alors que c'est un imprimé de 1531 qui a été dépouillé. La liste pourrait encore être allongée : pour s'en convaincre, il suffit de se référer à Möhren 1982² et à quelques notices de la bibliographie du DEAF (DEAFBibleI). Je voudrais également rappeler ici le cas des *Remonstrances ou la complainte de Nature à l'alchimie errant* et *La Response de l'alchimiste à Nature*, attribués à tort dans divers ouvrages lexicographiques à Jean de Meun, mort au début du XIV^e s., alors que ces poèmes ont été écrits, bien plus tardivement aux environs de 1516, par Jean Perréal et que plus de 150 vers ont été interpolés dans le texte à la fin du XVII^e s. ou au début du XVIII^e s.⁴⁷ On peut encore évoquer l'édition Nicaise de la *Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac⁴⁸ qui calque, tout en la corrigeant, celle, fortement modernisée, de Laurent Joubert qui date de 1579, de telle sorte que le texte ne peut être attribué ni à Guy de Chauliac ni à Joubert⁴⁹. Pour exemple, on se reportera aux notices suivantes :

HOMOGENE, adj.

1516 « de même nature en toutes ses parties » (J. PERRÉAL, *Les Remonstrances ou la complainte de nature de l'alchimiste errant*, éd. Méon, 794)

INEPTE

1531 [éd.] « qui dénote l'absurdité, la sottise (paroles, conduite,...) » (JEAN DE VIGNAY, *Miroir historial*, vol. 2, livre XX, chap. CXVI, f^o CLXXIII r^o : parolle **inepte** et incongrue)

POSTULANT

1. 1495 [date de l'éd.] subst. masc. «celui qui postule, qui fait des démarches pour obtenir quelque chose» (JEAN DE VIGNAY, *Miroir historial*, 2^e vol., f^o 31a ds GDF. *Compl.*)

SITUATION

1531 [éd.] « position » (RAOUL DE PRESLES, *Cité de Dieu*, V, 2 ds DELB. *Notes mss*: la **situation** des estoilles)

Aussi, pour garantir la validité de l'attestation, la date retenue est affectée, toutes les fois qu'il est jugé utile, d'une information qui précise la source de cette date. Toutefois, lorsque cette critique textuelle n'est pas réalisable, et que par conséquent l'on n'est pas certain de la paternité d'une œuvre, d'un passage ou d'un mot de cette œuvre, que l'on pense que la leçon pourrait être attribuable au copiste remanieur ou à l'imprimeur, on indiquera en tête la date de composition suivie, entre crochets, de celle du manuscrit ou de l'édition source. En voici un exemple :

SITUATION, subst. fém.

1447 [ms. de 1469] « emplacement d'un édifice » (JEAN WAUQUELIN, *Girard de Roussillon*, éd. L. de Montille, p. 35 ds GDF. *Compl.*)

⁴⁷ G. Roques, « La lexicographie et l'alchimie », dans *Revue de linguistique romane* 38, 1974, 453.

⁴⁸ *La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac, chirurgien, maistre en médecine de l'université de Montpellier*, éd. E. Nicaise, Paris : Alcan, 1890.

⁴⁹ *Beiheft*², s.v. GuyChaulJ.

cette édition n'utilisant que le manuscrit Beaune Arch. Hospit. 7 [1469], j'indique à la suite de la date de composition du texte celle du manuscrit ; les deux étant très proches on peut supposer qu'il s'agit d'un mot d'auteur.

En ce qui concerne cette question de datation, je tiens à souligner que chaque nouvel élément de datation constitue une étape — une étape seulement — dont il faut garder à l'esprit le caractère provisoire : tout nouveau dépouillement peut à tout moment reléguer la première attestation connue au second rang⁵⁰.

Voyons, à présent, l'aspect sémantique de l'analyse des unités lexicales.

2.1.2. Analyse sémantique

Comme le dit très bien K. Baldinger (Baldinger 1973, 69), « *l'auteur d'un dictionnaire contemporain a à sa disposition son propre sentiment métalinguistique et il peut le vérifier ou le corriger par celui des autres contemporains. Pour une époque du passé, cette source d'information n'existe pas. Il s'agit de découvrir une langue <inconnue>* ». On peut ajouter que le lexicologue ou lexicographe devrait avoir des connaissances extra-linguistiques dans les domaines les plus divers qui soient ; comme cela n'est raisonnablement pas possible, il doit se donner les moyens de mener à bien son étude, en cherchant l'information nécessaire dans des ouvrages spécialisés ou auprès de spécialistes du domaine concerné.

Pour une interprétation philologique exacte des attestations, il faut veiller à quitter son horizon de compréhension, sa conscience linguistique — car le signifié des mots a souvent changé — et pénétrer dans la langue des textes, dont certains peuvent présenter un faisceau de vocables au sens obscur qui prêtent à des interprétations multiples, parfois contradictoires ou sujettes à discussion. Ainsi, et plus particulièrement pour les textes français les plus anciens dont certains comportent tout un arsenal de termes aujourd'hui inusités, ou encore des termes qui ont subi une mutation sémantique à peine décelable, il faut chercher à élucider un mot, une phrase, voire l'esprit de l'auteur ou de toute une époque et éviter ainsi les anachronismes sémantiques ou le piège du faux-sens ou du contresens. Cependant, en cas de doute, d'incertitude, il est important de le signaler car il ne faut pas donner pour acquis ce qui ne l'est pas :

MAGOT¹

1517 *magos* sens incertain «homme laid»? (*Fragments d'une sottie à six personnages par Maître Georges*, 40 ds E. PICOT, *Recueil gén. des sotties*, t. 2, p. 257: An depit de villeyns **magos**)

Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, les citations extraites d'ouvrages lexicographiques ou de notes lexicologiques sont bien souvent trop courtes pour permettre une bonne compréhension du texte, si bien qu'il est indispensable de recourir, toutes les fois qu'il est

⁵⁰ Voir à ce sujet P. Robert, dans *Lex* 1957, 109.

possible, à des contextes plus larges qui en éclairent mieux le sens. En effet, un contexte réduit peut générer plusieurs interprétations et favoriser ainsi une mésinterprétation. L'une des conséquences liées à cette difficulté se traduit quelquefois par la présence dans le FEW d'une interprétation double pour une même attestation assortie dans la plupart des cas de deux étymologies différentes. Ces « étymologies doubles », provenant d'erreurs liées à la masse des matériaux, ont donné lieu, depuis 1980, à de nombreux articles rectificatifs⁵¹.

Comme l'interprétation est au cœur de la lexicologie historique, la définition, en tant que donnée lexicographique essentielle et incontournable, mérite une attention toute particulière : elle est « *la pièce maîtresse de tout glossaire et de tout dictionnaire historique* » (Möhren 1997, 198). La réalisation de la juste filiation des sens nécessite l'élaboration de définitions aussi exactes et précises que possible en veillant à ne jamais confondre les mots et les choses : « *la définition doit recouvrir tout le défini et uniquement le défini* »⁵². Mais qu'attend-on précisément de la définition et quelles sont les qualités qui en sont requises ?

Pour répondre à cette question, je me réfère à l'excellente étude qu'en a faite J. Rey-Debove (Rey-Debove 1971, 180-255) qui décrit minutieusement les caractères généraux et les composantes de la définition, lexicographique notamment. Les propos qu'elle tient sont en parfaite adéquation avec ma propre expérience de lexicographe. Pour moi, la définition, en tant qu'opération d'analyse sémantique du mot vedette, a pour fonction d'expliquer la signification de ce mot suivant l'usage général de la langue. Cette analyse, pour l'essentiel, fait intervenir les mécanismes de la paraphrase, puisque le contenu de chaque mot vedette est donné soit sous la forme d'une périphrase, soit sous la forme d'un énoncé synonymique ou, inversement, antonymique. Bien qu'il aille de soi que cette analyse est étroitement liée à la compétence lexicale de chaque rédacteur, à la connaissance qu'il a du monde et des choses, il est impératif de respecter, au plus près, les principes généraux établis pour la synchronie et qui sont clairement résumés par Fr. Henry dans son article (Henry 1996, 24-25). Néanmoins, il faut éviter de fabriquer des définitions encyclopédiques (trop longues), contextuelles ou étymologisantes (qui intègrent respectivement des informations propres au discours ou à l'histoire du mot), car il importe de

⁵¹ Cf. K. Baldinger, « Etymologies doubles dans le FEW », dans *Mélanges E. Pulgram*, ed. by H. J. Izzo, Amsterdam : J. Benjamins, 1980 (*Amsterdam studies in the theory and history of linguistic science*, Series IV, Current issues in linguistic theory, volume 18, 189-194; M. Hoffert, M.-J. Deggeller, J.-P. Chambon, « Cent cas d'étymologie double dans le FEW », dans *Études de lexicologie, lexicographie et stylistique offertes en hommage à George Matoré*, Paris : Société pour l'Information grammaticale, 1987, 165-184 ; M.-J. Brochard, J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, M. Hoffert, « Cas d'étymologie double dans le FEW (II) », dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 27, 1989, 151-179 ; M.-G. Boutier, M.-J. Brochard, J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, « Cas d'étymologie double dans le FEW (III) », dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 28, 1990, 25-36 ; M.-G. Boutier, M.-J. Brochard, E. Buchi, J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, C. Dondaine, « Cas d'étymologie double dans le FEW (IV) », dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 30, 1992, 387-415 ; K. Baldinger, « Vers une typologie des fautes dans le FEW : le redoublement des étymologies, des articles et des attestations », dans *Mélanges H.-E. Keller*, Kalamazoo : Medieval Institute Publications, 1993, 507-532 ; M.-G. Boutier, E. Buchi, J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, « Cas d'étymologie double dans le FEW (V) », dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 32, 1994, 37-68 et J.-P. Chambon, J.-P. Chauveau, C. Dondaine, P. Rézeau, « Cas d'étymologie double dans le FEW (VI) », dans *Travaux de linguistique et de philologie*, 37, 1999, 251-262

⁵² Cf. P. Robert, dans *Lex* 1957, 110.

rester dans le cadre linguistique propre à l'énoncé lexicographique comme le réclame d'ailleurs P. Imbs, dans la *Préface* du *TLF*, en disant que « *la définition consiste en effet à rendre compte, sous la forme d'un énoncé analytique, des sèmes pertinents qui entrent dans la composition d'un sens* » (t.1, p. XXXVII). Ainsi, pour être linguistique, une définition ne doit pas fournir d'informations encyclopédiques, ne doit jamais se limiter au seul cadre du contexte — il faut se méfier de certains glossaires qui font une analyse rapide du mot et en donnent une définition beaucoup trop contextuelle — ni ne doit être fondée sur la base d'un rapprochement étymologique. Comme il est indéniable que le lexique vu sous l'angle historique est, en tant que reflet de la civilisation, étroitement lié au milieu social où il se développe, cet aspect encyclopédique, en marge de la linguistique, peut fournir des informations utiles à la bonne compréhension du mot : ce sera la citation d'auteur qui remplira ce rôle informatif. Toutefois, comme chaque attestation n'est pas nécessairement accompagnée d'une définition, l'effort de compréhension en amont de la rédaction ne transparait pas forcément. En effet, pour des raisons d'économie de place, la définition est omise dans quelques cas bien précis : d'une part, lorsqu'une unité lexicale ou une locution est monosémique, c'est-à-dire lorsqu'elle n'a qu'une seule acception valable pour la synchronie comme pour la diachronie (1), qu'il n'y a, par conséquent, aucune équivoque possible, et, d'autre part, lorsqu'une unité lexicale est polysémique et qu'on choisit, pour lui assigner un sens, d'indiquer le domaine technique de spécialité⁵³ sous lequel elle se range (la définition propre à ce domaine étant explicitée en synchronie) (2), ou encore, et cette présentation est encore plus réductrice, de ne mentionner que les seuls syntagmes ou catégories grammaticales, lorsque ceux-ci coïncident parfaitement avec les données de la synchronie et que ce procédé ne risque pas de générer la moindre ambiguïté (3). Pour chacun de ces cas, la rubrique de diachronie se fait l'écho de celle de la synchronie, il va donc de soi que le signifié retenu en synchronie doit être en parfaite adéquation avec celui de la diachronie ; seul un recouvrement sémantique absolu autorise une telle concision.

1) Dans les exemples suivants la notice se résume à une simple référence, les unités lexicales étant monosémiques :

ÉPOPTE

1840 (P. LEROUX, *Humanité*, t. 1, p. 430)

FACE-À-MAIN

1890 (*Lar. 19^e Suppl.*)

GULDEN

1704 (*Trév.*).

JAMBIN

1723 (PELLAS, *Dict. prov. et fr.*, p. 180)

2) Lorsque les mots sont polysémiques ou appartiennent à des catégories sémantico-grammaticales différentes, la définition est substituée par le seul nom du domaine qu'il partage avec la synchronie qui y adjoint en plus une définition :

⁵³ La liste des domaines, identique à celle de la diachronie, peut se consulter dans la *Préface* (t. 1, p. XXIV).

ÉTIOLOGIE

1550 *aitiologie* méd. (H. FIERABRAS, *Methode briefve et facile pour aisement parvenir à la vraye intelligence de la Chirurgie*, p. 104); puis 1694 (CORNEILLE); 2. 1611 philos. (COTGR.)

[« *MÉD. PATHOL.* Étude des causes des maladies; ces causes elles-mêmes » de la synchronie et philos. à : « *PHILOS.* Discipline qui a pour objet la recherche des causes »]

FACTITIF

A. Adj. 1890 gramm. (DG). B. Subst. 1967 (DUB.)

[gramm. renvoie à : *LING.*, *GRAMM.* Qui indique que le sujet fait faire ou cause l'action, mais ne la fait pas lui-même et Subst. à *Emploi subst. masc.* „Le factitif est une forme de l'aspect du verbe ; l'action exprimée par le verbe est le résultat d'une autre action accomplie par le sujet ou par d'autres que le sujet”]

RÉVERSION

1. a) 1304 dr. (doc. ds GDF.: *reverioun* de tenemenz); b) 1932 *pension de réversion* (*Lar.* 20°); 2. 1842 styl. (*Ac. Compl.*); 3. 1870-71 biol. (LITTRÉ)

[dr. renvoie à : « *DR.* „Droit de retour en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre lui reviennent quand celle-ci meurt sans enfant”, styl. à « *STYL.* Retour d'un mot qui change partiellement de sens ; „antithèse consistant à énoncer deux fois les mêmes mots, mais pour qu'il en résulte deux propositions sémantiques opposées” et biol. à « *BIOL.* „Mutation qui, chez un organisme présentant du fait d'une mutation antérieure un phénotype mutant, a pour effet de rétablir, au moins partiellement, le phénotype normal” »]

3) la catégorie grammaticale, lorsqu'il n'y a pas d'équivoque possible :

INFRAROUGE

A. Adj. 1873 (EDM. BECQUEREL ds *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t.77, p. 302). B. Subst. 1873 (ID., *ibid.*, p. 304)

B.

[Adj. renvoie à : « à effet calorifique et dont la longueur d'onde se situe en deçà de celle de la lumière rouge visible » et Subst. à : « Rayonnement à effet calorifique et dont la longueur d'onde se situe en deçà de celle de la lumière rouge visible »]

4) le syntagme, lorsque celui-ci accompagne une définition de synchronie ou la locution définie par la synchronie :

FILIAL

1419 *amour filial* (*Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. 12, p. 274)

[le syntagme *amour filial* renvoie à celui de la synchronie, cité à la suite de la définition]

MULARD

A. Subst. 1840 (*Ac. Compl.* 1842). B. Adj. 1874 *canard mulard*, *cane mularde* (*Lar.* 19°)

[Cf. « (Cane, canard) hybride, provenant du croisement de la cane domestique et du canard de Barbarie ».

Mais cette absence de définition accompagnée parfois d'un manque d'harmonisation entre les deux parties du dictionnaire a largement été critiquée par le passé et l'est encore aujourd'hui si l'on s'en tient à l'observation de Fr. Möhren (Möhren 2005, 16) : « *Une dernière remarque, qui plaide en faveur d'indications sémantiques systématiques dans les notices historiques et d'un calque de la structure sémantique moderne dans la rubrique Étymol. et Hist. : il faut tenir compte des lecteurs ou plutôt des consultants ponctuels et des lecteurs ... qui veulent se faire une idée complète d'une unité lexicale, de ses sens actuels, de son histoire et de son étymologie* ». Pour en revenir à la question de l'harmonisation des deux parties d'un article, j'ajouterai que celle-ci n'est rendue possible, une première fois, qu'au moment de la relecture des épreuves, c'est-à-dire après

l'intervention des relecteurs extérieurs chargés d'une critique attentive des articles, critique qui pouvait aboutir à certaines modifications du texte de synchronie comme de diachronie⁵⁴. Malheureusement, à cette dernière étape incombant au diachronicien, succédait celle de la relecture effectuée par le synchronicien qui était en mesure de transformer, en dernier lieu, à l'insu du diachronicien, le texte retenu comme bon à tirer. Ces modifications du texte sont souvent à l'origine d'un fâcheux manque de cohérence entre les deux rubriques. Je citerai pour exemple l'article EXPLOSIF qui atteste en diachronie un emploi, non défini selon le principe exposé, du domaine de la médecine, supprimé *in fine* en synchronie et qui reste donc orphelin dans la version publiée.

Après ce rapide tour d'horizon sur les caractéristiques inhérentes à la définition lexicographique, je voudrais me pencher sur la dimension sémantique apportée par l'examen des unités polylexicales (syntagme, locution), de la phraséologie et des proverbes. Ces constructions en contexte relèvent sans aucun doute de changements dans le lexique et l'évaluation de leur degré de figement rend compte de leur installation dans la langue : une création nouvelle peut n'être qu'un fait de parole, une figure de rhétorique à caractère transitoire, tandis qu'après lexicalisation⁵⁵, elle appartient à la langue. C'est parce que l'évolution historique des sens principaux d'un mot passe aussi par l'ensemble des tournures qui émaillent son histoire que l'étude de ces tournures ne doit en aucun cas être négligée. Ainsi toutes les fois qu'une expression figée fait date en apportant un témoignage important pour la linguistique historique, que ce soit pour le sémantisme d'un lexème ou pour son histoire culturelle et *a fortiori* lorsque la recherche a abouti à une antédation, celle-ci a été intégrée à la notice. Syntagmes et locutions ont un point de convergence sur le plan structural, ils se composent de deux ou plusieurs unités consécutives. Ils représentent ce que Bally nomme des unités phraséologiques : « *on dit qu'un groupe forme une unité lorsque les mots qui le composent perdent toute signification et que l'ensemble seul en a une ; il faut en outre que cette signification soit nouvelle et n'équivale pas simplement à la somme des significations des éléments* »⁵⁶. On parle de syntagme lorsque cette association se réduit à une simple collocation qui renvoie à la situation du discours et qu'elle est, par conséquent, occasionnelle ou libre (comme c'est le cas pour *invectiver contre, cloison insonorisée, studio insonorisé, hoquer le chief* "hocher la tête" [sous HOCHER] etc.), mais on parle de locution lorsque ses composants ne sont plus libres et que sa signification globale ne se déduit pas du sens de ses composants. Ainsi, est une locution toute séquence formellement rigide, figée et mémorisée par les locuteurs, dotée d'un sens stable et durable⁵⁷ (par exemple : *jusqu'à la lie* "jusqu'au bout" [sous LIE¹], (*arriver, tomber*) *à pic* "au moment opportun" [sous PIC³], *roue à rochet* "roue munie de dents asymétriques s'utilisant avec

⁵⁴ Un même article était soumis à deux relecteurs, celui de synchronie choisissait en fonction des domaines abordés et celui de diachronie, en spécialiste de la linguistique historique.

⁵⁵ Cf. D. Apothéloz, « RE- et les différentes manifestations de l'itérativité », dans *Pratiques*, 125/126, 2005, 63 : « *Par le terme de lexicalisation nous entendons la fixation dans la ressource lexicale des locuteurs d'un néologisme formel ou sémantique* ».

⁵⁶ Ch. Bally, *Traité de stylistique*, Paris/Genève : Klincksieck, 1951, t.1, p. 74.

⁵⁷ Cf. Klein 2007, 1.

un cliquet qui la laisse tourner dans un sens, mais s'accroche dans les dents pour interdire la rotation inverse" [sous ROCHET²]). À un niveau hiérarchique supérieur, dans le cas de phrases génériques figées, à caractère oral, traditionnel et collectif, exprimant une vérité générale ayant une valeur figurée, on parle de locution proverbiale ou de proverbe⁵⁸. Pour que l'histoire du mot soit complète, la rubrique se doit de rendre compte de l'entrée dans la langue de ces unités phraséologiques, car comme l'affirme G. Di Stefano « *une connaissance plus élargie du patrimoine locutionnaire permet une meilleure connaissance des textes, de la vérité philologique des textes* »⁵⁹. Mais il n'est pas toujours très aisé d'apprécier le degré de lexicalisation de certains lexèmes de la langue ancienne ni d'en définir le sens, certains auteurs jouant volontiers sur le sens littéral et l'emploi en tant que locution.

2.2. Conclusion sur l'examen critique

Tous ces exemples montrent que pour qu'une attestation soit recevable, elle doit passer avec succès toutes les épreuves qui en assurent la fiabilité et ne peut être retenue dans la notice qu'une fois que tout a été mis en œuvre pour que le texte imprimé puisse être considéré comme fidèle au texte de l'auteur. En cas de doute, notamment lorsque la datation n'est pas certaine ou lorsque la citation paraît suspecte mais n'a pas pu être vérifiée, il est essentiel d'en avertir le lecteur : ce sont les crochets qui encadrent les données à caractère incertain qui servent d'avertisseurs. Pour finir, j'ajouterai simplement que la notice maximaliste comporte le relevé des principaux sens, acceptions, emplois, syntagmes ou locutions, pourvus de leurs dates d'apparition dans la langue et de leurs sources dûment référencées, ce qui permet au consultant de retourner au texte en cas de doute ; elle peut être également complétée par des citations susceptibles d'appuyer la définition en même temps qu'elles introduisent des informations linguistiques de nature sémantique, syntaxique ou diatopique (grâce aux constructions syntaxiques, aux co-occurrences, aux exemples définitoires, etc.) ou d'apporter des éléments extra-linguistiques qui n'ont pas leur place dans la définition (grâce aux commentaires culturels). Selon K. Baldinger (Baldinger 1973, 75), les citations « *corrigent ce que les significations ont de trop rigide et les enrichissent. Elles ajoutent, ce qui dans un dictionnaire historique n'est pas sans intérêt, des informations encyclopédiques qui, elles aussi, complètent la signification* ».

À présent que nous avons établi le contenu de la partie historique des notices, nous examinons de quelle manière ces données sont organisées. Comme K. Baldinger (Baldinger 1973, 76) nous y invite, et, en adhésion complète avec les propos de Littré (*Préface*, XXI) qui affirme que « *le principe de succession prévaut sur le principe de l'ordre des significations ; ce qui importe, c'est de connaître comment les emplois se succèdent les uns aux autres et s'enchaînent* », le classement des significations suit ici l'ordre génétique et les sens sont — de même que l'a déjà

⁵⁸ Cf. Klein 2007, 1-2.

⁵⁹ G. Di Stefano, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal : CERES, 1991, *Avant-propos*, X.

pratiqué DG qui est allé jusqu'à inventer des sens intermédiaires — « *organisés selon la filiation que fait supposer la logique de l'évolution sémantique* »⁶⁰. L'étape suivante consiste à dégager la racine de chaque unité lexicale, c'est-à-dire l'étymon, pour établir ensuite les relations que cette unité entretient avec son étymon et expliquer les évolutions successives par lesquelles on est passé du plus ancien au plus récent.

2.3. Structuration de la notice

La notice comporte, obligatoirement et dans l'ordre, deux parties : l'une (section étymologie-histoire) renseigne, selon un principe génétique, sur la filiation sémantique, l'autre (section étymologie-origine) renseigne sur l'étymologie. Dans la première de ces sections est décrit et analysé de manière homogène tout type d'innovation de l'unité lexicale. Cette partie, fondée sur des critères sémantiques, comporte le sens primitif : le noyau sémantique — suivi, selon la dépendance des sens, des sens secondaires qui en dérivent par glissement de domaine d'emploi ou de niveau de langue et dont l'agencement est exprimé par des indicateurs métalinguistiques de transition de sens (comme : au fig. [= au figuré], p. anal. [= par analogie], p. ext. [= par extension], p. métaph. [= par métaphore], p. méton. [= par métonymie])⁶¹, spéc. (= spécialement). Prenons pour exemples : ENVASÉ : au fig. [sens propre : « Enfoncé dans la vase »] « qui est dans une mauvaise situation » — PALETTE¹ : p. méton. [du sens de « Mince plaque ovale sur laquelle le peintre dispose et mélange ses couleurs »] « gamme des couleurs utilisées par un peintre » — PALOT² spéc. « piquet sur lequel on tend au bord de la mer, les lignes garnies d'hameçons » [sens général « piquet ou pieu »] — PLAGIER p. ext. [du sens « imiter par plagiat »] « imiter ». Les emplois spécifiques de même que les unités phraséologiques sont logiquement rattachés à l'usage qui les a conditionnés. Chaque sens ou acception est accompagné d'une référence bibliographique aussi exacte que précise.

2.3.1. Section étymologie-histoire

Dans la section histoire, les données, constituées par un faisceau d'attestations, sont hiérarchisées selon un ordre croissant et généralement suivi — même si le rédacteur se permet parfois des entorses au modèle établi, en fonction des nécessités pratiques, c'est-à-dire de la complexité de l'analyse et du nombre de niveaux effectivement nécessaires pour en rendre compte.

Voici par ordre de profondeur croissante, les marqueurs alphanumériques de niveau (en gras) employés habituellement pour introduire les subdivisions⁶² :

⁶⁰ Cf. G. Roques (Roques 1990, 509).

⁶¹ Cf. Martin 1983, 64-74.

⁶² À l'exception des sections numérotées 1^{re} Section, 2^e Section, ..., ces sigles sont les mêmes que ceux de l'article

- Le chiffre romain (I, II, III, etc.)
- La lettre capitale (A, B, C, etc.)
- Le chiffre arabe (1., 2., 3., etc.)
- La lettre minuscule (a, b, c, etc.)
- La lettre grecque (α, β, γ, etc.)
- Le tiret gras (-)
- La puce (●)

Le recours à une nouvelle subdivision n'est justifié que par l'introduction d'un nouvel élément décisif pour l'articulation d'un lexème ; en cas de variante graphique ou de seconde attestation sûre, le point-virgule suffira comme séparateur (cf. ÉNONCIATIF — FACTOTUM — RICHOMME, etc.)

Cette distribution peut-être illustrée par les articles MARQUER et JAMBE reproduits ci-après :

MARQUER

I. A. Verbe trans. **1. a** 1456 «rendre reconnaissable une chose au moyen d'une marque» (Arch. Nord B. 1686 fol. 69, v. ex. s.v. *marque*¹); **b** α 1530 «remarquer, apercevoir quelque chose» (PALSGR. d'apr. FEW t. 16, p.552b); β 1892 «empêcher [un adversaire] d'agir» (*Les Sports athlétiques*, n° 101, 5 mars, 15a ds BÄCKER 1975, p.269); **2. a** 1531 «faire ou laisser une marque visible sur une chose» (EST., s.v. *imprimo*: en pressant ou foulant **marquer** quelque chose et former); **b** 1669 «signaler par des traces» (RACINE, *Britannicus*, IV, 2: il **a marqué** son passage par des ruines); **3. a** α 1531 «inscrire, noter» (EST., s.v. *consignare*: **marquer** en lettres, écrire ou signifier par lettres); β 1549 *marquer un bon jour* «chose qu'on doit noter comme digne de mémoire» (EST.); 1557 *marquer un jour de craye blanche* (O. DE MAGNY, *Souspirs*, éd. Courbet, p.87); **b** α 1690 *marquer son jeu, les points* «noter, enregistrer les points obtenus au cours d'une partie» (FUR.); 1900 *marquer* absol. «réussir un but» (*L'Auto-vélo*, 22 oct. ds PETIOT); 1876 fig. *marquer un point* (MALLARMÉ, *Corresp.*, p.107); β *marquer le coup* 1866 arg. «trinquer» (DELVAU, p.244); 1919 «souligner l'importance que l'on attache à quelque chose par une manifestation quelconque» (DORGELÈS, *Croix de bois*, p.302); **4. a** 1580 «signaler au moyen de marques, de repères» (PALISSY, *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines*, éd. P.-A. Cap., p.338: [il] **marqua** l'endroit où il avoit mis ladite terre); **b** 1756 «fournir une indication (en parlant d'un instrument de mesure)» (VOLTAIRE, *Essay sur l'histoire générale et sur les moeurs*, CXLVIII ds ROB., s.v. *gnomon*); **5. a** 1669 «souligner, accentuer, rendre plus apparent» (BOILEAU, *Art poétique*, Chant I, éd. F. Escal, p.161); **b** α 1741 mus. «accentuer, ponctuer» (CORETTE, *Méthode de violoncelle*, p.6); β 1812 *marquer le pas* (MOZIN-BIBER); **c** 1762 *marquer la taille* (ROUSSEAU, *Émile* ds *Œuvres*, éd. B. Gagnebin, t. 4, p.705). **B. 1. a** 1553 «fixer, déterminer un lieu, une époque, où une chose se fera» (*La Bible*, impr. J. Gérard, 4, *Esdr.* 6, 20 d'apr. FEW t. 16, p.552b); **b** 1607 «indiquer, spécifier par oral, ou par écrit» (H. D'URFÉ, *L'Astrée*, fol. 17 v°); **2. a** 1646 «faire connaître, extérioriser un sentiment, une pensée» (RETZ, *Mémoires* ds *Œuvres*, éd. A. Feillet, t.1, p.274); **b** av. 1662 «faire connaître, montrer, révéler... par quelque signe» (PASCAL, *Pensées* ds *Œuvres*, éd. L. Lafuma, 1963, § 392, p.548); **3. a** 1663 «représenter, dépeindre» (MOLIÈRE, *Bourgeois gentilhomme*, III, 9); **b** 1670 «exprimer, rendre» (ID., *Impromptu de Versailles*, I). **II.** Verbe intrans. **1. a** 1640 *ne plus marquer* «commencer à vieillir» (OUDIN *Curiositez*, p.333); **b** 1694 *marquer bien* (*Ac.*); **2. a** 1690 [éd.] «faire une impression assez forte pour laisser un souvenir durable» (LA BRUYÈRE, *Les Caractères* ds *Œuvres*, éd. G. Servois, t. 3/1, p.26); **b** 1787 «*id.* (en parlant de choses)» (FÉR. *Crit.* t. 2, p.614 [avec cit. d'aut.]: catalogue des Livres qui **marquent** le plus [qui sont les plus remarquables]); **3.** 1694 «fournir une indication (en parlant d'un instrument de mesure)» (*Ac.*); **4.** 1762 «faire une marque, laisser une trace» (ROUSSEAU, *Émile*, p.630). **III.** Part. passé **1. a** α 1538 *marqué comme d'un fer chaud* (EST., s.v. *compunctus*); β 1690 *être marqué sur le livre rouge* «être noté pour quelque faute» (FUR.); **b** 1640 *enfant marqué* (OUDIN *Curiositez*,

de synchronie que décrivent très précisément, sur le plan synchronique, D. Piotrowski (Piotrowski 1996, 109-111) et, sur le plan diachronique, G. Dufour (Dufour 1990, 143-144).

p.333); **2. a** **ⓧ** 1636 «qui est inscrit, noté» (CORNEILLE, *Épître de l'illusion*, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 2, p.431); **β** 1679 au fig. «gravé» (Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre du 27 sept. ds Corresp.*, éd. R. Duchêne, t. 2, p.688); **b** 1661 «qui est fortement accentué» (MOLIÈRE, *Don Garcie*, I, 1); **3.** 1961 ling. *marqué/non-marqué* (VACHEK). **IV.** Part. prés. **1.** 1721 *carte marquante* (Trév.); **2.** 1762 «qui marque, qui se fait remarquer (d'une personne, d'une chose)» (*Ac.*); **3.** 1959 ling. subst. (TESN., p.36).

JAMBE

1. a **Ca** 1100 «patte des animaux» (*Roland*, éd. J. Bédier, 1491 : li destriers... Piez ad colpez e les **gambes** a plates); **b** **ⓧ** **ca** 1150 «membre inférieur de l'homme en son entier» (*Charroi de Nîmes*, éd. D. McMillan, 379); **β** 1312 «partie de chacun des membres inférieurs de l'homme qui s'étend du genou au pied» (*Vœux du Paon*, éd. R. L. Graeme Ritchie, t. 4, 7851 : l'os de la **jambe** destre brisa outréement); **γ** 1665 [éd.] «aptitude pour marcher, courir» (GUEZ DE BALZAC, *Œuvres*, t. 1, p. 44); **c** 1564 *jambe de bois* «pièce de bois adaptée au moignon d'un amputé» (PARÉ, *Œuvres complètes*, XVII, 12, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 620); **2. a** **α** 1640 *cela me fait la jambe belle* «*cela ne me sert de gueres*» (OUDIN *Curiositez*); 1842 *faire une belle jambe à quelqu'un* (SUE, *Myst. Paris*, t. 1, p. 25); **β** 1670 *cela lui rend la jambe bien mieux faite* (MOLIÈRE, *Bourgeois gentilhomme*, III, 3; cf. *Ac.* 1694 : „On dit par ironie qu'une chose rend la *jambe bien faite* à quelqu'un, pour dire qu'elle ne lui sert de rien”); **b** **ⓧ** 1671 *jouer qqn par dessous la jambe* (MOLIÈRE, *Fourberies de Scapin*, I, 2) ; **β** 1829 *traiter par dessous la jambe* (BÉRANGER, *Chans.*, t. 1, p. 239); **γ** 1844 *faire qqc. par dessus la jambe* (VIDOCQ, *Vrais myst. Paris*, t. 3, p. 347); **c** *prendre les jambes à son cou* **α** 1690 «se résoudre à partir pour quelque voyage» (FUR.); **β** 1740 «partir aussi vite que l'on peut» (Trév.); **d** 1901 *tenir la jambe à quelqu'un* (BRUANT, p. 260); **3.** 1879 *jambe du pantalon* (ZOLA, *Nana* in *Le Voltaire* 12 nov., p. 1, col. 6 ds QUEM. *DDL* t. 16). **B. 1. a** 1321 «chacun des deux poteaux qui soutiennent le linteau d'une porte» (RICHARD, *Une petite nièce de Saint Louis, Mahaut*, p. 400 : les **gambes** del huys dudit portal); **b** 1609 charpent. *jambe de force* (MALLEVOUËE, *Actes de Sully*, p. 128); **c** 1676 [éd.] *jambe sous poutre* (FÉLIBIEN, 621); **d** 1827 *jambe d'une maille* (BAUDR. *supra*); **2.** 1564 *jambes d'un compas* (PARÉ, *Œuvres complètes*, VIII, 20, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 59).

Le chiffre romain occupe, selon les règles établies, le premier rang à l'intérieur de cet ensemble hiérarchisé : son rôle premier servait à regrouper sous une vedette unique les sens et acceptions relevant d'étymons différents, ceux-ci étaient ensuite repris dans la partie étymologique ; mais le changement de méthodologie consistant à dégroupier systématiquement les mots d'étymons différents a entraîné la possibilité d'utiliser ces classificateurs pour bien souligner l'articulation de la notice, notamment pour le regroupement grammatical parfois sémantique des mots très polysémiques. Les niveaux inférieurs sont réservés, selon une gradation décroissante, au regroupement des catégories grammaticales ou sémantico-thématiques (majuscule française), des sens (chiffre arabe), des acceptions ou des emplois d'un même sens (minuscule française ou grecque)⁶³. La valeur attachée à ces sigles explique l'absence, dans certaines notices, de marqueurs intermédiaires existant dans la série hiérarchique théorique. Pour les dérivés, les marqueurs disponibles sont les suivants : **ab**), etc., **α**) **β**), etc. Ainsi, pour en donner quelques exemples concrets, le premier type de subdivisions (I / II) a-t-il été employé sous MAILLOT, pour signifier qu'un sens a subi l'influence d'un autre étymon que l'étymon premier, sous FÂCHEUX — IMPRIMER — MOUTON — OUTRE², pour isoler les diverses catégories grammaticales, et enfin, sous RANG, pour apporter, tout simplement, de la clarté à l'intérieur de la notice. Bien entendu, il s'agit là d'un cadre théorique auxquelles échappent, faute d'un dispositif informatique qui imposerait certaines contraintes, des exceptions tolérées :

1) en l'absence de distinction grammaticale ou étymologique le chiffre romain peut être

⁶³ Pour une description plus détaillée, voir Dufour 1990, 144-145.

omis au profit de la lettre capitale (ORIGINE — PAPILLON — PINCER, etc, ou parfois même, au profit du chiffre arabe, lorsque les nuances de sens sont infimes (NUÉE — PATATE, etc.) notamment pour les dérivés (racheux — saboteur, etc.) ;

2) les marqueurs de structure peuvent être remplacés par des indicateurs métalinguistiques de transition de sens du type : p. ext., spéc. (voir ESCLANDRE — FOURRURE, etc.) ;

3) les marqueurs de structure peuvent être omis lorsque la première attestation est suivie, dans le respect de l'ordre chronologique, d'une seconde qui contrairement à la première est sûre (GARANTIE — IGNITION, etc.) ; porte la graphie moderne (OMOPLATE) ; appartient à une catégorie grammaticale différente (INCONDITIONNEL) ; signale un syntagme (LAID) ; etc. (voir Dufour 1990, 145-146).

À l'intérieur de ces subdivisions, les informations relatives à chaque attestation sont présentées selon l'ordre qui suit, qui devrait être fixe, mais il arrive que distribution soit perturbée⁶⁴ :

- indicateur grammatical
- date
- graphie
- marque d'usage
- définition
- expression figée
- référence bibliographique

L'enchaînement d'attestations favorise l'absence de répétitions des éléments redondants de la chaîne : un élément reste valable jusqu'à la mention d'un nouvel élément de même nature (pas de définition pour les variantes graphiques (HOUBLON) ni pour les locutions synonymiques (MARQUER), tout au plus « *id.* ». Il va de soi que les rubriques ne contiennent pas nécessairement la totalité de ces éléments : seule la date de première apparition du mot et la référence sont indispensables. Chacun des types de données constitutives de l'attestation peut être remplacée par *id.* lorsqu'il y a identité avec le même élément de l'attestation immédiatement précédente, p. ex., pour ne citer que les plus usitées : identité d'auteur (ETHNIQUE), de référence (Homogénéiseur) ou de définition (ÉTISIE). Le rédacteur est dans l'obligation de donner, en faisant preuve de la plus grande prudence, une première attestation sûre ; en cas de doute, ou lorsqu'une attestation de seconde main, qui paraît contestable, n'a pu être vérifiée, elle est nécessairement suivie d'une seconde attestation dûment vérifiée ; une seconde attestation, peut en outre, être rendue nécessaire lorsque la première est celle d'un emploi figuré qu'il convient de rattacher à un sens propre (ENTRAVER¹ — ENVASER). Avant de passer en revue chacune des données ci-dessus répertoriées, tant du point de vue de leur contenu que de leur présentation, il convient de rappeler la fonction des crochets qui encadrent soit un seul élément du discours soit l'ensemble datation /

⁶⁴ G. Dufour (Dufour 1990, 146) propose un agencement quelque peu différent.

définition / localisation. Ces crochets intègrent des informations qui ne sont pas assurées, et qui ne peuvent, pour diverses raisons, être vérifiées ; à savoir les attestations douteuses, les hapax, ou encore les attributions ou datations problématiques. Parmi ces dernières, figurent celles dont la seconde attestation arrive loin derrière la première qui fait doute. On notera que la plupart du temps l'ensemble datation / définition / référence est entre crochets et que le tout est suivi d'une seconde attestation sûre.

FOC

[1463 *focke* mar. (Arch. Nord B 3537, n° 125759 ds *IGLF*; également *focke mast*, *ibid.*, ce texte présente de nombreuses translittérations du néerl.), attest. isolée; de nouv. 1702 *foque* (AUBIN)]

2.3.1.1. Indicateurs grammaticaux

Même si l'analyse grammaticale se présente comme un élément marginal dans le cadre de l'étude du lexique, elle ne doit pas pour autant être négligée. Bien au contraire, elle mérite toute notre attention car il ne s'agit pas de confondre un infinitif substantivé avec le verbe correspondant, ou un adverbe en *-ment* avec le substantif ou vice-versa. Les indicateurs grammaticaux de catégorie retenus sont les classiques substantif, verbe, adjectif qualificatif, adverbe, pronom, préposition, conjonction de coordination et de subordination, article et déterminant ; on distingue en outre des sous-catégorisations : pour le substantif, celles des variations de genre : masc. (= masculin), fém. (= féminin) et de nombre sing. (= singulier), plur. (= pluriel) ; pour le verbe, celles des variations syntaxiques, comme par exemple, pour ne citer que les plus fréquentes : abs. (= emploi absolu), trans. (= transitif), intrans. (= intransitif), impers. (= impersonnel), pronom. (= pronominal), passif. Chacune des différentes classes grammaticales d'un lexème doit obligatoirement être représentée à l'intérieur de la rubrique. Par souci d'économie de place, ces divers indicateurs grammaticaux sont sous-entendus lorsque la rubrique de diachronie est, sur ce plan, le reflet de la rubrique de synchronie et que cette dernière ne signale pour un lexème qu'un unique indicateur :

ÉPOUILLER

Fin XII^e s. *espooler* (*Audigier*, O. Jodogne, 144)

ÉPURE

1676 archit. (FÉLIBIEN *Dict.*, p. 580); 2. 1859 géom. descriptive (BOUILLET)

Cependant, en cas de variance par rapport à la langue moderne, la catégorie grammaticale est nécessairement spécifiée.

LANIER

[1165? subst. (CHR. DE TROYES, *Philomena*, 183 ds T.-L.); 1225-30 *faucon lanier* adj. (*Beuve de Hantone*, éd. A. Stimming, III, 2154); ca 1245 subst. (PHILIPPE MOUSKET, *Chroniques*, 7217 ds T.-L.)
[Seul le subst. est attesté en synchronie]

MALLIER

A. Adj. 1240-80 *malier* « qui sert au transport » (BAUDOUIN DE CONDÉ, *Dits et Contes*, 58, 344 ds T.-L.). B. Subst. ca 1500 [éd.] « cheval qui porte la malle » (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, *Trois*

Pèlerinaiges, f° 60d, Impr. Inst. ds GDF., correspond au vers 9785 du *Pèlerinage de Vie Humaine*, éd. J. J. Stürzinger).

[Seul le subst. est attesté en synchronie]

En cas d'indicateurs multiples, et à condition que ceux de la partie diachronique coïncident avec ceux de la partie synchronique et soient parfaitement univoques, en particulier sur le plan sémantique, ceux-ci se substituent, comme j'ai eu l'occasion de le signaler précédemment, à la définition.

ÉPOUSTOFLER

1867 trans. (MEILHAC, HALÉVY, *loc. cit.*); 2. 1915 adj. *époustouflant* (BENJAMIN, *Gaspard*, p. 148)

INTERLOCUTOIRE

A. Adj. 1283 (PH. DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. Am. Salmon, § 1908, t. 2, p. 464).

B. Subst. 1283 (ID., *ibid.*, § 140, t. 1, p. 77)

QUADRUMANE

1766 adj. et subst. (BUFFON, *Hist. nat.*, Paris, Impr. royale, t. 14, p. 18)

2.3.1.2. Datations

Pour pouvoir être intégrées, toutes les datations doivent être préalablement vérifiées — et plus particulièrement celles qui améliorent, parfois considérablement, les premières datations reconnues jusqu'alors, mais aussi celles qui ont été admises depuis longtemps — puisqu'il ne faut pas prendre le risque de fausser l'histoire du vocabulaire français.

Du point de vue formel, la datation se présente essentiellement sous l'une des formes suivantes :

année

ca (= *circa*) + année / av. (= avant) + année / apr. (= après) + année

siècle

ordinal (romain) + moitié / quart / tiers du + siècle

ou bien déb. (= début) / mil. (= milieu) / fin du + siècle

fourchette de dates (où les dates prennent l'une des formes ci-dessus).

Pour garantir la validité de l'attestation, la date retenue est affectée, toutes les fois qu'il est jugé utile, d'un complément, toujours entre crochets droits, qui précise la source de cette date (cette source peut être davantage développée dans la référence). Ce complément se présente sous l'une des formes suivantes :

[ms. (= manuscrit) (+ facultativement Bibliothèque, section et cote ou sigle du ms.)]

[date du ms.]

[var. (= variante) du ms. (+ facultativement Bibliothèque, section et cote ou sigle du ms.)]⁶⁵

[éd. (= édition) (+ princeps lorsqu'il s'agit de la première édition)]

[n. st. (= nouveau style, ce qui signifie que le millésime mentionné correspond à celui du calendrier grégorien (ou nouveau style) en vigueur depuis 1582 selon l'endroit]

⁶⁵ Cette présentation peut être remplacée par : [ms.] et dans ce cas on indique var. après la référence (p. ex. sous *fourbisseur* et sous *lisse*²).

Ainsi on note par exemple :

MEURTRISSURE

XV^e s. [date du ms.] *meurtrissure* «marque livide causée par une contusion» (*Gloss. gall.-lat.*, BN lat. 7684 ds GDF. *Compl.*)

MORGUE²

1532 [n. st.] fig. (CHARLES DE BOURDIGNÉ, *La Légende Joyeuse de Maistre Pierre Faifeu*, éd. Fr. Valette, p.8, 12: Ayans passé les tenebreuses **morgues**, Le feu purgeant la tache des delictz)⁶⁶

Pour l'essentiel cependant, le point qu'il faut prioritairement résoudre en matière de datation est celui même de la paternité d'un mot. Pour les textes d'ancien et de moyen français, les dates retenues correspondent généralement à celles de la composition de l'œuvre lorsque les manuscrits s'accordent sur une même leçon ; sinon, c'est la date du manuscrit ou de l'édition dépouillée qui sera retenue et dans ce cas, la source de la date est donnée entre crochets droits après la date.

1) lorsque le texte original n'a pas pu être établi :

EXPLORATEUR

XIV^e s. [ms.] « éclaircur » (*L'Explorateur qui ert par les quatre fleuves Paradiz terrestre*, ms. Rich. 443, f^o 1 r^o ds GDF.)

2) ou lorsqu'il s'agit clairement d'une variante propre à un manuscrit :

FACETTE

XIII^e s. [ms.] *facete* « petit visage » (*Athis et Prophilias*, éd. A. Hilka, t. 1, var. du vers 3794)

FRAÎCHEUR

1288 [ms.] *frescor* « éclat, lustre (d'une fleur) » (*Athis et Prophilias*, éd. A. Hilka, t. 1, p. 47, var. du vers 1311)

si bien que pour un même texte, ici un texte écrit aux environs de 1200, la datation peut varier en fonction de l'attribution du mot à l'un ou l'autre des copistes et non à l'auteur lui-même :

PAVOT

Mil. du XIII^es. [ms.] plante (CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec et Enide*, éd. M. Roques, 2408 [var. du ms. BN fr. 794, v. aussi éd. W. Foerster, 2412])

Ainsi, de manière générale, lorsqu'une attestation nous est parvenue par un manuscrit en désaccord avec les leçons des autres manuscrits et que, de surcroît, la date de composition de l'œuvre nous éloigne de beaucoup de la date de l'attestation suivante, on préférera retenir la date du manuscrit dans la mesure où elle nous rapproche des attestations suivantes. Cette situation est fréquente pour les œuvres qui nous ont été transmises par un manuscrit unique chronologiquement éloigné de la date de composition. Je citerai l'exemple de FANION⁶⁷ qui est attesté une première fois dans un texte écrit au début XIII^e s. qui nous a été transmis par un manuscrit du XV^e s. et pour lequel, au moment où l'article a été rédigé, aucun exemple antérieur à 1673 ne nous était connu.

⁶⁶ « La Légende avait été composée la même année que sa parution, car le premier mars 1531 correspond au premier mars 1532 nouveau style » (*cf.* p. XVII de l'édition).

⁶⁷ Voir p. 29.

Pour être le plus juste possible en ce qui concerne les attestations extraites de textes plus récents, c'est de préférence l'édition princeps qui est citée, notamment pour les textes pour lesquels il n'existe pas d'édition critique ou d'édition de texte sur lesquels s'appuyer.

INVECTIVE

1512 [éd.] « parole injurieuse » (LEMAIRE DE BELGES, *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, Paris, chap. XXXIII, f° G VII r^o)

Pour les oeuvres posthumes, la règle générale consiste à indiquer : Av. (= avant) + la date de la mort de l'auteur, suivie, soit immédiatement, soit dans la référence, de la date d'édition de l'œuvre dépouillée :

INSOUTENABLE

av. 1654 « inadmissible, indéfendable, injustifiable (opinion, ...) » (GUEZ DE BALZAC, *Œuvres complètes*, éd. de 1665, t. 2, p. 583)

INSPECTER

Av. 1771 « examiner, en qualité d'inspecteur, quelque chose qu'on est chargé de contrôler officiellement » (HELVÉTIUS, *De l'Homme*, éd. 1773, t. 2, p. 405)

SALIN

av. 1590 [éd. de 1628] « qui est propre au sel » (PARÉ, *Œuvres*, XX, 13, éd. J. F. Malgaigne, t. 3, p. 195)

Si une quelconque hésitation subsiste quant à la première attestation d'un mot ou d'un sens, l'attestation qui suit chronologiquement sera donnée. C'est par ce même souci d'exactitude que lorsqu'il y a un écart chronologique trop important entre la première date et la suivante, les deux dates sont impérativement mentionnées : la première correspond au premier stade d'emprunt, et la seconde est celle de l'usage moderne. Ces deux dates sont reliées par un lien du type : attestation isolée ; de nouv. (= de nouveau), séparé de ce qui précède par une virgule ou un point-virgule⁶⁸ :

ENVIEILLIR

1225-30 *envellir* trans. « rendre vieux » (GUILLAUME DE LORRIS, *Rose*, éd. F. Lecoy, 381), attest. isolée, de nouv. en 1537 *envieillir* (B. DES PÉRIERS, *Cymbalum Mundi*, 4 ds HUG.), rare.

FÊLER

XIII^e s. *faelé* « lézardé » (*Aucassin et Nicolette*, éd. M. Roques, p. 14, 32); de nouv. 1483 *feller* « fendre un objet cassant sans que les parties se disjoignent » (*Inventaire des Biens de Charlotte de Savoie ds Bibl. de l'École des Chartes*, 6^e série, t. 1, 1865, p. 428)

FOURNIR

XIV^e s. [ms.] *fourni* « épais, touffu (en parlant de sourcils) » (CHR. DE TROYES, *Perceval*, éd. A. Hilka, 1819, var. du ms. B.N. fr. 1453), attest. isolée; de nouv. 1690 « épais, touffu (du bois) » (FUR.)

JAMBÉ

1582 *mal jambé* (J. DOUBLET, *Les memoires de Xenafon Athenien*, f° 53 v^o), attest. isolée; de nouv. 1798 *bien jambé* (Ac.).

La datation, en tant qu'elle est l'un des fondements de la philologie, se doit d'être la plus précise possible et ce d'autant plus qu'elle est l'un des critères mis en avant dans le projet du dictionnaire. Néanmoins, en raison du nombre des rédacteurs et en l'absence d'un fichier central de datations commun à l'ensemble de l'équipe de rédaction, on notera de regrettables fluctuations de date pour un même texte. Force est de constater cependant que malgré toutes les précautions qui

⁶⁸ À cette formulation, certains rédacteurs ont préféré celle de : 'ex. isolé ; à nouv.', tandis que d'autres ont opté pour une présentation plus sobre, du type : 'puis + date' ou simplement 'point-virgule + date'.

ont été prises lors de la rédaction des notices, il est des erreurs de datations qui n'ont pas été évitées. Ainsi, on rappellera à titre d'exemple celles que signale G. Roques (Roques 2005) lorsqu'il énumère quatre textes importants pour l'histoire du vocabulaire médical médiéval pour lesquels le *TLF* a appliqué une datation erronée, en donnant soit une date purement hypothétique, soit une date qui repose sur la confusion de ce qui appartient à l'auteur, au manuscrit ou à l'imprimé.

2.3.1.3. Graphies

Les citations précédentes laissent voir qu'à chaque fois, et à chaque fois seulement, que la forme graphique de l'occurrence est déviante, c'est-à-dire qu'elle s'écarte de l'évolution phonétique normale de la forme de référence de l'entrée lexicographique, celle du français standard d'aujourd'hui, cette variante a été mentionnée, en italique. Celles qui servent de jalon dans l'évolution graphique d'une unité lexicale, ont également été intégrées dans la notice. Ainsi, entre autres, les mots suivants sont-ils accompagnés de leurs variantes graphiques dûment datées et référencées : ÉTRENNE (*estreine*) — FILLE (*fillie*) — FLÉTRIR² (*flastrir / flestrir*) — FOURNITURE (*fornesture / fourneture*), etc.

2.3.1.4. Marques d'usage, conditions d'emploi

D'un point de vue formel, ces indicateurs énoncés sous forme de langage métalinguistique se placent avant la définition, auprès de laquelle ils jouent le rôle de compléments ; toutefois, ils peuvent dans certains cas se substituer à la définition.

Les marques d'usage servent à informer le lecteur des contraintes d'emploi associées à une unité lexicale, à une expression ; elles décrivent, d'une manière plus ou moins arbitraire, leurs diverses variétés stylistiques qui sont d'ordre technique ou scientifique, sociolinguistique, géolinguistique et signalent conjointement leur fréquence d'usage. Les spécificités techniques ou scientifiques se rattachent à des domaines clairement établis et leur délimitation répond à une classification détaillée dans la liste des soixante-dix domaines techniques de spécialité de synchronie. Cette donnée apporte des renseignements qui concernent l'analyse sémique qui vise à établir la composition sémantique d'une unité lexicale. Si le sens général constitue le noyau sémique fondamental d'une lexie, le sens particulier du domaine est à considérer comme une différenciation de ce noyau sémique par restriction ou glissement de sens ou changement de niveau de langue. Ce sont les traits sémiqes circonstanciels de la définition générale qui forment les sens spéciaux spécifiques aux domaines de spécialité, les sous-sens du signifié. Une unité lexicale peut être appropriée par plusieurs domaines qui se présentent en autant de divisions qu'il y a de domaines.

Les marques techniques ou scientifiques sont indiquées par les domaines techniques de

spécialité⁶⁹ où un mot, un sens est employé. Comme signalé plus haut (chapitre 2.1.2., § 2), en cas de parfaite équivalence sémantique entre le domaine retenu pour une lexie en synchronie et celui de la diachronie, le rédacteur, toujours soucieux d'économiser de la place, donne la prépondérance à l'indicateur de domaine sur la définition qu'il remplace (cette dernière n'étant obligatoire que lorsque le degré de recouvrement n'est pas absolu).

Les marques sociolinguistiques signalées en référence à un parler social (arg. [= argot], précisé parfois en arg. de théâtre, arg. milit. [= militaire], arg. mus. [des musiciens]) renseignent le lecteur sur l'usage social, le milieu déterminé d'utilisation d'un mot ; les marques socioculturelles signalées par des indicateurs stylistiques (péj. [= péjoratif], fam. [= familier], pop. [= populaire], terme d'injure) renseignent sur le registre. Les marques géolinguistiques délimitent les aires diatopiques d'emploi d'un mot ou d'un sens ; leurs sigles (pic. [= picard], norm. [= normand], etc.) sont ceux du *TLF (Abréviations et signes conventionnels, t. 1, pp. CXXVII-CXXXI)*. Les marques de fréquence (attest. [= attestation] isolée, de nouv. [= nouveau]⁷⁰, rare (av.)) ne sont mentionnées que lorsqu'un mot, un sens s'écarte de l'usage courant.

Pour exemple, on se reportera, selon le classement défini, aux notices suivantes :

1) MARQUES SOCIOLINGUISTIQUES :

GAUFRE

1947 arg. « suspendre, arrêter » (d'apr. ESN.)

JAMBONNEAU

1879 arg. mus. (HUYSMANS, *loc. cit.*)

MAQUILLER

Vers 1840 verbe pronom., arg. de théâtre «se grimer» (d'apr. ESN.)

SALOPARD

1911 arg. milit. (d'apr. ESN.)

2) MARQUES SOCIOCULTURELLES :

PACIFISTE

1919 péj. (HERMANT, *L'aube ardente*, p.192)

PUCELLE

1608 fam. « femme vierge » (RÉGNIER, *Satire*, III, 146 ds *Œuvres*, éd. G. Raibaud, p. 33)

SOIGNÉ

1830 pop. « fort » (*Barricades de 1830*, p. 29 ds QUEM. *DDL* t. 19)

3) MARQUES GEOLINGUISTIQUES :

FOUDRE²

XIII^e s. pic. *voder* « sorte de mesure » (GIRY, *Histoire de la ville de Saint-Omer*, p. 494 ds *IGLF* : *voder* d'ail)

⁶⁹ Voir note 53.

⁷⁰ La mention 'attest. isolée ; de nouv.' forme un bloc ; 'de nouv.', 'rare (av.)' peuvent cependant, bien que dans une moindre mesure, fonctionner seuls.

LAIE²

1298 anglo-norm. *lay* « réserve dans une forêt » (*Lettre d'Édouard I^{er}* ds *Recueil de lettres anglo-fr.*, éd. F.J. Tanqueray, 71)

PATATE

canad. 1765 «pomme de terre» (*Arch. du Pt Séminaire de Québec*, C-11, 11 déc., p.80 ds *Trav. de ling. québécoise*, t.2, 1978, p.208; peut-être déjà en 1750, v. *ibid.*, *loc. cit.*)

4) MARQUES DE FRÉQUENCE :

Lorsqu'un lexème bien qu'attesté à date ancienne n'a pris son essor que plus tardivement, la date qui marque son entrée dans la langue moderne, sera elle aussi indiquée. Ces marques métalinguistiques ne sont utilisées qu'après une première attestation :

ÉNONCIATIF

1386 « qui sert à énoncer » (*Preuves de l'histoire de Bourgogne*, III, 94 ds *R. Hist. litt. Fr.* t. 11, p. 507 : *parolles enuntiatives*); de nouv. en 1542 (P. DE CHANGY, *Livre de l'Institution de la Femme chrestienne*, I, 8 ds GDF. *Compl.*)

ENRUBANNER

1386 « qui sert à énoncer » (*Preuves de l'histoire de Bourgogne*, III, 94 ds *R. Hist. litt. Fr.* t. 11, p. 507 : *parolles enuntiatives*); de nouv. en 1542 (P. DE CHANGY, *Livre de l'Institution de la Femme chrestienne*, I, 8 ds GDF. *Compl.*)

EXPLORATION

1^{er} tiers du XVI^e s. [ms.] *au retour de l'exploration* (J. FOSSETIER, *Chroniques Margaritiques*, ms. Brux. 10509, f^o 167 r^o ds GDF. *Compl.*), rare; de nouv. 1797 « action d'explorer un pays» (*Voy. La Pérouse*, t. 2, p. 215)

FABRICATEUR

1279 « personne qui fabrique quelque chose » (*Documents en français des Archives Angevines de Naples*, I, 141 ds *Cah. Lexicol.* t. 6, p. 98), attest. isolée; de nouv. fin XV^e s. « *id.* » (JEAN MOLINET, *Aultre balade baladant*, 14 ds *Faictz et dictz*, t. 2, p. 445)

FACIAL

Adj. 1545 « de visage, d'apparence » (J. BOUCHET, *Epîtres morales et familières du Traverseur*, 116 ds HUG.), rare; de nouv. 1800 (BONALD, *Essai analyt.*, p. 229)

GAFFE³

1455 *gaffre* « sergent » (*Le Procès des Coquillards* ds SAIN. *Sources Arg.* t. 1, p. 96), attest. isolée, de nouv. 1798, nov. *rester en gaffre* « faire sentinelle » (ORGÈRES, II-1-267, v^o 37 *Aveux Ringette*)

JEANNETTE³

XV^e s. [ms.] *janecte* (*L'amant rendu cordelier*, éd. A. Montaiglon, 1477, var. du ms H); 1615 *jannette* (DALECHAMPS, *Histoire générale des plantes*, t. 2, p. 392); de nouv. 1817 *jeannette* (*Nouveau dictionnaire d'hist. nat. ...* ds *R. Ling. rom.* t. 44, 1980, p. 235)

MONOLITHE⁷¹

Adj. 1532 «fait d'une seule pierre» (*Compt. de la gr. comm. de S.-Den.*, Arch. LL ds GDF.: hanap *monolythe* d'agate), rare av. 1803 (BOISTE)

J'ajouterai que les deux derniers marqueurs, ceux qui indiquent l'aire d'emploi et la fréquence, sont plus systématiquement intégrés dans la partie étymologie-origine qui engage plus volontiers une discussion quant à l'usage ou la vitalité d'un mot.

Les conditions d'emploi, signalées par des indicateurs sémantiques métalinguistiques (au

⁷¹ Voir *infra*, p. 104, pour une refonte possible de l'article.

propre, au fig., p. métaph., p. anal., p. ext.) situent davantage les mots dans leur contexte, « précisent l'actualité d'un sens (...) permettent au destinataire de l'énoncé d'identifier lequel des sens possibles a été effectivement manifesté dans l'énoncé qui lui est transmis dans la communication » (Préface, t. 1, p. XXIV). Cette catégorie permet d'intégrer indirectement à la définition les contraintes de sous-catégorisation qui n'ont pas valeur de définition. Dans les exemples suivants la condition d'emploi est introduite par 'en parlant de' :

FOURNIR

XIV^e s. [ms.] *fourni* « épais, touffu (en parlant de sourcils) » (CHR. DE TROYES, *Perceval*, éd. A. Hilka, 1819, var. du ms. B.N. fr. 1453)

IGNIVOME

1. 1599 [éd.] « qui vomit du feu » (MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Differens de la Religion*, t. 1, chap. 14, f^o 207 r^o); 2. 1776 « *id.* (en parlant des volcans) » (VALM., p. 500, s.v. *volcan*)

RIPAILLE

1578 *faire la ripaille chez qqn* « aller manger, s'approvisionner chez quelqu'un (en parlant de soldats) » (LE LOYER, *Nephelococugie ds Œuvres et meslanges poét.*, Paris, J. Poupy, 1579, p. 226)

Cette catégorie permet aussi d'indiquer la valeur contextuelle propre à la source, par rapport à une valeur plus générale, que la source atteste indirectement. Elle est généralement introduite par : ('ici', 'ici en parlant de') comme on peut le constater dans les exemples qui suivent :

LESSIVE

Ca 1200 *lissive* « solution à base de cendre qui sert à laver » (ici une pers.) (*Conquête de Jérusalem*, 6381 ds T.-L.)

OBSERVER

2^e moitié du X^e s. «se conformer à ce qui est prescrit par la loi (ici la loi chrétienne)» (*St Léger*, éd. J. Linskill, 71: *Lei consentit et observat*)

OURLET

1304 *orlet* «bord d'un objet (ici d'un vase)» (LESPINASSE, *Métiers de Paris*, t.3, p.443)

SCRUTATEUR

1680 « personne appelée à participer au dépouillement d'un scrutin » ici, en parlant des religieux (RICH.)

ou encore d'expliciter un sème privilégié dans l'emploi attesté :

FLÉCHETTE

1896 fig. p. réf. à la vitesse (LOUÏS, *Aphrodite*, p. 143)

Et enfin, cette catégorie permet encore de relier les sens entre eux dans la mesure où les emplois considérés sont nouveaux, présentés comme dérivant d'un sens initial. En voici quelques exemples :

GALOPADE

1696 « petite course au galop » (DANCOURT, *Moulin de Javelle*, éd. E. Guillaïn, p. 66); 3. a) 1863 au fig. *galopade de l'ombre* (GONCOURT, *Journal*, t. 1, p. 160); b) 1878-81 « course précipitée » (LOTI, *Journal*, t. 1, p. 138)

LICE¹

1585 *entrer en lice* « combattre » (GARNIER, *Bradamante*, IV, 5, 1416 ds *Les Tragédies*, éd. W. Foerster, IV, p. 57); 1622 au fig. « intervenir dans un débat » (*Les Caquets de l'Accouchée*, éd. Éd. Fournier, p. 214)

OMNISCIENCE

1. 1734 «science infinie que l'on attribue à Dieu» (VOLTAIRE, *Traité de métaphysique*, chap. 7 ds *OEuvres complètes*, Paris, Garnier, t.22, p.220); 2. 1831 p. ext. «science, connaissance de toutes choses» (MICHELET, *Hist. romaine*, t.1, préf., p.II).

PARRAIN

a) Début XII^es. *parain* «celui qui tient un enfant sur les fonts baptismaux et qui ensuite veille à son éducation religieuse» (*St Brendan*, éd. I. Short et Br. Merrilees, 89; var. du ms. A [début XIII^e: *parin*, v. éd. E. G. R. Waters); b) 1690 p.anal. (FUR., s.v. *parrein*: les cloches qu'on baptise ont aussi des **parreins** et marreines)

SALE

sale temps ☛ 1858 au fig. (GONCOURT, *op. cit.*, p. 459); ☛ 1877 au propre (ZOLA, *Assommoir*, p. 652)

SAUCISSON

1552 *Saulcisson* « sorte de grosse saucisse » (RABELAIS, *Quart Livre*, chap. 36, éd. R. Marichal, p. 162); 2. 1623 p. métaph. « sorte de fusée » (Ch. SOREL, *Francion*, éd. Colombey, 1877, p. 435)

Rappelons que tous ces marqueurs, dont certains se placent avant, d'autres après, la définition, lorsqu'ils se réfèrent à un sens parfaitement univoque, peuvent se substituer à la définition jugée alors superficielle. Examinons à présent la fonction de la définition et ses propriétés.

2.3.1.5. Définitions

Comme il est dit plus haut (p. 38), dans toute pratique lexicologique ou lexicographique qui s'assigne pour tâche la description du vocabulaire, c'est la définition qui joue le rôle principal, elle est l'objet même du dictionnaire et constitue sa pièce maîtresse. Malgré cela, et afin d'éviter toute redondance avec la partie synchronique, la définition est, généralement, volontairement omise dans la partie diachronique lorsque le mot est demeuré monosémique tout au long de son histoire. Partout ailleurs, à chaque fois que le sémantisme lexical de la diachronie n'est pas superposable avec celui de la synchronie, la définition est obligatoirement explicitée après la date ou dans la citation qui suit la référence et présentée entre guillemets français («»). Je me limiterai ici à présenter, le plus en détail possible, l'aspect formel de la définition.

1) Lorsque la définition est enrichie d'un énoncé qui sert de complément et qui n'appartient pas en propre à la définition, mais qui ajoute des informations métalinguistiques telles que les conditions d'emploi réservées aux domaines ou contextes d'emploi, cet énoncé est mis en relief typographiquement par des parenthèses. La plupart de ces informations, généralement fournies par les contextes, sont placées à la fin (plus rarement au début) de la définition. Elles correspondent à des contraintes de sous-catégorisation ou à des éléments de contexte syntagmatique attendus de l'unité définie, qui ne font pas partie, à proprement parler, de la définition, mais sont syntaxiquement nécessaires à l'énoncé paraphrastique, ou encore à des compléments de définition d'ordre linguistique (pour délimiter un emploi) descriptif, encyclopédique ou technique.

FACER

1562 « former les faces (d'un polyèdre) » (M. SCÈVE, *Microcosme*, L. II, p. 65 ds HUG.)

FIEL

Fin X^e s. *fel* « sécrétion du foie (spécialement en parlant d'animaux) » (*Passion*, éd. D'A. S. Avalle, 279)

FILIATION

XIII^e s. « lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère (surtout en dr.) » (*Cout. d'Artois*, éd. E. J. Tardif, p. 112)

FISTON

1585 « petit garçon, petit enfant (terme de caresse) » (N. DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, éd. J. Assézat, t. 1, p. 302)

FRETTER

fin XIII^e s. « maintenir (les souliers et les houseaux) par des cordes ou tresses (s'enroulant autour de la jambe) » (*Aucassin et Nicolette*, éd. M. Roques, XXIV, 20)

GAUFRE

1565 « imprimer (sur une étoffe, du cuir, du papier) des motifs ornementaux en relief ou en creux » (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine* t. 41, p. 102)

HOMOLOGATION

1313 *emologacion* « approbation, confirmation (surtout en droit) » (PHILIPPE LE BEL ds GDF. *Compl.*)

KOMMANDO, COMMANDO²

1918 (DAUZAT, *Arg. guerre*, p. 267 : « escouade de prisonniers qui travaille hors du camp »); **2. a)** 1941 « *id.* (pendant la Seconde Guerre mondiale) » (*Gerbe*, *loc. cit.*)

LICHETTE

1821 « petit morceau (d'un aliment) » (DESGRANGES, *Pt dict. du peuple*, p. 133)

MAGOT¹

1542-49 « magot (singe) [pris ici comme modèle de laideur] » (MARGUERITE DE NAVARRE, *Heptameron*, éd. M. François, 3^e journée, 27^e nouvelle, p.222: en riant avecq une douceur de visaige semblable à ung grand **magot**)

2) Lorsque l'établissement d'une définition reste mal assuré, on a recours à une définition multiple, constituée de deux définitions conjointes qui sont séparées par une virgule ou un point virgule ; ce procédé permet de parer, autant que faire se peut, à toute ambiguïté :

FOURBE²

1604 *fourbe* « habitude de tromper; disposition à tromper » (MONTCHRESTIEN, *Hector*, éd. L. Petit de Julleville, 5)

GALAPIAT

1792 *galipiat* « homme grossier et sans valeur, vaurien » (LEMAIRE, *Lettres bougrement patriotiques du véritable père Duchêne*, p. 2 ds BRUNOT t. 10, p. 212)

INSOCIABLE

1548 « qui n'est pas sociable, avec qui on ne peut pas vivre en société » (E. DE LA PLANCHE, trad. des *Cinq premiers livres des Annales* de P. Cornelius Tacitus, L. I, 138 r^o ds HUG.)

MOUVANT

1^{er} quart du XIV^e s. fig. « qui n'est pas stable, qui évolue sans cesse » (*Jeux-Partis*, éd. A. Långfors, CLXIV, 79 : cuer **movant**)

Dans une moindre mesure, l'explicitation de la valeur ou de la fonction d'une unité peut prendre la forme d'un énoncé similaire à une définition paraphrastique délimitant une catégorie :

FOURBI

1542 *fourby* « sorte de jeu de cartes » (RABELAIS, *Gargantua*, éd. M. A. Screech, var. entre 99 et 100 de l'édition E)

TOQUET

1596 *toquet* « sorte de bonnet, de coiffure » (HULSIUS)

L'énoncé peut se limiter à un texte explicatif introduit par : nom de, désigne, etc.

MATADOR¹

1660 terme de jeu «nom des cartes maîtresses de l'hombre» (OUDIN *Esp.-Fr.*)

SALOPE

1775 terme d'injure pour désigner une femme qu'on méprise (*Interrogatoire de police*, in A. FARGE, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e s.*, 107 ds QUEM. *DDL* t. 19)

3) En cas d'hésitation sur le sens, la définition est suivie

a) d'un point d'interrogation :

GARENNE

Ca 1160 *garanne* « étendue de terre (boisée?) » (*Thèbes*, éd. G. Raynaud de Lage, 4559)

LISSE¹

XIII^e s. *lice* « fer à repasser? » (*Oustillement*, II A ds *Biens d'un ménage*, 208 ds T.-L., v. aussi note, éd. U. Nyström)

TAILLANDERIE

1409 « morceaux d'étoffe, rognures? » (*Cartul. de Louviers*, publ. par Th. Bonnin, t. 2, 2^e part., p. 23)

b) ou d'un commentaire intégré dans la référence :

LAIE²

1583 « route dans une forêt » (Cl. GAUCHET, *Le Plaisir des champs*, éd. P. Blanchemain, *Le Printemps, Chasse du blaireau*, p. 36) ; sens contesté par K. Baldinger dans son article *Fr. laie, layer, Die germanische Waldwirtschaft und eine neue Etymologie* in *Mél. Gamillscheg (E.)*, 1968, p. 55, note 11.

Dans des cas de ce genre, il eût été judicieux de fournir un contexte qui permettrait au lecteur de se rendre compte de la difficulté rencontrée pour l'établissement du sens. Car, d'une manière générale, « *il arrive fréquemment qu'une définition de dictionnaire notoirement incomplète soit améliorée ou complétée sur un plan extra-définitionnel de l'information : celui de l'exemple* » (Rey-Debove 1971, 228).

Ont été examinées jusqu'à présent les unités lexicales simples. Toutefois la description de ces unités passe aussi par l'étude des combinaisons récurrentes de ces unités avec d'autres unités avec lesquelles elles constituent un ensemble : les locutions, syntagmes qui présentent les unités simples sous un aspect plus figé.

2.3.1.6. Expressions figées

Par expression figée, j'entends tout type d'expression qui réunit des éléments constants du discours et qui est mémorisée et partagée par la plupart des locuteurs d'une langue, c'est-à-dire aussi bien les syntagmes, les locutions et les proverbes dont les notions ont été précédemment définies (voir *supra*, pp. 41-42). Ces associations de mots occasionnelles ou permanentes sont mises en relief typographiquement par des caractères italiques ; les verbes sont présentés à l'infinitif, les adjectifs tout comme les substantifs sont notés sous une forme non marquée et certains termes sont introduits par des parenthèses lorsque la source comporte une syntagmatique qui constitue un cas particulier d'une syntagmatique plus générale :

FAÇON

en façon que « de manière à ce que » (MONTAIGNE, *Essais*, éd. A. Thibaudet, I, chap. VI, p. 46)

FLÈCHE¹

1573 *fleche de navire* « poulaine » (DUPUYS)

FLÈCHE²

2^e moitié du XIV^e s. *fleche de lart* « pièce de lard sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse » (*Arch. Nord*, B 3328, fol. 17 ds *IGLF*)

FOUDRE¹

1642 *coup de foudre* « événement qui déconcerte » (CORNEILLE, *Polyeucte*, II, 1, p. 407)

LIBELLE

Ca 1283 dr. « requête écrite présentée par le demandeur » (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, *Coutumes de Beauvaisis*, éd. Am. Salmon, § 196); **b**) av. 1662 *libelle de divorce* (PASCAL, *Pensées ds Œuvres*, éd. L. Brunschvicg, t. 3, p. 181); **2**. 1465 *libelles diffamatoires* (JEAN DE ROYE, *Chronique scandaleuse*, éd. B. de Mandrot, t. 1, p. 111)

LIE¹

2. fig. **a**) 1180-90 *encuser jusqu'a la lie* « dénoncer misérablement jusqu'au bout » (*Renart*, éd. M. Roques, branche XIX, 18584); **b**) 1495 *boire jusque a la lye* (*Recueil des hystoires des repeus franches*, f^o c 5 v^o); **c**) av. 1616 « foule vile et méprisable » (A. D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, Préf. ds éd. E. Réaume et De Caussade, t. 4, p. 16); **3**. 1797 *couleur de lie de vin* (*Voy. La Pérouse*, t. 4, p. 62); 1804 *couleur lie de vin* (BERTHOLLET, *Art teint.*, t. 2, p. 205)

PINCER

⌘) 1809 *en pincer pour (qqc.)* « aimer (quelque chose) » (BRAZIER d'apr. LARCH. 1869, p.250); **Ⓢ**) 1869 *en pincer pour (qqn)* « aimer (quelqu'un) » (LARCH., *loc. cit.*)

TERNAIRE

1. 2^e moit. XIII^e s. subst. masc. *li granz ternaires* « le nombre 3 considéré comme nombre parfait » (*Introd. d'astron.*, B.N. 1353, f^o 18a ds GDF. *Compl.*); **2**. ca 1380 adj. *nombre ternaire* (J. LEFEVRE, trad. *La Vieille*, 265 ds T.-L.); 1964 math. *forme ternaire* (*Lar. encyclop.*); 1975 *relation ternaire* (*Lar. encyclop. Suppl.*); **3**. 1636 mus. *mesure ternaire* (MERSENNE, *Harmonie universelle*, p. 299); 1897-1900 *phrase ternaire* (D'INDY, *Compos. mus.*, t. 1, p. 41); **4**. 1789 chim. (LAVOISIER, *Chim.*, t. 1, p. 207); 1968 *carburant ternaire* (*Lar. encyclop. Suppl.*); **5**. 1845-46 cristallogr. (BESCH.); 1898 *axe ternaire* (CUMENGE, ROBELLAZ, *loc. cit.*); **6**. 1893 *vers ternaires* « dont le rythme fait qu'il peut se couper en trois parties » (COURTELINE, *Boubouroche*, Princ. témoin, p. 315)

2.3.1.7. Références bibliographiques

Typographiquement les références bibliographiques sont placées entre parenthèses. Exceptées les références d'ouvrages ou études citées de façon récurrente dans le corps du dictionnaire, les références aux œuvres sont données sous une forme la plus complète possible, afin de les rendre intelligibles aux non-initiés. Elles peuvent être suivies d'une citation dans laquelle l'occurrence apparaît en gras. Si les références bibliographiques sont avant tout des indications précises permettant au lecteur de retrouver la source (auteur, texte, passage) citée, elles lui garantissent, de surcroît, l'authenticité des citations dont il peut par lui-même vérifier l'exactitude. Ainsi, une référence complète comporte-t-elle nécessairement, et dans cet ordre, l'ensemble d'éléments suivants séparés par des virgules :

1) pour les textes littéraires, s'il ne s'agit pas d'un texte anonyme : le nom de l'auteur (ou du traducteur), en petites capitales, suivi du titre de l'ouvrage, en italique, puis du nom de l'éditeur

scientifique, en romain pour les textes anciens (sauf s'il a déjà été cité dans l'article ou si la référence est citée de seconde main) et de la localisation précise (t. [= tome] ou vol. [= volume], suivi d'un chiffre arabe ; p. [= page] ou col. [= colonne], éventuellement § [= paragraphe], n° [= numéro], l. [= ligne] et numéro de vers.

2) pour les manuscrits ou incunables : le folio [f°], suivi de (r° [= recto], v° [= verso] pour indiquer le côté du feuillet, ou de l'indication de la colonne [abcd]). Lorsqu'il s'agit d'une source citée de seconde main, la référence de la source est suivie de la référence de l'ouvrage où cette source est citée, précédée de ds [= dans].

Mais, animé par la volonté d'économiser au mieux l'espace typographique occupé par les références bibliographiques, et, soucieux de ne pas en altérer l'intelligibilité, il a fallu se limiter au minimum utile en recourant à quelques mesures techniques :

1) les références d'ouvrages ou études citées de façon récurrente dans le corps du dictionnaire ont donné lieu à une forme abrégée, établie par le service de documentation, et dont le développement est publié dans les *Études fréquemment citées* du dictionnaire (t. 1, pp. XCIX-CXXIII ; CXXVII-CXXXI) ; en parallèle, l'unité de diachronie a utilisé un document interne (voir p. 30) où les références aux éditions de textes citées sont accompagnées de la forme abrégée à indiquer dans la notice ;

2) toutes les fois où il est avéré que les citations des ouvrages lexicographiques d'accès facile sont conformes aux éditions de référence, le rédacteur soucieux d'économiser l'espace typographique, est amené à renvoyer à ces ouvrages plutôt qu'aux éditions. Mais, cela n'a pas empêché que toutes les citations retenues ont été préalablement vérifiées dans les éditions auxquelles ces ouvrages font référence. Ainsi :

FAÎTE, subst. masc.

Ca 1135 *feste* « la partie la plus élevée d'un édifice » (*Couronnement de Louis*, 827 ds T.-L.)

FOURBE², subst. fém.

Ca 1460 *forbe* « tromperie basse et odieuse » (*Mystère du siège d'Orléans*, p. 548 ds GDF. *Compl.*) [il s'agit de l'édition Guessard (la seule disponible à l'époque où Godefroy a rédigé l'article de son dictionnaire, l'édition Vicki Lou Hamblin n'étant publiée qu'en 1985)]

GARANTIE

ca 1210 *en avoir a garantie* « avoir la certitude, être sûr de » (HERBERT DE DAMMARTIN, *Foulque de Candie*, 11796 ds T.-L.)

3) les références répétées dans la rubrique historique ou empruntées à la partie synchronique sont mentionnées sous une forme abrégée du type *supra, loc. cit.* (= *loco citato* "passage cité"), *op. cit.* (= *opere citato*, "ouvrage cité" ou encore plus rarement de *id.* (= *idem* "le même") *ibid.* (= *ibidem* "au même endroit"). Ainsi :

a) Lorsque la référence correspond à un exemple détaché de l'article de synchronie, on recourt dans cette notice à la mention *supra* suivie de *ex. et*, en cas d'exemple multiples en synchronie, du numéro correspondant au classement de cette citation en synchronie :

EXPLANT

1937 *biol. Supra ex.*

MAQUILLAGE

1859 «action de farder (en général)» (*supra* ex. 1)

MONOLOGUER

1907 «dire quelque chose sous la forme d'un monologue» (*supra* ex. 2)

b) La mention *loc. cit.* qui suit un nom d'auteur ou un titre, pour les anonymes, renvoie à la page citée en synchronie :

MACLOTTE

1910 «contre-danse» (APOLLINAIRE, *loc. cit.*)

PRÉFÉRENDUM

1964 (*Hist. gén. sc., loc. cit.*)

c) *Op. cit.* s'emploie pour renvoyer à une référence bibliographique précédemment indiquée soit dans la rubrique de synchronie soit dans celle de diachronie :

LISERER

A. 2. 1770 fig. *liseré* «bordé à la façon d'un liseré» (BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, t. 1, p. 150 : tache brune... entourée ou plutôt **lisérée** d'une ligne étroite et blanche). **B.** Part. passé **3.** 1783 fig. «bande étroite qui borde quelque chose et tranche sur l'ensemble» (BUFFON, *op. cit.*, t. 9, p. 274).

LOUCHON

fém. 1877 «femme qui louche» (ZOLA, *op. cit.*, p. 502)

TAILLEUR

1888 *en tailleur* (COURTELINE, *op. cit.*, p. 76)

d) *Id. ibid.* est plus généralement réservé aux renvois internes à la notice de diachronie :

PARNASSE

a) 1660 *monter au sommet du Parnasse* «écrire des vers» (BOILEAU, *Satire*, I, 142, éd. A. Cahen, p. 37);

b) 1665 *maîtres du Parnasse* «poètes accomplis» (ID., *ibid.*, III, 170, p.56) [ID., *ibid.* c'est-à-dire BOILEAU, *Satire*]

bien qu'on note aussi son usage par référence à la rubrique de synchronie :

MACHO

1. 1971 *Macho* «Latino-américain qui fait sentir sa supériorité de mâle» (M.-Th. GUINCHARD et P. PAOLANTONI, *Les Papouchs et l'Amérique latine*, p. 262); **2.** 1971 «phallocrate» (ID., *ibid.*, p. 241)

Chaque référence peut être suivie de la citation qui correspond au texte référencé. Placée après la référence dont elle est séparée par un double point, la citation est strictement conforme à la source, sans modification du texte de l'auteur, à quelques coupures près, signalées par trois points entre crochets (= [...]). Elle met le mot vedette en relation avec un ou plusieurs autres mots du discours, il prend alors le statut d'occurrence et sera mis en relief typographiquement par des caractères gras. D'une manière générale, l'objet de la citation est, d'une part, de renseigner le consultant sur la définition préalablement retenue, en apportant la preuve philologique de la validité de l'analyse portée à la connaissance du lecteur, et, d'autre part, de concrétiser le résultat retenu par un exemple qui peut apporter une information d'ordre linguistique ou extra-linguistique. Ce procédé, qui, en raison de la limitation de l'espace typographique, se restreint aux citations les plus pertinentes, d'une longueur minimale pour le respect de l'exigence philologique, permet au lecteur de vérifier le contenu de la définition ou de signaler des marques d'usage, et permet de surcroît de suivre certains faits de civilisation : l'étude d'une langue d'une époque du passé ne peut se passer de ces

précieux renseignements d'ordre culturel (il en va ainsi des citations qui relatent des données sur des coutumes, des croyances populaires, voire encyclopédiques). Un autre motif favorable à l'intégration de citations est la prise en compte de la difficulté d'accès pour le consultant de certains ouvrages rares ; ainsi, pour lui offrir un maximum de renseignements sur l'attestation retenue, l'exemple, clairement délimité, sera-t-il retranscrit.

1) INFORMATIONS LINGUISTIQUES DESTINÉES A JUSTIFIER LA DÉFINITION

a) la citation est une définition

Toutes les fois qu'une citation renferme une définition, qu'elle soit donnée par un dictionnaire ou l'inventeur même d'un mot, il est fait l'économie d'une définition personnelle, susceptible d'être inexacte, au profit de celle de la citation donnée immédiatement après la référence.

LINÇOIR

1676 (FÉLIBIEN, p. 121 : **Linçoirs** : ce sont des pièces de bois qui soutiennent les chevrons au droit des bées ou passages des cheminées et des lucarnes)

MATAMORE²

1735 «silo souterrain» (L. D'ARVIEUX, *Mémoires*, t. 5, p.278: une **matamore**; c'est ainsi qu'on appelle des puits secs et profonds, où l'on conserve les grains et les légumes)

MONOGRAMME

1610 [éd.] (FAUCHET, *Recueil des antiquitez gauloises et françoises*, f° 355 v°: (les deniers) avoient en la légende ... le nom du Roi, et au milieu le **monogramme**: qui est le chiffre et abrégé des lettres de son nom)

MULÂTRE

1604 « personne née de l'union d'un Blanc avec une Noire ou d'un Noir avec une Blanche » (F. MARTIN, *Description du premier voyage fait aux Indes Orientales*, pp. 10-11, *ibid.* : il y a quelques **mulastres** ou mestis cest adire personnes yssuz d'hommes blancs et de femmes noires)

ONCE¹

1690 fig. (FUR.: on dit proverbialement; qu'un homme n'a pas un[e] **once** de sens commun, d'esprit, de jugement, pour dire, qu'il a peu de ces facultez)

OPALESCENCE

1924 *opalescence critique* (*J. phys. et Radium*, juill., t.5, série 6, p.193: on désigne sous le nom d'*opalescence critique* l'ensemble des phénomènes optiques qui accompagnent la disparition et la réapparition du ménisque d'un liquide chauffé ou refroidi lentement dans un tube scellé en présence de sa vapeur)

PLAFOND

1690 (FUR.: **plafonds**, se dit aussi de la saillie de la corniche qu'on appelle autrement sofit) cette citation donne en outre *plafond* comme le synonyme de *sofit*.

PROCÉDURIER

1819 subst. masc. et adj. masc. fém. (BOISTE: qui allonge les procédures [famil. iron., la chicane **procédurière**]; qui entend la procédure)

QUÊTE²

1643 [éd.] (G. FOURNIER, *Hydrographie*, Paris, M. Soly, p. 12: **queste**, est l'eslancement, que fait l'estable et l'estambord hors la Quille et corps du Navire)

RIDE

1636 [éd.] mar. (CLEIRAC, *Explication des termes de mar.*, p. 16: les cordages qui amarrent l'esperon et le beaupré sont nommez **rides**)

SATURNIN

1636 « relatif au plomb » (P. J. FABRE, *L'Abrégé des secrets chymiques*, p. 225 ds *Beitr. rom. Philol.* t. 32

1973, n ° 2, p. 372: le plomb que les philosophes chymiques nomment en leur langage saturne, à cause que cette planète **saturnine** influë particulièrement sur la semence du plomb, et luy imprime toutes ses vertus et proprietéz)

Les citations suivantes extraites d'articles scientifiques, ont, en outre, valeur de première attestation absolue :

MONOGÈNE

1851 math. (A. CAUCHY ds *C.r. de l'Ac. des sc.*, t.32, p.484: Si d'ailleurs, une fonction monotype offre pour chaque position du point Z une dérivée unique, elle sera ce que je nommerai une fonction **monogène**)

POLARISER

1838 électr. (SCHOENBEIN ds *C.r. de l'Ac. des sc.*, t.7, p.1066: J'appelle **polarisé négativement** un fil qui a fonctionné comme fil polaire positif d'une pile dans l'acide sulfurique fort étendu d'eau; et je nomme **polarisé positivement** un fil qui a joué le rôle de fil polaire négatif dans le même liquide)

b) l'occurrence se trouve dans un contexte descriptif, ou en collocation avec un mot de sens voisin, avec un synonyme ou encore avec un équivalent étranger qui contribue à l'établissement de la définition

JAMBIER¹

anat. (PARÉ, *Œuvres complètes*, IV, 39, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 1, p. 305a : [le] **jambier** antérieur [...] descend selon l'os dit spécialement l'os de la jambe)

LISERER

1770 fig. *liseré* « bordé à la façon d'un liseré » (BUFFON, *Hist. nat. des oiseaux*, t. 1, p. 150 : tache brune... entourée ou plutôt **lisérée** d'une ligne étroite et blanche)

LISSER

1564 « rendre lisse une étoffe,... » (THIERRY : **lisser** ou calendrer de la toile ou autre chose)

MARQUE¹

1456 « signe mis sur un objet pour le rendre reconnaissable, pour marquer la propriété » (Arch. Nord B 1686 fol. 69: lui mesmes avoit marqué les fustz et caques esquelz estoit le dit herenc, d'un signe ou **marque** faulx)

NUMMULAIRE

1550 [éd.] bot. (GUÉROULT, *Hist. des plantes*, [trad. de Fuchs, *cf.infra*], p.281: quelques uns, pour ce que ses feuilles ressemblent aux deniers ou autre monnoye, l'appellent **nummulaire**, ou (si tu aymes mieux), monnoyere)

NUAGEUX

1767 [éd.] fig. (CARACCIOLI, *Lettres récréatives et morales sur les moeurs du temps*, t.2, p.67: l'auteur a trop d'imagination pour n'être pas quelquefois sombre et **nuageux**)

OISEAU-MOUCHE

1632 (SAGARD, *Le Grand voyage*, pp.296-297 d'apr. ARV., p.368: je commenceray par l'Oyseau le plus beau, le plus rare et le plus petit qui soit, peut-estre, au monde qui est le Vicilin, ou **Oyseau-mousche**)

OUTREMER

1676 minér. (FÉLIBIEN, p.400: L'**outre-mer** ou Lapis-lazuli est une pierre dure et difficile à bien préparer)

SCARABÉE

1526 [éd.] entomol. (Cl. GRUGET, *Diverses leçons de Pierre Messie*, Lyon, p. 432: Le **scarabée**, qu'en François nous nommons fouille merde)

c) l'occurrence se définit dans la citation par rapport à un ensemble hiérarchisé avec lequel il entretient une relation d'équivalence, d'hyponymie ou, au contraire, d'hyperonymie

GAFFE¹

1455 « perche munie d'un croc » (A.N. J.J. 183, pièce 61 ds GDF. *Compl.* : ung baston, nommé **gaffe**, ayant ung crocq de fer au bout)

MAILLE¹

1410 «anneau d'une chaîne» (Doc. ds GAY, *s.v. chaîne*: chesne de fer ... où il a 28 **mailles** de fer)

MUCOR

1775 (VALM., *s.v. moisissure* : Les **mucors** sont de la classe des *fungi* (champignons))

d) la citation peut n'être qu'une simple illustration contextuelle

INFILTRATION

1783 « *id.* (en parlant d'un fluide) » (BUFFON, *Hist. nat. des minéraux*, t. 1, p. 395 : **infiltration** des eaux... dans les joints [des couches d'argile])

MAREMME

1554 «terrain situé au bord de la mer» (Doc. ds *Négociations de la France dans le Levant*, éd. E. Charrière, t. 2, p. 319 : **marennes** de Sienne)

MARMELADE

1668 *en marmelade* fig. (LA FONTAINE, *Fable*, V, 8 : une ruade qui ... met *en marmelade* les mandibules et dents)

NUÉE

1688 [éd.] «grande quantité d'objets ou d'animaux se mouvant dans l'air» (SACI, *Tobie, Judith et Esther*, p.12 : **nuées** de sauterelles)

e) la citation permet d'expliciter la signification de l'indicateur métalinguistique de transition de sens, en l'absence de définition

FLÉTRISSEMENT

1912 p. métaph. (FAURE, *Hist. art*, p. 342 : le lent **flétrissement** de la dernière fleur gothique eut un parfum pénétrant)

LUCARNE

1840 p. métaph. (SAND, *Compagn. Tour de Fr.*, p. 289 : la **lucarne** étroite de l'usage et des conventions)

MAELSTROM

1856 au fig. (FLAUB., *Corresp.*, p. 216 : c'est un **maelstrom** de platitudes)

f) la citation justifie la difficulté d'interprétation d'un exemple

LIAIS²

[Fin XIII^e s. [ms.] sens obscur (E. BOILEAU, *Métiers*, éd. G.-B. Depping, p. 130, v. note 1 : tapis de douze **lois** sont d'une aune de lè)]

MAGOT¹

1517 *magos* sens incertain «homme laid»? (*Fragments d'une sottie à six personnages par Maître Georges*, 40 ds E. PICOT, *Recueil gén. des sotties*, t. 2, p. 257: An depit de villeyens **magos**)
[ce dernier contexte est toutefois un peu trop réduit]

2) INFORMATIONS LINGUISTIQUES DESTINEES A APPORTER UN ECLAIRCISSEMENT ETYMOLOGIQUE SUR L'UNITE LEXICALE

MONTMORENCY

1858 (LARCH., pp.611-612 : **Montmorency** : c'est ainsi qu'à Paris on appelle les cerises du nom de l'endroit où elles sont le plus réputées)

MAILLOTIN

hist. (RABELAIS, *Quart Livre*, éd. R. Marichal, chap. XXXVI, p. 163, ligne 73 : les Parisiens avecques leurs mailletz «dont feurent surnommez **Mailloins**»)

OISEAU-MOQUEUR

1676 (*Extrait du Journal d'Angleterre contenant la description que M. Poiler a envoyée de la Virginie* [trad. de l'angl., v. *infra*] *Journal des savants*, 7 déc., p.251 : oiseau ainsi nommé parce qu'il n'imité pas seulement la voix naturelle de l'homme, mais encore celle de toute sorte d'oiseaux, si bien que de cette manière il se déguise sous telle figure qu'il luy plaist, et trompe ainsi les chasseurs)

POT-POURRI

1711 [éd.] mus. (*Brunetes ou petits airs tendres*, t. 3, *Avertissement* : On a de plus ajouté une suite de Fragments d'airs, tirez la plus part des Brunetes et des Vaux-de-villes, que leur enchaînement a fait nommer **pot-pourry** ; aussi pp. 302-311)

3) INFORMATIONS EXTRA-LINGUISTIQUES

a) mise à la disposition de données auxquelles le consultant du dictionnaire n'a pas accès :

MORFONDURE

1393 (Arch. Lille, compte 16123, fol. 58 : Lotart Frumant perdi ... un cheval par **morfondure** pour le grant chaleur qu'il faisoit ds *IGLF*)

OUTRAGER

XIV^e s. «blesser (quelqu'un)» (Arch. Nord B 1719, fol. 40 ds *IGLF* : Ce veant, le dit suppliant ... pour soy revengher seulement qu'il ne **feust outragié** a mort par icelui Troisolz, lui lancea ung espieu qu'il portoit en sorte qu'il le actaindit au ventre)

b) d'ordre culturel

- la citation est une citation littéraire

GUEUX

1654 « pauvre » (CYRANO DE BERGERAC, *Lettres Diverses*, p. 49 ds *Œuvres diverses*, éd. F. Lachèvre, p. 49 : **gueux** comme des Diogènes)

INSOCIAL

1766 « contraire aux intérêts de la société » (VOLTAIRE, *Corresp.*, éd. L. Moland, t. 12, p. 491 : Jean-Jacques..., après avoir dit dans son contrat **insocial**, que...)

- la citation est un commentaire culturel encyclopédique qui répond à la volonté constante de rechercher le milieu créateur d'un lexème

MÉDICAMENTEUX

1549 «qui a la vertu d'un médicament» (MAGNAN, *Hist. des plantes*, chap.216 ds HUG.: L'orobe blanc est moins **medicamenteux** que celluy qui est palle ou rougeastre)

OMNIBUS

1828 «voiture publique servant au transport des passagers» (*Journal de Paris*, 16 juillet, p.2, col. 1: On dit qu'à compter du 17 courant, une partie des fiacres et cabriolets stationneront sur les places publiques de Paris sous le titre d'**Omnibus**, et pourront marcher moyennant vingt-cinq centimes par personne)

OUTRE-TOMBE (D')

1832 «qui est censé avoir été fait, dit après la mort de l'auteur» (CHATEAUBRIAND, *Lettre* du 3 mars d'apr. l'éd. M. Levaillant des *Mém. d'Outre-Tombe*, t.1, XXVIII-XXIX: je l'ignore [mon âge] au point que je l'ai laissé en blanc dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, destinés à ne paraître qu'après ma mort, jusqu'à ce que j'aie fait venir les pièces officielles)

Ces quelques exemples, qui mettent le mot vedette en contexte, témoignent de l'intérêt des citations dans le dictionnaire : non seulement elles corroborent la définition qui présente un aspect parfois trop rigide, mais bien souvent elles la complètent ou l'illustrent. En effet, ces données contextuelles permettent de nuancer la définition, de lui ajouter d'autres aspects à valeur linguistique et lui confèrent, en outre, une dimension historique. Cette pratique d'enrichir les définitions trop rigides par des citations qui les nuancent et les complètent par des renseignements supplémentaires rejoint celle qui est consignée par Fr. Möhren dans son introduction à la lettre G1 du DEAF (pp. XXXI-XXXII).

J'ajouterai, pour clore ce paragraphe, qu'il est un autre élément susceptible d'être adjoint à la

référence bibliographique et à la citation du contexte servant d'attestation : le commentaire d'ordres divers. En effet, le rédacteur peut être amené à donner des précisions à caractères linguistiques qui portent sur l'ouvrage lui-même (lorsqu'il s'agit d'une traduction par exemple ou sur la date du texte de référence) ou sur les sources écrites du mot en contexte ou sur son usage, sa fréquence, etc. Ces données qui suivent la référence sont généralement précédées d'un point-virgule. En voici quelques exemples :

FABRIQUER

1^{re} moitié du XII^e s. *favricherent li peccheur* « élaborer de manière à tromper, ourdir » (*Psautier d'Oxford*, éd. Fr. Michel, *Psautier* 128, 3 [« *fabricaverunt peccatores* »])

INTERSUBJECTIVITÉ

1931 philos. (E. HUSSERL, *Méditations cartésiennes*, trad. de l'all. par G. Peiffer et E. Levinas, p. 74)

MAREMME

XIV^e s. «côte» (*Moamin* [texte franco-italien], éd. H. Tjerneld, p. 264: faucon pellegrin de **mareme**)

On notera que le commentaire suit ici directement le titre.

LIBRAIRIE

1360-70 *liberarie* « bibliothèque » (*Baudoin de Sebourc*, V, 4 ds T.-L.; donné comme hors d'usage par FUR. 1690)

La vitalité des mots et des sens peut également trouver sa place dans le commentaire qui suit l'étymologie.

PATATE

canad. 1765 «pomme de terre» (*Arch. du Pt Séminaire de Québec*, C-11, 11 déc., p.80 ds *Trav. de ling. québécoise*, t.2, 1978, p.208; peut-être déjà en 1750, v. *ibid.*, *loc. cit.*)

Ce commentaire peut également figurer après la parenthèse qui inclut la référence bibliographique ; il vise à fournir des informations sur la fréquence d'un mot, d'un sens ou d'un emploi. Aux formulations, déjà mentionnées pages 48-49 destinées à asseoir l'entrée d'un mot, d'un sens ou d'un emploi dans la langue, on peut ajouter celles qui témoignent de leur vitalité ou de leur condition d'usage :

Étoilement

1^{res} attest. **a**) ca 1185 *estellement* « l'ensemble des étoiles » (ALEXANDRE DE PARIS, *Alexandre*, III, 4971 in *Elliott Monographs* 37, p. 254) attest. isolée; **b**) 1845 *étoilement* « fêlure en forme d'étoile » (BESCH. *Suppl.*)

GULLER

XV^e s. *ghiller* « jeter sa levure, fermenter (de la bière) » (Lille, ap. LA FONS, *Gloss. m.*, Bibl. Amiens ds GDF., s.v. *guiler*), hapax

2.3.2. Section étymologie-origine⁷²

La section histoire, nous venons de le voir, étudie la relation sémantique qui lie entre elles

⁷² Sur cette notion voir Buchi 2004, 11-12.

les unités significatives d'une unité linguistique (le mot vedette) ; cette nouvelle section, celle de l'origine — séparée de la précédente par un blanc horizontal — s'intéresse à la relation formelle et sémantique qui lie cette même unité linguistique à celle qui en est l'origine. Cette partie de la rubrique a donc pour objet d'éclairer l'origine du mot, elle met en perspective les sens de l'étymon dans sa langue originelle avec ceux du français. Rappelons que pour être valable, un étymon doit nécessairement satisfaire au critère phonétique et chronologique et parfois remonter jusqu'à l'étymologie seconde.

Pour tracer l'identité originelle d'un lexème, il faut garder en mémoire le schéma principal de l'évolution du fonds lexical français qui, mis à part les mots dont l'origine est incertaine ou inconnue, repose sur deux sortes de ressources distinctes : le fonds primitif et les emprunts, d'une part, et les ressources propres au français, d'autre part. Mais, pour reprendre les termes de P. Imbs, « *le domaine de l'étymologie est souvent un terrain vague couvert de grandes zones d'ombre, qu'il faut beaucoup de science et de perspicacité pour dissiper* » (Imbs 1960, 7)

1) Le fonds primitif de la langue est constitué pour l'essentiel⁷³ par le latin enrichi du superstrat germanique et des adstrats empruntés à d'autres langues de contact, tels que le grec pour l'ancienne langue et l'anglais pour la langue d'aujourd'hui. Comme l'écrit O. Bloch dans la Préface de son dictionnaire (BW¹ pp. XIII, XIV et XVI) « *dans l'ensemble, le vocabulaire général du français continue simplement le vocabulaire du latin* » (...). « *Aussi les mots qui se rapportent aux choses de la pensée ont-ils des formes prises au latin écrit, d'abord adaptées comme dans siècle ou empire, puis de plus en plus proches de la forme écrite* », « *des emprunts aux langues voisines ont complété ses ressources* ». On peut donc établir deux grandes classes d'étymologie lexicale : premièrement, les mots hérités par voie orale du latin parlé surtout, mais aussi du grec ou du germanique ; deuxièmement, les mots empruntés par voie écrite aux langues classiques, suivis par ceux qui proviennent des adstrats du français, au gré des relations commerciales et des influences culturelles ainsi que de certaines techniques ou sciences nouvelles. Les mots hérités continuent l'étymon, conformément aux règles phonétiques de transformation qui ont été établies (cf. à ce sujet l'article fondamental de Georges Straka)⁷⁴. Les mots empruntés, autrement désignés mots savants⁷⁵, ont, quant à eux, été introduits dans la langue soit par des emprunts tels quels — ce qui correspond à la définition *stricto sensu* de l'emprunt par J. Dubois selon qui on parle d'emprunt lorsque « *le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte* »⁷⁶ — soit avec une francisation. Cette francisation, si j'en réfère à Fr. de la Chaussée⁷⁷, se caractérise par la syllabe finale francisée ou par le décalque de la forme écrite de la langue d'emprunt ou encore par

⁷³ Le fonds gaulois, qui constituait à l'origine un langage de paysans, n'a laissé derrière lui que quelques dizaines de termes ruraux.

⁷⁴G. Straka, « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articulatoires », dans *Travaux de linguistique et de philologie* : Strasbourg, 1964, 2, 17-98.

⁷⁵ Cf. les pages 225-235 consacrées à ce sujet dans Pope.

⁷⁶ Cf. Dubois 1973, 73, s.v. *calque*.

⁷⁷Fr. de La Chaussée, *Noms demi-savants (issus de proparoxytons) en ancien français*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 1988, 1.

l'oubli total de l'accent étymologique. Le calque est un autre type d'emprunt lexical qui offre la particularité de n'intégrer qu'une partie du modèle étranger. Il existe une catégorie intermédiaire au groupe des termes populaires et à celui des termes savants, celle des mots demi-savants dont l'évolution a été momentanément perturbée par l'influence de la langue des lettrés.

2) Les ressources propres au français sont celles qui proviennent de créations internes au système français et génèrent, pour l'essentiel, les dérivés (auxquels ont été adjoints les déverbaux [HÉBERGE] et les dérivés régressifs [NUMISMATE]) et les composés (auxquels ont été adjoints les confixés [PÉDOLOGIE] et les délocutifs [JE(-)NE(-)SAIS(-)QUOI]) ; on peut y ajouter les onomatopées [TRALALA], et, dans une moindre mesure, les troncations par apocope ou aphérèse [Morfal], les conversions, les mots-valises et les acronymes. Cette répartition des différentes classes étymologiques du lexique français reste cependant assez vague dans ces notices en comparaison des classes établies par Éva Buchi dans son atelier (Buchi 2004).

Cependant, bon nombre de mots du lexique français ne proviennent d'aucune de ces deux ressources, ce sont les mots d'origine inconnue, obscure ou discutée qui donnent généralement lieu à des hypothèses multiples.

Une fois l'étymon établi, il convient avec, bien sûr, l'appui du commentaire explicatif du *FEW* qui procure au rédacteur l'essentiel des arguments phonétiques, géolinguistiques, sémantiques, chronologiques et extra-linguistiques⁷⁸, d'expliquer voire surtout de justifier les évolutions qui s'écartent de l'évolution attendue, de préciser l'usage d'un lexème (du point de vue de sa distribution diastatique [registres de langue] ou diatopique [localisation géographique], sa vitalité) et de mentionner, s'il y a lieu, les variantes avec lesquelles il entre en concurrence.

Sans le *FEW*, cette rubrique serait difficile à concevoir : la consultation du *FEW* est tout à fait primordiale aussi bien pour la rédaction de la première partie de la rubrique que pour le rattachement d'un lexème à un étymon, dans la seconde partie, comme le démontre M. Höfler (Höfler 1969, 95-96) qui a bien mis en lumière le rôle prépondérant de cet ouvrage pour celui qui s'intéresse à l'histoire de la langue. Pour en savoir plus sur le *FEW*, on trouvera une très utile introduction à cet ouvrage sous la plume de K. Baldinger⁷⁹ qui présente le dictionnaire et en analyse la méthode ; cette introduction peut être complétée, du point de vue des structures et modes d'emploi, par l'ouvrage d'Éva Buchi (Buchi 1996) qui livre la clé qui permet d'accéder à la compréhension de cette œuvre magistrale. Par conséquent, la rubrique historico-étymologique comporte nécessairement un renvoi à cette œuvre, exception faite des formations triviales et des étymologies non référencées dans le *FEW*. Lorsqu'on décèle une lacune dans cette gigantesque œuvre d'exception, on recourt au *EWFS*² et au *REW*³ et, dans l'ensemble, on tâche de compléter les données du *FEW* aussi bien par les ouvrages qui font état des derniers progrès des recherches étymologiques (*DEAF*) que par des études publiées dans des revues scientifiques (p. ex. R.

⁷⁸ Cf. Buchi 1996, 147-150.

⁷⁹ K. Baldinger, « Le *FEW* de Walter von Wartburg : Introduction », dans *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, publ. sous la dir. de K. Baldinger, Paris : C. Klincksieck, 1974, 11-47.

ARVEILLER dans *Fr. mod.* 45, 1977, 22-32, pour le mot FLIBUSTIER). Mais, contrairement au *FEW* qui mentionne toutes les étymologies avancées pour une famille de mots donnée, le *TLF* applique le principe qui vise non seulement à énoncer l'étymon le plus plausible, mais aussi à expliquer les liens qui l'unissent au mot vedette. Il s'agit, de ce fait, premièrement, de retenir l'étymon qui paraît le plus vraisemblable, au besoin, lorsque l'étymon n'est pas assuré, de discuter ceux des étymons qui pourraient entrer en ligne de compte, d'évoquer les hésitations entre diverses hypothèses ou les points obscurs qui suscitent des interrogations et, deuxièmement, d'analyser dans un commentaire le choix argumenté et référencé par des éléments linguistiques de cet étymon. Je citerai pour exemple type du contenu maximaliste de cette section, les extraits suivants qui renseignent sur ces divers aspects relatifs à l'étymon :

HOUBLON

Dér. de l'a. subst. *hoppe* « bière houblonnée » (1391, Arch. Nord B 17473, fol. 72 ds *IGLF*) en usage dans les parlers du Nord et en wallon; d'où *houppe* « id. » en m. fr. (1537, *Maistre Hambrelin*, 49 ds *Recueil de Poésies Françaises*, t. 13, p. 174); également attesté dans les textes du Nord par le composé *hopembier* « id. » (1340, *Livre des Métiers*, éd. J. Gessler, I, p. 46), du m. néerl. *hoppe* « houblon, bière houblonnée »; cf. néerl. *hop* « houblon ». Le suff. *-elon* (Hainaut) est prob. tiré de l'anc. subst. judéo-fr. *homlon* « houblon » (XI^e s., Gloses du Pseudo-Guerschom, Brandin, 44 ds LÉVY, *Rech. lexicogr. sur d'anc. textes fr. d'orig. juive*, p. 60, § 511) qui survit encore dans les toponymes des départements de l'Aisne et de la Somme (cf. *FEW* t. 16, p. 265a); de l'a. b. frq. **humilo* de même sens; cf. a. nord. *humli*; flam. *hommel* « id. ». Le lat. médiév. connaît également un topon. *Humlonaria* (760 ds DU CANGE) et un subst. *humulo* « houblon » (822, *ibid.*). Le mot d'orig. frq. a été évincé par son concurrent néerl., ce dernier correspondant à une amélioration de la techn. de la brasserie et à l'usage du houblon dans la fabrication de la bière, venus des Pays-Bas et de Flandre. La sonorisation du *p* reste inexplicée.

MOUTON

Le mot lat. correspondant était *ovis*, d'abord « mouton (terme générique) » puis aussi « brebis » (car le troupeau antique se composait essentiellement de brebis, étant donné qu'on sacrifiait les mâles en bas âge); il s'opposait à *vervex* « mâle châtré » et à *aries* « bélier » (cf. le roum. qui a conservé les sens lat.). Le système paraît avoir été désorganisé par la ressemblance formelle avec *ovum* (*œuf**) qui a amené la disparition d'*ovis* (sauf en roum.) et son remplacement par plusieurs substituts. Au sens de « brebis » on a eu recours à *ovicula* (v. *ouaille*) ainsi qu'à *feta* « animal qui a mis bas » et même à *pecora* (v. *pecore*), plur. de *pecus* « bétail ». Au sens de « mouton (terme générique) », le gallo-rom. a utilisé le lat. *vervex* à partir du V^e s. (sens conservé dans le Nord) très tôt concurrencé par un mot gaul. **multo* (que l'on peut déduire de l'a. irl. *molt*, kymr. *mollt*, bret. *maout* « mâle châtré destiné à la boucherie ») qui avait semble-t-il à l'origine le sens de « mâle châtré » qui était précisément l'anc. sens de *vervex*, mais qui en vint à désigner d'une part (dès le IX^e s.) le « bélier » (sens conservé dans l'Ouest et le Midi; cf. aussi l'ital. *montone*) et d'autre part le « mouton (terme générique) », au détriment de *vervex* qui prit à son tour le sens de « brebis » (au IX^e s.) où il a peu à peu évincé *ouaille* du moins dans les parlers septentrionaux. La loc. *revenons à nos moutons*, vient d'une allus. littér. à une scène de la *Farce de Maistre Pierre Pathelin*, de 1464, où le juge pour ramener les plaideurs à leur affaire « les moutons volés », s'exclame : *Sus! revenons à ces moutons* (éd. R. T. Holbrook, VIII, 1291). De même, *moutons de Panurge*, p. allus. littér. à un épisode, de 1552, du *Quart Livre* de RABELAIS (éd. R. Marichal, pp. 61-64). Pour le sens de « machine de guerre pour enfoncer les portes et abattre les murs », cf. le lat. *aries* et le fr. *bélier* (v. A. SCHULTZ, *Das höfische Leben*, t. 2, p. 409). Voir W. VON WARTBURG, *Zur Benennung des Schafes in den romanischen Sprachen*, 1918 et *FEW* t. 6, 3, pp. 205b-209b.

NAVREUR

Altération de l'anc. verbe *nafrer*, d'orig. incertaine, signifiant «blesser en transperçant ou en coupant» (ca 1100, *Roland*, éd. J. Bédier, 2093), att. d'abord dans les anc. textes norm. et agn. (encore «blesser; meurtrir» en norm. et dans les parlers de l'Ouest; v. *FEW* t.16, p.593b-594a), entré ensuite, comme terme de chevalerie, en prov. et fr.-prov. où l'on trouve *nafrar* à partir de la fin du XII^e s. (v. *FEW* t.16, p.593b). *Nafrer* est peut-être empr. par le norm. à l'a. nord. **nafra* «percer (avec une tarière)», que l'on suppose d'apr. le subst. a. nord. *nafarr* «tarière» (v. *FEW* t.16, p.595a-b), avec un glissement

de sens dû prob. à une mauvaise compréhension du verbe en gallo-rom. en raison de l'absence du subst. corresp. La forme *navrer*, avec sonorisation de *-fr-* en *-vr-*, peut être expliquée par le passage du mot norm. au parler de Paris, où le groupe consonantique *-vr-* est très fréq. Le point faible de cette hyp. est que le subst. a. nord. n'a pas de représentant en gallo-rom. et, qu'au contraire, le verbe qu'exige le gallo-rom. n'existe pas en a. nord. Selon EWFS et H. MEIER, cf. *infra*, *nafrer* est issu du lat. *naufragare*, proprement «faire naufrage» (v. *naufrager*), qui a pris les sens de «gâcher, abîmer, perdre, ruiner» (VII^e-VIII^e s. ds NIERM. et *Nov. Gloss.*), d'où celui de «subir un dommage corporel» (fin du IX^e s. ds *Nov. Gloss.*); cf. aussi l'a. esp. *nafregar(e)*, *navargar* «désoler, détruire» (mil. du X^e s. ds COR.-PASC., s.v. *nafrar*), «produire une blessure au cheval» (1129, *ibid.*), «maltraiter» (XII^e s., *ibid.*) et l'a. port. *ana(u)fragar* (1223 ds MACH.³). L'évolution phonét. de *naufragare* à *nafrer* s'expliquerait par une réduction de *naufragus* (analogue à celle de *rêver**), ou par une formation régr. de *nafregar* (issu de *naufragare* par substitution de suff.; cf. aussi l'esp. *doblar/doblegar*, *desdentar*, *desdentegar*... v. COR.-PASC., *loc. cit.*) ou encore par l'infl. des formes verbales accentuées sur la syll. initiale (*naufraga*, *naufragat*...). V. FEW t.16, pp.593b-596b et H. MEIER, *Lateinisch-romanische Etymologien*, 1981, pp.114-15.

D'un point de vue plus formel, j'ajouterai que cette partie de la notice peut se fractionner en deux sous parties : la première comporte l'étymon et la seconde, facultative, un commentaire dans lequel seront développées les évolutions inattendues qui s'écartent des règles générales, qu'elles soient phonétiques, sémantiques ou grammaticales. Ce commentaire est aussi destiné à renseigner sur l'usage d'un mot ou d'une locution, sur les variantes ou les synonymes en concurrence et enfin sur des éléments extra-linguistiques qui ressortissent à l'encyclopédisme : les éléments historiques référentiels fiables. Toutefois, dans la mesure où cette rubrique peut se restreindre au seul étymon direct⁸⁰ et que les autres éléments sont étroitement liés à la complexité relative du mot vedette, cette section étymologie-origine n'est pas formellement hiérarchisée comme l'est la section étymologie-histoire.

Après avoir donné un échantillonnage sommaire des principales classes étymologiques⁸¹ du lexique français, je dresserai une liste des divers commentaires susceptibles de figurer à la fin de cette seconde partie de la notice. Mais j'ajouterai préalablement, qu'en règle générale tous les étymons comportent une indication sur la langue ou la variété dialectale d'origine.

Avant d'entrer dans le détail de cette partie de la notice diachronique, je vais succinctement expliquer le contenu de chaque classe étymologique du lexique français.

2.3.2.1. Classes étymologiques du lexique français

2.3.2.1.1. Vocabulaire héréditaire

Le fonds latin constitue l'essentiel de notre patrimoine lexical héréditaire tandis que les mots germaniques, d'introduction ancienne, ne couvrent qu'une petite portion de ce patrimoine et concernent presque exclusivement la vie sociale (vie de tous les jours, vie à la campagne, vocabulaire militaire et termes de droit et d'administration). Ce vocabulaire transmis oralement de

⁸⁰ Voir à ce sujet Buchi 2004, 10.

⁸¹ Pour un développement plus détaillé, voir Buchi 2004, 8.

génération en génération, a été transformé sous l'action des lois phonétiques.

2.3.2.1.2. Transferts lexicaux

Les transferts lexicaux issus du contact des langues, variable selon les époques⁸², se manifestent par les emprunts et les calques linguistiques. Les premiers intègrent, plus ou moins complètement en l'état, les traits étrangers, tandis que les seconds n'intègrent qu'une partie des traits étrangers, cela peut concerner un emprunt quant à la formation ou au sens. Ces emprunts posent cependant des problèmes d'intégration sur les plans phonétique, graphique, morphologique et sémantique.

1) EMPRUNTS A D'AUTRES LANGUES

Les emprunts lexicaux au latin ou au grec communément nommés mots savants remontent pour certains à l'époque ancienne, mais ont connu une réelle expansion à partir du XIV^e siècle. On peut rappeler, pour faire court, que les mots orientaux ont été empruntés à l'époque des Croisades, les mots néerlandais (principalement le vocabulaire maritime) au XV^e siècle, les mots italiens à la Renaissance (en ce qui concerne le lexique du commerce), puis aux XVII^e et XVIII^e siècles (en ce qui concerne le lexique de la musique) en même temps que les mots espagnols et allemands modernes, et les mots anglais dès le XVIII^e siècle, avec une expansion croissante jusqu'à nos jours liée au développement de certaines spécialités scientifiques et techniques. On note une grande diversité d'emprunts, certains s'accompagnant d'une intégration marquée par quelques adaptations formelles (notamment phonétiques) :

FORFAIT³

Empr. à l'angl. *forfeit* (apparenté à *forfait*^{1*} et ^{2*} par empr. à l'a. fr.) désignant notamment toute amende ou indemnité due pour la rupture d'un contrat, le non respect d'un engagement

HALLEBARDE

Empr. au m. h. all. *helmbarte* de même sens, littéralement « hache (*barte*) à poignée (*helm, halm*) »; cf. all. *Hellebarde* « *id.* »

HOMOPHONE

Empr. au gr. ὁμόφωνος « qui parle la même langue, qui rend le même son, qui est d'accord, à l'unisson ».

HOMUNCULE

Empr. au lat. *homunculus* « petit homme », dimin. de *homo*, *-inis* (*homme**).

HUQUE

Empr. au m. néerl. *hoike, heuke, huke* « sorte de manteau » (XIV^e s. [ms.] ds E. VERWIJS, J. VERDAM et F. A. STOETT, *Middelnerlandsch Woordenboek*); néerl. *huik* « *id.* »; cf. aussi m. b. all. *hoike, heike, huke* de même sens. L'hyp. inverse d'un empr., du néerl. au fr., qui pourrait être appuyée par les formes variées du m. néerl. et du m. b. all. ainsi que par l'existence en lat. médiév. d'un subst. *huca*, hapax, de même sens (Marseille, 1276 ds DU CANGE) doit être écartée pour des raisons d'ordre chronol. La soudaine et massive apparition du mot en fr. au début du XV^e s. est vraisemblablement liée à la mode de l'époque. Cf. *FEW* t. 16, p. 258a.

⁸² Cf. Dubois 1973, 188.

IMPUTER

Empr. au lat. de l'époque imp. *imputare* « porter en compte; mettre en ligne de compte, faire valoir; attribuer ».

MACHETTE

Empr. à l'esp. *machete* «id.» (début XVI^e s. ds COR.), dér. de *macho* «massue, enclume», lui-même prob. var. du mozarabe *mazo* «id.», qui remonte au lat. pop. **mattea* (v. *masse*). Cf. COR. t. 3, p. 174.

SAUCISSON

Empr. à l'ital. *salsiccione*, att. au sens 1 dep. la 2^e moitié du XIV^e s. (SACCHETTI ds TOMM.-BELL.), dér. augm. de *salsiccia* (*saucisse**)

TRANSFORMATIONNEL

Empr. à l'angl. *transformational* « id. » (1955, N. CHOMSKY, *Transformational Analysis* [titre] ds *NED Suppl.*²) ; dér. de *transformation*, terme de ling. (v. *transformation*)

D'autres, en revanche, gardent leur qualité de mot étranger :

MAKEMONO

Mot japonais (composé de *maki* «rouler» et de *mono* «chose») désignant une peinture sur soie ou sur papier, beaucoup plus large que haute. Déjà att. en 1882 sous la forme *makimono*, en angl. (cf. *NED Suppl.*²)

PIU

1845-46 (BESCH.). Mot ital. signifiant «plus», du lat. *plus* «id.», v. *plus*.

2) CALQUES SEMANTIQUES ET STRUCTURELS

Contrairement à l'emprunt linguistique, le calque n'intègre, comme on peut le constater dans les quelques exemples qui suivent, qu'une partie des traits étrangers empruntés relevant généralement de la grammaire :

INCONDITIONNÉ

1864 subst. (RENOUVIER, *loc. cit.*). Calque de l'all. *das Unbedingte* (1781, KANT, *Critique de la raison pure* ds LAL.), prob. par l'intermédiaire de l'angl. *the unconditioned* (1829, W. HAMILTON ds *NED*).

LANIER

Calque du germ. *anothapuh* (où *hapuh* correspond à l'all. mod. *Habicht* « autour ») signifiant « qui prend les canards » (vers 728, *Loi des Bavarois*, cf. EVANS, p. 24, v. Bbg), sous une forme primitive *anier* (hapax, 1304 ds EVANS, p. 31 : faucons heroniers et **aniers**), formée de *ane* « canard » (v. *bec-d'ane*, étymol. et hist., s.v. *bec*) et du suff. *-ier*. L'agglutination, dans *lanier*, de l'art. déf. au mot, est difficilement explicable (peut-être pour empêcher l'homon. avec *a(s)nier*, du lat. *asinus*, mais la forme *lanier* entraîne l'homon. avec *lanier*, du lat. *lanarius*; peut-être est-elle due aussi à la disparition du subst. *ane* « canard »).

OISEAU-MOQUEUR

Comp. de *oiseau** et de *moqueur**; d'apr. l'angl. *Mocking-bird* «id.» (de *mocking* «moqueur» et *bird* «oiseau») (1676, T. GLOVER in *Phil. Trans.* XI, 631 ds *NED*) et *Mock-bird* «id.» en 1649 (*id.*).

Mais la langue possède son propre processus de formation des unités lexicales pour créer des unités nouvelles à partir de morphèmes lexicaux : elle utilise notamment, et pour l'essentiel, les procédés de la dérivation et de la composition.

2.3.2.1.3. Créations françaises : étymons français

1) DERIVES

La dérivation consiste à former, à partir d'un mot ou d'un radical, une nouvelle unité

lexicale par l'ajout d'un affixe qui en modifie le sens ou la fonction. Les préfixes qui ont servi à la formation des mots ont tous, en tant qu'éléments formateurs du vocabulaire, été admis au même titre que les mots eux-mêmes à la nomenclature du dictionnaire (*cf. Préface*, t. 1, p. XXXVIII)⁸³. En effet, la nomenclature accueille les particules comme *des-*, *re-*, les prépositions comme *contre-*, *en-*, les adverbes comme *bien-*, *mal-* ainsi que les suffixes, aussi bien les suffixes primitifs, qui remontent au latin populaire, comme *-eau*, *-aison*, que les suffixes savants, qui sont tirés du latin, comme *-iste*, *-tion* ou qui sont empruntés au grec comme *-arque*, *-ose* ou à d'autres langues comme le provençal ou l'italien d'où viennent respectivement *-ade* et *-esque*. À côté de ce type le plus courant, le français connaît d'autres types de dérivation, comme la dérivation régressive produite par la suppression d'un suffixe, ou les déverbaux formés à partir des radicaux verbaux, ou encore les conversions (substantivation, adjectivation et adverbialisation) et les altérations / réfections / variantes reconstruites sous l'influence d'un terme voisin ou d'une variante populaire d'un mot.

2) COMPOSES

La composition consiste à former une nouvelle unité lexicale à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'emploi indépendant. On note parmi les composés ceux qui sont formés de deux ou plusieurs morphèmes lexicaux, ceux qui sont composés d'un élément de formation indépendant, communément appelé formant par les linguistes⁸⁴ et d'un morphème lexical et enfin ceux qui sont constitués de deux éléments formants (les confixés)⁸⁵.

Mais, en dehors de ces grandes familles d'étymons qui se limitent à des exemples qui représentent des cas bien tranchés, il existe de nombreux étymons discutables ou problématiques qui laissent la discussion ouverte.

2.3.2.1.4. Inclassables : mots d'origine inconnue ou incertaine

Pour une partie du vocabulaire, notamment les mots dont la base a été altérée par de multiples croisements et influences, il est impossible d'établir une étymologie sûre. Dans certains cas, plusieurs propositions paraissent possibles, bien que discutables ou problématiques, laissant ainsi la discussion ouverte ; dans d'autres cas, aucune hypothèse ne peut être avancée. Ces matériaux d'origine inconnue ou incertaine sont consignés dans les volumes 21 à 23 du *FEW*, même si « *on relève dans les volumes 1-20 et 24-25 des paragraphes, voire des articles entiers*

⁸³ On dispose aujourd'hui, pour l'établissement d'une meilleure morphologie dérivationnelle, de l'ouvrage de D. Apothéloz, *La construction du lexique français, Texte imprimé : principes de morphologie dérivationnelle*, Paris : Ophrys, 2002, 164 p.

⁸⁴ Cf. H. Cottez, « Dictionnaire des structures du vocabulaire savant. Éléments et modèles de formation », Paris : Le Robert, 1988, 515 p. ; dans cet ouvrage a été réalisé un inventaire des formants.

⁸⁵ À ce sujet, voir la typologie détaillée établie par E. Buchi (Buchi 2004, 9).

consacrés à » ces matériaux (Buchi 1996, 14). Je n'en citerai que quelques exemples parmi lesquels figurent entre autres des propositions d'étymons ou des étymons réfutés mais non résolus pour autant.

Le bien-fondé de l'étymon retenu est justifié dans le commentaire argumenté référencé qui suit immédiatement l'énoncé de l'étymon.

2.3.2.2. Composantes de la section : analyse étymologique et commentaire

D'un point de vue plus formel, la partie étymologique est beaucoup moins structurée que la partie historique, les données s'enchaînent linéairement. Seule la partie qui comporte l'analyse étymologique de la lexie traitée est obligatoire, le commentaire étant facultatif. Il arrive que la partie étymologique comporte deux, voire plusieurs subdivisions, hiérarchisées conformément à la section histoire (chiffres romains ou majuscules françaises suivis d'un point, ou encore chiffres arabes suivis ou non des minuscules françaises et précédés de : 'au sens') pour marquer que les diverses acceptions d'un lexème remontent au même étymon par des voies différentes :

FACTICITÉ

1873 « caractère de ce qui est artificiel » (A. DAUDET, *loc. cit.*). B. 1943 philos. (SARTRE, *op. cit.*, p. 125). Dér. du rad. de *factice**; suff. *-ité**, cf. m. fr. *faitisceté* XIV^e s. « beauté, perfection de forme » (GACE DE LA BUIGNE, *Le Roman des Deduis*, éd. Å Blomqvist, 4664), dér. de l'a. fr. *faitis*, v. *factice*. Au sens B, le mot est un calque de l'all. *Faktizität*, employé par Husserl et Heidegger au sens de « caractère existentiel ».

HARPE²

I. 1. 1409 technol. « fer coudé pour relier deux pièces de construction » (*L'Artillerie des Ducs de Bourgogne*, éd. J. Garnier, 23 : Faire loyens et harpes de fer dont sont loyées et acouplées plusieurs grosses pièces de bois du dit chat); 2. a) 1485 « saillie d'une pierre de taille » (*Ordonnance de 1485* ds LITTRÉ); b) 1676 « saillie d'une pierre d'attente » (FÉLIBIEN). II. 1549 « griffe de chien » (EST., p. 665); 1842 *herpe* « *id.* » (MOZIN-BIBER). I prob. dér. de *harper^{2*}*. II empr. au prov. *arpa* « griffe, serre » (fin XIV^e s. ds RAYN. t. 1, p. 125), cf. aussi le fr.-prov. *arpa* « *id.* » (cf. FEW t. 4, p. 385b). *Arpa* est issu du lat. *harpe* « faucille; sorte d'oiseau de proie », lui-même empr. au gr. ἄρπη de même sens, mais en domaine d'oïl il s'est confondu complètement avec la famille de *harpe^{1*}*. La présence du *h-* est due à la famille de *harper^{2*}* « saisir ».

INSPECTEUR

A. Subst. masc. 1. 1447 *inspecteur du cuer* « celui qui scrute le cœur (en parlant de Dieu) » (*Internele Consolation*, éd. A. Pereire, p. 200); 2. a) 1532 « personne qui examine quelque chose » (P. DESREY, *Mer des croniques*, 95 r^o ds DELB. *Notes mss*); b) 1611 « personne chargée d'un contrôle déterminé » (COTGR.). B. Subst. fém. 1. 1829 « celle dont la fonction est d'inspecter et de surveiller quelque chose » (BOISTE); 2. 1840 « femme d'un inspecteur » (*Ac. Compl.* 1842). A empr. au lat. *inspector* « observateur » et à basse époque, en lat. jur., « contrôleur, examinateur ». Au sens 1, d'apr. le lat. chrét. *inspector cordis* (cf. BLAISE *Lat. chrét.*). B dér. de *inspecteur**; suff. *-trice**. Cf. aussi le b. lat. *inspectrix* « celle qui examine ».

MORELLE

I. Bot. mil. du XIII^e s. *morele* (*Gloss. Glasgow*, 157a ds T.-L.). II. Zool. 1. 1775 « variété de canard » (*La Nouvelle maison rustique*, 2, 535 d'apr. FEW t.6, 1, p.550a); 2. 1781 « foulque » (VALM. d'apr. FEW. *loc. cit.*). I du lat. médiév. *maurella* «*id.*» (cf. BLAISE *Lat. chrét.* et CGL), dér. de *Maurus*, v. *maure*; II dér. de *more* (var. de *maure**), suff. *-elle* (v. aussi *morillon*)

2.3.2.2.1. Analyse étymologique du fonds primitif et des emprunts

Les principales composantes de l'analyse étymologique sont présentées selon l'ordre qui suit :

séquence initiale
langue source
graphie et présentation de la langue source
définition, source, élément de datation de la langue source
origine de l'étymon direct

2.3.2.2.1.1. Séquence initiale

1) Les étymons du fonds primitif et des emprunts de la langue française sont indiqués, selon qu'ils sont empruntés ou issus directement d'une autre langue, par diverses formules, dont les principales sont celles du type : 'du (de)' / 'issu du (de)', lorsqu'ils sont héréditaires.

FANGE

Issu d'une forme germ. **fanga*, dér. avec suff. *-ga*, soit de l'a. b. frq. **fani*, soit du got. *fani* (v. *fagne*); cf. l'a. gasc. *fanha* « boue » (DAG fasc. 2/3, pp. 220-221) issu du plur. neutre **fanja*, du got. *fani* (cf. FEW t. 15, 2, p. 111a)

OISEAU

Du b. lat. *aucellus* « oiseau » (cf. TLL), forme syncopée de **avicellus*, dimin. de *avis* « oiseau ».

POIRE

Du lat. pop. *pira*, bot., neutre plur. considéré comme fém. sing. du lat. class. *pirum* « id. ».

SALE

Du frq. **salō* « trouble, terne, sale »; cf. a. h. all. *salō*, m. h. all. *sal* « id. » (v. FEW t. 17, pp. 14b-15a).

et 'empr. à (de)' / 'adapt. (= adaptation) du (de)' / 'calque du (de)', lorsqu'ils sont entrés en français par voie savante.

MÉTACARPE

Empr. au gr. μετακάριον « id. », comp. de μετά, v. *méta-* et de καρπός, v. *carpe*¹.

RESSUSCITER

Empr. au lat. chrét. *resuscitare* « ramener à la vie » (v. BLAISE *Lat. chrét.*), issu du lat. class. « réveiller, rallumer (la colère) », formé de *re-*, fr. *ré-*, v. *re-* et de *suscitare* « lever, éveiller », fr. *susciter**

SABELLE

Adapt. du lat. sc. *sabella* (LINNÉ), peut-être formé sur le subst. lat. vulg. **sabellum* « sable » (v. G. GRÖBER ds *Arch. lat. Lexicogr.* t. 5, 1888, p. 454; cf. *sabellus* « id. » ca 1200 ds LATHAM; *sabellum* XIII^e s. ds NIERM.), issu, par changement de suff. [-*ellu*], du class. *sabulum*, v. *sable*^{1*}. Les dér. gallo-rom. de **sabellum* par voie pop. sont originellement localisés dans le Dauphiné (topon. *Savel*, Isère XI^e s. d'apr. DAUZAT-ROST. *Lieux, s.v. sable*; 1338 Grenoble *savel*, FEW t. 11, p. 5a) et de là, se sont étendus au domaine occit. (prov. *saveu*, *savel* « sablon », MISTRAL). À l'appui de l'étymon **sabellum*, le fait que *sabelle* et son dér. *sabellaire* (1809, LAMARCK, *Philos. zool.*, t. 1, p. 314), sont tous deux synon. du subst. *sabulaire* (1845, BESCH.), dér. sav. de *sabulum* (FEW t. 11, p. 18b).

GRATTE-CIEL

Calque de l'anglo-amér. *sky-scrapers* « building » (1891 ds NED), lui-même composé de *sky* « ciel » et de *scrapers* « qui gratte », ce type de construction étant en usage aux États-Unis dep. 1883.

Les étymons des mots étrangers qui appartiennent à une réalité propre à la langue d'origine, sont

introduits par : ‘Mot’

KAISER

Mot all. signifiant « empereur », du lat. *Caesar* (v. *César*)

KAKÉMONO

Mot japonais (composé de *kakeru* « suspendre » et de *mono* « chose ») désignant une peinture sur soie ou sur papier, de forme longitudinale, qui est suspendue verticalement et qui peut se rouler autour d'un bâton.

RIO

Mot. esp. signifiant « rivière, fleuve », du lat. tardif *rius* « ruisseau », lui-même issu du lat. class. *rivus* « id. », v. COR.-PASC.

2) Les étymons issus des ressources propres au français, c'est-à-dire principalement par dérivation et composition, comportent nécessairement tous les éléments qui entrent dans la construction du mot vedette et sont introduits par des formules du type ‘dér. du (de)’ / ‘comp. de’ / ‘formé de (sur)’, pour l'essentiel :

GRATTELLE

Dér. de *gratter**; suff. *-elle**, v. aussi *gratte*.

HYDROLAT

Prob. formé sur *alcoolat**, terme de pharm. De *hydr-* (v. *hydro-*); suff. *-at**.

MÉLODRAME

Comp. de l'élément form. *mélo-** et de *drame**.

RECOQUILLER

Dér. de *coquille**; préf. *re-**; dés. *-er*.

[selon la terminologie actuelle, il s'agit plus précisément d'un parasyntétique]

ou encore : ‘d'apr.’ (= d'après) / ‘déverbal de’ / ‘dimin. (= diminutif) de’ / ‘var. (= variante) de’ / ‘altération de’, ‘réfection de’ / ‘tiré de’ / ‘substantivation de’ :

ÉTISIE

Réfection d'apr. *étique** de *hectisie**.

IMPRESSIONNISME

D'apr. *impressionniste**; de *impression**, suff. *-isme**.

LÈCHE²

Déverbal de *lécher** « flatter » et « exécuter (une œuvre artistique) avec un soin minutieux ».

MANDARINE

Originnaire de l'Asie orientale, la mandarine se répandit jusqu'en Égypte et à l'île Maurice (française à l'époque); le nom a donc dû exister en Asie avant d'arriver en Europe. Cf. *FEW* t. 20, pp. 104b-105a.

RECROQUEVILLER

Altér. de *recoquiller**, prob. sous l'infl. de *croc** et *ville*, forme anc. de *vrille**; v. *FEW* t. 2, 2, p. 1006b, note 16.

SALERON

Dimin. en *-on¹** de *salere*, forme anc. de *salière**.

TOURTEREAU

Forme masc. tirée de *tourterelle**.

TRANSFILER

Var. de *tranchefiler* (dér. s.v. *tranchefile*) « faire une épissure à (un cordage) », sous l'infl. de *trans*-*.

Cette séquence initiale est parfois précédée d'un sigle de structure emprunté à la partie historique précédente, pour introduire des étymologies différentes selon le sens :

LIVARDE

I. 1752 corderie « corde d'étoupe autour de laquelle on tortille le fil pour lui faire perdre le tortillement et le rendre plus uni » (*Trév.*). **II.** 1773 mar. (BOURDÉ DE VILLEHUET, *Manuel des marins*, p. 69-70). **III.** orig. obsc., peut-être de *livarde* **II.** mais cette hyp. fait difficulté tant du point de vue sém. (l'un étant attesté en corderie, l'autre en mar.) que du point de vue chronol. (le 1^{er} étant vivant dès la seconde moitié du XVIII^e s., tandis que le 2^e, excepté les attest. de 1773 et de 1797 (*cf. supra*), est rare av. la seconde moitié du XIX^e s.). Il prob., et malgré le *FEW* t. 23, p. 97a qui classe ce mot parmi les matériaux d'orig. inc., de l'adv. néerl. *lijwaarts* « sous le vent ». Essentiellement attesté dans le syntagme *lijwaarts zeil* « voile sous le vent », ce mot a été pris pour un adj. Le fr. *livarde* serait donc une substantivation de l'adj. *livarde* (s. -ent. *voile*) v. *FEW* t. 16, p. 465a.

ou de 'prob.' (= probablement) pour marquer l'hésitation sur l'étymon :

LAPON

Prob. d'un lat. médiév. *lapo, laponis* « id. », lui-même issu du finlandais *lapp* « id. ».

Un lien plus explicite concernant le type de dérivation peut être mentionné à la suite de ces séquences par des formules du type : 'Dér., p. (= par)' + indicateur, 'Dér. du rad. (= radical)', 'Dér. irrég. (= irrégulier)', 'Dér. régr. (= régressif)', 'Dér. sav.(=savant)', etc. :

ENVAHISSEUR

Dér. du rad. du part. prés. de *envahir**; suff. *-eur*^{2*}

GUIGNE²

Dér. régr. de *guignon**; *cf. FEW* t. 17, p. 590b.

ETHNIE

Dér. sav. du gr. ἔθνος (où *-os* est considéré comme suff.), proprement « toute classe d'êtres d'origine ou de condition commune »; suff. *-ie**

MAQUILLEUR²

Dér. irrég. du rad. de *maquereau*^{1*}; suff. *-eur*^{2*}.

MORILLON

Dér., p. anal. de couleur, de *more* (var. de *maure**); suff. *-illon* (de *-ille** et *-on**)

NUMISMATE

Dér. régr. de *numismatique**; sur le modèle de paires comme *diplomatique/diplomate*.

Pour les emprunts :

NANDOU

Empr., par l'intermédiaire de l'esp. d'Amérique *nandu* «id.», var. de *nandu* (1745 ds COR.-PASC.), au tupi et guarani *nandu* «id.» (v. FRIED., 451b et 452a et ARV., pp.358-360)

NIMBUS

Empr., par L. Howard dans sa nomenclature des nuages établie en 1803, au lat. *nimbus* «nuage de pluie», v. *nimbe* (*On the modifications of Clouds*, [Réimpr. Berlin, 1894], p.6)

Pour les variantes et altérations :

MULETTE¹

Var. inexpliquée de *moulette* « petite moule » (*ca* 1350, *moslete* ds T.-L.); dimin. de *moule*^{2*}. *Cf. FEW* t. 6, 3, p. 262a et 263a, note 3.

REVERTIER

Altér. phonét. de *reverquier* (1672, M^{me} DE VILLEDIEU, *Œuvres*, éd. 1702, t. 7, p. 372 ds *DG*), dér., à l'aide du préf. *re-** indiquant la réitération, de *verkier* (1657, *Journ. de voyage de deux jeunes Hollandais à Paris en 1656-58*, éd. L. Marillier, p. 198), lui-même calqué sur le néerl. *verkeerspel* « *id.* » (v. *Mél. Thomas*, 1927, p. 170).

3) À ces deux grandes classes il faut ajouter celle des mots dont l'origine est inconnue, incertaine ou obscure ou discutée, dont la plupart ont donné lieu à des hypothèses multiples. Ces étymons sont généralement introduits par : ' (Mot d') Orig. inc. (= origine inconnue)', '(Mmot d') orig. incert. (= origine incertaine)', plus rarement par '(Mot d') Orig. obsc. (= origine obscure)' ou 'Étymol. discutée', 'soit ... soit ...'.

2.3.2.2.1.2. Langue source

La mention de la langue source se fait sous une forme abrégée qui trouve sa résolution dans les *Abréviations et signes conventionnels* du *TLF* (t. 1, pp. CXXVII-XXXI).

En ce qui concerne le latin, il faut distinguer les premiers latinismes chrétiens des latinismes de traductions et avoir à l'esprit que le français a tendance à relatiniser, à diverses époques, son vocabulaire. La classification adoptée est chronologique ; la terminologie et la périodisation appliquées sont les suivantes : 1) latin classique (lat. class. ou lat.) qui s'étend des origines jusqu'à la mort d'Auguste, 14 apr. J.-C. ; 2) latin impérial (lat. imp.) qui s'achève en 200 apr. J.-C. ; 3) bas latin (b. lat.) ou latin chrétien (lat. chrét.) qui finit avec l'avènement des langues romanes, au début du IX^e siècle ; 4) latin médiéval (lat. médiév.) qui prend fin au XIII^e siècle avec l'essor du latin scolastique ; 5) latin scolastique (lat. scolast.) et enfin 6) latin scientifique (lat. scient.). Mais il ne faudrait pas passer sous silence, le latin populaire, celui que parlait la plèbe, le peuple dans l'ensemble des pays de l'Empire romain, qui apparaît au moment de l'expansion de l'Empire romain, à la fin du IV^e s. et dont sont issues les langues romanes : il est noté dans la rubrique par lat. pop. (latin populaire) ou lat. vulg. (latin vulgaire) (*cf.* FÊLER : Prob. du lat. vulg. **fagellare*... — Lissage : Du lat. pop. *licia*...). Cependant, cette chronologie ne concerne nullement l'étymon, mais uniquement le mot latin qui est devenu l'étymon du fait de son usage dans le roman commun.

En ce qui concerne les étymons germaniques, on a adopté la classification en usage dans le FEW, à savoir germanique commun (germ.), ancien bas francique (a. b. frq.), ancien haut allemand (a. h. all.), etc.⁸⁶ Cette répartition qui repose essentiellement sur la répartition géographique liée aux conséquences des invasions germaniques a, de ce fait, été sévèrement critiquée par Martina Pitz⁸⁷.

Les ouvrages de références du latin sont le Gaffiot, OLD, TLL, mais seuls sont cités BLAISE (=

⁸⁶ *Cf.* Le recensement réalisé dans Buchi 1996, 28 qui cependant diffère d'un point de vue terminologique.

⁸⁷ M. Pitz, « Pour une mise à jour des notices historiques consacrées aux emprunts à l'ancien francique dans le *Trésor de la langue française informatisé* » [http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Pitz_2006-11.pdf], 28 p.

BLAISE *Lat. chrét.*) pour les auteurs chrétiens, BLAISE *Latin. Med. Aev.*, DU CANGE, LATHAM, NIERM. pour le latin médiéval. Pour le grec, l'usuel est LIDDELL-SCOTT. En ce qui concerne les langues germaniques, les usuels sont :

1) pour le groupe des langues germaniques occidentales : GRAFF pour l'ancien haut allemand (a. h. all.), LEXER pour le moyen haut allemand (m. h. all.), LASCH-BORCHL. pour le moyen bas allemand (m. b. all) et VERDAM pour le moyen néerlandais (m. néerl.) complété par le dictionnaire étymologique de DE VRIES.

2) FALK-TORP pour le germanique du Nord et plus particulièrement le norvégien.

3) FEIST pour le germanique oriental dont le seul représentant est le gotique⁸⁸.

À partir de la lettre G, guidé par la restriction de place de cette rubrique, le renvoi à ces dictionnaires de la langue germanique n'est plus donné qu'exceptionnellement, la notion d'ancien haut allemand étant désormais liée à GRAFF, celle de moyen haut allemand à LEXER et ainsi de suite.

2.3.2.2.1.3. Graphie et présentation de l'étymon

Cet étymon est en italique ; s'il est latin, il est donné sous la forme du nominatif ; s'il est grec, il est aussi cité au nominatif et transcrit en lettres grecques. Les étymons conjecturaux sont précédés de l'astérisque (*cf. *rutare, s.v. RUER, *salo, s.v. SALE*). Lorsque l'étymon de la lexie traitée est formé à partir des ressources propres au français, c'est-à-dire principalement par dérivation, préfixale ou suffixale, ou par composition, l'étymon suit la séquence initiale définie plus haut et comporte tous les éléments qui entrent dans la composition de cet étymon.

Si l'étymon est formé par dérivation, les éléments sont introduits, après un point-virgule, selon l'ordre suivant : l'élément de base (racine ou radical), puis la mention du préfixe, puis éventuellement celle du suffixe ou de la désinence. Ces éléments sont à chaque fois séparés par un point-virgule.

ENNUAGER

Dér. de *nuage**; préf. *en-**; dés. *-er*

MÉTABOLITE

Dér. de *métabolisme**; suff. *-ite**.

PROBATOIRE

Dér. du rad. de *probation**; suff. *-oire, v. -oir* (v. *FEW* t.9, p.407a et 407b, note 16)

RECOQUILLER

Dér. de *coquille**; préf. *re-**; dés. *-er*. [selon la terminologie actuelle, il s'agit plus précisément d'un parasyntétique]

Si l'étymon est formé par composition, les éléments, accompagnés ou non d'autres éléments, sont énumérés et reliés par 'et' :

⁸⁸ Le développement bibliographique de ces ouvrages se trouve dans la Bibliographie générale (thèse, t. 3, pp. 313-315).

OISEAU-CHAMEAU

Comp. de *oiseau** et de *chameau**

HOMOGREFFE

Composé de l'élém. formant *homo*-* et de *greffe**

ROUSPÉTER

Prob. formé de *rousser*, d'apr. *roussailler** et de *péter**.

Chacun des constituants énumérés est suivi d'un astérisque de renvoi interne : ainsi, pour reprendre l'exemple du verbe ENNUAGER, le lecteur trouvera des informations sur la formation étymologique du mot sous la rubrique diachronique de *nuage* et sous l'étymologie du préfixe *-en*. Les principaux éléments de dérivation et de composition du français ont donné lieu à une notice de synchronie qui en examine le fonctionnement et en précise la morphologie, l'étymologie et la prononciation et orthographe. D'une manière générale, lorsque l'étymon est une lexie traitée dans le *TLF*, cet étymon est également affecté d'un astérisque qui signale un renvoi au dictionnaire.

ENTRAVE

Déverbal de *entraver*¹*

HERPE

Var. de *harpe*²*

Les racines des dérivés et composés non traitées dans le *TLF* sont forcément définies et suivies d'une étymologie :

ROUSCAILLER

Comp. de *rousser* « grogner, gronder » (1611, COTGR.), d'orig. onomat. et d'un **cailler* « bavarder », cf. *cailleter* « id. » et *caille*¹, *caillette*² « jeune femme bavarde ».

TRÉFILIERIE

Dér. de l'anc. subst. *tréfilier* « tréfileur » (1260, ÉTIENNE BOILEAU, *loc. cit.*; aussi *traifilier* « id. » ID., *ibid.*); compos. de l'anc. préf. de *tré(s)-* « à travers », du lat. *trans* (v. *trans-*); de *fil** et du suff. *-ier**; cf. aussi *filière*.

Enfin j'ajouterai, pour finir, que les confixés et les délocutifs sont présentés comme des composés, comme on peut le constater dans les exemples suivants :

HOMOTHÉTIQUE

Comp. des élém. formants *homo*-* et *-thétique* (cf. *antithétique*, *hypothétique*) de *-thèse*, gr. θέσις « position ».

[selon la terminologie actuelle, il s'agit plus précisément d'un confixé]

JE(-)NE(-)SAIS(-)QUOI

Composé de *je**; *ne**; *sais* (forme de *savoir**) et *quoi*

[selon la terminologie actuelle, il s'agit plus précisément d'un délocutif]

2.3.2.2.1.4. Définition, élément de datation et source de la langue source

Lorsqu'un étymon ne renvoie pas à une lexie traitée dans le *TLF*, « l'accent est mis, chaque fois que cela est possible, sur la caractérisation du mot dans sa langue d'origine au moment de l'emprunt ... Il est bien entendu que pour les emprunts aux langues romanes, la recherche dépasse

celle de l'étymon proche et s'étend jusqu'aux langues dont est issu cet étymon ... Pour les emprunts aux langues germaniques, référence est faite, dans les meilleurs cas, à la racine indo-européenne à laquelle peut se rattacher l'étymon. » (Gérard 1972, 274).

De ce fait, la définition de l'étymon est mentionnée entre guillemets français ; cette définition peut être remplacée par « *id.* », ce qui signifie que la définition de l'étymon est la même que celle de la lexie traitée. En règle générale, tous les étymons sont dotés d'un élément de datation concernant la première attestation de l'étymon dûment accompagnée d'une référence, à l'exception des étymons qui se rattachent au latin classique, au latin de l'époque impériale ou au latin vulgaire — la notoriété des termes présents dans tous les dictionnaires usuels permettant généralement d'éviter toute référence à un ouvrage précis — et de ceux qui se rattachent à l'ancien bas francique. Cette source est pour l'essentiel de seconde main, tirée des usuels retenus dans les *Études fréquemment citées* du dictionnaire (thèse, *supra*, p. 59). Le nom de l'auteur est en majuscules françaises et le titre en italique.

Voici quelques exemples d'étymons non précisément datés et non référencés :

ÉNONCER

Empr. au lat. *enuntiare* de même sens.

ÉNORME

Empr. au lat. impérial *enormis*, proprement « qui est hors de la norme ».

HOCHER

De l'a. b. frq. **hottisôn* « secouer », dér. en *-isôn* de **hottôn* « faire balancer, branler »; cf. m. néerl. *hutselen*, *hutsen* « secouer, agiter, remuer, balancer »; néerl. *hutsen* « *id.* »

LAI

De l'a. b. frq. *laiþ* « désagréable, contrariant, rebutant », de la même famille que l'all. *leid*, adj. et *Leid*, subst. « mal, peine, souffrance, douleur » (cf. KLUGE²⁰ et DUDEN *Etymol.*), et qui correspond à l'a. h. all. *leid* « désagréable, affligeant »; m. h. all. *leid* « *id.* »

TILLEUL

Du lat. pop. **tiliolus* « tilleul », dimin. de **tilius* « *id.* » (d'où l'anc. subst. *t(e)il* « *id.* »: ca 1150, *Thèbes*, éd. G. Raynaud de Lage, 4403, écrit *teill*), masc. issu du lat. class. *tilia* fém. « *id.* ».

À titre d'exemples d'étymons précisément datés et référencés :

IMPRÉGNATION

Empr. au lat. médiév. *impraegnatio* « action de concevoir » (av. 1173 ds BLAISE *Latin. Med. Aev.*)

MORGANATIQUE

Empr. au lat. médiév. *morganatica* «(femme) qui reçoit un douaire» (mil. XIII^e s. ds NIERM.), *morganaticus* (dep. 1310 ds DU CANGE, s.v. *morganegiba*, t.5, p.520b; sens mod. dep. 1608 ds LATHAM) issu, par changement de suff., des formes plus anc. *morganegyba* (VI^e s., GRÉGOIRE DE TOURS ds BLAISE *Lat. chrét.*), *morgincap* (901 ds *Nov. gloss.*), *morgincaput* (938, *ibid.*), *morganatio*, *morganatus* (976, *ibid.*), «donation faite par le mari à sa femme le lendemain des noces», empr. à un mot germ. correspondant à l'all. *Morgengabe*, littéralement «don du matin». Le passage du sens de «donation faite le lendemain des nocés» au sens mod. reste inexpliqué.

SAPONAIRE

Empr. au lat. médiév. des botanistes *saponaria* « *id.* » (av. 1250 ds LATHAM), latinisation de l'a. fr. (*erbe*) *savoniere* « *id.* » (fin du XI^e s., RASCHI, *Gl.*, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, § 363), dér. de *savon**; suff. *-ière*, v. *-ier*.

Les étymons empruntés aux langues vivantes étrangères, tout comme les calques, sont dotés de la date au moment de l'emprunt ou du calque ; cette date est annoncée — presque toujours, par la mention dep. (= depuis), qui indique effectivement qu'il s'agit d'une première attestation — ainsi que des références de la source de cette date aussi précises que celles données dans la partie histoire de la notice (voir Dufour 1990, 154). Cette catégorie peut être illustrée par les exemples suivants :

HOMOSEXUALITÉ

Prob. empr. à l'all. *Homosexualität* (dep. 1869, texte anonyme attribué à K. Kertbeny [pseudonyme de K.M. Benkert], d'apr. J.-C. Féray ds *Arcadie* n° 325, p. 12 et p. 19, note 4), comp. de l'élément formant *homo-* (*homo-**) et de *Sexualität* (*sexualité**)

LANIER

Calque du germ. *anothapuh* (où *hapuh* correspond à l'all. mod. *Habicht* « autour ») signifiant « qui prend les canards » (vers 728, *Loi des Bavares*, cf. EVANS, p. 24, v. Bbg), sous une forme primitive *anier* (hapax, 1304 ds EVANS, p. 31 : faucons heroniers et **aniers**), formée de *ane* « canard » (v. *bec-d'ane*, étymol. et hist., s.v. *bec*) et du suff. *-ier*. L'agglutination, dans *lanier*, de l'art. déf. au mot, est difficilement explicable (peut-être pour empêcher l'homon. avec *a(s)nier*, du lat. *asinus*, mais la forme *lanier* entraîne l'homon. avec *lanier*, du lat. *lanarius*; peut-être est-elle due aussi à la disparition du subst. *ane* « canard »)

PATINE

Empr. à l'ital. *patina*, att. dep. 1681 au sens de « teinte que le temps donne aux tableaux » (BALDINUCCI ds TOMM.-BELL.), également « vernis » et « enduit destiné aux cuirs des chaussures » (v. *DEI*), empr. au lat. *patina* « plat creux » et « sorte de pâte » (v. ERN.-MEILL.; cf. *patène*)

2.3.2.2.1.5. Origine de l'étymon direct

L'origine étymologique de l'étymon direct est donnée entre parenthèses selon le procédé en usage pour l'étymon direct, c'est-à-dire :

- pour les composés : mention du ou des éléments de composition suivie d'une définition référencée ou d'un renvoi à une forme présente à la nomenclature du dictionnaire signalé par un astérisque postposé :

LINOLÉINE

Empr. à l'angl. *linolein* « *id.* » (1857 ds *NED*, s.v. *linoleic*), composé de *lin-* (lat. *linum* « lin ») et de *olein* (lat. *oleum* « huile ») + *-in*, suff. indiquant la nature d'un produit)

PAGODITE

Empr. à l'ital. *pagodite* « *id.* » (1798, NAPIONE d'apr. *DEI*), dér. de *pagòda*, fr. *pagode**

SAUCISSE

Du lat. *reversus*, part. passé de *revertere* « retourner sur ses pas, revenir » (de *re-*, fr. *re-** et de *vertere* « tourner, faire tourner »)

REVERS

Du lat. d'époque impériale (*farta*) *salsicia* « saucisse » (ACRO scoliaste d'Horace ds FORC.), fém. subst. du lat. *salsicius* « salé », dér. de *salsus* « *id.* » (cf. *sauce*). Voir *FEW* t. 11, pp. 107-108a.

- pour les étymons qui se rattachent à une autre langue, l'étymon second est défini, daté et référencé selon le procédé en usage pour l'étymon direct :

GRAT(T)ERON

Dér., de l'a. fr. *gleton* « bardane » (4^e quart du XIII^e s. ds ROQUES t. 1, 1242), qui a subi l'attraction de

*gratter**; *gleton*, lui-même vient de *cleton* (4^e quart du XIII^e s., *ibid.*, 1543), lui-même issu de l'a. b. frq. **kletto* de même sens (*FEW* 16, 330b); cf. a. h. all. *kletto*, *kleddo* « bardane » (*kletta*, *kledda*, au fém.); m. h. all. *klette*; all. *Klette* « id. » qui se rattache à la racine germ. **kleib-* (d'un *gli-* indo-européen) que l'on retrouve dans l'all. *kleben* « coller ».

MORGANATIQUE, voir page 80.

2.3.2.2.2. Analyse étymologique des étymons inconnus ou incertains

Les étymons d'origine inconnue ou incertaine peuvent se réduire à l'unique mention 'orig. inc.', 'orig. incertaine': (LAPTOT — LIBOURET) ou être suivis d'un renvoi à une autorité scientifique ou encore d'une hypothèse rejetée avec justification et références.

MACRE

Orig. inc.; cf. *FEW* t. 21, p. 176a et 176b, note 1.

RIOTTE

Orig. obsc.; l'hyp. donnée par VISINS ds *Nordisk tidsskrift for filologi*, 4, I, 29 et reprise par *REW*³ n° 7302 d'une appartenance à la famille de *ridere* « rire » est peu probable sémantiquement et chronologiquement; v. *FEW* t. 22, 1, p. 75b et p. 76.

Toutes les fois qu'il est possible, un commentaire argumenté, comportant certains des éléments décrits précédemment, fait état, selon un ordre décroissant de probabilité, des principales hypothèses avec leurs atouts et leurs faiblesses.

2.3.2.2.3. Commentaire justificatif

2.3.2.2.3.1. Objectif visé

Le commentaire permet d'asseoir un étymon, par l'intermédiaire notamment des rapprochements avec d'autres langues ou des dialectes qui remontent au même étymon, en particulier lorsque la filiation entre le français et la langue d'emprunt est difficile à établir :

MATAMORE²

Empr. à l'ar. *matmūra* « fosse; prison souterraine; silo souterrain », part. passif fém. substantivé de *tamara* « enterrer, enfouir, cacher sous terre » (DEVIC; DOZY t. 2, p.60b; LAMMENS, pp.160-161; LOK. n° 1444; NASSER, p.472). Cf. aussi, de même orig., le port. *masmorra* « cachot, prison souterraine » (XV^e s. *mazmorra* ds MACH.) et l'esp. *mazmorra* « id. » (fin XV^e s. ds COR.-PASC.) d'où est empr. le fr. *masmorra* « id. » (1665-66, B. DE MONCONYS, *J. des voyages*, t. III, p.30 ds REINH., p.247).

Oringuer

de *orin*, dés. *-er* (cf. les formes *aurinque* en port. et *orinque* en esp., ainsi que le verbe *orinquear* att. en esp. à partir de 1587, v. COR.-PASC.).

Le rôle du commentaire justificatif est essentiel en ce qui concerne les lexèmes dont l'étymologie est considérée comme inconnue, non résolue ou purement hypothétique, car il permet de rendre compte de l'état des connaissances en étymologie au moment de la rédaction.

Pour les mots d'origine controversée, l'étymon jugé le plus plausible est cité en tête de commentaire sous l'autorité de celui qui l'a proposé le premier (sauf si elle émane du rédacteur

diachronicien). Cet étymon retenu eu égard au fait qu'il satisfait « *au plus grand nombre de critères possible* » est suivi « *d'un court exposé sur les éléments qui ont motivé ce choix* » puis, dans la plupart des cas, d' « *un paragraphe consacré aux principales hypothèses éliminées, avec, brièvement énumérées, les éléments qui constituent leur faiblesse et font difficulté* » (Gérard 1972, 276). Pour exprimer le manque de certitude quant à l'étymon, celui-ci est généralement précédé de 'Peut-être' ou 'prob. (= probablement)' ; pour signaler l'accord des étymologistes sur une hypothèse émise, l'étymon est précédé de 'On admet gén. (= généralement)', et dans ce cas, ne figurent pas les hypothèses éliminées :

LISIÈRE

Orig. incertaine. Peut-être dér. de l'a. b. frq. **lisa* « ornière », que l'on suppose d'apr. le lituanien *lysė* « plate-bande (d'un jardin) » et l'a. prussien *lyso* « *id.* (d'un champ) ». Cette forme **lisa* a dû exister à côté de l'a. b. frq. **laiso*, de la même famille que l'all. *Gleis, Geleise* « voie ferrée, ornière »; cf. a. h. all. *waganleisa* « ornière »; cf. aussi le norm. *alise* « ornière »; *alisée* « *id.* » (v. *REW*³ et *FEW* t. 16, p. 468b). L'hyp. du *FEW* t. 5, pp. 313b-314a, qui dérive *lisière* du subst. masc. *lis* (du lat. *licium* « lisière d'étoffe »), est peu probable, ce dernier étant plus récent que *lisière* (1380, « grosses dents aux extrémités d'un peigne de tisserand », *Ordonnances des rois de France*, t. 6, p. 473, v. aussi note b; puis, au XVIII^e s., au sens de « lisière d'une étoffe », v. *FEW* t. 5, p. 312b)

FASÉYER

Orig. obsc. On admet gén. pour étymon (cf. *EWFS*² et *FEW* t. 15, 2, p. 114a) le m. néerl. *faselen* « se mouvoir violemment », attesté une seule fois par Kiliaen d'apr. VALKH. : *faselen*, agitare, factitare, liberis operam dare.

HALOT

Orig. incertaine. Peut-être, malgré l'écart chronol., dér. en *-ot*, d'un subst. **hal*, de l'a.b.frq. **hal* « grotte, trou », var. de *hol* (v. *houle*), restitué d'apr. l'ags. *hal* « endroit caché, retiré; coin » (cf. *Z. rom. Philol.* t. 38, p. 693).

REGRETTER

Étymol. discutée, v. *FEW* t. 16, p. 53b-54a et P. SKÅRUP ds *St. neophilol.* t. 37, 1965, pp. 45-50 et t. 41, 1969, p. 25-30. On a voulu y voir une orig. lat. (la dernière hyp. étant celle de H. MEIER ds *Arch. St. n. Spr.* t. 117, 1965-66, p. 266-269, qui propose un lat. **requiritāre*, dér. à itératif double de *quērī* « se plaindre »), mais les étymons lat. présentant de graves difficultés, il vaut mieux accepter un étymon germ. pourvu du préf. *re-* prob. tiré p. anal. d'autres nombreux verbes de la vie affective et intellectuelle (*repentir, remembrer, recorder*, etc.). Wartburg propose l'a. scand. *grāta* « pleurer » (apparenté aux got. *gretan* « *id.* » et m. h. all. *grāzen* « *id.* ») dont le résultat *regreter* au lieu de *regrater* (forme rarement att., en a. fr.: *ca* 1180 « se livrer à des lamentations » GUILLAUME DE BERNEVILLE, *Gilles*, 3562 ds T.-L.) fait difficulté; Wartburg l'explique comme *acheter** en face de *achater*. Pour aboutir à *regreter*, Skårup propose de partir d'un a. b. frq. **greotan* « pleurer » (d'apr. l'ags. *gréotan* « pleurer » et l'a. sax. *griotan/greotan* « *id.* »).

Mais, à cette présentation peut se substituer celle qui donne en tête l'hypothèse généralement admise par les étymologistes, suivie d'une nouvelle hypothèse plus satisfaisante :

OGIVE

Mot d'orig. incertaine. On a voulu voir dans *ogive* un empr. à l'esp. *algibe, aljibe* « citerne », lui-même empr. à l'ar. hisp. **al-djibb*, altération de l'ar. class. *al-djubb* «*id.*», en raison, d'une part, de l'équivalence du fr. *croix d'augive, croisée d'augive* (*supra*) avec l'esp. *boveda de aljibe* littéral. «voûte de citerne» d'où p. ext. «voûte d'arête, voûte d'ogive» et, d'autre part, des formes anc. *oegive, augive, orgive* (v. GDF. *Compl. et Doc.* ds M. AUBERT, *Les plus anciennes croisées d'ogives*, Paris, 1934, pp.167-169) qui semblaient représenter des essais de transcr. de l'esp. *algibe* (cf. G. S.COLIN ds *Romania* t. 63 1937, pp.377-381); mais *boveda de aljibe* ne semble pas att. av. 1661 (v. COR.-PASC.). La ressemblance du fr. *ogive* avec l'angl. *ogee* «arc brisé; genre de moulure» (1428-29 ds *NED*), lui-même prob. empr. à un anglo-norm. **ogé*, du lat. *obviatum* «qui va à l'encontre de» (part. passé de *obviare*, v. *obvier*), fait plutôt

penser à un élargissement du type **obviativa*, du lat. *obviata*, fém. de *obvium* (cf. C.BRUNEL ds *Romania* t. 81 1960, pp. 289-295).

En cas d'hésitation entre deux étymons, le rédacteur met toujours en tête celui qui a sa préférence, la seconde hypothèse est alors introduite par la formule 'plutôt que' :

INCESSAMMENT

Francisation à l'aide du suff. *-ment^{2*}*, du b. lat. *incessanter* « *id.* » (cf. NIERM. et BLAISE, *Lat. Chrét.*), plutôt que dér. de *incessant** plus tardif.

Lorsque plusieurs étymons proposés se valent, les deux plus vraisemblables sont introduites par la formule : 'soit... soit...' :

FOURBANCER

Orig. obsc. Soit altération d'apr. *fourbir** (cf. *FEW* t. 3, p. 901a, note 8), de *fourgancer* « fourgonner, bouleverser », var. dial. de *fourgonner* au sens de « fouiller quelque part en dérangeant les objets » (cf. *FEW* t. 3, p. 900a); cf. encore à tort, le berrichon *forbanser* « rôder avec de mauvaises intentions » (cf. *FEW* t. 15, 1, p. 65b); soit dér. du rad. de *fourbir** avec un suff. *-ancer* difficile à expliquer (cf. *FEW* t. 15, 2, p. 189b)

MAURELLE

Soit, p. ext. de sens, de *morelle**; soit dér. de *maure**; suff. *-elle**.

SCULPTER

Soit issu, par croisement avec *sculpteur**, de l'anc. verbe *sculper* « graver, inciser dans une matière dure » (fin du XV^e s. [ms.] *Ancienneté des Juifs*, ms. Paris, Bibl. Ars. 5082, f^o 299d ds GDF.), lui-même empr. au lat. *sculper* « tailler »; soit tiré du lat. *sculptum*, supin de *sculper*, sous l'infl. de *sculptor*, v. *sculpteur*. *Sculper* a été évincé à la fin du XVIII^e s. par *sculpter* qui semble être entré dans l'usage au déb. du XVIII^e s. (v. *FEW* t. 11, p. 346b)

Lorsque aucune hypothèse jusqu'ici proposée ne convient et que l'origine reste inconnue, les différentes hypothèses sont « classées par ordre décroissant de probabilité, avec pour chacune, mise en évidence des éléments positifs et négatifs » (Gérard 1972, 276) :

GUIGNE¹

Orig. obsc. Peut-être de l'a. b. frq. **wihsila* « griotte »; cf. a. h. all. *wihsel* de même sens, m. h. all. *wihsel*; all. *Weichsel* « *id.* ». Cette hyp. fait pourtant difficulté, la présence du *-n-* en fr. étant inexplicée. La mouillure du *-n-* est due à l'infl. du nom de l'arbre de *guignier*. Cf. *FEW* t. 17, p. 582 a.

HUBLLOT

Peut-être altération du subst. *hulot* « ouverture pratiquée dans le panneau de la fosse des câbles » (1694, CORNEILLE), lui-même peut-être dér. du norm. *houle* au sens de « trou, brèche, cavité » (cf. *houle* et v. *FEW* t. 16, p. 220 mais aussi v. *FEW* t. 23, p. 105a); suff. *-ot**. L'insertion du *-b-* s'expliquerait par une rencontre dans la région nantaise du norm. *hulot* et du poitevin *loubier* « vasistas, lucarne » (cf. aussi nantais *hubiau* « sorte de cornet destiné à aérer les greniers » ds *FEW* t. 16, p. 257a). L'hyp. du *FEW* t. 16, p. 256a, selon laquelle *hublot* serait une altération de *huvelot*, dér. de l'a. subst. *huve* « sorte de coiffe » (ca 1225 ds T.-L.), suff. *-elot (-ot*)* est incertaine à cause du sens peu clair de l'hapax *huvelot* de 1382-84 (*Comptes du Clos des Galées de Rouen*, éd. Ch. Bréard, p. 77).

LICHETTE

Orig. obsc. Soit dér. de *licher** « lécher »; suff. *-ette* (v. *-et*), avec infl. phonét. de *lèche^{1*}* « tranche mince » (cf. *FEW* t. 16, p. 460b et p. 462b, note 23); soit plus vraisemblablement, var. de *lèche^{1*}* « petite lèche » (dimin. de *lèche^{1*}*); cf. aussi la forme [liʃɛta] que l'on trouve à Poncins, ainsi que les var. en *-i-* de *lèche^{1*}*, attestées pour la plupart en fr.-prov. et dans le Centre (cf. *FEW* t. 5, p. 373a-b). On trouve un *licquette* « petit morceau, bribe » en 1501 (*Livre de conduite du régisseur et compte des dépenses pour le Mystère de la Passion*, éd. G. Cohen, p. 164b)

MORTAISE

Mot d'orig. obsc. L'hyp. proposée par DEVIC et admise dans la *REW* et par LOK., d'un empr. à l'esp. *mortaja* «id.», qui remonterait lui-même à l'ar. *murtazza*, part. passé de *razza* «introduire une chose dans une autre», semble peu vraisemblable aussi bien du point de vue phonét. que chronol.: l'anc. forme *mortoise* et l'a. prov. *mortaiza*, *mortaissa* (XV^e s., cf. *FEW* t. 23, p.15a) s'accordant mal avec le mot ar. et l'esp. *mortaja* n'étant att. qu'en 1734, *Autoridades*. Cf. *FEW*, t. 23, p.15 a-b et COR.-PASC.

ORIN

Mot d'orig. obsc. L'hypothèse d'une étymol. néerl. (proposée par D. BEHRENS, cf. aussi *FEW* t.16, p. 605a-b) semble devoir être rejetée tant pour des raisons d'ordre chronol. que sém.: le hapax néerl. *ooring* n'étant att., comme terme de mar., qu'en 1861-62, tandis que les lang. rom. connaissent le mot dep. longtemps (1340, *orri* en cat.; 1416, *ourinque* en port.; 1518, *orinque* en esp.) et le sens d'«anneau inférieur de l'ancre» du néerl. *ooring* paraissant bien distinct de celui de «cordage; amarre» att. par les dial. ibériques. Cf. G. COLON ds *R. Ling. rom.* t. 26, 1962, pp.170-183; M. HÖFLER ds *Z. rom. Philol.* t. 82, 1966, pp. 460-463 et COR.-PASC., s.v. *orinque*.

PAGE¹

Orig. incertaine. Un empr. à l'ital. *paggio* (dep. 2^e moitié du XIV^es., FILIPPO VILLANI ds TOMM.-BELL.), qui serait issu du gr. *παίδιον* par l'intermédiaire d'une forme romanisée *páidiu* (DIEZ³ p.232; BL.-W.⁴⁻⁵; *FEW* t.7, p.475a) fait difficulté en raison de l'antériorité du mot fr. (cf. aussi angl. *page*, dep. 1300 d'apr. *NED*, empr. au fr.). F. HOLTTHAUSEN (ds *Anglia*, *Beiblatt* t.14, p.336), suivi par *DEL*, propose comme étymon le lat. *pathicus* «sodomite passif» (ds *OLD*), lui-même empr. au gr. (v. LIDDELL-SCOTT), mais cette hyp. fait difficulté du point de vue hist. (v. *REW*³ n°6150 et COR.-PASC., s.v. *paje*). L. SPITZER (ds *Z. rom. Philol.* t.42, pp.340-342) propose un lat. **pagicus* «paysan» (dér. de *pagus*) mais cette hyp. ne convient ni du point de vue sém. (v. *FEW*, loc. cit.) ni du point de vue phonét. (v. COR.-PASC., loc. cit.); un lat. vulg. **pageus*, lui aussi dér. de *pagus* (C. A. RICE ds *Language* t.9, pp.309-310) est tout aussi invraisemblable.

RIME

Étymol. incertaine. On a proposé le lat. *rhythmus*, v. *rythme* et l'a. b. frq., a. h. all. *rim* « série, nombre ». Ces 2 hyp. posent le probl. du genre, *rhythmus* et *rim* étant masc. tandis que le fr. *rime* est fém. L'a. prov. *rim*, masc. considéré jusqu'ici comme la forme primitive à côté du fr. *rime* et de l'a. prov. *rima* supposés de formation plus récente, est en fait un doublet de la région toulousaine et langued. du fém. *rima* (v. P. ZUMTHOR ds *Trav. Ling. Litt. Strasbourg* t. 2 n° 1 1964, p. 188 qui nous montre par ailleurs que l'hyp. du *EWFS* où *rime* est présenté comme un déverbal de *rimer* « faire des rimes », d'un gallo-rom. **rimare* « disposer sur un rang », repose sur une forte part de probab., *ibid.*, p. 192). L'étymon *rhythmus* pour lequel on a suggéré l'évol. à partir du sens « vers non métrique » à « vers rimé » puis « rime », se heurte à des difficultés d'ordre phonét. et sém. Les formes **rimmo*, **remmo* attendues en ital. et les formes intermédiaires **ritme*, **ridme* attendues en fr. ne sont pas att. et il est difficile de comprendre comment *rhythmus* qui désigne en b. lat. le vers non métrique simpl. accentué dont le caractère fondamental est la cadence, a pu prendre le sens de « rime », la rime n'y ayant qu'un caractère secondaire. L'a. b. frq. **rim*, d'apr. l'a. h. all. *rim* « série, nombre », phonét. plausible, semble convenir pour le sens (du sens de « suite » on a facilement pu passer à celui de « série de fins de vers semblables » puis « rime »), mais *rime* serait le seul mot de l'anc. terminol. littér. à provenir du germ. (v. P. ZUMTHOR, *op. cit.*, p. 189).

Il arrive que soient indiqués « en toute hypothèse, les rapprochements et les affinités possibles » (Gérard 1972, 276) :

RINGARD²

Orig. inc. Peut-être empl. comme n. commun d'un n. propre (v. CELLARD-REY).

On constatera que toutes les hypothèses émises le sont à la suite d'un examen critique sévère où sont analysés aussi bien les points faibles que les points forts ; ces hypothèses sont accompagnées à la fois d'un argumentaire justificatif où sont pesés le pour et le contre, avant qu'une solution ne soit adoptée, et d'un renvoi précis aux autorités de référence.

Mais, en dehors de ces questions proprement étymologiques, le commentaire permet de traiter d'autres aspects linguistiques et de développer les évolutions inattendues qui s'écartent des règles générales, qu'elles soient phonétiques, sémantiques ou grammaticales. Ce commentaire sert aussi à renseigner l'utilisateur du dictionnaire sur l'usage d'un mot ou d'une locution, sur les variantes ou les synonymes en concurrence et enfin sur des éléments extra-linguistiques qui ressortissent à l'encyclopédisme comme les éléments historiques référentiels fiables. Chaque étymon direct, chaque hypothèse avancée comporte la référence bibliographique de l'autorité scientifique émettrice, comme je l'ai déjà observé plus haut.

2.3.2.2.3.2. Typologie des données

À présent, je dégagerai le genre d'informations susceptibles d'être données dans ce commentaire justificatif ; pour ce faire, je dresserai une typologie sommaire des principales caractéristiques que le consultant peut s'attendre à y voir figurer et que j'ai rangées sous six catégories distinctes.

1) ARGUMENTATION PHONÉTIQUE OU GRAPHIQUE

Cette argumentation a pour but de répondre aux questions posées par les formes irrégulières de l'évolution phonétique entre l'étymon et l'unité lexicale moderne. Il faut expliquer quand et pourquoi ont eu lieu les altérations par rapport à l'évolution phonétique (ou graphique) attendue. Ces altérations, comme en témoignent les exemples qui suivent, peuvent être liées à des phénomènes articulatoires comme la dissimilation ou la métathèse ou résulter d'un conservatisme propre à certaines spécialités professionnelles ; d'autres altérations s'expliquent tout simplement par l'influence d'un autre mot, comme par exemple un mot régional, ou par l'influence d'une langue sur l'autre.

a) phonétique

FIGER

issu du lat. de l'époque imp. *ficatum* devenu **fecatum* (v. *foie*) puis *feticum*, avec métathèse des consonnes *c* et *t* et substitution de suff.; la forme *figier* serait due au pic. *fie* issu de **ficatum*.

FORESTIER

Forestier conserve la prononc. du -s- sous l'infl. de la lang. jur. qui s'en est tenue à la forme anc.

HALER²

Dér. de l'anc. interj. *hare* (s.v. *haro*); dés. -er. La forme *haler* provient sans doute d'une dissimilation des deux -r-, occasionnée par l'inf. et le fut. (cf. *FEW* t. 16, p. 151b), et qui a gagné les autres mots de la famille (cf. *TILANDER Nouv. Essais*, pp. 100-102).

HECTIQUE

Empr. sav. au lat. *hecticus* (v. *étique*). La forme *hectique* qui apparaît à côté de *étique* au XVI^e s., est due à un rapprochement avec le gr. ἑκτικός. Il faut cependant noter que la graphie *hectique* se prononçait encore [etik] jusqu'à la fin du XVIII^e s. (cf. *Trév.* 1771).

JE

D'un lat. vulg. *eo* (attesté au VI^e s.; cf. *FEW* t. 3, p. 207b), du lat. class. *ego* « moi, je », supposé

d'après l'ensemble des lang. rom. : ital. *io*, roum. *eu*, esp. *yo*, port. *eu*, fr. *je*,... (cf. VÄÄN., p. 131, § 280). La diversité des formes d'a. fr. : *gié*, *jeo*, *jo*..., s'explique par des traitements phonét. variés, encore mal éclaircis, de **eo*, selon que la force d'accent s'était maintenue ou non (cf. FOUCHÉ t. 2, p. 162-163, FR. DE LA CHAUSSÉE, *Initiation à la morphologie historique de l'ancien français*, p. 74, § 58 et BOURC.-BOURC., § 49, II). La forme atone *je*, déjà attestée dans *Roland* semble provenir d'un affaiblissement de *jo*. L'emploi de *jo/je* devant le verbe est devenu plus fréq. à la suite de l'effacement des dés. verb. L'usage de *je* comme forme forte (dont il nous reste p. ex. la formule *je soussigné*) s'est maintenu jusqu'au XVII^e s. (cf. NYROP t. 5, § 177).

[Le DEAF J, 229-233 en donnant un « un tableau représentatif de toutes les formes possibles » de *je* en ancien français, permet de préciser davantage le développement de *eo* selon que l'accent porte sur la première ou sur la deuxième voyelle et signale que toutes les formes qui en sont issues se trouvent aussi bien en position tonique qu'en position atone, excepté le type *gié* qui ne figure qu'en position tonique]

MANDILLE

Ces formes sont vraisemblablement issues, à la suite d'une évolution cour. de *-nt-* en *-nd-* dans le domaine occitan et en partic. en gasc. (cf. ROHLFS *Gasc.* 1970, pp. 137-139 et *R. Ling. rom.* t.45, 1981, p. 96, 116), du lat. *mantile* «essuie-main, serviette, nappe» (cf. *TLL*), var. de *manetele*, réfection de *mantelia*, plur. de *mantilium*, var. de *mantelum* (v. *manteau*). Il n'est donc pas nécessaire, pour justifier la forme *-nd-* de suivre le cheminement du *FEW* qui fait remonter le mot au gr. *μανθίλη* en passant par l'hispano-arabe *mandil* «mouchoir, serviette», issu de l'a. ar. *mindil* «nappe», lui-même issu de l'a. syrien (cf. *FEW* t. 6, 1, p. 629a-b).

MANGOUSTE²

Graphie hypercorrecte d'une forme prononcée *-ousse*, qui est probl. empr. au port. *mangus* «*id.*» (1716 ds *DALG.*; déjà *mongus* en 1685) lui-même empr. au mahratte *mangūs* «*id.*». La forme *mangouste* a été vulgarisée par les continuateurs de Biron (voir *ARV.*, pp. 318-320). L'esp. *mangosta* et le port. *mangusto* ont dû subir l'infl. du fr. Voir *ARV.*, pp. 316-321 et *KÖNIG*, pp. 140-141.

POIREAU

Dér. de l'a. subst. *por* «poireau» (ca 1225, PEAN GATINEAU, *St Martin*, éd. W. Söderhjelm, 2210), du lat. *porrum* «*id.*», suff. *-eau**. L'altér. de *porreau* en *poireau* s'est produite d'abord dans la région parisienne, prob. sous l'infl. de *poire**; mais *porreau* survit encore dans les parlers provinciaux (v. *FEW* t.9, pp.194b-195a).

SOUHAITER

D'un gallo-rom. **subtus-haitare* « promettre de façon à ne pas trop s'engager », comp. du lat. *subtus*, v. *sous** et d'un a. b. frq. **haitan* « ordonner, promettre » (cf. le got. *haitan*, a. h. all. *heizzan* « ordonner »); v. *FEW* t. 16, p. 125b. Le passage de *-d-* à *-t-* que l'on note en m. fr. (1^{re} moitié du XV^e s. [ms. du XVI^e s.], *Deux versions de la vie de S. Eustache*, éd. H. Petersen, p. 211, v. 731: *je souhettoye*; et en 1458, Arch. Nord B 1689, f^o 6 v^o ds *IGLF: souhaittier*) est dû à l'infl. de *souhait**.

b) graphique :

HARPE²

La présence du *h-* est due à la famille de *harper*^{2*} « saisir ».

PAIX

La graphie étymol. *paix* a évincé l'anc. forme *pais* ou *pes*. Le sens C 1 remonte au lat. chrét. *pacem dare* «donner le baiser de paix» (cf. *BLAISE Lat. chrét.* et *FEW* t.8, p.95a, note²).

2) ARGUMENTATION SEMANTIQUE

C'est aussi dans le commentaire explicatif qu'est signalée l'origine des évolutions sémantiques et que sont explicités les interférences, emprunts ou calques qui ont agi sur ces évolutions

LUTHÉRIEN

À l'origine *luthérien*, terme de mépris, désignait non seulement les adeptes de la doctrine de Luther, mais

aussi, d'une façon plus générale, tous les adversaires de la religion catholique (sens qu'avait *huguenot**). À partir de 1560, *luthérien* se limite au seul sens de « protestant qui professe la religion de Luther ».

Sont également abordées les questions relatives aux évolutions sémantiques non triviales, c'est-à-dire celles qui attestent une rupture dans la continuité de sens entre l'étymon et son continuateur moderne. Lorsqu'un chaînon de la filiation sémantique a été rompu au profit d'un sens émergent inconnu qui ne peut être rattaché à aucun sens dérivé, il faut déterminer quel trait spécifique caractérise le sémantisme du lexème ou quels lexèmes ont subi un développement analogue ou encore — comme en ce qui concerne l'évolution phonétique irrégulière — quelle influence a pu être exercée par une autre langue. Dans ce cas, les faits historiques et leur contexte apportent bien souvent des éléments de réponse.

FOURRAGEUR

1. Fin XIV^e s. *foureur* « soldat qui va au fourrage, aux vivres » (J. FROISSART, *Chroniques*, II, 13, éd. S. Luce, t. 9, p. 16); **2. a)** 1553 « pillard » (*Bible Gérard, Jere.* 48^e ds *FEW* t. 15, 2, p. 155a); **b)** av. 1859 fig. « celui qui prend son bien çà et là » (SAINTE-BEUVE, *Caus. lundi*, t. 14, p. 256); **3.** 1841 « cavalier d'un peloton qui combattait en ordre dispersé » (BALZAC, *loc. cit.*). Dér. de *fouillage**; suff. -*eur*². L'approvisionnement en vivres pour l'armée s'effectuait généralement dans l'anarchie la plus totale d'où les sens 2 a et b.

HOMARD

1525. VI. *homars* zool. (*Comptes de François I^{er}*, B.N. 10384, f^o 13 r^o ds *GDF. Compl.*); **2.** 1847 « soldat anglais » (*Dictionnaire d'argot* ds *ESN.*) (...)

Le sens 2. s'explique par une analogie de couleur (*cf.* aussi l'angl. *lobster*, proprement « homard » qui servait à désigner les soldats angl. d'apr. leurs uniformes rouges : *ca* 1643 ds *NED*).

[il faut y voir un emprunt sémantique à l'anglais]

INFESTER

4. méd. **a)** *ca* 1570 « infester, atteindre (d'une maladie) » (JEAN VATEL, *Discours sur les corruptions de ce tems* ds *Satires françaises du XVI^e s.*, éd. F. Fleuret et L. Perceau, t. 1, p. 130 : la contagion qui nostre France **infeste**); de nouv. **b)** 1910 « envahir (en parlant des parasites pénétrant dans un organisme) » (BRUMPT, *Parasitol.*, p. XXIII). Empr. au lat. *infestare* « harceler, ravager, désoler »; au fig. « attaquer, altérer, corrompre ». Le sens 4 est prob. dû à l'infl. de son paronyme *infecter**.

JAMBE

Le fait de montrer une belle jambe et de prendre une démarche avantageuse a donné lieu à l'expr. *faire une belle jambe*. *Jouer qqn par-dessous la jambe* vient prob. d'une allusion aux joueurs de paume ou de boules qui, pour montrer leur supériorité, lançaient la balle ou la boule en la faisant passer par-dessous leur jambe. L'expr. *tenir la jambe à qqn* est une métaph. correspondant à « retenir par la jambe » et qui s'emploie dans le cont. d'une conversation interminable. *Cf.* REY-CHANTR. *Expr.*, s.v. *jambe*.

PACFI (défini *MAR. ANC.* Basses voiles d'un grand navire, en diachronie)

L'empl., comme terme de mar., de l'ital. *pappafico* (comp. de *pappare* « manger » et *ficus* « figue ») signifiant littéralement « becfigue » (sens att. à Venise), est à rapprocher d'autres noms de voiles que l'on désigne par des noms d'oiseaux (ou d'une partie de leur corps); *cf.* p.ex. *aile* de pigeon*, *perroquet**, *perruche**.

PAPILLON (au sens de " Nage où l'on déploie les bras simultanément hors de l'eau ")

Comme terme de sports *papillon* est prob. un calque de l'angl. *butterfly* « id. » (1936 ds *NED Suppl.*²); *cf.* BÄCKER, pp.284-285. Pour le sens de « esprit léger, volage », v. Å. GRAFSTROM ds *Trav. Ling. Litt. Strasbourg* t.20/1, 1982, pp.180-181.

TOQUET

1. 1596 *toquet* « sorte de bonnet, de coiffure » (HULSIUS) (...); **2.** 1876 ichtyol. (*Lar.* 19^e). Dér. de *toque**; suff. -*et**. Le sens 2, d'orig. pic., est dû à l'anal. de forme des rayons venimeux de la vive (sur la première dorsale) avec une sorte de coiffure; *cf.* *FEW* t. 21, 1, p. 531a.

3) DONNEES RELATIVES AUX ASPECTS GRAMMATICaux

Le commentaire explicatif permet aussi de justifier la mutation des formes verbales, la conversion grammaticale et d'en préciser les motifs.

HAÏR

Le verbe oscillait, depuis le mil. du XII^e s. (ds T.-L.) entre les formes inchoatives et les formes simples; la conjugaison inchoative s'est généralisée au XVI^e s. (cf. HUG.) et a été définitivement admise, au XVII^e s., sauf au sing. de l'ind. prés. et à la seconde pers. du sing. de l'impér. (cf. FOUCHÉ *Morphol.*, p. 24, 29 et 30).

LAIDERON

Fém. à l'orig., le mot est devenu masc. sous l'infl. du suff. *-on*, gén. réservé à la formation de dér. masc. L'hésitation du genre du mot explique la création d'un correspondant fém. *laideronne*.

ORIEPEAU

Le changement de genre (du fém. au masc.) est dû à l'infl. du suff. *-eau**, le mot n'étant plus senti comme un comp. de *peau*.

4) DONNEES RELATIVES A L'USAGE OU A LA VITALITE

L'objet de ces données intégrées au commentaire explicatif est de définir l'usage d'un mot, d'une locution par les usagers d'une communauté linguistique, correspondant à un groupe social donné ou à une aire diatopique déterminée et tout cela à un moment déterminé. Cette notion d'usage est étroitement liée à celle de la vitalité, comme le montrent un certain nombre d'exemples qui suivent :

ÉTIER

Forme dial. des côtes de l'Ouest de l'embouchure de la Loire à la Gascogne. Cf. le topon. *Létier*, Loire inférieure, Morbihan (LONGNON § 2795) et l'a. gascon *esteir* « ruisseau » (1217, *St Croix de Bordeaux* ds A. Luchaire) ...

FOURBANCER

Mot dial. du Centre et de l'Ouest.

FRISQUE

Depuis le mil. du XVIII^e s. *frisque* ne se dit guère que dans le burlesque (cf. BRUNOT t. 6, 2, p. 1018).

GAFFE²

Le sens de « maladresse, bévue, impair » semble s'être développé dans la langue des marins, peut-être p. allus. aux brimades auxquelles sont soumis les débutants ou les mousses.

GRAT(T)OILLER

À l'orig., mot prob. région. (notamment du Centre et de Champagne-Ardenne, cf. FEW t. 16, p. 374a), attesté indirectement par *gratouillement*, *gratouilleux* « chatouillement, chatouilleux » (Franche-Comté, XV^e s. ds GDF.), prob. altération d'apr. *chatouiller** de *gratiller* « chatouiller », mot plus largement répandu en fr.-prov. et dans ses alentours ainsi qu'en prov. (notamment dans le Sud-Est, cf. FEW t. 16, p. 373b) et attesté indirectement et à époque plus anc. par *gratilleus* en fr.-prov. (XV^e s. ds FEW, loc. cit.) et peut-être par l'a. prov. *faire gratil* « rire, plaisanter, se moquer de » (XII^e s. ds LÉVY *Prov.*).

HUCHER¹

Encore très attesté au XVI^e s. au sens gén. de « crier, appeler » (v. HUG.), ce mot n'est plus en usage, à partir du XVII^e s., que dans des dial. surtout Nord et Ouest (Flandre, Picardie, Artois, Bretagne, Vendée), Est (Moselle, Vosges), Centre (Limousin) et Suisse, (cf. FUR. 1690; FEW t. 4, p. 504b) et dans le lang. de la vén. (*Ac.* 1694-1935).

LITORNE

Mot essentiellement attesté en norm. et en pic. Même mot que le pic. *lutrone* « id. »

LOUCHE²

Forme normanno-pic. (encore considérée comme pic. par NICOT 1606 et COTGR. 1611), de l'a. fr. *louce*, *loce* (*lousse* dans les dial. de l'Ouest; cf. FEW t. 16, p. 483 a);

MAILLE¹

Le sens de «tache», rare dans l'anc. lang. (XII^e-XVI^es. ds *FEW* t.6, 1, p.12b), s'est exclusivement maintenu dans quelques emplois techniques et a été évincé par celui de «boucle de fil servant à faire un tissu» (cf. aussi, en parlant d'une cotte, l'a. prov. *malla*: ca 1060, *Chanson de Sainte Foy*, éd. E. Hoepffner, 583).

MARELLE

La forme *merelle*, usuelle au Moy. Âge et encore répandue aux XVII^e-XVIII^e s. (ainsi que chez V. Hugo dans ses écrits d'inspiration hist. v. *supra*), a disparu au profit de la forme altérée *marelle*, déjà att., mais rare, au début du XV^e siècle.

OBSÉQUEUX

En usage, au XVI^e s., en son sens étymol. (v. HUG.), *obséqueux* est rare av. le XVIII^es., où il a été réintroduit par ROUSSEAU (*Lettre du 8 août 1765* ds GOHIN, p.317).

PATATE

Empr., par l'intermédiaire de l'esp. *patata*, plante convolvulacée (1528 ds FRIED, p.82), à une var. de l'arawak de Haïti *batata* «*id.*» (v. KÖNIG, p.163 et ARV.), également empr. par le fr. *battate* (ca 1525, A. PIGAFETTA, *Rel. du Prem. voy. autour du Monde par Magellan*, p.43 ds KÖNIG, p.162), par l'intermédiaire de l'esp. *batata* (1519 ds COR.-PASC.), et déjà att. (sous la forme *batata*) en 1516, en lat., par l'aut. ital. Martyr d'Anghiera (v. FRIED, p.82). Le mot, sous sa forme mod., semble avoir été vulgarisé par l'intermédiaire du baragouin comm. parlé par les indigènes et les marins dans la mer des Caraïbes (v. ARV.). Le sens 2 s'explique par l'introd., favorisée par la conquête angl., de la culture de la pomme de terre au Canada (v. M. JUNEAU, *Probl. de la lexicol. québécoise*, p.206). Le mot a ensuite été diffusé en fr. à partir de la côte ouest de la France et s'est répandu progressivement dans les dial. de l'Ouest, l'Île-de-France, du Centre, de la Champagne et de la Brie (v. *FEW* t.20, p.57b-58a) et en fr. pop. (voir M. JUNEAU, *loc. cit.* et *Trav. de ling. québécoise*, t.2, 1978, p.58-59). V. KÖNIG, pp.162-163; FRIED, s.v. *batata*; ARV., pp.398-402 et *FEW* t.20, pp.57b-58b et t.13, 2, pp.387a-389a.

SEPTANTE

Septante s'emploie toujours en Belgique, en Suisse ainsi que dans le nord, l'est et une grande partie du sud de la France, voire à différents endroits de l'Ouest et du Centre (v. la carte établie par A. GOOSSE ds *B. de l'Acad. Royale de Lang. et de Litt. fr.*, 1977, p. 359), tandis que dans la lang. gén. il a été évincé en fr. par *soixante-dix**.

SOUPER² (au sens de "prendre le repas du soir")

Le sens 1 s'est maintenu dans les parlers de la Belgique, du Canada et de la Suisse romande.⁸⁹

On remarquera dans ces quelques exemples, que l'usage et la vitalité d'un mot nous amènent tout naturellement à aborder la question de l'antériorité de ce mot par rapport à un autre de même sens et, par voie de conséquence, à celle de la substitution d'un mot par un autre avec lequel il est en concurrence à un moment donné de son histoire.

5) DONNEES RELATIVES AUX VARIANTES FORMELLES OU MORPHOLOGIQUES ET AUX SUBSTITUTIONS SYNONYMIQUES

Pour que l'histoire du mot soit la plus complète possible, il est utile, dans la mesure du possible, de déterminer les causes de disparition d'un lexème au profit d'un concurrent de substitution. En voici quelques exemples :

ENORGUEILLIR

moins fréq. en a. fr. que *orgoillier* (bien attesté depuis le XII^e s., cf. T.-L.) et *orgoillir* (XII^e *ibid.*).

ÉPOUFFER

On trouve aussi ca 1200 *soi esbofir* «rire aux éclats» (*Mort Garin*, 70 ds T.-L.) attest. isolée, v. encore GDF., s.v. *esbouffer*.

⁸⁹ Ces données sont cependant insuffisantes, voir les précisions qu'apporte le DRF (voir *infra*, pp. 102-103).

FORS

En fr., le mot *fors*, employé seul, comme prép. ou comme adv., est considéré comme sorti d'usage dep. le XVII^e s. (cf. Bouhours ds *Trév.* 1704) et a été évincé par *hors**. Il apparaît cependant sous forme de préf. dans beaucoup de dér. et comp. anc. (cf. *forcener, formariage*, etc.).

LIBELLE

On trouve plus anciennement les subst. *libel* employé au sens 1 dep. ca 1265 (BRUNET LATIN, *Trésor*, éd. F. Carmody, p. 422) et jusqu'au XVI^e s.; cf. encore au XVII^e s. le hapax *libeau* (v. GDF., s.v. *libel*)

LISSIER

On trouve plus anciennement les subst. *licheur* « trameur » (attesté du XIII^e au XV^e s. en a. pic., v. *FEW* t. 5, p. 312b) et *hautelicheur, haute-lisseur* « celui qui fait des tapisseries de haute-lice » (XV^e-XIX^e s., v. *FEW*, loc. cit. et GAY, s.v. *tapis*).

À cela on peut ajouter les variantes — et les synonymes en font partie — qui sont contemporaines et qui confirment la naissance de l'unité lexicale, c'est le cas de :

GUINETTE

On dit également *poule de Guinée* [1555 *pouille de la Guinée* ds BELON, *L'Histoire de la nature des Oyseaux*, p. 246].

KAFKAÏEN

Déjà *Kafkien* en 1939 (DANIEL-ROPS, c.r. : Kafka, *Le Château*, in *NRF*, n° 306, mars, 526-7 ds QUEM. *DDL* t. 15).

LINNÉEN

On note aussi, en 1803, le subst. *linnéiste* « partisan des théories de Linné » (LAMARCK et MIRBEL, *Hist. nat. des végétaux*, t. 2, p. 146).

LOUBINE

On a en outre, dans l'anc. lang., les subst. *lubin* « id. » (1558, RONDELET, *Première partie de l'histoire entière des poissons*, t. 1, p. 213) et *lupin* (1562, DU PINET, *Histoire du Monde de C. Plin Second, IX, 16* ds *FEW* t. 5, p. 456b).

Si ces synonymes peuvent cohabiter pendant un certain temps, il arrive fréquemment que l'un des mots du couple synonymique se fasse évincer par l'autre, plus stable.

FACTICE

A évincé l'a. fr. *faitis*, de formation pop. : fin du X^e s. *faitis* « fait, façonné » (*Passion de Clermont*, éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 111, 268).

IMPUISSANT

Dér. de *puissant**; préf. *im-* (v. *in*⁻¹), a évincé les anc. adj. *nonpoant* et *nonpuissant* « infirme » (XII^e-XIII^e s. ds T.-L.).

JAMBE

Du b. lat. *gamba* « paturon du cheval (et gén. des quadrupèdes) » (aussi *camba*, d'où les différentes formes prov., cat., fr.-prov. et rhétorom.; cf. *FEW* t. 2, 1, p. 111a-b), empr. comme terme vétér. au gr. *καμπή* « articulation du pied du cheval ». Ce mot, pop. à l'orig., a évincé le subst. class. *crus* « jambe », la lang. vulg. empruntant volontiers, pour plus d'expressivité, au domaine animal. Dans le domaine ibér., *crus* a également été remplacé par *perna* qui, à l'époque class., signifiait « gigot, jambon » (cf. esp. *pierna* « jambe »; port. *perna* « id. »). Cf. G. ROHLFS, *Romanische Sprachgeographie*, p. 93-94, § 66 et p. 276 et W. VON WARTBURG et S. ULLMANN, *Problèmes et méthodes de la ling.*, p. 175.

LESSIVE

Son concurrent *buée**, usuel jusqu'au XVI^e s., ne vit plus que dans les dial. où il est encore très bien attesté (cf. *FEW* t. 15, 2, p. 9).

MÉDICAMENT

Médicament a évincé la forme pop. *megelement* (XIII^e-XIV^e s. ds DU CANGE, s.v. *megeicharius*; v. aussi *FEW* t.6, 1, p.596a, note 1).

ORIGINE, subst. fém.

Origine a supplanté la forme pop. *orine* « descendance, lignée » (GEFFREI GAIMAR, *Hist. des Anglais*,

éd. A. Bell, 1173) qui s'est maintenue jusqu'au XV^e s. dans la lang. littér. et encore en usage dans les parlers de l'Ouest (cf. *FEW* t.7, pp.414b-415a).

PÉTUN

Pétun a été évincé dès le déb. du XVII^es. par *tabac** et ne survit plus que dans certains dial. de l'Ouest (norm., h. bret., manceau et ang.). V. *FEW* t.20, pp.75a-76a.

Après toutes ces informations sur les principales étapes successives quant aux questions relatives à la continuité phonétique, graphique, sémantique, grammaticale entre l'étymon et le lexème étymologisé, ou encore celles relatives à l'usage et aux corrélations paradigmatiques, il faut accorder toute sa place à l'information extra-linguistique issue de données d'ordre encyclopédique.

6) DONNEES ENCYCLOPEDIQUES

Par données encyclopédiques d'ordre extra-linguistique, j'entends toute précision prise dans les connaissances acquises sur le monde utile à l'histoire du mot, qu'il s'agisse de descriptions d'objets, de repères historiques qui permettent de situer le mot dans le temps ou dans l'espace, de comparer un emploi technique ou scientifique avec son emploi dans la langue d'emprunt. Ces précisions justifient, comme on peut le constater dans certains des exemples cités, la définition retenue plus haut dans l'article.

GUEUSE

Ce mot a été introduit en France par les mineurs du Harz, appelés en France au XVI^e s. pour organiser l'industrie minière.

HUGUENOT

Désignant d'abord les partisans du parti politique qui luttait contre les tentatives d'annexion du duc de Savoie, *eyguenot* devint par la suite (et ce jusqu'au XVIII^e s.), un terme de mépris sous lequel les catholiques désignaient les Réformés (la majorité des confédérés étant aussi favorable à la Réforme) et se répandit alors dans les parlers de la Suisse romande ainsi que dans les régions françaises limitrophes. La forme *huguenot* qui apparaît dès la 2^e moitié du XVI^e s., semble être née en Touraine, où, comme en témoignent les historiens contemp., la population entendant parler des *eyguenots* sans en connaître le sens, rattacha ce mot à un certain roi Hugon qui aurait joui d'une grande popularité auprès des Réformés de Tours (cf. W. RICHARD, 1959, pp. 46-48). Le sens C vient de ce que les Huguenots se servaient de cette marmite pour faire cuire leurs viandes, en cachette, les jours de jeûne (cf. *Trév.* 1704). Cf. *FEW* t. 15, 2, pp. 85b-86a.

INTERNATIONAL

Le mot est entré en fr. grâce à la trad. fr. faite par Dumont de l'ouvrage de J. Bentham, publié en 1780 sous le titre : *An Introduction to the principles of morals and legislation* (cf. *Fr. mod.* t. 15 pp. 3-4 et *NED*).

KAMIKAZE

Mot japonais (composé de *kami* « seigneur, dieu » (v. *kami*) et de *kaze* « vent ») désignant à l'orig. deux tempêtes qui, en 1274 et 1281, détruisirent la flotte d'invasion des Mongols et ayant pris à la fin de la Seconde Guerre mondiale le sens de « avion-suicide ».

LIBIDO

Mot introduit dans le vocab psychanal. par Freud (Lettre de juin 1894 d'apr. LAPL.-PONT., p. 224) qui l'a empr. au lat. *libido* « envie, désir; caprice, sensualité, désir amoureux ».

LIBRATION (au sens de "balancement apparent d'un astre (généralement la lune) autour de son axe, par rapport à un observateur terrestre")

Comme terme d'astron., l'angl. atteste *libration of the moon* dep. 1669, cf. *NED*.

LINOLÉUM

ce tissu inventé par l'Angl. Walton et breveté le 25 avril 1863, étant composé d'un mélange d'huile et de lin. La forme abrégée *lino* est déjà attestée en 1907 en angl. (cf. *NED Suppl.*²).

MAILLOTIN (au sens de "Insurgés parisiens qui, au XIV^e siècle, se révoltèrent contre le pouvoir fiscal, en faisant usage de cette arme"

Les émeutiers qui se révoltèrent, sous Charles VI (fév. 1382), contre le nouvel impôt direct, furent d'abord appelés *Maillets* (1382, *Chronique de Jean II et Charles V*, éd. R. Delachenal, t.3, p.13, v.note 1; aussi 1382 et 1383 ds DU CANGE, s.v. *malleti*) parce qu'ils s'armèrent de maillets de plomb, qu'ils prirent dans l'Arsenal de la place de Grève où ils étaient entreposés (cf. 1382, *Chronique de Jean II et Charles V*, t.3, p.12; aussi 1382, *Chronographia regum francorum*, éd. Moranvillé, t.3, p.23 et fin XIV^es., E. DESCHAMPS, *Œuvres complètes*, G. Raynaud, t.3, pp.139-140).

MADRE

Au Moy. Âge, le madre, c'est-à-dire le coeur et la racine des différents bois (cf. LABORDE, p. 371), était employé pour la fabrication des vases à boire, si bien que *madre* a pris le sens de «vase à boire» (ca 1200, *Aiol*, 4014 ds T.-L.) et a fini par désigner les pierres précieuses (agate, onyx) dont on faisait les coupes (cf. FEW t. 16, 539a).

MANDARINE

Originaire de l'Asie orientale, la mandarine se répandit jusqu'en Égypte et à l'île Maurice (française à l'époque); le nom a donc dû exister en Asie avant d'arriver en Europe. Cf. FEW t. 20, pp. 104b-105a.

SCARAMOUCHE

Empr. à l'ital. *Scaramuccio*, n. d'un personnage de la Commedia dell'Arte, formé à partir de *scaramuccia* «escarmouche» (v. ce mot), et popularisé en France sous le règne de Louis XIII et la Régence par l'acteur Tiberio Fiorelli ou Fiorillo. Voir HOPE, pp. 302-303.

Le commentaire peut comporter des citations d'auteurs qui renseignent le consultant sur l'étymon, en apportant des informations d'ordre linguistique ou extra-linguistique comme, en particulier, les faits de civilisation.

NIOBIUM

Mot créé, en 1844, par le chimiste allemand H. Rose [1795-1864]; de *Niobé* [fille de Tantale], suff. *-ium* (v. *-ium*), d'apr. *tantale**, ces deux métaux étant souvent associés (H. ROSE ds *Annalen der Physik und Chemie*, t. 63, 1844, vol. 139, p. 335 : Ich nenne dasselbe [Metall] *Niobium* und sein Oxyd Niobsäure, von *Niobe*, der Tochter des Tantalus, um durch den Namen die Aehnlichkeit mit dem nach letzterem benannten Metalle und dessen Oxyde anzudeuten).

PARNASSE (comme mouvement littéraire français de la deuxième moitié du XIX^e siècle)

nom que donnaient à leur école, les poètes fr. qui ont réagi contre le lyrisme personnel du romantisme et dont les oeuvres imprégnées d'une poésie savante et impersonnelle furent publiées dans le *Parnasse contemporain*, périodique fondé en 1866 (*Nain jaune*, 17 janv. 1866, p.6: le journal *l'Art* change de titre et de forme. Il s'appellera à l'avenir le *Parnasse contemporain*. Il publiera des vers inédits de Victor Hugo, Lecomte de Lisle...).

PAROXYSTE

Mot créé par N. Roqueplan, d'apr. Th. GAUTIER (1872, *Hist. romant.*, 65: le mot *paroxyste* empl. pour la première fois par Nestor Roqueplan, semble avoir été inventé à l'intention de Philothée [O'Neddy]); dér. de *paroxysme**; suff. *-iste**.

PÉCARI

J. DE LAET, *L'Hist. du Nouv. Monde*, p.608 ds KÖNIG, p.163: [il y a] des porcs de l'Amérique, qui ont le nombril sur le dos, les Sauvages de la terre ferme les nomment *Pacquires*) et *paquaira* en Guyane

POTICHE

On note également le hapax *potiche* «pot dans lequel les boucaniers gardent le saindoux» (1741, [éd.] SAVARY DES BRUSLONS, *Dict. univ. de comm.*, Paris, Estienne, t.1, p.1047: Ces Boucaniers font aussi un grand commerce du sain-doux, ou graisse fondue de porc-sanglier, qu'ils amassent dans de grands pots qu'ils nomment des *Potiches*).

À présent que j'ai fait le tour de l'essentiel de ce qui peut être dit sur l'exploitation des données et la méthodologie mise en œuvre pour étudier les lexèmes du français dans le cadre des notices historico-étymologiques, il me reste à aborder un point qui concerne la dernière étape, celui des relectures et corrections successives destinées à valider et harmoniser l'ensemble de ces données.

3. Collation et relectures

Dans un premier temps, plusieurs familles de mots ont été visées par le responsable de l'unité de diachronie, puis, si nécessaire et après discussion, des corrections ont été apportées à certaines notices ; le tout a ensuite été soumis à un examen critique attentif effectué par un ou plusieurs relecteurs correcteurs extérieurs au laboratoire chargés de relever les erreurs, de déceler des oublis, de proposer des modifications qui permettent de clarifier certains aspects restés obscurs⁹⁰. Cet autre examen des notices peut aboutir, une nouvelle fois, à des remaniements d'articles plus ou moins importants qui, une fois validés, constitueront l'état définitif du moment. Commence alors le travail de dactylographie réalisé par des secrétaires qui mettent aux normes rédactionnelles l'ensemble des notices qui seront acheminées vers un service qui réunit, pour la première fois, les tapuscrits des différentes parties constitutives d'un article du dictionnaire qui ont préalablement été élaborées selon les normes propres à chacune d'elles. Chaque article complet va enfin pouvoir être relu par l'ensemble des rédacteurs ayant participé à sa confection ; le travail d'harmonisation et de complémentation va alors pouvoir commencer. Le diachronicien veille aussi bien à vérifier que les principaux sens de la rubrique synchronique figurent dans sa notice qu'à remédier au mieux aux inconvénients d'une certaine disparité entre ces deux parties : les définitions sont superposées, les références alignées, ... et le souci d'économie d'espace typographique aidant, un certain nombre de données seront présentées, comme je l'ai signalé à plusieurs reprises, sous une forme abrégée. La collation de la rubrique de diachronie avec celle de synchronie entraîne un va-et-vient entre les rédacteurs de chaque partie et se poursuit jusqu'à ce que disparaissent, de part et d'autre, les disparités. Une nouvelle version va émerger de ces relectures croisées, elle sera, à son tour, examinée et évaluée par un réseau de réviseurs en vue d'obtenir une version définitive, la meilleure possible. C'est cette dernière version que le service technique des manuscrits et des épreuves enverra, avec l'ensemble des autres articles du même volume, à l'imprimerie qui va réaliser les épreuves que les rédacteurs reliront et corrigeront, chacun pour sa partie, jusqu'à l'obtention de la dernière épreuve, le bon à tirer (ou B.A.T.), dont il sera fait un tirage.

4. Bilan et conclusion

Paysage lexicographique à l'époque du lancement du *TLF*

Au lancement du projet du *TLF*, en 1957, il n'existait pas de dictionnaire qui retracerait les grandes lignes de l'histoire des unités lexicales de l'actuel vocabulaire français et en donnerait l'étymologie. De fait, les notices historiques des dictionnaires de langue sont souvent squelettiques, privées des données indispensables à la bonne connaissance des unités lexicales. Il s'est donc imposé l'inéluctable nécessité de mettre à la disposition de l'homme moderne un

⁹⁰ Cf. le témoignage du relecteur R.-L. Wagner que nous donne G. Gorcy dans son article « Robert-Léon Wagner, lexicographe au *Trésor de la langue française* », dans *Mots*, 1983, n°1, pp. 5-11 [consultable à l'adresse : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1983_num_6_1_1091]

dictionnaire contemporain qui remplacerait le Littré⁹¹ « *notre dictionnaire historique et philologique* »⁹². C'est dans cet esprit qu'a été entrepris le *TLF*, tourné vers l'étude de la langue d'une période s'étendant de 1789 à 1960, auquel on a voulu conférer, grâce aux notices diachroniques, une dimension historique, l'état actuel de la langue passant nécessairement par la connaissance de l'histoire des mots.

Ces notices relèvent d'un genre nouveau créé par le *Dictionnaire Général* (DG) publié entre 1890 et 1900 et perfectionné, par la suite, entre 1971 et 1978, par le *Grand Larousse de la Langue Française* (GLLF). En effet, le DG accorde pour la toute première fois à l'étymologie une place centrale, de telle sorte qu'elle s'impose comme le principe d'organisation des sens selon l'ordre logique de l'évolution sémantique. Cette étude historique du lexique, où la date de la première attestation notée avec beaucoup d'exactitude⁹³ prend toute la dimension qu'elle mérite, annonce la lexicographie moderne et marque un tournant décisif dans l'histoire des dictionnaires de langue. Et l'on notera, qu'après 1918 et jusqu'au milieu du XX^e siècle, on verra fleurir des dictionnaires qui prennent en considération l'histoire de la langue française et l'étymologie (FEW, TL, BL.-W.¹, DAUZAT¹, ROB., GLLF, etc.). Ces ouvrages se donnent pour objectif de rassembler les informations léguées par leurs prédécesseurs concernant cet aspect particulier de la langue, voire de combler les lacunes touchant l'étymologie ou l'histoire de la langue ancienne, ou celles de la langue contemporaine.

Mais les notices diachroniques du *TLF*, bien que largement inspirées de DG et des dictionnaires ci-dessus nommés, se devaient de remédier aux diverses lacunes des notices de leurs prédécesseurs. C'est pourquoi la datation des premières attestations ne devait plus se limiter, comme dans DG et BL.-W. par exemple, à la seule date d'apparition du mot, mais aussi, pour rendre compte de la filiation des sens, attester chacun des sens enregistrés dans la description synchronique du dictionnaire. Ce procédé a par ailleurs été mis en œuvre dans le GLLF, à partir de la lettre C⁹⁴. À cela il faut ajouter qu'il a été jugé essentiel de définir clairement la première attestation d'un mot ou d'un sens, contrairement à DG qui ne définit pas la première attestation du mot, considérant que l'étymologie qui vient d'être donnée renseigne suffisamment le lecteur sur le sens qu'a le mot. Cette position de DG est encore celle que l'on trouve dans BL.-W.¹ et peut se résumer par ces propos d'O. Bloch : « *la définition des mots n'est pas donnée : un dictionnaire étymologique n'est pas un dictionnaire de l'usage. Nous supposons que celui qui consultera notre ouvrage aura sous la main un dictionnaire courant où il trouvera les sens dont nos articles exigent la connaissance* » (*Introduction*, XIX) et l'on constate que le ROB. ne définira pas davantage ses premières attestations. Avec la nouvelle génération de dictionnaires, il n'est plus question de se limiter à un trait sémantique pour évoquer la définition, comme ce fut le cas jusque là pour les

⁹¹ Cf. Lex 1957, V-VI.

⁹² Roques 1990, 508.

⁹³ À l'exception des néologismes qui apparaissent au XIX^e s. (cf. *Introduction*, XIII).

⁹⁴ Dans le tome 1 (lettres A-B), le GLLF procédait encore à la manière du DG.

mots peu connus ou pour ceux dont le sens actuel ne recouvre pas le sens ancien (voir BL.-W.², s.v. *étal* : ...antér., et dès le XIII^e s., s'appliquait à tout commerce). Il faut obligatoirement, tout comme le fait le GLLF (voir son *Introduction*, t. 1, p. VII), signaler pour chaque mot et chaque sens attestés dans la partie synchronique la date de leurs premières attestations.

En ce qui concerne les datations, le souci de précision qui anime DG le pousse à joindre à chaque datation de mot une référence complète (allant jusqu'à la localisation du mot) pour les textes cités de première main (les textes de seconde main peuvent se limiter à une date suivie de la source intermédiaire, cf. *occurrent*) ; ce procédé servira également de modèle au *TLF* et au GLLF. Ce dernier indiquera, à quelques exceptions près, après une année déterminée, le « *nom de l'œuvre, de l'auteur ou du lexicographe auquel elle se rapporte* » (*Introduction*, t. 1, p. VII), mais sans pour autant les référencer⁹⁵. Et l'on notera que le FEW, qui dans ses premiers fascicules, omet les références pour les mots du français courant, ce qui nécessite un retour aux sources pour celui qui cherche à identifier la provenance d'une indication géo-historique, en vient à donner des références de plus en plus précises, à la faveur de son changement de méthode. Cette pratique est contraire à celle du BL.-W.² où ne figure que le nom de l'auteur ainsi qu'à celle du ROB. qui ne cite généralement qu'une source intermédiaire et se contente bien souvent de ne donner que la date d'apparition du mot, en mentionnant, sans les référencer, d'une manière peu systématique l'auteur ou l'œuvre auxquels il est fait référence (voir *lait* où la mention XII^e s. fait office de première attestation du mot).

Les notices diachroniques du *TLF* se doivent également, tout comme l'a déjà fait le DG qui place l'étymon en tête de chaque article, de donner l'étymon du mot traité. À l'inverse de DG, plus tard de BL.-W.² et de ROB qui ne définissent l'étymon que lorsque son sens diffère de celui du français courant, le *TLF* ainsi que le GLLF noteront le sens de chaque étymon, à l'image du FEW qui, en tête d'article, fait suivre chaque étymon de sa définition générique.

À propos, justement, du FEW, il convient de souligner ici son rôle prépondérant pour la rédaction des notices diachroniques du *TLF* : il procure, en effet, au rédacteur l'essentiel des arguments phonétiques, géolinguistiques, sémantiques, chronologiques et extra-linguistiques, lui permettant ainsi d'expliquer voire de justifier les évolutions qui s'écartent de l'évolution attendue et de préciser l'usage d'un lexème (du point de vue de sa distribution diastratique ou diatopique), sa vitalité et de mentionner, s'il y a lieu, les variantes avec lesquelles il entre en concurrence. De ce fait, la section étymologique comporte nécessairement un renvoi à cette œuvre, exception faite des formations courantes — par dérivation ou composition — et, bien entendu, des étymologies qui n'y sont pas référencées. Les lacunes dans cette gigantesque œuvre d'exception seront, dans la mesure du possible, comblées grâce aux derniers progrès des recherches étymologiques. Mais, contrairement au FEW qui « *idéalement (...) mentionne toutes les théories étymologiques avancées*

⁹⁵ On ne peut que regretter des données aussi peu précises que celles qui peuvent se lire sous *corne*¹ (XII^e s., aux sens I, 1, 5, 6, II, 4 et III, 1, 3 ; sens I, 2 depuis la fin du XVI^e s.) qui finalement ne nous apprennent pas grand chose.

dans la littérature pour une famille de mots donnée, en précisant pour chacune sa provenance » (Buchi 1996, 145), le *TLF* fait état avant tout de « *l'étymologie la plus vraisemblable selon les données actuelles* » (Préface, t. 1, p. XLIII).

On peut déplorer le fait que les autorités scientifiques ne sont jamais explicitées dans le corps même des notices de DG et BL.-W.² pour ce qui concerne les étymologies traditionnellement admises, car les auteurs de ces dictionnaires considèrent que les introductions et les préfaces préliminaires sont censées renseigner suffisamment sur les sources qui ont servi à l'établissement des étymons. Ce procédé aboutit à des indications floues du type « *qqns le croient/considèrent [le mot] (comme) emprunté de* » (cf. DG, s.v. *hère, ouate*) ou « *on rapproche...* » (cf. BL.-W.² s.v. *cocagne*) qui ne permettent pas de remonter à la source pour pouvoir se faire une opinion concernant certaines hypothèses.

En somme, la confrontation des dictionnaires de langue et des dictionnaires étymologiques tels que DG et BL.-W.² laisse clairement apparaître que les critères souhaités sont rarement tous réunis dans un même ouvrage à l'époque du lancement du *TLF* : la plupart des dictionnaires analysés ne fournissent, pour diverses raisons — scientifiques ou éditoriales —, que des données incomplètes, si bien que l'utilisateur est souvent amené à réaliser lui-même un travail de synthèse à partir de l'ensemble des données dictionnaires qui peuvent se compléter ou se corriger mutuellement. En outre, la vérification de l'exactitude des données à partir de nouvelles procédures (retour au texte, contrôle dans les éditions scientifiques modernes, etc.) nous montre que de nombreuses données sont mauvaises ou fautives et faussent ainsi notre connaissance de l'histoire des mots.

Le *TLF* devra donc, pour pouvoir prétendre retracer l'histoire du vocabulaire en usage entre 1789 et 1960, répondre à l'ensemble de ces exigences en mettant en place, de surcroît, des procédures de vérifications philologiques pour assurer l'exactitude des données et leur fiabilité. Le GLLF qui s'est fixé le but de faire état des termes de la langue française moderne des XIX^e et XX^es., pour avoir observé les mêmes besoins, procédera de manière identique : dans une section liminaire seront donc examinées l'origine du mot et la date de première attestation de chacun des sens attestés dans la description sémantique.

Pour avoir dressé ce constat et analysé les lacunes des dictionnaires de langue en cette deuxième moitié du XX^e siècle, P. Imbs, initiateur du projet du *TLF*, fixe pour les notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du dictionnaire l'objectif suivant :

Un aperçu même bref du passé d'un mot en éclaire le fonctionnement actuel, dans lequel tout n'est pas logique pure ou simple application à un cas particulier de principes généraux : il entre beaucoup de contingence dans le fonctionnement d'un système même cohérent ou dans les emplois même ordonnés d'un mot, et c'est précisément une des fonctions de l'histoire que d'être science de la contingence, c'est-à-dire de ce qui aurait pu ne pas naître et être et a cependant été. D'autre part, il est à peu près sans exemple qu'un mot ne se ressente pas, dans son être physique ou dans son contenu, des conditions dans lesquelles il est entré dans la langue ou qui l'ont aidé à se constituer ; et c'est précisément le rôle de l'étymologie (au sens étroit et traditionnel du mot) que d'établir la grille de ces conditions qui retentissent sur toute la destinée du mot. Il est enfin à présumer que la confrontation de la vision plongeante des faits en diachronie et de leur vue étendue en synchronie pourrait procurer un

accroissement qualitatif de connaissance, résultat d'une de ces « fertilisations croisées » dont parle l'épistémologie générale (Curien). En précisant cependant que ce n'est qu'« en amont », par rapport à l'usage actuel, que les deux vues diffèrent : leurs chemins « en aval » se confondent, puisque désormais c'est dans leurs actualisations nouvelles que se dessinera aussi le nouveau devenir historique des unités de vocabulaire. (Préface, t. 1, p. XXXI)

Il reste à voir à présent si l'objectif ainsi visé a finalement bien été atteint.

4.1. Bilan

À la question sur le « bilan du travail » concernant les notices diachroniques, je souhaiterais d'emblée rappeler pour mémoire les propos de F. Schalk, selon lequel si le dictionnaire permet de voir « *clairement combien un seul mot recouvre de réalités différentes* », il « *ne peut tenir compte de toute l'histoire du mot et de toutes les significations. S'il voulait les enregistrer, il élargirait sensiblement le cadre prescrit à un dictionnaire* »⁹⁶ ; cette vision devrait atténuer les exigences d'une visée maximaliste.

Toutefois, ce n'est pas sans satisfaction que je me félicite d'avoir eu le privilège de participer à cette œuvre qui retrace dans ses grandes lignes les principales étapes du lexique français encore usité actuellement et je me réjouis à l'idée que certaines de mes notices ont été acceptées par d'autres lexicographes (p. ex. MORNE², repris dans le RobHist). En tant que notice d'accompagnement à l'article de synchronie, la notice de diachronie qui fournit à la fois l'analyse historique et étymologique de chaque unité lexicale considérée comme encore en usage, rend compte, comme il était prévu, de l'apparition en français des premières attestations des principaux sens, acceptions, emplois, locutions ou syntagmes ainsi que des chaînons désuets intermédiaires indispensables pour suivre l'évolution globale de chaque unité. Et l'analyse étymologique permet, parfois après discussion, et en s'abritant derrière des autorités reconnues, de déterminer l'origine de chaque unité, selon les données disponibles au moment de la rédaction. Il ne semble pas vain d'ajouter combien la politique d'accueil du TLF⁹⁷ a été favorable à l'émergence de données lexicographiques nouvelles répertoriées dans les notices de diachronie. Les résultats obtenus grâce aux méthodes employées par l'équipe de diachronie sont la preuve d'une avancée majeure :

1) en matière de datations : nombreuses sont les datations inédites de mots (ETRIPADE), d'acceptions (TAILLAGE, terme de céramique, terme d'alpinisme), de locutions (POURPRE², anat. *pourpre rétinien*) ou de datations plus précises que celles des prédécesseurs (INLASSABLE), d'antédations d'un bon nombre de mots (FIFI « nom donné aux petits oiseaux ») ou de leurs de sens (PLATINE¹, terme d'imprimerie), de locutions (PÔLE, électr. *pôle positif, pôle négatif*) sans compter des corrections de dates (voir quelques exemples dans l'annexe de la thèse, t.3, pp. 228-331). À cela on peut ajouter que la part de l'apport important des datations du TLF a été soulignée par R. Radermacher, qui observe que sur un échantillon de 58 notices entre *M* et *mâcler1 (se)* « *le taux des datations que le Trésor parvient à améliorer par rapport au FEW s'élève à plus de 70%* »

⁹⁶ Cf. F. Schalk, dans Lex 1957, 70 et 73.

⁹⁷ Cf. Radermacher 2004, 176.

(Radermacher 2004, 157).

2) en matière d'étymologie, la mission assignée au diachronicien est à mettre au rang de la vulgarisation des connaissances, puisqu'il s'agit de rendre accessible au plus grand nombre⁹⁸ des données provenant d'ouvrages scientifiques spécialisés, difficilement abordables à ceux qui ne sont pas spécialement familiers du domaine, notamment le FEW (LESSIVE / MIJOTER) et à rendre compte des grands progrès intervenus dans cette discipline depuis la parution des premiers volumes du FEW (FLIBUSTIER). Mais les notices de diachronie ne se limitent pas au seul rassemblement de toutes ces données, leur intérêt consiste justement aussi à les compléter par différents ajouts du type 'etimologia remota' (MACAQUE), commentaire (MELON), hypothèse nouvelle (ORIN) ou par la simple émission de doutes relatifs à l'étymologie proposée (HUBLLOT) ou encore par la reconnaissance de la difficulté qu'il y a à choisir entre plusieurs hypothèses (GALOPER).

En récapitulant, on trouve parmi ces notices

- 1) des notices nouvelles qui attendaient une première datation et une étymologie (KAM(T)CHADALE)
- 2) des notices qui ne modifient en rien la date d'apparition et l'étymologie traditionnellement admises ; dans ce cas le *TLF* établit les matériaux et « authentifie » l'étymologie reçue (FASÉYER).
- 3) des notices présentant des changements réels et bénéfiques par rapport à la tradition, certaines d'entre elles concernent la date d'apparition du mot (FLÈCHE², *fleche de lart* « pièce de lard sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse » : 2^e moitié du XIV^e s. au lieu de 1549) ou l'articulation sémantique (LIBRAIRE), d'autres fois elles concernent l'étymon (RIME) ou l'explication étymologique (LANIER).

Comme on peut le constater, l'intérêt de ces notices réside à la fois dans la critique des sources et dans les références aux sources : contrairement à d'autres dictionnaires contemporains, (GLLF, ROB.), le *TLF* ne cite, dans la mesure du possible, que des données vérifiées, dûment référencées. Ces notices ont donc été écrites dans un souci prédominant du respect philologique ; cependant, l'idéal eût été de suivre plus fidèlement le procédé méthodologique préconisé par A. Henry au tout début de ses *Études de lexicologie française et gallo-romane* (publiées en 1960) et qui est résumé, dans ses grandes lignes, dans cet extrait que l'on peut lire à la page 5 :

datation et localisation, au moins régionale, des textes ou des copies ; étude phonétique (valeur des rimes) et sémantique des mots en question ; détermination approximative de l'aire ancienne, sans oublier les enseignements de la géographie linguistique ; l'étude philologique doit absolument tenir compte de l'apparat critique et des caractéristiques régionales des divers manuscrits ; en cas d'absence d'édition critique, il faut recourir à l'examen des copies, si l'on veut tabler sur des témoignages dignes de foi ; ...étude de phonétique et sémantique des données modernes ; établissement de l'aire lexicale ; ...comparaison des résultats des deux enquêtes, au triple point de vue de la phonétique, de la sémantique et de la linguistique géographique ; les résultats ne sont tout à fait sûrs que si l'accord s'affirme dans les

⁹⁸ Quoique O. Jänicke dans son compte rendu publié dans *Vox*, 55, 1996, pense que « *die diachrone Rubrik ...ist eher für Spezialisten bestimmt, d.h. für Sprachhistoriker und sprachgeschichtlich Interessierte* » (p. 343).

trois domaines et surtout, si la superposition des aires se fait dans une mesure satisfaisante.

Force est d'admettre que le tableau final des notices diachroniques n'est hélas pas toujours à la hauteur de nos espérances. Et les limites de la notice sont en corrélation avec les principales difficultés auxquelles il a fallu faire face. Ces difficultés sont imputables au nombre important de rédacteurs (une dizaine) et aux diverses contraintes éditoriales (limitation de l'espace typographique qui rend certaines notices squelettiques ; nécessité, pour chaque rédacteur, de produire 350 articles par an) qui empêchaient les rédacteurs d'exploiter la totalité de la documentation dont ils disposaient ou parfois simplement de ne consigner que l'essentiel des résultats obtenus⁹⁹. Elles se traduisent souvent par un manque d'homogénéité lié à la manière de travailler à une période pré-informatique ; le point le plus critiquable est celui du découpage et de la répartition d'une même famille étymologique entre plusieurs rédacteurs de diachronie, faute de documentation préalable disponible ; ce procédé laisse d'emblée entrevoir l'hétérogénéité des données. Ainsi un même texte peut être daté et référencé de plusieurs façons comme le souligne très justement Th. Städtler, qui a relevé le cas de l'œuvre d'Henri d'Andeli citée 43 fois avec 13 dates différentes (Städtler 2006, 2) et qui a signalé quelques exemples de référencements incohérents (Städtler 2006, 3). À ce titre, on notera que les outils informatiques actuels contribuent aisément à une meilleure harmonisation. Ces difficultés se traduisent aussi par une absence regrettable de définition justifiée par le renvoi implicite à la synchronie (ce qui a été sévèrement critiqué par Möhren [Möhren 2005, 2-3]) et à une trop grande concentration des informations. À cela, il faut ajouter la difficulté qu'il y a eu à coordonner certaines parties de synchronie avec celles de diachronie si bien que « *le lecteur en est réduit à reconstituer lui-même l'articulation des différents sémantismes donnés en synchronie et en diachronie* » (Möhren 2005, 2-3). Un autre reproche formulé par ce lexicographe est celui du manquement vis-à-vis de certains acquis des dictionnaires ou études scientifiques existants. On lui empruntera, pour exemple, le cas d'*épicycle* pour lequel une des données de GdfC 9, 497a n'a pas été exploitée.

Pour avoir rédigé 2500 notices, et avec le recul que mes nouveaux travaux m'ont donné, le jugement que je porte sur certaines de mes notices laisse parfois un léger goût d'amertume. Malgré tous mes efforts pour intégrer dans les notices l'essentiel des ressources disponibles tout en les soumettant à un examen philologique préalable, il est des cas où, grâce aux travaux que j'ai réalisés depuis, et qui ont contribué à infléchir ma réflexion méthodologique, le jugement que je porte sur certaines notices n'est pas très favorable. Ainsi, on peut dresser le bilan qu'il n'a pas toujours été possible de déjouer l'obstacle qui se dressait contre la tâche de l'identification des œuvres, fondamentale pour qu'une datation juste puisse être établie et pour que la filiation sémantique de l'ensemble de la notice soit la plus exacte possible, même si l'on a parfaitement conscience que la notion de première attestation de mot ou de sens est toute provisoire dans la mesure où de nouveaux dépouillements sont susceptibles de remettre en question l'équilibre des premières attestations. Avec le recul, on peut regretter qu'à l'époque le retour aux sources n'a pas

⁹⁹ Voir à ce sujet Abélard, Chauvet 1990.

toujours pu se faire, faute de références ou d'accès aux documents, ce qui, dans certains cas, risque de mettre en péril à la fois l'interprétation et la datation des attestations et peut conduire à fausser la « *biographie du mot* » tout en donnant à la notice l'apparence d'une compilation de seconde main. Si aujourd'hui, les « dix commandements du lexicologue diachronicien » plaidés et explicités, après l'achèvement du *TLF*, par Th. Städtler [Städtler 2006, 5-6]), sont plus facilement applicables que dans les années 70-80 et ce grâce aux nouvelles technologies¹⁰⁰, certaines erreurs ou inexactitudes auraient été évitées. Notamment celles d'appliquer à des textes anciens des sens modernes et de commettre par conséquent des anachronismes sémantiques qui rejaillissent sur certaines unités lexicales sous forme de faux-sens ou de contresens.

Ainsi les articles *énoncer* et *énonciateur* sont la preuve irréfutable des limites de la seule documentation interne et du manque d'échanges entre la synchronie et la diachronie.

Concernant *énoncer*, dont voici la notice :

1. 1377 *enoncier* (N. ORESME, *Le Livre du Ciel et du Monde*, éd. A. D. Menut et A. J. Denomy, p. 162, 21) attest. isolée; de nouv. 1611 (COTGR.); 2. a) 1677 *énoncé* part. passé subst. « énonciation, déclaration » (F. DE MAUCROIX, *Histoire du schisme d'Angleterre*, I. ds RICH. 1680); b) 1932 ling. (BALLY *Ling.*, p. 44). Empr. au lat. *enuntiare* de même sens.

le lecteur aurait aimé être informé sur le sens de la première attestation, la synchronie enregistrant outre le sens usuel, que sous-entend la première attestation, un sens spécifique en usage dans les textes législatifs. L'attestation du participe passé en emploi substantivé n'est guère plus satisfaisante, non pas que l'attestation se rapportant à la date de 1677 soit de seconde main, celle-ci étant très proche de la date de 1680 du Richelet qui la cite, mais parce que, là aussi, une précision sémantique aurait été la bienvenue, la synchronie signalant en outre des sens spécifiques au droit et aux mathématiques. Dans les deux cas et dans la mesure où Richelet cite un passage assez éloquent du texte auquel il est fait référence, il eût été utile de citer au moins les contextes susceptibles d'éclairer les sens. On regrettera enfin l'absence de définition pour l'étymon auquel *énoncer* se rattache. Cependant, 1377 reste la première attestation du mot (*cf. DMF*) et 1677, la première attestation de l'emploi substantivé du participe passé (Frantext ne propose pas mieux que 1695).

Mais, dans la mesure où l'évaluation d'un ouvrage lexicographique passe par la reconnaissance de ses successeurs, ce n'est pas sans satisfaction que l'on peut constater que le *TLF* a fait des émules dans l'histoire de la lexicographie, tant et si bien que le RobHist qui « *s'est très largement inspiré du TLF, souvent même mot à mot* »¹⁰¹ a montré le parti qu'on pouvait en tirer. Dans Radermacher 2004, un tableau synoptique (455-477) où sont comparées les notices du FEW, du BL.-W., du *TLF* et du RobHist. révèle que le *TLF*, qui antédote une multitude d'attestations¹⁰², a abondamment été plagié par les dictionnaires de Robert. De ce fait, il s'avère que les

¹⁰⁰ Voir quelques adresses électroniques, *infra*, p. 102.

¹⁰¹ Cf. G. Roques, dans *Revue de linguistique romane* 57, 1993, 236.

¹⁰² Cf. Radermacher 2004, 479.

dictionnaires de Robert sont les plus grands vulgarisateurs du *TLF* qui a en définitive établi un nouveau standard étymologique. C'est ainsi que je retrouve presque textuellement intactes certaines des notices comme *kitsch*, *manade* et *morne*² que j'ai rédigées pour le *TLF*.

Pour finir, on peut, afin d'évaluer l'importance du *TLF* dans le domaine des recherches historiques et étymologiques, contraster la conception des notices historiques par rapport aux nombreux travaux publiés ultérieurement et (chronologiquement : DEAF, BaldEtym¹⁰³, FennisGal¹⁰⁴, DRF¹⁰⁵, DMF, TLF-Etym¹⁰⁶, articles de revues, nouvelles éditions critiques, etc.) dont certains ont pu très largement bénéficier des ressources informatiques disponibles qui sont un facteur considérable de progrès scientifique. On peut citer parmi ces nouvelles ressources accessibles au plus grand nombre des bibliothèques ou des sites qui hébergent des textes numérisés ou des données bibliographiques susceptibles d'apporter un soutien à la recherche tels que : <http://gallica.bnf.fr/> ; <http://www.archive.org/details/mmoiresdelasoci23fragoog> ; <http://books.google.com/> ; www.mediatheque-agglo-troyes.fr/bmtroyes/ ; <http://www.ordonnances.org/>, etc.¹⁰⁷. Pour mesurer combien la situation a changé depuis la rédaction du *TLF*, je vais donc procéder à quelques comparaisons entre les notices que j'ai rédigées et certains des travaux cités parus depuis l'achèvement du *TLF*.

DEAF / *TLF*

L'article *interlocutoire* du DEAF (publié en 2002), qui repose sur des dépouillements auxquels le *TLF* n'avait pas accès remplace avantageusement celui que j'ai rédigé une vingtaine d'années plus tôt et qui a été publié en 1983. En effet, aussi bien l'emploi adjectif que l'emploi substantif de ce terme de droit y sont antédats par rapport au *TLF* et l'étymologie est plus tranchée que celle du *TLF* qui en raison de la date tardive du latin médiéval *interloquitorius* par rapport au français, n'ose pas un emprunt direct à *interloquitorius*.

Sous *inspeccion*, le DEAF n'apporte ni une datation meilleure, ni une étymologie différente bien qu'elle soit un peu plus étoffée.

On notera que l'absence de l'article *invective* dans le DEAF, revient à dire que le DEAF n'a pas enregistré le mot avant 1404 (date retenue par le *TLF*), ce que confirment les ressources du DMF.

FennisGal / *TLF*

Le *TLF* n'enregistre sous *fourrure* l'emploi dans le domaine de la marine qu'à partir de Furetière 1690 ; l'examen de FennisGal permet non seulement d'améliorer la date de la première attestation de ce sens, mais permet aussi de se rendre compte de la vitalité du mot dès 1636 (il enregistre 5 occurrences du mot entre 1636 et 1691).

DRF/ *TLF*

Prenons l'exemple du substantif *souper* « repas du soir », c'est-à-dire le troisième repas de la journée. La notice diachronique du *TLF* atteste le sens de « repas du soir » dès la fin du X^e s. et signale,

¹⁰³ K. Baldinger, *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23*, I, Tübingen : Niemeyer, 1988 (ZrP-Beih. 218) ; II, Tübingen : Niemeyer, 1998 (ZrP-Beih. 288) ; III, : Niemeyer, 2003 (ZrP-Beih. 315).

¹⁰⁴ J. Fennis, *Trésor du langage des galères*, Tübingen : Niemeyer, 1995, 3 vol.

¹⁰⁵ P. Rézeau et collab., *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles : De Boeck, 2001.

¹⁰⁶ TLF-Etym, consultable à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/gsouvey/TLFEtym/>

¹⁰⁷ J'ai réuni depuis plusieurs années, à l'ATILF, un carnet d'adresses des bibliothèques virtuelles à l'attention des utilisateurs intéressés par ces données et j'ai mis sur pied une bibliothèque numérique qui comporte actuellement près de 300 titres, principalement pour la langue ancienne du Moyen Âge à la Renaissance.

dans la partie réservée à l'étymologie, que le sens de ce mot, tout comme pour le verbe correspondant, « s'est maintenu dans les parlers de la Belgique, du Canada et de la Suisse romande ». La consultation du DRF permet de faire l'observation suivante : sans être fausses, ces informations restent nettement insuffisantes et n'apportent finalement que des réponses partielles. Un commentaire sur « la relégation du souper très tard en fin de soirée » (DRF, s.v. *dîner* 366b et s.v. *souper* 937b), eût été bien utile, tout autant d'ailleurs qu'eût été intéressant un marquage diatopique plus approfondi, qui prendrait en compte la situation réelle de cet emploi du mot dans les différentes régions de France et dans les diverses variétés de français, les bornes relevées par le DRF étant en fait bien plus étendues que ce que prétend la notice du *TLF*. On notera aussi que l'attestation que donne la notice diachronique du *TLF* pour le verbe au sens de "faire un souper" ne se comprend que par rapport au sens de "repas qu'on prend à une heure avancée de la nuit, après le spectacle ou au cours d'une soirée" de la notice historique du substantif.

DMF/ TLF

La date d'apparition du mot *fascicule* semble assurée à partir de 1532, le *DMF*, avec l'aide des ressources en ligne sur Gallica, réussit à dater le mot de 1498, ce qui fait faire un progrès de 34 ans ; il se pourrait même que la date puisse être avancée ultérieurement, lorsque les moyens techniques le permettront, à 1483 qui est la date de la première publication du texte chez un imprimeur lyonnais.

Pour *femur*, l'avancée de la première attestation est bien plus spectaculaire, car les ressources du laboratoire de l'ATILF permettent d'antédater le mot de 176 ans. Attesté dans le *TLF* à partir de 1541, il se lit déjà dans les *Amphorismes Ypocras* de Martin de SAINT-GILLE, composés entre 1362 et 1365.

TLF-Etym / TLF

La notice *patronymique* du *TLF-Etym* ne diffère pas fondamentalement de celle du *TLF* sur le plan des datations de sens qui y sont enregistrés, à cela près que le premier ajoute une attestation du mot dans un texte grammatical et la datation du sens de « qui est relatif au patronyme », qui, à mon avis, dans la mesure où il est emprunté à *Aalma R 8.880* où on lit « *patronomicus. -mica. -micum : patronymiques* » ne peut pas être distingué avec assurance du sens qu'a *patronymique* dans la locution nominale masculine *nom patronomique* qui figure plus haut dans l'article « *AalmaR 3.240 : Eacides : non d'onme. filz ou nepvou de Eacus, si comme Achilles. nom patronomique* ». On notera cependant une meilleure datation de la première attestation (*cf.* sur la datation du texte cité Städtler 2006, 2) et la présence de la dernière date d'attestation de ce sens aujourd'hui disparu. On soulignera aussi que la définition donnée par le *TLF-Etym*, pour la première attestation est plus appropriée que celle du *TLF* qui émane en fait du *FEW 8, 27a : PATRONOMICUM*. Mais ce qui différencie vraiment les deux dictionnaires, c'est la subtile division de l'article sur la base de la distinction étymologique entre, d'une part, l'emprunt au latin des grammairiens pour le substantif et l'adjectif, et, d'autre part, le calque du latin des grammairiens pour la locution nominale. Des précisions sur l'emprunt du latin au grec et sur la forme *patronomique* du français complètent par ailleurs avantageusement l'article.

À ces quelques exemples, qui révisent et souvent corrigent les données historico-étymologiques du *TLF*, il faut ajouter l'ouvrage de K. Baldinger, complémentaire au *FEW* et les nombreux articles de revues qui approfondissent la recherche sur l'histoire du vocabulaire français. Le premier, par la richesse des données, traite un nombre important de mots dont l'étymologie n'était pas connue du *FEW* (environ 40 000)¹⁰⁸ et améliore considérablement les matériaux d'origine, en tenant compte des publications parues depuis la parution des volumes 21 à 23 du *FEW* ; dans bien des cas les matériaux qui y sont livrés complètent avantageusement, voire corrigent le *TLF*. Les articles de revues qui abordent l'aspect historique du français font également progresser nos connaissances par rapport à l'étymologie du *TLF*. On peut citer l'article de J.-P. Chauveau, *Sur l'étymologie de*

¹⁰⁸ *Cf.* le compte rendu qu'en a fait M. Pfister dans la *Revue de linguistique romane* 53, 1989, 236.

français BAIE « petit golfe », dans *Revue de linguistique romane*, 70, 2006, 409-430 qui impose une nouvelle étymologie pour le mot *baie* et corrige les datations du *TLF* ; on peut citer aussi l'article de Fr. Möhren qui porte sur l'utilisation critique des sources dans le travail étymologique (Möhren 2005, 6-7) qui améliore la définition de diachronie et corrige l'étymologie de *jaseran*, en même temps que celle du DEAF. C'est ainsi que l'article *Dénominations françaises de Mégalithes* de J.-P. Chauveau (*Revue de linguistique romane*, 72, 2008, 321-370), déterminant pour la terminologie française de l'archéologie préhistorique, permet d'avoir une vision plus juste des mots *monolithe* et *monolithique* que celle que propose le *TLF* (voir *monolithe*, *supra*, p. 53). Cet article a des répercussions à la fois sur l'histoire et sur l'étymologie des deux mots. *Monolithe* bien qu'attesté comme adjectif au XVI^e puis, non pas à partir de 1803 mais de 1773 (autre exemple en 1780) et, comme substantif, dès 1811 (autre exemple en 1812) au lieu de 1813, est en fait une « réintroduction nouvelle dans le lexique du français moderne » (*op. cit.*, p. 368) ; en plus, c'est un emprunt au grec et non au latin. *Monolithique* daté de 1868 au sens propre de "qui est d'une seule pierre" dans le *TLF* se rencontre, quant à lui, bien plus tôt : au sens de "(temple) taillé dans un seul bloc de pierre" en 1819 (puis en 1821), au sens de "(colonne) taillée dans une seule pierre" en 1839 (puis en 1845) et enfin au sens de "(monument) composé d'une pierre brute" en 1851 ; il faut y voir, non pas, comme il est dit dans le *TLF*, un dérivé de *monolithe*, mais un emprunt terminologique à l'anglais qui atteste le mot au sens propre depuis 1825 et au sens figuré à partir de 1920.

Au terme de cette comparaison, on peut se demander si la lexicographie générale est en mesure de mener une recherche aussi approfondie que celles que nous venons de passer en revue ou si les dictionnaires généraux doivent se contenter de rendre compte de la recherche effectuée dans divers secteurs linguistiques et de la valoriser.

4.2. Conclusion

Même si les données historiques du *TLF* sont en bonne partie perfectibles, l'ensemble des notices manifeste un renouvellement des données disponibles jusqu'ici : pour la première fois dans l'histoire de la lexicographie toutes les unités lexicales qui ont une entrée dans le dictionnaire font uniformément l'objet d'un examen critique tout au long d'un axe chronologique qui couvre toute la littérature française, c'est-à-dire douze siècles. Pour la première fois aussi, la rubrique intégrera, après vérification rigoureuse de leur exactitude et de leur fiabilité, les données léguées par les dictionnaires précédents, et sera complétée ensuite par d'importants nouveaux fonds. La mise en place de procédures de vérification philologique introduit, dans la façon de confectionner des dictionnaires de langue, une véritable innovation : une première attestation, pour qu'elle soit retenue, sera nécessairement soumise à un examen très approfondi qui débute par un retour au texte, le seul moyen de garantir une bonne lecture, de définir, grâce à un contexte large, le sens avec justesse et de dater scientifiquement, avec la plus grande précision. Les textes les plus anciens

sont contrôlés dans les éditions critiques les plus récentes ou du moins celles réputées les meilleures. Les attestations qui n'ont pu être vérifiées (faute de références ou d'accès aux documents et dans ce cas, la rubrique doit être considérée comme le résultat d'un travail de compilation de seconde main) et plus particulièrement celles qui paraissent douteuses sont généralement placées entre crochets et suivies d'une autre, la plus proche dans l'ordre chronologique, ce qui permet d'assurer l'entrée du mot ou de l'emploi dans la langue. J'ajouterai que grâce à la présence obligatoire des références de source, les éléments qui n'ont pu être vérifiés sont pour le moins vérifiables. Ce qui caractérise le *TLF*, c'est finalement la synthèse brève par l'établissement philologiquement impeccable des articulations, à une période pré-informatique, comme le souligne R. Radermacher dans sa thèse :

le TLF est le premier répertoire alphabétique donnant un accès facile à l'histoire d'un nombre énorme de mots. Les données sont généralement présentées de façon très compréhensible, grâce, entre autres, aux références non seulement exactes, mais aussi très développées. La notice historique vulgarise donc le contenu du FEW. Elle l'actualise et l'enrichit en outre au point de se faire apprécier même au sein d'un public de spécialistes, rendant ces derniers heureux d'y trouver énormément d'indices, d'hypothèses et d'étymologies nouvelles, ainsi que nombre de renseignements tout à fait à la hauteur de la recherche. (Radermacher 2004, 481-482).

Et l'on peut compléter ce tableau par la réflexion d'A. Goose¹⁰⁹ qui cite dans les aspects les plus originaux du *TLF* « *les notices historiques et les synthèses étymologiques, lesquelles n'ont pas d'équivalents au XX^e siècle, sinon, exemples en moins, le F.E.W. de Wartburg et le récent Dictionnaire historique de la langue française, qui doit beaucoup à ses deux prédécesseurs* ».

C'est bien parce que cette rubrique du *TLF* constitue la présentation la plus complète d'une histoire des mots français et de leur étymologie, dans le domaine d'une vulgarisation de bon niveau, qu'elle fait actuellement l'objet d'une réactualisation dans le cadre du projet *TLF-Étym.* qui profite des progrès faits dans la connaissance de bon nombre de textes et de l'enrichissement de notre savoir dans des domaines jusqu'ici inexplorés — je pense en particulier au vocabulaire médical médiéval —, grâce, en particulier, aux technologies modernes qui nous rendent accessibles des écrits de toutes sortes et qui complètent avantageusement les nouvelles bonnes éditions dont nous avons bénéficié depuis.

Ce constat me permet de caractériser l'étymologie du *TLF* comme le couronnement de l'étymologie du XX^e siècle, mais pas la fin de l'histoire.

Mais il ne faut pas perdre de vue que les notices diachroniques du dictionnaire qui posent substantiellement les jalons principaux qui permettent de retracer l'histoire d'un mot ne reflètent qu'une partie du travail réalisé lors de l'élaboration de celles-ci. Ce résultat final ne permet pas d'entrevoir les attestations ou les dates jusqu'ici admises qui ont été écartées après vérification et l'on peut aisément imaginer la perplexité du consultant qui tombe, sans aucune explication, dans le *TLF* sur des attestations postdatées. C'est la raison pour laquelle avec l'ensemble de l'équipe de diachronie nous avons été amenés à publier dans une contribution collective quelques unes des

¹⁰⁹ A. Goose, « Les exemples du Trésor de la langue française », dans *Le Français moderne*, 62, 1994, 163.

datations réfutées en expliquant pourquoi certaines attestations jusqu'ici retenues par les estimables dictionnaires comme par exemple ceux de Godefroy, Littré, Huguet, Du Cange, La Curne et du FEW « *un des plus beaux monuments des sciences du langage* »¹¹⁰ ou par diverses études lexicographiques (les fonds de Barbier et Delboulle, les travaux de Tolmer, Vaganay, etc.) n'ont pas été reprises dans le *TLF*¹¹¹. Au total, j'ai effectué cet examen critique des attestations et datations traditionnellement admises dans les ouvrages de lexicographie historique dans quarante cinq notices. Pour en donner un aperçu, certaines de ces notices ont été reproduites dans les annexes aux notices du *TLF*¹¹². Par ailleurs, la fréquentation quotidienne du *FEW* m'a permis, avec une trentaine d'autres collaborateurs, de participer, quelques années plus tard, à l'index sélectif raisonné des matériaux contenus dans les différents volumes du FEW (vol. 1-25)¹¹³. Ce volume, destiné à retrouver les lexies du FEW, « *a pour but de rendre les 25 volumes et les 16.707 pages du FEW plus accessibles aux chercheurs et aux étudiants, et donc de contribuer à sortir cette œuvre majeure de la linguistique romane de son état de sous-exploitation* »¹¹⁴. Ainsi, l'utilisateur qui cherche par exemple l'unité lexicale *abaitre*, sans en connaître l'étymon, retrouvera-t-il sans problème sa localisation dans le *FEW* (voir thèse, t.3, p. 332).

À l'achèvement du *TLF*, après dix années consacrées à l'étude diachronique du vocabulaire français d'aujourd'hui, est venu pour moi le temps de me tourner vers un nouveau projet lexicographique collectif, celui d'un *Dictionnaire du moyen français (DMF)* déjà évoqué dans les documents fondateurs du Centre de Recherche pour un *Trésor de la Langue Française*, sous la plume de P. Imbs¹¹⁵.

¹¹⁰ P. Swiggers, dans *Revue de linguistique romane* 54, 1990, 347.

¹¹¹ « *Notes de lexicographie critique* », dans *Le Français Moderne* 49, 1981, 241-262 ; *Le Français Moderne* 50, 1982, 337-343 ; *Le Français Moderne* 51, 1983, 50-53, 172-178 et 244-250 ; *Travaux de linguistique et de littérature* 23/1, 1985, 7-32 ; *Le Français Moderne* 54, 1986, 75-95 et *Travaux de linguistique et de littérature* 24/1, 1986, 218-237.

¹¹² Thèse, t. 3, pp. 328-331.

¹¹³ *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Index*, 2 vol., 2370 pages, Paris : Champion, 2003.

¹¹⁴ Cf. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Index*, 1, 1.

¹¹⁵ *Lexicologie et lexicographie françaises et romanes*, Paris : Éd. du CNRS, 1961, 136.

II

Lexicographie synchronique :

Notices du *Dictionnaire du Moyen Français*

Avant-propos

L'ensemble des matériaux présentés dans cette section s'insère dans le projet du *Dictionnaire du Moyen Français (DMF)*. Dans la mesure où ces matériaux sont à mettre au compte d'une contribution, parmi d'autres, à l'œuvre plus vaste du *DMF*, il m'a semblé bon de ne dégager dans cette partie que les grandes lignes directrices qui différencient la lexicographie synchronique de la lexicographie diachronique, en renvoyant pour les options qui sont prises dans le *DMF*, à la présentation complète en ligne¹¹⁶ faite par R. Martin, responsable scientifique de ce projet. Je ne reviendrai donc pas ici sur un certain nombre de choix qui ont été faits, tels que les sources ou les limites chronologiques du *DMF* ou encore la micro-structure du *DMF*, sorte de cahier des normes, ces choix étant décrits dans leurs détails dans la présentation que je viens d'évoquer.

Même si d'un point de vue chronologique j'ai commencé par la rédaction de lexiques destinés à alimenter la mise au point des articles du *DMF* et que j'ai continué par la rédaction du 'lexique complémentaire'¹¹⁷ au *DMF*, je préfère inverser cet ordre afin de pouvoir établir le mieux possible la différenciation entre lexicographie synchronique et lexicographie diachronique.

*Avertissement :

Dans cette partie de la thèse, les abréviations qui renvoient aux dictionnaires fréquemment cités sont conformes à l'usage des articles du *DMF*. Ainsi, pour prendre l'exemple du dictionnaire de Godefroy, au lieu de citer Gdf, GdfC comme ce fut le cas dans la première partie, je citerai dorénavant GD, GDC, ce qui permet de garder une cohérence avec les exemples cités à travers mes notices du *DMF*.

¹¹⁶ <http://stella.atilf.fr/gsouvey/dmf2/PresentationDMF2.pdf> (dorénavant *Présentation du DMF*).

¹¹⁷ Voir *infra*, p. 111.

Introduction autour du DMF (1330-1500)

L'objectif du *Dictionnaire du Moyen Français (DMF)* est de traiter le lexique médiéval de 1330 à 1500 dans sa globalité afin d'apporter un nouvel éclairage sur l'état de la langue française à la veille de la Renaissance, alors qu'on assiste à des phénomènes linguistiques importants. Parmi ces phénomènes, on peut signaler l'effondrement progressif de la déclinaison bicasuelle, la systématisation de l'expression du pronom sujet, la réduction des radicaux verbaux ou encore l'explosion de termes savants abstraits ; de tous ces phénomènes, cependant, les dictionnaires de langue ancienne, jusqu'ici à notre disposition, ne font que bien peu de cas. Ils sont, de ce point de vue, déficients par rapport à la conception lexicographique actuelle. En tant que dictionnaire spécialisé, il n'est pas sans intérêt de mentionner que le public visé par le *DMF*, n'est pas comme pour le *TLF*, l'honnête homme cultivé du XX^e siècle, mais principalement un public de spécialistes qui s'intéressent à la langue des XIV^e et XV^e siècles du point de vue linguistique, certes, mais aussi d'un point de vue pragmatique : pour accéder à la bonne connaissance des disciplines historiques, scientifiques ou plus largement socioculturelles, il faut avant tout comprendre les textes de cette époque que touchent ces disciplines. Le *DMF* est, de ce fait, un outil de diffusion au service du savoir de la société médiévale.

N'ayant pas participé directement à l'élaboration de cette première étape, je présenterai uniquement mon apport à la seconde version du *DMF* et la méthodologie qui y a été mise en oeuvre. Une brève rétrospective s'impose pour situer le projet dans son nouveau contexte, car le projet initial d'un dictionnaire du moyen français, lancé dans les années 1990, a été réorienté au début de l'année 2000 pour marquer, dans un délai raisonnable, l'histoire de la langue du moyen français d'une première étape : le cumul de treize « *'lexiques prélabes' rédigés indépendamment les uns des autres, mais qui obéissent déjà à un certain nombre de principes propres à orienter tout l'ensemble du projet*¹¹⁸ ». Cet ensemble cumulé constitue le *DMF1*, consultable par Internet depuis 2003. Mais le but fixé au lancement du projet, celui de décrire avec complétude et méthode l'ensemble du vocabulaire médiéval, excepté les mots grammaticaux (déterminants, prépositions, pronoms, ...), n'a nullement été atteint. En effet, un certain nombre de vocables manquent à l'appel de la nomenclature, si bien qu'une version complémentaire s'est imposée assez rapidement pour suppléer à cette insuffisance : le *DMF2*, appelé dans l'équipe le 'lexique complémentaire'. En tant que complément à la première version du *DMF*, le *DMF2*, consultable sur le site de l'ATILF depuis 2007, obéit, en tous points, aux mêmes règles que celles qui ont été adoptées quelques années plus tôt pour le *DMF1*. Cette nouvelle version enrichit considérablement la nomenclature initiale, puisqu'aux 30 000 entrées déjà répertoriées viennent

¹¹⁸ *Présentation du DMF*, 1.

s'ajouter 30 000 entrées nouvelles. Ma contribution au *DMF2*¹¹⁹ représente un apport d'un peu plus de 760 lexèmes relativement rares puisqu'ils n'apparaissent qu'exceptionnellement dans le *DMF1* ; parmi ces lexèmes figurent quelques hapax. Ceux des lexèmes déjà présents dans la base de données antérieure comportent nécessairement des informations nouvelles, d'ordre morphologique, sémantique, phraséologique ou géo-linguistique ou simplement des citations supplémentaires pour des mots peu fréquents, comme le montrent les quelques extraits d'articles qui suivent :

FA, subst. masc.,

complète le *DMF1* par l'ajout de 6 locutions :

- *Le fa et le mi*. "Les éléments de ce que l'on peut savoir"
- *Entendre le fa, le mi, le ton*. "Connaître la musique"
- *Apprendre le fa, le mi*. [Dans un cont. métaph., avec une accept. érotique]
- *N'avoir ne fa ne mi* "Ne rien avoir"
- *N'entendre ne fa ne mi à*. "Ne rien comprendre du tout à"
- *Ne chaloir à qqn de fa ne de mi*. "Ne se soucier de rien"

FACONDITÉ, subst.fém.,

ajoute une citation au *DMF1* qui n'en fournit qu'une seule.

FAIBLIR, verbe,

est complété par l'empl. pronom., absent du *DMF1*

FARINE, subst. fém.,

ajoute la forme régionale *ferine*.

FENDRE, verbe,

ajoute, au participe passé, les sens spécifiques de "Qui a des jambes longues et bien droites" et de "Parties honteuses de la femme", en empl. subst.

Mais, pour en revenir à l'objectif que je me suis fixé, celui de définir les spécificités propres à la lexicographie synchronique bien que la synchronie soit assez large puisqu'elle couvre une période de 170 ans (1330-1500), je me dois de définir en un premier temps le cadre de ce dictionnaire de synchronie ancienne « *dont la stabilité est suffisante pour que les techniques de l'analyse synchronique puissent y être valablement appliquées*¹²⁰ ». Ce dictionnaire porte, dans sa conception même, l'empreinte de la méthodologie élaborée pour le *TLF*, mais comporte des modifications résultant d'une part des améliorations technologiques mises au point depuis la réalisation du *TLF* et d'autre part de l'expérience acquise lors de la rédaction du *TLF*.

1. Lexicographie informatisée : de la rédaction à la consultation

En 1982, alors que le tome 10 du *TLF* est sous presse, et dans le prolongement du projet

¹¹⁹ On trouvera la liste des notices que j'ai rédigées au t. 3, pp. 335-341 de la thèse ; elles sont consultables à l'adresse : <http://www.atilf.fr/dmf>.

¹²⁰ *Présentation du DMF*, 12.

originel arrêté par P. Imbs, qui prévoyait plusieurs descriptions d'états de la langue française, fut lancé sous l'impulsion de R. Martin le chantier du dictionnaire du moyen français. D'emblée, il convient de souligner que c'est dans la conception même de chacun de ces dictionnaires, liée aux possibilités qui s'ouvrent à la lexicographie grâce à l'informatique, que leur opposition semble la plus marquante. En effet, comme l'affirme R. Martin « *les choix sont résolument orientés du côté de la lexicographie informatisée* » et le balisage du *DMF* « *s'opère au moment même de la rédaction (...) au moyen d'instruments qui assistent le rédacteur dans sa tâche (...) et lui permettent d'introduire directement les données et de les organiser à l'écran* ». Grâce à différents modules de contrôle, chacun des rédacteurs, après avoir réuni informatiquement dans ses articles un ensemble fini de connaissances linguistiques, est en mesure de vérifier l'adéquation au modèle et la conformité aux normes qui ont été fixées, ce qui donnera à l'ensemble une homogénéité que ne pouvaient avoir les articles élaborés sans le soutien de l'informatique. À la différence des notices du *TLF* conçues en fonction d'une classification lexicographique moins formelle laissant à chaque rédacteur sa manière d'organiser les informations linguistiques selon un point de vue qui lui est propre, l'ordonnancement des contenus, l'articulation des données du *DMF* est classé dans un ordre strict, préétabli. Élaboré d'emblée comme un dictionnaire informatisé, le *DMF* présente l'avantage appréciable de pouvoir être à tout moment, et le plus facilement possible, remanié, soit pour être enrichi ou mis à jour, soit pour être amélioré par des corrections. Mais, l'essentiel de cette informatisation, où chaque élément a été rigoureusement balisé, et dont une description détaillée est donnée dans la *Présentation du DMF* (pp. 10-17)¹²¹, réside dans le changement considérable de la méthodologie du lexicographe¹²². La grammaire rédactionnelle structure désormais étroitement les notices et systématise la manière d'introduire les informations. Ces informations doivent se suivre dans un ordre obligatoire strict (au minimum : entrée, code grammatical, lemme, renvoi aux dictionnaires qui traitent déjà le mot¹²³ [dans un ordre imposé], définition, référence normalisée) et selon le respect d'éléments prédéfinis (marqueurs alphanumériques de niveau, balises métalinguistiques préalablement listées, etc.), pour que le document soit valide. Ce procédé, nommé « masque de saisie » par les informaticiens, guide le rédacteur dans sa saisie de données et l'assiste dans ses choix en indiquant les possibles autorisés ou en lui interdisant la saisie de valeurs interdites ; à ce titre, c'est un véritable garde-fou. Par ailleurs, le rédacteur est encore assisté par un « correcteur lexicographique »¹²⁴ qui lui signale les erreurs survenues quant à l'ordre alphabétique des entrées, non seulement celles du *DMF* mais aussi celles des dictionnaires de référence cités au début de chaque notice ; il relève également les structures incohérentes, les citations qui ne sont pas classées selon un ordre chronologique correct et, en outre, il contrôle simultanément la justesse des balises et des références bibliographiques.

¹²¹ Voir aussi Martin 1999.

¹²² Cf. Martin 1999, 57-58.

¹²³ Même si l'emploi propre au *DMF* n'est pas traité dans les dictionnaires cités.

¹²⁴ Cf. Martin 2008, 1253.

Du point de vue du lexicographe, la rédaction assistée par ordinateur permet d'assurer la cohérence de chaque notice et des notices entre elles et, de surcroît, entre les différents rédacteurs. Le manque d'homogénéité si souvent reproché aux notices du *TLF* tend à s'amenuiser, même s'il subsiste, ça et là, quelques cas où la présentation mériterait d'être davantage unifiée : je pense, en particulier, aux conditions d'emploi, exprimées tantôt par une formulation en clair placée dans des crochets droits, tantôt simplement intégrées, toujours par le système des crochets droits, à la définition, comme on peut le voir dans l'article *abattre* qui présente les deux possibilités.

ABATTRE¹, verbe

[Le compl. d'obj. désigne une chose concr. ; suj. de l'animé] "Jeter à bas (ce qui est vertical)"
"Faire s'écrouler, renverser, détruire [un bâtiment, un mur, un pont, une statue...]" f

Un autre avantage de la lexicographie informatisée, et non des moindres, est que les données, en libre accès sur Internet, peuvent être exploitées de manières différentes par les utilisateurs, en fonction de leurs attentes spécifiques, et ce, par des procédures informatiques modulables qui rendent possibles des interrogations multicritères. Outre la recherche simple d'une entrée, d'un étymon, d'une locution, etc., il est, en effet, possible, grâce au balisage systématique des données, de définir des recherches plus ciblées, qu'elles soient d'ordre morphologique, sémantique, graphique ou géolinguistique, par exemple. S'il est vrai que l'affichage d'un article fait apparaître à l'écran la redondance de certaines informations, l'essentiel est que l'utilisateur puisse, par le biais d'une interrogation reposant sur des critères complémentaires, rassembler un maximum de données répondant à sa requête. Prenons quelques exemples destinés à montrer les types d'interrogations possibles grâce à des formulations de requêtes spécifiques pour un maximum de résultat :

1) Pour réunir l'intégralité du lexique de l'armement de la période du moyen français, il suffit de déclencher à la fois le domaine ARM. et toutes les définitions qui comportent le mot arme.

2) Pour recueillir l'intégralité du vocabulaire spécifiquement normand de l'époque du moyen français, il suffit, dans le menu Recherche avancée, de saisir le mot Normandie dans 'la région est' (la liste des régions est visible dans la partie réservée au balisage des informations). Le résultat ainsi obtenu peut être complété ensuite par une recherche en plein texte de la suite <norm> qui fournira les données susceptibles de figurer ailleurs dans les notices, notamment dans les remarques.

3) Pour étudier la présence ou non de la forme analogique en *-e* des adverbess issus d'adjectifs épiciens (*-andement / -amment / -ement / -mment*), il suffit, dans Recherche d'une entrée, d'indiquer ces formes recherchées dans le filtre 'texte en fin', pour obtenir des listes de mots exploitables.

On peut ajouter que certaines données du *DMF* sont mises en lien avec des informations internes au dictionnaire : il est prévu qu'un « double clic » sur l'occurrence d'une citation

déclenche l'affichage de l'article correspondant du *DMF* (à condition bien sûr qu'il existe une entrée de rattachement) ; de même, en cliquant sur la référence au texte abrégée, on obtient la notice bibliographique complète, la localisation diatopique du texte et un lien avec la bibliographie du DEAF. Plus intéressant encore, dans la mesure où l'on sort du cadre strict du dictionnaire, le *DMF*, selon le même procédé du « double clic », peut être mis en lien avec les dictionnaires de GD/GDC¹²⁵, AND² et *TLFi*¹²⁶. Pour finir, et avant d'examiner le contenu même du *DMF*, on soulignera, en citant R. Martin, qu'« informatisée, la lexicographie devient ainsi évolutive » car à tout moment le dictionnaire reste ouvert aux améliorations souhaitables et « la matière peut en être indéfiniment remodelée »¹²⁷.

2. Spécificités des notices du *DMF* par rapport à celles du *TLF*

Comme je l'ai déjà souligné, ma contribution s'étant limitée à l'élaboration de notices pour le 'lexique complémentaire', mes observations se concentreront donc sur ce lexique qui ne se démarque du *DMFI* que par l'originalité d'un certain nombre de données.

2.1. Nomenclature

Contrairement aux notices du *TLF* pour lesquelles le rédacteur disposait d'une nomenclature préétablie selon des critères définis¹²⁸, le rédacteur du *DMF* ne dispose pas d'un tel outil. En effet, c'est la réunion des 13 lexiques qui génère la nomenclature même du dictionnaire. Tous les mots, à l'exception des mots grammaticaux¹²⁹, sont également retenus en entrées (sauf les mots « étrangers », y compris occitans, francoprovençaux, franco-italiens et les mots latins qui ne sont admis que si leur syntaxe est française), sans répartition de mots en entrée, dérivé ou remarque, comme ce fut le cas pour le *TLF*. Les participes, présents ou passés, en emploi adjectif ou substantif, sont généralement traités sous le verbe, tout comme dans le *TLF* ; ils font l'objet d'articles indépendants s'ils apparaissent suffisamment lexicalisés en tant qu'adjectifs ou substantifs. Le 'lexique complémentaire', destiné à enrichir la première version du *DMF*, s'attache à compléter l'état primitif de la nomenclature par des fonds variés de provenances diverses et sans restriction, étant donné que tous les vocables sont admis au dictionnaire, pour que puisse se faire une description aussi complète que possible de la langue médiévale. Cependant, le *DMF* étant avant tout un dictionnaire de corpus, la documentation rédactionnelle est constituée

¹²⁵ Version en ligne du dictionnaire et du complément numérisés : <http://www.dicfro.org/>.

¹²⁶ Adresse Internet : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

¹²⁷ Cf. Martin 2008, 1252.

¹²⁸ Voir *supra*, p. 17.

¹²⁹ Ont été cependant enregistrées les prépositions-adverbes de temps et de lieu, qui peuvent être employées aussi comme 'particules séparées' (*fors, jus, sus*, etc.) et les conjonctions qui présentent des sens spécifiques du moyen français (*car, mais*, etc.).

essentiellement par un corpus textuel composé de

- 1) 218, puis 242 textes saisis intégralement,
- 2) 399 textes saisis partiellement à la suite d'un choix motivé et réfléchi d'exemples recueillis par la lecture sélective d'un grand nombre de textes,
- 3) 182 glossaires d'éditions critiques dont les entrées référencées des 64 premiers (classées sous le lemme du T-L, ou, à défaut de GD / GDC) sont accessibles grâce à un document de travail imprimé : le « Glossaire des glossaires » et dont les entrées des 118 autres sont accessibles sous forme électronique grâce à une table lemmatisée référencée¹³⁰ au format Access, et enfin
- 4) un ensemble de données non informatisées qui proviennent du dépouillement systématique de 248 textes dans des études sur le vocabulaire de l'époque, des revues, des actes de colloques et des mélanges, dont les exemples ont été reproduits sous forme de documentation sur papier (photocopie).

À ce corpus, s'ajoute, dans une moindre mesure, un fonds lexicographique bien plus restreint, pour des raisons chronologiques, que celui du *TLF* (GD / GDC ; T-L ; DEAF ; FEW ; TLF ; Du Cange ; La Curne ; Littré ; DG) augmenté par les matériaux d'A. Delboulle et de P. Barbier, par l'*IGLF*¹³¹ et par les multiples corpus électroniques qui ajoutent des informations complémentaires d'une grande valeur. C'est grâce à un examen systématique et scrupuleux de ces divers fonds que la nomenclature initiale a finalement pu être considérablement accrue.

Si, pour le français moderne, l'entrée du dictionnaire se fait obligatoirement simplement par la forme non marquée des mots, la question de la forme de regroupement de l'entrée pour un dictionnaire du moyen français est moins aisée à résoudre, puisqu'un mot peut, en raison d'une forte instabilité graphique, revêtir différentes formes, y compris à son initiale (p. ex. *abiter* pour *habiter*, *cenit* pour *zénith*). Comme « dans les lexiques du *DMF1*, les rédacteurs ont appliqué, pour la nomenclature, des règles qui n'étaient pas a priori unifiées, chaque lexique étant primitivement destiné à une publication séparée sur papier¹³² », il s'est avéré impératif d'unifier les accès aux données d'un même vocable sous une forme arbitraire unique : le lemme. La constitution des lemmes du *DMF1* a été réalisée sous la conduite de B. Combettes et l'ajout de nouveaux lemmes se fait par l'application des règles qui ont été établies par l'ensemble des rédacteurs :

- pour les mots attestés dans T-L ou GD/GDC, modernisation des graphies chaque fois que le mot ou un mot de la même famille existe encore en français moderne ; modernisation aussi des suffixes et emploi des accents aigus et graves, mais maintien du -s- issu des préfixes *ex-*, *dis-*, etc. et maintien du -s- étymologique des mots ayant un *e* prothétique ;

- pour les mots absents de T-L ou GD/GDC, adoption de la forme du texte. Le

¹³⁰ *Glossaire des glossaires du moyen français : index lemmatisé des vocables contenus dans des glossaires d'éditions critiques*, sous la dir. de R. Martin, G. Roques, W. Stumpf, Nancy : CNRS INaLF, 1985, 295 p. (voir extrait, thèse, t. 3, 333-334).

¹³¹ Voir *supra*, pp. 20-21.

¹³² *Présentation du DMF*, 10.

dégrouper les entrées se fonde sur l'étymologie du FEW, les règles suivies sont celles qui sont exposées dans la *Présentation du DMF* (p. 9).

2.2. Micro-structure des articles

Il n'y a pas lieu, dans le cadre de ma thèse, de m'attarder sur la micro-structure des articles, car je ne fais qu'appliquer des normes clairement décrites par le responsable du projet¹³³. De ce fait, ne seront mentionnés ici que les principaux éléments qui constituent une notice ce qui permettra de donner un aperçu sommaire des éléments obligatoires que l'utilisateur consultant du *DMF* est assuré de trouver et qui permettra ensuite de dégager les points spécifiques fondamentaux indispensables à la lexicographie synchronique d'une période historique.

Comme dans tout dictionnaire, figure après l'entrée, le code grammatical, sélectionné dans la liste des indicateurs grammaticaux prédéfinis (*Présentation du DMF*, 13-14). Lorsque le genre d'un substantif n'est pas déductible de ses attestations textuelles, l'information est laissée en blanc ; par contre, l'indication « verbe » qui accompagne généralement les verbes est remplacée par la construction du verbe lorsque tous les exemples de l'article correspondent à cette étiquette. Suivent ensuite, selon un ordre précis, les sigles des dictionnaires de référence de langue ancienne qui traitent le vocable étudié (T-L, GD, GDC, DEAF, FEW, TLF) ou la mention Ø, lorsqu'un mot n'est attesté dans aucun de ces dictionnaires (voir FABRILE). Les sigles de ces dictionnaires sont accompagnés de leurs entrées (lemme) afin que l'utilisateur du *DMF* puisse facilement accéder aux articles auxquels il est fait référence, les trois derniers dictionnaires de cette rubrique sont pourvus en outre d'une référence précisant la localisation de l'entrée au dictionnaire. Les ordinations sémantiques des unités lexicales sont par la suite introduites selon un ordre hiérarchisé grâce aux marqueurs alphanumériques de niveau ; cette organisation des sens rappelle celle de la partie synchronique du *TLF*, ce qui n'a rien de surprenant puisque nous sommes dans un cadre synchronique et qu'il convient donc d'appliquer une analyse et une description synchroniques. À l'intérieur de chaque notice, les données métalinguistiques, qu'elles soient d'ordre grammatical, sémantique, stylistique ou qu'elles soient spécifiques d'un domaine ou d'une région d'emploi, se notent à l'aide d'éléments choisis dans des listes fermées.

Tout comme pour le *TLF*, le lexicographe du *DMF* a pour objectif de décrire le plus justement possible l'état de la langue à un certain stade de son évolution. Il s'agit, plus particulièrement, dans le cadre du *DMF*, de donner une vue complète de l'ensemble du vocabulaire d'une époque du passé et de renseigner sur le sens, l'emploi, l'usage, les cooccurrences lexicales préférentielles, l'aire diatopique des unités lexicales de cette époque.

En raison de ces spécificités liées à l'étude d'une langue ancienne, je vais m'employer à montrer en quoi la méthodologie lexicographique est différente, en m'intéressant tout d'abord à

¹³³ *Présentation du DMF*, 10.

l'un des aspects fondamentaux de tout dictionnaire : celui de l'unité lexicale, puis à la définition qui lui est intimement liée.

2.2.1. Unités lexicales

Contrairement aux unités lexicales qui sont à la nomenclature du *TLF* qui, elles, nous sont pour l'essentiel familières, celles du *DMF* nous posent parfois problème, car l'étude porte non pas sur une langue encore parlée, mais sur une langue qui nous a été transmise uniquement par les textes qui ont été conservés. Si une continuité de la transmission du langage peut être observée pour un certain nombre de mots de notre vocabulaire actif, il est de nombreux vocables qui nous sont totalement inconnus, soit parce qu'ils sont tombés en désuétude, soit parce qu'ils n'ont été en usage que dans certaines régions ou dans certains milieux sociaux. Quoi de plus banal aujourd'hui que les mots tels que¹³⁴ *fabrique, fabulateur, fagoteur, falaise, fauconneau, fausset, fêrue, fessée* ? Sont-ils déjà aussi familiers à l'ensemble des locuteurs du Moyen Âge et avaient-ils alors les valeurs que nous leur connaissons encore aujourd'hui ? À l'inverse, des mots tels que *faffee, faisser, famis, fatrouiller, fauoyer, faut, feer, felicieux, felonner, fenal* et *fest* qui n'évoquent absolument rien à notre mémoire linguistique, semblent toutefois assez courants vu qu'ils sont bien représentés dans la littérature médiévale. Et au milieu de toute cette richesse lexicale, abstraction faite des nombreuses variantes possibles grâce au jeu des préfixes et suffixes ou des changements de conjugaison pour les verbes qui engendrent une véritable profusion lexicale, le lexicographe doit faire preuve d'une rigueur philologique extrême. En effet, il lui faut pouvoir discerner entre les mots rares et ceux qui posent problème — en particulier les hapax — et qui ne sont parfois que le fruit d'une mélecture d'un copiste ou, plus près de nous, d'un éditeur ou d'un auteur de dictionnaire. Il convient d'être extrêmement vigilant à l'égard des mots douteux ou obscurs et de garder à l'esprit la typologie des confusions de lettres, des mauvaises résolutions d'abréviations, des pratiques des scribes médiévaux en matière de séparation et de réunion des mots¹³⁵ si bien qu'il convient de retourner aux manuscrits toutes les fois que cela s'avère nécessaire pour éviter de donner à ces mots un statut lexicographique¹³⁶.

2.2.2. Analyse sémantique

Le rédacteur des articles du *DMF* doit fournir, comme pour tout autre dictionnaire de langue, toute « *la palette des interprétations différentes possibles en les illustrant par des*

¹³⁴ Ces mots ont été choisis parmi les notices que j'ai rédigées.

¹³⁵ Une typologie des erreurs de lecture ou de transcription les plus fréquentes est fournie par la *Base des mots fantômes*, consultable à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>.

¹³⁶ On pourra se reporter à l'exemple de *fasfleur* (voir *infra*, pp. 130-132).

exemples appropriés »¹³⁷. En effet, comme l'interprétation est au cœur de la lexicologie, la définition, en tant que donnée lexicographique essentielle, absolument incontournable, mérite une attention toute particulière : elle est « *la pièce maîtresse de tout glossaire et de tout dictionnaire historique* » (Möhren 1997, 198).

Or il est impératif, nous l'avons vu, d'essayer de retrouver à la fois le sens de nombreux mots perdus du passé et de veiller au sens réel des mots à une époque donnée, si bien qu'il faut s'entourer de toutes les précautions avant d'appliquer un concept contemporain au concept médiéval. Pour reprendre l'exemple des quelques mots de la langue moderne cités plus haut, on notera que *férule*, *fessée* sont en français moderne la continuation du moyen français, tout comme *falaise*, *fauconneau*, *fausset* qui ont cependant perdu quelques uns de leurs sens anciens. À l'opposé, on observera que le moyen français *fabrique*, *fabulateur* et surtout *fagoteur* ont des sens assez éloignés de ceux que nous leur connaissons aujourd'hui. Toute la difficulté consiste à ne pas superposer les sens modernes aux sens anciens en raison de leur proximité formelle avec le français actuel.

Ce risque d'erreur ne touche pas les mots disparus de l'usage moderne, qui présentent en revanche une difficulté d'un autre ordre : celle de parvenir à élucider le sens d'un mot dont la réalité a disparu sans tomber dans le piège de l'anachronisme sémantique ou du faux-sens. L'apport des dictionnaires de référence, ceux qui sont notamment cités après le champ réservé au code grammatical, est d'une grande aide pour parvenir à cerner le sens exact des mots, puisqu'ils proposent souvent des définitions étayées par des citations qui conviennent parfaitement : ainsi, l'exploitation de T-L, GD et FEW a permis de définir les sens de *faisser*, *famis*, *fatrouiller*, *faunoyer*, *faut*, *feer*, *felicieux*, *felonner*, *fenal* et *fest* ; l'examen des étymons FELIX et FAF- a permis de comprendre la signification de *felicieux* et *faffee*, bien que, dans ce dernier cas, la contribution des éditeurs de texte a joué un rôle déterminant. On peut souligner à présent que fort heureusement le lexicographe peut recourir à des études ou des glossaires d'éditions critiques réputés fiables et répondant aux exigences philologiques actuelles, complétés par les comptes rendus qui en ont été faits, qui l'aident à comprendre des mots obsolètes ou d'interprétation difficile du texte qu'ils étudient ou éditent, même si les glossairistes se contentent souvent de glossaires insuffisamment étoffés, pourvus de définitions contextuelles peu précises, parfois fausses, ou d'emprunts aux définitions de Godefroy. Et l'on peut rappeler à ce sujet les propos de Cl. Buridant au sujet des glossaires du XVI^e siècle : « *conçus presque exclusivement pour l'intelligence immédiate du texte sans souci de servir l'histoire de la langue, flottant entre deux écueils — la traduction étroitement contextuelle des mots ou la traduction trop large calquée d'un dictionnaire et inadaptée à l'occurrence [...] — les glossaires d'éditions seiziémistes présentent trop souvent des défauts majeurs que signalent les comptes rendus qui leur sont consacrés* »¹³⁸. Toutefois, l'intérêt des glossaires ne doit pas être minoré, car dans bien des cas ils

¹³⁷ B. Fradin, dans *Définition 1990*, 153.

¹³⁸ Claude BURIDANT, « Vers un Glossaire des glossaires du seizième siècle », dans *Le Français préclassique*, 5,

permettent d'atteindre le sens de mots singuliers ; ainsi, on peut prendre l'exemple du glossaire de René Stuij à l'*Histoire des seigneurs de Gavre* grâce auquel on apprend que le *facholet* est un "bout d'une large ceinture d'étoffe" et non pas un "mouchoir" comme l'affirmait préalablement GD en citant le même exemple. D'un point de vue rédactionnel, tout emprunt de définition à un glossaire est marqué dans le *DMF* par la mention (Éd.) après la définition (p. ex. : *facinereux* "méchant, porté à commettre un crime" (Éd.).

Il convient également d'insister sur le principe suivant : comme le lexicographe qui étudie une langue du passé doit à tout prix éviter le piège consistant à donner vie à un mot qui n'a jamais vraiment existé, une grande méfiance s'impose toutes les fois que le mot à étudier est un hapax. Il est hors de question d'introduire un lexème fantôme à la nomenclature du *DMF* car, comme l'indique si justement M. Höfler¹³⁹ « *les erreurs qui au cours des temps s'introduisent inévitablement ne quittent plus jamais les colonnes des dictionnaires, mais au contraire se multiplient d'un ouvrage à l'autre* ». Lorsqu'un lexème n'a pu être trouvé dans aucun des dictionnaires ou glossaires consultés, qu'il n'est, à ma connaissance, attesté dans aucun autre texte et que je ne connais du mot que ce que l'auteur même du texte en dit, il faut penser qu'il peut s'agir d'une forme altérée due à un copiste ignorant le mot à transcrire (un régionalisme, un archaïsme, un néologisme, etc.) et qui par conséquent l'a déformé par simple méconnaissance. La plupart du temps, il faut chercher une solution en exploitant à la fois l'aspect graphique du hapax et son aspect sémantique ; il faut alors comparer les leçons des autres manuscrits, ce qui permet l'exploitation de nouvelles pistes et, souvent, la résolution du problème.

Voyons à présent quelles sont les règles observées pour l'élaboration d'une **définition**. Lorsque les sèmes d'un lexème de moyen français sont absolument équivalents avec ceux du français moderne, la définition fait l'économie de l'analyse sémique et c'est le lexème lui-même ou quelquefois son synonyme ou antonyme moderne (présenté négativement) qui fait office de définition (p. ex. : *fabliau* "fabliau"). Dans les autres cas, la définition est préférentiellement paraphrastique et hyperonymique (p. ex. *façonnette* "petites façons, petites manières, minauderies"), tout en utilisant un minimum de métalangue, et doit obligatoirement pouvoir se substituer au défini dans les exemples. Comme le *DMF* est un dictionnaire de synchronie, le temps grammatical utilisé dans les définitions pour décrire des réalités d'autrefois est le présent (p. ex. *faciale* "pièce d'étoffe dont les Orientaux se couvrent la tête et le visage") et non pas l'imparfait comme pour les mots signalés 'vieux' dans la partie synchronique des articles du *TLF* (p. ex. *bombarde*. Machine de guerre qui, à l'aide de cordes et de ressorts, servait à lancer des projectiles [boulets, etc.]). À ce sujet, l'on notera que l'une des principales difficultés du lexicographe est de définir à partir de sa propre connaissance des choses, des mots ou concepts aujourd'hui disparus, car pour pouvoir établir une définition, il faut avant tout en avoir une

1996, p. 51.

¹³⁹ Höfler 1986, 423.

compréhension conceptuelle, ce qui n'est pas toujours aisé pour des termes techniques employés dans des énumérations, ni pour le vocabulaire abstrait, comme celui de la pensée, de l'affectivité, de la philosophie, car le monde sensible de jadis ne recouvre qu'en partie celui d'aujourd'hui.

Tout sens dérivé d'un sens plus général, supposé ou attesté, doit être précédé de la définition générique à laquelle il se rattache grâce à un cheminement sémantique exprimé au moyen d'un indicateur métalinguistique. On trouvera ainsi :

FACQUE, subst. fém.

"Poche, sac"

- *Compagnon de la facque*. "Voleur"

FERMENT, subst. masc.

"Levain"

- Au fig. "Ce qui fait naître ou entretient un sentiment, une passion"

Les **conditions d'emploi** « *permettent de noter toutes les données qui justifient les distinctions sémantiques que l'on adopte, en particulier les données du contexte qui accompagnent l'émergence du sens en cause* »¹⁴⁰. Ces conditions d'emploi, signalées par des crochets droits, sont de véritables compléments d'ordre linguistique de la définition. Elles peuvent être remplacées par des données entre parenthèses dans la définition elle-même, permettant de délimiter un emploi et de situer un mot ou une locution dans un contexte technique, historique ou culturel :

FABLEE, subst. fém.

[Pour désigner l'intervalle de temps qui s'écoule entre le début et la fin d'une fable] "Durée très brève"

FASTE, adj.

Au plur. [P. oppos. à *nefastes*, dans le calendrier julien]

"Jours pour lesquels les activités humaines, en particulier les activités publiques telles que les sessions des tribunaux et les assemblées du peuple, sont permises par la religion"

FAUSSET, subst. masc.

[Par allusion à Saint Fausset, le patron des fourbes] *Être de la frerie Saint Fausset*. "Être fourbe, trompeur"

FEINTE, subst. fém.

"Histoire inventée pour abuser de la crédulité de qqn, fiction"

- [En tant que genre du théâtre profane]

ou

FERMAILURE, subst. fém.

"Fermoir, agrafe (dont on se sert pour attacher les manteaux, les chapes, les robes des dames)"

et

FADIR, verbe

[Le suj. désigne la fièvre ; le compl., la bouche] "Rendre fade, moins intense (la faculté gustative de la

¹⁴⁰ *Présentation du DMF*, 13.

bouche)"

En cas d'hésitation sur le sens d'un mot, cette hésitation est signalée par un point d'interrogation après la définition :

FAILLE¹, subst. fém.

"Jeu de dés où le joueur défaillant est remplacé par un autre qui attend son tour" (?)

Il arrive également qu'il soit impossible de connaître la signification exacte d'un mot et qu'on devine juste sa classification sémantique, notamment son appartenance à un domaine ; dans ce cas, en complément d'indication de domaine, on indique le sens générique entre crochets, sans définir le mot précisément :

BECQUOIR, subst. masc.

TECHNOL. [Outil métallique à pointe]

FACIOLUS, subst. masc.

[Sorte d'arbre]

FANITTE, subst. fém.

[Pâtisserie]

FERROT, subst. masc.

[Petite monnaie d'argent]

Dans la mesure où une lexie ne se limite généralement pas à un seul sens, mais bien plutôt à un faisceau de sens, un dictionnaire synchronique se doit de rendre compte de tous ces sens. Pour permettre au lecteur moderne d'avoir une bonne compréhension des textes médiévaux, les notices du *DMF* doivent faire un état aussi complet que possible de tous les sens rencontrés pour chaque mot à la nomenclature du dictionnaire. Au premier chef, le classement des sens est guidé par la préoccupation du lexicographe de « *retrouver, même quand la visée est fondamentalement synchronique, les traces du sens étymologique* »¹⁴¹. La signification du latin *factio, fatuitas* a ainsi permis d'adopter le classement suivant pour le moyen français *faction, fatuité* :

FACTION, subst. fém.

A. - "Action ou manière de faire qqc."

B. - Dans le domaine pol.

1. "Groupe séditieux dans un État, une société"

2. "Tromperie"

FATUITÉ, subst. fém.

A. - "Sottise, stupidité"

- [En part.] MÉD. "Sorte d'aliénation mentale"

B. - "Satisfaction excessive de soi-même"

Sans le recours à l'étymologie, les mots (*fan* < *fanum*) ou les acceptions (*fantasme*),

¹⁴¹ *Présentation du DMF*, 12.

aujourd'hui disparus, ne sauraient être interprétés correctement.

Suivent ensuite les sens secondaires reliés entre eux par des liens de dépendance divers, qui doivent être agencés selon un ordre de filiation logique, dont doit rendre compte l'établissement de la micro-structure des articles. Dans ses grandes lignes, la filiation des sens suit donc « *les traces du sens étymologique* », et part ensuite du concret vers l'abstrait pour passer finalement de la langue générale à la langue particulière, notamment celle des emplois spécifiques propres aux différents domaines socioculturels. Le sens de base entretient avec les sens dérivés une relation hiérarchisée, la définition du premier est en principe de nature hyperonymique tandis que les seconds sont de nature hyponymique. Le lien logique des sens secondaires qui dérivent du sens primitif par glissement de domaine d'emploi ou de niveau de langue est matérialisé par des indicateurs métalinguistiques de transition de sens¹⁴². Pour les verbes, l'organisation des sens privilégie en outre les variations grammaticales (emploi transitif, emploi intransitif, emploi pronominal et participe présent ou passé, adjectivé ou substantivé, ainsi que l'infinitif substantivé).

Mais l'analyse sémantique, pour être complète, se doit d'être accompagnée d'informations portant sur l'usage des mots, sur les relations entretenues par les mots entre eux (une balise permet de renvoyer aux synonymes, une autre aux antonymes), sur l'appartenance d'un mot à une communauté linguistique, qu'elle soit commune à tous, à un groupe social donné ou à une aire diatopique déterminée ou, parfois, à une période déterminée dans le temps. Elle se doit aussi de définir le registre auquel appartient le mot, lorsque celui-ci s'écarte de la langue courante. Le vocabulaire technique et scientifique est signalé par des domaines techniques de spécialités, leur délimitation répond à une classification d'une centaine de domaines¹⁴³. Ainsi, pour nous en tenir à quelques exemples, les mots *fadrin*, *faibloyage*, *faillie*, *famulaires*, *farcement*, *farcin* et *fecial* sont-ils signalés comme appartenant exclusivement aux domaines respectifs suivants : joaillerie, marine, monnaie, redevance, costume religieux, cuisine, médecine vétérinaire, antiquité et fauconnerie. On peut citer aussi, tout spécialement, un cas comme celui du substantif masculin *fest*, qui n'a, à ma connaissance, pas d'autres emplois que les emplois techniques (1. DRAP. "Côté du pli, dans une pièce de drap pliée en double" ; 2. CONSTR. "Partie supérieure de la charpente d'un édifice, faîte" ; 3. REDEV. "Redevance payée sur les maisons").

Il ne faut pas davantage passer sous silence la nécessité de signaler les niveaux de langue toutes les fois qu'un mot n'appartient pas à la langue courante commune. Aussi, des mots tels que *fagoteur* et *faisande* sont-ils donnés, le premier comme terme de mépris et le second comme terme d'injure.

Il est également à noter que cette notion d'usage est étroitement liée à la limitation géographique des mots et acceptions ainsi qu'à celle de leur vitalité. Ainsi, *faider* n'est en usage

¹⁴² *Présentation du DMF*, 14.

¹⁴³ *Présentation du DMF*, 15.

que dans le Hainaut et en anglo-normand ; *faie*, en Wallonie ; *failge*, dans le Nord ; *faisure* et *faussine*, en anglo-normand ; *faitissesse* et *faulque*, en Picardie ; *faitissier* et *faie*, en Normandie ; *farou*, dans le Sud-Est ; *faubrai*, *fauchier* et *fece*, dans les Flandres, etc. Par ailleurs, le lexicographe a la possibilité de noter les hapax, les idiolectes, les archaïsmes et les néologismes. Les hapax sont mentionnés dans une balise spécifique interne à la référence ; les autres données trouvent leur place dans les remarques de fin de notice. Ainsi, on apprendra à l'utilisateur du *DMF* qu'un seul exemple de *farremare*, *farrie*, *fascineux*, *faseolaire*, *fastidie* et *fatateur* nous est connu à ce jour (la référence étant suivie de [Seul ex.]) ; que le mot *fage* ne se trouve que dans le *Pastoralet*, *farinotte* uniquement chez Molinet, *faubourgois* chez Chastellain, *felicieusement* dans le *Romuleon* de Mamerot ; que *faunoyer*, *faussard* et *fautrer* sont des archaïsmes, tandis que *failhard* et *femur* sont des néologismes.

Comme les changements dans le lexique passent aussi par les unités polylexicales (syntagme, locution), la phraséologie et les proverbes, qui permettent de rendre compte, à travers leur degré de figement, de la lexicalisation des mots, leur intégration aux notices contribue à une meilleure connaissance de lexie traitée dans le *DMF*. En raison de la distinction déjà observée précédemment (voir *supra*, pp. 41-42), les syntagmes dont la signification peut se déduire du sens de leurs composants ne sont pas définis, mais sont tout de même relevés en raison de la fréquence de leur emploi, tandis que les locutions, du fait de leur lexicalisation, sont nécessairement suivies d'une définition du fait qu'elles ne sont pas compréhensibles par le sens des parties qui les composent. Tous deux prennent place sous le premier substantif qu'ils comportent (de la gauche vers la droite) ou à défaut et dans cet ordre de priorité, sous le premier adjectif, le premier adverbe ou le premier verbe. Pour illustrer la distinction entre locution et syntagme, voici deux exemples :

FAUX¹, subst. fém.

- *Jeter la pierre au devant de la faux / jeter la pierre avant la faux.* "Prendre les devants"
- *La faux paye le pré.* "L'herbe que l'on tire du pré paye les frais de fauchage"
- *Mettre sa faux en autrui blé / jeter sa faux en autrui champs / jeter sa faux en autrui fruits.* "Empiéter sur les biens, les droits d'autrui"

FAVORABLEMENT, adv.

- "D'une manière favorable envers qqn, qqc."
- *Incliner favorablement à qqc.*
- *Juger favorablement pour qqn*
- *Traiter qqn, qqc. favorablement (en qqc.)*

2.2.3. Citations

Si la connaissance d'une langue et plus particulièrement du vocabulaire d'une époque du passé peut être atteinte grâce aux définitions du lexicographe, celles-ci pour être nuancées doivent être accompagnées de citations qui en atténuent la rigueur.

La citation permet au lecteur, qui a pris connaissance de l'aspect linguistique du mot au

travers de la définition, d'être en outre informé sur le contexte linguistique et extra-linguistique qui entoure concrètement l'emploi des mots. Ces citations qui s'intègrent au discours lexicographique ont pour vocation, d'une part d'appuyer et d'illustrer la définition en apportant à la connaissance du lecteur la preuve philologique de la validité de l'analyse portée et, d'autre part, de fournir de précieux renseignements d'ordre culturel. Comme le dit justement K. Baldinger, « *l'établissement d'un champ sémasiologique est en effet un problème délicat et dépend dans une large mesure des contextes (un mot avec un sens "général" prend une signification plus "spécifique" par le seul fait qu'il est employé dans une situation précise qui ajoute des éléments distinctifs)* »¹⁴⁴.

Chaque définition de notice du *DMF* est au moins illustrée par une citation référencée. Le choix des citations, conditionné par la qualité des éditions, se fait exclusivement selon leur portée linguistique ou culturelle. Sur le plan linguistique, la préférence du lexicographe est accordée aux informations de nature sémantique, syntaxique ou diatopique (exemples définitoires, gloses, contextes descriptifs, co-occurrences avec un autre mot de la citation comportant une relation d'hyponymie / d'hyperonymie ou de synonymie / antonymie, etc.). Il convient de rendre compte de la durée des emplois : pour marquer la stabilité sémantique, la sélection des citations couvrira l'ensemble de la période étudiée, une citation unique témoignera de l'aspect éphémère d'un sens. Pour être le plus représentatif possible de l'état de la langue de cette période, il convient aussi de veiller à citer des contextes qui témoignent des mots et sens innovateurs (les premières attestations) ou, au contraire, de leur vétusté (les archaïsmes), et enfin, de citer des exemples tirés de textes de tous genres, aussi bien en vers qu'en prose, sans quoi certains emplois pourraient être considérés, à tort, comme spécifiques d'un usage particulier. Sur le plan extra-linguistique, la préférence du lexicographe est accordée aux informations qui ont trait à des faits de civilisation (coutumes, croyances populaires, données de nature encyclopédique, etc.), éléments qui n'ont pas leur place dans la définition. Dans le cadre du 'lexique complémentaire', il n'est pas question de faire un choix des citations à retenir, car les mots qui y sont traités sont des mots plus rares, voire très rares, pour lesquels l'intégralité des citations doit nécessairement être prise en compte et reproduite.

Le recours aux exemples se faisant par l'exploitation du corpus textuel, ces citations sont pour la plupart issues d'éditions critiques les plus récentes ou du moins celles réputées les meilleures, même si pour un certain nombre de textes le rédacteur ne dispose que d'éditions anciennes, parfois médiocres ou réputées peu fiables. Il est toutefois possible d'ajouter un commentaire après la référence de l'exemple, dans lequel on fait part d'un doute ou d'une suggestion de lecture. Ces citations sont généralement, exception faite des données non informatisées, directement récupérées par un simple copier-coller dans les différentes bases répertoriées ci-dessus. Ce procédé, qui limite la saisie de texte, possède l'avantage de réduire considérablement les erreurs liées à des fautes de transcription.

¹⁴⁴ *DEAF* G1, XXX-XXXI.

L'un des points délicats pour le rédacteur est celui de la délimitation des citations, car il ne faut pas tomber dans le même piège que celui qui lui est tendu par certains ouvrages lexicographiques ou lexicologiques, qui citent des extraits trop courts pour permettre une bonne compréhension du texte. L'extraction d'un contexte plus grand doit se faire avec mesure, ni trop long, ni trop court pour que l'occurrence du lexème y trouve tout son sens ; il doit être d'une longueur minimale pour le respect de l'exigence philologique. Bien souvent, la possibilité d'introduire, en commentaire, des anaphores permet de raccourcir la citation tout en lui gardant toute sa cohérence. De manière plus générale, les commentaires servent à noter toute indication susceptible d'éclairer la citation, notamment les variantes de manuscrits, le texte source de la traduction (p. ex. : sous l'entrée *fabricien*, l'occurrence *fabriciens* est accompagnée des variantes *fabriqueurs* et *fabrices* qui appuient le sens de "membre du conseil de fabrique d'une église paroissiale, chargé de l'administration des affaires temporelles" ou encore sous *faveler*, la variante *parler* qui permet de bien cerner le sens du mot). Mis à part ces commentaires ajoutés au texte de manière visible, par des crochets droits, le texte reproduit est rigoureusement celui de l'édition, à cela près que les initiales des vers sont en majuscules, que les coupures de textes faites par le rédacteur sont notées (...), les lacunes du texte par [...] et que les signes de ponctuation ajoutés se présentent entre crochets et ceux qui sont supprimés, entre parenthèses. Lorsque plusieurs citations sont intégrées dans une même subdivision, leur classement est chronologique.

Par souci philologique, ces citations sont référencées sous une forme abrégée qui respecte l'ordre suivant : auteur, titre, initiale du nom de l'éditeur, date de composition du texte ou parfois date du manuscrit suivie de la date de composition entre crochets et localisation de l'occurrence. Ces indications permettent de retourner au texte de la séquence citée, pour le consultant qui souhaiterait avoir un complément d'information.

En ce qui concerne plus spécialement le 'lexique complémentaire', on peut ajouter qu'un certain nombre d'unités lexicales ne proviennent que des seules occurrences fournies par les ouvrages lexicographiques à notre disposition et en particulier par l'immense masse documentaire des 8000 pages du Godefroy. Un certain nombre de données n'ayant pas pu être vérifiées, faute de références précises à l'intérieur de la source ou parce que l'accès à certains documents n'a pas été possible et que d'autres ont été perdus¹⁴⁵, elles ont été enregistrées dans des remarques qui comportent la source référencée d'où elles proviennent . P. ex. :

FABRIER, verbe

...

REM.¹⁴⁶ Ex. de COLART MANS. (éd. 1493) ds GD III, 739a (*Vulcan trouva premierement l'art de fabrier et de forger*).

¹⁴⁵ Voir *supra*, pp. 31-32.

¹⁴⁶ L'indication REM. signale que l'article tout entier est touché par cette remarque.

FACINEREUX, adj.

...

Rem.¹⁴⁷ Ex. de SIMON DE HESDIN (éd. 1485 : *facineureuse* coulpe) ds GD III, 694a.

FAIBLET, adj.

...

REM. Ex. de BERS. (ms. c.1370 :...*Ses forces estoient encore petites et foiblettes*) et de EVR. CONTY (ms. du XV^e s. : *Le poreau a les racines menues et deliez et febletes*) ds GD IV, 43a.

FAGOTEUR, subst. masc.

...

REM. Doc. 1393 (emprunté à DU CANGE III, 395b, s.v. *fagotare*²) ds GD III, 697a (... *un tel fagoteur menueur de soupes*) ; aussi ex. d'a. fr. ds GDC IX, 592b (1313, *Liv. de la taille*).

Des mots comme *fabrier*, *faible*, *fagoteur*, ne feraient pas partie de la nomenclature du DMF si l'on ne disposait pas des exemples fournis par les dictionnaires de langue ancienne, même si on ne leur accorde pas tout à fait la même valeur qu'aux mots issus du corpus textuel, faute d'avoir pu les vérifier dans les textes.

Grâce au système des remarques de fin de paragraphe ou de fin de rubrique, il est possible d'introduire, comme on peut le voir dans l'exemple de *fagoteur*, toutes sortes d'informations, essentiellement des renvois à d'autres sources lexicographiques ou à des études lexicologiques complémentaires, mais aussi des hypothèses d'étymologie, des corrections aux ouvrages de références, des variantes, des rapprochements avec le texte source pour les traductions ou, tout simplement, de faire part de doutes, etc., comme en témoignent les exemples suivants :

FAILGE, subst. fém.

...

REM. Cf. le m. néerl. *Faelge* "manteau, cape, voile" ds J. Verdam, *Middelnerlandsch Handwoordenboek*, 1964, 172a, s.v. *falie*.

FAILHARD, subst. masc.

...

REM. Ex. extrait d'un doc. qui concerne Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) enregistré à tort ds GD III, 697a, s. v. *faiart* (d'où la date de 1373 ds FEW III, 371b : *fagus* et l'article de renvoi du T-L III, 1556). Il s'agit en fait de l'attest. la plus ancienne de l'actuel *feuilleard* (qui a été rattaché par étymol. pop. au lat. *folium*) att. ds GD IX, 671a, s.v. *fueillart*. Doc. 1412 (Saint-Jean-d'Angély) ds *Dict. région. Fr.* 453 notes j et q. (Cf. *Dict. région. Fr.*, s.v. *fayard*, p. 451, 452 et 453).

FAIM-VALLE, subst. fém.

...

REM. Déjà "Fain Gale" en c.1320 ds *Ovide mor. en vers* VIII, 3394, (cf. Éd. et A. Henry. In : *Romania* 77, 1956, 343).

FAISSEL³, subst. masc.

...

REM. Le texte ital. du XIV^e s. correspondant (Viaggio, 19, d'apr. l'éd., 43) porte le mot *bende* "bande". La var. *faisoil* de GD III, 693c, s.v. *fachuel*, se retrouve dans une phrase rétablie ds l'éd. (p.

¹⁴⁷ L'indication Rem. signale que la remarque ne touche que la rubrique qui précède immédiatement cette remarque.

43) d'apr. le ms. P (du XV^e s.) et reproduit l'ital. *fazzuolo* (att. ds *Viaggio*, 28 ; cf. le gloss. de l'éd., 128) auquel il est empr. (cf. *fazzolo* ds S. Battaglia, *Grande dizionario della lingua italiana*, t.5, 1968, 764, att. à partir du mil. du XIV^e s. au sens de "pièce d'étoffe dont on se ceint la tête ou s'entoure le cou"). Notons que le m. fr. *faisselet* "mouchoir dont se coiffent les Orientaux", att. ds FEW III, 425b, s.v. *fascia*, est à intégrer au FEW III, 356b, s.v. *facies*.

FAISSELLE, subst. fém.

...

REM. Ou lire *faiscelés*, c'est-à-dire *faisselet* ?

3. Conclusion

L'ensemble des données rassemblées dans le *DMF* se révèle être une aide utile à tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, aux textes de la période du moyen français. Destiné à rendre compte de l'ensemble des vocables attestés entre 1330 et 1500 et à en définir les sens et usages, le *DMF* se doit aussi de mettre en garde les utilisateurs du dictionnaire contre les dangers des contresens et des faux-amis. En effet, le *DMF* étudie de nombreux mots qui nous sont encore familiers aujourd'hui, mais qui peuvent avoir en moyen français des sens assez différents de ceux que nous leur connaissons, tout comme il étudie les mots qui ne font pas plus partie du vocabulaire actif d'un locuteur contemporain, du fait qu'ils appartiennent à des réalités qui n'ont pas survécu. Ce sont précisément ces mots-là que le lexicographe se doit de définir avec la plus grande précision possible, tout en veillant à déterminer avec exactitude leur vitalité, leur domaine d'emploi, d'un point de vue social ou géographique, et en appliquant avec une extrême rigueur les principes philologiques fondamentaux pour que la fiabilité des données soit assurée.

Le métalangage, volontairement dépourvu de tout jargon linguistique exclusivement réservé aux seuls initiés, se veut d'être à la portée de tout public. Sont visés aussi bien les spécialistes qui pratiquent l'histoire des mots que les spécialistes d'autres disciplines qui souhaitent comprendre les textes de leur domaine de compétence légués par leurs prédécesseurs, tout comme, plus largement, tous ceux qui veulent accéder à la compréhension, voire à la connaissance des faits de civilisation, à la culture de cette époque, par curiosité intellectuelle ou dans le cadre de manifestations médiévales, comme les tournois, la préparation des repas, etc.

D'un point de vue formel, la saisie informatique de ces données se fait directement par le rédacteur lui-même, ce qui le force au respect des règles de balisage et garantit une homogénéité maximale des différentes notices. Ce procédé présente aussi l'immense avantage de supprimer, par rapport à la rédaction des notices du *TLF*, deux étapes assez lourdes à gérer : la dactylographie par un secrétariat puis les épreuves d'imprimerie, jusqu'à l'obtention de la dernière épreuve (bon à tirer ou B.A.T.), qui nécessitent à chaque fois l'intervention du rédacteur. Grâce à cette nouvelle forme de lexicographie, la lexicographie informatisée, la documentation existante peut à tout moment être enrichie ou améliorée et l'utilisateur être tenu informé, dans des délais assez rapprochés, de toutes ces modifications.

Bilan sur les travaux lexicographiques synchroniques et diachroniques

Sous l'impulsion donnée en lexicologie historique française par K. Baldinger (Baldinger 1974 [1990]), Fr. Möhren (Möhren 1982) et G. Roques lorsqu'il a dirigé l'équipe de diachronie entre 1978 et 2004, je me suis efforcée, dans toute la mesure du possible, de porter un regard critique à la fois sur les éditions des anciens textes et sur la lexicographie historique de nos devanciers dans tous mes travaux lexicographiques, tant diachroniques que par la suite synchroniques, et bien sûr aussi dans les diverses études lexicologiques que j'ai pu mener concomitamment pour la période du moyen français. Ainsi, guidée par le souci d'un maximum de rigueur philologique, il m'a été possible de dévoiler un certain nombre d'erreurs de transcription ou de fautes d'impression que les lexicologues ou lexicographes n'ont pas repérées et qui ont donné lieu ensuite à des entrées de dictionnaires. Et l'on notera qu'A. Darmesteter dès la parution des huit premiers fascicules de Gdf (A à Besitre) reproche à Godefroy de « *recueillir trop facilement de ces mots qui n'ont jamais existé dans la langue : leçons erronées de mss (...) ; fautes d'éditeurs que M. Godefroy accepte avec trop de confiance ; erreurs mêmes de M. Godefroy, qui a parfois mal lu ses textes* »¹⁴⁸. De nombreux autres historiens de la langue tels K. Baldinger¹⁴⁹, G. Merk¹⁵⁰ et Cl. Buridant¹⁵¹ se sont depuis penchés sur le problème de ces pseudo-lexèmes qualifiés de mots fantômes. J'ai donc, pour évincer définitivement ces mots des dictionnaires historiques et étymologiques français de référence, participé à l'élaboration d'une base de données destinée à consigner ces pseudo-lexèmes (« ces mots qui n'existent pas ») disposant à tort d'un statut lexicographique. Cette base, répertoriée au titre de *Base des mots fantômes*, est consultable à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>. Ma contribution à cette base s'élève à un total de 44 notices, dont la liste est fournie en annexe (thèse, t. 3, p. 342)

Je me bornerai à citer ici, à titre d'exemple, l'un, ou plutôt deux, des premiers articles que j'ai rédigés pour cette base : *fasfleur / sasfleur*.

¹⁴⁸ Cf. *Romania* 10, 1881, 427.

¹⁴⁹ Baldinger, Kurt. « Ancien français *garger* les deux vies d'un mot fantôme », dans *Mélanges F. Lecoy*, Paris : H. Champion, 1973, 1-6 et *id.* « Les gaffes des lexicographes », dans *Die Faszination der Sprachwissenschaft*, Tübingen : M. Niemeyer, 1990, 197-203 [paru une première fois dans les *Mélanges Lapesa*, Madrid : Gredos, 1974, p. 81-87].

¹⁵⁰ Merk, Georges. « Mots fantômes ou obscurs. Datations douteuses », dans *Revue de Linguistique romane* 44, 1980, 266-303.

¹⁵¹ Buridant, Claude : « Présentation », dans Claude Buridant (éd.), *Le moyen français : le traitement de texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique). Actes du IX^e colloque international sur le moyen français organisé les 29-31 mai 1997 par le Centre de linguistique et philologie romane et l'Institut national de la langue française*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg, 2000, I-IX ; *id.* « Unica et mots fantômes dans le Godefroy : réflexions et propositions », dans *Frédéric Godefroy, Actes du X^e Colloque International sur le moyen français*. Textes réunis et présentés par Fr. Duval, Paris : École des Chartes (Mémoires et Documents de l'École des Chartes, 71), 2003, 113-128.

La consultation de Gdf que nous avons reproduit ci-dessous, révèle que le même passage, cité à travers des sources différentes, a donné lieu à trois entrées distinctes : *fasfleur* / *safleur* / *sasfleur*, accompagnées chacune d'un sens différent : « p. ê. fleur de farine » / « safran » / « couperose ? » et représentées non pas par 3 mais par 4 graphies différentes : *fasfleur* / *saffleur* / *safleur* / *sasfleur*.

FASFLEUR, s. f., p.-ê. fleur de farine :
Recolice, fustec, *fasfleur*, savon, soufre
et couperose. (1344, *Ord.*, XII, 65.)
(GD III, 725c)

**SAFLEUR, *saffleur*, *safour*, s. f., sa-
fran :**
Racolice, fustet, *saffleur*, savon, soufre.
1349, *Felib.*, *Hist. de Paris*, I, 436.)
Recolice, fustet, *safleur*, savon, soufre.
3 mai 1354, *Ord.*, II, 425.)
A Lienart de Bruges, merchier et tain-
turier de *safours*, pour fil de flours, bou-
gherant et laches. (13 déc. 1403, *Tut. des
enfants de Pierart du Ponchiel*, Arch. Tour-
nai.)
(GD VII, 281a)

SASFLEUR, s. m., couperose ?
Recolice, fustee, *sasfleur*, savon, soufre.
(1349, *Ord.*, II, 320.)
(GD VII, 321a)

Un examen plus attentif de toutes ces citations m'a permis de conclure qu'il convient de fondre les trois articles de Gdf sous une seule entrée : *safleur*.

La méthodologie mise en œuvre pour résoudre le problème est inscrite dans une structure de saisie au format XML qui propose, en vue d'interrogations multiples, un certain nombre de champs prédéfinis que le rédacteur doit remplir pour rendre compte de la justification de la solution proposée. Ainsi la résolution des mots à problème *fasfleur* / *sasfleur* se présente ainsi dans la base en question :

FASFLEUR	
1331-1500 lexie	
Source première :	
	Gdf 3, 725c f as fleur, subst. fém. « p.-ê. fleur de farine »
	Recolice, fustec, f as fleur, savon, soufre et couperose. 1341 (Ord., XII, 65) [Ord]
Justification :	
	mélecture portant sur la confusion <f>/<s> 1341
<p>Gdf 3, 725c enregistre à l'article <u>fasfleur</u> pour lequel il propose la définition conjecturale : « p.-ê. fleur de farine », l'attestation suivante : <u>Recolice, fustec, fasfleur, savon, soufre et couperose.</u> (1341, <u>Ord.</u>, XII, 65). On notera que ce passage se retrouve dans Gdf sous 3 entrées distinctes : <u>fasfleur / saffleur / sasfleur</u>, ayant chacune un sens différent : « p. ê. fleur de farine » / « safran » / « couperose ? » et présentant 4 graphies différentes : <u>fasfleur / saffleur / saffleur / sasfleur</u> ; de plus, Gdf lui attribue le genre féminin comme le genre masculin. En fait, nous sommes en présence d'un passage extrait d'une lettre royale de 1341 de Phil. VI De Valois qui concerne l'imposition d'un certain nombre de marchandises et denrées à Paris, lettre renouvelée en 1349 [1350 n.st.] et reprise en 1351, par Jean I^{er}. La copie de cette lettre a entraîné de nombreuses altérations et l'examen des différentes ordonnances, plus ou moins fidèlement reproduites par Gdf, révèle de nombreuses erreurs de transcription, des variantes et des coquilles. Le texte cité sous <u>fasfleur</u> semble être l'original copié par les versions successives. Le Mémorial C ayant été détruit dans l'incendie de 1737, nous n'avons pu remonter à l'original. Si l'on s'en tient à l'ordre chronologique des textes on lit : <u>Recolice, fustec, fasfleur, savon, soufre et couperose</u> (1341, Ord., XII, 65) dans Gdf 3, 725c [l'éd. citée : de Vilevault, de Bréquigny porte : <u>souffre</u>]</p> <p><u>Recolice, fustec, sasfleur, savon, soufre</u> (1349, Ord., II, 320) dans Gdf 7, 321b</p> <p><u>Recolice, fustec, saffleur, savon, soufre</u> (1349, <u>Felib.</u>, <u>Hist de paris</u>, I, 436) dans Gdf 7, 281a (il s'agit probablement, mais cela reste à vérifier, du même exemple retenu sous une forme altérée par M. Félibien, <u>Histoire de la ville de Paris</u>, Paris, G. Desprez, 1725 (t. 1, p. 436), qui fournit de nombreuses citations anciennes)</p> <p><u>Recolice, fustec, saffleur, savon, soufre</u> (3 mai 1351, <u>Ord.</u>, II, 425) dans Gdf 7, 281a.</p> <p>Il est évident que ces trois articles de Gdf sont à regrouper sous une entrée unique, entrée qu'il va falloir déterminer. Si l'on s'en tient au texte de base cité par Gdf 3, 725c, il apparaît que <u>fasfleur</u> figure dans une énumération, après les épices, les substances végétales et chimiques, les substances colorantes, les fruits et les plantes et juste avant les substances chimiques ou minérales : <u>Cubebes, massiz, graine de paradis, poivre long, noiz muguettes, espic, fleur de canelle, citonaut, garingal, galles, gomme, orpin, vert de grisse, vernis en glace, vif argent, vermeillon, encens, asur, laque & mastic blanc, minne, boires [l. boires,] inde de bandas, yviere, figues de melite, dates, festus, pignons, boistes wydes, recolice, fustec, fasfleur, savon, soufre & couperose ; toutes ces menues choses ici nommées & les semblables, payeront au fuser de 4 deniers pour livre.</u> (Ord 12, 65). <u>Fasfleur</u> se trouvant à la jonction entre les termes qui désignent des plantes : le <u>fustec</u> « fétuque » (plante de la famille des graminées) et les termes qui désignent des substances chimiques : le <u>savon</u>, le <u>soufre</u>, pourrait tout aussi bien signifier « safran » (Gdf 7, 281a) que « couperose ? ». La solution nous est donnée par l'attestation de 1403 dans Gdf 7, 281a, s.v. <u>saffleur</u> : A Lienart de Bruges, merchier et tainurier de <u>saffours</u>, pour fil de <u>flours, bougerant et laches</u>. (13 déc. 1403, Tut. des enfants de Pierart du Ponchiel, Arch. Tournai), où <u>saffours</u> peut être considéré comme un emploi métonymique au sens de « couleur jaune verdâtre tirant légèrement sur l'orangé, extrait du safran » du sens de « colorant utilisé pour la teinture des cordons, des grosses toiles et des lacets » ; <u>saffours</u> est à rattacher à l'arabe 'UsFUR « safran bâtard » (FEW 19, 197a). Cette attestation qui nous conduit, pour <u>fasfleur</u>, à nous orienter vers le sens de « safran », « safran bâtard » est favorable à la lecture <u>sasfleur</u> au lieu de <u>fasfleur</u> dans Gdf 3, 725c. On notera que <u>sasfleur</u> a vraisemblablement subi l'influence <u>fleur</u> et <u>saffleur</u> (Gdf 7, 281a) celle de <u>safran</u> (cf. FEW 19, 197b).</p> <p>Il convient de fondre les trois articles de Gdf sous une seule entrée dans Gdf 7, 281a : <u>saffleur</u>. Dans TL 9, 41 où l'on a à faire à un simple renvoi à Gdf 7, 281a, les interrogations sur le mot et son sens peuvent être levées. Quant au genre du mot, donné généralement au féminin dans Gdf (d'où TL : <u>saffleur</u> s. f.), sauf sous <u>sasfleur</u> où il est donné comme masculin, rien ne nous autorise à le déterminer.</p> <p>Voir SASFLEUR</p>	

Solution :	
	SASFLEUR « safran ; safran bâtard » À ajouter FEW 19, 197a, 'U ^S FUR
Correction des sources :	
	Source à corriger :
	correction, <u>déplacement-S</u> Gdf 7, 281a <u>safleur</u> , subst. fém. « safran » Rem. : Il convient d'ajouter ici l'exemple de Gdf 7, 321b.

SASFLEUR

1331-1500
définition

Source première :

Gdf 7, 321b
safleur, subst. masc.
« couperose ? »
Recolice, fustee, *sas fleur*, savon, souffre 1349 (Ord., II, 320) Rem. : L'éd. de Laurière,
Secousse porte : *fustée*.

Justification :

mauvaise interprétation
1349

Voir FASFLEUR

Solution :

« safran, safran bâtard »
À ajouter FEW 19, 197a, 'U^SFUR

Correction des sources :

Source à corriger :

déplacement-S
Gdf 7, 281a
safleur, subst. fém.
« safran »

Je voudrais ajouter que l'expérience m'a appris combien il est facile de voir, pour reprendre les propos bibliques de Guillaume de Digulleville, la paille qui est dans l'oeil du voisin ; mais n'est-il pas vrai qu' « *il n'y a pas de lexicographe sans gaffes* », pour reprendre la désormais célèbre formule de K. Baldinger (Baldinger 1990 (1974), 197 ?

Conclusion sur les travaux lexicographiques synchroniques et diachroniques

Le *DMF*, tout comme d'ailleurs les lexiques de la base lexicale du *DMF*, est de type essentiellement synchronique dans la mesure où il vise à présenter une analyse structurée de l'usage du mot traité, dans ses différents emplois tels qu'ils se trouvent dans le texte pris en compte. De ce fait, il s'inscrit très nettement dans la lignée du traitement synchronique en exploitant la méthode et la "philosophie de travail" développées au cours du temps pour le *TLF*. L'objet étudié par le *DMF* ne concerne pas, comme ce fut le cas pour le *TLF*, une synchronie moderne où le corpus lexicographique à décrire est plus ou moins contemporain du rédacteur, mais une synchronie ancienne qui s'intéresse à une langue du passé dont la connaissance provient exclusivement des écrits. Le travail du lexicographe qui s'occupe d'une période ancienne est un domaine où il ne peut pas projeter tels quels ses savoirs et ses sensibilités, qui ne sont pas ceux d'hier, nos connaissances linguistiques actuelles n'étant qu'une étape dans la dimension mouvante de la langue. C'est pourquoi la description linguistique lexicographique ne dépend pas de la bonne compétence lexicale et culturelle du lexicographe qui a le statut de locuteur contemporain décrivant, pour l'essentiel, des entités directement observables, mais concerne uniquement une langue textuelle que le lexicographe, chargé d'en faire l'inventaire, découvrira lui-même progressivement. Mais, tout comme le synchronicien du *TLF*, le rédacteur du *DMF* se fonde sur l'observation des faits de langue à un moment donné de son histoire, indépendamment de toute évolution dans le temps.

Pour un diachronicien du *TLF*, l'élaboration d'un article du *DMF* nécessite donc des efforts d'adaptation dans la mesure où il doit, à la manière du rédacteur de synchronie, faire l'étude d'un état de la langue et non, comme auparavant dans les notices historiques, l'étude des évolutions de la langue. Toutefois, si dans leur chronologie les notices historiques du *TLF* et les notices synchroniques du *DMF* (ou des lexiques) s'opposent nettement, puisque les unes couvrent un sémantisme échelonné sur plus d'un millénaire, alors que les secondes occupent une période plus restreinte (170 ans), identique à celle du *TLF* à ses débuts, le lexicographe peut néanmoins observer, à échelle réduite, des mutations linguistiques équivalentes, en particulier des filiations sémantiques similaires ou voisines. Le diachronicien du *TLF*, pour rédiger des notices du *DMF*, est amené à mettre en œuvre une méthodologie rédactionnelle nouvelle pour lui, même si elle était déjà en vigueur chez les rédacteurs de la rubrique de synchronie. Étant donné que l'on travaille sur les faits synchroniques observés ensemble et reconstitués en système, le *DMF*, comme le *TLF* dans sa partie synchronique, dictionnaire de corpus, se doit à la fois de recenser l'**ensemble des vocables** en usage durant la période étudiée (1330 à 1500) ainsi que l'**ensemble des sens** qui leur sont affectés et d'accompagner **chaque définition d'une citation** qui donne vie à la définition.

Similairement, dans une large mesure, avec la nomenclature du *TLF* établie selon des

critères d'admission des vocables clairement définis, mais avec quelques différences liées à la nature de l'état de la langue ancienne, le *DMF* fait un inventaire aussi exhaustif que possible du vocabulaire en usage dans sa synchronie. Désormais, pour un diachronicien du *TLF*, il va falloir, en l'absence d'une nomenclature préalablement établie, décider, après avoir inventorié et examiné tous les mots rencontrés dans le corpus textuel ou lexicographique et lexicologique, des unités lexicales à retenir pour le *DMF*. Il va lui falloir aussi décider des formes qu'il faut donner à toutes ces entrées, s'agissant d'unités pouvant revêtir des graphies assez variées. Dans le même ordre d'idées, le *DMF* se doit d'enregistrer tous les sens, en suivant en premier lieu le sens étymologique, avant de passer du concret vers l'abstrait et de la langue générale à la langue particulière, selon une pratique récurrente fortement recommandée pour rendre compte de la filiation sémantique des mots dans la partie synchronique du *TLF*. En revanche, les notices historiques du *TLF*, qui s'adossaient à la synchronie, se devaient de dresser, dans l'ordre chronologique, la liste des sens principaux en traçant une filiation sémantique. En outre, la définition occupe une place centrale dans le *DMF*, comme il se doit dans tout dictionnaire et notamment dans la rubrique synchronique du *TLF* : il n'est plus question de l'omettre lorsqu'il n'y a aucune équivoque possible, comme ce fut le cas pour les notices diachroniques du *TLF*.

Ces innovations, pour quelqu'un qui a exclusivement travaillé aux rubriques diachroniques, doivent permettre de répondre à des exigences différentes par rapport à celles qui étaient fixées pour la partie diachronique des articles du *TLF* où, pour reprendre les termes de P. Imbs, « la notice historique reprenait les signifiés attestés aux deux bouts de l'analyse lexicale, c'est-à-dire les sens et valeurs relevés dans la notice étymologique et ceux que révélait l'analyse sémantique du corps principal de l'article »¹⁵². Or, dans la mesure où l'appui sur la partie synchronique a désormais disparu, chaque entrée du dictionnaire, chaque sens particulier de cette entrée, doit être pourvu d'une définition qui décrit, sous la forme d'un énoncé, les traits sémantiques pertinents qui constituent chacun de ses sens. Pour ce faire, le lexicographe doit mettre en place une investigation définitionnelle, une démarche nouvelle par rapport à celle qu'il avait mise en œuvre pour les notices diachroniques du *TLF* puisqu'il faut recenser un nombre suffisant de propriétés pour satisfaire aux exigences d'explicitation minimale et les présenter le plus succinctement possible au moyen d'un discours didactique clair et univoque.

Un autre principe de travail nouveau pour un ancien diachronicien est celui de l'exemplification obligatoire dans les notices du *DMF* qui, suite au travail sur la langue, s'appuie sur le discours ; elles sont au service de la définition qu'elles garantissent, et démontrent de manière plus concrète le fonctionnement réel de la langue, elles sont **obligatoires** à chaque nouvelle définition. Issues d'un corpus textuel essentiellement clos, elles remplissent une fonction philologique et culturelle ; grâce à leurs **références bibliographiques complètes**, avec mention de la localisation du passage cité, elles peuvent être à tout moment contrôlées ou utilisées pour aller au texte dont on attend les informations complémentaires.

¹⁵² *Préface* t. 1, p. XLIII.

La description de la langue du moyen français exige aussi un examen attentif des phénomènes variationnels, à savoir la variation individuelle comme les emplois archaïques ou, au contraire, les formations néologiques ainsi que les hapax et la variation diatopique, avec les régionalismes, qui permet au lexicographe, bien qu'il se cantonne dans des bornes chronologiques nettement plus restreintes que celles du *TLF*, de faire état de toutes sortes d'évolutions qui ont eu lieu au cours de cette période de plus d'un siècle et demi.

Sur le plan lexicographique, la filiation méthodologique est évidente entre la rubrique synchronique du *TLF* et la rubrique du *DMF*, mais pour le diachronicien du *TLF*, le passage à la rédaction de rubriques synchroniques a imposé un important travail de reconversion.

En revanche, la rédaction du *DMF* a bénéficié des progrès informatiques apparus à la fin de la rédaction du *TLF* : la saisie directe, en mode électronique, par le rédacteur lui-même. La naissance de la lexicographie informatisée a non seulement modifié la pratique rédactionnelle mais aussi le comportement des usagers de dictionnaires. En effet, les règles de balisage imposées au rédacteur lui permettent d'organiser puis d'enchaîner les informations rassemblées pour une notice selon un ordre prédéfini, de telle sorte que chaque notice, une fois déclarée valide, est unifiée par rapport à toutes les autres notices y compris celles des autres rédacteurs. Quant à l'utilisateur, s'il peut bien sûr se limiter à l'affichage d'un article et le consulter comme on consulte un dictionnaire classique, il peut désormais affiner sa recherche par des croisements multi-critères et piloter ses recherches à sa guise.

Cette lexicographie évolutive présente un avantage supplémentaire, et non des moindres, puisqu'elle permet des mises à jour ponctuelles, des corrections à tout moment dont les usagers sont régulièrement tenus informés sans qu'il soit nécessaire d'attendre la publication d'une édition nouvelle. En outre, le dictionnaire peut être facilement mis en relation (en un clic) avec d'autres dictionnaires informatisés ou numérisés (Godedroy, AND, *TLF*) et avec d'autres bases de données (la bibliographie du DEAF) ce qui élargit le seul cadre du dictionnaire.

On peut conclure en disant que les compétences acquises en lexicographie diachronique auront servi à l'élaboration des notices du *DMF*, l'étude portant sur la langue d'une période ancienne où la composante historique n'est pas totalement absente. En effet, la nature de la langue que je appellerais plus ou moins morte du moyen français exige des connaissances philologiques, des principes de rigueur auxquels le travail purement diachronique réalisé lors de la rédaction des notices historico-étymologiques du *TLF* se révèle fort utile. Les compétences requises pour les travaux lexicographiques d'une synchronie relative à une période ancienne bénéficient d'une connaissance plus largement diachronique. Pour reprendre les termes de B. Dantier¹⁵³ « *l'étude diachronique complète l'appréhension synchronique en permettant de mieux*

¹⁵³ Bernard Dantier, « Synchronie, diachronie, structuralisme et histoire autour de la langue : Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* » Extrait de : Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger. Paris, Éditions Payot, 1971 (1re édition, 1915), pp. 114-140 (http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/saussure_ferdinand_de/saussure_ferdinand_de.html).

comprendre (par l'enchaînement des successions) la construction du système ainsi que son fonctionnement (en montrant par exemple la permanence de ses relations internes fondamentales et les réadaptations opérées pour rendre plus efficaces ces relations) ».

Travaux
de
lexicologie

***Sens texte ne faut pas gloser
Ne sens matiere edifier***

(Guillaume de Digulleville, *Pèlerinage de l'âme*, 8343-8344)

***...sans matiere nul ne forge
Com bien qu'il sache de la forge.***

(Guillaume de Digulleville, *Pèlerinage de Vie humaine*, 8577-8578)



(Amblard 1998, 59)

Lexique des *Pèlerinages*
de
Guillaume de Digulleville

pour le *DMF*

Table des matières

Avant-propos.....	9
1. Lexique	11
1.1. Introduction au lexique : intérêt et conception du lexique.....	11
1.2. Lettres A-Z.....	29
1.3. Conclusion	533
2. Proverbes, expressions sentencieuses, comparaisons courantes.....	539
3. Références bibliographiques.....	555
4. Annexes relatives aux trois <i>Pèlerinages</i> de Guillaume de Digulleville	559



Pèlerinage de Vie humaine, BNF 377 (cliché de la BNF)

Avant-propos

Dans le cadre du *DMF*, la spécificité des lexiques réside dans le fait qu'ils étudient le vocabulaire propre à une œuvre d'auteur ou à un ensemble de documents appartenant à un genre donné, en mettant l'accent sur la collecte de matériaux nouveaux, non encore enregistrés par les dictionnaires de référence, ce qui devrait permettre de compléter notre connaissance du français de la fin du Moyen Âge. Ces matériaux portent aussi bien sur la nomenclature que sur des sens nouveaux et ne négligent pas davantage la morphologie, la phraséologie ni aucun autre aspect linguistique, tels que les néologismes, ou au contraire, les archaïsmes, ou encore les régionalismes. C'est le cumul de treize lexiques qui constitue la première étape du *DMF* (*DMF1*¹) qui a servi de référent pour l'établissement du présent lexique.

Contrairement aux glossaires qui réunissent pour l'essentiel les termes qui n'ont pas survécu dans la langue moderne ou dont la signification a évolué au point que leur interprétation peut être incompréhensible au lecteur d'aujourd'hui ou source d'erreur, chaque nouveau lexique du *DMF* est guidé par le souci d'apporter des données nouvelles ou parfois complémentaires par rapport à celles qui figurent déjà dans les treize lexiques du *DMF1*. C'est pourquoi il ne faudra pas s'étonner de trouver dans notre lexique des mots tel que *piéd* alors que des mots tels que *aloser* "louer", *cremeur* "crainte", *decevable* "trompeur", *despire* "mépriser", *estache* "poteau", *estrain* "paille", *guile* "ruse employée pour tromper" ou *excusance* "excuse", aujourd'hui disparus, qui auraient toute leur place dans un glossaire d'édition critique, n'y figurent pas. En effet, la présence de *piéd* dans notre lexique s'explique par le fait que les *Pèlerinages* comportent des nouveautés² et l'absence des autres mots s'explique par la bonne représentation de ces lexies dans le *DMF1*. Par conséquent, ce lexique, contrairement aux lexiques classiques d'œuvre ou d'auteurs qui, pour rendre compte de la langue des textes étudiés, enregistrent l'ensemble des termes qui y sont attestés, comporte essentiellement, en dehors, bien sûr, des lexies propres à Guillaume de Digulleville, des matériaux complémentaires au *DMF* destinés à enrichir le *Dictionnaire* qui progresse continûment.

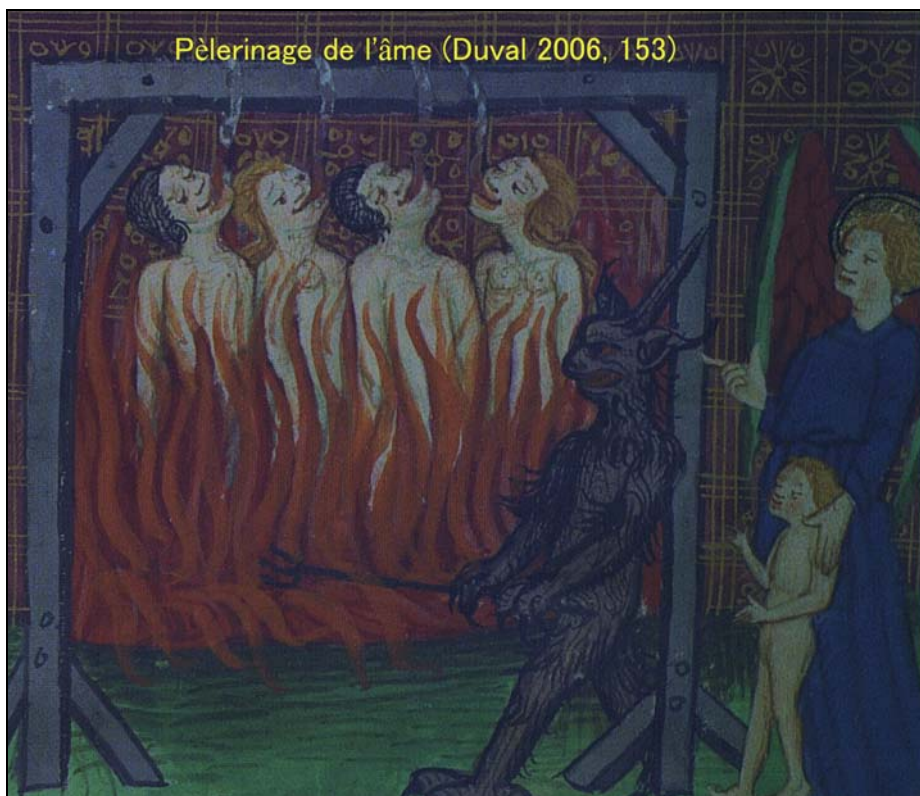
Les textes dépouillés (voir *infra*, p. 12, note 7) pour la constitution de notre lexique n'ont pas été saisis intégralement par une opératrice de saisie, mais proviennent d'une saisie partielle des textes dont la sélection des passages à retenir pour le lexique a été réalisée par une lecture personnelle qui tient compte des données déjà existantes et se concentre sur les faits intéressants. Ce lexique reflète les mêmes composantes linguistiques et métalinguistiques que celles des autres lexiques du *DMF* lesquelles nous laissons de côté ici

¹ Voir thèse, t. 1, p. 111.

² Voir *infra*, p. 15-16.

pour les avoir déjà développées précédemment lorsque nous avons examiné les spécificités des notices du *DMF* (thèse, t. 1, pp. 115-128). Rappelons simplement avec R. Martin que ces lexiques « obéissent déjà à un certain nombre de principes propres à orienter tout l'ensemble du projet »³.

Du point de vue chronologique, les textes qui ont servi à l'élaboration de ce lexique se situent au tout début de la période relative au moyen français et sont, de ce point de vue, à la charnière de l'ancien et du moyen français. En effet, le *Pèlerinage de vie humaine* a été composé vers 1330-1331, le *Pèlerinage de l'âme* vers 1355-1358 et le dernier poème de la trilogie, le *Pèlerinage de Jésus-Christ*, en 1358.



³ *Présentation du DMF*, 1.

1. Lexique

1.1. Introduction au lexique : intérêt et conception du lexique

Nous ne reviendrons plus ici sur le rôle des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville dans l'histoire de la littérature médiévale, par ailleurs développé, en ce qui concerne le *Pèlerinage de Vie humaine*, dans l'introduction qui accompagne la transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 (thèse, t. 3, pp. 5-6), car nous nous intéressons à présent exclusivement à l'apport lexical de l'œuvre dans son ensemble. Rappelons simplement que les lexicographes ont très tôt commencé à s'intéresser au vocabulaire de Guillaume et l'on mentionnera en particulier l'exemple de Godefroy, qui, dans son dictionnaire (GD/GDC)⁴, en fournit à lui seul pas moins de 800 citations tirées de l'ensemble de la trilogie (Matsumura 231). Plus près de nous, il faut aussi citer Tobler et Lommatzsch (TL), avec leurs 2140 citations toutes empruntées au *Pèlerinage de Vie humaine*⁵. Or, si cette œuvre a été largement exploitée, elle l'a été surtout à travers différents manuscrits et un incunable — ce qui soulève la question de la paternité des citations — et plus rarement, hormis Tobler et Lommatzsch, à travers l'édition J. J. Stürzinger. Le *Pèlerinage de Vie humaine* est de loin la partie de l'œuvre la mieux dépouillée dans les ouvrages de lexicographie y compris par Godefroy dont les attestations proviennent en grande partie de l'imprimé de c.1500 ou de divers manuscrits que nous examinerons un peu plus loin (v. *infra* p. 18). En effet, comme le tome 7 du dictionnaire de Godefroy n'a été achevé qu'en 1892, un an avant la publication du premier *Pèlerinage*, ce n'est qu'à partir du tome 10, paru en 1902, que l'on peut y trouver des citations empruntées à l'édition de J. J. Stürzinger. Ces citations, peu nombreuses, proviennent toutes du *Pèlerinage de Vie humaine* et se limitent aux mots *quiller*, *recoquiller*, *recroqueviller* et *recroquiller*⁶. Le *Dictionnaire général* (DG) dans lequel, faute d'édition électronique, nous n'avons pu faire que des pointages manuels qui ne permettent pas d'établir un état précis des attestations empruntées à cette œuvre, cite également cette édition du *Pèlerinage* (s.v. *induration*, *limeur*, *limoneux*, *quiller*) bien qu'à l'occasion il cite aussi le *Pèlerinage de l'âme* (s.v. *obombrer*). Au final, l'on ne peut que regretter l'insuffisance et surtout l'inégalité des matériaux rassemblés par les dictionnaires de langue ancienne qui ne nous renvoient, de ce fait, qu'une image peu représentative de

⁴ Ces sigles et les suivants trouvent leur développement dans la bibliographie générale du tome 3 de la thèse.

⁵ Ces indications proviennent du Tobler-Lommatzsch : *Altfranzösisches Wörterbuch*, Edition électronique conçue et réalisée par Peter Blumenthal et Achim Stein, Stuttgart : Steiner, 2002. DVD-ROM. Elles ne tiennent pas compte des articles qui se limitent à des renvois à GD/GDC.

⁶ Ce relevé a pu être effectué grâce à l'édition électronique de GD/GDC (GdfEl).

l'ensemble d'une œuvre qui a pourtant marqué de son empreinte l'histoire littéraire médiévale.

C'est pourquoi, dans le cadre du *DMF*, nous avons jugé important d'apporter notre pierre à l'édifice de la connaissance de la langue des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, en lui consacrant un lexique.

Bien que l'ensemble de la trilogie sur laquelle repose notre lexique ait été édité par J. J. Stürzinger⁷, il nous a paru essentiel pour que l'étude du vocabulaire s'appuie sur des données fiables, de transcrire préalablement le texte du manuscrit de base (BNF, fr. 1818) du *Pèlerinage de vie humaine*, l'édition de J. J. Stürzinger présentant à la fois des problèmes de lisibilité et de fidélité à ce manuscrit⁸. Si nous n'avons pas procédé à la transcription des deux autres parties de la trilogie comme nous l'envisagions initialement, — indépendamment du fait que la retranscription de 22500 vers supplémentaires aurait représenté une tâche trop importante — c'est pour une double raison : la première est que Guillaume de Digulleville a vraisemblablement modifié sa versification dans l'intervalle si bien que l'éditeur intervient bien moins sur ces deux parties qu'il ne l'a fait sur la première, et la seconde est que nous avons constaté qu'au fil des éditions la transcription tend à un meilleur respect des manuscrits si bien que dans le *Pèlerinage de Jésus-Christ* on ne prend plus que très rarement l'éditeur en défaut. Par ailleurs, si l'on s'en tient au plan strictement lexical, notre transcription n'améliorerait pas considérablement le texte. Cependant, par souci de rigueur et d'homogénéité avec le premier *Pèlerinage* et pour éviter d'étudier des unités lexicales qui ne relèveraient pas de l'œuvre — on rappellera, en ce qui concerne l'édition du *Pèlerinage de vie humaine*, le cas de *taster* mis pour *essaiier*⁹ ou encore les remaniements d'ordre lexical¹⁰ — il nous a semblé utile de collationner l'édition avec le manuscrit de base de chacun des textes. Ainsi, pour chaque citation tirée des deux autres *Pèlerinages*, nous avons eu recours au texte du manuscrit de base (BNF, fr. 12466 pour le *Pèlerinage de l'âme*¹¹ et BNF, fr. 14976, pour le *Pèlerinage de Jésus-Christ*) et nous avons noté, dans le lexique, après chaque citation référencée dans l'édition, la transcription du manuscrit lorsque celle-ci diverge de celle de l'édition. Toutes les fois qu'une correction de l'édition J. J. Stürzinger nous a semblée préférable à la leçon du manuscrit, nous faisons suivre ce remaniement par des crochets droits entre lesquels figure la leçon du manuscrit

⁷ Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1893 (dorénavant, d'après le DEAF, *PelVieS*, ailleurs que dans le lexique [voir *infra*, p. 555]).

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'âme*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1895 (dorénavant, d'après le DEAF, *PelAmeS*, ailleurs que dans le lexique [voir *infra*, p. 555]).

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de Jhesucrist*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1897 (dorénavant, d'après le DEAF, *PelJChrS*, ailleurs que dans le lexique [voir *infra*, p. 555]).

⁸ Voir l'étude détaillée à ce sujet au t. 3, pp. 9-24.

⁹ Voir thèse, t. 3, p. 17.

¹⁰ Voir thèse, t. 3, p. 20-21.

¹¹ Pour les vers 2566 à 5590 où nous avons aussi exploité l'édition Duval 2006.

que nous rejetons. Ainsi, on peut lire sous l'entrée ACCORD : *Se devant toi a nuls descors* [ms. *destors*] (PelAmeS 1956) où la correction *descors* de l'éditeur, confortée par d'autres manuscrits, nous semble supérieure à celle du manuscrit. Dans le même ordre d'idées, on peut lire sous l'entrée GENERALEMENT du lexique une citation qui porte *g[e]neraument* au vers 1921 du *Pèlerinage de Jésus-Christ* ; les crochets à l'intérieur du mot *generaument* signalent, tout comme dans l'édition J. J. Stürzinger, une correction au manuscrit et le commentaire entre crochets donne la leçon fautive du manuscrit :

Et sergant du roy Roboam
 Fu le roy dit Jheroboam.
 Et a parler g[e]neraument [ms. *generaument*]
 Qui regarde le fundement
 De touz les roys du tempz passé
 Et des princes qui ont este,
 Nul estoc ne racine n'ont
 Fors dë Adam de quoi touz sont.
 (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1919-1926)

À l'inverse, lorsque le texte du manuscrit nous a semblé préférable à celui de l'édition, nous avons retenu la leçon du manuscrit et signalé le texte de l'édition dans un commentaire placé entre des crochets droits qui suivent immédiatement le mot incriminé. Ainsi, on peut lire sous l'entrée CAUSE : *...mon dëu N'ai pas* [éd. *mie*] *fait n'a son plëu ...* (PelAmeS 11132-11133) où la leçon *pas* du manuscrit remplace *mie* de l'édition.

De même sous l'entrée DEVOIR du lexique on peut lire :

Puis manderaï par les rues
 Que liquides, voiex et [éd. (*et*)] (,) mues
 Viengnent a moi toutes letres
 Pour pourter [éd. *porter*] au roy dëues
 Houneurs [éd. *[et]*] qui sont scëues
 A la royne estre debtes.
 (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 11108-11113)

Au vers 11109, J. J. Stürzinger supprime la conjonction *et* en la mettant entre parenthèses ce qui l'oblige à ajouter une virgule ; à l'inverse, au vers 11112, il ajoute à son texte *et* en le mettant entre crochets. Nous restituons le texte du manuscrit : « liquides, voiex et mues » et signalons entre crochets [en guise de commentaire] et entre parenthèses (pour signifier la suppression) le texte que porte l'édition ; de même après *Houneurs*, une mention est faite au texte de l'édition. Par ailleurs, la citation du lexique comporte, au vers 11111, la leçon *pourter* du manuscrit suivie de *porter* entre crochets qui est le texte fautif de l'édition.

Le retour au manuscrit nous a par ailleurs permis de supprimer, dans les citations que nous reprenons à l'édition, les crochets et les parenthèses qui n'ont d'autre fonction que celle de rétablir la métrique des vers hypométriques ou hypermétriques (voir thèse, t. 3, 13-17). Nous regrettons toutefois de présenter nos citations d'une manière aussi peu homogène

selon qu'elles sont tirées de la *Vie humaine* ou des deux autres *Pèlerinages* ; en effet, pour la transcription de la *Vie humaine* nous avons appliqué les recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École nationale des chartes et avons intégré entre guillemets français le discours direct¹², tandis que pour les deux autres *Pèlerinages* nous respectons strictement l'édition de J. J. Stürzinger qui applique des règles différentes d'un texte à l'autre. Cependant, il serait faux de croire que cette hétérogénéité est attachée à la dualité des transcrits, dans la mesure où elle aurait été tout aussi inéluctable si nous nous étions contentée de citer conformément à l'édition l'ensemble de la trilogie. Effectivement, l'éditeur, en prenant conscience du fait qu'il faut faciliter au lecteur la compréhension de l'œuvre, a lui-même progressivement modifié ses principes d'édition tout au long de sa publication. On notera, pour nous limiter au seul exemple de l'accent aigu, que cet accent tonique n'apparaît sur la lettre *e* dans la syllabe finale qu'à partir du vers 9402 du *Pèlerinage de l'âme* et se perpétue ensuite dans le *Pèlerinage de Jésus-Christ* (qui note en outre : *briément* [1438] et *chières* [9538]). Comme ces citations proviennent de données réalisées par une opératrice de saisie qui avait la consigne de respecter strictement le texte de l'édition, les 9400 premiers vers du *PelAmeS* se présentent donc sans cet accent tonique tandis que dans les vers suivants et dans le *PelJChrS* cet accent est noté, plus ou moins régulièrement, conformément à l'édition. Ainsi le *PelAmeS* note parfois l'un des deux *é* de la rime (*retourné* : *suscite*, 10455-10456), sans que cela soit systématique (*verite* : *trinite*, 10804-10805) ; ce procédé, d'une notation sur deux du *e* tonique à la rime, se trouve encore dans le *PelJChrS* (*geté* : *clarte*, 199-200 ; *neccessite* : *säoulé*, 7017-7018), à côté des couplets se terminant par *-é* (*umanité* : *realité*, 2129-2130) ou par *-e* (*virginite* : *stabilite*, 2737-2738).

Ont cependant été publiées depuis l'édition de J. J. Stürzinger deux éditions partielles des deux plus anciens *Pèlerinages*. La première, que nous devons à A. Henry (HenryChrest), comporte les vers 5447 à 5790 et 5807 à 5874 du *Pèlerinage de vie humaine*¹³ et la seconde, celle de Fr. Duval (Duval 2006), nous livre les vers 2577 à 5590 du *Pèlerinage de l'âme*. Cependant, bien que ces éditions soient largement supérieures à celles de J. J. Stürzinger, nous avons néanmoins préféré citer cette dernière afin de ne pas multiplier davantage les principes de transcription ; nous avons bien entendu utilisé ces deux éditions comme texte de contrôle.

Venons-en maintenant à parler de notre lexique et de la façon dont il a été conçu, à savoir quelles sont les données que nous souhaitons y introduire et pour quelle finalité. Comme nous l'avons déjà souligné, ce lexique constitue, non pas un relevé exhaustif des

¹² Voir thèse, t. 3, pp. 31-38.

¹³ L'édition partielle de J. J. Stürzinger et G. Cohen, « Le Pèlerinage de vie humaine », dans *Nativités et moralités liégeoises du moyen-âge*, Bruxelles : Palais des Académies, 1953, pp. 263-302, qui couvre en partie les vers 1475 à 5062, ne diffère pas de l'édition intégrale du texte par Stürzinger pour la partie française.

lexies attestées dans la trilogie des *Pèlerinages*, comme le voudrait l'idée d'un lexique d'œuvre, mais seulement un choix de mots lexicaux avec leurs acceptions qui tient largement compte des lexiques déjà existants. Si le choix de ces lexies, lié aux critères précédemment définis, résulte d'une lecture sélective des *Pèlerinages* qui a fait l'objet ensuite d'une saisie permettant l'intégration des citations par voie informatique, le *Pèlerinage de vie humaine*, du fait qu'il a été entièrement retranscrit, bénéficie en outre d'une saisie intégrale qui lui confère, de ce fait, une place magistrale dans le lexique.

Deux objectifs sont visés dans notre travail : le premier est celui de faciliter la compréhension d'un texte littéraire d'accès souvent difficile ; le second, celui de compléter les ressources déjà disponibles dans les autres lexiques. Nous avons donc privilégié les mots (STATIONNER), sens (ENDURER "continuer de vivre"), emplois (PLAINDRE, inf. subst.), locutions (ESCHAFAUD : *estre mis en eschafaud* "être juché au sommet"), graphies (CHOIR : *chaoir*) qui n'ont pas déjà été retenus dans le *DMF*¹⁴. Conformément aux autres lexiques de la base *DMF*, nous avons systématiquement écarté de notre étude les mots grammaticaux (déterminants, prépositions, pronoms ...) exclus également des autres lexiques ainsi que les mots courants d'emploi banal (bien représentés par ailleurs dans le *DMF*), tels que par exemple : AVOIR, ESTRE, METTRE, SAVOIR, etc. En revanche, nous avons accordé aux locutions toute la place qu'elles méritent, au même titre que les acceptions, les constructions rares pour l'époque ou spécifiques de l'œuvre et que les mots employés avec une acception particulière, peu courante, disparue en français moderne. En effet, dans la mesure où les locutions sont parfois les oubliés de la lexicographie, en raison du peu d'intérêt que leur accordent la plupart des dictionnaires ou glossaires d'édition de textes, nous avons jugé bon les intégrer à notre lexique même si leur interprétation ne pose pas de problème majeur. Dans son ensemble, notre attention s'est essentiellement portée à dégager des faits linguistiques intéressants non attestés ou mal attestés dans les dictionnaires de référence (en particulier TL, GD et GDC, FEW, DEAF et *TLF*). Nous nous sommes en particulier attachée à rendre compte des phénomènes variationnels, c'est-à-dire de la variation individuelle comme les emplois archaïques¹⁵ ou, au contraire, les formations néologiques¹⁶ ainsi que les hapax et, d'autre part, la variation diatopique, avec les régionalismes¹⁷. Néanmoins, nous avons introduit à notre lexique un certain nombre de lexies déjà présentes dans le *DMF*, étant donné qu'à ces lexies étaient attachés des faits linguistiques absents du *DMF* ou des antédations intéressantes pour l'histoire du vocabulaire. C'est ce qui justifie, par exemple, la présence du mot PIED à notre nomenclature pour lequel la locution *avoir pieds de plomb* "avancer, agir doucement ou plus lentement, avec prudence et réflexion" apporte une nouveauté (*PelVie* 11832) et où

¹⁴ Les notices du *DMF* sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.atilf.fr/dmf>

¹⁵ Voir *infra*, p. 534.

¹⁶ Voir *infra*, p. 534-535.

¹⁷ Voir *infra*, p. 535-536.

pied à pied "pas à pas" (PelVie 7002, 13413) procure au lexicographe une antédation. Ajoutons qu'à chaque fois qu'un mot est retenu à la nomenclature du lexique en raison d'un point précis intéressant qui fait défaut dans le DMF, l'ensemble des occurrences a été pris en compte dans le dessein de fournir un article aussi complet que possible et bien structuré ; dans le cas de PIED cette méthode nous a permis de recenser 13 syntagmes et locutions. Un troisième objectif, et non des moindres, s'est naturellement ajouté aux deux premiers : celui d'apporter des corrections aux données dictionnaires existantes, en particulier au FEW qui, nous le verrons plus loin, en utilisant les données de seconde main, en particulier celles de GD et GDC, ne distingue presque jamais ce qui est propre à Guillaume de ce qui appartient aux copistes remanieurs.

En conformité avec les autres lexiques, nous nous sommes pliée aux normes adoptées par l'ensemble des lexiques, ainsi, pour les mots les plus fréquents, nous avons suivi les canevas élaborés pour la rédaction du DMF (FAIRE / POUVOIR, etc.). Comme, par vocation, l'objectif d'un lexique est d'améliorer la compréhension d'une œuvre et que la complexité de la nôtre a découragé plus d'un lecteur même parmi les plus avisés — Charles-Victor Langlois, historien spécialiste du Moyen Âge, reconnaît n'avoir pas eu le courage d'achever la lecture des *Pèlerinages*¹⁸ — nous avons porté une attention toute particulière aux définitions. Cette volonté a suscité la mise en place d'une investigation définitionnelle, quand bien même celle-ci n'est pas toujours apparente notamment lorsque les sèmes d'un lexème moyen français sont strictement identiques à ceux du français moderne et que c'est le lexème lui-même ou quelquefois son synonyme ou antonyme modernes qui fait office de définition.

Systematiquement balisées, les diverses données du lexique, saisies au format XML, doivent respecter un ordre strict (il est impossible d'exécuter une action si l'action obligatoire précédente n'a pas eu lieu) et comporter des références abrégées selon la forme prévue pour que le document soit déclaré valide et puisse se prêter ultérieurement à des modes de consultation et des types d'interrogations très diversifiées qui autorisent le croisement de plusieurs critères ou avant d'être mis en forme par l'intermédiaire d'un programme d'édition défini par un informaticien. Ce balisage a été minutieusement décrit par Robert Martin, le maître du projet, dans son introduction à la seconde version du DMF2 (27 octobre 2006). Nous n'en mentionnerons ici que les plus structurantes :

- balises de lemmes, d'entrées et de codes grammaticaux
- balises de renvoi aux dictionnaires (selon la présence du vocable dans les dictionnaires suivants : T-L, GD / GDC, DEAF, FEW, TLF)
- balises de structuration de l'article (balises de rubriques)

¹⁸ Langlois, Charles-Victor, *La vie en France au Moyen Âge : du XII^e au XIV^e siècle*, Paris : Hachette, 1928, 4, 208.

— balises métalinguistiques (indicateurs grammaticaux, sémantiques, stylistiques, indicateurs de domaine, définitions, syntagmes figés ou locutions)

— balises d'exemples (citations accompagnées facultativement de commentaires anaphoriques où commentaires comportant des variantes lexicales surtout, plus rarement formelles et, enfin, références [auteur, titre, date, localisation]).

En ce qui concerne la balise de renvoi aux dictionnaires, nous nous sommes un peu éloignée de la norme rédactionnelle. En effet, pour ce qui est du FEW, nous avons préféré, plutôt que de référencer chaque sens, locution, syntagme, etc. de notre lexique dans la balise de renvoi aux dictionnaires, nous limiter au simple référencement de la première apparition de l'unité lexicale étudiée quel que soit son sens dans cet ouvrage. Ce procédé, nous semble-t-il, présente l'avantage de ne pas devoir remanier cette rubrique à chaque intervention sur le contenu de l'article. Cependant, estimant l'intérêt d'un renvoi ponctuel au FEW en matière de datations de sens, locutions, etc. — ce qui est tout particulièrement valable pour les mots qui présentent une riche polysémie — ou relativement à un aspect plus spécifiquement phonétique, morphologique, régional, etc. — comme justement dans le cas de PIED, nous avons cru bon de signaler dans une remarque concernant précisément chacune de ces données, les informations fournies par le FEW et dûment référencées (voir *ped*, *infra*, pp. 394-395). Nous nous sommes également écartée de la norme habituelle en ce qui concerne les lexies et les sens absents du FEW mais dont le rattachement à un étymon ou à un radical français attesté dans le FEW est relativement aisé à établir. En effet, la norme voudrait que l'on renvoie à une localisation précise, avec référence au tome, à la page et à la colonne où le FEW aurait choisi de classer la lexie ou le sens, mais comme cet emplacement n'est pas toujours facile à déterminer, nous avons, pour notre part, préféré renvoyer à la page et à la colonne du FEW où apparaît l'étymon.

En ce qui concerne la citation des exemples, nous tenons à rappeler que nous avons recouru aux points de suspension et aux crochets droits. Les premiers, entre parenthèses, marquent les coupures de texte ; les seconds permettent de noter les anaphores ou toute indication, notamment de traduction ou les variantes formelles ou lexicales¹⁹, susceptibles d'éclairer l'exemple cité ou d'informer le lecteur de la difficulté qu'ont eu les copistes de comprendre le texte qu'ils transcrivaient. Ajoutons enfin que pour les citations tirées de l'édition J. J. Stürzinger la présentation (.), (,) marque un signe de ponctuation que l'on propose de supprimer et [.,] [,] un signe de ponctuation que l'on propose d'ajouter ou qui modifie un signe de l'édition. En plus de cela, un commentaire est systématiquement ajouté après la référence, pour signaler qu'un mot est un hapax, ou simplement pour noter d'autres occurrences ou pour indiquer quel est le texte auquel il est fait référence dans la citation, notamment la Bible. Ce commentaire se résume aux mentions « Seul ex. », « Autre(s) ex. + référence(s) » ou se limite à un renvoi référencé à la Bible de Jérusalem.

¹⁹ Ces variantes proviennent de l'apparat de l'édition J. J. Stürzinger (voir thèse, t. 3, p. 32, note 63).

À chaque fois que cela se justifie, nous introduisons en conclusion de l'article, sous forme de remarque, un commentaire sur l'usage du mot ou une référence à un article qui fait autorité et dont il a été tenu compte dans la notice. Ainsi tout archaïsme (REPRESENTMENT), néologisme (MARTEAU "pièce du mécanisme en forme de marteau qui frappe une cloche") ou tout idiolecte de Guillaume de Digulleville (FESTOIERIE), régionalisme (DESPOISE) ou mot rare posant problème (RACROQUEVILLIÉ) donne lieu à un commentaire. Il nous a paru nécessaire d'enregistrer aussi, toujours sous forme de remarque, les leçons des autres manuscrits cités principalement par Godefroy (y compris l'Imprimé de c.1500), celles-ci ayant, pour la plupart, été intégrées au FEW. Afin de montrer l'incidence qu'ont eue les dictionnaires de langue ancienne, et tout particulièrement GD / GDC, sur le FEW en ce qui concerne les *Pèlerinages*, nous avons cru utile, dans les quelques pages qui suivent, de faire un petit excursus sur la transmission de ces données et l'exploitation qui en a été faite par le FEW.

Il est intéressant de remarquer que parmi les 85 manuscrits²⁰ qui copient l'œuvre dans son ensemble ou en partie, seul un petit nombre est régulièrement dépouillé par les lexicographes. En effet, Godefroy cite avec une certaine régularité les manuscrits suivants : le manuscrit Paris, Arsenal 2319, à dater de c.1470, (environ 150 fois)²¹, le manuscrit de l'Arsenal 3331, c.1400 (aux alentours de 20 fois) et Valpinçon, que nous ne savons dater jusqu'ici, (17 fois). Nous ne prenons pas en considération le manuscrit de l'Arsenal 2323, témoin du XVIII^e s., bien qu'il soit cité plus de cent fois, car il s'agit d'une attribution erronée de Godefroy à la place de 2319 (lorsque nous sommes en présence de la version en prose) ou de 3331 (une adaptation en vers)²². Du Cange cite le manuscrit d'Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 (anciennement Cheltenham Phillipps 3655, mil. XIV^es.) et Lacurne les manuscrits de Paris, BNF, fr. 1647 (anciennement 7642⁵), 1403 ; BNF, fr. 823 (anciennement 7210), 1393 ; BNF, fr. 825 (anciennement 7211), c.1420 et BNF, fr. 828 (anciennement 7212), 1400-1414. Pour en revenir à GD/GDC, il convient de noter que sa source principale, pour l'ensemble de la trilogie de Guillaume, est ce qu'il appelle l'« Imprimé de l'Institut », puisqu'il nous livre à peu près 550 citations (Matsumura, 232) ; cet imprimé, qui date d'environ 1500 (abrégé dorénavant : Impr. c.1500), contient un remaniement de la seconde version du *Pèlerinage de Vie humaine* — réécrite par le même auteur à vingt-cinq ans d'intervalle — et des deux autres *Pèlerinages*. Jusqu'à ce jour, la seconde version est inédite, mais nous avons néanmoins pu bénéficier d'une version provisoire du texte que Philippe Maupeu nous a aimablement fournie en attendant de la publier. Cette édition repose sur la base du manuscrit BNF, fr. 377, contrôlé à l'aide du ms BNF, fr. 12466 ; nous la citons sous le sigle *PelVie2*.

²⁰ Cf. Veyssyere, 315-316.

²¹ Cette donnée provient de l'article de T. Matsumura (Matsumura, 232).

²² Cf. Matsumura, 248 qui relève encore dans GD/GDC d'autres cotes fautives.

Le FEW exploite largement toutes les données que lui transmettent tous ces dictionnaires de langue ancienne ; mais, dans la mesure où GD/GDC, sa source principale, enregistre les matériaux sans faire, ou très rarement²³, le lien entre eux, le FEW, à son tour, enregistre pêle-mêle l'intégralité de ces matériaux sans se soucier vraiment de la part qui revient à l'auteur ou aux remanieurs. Il en résulte une grande diversité dans les dates retenues : une même source peut donner lieu à des datations différentes en même temps que des graphies multiples peuvent être rassemblées sous une date unique. Nous nous bornerons dans ce qui suit à n'examiner que les dates récurrentes que nous classons selon ce que nous estimons être l'ordre décroissant de leurs fréquences dans le FEW. Chaque date sera suivie de la référence puis de l'entrée du FEW, suivie de la référence de l'attestation (édition / manuscrit) accompagnée de sa source dictionnaire et complétée ensuite par la référence à l'édition ou à la transcription moderne, ou à défaut, lorsqu'il s'agit d'une variante, de la leçon correspondante de l'édition ou de la transcription moderne :

- **ca. 1350** (2/1, 794b : *esclopiné* [Impr. c.1500 < GD = PelVie2 11088 ; PelVie²⁴ : *afolee*] ; 2/2, 1079a : *conspireur* [Impr. c.1500 < GD²⁵ = PelAmeS 2844] ; 4, 337a : *engorguier* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD = PelVie 4174] ; 3, 891b : *fourchis* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 1532] ; 5, 384b : *lissif* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD = var. de c. 1470²⁶ ; PelVie 2093 : *lexive*] ; 10, 558b : *enronchier* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD²⁷ = var. de c.1470 ; PelVie 6819, 6886 : *esroncinez*] ; 11, 541b : *messervir* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 5432] ; 13/2, 283a : *restranchaige* [Impr. c.1500 < GD = var. c.1500 ; PelJChrS 4038 : *recoupage*])

- **ca. 1340** (2/2, 1370b : *cruenté* [PelVie 2792 < TL] ; 6/1, 745b : *mentement* [PelVie 10058 < TL] ; 7, 296b : *occasionné* [Impr. c.1500 < GDC = var. de c.1500 ; PelJChrS 3780 : *achoisonné*] ; 11, 426b : *assemillié* [PelVie 5104 < TL] ; 11, 626a : *entresemblable* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 663] ; 13/2, 345b : *assopail* [Ars. 2319 (et non 2323) < GD = var. de c.1470 ; PelVie 7979 *abuissail*] ; 15/1, 122a : *debiter* [PelVie 9692, 9701 < TL] ; 17, 597a : *desguisement* [Impr. c.1500 < GD = PelVie 2832]), *restituement* [Impr. c.1500 < GD = PelAmeS 6079]).

On rencontre aussi dans le FEW, bien que moins fréquemment, les dates qui suivent :

²³ Cf. GD I, 664a où on peut lire à l'article BLONDIR : « Voir l'article BLANDIR 2, une autre version de ce même exemple de Deguileville ».

²⁴ Nous notons PelVie lorsqu'il y a identité entre PelVieS (c-à-d. l'édition de Stürzinger) et PelVieSt (c-à-d. notre transcription).

²⁵ Où on lit en fait *conspireux* sous l'entrée *conspireur*.

²⁶ PelVie2 n'atteste pas cette forme. Notons que toutes les fois où nous sommes en présence d'une variante, nous avons vérifié si le mot se trouve déjà dans PelVie2 et le mentionnons comme nous l'avons fait sous *esclopiné*.

²⁷ Sous les graphies *enronchiez* et *enroncé*.

- **ca. 1330** (16, 256a : *enhuveté* [Impr. c.1500 < GD = PelVie 13105] ; 17, 189a : *esperlinguer / espringaler* : [Fauchet et Impr. c.1500 < GD = PelVie 11808 : *espringale*]²⁸ .

- **1332** (25, 1226b : *avidité* [R. Ling. rom. 46, 1982, 18 = PelVie 10375).

- **milieu 14^e. siècle** (6/1, 14b : *enmailleure* [Impr. c.1500 < GD = PelVie 4126 : *ensmailleure*²⁹] ; 6/1, 56b : *mayeuresse* [Impr. c.1500 < GD, var. c.1500 ; PelVie 11102] ; 11, 303a : *escoliere* PelVie 3004 < TL).

- **14^e. siècle** (16, 336a : *clutel* [Ars. 2319 (et non 2323)³⁰ < GD = PelVie 9075 : *clustriaus*] ; 24, 228b : *aeromancie* [Impr. c.1500 < GDC = PelVie2 13898] ; 24, 265a : *aignelin* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 1591).

ou, tout simplement, surtout dans les premiers volumes, les marques géolinguistiques :

- **afr.** (= ancien français) (1, 256b : *baris* [Impr. c.1500 < GD = PelJChrS 7044 : *barreis*] ; 2/2, 1198a : *racornillié* [BNF, fr. 823 <GD = PelVie 7967])

- **mfr.** (= moyen français) (3, 171a : *deduisement* [Impr. c.1500 < GD = PelAmeS 9114 où le ms BNF, fr. 12466, porte la leçon fautive *deduiseries* : *odouremens*, qu'il faut corriger en *deduisemens*] ; 14, 321a : *vervieulx* (qu'il faut lire *verveulx*) [Impr. c.1500 < GDC = PelVie 11729 : *verveus*].

À strictement parler, on peut conclure qu'il n'y a que la date de ca. 1300 qui soit vraiment fautive, les autres datations ou marques ne sont, en fait, que des approximations.

Toutes ces dates, auxquelles nous joignons celles, plus surprenantes, de 13. jh. (*aigleteau*³¹), 1320 (*espaté*, 12, 137b), 1357 (*transfigurement*, 13/2, 203a) ou encore celles de 1511 (*afringoter*, 3, 805a), 16 jh. (*festoierie* 3, 483b)³² en lien avec la source des exemples, témoignent cependant de la difficulté qu'a le FEW à authentifier la part de l'auteur et la part des copistes quand bien même il lui arrive de faire, hélas parfois à tort (voir *estenderesse* et *festoierie* ci-dessous), une distinction entre ce qui provient de l'auteur et ce qui provient du copiste ou de l'imprimeur. Ainsi, *mayeuresse* ne peut être daté du XIV^e siècle mais de c.1500, date de l'imprimé qui atteste ce mot, auquel correspond *mairresse* dans ce qui semble être l'original (PelVie 11102). On ajoutera que l'examen de l'ensemble de ces données révèle, d'une part, que le *Pèlerinage de vie humaine* à lui tout seul — le plus représentatif des trois dans la mesure où il a été le mieux dépouillé dans les dictionnaires — y est cité avec au moins six types de datations différentes, et, d'autre part, qu'une même date peut être appliquée aux trois textes ainsi qu'à leurs sources de provenances variées pouvant nous entraîner jusqu'au tout début du XVI^e siècle. Prenons, pour le vérifier, l'exemple de la datation ca. 1350 utilisée tout à la fois pour les trois

²⁸ FEW 17, 189a, pour le même passage, cite d'après deux sources différentes du GD : « Afr. *esperlinguer* v.n. « "sauter, danser" (norm. ca. 1330), *espringaler* (norm. ca. 1330) », or seule la seconde forme est attestée dans PelVie (vers 11808) ; *esperlinguer* n'est donc pas attribuable à Guillaume de Digulleville.

²⁹ PelVieS : *enmailleure*.

³⁰ Variante formelle de *clustriaus* PelVie 9075.

³¹ La date de 13. jh. que le FEW 25, 73a attribue au mot *aigleteau* est probablement à considérer comme une coquille typographique pour 14. jh.

³² Voir aussi le très riche relevé de datations effectué par T. Matsumura (Matsumura).

Pèlerinages et pour la seconde version du *Pèlerinage de vie humaine* ainsi que pour les remaniements postérieurs (notamment le manuscrit de l’Arsenal 2319 et l’imprimé de c.1500 comme on a pu le constater dans les exemples que nous venons de passer en revue). L’on peut, en outre, lire dans le FEW, à côté de cette date et des cinq autres les plus fréquentes, les dates de 15. jh. ou 16. jh. qui laissent à entendre que les mots ainsi datés ne sont pas le fait de l’auteur mais celui du copiste ou de l’éditeur. Dans le cas de *estenderesse* et *festoirie* cités, respectivement aux pages 326a et 483b du FEW 3 avec les dates du XV^e et XVI^e, il ne s’agit cependant pas de remaniements mais bel et bien de mots d’auteur : le premier, tiré de l’Ars. 2319 [et non 2323] (< GD) se lit dans PelVie 9927 (*estenderesse*) et, le second, tiré de l’imprimé de c.1500, se lit effectivement dans le PelAmeS 9525. On soulignera encore combien le FEW est mis à rude épreuve devant la multiplicité des sources pour une même citation. La plupart du temps il distingue, à juste titre, plusieurs entrées pour les variantes formelles d’un même texte, mais la question de savoir à qui (l’auteur de l’oeuvre, le remanieur ?) ces divers mots sont à attribuer n’y est que rarement posée, ce qui peut susciter de la confusion chez le lecteur. En effet, le FEW date presque invariablement ces formes multiples de la date présumée de composition des *Pèlerinages* dans leur globalité quelle qu’en soit la source. Dans le cas de *clutel / clustrel* "haillon", le FEW (16, 336a) indique respectivement la date c.1350 qui correspond effectivement à la date du manuscrit [Bibl. Philos. Herm. 108 du mil. XIV^e s., GD 2, 163a] — qui est aussi celle qu’il retient pour la composition des *Pèlerinages* — en lui juxtaposant l’indicateur géolinguistique norm. (= normand) qu’il confère à l’auteur et celle du XIV^e s. qu’il faudrait corriger en c.1470 [Ars. 2319 de c.1470, GD 2, 163b]. Ailleurs, le FEW date de la date du texte des leçons tardives de manuscrits (*clochetis, defrimer, potionnement* ...[voir lexique]).

Mais, en dehors de cette question de datation, se pose également celle des définitions retenues par le FEW. Si l’on peut observer que dans l’exemple précédent, le FEW définit pareillement les deux formes du mots il n’en est malheureusement pas toujours ainsi, ce qui, bien entendu, est imputable à la pratique du FEW qui se donne pour règle de reproduire les définitions des dictionnaires de GD/GDC. On en citera pour exemple le verbe *dessaisonner* attesté deux fois dans le FEW, sous l’étymon SATIO, avec des sens voisins, bien qu’il n’y ait aucune distinction sémantique, s’agissant d’un texte unique qui nous est transmis par deux sources différentes. On lit, en effet, dans FEW 11, 241b : « v.r. "s’écarter de" (ca. 1350) », d’après TL 2, 1741 et dans FEW 11, 242a (« *soi dessaisonner de* "s’écarter de, abandonner" (ca. 1350) », d’après GD 2, 649a (qui tire sa citation de l’Impr. c.1500 = PelVie 888).

Ces quelques exemples concernant la datation des mots et les définitions nous mettent en garde contre le fait de faire trop confiance aux ouvrages de lexicographie historique. Or comme la moindre erreur de datation fausse l’ensemble de l’histoire du mot en même temps qu’elle égare le linguiste qui s’appuie sur cette attestation pour remonter

dans le passé à la recherche de la première date ou du premier sens véritable, il est essentiel, pour bien classer et étymologiser un type lexical, de donner des dates et des sens justes.

Si, dans le cas de la trilogie de Guillaume, le FEW nous donne l'impression d'appréhender un problème insoluble, il n'en est rien. Il suffit d'examiner au cas par cas les données qu'il a exploitées et de vérifier à chaque fois :

1) si la citation extraite d'un manuscrit ou de l'imprimé de c.1500 se retrouve dans l'édition de J. J. Stürzinger ou dans notre transcription, auquel cas elle est imputable à l'auteur.

2) si la citation extraite d'un manuscrit ou de l'imprimé de c.1500 est propre à ce manuscrit ou à cet imprimé, auquel cas elle est attribuable au scribe ou à l'éditeur.

3) si la citation de l'imprimé, qui repose sur la seconde rédaction du *Pèlerinage de vie humaine*, se trouve déjà dans le *PelVie* ou plus tardivement dans le *PelVie2*.

Ce procédé est le seul qui puisse permettre une datation fiable des mots issus des dictionnaires. Ainsi :

1) pour les mots attribuables à l'auteur, il suffit de dater de la date de composition. À chacun des textes est attachée une datation spécifique usuelle : le *Pèlerinage de vie humaine* date de c.1330-1331, la seconde rédaction de 1355³³, le *Pèlerinage de l'âme* de c.1355-1358 et le *Pèlerinage de Jésus-Christ* de 1358.

2) les variantes propres aux manuscrits ou à l'imprimé doivent nécessairement, — s'agissant souvent de copies infidèles à l'original — être datées de la date de la copie ou de l'imprimé et non de la date de composition supposée de l'œuvre.

En appliquant cette méthode, nous avons été en mesure de dater avec précision et justesse les attestations retenues par les dictionnaires ; ainsi, pour reprendre quelques uns des exemples des pages 19 à 20, *conspireur* sera daté de c.1355-1358, *engorguier* de c.1330-1331, *esclopiné* de 1355, *fourchis* de 1358, *lissif* de c.1470, *restranchaige* de c.1500 et *racornillié* de c.1330-1331. Pour l'établissement de notre lexique des *Pèlerinages* de Digulleville, ce procédé nous a permis de ne retenir à la nomenclature que des lexies assurément attribuables à l'auteur en écartant soigneusement les leçons modernisées ou les remaniements imputables aux copistes ou à l'éditeur. Il va de soi que les mots qui ne sont attestés que dans l'imprimé ou dans un manuscrit et qui ne sont manifestement pas le fait de Guillaume de Digulleville sont rejetés de notre nomenclature : ainsi, *torderesse* "celle qui tord (le fil)" (< GD : Impr. c.1500 = var. de *PelVie* 13320, prob. var. de *PelVie2* : *torteresse* 17352), *tournatil* "comme fait au tour, arrondi" (< GD : Impr. c.1500 = var. de *PelAmeS* 7998 : *tournant entour environ*), pour ne citer que ces deux exemples, ne feront-ils pas l'objet d'une notice dans notre lexique, s'agissant de remaniements du début du

³³ Selon Faral 1962, 29 : « il n'est pas dit (...) que tout ce travail de révision se soit fait en 1355. La date, donnée dans le prologue, peut être celle de l'achèvement ; et plusieurs des éléments nouveaux introduits dans le poème peuvent avoir été composés sensiblement plus tôt ».

XVI^e s.³⁴ Pour ces mêmes raisons, nous avons écarté de notre nomenclature toutes les leçons propres à l'imprimé tardif parmi lesquelles on peut citer pour exemples, outre le substantif *potionnement* déjà relevé : *aboistié* "boiteux" (GD I, 25b, var. Impr. c.1500 = de PelVie 10009 : *espaveignie* ; PelVie2, ms. BNF, fr. 377 : *esboitie* , mais le manuscrit de contrôle porte *espavegnie*) ; *administreur* "celui qui administre, qui gère un ensemble de biens" (GD 1, 258a, var. Impr. c.1500 = PelVie2 15667 : *administreur*) ; *afringoter* "parer" (GD 1, 152c, var. Impr. c.1500 = PelVie 5758 : *li baillier* ; PelVie2, 6274 : *epigachier*). Nous avons écarté aussi, comme pour *clochetis*, *defrimer*, les leçons attribuables aux seuls manuscrits : *habitablement* "à demeure, à toujours" (GD 4, 393c, var. Ars. 3331 [et non 2323] = PelVie 11191 : *heritablement* et PelVie2 13340 : *hereditablement*) ; *descharpiz* "déchirer, séparer, diviser" (GD 2, 554a, var. Ars. 2319 [et non 2323] = PelVie 8593 et PelVie2 10353 : *charpis*). Toutefois, dès que nous en avons l'occasion, nous signalons sous forme de remarque les leçons divergentes propres à certains manuscrits ou à l'imprimé de c. 1500 et précisons s'il s'agit d'une version propre à l'imprimé ou d'un mot qui remonte à la seconde rédaction du *Pèlerinage de vie humaine* car, en l'absence d'édition, nous n'avons pas été en mesure d'intégrer ce dernier à notre nomenclature. Les quelques rubriques suivantes illustrent le type de commentaires que l'on peut trouver dans le lexique³⁵ :

AFFOLER, verbe

[T-L, GD, GDC : *afoler* ; FEW III, 847b : *fullare* ; TLF II, 35b : *affoler*]

Adj. "Blessé, mutilé" : La sziemē main apuiee Avoit [Avarice] sus sa hanchē *afolee* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9102).

Rem. À cette citation correspond celle de GD III, 407c, *s.v. esclopiné* "boiteux" (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1350 du FEW. Mais *esclopiné*, qui remonte à PelVie2 11088, doit être daté de 1355.

DESGUISER, verbe

[T-L : *desguiser* ; GD, GDC : *desguisier* ; GD : *desguisié* ; FEW XVII, 596b : **wīsa* ; DEAF, G 1663 : *guise* (*desguiser*)]

(...)

II. - Part. passé en empl. adj.

C. - CUIS. [D'un mets] "Préparé de manière qu'on a de la peine à le reconnaître" : Ces choses ci fait vous avez En ce pain qui est *desguisés* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2944). En la cuisine .I. jour entier Ou plus vouroient bien croupir Pour .I. menu haste rostir, Pour faire aucune charbonnee Ou autre chose *desguisee*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10314).

Rem. Cf. FEW XVII, 597a : « nfr. *déguiser* (une viande) "assaisonner de manière qu'on a de la peine à la reconnaître" (seit OudC1640) ». À la dernière citation correspond celle de GD II, 368b, *s.v. cressonnee* (Impr. c.1500), où on lit : *Une salade ou cressonnee* et dans PelVie2 8480 : *Ou aucune cretonnee* "mets préparé avec des cretons" (cf. FEW XVI, 314b). Il ne fait aucun doute que l'Impr. de c.1500 a remanié le texte de la seconde rédaction du *Pèler. vie hum.* qui lui est préférable au regard du contexte. La date de ca. 1350 du FEW XVI, 384b concernant *cressonnee* est à corriger en c.1500.

³⁴ Dans le cas de *tourmatil*, la datation c.1500, au lieu de ca. 1340 (FEW 13/2, 61a) présente l'avantage de nous rapprocher de manière satisfaisante des attestations suivantes qui s'échelonnent entre 1525 et 1545.

³⁵ Dans les exemples qui suivent, nous reproduisons fidèlement les notices du lexique sans modifier la présentation des références aux tomes des dictionnaires donnés en chiffres romains et non en chiffres arabes comme dans notre texte d'accompagnement.

ESPAVEIGNIER, verbe

[T-L, GD : *esparveignier* ; FEW XVII, 171a : **sparwan*]

I. - Empl. pronom. réfl. "Se rendre boiteux" : À une mote m' abuissai, Jus chai et m' *espaveignai*. Encor n' en sui je pas garie Ne ne serai jour de ma vie. Boisteuse sui, torte et clochant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum., c.1330-1331, vers 10024).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Impr. c.1500 : *esparveignay* et Ars. 2319 [et non 2323] : *espeveigné*). D'où la date du XIV^{es}. dans FEW.

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers.] "Boiteux" : AVARICE. À ces .II. choses Tricherie Familiere est et amie. Vers elles volentiers se trait, Quar de lignage leur retrait. Par li fu faite menterie, Et par li sui *esparveigné*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum., c.1330-1331, vers 9994). ...en sa compaignie estoit La vielle a qui vëis avoir Pluseurs mains, laide, bocue, *Espavigniee* et tortue (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 273).

- *Hanche espaveigniee* : «Or me di», dis je, « comment Ta lengue dis Parjurement Pour quoi ta hanche *espaveignie* Tu apeles Menterie ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum., c.1330-1331, vers 10009).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Ars. 2319 [et non 2323] *espaveignie*). À cette citation correspond aussi celle de GD IV, 25b, s.v. *aboisti* (Impr. c.1500 : *Ta hanche torte et aboistie*) où *aboistie* qui semble être une variante de la seconde rédaction (cf. PelVie2 11786 où on lit cependant, d'après BNF fr., 377 : *esboistie* et dans le manuscrit de contrôle BNF, fr. 12466 : *espavegnie*) ne peut être daté que de c.1500 et non de ca. 1350, comme on peut le lire dans FEW IX, 654b. Ajoutons que la leçon *esboistie* de c. 1395, permet d'antédater le FEW IX, 652a : «Mfr. *esboité* "estropié" (1587)».

- Empl. subst. "Celui qui boite" : Trop grans ou petis chaperons, Estiviaus petis et estrois Ou grans dont on feroit bien .III., Grelle çainture ou large trop Dont se cointoient neiz li clop, Li boisteus, li *espaveigné*, Borgne, boçu et mehaigné : Tex choses fas pour ce que veul Que chascun ait vers moi son eul (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum., c.1330-1331, vers 7521).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Impr. c.1500 : *esparveigné* et Arsenal 2319 [et non 2323] : *espaveigniez*).

REM. Mot att. uniquement chez GUILL. DIGULL. et dans *Les miracles de saint Éloi*, un texte pic. de la 2^{ème} moitié du XIII^e s. (cf. GD III, 515a). D'après le FEW, les héritiers de **sparwan* sont attestés très tôt en français où ils sont circonscrits aux parlers les plus septentrionaux.

LESSIVE, subst. fém.

[T-L : *lessive* ; GDC : *leissive* ; FEW V, 385a : *lixivum* ; TLF X, 1107b : *lessive*]

"Solution alcaline pour le lavage du linge"

- P. métaph. "Les larmes de repentir (destinées à laver les péchés)" : PÉNITENCE. Quar quant lermes sont hors venues Et de cuer bien contrit issues, Je les requeil sans demouree Et puis en fas une buce Pour metre dedens et buer Toutes ordures et laver. Celle *lexivë* [var. *lerme*] est si fort Que n'est nul pechié tant soit ort, Tant vil, tant viez, tant diffamé Qui dedens mis ne soit lavé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2093).

Rem. À cette citation correspond celle de GD IV, 762a (Ars 2319 [et non 2323] : *lissif*). Par conséquent, la date de c.1350 du FEW V, 384b pour ce *lissif* doit être corrigée en c.1470 et l'indication diatopique norm.doit être supprimée puisque l'attribution à l'auteur est douteuse.

MIPARTISSURE, subst. fém.

[GD : *mipartisseure* ; FEW VII, 687a : *partire*]

- [À propos d'une chose] "Partage par deux moitiés égales, mais dissemblables" : Tiex pies de fer [c'est-à-dire les forgerons comparés aux pieds de la statue, image du gouvernement] moult soustiennent Tout le royaume et maintiennent Selon la porcion qu'il ont Et que *mipartisseure* font (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 270).

REM. Attesté uniquement chez Digull. À cette citation correspond celle de GD IV, 551c, s.v. *impartisseure* (Impr. c.1500 : *impartisseure*) où, il est clair, se pose la question de la confusion des jambages. À ajouter à FEW IV, 577b, s.v. *impartire*. Par ailleurs GD V, 339a enregistre une autre attestation du mot chez GUILL. DIGULL. (Impr. c.1500 : *mypartisseure*), d'où la date isolée de c.1350 ds FEW ; il s'agit en fait d'un ajout après PelVie 11513 qui se lit dans PelVie2 12833 (ms BNF, fr. 377 : *mipartisseure* et ms 12466 : *mipartissure*), qu'il faut dater de 1355.

PASMOISON, subst. fém.

[T-L : *pasmaison* ; GDC : *pasmeison* ; FEW XII, 138b : *spasmus* ; TLF XII, 841b : *pâmoison*]

"Évanouissement, perte de connaissance"

- Au plur. *Choir en pasmoisons*. "S'évanouir" : Lors en *paumoisons* [var. *en tres grant paour chëi, tout espasme je tumby*] je chëi De tresgrant paour tout transi. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 68).

REM. À cette citation correspond celle de GD III, 515b, s.v. *espasmer* : *espasmé* "pâmé, évanoui" (Impr. c.1500 : *Lors tout espasmé je tomby*), d'où la date de ca. 1320 du FEW. Il s'agit cependant, d'une var. qu'il convient de dater de c.1500.

PAUTONNIERE, subst. fém.

[T-L : *pautoniere* ; GD : *pautonniere* ; FEW XVI, 616a : **palta*]

[De Gloutonnie] "Femme débauchée" : Adonc la lisse *pautonniere* Que la male passion fiere M'arresna en moy abaiant (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8507). Par le gouter les taillans meut [Gloutonnie] Dont soi meïsme tuer seut, Par le parler fait les engins Dont elle tue ses voisins, Si comme après tu le saras Miex à plain, quant tu la verras, Si ques contre tel *pautonniere* Fait il bon avoir gorgiere. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4139).

Rem. À cette dernière citation correspond celle de GD VI, 48c (ms. Ars. 2319 [et non 2323] : *Pource fait il bon avoir la gorgiere contre une telle pastonnerie*). Il donne à cette attestation le sens de "qualité du *pautonier*, scélératesse, coquinerie, méchanceté, dureté orgueilleuse, vie déréglée", ce que le FEW, *loc. cit.* reprend par "coquinerie, méchanceté" avec la date de ca. 1350.

On notera que certaines informations contenues dans les remarques ne concernent pas à proprement parler le lexique des *Pèlerinages* ; mais, si nous avons néanmoins choisi de les y intégrer, c'est parce qu'il nous a semblé important de pouvoir apporter des précisions, voire des améliorations au FEW — l'outil par excellence de tout lexicographe historique — qui, nous l'avons vu, date souvent à tort les données relatives à ces textes ou à leurs divers remaniements. C'est dans le même état d'esprit que nous nous sommes efforcée de signaler, par ailleurs, les erreurs qui se sont introduites dans GD /GDC, notamment les mots fantômes qu'il convient de corriger, comme ici l'adjectif *enforcillé* et le verbe *constantionner* :

ENSOUCILLÉ, adj.

[T-L, GD : *ensorcillé* ; FEW XII, 439 : *supercilium*]

"Qui a des sourcils abondants" : Un grant vilain mal façonné, *Ensourcillé* et reboulé, Qui .I. baston de cornoullier Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin, Ai encontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.*, c.1330-1331, vers 5096).

REM. Première attest. d'un mot rare par ailleurs (également attesté dans *PeVie2* 6982 : *Ensourcillé*). À cette citation correspond celle de GD III, 155b (Ars. 2328 : *ung grant vilain mal faconné rebarbatif et enforcillé*, définie "recouvert, masqué". Nous n'avons retrouvé *enforcillé* dans le FEW. On notera que GD X, 492c, s.v. *rebarbatif* cite le même passage d'apr. le même ms., en donnant cependant un texte différent : « *Ung grant vilain mal façonné, Rebarbatif et ensorcillé*). *Enforcillé* est bien sûr un mot fantôme qu'il faut corriger en *ensorcillé*. Cependant, seul un retour au manuscrit nous permettrait de savoir si c'est Godefroy ou le scribe qui, par méconnaissance du mot, a commis une mélecture en confondant des lettres *f* et *s*.

STATIONNER, verbe

[GDC : *stationner* ; FEW XII, 244b : *statio* ; TLF XV, 929a : *stationner*]

"Faire rester qqn quelque part"

- [Dans un cont. qui joue sur le sens physique et moral des mots] : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En ce toutevoies donné M'est un avis achoisonné Quë en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne puet en quelque maniere Avoir, si com *stationné* [var. *condicionne, consta(n)tionne, constaciaine, constacionne, Sy li eust point de stablete*] Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li ëusses faconné. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 122).

Rem. À noter les quelques var. qui semblent témoigner de l'ignorance du mot par les scribes. À cette citation correspond celle de GD II, 568b, s.v. *constantionner* (Impr. c.1500) *constantionné*, où la leçon provient d'une méconnaissance du mot ayant entraîné une agglutination. Il faut corriger les articles CONSTANS et STATIO du FEW : dans FEW II-2, 1079b, il faut non seulement dater le hapax *constantionner* de c.1500 mais supprimer ce mot fantôme avec la remarque qui y est attachée (p. 1080, note 5 : «Hybride, durch reimzwang hervorgerufene bildung»). Dans FEW XII, 244b, on doit ajouter le hapax *stationner*, qui explique évidemment les bévues des copistes.

Là encore, notre intention est d'éclairer le lecteur de GD/GDC sur la fausseté de certaines leçons déformées par une lecture erronée. Pour ce faire, nous avons choisi de mentionner ces leçons qui n'appartiennent pas au vocabulaire de Guillaume dans des remarques placées sous les lexies correspondantes du texte considéré comme original. Ces leçons fautives, tout comme les leçons tardives non attribuables à notre auteur, donnent lieu à des vedettes de renvois repérables grâce à un astérisque antéposé qui signale leur non appartenance au registre des *Pèlerinages* en même temps qu'il donne accès à l'emplacement sous lequel ces leçons sont prises en compte. Elles se présentent ainsi, pour reprendre l'exemple de *constantionner* :

*CONSTANTIONNER, v. stationner

Ce procédé permet d'avertir l'utilisateur du lexique que le mot CONSTANTIONNER, qui n'est pas un mot de l'auteur, sera examiné sous l'article *stationner* qui lui correspond dans le texte de Guillaume. Plutôt que d'exclure ces leçons de notre lexique, ce qui aurait pu donner à l'utilisateur du FEW l'image d'une exploitation lacunaire de sa documentation, nous avons cru intéressant, s'agissant dans la plupart des cas de lexies rares ou isolées présentées par le FEW comme propres à Guillaume de Digulleville, d'en rétablir leur juste valeur (leçon tardive du remanieur, mot fantôme). Dans le strict cadre du lexique, il n'est cependant pas envisageable de corriger systématiquement toutes les erreurs d'attribution rencontrées dans les ouvrages lexicographiques puisque, par définition, un lexique d'œuvre doit s'intéresser au vocabulaire propre à cette oeuvre. Toutefois, comme nous avons commencé à recenser l'ensemble des mots qui ne sont pas de Guillaume mais qui présentent néanmoins un intérêt pour les historiens de la langue, nous pensons exploiter ces données ultérieurement.

Ainsi, dans notre lexique, nous avons, grâce au GdfEl, pris en compte toutes les citations de GD/GDC concernant les *Pèlerinages* mais n'avons retenu à la nomenclature que celles qui présentent un réel intérêt pour l'étude de la langue médiévale ou pour la lexicographie. Afin de ne pas perpétuer les erreurs d'attribution véhiculées par le FEW, nous avons jugé utile de signaler toutes les fois qu'il est possible les mots qui ne sont pas le fait de l'auteur mais du remanieur et que le FEW, dans la grande majorité des cas, date à tort de la date de composition. Ces mots signalés selon le principe de l'astérisque précédemment évoqué, trouvent, dans la mesure du possible, leur explication dans des

remarques consécutives aux lexies correspondantes du texte enregistrées au lexique. Animée par le même souci de retirer de la circulation les erreurs des lexicographes, nous projetons d'étudier les mauvaises attributions, qui ne trouvent pas leur place dans le lexique des *Pèlerinages*, dans un article qui en fera état, en tenant compte bien sûr du travail déjà réalisé par T. Matsumura lors du colloque consacré à Guillaume de Digulleville. Ainsi, on citera par exemple les verbes *entrosner* et *investir* pour lesquels la datation du FEW est fautive. En effet, la date du milieu XIV^e s. pour *entrosner* "mettre sur le trône" donnée par FEW 13/1, 316a (THRONUS), en s'appuyant sur GD 3, 308b qui cite : « *Ainsy que ung roy entrosné* (Deguilleville, *Trois pelerin.*, f^o 73c, impr. Instit.) », devrait-elle être corrigée en c.1500, ce qui nous rapproche des attestations suivantes dont la première date de 1530. Il s'agit en effet probablement d'un ajout propre à l'imprimé, le passage n'ayant pu être retrouvé ni dans *PelVie* ni dans *PelVie 2*. La date de c.1350, pour l'emploi pronominal de *investir* (FEW IV, 795a : INVESTIRE) devrait aussi être corrigée en c.1500 : au vers 1591 du *Pèler. J.-C.*, auquel correspond notre passage, on lit *vestu*, leçon commune aux autres manuscrits si l'on s'en tient à l'apparat de J. J. Stürzinger qui ne signale aucune variante. Ces informations n'ont pu être intégrées au lexique pour deux raisons distinctes : dans le premier cas, nous sommes en présence d'un ajout au texte, il n'y a donc pas de variante susceptible de figurer comme entrée du lexique ; dans le second cas, *vestir* ne présentant pas de sens particulier ou d'emploi variationnel intéressant, il n'a pas été retenu à la nomenclature du lexique.

1.2. Lettres A-Z

A n quel temps d'une chose amir
 A tons z faucons plus de un
 A uer un ger fait assemble
 P res moi ou estore toutes
 C n ou buisson pler au
 C t pler le ger fait ainsi
 P e ger fait.
 A uolleez vo' faues
 E mon pouou deu aues
 E fauez bien q' mapera
 E n ou va saument z vient
 E l aigle la qu'ou su pe
 A z sans mon deu occupe
 S i voudroie bien conseil
 A en donssies selonc mon veul
 P t des sui se voudroie
 P our selonc que ie poroie
 P ors an des g'ns ostons pla
 P ostoie
 A nsemble ple auone ra
 O' qu'que no' somes ra
 T pour co'ie respont z di
 U e il faut que l'aigle pris soit
 T se' aigle raus de leur. ep
 O uer l'ore mis z hors g'ces.
 T a ton ger fait soit donnee



Gon. Nulle p'ocula
 ores infide q' he q' l'ore
 i simlacione officul
 m aliquo celfandis uie.

149

23.

A

N'est pas bien sage, ce dit on,

Qui regibe contre aguillon.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7935-7936)

ABANDONNER, verbe

[T-L, GD, GDC : *abandoner* ; FEW XV-1, 48b : **ban* ; TLF I, 41a : *abandonner*]

Empl. pronom. réfl. *S'abandonner à qqn.* "Se livrer en toute confiance à qqn" : Mes cil la [le pèlerin] s'est a li [Satan] ouvert En tous temps a li découvert ; Tout c'est a li *abandonne* Sens avoir l'uis vers li ferme (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1841). Du champ l'ouneur je vous donne Et a vous je m'*abandonne* Pour vostre bon conseil tenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8678).

ABC, subst. masc.

[T-L, GDC : *abc* ; GD : *abeçoi* ; FEW XXIV, 26b : *abc* ; TLF I, 76a : *abc*]

"Alphabet" : Et se vostre .*a.b.c.* ne savez, Savoir le pourrez de legier Pour dire le, s'il est mestier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10890).

ABESTIR, verbe

[T-L : *abestir* ; FEW I, 342a : *bestia* ; TLF I, 97a : *abêtir*]

Empl. trans. "Rendre (une pers.) bête, abêtir" : IRE. Je fais des hommes chahuans En plain midi et nonvoians, Et les avugle et *abestis* En eulz troublant tout leur avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8861).

REM. Première attest. du mot.

ABINÉ, adj.

[Ø]

[D'une pers.] *Estre abiné de + inf.* "Être en mesure de, être à même de (?)" : Avant ara la mort miné Mon chastel et exterminé Et abatu ma forterece Que jamais bien soie *abiné* [var. *je ne fusse habisme, je fusse abuvre, je soye adune, apuyé*] De recouvrer (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11075) [Seul ex.].

REM. Faut-il rattacher ce verbe au norm. *abiennier* "améliorer" (cf. FEW I, 323a, s.v. *bene*) ?

ABISME, subst. masc.

[T-L, GDC : *abisme* ; FEW XXIV, 62b : *abyssus* ; TLF I, 103b : *abîme*]

"Enfer" : Et dont mon pere fait avoie Jusqu'en *abisme* trebuchier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7463). "De la fosse dois, dist [l'ange au pèlerin], savoir Que d'enfer est .I. grant manoir Cellui qui est dit *abisme*, Qui tant a gent que la disme, Non pas le [éd. *la*] centiesme vëu N'as pas..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5481).

ABLOQUELER, verbe

[T-L : *abloqueler* ; GD : *abloquélé* ; *FEW XV-1, 164b : *blok*]

Part. passé en empl. adj. "Retenu par une pièce de bois utilisée comme entrave" : CONVOITISE. Je me fas et si m'i atache Qu'à droit je puis estre apelee Une singessë *abloquelee* [var. *ablottellee, embloquelee*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9416) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD I, 24c (Ars. 2319 [et non 2323] et Impr. c.1500).

ABOISTI, v. espaveignier*ABOMINABLE, adj.**

[T-L, GDC : *abominable* ; FEW XXIV, 38a : *abominari* ; TLF I, 138b : *abominable*]

"Qui inspire l'horreur, épouvantable" : Ne me va plus de ce parlant ! C'est une chose *abominable*, Et laide et orde et reprenable. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10345).

ABREGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *abregement* ; GDC : *abregement*¹ ; FEW XXIV, 26b : *abbreviare* ; TLF I, 190 : *abrègement*]

"Fait de diminuer la longueur et la difficulté (d'un chemin)" : Quant tex paroles jë ouÿ, De leësce fu tout rempli. Mont me plesoit l'*abregement* [var. *abrigement, abriefment*] De ma voie et l'acourcement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12431).

ABREGER, verbe

[T-L : *abregier* ; GDC : *abrevier* ; FEW XXIV, 25b : *abbreviare* ; TLF I, 191a : *abréger*]

A. - Empl. trans. "Diminuer la longueur et la difficulté (d'un chemin)" : GRÂCE DIEU AU PÈLERIN. Et se vouloies *abregier* Ton chemin et bien acourcier D'aler en la belle cité [Jérusalem] (...) Encore bien je t'i merroie Sans aler à la longue haie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12411).

B. - Empl. pronom. réfl. "Être bref, faire court" : Apres [éd. *Apréz*] mainz autres diz et faiz, Dont pour moi *abregier* me taiz, Jhesus dist que venu estoit Le tempz qu'à clarte mis seroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7639).

ABREUVER, verbe

[T-L, GDC : *abevrer* ; FEW XXIV, 23b : **abbiberare* ; TLF I, 195a : *abreuver*]

Empl. trans. "Donner à boire à qqn"

- [Dans un cont. relig.] : De la roche fait hors
issir [Jésus] Eau vive tant et sallir Que touz en fustes
abevres [var. *abuvres*, *enbeuvres*] (GUILL. DIGULL.,
Pèler. J.-C. S., 1358, 8715) [Réf. à la parabole de l'eau,
fontaine de vie, jaillie du rocher spirituel d'où jaillit
l'eau qui donne la vie, *Exode* XVII, 6].
DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ainz douz pellican nous
seras De ton saint sanc nous *abevrant* [var. *abuvrant*,
restaurant] Et de la mort ressuscitant (GUILL.
DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8989).

ABREVIATION, subst. fém.

[GDC : *abreviation* ; FEW XXIV,
26a : *abbreviare* ; TLF I, 199b : *abréviation*]
"Fait de réduire l'intensité, la durée de qqc." :
...Dieu ot miseracion D'eux [les damnés] par
abbreviacion De leurs paines et leurs tourmens, Et leur
fist tex alligemens Que jusques a sa venue Nulle paine
d'eux sentue Ne seroit fors que l'absence De sa vëue et
carence. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-
1358, 3766).

ABRI, subst. masc.

[T-L, GDC : *abri* ; FEW XXV, 57a : *apricare*
; TLF I, 201a : *abri*]

Au fig. "Ce qui protège une personne, abri,
refuge" : LE PÈLERIN À DIEU. Fai moi de toi .I.
esconsal, Un *abri* et .I. repostal Oû je me puisse aler
bouter Pour ta favresse et abrier (GUILL. DIGULL.,
Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12302).

REM. Principalement en usage en
Normandie.

ABRIER, verbe

[T-L : *abriier* ; GD : *abrier* ; FEW XXV,
56a : *apricare* ; TLF I, 204b : *abrier*]

Empl. pronom. réfl. *S'abrier* (qq. part). "Se
mettre à l'abri (qq. part)" : Item a grain de sanevé
Dit que ce regne est comparé ; Quar, comment que soit
petit grain, Il gete de li si grant raim Que les oisiaus
souz habiter Pueent bien et euz *abrier*. (GUILL.
DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5764).

- [L'abri n'est pas un lieu réel, mais une
personne, et en partic. Dieu] : LE PÈLERIN À
DIEU. Fai moi de toi .I. esconsal, Un *abri* et .I. repostal
Oû je me puisse aler bouter Pour ta favresse et *abrier*
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
12304).

REM. Principalement en usage en
Normandie.

ABSCONSER, verbe

[GD : *absconser* ; FEW XXIV,
51a : *abscondere*]

Part. passé en empl. adj. [D'une chose]
"Caché, dissimulé" : Quant le soleil est *absconsez*
En temps de midi et boutez Dessous une nue, et veüs Ne
puet estre n'aperceü (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum.
St., c.1330-1331, 6039). Quant m'ot ce dit, sans nul

delai Du cors troussé me retrouvai ; Toute la vigueur
que j'avoie, Et le bien dont m'esjoïsoie En .I. moment o
adiré, Tout fu mucié, tout *absconsé* [var. *esconse*]
Dessouz la nue obnubilant Souz qui n'est nul bien
clervoiant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,
c.1330-1331, 6278).

ABSENTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *absenter* ; FEW XXIV,
52a : *absentare* ; TLF I, 224b : *absenter*]

Empl. pronom.

A. - "Quitter un lieu" : "Abraham qu'aves dit [dit
Jésus aux Juifs incrédules] Ot grant joie quant il me vit,
Et avant quë il fust, je sui." Pour le quel mot plus
achienni Tantost l'ëussent lapidé Së il ne se fust *absente*
[var. *Se non que ce fust absconse*]. (GUILL. DIGULL.,
Pèler. J.-C. S., 1358, 7340) [Réf. à *Jean* VIII, 59].

B. - *S'absenter des yeux de qqn.* "Se
soustraire à la vue de qqn" : ...pour le miracle du
vin, (...) s'en vout aler [Jésus] Et de leur iex soi
absenter. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358,
4706).

ABSORBER, verbe

[T-L : *assorber*¹ ; GDC : *assorber* ;
FEW XXIV, 55a : *absorbere* ; TLF I,
247b : *absorber*]

Empl. trans. "Engloutir, faire disparaître
brusquement" : CONVOITISE. Je sui le grant goufre
de mer Qui tout reçoit sans regeter, Qui tout *absorbe* et
engloutist Et rien ne rent et rien n'en ist. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9409).

- Au passif : Et aucuns y a sens mentir Que la
desplaisance si grant Ont ëu en eux apesant, Qui [éd.
Que] jus il ont mis le bourdon Par fole desperacion Et
tristement sont *absorbes* Com fu Cayn le premier nes.
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5343).

ABUIS, subst. masc.

[*FEW XV-2, 30b : **busk*-]

Au fig. "Difficulté, obstacle auquel on est
confronté, achoppement" : Vous [Jésus et Marie]
seulement tieng à refui, A diversoire, et non autrui, Quar
ne sai hurter à autre huis Se n'est pour ce qu'à mainz
d'ennui A vous me main(s)t [ms. *mainst*] celle ou celui
Que requerrai en mes *abus* [var. *abris*, *avis*, *avvis*,
avis, *avis*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358,
3834).

V. *abuissail*.

ABUISSAIL, subst. masc.

[T-L, GD : *abuissail* ; FEW XV-2,
30b : **busk*-]

Au fig. "Obstacle contre lequel on bute,
achoppement" : C'est un baston pour un vachier Qui
en nul temps ne puet ploier, Quar dur est et racornillié,
Tortu et racroquevillié (...)J'en fais fuïr et hors en chace
Grace de Dieu de toute place Et en faiz *abuissail* [var.
abuissail, *abusail*, *abuissail*, *apouail*] à ceus Qui sont

de retourner soigneux À la haie de Penitance (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7979). HÉRÉSIE. « Je sui, dist elle, en belle voie Un achopal et *abuissal* [var. *abuissail*, *aclopal*, *aclepail*, *assoupail*, *acompaill*, *habuysal*, *aschopail*] À gent de pié et de cheval ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11513). Et apresté est Sathanas De geter *abuissal* [var. *De mectre offendicule*] u pas Pour faire plus tost trebuchier Ceuz qui se veulent avancier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 8364).

Rem. À cette dernière citation correspondent celles de GD I, 38c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *abussal*) et GD V, 575a (Impr. c.1500 *offendicule*, d'où la date de ca.1340 pour *offendicule* ds FEW VII, 330b, s.v. *offendere*, qu'il faut corriger en c.1500, s'agissant d'une leçon propre à l'imprimé).

REM. Archaïsme.

ABUSCHER, verbe

[T-L : *abuissier* ; GD : *abuissier* ; FEW XV-2, 30b : **busk-*]

Empl. pronom. "Trébucher, achopper" : À une mote m'*abuissai* , Jus chai et m'espaveignai. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10023).

ACCEPTION, subst. fém.

[T-L : *acception* ; GD, GDC : *acception* ; FEW XXIV, 71a : *acception* ; TLF I, 347a : *acception*]

Acception de personnes. "Action de favoriser injustement une personne au détriment d'une autre en raison de sa situation sociale, de sa fortune, etc."

- [Dans un cont. relig.] *Sans acception* (sous-entendu de pers.). "Sans prendre en considération la position de la personne" : LES SATHANAS. "Michiel, prevost qui tiens le lieu Du treshaut juge souverain Dieu, Fai nous droit sens *acception* [éd. *acception*] ! Pas ne nous semble de raison Què aus gardes des pelerins Doies estre de rien enclins En eux oiant plus tost que nous..." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 385).

ACCÈS, subst. masc.

[T-L : *accès* ; GD : *aces* ; GDC : *aces* ; FEW XXIV, 73a : *accessus* ; TLF I, 349a : *accès*]

"Possibilité de se rendre dans un lieu, d'approcher qqn"

- *Faire accès à qqn.* "Permettre à qqn d'atteindre un lieu, d'y pénétrer" : Ja nul d'euz vous ne trouverés Par quoi vous soies destournés, Mez voie et *aces* vous feront (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 3167).

- En partic. [Dans un cont. relig.] *Avoir accès à* [une pers. de la Trinité]. "Possibilité

de recourir à" : Et pour ce te faut il avoir Premièrement *acés* à li [à Notre-Dame] Et que tu li pries merci (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10843).

ACCIDENTEL, adj.

[T-L, GDC : *accidentel* ; FEW XXIV, 74a : *accidens* ; TLF I, 364a : *accidentel*]

PHILOS. [P. oppos. à *substantiel*] "Qui n'appartient pas à l'essence ou à la substance (d'un objet)" : Sens toi ton corps n'eust nul pouvoir. Matière fu dont fourme fus, Dont maintenant il est tous nus. S'autre fourme a, *accidentel* Ell'est, non pas substantiel. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 6939).

ACCOINTE, subst. fém.

[T-L, GD : *acointe*¹ ; FEW XXIV, 377a : *accognitus* ; TLF I, 376b : *acointe*]

A. - "Ami" : Dessus les murs de la cité Vi autre gent d'auctorité Qui leur *acointes* aidoint (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 131).

B. - [D'une chose] *Estre l'acointe de qqn.* "Être favorable à qqn." : Une corde bien cordee Qui par lieus estoit nouee Contreval les murs mise avoit Par laquelle chascun rampoit Qui bien estoit son *acointe*. Ja nul n'eust la main si ointe Qu'assez tost en haut ne rampast, Se forment aus neus s'agrapast. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 151).

ACCOMPLIR, verbe trans.

[T-L, GD, GDC : *acomplir* ; FEW II-2, 980b : *complere* ; TLF I, 401a : *accomplir*]

I. - Empl. trans.

A. - "Réaliser, exécuter [une volonté, un précepte]" : LE PÈLERIN. Et n'avoie point *acompli* Ce qui en Job en est escript Ou la sainte escripture dit : A aucun saint converti toi ! Ton advocat sera, ce croi. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 734).

B. - "Parfaire, réaliser entièrement" : GABRIEL À JOSEPH. Par droit li faut de gesine [à la Vierge] Comme de ce que plevine Entre li et toi faite fu A fin que ne fust connëu Le mystere que ja bien sces (...) Si ne te doiz pas esbahir, Se ce elle veut *acomplir* Qui est commencié par devant (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 2196).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'un intervalle défini par un terme temporel] "Passé, révolu" : Et n'est nul qui en verité Ait escrit ou accertainné Oû d'ileuc il s'en alerent Et où puis il sejournerent Par .XVII. ans *acomplis*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 4701).

ACCOMPLISSERESSE, subst. fém.

[T-L : *acomplisseresse* ; GD : *acomplisseur* (*acomplisseresse*) ; FEW II-2, 981a : *complere*]

"Celle qui accomplit qqc."

- *Accomplisseresse de qqc.* [d'une volonté] : TRAHISON. Je sui une executeresse Et une *acomplisseresse* Du vouloir ma mere Envie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8350) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD I, 69b (ms Ars. 2319 [et non 2323]) : *acomplisseresse* et Impr. c.1500 : *acomplicerresse*).

ACCORD, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *acort* ; FEW XXIV, 84a : **accordare* ; TLF I, 406a : *accord*]

A. - [Entre pers.] "Action par laquelle deux (ou plusieurs) personnes établissent une entente pour terminer un différend ou pour reconnaître une conformité de pensées, de sentiments ou de volontés "

1. *Estre à accord.* "Être du même avis" : Car a *acort* et moi et li Serons encor si comme lors, Se devant toi a nuls descors [ms. *destors*] De ce quë a dire j'entent Contre sa rigueur qui trop tent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1954).

2. *Faire accord entre* (plusieurs pers.). "Mettre fin à un désaccord entre" : « Je ne voi pas, dist Verite, Que traité puist estre trouvé Par quoi Adam redemption Ait ja et liberation, S'entre vouz .II. [Miséricorde et Justice] ne faisies Aucun *acort*... » (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 394).

3. [Avec un verbe de parole] *Par accord.* "D'un commun avis" : Pour quoi di qu'ainsi mainte foiz Ont aucuns signes les .II. loys [la vieille et la nouvelle] Qui ne s'entresemblent pas, Et senefient aucun pas Qui est un, com baptisement Et circuncionnement Une mesme chose dient Par *acort* et senefient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4864).

B. - MUS. [De sons musicaux] "Union de plusieurs sons qui forment une harmonie" : Longuement la feste dura Et grant joie avoit ca et la De sonz [éd. *sons*], chans et melodies Par *acors* et armonies (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10610).

ACCOTER, verbe

[T-L, GD : *acoter* ; GDC : *accoter* ; FEW XXIV, 88b : *accubitare* ; TLF I, 425b : *accoter*]

I. - Empl. pronom. "S'appuyer, s'accouder" : À la senestre se s'oit Sur .I. perron et *s'acoutoit* Une gentil damoiselle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6522).

II. - Part. passé. [Le suj. désigne une pers.] "Couché, étendu" : ...et me trouvai U gardin dont devant dit ai [,] *Acouté* [var. *Acoutre, Acoude dessus*]

dessouz le pommier Dont le pié m'estoit orellier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11203).

ACCOURCEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *acorcement* ; FEW II-2, 1582b : **curtiare*]

"Fait de raccourcir (le chemin) en distance et en difficulté" : Quant tex paroles jë ouÿ, De leësce fu tout rempli. Mont me plesoit l'abregement De ma voie et l'*acorcement* [var. *acourtement*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12432).

REM. Déjà ds GD I, 75a (Ars. 2319 [et non 2323]).

ACCOURCER, verbe

[T-L, GD : *acorcier* ; FEW II-2, 1582 : **curtiare*]

Empl. trans. "Diminuer la durée de qqc."

- *Accourcer la vie de qqn.* "Hâter la mort de qqn." : GLOUTONNIE. De nulle rien n'ont soufissance [mes yeux et mon goût], Tant com rien puist entrer en pance. C'est une chose qui ma vie *Acourse* [var. *acourcit, acourte*] mont par ma folie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10406).

ACCOURIR, verbe

[T-L, GD : *acorre* ; GDC : *acourir* ; FEW XXIV, 92a : *accurrere* ; TLF I, 439b : *accourir*]

Empl. intrans. "Venir en toute hâte, accourir" : En ce point d'autre part venir Vi une vielle et *acourir*. Un fagot de buche portoit Et à reculons *acouroit* [var. *a moi couroit*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11504, 11506).

ACCOUTUMER, verbe

[T-L, GD : *acostumer* ; GDC : *acoustumer* ; FEW II-2, 1091b : *consuetudo* ; TLF I, 443b : *accoutumer*]

Part. passé en empl. adj. *Avoir accoutumé.* "Avoir pour habitude" : ...il trouverent Jhesum qui pelerin estoit Et où sa mere le gardoit Dedens un bers que tout d'argent Li avoit [éd. *avoien*] fait bonne gent, Et où Joseph l'amenistroit Si com *acoustumé* [var. *com de coutume avoit*] avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4532).

ACCROCHER, verbe

[T-L, GDC : *acrochier* ; FEW XVI, 402b : **krôk* ; TLF I, 453b : *accrocher*]

I. - Empl. trans.

A. - "Se saisir de (qqc.)" : Ongles crochus comme l'autre a [la main], Quar elle *acroche*, quant temps a, Autant ou plus com l'autre fait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9498).

B. - "Accrocher" : DÉTRACTION. Quant trespercié ai une oreille Ou plusieurs et parmi geté J'ai mon glaive à ma volenté, Volentiers jë en ahoque Le non d'aucun et en *acroche*. Plus volentiers emble bon non Que ne fait

grant tresor larron. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8626).

Rem. Déjà ds GDC VIII, 30a (Ars. 2319 [avec omission de la cote] : *acroque*).

II. - Part. prés. en empl. adj. [D'un obj. muni d'un crochet] "Qui accroche" : En puis getant [Jésus] mainz de peril, De mort et de dampnation Par bonne predication Qui l'amecon est des prescheurs Miex *acrochant* [var. *acroissans*, *crochant que cil des*] que des pescheurs, (...) En metant y amorsiaus bons, Afferans aus condicions De ceuz et celles qui peschiés Y doivent estre et acrochiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5244).

Rem. À cette citation correspond celle de GD II, 375c, s.v. *crochant* (Impr. c.1500 : *Mieulx crochant que cil des pescheurs*), qu'il convient de dater de c.1500.

ACCROCHETER, verbe

[T-L, GD : *acrocheter* ; FEW XVI, 401a : **krôk*]

Empl. trans. "Attraper au moyen d'un instrument crochu" : De ceste croce et ce Symon Ceste main Symonie a non. C'est une main qui entroit En la meson de Jhesucrist Par fausses breches et pertuis Les larrons sans entrer par l'uis, Et quant dedens les a menez Et à son croc *acrochetez* [var. *acrochies*], De son crochet croces leur fait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9838). Celle beste Sathan a non Qui met toute s'ententfon D'avoir touz ceus qui sont en mer Par peschier et *acrocheter* [var. *acrochier*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11692).

REM. Uniquement chez GUILL. DIGULL. aussi dans : Et quant ainsi *acrochetees* Vous les arois et asemblies [les ouailles], Vous garderois se morineuses Seront aucunes ou rongneuses. (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : Romania 62, 1936, 343).

ACCROCHETEUR, subst. masc.

[T-L : *acrocheteur* ; GD : *acrocheteur* ; FEW XVI, 401a : **krôk*]

"Celui qui saisit qqc. (comme par un crochet) pour se l'approprier" : Mont sont ore d'*acrocheteurs* [var. *descrochetours*, *de crocheours*] Entour le roy et de hapeurs Que, se aperceüs estoient, À soudre au roy assez aroient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9503). Ceux aus ongles et dois tortus Sont gent qui, de tant qu'il ont plus, Couvoitise ont de plus avoir ; *Acrocheteurs* [var. *Acrocheurs*] d'autrui avoir Sont par manieres diverses, Torconnieres et perverses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2956).

REM. Att. uniquement chez Guill. Digull. La deuxième citation se trouve déjà ds GD I, 87b (Impr. c.1500), la première dans TL I, 126, d'où la date de : « (14. jh.) » ds FEW.

ACCUSEUR, subst. masc.

[T-L, GD : *acuseor* ; FEW XXIV, 93b : *accusare* ; TLF I, 443b : *accuseur*]

"Celui qui porte une accusation, accusateur" : N'i avoit cil qui avec li N'eust .I. *accuseur* [var. *accusant*] anemi Qui hautement crioient tous : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 272).

ACHENIR, verbe

[T-L, GD : *achenir* ; FEW II-1, 194a : *canis*]

Part. passé en empl. adj. [De pers., p. réf. à l'agressivité des chiens] "Acharné, furieux" : JÉSUS. « Qui de Dieu est, il ot ses dis, Mez de ce vous [les Juifs incrédules] estes remis, Quar vous n'estes mie de li. » Lors furent il tout *achienni* [var. *a chemin*, *tout esbahy*], Disans qu'en li le deable avoit Qui en tel guise a euz parloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7322). « Abraham qu'aves dit [dit Jésus aux Juifs incrédules] Ot grant joie quant il me vit, Et avant qu'è il fust, je sui. » Pour le quel mot plus *achienni* [var. *akienni*, *envahiz*] Tantost l'ëussent lapidé S'è il ne se fust absente. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7338).

Rem. Sens absent de l'art. *canis* du FEW.

ACHAISON, subst. fém.

[T-L : *ochaison* ; GD : *achaison* ; FEW VII, 295a : *occasio*]

À *petite achaison*. "Pour un motif de peu d'intérêt" : IRE. J'ai non *Noli me tangere* Qui ai tantost *carmen* en ve Mué à *petite achaison* Et fait un saut, quant d'aguillon Sui pointe en delaisant celui Qui pardevant m'estoit ami. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8855).

ACHOISONNER, verbe trans.

[T-L, GD : *ochoisner* ; FEW VII, 295a : *occasio*]

Part. passé en empl. adj. "Justifié par l'occasion" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En ce toutevoies donné M'est un avis *achoisonné* Qu'è en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com stationné Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li ëusses façonné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3740).

Rem. À cette citation correspond celle de GDC X, 221b, s.v. *occasionner* (Impr. c. 1500 : *occasionné*), d'où FEW VII, 296b : « Afr. *occasionné* adj. "justifié par les faits" (ca. 1340) », qu'il faut dater de c.1500. Ce sens est absent de T-L VI, 968-970, s.v. *ochoisner* et GD I, 52ab, s.v. *achaisonner*.

ACHOPPAIL, subst. masc.

[T-L : *açopail* ; GD : *achopail* ; FEW XIII-2, 345b : *tsopp-*]

Région. (Ouest) "Obstacle contre lequel on trébuche"

- [Dans un cont. métaph.] : « Je sui, dist elle [Hérésie], en belle voie Un *achopal* [var. *aclopal*, *aclepail*, *acompaill*, ...] et abuisseil À gent de pié et de cheval. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11513) [= *PeiVie*² 12338].

REM. Déjà ds GD I, 56c (Impr. c.1500 : *achopail*). Notre manuscrit et les variantes de l'édition J. J. Stürzinger font nettement présumer l'existence d'un type lexical *achopail* dans l'archétype. À cette citation correspond aussi celle de GD II, 665a, s.v. *destournail* (Impr. c.1500 : *destournail*), d'où FEW XIII-2, 68b, s.v. *tornare* : « Afr. *destournail* m. "chemin détourné" (ca. 1350) » qu'il faut corriger en c.1500. L'att. « *assopail* (ca. 1340) » du FEW se rapporte à la 3ème citation de GD I, 56c, elle est attribuable au ms. Ars. 2319 [et non 2323] qui est le seul à porter cette leçon (au passage correspondant (vers 7979), notre manuscrit porte *abuissail* et l'édition J. J. Stürzinger signale uniquement des variantes formelles d'*abuissail* et *apouail*). Sur l'aspect régional du mot, voir G. Roques, ds *Mél. Löfstedt*, 2007, 219.

V. aussi : *abuissail*.

ACQUESTER, verbe trans.

[T-L, GDC : *aqvester* ; FEW XXIV, 111a : *acquirere* ; TLF I, 561a : *acquêter*]

Acqueter un ami. "Se lier d'amitié avec qqn" : Nul ami n'y ai *acqueste*. Chascun m'i est enforeste, Moi adrecier ne scai a cui (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 802).

ACTIF, adj.

[T-L, GDC : *actif* ; FEW XXIV, 115b : *activus* ; TLF I, 594b : *actif*]

[D'une chose, en partic. du feu] *Faire (le feu) actif*. "Activer (le feu)" : Le maistre qui ce feu [le feu de l'enfer] ci fist Tant seulement le fist *actif* En dispose sujet passif. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3133).

Rem. Ce sens ne se trouve ni ds T-L I, 130, ni ds GDC VIII, 31a, et on lit : « (remède, feu, etc.) *actif* "qui agit avec promptitude" (seit Fur 1690) » ds FEW.

ACTION, subst. fém.

[T-L : *accion* ; GDC : *action* ; FEW XXIV, 115a : *actio* ; TLF I, 601b : *action*¹]

A. - "Ce que fait qqn et qui est envisagé dans son déroulement" : DOCTRINE AU PÈLERIN. Tu

fus sa premiere *action* [au corps], Son premier fait et mocion, Et onques ne fist rien sens toi Ou sens ton congie et octroi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6929).

B. - DR. "Exercice d'un droit en justice" : Ton oustil est [Justice], et *action* N'a point ne execution Se ne li donnes mouvement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3712).

- *Faire action*. "Poursuivre en justice" : LE PÈLERIN. « Glorieux juge saint Michel (...) Advis m'est quë ouir ne dois Sathan que tresbien tu cognois ; Et a denunciacion Qu'il facë ou a *action*, Si com n'a pas moult t'en parlai Quant de ma cause te priai, De rien respondre je ne doi... » (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1140).

- P. méton. "Plainte devant un tribunal" : LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. Contre moi font une *action* Ma vergoigne et confusion Que devant toi ne doi venir Pour ma tresgrant transgression, Raisons de desperation Contre moi veulent maintenir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10917).

ADDICTION, subst. fém.

[FEW, Ø lat. *addictio*]

DR. [À propos d'un procès] *Mettre addiction à qqc*. "Fournir un élément supplémentaire contre une accusation" : Et pose que souffisance N'ait en soi ceste excusance, Si y met jë *addiction*, Car ce mauvais tabellion [Satan] Qui ores a mes maux escrits M'a en tous temps si de pres prins Que pas n'ai ëu grant lesir De bien deles le mal choisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1425) [Seul ex.].

ADESER, verbe

[T-L, GD : *adeser* ; FEW XXIV, 135a : *addensare*]

Empl. trans.

- Empl. trans. [Le suj. et le compl. désignent des pers. de sexe opposé] *Adeser qqn*. "Avoir des contacts charnels avec qqn" : JOSEPH. Quar bien elle [Marie] savoit de voir Que virge la pouoit garder Sanz son propos en rien muer. Et en verité si le fist Quë une cremeur en moi mist Par quoi onques ne peu penser De li, comment fust, *adeser*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3006).

ADEVINEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *adevinement* ; FEW III, 108b : *divinare*]

ASTR. "Observation et interprétation des signes afin de prévoir l'avenir"

- [À propos des astrologues] *Faire adevinement*. "Augurer, prédire" : Pour les quelles erreurs [liées à l'astrologie] oster Se veut cest enfant là [Jésus] monstrier Comme cil qui tout autrement Puet faire que le firmament Ne dit ou monstre, supposé Que tout demonstreat au pensé Et opinion de la gent Qui

y font *adveinement* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3558).

ADIRER, verbe

[T-L, GD : *adirer* ; FEW III, 69a : *dicere* ; TLF I, 670a : *adirer*]

Empl. trans. *Adirer qqc.* "Perdre, égarer" : Quant m'ot ce dit, sans nul delai Du cors troussé me retrouvai ; Toute la vigueur que j'avoie, Et le bien dont m'esjoissoie En .I. moment o *adire*, Tout fu mucié, tout absconsé Dessouz la nue obnubilant Souz qui n'est nul bien clervoiant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6277). «...esjouissés vous Ausi com moi toutes et touz ! Quar ma dragme j'ai trouvee Qu'avant avoie *adiree* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6566) [D'apr. la parabole de la drachme perdue, *Luc* XV, 8-9].

REM. À notre dernière citation correspond celle de GD I, 104b (Impr. c.1500).

ADJUGER, verbe

[T-L : *adjugier/ajugier* ; GD, GDC : *ajugier* ; FEW XXIV, 159a : *adjudicare* ; TLF I, 679b : *adjuger*]

A. - Empl. trans. *Adjuger qqc. à qqn.* "Accorder qqc. à qqn par une décision souveraine" : « Prevost Michiel, delivre nous Et *adjuge* nostre proie ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 275).

B. - Au passif DR. [Le suj. désigne une pers.] *Estre adjudé de qqn à* (+ subst., sans déterm., désignant une peine). "Être condamné par qqn à" : Adonc Jhesus fu *adjudié* Du mauvaiz juge sanz pitié A crucefiement et mort (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8809).

ADMINISTRER, verbe

[T-L : *amenistrer* ; GD : *amenestrer* ; GDC : *administrer* ; FEW XXIV, 165b : *administrare* ; TLF I, 692a : *administrer*]

Empl. trans. [Le compl. désigne une pers. dont le sujet est responsable] "Prendre soin de" : ...il trouverent Jhesum qui pelerin estoit Et où sa mere le gardoit Dedens un bers que tout d'argent Li avoit [éd. *avoien*] fait bonne gent, Et où Joseph l'*amenistroit* Si com acoustumé avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4531).

ADMINISTRERESSE, subst. fém.

[T-L : *amenistreresse* ; GD : *amenestrear* ; FEW XXIV, 166b : *administrator*]

"Celle qui administre une maison, un bien ou qui veille aux intérêts d'une personne"

- [Dans un cont. métaph.] : Dame Langue, leur maistresse [des gloutons] Et leur *administreresse* Est hors mise de sa forge Dessoubs son postis par force (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5398).

REM. Prem. attest. FEW ne l'enregistre qu'au XV^e s. en signalant qu'il s'agit d'un hapax. Déjà ds GD I, 258b (Impr. c.1500).

ADMIRATION, subst. fém.

[T-L, GD : *amiracion* ; GDC : *admiration* ; FEW XXIV, 167a : *admirari* ; TLF I, 697a : *admiration*]

[Le suj. désigne ce qui suscite l'admiration : un phénomène surnaturel, un miracle] *Estre* + adv. d'intensité à *admiration à qqn.* "Susciter un sentiment d'émerveillement, de l'admiration, chez qqn" : Mont m'est a *ammiration* Ceste transfiguration. En mainz lieuz Jhesus figuré Est es escrits du tempz passé, Mez se transfiguration Dit plus que figuration, Jhesus est outre figuré Quë il ne fu u tempz passé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6333).

ADOUCER, verbe

[T-L, GD : *adoucier* ; FEW III, 176a : *dulcis*]
Empl. trans., au fig. [Le compl. désigne une réalité pénible] "Rendre moins pénible à supporter" : Justice fu, la doutee, Verite, la bien loee, Misericorde, la douce Qui rigueurs tendans *adouce*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10428).

ADRESSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *adrecement* ; FEW III, 85a : **directiare*]

"Manière de diriger qqn pour le mettre sur la bonne voie"

- [Dans un cont. métaph.] : Par leur bon, juste *adrecement* [des justiciers représentés sous la forme des cuisses de la statue, image du gouvernement] Et leur droiturier jugement Voit on, s'est adrecie par droit Un royaume, et sè il est droit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8037).

ADRESSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *adrecier* ; FEW III, 84a : **directiare* ; TLF I, 743a : *adresser*¹]

I. - Empl. trans., au fig. "Guider qqn pour le mettre sur la bonne voie" : Le confesseur premierement Est son conseiller principal Et secretaire especial Qui selon l'ame conseiller Le doit tousjours et *adrecier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7828).

- Au passif. [D'un royaume, d'une nation, etc.] *Estre adressé.* "Être gouverné, dirigé" : Par leur bon, juste adrecement [des justiciers représentés sous la forme des cuisses de la statue, image du gouvernement] Et leur droiturier jugement Voit on, s'est adrecie par droit Un royaume, et sè il est droit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8039).

II. - Empl. pronom. réfl.

A. - *S'adresser au chemin.* "Se mettre dans le droit chemin" : JÉSUS. «...Les bons ne vieng pas appeler, Mez les pecheurs pour amender. Touz appelés

les justes sont, Dē estre appelés mestier n'ont. Seulz en ont les pecheurs mestier Pour euz au chemin *adrecier*.» (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5272).

B. - "S'en remettre à qqn" : DIGULLEVILLE. Je n'ay [éd. *ai*] a cui moi *adrecier* [var. *radrecier*], Qui requerre pour moi aidier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1051).

ADRESSEUR, subst. masc.

[T-L : *adreceor* ; GD : *adreceor*¹ ; *FEW III, 84a : **directiare*]

"Celui qui remet dans le droit chemin" : Delez leur riule boçus sont Et delez droite voie vont Tortuement, et d'*adreceur* N'ont cure ne de repreneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10163).

Rem. Déjà ds GD I, 114a (ms Ars. 2319 [et non 2323] : *adresseur*).

ADROIT, adj.

[T-L, GDC : *adroit* ; GD : *adroit*³ ; FEW III, 88a : *directus* ; TLF I, 746b : *adroit*]

Empl. adv. "Comme il convient, d'une manière juste"

- *Regarder à qqc. adroit*. "Examiner qqc. et en juger d'une manière juste" : « D'autre part, grief chose seroit Que li qui nulle rien ne doit Et qui nul mal n'a desservi Payast et de paine puni Fust [éd. *F[ëu]st*], et ceux qui ont mespris Feussent quictes et non punis. Ja jugie ceci ne sera Qui *adroit* y regardera ». (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6098).

Rem. Seul T-L, s.v. *adroit*, mentionne l'empl. adv. du mot. La loc. disjointe à *droit*, où *droit* est adj. subst. ou subst., est surtout en usage en a. fr. et plus sporadiquement en m. fr. (v. T-L II, 2079, s.v. *droit* ; GD, II, 772c s.v. *droit*¹ et FEW III, 88a). Cf. aussi à *droit* "à bon droit", s.v. *droit*¹. Il faut noter aussi l'a. fr. *regarder à droit* "regarder fixement" (GD, loc. cit.), et dans le domaine jur. *esgarder à droit* "juger selon la loi" (v. T-L, III, 1063s.v. *esgarder*, et DEAF, G s.v. *garder*, col. 197).

ADVERSAIRE, adj.

[T-L : *aversaire* ; FEW XXIV, 198a : *adversarius* ; TLF I, 769a : *adversaire*] "Qui est opposé à une (ou plusieurs) personnes dans un conflit, un combat"

- *Partie adversaire*. "Ennemi" : En rien ne se doit destourner Ne defuir bon champion Qui en champ par condicion Se met pour bataille faire Contre partie *adversaire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3318).

ADVERSE, adj.

[T-L, GD : *avers*¹ ; GDC : *averse* ; FEW XXIV, 198b : *adversus* ; TLF I, 769a : *adverse*]

[À propos du diable] *Adverse partie*. "Ennemi" : Au prevost où moult me fie Prierai quē il s'encline Vers moi et me soit benigne Contre m'*averse* partie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11125).

AERDRE, verbe

[T-L, GD : *aerdre* ; FEW XXIV, 139a : *adhaerere*]

Empl. pronom.

A. - Au propre *S'aerdre à qqc.* (de concr.) "S'accrocher, se cramponner à" : Quant j'ouï tel menacement Et je vi bien l'aprestement, De mon bourdon il me souvint, À li m'*ahers*, cuer me revint. À .II. mains l'empoignai et pris Et m'i apuiay et tant fis Que, si com si me relevai Sur mes piez et me redreçai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7296).

B. - Au fig. *S'aerdre à* (un être spirituel). "Se vouer à" : "Et que quant a Sathan *ahers* Il s'est [l'homme] par son cueur tres pervers, Avec li perdurablement Paine doit souffrir et tourment Et ne le doit autrui aidier, Car par li s'est fait trebuchier." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3587).

AFFAIBLOYER, verbe

[T-L : *afebliier* ; GD : *afebloier* ; FEW III, 616b : *flebilis*]

I. - Empl. trans. *Affaibloyer qqn.* "Faire perdre ses forces à ; rendre plus faible" : Maintenant doiz plus estre fors Assez que tu ne seras lors, Quar lors *afleboié* seras Des grans plaies que tu aras (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4661).

II. - Empl. intrans. [Le suj. désigne une communauté politique] "Perdre de son pouvoir, de sa puissance, de son autorité, s'affaiblir" : Car certes, tant com [éd. *il*] sera [le royaume] Gouverne par droit, fort sera, Et tost il *afleboieroit* Se bonne justice y failloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8045).

Rem. La forme avec dissimilation du deuxième *l* se répand en m. fr., à côté de la forme qui a subi la dissimilation du premier *l* (forme la plus fréq. en a. fr.), v. T-L, I, 175-176, s.v. *afebliier*, GD, I, 129c-130b, s.v. *afleboier* et FEW III, 616a.

AFFICHAIL, subst. masc.

[T-L : *afichal* ; GD : *afichail* ; FEW III, 508b : **figicare*]

"Petite pièce en métal qui sert à fixer l'une à l'autre deux parties d'un même objet (pour le fermer)" : ...Et afin que la destourbance Plus grant

soit, *affichal* [var. *affichail*, *afficaïl*, *enfichal*] en fais Pour metre et atachier les las Peresce, pour miex retenir Ceus que je vueil à mon plaisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7983). Pis est aussi com closture De tresor et couverture Tout aussi com huche close Ou en met secrete chose Sus quoy on met .I. *affichal* [var. *effichault*] Qui autrement est dit fermail Pour estre sus com fermeure De clef et de serrëure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7801).

Rem. À ces citations correspondent respectivement celles de GD I, 138a (Ars. 2319 [et non 2323] : et Impr. c.1500 : *affichail*). Il s'agit prob. d'un région. (cf. FEW qui mentionne que le mot est surtout att. en a. pic. et en a. norm.).

AFFLIRE, verbe

[T-L, GD : *aflire* ; FEW XXIV, 253b : *affligere*]

I. - Au passif *Estre afflit de qqc.* (d'une souffrance morale). "Être accablé de, tourmenté par" : LUCIFER à ORGUEIL. Mes aussi tost com nee fus, Trebucher me fêis ci jus. Aussi as tu tous mes subges Qui contre moi sont moult engres. Plus me presentent de chetis, Plus en sui de tourmens *afflis* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4468).

II. - Part. passé en empl. adj. "Qui est accablé, abattu" : Desarmez remains com devant, Las et *afflit* et recréant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9008).

AFFLUER, verbe

[GDC : *affluer* ; FEW XXIV, 254b : *affluere* ; TLF II, 29a : *affluer*]

Empl. intrans. [Le suj. désigne un liquide] "Couler en abondance"

- P. anal., au fig. [Le suj. désigne qqc. d'abstr. : la grâce divine] "Se répandre abondamment" : Puis que n'est pas despendue La grace que m'as monstree Et qu'en tous temps elle *afflue* Sens descroistre et ne se mue Pour chose que soit donnee, Tu dois garder ma journee (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 850). Il [Dieu] est de bien la fontaine Et la [éd. (*la*)] bonte qui est souveraine Que convient quë espadue Soit par tout et estendue. Il faut qu'el *afflue* [var. *queure*] tousjours, Car rien në empesche son cours. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9341).

AFFOLER, verbe

[T-L, GD, GDC : *afoler* ; FEW III, 847b : *fullare* ; TLF II, 35b : *affoler*²]

I. - Empl. pronom. "Se blesser, se mutiler" : Tiex [gantelets] ne les pourroie endurer Longuement sanz moy *afoler*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4550).

II. - Part. passé

A. - Adj. "Blessé, mutilé" : La sziemë main apuïee Avoit [Avarice] sus sa hanchë *afolee* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9102).

Rem. À cette citation correspond celle de GD III, 407c, s.v. *esclopiné* "boiteux" (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1350 du FEW II-1, 794b, s.v. *cloppus*. Mais *esclopiné*, qui remonte à la seconde version du Pèler. vie hum. *PelVie*²11088, doit être daté de 1355.

B. - Subst. fém. "Celle qui est blessée, mutilée" : J'ai non Peresce, la gouteuse, L'encrampelie et la boïsteuse, La mehaïgnë, l'*afolee*, Et l'enfondue et l'engelee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7167).

AFFORER, verbe

[T-L, GD : *aforer*¹ ; FEW III, 699b : *forare*]

Empl. trans. "Mettre en perce [un tonneau]"

- [Dans une comparaison, du corps du Christ] : JÉSUS. Ce sont des contredis assez Pour les quïex j'ai este leves Comme signe tres hautement Pour estre vëu de la gent, Et pour estre signe et sarcel D'*aforer* [var. *asroier*] mon cors com tonnel, A fin que le sanc trait en fust Qui a chascun valoir pëust. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10104).

AFRUITER, verbe

[T-L, GD : *afruitier* ; FEW III, 825b : *fructus*]

Empl. pronom. Région. (Picardie) *S'afruiter à qqc.* "Parvenir à" : Virge douce, se pren fuite, Se je fui à la poursuite, Où fuirai je qu'à mon refui ? S'à nul bien je ne m'*afruite* [var. *affuite*, *me fruitte*, *affuy*] Et mas sui, avant que luite, Plus grief encor en est l'ennui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11082).

REM. Déjà ds GD I, 153 b (Impr. c.1500 *affruite*). Seul ex. avec sujet personnel. D'après RoquesRég 27, il s'agit d'un emprunt à la partie Est de la Picardie (Cambrai, Artois, Hainaut).

AGACE, subst. fém.

[T-L, GD : *agace* ; FEW XV-1, 6a : *agaza* ; TLF II, 75b : *agace*]

Région. (Hainaut, Flandres, Champagne, Normandie) "*Pie*" : Et tout ausi comme l'*agache* Par son crier et agacier Nul oysel ne laisse anichier Prez de li, ains les fait fuïr Et à eus touz ce fait haïr, Aussi chascun s'en va et fuit, Quant de ce cornart ot le bruit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7868).

REM. Déjà ds GD VIII, 44 b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108). Mot très rare au Moyen Âge et vraisemblablement septentrional, qui s'est étendu ensuite aux régions voisines (cf. G. Roques 2008, 302-303).

AGACER, verbe

[T-L : *agacier*¹/*agacier*² ; GD : *agacier* ; GDC : *agacer* ; FEW XXIV, 129b : **adaciare* ; TLF II, 77b : *agacer*]

Inf. subst. Région. (Normandie) "Harcèlement (avec une connotation cynégétique)" : Et tout ausi comme l'agache Par son crier et *agacier* Nul oysel ne laisse anichier Prez de li, ains les fait fuïr Et à eus touz ce fait haïr, Aussi chascun s'en va et fuit, Quant de ce cornart ot le bruit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7869).

REM. Selon G. Roques 2008, 302-303 le sens de "crier (en parlant de la pie)" est hasardeux.

AGE, subst. masc.

[T-L : *ëage* ; GD, GDC : *eage* ; FEW XXIV, 236a : *aetas* ; TLF II, 102a : *âge*]

"Période la vie humaine"

- *De* + adj. + *age* [D'une pers.]

. *De grand age*. "Qui est vieux" : En ceste pomme confort grant N'ont pas seulement li enfant, Mes tous ceux de grant *ëage* Pueent trouver, s'il sont sage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6681).

AGENCER, verbe

[T-L, GD, GDC : *agencier* ; FEW IV, 104a : *genitus* ; TLF II, 107b : *agencer*]

Empl. pronom. "Se parer" : Je sui l'amie de ton cors ; Quant tu veilles et quant tu dors, Je le garde que paine n'ait Et que galeus es mains ne soit ; Souvent li donne vert chapel Et regarder li fais sa pel S'est belle et s'est bien *agenciés* Et bien vestus et bien chauciez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6863).

AGILITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *agilité* ; FEW XXIV, 262b : *agilis* ; TLF II, 141 : *agilité*]

THÉOL. [P. compar. du corps des bienheureux avec celui du Christ] "Qualité du corps glorieux lui permettant, après la résurrection, de se transporter instantanément d'un point à un autre" : De li cognoistre [Dieu] et li amer Et li avoir sens dessevrer, Qui sont trois dons dont douee Est l'ame benëuree Sens les douaires quë ara Le corps, quant la venu sera, Qui sont .IIII. : subtilite, Clarte, impassibilite Et *agilite* sens faillir Qui sont graces de grant plaisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9571).

Rem. Ce sens n'est relevé ni par T-L I, 208, GDC VIII, 46c, ni par FEW. La *clarté**, l'*impassibilité** et la *subtilité** sont les trois autres prérogatives du corps glorieux. Cf. le lat. médiév. *agilitas* "id." (v. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 39 où on lit dans la *Somme théologique* III. 45.1 de Thomas d'Aquin : *corporis gloriosi sunt quattuor dotes, scilicet*

impassibilitas, agilitas, subtilitas et claritas) ; v. aussi *Mittellat. W.*, s.v. *agilitas*.

AGNEAU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *agnel* ; FEW XXIV, 264b : *agnellus* ; TLF II, 165a : *agneau*]

"Petit de la brebis et du béliér"

- RELIG. [À propos de Jésus-Christ, comme symbole d'immolation pour le salut du genre humain] : SAINT JEAN. "Vëés ci, dist il, mon segneur [Jésus], De tous les segneurs le gregneur Qui habit de pelerin pris A et à chemin [éd. *[si]*] s'est mis. C'est l'*agnel* en qui sanc lavés Seront touz pechiés et ostés..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4247) [Réf. à *Jean* I, 29].

AGNELIN, adj.

[T-L : *agnelin* ; GD : *agnelin*² ; FEW XXIV, 264b : *agnellus*]

"D'agneau"

- [Dans un cont. métaph. ; de l'aspect que prend Jésus quand il veut racheter le genre humain] : JÉSUS à MARIE. ...pour toi et ton lignage Rachater, pelerinage Fair'en cest monde sui venu, Et en toi me sui ja vestu De ton blanc habit *agnelin* Pour moi tantost metra chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1591).

Rem. Déjà ds GD I, 162 a (Impr. c. 1500 : *aignelin*), d'où « *aignelin* "d'agneau" (hap. 14. jh.) » ds FEW XXIV, 265a.

AGOUT, subst. masc.

[T-L, GD : *agot* ; FEW IV, 349a : *gutta* ; DEAF, G 1059 : *gote*]

Au plur. "Eau qui s'écoule goutte à goutte" : Adonc me monstra Grace Dieu Une grant roche en .I. haut lieu. Un eul sus celle roche avoit Qui goutes d'iaue degoutoit Et .I. cuvier avoit dessous Qui recevoit touz les *agous* [var. *esgouz, degouz*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11244) [Autre ex. vers 11276].

REM. Déjà ds GD I, 163 a (Impr. c. 1500 : *agoutz*). Cf. Matsumura 234 quant à la datation erronée du texte par le DEAF.

AGRAPPELER, verbe

[GD : *agrapeller* ; *FEW XVI, 357b : **krappa* ; DEAF, G 1240 : *grape*]

Empl. trans. "Mettre qqc. en sa possession en saisissant avidement" : AVARICE. De la main qui la lime tient Te dirai, qar talent m'en vient. C'est la main dont j'*agrapelle* [var. *amonselle*], Met en tas et amoncelle Ce quë autri a labouré À sa sueur et conquesté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9569).

REM. À cette citation correspond celle de GD I, 164b (Ars. 2319 [et non 2323] : *agrappelle*).

AGRAPPER, verbe

[T-L, GD : *agraper* ; FEW XVI, 358b : **krappa* ; DEAF, G 1240 : *grape* ; TLF II, 196b : *agraper*]

I. - Empl. trans. *Agrapper qqc.* "Mettre qqc. en sa possession en saisissant vivement, violemment" : C'est la main du huat qui hape Les poucins et les *agrape*, Elle prent chevaux et charettes Et les pourvèances qu'ont faites Les bonnes gens pour leur user. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9450).

Rem. Déjà ds GD I, 164c (Impr. c.1500).

- Empl. abs. : AVARICE. Assez ai mains pour *agraper*, Mes nulle n'en ai pour donner. Les mains de mon donnait coupees Sont et de leur moingnons ostees, Bien voiz que n'ai que les moignons. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9389).

II. - Empl. pronom. *S'agraper à qqc.* "S'agripper à, s'accrocher à" : Ja nul n'eust la main si ointe Qu'assez tost en haut ne rampast, Se forment aus neus *s'agrapast* [var. *s'agripast*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 154). Gardez que il ne vous eschape Par le bourdon où il *s'agrape*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8804) [autre ex. vers 8995].

AGREVANCE, subst. fém.

[GD : *agrevance* ; FEW IV, 261b : *gravare* ; DEAF, G 1363 : *grever (agrevance)*]

"Charge, fardeau"

- [Dans un cont. métaph.] "Augmentation de la charge à soutenir" : Mes n'est pas drois que sa force [du ventre de la statue, image du royaume] Contre les membres [les sujets] s'efforce En faisant tex ordenances Qui leur soient *agrevances* [var. *tourment, venissent a grevances*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8008).

Rem. Mot rare.

AGREVER, verbe

[T-L, GD : *agrever* ; FEW IV, 261a : *gravare* ; DEAF, G 1361 : *grever (agrever)*]

Empl. trans. "Imposer de lourdes charges (ici psychiques), rendre pénible" : Tost en haut remonte estoit Et pareceux de rien n'estoit De chascun souvent visiter Et de leurs tourmens *agrever* [var. *agraver, agregier, ragreger*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5166).

REM. À cette citation correspond celle de GD VI, 556b, s.v. *ragregier* (Impr. c.1500 : *ragreger*), qu'il convient de dater de c.1500 et non de ca. 1350 comme le fait le FEW IV, 261a.

AGROCIER, verbe

[T-L : *agrocier* ; FEW XVI, 91a : **grogatjan* ; DEAF, G 1434 : *grocier (*agrocier)*]

Empl. trans. *Agrocier qqn.* "Protester contre qqn en grognant après lui, gronder qqn" : Quar je pense que mas par li [dame Raison] Seroit li vilain rechiné Qui si fort m'avoit *agroucié* [var. *agoucie, avoit groucie*], Et si fu il finalement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5160). Assez t'en trouverai [de pommes pourries], avant Que point me voises *agrouçant* [var. *agrouchant, agoucant, agroussant, agravant*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8564) [Seul ex.].

REM. FEW atteste le part. passé "renfrogné" en Normandie et Haute Bretagne, dans les parlers modernes.

AGUET, subst. masc.

[T-L, GD : *agait* ; GDC : *aguet* ; FEW XVII, 454b : **wahta* ; DEAF, G 69 : *gaitier (agait)* ; TLF II, 242b : *aguet*]

[D'un animal] *Estre en aguet.* "Être aux aguets, à l'affût (pour surveiller ou pour surprendre)" : En grant *agait* sus les chemins Estoit [le milan] [,] a fin (,) quant pelerins Passoient, tantost assifloit Et aval descendre faisoit Touz les escouflaus des .III. nis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4491).

AGUETTEUR, subst. masc.

[T-L, GD : *agaiteor* ; FEW XVII, 455a : **wahta* ; DEAF, G 68 : *gaitier (agaiteur)*]

"Celui qui est aux aguets, se met en embuscade pour attaquer, voler qqn" : Entendu avons de nouvel, De quoi ne nous est mie bel, Qu'è .I. vilain mal savoureux, Lourt et enfrun et dangereus Qui par son non se fait clamer Rude Entendement et nommer S'est fait espïeur de chemins Et *agaiteur* de pelerins, Et leur veut leur bourdons oster Et leur escherpes descherper, En euz abusant de frivoles Et de mençongables paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5232).

REM. Déjà ds GD I, 157a (Impr. c.1500).

AHAITIER, verbe

[T-L : *ahaitier* ; FEW XVI, 116b : **haid* ; DEAF, H 90 : *hait (ahaitier)*]

Empl. trans. indir. "Être une source de satisfaction pour quelqu'un, plaire" : AVARICE À MAHOMET. Il m'a fait laide et contrefaite ; Et toutevoies tant m'*ahaite* [var. *me haite, haite, hete, hette, hecte*] Et tant me plaist et a m'amour Qu'en terre comme dieu l'aour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10196).

AHOC, subst. masc.

[T-L, GD : *ahoc* ; FEW XVI, 219a : **hōk* ; DEAF, H 511 : *hoc (ahoc)*]

"Pièce de métal recourbée qui sert à prendre ou suspendre qqc., crochet" : « Et pour quoi, dis jē, a il croc U fer de ce glaive et *ahoc* ? — Je te dirai, respondi elle [Détraction]. Quant trespercié ai une oreille Ou plusieurs et parmi geté J'ai mon glaive à ma volenté, Volentiers jē en ahoque Le non d'aucun et en acroche. Plus volentiers emble bon non Que ne fait grant tresor larron ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8620).

REM. Les attest. que GD I, 176c cite d'après l'Impr. c.1500 (fol. 62c et 67d), remontent en fait à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 10020, 12958) et sont donc à dater de 1355 et non de 1500, comme le suggère le DEAF H 511, note 6.

AHOCHIER, verbe

[T-L, GD : *ahochier* ; FEW XVI, 219a : **hōk* ; DEAF, H 511 : *hoc (ahoquier)*]

Empl. trans.

A. - "Suspendre à un crochet, accrocher" : « Et pour quoi, dis jē, a il croc U fer de ce glaive et *ahoc* ? — Je te dirai, respondi elle [Détraction]. Quant trespercié ai une oreille Ou plusieurs et parmi geté J'ai mon glaive à ma volenté, Volentiers jē en *ahoque* Le non d'aucun et en acroche. Plus volentiers emble bon non Que ne fait grant tresor larron ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8625).

Rem. Déjà ds GD I, 177a (Impr. c.1500 : *ahoche*).

- Part. passé : Aussi com .I. singe *ahoulié* [var. *ahochie*, *abloquie*] À .I. bloquel et atachié Est, que ne puet monter en haut Quē en montant tost ne ravaut, Aussi m'est .I. bloquel pesant Le cors et .I. retenal grant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6317).

Rem. À cette dernière citation correspond celle de GD I, 177a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *abussal*).

. *Estre ahochié par* (une partie du corps) : Deles eux avoit autre gent Qui par les langues pendoient Des quiex .II. langues avoient Aucuns, par quoi fort *ahouques* [var. *acrochiez*] Estoient haut et atachies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4579).

B. - En partic. "Atteindre, accrocher qqn avec une arme" : L'esperon dont hardi se fist L'*ahoqua* et à mort le mist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7910). Le fer du glaive barbelé Estoit d'un croc dedens enté. Fait estoit tel fer pour percier Les pelerins et *ahouquier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8228).

AHEURTER, verbe

[T-L, GD : *ahurter* ; FEW XVI, 273a : **hūrt* ; DEAF, H 745 : *huter (ahurter)* ; TLF II, 250b : *ahurter*]

Empl. trans. "Frapper, donner des coups (à qqn)" : Adonc se prist moi *ahurter*, À moi battre et à moi ferir Et paine assez faire souffrir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8782).

AIDER, verbe

[T-L : *aidier* ; GD : *aidier*¹ ; GDC : *aidier* ; FEW XXIV, 161a : *adjutare* ; TLF II, 262b : *aidier*]

I. - Empl. trans. "Prêter son concours à qqn" : Dessus les murs de la cité Vi autre gent d'auctorité Qui leur acointes *aidoient* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 131).

II. - Empl. trans. indir. "Apporter son aide pour faire qqc."

- *Aider à qqn.* : Et bien est voir qu'il fu jadis Et pain et vin, mes tu veïs Qu'en char et sanc il fu mué Par Moÿsen à qui j'*aidé* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2742).

- *Aider à + inf.* : Avec li avoit plusieurs Autres grans mestres et docteurs Qui *aidoient* à amorser Les oysaus et apasteler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 105).

III. - Empl. pronom. réfl. *S'aidier de qqn.* "Tirer parti des services de qqn" : Plus necessaire est un foueur Quē .I. orfevre ne changeur. Mieux [éd. *Miex*] se *aïd'on* d'un charretier, De .I. couvreur, dē .I. potier Qu'on ne feroit d'un orgueneur, D'un paintrē ou d'un ymageur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8235).

AIDEUR, subst. masc.

[T-L, GD : *aideor* ; FEW XXIV, 163a : *adjutare* ; TLF II, 264b : *aideur*]

"Celui qui vient en aide" : Daniel (...) Dit qu'en ma mesaventure N'est *aïdeur* que toi [S. Michel] ēu ; Dont faut il, se t'ai desplēu, Que je commence avant hēu Pour ma tresgrant mespreisure Que placebo, qui est scēu Devant aler comme t. u. Va devant en apressure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 972).

AIGLETEAU, subst. masc.

[GD : *aigleteau* ; FEW XXV, 73a : *aquila*]

"Petit de l'aigle, aiglon" : Un aigle voloit ca et la (...) Et souvent au ni repairant Oū ses *aigletiaus* [var. *aigleaux*] estoient Qui de voler fain avoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7463). ...il faut [dit l'autour au gerfaut] que l'aigle pris soit, Et ses *aigletiaus* [var. *aigleciaulx*, *aiglesseaux*, *aigleaux*] de leur toit Soient hors mis et hors getés. Et a toi, gerfaut, soit donnes Le ni, si que sanz nul rapel L'aient apres ti gerfaudel; (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7486). [Seuls ex.]

Rem. Déjà ds GD I, 183c (Impr. c.1500 : *aigleteaulx*) et repris par FEW où il apparaît comme hapax, avec la date erronée : XIII^e s.

AIGRUN, subst. masc.

[T-L, GD : *aigrun* ; FEW XXIV, 96b : *acer*¹ ; TLF II, 285b : *aigrin*]

"Toutes espèces de fruits ou de légumes à saveur aigre" : IRE. Je serf de vin aigre et verjus Et d'*aigruns* [var. *esgruns, de grains*] qui sont vers et surs Et en donne aus coleriques Plus volentiers qu'aus fleumatiques. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8864).

AIGU, adj.

[T-L, GD : *agu* ; GDC : *aigu* ; FEW XXIV, 128a : *acutus* ; TLF II, 287b : *aigu*]

A. - [D'une arme blanche] "Pointu, tranchant" : Se vostre glaive avez pointu Par discrection et *agu*, Bien est droiz qu'... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1118).

B. - [D'une porte] "Étroit" : Tu dois savoir que cellè est [la porte] Qui fait le riche comparer Au chameil qui ne puet passer, Pour sa boce, la porte *acus* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10127).

AIGUILLE, subst. fém.

[T-L : *aguille* ; GDC : *aiguille* ; FEW XXIV, 120 : *acucula* ; TLF II, 294b : *aiguille*]

"Petite tige métallique, utilisée dans les travaux de couture, pointue à l'une des extrémités et percée à l'autre pour y passer le fil"

- *Un chameau peut passer le pertuis d'une aiguille plus (+ adv. exprimant la facilité) que... V. chameau.*

AIGUISER, verbe

[T-L, GD : *aguisier* ; GDC : *aiguisier* ; FEW XXIV, 125b : **acutiare* ; TLF II, 294b : *aiguille*]

Empl. trans. "Rendre aigu, tranchant (une lame ou la pointe d'un instrument, d'un outil, etc.)"

- Au fig. [D'une partie pointue du corps d'un animé] *Aiguiser sa langue*. "Se préparer à médire" : Alons nos langues *aguisier* Pour percier ens [éd. *eus*] cueur et gisier Et dè eux tant mesdison Qu'il aient honte aleeve ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4753).

Rem. Seul ex. de cet empl. en m. fr. (T-L I, 218-219 et GDC VIII, 57c, le notent uniquement en a. fr. et dans un texte de 1593).

AILE, subst. fém.

[T-L : *ele*¹ ; GD : *elle* ; GDC : *aile* ; FEW XXIV, 281a : *ala* ; TLF II, 311b : *aile*]

[Oiseau] "Aile" : Tel gent ressemblent .I. oisel Què ortigometra j' apel ; Quar quant il doit la mer passer Et traveillié est de voler, À noer en la mer se prent, Mes en noant haut l'*ele* estent Et en fait voile et gouvermail (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11644).

- P. exagér. [Des hommes] : Car trop es cras et as trop d'oïnt Dessous l'*elè* et trop es drus, Trop reveleus et trop peüs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3923).

AIR, subst. masc.

[T-L : *air*¹ ; GDC : *air* ; FEW XXIV, 221a : *aer* ; TLF II, 369a : *air*¹]

[Un des quatre éléments] "Air" : Terre et *air* plains [d'esprits] en estoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 235).

Rem. Verbe + à *grand air*. "Avec force" : J'en bat et fier à grant *air* Cuers de vilains pour endurcir Et m'en fais haïr à la gent Qui sont de bon entendement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7973).

AIRAIN, subst. masc.

[T-L : *arain* ; GDC : *airain* ; FEW XXIV, 227b : *aeramen* ; TLF II, 377b : *airain*]

"Trompette" : Tel son d'*arain* bien li avient, Pour quoy de saint Pol me souvient Qui a un sermon qu'il faisoit Com *arain* sonnans se disoit Selon une condicion Dont il parloit en son sermon (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8110) [Réf. à I Cor. XIII, 1].

REM. Cf. FEW : « Afr. *arain* "trompette" (hap. 12. jh. ; BestAm) »

AIRE, subst. fém.

[T-L : *aire*¹ ; GD : *aire/here* ; GDC : *aire* ; FEW XXV, 160b : *area* ; TLF II, 378a : *aire*]

"Place, lieu" : Umbrageus sont exemplaire Affin què on en puist traire Vray tesmoing de la trinite, Car chose fausse ou contraire Rapportent souvent en l'*aire* [var. *lettre*] Où ont tesmoingné verite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10902).

AISEMENT, subst. fém.

[T-L, GD : *aisement* ; FEW XXIV, 145b : *adjacens* ; TLF II, 397a : *aisement*]

"Aise, agrément" : Tu dois savoir Que bien commun est le meilleur Et le profit est trop greigneur D'une fontaine commune, Où puet chascun et chascune Puisier eauë à son talent Et avoir en son *aisement*, Que ne fait fontaine enclose Où que .I. seul aprochier n'ose. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1040). De las de soie desguisés, Rouges et vers entremeslés. Tu cointement espigacier Le veus [ton corps] touz les jours et couchier Toutes les nuis mont

molement Et li faire son *aisement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5768).

***AISÉ, v. chambre**

AJOURNER, verbe

[T-L, GD : *ajorner* ; GDC : *ajourner* ; FEW III, 105b : *diurnum* ; TLF II, 407a : *ajourner*]

I. - Au passif [De plusieurs pers.] *Estre ajourné*. "Être convoqué, être rassemblé" : Vers Bethleem nous faut traire Pour ce que la sont *adjournés* Touz ceuz du dyocese nés, Quar Cesar l'empereur nombrer Veut touz ceuz [éd. *ceux*] du monde et conter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1767).

II. - Part. passé en empl. subst. masc.

- Au plur. "L'ensemble des individus qui ont été convoqués" : MARIE. Bethleem representement Sera de tous communement, Aus quieux mon fil naistra tout prest De faire que mestier leur est, De faire distributions De sa misericorde et dons Selonc que seront disposés Les semons et les *adjournés*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1798).

AJUSTER, verbe

[T-L : *ajuster* ; GDC : *ajuster*² ; FEW V, 89a : *justus* ; TLF II, 415a : *ajuster*]

Part. passé en empl. adj. [D'une balance] "Dont les deux plateaux sont disposés en parfait équilibre, de façon conforme" : Lors fu leve .I. [éd. *un*] eschaufaut Sus la courtine tout en haut Sus le quel dehors se monstra Justice qui tost aporta Ses balances aprestees Et egaument *ajustees*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2242).

ALENAZ, subst. masc.

[T-L, GD : *alenaz* ; FEW XV-1, 16b : **alisno*]

"Long poignard dont la lame est effilée et triangulaire" (v. GAY, s.v. *alenas*) : Ci pendres [les traîtres] pardurablement, Et au cueur sens deffinement Les *halenas* [var. *alenas*, *alesnez*, *alesnes*, *alesnaz*, *aslesnes*, *alesnez*, *alaysnes*] fichies ares Dont les autres aves tues. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4693).

Rem. L'examen de l'apparat de l'éd. J. J. Stürzinger montre que le mot n'est pas connu des copistes. Mot rare en m. fr. ; par ailleurs uniquement att. ds le *Gloss. rom.-lat.*, A. Scheler, 1865, 96 (v. aussi T-L I, 283, GD I, 217a ; d'où le renvoi erroné du FEW à CathLille).

ALEVER, verbe

[T-L, GD : *alever* ; FEW XXIV, 330a : *allevare*]

Part. passé *Avoir* + subst. désignant un état suscitant un jugement défavorable.

"Ressentir, éprouver" : Et dē eux tant mesdison Qu'il aient honte *alevee* [var. *alenee*, *eslevee*, *haute alenee*] ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4756).

Rem. Cf. FEW : « *alever* blasme, guerre "faire naître" (ca. 1200-14. jh., GD ; TL ; DC ; BestAm) ».

ALIGNER, verbe

[T-L, GD : *alignier* ; GDC : *alignier* ; FEW V, 352b : *linea* ; TLF II, 516b : *aligner*]

Empl. trans., au fig. "Développer, exposer [un produit de la pensée]" : Bien doit la gueule deviser Et ce c'on dit bien discerner Tout juge qui en veut jugier, Quar tout ainsi comme *alignier* [var. *aliger*, *aleguer*, *alleguer*, *aliguier*] Il a ouï, son jugement Doit il faire, non autrement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1110).

ALIS, adj.

[T-L : *alis* ; GD : *alis*² ; FEW XXIV, 332b : *allisus* ; TLF II, 526a : *alis*]

[De la pâte qui n'est pas levée] "Compact, serré"

- [D'une pers. ; ds un cont. métaph.] "Qui manque de vigueur, d'énergie" : Grant mestier ont genz pareceus [p barré ds le ms.] Dē avoir bons excitateurs, Quar tous jours *alis* [var. *defaillans*] seroient Se bon levain il n'avoient ; Et à petit levain souvent Se sont levé maint negligent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5783).

ALLEE, subst. fém.

[T-L, GDC : *alee* ; GD : *alee*¹ ; FEW XXIV, 419b : *ambulare* ; TLF II, 536b : *allée*]

A. - "Passage étroit servant pour la communication, chemin" : Mont me sembloit de grant atour Celle cité ens et entour. Les chemins et les *alees* D'or en estoient pavees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 45).

Rem. Cf. FEW XXIV, 420a.

B. - Au plur. *Allees et venues*. "Déplacements de personnes qui vont et viennent" : Grans *alees* et venues La endroit sont, et tenues Y sont grans festes sens cesser Et sens point jamais definir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9535).

ALLEGEANCE, subst. fém.

[T-L : *alegance* ; GD : *alegeance* ; FEW XXIV, 331b : *alleviare* ; TLF II, 539a : *allégeance*¹]

"Soulagement, secours" : A nul acointier esmēu Ne me sui, comment que lēu Aie bien que retournance A aucun saint et eslēu Je deusse avoir par qui [éd. *cui*] plēu De mal ēusse *aligance*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 798).

ALLEGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *allegement* ; FEW XXIV, 331b : *alleviare* ; TLF II, 540a : *allégement*] *Faire allegement de qqc. à qqn.* "Rendre plus léger, plus faible (en intensité) la charge morale qui pèse sur qqn, soulager qqn" : L'ÂME AU CORPS. En tous temps a moi contraire En tout ce qu'avoie a faire. A faire en ai ëu asses Et ai encor tant que lasses En sui et serai longuement, Se Dieu aucun *allegement* Ne m'en fait, et loe soit il, Quant grace m'a fait du peril Ou estoie de dampnement Acquis par ton pourchassement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4088).

ALLER, verbe

[T-L, GDC : *aler* ; FEW XXIV, 414a : *ambulare* ; TLF II, 553b : *aller*¹]

I. - Empl. intrans. "Se mouvoir, se déplacer"

A. - [Le suj. désigne une pers.]

1. *Aller à pied.* V. *pied.*

2. *Aller après qqn.* "Suivre qqn" : Et un deciple lors avoit [S. Jean Baptiste] Qui Andrieu appelé estoit (...) [lequel] tost *ala* Apres li [Jésus] et pelerina, Et appela et fist venir Pierre, son frere, et li süür. Et l'endemain Jhesus trouva Phelippe qu'ausi appela. Et furent les premiers cez troiz Ses deciples a celle foiz. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4293).

B. - [Le suj. désigne une chose qui, dans une structure, se trouve à une place déterminée]

- *Aller devant.* "Se placer devant, précéder" : Daniel (...) Dit qu'en ma mesaventure N'est aïdeur que toi [S. Michel] ëu ; Dont faut il, se t'ai desplëu, Que je commence avant hëu Pour ma tresgrant mespreisure Que placebo, qui est scëu Devant *aler* comme t. u. Va devant en apressure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 977).

C. - *Aller* + inf. marquant le but / *Aller* + verbe au part. prés. marquant le but "Se mettre à" : Ou ainsi faire on li devroit Com on fist au serpent qui avoit Adam conseille faussement, Qui jugie fu dëuement Que de terre tousjours vivroit Et sus son pis rampant *iroit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7918). Il [Jésus] vit et appela Mahieu Qui se sëoit a un tonlieu, Et *ala* mengier avec li Dont pluseurs furent esbahi Murmurans que pas ne devoit Mengier avec ceuz que savoit Estre gens negociateurs Et qui sont publiques pecheurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5257).

II. - Empl. pronom. "Partir du lieu où l'on se trouve (pour se rendre en un autre lieu)"

- [Avec terme indiqué] : Triste en la place me laissa Et triste en sa tour s'en *ala*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1502).

ALLONGER, verbe

[T-L : *aloignier* ; GD, GDC : *alongier* ; FEW V, 411b : *longus* ; TLF II, 577a : *allonger*]

Part. passé en empl. adj. [Le subst. qualifié désigne un espace de temps préalablement fixé, notamment un délai] "Éloigné"

- *Avoir terme allongé de qqc.* "Être à un long terme de qqc., être éloigné de qqc." : ...s'a li [à Dieu] ne me remainne Penitence en ma derreine, De mort n'ai plus terme *allongé* [var. *alongie*, *alongnie*, *eslongie(z)*, *Sorte de mort n'ai plus congie*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11041).

Rem. T-L I, 312, traite sous une même rubrique le verbe *allonger* (dér. du lat. *longus* "long") et *aloigner* (issu de l'adv. corresp. *longe* "loin") en raison de leurs significations communes (v. aussi FEW V, 405a, s.v. *longe*). On note ds FEW V, 416b-417a, s.v. *longus* : « *alongier* "différer (un terme)" (Villeh ; Beaum), mfr. *allonger* (1468-16. jh. ; Hu ; Lac ; Comm ; Montaigne 1, 77) » .

ALLUMEMENT, v. avivement*ALLUMER, verbe**

[T-L, GD, GDC : *alumer* ; FEW XXIV, 340a : **alluminare* ; TLF II, 587a : *allumer*]

Empl. trans. "Enflammer pour éclairer" : Commune est a tous Charite Si com est exemplefie De la chandoile *alume* [var. *alumine*] La quelle, quant ell'est portee Devant .I. pour esclaire li, N'est pas doute que ceux aussi Qui li tiennent societe N'aient partie en la clarte, Et mains n'en a mie celui Pour qui fu *alume* ainsi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3441, 3448).

REM. À la première occurrence correspond celle de GD I, 244b, s.v. *aluminer* (Impr. c.1500 : *chandelle aluminee*), d'où la date du XIV^{es}. ds FEW XXIV, 340a, qu'il faut corriger en c.1500, s'agissant d'une leçon propre à l'imprimé. Citation courante dans la littérature médiévale (cf. Duval 2006, 73, note 1).

ALLUMINÉ, v. allumer*ALOUE, subst. fém.**

[T-L : *alöe*¹ ; GD : *aloe* ; FEW XXIV, 291a : *alouda*]

"Alouette" : *Aloes* [var. *Aloetes*] il [les oiseaux] sont [ms. *il sont il sont*] apelles Et de loer a droit nomes, Purement veulent Dieu loer Et loing de terre haut chanter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8803).

ALPHA, subst. masc.

[GDC : *alpha* ; FEW XXIV, 348b : *alpha* ; TLF II, 613b : *alpha*]

RELIG. [P. réf. à *Apoc.* I, 8] *Alpha et .o.* "Dieu" : Puis voudray a l'exemplaire Dē *alpha* et .o. pourtraire Trois en une [éd. *un(e)*] metre et confire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11093).

Rem. Première attest. de la loc. sous cette forme. Voir aussi FEW VII, 613b, s.v. *omega*.

ALTERABLE, adj.

[GDC : *alterable* ; FEW XXIV, 356b : *alterare* ; TLF II, 623a : *altérable*]

[De qqc. d'abstr.] "Qui peut s'altérer, être modifié" : Se elle [l'assemblée de trois personnes qui ne font qu'un, dans la Trinité] semble variable, Muant ou entr[e]changable [ms. *entrchangable*], La vëue achoisonnee En doit estre qui muable Est souvent et *alterable* [var. *alteree*], Non la chose regardee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10761).

Rem. Première attest.

ALTEREMENT, subst. masc.

[*FEW XXIV, 356a : *alterare*]

A. - "Modification de la qualité d'une chose par rapport à son aspect initial, à sa nature" : ... [dans le ciel] n'i a nuls *alteremens*, Nuit ne sepmaine, mois ne temps. Un jour perpetuel y est Qui n'appetice ne ne croist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9743).

- (*Qqc.*) *prend* + adj. (d'intensité) *alterement* : Le fer de la terre est issu Et de terre est et terre fu, (...) Mes c'est moult dissemblablement, Car pris a grant *alterement* Sa fourme qui est muee En aultre et transfigurée. La terre est mole et le fer dur Et devenu ferme et seur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8252).

B. - *Faire un alterement de qqc.* "Modifier [une chose établie par l'usage ou par les lois]" : JÉSUS À SAINT JEAN BAPTISTE. Ja a baptisier apris as En faisant un *alterement* [var. *Et feras nouvellement*] Et un grant ensaisinement De circuncision oster. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4791).

REM. Seuls ex.

AMBITIEUSEMENT, adv.

[GDC : *ambicieusement* ; FEW XXIV, 403a : *ambitiosus* ; TLF II, 696a : *ambitieusement*]

"Par désir de richesse" : Les autres qui deles eux [les avaricieux semblables aux loups] sont, Qui les gueules baees ont, Usurier sont qui haut nommer N'osent leur mestier ne crier, Et toux ceux qui generaument Leur cueur *ambicieusement* Ont mis a

argent amasser Et a li sens cause garder. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5246).

REM. Mot rare av. le XVI^e s.; on le note aussi chez Bersuire.

V. Lexiques : *ambitieusement*.

AMER, adj.

[T-L, GD : *amer*¹ ; GDC : *amer* ; FEW XXIV, 391b : *amarus* ; TLF II, 743a : *amer*]

Au fig. [D'une personnif.] "Qui procure une impression pénible, cruel"

- *Amer à qqn* : He mort, com tu es *amere* Hui au fil et a la mere. Trop amere es quant occis l'as, Amere quant occis ne m'as. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6493).

Rem. FEW atteste ce sens surtout du XII^e au XIV^e s.

AMESUREMENT, adv.

[T-L : *amesurer (amesurement)* ; GD : *amesurement* ; FEW VI-1, 727a : *mensurare*]

[Le verbe sur lequel porte l'adv. est un verbe de mouvement (en partic. ici celui du cercle déferent)] "Avec régularité, à vitesse uniforme" : N'est rien en terre ne en mer Qui tantost alteré n'en fust Ou qui vie n'en recëust Au mouvement du deferent Tournant *amesurement* [var. *moult mesurement*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9666).

AMIGAUT, subst. masc.

[T-L : *amigaut* ; GD : *amigault* ; FEW XVI, 586b : **musgauda*]

COST. "Gousset, ouverture sur les côtés ou au milieu de la partie supérieure d'un vêtement" : Adonc Raison bouta sa main Par .I. *amigaut* [var. *amugot, aligot, Moult coutoisement en*] en son sain Et une boïste ataint en a Dont unes lettres hors sacha (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5184). Un regart avoit simploiant Et .I. vout benigne et plaisant, Et avoit trait une mamelle Par l' *amigaut* [var. *treu, amugot*] de sa cotelle, Et aussi com alast au faïn Une corde avoit en sa main. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13282).

REM. À la première citation correspond celle de GD I, 266a (Ars. 2319 [et non 2323] : *amigault*), d'où : « (norm. ca. 1340) » ds FEW.

AMOLLIEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *amolliement* ; *FEW VI-3, 49b : *mollis*]

Au fig. [Ds le domaine abstr., moral] "Action de rendre moins ferme, moins rigide (un sentiment, une attitude, ...)" : JUSTICE. Se rigoureuse j'ai este Et le droit du seigneur gardé, (...) Ma rigueur *amoloïement* A pris et grant atrempeement Pour

ceuz que [éd. *[la]*] a rachetés Le fil Dieu et d'enfer getes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10503).

REM. Mot rare (cf. T-L I, 358 et GD I, 271c [qui cite cet ex. d'apr. l'Impr. c.1500 : *amoliement*]).

AMOLLIER, verbe

[T-L : *amoliier* ; GD : *amolier* ; FEW VI-3, 53b : *mollis*]

Empl. trans.

A. - [Le suj. désigne un liquide (en partic. la pluie), le compl. un corps solide (en partic. la terre)] "Rendre (plus) mou" : La [éd. (*La*)] pluie terre sablonnace Endurcist, et terre crasse *Amoloie* [var. *Amolloice, Amollie, Amolie, Elle amollist*], s'ell'est dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9993).

B. - Au fig. "Adoucir, attendrir" : RAISON à MOÏSE. Souviengne toi quë oins tu fus, Avant que tu fusses cornus, Avant quë eüsses aguillon, Qu'eüsses verge ne baston ; Ce te doit mont *amollier*, Quant tu veus aucun corriger. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 663).

AMORCER, verbe

[T-L : *amorser* ; GDC : *amorcer* ; FEW XXIV, 171b : *admordere* ; TLF II, 808b : *amorcer*]

Empl. trans., au fig. "Appâter" : Saint Augustin vi qui estoit Haut aus carniaus et sëoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oisellés apasteleur. Avec li avoit plusieurs Autres grans mestres et docteurs Qui aidoint à *amorser* [var. *amorsier, morseler*] Les oysaus et apasteler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 105).

AMORDRE, verbe

[T-L, GD : *amordre* ; FEW XXIV, 170b : *admordere*]

Empl. pronom. *S'amordre* à / *de* + *inf.* "Être enclin à + *inf.*" : PÉNITENCE. Ainsi sous verge je le tien Et le punis et le bat bien. Ainsi le fier et le chastie, Afin qu'il ne *s'amorde* mie De retourner à son pechié Dont il s'est geté et purgié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2330).

AMORSAIL, subst. masc.

[GD : *amorsail* ; FEW XXIV, 172a : *admordere*]

Au fig. "Appât" : En puis getant [Jésus] mainz de peril, De mort et de dampnation Par bonne predication Qui l'amecon est des prescheurs Miex acrochant que des pescheurs, (...) En metant y *amorsiaus* bons, Affèrans aus condicions De ceuz et celles qui peschiés Y doivent estre et acrochiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5247) [Seul ex.].

REM. L'examen de l'apparat de l'éd. J. J. Stürzinger montre qu'excepté l'Impr. de c.1500 (*amorsaulx*), la plupart des variantes

présente des formes qui isolent le mot *morceau* (*a morsiaus, en morsiaus, aux morsiaus*), ce qui prouve que le mot a posé problème aux copistes qui l'ignoraient. Prem. attest. FEW ne l'enregistre qu'au XV^e s. en signalant qu'il s'agit d'un hapax.

AMOUR, subst.

[T-L, GD : *amor* ; GDC : *amour* ; FEW XXIV, 464a : *amor* ; TLF II, 819a : *amour*]

A. - "Lien affectif (en dehors de toute attirance sexuelle)" : GRÂCE DIEU. Je suis fontaine de tout bien, Onques enclose ne me tien, À toute gent veul profiter Et touz veul par *amour* amer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1050).

- Au fém. *Par fine amour* : Je te demant par fine *amour* Que me dies dont vient le jour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6043).

B. - "Chose digne d'être aimée"

- *Penser à ses amours*. "Absorber sa pensée dans un objet de prédilection" : Pensiez vous à vos *amours* Ou à faire chastiaus ou tours ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5269).

ANACHORITE, subst. masc.

[T-L : *anacorete* ; GDC : *anachorete* ; FEW XXIV, 514a : *anachoreta* ; TLF II, 906b : *anachorète*]

RELIG. "Religieux contemplatif qui se retire dans la solitude" : L'autre ciel que vois estelé De crisolites et semé Est celui des sains hermites Quë on dit *anachorites* [var. *Solitaires*], Ceux quë on nomme confesseurs Et qui sont sains religieux. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9530).

ANGE, subst. masc.

[T-L : *angele* ; GDC : *ange* ; FEW XXIV, 561a : *angelus* ; TLF III, 1a : *ange*]

"Ange" : Pain l'appelë et pain le nomme Qui du ciel vint pour repaistre homme. C'est le pain dont repeü sont Tout li *angre* qui u ciel sont, C'est le pain que doivent metre Les pelerins en leur escherpe. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2802). Et lors y a chanterie Si grant et buisinerie De tous les *anges* et les sains Que les siecles en sont tous plains (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10714). ...Et en riant haut chantoient Angres de tres clere facon (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 263).

- *Ange de lumiere*. "Bon ange" : Volentiers faus visage prent Et dissimule fausement Que il soit *angre* de lumiere Et que malfaire point ne quiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11749).

Rem. Cf. FEW : « (dp. 1546, Rab, MartyL 2, 76) »

REM. On notera dans le *Pèler. vie hum.* et dans le *Pèler. J.-C.* la présence d'un *-r-* issu de *-l-* dans *angre*, du latin *angelus*, que le FEW relève en a. fr., aux XII^e et XIII^e siècles.

***ANGLANT, v. cingler**

***ANHELANT, v. diligent**

ANICHER, verbe

[T-L, GD : *anichier* ; FEW VII, 117b : **nidicare*]

I. - Empl. intrans. "Nicher" : Et tout ausi comme l'agache Par son crier et agacier Nul oysel ne laisse *anichier* [var. *anigier*] Prez de li, ains les fait fuïr Et à eus touz ce fait haïr, Aussi chascun s'en va et fuit, Quant de ce cornart ot le bruit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7870).

Rem. Déjà ds GD I, 295a (Impr. c.1500 : *anicher*).

II. - Empl. pronom., au fig. "Se nicher, s'intaller" : Après en l'anglet [de l'équerre] bien assis Et où s'est *anichié* [var. *enchie, enige*] et mis. A., par qui entenduë est L'ame qui en humain cors est (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2544). Mes yex sont yex de basilique Qui ocient cil qui *s'niche* [var. *anigier, anischier*] Ou qui habite prez de moi (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7870).

Rem. À la dernière citation correspond celle de GD III, 207b, s.v. *ennichier* (Ars. 2319 [et non 2323] : *se enigent*), d'où la date de c.1350 du FEW VII, 118b pour le mfr. *ennicher*, qu'il faut corriger en c.1470 en même temps qu'il faut lire *eniger*. On notera que le part. passé *ennygez* ne semble pas attesté avant 1466-1467 (cf. DMF2).

ANNIHILER, verbe

[T-L : *anichiler* ; GDC : *annihiler* ; FEW VII, 139a : *nihil* ; TLF III, 66b : *annihiler*]

Empl. trans. [Le suj. désigne une action ; le compl. un sentiment pénible] "Anéantir, détruire" : Li [la pomme] tourner et tenir souvent En son pense et parlement Font toutes douleurs oblir Et tous ennuis *adnichiler* (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 6692).

ANTICIPER, verbe

[GDC : *anticiper* ; FEW XXIV, 654a : *anticipare* ; TLF III, 135a : *anticiper*]

Empl. trans. [Le compl. désigne un moment, une date ou une échéance pour faire qqc.] "Faire avancer, hâter" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Elle [Marie] vouloit *anticiper* Le tempz de ton pouoir monstret, Et tarder tu le vouloies Et honneurs pas

ne queroies. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 4423).

AOUILLER, verbe

[T-L : *aoillier* ; GD : *aouillier/ouillier* ; FEW VII, 317b : *oculus*]

"Remplir (un tonneau qui s'est partiellement vidé) jusqu'à la bonde, en ajoutant du vin ou de l'eau"

- Au passif, au fig. [Du ventre] *Estre* (+ adv. de manière ou de quantité) *aouillé*. "Être rempli" : Ce ne sont [ces gens] que gloutounaille A cui ne chaut comment aille, Mes que soient bien *aouelles* [var. *aouilliez, aoulliez, saoules, saoulez*] Et bien emplis leurs sacs percies. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5371).

APENSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *apensement* ; FEW VIII, 197a : *pensare*]

"Ce que l'on pense ; intention" : Mont est cil de fol hardement, D'outrecuidié *apensement* Qui par ire se veut vengier Ou par soupeon veut jugier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1090). Quant des meffais arez jugié Et paines en arez chargé, Enjointes dignes penitances Et vous verrez les repentances, Lors pouez vous l'uis deffermer Et vos penans faire ens entrer. C'est la signification Du glaive et demoustration, Des clefs aussi l'enseignement, La doctrine et l'*apensement* [var. *le pensement*]. Or gardez bien quë en usés Discretement si com devez. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1258).

APERCEVANCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *apercevanche* ; FEW VIII, 218a : *percipere* ; TLF III, 205a : *apercevanche*]

"Faculté, propre à l'être humain, de percevoir (qqc.) par l'esprit" : SATAN. Bien scai que par l'eaue passa [le pèlerin] Et que dedens on le lava ; Mes tantost com cognoissance Il ot et *apercevanche* , Sa lavëure pou prisa Et en l'ordure se bouta. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 600).

APLANIER, verbe

[T-L : *aplanier* ; GD : *aplanier* ; FEW IX, 28b : *planus*]

Empl. trans. "Caresser de la main" : Un jour tu li chaufes le baing [à ton ennemi] Et puis l'estuves l'endemain, Tu le pignes et le blondis Et *aplanies* et polis Et li quiers soulas et deduit, Tant com tu pues, et jour et nuit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5772).

REM. L'attestation que GD I, 341a enregistre d'après l'Impr. c.1500 se trouve déjà ds *PelVie*² 327 et peut donc être datée de 1355.

APLATIR, verbe

[T-L, GDC : *aplatir* ; FEW IX, 45b : *plattus* ; TLF III, 225a : *aplatir*]

I. - Empl. trans. "Écraser [une chose], rendre plat" : Une heure aus tenailles le pren [le métal] Et l'*aplatis* [var. *le platis*, *l'applastis*] tout et esten (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12020).

II. - Empl. intrans. [D'une chose] "Devenir plat" : Plus le fiert on [le fer], mains *aplatist* [var. *platist*] ; Plus le chauff'on, plus endurcist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8901).

Rem. À cette citation correspond celle de GDC VIII, 146c (Ars. 2319 : *applatist*).

APLOMBER, verbe

[T-L : *aplomer* ; GD : *aplommer* ; FEW IX, 99a : *plumbum* ; TLF III, 229a : *aplomber*]

I. - Empl. trans. "Assommer avec une massue garnie de plomb" : PARESE. C'est la coignie proprement Dont jadis Helye assommaï Souz la genevre et *aplommaï* [var. *plommay*, *l'aplommaï*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7186). De ceste coignie j'assomme Les clers au moustier et *aplomme* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7191).

Rem. Déjà ds GD I, 344b (Impr. c.1500 : *aplomme*)

II. - Part. passé en empl. adj. "Appesanti" : PARESE. De ceste coignie j'assomme Les clers au moustier et *aplomme* ; Si pesans et si *aplommés* Les fais que, s'estoient pesez, Vendre les pourroit on à pois Et .I. en peseroit bien .III. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7193).

Rem. Déjà ds GD I, 344b (Ars. 2319 [et non 2323]).

APPARFONDIR, verbe

[T-L, GD : *aparfondir* ; GDC : *aprofondir* ; FEW IX, 433a : *profundus* ; TLF III, 336a : *aprofondir*]

Empl. intrans. *Apparfondir en* (un lieu). "S'enfoncer profondément, descendre" : Tantost par le chemin devant Tousjours et [éd. (*et*)] en *aparfondissant* En terre l'ange me mena (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4354).

Rem. Transcription vérifiée ds Duval 2006, 114. À cette citation correspond celle de GDC VIII, 159a (Impr. c.1500 : *aprofondissant*), d'où la date de ca.1350 donnée pour l'empl. intrans. de la forme *aprofondir* par FEW IX, 434a, qu'il faut remplacer par ca. 1500.

APPARIER, verbe

[T-L : *aparier* ; GD : *aparier* ; FEW VII, 600a : *par* ; TLF III, 270b : *apparier*]

Empl. pronom. *S'aparier* (à *qqn*). "S'associer" : Quar de per et de compaignon Je n'ai

cure en nulle saison, Et tost le cuer me creveroit, Se nul à moi *s'aparioit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7532).

APPARTENABLE, adj.

[GD : *appartenable* ; *FEW XXV, 34b : *appertinere*]

[D'une chose]

A. - [Le compl. désigne une pers.] *Appartenable* à. "Approprié à" : ...la chose, *appertenable* [var. *appercevable*, *apercable*] A chascun [aux trois personnes de la Trinité] singulierement, Rien a l'autre descordable N'est ne point desconvenable. Leur estre est .I. tres simplement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10842).

B. - [Sans compl.] "Approprié, convenable" : JUDAS [qui pour surprendre Jésus de nuit, s'est muni de lanternes]. A fin què *apartenable* [var. *appercevable*] Y soit signe [par lequel il désigne aux Juifs celui dont ils doivent se saisir] et convenable. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8201).

Rem. Ou faut-il lire *apertenable*, le ms. présentant un p barré. Déjà ds GD I, 352c (Impr. c.1500 : *appartenable*), n'a pas été relevé dans le FEW bien qu'il figure aussi dans GdfLex.

REM. Seuls ex.

APPASTELEUR, verbe

[T-L, GD : *apasteler* ; FEW VII, 746b : *pasta*]

Empl. trans.

A. - "Appâter [un animal]" : Saint Augustin vi qui estoit Haut aus carniaus et sèoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oisellés *apasteler*. Avec li avoit plusieurs Autres grans mestres et docteurs Qui aidoint à amorser Les oysaus et *apasteler* [var. *espastelier*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 106).

B. - Au fig. "Repaître qqn" : Quar Ysaac mont bien cuida De Jacob qui l'*apastela* Que ce fust son fil Esaü, Quar les .III. sens deceü L'avoient tout outreëment Si com tu verras plainement, Quant Genesim aras leü (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2766). ENVIE. Autrui mesaise m'*apastelle*, Et autri grief est ma mammelle ; Se de tiex mes assez eüsse, Grosse et crasse assez tost fusse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8263).

Rem. La dernière citation se trouve déjà ds GD I, 326c (Impr. c.1500 : *apastelle* ; Ars. 3331 [et non 2323] : *apastelle*).

APPASTELEUR, subst. masc.

[T-L : *apasteleor* ; *FEW VII, 744a : *pasta*]

"Celui qui appâte [les oiseaux]" : Saint Augustin vi qui estoit Haut aus carniaus et sèoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oisellés *apasteleur*. Avec li avoit plusieurs Autres grans mestres et docteurs Qui aidoint

à amorser Les oysaus et apasteler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 102) [Seul ex.].

REM. À cette citation correspond celle de GD VIII, 141c s.v. *appelleur* (Ars. 2319 [et non 3331] *appelleurs*), leçon à dater de 1465 (cf. Matsumura 250).

***APPELATEUR, v. apasteleur**

APPESEER, verbe

[T-L, GD : *apeser* ; FEW VIII, 192b : *pensare*]

I. - Empl. intrans. "Peser lourd, devenir lourd, pesant"

- [Du plateau de la balance] *Appeser jus*. "Descendre sous l'effet du poids" : Le bacin [de la balance] si jus *appesa* [var. *La balance si fort peza*] Quë en l'autre rien ne sembla Chose quë y ëusse mis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2277).

II. - Empl. pronom. "Se charger, s'alourdir (de qqc.)" : AVARICE. Siz mains ai pour eus grapeler En .VI. manieres et glenner, Pour eus en mon sac ensachier, Pour moy *apeser* [var. *empeser*] et charchier, Afin que, se trebuche jus, Relever ne me puisse plus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9400). AVARICE. Je sui le grant goufre de mer Qui tout reçoit sans regeter, Qui tout absorbe et engloutist Et rien ne rent et rien n'en ist. Je me hurde, trousse et *apoise* [var. *et poise*] Du metal que voi, que plus poise (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9411).

Rem. Déjà ds GD I, 338c (Ars. 2319 [et non 2323] : *apoise*).

APPOINTER¹, verbe

[T-L : *apointier¹* ; GD, GDC : *apointier²* ; FEW IX, 590b : *punctum* ; TLF III, 305b : *apointier¹*]

I. - Empl. trans. "Arranger" : Adonc sanz demourer la pris [l'écharpe de pèlerin] Et entour moi tantost la mis Et Grace Dieu si m'i aida Qui à son droit la m'*apointa*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3668).

II. - Part. passé [D'une pers.] "Conformé, avoir telle ou telle conformation" : « Certes, dist elle, le pourpoint Si te fust bien taillié à point, Se tu à point fusses tailliés ; Mes à toi tient qui *apointiez* N'es pas à droit selonc son point, Car trop es cras et as trop d'oïnt Dessous l'elë et trop es drus, Trop reveleus et trop peüs.» (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3920).

APPOINTER², verbe

[T-L : *apointier²* ; GD, GDC : *apointier¹* ; FEW IX, 579b : *puncta* ; TLF III, 306a : *apointer*]

Part. passé en empl. adj. "Aiguisé" : Uns esperons avoit chauciés À bec de gay bien *apointiés*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,

7362). U monde n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne moulue, Tant *apointie* ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7654).

APPOINTON, subst. masc.

[T-L, GD : *apointon* ; FEW IX, 580b : *puncta*]

ARM. "Sorte de poignard, dague courte" : U monde n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne moulue, Tant *apointie* ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier Ne ens entrer sans rebouquier, Se ceste corne n'i aidoit Et se la voie n'i faisoit. J'en fas la voie aus *apointons* [var. *apoincons, poincons*], Aus espees et aus fauchons Et à touz autres ferremens Qui fais sont pour tuer les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7659). Un *apointon* [var. *apoincons*] à la main destre Et une boïste à la senestre Tenoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8213).

Rem. À la dernière citation correspond celle de GD I, 347b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108).

REM. Autres attestations chez GUILL. DIGULL. : On peult bien tuer .I. lion D'une espee ou d'un *apointon*. (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : Romania 62, 1936, 336). Je regarde quë un fauchon, Une espee ou .I. *apointon*, Sont si pou lonc que escremir Ne peuvent loing ne a venir. (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : Romania 62, 1936, 339).

APPRENERESSE, subst. fém.

[T-L : *aprenderresse* ; *FEW XXV, 49a : *apprehendere*]

"Celle qui apprend qqc. à qqn" : Pour noient seroie maïstresse Des autres et *aprenerresse* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3282) [Seul ex.].

APPRESTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *aprestement* ; FEW IX, 318b : *praesto*]

"Préparatifs" : Quant j'ouï tel menacement Et je vi bien l'*aprestement*, De mon bourdon il me souvint, À li m'ahers, cuer me revint. À .II. mains l'empoignai et pris Et m'i apuiay et tant fis Que, si com si me relevai Sur mes piez et me redreçai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7294). Quant je vi tel *aprestement*, Esbahi fu mont grandement, Quar je vi que, se passoie Par li, tantost pris je seroie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11495). ...Mes une occasion autre ont Ceux qui ceste feste ne font, Car il dient qu'*aprestement* Est sens plus et essaïement De la feste qui doit venir Dont se devront tous esjour (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9967).

APPRESURE, subst. fém.

[T-L, GD : *apresure* ; FEW XXV, 50a : *apprehendere*]

"Instruction, apprentissage" : Daniel (...) Dit qu'en ma mesaventure N'est aideur que toi [S. Michel] èu ; Dont faut il, se t'ai desplèu, Que je commence avant hëu Pour ma tresgrant mespresure Que placebo, qui est scëu Devant aler comme t. u. Va devant en *apresure* [var. *aprisure*, *aspresure*, *aprenture*]. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 978).

APPROCHER, verbe

[T-L, GD, GDC : *aprochier* ; FEW XXV, 53a : *appropriare* ; TLF III, 333a : *approcher*] Empl. intrans. *Approcher de* [un lieu]. "Venir près de, s'avancer vers" : Une vielle, qui *aprochier* De la n'ousoit, vi rechinier Et faire trez mauvaiz semblant Sanz dire rien (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1987).

APPROFONDIR, v. approfondir*APPUIE, subst. fém.**

[GD : *apoie* ; FEW XXV, 42a : **appodiare*] "Ce qui sert à soutenir une personne pour l'empêcher de tomber, support, appui" : Le bourdon Esperance a non Qui est bon en toute saison, Quar trebuchier ne puet celui Qui a, certes *s'apuie* à lui. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3682).

APPUIEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *apoiement* ; FEW XXV, 42b : **appodiare* ; TLF III, 347a : *appuiement*] [Domaine de la vie morale] "Soutien moral" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Valeur, vigueur n'a autrement Homz mortel ; et ce causement Te fu d'avoir sa nature, Qui tres grant fortefiement Li doit estre et *apuiement* Que ne chiece en mespresure. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 3779).

REM. Déjà ds GD I, 345b (Impr. c.1500 : *appuyement*).

APPUYAIL, subst. masc.

[T-L : *apoial* ; GD : *apoial*¹ ; FEW XXV, 43a : **appodiare*]

A. - "Ce qui sert d'appui à qqc., support "

- [Dans un cont. métaph.] : Col de roy est son lignage [de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] (...), Qui apres le chief est assis Sus les autres membres et mis, Et est du chief le soustenail Et le pilier et l'*apuail* Comme coulomme est appelle Du haut edifice et nomme (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 7674).

Rem. Déjà ds GD I, 344c (Impr. c.1500 : *appuyal*).

B. - Au fig. "Ce qui sert de soutien (à qqn)" : Et comment que soie nourrice Ainsi de toutes par mon

vice, Dë Orgueil par especial Sui *apuial* et soustenal. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8150).

REM. GD I, 344c cite deux autres exemples du mot chez GUILL. DIGULL. (Impr. c.1500, fol. 70c et 71a), qui se retrouvent dans *PelVie*² 13508 (*apuial*) et 13585 (*apuiaulx*).

AQUAIRE, subst. masc.

[T-L : *aquaire* ; GD : *aquaire*² ; FEW XXV, 71b : *aquarius*²]

ASTR. "Constellation zodiacale figurée par un verseur d'eau, verseau" : *Aquaire* est li un [des signes du zodiaque] appelle Ou il entra [Jésus] et fu lave, Ce fu en l'eau de Jordain Par saint Jëhan et de sa main. Cel *Aquaire* saintefia, Benëi et purifia (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 10341, 10345).

ARANNIER, subst. masc.

[*FEW XXIV, 227b : *aeramen*]

"Local où le roi garde la monnaie" : Car d'arain au commencement Fu la monnoie seulement, Et estoient dis *aranniers* [var. *erariers* [l. *eraniers* ?] Les tresors, ou tous les deniers Metoient les roys de piec'a (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 7983) [Seul ex.].

Rem. À ce passage correspond celui de GD III, 325c, s.v. *erariet* "trésor" (Impr. c.1500 : *erariers*), où il faut vraisemblablement corriger *erariers* en *eraniers* (d'après *erain* autre forme pour *arain*).

ARBRE, subst. fém. ou masc.

[T-L, GDC : *arbre* ; FEW XXV, 88a : *arbor* ; TLF III, 398b : *arbre*]

A. - "Arbre"

1. Au fém. : C'est l'*arbre* dont il est escrit Que Nabugodonor vit Qui emmi la terre est mise, Enracinee et assise Pour ce que de chascune part Ait chascun a li son regart (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5700). Pluseurs pelerins vi jouans D'une pomme et eux esbatans En une plaine ou il avoit Deux grans *arbres* dont l'une estoit Delictable de grant verdeur Et l'autre seche sens humeur. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5594). Lors l'*arbre* qui pommier est dit (...) ainsi dist : "Se dë Adam je sui nee (...) Si n'est point en moi le venin Qui par Adam vint ou pepin. Entee a[i] [ms. a] este franchement Et exemptee outretement De venin et autre [éd. *toute*] tache, Qui tous autres arbres tache, Et n'ay nulle sauvagine Dë estoc ou de racine..." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5959).

2. [P. allus. à la légende chrétienne de l'arbre sec : arbre d'Égypte qui, toujours vert et plein de feuilles depuis le commencement du monde, devint sec à la mort de Jésus-Christ sur la croix.] *Arbre sec.* / *arbre vert.* :

Et si n'est pas la pomme Adam Dont au monde vint grant ahan, Mes est la pomme qui pour li En ce haut arbre sec pendi ; Et avoit crëu par devant En ce vert *arbre* florissant D'arbre en arbre translatee Et du vert au sec portee Pour faire restablissement De l'autre pomme (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5623, 5626). JUSTICE. Si que pommier vert je te di, Considere quanqu'as dit ci Et quë a dit li *arbre* sec, Considere aussi avec Le parlement dont ai parle Qui fu fait de la trinite En sentenciant par arrest Que le pomier sec qui ci est Iert de ta pomme restabli Du tout en tout et ressaisi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6313).

Rem. Superposition de la légende du bois de la croix et de l'épisode de l'arbre majestueux et bienfaisant que Nabuchodonosor a vu en songe (cf. Faral 1962, 57).

B. - Loc.

1. [P. réf. à *Genèse* II, 9] *Arbre de vie*. "Arbre du paradis terrestre dont le fruit devait assurer l'immortalité à l'humanité innocente"

- P. ext., au plur. : Es grans jardins et es fores Des *arbres* de vie qui pres Sont, ou il n'a rien de refus, Prinrent et couperent [les anges] les fus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9936).

2. *Connaître (qqn) à* (un caractère, un signe) *comme au bon fruit on connaît l'arbre dont il ist* : ...quant la connois Au parlement et a la voiz De li, ausi com au bon fruit On connoist l'*arbre* dont il ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6730) [Réf. à *Matthieu* XII, 33].

ARBRISSEAU, subst. masc.

[T-L : *arbroisel* ; GDC : *arbrecel* ; FEW XXV, 91a : **arbuscellum* ; TLF III, 401b : *arbrisseau*]

"Petit arbre se ramifiant dès la base, arbrisseau" : NATURE. Aus arbres donne vestemens Contre l'esté et paremens, Puis les refaiz je despoullier Contre l'iver pour eus taillier Autres robes autres coteles À ce semblant toutes nouvelles. N'i a bruiere ne geneste, N'autre *abricel* que ne reveste. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1578).

REM. Dissimilation du premier *r*.

ARC-EN-CIEL, subst. masc.

[T-L : *arc* ; GDC : *arc en ciel* ; FEW XXV, 131a : *arcus* ; TLF III, 414a : *arc-en-ciel*]
"Arc-en-ciel"

- [P. réf. à l'arc tendu dans le ciel par la miséricorde de Dieu, *Genèse* IX, 12-17] : MISÉRICORDE. Et ausi souvenir te doit Que l'*arc en ciel* qui fort tendoit Jadis me fëis destendre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 502).

ARCHERE, subst. fém.

[T-L, GDC : *archiere* ; GD : *archiere*¹ ; FEW XXV, 125b : *arcus* ; TLF III, 425a : *archère*]

ARM. "Meurtrière par laquelle on tire à l'arc ou l'arbalète" : En celle nef plusieurs maisons Et plusieurs habitacions Avoit (...) Il y avoit tours et chasteus, Murs à *archieres* et quarniaus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12462). *Archiere* n'i a [au château] ne carnel, Qu'elle ne veulle deffendre Que saiete ne dart n'i entre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12814).

REM. À la première citation correspond celle de GD I, 382b (Impr. c.1500).

ARCHITRICLIN, subst. masc.

[T-L : *arcetreclin* ; GDC : *archedeclin* ; FEW XXV, 97a : *architriclinus* ; TLF III, 442a : *architriclin*]

[Dans l'épisode des noces de Cana, *Jean* II, 8-9] "Celui qui préside à l'ordonnance d'un festin, maître d'hôtel" : La il avoit .VI. cruches grans Et grant capacité tenans Que d'eaue Jhesus fist emplir Et cel' eaue en vin convertir, Si que fu dit d'*archetreclin* Que ce estoit le melleur vin Qui aus noces eüst esté (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4446).

ARCTIQUE, adj.

[GDC : *arctique/pole* ; FEW XXV, 107b : *arcticus* ; TLF III, 446b : *arctique*]

Pole arctique. "Extrémité nord de l'axe de la sphère céleste" : Terre et air plains [d'esprits] en estoient Et si tost par tout aloient Com ma vëue et mon regart Se pouoit tourner quelque part. Par droite voie et oblique En mouvent [éd. *mouvant*] du pol *artique* Jusqu'a l'autre tost aloient Toutes les fois que vouloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 240).

REM. L'examen de l'apparat de l'éd. J. J. Stürzinger (*En remuant par leur article, du droit pol, de pol antique, artificiel, artatique*) montre que le mot a posé problème aux copistes qui l'ignoraient. Mot introduit en français par GUILL. DIGULL.: Avis m'estoit, si com dormoie, Que sus le seul du monde estoie Ou mileu du pol antartique Ou du pol con dit *artique* (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : *Romania* 62, 1936, 323). Voir aussi FEW IX, 135b, s.v. *polus*.

ARDURE, subst. fém.

[T-L, GD : *ardure* ; FEW XXV, 159a : *ardura*]

"Fait de brûler, feu, flamme"

- [À propos de l'enfer] "Fournaise" : LE PÉLERIN À SON ANGE. Lors li demandai je (.) comment Pouoit durer sens arsure En tel feu et tel *ardure* [var. *laidure*], Et se nulle paine sentoit Qui si

pres de moi se tenoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3128).

Rem. FEW porte : « "incendie, feu" (RoseM v. 21280 ; Elleb)" et "supplice d'enfer" (GCoincy Enp ; BestG ; GD 5, 600a ; MirND)" ».

AREUR, subst. masc.

[T-L : *areor* ; GD : *areor*² ; FEW XXV, 82b : *arator*]

"Celui qui laboure la terre à l'araire" : Car de terre pour cause dis Pueent estre les laboureurs, Foueurs [éd. *[et]*] *areurs* et semeurs, Courtilliers, tuilliers et potiers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8270).

REM. Déjà ds GD I, 390b (Impr. c.1500).

ARGILEUX, adj.

[T-L (renvoi), GDC : *argilos* ; FEW XXV, 202a : *argilla* ; TLF III, 475b : *argileux*]

Au fig. "Comme enduit d'argile, collant" : Quar retenant et *argilleus*, Arrestant et bitumineus Est si de richesse mondaine, D'onneur, de force et de biauté vaine Que merveille est que n'est peri Celle ou cil qui passe par li [par Scylla et Bitalassus] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11957).

ARMOIRE, subst.

[T-L, GD, GDC : *armaire* ; FEW XXV, 253b : *armarium* ; TLF III, 511a : *armoire*]

Au fig. "Lieu (abstrait) renfermant qqc. de précieux"

- En partic. "Lieu de la mémoire" : Trouvees les [les épines] a [Jésus] maintenant Qui de ce le font souvent En excitant sa memoire Tres griément dedens *s'aumoire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8620).

Rem. Cf. FEW XXV, 255a pour le sens fig.

ARMOYER, verbe

[T-L (renvoi) : *armoier*¹ ; GD : *armoier*¹ ; FEW XXV, 240b : *arma*]

Empl. trans. "Couvrir d'armoires"

- P. anal. [Le compl. désigne un obj. (ici les plumes des oiseaux)] "Orner de motifs, de signes" : Nature (...) vest et *armoie* Mains oiseaux de tel cointise. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10779).

ARRAISONNER, verbe

[T-L, GD : *araisnier* ; FEW X, 107b : *ratio* ; TLF III, 537a : *arraisonner*]

Empl. trans. "Interpeller, apostropher qqn" : Quant ot Aristote parlé, Sapïence l'a *arresné* : — «Amis, dist elle... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2988). Puis recommença a perler Le bourrel et ceux *aresner* [var. *aresnier*, *aresuier*, *arrester*,

et sanz arester] Qui autrement, si com est dit, Pendoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5040).

ARREMENT, subst. masc.

[T-L : *arrement* ; GD : *arrement*¹ ; FEW XXV, 680a : *atramentum*]

"Liquide noir, encre"

- [D'une chose, dans une comparaison] *Estre plus noir que arrement* : D'une [corde] sans plus je te dirai Pour ce que plus m'efforcera De toi dedens li encorder Quë es autres et arrester. Celle corde par son droit non Nommee est Desperation. C'est celle où fu Judas pendu, Quant ot trahi le roy Jhesu. C'est la corde au bourrel d'enfer Qui plus quë *arrement* est ner (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7234).

ARRERAGE, subst. masc.

[T-L : *arierage* ; GD : *arrierage* ; GDC : *arerages* ; FEW XXIV, 182b : **ad retro* ; TLF III, 542b : *arréage*]

Payer (qqc.) *sans nul arrerage*. "Payer (qqc.) sans retard, sans reste dû"

- [Dans un cont. métaph.] : DIEU À JÉSUS. Et que lors sanz nul targement Tu t'aquites par devers li [Marie] De quanque li doiz, et ainsi Sera ton pelerinage Païé sanz nul *arrierage*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10946).

ARREST, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *arest* ; FEW XXV, 309b : **arrestare* ; TLF III, 543b : *arrêt*]

DR. "Ce qui est arrêté, décidé [par une cour, une juridiction], décision ou jugement définitif" : Et si com raison est mise En la seconde partie [du cerveau] Pour rendre *arrest* en jugement Par le conseil d'entendement, Et jugier par discretion Apres l'examinacion De ce que li a presente Imaginement et livre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7141).

- [Avec un verbe d'énonciation] *Par arrest de droit* : Par *arrest* de droit nous dison Qu'en [éd. *Que*] ceste court a usage (:) Qui verite en langage Veult maintenir, il est ouis, Ja ne sera si contredis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1346).

ARRESTANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *arrestance* ; FEW XXV, 312a : **arrestare*]

"Fait d'arrêter, arrêt"

- *Faire arrestance qq. part*. "S'arrêter qq. part" : Mes di moy (...) Se tu estoies en un lieu Où tu eusses tous tes soulas, Bien à mengier, mol lit, blans dras, Joie et repos et grant deduit Et tes vuloirs et jour et nuit, À savoir mon se *arrestance* Y feroies et demourance ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5893).

REM. Déjà ds GD I, 392b (Impr. c.1500).

ARTICLE, subst. masc.

[T-L, GDC : *article* ; FEW XXV, 378a : *articulus* ; TLF III, 599b : *article*]

RELIG. *Article de foi*. "Chacune des formules de croyance du Symbole des Apôtres à laquelle les chrétiens sont obligés d'adhérer" : Ces .XII. clochetes si sont.XII. *articles* de foi qui sont Lesquies tu dois fermement croire Et avoir les en ta memoire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3530).

REM. Première attest. de la loc. (cf. aussi FEW XXV, 378b : « (dp ChrPis, GD) »).

AS, subst. masc.

[T-L : *as* ; GDC : *as*² ; FEW XXV, 398b : *as* ; TLF III, 620a : *as*]

"Point unique marqué sur l'une des faces d'un dé à jouer"

- [Expr. de valeur minimale ; p.allus. à la petitesse du point] *N'estre pas si grand com as en dé au regard de qqc.* "Être infime en comparaison de" : Le monde ou as peleriné N'est pas si grans com *as* [var. *az en dey, az en de, as cuide, cum une pomme*] en dé Au regart de ceste maison [la maison de Dieu]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9626) [Harano : *N'est pas si grant com has en Dé*].

ASNE, subst. masc.

[T-L, GDC : *asne* ; FEW XXV, 437b : *asinus* ; TLF II, 975a : *âne*]

A. - Au propre "Âne" : Saul, qui roy d'Israel fu, Gardeur des *asnes* avant fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1918).

- [Dans une compar., d'une pers.] : ...ceux qui sont en ce manoir, En cel hermitage prochain, Tex *asnes* sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6740).

B. - P. métaph. [D'une pers.] "Sot, ignorant" : A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) Demandant que faire il failloit Qui en religion entroit, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il failloit què *asnes* fust, qui Les fais què on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6732).

ASPRE, adj.

[T-L : *aspre* ; GDC : *aspre*² ; FEW XXV, 469a : *asper* ; TLF III, 351b : *âpre*]

[D'un végétal épineux] "Piquant" : Puis fist [Pilate] des espines couper Des plus *aspres* [var. *poingnans*] que peut trouver Et couronne faire l'en fist [à Jésus] Pour ce que devant contredit N'avoit mie que roy ne fust Et què alleurs regne n'eüst. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8588). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ce fu Pilate (...) Qui apres couronner te fist D'espines que trouva ou quist Si *aspres*

que te percoient Le chief et jus espandoient Ton sanc (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11317).

Rem. FEW XXV, 469a, relève :

« "piquant (d'une épine)" (env. 1240, Li) ».

- [Dans un compar.] : IRE. Je sui poignant et haïneuse Impacient et desdaigneuse, Plus *aspre* que n'est gletonnier, Ronce, espine ne groiseillier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8847).

ASPRIR, verbe

[GDC : *asprir* ; FEW XXV, 474a : *asper*]

Empl. pronom. réfl. *S'asprir contre qqn.* "S'acharner physiquement contre qqn" : La l'assaut il et envaist Et contre li forment *s'asprist* [var. *se marrist*]. Selon la qualite qu'il est De li tourmenter se fait prest Le Sathan qui l'a amene La endroit et atrahine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4034).

REM. Faut-il y voir un emprunt au *Roman de Carité* du Renclus de Moiliens (éd. A.-G. van Hamel XVII, 6) ?

ASSEMBLER, verbe

[T-L, GD : *assembler* ; GDC : *assembler* ; FEW XXV, 541a : *assimulare* ; TLF III, 675a : *assembler*]

I. - Empl. intrans. [Le suj. désigne des pers.] "Se réunir dans un même lieu" : Or appelle què appeller dois, car [éd. *quar*] temps est d'*assembler*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 536).

II. - Empl. pronom. "Se réunir" : DIEU. *Assemblés* vous, Angres, quanque vous estes tous, Et faites feste par revel A mon fil, venu de nouvel ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10475).

ASSEMILLIER, verbe

[T-L : *assemillier* ; GD : *assemillier*¹ ; FEW XI, 426b : *semen*]

Empl. trans. "Équiper (pour un voyage)" : Mont est or bien apareillié [le pèlerin], Ce li semble, et *assemillié* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5104).

ASSENISTRIR, verbe

[GD : *assenestrir* ; FEW XI, 649a : *sinister*]

Empl. pronom. réfl. [Ds un cont. métaph.] "Se rendre gaucher" : Mes bien scai que chascun [bras] destre Se doit tousjours faire et estre Si com d'Ahoth est figure En Iudicum et recite Qui chascune des mains avoit Destrè et com de destre usoit. Chascun des bras soy avancier Se doit tousjours pour miex aider. Nul ne se doit *asenistrir*, Se bon destre puet devenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7767) [Seul ex.].

Rem. Déjà ds GD I, 434b (Impr. c.1500 : *assenestrir*), d'où : « Mfr. *soi assenestrir* "se rendre gaucher" (ca.1350) » ds FEW.

ASSENTEMENT, subst. masc.

[T-L : *assentement*¹ ; GDC : *asentement*¹/*asentiment*¹ ; FEW XXV, 522b : *assentire* ; TLF III, 678a : *assentiment*] "Action d'assentir" : LE PÈLERIN À MARIE. Ou ciel n'est fait nul jugement, Se n'est par ton *assentement* Qui la es com jugeresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 881).

- *Donner assentement à qqc.* (de répréhensible). "Consentir à qqc." : Et puet estre que (,) se sermon Ou aucun bon enseignement Eust ëu au commencement Sathan, avant qu'il eust pechie Et qu'il eust este enseignie Com les hommes presentement, Voulente ou *assentement* A pechie n'eust onques donne Et ne s'i fust abandonne. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3580).

ASSIDENT, subst. masc.

[*FEW XI, 405b : *sedere*]

"Personne présente en un lieu déterminé" : Des *assidens* [var. *assistens*, *accidens*] y ot foison (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 293) [Seul ex.].

Rem. Mot absent de T-L, GD et GDC. Cf. le lat. médiév. *assidens* subst. "celui qui est assis auprès de qqn ; celui qui se tient debout à côté de qqn" (v. *Mittellat. W.*, s.v. *assideo*). On note isolément le mot, comme part. prés. adj., dans la formule jur. *assistant et assident* "étant présent" (1412, BAYE II, 41, v. aussi FEW XXV, 561b, s.v. *assistere*), cf. le lat. médiév. *assidere* "siéger" (v. *Mittellat. W.*, loc. cit. et J. Balon, *Gd dict. de dr. du Moy. Age*, fasc. 5, 1973, 812, s.v. *assidere*).

ASSIDUÉ, adj.

[T-L : *assidiuel* ; GD : *assidué* ; FEW XXV, 536a : *assiduus*]

Assidué de + inf. "Constamment appliqué à" : JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chascun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (...) Et exceptes les condampnes Qui en enfer sont deutes, Qui ont este faux pelerins Et erre par mauvais chemins *Assidues* [var. *Acoustumez*] et entechies, De croupir en mortex pechies Obstinés et desesperes Et sens repentance fines... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2457).

ASSIFFLER, verbe

[*FEW XI, 564a : *sibilare*]

Empl. intrans. [D'un oiseau] "Émettre un sifflement (pour donner un signal)" : En grant agait sus les chemins Estoit [le milan] [,] a fin (,) quant pelerins Passoient, tantost *assifloit* [var. *incontinent sifflait*] Et aval descendre faisoit Touz les escouflaus des .III. nis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4493) [Seul ex.].

ASSISE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *assise* ; FEW XI, 397a : *sedere* ; TLF III, 704b : *assise*²]

DR. "Réunion de personnes appelées à exercer la justice, lors de sessions consacrées à cet effet"

- Au plur. [Dans le domaine relig. ; de Dieu] *Tenir les grandes assises*. "Tenir séance pour le jugement dernier" : L'ANGE DU PÈLERIN. Prevost Michiel de paradis, Qui de nostre roy es commis A faire jugement et droit De toute gent quel qu'elle soit Jusqu'a tant quë au jugement Il descendra personnellement Pour les grans *assises* tenir, Vueilles moi .I. petit ouir Pour un pelerin qui est la (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 317). CHÉRUBIN À SAINT MICHEL. Quant ci apres le temps venra Que nostre bon roy jugera [les pèlerins] Et tendra ses *assises* grans... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 523).

ASSOMPTION, subst. fém.

[T-L : *assoncion* ; GDC : *assumption* ; FEW XXV, 588a : *assumptio* ; TLF III, 721a : *assomption*]

RELIG. [Du Christ] "Ascension au ciel" : Du jour de son *assumpcion* Point ne te fais de mencion, Car a la feste quë on fist Quant aus ciex monta Jhesucrist Aucunement tu entendas Sa feste et aprendre pourras. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10153).

Rem. Sens rarement employé (cf. aussi FEW).

ASSOURDIR, verbe

[T-L, GD : *assordir* ; GDC : *assourdir* ; FEW XII, 454a : *surdus* ; TLF III, 730b : *assourdir*]

Empl. intrans. "Devenir sourd" : Le hiaume tout premierement Me fait si grant encombrement Que dedens sui touz estourdiz Et avuglez et *absourdiz* [var. *absurdiz*, *assourdis*, *estoudis*, *esbloi*, *abluis*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4530).

ASTROLOGIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *astrologie* ; FEW XXV, 624b : *astrologia* ; TLF III, 763b : *astrologie*]

ASTR. "Art, science qui consiste à observer les astres et leurs mouvements, souvent dans le but de déterminer leur influence sur la destinée humaine, les événements terrestres ou les conditions météorologiques" (pour la distinction *astrologie* / *astronomie*, v. FEW XXV, 625a-b) : Abraham, si com bien le sai Par Josephum qui le m'aprist (...) Enseigna les Egyptiens Dë *astrologie* à son tempz, Et apres par Ptholomee Astronomie amende Et corrigée fu si bien Qu'amender on n'i savoit rien. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3536).

ASTROLOGIEN, subst. masc.

[T-L : *astrologiien* ; GD : *astrologien* ; FEW XXV, 624b : *astrologia* ; TLF III, 764b : *astrologien*]

ASTR. "Celui qui étudie les astres et leurs mouvements, souvent dans le but de déterminer leur influence sur la destinée humaine, les événements terrestres ou les conditions météorologiques" : Quar souvent par aventure Autre chose bien figure [dans le firmament] Que ne saroiert supposer *Astrologiens* ou penser. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3562).

ASTRONOMIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *astrenomie* ; FEW XXV, 628b : *astronomia* ; TLF III, 766b : *astronomie*]

ASTR. "Art, science qui a pour objet l'étude des astres et de leurs mouvements, souvent dans le but de déterminer leur influence sur la destinée humaine, les événements terrestres ou les conditions météorologiques" : Abraham, si com bien le sai Par Josephum qui le m'aprist (...) Enseigna les Egyptiens Dē astrologie à son tempz, Et apres par Ptholomee *Astronomie* amendee Et corrigiée fu si bien Qu'amender on n'i savoit rien. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3538).

V. *astrologie*.

ASTRONOMIEN, subst. masc.

[T-L : *astrenomiien* ; GD : *astrenomien* ; FEW XXV, 629a : *astronomia*]

ASTR. "Celui qui étudie, du point de vue scientifique, les astres et leurs mouvements, souvent dans le but de déterminer leur influence sur la destinée humaine, les événements terrestres ou les conditions météorologiques" : [Les sphères erratiques] Qui faisoient mains movemens Par plusieurs divers tournemens Que es epicycles faisoient Et quē ainsi leur donnoient Les epicycles tournians Sens cesser mēus et movans, Diversifians si leur tours Que ne pourroit savoir leur cours Nul *astronomian* [var. *astrenomien*] mondain (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8905).

ATAPIR, verbe

[T-L, GD : *atapis* ; FEW XVII, 308a : **tappjan*]

Empl. intrans. [Du soleil] "Se cacher" : « Il [le jour, en l'absence de soleil] vient, dis jē, à mon avis Du soleil qui est *atapis* [var. *tapis*], Qui sa lumiere fait passer Parmi la nue et avaler ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6046).

ATERMINEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *aterminement* ; FEW XIII-1, 238b : *terminare*]

"Fin, terme" : GRÂCE DIEU AU PÈLERIN. Voiz ci la Mort qui venue est Qui des choses terribles est La fin et l'*aterminement* [var. *le terminement*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13443).

ATERMINER, verbe

[T-L, GD : *aterminer* ; FEW XIII-1, 238b : *terminare*]

I. - Empl. pronom. [D'une chose] *S'aterminer* (+ compl. de manière). "Prendre fin, se terminer" : He Helisabeth cousine, Moult autrement *s'atermine* Ce qu'en la montaigne dēis Que lors il ne f'estoit avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6388).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une sanction] - En partic. [Domaine relig. ; p. oppos. à *éternel*] "Limité (dans le temps), court" : Comment sera ce recēu Que celui, qui a offendu Le seigneur qui tousjours dure Grans sens fin et sens mesure, Ara paine *aterminee* [var. *determinee*] Et du pou de temps bonnee ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2495).

ATOURE, subst. masc.

[T-L : *ator* ; GD : *ator*¹ ; GDC : *atour* ; FEW XIII-2, 71b : *tornare* ; TLF III, 803a : *atour*]

"Ensemble des équipements nécessaires à une communauté" : Mont me sembloit de grant *atour* Celle cité ens et entour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 43).

Rem. Citation retenue par GD I, 480c (ms. Valpinçon).

ATTEINDRE, verbe

[T-L, GD : *ataindre* ; GDC : *ataindre*¹ ; FEW XXV, 732b : *atingere* ; TLF III, 827b : *atteindre*]

Empl. trans.

A. - "Prendre, saisir" : ...Et d'une huche que ouvert a *Atainst* l'escherpe et le bourdon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3363). Adonc *atainst* .I. haubergon D'une belle et plaisant façon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3999).

Rem. Cf. FEW XXV, 735b.

B. - *Atteindre qqc. à qqn.* "Faire prendre qqc. à qqn" : Adonc une gorgerete, Un hiaume et une targete, Uns gantelés et une espee *M'atainst* [var. *Ma ceint*] sans plus de demoree (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4066).

ATTEINTE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *atainte* ; FEW XXV, 733b : *atingere* ; TLF III, 830a : *atteinte*]

Venir à ses atteintes. "En venir à ses fins, réussir" : Tant scai je bien certainement, Se m'aïdies

piteusement, Tost venrai a mes *ataintes*, Et de [ms. *se*] Sathan sens targeement Et de tout son machinement Seront les barres enfraintes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1011).

REM. FEW XXV, 734a : « afr. mfr. *venir as ataintes* "atteindre son but, parvenir à ses fins" (JMeunTestB ; Chd'OrléansBallP) ».

ATTEMPREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *atemprement* ; FEW XIII-1, 174a : *temperare*]

[D'un comportement rigide] *Prendre atemprement*. "S'atténuer, se modérer" : JUSTICE. Se rigoureuse j'ai este Et le droit du seigneur gardé, (...) Ma rigueur amoloieement A pris et grant *atempement* Pour ceuz que [éd. *[la]*] a rachatsés Le fil Dieu et d'enfer getes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10504).

REM. Déjà ds GD I, 468a (Impr. c.1500).

ATTEMPRER, verbe

[T-L, GD : *atempérer* ; GDC : *atempéré* ; FEW XIII-1, 173b : *temperare*]

I. - Empl. trans. [Le compl. désigne une pers.] "Modérer, adoucir les excès de quelqu'un" : Que de parler à toute gent Ne fu il pas tant seulement *Attempés*, mes encor *atempoit* Les mesdisans, quant les oïit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4165).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - "Modéré, tempéré" : Aus folz je di que sages sont, Aus hastis quē *atemperez* sont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8120).

B. - [Du ventre] "Satisfait" : Car point n'ont les membres sante, S'en soi n'est le ventre *atempere*, Que mene soit ruileement, Sens trop ou pou, moyennement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8010).

ATTENDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *attendre* ; GDC : *atendant* ; FEW XXV, 702a : *attendere* ; TLF III, 836b : *attendre*]

I. - Empl. trans. "Demeurer jusqu'à l'arrivée de" : A Povreté te commetras Et sa pourvoiance *attendras* En tenant sanz quelque declin Dē Humilite le chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1882).

- Empl. factitif *Faire attendre qqn*. "Tarder à venir auprès de qqn, reculer une rencontre" : Juenesce [éd. *Jeunece*] plus ne t'excuse *Senecte cedens intruse*. Se m'as fait *atendre* [var. *entendre*] a muse, *Jam non cedit tempus muse*. Ren[t] [ms. *Ren*] qu'as promis, ne refuse *Aut erit tibi confuse*. Fouls est qui de moi se ruse *Nec satisfacit deluse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1723).

II. - Empl. pronom. réfl. *S'attendre à qqn*. "Compter sur qqn" : "Et au besoing s'en sont fuis

Les chevetains donnans voie Aus annemis et fait proie De ceuz que garder devoient Et qui a eux *s'atendoient*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7582).

III. - Part. prés. en empl. subst. "Personne qui attend après qqc. (en partic., ici, la naissance de Jésus)" : DIEU À UN ANGE. Et quant portee l'aras [l'étoile qui annonce la naissance de Jésus] la [en Chaldée] Et aus *attendans* moustree (...) Au devant de ceuz qui venront (...) Devant euz tu retourneras Jusqua tant que les amerras Droit a l'estable où mis il est [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2359).

Rem. Cf. FEW XXV, 707b.

ATTENTER, verbe

[T-L : *atenter* ; GDC : *attenter* ; FEW XIII-1, 183b : *temptare* ; TLF III, 848b : *attenter*]

Empl. intrans. *Attenter contre qqn*. "Commettre une tentative criminelle sur qqn, porter atteinte à qqn" : Venjance quier et veul avoir De touz ceus que je puis savoir Qui m'ont meffait en *atentant* Contre Dieu et sa main brisant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8839).

REM. Syntagme qui n'est enregistré qu'à partir de VILLON ds FEW ; déjà chez MACH. ds DMF2.

ATTERRER, verbe

[T-L, GD : *aterrer* ; FEW XIII-1, 250b : *terra* ; TLF III, 857b : *atterrer*¹]

Empl. trans.

- Au fig. "Abattre, anéantir"

. [Le compl. d'obj. dir. désigne une pers.] : Contre Innocence murmure Vous [Trahison et Détraction] aves et par foy jure : Alon, si la destruison, Prestement soit *aterree* [var. *enterree*, *entamee*] ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4744).

. [Le compl. d'obj. dir. désigne, p. méton., une chose abstr. : ici, l'ensemble des chrétiens catholiques] : L'eglise est entour minee, Pou faut que ne soit *aterree*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9264).

ATTOUCHEMENT, subst. masc.

[T-L : *atochement* ; GDC : *atouchement* ; FEW XIII-2, 9a : *tokk-* ; TLF III, 874b : *atouchement*]

"Action de toucher avec les mains" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et engantees Sont touchiers et atouchemens, Palpations et tastemens, Quar ja soit ce c'on puist trouver Par tout le cors sens de taster, Toutevoies plus conneüs Il est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'*atouchemens* [var. *de touchemens*, *destouchemens*] Elles font et de tastemens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4189).

- En partic. "Sens du toucher" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et engantees Sont touchiers et *atouchemens*, Palpations et tastemens, Quar

ja soit ce c'on puist trouver Par tout le cors sens de taster, Toutevoies plus conneüs Il est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'atouchemens Elles font et de tastemens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4183).

REM. FEW : « Fr. *atochement* m. "sens du tact" (ca. 1190), *atouchement* (hap. 15.jh.), *attouchement* (1555-Fur 1701) ».

ATTROUPELER, verbe

[T-L, GD : *atropeler* ; FEW XVII, 397a : *thorp*]

Empl. trans. [Le compl. désigne qqc. d'abstr.] "Rassembler, accumuler" : Se je vëoie fame ou hom Qui en soi trop *atropelast* Ses vouloirs et amoncelast (...) je diroie ainsi : Ce est sablon, ce est gravele Qui trop ensemble s'amoncelle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11903).

AUDITEUR, subst. masc.

[T-L, GDC : *auditor* ; FEW XXV, 864a : *auditor* ; TLF III, 912a : *auditeur*]

"Celui qui écoute (qqn qui parle)" : Quar, quant preschier les envoioit, Leur *auditeurs* leur trovassent Leur vitalle et amenistrassent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5451).

AUGMENTATIF, adj.

[GDC : *augmentatif* ; FEW XXV, 878a : *augmentare* ; TLF III, 919b : *augmentatif*]

PHILOS. [De l'une des trois facultés de l'âme végétative, v. *végétatif*] "Qui permet (en partic. ici à l'homme) de s'accroître" : Forcë a (aussi) [l'âme] vegetative Comprenant generative Pour son espece conserver Et li tousjours monteplier, Et aussi la nutritive Avec la *augmentative* Qui sont pour garder seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7156).

REM. Terme empr. par Guill. Digull. à la scolastique ; il traduit le lat. médiév. *potentia* / *virtus* / *vis augmentativa* att. notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente) v. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895] 612 n° 13, 853 n° 14 et 866 n° 6. Première attest. du mot..

AUGMENTER, verbe

[T-L, GDC : *augmenter* ; FEW XXV, 875a : *augmentare* ; TLF III, 920b : *augmenter*]

Empl. pronom. réfl. "S'accroître" : De la chose qui *augmenter* Ne se puet, ne monteplier, Quant pour lonc plus venduë est, Le zodiaque pesé est. Mes quant la chose puet de soi Monteplier, je cuit et croi Que l'acrosissement est pesé Tant seulement et mesuré. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9669).

REM. Première attest. du mot..

AUGUSTIN, subst. masc.

[T-L, GD : *augustin* ; FEW XXV, 903a : *Augustinus* ; TLF III, 925a : *augustin*] RELIG. "Religieux de l'ordre de saint Augustin" : Mont vi certes de Jacobins, De chanoines et d'*Augustins*, De gent de toute maniere, De gent laie ou seculiere, De clers et de religieus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 114).

AUMOSNEMENT, subst. masc.

[GD : *almosnement* ; FEW III, 212a : *eleemosyna*]

"Aumône" : [Que] Ceux aussi qui sont tes parens [,] Par dons et par *aumosnements*, Par faire des messes chanter, Par Dieu devotement prier Te facent aide et secours (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3176).

- *Faire aumosnement de qqc. à qqn* : Vous requier que des merites Qu'en tresor jadis mëistes Oultre vostre gouvernement Vous me facies *aumosnement* Et don liberal mesmement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 985) [le ms. inverse les 2 derniers vers].

REM. Déjà ds GD I, 227b (Ars. 3331 : *aumosnement*) et (Impr. c.1500 : *aulmosnement*).

AUMOSNER, verbe

[T-L : *aumosner* ; GD : *almosner* ; FEW III, 212a : *eleemosyna* ; TLF III, 931b : *aumôner*]

Empl. trans. "Donner en aumône"

- *Aumosner qqc. à qqn* (de pauvre) : Quant fu ce parlement finé Et Moÿses si ot disné, De son relief vout departir Et *aumosner* et eslargir Aus povres pelerins errans Dont grant plenté avoit lëens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2008).

Rem. T-L I, 674a, considère à tort qu'il s'agit ici d'un empl. abs.

AUMOSNIERE, subst. fém.

[*FEW III, 211b : *eleemosyna*]

"Femme qui fait des oeuvres de charité" : CHARITÉ. Savoir devez quë *aumosniere* Du relief sui et despensiere (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2603).

AÜNER, verbe

[T-L : *äuner* ; GD : *auener*¹ ; FEW XXIV, 187a : *adunare*]

I. - Empl. trans. [D'un un lien affectif] *Aüner qqn à qqn*. "Unir, lier qqn à qqn" : He fine amour qui me joinsis Et *aünas* [var. *assemblas*, *lias*] a mon chier fils, Ta lieure m'est hui trop fort. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6584).

II. - Empl. pronom. réfl. [De pers.] "Se réunir" : Vëu[e]s [ms. *veus*] ne furent onques Comme tost nous assemblasmes Et illeuc nous *aünasmes* [var. *arrivasmes*, *amassasmes*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3386).

AUREOLE, subst. fém.

[GDC : *aureole* ; FEW XXV, 969b : *aureolus* ; TLF III, 940b : *auréole*]

"Couronne de gloire (ici de fleurs) attribuée dans le paradis, comme insigne, par Dieu aux vierges, aux saints martyrs et aux docteurs (pour avoir vaincu la chair, le monde et le diable)" : Des courounes, dist il, entent Qui pour trois manieres de gent Du roy furent ordenees Et par grant amour donnees. *Aureoles* les appelle on. Vierges et martirs en ont don, Aussi ont les predicateurs Dont Pol, le maistre des docteurs (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9421).

AUTHENTIQUE, adj.

[T-L, GDC : *authentique* ; FEW XXV, 1089b : *authenticus* ; TLF III, 969a : *authentique*]

[D'une chose] "Dont la réalité ne peut être contestée, véritable" : Et en chascune des greigneurs [sphères] Estoit mis [éd. *mis[e]*] une des meneurs, Et en chascune d'icelles Mise vi a grant [éd. *grans*] merveilles Une des .VII. *authentiques*, Appellees erratiques (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8895).

AUTORISABLE, v. autorité**AUTORISANCE, v. autorité****AUTORITÉ, subst. fém.**

[T-L, GD, GDC : *autorité* ; FEW XXV, 814a : *auctoritas* ; TLF III, 1010a : *autorité*]

A. - "Droit de commander, pouvoir d'imposer l'obéissance" : A touz ses deciples posté Il donna et *auctorite* D'anemis hors [éd. *lors*] des cors geter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6002).

Rem. À cette citation correspond celle de GD I, 503c (Impr. c.1500 : *auctorisance*), d'où la date de « env. 1350 » du FEW XXV, 822b, s.v. **auctorizare*, qu'il faut corriger en c.1500.

B. - *Gens d'autorité*. "Puissants personnages, notables" : Dessus les murs de la cité Vi autre gent d'*auctorité* Qui leur acointes aidoint Et par engin ens les metoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 130).

Rem. À cette citation correspond celle de GD I, 503c (Impr. c.1500 : *hommes auctorizables*), qui appartient à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (cf. *PeLVie*² 239 : *Hommes bien auctorisables*). Cf. FEW XXV, 815a.

AUTRUCHE, subst. fém.

[T-L : *ostruce* ; GDC : *autruche* ; FEW XII, 309b : *struthio* ; TLF III, 1023a : *autruche*]

[Oiseau] "Autruche" : Un oisel qui *otruce* [var. *ostruse*, *austruce*, *ostruche*, *otriche*] a non Porte

signification Du mantel que j'ay et de moy. Eles et plumes entour soy A, et Ne puet ne soi en l'air lever. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8019).

AVALEUR, subst. masc.

[GDC : *avaleur* ; FEW XIV, 146a : *vallis* ; TLF III, 1036b : *avaleur*]

"Personne qui avale gloutonnement et sans les apprécier une grande quantité d'aliments, glouton" : Tousjours ont voulu eux [les gloutons] s'ëoir A la table sens eux mouvoir, Et a este leur entente Seulement d'emplir leur ventre. Ce sont *avaleurs* de grans vins, De lecheries et de [éd. (*de*)] lopins Qui en ont prins si gloutement (...) Que de leur superfluites Pluseurs autres bien saoules Eussent este et bien nourris (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5377).

REM. Première attest. du mot.

AVEL, subst. masc.

[T-L : *avel* ; GD : *avel*¹ ; FEW XIV, 216a : *velle*]

"Désir, plaisir"

- *Faire tous ses aveaux de qqn*. "Faire tout ce que l'on veut de qqn" : En touz temps me devez mener Avec vous et moi apeler, Et miex vausist, ce m'est avis, Qu' avec vous fusse touzdis Que ces noviaus officiaus Qui de vous font touz leur *aviax*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1888).

AVESPRER, verbe

[T-L, GD : *avesprer* ; FEW XIV, 346b : *vesper*]

Inf. subst. "Soir, crépuscule" : Tutevoies, tant com clarte Aves, soiés tuit apresté De cheminer et d'ë aler Que ne vous prengne l'*avesprer*. Qui par nuit et tenebres va Ne scet où est et où il va. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7664).

- À *l'avesprer*. "À la nuit tombante" : Et quant ce vint a *l'avesprer* [var. *evesprer*, *esvesprer*], Avec euz s'en ala souper (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9849).

Rem. Mot principalement en usage en a. fr. (v. T-L I, 732-733, GD I, 523c-524a).

AVIDITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *avidité* ; FEW XXV, 1226b : *aviditas* ; TLF III, 1110b : *avidité*]

"Désir immodéré de qqc." : GLOUTONNIE. Saches (...) Qu'ë aussi bien acoustume Ai gros et bis pain ensachier Comme grans viandes mengier ; Tout aussi bien l' *avidite* [var. *la widite*, *la uibiite*, *la rudite*] Comme la curiosite Gloute me fait, mais le lonc nez Me fu de mon pere donnez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10375).

Rem. L'examen des variantes nous montre que le mot a posé problème aux copistes qui l'ignoraient.

REM. Première attest. du mot (*cf.* aussi F. Möhren ds *R. Ling. rom.* 46, 1982, 18-19).

AVILIR, verbe

[T-L, GDC : *avilir* ; FEW XIV, 448a : *vilis* ; TLF III, 1111b : *avilir*]

Part. passé en empl. adj. "Devenu vil" : Quant orent [les pèlerins] ce relief eü, Aussi com s'il fussent issu D'un bien noir sac à charbonnier Ou d'un ort fiens ou d'un boubier, Touz noirs devindrent et salis, Ors et puans et *avillis* [var. *aviellis*] Et encor plus touz fameilleus S'en revindrent et soufraitous (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2670). Et ainsi estoit enlaidie Ceste escherpe et *avillie* [var. *avillee*, *aviellie*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3518).

REM. À la première citation correspond celle de GD III, 213b, *s.v.* *enordir* (Impr. c.1500 : *enhordiz*).

V. aussi : *enordir*.

AVISER, verbe

[T-L, GD, GDC : *aviser* ; FEW XIV, 535b : *visus*¹ ; TLF III, 1118a : *aviser*]

I. - Empl. trans.

A. - "Observer, regarder"

- À *l'aviser*. "Si on regarde (qqc.) avec attention" : Tel chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] doit estre bien nomme Chief d'or par droit et appelle, Mes qui le verroit esclatant A *l'aviser* [var. *Au conseilier*] et soi crevant, Qui amender ne se voudroit Et trop hautement sonneroit Par paroles despiteuses De desdaing et orgueilleuses, D'or estre dit pas ne devoit, Mes un rude metal par droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7448).

B. - "Donner des avis, conseiller, persuader (qqn)" : Quar aus bleciez leur oignement Veulent baillier trop rudement. Et pour ce sui je descendue Pour vous *aviser* et venue, Qu'en vous n'ait nulle ruderie, Ne cruauté ne felonnie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 604). Premièrement doiz *aviser* Ceus doucement que voiz errer Et puis, se les voiz obstinas, De poindre les bon congié as. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 641).

II. - Empl. pronom. "Prendre conscience de qqc." : SAPIENCE. Bien te deüsses *aviser*, Se vousisses et apenser Que .II. escoles tins jadis Esquix toi et Nature apris (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2993).

AVIVEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *avivement* ; FEW XIV, 584b : *vivus* ; TLF III, 1122a : *avivement*]

"Action d'aviver, d'activer, d'animer" : Ce soufflet en sa forge avoit Nabugodonosor qui disoit Que Babilone avoit fondé En sa force et en sa biauté. Les flammesches quë il getoit Moustroient bien quë ens avoit De charbon grant *avivement* Qui fait estoit par

instrument. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7687) [= *PelVie*² 9553].

REM. À cette citation correspond celle de GD I, 243c, *s.v.* *alumement* (Impr. c.1500 : *alumement*), d'oü « *al(l)umement* "action d'allumer, son résultat" (ca. 1350) ds FEW XXIV, 341b, *s.v.* **alluminare* qu'il faut corriger en c.1500.

***AVOCASSERIE, v. avocatie**

AVOCATIE, subst. fém.

[T-L, GD : *avocacie* ; FEW XXIV, 204a : *advocatus*]

"Profession, fonction d'avocat" : Et ne te desplaise mie, Se parle d'*avocacie* A toi, haut juge du monde ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 860).

Rem. À cette citation correspond celle du GDC VIII, 259b (Impr. c.1500 : *advocacerie*), reprise sous la forme *avocasserie* par FEW qui date à tort cet ex. du XIV^e s., d'oü « la datation erronée « Apr. 1355 » du TLF III, 1124a, *s.v.* *avocasserie*.

AVOLER, verbe

[T-L, GD : *avoler* ; FEW XXIV, 204b : *advolare*]

Part. passé en empl. adj. [D'une pers.] "Venu d'une terre étrangère" : MARIE À JÉSUS. ...je voi Que femme m'as appelée Ainsi com sê *avolee*, Espave fusse ou estrange Et de nulle cognoissance (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6548) [Réf. à *Jean XIX*, 26].

REM. À cette citation correspond celle de GD I, 540a (Impr. c.1500), où *avolee* est un subst. fém.

AVORTER, verbe

[T-L, GDC : *avorter* ; FEW XXIV, 45a : *abortare* ; TLF III, 1138a : *avorter*]

I. - Empl. intrans.

A. - "Ne pas venir à terme" : Miex te vauisist quë *avortez* Tu eusses este et mort nez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10709).

B. - Au fig. [D'un sentiment] "S'arrêter dans son développement, échouer" : Ce aussi du tout *avorte* [var. *en horte*, *ennorte*] Mon espoir que ne scai porte Ou point aie d'audience. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 769). Et en ce est m'esperance Mise toute et ma fiance Tele quë onques n'*avorte*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3942).

Rem. *Cf.* FEW : « *avorter* v. n. "rester sans exécution, sans épanouissement" (ca. 1270, Li ; seit OudC1640) » et « v. n. "s'affaiblir, périr" (13. jh.) ».

II. - Part. passé en empl. subst. masc. "Avorton, être de peu de valeur" : ...l'apostre

Pol disoit Que Dieu a li monstre s'estoit Aussi com a un *avorte* Et en laidure deffourme. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6869) [Réf. à 1 *Cor.* XV, 8].

Rem. Absent du FEW.

AVOYER, verbe

[T-L : *avoier* ; GD : *avoier*¹ ; FEW XIV, 375b : *via* ; TLF III, 1143b : *avoyer*²]

Empl. pronom. "Se diriger (quelque part)" : Et pour ce elle t'ara mestier Pour toi en ta voie adrecier, À

ce que de loing tu voies Le païs où tu t'*avoies*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3495).
Toutevoies aler ma voie, Si comme proposé l'*avoie*, Je ne voul pas entrelaissier, Ains m'i voul des lors *avoier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5038).

B

...qui n'est biaux, si se cointoie

Et qui n'est bon, si se simpleie.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5299-5300)

B, subst. masc.

[T-L, GD : *b* ; GD : *bé* ; GDC : *bemol* ; TLF IV, 339a : *bécarre* ; TLF IV, 376b : *bémol*]
MUS.

A. - "Septième note de la gamme naturelle majeure (gamme de do)"

1. B carre. "Si marqué d'un bécarre, si naturel (d'un ton au-dessus du la selon l'ordre naturel de la gamme)" : Et est voir que mont embeli Est de nuances ce chant ci, Quar de *bequarre* [éd. *be quarre*] et de bemol Et de nature prent son vol Pour donner entrelacement D'un en autre com l'art l'apprent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1641).

2. B mol. "Si marqué d'un bémol, si bémol (d'un semi-ton au-dessus du la selon l'ordre naturel de la gamme)" : Et est voir que mont embeli Est de nuances ce chant ci, Quar de *bequarre* et de *bemol* [éd. *be mol*] Et de nature prent son vol Pour donner entrelacement D'un en autre com l'art l'apprent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1641).

Rem. Voir aussi FEW VI-3, 57b, s.v. *mollis*.

B. - [L'auteur met l'accent sur l'accord de la musique avec les paroles] *Chanter* (un chant) *par b carre*. / *chanter par b mol*. "Chanter (un chant) en si naturel / en si bémol" : Par *bemol* [éd. *be mol*] est le chant [le Magnificat] chanté Quant dit que Dieu s'est acordé A misericorde faire (...) Et què humbles essaucera Et les povres gens repaistra. En *bequarre* [éd. *be quarre*] ausi est mué Quant dit que seront desnüé De leur honneurs et desvestu Orgueilleus et jus abatu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1645, 1651).

Rem. Première attest. pour *bécarre*, que l'on note ensuite à partir de REGN., *F.A.*, c.1432 (daté de 1425 par TLF), 66 : [chanter] *par bequarre*. Pour *b mol*, on lit ds FEW : « *B mol* (1542-Trév 1771) » ; cette forme est cependant att. en c.1225, G. Coincy, éd. Koenig I Mir 11, 820 et 883 (= Barb. u. M. I, 297, 820 et I, 299, 883 ds T-L) ; puis à nouv. ds MACH., *C. ami*, 1357, 142. Le mot, sous ses différentes graphies, reste (notre base documentaire le confirme) rare av. le XVe s., malgré son ancienneté en lat. médiév. (v. *b molle* et *b quadratum* ds *Mittellat. W.*, s.v. *b*) ; il est att. isolément au déb. du XIVe s. (*Fauvel*, éd. A. Långfors, 1353 : bien notées [chansons, lais et ballades] *par bemols*) puis commence à se répandre à partir du XVe s. (REGN., *F.A.*, c.1432, 66 : [chanter] *par bemo*).

***BABILLERESSE**, v. *embabilleresse*

BACONNERESSE, subst. fém.

[T-L : *baconneresse* ; GD : *baconneresse* ; *FEW XV-1, 28b : *bakko*]

"Celle qui réduit en morceaux" : AVARICE. Cestè main est escorcherresse Des povres et *baconneresse*. Elle quiert le poil sous le cuir Pour plus avoir et plus tolier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9468) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD I, 547c (ms. Ars. 2319 [et non 2323]).

BAER, verbe

[T-L : *bëer* ; GD : *beer* ; FEW I, 283b : *batare* ; TLF IV, 352b : *béer*]

I. - Empl. trans. *Baer la gueule*. "Ouvrir grand la gueule" : Je sui la leuve du boschage Qui touzjours ai es dens tel rage Que le menton faire troter Me faut et la gueule *baer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10356).

II. - Part. passé en empl. adj. *Gueule bae*. "Bouche grande ouverte" : Puis acourut [Détraction] gueule *baee* Vers moy comme forsenee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8759).

Rem. À cette citation correspond celle de GD I, 610a (Ars. 2319 [et non 2323]) : *acourut bayant sa gueule*, le passage manque ds *PeLVie2*.

REM. On notera que la citation de GD I, 611b, pour l'empl. subst. du part. prés. "celui qui aspire à" (Impr. c.1500 : *vois les beans Pour monter*) est en fait empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (cf. *PeLVie2* 12873 où on lit mot pour mot le même passage). V. aussi Chauveau Jean-Paul. *BATARE*, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BAERIE, subst. fém.

[T-L : *bëerie* ; GD : *baerie* ; FEW I, 286a : *batare*]

"Vif désir, aspiration, ambition" : Bien me soufist ce qu'elle a fait Puis qu'à vous retrouver m'a fait ; Encor ai je grant *bäerie* Que vous ne me defailliez mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12375).

BAIASSE, subst. fém.

[T-L, GD : *baiasse* ; FEW I, 196a : **bacassa* ; FEW XXIII, 140a : o.i.]

"Servante" : PÉNITENCE. Or soiez bien tuit entendant En la meson dont sui *baiasse* Dont Grace Dieu est la maistresse, .VI. portes sont dont .V. i a Par où l'ordure dedens va. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2221). NATURE. Dame de tout sui et mestresse, Mes avis m'est que pour *baiasse*

Malement me voulez tenir, Quant mon vin faites devenir Sanc pour faire nouviau bevrage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1596). Et que de tout me rendissiez Conte loyal si com *baiesse* Doit tousjours faire à sa mestresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1717). Quant vi quë ainsi m'argüoit Ma *baesse* et me reprenoit, Dolent fu et au cuer marri (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8992).

Rem. À la première citation correspond celle de GD V, 686a (Impr. c.1500 : *pagesse*, absent du FEW VII, 474a, s.v. *paidion* bien qu'attesté ds GdfLex).

- En partic. [À propos de Marie, servante du Christ] : MARIE. Et volentiers voir ce ferai Com sa *baiesse* [du fils de Dieu] que serai, Qui de bonne heure nee fu Se je puis faire son plëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1258).

Rem. Mot en usage surtout en a. fr., peu att. en m. fr. (v. T-L I, 795 ; GD I, 551b-c et DU CANGE I, 613c, s.v. *beassa*).

BAIGNER, verbe

[T-L, GDC : *baignier* ; FEW I, 224a : *balneare* ; TLF IV, 27a : *baigner*]

I. - Empl. pronom. "Prendre un bain" : Un baing te faut pour toi *baignier* Et .I. mol lit pour toi couchier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4839).

II. - Inf. subst. "Action de se baigner en eau courante, bain (ici en parlant du baptême de Jésus)" : JÉSUS À SAINT JEAN BAPTISTE. C'est en baptesme où nul grief n'est (...) Au quel me faut par mon *baingnier* La vertu de l'autre baillier Et plus encor, quar il ara Vertu, dont le ciel ouvrera Ce que ta baptismation Ne ausi circuncision N'ont pas èu, et appartient Que de moi, du quel tout bien vient, Ait ce baing ceste dignité Quant ens lavé arai esté. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4895).

Rem. Seule attest. de l' inf. subst.

BAIGNERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *baignerie* ; FEW I, 224a : *balneare*]

"Bain, action de se baigner" : Adonc sans delai ens [dans le cuvier] entrai Et m'i baignai et m'i lavai (...) Mes tost m'en issi, quar mie N'avoie apris tel *baignerie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11338). Se j'ai ame *baigneries*, Estuves et drueries, Ce fu pour le corps aisier Qui ore n'est quë un fumier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3865).

REM. À la première citation correspond celle de GD I, 552c (Impr. c.1500).

***BAILLIR, v. maubailir**

BALANCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *balance* ; FEW I, 362a : *bilanx* ; TLF IV, 61b : *balance*]

A. - "Instrument qui sert à peser un corps en lui faisant équilibre avec des poids, balance"

- [Avec un pluriel interne morphologique] *Mettre en les balances*. "Poser sur les plateaux de la balance pour mesurer le poids (ici des péchés dont le pèlerin doit rendre compte le jour du jugement)" : De faus pois et fausse mesure Et de fausses *balances* use [Dece Vance] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9912). Toutevoies elle [Justice] les mist [les écrits de S. Benoît] Es *balances*, l'une [éd. *un(e)*] a destre, L'autre autre part [ms. *par*] a senestre. Un pou la destre s'avala, Mes tantost l'autre se rapaisa (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2349).

Rem. Dans la seconde citation il est question du plateau de droite dans lequel le pèlerin met son écharpe (= la foi) et son bourdon (= espérance) et du plateau de gauche où sont pesés les péchés (cf. Faral 1962, 50).

B. - RELIG. *Balance de la croix*. "Croix sur laquelle Jésus a été supplicié" : De ce signe [du Capricorne] tantost entra [Jésus] Ou signe qui est dit Libra. C'est la *balance* de la croix Ou il fu la livre et le pois Pour la [éd. (*la*)] redempcion humaine En souffrant mort a grant paine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10243).

Rem. L'auteur met les étapes affligeantes de la vie de Jésus en parallèle avec les sept signes du zodiaque où le soleil est éclipsé ; il joue à la fois sur le sens d'astr. et sur la comparaison iconographique de la croix du Christ avec une balance. Le mot n'est donné comme terme d'astron. que par T-L qui l'atteste dans le *Bon Berger* de Jean de Brie, qu'il faut dater de 1542 (v. *R. Ling. rom.* 46, 1982, p. 12) et non de 1379 (date du TLF).

REM. Cf. Chauveau Jean-Paul, 2006. BILANX, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BALANCIERE, subst. fém.

[GD : *balanciere* ; *FEW I, 362b : *bilanx*]

"Celle qui tient la balance à deux plateaux du jugement, la Justice personnifiée" : ...hautement Fu dit qu'a rendre sentence Fust reprise la balance. Ainsi fu fait com il fu dit. Justice tantost la reprist, Par .I. annel la tint sens plus, L'un bacin haut et l'autre jus. (...) Lors parla la *balanciere*... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2531). Vain y est [au jugement dernier] tout gemissement Ne rien qui la *balanciere* Muer pëust, tant est fiere, De faire son pois justement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11051).

REM. Seuls ex. À ces deux citations correspondent celles de GD I, 560b (Impr. c.1500 : *balanciere, balenciere*). Cf. Chauveau Jean-Paul, 2006. BILANX, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BALESTE, subst. masc.

[T-L, GD : *baleste* ; *FEW I, 222b : *ballista*] MOULINS "?" : Tant batu fu, tant vané fu Que de la paille sevré fu (...) Au moulin après porté fu Et desguiseëment moulu, Quar aus *balestes* du moulin Oû il n'avoit pas dras de lin II [le grain] fu moulu et esmié, Quassé, triblé et tourmenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2833).

BALLER, verbe

[T-L, GDC : *baler* ; FEW I, 218b : *ballare* ; TLF IV, 89b : *baller*]

Empl. intrans. "Exécuter sur un rythme musical une suite de pas réglés, danser" : J'ai non Jeunece la legiere, La giberresse et coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je carole, Je trepe et queur et dance et *bale* En alant à la huitefale (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11809).

Rem. Cf. Chauveau Jean-Paul, 2006. BALLARE, I, 1. a., version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

- *Faire baller le pied.* "Condamner à la pendaison" : C'est la main qui le pie *baler* Fait et les oreilles couper. Coupe Bourse est apellee Et Larrecin la diffamee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9491).

Rem. Attesté par ailleurs en 1330 (cf. Chauveau Jean-Paul, 2006. BALLARE, I, 2.a., version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BALLEUR, subst. masc.

[T-L : *balëor* ; GD : *baleor* ; FEW I, 218a : *ballare*]

"Danseur" : Là, leur fais je vëoir *baleurs*, Gieus de bastiaus et de juleurs, Gieus de tables et d'eschequiers, De boules et de mereliers, De dez et d'entregeterie Et de mainte autre muserie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6759).

REM. Cf. Chauveau Jean-Paul, 2006. BALLARE, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BANDEAU, subst. masc.

[T-L, GDC : *bendel* ; FEW XV-1, 112a : **bindo-* ; TLF IV, 125a : *bandeau*]

"Morceau d'étoffe dont on couvre les yeux de qqn pour l'empêcher de voir"

- P. anal. [L'écran n'étant plus une pièce d'étoffe] *Se faire un bandeau de qqc.* (de nature opposée) : De ceus qui ont les yex bendez Et sont aussi comme avuglez Saches que ce sont sotes gens Qui ne croient qu'aus paremens Et à ce qu'il voient dehors. Comment que li monde soit ors Et toutes choses qui i sont, Tutevoies *bendiaus* se font Les folz d'une biauté qu'il a De laquelle jadis parla Salemon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11672).

BANDON, subst. masc.

[T-L, GD : *bandon* ; FEW XV-1, 49b : **ban*]

- *Mettre qqc. à bandon.* "Mettre à disposition, prodiguer" : Et son sanc [le sang du Christ] mis si a *bandon* Quë en aiës redemption. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9397).

- *Se mettre au bandon de qqn.* "S'en remettre à (qqn)" : Adonc mist main à moi Raison Et je me mis à son *bandon* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6200).

BANNIERE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *baniere* ; FEW XV-1, 47a : **ban* ; TLF IV, 135a : *bannière*]

"Étendard, enseigne qui sert de signe de ralliement pour un groupe de personnes unies en vue d'une action commune"

- Au fig. *Porter la bannière d'* (un ensemble de choses ou de personnes...) : Onques ne fu douleur si grant Sanz celles qu'il ot ensuiant. Des autres fu messagiere Ceste, portant leur *baniere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8088).

BAPTISATION, subst. fém.

[GD : *baptisation* ; *FEW I, 241b : *baptizare*]

RELIG. "Baptême" : JÉSUS À SAINT JEAN BAPTISTE. C'est en baptesme où nul grief n'est (...) Au quel me faut par mon baingnier La vertu de l'autre baillier Et plus encor, quar il ara Vertu, dont le ciel ouvrera Ce que ta *baptisation* Ne ausi circuncision N'ont pas ëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4899) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD I, 575c (Impr. c.1500 : *baptization*) qui regroupe dans un même article la forme pop. (att. ds un texte franco-ital. du mil. du XIV^e s.) et la forme savante, si bien que le FEW n'enregistre que la forme pop.

BAPTISEMENT, subst. masc.

[T-L : *batisement* ; GD : *baptisement* ; FEW I, 242a : *baptizare*]

RELIG. "Baptême" : Pour quoi di qu'ainsi mainte foiz Ont aucuns signes les .II. loys [la vieille et la nouvelle] Qui ne s'entresemblent pas, Et senefient aucun pas Qui est un, com *baptisement* Et circuncionnement Une mesme chose dient Par acort et senefient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4861).

REM. À cette citation correspond celle de GD II, 186b, s.v. *combaptisement* (Impr. c.1500 : *combaptisement*), où la lecture d'un contexte plus étendu met en évidence la mauvaise interprétation de GD qui comprend "action de baptiser en même temps". Cette mélecture est absente du FEW, bien qu'elle soit enregistrée ds GdfLex. Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>, s.v. *combaptisement*.

BAPTISTE, subst. masc.

[T-L : *batiste* ; GD : *baptistre* ; FEW I, 241b : *baptista* ; TLF IV, 151a : *baptiste*]

RELIG. "Celui qui donne le baptême"

- En partic. *Baptiste Dieu*. "Le baptiseur de Jésus-Christ, S. Jean Baptiste" : *Baptiste Dieu*, sains heremites [éd. *her(e)mites*] Prophetes, euvangelistes Et tous appestres humblement Vous requier que ... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 979) [Réf. à *Math.* 3, 13-15].

BARATEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *baratement* ; FEW IX, 331a : *prattein*]

"Tromperie" : Par menterie aussi est né Parjurement et engendré, Quar parjurement ne puet estre, Se mençoenge ne le fait naistre. Et en mençoenge et parjurement Ne puet qu'il n'ait *baratement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10000).

REM. Déjà ds GD I, 577a (Impr. c. 1500, où le passage, quelque peu modifié, est emprunté à *PelVie*² 11775), d'où la date de ca. 1340 du FEW. Archaïsme.

BARBELÉ, adj.

[T-L, GDC : *barbelé* ; *FEW I, 243b : *barba* ; TLF IV, 167b : *barbelé*]

[D'une arme de jet] "Dont la pointe est pourvue de petites dents disposées à la manière d'un épi barbu (empêchant la flèche de sortir de la plaie)" : Le fer du glaive *barbelé* Estoit d'un croc dedens enté. Fait estoit tel fer pour percier Les pelerins et ahoquier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8225). JÉSUS. ...les uns [éd. *unz*] a moi traoient Paroles envenimees Qui saetes *barbeles* M'estoient au cuer tres poingnans Et plus asprement trespercans Que le fer de lance ne fu

Dont u costé je fu feru (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10072).

REM. À la dernière citation correspond celle de GD VI, 635c (Impr. c. 1500 : *rebarbelee*) ; le *PelVie*² 10371 porte : *saiete barbelee*.

BARBIER, subst. masc.

[T-L, GDC : *barbier* ; FEW I, 243b : *barba* ; TLF IV, 171a : *barbier*]

"Celui dont le métier est de faire la barbe ou d'arranger les cheveux des hommes" : Chiez un *barbier* couvertement Vint pour faire oster ses cheveux (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7726).

BARRIS, subst. masc.

[GD : *bareis*¹ ; FEW I, 256b : **barra*]
"Barrière"

- Au fig. "Obstacle" : Et est entre nous et vouz mis Si grant deffense et *barrëis* Qu'a vous nouz ne pouons aler Ne vous a nouz onques passer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7044).

REM. Déjà ds GD I, 584a (Impr. c.1500 : *barreyz*). On note le plur. *barriz* "murs d'une ville" dans une ordonnance de 1371 ([et non de 1368], d'apr. DU CANGE t. 1, 590a, s.v. *barrium*) concernant la ville de Villeneuve, dans le Rouergue (*Ordonn. rois Fr. S.*, t. 5, 1736, 396).

BAS, adj., adv. et subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *bas* ; FEW I, 274a : *bassus* ; TLF IV, 218b : *bas*]

I. - Adj.

A. - Au propre [De l'échelle des degrés de puissance de la voix] "Faible" : LE PÉLERIN. Tous ensemble vous reclame [à S. Michel et ses anges] Humblement qu'en *basse* game Ravales [Satan] son haut cri bien tost, Que sa honte si le flame Que ne soit homme ne fame Pour qui ne se tiengne repost. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 962).

B. - Au fig.

1. [Dans une hiérarchie des valeurs sociales ou politiques ; d'une chose abstr.] "Inférieur" : L'ANGE. De la [du siècle des saphirs purs] je sui habitateur En l'ordre *basse* et la meneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9482).

2. [Dans une hiérarchie des valeurs spirituelles ; domaine relig.]

- [D'une pers.] "Dans une situation inférieure, inhérente à la condition terrestre" : Mervelles est quant au seigneur Est venue tel volenté [de descendre sur terre pour se loger dans le sein de Marie]. Douz roy, nul ja n'eüst osé Penser si grant dignation De toi et inclination, Quar voir proportion n'est pas De toi tres haut à homme *bas*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1320).

II. - Adv.

- Au fig. [Sens statique ; dans un cont. relig., au jour du Jugement dernier] *Estre bas* (par rapport au ciel) "Être sur la terre, ici-bas" : Et ce dis je des advocas Qui sont en mortel vie *bas*, Car le contraire trouvai puis Es advocas de paradis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 724).

BASILIC, subst. masc.

[T-L : *baselique*¹ ; GD : *basilic* ; FEW I, 271a : *basiliscus* ; TLF IV, 236a : *basilic*²]
MYTH. "Basilic, reptile ayant le pouvoir de tuer par son seul regard"

- [À propos du regard humain] *De basilic*. "Qui a l'acuité foudroyante d'un regard exprimant la colère, le dépit, la haine"

. *Yeux de basilic* : Mes yex sont yex de *basilique* Qui ocient cil qui s'anche Ou qui habite prez de moi Mort est, ausitost com le voi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8321).

BASSIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *basin* ; FEW I, 199b : **baccinum* ; TLF IV, 247b : *bassin*]

"Plateau (d'une balance)" : ...hautement Fu dit qu'a rendre sentence Fust reprise la balance. Ainsi fu fait com il fu dit. Justice tantost la reprist, Par .I. anel la tint sens plus, L'un *basin* haut et l'autre jus. (...) Lors parla la balanciere... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2528).

Rem. Sens absent de T-L, GDC et FEW.

BASTON, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *baston* ; FEW I, 279a : *bastum* ; TLF IV, 281b : *bâton*]

A. - "Long morceau de bois rond que l'on tient à la main pour divers usages"

1. [Pour donner des coups] : Un grant vilain mal façonné, Ensourcillié et reboulé, Qui .I. *baston* de cornouillier Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin, Ai encontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5097).

2. [Pour s'appuyer dans la marche] : Or te redirai du *baston* Que je porte en lieu de bourdon. Je m'i soustien et m'i apuie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7941). N'est pas merveilles, se *bastons* Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, lasch'en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8173).

B. - "Bâton long servant à battre le lit et à en étirer les draps" : En dortoir alames ; là vi Celle au *baston* qui refaisoit Les lis et blans draps i metoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12715).

REM. Cf. Matthey, Anne-Christelle, 2006. BASTUM, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BATAILLEUR, subst. masc.

[T-L : *bataillëor* ; GD, GDC : *bateilleor* ; FEW I, 290a : *battualia* ; TLF IV, 262b : *batailleur*]

"Celui qui livre bataille" : Mez sê armes soufisans sont [l'humilité et la patience], Si ne les portent pas ou ont Communement touz *batailleurs* Ou champions ou guerrieurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7593).

BATEAU, subst. masc.

[T-L : *bäastel* ; GD : *bastel* ; FEW XXIII, 139a : o.i. ; TLF IV, 268a : *bateau*]

JEUX "Objet dont se servent les jongleurs, les bateleurs, les escamoteurs"

- *Jeu de bateaux*. "Tours d'adresse et d'escamotage" : Là, leur fais je vëoir baleurs, Gieus de *bastiaus* et de jugleurs, Gieus de tables et d'eschequiers, De boules et de mereliers, De dez et d'entregeterie Et de mainte autre muserie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6760).

Rem. D'après Faral 1962, 15, il s'agirait de « gobelets d'escamoteurs ».

BATTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *batement* ; FEW I, 291a : *battuere* ; TLF IV, 287a : *batement*]

"Action de battre, d'infliger des coups" : De la Magdalene aussi fiz, Quar comment que feust endurcis Son cuer en pechie par lonc temps, Toute voies par *batemens* Tant fiz de li lermes saillir Et tant de son jus hors issir Que toute dedens la lavai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2082).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 74a (Impr. c.1500 : *mailletemens*), d'où probablement ds FEW VI-1, 117a, s.v. *malleus* : « Afr. *maietement* m. "action de frapper" (mitte 14. jh.) », où il faut lire *mailletement*. Le mot, emprunté à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 2324), doit être daté de 1355.

BATTRE, verbe

[T-L, GDC : *batre* ; FEW I, 290b : *battuere* ; TLF IV, 290a : *battre*¹ ; TLF IV, 292a : *battre*²]

I. - Empl. trans. "Donner des coups à"

A. - Au propre

1. [Le compl. désigne une personne] : PÉNITENCE. Je le *bati* tant [Pierre, l'apôtre qui en reniant Jésus, a montré un coeur dur] et feri Que tendre et mol je le rendi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2073). Vous ausi vengeance si grant En

aves pris en li [Jésus] *batant* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8684).

Rem. À la première citation correspond celle de GD V, 74b (Impr. c.1500 : *mailletay*), d'où probablement ds FEW VI-1, 117a, s.v. *malleus* : « Mfr. *mailleter* v. a. "frapper" (mitte 14. jh.) ». Ce mot est en fait emprunté à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 2317 : *mailleté*) et doit être daté de 1355.

- *Battre qqn de* + subst. désignant l'instrument utilisé : Celui [le diable] des cornes tu hurtas, Quant tu du lieu hors le boutas. Tu de la verge le *batis*, Quant du lieu issir le fëis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 721).

2. [Le compl. désigne une chose]

a) *Battre le blé*. "Séparer le grain de l'épi" : Pluseurs bateurs là le [le grain] trouverent Et le *batirent* et vanerent. Tant batu fu, tant vané fu Que de la paille sevré fu, Son vestement li fu osté Siques nu fu et desnü. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2827).

b) *Battre* (un métal). "Réduire (un métal) en feuilles très minces" : Le metal dont je veul ouvrer Je *bat* et fier pour esprouver, Et en fourmaise ardant le met Pour voier de quel despoise il est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12016).

B. - Au fig. *Battre sa coulpe*. "Témoigner son repentir" : Autres ausi ce disoient Et leur coupes en *batoient* De li courouciés et dolens, En pleurs et en lermoimens. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9628).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un vêtement] *À or battu*. "Orné d'or battu, c'est-à-dire d'or martelé et réduit en fil" : Un chainse avoit à or *batu* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 235).

B. - [D'un chemin] "Foulé" : Le chemin i est tout *batu* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6826).

BATTURE, subst. fém.

[T-L : *batëure* ; GD, GDC : *bateure* ; FEW I, 291b : *battuere* ; TLF IV, 293b : *batture*]

"Le fait de battre, d'écraser qqc." : Tout ausi com par *bateure* Fait l'enfant de la pomme dure Issir le jus et hors saillir Et l'amolte par ferir, Tout ausi par mon ferir fas Lermes issir et crier : "Las, Qu'ai je forfait, je m'en repent, Pourrai je avoir alegement ? " (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2061).

BAUDRÉ, subst. masc.

[T-L : *baudré* ; GD : *baldré* ; FEW I, 213a : *balderich*]

ARM. "Ceinture portée en écharpe qui permet d'accrocher l'épée" : Quar n'est nus, tant soi bien armez, Së au dessus n'est affermez Ou de çainture ou de

baudré, Qui bien se doit dire armé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4399) [Autre ex. Vers 4402].

REM. Archaïsme.

BAVEUX, adj.

[T-L, GDC : *bavos* ; FEW I, 194a : **baba* ; TLF IV, 306b : *baveux*]

"Qui raconte avec médisance des mensonges, des niaiseries" : Pour quoi as le conseil creü De la *baveuse* menterresse Huiseuse, la grant genglerresse ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6911).

BEAU, adj.

[T-L : *bel*¹ ; GD, GDC : *bel* ; FEW I, 319a : *bellus* ; TLF IV, 318b : *beau*]

I. - Adj.

A. - "Qui plaît par ses qualités esthétiques" : Or vous ai dit assez briefment De la *belle* cité comment U *biau* mirour je l'aperçu Et pour ce, à aler m'i esmu, De là voul estre pelerins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 204-205). Deuz dames de mont *biau* maintien, Qui furent *belles* sans laidure De bel atour sans mespresure, Vi qui d'une chambre issirent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2012-2013).

B. - P. ext. *Belles paroles*. "Paroles aimables" : Et quant tu donques et Nature Avez esté dessous ma cure, Qu'apris avez en mes escoles Et biaux fais et *belles* parolles, Së or me veïssiez errer, Si me deussiez vous deporter (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3040).

II. - Subst. masc. "Beau temps" : Aussi com li chaut soulel Endurcist la böe par *bel* [var. *par temps bel*] Et amolie cieü ou cire, Aussi de moi je puis bien dire Que ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12236).

***BEANT, v. béer**

BEC, subst. masc.

[T-L : *bec* ; GDC : *bec* ; FEW I, 304b : *beccus* ; TLF IV, 335a : *bec*]

ARM. *Bec de geai*. "Pointe d'éperon en forme de bec (sans molette)" (DEAF J, 42) : Uns esperons avoit chaudiés À *bec* de gay bien apointiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7362).

Rem. Cf. aussi T-L IV, 1539, s.v. *jai*³. Pour le sens voir le commentaire du DEAF J, 42.

BELER, verbe

[T-L : *beler* ; GDC : *beeler* ; FEW I, 317a : *belare* ; TLF IV, 363a : *bêler*]

Empl. intrans. [Dans un cont. métaph. où les avaricieux sont comparés à des loups et les proies à des brebis ; de pers.] "Hurler,

brailler : A leurs grans ongles rapineus Ont descire celles et ceux Qui ont crie ou *belle* Ou qui en rien ont rebelle Et les ont jus agraventes Sens jamais estre releves. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5237).

REM. Cf. Lagueunière, France, 2006. BALARE, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

BELET, adj.

[T-L : *belet* ; GD : *bellet* ; FEW I, 319a : *bellus*]

Dire son belet à qqn. "Flatter qqn" : FLATTERIE. Je sui la sote vielle qui À chascun di son biau *belet* [var. *bon vouloir, son saluet*], Qui de salüer m'entremet Les grans seigneurs en ostant eus Les plumes que n'ont pas sur eus. À tort et à droit touz les lo En eus servant de placebo. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8111).

BERGER, subst. masc.

[T-L, GDC : *bergier* ; FEW XIV, 334b : **vervecarius* ; TLF IV, 409a : *berger*]

"Berger" : Et n'est nul roy n'autre segneur Qui quelque noblece ait gregneur Quë un foueur ou .I. *berchier* Ou un homme d'autre mestier, Se n'est que du sens ait aquis Plus que les autres et apris (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1905).

BERSAIRE, subst. masc.

[T-L, GD : *bersaire* ; FEW 15/1, 116a : **birso*

[Dans l'exercice de tir] "Cible"

- Au fig. [Le suj. désigne une pers.] *Estre mis au bersaire.* "Servir de cible" : JÉSUS. Si que grant contradiction Estoit de moi faite souvent Sanz celle quë en mon tourment, Oü je [éd. *[O]*, *où (je)*] fu mis au *bersaire* Et en signe (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 10067).

Rem. Archaisme : mot par ailleurs uniquement att. en a. fr. (v. T-L I, 931-932 et GD I, 629a). Faut-il y voir un emprunt au *Roman de Carité* du Renclus de Moiliens (éd. A.-G. van Hamel CLXXIX, 12) ?

BESTOURNER, verbe

[T-L, GD : *bestorner* ; FEW XIII-2, 69a : *tornare* ; TLF IV, 545a : *bistourner*]

Empl. trans., au fig.

A. - "Retourner, inverser" : Tel maniere de lenguetter Et de muer et *bestourner* Le tort en droit et droit en tort, Pour atraire et pour faire aport À mon sachet autri argent, Moustre pour quoi Parjurement La lengue est dite et apelée (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10086).

- *Bestourner son chaperon. V. chaperon.*

B. - "Altérer, dénaturer" : Ce que du roi fu deffendu, Vous dites que commandé fu En l'Evangile

bestournant Par mos desguisés et faussant (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5551).

BIAIS, subst. masc.

[T-L : *biais* ; GDC : *biais* ; FEW III, 229b : *epikarsios* ; TLF IV, 446b : *biais*]

Regarder qqn de biais. "Regarder avec hostilité, d'un air mécontent" : Fiere sui lors comme liepart Et de travers met mon regart, De *biais* regarde la gent Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7611).

REM. Déjà ds GD VIII, 322a (Impr. c.1500 : *bihais*).

BICORNE, subst. fém.

[T-L, GD : *bicorne* ; FEW I, 352b : *bicornis* ; TLF IV, 465b : *bicorne*]

"Outil à deux dents" : J'ay non Orgueil, la cointerelle, La fiere beste cornuelle Qui pour la gent hurter ai pris Cornë en mi mon front et mis. C'est une corne qui Fierté Est apelée et Cruauté, Une corne de unicomne Qui plus cruel est que *bicorne* Ne que cisel à charpentier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7650).

BIENHEURÉ, adj.

[GD : *beneuré* ; FEW XXV, 892a : *augurium*]

RELIG. [De l'âme qui est en communion avec Dieu] "Qui jouit du bonheur éternel, de la béatitude céleste, bienheureux" : De li cognoistre [Dieu] et li amer Et li avoir sens dessevrer, Qui sont trois dons dont douee Est l'ame *benëuree* Sens les douaires quë ara Le corps, quant la venu sera, Qui sont .IIII. : subtilite, Clarte, impassibilite Et agilite sens faillir Qui sont graces de grant plaisir. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 9566).

BIENHEURTÉ, subst. fém.

[T-L : *bienëurté* ; GD : *beneurté* ; FEW XXV, 894a : *augurium*]

RELIG. *Les huit bienheurtés.* "Les huit béatitudes prononcées par Jésus dans le sermon de la Montagne" : Tantost avint quë il [Jésus] se mist En un plus haut lieu et se prist A preschier, en metant avant .VIII. *benëurtés* et contant. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 5302) [Réf. à *Matth.* V, 3-10].

BILLARD, subst. masc.

[T-L, GD : *billart* ; FEW I, 366a : **bilis* ; TLF IV, 508b : *billard*]

"Bâton recourbé employé pour pousser les billes et les boules"

- *Retourner le billard.* "Renverser les choses, retourner la situation" : « Qu'est ce, dist il, Dex i ait part ! Me retournez vous le *billart* ? Vous voulez estre loee Dont une autre seroit blasmee ? »

(GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5316).

REM. Cf. DI STEF. 82b.

BILLER, verbe

[T-L, GD : *billier* ; FEW XV-1, 109a : **bikkil*]

Empl. intrans. JEUX "Jouer avec de grosses billes" : Encor ne sui je pas saoule De jouer au gieu de la boule, D'aler quillier, d'aler *billier* Et de jouer au mereillier (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11843).

REM. Première attest. du mot. Pour la description du jeu, cf. J.-M. Mehl, *Les Jeux au royaume de Fr. du XIII^e au déb. du XVI^e s.*, 1990, 49-53.

BIS, adj.

[T-L, GDC : *bis* ; FEW I, 431b : **bombyceus* ; TLF IV, 533a : *bis*¹]

"D'un gris qui tire sur le brun" : Et en ses mains .II. caillous *bis* Tenoit, si com m'estoit avis. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8809).

- *Pain bis. V. pain.*

BITUMINEUX, adj.

[T-L : *bituminos* ; *FEW I, 386b : *bitumen* ; TLF IV, 548b : *bitume (bitumineux)*]

"Comme enduit de bitume, poisseux" : Quar retenant et argilleus, Arrestant et *bitumineus* Est si de richesse mondaine, D'onneur, de force et de biauté vaine Que merueille est que n'est peri Celle ou cil qui passe par li [par Scylla et Bitalassus]. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11958).

REM. Néologisme.

BLAFARD, adj.

[T-L, GD : *blafart* ; FEW XV-1, 154b : *bleichvar* ; TLF IV, 553b : *blafard*]

[D'une action] "Qui est louche, suspect" : L'ANGE À SATAN. Se mon pelerin que garde A fait rien qui soit *blapharde*, Par toi ce fu en partie Et par male compaignie Qu'è as contre li excite (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 164).

Rem. Seule attest. de ce sens, déjà ds GD I, 654b (ms. Ars. 3331 : *blafarde*).

BLANCHACE, adj. fém.

[T-L : *blanchaz* ; GDC : *blanchace* ; FEW XV-1, 139b : **blank*]

[Qualifie un subst. fém.] "Blanchâtre" : LE PÈLERIN. "...Se ne scay [éd. *scai*] que senefie Celle autre espere *blenchace* Qui tout entour [éd. *en tour*] [de la première sphère] tient la place." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3613).

Rem. Mot rare, absent de notre base documentaire ; attesté, outre cet ex., déjà relevé par GD I, 655b (Impr. c. 1500 : *blanchace*), d'où la date de ca.1350 du FEW,

uniquement dans un lapidaire anglo-norm. de la fin XII^e s.-déb. XIII^e s. (cf. T-L I, 986).

BLANCHET, subst. masc.

[T-L, GD : *blanchet* ; FEW XV-1, 144a : **blank* ; TLF IV, 564a : *blanchet*]

DRAP. "Étoffe de laine blanche" : ...et pas ne me failliez Que n'aie une cote hardie Du *blanchet* de vostre abaie ! (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9784).

REM. Faral 1962, 22, note 5 signale que l'habit de choeur des Cisterciens était fait de blanchet.

***BLANDIR, v. blondir**

BLÉ, subst. masc.

[T-L : *blé* ; GDC : *blet*¹ ; FEW XV-1, 126b : **blad* ; TLF IV, 577a : *blé*]

"Céréale (en général)" : Hommes et fames fais parler, Voler oysiaus, bestes aler, Noer poissons, ramper serpens, Croistre les *blés* et les fourmens. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1594).

BLES MIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *blesmir* ; FEW XV-1, 156b : **blesmjan* ; TLF IV, 581a : *blémir*]

Part. passé en empl. adj. [D'une chose] "Endommagé, détérioré" : Se savoir veus comment ont non [les lacets, les cordons]: L'une, Negligencē a non, L'autre, est Lascheté nommee Et Fetardie la pasmee. Moletes sont, quar sont flaistries, Et tresalees et *blesmies* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7212).

BLOC, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *bloc* ; FEW XV-1, 163a : *blok* ; TLF IV, 597a : *bloc*¹]

"Grosse pièce de bois utilisée comme entrave" : Il semble que le *bloc* je garde, Mes il assez mont miex me garde, Il me garde qu'en haut ne voise, Et jus me tient et jus m'apaise. À Judas qui ton roy trahi Ce *bloc* jadis ainsi pendi ; En ses bourses et en ses sas Mis tant d'arain que de haut bas Honteusement jus trebuchier Le fiz et en enfer plungier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9417, 9422).

BLONDIR, verbe

[T-L, GD : *blondir* ; FEW XV-1, 171a : **blunđa-* ; TLF IV, 604a : *blondir*]

Empl. trans. "Rendre blond, blanchir (les cheveux)"

- P. méton. [Le compl. désigne le corps] : Un jour tu li chauffes [à ton corps] le baing Et puis l'estuves l'endemain, Tu le pignes et le *blondis* Et aplanēs et polis Et li quiers soulas et deduit (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5771).

REM. Déjà ds GD I, 664a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108). À cette citation correspond aussi celle de GD I, 657b, s.v. *blandir*² (Impr. c.1500 : *blandiz*) auquel correspond *PelVie*² 6287 *blondis*. Cf. aussi HenryChrest, 59 et 111.

BLOQUEL, subst. masc.

[T-L, GD : *bloquel* ; FEW XV-1, 164b : *blok*] "Pièce de bois utilisée comme entrave" : Aussi com .I. singe ahoqué À .I. *bloquel* et atachié Est, que ne puet monter en haut Quë en montant tost ne ravaut, Aussi m'est .I. *bloquel* pesant Le cors et .I. retenal grant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6318, 6321). AVARICE. Je me hourde, trousse et apoise Du metal que voi, que plus poise ; C'est d'or dont *bloquel* et estache Je me fas et si m'i atache Qu'à droit je puis estre apelee Une singessë abloquelee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9413).

REM. À ces deux citations correspondent celles de GD I, 664a, la première d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 et la seconde, sous la forme *bloqueau*, d'après Impr. c.1500.

BOBAN, subst. masc.

[T-L : *boban* ; GD : *bobant* ; FEW I, 419a : *bob-*]

A. - "Arrogance" : Ou est ton orgueil maintenant, Ton *boban*, ton fier cueur et grant ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4068).

B. - [À propos de Jésus] "Gloire" : Apres en Olivet ala [Jésus], Dont .II. deciples envioia Pour un asne li amener Sus le quel se vouloit monter Pour aler en Jherusalem La où il vouloit le *boben* De son estre manifester (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7568).

BOCAGE, adj.

[T-L, GD, GDC : *boschage* ; FEW XV-1, 193a : **bosk-* ; TLF IV, 619b : *bocage*]

A. - [D'un arbre] "Qui pousse naturellement, sans être cultivé ou greffé, sauvage (ici dans un cont. métaph.)" : Adam, quant la pomme menga, Les pepins dedens soi planta Pour quoi ses pomiers *boscages* Furent apres et sauvages. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5639) [Allus. à Gen 3,6].

B. - P. méton. [D'un fruit] "Qui provient d'un arbre sauvage"

- En partic. "Aigrelet, sûr (ici dans un cont. métaph.)" : Car comment qu'il [les pommiers] soient rentiers De porter dous fruit bon et fin, Qui en veult planter le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et *bocage* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5646) [Réf. au pommier sauvage issu d'un pépin de la pomme mangée par Adam sur lequel sera entée une greffe prise au tronc de Jessé (*Isaïe* XI, 1)].

BOIRE, verbe

[T-L : *boivre* ; GDC : *beivre* ; FEW I, 348a : *bibere* ; TLF IV, 627a : *boire*]

Empl. trans. "Avaler un liquide" : Et quant une fame vint la, De l'eau *boire* demanda [Jésus] Disant, se bien le connoissoit, Eau vive li requerroit, C'est(e) [ms. *Ceste*] eau de quoi qui *bevra*, Jamaiz de *boire* soif n'ara. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7134, 7137-7138) [Ms .id. ; réf. Jean IV, 7-14].

- P. métaph. [Le compl. désigne un acte de folie, une faute...] "Subir les conséquences de" : Adam s'il a fait folie, *Boive* la toute sa vie Sanz [éd. *Sans*] ja redemption avoir Ne pardon tant li com si hoir ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 314).

BOISTOYER, verbe

[GD : *boitoier* ; FEW IX, 654a : *pyxis*]

Empl. intrans. "Boiter" : Se de rien il te souvenoit De la vielle qui *boistoit*, Qui de mains avoit grant foison Et estoit de laide facon, Asses tost pourroies savoir Quelle gent ce sont la de voir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5204).

REM. Déjà ds GD I, 676c (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 du FEW. Première attest. du mot.

BONNEMENT, adv.

[T-L : *bon (bonement)* ; GDC : *bonement* ; FEW I, 433b : *bonus* ; TLF IV, 680a : *bonnement*]

[En tournure négative] *Ne ... bonnement*. "Pas vraiment, pas pleinement" : JÉSUS À DIEU. Si croi que sanz moi hosteler En ventre de fame et entrer Ne puis pas faire *bonnement* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 895).

BOREAS, subst. masc.

[*FEW I, 441b : *boreas*]

"Vent du nord" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. T'es avalé, pour li [l'homme] aidier, Et pour tel force li baillier Que Sathan ne li face tort ; (...) Que *boreas*, nothus et nort Ne le traient a mauvaiz port, Et ne li facent encombrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3772).

Rem. Cf. JAL¹, M. ALLEYNE, *Les noms de vents en gallo-roman ds R. Ling. rom.* t. 25, 1961, 432 et 433 et J. Ducos, *Météorologie en français au moyen âge (XIIIe-XIVe siècles)*, Paris, Champion, 1998, 260, 267, 435-436, et, pour le lat. médiév. *borea / boreas* : *Mittellat. W.*, s.v. *boreas* et JAL²).

BORGNE, adj.

[T-L, GD, GDC : *borgne* ; FEW I, 569a : *brunna* ; TLF IV, 703a : *borgne*¹]

"Qui ne voit pas d'un oeil, borgne" : Mont est glaive mal assené À homme *borne* et avuglé, Qui à tastons en veult ferir Et bien du mal ne sceit choisir.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1094).

- [D'un oeil] "Myope" : De *borgnes* yeulz et traversains Ne puet estre regart bien sains. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11529).

BORNAGE, subst. masc.

[T-L, GD : *bonage* ; GDC : *bodnage* ; FEW I, 465b : **botina* ; TLF IV, 705b : *bornage*]

"Action de borner, de délimiter (des propriétés foncières), bornage"

- Au fig. : Or me dites dame Nature Qui ainsi de forfaiture Me reprenez et me blasmez Et de *bonnage* me argüez, Qui dites que mont mespris ay, Quant en vostre courtil entrai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1686). Et pour ce, se fussiez bien sage, Ne parlissiez pas du *bonnage* Qui est mis entre vous et moy, Quar il vous bonne, non pas moy ; Il vous forscloet d'outrepasser Pour ce qu'ainsi le vuel bonner (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1720).

REM. À ces citations correspondent celles de GD I, 679c (Impr. c.1500 : *bonnaige*). La seconde citation est, en outre, aussi retranscrite d'après le manuscrit de l'Ars. 2319 ([et non 2323] : *bournage*).

BORNER, verbe

[T-L : *boner* ; GDC : *bodner* ; FEW I, 465b : **botina* ; TLF IV, 708a : *borner*]

Empl. trans., au fig.

A. - "Fixer les bornes, les limites"

- [Le compl. désigne une pers.] "Placer dans certaines limites" : Et pour ce, se fussiez bien sage, Ne parlissiez pas du *bonnage* Qui est mis entre vous et moy, Quar il vous *bonne*, non pas moy ; Il vous forscloet d'outrepasser Pour ce qu'ainsi le vuel *bonner* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1722, 1724).

- *Borner qqn de qqn.* "Tenir qqn à distance de qqn"

. Au passif. : DIGULLEVILLE À DIEU. ...donné M'est un avis achoisonné Quē en matiere premiere Fu homz de toi si loing *bonné* (...) Qu' (...) (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3742).

B. - [Le compl. est une chose abstr.] *Borner à qqc.* "Maintenir, enfermer dans les bornes de qqc." : "Si feroit, a dit Verite [à Justice], Qui a ta rigueur mesurer Le voudroit du tout et *bonner*, Quar ta rigueur dure tous jourz [éd. *jours*] Et sanz fin faire fait son cours." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 378).

- Au passif. *Estre borné.* "Être délimité avec précision, être déterminé" : "Et ce meffait si est si grant Qu'estre mesuré tant ne quant Ne pourroit a droit ne *bonné*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 375).

BOSQUILLON, subst. masc.

[T-L : *bosquillon* ; GDC : *boschillon* ; FEW XV-1, 195b : **bosk-* ; TLF IV, 690b : *boquillon*²]

"Bûcheron" : « Or me di, dis je, je te pri, D'un *bosquillon* [var. *buscherons*, *boucherons*] qui me vendi Busche pieça en sa forest » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9644). Jadis les *bosqueillons* [var. *buscherons*, *boucherons*, *bosquerons*] vendoient Leur bos sur le pié et disoient : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9655). « Les *bosqueillons* [var. *buscherons*, *boucherons*], dis je, les bos Pou vendent mes sur les estos, Avant gisent grant piece jusqu'il [ms. *jus Qu'il*, en raison du changement de vers] puissent estre vendus » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9677).

REM. Mot du nord du domaine d'oïl. (cf. FEW, *loc. cit.*).

***BOSSÉ, v. bossu**

BOSSU, adj.

[T-L, GD : *boçu* ; FEW I, 467b : **bottia* ; TLF IV, 717b : *bossu*]

A. - "Qui souffre d'une bosse à la colonne vertébrale" : AVARICE. Quar, en tant com *boçue* sui, Les boçaus et les boçus Qui en ces cloistres sont reclus Sont mes parens et mes cousins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10156).

Rem. Cette attestation joue sur le sens propre et le sens fig. À cette citation correspond celle de GD I, 669b, s.v. *bocer* (Ars. 2319 [et non 2323] : *bocee*), le passage manque ds *PelVie*².

B. - Au fig. [La bosse, attribut d'Avarice, représentant le vice]

- "Qui est contraire à la bienséance ou à la morale." : « Ma boce, a elle respondu [Avarice], Est celle par qui sont *boçu* Ceus qui se doivent limiter Selonc droite riule et riuler. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10118).

- Empl. subst. : AVARICE. Quar, en tant com *boçue* sui, Les boçaus et les *boçus* Qui en ces cloistres sont reclus Sont mes parens et mes cousins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10157).

Rem. À cette citation correspond celle de GD I, 669b, s.v. *bocer* (Ars. 2319 [et non 2323] : *bocez*), le passage manque ds *PelVie*².

BOSSUEL, subst. masc.

[T-L : *boçüel* ; GD : *bossuau* ; FEW I, 468a : **bottia*]

"Celui qui souffre d'une légère bosse à la colonne vertébrale" : AVARICE. Quar, en tant com *boçue* sui, Les *boçaus* [var. *bossuaulx*, *boucuas*, *boucuualz*, *boucuiaus*] et les boçus Qui en ces cloistres sont reclus Sont mes parens et mes cousins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10157).

AVARICE. Yci aprez bien le verras, Quant de mes *boçuaus* [var. *bocuiiaux*, *bossuaulx*] seras. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10166) [Seuls ex.].

REM. À la première citation correspond celle de GD I, 692a (ms. Ars. 2319 [et non 2323] : *bossuaux*), le passage manque ds *PelVie*². Les variantes graphiques témoignent de l'incompréhension du mot par les scribes.

BOUCHE, subst. fém.

[T-L : *boche* ; GDC : *bouche*¹ ; FEW I, 581b : *bucca* ; TLF IV, 732a : *bouche*]

"Bouche"

- [La bouche en tant qu'organe de la parole ; d'un propos] *Issir de la bouche de qqn* : « N'est pas, a dit Raison, ainsi, Quar de ma *bouche* onques n'issi Fäerie ne mençonge Ne rien c'on doie appeler songe » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5884).

BOUJON, subst. masc.

[T-L : *bouzon* ; GD : *boujon* ; FEW XV-2, 12b : **bultjo* ; TLF IV, 787b : *boujon*]

ARM. "Grosse flèche terminée par un fer à section triangulaire ou carrée" : Tant com l'oiseil va coliant Et ça et là le col tournant, Souvent avient qu'au las est pris Qui li est en son chemin mis Ou il avient quë englué Il est ou d'un *bougon* [var. *bougeon*, *boujon*, *boullon*] tué. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7030).

BOULANGERE, subst. fém.

[T-L : *bolengiere* ; GDC : *bolengier*¹ ; FEW XV-1, 176a : **bolla* ; TLF IV, 788b : *boulangier/boulangère*]

"Femme qui fabrique et vend le pain" : Quant moulu ot ainsi esté, Adonc s'avança Charité Et vout devenir fourniere Pour fair'en pain et *boulangiere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2848).

BOULE, subst. fém.

[T-L : *bole*¹ ; GD, GDC : *boule* ; FEW I, 607b : *bulla* ; TLF IV, 790a : *boule*]

A. - "Objet sphérique" : Terre et enfer dedens enclos [dans un cours d'eau environnant le paradis] Ne me sembloient pas plus gros Quë une *boule* [var. *pomme*, *bille*] petite Au regart du circuite Du ciel (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8949).

B. - JEUX *Jeu de la boule*. / *jeu de boules*. "Jeu qui consiste à faire rouler une (des) boule(s) le plus près possible d'un but marqué" : Gieus de tables et d'eschequiers, De *boules* et de mereliers, De dez et d'entregeterie Et de mainte autre muserie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6792). Encor ne sui je pas saoule De jouer au gieu de la *boule*, D'aler quillier, d'aler billier Et de

jouer au mereillier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11842).

Rem. Cf. J.-M. Mehl, *Les Jeux au royaume de Fr. du XIII^e au déb. du XVI^e s.*, 1990, 49-53.

- *N'avoir ne jeu ne bole en*. "Ne pas y avoir d'ambiance qq. part" : LE PÈLERIN. Mon juvencel qui me menoit Et qui de moi la garde avoit Hors me laissa en la foule Ou n'avoit ne gieu ne *boule* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 270).

BOURBIER, subst. masc.

[T-L, GD : *borbier* ; FEW I, 442b : *borvo-* ; TLF IV, 810a : *bourbier*]

"Lieu en creux dont le sol est recouvert de bourbe, bourbier" : Quant orent ce relief eü, Aussi com s'il fussent issu D'un bien noir sac à charbonnier Ou d'un ort fiens ou d'un *bourbier*, Touz noirs devindrent et salis, Ors puans et avillis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2668).

BOURREAU, subst. masc.

[T-L : *borrel* ; GDC : *bourrel* ; FEW I, 642a : *burra* ; TLF IV, 827a : *bourreau*²]

"Exécuteur chargé d'appliquer la torture ou la peine de mort"

- En partic. [À propos du diable] : Puis recommença a perler Le *bourrel* et ceux aresner Qui autrement, si com est dit, Pendoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5040).

. *Bourreau d'enfer* : D'une [corde] sans plus je te dirai Pour ce que plus m'efforcera De toi dedens li encorder Quë es autres et arrester (...) C'est celle où fu Judas pendu, Quant ot trahi le roy Jhesu. C'est la corde au *bourrel* d'enfer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7233).

BOURRELLE, subst. fém.

[T-L : *borele* ; GDC : *bourrelle* ; FEW I, 642a : *burra* ; TLF IV, 828b : *bourreau*² (*bourrelle*)]

[Fém. de *bourreau*] "Celle qui est chargée d'appliquer la torture ou la peine de mort" : « Comment, dis je, es tu *bourrelle* [var. *borrelle*] ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9543).

REM. Première attest. du mot.

BOUT, subst. masc.

[T-L : *bot*¹ ; GD : *bot* ; GDC : *bout* ; FEW XV-1, 216b : **botan* ; TLF IV, 850a : *bout*]

A. - "Partie extrême d'un objet" : [Le cercle merveilleux était] Estelé d'estoiles luisans (...) Qui estoient toutes mises Par trenteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chascun *bout* des .XXX. mis Estoit .I. cler souleil, et grant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9652).

- *De bout en bout*

Rem. Cf. DI STEF. 104ab.

. [Du point de vue spatial] "D'une extrémité à l'autre, partout" : ...par tout Va et vient [l'âme], et de *bout* en bout Veult tout chercher (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7072).

. [Du point de vue de la durée] "Du début jusqu'à la fin" : Le Sathanas de *bout* en bout En .I. grant papier escrit tout. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1385).

B. - (*Rire*) du *bout* du *dent*. "(Rire) sans en avoir envie, avec réticence" : Et de rire du *bout* du *dent*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8444).

Rem. Cf. *rire du bout des dents* "faire mauvaise mine" ds DI STEF. 242a.

BOUTON, subst. masc.

[T-L, GDC : *boton* ; FEW XV-1, 223b : **botan* ; TLF IV, 862b : *bouton*]

[Comme expression d'une valeur minimale] *Ne priser qqn un (grand) bouton* : Il t'enointra com champion, À ce que touz .I. grant *bouton* Tu ne prises tes anemis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 474). Mes qui est de ce haubergon Vestu ne la prise [la Mort] .I. *bouton*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4014).

REM. Cf. DI STEF. 107bc.

BRAIRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *braire* ; FEW I, 490a : **brag-* ; TLF IV, 886a : *braire*]

Empl. intrans.

A. - [D'une pers.] "Crier très fort" : Quant ainsi je me vi navré Et què encor assuré N'estoie pas de la premiere, Pour ce que bien me faisoit chiere, Que puisque gorgiere n'avoie, Par la gorge tenu seroie, Je ne sceu que penser ne faire ; Tant vi bien que crier ne *braire* Ne me vaudroit un hututu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10282).

B. - [D'un objet] "Grincer" : Et bien sai oindre d'oïnt si fait La mauvese roe qui *braït* Qu'aprez elle *braït* plus forment Et pis en vaut communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8126).

BREHAING, adj.

[T-L (renvoi) : *brehain* ; GD : *brehaing*¹ ; FEW I, 242a : **barañ*]

Au fig. [D'une action, d'une activité] "Qui est infructueux et par conséquent inutile, stérile" : Après elle lia mes mains Et me dist que seroit *brehains* Tout l'ouvrage que je feroie, Se par li [Obedience] ne le faisoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13028). JÉSUS. S'aucun de vouz a euil ou main Qui vostre euvre face *brehaing*, Pour quoi doïes estre blasmé, Soit tantost le membre geté Hors dont tel blasme puet venir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5356) [Réf. à *Math.* 5, 29-30].

REM. À la première citation correspond celle de GD I, 726b (Impr. c.1500). GD cite une autre occurrence du mot (Impr. c.1500 : *sa compaigne Qui point n'est de donner brehaing*) au sens de "chiche" : il s'agit d'un emprunt à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (cf. *PelVie*² 17480).

BRIBE, subst. fém.

[T-L, GD : *bribe* ; FEW I, 527b : *bri(m)b-* ; TLF IV, 948a : *bribe*]

"Morceau de pain, reste de nourriture qui est donné en aumône à un mendiant" : C'est celle [main] qui *bribes* [var. *brimbés*] repont En son sachet et tant i sont Que moisies elles deviennent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9729).

BRIDE, subst. fém.

[T-L, GDC : *bride* ; FEW XV-1, 279b, 280a : *bridel* ; TLF IV, 951b : *bride*]

Hoher sa bride. "Manifester son mécontentement" : Va t'en sanz li contredaignier Et assez le laisse groucier, Hochier sa *bride* et son menton Et rechinier sur son baston ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5665).

REM. Cf. FEW XVI, 232a s.v. **hottisôn* ; DEAF, H 520, s.v. *hochebride*.

BRISERESSE, subst. fém.

[T-L : *briserresse* ; FEW I, 532b : *brisare*]

[À propos d'une main] "Celle qui brise" : Cestè main est pertuiserresse De maisons et descouverresse, Une *briserresse* d'escrins Et rögnerresse de flourins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9511) [Seul ex.].

BROCHE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *broche* ; FEW I, 543b : *broccus* ; TLF IV, 988b : *broche*]

"Piquant du hérisson" : Je sui la vielle hericiee, (...) La fille au heriçon heru (...) De ses *broches* il m'a armee Pour ce que soie redoutee, Pour ce que, se aucun s'aproche De moi, qu'il ait d'aucune *broche*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8833).

- *Avoir broche*. "Se faire piquer (par un piquant)" : Je sui la vielle hericiee, (...) La fille au heriçon heru (...) De ses *broches* il m'a armee Pour ce que soie redoutee, Pour ce que, se aucun s'aproche De moi, qu'il ait d'aucune *broche*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8836).

BROUILLAS, subst. masc.

[T-L : *bruillaz* ; GD : *brouillas* ; FEW XV-1, 299a : **brod*]

"Brouillard"

- [Dans un cont. métaph.] : Mes je te di qu'entre nous .II.. Ara aucune foys nuees Ou aucunes vapeurs eslevees Ou aucun *brullas* [var. *brouillaz*, *brouillas*, *brouillart*] ou fumee Par quoi je te serai celee.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6465).

BRUNIR, verbe

[T-L, GDC : *brunir* ; FEW XV-1, 309a : **brun* ; TLF IV, 1033a : *brunir*]

Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un métal] "Dont la surface a été rendue lisse et brillante par le poli" : Pour quel cause et pour quel raison Est ce que fer cler et fourbi Et acier luisant et *burni* Enröoullié et lait devient Et sa biauté touzjours ne tient ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6636).

B. - [D'une matière autre que le métal, en partic. du cristal] "Poli, brillant" : LE PÈLERIN. En ce point je regardoie Par tout selon que pouoie Et vi sieges treshaus assis Plus clers que n'est cristal *burnis* Et estoient leurs lumieres De dissemblables manieres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 284). Et voit [la reine] le roy sens courtine, Et se siet asses pres de li Sus .I. rouont cristal *burni* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9606).

***BUERESSE, v. lavandière**

BUFFOIERIE, subst. fém.

[*FEW I, 594b : *buff-*]

"Moquerie dédaigneuse, raillerie" : Vous ausi vengeance si grant En aves pris en li [Jésus] batant, En crachas et vilenies, Injures, *buffoieries* [var. *bufferies*, *buffeteries*], Irrisions en dis, en faiz Tres deshonestes et tres laiz, Que bien souffire il vous deüst S'en vous quelque bonte eüst. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8686) [Seul ex.].

Rem. Cf. l'a. fr. *buferie* "plaisanterie" (att. dans un seul texte, v. T-L I, 1190 s.v. *buferie* et GD I, 751s.v. *bufferie*). *Buffoierie* est à rattacher au subst. *buf(f)oi* "moquerie dédaigneuse" très bien att. en a. fr. (v. T-L I, 1026 ; GD I, 671b-672a, s.v. *bofoi* et FEW I, 596a), rare en m. fr. (un seul ex. ds *Mir. parr.*, 1356, 15 : *buffoy*, que l'éditeur glose : « insulte grossière, outrage ») et au verbe *buf(f)oiier*, att., jusqu'au XVII^e s., au sens de "souffleter" (v. T-L I, 1191 s.v. *bufoiier*, GD I, 752ab s.v. *buffier* et FEW I, 598a).

BUISINER, verbe

[T-L : *buisener* ; GD : *buisiner* ; FEW I, 593a : *bucinare*]

Part. prés. en empl. adj. [D'une voix] "Retentissant, sonore" : Adonc a sa vois *buisinant* Le prevost, le lieu Dieu tenant, Dist a Justice... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2211).

Rem. Seule attest. du part. prés. en ce sens. Déjà ds GD I, 756b (Impr. c.1500). GD enregistre également un emploi intrans. propre à l'Impr. c.1500.

BUISINERIE, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *buisinerie* ; FEW I, 593a : *bucinare*]

A. - "Action de jouer, de sonner de la trompette" : A ce jour a grant feste amont, Et tous en festoiant s'en vont A chant et *buisinerie* A la fontaine de vie, Entour vont dire leur chancon. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10351).

Rem. Déjà ds GD I, 756b (Impr. c.1500 : *bussinerie*).

B. - "Air joué à la trompette" : Et lors y a chanterie Si grant et *buisinerie* De tous les anges et les sains Que les siecles en sont tous plains (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10714).

Rem. Déjà ds GD I, 756b (Impr. c.1500 : *bucinerie*).

BUISSONNET, subst. masc.

[T-L, GD : *buissonnet* ; GDC : *bouissonnet* ; FEW XV-1, 196b : **bosk-*]

"Petit buisson, ronces" : Rien ne set faire [une des mains d'Avarice] que rivés Et pautonnieres et sachés, Que la penthecouste porter Et moi aus *buissonnés* grater. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9748).

BUREAU, subst. masc.

[T-L : *burel*³ ; GDC : *burel* ; FEW I, 630b : **bura* ; TLF I, 1066b : *bureau*]

"Tissu de bure"

- P. méton. "Robe de bure" : Boisteuse estoit [Avarice], torte et boque, D'un gros et viez *burel* vestue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9074).

BUTOR, subst. masc.

[T-L : *butor* ; FEW I, 656a : *butio* ; TLF IV, 1085b : *butor*]

[Oiseau] "Butor" : Quant m'est le vin entré en corne, Adonc sui fiere com unicorné ; Adonc veul je chascun hurter, À l'un tencier, l'autre blasmer. Les yex esrouolle comme .I. tor, Pour nient n'ai mie com *butor* Deuz ventres, quar butordement Parle à la gent et lourdement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10472).

BUTORDEMENT, adv.

[T-L, GD : *butordement* ; FEW I, 656a : *butio*]

"Grossièrement, stupidement" : Quant m'est le vin entré en corne, Adonc sui fiere com unicorné ; Adonc veul je chascun hurter, À l'un tencier, l'autre blasmer. Les yex esrouolle comme .I. tor, Pour nient n'ai mie com butor Deuz ventres, quar *butordement* [var. *lourdement*, *rudement*] Parle à la gent et lourdement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10473) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD I, 763a (Impr. c.1500), d'où l'indication géolinguistique m.fr.

du FEW et ds GD I, 758a, s.v. *buordement*
(Ars 2319 [et non 2323]: *buordement*);

*PelVie*² 8619 porte : *butordement*.

C

D'ouïr l'abbaïement des chiens

Ne te doit il chaloir de riens

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3955-3956)

CAGE, subst. fém.

[T-L, GDC : *cage* ; FEW II-1, 552 : *cavea* ; TLF IV, 1155b : *cage*]

"Espace clos servant à enfermer des êtres vivants"

A. - [Avec l'idée d'un obstacle qui barre la vue ; d'une chose] *Faire cage à qqc.* "Recouvrir d'une enveloppe, d'un cache, etc."

: Et du faus, peinturé visage À ton visage feras *cage*, C'est à dire que ton pensé Tu couvras de fausseté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8418).

B. - P. anal. "Espace clos où qqc. est enfermé, circonscrit" : Entendement n'est que *cage* Et un petit herbergement Pour comprendre la nature D'un petit oisel ramage Ou d'une beste sauvage Ou dè autre creature. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10934).

CALENDRIER, subst. masc.

[T-L : *chalendrier* ; GD, GDC : *calendrier* ; FEW II-1, 82a : *calendarium* ; TLF V, 34a : *calendrier*]

"Cercle qui représente dans l'ordre chronologique les divisions du temps en années, mois et en jours ainsi que les fêtes des saints"

- [Dans un cont. métaph.] : Li cercles [qui est apparu au pèlerin et qui est semé d'étoiles disposées par groupes de trente, avec un soleil à chaque extrémité de ces groupes] est le *kalendrier* Qui en faisant son tour entier Monstre des sains les journées Quant doivent estre festees. Chascun an fait le cercle .I. tour, Chascune estoile y est pour jour, Chascun souleil pour espace De jours .XXX. ou zodiaque. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9731).

REM. La forme avec *-r-* épenthétique commence à entrer en usage, d'abord en 1339, sous la forme *chalendrier* puis à nouv. à la fin du XIV^e s. (cf. GDC VIII, 411c et GAY). À noter la mauvaise compréhension de DU CANGE par le TLF : ce dernier porte : «1372 *kalendrier* (t. VI, *Ordinat. reg. Franc.*, p. 486 ds DU CANGE t. 4, p. 485b : Un *kalendrier* de bois à bergier)» ; en fait, ce passage se lit dans une lettre de rémission que DU CANGE, *loc. cit.* date de 1404 et la date de 1372 se rapporte à la forme *kalendier* que DU CANGE cite d'après les *Ordonn. rois Fr.* S., t.6, 486.

CANCER, subst. masc.

[T-L : *cancre* ; GDC : *cancer* ; FEW II-1, 174b : *cancer* ; TLF V, 99b : *cancer*]

ASTR. "Constellation zodiacale figurant un crabe" : Ce signe [du zodiaque] *Cancer* appeller Se fait pour les retournemens Qu'il fait et les reculemens,

Trois fois Jhesucrist recula Et retour fist dont il ala. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10378).

Rem. Dans un contexte qui fait allusion à la vie du Christ où le Cancer correspond à la Résurrection et à l'Ascension. Rare en ce sens ; relevé isolément par T-L, *loc. cit.* qui le donne comme mot lat., dans un texte de c.1256 (*Régime du corps* 63, 1 ; 62, 19 ; 63, 2). La date de 1372 donnée par FEW II-1, 176b, d'apr. A. Delboulle, *R. Hist. litt. Fr.* t. 6, 290, et qui correspond à la date de la trad. par Corbichon du texte lat., est à vérifier, Delboulle ayant dépouillé l'éd. de 1522 qui contient des interpolations (v. aussi O. Bloch, W. von Wartburg, *Dict. étymol. de la lang. fr.*, 1932, XXII).

CANON, subst. masc.

[T-L, GDC : *canon*² ; FEW II-1, 216b : *canon* ; TLF V, 115b : *canon*²]

DR. CANON "Loi ecclésiastique, règle, décret des conciles en matière de foi et de discipline" : SAPIENCE. En l'autre escole j'enseignoie L'entendement et l'enfourmoie À argüer et desputer Et à jugier et discerner Entre le bon et le mauvés Et à faire *canon* et lais, Quar à cè estoit deputee Celle escole et ordenee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3016).

CAORSINE, subst. fém.

[T-L : *caorsin* ; *FEW II-1, 44a : *Cahors*]

"Usurière" : AVARICE. Li Sathanas m'i engendra [dans les marécages infernaux] Et dè illec il m'aporta À Chaours où en me nourri Dont *Chaoursine* dite sui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9364) [Seul ex.].

REM. V. la note de GD I, 776bc pour *caorsin*.

CAPACITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *capacité* ; FEW II-1, 241a : *capacitas* ; TLF V, 133a : *capacité*]

A. - "Possibilité de contenir une certaine quantité de matière" : « Encor, dist elle, te demant, Se point ses sa *capacité* Et de combien assasé Ou saoulé estre pourroit Ou quel chose li souffiroit ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3139).

- [D'un récipient] *Tenir (grand) capacité* (sous-entendu de liquide). "Être susceptible, capable de contenir une (grande) quantité dans son espace" : La il avoit .VI. cruches grans Et grant *capacité* tenans Que d'eue Jhesus fist emplir Et cel'eue en vin convertir, Si que fu dit d'archetleclin Que ce estoit le melleur vin Qui aus noces eüst esté (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4444).

B. - "Aptitude à faire qqc."

- [D'une pers.] *Avoir capacité de* + inf.
"Être capable de, être apte à" : "...il m'est avis
Que moult est grant en verite, Quant a en soi *capacite*,
Si com me voules aprendre, De tant de choses
comprendre." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S.,
c.1355-1358, 6974).

CAPRICORNE, subst. masc.

[T-L, GDC : *capricorne* ; FEW II-1,
308a : *capricornus* ; TLF V,
154b : *capricorne*]

ASTR. "Constellation zodiacale figurant un
bouc" : En *Capricorne* tantost vint [Jésus] (GUILL.
DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10225).

Rem. Dans un contexte qui fait allusion à
la vie du Christ où le Capricorne correspond
au jugement de Pilate. On note aussi: Juge qui
(...) n'a sens ne discrection [éd. *discrec(t)ion*] De tenir
juridicion, *Capricorne* [éd. *Capricor(ne)*], chievre
cornue, Doit estre dit par la rue. Chievre est, car il ne
scet rien ; Cornes a pour destruire bien. (GUILL.
DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10237). où
l'auteur, en parlant de Pilate qui juge Jésus, le
nomme *Capricorne*, en jouant sur le sens
étymol. du mot, qu'il glose par *chèvre**
cornue, et sur son symbolisme (la *chèvre*,
symbolise l'ignorance et les *cornes*,
l'agressivité). Mot rare, GDC VIII, 424c
relève uniquement les formes latines
capricornum, *capricornus* dans un texte de
Philippe de Thaon datant de 1113 ou 1119 ;
T-L II, 37 enregistre, outre l'attest. du mot
dans un texte de c.1265 (*Régime du corps*, 63,
4), un ex. extrait d'un ouvrage inspiré de
sources latines (*Brun. Lat.* 134) et un autre ex.
extrait d'un ouvrage qu'il convient de dater de
1542 (*BBerger* 64 ; v. à ce sujet *balance*).

CARENCE, subst. fém.

[GD, GDC : *carence* ; FEW II-1,
373a : *carere* ; TLF V, 202b : *carence*]

"Fait de manquer d'une chose nécessaire, utile
ou souhaitable dont l'absence entraîne un
dommage ou de l'insatisfaction" : ...Dieu ot
miseracion D'eux [les damnés] par abbreviacion De
leurs paines et leurs tourmens, Et leur fist tex alligemens
Que jusques a sa venue Nulle paine d'eux sentue Ne
seroit fors que l'absence De sa vëue et *carence*.
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3772).
En pechie y naist [le pèlerin] imparfait, Injuste,
defourme et lait, Sens vertu et en *carence* [var.
defaillance] De tout avis et science (GUILL. DIGULL.,
Pèler. âme S., c.1355-1358, 6863).

Rem. L'attestation de GD I, 429a (J.
Gallopez, *Trois peler.*, f. 4d : *carence de
justice*) se lit dans la seconde version du
Pèler. vie hum., composée en 1355 (*PelVie*²

623 : *Tu pues veoir apertement Que est
originel peché De quoy je te voy enteché.
C'est carence de justice Originel en cil qui ce
Deüst avoir en verité Pour cause de
posterité*). Il s'agit d'un néologisme. Cf.
Matsumura 238.

CAROLER, verbe

[T-L, GD : *caroler* ; FEW II-1,
644a : *choraula* ; TLF V, 223a : *carole*
(*caroler*)]

Empl. intrans. "Danser la carole" : J'ai non
Jeunece la legiere, La giberresse et coursiere, La
sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant.
Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je
carole, Je trepe et queur et dance et bale En alant à la
huitefale, Je luite et sail fossez piez joins (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11808).

CASEE, subst. fém.

[*FEW II-1, 449b : *casa*]

"Ensemble des personnes d'une même famille
qui habitent la même petite maison" ou p.
méton. "la petite maison elle-même" : Tres fol
est a grant outrage Qui celui qui fist [ms. *fait*] l'ouvrage
[Dieu] Veult comprendre en sa *casee*. (GUILL.
DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10969) [Seul
ex.].

CASSER, verbe

[T-L, GDC : *casser* ; GD : *quasser* ; FEW II-
2, 1432a : *quassare* ; TLF V, 276a : *casser*]

I. - Empl. trans., au propre [Le compl.
désigne un objet dur] "Casser, mettre en
morceaux" : Tout devez brisier et *quasser* Par menus
tes et par parties (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum.
St., c.1330-1331, 2136). Tant batu fu [le grain], tant
vané fu Que de la paille sevré fu (...) Au moulin après
porté fu Et desguiseëment moulu, Quar aus balestes du
moulin Oü il n'avoit pas dras de lin Il fu moulu et esmié,
Quassé, triblé et tourmenté. (GUILL. DIGULL., Pèler.
vie hum. St., c.1330-1331, 2836).

II. - Empl. abs., au fig. [D'une prière]
"S'interrompre" : Virge, m'ame je claim lasse, Quar
en toi priant se lasse, Et si ne fait point son deü. Pou
vaut chose que j'amasse, Ma priere n'est que *casse*, S'à
bien je ne sui esmeü. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 11179).

III. - Part. passé en empl. subst., au propre
"Celui qui est usé, fatigué" : Le tiers [oingnement]
sera pour les navrez, Pour les bleciés, pour les *quassez*,
Pour ceuz qui au lit de la mort Se gerront sanz avoir
confort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-
1331, 544).

Rem. Déjà ds GD VI, 488c (Valpinçon :
cassez).

CASTRIMARGIE, subst. fém.

[T-L : *castrimergie* ; GD : *gastrimergie* ; FEW IV, 75a : *gaster* ; DEAF, G 385 : *gastrimergie*]

"Gourmandise, gloutonnerie" : GLOUTONNIE.
« Tant y ensache [au sac] aucunefoys Que .II. povres hommes ou .III. En empliroient bien leur sas. Se tu savoies bien les gas, Les outrages et le lagan Que de viandes fas par an, *Castrimergie* [var. *Castrimergie*, *Castrimagic*] me diroies Proprement et appelerioes. — Et qu'est, dis je, *Castrimergie* ? — Ce est, dist elle, plungerie Et submersion de morsiaus C'om puet trouver es bons chastiaus ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10329, 10331).

Rem. Cf. J. Orr, *Romance Philologie* 19, 1965, 377.

REM. À la deuxième occurrence correspondent celles de GD IV, 243c (Impr. c.1500 : *gastrimergie* et Ars. 2319 [et non 2323] : *castrimergie*), qui ont respectivement données lieu aux datations : « ca. 1350 » et « ca. 1300 » dans FEW et à l'indication diatopique norm. Si ces attestations ainsi que celle tirée de MICHEL, *Myst. Pass. J.*, 1486, 167 (cf. DMF2), écrit dans un français d'Angers (cf. G. Roques, *R. Ling. rom.* 58, 1994, 275) nous orientent vers le quart ouest de l'espace oïlique, il semblerait cependant qu'il faille plutôt y voir un emprunt au latin ecclésiastique, ce qui pourrait être confirmé par l'attestation antérieure tirée d'un texte attribué aussi à un moine et qui, lui, n'appartient pas à cette aire : le texte franco-ital. des *Histoire des Normands*, écrit, par Aimé, aux environs de 1310. Faral 1962, 24 signale que ce terme grec est surtout employé dans les textes concernant Cîteaux.

CAUSE, subst. fém.

[T-L, GDC : *cause* ; FEW II-1, 542a : *causa* ; TLF V, 317b : *cause*]

A. - "Motif, raison"

- *Pour cause de* : MARIE. "Quar connoissance de moi n'a Homme, n'a mon vouloir ara." "Bien le sai, a il respondu [Gabriel], Et pour ceste *cause* fus tu, N'a pas granment, espousee A Joseph et a [éd. (a)] li donnee, Qui est .I. grant tapisement Et honneste encourtinement De ta virginite garder Pour tout soupeon hors geter..." (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1108).

B. - DR. "Affaire pour laquelle qqn paraît en justice" : Bien sai que vers li [Dieu] mon dëu N'ai pas [éd. *mie*] fait n'a son plëu, Dont ma *cause* n'est pas saine, Pour quoi paier li doi trëu Dë oroison a mon pëu De grant devocion plainne. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 11134). ...Venes tous au jugement [de Dieu], Mes drois est que premierement Soient delivre qui venu Sont premier et ont actendu, Mesmement ceulx qui *causes* ont Ou a delivrer n'a pas

mont Et ne sont pas empeschiees, Troublees [éd. *Trouble(e)s*] ou entrelachiees [éd. *entrelac(h)iees*], Car la clere chose devant La trouble va com miex parant. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 339).
CHÉRUBIN. Et en ce voudra discerner Mon glaive flamboiant et cler Qui geule devisant est dit Pour juger de tout contredit Pour ceux qui bonne *cause* aront Faire passer en ciel amont Et les autres hors retrenchier Et en dampnacion [éd. *dempnacion*] chacier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 453).

CAUSEMENT, subst. masc.

[*FEW II-1, 541b : *causa*]

A. - "Ce qui fait qu'une chose est"

- [Ds un cont. métaph. ; à propos d'une chose] *Avoir causement de (qqc.)*. "Tirer son origine de, provenir de" : Au premier [visage, à savoir celui qui se regarde dans un miroir (Dieu) pour former avec son reflet (Jésus-Christ) un visage unique qui engendre à son tour un troisième visage semblable aux premiers (le Saint-Esprit)] la paternite Seroit, dont sa nativite Prendroit le secont prestement ; De chascun d'euls procedement Aroit le tiers et *causement* En compareil equalite (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 10869).

B. - "Ce en vue de quoi on fait qqc., raison"

- [À propos d'une chose abstr.] *Estre causement à qqn de (faire qqc.)*. "Être la raison qui pousse qqn à (faire qqc.)" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Valeur, vigueur n'a autrement Homz mortel ; et ce *causement* Te fu d'avoir sa nature, Qui tres grant fortefiement Li doit estre et apuiement Que ne chiece en mespresure. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 3776).

REM. Néologisme ; mot rare par ailleurs.

CAUTELEUSEMENT, adv.

[T-L : *cautelos* (*cauteusement*) ; GD : *cauteusement* ; GDC : *cauteusement* ; *FEW II-1, 546a : *cautela*]

"Avec habileté"

A. - [En bonne part] "D'une manière avisée" : Un autre contë ausi dist D'un riche, qui son sergant mist A question, pour ce qu'avoit Oui que ses biens dissipoit. Le quel sergant, qui se douta, *Cauteusement* en ouvra A fin que, se hors mis estoit, Assez eüst de quoi vivroit (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 6986).

B. - [En mauvaise part] "D'une manière rusée" : LE CORPS À L'ÂME. Mes souvent par toi esmëus Ai este a plusieurs peches Que tu mesmes m'as enseignes A faire *cauteusement* Dont devant n'avoie talent. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 4201).

ÇAVETIER, v. savetier

CEINTURETTE, subst. fém.

[T-L, GD : *ceinturete* ; FEW II-1, 677b : *cinctura* ; TLF V, 351b : *ceinture* (*ceinturette*)]

"Petite ceinture" : Apres donray [éd. *donrai*] *cainturetes* Et petites couronnetes Aus .II. amans (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11105).

CELER, verbe

[T-L : *celer*¹ ; GD : *celant/celé* ; GDC : *celer* ; FEW II-1, 571b : *celare* ; TLF V, 359b : *celer*]

I. - Empl. trans. "Tenir secret" : Se on m'appelle Gloutonnie Et Trop Mengüe [ms. *mengus*] et Trop Gloutoie, N'est pas chose que *celer* doie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10352).

II. - Part. passé

- Loc. adv. *En celé*. "En secret, en cachette, occultement" : JÉSUS À DIEU. Mez, pere, bien savoir voudrai (...) sē en terre me faudra En apert ou *celé* aler, Et se rien me faudra porter Qui soit necessaire au chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 841). Et Jhesus dist qu'apertement Avoit donné enseignement Devant tous, et rien en secré Ensegnié n'avoit n'en *celé*, Et qu'il en demandast a ceuz Qui avoient este oieurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8400).

Rem. Cette loc. adv., absente du FEW, n'est att. par T-L II, 98 et GD II, 8a, que dans le 1^{er} tiers du XIII^e s.

III. - Inf. subst. "Fait de tenir caché, secret" : Si com je le vous ai promis, Vous veul nuncier et reciter, Quar pas n'est raison du *celer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5072).

CENAIL, subst. masc.

[T-L, GD : *cenail* ; *FEW II-1, 577a : *cenaculum*]

RELIG. "Chambre haute que Jésus-Christ fit préparer par Pierre et Jean pour y célébrer la Pâque [au cours de laquelle il institua l'Eucharistie] avec ses apôtres, cénacle"(cf. A.-M. Gerard, *Dict. de la Bible*, 1991, s.v. *cénacle*) : JÉSUS À PIERRE ET JEAN. "Quant en la cite, dist, ires Un porteur d'eaue trouveres ; Ales apres li où ira Et la ens on vous mousterra Un *cenal* [var. *cenacle*, *cenail*] qui est grant assez Où tout nostre appareil feres." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7715) [Réf. à *Luc* XXII, 10-12].

Rem. FEW II-1, 578a ne relève en ce sens que la forme sav. *cénacle*. T-L II, 105-106 et GD II, 12b, n'attestent que le sens d' "office, garde-manger" (ils enregistrent aussi s.v. *chenail*, le sens de "grenier"). La forme *cenal* semble être, plutôt qu'issue d'un changement de suff., une simple var. graphique de *cenail* ; chez le même auteur on

lit aussi : *abuissal* (v. *abuissail*), *affichal* (v. *affichail*) [aussi au fém. *esqualle* (v. *écaille*), *repostalle* (v. *repostaille*)] à côté de *apuail* (v. *appuail*), *souspirail* (v. *soupirail*) et *soustenail* (v. *soutenail*).

CENDRIERE, subst. fém.

[GD : *cendriere* ; FEW II-1, 686a : *cinis*]

"Amas de cendres" : Ou monde n'a fer ne acier, Esparre [ms. *espave*], roche ou en rochier Ne diamant ne aymant Qui y durrassent [dans le feu du purgatoire] tant ne quant. N'est rien qui dedens fust gete Que tantost ne fust tresale. (...) N'est fontaine ne riviere Qui n'y devenist *cendriere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3252) [Seul ex.].

Rem. Déjà ds GD II, 13c (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 du FEW. Cf. Matsumura 240.

CENER, verbe

[T-L : *cener*² ; GD : *cener*¹ ; FEW II-1, 578a : *cenare*]

Empl. intrans. [P. allus. à la Sainte Cène] "Prendre le repas du soir, souper" : C'est le relief qui demoura De la grant cene où Dieu *cena*, Cil qu'il brisa et departi À ses amis le grant jeudi Dont tout le monde est repeü Et ravivé et soutenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2368).

CENIT, v. zénith**CENT, adj.**

[T-L, GDC : *cent* ; FEW II-1, 589a : *centum* ; TLF V, 382a : *cent*]

A. - Adj. num. cardinal. "Cent" : Si vout (...) Les dis *cent* ans distribuer A ce siecle pour exposer Des siecles les pluralites Dont l'escripiture parle asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9231).

B. - P. ext. [À valeur intensive] "Un très grand nombre de"

1. À *cent doubles*. V. *double*.

2. [Suivi d'un nombre qu'il multiplie] : Et si dois aussi supposer Que Dieu a bien peu créer *Cent* mille mondes, sē il veut (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9189).

- [Avec un verbe, pour souligner qu'une action s'est répétée de nombreuses fois] *Plus de cent fois* : Se laide sui, ce m'as tu fait Qui par tes meffais tristee M'as maintes fois et troublee, Mis en souci et en paine Plus de *cent* fois la semaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1332).

CERASTE, subst. masc.

[T-L, GDC : *ceraste* ; FEW II-1, 601a : *cerastes* ; TLF V, 402b : *céraste*]

"Vipère cornue"

- [Dans un cont. métaph. ; pour désigner une personne malfaisante, perfide] : DÉTRACTION. Je sui *cerastes* la cornue, Et Dan, la

couleuvre tortue Qui point ne voiz par droit chemin Et mort la gent en larrecin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8731). Tu [Trahison] es *cerastes* en voie Qui mors avant qu'on te voie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4793).

Rem. Avec, dans les 2 citations, -s flexionnel du cas sujet. Sur l'évocation de cet animal dans la Bible, cf. Duval 2006, 137, note 1.

CERCEAU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *cercel* ; FEW II-1, 699A : *circellus* ; TLF IV, 404b : *cerceau*]

"Cercle de bois ou autre matière, servant à divers usages"

- [Destiné à consolider un navire] : En ce point une nef tresgrant Et merueilleuse vi flotant En la mer bien pres du rivage Aprestee à faire passage, Elle estoit de *cerciaus* liee Tout entour et forment fretee ; Mes aucuns des *cerciaus* laschiés Estoient par faute d'osiers (...) Mes les *serciaus* mie le tort N'en avoient, quar fors assez Estoient, se fussent liez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12447, 12449, 12454).

- [Terme de tonnellerie] "Cercle servant à maintenir les douves d'un tonneau"

- Loc. prov. *On ne connaît pas les vins aux cerceaux* : On ne connoist pas aus drapiaus Les gens ne les vins aus *sarciaus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8456).

CERCUEIL, subst. masc.

[T-L : *sarcou* ; GDC : *cercueil* ; FEW XI, 230a : *sarkophagos* ; TLF V, 409a : *cercueil*]

"Cercueil" : Une faus en sa main tenoit Et .I. *sarcu* [ms. *sarclis*, var. *sarcliens*, *sarqueu*, *sarcu*] de fust portoit Et avoit ja .I. des piés mis Pour moi estaindre sur le pis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13426) [=PelVie 2, 17640 *Et un sarclis de fust portoit*].

REM. Le ms. porte bien lisiblement *sarclis* qui n'est pas connu ailleurs mais qui ne fait pas sens. Rapprochée de la variante *sarcliens*, cette variante indique que certains copistes n'ont pas compris une forme de type *sarcu* et l'ont rattachée à la famille de *sarcler*, guidés par la faus que la Mort portait dans l'autre main et par le fait qu'un *sarcloir* de bois était un outil possible. L'adaptation partielle en français moderne du texte par P. Amblard (Paris, Flamarion, 1998) à partir du manuscrit Paris, Ste Gen. 1130 (c1390), présente (p. 154) une miniature qui représente la Mort qui porte une faux à la main et un cercueil sur l'épaule. L'éditrice ajoute qu'« il n'existe aucun exemple d'une telle représentation avant le XV^e s., avec l'illustration du Triomphe de la mort de

Pétrarque, qui montre un squelette doté d'une faux, sur un char transportant un cercueil ».

CERTAIN, adj.

[T-L, GD, GDC : *certain* ; FEW II-1, 611a : *certus* ; TLF V, 423a : *certain*]

A. - [D'une situation, d'un événement] "Assuré, dont on est sûr"

- *Il est certain* : JÉSUS. ...Il est *certain*, Qui croit en moi, il a vie, Quar je sui le pain de vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7218).

- *Pour certain*. "Assurément" : JÉSUS. Mez de ce pain qui mangera, C'est de moi, jamaiz ne mourra. Ce pain pour *certain* ma char est (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7225).

B. - [D'une personne à qui incombe une charge, une obligation...] "Sur qui on peut compter, sûr" : Puis que veuz prendre tel labour, Un loyal et *certain* sergant Doiz avoir qui voist au devant Pour toi la voie apparellier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1519).

CESSEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *cessement* ; FEW II-1, 615b : *cessare*]

Loc. adv. *Sans cessement*. "Sans cesse" : LUCIFER. ...s'avoie char humaine La plus passible qu'onques fust Et de ci .I. pillier mēust Jucques au ciel de fer ardent, Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et sens *cessement* Jucques au jour du jugement, Parmi ces rasours trahine [Fusse nu et retrahine] [ajout au ms.], Tout descire et despecie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4487).

Rem. Mot att. très sporadiquement (ici pour les besoins de la rime).

CESSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *cesser* ; FEW II-1, 615a : *cessare* ; TLF V, 437b : *cesser*]

I. -Empl. intrans.

A. - *Faire cesser qqc.* "Faire que qqc. prenne fin, faire que qqc. s'interrompe" : Tantost une foule de gent Firent *cesser* leur parlerment (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 825).

- *Sans cesser*. "Sans cesse, sans arrêt, sans interruption, indéfiniment" : Partout je parsui Chasteté Sanz *cessier*, iver et esté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10548). ...Y sont grans festes sens *cesser* Et sens point jamais definir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9537).

B. - *Ne cesser de + inf.* "Ne pas arrêter de + inf." : Experience clerement Et l'escripture qui ne ment De ce [que la Sainte Vierge est l'avocate des hommes] tesmoigner ne *cesse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 879).

C. - "S'arrêter dans un état, une activité" : « Dites, dist il à cil qui tremble Qui est en fievre qu'il ne tremble, Et vous verrés, s'il *cessera* » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4169).

II. -Empl. pronom. "S'arrêter dans un état, une activité" : Rien ne disoit, quar ne savoit, Seulement les dens estreignoît, Mes pas ne ce *cessa*, Raison, Ains li chanta d'autre chançon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5395).

CHAMBRE, subst. fém.

[T-L : *chambre*¹ ; GD : *chambre*² ; GDC : *chambre* ; FEW II-1, 130a : *camera* ; TLF V, 477b : *chambre*]

A. - "Pièce dans laquelle on dort" : VÉNUS. « Virginité, a elle dît, Onques ne vout gesir en lit Ne en *chambre* où je geüsse... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10563).

B. - "Pièce d'une maison qui est affectée à l'usage particulier d'une personne pour y coucher, y travailler" : La *chambre* où tu [Marie] sers mont chiere Ne te doit estre ne plaisant Se n'est pour cause de l'enfant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2268).

- En partic., au plur. *Chambres coies*. "Lieux d'aisances" : Quant a mengié et trop plain est, Tu le portes vuider ses flans Aus *chambres coies* ou aus chans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5836).

Rem. Cf. FEW II-1, 131b et HenryChrest 112. À cette citation correspond celle de GD IX, 33a, s.v. *chambre* (Impr. c.1500), où on lit *chambres aisees* qui doit être daté de c. 1500 car cette loc. n'est pas attestée ds *PelVie*² 6350 qui offre également la leçon *chambres coies*.

CHAMBRIERE, subst. fém.

[T-L, GDC : *chamberiere* ; FEW II-1, 133a : *camera* ; TLF V, 483a : *chambrière*]

"Servante" : Bon fait avoir tel dortouriere, Tel bæesse et tel *chamberiere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12796). Là est elle dortouriere Et fait leur lis com *chamberiere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10580).

- En partic. [À propos de Marie] "Servante (de Jésus)" : MARIE. Chiers amis, puis qu'il est ainsi Que tant se veut humilier Le roy et vers moi encliner [éd. *incliner*], A sa volenté me consent Et a li du tout me present Pour estre sa *chamberiere* Pour li en toute maniere Servir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1231) [Réf. à *Luc* I, 38].

Rem. FEW note : « mfr. nfr. *chambriere* "servante en gén." (ende 14.jh.- Mon 1636) ».

CHAMEAU, subst. masc.

[T-L : *chamoil* ; GDC : *chamel* ; FEW II-1, 129a : *camelus* ; TLF V, 483b : *chameau*]

"Mammifère ongulé possédant une ou deux bosses dorsales, un pelage laineux" : Et avoit ce messagier pris Un vestement à mon avis Qui estoit de peuz de *chamel* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4203).

- *Un chameau peut passer le pertuis d'une aiguille plus* (+ adv. exprimant la facilité) *que...* : "Et plus legierement passer *Chamel* d'aiguille le pertruis Puet quë un riche en paradis." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6629) [Réf. à *Matthieu* XIX, 24].

Rem. Cf. K. Baldinger, *Die Faszination der Sprachwissenschaft*, Tübingen, Niemeyer, 1990, 87-88.

CHAMP, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *champ* ; FEW II-1, 156a : *campus* ; TLF V, 486a : *champ*¹]

A. - "Étendue de terre destinée à l'agriculture" : Et m'en commençai à fuir Par les *champs* sanz chemin tenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10022).

- *Fleurs des champs*. V. *fleur*.

B. - "Terrain sur lequel se livre une bataille" : En rien ne se doit destourner Ne defuir bon champion Qui en *champ* par condicion Se met pour bataille faire Contre partie adversaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3316).

C. - HÉRALD. "Fond de l'écu, du blason" : Et de son sanc [De Jésus] ainsi goutee Fu l'escherpe et esbouciee ; Mes à ce temps plus belle en fu Pour le sanc qui tout nouvel fu ; Quar couleur qui est vermeille Sus *champ* vert si est mont belle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3612).

CHAMPART, subst. masc.

[T-L, GD : *champart* ; FEW II-1, 157a : *campus* ; TLF V, 490a : *champart*]

DR. FÉOD. "Part du produit du champ due par le paysan tenancier au seigneur possédant la terre" : Ces glaives sont enracinez En mon cuer parfont et plantez, Mes par mes iex ont leur issue Pour moy faire beste cornue, Pour moi faire venim geter Par les yex pour envenimer Mes voisins par .I. suel regart Sanz laisser disme ne *champart*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8320).

CHAMPARTER, verbe

[T-L, GDC : *champarter* ; FEW II-1, 157a : *campus*]

Empl. trans., au fig. [Le suj. désigne le diable ; le compl. les âmes des morts] "Exercer le droit de prendre sa part sur qqc." : Celui parla [l'ange] a la beste [Satan] : "Moult est tost ta pate preste, Dist il, des ames *champarter* Ou nulle

part ne dois clamer..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 89).

Rem. Déjà ds GDC IX, 34c (Ars. 3331). Archaïsme.

CHANCELLIERE, subst. fém.

[T-L : *chanceliere* ; FEW II-1, 173a : *cancellarius*]

"Guichetière, garde des grilles (?)" (T-L : "Gitterhüterin (?)") : PÉNITENCE : Savoir devez, que *chanceliere* De ce relief [de la sainte Cène] sui et portiere. Sanz moi aprochier n'i devez, Se meffaire ne vous voulés. N'est pas relief à garçonner À coquins n'à truans donner (...) C'est .I. relief pour langoureux, Pour malades et dangereux, Duquel qui gouste dignement Ne peut qu'il n'ait alegement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2365).

REM. Correspond à FEW : « Afr. *chancelière* "être féminin qui fait l'office d'un chancelier" (poetisch, von der Penitence gesagt, Peler) ».

CHANTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *chantement* ; FEW II-1, 221b : *cantare*]

[À propos du coq] "Action de chanter" : Et certes, Pierre, de ce as Fait ton devoir bien prestement, Quar tantost com le *chantement* Du coc ouis, et recordas Que t'avoit dit Jhesus, plouras, Et en tres grant repentance Alas faire penitance (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8376) [D'apr. les récits du reniement de saint Pierre dans les quatre Évangiles : *Math.* XXVI, 74-75, *Marc* XIV, 72, *Luc* XXII, 60-61 et *Jean* XVIII, 27].

CHANTEPLEURE, subst. fém.

[T-L : *chanteploure* ; GD : *chantepleure*¹ ; GDC : *chantepleure* ; FEW II-1, 223a : *cantare* ; TLF V, 512b : *chantepleure*]

[À propos de la damnation éternelle] "Succession de sons provenant des chants de joie des uns [ici les démons] suivis des pleurs des autres [ici les damnés], qui produit un effet discordant à l'oreille, lamentation, plainte" : Les sathanas ceux chacoient En enfer et les menoient [.] Moulit fu grant la *chanteploure*. Li un chante et l'autre plure [.] Li annemi s'en vont chantant Et li povre chetif plourant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3027).

Rem. Déjà ds GD II, 57b (Impr. c.1500 : *chantepleure*). TLF V, 512b ne relève que les sens techn. du mot.

CHANTERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *chanterie* ; FEW II-1, 221b : *cantare*]

"Chant" : Les beautes, les odouremens, Les joies, les deduisemens [ms. *deduiseries*], Les douls sons, les *chanteries* Et les grans envoiseries Font tous maus

passes [ms. *passer*] oublier Et sens fin joie demener (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9115). Quar par le grant son quë oui Et par la *chanterie* grant Toutes mez orelles remplant Esvellié fu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11199).

CHAPEAU, subst. masc.

[T-L : *chapel*² ; GDC : *chapel* ; FEW II-1, 287b : *cappellus* ; TLF V, 520b : *chapeau*]

A. - "Coiffure que les hommes et les femmes mettent sur leur tête pour sortir" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, *Chapiaus* hupés et haut crestus À marmousés, cocus locus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7507).

- *Jouer du chapeau levis. V. levis.*

B. - *Chapeau vert.* "Couronne de verdure qui se porte à la fête du premier mai"

Rem. Cf. FEW II-1, 289a

- [Symbole de la joie et de l'espérance]

Donner vert chapeau à qqn. "Donner de l'espoir à qqn." : Je sui l'amie de ton cors ; Quant tu veilles et quant tu dors, Je le garde que paine n'ait Et que galeus es mains ne soit ; Souvent li donne vert *chapel* Et regarder li fais sa pel S'est belle et s'est bien agenciés Et bien vestus et bien chauciez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6861).

CHAPERON, subst. masc.

[T-L, GDC : *chaperon* ; GD : *chaperon*¹ ; FEW II-1, 269b : *cappa* ; TLF V, 527a : *chaperon*]

A. - COST. "Capuchon couvrant la tête et les épaules et pouvant descendre plus bas que la ceinture devenant alors une pèlerine" : Je fais *chaperons* pourfilez De soie et or entour listez, *Chapiaus* hupés et haut crestus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7505).

- Au fig. *Bestourner son chaperon.*

"Changer d'attitude" : Si te mandons après aussi Et commetons que touz ceus qui Leur *chaperons* ont bestournez Et qu'à Prosperité bendés, Tu les hurtes si cruelment Quë il prengnent avisement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12135).

B. - FAUCONN. *Chaperon à oiseau.* "Coiffe qu'on place sur la tête des oiseaux de chasse" : En leur grans gans à fauconnier Bien la sevent metre et mucier, Et bien la sevent desganter, Quant il en veulent truander. À ces religieux là tendent Et sans avoir honte l'estendent En demandant or ça des piaus, Or ça *chaperons* à oysiaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9776).

Rem. Première attest. de ce sens. Cf. aussi FEW II-1, 270a.

CHAPITEAU, subst. masc.

[T-L, GD : *chapitel* ; GDC : *chapeiteau* ; *FEW II-1, 259 : *capitellum*]

"Partie supérieure de qqc."

- "Division d'un ouvrage, article (en partic. ici de l'Écriture)" : Bien croi de voir quē il estoit Cil dont parle Iezechiel En son neuvisme *chapitel*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 520).

CHAPITELER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *chapituler* ; *FEW II-1, 257b : *capitellum*]

Part. passé en empl. adj. "Muni de chapiteaux"

- [Dans un cont. métaph. relatif à la sculpture ; p. réf. à l'idée de support] *Chapitelé de*. "Rendu plus solide, plus résistant ; renforcé par" : Jambes [les jambes de fer de la statue, image du gouvernement] doivent paine souffrir [éd. *suffrir*] Pour tous les membres soutenir. Coulombes de leur office Sont, soutenans l'ediffice, De genous *chapiteeles* Et sus bases bien fondees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8127).

Rem. Seul ex. en ce sens, déjà ds GD II, 62b (Impr. c.1500 : *chapitulees*).

V. *enchapiteler*.

CHARBONNEE, subst. fém.

[T-L, GD : *charbonee* ; GDC : *charbonnee* ; FEW II-1, 375b : *carbo* ; TLF V, 538b : *charbonné*]

CUIS. "Morceau de viande grillée sur des charbons" : En la cuisine .I. jour entier Ou plus vouroient bien croupir Pour .I. menu haste rostir, Pour faire aucune *charbonee* Ou autre chose desguisee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10313).

CHARITABLEMENT, adv.

[T-L : *charitable (charitablement)* ; GDC : *charitablement* ; FEW II-1, 376b : *caritas* ; TLF V, 553b : *charitablement*]

"Avec bonté, avec mansuétude" : Bernart, Bernart enten [éd. *enten[t]*] a moi ! Tu doublas la coroune a toi Pour donner *charitablement*. Ce privilege as tu du roy : De ce que donnes as replot Et restabli es doublement. Si ques refusier nullement Ne dois de donner largement Aus supplians en bonne foi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1029) [Autre ex. vers 760].

Rem. Déjà ds GD IX, 50b (Ars. 3331).

CHAROGNE, subst. fém.

[T-L : *charogne* ; GDC : *charoigne* ; FEW II-1, 349b : **caronia* ; TLF V, 568a : *charogne*]

"Corps, cadavre en décomposition" : DÉTRACTION. J'aimme *charoignes* à mengier. Plus sont puans, plus les ai chier. (GUILL. DIGULL., Pèler.

vie hum. St., c.1330-1331, 8539). LUXURE. Leur nez estoupent, quant me voient Laquel chose pas ne feroient Pour une *charonne* puant, Se vice n'i avoit plus grant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10545).

CHARPENTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *charpenter* ; FEW II-1, 400a : *carpentum* ; TLF V, 570b : *charpenter*] Empl. trans.

A. - "Construire (une charpente, un ouvrage en bois)"

- Empl. abs. : ...com le charpentier De sa congnie à *charpentier* S'aïdē et à edefier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1929).

B. - P. ext. "Fabriquer" : C'est un jouel qui fu formé, Forgié et fait et *charpenté* De mon pere, sans coup ferir Et sans noise faire en ouïr (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2508).

CHARPENTIERE, subst. fém.

[GDC : *charpentier (charpentiere)* ; FEW II-1, 399a : *carpentarius*]

"Celle qui façonne, fabrique qqc." : NATURE À GRÂCE DIEU. ...contre vous, qui *charpentiere* Estes, ne devoie estre fiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1873).

Rem. Attesté par ailleurs ds des textes a. fr. au sens de "femme d'un charpentier" ds GD IX, 54b.

CHARPIR, verbe

[T-L, GD : *charpir* ; FEW II-1, 401b : *carpere* ; TLF V, 572a : *charpir*]

Empl. trans. [Le suj. désigne une bête féroce, une pers. sanguinaire] *Charpir qqn* à (+ subst. désignant l'objet utilisé). "Mettre qqn en charpie, déchiqueter qqn avec" : D'autres chetis vi tost deux tas [,] Dont les uns grans loups rungoient Et aus dens les *cherpissoient* Et les desciroient aus pies [,] Les ongles trais et hors sachies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5174). « Comment as non ?, dis jē à li. — Detraction, dist elle, qui Detrai à mes dens et *charpis* La gent pour faire couleïs À ma mere qui est malade » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8593) [= *PelVie*²10353].

Rem. À la première citation correspond celle de GD II, 554a, s.v. *descharpir* (Impr. c.1500 : *descharpissoient*) et, à la seconde, celle de l'Ars. 2319 [et non 2323] : *descharpiz*, à dater respectivement de c.1500 et c.1470. Cf. FEW II-1, 402b, s.v. *carpere*.

CHARRIER, verbe

[T-L : *charriier* ; GD : *charier*¹ ; GDC : *charier* ; FEW II-1, 429b : *carrus* ; TLF V, 575a : *charrier*¹]

Empl. abs., au fig. "Mener la vie à sa guise" : Repostement ens t'espie Nulle *cuius inducie* Vielesce

hante [éd. avec] Maladie *En assunt eius nuncie*. A son tour chascune crie : *Quid facimus tota die ? Trop a vesqu, trop charrie, Vertatur currus hodie !* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1647).

CHARRON, subst. masc.

[T-L : *charron* ; GDC : *charron* ; FEW II-1, 433a : *carrus* ; TLF V, 577a : *charron*]
MÉTIER "Celui qui fabrique et répare les chariots et les charrettes" : À moi comparer ne doit on Nul charpentier ne nul *charon*, Quar j'ai singuliere posté De tout faire à ma volenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1956).

CHASSIEUX, adj.

[T-L : *chassios* ; GDC : *chacios* ; FEW II-1, 21b : **caccita* ; TLF V, 590b : *chassieux*]
[De l'oeil] "Dont le bord de la paupière secrète trop de chassie" : ...une vielle vint a euz Qui les iex avoit *chacius*, Et de sa main les embrunchoit Pour ce que pas cler ne vëoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3304).

CHASTÉ, subst. fém.

[T-L : *chastëé* ; GD : *chastée* ; FEW II-1, 478b : *castus*]
[Dans un cont. relig., à propos de Marie] "Chasteté" : JOSEPH À MARIE. Et des ce que m'espousastes Dëistes bien que ja a vous Part n'aroié, ce saves vous. Et je n'i contredis de rien, Mez le voul et vouloie bien ; Quar *chasté* a ce me menoit Et vellece s'i consentoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1701).

CHASTEAU, subst. masc.

[T-L, GDC : *chastel* ; FEW II-1, 468a, 469b : *castellum* ; TLF V, 598b : *château*]
Penser à faire chasteaux ou tours. "Rêver, faire des projets chimériques" : Pensiez vous à vos amours Ou à faire *chastiaus* ou tours ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5270).

Rem. On notera le jeu de mot sur *tour* subst. fém. et *tour* subst. masc. où *faire tour* signifie "jouer un tour" (cf. Di Stef. 846).

CHASTIERESSE, subst. fém.

[T-L : *chastierresse* ; GD : *chastieor* (*chastierresse*) ; *FEW II-1, 471a : *castigare*]
"Celle qui enseigne, préceptrice" : PÉNITENCE. Des grans escoles sui mestresse, Et des enfans *chastierresse*, Je corrige les malfesans, Soient de .xx. ou de cent ans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2288). « O, dist Raison, congié n'as pas De li tuer, mes bien tu l'as De li chastier et bien batre Et ses coustumes jus abat, (...) Penitance est sa mestresse Et sa seule *chastierresse*... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5860).

REM. Seuls ex. À la première citation correspondent celles de GD II, 86c (Ars. 2319

[et non 2323] : *chastierresse*) et (Impr. c.1500 : *chastierresse*) et, à la seconde, celle de GD, *loc. cit.* : (Impr. c.1500 : *chastierresse*).

CHAT-HUANT, subst. masc.

[T-L : *chat* ; GDC : *chahuan* ; FEW II-1, 549a : *cavannus* ; TLF V, 601b : *chat-huant*]
[Oiseau] "Hulotte"

- [Par allusion à la mauvaise vision de jour des nocturnes ; dans un empl. métaph. pour exprimer la perte de jugement] : IRE. Je fais des hommes *chahuans* En plain midi et nonvoians, Et les avugle et abestis En eulz troublant tout leur avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8859).

CHAUDIÈRE, subst. fém.

[T-L : *chaudiere* ; GDC : *chaldiere* ; FEW II-1, 75a : *caldaria* ; TLF V, 614a : *chaudière*]
"Grand récipient en métal qui sert à chauffer, cuire, bouillir"

- En partic. RELIG. [P. réf. à l'image que l'on se fait parfois de l'enfer] : *Chaudière* est ainsi nommée [la fosse de l'enfer] Et puis d'enfer et clamee, Et par aventure autrement, Dont pou me chaut presentement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5485).

CHAUSSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *chaucement* ; FEW II-1, 67b : *calceamentum*]
"Chaussure"

- Dans un cont. métaph. : À ce vëoir, Virge, veüs Soie par toi et receüs, Oste *chaucement* d'ordure. Noble princesse du monde Qui n'as ne per ne seconde En rëaume n'en empire, De toi vient, de toi redunde Tout le bien qui nous habonde (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11036).

CHAUSSER, verbe

[T-L : *chaucier*¹ ; GDC : *chalcier* ; FEW II-1, 68a : *calceare* ; TLF V, 624b : *chausser*]

I. - Empl. trans. "Mettre des chaussures à (qqn)" : Pour toi servir baillié te fu [ton corps], Mes tu ses sers es devenu. Au lignolet le veus *chaucier* Et nobles robes li baillier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5757).

II. - Empl. pronom. *Se chausser de*. "Se pourvoir de" : Du premier [éperon] Adam se *chauça*, Quant du fruit deveé menga. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7899).

CHAUSSE-TRAPPE, subst. fém.

[T-L : *chauchetrepe* ; GD : *chaussetrape* ; GDC : *chausse trappe*² ; FEW II-1, 65a : *calcare* ; TLF V, 626a : *chausse-trappe*]
[Plante] "Plante très commune dans les lieux incultes et le long des chemins, qui a ses

fleurs ornées d'épines disposées à peu près comme les pointes des chausse-trapes ("pièce de fer à plusieurs pointes aiguës et servant de piège") : Je sui celle qui sans fouir Fais en gardins chardons venir, Ronces et orties lever Et *cauquetrepes* [var. *quauquetrepes*, *canquercepes*, *chauchetrappes*, *chauchetrappes*, *chaucetrappes*, *caudestrepes*] sans semer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7156).

CHEMIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *chemin* ; FEW II-1, 144b : *camminus* ; TLF V, 639a : *chemin*]

A. - Au propre "Voie de communication aménagée qui permet d'aller sans difficulté d'un lieu à un autre" : Mont me sembloit de grant atour Celle cité ens et entour. Les *chemins* et les alees D'or en estoient pavees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 45). Mon *chemin* vi qui se fourchoit Et en .II. voies se partoît (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6505).

1. Loc. verb.

- *Aller son chemin* : Plus tost est la vieille souvent Qui son *chemin* va rondement À saint Jaque ou à saint Joce Que n'est cil qui fiert et broche Son cheval et va asprement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4676).

- *Continuer le chemin* : Un autre songe ressongai (...) Et me semble que deppendant Est de l'autre songe devant Pour continuer le *chemin* Dont fait estoie pelerin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 29).

- *Faire chemin* : DIGULLEVILLE...en une nuit L'an mil CCCLVIII. Songié m'estoie pelerin Oû avoie fait grant *chemin* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 24).

- *Se mettre à chemin* : Met toi à *chemin* et à voie Et met les pans à la courroie ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6873).

- *Sans tenir chemin*. "Sans aller dans une direction précise, en allant d'un côté ou de l'autre" : Et m'en commençai à fuir Par les champs sanz *chemin* tenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10022).

2. P. ext. "Voyage (ici p. réf. au séjour sur terre de Jésus)" : JÉSUS À DIEU. Mez, pere, bien savoir voudrai (...) sē en terre me faudra En apert ou celé aler, Et se rien me faudra porter Qui soit neccessaire au *chemin*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 843).

B. - Au fig. "Voie, ligne de conduite que l'on suit"

- *Tenir le chemin de* (+ terme abstr.). "Avancer sans dévier dans la voie de" : A Povreté te commetras Et sa pourvoiance attendras En tenant sanz quelque declin Dē Humilite le *chemin*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1884).

CHENEVIÈRE, subst. fém.

[T-L, GDC : *cheneviere* ; FEW II-1, 212a : *cannabis* ; TLF V, 655a : *chènevière*]

"Champ où l'on cultive le chanvre, chènevière" : « Fille, dist il, qui veut oisiaus Decevoir, les espouentaus Ne doit pas metre en la pesiere Oû sont ne en la *chaneviere*, Quar s'espouentail i veoient Tantost sans delai s'en fuioient... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8380).

REM. Déjà ds GD IX, 67b (Ars. 3331 : *chenneviere* [imprimé par erreur *chennecièrè*]).

CHERUBIN, subst. masc.

[T-L : *cerubin* ; GDC : *cherubin* ; FEW II-1, 635a : *cherub* ; TLF V, 666a : *chérubin*]

RELIG. CHRÉT. "Ange du second rang de la première hiérarchie" : Mes ce mont me desconfortoit Que chascun pas n'i entroît [à Jérusalem] À son plaisir pour l'entree Qui mont forment estoit garde. *Cherubin* portier en estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 63). La [dans le siècle des saphirs purs] habitent les serviteurs Du roy et administrateurs. Premiers y sont li seraphin Et puis apres li *cherubin* Et les ordres qui apres vont, Qui sont .VII. et par tout .IX. sont, Qui en .III. iherarchies mis Sont si com monstre Saint Denis [l'Areopagite]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9472).

CHETIVAISON, subst. fém.

[T-L, GD : *chaitivaison* ; FEW II-1, 330a : *captivus*]

"Captivité" : Que le cors qui corrompu est Et malotru et pesant est Aggrieve l'ame et si l'opprient Quē en *chaitivaisons* la tient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6330). MISÉRICORDE. Et ausi souvenir te doit Que l'arc en ciel qui fort tendoit Jadis me fēis destendre Et la corde en ma main prendre Pour chetis sachier de prison Ou [éd. *Et*] oster de *chaitivoison*, Pour quoi [éd. *quoy*] sui Misericorde Nommee [éd. *Nomee*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 506).

CHETIVER, verbe

[T-L : *chaitiver* ; GD : *chaitiver*¹ ; FEW II-1, 330b : *captivus*]

Part. passé en empl. adj. [Des facultés intellectuelles de l'être humain] "Qui est insuffisant en quantité ou en qualité, faible, misérable" : ...car me plēust Qu'enfourmasses aucunement Ton *chaitivé* [var. *chaitivet*, *chetivet*, *chetif*] entendement Qui plus enquiert qu'il ne dēust. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10797).

Rem. Empl. absent du FEW ; T-L II, 172 et GD II, 37c-38a, n'enregistrent pas le mot comme part. passé adj.

CHEVALIER, subst. masc.

[T-L, GDC : *chevalier* ; FEW II-1, 3b : *caballarius* ; TLF V, 674b : *chevalier*¹]

A. - "Homme d'armes admis dans l'ordre médiéval de la chevalerie" : Moquerie et irrisio De *chevalier* et champion Est, quant d'armes se fait armer Et s'en fuit sanz u champ entrer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3350).

B. - JEUX "Pièce du jeu d'échecs représentant un chevalier" :I. bel moustier Fundé delez .I. eschequier Oū il avoit menus et gros Esches desquies je vi les ros Et les *chevaliers* et le roy Qui en menoient grant desroy. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9175).

CHEVAUCHER, verbe

[T-L, GD : *chevauchier* ; FEW II-1, 6a : *caballicare* ; TLF V, 677b : *chevaucher*] Empl. trans.

A. - Au propre

1. "Monter (un cheval, un porc)" : Il moustrent que biaux palefrois Volentiers *chevauche* à la fois, Qu'aler à pié ne daigneroie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7890). Elle *chevauchoit* .I. pourcel (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10257).

2. [Le compl. désigne une pers.] "Être à califourchon sur" : La vielle qui la corne avoit Et qui sur l'autre *chevauchoit* S'en vint à moi tout droit poignant Sur l'autre vielle esperonnant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7412).

B. - P. anal. : ...à senestre vi Une vielle qui *chevauchoit* Les undes de mer et avoit Çaint comme favresse une pel (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11973).

Rem. Déjà ds GD IX, 73c (Impr. c.1500 : *chevauchoit Le flot*)

CHEVETAINE, subst. fém.

[T-L : *chevetaine* ; FEW II-1, 255b : *capitaneus*]

"Celle qui est à la tête (de qqc.)" : Je sui dame et conduiserresse, *Chevetainne* et connestablesse De touz estours et chevauchies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7496).

CHEVISSANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *chevissance* ; FEW II-1, 339b : *caput*]

"Ce dont on a besoin, ce qui est nécessaire" : Aprez perdue *chevissance* Tout li fas metre en nonchalance, Tout laissier perir et farder Et sa nef en peril aler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7149). Plus tost en est mon sac emplis Et plus tost *chevissance* en truis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10036).

CHEVRE, subst. fém.

[T-L : *chievre* ; GDC : *chevre* ; FEW II-1, 294b : *capra* ; TLF V, 687a : *chèvre*]

A. - Au propre "Chèvre"

- *Tant grate chievre que mal gist. V. gratter.*

- [Dans une comparaison, en tant qu'expression d'une grandeur incommensurable] Verbe (qui exprime la haine, la crainte) + *plus que chievre coutel* : Jamais Grace Dieu n'amerioit Cil qui tel baston porteroit, Onques de li ne li fu bel, Plus le het que *chievre* coutel (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5578).

Rem. Cf. *Thesaurus proverbiorum medii Aevi*, t. 13, 388, s.v. *Ziege*.

B. - Au fig.

1. [D'une pers.] *Chèvre cornue*. "Individu à la fois sot et méchant (ici de Pilate)" : Juge qui (...) n'a sens ne discrecion [éd. *discrec(t)ion*] De tenir juridicion, Capricorne [éd. *Capricor(ne)*], *chievre* cornue, Doit estre dit par la rue. *Chievre* est, car il ne scet rien ; Cornes a pour destruire bien. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10237).

Rem. Voir aussi FEW II-1, 308a, s.v. *capricornus*.

2. Empl. adj. [D'une pers.] *Estre chèvre*. "Être ignorant (ici de Pilate)" : Juge qui (...) n'a sens ne discrecion [éd. *discrec(t)ion*] De tenir juridicion, Capricorne [éd. *Capricor(ne)*], *chievre* cornue, Doit estre dit par la rue. *Chievre* est, car il ne scet rien ; Cornes a pour destruire bien. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10239).

CHEVRON, subst. masc.

[T-L, GDC : *chevron* ; GD : *cheviron* ; FEW II-1, 306a : **capreus* ; TLF V, 690a : *chevron*]

"Poutre"

- P. métaph. [Citation de la parabole évangélique de la paille et de la poutre, *Matth.* VII, 3-5 où Jésus dénonce le vice qui consiste à voir les moindres défauts d'autrui, en ignorant les siens propres, beaucoup plus graves] "Grand défaut" : Qui est cil qui le festu voit En l'ueil son frere, et pas ne voit Dedens le sien un *chevron* grant, Et puis apres li va disant : Laisse, frere, je t'osterai Le festu qu' en ton euil voi ; Tel ypocrite avant deüst Oster son *chevron*, puis eüst Miex cause du festu oster D'autrui euil et li arguer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5480).

CHIEN, subst. masc.

[T-L, GDC : *chien* ; FEW II-1, 191a : *canis* ; TLF V, 703a : *chien*]

"Chien"

A. - [D'une pers.] *Valoir moins de chiens*. "Être moins estimable que des chiens, être

méprisable" : ...de *chienz* vales mainz [dit Digulleville aux Juifs qui ont persécuté le Christ], Du venin de haine plains. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8691).

B. - [Dans une compar. explicite] *Ne ... (prendre une chose en considération) néant plus que chien.* "Ne pas tenir compte du tout de (qqc.)" : LE PÈLERIN À SAINT MICHEL. A tant s'estent l'entencion De moi que ta discrection Voie qui [éd. *que*] n'ient plus que *chien* Ne doit en ma discucion Estre ouis pour l'execucion [éd. *excepcion*] Que par droit contre li [Satan] maintien (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 951).

CHOIR, verbe

[T-L : *chëoir* ; GD, GDC : *cheoir* ; FEW II-1, 24a : *cadere* ; TLF V, 740a : *choir*]

Empl. intrans.

A. - Au propre "Tomber"

1. [D'une chose] : Et se vint un povre gesir A sa porte [à la porte du riche qui faisait bonne chère] qui grant desir Avoit et grant necessite D'estre rempli et saoulé Des mietes qui *chaoient* De sa table et perissoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7019) [Allus. à la parabole du mauvais riche, *Luc* XVI, 19-21].

Rem. À cette citation correspond celle de GD II, 443a (Impr. c.1500 : *descheoient*).

2. [D'une pers.] : Dë Orgueil par especial Sui apuial et soustenal. Je la porte, je la soustien Si com tu vois et la maintien. Se je n'estoie, tost *charroit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8153).

a) *Choir jus.* "Tomber" : À une mote m'abuissai, Jus *chai* et m'espaveignai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10024).

b) *Choir en pasmoison.* "S'évanouir" : Lors en paumoisons je *chëi* De tresgrant paour tout transi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1911).

B. - Au fig.

1. "Tomber, être entraîné"

- *Choir en* (un état négatif) : En ce pommel te dois mirer (...) Toi apuier i de touz pous (...) Quar quant dedens tu verras bien, Ja desconfort n'aras de rien, Et tant com t'i apuieras, Ja en mauvés pas ne *charras*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3706). ...en povrete sui *chëu* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 754). DIGULLEVILLE À DIEU. Valeur, vigueur n'a autrement Homz mortel ; et ce causement Te fu d'avoir sa nature, Qui tres grant fortefiement Li doit estre et apuiement Que ne *chiece* en mespresure. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3780).

- *Choir de* (d'un état négatif) *en* (un autre état pire) : Divers effès l'atouchement De li [S. Jean] a, quar qui dignement Y touche, il en devient melleur ; Et qui y touche sanz cremeur, En pechié, sanz

amendement, De mal *chiet* en empirement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4956).

2. [Le suj. désigne une chose extraordinaire] *Ne pouvoir choir en pensé.* "Ne pouvoir venir à l'esprit" : En parlant en tel guise a moi [dit le pèlerin à propos de son ange] Et moi conduisant avec soi Oultre le cristalin me mist Et par tout regarder me fist. La vi je si tresgrant clarte Que *chaoir* ne puet en pense. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9040).

Rem. En ce sens FEW II-1, 24b note : « Mfr. *il me choit en pensee* "il me vient la pensée de" Commynes » ; T-L n'enregistre ce sens ni s.v. *chëoir*, ni s.v. *pensé*, *pensée*, *pansement* et *penser*.

CHOISIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *choisir* ; FEW XVI, 302b : *kausjan* ; TLF V, 741a : *choisir*]

Empl. trans. "Faire le choix de qqc." : Par moy t'en vien ou d'autre part Pren ton chemin, mes bien te gart Que ne te faces fol tenir Pour la pëeur voie *choisir*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6688).

- *Choisir qqc. de qqc.* "Distinguer qqc. de qqc." : Mont est glaive mal assené À homme borne et avuglé, Qui à tasons en veut ferir Et bien du mal ne sceit *choisir*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1096).

CHRESTIENNER, verbe

[T-L : *crestiener* ; GD : *chrestiener* ; FEW II-1, 654b : *christianus*]

Empl. pronom. [En tournure factitive] *Se faire chrestienner.* "Se convertir à la foi chrétienne, se faire baptiser" : JÉSUS. Et supposé qu'en soient mont Qui apres en oent parler Et se facent *crestiener*, Si ne m'en saront il ja gre, Et m'aront tost le dos tourné Sanz rien amender leur vie Pour chose c'on leur en die (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 820).

CHRYSOLITHE, subst.

[T-L : *crisolite* ; GDC : *chrysolithe* ; FEW II-1, 659a : *chrysos* ; TLF V, 784b : *chrysolithe*]

[Dans la représentation allégorique que GUILL. DIGULL. donne des huit cieux, cerclés de fleurs ou de pierres précieuses, où séjournent les justes et les saints] "Pierre précieuse de teinte dorée" : L'autre ciel que vois estelé De *crisolites* et semé Est cellui des sains hermites Quë on dit anachorites, Ceux quë on nomme confesseurs Et qui sont sains religieux. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9532).

Rem. Mot en usage surtout en a. fr. (v. T-L II, 1063, GDC IX, 89ab et FEW, *loc. cit.*), rare en m. fr.

CHUREAUX, subst. masc. plur.

[T-L, GD : *churel* ; FEW XXII-2, 188b : o.i.]
 "Morceau d'étoffe en loques, chiffon" :
 Boisteuse estoit [Avarice], torte et boque, D'un gros et
 viez burel vestue, Ratacelee [ms. *ratatelee*] de clustrius
 De viez panuffles et *churrius* [var. *chirrius*, *charrius*,
churraus, *cheurius*, *chainseaux*]. (GUILL. DIGULL.,
 Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9076) .

REM. Déjà ds GD II, 132a (d'après DU
 CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm.
 108). À cette citation correspond aussi celle
 de GD VI, s.v. *pendillel* (Impr. c.1500 :
pendillaux), d'où la date de c.1350 du FEW
 VIII, 177b, s.v. *pendere* qu'il faut corriger en
 ca.1500. Attesté uniquement dans ce texte et
 plus anciennement dans la *Vie de saint
 Alexis*, composée aux alentours de 1200 (cf.
 T-L II, 421). Même si ces deux textes
 occupent une aire occidentale, il serait hâtif
 d'en tirer une conclusion quant à la diatopie
 du vocable (cf. Stumpf 277-279).

CIEL, subst. masc.

[T-L, GDC : *ciel* ; FEW II-1, 34b : *caelum* ;
 TLF V, 800b : *ciel*]

I. - Au sing.

A. - ASTR. *Ciel bas*. "Espace infini dans
 lequel évoluent les astres (p. oppos. au *ciel
 haut* des théologiens)" : Comment, dist il, ne sces
 tu pas Du souleil qui est ou *ciel* bas Quē a faire son
 entier cours D'un an il y met tous les jours, Et toutevoies
 chacun jour Un autre cours fait tout entour ? (GUILL.
 DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10488).

B. - RELIG.

- [P. réf. au *Gloria, Luc II, 14*] *Ciel haut*.
 "Partie la plus élevée du ciel où séjournent
 Dieu et les élus à qui est accordée la vie
 éternelle" : Lors me sembloit que voloie Et que le *ciel
 haut* vëoie Qui estoit desclos et ouvert, Et que je voïē
 [éd. *vëoie*] en appert Ce qui me fu encourtine Par devant
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8726).

Rem. V. aussi T-L IV, 1007, s.v. *haut* et
 GDC VIII, 87c, s.v. *alt*

- [P. réf. aux malédictions prononcées
 dans *Lév. XXVI, 19*] *Ciel de fer* : LUCIFER.
 ...s'avoie char humaine La plus passible qu'onques fust
 Et de ci .I. pillier mēust Jucques au *ciel* de fer ardent,
 Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les
 painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et
 sens cesserment Jucques au jour du jugement (GUILL.
 DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4483).

- *Ciel cristallin*. V. *cristallin*.

II. - Au plur. RELIG. "Séjour de Dieu, des
 êtres surnaturels et des bienheureux après la
 résurrection" : Quant aus *ciex* monta Jhesucrist
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358,
 10156).

CIEU, subst. masc.

[T-L : *siu* ; GDC : *sieu* ; FEW XI,
 358b : *sebum* ; TLF XV, 358b : *suif*]

"Graisse, suif" : Aussi com li chaut soulel Endurcist
 la bœe par bel Et amolie *cieu* ou cire, Aussi de moi je
 puis bien dire Que selonc ce qu'est disposee La matiere
 et ordenee, Selonc ce je i sergenterai Diversement et
 ouverrai. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*,
 c.1330-1331, 12237).

CINGLER, verbe

[T-L : *cengler* ; GDC : *cingler*² ; FEW II-1,
 682b : *cingula* ; TLF V, 817a : *cingler*¹]

Part. passé en empl. adj. [D'une verge
 flexible] "Qui cingle, qui fouette" : En l'une de
 ses mains tenoit Un maillet et en l'autre avoit Unes
 bonnes verges *cinglans* [var. *chonglens*, *cuillans*],
 Grelles et vers et courtoians. (GUILL. DIGULL., Pèler.
 vie hum. St., c.1330-1331, 2027). GRÂCE DIEU. La
 haie qui est ou millieu De .II. chemins à la dame est À
 qui veïs avoir maillet, À qui veïs verges *cinglans* Et le
 balay entre les dens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
 hum. St., c.1330-1331, 6973) [Autre ex. vers 2302].

REM. À ces citations correspondent
 celles de GD I, 291a (Ars. 2319 [et non
 2323] : *anglans*), où *anglans* sont
 manifestement issues d'une mélecture pour
cinglans, avec confusion de *ci* avec *a*.
 L'attestation du FEW XXIV, 572b, s.v.
angulus, avec la date du XIV^e s.,
 correspondant à la date de composition
 présumée du *Pèler. vie hum.*, est à biffer.
 FEW : « Mfr. *chinglant* "flexible" Modus ».
 Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>,
 s.v. *anglans*.

CIRCONCISIONNEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *circoncisionnement* ; GD :
circoncisionement ; *FEW II-1,
 705b : *circumcisio*]

"Circoncision" : Pour quoi di qu'ainsi mainte foiz
 Ont aucuns signes les .II. loys [la vieille et la nouvelle]
 Qui ne s'entresemblent pas, Et senefient aucun pas
 Qui est un, com baptisement Et *circumcisionnement* Une
 mesme chose dient Par acort et senefient (GUILL.
 DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4862).

Rem. Seul ex. (peut-être occasionné par
 les besoins de la rime), déjà ds GD II, 138a
 (Impr. c.1500 : *circoncisionement*).

CIRCUIER, verbe

[T-L : *circuier* ; FEW II-1, 701b : *circuire*]

I. - Empl. trans. [D'un cercle (ici imaginaire)]
 "Entourer, circonscrire" : Et fu la feste crieie Lors,
 et faite l'assemblee Sus les cercles que percūs Avoie au
 premier et vëus, Mez le nombre crëu estoit D'un nouvel
 qui touz *circuioit* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S.,
 1358, 10490).

II. - Empl. intrans. "Tournoyer" : De li te garde, se m'en croys, Et de ses tentes et ses roys ! C'est celui dont saint Pierre dit Qui *circuie* [var. *avironne*] jour et nuit Qui i puist penre et devouer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11770). Tex choses [les occupations de ce monde] touzjours *circuient*, Touzjours tournent et tousjors varient (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11917) [Autre ex. vers 11927].

REM. Néologisme ; rare par ailleurs.

CIRCUITE, subst.

[T-L : *circuïte* ; GD : *circuite* (*circuite*) ; FEW II-1, 702a : *circuitus* ; TLF V, 833b : s.v. *circuit*]

ASTR.

I. - [Des sphères célestes ; d'apr. le système de Ptolémée] *Faire circuite entour* (la terre). "Se déplacer en un mouvement circulaire autour de (la terre)" : Causè [de la musique] en sont (...) les tournemens Des esperes que vi tourner L'une dedens l'autre et roer Qui par contraires mouvemens Et par obliques tournemens Doucement s'entrecontroient Et (en) *circuite* [var. *Et grans circuïtes*] faisoient Entour terre et les elemens Sens eux reposer en nul temps. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8882).

Rem. Genre indéterminé. Il semblerait cependant, au vu de la documentation à notre disposition (dictionnaires de langue ancienne, BARB. Misc. 4, 1936-38, 28-29 et la base documentaire), que le mot ait été empl. plutôt au fém. en a. fr. et a basculé vers le masculin en m. fr.

II. - Subst. masc. *Circuite du ciel*. "Sphère céleste" : Terre et enfer dedens enclos [dans un cours d'eau environnant le paradis] Ne me sembloient pas plus gros Quë une boule petite Au regart du *circuite* [var. *de la circuite*] Du ciel qui dessous [éd. *dess(o)us*] moi estoit Et estre de cristal sembloit. Par mi ce haut ciel cristalin Regardant esbahi devin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8950).

CIRCULIER, adj.

[T-L : *circuler* (*circul(i)erement*) ; GD : *cerculier* ; GDC : *circulier* ; FEW II-1, 702b : *circularis*]

[D'un mouvement] "Qui décrit un cercle, circulaire" : C'est [les occupations de ce monde] .I. mouvement *circulier* Tel en la fin comme au premier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11921). Grant chose est d'un seul tournement [de roue] Ou d'un *circulier* mouvement, Car mains autres tournement [ms. *tourmens*] fait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4977).

REM. On lit aussi ds GD II, 21b (Impr. c.1500) : *ung circulier mouvement*, qui pourrait être emprunté à la seconde version du

Pèler. vie hum. (PelVie 2 8125 : C'est i. circulier mouvement).

CIRCULIEREMENT, adv.

[T-L : *circuler* ; GD : *cerculierement* ; *FEW II-1, 702b : *circularis*]

"D'une manière circulaire" : Tout aussi com des elemens Est assis li ordonnemens, Que le plus pur est au dessus Et le mains pur est assis jus Et li autre moïennement Se tiennent *circulierement*, Aussi mains oscur[e] [ms. *oscur*] au dehors Me sembloit [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] estre terre lors (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 216). Une autre espere encor revi Ou n'avoit feu ne fumeë, Mais sembloit a la nueë Qui est clere et enclot souvent La lune *circulierement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3606).

REM. À la première citation correspond celle de GD II, 21b (Impr. c.1500).

CIRON, subst. masc.

[T-L : *siron* ; GDC : *ciron* ; FEW XVII, 67b : **seuro* ; TLF V, 841a : *ciron*]

Au plur. "Petits boutons causés par la présence de cirons dans l'épiderme" : HUISEUSE. Aucune fois es mains venir Li fais *cyrons* pour ens fouir, Pour houer les et coutiver Et arer les, sans rien semer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6866).

CIVIL, adj.

[T-L, GDC : *civil* ; FEW II-1, 723a : *civilis* ; TLF V, 859b : *civil*]

"Qui concerne le citoyen, sa vie, ses droits"

- [P. oppos. à *mort corporelle*] *Mort civile* : Quar quant aucun ai encloué Et tant forgié et martelé Soit justement ou soit à tort Quë il doit estre mis à mort Ou *civile* ou corporelle, Tantost sa pel si le compere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12057).

CLACELIER, subst. masc.

[T-L, GD : *clacelier* ; FEW II-1, 759b : **clavicella*]

RELIG. [De saint Pierre] "Celui qui a la charge des clefs du royaume des Cieux" : CHÉRUBIN À SAINT MICHEL. Si que volentiers je serai A ce jugement avec toi, Mes [éd. *Mais*] quë y soit le *clacelier* Pierre dont ai parle premier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 465) [Réf. à *Matth. XVI, 19*].

REM. Déjà ds GD II, 143b (Ars. 3331 : *clarcelier*).

CLAIR, adj.

[T-L, GD, GDC : *cler* ; FEW II-1, 739a : *clarus* ; TLF V, 867a : *clair*]

I. - Adj.

A. - Au propre

1. [D'un obj., en particulier d'un obj. susceptible de réfléchir la lumière] "Qui brille, qui a de l'éclat" : LE PÈLERIN. En ce point je regardoie Par tout selon que pouoie Et vi sieges treshaus assis Plus *clers* que n'est cristal burnis Et estoient leurs lumieres De dissemblables manieres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 284). Mon glaive flamboiant et *cler* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 450).

2. [D'un verre] "Transparent" : La Virge, sanz mutation Faire de sa belle facon, Apparut comme de cristal Oû il n'avoit amont n'aval Rien qui tout tresparant ne fust Et dyaphanéité n'eüst Ausi grant com en voirre *cler*, Le plus pur c'on pëüst trouver (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1353).

B. - P. anal.

1. "Qui donne l'impression d'être limpide, pur" : ...Venes tous au jugement [de Dieu], Mes drois est que premierement Soient delivre qui venu Sont premier et ont actendu, Mesmement ceulx qui causes ont Ou a delivrer n'a pas mont Et ne sont pas empeschiees, Troublees [éd. *Trouble(e)s*] ou entrelachiees [éd. *entrelac(h)iees*], Car la *clere* chose devant La trouble va com miex parant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 343).

2. *De clair sang*. "D'une famille illustre, de noble lignage" : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les aus [éd. *[h]aus*] homs Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien vainus De *cler* sanc et grant lignage (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7727).

C. - [Avec un verbe de parole] *De claire façon*. "D'une manière claire, distinctement, nettement" : ...Et en riant haut chantoient Angres de tres *clere* facon (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 263).

Rem. Cf. FEW II-1, 743a.

II. - Empl. adv.

A. - "Avec clarté, avec éclat, intensément" : La grant lumiere, qui venoit Du ciel haut, ressortir faisoit Ma vëue, com rebouquer Fait le soulel quant il luist *cler* Les iex de la chauve souris. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 220).

B. - "Avec netteté" : Si dirai quel chose je vi, Selonc que vëoir pouoie, Quar bien *cler* pas n'i vëoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 216).

Rem. Cf. FEW II-1, 740a.

CLAIRVOYANT, adj.

[T-L : *cler* ; GDC : *clerveant* ; *FEW II-1, 739a : *clarus* ; *FEW XIV, 420b : *videre* ; TLF V, 874a : *clairvoyant*]

"Qui voit clair, qui a une bonne vue" : RAISON AU PÈLERIN. Il [Dieu] te fist bel et *clervoiant*, Legier plus quë oysel volant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5953). Tout fu mucié, tout absconsé Dessouz la nue obnubilant Souz qui n'est nul

bien *clervoiant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6280).

CLAMER, verbe

[T-L, GD, GDC : *clamer* ; FEW II-1, 729a : *clamare* ; TLF V, 874b : *clamer*]

I. - Empl. trans.

A. - [Avec compl. d'obj. dir. et attribut du compl. d'obj. dir.] "Appeler qqn"

- *Clamer qqn* + subst. : « Amis, dist elle, qui me *clames* Amie pour ce que tu m'aimes » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2990). "...Si que l'enfant qui en naistra L'enfant ja né ainz né fera, Et cil sera mainz né *clamés* Pour ce que derrain sera nés." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2857).

B. - "Revendiquer" : Membre, tant fust petit, n'avoit Ou tu ne *clamasses* ton droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7104).

II. - Empl. pronom. réfl. [D'une pers.] "Se plaindre à grands cris" : Las m'en *claim*, quant bien m'avise, Souvent en doi dire heü. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10951). Se n'ai fait ce que doi faire Et toi [S. Benoît], mon droit exemplaire, N'ai comme bon fil ensui, Las m'en *claim* comme .I. tor en mui, Car refuire ne scai a cui Et me doute a toux desplaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1021).

CLARIFIER, verbe

[T-L (renvoi) : *clarifiier* ; GD, GDC : *clarifier* ; FEW II-1, 738b : *clarificare* ; TLF V, 885a : *clarifier*]

Au passif RELIG. [De Jésus] *Estre clarifié*. "Être glorifié" : Lors dist Jhesus : "*Clarefié* Je sui et mis en grant clarte ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7947) [Réf. à *Jean XIII*, 31-32].

CLARTÉ, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *clarté* ; FEW II-1, 739a : *claritas* ; TLF V, 886b : *clarté*]

A. - "Éclat, lumière, luminosité" : La vi je si tresgrant *clarte* Que chaoir ne puet en pense. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9039). Un escapulaire vestu, De sarge laschement texu, Avoie dont le pan geté Devant mez iex pour la *clarte* Que mal ne me feüst a euz Quant les leveroïe auz ciex. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 200).

B. - Au fig. [Qualité de ce qui est clair, facile à comprendre]

1. [D'une chose] *Mettre qqc. en clarté*. "Rendre clair à la compréhension, rendre compréhensible, clarifier" : MARIE À JÉSUS. Mez d'une chose je te pri Que me dies, dont ai souci : C'est de ce que, quant me parla Symeon du glaive piec'a Pluseurs choses avec me dist Quë en *clarte* point ne me mist, Disant que ce me diroies Bien a point, quant tu

voudroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9970).

2. RELIG.

a) [De Jésus] *Estre mis en (grant) clarté*. "Être appelé à la gloire céleste, être glorifié" : Lors dist Jhesus : "Clarefié Je sui et mis en grant clarte..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7948) [Réf. à Jean XIII, 31-32].

b) [P. compar. du corps des bienheureux avec celui du Christ] "Éclat lumineux qui revêt le corps glorieux d'une beauté toute divine, après la résurrection" : De li cognoistre [Dieu] et li amer Et li avoir sens dessevrer, Qui sont trois dons dont douee Est l'ame benëuree Sens les douaires què ara Le corps, quant la venu sera, Qui sont .IIII. : subtilite, *Clarte*, impassibilite Et agilite sens faillir Qui sont graces de grant plaisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9570).

Rem. FEW : « mfr. nfr. *clarté* "gloire" (Marot-Mon 1636) ». Le mot *clarté* désignant l'une des quatre prérogatives du corps glorieux (*l'agilité**, *l'impassibilité** et *la subtilité** en sont les trois autres) ne figure ni ds T-L, GD, GDC ni ds FEW ; cf. cependant le lat. médiév. *claritas* "id." (cf. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 117 et la rem. s.v. *agilité*).

CLEF, subst. fém.

[T-L, GDC : *clef* ; FEW II-1, 764a : *clavis* ; TLF V, 903b : *clef*]

"Clé (d'une porte, d'un coffre)" : Vi .I. petit huy et estroit Lequel le roy de la cité Faisoit garder en equité. La *clef* baillié en avoit À saint Pierre en qui se fioit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 169). ...Tout aussi com huche close Ou en met secrete chose Sus quoy on met .I. affichal Qui autrement est dit fermail Pour estre sus com fermeure De *clef* et de serrëure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7804).

- *Les clefs du royaume de paradis* : Du royaume de paradis, Les *clefs* avez sans point mentir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1221) [P. réf. à *Matth.* XVI, 19, où Jésus-Christ dit à saint Pierre : « Je te donnerai les clefs du Royaume des cieus »].

- *Mettre qqn sous la clef*. "Enfermer qqn" : Et hors de la chambre la trais [l'amie] ; Souz la *clef* en prison la mis, Elle y est et sera touzdiz. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9341).

CLINCORGNE, adj.

[T-L : *clincorgne* ; GD : *clincorgne* ; FEW II-2, 1200b : *cornu*]

De clincorgne. "De travers" : En ce point d'autre part venir Vi une vielle et acourir. Un fagot de buche portoît Et à reculons acouroit, Et de travers et de *clincorne* [var. *licorgne*, *bicorne*] Me regardoit, quar

estoit borgne. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11507).

REM. Déjà ds GD II, 154a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *clincorgne*). Mot rare, attesté par ailleurs dans deux textes a. fr. (*Aloul*, picard et Gautier de Coincy, *Miracles Notre Dame*, traits picards et champenois) et que FEW relève encore dans un recueil de mots ardennais (= Guign.) qui comporte, entre autres, des mots anciens.

CLIQUE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *clique* ; FEW II-1, 782a : *klikk-*]

[De la langue] *Estre male clique*. "Être médisant" : « Ce est, dist elle [Glouttonnie], une sauciere, Une volage messagiere Qui a tost dit et raconté Ce que le cuer a commandé. Male *clique* et malevoisine L'appellent la gent sa voisine, Pour ce que volentiers mesdit Et vilennie assez tost dit, Quant a aus bons morsiaus touchié Et des bons vins a essayé. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10427).

Rem. S'agit-il d'un régionalisme, le sens de "coup, tape, soufflet" étant, d'apr. FEW II-1, 780a, en usage dans une aire qui englobe le Hainaut, les Flandres et la Picardie, et qui s'étend jusqu'en Normandie ? On notera que le FEW retient, en suivant GD IX, 110c-111a (Impr. c.1500), cette occurrence qu'il date ca. 1350, au sens de "coterie de gens qui s'unissent pour intriguer, pour se soutenir les uns les autres".

CLOCHE, subst. fém.

[T-L : *cloche*¹ ; GDC : *cloche* ; FEW II-1, 790a : *clocca* ; TLF V, 929b : *cloche*¹]

"Cloche" : Mes pour sa biauté recouvrer Et pour toutes erreurs oster, Et pour ce que une creance Fust à touz et sanz decevance, Les .XII. apostres mis i ont Ces .XII. *cloches* qui i sont Et en chascune propre escrit Qui proprement enseigne et dit, En quelle maniere et comment On doit croire en Dieu fermement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3524).

- [En tant qu'attribut du fou] *Point ne te faut de cloche au col* : « O, dist elle, com tu ez fol ! Point ne te faut de *cloche* au col ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3764).

Rem. Déjà en m. lat. : « *Non opus follo suspendere cymbala collo* » (cf. *Thesaurus proverbiorum medii Aevi*, t. 8, 398, s.v. *Narr*).

CLOCHERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *clocherie* ; FEW II-1, 794b : **cloppicare*]

"Fait de boîter" : Boïsteuse sui, torte et clochant, Au virili vois clopinant. Mon mehaing et mon espavain Par son non Menterie clain, Quar il n'est nulle *clocherie* Si

laide comm'est menterie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10031) [Seul ex.].

REM. On notera que GD II, 157a, enregistre *clocherie* dans deux autres passages de cette oeuvre (Ars. 2319 [et non 2323] et Impr. c.1500). Le premier correspond aux vers 8703-8708 de notre texte, où le mot n'apparaît pas ; il manque aussi ds *PelVie*² et doit donc être daté de c. 1470. Le second, correspond aux vers 10023-10027 de notre texte ; il est emprunté à la seconde version du *Pèler. vie hum. (PelVie*² 11802) et doit être daté de 1355.

CLOCHETEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *clochetement* ; FEW II-1, 790b : *clocca*]

"Sonnerie de cloches, de clochettes" (synon. *clocheterie*) : Ces .XII. clochetes si sont .XII. articles de foi qui sont Lesquies tu dois fermement croire Et avoir les en ta memoire. Souvent te doivent esveillier Et sonner à ton oreillier, Pour nient en guise de clochetes Ne sont pas mis ne de sonnetes, Quar se de vëoir es escrits Estoies trop lens ou remis, À tout le mains au cloqueter D'aucun te pourroit il membrer. D'autre partie saint Pol dit Et aus Roumains il l'a escrit Que d'ouïr tel *cloquetement* A on la foy parfaitement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3543) [Seul ex.].

Rem. Déjà ds GD II, 157a (Impr. c.1500 : *clochetement* et Ars. 2319 [et non 2323]), d'où la date de ca.1350 du FEW.

CLOCHETER, verbe

[T-L, GD : *clocheter* ; FEW II-1, 790b : *clocca* ; TLF V, 931b : *clocheter*¹]

Inf. subst. "Son des cloches, des clochettes" : Ces .XII. clochetes si sont .XII. articles de foi qui sont Lesquies tu dois fermement croire Et avoir les en ta memoire. Souvent te doivent esveillier Et sonner à ton oreillier, Pour nient en guise de clochetes Ne sont pas mis ne de sonnetes, Quar se de vëoir es escrits Estoies trop lens ou remis, À tout le mains au *cloqueter* D'aucun te pourroit il membrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3539).

REM. Déjà ds GD II, 157a (Ars. 2319 [et non 2323]), qui modifie le texte où on lit *cloqueteis* "bruit de cloches", d'où « *clocheteis* (ca. 1350) » ds FEW II-1, 790b) ; la seconde version du *Pèler. vie hum. (PelVie*² 3870), porte au passage correspondant au *sonneter. Clocheteis* ne peut donc être daté que de c.1470.

CLOCHETTERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *clocheterie* ; FEW II-1, 790b : *clocca*]

"Sonnerie de cloches, de clochettes" (synon. *clochetement*) : D'autre partie saint Pol dit Et aus Roumains il l'a escrit Que d'ouïr tel cloquetement A on la foy parfaitement, Si ques la *cloqueterie* En l'escherpe ne mist il mie, Ainciez excite la memoire En quel maniere on doit Dieu croire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3545) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD II, 157a (Ars. 2319 [et non 2323]), d'où la date de ca.1350 du FEW.

***CLOCHETIS, v. clocheter**

CLOP, adj.

[T-L, GD : *clop* ; FEW II-1, 794b : *cloppus*]

"Boiteux, éclopé" : Trop grans ou petis chaperons, Estiviaus petis et estrois Ou grans dont on feroit bien .III., Grelle çainture ou large trop Dont se cointoient neiz li *clop*, Li boisteus, li espaveignié, Borgne, boçu et mehaignié : Tex choses fas pour ce que veul Que chascun ait vers moi son eul (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7520).

CLOPINER, verbe

[T-L, GDC : *clopiner* ; FEW II-1, 794b : *cloppus* ; TLF V, 936a : *clopiner*]

Empl. intrans. "Boitiller" : Boisteuse sui, torte et clochant, Au virili vois *clopinant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10028).

CLORE, verbe

[T-L, GDC : *clore* ; GD : *cloant*¹/*clos*¹ ; FEW II-1, 747a : *claudere* ; TLF V, 937b : *clore* ; TLF V, 938b : *clos*]

I. - Empl. trans. [D'une enceinte ; le compl. d'obj. désigne une ville] "Entourer pour protéger l'accès" : Mont me sembloit de grant atour Celle cité ens et entour (...) et son maçonement De vives pierres fait estoit Et haut mur entour la *clooit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 50).

- [Dans un cont. métaph.] "Enfermer (qqn) dans ses limites" : Et c'est ce que disoit David : Dedenz le soulel a Dex mis La Virge, son tabernacle, La quel chose est com miracle ; Quar ausi com dedens il est, Ausi par dehors il la vest, Ens contenu, li contenant, En li enclos et li *cloant* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1400).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'un obj. qui comporte une ou plusieurs ouvertures] "Fermé à clef" : Pis est ausi com closture De tresor et couverture Tout ausi com huche *close* Ou en met secrete chose (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7799).

CLOUER, verbe

[T-L : *clöer* ; GDC : *clouer* ; FEW II-1, 770a : *clavus* ; TLF V, 941b : *clouer*]

Part. passé en empl. adj. "Garni de clous" : Sus les testes chappeaus d'or ont Et d'unes saintures sains sont Qui a or toutes Litees Sont et de saphirs *clouees*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10408).

CLOUEUR, v. enclouer*CLUSTERER, verbe**

[T-L : *cluter* ; GD : *clustrer* ; FEW XVI, 336a : *clut*]

Empl. trans. Région. (Normandie) "Couvrir de haillons" : De l'autre main à l'escuelle Dire te vuel autre nouvelle (...) C'est celle qui ratacelee [ms. *ratatelee*] M'a ainsi com vois et *clustree* [var. *clistree*, *clostree*, *clutee*, *taconnee*]. Rien ne set faire que rivés Et pautonnieres et sachés, Que la penthecouste porter Et moi aus buissonnés grater. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9744).

REM. Déjà ds GD II, 163a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *clistree*). À cette citation correspond celle de GD VI, 670c, s.v. *recluter* (Ars. 2319 [et non 2323] : *reclutee*). Cf. Stumpf, *R. Ling. rom.* 70, 2006, 200 et 207-208.

CLUSTRIAUX, subst. masc. plur.

[T-L, GD : *clutel* ; FEW XVI, 336a : *clut*]

"Morceaux d'étoffe, lambeaux d'étoffe" : Boisteuse estoit [Avarice], torte et boque, D'un gros et viez burel vestue, Ratacelee [ms. *ratatelee*] de *clustriaus* [var. *clutiaus*, *clustiaus*, *cluteaux*] De viez panuffles et churriaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9075).

REM. Déjà ds GD II, 163a, s.v. *clustrel* (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *clustriaus*) et ds GD II, 163b, s.v. *clutel* (Ars. 2319 [et non 2323] : *cluteaux*), tous deux empruntés par le FEW avec, pour datations respectives, ca. 1350 et 14. jh. Cf. Stumpf, *R. Ling. rom.* 70, 2006, 190-195 et 207.

CLUT, subst. masc.

[T-L, GD : *clut* ; FEW XVI, 336a : *clut*]

Région. (anglo-normand, Normandie) "Morceau de tissu, de cuir qui sert à rapiécer un vêtement, une chaussure, morceau d'étoffe"

- [Ds un cont. métaph., pour signifier que l'arrogant emprunte à d'autres son argumentation] *Faire clut de qqc.* : Il argue, il sout et conclut Et de tel drap fait souvent *clut* Que qui li diroit que pas n'est De tel couleur, tost seroit prest De tencier et de fulminer Et de faire foudre voler, Tost feroit croullement de terre Et une esmeute de tonnerre.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7852).

REM. Déjà ds GD II, 163a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *fait clud*). Cf. Stumpf, *R. Ling. rom.* 70, 2006, 181-208 et Roques 2008, 300.

COADJUTEUR, subst. masc.

[T-L : *cöadjutor* ; GDC : *coadjuteur* ; FEW II-1, 815a : *coadjutor* ; TLF V, 950a : *coadjuteur*]

"Celui qui aide ou remplace qqn dans une fonction" : Ceuz vout il par especial Qu'à li et à l'official Fussent ministre et serviteurs À la table et *coadjuteurs*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 962).

COASSISTANT, subst. masc.

[*FEW XXV, 561b : *assistere*]

"Celui qui participe avec d'autres à (un jugement)" : "Je Jhesus, haut seigneur du ciel, A nostre lieutenant Michiel Et a tous les *coassistens* Qui la sont pour nos jugemens Salut" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2371) [Seul ex.].

Rem. Pour la forme, cf. *assistant* / *assistant* ds FEW XXV, 563a-b et 564b, note 10.

COCU, adj.

[T-L : *cocu*² ; GD, GDC : *cocu* ; *FEW II-1, 825a : *cocum*]

Région. (Picardie) [De la tête de qqn] "Oblong" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus hupés et haut crestus À marmousés, *cocus* [var. *cotus*, *quocus*, *crocus*, *A marmousés entour locus*] locus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7508).

Rem. Picardisme littéraire conscient (cf. RoquesRég 97 et Roques 2008, 285).

COI, adj.

[T-L : *coi*¹ ; GD, GDC : *coi* ; FEW II-2, 1470b : *quietus* ; TLF V, 1003a : *coi*]

Chambre coie. V. *chambre*.

COIN, subst. masc.

[T-L : *coing*¹ ; GD : *coin* ; GDC : *coin*¹ ; FEW II-2, 1530b : *cuneus* ; TLF V, 1008b : *coin*²]

Coin du feu. "Espace en angle rentrant formé par les deux côtés de la cheminée" : A .i. *coing* du feu fuioient [Satan et ses serviteurs] Et la endroit rechignoient A si grant murmuracion Que tous en oioient le son (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3461).

Rem. Cf. FEW II-2, 1534b.

COINTEREL, adj.

[T-L, GD : *cointerel* ; FEW II-1, 843b : *cognitus*]

"D'une élégance distante, hautain" : J'ay non Orgueil, la *Cointerelle* [var. *cointele*], La fiere beste cornuelle Qui pour la gent hurter ai pris Cornë en mi mon front et mis. C'est une corne qui Fierté Est apellee et Cruauté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7643).

- Empl. subst. fém. *Faire la cointerelle*. "Faire l'élégante" : VÉNUS. « Bien est voir, se je fusse belle Qu'ainsi ne m'embrunchasse mie. Pas ne s'ensuit, se sui pigniee, Et un pou fais la *cointerelle*, Que pour tel cause soie belle. Je sui laide, vielle et baveuse, Orde, puant et limonneuse » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10601).

Rem. Archaïsme. Déjà ds GD II, 174c (Impr. c.1500).

COINTOIEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *cointoiment* ; FEW II-1, 843b : *cognitus*]

"Ce qui confère un certain lustre ou une certaine dignité à une personne" : Je sui dame et conduiserresse, Chevetainne et connestablesse De touz estours et chevauchies Oû sont banieres desploiees Oû sont heaumes et bacines, Timbres et vestus velues À or batu et à argent Et à autre *cointoiment*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7502). Ou est ton orgueil maintenant, Ton boban, ton fier cueur et grant ? A quel gieu, en quel lieu et temps As perdu tes *cointoiments* ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4070).

Rem. Mot rare et archaïque, att. en m. fr. uniquement chez GUILL. DIGULL. (cf. GD II, 176a : « *Dist de la fleur de lys*, Richel. I. 4120, fol. 155r° » [qui correspond au vers 849 de l'éd. A. Piaget in *Romania* 62, 1936, 345] et T-L II, 545). À noter que le mot *cointement* relevé par GD II, 174c, s.v. *cointement*² dans le *Dist de la Fleur de lys* (BN lat. 4120, f° 154 v°) est à corriger (d'apr. le ms. Ars. 3646, f. 230 r°) pour une bonne métrique, en *cointoiment* : Car en eulz niul *cointoiment* N'avoit pour leur grant sientez (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : *Romania* 62, 1936, 345) [vers 835].

COINTOYER, verbe

[T-L : *cointoier* ; GD : *cointoier* ; FEW II-1, 843b : *cognitus*]

I. - Empl. trans. *Faire cointoyer ses nerfs*. "Se faire valoir avec vanité" : ORGUEIL. Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion, Des espauls espauliant Et de mon col vois coliant, Toutes mes jointes jointoier Et tous mes ners fas *cointoier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7617).

II. - Empl. pronom. "S'enorgueillir, se rengorger" : Ceste chose est advenue Mainte foiz en mainte rue ; Que qui n'est biaux, si se *cointoie* Et qui n'est bon, si se simplioie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5299).

COLERIQUE, adj.

[T-L, GD : *colerique* ; FEW II-1, 643b : *cholericus* ; TLF V, 1022b : *colérique*]

Empl. subst. "Bilieux" : Je serf de vin aigre et verjus Et d'aigruns qui sont vers et surs Et en donne aus *coleriques* Plus volentiers qu'aus fleumatiques. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8865).

COLLATION, subst. fém.

[T-L : *collacion* ; GD, GDC : *collation* ; FEW II-2, 895b : *collatio* ; TLF V, 1032b : *collation*¹]

Faire collation de qqc. à qqn. "Entretenir qqn. sur qqc." : « Bien est, dis je, m'entention Que m'en faces *collation*, Et quë aprez n'oubliés pas Le Mahommet dont parlé m'as. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10114).

COLOIER, verbe

[T-L : *coloier* ; GD : *coloier* ; FEW II-2, 912b : *collum*]

Empl. intrans. "Effectuer un mouvement de la tête (élever la tête, tourner la tête, en partic. pour trouver qqc., pour atteindre qqc....)" : Quant m'ot ce dit, à *colier* Commençai encore et muser, À regarder où le mains dru De la haye et le mains pointu Estoit, quar pitié avoie Du cors plus que ne devoie (...) Tant com l'oiseil va *coliant* Et ça et là le col tournant, Souvent avient qu'au las est pris Qui li est en son chemin mis Ou il avient quë englué Il est ou d'un bougon tué. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7017, 7025).

- [Par fierté] : ORGUEIL. Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion, Des espauls espauliant Et de mon col vois *coliant* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7616).

REM. À ces citations correspondent celles de GD II, 184a (en suivant l'ordre de nos attestations : Ars. 2319 [qui semble correspondre quant à la foliotation, et non 5208 qui comporte le *Roman de Jean d'Avesnes*] : *collier*, *coliant* et Impr. c.1500 : *colyant*).

COLOM, subst. masc.

[T-L : *colom* ; GD : *colon* ; FEW II-2, 930b : *columbus*]

"Colombe" : Une damoiselle sote, Ce sembloit, qui une pelote Portoit et com *coulon* duvee Estoit es piés et emplumee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11785).

- RELIG. [Dans la représentation du Saint-Esprit] : Hui en semblance de *coulon* Le saint Esperit est venu Sus les eaues et descendu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10362).

COLOMBE, subst. fém.

[T-L : *colombe*² ; GDC : *colombe* ; FEW II-2, 933b : *columna* ; TLF V, 1056a : *colombe*]
[Dans un cont. métaph. relatif à la sculpture] "Support, soutien" : Jambes [de fer de la statue, image du gouvernement] doivent paine souffrir [éd. *soffrir*] Pour tous les membres soustenir. *Coulombes* de leur office Sont, soustenans l'ediffice, De genous chapiteeles Et sus bases bien fondees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8125).

COLOMBELET, subst. masc.

[*FEW II-2, 930b : *columbus*]
[D'après le thème de la purification de la femme accouchée, qui lorsqu'elle est pauvre, offre à Dieu un couple de tourterelles ou deux jeunes colombes en sacrifice pour le péché ; v. *Lév.* XII, 8 et *Luc* II, 22-24] "Jeune pigeon" : MARIE À DIEU . "...Ainsi le te monstre et present [Jésus] En simplece et innocence Selonc que senefient ce Les turtres et *coulonbelès* Qui ensemble te sont offers." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2971) [Seul ex.].

COLONNE, subst. fém.

[T-L : *colombe*² ; GDC : *colombe* ; FEW II-2, 933a : *columna* ; TLF V, 1062a : *colonne*]
"Pilier servant de soutien à un édifice" : Col de roy est son lignage [de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] (...), Qui apres le chief est assis Sus les autres membres et mis, Et est du chief le soustenail Et le pilier et l'apuiail Comme *coulomme* est appelle Du haut edifice et nomme (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7675).

COLOREMENT, subst. masc.

[GDC : *colorement* ; FEW II-2, 923a : *color*]
[Dans un cont. métaph.] "Apparence, aspect que prend une chose" : Se la vertu du Saint [éd. S.] Esprit Connois qui en la Virge maint Par le quel est ce soulel [Jésus] paint De la couleur d'humanité Qui miex dite realité Est, qui veut parler proprement, Que couleur ou *coulourement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2132).

Rem. Néologisme. FEW : « Mfr. *colorement* "état de ce qui est coloré" (16.jh.) ».

COLORER, verbe

[T-L, GD, GDC : *colorer* ; FEW II-2, 922b : *color* ; TLF V, 1065a : *colorer*]

A. - Empl. trans. "Teinter de telle ou telle couleur"

- Au passif. : Voi le soulel comment descent Par un voirre et la couleur prent Dont il est *coulouré* et paint Si qu'au passer en devient taint (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1143).

B. - Au passif., au fig. [D'un mensonge] *Estre coloré*. "Etre dissimulé, déguisé sous une apparence capable de tromper, de séduire" : Mes que menconge elison Qui puist estre *coulouree*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4767).

***COMBAPTISEMENT, v. baptisement**

COMMENCER, verbe

[T-L : *comencier* ; GD, GDC : *commencier* ; FEW II-2, 943a : *cominitiare*]

I. - Empl. trans. indir. *Commencer à + inf.* "Se mettre à" : Puis *commençoient* à voler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 121).

II. - *Commencer à qqc.* "Commencer par qqc." : À moi armer je m'essâi Et au haubert je *commençai*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4502).

III. - Empl. pronom. réfl. "Entrer dans son commencement, débiter" : Par moi la voie d'ingnocence Et le chemin droit se *commence*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6560).

COMMETTRE, verbe

[T-L : *cometre* ; GD : *commetre* ; GDC : *commettre* ; FEW II-2, 955b : *committere* ; TLF V, 1122b : *commettre*]

I. - Empl. trans. "Charger qqn de qqc."

- *Commettre qqn à + inf.* / *commettre qqn pour + inf.*

- Au passif. : L'ANGE DU PÈLERIN. "Prevost Michiel de paradis, Qui de nostre roy es *commis* A faire jugement et droit De toute gent quel qu'elle soit Jusqu'a tant qu'è au jugement Il descendra personnelment Pour les grans assises tenir ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 312). SAINT MICHEL. "Cherubin, compaignon trescher, De toi ai ci endroit mestier. Tu es de science plante [éd. *plente*] Et le glaive as desgaïne Qui baillie te fu et *commis* Pour l'entree de paradis Garder..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 413).

- *Commettre qqn que + subj.* : COMMISSION DE DIEU À TRIBULATION. Et pour ce que nostre machiere Tu es (...) Nous te mandons et *commetons* Que voisies par toutes maisons Et que Prosperité si quieres Que la truisies et si la fieres, Que contre nous plus reveler Ne s'ouse, ne plus rebeller. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12129).

II. - Empl. pronom. réfl. *Se commettre à qqn.* "Se confier à qqn, entretenir des relations avec qqn" : A Povreté te *commetras* Et sa pourvoiance attendras En tenant sanz quelque declin Dè

Humilite le chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1881).

COMMISSAIRE, subst. masc.

[T-L : *comissaire* ; GDC : *commissaire* ; FEW II-2, 953b : *commissarius* ; TLF V, 1125b : *commissaire*]

"Celui qui a reçu un mandement d'une autorité supérieure pour accomplir une mission temporaire (ici dans la justice)" : Et se de rien il s'opposoit Ou obeir il ne vouloit, Jour li donnasses competent Aus assises du jugement. De ce plain pouoir te donnon Et *commissaire* t'en faisoin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5254).

COMMISSION, subst. fém.

[T-L : *comission* ; GD, GDC : *commission* ; FEW II-2, 954a : *commissio* ; TLF V, 1127b : *commission*]

A. - "Acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire qqc. en un temps déterminé et en son nom"

- *Avoir commission de* + inf. "Être investi (par une autorité supérieure) du pouvoir de (faire qqc.)" : "Certes, respondi Verite, Se le fil du roy [Jésus] volenté Tel a [de racheter Adam], je ne le sai mie, Et ausi n'appartient mie Que je face traitié de li, Se n'est par le congié de li ; Et nulle procuracion Je n'en ai ne *commission*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 620).

B. - "Mandement écrit pour accomplir une mission" : Qu'est ce, estes vous maiesse Ou nouvelle enquesterresse ? Moustrés vostre *commission*, Si sarai au mains vostre non, Et se si grant pouoir avez Com par semblance me monstrés ; Quar se de ce seur n'estoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5177).

COMMIXTION, subst. fém.

[T-L : *comistion* ; GDC : *commission* ; FEW II-2, 957b : *commixtio*]

"Introduction d'un élément étranger qui vient altérer, vicier qqc."

- [D'une chose concr.] *Sans commixtion de* + subst. "Pur de, exempt de" : L'ÂME AU CORPS. Car aussi com trespur en soi Est le feu sens *commixtion* De quel que soit infection, Et que fumeé et obscurte Il prent ou fust et impurte, Aussi jë estoie trespur Sens rien avoir ort ou obscur, Quant en voie je m'aprouchai [éd. *aprouchai*] A toi et m'en acompaignai. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4151).

COMPAGNIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *compagnie* ; GD : *compaignie* ; FEW II-2, 966b : *companio* ; TLF V, 1151a : *compagnie*]

A. - [D'une pers.] "Fait d'être auprès d'une personne"

- *Porter compaignie à qqn.* "Rester auprès de" : JUSTICE. ...Aussi ne s'i puet consentir Dame Verite m'amie Qui me porte *compaignie* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1102).

- [Le suj. et le compl. désignent des personnes de sexe opposé] *Avoir compaignie de.* "Avoir des relations charnelles avec" : NATURE À JOSEPH. Et se sage bien estoies, Honte grant en toi aroies Quant celle que tu espousas Et de qui *compaignie* n'as Point ëu, voiz qu'a enfanté Et ne sces dont il [éd. (*il*)] fu engendré. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2012).

B. - "Groupe de personnes partageant des intérêts communs" : La mena Joseph Marie [à Bethléem], Et la fu tel *compaignie* De tant de gent qui la estoit Que trouver il ne peurent toit Oû pëussent estre hostelé Que plain ne fust et occupé (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1812).

COMPARATION, subst. fém.

[GDC : *comparacion* ; FEW II-2, 970b : *comparare*²]

[D'une chose] *N'avoir comparacion* + adj. épithète à qqc. "Ne pouvoir supporter une comparaison (+ épithète) avec" : Le ciel qui moult est bel et grant Quant est serain et bien luisant, Au miex que puist estre pare Et d'estoilles enlumine, A nulle mansion de la [de la maison royale de Dieu] *Comparacion* digne n'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9062).

Rem. FEW : « Afr. *comparacion* "comparaison" Drouart, apr. *comparasio* Bonis, mfr. *comparacion* (Chastell-16.jh.) », auquel il faut ajouter les attest. de la fin du XIV^e jusqu'au déb. du XVI^e s. de GDC IX, 137c.

COMPAREIL, adj.

[*FEW VII, 648b : *pariculus*]

"Parfaitement, entièrement pareil" : Au premier [visage, à savoir celui qui se regarde dans un miroir (Dieu) pour former avec son reflet (Jésus-Christ) un visage unique qui engendre à son tour un troisième visage semblable aux premiers (le Saint-Esprit)] la paternite Seroit, dont sa nativite Prendroit le secont prestement ; De chascun d'euls procedement Aroit le tiers et causement En *compareil* equalite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10870).

COMPARER, verbe

[T-L : *comparer*² ; GD : *comperer* ; FEW II-2, 969a : *comparare*¹]

Empl. trans. [D'une personne qui n'est pas l'agent de l'action désignée par le compl. d'obj.] "Réparer (la faute de qq, ici la faute originelle) en subissant (à sa place) une peine, un châtement" : "Certes, dist lors Dieu le pere, Bien croi qu'il faut que *compere* Ceste folie [commise par Adam qui a mangé la pomme] l'un de nous Ou quē hommes perissent tous..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6248).

Rem. Cet ex., tiré d'un texte présentant des traits norm., plus rarement flamand, contre la remarque du FEW, selon lequel *comparare* s'est dissimilé en *comperare* dans presque toute la Romania excepté dans le nord de la France.

COMPLETEMENT, adv.

[T-L : *complet (complement)* ; GDC : *complement* ; FEW II-2, 982b : *completus* ; TLF V, 177b : *complètement*¹]

"D'une manière complète, entièrement" : Du tout a toi *complement* N'aroi pas retournement Fait (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10881).

COMPLEXIONNER, verbe

[T-L : *complexionner* ; FEW II-2, 983b : *complexio*]

Part. passé en empl. adj. "Qui possède telle complexion"

- [Du corps] (*Bien*) *complexionné* : Aussi l'ame, a qui est donne Un corps bien *complexionne* Et de matiere plus sutil, Comprend miex que l'ame de cil Qui a corps complexionne De rude matiere et fourme, Ou qui l'a tachie et sali De mains peches et enordi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7044).

Rem. Première attest. du mot. FEW II-2, 984a, note 1 : « *bien, mal complexionné* (Nouv-Miege 1688) ».

COMPOSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *composer* ; FEW VIII, 65b : *pausare* ; TLF V, 1191a : *composer*]

Empl. intrans. *Composer avec qq* (un adversaire, la mort). "S'accorder avec qq en faisant des concessions" : La mort contre toi s'oppose *Accedens impetuose* ; Onques elle ne *compose Cum ullo, sed rigoroze* Grans et fors assaillir ose *Palam et insidioso*. Bon fait savoir ceste chose *Ut quilibet penset pro se*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1627).

Rem. FEW VIII, 65b-66a, note : « Mfr. nfr. *composer* v. n. "se soumettre à certaines conditions, capituler ; convenir d'un prix" (1375-Ac 1878, Modus ; Froiss ; Ba ; Hu ; Sav 2, 153) » et TLF enregistre *composer*

avec qq, à partir de la fin du XV^e s. (= COMM.)

COMPOST, subst. masc.

[T-L : *compot* ; GD : *compost*¹ ; FEW II-2, 997b : *computus*]

ASTR. "Calendrier des fêtes mobiles dressé selon les données astronomiques et les traditions chrétiennes" : Jadis dedens le *compost* vi Estre du siecle escript ainsi : Siecles est revolucion De cent ans ou dē environ (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9219).

COMPOSTURE, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *composture* ; FEW II-2, 985a : *componere*]

A. - [D'un métal] *Sans composture de* (d'un élément étranger). "Sans alliage de" : Se d'argent sont [les bras de la statue] (...) Sens rououl, sens *composture* De quelque male mixture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7782).

Rem. Déjà ds GD II, 212b (Impr. c.1500).

B. - Au fig. [De Dieu, personne de la Trinité] *Sans composture*. "D'une substance, d'une essence unique" : ...Et verras sens division Trois personnes en [ms. *et*] union [dans la Trinité] Un seul Dieu sens *composture*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10927).

REM. Ces attest. renforcent l'assertion du FEW selon lequel le mot est att. essentiellement en pic. et en norm. au sens de "aménagement des terres"

COMPOTISTE, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *compotiste* ; GD : *compostiste* ; FEW II-2, 997b : *computus*]

ASTR. "Savant qui dresse le calendrier d'après les données astronomiques et les traditions chrétiennes" : Car comprendre ne pourroient [ces siècles] Le seul semper tant seulement. Ne sai comment l'adjoistement De secula seculorum Il tendroient en leur cloison. Le *compotiste* aussi, s'estoit icy present, rien n'y saroit (...) Et toutevoies sē ans cent Le siecle tenoit seulement, Legierement estre comptes Pourroient et estre nombres, Si que le sage en ce titre Contraire est au *compotiste*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9322).

Rem. Ces citations correspondent aux troisième et quatrième citations de GD II, 212b (Impr. c.1500). FEW : « Mfr. *compotiste* "celui qui est savant dans la science du comput" (14. jh.-1515) ». À noter que le mot apparaît une première fois, sous la forme *compostites, compostistes* dans un texte de 1270, cité par GD, d'apr. un ms. du 3^e tiers du XIII^e s. TLF V, 1223b, *s.v. comput*, n'enregistre que la forme sav. *computiste*.

COMPREHENSION, subst. fém.

[GDC : *comprehension* ; FEW II-2, 989a : *comprehendere* ; TLF V, 1201b : *compréhension*]

Au fig. *Faire comprehension de* (ici de Dieu qui est infini) *en* (une limite abstraite). "Faire entrer dans, enfermer" : Moult est fole creature Qui de Dieu *comprehension* Veult faire en povre closture D'entendement et mesure Oû pou puet de replecion. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10930).

Rem. Première attest. du mot.

CONCELER, verbe

[T-L, GD : *conceler* ; FEW II-1, 573a : *celare* ; FEW II-2, 999a : *concelare*]

Empl. trans.

A. - "Cacher, dissimuler" : ...mes l'apointon muçoit Derriere li et *conceloit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8216).

B. - Au fig. [Le compl. est abstr.] "Soustraire à la connaissance, taire" : RAISON. Et encor plus vous moquerai Jusques à tant que je sarai Vostre non aussi com savez Le mien et sachiés que n'avez Nul honneur à li *conceler* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5351). GABRIEL À JOSEPH. Par droit li faut de gesine [à la Vierge] Comme de ce que plevine Entre li et toi faite fu A fin que ne fust connëu Le mystere que ja bien sces (...) Si ne te doiz pas esbahir, Se ce elle veut acomplir Qui est commencié par devant, Le dit mystere *concelant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2198).

Rem. L'examen de GD II, 216c-217a, T-L II, 650 et du FEW ainsi que nos ex. nous permet de conclure que le mot est en usage surtout en pic., agn., norm. et wallon.

CONCHE, subst. fém.

[T-L : *conche* ; FEW II-2, 1000b : *concha* ; TLF V, 1244b : *conche*]

"Coquillage d'eau douce" : Et saches que pleïs de mer A la rosee eux assembler Ou de l'eaue douce *conches* Vëu[e]s [ms. *Veus*] ne furent onques Comme tost nous assemblames Et illeuc nous aünasmes (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3383).

Rem. À considérer probablement comme une approximation « due aux besoins de la rime » (cf. Duval 2006, 69, note 1). FEW : « Afr. *conche* "coquille d'huître, etc." (BrunLat ; Studer) » [= T-L II, 652], puis « mfr. id. (16. jh. -Oudin 1660) ».

CONCUPISCIBLE, adj.

[T-L, GDC : *concupiscible* ; FEW II-2, 1015a : *concupiscentia* ; TLF V, 1265a : *concupiscible*]

PHILOS. [De l'une des facultés de l'âme sensible] "Qui pousse (en partic. ici :

l'homme) à la concupiscence" : De celle [force] qui irascible Et l'autre *comcupiscible* Et l'autre [éd. *la*] rationnel me tais Et d'autres maintes, car li plais En durroit ja si longuement Que tart seroit le finement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7166).

Rem. Terme empr. par GUILL. DIGULL. à la scolastique ; il traduit le lat. médiév. *vis concupiscibilis* att. notamment chez Thomas d'Aquin, qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente (cf. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895] 150 et 866, numéro 12). Mot qui, quoi que déjà att. sporadiquement en a. fr. (cf. T-L II, 661 et GDC IX, 146b) commence seulement à entrer en usage. V. *irascible*.

CONDAMNER, verbe

[T-L : *condamner* ; GDC : *condemner* ; FEW II-2, 1017a : *condemnare* ; TLF V, 1268b, 1270a : *condamner*]

I. - Au passif *Estre condamné à qqn.* "Être soumis à la sentence de" : Si que de par le lieutenant De Jhesuscrist [éd. *Jhesucrist*], Dieu tout puissant, *Condempnes* [éd. *Condempnes*] estes par arrest A Sathan qui est ci tout prest, A fin qu'en enfer vous tiengne Et jamais nul n'en rev[e]igne [ms. *revigne*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2863).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. [Dans le domaine relig.] "Celui qui est frappé du châtement éternel, damné" : JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chascun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (...) Et exceptes les *condampnes* Qui en enfer sont deputes, Qui ont este faux pelerins (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2453).

CONDIGNE, adj.

[T-L : *condigne*¹ ; GDC : *condigne* ; FEW II-2, 1021a : *condignus* ; TLF V, 1275 : *condigne*]

THÉOL. "Parfaitement proportionné à qqc." : En terre, celui [S. Benoît] appelle Doit estre ci [à l'entrée du paradis] et demande Les quieux si ont passe par li ; Et sē aucuns sont venus ci Qui ne li aient descouvert Leur conscience et tout ouvert Par contrite repentance Et *condigne* penitance (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 448). JÉSUS. Toutevoies par la grace Pas ne vueil quē on [m]e [éd. *ne*] face *Condigne* satisfacion De toute la transgression Qui ara este trouvee En la balance et pesee, Car bien punis et corrigies Par droit doivent estre pechiees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2441).

CONDITION, subst. fém.

[T-L : *condicion* ; GDC : *condicion* ; FEW II-2, 1019a : *condicio* ; TLF V, 1276a : *condition*]

A. - Subst. + *de diverses conditions*. "De diverses espèces, de diverses sortes" : Item ce

regne comparer Vout a saïne [ms. *saime*] qui en mer Est mise pour peschier poissons De diverses *condicions* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5822) [D'apr. la parabole de la seine, *Matth.* 13, 47-50].

B. - "Réserve (que l'on formule)"

- *En condition que* + subj. : DIGULLEVILLE À SATAN [qui, sous condition d'être adoré par Jésus, lui a promis les biens du monde]. Et que li donras, ce as dit, (...) Et encor en *condicion* Quë en ville dejection Se mete pour toi aourer, Devant qui devroies trembler (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5129).

CONDITIONNER, verbe

[T-L : *condicioner* ; GD : *condicioner* ; GDC : *conditionner* ; FEW II-2, 1019a : *condicio* ; TLF V, 1279a-1280b : *conditionner*]

Part. passé en empl. adj.

- [Dans un cont. qui joue sur le sens physique et moral des mots] *Estre conditionné loin de qqn* "Être placé loin de qqn" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En ce toutevoies donné M'est un avis achoisonné Quë en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing *conditionné* Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com stationné Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li ëusses faconné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3743).

CONDUISERESSE, subst. fém.

[T-L : *conduiserresse* ; GD : *conduiseor* (*conduiserresse*) ; FEW II-2, 1025a : *conducere*]

[Dans un cont. métaph.] "Celle qui conduit, qui dirige" : Je sui dame et *conduiserresse*, Chevetainne et connestabliesse De touz estours et chevauchies Oû sont banieres desploiees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7495). De li [de la nef de religion] je [éd. (*je*)] sui gouvernerresse, Maistresse et *conduiserresse* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12530).

REM. À la première citation correspond celle de GD II, 228c (Impr. c.1500 : *conduisseresse*).

CONDUISEUR, subst. masc.

[T-L : *conduisëor* ; GD : *conduiseor* ; FEW II-2, 1025a : *conducere*]

[Dans un cont. métaph.] "Celui qui conduit une autre personne, conducteur, guide" : ...gens d'armes com chevaliers, Gentilz bourgeois et soudoiers, [représentés sous la forme des jambes de la statue, image du gouvernement] Se bien sont enchapiteles Et par bons genous gouvernes, C'est a dire par *conduiseurs* Qui soient soutilz guerroieurs Leur royaume bien soustenir Devront tousjours et maintenir. (GUILL.

DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8135). GABRIEL À JOSEPH. ...Quar certes a toi il [le fils de Dieu] s'atent Quë en mainz lieux où il ira Et pelerinage fera De li et la mere ducteur Soies et loyal [éd. *loial*] *conduiseur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1754).

CONFERMEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *confermement* ; FEW II-2, 1036b : *confirmare*]

"Ce qui permet de confirmer une chose considérée jusque là comme douteuse, confirmation" : Et en ce grant *confermement* Est du dit transfigurement, Pour ce que le pere tesmoing En fait (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6469).

Rem. FEW II-2, 1036b : « Afr. mfr. *confermement* "chose qui sert à confirmer, à appuyer, à prouver" (bes. als ausdruck der rhetorik) (1262 ; 1521) ». Déjà ds GD II, 232b (Impr. c.1500).

CONFÈS, adj.

[T-L : *confès* ; GD, GDC : *confes* ; FEW II-2, 1038a : *confiteri*]

"Qui a avoué ses péchés" : PÉNITENCE. S'à mon balai soumis il s'est Et se de li balié est, Et quant le voi ainsi contrit Et bien *confez* si com j'ai dit, Adonc pour li bien chastier De mes cinglans verges le fier, Paine li doins et batement Pour son bien et amendement. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2300).

CONFONDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *confondre* ; FEW II-2, 1046b : *confundere* ; TLF V, 1310a : *confondre*]

Empl. trans. [Le compl. désigne le langage] "Rendre confus, embrouiller" : Au tempz que les enfans Adam (...) La tour de Babel faisoient (...) tu Dieu le [éd. (*le*)] pere la main Y mëis (...) Sanz delai tout leur langage Si devisas et *confundis* Que les paroles ne les dis L'un de l'autre ne savoient Et entendre ne pouoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10769) [Réf. à *Gen.* 11, 7-9].

Rem. FEW II-2, 1046b : « Mfr. nfr. *confondre* "réunir, mêler (des choses, des personnes) de manière à ne former qu'un tout" (seit Est 1538, 439b) » ; à noter cependant s.v. *confusio* : « Apr. *confusio dels lengatges* "état où se trouvèrent les ouvriers de la tour de Babel, lorsque Dieu leur fit parler toutes sortes de langues différentes" (13. jh.) ».

CONFORTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *confortement* ; FEW II-2, 1044b : *confortare*]

"Réconfort" : David qui vostre pere fu Herpoieur et conforteur fu De ceuz qui avoient courous ; Si m'est avis assez que vous, Qui successeurs vouz fëistes De li,

vers moi mesprēistes Quant ne laissastes instrument
Aucun pour mon *confortement*. (GUILL. DIGULL.,
Pèler. J.-C. S., 1358, 9226). Diex le filz a pris [ms.
apres] livree De vermeil bien tainturee En son sanc et sa
mort dure. Maniere de verdoiemment Et dē .I. gay
confortement A le Saint Esperit [éd. *Esp(e)rit*] sens
fable : Il esclarsist l'entendement Et l'ueil de l'ame
vraiemment (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-
1358, 10836).

CONFORTERESSE, subst. fém.

[T-L : *conforteresse* ; GD : *conforteor*
(*conforteresse*) ; FEW II-2,
1044b : *confortare*]

"Celle qui apporte un réconfort" : « Dame, dis je,
de ce mirese Serez vous et *conforteresse*, Quar je sui
si las voirement Que plus les armes bonnement
Soustenir je ne pourroie Ne plus force n'en aroie.»
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
4844).

CONFORTEUR, subst. masc.

[T-L : *confortēor* ; GD : *conforteor* ; FEW II-
2, 1044b : *confortare*]

"Celui qui apporte un réconfort" : David qui
vostre pere fu Herpoieur et *conforteur* fu De ceux qui
avoient courrous (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S.,
c.1355-1358, 6418). David qui vostre pere fu Herpoieur
et *conforteur* fu De ceuz qui avoient courous (GUILL.
DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9220).

Rem. Ce passage du *Pèler. J.-C.* est
emprunté au *Pèler. âme*.

- En partic. RELIG. CHRÉT. [Du Saint-
Esprit] *Conforteur des coeurs*. "Celui qui
réconforte moralement les coeurs" : Et si vous
[éd. *vous*] di [Jésus à ses disciples] du Saint [éd. S.]
Esprit, Qui *conforteurs* des cuers est dit, Mon pere a
vous l'envoiera En mon non (GUILL. DIGULL., Pèler.
J.-C. S., 1358, 7976).

CONGRU, adj.

[T-L, GDC : *congru* ; FEW II-2,
1050b : *congruus* ; TLF V, 1332b : *congru*]

Bien congru

A. - [D'une chose] "Qui convient exactement
à une situation, une circonstance donnée" :
Pour l'onneur et le bien tresgrant Que li [au roi] ot fait
ce chevalier Son ymage fist entaillier Et la fist mectre ci
endroit, (...) Affin aussi quē y prēist Chascun roy qui par
cy venist Exemple de soi gouverner Et soi de faux
conseil garder. Et est chose bien *congrue* Que soit pres
de l'estatue. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-
1358, 8707).

B. - [De deux pers.] "Qui s'accordent, sont en
harmonie" : Apres donray [éd. *donrai*] cainturetes Et
petites couronnetes Aus .II. amans bien *congrues*.
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358,
11107).

CONGRUITÉ, subst. fém.

[T-L : *congrüité* ; GDC : *congruité* ; FEW II-
2, 1051a : *congruus* ; TLF V, 1332b : s.v.
congru]

"Qualité de ce qui est congru, accord,
conformité" : Et de ce fu je voir mont liés, Quar il
m'en estoit bien mestiers, Non mie de necessité, Mes
d'avenant *congruité*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 532). Je t'ai ja dit qu'ell' [l'âme] a
semblant Par *congruite* afferant A son createur qui la
fist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358,
6980).

REM. Néol.

CONJOINTEMENT, adv.

[T-L : *conjoindre* (*conjointement*) ; GDC :
conjointement ; FEW II-2, 1054a : *conjungere*
; TLF V, 1336a : *conjointement*]

"D'une manière conjointe, ensemble, de
concert" : Je tenoie une opinion Que n'est pas .I. moi
et mon non, Quar de mon non se puet parer Chascun
larron qui va embler ; Et pour ce aussi de vous cuidoie,
Quar pas apris encor n'avoie Que vous et Rude
Entendement Fussiez tout .I. *conjointement* (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5372).

CONJONCTION, subst. fém.

[T-L : *conjoncion* ; GD : *conjoncion* ; GDC :
conjonction ; FEW II-2, 1052b : *conjunctio* ;
TLF V, 1337a : *conjonction*]

A. - "Union entre deux personnes" : Ce [le
mariage de Joseph avec Marie] a esté *conjonction* Sanz
touchement et union (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S.,
1358, 3055).

B. - ASTR. "Situation de deux astres (ici le
Soleil et la Lune) dans une ligne droite par
rapport à un certain point de la Terre" : Comme
conjonction on dit Quant le soulel est fait cenit De la
lune qui est dessus Quant elle défaut en decours.
(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3035).

CONNAISSABLE, adj.

[T-L, GD : *conoissable* ; GDC : *connoissable*
; FEW II-1, 845b, 847a : *cognoscere* ; TLF V,
1344a : *connaissable*]

Faire connaissable (qqc.). "Faire connaître,
rendre connu (qqc.)" : ...le jour devant la feste [des
saints] Chascune [étoile] se manifeste Sus ceux [des
saints] droit de qui elles sont Par unes raies qu'elles ont
D'une clarte tresnotable Pour ce faire *cognossable*
[Harano : *cognossable*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme
S., c.1355-1358, 9764).

CONNAISSANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *conoissance* ; GDC :
connoissance ; FEW II-1, 845a : *cognoscere* ;
TLF V, 1344a : *connaissance*]

[Le suj. et le compl. désignent des personnes
de sexe opposé] *Avoir connaissance de*.

"Avoir des contacts charnels avec" : MARIE.
"Quar *connoissance* de moi n'a Homme, n'a mon
vouloir ara." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358,
1105).

CONNESTABLESSE, subst. fém.

[T-L, GD : *conestablesse* ; FEW II-2,
941a : *comes*]

"Celle qui commande" : Je sui dame et
conduiserresse, Chevetaïne et *conestablesse* De touz
estours et chevauchies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 7496).

Rem. Déjà ds GD II, 230c (Impr.
c.1500), d'où : « mfr. "celle qui commande"
(ca. 1350) » ds FEW.

CONQUESTER, verbe

[T-L, GD : *conquaster* ; FEW II-2,
1058b : *conquirere* ; TLF V,
1362b : *conquêter*]

Empl. trans. *Conquaster* à + inf. "Chercher à"
: RAISON À MOÏSE .Quant du lieu issir le feïs [le
diable]. Tu les .II. biaux labiaus pendans À tes .II.
cornes et tenans *Conquestas* au lieu netïer, Housser,
purgier et balier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum.
St., c.1330-1331, 725).

CONSEILLEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *conseillement* ; FEW II-2,
1070a : *consiliare*]

"Avis donné à qqn pour l'aider à diriger sa
conduite, ses actions, conseil" : Ce qui est dit,
commandement N'est mie, mez *consellement*. (GUILL.
DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8422).

Rem. FEW : « Afr. *conseillement*
"conseil ; conférence, pourparler secret" (12.-
13. jh.) ». GD II, 250b enregistre cependant
un ex. plus tardif (= *Hugues Capet* L., c.1358,
22). Le mot est att., à l'exception d'ORESME,
E.A.C., c.1370, 348, uniquement dans des
textes en vers, où il est gén. empl. à la rime.

CONSEILLEUR, subst. masc.

[T-L : *conseillëor* ; GD : *conseilleur* ; GDC :
conseilleor ; FEW II-2, 1070a : *consiliare* ;
TLF V, 1379b : *conseilleur*]

"Conseiller" : Mes tant com parle des conseus, Tu
dois savoir que *conseilleurs* A un roy de maintes guises
Des quïex jë ai sept aprises Dont te dirai quant a
present : Le confesseur premie[re]ment [ms.
premiement] Est son conseilïer principal Et secretaire
especial Qui selon l'ame conseilïer Le doit tousjours et
adrecier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-
1358, 7820) [Autres ex. vers 7479, 7885 et 7919].

CONSENTIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *consentir* ; FEW II-2,
1062a : *consentire* ; TLF V,
1381a : *consentir*]

Empl. pronom. réfl. *Se consentir* à qqc.

A. - "Se plier à" : MARIE . Chiers amis, puis qu'il
est ainsi Que tant se veut humilier Le roy et vers moi
encliner [éd. *incliner*], A sa volenté me *consent*
(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1229).

B. - "Céder à" : Quar ne doit sans punition Passer
nulle transgression. Des verges doit estre batu Qui à
pechié s'est *consentü* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 2338).

CONSERVER, verbe

[T-L (renvoi), GDC : *conserver* ; FEW II-2,
1065b : *conservare* ; TLF V,
1389b : *conserver*]

Empl. trans. "Garder (qqc.) intact" : Forcë a
aussi [éd. (*aussi*)] [l'âme] vegetative Comprenant
generative Pour son espece *conserver* Et li tousjours
montepïer, Et aussi la nutritive Avec la augmentative
Qui sont pour garder seulement Le subget miex et
longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-
1358, 7153).

CONSIDERER, verbe

[T-L, GDC : *considerer* ; FEW II-2,
1067b : *considerare* ; TLF V, 1392b,
1393a : *considérer*]

I. - Empl. trans. "Examiner qqc. de façon
détaillée, réfléchir à une chose en vue d'en
tirer les conclusions nécessaires"

- Au passif : Les pechies *consideres* sont Selon
ce que contre cellui Il sont fais [,] qui est infeni [,]
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5520).

II. - Part. passé

A. - Loc. conj. *Consideré quanque* + verbe.
"Eu égard à tout ce que" : JUSTICE. Si que
pommier vert je te di, *Considere* quanqu'as dit ci Et quë
a dit lë [éd. *li*] arbre sec, *Considere* aussi avec Le
parlement dont ai parle Qui fu fait de la trinite En
sentenciant par arrest Que le pomier sec qui ci est Iert
de ta pomme restabli Du tout en tout et ressaisi (GUILL.
DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6312).

B. - Loc. conj. *Consideré que* + subst. "Vu
que, étant donné que" : JUSTICE. Si que pommier
vert je te di, *Considere* quanqu'as dit ci Et quë a dit li
arbre sec, *Considere* aussi avec Le parlement dont ai
parle Qui fu fait de la trinite En sentenciant par arrest
Que le pomier sec qui ci est Iert de ta pomme restabli
Du tout en tout et ressaisi (GUILL. DIGULL., Pèler.
âme S., c.1355-1358, 6314).

CONSOMMER, verbe

[T-L : *consomer* ; GDC : *consommer* ; FEW II-2, 1096a : *consummare* ; TLF V, 1405 : *consommer*]

Empl. trans. [Le compl. d'obj. désigne ce qui est ordonné] "Amener à exécution, accomplir entièrement" : "Pere, dist Jhesus, retourné Sui a toi, et ai *consummé* Ce que faire me commandas Quant jus u monde m'envoias, (...) Enseignes t'en ai aporte Si com autres pelerins font Qui en estrange terre vont..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10382).

CONSOUDER, verbe

[T-L : *consouder* ; GD : *consoder* ; FEW II-2, 1077a : *consolidare*]

Empl. trans. MÉD. "Consolider" : Un baing te faut pour toi baignier Et .I. mol lit pour toi couchier, Un mire pour reconforter Les ners froissies et *consouder*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4842).

CONSPIRER, verbe

[T-L, GDC : *conspirer* ; FEW II-2, 1078b : *conspirare* ; TLF V, 1411a : *conspirer*]

Empl. trans. "Préparer secrètement avec d'autres (un acte violent et préjudiciable)" : DIGULLEVILLE À PILATE. Si que, se faiz la volente Des Jüis qui ont *conspiré* Sa mort [de Jésus] par envie sanz plus (...) Tu dois savoir que diffamé Devras estre de faussete (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8792).

Rem. Première attest. de l'empl. trans.

CONSPIREUR, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *conspirèor* ; GD : *conspireur* ; FEW II-2, 1079a : *conspirare*]

"Personne qui a machiné un complot, un forfait, conspirateur" : Faus pelerins et desvoies, Parjures et faus renoyes, Traîtres, murtriers et larrons, *Conspireurs*, usuriers, gloutons Et ceux qui se sont empliques Plus volentiers en leur [éd. *en vilz*] peches [n'ont pas obtenu la grâce de Justice et Miséricorde] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2844).

Rem. Première attest. du mot. Déjà ds GD II, 258 a (Impr. c.1500 : *conspireux*), d'où la date de c.1350 du FEW qui tient seulement compte de l'entrée de GD et non pas de la forme effectivement attestée dans le texte.

CONSTAMMENT, adv.

[T-L (renvoi), GDC : *constamment* ; FEW II-2, 1079b : *constans* ; TLF V, 1412b : *constamment*]

"En restant constant dans une résolution" : JOSEPH À MARIE. Onques pechié en li ne fu (...) ; lonc tempz l'ai gardeé, Onques en propos muee Ne fu que sa virginite Ne gardast en stabilite Tres *constamment*

et fermement, Sanz declin ou vacillement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2739).

Rem. Première attest. du mot.

CONSTANTIONNER, v. stationner*CONSTELLATION, subst. fém.**

[T-L : *constellacion* ; GDC : *constellacion* ; FEW II-2, 1083a : *constellatio* ; TLF VI, 2a : *constellation*]

ASTR. "Groupe d'étoiles fixes dessinant sur la sphère céleste une figure conventionnelle déterminée" : Et puis en ont esté erreurs Nees diverses et pluseurs Pour ce qu'aus *constellations* Diverses et mutations D'estoiles se sont raportés Maintes gens (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3543).

CONTER, verbe

[T-L : *conter* ; GDC : *conter* 1 ; FEW II-2, 992a : *computare* ; TLF VI, 41a : *conter*]

I. - Empl. trans. "Raconter (une histoire)" : Quant m'ot ainsi Grace *conté* Ce biau conte de sa bonté, Grant volenté o et grant fain D'avoir à mengier de ce pain. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3307). Quant devant le roy o *conté* Ce de quoi avïons parlé Et quelles les opinions Èu ensemble en avïons, Le pere le fil regarda Et a dire ainsi commença... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 667).

II. - Inf. subst. "Action de raconter (une histoire)" : Aussi ai je mains autres fait Dont au *conter* aroit trop plaît. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8930).

CONTINUATION, subst. fém.

[T-L : *continüacion* ; GDC : *continuation* ; FEW II-2, 1110a : *continuus* ; TLF VI, 51a : *continuation*]

"Action de continuer ce qui a été commencé, pratique continue (ici comme personnification)" : Ce tarere est dit par son non Fervent *Continuation* Qui par son lonc continuer Le ciel en haut fait parforer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12894).

CONTINUER, verbe

[T-L : *continüier* ; GDC : *continuer* ; FEW II-2, 1109b : *continuus* ; TLF VI, 52a : *continuer*]

I. - Empl. trans. "Poursuivre (qqc.)" : ...Pour *continuer* le chemin Dont fait estoie pelerin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 29).

II. - Inf. subst. "Action de continuer ce qui a été commencé" : Ce tarere est dit par son non Fervent *Continuation* Qui par son lonc *continuer* Le ciel en haut fait parforer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12895).

CONTINUITÉ, subst. fém.

[GDC : *continuité* ; FEW II-2, 1109b : *continuuus* ; TLF VI, 53b : *continuité*]

"Succession ininterrompue dans l'espace ou le temps" : ...Si qu'il convient a mon avis Quē ailleurs ces siecles soient Qui infenis estre doivent. Et c'est ou païs de deca Qui sens fenir tousjours durra Et de grandeur est infenis, Si que ne puet estre remplis De siecles ou ait finite Par nombre ou *continue*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9274).

Rem. Première attest. du mot.

CONTRADICTION, subst. fém.

[T-L : *contredicïon* ; GDC : *contradiction* ; FEW II-2, 1118b : *contradicere* ; TLF VI, 62b : *contradiction*]

"Contestation, opposition" : JÉSUS. Demonique fu nomme Et d'aucunz fil Dieu appelle, Puis né de fornication ; Si que grant *contradiction* Estoit de moi faite souvent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10064).

CONTRAIRE, adj. et subst. masc.

[T-L : *contraire*¹ ; GD : *contraire*² ; GDC : *contraire* ; FEW II-2, 1121a : *contrarius* ; TLF VI, 66a : *contraire*]

I. - Adj. "Opposé" : Causé [de la musique] en sont (...) les tournemens Des esperes que vi tourner L'une dedens l'autre et roer Qui par *contraires* movemens Et par obliques tournemens Doucement s'entrecontroient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8879).

- *Estre contraire à qqc.* (de prévu)

"S'opposer à" : « Or ça, dis je, ce que voulés Faites, je sui abandonnés, Je n'oseraie estre *contraire* À choses que vousissiez faire » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13009).

II. - Subst. masc.

A. - "Ce qui est opposé à qqc."

- *Tout au contraire.* "D'une manière (entièrement) opposée" : Quanque je di, vous me mués Tout au *contraire* et retournés, Fausseté appelés biauté Et biauté dites fausseté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5546).

B. - "Obstacle, résistance" : Avant qu'eüsse retroussé Ce povre cors et rendossé, Jē estoie si viguerous Que bien cuidoie valoir .II. . Je voloie sur les nues Plus haut que hairons ne grues, Je vëoie et entendoie Et nul *contraire* ne trouvoie. Or est li gieu si retourné Que mon *contraire* ai retrouvé. Le cors m'opprient et abat jus Et me tient souz li tout vaincus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6306, 6308).

Rem. Cf. FEW : « mfr. "direction fausse, opposée à la vraie ; obstacle ; pièges du diable" Mir ».

CONTRAIT, adj.

[T-L, GD : *contrait* ; FEW II-2, 1119a : *contrahere*¹]

"Perclus" : Par li ne se puet remuer, Ne rien faire ne labourer, Quar impotent est et *contrait*, Sour et avugle et contrefait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5819). Mes en ce point à moi flater Mon *contrait* cors et moi lober Me commença en moi disant : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6694). Je m'en vois aus coquins parler Et leur fais faire simuler Que boisteus soient ou *contrais*, Sours ou mués ou contrefais. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9959).

Rem. Cf. aussi HenryChrest 115. À notre dernière citation correspond celle de GD II, 269a (Impr. c.1500 : *contraictz*).

- Empl. subst. "Celui qui est perclus" : Se vouliez pour moy tant faire Que moy de ma nef m'ostissiez Et du cors me despoullissiez, Que me moustrissiez ce *contrait*, Cel avugle qui tant meffait M'a ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6165).

CONTREDAIGNER, verbe

[T-L : *contredeignier* ; GD : *contredaignier* ; FEW III, 78b : *dignare*]

Empl. trans. "Témoigner de la considération pour" : Va t'en sanz li *contredaignier* Et assez le laisse groucier, Hochier sa bride et son menton Et rechiner sur son baston ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5663). Quar avec ce doiz tu savoir Que se ne fusses, rien ne fust De li ou pou de chose fust. Ne fust nul qui le regardast, Ne prisast ne *contredaignast*, Quar c'est .I. tas de pourreture (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5810).

REM. Cf. aussi HenryChrest 115.

CONTREDIRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *contredire* ; GDC : *contredisant* ; FEW II-2, 1118b : *contradicere* ; TLF VI, 84b : *contredire*]

A. - Empl. trans. dir. *Contredire qqc.* [qui vient d'autrui] "Empêcher qqc., refuser qqc." : « Certes, dist Grace, et je le veul Mes bien vous gardez sur l'eul Que ne *contrediés* jamais Mes biaux ouvrages ne mes fais » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5663).

Rem. Deuxième personne du pluriel du subjonctif présent de *contredire* (cf. Marchello-Nizia 264).

B. - Empl. trans. indir. *Contredire à* [un propos] "S'opposer à (un dire, un propos, une affirmation)..." : Nul bon ouvrier, nul bon forger (..) Jamais volentiers n'ouvroit En tel matiere com feroit En or fin qui est ductile Au conseil sens *contredire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7474).

CONTREDISEUR, subst. masc.

[T-L : *contredisèor* ; GDC : *contrediseor* ; FEW II-2, 1118b : *contradicere*]

[D'une pers.] "Contradicteur, adversaire" : SIMÉON. "Marie, certes, je te di Que candelabre et chandelier Ci apres ja si grant mestier Ne li [à Jésus] aront qu'apertement Ne soit mis en trebuchement Et en resuscitation De mainz et resurrection Et en signe dont contredit De *contrediseurs* [var. *contredisans*] sera dit..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3252).

CONTREFAISERESSE, subst. fém.

[T-L : *contrefaiserresse* ; FEW III, 350b : *facere*]

"Celle qui fait de la contrefaçon" : AVARICE. Cestè main est pertuiserresse De maisons et descouverresse, Une briserresse d'escrins Et røognerresse de flourins, Une *contrefaiserresse* [var. *contrefeserresse*, *contrefaicteresse*] De faus seaus et graverresse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9513) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD II, 273c, s.v. *contrefaiteur* (Impr. c. 1500 : *contrefaicteresse*), d'où FEW « afr. *contrefaiserresse* "celle qui contrefait" (14.jh.) qui modifie l'entrée *contrefaicteresse* de GD).

CONTREPOIDS, subst. masc.

[T-L, GDC : *contrepoids* ; GD : *contrepoids* ; FEW VIII, 205b : *pensum* ; TLF VI, 95a : *contrepoids*]

A. - "Poids qui fait équilibre à un autre poids" : En la balance je les mis [l'écharpe et le bourdon], Mes d'autre part li anemis Son *contrepoids* tantost geta (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2271).

B. - Au fig. [Dans une compar. de choses abstr.] "Ce qui fait équilibre à une première chose ; ce qui égale en force, en intensité" : LE PÈLERIN. Bien m'a avisé Grace Dieu Que je trouverai en ce lieu *Contrepoids* et equivalence De la haie de Penitance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13013).

- À droit *contrepoids*. "À juste proportion" : D'autre part pour ce que pechie Occist bien qui est commencie Pour devenir pardurable, La paine aussi infinable A droit *contrepoids* estre doit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5531).

- À son *contrepoids*. "Comparativement, proportionnellement" : De la pomme mal le mors fu, Mez rendu nous en as [Jésus] tel bien Quë à son *contrepoids* n'est rien Tout le bien du monde pesé A faire et fait du tempz passe. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10640).

CONTRESTER, verbe

[T-L, GD : *contrester* ; GDC : *contraster* ; FEW II-2, 1122b : **contrastare*]

I. - Empl. trans. indir. "Résister" : Le cors m'opprient et abat jus Et me tient souz li tout vaincus, N'ai vertu par quoy resister Je puisse à li ne *contraiter* [var. *contraitier*, *contraictier*, *contracter*, *contraister*, *contrester*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6312).

Rem. Déjà ds GD II, 279b (Ars. 2319 [et non 2323] : *contraister*).

II. - Part. prés., loc. conj. *Non contrestant que*. "Quoique, bien que" : Et touz ceuz ci fist il paier Egaument a chascun denier Selonc le fuer des premerains, Si quë autant ot li derrains Com le premier, non *contraitant* Qu'il en sourdist murmure grant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5857).

Rem. FEW II-2, 1123a, atteste cette loc. comme hapax en 1489, d'après GD II, 280a-b.

CONTRIRE, verbe

[T-L, GD : *contrire* ; FEW II-2, 1105a : *conterere*]

Empl. trans.

A. - Au propre

1. [Le compl. désigne un obj.] "Briser de force (en écrasant, en frappant)" : Ce vaisel fier je mont forment De mon maillet et asprement, Pieces en fas et le *contris* Et touz les tez fais bien petis, Afin quë espanue soit L'ordure grant qui y estoit ; Quar se bien ne le *contrisoie* Et bien menus tez n'en faisoie, Assez de l'ordure arrester Pourroit es tes et demouer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2115, 2119) [Autre ex. 2173 = Impr. c.1500 ds GD II, 283a]. Je brise tout sanz rien laisser Et tout *contri* sans espargnier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2154).

Rem. Aux occurrences de la première citation correspondent celles de GD II, 283a (Impr. c.1500, où la première est graphiée *contriz*).

2. [Le compl. désigne une pers.] : LE PÈLERIN. Pas n'a souffert que préisse Le maillet dont *contrisisse* Ceste ci qui m'accuse (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1456).

Rem. Déjà ds GD II, 283a (Impr. c.1500).

B. - [Dans un cont. métaph. ; le suj. désigne Syndérèse]

1. [Le compl. désigne le ver de la conscience] *Contrire de* (d'un maillet [attribut de Contrition]) "Écraser avec (un maillet)" : D'un ver elle [Syndérèse] te sermonna Que de conscience nomma Le quel du maillet *contrisoit*, Quant son manoir contrit avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1275).

2. [Le compl. désigne son abri] "Détruire, anéantir" : D'un ver elle [Syndérèse] te sermonna Que

de conscience nomma Le quel du maillet contrisoit,
Quant son manoir *contrit* avoit (GUILL. DIGULL.,
Pèler. âme S., c.1355-1358, 1276).

CONTRIT, adj.

[T-L, GDC : *contrit* ; FEW II-2, 1105a : *conterere* ; TLF VI, 104a : *contrit*]
RELIG. [D'une attitude adoptée par une personne éprouvant un sentiment (de regret)]
"Qui exprime l'accablement, la contrition" : En terre cellui [S. Benoît] appelle Doit estre ci [à l'entrée du paradis] et demande Les quiex si ont passe par li ; Et sē aucuns sont venus ci Qui ne li aient descouvert Leur conscience et tout ouvert Par *contrite* repentance Et condigne penitance (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 447).

CONTRITION, subst. fém.

[T-L : *contricion*² ; GD : *contricion* ; GDC : *contrition* ; FEW II-2, 1105a : *conterere* ; TLF VI, 104b : *contrition*]
RELIG. "Douleur vive d'avoir offensé Dieu" : Penitance sui apelee, Gardienne de l'ille celee. Toute ordure fais metre jus, Avant que dedens entre nus, Et pour ce portē avec moi Maillet et verges et baloy. Du maillet je brisē et froisse Par *contrition* et angoisse Le cuer d'omme, quant est remplis De viez pechiés et endurcis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2056). Et saches que devant la mort, Comment que nul bien n'ēusse Fait et confesse ne fusse, Repentance et *contrition* Et propos de confession Eu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3973) [Autre ex. vers 1889].

CONVAINCRE, verbe

[T-L : *conveindre* ; GD, GDC : *convaincre* ; FEW II-2, 1136a : *convincere* ; TLF VI, 110a : *convaincre*]
Empl. trans. "Vaincre entièrement" : « Voiz ci, dist elle, bien le voiz Ton anemi, or le connois ; C'est cil qui tes armes porter Ne te lesse ne endurer, Cil qui par flater t'abat jus Et te *convaint* et rent vaincus » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6244).

CONVERSION, subst. fém.

[T-L : *conversion* ; GD, GDC : *conversion* ; FEW II-2, 1133a : *versio* ; TLF VI, 124a : *conversion*]
"Transformation complète d'état, de nature (ici de l'être humain)" : N'est mie si a merveilleur *Conversion* d'estat premier En autre com creation De noient et production. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1136).

Rem. FEW : « nfr. "changement d'une chose en une autre" (seit Cotgr 1611) ».

- En partic. RELIG.
"Transsubstantiation" : Le pain en char vive mua Ainsi com Grace l'ordena, Le vin mua en sanc vermeil Qui bien sembloit estre d'aignel ; Puis vout com

courtoys apeler Les officiaus au disner En leur apregnant son savoir Et en leur donnant son pouvoir De faire tel *conversion* Qui tourne à admiration (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1455).

CONVERTIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *convertir* ; FEW II-2, 1133b : *convertere* ; TLF VI, 127a : *convertir*]

I. - Empl. trans. "Transformer (une chose) en une autre chose"

- En partic. RELIG. "Transsubstantier" : La il avoit .VI. cruches grans Et grant capacité tenans Que d'eau Jhesus fist emplir Et cel'eau en vin *convertir* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4446). Si que quant le pain muera En son cors et *convertira* Au dit jeudi, plus tost croiront Ses deciples qui ce ja ont En transfigurement vëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6382) [Réf. aux noces de Cana, au cours desquelles le Christ changea l'eau en vin (*Jean* II, 9)].

II. - Empl. pronom. réfl. RELIG. *Se convertir à* (un saint). "Se tourner vers, s'adresser à" : LE PÈLERIN. Et n'avoie point acompli Ce qui en Job en est escript Ou la sainte escripture dit : A aucun saint *converti* toi ! Ton advocat sera, ce croi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 737) [Réf. à *Job* II, 5, 1].

CONVERTISSEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *convertissement* ; FEW II-2, 1134a : *convertere*]
RELIG. "Transformation (de l'eau en vin)" : De la fontaine de vie Ist toute eae benëie, Et pour sa grant benëicon En fu faite mutacion Et *convertissement* en vin Aus nopces dē Architreclin. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10359) [Réf. aux noces de Cana, au cours desquelles le Christ changea l'eau en vin (*Jean* II, 9)].

Rem. Déjà ds GD II, 288c (Impr. c.1500).

CONVIVER, verbe

[T-L : *conviver* ; FEW II-2, 1137b : *convivari*]

Empl. intrans. "Manger en convives" : De tel main pas exent ne sont Gent qui de nuit *conviver* [ms. : *conviner* ; var. *couuiner*, *coquiner*, *conniner*, *quoquiner*] vont ; Faus forestiers qui consentans Sont à tex faiz et faus sergans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9528).

Rem. Il semblerait que — nous devons cette hypothèse à G. Roques — GUILL. DIGULL., une fois de plus, ait emprunté le mot au *Roman de Carité* du Renclus de Moiliens (éd. A.-G. van Hamel CXIX, 11) ; en effet, la scène peinte par le Renclus semble trouver un écho chez GUILL. DIGULL.

comme y invite en outre le parallélisme formel *conviver vont /va convivant* ; on pourrait même voir dans *de nuit* la transposition du couple du chien et du loup associés par le Renclus , par l'entremise d'un *chien et loup* "l'heure entre chien et loup" (expression courante dès cette époque cf. C. Caws ds *Trav. Ling. Philol.* 1996, 67). Ces attestations se rattachent probablement au latin *convivere* "manger ensemble" et non pas à *convivari*, comme le suggère le FEW II-2, 1137b qui suit TL II, 821 qui lui-même se plie aux données du lexique de l'édition van Hamel. Il convient par ailleurs de regrouper sous l'étymon *convivere* toutes les attestations que le FEW enregistre sous *convivari* et qui concernent le verbe *convivre*. Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>, s.v. *conviver / couviver*

COPULEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *copulement* ; *FEW II-2, 1157b : *copula*]

Au plur. "Strophes reliées entre elles pour former un tout" : JUSTICE. "...son nom [Guillermus de Deguillevilla] ordeneement Es lectres des comancemens De couples et *copulemens* Est mis, affin que ce [ses péchés] nier Il ne puist ne desavouer." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1584) [Seul ex.].

Rem. Prob. créé pour les besoins de la rime. Déjà ds GD II, 293c (Impr. c.1500).

COQUIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *coquin* ; FEW II-2, 862b : *kok-* ; TLF VI, 16èa : *coquin*]

"Mendiant, gueux" : PENITENCE. Savoir devez, que chancelliere De ce relief sui et portiere. Sanz moi aprochier n'i devez, Se meffaire ne vous voulés. N'est pas relief à garçonner À *coquins*, n'à truans donner (...) C'est .I. relief pour langoureux, Pour malades et dangereus Duquel qui goust dignement Ne peut qu'il n'ait alegement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2360). Et afin que plus coulouré Soit le miracle et renommé, Je m'en vois aus *coquins* parler Et leur fais faire simuler Que boisteus soient ou contrais, Sours ou mués ou contrefais. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9957).

REM. Pour le sens voir FEW II-2, 864b-865a, note 33.

COQUINERIE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *coquinerie* ; FEW II-2, 863a : *kok-* ; TLF VI, 168b : *coquinerie*]

"Mendicité (ici comme personnif.)" : AVARICE. Ceste main ci *Coquinerie* Nommee est et Truanderie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9725).

Rem. Déjà ds GD II, 296a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108).

CORBEAU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *corbel* ; FEW II-2, 1239b : *corvus* ; TLF VI, 172a : *corbeau*]

A. - [Oiseau] "Corbeau"

- [Dans la fable du corbeau et du renard] : Sè onques tu parler ouis Du *corbel* qui tenoit jadis Un fromage à qui le regnart Dist : « O, *corbel*, se Diex te gart, Quar me dies une chançon, Desir ai d'ouir le douz son De ta belle gorge polie Qui miex vaut que de simphonie, Plus volontiers l'orraï que son D'orgue ne de psalterion » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7700, 7702).

Rem. La citation de GDC IX, 198a (Impr. c.1500 : *courbault*), remonte à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 12227 : *corbaut*).

B. - ARCHIT. "Grosse pierre ou pièce de bois ou de fer en saillie sur un mur et servant à supporter une poutre, une corniche" : Je sui une saus vermoulue, Une planche au besoing rompue, Un planchier dont sont les *corbiaus* Rompus et cheüs les soliaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8463).

CORDE, subst. fém.

[T-L : *corde*² ; GDC : *corde* ; FEW II-1, 644b : *chorda* ; TLF VI, 175a : *corde*]

A. - "Réunion de fils très forts tordus ensemble pour différents usages" : Ma mere Charité cordiere De ceste *corde* et fillaciere Fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13319).

B. - ARM. [D'un arc] "Tortis pour bander un arc"

- [Dans un cont. allégorique ; comme attribut de Justice (p. réf. à *Ps.* VII, 13)] : [Le pèlerin à Grâce Dieu] Dame es de misericorde Par qui Diex bien se recorde À sa gent estre racorde. Par toi vint pais et concorde, Et fu pour oster descorde L'arc de justice descordé. Et pour ce me sui acordé Toi mercier et concorde Pour ce quë ostas la *corde*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10937).

C. - Au fig. [Comme attribut de Miséricorde] "Corde de salut" : De la *corde* dont encordé Fu l'arc et que j'ai descordé Je trai et met hors les chetis De misere, quant les i truis, Et pour ce s'acorde Raison Que Misericorde aie non (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13311). A li [au pèlerin] vint Misericorde Et le lia a sa *corde* Et le fist bouter en terre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 46).

*CORDELÉ, v. corder

CORDER, verbe

[T-L, GDC : *corder* ; GD : *corder*¹ ; FEW II-1, 648a : *chorda* ; TLF VI, 179a : *corder*]

Part. passé en empl. adj. "Cordé, tressé" : Une corde bien *cordee* Qui par lieus estoit nouee Contreval les murs mise avoit Par laquelle chascun rampoit Qui bien estoit son acointe. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 147) [Id. ds *PelVie*² 261].

REM. À cette citation correspond celle de GD IX, 199c (Valpinçon : *cordellee*), d'où la date de c.1350 pour *cordelé* "tordu" ds FEW II-1, 647a où la date est à vérifier.

CORDIERE, subst. fém.

[T-L : *cordiere* ; GDC : *cordier* (*cordiere*) ; *FEW II-1, 644b : *chorda* ; TLF VI, 180b : *cordier* (*cordière*)]

[Dans un cont. allégorique ; de Miséricorde] "Celle qui fabrique des cordes (ici la corde de salut)" : Ma mere Charité *cordiere* De ceste corde et fillaciere Fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13318).

A une painne qui fin a Et qui tousjours pas ne durra L'envoies [le pèlerin accusé d'avoir commis des péchés] pour la priere Sens plus de celle *cordiere* [Miséricorde] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2604).

Rem. Mot rare que notre base documentaire n'atteste que chez GUILL. DIGULL. Sur la symbolique de la corde, cf. Duval 2006, 31, note 7.

CORNARD, subst. masc.

[T-L, GDC : *cornart* ; FEW II-2, 1201a : *cornu* ; TLF VI, 187b : *cornard*]

"Celui qui joue du cornet"

- [Pour répandre ses propres louanges] "Vantard" : Touzjours vourroit .I. tel musart Qui du cornet est dit *cornart* Que tousjours parler on l'oïst Et que nullui rien ne deïst Fors que li qui ses parlemens De li veut tenir en touz temps. Le cucu semble qui chanter Ne set fors de li et gangler. Un tel *cornart*, .I. tel corneur Qui de son vent est dit vanteur Dit que bien set et bien entent Quanque veulent dire la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7836, 7843) [Autre ex. vers 7874].

CORNE, subst. fém.

[T-L : *corne*¹ ; GD, GDC : *corne* ; FEW II-2, 1191a : *cornu* ; TLF VI, 187b : *corne*]

A. - "Corne d'un ruminant" : Juge qui (...) n'a sens ne discrecion [éd. *discrec(t)ion*] De tenir juridicion, Capricorne [éd. *Capricor(ne)*], chievre cornue, Doit estre dit par la rue. Chievre est, car il ne scet rien ; *Cornes* a pour destruire bien. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10240).

B. - "Matière dure, fournie par les cornes et les sabots des équidés, utilisée dans la fabrication d'objets" : Ce cornet n'est pas le Roulant

Dont il corna en soi mourant, Fait n'est pas de *corne* de buef (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7879).

C. - Au fig.

1. [Du vin] *Entrer en corne*. "Monter à la tête" : Quant m'est le vin entré en *corne*, Adonc sui fiere com unicorné ; Adonc veul je chascun hurter, À l'un tencier, l'autre blasmer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10467).

2. [À propos d'êtres imaginaires (ici Orgueil dont la corne est le symbole de la fierté)] : J'ay non Orgueil, la cointerelle, La fiere beste cornuelle Qui pour la gent hurter ai pris *Cornë* en mi mon front et mis. C'est une *corne* qui Fierté Est apellee et Cruauté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7646-7647).

3. [En tant que symbole d'agressivité ; du coeur] *Estre de corne*. "Être dur et hostile" : Se par dehors sembles cornus, De *cornes* soit ton cuer tout nus, Dedens soies misericors Quel que tu soies par dehors ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 678).

CORNEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *cornement* ; FEW II-2, 1193b : *cornu* ; TLF VI, 191b : *cornement*]

"Action de sonner du cor"

- [Pour répandre ses propres louanges] "Vantardise" : ORGUEIL. Et bien sai faire et ce et quoi Et que bien me connoist li roy Et assez d'autres *cornemens* Qui ne sont que forhuemens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7805).

Rem. Déjà ds GD II, 305b (Ars. 2319 [et non 2323], qui en cite une seconde occurrence, absente de notre texte et de la seconde version du *Pèler. vie hum.*).

REM. Néologisme. L'attestation de GDC IX, 202b (Impr. c.1500), est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 14493) et doit être datée de 1355.

CORNER, verbe

[T-L, GDC : *corner* ; FEW II-2, 1193b : *cornu* ; TLF VI, 192b : *corner*¹]

I. - Empl. intrans. "Sonner du cor" : C'est celui [cornet] par quoi je esbahis Toutes les bestes du païs, Par lequel les testes lever Leur fais, quant fort en veul *corner*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7792). Un cor au col pendu avoit Et .I. troussel de las portoit. Et rois volans avoit tendues Sus la mer au dessous des nues. Quant venir me vit, à *corner* Commença tantost et juper, À tendre en ma voie ses las, Afin que n'eschapasse pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11491).

II. - Inf. subst. "Vantardise" : ...toutevoies nul *corner* Ne veul ouir ne escouter. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7833).

CORNERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *cornerie* ; FEW II-2, 1193b : *cornu*]

"Sonnerie du cor"

- "Vantardise" : Rien n'a que *cornerie* et vent Pour faire à li muser la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7863).

Rem. Déjà ds GD II, 305c (Ars. 2319 [et non 2323]).

CORNET¹, subst. masc.

[T-L, GDC : *cornet* ; FEW II-2, 1193a : *cornu* ; TLF VI, 194a : *cornet*]

MUS. "Instrument de musique fait d'une corne d'animal, trompette" : Ce *cornet* n'est pas le Roulant Dont il corna en soi mourant, Fait n'est pas de corne de buef Et lonctens a qu'il ne fu neuf ; (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7877). Son *cornet* prist et en corna Et puis me dist : "Atent moi là ! ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7415).

- [Comme moyen de divulgation] : Et pour ce en lieu de souspirail .I. *cornet* ay especial Par lequel le vent qu'ai u cors Je gete et evapeure hors. Ce *cornet* par son non Vantance Dit doit estre ou Vuide Pance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7784, 7787).

CORNET², subst. masc.

[T-L, GD : *cornet* ; FEW II-2, 1199b : *cornu*]
Région. (Normandie) "Coin, angle" : Et pour ce devés vous savoir Que par où en doit hors geter Toute l'ordure et balier, Là le balai tourner doit on, Quar autrement grant soupeon Seroit qu'en aucun anglet, En aucun destour ou *cornet* Ne fust l'ordure recelee, Reposte ou amoncelée. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2202). Je vois par destours et anglés Et quier muçailles et *cornés*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10612).

Rem. À la première citation correspond celle de GD II, 305c (Impr. c.1500). Sur l'aspect régional du mot avant 1350, cf. G. Roques, ds *Mél. Löfstedt*, 2007, 221.

CORNEUR, subst. masc.

[T-L : *cornëor* ; GD : *corneor* ; FEW II-2, 1193b : *cornu* ; TLF VI, 196b : *corneur*]

"Celui qui joue, sonne de la corne, du cor, de la trompe"

- [Pour répandre ses propres louanges]
"Vantard" : Un tel cornart, .I. tel *corneur* Qui de son vent est dit vanteur (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7843).

CORNOUILLER, subst. masc.

[T-L : *corneillier* ; GDC : *cornouiller* ; FEW II-2, 1205b : *cornus* ; TLF VI, 199b : *cornouiller*]

[Arbuste] "Cornouiller" : Un grant vilain mal façonné, Ensourcillié et reboulé, Qui .I. baston de *cornouillier* Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin, Ai encontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5097).

CORNU, adj.

[T-L, GDC : *cornu* ; GD : *cornu*¹ ; FEW II-2, 1206b : *cornutus* ; TLF VI, 200a : *cornu*]

I. - Adj. "Qui porte des cornes"

A. - *Chevre cornu*. V. *chèvre*.

B. - *Ceraste cornue*. "Vipère cornue"

- [Dans un cont. métaph., pour désigner une pers. malfaisante, perfide] : DÉTRACTION. Je sui *cerastes* la cornue, Et Dan, la couleuvre tortue Qui point ne voiz par droit chemin Et mort la gent en larrecin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8731).

C. - [De Moïse] : Et si avoit teste *cornue*. Robe de lin vestu avoit, Bien croi de voir quë il estoit Cil dont parle Iezechiel En son neuvisme chapitel. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 516). Ce fu celui qui apparoit Estre *cornu* et non estoit, Ce fu Moÿses qui passer Fist Israël parmi la mer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 670). Onques mais si esbahie Ne fu en toute ma vie, Quar se d'un euf .I. bel oysel Ou d'un grain d'orge .I. chalemel Eust fait ce *cornu* Moÿses, Assez en fusse en bonne pes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1485).

- *Le grand cornu* : Bien est droiz qu'aiés justice En vostre terre sur tout vice, Que tout meffait et tout pechié De corriger aiés congié, Exceptés les cas retenus Qu'a retenu li grans *cornus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1124).

Rem. Par allusion au visage de Moïse illuminé par la gloire divine à sa descente du mont Sinai (*Exode XXXIV*, 29, etc. : « Moïse(...) ne savait pas que la peau de son visage rayonnait », où le verbe *rayonner* est la traduction de *qâran* dérivé de *qérén* "corne", d'où la traduction littérale de la Vulgate : son visage avait des cornes [cf. *Bible Jérusalem, Exode XXXIV*, 29, note f]). Les peintres et les sculpteurs qui représentent cette scène attribuent des cornes à Moïse, pour rendre hommage à l' élu de Dieu, à travers ce symbole de la puissance divine (Cf. *Dictionnaire de la Bible*, 1991, s.v. *Moïse*, 957b et 959a, note 85)

D. - [D'êtres myth.] : Là pouez vous, se vous voulés, Faire assez de nouveletés. Se de Venus beste *cornue* Ou de Mercure une tortue Vous faisiez, bien

m'en tairoie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1553).

II. - Empl. subst. masc. "Le diable" : Li Roys tient besche et houe et feut Dont toute eglise si se deut. Et li *cornus* oustis li livre, Quant les dziemes li delivre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9243).

- *Le cornu d'enfer* : Jadiz en ce lieu ci endroit Le *cornu* d'enfer habitoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 708).

CORNUEL¹, adj.

[T-L : *cornüel* ; *FEW II-2, 1206b : *cornutus*] "Qui porte de petites cornes"

- [Dans un cont. métaph., pour désigner une pers. malfaisante, perfide] : J'ay non Orgueil, la cointerelle, La fiere beste *cornuelle* Qui pour la gent hurter ai pris Cornë en mi mon front et mis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7644).

Rem. Déjà ds GD II, 307b (Impr. c.1500).

V. aussi : *cornu*, *cornuel* 2.

CORNUEL², subst. masc.

[T-L : *cornüel* ; GD : *cornuel*² ; *FEW II-2, 1206b : *cornutus*]

"Celui qui porte de petites cornes"

- [De Moïse] : ...« halas ! que ferai, S'ainsi Grace Dieu perdue ay ? Donnee l'a ce *cornuaus* [Moïse] À ces novviaux officiaus, Assez miex amasse estre mort Que point m'en eüst fait tel tort. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1025).

- [Dans un cont. métaph., comme symbole de la force agressive des arrogants] : Avec li [Orgueil] ainsi soient trait Ses [éd. *Ces*] *cornuaus*, ses [éd. *ces*] pancuos Qui de vent ont les ventres gros (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4523).

REM. Seuls ex.

V. aussi : *cornu*.

CORREPTION, subst. fém.

[T-L : *correpçion* ; GD : *correpçion* ; FEW II-2, 1219b : *correptio*]

[P. confusion avec *correction* ; cf. la var.] "Action de corriger ses erreurs" : JUSTICE. Ce sont deux dames trop sages [Vérité et Raison] Qui scevent les vies usage[s] [ms. *usage*] ; A leur *correpçion* [var. *correction*] parler Vueil, si que, sè a amender Y a riens, qu'elles l'amendent Selon que les drois entendent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1503).

CORRESPONDRE, verbe

[T-L, GDC : *correspondre* ; GDC : *correspondant* ; FEW X, 313b : *respondere* ; TLF VI, 225b : *correspondre*]

Part. prés. en empl. adj. [D'une chose] *Correspondant* à. "Qui a un rapport de

conformité, de symétrie, de proportion avec autre chose" : Le peu au peu, le grant au grant Ai fait à droit *comrespondant*, Quar selonc ce que le cuer est, Aussi faite la pasture est : Se petit est, petit pain a : Sè assez veut, ens trouvera Ce qui le pourra saouler Et emplir et assasiër. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3260).

Rem. Première attest. de cet emploi et seule attest. de cette forme.

CORUSCATION, subst. fém.

[T-L : *coruscacion* ; GDC : *coruscation* ; FEW II-2, 1237b : *coruscare* ; TLF VI, 245b : *coruscation*]

"Vif éclat de lumière" : ...du ciel manifestement En l'air aval vint un grant son Avec grant *coruscation* De feu com langues soi monstrant Et ca et la soi departant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10846).

COSSONNER, verbe

[T-L : *coçonner* ; FEW II-1, 832a : *coctio*¹]

Empl. trans. "Maquignonner" : Mont fait ceste main ci de maus. Une fois *coçonne* chevaus Et fait les mauvais bons sembler À ceuz qui veulent acheter. Une autre foys ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9938).

REM. Mot rare ; FEW : « Afr. *coçonner* "revendre" (12. jh.), Moselle, Schweiz *cossonner* "faire métier de cosson" (15.-17. jh..) ».

COTTE, subst. fém.

[T-L : *cote*² ; GDC : *cotte* ; FEW XVI, 346b : **kotta* ; TLF VI, 277a : *cotte*]

COST. "Tunique à manches"

- [À propos des damnés] *Ceux à la noire cotte*. "Ceux qui portent une cotte de couleur noire [symbole du mal]" : Et adonc vint une flote De ceux a la noire *cote* [,] Qui fléütant et tabourant Vindrent moult joyeux au devant [:] "Or ca, disoient il [aux pèlerins], alons, Laissez chëoir tous ses [éd. *ces*] bourdons Et vous escherpes, car besoing Ne vous est plus d'aler plus loing." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2884).

- *Cotte hardie*. "Vêtement long et ample, sorte de robe à manches, houppele" : De vos fromages me faciez Donner, et pas ne me failliez Que n'aie une *cote* hardie Du blanchet de vostre abaïe ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9783).

COTTELLE, subst. fém.

[T-L, GD : *cotele* ; FEW XVI, 346b : **kotta*]

COST. "Petite cotte" : NATURE. Puis les refaiz je despoullier [les arbres] Contre l'iver pour eus taillier Autres robes autres *coteles* À ce semblant toutes nouvelles. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1575).

COUCOU, subst. masc.

[T-L : *cocu*¹ ; GDC : *coucou* ; FEW II-2, 1454a : *cuculus* ; TLF VI, 289a : *coucou*]

[Oiseau] "Coucou" : Le *cucu* semble qui chanter Ne set fors de li et gangler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7841). Et tu t'es fait son anemi En ce ressemblant au *cucu*, Le quel quant en yver est nu Et mis est en grant povrete Et la verdierie l'a trouve (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8273).

COUÉ, adj.

[T-L : *cöer* ; GD : *coé* ; FEW II-1, 524a : *cauda* ; TLF VI, 295b : *coué*]

Empl. subst. fém. "Celle qui porte une queue [en partic. ici de Syndérèse qui a une queue à la place du corps]" : Lors dist la vieille *couee* [la vieille femme monstrueuse qui avait une sorte de queue à la place du corps]... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1305).

COUENNE, subst. fém.

[T-L : *cöenne* ; GDC : *couenne* ; FEW II-2, 1596a : **cutina* ; TLF VI, 296a : *couenne*]

"Peau humaine" : À sa pel acheter le fais Par la vergoigne que l'en fais, Quar à la *couenne* et la pel Qui est .I. forain devantel Connoist on cil que je parsui Et à cui je vueil faire ennui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12061).

COUFFIN, subst. masc.

[T-L, GD : *cofin* ; FEW II-2, 1153a : *cophinus* ; TLF VI, 297b : *couffin*]

"Panier d'osier utilisé pour le transport de petits objets" : Apres la grant refection, Qui par tout est de grant renon, Fist [Jésus] de .II. poissons et .V. pains A .Vm. hommes, dont remains Fu si grant, quant saouz furent Que touz plains en requellurent Ses disciples .XII. *cophins* A son commandement enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7181) [D'apr. le récit de la multiplication des pains, *Jean* VI, 9-13].

- En partic. "Cerceuil" : Voiz ci la Mort qui venue est Qui des choses terribles est La fin et l'aterminement. Ta vie fauchier ell'entent Et mettre la tout à declin Et puis ton cors en son *cofin* Elle metra pour li baillier Aus vers puans pour li mengier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13446).

Rem. Déjà ds GD II, 168c (d'apr. LA CURNE : *coffin*).

COULEUR, subst. fém.

[T-L : *color* ; GD, GDC : *couleur* ; FEW II-2, 921b : *color* ; TLF VI, 304b : *couleur*]

A. - "Couleur" : Aucuns [sièges] estoient verdoians Et aucuns autres rougians, Aucuns de *couleur* doree, Aucuns de blanche argentee (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 289).

B. - [Dans un cont. métaph. ; suivi d'un compl. déterminatif qui est un subst. abstr.] "Apparence, aspect inhérent (d'une chose)" :

Se la vertu du Saint [éd. S.] Esprit Connois qui en la Virge maint Par le quel est ce soulel paint De la *couleur* d'humanité Qui miex dite realité Est, qui veut parler proprement, Que couleur ou coulourement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2129).

COULIS, subst. masc.

[T-L : *colëiz* ; GD : *couleis*¹ ; FEW II-2, 878b : *colare* ; TLF VI, 309a : *coulis*¹]

CUIS. "Mets concentré obtenu par une cuisson lente d'aliments, qui sont ensuite pilés et finement passés"

- [Ici le mélange est préparé à base de personnes] : « Comment as non ? dis jë à li.— Detraction, dist elle, qui Detrai à mes dens et charpis La gent pour faire *couleis* À ma mere qui est malade Pour humer en lieu de potage. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8594).

COUPE-BOURSE, subst. masc.

[T-L : *copebourse* ; GDC : *coupe bourse* ; FEW II-2, 872b : *colaphus* ; TLF VI, 321a : *coupe-bourse(s)*]

"Voleur qui dérobe les bourses en coupant les cordons qui les retiennent (ici comme personnel.)" : C'est la main qui le pie baler Fait et les oreilles couper. *Coupe Bourse* est apellee Et Larrecin la diffamee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9491).

COUPLE, subst.

[T-L : *cople* ; GD, GDC : *couple* ; FEW II-2, 1159a : *copula* ; TLF VI, 327b : *couple*]

"Groupe de plusieurs vers de même rime, formant un ensemble, stance" : JUSTICE. "...son nom [Guillermus de Deguillevilla] ordeneement Es lectres des comancemens De *couples* et copulemens Est mis, affïn que ce [ses péchés] nier Il ne puist ne desavouer." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1584).

Rem. Première attest. de ce sens. Le genre du mot dans cet ex. ne peut être déterminé ; à noter cependant que pour ce sens FEW n'atteste que le fém. : « mfr. *couple* f. (14. jh. ; Fauchet) » et que dans les ex. enregistrés par T-L II, 833 chez Desch. le subst. est fém. (sauf dans une citation où le genre ne peut pas être précisé).

COURIR, verbe

[T-L : *corir* ; GD, GDC : *courir* ; FEW II-2, 1565b : *currere* ; TLF VI, 334b : *courir*]

Empl. intrans. [D'un liquide] "Couler, s'écouler, se répandre" : Une fame, qui a ses mains Prist l'ourle de son vestement, Recut tantost garissement De son sanc qui *courou* avoit Par .XII. ans, si comme disoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5547) [Réf. à *Matth.* IX, 20].

COURONNETTE, subst. fém.

[T-L, GD : *coronete* ; FEW II-2, 1209a : *corona*]

"Petite couronne" : Apres donray [éd. *donrai*] cainturetes Et petites *couronnetes* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11106).

REM. Déjà ds GD II, 310b (Impr. c.1500).

COURROYANT, adj.

[T-L : *coroiier*¹ ; FEW II-2, 1222a : *corrigia*]

[D'une baguette] "Souple, flexible" : En l'une de ses mains tenoit [Pénitence] Un maillet et en l'autre avoit Unes bonnes verges cinglans, Grelles et vers et *couroians* [var. *bien ploians*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2028) [Seul ex.].

REM. L'indication diatopique ancien normand du FEW, sur la base d'une attestation unique, nous paraît hasardeuse.

COURS, subst. masc.

[T-L, GD : *cors*² ; GDC : *cours* ; FEW II-2, 1576a : *cursus* ; TLF VI, 360a : *cours*]

[De l'eau] *Prendre son cours*. "S'écouler" : De celle verge elle feri La roche, tost euae en issi, U cuvier qui dessouz estoit S'en acourut et vint tout droit, Mes toutesvoies son *cours* prist Par mi l'eul dont je vous ai dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11325).

COURSIERE, subst. fém.

[T-L : *corsier* ; GD : *corsier*¹ ; GDC : *coursier* (*coursiere*) ; *FEW II-2, 1576a : *cursus* ; TLF VI, 363 : *coursier*²]

A. - "Celle qui court (avec légèreté et insouciance)" : J'ai non Jeunece la legiere, La giberresse et *coursiere*, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je carole, Je trepe et queur et dance et bale En alant à la huitefale (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11804).

B. - "Messagère" : De li nous sommes messagieres Et especiales *coursieres*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13092).

COURSON, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *corçon* ; GD, GDC : *courçon* ; FEW II-2, 1583a : **curtiare* ; TLF VI, 364a : *courson*]

"Branche de vigne taillée court pour que la sève s'y concentre, courson"

- En partic. RELIG. : JÉSUS AUX HOMMES. ...ausi com ne fait nul fruit Le *courcon* qui u sep ne gist, Ausi nul fruit vous ne feres Se dedens moi vous ne manés. Je sui vigne, vous les *courcons*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7995) [Réf. à *Jean XV*, 4-5 où le Christ se compare à un cep et compare les hommes à des sarments].

Rem. FEW, *loc. cit.* enregistre le sens de "branche de vigne..." à partir du XV^e s. ; à noter cependant un ex. isolé tiré d'un ms. du XIII^e s. ds GDC IX, 223b.

COURTEPOINTE, v. flassaie*COURTILLIER, subst. masc.**

[T-L : *cortillier*² ; GD : *cortillier* ; FEW II-1, 854a : **cohortile* ; TLF VI, 370b : *courtillier*]

"Jardinier" : Car de terre pour cause dis Pueent estre les laboureurs, Foueurs [éd. *[et]*] [,] areurs et semeurs, *Courtilliers*, tuilliers et potiers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8271).

Rem. Mot essentiellement en usage en a. fr., rare en m. fr.

COUSTEMENT, subst. masc.

[T-L : *costement* ; GD : *coustement* ; FEW II-2, 1081a : *constare*]

[Dans un cont. métaph. où les denrées désignent les hommes que le Christ a rachetés] *Mettre grands coustemens en qqc.* (ici les denrées). "Dépenser beaucoup pour avoir qqc." : De tex denrees c'on a la Je t'ai fait venir par deca, Non obstant que grans *coustemens* Y aie mis et grans despens. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10391).

REM. Déjà ds GD II, 340c (Impr. c.1500 : *costemens*).

COULETEL, subst. masc.

[T-L, GD : *coutelet* ; FEW II-2, 1499b : *cultellus*]

"Petit couteau" : Mes tu ses sers [de ton corps] es devenu. Au lignolet le veus chaucier Et nobles robes li baillier, Li cointoier de jouelés, De tablettes et *coutelés*, De greille couroie ferree Et de bourse pinpelotee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5760).

Rem. D'après Faral 1962, 5, note 3, les coutelets se portaient à la ceinture. Déjà ds GD II, 342b (Impr. c.1500 : *costeletz*). GD enregistre dans le même imprimé une occurrence (*couteletz*), qui, elle, est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PeLVie*² 14236 : *coutelés*), et doit donc être datée de 1355. HenryChrest 59 relève la valeur conférée aux couteaux, déjà présente dans le *Roman de la Rose*, 14417.

COUTIVER, verbe

[T-L, GD, GDC : *coutiver* ; FEW II-2, 886a : *colere* ; TLF VI, 613b : *cultiver*]

Empl. trans. Région. (Ouest) "Cultiver" : Aucune fois es mains venir Li fais cyrons pour ens fouir, Pour houer les et *coutiver* Et arer les, sans rien semer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6867).

Rem. Cf. G. Roques, ds *Mél. Löfstedt*, 2007, 222.

COUVERTURE, subst. fém.

[T-L, GD : *couverture* ; GDC : *couverture* ; FEW II-2, 1142a : *cooperire* ; TLF VI, 393b : *couverture*]

Au fig. [De paroles, de mots] *Estre sous couverture*. "Cacher un sens différent de celui qui est exprimé (sans intention de la part du locuteur)" : Quar leur paroles et leur dis [des prophètes] Ont este si souz figure Et souz ombre et *couverture* Que n'ont pas esté entendus De toutes gens et connëus. Et crëus en rien n'ont este, Par quoi se soient amendé Leur auditeurs, en estrepant Leur ors chemins et essartant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1542).

REM. FEW II-2, 1147b enregistre, en a. et m. fr., le sens fig. de "feinte, dissimulation ; prétexte", sous lequel on note la loc. : « *sous couverture*, seit Est 1538 ».

***CRAMPELLI, v. encrampeli**

***CRAMPELIERE, v. encrampeli**

CRACHAT, subst. masc.

[T-L : *crachaz* ; GDC : *crachat* ; FEW II-2, 1267a : *krakk-* ; TLF VI, 404b : *crachat*]

"Crachat" : Vous ausi vengeance si grant En aves pris en li [Jésus] batant, En *crachas* et vilenies, Injures, buffoeries, Irrisions en dis, en faiz Tres deshonestes et tres laiz, Que bien soufire il vous dëust S'en vous quelque bonte eüst. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8685).

CRAPAUDINE, subst. fém.

[T-L : *crapaudine* ; *FEW XVI, 357b : **krappa*]

"Engence des crapauds" : J'ai non Ire la reboulee, La *crapoudine* envenimee, La rechigniee mere aus chiens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8874).

CREATION, subst. fém.

[T-L : *criacion* ; GDC : *creation* ; FEW II-2, 1297a : *creatio* ; TLF VI, 442a : *création*]

RELIG. "Être humain [en tant qu'il a été créé par Dieu], créature" : JÉSUS À DIEU. Si croi que sanz moi hosteler En ventre de fame et entrer Ne puis pas faire bonnement Ceste chose [le pèlerinage expiatoire sur la terre] et dëuement. (...) Mez un tel bien m'apresteras, Se tu veuz (...) Sanz nouvelle *creation* Fairë, et qu'i production Dë Adam continuee Ara (...) où n'ara a dire rien Qui ne soit tres honnourable (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 905).

Rem. En ce sens FEW ne relève que la forme pop. *creoison* : « "créature" (hap. leg. ca. 1270) ».

CREDULITÉ, subst. fém.

[T-L : *credulité* ; GDC : *credulité* ; FEW II-2, 1308a : *credere* ; TLF VI, 451a : *crédulité*]

RELIG. [Dans un sens positif] "Croyance, foi religieuse" : "Certes, dist il [Jésus à ses disciples qui lui ont demandé pourquoi ils n'ont pas pu guérir le démoniaque], ce a este Par défaut de *credulite*, Quar, se foy eüssiez autant Com grain de saneve est grant, Une montaingne ferïes Remouvoir si com voudries..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6488) [Réf. à *Math.* XVII, 20].

CRENEAU, subst. masc.

[T-L, GDC : *crenel* ; FEW II-2, 1341a : **crinare* ; TLF VI, 458a : *créneau*]

FORTIF. "Dentelure pratiquée en haut d'un mur de fortification qui sert à la défense" : Saint Augustin vi qui estoit Haut aus *carniaus* et sëoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oïsellés apasteleur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 100). Haie n'est pas mur à *carniaus* Pour clorre tours et chastiaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6719).

***CRESSONNEE, v. déguiser**

CRESTU, adj.

[T-L, GD : *crestu* ; FEW II-2, 1351b : *crista*]

[D'un chapeau] "Qui est surmonté d'une crête ("ornement, généralement allongé")" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus lupés et haut *crestus* À marmousés, cocus locus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7507).

CREVER, verbe

[T-L, GD, GDC : *crever* ; FEW II-2, 1316b : *crepare* ; TLF VI, 480b : *crever*]

I. - Empl. trans.

A. - "Faire éclater, percer" : Ceste boce est Propriété Qui sa miresse Povreté Tant doute que ne l'ose atendre, Pour ce qu'elle la vousist fendre Et li *crever* et esmerder (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10149).

B. - Au fig. *Le coeur me creve*. "Éprouver un violent chagrin" : Quar de per et de compaignon Je n'ai cure en nulle saison, Et tost le cuer me *creveroit*, Se nul à moi s'aparioit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7531). Quar së ainsi on me disoit, De dueil le cuer me *creveroit*, Du glaive que forgié aroie, Tantost occise je seroie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7578).

II. - Empl. pronom. réfl. [Dans un cont. métaph. ; d'un obj.] "S'ouvrir brusquement sous l'effet d'une pression excessive" : Tel chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] doit estre bien nomme Chief d'or par droit et appelle, Mes qui le verroit esclatant A l'aviser et soi *crevant*, Qui amender ne se voudroit Et trop hautement sonneroit Par

paroles despitueuses De desdaing et orgueilleuses, D'or estre dit pas ne devroit, Mes un rude metal par droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7448).

CRI, subst. masc.

[T-L, GDC : *haut* ; FEW II-2, 1485a : *quiritare* ; TLF VI, 482b : *cri*]

Haut cri. "Expression à voix haute d'un état d'âme"

A. - "Vocifération" : LE PÈLERIN. Tous ensemble vous reclame [à S. Michel et ses anges] Humblement qu'en basse game Ravales son haut *cri* [de Satan] bien tost, Que sa honte si le flame Que ne soit homme ne fame Pour qui ne se tiengne repost. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 963).

B. - "Plainte" : Tous vous appel, n'y ait si sourt Qui n'oie mon haut *cri* et lourte En moi secourant sens targier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1058).

REM. Voir aussi FEW XXIV, 369b, s.v. *altus*.

CRIBLER, verbe

[T-L, GDC : *cribler* ; FEW II-2, 1333b : *cribrare* ; TLF VI, 486a : *cribler*]

Empl. trans., au fig. [Le suj. désigne Satan, le compl. Pierre] "Passer au crible [symbole de la séparation du bien et du mal]" : Toutevoies a Pierre dist [Jésus] Que de Sathanas se preïst Garde, quar avoit desirer De li comme fourment *cribler* Et savoir, se rien a dire Y verra ou a eslire (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7902) [Réf. à *Matth.* XXII, 31].

CRIER, verbe

[T-L : *crier*² ; GD, GDC : *crier* ; FEW II-2, 1484b : *quiritare* ; TLF VI, 490a : *crier*]

Inf. subst. "Cri de protestation" : Par son cornet chascun enchace Et tout ausi comme l'agache Par son *crier* et agacier Nul oysel ne laisse anichier Prez de li, ains les fait fûir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7869). Et ce pelerin que la oy Semble que contre ceste loy Vueille venir par son *crier* Et par la court toute exciter, A quoi ne me puis consentir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1089).

CRISTALLIN, adj. et subst. masc.

[T-L : *cristalin* ; GDC : *cristallin* ; FEW II-2, 1386a : *crystallus* ; TLF VI, 504a : *cristallin*]

I. - Adj. [Du ciel qui se trouve au-dessus du firmament et qui est formé par les eaux ; d'apr. la cosmologie biblique, *Gen.* I, 6-10] : Terre et enfer dedens enclos [dans un cours d'eau environnant le paradis] Ne me sembloient pas plus gros Quë une boule petite Au regart du circuite Du ciel qui dessous [éd. *dess(ous)*] moi estoit Et estre de cristal sembloit. Par mi ce haut ciel *cristalin* Regardant esbahi devin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8953).

II. - Subst. masc. "Ciel cristallin" : En parlant en tel guise a moi [dit le pèlerin à propos de son ange] Et

moi conduisant avec soi Oultre le *cristalin* me mist Et par tout regarder me fist. La vi je si tresgrant clarte Que chaoir ne puet en pense. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9037).

***CROCHANT, v. accrocher**

CROCHU, adj.

[T-L, GDC : *crochu* ; FEW XVI, 401a : **krôk* ; TLF VI, 519b : *crochu*]

[D'une partie du corps] "Recourbé en forme de crochet" : « Je ai, dit ellë, ongles *crochus*, Gentille sui, ne me doit nus Chose que veulle refuser, Et s'ainsic est, partout haper Je puis et par tout penre proie. » (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9441). C'est la main qui gans demander N'ose au gantier pour enganter, Qui ne se moustre fors de nuit Et quant la lune point ne luist. Ongles *crochus* comme l'autre a, Quar elle acroche, quant temps a, Autant ou plus com l'autre fait (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9487).

V. aussi : *crossu*.

CROISER, verbe

[T-L : *croisier*¹ ; GDC : *croisier* ; FEW II-2, 1377a : *crux* ; TLF VI, 525b : *croiser*]

Empl. trans.

A. - RELIG. [Le compl. désigne une pers.] "Faire le signe de croix sur une personne (geste de bénédiction)" : Cil par une main me prist Et en la dite eue [purificatrice] me mist, Là me lava, là me baigna Et par .III. foyz ens me plunga. Grace ne me menti de rien, Il me *croisa* et m'enoinst bien (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 486).

B. - "Parer d'une croix, symbolisant l'engagement pour la croisade" : Celui t'aidera à passer À toi baignier, à toi laver. Celui aussi te *croisera*, Pour ce que tantost il verra Que tu veus outremer aler Et Jerusalem conquister. Pour mains douter les anemis La crois te metra u pis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 465).

Rem. Déjà ds GDC IX, 254c (Ars. 2319).

CROSSE, subst. fém.

[T-L : *croce* ; GD, GDC : *crose* ; FEW XVI, 413b : **krukja* ; TLF VI, 541a : *crose*]

A. - RELIG. "Insigne du pouvoir de l'évêque, en forme de bâton, à extrémité recourbée" : De une *crocë* à un évesque Faisoit son houel et sa besche. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9182).

B. - P. ext. JEUX "Bâton recourbé avec lequel on pousse une balle dans certains jeux" : Une *crocë* me faut à souler Et .I. estuef pour moi jouer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11835).

CROSSU, adj.

[T-L : *croçu* ; GD : *crossu* ; *FEW XVI, 413b : **krukja*]

"Recourbé en forme de crochet"

- [D'une partie du corps] : Adonc se seigna li vilain De sa rude et *croçue* main. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5542).

- [D'un bâton] : Quar bien prez je vi .I. mestre Qui vicair sembloit estre D'Aaron ou de Moysi, Quar en sa main tenir li vi Une verge au bout *croçue* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 515). Se vergē as au bout agüe, Regarde aussi qu'elle est *croçue* Et encline vers l'autre bout (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 686). « Comment, dist elle, es si osé Quē as baston ci aporté ? Je he bastons drois et *croçus* Qui sont u bout dessous agus... » (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8513) [Autres ex. vers 9190, 9229].

Rem. À la première citation correspond celle de GD II, 386a, s.v. *crossu* (Ars. 3331 [et non 2323] : *crossue*). Boul. *crochu* "recourbé" (FEW XVI, 414b) est prob. un double classement.

V. aussi : *crochu*.

CROULEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *crolement* ; FEW II-2, 1229a : **corrotulare* ; TLF VI, 546b : *couler*² (*crolement*)]

Croulement de terre. "Tremblement de terre" : Il argüe, il sout et conclut Et de tel drap fait souvent clut Que qui li droit que pas n'est De tel couleur, tost seroit prest De tencier et de fulminer Et de faire foudre voler, Tost feroit *croulement* de terre Et une esmeute de tonnerre. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7857).

CROULER, verbe

[T-L, GD, GDC : *croler* ; FEW II-2, 1228b : **corrotulare* ; TLF VI, 545b : *crouler*²]

Empl. trans. "Secouer, agiter (ici une épée)" : Quant encliner la volenté Verras à fait desordené, Adonc soit au devant *crolee* Et devant mise ceste espee (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4313).

CROUPIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *cropir* ; FEW XVI, 419a : **kruppa* ; TLF VI, 549a : *croupir*]

Empl. intrans.

A. - "Rester au même endroit inactif" : De leur sac percié leur dieu font [les épicuriens], Qui en touz temps leur pensee ont De li emplir pour li vuider. En la cuisine .I. jour entier Ou plus vourroient bien *croupir* Pour .I. menu haste rostir (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10311).

B. - Empl. intrans., au fig. [Avec une connotation nég.]

- [Dans un cont. relig. ; d'une pers.] *Croupir en* (péchés mortels). "Demeurer longtemps, sans pouvoir en changer, dans (un état de péché mortel)" : JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chascun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (...) Et exceptes les condampnes Qui en enfer sont deputes, Qui ont este faux pelerins Et erre par mauvais chemins Assidues et entechies, De *croupir* en mortex pechies Obstinés et desesperes Et sens repentance fines... (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2458).

Rem. FEW, *loc. cit.* : « "demeurer dans un état abject ou honteux" (seit 1647) ».

CRUENTER, verbe

[T-L : *crüenter* ; FEW II-2, 1370b : *cruentus*]
Empl. trans. "Ensanglerter"

- Au passif : ...[le vin] c'est le sanc dont arrousee Fu celle crois et *crüentee*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2792) [Seul ex.].

CUEILLIR, verbe

[T-L : *coillir* ; GD, GDC : *cueillir* ; FEW II-2, 899a : *colligere* ; TLF VI, 575a : *cueillir*]

Empl. trans. "Ramasser" : « Vilain, or me di (...) Comment as non et où *quellis* Ton grant baston et le preis ? N'est pas baston bien avenant À preudomme ne bien sēant ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5169).

Rem. Cf. FEW II-2, 899a.

CUIRIEE, subst. fém.

[T-L : *cuirree*¹ ; GD : *cuirie* ; GDC : *cuirree* ; FEW II-2, 1185b : *corium* ; TLF VI, 630b : *curée*]

ARM. "Cuirasse de cuir" : Mez [le fils de Dieu] se monsterra en tel [éd. (*tel*)] guise Champion que sa *cuiriée* [var. *cuirasse*] Y sera par tout perciée. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 3455).

CUISINIÈRE, subst. fém.

[T-L, GDC : *cuisiniere* ; FEW II-2, 1168a : *coquina* ; TLF VI, 587b : *cuisinier* (*cuisinière*)]

"Celle qui fait la cuisine" : DÉTRACTION. Elle [ma mère] m'a fait sa viandiere Et sa maistresse *cuisiniere*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8598).

CURER, verbe

[T-L, GD, GDC : *curer* ; FEW II-2, 1558b : *curare* ; TLF VI, 631b : *curer*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre "Nettoyer" : Mes entre toutes [les portes] une y a Dont dit est en Neemia, Qui dite est porte d'ordure, Pour ce que par là on *cure* Toute s'ordure

et boute hors. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2216).

Rem. Par référence à la Porte du Fumier (*Néhémie*, II, 13 ; *Biblia Sacra* : *porta Stercoris*) ou Porte des Immondices, nommée ainsi car c'est par là que l'on évacuait les ordures de l'ancienne Jérusalem, pour les brûler ensuite dans la vallée de la Géhenne.

B. - Au passif, au fig. [D'un vice, considéré comme une souillure morale] *Estre curé*. "Être lavé, effacé" : "...Pour ce qu'autrement le vice D'inobedience *curé* Ne seroit pas selonc mon gre." (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 733).

C. - "Se soucier, se préoccuper" : "...Car en rien l'ouneur ne quierent Du seigneur, et ne *curent* [var. : *ne leur chaut de rien, ne leur chault*] rien Se forge est ou mal ou bien." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 7505).

II. - Empl. pronom. réfl. "Se nettoyer" : L'autre porte qui sizieme est, Qui à salut necessaire est, Si est la porte de l'ordure Par où chascun se purge et *cure*, Par où chascun tout boute hors, Së il ne veut demourer ors (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2238).

II. - Empl. pronom. réfl. "Se nettoyer" : L'autre porte qui sizieme est, Qui à salut necessaire est, Si est la porte de l'ordure Par où chascun se purge et *cure*, Par où chascun tout boute hors, Së il ne veut demourer ors (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2238).

D

Pas les dens ne se brise on

Pour mençonge conspiree

(Pèler. âme S., c.1355-1358, 4773-4774)

DAMNEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *dammement* ; FEW III, 10a : *dammare*]

THÉOL. "Damnation". *Estre jugé à damnement* : LE PÉNITENT. De ci tantost me deslies Et mon testament tost paies Ou je vous di certainement Que vous estes a *dampnement* Jugies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 133).

DANGER, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *dangier* ; FEW III, 128a : **dominiarium* ; TLF VI, 694a : *danger*]

A. - "Risque, péril" : Illuec n'avoit point de *dangier*, Mes c'on se vousist despoullier, Sa vieille robe laissier hors Pour neuve avoir dedens l'enclos. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 191).

B. - *Estre en danger de qqc.* (qui se boit ou se mange) "Être difficile sur la nourriture" : De ton boire et de ton mengier Ne soiez onques en *dangier* ! Ce que trouveras, pren en gré Et de pou soies agreé ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4146).

Rem. Cf. FEW III, 128b.

DANGEREUX, adj.

[T-L, GD, GDC : *dangeros* ; FEW III, 128a : **dominiarium* ; TLF VI, 695b : *dangereux*]

A. - [D'une chose] "Qui constitue ou présente quelque danger pour une personne" : Comment aussi souffrir pourras La haie que desirree as, Que trouveras plus espineuse Et plus poignant et *dangereuse* Sans compareson qu'au premier, Qui pas ne te sueffres baignier ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11355). Les voies mont *dangereuses* Trouveras et espineuses. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1529).

B. - [D'une pers.] "Nuisible, méchant" : De touz ceus que t'ai devant dis Qui sont tes privés anemis, Quar anemis plus *dangereus*, Plus mauvais ne plus perilleus Ne pues avoir que tes privez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4297).

C. - Empl. subst. "Personne vulnérable" : N'est pas relief à garçonner À coquins n'à truans donner, N'est pas relief à fame grosse, Se de la grace Dieu n'est grosse, C'est .I. relief pour langoureux, Pour malades et *dangereus*, Du quel qui goust dignement Ne peut qu'il n'ait alegement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2364).

DATE, subst. fém.

[T-L : *date*³ ; GDC : *date* ; FEW III, 15a : *dare* ; TLF VI, 710b : *date*]

Loc. conj. *Dès la date que*. "À partir du moment où" : Pour pechêeurs advocate Est [Marie] en tous temps de[s] [ms. *de*] la *date* Que Gabriel la salua

Par *ave gracia plena*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2020).

Rem. Correspond au passage cité par GDC IX, 274a (Ars. 3331).

DEBILITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *debilité* ; FEW III, 22a : *debilis* ; TLF VI, 758a : *débilite*]

"Faiblesse physique, incapacité" : Mes je vous di que je ne puis Apenre ["apprendre"] les [armes] pour ce que truis En moi trop grant *debilité* Et en elles trop grant durté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4599).

DEBITER, verbe

[T-L, GDC : *debiter* ; FEW XV-1, 122a : *biti* ; TLF VI, 760a : *débiter*]

Empl. trans. "Découper (du bois de construction)" : Les marchans, quant le bos coupé Ne verroient ne *debité*, Diroient : Trop atendriën. Passon outre et nous en alon ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9692). Et pour ce pour commun profit Ordené fu, sicom je cuit, Que avant que marchans venissent, Les vendeurs leur bos abatissent Et les feïssent *debiter* Et metre à point et cherpenter. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9701).

DECAPITER, verbe

[T-L, GDC : *decapiter* ; FEW III, 23a : *decapitare* ; TLF VI, 800b : *décapiter*]

Empl. trans. "Faire mourir [une personne coupable d'un délit] en lui tranchant la tête" : Lors en Cauvaire fu mené [Jésus] Qui estoit un lieu député Pour pendre et pour crucefier Larrons ou euz *decapiter* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8856).

DECEVANCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *decevance* ; FEW III, 25a : *decipere*]

"Paroles fallacieuses, insidieuses" : Certes faux conseiller serpent Doit estre dit bien proprement Qui de langue envenimee Diffame la renommee De celui quë il conseille En li mectant en l'oreille Le venin de *decevance*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7925).

DECEVEUR, subst. masc.

[T-L : *decevëor* ; GD : *deceveor* ; GDC : *deceveur* ; FEW III, 25b : *decipere*]

"Celui qui trompe qqn par des paroles mensongères, dans le but d'en tirer profit, imposteur" : Pour cë [éd. *quoi*] est drois que vengeance En soit par jugement prise Selon la fourme et la guise Qu'il se vould faire *deceveur*, C'est que de terre soit mengeur En bien la langue punissant, Et que sus le pis voist rampant Pour le conseil quë a donne Mauvais

et plain de faussete. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7929). Mez puis les Jüis alerent A Pilate, et proposerent Què un grant *deceveur* estoit Ce Jhesus que donné avoit, Et qu'avoit dit a son vivant Qu'apres .III. jours comme devant A sa vie retourneroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9687) [Réf. à *Matth.* XXVII, 63].

DECLIN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *declin* ; FEW III, 26a : *declinare* ; TLF VI, 842a : *déclin*]
Sans *quelque declin*. "Sans faire d'écart" : A Povreté te commetras Et sa pourvoiance attendras En tenant sanz *quelque declin* Dè Humilite le chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1883).

DECOCTION, subst. fém.

[T-L : *decoccion* ; GDC : *decoction* ; FEW III, 26a : *decoctio* ; TLF VI, 847a : *décoction*]

"Procédé permettant d'extraire le principe actif d'un liquide"

- *Decoction de chaleur*. "Décoction produite par la chaleur" : Aristote si dit que lait N'est nulle autre chose que sanc Qui est mué et tout fait blanc Par *decoction* de chaleur Qui li anulle sa rougeur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13337) [Réf. à Aristote (cf. J. E. Hultman, *Guillaume de Deguilleville, en Studie i fransk Literatur Historia*, Uppsala, 1902, 73)].

DECOURS, subst. masc.

[T-L, GD : *decors* ; GDC : *descours* ; FEW II-2, 1580a : *cursus* ; TLF VI, 876a : *décours*]

ASTR. [De la phase lunaire comprise entre la pleine lune et la nouvelle lune] "Période durant laquelle la fraction éclairée du disque lunaire vue de la Terre décroît" : ...conjonction on dit Quant le soulel est fait cenit De la lune qui est dessous Quant elle defaut en *decours*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3038).

DEDICATION, subst. fém.

[T-L : *dedicacion* ; GD : *dedicacion* ; *FEW III, 27a : *dedicatio*]

"Action de dédier un lieu" : Ce fu quant tu le [le lieu] dedias, Benëis et saintefias. Et pour ce que bon champion Fus en la *dedicacion* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 730).

DEDUISEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *deduisement* ; FEW III, 171a : *ducere*]

"Plaisir, amusement" : Les beautes, les odouemens, Les joies, les *deduisemens* [ms. *deduiseries*], Les douls sons, les chanteries Et les grans envoiseries Font tous maus passes oublier Et sens fin

joie demener (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9114).

Rem. Mot rare att. par T-L II, 1269 uniquement dans un texte d'a. fr. et par GD II, 453, dans notre texte (Impr. c.1500), d'où l'indication « mfr. » ds FEW.

DEFECTUEUX, adj.

[GDC : *defectueus* ; FEW III, 28b : *defectus* ; TLF VI, 925a : *défectueux*]

[D'une pers.] "Qui présente des défauts, des imperfections" : ...et aime miex ausi Què on die que .II. foiz di Une chose que pareceus [ms. p barré] Fusse dit ou *deffectueus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 338).

Rem. Mot rare pour lequel le TLF donne une première attestation de 1336 peu sûre.

DEFENDEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *defendement* ; FEW III, 28b : *defendere*]

"Action de défendre (un lieu) contre des ennemis" : Tous deux [les deux bras de la statue qui représentent les seigneurs et les gens d'armes] pour le gouvernement Du royaume et *deffendement* Aus anemis eux opposer Se doivent pour tost reprimer Leur force et malivolence Que il ne facent pas nuisance Au chief n'aus membres [de la statue, c'est-à-dire au roi et à ses sujets] par dessous. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7770).

DEFERENT, subst. masc.

[FEW, Ø lat. *deferens*]

ASTR. "Cercle imaginaire permettant de rendre compte du mouvement apparent des planètes et d'expliquer leur excentricité, périégée et apogée" : De couleur saphirine estoit [le cercle merveilleux], Et estoit mesurement A ligne et ordeneement Estelé d'estoiles luisans (...) Qui estoient toutes mises Par trenteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chacun bout des .XXX. mis Estoit .I. cler souleil, et grant A la largeur du *deferant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9654). N'est rien en terre ne en mer Qui tantost alteré n'en fust Ou qui vie n'en recëust Au mouvement du *deferent* Tournant amesurement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9666).

Rem. TLF VI, 933a n'atteste que l'adj. *déférent* : *cercle déférent* "id."

DEFINEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *definement* ; FEW III, 558a : *finire*]

[Dans le temps] "Ce qui marque la limite terminale de qqc. [d'une activité]"

- Loc. adv. *Sans definement*. "Interminablement" : Ci pendres [les traîtres] pardurablement, Et au cueur sens *deffinement* Les

halenas fichies ares Dont les autres aves tues. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4692).

DEFINER, verbe

[T-L : *definir*¹ ; GD : *definir* ; FEW III, 558a : *finire*]

Empl. intrans. [Dans le temps ; le suj. désigne une situation, une activité] "Se terminer, prendre fin" : A tel gent est tousjours dëu Enfer sens jamais *diffiner*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2403). Grans alees et venues La endroit sont, et tenues Y sont grans festes sens cesser Et sens point jamais *definir*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9538).

DEFINIR, verbe

[T-L : *defenir*¹ ; GD : *defenir* ; FEW III, 557a : *finire* ; TLF VI, 946a : *définir*]

Inf. subst. "Arrêt définitif, anéantissement (de qqc.)".

- *Definir du monde*. "Fin du monde" : CHARITÉ À JÉSUS. Mez homme qui a et ara Hoirs, et qui monteplié ja Est grandement par ton plaisir Et que jusques au *defenir* Du monde penses augmenter D'oir en hoir et monter Jusques a nombres infenis, (...) Së a touz jourz puni estoit Avec les ligniees qu'arait, Ne seroit generation Qui a son tour malëicon Ne li donnast (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 778).

Rem. Les dict. cités n'enregistrent pas *definir* comme subst. masc. Notons, ds FEW III, 558a, le syntagme *definement du monde* "fin du monde", att. uniquement en 1611.

DEFOULER, verbe

[T-L, GD : *defoler* ; FEW III, 845b : *fullare* ; TLF VI, 955a : *défouler*]

Empl. trans. *Defouler aux pieds*. "Marcher avec violence sur, piétiner" : Apres les Sathanas [éd. *Sathan(a)s*] se prirent A la vielle et puis la mirent Tout jus, et aus pies *defouler* Cruusement et pesteler La commencierent [,] en disant : "Tu as ëu pance trop grant. Drois est que soit aplatie Souds nos pies toute ta vie." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4507).

DEFRAUDER, verbe

[T-L, GD : *defrauder* ; FEW III, 30b : *defraudare*]

Empl. trans. [Le compl. d'obj. désigne une pers.] "Faire du tort à" : ZACHÉE. "Je doing la moitie de mez biens Aus povres sanz retenir riens, Et së aucun *defraudé* [var. *offendu*] ai, A quatre doubles li rendrai." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7083) [Réf. à *Luc* XIX, 8].

***DEFRIMER, v. defroiier**

DEFROIIER, verbe

[T-L : *defroiier* ; *FEW III, 781a : *fricare*]

Empl. pronom. réfl. "S'user par frottement" : J'ai non Peresce, la gouteuse (...) Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeler, Quar de quanque voi il m'ennuie. Et tout aussi com se *defrie* [var. *defruie*, *destrie*] Mole tournant que n'a que moudre Et de soi fait farine et poudre, Ausi je me vois defriant Par ennui toute et degastant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7172).

- Au fig. [Dans une comparaison] "S'affaiblir, s'épuiser" : J'ai non Peresce, la gouteuse (...) Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeler, Quar de quanque voi il m'ennuie. Et tout aussi com se *defrie* Mole tournant que n'a que moudre Et de soi fait farine et poudre, Ausi je me vois *defriant* [var. *destruiant*] Par ennui toute et degastant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7175).

REM. À ces occurrences correspondent celles de GD II, 460b (Ars. 2319 [et non 2323] : *deffrime*, *deffrimant*), ces exemples semblent être entrés dans le FEW XVI, 239b, à travers GdfLex, d'où l'indication géolinguistique : a. fr. pour *defrimer* qu'il faut corriger en m. fr, le manuscrit datant de c. 1470. Archaïsme.

DEFUIR, verbe

[T-L : *defüir* ; GD : *defuir* ; FEW III, 837a : *fugere*]

Empl. pronom. "S'enfuir" : En rien ne se doit destourner Ne *defuir* bon champion Qui en champ par condicion Se met pour bataille faire Contre partie adversaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3315).

DEGANER, verbe

[T-L : *degener* ; GD : *deganer* ; FEW IV, 683b : **ingannare*]

Empl. trans. Région. (Normandie) [Le compl. désigne une pers.] "Railler, se moquer de" : Ainsi a ces pendus parloit Le bourrel et les *deganait* [var. *degaboit*, *desdaignoit*, *se moquoit*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5158).

Rem. Cf. Stumpf 262-266.

DEGASTER, verbe

[T-L, GD : *degaster* ; FEW XIV, 202b : *vastare* ; DEAF, G 378 : *gaster*]

I. - Empl. trans. "Détruire"

- Au passif : Infenie est sa closture [de la maison de Dieu], Pardurablete l'emmure, Par annemis *degastee* Ne sera ja ne minee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9622).

II. - Empl. pronom.

A. - "Se détériorer, s'user"

- [D'une pers.] : J'ai non Peresce, la gouteuse, L'encrampelie et la boisteuse, La mehaignie, l'afolee, Et l'enfondue et l'engelee, Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeler, Quar de quanque voi il m'ennuie. Et tout aussi com se defrie Mole tournant que n'a que moudre Et de soi fait farine et poudre, Ausi je me vois defriant Par ennui toute et *degastant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7176).

B. - [Dans un cont. relig. ; le suj. désigne le fardeau des péchés] "Se consumer (par l'action du feu du purgatoire)" : Mon fardel pou se *degastoit* Et petitement descroissoit Dont pesance grant avoie, Mes plus faire n'en pouoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3237).

Rem. Empl. absent en ce sens des dict. cités ; cf. cependant ds DEAF, G 379, s.v. *gaster, degaster* : texte du début du XIIIe s. et col. 381 *non degastable* "indestructible (par l'action du feu, en parlant d'un métal et, au fig., des péchés)" en 1212.

DEHASLER, verbe

[T-L, GD : *dehaler* ; FEW XXV, 580a : **assulare*² ; DEAF, H 249 : *hasler*]

Part. passé en empl. adj. "Privé de vitalité par dessèchement" : Se de tiex mes assez eusse, Grosse et crasse assez tost fusse. Mes pour ce que tel mes souvent Ne puis avoir à mon talent, Pour ce sui maigre et *dehaslee* [var. *dehalee, deshalee, degastee*] Et pale et descoulouree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8269).

***DEHUEMENT, v. forhument**

DEINTIÉ, subst. fém.

[T-L : *deintié* ; GD : *daintié* ; FEW III, 78b : *dignitas*]

"Délices" : De grans durtés il a mol lit Et de tourmens son grant delit, Ses *daintiés* fait de povreté Et son soulas d'adversité. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3865).

DEJECTION, subst. fém.

[T-L : *dejeccion* ; GD : *degection* ; *FEW V, 12b : *jactare* ; TLF VI, 1007a : *déjection*]

Au fig. [D'une pers.] "État d'abaissement qui attire le mépris de tous" : GUILLAUME DE DIGULLEVILLE [à Satan qui, sous condition d'être adoré par Jésus, lui a promis les biens du monde]. Et que li donras, ce as dit, (...) Et encor en condicion Quë en ville *dejection* Se mete pour toi aourer, Devant qui devroies trembler (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5130).

Rem. Mot absent du FEW, le renvoi de FEW V, 22a, s.v. *jactare* à *dejectio* est sans effet.

DELAIEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *delaiement* ; FEW V, 225b : *laxare*]

"Délai" : Les petis paignons font les grans Tourner par lons *delaiemens* Et les grans les petis tourner Font isnelement sens tarder (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4982).

DELEZ, prép.

[T-L : *dalez* ; GD : *deles* ; FEW V, 204 : *latus*²]

"Près de, à côté de" : Adonc sur .I. fossé monter Me fist la vielle et regarder En une plaine .I. biau moustier Fundé *delez* .I. eschequier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9172).

DELIT, subst. masc.

[T-L : *delit*¹ ; GDC : *delit* ; FEW III, 34a : *delictum* ; TLF VI, 1036b : *délit*¹]

"Faute" : Des verges se voulés le non, Dites sont Satisfaction, Quar satisfaction vaut tant Com faire assez ou autretant De paine, sans nul contredit, Comme u pechié ot de *delit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2346).

REM. Première attest. du mot

DELIVRER, verbe

[T-L, GD, GDC : *delivrer* ; FEW III, 32b : *deliberare*¹ ; TLF VI, 1038b : *délivrer*¹]

I. - Empl. trans. [Le compl. désigne une pers.]

A. - "Rendre libre, mettre en liberté, libérer (un prisonnier)" : "Prevost Michiel, *delivre* nous Et adjuge nostre proie !" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 274).

B. - RELIG. [Le compl. désigne une pers. possédée] "Libérer (du démon)" : Puis une fame vint a li Qui de Chanaan se parti Pour sa fille possessee De Sathan et tourmentee, La quelle tantost *delivra* Pour la foy quë en li trouva. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6201).

C. - *Delivrer qqn à qqn*. "Mettre qqn à la discrétion de, remettre qqn au pouvoir de" : O trahistre (.) felon [,] Judas, Ne souffist mie, së au las Te pendit Desperacion, Quant eüs fait la trahison De ton bon maistre que baisas Et quë aus Juifs *delivras* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4678).

II. - Empl. pronom. réfl. "Régler une affaire, la terminer, s'en acquitter complètement" : Tantost je me veul *delivrer*, Quar autre part ai [à] [ajout au ms.] aler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13435).

DELUSER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *deluser* ; FEW III, 36a : *deludere*]

Au passif "Être tourné en dérision, en ridicule"

- *Estre delusé de qqc. par qqn* : ...se trop musé Ai en ce que pas n'ai dëu, Par toi en soit cil *delusé* Par qui j'en serai accusé Si que de rien n'en soit crëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3928).

Rem. Mot rare, att. uniquement au passif (cf. GD II, 491b).

DEMAIN, subst. masc. et adv.

[T-L, GD, GDC : *demain* ; FEW III, 36b : *de mane* ; TLF VI, 1045a : *demain*]

I. - Subst. masc. "Jour ultérieur"

- *Ne point voir de demain.* "Ne pas vivre jusqu'à demain" : Se de vous n'ai secours prochain En moi ne voi point de *demain*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7275).

II. - Adv. "Demain" : *Demain*, se voulés, revenez Et puis le remenant orrez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9047).

DEMANDER, verbe

[T-L, GD, GDC : *demander* ; FEW III, 36a : *demandare* ; TLF VI, 1048b : *demander*]

I. - Empl. trans.

A. - "Faire savoir que l'on souhaite connaître qqc." : Quar aussi ai jë à parler À vous et vous veul *demander* Aucune chose necessaire Appartenant à mon affaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5676). A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) *Demandant* que faire il failloit Qui en religion entroit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6729).

B. - "Faire savoir que l'on souhaite entrer en possession de qqc." : Elle me maine aus grans chemins Oü trespasans ou pelerins Ou grans seigneurs doivent passer Pour leur aumosne *demander* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9752).

II. - Inf. subst. "Action de demander ce que l'on veut savoir" : Mes puisque tu apris ne l'as, Du *demander* bon aviz as ; Si t'en dirai assez briefment Aucune chose que j'en sent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5942).

DEMENAGE, subst. masc.

[*FEW VI-2, 100a : *minare*]

"Façon d'agir, de se conduire" : Entendement n'est que cage Et un petit herbergage Pour comprendre la nature D'un petit oïsel ramage Ou d'une beste sauvage Ou dë autre creature. Et moult a avant grant cure Qu'encage si leur faiture Et leur propre *demenage* Que diffinicion pure En puist donner a droiture (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10942) [Seul ex.].

Rem. Mot absent de l'art. *minare* du FEW ; occasionné par la rime ?

DEMENER, verbe

[T-L, GD : *demener/demené* ; GDC : *demener* ; FEW VI-2, 105a : *minare* ; TLF VI, 1065b : *démener*]

I. - Empl. trans.

A. - "Manifester (un sentiment)" : Les beautes, les odouremens, Les joies, les deduisemens [ms. *deduiseries*] (...) Font tous maus passes oublier Et sens fin joie *demener* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9118).

B. - [Le suj. désigne une pers. détenant l'autorité requise ; le compl., la charge que cette pers. doit exercer] "Assurer la direction de" : LE ROI. Ensemble a moi vous venistes Et faussement vous dëistes (...) que du tout vous laissasse *Demener* mon gouvernement, Et que de monnoie et d'argent Si largement m'aquerries Que mon tresor emplieries (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4905).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. "Manière dont une affaire a été menée, déroulement d'une affaire" : Ja ne saront la verite Dë euz ne de leur *demené*, Quar nul dire ne l'ouserait Së ocis estre ne vouloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5562).

DENIGRER, verbe

[T-L, GDC : *denigrer* ; FEW III, 40b : *denigrare* ; TLF VI, 1112b : *dénigrer*]

Part. passé en empl. adj. [D'une corde] "Noirci" : Ces las ici et ces cordiaus Dont es liés de mes bouiaus Sont fais et pour ce fors il sont, Tirer pourras, point ne rompront ; Ne sont pas cordes de Clervaus, Ains furent faites à Nervaus, Toutes noires et *denigrees*, Et de mon ventre dirivees. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7205).

REM. Première attest. du mot.

DENREE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *denree* ; FEW III, 39b : *denarius* ; TLF VI, 1118b : *denrée*]

Au plur. "Denrées"

A. - P. anal. [Des hommes que le Christ a rachetés] "Personnes que l'on peut acheter comme on achète des produits du commerce" : "Venes amont, venes, venes [dit Jésus à ceux qu'il avait délivrés] ! Un autre paradis arés. A mon pere ferai joie De vous qui estes ma proie Et qui estes mes *denrees* Qu'ai chiérement achatees." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10359).

B. - P. métaph. "Biens de valeur, richesses, trésors" : Il [le monde] m'a ses houneurs monstrees, Ses vanites, ses *denrees* Ou mon corps qui la jus pourrist Maintes fois deliter me fist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1466).

DENT, subst. fém.

[T-L : *dent*² ; GDC : *dent* ; FEW III, 40b : *dens* ; TLF VI, 1120b : *dent*]

A. - Au propre "Dent" : Et vi venir et regardai Une grant vielle à .I. lonc nez (...) Qui un ort sac ou fons percié Tenoit aus *dens* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10244).

- *Dent de lait*. "Dent apparaissant chez l'enfant, qui restera en bouche quelques années avant de tomber pour laisser la place à une dent définitive" : Quant j'o ces .II. enfances fait U temps qu'avoie *dens* de lait Et qu'en enfancè encor estoie, Je me pensai qu'encor feroie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7484).

- *Rire du bout des dents*. V. *rire*.

B. - Au fig. [La dent en tant qu'elle révèle un sentiment ou un état affectif]

1. *Estreindre les dents de* (douleur). V. *estreindre*.

2. [D'une pers.] *Avoir dent comme sangliers*. "Être agressif" : Ceux qui ont les *dens* com sengliers Sont de fait ou vouloir murtriers, Gens vindicatis et ireux, Plains de rancune et haïneux, Qui sont tex que nul ne dure Pres d'eux pour leur endenture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2947).

Rem. Sur cette métaph. animalière, v. Duval 2006, 49, note 2.

C. - TECHNOL. "Dent d'acier, de fer (d'un outil)" : Ses *dens* [de la lime] sont grans com dens de chien. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8920).

- [Dans un système d'engrenage] *Mouvoir de dent en dent* : LE ROI À SES TRÉSORIERES. De ceste roe ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] paignons [Avez *este et compaignons* . manque ds le ms.] En autres compaignons mouvant De *dent* en dent et somouant Par aliance enclavee [éd. *enclavee*] D'un en autre et conspiree [.] Commee paignons entremesles, Entrelacies, entrententes, A fin què .I. [éd. *un*] grant roement Fust paignonne repostement Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4994).

DENTU, adj.

[T-L, GD : *dentu* ; FEW III, 41a : *dens*]

"Pourvu de broches (du sanglier)"

P. exagér. [Dans une compar., d'une pers.] *Estre dentu comme sanglier*. "Pourvu de dents longues et fortes (symbole d'agressivité)" : SATAN. Or dirai qu'ies gens c'estoient Et qu'ies figures avoient. Li uns si estoient cornus, Les autres com sengliers *dentus*, Aus autres les yeux sailloient Et leurs [éd. *Dont les*] pruneles issoient [.] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2908).

*DEPARTAGE, v. *dessevrement*

DEPARTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *departement* ; FEW VII, 688a : *partire* ; TLF VI, 1135a : *département*]

"Séparation, partage" : ...Dont prendre pues enseignement Des .III. personnes [de la Trinité] quelquelement Comment sont un en verite. Onques n'en fu *departement* [éd. *departage*, que demande la rime avec *dessevrage* du ms., mais les témoins portent unanimement *departement*] Et sera ou dessevre[ment], Ainsi sont pardurablement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10874).

V. aussi : *dessevrement*.

DEPARTERESSE, subst. fém.

[T-L : *departerresse* ; GD : *departeur* (*departerresse*) ; *FEW VII, 678b : *partire*]

"Celle qui partage, qui distribue" : Pour ce vous lo en bonne foy Que pais portés et que par moi Passez qui *departerresse* Du relief sui et donnerresse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2629).

Rem. À ce passage correspond celui cité par GD II, 511a (Ars. 2319 [et non 2323] : *departerresse*). Mot rare.

DEPARTIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *departir* ; FEW VII, 684a : *partire* ; TLF VI, 1136a : *départir*]

I. - Empl. intrans.

A. - "S'en aller, partir" : Et ainsi vueil que *departes*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4346).

B. - [D'un ensemble de choses] "Se diviser" : DIEU AU SAINT ESPRIT. ...il m'est avis Que tu, qui leur ensegneras Les lengages et aprendras Et pour les qu'ies seras parleur Et miex dit lengue que la leur, Fourme de langues *departans* Et vers divers p'ais tendans Devras prendre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10815) [Réf. à l'épisode des langues de feu de la Pentecôte, *Actes des apôtres* II, 3].

II. - Empl. pronom. *Se departir de*. "Se séparer de" : Or entendez (...) Comment Grace Dieu se *depart* Envis de ceus qu'a secouru Autrefois, quant mesavenu Leur est (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10766). Et certes bien est de raison Que tous [les damnés de l'enfer] aient leur mansion Ou [éd. *Et*] receptacle ou soient mis, Quant de leur corps sont *departis* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3734).

Rem. Le vers 3733 est prob. emprunté à l'*Enchiridion* de s. Augustin (cf. Duval 2006, 85, note 6).

DEPENDRE, verbe

[T-L, GD : *dependre* ; GDC : *despendre/dependant* ; FEW VIII, 178b : *pendere* ; TLF VI, 1145b : *dependre²* ; TLF VI, 1144b : *dépendant²*]

Part. prés. en empl. adj. [D'une chose abstr.] (*Estre*) *dependant de*. "Qui dépend de, est subordonné à [une autre chose abstr.]" : Un autre songe ressongai Que cy apres vous compterai, Et me semble que *dependant* Est de l'autre songe devant Pour continuer le chemin Dont fait estoie pelerin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 27).

DEPORT, subst. masc.

[T-L, GD : *deport* ; FEW IX, 218b : *portare* ; TLF VI, 1169b : *déport¹*]

"Délai accordé par bienveillance"

- *Sans faire deport* : Avis me fu que, quant la mort M'ot feru sens faire *deport*, En l'air me trouvai dessevre De mon vil corps et separe. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 36).

DEPORTER, verbe

[T-L, GD : *deporter* ; FEW IX, 218a : *portare* ; TLF VI, 1170b : *déporter*]

Empl. trans.

A. - *Deporter qqn de* (d'un châtement). "Épargner qqc. à qqn" : ..."Aucun bien fêis tu, Quant d'enfer tu es *deportes* Et a peine d'enfant taxes, Së autre paine n'as ëu ?" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3961).

B. - "Supporter" : Dont vous vient il à faire ainsi ? Point ne me plaist, bien le vous di, Trop vous ai certes *deportee* Et trop souferte en ma contree (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1613).

DEPOST, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *depost* ; FEW III, 45a : *depositum* ; TLF VI, 1174b : *dépôt*]

"Lieu où sont gardées, retenues des personnes"

- [Dans un cont. relig., de l'âme d'un mort] *Estre mis en depost en* + subst. : Avec [éd.*Toi*] [S. Michel] et les anges de ton ost Qui jugie l'aves infame [Satan] Et mis hors pour tourner le rost Au feu d'enffer ou en *depost* Mise est mainte chetive ame... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 959).

DEPRESSION, subst. fém.

[T-L : *depression* ; GD, GDC : *depression* ; FEW III, 45b : *depressio* ; TLF VI, 1191b : *dépression*]

Au fig. "Action d'abaisser moralement [une chose estimée comme digne de considération]" : Souvent quant on parle d'autrui, Et bonne parole de li On veut geter com semence, Tost vient qui en son absence Se haste dë avec meller Mauvaise semence et geter En faisant grant *depression* Et grant rabat de son bon non. Et de tel mauvaiz

detracteur Et anemi puet tel erreur Naistre que... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5719).

DEPURER, v. épurer*DEPUTER, verbe**

[T-L, GD, GDC : *deputer* ; FEW III, 46a : *deputatus* ; TLF VI, 1197b : *députer*]

I. - Empl. trans.

- Au passif *Estre deputé en* (un lieu) "Être envoyé en" : JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chascun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (...) Et exceptes les condampnes Qui en enfer sont *deputes*, Qui ont este faux pelerins Et erre par mauvais chemins Assidues et entechies, De croupir en mortex pechies Obstinés et desesperes Et sens repentance fines... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2454).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [Domaine relig.] *Avoir (un ange gardien) député* (sous-entendu par Dieu). "Avoir près de soi (un ange gardien)" : LES SATHANAS. N'i a si chetif pelerin, Tant y sachon venir matin Quë, aussi tost com il est ne, Un gardian n'ait *depute* Qui en tous temps est avec li Pour li garder de nostre ennui (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 364).

B. - [D'un lieu] "Assigné, fixé"

- *Deputé pour* + inf. : Lors en Cauvaire fu mené [Jésus] Qui estoit un lieu *depute* Pour pendre et pour crucefier Larrons ou euz decapiter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8854).

DERIVER, verbe

[T-L : *deriver* ; GDC : *desriver¹* ; FEW III, 49b : *derivare* ; TLF VI, 1210a : *dériver¹*]

Deriver de qqn.

A. - [Le sujet désigne une pers.] "Descendre de" : Quar anemis plus dangereus, Plus mauvais ne plus perilleus Ne pues avoir que tes privez Et qui de toi sont *dirivez* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4300).

B. - [Le sujet désigne un obj.] "Venir de, tirer son origine de" : Ne sont pas cordes de Clervaus, Ains furent faites à Nervaus, Toutes noires, et denigrees, Et de mon ventre *dirivees*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7206).

DERRAINE, subst. fém.

[*FEW III, 47a : *de retro*]

"Derniers moments qui restent à vivre à qqn, fin de la vie" : ...s'a li [à Dieu] ne me remainne Penitence en ma *derreine*, De mort n'ai plus terme allongé. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11040) [Seul ex.].

Rem. À comparer au subst. masc. *derrain* (cf. T-L II, 1168, s.v. *däerrain*, GD II, 527b, s.v. *derrain* et FEW III, 48b, s.v. *de retro* de même sens ou de sens voisin).

DESAVOUER, verbe

[T-L : *desavöer* ; GD : *desavouer* ; GDC : *desavoer* ; FEW XXIV, 201b : *advocare* ; TLF VI, 1250a : *désavouer*]

Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne un acte commis par le suj.] "Refuser de reconnaître comme vrai ou d'approuver" : JUSTICE. "...son nom [Guillermus de Deguillevilla] ordeneement Es lectres des comancemens De[s] [ms. *De*] couples et copulemens E[s]t [ms. *Et*] mis, affin que ce [ses péchés] nier Il ne puist ne *desavouer*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1584).

B. - En partic. RELIG. [Le compl. désigne Dieu] "Renier" : Mes toi *desadvoue*, mon roi, N'ai pas ne regnie ta loi [éd. *loy*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 826).

Rem. FEW : « Afr. *desavoer Dé* "renier Dieu" (1170), mfr. *desavouer Dieu* (15. jh., Bartsch ; GD) ».

DESBANDER, verbe

[T-L : *desbender* ; GD : *desbander* ; GDC : *desbander*¹ ; FEW XV-1, 114a : **bindo-* ; TLF VI, 748b : *débander*¹]

Empl. trans. "Ôter une bande, un bandeau"

- *Desbander les yeux à qqn* : COMMISSION À TRIBULATION. Et commetons que touz ceus qui Leur chaperons ont bestournez Et qu'à Prosperité bendés, Tu les hurtes si cruelment Què il prengnent avisement, Què il *desbendent* si leur iex Qu'il puissent regarder aus cieus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12141).

DESBOUCLER, verbe

[T-L : *desbocler* ; GD, GDC : *desboucler* ; FEW I, 591b : *buccula* ; TLF VI, 773a : *déboucler*]

Empl. trans. "Détacher la boucle qui assure le serrage d'une courroie ou d'une ceinture" : Adonc la boucle *desbouclai* Et les armeures deslaçai, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4747).

- [Dans un cont. métaph.] : Bien sai que mon escharboucle A si bien *desbouclé* la boucle Sous qui estiés enbouclée Que liberté vous est donnée D'aidier à ceus que vous volez, Combien qu'à mort soient navrez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11206).

DESCELLER, verbe

[T-L, GD : *desceler* ; FEW XI, 596a : *sigillum* ; TLF VI, 1251a : *desceller*]

Empl. trans. "Détacher (des objets fixés l'un à l'autre) en rompant le lien les unissant" : Mes une chose te deçoit, Que subjes n'as aussi com li, Quar par cela as tu failli Au biau glaive avoir desnué, Descouvert et desgainé, Aus clefs aussi *desseelees*

Avoir et desvolepees. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1359). Cil à qui ce fait apertient, C'est cil que nu le glaive tient, Qui les clefs a desliees, Nues et *desseelees* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1416).

DESCENDEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *descendement* ; FEW III, 51b : *descendere*]

[Dans un cont. relig. ; p. réf. à l'Incarnation du Christ] "Descente sur terre [de Jésus-Christ]" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Se fist desobëissement Adam a ton commandement Par son orguel et folie, Ton amoureux *descendement* Li et les siens à sauvement Doucement reconcilie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3808).

Rem. On note : : Or diray [éd. *dirai*] de l'autre feste Que je di plus grant que ceste. Pour l'autre est faite ceste ci, Pour ce que lors du haut midi Descendi en li le soleil Si com le nunca Gabriel. Ou zodiaque n'ot signe Que trovast aussi benigne Com celui où premierement Vout faire son *descendement*. Ce fu en la Vierge, ou il fu Neuf moys jusqu'a tant que vestu Fu de mortel humanite Par dessus sa divinité. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10036), où l'auteur, qui établit un lien entre les divisions du zodiaque et les divers épisodes de la vie du Christ, joue sur le sens astr. et spirituel du mot : il compare la descente du Christ sur terre par l'intercession de la Sainte Vierge, enveloppée de soleil, à l'entrée du Soleil dans la constellation zodiacale de la Vierge.

DESCENSION, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *descension* ; GD : *descension* ; *FEW III, 51a : *descendere*]

"Descente"

- En partic. RELIG. [À propos de Jésus-Christ] : Apres entra il [Jésus] en Lyon Quant il fist sa *descension* En enfer qui les sains peres Tenoit et les saintes meres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10262).

V. aussi *descendement*.

DESCHARPER, verbe

[T-L, GD : *descharper* ; FEW XVII, 122a : **skirpja*]

I. - Empl. trans. *Descharper l'escharpe* à (au pèlerin) "Dépouiller de son *écharpe* ["besace"] le pèlerin" : Et leur veut [Rude Entendement] leur bourdons oster [aux pèlerins] Et leur escherpes *descherper*, En euz abusant de frivoles Et de mençongables paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5234). Tu leur veus [aux pèlerins] leur bourdons oster Et leur escherpes *descherper*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5404) [Autres ex. vers 11518, 12226].

Rem. À la première citation correspond celle de GD II, 554a (Impr. c.1500 : *descharper*), d'où la date de c.1350 du FEW.

- *Descharper le pèlerin*. "Dépouiller le pèlerin de son écharpe" : ...sui celle Qui esmu plaît contre Augustin U temps qu'il estoit pelerin, Mes onques ne li pou oster S'escherpe ne li *descherper*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11552). D'escherpe aussi il [le pèlerin] s'est vante Et du bourdon qu'il a porte, Mes certes, prevost, tu sces bien Que, s'il eust eu a faire rien De la grant persecucion Qui fu jadis au temps Neron, De Maxime et de [éd. (*de*)] Domician (...) Et des tirans qui estoient Qui pelerins *descherpoient* Ou tost les avoient occis, Tost jus eüst s'escherpe mis. Sē Arrian eust encontre, Tost l'eüst certes *descherpe* Et tost eust brise son bourdon (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1814).

Rem. À la dernière citation correspond celle de GD II, 554a (Impr. c.1500 : *descharpé*).

II. - Empl. pronom. réfl. [Le pèlerin] "Se dépouiller de l'écharpe" : J'ai en tout temps bourdon porte Et point ne me sui *descherpe* De l'escherpe que jadis prins. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1412).

Rem. Déjà ds GD II, 554a (Impr. c.1500 : *descharpé* et Ars. 3331 : *descherpé*).

REM. Propre à GUILL. DIGULL.

*DESCHARPIR, v. charpir

DESCHEVALER, verbe

[T-L, GD : *deschevaler* ; FEW II-1, 9b : *caballus*]

Empl. trans. [Dans un cont. métaph. où l'auteur imagine des joutes où les vices sont vaincus par les vertus] "Faire tomber de cheval, démonter" : Par li sont joustes criees : Que vertus soient a cheval, Que vice n'ait en mont n'en val A cui ne voient tost joster Et eux tantost *deschevaler*. Quē Humilite sans revel Voist jus deschevaucher Orgueil (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10078).

Rem. Cité par GD II, 555c, s.v. *deschevaler* (Impr. c.1500).

DESCHEVAUCHIER, verbe

[T-L : *deschevauchier* ; GD : *deschevalchier* ; FEW II-1, 6b : *caballicare*]

Empl. trans. [Dans un cont. métaph. où l'auteur imagine des joutes où les vertus triomphent des vices] *Deschevaucher jus*. "Faire tomber à terre, anéantir" : Par li sont joustes criees : Que vertus soient a cheval, Que vice n'ait en mont n'en val A cui ne voient tost joster Et eux tantost deschevaler. Quē Humilite sans revel Voist jus *deschevaucher* Orgueil (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10080).

Rem. Ex. partiellement cité par GD II, 555c, s.v. *deschevaler* (Impr. c.1500 : *deschevaler*).

DESCLICHIER, verbe

[T-L : *desclichier* ; GD : *descliquer* ; FEW II-1, 781b : *klikk-* ; TLF VI, 845a : *décliquer*]

Empl. trans. "Faire entendre, faire retentir" : Et puis à ses orgues s'aplique Et la melodie en *desclique* [var. *deslice*, *deslique*, *desplique*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12956).

Rem. Déjà dans GD II, 557a (Impr. c.1500 : *declique*).

DESCOMMANDER, verbe

[T-L : *descomander* ; GD : *descomandé* ; GDC : *descommander* ; FEW II-2, 942b : *commendare* ; TLF VI, 853b : *décommander*]

Empl. trans. "Révoquer (un ordre donné)" : Vous dites que *descomandé* Est ce qu'avoit Dieu ordené (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5521).

REM. Déjà ds GDC IX, 324a (Impr. c.1500 et Ars. 2319), d'où la date de c.1350 du FEW II-2, 950a.

DESCORDABLE, adj.

[T-L, GD : *descordable* ; FEW III, 92a : *discordare*]

[De choses] "Incompatible" : Mes je vous di que je ne puis Apenre ["apprendre"] les [les armes] pour ce que truis En moi trop grant debilité Et en elles trop grant durté, Ce sont choses dessemblables Grandement et *descordables*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4602). Et si est chose notable Que la chose, appertenable A chascun [aux trois personnes de la Trinité] singulierement, Rien a l'autre *descordable* N'est ne point desconvenable. Leur estre est .I. tres simplement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10844).

DESCORDER, verbe

[T-L, GD : *descorder*² ; FEW II-1, 648b : *chorda* ; TLF VI, 866a : *décorder*]

Empl. trans. ARM. "Défaire le tortis qui permet de bander un arc" : LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. Dame es de misericorde Par qui Diex bien se recorde À sa gent estre racorde. Par toi vint pais et concorde, Et fu pour oster descorde L'arc de justice *descordé*. Et pour ce me sui acordé Toi mercier et concorde Pour ce quē ostas la corde. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10937).

- Au passif : De la corde dont encordé Fu l'arc et que j'ai *descordé* Je trai et met hors les chetis De misere, quant les i truis, Et pour ce s'acorde Raison Que Misericorde aie non, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13311).

DESCOUCHER, verbe

[T-L, GD : *descouchier* ; GDC : *descolchier* ; FEW II-2, 908b : *collocare* ; TLF VI, 868b : *découcher*]

Empl. trans. "Faire lever qqn du lit" : Mon ydole et mon Mahomet Le denier d'or et d'argent est (...) C' est .I. dieu qui emmaillotés Veut estre souvent et liez, Qui veut souvent que on le couche Et que souvent on le *descouche*, Qui veut gesir en escrinés, En repostailles, en anglés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10182).

DESCOUVERESSE, subst. fém.

[T-L : *discoverresse* ; GD : *descovreor* (*descouveresse*) ; *FEW II-2, 1140b : *cooperire*]

"Celle qui découvre (les maisons), qui en détruit les couvertures" : Cestè main est pertuiserresse De maisons et *descouverresse*, Une briserresse d'escrins Et roognerresse de flourins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9510) [Seul ex.].

DESDORMIR, verbe

[T-L, GD : *desdormir* ; FEW III, 141b : *dormire*]

Au passif, p. métaph. "Être tiré de son inactivité, de sa torpeur" : Affin donques que *desdormis* Soient [les fils de Tristesse qui sont paresseux], sus une roe mis Les a enfer bien fermement [ms. *forment*]. La les tourne si roidement Que n'y a nul qui sommeille Et quë au tour ne s'esveille (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5345).

Rem. Déjà relevé par GD II, 574c (Impr. c.1500 : *desdormiz*).

REM. L'attestation de GD II, 574c est propre au ms. Ars 3131 : *desdormis*.

DESDRUIR, verbe

[T-L : *desdriür* ; GD : *desdruir* ; FEW III, 165b : **druto-*]

Empl. pronom. réfl. "Devenir moins dru, maigrir" : De ce me souvient il sans plus Que me dist qu'estoie trop drus. Mes se je me *desdruissoie* [var. *desoruissoie*, *dresdruissoie*, *destruissoie*, *desfornissoie*] Ou aucun mal je me faisoie, Felon me devoit on clamer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5719).

Rem. FEW n'enregistre que : « afr. *se desdruir* "cesser d'être ami" Millet 65 ».

DESFACER, verbe

[T-L, GD : *desfacier* ; FEW III, 356a : *facies*]

Empl. trans. "Abolir, annuler, effacer" : Char vouloit avoir à mengier Et sanc avec pour *deffacier* La vieille loy qui dit avoit Que nul sanc mengier ne devoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1440).

- Au passif : Vous dites que descommandé Est ce qu'avoit Dieu ordené, Laquel chose s'ainsi estoit, Aussi du tout estre devoit du livre s'ordenance ostee, Et *deffaciee* et hors gratee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5526).

DESFAITURER, verbe

[T-L, GD : *desfaiturer* ; FEW III, 349a : *facere* ; FEW III, 362b : *factura*]

Empl. pronom. réfl., au fig. [Domaine mor.] "Se modifier en mal, s'altérer"

- *Se desfaiturer par* (qqc. [ici les péchés]) "S'altérer sous l'effet de" : Mes tu t'es tout deffigure, Deffourme et *defaiture* Par mains peches et par divers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1318).

Rem. FEW III, 349a enregistre l'a. fr. *desfaiturer* : « v.r. "se défigurer" », prob. d'apr. GD II, 583b, qui reproduit, d'apr. l'Impr. c.1500, le texte que nous citons et qui porte la forme *deffacturé* ; notons aussi que l'attest. du part. passé *deffaituré*, cité par GD n'est rien d'autre qu'une leçon différente de celle de notre texte, d'apr. le ms. Ars. 3331.

DESFONDER, verbe

[T-L : *desfonder* ; GD : *defonder*¹ ; FEW III, 873b : *fundus*]

Empl. trans. "Détruire de fonds en comble" : Croce d'evesque est honorable, Mes à roy chose reprenable Est de fouir et de houer Et de fundemens *deffonder* Quë ont fundé ses ancesseurs Et les autres nobles seigneurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9224).

DESFOURRELER, verbe

[T-L : *desforreler* ; FEW XV-2, 157b : **fodr*]

Empl. trans. [Le compl. désigne une arme blanche] "Sortir du fourreau, dégainer" : Pour ce que desgaïnee Ot s'espee et *desfourreele*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4374). ...regardez m'espee Que je vous ai *deffourrellee* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4380).

REM. FEW n'atteste le mots que dans quelques parlers francoprovençaux et occitans modernes.

DESGAINER, verbe

[T-L : *desgäiner* ; GDC : *desgainer* ; DEAF, G 54 : *gaïne* ; FEW XIV, 123a : *vagina* ; TLF VI, 965b : *dégainer*]

I. - Empl. trans. [Le compl. désigne une arme blanche] "Tirer de sa gaine" : SAINT MICHEL. "Cherubin, compagnon trescher, De toi ai ci endroit mestier. Tu es de science plante [éd. *plente*] Et le glaive as *desgaïne* Qui baillie te fu et commis Pour l'entree de paradis Garder..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 412).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une arme blanche, d'un couteau] "Sorti de sa gaine" : Sē .I. coutel *desgainé* Je portoië et desnüé, Et rien n'en eüsse à taillier, Je feroie la gent cuidier Que sote fusse ou que tuer Aucun en vouisse ou navrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1365). Miex vaut que soit engainé Ton glaive que *desgainé* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1388). Pour ce que *desgainée* Ot s'espee et desfouree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7373). Li ange (...) Tantost glaives et espees, Que lonc temps *desgainées* Avoient porté pour nuire Pecheurs et pour eux ocire, Engainèrent prestement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9982).

Rem. La deuxième attestation a déjà été relevée par GD II, 337b (ms. Valpinçon : *desgaanneie*) ainsi que la troisième (ms Ars. 2319).

DESGANTER, verbe

[T-L : *desganter* ; FEW XVII, 506b : **want* ; DEAF, G 129 : *gant* ; TLF VI, 966a : *déganter*]

Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne la main] "Retirer du gant" : En leur grans gans à fauconnier Bien la sevent metre et mucier, Et bien la sevent *desganter*, Quant il en veulent truander. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9771).

B. - [Le compl. désigne les gants ou les gantelets] "Ôter, enlever" : Bien sces des gantelés le non, Je le t'apris en ma maison. Fol fus, quant tu les *desgantas*, Envis aprez tu les raras. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12825).

REM. Néol.

DESGUISEMENT, adv.

[T-L : *desguiser* (*desguisement*) ; GD : *desguisement* ; FEW XVII, 597a : **wîsa* ; DEAF, G 1665 : *guise*]

"D'une façon qui n'est pas conforme à la manière habituelle" : Tant batu fu, tant vané fu Que de la paille sevré fu, Son vestement li fu osté Siques nu fu et desnüé. Au moulin après porté fu Et *desguisement* moulu, Quar aus balestes du moulin Oü il n'avoit pas dras de lin Il fu moulu et esmié, Quassé, triblé et tourmenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2832).

Rem. Déjà relevé par GD II, 593b (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1340 ds FEW.

DESGUISER, verbe

[T-L : *desguiser* ; GD, GDC : *desguisier* ; GD : *desguisié* ; FEW XVII, 596b : **wîsa* ; DEAF, G 1663 : *guise* (*desguiser*) ; TLF VI, 996b : *déguiser*]

I. - Empl. trans. "Habiller (de manière surprenante)" : Celle vielle estoit *desguisee*, Quar

d'aguillons estoit armee Tout entour comme un heriçon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8805).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [D'une chose]

1. "Étrange, insolite" : Quar en montaignes et valees Vi maintes choses *desguisees* De quoi jamés fin ne feroie Se tout raconter vous vouloie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11412).

- *Estre desguisé à qqn.* "Paraître étrange, insolite à qqn" : Dame, dis je, de ce moustre Dont vous m'avez fait .I. monstre Voudroie bien savoir le non Et pour quoi est de tel façon. C'est une chose *desguisee* À moi et nient acoustumee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4873).

2. "Bigarré" (Cf. aussi HenryChrest, 118) : Au lignolet le veus chaucier Et nobles robes li baillier, Li cointoier de jouelés, De tablettes et coutelés, De greille couroie ferree Et de bourse pinpelotee ; De las de soie *desguisés*, Rouges et vers entremeslés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5763).

B. - [D'un propos] "Faux, trompeur" : Pour vos paroles *desguisees* Et vos fanfelues rimees Ne cuidiez pas quë autrement Le me faciés ja entendant . (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5333). Ce que du roi fu deffendu, Vous dites que commandé fu En l'Evangile bestournant Par mos *desguisés* et faussant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5552).

C. - CUIS. [D'un mets] "Préparé de manière qu'on a de la peine à le reconnaître" : Ces choses ci fait vous avez En ce pain qui est *desguisés* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2944). En la cuisine .I. jour entier Ou plus vourroient bien croupir Pour .I. menu haste rostir, Pour faire aucune charbonnee Ou autre chose *desguisee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10314).

Rem. Cf. FEW XVII, 597a : « nfr. *déguiser* (une viande) "assaisonner de manière qu'on a de la peine à la reconnaître" (seit OudC1640) ». À la dernière citation correspond celle de GD II, 368b, s.v. *cressonnee* (Impr. c.1500), où on lit : *Une salade ou cressonnee* et dans *PelVie*² 8480 : *Ou aucune cretonnee* "mets préparé avec des cretons" (cf. FEW XVI, 314b). Il ne fait aucun doute que l'Impr. de c.1500 a remanié le texte de la seconde rédaction du *Pèler. vie hum.* qui lui est préférable au regard du contexte. La date de ca. 1350 du FEW XVI, 384b concernant *cressonnee* est à corriger en c.1500. Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>, s.v. *cressonnee*.

DESHEAUMER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *desheaumer* ; FEW XVI, 193a : **helm* ; DEAF, H 324 : *heaume*]

Empl. pronom. réfl. "Ôter son heaume [en témoignage de respect]" : Celui tantost se *deshiauma* Et vint et le roy salua. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8667).

DESHOCHIER, verbe

[*FEW XVI, 219a : **hôk*]

Empl. pronom. réfl. [D'un pendu] "Se décrocher, se dépendre" : Par les rens des pendus aloit [le bourreau d'enfer] Et a chascun garde prenoit Quë en rien ne se *deshoquast* Ou que sa hart ne desnouast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4615) [Seul ex.].

Rem. Régionalisme. Normand ? (cf. Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, Delesques, 1887 [1969], s.v. *déchoquer* et FEW XVI, 218a-219a où le subst. *hoc* "crochet" et ses dér. occupent une aire qui couvre la Wallonie, les Flandres, la Picardie et la Haute Normandie.

DESHONNESTER, verbe

[T-L (renvoi) : *desonester* ; GD : *deshonester* ; FEW IV, 461b : *honestus*]

Empl. trans. "Porter atteinte à l'honneur de (qqn), déshonorer" : Ainz quant on a merci prié U non de vous, tout refusé Ont [les pillards], disanz par heresie Que tu Dex n'estoies mie Et que Dex dormoit ou songoit Ou ailleurs occupé estoit, En toi *deshonnestant* ainsi Et autrement que pas ne di. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4671).

Rem. Déjà ds GD II, 597a (Impr. c.1500).

DESJOINT, subst. masc.

[FEW III, 96b : *disjungere*]

[Dans une comparaison de Marie avec le Soleil et de Joseph avec la Lune] "Fait de disjoindre [des choses], séparation"

- *Mettre desjoint (entre des choses)*. "Séparer" : Mez pour ce est conjonction Dite que de terre voit on L'un endroit l'autrë estre assis Comment que *desjoins* soient mis Sanz que point ensemble couchent Ou de rien il s'entretouchent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3048) [Seul ex.].

Rem. Mot que le FEW, *loc. cit.* n'atteste que pour la période mod., et ce, dans la partie septentrionale (notamment en norm.) et dans le centre de la France ainsi qu'en Belgique.

DESLIER, verbe

[T-L : *desliier* ; GD : *deslier*¹ ; GDC : *deslier* ; FEW V, 324b : *ligare* ; TLF VI, 1033a : *déliier*]

Empl. trans.

A. - "Dégager (des objets identiques liés ensemble) du lien qui les entourent" : Moÿses, quant m'ot escouté, Le biau glaivë m'a engainé, Les clefs liees bien forment Et tout seelé bien sagement, Puis m'a l'un et l'autre baillié Benignement et ottroué, En moi disant que bien gardasse Que les clefs ne *desliasse* Et que le glaive ne meüsse Devant que congié en eüsse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1286) [Autres ex. v. 1397, 1408, 1415].

B. - MÉD. *Deslier la vessie*. "Lâcher la vessie" : Ausi sui com vecie enflée Qui n'a en soi que punaisie, Quant on la crieve ou la *deslie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7626).

C. - *Deslier sa voix* ["parole"]. "Se mettre à parler" : Si te pri que tu me dies Une chancon, et *deslies* Ta douce voiz que dë ouir J'ai grant volenté et desir. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1582).

Rem. Aussi *deslier sa langue / sa parole* ds T-L II, 1635, GDC IX, 344b ; FEW V, 325a n'enregistre *déliier sa langue* qu'à partir du XVI^es. ; à l'exception de *langues fausses deliées* chez Guiot (331a, note 39).

DESLUCHIER, verbe

[T-L : *desluchier* ; *FEW XVI, 487b : **luggi*]

Empl. trans. [Du vent] "Faire tomber (les fruits d'un arbre) en secouant" : Aussi comme le vent trebuche Le fruit des arbres et *desluche* [var. *desluge*, *tresbuche*, *desluge*], Aussi le vent de ce soufflet Toutes vertus à terre met. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7690) [Seul ex.].

REM. À rapprocher de *locher* "secouer pour faire tomber", bien attesté dans une aire couvrant la Wallonie, les Flandres, la Picardie et la Normandie (cf. FEW XVI, 487a).

DESMANTELER, verbe

[GDC : *desmanteler* ; FEW VI-1, 275b : *mantus* ; TLF VI, 1054b : *démanteler*]

Empl. trans. [Dans un cont. allég. où le geste accompli symbolise la destitution ; le suj. et le compl. désignent respectivement, sous des formes personnifiées, la Nouvelle Alliance et l'Ancienne] "Dépouiller de son manteau [emblème du pouvoir, de l'autorité]" : Lors la damoiselle se mist En tel estat com li fu dit, Et ala tost *desmanteler* La vielle (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4777).

REM. Néologisme.

DESOBEISSAMENT, v. desobeissement*DESOBEISSEMENT, subst. masc.**

[*FEW VII, 276b : *oboedire*]

"Refus de se soumettre à une loi, un précepte, une discipline, désobéissance"

- [Dans un cont. relig.] "Transgresser". *Faire desobeissement* à (la loi divine) : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Se fist *desobeissement*

Adam a ton commandement Par son orguel et folie, Ton amoureux descendement Li et les siens à sauvement Doucement reconcilie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3805) [Seul ex.].

Rem. Empl. pour les besoins de la rime ? À ce passage correspond celui cité par GD II, 615c (Impr. c.1500), qui donne un texte tronqué où *desobeissamment* est interprété comme adv. FEW VII, 277b, enregistré uniquement : « Apr. *desobeziment* m. "action de désobéir" (hap. 13. jh.) ».

DESOLÉ, adj.

[T-L, GD : *desolé* ; GDC : *desoler* ; FEW III, 54a : *desolare* ; TLF VII, 5a : *désoler*] "Qui est profondément affligé, triste" : Quant ainsi me vi atrapé, Jus abatu, feru, navré, Quant mon bourdon perdu avoie Par qui relever me souloie, Onques nus hons sicom je croi Ne fu plus *desolez* de moi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10702).

REM. Première attest. de ce sens.

DESPAREIL, adj.

[T-L, GD : *despareil* ; FEW VII, 649b : *pariculus*]

A. - Au plur. "Qui ne sont pas pareils, différents, distincts" : Or voit on que mipartis sont Les pies [de la statue] et entremelles sont De deux matieres qui entr'eux Semblent estre moult *despareux* [Harano : *despareilles*], Mes tant n'est pas, com il semble, Car nees furent ensemble. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8242). "De[s] [ms. *de*] .VIII. siecles, dis je, que voi Dont couronne en sont li troi[s] [ms. *troi*] De fleurs qui sont *despareilles* Desir ai d'ouir nouvelles..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9399).

- *Despareils entre (eux)* : Toutevoies moult *despareus* Estoient ces esprits entr'eus Et aussi *despareillement* S'avoient et diversement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 243).

Rem. À ce passage correspond celui cité par GD II, 342b (Impr. c.1500 : *dispareulx*).

B. - "Qui est entièrement nouveau, qui ne s'est jamais vu ou entendu jusqu'ici" : La quel chose mont m'esvelle Et esmuet a grant merveille Pour quoi preïs humanité, Quar chose si *desparelle* Ne vint onques a orelle, Et tel fait ne fu recité. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3730).

DESPAREILLEMENT¹, subst. masc.

[*FEW VII, 648b : *pariculus*]

[Dans une compar. implicite] "Absence de parité [entre des choses], dissemblance" (synon. *despareillette*) : Toutevoies moult *despareus* Estoient ces esprits entr'eus Et aussi *despareillement* S'avoient et diversement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 245). De

chascun vout vourroit [le miroir] prendre Si la moitie sans actendre Que des .II. un assemblément Feroit, et en pourroit rendre Un tiers vout [dont le premier (Dieu), qui se regarde dans un miroir, s'unit avec son reflet (Jésus-Christ) pour ne former qu'un seul visage qui engendre à son tour un troisième visage pareil aux premiers (le Saint-Esprit)] où a reprendre N'avroit nul *despareillement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10861).

Rem. Seuls ex., empl. pour les besoins de la rime ? À la première citation correspond la première citation de GD II, 722c, s.v. *dispareillement* (Impr. c.1500), qui porte la leçon *dispareillement*, comprise comme un adv. (ici *despareillement*²), d'où la date de c. 1350 du FEW ; mais *S'avoient* ne va pas dans le sens du texte.

DESPAREILLEMENT², adv.

[GD : *despareillement* ; FEW VII, 649a : *pariculus*]

"D'une manière différente" : Autres plusieurs [gens] de divers noms Qui en terre diversement Ont fait et *despareillement* Voies et pelerinages, Pour quoi drois est qu'ait des sages Ci a faire ce jugement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 484). Bien est voir que pareilles sont [les âmes] En leur estre et leur essence, Mes leur vertu et potence Pueent bien *despareillement* Comprendre et inequaument (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7033).

Rem. À la première citation correspond la deuxième citation de GD II, 723a, s.v. *dispareillement* (Impr. c.1500 : *dispareillement*). En ce qui concerne la première citation de GD, voir *despareillement*¹.

DESPAREILLETÉ, subst. fém.

[GD : *despareillette* ; *FEW VII, 648b : *pariculus*]

"Absence de parité [entre deux choses], dissemblance" (synon. *despareillement*¹)

- *Despareillette entre (deux choses)* : Et comment quē en verité Il [y] [ajout au ms.] ait *despareillette* Entre mirouour et celui Qui se regarde dedens li, Toutevoies rien a dire De la face qui se mire N'a à la miree face (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4846).

Rem. À ce passage correspond celui cité par GD II, 723b, s.v. *disparilité* (Impr. c.1500 : *disparilité*).

DESPENSEUR, subst. masc.

[T-L : *despensëor* ; GD : *despenseor* ; GDC : *despenseur* ; FEW III, 97b : *dispendere*]

"Celui qui est chargé de l'administration des dépenses, intendant" : LE ROI. Jadis vous fis mes

recepteurs, Maîtres du bien et *despenseurs*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4900).

DESPENSIERE, subst. fém.

[T-L, GD : *despensier* (*despensiere*) ; GDC : *despensiere* ; FEW III, 97b : *dispendere*]
"Celle qui distribue largement, dispensatrice"
: Savoir devez què aumosniere Du relief sui et *despensiere* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2604). Quant ainsi u fait ma priere À celle qui est *despensiere* De Grace, ma main haut levai Et mon bourdon à moi sachai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11194).

DESPERATION, subst. fém.

[T-L : *desperacion* ; GD : *desperacion* ; FEW III, 55a : *desperare*]
"Accablement d'une personne qui a perdu toute espérance, désespoir" : Et aucuns y a sens mentir Que la desplaisance si grant Ont eü en eux apesant, Que jus il ont mis le bourdon Par fole *desperacion* Et tristement sont absorbes Com fu Cayn le premier nes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5342).

- P. personnif. : Celle corde par son droit non Nommee est *Desperation*. C'est celle où fu Judas pendu, Quant ot trahi le roy Jhesu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7230) [Réf. à *Gen.* IV, 3-5].

Rem. Cf. Duval 2006, 163, note 2.

DESPISER, verbe

[T-L : *despisier* ; GD : *despiser* ; FEW III, 55a : *despicere*]
Empl. trans. "Traiter avec mépris [une pers. ou un objet qui ne mérite pas le respect]" : Pour faire Loyaute labit [éd. *l'abit*] T'emmantelas tu [Trahison] de l'abit. L'abit pas ne *despison*, Mes toi ens emmantelee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4819).

- [Dieu] (Agir) *en despisant* : Les maus qu'ai fais, pas ne les fis En mon createur *despissant*, Mes pour l'inclinacion grant Què a nature j'ai eü Qui m'a souprins et decèu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1415).

REM. Les dict. cités attestent surtout le mot en a. fr.

DESPITEUX, adj.

[T-L : *despitos* ; GD : *despiteus* ; FEW III, 54b : *despectus* ; TLF VI, 1156b : *dépiteux*]
[Du comportement d'une pers. ; en partic. de paroles] "Qui exprime du dépit" : Tel chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] doit estre bien nomme Chief d'or par droit et appelle, Mes qui le verroit esclatant A l'aviser et soi crevant, Qui amender ne se voudroit Et trop hautement sonneroit Par paroles *despiteuses* De desdaing et orgueilleuses, D'or estre dit pas ne devoit, Mes un rude metal par droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7451).

DESPOISE, subst. fém.

[T-L, GD : *despoise* ; FEW, Ø]
Région. (Picardie) "Alliage" : Le metal dont je veul ouvrir Je bat et fier pour esprouver, Et en fournaise ardent le met Pour voier de quel *despoise* il est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12018).

REM. Cf. H. Henry, *Automne*, Paris, Gembloux, Duculot, 1977, 54 et RoquesRég 142-143.

DESROBEUR, subst. masc.

[T-L : *desrobëor* ; GD : *desrobeor* ; FEW XVI, 678b : **raubôn*]
"Celui qui vole, voleur, brigand" : Ce sont larrons et *desrobeurs* Qui appeler se font pilleurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4473).

DESROUTURE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *desroture* ; GD : *desrouture* ; FEW X, 580a : *ruptura*]
"Ouverture faite dans les chairs, plaie" : ...Mez [le fils de Dieu] se monsterra en tel [éd. (*tel*)] guise Champion que sa cuiriée Y sera par tout perciée. Et n'i a[ra] [ms. *a*] percëure Quel que soit ne *desroupture* Par où ne saille le sanc hors De son digne et precieus cors. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3458).

Rem. Mot rare : GD II, 647ab ne le relève que dans la version pic. de la *Vie St François d'Assise*, qui date du mil. du XIII^e s. et dans le glossaire roman-latin, contenu dans le ms. de la Bibl. de Lille 369, écrit au XV^e s.

DESSAISONNER, verbe

[T-L, GD : *dessaisonner* ; GDC : *dessaisonner* ; FEW XI, 241b : *satio*]
I. - Empl. trans., au fig. [Le compl. d'obj. désigne une chose abstr.] "Repousser, chasser de son esprit" : Esperance grant me donne Et mon [ms. *moi*] ennui *dessaisonne* Ce que pelerin je te voi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3836).

II. - Empl. pronom., au fig. *Se dessaisonner de*. "S'écarter de (la ligne de conduite conforme aux principes de la morale, de la religion)" : Or vous pri que vous vous gardez De ces vices, ce vous m'amez, Et de touz autres autressi, Quar je ne tien pas à ami Qui à vice s'abandonne Et de bien se *dessaisonne*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 888). N'est roine ne princesse Pour qui nul ainsi se cesse Et de droit se *dessaisonne*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11105).

Rem. La première citation est déjà enregistrée ds GD II, 649a (Impr. c.1500) et ds TL II, 1742 qui cite aussi notre deuxième exemple. Ces attestations se retrouvent dans le FEW XI, 241b (« v.r. "s'écarter de" (ca. 1350) ») et 242a (« *soi dessaisonner de*

"s'écarter de, abandonner" (ca. 1350) ») bien qu'il n'y ait aucune distinction sémantique.

DESSEMBLABLE, adj.

[T-L, GDC : *dessemblable* ; FEW XI, 625b : *similare*]

"Qui n'est pas semblable, différent" : Mes je vous di que je ne puis Apenre ["apprendre"] les [les armes] pour ce que truis En moi trop grant debilité Et en elles trop grant durté, Ce sont choses *dessemblables* Grandement et descordables. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4601).

V. aussi : *dissemblable*.

DESSEMBLER, verbe

[T-L : *dessembler*¹ ; GD : *dessembler*¹ ; FEW XXV, 544a : *assimulare*]

Empl. pronom. "Se séparer"

- [De deux chemins] *Se dessembler l'un de l'autre* : Mon chemin vi qui se fourchoit Et en .II. voies se partoit Non pas que mont s'esloignassent, Ce sembloit, ne *dessemblissent* L'une de l'autre, mes entre .II. Une haie dont merveilheus Fu, vi qui misē y estoit, Qui par semblant loing s'estendoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6508).

Rem. Cf. FEW XXV, 557a.

***DESSEVRAGE, v. dessevrement**

DESSEVREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *dessevrement* ; FEW XI, 474a : *separare*]

"Séparation" : ...Dont prendre pues enseignement Des .III. personnes [de la Trinité] quelquelement Comment sont un en verite. Onques n'en fu departement Et sera ou *dessevrement*, Ainsi sont pardurablement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10875).

Rem. L'éd. J. J. Stürzinger qui suit son manuscrit de base porte *dessevrage*, sans signaler de variante et, au passage correspond, GD II, 652b donne la variante graphique *dessevrage*, d'après l'Impr. c.1500. Comme nous n'avons trouvé aucune autre attestation de *departage* / *departement* ; *dessevrage* / *dessevrement* dans les *Pèlerinages* et que la leçon *departement* est appuyée par de nombreux témoins alors que *departage* n'est qu'une correction d'éditeur nous préférons lire *departement* : *dessevrement* plutôt que *departage* : *dessevrage*, car les deux premiers sont bien connus dans la littérature médiévale, ce qui n'est pas le cas de *dessevrage* dont on ne connaît qu'une autre attestation et de *departage* qui est un hapax.

V. aussi : *dessevrement*.

DESTENDRE, verbe

[T-L : *destendre*² ; GD, GDC : *destendre* ; FEW XIII-1, 199a : *tendere* ; TLF VII, 51a : *détendre*]

Empl. trans. "Relâcher ce qui était tendu" : MISÉRICORDE. Et ausi souvenir te doit Que l'arc en ciel qui fort tendoit Jadis me fëis *destendre* Et la corde en ma main prendre Pour chetis sachier de prison Ou [éd. Et] oster de chaitivoison, Pour quoy sui Misericorde Nommee [éd. *Nomee*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 508).

DESTINER, verbe

[T-L, GD, GDC : *destiner*]; FEW III, 55b : *destinare*; TLF VII, 37a : *destiner*]

Part. passé "Marqué, choisi par le destin" : Et puis en ont esté erreurs Nees diverses et plusieurs Pour ce qu'aus constellations Diverses et mutations D'estoiles se sont raportés Maintes gens comment *destinés* Seroient [éd. *Sero(ie)nt*] et estre pourroient Sē les [éd. (*les*)] estoiles voir disoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3546).

DESTORDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *destordre* ; FEW XIII-2, 85b : *torquere* ; TLF VII, 62b : *détordre*]

Empl. trans., au fig. "Détourner, éloigner"

- *Destordre qqn de qqc.* (de mal) : Si dur as en tous temps este, Et si rebours et obstine Que (...) Ne t'ai peu [de] [ajout au ms.] mal *destordre* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1238).

Rem. V. le commentaire du FEW XIII-2, 99b.

DESTORTILLER, verbe

[T-L, GD : *destortillier* ; GDC : *destorteillier* ; FEW IV, 769b : **intortiliare* ; TLF VII, 63a : *détortiller*]

Empl. trans. "Déployer, développer" : Mes pour ce le di que je vuel Qu'autrement soit tourné li trueil, Quē il tourne si com devant En mes honneurs *destortillant* [var. *destortellant*, *descortillant*, *escourtillant*], Que derechief soit confermee Ma loenge et recitee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7584).

Rem. À ce passage correspond celui cité par GD II, 665c (Impr. c.1500).

DESTOURBANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *destorbance* ; FEW III, 102a : *disturbare*]

"Empêchement" : « Sire, dis je, je vous requier Que moi nuire ne emeschier Ne veulliez pas de mon voiage, Quar loing vois en pelerinage Et .I. pou de destourbement Me greveroit ja grandement. — Certes, dist il, la *destorbance* Vient de ta outrecuidance. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5119). « Vielle moussue, il m'est avis, Que rien ne vaut vostre acointance. Laissiez m'aler, quar *destorbance*

Me faites et avez ja fait ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7254).

DESTOURBEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *destorbement* ; FEW III, 102a : *disturbare*]

"Empêchement" : « Sire, dis je, je vous requier Que moi nuire ne empeschier Ne veulliez pas de mon voiage, Quar loing vois en pelerinage Et .I. pou de *destorbement* Me greveroit ja grandement. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5117).

DESTROUSSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *destrosser* ; FEW XIII-2, 94b : *torquere* ; TLF VII, 72b : *détrousser*]

Empl. trans. "Décharger" : Portiers estes, ce m'est avis Du royaume de paradis (...) À vous convient moustrer c'on porte, Avant que on passe la porte. Toutes manieres de troussiaus, Petis et grans fais et faissiaus Devant vous couvient *destrousser*, Tout desploier et tout monstrier ; N'i a chose si bien close Qui ne doie estre desclose Par vraie revelatiō D'enterine confessiō. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1229).

DESVESTIR, verbe

[T-L, GDC : *desvestir* ; FEW XIV, 352b : *vestire* ; TLF VII, 106b : *dévêtir*]

I. - Empl. trans.

A. - *Faire desvestir qqn*. "Faire enlever (un vêtement) à qqn" : Je sui la mere de vertus, Celle qui revest les gens nus, Qui saint Martin fis *desvestir* Pour le povre homme revestir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2405).

B. - [L'obj. désigne une armure] "Enlever, ôter" : David à bon droit jus metoit Les armes et les *desvestoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4702).

II. - Empl. pronom. réfl. "Se déshabiller, quitter ses vêtements" : Quar à l'entrer se *desvestoit* Chascun et nu se despouloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 179).

DESVOYÉ, subst. masc.

[FEW XIV, 374a : *via* ; TLF VII, 134a : *dévoyé*]

Au fig. [Dans un cont. relig.] "Celui qui s'est écarté du bon chemin, de la voie du salut" : Faus pelerins et *desvoies*, Parjures et faus renoyes, Traîtres, murtriers et larrons, Conspireurs, usuriers, gloutons Et ceux qui se sont empliques Plus volentiers en leur [éd. *vilz*] peches [n'ont pas obtenu la grâce de Justice et Miséricorde] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2841).

Rem. V. le commentaire sur la « réorientation symbolique de l'espace » ds Duval 2006, 43, note 6.

DETENIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *detenir* ; FEW XIII-1, 220b : *tenere* ; TLF VII, 52a : *détenir*]

Empl. trans. [Le compl. désigne une chose]

- En partic. RELIG. *Detenir (les péchés) à qqn*. "Ne pas pardonner (les péchés) à qqn" : "...et bien sachiés [dit Jésus à ses disciples] Quē à quicunque [ms. *quicunz*] les pechies Arés remis, remis seront, Ou *detenus*, detenus sont." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10176) [Réf. à *Jean* XX, 23].

DETRACTEUR, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *detractor* ; GD, GDC : *detracteur* ; FEW III, 57a : *detractor* ; TLF VII, 65b : *détracteur*]

"Celui qui cherche à rabaisser les mérites, la valeur de qqn" : LE BOURREAU D'ENFER. Aussi entre vous *destrateurs* Qui aves este robêeurs De bon nom et renommee Par la langue envennee, Par quoi a droit vous ai pendus, Souviengne vous que decêus Vous a vostre mere Envie ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4663). Souvent quant on parle d'autrui, Et bonne parole de li On veut geter com semence, Tost vient qui en son absence Se haste dē avec meller Mauvaise semence et geter En faisant grant depression Et grant rabat de son bon non. Et de tel mauvaiz *detracteur* Et anemi puet tel erreur Naistre que... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5721).

DETRAIRE, verbe

[T-L, GD : *detraire* ; FEW XIII-2, 178a : *trahere*]

Empl. trans.

A. - "Déchirer" : « Comment as non ? dis jē à li. — Detractiō, dist elle, qui *Detrai* à mes dens et charpis La gent pour faire couleïs À ma mere qui est malade » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8593).

B. - "Tourmenter, malmener" : Il sont a nos fais contraire. Soyons un a eux *detraire* Et d'acort leur confison Une sausse bien pevree ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4750).

DEVANTEAU, subst. masc.

[T-L, GD : *devantel* ; FEW XXIV, 9a : *abante* ; TLF VII, 88b : *devanteau*]

"Tablier qui protège le devant du corps" : La pel dont je fais *devantel* Honte et Confusion j'apel (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12051) [Autres ex. vers 12062, 12069]. ...un *devantel* Me sui fait de sauvage pel Et de peuz qui sont fors et durs Et pour moi bien garder sœurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4223) [Réf. à *Matth.* III, 4 et *Marc* I, 6].

REM. Néologisme. La première citation et celle du vers 12069 sont déjà relevées ds GD II, 695b (Impr. c. 1500).

DEVEER, verbe

[T-L : *devëer* ; GD : *deveer* ; FEW XIV, 358a : *vetare*]

I. - Empl. trans. *Deveer qqc. à qqn.* "Refuser (qqc. à qqn)" : MISÉRICORDE. J'en alaite [de ma mamelle] les fameilleus Et point ne la *deveé* à ceus Qui u temps passé m'ont meffait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13332).

- En partic. [Le suj. désigne Dieu ; le compl. d'obj. dir., le pommier ; le compl. second, Adam] : Quar par Orguel si s'est meffait [Adam], Qu'il est sus le pommier monté Que li avoies *deveé*, Et a mengié a son talent Des pommes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 286) [Réf. à *Gen.* III, 3].

II. - Part. passé en empl. adj. [D'un inanimé] "Qui fait l'objet d'une interdiction" : Tant l'aime que pour li sui sote Et que souvent je pert ma cote Pour li, à mains gieus *devëez* Et aus merelles et aus dez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10207).

- RELIG. *Le fruit deveé.* "Le fruit défendu" : Du premier [d'Inobédience] Adam se chauça, Quant du fruit *deveé* menga. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7899). ...le fruit *deveé* menga [Adam] Dont son lignage a mort dampna (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10567).

DEVISER, verbe

[T-L, GD, GDC : *deviser* ; FEW III, 109a : **divisare* ; TLF VII, 116a : *deviser*]

Empl. trans.

A. - "Exposer, raconter, dire" : Bien doit la gueule *deviser* Et ce c'on dit bien discerner Tout juge qui en veut jugier, Quar tout ainsi comme allignier Il a ouï, son jugement Doit il faire, non autrement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1107).

B. - "Diviser, séparer" : Au tempz que les enfans Adam (...) La tour de Babel faisoient (...) tu Dieu le [éd. (*le*)] pere la main Y mēis (...) Sanz delai tout leur lengage Si *devisas* et confundis Que les paroles ne les dis L'un de l'autre ne savoient Et entendre ne pouoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10769) [Réf. à *Gen.* 11, 7-9].

DEVOIR, verbe

[T-L, GD : *devoir* ; GDC : *deveir* ; FEW III, 21a : *debere* ; TLF VII, 119b : *devoir*]

Au passif [Le suj. désigne l'honneur ; morphol.] *Estre debte à qqn.* "Être commandé à qqn pour une obligation d'usage" : Puis manderai par les rues Que liquides, voies et [éd. (*et*)] (.) mues Viengnent a moi toutes letres Pour porter [éd. *porter*] au roy dēues Houneurs [éd. (*et*)] qui sont scēues A la royne estre *debtes*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11113).

DIAPASON, subst. masc.

[T-L : *diapason* ; FEW III, 67a : *diapason* ; TLF VII, 159b : *diapason*]

MUS. [P. réf. à l'ancienne théorie musicale grecque] "Intervalle de huit degrés dans la gamme diatonique, octave" : Musique de rien oublie N'i avoit son diapente Ne aussi le *diapason* Ne le doux dyatessaron (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9131).

DIAPENTÉ, subst. masc.

[T-L : *diapanté* ; GD : *diapenté*]

MUS. [P. réf. à l'ancienne théorie musicale grecque] "Intervalle de cinq degrés dans la gamme diatonique, quinte" : Musique de rien oublie N'i avoit son *diapente* Ne aussi le diapason Ne le doux dyatessaron (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9130).

Rem. Déjà cité par GD II, 708b (Impr. c.1500 : *dyapante*) qui donne le mot comme subst. fém. (prob. d'apr. l'usage en cours à cette époque, v. aussi LITTRÉ, s.v. *diapente*). FEW n'a pas d'art. *diapente* et n'enregistre pas le mot s.v. *pente*.

DIAPHANITÉ, subst. fém.

[GDC : *diaphanéité* ; FEW III, 67a : *diaphanes* ; TLF VII, 161b : *diaphanéité*]

"Propriété de ce qui est diaphane" : La Virge, sanz mutation Faire de sa belle facon, Apparut comme de cristal Oū il n'avoit amont n'aval Rien qui tout tresparant ne fust Et *dyaphanéité* n'ëust Ausi grant com en voirre cler, Le plus pur c'on pëust trouver (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1352).

Rem. Première attest. du mot.

DIATESSARON, subst. masc.

[T-L : *diatesaron* ; GD : *diatessaron* ; FEW XIII-1, 271b : *diatessaron*]

MUS. [P. réf. à l'ancienne théorie musicale grecque] "Intervalle de quatre degrés dans la gamme diatonique, quarte" : Musique de rien oublie N'i avoit son diapente Ne aussi le diapason Ne le doux *dyatessaron* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9132).

Rem. Déjà cité par GD II, 708c (Impr. c.1500 : *dyaptesseron*).

DIEU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *dieu* ; FEW III, 57 : *deus* ; TLF VII, 179a : *dieu*]

A. - [Dans une perspective monothéiste] "Dieu" : Le lieu dedens tout descouvert Moustre quë à *Dieu* soit ouvert Vostre cuer tout entierement Sanz nul moien empeschement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 896).

B. - [Dans une perspective polythéiste] "Divinité"

- *Faire croire qqn à son dieu.* "Maîtriser qqn" : «...Je croi que bien seroies fiers Et malement tu parleroies À moi, se cheu n'i estoies ; Et pour ce, puisque je t'i tien, Je croi que m'en vengerai bien, Je te merrai ja en tel lieu Oû te ferai croirre en mon *dieu.* » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7112).

DIFFAMATION, subst. fém.

[T-L : *difamacion* ; GDC : *diffamation* ; *FEW III, 73a : *diffamare* ; TLF VII, 189a : *diffamation*]

"Déshonneur, honte" (synon. *diffamement*) : Li .I. des piez à ce cheval Est que li hons n'ait en soi mal Qui sente *diffamation*. L'autre est que de conduction D'aucun servitude ne soit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8711).

DIFFAMEMENT, subst. masc.

[T-L : *difamement* ; GD : *diffamement* ; FEW III, 73a : *diffamare*]

"Honte, déshonneur" : Bien connois maintenant et voi Que d'avoir à toi parlement Il n'a que grant *diffamement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10656).

DIGNATION, subst. fém.

[T-L : *dignacion* ; GD : *dignation* ; *FEW III, 78a : *dignare*]

[Dans un cont. relig.] "'Bienveillance (que Jésus daigne accorder aux hommes)" : Mervelles est quant au seigneur Est venue tel volenté [de descendre sur terre pour se loger dans le sein de Marie]. Douz roy, nul ja n'eüst ousé Penser si grant *dignation* De toi et inclination, Quar voir proportion n'est pas De toi tres haut à homme bas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1317).

DIGNE, adj.

[T-L, GDC : *digne* ; FEW III, 78b : *dignus* ; TLF VII, 206a : *digne*]

A. - *Estre digne de* + inf. "Mériter de" : JÉSUS. Qui plus de moi aime pere, Fil ou fille, parent, mere Et croiz ne prent et suit mes pas, De moi avoir *digne* n'est pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6086) [Réf. à *Matth.* X, 37].

B. - Empl. abs. [À propos de pers. ou de choses] "Qui mérite d'être estimé, pour ses qualités, sa valeur, qui a du prix" : « Voiz ci .iii. *dignes* oignemens Que je te bail pour toutes gens. Touz ceus qui pelerins seront Et champion estre vourront... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 537). Quar *dignes* est chascun ouvrier D'avoir et recevoir louer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5453). D'or est le chief qui est dessus [la statue] Qui un metal est *digne* plus Que les autres qui dessous sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7412).

DILIGENT, adj.

[T-L, GDC : *diligent* ; FEW III, 79b : *diligens* ; TLF VII, 216a : *diligent*]

Estre diligent de + inf. "Être empressé de (faire)" : Et bien scai qu'estes *diligens* De ce que j'aporte [éd. *raporte*] savoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3280).

REM. À cette citation correspond celle de GD I, 288a, s.v. *aneler*, où le part. prés. *anhelans de* "qui aspire à" (Impr. c.1500) doit être daté de c.1500 (= 16^e s. ds FEW XXIV, 580a, s.v. *anelare*).

DISCERNER, verbe

[T-L, GDC : *discerner* ; FEW III, 91b : *discernere* ; TLF VII, 255b : *discerner*]

Empl. trans.

A. - [Le sujet désigne un caractère, un trait, un attribut] *Discerner qqn. / qqc. de qqn / qqc. d'autre.* "Distinguer"

- Au passif : Je sui Raison par qui estes *Discerné* des autres bestes. Tant commë avec vous m'avrez Tant seulement hommes serés, Et quant sans moy voudrez aler, Bien vous pouez de ce vanter Que n'estes mes que bestes muex Et que jumens qui sont vestues. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 856).

B. - Empl. abs. "Percevoir distinctement" : Bien doit la gueule deviser Et ce c'on dit bien *discerner* Tout juge qui en veut jugier, Quar tout ainsi comme alligner Il a ouï, son jugement Doit il faire, non autrement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1108).

DISCIPLE, subst. masc.

[T-L, GD : *disciple* ; GDC : *disciple* ; FEW III, 92a : *discipulus* ; TLF VII, 256a : *disciple*]

A. - "Personne qui se met à l'école d'un maître et adhère à son enseignement" : Et un *deciple* lors avoit [S. Jean-Baptiste] Qui Andrieu appelé estoit (...) [lequel] tost ala Apres li [Jésus] et pelerina, Et appela et fist venir Pierre, son frere, et li sùir. Et l'endemain Jhesus trouva Phelippe qu'ausi appela. Et furent les premiers cez troiz Ses *deciples* a celle foiz. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4287).

B. - En partic. RELIG. "Celui qui suit Jésus et son enseignement pendant sa vie terrestre" : Et un *deciple* lors avoit [S. Jean] Qui Andrieu appelé estoit (...) [lequel] tost ala Apres li [Jésus] et pelerina, Et appela et fist venir Pierre, son frere, et li sùir. Et l'endemain Jhesus trouva Phelippe qu'ausi appela. Et furent les premiers cez troiz Ses *deciples* a celle foiz. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4300) [Réf. à *Jean* I, 35-44].

DISCIPLINER, verbe

[T-L, GD : *descepliner* ; GDC : *discipliner* ; FEW III, 92a : *disciplina* ; TLF VII, 258b : *discipliner*]

Empl. trans. "Soumettre à la discipline, à la règle" : C'estoit dame Raison, la sage Que on connoist bien au langage, Quar rien ne dit quë ordené Ne soit bien et *discipliné*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5154).

DISCRETEMENT, adv.

[T-L : *discré (discretement)* ; GDC : *discretement* ; *FEW III, 92b : *discretus* ; TLF VII, 269a : *discrètement*]

"Avec discernement" : Quant des meffais arez jugié Et paines en arez chargé, Enjointes dignes penitances Et vous verrez les repentances, Lors pouvez vous l'uis deffermer Et vos penans faire ens entrer. C'est la signification Du glaive et demoustration, Des clefs aussi l'enseignement, La doctrine et l'apensement. Or gardez bien quë en usés *Discretement* si com devez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1260).

DISPENSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *dispenser* ; FEW III, 98a : *dispensare* ; TLF VII, 286a : *dispenser*]

Empl. trans. [Le compl. désigne une chose abstr.] "Distribuer, départir"

- *Dispenser qqc. à qqn* : Par eulx [les cuisses] se drece tout le corps Et voit on comment il est fors. Par eulx est repos et travail *Dispense* amont et aval. Par eulx drecier fait travailler, Et reposer par eulx ploier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8020).

DISPENSERESSE, subst. fém.

[T-L : *dispenserresse* ; GD : *dispenseor (dispenserresse)* ; *FEW III, 98a : *dispensare*]

"Celle qui partage, qui administre" : Et s'ell'est exequeterresse, Du restat et *dispenserresse*, Si te di je qu'à li traira Du plus bel et acrochera. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9524) [Seul ex.].

REM. Correspond au passage cité par GD II, 724a, à travers (Impr. c.1500 et Ars. 2319 [et non 2323] : *dispenserresse*).

DISPERS, adj.

[T-L (renvoi), GD : *dispers* ; FEW III, 98a : *dispergere*]

- [Dans un cont. biblique ; de pers., en partic. des disciples de Jésus-Christ] "Réparti en différents endroits, dispersé" : "...Vez ci le tempz que me lairés [dit Jésus à ses disciples] Et *dispers* en mainz lieux seres, Mez si seul pas ne demourrai Que n'aie mon pere avec moi. Et escandalisiés seres, Quar quant le pasteur est sevrés Des ouailles, *disperses* sont Tost, et en dispersion vont." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8032, 8037) [Réf. à Jean XVI, 32].

Rem. Première attest. du mot.

DISPERSION, subst. fém.

[T-L : *dispersion* ; GDC : *dispersion* ; FEW III, 98a : *dispergere* ; TLF VII, 289a : *dispersion*]

"Action de disperser (ce qui constituait jusqu'alors un ensemble ou un groupe) en différents endroits"

- *Aller en dispersion*. "Se disperser" : Ceste poudre quant est souflee, De pou de vent est esleeve, Tost alee en *dispersion* Et getee en perdition. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7741). "...Vez ci le tempz que me lairés [dit Jésus à ses disciples] Et dispers en mainz lieux seres, Mez si seul pas ne demourrai Que n'aie mon pere avec moi. Et escandalisiés seres, Quar quant le pasteur est sevrés Des ouailles, *disperses* sont Tost, et en *dispersion* vont." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8038).

- *Mettre (un groupe) en dispersion*. "Disperser en des endroits différents" : [Les milans] Ont tout emporté et pillié (...) Si qu'en gast et *dispersion* Ausi gent de religion Sont mis, com sont prestres et clers Et les autres d'estas divers. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4631).

DISPOSER, verbe

[T-L, GDC : *disposer* ; FEW VIII, 69a : *pausare* ; TLF VII, 292a : *disposer*]

I. - Empl. pronom. "Se mettre en état, en mesure de". *Se disposer à + inf.* : ...quant grace fist Jhesu a humain lignage, Ne fist pas pour avantage De pechier et occasion Donner leur, mes s'entencion Fu que miex il s'en gardassent Et pour ce se *disposassent* A entrer haut en paradis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2042).

II. - Part. passé en empl. adj. "Qui est dans telle ou telle disposition" : MARIE. Bethleem representement Sera de tous communement, Aus quiex mon fil naistra tout prest De faire que mestier leur est, De faire distributions De sa misericorde et dons Selonc que seront *disposés* Les semons et les adjournés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1797).

- "Qui est dans une disposition favorable [pour qqc.]" : Le maistre qui ce feu [le feu de l'enfer] ci fist Tant seulement le fist actif En *dispose* sujet passif (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3134).

DISSEMBLABLE, adj.

[T-L : *dessemblable* ; FEW XI, 625b : *similare* ; TLF VII, 302a : *dissemblable*]

[Détermine un subst. au plur. ; de choses que l'on compare] "Qui n'est pas semblable, différent" : LE PÈLERIN. En ce point je regardoie Par tout selonc que pouoie Et vi sieges treshaus assis Plus clers que n'est cristal burnis Et estoient leurs lumieres

De *dissemblables* manieres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 286).

Rem. Forme refaite, d'apr. le lat. *dissimilis*, de *dessemblable* (cf. FEW, loc. cit. et 628a, note 8).

V. aussi : *dessemblable*.

DISSEMBLABLEMENT, adv.

[FEW XI, 626a : *similare*]

"De manière dissemblable, différemment" : Le fer de la terre est issu Et de terre est et terre fu, (...) Mes c'est moult *dissemblablement* [Harano : *desembra [...]*], Car pris a grant alterement Sa fourme qui est muee En aultre et transfigurée. La terre est mole et le fer dur Et devenu ferme et sûr. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8251).

Rem. À comparer avec *dessemblablement* (v. GD II, 650a et GDC IX, 360a).

DISSIMULER, verbe

[T-L, GD, GDC : *dissimuler* ; FEW III, 99a : *dissimulare* ; TLF VII, 308b : *dissimuler*]

Empl. trans. *Dissimuler que* + verbe au subj. "Faire semblant que" : Volentiers faus visage prent Et *dissimule* fausement Que il soit angré de lumière Et que malfaire point ne quiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11748).

Rem. On attendrait plutôt *simuler* (cf. TL II, 1956).

DISSIPER, verbe

[T-L, GD, GDC : *dissiper* ; FEW III, 99a : *dissipare* ; TLF VII, 311a : *dissiper*]

Empl. trans. [Le compl. d'obj. désigne un bien matériel] "Dépenser sans compter, de manière excessive et désordonnée" : Un autre conté ausi dist D'un riche, qui son sergant mist A question, pour ce qu'avoit Oui que ses biens *dissipoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6984).

DISSOLU, adj.

[T-L, GD, GDC : *dissolu* ; FEW XII, 83b : *solvere* ; TLF VII, 314a : *dissolu*]

A. - "Qui a le caractère de la débauche, qui témoigne d'un dérèglement moral"

- *Paroles dissolues* : L'ANGE AU PÈLERIN. ... Que ne sentisse ou vëisse Tes horreurs (,) et que n'ouïsse Tes *dissolues* paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3893).

B. - Empl. subst. masc. "Celui qui vit dans la débauche" : TRIBULATION. Je chastie les *dissolus* Et bat ceus que je voi trop drus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12327).

DISTINCTER, verbe

[T-L : *distinter* ; GD : *destinter* ; FEW III, 100a : *distinguere*]

I. - Au passif [D'une chose abstr.] *Estre distincté*. "Être divisé en réalités distinctes" : Et saches que ces mansions, Ces ciex et habitacions Une maison est seulement Qui *distinctee* sagement E[s]t [ms. Et] pour moustrer [éd. *monstrer*] sa grant beaute Et sa tresgrant nobilite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9614).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une chose abstr.] "Qui présente des caractères nettement distinctifs par rapport à une autre chose de même nature, distinct" : Tout est d'enfer et hors et ens (,) Mes *distintes* sont les tourmens (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3722).

Rem. V. aussi les art. *destinter* et *destincier* de T-L II, 1771, 1767.

DISTINGUEMENT, subst. masc.

[*FEW III, 100a : *distinguere*]

"Action de reconnaître distinctement, distinction" : Ces .III. [personnes de la Trinité] sont .I. Dieu seulement En unite conjointement Sans quelque rien devisee ; Mes l'ueil de bon entendement Y doit faire *distinguement* Quant la personne est nommee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10821) [Seul ex.].

Rem. Prob. créé par l'auteur pour les besoins de la rime.

DISTINGUER, verbe

[T-L : *distinguer* ; FEW III, 100a : *distinguere* ; TLF VII, 327a : *distinguer*]

Empl. trans. "Analyser, décrire (un obj. concr.) dans le détail pour en faire apparaître les caractères distinctifs" : De l'estatue en general Me tais, mes en especial Je la te vueil si *distinguer* Que tu saches distribuer Par rayson le gouvernement D'un regne et restablisement [éd. *l'establisement*] Des ordenances qui y sont Et de ceulx qui en bail les ont, Mesmement selon que comprend L'estatue en figurement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7387).

- *Distinguer qqc. de* : Mon cors avez bien *distingué* De moi et clerement monstre Comment il m'est touzjours contraire À tout le bien que je veul faire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6439).

DIVERS, adj.

[T-L, GD, GDC : *divers* ; FEW III, 107a : *diversus* ; TLF VII, 342b : *divers*]

A. - "Différent, varié" : LE PÈLERIN. En ce point d'autre partie Ouy une melodie De *divers* instrumens sounans (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2757). Item ce regne comparer Vout a saïne [ms.

saim] qui en mer Est mise pour peschier poissons De *diverses* condicions (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5822) [Réf. à *Matth.* XIII, 48-49].

B. - "Singulier, étrange" : Raison s'en vint tout droit à li Et li dist : « Vilain, or me di, Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pour quoi sembles si *divers* ? Es tu messier ou fauchonneur Ou des trespasans espïeur ? Comment as non et où quellis Ton grant baston et le preïs ? N'est pas baston bien avenant À pseudomme ne bien sèant ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5172).

C. - [Des facultés de l'âme] "Qui diffère de la norme, de ce qui est attendu, mauvais, cruel" : En cuers ausi qui sont pervers, Espineus, durs, perreus, *divers* La semence y est perdue Et a nul fruit recëue (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5692) [Réf. à la parabole du semeur, *Matth.* 13, 18-23].

D. - "Pervers" : C'est [le ver de conscience] .I. ver cruel et *divers* Qui fu ne en la terre aus vers (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5821).

Rem. Cf. aussi HenryChrest 120.

DIVERSEMENT¹, subst. masc.

[*FEW III, 107a : *diversus*]

[Dans une compar. implicite] "Caractère, état de ce qui est divers, différent, diversité" : Tutevoies moult despareus Estoient ces espris entr'eus Et aussi despareillement S'avoient et *diversement* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 246) [Seul ex.].

Rem. Empl. pour la rime ?

DIVERSEMENT², adv.

[T-L : *divers* (*diversement*) ; GD, GDC : *diversement* ; FEW III, 107a : *diversus* ; TLF VII, 343b : *diversement*]

"De façon diverse" : Aucuns autres i vi bendez Par les yex et autres assez Appareilliés *diversement* Dont je me tais quant à present. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11437). Autres pluseurs [gens] de divers noms Qui en terre *diversement* Ont fait et despareillement Voies et pelerinages, Pour quoi drois est qu'ait des sages Ci a faire ce jugement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 483).

DIVERSOIRE, subst. masc.

[T-L, GD : *diversoire* ; FEW, Ø lat. *deversorium*]

A. - [Dans un cont. fig.] "Lieu où l'on trouve à se loger, à s'abriter d'un danger, abri" : "Dieux [éd. *Diex*], disoie je [éd. *ije*], que ferai Quel part irai et ou fuirai ? *Diversoire* n'ai ne refui..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 741).

B. - Au fig. "Personne à laquelle on recourt pour trouver asile et réconfort face à une situation pénible ou hostile, une difficulté" : Vous [Jésus et Marie] seulement tieng à refui, A *diversoire*, et non autrui, Quar ne sai hurter à autre huis

Se n'est pour ce qu'à mainz d'ennui A vous me main(s)t *mainst*] celle ou celui Que requerrai en mes abus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3830).

DOIE, subst. fém.

[T-L : *doi* (*doie*) ; GD : *doie*¹ ; FEW III, 76b : *digitus*]

"Unité de mesure évaluée à l'épaisseur d'un doigt" : GLOUTONNIE. Et si te di que pas .III. *doie* N'a de lonc [le sac], se le mesuroie. Bien vousisse que plus lonc fust Et que com col de grue fust (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10387).

DOIGT, subst. masc.

[T-L : *doi* ; GD : *doie*¹ ; GDC : *deit* ; FEW III, 76b : *digitus* ; TLF VII, 385a : *doigt*]

A. - "Doigt" : Ceux aus ongles et *dois* tortus Sont gent qui, de tant qu'il ont plus, Couvoitise ont de plus avoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2953).

B. - MUS. *Mener qqn par le doigt*. "Diriger qqn en se servant de la main" : La regardai et vi venir Une feste de grant plaisir : Un pelerin moult plus luisant Que n'estoient ceux de devant (.) Le quel acompagnie estoit Dē anges dont chascun avoit Ou vielle ou symphonie Ou oustiel de sonnerie, Et par le *doi* mene estoit De son ange qui haut chantoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2767).

DOIGTU, adj.

[*FEW III, 76b : *digitus*]

[De la main] "Pourvu de doigts"

- [Dans un cont. métaph. où les différentes parties du corps d'une statue représentent les divers membres du royaume] *Doigtu de* + subst. : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les aus [éd. *[h]aus*] homs Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien vainus De cler sanc et grant lignage Et qui ont main d'avantage De gens d'armes bien *doitue*, Bien enjointee et ossue, Si que plus fors en sont asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7729) [Seul ex.].

DOLENSER, verbe

[FEW, Ø]

Empl. pronom. réfl. "S'abandonner à la douleur, à une peine profonde, se plaindre" : Et en ce point prist a plourer Le pommier et soi *dolenser* [var. *doulouser*] En toutes ses branches tordant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6350) [Seul ex.].

Rem. Mot absent des art. *dolere* et *dolus*² du FEW. À rattacher au lat. *dolens* "qui éprouve de la douleur" (d'où *dolent* déjà très vivant et au XVI^e s. *dolance* "douleur" dans GDC X, 403b) ? Ou faut-il lire *dolouser* (d'apr. *doloser/dolouser*, cf. T-L II, 1999-

2000, s.v. *doloser* et GD II, 760c-761b, s.v. *doulouser* [où la forme *doleuser* est att. tardivement : Baïf]) ou *doleurer* (cf. GD, loc. cit.) ?

DOLER, verbe

[T-L : *doler*¹ ; GDC : *doler* ; FEW III, 116a : *dolare* ; TLF VII, 390a : *doler*]

Empl. abs. "Amincir, aplanir (du bois) avec une doloire" : Sanz coignie puis bien ouvrier, Forgiar, *doler* et charpenter, Sanz oustiel et sans instrument De tout puis faire à mon talent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1952).

DOMINION, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *dominion* ; GD : *dominion* ; TLF VII, 404b : *dominion*]

"Autorité souveraine de Dieu, d'un seigneur..." : Pour ce, s'aucun *dominion* A en soi ou seigneurie, Pour tel cause ne doit mie Injustement rien ordener Ou contre droit rien commander. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6168). Mez quant te doit subjection Justice, à ta *dominion* Ne puet faire rebellement. Ton oustiel est, et action N'a point ne execution Se ne li donnes mouvement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3710).

DOMPTER, verbe

[T-L, GDC : *donter* ; FEW III, 132a : *domitare* ; TLF VII, 407a : *dompter*]

Empl. passif. [D'un élément naturel, en partic. du fer] *Estre dompté par* (qqn). "Être mis en forme, façonné par" : Pou à boire et pou à mengier, Pou reposer, bien travaillier Deceplines et batemens, Oroisons et gemiscemens, Les instrumens de penitance T'en feront droit et vengeance ; Il t'en feront estre victeur [de ton corps], Veulle et ne veulle à grant honneur. Adont quant iert ainsi *dantés* [var. *domptez*, *donteiz*] Dessouz toi et soupeditez, Lors te pourras tu bien armer Des armes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6377). Tiex gens [les forgerons] tous de fer j'appelle, Car contr'eux ne se revelle Pas le fer, mes en est *dante* Maigre sien a leur volente. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8301).

DONNEE, subst. fém.

[T-L, GD : *donee* ; FEW III, 136a : *donare* ; TLF VII, 415a : *donnée*]

"Distribution, don"

- *Faire donnee* : LE PÈLERIN. Sè ens [au paradis] a celui ou celle Qui de graces amoncelle Relief pour faire *donnee*, Pour avoir en je flavelle, Point ne scai d'autre vielle, Mes annemis l'ont quassee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 783).

DONNERESSE, subst. fém.

[T-L : *donerresse* ; GD : *donerresse* ; *FEW III, 136a : *donare*]

"Celle qui donne, donatrice" : Pour ce vous lo en bonne foy Que pais portés et que par moi Passez qui departerresse Du relief sui et *donnerresse* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2630).

DONNET, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *donet* ; GD : *donet*² ; FEW III, 136b : *donare*]

"Don de peu de valeur" : Assez ai mains pour agraper, Mes nulle n'en ai pour donner. Les mains de mon *donnait* [var. *donat*, *donmast*, *donnest*] copees Sont et de leur moingnons ostees, Bien voiz que n'ai que les moingnons. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9391).

DORTORIERE, subst. fém.

[T-L : *dortoriere* ; *FEW III, 143b : *dormitorium*]

"Celle qui a la garde du dortoir" : Là est elle *dortouriere* Et fait leur lis com chamberiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10579). Toutes les foys qu'il te plaira, Avec les autres souvent gist Et se repose toute nuit. Bon fait avoir tel *dortouriere*, Tel, baesse et tel chamberiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12795).

DORURE, subst. fém.

[T-L : *dorëure* ; GDC : *doreure* ; FEW XXV, 1028a : *aurum* ; TLF VII, 440a : *dorure*]

"Qualité de ce qui est doré ou d'une couleur qui tire sur l'or" : Celle couleur coustumiere Est de monstrier trine chiere Et face a la regardure. Une fois verdeur pleniere, Autre rougeur monstre entiere, Autre fois *dëaurëure*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10774). Rougeur, verdeur, *dorëure*, Affin quë en soit figure La dicte couleur trinee Y puet estre sans tainture Et sans naturel peinture Pour juste cause trouvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10823).

DOS, subst. masc.

[T-L, GDC : *dos* ; FEW III, 144a : *dorsum* ; TLF VII, 440b : *dos*]

A. - Au propre [De l'homme] "Partie postérieure du tronc, qui s'étend des épaules jusqu'aux reins" : Assez fais d'autres semilles Que bien te pourront mes filles Dire, se leur veuz demander ; Plus aise elles puent parler Qui vont à cheval sur mon *dos* Que moy qui n'ai point de repos. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8329).

- [Des mains] *Au dos*. "Dans le dos" : L'autre main que porte derriere Au *dos* en estrange maniere Est la main dont repostement Je sache à moy or et argent Dont les biens d'autri trai à moi Repostement et en recoi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9484).

B. - Au fig. *Tourner le dos à (qqn)*. "Se détourner de qqn par mépris, dédain..." : *Le dos tantost il [le pèlerin] li tourna [à Dieu], Son nom et son seing pou prisa, Et plus vint avant, et pis fist, Escherpe et bourdon en vain prist.* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 681).

DOUBLE, adj. et subst.

[T-L, GDC : *doble* ; GD : *double* ; FEW III, 185a : *duplus* ; TLF VII, 450a : *double*]

A. - Adj., au fig. [D'une pers.] *Porter langue double. / estre double*. "Faire preuve de duplicité, être hypocrite" : *Tousjours doubles aves este Et double langue aves porte. Vous aves monstre par devant A ceux bon vout et beau semblant Que par derriere occisiés Et fausement trahissies.* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4667-4668).

B. - Subst. masc. [Précédé d'un nombre cardinal] "Fois" *Quatre doubles. "Quadruple"* - *Rendre qqc. à quatre doubles* : ZACHÉE. "Je doing la moitié de mez biens Aus povres sanz retenir riens, Et sē aucun defraudé ai, A quatre doubles li rendrai." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7084) [Réf. à *Luc* XIX, 8].

- *À cent doubles. "Au centuple"* : Et soit quicte cil qui acroit, Ou que pour chose petite Ja on ne puist estre quicte Qui ne fait restituement A cent doubles et paiement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6080).

- *JEUX Double trois. "Six"* : Fierté n'i a ne roc ne roy Qui touz n'obeissent à moy. Touz estudient en mon art, Viengnent matin ou viengnent tart. Jeremie, se ne m'en crois, Le tesmoigne en son *double* trois. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9276).

DOUCEREUX, adj.

[T-L : *douceros* ; GD : *docereux* ; FEW III, 174b : *dulcis* ; TLF VII, 456b : *doucereux*]

A. - [Dans un sens positif ; domaine de l'ouïe] "Qui est d'une douceur agréable" : LE PÈLERIN. En ce point d'autre partie Ouy une melodie De divers instrumens sounans Et de plusieurs *doucereux* chans. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2758). Ainsi chantent il tout le jour, Et entour l'arbre font maint tour Sus le quel leurs anges tous sont Qui la feste joieuse font De sonneries d'instrumens Et *doucereux* envoisemens. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10642).

B. - [Des paroles d'une pers.] "Qui dénote de la douceur, de la bienveillance" : Pour leur enmielés morsiaus Et leur diz *doucereux* et biaux Maintes gens oysiaus devenoient (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 110).

DOUX, adj.

[T-L : *douz* ; GDC : *dols* ; FEW III, 174a : *dulcis* ; TLF VII, 476a : *doux*]

A. - "D'une réalité perceptible par tel ou tel sens"

1. *Eau douce*. "Eau contenant peu ou pas de sel, eau des rivières, des étangs, des fleuves" : Et saches que pleïs de mer A la rosee eux assembler Ou de l'eaue *douce* conches Vëu[e]s [ms. *Veus*] ne furent onques Comme tost nous assemblasmes Et illeuc nous aünasmes (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3383).

2. [Domaine du goût] "Qui a une saveur sucrée et agréable" : Le cuer remplist, non pas la pance De sa *douce* et bonne viande. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12834). Car, comment qu'il [les pommiers] soient rentiers De porter *dous* fruit bon et fin, Qui en veult planter le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et boschage Jusques a tant c'om ente sus Greffes [éd. *Grefte(s)*] de franc pommier venus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5643).

3. [Domaine de l'ouïe] "Qui est agréable à l'oreille" : Si te pri que tu me dies Une chancon, et desliés Ta *douce* voiz que dē ouir J'ai grant volenté et desir. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1583). Les beautes, les odouremens, Les joies, les deduisemens [ms. *deduiseries*], Les *douls* sons, les chanteries Et les grans envoiseries Font tous maus passes oublier Et sens fin joie demener (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9115).

B. - "Doux de caractère"

1. En partic. [De Marie] : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En disant le glorieus mot : Ceuz me sont parens et mere Qui font le vouloir mon pere. De quoi tu ne forclos mie Ta *douce* mere et amie (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5644).

2. [En apostrophe] : « *Douce* dame [Grace de Dieu], puisqu'estes ce, Je vous merci, faire le doi, Quant vous daigniez parler à moy » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6946). « Biaux *douz* Diex, dis je, que ferai, Quant tant de paine donné ai À Grace Dieu, ma maistresse Et ma bonne procurresse ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4781).

DRACHME, subst. fém.

[T-L, GD : *drame* ; GD, GDC : *dragme* ; FEW III, 150a : *drachma* ; TLF VII, 482b : *drachme*]

MONN. "Monnaie d'argent de la Grèce antique dont le poids et la valeur varient d'un État à l'autre" : "...esjouissies vous Ausi com moi toutes et touz ! Quar ma *dragme* j'ai trouvee Qu'avant avoie adiree." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6565) [Réf. à la parabole de la drachme perdue, *Luc* XV, 8-9].

Rem. Première attest. de ce sens.

DRAPEAU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *drapel* ; FEW III, 154b : *drappus* ; TLF VII, 495b : *drapeau*]
"Vêtement"

- [Dans une loc. à caractère proverbial] :
Se dehors paree me vois, Pour ce, voir, pas ne me connois. On ne connoist pas aus *drapiaus* Les gens ne les vins aus *sarciaus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8455).

DROIT¹, subst. masc.

[T-L, GD : *droit* ; GDC : *dreit* ; FEW III, 87b : *directus* ; TLF VII, 513b-518b : *droit*]

DR. [Ce qui est permis ou exigé par conformité à la loi, à une convention] : A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) Demandant que faire il failloit Qui en religion entroit, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il failloit qu'è asnes fust, qui Les fais qu'è on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou *droit*, Et qui nulle fois ne groncast De viande qu'on li donnast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6734).

- *Faire droit à qqn. / Faire droit de qqn.*
"Rendre la justice à qqn, porter une sentence en faveur ou à l'encontre de qqn" : Pou à boire et pou à mengier, Pou reposer, bien travaillier Deceplines et batemens, Oroisons et gemiscemens, Les instrumens de penitance T'en feront *droit* et venjance (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6377). L'ANGE DU PÈLERIN. "Prevost Michiel de paradis, Qui de nostre roy es commis A faire jugement et *droit* De toute gent quel qu'elle soit Jusqu'a tant qu'è au jugement Il descendra personnellement Pour les grans assises tenir, Vueilles moi .I. petit ouir Pour un pèlerin qui est la..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 313).

- *À droit.* "À bon droit" : FLATTERIE. Je sui la sote vielle qui À chascun di son biau belet, Qui de salüer m'entremet Les grans seigneurs en ostant eus Les plumes que n'ont pas sur eus. À tort et à *droit* touz les lo En eus servant de placebo. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8115).

Rem. V. *aussi* adroit.adroit

- *À son droit.* "Comme il convient" : Adonc sanz demourer la pris [l'écharpe de pèlerin] Et entour moi tantost la mis Et Grace Dieu si m'i aida Qui à son *droit* la m'apointa. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3668).

DROIT², adj., subst. masc. et adv.

[T-L : *droit* ; GD : *droit²/droit³* ; GDC : *droit¹/droit²* ; FEW III, 87b : *directus* ; TLF VII, 512a : *droit¹* ; TLF VII, 513b : *droit²*]

I. - Adj.

A. - "En ligne droite et verticalement" : ...Saint Bernart (...) disoit : A li [à l'arbre qui est apparu en vision à Nabuchodonosor] com au milieu tout *droit* A fichie chascun son regart (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5720).

- [Avec l'idée de raideur ; d'une partie du corps] *Se tenir droit comme pilier* : ...Et doit [le cou de la statue, dont la tête représente le roi] le chief tout soustenir Et *droit* com pilie[r] [ms. *pilie*] soi tenir Sens decliner ou varier Ou sens soi tortement porter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7684).

B. - "Rectiligne, qui est sans déviation, sans détour"

- *Aller à droite voie.* V. *voie.*

C. - [D'un héritage] "En ligne directe" : Le premier [méfait] du premier pere. Et de la premiere mere Li vint par *droit* heritage (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 639).

II. - Subst. masc.

- ASTR.. En partic. [Du Soleil] *Estre (reçu) à son droit.* "Être au zénith" : Sept signes sont ou recëu N'est pas le souleil a son *droit* Et bien n'est mie la endroit, Car il semblè obnubilé (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10183).

III. - Adv. "Directement, sans détour" : ...mon ange dist : "alon ! Il faut qu'en purgatoire *droit* Je te mainne tout orendroit..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3045). Et u milieu se mist Jhesus, Et *droit* monta u ciel la sus (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10336).

DRU, adj.

[T-L, GD : *dru* ; GD : *dru¹* ; FEW III, 164a : **druto-* ; TLF VII, 526a : *dru*]

A. - Au propre

1. "Fort, bien portant" : Car trop es cras et as trop d'oïnt Dessous l'elè et trop es *drus*, Trop reveleus et trop peüs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2923) [Autre ex. vers 5724].

Rem. D'après Faral 1962, 14 « le corps trop vigoureux est l'ennemi de l'âme ; trop fort, il ôte à l'âme la force de pratiquer le difficile exercice des vertus. Le Pèlerin porte donc en lui-même un redoutable adversaire, qui est sa chair ».

2. [De plusieurs pers.] "Très rapproché, serré" : Du ciel en haut jusque la jus S'arregierent les anges *dru* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10646).

Rem. Cf. FEW III, 164b.

B. - Au fig. "Insolent"

- *Estre dru vers qqn* : « Comment, dist elle, cuides tu Que soies aussi fort com li ! — Nennil voir, dis je, mes je di Que, puisque t'a homme vaincue, Ne dois pas estre puis si *dru* Vers homme. — Ha, respondi elle ... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11560).

DRUERIE, subst. fém.

[T-L : *drüerie* ; GD : *druerie* ; FEW III, 165b : **druto-*]

"Ce qui satisfait les besoins du corps, le bien-être physique" : Se j'ai ame baigneries, Estuves et

drueries, Ce fu pour le corps [ā]aisier [ms. *aisier*] Qui ore n'est quē un fumier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3866).

Rem. Déjà relevé par GD II, 777c (Impr. c.1500).

DU, subst. masc.

[T-L : *devoir* ; GDC : *deu* ; FEW III, 21b : *debere* ; TLF VII, 124a : *dû*]

[Dans un cont. relig.] "Ce à quoi on est obligé par la morale religieuse, devoir"

- *Faire son du* : JÉSUS. De ces enfans qui mors pour moi Sont, pas taire [éd. *[je]*] ne me doi. Piec'a pour euz argué fu Et me fu dit que mon *dēu* Pas ne faisoie quant tuer Les laissoie (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10680).

- *Faire son du vers Dieu* : Bien sai que vers li [Dieu] mon *dēu* N'ai pas [éd. *mie*] fait n'a son plēu, Dont ma cause n'est pas saine, Pour quoi paier li doi trēu Dē oroison a mon pēu De grant devocion plainne. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11132).

DUCTEUR, subst. masc.

[GD : *duitor* ; FEW III, 173b : *ductor*]

[Dans un cont. métaph.] "Celui qui conduit une autre personne, conducteur, guide" : GABRIEL À JOSEPH. Quar certes a toi il [le fils de Dieu] s'atent Quē en mainz lieux où il ira Et pelerinage fera De li et la mere *ducteur* Soies et loyal [éd. *loial*] conduiseur. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1753).

REM. T-L II, 2098-2099 n'atteste que la forme populaire.

DUCTILE, adj.

[FEW III, 173a : *ductilis*]

[En parlant d'une matière] "Qui se laisse étirer, battre, travailler sans se rompre"

- [Dans un cont. métaph.] : Au regart dont des subges doit Estre le chief d'or selon droit En monstrant qu'est bien *ductile* [var. *ductible*, *dufile*] Et toujours on le puet d[u]jre Comme bon or qui point ne fent Au bon martel d'avisement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7425). Bien est tel chose appartenant (...) A tout chief de communité Qui par conseil est gouverne. Ne puet avoir meilleur signe, Qu'estre *ductile* [var. *ductible*, *dufile*] et benigne, De recevoir benignement Bon advis et apensement Sens avoir indignacion (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7438). Nul bon ouvrier, nul bon forgeur (...) Jamais volentiers n'ouvroit En tel matiere com feroit En or fin qui est *ductile* [var. *doux a duire ductible*] Au conseil sens contredire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7473).

REM. À la seconde citation correspond celle de GD II, 779c (Impr. c.1500 : *ductible*), d'où la date de fin du XIII^e s. dans le FEW. Il

s'agit en fait d'une variante, empruntée au lat. médiéval *ductibilis* (cf. Du Cange, III, 202a). Néologisme.

DURER, verbe

[T-L, GD, GDC : *durer* ; FEW III, 188a : *durare* ; TLF VII, 561a : *durer*]

I. - Empl. intrans.

A. - [D'une chose ; dans le temps] "Continuer d'avoir lieu, d'exister, de subsister pendant un certain temps" : A une painne qui fin a Et qui tousjours pas ne *durra* L'envoies [le pèlerin accusé d'avoir commis des péchés] pour la priere (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2602). ...n'est pas doute que valeur Plus grant ara l'arbre [éd. Plus ara l'arbre grant] et vigueur, Et en *durra* [var. *durera*] plus longuement Et moult plus profitablement, Se du dit jus arrousees Ainsi et medicinees Sont les racines que je di. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6129)

B. - [D'une pers.] *Durer à + inf.* "Rester, demeurer, tarder à" : ...Et bien voi qu'à vous argüer Je ne pourroie pas *durer* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1840).

II. - Inf. subst. "Fait de se maintenir dans le même état" : Vaches qui ne pueent mourir Fait et forge sans coup ferir, Et par leur longuement *durer* Vaches de fer les fait nommer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9587).

DUVÉ, adj.

[T-L : *duver* ; GD : *duvé* ; FEW XV-2, 82a : *dunn*]

[D'un oiseau] "Qui est couvert de duvet" : Ainsi comme parloit à moi Grace Dieu, je vi devant moi Une damoiselle sote, Ce sembloit, qui une pelote Portoit et com coulou *duvee* Estoit es pies et emplumee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11785).

Rem. Déjà ds GD II, 786b (Impr. c.1500).

- P. métaph. [D'une pers., en partic. ici de Jeunesse] "Qui semble pourvu du duvet de la jeunesse, jeune" : Pour nient je ne sui pas *duvee* Es pies, ne pour nient emplumee. Mes piez me portent où je veul, Eles ont, tu le vois à l'ueil. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11819). [Autre ex. vers 11834]

Rem. Mot att. uniquement chez GUILL. DIGULL., d'où la date de ca. 1340 du FEW. A été emprunté par MEZIERES *duvée* v. Lexiques

E

*L'erreur et le forvoiemment
D'autrui doit estre avisement
Que chascun prengne tel chemin
Qu'il puist venir à bonne fin.*

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13533-13536)

EAU, subst. fém.

[T-L, GD : *aigue* ; GDC : *eve* ; FEW XXV, 63b : *aqua* ; TLF VII, 583a : *eau*]

A. - "Eau" : La il avoit .VI. cruches grans Et grant capacité tenans Que d'*eaue* Jhesus fist emplir Et cel'*eaue* en vin convertir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4445) [Réf. aux noces de Cana : *Jean II*, 7].

- [Comme boisson] *N'avoir que eau et pain*. "Jeûner au pain et à l'eau" : De ceste gorgiere jadis Fu armé l'abbé de Chaalis, Saint Guillaume, ton bon parrain, Quar s'il n'eust eu que *eaue* et pain, Aussi bien agréé en fust, Com s'autres mes assez eüst, Dont en sa vie puez trouver Que bien il savoit geüner Entre grans mes et soif avoir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4156).

B. - P. ext. "Étendue, masse d'eau"

- *Eau douce*. V. *doux*.

- *Eau vive*. V. *vif*.

- Au plur. : Hui en semblance de coulou Le saint Esperit est venu Sus les *eaues* et descendu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10364).

C. - RELIG. "Eau baptismale" : Par lonc tempz ainsi espines De pechiés jusqu'aus racines Jéhan osta, en espandant Son *eaue*, et en ceuz baptisant Qui lavés estre vouloient Et en foy a li venoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4284).

- *Passer par l'eau*. "Recevoir le baptême" : SATAN. Bien scai que par l'*eaue* passa [le pèlerin] Et que dedens on le lava ; Mes tantost com cognoissance Il ot et aperceance, Sa lavëure pou prisa Et en l'ordure se bouta. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 597).

ECHO, subst. masc.

[T-L, GDC : *eco* ; FEW III, 204b : *echo* ; TLF VII, 648a : *écho*]

"Réflexion du son" : FLATTERIE. Je sui *echo* du haut boschage Qui à chascun par mon folage Respont et di quanque j'o dire, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8187).

ECLIPSE, verbe

[T-L, GDC : *eclipser* ; FEW III, 204b : *eclipsis* ; TLF VII, 667a : *éclipser*]

Au fig.

I. - Empl. intrans. "Reléguer au second plan" : Adonay, roi de Justice De qui le pouoir point n'*eclipse*, Le grant empereur de nature De qui roiaume touzjours dure Salut à Tribulation Tel comme mander li devon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12100).

II. - Empl. trans. "Faire disparaître" : Je fas u firmament de l'omme, Qui microcosme ou petit monde Est apelé, lever les vens Et tonner et faire tourmens, Et i fas raison esconser Et entendement *eclypser*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8872).

EDIFIEMENT, subst. masc.

[T-L : *edefiement* ; GD : *edefiement* ; FEW XXIV, 205b : *aedificare*]

Au fig. "Édification" : Il fait son *edefiement* Sur autri fons mont sagement. Quanquë il a, il a d'autri Et si n'en fait tort à nulli. S'autrui n'estoit, rien ne seroit De lui ne estre ne pourroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1311).

EDIFIER, verbe

[T-L : *edefiier* ; GD, GDC : *edefier* ; FEW XXIV, 205b : *aedificare* ; TLF VII, 733a : *édifier*¹/*édifier*²]

I. - Empl. trans. CONSTR. "Construire, élever un bâtiment" : ...Quar aussi comme ne puet ouvrer Ne maison bonne *edefier* Le charpentier sans sa congnie, Tout aussi ne devez vous mie Nulle chose sans moy faire, Se vous ne voulez meffaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1878).

II. - Empl. abs. "Construire, élaborer"

- P. métaph. [Dans une tournure à caractère prov.] *Sans matiere ne faut edifier* : "...Sens texte ne faut pas gloser Ne sens matiere *edifier*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8344).

EFFET, subst. masc.

[T-L : *efet* ; GDC : *effet* ; FEW III, 205b : *effectus* ; TLF VII, 749b : *effet*¹]

"Ce qui est produit par une cause physique" : Divers *effès* l'atouchement De li [S. Jean] a, quar qui dignement Y touche, il en devient melleur ; Et qui y touche sanz cremeur, En pechié, sanz amendement, De mal chiet en empirement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4951).

- *Par effet*. "En réalité, réellement" : Et pour cë est droiz qu'aiez à non, Tant par *effet* que par renon, Cherubin plain de science Et de devine sapience, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1190). VÉRITÉ. "Jë ai [éd. ay] parlé Au roy, un Dieu en trinite, Si com assez tost le verres Par *effet* et bien le sares." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 646).

EFFICAUMENT, adv.

[T-L : *efical* ; GDC : *eficalment* ; *FEW III, 206b : *efficax*]

"D'une manière plus efficace" : Penitance a en lieux divers Mis ses verges et ses maillés Et encor plus *efficaument*, En la voie dont parlement Te tieng, elle a ses oustis mis, Mes le chemin est plus petis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12421).

REM. Première attest. du mot

EFFONDRER, verbe

[T-L, GDC : *esfondrer* ; GD : *effonder* ; FEW III, 875a : *fundus* ; TLF VII, 762a : *effondrer*]

Empl. trans. "Faire disparaître, anéantir" : N'est mie si grant larrecin D'emblem joyaus, or ou argent Ou d'*effondrer* [var. *deffonder, de fondre*] .I. tresor grant [,] Con c'est de fortraire bon nom Par langue de detraction [,] (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 4660).

ELENCHÉ, subst. masc.

[T-L, GD : *elenche* ; FEW, Ø gr. *elenchos*] PHILOS., SCOLAST. [Comme méthode de réfutation] *Fallace d'elenche*. "Argument à logique fallacieuse" : Se par dehors semblent cornus, De cornes soit ton cuer tout nus, Dedens soies misericors Quel que tu soies par dehors ! Fallace d'*elenche* puez faire Ci endroit sanz toi meffaïre, Cuer traitis et debonnaire Aies selonc ton exemplaire ! (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 681).

REM. Déjà ds GD III, 22b (Impr. c.1500 : *fallace de elenches*). On notera par ailleurs *Elenches*: Je songé festes et dimenches Pour lire aucunefoyz *Elenches*, Pour mençonges enmanteler Et faire les voir ressembler, Pour raconter trufes et fables, Roumans et choses mençongables. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6852), comme titre emprunté à l'un des traités de logique d'Aristote *Peri sophisticon elenchon*, consacré aux moyens de convaincre un adversaire. Voir sur ce mot G. Hilder, *Der scholastische Wortschatz bei Jean de Meun*, Tübingen, 1972, 78-80. Déjà ds GD III, 22b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108).

EMBABILLERESSE, subst. fém.

[T-L : *embabillerresse* ; *FEW I, 192a : *bab*] "Celle qui circonvient, qui entortille par son babillage" : Quanque je di, vous me mués Tout au contraire et retournés, Fausseté appelés biauté Et biauté dites fausseté ; Ce que du roi fu deffendu, Vous dites que commandé fu En l'Evangile bestournant Par mos desguisés et faussant ; Vous n'estes que *embabillerresse* [var. *embobillerresse, babillerresse* et la leçon manifestement fautive *tabillerresse*], De gent et envelopperresse. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5553) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GDC VIII, 264c, s.v. *babilleur* (Ars. 2319 : *babilerresse*).

EMBATTRE, verbe

[T-L, GD : *embatre* ; FEW I, 293a : *battuere* ; TLF VII, 882b : *embat(t)re*]

Empl. trans. "Pousser, inciter (qqn) à [une action, un comportement, un état]" : Et di que, quant le chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] d'or fin Est et a bon conseil enclin, Et on li *embat* ou emprient Impression qui mesavient, N'est mie loial conseiller Qui se [ed. *ce*] fait ne bon ymageur. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 7477).

- En partic. [Dans le Notre Père liturgique] *Estre embattu en tentation* : Nostre pere (...) Qui as es ciex dominion (...) Et ne sueffre pas que soion *Embatus* en temptation, Mez nouz vueilles touz delivrer De mal si com pues et garder ! (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 5412).

EMBOUCHIER, verbe

[T-L : *embochier* ; GD : *embouchier*¹ ; GDC : *emboucher* ; FEW I, 584a : *bucca* ; TLF VII, 897a : *emboucher*]

Empl. trans. "Introduire par l'ouverture (ici d'un sac)" : Une grant vielle à .I. lonc nez, À uns gros iex mal façonnez Qui un ort sac ou fons percié Tenoit aus dens et *embouchié* Avoit dedens un entonour. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10244) [Autre ex. vers 10442].

EMBOUCLER, verbe

[T-L : *embocler* ; GD : *emboucler* ; FEW I, 591b : *buccula*]

Empl. trans. "Attacher avec un lien"

- Au passif : Bien sai que mon escharboucle A si bien desbouclé la boucle Sous qui estiés *embouclée* Que liberté vous est donnée D'aidier à ceus que vous volez, Combien qu'à mort soient navrez. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11207).

EMBOURSER, verbe

[T-L, GDC : *emborser* ; FEW I, 668b : *byrsa* ; TLF VII, 900b : *embourser*]

Empl. trans. [Le compl. désigne de l'argent] "Mettre dans sa bourse, recevoir" : Et adonc une livre prist Marie de bon oingnement Et les piés Jhesu humblement Enoinst et terst de ses cheveus Dont Judas fu mont envieux, Quar .IIIC. deniers valoit bien Dont vit que ne recevoit rien Dolent qu'il ne les *emboursoit* Et devers li ne les avoit (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 7541) [Réf. à *Jean XII*, 3-6].

EMBRONCHIER, verbe

[T-L, GD : *embronchier*¹ ; FEW I, 565a : **bruncus*]

I. - Empl. trans. "Cacher"

A. - *Embronchier qqc. de qqc.* : ...une vielle vint a euz Qui les iex avoit chacieus, Et de sa main les *embrunchoit* Pour ce que pas cler ne vëoit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 3305).

B. - *Embrunchier qqc. sous qqc.* : Elle chevauchoit .I. pourcel Et paree estoit assez bel, Mes son parement tout honni Estoit de boe et enlaidi ; Pourquoi son viz et sa façon *Embrunchoit* souz son chaperon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10262).

Rem. À ces citations correspondent celles de GD III, 42b (la première d'après l'Impr. c.1500 ; la seconde, d'après ce même imprimé et d'après le ms. Ars. [2319 et non 2323 : *Embrunchoit*]).

II. - Empl. pronom. réfl. "Se cacher" : ...Qui es tu [Gloutonnie] ? Sotement vas par le païs Sus ce pourcel, ce m'est avis. Et nichement t'es *embrunchiee* Souz ton chaperon et muciee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10527). Bien est voir, se je fusse belle Qu'ainsi ne m'*embru[n]chasse* [manuscrit : *embruchasse* avec omission de la barre de nasalité sur le -u-] mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10599).

EMENDATION, subst. fém.

[GD : *esmendation* ; FEW III, 219b : *emendare*]

RELIG. [Dans un cont. biblique] "Réparation faite à Dieu (pour des péchés commis), expiation"

- [D'un repentant] *Faire emendation (des péchés)* : JÉSUS. Le Saint Esprit [éd. *S. Esp[er]it*] qui m'a oint M'a envoyé, dit et enjoint Que par tout die verité, (...) Et qu'aus chetis voise preschant De leur [éd. *leurs*] pechies remission S'il en font *emendation*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5214).

REM. Déjà ds GD III, 493c (Impr. c.1500 : *emendacion*).

*EMMAILLOCHER, v. emmailloter

EMMAILLOTER, verbe

[T-L : *emmailloter* ; GDC : *emmailloter* ; FEW VI-1, 16a : *macula* ; TLF VII, 934b : *emmailloter*]

Empl. trans.

- Au passif [Dans un cont. métaph., du dieu argent] "Être enveloppé pour être mis à l'abri" : Mon ydole et mon Mahomet Le denier d'or et d'argent est Où est l'emprainte figuree Du haut seigneur de la contree. C'est .I. dieu qui *emmaillotés* Veut estre souvent et liez, Qui veut souvent que on le couche Et que souvent on le descouche, Qui veut gesir en escrinés, En repostailles, en anglés Et bien souvent estre repos En terre aveques les mulos. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10179).

REM. Déjà ds GD III, 200a (Ars. 2319 [et non 2323] : *emmaillochez*).

EMMAILLURE, subst. fém.

[T-L : *enmaillëure* ; GD : *enmaillure* ; FEW VI-1, 14b : *macula*]

ARM. "Garniture de mailles de fer" : Mes savoir dois que ceste armeure [la gorgiere] Est faite de double *ensmaillure* [var. *esmaillure*, *emmailure*], Quar pas assez fort ne seroit, S'ainsi doublee elle n'estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4126) [Seul ex. ; *PelVie*² 5439 : *ammaillure*].

REM. Déjà ds GD III, 199c, s.v. *emmailure* (Impr. c. 1500 : *emmailure*), auquel il faut ajouter la variante *esmaillure* de GDC IX, 532c, classée à tort sous l'homonyme *esmaillure* "ouvrage de l'émailleur".

V. aussi : *esmaillure*.

EMMANTELER, verbe

[T-L, GD : *emmanteler* ; FEW VI-1, 276a : *mantus* ; TLF VII, 936a : *emmanteler*]

I. - Empl. trans. [Dans un cont. métaph., le sujet désigne le manteau de l'hypocrisie] "Couvrir d'un manteau" : Ausi com la noif enbelist Un fumier dehors et blanchist Ou com peinture fait luisant Un sepucure vil et puant, Ausi ce mantel m'*emmantelle* Et dit aus gens que je sui belle Et que sui une sainte chose. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8003).

- "Voiler, dissimuler" : Je songë festes et dimenches Pour lire aucunefoyz *Elenches*, Pour mençonges *emmanteler* Et faire les voir ressembler, Pour raconter trufes et fables, Roumans et choses mençongables. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6853). Ce mantel, grant temps a, fu fait Pour couvrir ce que j'ai de lait, Pour mes fautes *emmanteler* Et mes ordures conceler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7997).

Rem. À la seconde citation correspond celle de GD III, 201b (Impr. c.1500 : *emmanteler*).

II. - Part. passé en empl. adj. *Emmantelé enz* + subst. désignant autre chose qu'un manteau ; en partic., ici l'habit religieux. "Enveloppé dans" : Pour faire Loyaute labit [éd. *l'abit*] T'*emmantelas* tu [Trahison] de l'abit. L'abit pas ne despison, Mes toi ens *emmanteele*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4820).

III. - Empl. pronom. [Dans un cont. métaph.] *S'emmanteler de* + subst. désignant un habit religieux destiné à tromper "Se couvrir de" : Pour faire Loyaute labit [éd. *l'abit*] T'*emmantelas* tu [Trahison] de l'abit. L'abit pas ne despison, Mes toi ens *emmanteele*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4818).

REM. FEW, *loc. cit.* enregistre : « "Mfr. *emmantelé* de qch. "couvert, comme d'un manteau" (1400 ; 1416)" » et « *s'emmanteler de* v.r. "s'envelopper, se couvrir de" (1576 ;

1593 ; dazu *emmantellement* m. "enveloppe", 1584)" ».

EMMIELER, verbe

[T-L : *emmieler* ; GDC : *emmieler* ; FEW VI-1, 650b : *mel* ; TLF VII, 940a : *emmieler*]

Part. passé en empl. adj.

A. - "Couvert, enduit de miel" : Une autre [dame] vi qui s'en aloit Par cloistre et, sicom me sembloit, Viande *emmiellee* portoit Sur parchemin qu'elle tenoit Et la suoit .I. coulon blanc En l'air aprez li voletant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12677).

B. - Au fig. "Enveloppé d'une douceur trompeuse et forcée" : Avec li avoit plusieurs Autres grans mestres et docteurs Qui aidoint à amorser Les oysaus et apasteler, Quar pour les pasteaus qu'il tenoient Et la semence que espandoient, Pour leur *emmielés* morsiaus Et leur diz doucereus et bias Maintes gens oysiaus devenoient Et en haut puis droit s'en voloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 109).

EMMOULER, verbe

[FEW VI-3, 17a : *modulus*]

- Au passif. "Être formé sur le moule de, être façonné par"

- [Dans un cont. métaph. relatif à la sculpture] *Estre emmoulé de* + subst. abstr. : Rien n'y fault sē *emmoueles* [var. *se on mouelles*] Il sont [les gens d'armes] de bonnes volentes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8139).

REM. Néologisme (cf. FEW : « Mfr. *emmouler* v.a. "modeler, façonner" (1586-1588) »).

EMMURER, verbe

[T-L : *emmurer* ; GDC : *emmurer* ; FEW VI-3, 244b : *murus* ; TLF VII, 941b : *emmurer*]

Empl. trans.

A. - "Enfermer entre des murs" : RAISON AU PÉLERIN. Biau vous soit donc de la closture Qui vous enclot et vous *enmure* En vous du monde dessevrant Et vostre part bien departant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 918).

- *Emmurer à tous lez*. "Enfermer, encercler complètement" : Flambē et fumee obscure A tous les le lieu *enmure*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4412).

B. - Au fig. [Dans un cont. relig.] "Enfermer comme dans des murs" : Infenie est sa closture [de la maison du Père], Pardurablete l'*enmure*, Par annemis degastee Ne sera ja ne minee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9622).

EMMUSELER, verbe

[T-L, GD : *enmuseler* ; GDC : *emmuseler* ; FEW VI-3, 278b : *musus* ; TLF VII, 942a : *emmuseler*]

Empl. trans. "Mettre (un masque) sur le visage"

- Au passif : L'une [des vieilles] s'estoit *emmuselee* D'un faus visage, et souz celee Avoit sa fourme et sa façon, Afin que ne la veïst on. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8209).

EMOLUMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *emolument* ; FEW III, 221a : *emolumentum* ; TLF VII, 943a : *émolument*]

"Avantage, profit" : Tourne l'enclume et li ferir Laisse du tout à son plaisir, Quar par les cops qu'il te donrra Le pourpoint il t'apointera ; Et si te di que *emolument* En aras de couronnement, Quar par telz cops et forgemens Et par itelz martelemens Forgiee t'en iert la couronne Que ne saroit faire nul homme. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3961).

EMPEINTE, subst.

[T-L : *empeinte* ; GD : *empeinte*² ; FEW IV, 589b : *impingere*]

Faire empeinte de + inf. "Être incité à + inf." : Ange n'i a, [à la fête donnée en l'honneur de la Vierge, le jour de l'Annonciation] saint ne sainte Qui ne face grant *empeinte* De festoier et [éd. [de]] chanter Et de grant leesse mener. Mucier se va li annemi En enfer dedens son chaut ni. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10064).

EMPENNER, verbe

[T-L, GDC : *empener* ; GD : *empenner*¹ ; FEW VIII, 528a : *pinna* ; TLF VII, 961a : *empenner*]

Empl. trans. "Munir, recouvrir de pennes, de plumes"

- [Ds un contexte métaph.] : GRÂCE DIEU. Quar les uns fais hors desvestir Pour eus dedens miex revestir, Les autres je fas *empenner* De mes vertus pour bien voler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 367).

EMPETREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *empetrement* ; FEW IV, 588b : *impetrare* ; TLF VII, 963b : *empêtrer* (*empêtrement*)]

[À propos d'un allègement des peines du purgatoire] "Requête pour obtenir une faveur, une grâce" : SATAN À SAINT MICHEL. Et sces bien que l'*empetrement* Qu'ell' a [ms. *Qualla*] fait [Miséricorde] surrepticement Èust este bien contredit, Et qu'au contraire, si com cuit, Eust Justice bien empetre Ou moy, voir, sē y fusse ale. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2605).

REM. À cette citation correspond celle de GD IV, 553a, s.v. *impetrement* (Impr. c.1500, qui porte la forme savante *impetrement*), d'où la date erronée de « (ca. 1350) » du FEW qu'il faut corriger en ca. 1500.

EMPETRER, verbe

[T-L, GD : *empetrer* ; FEW IV, 588b : *impetrare*]

Empl. trans. "Obtenir qqc. à la suite d'une requête faite auprès de l'autorité qui a la compétence de l'accorder" : SATAN À SAINT MICHEL. Et sces bien que l'empetrement Qu'ell' a [ms. *Qualla*] fait [Miséricorde] surrepticement Èust este bien contredit, Et qu'au contraire, si com cuit, Eust Justice bien *empetre* Ou moy, voir, sē y fusse ale. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2609).

EMPIREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *empirement* ; FEW VIII, 156a : *pejor*]

A. - "Détérioration" : Sanz targe n'est nul bien armez Ne bien munis ne bien gardez, Quar la targe d'*empirement* Les autres armeures deffent, Par li sont les autres gardees Qu'elles ne soient entamees, Et tant com mise est au devant, Tant sont les autres à garant. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4447).

B. - "Ce qu'il y a de pire, déchéance" : Mere, bien doi tel batement Doubter, quar en *empirement* A touzjours esté ma vie. À toi dont soit le jugement, Quar de pitié as l'oingnement, Mes que merci on te prie. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11092).

- Loc. prov. *Choir de mal en empirement*. "N'échapper à un mal que pour tomber dans un autre pire encore" : Divers effès l'atouchement De li [S. Jean-Baptiste] a, quar qui dignement Y touche, il en devient melleur ; Et qui y touche sanz cremeur, En pechié, sanz amendement, De mal chiet en *empirement*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 4956).

EMPIRER, verbe

[T-L, GDC : *empirier* ; GD : *empirer* ; FEW VIII, 155b : *pejor* ; TLF VII, 970a : *empirer*]

Empl. trans., au fig. [Le suj. et le compl. désignent une chose abstr.] "Porter atteinte à, altérer, ternir" : LE CHEVALIER AU ROI. Si ai, puis que je ving, trouve Que tresbien estes gouverne En justice et en jugement, (...) La quel chose est bien a mon gre Et dont vous estes moult loue ; Mes autre chose ai a dire Qui moult ce grant los *empire*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 8568).

EMPLAGE, subst. masc.

[T-L, GD : *emplage* ; FEW IV, 591a : *implere*]

"Remplissage"

- *Mettre empage de qqc. en qqc.* : Pou avion de bons chastiaus Oū n'eussion mis aucun vaissiaus Esquiex *emplagē* avion mis Des grans tresors de paradis (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 12121).

EMPLIQUER, verbe

[GD : *empliquer* ; FEW IV, 595b : *implicare* ; TLF IX, 1229a : *impliquer*]

Empl. pronom. réfl. *S'empliquer en* (un acte répréhensible, en partic., ici aux péchés) "S'engager, s'impliquer" : Faus pelerins et desvoies, Parjures et faus renoyes, Traîtres, murtriers et larrons, Conspireurs, usuriers, gloutons Et ceux qui se sont *empliques* Plus volentiers en [éd. *vilz*] peches [n'ont pas obtenu la grâce de Justice et Miséricorde] (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2845).

REM. Forme demi-savante, rare en m. fr. (cf. FEW, *loc. cit.*).

EMPLUMER, verbe

[T-L, GDC : *emplumer* ; GD : *emplumé, emplumier* ; FEW IX, 88a : *pluma* ; TLF VII, 980a : *emplumer*]

Part. passé en empl. adj. "Garni, orné d'une ou plusieurs plumes" : Ainsi comme parloit à moi Grace Dieu, je vi devant moi Une damoiselle sote [Jeunesse], Ce sembloit, qui une pelote Portoit et com coulou duvee Estoit es pies et *emplumee*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11786) [Autre ex. vers 11820].

Rem. L'image de Jeunesse couverte de plumes a été empruntée par MÉZIÈRES, *Songe vieil pèl. C.*, 1386-1389, t. 1, 114.

V. Lexiques : *emplumer*.

REM. FEW IX, 88a, s.v. *pluma* : «"garnir de plumes (un chapeau, une flèche, etc.) (15. jh.- Pom 1700 ; Lar. 1870 ; DG)" », on lit cependant ds GD III, 66a, un ex. de Deschamps qu'il convient de rattacher à notre sens. L'attest. de T-L III, 121 tirée du *Bon Berger*, sémantiquement très proche, est à dater du XVI^e s. (et non de c.1380, date retenue par le FEW pour le sens de "remplir, couvrir de duvet").

EMPOTIONNEMENT, subst. masc.

[T-L : *empocionement* ; GD : *empotionnement* ; *FEW IX, 259a : *potionare*]

"Empoisonnement" : INFIRMITÉ. Et nonpourquant maugré ses boestes, Et ses emplastes, ses et moestes Et ses *empotionnemens* Aucunefoys jē entrē ens Et à cil me couple tantost À cui m'a envoieé la Mort. (GUILL.

DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13115)
[Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 69c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108). À cette citation correspond celle de GD VI, 239a (Impr. c.1500 : *pocionnemens*), d'où la date de c.1340 du FEW IX, 259a, s.v. *potionare* qu'il faut corriger en c.1500. À rattacher au verbe liégeois *empotionner* "empoisonner" ; l'absence d'autres attestations ne permet pas de conclure à un régionalisme.

EMPRESSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *empressement* ; FEW IX, 362a : *pressare* ; TLF VII, 990b : *empressement*]

"Bousculade dans une foule nombreuse, presse" : Au jugement vous presentes Et venes ordeneement Sens faire nul *empressement* Au trespas de la courtine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 548).

EMPRIMER, verbe

[T-L, GDC : *emprimer* ; GD : *emprimer*² ; FEW IV, 604a : *imprimere*]

Empl. trans. [D'une pers., ici de Dieu] "Laisser la marque durable de son influence" : Tu ez de Dieu la pourtraiture Et l'ymage et la faiture, De nient te fist et te crea À sa semblance et compassa, Façon plus noble toi donner Ne te pouoit ne *emprimer*, Il te fist bel et clervoiant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5952).

EMPRUNTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *emprunter* ; FEW IV, 606a : *impromutuare* ; TLF VII, 994a-995a : *emprunté*]

I. - Empl. trans. "Prendre (pour quelque temps)" : Il a à Orgueil *emprunté* Son mauvés et cruel baston C'on apelle Obstination (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5238) [Autre ex. vers 8083].

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un attribut humain] "Qui n'appartient pas réellement à qqn, qui est pris pour cacher ou améliorer la réalité, d'emprunt"

- [De l'apparence physique d'une personne ou d'un animal] : Bon est que nous [éd. (*nous nous*) deguison D'une figure *empruntee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4780).

B. - Au fig. "Factice"

- [D'une canne, p. oppos. à *membre naturel*] *Membre emprunté* : N'est pas merveilles, se bastons Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, lasch'en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre

qu'*empruntes*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8182).

ENCAGER, verbe

[T-L, GDC : *encagier* ; FEW II-1, 553b : *cavea* ; TLF VII, 1013b : *encager*]

Empl. trans. *Encager qqn*. "Enfermer qqn [dans une prison ?]" : Disons quë il sont enrages (.) Et qu'anemis ont *encages*, Si leur nom leur esbison Que le sache la contree ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4762).

ENCHAPER, verbe

[T-L : *enchaper* ; GDC : *enchaper*¹ ; FEW II-1, 273a : *cappa*]

Empl. trans. "Couvrir d'une chape ["manteau ample muni ordinairement d'un capuchon"]" : HYPOCRISIE. Pour ce pourras entendre bien Que, comment soie enmantelee Par dehors bien et *enchapee*, Qui par dedens me verroit bien, Il droit : "soufle, ci n'a rien". (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8016).

REM. Déjà ds GD III, 93a (Impr. c.1500).

ENCHAPITELER, verbe

[*FEW II-1, 257b : *capitellum*]

Au passif [Dans un cont. métaph. relatif à la sculpture] *Estre (bien) enchapitelé*. "Être établi dans la stabilité" : ...gens d'armes com chevaliers, Gentilz bourgeois et soudoiers, [représentés sous la forme des jambes de la statue, image du gouvernement] Se bien sont *enchapiteles* Et par bons genous gouvernes, C'est a dire par conduiseurs Qui soient soutilz guerroiers Leur royaume bien soustenir Devront tousjours et maintenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8133) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 93b, s.v. *enchapituler* (Impr. c.1500 : *enchapitulez*) qui donne au mot, qu'il semble rattacher au lat. *capitulum* "chapitre", le sens de : "chapitrer, morigéner", sens que n'autorise pas le cont. V. aussi : *chapiteler*.

ENCHARBONNÉ, adj.

[T-L : *encharboner* ; GD : *encharbonner* ; FEW II, 356b : *carbo*]

[Du Corps, dans le débat de l'Âme et du Corps] "Qui a pris, sous l'effet de la combustion, la teinte noire du charbon" : LE CORPS À L'ÂME. "...Mes bien croi que, se tost lassie M'ëusses (.) ou quë enchacie On t'ëust par violence, De cendre faire silence Dëusse et moi dire brule, Ars, noirci et *encharboune*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4146).

ENCHARPER, verbe

[GD : *encharpé*¹ ; FEW XVII, 122a : **skirpja*]

Empl. trans. "Pourvoir (le pèlerin) de son écharpe ["besace"]" : LE PÈLERIN. Si com il estoit ordene Et quë ainsi fu *encherpe* Et me fu rendu mon bourdon (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3042) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 96c (Impr. c.1500 : *encharpé*), d'où FEW : « Afr. *encharpé* "pourvu d'une besace de pèlerin" (ca.1350) » ; la graphie *encharpé* est cependant à dater du XVI^e s.

ENCLIN¹, adj.

[T-L : *enclin*¹ ; GD : *enclin*² ; GDC : *enclin* ; FEW IV, 627a : *inclinare* ; TLF VII, 1037a : *enclin*]

"Porté par une prédisposition naturelle à, favorable à"

- *Enclin à qqn* : LES SATHANAS. "Michiel, prevost qui tiens le lieu Du treshaut juge souverain Dieu, Fai nous droit sens acception ! Pas ne nous semble de raison Quë aus gardes des pelerins Doies estre de rien *enclins* En eux oiant plus tost que nous" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 388).

ENCLIN², subst. masc.

[T-L : *enclin*² ; GD : *enclin*¹ ; FEW IV, 627a : *inclinare*]

Au fig., loc. adv. *En enclin*. "En s'inclinant respectueusement" : Benoit, je ne puis pas croire (...) Qu'aucun bien d'obedience *enclins* et en silence Ou service de Dieu paiant En li devotement loant En messes ou disciplines Ou vacacions divines, (...) En aucun temps il [le pèlerin] n'ait [éd. n'/i] fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2188).

ENCLINER, verbe

[T-L, GD, GDC : *encliner* ; FEW IV, 627a : *inclinare*]

I. - Empl. trans.

A. - Empl. trans. dir. *Encliner* (les yeux) *jus*. "Baïsser" : ...Et sur sa teste .I. Mahomet Portoit qui ses yex *encliner* Li faisoit jus et regarder. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9099).

B. - Empl. trans. indir. *Encliner à qqc*. "Se porter à, être disposé à" : Quant *encliner* la volenté Verras à fait desordené, Adonc soit au devant croulee Et devant mise ceste espee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4311).

II. - Empl. intrans. [Du style de la balance] "Pencher légèrement, insensiblement" : Et si te di que tout aussi Fas comme la balance qui Sa langue *encline* celle part Oü du pesé a plus grant part (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10065).

III. - Empl. pronom.

A. - "Se baisser, fléchir"

- [Dans un cont. métaph. à valeur proverbial] : Plus a le pommier de pommes, Plus *s'encline* vers les hommes. Humilité si est le signe De tout bon cuer et de benigne (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 262).

B. - *S'encliner à qqn*. / *s'encliner vers qqn*. "Manifester de l'intérêt, de la sollicitude pour (qqn)" : À moi donc, Virge, *t'encline*, Quar à toi je m'achemine Pour estre bien mediciné. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11007). MARIE. Chiers amis, puis qu'il est ainsi Que tant se veut humilier Le roy et vers moi *encliner* [éd. *incliner*], A sa volenté me consent Et a li du tout me present Pour estre sa chamberiere Pour li en toute maniere Servir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1228) [Réf. à *Luc* I, 38].

ENCLOUER, verbe

[T-L : *enclöer*² ; GD, GDC : *encloer* ; FEW II-1, 770b : *clavus* ; TLF VII, 1039a : *enclouer*]

Empl. trans. "Attacher avec des clous"

- Au passif : Quar des clous, dont fu *enclöé* Le fil au fevre [Jésus] et fort rivé, Estoient toutes bien cloués Les mailletes et rivees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4039) [le mot *fevre* reprend les vers 4020-4021 : Le fevre de hautain país Qui forga l'aube et le sole!].

REM. À ce passage correspond celui de GD II, 162c (Impr. c.1500 : *Du filz au fevre qui cloueur* [de l'armure] *En avoit esté et riveur*), où *cloueur* doit être daté de c.1500 ; cette attestation permet d'antédater, d'un peu plus de cent ans, le FEW II-1, 770b, qui atteste le mot ds Cotgr1611. La seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 5360-5361), porte aux vers correspondants : *Du fil au fevre qui cloués En avoit esté et rivés*.

ENCOMBRIER, subst. masc.

[T-L : *encombrier* ; GD : *encombrier*¹ ; FEW II-2, 939a : **comboros*]

"Obstacle, embarras, encombre" : Quar pas ne vueil quë empeschié Soies en fanc ne en boubrier, Ne que tu aies *encombrier* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3788). Quar puis trouvai tant d'*encombriers* Que, s'aucune fois n'eusse esté D'armes garni, mort eusse esté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5046). Assez vous dirai de meschiez Que je trouvai et d'*emcombriers*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9050). DIGULLEVILLE À DIEU. T'es avalé, pour li [l'homme] aidier, Et pour tel force li baillier Que Sathan ne li face tort ; (...) Que boreas, nothus et nort Ne le traient a mauvaiz port, Et ne li facent *encombrier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3774).

ENCONVENANCIER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *encovenancier* ; FEW II-2, 1127a : *convenire*]

Empl. trans. *Enconvenancier à qqn que + fut.* "S'engager par une promesse envers qqn à (qqc.)" : JÉSUS. ...avant que ci Retourne du bas päis, Fait y avoie des amis Qu'avec ma mere j'ai laissé, Aus quix ai *enconvenancie* Quë avec euz touz jours serai Et sanz moi point ne les lairai. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10700).

ENCORDER, verbe

[T-L, GD : *encorder* ; FEW II-1, 648b : *chorda* ; TLF VII, 1045b : *encorder*]

Empl. trans.

A. - "Lier, attacher avec une corde" : Quant tex paroles jë ouy, Mont grandement fu esbahi, Quar pas n'avoie acoustumé D'estre lié ne *encordé*, Fuir n'osai pour Grace Dieu Qui m'avoit amené au lieu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13004).

B. - Au fig. "Empêtrer (qqn) dans une situation difficile" : PARESE. D'une [corde] sans plus je te dirai Pour ce que plus m'efforcera De toi dedens li *encorder* Quë es autres et arrester. Celle corde par son droit non Nommee est Desperation. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7227).

C. - ARM. "Pourvoir (une arme de trait) d'une corde" : LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. Et pour ce me sui acordé Toi mercier et concordé Pour ce quë ostas la corde. Quar, ainsi com j'ai recordé, S'encore fust l'arc [l'arc de justice] *encordé*, Comparé l'eust ma vie orde. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10939). MISÉRICORDE. De la corde dont *encordé* Fu l' arc et que j' ai descordé Je trai et met hors les chetis De misere, quant les i truis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13311).

ENCOURTINEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *encourtinement* ; FEW II-2, 1237b : *cortina*¹]

[Dans un cont. métaph.]

A. - [À propos du firmament] "Voile, tenture qui empêche de voir qqc. [ici le paradis]" : L'ANGE AU PÈLERIN. Pour ce, dist il, il te convient Entendre que le firmament N'estoit quë *encourtinement* Qui te destournoit a vëoir Ce que vois maintenant de voir Et que plus clerement verras Quant plus amont monte seras. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8976) [Autre ex. vers 8988].

Rem. Déjà (ainsi que l'attestation au vers 8988) ds GD III, 119a (Impr. c.1500).

B. - [D'une pers.] *Estre un encourtinement de + inf.* "Servir de voile, de protection pour..." : MARIE. "Quar connoissance de moi n'a Homme, n'a mon vouloir ara." "Bien le sai, a il respondu [Gabriel], Et pour ceste cause fus tu, N'a pas granment, espousee A Joseph et a [éd. (a)] li donnee, Qui est .I. grant tapisement Et honneste *encourtinement* De ta virginite

garder Pour tout soupeon hors geter..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1112).

ENCOURTINER, verbe

[T-L, GD : *encourtiner* ; FEW II-2, 1237a : *cortina*¹ ; TLF VII, 1050b : *encourtiner*]

Au passif. [Dans un cont. métaph. où le suj. désigne le ciel empyré ; le compl., le pèlerin] *Estre encourtiné à qqn.* "Être caché à la vue de qqn, derrière une courtine [ici celle de la porte du tribunal de Dieu]" : Lors me sembloit que voloie Et que le ciel haut vëoie Qui estoit desclos et ouvert, Et que je voie [éd. v[è]joie] en appert Ce qui me fu *encourtine* Par devant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8729).

ENCRAMPELI, adj.

[T-L : *encrampelir* ; GD : *encrampeli* ; FEW XVI, 354a : **kramp*]

Part. passé en empl. subst. fém. "Celle qui est recroquevillée, pelotonnée" : J'ai non Peresce la gouteuse, L'*encrampelie* [var. *entrepelie*, la *crampelie*, *ancrepelie*] et la boisteuse, La mehaignie, l'afolee, Et l'enfondue et l'engelee, Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeller (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7166).

REM. Mot rare. À cette citation correspond celle de GD II, 355b, s.v. *crampeli* (Ars. 2319 [et non 2323] la *crampelie*), qu'il définit "qui a la goutte crampe" et , d'autre part, avec un renvoi à *crampeli*, GD II, 355bc, s.v. *crampelier* (Impr. c.1500 : La *crampeliere*), défini "qui a les membres contractés, engourdis, qui a la goutte crampe". Il faut lire l'*acrampelie*, var. de *encrampeli* attestée dans GD I, 85a et T-L I, 123, s.v. *acrampelir* ainsi que ds DMF2 qui attestent cet adj. en a. et m. fr. et rattacher ces variantes tardives à FEW XVI, 354a.

ENDENTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *endenter* ; FEW III, 41b : *dens* ; TLF VII, 1058b : *endenter*]

Empl. trans. "Pourvoir de dents (une lame pour en faire une scie)" : De ces caillous jadis forgai La scie que en ma bouchë ai. Martel en fu cil qui est dit Tençon et enclume Despit. Impacience en est le fer Qui fu pris et fait en enfer. Plus le fiert on, mains aplatist ; Plus le chau'fon, plus endurcist. Jadiz *endenter* sottilment Je le fis, or entent comment ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8903). Elle [Correction], quant limer me cuidoit, Mon fer limoit et *endentoit*. Scie en a fait, tu le vois bien. Ses dens sont grans com dens de chien. La scie est Haïne apellee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8918).

ENDENTURE, subst. fém.

[T-L : *endentëure* ; GD, GDC : *endenteuse* ; FEW III, 42a : *dens* ; TLF VII, 1059a : *endenture*]

"Ensemble de dents, denture" : Ceux qui ont les dens com sengliers Sont de fait ou vouloir murtriers, Gens vindicatis et ireux, Plains de rancune et haïneux, Qui sont tex que nul ne dure Pres d'eux pour leur *endenture*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2952).

Rem. Cf. Duval 2006, 49, note 2, au sujet de la métaphore animalière du sanglier.

ENDOCTRINEMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *endoctrinement* ; FEW III, 112b : *doctrina* ; TLF VII, 1065b : *endoctrinement*]

"Instruction, éducation" : « Tu ez donques, li ai je dit, Chose qui nul gouvernement N'as en toi n'*endoctrinement* ? — C'est voir, dist elle, se tresbien Tu savoies tout mon maintien ; Quar quant mes vins ai entonné Et mes viandes gourmandé, Lors diroie je vilennie À Dieu et à sainte Marie. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10450).

ENDOCTRINEUR, subst. masc.

[T-L : *endoctrinëor* ; GD : *endotrineor* ; FEW III, 112b : *doctrina*]

"Celui qui enseigne, maître" : Avoir ne veul nul repreneur, Nul mestre, nul *endoctrineur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7538).

ENDRUIR, verbe

[T-L : *endruir* ; GD : *endruir* ; *FEW III, 164b : **druto-*]

Empl. trans., au fig. "Resserrer (les mailles d'un filet)" : En touz temps temptations tist [le diable], Touzjours lace, touzjours ourdist, Touzjours *endruist* ses verveus Et ses penniaus et ses raiseus ; Mes certes qui sages seroit Et qui .I. pou de force aroit, Mes qu'eust d'une mouche la force, De touz ses las ne feroit force. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11729).

ENDURCIR, verbe

[T-L, GDC : *endurcir* ; FEW III, 194 : *durus* ; TLF VII, 1076a : *endurcir*]

Empl. trans. [Le suj. désigne un liquide (en partic. la pluie) ; le compl. un corps solide (en partic. la terre)] "Rendre (plus) dur" : La [éd. (*La*)] pluie terre sablonnace *Endurcist*, et terre crasse Amoloie, s'ell'est dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9992).

ENDURER, verbe

[T-L, GD, GDC : *endurer* ; FEW III, 188b : *durare* ; TLF VII, 1078b : *endurer*]

Empl. trans. "Subir, supporter avec peine" : Or ses tu bien quë est meschief Et si ses bien que si grant

grief N'estoit pas des armes porter Com c'est de ces maus *endurer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4646).

ENFANCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *enfance* ; FEW IV, 663b : *infantia* ; TLF VII, 1083a : *enfance*]

A. - "Premier âge de la vie" : Quar premierement regarder Doiz s'*enfance* [de David] et considerer Quar enfant adonc et petit Estoit sicom l'Estoire dit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4690).

B. - [Avec une nuance péj.] "Enfantillage" : Quant j'o ces .II. *enfances* fait U temps qu'avoie dens de lait Et qu'en enfancë encor estoie, Je me pensai qu'encor feroie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7483).

- [Terme neutre] "Action, acte d'enfant" :

Puisque savoir veuz qui je sui, Ja assez tost le te dirai ; Mes avant je te mousterrai De mes *enfances* et mes gieus, Afin que tu me croies miex. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9159).

ENFANTER, verbe

[T-L, GDC : *enfanter* ; FEW IV, 661a : *infans* ; TLF VII, 1086b : *enfanter*]

I. - Empl. trans. "Mettre un enfant au monde" : NATURE À JOSEPH. Et se sage bien estoies, Honte grant en toi aroies Quant celle que tu espousas Et de qui compaignie n'as Point ëu, voiz qu'a *enfanté* Et ne sces dont il [éd. (*il*)] fu engendré. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2013).

- *Faire enfanter* (une femme) "Faire accoucher" : D'oublier aussi n'ai talent De la virge l'enfantement Laquelle concevoir feïstes Sanz homme dont mont mespreïstes Vers moi, et quant virge *enfanter* La feïstes sans moy apeler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1637).

II. - Inf. subst. "Enfantement" : Et ausi en parleroient Pluseurs, së il la vëoient [Marie] Parmi les voies cheminer Si tost apres son *enfanter* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2202).

ENFANTOSMER, verbe

[T-L, GD : *enfantosmer* ; FEW VIII, 363b : *phantasma*]

Empl. trans. "Ensorceler" : Adonc se seigna li vilain De sa rude et croëue main. « Qu'est ce, dist il, *enfantosmer* Vous me voulés et enchanter. Quant je di, vous me mués Tout au contraire et retournés, Fausseté appelés biauté Et biauté dites fausseté » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5543).

ENFARDELER, verbe

[T-L, GD : *enfardele* ; FEW XIX, 44a : *farda*]

Empl. trans. "Réunir [plusieurs objets] en un fardeau, emballer" : ...et si portoit Cordes en .I. fardel liees À son col et *enfardelees*. (GUILL.

DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7068). De celles [des cordes] que tu vois troussées À mon col et *enfadellees* Quant à maintenant je me tais (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7220). L'enfant, qui tout coi se gesoit, A terre deshonestement Geterent et tres lourdement, Et son bers, et quanqu'il avoit De quoi servir on le devoit (...) Prirent et *enfadelerent* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4597).

REM. Néologisme. À la seconde citation correspond celle de GD III, 142c (Impr. c.1500).

ENFERMERIE, subst. fém.

[T-L : *enfermerie*¹ ; GD, GDC : *enfermerie* ; FEW IV, 670b : *infirmus*]

"Lieu où l'on soigne les maladies, infirmerie" : Il i avoit cloistre et dortoir, Monstier, chapitre et refectoir Et si i vi hostellerie D'une part et *enfermerie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12640). : « Or ça, Vien t'en en l'*enfermerie* ! Quar bien ci endroit n'es mie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13287) [Autre ex. vers 13406].

ENFERMIERE, subst. fém.

[T-L : *enfermiere* ; *FEW IV, 670b : *infirmus*]

"Celle qui soigne les malades, infirmière" : Ceus qui sont mors j'ensevelis Et ceus qui se gisent es lis Par viellege ou enfermeté Je les serf en humilité, Et pour ce m'a Grace de Dieu Fait *enfermiere* de cest lieu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13390).

ENFICHER, verbe

[T-L, GD : *enfichier* ; FEW III, 509b : **figicare*]

Empl. trans. *Enficher qqc. en qqc.* "Enfoncer qqc. dans" : Deubz lances avoit *enfichies* En ses .II. iex et atachies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8197).

ENFLAMBER, verbe

[T-L, GD : *enflamber* ; FEW III, 604a : *flammula*]

Part. passé, au fig. [D'un glaive] "Enflammé, animé d'une vive passion" : Moustrer le [le glaive] devés *enflambé* De vraie amour et charité, Quar amour est le feu ardant Qui le doit faire flamboiant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1213).

ENFONDRE, verbe

[T-L, GD : *enfondre*² ; FEW IV, 681a : *infundere*]

Part. passé en empl. subst. fém. "Celle qui est pénétrée d'humidité, de froid (?)" : J'ai non Peresce la gouteuse, L'encrampelie et la boisteuse, La mehaignie, l'afolee, Et l'*enfondue* et l'engelee, Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeller

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7168).

REM. À cette citation correspond celle de GD III, 160a (Impr. c.1500 : *enfreduree*), d'où la date de fin du XV^es. du FEW III, 799a, s.v. *frigidus*.

***ENFORCILLÉ, v. ensourcillé**

ENFORESTÉ, adj.

[T-L : *enforester* ; GD : *enforesté* ; FEW III, 709b : *forestis*]

Au fig. "Qui est comme caché par la forêt, inaccessible"

- *Estre enforesté à qqn.* : Nul ami n'y ai acqueste. Chascun m'i est *enforeste*, Moi adrecier ne scai a cui (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 803).

REM. Archaïsme (cf. T-L III, 354a et GD III, 155c, où le mot n'est att. que de la fin du XII^e s. au début du XIII^e s.).

ENFORMER, verbe

[T-L, GD, GDC : *enformer* ; FEW IV, 678a : *informare*]

I. - Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne des gants] "Enfiler" : Miex aime mes gans *enformer* Et moi pignier et moi graver, Moy regarder en .I. mirour Que je ne fais autre labour (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6847). Aprez me feri [Gloutonnie] elle es mains, Pourquoi mestier mes gaaignepains M'eussent eü, sê engantez Les eusse eü et *enfourmez* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10272).

B. - "Informé, instruire"

1. *Enformer qqn* : L'escherpe Foy est apelee, Sans laquelle ja journee Tu ne feras qui riens vaille, Quar ton pain et ta vitaille Doiz en touz temps dedens avoir, Et se tu veus ceci savoir Par autre dit que par le mien, Saint Pol t'en *enfourmera* bien Qui raconte qu'il est escript Que ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3480).

- *Enformer qqn à + inf.* "Apprendre à qqn à" : En l'autre escole j'enseignoie L'entendement et l'*enfourmoie* À argüer et desputer Et à jugier et discerner Entre le bon et le mauvés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3012).

2. [Le sujet désigne un sens ; le compl. l'esprit] "Informé, instruire" : Mes le sens d'ouïr seulement En *enfourme* l'entendement ; Celui à tast ici endroit, Odouement, goust et vëoir, Cetui connoist plus soultiment Et aperçoit plus clerement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2758).

II. - Empl. pronom. "S'instruire, s'informer" : À l'ouïr te faut apuier, Croire du tout et toi fier, Par li la verité saras Et par li t'en *enfourmeras* Il t'apendra trestout à plain Que ce n'est mais ne vin ne pain, Ains est la char

qui estendue, Pour toi en crois fu et pendue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2786).

ENFOURRELER, verbe

[T-L : *enforreler* ; GD : *enfourelere* ; FEW XV-2, 157b : **fodr*]

Empl. trans. "Mettre [une arme blanche] dans son fourreau" : Ainciez l'espee muceras U fourrel en toi abessant Sanz faintise et humiliant, Quar causes trouveras assés, Quant bien te seras regardez. Adonc quant ainsi boutee L'aras ens et *enfourelere*, De la renga tu te çaindras Et tes armes en estraindras, Afin que plus seurement Les portes et plus fermement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4392).

REM. Encore attesté chez HENRI FERR. chez qui on note des normandismes ; l'absence d'autres attestations ne permet cependant pas de conclure à un régionalisme.

*ENFROIDURÉ, v. enfondre¹

ENFRUN, adj.

[T-L, GD : *enfrun* ; FEW III, 827b : *frumen*] "Cruel, dur" : Entendu avons de nouvel, De quoi ne nous est mie bel, Qu'è .I. vilain mal savoureux, Lourt et *enfrun* et dangereux Qui par son non se fait clamer Rude Entendement et nommer S'est fait espieur de chemins Et agaiteur de pelerins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5228). Il a à Orgueil emprunté Son mauvés et cruel baston C'on apelle Obstination, Lequel assez plus nous desplaist Que li vilain *enfrun* ne fait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5242) [= *PelVie* 2 7084].

REM. À la seconde citation correspond celle de GD VII, 31c (Impr. c.1500 : *renfrun*), d'où l'indication : « Afr. *renfrun* "renfrogné" » du FEW III, 827b, dont il faut corriger l'étiquette par mfr. et préciser la datation par c.1500.

ENFUMER, verbe

[T-L, GDC : *enfumer* ; GD : *enfumé/enfumer¹/enfumer²/enfumer³* ; FEW III, 856a : *fumus* ; TLF VII, 1106b : *enfumer*]

Part. passé en empl. adj. "Noirci par la fumée" : Le cors si est une nuee Et une lanterne *enfumee* Par lequel, comment que ce soit, La clarté de dedens on voit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6060).

REM. Déjà ds GDC IX, 465b (Impr. c.1500).

ENGAINER, verbe

[T-L : *engäiner* ; GDC : *enguainier* ; FEW XIV, 124b : *vagina* ; DEAF, G 55 : *gäine* ; TLF VII, 1112a : *engainer*]

I. - Empl. trans. "Mettre [une arme blanche] dans sa gaine" : Li ange (...) Tantost glaives et

espees, Que lonc temps desgaïnees Avoient porté pour nuire Pecheurs et pour eux ocire, *Engäinerent* prestement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9985).

II. - Part. passé [D'une arme blanche] "Mis dans son fourreau" : Mont me pensai que je feroie Ou que faire je pourraie De ce glaivè *engainé*, Sëelé et envelopé, Des clefs aussi que seelees Baillié m'avoit et bien liees. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1295). Miex vaut que soit *engainé* Ton glaive que desgaïné, Et miex vaut que soient couvertes Les clefs que as que descouvertes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1387).

Rem. À la seconde citation correspond celle de GDC IX, 469a (Valpinçon : *engainnié*).

ENGANTER, verbe

[T-L : *enganter* ; FEW XVII, 507a : **want* ; DEAF, G 129 : *gant*]

I. - Empl. trans. "Mettre des gants ou des gantelets aux mains"

- *Enganter les mains* : Et puis les gantelés penras Dont tu tes mains *enganteras* ; Quar se dedens ne les muçoies, Pas bien armés tu ne seroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4080).

II. - Empl. intrans. "Mettre des gants ou des gantelets aux mains" : C'est la main qui gans demander N'ose au gantier pour *enganter* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9484).

III. - Part. passé [Des mains] "Ganté" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et *engantees* Sont touchiers et atouchemens, Palpations et tastemens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4182). Aprez me ferie elle es mains, Pourquoi mestier mes gaaignepains M'eussent eü, sè *engantez* Les eusse eü et enfourmez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10271).

- P. méton. [L'obj. désigne la pers.] "Ganté" : Quar le fait pas ne souffiroit, Se le vouloir avec n'estoit. D'un gantelet bien *enganté* Ne seroit nul ne bien armé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4207).

ENGELER, verbe

[T-L, GD : *engeler* ; FEW IV, 88a : *gelare* ; DEAF, G 437 : *geler*]

Part. passé en empl. subst. fém. "Celle qui est figée (par le froid)" : J'ai non Peresce la gouteuse, L'encrampelie et la boisteuse, La mehaignie, l'afolee, Et l'enfondue et l'*engelee*, Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeller (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7168).

ENGENDRURE, subst. fém.

[T-L : *engendrière* ; GD : *engendreuse* ; FEW IV, 685a : *ingenereare*]

"Engendrement" : LUCIFER. « Mes tu, dist il, mal venue Soies or vielle chanue, Et maudite soit celle heure Que de toi fis *engendreuse*, Car point venu ci ne fusse S'engendree je [éd. (*je*)] ne t'ëusse » (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4458).

REM. Déjà ds GD III, 167c (Impr. c.1500).

ENGLOUTIR, verbe

[T-L, GDC : *englotir* ; FEW IV, 172a : *gluttire* ; DEAF, G 894 : ; TLF VII, 1116b : *engloutir*]

Empl. trans., au fig. [D'une chose] "Faire disparaître totalement et de façon soudaine en dedans de soi" : AVARICE. Je sui le grant goufre de mer Qui tout reçoit sans regeter, Qui tout absorbe et *engloutist* Et rien ne rent et rien n'en ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9409).

- [De la terre] *Engloutir (qqn) ens* :il me sembla Quë I. viel homme haut monta Sus un pommier qui la estoit (...) et jus tresbucha En tel guise quë il trouva La terre qui estoit souz li Ouverte qui ens *l'englouti* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 74).

ENGLUER, verbe

[T-L : *engliier* ; GDC : *engluer* ; FEW IV, 170a : *gluten* ; DEAF, G 906 : *glu* ; TLF VII, 1117b : *engluer*]

Empl. trans. "Prendre (des oiseaux) à la glu"

- Au passif : Tant com l'oiseil va coliant Et ça et là le col tournant, Souvent avient qu'au las est pris Qui li est en son chemin mis Oü il avient quë *englué* Il est ou d'un bougon tué. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7029).

ENGORGER, verbe

[T-L, GD : *engorgier* ; FEW IV, 337a : *gorges* ; DEAF, G 1010 : *gorge* ; TLF VII, 1119b : *engorger*]

Empl. pronom. réfl. "Se protéger la gorge" : Siques, quant tel homme s'arma De tel gorgiere et *engorga*, Aussi en devras tu fermer Volentiers ta gorge et armer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4174).

REM. Déjà ds GD III, 174c (Ars. 2319 [et non 2323]), d'où la date de c. 1350 du FEW qui atteste ce sens isolément en précisant qu'il s'agit d'un normandisme, du fait de la forme en *-ga*.

ENGRANGER, verbe

[T-L : *engrangier*² ; GD : *engrangier*¹ ; GDC : *engrangier* ; FEW IV, 226a : **granica* ; DEAF, G 1216 : *grange* ; TLF VII, 1124a : *engranger*]

I. - Empl. trans. "Mettre (le grain) en réserve dans une grange" : Charité *engrangier* le fist Et en grange estrange le mist. Pluseurs bateurs là le trouverent Et le batirent et vanerent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2823).

Rem. Déjà ds GDC IX, 467c (Ars. 2319 : *engranger*).

II. - Inf. subst. "Action d'engranger" : L'autre semence pou vaudroit, Mesmement quar nul sarquement N'en est fait ne ellisement Jusques au tempz qu'a *l'engrangier* Le bon grain est mis en guernier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5727).

Rem. Déjà ds GDC IX, 467c (Impr. c.1500).

ENGRÈS, adj.

[T-L : *engrès* ; GD : *engres*¹ ; FEW IV, 691a : *ingressus*]

"Acharné, cruel"

- *Estre engrès de* + inf. "Être avide de, enclin à" : ...Ainciez en est plus eslevé Et plus *engrés* de toi malfaire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5841).

Rem. Cf. HenryChrest 122.

- *Estre engrès contre qqn*. "Être ardent, méchant contre qqn" : LUCIFER À ORGUEIL. Mes aussi tost com nee fus, Trebucher me fëis ci jus. Aussi as tu tous mes subges Qui contre moi sont moult *engres*. Plus me presentent de chetis, Plus en sui de tourmens afflis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4466).

ENHANSTER, verbe

[T-L : *enhanster* ; GD : *enhaster*² ; FEW IV, 392b : *hasta*]

Empl. trans. "Embrocher, empaler" : L'autre vielle en sa main tenoit Un glaive que tout plain estoit D'oreilles d'ommes tresforees Qui i estoient *enhantees* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8220). Je la serf d'orelles forees Qui mises sont et *enhantees* Parmi mon glaive à fer agu En guise de haste menu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8600) [Autre ex. vers 8611].

REM. À la première citation correspond celle de GD III, 187b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *enhanstees*).

ENHASTER, verbe

[T-L : *enhaster* ; GD : *enhaster*² ; FEW IV, 391a : *hasta*]

Empl. trans. "Embrocher, empaler" : Les oreilles que *enhantees* Voiz en ce glaive et *enhastees*

Sont les orelles des oians Ce que je di et escoutans.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8612).

ENHUVETER, verbe

[T-L : *enhuveter* ; GD : *enhuveté* ; FEW XVI, 256a : **hûba* ; DEAF, H 764 : *huve*¹]

I. - Empl. trans. "Mettre un *huvet* ["une coiffe"], emmitoufler" : COMMISSION DE DIEU À TRIBULATION. Et commetons que touz ceus qui Leur chaperons ont bestournez Et qu'à Prosperité bendés, Tu les hurtes si cruelment Quë il prengnent avisement, Quë il destendent si leur iex Qu'il puissent regarder aus ciex ; S'il ne vousissent, pas bendés Il ne fussent n'*enhuvetés* [var. *enduvettes*, *huvetes*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12144).

II. - Part. passé en empl. subst. fém. "Celle qui porte un *huvet*" : Mes pou, sicom croi, m'abatist, S'aucun confort ne li feïst Medecine l'*enhuvete* Qui pour moi enchacier fu nee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13105).

Rem. Déjà ds GD III, 191c (Impr. c. 1500), d'où la date de c. 1330 du FEW qui atteste ce sens isolément en précisant qu'il s'agit d'un picardisme, du fait que l'adj. *einhufté* "exalté, agité, écervelé" est attesté dans le Hainaut et que la famille lexicale se restreint, pour l'essentiel, à la Wallonie, le Hainaut, les Flandres et la Picardie (cf. FEW 16, 256b).

*ENIGER, v. anicher

ENJOINDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *enjoindre* ; FEW IV, 697a : *injungere* ; TLF VII, 1134b : *enjoindre*]

I. - Empl. trans. "Ordonner expressément, commander, imposer, prescrire"

- [Suivi d'une complét. introd. par *que*] : JÉSUS. Le Saint Esprit [éd. S. Esp[e]rit] qui m'a oint M'a envoié, dit et *enjoint* Que par tout die verité, (...) Et qu'aus chetis voise preschant De leur [éd. *leurs*] pechies remission S'il en font emendation. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5208).

II. - Part. passé en empl. adj. "Qui est infligé"

- *Faire peine enjointe*. "S'imposer la pénitence, se repentir" : Mes sê a li [Pénitence] il [le pèlerin] est ale Aucune fois, pou a este, Et si a este povrement, En propos de renchaiement, Sens lermes, sens concontrion, A trespou de devocion Et sens paine *enjointe* faire (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1891).

ENJOINTÉ, adj.

[T-L, GD : *enjointié* ; FEW V, 69a : *jungere*]
[De la main] "Pourvu d'articulations, articulé"

- [Dans un cont. métaph. où les différentes parties du corps d'une statue

représentent les divers membres du royaume] : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les aus [éd. [h]aus] homs Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien vainus De cler sanc et grant lignage Et qui ont main d'avantage De gens d'armes bien doitue, Bien *enjointee* et ossue, Si que plus fors en sont asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7730).

REM. Rare en m. fr. d'apr. GD III, 192c et T-L III, 434 ; cf. FEW, loc. cit.

ENLUMINEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *enluminement* ; FEW IV, 560a : *illuminare*]

A. - "Lumière intense, rayonnement (du Soleil)" : En tel guise le souleil luist Que de lui point ne se partist Sa clarte n'*enluminement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10894). Pour ce n'est pas conjonction Que point il ait dë union Entr'euz [entre le soleil et la lune], se n'est tant seulement Le commun *enluminement* Que fait le souleil celle part Oû a la lune à li regart. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3042).

B. - P. métaph. "Éclat" : L'ame qui habitë u cors Sa clarté espant par dehors Et fait cuidier aus foles gens Que tout li *enluminemens* Soit de celle povre nuee De quoi l'ame est obnubilee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6066).

REM. Mot principalement en usage en a. fr. (cf. T-L III, 446 GD III, 198c et FEW, loc. cit.).

ENLUMINER, verbe

[T-L, GD, GDC : *enluminer* ; FEW IV, 560a : *illuminare* ; TLF VII, 1143b : *enluminer*]

A. - Empl. trans. "Donner de la lumière à qqn, qqc."

- P. métaph. [À dessein de trouver ou de montrer le droit chemin] : Voiz tu comment sui paree Et cointement sui atournee D'escharboucles et d'esteles ? Onques ne veïs plus belles, C'est pour touz ceus *enluminer* Qui de nuit veulent cheminer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 309). Je sui de tout gouvernerresse Et de touz maus je sui mireesse, J'*enlumine* les non veans Et donne force aus recreans, Je relieve les trebuchiés Et radrece les forvoïés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 331). C'est la virge Marie, mere Qui conçut et porta son pere, C'est l'escharboucle estincelant, La nuit du monde *enluminant* Par laquelle sont ravoïés Tous eschamps et forvoïés, Par laquelle *enluminé* sont Touz ceus qui en tenebres sont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3714, 3717).

B. - "Orner, décorer un manuscrit" : Kalendier sont *enluminé* Et autre livre enteriné, Quant ton non les *enlumine*. À tout meschief ont resiné Ceuz qui se sont

acheminé À toi pour leur medecine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11001, 11003).

ENNUI, subst. masc.

[T-L : *enui* ; GD : *enoi* ; FEW IV, 702a : *inodiare* ; TLF VII, 1150a : *ennui*]

A. - "Tristesse, chagrin"

- *Par ennui* : PARESSE. Et tout aussi com se defrie Mole tournant que n'a que moudre Et de soi fait farine et poudre, Ausi je me vois defriant *Par ennui* toute et degastant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7176).

- *Ennuie de vie*. "Dégoût de la vie" : PARESSE. Et pour ce qu'ainsi il m'ennuie, Porte je ceste coignie. *Ennuie* de vie l'apelle on, Qui ausi com mache de plom Estonne et assomme la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7181).

B. - "Tort infligé ou subi" : CHARITÉ. Se point avez ouï parler Du roy Jhesu ne raconter Comment vout homme devenir Et pour les hommes mort souffrir, Savoir devez que celle sui Qui li fiz avoir cel *ennui* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2432).

- *Faire ennui à qqn* : « Je le te dirai, dist Raison, Grosseement à tout le hauton ; Quar je voi bien qu'autre viande Ta rude gorge ne demande. Se tu avoies .I. ami À cui aucun feist *ennui* » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5590).

- *Garder qqn d'ennui* : LES SATHANAS. N'i a si chetif pelerin, Tant y sachon venir matin Quë, ausi tost com il est ne, Un gardian n'ait depute Qui en tous temps est avec li Pour li garder de nostre *ennui* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 366).

ENOINDRE, verbe

[T-L, GD : *enoindre* ; FEW XIV, 36b : *unguere*]

Empl. trans. "Oindre (une personne, une partie du corps)" : « Voiz ci .III. dignes oignemens Que je te bail pour toutes gens. Touz ceus qui pelerins seront Et champion estre vourront, Des .II. premiers tu *enoindras* Et autre chose n'en feras. Le tiers sera pour les navrez, Pour les bleciés, pour les quassez, Pour ceuz qui au lit de la mort Se gerront sanz avoir confort ; De cest oignement ceuz *oindras* Et loial mire leur seras En tout oignant soigneusement Qui a mestier de l'oignement... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 541). Et adonc une livre prist Marie de bon oignement Et les piés Jhesu humblement *Enoinst* et terst de ses cheveus Dont Judas fu mont envieux, Quar .IIIc. deniers valoit bien Dont vit que ne recevoit rien Dolent qu'il ne les emboursoit Et devers li ne les avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7537) [Réf. à l'onction de Béthanie, *Jean XII*, 3].

ENORDIR, verbe

[T-L, GD : *enordir* ; FEW IV, 487b : *horridus*]

Part. passé en empl. adj. "Souillé"

- En partic. RELIG. [Dans un cont. où l'auteur joue sur le sens propre et le sens fig. du mot ; de l'âme matérialisée par le corps] *Enordi de (péchés)* : Aussi l'ame, a qui est donne Un corps bien complexionne Et de matiere plus soutil, Comprend miex que l'ame de cil Qui a corps complexionne De rude matiere et fourme, Ou qui l'a tachie et sali De mains peches et *enordi* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7050).

REM. L'attestation *enhordiz* que GD III, 213b relève chez GUILL. DIGULL., est propre à l'Impr. c.1500 ; le manuscrit BNF fr. 1818 du *Pèler. vie hum.* 2670 et le *PelVie* 2 2861 portent la leçon *avillis*.

V. aussi : *avilir*.

***ENORDOYER, v. ordoyer¹**

ENQUESTERESSE, subst. fém.

[T-L : *enquesteresse* ; *FEW IV, 706b : *inquirere*]

"Celle qui enquête" : « Qu'est ce, estes vous mairese Ou nouvelle *enquesteresse* ? Moustrés vostre commission, Si sarai au mains vostre non .» (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5176).

REM. GDC IX, 474b, *s.v. enquestor*, n'enregistre que le subst. fém. *enquesteuse*.

ENRACINER, verbe

[GDC : *enraciner* ; FEW X, 20a : *radicina* ; TLF VII, 1161a : *enraciner*]

A. - Au propre, au passif [D'une plante] "Fixé dans le sol par les racines" : C'est l'arbre dont il est escrit Que Nabugodonasor vit Qui emmi la terre est mise, *Enracinee* et assise Pour ce que de chascune part Ait chascun a li son regart (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5704).

B. - Au fig., part. passé "Profondément enfoncé (dans le coeur)" : Ces glaives sont *enracinez* En mon cuer parfont et plantez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8313).

***ENRONCER, v. esronciner**

ENROUILLER, verbe

[T-L : *enröillier* ; GDC : *enroillier* ; FEW X, 429a : *robigo* ; TLF VII, 1173a : *enrouiller*]

I. - Part. passé "Couvert de rouille" : Pour quel cause et pour quel raison Est ce que fer cler et fourbi Et acier luisant et burni *Enröouillié* et lait devient Et sa biauté touzjours ne tient ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6637).

II. - Au passif [Dans un compar. de l'homme au fer] "Être altéré" : Quar tout ausi com en peril Est le fer dont rien on ne fait Quë assez tost rôoul n'i ait,

Aussi li hons qui huiseus est Et rien ne fait, en peril est Quē assez tost *enröoullé* Ne soit par vice et par pechié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6649).

III. - [En tournure pronom. à sens passif, où le suj. désigne un obj. en métal ferreux] *Se laisser enrouiller*. "Subir la corrosion de la rouille" : Tex [gens d'armes, représentés par les jambes de fer de la statue, image du gouvernement] ne se doivent pas laisser Par negligence *enroullier* [éd. *enrou[ou]llier*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8150).

ENSACHER, verbe

[T-L, GDC : *ensachier* ; GD : *ensachier*¹ ; FEW XI, 24b : *saccus*]

I. - Empl. trans. "Mettre (qqc.) dans un sac" : AVARICE. Un sac avoit pendu au col Et bien sembloit que faire vol Pas ne vousist, quar ens boutoit Arain et fer et *ensachoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9080). Je ne quier qu'amasser deniers, C'est mon office et mes mestiers. Siz mains ai pour eus grapeler En .VI. manieres et glenner, Pour eus en mon sac *ensachier* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4399) [Autres ex. vers 10079, 10323 et 10338].

Rem. À la première citation correspond celle de GD IX, 477a (Ars. 2319).

- [Dans une comparaison du ventre à un sac] : « Saches, dist elle, en verité Quē aussi bien acoustumé Ai gros et bis pain *ensachier* Comme grans viandes mengier » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10373).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. [Dans la réplique du corps à l'âme qui a accusé celui-ci de l'avoir tenue enfermée comme dans un sac, pour en faire sa volonté] "Ce qui est renfermé dans un sac" : Le sac mouvoir ne se pourroit, Se l'*ensachie* ne se mouvoit. De toi n'ai que le sac esté, A ton vouloir m'as demene (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4322).

REM. Empl. subst. absent de T-L III, 505, GD III, 226a, GDC IX, 477a et FEW, *loc. cit.*

ENSAISENEMENT, subst. masc.

[GDC : *ensaisinement* ; FEW XVII, 20a : **sazjan* ; TLF VII, 1176a : *ensaisiner*] [Domaine abstr.] "Action de s'arroger un droit"

- *Faire ensaisinement de* + inf. + subst. : JÉSUS À SAINT JEAN BAPTISTE. Ja a baptisier apris as En faisant un alterement Et un grant *ensaisinement* De circuncision oster. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4792).

REM. GDC IX, 477a et FEW enregistrent le mot ultérieurement.

***ENSALÉ, v. salé**

ENSANGLANTEMENT, subst. masc.

[T-L : *ensanglement* ; GD : *ensanglantement* ; FEW XI, 155b : *sanguilentus*]

"Action de tacher de sang" : Mes à ce temps plus belle en fu [l'écharpe] Pour le sanc qui tout nouvel fu ; Quar couleur qui est vermeille Sus champ vert si est mont belle, Et ce apparut notoirement, Quar aprez l'*ensanglement* Plus que pardevant fu portee Assez plus et plus desirree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3614).

Rem. Seul ex. de ce sens ; déjà ds GD III, 227c (Ars. 2319 [et non 2323] : *ensangl[an]tement*), d'où la date de c. 1350 du FEW, accompagnée de la mention hapax.

ENSEIGNE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *enseigne* ; FEW IV, 714b : *insignia* ; TLF VII, 1177b : *enseigne*]

"Objet que l'on rapporte d'un lieu en guise de preuve de passage en ce lieu (notamment lors d'un pèlerinage)" : "Pere, dist Jhesus, retourné Sui a toi, et ai consommé Ce que faire me commandas Quant jus u monde m'envoias, (...) *Ensegnes* t'en ai aporte Si com autres pelerins font Qui en estrange terre vont..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10386).

ENSORCEREMENT, subst. masc.

[T-L : *ensorcerement* ; FEW XII, 121b : *sors*]

A. - "Action d'ensorceler" : AVARICE. J'ensorcere contes et dus, Roys et princes ; n'en y a nulz Qui par mon *ensorcerement* Ne facent mon commandement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9299).

B. - "Opération magique, sortilège" : AVARICE. Tu dois savoir que je sui celle Qui ai les *ensorceremens* Par quoi j'ensorcere les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9291). Tant fiz par *ensorceremens* Que le portier me laissa ens Entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9335).

REM. Uniquement attesté dans ce texte.

ENSORCERER, verbe

[T-L : *ensorcerer* ; GDC : *ensorceler* ; FEW XII, 121b : *sors*]

Empl. trans. "ensorceler" : AVARICE. Tu dois savoir que je sui celle Qui ai les *ensorceremens* Par quoi j'ensorcere les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9291) [Autre ex. vers 9297]. Il cuida que fusse s'amie, mes je ne l'estoie mie. Je l'*ensorcerai* et deçu Et sa tresoriere ainsi fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9347).

REM. La date de ca. 1340 du FEW correspond à notre première citation, déjà enregistrée par TL III, 539.

ENSORCILLÉ, adj.

[T-L, GD : *ensorcillié* ; FEW XII, 439a : *supercilium*]

"Qui a des sourcils abondants" : Un grant vilain mal façonné, *Ensorcillié* [var. *Ensorcelle*, *Et sourc.*, *Entourillie*, *Entortillie*] et reboulé, Qui .I. baston de cornoullier Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin, Ai encontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5096).

REM. Pemièr attest. d'un mot rare par ailleurs (également attesté dans *PelVie*² 6982 : *Ensorcillé*). À cette citation correspond celle de GD III, 155b, s.v. *enforcillé* (Ars. 2319 [et non 2328], cf. Matsumura 248, note 98) où on lit : *ung grant vilain mal façonné rebarbatif et enforcillé*, définie "recouvert, masqué". On notera que GDC X, 492c, s.v. *rebarbatif* cite le même passage d'apr. le même ms. (avec la cote erronée de 2328, pour 2319), en donnant cependant un texte différent : « *Ung grant vilain mal façonné, Rebarbatif et ensorcillé* ». *Enforcillé* est bien sûr un mot fantôme qu'il faut corriger en *ensorcillé*. Cependant, seul un retour au manuscrit nous permettrait de savoir si c'est Godefroy ou le scribe qui, par méconnaissance du mot, a commis une mélecture en confondant des lettres *f* et *s*. Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>, s.v. *enforcillé*.

ENTACHER, verbe

[T-L, GDC : *entachier* ; GD : *entechier* ; FEW XVII, 295a : *taikns* ; TLF VII, 1194a : *entacher*]

Au passif RELIG. [De l'humanité] *Estre entaché de* (du péché originel) "Être marqué de la tache originelle" : Tousjours est en feu [Satan], tousjours art, Sens ardire n'est nulle part. La cause est car est *enteche* Dē irremissible peche Ou point il n'a de rēencon (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3517). ...Car a tout le mains sce je bien Par l'Esript qui ne ment de rien Quē Eve et Adam tel pechie Firent que le monde *antachie* En a este, est et sera Tant com Dieux durer le laira (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3670) [Cf. Duval 2006, note 2, sur le péché originel]. Car es pepins [plantés dans le ventre d'Adam] fu enclose D'Adam l'innobediencia Qui le germe et la semence De li et sa pepiniere, Eve la femme premiere, Altera [ms. *Alecta*], et fruit sauvage En fist venir et boschage, Car tout son lignage *entachie* Fu de l'originel pechie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5665).

ENTALENTER, verbe

[T-L, GD : *entalenter* ; GD : *entalentant* ; FEW XIII-1, 37b : *talentum*]

Part. prés. en empl. adj. "Agréable, séduisant" : Tu dois savoir que je sui celle Qui ai les ensorceremens Par quoi j'ensorcere les gens. Quant je veul, je me fas plaisant, Gracieuse et *entalentant* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9294).

ENTEMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *entement* ; FEW IV, 612a : **imputare*]

"Opération par laquelle on implante une greffe" : ...*entement* Fist Dex faire sus .I. pomier D'un greffe quē il avoit chier Qui fu pris sus la racine De Jesse qu'il trouva fine (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5674 [Par allus. à l'arbre de Jessé, *Isaïe* XI, 1]. C'est en Sainte Anne ou l'*entement* Fu fait tresconvenablement De Marie qui greffe en fu Que Dieux despoulla et fist nu De toute vie [éd. *vie[s]*] sauvagine Qu'avoit prins en sa racine (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5687).

ENTER, verbe

[T-L : *enter* ; GD, GDC : *enter*¹ ; FEW IV, 611b : **imputare* ; TLF VII, 1208b : *enter*]

Empl. trans. "Greffer (un arbre)"

- Au passif : Lors l'arbre qui pommier est dit (...) ainsi dist : "Se dē Adam je sui nee (...) Si n'est point en moi le venin Qui par Adam vint ou pepin. *Entee* a[i] [ms. *a*] este franchement Et exemptee outreement De venin et autre [éd. *toute*] tache, Qui tous autres arbres tache, Et n'ay nulle sauvagine Dē estoc ou de racine..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5965).

ENTENDRE, verbe

[T-L, GDC : *entendre* ; GD, GDC : *entendu* ; GD : *entendant*¹ ; FEW IV, 740a : *intendere* ; TLF VII, 1199b, 1205b : *entendu*]

Empl. trans.

A. - "Prêter attention à (ce qui est dit), écouter"

- P. méton. *Entendre qqn* : « Seigneurs, dist elle, *entendez* moi, Vostre profit i gist, ce croy ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1063).

B. - "Comprendre"

- *Entendre qqc.* : JUSTICE. Ce sont deux dames trop sages [Vérité et Raison] Qui scevent les vies usage[s] [ms. *usage*] ; A leur correpcion parler Vueil, si que, sē a amender Y a riens, qu'elles l'amendent Selon que les drois *entendent*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1506). Pilate sus la croiz escrist (...) En .III. lengages soufisans Estre entendus de touz passans : "Vez ci Jhesus de Nazareth Qui nommé roy des Jüis est" Ausi com dēist aus passans Et a cel escrist regardans : "Quique vous estes pelerins, Hebrex ou gregois ou

latins, Poués savoir et *entendre* Qui est cil que vées pendre..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8891).

- *Entendre que* : « Certes, dist elle, tu dis voir, Mes tu dois *entendre* et savoir Que ...» (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5646).

C. - "Faire croire"

- Loc. *Faire faux entendre à qqn*. "Faire accroire à qqn" : Comment sera il si ose Que vueille estre du tout dampne Pour faire li *entendre* faus Qui croit quë il lui soit loyaus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7521).

REM. L'attestation de GD III, 254c, s.v. *entendant* "intelligent, instruit" (Impr. c.1500 : *entendans*), est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum. (PelVie 2 7185 : entendant)*.

ENTERINEMENT, adv.

[T-L : *enterin* ; GD : *enterinement*¹ ; FEW IV, 735a : *integer*]

"Entièrement, parfaitement" : ...en propos avoit [Marie] De garder *enterinement* Virginité et fermement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2985).

REM. Déjà ds GD III, 261c (Impr. c.1500). Grande vitalité du mot pour la période de l'a. fr. comme en témoignent aussi les dictionnaires cités.

ENTONNER, verbe

[T-L : *entoner*³ ; GD : *entonner*¹ ; GDC : *entoner*¹ ; FEW XIII-2, 414b : *tunna* ; TLF VII, 1221b : *entonner*]

Empl. trans. "Boire abondamment, goulûment" : GLOUTONNIE. Elle me met à deshonneur Et me taut et pris et valeur. Elle m'a l'entonneur baillié Quë en mon sac vois embouchié. Les vins i avale et *entonne*, Et par outrage tant m'en donne Que je n'ai ne sens ne raison Ne ne sai trouver ma meson Ne moy aler couchier en lit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10453).

ENTONNOIR, subst. masc.

[T-L : *entonnoir* ; GDC : *entonnoir* ; FEW XIII-2, 415a : *tunna* ; TLF VII, 1222a : *entonnoir*]

"Instrument évasé et se terminant par un tube, pour verser un liquide dans un récipient de petite ouverture" : Une grant vielle Qui un ort sac ou fons percié Tenoit aus dens et embouchié Avoit dedens un *entonour*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10245 [Rime avec *tour*]). Elle m'a l'*entonneur* baillié Que en mon sac vois embouchié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10441).

ENTRAIT, subst. masc.

[T-L, GD : *entrait* ; FEW IV, 772a : *intrahere*]

"Ce qui adoucit, guérit les maux" : Je reconnois bien mon mestrain Et qu'au colier j'ai souvent trait Dont on me devoit detraire. Mes, se tu veus, tu as l'*entrait* Par quoi sera tantost retraits Le mehaing qui m'est contraire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11022).

REM. Déjà ds GD III, 275a (Impr. c.1500).

ENTREBAISER, verbe

[T-L : *entre-* ; GDC : *entrebaisier* ; FEW I, 269a : *basiare*]

Empl. pronom. réciproque. "Se donner mutuellement un baiser, s'embrasser" : Lors les dames se leverent Et l'une l'autre acolerent Liement euz *entrebaisans* Par douz et benignes semblans. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10474).

ENTRECHANGEABLE, adj.

[T-L : *entrechangeable* ; GD : *entrechangeable* ; FEW II-1, 121 : *cambiare*]

[D'une chose composée de plusieurs éléments ; en partic., ici de la Trinité] "Qui prend, selon les circonstances, un aspect différent, une apparence nouvelle ; changeant" : Se elle [l'assemblée de trois personnes qui ne font qu'un, dans la Trinité] semble variable, Muant ou *entr[e]changeable* [ms. *entrchangeable*], La vëue achoisonnee En doit estre qui muable Est souvent et alterable, Non la chose regardée. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10758).

ENTRECONTRER, verbe

[T-L : *entre-* ; GD : *entrecontrer* ; FEW II-2, 1112a : *contra*]

Empl. pronom. [De choses] "Entrer en contact, en collision l'un avec l'autre" : Causë [de la musique] en sont (...) les tournemens Des esperes que vi tourner L'une dedens l'autre et roer Qui par contraires mouvemens Et par obliques tournemens Doucement *s'entrecontroient* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8881).

REM. Mot att. en a. fr. par T-L III, 637-638 et GD III, 283a ; rare en m. fr. ; FEW l'enregistre cependant encore au XV^e s.

ENTREDENTÉ, adj.

[*FEW III, 40b : *dens*]

Au plur. [De pignons] "Qui sont imbriqués les uns dans les autres par des dents" : LE ROI À SES TRÉSORIERES. De ceste roe ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] paignons [Avez este et compaignons] [vers manquant ds ms.] En autres compaignons mouvant De dent en dent et somouant Par alliance enclavee [éd. *enclavee*] D'un en

autre et conspiree Comme paignons entremesles, Entrelacies, *entrendentes*, A fin qu'è .I. [éd. *un*] grant roement Fust paignonne repostement Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4998) [Seul ex.].

ENTREDEUX, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *entredeus* ; FEW III, 181b : *duo* ; TLF VII, 1237b : *entre-deux*] "Séparation" : Et pour ce qu'en double partie Est vostre terre departie, Pour ce couvent que .II. taillans Ait le glaive conrespondans. L'une partie est humain cors Que on apellè homme dehors Et l'autre si est l'esperit Qui homme de dedens est dit. C'est vostre terre qui en .II.. Partiè est sanz *entredeus*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1134).

ENTREFERIR, verbe

[T-L : *entre-* (*entreferir*) ; GD : *entreferir* ; FEW III, 466b : *ferire*] Empl. pronom. "Se frapper mutuellement" : Ce sont li caillous dont souvent *S'entrefierent* la sote gent. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8890).

ENTREFESTOYER (S'), verbe

[T-L (renvoi) : *entr-* (*entrefestier*) ; GD : *entrefestoyer (s')* ; FEW III, 483b : *festa*] Empl. pronom. "Se faire fête l'un à l'autre" : Toutevoies Jèhan s'en va Au ciel Estiennè ou droit a, Quant il li plaist, pour compaigner Les sains martirs et festoier. Aussi tous martirs dedens vont Et toutes martires qui y [éd. (y)] sont Comment que d'autres ciex soient, Et illeuc *s'entrefestoient*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 9520).

ENTREJETTERIE, subst. fém.

[T-L : *entrejeterie* ; GD : *entregeterie* ; *FEW V, 12b : *jactare* ; DEAF, J 304 : *joindre (entrejoindre)*] "Tours de passe-passe, de prestidigitation" : Là, leur fais je vëoir baleurs, Gieus de bastiaus et de jugleurs, Gieus de tables et d'eschequiers, De boules et de mereliers, De dez et, d'*entregeterie* Et de mainte autre muserie. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6763) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 287a (Ars. 2319 [et non 2323] : *entregetrie* et d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108, que LA CURNE V, 426b cite également : *entrejeterie*).

ENTREJOINDRE, verbe

[GD : *entrejoindre* ; FEW V, 70b : *jungere* ; DEAF, J 304 : *jeter*] Empl. pronom. réciproque, au fig. "Se rejoindre" : En la premiere [ornementation] escript avoit : Dieu le pere (...) Le ciel et la terre crea De nient et puis homme forma. En la seconde : Diex le fil, En la

tierce : Dieu saint esperit. Mes ces .III. choses merveilleuses Mont me furent et fort douteuses. Quar de si pres *s'entrejoingnoient*, Que toutes une estre sembloient (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3391).

ENTRELACEMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *entrelacement* ; FEW V, 179a : *laqueare* ; TLF VII, 1241b : *entrelacer*] "Assemblage par alternance de plusieurs choses entre elles (ici de notes de mus.)" : Et est voir que mont embeli Est de nuances ce chant ci, Quar de bequarre et de bemol [éd. *be mol*] Et de nature prent son vol Pour donner *entrelacement* D'un en autre com l'art l'aprent. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1643).

ENTREMENTRES, adv.

[T-L : *entrementre(s)* ; GD : *entrementres* ; FEW III, 178b : *dum interim*] "Entre-temps, pendant ce temps" : N'est [éd. *Nest*] pas, dist il [Saint Benoît], bon que die De cil [pèlerin] la toute la vie, (...) ; Mes par escript en jugement Tout baillera, et vous feres *Entrementres* qu'a faire aves. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2210).

REM. Adv. rare en m. fr. (*cf.* FEW).

ENTREMESLEMENT, adv.

[T-L : *entremesler* ; GD : *entremesleement* ; FEW VI-2, 163a : *misculare*] [Dans un sens favorable] "D'une manière entremêlée, avec alternance" : À chascune heure sans laschier Ainsi elle cornè au premier, Et puis à ses orgues s'aplique Et la melodie en desclique Et au psalterium se prent Avec, *entremesleement* [var. Avec *aultre meslement*]. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 12958). Et li autres [siècle] a mon advis De primeroles et de lis Courouné gracieusement Est et *entremeleement*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 9408).

ENTREPORTER, verbe

[T-L : *entre-* (*entreporter*) ; GD : *entreporter* ; FEW IX, 217a : *portare*] Empl. pronom. "Se porter mutuellement (foi, etc.)" : Chascun à li sa main tendi Et il les prist et joint ensemble, Et puis leur dist, si com me semble : « Entre vous .II. tout .I. serez Et foy vous *entreporterés* ; Jamés en jour de vostre vie De vous n'iert faite departie ...» (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 810).

ENTREPRENDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *entreprendre* ; FEW IX, 348b : *prehendere* ; TLF VII, 1245b : *entreprendre*]

I. - Empl. trans. "Prendre en main, se charger de" : A quoi se deüssent prend[r]e [ms. *prende*] Garde ceux qui *entreprendre* Ont voulu le gouvernement Du roy par son assentement ; Mes non font, ains sont toux afflis, Et forains et ceux du païs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8498).

II. - Empl. trans. indir.

A. - *Entreprendre vers*. "Entreprendre qqc. contre qqn, agir au détriment de" : Entre moi et vous fu assise Une bonne qui nous devise, Afin que ne mesfeïssons Ne de rien n'*entrepreïssons* L'une vers l'autre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1544).

B. - *Entreprendre de + inf.* "Commencer à" : Pieça le roy deffense fist Que nul escherpe ne preïst, Que nul o soi ne la portast Et que bourdon ne maniait. Et tu contre sen ordenance Par ta sote outrecuidance L'un et l'autre as *entrepris* À porter, si com m'est avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5131).

III. - Empl. pronom. [Dans un cont. relig.] *S'entreprendre par les mains*. "Se tenir par la main les uns les autres [en signe de communion]" : Lors Adam et tout son convent Viennent a li [Saint Pierre] devotement Et de la viande prennent, Et apres graces en rendent Qui dites sont en grant deduit (...) Tous *s'entreprennent* par les mains (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10613).

ENTREPRESURE, subst. fém.

[T-L, GD : *entrepresure* ; FEW IX, 350a : *prehendere*]

Au fig. *Avoir entrepresure contre* (qqc. d'abstr.) "Engager une action hostile contre" : GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Mont te feroit grant injure, Së avoies si grant cure Pris pour faire son sauvement [de l'homme] Et plus grant *entrepresure* Selonc que requiert droiture N'en avoit contre temptement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3784).

REM. Déjà ds GD III, 297a (Impr. c.1500 : *entreprisure*).

ENTREPRETER, verbe

[T-L, GDC : *entrepeter* ; FEW IV, 760a : *interpres*]

"Faire connaître, présenter" : « Matière, dist elle [Détraction], assez truis, Quar tout le bien que trouver puis Je le sai bien en mal müer Et fausement *entrepeter*... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8584).

ENTRER, verbe

[T-L, GD, GDC : *entrer* ; FEW IV, 773a : *intrare* ; TLF VII, 1248a : *entrer*]

I. - Empl. intrans.

A. - Au propre *Entrer en un lieu*. "Pénétrer dans..." : En Bethleem il *entrent* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4525).

B. - Au fig. *Entrer en religion*. "Consacrer sa vie à la religion, prononcer ses voeux" : A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) Demandant que faire il failloit Qui en religion *entroit*, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il failloit quë asnes fust, qui Les fais quë on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou droit, Et qui nulle fois ne groncast De viande qu'on li donnast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6730).

II. - Inf. subst. "Action d'entrer, de pénétrer (dans un lieu)" : Mont fu l'entree soutille, Quar à l'*entrer* se desvestoit Chascun et nu se despouloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 179). Malvoisine ses saetes, Et espringale ses mouchetes Aus postis peuvent bien geter, Mes pas n'aront ens franc *entrer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4106).

ENTRERESSEMBLER (S'), verbe pronom.

[T-L : *entre-* (*entressembler*) ; GD : *entressembler* (s') ; FEW XI, 625b : *similare*]

Empl. pronom. "Se ressembler l'un à l'autre" : Pour quoi di qu'ainsi mainte foiz Ont aucuns signes les .II. loys [la vieille et la nouvelle] Qui ne *s'entresemblent* pas, Et senefient aucun pas Qui est un, com baptesment Et circuncionnement Une mesme chose dient Par acort et senefient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4859).

REM. FEW : « mfr. *s'entressembler* (AlChartier, Bartsch ; 1557-1575, Hu) ».

ENTRESEMBLABLE, adj.

[T-L (renvoi), GD : *entresemblable* ; FEW XI, 626a : *similare*]

[Détermine deux (ou plusieurs) personnes comparées entre elles] "Qui se ressemblent l'un (les uns), l'autre (les autres)"

- *Entresemblables par* + subst. : En la fille et en la mere Nulle chose n'a amere. Assez *entresemblables* sont Par la douceur qu'en elles ont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 663) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 300c (Impr. c.1500), d'où la date de c.1340 donnée par le FEW.

ENTRETOUCHER (S'), verbe

[FEW XIII-2, 9a : *tokk-*]

Empl. pronom. [Dans un passage où l'auteur compare Marie au Soleil et Joseph à la Lune

et où ces astres passent en conjonction] "Se toucher l'un l'autre, entrer en contact l'un avec l'autre" : Mez pour ce est conjonction Dite que de terre voit on L'un endroit l'autrè estre assis Comment que desjoins soient mis Sanz que point ensemble couchent Ou de rien il s'*entretouchent*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3050).

REM. Néol. Mot absent de T-L (aussi sous l'article *entre-*) et de GD (qui atteste cependant, à une époque plus tardive, le subst. masc. *entretouchement*), att. par FEW à partir de Chastellain.

ENTREVAL, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *entreval* ; FEW IV, 763b : *intervallum*]

"Pause, intervalle" : Le remenant vous contera Ci aprez, quant temps en arai, Et vous plus volentiers l'orrez, Quant .I. pou reposez serez. Sanz *entreval* trestout ennuie, Et le biau temps et cil de pluie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5061).

ENTRINITER, verbe

[GD : *entriniter* ; *FEW XIII-2, 285b : *trinitas*]

Empl. trans. RELIG. [De Dieu] "Doter l'âme humaine d'une faculté triple caractéristique de la Trinité" : ...en trinite Dieu homme fist En li sa semblance donnant Par convenancè [ms. *continence*] afferant ; Car memoire qui appertient Au pere a qui de tout souvient, Et entendement qui au fil Et vouloir qui au Saint Esprit Apertient, a homme donna Quant a l'ame et l'*entrinita* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6958) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 306a (Impr. c.1500).

ENTROUBLIER, verbe

[T-L : *entr'oblir* ; GD : *entroblier* ; FEW VII, 273a : **oblitare*]

I. - Empl. intrans. "Oublier pendant quelque temps" : À Raison à parler lessai Et Grace Dieu *entroubliai*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7044).

II. - Empl. pronom. réfl. "S'oublier un peu" : En tel pensee demourant (...) A ce de devant pou pensai Et ausi com m'*entroubliai* En tel guise que ne vi rien De la maniere et du maintieng Comment en Egypte alerent (...) La mere et l'enfant dessus diz (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3970).

ENVAHIR, verbe

[T-L : *enväir* ; GD, GDC : *envair* ; FEW IV, 786a : *invadere* ; TLF VII, 1257a : *envahir*]

I. - Empl. trans. "Attaquer" : La l'assaut il et *envaist* Et contre li forment s'asprist. Selon la qualite qu'il est [.] De li tourmenter se fait prest Le Sathan qui l'a amene La endroit et atrahine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4033).

II. - Empl. pronom. *S'envhahir vers qqn.* (l'ennemi) "S'attaquer à qqn" : Entendu avon de nouvel (...) Que les sergans Adonay Se sont vers nous si *envai* Qu'au lieu dont nous sommes cheü Il veulent estre receü (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12182).

ENVELOPPEMENT, subst. masc.

[T-L : *envolepement* ; GD, GDC : *envelopement* ; FEW III, 398b : *faluppa* ; TLF VII, 1264a : *enveloppement*]

"Ce qui enveloppe"

- En partic. "Pièce d'étoffe utilisée pour l'ensevelissement de Jésus-Christ" : ...Et que virent remuee La pierre et du tout ostee [du sépulcre de Jésus], Et que rien il n'avoit dedens Forz drapz et *envelopemens*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9766) [Réf. à l'épisode du tombeau vide ds *Marc* XVI, 4-6 ; v. aussi *Marc* XV, 46].

REM. Déjà ds GD III, 311c (Impr. c.1500).

ENVELOPPER, verbe

[T-L : *envoleper* ; GDC : *enveloper* ; FEW III, 398a : *faluppa* ; TLF VII, 1265a : *envelopper*]

I. - Part. passé en empl. adj. "Entouré complètement d'une chose souple" : Mont me pensai que je feroie Ou que faire je pourraie De ce glaivè engainé, Sèelé et *envelopé* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1296). Des clefs aussi que seëlees Baillié m'avoit et bien liees. Si ne te doit pas esmaier, Toi esbahir ne couroucier, Se baillié t'est engainé Le glaive et en fuerre bouté, Se les clefs as seëlees, Liees et *envelopees*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1430).

II. - Empl. trans., au fig. [Avec une idée de ruse, de perfidie, pour tromper ; le compl. d'objet désigne une chose abstr. à valeur essentiellement nég.] *Envelopper (qqc.) en semblance de* (qqc. qui possède une valeur positive essentielle). "Dissimuler sous l'apparence de" : Une fois mal pour bien monstre M'a [Satan], autre fois *envelope* M'a mal en semblance de bien En tel maniere que, quant rien Mal au premier ne savoie, Decëu je me trouvoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1432).

REM. Pour la forme *envelopper* (cf. T-L et la rem. ds FEW, *loc. cit.*).

ENVELOPPERESSE, subst. fém.

[T-L : *envoleperresse* ; *FEW III, 395a : *faluppa*]

"Séductrice" : « Qu'est ce, dist il, enfantosmer Vous me voulés et enchanter. Quanque je di, vous me mués Tout au contraire et retournés, Fausseté appelés biauté Et biauté dites fausseté ; Ce que du roi fu deffendu, Vous dites que commandé fu En l'Evangile bestournant

Par mos desguisés et faussant ; Vous n'estes que enbabillerresse, De gent et *enveloperresse* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5554).

REM. À cette citation correspond celle de GD VII, 352a, s.v. *seduirese* (Ars. 2319 : *seduirese*), d'où la date de ca.1350 dans FEW XII, 331a, s.v. *subducere* qu'il faut corriger en c.1470. Au passage correspondant *PelVie*² 7283-7284 porte : *Tu es, a dit le paisant, Une enfantomerresse grant !*

ENVENIMER, verbe

[T-L, GD, GDC : *envenimer* ; FEW XIV, 236b : *venenum* ; TLF VII, 1267a : *envenimer*]

I. - Empl. trans. "Empoisonner"

- [Dans un cont. métaph.] : Ces glaives sont enracinez En mon cuer parfont et plantez, Mes par mes iex ont leur issue Pour moy faire beste cornue, Pour moi faire venim geter Par les yex pour *envenimer* Mes voisins par .I. suel regart (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8318).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un animal] "Venimeux"

- [Dans un contexte métaph., pour désigner une personne imprégnée de haine, virulente] : J'ai non Ire la reboulee, La crapoudine *envenimee*, La rechigniee mere aus chiens Qui de douceur n'a en soy riens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8874).

B. - P. méton., au fig. [De la langue] "Chargé du venin de la diffamation, imprégné de malveillance" : LE BOURREAU D'ENFER. Aussi entre vous detrateurs Qui aves este robèeurs De bon nom et renommee Par la langue *enveninee*, Par quoi a droit vous ai pendus, Souviengne vous que decèus Vous a vostre mere Envie ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4646). Certes faux conseiller serpent Doit estre dit bien proprement Qui de langue *envenimee* Diffame la renommee De celui quë il conseille En li mectant en l'oreille Le venin de decevance. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7921).

REM. La forme étymologisante *enveninee* est propre au ms. de base de notre texte (BN fr. 12466, déb. du XVe s.), l'éditeur enregistrant *envenimee* pour un certain nombre d'autres mss. ; elle ne figure ni ds T-L, GD, GDC ni ds FEW, *loc. cit.* (à noter cependant ds Desch., *Oeuvres*, Q. R., c.1370-1407, IV, 353, le subst. *enveninement* "empoisonnement", unique autre représentant de la famille d'*envenimer* portant cette graphie étymologisante ; la var. *envenismement* donnée par GD, s.v. *enveninement* pour le texte a. fr. : *Rou*, n'étant pas enregistrée par l'éd. M. J. Holden, celle d'H. Andresen n'a pu être vérifiée).

ENVIEILLIR, verbe

[T-L, GDC : *envieillir* ; FEW XIV, 362b : *vetulus* ; TLF VII, 1274a : *envieillir*]

Part. passé en empl. adj.

A. - [D'une pers.] "Atteint par la vieillesse" : Ci ne dois pas pāour avoir, Quar, sicomme tu dois savoir, Plus passe ci d'enfans petis Que de grans gens et d'*enviellis*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 460). Ce faus visage Farderie Est dit, dont quant sui *enviellie* Et devenue sui ridee, Et froniciee et descoulouree, Luisant en despit de Nature M'en fais en muant ma faiture. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10642).

B. - [Du sang] "Qui n'est pas frais" : Les saignies si sont passees, Du tout en tout et tresalees, Mes pour ce ne valent pas pis Les gouttes du sanc *enviellis*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3642).

ENVIER, verbe

[T-L : *envier*¹ ; GD : *envier*² ; GDC : *envier* ; FEW IV, 801b : *invitare* ; TLF VII, 1274b : *envier*]

Empl. abs. "Renchérir" : D'un gantelet bien enganté Ne seroit nul ne bien armé, Si ques sans *envier* .II. vaut, Quar fait et vouloir avoir faut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4209).

ENVIRONNER, verbe

[T-L : *environer* ; GD, GDC : *environner* ; FEW XIV, 388b : *vibrare* ; TLF VII, 1277a : *environner*]

I. - Empl. trans. [Le suj. et le compl. désignent des obj. concr.] "Se mettre autour de, envelopper" : Enfer ainsi [éd. *aussi*] comme nois est De .III. couvertures couvert est [éd. (*est*)] (...) Une pelace a entour li Qui est dite l'ourle de li, Qui tout ainsi l'*environne* Com pelace fait la pome [éd. *pomme*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3699).

II. - Au passif *Estre environné de* (un ensemble de personnes) "Être entouré de tous côtés de, être cerné par" : Lors des Jüis *environné* [Jésus], A Anne et Cayphas mené Fu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8325).

ENVOISEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *envoisement* ; FEW IV, 803a : **invitiare*]

"Joie collective, réjouissance" (synon. *envoiserie*) : Puis prinrent tous [les anges] leurs instrumens Et firent leur *envoisemens* Si grans que les ciex rioient Et de joie fourmioient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9992). Ainsi chantent il tout le jour, Et entour l'arbre font maint tour Sus le quel leurs anges tous sont Qui la feste joieuse font (...) Et doucereus *envoisemens*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10642).

Rem. À cette citation correspond celle de GD V, 225a, s.v. *melodiement* (Impr. c.1500 : *melodiemens*), d'où la date 1^e moit. 14^{es}. du FEW VI-1, 686a, s.v. *melodia*, qu'il faut corriger en c.1500, s'agissant d'une leçon propre à l'imprimé.

REM. Mot rare en m. fr. ; cf. FEW, qui indique : « Afr. *envoisement* m., "plaisir, réjouissance" (13. jh., GD ; TL ; TChartr), mfr. *id.* (ca.1460) ». V. *envoiserie*.

ENVOISERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *envoiserie* ; FEW IV, 803a : **invitiare*]

"Joie collective, réjouissance" (synon. *envoisement*) : Les beautes, les odouemens, Les joies, les deduisemens [ms. *deduiseries*], Les douls sons, les chanteries Et les grans *envoiseries* Font tous maus passes [ms. *passer*] oublier Et sens fin joie demener (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9116).

REM. Mot rare en m. fr. ; cf. FEW *loc. cit.* qui indique : « "Afr. *envoiserie* f. (13. jh., GD ; TL ; TChartr), mfr. *id.* (ca.1460)" ». V. *envoisement*.

ENVOYER, verbe

[T-L : *envoier* ; GD : *envier* ; GDC : *enveier* ; FEW IV, 796a : *invviare* ; TLF VII, 1283a : *envoyer*]

Empl. trans. *Envoyer qqn. mort à terre.* "Terrasser qqn à mort" : Le mestre tel coup li donna Que mort à terre l'*envoia*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3062).

EPICYCLE, subst. masc.

[GDC : *epicycle* ; FEW II-2, 1604b : *cyclus* ; TLF VIII, 1a : *épicycle*]

ASTR. [Dans la théorie des planètes selon Ptolémée] "Cercle qu'un astre est supposé décrire, tandis que le centre de ce cercle décrit lui-même un autre cercle autour de la Terre" : [Les sphères erratiques] Qui faisoient mains mouvemens Par plusieurs divers tournemens Que es *epicles* [var. *epiticles*, *epithicles*, *epitiques*] faisoient Et quē ainsi leur donnoient Les *epicles* [var. *epiticles*, *epithicles*, *epitiques*] tournians Sens cesser mēus et mouvans, Diversifiāns si leur tours Que ne pourroit savoir leur cours Nul astronomian mondain (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8899, 8901). ...Les planetes fait varier Et leur *epicles* [var. *epitiques*, *epithicles*, *epiclins*, *epithimes*] tourner A semblance de la roe Qui dedens l'orloge roe. Mes pour ce ne di je mie Que leur autre tournerie Quē il ont de leur nature Sens cesser tousjours ne dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8920).

Rem. Déjà ds GDC IX, 497a (Impr. c.1500), d'où la date de ca.1350 du FEW.

REM. Néologisme. Les attestations ultérieures sont extraites, pour l'essentiel, d'oeuvres à caractère scientifique ou chez des auteurs imprégnés de textes didactiques et plus partic. dans des textes traduits du lat. ou influencés par des auteurs latins.

EQUALITÉ, subst. fém.

[T-L : *equalité* ; GD : *ivelté* ; FEW XXIV, 215b : *aequalitas*]

"Ressemblance" : Au premier [visage, à savoir celui qui se regarde dans un miroir (Dieu) pour former avec son reflet (Jésus-Christ) un visage unique qui engendre à son tour un troisième visage semblable aux premiers (le Saint-Esprit)] la paternite Seroit, dont sa nativite Prendroit le secont prestement ; De chascun d'euls procedement Aroit le tiers et causement En compareil *equalite* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10870).

EQUIPOLLENCE, subst. fém.

[T-L : *equipollence* ; GD : *equipolence* ; FEW XXIV, 219b : *aequipollens* ; TLF VII, 67a : *équipollence*]

"Équivalence" : Et se vouloies abregier Ton chemin et bien acourcier D'aler en la belle cité Oū d'aler tu es excité, Encore bien je t'i merroie Sans aler à la longue haie. Mes nonpourquant *equipollence* Y aroit bien de Penitance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12417). De rien ne sui espouantés Se je i truis *equipollence* De la haie de Penitance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12441) [Autre ex. vers 12607].

EQUIPOLLER, verbe

[T-L : *equipoller* ; GDC : *equipoler* ; FEW XXIV, 219b : *aequipollens* ; TLF VIII, 67b : *équipoller*]

Empl. trans. indir. *Equipoller à.* "Équivaloir à, avoir la même valeur que" : La tierce part d'Attrempance C'on appelle Continence, Laquelle dite en singulier Bien *equipolle* à un plurier, Quar de fait et de volenté Son non si doit estre doublé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4202).

EQUIVALENCE, subst. fém.

[T-L, GDC : *equivalence* ; FEW XXIV, 220a : *aequivalere* ; TLF VIII, 70a : *équivalence*]

"Égalité de valeur, d'importance" : Bien m'a avisé Grace Dieu Que je trouverai en ce lieu Contrepois et *equivalence* De la haie de Penitance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13013).

REM. Première attest. du mot (cf. FEW *loc. cit.* où cette attest. tirée de T-L III, 745-746 est datée de c. 1350).

EQUIVALENT, adj.

[T-L (renvoi), GDC : *equivalent* ; FEW XXIV, 220a : *aequivalere* ; TLF VII, 70b : *équivalent*]

[D'une chose quantifiable comparée à une autre] "De même valeur" : L'autre chose est que racheptes [de leur péché] Soient ceux qu'il [Dieu] avoit crees A son ymage (...) Aus quieux dignement racheter Faut pris *equivalent* [var. *equivalence*] trouver Ou greigneur com sont estimes Ceux qui sont tenus enchartres, Mesmement com cil qui les tient Et en sa chartre les opprient Si pervers et si cruel soit Que du pris rien ne lascherait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6044).

REM. Première attest. du mot.

ERMITAGE, subst. masc.

[T-L, GDC : *ermitage* ; FEW III, 236b : *eremita* ; TLF VIII, 86a : *ermitage*]

RELIG. "Couvent de religieux vivant isolés dans leur cellule" : ...ceux [des religieux] qui sont en ce manoir, En cel *hermitage* prochain, Tex asnes sont (...) Et ne leur chaut de leur mengier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6739).

ERMITE, subst. masc.

[T-L, GDC : *ermite* ; FEW III, 236b : *eremita* ; TLF VIII, 86b : *ermite*]

RELIG. "Religieux vivant dans un couvent, mais isolé dans une cellule" : Baptiste Dieu, sains *heremites* [éd. *her(e)mites*], Prophetes, euvangelistes Et tous appostres humblement Vous requier que ... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 979). L'autre ciel que vois estelé De crisolites et semé Est celui des sains *hermites* Quë on dit anachorites, Ceux quë on nomme confesseurs Et qui sont sains religieux. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9529).

ERRAGER, verbe

[T-L, GD : *esragier* ; FEW X, 6b : *rabies*]

Empl. intrans. "Devenir enragé, furieux" : NATURE. Dame de tout sui et mestresse, Mes avis m'est que pour baiesse Malement me voulez tenir, Quant mon vin faites devenir Sanc pour faire nouveiau bevrage. À bien pou que je n'en *errage* [var. *ge ne m'enrage, je n'esrage*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1600).

ERRATIF, v. erratique*ERRATIQUE, adj.**

[T-L, GDC : *erratique* ; FEW III, 241a : *erraticus* ; TLF VIII, 93a : *erratique*]

ASTR. [Des sphères planétaires ; p. oppos. à la sphère des *étoiles fixes*] "Qui offre des mouvements perceptibles à l'oeil ; errant" : Et en chascune des greigneurs [sphères] Estoit mise [ms. *mis*] une des meneurs, Et en chascune d'icelles Mise vi a grans [ms. *grant*] merveilles Une des .VII. autentiques,

Appellees *erratiques* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8896).

REM. L'attestation de GD III, 328a (Impr. c.1500 : *planetes erratifz*), est probablement liée à une méconnaissance de la forme *erratis* que cet imprimé a emprunté à la seconde version du Pèler. vie hum. (*PelVie* 2 8326 : *planetes erratis*) où *-is* et le produit de *-ics* et peut donc être ajoutée à ce titre à notre article avec la date de 1355.

ERRIER, subst. masc.

[T-L : *errier* ; GD : *errier*¹ ; FEW IV, 825a : *iterare*¹]

"Voyageur" : De ce certes ont grant mestier Tuit pelerin et tuit *errier* Qui passent par iceste terre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 552).

REM. Déjà ds GD III, 332b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *esrier*), d'où la date du XIV^{es}. du FEW.

ESBAISSER, verbe

[GD : *esbaissier* ; FEW I, 273b : **bassiare*] Empl. trans.

- Au fig. [... un attribut de la pers.] "Abaisser la valeur de, rabaisser" : Disons quë il sont enrages, Et qu'anemis ont encages, Si leur nom leur *esbison* [var. *abison, abesson, abaissou, mesdison, desprison*] Que le sache la contree ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4763).

REM. Chauveau Jean-Paul, 2006. BASSIARE, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF (§I.1.d.) n'en connaît que 4 exemples : Florence, Froissart, PelAmeS et FlorOctAIL.

ESBATTERESSE, subst. fém.

[T-L : *esbaterresse* ; GD : *esbaterresse* ; *FEW I, 290b : *battuere*]

"Celle qui divertit, qui amuse les autres" : Une autre avoit lëens encor Qui en sa main tenoit .I. cor Et faisoit lëens .I. grant son D'orgues et de psalterion, Je pensai que fust jougerresse Et de gent une *esbaterresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12700). Mont aime tel orguenerie Et tel son et tel juglerie, Et pour ce que ce bien li plaist, De celle qui en joue a fait Sa principal *esbaterresse* Et s'especial jougerresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12969) [Seuls ex.].

REM. Déjà ds GD III, 339b (Impr. c.1500 : *esbaterresse*).

ESBLOUER, verbe

[T-L : *esblöer* ; GD : *esbloer* ; FEW XV-1, 152a : **blauþ-*]

Part. passé en empl. adj.

A. - [L'auteur joue sur les sens propre et fig. du mot] "Fasciné par l'éclat qui émane de qqm [ici Marie]" : JOSEPH. ...au devant Li [à Marie] ai esté mis pour celer Aucunement et eclipser La grant lumiere quē avoit Et en li si estinceloit Que n'est nul qui l'eust vëue, Regardee et percëue Qui esbahi et *esbloué* Et tout esperdu n'eust esté. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3067).

B. - "Gravement troublé, affolé" : Quar ces .IIII. sens deceüs Y sont du tout et fols tenus. Rien n'i sevent, *esbloé* sont, Voisent couchier, assoté sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2755).

REM. Mot rare (cf. FEW, *loc. cit.* ainsi que T-L et GD qui citent pour l'essentiel des ex. d'a. fr.).

*ESBOITI, v. espaveignier

ESBOUCIER, verbe

[T-L : *esbocier* ; FEW Ø]

Empl. trans. "Renverser (un liquide) ?"

- Au passif : Je qui l'escherpe regardoie Et trestouzjours l'ueil i avoie, Vi gouttes de sanc semees Dessur li et *esbouciees* [var. *degouttes*, *esboucues*, *escouciees*], Laquel chose bien me desplut (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3576).

. En partic. "Coloré par le liquide qui a été renversé" : Toutevoies il le tuerent, Et murtrirent et lapiderent. Et de son sanc ainsi gouttee Fu l'escherpe et *esbouciee* [var. *esconciee*, *ensanglantee*, *coulouree*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3608). ...Si ques se l'escherpe gouttee De sanc fu et *esbouciee* [var. *ensanglantee*, *coulouree*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3628). Si ques l'escherpe ainsi gouttee De sanc et si *esbouciee*, Ce n'est pas chose à merveillier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3646).

REM. Seuls ex.

ESCAILLE, subst. fém.

[T-L : *eschaille* ; GD, GDC : *eschaille* ; FEW XVII, 88a : **skalja* ; TLF VII, 607b : *écaille*]

A. - "Coquille d'oeuf" : Tout li mondes, s'elle vousist, En une boiste bien meist Ou dedens l'*eschaille* d'un euf Meist bien tout entier .I. buef (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2867).

B. - [À propos d'une noix] "Coquille [ici dans une comparaison de l'enfer avec une noix ; l'écaille représentant le purgatoire]" : Enfer aussi comme nois est De .IIII. couvertures couvert est [éd. (*est*)]. (...) Une pelace a entour li (...) Qui tout ainsi l'environne Com pelace fait la pome [éd. (*pomme*)]. La sont les enffans non purges, (...) Sus ceste pelace mise Pres est l'*eschaille* et assise, C'est le purgatoire present (...) Sus ceste *eschaille* l'escorce est Qui toute la nois dehors vest (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3710, 3713).

Rem. D'après Faral 1962, 52, note 5 « la comparaison des quatre régions du purgatoire et de l'enfer avec les quatre éléments d'une noix semble propre à Guillaume ».

REM. FEW, *loc. cit.* signale que le mot signifie "brou (de la noix)", plus rarement "coquille (de la noix)" ; sens par ailleurs non enregistrés par lui pour la période du m. fr. (v. p. 89b) ; à noter que l'ex. le plus ancien de ce sens ds T-L provient d'un texte de c.1320 : « Watr ».

V. aussi : *escale*.

ESCALE, subst. fém.

[T-L : *eschale* ; GD, GDC : *eschaille* ; FEW XVII, 77a : **skala* ; TLF VII, 609b : *écale*]

[À propos d'une noix] "Coquille" : S'aucun estoit qui te noncast De qui que soit qui nois mengast, Du nouyel tu entendroies, Et jamais ne penseroies Qu'*escale* [éd. *esquale*] ou escorse mengast Et que ces choses bien n'ostast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3689).

REM. Sens att. très sporadiquement (cf. FEW, *loc. cit.*).

V. aussi : *eschaille*.

ESCAMPER, verbe

[T-L, GD : *eschamper* ; FEW III, 269b : **excappare* ; TLF VIII, 110b : *escamper*]

Part. passé en emploi subst. masc. "Celui qui s'est échappé, sauvé" : C'est l'escharboucle estincelant [la vierge Marie], La nuit du monde enluminant Par laquelle sont ravoies Tous *eschampés* et forvoies, Par laquelle enluminé sont Touz ceus qui en tenebres sont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3716).

ESCANDALISER, verbe

[T-L : *escandalisier* ; GD, GDC : *escandalisier* ; FEW XI, 282a : *scandalum*]

Empl. trans.

A. - "Scandaliser, choquer"

- Au passif [Dans un cont. biblique] : Par Capharnaum quant passoit Une foiz la où en paioit Travers, pas ne vout estre exent, Quē en rien ne fussent la gent *Escandalisiés* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6505) [Réf. à *Matth.* XVII, 24-27].

B. - [Dans un cont. biblique] "Faire tomber (qqn) dans le péché" : JÉSUS À SAINT PIERRE. ..."Arriere va! Tu es Sathanas tenebreus Qui *escandaliser* me veus." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6256) [Allus. à *Matth.* XVI, 23].

ESCAPULAIRE, subst. masc.

[T-L : *eschapulaire* ; FEW XI, 286b : *scapula*]

RELIG. "Vêtement de protection, que le religieux revêt par dessus la robe, composé de deux pans d'étoffe allant des épaules aux hanches, l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos" : Un *eschapulaire* vestu, De sarge laschement texu, Avoie dont le pan geté Devant mez iex pour la clarte Que mal ne me fëist a euz Quant les leveroïë auz ciex. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 197).

REM. GD III, 367a, s.v. *eschapulaire* enregistre le mot comme adj., en parlant d'une cotte.

ESCHAFAUD, subst. masc.

[T-L, GDC : *eschafaut* ; FEW II-1, 487a : **catafalicum* ; TLF VII, 617b : *échafaud*]

A. - "Échafaudage"

- [À propos de X, sur une équerre de charpentier figurée sous forme de triangle rectangle dont les trois sommets sont désignés par les points APX qui forment le mot PAX ; le côté AX de l'équerre est placé verticalement et AP horizontalement si bien que X est placé en haut] *Estre mis en eschafaud*. "Être juché au sommet" : Qui d'une esquerre à charpentier Haut dreceiroit le bout premier, Se l'autre bout jus assëoit Avec l'anglet à ligne droit, S'ainsi estoit que bien à point En l'anglet qui les lignes joint Fichast .I. .A. et asseïst Et es bous .P. et .X. meist Si que .X. haut et bas fust .P., Si comme ci est figuré, Legierement pourroit savoir Sa façon et apercevoir Illeuc son non tresbien escrit Par les .III. lettres que j'ai dit. Ces .III. lettres si font savoir Quë à .III. choses pais avoir Doit celui à qui est laissié Ce biau jouel et otroïé. C'est que premierelement en haut Oü .X. est mis en *eschafaut*, Par qui sui en soubrieveté Entendu et senefté, Il doit avoir parfaite pais (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2536).

- *Faire eschafaut de*. "Se placer au sommet de, au-dessus de" : Je sui l'escume qui floter Vueil sur la bonne eaue et noer. D'autrui bien vuel faire *eschafaut* Et moi metre com singe en haut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7621).

B. - "Estrade sur laquelle se déroule une cérémonie publique..." : Lors fu leve .I. [éd. *un*] *eschafaut* Sus la courtine tout en haut Sus le quel dehors se monstra Justice qui tost aporta Ses balances aprestees Et egaument ajustees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2237).

V. *chafaud*.

ESCHARNISSERESSE, subst. fém.

[T-L : *escharnisseresse* ; GD : *escharnisseor* (*escharnisseresse*) ; *FEW XVII, 120a : **skirnjan*]

"Railleuse" : ORGUEIL. Et pour ce sui je moquerresse De touz et *escharnisseresse* [var. *encharnisseresse*], Nulle telle à Chastiau Landon Pour denier ne trouveroit on. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7634) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 373b (Ars. 2319 [et non 2323]) : *escharnisseresse*).

ESCHARPE, subst. fém.

[T-L, GD : *escharpe* ; GDC : *escherpe* ; FEW XVII, 122a : **skirpja* ; TLF VII, 630 : *écharpe*]

"Sacoche que portent les pèlerins (généralement portée en bandoulière)" : C'est le pain que doivent metre Les pelerins en leur *escherpe*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2804). Vois ci l'*escherpe* et le bourdon Que promis t'ai, je t'en fais don, Mestier t'aront en ton voiage, Garde les bien, si iers sage ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3469). Si que pour ce que longuement Tu feras pelerinement, Bourdon et *escherpe* te faut (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 961).

Rem. Le *bourdon* symbolise l'espérance (voir vers 3679 : *Le bourdon Esperance a non*) et l'*écharpe* la foi (voir vers 3473 : *L'escherpe Foy est apelee*) qui sont des vertus théologiques (cf. Faral 1962, 14).

- *À escharpe*. "Obliquement, d'une épaule à la hanche opposée" : En sa main tenoit un cornet Et à *escherpe* .I. grant soufflet Portoit et estoit atournee D'un blanc mantel et afublee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7358). À *escherpe* avoit un fauchon, Et en ses mains .II. caillous bis Tenoit, si com m'estoit avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8808).

ESCHE, subst. fém.

[T-L, GD : *esche* ; FEW III, 244a : *esca* ; TLF VIII, 116b : *esche*]

"Amorce pour allumer le feu" : Se *eche* seche assez avoie, Tantost le feu dedens metroie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8885).

ESCHEC, subst. masc.

[T-L : *eschec*¹ ; GDC : *eschec* ; FEW XIX, 166b : *sah* ; TLF VII, 637a, 637b : *échec*¹/*échec*²]

A. - JEUX "Jeu qui se joue à deux personnes sur un damier de soixante-quatre cases, avec huit pièces et huit pions de chaque côté"

- Au plur. *Jouer aux eschecs* : Adonc sur .I. fossé monter Me fist la vielle et regarder En une plaine .I. bel moustier Fundé delez .I. eschequier Oü il avoit menus et gros *Eschés* desquieux je vi les ros Et les

chevaliers et le roy Qui en menoient grant desroy. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9174).

- "Pièce du jeu d'échecs" : Par mainte fois maint mauvés trait. Onques à gieu de merelier Je ne jouai ne d'eschequier Que par mon art je ne preïsse Lequel *eschec* que je vousisse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8480).

B. - *Faire qqn eschec et mat.* "Vaincre qqn" : ...La Mort à toi Nous envoie pour toi nuncier Qu'à toi elle vient sanz targier Et si nous a dit et enjoint Que de toi ne departon point, Devant que nous t'aron batu Et aterré et abatu. Trouver te veut et mat, Si que te face *eschec* et mat. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13064).

ESCHEVER, verbe

[T-L, GD : *eschever* ; FEW II-1, 340a : *captuf*] Empl. trans. [... un plaidoyer, ... un discours] "Finir en menant à bonne fin, achever" : Si vous di, seigneurs, que [prière] j'ai fait Briefment pour *eschever* lonc plait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3316).

ESCLANDRE, subst.

[T-L : *escandle* ; GD : *escandre*¹ ; GDC : *esclandre* ; FEW XI, 281a : *scandalum* ; TLF VII, 117b : *esclandre*]

[Dans un cont. biblique] "Occasion de péché" : "Pour ses maus le monde est maudit, Et si est bien expedient Qu'*escandres* y soient souvent, Mez a droit la maudicon ont Par qui les *escandres* y sont..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6536, 6538) [Réf. à *Math.* XVIII, 7].

ESCLATER, verbe

[T-L, GD, GDC : *esclater* ; FEW XVII, 141b : **slaitan* ; TLF VII, 664a : *éclater*] Empl. intrans.

A. - [Dans un cont. métaph. ; d'une chose] "Exploser [avec une équivoque sur le sens propre de "se rompre brutalement" et le sens fig. d'"exploser de colère"]" : Tel chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] doit estre bien nomme Chief d'or par droit et appelle, Mes qui le verroit *esclatant* A l'aviser et soi crevant, Qui amender ne se voudroit Et trop hautement sonneroit Par paroles despiteuses De desdaing et orgueilleuses, D'or estre dit pas ne devoit, Mes un rude metal par droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7447).

B. - [D'une pers.] "Manifester subitement et avec force (un sentiment)" : Souvent vous devoit souvenir Que fustes oins pour devenir Douz, piteus et debonnaire, Sanz james cruauté faire ; Quë *esclatans* par felonnie Ne fussiez jour de vostre vie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 615).

***ESCLOPINÉ, v. affoler**¹

ESCOLIER, subst. masc.

[T-L : *escoler*⁵ ; GDC : *escolier* ; FEW XI, 302b : *scholaris* ; TLF VII, 677a : *écolier*]

A. - "Celui qui fréquente une école, étudiant" : « Certes, dist il, bien me souvient Que grans sont [la Grèce et Athènes] et qu'assez i vient D'estudiāns et d'*escoliers* Et de gens de plusieurs mestiers ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3183).

B. - "Celui qui se met à l'école d'un maître et adhère à son enseignement" : La ens va Gregoire souvent, Augustin et toute la gent Qui sont de saint Pol *escoliers*, Et la se tiennent volentiers. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9541).

ESCOLIERE, subst. fém.

[T-L : *escoler*⁵ ; GD : *escolier* (*escoliere*) ; FEW XI, 303b : *scholaris* ; TLF VII, 677a : *écolier/écolière*]

"Celle qui se met à l'école d'un maître et adhère à son enseignement" : SAPIENCE. Et en celle fu premiere Dame Nature m'*escoliere*. Là l'enseignai jë et apris Nobles mestiers et bien soutis, Si com de faire fleuretes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3004). Quar se faire je ne savoie Ou en aucun temps ne faisoie Aucune chose plus notable Que les autres et merveillable, Pour noient seroie maistresse Des autres et apreneresse ; Si ques voiz ci ma responce ! Se tu veus, si la renonce À Nature, la chamberiere Grace de Dieu et m'*escoliere* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3286).

REM. Néologisme.

ESCOLLETÉ, adj.

[T-L, GD : *escolleter* ; FEW II-2, 917a : *collum*]

[D'un haut de vêtement] "Échancré de façon à dégager le cou, décolleté" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus hupes et haut crestus A marmousés cocus locus, Estroites cotes par les flans, Manches a penonchous pendans, A blanc surcot rouge manche, A col et poitrine blanche Cote bien *escoltee* [var. *escoltee*, *escotelee*] Pour bien estre regardée ; Vestemens trop cours ou trop lons, Trop grans ou petis chaperons, Estiviaus petis et estrois Ou grans dont on feroit bien .III. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7513).

REM. Déjà ds GD III, 413b (Impr. c.1500) et (Ars. 2319 [et non 2323] : *escolletees*). V. aussi Roques 2008, 307.

ESCONSAIL, subst. masc.

[T-L, GD : *esconsail* ; *FEW XXIV, 49b : *abscondere*]

"Lieu où l'on se cache, refuge"

- Au fig. [D'une pers.] "Refuge, cachette" : Se ne me prestes .I. refuge Aussi com u temps du deluge Par ta Grace à Noé feïs, Tu vois, douz Diex, qui sui perilz. Fai moi de toi .I. *esconsal*, Un abri et .I.

repostal Oû je me puisse aler bouter Pour ta favresse et abrier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12301) [*PelVie*² 14942 : *esconsail*]. JOSEPH À MARIE. Pour ce vous plevi seulement Que ne vous blasmassent la gent, (...) Et que vous fusse com abri Et un *esconsail* oû tapi Fust vostre desir et propos De virginité et enclos. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1708).

Rem. À la première citation correspond celle de GD VIII, 88 (Impr. c.1500 : *reconsail*), d'où la date de c.1350 du FEW XXIV, 51a, s.v. *abscondere*, qu'il faut corriger en c.1500, la seconde version du *Pèler. vie hum.*, remontant au même type lexical. À la seconde citation correspond celle de GD III, 420c (Impr. c.1500 : *esconsail*). Att. uniquement chez GUILL. DIGULL., on notera que le mot est attesté ds FEW I, 9a, s. v. *abscondere*, où l'indication géolinguistique a. fr. renvoie à GUILL. DIGULL. ; mais le mot manque à l'article *abscondere* du FEW XXIV.

ESCONSER, verbe

[T-L, GD : *esconser* ; FEW XXIV, 50b : *abscondere*]

A. - Empl. trans. "Cacher" : IRE. Je fas u firmament de l'omme, Qui microcosme ou petit monde Est apelé, lever les vens Et tonner et faire tourmens, Et i fas raison *esconser* [var. *absconser*, *escouter*] Et entendement eclipser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8871).

B. - Empl. trans., empl. factitif "Faire se coucher [le Soleil qu'est le Christ ; p. allus. à l'apparition de l'astre au-dessus de Bethléem]" : "Quant, dist il [l'ange], cuida *esconser* [var. *estaindre*] Le saint souleil a son lever Herodes, et a mort livra Pour li les enfans et tua (...) Bien puet on dire par raison Quë en ses membres le tua Et en cueur a mort le livra..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10305) [Réf. à *Math.* II, 2-18].

ESCORCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *escorce* ; FEW XI, 328a : *scortea* ; TLF VII, 684b : *écorce*]

[À propos d'une noix] "Brou [ici dans une comparaison de l'enfer avec une noix ; l'écorce représentant la demeure des justes qui ont attendu la venue du Christ]" : S'aucun estoit qui te noncast De qui que soit qui nois mengast, Du nouyel tu entendroies, Et jamais ne penseroies Qu'escalé [éd. *esquale*] ou *escorse* mengast Et que ces choses bien n'ostast (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3689). Enfer ainsi [éd. *aussi*] comme nois est De .III. couvertures couvert est [éd. (*est*)]. (...) Une pelace a entour li (...) Qui tout ainsi l'environne Com pelace fait la pome [éd. *pomme*]. La sont les enfans non purges, (...) Sus ceste pelace mise Pres est l'escaille et assise,

C'est le purgatoire present (...) Sus ceste escaille l'*escorce* est Qui toute la nois dehors vest (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3713).

ESCORCHER, verbe

[T-L, GD, GDC : *escorchier* ; FEW III, 281b : **excorticare* ; TLF VII, 686a : *écorcher*]

Empl. trans.

A. - "Dépouiller de la peau (un animal)"

- [Dans un cont. métaph.] : Bien est drois que de ses bestes Prengne toison le bon pasteur Aucune foys pour son labeur ; Tondre vous puet vostre berchier À son besoing, mes d'*escorchier* Ne li est pas donné congié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 928).

B. - "Enlever de vive force, saisir au passage"

: AVARICE. De ceste main si taille et tont Qu'au taillier j'esrache et ront, Et au tondre et au forcellerie J'*escorche* tout sans riens laisser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9462).

- Au passif : Et quant ainsi sont *escorchiez* Les povres et espeluchiés, Quant tout le leur est hors sachié Et hors tiré et esrachié, Qui vie i cuideroit trouver, Il se feroit pour fol clamer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9462).

ESCORCHERESSE, subst. fém.

[T-L : *escorcheresse* ; GD : *escorcheresse* ; *FEW III, 281b : **excorticare*]

"Celle qui écorche, saisit au passage" : AVARICE. Cestë main est *escorcheresse* Des povres et baconneresse. Elle quiert le poil sous le cuir Pour plus avoir et plus tolier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9467) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 424a (Ars. 2319 [et non 2323] : *escorcheresse*).

ESCORGIEE, subst. fém.

[T-L : *escorgiee* ; GDC : *escourgiee* ; FEW II-2, 1224b : *corrigia* ; TLF VIII, 124a : *escourgée*]

"Fouet fait de courroies servant à flageller"

- *Escorgiee nouee* : PILATE. Batre le fist [Jésus] crueusement Devant euz et honteusement, Et a ce le fist despoullier Et a un pel nu atachier, Si que de toutes pars sainnoit Pour les durs coupz c'on li donnoit Dë *escourgiées* nouees, De son sanc ensanglantees. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8586).

REM. Déjà ds GD IX, 521b (Impr. c.1500 : *escorgiez bien drument noez*).

ESCORPION, subst. masc.

[T-L : *escorpion* ; GDC : *escorpion* ; FEW XI, 326b : *scorpio* ; TLF XV, 200b : *scorpion*]

A. - "Scorpion" : Mes il couvient, treschiere fille, Qu'aries maniere plus soutille, Que tu li moustres biau semblant Et belle chiere par devant, Que faces com

l'escorpion Qui fait par simulation Biau semblant et belle chiere Et point de la queue derriere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8395).

B. - Au fig. [En part. des Juifs à l'égard de Jésus ; cf. M. Bulard *Le Scorpion, symbole du peuple juif dans l'art relig. des XIVe, XVe, XVIe s.*, 1935 ds T-L]

1. [Dans un cont. métaph. ; de Judas] *Estre escorpion à qqn* (ici Jésus) "Être perfide envers" : [les Juifs] Escorpions se monstrerent Qui bonne chiere par devant Li [Jésus] firent et tost ensuiant De la queue le ferirent Et a mort livrer le firent. Aussi li fu *escorpion* Judas qui fist la trahison. Par bel semblant il le baisa, Puis aus Jüis il le livra. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10221).

2. [Dans un cont. métaph. ; des Juifs] *Se montrer escorpion*. "Se montrer perfide" : [les Juifs] *Escorpions* se monstrerent Qui bonne chiere par devant Li [à Jésus] firent et tost ensuiant De la queue le ferirent Et a mort livrer le firent. Aussi li fu *escorpion* Judas qui fist la trahison. Par bel semblant il le baisa, Puis aus Jüis il le livra. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10216).

C. - ASTR. "Signe du zodiaque, scorpion" : En *Escorpion* fu vëu [Jésus] A celle fois que recëu Fu a la grant procession De ceux qui mort et passion Tost apres li procurerent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10211).

REM. L'auteur met les étapes affligeantes de la vie de Jésus en parallèle avec les sept signes du zodiaque où le soleil est éclipsé. Cf. FEW XI, 327a, s.v. *scorpio*.

ESCOUER, verbe

[T-L : *escöer*² ; GD : *escuer*¹ ; FEW XII, 385b : *succutere*]

Empl. trans. "Secouer"

- *Escouer la poudre (hors) de ses pieds* : "...Quant es lieus enterrés, Salut dites [dit Jésus à ses disciples] et pais portés ! Et la où on vouz recevra, Mengiez que devant mis sera, Et *escoués* la poudre hors De vos piés, quant vous istres hors !..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6023) [Réf. à *Matth. X*, 14, où la poussière de tout pays qui n'accueille pas la Parole était considérée comme impure, cf. *La Ste Bible* (de Jérusalem), Éd. du Cerf, 1961, 1302, note b, traduit le latin : *excutite pulverem de pedibus vestris* (cf. *Biblia sacra*)].

REM. Première attest. du mot (l'attestation que donne T-L III, 935, tirée de la *Destruction de Rome*, mil. XIII^e s. [anglo-normand] devant être lue : *encomer* "écumer (de rage)", cf. éd. J. H. Speich, 86, 177, 302). A l'époque où GUILL. DIGULL. a composé son texte, il pourrait s'agir d'un normandisme. Mot rare qui s'est maintenu en normand et dans le parler moderne de Jersey (cf. FEW, *loc. cit.*) ; les textes les plus anciens l'attestent

en anglo-normand (cf. AND²) et il s'est diffusé ensuite, comme on peut le voir dans les textes suivants, principalement jusqu'en Picardie : MARCADÉ, *Myst. Pass. Arras R.*, a.1440, 28 [Picardie], MÉZIÈRES, *Songe vieil pèl. C.*, t.1, c.1386-1389, 372 [qui emprunte beaucoup à GUILL. DIGULL.] et LA MARCHE, *Mém.*, II, c.1470, 132, 217 [qui a eu des contacts avec la Picardie].

ESCOUFLEAU, subst. masc.

[T-L, GD : *escofle* ; FEW XII, 8a : **skofla*] "Petit de l'*escofle* ["sorte de milan" d'apr. T-L, s.v. *escofle* "milan royal"]" : En grant agait sus les chemins Estoit [le milan] [,] afin (.) quant pelerins Passoient, tantost assifloit Et aval descendre faisoit Touz les *escoflaus* des .III. nis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4495).

REM. Déjà ds GD III, 410b (Impr. c.1500 : *escouffleaux*). Mot rare.

ESCOUTE, subst. fém.

[T-L, GD : *escoute* ; FEW XXV, 1052b : *auscultare* ; TLF VII, 695b : *écoute*¹] *Avoir escoute*. "Être écouté, avoir de l'audience" : De ce cornet ist grant alaine, Quar soufflé est de pance plaine. Et dolent est celui sanz doute Qui en corne, quant qu'il *escoute* N'a ; toutesvoies nul corner ne veut ouïr ne escouter. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7832).

ESCREMIR, verbe

[T-L, GD : *escremir* ; FEW XVII, 118a : **skirmjan*]

I. - Empl. trans. indir. *Escremir contre qqn*. "Se battre à l'épée contre qqn" : Au parfont desert le merras Où là endroit ferai venir Sathan contre li *escremir* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5032). Au quel mot si confus se vit Sathan que com mrien ne dist. Mez d'autre maniere *escremir* Vout contre li... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5097).

Rem. Déjà ds GD III, 438b (Impr. c.1500).

II. - Empl. intrans.

- P. ext. "Se défendre" : Pour cela te lo à porter Pour toi et tes armes garder, Pour jouer en et *escremir* Quant anemis verras venir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4479). J'en *escremis* [du bâton de pèlerin] et m'en deffent, Quant aucun contre mon talent Me veut par raison envair Et mes oustiliz me veut tolir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7947).

ESCREMISSEMENT, subst. masc.

[GD : *escremissement* ; FEW XVII, 118a : **skirmjan*]

"Escrime" : Si est tempz que doie aprendre A assallir et deffendre [éd. *defendre*] Soi, et quë ait premierement

Touz les tours d'*escremissement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5028).

REM. Déjà ds GD III, 438c (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 ds FEW. Mot rare (encore ds Le Ver, *Dict. M. E.*, c.1420-1440, s.v. *dimico* [Picardie]), employé ici pour les besoins de la rime ?

ESCRINET, subst. masc.

[T-L : *escrignet* ; GD : *escrinet* ; FEW XI, 337a : *scrinium*]

"Petit écrin, coffret" : Mon ydole et mon Mahommet Le denier d'or et d'argent est (...). C'est .I. dieu qui emmaillotés Veut estre souvent et liez, Qui veut que souvent on le couche Et que souvent on le descouche, Qui veut gesir en *escrinés*, En repostailles, en anglés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10183).

REM. Déjà ds GD III, 441c (Ars. 2319 [et non 2323] : *escrignetz* et Impr. c.1500 : *escrinetz*).

ESCRIRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *escrit* ; FEW XI, 331b : *scribere* ; TLF VII, 708b : *écrire* ; TLF VII, 701b : *écrit2* ; TLF VII, 713b : *écrivant*]

I. - Empl. trans. "Noter par écrit, écrire" : Le Sathanas de bout en bout En .I. grant papier *escrit* tout. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1386).

- [Morphol.] : He, com mauvaise trinite [de Trahison, Envie et Détraction] Et trespestilente unite, Pire asses que n'*escrison* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4783).

II. - Part. passé en empl. subst. masc.

- "Document écrit" : L'une tenoit .I. testament, Une grant chartre et .I. *escript* Où mont de letre avoit escript (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2019). Et atainst Jēhan cel *escrit* Et le lut mot à mot et dist... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9457).

- En partic. "Écriteau" : Pilate sus la croiz escript (...) En .III. lengages soufisans Estre entendus de touz passans : "Vez ci Jhesus de Nazareth Qui nommé roy des Jüis est" Ausi com dēist aus passans Et a cel *escrit* regardans : "Quique vous estes pelerins, Hebrex ou gregois ou latins, Poués savoir et entendre Qui est cil que vées pendre..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8888) [Réf. à Jean XIX, 19-20].

III. - Part. prés. en empl. adj. *Clerc escrivant*. V. *clerc*.

REM. *Escrison* est une forme refaite, à radical sigmatique (cf. Ph. Ménard, *Rom. Philol.* 30, 1976, 293 ; cf. FEW XI, 336a, s.v. *scribere*, n. 1).

ESCRITURE, subst. fém.

[T-L, GDC : *écriture* ; GD : *escripture* ; FEW XI, 339a : *scriptura* ; TLF VII, 711b : *écriture*]

RELIG. *La sainte écriture*. / *L'Esriture*. "L'ensemble des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, la Bible" : En l'*escripture* j'ai veü En plusieurs liex et l'ai leü De plusieurs portes pluseurs nons, Quar l'une est dite des poisons, L'autre du ciel, l'autre d'enfer, L'une d'arain, l'autre de fer Et mont d'autres dont je me tais, Quar trop lonc en seroit li plais. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2205). LE PÈLERIN. Et n'avoie point acompli Ce qui en Job en est escript Ou la sainte *escripture* dit : A aucun saint converti toi ! Ton advocat sera, ce croi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 736). Experience clerement Et l'*Esriture* qui ne ment De ce [que la Sainte Vierge est l'avocate des hommes] tesmoigner ne cesse. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 878).

REM. La graphie *escripture* (v. aussi FEW XI, 340a et la n. 1) est due à l'infl. du lat. écrit ; le sens relig. remonte au lat. eccl. *scriptura* "livres saints" (cf. A. Blaise, *Dict. lat.-fr. des aut. chrét.*, 1967, 745a).

ESCUSEUR, subst. masc.

[T-L : *escusëor*¹ ; GD : *escuseor*¹ ; FEW III, 286a : *excusare*]

[Dans un cont. relig. : lors du jugement de Dieu, à propos d'un ange gardien] "Celui qui excuse un accusé devant un tribunal (ici le tribunal suprême) pour atténuer ou supprimer la peine" : LES SATHANAS À SAINT MICHEL. Tu sces aussi qu'en toutes cours Ne vient nulle fois *escuseur*, S'apparut n'y est accuseur, Qui souspeconneus ne soit fait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 391).

REM. Mot rare ; déjà ds GD III, 452b (Impr. c.1500 : *excuseur*).

ESLARGIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *eslargir* ; FEW V, 183b : *largus* ; TLF VII, 812a : *élargir*]

Empl. trans. *Eslargir qqc. (à qqn)*. "Donner généreusement qqc. (à qqn)" : Quant fu ce parlement finé Et Moyses si ot disné, De son relief vout departir Et aumosner et *eslargir* Aus povres pelerins errans Dont grant plenté avoit lēens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2008).

ESLEECIER, verbe

[T-L : *eslëecier* ; GD : *esleecier* ; FEW V, 129b : *laetitia*]

Empl. pronom. "Se réjouir" : Et de quanque sans vous fait ai Me semble que plus *esleecier* Vous deüssiez que couroucier, Quar des biaux fais à la mestresse Se doit esjoir la baiesse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie

hum. St., c.1330-1331, 1823). En tout le monde n'a
jouel Qui a tous doie estre si bel Pour eux jouer et
soulacier Com li [la pomme] et pour eux *elleecier* [ms.
allectier ; var. *elleecier*, *eslessier*, *esleescier*, *esleecier*]
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6686).

ESLIRE, verbe

[T-L, GDC : *eslire* ; FEW III, 213b : *eligere* ;
TLF VII, 852b : *élire*]

Empl. trans.

A. - "Désigner par son choix, choisir" : « Va,
dist elle, n'en parle plus, De li mesmē est *esleüs* Le
chemin, ne m'en puet blasmer Ne de fausse amour
argüer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,
c.1330-1331, 6888). Quar vous mesmes avez dit Que
vostre Dieu avez *eslit* À heritagē et partie Par lequel dit
je ne voi mie Que du monde doies joir (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 906).

- Au passif : Ceste espee Justice est dite, Entre
toutes la plus *eslite* Et la meilleur c'onques çainst Roy
ne conte ne ne tenist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 4252).

B. - En partic. [Le compl. désigne des fruits]
"Choisir avec soin, trier" : « Vielle, dis je, bonne à
eslire Fusses mes pommes et garder ». (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8556).

ESLISEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *eslissement* ; FEW III,
214a : *eligere*]

"Choix" : L'autre semence pou vaudroit, Mesmement
quar nul sarclément N'en est fait ne *ellissement* Jusques
au tempz qu'a l'engrangier Le bon grain est mis en
guernier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358,
5726).

REM. Archaïsme.

ESLOCHER, verbe

[T-L, GD : *eslochier* ; FEW XVI,
487b : **luggi*]

Empl. trans. "Secouer" : De leur croches par force
eslochent [les pasteurs] Grace de Dieu et la descrochent
Du throne de sa roiauté Par don de temporalité.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
9845).

***ESMAILLEMENT, v. émaillure**

ESMAILLURE, subst. fém.

[T-L : *esmaillëure* ; GDC : *esmaillure* ;
FEW XVII, 156a : **smalt* ; TLF VII,
870a : *émailler (émaillure)*]

"Ornementation en émail" : L'escherpe de vert
soie estoit Et à .I. vert tissu pendoit, Listee estoit bien
cointement De .XII. clochetes d'argent. Qui les forga,
bon mestre fu, Quar chascune esmaillie fu, Et en
chascune *esmaillëure* Il i avoit propre escripture
Laquelle dire je vous veul Tout ainsi com la vi à l'eul.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,

3379). C'est des clochetes l'escripture Qui escripte est
en l'*esmaillëure*, À quoi la biauté, se voulez, De
l'escherpe vëoir pouez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 3430) [= *PelVie* 2 3741].

REM. La première attest. de GDC IX,
532c (Ars. 2319 : *esmaillëure*), où Godefroy a
été piégé par la forme, est à biffer de son
article, le sens étant clairement "garniture de
mailles de fer", s'agissant de matériaux
utilisés dans la confection de pièces d'armure
(ici la gorgière). Cette attestation est à
intégrer à GD III, 199c, s.v. *enmaillëure*, où
ce passage est d'ailleurs déjà cité d'apr. l'Impr.
c. 1500 qui porte *emmaillëure*. À notre
seconde citation correspond celle de GD III,
490c (Ars. 2319 [et non 2323] :
esmaillëmens), d'où la date de ca.1340 du
FEW, qu'il faut corriger en c.1470.

V. aussi : *ensmaillure*.

ESMERDER, verbe

[T-L : *esmerder* ; FEW VI-2, 25a : *merda*]

Empl. trans. "Libérer de la saleté" : Ceste boce
est Propriété Qui sa miresse Povreté Tant doute que ne
l'ose atendre, Pour ce qu'elle la vousist fendre Et li
crever et *esmerder* ; Ceci n'est pas chose à celer.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
10149) [Seul ex.].

REM. FEW *loc. cit.* enregistre encore le
verbe dans le parler moderne de l'Anjou et de
la Saintonge.

ESMERVEILLABLE, adj.

[T-L, GD : *esmerveillable* ; FEW VI-2,
146a : *mirabilia*]

[D'une chose à caractère étrange et
extraordinaire] "Digne que l'on s'en
émerveille, émerveillable" : Oultre la courtine
verras Les grans deduis, les grans soulas, Les grans
joies pardurables Qui tant [sont] [ajout au ms.]
esmerveillables Que cuer ne les pourroit penser,
Langue ne bouche raconter [éd. *raconter*]. (GUILL.
DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9028).

REM. Mot rare, absent pour la période
du m. fr. ds T-L III, 1121 et GD III, 496b-c.

ESMERVEILLER, verbe

[T-L, GD, GDC : *esmerveillier* ; FEW VI-2,
145b : *mirabilia* ; TLF VII,
924b : *émerveiller*]

I. - Empl. pronom. "Être étonné, frappé
d'étonnement" : Aussitot comme d'autre part
Tournai mes yex et mon regart, Encore plus
m'*esmerveillai* D'une chose que veüe ai. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 127).

II. - Part. prés. en empl. adj. [De qqc. de
mystérieux] "Qui provoque l'émerveillement,
émerveillant" : D'autre part les secres si grans Sont et

si [éd. *[tres]*] *esmerveillans* Quë indigne se reputoit De raconter les (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9168).

REM. Adj. rare ; T-L III, 1122 et FEW VI-2, 145b-146a ne l'enregistrent qu'en a. fr.

ESMEUTE, subst. fém.

[T-L : *esmuete* ; GD, GDC : *esmote* ; FEW III, 300b : *exmovere* ; TLF VII, 927a : *émeute*]

[Appliqué à un élément de la nature] "Déchaînement" : ...tost seroit prest De tencier et de fulminer Et de faire foudre voler, Tost feroit croullement de terre Et une *esmeute* de tonnerre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7858).

ESMIER, verbe

[T-L : *esmiier* ; GDC : *esmier* ; FEW VI-2, 72b : *mica* ; TLF VII, 928b : *émier*]

Empl. trans. "Broyer (des matières dures)"

- Au passif : Au moulin après porté fu [le grain] Et desguiseëment moulu, Quar aus balestes du moulin Oû il n'avoit pas dras de lin Il fu moulu et *esmié*, Quassé, triblé et tourmenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2835) [= *PelVie* 2 3012].

REM. À cette citation correspond celle de GD III, 564c, s.v. *essaimer* (Ars. 2319 [et non 2323] : *esimé*), qui est en fait une mélecture liée à une confusion de jambages. Il faut donc corriger FEW XI, 55b, s.v. *sagina*, où on lit : « *essimer* (ca. 1350-Montaigne) ».

ESPACE, subst.

[T-L, GD, GDC : *espace* ; FEW XII, 144b : *spatium* ; TLF VIII, 127a : *espace*]

A. - [Du point de vue spatial] "Étendue, surface déterminée, place"

- Loc. verb. *Donner espace à qqn.* "S'effacer pour laisser la place à qqn" : Et tempz est que nous [les rois mages] retournon Pour lieu et *espace* donner Aus autres de toi [Jésus] aourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2619).

B. - [Du point de vue temporel] "Étendue de temps [suivi d'une indication sur la durée]"

- Au fém. [Précédé d'un verbe d'état] *Par longue espace.* "Longtemps" : Lors monta haut [Vérité] et demoura [au ciel] Par longue *espace* et sejourna (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 640).

ESPAISSEMENT, adv.

[T-L : *espès* (*espesement*) ; GD, GDC : *espesement* ; FEW XII, 199a : *spissus* ; TLF VII, 1289b : *épaissement*]

A. - "D'une manière serrée, drue" : Il i cressoit hous et fresgons, Bos espineus plain d'aguillons *Espesement* parmi plantés Et druement entremellés.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6515).

B. - "En grand nombre" : Lors me souvint de ces oiseaus (...) Qui sus .I. arbre bien souvent S'assemblent moult *espesement*, Et la chantent par grant douceur En louant Dieu leur createur (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9688).

C. - "Indistinctement"

- *Voir espaisement.* "Voir flou" : Ara aucune foys nuees Ou aucunes vapeurs eslevees Ou aucun brullas ou fumee Par quoi je te serai celee. Aucune foys, *espesement* Me verras et obscurement, Aucune foys, ne tant ne quant Ne me verras ne pou ne grant Et aucune foys, clerement Me verras et apertement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6467).

***ESPAMÉ, v. pâmoison**

ESPANDRE, verbe

[T-L, GDC : *espandre* ; GD : *espandre*¹ ; FEW III, 302a : *expandere* ; TLF VII, 1294b : *épanandre*]

I. - Empl. trans.

A. - "Répandre (un solide), étendre" : Ce vaissel fier je mont forment De mon maillet et asprement, Pieces en fas et le contris Et touz les tez fais bien petis, Afin quë *espandue* soit L'ordure grant qui y estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2117). Il [Dieu] est de bien la fontaine Et la [éd. (*la*)] bonte qui est souveraine Que convient quë *espandue* Soit par tout et estendue. Il faut qu'el afflue tousjours (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9340)

B. - "Laisser s'échapper (un liquide, en part. les larmes), verser" : Pas ne veul que soient perdues Lermes qu'ainsi voi *espandues*. Bonnes sont à faire le baing À cil qui a aucun mehaing. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11278).

II. - Empl. intrans. [D'une chose, en partic. ici la nourriture spirituelle contenue dans la Bible] "Se disperser, se répandre" : Elle est appelée Leçon Et Estude par son droit non Et sa viande nommée est Sainte Escripiture qui mise est En vaissel fait de parchemin, Pour ce que n'*espande* en chemin (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12840).

ESPAULOYER, verbe

[T-L : *espauliier* ; GD : *espaulier* ; FEW XII, 150b : *spatula*]

Empl. trans. indir. *Espauloyer des espauls.* "Avoir un mouvement d'épaules pour manifester son orgueil, jouer des épaules" : ORGUEIL. Fiere sui lors comme liepart Et de travers met mon regart, De biais regarde la gent Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion, Des espauls *espauliant* Et de mon col vois

coliant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7615).

Rem. Déjà ds GD III, 516b (Impr. c.1500). Emprunté au Renclus de Moiliens, *Roman de miserere* (cf. Roques 2008, 293).

ESPAULU, adj.

[T-L, GD : *espaulu* ; FEW XII, 149b : *spatula*]

Région. (Normandie) "Qui a de larges épaules" : « Force, dist elle, tu n'as pas, Quar en toi point de cuer tu n'as ; N'est pas pour ce què *espaulus* Ne soies assez et ossus... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4621).

REM. D'apr. G. Roques, dans *R. Ling. rom.* 61, 1997, 605, T. Matsumura, *R. Ling. rom.* 63, 1999, 608 et, en synthèse, Y. Greub, *Les mots régionaux dans les farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier (1450-1550)*, Strasbourg, 2003, 132 « en moyen français, le type semble être répandu sur une aire englobant et dépassant un peu la Normandie ».

ESPAVAIN, subst. masc.

[T-L, GD : *esparvain* ; FEW XVII, 171a : **sparwan* ; TLF VII, 1301b : *éparvin*]

MÉD. VÉTÉR. "Éparvin, tumeur osseuse du jarret du cheval"

- P. ext. [Maladie qui attaque la hanche d'une pers. et qui entraîne la claudication] : AVARICE. Ma lengue qui est sursemeé Parjurement est apelee Et ma hanche Mençonge claim, Pour ce que trait de l'*espavain*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9988).

Rem. Déjà ds GDC IX, 538a (Impr. c.1500 : *esparvain*).

- P. méton. "Partie de la hanche atteinte d'un mal qui fait claudiquer" : Et en mençonge et parjurement Ne puet qu'il n'ait baratement. Ce sont .III. choses d'un acort, Combien què il aient grant tort. C'est la cause pour quoi la main Apuiee est sur l'*espavain* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10004).

Rem. La troisième attestation de GDC IX, 538a (Ars. 2319) est propre au manuscrit et correspond aux vers 9101-9102 de notre manuscrit qui porte : *La sziemë main apuiee Avoit sus sa hanchë afolee*. Sur l'absence de *r*, voir *espaveignier*.

ESPAVE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *espave* ; FEW III, 305b : *expavidus* ; TLF VII, 1306b : *épave*]

[À propos d'une pers. ou d'une personnif.] "Personne qui vient d'un pays si lointain que l'on ignore son lieu de naissance, étranger" (cf. Fr. Ragueau, E. de Laurière, *Gloss. du dr.*

fr., 1969 [1704]) : MARIE. ...je voi Que femme m'as appellee Ainsi com së avolee, *Espave* fusse ou estrange Et de nulle cognoissance (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6549). ...quant Michiel Trebucha jus Orguel du ciel Pour estre puni en enfer Avec son pere Lucifer, Orguel en terre demoura *Espave*, au quel s'acompaingna Adam et avec li se mist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8) [Réf. à *Jean XIX*, 160].

ESPAVEIGNIER, verbe

[T-L, GD : *esparveignier* ; FEW XVII, 171a : **sparwan*]

I. - Empl. pronom. réfl. "Se rendre boiteux" : À une mote m'abuissai, Jus chai et m'*espaveignai*. Encor n'en sui je pas garie Ne ne serai jour de ma vie. Boisteuse sui, torte et clochant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10024).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Impr. c. 1500 : *esparveignay* et Ars. 2319 [et non 2323] : *espeveigné*) et TL III, 1159, d'où la date du XIV^{es}. dans FEW.

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers.] "Boiteux" : AVARICE. À ces .II. choses Tricherie Familiere est et amie. Vers elles volentiers se trait, Quar de lignage leur retrait. Par li fu faite menterie, Et par li sui *espaveignie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9994). Et en sa compaignie estoit La vielle a qui vëis avoir Pluseurs mains, laide, bocue, *Espavigniee* et tortue (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8414).

- *Hanche espaveigniee* : « Or me di, dis je, comment Ta lengue dis Parjurement Pour quoi ta hanche *espaveignie* Tu apeles Menterie ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10009).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Ars. 2319 [et non 2323] : *espeveignie*). À cette citation correspond aussi celle de GD IV, 25b, s.v. *aboisti* (Impr. c.1500 : *Ta hanche torte et aboistie*) où *aboistie* qui semble être une variante de la seconde rédaction (cf. *PelVie*² 11786 où on lit cependant, d'après BNF fr., 377 : *esboistie* et dans le manuscrit de contrôle BNF, fr. 12466 : *espavegnie*) ne peut être daté que de c.1500 et non de ca. 1350, comme on peut le lire dans FEW IX, 654b, s.v. *pyxis*. Ajoutons que la leçon *esboistie* permet d'antédaté, de près de deux siècles, le FEW IX, 652a : « Mfr. *esboité* "estropié" (1587) » ; le manuscrit datant de c. 1395.

- Empl. subst. "Celui qui boite" : Trop grans ou petis chaperons, Estiviaus petis et estrois Ou grans dont on feroit bien .III., Grelle çainture ou large trop Dont se cointoient neiz li clop, Li boisteus, li *espaveigné*, Borgne, boçu et mehaigné: Tex choses fas pour ce que veul Que chascun ait vers moi son eul (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7521).

Rem. Déjà ds GD III, 515a (Impr. c. 1500 : *esparveigné* et Ars. 2319 [et non 2323] : *espaveigniez*) et TL III, 1159, d'où la date du XIV^es. dans FEW.

REM. Mot att. uniquement chez GUILL. DIGULL. et dans *Les miracles de saint Éloi*, un texte pic. de la 2^{ème} moitié du XIII^e s. (cf. GD III, 515a). FEW signale que les formes sans *r* de cette famille, apparaissent très tôt en français où elles sont attestées dans les parlers les plus au nord.

ESPECE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *espece* ; FEW XII, 155b : *species* ; TLF VIII, 133b : *espèce*]

"Subdivision du genre, espèce" : Force [éd. *Forcē*] a aussi [éd. (*aussi*)] [l'âme] vegetative Comprenant generative Pour son *espece* conserver Et li tousjours monteplier, Et aussi la nutritive Avec la augmentative Qui sont pour garder seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7153).

ESPECIAL, adj.

[T-L : *especial* ; GD, GDC : *especial* ; FEW XII, 152b : *specialis* ; TLF XV, 849b : *spécial*]

A. - [D'une pers. par rapport à une autre] "Qui a une relation étroite avec qqn, intime, dévoué" : Se passer i veus, si le di, Et tost venir te ferai ci Un mien sergant *especial* Qui de Dieu est official. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 459).

B. - [D'une chose] "Particulier, spécifique" : Et pour ce en lieu de souspirail.I. cornet ay *especial* Par lequel le vent qu'ai u cors Je gete et evapeure hors. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7784).

C. - Loc. adv. *En especial. / par especial.* "Spécialement, en particulier" : FLATTERIE. Dē Orgueil par *especial* Sui apuial et soustenal. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8149). De l'estatue en general Me tais, mes en *especial* Je la te vueil si distinguer Que tu saches distribuer Par rayson le gouvernement D'un regne et restablisement [éd. *l'establisement*] Des ordenances qui y sont Et de ceulx qui en bail les ont, Mesmement selon que comprend L'estatue en figurement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7386).

ESPELUCHER, verbe

[T-L, GDC : *espeluchier* ; FEW VIII, 506a : **pilucare* ; TLF VIII, 27b : *éplucher*]

Empl. trans. "Éplucher, décortiquer"

- [Dans une comparaison, l'idée dominante étant celle de dépouiller qqn de ses biens] : AVARICE. Aussi fais com l'iraine fait, Quar tant com sanc ou mouelle ait En la mousche, toute la

suce Et eviscere et *espeluche*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9466) [Autre ex. vers 9463, 9472].

*ESPERLINGUER, v. espringaler

ESPEURER, verbe

[T-L : *espäorer* ; GD : *espaourer* ; FEW VIII, 88b : *pavor*]

Empl. pronom. réfl. "Prendre peur" : Trop *espaourer* se pourroit Sē en sursaut sousprise estoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1039).

REM. L'empl. pronom. est absent des dict. cités pour la période du m. fr.

ESPIERESSE, subst. fém.

[T-L : *espierresse* ; GD : *espieor* (*espierresse*) ; *FEW XVII, 173b : **sprehôn*]

"Celle qui épie (avec intention de voler)" : Mal cru Huiseuse au premerain. Elle me deçut, quant la cru ; Par li sui chetif devenu, Par li aus vieilles larronnesses, De pelerins *espierresses* Sui livré ; en leur mains morrai, Se de Grace Dieu secours n'ay. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9024).

REM. La deuxième attestation est déjà citée ds GD III, 528c (Ars. 2319 [et non 2323] : *espiereresses*) ; il en donne une autre attest. ds l'Impr. c.1500, empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 5189 : *Que les veilles larrenesses Des passans espierresses*). Seuls ex.

ESPIEUR, subst. masc.

[T-L : *espiëor* ; GD : *espieor* ; FEW XVII, 173b : **sprehôn* ; TLF VIII, 4b : *épieur*² (*épieur*)]

"Celui qui épie, qui tend des pièges" : Vilain, or me di, Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pourquoi sembles si divers ? Es tu messier ou fauchonneur Ou des trespasans *espieur* ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5168).

Rem. Déjà ds GD III, 528c (Impr. c.1500).

- *Espieur de chemins.* "Voleur de grand chemin" : Entendu avons de nouvel, De quoi ne nous est mie bel, Quē .I. vilain mal savoureux, Lourt et enfrun et dangereus Qui par son non se fait clamer Rude Entendement et nommer S'est fait *espieur* de chemins Et agaiteur de pelerins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5231). Quar en mes letres est tout cler Quē *espieur* es de chemins Et assailleure de pelerins. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5401).

ESPIGACIER, verbe

[T-L : *espigacier* ; GD : *espigachier* ; *FEW VIII, 450a : **pikkare*]

Empl. trans. Région. (Ouest) "Parer ?" (*HenryChrest cf. infra*) : De las de soie desguisés,

Rouges et vers entremeslés. Tu cointement *espigacier*
Le veus touz les jours [ton corps] et couchier Toutes les
nuis mont molement Et li faire son aisement. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5765) [Seul
ex.].

REM. Pour Faral 1962, 5, note 6 ce mot
signifie peut-être : « "rendre brillant
d'onguents parfumés". Selon Henry Chrest 59
« on peut songer aussi, mais c'est un peu
moins vraisemblable, à "traiter
douillettement" », voir aussi glossaire, 125.
Déjà cité par GD III, 69c (d'après DU
CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm.
108 : *espigacier*). À cette citation
correspond celle de GD VI, 166a, s.v.
pingocher "peigner ?" (Ars. 2319 [et non
2323] : *pingocher*), d'où la date de ca.1350 du
FEW VIII, 106a, s.v. *pectinare* ; mais ce
dernier « est à ranger dans le FEW 8, 458b
auprès de *bmanc. pigocher* » (cf. Matsumura
249). Au passage correspondant le *PelVie*²
6280 porte : *agancier*.

ESPINE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *espine* ; FEW XII,
176b : *spina* ; TLF VIII, 11b : *épine*]

A. - Au propre

1. "Arbre ou arbrisseau dont les branches
ont des piquants" : Je sui poignant et haïneuse
Impacient et desdaigneuse, Plus aspre que n'est
gletonnier, Ronce, *espine* ne groiseillier. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8848).

2. "Épine, piquant d'une plante"

- [À propos de la couronne du Christ à la
Passion] : Quar je le fiz du ciel descendre, Et char
humaine li fiz prendre, À l'estache le fis lier Et li
d'*espines* couronner, Les bras li fiz en crois estendre
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
2436).

B. - P. anal. [Dans un cont. métaph. biblique]
Oster (par le baptême) *jusqu'aux racines les
espines de pechés*. "Faire disparaître
complètement, effacer les péchés" : Par lonc
tempz ainsi *espines* De pechiés jusqu'aus racines Jēhan
osta, en espendant Son eae, et en ceuz baptisant Qui
lavés estre vouloient Et en foy a li venoient. (GUILL.
DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4281).

C. - Au plur., au fig. "Aspects fâcheux,
pénibles, douloureux d'une situation" : Et se je
me sui herité Des *espines* d'iniquité, Pour quoi terre fu
maudite, Las m'en claim en verité, Quar à ce fait m'a
excité L'ame qui n'en est pas quite. (GUILL. DIGULL.,
Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11116).

ESPINÉ, adj.

[T-L, GD : *espiner* ; FEW XII, 179a : *spina* ;
TLF VIII, 13a : *épinier*]

"Piqué par une épine" : Quar quant il parle de
percier La haye pour toy radrecier, Bien pues vëoir qu'il
ne quiert pas Ne son deduit ne son soulas, Ainciez
s'aucune paine y a, Li tout suel, non pas toi, l'ara. Il en
sera esroncinez, *Espinez* et ensanglantez. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6820). À
ses couz tel pertuis feroie Que mon chemin
retrouveroie. Pou plaindroie sē *espinez* Il estoit [mon
corps] ou esroncinez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
hum. St., c.1330-1331, 6885). Mes fol n'est pas
endoctrine *Nec acquiescit doctrine*. Devant qu'il est du
tout mine *Et grandi datus ruine*, Tous jours se tient pour
espine In adventu discipline. (GUILL. DIGULL., Pèler.
âme S., c.1355-1358, 1671).

ESPINEUX, adj.

[T-L, GD, GDC : *espinos* ; FEW XII,
177a : *spina* ; TLF VIII, 14a : *épineux*]

A. - Au propre [D'une haie d'arbustes] "Qui
possède des épines" : Pour quoi fis onques
redoutance De passer ta haiē *espineuse* Maintenant ?
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
10717).

B. - Au fig.

1. [Dans un cont. relig. ; d'une voie] "Qui
donne beaucoup de peine, d'accès difficile" :
Les voies mont dangereuses Trouveras et *espineuses*.
Tout le monde en desert est mis Et y a tant de fourchēis
De teles voies qu'il y a Que nul par droit chemin n'i va
Se par grant aventure n'est. (GUILL. DIGULL., Pèler.
J.-C. S., 1358, 1530) [Réf. à *Math.* XI, 10].

2. [D'une pers. ou personnif. ; ou d'un
attribut d'une pers.] "D'un caractère ou abord
difficile, revêche" : L'ANGE AU PÈLERIN.
..."Vëoir pues bien Gent qui n'ont pëu souffrir rien,
Impaciens et rioteus, Gens nououleus et *espineus*, Qui
ont tous jours vengeance quis..." (GUILL. DIGULL.,
Pèler. âme S., c.1355-1358, 5292). En cuers ausi qui
sont pervers, *Espineus*, durs, perreus, divers La semence
y est perdue Et a nul fruit recëue (GUILL. DIGULL.,
Pèler. J.-C. S., 1358, 5692).

ESPOUSER, verbe

[T-L : *esposer*² ; GDC : *espouser* ; FEW XII,
210a : *sponsare* ; TLF VIII, 34b : *épouser* ;
TLF VIII, 34a : *épousée*]

Empl. trans. *Espouser qqn*. "Se marier avec
qqn" : JOSEPH À MARIE. Et des ce que
m'*espousastes* Dëistes bien que ja a vous Part n'aroe, ce
saves vous. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358,
1696).

- Au passif *Estre espousé à qqn* : MARIE.
"Quar connoissance de moi n'a Homme, n'a mon vouloir
ara." "Bien le sai, a il respondu [Gabriel], Et pour ceste
cause fus tu, N'a pas granment, *espousee* A Joseph et a

[éd. (a)] li donnee, Qui est .I. grant tapisement Et honneste encourtinement De ta virginite garder Pour tout soupeon hors geter..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1109).

ESPOUVANEMENT, subst. masc.

[T-L : *espöentement* ; GDC : *espoentement* ; FEW III, 304a : **expaventare* ; TLF VIII, 38b : *épouvantement*]

"Ce qui épouvante" : Pren ce garnement Qui fait fu anciennement Pour bateillier contre la Mort Et contre touz ceus de son ost. C'est contre paines et tourmens Et touz leur *espoventemens* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4006).

ESPRINGALE, subst. fém.

[T-L, GD : *espringale* ; FEW XVII, 189a : **springan*]

ARM. "Machine de guerre qui lance des pierres ou des boulets de plomb" : Malvoisine ses saetes, Et *espringale* ses mouchetes Aus postis peuvent bien geter, Mes pas n'aront ens franc entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4104).

ESPRINGALER, verbe

[T-L : *espringaler* ; GD : *espringaller* ; FEW XVII, 189a : **springan*]

Empl. intrans. "Sauter, danser" : J'ai non Jeunece la legiere, La giberesse et coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je *espringale* [var. *espingale*, *espingole*, *espignele*, *espringue*], je carole, Je trepe et queur et dance et bale En alant à la huitefale (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11808) [= *PelVie* 2 7410 (le ms. de contrôle BNF, fr. 12466 porte : *espingale*)].

REM. Déjà ds GD III, 551bc (d'après Fauchet : *espringalle*) à côté de sa variante *esperlingue* (GD III, 552a : Impr. c.1500). Ces deux attestations sont à l'origine des formes *esperlinguer* et *espringaler* du FEW XVII, 189a, où la date de c.1330 du premier est à corriger en c.1500. L'indication diatopique norm. du FEW pour ces deux formes ne se justifie pas, les attestations, trop peu nombreuses, ne permettant pas de tirer de conclusion sur le plan diatopique.

ESPRIT, subst. masc.

[T-L, GDC : *esperit* ; GD : *esperite* ; FEW XII, 191b : *spiritus* ; TLF VIII, 144a : *esprit*]

RELIG.

A. - [P. réf. à *Gen.* II, 7] "Souffle de vie inhalé à l'homme par le Créateur" : Homicide par son droit non Est nommé et Occision. C'est cil qui fauche et coupe hors La vie et l'*esperit* du cors, Cil dont les tyrans ce çaignoient Jadis, quant les sains occioient.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8958).

- *Rendre l'esprit*. "Mourir" : CHARITÉ.

Quar je le fiz du ciel descendre [Jésus], Et char humaine li fiz prendre, À l'estache le fis lier Et li d'espines couronner, Les bras li fiz en crois estendre, Li despoullier, le costé fendre, Les piez et les mains atachier Li fiz et de gros clous percier, Son sanc issir de son cors tendre Li fiz et puis l'*esperit* rendre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2442). Les journees de leur obis [des saints], Quant rendirent leur *esperis*, Mises sont en ce kalendier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9754).

B. - *Le Saint Esprit*. "Dieu, comme troisième personne de la Trinité, qui procède du Père par le Fils" : Hui en semblance de coulou Le saint *Esperit* est venu Sus les eaues et descendu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10363).

C. - "Être immatériel et surnaturel" : Et aussi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus *esperis* transmeable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 230).

ESPURER, verbe

[T-L, GD, GDC : *espurer* ; FEW IX, 608b : *purare*¹ ; TLF VIII, 50b : *épurer*]

RELIG.

I. - Empl. trans. "Purifier (de tout ce qui éloigne de Dieu)" : Ysäac le prefigura Qui de sa mort rien ne cura En obeissant au pere. Comme .I. aignel tout endura, En endurant tout *espura* Par crueuse mort amere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11149) [Réf. au sacrifice d'Isaac, *Genèse* XXII].

Rem. Déjà ds GD III, 555b (Impr. c.1500 : *expura*).

II. - Empl. pronom. réfl. [D'un pécheur] "Se purifier de ses fautes"

- *S'espurer par* (la pénitence) : Longuement ta forfaiture *Sustinui et iam dure* Que ne t'amendes endure *Nec subicis te culture*. Amende toi et t'*espure* *Per penitenciam pure* ! D'autre amende je n'ai cure, *Sufficit pro meo iure* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1733).

Rem. À cette citation correspond celle de GD II, 521b, s.v. *depurer* (Impr. c.1500 : *te depure*), qu'il faut dater de c.1500. Empl. pronom. att. uniquement en a. fr. par T-L III, 1267 ; absent en ce sens ds FEW.

ESQUERRE, subst. fém.

[T-L : *esquerre*¹ ; GD : *esquarre* ; GDC : *esquiere* ; FEW II-2, 1396a : *quadrare* ; TLF VIII, 54b : *équerre*]

"Instrument servant à tracer des angles droits, équerre"

- *Esquerre à charpentier*. "Équerre de charpentier (en forme de L)" : DIEU. S'aucun estoit qui sa façon Vousist savoir, bien le patron En bailleroie proprement À ceus de bon entendement: Qui d'une *esquerre* à charpentier Haut dreceiroit le bout premier, Se l'autre bout jus assëoit Avec l'anglet à ligne droit, S'ainsi estoit que bien à point En l'anglet qui les lignes joint Fichast .I. .A. et asseïst Et es bous .P. et .X. meist Si que .X. haut et bas fust .P. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2517).

REM. « L'équerre symbolise l'homme parfait. L'horizontale désigne le monde de la matière, des sens, du charnel (...). La verticale symbolise le monde de l'Esprit. L'homme est composé de ces deux aspects. (...) En la personne de Jésus, le symbole de l'équerre prend chair » (cf. P. Amblard, *Pèler. vie hum.*, 1998, 49, 158).

ESRONCINER, verbe

[T-L : *esronciner* ; FEW X, 558a : *rumex*]

I. - Au passif. "S'égratigner aux ronces d'une haie" : Quar quant il parle de percier La haye pour toy radrecier, Bien pues vëoir qu'il ne quiert pas Ne son deduit ne son soulas, Ainciez s'aucune paine y a, Li tout suel, non pas toi, l'ara. Il en sera *esroncinez*, Espinez et ensanglantez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6819).

II. - "Égratigné par des ronces" : À ses couz tel pertuis feroie Que mon chemin retrouveroie. Pou plaindroie s'ë espinez Il estoit [mon corps] ou *esroncinez*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6885).

REM. Seuls ex. À ces citations correspondent celles de GD III, 223a, s.v. *enroncier* (Ars. 2319 [et non 2323] : *enronchiez*, *enroncé*), d'où, pour *enroncier*, la date de ca. 1350 du FEW X, 558b qu'il convient de corriger en ca. 1470. Aucune de ces formes n'apparaît ds *PelVie*².

ESROUILLER, verbe

[T-L : *esroëillier* ; GD : *esroillier* ; GDC : *esroillié* ; FEW X, 508a : **roticulare* ; TLF VIII, 74b : *érailler*²]

Empl. trans. *Esrouiller les yeux*. "Rouler les yeux (en signe de colère)" : Quant m'est le vin entré en corne, Adonc sui fiere com unicorne ; Adonc veul je chascun hurter, À l'un tencier, l'autre blasmer. Les yex *esrouille* comme .I. tor (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10471).

ESSAIE, subst. fém.

[T-L : *essaie* ; GD : *essaie2* ; FEW III, 256a : *exagium*]

"Résidu de paille, de fourrage" : PAUVRETÉ À MARIE. "Et reposer vous y pourres Un pou sus .I. petit de fain Que je vous querrai ou d'estrain. Ne puet que remanant n'i ait D'*essaies* ou aucun soustrait." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1845). Et la li fist elle

son lit D'un pou d'*essaies* que li quist, U quel la Virge doucement S'enclina et benignement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1940).

REM. Mot rare ; FEW mentionne l'appartenance du mot au domaine *pic.* pour le mfr.

ESSAIEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *essaielement* ; FEW III, 256a : *exagium*]

"Essai préliminaire" : Mes une occasion autre ont Ceux qui ceste feste ne font, Car il dient qu'aprestement Est sens plus et *essaielement* De la feste qui doit venir Dont se devront tous esjouir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9968).

REM. Déjà ds GD III, 564a (Impr. c.1500).

ESSANGIER, verbe

[T-L : *essangier* ; GD : *essengier* ; GDC : *essanger* ; FEW III, 317b : *exsaniare* ; TLF VIII, 161a : *essanger*]

Empl. trans. Région. (Ouest) "Tremper (le linge) pour le décrasser, avant de le mettre à la lessive"

- Empl. abs. [Avec une idée de lavage purificateur] : PÉNITENCE. Et pour ce que sai bien laver, Bien *essangier* et bien buer M'a Dieu fait sa chamberiere Et sa principal lavendiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2098).

Rem. Déjà ds GDC IX, 553a (Ars. 2319 : *essanger*).

REM. Cf. GreubRég 133-134 où il est signalé qu'avant d'entrer en français, à une date et selon un processus inconnus, « *essanger* a été, jusqu'à la fin du Moyen Âge vraisemblablement un mot régional » de l'Ouest.

*ESSIMER, v. émier

ESTABILITÉ, subst. fém.

[T-L : *estabilité* ; GD : *estableté* ; GDC : *stabilité* ; FEW XII, 222a : *stabilis* ; TLF XV, 906b : *stabilité*]

[À propos d'une statue érigée par le roi, en tant qu'image du gouvernement] "Caractère de ce qui est stable [ici l'auteur joue sur le sens de "solide" et de "durable"]" : Aus estatus aussi qu'il [le roi] fait Comment est estables on voit, Car s'ë estables bien ne sont, D'*estabilite* n'a pas mont. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7310).

REM. Forme d'emprunt au lat. *stabilitas*, avec *e* prothétique ; att. par FEW uniquement pour la période de l'a. fr.

ESTABLIE, subst. fém.

[T-L, GD : *establie* ; FEW XII, 219a : *stabilire*]

[À propos d'une statue] "Ce qui est établi, construction" : Estatuë si est dite De racine bien eslite Qui ne doit estre mue[e] [ms. *mue*] D'un lieu ne desracinee. Ell' est nee de *statuo* Et d'un estoc quë on dit *sto*, C'est a dire que est [ajout au ms.] estable, *Establie* permanable, Ou que tousjours doit remanoir Sens soi remuer ne mouvoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7272).

ESTATUE, subst. fém.

[T-L : *estatuë* ; FEW XII, 246b : *statua* ; TLF XV, 932b : *statuë*]

A. - "Figure de plein relief qui représente une personne, statue" : Ne fust nul qui le regardast, Ne prisast ne contredaignast, Quar c'est .I. tas de pourreture, Un simulacre fait d'ordure, Une *estatuë* de limon, Un espouentail à coulou. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5815). *Estatuë* si est dite De racine bien eslite Qui ne doit estre mue[e] [ms. *mue*] D'un lieu ne desracinee. Ell' est nee de *statuo* Et d'un estoc quë on dit *sto*, C'est a dire que [est] [ajout au ms.] estable, *Establie* permanable, Ou que tousjours doit remanoir Sens soi remuer ne mouvoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7265).

B. - P. anal., au fig. "Personne immobile" : Estatuë si est dite De racine bien eslite Qui ne doit estre mue[e] D'un lieu ne desracinee. Ell' est nee de *statuo* Et d'un estoc quë on dit *sto*, C'est a dire que [est] estable, *Establie* permanable, Ou que tousjours doit remanoir Sens soi remuer ne mouvoir ; Dont on dit quë *estatuë* Est cil qui ne se remue. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7275).

Rem. Forme épenthétique rare, cf. T-L III, 1364 et FEW ; GD et GDC n'enregistrent que *statuë*.

ESTATUT, subst. masc.

[T-L, GD : *estatu* ; GDC : *statut* ; FEW XII, 247b : *statuere*]

"Règle, disposition, décret" : Nulle ordenance n'*estatu* Ne doit faire [le roi] qu'il n'ait ëu Deliberacion avant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7311).

ESTENDERESSE, subst. fém.

[T-L : *estenderesse* ; GD : *estenderesse* ; FEW III, 326a : *extendere*]

[De la main] "Celle qui permet d'étendre, de déployer (qqc. de souple) dans sa plus grande dimension" : Ceste main est *estenderesse* De courtines et faisierresse Elle fait aus drapiers courtines Pour ce que les couleurs plus fines Des draps ressemblent à la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9927) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 607c, qui l'interprète comme un adj. fém. (Ars. 2319 [et non 2323] : *estenderesse*), d'où la datation XV^es. du FEW III, 326a qui peut être avancée à ca. 1330-1331 .

ESTENDRE, verbe

[T-L : *estendre* ; GD : *estendu* ; GDC : *estendre2* ; FEW III, 325b : *extendere* ; TLF VIII, 230a : *étendre* ; TLF VIII, 234a : *étendu*]

I. - Empl. trans.

A. - "Étendre, étaler" : Quar bien estoit temps de disner, Les uns les napes *estendirent* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 969).

- Au passif : Il [Dieu] est de bien la fontaine Et la [éd. (*la*)] bonte qui est souveraine Que convient quë espandue Soit par tout et *estendue*. Il faut qu'el afflue tousjours (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9339).

B. - [Le compl. désigne un organe articulé, une partie du corps] "Étendre, allonger" : ORGUEIL. Fiere sui lors comme liepart Et de travers met mon regart, De biais regarde la gent Et par fierté le col *estent*, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion, Des espauls espauliant Et de mon col vois coliant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7612).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - "Couché tout de son long" : À terre *estendu* se gesoit Où il n'ooit ne ne vëoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6225).

B. - [Une pomme] "Suspendu [à l'arbre] (ici dans la représentation symbolique de la crucifixion, où le Christ tel une pomme pendue à l'arbre, est attaché sur la croix de l'Arbre mort)" : D'autre part [,] je vueil dire ainsi Que de la pomme [c'est-à-dire Jésus-Christ] *estendue* [à l'arbre sec] Et crueusement batue Et du jus qui en istra hors Avec la fourme de son corps Dieu qui offendu se tient moult, Qui ce verra du ciel amont, Grandement apaisie sera (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6135).

III. - Empl. pronom. [D'une chose]

A. - "Occuper une certaine superficie" : Une haie dont merueilleus Fu, vi qui misë y estoit, Qui par semblant loing *s'estendoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6512).

B. - *S'estendre de* + inf. "Aller jusqu'à être efficace au point de" : Quar mon pouoir pas ne *s'estent* De li sequestrer longuement De toi et encor y a fort D'un seul moment faire en deport. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6191).

ESTINCELER, verbe

[T-L, GD, GDC : *estenceler* ; FEW XI, 312a : *scintilla* ; TLF VIII, 249a : *étinceler*]

Part. prés. en empl. adj. "Qui brille avec éclat" : Un pou dessous .I. pommel autre Avoit, .I. pou mendre de l'autre Qui fait estoit tres cointement D'une escharboucle *estincelant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3456).

- P. métaph. [De l'étoile du matin, pour désigner la Vierge Marie] *Estincelant de* + subst. abstr. désignant une qualité positive : GABRIEL. C'est un lucifer [Marie] tres luisant, De bonte tout *estincelant*, De toute vertu et biaute Et de toute grace paré. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1002).

ESTIVEL, subst. masc.

[T-L : *estival*² ; GD : *estival* ; FEW XII, 271a : *stipes*]

Au plur. "Bottine légère en étoffe" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez (...) *Estiviaus* petis et estrois Ou grans dont on feroit bien .III. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7517).

REM. Cf. Roques 2008, 291.

ESTOC, subst. masc.

[T-L : *estoc1* ; GD, GDC : *estoc* ; FEW XVII, 238a : **stok* ; TLF VIII, 188a : *estoc2*]

A. - "Tronc d'arbre" : « Les bosqueillons, dis je, les bos Pou vendent mes sur les *estos*, Avant gisent grant piece jusqu'il [ms. *jus Qu'il*, en raison du changement de vers] puissent estre vendus, Et toutevoies chiers les font Quant à present païé ne sont ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9678).

B. - Au fig. "Extraction, lignée d'une personne"

- Empl. abs. *N'avoir nul estoc*. "N'être pas d'extraction noble ou illustre" : Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler g[e]neraument *gneraument*, Qui regarde le fundement De touz les roys du tempz passé Et des princes qui ont este, Nul *estoc* ne racine n'ont Fors dē Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1925).

ESTOFFER, verbe

[T-L : *estofer*¹ ; GD, GDC : *estoffer* ; FEW XVII, 246b : **stopfôn* ; TLF VIII, 257a : *étoffer*]

Part. passé en empl. adj. [Des armes] "Orné, embelli (par des applications d'or)" : Les armes aussi d'autre part Qui pas n'estoient pour poupart, Ainz estoient pour le fil Cis, Saül, le plus grant du païs ; Doiz bien penser qu'estoient grans Et *estofees* et pesans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4698).

Rem. Sens que le FEW atteste à partir de 1350.

ESTOUPER, verbe

[T-L : *estoper* ; GD : *estouper* ; FEW XII, 316a : *stuppa* ; TLF VIII, 270a : *étouper*]

Empl. trans.

A. - "Boucher, obstruer"

- *Estouper son nez*. "Se boucher le nez (pour éviter de sentir une odeur désagréable)" : Li angre à cui elle estoit suer Onques puis ne m'eurent à cuer, Leur nez *estouper*, quant me voient Laquel chose pas ne feroient Pour une charonne puant, Se vice n'i avoit plus grant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10543).

B. - Au fig. "Arrêter le libre cours de [d'une faculté humaine]" : L'ANGE AU PÈLERIN. Car n'y as [au purgatoire] que .III. jours este Qui tout ton temps t'es delite Es drueries quē as dit, Dont tu me fëis grant despit Et hors de ta maison bouter Et aussi mes sens *estouper*, Que ne sentisse ou vëisse Tes horreurs, et que n'ouïsse Tes dissolues paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3890).

Rem. V. Duval 2006, 93, note 3, au sujet de la temporalité de l'âme séparée du corps.

ESTOUSSIR, verbe

[T-L : *estossir* ; GD : *estoussir* ; FEW III, 335b : *extussire*]

Empl. pronom. "Tousser, se racler la gorge" : Qui estes vous et par quel droit M'arrestez vous ici endroit ? Ne deussiez pas ainsi venir Sanz parler ou vous *estoussir*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7078).

ESTOUT, adj.

[T-L : *estout* ; GD : *estout*¹ ; FEW XVII, 245b : **stolt*]

[Du coeur] "Dur, méchant" : « Vielle, dis je, qui estes vous Qui avez si le cuer *estous* ? Dire vostre non deüssiez, Puisqu'ainsi vous me menaciez ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7114).

ESTRANGER, verbe

[T-L : *estrangier*² ; GD : *estrangier* ; FEW III, 332b : *extraneus*]

Empl. trans. *Estranger qqn de*. "Éloigner qqn de" : Par ceste voie surpris fu Du tout en tout et deceü, Et pour ce fu il hors chacié De paradis et *estrangié* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7480).

ESTREINDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *estreindre* ; FEW XII, 304b : *stringere* ; TLF VIII, 295b : *étréindre*]

Empl. trans.

A. - "Maintenir étroitement, comprimer" : Mes tenailles sont la Destrece Et l'Angoisse qui si fort presse Cuer troublé qu'il li est avis Qu'en .I. pressour fermant à

vis Il est *estrait* et enfermé Aussi com marc qui est foulé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12045).

B. - *Estreindre les dents*. "Grincer des dents (de colère)" : Adonc je les pris [les lettres] et les lu, Dont li vilains pas bien ne fu Contens, quar touzjours grumeloit Et touzjours le menton hochoit ; À chascun mot que je lisoie, *Estreindre* les dens li veoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5216). À ces paroles li vilains Estoit jusques au cuer atains .Rien ne disoit, quar ne savoit, Seulement les dens *estreignoit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5394).

Rem. Cf. DI STEF. 240b.

ESTREPER, verbe

[T-L, GD : *estreper* ; FEW III, 321b : *extirpare* ; TLF VIII, 521b : *extirper*]
Empl. trans.

- P. méton. "Débarrasser des mauvaises herbes, sarcler" : Quar leur paroles et leur dis [des prophètes] Ont este si souz figure Et souz ombre et couverture Que n'ont pas esté entendus De toutes gens et connëus. Et crëus en rien n'ont este, Par quoi se soient amendé Leur auditeurs, en *estrepant* Leur ors chemins et essartant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1547) [Réf. à *Math.* III, 3].

REM. Déjà ds GD III, 651a (Impr. c.1500). Mot de formation populaire, att. surtout en a. fr., moins fréquent en m. fr. (cf. aussi T-L III, 1475, GD III, 650c-651a et FEW).

V. aussi : *extirper*.

ESTRIE, subst. fém.

[T-L : *estrie* ; GD : *estrie*¹ ; FEW XII, 301b : *striga*]
"Sorcière"

- *Vieille estrie* : Mort m'a ceste vieille *estrie*, Et assommé de sa cognie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7273).

ESTRILLE, subst. fém.

[T-L, GDC : *estrielle* ; FEW XII, 302a : *strigilis* ; TLF VIII, 299a : *étrille*]

"Instrument de fer avec lequel on gratte et nettoie le poil des animaux" : Ausi com het roigneuse beste *Estrille* et teigneuse teste Pigne, ausi he enseignement Et conseil et avisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7540).

ESTUEF, subst. masc.

[T-L : *estuef* ; GDC : *esteuf* ; FEW XVII, 249a : **stôt* ; TLF VIII, 241a : *éteuf/esteuf*]

JEUX "Petite balle utilisée au jeu de longue paume" : Une crocë me faut à souler Et .I. *estuef* pour moi jouer ; Autre croce ne me faut mie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11836).

ESTUIER, verbe

[T-L : *estuiier* ; GD : *estuier* ; FEW XII, 310a : **studiare*]

Empl. trans. "Garder pour plus tard (une tâche à faire)" : Par maintes fois avenu m'est Que ce qui à faire estoit prest À l'endemain je *l'estuioie* Et puis aprez rien n'en faisoie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7159).

- Au passif [D'un propos] *Estre estuié à qqn*. "Être caché, tu à qqn" : Mes tu dois entendre et savoir Que ce mot *estuié* m'estoit Pour respondre i, quant temps seroit, Et de ce ai jë assez fait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5647).

ESVENTELER, verbe

[T-L, GD : *esventeler* ; FEW XIV, 252a : *ventilare*]

Empl. trans. "Diriger un souffle d'air sur" : ORGUEIL. Par cest essample clerement Puez apercevoir que le vent Du soufflet fait aus miex pennus Ce que ont perdrë et metre jus, C'est à dire que, quant je voi Aucun avoir vertu en soi Ou bien de grace ou de fortune, Afin que je traie pour une Et que li oste sa merelle, Du soufflet si je *l'esventelle* Et si li souffle ce qu'il tient Quë il le pert et jus s'en vient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7732).

- *Esventeler en qqc*. "Insuffler de l'air dans quelque chose" : Quar quant aucun me va soufflant En l'oreille et *esventelant*, Que on me dit que je sui belle (...) Adonc ce vent à moi je sache (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7762).

REM. Rare.

ETALON, subst. masc.

[T-L, GDC : *estalon*¹ ; FEW XVII, 210b : **stallo* ; TLF VIII, 123a : *étalon*]

"Cheval entier destiné à la reproduction, étalon"

- *Ce qui est bon à mulon, n'est pas bon à estalon* : David à bon droit jus metoit Les armes et les desvestoit. Pour Saül bonnes estoient, Mes à David rien ne valaient. Quar ce qui est bon à mulon, Si n'est pas bon à *estalon* [ms. *escalon*], C'est ce quë Aristote dit En Ethiques où est escrit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4706).

REM. Nous préférons à la leçon *escalon* du manuscrit BNF, fr. 1818, la leçon *estalon* déjà retenue par J. J. Stürzinger et attestée dans plusieurs manuscrits, à côté des variantes *absalon*, *chalon*. En effet, en admettant qu'il faille garder la leçon *milon* du manuscrit, en référence à Milon de Crotone, *escalon* mis en relation par la rime avec *milon* dans ces deux vers à caractère proverbial, devrait aussi être un nom propre. Or, Aristote auquel il est explicitement fait allusion dans le texte ne parle pas d'un dénommé *Escalon*, *Estalon* ni même d'un *Absalon* dans son

Éthique à Nicomaque, si bien qu'il faut s'orienter vers un nom commun. Si l'on admet la leçon *mulon* "mulet", plutôt que *Milon*, le subst. masc. *estalon*, qui s'oppose à lui à la rime, semble parfaitement convenir à la place d' *escalon*.

V. aussi : *mulon*.

EUS, v. ues

EVAPORER, verbe

[T-L, GDC : *evaporer* ; FEW III, 252a : *evaporare* ; TLF VIII, 340a : *évaporer*]

I. - Empl. trans. "Laisser échapper l'air" : ORGUEIL. Et pour ce en lieu de souspirail .I. cornet ay especial Par lequel le vent qu'ai u cors Je gete et *evapeure* hors. Ce cornet par son non Vantance Doit estre dit ou Vuide Pance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7786).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une odeur] "Qui se répand dans toutes les directions, diffus" : ...Si que je me sui appensé [dit l'un des rois mages à Jésus], (...) Que de moi tu aies encens ; Qui sera senefiemens Quë, ausi com sa fumeë Par feu haut *evaporee* Oudeur donne et hors enchace Punaisie de la place, Ausi devotes oroisons (...) [éd. [hors]] enchacier devront De pechié la punaisie (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2566).

EVIDENT, adj.

[T-L, GD : *evident* ; FEW III, 252b : *evidens* ; TLF VIII, 357b : *évident*]

"Certain, dont le résultat est assuré" : Peril de mort tant seulement T'en met hors, s'il est *evident* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1406). Et c'estoit elle voirement Si com vi par fait *evident*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11320).

EVISCERER, verbe

[T-L, GD : *eviscerer* ; FEW III, 253a : *eviscerare* ; TLF VIII, 358b : *éviscérer*]

Empl. trans. "Enlever les viscères à" : Aussi fais com l'iraine fait, Quar tant com sanc ou mouelle ait En la mousche, toute la suce Et *eviscere* et espeluche. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9466).

REM. Déjà ds GD III, 675b (Impr. c.1500). Première attest. du mot.

EXAMINATION, subst. fém.

[T-L : *examinacion* ; GD : *examinacion* ; FEW III, 258b : *examinare*]

"Action de considérer, d'observer avec attention, avec réflexion, examen" : Et si com raison est mise En la seconde partie [du cerveau] Pour rendre arrest en jugement Par le conseil d'entendement, Et jugier par discrection Apres l'*examinacion* De ce que

li a presente Ymagement [éd. *Imagement*] et livre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7144).

REM. FEW donne : « mfr. *examination* (Dup 1572 - Cresp 1627) » ; à noter des ex. plus anciens dans GD III, 676c.

EXCEPTEMENT, subst. masc.

[FEW III, 272b : *exceptare*]

"Exception" : Air et ciel et terrë et mer Et quanquë on y puet trouver Ou penser singulierement, Sans faire nul *exceptement*, Loes Dieu si com vous poues Et de tel vertu com aves ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8838) [Réf. à *Daniel* III, 59-88. Seul ex.].

REM. Empl. pour les besoins de la rime ?

EXCITATEUR, subst. masc.

[GDC : *excitateur* ; FEW III, 274a : *excitare* ; TLF VIII, 403a : *excitateur*]

[À propos d'une pers.] "Celui qui excite, stimule l'activité, l'énergie (d'une personne)" : Grant mestier ont genz pareceus [p barré ds le ms.] Dë avoir bons *excitateurs*, Quar tous jours alis seroient Se bon levain il n'avoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5782).

REM. Première attest. du mot, déjà ds GDC IX, 579c (Impr. c.1500) ; rare en m. fr.

EXECUTERESSE, subst. fém.

[T-L : *executerresse* ; GD : *executeresse* ; *FEW III, 290b : *executor*]

"Femme désignée pour exécuter la volonté de qqn" : Je sui une *executeresse* Et une acomplisserresse Du vouloir ma mere Envie, Quar pour ce qu'elle ne puet mie Chascun grever si com vousist, Jadis à l'escole me mist Et me pria que j'apreisse Un tel art et .I. tel malice Par quoy sa male affectiõ Meïsse à execution. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8349).

- [De la main] "Celle qui exécute" : Ceste main despouille les mors Et tient fenestres et huis clos, Jusqu'à tant qu'ell'a grapelé Ce qu'ell'a voulu et glané. Et s'ell'est *exequiterresse*, Du restat et dispenserresse, Si te di je qu'à li traira Du plus bel et acrochera. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9523).

EXEMPLAIRE, subst. masc.

[T-L : *esemplaire2* ; GD : *essamplaire* ; GDC : *esemplaire* ; FEW III, 291a : *exemplarium* ; TLF VIII, 426a : *exemplaire*]

A. - THÉOL. [À propos de la création de l'homme] "Modèle, archétype en tant que cause première"

- *Faire qqc. selon l'exemplaire* : Dieu onques ne fist de ses mains U monde que .II. cors humains Ausquieix .II. il commist à faire Les autres selonc l'*exemplaire* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5988).

B. - P. ext. "Exemple, ce qui sert d'exemple, modèle" : Souspris sui comme fu David Qui pas n'avoit armes apris. Armé fu, mes isnelement Les mist jus et hastivement ; Et pour ce aussi com li vueul faire, Quar bien me plaist son *exemplaire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4562). Se n'ai fait ce que doi faire Et toi [S. Benoît], mon droit *exemplaire*, N'ai comme bon fil ensui, Las m'en clain [éd. *clain*] comme .I. tor en mui (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1019). Tous jours a esté et sera [Marie] *Exemplaire* de mundice Sanz pechié et tache et vice (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2705).

- *Prendre exemplaire à* : Adonc voir fusses tu cause De penre à li *exemplaire* Et d'aussi comme li faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4713). S'onques veïs nef gouverner En une riviere et mener, Illuec pues prendre *exemplaire* Sanz toi de rien en ce meffaïre. Le gouverneur qui dedens est La mainè et mené y est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6141).

C. - "Texte, écrit" : Umbrageus sont *exemplaire* Affin què on en puist traire Vray tesmoing de la trinite, Car chose fausse ou contraire Rapportent souvent en l'aire Oû ont tesmoingné verite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10898).

EXEMPLEFIER, verbe

[GD : *exemplefier* ; *FEW III, 291a : *exemplum* ; TLF VIII, 428b : *exemplefier*]

Au passif [D'une réalité abstr.] *Estre exemplefié de qqc.* (d'une réalité concr.) "Être appuyé, illustré par l'exemple de" : Commune est a tous Charite [,] Si com est *exemplefie* De la chandoile alumee [,] La quelle, quant ell'est [éd. (*ell est*)] portee Devant .I. pour esclairer li, N'est pas doubtte que ceux aussi Qui li tiennent societe N'aient partie en la clarte, Et mains n'en a mie celui Pour qui fu alumee ainsi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3440).

REM. Image courante, déjà présente au XIII^{ème} s. dans l'ouvrage du franciscain Th. Welter (cf. Duval 2006, 73, note1). Néol.

EXEMPTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *exenter* ; FEW III, 292a : *exemptus* ; TLF VIII, 430a : *exempter*]

A. - Empl. trans. "Préserver d'un mal"

- Au passif : Lors l'arbre qui pommier est dit (...) ainsi dist : "Se dè Adam je sui nee (...) Si n'est point en moi le venin Qui par Adam vint ou pepin. Entee a[i] [ms. a] este franchement Et *exemptee* outreement De venin et autre [éd. *toute*] tache, Qui tous autres arbres tache ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5966).

B. - Au fig. *Exempter qqn à + inf.* "Rendre qqn exempt de, préserver qqn de" : Jadis [éd. [

je] t'avoïè [éd. *avoie*] intime *Vires virtutis intime*, Toi *exempte* et exime *A preda fere pessime* ; Mes ces biens fais as [pou] [ajout au ms.] rime *Fovendo vitam anime*, N'encor n'es pas bien anime *Dandi rubiginem lime*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1754).

EXERCITER, verbe

[T-L, GD : *exerciter* ; FEW III, 292b : *exercitare*]

Empl. trans. "Exercer, pratiquer" : En l'une [des écoles] aprenoie à ouvrer Divers ars et *exerciter*, À faire choses merveilleuses Et soutilles et gracieuses. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3000). Mes quant il [l'homme oisif] se veut occuper Et en labour *exerciter*, Ceci le garde de pechié Et d'estre de rœoul tachié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6652).

EXHORTATION, subst. fém.

[T-L : *exortacion* ; GDC : *exhortacion* ; FEW III, 294b : *exhortari* ; TLF VIII, 440a : *exhortation*]

RELIG. "Prédication familière incitant à la dévotion, à la pratique et aux devoirs moraux ou religieux" : Quar ausi com le cors est vain En brief tempz, s'a faute de pain, Ausi l'ame vainne seroit Tantost, se pëue n'estoit De bonnes *exortations* Et vives predications. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10223).

EXIL, subst. masc.

[GD : *essil*¹ ; GDC : *exil* ; FEW III, 295b : *exilium* ; FEW III, 273b : *excidium* ; TLF VIII, 445b : *exil*]

A. - Au propre

1. "Situation de celui qui est contraint de quitter son pays"

- *Mettre qqn en exil* : Ce fu fait ou jour et en l'an Què en *exil* fu mis Adam. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12170).

2. RELIG. *Terre d'exil.* "Terre considérée comme un exil (par rapport à l'au-delà)" : DIEU. ...en terre d'*exil* J'ai envoïé mon amé fil (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3615).

B. - Au fig. "Tourment" : "Trahison, respondirent il [les deux chanteurs], Nous a mis en ce grant *exil*. Jadis nous nous entramions (...) Quant Trahison tint parlement A nous [deux] [ajout au ms.] sequestrement, Et dist [éd. *dis*] a l'un qu'il se gardast De l'autre qu'il ne le tuast..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4850).

REM. T-L III, 1306-1307, s.v. *essil*, ne donne que la forme pop.

EXIMER, verbe

[GD : *eximer*¹ ; FEW III, 295b : *eximere*]

Empl. trans., au fig. *Eximer qqn à + inf.* "Dispenser qqn de" : Jadis [éd. [*je]*] t'avoïè [éd. *avoie*] intime *Vires virtutis intime*, Toi *exempte* et *exime*

A preda fere pessime ; Mes ces biens fais as [pou] [ajout au ms.] rime *Fovendo vitam anime*, N'encor n'es pas bien anime *Dandi rubiginem lime*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1754).

REM. FEW enregistre au sens d'"exempter" : « nfr. : *eximer* (Hardy ; Cotgr 1611 - Widerh 1669) », à noter cependant les ex. de GD III, 683c-684a, dont quelques-uns dans des textes m. fr.

EXISTENCE, subst. fém.

[T-L, GDC : *existence* ; FEW III, 298b : *existentia* ; TLF VIII, 448a : *existence*] "Le fait d'exister" : Au moulin par aventure Avez veu une mesure Qui raison se fait apeler Pour sa grant desraison celer ; Mes pour ce n'est ce pas raison, Ainz est fraude et deception. Entre non et *existence* Veul je bien faire difference. Autre chose est estre Raison Et autre chose avoir son non. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5291). Par vos paroles proprement Sai qu'estes Rude Entendement. Plus argüer vous ne pouez Que seulement ainsi nommez Soiez, quar par *existence* I estes sans point de difference (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5381).

REM. Néologisme

EXORBITATION, subst. fém.

[GD : *exorbitacion* ; *FEW VII, 389a : *orbita*]

"Action de dépasser les limites de ce qui est permis, convenable au regard des normes de la morale ou de la religion, excès, écart"

- Au plur. : Se long temps y avons este [au purgatoire], Tresbrief est (.) quant est compare Aus grans *exorbitacions* De nous peregrinacions, A nos grans pechies et meffes Que contre toi avions fais. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2669) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD III, 684c (Impr. c.1500).

EXPEDIENT, adj.

[T-L : *expedient* ; GDC : *expedient*¹ ; FEW III, 306b : *expedire* ; TLF VIII, 466a : *expédient*¹]

[En tournure impers., suivi d'une prop. complét. introd. par *que*] "Qui est imposé par les circonstances, inévitable, fatal" : "Pour ses maus le monde est maudit, Et si est bien *expedient* Qu'escandres y soient souvent, Mez a droit la maudicon ont Par qui les escandres y sont..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6535) [Réf. à *Matth.* XVIII, 7]. "*Expedient* est et prouffit Que pour touz un perde vie Et touz ne la perdent mie." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7444).

EXPIRER, verbe

[T-L, GDC : *expirer* ; FEW III, 320a : *expirare* ; TLF VIII, 476b : *expirer*]

Empl. intrans. "Cesser d'être, prendre fin (de ce qui a une durée déterminée)" : Quar se tout faisoie cesser Ou je vouloie tout oster, Bien pourriez aler dormir Et reposer tout à lesir ; Vostre pouoir seroit perdu Et *expiré* et abatu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1774).

REM. Première attest. de sens.

EXPOSER, verbe

[T-L, GDC : *exposer*¹ ; GDC : *exposer* ; FEW VIII, 65a : *pausare* ; TLF VIII, 492b : *exposer*]

I. - Empl. trans.

A. - "Présenter en expliquant" : « Or ça donc, or l'assaillon ! Bien me plaist qu'ainsi *exposé* As le dit Jacob et glosé ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8755). Or i entent et i *expose* Si com tu veus et texte et glose ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9721). Si vout par limitacion De temps et par succession Les dis cent ans distribuer A ce siecle pour *exposer* Des siecles les pluralites Dont l'escripture parle asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9232).

B. - "Mettre en danger, faire courir un risque à"

- *Estre exposé à* + subst. : Adversité fait com Scilla, Quar quant aucun par li s'en va, Il est hurté et tempesté Et aus flos de mer *exposé*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11950). Homme en cest monde est *exposé* À la mort comme l'erbe u pré Est à la faus, quar ce est fain (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13451).

II. - Empl. pronom. [Avec une valeur réfl.] *S'exposer à qqn.* "S'expliquer à qqn" : Car s'a dame Penitance Apres ses meffais fust ale Et a li se fust *expose* Et que se fust fait balier, Bien buer et bien fort laver En sa grant lavanderie, Lors ne dëisse je mie Qu'aucune excusance n'eüst Et qu'avoir respit ne pëust. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1878).

EXPOSITION, subst. fém.

[T-L : *esposicion* ; GDC : *exposition* ; FEW VIII, 65b : *pausare* ; TLF VIII, 495b : *exposition*]

"Interprétation, explication" : Adonc du ver vous vengerai Et devant vous l'asommerai, C'est la vraie *exposition* Et la signification De mon maillet que vous veés Qui contricion est nommez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2183). Quant ces paroles jë ouy, Pensis deving et esbahi, Quar de ceste *exposition* Pou avoit à m'entention. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4433).

EXTERMINER, verbe

[T-L, GD, GDC : *exterminer* ; FEW III, 328 : *exterminare* ; TLF VIII, 517a : *exterminer*]

Empl. trans. [D'une personnification]
"Détruire [une construction]" : Avant ara la mort miné Mon chastel et *exterminé* Et abatu ma forterece [éd. *fort(e)rece*] Que jamais bien soie abiné De recouvrer (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11073).

EXTIRPER, verbe

[GDC : *extirper* ; FEW III, 322a : *exstirpare* ; TLF VIII, 521a : *extirper*]

Empl. trans. "Arracher [une plante] avec ses racines pour l'empêcher de repousser" : Ceuz ci [les épines qui ont servi à la confection de la couronne du Christ] n'avoit pas ostees S. Jēhan ne *extirpees* De sa voie, trop tost mourut. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8610).

REM. Mot d'emprunt, d'usage récent, (cf. GDC IX, 587a et FEW), qui remplacera progressivement *estreper*.

V. aussi : *estreper*.

EXTORSION, subst. fém.

[T-L : *extorsion* ; GD, GDC : *extorsion* ; FEW III, 330b : *extorsio* ; TLF VIII, 522a : *extorsion*]

"Action d'extorquer qqc. à qqn sans son consentement (par la force ou la ruse)" : Afin aussi que soies pres De bataillier novviaus et fres (...) Encontre ceus qui la maison Grace Dieu veulent essillier Et de ses biens li despoullier Par disiesmes et subventions, Violences et *extorsions* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 746). Quar quant il vit quē on houoit Entour l'eglise et on fouoit, Qu'elle paioit subventions, Dziemes et *extortions*, Il dist en soi esmerveillant Et en soi griefment complaignant, Comment c'estoit que la princesse De toute gent et la mestresse Devenue estoit tributaire Et qui avoit osé ce faire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9252). En desdaing et despl[a]issance [ms. *desplisance*] A Dieu est cil qui s'avance De faire li don et present Qui n'est aquis dēuement, Qui en bourse d'autri est pris Et par *extorsions* aquis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2512).

F

Fevre sanz fer et sans acier

Ne puet coigniee bien forgier.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8579-8580)

FAÇON, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *façon* ; FEW III, 359a : *factio* ; TLF VIII, 564b : *façon*]

A. - [À propos d'une chose]

1. "Manière dont une chose est faite, forme, aspect extérieur" : Or vous redirai du bourdon Qui tout estoit d'autre *façon*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3434). Plus a u pre diverses fleurs, Plus gracieus en est li liex, Et plus diverse est leur *façon*, Plus volentiers les regarde on. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5539).

2. "Manière particulière de faire une chose" : Adonc prist elle .I. gambeson D'une desguisee *façon*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3838).

- Verbe + *de façon* + adj. : Bien scet que qui impression Veult faire de [ms. *en*] bonne *façon* En or, sens martel n'est mie Ou sens coup de forgerie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7498). ...Et en riant haut chantoient Angres de tres clere *façon*, Dont la avoit si grant foison Que tout en estoit fourmiant Le lieu et plain de joie grant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 263).

B. - [À propos d'une pers.]

1. "Manière d'être, allure, aspect physique" : Si vous pri que vous me dites Qui est ce mauvais traîtres, Quelle sa forme et sa *façon*, Où il fu nez, comment a non (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5801). La Virge, sanz mutation Faire de sa belle *façon*, Apparut comme de cristal (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1348).

2. "Visage" : Mes son parement tout honni Estoit de boe et enlaidi ; Pour quoy son viz et sa *façon* Embrunchoit souz son chaperon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10262).

Rem. Un croisement avec *face* est possible.

FAÇONNER, verbe

[T-L, GDC : *façonner* ; FEW III, 359b : *factio* ; TLF VIII, 569a : *façonner*]

I. - Empl. trans. [Dans un cont. relig. ; de Dieu] "Faire, fabriquer qqc. (par l'acte de création)" : DIGULLEVILLE À DIEU. ...en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com stationné Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li eusses *façonné*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3750).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers. ou d'une partie du corps hum.] *Mal façonné*. "Mal formé physiquement" : Un grant vilain mal *façonné*, Ensourcillié et reboulé, Qui .I. baston de cornoullier Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,

c.1330-1331, 5095). Un pou sur costé me tournoi Et vi venir et regardai Une grant vielle à .I. lonc nez, À uns gros iex mal *façonnez* Qui un ort sac ou fons percié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10242).

Rem. À la première citation correspond celle de GDC IX, 591b (Impr. c.1500 : *façonné*).

FAERIE, subst. fém.

[T-L : *fäerie* ; GD : *faerie* ; FEW III, 432b : *fata* ; TLF VIII, 721a : *féerie*]

"Formule magique, parole mensongère" : « Dame, dis je, que dites vous ? Ai je songié ou songiez vous ? Mon cors et ma char appelez Autre que moy et si vëez Qu'avec vous je sui touz seus Ne nul n'i est fors que nous .II. ; Ne say que ce senefie Se n'est une *fäerie*. — N'est pas, a dit Raison, ainsi, Quar de ma bouche onques n'issi *Fäerie* ne mençonge Ne rien c'on doie appeler songe ... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5882, 5585) [= *PelVie* 2 6398, 6401]. Que je voi là ? Sui je esbahi ? Est ce songe ou *phäerie* Ou fantome ou deverie ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9193).

REM. À la première occurrence correspond celle de GDC III, 721c (Impr. c.1500 : *farcerie*), propre à l'imprimé, qu'il faut rattacher à FEW III, 415b, s.v. *farcire*. À la deuxième occurrence correspond celle de GDC III, 696b (Ars. 2319 [et non 2323]).

FAGOT, subst. masc.

[T-L, GDC : *fagot* ; FEW III, 364a : **facus* ; TLF VIII, 583a : *fagot*]

"Ensemble de menu bois, de branchages liés ensemble (destinés à faire du feu)" : En ce point d'autre part venir Vi une vielle et acourir. Un *fagot* de buche portoit Et à reculons acouroit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11505).

FAGOTER, verbe

[T-L, GDC : *fagoter* ; FEW III, 365a : **facus* ; TLF VIII, 583b : *fagoter*]

Empl. trans., au fig. "Assembler, lier ensemble (des choses de nature différente)" : Encor t'en di [de la mort] autre note, *Ut caucius agas pro te*. Gros et menus, tout *fagote* *Clamans : parati estote* ! Tout fait ouny, tout rabote, *Huicque preces sunt ignote*. Elle se gist en ta cote, *Sicque adest, non remote*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1635).

REM. Déjà ds GDC IX, 592b (Impr. c.1500).

FAIBLESSE, subst. fém.

[T-L : *feblece* ; GD, GDC : *foiblece* ; FEW III, 616a : *flebilis* ; TLF VIII, 587b : *faiblesse*]

"Manque de force physique, de vitalité" : Que pourra dire .I. petis hons, Quant tu, qui sembles champions Porter ces armes tu refuses Et par *feblece* [var. *feblece, feiblece, foiblesse*] t'en excuses ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4630).

FAILLIR, verbe

[T-L : *falir* ; GD, GDC : *faillir* ; FEW III, 386b : *fallere* ; TLF VIII, 591b : *faillir*¹]

I. - Empl. intrans.

A. - [Le suj. désigne une chose ; idée de manque] "Manquer, faire défaut" : Car certes, tant com [éd. *il*] sera [le royaume] Gouverne par droit, fort sera, Et tost il afeboieroit Se bonne justice y *failhoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8046).

B. - [Le suj. désigne une pers. ; idée d'échec] "Ne pas réussir à, échouer" : « Une grant courtoisie à moy Feriez, se m'enseigniez Mon chemin, se le saviez. — À chemin , dist elle, *faillir* Ne pues pas, se par moi venir T'en veus » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6745). Adonc parla [Satan au pèlerin] : "Or es tu pris ; Tant t'ai espie au postis Et si longuement actendu Que maintenant n'ai pas *faillu*, O [ms. *En*] moi venras en ma maison, Condempnes y es par Raison..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 64).

Rem. La substitution du *i* désinentiel français, au participe passé, par *u* est propre au normand (Moisy, H., *Dictionnaire du patois normand*, 1887, XC-XCI) et au picard (TL III, 1607).

II. - Empl. abs. [Idée de manque] *Sans faillir*. "Sans faute" : De li cognoistre [Dieu] et li amer Et li avoir sens dessevrer, Qui sont trois dons dont douee Est l'ame benëuree Sens les douaires quë ara Le corps, quant la venu sera, Qui sont .IIII. : subtilite, Clarte, impassibilite Et agilite sens *faillir* Qui sont graces de grant plaisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9571).

III. - Empl. impers. [Marque l'idée d'obligation, de besoin, la nécessité] "Falloir"

- *Il faut* + inf. / *il me faut* + inf. : Quë une eue devant [la maison] avoit, Et celle me *failloit* passer, S'en la meson vouloie entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 411). A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) Demandant que faire il *failloit* Qui en religion entroit, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il *failloit* quë asnes fust, qui Les fais quë on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou droit, Et qui nulle fois ne groncast De viande qu'on li donnast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6729).

- *Il faut que* + prop. complétive : A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) Demandant que faire il *failloit* Qui en religion entroit, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il *failloit* quë asnes fust, qui Les fais quë on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou droit, Et qui nulle fois ne groncast De viande qu'on li donnast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6732).

- *Il faut de qqc. à qqn* : GABRIEL À JOSEPH. Par droit li *faut* de gesine [à la Vierge] Comme de ce que plevine Entre li et toi faite fu A fin que ne fust connëu Le mystere que ja bien sces (...) Si ne te dois pas esbahir, Se ce elle veut acomplir Qui est commencié par devant, Le dit mystere conclant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2189).

FAIM, subst. fém.

[T-L : *faim* ; GDC : *fain* ; FEW III, 406a : *fames* ; TLF VIII, 593a : *faim*]

A. - Au propre "Besoin de manger"

- *Avoir faim* : Et avec ce tu dois savoir Quë en touz lieux où puis vëoir Aucun mendiant qui a *fain*, Tantost je li donne du pain. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13373). Et grant piece jeuner le fai, Si que *fain* ait, et plus legier Soit pour aprendre à bataillier, Ja ventre plain bien n'aprendra Ne sa lecon ne retendra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5048).

B. - Au fig. "Désir ardent et passionné"

- *Avoir faim de* + inf. complétif désignant un besoin physique : Quant m'ot ainsi Grace conté Ce biau conte de sa bonté, Grant volenté o et grant *fain* D'avoir à mengier de ce pain. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3309). Un aigle voloit ca et la (...) Et souvent au ni repairant Où ses aigletiaus estoient Qui de voler *fain* avoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7464).

FAIN, subst. masc.

[T-L : *fein* ; GDC : *foin1* ; FEW III, 455a : *fenum* ; TLF VIII, 1017a : *foin*]

"Herbe fauchée et séchée, foin" : Et aussi com alast au *fain* Une corde avoit en sa main. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13283).

- [Dans des prov.] : En ce ressemble jë au chien Qui se gist sus le tas de *fain* Auquel, së autrui met la main, Il abaie et braie et crie, Combien qu'il n'en menguce mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9385). Homme en cest monde est exposé À la mort comme l'erbe u pré Est à la faus, quar ce est *fain* Qui hui est vert et sec demain, Or as esté vert .I. lonc temps Et as eü pluies et vens, Mes maintenant te faut fauchier Et en .II. pieces despecier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13453).

REM. Comme en picard, l'évolution à *-oin* n'est pas survenue ici. Cette assimilation est confortée par l'assonance avec *main* "main" et *demain*.

FAIRE, verbe

[T-L : *faire*¹ ; GD, GDC : *faire* ; FEW III, 346b : *facere* ; TLF VIII, 595b, 605b, 607b, 609b : *faire*¹/*faire*²/*faire*³/*fait*]

I. - Empl. trans. "Donner l'être, l'existence à"

A. - [Marque l'idée d'une création, celle de "causer l'existence de"]

1. [Le compl. d'obj. désigne une chose concr.] *Faire qqn.* "Engendrer qqn" : DIGULLEVILLE À SATAN. N'est ce pas celui qui te *fist* Dont toute bonté naist et ist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5123).

2. [Le compl. d'obj. désigne un obj. matériel] : Et lonctemps par possession I avoit fait sa mansion, Mes pour ce que ce desplesoit À Grace Dieu qui *fait* avoit La maison pour son habiter (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 710).

- *Fait de.* "Réalisé, créé à partir de" : ...son lit *fait* de fleurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1291).

3. [Le compl. d'obj. est un subst. d'action marquant l'action elle-même ou son résultat] : Se riens tu sez de l'eschequier, Tu li *feras* eschec et mat (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6367).

- *Faire une action contre qqn.* "Agir contre qqn" : Contre moi *font* une action (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10917).

B. - [Marque l'idée d'une activité]

1. [Le compl. d'obj. est un subst. d'action marquant une action "non perfective", c'est-à-dire qui n'aboutit pas à un état résultant]

- [Subst. non déterminé] : ... elle savoit Que je [Syndérèse] runge tousjours et mort Ceux qui a eux memes *font* tort (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1280). JÉSUS À MARIE. ...pour toi et ton lignage Rachater, pelerinage *Fair'* en cest monde sui venu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1589).

2. [Le compl. d'obj. est un mot autre qu'un subst.]

- *N'avoir rien à faire.* "Être inactif" : Mes tu voiz bien que rien à *faire* N'aroié, se ne rebinoie Mon ouvrage et refaisoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6602).

- *Ne faire que* + inf. "Effectuer seulement l'action de" : Adonc Jēhan tout plourant vi De delés la Virge lever Qui la ne *faisoit* que plourer Et regreter touz jourz son filz (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9454).

- *Tant faire que* : LE PÈLERIN [qui rapporte à Envie les propos de Trahison à Satan]. De toi vueil avoir ventree. Adonc vint [éd. *jut*] il a ta mere, Tant y *fist* qu'il est ton pere , Pis en vaus, mains t'en prise on. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4726).

3. Empl. abs. "Passer à la réalisation d'une décision"

a) [Dans un tour comparatif impers. ; en corrélation et oppos. avec *dire*] : Ainsu fu *fait*

com il fu dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2525).

b) *Faire* + adv. : LE CORPS À L'ÂME. Mes souvent par toi esmēus Ai este a plusieurs peches Que tu mesmes m'as enseignes A *faire* cautuleusement Dont devant n'avoie talent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4201).

C. - [Marque l'idée de transformation de ce qui existe déjà (l'existence de ce qui est désigné par l'obj. est présupposée)]

1. [L'attribut de l'obj. est un adj.] : Pren ton chemin, mes bien te gart Que ne te *faces* fol tenir Pour la p̄ieur voie choisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6687). AVARICE À MAHOMET. Il m'a *fait* laide et contrefaite (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10195).

2. [L'attribut de l'obj. est un subst. désignant une fonction] : M'a Dieu *fait* sa chamberiere Et sa principal lavendiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2099). Pour bien du tout desconfire, Du grant Sathan *fist* [Envie] son sire Et dist : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4722).

II. - Empl. pronom.

A. - [À valeur réfl.] *Se faire* + subst. attribut : Et tu t'es *fait* son anemi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8272).

B. - *Se faire* + inf. : Ce signe [du zodiaque] Cancer appeller Se *fait* pour les retournemens Qu'il fait et les reculemens (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10379).

III. - Empl. factitif *Faire* + inf.

A. - [L'inf. est un verbe intrans. ou trans. indir.]

1. Empl. intrans. : Nul oysel ne laisse [la pie] anichier Prez de li, ains les *fait* fuir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7871).

- [Avec un pron. à valeur d'attrib.] : Ta Grace qui me conduisoit Je laissai et me *fis* porter À la sote parmi la mer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12293).

2. Empl. trans. indir. : MISÉRICORDE. Je li *fis* metre .I. arc sans corde U ciel, en signe de concorde. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13305).

B. - [L'inf. est un verbe trans.] : Adonc sur .I. fossé monter Me *fist* la vielle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9170).

FAISERESSE, subst. fém.

[T-L : *faiseresse* ; GD : *faiseor* (*faiseresse*) ; FEW III, 347b : *facere*]

[De la main] "Celle qui fabrique qqc." : Ceste main est estenderresse De courtines et *faiseresse* Elle fait aus drapiers courtines Pour ce que les couleurs plus fines Des draps ressemblent à la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9927).

FAIT, subst. masc.

[T-L : *fait*¹ ; GD, GDC : *fait* ; FEW III, 361b : *factum* ; TLF VIII, 617a : *fait*]

A. - "Action de faire, manière d'agir" : Il sont a nos *fais* contraire. Soyons un a eux detraire Et d'acort leur confison Une sausse bien pevree ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4749).

- *Beaux faits* : Et desraison point ne te fait Dex qui tele com es t'a fait Sanz le quel ne puez faire rien ; Pour quoi il t'apartenist bien De ses biaux *faiz* li mercier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2079).

- [P. oppos. à *dit*] : Or est m'entente de dire Puis ci avant et escrire Mainz *faiz* et mainz dis qu'en chemin Fist puis et dist ce pelerin (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5179) [Autres ex. vers 3673 et 7638].

B. - "Manière de faire" : Quant encliner la volenté Verras à *fait* desordené, Adonc soit au devant croulee Et devant mise ceste espee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4312).

C. - "Ce qui a été fait, ce qui a eu lieu, ce qui s'est produit" : Justice adonc si respondi : "Tout suppose qu'il fust ainsi, Si di je que penitance Pou vaut, quant recidivance Est en aucun propos ou *fait*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2135).

- *De fait*. "Dans la réalité, en effet" : Ceux qui ont les dens com sengliers Sont de *fait* ou vouloir murtriers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2948). Quant dit que Dex [éd. *Diex*] grant posté a Et puet faire ce que li plaist Si com monstré li a de *fait* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1658).

FAITIBLE, adj.

[*FEW III, 346b : *facere*]

[D'une chose] "Faisable" : "...D'autre part n'est pas afferant Qu'autre paieur en soit du sien Qui n'a meffait et n'en doit rien. Si que n'est mie *faitible* [var. *faisible*, *possible*, *faintible*, *sensible*] Ceste chose ne possible." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 423) [Seul ex.].

FAITURE, subst. fém.

[T-L, GD : *faiture* ; FEW III, 362b : *factura* ; TLF VIII, 576a : *facture*¹]

A. - [La relation avec le créateur est nettement impliquée] "Créature" : Tu ez de Dieu la pourtraiture Et l'ymage et la *faiture*, De nient te fist et te crea À sa semblance et compassa (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5948).

B. - "Essence d'un être vivant" : Entendement n'est que cage Et un petit herbergage Pour comprendre la nature D'un petit oisel ramage Ou d'une beste sauvage Ou dè autre creature. Et moult a avant grant cure Qu'encage si leur *faiture* Et leur propre demenage Que diffinicion pure En puist donner a droiture (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10941).

C. - "Apparence" : Ce faus visage Farderie Est dit, dont quant sui envieillie Et devenue sui rideoe, Et froncice

et descoulouree, Luisant en despit de Nature M'en fais en muant ma *faiture*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10646).

FALLACE, subst. fém.

[T-L : *fallace* ; GDC : *fallace*¹ ; FEW III, 386a : *fallacia* ; TLF VIII, 624a : *fallace*]

Fallace d'elenche. V. *elenche*.

FANC, subst. masc.

[T-L, GD : *fanc* ; FEW XV-2, 109a : *fani*]

"Fange" : Quar pas ne vueil quë empeschié Soies en *fanc* ne en boubier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3787).

FANFELUE, subst. fém.

[T-L : *fanfelüe* ; GD : *fanfelue* ; FEW IX, 144b : *pompholyx*]

Au plur. "Propos ou écrits futiles et niais, balivernes" : Pour vos paroles desguisees Et vos *fanfelues* rimees Ne cuidiez pas quë autrement Le me faciés ja entendant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5334).

FARCERIE, v. faerie*FARCIR, verbe**

[T-L : *farcir* ; GDC : *farsir* ; FEW III, 414b : *farcire* ; TLF VIII, 660b : *farcir*]

Part. passé en empl. adj. [Du ventre] "Rempli jusqu'à saturation" : Les ventrus sont gloutonnaille A cui ne chaut comment aille, Mes qu'aient les ventres *farcis*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2968).

FARDER, verbe

[T-L : *farder*¹ ; GD : *farder* ; FEW XIX, 44b : *farda* ; TLF VIII, 663a : *farder*²]

Empl. intrans. "Couler sous son propre poids" : Je sui celle qui dormir fas En mi la nef dessouz le mas Le gouverneur, quant a perdu Son gouvernail ou l'a rompu, Combien que soit en mi la mer Et que les vens voie lever ; Aprez perdue chevissance Tout li fas metre en nonchalance, Tout laissier perir et *farder* Et sa nef en peril aler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7151).

FARDERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *farderie* ; FEW XV-2, 113b : **farwiðôn*]

"Ce qui sert à farder, à déguiser la vraie nature de qqc. sous une apparence trompeuse" : LE CORPS À L'ÂME. Se ta presence m'a pare Aucune fois ou temps passe Com le feu la chandele fait Qui sa bonte toute hors trait, Ce n'estoit que *farderie* ; Car dedens n'estoie mie Tel comme hors me monstroies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4279).

Rem. Déjà ds GD III, 723a (Impr. c.1500).

- P. personnif. : VÉNUS. Encor je sui plus laide assez Et pour ce porte .I. painturé Faus visage pour couverture Faire à mon vis plain de laidure. Ce faus visage *Farderie* Est dit, dont quant sui enviellie Et devenue sui rídee, Et fronciee et descouloree, Luisant en despit de Nature M'en fais en muant ma faiture. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10641).

REM. Mot propre à GUILL. DIGULL.

FAUCHER, verbe

[T-L : *fauchier*¹ ; GDC : *fauchier* ; FEW III, 377b : **falcare* ; TLF VIII, 684b : *faucher*]

Empl. trans. "Couper (des fourrages, des céréales) avec une faux"

- P. anal. *Faucher la vie hors du corps. / Faucher l'esprit hors du corps.* "Ôter la vie du corps, tuer" : Homicide par son droit non Est nommé et Occision. C'est eil qui *fauche* et coupe hors La vie et l'esperit du cors (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8957).

- *Faucher la vie à qqn.* "Faire mourir, tuer" : Voiz ci la Mort qui venue est Qui des choses terribles est La fin et l'aterminement. Ta vie *fauchier* ell'entent Et mettre la tout à declin (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13444) [Autre ex. vers 8972].

FAUCHON, subst. masc.

[T-L, GD : *fauchon* ; FEW III, 378b : **falcare*]

ARM. "Sorte d'épée large à lame courbe et à un seul tranchant" : J'en fas la voie aus apointons, Aus espees et aus *fauchons* Et à touz autres ferremens Qui fais sont pour tüer les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7660). Quar d'aguillons estoit armee [Colère] Tout entour comme un heriçon ; À escherpe avoit un *fauchon*, Et en ses mains .II. caillous bis Tenoit, si com m'estoit avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8808). Et puis aprez je te çaindrai Le *fauchon* quē entour moi ai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8950).

FAUCHONNEUR, subst. masc.

[T-L : *fauchonëor* ; *FEW III, 377b : **falcare*]

"Celui qui fauche" : Vilain, or me di, Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pourquoi sembles si divers ? Es tu messier ou *fauchonneur* Ou des trespasans espieür ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5167) [Seul ex.].

FAUSSER, verbe

[T-L, GD : *fausser* ; GDC : *false* ; FEW III, 393 : *falsus* ; TLF VIII, 690a : *fausser*]

Part. prés. en empl. adj. [Domaine abstr.] "Qui déforme la vérité, l'exactitude de quelque chose" : Ce que du roi fu deffendu, Vous

dites que commandé fu En l'Evangile bestournant Par mos desguisés et *faussant* ; Vous n'estes que enbabillesse, De gent et envelopperesse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5552).

FAUSSETÉ, subst. fém.

[T-L, GD : *fausseté* ; GDC : *falseté* ; FEW III, 393a : *falsus* ; TLF VIII, 692a : *fausseté*]

"Action ou parole fausse, trahison, perfidie" : Quanque je di, vous me mués Tout au contraire et retournés, *Fausseté* appelés biauté Et biauté dites *fausseté* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4547-4548). Pour ce [éd. *quoi*] est drois que vengeance En soit par jugement prise (...) C'est que de terre soit mengeür En bien la langue punissant, Et que sus le pis voist rampant Pour le conseil quē a donne Mauvais et plain de *faussete*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7934). DIGULLEVILLE À PILATE. Tu doiz savoir que diffamé Devras estre de *faussete* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8798).

FAUTE, subst. fém.

[T-L, GDC : *faute* ; FEW III, 389b : *fallere* ; TLF VIII, 693a : *faute*]

A. - "Fait de manquer de qqc., pénurie, privation"

- *Faute de* + subst. : Quar ausi com le cors est vain En brief tempz, s'a *faute* de pain, Ausi l'ame vainne seroit Tantost, se ... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10220).

- *Par faute de* : Quar en moy faisant vilanie M'argüés de sophisterie, De fraude et de deception Par *faute* de discretïon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3078). Mes aucuns des cerciaus laschiés Estoient par *faute* d'osiers. Aucuns trop lasches y estoient Et aucuns touz rompus estoient (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12450).

B. - "Fait de manquer à ce que l'on doit"

- "Erreur de conduite" : HYPOCRISIE. Ce mantel, grant temps a, fu fait Pour couvrir ce que j'ai de lait, Pour mes *fautes* enmanteler Et mes ordures conceler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7997).

FAUX, adj. et subst. masc.

[T-L : *faus*² ; GD : *faus*³ ; GDC : *fals*¹ ; FEW III, 392b : *falsus* ; TLF VIII, 699a : *faux*¹]

I. - Adj.

A. - [D'une chose]

1. [D'un obj. ou p. méton. d'un aspect de l'obj. ; avec une idée de fraude] "Qui n'a que l'apparence de la chose réelle, sans en avoir les caractéristiques, les qualités essentielles" : AVARICE. Cestē main est pertuiserresse De maisons et descouverresse (...) Une contrefaisserresse De *faus* seaus

et graverresse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9513).

2. [D'un énoncé] "Qui est volontairement contraire à la vérité, mensonger, trompeur" : Et si te di que sursemee Ell'est par mentir et jurer Et pour l'ardeur qu'a d'assembler L'autri par *faus* lenguetemens Et desloiaus parjuremens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10095). Car chose *fausse* ou contraire Rapportent souvent en l'aire Oû ont tesmoingné verite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10901). Menteries sont et mesdis, *Fauz* tesmoingnages et despis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6196).

B. - [D'une pers.]

1. "Qui prend une identité, une qualification pour se faire passer pour ce qu'il n'est pas réellement" : AVARICE. Cestè main est pertuiserresse De maisons et descouverresse (...) Une *fausse* serrurriere Et une *fausse* monnaiere (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9515-9516).

- En partic. *Faux* temoigneur. V. *temoigneur*.

2. "Qui a une conduite déloyale, fourbe" : Et vous, que faites, trahiteurs, *Fausse* gent et mauvais flateurs ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4666).

- *Estre faux à qqn.* : Car en tous temps a este [le pèlerin] *faus* A son seigneur et desloiaus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 657).

II. - Subst. masc. *Faire faux entendre à qqn.* V. *entendre*.

*FAVELER, v. flaveler

FAVRESSE, subst. fém.

[T-L, GD : *favresse* ; FEW III, 341b : *faber*] "Ouvrière, celle qui élabore qqc." : ... à senestre vi Une vielle qui chevauchoit Les undes de mer et avoit Çaint comme *favresse* une pel Et en sa main un grant martel Et unes tenailles portoît Dont de loing fort me menaçoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11975).

- P. métaph. : Dame Justice, la *favresse* De vertus et la forgerresse A une lime qui par non Apellee est Correction. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8905). TRIBULATION. Quant *favresse* du ciel me fist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12084). Et aprez ce que despecies Sont leur armes ou desmaillies, Tu leur reforges et refaces Et que tost revestir leur faces, Pour ce t'avon nous fait *favresse* De paradis et orfavresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12150).

Rem. Aux première et deuxième citations correspondent celles de GD III, 738b (Impr. c.1500, où la première est transcrite *fevresse*).

FEDERATION, subst. fém.

[GDC : *federacion* ; FEW III, 675b : *foedus* ; TLF VIII, 718a : *fédération*]

[Dans un cont. relig.] "Alliance"

- *Mettre federation entre* [Dieu] et [l'homme] : Quar comment pourroit estre ce Que pais et *federation* Mise fust entre Dieu et hom, Sē Adam n'estoit rachate Et de sa chartre hors gete ? (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 521).

FEMINIE, subst. fém.

[T-L : *Femenie* ; GD : *femenie* ; *FEW III, 449a : *femina*]

"Royaume des femmes" : « Qu' est ce, dis je, dous Diex, merci ! En cest país que vielles n'a Et vielles ça et vielles là. Ne sai, se sui en *Feminie* Oû fames ont la seigneurie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7373).

REM. Déjà ds GD III, 747a (Impr. c.1500 : *femenie*).

FEMME, subst. fém.

[T-L : *feme*² ; GD : *feme* ; GDC : *femme* ; FEW III, 449a : *femina* ; TLF VIII, 736a : *femme*]

A. - "Personne du sexe féminin, mariée ou en âge de l'être" : Eve la *femme* premiere (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5662). Puis une *fame* vint a li Qui de Chanaan se parti (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6197).

- [P. oppos. à homme]

- [L'empl. conjoint avec homme est un moyen d'exprimer une notion de totalité]

. *Ne homme ne femme.* V. *homme*.

- [De la Vierge Marie] *N'estre per à homme ne femme.* V. *homme*.

B. - [Du point de vue du statut matrimonial] "Épouse" : *Fame* sui au bouchier d'enfer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7120). DIEU À GABRIEL. En Nazareth tu t'en iras Et a Joachym parleras Et a Anne qui sa *fame* est (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 917).

FENESTRAGE, subst. masc.

[T-L, GD : *fenestrage* ; FEW III, 453a : *fenestra* ; TLF VIII, 749b : *fenestrage*]

"Action de pratiquer une ouverture dans qqc."

- [Dans un cont. métaph.] : Ne pour ce ne doiz pas cuidier Quē à l'ame de riens mestier Aient ses iex [ceux du corps] et ses verrieres, Quar par devant et par derrieres Sanz *fenestrage* corporel Son bien voit esperituel Et aucune foys le verroit Miex, se li cors nus yex n'avoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6083).

- En partic. [Dans un cont. relig. , à propos de la crucifixion] "Ouverture pratiquée dans le corps du Christ, afin d'en libérer sa grâce salutaire" : Toute pas ne la despendis [la

grâce], Quant pour moi en la croix pendis, Mes la méis a fourrage Lors, pour ce que tu entendis Que jë et tuit autres mendis Y querons nostre avantage. Bien voit on au pertuisage De toi et au fenestrage Quë [y]celle [ms. *celle*] dehors tendis A essai (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 842).

FER, subst. masc.

[T-L, GDC : *fer* ; FEW III, 470b : *ferrum* ; TLF VIII, 754b : *fer*]

A. - "Métal résistant d'un blanc grisâtre, fer" : Le *fer* de la terre est issu Et de terre est et terre fu (...) Mes c'est moult dissemblablement, Car pris a grant alterement Sa fourme qui est muee En aultre et transfigurée. La terre est mole et le *fer* dur Et devenu ferme et sœur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8245, 8255). ... tous ceux generalement A cui appartient forgement De *fer*, d'acier et de metal (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8297).

- *Ciel de fer*. V. *ciel*.

- *Homme de fer*. V. *homme*

- *Vache de fer*. V. *vache*.

B. - P. méton. "Partie en fer d'un objet"

- En partic. ARM. "Partie métallique d'une arme, pointe de fer d'une lance ou lame d'une épée" : Le *fer* du glaive barbelé Estoit d'un croc dedens enté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8225). JÉSUS. Dont les uns [éd. *unz*] a moi trahioient Paroles envenimees Qui saetes barbeles M'estoient au cuer tres poingnans Et plus asprement trespercans Que le *fer* de lance ne fu Dont u costé je fu feru (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10075).

FERIR, verbe

[T-L, GD : *ferir* ; FEW III, 465b : *ferire* ; TLF VIII, 761b : *férir*]

I. - Empl. trans. "Frapper (en partic. avec une arme)" : JÉSUS. Dont les unz a moi trahioient Paroles envenimees Qui saetes barbeles M'estoient au cuer tres poingnans Et plus asprement trespercans Que le fer de lance ne fu Dont u costé je fu *feru* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10076).

- *Ferir qqn de* + compl. de moyen : Escorpions se monstrerent Qui bonne chiere par devant Li firent [au soleil] et tost ensuiant De la queue le *ferirent* Et a mort livrer le firent. Aussi li fu escorpion Judas qui fist la trahison. Par bel semblant il le baisa, Puis aus Jüis il le livra. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10219).

. Au fig. *Ferir qqn de la langue*. "Donner des coups de langue à qqn" : *Ferons* [var. *bastons*] les fort de nos langues Et batons de nos palanges (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4757).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. "Celui qui a été frappé (au visage)" : Celui ausi qui l'autre fier, Quant voit le *feru* retendre L'autre goe pour attendre Autre foiz estre referu, De soi refréner esmëu

Doit estre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8427) [Réf. à *Matth.* V, 39].

III. - Inf. subst. "Action de frapper" : Tant fiz en li par mon *ferir* Que par les yex li fiz issir Le jus et les lermes de pleur En amertume et en douleur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2075).

FERMER, verbe

[T-L, GD, GDC : *fermer* ; FEW III, 569b : *firmare* ; TLF VIII, 768a : *fermer*]

I. - Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne une chose concr.]

1. [Le compl. désigne une porte] "Clôre"

- Au fig. *Fermer* [la porte] *vers qqn*.

"Refuser de recevoir, d'entendre qqn" : Mes cil la [le pèlerin] s'est a li [Satan] ouvert En tous temps a li descouvert ; Tout c'est a li abandonne Sens avoir l'uis vers li *ferme* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1842).

2. "Entourer pour protéger" : Ne pour ce ne dois pas cuidier Bien semblë .I. courtil *fermé* De haut mur et environné (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 893). Si ques, quant tel homme s'arma De tel gorgiere et engorga, Aussi en devras tu *fermer* Volentiers ta gorge et armer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4175).

B. - [Le compl. désigne une pers.] "Tenir enfermé" : Or es tu, Jhesus [en son sépulcre], enfermés Et dehors signés et *fermes* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9710).

II. - Part. passé en empl. adj. "Serré"

- [D'un pressoir] *Fermé à vis* : En si grant presse estoit son cuer [de Jésus] Et tel destrece de douleur Quë ausi com fust pressouré En pressour à fort vis *fermé* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8082).

III. - Part. prés. en empl. adj. "Qui peut être serré"

- [D'un pressoir] *Fermant à vis* : Et l'angoisse qui si fort presse Cuer troublé qu'il li est avis Qu'en .I. pressour *fermant* à vis Il est estraint et enfermé Aussi com marc qui est foulé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12044).

FERMURE, subst. fém.

[T-L : *fermeure* ; GD : *fermeure* ; FEW III, 573b : *firmare*]

"Dispositif de fermeture (d'une courroie, d'un coffre, etc.)" : La boucle tient et garde ferme La renge que ne se desferme ; Tout tient en estat fermement Et tout garde seurement, Quar c'est la droite *fermeure* Des armes et la serreure (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4423). ...Tout ausi com huche close Ou en met secrete chose Sus quoy on met .I. affichal Qui autrement est dit fermail Pour estre sus com *fermeure* De clef et de serrëure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7803).

FERREMENT, subst. masc.

[T-L : *ferrement*² ; FEW III, 468a : *ferramentum* ; TLF VIII, 778b : *ferrement*¹]

A. - "Garniture de fer, ferrure" : Et d'autre part ferré bourdon Plus en la boe et u limon Si se fiche profondement Que cil qui n'a pas *ferrement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3780).

B. - Au plur. "Ensemble des armes de fer" : U monde n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne moulue, Tant apointie ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier Ne ens entrer sans rebouquier, Se ceste corne n'i aidoit Et se la voie n'i faisoit. J'en fas la voie aus apointons, Aus espees et aus fauchons Et à touz autres *ferremens* Qui fais sont pour tüer les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7661).

FERRER, verbe

[T-L, GDC : *ferrer* ; FEW III, 473a : *ferrum* ; TLF VIII, 779a : *ferrer*]

Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un bâton de pèlerin] "Dont la pointe est garnie de fer" : Et d'autre part *ferré* bourdon Plus en la boe et u limon Si se fiche profondement Que cil qui n'a pas *ferrement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3780).

B. - [Du pied du cheval] "Dont le dessous est garni d'un fer" : DÉTRACTION. Quar s'à li sentir me faisoie Et en apert je le mordoie, Assez tost de son pié *ferré* En mon visage aroit donné. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8745).

FESTE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *feste*¹ ; FEW III, 482a : *fasta* ; TLF VIII, 794a : *fête*]

A. - RELIG. "Fête religieuse, solennité d'un saint célébrée à une date et dans un lieu déterminés"

- *Faire feste* : Tu sces, dist il, que l'esglise Militant a une guise De faire *festes* bien souvent Si com droit donne enseignement. Une fois fait simples *festes*, Autres grans et manifestes, Une fois plus, une autre moins [.] Selon la qualité des sains (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9705).

B. - "Ensemble de réjouissances organisées pour célébrer un événement" : La regardai et vi venir Une *feste* de grant plaisir : Un pelerin moult plus luisant Que n'estoient ceux de devant [.] Le quel acompaignie [éd. *acompanie*] estoit Dē [ms. *Des*] anges dont chascun avoit Ou vielle ou symphonie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2760).

- *Faire feste* : Dedens le ciel d'or tous s'en vont (...) et font *Feste* tout selon leur pouoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10021) [Autre ex. vers 10640]. Et u milieu se mist Jhesus, Et droit monta u ciel la sus (...) En joie et jubilation Tele qu'il sembloit que croulast Tout le ciel amont et tremblast De

la *feste* c'on y faisoit Et la joie qui y estoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10341).

C. - "Ce qui est source de plaisir pour le coeur, l'esprit, joie, bonheur" : Devant le roy sont maintenant Ou la *feste* et la joie est grant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9776).

- *N'avoir feste de* + inf. "Ne pas se réjouir de, déplorer de" : Je sui la tressauvage beste De qui vëoir nul ne doit *feste* Avoir, ne denier en donner. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8256). SATAN À L'ANGE. "Tort me fais, ce dist la beste, Et bien te di, n'ai pas *feste* D'aler devant vostre Michiel Qui me fist trebuchier du ciel..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 183).

- *Faire feste à qqn.* "Lui réserver un accueil joyeux" : On y fait la *feste* au prevost Et a tous angres de son ost (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 317).

FESTOIERIE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : **festierie* ; GD : *festoirie* ; FEW III, 483b : *fasta*]

"Ensemble de réjouissances organisées pour honorer qqn" : Puis reva Jēhan Baptiste Au ciel des vierges ou a titre Avec [éd. ou (a) titre [A] avec] Jehan son compaignon Qui la royne out a bandon, Et refont *festoirie* Dont la court est rebaudie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9525).

Rem. Déjà ds GD III, 773c (Impr. c.1500 : *festoirie*), avec le sens de "festin", d'où la date du XVI^e s. ds FEW (v. Matsumura 240-241).

- *Faire festoirie* : Sachés que le temps n'est mie De faire *festoirie*. Les vielles dessous le banc Doivent estrē (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10290).

REM. Uniquement chez GUILL. DIGULL. (pour les besoins de la rime ?).

FESTOYER, verbe

[T-L : *festiier* ; GD : *festier*² ; GDC : *festoyer* ; FEW III, 483a : *fasta* ; TLF VIII, 793b : *festoyer*]

I. - Empl. trans. "Honorer en organisant une fête, des réjouissances"

- *Festoyer qqn* : Tutevoies Jēhan s'en va Au ciel Estiennē ou droit a, Quant il li plaist, pour compaigner Les sains martirs et *festoyer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9516).

II. - Empl. intrans. "Célébrer une fête" : Le cercle prennent tout entour, Et la *festoyent* tout le jour Sens point cesser en Dieu louant Et devant li tousjours chantant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 318).

FETARD, adj.

[T-L : *faitart/fetart* ; GD : *fetard* ; FEW III, 482b : *festa*]

[D'une pers.] "Qui est lent, peu enclin à se mettre au travail, paresseux" : ...Ce sont les fils de Tristece, Gens endormis en parece, Gens negligens et pareceux Lasches [,] [éd.[et]] *fetars* [var. *vagans, languisans*] et huiseux (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5328). Autres [ouvriers] y envoia ausi [dans la vigne] : Unz a tierce et unz a midi, Unz a nonnè, autres plus tart Que chascun tenoit a *fetart* [var. *affetart, musart, assez tart*] Pour ce que plus tost n'estoient Venus, et musé avoient (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 5851).

FETARDIE, subst. fém.

[T-L : **faitardie/fetardie* ; GD : *fetardie* ; FEW III, 482b : *festa*]

"Nonchalance, paresse"

- P. personnif. : Se savoir veus comment ont non : L'une, Negligencè a non, L'autre, est Lascheté nommee Et *Fetardie* la pasmee. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7210).

- *Se mettre en fetardie*. "S'abandonner à la mollesse" : Il [le corps qui opprime l'âme] est ici en son país, Sur son fumier et son fiens mis, Si en est contre toy plus fort Et plus fier et de plus grant port ; Mes s'autre part tu le tenoies En ton país, plus fort seroies. Là ne pourroit il resister À toi de rien ne contraiter, Non pas que ceci te die Pour toi metre en *fetardie* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6362).

REM. Néologisme. Rare.

FETU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *festu* ; FEW III, 485a : *festuca* ; TLF VIII, 801b : *fétu*]

A. - "Brin de paille, fétu"

- [Citation de la parabole évangélique de la paille et de la poutre, *Matth.* VII, 3-5] : Qui est cil qui le *festu* voit En l'ueil son frere, et pas ne voit Dedens le sien un chevron grant (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 5478).

B. - [Comme expr. d'une valeur minimale] : Tes cornes sont de limeçon Qui se mucent pour .I. *festu*, Tout aussitost com l'ont sentu. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 757). Mort ! .I. *festu* je ne te dout. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 13157). Lors vestu si tresfors estoient Què il n'estoit guerre mortel Ne tourment nul, tant fust cruel, Que pas doutassent .I. *festu* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4051).

FEU, subst. masc.

[T-L : *feu*³ ; GDC : *fou*¹ ; FEW III, 651b : *focus* ; TLF VIII, 801b : *feu*¹]

A. - "L'un des quatre éléments" : Mestresse sui des elemens, Des impressions et des vens De faire

variations Et diverses mutations ; En *feu*, en air, en terre, en mer (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1563).

B. - "Source de chaleur produite par la combustion vive de quelque chose et utilisée pour chauffer qqc."

1. *Coin du feu*. V. *coin*.

2. Loc. verb.

- *Attiser le feu*. / *rembraser le feu*. / *raviver le feu*. V. *attiser, embraser, raviver*.

- [De Satan] *Estre en feu*. "Brûler" : Tousjours est en *feu* [Satan], tousjours art, Sens ardire n'est nulle part. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3515).

- *Jeter au feu* : Et se de moi [dit Jésus à ses disciples] estes taillies, Sanz humeur tantost vous seres Ses, pour u *feu* estre getes. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 8000).

- *Mettre le feu qq. part* : Se eche seche assez avoie, Tantost le *feu* dedens metroie. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8886).

C. - RELIG. "Feu où les âmes des damnés sont tourmentées"

- *Porter* [les dépouilles] *au feu* : Condempnes [éd. *Comdempnes*] estes par arrest A Sathan qui est ci tout prest, A fin qu'en enfer vous tiengne Et jamais nul n'en rev[e]igne [ms. *revigne*] Excepte au grant jugement Ou vous seres chascun present Pour vos mescheans cors retrousser Et avec vous au *feu* porter Ou ensemble tousjours ardes Et sens finer y demourres. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2870).

- *Feu d'enfer* : ORAISON À S. MICHEL. Avec [éd. *Toi et*] les anges de ton ost Qui jugie l'aves infame [Satan] Et mis hors pour tourner le rost Au *feu* d'enfer ou en depost Mise est mainte chetive ame... (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 959).

- *Feu du purgatoire*. "Feu où les élus en expiation de leurs fautes sont, pour un temps, tourmentés" : Aoures tous temps soies tu Nostre doux redempteur Jhesu [,] Qui ou *feu* de purgatoire De nous as èu memoire ! (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2665).

D. - "Flamme, langue de feu" : Une autre espere encor rev[i] Ou n'avoit *feu* ne fume (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3603).

E. - "Source lumineuse" : « Aussi, dis je, com en la voit Par aucun voirre et aperçoit Ou aussi com en puet vèoir *Feu* en lanterne et percevoir. Je porte ce fagot ici Tout prest et pour le feu metre i ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11544).

F. - "Ardeur des sentiments" : Quar amour est le *feu* ardant Qui le [le glaive] doit faire flamboiant. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1563).

- RELIG. "Manifestation théophanique de la descente de l'Esprit-Saint sur les Apôtres le jour de la Pentecôte" : ...du ciel manifestement

En l'air aval vint un grant son Avec grant coruscation
De feu com langues soi monstrant Et ca et la soi
departant. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358,
10847) [Réf. à *Actes des apôtres* II, 3].

FEUILLE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *feuille* ; FEW III,
677b : *folium* ; TLF VIII, 810b : *feuille*]
"Feuille d'une plante" : Pour ce, dame, bien me
semble, (...) Qu'a moi qui devant toi tremble Plus qu'au
vent *feuille* de tremble Dois aidier en ce [grant] [ajout
au ms.] peril. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-
1358, 887).

FEUILLET, subst. masc.

[T-L : *foillet* ; GD, GDC : *feuille* ; FEW III,
682b : *folium* ; TLF VIII, 814b : *feuille*]
Ne rien savoir en les feuillets de qqn
(d'instruit). "Ne rien comprendre à ce qui est
écrit" : RUDE ENTENDEMENT. « Certes, dist il, ne
sui pas clers Ne rien ne sai en vos *feullés*. Si com vous
voulés les lisiés, Quar pou les prise, ce sachiez ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331,
5194). Mon non en vos *fuellés* avés Et puis aprez le
demandés ? (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*,
c.1330-1331, 5355).

FEUILLU, adj.

[T-L : *foillu* ; GDC : *feuille* ; FEW III,
680a : *folium* ; TLF VIII, 817b : *feuille*]
[D'un arbre, un arbuste] "Qui a beaucoup de
feuilles" : Mainte sauz est souvent *foullue*, Et de
belles fueilles vestue Qui par dedens toute creuse est Ou
toute plaine de vers est. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie
hum. St.*, c.1330-1331, 8457).

FEUTRE, subst. masc.

[T-L : *fautre*¹/*feutre*² ; GD : *fautre*² ; GDC :
feutre ; FEW XV-2, 125b : **filtir* ; TLF VIII,
819a : *feutre*]

"Rembourrage de feutre qui garnit l'arçon
avant de la selle" (Cf. Cl. Gaier, *Armes et
combats dans l'univers médiév.*, 1995, 73)

Rem. Cf. FEW XV-2, 126a.

- [De la position de la lance au moment
où le cavalier se prépare à l'affrontement]
Lance sur feutre. "Lance dont le talon est
posé sur la partie rembourrée de l'arçon de la
selle qui jouxte l'encolure du cheval" (Cf. Cl.
Gaier, *ibid.*, 74) : A l'uitaine revint armé Le
seigneur, et ou champ entre Est lance a *feutre* [var.
enfeutree] cointement, A grant cri disant autement
[h]autement [éd. [h]autement] : "Or ca, tresmauvais
trahiteur Qui aves trahi vo seigneur En ostant sa bonne
amie, Venes avant, je [éd. (je)] vous deffie !..." (GUILL.
DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 8641).

FICHER, verbe

[T-L, GD, GDC : *fichier* ; FEW III,
506a : **figicare* ; TLF VIII, 833a : *ficher*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre

1. "Faire pénétrer par la pointe, enfoncer,
planter" : Premier i vi saint Benëoit Qui contremont
les murs avoit Une grant eschiele dreciee En laquelle
estoit *fichiee* .XII. degrés d'umilité Par lesquies en celle
cité Montoient mont isnelement (GUILL. DIGULL.,
Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,136).

- *Ficher* [une arme] *qq. part* : Ci pendres
[les traîtres] pardurablement, Et au cueur sens
deffinement Les halenas *fichies* ares Dont les autres
aves tues. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-
1358, 4693).

2. P. ext. "Fixer, accrocher" : En l'anglet [de
l'équerre de charpentier] qui les lignes joint *Fichast* .I.
.A. et asseïst Et es bous .P. et .X. meist Si que .X. haut
et bas fust .P. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*,
c.1330-1331, 2523). « Dame, dis je, pour Dieu me dites
De ces clochetes ci petites, Pour quoi ainsi sont atachies
Ens en l'escherpè et *fichies* » (GUILL. DIGULL., *Pèler.
vie hum. St.*, c.1330-1331, 3500).

B. - Au fig. [Domaine de la vue] *Ficher son
regard à qqc.* "Regarder fixement qqc., fixer
qqc." : Dont Saint Bernart, son clerc, disoit : A li [à
l'arbre qui est apparu en vision à Nabuchodonosor] com
au milieu tout droit A *fichie* chascun son regart (GUILL.
DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5721) [Réf. à
Daniel IV, 7].

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers.]
Fiché en [un état]. "Qui demeure dans, qui
persévère dans [un état donné]" : Encor ce durra
longuement [la querelle] Entre ceuz qui leur fundement
En la foy fermement feront Et entre ceuz qui ne
voudront Croire ne estre baptisiés, En leur erreurs touz
jours *fichiés*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358,
10092).

III. - Empl. pronom. réfl. "Pénétrer par la
pointe, s'enfoncer" : Et d'autre part ferré bourdon
Plus en la boe et u limon Si se *fiche* parfondement Que
cil qui n'a pas ferrement (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie
hum. St.*, c.1330-1331, 3779).

FIENS, subst. masc.

[T-L : *fiens* ; GD : *fien* ; FEW III,
544b : *finus*]

A. - "Excréments, fumier"

- [Comme terme de compar.] : Et si te di
oultreëment Que, se tu bien ne le portoies Ou se fort ne
le soustenoies, Commë .I. tas de *fiens* seroit Ne jamais il
ne se mouvroit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*,
c.1330-1331, 6113).

B. - "Tas de fumier" : Quant orent ce relief eü,
Aussi com s'il fussent issu D'un bien noir sac à
charbonnier Ou d'un ort *fiens* ou d'un boubrier, Touz

noirs devindrent et salis, Ors et puans et avillis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2668).

- *Sur son fiens*. "Sur le territoire de qqn" : Chascun est fort sur son fumier Et en sa terre se fait fier. Il est ici en son païs, Sur son fumier et son *fiens* mis, Si en est contre toy plus fort Et plus fier et de plus grant port (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6354).

V. aussi : *fumier*.

FIGURATION, subst. fém.

[T-L : *figuracion* ; GD : *figuration* ; GDC : *figuracion* ; FEW III, 513b : *figura* ; TLF VIII, 859a : *figuration*]

RELIG. [D'un être abstr., en partic. du Christ ; dans une comparaison avec la *transfiguration*] "Le fait de représenter et de décrire (par écrit)" : Mont m'est a ammiracion Ceste transfiguration. En mainz lieuz Jhesus figuré Est es escrits du tempz passé, Mez se transfiguration Dit plus que *figuration*, Jhesus est outre figuré Quë il ne fu u tempz passé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6338).

FIGURE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *figure* ; FEW III, 512a : *figura* ; TLF VIII, 860a : *figure*]

A. - [À propos d'une pers.]

1. "Apparence physique, aspect extérieur de l'ensemble d'une personne ou d'un animal" : Ainsi comme je descendoie U val parfont et avaloie, Une vielle d'autre *figure*, D'autre maintieng et d'autre laidure Que pardevant veü n'avoie, Vi qui s'estoit mise en ma voie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9061). SATAN. Or dirai quiex gens c'estoient Et quiex *figures* avoient [:] Li uns si estoient cornus, Les autres com sengliers dentus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2905).

2. "Personne" : SATAN. Le roy souverain quant m'ot bany (...) Asses m'a souffert a faire (...) A ma semblance *figures* Que j'apel mes creatures. C'est Envie, c'est Traison Avec la generacion Des autres qui ja vieilles sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 107) [Autre ex. vers 4780]. ...il cuida Que Jhesus un enchanteur fust, Et que sa *figure* pëust Muer en autre quant vousist, Ausi com autre foiz il fist Quant u mont se transfigura (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8176).

B. - [À propos d'une chose] "Aspect, apparence d'une chose" : Rougeur, verdeur, dorëure, Affin quë en soit *figure* La dicte couleur trinee Y puet estre sans tainture Et sanz [éd. *sans*] naturel peinture Pour juste cause trouvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10824).

C. - RELIG. [Dans le domaine de l'expression écrite ou orale ; à propos des personnages de l'Ancien Testament] "Préfiguration"

- *Estre sous figure*. "Être imaginé, allégorique" : Quar leur paroles et leur dis [des prophètes] Ont este si souz *figure* Et souz ombre et couverture Que n'ont pas esté entendus De toutes gens et connëus. Et crëus en rien n'ont este, Par quoi se soient amendé Leur auditeurs, en estrepant Leur ors chemins et essartant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1541).

- *Voir en figure que*. "Avoir la vision prophétique que" : Moÿses vit en *figure* Que tu, virge nete et pure, Jhesu, le fil Dieu, conceüs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11025).

FIGUREMENT, subst. masc.

[FEW III, 513b : *figura*]

"Représentation symbolique (de qqc.)"

- [Dans le domaine artistique] : De l'estatue en general Me tais, mes en especial Je la te vueil si distinguer Que tu saches distribuer Par rayson le gouvernement D'un regne et restablisement [éd. *l'establisement*] Des ordenances qui y sont Et de ceulx qui en bail les ont, Mesmement selon que comprend L'estatue en *figurement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7394).

- [Dans le domaine relig. ; à propos des Écritures] : Au *figurement* un degre A fait [le Christ] de transfigurement Que plus que figuré j'entent ; Quar ausi com translatee Chose est en la figuree, Si que quant le pain muera En son cors et convertira Au dit jeudi, plus tost croiront Ses deciples qui ce ja ont En transfigurement vëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6376). Le pain (...) Entre sez mains leva et prist [Jésus] (...) Apres du calice ausi fist, Et que touz en bëussent dist. C'est mon sanc qui en vrai pardon De pechiés et remission Pour pluseurs espandu sera, Et par qui se commencera Grace de nouvel testament Descouvrant tout *figurement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7772).

REM. Cf. FEW : « Mfr. *figurement* "action de figurer" (Est 1538- Stoer 1650) » et J. Renson, *Dénom. visage*, 1962, 359.

FIGURER, verbe

[T-L, GD, GDC : *figurer* ; FEW III, 513b : *figura* ; TLF VIII, 869b : *figurer*]

I. - Empl. trans.

A. - "Représenter (par écrit ou par le dessin, la peinture, la frappe, ...)" : Mon ydole et mon Mahommet Le denier d'or et d'argent est Oü est l'emprainte *figuree* Du haut seigneur de la contree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10177). Mes bien scai que chascun destre Se doit tousjours faire et estre Si com d'Ahoth est *figure* En Iudicum et recite Qui chascune des mains avoit Destrë et com de destre usoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7761). Mont m'est a ammiracion Ceste transfiguration. En mainz lieuz Jhesus figuré Est es escrits du tempz passé, Mez se transfiguration Dit plus

que figuration, Jhesus est outre *figuré* Quë il ne fu u tempz passé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6335).

B. - "Représenter de manière symbolique" : Char et sanc est en verité, Mes pain et vin est *figuré* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2738). Comme crochet est *figuree* [la main au croc], Tu le sez bien, .S. est nommee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9825).

II. - Empl. intrans. "Apparaître" : Quar souvent par aventure Autre chose bien *figure* [dans le firmament] Que ne saroiert supposer Astrologiens ou penser. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3562).

FILASSIERE, subst. fém.

[T-L : *filaciere* ; GD : *filassier (filassiere)* ; FEW III, 527a : *filum*]

Région. (Normandie) "Celle qui apprête la filasse" : MISÉRICORDE. Ma mere Charité cordiere De ceste corde et *fillaciere* Fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13320).

REM. Déjà ds GD III, 791b (Ars. 2319 [et non 2323]). Sur l'aspect régional du mot, cf. Stumpf 2008, 259-262.

FILS, subst. masc.

[T-L : *fil²* ; GDC : *filis* ; FEW III, 521a : *filius* ; TLF VIII, 895b : *filis*]

A. - [Dans un rapport de filiation, ascendance directe] "Personne de sexe masculin par rapport à un de ses parents" : JÉSUS. Qui plus de moi aime pere, *Fil* ou fille, parent, mere (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6084). Le pere le *fil* regarda (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 671).

- En appellatif : He douls *filis*, a toi parler veulh (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6427). *Fil*, dist le pere, bien est voir Que quanque doiz et puez devoir Je le doi et y sui tenu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10729).

- RELIG. [En tant que créature de Dieu] : RAISON AU PÈLERIN. Dieu est ton pere et tu son *fil*, Ne cuides pas que soient fil À Thomas de Deguileville, Quar onques n'out ne fil ne fille Qui fust de tel condition Ne de si noble nation. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5963).

B. - RELIG.

1. "Deuxième personne de la Trinité, Jésus-Christ" : Diex le *filz* a pris [ms. *apres*] livree De vermeil bien tainturee En son sanc et sa mort dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10832).

2. Au plur. *Fils Adam*. "Les hommes déchus par le péché originel" : Si ques bonne chose seroit (...) Quë aucuns a l'ourle infernal Ou sont les *filis* Adam aval Actendans leur redempcion Alassent [ms. *Alassens*] sans tardacion Pour parler a eux et dire Quë il semble que no sire Leur veille aidier

prochainement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9894).

FIN¹, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *fin¹* ; FEW III, 560a : *finis* ; TLF VIII, 901a : *fin¹*]

A. - "Ce qui constitue le terme de qqc."

- [Dans le temps] "Moment où s'arrête qqc." : L'ANGE. Gardian sui du pelerin Que je menrai jucques [éd. *jusques*] a *fin*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 180).

. *Sans fin*. "Toujours" : Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens *fin* tousjours arai [,] Sens repos et sens cessement Jucques au jour du jugement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4486). Quar ta rigueur dure tous jourz [éd. *jours*] Et sanz *fin* faire fait son cours. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 380).

B. - "Chose à laquelle on tend volontairement, but" : Or vueil ci donner un avis D'aucunes [éd. *De maintes*] choses qu'ai ci mis (...) Qui [ms. *Que*] ne sont mie seulement En ce songe contenues, Mez trouvees et vëues (...) en mon premier songement Qui appellé est Pelerin. Et ai ce fait a ceste *fin*, Quar trop grant enui aroient Ceuz qui ci endroit liroient, S'estoient renvoies ailleurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 328).

- *Tendre à une fin* : Jhesus, li roy, si est la *fin* Où tendent tout bon pelerin. C'est la fin de bon voiage Et de bon pelerinage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5435).

- À toutes fins. "En tout cas" : De là voul estre pelerins, Se je pouoie à toutes fins. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 208).

C. - "Issue bonne ou mauvaise, conclusion de quelque chose"

- *Voir la fin de qqc.* : Ceste chosë avient souvent Quar de ce que volenté prent Ne voit on pas touzjours la *fin*, Pour ce que avugle est Cherubin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1271).

FIN², adj.

[T-L, GD, GDC : *fin²* ; FEW III, 562b : *finis* ; TLF VIII, 903b : *fin²*]

A. - [D'une chose concr.]

1. "De nature délicate" : Jusques a tant quë entement Fist Dex faire sus .I. pomier D'un greffë quë il avoit chier Qui fu pris sus la racine De Jesse qu'il trouva *fine* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5678).

- En partic. [D'un métal] "Qui contient une faible quantité d'alliage, de la plus grande pureté"

. [Dans un cont. métaph.] *Or fin* : Nul bon ouvrier, nul bon forger (..) Jamais volentiers n'ouvroit En tel matiere com feroit En or *fin* qui est ductile Au conseil sens contredire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7473).

2. [D'un aliment] "D'une qualité délicatement agréable, souvent recherchée" : Car comment qu'il [les pommiers] soient rentiers De porter dous fruit bon et *fin*, Qui en veult planter le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et boschage Jusques a tant c'om ente sus Greffes [éd. *Greffe(s)*] de franc pommier venus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5643).

B. - [D'une chose abstr. ; dans le domaine sentimental] "Pur, parfait"

- *Fine amour* : Je te demant par *fine* amour Que me dies dont vient le jour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6043). He *fine* amour qui me joinsis Et aünas a mon chier fils, Ta lieure m'est hui trop fort. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6583).

FINEMENT, subst. masc.

[T-L : *finement* ; GD : *finement*¹ ; FEW III, 558a : *finire*]

A. - "Fin"

- Loc. adv. Verbe d'état + *sans finement*. "Sans s'arrêter, sans fin" : L'ANGE AU PÈLERIN. "Mes je revenrai maintes fois Ci endroit pour toi visiter, (...) En actendant joieusement Le general suscitement De tous et que ton corps raras Et a li rauni seras Pour demourer sens *finement* Ensemble tres joieusement." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11000).

- En partic. "Cessation de la vie humaine, mort" : Puis si te pri finalement Que, quant sera mon *finement*, Tu ne me defailles mie. Pour moi soies au jugement, Afin quë heritablement J'aie pardurable vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11188).

B. - "Dernière partie d'une action" : ...car li plais [de la force irascible] En durroit ja si longuement Que tart seroit le *finement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7170).

FINER, verbe

[T-L : *finer* ; GD : *finer*¹ ; FEW III, 558a : *finire*]

Empl. intrans.

A. - "Se terminer, prendre fin" : Quant fu ce parlement *finé* Et Moÿses si ot disné, De son relief vout departir Et aumosner et eslargir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2005).

- *Sans finer*. "Sans fin" : Et jamais nul n'en rev[e]gne [ms. *revigne*] Excepte au grant jugement Ou vous seres chacun present Pour vos mescheans cors retrousser Et avec vous au feu porter Ou ensemble tousjours ardes Et sens *finer* y demourres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2872).

B. - "Mourir" : JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chacun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (...) Et exceptes les condampnes Qui en enfer sont deputes, Qui ont este faux pelerins Et erre par mauvais

chemins Assidues et entechies, De croupir en mortex pechiez Obstinés et desesperes Et sens repentance *fines*... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2460).

FINITÉ, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *finité* ; *FEW III, 560a : *finis*]

[P. oppos. à *infinité*] "Ce qui est fini dans le temps, dans l'espace ou en nombre"

- [Dans un cont. relig. qui oppose le divin et le terrestre] *Finité par nombre*. "Quantité limitée" : ...Si qu'il convient a mon avis Quë ailleurs ses [éd. *ces*] siecles soient Qui infenis estre doivent. Et c'est ou pais de deca Qui sens fenir tousjours durra Et de grandeur est infenis, Si que ne puet estre remplis De siecles ou ait *finite* Par nombre ou continuee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9273).

REM. À rattacher au lat. scolastique *finitas* "ce qui est fini" (cf. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 314) ; à distinguer de *finité*, dér. régressif de *infinité*, enregistré dans FEW IV, 670a, s.v. *infinitus*.

FIRMAMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *firmament* ; FEW III, 569b : *firmamentum* ; TLF VIII, 920b : *firmament*]

ASTR. "Ciel des étoiles fixes situé au-dessus des sphères des sept planètes" : A ces merveilleus mouvemens Aidoit moult li *firmamens* Ou sont estoiles fichiees Com gros clous et atachiees (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8908). Le ciel et tout le *firmament*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9401).

***FLABOIER, v. flageoler**

FLAGELLER, verbe

[T-L : *flageler* ; GDC : *flageller* ; FEW III, 595a : *flagellare* ; TLF VIII, 933b : *flageller*]

Empl. trans. [Dans un cont. métaph.] "Battre" : L'ARBRE VERT. Ves ci ma pomme entemee ! Qui [éd. (*Qui*)] tant a este *flagellee* Que de toutes pars en saut hors Le jus a ondes et a gors. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6600).

FLAGEOL, subst. masc.

[T-L : *flajol* ; GD : *flageol* ; FEW III, 588a : **flabeolum*]

Decevoir qqn au flageol. "En conter à qqn, raconter des balivernes à qqn pour l'abuser" : FLATTERIE. N'est jouglerresse ne jougleur Qui i face soulas greigneur Que jë i fais, mes tuit sont fol, Quar touz les deçoif au *flajol*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8134).

REM. Première attest. de ce sens. Cf. aussi FEW : « (1513) ».

FLAGEOLER, verbe

[T-L : *flajoler* ; GD : *flageoler* ; FEW III, 588b : **flabeolum* ; TLF VIII, 934a : *flageoler*]

Empl. abs. *Flageoler à qqn*. "En conter à qqn, raconter des balivernes à qqn pour l'abuser" : RUDE ENTENDEMENT. « Qu'est ce, a dit li païsant, Que m'alés vous ci *flagolant* ? Voulés vous tenir à fable L'Evangile et mençongable ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5518).

REM. Première attest. de ce sens. Cf. aussi FEW : « mfr. *flajoler* "tromper, piper" (15. jh.) ». À cette attestation correspond *flaboiant* dans LA CURNE VI, 223b, s.v. *flaboier*, dont la source est DU CANGE III, 387b, *fabulare* (Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108) et qui se rattache au FEW III, 345b, s.v. *fabulari*.

FLAMBE, subst. fém.

[T-L : *flambe* ; GD : *flamble* ; FEW III, 602a : *flammula* ; TLF VIII, 939a : *flambe*¹] "Flamme" : Adonc ses .II. caillous ensemble Elle feri si que la *flambe* U visage me fist sallir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8824). *Flambè* et fumee obscure A tous les le lieu enmure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4411).

FLAMBOYER, verbe

[T-L : *flamboiier* ; GDC : *flambeant/flambeer* ; FEW III, 603b : *flammula* ; TLF VIII, 943b, 944a : *flamboyant/flamboyer*]

Part. passé en empl. adj.

A. - [Du feu] "Qui jette (en brûlant) des flammes claires et intermittentes" : Noir estoit moult [le feu du purgatoire] et *flamboiant* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3061).

B. - P. ext. [D'une arme blanche] "Qui brille, jette des lueurs vives et intermittentes" : Puis prist .I. glaive bien taillant, Cler et fourbi et *flamboiant* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1004). Talent me vint et desir grant D'avoir ce glaive *flamboiant* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1264).

FLAMMECHE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *flamesche* ; FEW XV-2, 97a : *falawiska* ; TLF VIII, 948a : *flammeche*] "Petite flamme" : Ce soufflet en sa forge avoit Nabugodonosor qui disoit Que Babilone avoit fondé En sa force et en sa biauté. Les *flammesch* què il getoit Moustroient bien què ens avoit De charbon grant avivement Qui fait estoit par instrument. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7685).

FLAMMER, verbe

[T-L, GD : *flamer* ; FEW III, 600b : *flamma*] Empl. trans., au fig. [D'un sentiment pénible ; p. métaph. du sens concr.] *Flammer qqn* [le

diable] "Consumer, embraser" : LE PÈLERIN. Tous ensemble vous reclame [à S. Michel et ses anges] Humblement qu'en basse game Ravales son haut cri [de Satan] bien tost, Que sa honte si le *flame* Que ne soit homme ne fame Pour qui ne se tiengne repost. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 964).

REM. FEW n'enregistre l'empl. trans. qu'à partir du XV^e s.

FLANC, subst. masc.

[T-L, GDC : *flanc* ; FEW XVI, 211a : **hlanka* ; TLF VIII, 949b : *flanc*]

"Flanc, partie latérale du corps" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez (...) Estroites cotes par les *flans*, Manches à pennonchous pendans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7509).

- P. restr. [À propos du ventre, siège de l'estomac et des intestins] *Vider les flancs du ventre*. "Évacuer ses excréments, déféquer" : Quant a mengié et trop plain est [ton ventre], Tu le portes vuider ses *flans* Aus chambres coies ou aus chans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5835).

FLASSAIE, subst. fém.

[T-L, GD : *flassaie* ; FEW III, 589a : **flacciata*]

"Couverture d'étoffe grossière, faite avec de la laine et de l'étope" : ...j'aperçu Une dame qui rien vestu Què une *flocoie* [var. *flochoie*, *flocaie*, *flossaie*, *coultrepointe*] n'avoit Dont à son pouoir se couvroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1823).

REM. À cette citation correspond celle de GD IX, 233c, s.v. *coutepointe* (Impr. c.1500 : *coultrepointe*), dont la forme peut être ajoutée au FEW II-2, 1493b, s.v. *culcita* avec la date de c.1500.

FLATTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *flater* ; FEW XV-2, 139a : **flat* ; TLF VIII, 959a : *flatter*]

Empl. trans. *Flatter qqn*. "Tenter d'obtenir la bienveillance de qqn en lui donnant des marques excessives d'estime, de respect" : Mes en ce point à moi *flater* Mon contrait cors et moi lober Me commença en moi disant : Que vas tu, fol, ainsi pensant, Crois tu ce fol et ce musart ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6693). Grant hont' est que cil t'abate *Qui deberet vinci a te*, Què a l'eschequier te macte *Status minor potestate* [éd. *Scacus*] *minor potestate*, Què apres ce tant te *flata* *Pigricie tarditate* Que ne li retens [var. *retiens*] la pate *Te vindicans indilate*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1709).

Rem. Cf. FEW XV-2, 139b.

- Empl. abs. : Rien ne set faire que *flater* Pour toi aus anemis livrer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6011).

FLATTERIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *flaterie* ; FEW XV-2, 140a : **flat* ; TLF VIII, 960b : *flatterie*]

"Action de flatter, de chercher à séduire par des louanges excessives" : Si ques je te lo bonnement Que sur ta garde fermement Te tiengnes et point ne t'i fies En li ne en ses *flateries* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6424). Vostre sens si est singulier, À loer fait et à prisier, Je le di sans moquerie Et sans point de *flaterie* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7594).

FLATTEUR, subst. masc.

[T-L : *flatèor* ; GDC : *flateor* ; FEW XV-2, 140b : **flat* ; TLF VIII, 961a : *flatteur*]

"Celui qui flatte les gens dont il souhaite obtenir la bienveillance" : Et vous, que faites, trahiteurs, Fausse gent et mauvais *flateurs*? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4666). ...A quoi ne valent rien *flateurs* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7501).

FLAVELER, verbe

[T-L : *flaveler* ; GD : *flaveler*¹ ; FEW III, 587b : *flabellum*]

Empl. trans. [au fig.] "Agiter la cliquette" : LE PÈLERIN. Sè ens [au paradis] a cellui ou celle Qui de graces amoncelle Relief pour faire donnee, Pour avoir en je *flavelle*, Point ne scai d'autre vielle, Mes annemis l'ont quassee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 784).

Rem. Ex. enregistré à tort à l'article *faveler* de GD III, 737a (Impr. c.1500), sous la définition "parler, babiller", due à un probable rapprochement avec le lat. *fabellari* (cf. FEW III, 341b), qui ne convient pas ici. Le rattachement à *flabellum* est conforté par la deuxième citation.

- P. ext. "Agiter" : Quant mon sachel et m'escuelle À leur coutes je leur *flavelle*, C'est une nouvelle maniere Qu'ainsi noblece son pain quiere Qu'ainsi soit serve devenue À moi qui sui viellè et chanue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9808).

REM. Il pourrait s'agir d'un régionalisme, le mot étant par ailleurs attesté dans un texte anglo-norm. (1ère moitié du XII^e s. ds TL III, 1921), mais le petit nombre d'attestations ne permet pas d'en être sûr.

FLECHISSEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *flechissement* ; GDC : *fleschissement* ; FEW III, 618b : **flecticare* ; TLF VIII, 969a : *fléchissement*]

Au fig. [À propos d'une pers.] "Fait de perdre sa fermeté, sa rigueur" : Il [les juges] sont puissant, quar ont pouoir De leur roy ou doivent avoir, Affin que sens *flechissement* Facent justice et jugement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8099).

REM. Déjà ds GDC IX, 626c (Impr. c.1500).

FLEGMATIQUE, adj.

[T-L, GD : *fleumatique* ; GDC : *flegmatique* ; FEW VIII, 392a : *phlegma* ; TLF VIII, 969b : *flegmatique*]

Empl. subst. MÉD. "Celui qui est rempli de flegme, de glaires, de mucosités" : Je serf de vin aigre et verjus Et d'aigruns qui sont vers et surs Et en donne aus coleriques Plus volentiers qu'aus *fleumatiques*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8866).

FLESTRIR, verbe

[T-L : *flaistrir* ; GD, GDC : *flestrir* ; FEW III, 589b : *flaccidus* ; TLF VIII, 971b : *flétrir*¹]

Part. passé en empl. adj. [D'une chose] "Altéré, décoloré" : Se savoir veus comment ont non [les lacets, les cordons]: L'une, Negligencè a non, L'autre, est Lascheté nommee Et Fetardie la pasmee. Moletes sont, quar sont *flaistries*, Et tresalees et blesmies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7211).

FLEUR, subst. fém.

[T-L : *flor*¹ ; GDC : *flor* ; FEW III, 630a : *flos* ; TLF VIII, 973a : *fleur*]

"Fleur" : NATURE À GRÂCE DIEU. Si me souvient mont bien aussi Des verges Aaron et Moysi, Quar l'une serpent devenir Feïstes et l'autre verdir, Feuilles porter et fruit et *fleur* Qui seche estoit et sans humeur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1627). Aucuns [sièges] estoient verdoians (...) Aucuns de plus gaies couleurs Que n'ont en eux gemmes ne *fleurs*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 292).

- *Fleur des champs* : Considerés les *fleurs* des champz Comment croissent sanz labourer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5444).

FLEURIR, verbe

[T-L, GD : *florir* ; GD, GDC : *flori* ; FEW III, 628b : *florere* ; TLF VIII, 977b, 978a : *fleurir/fleuri*]

Part. passé en empl. adj. "Parsemé de fleurs" : Pour la quel chose je m'assis Et au pié d'un pommier me mis Ou le lieu *flouri* et herbeus Estoit assez et gracieus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 41).

FLOTTE, subst. fém.

[T-L : *flote*³ ; GD : *flote* ; FEW III, 641a : *fluctus* ; TLF VIII, 997a : *flotte*²]

"Grande quantité de personnes, multitude" : Et adonc vint une *flote* De ceux a la noire cote (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2883).

FLOTTER, verbe

[T-L, GDC : *floter* ; GD : *floter*¹ ; FEW XV-2, 147b : **flot-* ; TLF VIII, 998a : *flotter*¹]

Empl. intrans.

A. - [D'un solide] "Être porté par l'eau, s'y maintenir en surface ou en suspension sans s'y enfoncer" : ORGUEIL. Je sui l'escume qui *floter* Vueil sur la bonne eaue et noer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7619).

B. - [D'un navire] "Se déplacer sur l'eau, naviguer" : En ce point une nef tresgrant Et merveilleuse vi *flotant* En la mer bien pres du rivage Aprestee à faire passage (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12444).

Rem. Cf. FEW XV-2, 148a.

FLUTER, verbe

[T-L : *fläuter*² ; GD : *flauter* ; FEW III, 612b : *fla-uta* ; TLF VIII, 1009a : *flûter*]

Empl. intrans. MUS. "Jouer de la flûte" : Et adonc vint une flote De ceux a la noire cote Qui *fléutant* et tabourant Vindrent moult joyeux au devant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2885).

REM. La flûte est présentée comme un instrument démoniaque (cf. Duval 2006, 45, note 5).

FOI, subst. fém.

[T-L, GDC : *foi* ; FEW III, 503a : *fides* ; TLF VIII, 1014a : *foi*]

A. - RELIG. "Adhésion aux vérités de la religion" : Ces .XII. clochetes si sont XII. articles de *foi* qui sont Lesquies tu dois fermement croire Et avoir les en ta memoire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3530). Bien en la *foi* [éd. *foy*] s'est maintenus [le pèlerin] Perseverent jusqu'en la fin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 578). Par lonc tempz ainsi espines De pechiés jusqu'aus racines Jēhan osta, en espardant Son eaue, et en ceuz baptisant Qui lavés estre vouloient Et en *foy* a li venoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4286).

- *Devoir foi à Dieu*

. [Dans la formule] *Foi que tu dois à* : Mes di moy, *foi* que tu doiz Dieu, Se tu estoies en un lieu Oū tu eusses tous tes soulas (...) À savoir mon se arrestance Y feroies et demourance ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5887).

B. - "Parole donnée de tenir un engagement, serment"

- *Jurer par foi*. "Jurer sur son honneur" :

Contre Innocence murmure Vous aves [Trahison et Détraction] et par *foy* jure : Alon, si la destruison (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4702).

C. - "Confiance" : Entre vous .II. tout .I. serez Et *foy* vous entreporterés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 810). Aprez Dieu ai en vous grant *foy*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9964).

D. - "Qualité d'une personne qui a la conviction de se comporter loyalement" : Si ques refuser nullement Ne dois de donner largement Aus supplians en bonne *foi*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1035).

- [Servant à renforcer une affirmation] *En bonne foi*. / *par foi*. "Sincèrement" : Et pour ce en bonne *foi* te lo Que le pourpoint sans point de ho Tu portes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3973). Dame, par *foy* il m'est avis Que nul fors moi à gouverner N'ai, n'à autre n'ai à penser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5738).

- *Estre de male foi à qqn*. "Agir de mauvaise foi envers qqn" : Pren bon chemin et pas ne croi Le cors qui t'est de male *foy* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6482).

FOIS, subst. fém.

[T-L : *foiz* ; GD, GDC : *fois* ; FEW XIV, 410b : *vices* ; TLF VIII, 1020b : *fois*]

"Cas où un fait se produit, moment du temps où un événement, conçu comme identique à d'autres événements, se produit, fois" : Mes que ceste *fois* pardonner Me veulliez tout benignement Sans retenir nul maltalent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1996). Quar la premiere *foys* seroit Qu'onques bien conseillié m'aroit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6789).

A. - [Dans des loc. adv.]

1. [Précédé d'un nombre, marque l'itération, exprime l'idée de fréquence] : Trois *fois* Jhesucrist recula Et retour fist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10381).

- *Plus de cent fois*. V. *cent*.

2. [La loc. situe le moment du procès dans une succession d'événements ; précédé d'un adj. indéf.]

a) [Précédé d'un adj. indéf., valeur temporelle]

- *Aucune fois*. "Quelquefois, parfois" : Et onques n'en fu nul [pèlerin] si sains Qui n'y ait este desvoie Aucune *fois* et fait pechie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1942).

Rem. Cf. FEW XXIV, 323a, s.v. *aliquis*.

- *Autre fois*. "À un autre moment (dans le passé)" : Une autre *fois* li refas dire : « Biau sire Diex et biau douz sire ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2309).

- *Maintes fois*. "À plusieurs reprises, souvent" : Sermonner souvent et preschier Fait mainte *foys* pechié laissier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1172). Ceste chose est advenue Mainte *fois* en mainte rue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5298).

Rem. Cf. FEW XVI, 513a, s.v. **manigipô*-.

. [Après la prép. *par*] *Par maintes fois* : Par maintes *fois* avenu m'est Que ce qui à faire estoit prest À l'endemain je l'estuioie Et puis aprez rien n'en faisoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7157).

- *Nulle fois...ne*. "À aucun moment ... ne, jamais ... ne" : A saint Bernart vint une fois Un cleric (...) Demandant que faire il failloit Qui en religion entroit, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il failloit quē asnes fust, qui Les fais quē on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou droit, Et qui nulle *fois* ne groncast De viande qu'on li donnast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6735).

Rem. Cf. FEW XIV, 411b.

b) *Une fois*. "À une date indéterminée dans le passé, un jour" : A saint Bernart vint une *fois* Un cleric (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6727).

c) [En corrélation avec lui-même, pour exprimer la succession d'un état dans un autre]

- *Une fois ... autre fois*. "Tantôt ... tantôt" : Mont fait ceste main ci de maus. Une *fois* coconne chevaus (...). Une autre *foys* par le païs Faus saintuaires et faintis Porte et moustre à la simple gent Pour fausement avoir argent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9938, 9945). Celle couleur coustumiere Est de monstrier trine chiere Et face a la regardure. Une *fois* verdeur pleniere, Autre rougeur monstre entiere, Autre *fois* dëaurëure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10772).

B. - [Dans des loc. conj.]

1. *Toutes les fois que*. "Chaque fois que" : Par droite voie et oblique En mouvent [éd. *mouvant*] du pol artique Jusqua l'autre tost aloient [les esprits] Toutes les *fois* que vouloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 242).

Rem. Cf. FEW XIV, 411a.

2. [Précédé par la prép. *à*] *À celle fois que*. "Lorsque" : En Escorpion fu vëu [le soleil] A celle *fois* que reçeu Fu a la grant procession De ceux qui mort et passion Tost apres li procurerent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10212).

FOISON, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *foison* ; FEW III, 913b : *fusio* ; TLF VIII, 1024a : *foison*]

"Grande quantité" : Des assidens y ot *foison* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 293). ...Et en riant haut chantoient Angres de tres clere facon,

Dont la avoit si grant *foison* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 264).

FOISONNER, verbe

[T-L, GD, GDC : *foisonner* ; FEW III, 914a : *fusio* ; TLF VIII, 1024b : *foisonner*]

I. - Empl. trans. indir. [D'un bien] *Foisonner à qqn*. "Être en grande abondance pour qqn" : À boire et à mengier li donne Selonc que le bien me *foisonne*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13376).

Rem. Déjà ds GD IV, 46c (Impr. c.1500).

II. - Empl. trans. *Foisonner qqc. à qqn*. "Donner à qqn qqc. à foison" : Te [Jésus] couchera [la Vierge], alaitera Se du haut ciel lait li donne Et com pour toi li *foisonnes*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2262).

Rem. Déjà ds GD IV, 47a (Impr. c.1500).

FOL, adj. et subst. masc.

[T-L : *fol*³ ; GD : *fol*¹ ; GDC : *fol* ; FEW III, 688b : *follis* ; TLF VIII, 1128b : *fou*¹]

I. - Adj.

A. - [D'une pers.] "Qui a perdu la raison, fou, dément" : Riche, povre, sagë et *fol* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4). « O ! ,dist elle, com tu ez *fol* ! Point ne te faut de cloche au col ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3763). ...*Fol* mesler se fait De chose quē apris on n'ait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8079). Moul est *fole* creature Qui de Dieu comprehension Veult faire en povre closture D'entendement et mesure (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10929).

- En partic. *Vierge folle*. V. *vierge*.

B. - [D'une chose abstr.] "Qui est le fait d'un fou, déraisonnable, insensé" : Mont est cil de *fol* hardement, D'outrecuidié apensement Qui par ire se veut vengier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1089). ... jus il ont mis le bourdon Par *fole* desperacion (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5342).

II. - Subst. masc. "Celui qui a perdu la raison, fou, dément" : Se forcilliez et tonduz estes Aussi com *folz* dessus les testes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 844). Bien me sembla quē .I. *fol* fust (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6541). Comment quē auz *folz* soit avis Que faire bien en cest païs Soit perdu (...) Si en est il comme du ble En terre couvert et seme (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5743).

FOLAGE, subst. masc.

[T-L : *folage*² ; GD : *folage* ; FEW III, 690a : *follis*]

"Action de fou, folie" : Je sui echo du haut boschage Qui à chascun par mon *folage* Respont et di quanque j'o dire, Combien que doie aidier ou nuire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8188). En closture limitee Qui est fenie et bonnee Ne puet plus que son remplage [var. *emplage*]. Chose infenie ens boutee N'i puet estre n'enserree, D'essaier seroit *folage*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10963).

FOLEUR, subst. fém.

[T-L, GD : *folor* ; FEW III, 690a : *follis*]

"Action de fou, folie"

- *Faire foleur* : C'est pour ce que chascun me truiet Aussi bien de jour com de nuit Et aussi bien de nuit com de jour, À ce que ne facent *folour*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 314).

FOLIE, subst. fém.

[T-L : *folie*² ; GD : *folie*¹ ; GDC : *folie* ; FEW III, 689b : *follis* ; TLF VIII, 1027a : *folie*¹]

"Action de fou, folie" : Grant sens est, queque nul die, D'aucune foys faindre *folie*. Se forcilliez et tondues estes Aussi com folz dessus les testes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 842).

- *Faire folie*. / *faire sa folie* : Onques en jour de ta vie Ne feïs plus grant *folie* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5138). Adam s'il a fait *folie*, Boive la toute sa vie Sanz [éd. *Sans*] ja redemption avoir Ne pardon tant li com si hoir! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 313). Si ques aucune excusance Doi avoir, quant a l'instance D'autrui ai fait ma *folie* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1483).

FOLOYER, verbe

[T-L : *foloier* ; GD : *folier* ; FEW III, 690b : *follis*]

Empl. intrans. "Se conduire comme un fou, s'égarer" : L'ÂME AU CORPS. Car tant com tu fus avec moi, Tresmale vie me menas Et me feïs perdre mains pas, Perdre mon temps et *foloier* Et par chemins tors forvoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4079).

FONCIER, adj.

[T-L : *foncier*² ; GDC : *foncier* ; FEW III, 873b : *fundus* ; TLF VIII, 1036b : *foncier*]

Au fig. [D'une chose abstr.] "Relatif au fond d'une chose" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En ce toutevoies donné M'est un avis achoisonné Quë en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature *fonsiere* Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com stationné Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près

de ta lumiere Lieu li ëusses faconné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3744).

REM. Cf. FEW : « (seit 16. jh., seit ende 19. jh. veraltet) » et TLF VIII, 1037a : « [XVe s. « relatif au fond de la nature de quelque chose, de quelqu'un » (d'apr. DAUZAT et Lar. Lang. fr., s. réf.)] ; 1^{re} moitié XVI^e s. ». On notera l'adv. dérivé *foncièrement* à partir du XV^e s. ds FEW, *loc. cit.*

FOND, subst. masc.

[T-L : *fonz* ; GD : *font*¹ ; GDC : *fons*¹ ; FEW III, 869b : *fundus* ; TLF VIII, 1042b : *fond*]

[À propos d'une chose concr.] "Côté opposé à l'entrée ou à l'ouverture" : Et vi venir et regardai Une grant vielle à .I. lonc nez, À uns gros iex mal façonnez Qui un ort sac ou *fons* percié Tenoit aus dens et enbouchié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12243). Ce est sablon, ce est gravele Qui trop ensemble s'amoncelle, Qui fait boçu le *fons* de mer Et tot la voie pour nôer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11909).

FONDEMENT, subst. masc.

[T-L : *fondement*² ; GD : *fondement*¹ ; GDC : *fondement* ; FEW III, 862b : *fundamentum* ; TLF VIII, 1050a : *fondement*]

A. - Au propre "Maçonnerie qui sert de base aux édifices" : En haut assis son *fondement* [de la cité de Jérusalem] Estoit et son maçonement De vives pierres fait estoit Et haut mur entour la clooit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 47). Mes à roy chose reprenable Est de fouïr et de houer Et de *fundemens* deffonder Quë ont fundé ses ancesseurs Et les autres nobles seigneurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9224).

B. - Au fig.

1. "Point de départ, base, ce sur quoi repose qqc." : Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler g[e]neraument [ms. *gneraument*], Qui regarde le *fundement* De touz les roys du tempz passé Et des princes qui ont este, Nul estoc ne racine n'ont Fors dë Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1922). « Päour de Dieu, dist il, nommé Je sui et sui commencement De sapiënce et *fondement* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12582).

- *Faire fondement de qqc.* "Prendre appui sur qqc." : De ce que parlez de David Qui les armes mist jus jadis Te di que, s'à li veus penre Exemple, point toi repenre N'en veul, mes qu'entendez comment Tu i feras ton *fondement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4688).

2. En partic. "Raison solide qui justifie une croyance"

- *Faire fondement en qqc.* : Encor ce durra longuement [la querelle] Entre ceuz qui leur *fundement*

En la foy fermement feront Et entre ceuz qui ne voudront Croire ne estre baptisiés, En leur erreurs touz jours fichiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10088).

FONDER, verbe

[T-L : *fonder*² ; GD, GDC : *fonder* ; FEW III, 863a : *fundare* ; TLF VIII, 1050b : *fonder*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre "Prendre l'initiative de faire poser les fondements (d'une construction, d'une cité)" : Cellë [maison] avoit elle *fondee* Si com disoit et maçonnee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 397). Au Roy qui les moustiers *fonder* Doit et deffendre et gouverner J'ai baillié oustil d'onneur plain Pour faire ouvrage de vilain. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9215).

B. - Au fig. "Établir solidement qqc. dans une situation"

- *Fonder qqc. en* : Ce soufflet en sa forge avoit Nabugodonosor qui disoit Que Babilone avoit *fondé* En sa force et en sa biauté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7683).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'une chose] "Pourvu d'une base solide, d'un fondement" : Jambes doivent paine souffrir [éd. *soffrir*] Pour tous les membres soutenir. Coulombes de leur office Sont, soustenans l'ediffice, De genous chapiteeles Et sus bases bien *fondees*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8128).

III. - Empl. pronom. réfl. *Se fonder en qqn.* "Dépendre de qqn" : En toi [la Vierge] tout povre homme espire Et de toi son salut tire Et en toi seule se *funde*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11045).

FONTAINE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *fontaine* ; FEW III, 696b : *fontana* ; TLF VIII, 1058b : *fontaine*]

A. - Au propre "Eau vive qui sort de terre, source" : À amie ? Tu dois savoir Que bien commun est le meilleur Et le profit est trop greigneur D'une *fontaine* commune, Où puet chascun et chascune Puisier eauë à son talent Et avoir en son aisement, Que ne fait *fontaine* enclose Où que .I. seul aprochier n'ose. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1037, 1041). La grant mer, se par la passoit, Toute seche tantost seroit. N'est *fontaine* ne riviere Qui n'y devenist cendriere. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3251).

B. - P. métaph. "Origine, principe dont on tire qqc."

- *Fontaine de vie* : De la *fontaine* de vie Ist toute eauë benëie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10355).

- En partic. RELIG. [À propos des personnes de la Trinité de qui découlent des biens] : GRÂCE DIEU. Je suis *fontaine* de tout bien,

Onques enclose ne me tien, À toute gent veul profiter (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1047). Quar *fontaine* es [Jésus] et elle [Marie] puis Où en ma soif tous jours je fui. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3827).

FONTS, subst. masc. plur.

[T-L : *font*¹ ; GD : *fons* ; GDC : *fons*³ ; FEW III, 695b : *fons* ; TLF VIII, 1060b : *fonts*]

RELIG. "Bassin placé sur un support dans lequel se trouve l'eau bénite dont on se sert pour baptiser"

- *Lever qqn de fonts. V. lever.*

FORAGE, subst. masc.

[T-L : *forage* ; GD : *forage*¹ ; FEW III, 699a : *forare* ; TLF VIII, 1062a : *forage*]

"Action de forer, de percer un trou dans qqc."

A. - [À propos d'une disposition d'âme] : Elle [pitié] fu mise à *forage* [var. *fouirage, folage, aforage, affouaige*], Quant au cuer li vint message Du cruel fer de la lance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10983). Toute pas ne la despendis [la grâce], Quant pour moi en la croix pendis, Mes la mëis a *fouirage* [var. *mis en broche, en afforage, a servage*] Lors, pour ce que tu entendis Que jë et tuit autres mendis Y querons nostre aavantage. Bien voit on au pertuisage De toi et au fenestrage Quë [y]celle [ms. *celle*] dehors tendis A essai (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 837).

Rem. À la premiere citation correspond celle de GD IV 61c (Impr. c.1500 *foraige*).

B. - "Action de forer, de percer un trou dans qqc. afin d'en faire sortir, d'en libérer qqc."

- [Dans des cont. métaph., avec dans la plupart des ex., la présence du sens propre ; à propos de la crucifixion, le corps du Christ dans le premier ex. étant représenté par l'image de la pomme dont coule le jus (= le sang répandu pour le salut du genre humain)] : L'ARBRE VERT. Venes, ma pomme a *forage* Est mise et a pertuisage Et son jus mis si a bandon Quë en aies redempcion. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6613). "Venes, mis est a *forage* [Jésus] Du tout et a pertruisage, Et son sanc mis si a bandon Quë en aies redemption." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9395).

Rem. À la seconde citation correspond celle de GD IV 61c (Impr. c.1500 *foraige*). À noter la similitude de ces passages : le *Pèler. J.-C. S.* emprunte, à quelques variantes près, des vers 9151 à 9398, tout un passage du *Pèler. âme* (vers 6353 à 6616).

REM. Le sens de "action de forer" est attest. uniquement chez GUILL. DIGULL.

FORAIN, adj. et subst. masc.

[T-L : *forain*¹ ; GD : *forain* ; FEW III, 703a : *foras* ; TLF VIII, 1062a : *forain*¹]

I. - Adj. "Extérieur" : Quar à la couenne et la pel Qui est .I. *forain* devantel Connoist on cil que je parsui Et à cui je vueil faire ennui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12062).

II. - Subst. masc. [P. oppos. à *celui du pays*] "Celui qui n'est pas de la ville, qui n'appartient pas à la ville, étranger" : A quoi se deüssent prend[r]e [ms. *prende*] Garde ceux qui entreprendre Ont voulu le gouvernement Du roy par son assentement ; Mes non font, ains sont toux afflis, Et *forains* et ceux du país. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8502).

FORCE, subst. fém.

[T-L : *force*² ; GD : *force*¹ ; GDC : *force* ; FEW III, 726a : *fortia* ; TLF VIII, 1064b : *force*]

A. - [À propos d'une pers.]

1. "Ensemble des ressources physiques, morales ou intellectuelles qui permettent à une personne de s'imposer ou de réagir"

- *Donner force à qqn. / prester force à qqn* : Je sui de tout gouvernerresse Et de touz maus je sui mirese, J'enlumine les nonvëans Et donne *force* aus recrëans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 332). Aussi te di que foy agüe Fait veüe d'entendement, Ne ja l'ame parfaitement Ne verra, se ceste verdeur Ne li preste *force* et vigueur (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3492).

- Verbe + *de toute sa force* : "Se de tout ton cuer veuz amer De toute ta *force* et penser Ton dieu et ton prochain ausi [dit Jésus au Pharisien], Sauvé seras, je le te di." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6236).

2. En partic. [Dans un cont. philos.] "Faculté, capacité de l'âme qui permet à l'homme d'agir et de réagir" : *Forces* a montepliees Asses [l'âme] et plurifiees Et potences qui se rendent Par tout le corps et estendent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7131). *Forcë* a (aussi) [l'âme] vegetative Comprenant generative Pour son espece conserver Et li tousjours monteplier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 234). *Forces* a aussi [l'âme] sensibles Et par les .V. sens partibles (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7159).

3. "Force de caractère, force morale" : DIGULLEVILLE À DIEU. T'es avalé, pour li [l'homme] aidier, Et pour tel *force* li baillier Que Sathan ne li face tort (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3767).

4. "Contrainte, violence" : Tous deux [les deux bras de la statue qui représentent les seigneurs et les gens d'armes] pour le gouvernement Du royaume et deffendement Aus anemis eux opposer Se doivent pour

tost reprimer Leur *force* et malivolence Que il ne facent pas nuisance Au chief n'aus membres [de la statue, c'est-à-dire au roi et à ses sujets] par dessous. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7773).

- *Ne faire force de qqc.* "Ne pas se soucier de" : De la haie *force* ne fis Ne de querre i treu ne pertuis, Assez à faire et à penser Avoie aus cordes desnouer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7045) [Autre ex. vers 11734].

- Verbe + *à force.* / verbe + *par force.* "En ayant recours à la force" : Quant tout ce j'o aperceü, Je vi sans estre deceü Qu'entrer à *force* i couvenoit, S'autre passage n'i avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 87). Dame Langue, leur maistresse [des gloutons] Et leur administrresse Est hors mise de sa forge Dessoubs son postis par *force* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5400).

B. - [À propos d'une chose]

1. "Puissance, vigueur" : Ce souflet en sa forge avoit Nabugodonosor qui disoit Que Babilone avoit fondé En sa *force* et en sa biauté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7684).

- [Dans un cont. métaph. : d'une chose] *Tenir qqc. en force* : A li tenir en *force* [le royaume représenté par une statue dont les cuisses sont les justiciers] aidier Doivent jointes par jointoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8047).

2. [Degré de quantité] *Force de.* "Grand nombre de" : *Force* de gent ne grant foison Ne leur sens ne pris .I. bouton (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8469).

FORCES, subst. fém. plur.

[T-L : *force*¹ ; GD : *force*² ; FEW III, 710a : *forfex* ; TLF VIII, 1073b : *forces*]

[Marque un duel] "Grand ciseau" : Adonc cil unes *forces* prist Et prez de li venir en fist Aucuns que tantost tondu a (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 831) [Autre ex. vers 931].

FORCILLIER, verbe

[T-L, GD : *forcillier* ; FEW III, 710b : *forfex*]

I. - Empl. trans. "Couper, tondre aux ciseaux" : Se *forcilliez* et tondus estes Aussi com folz dessus les testes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 843).

Rem. Déjà ds GD IV, 70c (Impr. c.1500 : *forcillez* et d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *fourcellé*).

II. - Inf. subst. "Action de couper, de tondre aux ciseaux" : De ceste main si taille et tont Qu'au taillier j'esrache et ront, Et au tondre et au *forcillier* J'escorche tout sans riens laisser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9461).

Rem. Déjà ds GD IV, 70c-71a (Ars. 2319 [et non 2323] : *forcillier*).

REM. Néologisme.

FORCLORE, verbe

[T-L, GD : *forclore* ; FEW II-1, 749a : *claudere* ; TLF VIII, 1074b : *forclore*]
 Empl. trans. [D'une borne] *Forclore qqn de* + inf. "Empêcher qqn de" : Et pour ce, se fussiez bien sage, Ne parlissiez pas du bonnage Qui est mis entre vous et moy, Quar il vous bonne, non pas moy ; Il vous *forsclot* d'outrepasser Pour ce qu'ainsi le vuel bonner (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1723).

FORER, verbe

[T-L, GD, GDC : *forer* ; FEW III, 698b : *forare* ; TLF VIII, 1075a : *forer*]
 Empl. trans. "Percer" : Elle [ma mère] m'a fait sa viandière Et sa maîtresse cuisinière. Je la serf d'oreilles *forees* Qui mises sont et enhantées Parmi mon glaive à fer agu En guise de haste menu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8599).

FORFAITURE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *forfaiture* ; FEW III, 351a : *facere* ; TLF VIII, 1078a : *forfaiture*]
 "Action condamnable, faute grave" : Or me dites dame Nature Qui ainsi de *forfaiture* Me reprenez et me blasmez Et de bonnage me argüez, Qui dites que mont mespris ay, Quant en vostre courtil entrai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1684). Longuement ta *forfaiture* *Sustinui et iam dure* Que ne t'amendes endure *Nec subicis te culture*. Amende toi et t'espure *Per penitenciam pure* ! D'autre amende je n'ai cure, *Sufficit pro meo iure* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1729).

FORGE, subst. fém.

[T-L : *forge*² ; GD, GDC : *forge* ; FEW III, 342b : *fabrica* ; TLF VIII, 1078b : *forge*]

A. - "Atelier où l'on forge les métaux"

- [Dans des cont. métaph.] : Ce soufflet [Vaine Gloire] en sa *forge* avoit Nabugodonosor qui disoit Que Babilone avoit fondé En sa force et en sa biauté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7681).

B. - "Art, activité, métier du forgeron"

- [Dans des cont. métaph.] : « Bien croi, dis je, sē tu avoies Matière, que tu forgeroies ; Mes sans matière nul ne forge Combien qu'il [ms. *qui*] sache de la *forge*. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8578).

Rem. T-L III, envisage l'hypothèse d'un dérivé de *forger*, ce qui entraînerait un rattachement à *fabricare*.

FORGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *forgement* ; FEW III, 343b : *fabricare*]

A. - Au propre "Art, action de forger (un objet en métal)" : Quar par telz cops et *forgemens* Et par

itez martelemens Forgiee t'en iert la couronne Que ne saroit faire nul homme. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3963). Il est moult d'autres laboureurs Que ceux qu'ai dit, com sont forgers (...) Et com tous ceux generaument A cui appartient *forgement* De fer, d'acier et de metal, Quelquē il soit en general. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8296).

B. - P. ext. "Création, fabrication"

- *Faire le forgerment de qqc.* : DÉTRACTION. Ne me faut pas trop loing aler, Se de l'ordure veul trouver. En ma bouche ai les instrumens Dont en est fait li *forgemens*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8570).

FORGER, verbe

[T-L, GD : *forgier*² ; GDC : *forgier* ; FEW III, 343b : *fabricare* ; TLF VIII, 1079b : *forger*]

Empl. trans.

A. - Au propre

1. [Le compl. désigne l'objet produit] "Façonner (un objet en métal) en le fondant et en le travaillant" : Quar le glaive vous a baillié Que Dieu pour li avoit *forgié* Pour garder que n'entrast pecheur Ou païs dont il est seigneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1072). Qui les *forga* [les clochettes d'argent], bon mestre fu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3377). Fevre sanz fer et sans acier Ne puet coignee bien *forgier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8580).

- Empl. abs.

. "Façonner à la manière du forgeron" : GRÂCE DIEU À NATURE. Sanz coignie puis bien ouvrier, *Forgier*, doler et charpenter, Sanz oustil et sans instrument De tout puis faire à mon talent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1952).

. P. ext. [Dans une tournure de caractère prov.] : Mes sans matière nul ne *forge* Combien qu'il [ms. *qui*] sache de la forge. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8577).

2. MONN. "Fabriquer (des pièces de monnaie)" : Et pour ce fu sur li *forgiee* Ta rænon et monnoiee. Les mauvais fevres la *forgerent* Sur son dos et monnoierent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3895, 3897).

B. - P. ext. [Le compl. désigne une chose abstr.] "Créer, fabriquer" : "...A quoi ne valent rien flateurs, Onques ne furent bons forgers. De plumes seulement fierent, Car en rien l'onneur ne quierent Du seigneur, et ne curent rien Se *forge* est ou mal ou bien." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7506) [Autre ex. vers 7494].

FORGERESSE, subst. fém.

[T-L : *forgerresse* ; FEW III, 344a : *fabricare*]

"Celle qui forge" : Dame Justice, la favresse De vertus et la *forgerresse* A une lime qui par non Apellee est Correction. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8906). « Je sui, dist elle [Tribulation], l'orfavresse Du ciel et la *forgerresse* Qui fas et forge en cest païs Les couronnes de paradis ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12012). Or vous di com ainsi nōant J'aloie, tousjours martelant Me venoit la *forgerresse* Et si fort me tenoit en presse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12273).

REM. Néologisme.

FORGERIE, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *forgerie* ; FEW III, 343b : *fabricare* ; TLF VIII, 1081a : *forgerie*]

"Action de travailler (un métal) à la forge, à l'aide du marteau" : Bien scet que qui impression Veult faire de [ms. *en*] bonne facon En or, sens martel n'est mie Ou sens coup de *forgerie* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7500).

FORGEUR, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *forgeor* ; GD, GDC : *forgeor* ; FEW III, 344a : *fabricare* ; TLF VIII, 1081b : *forgeur*]

Au propre "Celui qui travaille et façonne (un métal) à la forge, forgeron" : Il est moult d'autres laboureurs Que ceux qu'ai dit, com sont *forgeurs* Com sont lormiers et serreuriens, Haubergiers et armëuriens Et com tous ceux generaument A cui appartient forgement De fer, d'acier et de metal, Quelquë il soit en general. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8292).

- P. anal. "Celui qui crée, fabrique (une chose abstr.)" : ...Aussi un prince se baille (...) Au conseil com a un *forgeur* Pour li forger tresbien s'ouneur, Et que fourme de hounestete Li forge et baille en loyaute Pour son royaume gouverner Sens li espargner ne flater. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7491). "...A quoi ne valent rien flateurs, Onques ne furent bons *forgeurs*. De plumes seulement fierent, Car en rien l'ouneur ne quierent Du seigneur, et ne curent rien Se forge est ou mal ou bien." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7501).

FORHUEMENT, subst. masc.

[T-L : *forhüement* ; *FEW IV, 501a : *hu-* ; DEAF, H 662 : *hu*]

CHASSE "Ensemble de cris ou de sons du cor destinés à diriger les chiens sur une trace" : ORGUEIL [qui évoque son cor Vantance]. Et bien sai faire et ce et quoi Et que bien me connoist li roy Et assez d'autres cornemens Qui ne sont que *forhuemens* [var. *forhuemens*, *huemens*, *huchemens*] (GUILL.

DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7806) [Seul ex.].

Rem. Cf. le commentaire du DEAF : « c'est-à-dire que les gens 'stupides' prennent les sons qui dirigent seulement les chiens déjà pour la cornerie annonçant le succès de la chasse ». Mot créé pour les besoins de la rime ? À cette citation correspond celle de GD II, 478a, s.v. *dehument*, où *dehument* "action de huer" doit être daté de c.1500 et non de ca. 1350 comme le fait le FEW IV, 502a, s.v. *hu-*.

FORME, subst. fém.

[T-L, GDC : *forme* ; GD : *forme*² ; FEW III, 713b : *forma* ; TLF VIII, 1090a : *forme*]

A. - "Apparence extérieure donnant à un être ou à une chose sa spécificité" : Si vous pri que vous me dites Qui est ce mauvais traîtres, Quelle [est] [ajout au ms.] sa *forme* et sa façon, Où il fu nez, comment a non (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5801). Sens toi ton corps n'eust nul pouvoir. Matière fu dont fourme fus, Dont maintenant il est tous nus. S'autre *fourme* a, accidentel Ell' est, non pas substancial. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6939). Aussi l'ame, a qui est donne Un corps bien complexionne Et de matière plus sutil, Compront miex que l'ame de cil Qui a corps complexionne De rude matière et *fourme*, Ou qui l'a tachie et sali De mains peches et enordi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7048).

- Prendre la forme de : DIEU. ...il m'est avis Que tu [le Saint Esprit], qui leur enseigneras Les lengages et aprendras Et pour les quieux seras parleur Et miex dit lengue que la leur, *Fourme* de lengues departans Et vers divers païs tendans Devras prendre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10815).

B. - "Manière" : Pour ce [éd. *quoi*] est drois que vengeance En soit par jugement prise Selon la *fourme* [var. *maniere*] et la guise Qu'il se vult faire decepveur (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7928).

FORMENT, adv.

[T-L : *fort* (*fortement*) ; GD : *forment*¹ ; FEW III, 732b : *fortis*]

A. - "Avec force, fortement" : Ce vaissel fier je mont *forment* De mon maillet et asprement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2113). La avoit .i. tournoiment D'une roe tournant *forment*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4874).

B. - "Avec efficacité, rigueur et véhémence" : Mes ce mont me desconfortoit Que chascun pas n'i entroit À son plaisir pour l'entree Qui mont *forment* estoit gardee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 62).

FORMER, verbe

[T-L : *former*² ; GD, GDC : *former* ; FEW III, 716b : *formare* ; TLF VIII, 1099b : *former*]

Empl. trans.

A. - "Façonner, modeler en donnant une apparence extérieure"

- [De Dieu] : Dieu le pere, ce me sembloit, Le ciel et la terre crea De nient et puis homme *forma*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3386).

- Au passif : "Se ouis, dist il, onques parler Comment sont ours imparfais nes Et comment apres sont *fourmes* Par la langue de leur pere Et le lechier de leur mere..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6856). Sens toi ton corps n'eust nul pouoir. Matiere fu dont *fourme* fus, Dont maintenant il est tous nus. S'autre fourme a, accidentel Ell' est, non pas substancial. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6937).

B. - [Le compl. d'obj. dir. désigne une faculté] : Et là estoit ma sage fille Science qui est si soutilte, Qui i tenoit les parlemens Et i *fourmoit* les argumens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3022).

- *Former qqc. en qqn* : C'est [Doctrine] la maistrisse de *fourmer* Science en homme et imprimer (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6885).

FORT, adj. et adv.

[T-L, GDC : *fort* ; GD : *fort*¹ ; FEW III, 732b : *fortis* ; TLF VIII, 1109b : *fort*¹]

I. - Adj. "Qui a de la force physique"

A. - [D'une pers. ou d'un partie du corps] "Robuste, résistant" : À aucuns autres sans mentir Fist porter le jou Jhesucrist Sur une espaulle où il leur mist, Ce fu sur l'espaulle senestre Qui à porter plus *fort* doit estre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 958).

- Empl. subst. masc. "Homme robuste, qui possède une grande force physique"

. En partic. *Grands et forts* : La mort contre toi s'oppose *Accedens impetuose* ; Onques elle ne compose *Cum ullo, sed rigoroze* Grans et *fors* assaillir ose *Palam et insidiosoze*. Bon fait savoir ceste chose *Ut quilibet penset pro se*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1629).

B. - [D'une chose] "Solide, résistant" : Mes aucuns des cerciaus laschiés Estoient par faute d'osiers. Aucuns trop lasches y estoient Et aucuns touz rompus estoient ; La lieüre en estoit mains *fort* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12453). Un haut et *fort* maconnement Vi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7206). ...un devantel Me sui fait de sauvage pel Et de peuz qui sont *fors* et durs Et pour moi bien garder sœurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4225).

II. - Adv.

A. - "Fortement" : ... l'arc en ciel qui *fort* tendoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 502). Mez de la Virge il [Dieu] [a] [ajout au ms.] mis hors Ce qu'en li a pris, humain cors, Et l'a à sa divinité Si *fort* joint et si unié Quë avec li est hors issu Sanz ce que rien ait corrompu En la Virge qui l'a porté Et dont est Dieu et homme né (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2118).

B. - "Beaucoup, intensément, avec véhémence" : Telz cornes n'ot pas saint Thomas Qui au roy l'entree et le pas De sa maison deffendi *fort*, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 761). Car s'a dame Penitance Apres ses meffais fust ale Et a li se fust expose Et que se fust fait balier, Bien buer et bien *fort* laver En sa grant lavenderie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1880).

FORTERESSE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *forterece* ; FEW III, 733a : *fortis* ; TLF VIII, 1117a : *forteresse*]

"Fort, citadelle"

- [Dans un cont. métaph.] : Avant ara la mort miné Mon chastel et exterminé Et abatu ma *forterece* [éd. *fort(e)rece*] Que jamais bien soie abiné De recouvrer (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11074).

FORTIFIEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *fortifiement* ; FEW III, 732a : *fortificare*]

[Domaine de la vie morale ; d'un acte, d'une action] *Estre fortifiement à qqn*. "Être un réconfort pour qqn" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Valeur, vigueur n'a autrement Homz mortel ; et ce causement Te fu d'avoir sa nature, Qui tres grant *fortefiement* Li doit estre et apuiement Que ne chiece en mespresure. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3778).

FORTRAIRE, verbe

[T-L : *fortraire* ; GD : *fortraire* ; FEW XIII-2, 183b : *trahere*]

Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne une pers.] "Enlever" : Or te di que, quant celle vi Qui le roy hounouroit ainsi, Je me pensai que, se pouaie, De tous pous la li *fortrairoie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9332). Tant fiz par ensorceremens Que le portier me lascia ens Entrer. Au lit le roy alai, Delez li s'amie trouvai. Je la li emblai et *fortrais* Et hors de la chambre la trais ; Souz la clef en prison la mis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9339).

B. - [Le compl. désigne une chose abstr.] "Enlever, retirer qqc. (par des procédés irréguliers tels que la fraude, la ruse)" : N'est mie si grant larrecin D'emblen joyaus, or ou argent Ou d'effondrer .I. tresor grant Con c'est de *fortraire* bon

nom Par langue de detraction (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4661).

FOUEUR, subst. masc.

[T-L : *foëor* ; GD : *foueor* ; FEW III, 663a : *fodere*]

"Laboureur qui travaille manuellement le sol en creusant et en retournant la terre qu'il cultive" : Plus necessaire est un *foueur* Quë .I. orfevre ne changeur. Miex se aid'on d'un charretier, De .I. couvreur, dë .I. potier Qu'on ne feroit d'un orgueneur, D'un paintrë ou d'un ymageur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8233). Car de terre pour cause dis Pueent estre les laboureurs, *Foueurs* [,] [éd. *[et]*] areurs et semeurs, Courtilliers , tuilliers et potiers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8269). Et n'est nul roy n'autre segneur Qui quelque noblece ait gregneur Quë un *foueur* ou .I. berchier [ms. *bechier*] Ou un homme d'autre mestier, Se n'est que du sens ait aquis Plus que les autres et apris, Ou que de Nature donné Li soit, ou de Dieu influë . (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1905).

REM. La précision donnée par GD : « en particulier celui qui creuse la terre autour de la vigne », ne semble pas devoir être retenue ici. À la deuxième citation correspond celle de GD IV, 110b (Impr. c.1500 : *Fouyeurs*).

FOUIR, verbe

[T-L : *foir* ; GD : *fouir* ; GDC : *foir* ; FEW III, 663a : *fodere* ; TLF VIII, 1148a : *fouir*]

Empl. trans. "Creuser la terre"

- Empl. abs. : Mes à roy chose reprenable Est de *fouir* et de houer Et de fundemens desfonder Quë ont fundé ses ancesseurs Et les autres nobles seigneurs. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 9223). Li Roys tient besche et houe et *feut* Dont toute eglise si se deut. Et li cornus oustis li livre, Quant les diziemes li delivre ; Sa croce et son pouoir li donne, Quant l'eglyse li abandonne. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 9241).

Rem. *Feut* est la 3 pers. du sing. de l'ind. présent (v. ex. semblables ds TL III, 1985-1986 : *fuet*, et, à la 3 pers. du plur. de l'ind. présent : *fuent* ; v. aussi FouchéVerbe 1967 (p.25) qui signale en outre *fueent*, *enfuet* et *enfuent*).

FOURBIR, verbe

[T-L, GD : *forbir* ; GDC : *fourbir* ; FEW XV-2, 188b : **furbjan* ; TLF VIII, 1157a : *fourbir*]

Empl. trans.

A. - "Polir (du métal) en le frottant" : Cherubin portier [de l'entrée de la cité de Jérusalem] en estoit Qui .I. *fourbi* glaive tenoit, Bien esmoulu à .II. taillans

(GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 64).

- [Dans un cont. métaph.] "Façonner avec un soin minutieux jusque dans les moindres détails" : La lime qui en sa bouche [de Discipline] est Reprehension de mal est. Rien ne lesse que ne corrige Et que n'escure et ne *fourbisse* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 12758).

B. - "Essuyer (ses moustaches)" : La gueule ensanglantée en ay Ausi com li leus qui ou tai A estrangées les brebis Et en a ses guernons *fourbis*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 8536).

***FOURBISSEMENT, v. fourbisseur**

FOURBISSEUR, subst. masc.

[T-L : *forbissëor* ; GDC : *fourbisseur* ; FEW XV-2, 189a : **furbjan* ; TLF VIII, 1157b : *fourbisseur*]

"Fourbisseur, celui qui fourbit (le métal)"

- [Ds un cont. métaph.] : Mes quant il [l'homme oisif comparé à de la rouille] se veut occuper Et en labour exerciter, Ceci le garde de pechié Et d'estre de rōoul tachié. Ceci li vaut .I. *fourbisseur* Et une lime et un limeur. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 6655).

REM. À ce passage correspond celui de GD IV, 64b, s.v. *forbissement* (Ars. 2319 [et non 2323]) qui modifie le texte qui porte *fourbissement* "fourbissure" et qui doit être daté de c.1470 et non de ca.1350 comme le fait le FEW XV-2, 189b, s.v. **furbjan*.

FOURCHER, verbe

[T-L : *forchier*¹ ; GD : *forchier*² ; GDC : *fourchier* ; FEW III, 885b : *furca* ; TLF VIII, 1159b : *fourcher*]

Empl. pronom. [D'un chemin] "Se diviser en deux" : Mon chemin vi qui se *fourchoit* Et en .II. voies se partoît Non pas que mont s'esloignassent, Ce sembloît, ne dessemblassent L'une de l'autre, mes entre .II. Une haie dont merueilleus Fu, vi qui misë y estoit (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 6505).

Rem. Empl. pronom. absent, en ce sens, du FEW III, 891b.

REM. Le syntagme *baston forchié* que GD IV, 69b cite d'après l'Impr. c. 1500, où on lit : *baston fourchié*, a en fait été emprunté à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 12905).

FOURCHIS, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *forchëiz* ; GD : *forcheis* ; FEW III, 891b : *furca*]

"Endroit où un chemin se divise en plusieurs voies, croisement, carrefour" : Les voies mont dangereuses Trouveras et espineuses. Tout le monde en

desert est mis Et y a tant de *fourchëis* De teles voies qu'il y a Que nul par droit chemin n'i va Se par grant aventure n'est. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1532).

REM. Déjà ds GD IV, 68b (Impr. c. 1500 : *fourchis*), d'où FEW : « Mfr. *fourchis* (ca. 1350) ».

FOURGON, subst. masc.

[T-L : *forgon* ; GDC : *furgon* ; FEW III, 898b : **furicare* ; TLF VIII, 1161a : *fourgon*¹]

"Longue barre métallique ou longue perche garnie de métal utilisée pour remuer la braise ou la charge d'un four, d'une forge, d'un fourneau, ou pour attiser un feu" : Mon balai si est ma langue, Mon *fourgon* et ma palengue Dont toute ordure je baloie, Housse, ramonnë et neteoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2256).

FOURMIER, verbe

[T-L : *formier* ; GD : *formier* ; FEW III, 722b : *formicare*]

[Avec une idée de mouvement]

I. - Empl. trans. indir. [D'un lieu] *Fourmier de qqc.* [d'abstr.]. "Frémir, vibrer" : Puis printrent tous [les anges] leurs instrumens Et firent leur envoisemens Si grans que les ciex rioient Et de joie *fourmioient* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9994).

II. - Part. prés. en empl. adj. [D'un lieu] *Estre fourmiant de* [d'une foule]. "Être plein de l'agitation causé par" : ...Et en riant haut chantoient Angres de tres clere facon, Dont la avoit si grant foison Que tout en estoit *fourmiant* Le lieu et plain de joie grant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 265).

FOURNIERE, subst. fém.

[T-L : *forniere* ; GD : *fornier*² ; *FEW III, 902a : *furnarius* ; TLF VIII, 1168a : *fournier*] "Celle qui travaille au four à pain" : Adonc s'avança Charité Et vout devenir *fourniere* Pour faire en pain et boulengiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2847).

FOURRER¹, verbe

[T-L, GD : *forrer*¹ ; FEW XV-2, 154b : **fodar*]

Empl. abs. "Piller, ravager" : ... Et pour ce à ce moustier Qui prez est de leur eschequier Je les envoie pour *fourrer* Et pour tolir et pour haper. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9213).

FOURRER², verbe

[T-L, GD : *forrer*² ; GDC : *fourrer* ; FEW XV-2, 158a : **fodr*]

Part. passé en empl. adj. [D'un vêtement] "Doublé de fourrure" : Ypocrisie ce mantel Par son droit non pieça j'apel. *Fourré* est de pel de goupil, En

lonc et en le, tout soit il Dehors texus, faiz et ourdiz De laine de blanche brebis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8039).

FOURVOIEMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *forvoiemment* ; FEW XIV, 375b : *via* ; TLF VIII, 1179b : *fourvoyer* (*fourvoiemment*)]

Au fig. "Action de se fourvoyer, de s'écarter du bon chemin" : L'erreur et le *forvoiemment* D'autrui doit estre avisement Que chascun prengne tel chemin Qu'il puist venir à bonne fin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13533).

Rem. Déjà ds GDC IX, 644a (Impr. c.1500 : *forvoyement*)

REM. L'attestation que GDC IX, 644a cite, d'après l'Impr. c.1500 où on lit : *forvoyement*, a, en fait, été empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 7853 : *fourvoiemment*).

FOURVOYER, verbe

[T-L : *forvoier* ; GD, GDC : *forvoier* ; FEW XIV, 375a : *via* ; TLF VIII, 1179a : *fourvoyer*]

I. - Empl. pronom. "Perdre son chemin" : « Il m'a dit, dis je, qu'esloignier De mon chemin ne *forvoier* Pas grandement ne me pouoie, Se parler à vous je venoie... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6798).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. "Celui qui s'est fourvoyé, qui s'est égaré"

- [Ds un cont. métaph.] : J'enlumine les nonvëans Et donne force aus recreäns, Je relieve les trebuchiés Et radrece les *forvoies*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 334). C'est [Marie] l'escharboucle estincelant, La nuit du monde enluminant Par laquelle sont raviés Tous eschamps et *forvoies* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3716). Je chastie les dissolus Et bat ceus que je voi trop drus. Les *forvoies* je met à voie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12329).

FRACTION, subst. fém.

[T-L : *fraccion* ; GD, GDC : *fraction* ; FEW III, 743b : *fractio* ; TLF VIII, 1188b : *fraction*]

[À propos d'un objet] "Brisure, cassure" : Voi le soulel comment descent Par un voirre et la couleur prent Dont il est coulouré et paint Si qu'au passer en devient taint Sanz faire quelque lesion Au voirre ou quelque *fraction*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1146).

FRANC, adj.

[T-L, GD : *franc*¹ ; GDC : *franc*² ; FEW XV-2, 163a : *frank* ; TLF VIII, 1208b : *franc*³]

A. - DR. FÉOD. [D'une pers.] "Qui est de condition libre (p. oppos à l'esclave ou au serf)" : N'est pas raison qu'à marmouset Qui avugle est, sourt et muet Je serve ne que face hommage Qui sui de noble et *franc* lignage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9148).

B. - [D'une action] "Libre, facile" : Malvoisine ses saetes, Et espringale ses mouchetes Aus postis peuvent bien geter, Mes pas n'aront ens *franc* entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4106).

C. - [D'un arbre ou de son fruit]

1. [D'un arbre] "Qui n'a pas été greffé et produit des fruits doux" : Car comment qu'il [les pommiers] soient rentiers De porter dous fruit bon et fin, Qui en veult planter le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et boschage Jusques a tant c'om ente sus Greffes [éd. *Greffe(s)*] de *franc* pommier venus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5648).

2. [D'un fruit] "Qui provient d'un arbre franc et qui est doux, bon" : Pommier devint convenable Pour *franc* fruit et agreable Porter (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5698).

REM. Cf. FEW XV-2, 169a

FRANCHEMENT, adv.

[T-L : *franc*¹ (*franchement*) ; GD, GDC : *franchement* ; FEW XV-2, 163b : *frank* ; TLF VIII, 1214b : *franchement*]

A. - "Librement" : GRÂCE DIEU. Bien connoissiez que varier Fas les estoiles et tourner, Que du ciel le gouvernement À moi apertient *franchement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1744).

B. - "Sans avoir été greffé" : Lors l'arbre qui pommier est dit (...) ainsi dist : "Se dē Adam je sui nee (...) Si n'est point en moi le venin Qui par Adam vint ou pepin. Entee a[i] [ms. *a*] este *franchement* Et exemptee outreement De venin et autre [éd. *toute*] tache, Qui tous autres arbres tache, Et n'ay nulle sauvagine Dē estoc ou de racine..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5965).

FRAUDE, subst. fém.

[T-L, GDC : *fraude* ; FEW III, 769b : *fraus* ; TLF VIII, 1230b : *fraude*]

"Acte de mauvaise foi et de tromperie" : Quar en moy faisant vilanie M'argüés de sophisterie, De *fraude* et de deceptïon Par faute de discretïon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3077).

FRAUDER, verbe

[T-L, GDC : *frauder* ; FEW III, 769b : *fraus* ; TLF VIII, 1231a : *frauder*]

Empl. trans. *Frauder qqn de* +inf. "Empêcher frauduleusement qqn de"

- Au passif : Toutes les armes jus metrai Et du bourdon me passerai Miex aime aler legierement Que ci demourer seurement ; Aler avant je ne pourroie, Sē les armes jus ne metoie, Et ainsi seroie *fraudé* D'aler en la belle cité (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4569).

REM. Première attestation du mot.

FREIN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *frein* ; FEW III, 774bb : *frenum* ; TLF VIII, 1235b : *frein*]

"Partie métallique de la bride, placée dans la bouche du cheval pour le contenir, le diriger" : En une de ses autres mains, Aussi comme se deüst *frains* Limer, une lime tenoit Et une balance où pesoit Le zodiaque à grant entente Et le soleil pour metre en vente. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9090).

- [D'une pers.] *Ronger son frein*. "Réfléchir, prendre du recul" : Ainsi comme ainsi meditant M'en aloie et mon *frain* rungant, Un val parfont plain de boschage, Horrible, hideus et sauvage Vi devant moipar où passer Me convenoit... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9028).

FRERE, subst. masc.

[T-L, GD : *frere* ; GDC : *fredre* ; FEW III, 763b : *frater* ; TLF VIII, 1248a : *frère*]

A. - [Domaine de la parenté] "Celui qui est né des mêmes parents que la personne considérée" : Et un deciple lors avoit [S. Jean] Qui Andrieu appelé estoit (...) [lequel] tost ala Apres li [Jésus] et pelerina, Et appela et fist venir Pierre, son *frere*, et li süir. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4296).

B. - P. anal. "Celui qui est comme un frère pour quelqu'un"

- En partic. RELIG. "L'homme considéré en tant que membre de la famille chrétienne" : Qui est cil qui le festu voit En l'ueil son *frere*, et pas ne voit Dedens le sien un chevron grant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5474).

FRESGON, subst. masc.

[T-L : *fresgon* ; GD : *fregon* ; FEW III, 806a : *frisgo* ; TLF VIII, 1195b : *fragon*]

[Arbrisseau] "Petit-houx" : Une haie dont merveilleus Fu, vi qui misē y estoit, Qui par semblant loing s'estendoit. Il i cressoit hous et *fresgons*, Bos espineus plain d'aguillons Espesement parmi plantés Et druement entremellés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6513).

REM. Déjà ds GD IV, 134c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *fregons*). FEW signale que *fresgon* est principalement attesté en Bretagne et en anglo-normand (pour ce dernier cf. AND², s.v. *fresgon*) à date ancienne, on pourrait,

avec cette attestation et celles de l'usage moderne ds FEW, définir pour ce mot une aire occidentale mais les attestations anciennes sont trop peu nombreuses pour tirer une conclusion quant à la diatopie.

FRETTER, verbe

[T-L : *freter*² ; GD : *freter* ; FEW XV-2, 122a : **fetur* ; TLF VIII, 1253a : *fretter*]

Empl. trans. "Entourer de brides métalliques, consolider"

- Au passif : En ce point une nef tresgrant Et merveilleuse vi flotant En la mer bien pres du rivage Aprestee à faire passage, Elle estoit de cerciaus liee Tout entour et forment *fretee* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12448).

. [Dans un cont. métaph.] : « La nef, dist elle, par son non Appellee est Religion. Elle est liee et reliee De observances et *fretee*. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12484).

FRISON, subst. masc.

[T-L : *frison* ; GD : *frison*¹ ; GDC : *frison*² ; *FEW XV-2, 172b : *Frisa*]

"De Frise"

- DRAP., "Étoffe grossière de bonne qualité" : Qui l'aguillon de quoi tu poins Ceux què as oins, tendroit aus poins, Faire t'en devroit *frison* Et qu'en fusses escourtee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4831).

FRIVOLLES, subst. fém. plur.

[T-L, GD : *frivole* ; FEW III, 813b : *frivolus*]

"Futilités, bagatelles" : Et leur veut [Rude Entendement] leur bourdons oster Et leur escherpes descherper, En euz abusant de *frivoles* Et de mençongables paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5235).

FROER, verbe

[T-L : *fröer* ; GD, GDC : *froier* ; FEW III, 768a : *fraudare*]

Empl. trans. [Le compl. désigne une pers.]

A. - Au propre "Rompre, détruire" : Toutes ces armes m'ont *froé* Et opressé et refoulé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4745).

B. - Au fig. "Défaire, anéantir" : Quar en moi nulle force n'est. Je le voi bien, quar sui *frouez*, Se tost je ne sui desarmés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4617).

FROISSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *froissier* ; FEW III, 831a : **frustiare* ; TLF VIII, 1288a : *froisser*]

Empl. trans.

A. - *Froisser qqc.*

1. "Fendre, briser en morceaux" : Afin que point ne le deporte, Afin que le fiere et estonne Et que le tue et que l'assomme. C'est quant le pot [qui symbolise

le coeur] est bien contrit Et bien *froissié*, si com j'ai dit ; Quar se contrit avant n'estoit, Ja mon maillet ne le pourroit Nè adeser ne le ferir Ne tuer ne faire mourir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2174).

2. [Le compl. désigne une partie du corps] "Meurtrir par choc ou par violente pression" : Un baing te faut pour toi baignier Et .I. mol lit pour toi couchier, Un mire pour reconforter Les ners *froissiés* et consouder. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4842).

B. - *Froisser qqn.* "Blesser grièvement qqn par un choc brutal" : De ce maillet ainsi *froissai* Jadis Pierre et amolïai Qui si dur Pierre avoit esté Que son bon maistre avoit nié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2069).

- Au passif *Estre froisser en* [une partie du corps] : N'est pas merveilles, se bastons Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est *froissies* ; Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, lasch'en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8176).

FROMENT, subst. masc.

[T-L : *formet*² ; GD : *froment*¹ ; GDC : *froment* ; FEW III, 828a : *frumentum* ; TLF VIII, 1292a : *froment*]

"Céréale la plus appréciée" : Hommes et fames fais parler, Voler oysiaus, bestes aler, Noer poissons, ramper serpens, Croistre les blés et les *fourmens*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1594).

FRONCER, verbe

[T-L : *froncier*² ; GD : *froncié* ; GDC : *froncier* ; FEW XVI, 254a : **hrunkja* ; TLF VIII, 1293b : *froncer*]

Part. passé en empl. adj. [D'une pers.] "Qui a le visage froncé" : Ce faus visage Farderie Est dit, dont quant sui enviellie Et devenue sui ridee, Et *fronciece* et descoulouree, Luisant en despit de Nature M'en fais en muant ma faiture (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10644). Une vielle emmantelee, Toute *fronciece* et ridee, Qui unes grans tables avoit Et souz s'aisselle les portoit, A tout un coutel se moustra Et pres de l'enfant aprocha En li desliant, et main mist A li tost, et le circuncist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2388).

FRUIT, subst. masc.

[T-L : *fruit* ; GDC : *fruit*¹ ; FEW III, 823b : *fructus* ; TLF VIII, 1307b : *fruit*¹]

A. - Au propre. "Fruit comestible" : Drois est que li arbre tel *fruit* Porte com Nature li duit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5973).

- *Connoistre l'arbre au bon fruit. V. arbre.*

- En partic. [Allusion biblique] "Le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, que Dieu a défendu de manger à Adam et Ève" : Du premier [Inobedience] Adam se chauça, Quant du *fruit* deveé menga. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7900). Et est ceci le paradis Oû le *fruit* deveé menga [Adam] Dont son lignage a mort dampna (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10567).

B. - [Dans un cont. métaph.] : En cuers ausi qui sont pervers, Espineus, durs, perreus, divers La semence y est perdue Et a nul *fruit* recëue (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5694).

C. - P. anal. "Enfant (en gestation)" : "...Va t'en Gabriel maintenant Pour moi raporter qui est fait Et a quel fin la chose trait De ce que j'ai par toi mandé A Anne, et comment proufité A le desirré *fruit* de li Qu'ai en son ventre benëi." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 989).

FUER, subst. masc.

[T-L : *fuér*² ; GD : *fuér*¹ ; FEW III, 737b : *forum* ; TLF VIII, 1333a : *fur*]

"Prix des marchandises fixé par les autorités" : Se mon bos avoir vous voulez, Tel pris maintenant en dourrez, Et se à l'an voulez atendre, Plus grant *fuér* le me faut vendre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9660). Et touz ceuz ci fist il paier Egaument a chascun denier Selonc le *fuér* des premerains, Si quë autant ot li derrains Com le premier, non contraitant Qu'il en sourdist murmure grant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5855).

FUIR, verbe

[T-L, GDC : *fuir* ; GD : *fuir*² ; FEW III, 836b : *fugere* ; TLF VIII, 1315b : *fuir*]

I. - Empl. intrans.

A. - Au propre

1. [Sans terme indiqué] "S'en aller à la hâte (pour éviter qqn ou qqc.)" : Finablement lessai leur voie Et m'en commençai à *fuir* Par les champs sanz chemin tenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10021). Mez tost *fuit* et les laisse cis Qui y vient com mercenaire Et n'a talent de bien faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7380).

- *Faire fuir* [un animal]. "Chasser" : Nul oysel ne laisse anichier Prez de li, ains les fait *fuir* Et à eus touz ce fait haïr, Aussi chascun s'en va et fuit, Quant de ce cornart ot le bruit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7871).

2. [Avec mention d'un terme]

- *Fuir qq part*. "S'en aller qq part" : Dieux [éd. *Diex*], disoie je [éd. *lje*], que ferai Quel part irai et ou *fuirai* ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 740).

. *Fuir* à + compl. de lieu. "Se réfugier en" : A .I. coing de [éd. *du*] feu *fui*oient [Satan et ses serviteurs] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3461).

- *Fuir de* + compl. de lieu. "S'en aller de" : *Fuiez* de ci et me laissez Oster ces las d'entour mes piez ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7081).

B. - Au fig. [Avec mention d'un terme] *Fuir en* [une chose abstr.]. "Se réfugier" : Quar fontainne es [Dieu] et elle [Marie] puis Oû en ma soif tous jours je *fui*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3828).

II. - Empl. trans. "Éviter qqn ou qqc." : Puis vi aucuns maleüres Qui repostement par ailleurs En eus de Charité muçant Et en Penitance *fuiant* Sanz point de honte s'en aloient Au relief et le recevoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2656).

III. - Empl. pronom. [Sans terme indiqué]

A. - *S'en fuir*. "S'éloigner du lieu où l'on se trouve (pour se rendre en un autre lieu)" : Aussi chascun s'en va et *fuit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7873). DIGULLEVILLE À PILATE. *Fui* t'en sanz toi faire vëoir, Quar fauz juge tu es de voir. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8663).

B. - [Le suj. désigne une chose] "Se dissiper" : Lait blanc devient, quant il est cuit Et la rougeur toute s'en *fuit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13346).

FUITE, subst. fém.

[T-L, GDC : *fuite* ; FEW III, 838a : *fugere* ; TLF VIII, 1317a : *fuite*]

"Action de s'enfuir, fuite"

- *Faire fuite en* + compl. de lieu : "Et pour quoi, dist, faiz tu *fuite* Plus en la terre d'Egypte Que ne faiz [éd. *fais*] en autre päis ?" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3497).

- *Prendre la fuite*. "Fuir" : Quant tex paroles jë ouÿ, Plus que devant fu esbahi. Volentiers eusse pris la *fuite*, Se n'eusse redouté la suite. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10237).

FULMINER, verbe

[T-L, GDC : *fulminer* ; FEW III, 850b : *fulmen* ; TLF VIII, 1321a : *fulminer*]

Empl. intrans. "Lancer la foudre" : Il argüe, il sout et conclut Et de tel drap fait souvent clut Que qui li diroit que pas n'est De tel couleur, tost seroit prest De tencier et de *fulminer* Et de faire foudre voler, Tost feroit croulement de terre Et une esmeute de tonnerre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7855).

REM. Première attest. du mot. Déjà ds GDC IX, 673b (Impr. c.1500).

FUMEE, subst. fém.

[T-L : *fumee*² ; GD, GDC : *fumee* ; FEW III, 853a : *fumus* ; TLF VIII, 1323a : *fumée*]

"Fumée" : Mes je te di qu'entre nous .II. . Ara aucune foys nuees Ou aucunes vapeurs eslevees Ou aucun brullas ou *fumee* Par quoi je te serai celee. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6465). Une autre espere encor revi Ou n'avoit feu ne *fumee* (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3603). Si que je me sui appensé [dit l'un des rois mages à Jésus], (...) Que de moi tu aies encens ; Qui sera senefiemens Quē, ausi com sa *fumee* Par feu haut evaporee Oudeur donne et hors enchace Punaisie de la place, Ausi devotes oroisons (...) [éd. *[hors]*] enchacier devront De pechié la punaisie (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 2565).

- [P. métaph.] "Futilité, illusion" : ORGUEIL. En moi n'a que vent et *fumee* Ausi sui com vecie enflée Qui n'a en soi que punaisie (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7623).

FUMIER, subst. masc.

[T-L : *femier* ; GD, GDC : *fumier* ; FEW III, 542a : **fimarium* ; TLF VIII, 1327b : *fumier*]

A. - Au propre "Tas de fumier" : Ausi com la noif enbelist Un *fumier* dehors et blanchist (...) Ausi ... (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8000).

B. - Au fig. [Accompagné d'un pron. possessif]

1. *Sur son fumier.* "Sur le territoire de qqn" : Quar se tu veus, sur son *fumier*, Se riens tu sez de l'eschequier, Tu li feras eschec et mat (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6365).

- *Estre fort sur son fumier.* "Avoir une force exceptionnelle parce qu'on est chez soi" : « Plus fort, dist elle, n'est il pas, Mes vaincre tu ne le pues pas En son païs com feroies U tien, se tu i estoies. Chascun est fort sur son *fumier* Et en sa terre se fait fier. Il est ici en son païs, Sur son fumier et son fiens mis, Si en est contre toy plus fort Et plus fier et de plus grant port ; Mes s'autre part tu le tenoies En ton païs, plus fort seroies». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6351).

Rem. Cf. aussi DI STEF., 387b, s.v. *fumier*.

2. [Par mépris ; à propos du corps humain] "Chose vile qui rebute" : Avis me fu que, quant la mort M'ot feru sens faire deport, En l'air me trouvai dessevre De mon vil corps et separe. Vil me sembla, puant et ort, Sens mouvement gesant tout mort, Ne vi onques *fumier* plus vil (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 41). Se j'ai ame baigneries, Estuves et drueries, Ce fu pour le corps aisier [éd. *[ä]aisier*, qui correspond à la prononciation dans le texte] Qui ore n'est quē un *fumier*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3868).

FUST, subst. masc.

[T-L : *fust*¹ ; GD : *fust* ; FEW III, 915a : *fustis* ; TLF VIII, 1349a : *fût*]

A. - "Portion du tronc d'un arbre, comprise entre le sol et les premiers rameaux" : ...le *fust* ou il [le fruit, c'est-à-dire la pomme] fu pendu (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5923).

B. - "Matière ligneuse, bois" : Une faus en sa main tenoit Et .I. sarc[u] de *fust* portoit Et avoit ja .I. des piés mis Pour moi estaindre sur le pis. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 13426).

FUSTER, verbe

[T-L, GD : *fuster* ; FEW III, 917a : *fustis*]

Empl. trans. "Battre de verges, fustiger" : Et bien vous di qu'à vous parlasse Ja laidement et vous *futasse*, Se ne fust pour l'onneur de moi Et pour le courous qu'en vous voi : ... (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1676).

G

Sens texte ne faut pas gloser

Ne sens matiere edifier

(Pèler. âme S., c.1355-1358, 8343-8344)

GAGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *gagement* ; FEW XVII, 443a : **waddi* ; DEAF, G 31 : *gage* (*gagement*)]

"Fait de mettre en gage, gage" : Et pour ce que je ne nie Ma promesse, je t'en lie L'ame de moi en *gagement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11186).

REM. Déjà ds GD IV, 69d (Impr. c.1500 : *gagement*).

GAGNE-PAIN, subst. masc.

[T-L : *gäaignepain* ; GD : *gaaignepain* ; FEW XVII, 467a : **waiðanjan* ; DEAF, G 1 : *gaaignepain* ; TLF IX, 13b : *gagne-pain*]

ARM. "Gantelet du chevalier muni de *crispin*" : D'un gantelet bien engaté Ne seroit nul ne bien armé, Si ques sans envier .II. vaut, Quar fait et vouloir avoir faut. Bons sont touz les .II. ensemble Et convenables, ce me semble. Tel Contenance ainsi doublee D'aucuns *Gaaignepains* est nommée, Quar par li est *gaaingnié* le pain Par qui rempli est cuer humain ; Et ce fu figuré pieça U pain que David demanda, Quar Achimelech ottroier Ne li vout onques ne baillier, Devant qu'il sceut quë engantez Des *Gaaignepains* fu et armez. Ceci se veus estudier, U *Livre des Rois* puez trouver. Ces *Gaaingnepains* jadis avoit Saint Bernard, quant la fame estoit Delez li en son lit couchiee Toute nue et despoulliee, Quar comment qu'elle le tastast Et semonsist et excitast, Onques ne s'en tourna vers li Ne de son tast ne se senti. Ses mains si armees trouva Quë homme de fer le cuida ; Pour quoi confuse s'en parti Et sans li blecier s'en issi. Et ce firent les *Gaaingnepains* Dont il avoit armé ses mains. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4214, 4222, 4225 et 4237) [Réf. à *Sam.* XXI, 3-5]. Quant vestu l'o [le pourpoint], tanstost je pris La double gorgiere et la mis Entour mon col et puis boutai Ma teste u hiaume et l'i muçai, Aprez je pris les *gaaignepains* Et l'espee dont je me çains (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4738) [Correspond à la citation de GAY I, 752b où il faut, après vérification sur ms., corriger la foliotation 54 en 34a, col.a ; autres ex. vers 10270, 10292].

REM. À la première citation correspond celle de GD IV, 193b (sans référence). Voir, à propos de la première attestation, le commentaire descriptif que fait le DEAF de l'objet. Selon K. Baldinger (DEAF, G 1), il s'agirait d'une déformation par étymologie populaire de *canepin* "peau de mouton chamoisée servant à faire des bourses et surtout des gants" d'étymologie incertaine.

GAGNER, verbe

[T-L : *gäaignier*¹ ; GD, GDC : *gaaignier* ; GD : *gaaignant* ; DEAF, G 1 : *gaaignier* ;

FEW XVII, 461a : **waiðanjan* ; TLF IX, 14a : *gagner*]

I. - Empl. trans. dir.

A. - [Dans un cont. métaph.] *Gagner le pain* (*consacré*). "Obtenir la nourriture céleste" : D'un gantelet bien engaté Ne seroit nul ne bien armé, Si ques sans envier .II. vaut, Quar fait et vouloir avoir faut. Bons sont touz les .II. ensemble Et convenables, ce me semble. Tel Contenance ainsi doublee D'aucuns *Gaaignepains* est nommée Quar par li est *gaaingnié* le pain Par qui rempli est cuer humain (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4215).

- *Gagner qqn.* "Se rendre qqn favorable" : Il le reputent [le phénomène de guérison] à miracle, Et dient que ç'a fait l'ymage, Et puis aussi *gaaigne* le prestre Et fait on une fausse feste. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9973) [Autre ex. vers 9948].

B. - [D'une personnif.] *Gagner que* + subj. "Mériter que" : MARIE À LA TERRE. Croule de dueil [à cause de la passion de Jésus] et par mi fent Et tout le sanc de li me rent Quë as bëu et qui est mien Et pas n'as *gaignie* que soit tien, Ou a tout le moins gete hors Ceux quë en toi tu contiens mors ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6526).

II. - Empl. trans. indir.

A. - *Gagner à qqn.* "Prendre l'avantage sur qqn" : ARISTOTE. « Vraiment, dist il, j'aperçoif bien Qu'à vous je ne *gaignerai* rien. Miex vaut assez moi en aler Que contre vous plus argüer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3296).

B. - *Gagner à + inf.* "Avoir avantage, intérêt à" : « Dame, dis je, je voi mont bien Que je ne *gaigneroie* rien À resister n'à argüer Ne à contre vous desputer » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4738).

GAI, adj.

[T-L, GDC : *gai* ; DEAF, G 35 : *gai* ; FEW XVI, 6b : **gâheis* ; TLF IX, 18b : *gai*]

A. - [D'une chose] "Qui exprime la gaieté" : Diex le filz a pris livree De vermeil bien tainturee En son sanc et sa mort dure. Maniere de verdoiem Et de .I. *gay* confortement A le Saint Esperit [éd. *Esp(e)rit*] sens fable : Il esclarsist l'entendement Et l'ueil de l'ame vraiment (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10836).

B. - [D'une couleur] "Qui inspire la gaieté, vif" : Aucuns [sièges] estoient verdoians Et aucuns autres rougians, Aucuns de couleur doree, Aucuns de blanche argentee, Aucuns de plus *gaires* couleurs Que n'ont en eux gemmes ne fleurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 291).

Rem. Cf. *vert gai* ds DEAF, G37.

GAINÉ, subst. fém.

[T-L : *gäine* ; GDC : *gainé* ; FEW XIV, 121b : *vagina* ; DEAF, G 53 : *gainé* ; TLF IX, 24b : *gainé*]

"Fourreau (d'épée, de dague, de couteau)"

- Au fig. "Ce qui retient qqc." : Ne sueffres que de sa *gainé* Isse justice divine Par quoi je soie exterminé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11010).

REM. L'attestation que GD IX, 679c cite est, en fait, empruntée à l'Impr. de c.1500 ; notre manuscrit porte *en sauf* au vers correspondant. V. *sauf*.

GALEUX, adj.

[T-L : *galos* ; GDC : *gale (galeus)* ; FEW IV, 33b : *galla* ; DEAF, G 81 : *gale (galeus)* ; TLF IX, 40b : *galeux*]

"Calleux" : OISEUSE. Je sui l'amie de ton cors ; Quant tu veilles et quant tu dors, Je le garde que paine n'ait Et que *galeus* es mains ne soit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6860).

REM. Déjà ds GDC IX, 681a (Ars. 2319 : *mains galeuses*) avec l'interprétation erronée de "atteint de la gale".

GAMBISON, subst. masc.

[T-L : *gambeson* ; GD : *gambison* ; FEW XVII, 498b : *wamba* ; DEAF, G 108 : *gambais (gambison)* ; TLF IX, 57b : *gambison*]

ARM. "Pourpoint rembourré, porté sur le haubert ou sans haubert" : Là sont hiaumes et haubergons, Gorgeretes et *gambesons* [var. *iamberons*], Targes et quanque faillir puet À cil qui deffendre se veut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3820). ...se le *gambeson* n'avoies, En grant peril de mort seroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3983) [Autres ex. notamment dans des cont. métaph. où il symbolise la patience dont doit s'armer le pèlerin, vers 3873, 3887].

Rem. Le *gambison* symbolise la patience (voir vers 3879-3880 : *Se savoir veus comment a non [le gambison]°Patience l'appellè on*) (cf. Faral 1962, 14).

GAMME, subst. fém.

[T-L : *game* ; GDC : *gamme* ; DEAF, G 111 : *game* ; FEW IV, 49a : *gamma* ; TLF IX, 63a : *gamme*]

"Suite où les éléments constituent une gradation continue"

A. - [Dans le domaine concr.] "Échelle sonore" : LE PÈLERIN. Tous ensemble vous reclame [à S. Michel et ses anges] Humblement qu'en basse *game* Ravales son haut cri [de Satan] bien tost, Que sa honte si le flame Que ne soit homme ne fame Pour qui

ne se tiengne repost. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 963).

B. - [Dans le domaine abstr. ; d'une qualité morale] "Échelle des valeurs" : Onques en la haute *game* De vertus nulle tel fame [que la Vierge Marie] Ne trouva si com j'ai lëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3850).

GANCHIR, v. guenchir**GANGLER, v. jangler****GANT, subst. fém.**

[T-L, GDC : *gant* ; GD : *gant*¹ ; FEW XVII, 505b : **want* ; DEAF, G 121 : *gant* ; TLF IX, 69b : *gant*]

"Gant" : Une gentil damoiselle Qui une main dessouz s'aisselle Avoit et en l'autrè .I. *gant* Tenoit dont s'aloit jouant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6525). OISEUSE. Miex aime mes *gans* enformer Et moi pignier et moi graver, Moy regarder en .I. mirour Que je ne fais autre labour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6847). C'est la main qui *gans* demander N'ose au gantier pour enganter (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9483).

- *Gant à fauconnier* : ...leur grans *gans* à fauconnier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9769).

- [Comme valeur minimale] *Ne priser un gant* : J'ai non Jeunece la legiere, La giberresse et coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. *gant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11806).

Rem. Cf. FEW XVII, 506a et DEAF G 125.

GANTELET, subst. masc.

[T-L, GDC : *gantelet* ; FEW XVII, 506a : **want* ; DEAF, G 128 : *gant* ; TLF IX, 72a : *gantelet*]

ARM. "Gant couvert de lames de fer" : Et puis les *gantelés* penras Dont tu tes mains enganteras ; Quar se dedens ne les muçoies, Pas bien armés tu ne seroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4079). Les mains qui doivent estre armees Des *gantelés* et engantees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4182). Tez *gantelés* pas bons ne sont À ceus qui les mains tendres ont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4545) [Autres ex. vers 4065, 4171, 4195, 4207, 12666, 12818, 12823].

REM. Les *gantelets* symbolisent la continence (voir vers 4195-4200 : Les *gantelés* (...) *Qui des armeriers sont nommés La tierce part d'Attrempance C'on appelle Contenance*) (cf. Faral 1962, 14). Les renvois à PelAmeS (= *Pèler. âme S.*) du DEAF doivent être corrigés en PelVieS.

GARÇONNER, verbe

[T-L, GD : *garçonner* ; DEAF, G 150 : *garçonner* ; FEW XVII, 615b : **wrakkjo*] Empl. trans. "Gâcher en donnant qqc. à qqn qui ne le mérite pas" : N'est pas relief à *garçonner* À coquins, n'à truans donner, N'est pas relief à fame grosse, Se de la grace Dieu n'est grosse, C'est .I. relief pour langoureux, Pour malades et dangereus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2359).

GARDE, subst. fém.

[T-L, GD : *garde* ; GDC : *garde*¹ ; FEW XVII, 515b : **wardôn* ; TLF IX, 82a : *garde*¹]

A. - "Action de garder"

1. "Action de garder, de surveiller qqn pour en prendre soin, pour le protéger"

- *Avoir la garde de. / se prendre garde de.* "Prendre soin de, veiller à" : Celle [Grâce Dieu] en son throne se sèoit Et de tout *garde* se prenoit, Et je me sèoie à ses piez Dont j'estoie joieus et liez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 990) [Autre ex. vers 2884]. LE PÈLERIN. Mon jouvencel [éd. *juvencel*] qui me menoit Et qui de moi la *garde* avoit Hors me laissa en la foule (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 268).

2. "Action de surveiller qqc." : Par les rends des pendus aloit [le bourreau d'enfer] Et a chascun *garde* prenoit Quë en rien ne se deshoquast Ou que sa hart ne desnouast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4614).

3. "Attitude, position de défense pour éviter un danger, attention, soin"

- *Se prendre garde de.* "Se méfier" : Toutedoies a Pierre dist [Jésus] Que de Sathanas se preïst *Garde* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7901).

- *Se tenir sur sa garde.* "Être sur la défensive, se méfier" : Si ques je te lo bonnement Que sur ta *garde* fermement Te tiengnes et point ne t'i fies En li ne en ses flateries (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6422).

B. - "Entaille du pain" : Certes tez clefs tex *gardes* ont Comme les estranges les ont, Pour ce te di, puisqu'à fermer Tu n'as rien në à deffermer (...)

Mieux vaut que soit engainé Ton glaive que desgainé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1381).

GARDER, verbe

[T-L, GDC : *garder* ; GD : *garder*¹ ; FEW XVII, 510a : **wardôn* ; DEAF, G 167 : *garder* ; TLF IX, 90a : *garder*]

I. - Empl. trans. *Garder qqn/qqc.*

A. - "Surveiller attentivement [qqn, une ville, une porte, etc. (pour protéger ou préserver d'un danger, d'un dommage)]" : Et au besoing s'en sont fuis Les chevetains donnans voie Aus annemis

et fait proie De ceux que *garder* devoient Et qui a eux s'atendoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7581).

- *Au passif* : Mes ce mont me desconfortoit Que chascun pas n'i entroit À son plaisir pour l'entree Qui mont forment estoit *gardee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 62). Et le glaive as desgaine Qui baillie te fu et commis Pour l'entree de paradis *Garder* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 415).

- [En formule d'assertion] : Vilain, or me di, Se Diex te *gart*, de quoi tu sers Et pourquoi sembles si divers ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5165).

B. - *Garder qqc. de + subst.* (désignant qqc. de néfaste) "Préserver quelqu'un de" : Je sui l'amie de ton cors ; Quant tu veilles et quant tu dors, Je le *garde* que paine n'ait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6859). Nostre pere (...) Qui as es ciex dominion (...) Et ne sueffre pas que soion Embatus en temptation, Mez nouz vueilles touz delivrer De mal si com pues et *garder* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5414). Si ques en senefiance De ce et en demonstrance Mirre te doinz et te present Qui puet *garder* entierement Miex qu'autre rien par nature Cors humain de pourreture. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2610).

C. - "Maintenir qqn/qqc dans un état donné" : Et la ferai [la pomme] en mes greniers Mectre et *garder* .III. jours entiers (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6672). Forcé a aussi [éd. (*aussi*)] [l'âme] vegetative Comprenant generative Pour son espece conserver Et li tousjours monteplier, Et aussi la nutritive Avec la augmentative Qui sont pour *garder* seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7157).

- *Garder la bouche.* "Se taire" : Du parler tout autel te di, *Garde* la bouche et ne mesdi De nul et parle à toute gent En tous temps raisonnablement ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4150).

- DR. *Garder sa journée.* "Comparaître devant le tribunal le jour convenu" v. *journée*

- *Garder qqn + adj.* : ...un devantel Me sui fait de sauvage pel Et de peuz qui sont fors et durs Et pour moi bien *garder* sœurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4226).

D. - *Garder que + ind.* "Faire en sorte que, veiller à ce que" : C'est la signification Du glaive et demoustration, Des clefs aussi l'enseignement, La doctrine et l'apensement. Or *gardez* bien quë en usés Discretement si com devez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1259).

II. - Empl. pronom.

A. - *Se garder de qqn.* "Se méfier de qqn" : Jadis nous nous entramions (...) Quant Trahison tint parlement A nous [deux] [ajout au ms.] sequestreement, Et dist [éd. *dis*] a l'un qu'il se *gardast* De l'autre qu'il ne

le tuast (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4855).

B. - "Veiller à éviter qqc."

-*Se garder de qqc.* (qui peut causer du tort) : JÉSUS. Mon sanc je laisse en ræncou A touz ceuz qui compassion De moi et de ma mort aront Et de pechié se *garderont*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9492).

-*Se garder que* : Pren ton chemin, mes bien te *gart* Que ne te faces fol tenir Pour la pïeur voie choisir ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6686).

GARDEUR, subst. masc.

[T-L : *gardëor* ; GD : *gardeor* ; DEAF, G 179 : *garder* (*guardëor*) ; FEW XVII, 518a : **wardôn* ; TLF IX, 93a : *gardeur*]

"Celui qui a la garde de qqn, qqc."

- *Gardeur d'asnes*. "Anier" : Saul, qui roy d'Israel fu, *Gardeur* des asnes avant fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1918).

REM. FEW : « mfr. nfr. *gardeur*, -*euse de* (+ nom d'animaux) "celui, celle qui s'occupe des animaux en question" (seit Palsgr 1530) », DEAF G, 180 enregistre ce sens au milieu du XIII^es.

GARDIEN, subst. masc.

[T-L : *gardien* ; GDC : *gardien* ; FEW XVII, 518a : **wardôn* ; DEAF, G 182 : *garder* (*gardien*) ; TLF IX, 93b : *gardien*]

A. - "Celui qui a la garde de qqn ou de qqc." : Et tost venir te ferai ci Un mien sergant especial Qui de Dieu est officïal. *Gardien* est de mon mesnage Et menistre de ce passage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 461). L'ANGE. "...Je ne sui prevost ne maire, *Gardien* sui du pelerin Que je menrai jucques [éd. *jusques*] a fin." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 179).

B. - [Dans un cont. métaph.] "Ce qui protège, préserve qqc" : Les osiers j'apel les petis Commandemens qui restraints Et *gardiens* des plus grans sont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12505).

GARDIENNE, subst. fém.

[GDC : *gardien* (*gardienne*) ; FEW XVII, 518a : **wardôn* ; TLF IX, 93b : *gardien* (*gardienne*)]

A. - "Celle qui a la garde de qqn ou de qqc." : Penitance sui apelee, *Gardienne* de l'ille celee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2050).

B. - [Avec un compl. déterm. désignant un inanimé abstr.] "Celle qui protège, préserve qqc" : Si ques, s'ell'a les yex derriere, Par ce saches, que tresoriere Et *gardienne* de science Ell'est et de grant sapience. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4907).

REM. Néologisme.

GARGOULE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *gargole* ; GD, GDC : *gargouille* ; FEW IV, 57a : *garg-* ; DEAF, G 258 : *gargate* (*gargoule*) ; TLF IX, 99a : *gargouille*]

Au fig. "Paroles vides de sens et confuses, verbiage" : Tex sont chevetains empruntes, Car des *gargoules* [var. *gorgoules*, *gorgouilles*] ont asses, Mes pou en sont qui fermement Se tiengnent sens vacillement, Et jamais ne se tendroient Si forment com ceux feroient Qui sont natureux du païs Et de leur corps par conseil pris. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7644).

REM. Sens absent des dictionnaires cités. V. aussi DEAF G, 254, 255 et 258 s. v. *gargate*. Pour le sens, à comparer à la variante *gargouille* "discussion confuse" attestée seulement à la fin du XVI^e - déb. XVII^e s. ds GDC IX, 686c, s.v. *gargouille*, à rattacher au verbe *gargouiller* déjà enregistré, à partir du XIV^e s., au sens de "jaser, bavarder" (cf. GD IV, 636b, s.v. *jargoillier* et aux sens de "articuler des paroles incompréhensibles" et "parler confusément" respectivement au XV^e et XVII^e s. ds GDC IX, 686c s.v. *gargouiller*).

GARNEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *garnement* ; FEW XVII, 531a : **warnjan* ; DEAF, G 309 : *garnir*]

ARM. "Équipement d'un soldat (en partic. ici les vêtements : le *gambison* et le *haubergeon*)" : Adonc pris je le *garnement* [le *gambison*] Et m'en vesti, ne sai comment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3909). Adonc atainst .I. *haubergeon* D'une belle et plaisant façon Et me dist : « Pren ce *garnement* Qui fait fu anciennement Pour bateillier contre la Mort Et contre touz ceus de son ost. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4001).

GARNISON, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *garnison* ; FEW XVII, 529b, 531b : **warnjan* ; DEAF, G 320 : *garnir* (*garnison*) ; TLF IX, 103b : *garnison*]

" Ensemble de choses (ici moralement satisfaisantes) amassées" : Des mauls d'autrui ta mere [Envie] vit, Onques volentiers bien ne vit. S'ell' en véoit *garnison*, Morte seroit ou desvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4711).

GAST, subst. masc.

[T-L : *gast*² ; GD : *gast*¹ ; FEW XIV, 202b : *vastare* ; DEAF, G 359 : *gast*]

A. - *Aller à gast*. "Être gaspillé" : Se celle qui est aumosniere De moi donner et despensiere, Vouloit tant

faire vers mon pere Qui est son fil, elle sa mere, Què il à toi me redonnast, Encore n'iroies pas à *gast*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10832).

B. - *Mettre* (un groupe de personnes) *en gast*. "Dissiper, éparpiller" : [Les milans] Ont tout emporté et pillié (...) Si qu'en *gast* [var. *quest*] et dispersion Ausi gent de religion Sont mis, com sont prestres et clers Et les autres d'estas divers. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4631).

C. - "Gaspillage" : GLOUTONNIE. Se tu savoies bien les *gas*, Les outrages et le lagan Que de viandes fas par an, Castrimargie me diroies Proprement et appelerioies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10326).

Rem. Cf. FEW XIV, 204a.

GASTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *gaster* ; FEW XIV, 202a : *vastare* ; DEAF, G 367 : *gaster* ; TLF IX, 116a : *gâter*]

Empl. trans.

A. - "Dévaster, ravager, piller (un lieu, un pays)" : Ne fu deffendu le país Ne le royaume d'anemis, Ains a este plus impugne, Plus guerrioie et plus *gaste*, Que n'avoit este autre temps. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4966). Et par euz estoient *gastés* Touz biens de terre et dissipés, Arses villes, touz huiz brisiés, Et haut et bas touz lieux serchiés, Et tout ramené a desert (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4515).

B. - "Gaspiller" : Cil en loingtain país ala Et tout quanqu'il avoit *gasta* Vivant luxurieusement Avec fames et ordement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6926).

GEAI, subst. masc.

[T-L : *jai*³ ; GD : *gai* ; GDC : *geai* ; FEW IV, 21b : *gajus* ; DEAF, J 39 : *jai*¹ ; TLF IX, 144b : *geai*]

Bec de *geai*. V. *bec*.

GEANT, subst. masc.

[T-L : *jaiant* ; GDC : *geant* ; FEW IV, 134b : *gigas* ; DEAF, J 43 : *jaiant* ; TLF IX, 145a : *géant*]

"Géant"

- [À propos du Christ] *Grand geant* : LE PÈLERIN À LA VIERGE. Ains toi deïs chamberiere Quant en toi vint li grant *gëans*. Or es de Dieu chanceliere Et de graces aumosniere Et du tout à touz agrëans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11057).

GEHIR, verbe

[T-L : *jehir* ; GD : *gehir* ; FEW XVI, 282a : **jehhjan* ; DEAF, G 422 : *gehir*]

Empl. trans. "Avouer, confesser" : Voirement, de vous folement Me departi et sotement. Chierement l'ai puis acheté, Mes toutevoies ramené M'a à vous la

grant orfavresse, Je le *jehis* et confesse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12368).

GENCIVE, subst. fém.

[T-L, GDC : *gencive* ; FEW IV, 136b : *gingiva* ; DEAF, G 463 : *gencive* ; TLF IX, 160a : *gencive*]

"Gencive"

- *Montrer ses gencives à qqn* (pour lui faire peur, le menacer) : Forment elle [la vieille femme monstrueuse] me rechignoit Et ses *gencives* me monstroit, Car des dens elle n'avoit nuls Fors què uses et tous rompus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1206).

GENERALEMENT, adv.

[T-L : *general* (*generalment*) ; GDC : *generalment* ; FEW IV, 97a : *generalis* ; DEAF, G 474 : *general* (*generalment*) ; TLF IX, 168b : *généralement*]

A. - "Dans l'ensemble" : Il est moult d'autres laboureurs Que ceux qu'ai dit, com sont forgeurs Com sont lormiers et serreuriere, Haubergiers et armëuriere Et com tous ceux *generaument* A cui appertient forgement De fer, d'acier et de metal, Quelquè il soit en general. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8295).

B. - "D'un point de vue général" : Et pour ce que le plus si croit Des gens qu'autre taster ne soit, Et pour ce tout *generaument* Par les mains le taster j'entent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4193). Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler *g[e]neraument* [ms. *gneraument*], Qui regarde le fundement De touz les roys du tempz passé Et des princes qui ont este, Nul estoc ne racine n'ont Fors dè Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1921).

GENERATIF, adj.

[T-L, GD, GDC : *generatif* ; FEW IV, 98a : *generare* ; DEAF, G 481 : *generer* (*generatif*) ; TLF IX, 171a : *génératif*]

PHILOS. [De l'une des trois faculté de l'âme végétative, v. *végétatif*] "Qui permet (en partic. ici à l'homme) de se reproduire pour conserver l'espèce" : Forcè a aussi [éd. (*aussi*)] [l'âme] vegetative Comprenant *generative* Pour son espece conserver Et li tousjours monteplier, Et aussi la nutritive Avec la augmentative Qui sont pour garder seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7152).

REM. Terme emprunté par Guill. Digull. à la scolastique ; il traduit le lat. médiév. *potentia generativa* / *virtus generativa* / *vis generativa* attesté notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote qu'il commente), v. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 612, n° 13, 653, n° 14 et 866, n° 6. Première

attest. du mot en ce sens. V. *augmentatif* et *nutritif* qui qualifient les deux autres facultés de l'âme végétative.

GENERATION, subst. fém.

[T-L : *generaciōn* ; GD, GDC : *generation* ; FEW IV, 98b : *generatio* ; DEAF, G 476 : *generation* ; TLF IX, 171a : *génération*]

A. - "Ensemble des individus de même espèce, foule (ici des créatures de Satan)" : SATAN. Le roy souverain quant m'ot bany (...) Asses m'a souffert a faire A engendrer et pourtraire A ma semblance figures Que j'apel mes creatures. C'est Envie, c'est Traison Avec la *generacion* Des autres qui ja vieilles sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 110). CHARITÉ À JÉSUS. Mez homme qui a et ara Hoirs, et qui monteplié ja Est grandement par ton plaisir Et que jusques au defenir Du monde penses augmenter D'oïr en hoïr et monteplier Jusques a nombres infenis, (...) Së a touz jourz puni estoit Avec les ligniees qu'aroit, Ne seroit *generation* Qui a son tour malëicon Ne li donnast (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 785).

Rem. Le DEAF G, 479 enregistre le sens de "foule (de gens)" dans un texte de la fin du XII^{es}.

B. - [À propos des plantes] "Espèce" : GRÂCE DIEU À NATURE. Et comment robes donrriës Chascune annee à vos buissons Et comment *generatiōns* Pourriez faire maintenir Par ces .C. ans sans defaillir ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1754).

GENESTE, subst. fém.

[T-L : *geneste* ; GD : *geneste*¹ ; FEW IV, 100b : *genista* ; DEAF, G 482 : *geneste*]

[Plante] "Genêt" : NATURE. N'i a bruiere ne *geneste*, N'autre abricel que ne reveste. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1577).

GENGLERESSE, v. jangleresse

GENIEVRE, subst. fém.

[T-L : *genoivre* ; GDC : *genievre* ; FEW V, 74b : *juniperus* ; DEAF, G 469 : *geneivre* ; TLF IX, 184b : *genièvre*]

[Plante] "Genévrier" : C'est la coignie proprement Dont jadis Helye assommaï Souz la *geneivre* et aplommaï. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7186).

GENS, subst. masc. et fém. plur.

[T-L, GD, GDC : *gent*¹ ; DEAF, G 507 : *gent* ; FEW IV, 106a : *gens* ; TLF IX, 193a : *gens*]

A. - "Personnes en nombre indéterminé, considérées collectivement" : Maintes *gens* oysiaus devoient Et en haut puis droit s'en voloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 111).

Rem. Cf. FEW IV, 107a et DEAF, G 511-512.

- [Spécifié par un adj.] *Pauvres gens*. "Les pauvres" : Une heure ainsi le fais prier, L'autre gemir, l'autre plourer ; Une autre fois aus povres *gens*, Aus souffraiteus et mendïens De ce qu'il a li fas donner Et departir et ausmoner. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2317). Par be mol est le chant [le Magnificat] chanté Quant dit que Dieu s'est acordé A misericorde faire (...) Et quë humbles essaucera Et les povres *gens* repaistra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1650).

- *Grands gens*. V. *grand*.

- *Gens menus*. V. *menu*.

B. - "Groupe de personnes qui occupent la même position sociale ou exercent la même fonction"

- *Gens d'armes*. "Hommes de guerre à cheval armés de toutes pièces" : ...*gens* d'armes com chevaliers, Gentilz bourgeois et soudoiers, [représentés sous la forme des jambes de la statue, image du gouvernement] (...) Leur royaume bien soustenir Devront tousjours et maintenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8131).

Rem. Cf. DEAF G, 524-525.

GENT, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *gent*¹ ; FEW IV, 106a : *gens* ; DEAF, G 507 : *gent*¹ ; TLF IX, 195b : *gent*¹]

A. - [Coll. corresp. à *gens*, sans spécification précisée] "Ensemble de personnes considérées collectivement, dans les relations qu'elles entretiennent socialement" : Mont vi certes de Jacobins, De chanoines et d'Augustins, De *gent* de toute maniere, De gent laie ou seculiere (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 115). L'ANGE DU PÈLERIN. "Prevost Michiel de paradis, Qui de nostre roy es commis A faire jugement et droit De toute *gent* quel qu'elle soit Jusqu'a tant quë au jugement Il descendra personnellement Pour les grans assises tenir, Vueilles moi .I. petit ouïr Pour un pelerin qui est la..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 314).

Rem. Cf. DEAF G, 510-511.

- [Accord du verbe au plur.] : Or i viengnent pres et se arroutent Toute *gent* et bien escoutent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 16). Par ceste mer diversement Nöent et vont diverse *gent*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11614).

Rem. « Le sg. *gent* est souvent suivi d'un verbe au pl., à cause de son sens collectif » (cf. DEAF G, 507).

- [Spécifié par un adj.]

- *Pauvre gent*. "Les pauvres" : Comment quë auz folz soit avis Que faire bien en cest päis Soit perdu, si com visiter Les malades et conforter, Et com

misericordement Faire bien a la povre *gent*, Si en est il comme du ble En terre couvert et seme (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5748).

Rem. Cf. DEAF G, 515.

- *Bonne gent*. "Personnes honnêtes et bonnes" : ... sa mere [la Vierge] le [Jésus] gardoit Dedens un bers que tout d'argent Li avoit [éd. *avoien*] fait bonne *gent* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4530).

Rem. Cf. DEAF G, 515-516.

B. - "Groupe de personnes qui occupent la même position sociale ou exercent la même position"

1. RELIG.

- *Gent laïe*. "Laïcs" : Mont vi certes de Jacobins, De chanoines et d'Augustins, De *gent* de toute maniere, De *gent* laïe ou seculiere (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4632).

Rem. Cf. DEAF G, 512.

- *Gent de religion*. "Membres des ordres religieux" : Si qu'en gast et dispersion Ausi *gent* de religion Sont mis, com sont prestres et clers Et les autres d'estas divers. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4632).

Rem. Cf. DEAF G, 513.

2. [Considéré par rapport au pouvoir exercé sur les autres personnes]

- *Gent d'autorité*. "Puissants personnages" : Dessus les murs de la cité Vi autre *gent* d'auctorité Qui leur acointes aidoint Et par engin ens les metoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 130).

Rem. Première attest. de cette locution (cf. aussi FEW XXV, 815a).

3. [Dans l'armée]

Rem. Cf. DEAF G, 524.

- [Pour qualifier un guerrier] *Gent de cheval*. / *gent de chevalerie*. "Cavaliers" : « Je sui , dist elle [Hérésie], en belle voie Un achopal et abuissal À *gent* de pié et de cheval. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11514). L'autre bras sont ceux appellees Qui offices ont principaus Sus gens d'armes com mareschus Et chevetains, què appeller Ne scai pas bien ne tous nommer, Qui conduisent [ms. *conduissent*] les guerrieurs, Soient a pie, soient seigneurs, Ou *gent* de chevalerie Privee ou de [éd. (*de*)] soudoierie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7739).

- [P. oppos. à *gent de cheval*] *Gent de pied*. "Piétaille" : « Je sui , dist elle [Hérésie], en belle voie Un achopal et abuissal À *gent* de pié et de cheval. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11514). Car tous ceux qui armes porter Pueent et qu'on seult appeller *Gent* de pie... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8319).

C. - "Personnes attachées au service de qqn"

- En partic. [À propos de Dieu] : "Des courounes, dist il, entent Qui pour trois manieres de

gent Du roy furent ordenees Et par grant amour donnees. Aureoles les appelle on. Vierges et martirs en ont don, Aussi ont les predicateurs Dont Pol, le maistre des docteurs..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9418).

GERFAUDEL, subst. masc.

[*FEW XVI, 43b : *gîr*]

[Diminutif de *gerfaut*] "Petit du gerfaut" : ...il faut [dit l'autour au gerfaut] que l'aigle pris soit, Et ses aigletiaus de leur toit Soient hors mis et hors getés. Et a toi, gerfaut, soit donnes Le ni, si que sanz nul rapel L'aient apres ti *gerfaudel* [var. *griffaudel*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7490) [Seul ex.].

REM. Absent du DEAF, G, s. v. *gerfaut*. À noter ici le maintien de la déclinaison (cas sujet plur.).

GERFAUT, subst. masc.

[T-L : *girfauc* ; GDC : *gerfalc* ; FEW XVI, 43b : *gîr* ; DEAF, G 563 : *gerfaut* ; TLF IX, 218a : *gerfaut*]

FAUCONN. "Faucon de haute taille, hardi et très agile, gerfaut" (DEAF) : LE PÈLERIN. Oster ces las d'entour mes piez ! Ne sui pas *gerfaut* [var. *griffon*] ne faucon Ne esprevier n'esmerillon N'autrè oisel à fauconnier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7083). Ostoirs et faucons plus de vint Avec un *gerfaut*, assemblés Pres moi où estoie boutes, En un buisson parler oui, Et parloit le *gerfaut* [var. *griffault*] ainsi : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7467, 7470).

GERME, subst. masc.

[T-L : *germe*² ; GDC : *germe* ; FEW IV, 120b : *germen* ; DEAF, G 571 : *germe*¹ ; TLF IX, 22a : *germe*]

[Dans un cont. métaph.] "Premier rudiment d'un être organisé végétal ou animal" : Car es pepins [plantés dans le ventre d'Adam] fu enclose D'Adam l'innobedience Qui le *germe* et la semence De li et sa pepiniere , Eve la femme premiere, Altera [ms. *Alecta*], et fruit sauvage En fist venir et boscage, Car tout son lignage entachie Fu de l'originel pechie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5660).

GERMER, verbe

[T-L, GDC : *germer* ; FEW IV, 122a : *germinare* ; DEAF, G 576 : *germer* ; TLF IX, 223a : *germer*]

Empl. intrans.

A. - [Dans un cont. métaph.] "Germer" : Jhesus ausi recorder dut Le pechié Adam ci endroit Pour le quel lors dit li avoit Qu'en sa terre *germeroient* Espines et y croistroient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8615).

Rem. À cette citation correspond celle de GD IV, 266a (Impr. c.1500 : *germineroient*),

propre à l'Impr. c.1500, qu'il convient de rattacher au FEW IV, 122b, s.v. *germinare*.

B. - Au fig. [D'une qualité morale] *Germer de qqc.* (du coeur) "Naître de, se développer dans qqc" : Et s'en aucun est noblece, Seulement du cuer se drece ; De cuer vient et est *germee*, Et ailleurs n'est point trouvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1915).

***GERMINER**, v. *germer*

GESIR, verbe

[T-L : *jesir* ; GD : *gesir* ; FEW V, 1a : *jacere* ; DEAF, G 581 : *gesir* ; TLF IX, 227b : *gésir*]

I. - Empl. intrans.

A. - Au propre

1. [D'une pers. ou de sa dépouille]

a) "Être couché, étendu"

- [Suivi d'un compl. circ.]

. *Gesir en* + subst. : Onques ne vout *gesir* en lit Ne en chambre où je *geüsse* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10562-10563). Je ne voi point et n'ai vëu, De puis qu'en l'estable ot *gëu* [l'enfant Jésus], Que quelque rien t'ait refusé [à Marie], Que de faire tout ton plëu En toutes choses qu'a scëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3920).

. *Faire gesir lez qqn.* "Laisser qqn se coucher" : Si le fais tu les toi *gesir* Et en ton lit o toi dormir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5829).

- *Gesir (tout) mort.* "Être étendu mort" : Avis me fu que, quant la mort M'ot feru sens faire deport, En l'air me trouvai dessevre De mon vil corps et separe. Vil me sembla, puant et ort, Sens mouvement *gesant* tout mort (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 40). Lors regardai .I. lieu plain d'os De plusieurs corps la *gisans* mors Entre les quiex je vi du mien (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4054).

b) En partic. "Coucher, avoir des relations sexuelles avec qqn"

- *Gesir à qqn* (de pers. de sexes opposés) : Je sui Envie que conçut Jadiz Orgueil, quant à li *jut* Le Sathanas à cui sui fille. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8246).

Rem. Cf. DEAF G, 613-617.

2. [D'une chose, en partic. du bois] "Être étendu par terre" : « Les bosqueillons, dis je, les bos Pou vendent mes sur les estos, Avant *gisent* grant piece jusqu'il [ms. *jus Qu'il*, en raison du changement de vers] puissent estre vendus... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9679).

B. - Au fig.

1. [D'une chose abstr.] *Gesir sur le coeur à qqn.* "Peser sur le coeur" : Je te dirai ce qu'il m'en *gist* Suer le cuer, vaille que vaille. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9684).

Rem. Cf. DEAF G, 629.

2. [D'un avantage] *Y gesir.* "En dépendre" : « Seigneurs, dist elle, entendez moi, Vostre profit i *gist*, ce croy ! Regardez bien le grant bienfait Et le grant bien que vous a fait Grace de Dieu qui est venue Hui pour vous et descendue ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1064). Or te di que ce me desplut Pour mon profit qui pas n'i *gut* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9624).

II. - Empl. pronom. "Être couché" : L'enfant, qui tout coi se *gesoit*, A terre deshonestement Geterent et tres lourdement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4592).

A. - [D'une pers.] *Se gesir à* + subst. "Se coucher près de" : Et se vint un povre *gesir* A sa porte [à la porte du riche qui faisait brillante chère] qui grant desir Avoit et grant neccessite D'estre rempli et s'äoulé Des mietes qui chaoient De sa table et perissoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7015) [Réf. à *Luc* XVI, 20].

- En partic. *Se gesir au lit de la mort* : Le tiers [oinnement] sera pour les navrez, Pour les bleciés, pour les quassez, Pour ceuz qui au lit de la mort *Se gerront* sanz avoir confort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 546).

Rem. Déjà ds GD IV, 268a (Valpinçon : *jerront*). Cf. DEAF G, 609.

B. - [D'une chose]

- Au fig. [De la mort] *Se gesir en* + subst. " Être installé en, reposer en" : Encor t'en di [de la mort] autre note (...) Elle se *gist* en ta cote (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1639).

GIBERESSE, subst. fém.

[T-L : *giberresse* ; GD : *giberesse* ; FEW IV, 131a : *gib-* ; DEAF, G 687 : *giber (giberesse)*]

"Celle qui aime à gambader, à courir, à folâtrer" (DEAF) : J'ai non Jeunece la legiere, La *giberresse* [var. *giberesse, regiberesse*] et coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11804) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD IV, 274b (Impr. c.1500 : *giberesse* et ms. Ars. 2319 [et non 2323]), d'où la date de c.1350 du FEW. L'indication diatopique anorm., sur la base d'une attestation unique, n'est pas justifiée.

GIEZITERIE, subst. fém.

[T-L : *gieziterie* ; GD : *gieziterie* ; FEW, Ø lat. *giezia* ; DEAF, G 718 : **giesie (gieziterie)*]

"Vente des choses saintes, des grâces divines" : AVARICE. Ceste main à tout son crochet De tel maniere et tel guise est Que une heure achate et autre vent ; Pour quoi qui parler proprement Veut, quant vent, *Gieziterie*, Et quant achate, Symonie Est dite ; mes

communément Symonie les nons comptent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9865).

REM. Déjà ds GD IV, 277b (Impr. c.1500).

GLAI, subst. masc.

[T-L : *glai* ; GDC : *glai*¹ ; FEW IV, 144a : *gladius* ; DEAF, G 791 : *glai*]

"Glaïeul ou iris" : SAPIENCE. Là l'enseignai jè [Nature] et apris Nobles mestiers et bien soutis, Si com de faire fleuretes, Lis et *glais*, roses, violetes Et autres gracïeus mestiers (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3008).

GLANER, verbe

[T-L, GDC : *glener* ; FEW IV, 152b : *glennare* ; DEAF, G 834 : *glener* ; TLF IX, 269b : *glaner*]

Empl. trans. "Recueillir (ce qui a été laissé par d'autres)" : AVARICE. Je ne quier qu'amasser deniers, C'est mon office et mes mestiers. Siz mains ai pour eus [les deniers] grapeler En .VI. manieres et *glenner*, Pour eus en mon sac ensachier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9398). AVARICE. Ceste main despouille les mors Et tient fenestres et huis clos, Jusqu'à tant qu'ell'a grapelé Ce qu'ell'a voulu et *glané*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9522).

***GLETERONNIER, v. gletonnier**

GLETONNIER, subst. masc.

[T-L, GD : *gletonier* ; FEW XVI, 330b : *kletto* ; DEAF, G 843 : *gleton (gletonnier)*]

[Plante] "Bardane" : IRE. Je sui poignant et haïneuse Impacïent et desdaigneuse, Plus aspre que n'est *gletonnier* [var. *glentonier*, *aglantier*, *arglentier*], Ronce, espine ne groiseillier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8847).

REM. Déjà ds GD IV, 290a (ms. Ars. 2319 [et non 2323] : *glotonnier*). À cette citation correspond aussi celle de GD IV, 289c, s.v. *gleteronnier* (Impr. c.1500 : *gleteronnier*), d'où la date de c.1350 du FEW XVI, 330b, qu'il faut corriger en c.1500.

GLORIEUX, adj.

[T-L : *glorios* ; GDC : *glorios* ; FEW IV, 165a : *gloria* ; DEAF, G 865 : *gloire (glorios)* ; TLF IX, 286a : *glorieux*]

A. - RELIG. [Des trois personnes de la Trinité, d'un saint] "Qui est dans la gloire éternelle" : À toi, du monde le refui, Virge *glorieuse* m'en fui Tout confuz, quar ne puis miex faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10894). LE PÈLERIN. *Glorieux* juge saint Michel (...) Advis m'est què ouir ne dois Sathan que tresbien tu cognois (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1135). Mes revenu et retourné Es [Jésus] et a vie suscite,

Triumphateur *tresglorieux* Et champion victorieux. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10457). *Glorieus* Dieu, dont te vint il Qu'envoias ci aval ton fil, Et que pelerin le fëis ? (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3679).

B. - [D'une chose abstr.] "Qui est empreint de splendeur, remarquable pour la postérité" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. En disant le *glorieus* mot : Ceuz me sont parens et mere Qui font le vouloir mon pere. De quoi tu ne forclos mie Ta douce mere et amie (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5640) [Réf. à *Matth.* XII, 49-50].

GLORIFIER, verbe

[T-L : *glorifier* ; GDC : *glorifier* ; FEW IV, 166a : *gloria* ; DEAF, G 869 : *gloire (glorifier)*]

Empl. trans. "Perpétuer la gloire de qqc. de divin (ici de la pomme de l'arbre sec)" : Et la ferai [la pomme] en mes greniers Mectre et garder .III. jours entiers, Si que, quant sera paree (...) *Glorifiée* la raras, Et bien donner lors la pourras A tes amis a leur diner (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6675).

GLOSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *gloser* ; FEW IV, 167b : *glossa* ; DEAF, G 880 : *glose (gloser)* ; TLF IX, 289a : *gloser*]

Empl. trans. "Expliquer, commenter, interpréter (un texte)" : TRAHISON. « Or ça donc, or l'assaillon ! Bien me plaist qu'ainsi exposé As le dit Jacob et *glósé* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8756).

- Empl. abs. "Faire des gloses"

. [Dans une tournure à caractère proverbial] *Sans texte ne faut pas gloser* : Sens texte ne faut pas *gloser* Ne sens matiere edifier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8343).

GLOUT, adj.

[T-L : *gloton*² ; GD : *glout*² ; FEW IV, 172b : *glutto* ; DEAF, G 886 : *glot*]

[Dans une comparaison avec l'envie de manger] "Avide (de connaissance, de savoir)" : « Saches, dist elle [Gloutonnie], en verité Què aussi bien acoustumé Ai gros et bis pain ensachier Comme grans viandes mengier ; Tout aussi bien l'avidité Comme la curiosité *Gloute* me fait, mes le lonc nez Me fu de mon pere donnez Afin qu'en fëisse pescherie Au gout de ma grant lecherie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10377).

GLOUTEMENT, adv.

[T-L : *gloton (glotement)* ; GD : *gloutement* ; FEW IV, 173a : *glutto* ; DEAF, G 887 : *glot (glotement)*]

"Gloutonnement, goulûment" : Tousjours ont voulu eux [les gloutons] sèoir A la table sens eux

mouvoir, Et a este leur entente Seulement d'emplir leur ventre. Ce sont avaleurs de grans vins, De lecheries et de [éd. (*de*)] lopins Qui en ont prins si *gloutement* (...) Que de leur superfluites Pluseurs autres bien saoules Eussent este et bien nourris (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5379) [Autre ex. vers 10438].

GLOUTON, subst. masc.

[T-L : *gloton* ; GDC : *glouton* ; FEW IV, 173a : *glutto* ; DEAF, G 883 : *glot* ; TLF IX, 295 : *glouton*¹]

[Terme d'injure] "Gourmand, glouton" : Parjures et faus renoyes, Traîtres, murtriers et larrons, Conspireurs, usuriers, *gloutons* Et ceux qui se sont empliques Plus volentiers en leur [éd. *vilz*] peches [n'ont pas obtenu la grâce de Justice et Miséricorde] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2844).

GLOUTONNAILLE, subst. fém.

[T-L : *glotonaille* ; GD : *gloutonnaile* ; FEW IV, 173a : *glutto* ; DEAF, G 892 : *glotonaille*]

"Compagnie de gloutons" : Les ventrus sont *gloutonnaile* A cui ne chaut comment aille, Mes qu'aient les ventres farcis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2961). Ce ne sont [ces gens] que *gloutonnaile* [éd. *gloutonnaile*] A cui ne chaut comment aille, Mes que soient bien aoules Et bien emplis leurs sacs percies. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5369).

Rem. V. Duval 2006, 165, note 1, qui souligne que GUILL. DIGULL. insiste sur le fait que les excès de gourmandise des uns privent les autres de nourriture.

REM. À la première citation correspond celle de GD IV, 295c (Impr. c.1500 : *glotonnaile*). Contrairement à ce qui est dit dans le DEAF, il s'agit bien là d'un mot qu'il convient d'attribuer à Guill. Digull., seule la leçon *glotonnaile* est à considérer comme un remaniement.

GLOUTONNIE, subst. fém.

[T-L : *glotonie* ; GD : *gloutonie* ; FEW IV, 173a : *glutto* ; DEAF, G 889 : *glot (glotonie)*] "Gloutonnerie" : RAISON. Boire et mengier mont sobrement Vous convient plus què autre gent, Quar yvrece et *gloutonnie* Me font tost tourner en fuïe (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 873).

- [Comme personnage] : RAISON. Boire et mengier mont sobrement Vous convient plus què autre gent, Quar yvrece et *gloutonnie* Me font tost tourner en fuïe (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 873). Et la cause est pour *Gloutonnie* Qui a double forsenerie, Forsenerie de goustier Et d'outrageusement parler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4129). Onques bien ne pelerina

[le pèlerin], Par bonne voie onques n'ala, Par Orgueil et par Envie, Par Venus et *Gloutounie* ; Ire, Avarice, Paresse A este tous jours s'adrece. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 688).

GLOUTOYER, verbe

[T-L : *glotoier* ; GD : *gloutoier* ; *FEW IV, 171b : *glutto* ; DEAF, G 892 : *glot (gloutoier)*]

Empl. intrans. "Manger avec gourmandise, de manière gloutonne"

- [Comme personnage] *Trop Gloutoie* : Se on m'appelle Gloutonnie Et Trop Mengüe [ms. *mengus*] et Trop *Gloutoie*, N'est pas chose que celer doie ; Je sui la leuve du boschage Qui touzjours ai es dens tel rage Que le menton faire troter Me faut et la gueule baer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10350).

GLUEUX, adj.

[T-L : *glios* ; GD : *glueus* ; FEW IV, 169b : *gluten* ; DEAF, G 903 : *glu (glueus)* ; TLF IX, 298a : *gluer (glueux)*]

Au fig. "Qui est comme enduit de glu, gluant (pour s'emparer de qqc.)" : Mains *glueuses* [var. *glieuses, glouses*] aves ëu [les larrons] Par les quelles estes pandu [...] Rien il ne vous est eschape Que vous puissies avoir hape. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5147).

GORGE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *gorge* ; FEW IV, 331b : *gorges* ; DEAF, G 999 : *gorge* ; TLF IX, 336b : *gorge*]

"Gorge" : Or te dirai de la gorgiere Qui doit garder la *gorge* entiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4118). Si ques, quant tel homme s'arma De tel gorgiere et engorga, Aussi en devras tu fermer Volentiers ta *gorge* et armer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4176).

- *Prendre qqn par la gorge. / saisir qqn par la gorge.* "Saisir (qqn) en le prenant au cou" : Pour moi estrangler prist son tour Et contre moy tendi les mains Et me jura par touz les sains Et foy qu'elle devoit George, Qu'elle me prendroit par la *gorge*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10250). Par où je vois, volentiers va, Quar elle pense qu'elle ara En sa subjectjon celui Que par la *gorge* arai saisi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10504). Adonc par la *gorge* me prist À .II. mains et ainsi me dist : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10507).

- *Se couper la gorge. "S'égorger"* :

Le singe qui se fist piecea Çavetier le senefia ; Quar tant se mesla du mestier Qu'il s'en coupa au derrenier La *gorge*. Fol mesler se fait De chose què apris on n'ait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8079).

Rem. Allusion à la fable du singe savetier.

GORGEOYER, verbe

[T-L : *gorgoier* ; GD : *gorgoier* ; FEW IV, 334b : *gorges* ; DEAF, G 1008 : *gorge* (*gorgoier*)]

Empl. trans. "Faire descendre par la gorge, avaler (ici le feu, comme pénitence infligée aux gloutons)" : Or pueent [les gloutons] asses *gorgoier* Le feu d'enfer et langoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5403).

REM. Déjà ds GD IV, 312c (Impr. c.1500 : *gorgeoyer*). Contrairement à ce qui est dit dans le DEAF, il s'agit bien là d'un mot qu'il convient d'attribuer à Guill. Digull., seule la leçon *gorgeoyer* est à considérer comme un remaniement graphique de 1485/1486, révisé en 1499.

GORGERETTE, subst. fém.

[T-L : *gorgerete* ; GD, GDC : *gorgerette* ; FEW IV, 33b : *gorges* ; DEAF, G 1004 : *gorge* (*gorgerete*) ; TLF IX, 341b : *gorgerette*]

ARM. "Partie de l'armure, en mailles ou en plaques d'acier, qui sert à protéger le cou, attachée au bord inférieur du bassin et descendant jusqu'aux épaules" (synon. *gorgiere*) : Là sont hiaumes et haubergons, *Gorgeretes* et gambesons, Targes et quanque faillir puet À cil qui deffendre se veut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3820). Adonc une *gorgerete*, Un hiaume et une targete, Uns gantelés et une espee M'atainst sans plus de demoree Et me dist : « De toutes ces armes À tout le mains faut que tu t'armes... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4063).

Rem. Cf. FEW IV, 334a.

GORGIERE, subst. fém.

[T-L, GD : *gorgiere* ; FEW IV, 333b : *gorges* ; DEAF, G 1005 : *gorge* (*gorgiere*) ; TLF IX, 341a : *gorgère*]

ARM. "Partie de l'armure, en mailles ou en plaques d'acier, qui sert à protéger le cou, attachée au bord inférieur du bassin et descendant jusqu'aux épaules" (synon. *gorgerette*) : Or te dirai de la gorgiere Qui doit garder la *gorge* entiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4117).

- *Double gorgiere* : Quant vestu l'o [le pourpoint], tanstost je pris La double *gorgiere* et la mis Entour mon col et puis boutai Ma teste u hiaume et l'i muçai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4506).

Rem. La *gorgiere* symbolise la sobriété (voir vers 4119 : *Sobrité se fait* [la gorgière] nommer) (cf. Faral 1962, 14).

GORT, subst. masc.

[T-L, GD : *gort*¹ ; FEW IV, 330b : *gorges* ; DEAF, G 1022 : *gort*¹ ; TLF IX, 335b : *gord*] Loc. adv. [D'un liquide qui s'écoule] À *gors*. "À grands flots, abondamment" : L'ARBRE VERT. Ves ci ma pomme entemee ! Qui [éd. (*Qui*)] tant a este flagellee Que de toutes pars en saut hors Le jus a ondes et a *gors*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6602).

Rem. Emploi enregistré entre : av.1200 et c.1275 ds DEAF G, 1024.

GOUFFRE, subst. masc.

[T-L, GD : *goufre* ; FEW II-2, 925b : *kolpos* ; DEAF, G 1064 : *goufre* ; TLF IX, 351a : *gouffre*]

"Abîme, cavité béante où l'on risque d'être englouti"

- P. métaph. "Puissance (qui engloutit comme un gouffre)" : AVARICE. Je sui le grant *goufre* de mer Qui tout reçoit sans regeter, Qui tout absorbe et engloutist Et rien ne rent et rien n'en ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9407).

- Au fig., p. compar. "Gorge, gosier" : « Comment, dis je, as tu .II. ventres ? — Ouïl, dist elle [Gloutonnie], qui sont gendres À dame Venus qui m'ensuit, De quoy li uns Yvrece est dit Et li autre li *Goufres* est Qui de mengier touzjours est prest ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10479).

GOURMANDER, verbe

[T-L : *gormander* ; GD, GDC : *gourmander* ; FEW XVI, 92a : *grom* ; DEAF, G 1466 : *gromet* (*gormander*) ; TLF IX, 361b : *gourmander*]

Empl. trans. "Manger avidement" : Quar quant mes vins ai entonné Et mes viandes *gourmandé*, Lors diroie je vilennie À Dieu et à sainte Marie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10454).

REM. Première attest. du mot.

GOUSTER, verbe

[T-L : *goster* ; GDC : *gouster* ; FEW IV, 340a : *gustare* ; DEAF, G 1038 : *goster* ; TLF IX, 367b : *goûter*¹]

I. - Empl. trans. "Boire ou manger qqc." : C'est .I. relief [de la Cène] pour langoureux, Pour malades et dangereux, Duquel qui *gouste* dignement Ne peut qu'il n'ait alegement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2365).

II. - Inf. subst. "Sens du goût" : Ne ce ne te doit pas mouvoir Quë au taster et au vëoir, À l'oudourer et au *gouster* Et pain et vin te puet sembler [les espèces

eucharistiques] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2751).

Rem. Cf. DEAF, 1039.

GOUTTE, subst. fém.

[T-L : *gote* ; GDC : *goutte* ; FEW IV, 349b : *gutta* ; DEAF, G 1041 : *gote* ; TLF IX, 368b : *goutte*¹]

A. - "Très petite quantité d'un liquide de forme arrondie" : Un eul sus celle roche avoit Qui *goutes* d'iaue degoutoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11242). Je qui l'escherpe regardoie Et trestouzjours l'ueil i avoie, Vi *goutes* de sanc semees Dessur li et esbouciees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3575).

B. - P. ext., au fig. "Très petite quantité"

- [En tournure nég., comme particule de renforcement de la négation] *N'y voir goutte*. "Ne rien voir" : Ci me faut mon entendement Et mon sens tout outreëment, Avugle sui, je n'i voi *goute*, Perdue j'ai ma veue toute. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1479).

. [Avec une valeur de renforcement] *Ne voir goutte en plein midi*. "Ne voir absolument rien" : Je ne voi *goute* en plain midi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10613).

C. - MÉD. "Maladie des petites articulations due à la fluxion d'humeurs âcres non évacuées, caractérisée par un gonflement et de vives douleurs "

Rem. Cf. FEW IV, 350a et DEAF, G 1046.

- *Ne pas montrer que l'on a goutte*. "Paraître vigoureux" : Adonc la vielle me feri Du dart au cuer et m'abati. Gloutonnie mont li aida, Par la gorge jus me sacha Avarice et les autres toutes Pas ne moustrentent qu'eussent *goutes* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10690).

GOUTTÉ, adj.

[T-L : *goté*¹ ; GD : *gouté*¹ ; FEW IV, 344b : *gutta* ; DEAF, G 1053 : *gote* (*goté*)]

[D'un vêtement] "Qui présente de petites taches" : Toutedoies il le tuerent, Et murtrirent et lapiderent. Et de son sanc ainsi *goutee* Fu l'escherpe et esbouciee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3607). Si ques se l'escherpe *goutee* De sanc fu et esbouciee, Ce n'est pas chose à merveillier, Ains est chose mont à prisier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3628).

REM. À la seconde citation semble correspondre celle de GD IV, 323a (Ars. 2319 [et non 2323]). GD cite en outre deux autres attestations du mot (Impr. c.1500 : *goutey*, *goutee*), toutes deux sont empruntées à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie* 2 786, 3691), la première est une variante des

vers 505-506 de notre manuscrit (*Le signe thaü qui du sanc Paint estoit de l'aigniau blanc*), la seconde, un ajout à notre manuscrit, après le vers 3374.

GOUTTEUX, adj.

[T-L : *gotos* ; GD : *goutteux* ; FEW IV, 350a : *gutta* ; DEAF, G 1053 : *gote* (**gotos*) ; TLF IX, 372a : *goutteux*]

Empl. subst. fém. "Celle qui est atteinte de la goutte" : J'ai non Peresce, la *gouteuse*, L'encrempelie et la boisteuse, La mehaignie, l'afolee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7165).

GOVERNERESSE, subst. fém.

[T-L : *gouverneresse* ; GD : *gouvernesse* ; FEW IV, 300a : *gubernare* ; DEAF, G 1098 : **gouvernesse*]

"Celle qui gouverne des personnes et des choses" : GRÂCE DIEU. Je sui de tout *gouverneresse* Et de touz maus je sui miresse, J'enlumine les nonvëans Et donne force aus recreëans, Je relieve les trebuchiés Et radrece les forvoïés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 329). Du monde es [Notre Dame] *gouverneresse* Et du ciel ordenerresse, Sans raison n'as pas couronne. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11106).

- Au fig. : T'ame si est menerresse Du cors et *gouverneresse*. Elle le maine, elle le porte Et en menant ainsi se porte. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6148).

GRAIN, subst. masc.

[T-L : *grain* ; GD : *grain*² ; GDC : *grain*¹ ; DEAF, G 1157 : *grain* ; FEW IV, 227b : *granum* ; TLF IX, 396b : *grain*]

A. - "Fruit comestible contenu dans les épis des céréales" : Elle met avaine en guerniers Et atent que li *grains* est chiers, Et puis s'avaine à double vent Et double paiement en prent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9590). Le bon *grain* est mis en guernier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5728).

- [P. oppos. à *paille* "ce qui est sans valeur"] "Ce qui a de la valeur" : Des mauls d'autrui ta mere [Envie] vit, Onques volentiers bien ne vit. S'ell' en vëoit garnison, Morte seroit ou desvee. Nul bien n'a en son demaine. Le *grain* het et la paille aime. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4714).

B. - "Fruit de certaines plantes"

- *Grain de senevé*. V. *senevé*.

GRAND, adj. et subst. masc.

[T-L, GDC : *grant* ; GD : *grant*¹ ; DEAF, G 1217 : *grant* ; FEW IV, 219a : *grandis* ; TLF IX, 410b : *grand*]

A. - "Qui, en raison de ses dimensions, dépasse la norme ou la mesure ordinaire"

1. [D'un obj. concr.] : L'une tenoit .I. testament, Une *grant* chartre et .I. escript Oū mont de letre avoit escript (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2019). Aucuns *grans* ongles et crochus Avoient et les dois tortus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2911).

- [P. oppos. à *petit*] : Vestemens trop cours ou trop lons, Trop *grans* ou petis chaperons, Estivias petis et estrois Ou *grans* dont on feroit bien .III. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7516). Toute leur vie ont lousp este [les avaricieux], Onques ne furent saoule De mengier les povres brebis A *grans* morseaus et a petis [.] Selon ce qu'il y trouvoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5232).

- En partic. "Qui, en raison de ses qualités supérieures, surpasse les autres choses du même genre, admirable, extraordinaire"

. *Grand vin* : Ce sont avaleurs de *grans* vins (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5377).

2. [D'un lieu] : Moul[t] [ms. *Moul*] estoit le lieu des penans De *grant* longueur, larges et *grans* [.] Point ne cuidasse que fust tel [.] Moi estant en vie mortel. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4016).

3. [D'une pers., du corps, des parties du corps] : Saül, le plus *grant* du païs (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4696).

- Empl. subst. : *Grans* et fors assaillir ose (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1629).

. *Grands et petits*. "Tous" : *Grans* et petis la vision Touche sans point de excepcion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 21).

B. - [Le subst. qualifié désigne une réalité quantifiable]

1. [Le subst. qualifié comporte directement l'idée de quantité, de mesure, de poids, de prix... ; *grand* en marque le degré élevé]

a) [Subst. désignant des quantités] : Item ce regne compara A negociateur qui va Bonnes marguerites querant Le quel, quant une de pris *grant* A trouvé, vent quanquē il a Et par achat fait quē il l'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5806).

b) *Grand* + subst. de quantité *de* : De son relief vout departir Et aumosner et eslargir Aus povres pelerins errans Dont *grant* plenté avoit lēens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2010).

c) [Réalités quantifiables]

- [En valeur (marchande)] : DÉTRACTION. Plus volentiers emble bon non Que ne fait *grant* tresor larron. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8628).

- [Dans l'ordre du temps] : En ceste pomme confort *grant* N'ont pas seulement li enfant, Mes tous ceux de *grant* èage Pueent trouver, s'il sont sage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6681).

- *Grands gens*. "Adultes" : Plus passe ci d'enfans petis Que de *grans* gens et d'enviellis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 436).

2. [Le subst. qualifié est un subst. d'action ou un subst. apparenté ; *grand* marque l'intensité de l'action ou l'étendue du résultat]

a) [Intensité de l'action]

- [Le subst. marque une idée d'action] : Bien me sembloit que *grant* repos Aroie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 211). Je ne me peu plus contenir Que ne getasse un *grant* souspir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3676).

- [À l'idée d'intensité s'ajoute l'idée que ceux qui participent à l'action sont en grand nombre] : ... tenues Y sont *grans* festes sens cesser Et sens point jamais definir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9537).

b) [Étendue ou importance du résultat ou des effets] : Se long temps y avons este [au purgatoire], Tresbrief est, quant est compare (...) A nos *grans* pechies et meffes Que contre toi avions fais. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2671). Sentencies fusses a mort, Se n'eüst fait [Miséricorde] si *grant* aport De la *grant* grace Jhesucrist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2567).

3. [Le subst. qualifié désigne une propriété ; *grand* marque le haut degré de cette propriété]

- [Il est dérivé d'un adj.] : De *grans* durtés il a mol lit Et de tourmens son *grant* delit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3863).

- [Le subst. qualifié désigne une sensation, un sentiment ou une attitude psychologique dont l'adj. *grand* marque la force] : Et comment passer la pourras [la mer], Quant de si peu *grant* päour as ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 432). Si te pri que tu me dies Une chancon, et deslies Ta douce voiz que dē ouir J'ai *grant* volenté et desir. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1584). Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un pourpre qui tout rouge fu (...) Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui navré estoit De toutes pars parfundement Des espines à *grant* tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8608).

- [Le subst. qualifié désigne une situation caractérisée par une propriété] : Onques tabellionnage Ne me fist si *grant* damage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2276).

C. - [Marque l'idée d'importance]

a) [Le subst. qualifié désigne une pers. caractérisée par une propriété, notamment sa fonction] : Avec li avoit plusieurs Autres *grans* mestres et docteurs (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 104). Une dame vi en ma voie, Qui de sa biauté me fist joie, Fille sembloit d'empereur, De roy

ou d'autre *grant* seigneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 234).

. [Du diable] : Du *grant* Sathan fist [Envie] son sire (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4722).

b) [De choses] "Qui revêt un caractère exceptionnel"

- RELIG.

. *Grandes assises*. V. *assise*.

. *Grand jugement*. V. *jugement*.

GRAPELER, verbe

[T-L, GD : *grapeler* ; DEAF, G 1239 : *grape* (*grapeler*) ; FEW XVI, 762a : **krappa*]

Empl. trans. [D'une pers. ou de sa main ; le compl. désigne une chose] "Mettre en sa possession en saisissant avidement" :

AVARICE. Je ne quier qu'amasser deniers, C'est mon office et mes mestiers. Siz mains ai pour eus *grapeler* [var. *agrapper*, *agraper*] En .VI. manieres et glenner, Pour eus en mon sac ensachier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9397). AVARICE. Or te dirai de mes .VI. mains Dont les metaus et les arains Je *grapelle* [var. *grapele*, *grape*] ainsi com t'ai dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9429) [Autre ex. vers 9521, 9569].

REM. À la seconde citation correspond celle de GD IV, 337a (Impr. c.1500 : *grappelle*). Seuls ex.

GRAS, adj.

[T-L : *cras* ; GDC : *gras* ; FEW II-2, 1277b : *crassus* ; TLF IX, 435a : *gras*]

A. - [D'une pers.] "Qui est gros, qui a beaucoup de graisse" : « Certes, dist elle, le pourpoint Si te fust bien taillié à point, Se tu à point fusses tailliés ; Mes à toi tient qui apointiez N'es pas à droit selonc son point, Car trop es *cras* [var. *gras*] et as trop d'oïnt Dessous l'el'è et trop es drus, Trop reveleus et trop peüs ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3922). Se de tiex mes assez eüsse, Grosse et *crasse* assez tost fusse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8266).

B. - [De la terre ; p. oppos. à *sablonneux*] "Qui a de la consistance, compact, lourd" : La [éd. (*La*)] pluie terre sablonnace Endurcist, et terre *crasse* [var. *grasse*] Amoloie, s'ell'est dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9992).

REM. GDC IX, 718b, cite d'après l'Impr. c. 1500 : *le gras du pot*, il s'agit en fait d'un passage emprunté à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 16634 où on lit : *le cras du pot*).

GRATIVEMENT, adv.

[FEW, Ø]

"D'une manière plaisante, agréable" : *Grativement* [var. *gracieusement*, *gracieux donc*] te

deporte Selon ce que je t'enhorte De plus que ne dois enquerre ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10970) [Seul ex.].

REM. L'initiale du mot, une lettrine en attente, manque dans le ms.

GRATTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *grater* ; FEW XVI, 371a : **krattôn* ; DEAF, G 1245 : *grater*¹ ; TLF IX, 445a : *gratter*]

I. - Empl. trans. "Effacer [du texte] avec un instrument tranchant"

- *Gratter hors* : Vous dites que descommandé Est ce qu'avoit Dieu ordené, Laquel chose s'ainsi estoit, Aussi du tout estre devroit Du livre s'ordenance ostee, Et deffaciee et hors *gratee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5526).

Rem. Cf. FEW XVI, 373a et DEAF G, 1249.

II. - Empl. abs. "Fouiller la surface avec les pattes, les sabots" (À rattacher à FEW XVI, 375a)

- Prov. *Aussi mal gist homme comme chevre par trop gratter* : Or voiz tu bien qu'ausi mal gist Hons com chievre par trop *grater*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12385).

Rem. Cf. *Thesaurus proverbiorum medii Aevi*, t. 13, 385-386, s.v. *Ziege*.

III. - Empl. pronom. réfl. *Se gratter* à + subst. désignant l'objet qui endommage. "S'égratigner après" : Rien ne set faire que rivés Et pautonnieres et sachés, Que la penthecouste porter Et moi aus buissonnés *grater*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9748).

GRAVER, verbe

[T-L, GD : *graver*¹ ; GDC : *graver* ; FEW XVI, 48a : *graban* ; DEAF, G 1267 : *graver* ; TLF IX, 454a : *graver*]

[Empl. pronom. réfl.] "Se faire la raie (dans les cheveux)" : OISEUSE. Miex aime mes gans enformer Et moi pignier et moi *graver* [var. *gauer*, *grauer*, *gratter*], Moy regarder en .I. mirour Que je ne fais autre labour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6848).

REM. Déjà ds GD IV, 341b (Ars. 2319 [et non 2323]) où le verbe est att. dans son empl. trans. (*Je ayme ...graver mon chef*).

GRAVERESSE, subst. fém.

[T-L : *graverresse* ; GD : *graverresse* ; *FEW XVI, 48a : *graban* ; DEAF, G 1272 : *graver* (*graverresse*)]

"Celle qui pratique la gravure" : Cestè main est pertuiserresse De maisons et descouverresse, Une briserresse d'escrins Et røognerresse de flourins, Une contrefaiserresse De faus seaus et *graverresse*, Une fausse serruriere Et une fausse monnaiere (GUILL.

DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9514) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD IV, 341c (Impr. c.1500 : *graveresse*).

GRÉ, subst. masc.

[T-L : *gré*² ; GD : *gré*¹ ; GDC : *gré* ; FEW IV, 249b : *gratus* ; DEAF, G 1275 : *gré*¹ ; TLF IX, 461a : *gré*]

A. - "Bonne ou mauvaise volonté avec laquelle qqn accomplit qqc."

- À son *gré*. / de son *gré*. / selon son *gré*. "Selon la volonté de " : Rien ne me plaist, sē à mon *gré* N'est fait et à ma volenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7177). Ses cordeles et ses liens Sont ses divers commandemens Qui lient Propre Volenté Que rien ne face de son *gré* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12748). "...Pour ce qu'autrement le vice D'inobedience curé Ne seroit pas selonc mon *gre*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 734).

Rem. Cf. FEW IV, 250a et DEAF, G 1279-1280.

- En bon *gré*. "Volontiers" : Se savoir veus comment a non, Paciēce l'appellē on Qui est fait pour paines souffrir Et grans pointures soustenir, Pour estre aussi com une enclume Qui ne se muet pour cop de plume, Pour recevoir sans murmurer Tout en bon *gré* et endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3886).

Rem. Cf. DEAF, G 1281.

- Bon *gré*, mal *gré*. "Qu'on le vueille ou non" : Combien que l'aies refusé, Ton dieu sera bon *gré* mau *gré*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10174).

- Prendre qqc. en *gré*. "Accepter volontiers qqc" : ...ceux qui sont en ce manoir, En cel hermitage prochain, Tex asnes sont (...) Et ne leur chaut de leur mengier, En *gre* prennent grain et paillier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6746).

Rem. Cf. DEAF, G 1282.

B. - "Reconnaissance, gratitude"

- Savoir *gré* à qqn. "Éprouver de la reconnaissance envers qqn" : Or regarde sē asservi Ez grandement et avilli, Quar de tout ce ne te set *gré* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5839).

Rem. Cf. DEAF, G 1285.

C. - "Ce qui convient, ce qui plaît à qqn"

- Faire le *gré* de qqn. "Donner satisfaction à qqn, plaire" : « Ouil, dis je, mes bien vourroie Faire son *gré*, se je pouoie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12992).

- Venir à *gré* à qqn. "Convenir à qqn" : Se briefment en Jerusalem aler Tu veus, dedens te faut entrer Et logier en .I. des chastiaus Ou de Clugni ou de Cysteaus Ou en .I. autre qui à *gré* Te venra miex et

volenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12543).

Rem. Cf. DEAF, G 1283.

GREFFE, subst. masc.

[T-L : *graife* ; GD : *grafe*¹ ; GDC : *greffe*¹ ; FEW IV, 242b : *graphium* ; TLF IX, 467a : *greffe*²]

"Pousse d'une plante que l'on insère dans une autre pour que celle-ci porte le fruit de l'autre, greffe"

- [Dans un cont. métaph. ; par allus. au pommier issu de la pomme mangée par Adam] : Car comment qu'il [les pommiers] soient rentiers De porter dous fruit bon et fin, Qui en veult planter le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et boschage Jusques a tant c'om ente sus *Greffes* [éd. *Greffe(s)*] de franc pommier venus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5648). ...entement Fist Dex faire sus .I. pomier D'un *greffe* quē il avoit chier Qui fu pris sus la racine De Jesse [la Vierge Marie] qu'il trouva fine (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5676) [Par allus. à l'arbre de Jessé, *Isaïe* XI, 1].

Rem. Cf. DEAF G 1133.

GREGEOIS, adj.

[T-L : *gregois* ; GD : *gresois* ; FEW IV, 210b : *graecus* ; DEAF, G 1366 : *grezois* ; TLF IX, 469b : *grégeois*]

"De langue grecque " : Ausi com dēist [Pilate] aus passans (...) : "Quique vous estes pelerins, Hebrex ou *gregois* ou latins, Poués savoir et entendre Qui est cil que vées pendre..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8890) [Réf. à *Jean* XIX, 20].

GRENON, subst. masc.

[T-L : *grenon* ; GD : *grenon*¹ ; FEW IV, 267b : **grennos* ; DEAF, G 1321 : *grenon*¹]

"Moustache"

- Au plur. : La gueule ensanglantee en ay Ausi com li leus qui ou tai A estrangées les brebis Et en a ses *guernons* [var. *grenons*] fourbis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8536).

GRESLE, adj.

[T-L : *graisle*¹ ; GDC : *graisle* ; FEW IV, 201b : *gracilis* ; DEAF, G 1187 : *graisle* ; TLF IX, 470a : *grêle*¹]

[D'une chose] "Mince, fin" : En l'une de ses mains tenoit Un maillet et en l'autre avoit Unes bonnes verges cinglans, *Grelles* et vers et couroians. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2028). Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez (...) *Grelle* çainture ou large trop Dont se cointoient neiz li clop (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7519). Pour toi servir baillié te fu [ton corps], Mes tu ses sers es devenu. Au lignolet le veus chaucier Et nobles robes li baillier, Li cointoier de jouelés, De tablettes et coutelés, De *greille* couroie ferree Et de

bourse pinpelotee ; De las de soie desguisés, Rouges et vers entremeslés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5761).

GREVER, verbe

[T-L, GDC : *grever* ; GD : *grever*¹ ; FEW IV, 260a : *gravare* ; DEAF, G 1350 : *grever* ; TLF IX, 489b : *grever*]

I. - Empl. trans. dir.

A. - Au passif [Dans un cont. métaph.] "Accablé sous le poids" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton faiz qu'entens n'est pas grevez Aus porteurs de penitance, (...) Quar leur labeur et leur painne Ne seroit que chose vaine Se les commandemens qu'as faiz, Que ci tu appeles ton fais, Ne portoient ; et tressommel [ms. et éd. *cressommel*] N'est pas, mez com eles d'oisel Qui le portent et raportent Que sa pesanteur deportent. Si les porte, qu'en est portés Et allegiés, non pas *grevés* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6166).

B. - "Faire du tort, nuire"

- *Grever qqn* : Toute la cure et le souci Que Sathan a de tourmenter Les pelerins et eux *grever* Est par envie seulement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3494).

II. - Empl. trans. indir. *Grever à qqn*. "Être une lourde charge (physique) pour qqn" : Adonc pris je le garnement Et m'en vesti, ne sai comment. Pesant me sembla et estroit Et à porter mont me *grevoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3912).

III. - Empl. pronom. réfl. "Se faire du mal" : Quar ce que tu ne puez porter, Bien portera sanz soi *grever* [la meschine nommée Mémoire]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4926).

GREVEUX, adj.

[T-L, GD : *grevos* ; FEW IV, 264b : *gravis* ; DEAF, G 1356 : *grever* (*grevos*)]

"Pénible à supporter physiquement à cause du poids" : Quant armé ainsi je me vi Et que les armes je senti Sur moi *greveuses* et pesans Et moi, ce me sembloit, pressans, À Grace Dieu je respondi : (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4517).

- "Pénible à supporter" (l'auteur joue sur le sens physique et moral) : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton faiz qu'entens n'est pas grevez Aus porteurs de penitance, Mez leur est a alegance ; Quar leur labeur et leur painne Ne seroit que chose vaine Se les commandemens qu'as faiz, Que ci tu appeles ton fais, Ne portoient ; et [t]ressommel [éd. *cressommel*] N'est pas, mez com eles d'oisel Qui le portent et raportent Que sa pesanteur deportent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6154).

GRIEF, adj. et subst. masc.

[T-L, GD : *grief* ; GDC : *grief*² ; FEW IV, 264a : *gravis* ; DEAF, G 1370 : *grief* ; TLF IX, 493a : *grief*¹/*grief*²]

I. - Adj.

A. - [D'une bataille, d'une attaque] "Qui est pénible à supporter" : L'ANGE À JÉSUS. Pour li [le pèlerin] n'ai pas grant pene ëu, Bien s'est en tous temps deffendu De toutes les temptacions Et les *griefs* impugnacions Que li ont fait ses anemis, Si quë en l'ordre des martirs Le devra mectre ta grace (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2796).

B. - "Lourd de conséquences, grave" : Plus *grief* encor en est l'ennui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11084). D'autre part *grief* chose seroit Que li qui nulle rien ne doit Et qui nul mal n'a desservi Payast et de paine puni Fust [éd. *F[è]just*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6091).

Rem. Employé dans la seconde citation comme adj. épïcène, forme fréquente parallèlement en usage, à cette époque, à côté de la forme variable au féminin.

II. - Subst. masc. "Préjudice" : Or es tu du tout deceüs, Or ses tu bien quë est meschief Et si ses bien que si grant *grief* N'estoit pas des armes porter Com c'est de ces maus endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4645). ...quar verras [dit la Vieille Loi à Marie] Ci apres autres *griefz* pluseurs Qu'il [ton fils] soufferra et grans labeurs Avant qu'ait fait son voiage Pour sauver humain lignage, Pour quoi Jhesus il sera dit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2487).

Rem. Cf. DEAF G 1375.

GROCIER, verbe

[T-L : *grocier* ; GD : *groucier* ; FEW XVI, 90b : **grogatjan* ; DEAF, G 1428 : *grocier*]

Empl. intrans. "Faire entendre une protestation, manifester son mécontentement par des grognements" : Si ne deüssiez pas *groucier* N'à moi si asprement tencier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1779). Le vilain demoura *grouçant* Sur son baston et grumelant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5634) Va t'en sanz li contredaignier Et assez le laisse *groucier*, Hochier sa bride et son menton Et rechinier sur son baston ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5664).

Rem. À la première citation correspond celle de GD IV, 369b (Impr. c.1500 : *grocer*). GD ajoute une autre citation (Impr. c.1500 : *groussent*), qui, elle, est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 14490).

- *Grocier de qqc.* "Récriminer contre qqc." : Et si me semble grant laidure, Quant de mes dons alez *grouçant* Et murmuriant et parlant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1963). A saint Bernart vint une fois Un clerc (...) Demandant que

faire il failloit Qui en religion entroit, Au quel saint Bernart respondi, Qu'il failloit qu'è asnes fust, qui Les fais qu'è on li chargerait Soustenist tous, fust tort ou droit, Et qui nulle fois ne *groncast* [var. *groucast*] De viande qu'on li donnast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6735). Pour quoi il t'apartenist bien De ses biaux faiz li mercier, Non pas murmurer ne *groucier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2080).

GROMETTE, subst. fém.

[T-L : *gromete* ; FEW XVI, 91b : *grom* ; DEAF, G 1464 : *gromet* (**gromete*)]

"Femme employée pour certains services domestiques" : « Est elle [la langue], dis je, *groumete* [var. *gourmeite*, *grouinette* qui semble être une mélecture pour *groumete*] Qui d'essayer vins s'entremete ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10433).

GROS, adj.

[T-L, GD, GDC : *gros* ; DEAF, G 1477 : *gros* ; FEW IV, 274a : *grossus* ; TLF IX, 541, 546a : *gros*¹/*gros*²]

I. - Adj. [Dans l'ordre physique quantifiable] "Qui dépasse la norme ou la mesure ordinaire"

A. - [D'une partie du corps] "Qui est particulièrement développé" : Avec li [Orgueil] ainsi soient trait Ses [éd. *Ces*] cornuaus, ses [éd. *ces*] pancuos Qui de vent ont les ventres *gros* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4524).

Rem. Cf. DEAF G 1478.

- En partic. [D'une femme] "Qui est enceinte" : N'est pas relief à garçonner À coquins n'à truans donner, N'est pas relief à fame *grosse*, Se de la grace Dieu n'est *grosse* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2361-2362).

B. - [D'une chose]

1. [Dans l'ordre physique quantifiable] : Quant je l'aperçu et la vi, Tresgrandement fu esbai, Mesmement car sens corps estoit Et sous sa teste rien n'avoit Fors une queue seulement Qui sembloit estre proprement De ver, mes *grosse* moult estoit Et bien grant longueur ell'avoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1215).

2. [Dans l'ordre qualitatif]

Rem. Cf. DEAF G 1482.

a) [D'un tissu] "Dont la fabrication est rudimentaire mais solide" : Boisteuse estoit, torte et boçue, D'un *gros* et viez burel vestue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9074).

b) "Dont la qualité est médiocre, dont la fabrication est rudimentaire mais solide"

- *Gros pain* : « Di moi, dis je, se point t'emplis De viandes de petit pris, Se de feves ou de pain *gros* u feis onques ton ventre *gros*. — Saches, dist elle, en verité Qu'è aussi bien acoustumé Ai *gros* et bis pain

ensachier Comme grans viandes mengier » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10369, 10373).

II. - Empl. subst. masc. [Formule antithétique] *Gros et menus*. "Petits et grands, c'est-à-dire : tous" : Encor t'en di [de la mort] autre note, *Ut caucius agas pro te*. *Gros et menus*, tout fagote *Clamans* : *parati estote* ! Tout fait ouny, tout rabote, *Huicque preces sunt ignote*. Elle se gist en ta cote, *Sicque adest, non remote*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1635 [repréend *grans et fors*, vers 1629]). Touz passeront par .I. pertuis *Gros et menus*, grans et petis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2570).

III. - Loc. adv. *En gros*. "Dans les grandes lignes, sans entrer dans les détails" : Or entendez ceste leçon Vous qui vraie contricçon Voulez faire de vos pechiez ! Ne pensés pas ne ne cuidiez Qu'è il souffise à regarder *En gros* ses pechiez et penser (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3128).

GROSEILLIER, subst. masc.

[T-L : *groiselier* ; GDC : *groseillier* ; FEW XVI, 422a : **krusil* ; DEAF, G 1456 : *groisele* (*groiselier*) ; TLF IX, 548b : *groseiller*]

[Plante] "Nerprun ou groseillier vert ou rouge" (ou arbuste semblable, d'apr. DEAF G 1457) : Je sui poignant et haïneuse Impacient et desdaigneuse, Plus aspre que n'est gletonnier, Ronce, espine ne *groseillier* [var. *groaiselier*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8848).

GROSSEMENT, adv.

[T-L : *gros* (*grossement*) ; GD : *grossement*¹ ; FEW IV, 277b : *grossus* ; DEAF, G 1486 : *gros* (*grossement*)]

[Avec un verbe de parole] "De façon grossière" : « Je le te dirai, dist Raison, *Grossement* à tout le hauton » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5586).

GROSSEUR, subst. fém.

[T-L : *grossor* ; GD, GDC : *grosseur* ; FEW IV, 275a : *grossus* ; DEAF, G 1487 : *gros* (*grossor*) ; TLF IX, 549b : *grosseur*]

"Volume, dimension" : Pour ma *grosseur* et m'enfleure Mes piez ne voi ne m'aleure Ne onques n'aperçoif ne voi Enfermeté qui soit en moi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7627). Si grosse estoit et si enflee, Que sa *groisseur* passoit mesure (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7350).

GRUE, subst. fém.

[T-L, GDC : *grue* ; FEW IV, 296a : *grus* ; DEAF, G 1506 : *grue (grossement)* ; TLF IX, 562b : *grue*]

[Oiseau] "Grue" : Je voloie sur les nues Plus haut que hairons ne *grues* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6304).

- [P. réf. à la longueur du cou de la grue] *Estre long comme col de grue*. "Avoir une longueur qui dépasse la moyenne, une grande longueur" : C'est de mon sac l'embouchement Qui se fait par atouchement ; Et si te di que pas .III. doie N'a de lonc, se le mesuroie. Bien vousisse que plus lonc fust Et que com col de *grue* fust (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10390).

GRUMMELER, verbe

[T-L : *gromeler* ; GD : *grumeler* ; GDC : *grommeler* ; FEW XVI, 93b : *grommen* ; DEAF, G 1467 : *grommer (grommeler)* ; TLF IX, 538a : *grommeler*]

Empl. intrans. "Exprimer sa désapprobation, son mécontentement en parlant entre ses dents, grommeler" : Adonc je les pris et les lu [les lettres], Dont li vilains pas bien ne fu Contens, quar touzjours *grumeloit* Et touzjours le menton hochoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5213). Le vilain demoura grouçant Sur son baston et *grumelant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5684). O toi [Trahison] èus sueur jumelle, Detraction [,] qui *grumelle* (,) Quant voit que nous souffison D'aucune grace donnee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4730).

REM. Enregistré aussi dans FEW XVI, 66b, s.v. *grimmelen*.

GUENCHIR, verbe

[T-L, GD : *guenchir* ; FEW XVII, 555a : **wenkjan* ; DEAF, G 1547 : *guenchir*]

Empl. pronom. réfl. "S'écarter de la direction prévue, s'esquiver" : L'ACTEUR. Tutevoies je me *ganchi* Et de mon bourdon la feri [Hérésie] Si que li fis vuidier le lieu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11573).

GUERIR, verbe

[T-L, GD : *garir* ; GDC : *guarir* ; FEW XVII, 526a : **warjan* ; DEAF, G 266 : *garir* ; TLF IX, 573b : *guérir*]

Empl. trans. "Guérir" : Et en tel point venir les fais Devant l'ymage et crier : ' las, Saint ymage, *garissiez* moy ! ' (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9963). ...vëoient [les disciples] Grant vertu qui de li [Jésus] isoit Dont les languoureux *garissoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5286) [Réf. à *Matth.* IV, 23].

- *Estre gueri de qqc.* (d'un mal physique) : À une mote m'abuissai, Jus chai et m'espaveignai.

Encor n'en sui je pas *garie* Ne ne serai jour de ma vie. Boisteuse sui, torte et clochant, Au virili vois clopinant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10025).

GUERISON, subst. fém.

[T-L, GD : *garison* ; GDC : *guarison* ; FEW XVII, 527b : **warjan* ; DEAF, G 5 : *garir (garison)* ; TLF IX, 575a : *guérison*] "Retour à l'état de santé" : Maintenant, dame, il m'est avis Que, sē aidier vous me voulés, Tantost je serai relevez, Et tantost arai *garison*, Se m'oigniez de vostre onction. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11203). Trahison, euvre ta bouche, Monstre nous la maletouche Qui tous fiert sens *garison*, C'est ta langue sursemee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4807).

GUERISSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *garissement* ; FEW XVII, 527b : **warjan* ; DEAF, G 276 : *garir (garissement)*]

"Retour à l'état de santé" (synon. *guérison*) : Une fame, qui a ses mains Prist l'ourle de son vestement, Recut tantost *garissement* De son sanc qui couru avoit Par .XII. ans, si comme disoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5546) [Réf. à *Matth.* IX, 20].

GUERRE, subst. fém.

[T-L, GDC : *guerre* ; FEW XVII, 567a : **werra* ; DEAF, G 1569 : *guerre* ; TLF IX, 576b : *guerre*]

"Lutte armée pour défendre ou conquérir un territoire, pour défendre une cause, un parti"

- *Estre en guerre* : De ce certes ont grant mestier Tuit pelerin et tuit errier Qui passent par iceste terre, Quar touz i sont touzjours en *guerre* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 554).

- *Guerre mortelle*. "Guerre à mort, qui ne peut se résoudre que par la mort de l'un des deux chefs de parti" : Lors vestu si tresfors estoient Quē il n'estoit *guerre* mortel Ne tourment nul, tant fust cruel, Que pas doutassent .I. festu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4049). Se par elles je sui tués, Miex me vausist estre mortnez ; Dolent assez plus en seroie, Que s'en *guerre* mortel mouroie ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7378).

GUETTE, subst. fém.

[T-L, GD : *gaite* ; FEW XVII, 451b : **wahta* ; TLF IX, 580b : *guette*¹]

"Personne qui assure la garde (du roi) pendant la nuit" : La dame qu'as veü jouer Des instrumens et cor porter Est la *guete* qui esvelle Le roy toutesfois qu'il sousmelle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12945).

GUEULE, subst. fém.

[T-L : *gole* ; GD : *gole*² ; GDC : *gueule* ; FEW IV, 307b : *gula* ; DEAF, G 959 : *gole* ; TLF IX, 583a : *gueule*]

"Bouche (des animaux, de l'homme)"

- [Dans une comp. avec un animal sauvage : le loup] : DÉTRACTION. La *gueule* ensanglantée en ay Ausi com li leus qui ou tai A estranglées les brebis Et en a ses guernons fourbis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8533).

- [Dans un cont. métaph., pour marquer l'avidité] *Avoir gueule bae*. "Avoir la bouche grande ouverte" : Puis acourut [Détraction] *gueule bae* Vers moy comme forsenee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8759). Les autres qui deles eux [les avaricieux semblables aux loups] sont, Qui les *gueules* baees ont, Usurier sont qui haut nommer N'osent leur mestier ne crier, Et toux ceux qui generaument Leur cueur ambicieusement Ont mis a argent amasser Et a li sens cause garder. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5242).

- [En tant que siège de la parole] : Glaive, si com truis en escript, *Guele* devisant si est dit. Bien doit la *gueule* deviser Et ce c'on dit bien discerner (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1106-1107). Bien doit la *gueule* [var. *bouche, parolle*] deviser Et ce c'on dit bien discerner Tout juge qui en veut jugier, Quar tout ainsi comme allignier Il a ouï, son jugement Doit il faire, non autrement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1107).

GUICHE, subst. fém.

[T-L : *guiche* ; GD : *guige* ; FEW XVII, 605a : **withthja* ; DEAF, G 1604 : *guige* ; TLF IX, 589b : *guiche*¹]

"Courroie servant à porter qqc." : Unes longues, se vous voulez Et unes *guiches* me donnés ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9778).

GUICHET, subst. masc.

[T-L, GDC : *guichet* ; FEW XVII, 428b : *vík* ; DEAF, G 1599 : *guichet* ; TLF IX, 590a : *guichet*]

RELIG. [Qualifie un espace symbolique] "Passage étroit permettant d'accéder à la cité céleste" : Tu es au *guichet* et à l'uis Quë ou mirour pieça veïs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13471). Au petit *guichet* retenue Ne serai pas (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12721).

H

Humilité si est le signe

De tout bon cuer et de benigne

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 263-264)

HABIT, subst. masc.

[T-L : *abit* ; GDC : *habit* ; FEW IV, 371a : *habitus* ; TLF IX, 629b : *habit*]

A. - "Vêtement, habit" : Mes avant, puisque t'ai tant dit, Je te dirai de mon *habit*, Cest mantel dont je sui paree Si com tu vois et afuble. Ce mantel, grant temps a, fu fait Pour couvrir ce que j'ai de lait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7992).

- [Dans un cont. allég.] : Ausi comment que la gent croient, Selonc l'*abit* que dehors voient, Que soie ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8028).

- *Habit de* : Tu [Trahison] eüs *habit* d'apostre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4825). Vëés ci, dist il, mon segneur Jésus, De tous les segneurs le gregneur Qui *habit* de pelerin pris (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358 140).

B. - RELIG. "Vêtement de dessus des religieux"

- [Subst. désignant un moine +] *de l'habit de* [du fondateur d'un ordre]. "Qui appartient à l'ordre de" : Lors vint et monta haut Benoit Qui deux grans sedules tenoit Et dist : "Dedens vous trouveres Tout ce que demande aves. En l'un escript sont contenus Biens, en l'autre les maus scëus Du pelerin [Guillaume de Digulleville, cistercien] de mon *habit*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2339).

HABITABLEMENT, v. héritablement*HABITATEUR, subst. masc.**

[T-L : *abitator* ; GD : *habitateur* ; FEW IV, 369b : *habitare*]

[À propos d'un être spirituel]

A. - Au propre "Celui qui occupe un espace, un lieu, habitant" : Jadiz en ce lieu ci endroit Le cornu d'enfer habitoit Et lonctemps par possession I avoit fait sa mansïon, Mes pour ce que ce desplesoit À Grace Dieu qui fait avoit La maison pour son habiter, De ces cornes te fist armer, Et la verge baillier te fist, À ce que par toi s'en issist Li desloiaus *habitateur* Qui en vouloit estre seigneur (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 717). La beaute de ces mansions Raconter ne pourroit nulz homs, La gloire dont parees sont Les *habitateurs* qui y sont (...) Font tous maus passes oublier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9110).

- *Estre habitateur de* [d'un espace, d'un lieu] : L'ANGE. De la [du siècle des saphirs purs] je sui *habitateur* En l'ordre basse et la meneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9481).

B. - Au fig. "Celui qui habite qqn, hante qqn"

- [Du diable] *Estre habitateur de qqn* : Se prist [Jésus] a aler, hors monstrant Son bourdon et li fort tenant En curant diverses langueurs, En deables qui

habitateurs Estoient d'ommes boutant hors (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 170).

HABITATION, subst. fém.

[T-L : *abitacion* ; GD, GDC : *habitation* ; FEW IV, 368b : *habitare* ; TLF IX, 632a : *habitation*]

A. - "Lieu habité" : Mont i avoit de mansions [en la cité de Jérusalem], De lieux et d'*abitacions*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 52).

- [Dans un cont. allég.] : Quar conscience est la maison, La chambre et l'*abitacion* Où elle [Grâce Dieu] fait sa demouree, Quant elle est bien baliee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2276). Et saches que ces mansions, Ces ciex et *abitacions* Une maison est seulement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9612).

B. - "Fait d'habiter (à un endroit)" : Ire qui est desmesuree Et felonnie la desvee Me font vuider la mansïon Où ont leur *habitation* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 878).

HABITER, verbe

[T-L : *abiter* ; GD, GDC : *habiter* ; FEW IV, 368b : *habitare* ; TLF IX, 632b : *habiter*]

I. - Empl. intrans. "Demeurer, séjourner (dans un lieu)" : Jadiz en ce lieu ci endroit Le cornu d'enfer habitoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 708).

- [Dans un cont. allég.] : Mes yex sont yex de basilique Qui ocient cil qui s'aniche Ou qui *habite* prez de moi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8323). La [dans le siècle des saphirs purs] *habitent* les serviteurs Du roy et administrateurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358 9469).

II. - Inf. subst. "Demeure" : RAISON à MOÏSE. (...) Jadiz en ce lieu ci endroit Le cornu d'enfer habitoit Et lonctemps par possession I avoit fait sa mansïon, Mes pour ce que ce desplesoit À Grace Dieu qui fait avoit La maison pour son *habiter*, De ces cornes te fist armer, Et la verge baillier te fist, À ce que par toi s'en issist Li desloiaus *habitateur* Qui en vouloit estre seigneur (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 713).

HAIE, subst. fém.

[T-L : *haie*² ; GDC : *haie*¹ ; FEW XVI, 113b : **hagja* ; DEAF, H 28 : *haie*¹ ; TLF IX, 645a : *haie*¹]

A. - "Clôture, longue et assez épaisse, faite d'arbrisseaux, d'arbustes, d'épines ou de branchages entrelacés qui sert à fermer ou à protéger un espace (un champ, un jardin)" : Mon chemin vi qui se fourchoit Et en .II. voies se partoït Non pas que mont s'esloignassent, Ce sembloït, ne dessemblassent L'une de l'autre, mes entre .II. Une *haie* dont merveilleus Fu, vi qui misë y estoit (GUILL.

DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6510). *Haie* n'est pas mur à carniaus Pour clorre tours et chastiaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6719). Elle [Pénitence], celle *haie* planta Pour ceus qui le chemin de là Vont, afin que deça passer Ne puissent sans paine endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6979). Et vous savez que, s'il estoit Forvoié, deceü seroit, Quar par la *haye* lourdement Le passeroie et asprement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6881).

Rem. Il s'agit de la haie d'épines de Pénitence (v. Faral 1962, 15).

B. - "Construction faite d'une rangée de pieux, de branches, etc. qui sert à fermer ou à protéger un espace" : "...Par son sergant fist appeler Touz les povres que peut trouver, Et furent quis par les voies, Par places, rues et *haies* Pour touz a ce mengier venir Et toute la maison emplir." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6878).

HAÏNE, subst. fém.

[T-L : *häine* ; GDC : *haine* ; FEW XVI, 178b : **hatjan* ; DEAF, H 57 : *hair* (*haine*) ; TLF IX, 647a : *haine*]

"Sentiment de malveillance que l'on éprouve pour celui que l'on hait, haine" : ...de chienz vales mainz [dit Digulleville aux Juifs qui ont persécuté le Christ], Du venin de *haine* plains. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8692).

HAÏNEUX, adj.

[T-L : *häinos* ; GD : *haineus* ; GDC : *hainos* ; DEAF, H 59 : *hair* (*häinos*) ; FEW XVI, 178b : **hatjan* ; TLF IX, 648a : *haineux*]

A. - "Qui est rempli de haine" : IRE. Je sui poignant et *haineuse* Impacient et desdaigneuse, Plus aspre que n'est gletonnier, Ronce, espine ne groiseillier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8845). Ceux qui ont les dens com sengliers Sont de fait ou vouloir murtriers, Gens vindicatis et ireux, Plains de rancune et *hayneux*, Qui sont tex que nul ne dure Pres d'eux pour leur endenture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2950).

B. - "Qui excite la haine" : Onques ne fu que ne li fusse *Haïneuse* et abhominable, Pour ma pueur intolérable. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10565).

HAÏR, verbe

[T-L : *häär* ; GDC : *hair* ; FEW XVI, 178a : **hatjan* ; DEAF, H 43 : *hair* ; TLF IX, 648b : *hair*]

I. - Empl. trans.

A. - "Éprouver de la haine pour qqn" : Dont tu as veü (...) Que quant il n'ont ce qu'il demandent, Nulle excusation n'en prennent, Ains en ont indignation Et *hëent* ceus de la meson. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9802). Je cuît que le peril amoît

Ou qu'à mort elle [Jeunesse] me *haoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11970). Chasteté si me *het* aussi Et quant me voit, tantost dit : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10567).

- Au passif : Se sans moy vas en cest païs, Ne puet que ne soies *haïs* Et de mon pere, le grant roy, Et de touz ceus qui sont o toi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 320).

- Loc. prov. *Haïr qqn plus que chevre le couteau*. "Häir qqn extrêmement" : Plus le *het* que chievre coutel Si ques se jus ne le metoies, Pas bien sage ne seroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5578).

B. - [Le compl. désigne une chose concr. ou abstr.] "Éprouver de l'aversion pour qqc." : Je *he* bastons drois et croçus Qui sont u bout dessous agus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8513). Ausi com *het* roigneuse beste Estrille et teigneuse teste Pigne, ausi *he* enseignement Et conseil et avisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7541).

- [P. oppos. à *aimer*] : Le grain *het* et la paille aime. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4714).

II. - Empl. pronom. *Se faire haïr à qqn*. "Provoquer la haine de qqn à son encontre" : J'en bat et fier à grant air Cuers de vilains pour endurcir Et m'en fais *haïr* à la gent Qui sont de bon entendement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7975). Et tout ausi comme l'agache Par son crier et agacier Nul oysel ne laisse anichier Prez de li, ains les fait fuïr Et à eus touz ce fait *haïr*, Aussi chascun s'en va et fuit, Quant de ce cornart ot le bruit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7872).

HALENAS, v. alenaz

HALETER, verbe

[T-L, GDC : *haleter* ; GDC : *halare* ; FEW IV, 377a : *halare* ; TLF IX, 654a : *haleter*]

Empl. trans. indir., en partic. [Du coeur] "Palpiter" : Et lors quant j'o tex loberies Et tieus venteuses sifleries, De joie le cuer me *halete* Et me sautelë et me trepete. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7597).

REM. Déjà ds GDC IX, 744a (Impr. c.1500).

HAMEÇON, subst. masc.

[T-L, GDC : *ameçon* ; FEW IV, 380a : *hamus* ; TLF IX, 664a : *hameçon*]

PÊCHE "Hameçon"

- [Dans des cont. métaph.] : Mes pour ce quë ainsi avoir Ne puet pas touz à son vouloir, C'est à dire qu'à l'*ameçon* Et à pou de temptation, Si com vousist, touz ne prent pas, Pour ce apris à faire las Il a et à filez

lacier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11701). N'a pas mont que li veïs tendre Ses *ameçons* pour les gens prendre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12404). En puis getant [Jésus] mainz de peril, De mort et de dampnation Par bonne predication Qui l'*amecon* est des prescheurs Miex acrochant que des pescheurs, (...) En metant y amorsiaus bons, Afferans aus condicions De ceuz et celles qui peschiés Y doivent estre et acrochiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5243).

HANCHE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *hanche* ; FEW XVI, 141a : **hanka* ; DEAF, H 125 : *hanche* ; TLF IX, 665a : *hanche*]

"Hanche" : « Au mains, dis je, tu me diras, Se tu veus, pour quel cause as La main sur ta *hanche* qui cloche » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9981).

HAPPER, verbe

[T-L : *haper* ; GDC : *happer* ; FEW IV, 381a : *happ-* ; DEAF, H 148 : *haper* ; TLF IX 671b, 671b : *happer*]

Empl. trans. *Happer qqc.* "S'emparer avidement de (du bien d'autrui)" : ...mes je ne puis souffrir Que souffissance sans tolir Aient. Et pour ce à ce moustier Qui prez est de leur eschequier Je les envoie pour fourrer Et pour tolir et pour *haper*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9214). « Je ai, dit ellë, ongles crochus, Gentille sui, ne me doit nus Chose que veulle refuser, Et s'ainsic est, partout *haper* Je puis et par tout penre proie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9444). Mains glueuses aves ëu [les larrons] Par les quelles estes pandu [...] Rien il ne vous est eschape Que vous puissies avoir *hape*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5150).

HAPPEUR, subst. masc.

[T-L : *hapëor* ; *FEW IV, 381a : *happ-* ; DEAF, H 153 : *haper* ; TLF IX 671b, 671b : *happer*]

"Celui qui happe, qui s'empare avidement de qqc." : Mont sont ore d'acrocheteurs Entour le roy et de *hapeurs* Que, se aperceüs estoient, À soudre au roy assez aroient. Tel gent li font l'autri ravir Pour le sien dont ne puet jouïr. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9504).

HARDEMENT, subst. masc.

[T-L : *hardement* ; GD : *hardement*² ; FEW XVI, 155b : **hardjan* ; DEAF, H 190 : *hardi*¹]

[En mauvaise part] "Hardiesse imprudente, intrépidité" : Mont est cil de fol *hardement*, D'outrecuidié apensement Qui par ire se veut vengier Ou par soupeçon veut jugier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1089). Biau sire Diex et biau douz sire ! Je vous promet amendement, Jamais n'arai

tel *hardement* Que je vous ose couroucier Ne que pour vous ose pechier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2312). Tu m'as laissié mont sotement, Ne sai comment pris *hardement* Tu as de retourner à moi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12356).

HARDI, adj.

[T-L, GDC : *hardi* ; FEW XVI, 155a : **hardjan* ; DEAF, H 183 : *hardi*¹ ; TLF IX, 678b : *hardi*]

A. - [À propos d'une pers., d'une partie du corps] "Audacieux, téméraire" : Adont quant la vit prez de li, Moyses devint plus *hardi* Et parfist tout outreëment Ce que je vous dirai briefment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 998). Dont te vient il et pourquoi si As esté ousé et *hardi* ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5134). Il dient que plus preste en sui De regiber et faire ennui, Que pour aler à reculons Plus *hardis* en sont mes talons. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7896).

- *Se faire hardi de* + subst. "Acquérir de l'audace, de la hardiesse grâce à" : L'esperon dont *hardi* se fist L'ahoqua et à mort le mist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7909).

B. - [À propos d'une chose] *Cotte hardie*. V. *cotte*.

HARENG, subst. masc.

[T-L : *harenc* ; GDC : *hareng* ; FEW XVI, 162b : *hâring* ; DEAF, H 205 : *harenc* ; TLF IX, 683a : *hareng*]

Hareng saur. "Hareng fumé"

- [Comme expr. d'une valeur minimale] *Ne valoir hareng saur*. "N'avoir aucune valeur" : Toutes ses autres targes d'or Et ses escus .I. *harenc* sor Onques puis rien ne li valurent, Quar perdus et perdues furent. Ceste targe si les targoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4466).

Rem. Cf. DEAF H, 208.

HARMONIQUE, subst. fém.

[GDC : *armonique* ; FEW IV, 383b : *harmonia* ; TLF IX, 689 : *harmonique*]

MUS. "Partie de la musique qui étudie l'agencement des sons, selon les lois de l'harmonie" : Aus escoles de Musique Alons tous pour l'*armonique* Et pour la rethmique apprendre, Et pour aussi bien entendre A l'art organique savoir ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9868).

REM. Première attest. du mot.

HARPE, subst. fém.

[T-L : *harpe* ; GDC : *harpe*¹ ; FEW XVI, 172b : *harpa*² ; DEAF, H 222 : *harpe* ; TLF IX, 695a : *harpe*¹]

MUS. "Instrument de musique de forme triangulaire, à cordes verticales qu'on pince

avec les doigts, harpe" : Là, leur fais jè ouïr chançons, Rondiaus, balades et dous sons De *herpes* et de simphonies, D'orgues et d'autres sonneries (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6755).

HARPOYER, verbe

[T-L : *harpoier*¹ ; GD : *harpoier* ; FEW XVI, 173a : *harpa*² ; DEAF, H 225 : *harpe*]

Empl. intrans. MUS. "Jouer de la harpe" : Du premier [glaive] Saül s'efforça Ferir David, quant *herpoia*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8304) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD IV, 428b (Impr. c.1500 : *herpoya*), d'où la date de ca.1350 ds FEW.

HARPOYEUR, subst. masc.

[*FEW XVI, 172b : *harpa*²]

MUS. "Harpiste" : David qui vostre pere fu *Herpoieur* [var. *Haypoier*, *Herpeeur*, *Herpeur*, *Harpeur*] et conforteur fu De ceuz qui avoient courrous (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6418) [P. allus. à David qui manie la harpe avec talent et joue habituellement pour calmer les crises dont souffre le roi Saül, I *Sam.* XVI, 26-23]. David qui vostre pere fu *Herpoieur* et conforteur fu De ceuz qui avoient courrous ; Si m'est avis assez que vous, Qui successeurs vous fëistes De li, vers moi mesprëistes Quant ne laissastes instrument Aucun pour mon confortement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9220).

REM. Uniquement chez GUILL. DIGULL. Notons que le passage du *Pèler. J.-C.* est une reprise à quelques variantes près du *Pèler. âme*. À rattacher au verbe *harpoier* "jouer de la harpe".

HART, subst. fém.

[T-L : *hart* ; FEW XVI, 152b : **hard* ; DEAF, H 228 : *hart* ; TLF IX, 698a : *hart*]

"Corde pour pendre les condamnés" : « Ja, dist elle, Diex ne me gart, Mes je te di que nous la *hart* Tout ensemble li meïsmes Et par acort haut le pendismes ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9554). Par les rens des pendus aloit [le bourreau d'enfer] Et a chascun garde prenoit Quë en rien ne se deshoquast Ou que sa *hart* ne desnouast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4616).

HASCHIEE, subst. fém.

[T-L, GD : *haschiee* ; FEW XVI, 172b : *harmaskara* ; DEAF, H 239 : *haschiere*]

Loc. adv. [Domaine moral] À *grand haschiee*. / *en grand haschiee*. "D'une manière très douloureuse" : Tout devez brisier et quasser Par menus tes et par parties En grans souspirs et grans *haschies* En pensant : lors fais tu ainsi À tel dymenche, à tel lundi, Lors feis tu cë et lors cela, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2138).

Adonc Jëhan tout plourant vi De delés la Virge lever Qui la ne faisoit que plourer Et regreter touz jourz son filz A grant *haschiës* et grans cris. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9456).

HASTE MENU, subst. masc.

[T-L : *haste menu* ; *FEW IV, 390a : *hasta*]

"Morceau de viande rôtie ou grillée" : « Comment as non ? dis jë à li. — Detraction, dist elle, qui Detrai à mes dens et charpis La gent pour faire couleïs À ma mere qui est malade Pour humer en lieu de potage. Elle m'a fait sa viandiere Et sa maistresse cuisiniere. Je la serf d'orelles forees Qui mises sont et enhantees Parmi mon glaive à fer agu En guise de *haste menu* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8602) [Seul ex.].

HASTER, verbe

[T-L, GDC : *haster* ; GD : *haster*¹ ; FEW XVI, 124a : **haist* ; DEAF, H 263 : *haste* ; TLF IX, 705a : *hâter*]

A. - Empl. pronom. réfl. [D'une pers.] "Se dépêcher" : Et vous di que tart y venres, Se ne vous *hastes* grandement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8463).

- *Se haster de* + inf. "Se dépêcher de" : Souvent quant on parle d'autrui, Et bonne parole de li On veut geter com semence, Tost vient qui en son absence *Se haste* dë avec meller Mauvaise semence et geter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5717).

B. - [D'une chose] "S'accélérer" : Trop atëndrion. Passon outre et nous en alon ! Nostre chose se veut *haster*, N'avon mestier de demourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9695).

HASTIVEMENT, adv.

[T-L : *hastif (hastivement)* ; GD : *hastivement* ; GDC : *hastivement* ; FEW XVI, 123b : **haist* ; DEAF, H 260 : *haste* ; TLF IX, 707a : *hâtivement*]

"Avec promptitude, rapidité, vite" : Souspris sui comme fu David Qui pas n'avoit armes apris. Armé fu, mes isnelement Les mist jus et *hastivement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4560). C'est .I. certain avisement Que vient à toi *hastivement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13090). CHARITÉ À JÉSUS. Et n'affiert pas a ta bonte, Si com semble, qu'aies créë Homme selonc ta semblance Pour li metre en non chaillance Et li laissier si *hastiment* [var. *hastieument*, *hastieusement*, *hastieusement*, *entièrement*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 765).

HATEREL, subst. masc.

[T-L, GD : *haterel* ; FEW XVI, 136a : *halter* ; DEAF, H 275 : *haterel*]

"Nuque" : Nulz yex, si com me fu avis, Au commencement quant la vis [Mémoire] ; Mes quant pres de moi fu venue Et je l'o bien aperceüee, En son *haterel*

par derriere Vi qu'estoit mise sa lumiere. U *haterel* les yex avoit Et par devant point ne vëoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4823, 4825).

HAUBERGEON, subst. masc.

[T-L : *hauberjon* ; GDC : *haubergeon* ; FEW XVI, 134b : **halsberg* ; DEAF, H 288 : *hauberc* ; TLF IX, 707b : *haubergeon*] ARM. "Tunique ou cotte de mailles avec petites manches ou sans manches, moins longue que le haubert (porté par l'écuyer)"

- [Avec valeur symbolique] : Là sont hiaumes et *haubergons*, Gorgeretes et gambesons, Targes et quanque faillir puet À cil qui deffendre se veut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3819) [Autre ex. vers 3999].

Rem. Le *haubergon* symbolise la force, vertu cardinale (voir vers 4027 : *Ce haubergon Forcë a non*) (cf. Faral 1962, 14).

***HAUBERGEONNIER, v. haubergier**

HAUBERGIER, subst. masc.

[T-L : *haubergier*¹ ; GD : *haubergier* ; FEW XVI, 134b : **halsberg* ; DEAF, H 284 : *hauberc*]

ARM. "Artisan qui fabrique des hauberts" : Il est moult d'autres laboureurs Que ceux qu'ai dit, com sont forgeurs Com sont lormiers et serreuriers, *Haubergiers* [var. *Haulberjonniers*, *Haubergeurs*] et armëuriers Et com tous ceux generaument A cui appartient forgement De fer, d'acier et de metal, Quelquë il soit en general. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8294).

REM. Archaïsme. À cette citation correspond celle de GD IV, 436c (Impr. c.1500 : *haulberjonniers*), où *haulberjonnier* doit être daté de c.1500 et non du XIV^e s. comme le fait le FEW XVI, 134b.

HAUSSAGE, subst. masc.

[T-L, GD : *haussage* ; FEW XXIV, 362b : **altiare*]

"Arrogance, orgueil" : RAISON. Mes toute esbahie il m'a fait Quar char vive de pain a fait Et de vin sanc pour son bevrage Contre nature et contre usage. Et vraiment je le dirai À Nature quant la verrai, Et si l'envoierai parler À Grace Dieu sans point tarder ; Quar ce fait elle trestout faire, Et trop souvent li est contraire, Perdre li fait par son *haussage* Sa coustume et son usage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1497).

Rem. Déjà ds GD IV, 438c (Impr. c.1500 : *haussaige*).

- *Clamer haussage en qqc.* "Avoir des prétentions sur qqc." : NATURE À GRÂCE DIEU. Donc voir seroie je lasse, Së en ma part vous clamiez

Haussage ou vous en mesliez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1538).

HAUT, adj. et adv.

[T-L, GD : *haut* ; GDC : *alt* ; FEW XXIV, 367a : *altus* ; TLF IX, 711b, 722a : *haut*]

I. - Adj.

A. - Au propre

1. "Qui a une grande hauteur, qui est d'une taille supérieure à la moyenne" : Et *haut* mur entour la [la cité de Jérusalem] clooit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 50).

2. "Situé à un niveau supérieur (par rapport à qqc.)" : Comment que ne soit mie droit Que mis en giéz li aigles soit, Mez y doivent estre ceuz mis, Par qui il est lié et pris, Et a *haute* perche jouchiés Selonc leur droit et atachies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7521).

- *Ciel haut. V. ciel.*

- *Haut oiseau.* "Oiseau qui niche ou vole haut" : Aussi le vent de ce soufflet Toutes vertus à terre met. Tout souffle jus quant qu'il ataint, Nul bien devant li ne remaint. Il desniche les *haus* oysiaus Et leur abat jus leurs pasteaus, Perdre leur fait par leur folie La soustenance de leur vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7695).

Rem. Un rapprochement avec l'indication du FEW XXIV, 367a : « mfr. *estre haut* "être gras, rassasié (d'un oiseau de proie)" (GaceB ; ca. 1465, J. de Franchières, Fauconnerie, éd. 1602, ch. 21) » ne semble pas justifié.

3. [Domaine de la perception auditive]

a) "Fort" : Derriere moi ouï crier À *haute* vois et à haut ton : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10223) Mes toutevoies pour l'ennui Que j'ai ne lairai pour nullui, Si com devant l'ai proteste, Que je [éd. *ie*] ne crie a si *haut* hui Que n'y ara en haut cellui A cui ne soit manifeste. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 809). Tous vous appel, n'y ait si sourt Qui n'oie mon *haut* cri et lourt (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1058).

b) [De la hauteur de la voix] "De fréquence élevé, aigu" : Derriere moi ouï crier À haute vois et à *haut* ton : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10223)

B. - Au fig.

1. [Dans une hiérarchie des valeurs sociales ou politiques]

a) [D'une pers. de condition sociale supérieure] "Élevé dans le rang, dans la hiérarchie" : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les *aus* [éd. [*h*]*aus*] homs Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien vainus De cler sanc et grant lignage Et qui ont main d'avantage De gens d'armes bien doitue, Bien enjointee et ossue, Si que plus fors en sont asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7724).

- DR. *Haut justicier. V. justicier*¹.

b) [De la condition sociale d'une pers.] : ORGUEIL. Je di que sui de grant lignage De *haut* et de noble parage, Que nee fu en grant maison (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7800).

c) En partic. [Dans le domaine relig. ; de Jésus ou Marie] "Qui est au-dessus des hommes" : Et onques n'en fu nul [pèlerin] si sains Qui n'y ait este desvoie Aucune fois et fait pechie Excepte ma *haute* dame A cui n'est per hom ne femme Excepte le [éd. [Et] *excepte*] *haut* seigneur Qui une fois fu viateur Pour les pechèours en terre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1945). "Je Jhesus, *haut* seigneur du ciel, A nostre lieutenant Michiel Et a tous les coassistens Qui la sont pour nos jugemens Salut, et diligence grant A faire selon que je mant..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2369).

- [De Dieu] "Suprême" : Et ne te desplaie mie, Se parle d'avocacie A toi, *haut* juge du monde ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 861).

- [Au superlatif absolu] : LES SATHANAS. "Michiel, prevost qui tiens le lieu Du *trushaut* juge souverain Dieu, Fai nous droit sens acception [éd. *acception*] ! Pas ne nous semble de raison Quë aus gardes des pelerins Doies estre de rien enclins En eux oiant plus tost que nous..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 384).

2. [Dans la hiérarchie des valeurs sociales ; d'une chose] "Supérieur" : Onques en la *haute* game De vertus nulle tel fame [que la Vierge Marie] Ne trouva si com j'ai lëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3850).

II. - Adv.

A. - Au propre

1. [Dans l'espace] "À un point élevé, à une grande hauteur" : Ton anemi, or le connois ; C'est cil qui tes armes porter Ne te lesse ne endurer, Cil qui par flater t'abat jus Et te convaint et rent vaincus, Cil qui t'empesche à *haut* monter À ton createur et voler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6245). Je voloie sur les nues Plus *haut* que hairons ne grues (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6304).

- *En haut* : En *haut* assis son fondement [de la cité de Jérusalem] Estoit et son maçonement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 47).

Rem. Cf. FEW XXIV, 371a.

2. [Sens dynamique]

a) "Vers le haut"

- *En haut* : Mes tout ainsi comme levai Mes yex en *haut* et regardai, Une mont grant merveille vi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 96).

- *Monter haut sur qqc.* : Soutainement et en sursaut Une vielle qui estoit *haut* Montee sur mon lit je vi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13420).

- *Monter en haut en qqc. / monter en haut sur qqc.* : En cel point suspendu estoit Le jugement qu'on actendoit Jusqu'a tant que monta en *haut* Misericorde en l'eschaufaut Qui du ciel estoit venue De nouvel et descendue. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2309).I. viel homme *haut* monta Sus un pommier qui la estoit (...) et jus trebucher [éd. *tresbucher*] En tel guise quë il trouva La terre qui estoit souz li Ouverte qui ens l'englouti (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 66).

. En partic. [Domaine relig.] *Monter haut*. "Monter aux cieus" : Lors monta *haut* [Vérité] et demoura [au ciel] Par longue espace et sejourna (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 639).

b) [En corrélation avec bas] Verbe de mouvement + *de haut bas*. "Du haut vers le bas, en descendant" : En ses bourses et en ses sas Mis tant d'arain que de *haut* bas Honteusement jus trebuchier Le fiz et en enfer plungier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9424).

Rem. Cf. FEW XXIV, 370ab.

B. - P. anal. [Domaine de la perception auditive ; détermine un verbe d'élocution ou d'audition] "Fort" : Adonc une vois vint à moi, Qui estoit si com je pensai De Grace Dieu, qui me dist *haut* : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7381). Ainsi comme je entendoie À celle vois que *haut* oioie, La vielle qui la corne avoit Et qui sur l'autre chevauchoit S'en vint à moi tout droit poignant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7410). ... son ange qui *haut* chantoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2768). [les avaricieux semblables aux loups] Usurier sont qui *haut* nommer N'osent leur mestier ne crier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5243).

HAUTAIN, adj.

[T-L : *hautain* ; GDC : *altain* ; FEW XXIV, 372b : *altus* ; TLF IX, 724a : *hautain*¹]

A. - [Dans l'espace] "Qui se situe à une grande hauteur, haut"

- *Hautain pays*. "Ciel" : Ce garnement forga jadis Le fevre de *hautain* païs Qui forga l'aube et le solet Sans tenailles et sans martel. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4020).

B. - [Domaine de la perception auditive, de la voix] "Fort, haut" : Premièrement il appela Grace de Dieu à vois *hautaine*, Combien qu'elle ne fust lointaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 32).

HAUTEMENT, adv.

[T-L : *haut (hautement)* ; GD : *hautement* ; GDC : *altement* ; FEW XXIV, 372a : *altus* ; TLF IX, 726b : *hautement*]

A. - [Dans l'espace] "Haut, à une grande hauteur" : JÉSUS. Ce sont des contredis assez Pour les quieux j'ai este leves Comme signe tres *hautement*

Pour estre vëu de la gent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10101). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Et ainsi fus tu haut leve Devant tous et crucefié, Mis à l'estendart *hautement* Et en spectacle à toute gent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11337).

B. - [Avec un verbe de parole] "Tout haut, très fort" : N'i avoit cil qui avec li N'eust .I. accuseur anemi Qui *hautement* crioient tous : "Prevost Michiel, delivre nous Et adjuge nostre proie !" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 273). A l'uitaine revint arme Le seigneur, et ou champ entre Est lance a feutre cointement, A grant cri disant *autement* [éd. *[h]autement*] : "Or ca, tresmauvais trahiteur Qui aves trahi vo seigneur En ostant sa bonne amie, Venes avant, je [éd. (*je*)] vous deffie !..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8642).

HAUTON, subst. masc.

[T-L : *hoton* ; GD : *hauton* ; FEW XVI, 136b : **halto* ; DEAF, H 294 : *hauton*]

"Déchet de vannage dont on nourrit les animaux domestiques" : RUDE ENTENDEMENT. « Se le baston ne le grevoit [Dieu], À quel cause li desplairoit ? — Je le te dirai, dist Raison, Grosselement à tout le *hauton* [var. *hanton*, *haut ton*, *baston*] ; Quar je voi bien qu'autre viande Ta rude gorge ne demande ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5586).

REM. Cf. DEAF H 295 : « Il faut comprendre que le personnage Rude Entendement, espèce de rustre, se contente du *hauton* (dont Dieu dispose à foison) sans rechercher du raffinement dans sa nourriture».

HÉ, interj.

[T-L : *e²* ; GDC : *hé* ; FEW IV, 394b : *he* ; DEAF, H 311 : *hé¹*]

[Cri d'interpellation ouvrant un discours direct] : *He* ! Penitance, Penitance ! Pour quoi fis onques redoutance De passer ta haië espineuse Maintenant ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10715). « *He* Diex, dis je, bonne nouvelle Onques vers toi ne desservi Que pensasses de moi ainsi ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10793). « *He* douls fils, a toi parler veulh » (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6427).

HEAUME, subst. masc.

[T-L : *heaume* ; GDC : *elme* ; FEW XVI, 192b : **helm* ; DEAF, H 316 : *heaume* ; TLF IX, 735b : *heaume*]

ARM. "Casque qui couvre la tête, parfois le nez et le visage et même la nuque" : Quant vestu l'o [le pourpoint], tanstost je pris La double gorgiere et la mis Entour mon col et puis boutai Ma teste u *hiaume* et l'i muçai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4508). Du *heaume* et de la gorgiere, Pour

garder ta teste entiere, Premièrement tu t'armeras, Quant le haubert vestu aras. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4075). Mont grandement me mesavint Que mon *hyaume* lors je n'avoie Et que sur l'ueil armé n'estoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10267).

Rem. Le *heaume* symbolise la tempérance (voir vers 4083 : *Le heaume (...) Est Attrempance de vëoir*), vertu cardinale (cf. Faral 1962, 14).

HEBERGEAGE, subst. masc.

[T-L : *herberjage* ; GD : *herbergage* ; FEW XVI, 180a : **haribergôn* ; DEAF, H 377 : *herbergier (herberjage)*]

[Dans un cont. métaph. ; de l'entendement] "Abri, gîte" : Entendement n'est que cage Et un petit *herbergage* Pour comprendre la nature D'un petit oisel ramage (...). Et moult a avant grant cure Qu'encage si leur faiture Et leur propre demenage Que diffinicion pure En puist donner a droiture (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10935).

HEBERGER, verbe

[T-L : *herbergier* ; GD : *herbergier¹* ; FEW XVI, 159b : **haribergôn* ; DEAF, H 361 : *herbergier* ; TLF IX, 737b : *héberger*]

I. - Empl. trans. "Loger" : Ce me desplaisoit seulement Qu'encor m'i failloit habiter Et *hebergier* et demourer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6216).

- [Dans un cont. métaph., le compl. désigne un obj.] : Ce fourrel si est apelé Par son droit non Humilité Ouquel t'espee *hebergier* Et ta justice doit mucier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4355).

II. - Empl. pronom. réfl. "Se loger, s'installer" : À l'ostel alai au premier Pour moi pauser et *herbegier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12642).

HEBREU, adj.

[T-L : *ebrieu* ; GDC : *hebreu* ; FEW IV, 395b : *hebraeus* ; TLF IX, 740a : *hébreu*]

"De langue hébraïque" : Ausi com dëist [Pilate] aus passans (...) : "Quique vous estes pelerins, *Hebrex* ou gregois ou latins, Poués savoir et entendre Qui est cil que vëés pendre..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8890) [Réf. à *Jean* XIX, 20].

HERBEUX, adj.

[T-L : *erbos* ; GDC : *herbeux* ; FEW IV, 407a : *herba* ; TLF IX, 773a : *herbeux*]

[D'un lieu] "Où il y a de l'herbe, couvert d'herbe, herbeux" : ...Pour la quel chose je m'assis Et au pié d'un pommier me mis Ou le lieu flouri et *herbeus* Estoit assez et gracieus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 41).

- [Dans un cont. métaph. ; d'un chemin qui invite à flâner, qui incite à l'oisiveté] : Car bien a chemine tousjours [le pèlerin] Sens aler par mauvais destours. (...) Il n'a pas crêu Huiseuse N'ale par sa voie *herbeuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2782).

Rem. Allusion au passage qui commence au vers 6505 du *Pèler. vie hum.* où GUILL. DIGULL. choisit le chemin que lui recommande de prendre Oisiveté au lieu de monter droit au paradis. Cf. aussi Duval 2006, 41, note 1.

HERESIE, subst. fém.

[T-L : *eresie* ; GD, GDC : *heresie* ; FEW IV, 374b : *haeresis* ; TLF IX, 780b : *hérésie*]

"Opinion qui diffère des croyances établies, condamnée par l'Église catholique comme contraire aux dogmes" : ...tout refusé Ont [les pillards], disanz par *heresie* Que tu Dex n'estoies mie Et que Dex dormoit ou songoit Ou ailleurs occupé estoit, En toi deshonestant ainsi Et autrement que pas ne di. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4667).

- [Pour désigner une personnif.] : J'ai non *Heresie*, la borgne Qui, tantost que mon pere corne, Les pelerins vieng arrester Pour leur escherpes descherper. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11515).

HERISSER, verbe

[T-L, GDC : *hericier* ; FEW III, 238a : *ericus* ; TLF IX, 782a : *hérissier*]

I. - Empl. pronom. réfl. "Se couvrir d'objets saillants ou pointus dressés à la manière de piquants (pour entrer en lutte)" : IRE [armée d'aiguillons]. Je sui la vielle hericiee, La mal pigniee et mal herciee, La fille au heriçon heru Qui se *herice* pour vertu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8832).

II. - Part. passé en empl. adj. "Ébouriffé, hirsute" : IRE [armée d'aiguillons]. Je sui la vielle *hericiee*, La mal pigniee et mal herciee, La fille au heriçon heru Qui se *herice* pour vertu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8829).

HERISSON, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *heriçon* ; FEW III, 238a : *ericus* ; TLF IX, 784a : *hérisson*]

"Hérisson" : Celle vielle [Ire] estoit desguisee, Quar d'aiguillons estoit armee Tout entour comme un *heriçon* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8807).

- En partic. [À propos du diable] : IRE [armée d'aiguillons]. Je sui la vielle hericiee, La mal pigniee et mal herciee, La fille au *heriçon* heru Qui se *herice* pour vertu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8831).

HERITABLEMENT, adv.

[T-L : *iretable (iretablement)* ; GD : *heritablement*¹ ; FEW IV, 410b : *hereditare*]

"Définitivement" : LE PÉLERIN À NOTRE DAME. Pour moi soies au jugement, Afin què *heritablement* J'aie pardurable vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11191) [= *PeiVie*² 13340].

REM. À cette citation correspond celle de GD IV, 393c, s.v. *habitablement* (Ars. 2323 : *habitablement*), qu'il faut rattacher au FEW IV, 369b, s.v. *habitare*.

HERITAGE, subst. masc.

[T-L : *iretage* ; GD, GDC : *heritage* ; FEW IV, 410a : *hereditare* ; TLF IX, 785b : *héritage*]

"Ce qui échoit à qqn par voie de succession" : Adonc cil unes forces prist Et prez de li venir en fist Aucuns que tantost tondu a En leur disant que Diex sera Leur part et leur *heritage* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 835).

- P. anal. [À propos d'une action condamnable] *Venir à qqn. par droit heritage*. "Parvenir directement à qqn" : Le premier [méfait] du premier pere. Et de la premiere mere Li vint par droit *heritage* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 639).

HERITE, subst. masc.

[T-L : *erite* ; GD : *herite* ; FEW IV, 375a : *haereticus*]

"Hérétique" : Ce baston si est anemis À ceus que veut avoir amis Se il ne fust, à li venissent Les Juis et se convertissent, Touz *herites* si laissassent Leur erreurs et s'amendassent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5603). Temple saint où Dieu habite Dont privé sont li *herite* Et à touzjours desherité, À toi vieng, de toi me *herite*, Reçoif moi par ta merite, Quar de toi n'ai point hesité. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11110).

HERITÉ, subst. masc.

[T-L : *ireté* ; GD : *herité* ; FEW IV, 412a : *hereditas*]

"Héritage" : L'Eglise militant maintient Pour verite, bien m'en souvient, Que Jhesucrist si descendi En la divinite de li Avec l'ame jusqu'en enfer Pour faire humain lignagè her De *erite* de paradis, Especiaument ses amis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3653).

HERITER, verbe

[T-L : *ireter* ; GD, GDC : *heriter* ; FEW IV, 410b : *hereditare* ; TLF IX, 768b : *hériter*]

Empl. pronom. réfl. "Entrer en possession de qqc." : Temple saint où Dieu habite Dont privé sont li *herite* Et à touzjours desherité, À toi vieng, de toi me

herite, Reçois moi par ta merite, Quar de toi n'ai point hesité. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11112). Et se je me sui *herité* Des espines d'iniquité, Pour quoi terre fu maudite, Las m'en claim en verité, Quar à ce fait m'a excité L'ame qui n'en est pas quite. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11115).

HERON, subst. masc.

[T-L : *hairon* ; GDC : *heron* ; FEW XVI, 118a : **haigro* ; DEAF, H 68 : *hairon* ; TLF IX, 796a : *héron*]

"Héron" : Je voloie sur les nues Plus haut que *hairons* ne grues (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6304).

HERSER, verbe

[T-L, GD : *hercier*¹ ; GDC : *herser* ; FEW IV, 431a : *hirpex* ; TLF IX, 779b : *herser*]

Part. passé en empl. adj., au fig. [D'une pers.] *Mal hersé*. "Dont les cheveux ont été mal démêlés" : IRE [armée d'aiguillons]. Je sui la vielle hericiee, La mal pigniee et mal *herciee* [var. *trechiee*], La fille au heriçon heru Qui se herice pour vertu. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8831).

HERU, adj.

[T-L : *heru*¹ ; FEW, Ø ; DEAF, H 439 : *heru*²]

"Qui est répugnant ou par son apparence ou par son comportement" (cf. DEAF) : IRE [armée d'aiguillons]. Je sui la vielle hericiee, La mal pigniee et mal *herciee*, La fille au heriçon *heru* Qui se herice pour vertu. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8831).

REM. Défini "monstrueux, hideux" par G. Roques, *R. Ling. rom.* 46, 1982, 328-329, qui propose un rattachement à FEW XVI, 197b, s.v. *her* que le DEAF écarte pour des raisons chronologiques.

HESITER, verbe

[GDC : *hesiter* ; FEW IV, 375a : *haesitare* ; TLF IX, 801a : *hésiter*]

Empl. trans. indir. "Être dans l'incertitude" : Temple saint où Dieu habite (...) À toi vieng, de toi me herite, Reçois moi par ta merite, Quar de toi n'ai point hesité. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11114).

REM. Première attest. du mot.

HEÛ, interj. et subst. masc.

[T-L : *heu!* ; GD : *heu*² ; FEW, Ø lat. *heu* ; DEAF, H 443 : *heü*]

I. - Interj. [Marque la plainte, la détresse, l'effroi] : Las m'en claim, quant bien m'avise, Souvent en doi dire *heü*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10952).

II. - "Cri de douleur, gémissement" : Je verrai ja le ve de pleur Et le *heü* plain de douleur, La dolente interjection Plaine de lamentation. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9164). Est ce le ve que me disoies Et le *heü* dont me parloies ? (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9196). Ce c'est, à certes, voirement C'est *heü* et ve conjointement, C'est interjection dolente Où il n'a rien qui m'atalente (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9198). Puis qu'en povrete sui chëu Et qu'ai trouve ve et *heü* Qui me maistroient durement, Drois est, se raison ne me ment, Que je quere [éd. *qu[i]jere*] sens targement Quelqu'aidë ou j'arai pëu, Sachant se charitablement Qui que soit ou piteusement Sera devers moi esmëu. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 755). Daniel (...) Dit qu'en ma mesaventure N'est aïdeur que toi [S. Michel] ëu ; Dont faut il, se t'ai desplëu, Que je commence avant *heü* Pour ma tresgrant mespreisure Que placebo, qui est scëu Devant aler comme t. u. Va devant en apresure. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 974).

HEURE, subst. fém.

[T-L : *ore*⁴ ; GD : *heure* ; GDC : *eure* ; FEW IV, 467a : *hora* ; TLF IX, 809b : *heure*]

A. - "Moment de la journée plus ou moins long, ou plus ou moins déterminé dans le temps, selon son emploi ou l'aspect sous lequel il est considéré" : Lors me prist en icelle *heure* Et me mena tout sanz demeure Vers une meson qu'elle avoit (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 391).

B. - "Espace de temps"

1. *En heure breve.* "En peu de temps, rapidement" : Et adonc de ma main les lieve [ceux qui se font passer pour malades] Et touz garis en *heure* brieve Les moustre. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9966).

2. [En corré. avec lui-même] *Une heure ... une autre fois . / une heure ... une autre.* "Tantôt ... tantôt" : Une *heure* remembrer li fas Son viez pechié et dire : « halas ! Pour quoi à ce te consentis Pour maintenant estre en chetis ? » Une autre fois li refas dire : ... (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2305). Une *heure* ainsi le fais prier, L'autre gemir, l'autre plourer (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2315).

C. - "Moment qui convient à quelqu'un ou qui est dans ses habitudes pour entreprendre quelque chose, moment où quelque chose doit arriver."

- *De bonne heure.* "Heureusement, pour son bonheur" : MARIE. Et volentiers voir ce ferai Com sa baiesse [du fils de Dieu] que serai, Qui de bonne *heure* nee fu Se je puis faire son plëu. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1259).

- *De male heure.* "Malheureusement, pour son malheur" : Es boys d'Egypte le trouva [le

bâton] Mon pere qui le m'aporta. De male *heure* trouvé i fu À cil qui en sera batu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7971).

D. - "Moment précis, instant"

- Subst. + *d'une seule heure*. "D'un moment" : "Moult sui, dis jë, esmerveille Comment par droit il est juge Que pour .I. seul peche mortel On a peine perpetuel, Quë a tousjours mais on pleure Le pechie d'une seule *heure*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5518).

HEURTER, verbe

[T-L : *hurter* ; GDC : *heurter* ; FEW XVI, 271b : **hûrt* ; DEAF, H 732 : *hurter*]

Empl. trans. "Donner un choc violent" : Je croy que les mauvës *hurter* Je doi des cornes et bouter, Et de l'aguillon les doi poindre Plus tost que de l'oingnement oindre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 631). Afin aussi quë, où tu iers, De venir ne soit coustumiers Le desloial quë as vaincu, *Hurté*, bouté et abatu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 738).

- Au fig. *Heurter à l'huis de qqn. V. huis*.

HIDEUX, adj.

[T-L : *hisdos* ; GD, GDC : *hidos* ; FEW XXII-1, 48a : o.i. ; DEAF, H 490 : *hisde* (*hisdos*) ; TLF IX, 829a : *hideux*]

"Qui provoque l'effroi, l'horreur" : U haterel les yex avoit [Mémoire] Et par devant point ne vëoit. C'estoit chose mont *hideuse*, Ce me sembloit, et monstreuse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4827). Une vielle laidë et *hideuse* Contrefaite et malgracieuse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7051). Adonc se monstra devant moi Une vielle qui en recoi Deles moi s'estoit tenue Et que pas apercëue N'avoie qui moult *hydeuse* Me fu et moult monstreuse. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1203).

HIE, subst. fém.

[T-L : *hie*¹ ; GD : *hie* ; FEW XVI, 189b : *heien* ; DEAF, H 470 : *hiier* (*hie*)]

"Coup"

- À *hie*. "À coups redoublés, avec force" : Repren moi, mere, et chastie, Quar mon pere n'ose mie Atendre à mon chastiment. Son chastoï si fier à *hie*, Rien n'ataint que tout n'esmie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11088).

HIER, adv.

[T-L : *ier* ; GDC : *hier*¹ ; FEW IV, 413a : *heri* ; TLF IX, 830a : *hier*]

Hier et hui. "Sans discontinuité" : Quar touz les jours, et *hier* et hui, Celle pensïon avoir veut (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6778).

HIERARCHIE, subst. fém.

[T-L : *jerarchie* ; GDC : *hierarchie* ; FEW IV, 426a : *hierarchia* ; DEAF, G 560 : *gerarchie* ; TLF IX, 831b : *hiérarchie*]

THÉOL. [P. réf. au traité de la *Hiérarchie céleste* composée au V^e s. par le Pseudo-Denys l'Aéropagite, où les 9 classes d'anges sont organisées en 3 hiérarchies, elles-mêmes ordonnées en 3 choeurs (selon l'ordre hiérarchique décroissant : les séraphins, les chérubins, les trônes ; les dominations, les vertus, les puissance ; les principautés, les archanges et les anges)] "Ordre et subordination des neuf choeurs des anges" : La [dans le siècle des saphirs purs] habitent les serviteurs Du roy et administrateurs. Premiers y sont li seraphin Et puis apres li cherubin Et les ordres qui apres vont, Qui sont .VII. et par tout .IX. sont, Qui en .III. *ihierarchies* mis Sont si com monstre Saint Denis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9475).

HIVER, subst. masc.

[T-L : *iver*² ; GDC : *hiver* ; FEW IV, 418b : *hibernus* ; DEAF, I 506 : *iver*¹ ; TLF IX, 858a : *hiver*]

[P. oppos. à *été* ; dans la formule antithétique, sans prendre en considération le sens propre cf. TL IV, 1504-1505] *Hiver et été. / en hiver et en été*. "Toujours, en tout temps" : Partout je parsui Chasteté Sanz cessier, *iver* et esté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10548). En maint biau lieu ai ore esté Et en *yver* et en esté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7096). ...Et a toi servir apresté Est touz tempz, *yver* et esté. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4616).

HO, interj.

[T-L : *ho!* ; GD : *ho*¹ ; GDC : *ho* ; FEW IV, 441b : *ho-* ; DEAF, H 494 : *ho*¹ ; TLF IX, 860b : *ho*²]

Empl. subst. masc. *Sans point de ho*. "Sans objection, sans réticence" : GRÂCE DIEU. Et pour ce en bonne foi te lo [l'Acteur qui accepte la soumission pieuse] Que le pourpoint sans point de *ho* Tu portes (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3974).

HOCHER, verbe

[T-L, GD, GDC : *hochier* ; FEW XVI, 231b : **hottisôn* ; DEAF, H 512 : *hochier* ; TLF IX, 863a : *hocher*]

Empl. trans. "Secouer"

- *Hocher le menton*. "Secouer le menton pour manifester son désaccord" : Adonc je les pris [les lettres] et les lu, Dont li vilains pas bien ne fu Contens, quar touzjours grumeloit Et touzjours le menton *hochoit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5214).

- [Précédé du "datif éthique" *me*] : Toutes foys que vouloie aler Vers la haie et là retourner, De menaces m'espoventoit [la vieille] Et la coingnie me *hochoit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7336).

HODOURER, v. odorer

HOGUINENLO, (?)

[T-L : *hoguinenlo* ; *FEW XXIII, 160a : o.i. ; DEAF, H 533 : *hoguinenlo*]

"Étrennes" : AVARICE. Ceste main ci Coquinerie Nommee est et Truanderie. *Hoguinenlo* [var. *hoguinele*, *hoguinele*, *hanguinonlo*, *hoguilanlo*, *hoquilenlo*, *hanguilanlo*, *hanguileneu*, *hoguilenno*, *hoguinenno*, *aguillanleu*, *hoqueleure*, *heguilenlo*] par non la claim Et qui apelle Mengu pain. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9727) [Seul ex.].

REM. La grande diversité des variantes (la dernière est tirée du DEAF), témoigne de l'incompréhension du mot par la plupart des scribes. Déjà ds GD IV, 485a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *Hoguinelle*). Cf. DEAF H 533-534.

HOIR, subst. masc.

[T-L : *oir* ; GDC : *hoir* ; FEW IV, 412b : *heres* ; TLF IX, 865a : *hoir*]

"Héritier" : L'Eglise militant maintient Pour verite, bien m'en souvient, Que Jhesucrist si descendi En la divinite de li Avec l'ame jusqu'en enfer Pour faire humain lignagē *her* De l'erite de paradis, Especiaument ses amis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3652). CHARITÉ À JÉSUS. Mez homme qui a et ara *Hoirs*, et qui monteplié ja Est grandement par ton plaisir Et que jusques au defenir Du monde penses augmenter *D'oir* en *hoir* et monteplier Jusques a nombres infenis, (...) Sē a touz jourz puni estoit Avec les ligniees qu'aroit, Ne seroit generation Qui a son tour malëicon Ne li donnast (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 776, 780) [Réf. à *Gen.* IX, 1-7].

HOMME, subst. masc.

[T-L : *ome* ; GD, GDC : *homme* ; FEW IV, 453b : *homo* ; TLF IX, 878a : *homme*]

A. - "Être humain" : Je sui Raison par qui estes Discerné des autres bestes. Tant commē avec vous m'avrez Tant seulement *hommes* serés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 858). ...est ce .I. *hom* Que je voi là à qui tient plait Avarice et rien ne li fait ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10224). Aussi li *hons* qui huiseus est Et rien ne fait, en peril est Quē assez tost enröoullié Ne soit par vice et par pechié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6647).

- *Homme mortel* : C'est *homme* mortel dont dit est Que cendre et poudre et fume est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7737). Valeur, vigueur n'a autrement *Homz* mortel (GUILL.

DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3776). Si que, douz fil de Dieu, bien voi Qu'amour a fait abaissier toi Et devenir mortel *homme* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3789).

- *Homme vivant*. "Être humain quel qu'il soit" : « Si estes vous, dis je, si gente, Que se de vous on faisoit vente, Nuls *hons* vivans suracheter Ne vous pourroit ne trop amer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11797).

B. - [L'individu par rapport à sa place dans la société, dans une hiérarchie de valeurs] : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les aus [éd. [h]aus] *homs* Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien vainus De cler sanc et grant lignage Et qui ont main d'avantage De gens d'armes bien doitue, Bien enjointee et ossue, Si que plus fors en sont asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7724).

C. - "Être humain adulte de sexe masculin"

a) [En parlant (du caractère) de l'homme, de ses qualités morales] *Homme de fer*. "Homme qui est, intransigeant" "Homme qui est, intransigeant" : ...Ces Gaaingnepains jadis avoit Saint Bernart, quant la fame estoit Delez li en son lit couchiee Toute nue et despoulliee, Quar comment qu'elle le tastast Et semonsist et excitast, Onques ne s'en tourna vers li Ne de son tast ne se senti. Ses mains si armees trouva Quē *homme* de fer le cuida ; Pour quoi confuse s'en parti Et sans li blecier s'en issi. Et ce firent les Gaaingnepains Dont il avoit armé ses mains. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4234) [Réf. à *Sam.* XXI, 3-5].

b) [Dans le couple antithétique homme/femme]

- *Homme et femme*. "Tout le monde" : *Hommes* et *fames* fais parler, Voler oysiaus, bestes aler, Noer poissons, ramper serpens, Croistre les blés et les fourmens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1591).

- *Ne homme ne femme*. "Personne" : Onques, ce croy, fame ne *hon* Si belle escherpe ne porta (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3364). Que ne soit *homme* ne fame Pour qui ne se tiengne repost. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 965). Et onques n'en fu nul [pèlerin] si sains Qui n'y ait este desvoie Aucune fois et fait pechie Excepte ma haute dame A cui n'est per *hom* ne femme Excepte [éd. [Et] *excepte*] le haut seigneur Qui une fois fu viateur Pour les pechèours en terre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1944).

HONNESTE, adj.

[T-L : *oneste* ; GD, GDC : *honeste* ; FEW IV, 461b : *honestus* ; TLF IX, 894a : *honnête*]

"Honorable, convenable" : Et pour ceste cause fus tu [Marie], N'a pas granment, espousee A Joseph et a [éd. (a)] li donnee, Qui est .I. grant tapisement Et *honneste* encourtinement De ta virginite garder Pour

tout soupeon hors geter... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1112).

HONNEUR, subst. masc.

[T-L : *onor* ; GD : *honor* ; GDC : *honneur* ; FEW IV, 465b : *honor* ; TLF IX, 898b : *honneur*]

A. - "Honneur, considération accordée au mérite, égards" : Bien doit avant souffrir colee Chevalier qu'il entre en estour Ne qu'il ait dignité d'*onnour* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12616). Or fai ce des ore en avant, Si en iert ton *honneur* plus grant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 796). LE ROI. Il faut que croie mon conseil Se bien et *houneur* avoir veil (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8592).

- *Faire honneur à qqn.* "Manifester sa considération à qqn" : LE CHEVALIER AU ROI. Rien elle [la jeune femme, amie du roi] ne vous a meffait, Ains vous a bien et *honneur* fait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8576).

- *Sans honneur* : ...et meschans di Par le contraire touz ceuz qui Y atouchent [S. Jean] sanz grant paeur, Sanz reverence, sanz [ms. *sant*] *honneur* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4948).

B. - "Gloire" : Quar s'en touz liex baiesse avoit, La mestresse plus tourneroit À servitude et deshonneur Qu'à sa franchise et à *s'onneur* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1914).

- *Donner honneur à qqn* : Sire Roys, Diex vous doint *houneur* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8551).

- Au plur. "Témoignages, marques de considération, d'estime, rendus à une personne qui s'est distinguée par sa conduite" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Elle [Marie] vouloit anticiper Le tempz de ton pouoir monstret, Et tarder tu le vouloies Et *honneurs* pas ne queroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4426).

HONNIR, verbe

[T-L, GDC : *honir* ; FEW XVI, 183b : **haunjan* ; DEAF, H 552 : *honir* ; TLF IX, 903b : *honnir*]

Empl. pronom. réfl. "Se déshonorer, se couvrir de honte"

- *Se honnir de* [d'un acte répréhensible] : Du second [méfait] volontairement S'est *houni* et a escient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 636).

HONORABLE, adj.

[T-L : *onorable* ; GDC : *honorable* ; FEW IV, 463b : *honorabilis* ; TLF IX, 904b : *honorable*]

A. - [D'une chose] "Digne d'estime, de respect" : Croce d'evesque est *honorabile*, Mes à roy chose reprenable Est de fouir et de houer Et de

fundemens deffonder Quë ont fundé ses ancesseurs Et les autres nobles seigneurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9221).

B. - [D'un comportement] "Qui fait honneur, conforme aux exigences sociales" : JÉSUS À DIEU. Si croi que sanz moi hosteler En ventre de fame et entrer Ne puis pas faire bonnement Ceste chose [le pèlerinage expiatoire sur la terre] et dëuement. (...) Mez un tel bien m'apresteras, Se tu veuz (...) Sanz nouvelle creation Fairë, et qu'i production Dë Adam continuee Ara (...) Et où n'ara a dire rien Qui ne soit tres *honnourable* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 911).

HONORER, verbe

[T-L : *onorer* ; GD, GDC : *honorer* ; FEW IV, 464b : *honorare* ; TLF IX, 906b : *honorer*]

Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne une pers.] "Traiter avec respect, considération" : "Loës soies tu createur, Jhesucrist, nostre redempteur Qui *honnoures* nos compaignons Aus bienfais des quiex nous partons." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9683).

- **Au passif** : L'onneur, le pris et bien dire os Que triste sui, quant *honnouré* Est autre de moi et loé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7557).

B. - [Le compl. désigne une chose] "Conférer du prestige à qqc." : Aus autres sa coupe doree Dont sa tablë est *honnouree* Bailla vuide pour li servir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 953).

HONTE, subst. fém.

[T-L, GDC : *honte* ; FEW XVI, 181b : **hauniba* ; DEAF, H 565 : *honte* ; TLF IX, 908b : *honte*]

"Déshonneur humiliant"

- [Pour indiquer qu'on se sent affecté dans son honneur ou sa dignité (par qqc.)] À *ma honte* : À *ma honte* m'en departi, Folle fu, quant je l'assalli. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11554).

- *Avoir honte.* "Se sentir coupable" : Mes assez es grant pour porter Ces armes ci, se bien prouver Te veuz, et *honte* avoir devroies, Se porter les tu refusoies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4735). ...Et dë eux tant mesdison Qu'il aient *honte* alevee ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4756). *Honte* grant en toi aroies Quant ... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2010).

- *Sans point de honte.* "Sans avoir honte" : Sanz point de *honte* s'en aloient Au relief et le recevoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2657).

- *Estre honte.* "Être (pour quelqu'un) un motif d'avoir honte (lorsqu'on fait telle ou

telle action)" : CHÉRUBIN À SAINT MICHEL. *Honte* seroit, se retraictier Failloit ce qu'as a jugier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 525).

HONTEUSEMENT, adv.

[T-L : *hontos (hontosement)* ; GDC : *honteusement* ; FEW XVI, 182a : **hauniþa* ; DEAF, H 578 : *honte (hontosement)* ; TLF IX, 910b : *honteusement*]

A. - "De façon honteuse, ignominieuse" : À l'escuelle elle [la main voleuse d'Avarice] pourchace Sa vie *treshonteusement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9739).

B. - "De façon honteuse, qui inflige du déshonneur" : Et puis aprez *honteusement* Mourir te ferai et vilment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9133). [Pilate] Batre le fist [Jésus] crueusement Devant euz et *honteusement* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8580).

HONTEUX, adj.

[T-L, GDC : *hontos* ; FEW XVI, 182a : **hauniþa* ; DEAF, H 575 : *honte (hontos)* ; TLF IX, 911a : *honteux*]

[D'une pers.] "Qui éprouve un sentiment de honte" : Ces .I. ventres font reveler Dame Venus et repesner. Par eus ell'est plus reveleuse Et de mal faire mains *honteuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10498).

HORLOGE, subst. fém.

[T-L : *orloge* ; GDC : *horloge* ; FEW IV, 483a : *horologium* ; TLF IX, 922b : *horloge*]

"Instrument muni d'un mécanisme qui sert à marquer les heures" : J'ouï l'*orloge* de convent Qui pour les matines sonnoit Si comme de coustume estoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13496). Les petis paignons font les grans Tourner par lons delaiemens Et les grans les petis tourner Font isnelement sens tarder Et maintes fois obliquement Selon le divers tournement Si com *horloges* et moulins Se monstrent avoir tels engins. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4987).

HORREUR, subst. fém.

[T-L : *orror* ; GDC : *horror* ; FEW IV, 488a : *horror* ; TLF IX, 927b : *horreur*]

A. - "Violent sentiment d'aversion morale, de dégoût" : Apres avint une chose, La quelle se bien dire ose, Chascun merveilleus en sera Et grant *horreur* au cuer ara. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5010).

- [Pour désigner une personnif.] : Ma grant maçeue et ma plomme Est la Venjance Dieu nommee Et des paines d'enfer l'*Orreur* Dont touz doivent avoir pæur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12591).

B. - P. méton., au plur. "Ce qui inspire un sentiment d'horreur, de répulsion,

d'indignation" : L'ANGE AU PÈLERIN. Car n'y as [au purgatoire] que .III. jours este Qui tout ton temps t'es delite Es drueries qu'as dit, Dont tu me fëis grant despit Et hors de ta maison bouter Et aussi mes sens estouper, Que ne sentisse ou vëisse Tes *horreurs*, et que n'ouïsse Tes dissolues paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3892).

HORRIBLE, adj.

[T-L : *orrible* ; GDC : *horrible* ; FEW IV, 485b : *horribilis* ; TLF IX, 929b : *horrible*]

"Qui inspire un sentiment de peur, qui fait horreur"

A. - [D'une pers.] : Sur li, à redos, se seoient Deuz autres vielles qui estoient Bien tant ou plus espouventables Et *horribles* et redoutables. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8208).

B. - [D'une chose] : Ainsi comme ainsi meditant M'en aloie et mon frain rungant, Un val parfont plain de boschage, *Horrible*, hideus et sauvage Vi devant moi par où passer Me convenoit, s'avant aller Vouloie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9030).

HOSTELAINE, subst. fém.

[T-L : *ostelaine*]

"Celle qui accorde l'hébergement à qqn, hôtesse" : CHARITÉ. Je sui nourrice d'orphelins, *Hostelaine* de pelerins Qui des maus d'autrui fas les miens Et à tous sont communs mes biens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2408).

REM. Première attest. du mot encore att. chez GERS., *Pent.*, p.1389, 71 et 72.

HOSTELER, verbe

[T-L : *osteler* ; GD : *hosteler* ; FEW IV, 493b : *hospitalis*]

Empl. trans. "Héberger qqn, lui offrir le gîte"

- Au passif : La mena Joseph Marie [à Bethléem], Et la fu tel compaignie De tant de gent qui la estoit Que trouver il ne peurent toit Où pëussent estre *hostelé* Que plain ne fust et occupé (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1815).

- P. métaph. [Dans un contexte relig.] : JÉSUS À DIEU. Si croi que sanz moi *hosteler* En ventre de fame et entrer Ne puis pas faire bonnement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 893).

HOUE, subst. fém.

[T-L : *höe*² ; GDC : *houe* ; FEW XVI, 185a : **hauwa* ; DEAF, H 524 : *hoe*¹ ; TLF IX, 947b : *houe*]

"Pioche à fer large et plat, légèrement recourbé, qui sert au binage" : Vilain devient, quant feut et *houe* Et quant il fait *houel* et *houe* Du baston qui croçu devient Pour sainte eglise que soustient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9228).

HOUEL, subst. masc.

[T-L : *höel* ; GDC : *hoel* ; FEW XVI, 185b : **hauwa* ; DEAF, H 525 : *hoe*¹ (*hoel*)]
 "Petite pioche dont la lame courbe est taillée en biseau" : Quar vers le moustier s'en alaient Et jus abat le voulaient. Li roys premier devant aloit Et les fondemens en minoit. De une crocë à un evesque Faisoit son *houel* et sa besche. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9188) [Autres ex. vers 9220, 9228 et 9236].

HOUER, verbe

[T-L : *höer* ; GD : *houer* ; FEW XVI, 186a : **hauwa* ; DEAF, H 526 : *hoer* ; TLF IX, 947b : *houe* (*houer*)]

Empl. trans. "Travailler avec la houe, houer"

- Empl. abs. : Ne sai qui t'a appris ceci Ne qui le te fait dire aussi, Quar je sai bien que reposer Vaut assez miex que labourer Et miex se vaut aisé tenir Qu'il ne fait *houer* ne fouir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6626). Li Roys tient besche et *houe* et feut Dont toute eglise si se deut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9241).

REM. À cette citation correspond celle de GD IV, 508c (Ars. 2319 [et non 2323] : *houete*), qu'il faut dater de c.1470 et non de c.1350 comme le fait le FEW XVI, 185a.

HOUETTE, v. houe*HOURD, subst. masc.**

[T-L : *hort*² ; GD : *hourt*³ ; FEW XVI, 269a : **hurd* ; DEAF, H 601 : *hort* ; TLF IX, 954a : *hourd*]

"Ruse, machination"

- *Savoir de hourd.* "Savoir le dessous de l'affaire" : Jhesu, quant de ta mort parlas, Sathanas de pres t'escoutoit ; Et pour ce qu'il doute et doutoit Quë a damage ne li tourt Com cil qui scet assez de *hourt* [var. *fallace*], A ton deciple [Pierre] dire fist La parole [où il proteste la Passion annoncée par Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6276).

HOURDER, verbe

[T-L : *horder* ; GD : *hourder* ; FEW XVI, 269b : **hurd* ; DEAF, H 604 : *horder* ; TLF IX, 954b : *hourder*]

Empl. pronom. réfl. "Se pourvoir d'éléments destinés à assurer le succès d'une activité" : AVARICE. Je sui le grant goufre de mer Qui tout reçoit sans regeter, Qui tout absorbe et engloutist Et rien ne rent et rien n'en ist. Je me *hourde*, trousse et apoise Du metal que voi, que plus poise (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9411).

HOUSSER, verbe

[T-L, GD : *housser* ; FEW XVI, 262b : **hulis* ; DEAF, H 636 : *hous* (*housser*) ; TLF IX, 958a : *housser*²]

Empl. trans. "Nettoyer avec le *houssoir* ["balai à houx"]" : Tu les .II. biaux labiaus pendans À tes .II. cornes et tenans Conquestas au lieu netïer, *Housser*, purgier et balïer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 726). Vers ceste porte ai je tourné Et converti et trespporté Mon balai pour tout balïer, *Housser*, purgier et netïer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2250).

REM. À la première citation correspond celle de GD IV, 514b (ms Valpinçon).

HOUX, subst. masc.

[T-L, GDC : *hous* ; FEW XVI, 261b : **hulis* ; TLF IX, 958b : *houx*]

[Plante] "Houx" : Une haie dont merveillus Fu, vi qui misë y estoit, Qui par semblant loing s'estendoit. Il i cressoit *hous* et fregons (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6513).

HUAT, subst. masc.

[T-L : *hüa* ; GD : *hua* ; DEAF, H 669 : *huan* (*huat*) ; FEW IV, 502b : *hu-*]

[Oiseau] "Milan (royal ou noir)" : C'est la main [celle d'Avarice] du *huat* [var. *hua*, *la paon du haut qui hape*, *du hault*] qui hape Les poucins et les agrape, Elle prent chevaus et charettes Et les pourvëances qu'ont faites Les bonnes gens pour leur user. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9449). Tous les dois aidier et [éd. *a*] sauver Et du *huat* [var. *hua*, *huau*, *huyau*, *sathan*] d'enfer garder (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1972).

REM. À la première citation correspond celle de GD IV, 517a (Ars. 2319 [et non 2323]) ; à la seconde, celle de GD IV, 535c (Impr. c.1500 : *huyau d'enfer*). Cette dernière citation reprend le syntagme attesté quelques vers plus haut (vers 1965, cf. l'apparat de Stürzinger), il pourrait s'agir d'une mélecture pour *huyan* ; un rapprochement avec *huiau* "coucou", comme le propose avec hésitation le DEAF H, 667, semble peu envisageable : 1) *huat* "milan" appartenant au vocabulaire de GUILL. DIGULL., 2) *huiau* "coucou" étant beaucoup plus récent (cf. FEW IV, 506b, s.v. *hui-*).

HUYAU, v. huat*HUCHE, subst. fém.**

[T-L : *huche*² ; GD : *huche*¹ ; GDC : *huche* ; FEW IV, 519a : *hutica* ; DEAF, H 672 : *huche* ; TLF IX, 959b : *huche*]

"Coffre de bois à couvercle, de taille variable" : ... *huche* close Ou en met secrete chose (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7799).

HUI¹, subst. masc.

[T-L : *hui* ; GD : *hu* ; FEW IV, 506a : *hui-* ; DEAF, H 702 : *hui*]

"Cri" : Mes toutevoies pour l'ennui Que j'ai ne lairai pour nullui, Si com devant l'ai proteste, Que je [éd.*ie*] ne crie a si haut *hui* Que n'y ara en haut cellui A cui ne soit manifeste. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 808).

HUI², adv.

[T-L : *ui* ; GD : *hui*¹ ; FEW IV, 447a : *hodie*]

"Aujourd'hui" : Onques ne te vint si grant bien Com de ce que tu m'as trouvee Et quë *hui* m'as encontre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 280). Quar touz les jours, et hier et *hui*, Celle pensïon avoir veut Et baillier li il la m'esteut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6778). ...quar ce est fain Qui *hui* est vert et sec demain (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13454). He mort, com tu es amere *Hui* au fil et a la mere. Trop amere es quant occis l'as, Amere quant occis ne m'as. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6494) [Autre ex. vers 6563].

HUIS, subst. masc.

[T-L : *uis* ; GD : *huis*¹ ; FEW VII, 437a : *ostium* ; TLF IX, 968b : *huis*]

A. - "Porte" : Ceste main despouille les mors Et tient fenestres et *huis* clos (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9520).

B. - Au fig. *Heurter à l'huis de qqn.* "Solliciter l'aide de qqn" : Vous [Jésus et Marie] seulement tieng à refui (...) Quar ne sai hurter à autre *huis* Se n'est pour ce qu'à mainz d'ennui A vous me main(s)t [ms. *mainst*] celle ou celui Que requerrai en mes abus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3831).

HUISEUX, v. oiseux**HUISSIER, subst. masc.**

[T-L : *uissier* ; GD : *huissier*³ ; GDC : *huissier* ; FEW VII, 438b : *ostium* ; TLF IX, 969b : *huissier*]

"Gardien d'une entrée, d'une porte" : Quant ot ainsi Raison parlé Et j'o tout veu et escouté, Talent me vint et desir grant D'avoir ce glaive flamboiant Avec les clefs pour estre *huissier* Du dit passagë et portier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1265).

- *Huissier de maison.* "Officier attaché à l'hôtel d'un grand personnage" : Quar les uns il [Moïse] a fait *huissiers* De sa maison et chambellans, Les autres voir a fait sergens Pour serganter et bouter hors Les anemis qui sont es cors (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 938).

HUISSIERE, subst. fém.

[T-L : *uissiere* ; GD : *huissiere*¹ ; FEW VII, 438b : *ostium*]

"Gardienne d'une entrée, d'une porte" : « À chemin, dist elle [Grâce Dieu], faillir Ne pues pas, se par moi venir Tu veus, quar je sui portiere De maint biau chemin et *huissiere* ; Je maine les gens au vert bois Quëllir vïoletes et nois » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6748).

REM. Cette forme n'est attestée par FEW qu'à partir du XV^e s.

HUITAINE, subst. fém.

[T-L : *uitaine* ; GDC : *huitaine* ; FEW VII, 306b : *octo* ; TLF IX, 971a : *huitaine*]

"Espace de huit jours" : Je le vent par jours et semaines, Par *uitaines* et par quinsaines, Par moys et par ans tous entiers Et la livre en vent .XX. deniers. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9636).

- À *l'huitaine.* "Au même jour de la semaine suivante" : A *l'uitaine* revint arme Le seigneur, et ou champ entre Est lance a feutre cointement, A grant cri disant autement [éd. *h]autement*] : "Or ca, tresmauvais trahiteur Qui aves trahi vo seigneur En ostant sa bonne amie, Venes avant, je [éd. (*je*)] vous deffie !..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8639).

HUITEFALE, subst. fém.

[T-L : *huitefale* ; GD : *witefale* ; FEW XVII, 583a : *wijt falie* ; DEAF, H 583 : *huitefale*]

"Mascarade, bal masqué (?)" (*cf.* DEAF) : J'ai non Jeunece la legiere, La giberresse et coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je carole, Je trepe et queur et dance et bale En alant à la *huitefale* [var. *huitefalle*, *hutefale*, *hurefale* et *witefale*], Je luite et sail fossez piez joins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11810).

REM. Déjà ds GD VIII, 335c (Impr. c.1500 : *witefale*). Il pourrait s'agir d'un régionalisme des Flandres mais les attestations trop peu nombreuses (on note *witefalle* ds MOLINET, *Faictz Dictz D.*, 1467-1506, 726) ne permettent pas de conclure à un régionalisme.

HUITIEME, adj. num.

[T-L : *uitie(s)me* ; GD : *oitisme* ; FEW VII, 306a : *octo* ; TLF IX, 971b : *huitième*]

"Qui occupe le rang marqué par le nombre huit" : [Il était écrit] En *l'uitisme* [clochette] : U ciel monté Et à destre du pere assis Pour jugier les mors et les vis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3410).

HUMAIN, adj.

[T-L : *umain* ; GD : *humain*¹ ; GDC : *humain* ; FEW IV, 507b : *humanus* ; TLF IX, 973b : *humain*]

A. - "Qui est propre aux hommes, distingué des autres espèces animales"

- *Corps humain* : L'une partie est *humain* cors Que on apellè homme dehors Et l'autre si est l'esperit Qui homme de dedens est dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1129). Mez de la Virge il [Dieu] [a] [ajout au ms.] mis hors Ce qu'en li a pris, *humain* cors, Et l'a à sa divinité Si fort joint et si unié Quē avec li est hors issu Sanz ce que rien ait corrompu En la Virge qui l'a porté Et dont est Dieu et homme né (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2116) [Autre ex. 2612 : *Cors humain*].

- *Creature humaine* : Onques irayne ne veïs Qui tant de roys et laceïs Pour penre les mouches feïst Ne qui si grant paine y meïst Comme ceste beste se paine D'enlacier creature *humaine*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11726).

B. - RELIG. "Qui est propre à la condition des hommes sur terre" : ... *Libra*. C'est la balance de la croix Ou il [Jésus] fū la livre et le pois Pour la [éd. (*la*)] redempcion *humaine* En souffrant mort a grant paine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10245).

- *Vie humaine*. V. *vie*.

C. - "Composé, formé d'êtres humains"

- *L'humain lignage* : Ell'a eles pour tost voler Et pour tantost u ciel monter Pour tantost faire son message Devant Dieu pour *humain* lignage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12918). Quant jadis ot jugement fait Le roy souverain d'*umain* lignage Et mis à mort par leur outrage, Si li fis jē oster sa main Pour avoir en aucun remain (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13301).

HUMANITÉ, subst. fém.

[T-L : *umanité* ; GD, GDC : *humanité* ; FEW IV, 508b : *humanus* ; TLF IX, 977b : *humanité*]

"Nature humaine" : Le prinpce neis de la cité, Pour ce qu'avoit *humanité*, Au passage mort y reçut Et u costé le glaivē ut. Son sanc i laissa en paiage (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 72).

- [Dans un cont. métaph. ; à propos de Jésus engendré miraculeusement de la Vierge ; par oppos. à *divinité* "nature de Dieu"] "Nature humaine corporelle" : Se la vertu du S. Esprit Connois qui en la Virge maint Par le quel est ce soulel paint [Jésus] De la couleur d'*umanité* Qui miex dite réalité Est, qui veut parler proprement, Que couleur ou coulouement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2129).

HUMBLE, adj.

[T-L : *umble* ; GDC : *humble* ; FEW IV, 511a : *humilis* ; TLF IX, 978a : *humble*]

"Modeste, simple, humble"

- Empl. subst., au plur. "Ceux qui sont humbles" : Quant dit que Dieu s'est acordé A misericorde faire (...) Et quē *humbles* essaucera Et les povres gens repaistra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1649).

HUMBLEMENT, adv.

[T-L : *umble* (*umblement*) ; GDC : *humblement* ; FEW IV, 511b : *humilis* ; TLF IX, 979a : *humblement*]

"D'une manière qui témoigne de l'humilité, du respect" : Quant ot ainsi Grace parlé, Nature qui ot escouté, À ses piez mont isnelement S'agenoilla et *humblement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1984). N'est ce celle qui entre bras Du lait que du ciel li donnas T'a alaitié, pëu, nourri Et *humblement* tous jours servi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4370). Et adonc une livre prist Marie de bon oingnement Et les piés Jhesu *humblement* Enoinst et terst de ses cheveux (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7536).

- [Rapporté à un verbe de parole] "D'une manière qui témoigne de l'humilité, du respect" : Toutevoies courtoisement Parlai à li et *humblement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5112). Baptiste Dieu, sains heremites [éd. *her(e)mites*], Prophetes, euvangelistes Et tous appostres *humblement* Vous requier que des merites Qu'en tresor jadis meïstes Oultre vostre gouvernement Vous me facies aumousnement Et don liberal mesmement [inversion des 2 derniers vers ds l'éd.] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 981). "Jhesu (...) Nous te loons et mercions *Humblement* et regracions De ce que ton sanc espandu As pour nous" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10628).

HUMER, verbe

[T-L, GDC : *humer* ; FEW IV, 506b : *hum* ; DEAF, H 714 : *humer* ; TLF IX, 980a : *humer*]

Empl. abs. "Avaler en aspirant" : « Comment as non ? dis jē à li. — Detraction, dist elle, qui Detrai à mes dens et charpis La gent pour faire couleïs À ma mere qui est malade Pour *humer* en lieu de potage ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8596).

HUMEUR, subst. fém.

[T-L : *umor* ; GD : *humeur*² ; GDC : *humeur* ; FEW IV, 512b : *humor* ; TLF IX, 981b : *humeur*]

"Sève d'un végétal" : Si me souvient mont bien aussi Des verges Aaron et Moysi, Quar l'une serpent devenir Feïstes et l'autre verdir, Feuilles porter et fruit et

fleur Qui seche estoit et sans *humeur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1628). Pluseurs pelerins vi jouans D'une pomme et eux esbatans En une plaine ou il avoit Deux grans arbres dont l'une estoit Delictable de grant verdeur Et l'autre seche sens *humeur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5596).

- [Dans un cont. métaphor. ; par réf. à *Jean XV*, 5-6 où le Christ se compare à un cep et compare les hommes à des sarments] : Et se de moi [dit Jésus à ses disciples] estes taillies, Sanz *humeur* tantost vous seres Ses, pour u feu estre getes. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7999).

HUMILIER, verbe

[T-L : *umelïer* ; GD : *humelïer* ; GDC : *humilïer* ; FEW IV, 511b : *humilis* ; TLF IX, 987a : *humilïer*]

Empl. pronom. réfl.

A. - "Se prosterner" : MARIE. Chiers amis, puis qu'il est ainsi Que tant se veut *humilïer* Le roy et vers moi encliner [éd. *incliner*], A sa volenté me consent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1227).

- *S'humilïer vers* [Jésus] : Charite lors *s'umilia* Vers le fil Dieu et dit li a... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 735).

B. - "Rabaïsser son orgueil" : « Je sai bien que si soufisant Ne sui pas com alez disant, Ma faute connois bien et voi, Je ne sai rien, ce poise moy ». Et sez tu pour quoi je le di Et pour quoi me *humilie* si? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7572).

HUMILIEUX, adj.

[T-L : *umelïos* ; GD : *humelïeus* ; FEW IV, 511b : *humilis*]

"Plein d'humilité, humble" : HYPOCRISIE. Ce mantel pas seule ne vest, Fait pour toutes les vielles est, Chascune l'emprunte à son tour Pour estre de plus bel atour. Peresce s'en fait viguerouse Et je m'en fais *humilieuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8086).

REM. Déjà ds GD IV, 528a (Ars. 2319 [et non 2323]).

HUMILITÉ, subst. fém.

[T-L : *umelité* ; GD : *humelité* ; GDC : *humilté* ; FEW IV, 511b : *humilis* ; TLF IX, 987b : *humilté*]

"Profonde modestie" : Adonc fu je trestout souspris, Pour ce que pas n'avoie apris Que dame de si grant atour Vers moi daignast faire retour, Mes assez tost je m'avisai, Si com l'apris et bien le sai Que qui en soi a plus bonté, Plus a en soi d'*umilité* ; Plus a le pommier de pommes, Plus s'encline vers les hommes.

Humilité si est le signe De tout bon cuer et de benigne (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 260, 263).

HUPPÉ, adj.

[T-L : *hupé* ; GDC : *huppé* ; FEW XVI, 267b : **huppo* ; DEAF, H 589 : *hupé* ; TLF IX, 992a : *huppé*]

"Qui porte une huppe ou une crête" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus *hupés* et haut crestus À marmousés, cocus locus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7507).

REM. Première attest. de *huppé* si l'on admet un rattachement à *huppe* plutôt qu'à *houppe* (cf. Roques 2008, 284).

HUTUTU, subst. masc.

[T-L : *hututu* ; FEW IV, 518b : *hüt-* ; DEAF, H 760 : *hututu*]

Région. (Hainaut, Wallonie, Picardie) "Copeau de rabot"

Rem. voir aussi DMF2.

- [Empl. comme valeur minimale] "Ne pas avoir la moindre valeur" : Quant ainsi je me vi navré Et quë encor asseüré N'estoie pas de la premiere, Pour ce que bien me faisoit chiere, Que puisque gorgiere n'avoie, Par la gorge tenu seroie, Je ne sceu que penser ne faire ; Tant vi bien que crier ne braire Ne me vaudroit un *hututu* [var. *mie un festu, ung hucucu* l. par suite de la confusion *c/ t* : *hututu* ? , *hutentu, rututu, hurelu*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10283).

REM. Cf. F. Möhren, *Renforcement nég.*, 1980, 149.

I



(cliché de la BM Soissons 208 [IRHT])

IDES, subst. fém. plur.

[T-L, GDC : *ides* ; FEW IV, 541a : *idus* ; TLF IX, 1087b : *ides*]

"Division du mois dans le calendrier julien (le 15 en mars, mai, juillet, octobre ; le 13 dans les autres mois)"

- [D'un phénomène] *Revenir en ses ides.*

"Se répéter dans le temps" : Caribdis est la sapience Qui est u monde et la science, Seculiere implication Et mondaine occupation. Tex choses touzjours circuiant, Touzjours tournent et tousjors varient, Tousjors en leur *ides* reviennent Et point en .I. point ne se tiennent. C'est .I. mouvement circulier Tel en la fin comme au premier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11919).

IDOLE, subst. fém.

[T-L, GD : *idle* ; GDC : *idole* ; FEW IV, 539b : *idolum* ; DEAF, I 17 : *idle* ; TLF IX, 1094b : *idole*]

A. - "Représentation d'une divinité que l'on adore et qui est l'objet d'un culte" : LE PÈLERIN À AVARICE. « Vielle , dis je, ton non me di, Qui es et de quoi sers aussi, De quel lignage et nation Tu es et de quel region ; Qui est et dont sert ton *ydole* À cui servir veus que m'afole ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9143). Mes avant te dirai .I. mot De mon *ydole* Mahommet Qui mon seigneur et mon dieu est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10169).

B. - "Chose intensément admirée et faisant l'objet d'une sorte de vénération" : Mon *ydole* et mon Mahommet Le denier d'or et d'argent est Oû est l'emprainte figuree Du haut seigneur de la contree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10175).

IGNORAMMENT, adv.

[T-L : *ignorant (ignoramment)* ; GD : *ignoramment* ; FEW IV, 543a : *ignorare* ; DEAF, I 53 : *ignorer (ignoramment)*]

"Par ignorance" : *Ignoramment* ai requeste Fait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 113).

IMAGE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *image* ; FEW IV, 564b : *imago* ; DEAF, I 89 : *image* ; TLF IX, 1143b : *image*]

A. - "Statue" : Pour l'onneur et le bien tresgrant Que li [au roi] ot fait ce chevalier Son *ymage* fist entaillier Et la fist mectre ci endroit, (...) Affin aussi quë y prëist Chascun roy qui par cy venist Exemple de soi gouverner Et soi de faux conseil garder. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 282).

B. - THÉOL. "L'homme ou son âme en tant que reflet de la gloire de Dieu" : Tu ez de Dieu la pourtraiture Et l'*ymage* et la faiture, De nient te fist et te

crea À sa semblance et compassa, Façon plus noble toi donner Ne te pouoit ne emprimer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5948).

- À *son image* : L'autre chose est que racheptes [de leur péché] Soient ceux qu'il [Dieu] avoit crees A son *ymage*, a son semblant Predestines a sauvement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6041).

IMAGEUR, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *imagëor* ; GD : *imageur* ; FEW IV, 565a : *imago* ; DEAF, I 95 : *image (imageur)*]

"Sculpteur" : Et di que, quant le chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] d'or fin Est et a bon conseil enclin, Et on li embat ou emprient Impression qui mesavient, N'est mie loial conseiller Qui se [éd. *ce*] fait ne bon *ymageur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7480). Plus necessaire est un foueur Quë .I. orfevre ne changeur. Miex se aïd'on d'un charretier, De .I. couvreur, dë .I. potier Qu'on ne feroit d'un orgueneur , D'un paintrë ou d'un *ymageur* [var. *ymagineur, flaioleur*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8238).

REM. Néologisme.**IMAGINAUMENT, adv.**

[T-L : *imaginal (imaginaument)* ; GD : *imaginaument* ; *FEW IV, 563a : *imaginari* ; DEAF, I 101 : *imaginer (imaginaument)*]

"Par l'imagination" : « Certes , dist elle [Sapience], locaument N'entent je pas, mes autrement. Vertuaument entent li un Et *ymaginaument* aucun, Et representativement Aucunes des choses entent » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3230). Quar aussi comm'en plusieurs guises En petis lieux ces choses mises Sont, tout aussi dedens ce pain Est vraiment mis le bien souverain, Non pas voir *ymaginaument*, Non representativement, Non vertuaument sans plus, Ains i est mis et contenus Corporelment et réaument, Presentement et vraiment, Sans nulle simulation Et sans autre deception. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3245).

REM. Manque dans le FEW bien que le mot figure dans GdfLex. À la première citation correspond celle de GDC IV, 547a (Ars. 2319 [et non 2323]).

IMAGINEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *imaginement* ; FEW IV, 563b : *imaginari* ; DEAF, I 100 : *imaginer (imaginement)*]

"Imagination" : Et si com raison est mise En la seconde partie [du cerveau] Pour rendre arrest en jugement Par le conseil d'entendement, Et jugier par discrection Apres l'examinacion De ce que li a presente *Ymaginement* [éd. *imaginement* ; var. *Ymaginaument*,

Imaginant en vraie entente] et livre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7146).

IMMENSURABLE, adj.

[T-L, GD : *immensurable* ; FEW IV, 571a : *immensurabilis* ; FEW VI-1, 723b : *mensurabilis* ; DEAF, I 108 : *immensurable* ; TLF IX, 1176a : *immensurable*]

[D'un espace, en partic. du ciel] "Qui ne peut être mesuré à cause de son immensité" : Et si dois aussi supposer Que Dieu a bien pëu creer Cent mille mondes, së il veut, Et plus asses, car bien le puet. Infinîtë est la place, *Immensurable* [var. *inmisurable*] est l'espace. Mondes selon infinite Il puet faire a sa volente (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9192).

REM. Première attest. du mot. Déjà ds GD IV, 549a (Impr. c.1500), d'où la date de ca 1350 donnée par FEW VI-1, 723b.

***IMMISSION, v. mission²**

IMPARFAIT, adj.

[GDC : *imparfait* ; FEW IV, 586a : *imperfectus* ; DEAF, I 116 : *imparfait* ; TLF IX, 1198a : *imparfait*]

A. - Au propre [D'un animal, en partic. ici de l'ourson qui, selon la tradition populaire, naissait informe et que sa mère léchait longuement pour lui façonner le corps] "Qui n'est pas parfaitement réalisé, informe" : "Se ouis, dist il, onques parler Comment sont ours *imparfait* nes Et comment apres sont fourmes Par la langue de leur pere Et le lechier de leur mere..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6855).

B. - Au fig. [D'une pers.] "Qui présente des défauts" : En pechie y naist [le pèlerin] *imparfait*, Injuste, defourme et lait, Sens vertu et en carence De tout avis et science (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6861).

REM. Dans ces 2 exemples la syllabe *par* est la résolution d'un p barré ; on note cependant au vers 6681 *imparfait* en toutes lettres.

***IMPARTISSEMENT, v. mi-partissement**

***IMPARTISSURE, v. mi-partissure**

IMPASSIBILITÉ, subst. fém.

[T-L, GD : *impassibilité* ; FEW IV, 577b : *impassibilis* ; DEAF, I 118 : *impassible* (*impassibilité*) ; TLF IX, 1202a : *impassibilité*]

THÉOL. [P. compar. du corps des bienheureux avec celui du Christ (I Cor. XV, 44-53)] "Qualité du corps glorieux le rendant incapable de souffrir après la résurrection" :

De li cognoistre [Dieu] et li amer Et li avoir sens dessevrer, Qui sont trois dons dont douee Est l'ame benëuree Sens les douaires quë ara Le corps, quant la venu sera, Qui sont .IIII. : subtilite, Clarte, *impassibilite* Et agilité sens faillir Qui sont graces de grant plaisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9570).

REM. Mot rare en ce sens. FEW indique : « "incapacité de souffrir (théol.)" (seit 13. jh.) », prob. d'apr. GD (qui est par ailleurs la seule réf. donnée par T-L) qui porte : « Impasibilites. (*Miseric. N.-S.*, ms Amiens 412, fol. 113v^o) », où l'absence de définition rend toute définition impossible. À noter aussi que ce texte, qui date prob. de la fin du XIII^e s., est cité d'après un ms. que l'IRHT date du début du XV^e s. *L'agilité*, la *clarté* et la *subtilité* sont les trois autres prérogatives du corps glorieux. Cf. le lat. médiév. *impassibilitas* "id." (v. *Thomas-Lexikon* 19858 [1895], 372 et la rem. s.v. *agilité*).

IMPERMUABLE, adj.

[T-L (renvoi) : *impermuable* ; GD : *impermuable* ; FEW VIII, 252b : *permutare* ; DEAF, I 125 : *impermuable*]

[Du Christ] "Immuable" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Tu, qui es *impermuable* [ms. p barré ; var. *non muable*] Et en estre permanable Seras et es et as este Sanz point muer stabilite, Es venu pelerinage Faire pour moi et voiage (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11225).

REM. On notera que la syllabe *per* des adj. *impermuable* et *permanable*, est due à la résolution de l'abréviation p barré du ms. Déjà ds GD IV, 553b (Impr. c.1500). Première attest. du mot. Du lat. chrét. *impermutabilis* "id." (cf. A. Blaise, *Dict. lat.-fr. des aut. chrét.*, 1967, *impermutabilis*).

***IMPETREMENT, v. empetrement**

IMPETUEUSEMENT, adv.

[T-L : *impetiios* (*impetüusement*) ; GDC : *impetueusement* ; FEW IV, 589a : *impetus* ; DEAF, I 128 : **impetuos* (*impetüusement*) ; TLF IX, 1222b : *impétueux* (*impétueusement*)]

"D'une manière impétueuse" : Et celle roe isnellement Et tres *impetueusement* Deux fors Sathans [éd. *Sathan[a]s*] tournoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5314).

***IMPETREMENT, v. empetrement**

IMPLICATION, subst. fém.

[T-L : *implicacion* ; GD : *implication* ; FEW IV, 595b : *implicare* ; DEAF, I

130 : *impliquer (implication)* ; TLF IX, 1227b : *implication*]

"Fait de comporter implicitement" : Caribdis est la sapience Qui est u monde et la science, Seculiere *implication* Et mondaine occupation. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11915).

REM. Première attest. du mot.

IMPRESSION, subst. fém.

[T-L : *impression* ; GD : *impression* ; FEW IV, 602b : *impressio* ; TLF IX, 1255b : *impression*]

"Action, influence (des éléments naturels)" : NATURE. Mestresse sui des elemens, Des *impressions* et des vens De faire variatïons Et diverses mutafïons ; En feu, en air, en terre, en mer Riens en estat ne laisse ester (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1560).

IMPRIMER, verbe

[T-L (renvoi), GDC : *imprimer* ; FEW IV, 604b : *imprimere* ; DEAF, I 141 : *imprimer*]

[Domaine intellectuel] *Imprimer qqc.* [une bonne qualité ; domaine intellectuel] *en qqn.*

"Faire pénétrer quelque chose dans l'esprit de quelqu'un de manière à y laisser une empreinte durable" : C'est [Doctrine] la maïstresse de fourmer Science en homme et *imprimer* [var. *emprimer*], De bonnes vertus planter y En ostant les vices de li, De parer son entendement Qui tout est au commencement Com table rese ou rien escript N'a com le philosophe dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6886).

REM. Première attest. du mot.

IMPUGNATION, subst. fém.

[T-L : *impugnacion* ; GD : *impugnacion* ; FEW IV, 610a : *impugnare* ; DEAF, I 146 : *impugner (impugnacion)*]

Au fig. "Attaque, assaut livré par un adversaire" : L'ANGE À JÉSUS. Pour li [le pèlerin] n'ai pas grant pene ëu, Bien s'est en tous temps deffendu De toutes les temptacions Et les griefs *impugnacions* Que li ont fait ses anemis, Si quë en l'ordre des martirs Le devra metre ta grace (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2796).

IMPUGNER, verbe

[T-L (renvoi), GD, GDC : *impugner* ; FEW IV, 610a : *impugnare* ; DEAF, I 145 : *impugner*]

Empl. trans. [Le compl. désigne un état, un royaume] "Attaquer par les armes, assaillir" : Ne fu deffendu le païs Ne le royaume d'anemis, Ains a este plus *impugne* [var. *empugne*], Plus guerroie et plus gaste, Que n'avoit este autre temps. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4965).

IMPUR, adj.

[GDC : *impur* ; FEW IV, 611a : *impurus* ; DEAF, I 148 : *impur* ; TLF IX, 1285a : *impur*]

Au fig. "Qui porte une souillure morale" : LE CORPS À L'ÂME. ...ta volente Il me faut faire (...) Pour ce qu'à toi est l'action Et que matere sui sens plus De la quelle, se tu *impurs* En deviens et obnubile, Par toi est qui l'as procure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4174).

IMPURETÉ, subst. fém.

[GDC : *impureté* ; FEW IV, 611a : *impurus* ; TLF IX, 1286b : *impureté*]

"Caractère de ce qui est impur, souillé, altéré par des éléments étrangers ; impureté" : L'ÂME AU CORPS. Car aussi com trespur en soi Est le feu sens commixtion De quel que soit infection, Et que fumee et obscure Il prent ou fust et *impurte*, Aussi jë estoie trespur Sens rien avoir ort ou obscur, Quant en voie je m'aprouchai [éd. *aprouchai*] A toi et m'en acompaignai. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4154).

REM. Première attest. du mot.

INCLINATION, subst. fém.

[T-L : *inclinacion* ; GDC : *inclinacion* ; FEW IV, 628a : *inclinare* ; DEAF, I 169 : *inclinare (inclinacion)* ; TLF X, 18a : *inclinacion*]

Au fig.

A. - "Force intérieure qui pousse qqn vers qqc"

- *Avoir inclination à qqc.* : Les maus qu'ai fais, pas ne les fis En mon createur despisant, Mes pour l'*inclinacion* grant Quë a nature j'ai ëu Qui m'a souprins et decëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1416).

B. - [Dans un cont. relig.] "Condescendance (de Jésus envers les hommes)" : Mervelles est quant au segneur Est venue tel volenté [de descendre sur terre pour se loger dans le sein de Marie]. Douz roy, nul ja n'ëust ousé Penser si grant dignation De toi et *inclinacion*, Quar voir proportion n'est pas De toi tres haut à homme bas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1318).

INDURATION, subst. fém.

[T-L : *induracion* ; GD, GDC : *induration* ; FEW IV, 654a : *indurare* ; DEAF, I 223 : *induracion* ; TLF X, 134b : *induration*]

Au fig. [Domaine de la sensibilité morale] "Endurcissement" : PÉNITENCE. Cuer de pecheur si est aussi Comme .I. grant pot de terre emplï D'une liqueur orde et puant Quë on ne puet vuidier pour tant Quë on ne le puet pas tourner À sa volenté ne muer, C'est que par *s'induration* [var. *sa duration*] Et sa grant obstination Në amender point ne se veut Ne repentir

point ne se puet. Ce vaissel fier je mont forment De mon maillet et asprement, Pieces en fas et le contris Et touz les tez fais bien petis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2109).

REM. Première attest. du mot. Déjà ds GD IV, 574b (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1350 du FEW.

INEQUALEMENT, adv.

[*FEW IV, 614b : *inaequalis*]

"Inégalement, diversement" : Bien est voir que pareilles sont [les âmes] En leur estre et leur essence, Mes leur vertu et potence Pueent bien despareillement Comprendre et *inequaument* [var. *inegaument*, *non egaument*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7034).

REM. Attest. qui laisse supposer que l'adj. corresp. *inequal*, daté de 1370 (cf. FEW IV, 614a et DEAF I, 228, s.v. *inequal*) est plus ancien.

INFAME, adj.

[T-L, GDC : *infame* ; FEW IV, 658a : *infamis* ; DEAF, I 230 : *infame*¹ ; TLF X, 168a : *infâme*]

"Qui a une mauvaise réputation" : ORAISON À S. MICHEL. [Toi et] [ms. *Avec*] les anges de ton ost Qui jugie l'aves *infame* [Satan] Et mis hors pour tourner le rost Au feu d'enfer ou en depost Mise est mainte chetive ame... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 957).

INFECTION, subst. fém.

[T-L : *infeccion* ; GD : *infection*¹ ; GDC : *infection* ; FEW IV, 665a : *infectus* ; DEAF, I 236 : *infect* (*infeccion*) ; TLF X, 175a : *infection*]

"Ce qui corrompt, altère qqc." : L'ÂME AU CORPS. Car aussi com trespur en soi Est le feu sens commixtion De quel que soit *infection*, Et que fumee et obscurte Il prent ou fust et impurte, Aussi jē estoie trespur Sens rien avoir ort ou obscur, Quant en voie je m'aprouchai [éd. *aprouchai*] A toi et m'en acompaignai. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4152).

INFINABLE, adj.

[T-L (renvoi), GD : *infinable* ; *FEW III, 558a : *finire*]

[D'une peine] "Qui ne doit pas avoir de fin ; infini" : D'autre part pour ce que pechie Occist bien qui est commencie Pour devenir pardurable, La paine aussi *infinable* A droit contrepois estre doit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5530).

REM. Première attest. du mot, rare par ailleurs. Déjà ds GD IV, 579a (Impr. c.1500).

INFINI(T), adj.

[T-L : *infini* ; GDC : *infini* ; FEW IV, 669b : *infinitus* ; DEAF, I 243 : *infini* ; TLF X, 186b : *infini*]

A. - [Dans un cont. relig.] "Sans limite concevable dans son être"

1. [De Dieu] : Dieux qui est *infeni* en soi, En ses euvres est *infeni* [var. *tout puissant*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9324-9325).

- [Dans une périphrase] *Celui qui est infini*. "Dieu" : Les pechies consideres sont Selon ce que contre cellui Il sont fais qui est *infeni* [var. *impuni*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5522).

Rem. Duval 2006, 173, note 1, signale que ce passage rappelle celui de la *Somme théologique* de s. Thomas d'Aquin.

2. [En tournure négative ; de la terre, p. oppos. au ciel] : Or est il que li mondes jus *Infeni* n'est mie tenus, Ains est feni et limite Et fin ara en verite Et n'est mie pardurable Ne a tousjours permanable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9258).

B. - [Avec une valeur de superlatif ; d'un espace, de la dimension d'un lieu : en partic. du ciel] "Qui, à cause de sa grandeur, ne semble pas avoir de fin matérielle" : De la maison [à savoir la maison royale de Dieu] ou sont mises Ces mansions et assises Est a entendre bien briefment Que sa grandeur point ne comprend Entendement ne pensee, Tant est elle grant et lee. *Infenie* est sa mesure, Se celui ne la mesure Qui la fist et est *infeni* Et est toute puissance en li. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9069, 9071). Et si dois aussi supposer Que Dieu a bien peu créer Cent mille mondes, sē il veut, Et plus asses, car bien le puet. *Infinité* est la place, Immensurable est l'espace. Mondes selonc infinite Il puet faire a sa voullente (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9191).

Rem. À cette dernière citation correspond celle de GD IV, 579a, s.v. *infinité* (Impr. c.1500 : *infinitee*), où le mot est interprété à tort par Godefroy comme le féminin d'un adj. *infinité* (v. aussi DEAF I, 243), d'où la donnée « Mfr. *infinité* adj. "infini" (ca. 1350) » du FEW IV, 669b-670a qu'il faut supprimer.

REM. On notera la terminaison *-ite* au fém., à côté de la terminaison en *-ie*. Au masc., seule est attestée la terminaison en *-i* (v. à ce sujet, DEAF, *loc. cit.*).

*INFINITÉ, v. infini

INFINITÉ, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *infinité*¹ ; GD : *infinité* ; FEW IV, 670a : *infinitus* ; DEAF, I 244 : *infini* (*infinité*) ; TLF X, 190a : *infinité*]

"Ce qui est infini dans le temps, dans l'espace ou en nombre"

A. - *Infinité de* + subst. plur. "Quantité, nombre infini de" : ...Avoirs, richesses et jouissances sans la très grande *infinité* D'autres choses dont tel plenté Y a que ne peut être dit N'en onques pensé ne écrit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 105).

B. - Loc. adv. *Selon infinité*. "En quantité infinie, infiniment"

- [Dans un cont. relig., de Dieu] *Faire qqc. selon infinité* : Et si dois aussi supposer Que Dieu a bien peu créer Cent mille mondes, s'il le veut, Et plus assés, car bien le peut. Infinité est la place, Immensurable est l'espace. Mondes selon *infinité* Il peut faire à sa volonté (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9193).

INFLUENCE, subst. fém.

[T-L : *inflüence* ; GD : *influence* ; FEW IV, 677a : *influere* ; DEAF, I 253 : *influence* ; TLF X, 200a : *influence*]

ASTR. "Flux astral qui agit sur les hommes et les choses" : D'autre part onques ne portai [dit le pommier d'Adam] Fors la pomme seule que j'ai Dont le pépin du ciel me vint Et par .IX. mois en moi se tint Prenant ou milieu de mon corps L'escorce que on voit de hors Par *l'influence* en [éd. (*en*)] descendant Du soleil et en moi entrant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5981).

INFLUER, verbe

[T-L : *inflüer* ; GD, GDC : *influer* ; FEW IV, 677a : *influere* ; DEAF, I 254 : *influer* ; TLF X, 204b : *influer*]

Empl. trans. [De Dieu] *Influer qqc.* [une faculté, une qualité] à *qqn.* "Transmettre, communiquer" : Et n'est nul roy n'autre seigneur Qui quelque noblesce ait gregneur Qu'un foueur ou .I. berchier [ms. *bechier*] Ou un homme d'autre mestier, Se n'est que du sens ait aquis Plus que les autres et appris, Ou que de Nature donné Li soit, ou de Dieu *influé*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1910).

INFUSION, subst. fém.

[T-L : *infusion* ; GDC : *infusion* ; FEW IV, 682b : *infusio* ; TLF X, 219b : *infusion*]

THÉOL. "Pénétration dans l'esprit et dans l'âme (de certaines facultés ou grâces surnaturelles)" : Estoit la douce *infusion* De nostre Grace et l'onction, C'est assez plus noble trésor Que n'est argent, pierre ne or. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12123).

INJUSTE, adj.

[T-L, GDC : *injuste* ; FEW IV, 698b : *injustus* ; DEAF, I 280 : *injuste* ; TLF X, 248b : *injuste*]

"Qui n'agit pas selon la justice" : En pechie y naist [le pèlerin] imparfait, *Injuste*, defourme et lait, Sens vertu et en carence De tout avis et science (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6862).

INJUSTEMENT, adv.

[T-L : *injuste* ; GDC : *injustement* ; FEW IV, 698b : *injustus* ; DEAF, I 281 : *injuste* (*injustement*) ; TLF X, 249a : *injustement*]

"D'une manière contraire à la justice" : Pour tel cause ne doit mie *Injustement* rien ordener Ou contre droit rien commander. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6171).

INOBEDIANCE, subst. fém.

[T-L : *inobediencia* ; GD : *inobediencia* ; FEW IV, 701a : *inoboediens* ; FEW VII, 278b : *oboedire* ; DEAF, I 288 : *inobediencia*]

"Désobéissance"

- En partic. [Dans un cont. relig. : par réf. au péché originel ; p. oppos. à *obediencia*] "Désobéissance envers la volonté de Dieu" : Quar le pechie que Adam fist, D'*inobediencia* engendré Fu principalement et causé, Au quel pechie par contraire On doit médecine faire, C'est que par obediencia La dite *inobediencia* Receivoit medicinement Et garison dueement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 590).

- [Comme personnification] : ORGUEIL. Des esperons ausi te di, Quar par eus bien conneue sui. Il moustrent que biaux palefrois Volentiers chevauche à la fois, Qu'aler à pié ne daigneroie, Se delez moy cheval n'avoie. Il dient que plus preste en sui De regiber et faire ennui, Que pour aler à reculons Plus hardis en sont mes talons. L'un *Inobediencia* a non Et l'autre est dit Rebellion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7897).

INSATIABLE, adj.

[T-L : *insaciabile* ; GDC : *insatiabile* ; FEW IV, 708b : *insatiabilis* ; DEAF, I 300 : *insaciabile* ; TLF X, 276b : *insatiabile*]

Au fig. *Insatiabile de* + subst. "Qui ne peut être rassasié, qui n'a jamais assez de qqc." : AVARICE. Plus en ay [de deniers], plus avoir en veul, *Insaciabile* en est mon veul Ma pensée et m'affection N'en peut avoir replection. Je sui le grant gouffre de mer Qui tout reçoit sans regeter, Qui tout absorbe et engloutist Et rien ne rent et rien n'en ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9404).

INSENSIBLE, adj.

[T-L, GD, GDC : *insensible* ; FEW XI, 461b : *sensibilis* ; DEAF, I 303 : *insensible* ; TLF X, 286a : *insensible*]

[D'une partie du corps] "Qui ne ressent rien, n'a pas de sensibilité" : Les ongles *insensibles* sont Nullement ne s'apercevront Que mon dent morde parderiere (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8747).

INSTANCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *instance* ; FEW IV, 721b : *instare* ; DEAF, I 315 : *instance* ; TLF X, 331b : *instance*]

"Sollicitation pressante (à accomplir une action bonne ou mauvaise)"

- Loc. prép. À l'*instance* de *qqn.* "Sur la demande, le conseil de"

. [En mauvaise part] : Il [le monde] est tel de sa nature Que nul n'y puet vie pure Mener, se n'est par Grace Dieu Qui a seignourie du lieu, Si ques aucune excusance Doi avoir, quant a l'*instance* D'autrui ai fait ma folie La quelle je [éd. *ie*] ne ni [éd. *ni(e)*] mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1482). Quar quant Adam au roy parel Vout estre, ce fu par Orguel, A l'*instance* et sugestion Du serpent et temptation, De quoi fu moiennerresse Eve qui crut la pramesse (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 347).

INSTRUMENT, subst. masc.

[T-L : *estrumet* ; GD, GDC : *instrument* ; FEW IV, 726b : *instrumentum* ; DEAF, I 325 : *instrument* ; TLF X, 349a : *instrument*]

A. - "Objet fabriqué servant à travailler, à mettre en oeuvre, à exécuter qqc." : Oignement est douce chose À plaie ouverte et à close. Assis doit estre doucement De onni et de douz *instrument*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 588).

Rem. Première attestation sûre de cette forme savante.

- P. ext. "Personne qui sert de moyen pour arriver à quelque fin" : Si deüssiez par ce savoir, S'en vous eüst point de savoir, Que me faites despit mont grant, Quant ainsi m'alez argüant, Qui de mes fais me reprenez Et sans moi nul pouoir n'avés, Quar vous n'estes tant seulement Que mon oustil et *instrument* Que jadis fis pour moi aidier Sanz ce que j'en eüsse mestier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1796).

- En partic. "Objet permettant de jouer de la musique, instrument de musique" : Lors prirent [les anges] tous leurs *instrumens* Et firent tex renvoisemens De sons, chans et melodies Et de doulices armonies Que tout le ciel s'en esbahi Qui point n'avoit tel son oui. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9945). David qui vostre pere fu Herpoieur et

conforteur fu De ceuz qui avoient courous ; Si m'est avis assez que vous, Qui successeurs vous feïstes De li, vers moi mespreïstes Quant ne laissastes *instrument* Aucun pour mon confortement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9225).

B. - P. anal. [Comme lieu de telle ou telle fonction] "Organe ou membre du corps" : Moult est tresmauvais *instrument* Langue qui sctet repostement Bon nom embler a son voisin. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4655). ...il [le corps] s'est accorde Com ton *instrument* a ton gre, Car li qui point vie n'avoit, Quant y entras, fors qu'il estoit Organise naturellement Et en potence seulement De toi dedens li recepvoir Et par toi mouvement avoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6922).

INTENSE, adj.

[T-L (renvoi), GDC : *intense* ; FEW IV, 746a : *intensus* ; DEAF, I 340 : *intense* ; TLF X, 395b : *intense*]

[D'un acte] "Qui se manifeste avec une vigueur, une force particulière" : Veille bien a ce et pense, *Non ad cibaria mense*, Voi que n'as point de deffense *Vibrato desuper ense*, Voi que nu es, et *intense* [var. *viteuse*] *Est nota tue offense* Et que grant est la deppense *Anime tue expense*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1749).

INTERJECTION, subst. fém.

[T-L : *interjeccion* ; GD : *interjection* ; FEW IV, 755b : *interjectio* ; DEAF, I 347 : *interjection* ; TLF X, 434a : *interjection*]

GRAMM. "Interjection" : Vien aprez moy où me verras Aler et crie fort : halas ! Je verrai ja le ve de pleur Et le heü plain de douleur, La dolente *interjection* Plaine de lamentation. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9165). Ce c'est, à certes, voirement C'est heü et ve conjointement, C'est *interjection* dolente Où il n'a rien qui m'atalente. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9199).

INTERLOCUTOIRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *interlocutoire* ; FEW IV, 755b : *interloqui* ; TLF X, 437b : *interlocutoire*]

DR. "Décision judiciaire qui, en préjugant le fond de la demande, ordonne une mesure d'instruction, à l'effet de parvenir au jugement définitif" : "...Si ai de ce tresgrant desir Tost *interloquotoire* ouir." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1344).

REM. Première attest. de l'empl. subst. Le DEAF I, 348 n'enregistre que l'adj. *interlocutoire*.

INTERPRETEUR, subst. masc.

[T-L : *interpretor* ; GD : *interpreteur* ; FEW IV, 761a : *interpres* ; DEAF, I 355 : *interprete (interpreteur)*]

"Celui qui explique, rend compréhensible le sens d'un mot, d'un discours ou d'un texte" : ...quar verras [dit la Vieille Loi à Marie] Ci apres autres griefz pluseurs Qu'il [ton fils] soufferra et grans labeurs Avant qu'ait fait son voiage Pour sauver humain lignage, Pour quoi Jhesus il sera dit, (...) Qui vaut autant comme sauveur Au tesmoing de *l'interpreteur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2494).

INTIMER, verbe

[T-L, GD, GDC : *intimer* ; FEW IV, 766a : *intimare* ; DEAF, I 367 : *intimer (interpreteur)* ; TLF X, 477b : *intimer*]

Empl. trans. "Faire savoir, communiquer"

- *Intimer qqc. à qqn* : Jadis [éd. [*je*] t'avoïè [éd. *avoïè*] *intime Vires virtutis intime*, Toi exempte et exime *A preda fere pessime* ; Mes ces biens fais as [pou] [ajout au ms.] rime *Fovendo vitam anime*, N'encor n'es pas bien anime *Dandi rubiginem lime*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1753).

INVENTOIRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *inventoire* ; GD : *inventore* ; FEW IV, 788b : *inventarium* ; DEAF, I 384 : *inventoire* ; TLF X, 516a : *inventaire*]

"Revue minutieuse et détaillée (d'un ensemble de choses)" : Et cuidai que fussies paieurs (...) De mes dons, aumousnes et lais [.] Asses, si com ai memoire, En trovastes *l'inventoire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3992).

IRAIGNE, subst. fém.

[T-L : *iraigne* ; GD : *araigne* ; FEW XXV, 78b : *araneus*]

"Araignée" : AVARICE. Aussi fais com *l'iraine* fait, Quar tant com sanc ou mouelle ait En la mousche, toute la suce Et eviscere et espeluche. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9466). Onques *irayne* ne veïs Qui tant de roys et laceïs Pour penre les mouches feïst (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11721).

IRAIGNEE, subst. fém.

[T-L : *iraignée* ; GDC : *araignee* ; FEW XXV, 78b : *araneus* ; TLF III, 381a : *araignée*]

"Toile d'araignée" : Ses las ne sont que *yraimies*, Rompues sont et despecies Au vol d'une grosse mouche, Dont saint Jeroïme dist pour ce Que nul, s'il ne veut, n'est vaincu De li n'en ses las retenu (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11735).

IRASCIBLE, adj.

[T-L, GDC : *irascible* ; FEW IV, 812b : *irascibilis* ; DEAF, I 419 : *irascible* ; TLF X, 545a : *irascible*]

PHILOS. [De l'une des facultés de l'âme sensible] "Qui pousse (en partic. ici l'homme) à la colère" : De celle [force] qui *irascible* Et l'autre comcupiscible Et l'autre [éd. *la*] rationnel me tais Et d'autres maintes, car li plais En durroit ja si longuement Que tart seroit le finement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7165).

REM. Terme empr. par GUILL. DIGULL. à la scolastique ; il traduit le lat. médiév. *potentia / vis irascibilis* att. notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente) (v. *Thomas-Lexikon* 19858 [1895], 426 ; 613, n° 7 et 866, n° 12). Mot qui, quoique déjà att. sporadiquement en a. fr. (cf. TL IV, 1440 et GDC X, 31b) commence seulement à entrer en usage.

IRREMISSIBLE, adj.

[T-L (renvoi), GD, GDC : *irremissible* ; FEW IV, 815a : *irremissibilis* ; DEAF, I 445 : *irremissible* ; TLF X, 564b : *irrémissible*]

[D'un péché] "Qui ne mérite pas de rémission, de pardon" : Tousjours est en feu [Satan], tousjours art, Sens ardire n'est nulle part. La cause est car est enteché *Dē irremissible* [var. *De vieil et obstiné*] peche Ou point il n'a de rēencon (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3518).

REM. Première attest. du mot (v. aussi DEAF I, 445-446).

IRREVEREMMENT, adv.

[GD : *irreverement* ; FEW IV, 815 b : *irreverens* ; TLF X, 572b : *irrévérent (irrévéremment)*]

"Avec irrévérence, en manquant de respect" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. A tout lanternes et de nuit Fus devant les juges mene, Com murtrier et larron lié, La traité *irreveranment* Et injurié laidement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11305).

Rem. La nasale *an* de la quatrième syllabe résout l'abréviation du *a* surmonté de la barre de nasalité.

IRRISION, subst. fém.

[T-L : *irrision* ; GD : *irrision* ; DEAF, I 448 : *irrision* ; FEW IV, 816b : *irrisio*]

"Moquerie, raillerie, dérision" : Quar ce que tu ne puez porter, Bien portera sanz soi grever [Mémoire]. Ce iert plus grant confusion À ton eus et *irrision* [var. *derrision, derision*], Que sē .I. vallet les portoît Qui fort et viguerous seroit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4928). SATAN AU PÈLERIN. Met

jus t'escherpe et ton bourdon, N'est que bourde et *irrision* [var. *derrision*] De tout ton pelerinage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 72). Vous ausi vengeance si grant En aves pris en li [Jésus] batant, En crachas et vilenies, Injures, buffoeries, *Irrisions* [var. *Derrisions*] en dis, en faiz Tres deshonestes et tres laiz, Que bien souffire il vous dēust S'en vous quelque bonte èust. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8687).

REM. À la deuxième citation correspond la troisième citation de GD IV, 612a (Ars. 3331).

ISSEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *eissement* ; GD : *eissement* ; FEW III, 296a : *exire*]

"Ce qui sort de qqc."

- [Dans un cont. bibl.] *Issement de* [de biens surnaturels] "Émanation de" : ...vëoient [les gens du peuple] Grant vertu qui de li Jésus issoit Dont les languoureux garissoit. Mez cest *issement* de vertu Mie ne doit estre entendu Qu'en tel maniere hors alast Qu'en li tous jours ne demourast. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5287) [Réf. à *Matth.* IV, 23-25].

IVRE, adj.

[T-L, GD, GDC : *ivre* ; FEW III, 201a : *ebrius* ; TLF X, 615a : *ivre*]

Au fig. *Estre ivre de qqc.* [d'abstrait] "Exalté par une passion violente" : Faites quë *yvres* soies tous De la grant amour qu'a vous a [le Christ, représenté ici sous l'image de la pomme dont le jus (= le sang répandu pour le salut du genre humain) devrait remplir l'humanité d'une sorte d'ivresse!] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6604).

J

Et bon feroit un pou jeuner

Pour estre säoul au souper.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 201-202)

JAMBU, adj.

[T-L (renvoi), GD : *jambu* ; FEW II-1, 111b : *camba* ; DEAF, J 99 : *jambe*]

A. - Au propre

- *Bien jambu*. "Qui a des jambes qui fonctionnent bien" : Et si dit on de qui [ms. *que*] que soit, Quant bien *jambu* on l'apperçoit, Que moult bien devroit chevaucher, Fust sus roncin [éd. *roucin*] ou sus coursier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8158).

- *Mal jambu*. "Qui a des jambes qui ne fonctionnent pas bien" : N'est pas merveilles, se bastons Ou potences queroit uns homs *Mal jambu* ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, lasch'en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8175).

Rem. Déjà dans GD IV, 631b (Impr. c.1500 : *Mal gembu*).

B. - Au fig. *Bien jambu*. "Qui s'appuie sur des bases solides" : Pour quoy je di, quant bien *jambus* Est .I. royaume, et est bien drus De bonne chevalerie Et de fort bachelerie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8161). ...puis que *jambus* Est le royaume et bien soustenus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8171) [éd. *puis qu'e(st) jambus (Est)*].

JANGLER, verbe

[T-L, GD : *jangler* ; FEW XVI, 280b : **jangalôn* ; DEAF, J 114 : *jangler*]

Empl. intrans. [D'un oiseau] "Pousser une série de cris ou de sons particuliers à l'espèce qui, par leur caractère, rappellent un bavardage" (cf. DEAF J 114) : Le cucu semble qui chanter Ne set fors de li et *gangler*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7841).

JANGLERESSE, subst. fém.

[T-L : *jangleresse* ; GD : *jangleor* (*jangleresse*) ; FEW XVI, 280b : **jangalôn* ; DEAF, J 122 : *jangler*]

"Celle qui bavarde (ici avec malveillance)" : Pour quoi as le conseil creü De la baveuse menterresse Huiseuse, la grant *genglerresse* [var. *l'enveloperesse*, *jangleresse*] ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6912).

JARDIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *jardin* ; FEW XVI, 18b : *gard* ; DEAF, J 175 : *jar*¹ ; TLF X, 655a : *jardin*]

"Espace planté de végétaux utiles ou d'agrément et ordinairement clos ; jardin" : PARESSE. Je sui celle qui sans fouir Fais en *gardins* chardons venir, Ronces et orties lever Et cauquetrepes sans semer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,

c.1330-1331, 7154). Es grans *jardins* et es fores Des arbres de vie qui pres Sont, ou il n'a rien de refus, Prinrent et couperent [les anges] les fus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9935).

REM. La forme en *g-* est propre au pic., norm. et anglo-norm.

JET, subst. masc.

[T-L, GDC : *jet* ; GD : *giet*¹ ; FEW V, 12b : *jactare* ; DEAF, J 251 : *jet* ; TLF X, 687b : *jet*¹]

Au plur. CHASSE "Liens de cuir fixés autour des pattes d'un rapace servant à le retenir quand on le lance vers la proie" : Et de l'escoufle le maintieng [éd. *maintien(g)*] Estoit quē aus nis retournoit Et de l'un a l'autre voloit ; Et d'or avoit le plumage, Et pas ne sembloit ramage, Quar en ses piés uns *giéz* avoit, Et c'on l'eüst tenu, sembloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4489). Entre hayes les las mirent Où il fu pris et arreste Et si com vouloient lié. Comment que ne soit mie droit Que mis en *giéz* li aigles soit, Mez y doivent estre ceuz [des rapaces] mis, Par qui il est lié et pris, Et a haute perche jouchiés Selonc leur droit et atachies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7518).

Rem. Dans la première citation les rapaces figurent les pilleurs et dans la seconde les conspirateurs de Caïphe et des Juifs pour le meurtre de Jésus (*Jean XI*, 50-53).

JETER, verbe

[T-L, GDC : *jeter* ; GD : *geter* ; FEW V, 12b : *jactare* ; DEAF, J 262 : *jeter* ; TLF X, 691a : *jeter*]

Empl. trans.

A. - "Envoyer dans une certaine direction en donnant une impulsion qui fait s'éloigner dans l'espace aérien pour atteindre un objectif ou pour retomber"

1. [Le suj. désigne un engin de guerre ; le compl. un projectile, en partic. dans le but de blesser, de tuer] : Ce heaume estoupe si l'entree Que au cuer nē à la pensee Nul tel dart ne puet riens mesfaire Combien c'on i sache fort traire. Malvoisine ses saetes, Et espringale ses mouchetes Aus postis peuent bien *geter*, Mes pas n'aront ens franc entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4105).

2. P. ext. [Le compl. désigne un objet quelconque, pour atteindre un lieu donné] : En la balance je les mis [l'écharpe et le bourdon], Mes d'autre part li anemis Son contrepois tantost *geta* : Ce fu tout ce dont m'accusa Synderesis qu'avoit [ms. *avoie*] escript Si comme par devant est dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2271).

3. "Envoyer quelque chose à (un animé), pour la lui donner" : ...De quoi li maistre des pommiers Point ne mectoit [les pommes] en ses

greniers, Ains les *getoit* on aus pourceaus D'enfer (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5671). Et se de moi [dit Jésus à ses disciples] estes taillies, Sanz humeur tantost vous seres Ses, pour u feu estre *getes*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8000).

4. Jeter à terre. "Faire choir à terre" : L'enfant, qui tout coi se gesoit, A terre deshonestement *Geterent* et tres lourdement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4592).

B. - "Diriger, faire se porter (dans une direction donnée)" : ...Descendu Aval en l'inferral palu Pour hors *geter* touz ses amis Et mener les en paradis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3407).

- Au fig. [Dans le but d'éloigner, d'écarter, de rejeter] *Jeter qqn de qqc.* [d'un état, d'une situation fâcheuse] "Tirer, délivrer qqn de qqc." : En puis *getant* [Jésus] mainz de peril, De mort et de dampnation Par bonne predication (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5240).

C. - "Faire sortir de soi"

1. [D'une pers.]

a) [Le compl. désigne ce qui est produit par la voix] "Faire entendre" : En meditant et en pensant Tex choses, et en recordant Les faiz de devant et les dis Tant de la mere com du filz, Je ne me peu plus contenir Que ne *getasse* un grant sospir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3676).

b) *Faire jeter venin à qqn.* "Faire cracher son venin à qqn" : Ces glaives sont enracinez En mon cuer parfont et plantez, Mes par mes iex ont leur issue (...) Pour moi faire venim *geter* Par les yex pour envenimer Mes voisins par .I. suel regart (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8317).

2. [Le compl. désigne une chose abstr.] *Jeter hors.* "Écarter" : GABRIEL À MARIE. Et pour ceste cause fus tu, N'a pas granment, espousee A Joseph et a [éd. (a)] li donnee, Qui est .I. grant tapissement Et honneste encourtinement De ta virginite garder Pour tout soupeon hors *geter* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1114).

3. [De végétaux] "Faire jaillir hors de soi, laisser pousser" : Item a grain de sanevé Dit que ce regne est comparé ; Quar, comment que soit petit grain, Il *gete* de li si grant raim Que les oisiaus souz habiter Pueent bien et euz abrier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5762).

4. [Le compl. désigne une flamme] "Répandre, projeter" : Les flammesches què il [le soufflet] *getoit* Moustroient bien què ens avoit De charbon grant avivement Qui fait estoit par instrument. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7685).

JEU, subst. masc.

[T-L, GDC : *jeu* ; GD : *gieu* ; FEW V, 42b : *jocus* ; DEAF, J 324 : *jeu* ; TLF X, 699a : *jeu*]

A. - JEUX "Activité ludique, avec deux ou plusieurs participants, soumise à des règles et où l'on perd ou gagne"

1. *Jeu de* + subst. désignant le type de jeu : Là, leur fais je vëoir baleurs, *Gieus* de bastiaus et de jugleurs, *Gieus* de tables et d'eschequiers (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6760-6761). Encor ne sui je pas saoule De jouer au *gieu* de la boule (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11842).

- *Tenir qqc à jeu.* "Considérer qqc. comme futile" : « Hardiement, dist Grace Dieu, Dites tout, quar je tien à *gieu* Quanquë hui mais dire vourrez Et quanque argüer vous pourrez ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1846).

2. P. anal. *N'estre point de jeu* + inf. "Ne pas être facile de" : Enfer ainsi [éd. *aussi*] comme nois est De .III. couvertures couvert est [éd. (*est*)]. Il est le noyel du milieu Du quel trouver n'est point de *gieu*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3696).

B. - "Réjouissance, joie collective"

- *N'avoir ne jeu ne boule qq. part.* "N'y avoir aucune réjouissance qq. part" : LE PÈLERIN. Mon jouvencel [éd. *juvencel*] qui me menoit Et qui de moi la garde avoit Hors me laissa en la foule Ou n'avoit ne *gieu* ne boule (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 270).

C. - Au fig.

1. "Situation" : Avant qu'eüsse retroussé Ce povre cors et rendossé, Jë estoie si viguerous Que bien cuidioie valoir .II. (...) Or est li *gieu* si retourné Que mon contraire ai retrouvé. Le cors m'opprient et abat jus Et me tient souz li tout vaincus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6307).

2. "Manière d'agir, de se conduire" : Se mis chascun s'ententé a A querre le royaume Dieu Et sa justice avant tout *gieu* [var. *lieu*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5462).

JEUNER, verbe

[T-L : *jëuner* ; GDC : *jeuner* ; FEW V, 32b : *jejunare* ; DEAF, J 358 : *jeüner* ; TLF X, 710a : *jeûner*]

Empl. intrans. "Pratiquer le jeûne, jeûner" : Deubz fois jeunoit [le Pharisien], si com disoit, En la semaine et pas n'estoit Pecheur si com li publican (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8071).

- *Faire jeuner qqn* : Et grant piece *jeuner* le fai, Si que fain ait, et plus legier Soit pour aprendre à bataillier, Ja ventre plain bien n'aprendra Ne sa lecon ne retendra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5048).

JOINDRE, verbe

[T-L, GDC : *joindre* ; GD : *joindre*¹/*joignant*¹/*joignant*² ; GDC : *joignant* ; FEW V, 67b : *jungere* ; DEAF, J 439 : *joindre*¹ ; TLF X, 721b : *joindre*]

I. - Empl. trans.

A. - Joindre les mains ensemble. "Mettre ensemble les mains, paume contre paume, comme geste d'union" : Chascun à li sa main tendi Et il les prist et *joinst* [var. *mist*] ensemble (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 807).

B. - Au fig. Joindre qqn à qqn. "Unir (par un lien moral) qqn à qqn" : He fine amour qui me *joinsis* [var. *joingnis*, *mesiouys*] Et aūnas a mon chier fils, Ta lēure m'est hui trop fort. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6583).

II. - Part. prés.

A. - Adj. [D'une chose] *Joignant à*. "Qui est contigu, attenant (à)" : Un autre siecle vois *joignant* Tout d'esmeraudes verdoiant, Et celui des prophetes est Dont Jēhan Baptiste chief est. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9507).

B. - Subst. masc. "Lien attenant" : Au *joignant* une roe avoit Qui sens mesure grant estoit [,] Sus la quelle estoient assis Et atachies pluseurs chetis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5309).

JOINTE, subst. fém.

[T-L, GD : *jointe* ; FEW V, 68b : *jungere* ; DEAF, J 460 : *jointe*]

"Articulation, jointure" : ORGUEIL. Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion, Des espauls espauliant Et de mon col vois coliant, Toutes mes *jointes* jointoier Et tous mes ners fas cointoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7617). Sur terre aloit à .IIII. piez Comme serpent, et bien sachiez Que si megre et si seche estoit Que char ne sanc en li n'avoit. Toutes ses *jointes* et ses ners Parioient comme descouvers. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8203).

- [Dans un cont. métaph.] : A li tenir en force [le royaume représenté par une statue dont les cuisses sont les justiciers] aidier Doivent *jointes* [var. *jointures*] par jointoier. Ce sont plaideurs et advocas Qui tost jointoient haut ou bas Mains juges si com il leur plaist Plus tost que cuisses par leur plait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8048).

JOINTOIER, verbe

[T-L : *jointoier* ; GD : *jointoier* ; FEW V, 69b : *jungere* ; DEAF, J 467 : *joindre*¹ (*jointoier*) ; TLF X, 728a : *jointoyer*]

I. - Empl. intrans. [Des articulations] "Se mettre en mouvement" : ORGUEIL. Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant roe de lion, Des espauls espauliant Et de mon col vois coliant, Toutes mes *jointes* *jointoier* [var. *jentoier*] Et tous mes ners fas cointoier. (GUILL. DIGULL., Pèler.

vie hum. St., c.1330-1331, 7617). A li tenir en force [le royaume représenté par une statue dont les cuisses sont les justiciers] aidier Doivent jointes par *jointoier*. Ce sont plaideurs et advocas Qui tost jointoient haut ou bas Mains juges si com il leur plaist Plus tost que cuisses par leur plait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8048).

Rem. À la première citation correspond celle de GD IV, 651c (Impr. c.1500 : *jointoyer*).

II. - Empl. trans. [Dans un cont. métaph., le compl. désigne des pers.] "Assembler étroitement, unir" : A li tenir en force [le royaume représenté par une statue dont les cuisses sont les justiciers] aidier Doivent jointes par jointoier. Ce sont plaideurs et advocas Qui tost *jointoient* haut ou bas Mains juges si com il leur plaist Plus tost que cuisses par leur plait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8050).

JONGLERESSE, subst. fém.

[T-L : *joglerresse* ; GD : *jogleor* (*jogleressel/jogleresse*) ; FEW V, 41b : *jocularis* ; DEAF, J 406 : *jogler*¹]

"Celle dont la profession est de divertir le public, notamment par le chant et la musique instrumentale" : Es cours des princes bien venue Sui touz temps et bien receüe, N'est *joglerresse* [var. *juglerresse*, *jangleresse*] ne juleur Qui i face soulas greigneur Que jē i fais, mes tuit sont fol, Quar touz les deçoif au flajol. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8131). Et faisoit lēens .I. grant son D'orgues et de psalterion, Je pensai que fust *joglerresse* [var. *jugleresse*, *jogleresse*, *janglerresse*] Et de gent une esbaterresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12699). Mont aime tel orguenerie Et tel son et tel juglerie, Et pour ce que ce bien li plaist, De celle qui en joue a fait Sa principal esbaterresse Et s'especial *joglerresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12970).

JONGLERIE, subst. fém.

[T-L : *joglerie* ; GD : *joglerie* ; FEW V, 41b : *jocularis* ; DEAF, J 408 : *jogler*¹ ; TLF X, 737a : *jonglerie*]

"Savoir faire des jongleurs du point de vue du jeu musical" : Mont aime tel orguenerie Et tel son et tel *juglerie* [var. *joglerie*, *janglerie*], Et pour ce que ce bien li plaist, De celle qui en joue a fait Sa principal esbaterresse Et s'especial *joglerresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12966).

JOUE, subst. fém.

[T-L : *jöe* ; GDC : *joe* ; FEW IV, 6a : **gaba* ; DEAF, J 374 : *joë* ; TLF X, 740b : *joue*]

"Joue"

- *Tendre l'autre joue* : Quant aucun, dist [Jésus], feru sera En la *goe*, l'autre tendre Doit pour

l'autre bufe prendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8415) [Réf. à *Math.* V, 39].

REM. La forme en *g-* est propre au pic., norm. et anglo-norm.

JOUEE, subst. fém.

[T-L : *jöee* ; GD, GDC : *joe* ; FEW IV, 7b : **gaba* ; DEAF, J 378 : *joe*]

"Soufflet appliqué sur la joue (de qqn)" : Mez nennil, [les Juifs] près l'apochierent [Jésus] Et en son vis li crachierent En grans *goées* [var. *jouees*] li donnant Et li sus sa teste ferant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8631).

REM. La forme en *g-* est propre au pic., norm. et anglo-norm.

JOULET, subst. masc.

[T-L : *jöelet* ; GD : *joiellet* ; FEW V, 43a : *jocus* ; DEAF, J 350 : *jeu (joëlet)*]

"Petit objet de matière précieuse pouvant servir à la parure et donné parfois en cadeau, bijou" : Pour toi servir baillié te fu, Mes tu ses sers es devenu. Au lignolet le veus chaucier Et nobles robes li baillier, Li cointoier de *jouelés*, De tablettes et coutelés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2467, 5759).

REM. Déjà ds GD IV, 648a (Impr. c.1500 : *jouveletz*).

***JOUERIE, v. druerie**

JOUR, subst. masc.

[T-L : *jour* ; GD : *jour* ; GDC : *jorn* ; FEW III, 102b : *diurnum* ; DEAF, J 544 : *jour* ; TLF X, 757b : *jour*]

A. - "Espace de temps qui correspond à une durée de 24 heures" : Prestez moi .VIII. *jours* .I. sommier Et .I. roucin à chevauchier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9785).

1. *Tous jours*. "Toujours" : Quar ta rigueur dure tous *jourz* [éd. *jours*] Et sanz fin faire fait son cours. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 379).

2. [En tant que symbole de la durée de la vie, de l'existence de l'homme ; dans une expression négative] *Ne... jour de* + pron. poss. *vie*. "Ne ... jamais (dans le futur)" : Encor n'en sui je pas garie Ne ne serai *jour* de ma vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10026).

B. - "Espace de temps qui s'écoule en un lieu donné de la terre entre le lever et le coucher du soleil"

1. *Tout le jour*. "Toute la journée" : Ainsi chantent il tout le *jour* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10637).

2. [P. oppos. à *nuit*] *De jour comme de nuit. / de nuit comme de jour. / jour et nuit*. "Tout le temps" : C'est pour ce que chascun me truiet Ausi bien de jour com de *nuit* Et ausi bien de nuit

com de *jour* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 312-313). C'est celui dont saint Pierre dit Qui circue *jour* et nuit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11770).

JOURNEE, subst. fém.

[T-L, GDC : *jornee* ; GD : *journee* ; FEW III, 103a : *diurnum* ; DEAF, J 566 : *jour* ; TLF X, 766b : *ournée*]

A. - "Espace de temps durant lequel un événement, une activité prend date" : Les *journees* de leur obis [des saints], Quant rendirent leur esperis, Mises sont en ce kalendier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9753). Monstre des sains les *journees* Quant doivent estre festees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9733).

B. - DR. "Convocation, assignation pour comparaître" : Puis que n'est pas despendue La grace que m'as monstree Et qu'en tous temps elle afflue Sens descroistre (...) Tu dois garder ma *journee* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 853).

JOYAU, subst. masc.

[T-L : *jöel* ; GD : *joiel*² ; GDC : *joel* ; FEW V, 43a : *jocus* ; DEAF, J 345 : *jeu (joiel)* ; TLF X, 771b : *joyau*]

A. - "Objet de grande valeur" : N'est mie si grant larrecin D'emblor *joyaus*, or ou argent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4659).

B. - Au fig. "Bien particulièrement précieux" : Je Jhesus, le filz Marie (...) Je fais mon derrain testament Ouquel je laisse franchement À ceus qui sont u val de pleur Et en la terre de labour Le don de pais, c'est mon *jouel*, Le plus gracieus et plus bel Qui soit en ciel nē en terre Ne c'on puist trouver ne querre. C'est le *jouel* duquel jadis Je me jouaie en paradis, Duquel mon soulas faisoie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2467, 2471). En tout le monde n'a *jouel* Qui a tous doie estre si bel Pour eux jouer et soulacier Com li [la pomme] et pour eux elleecier [ms. *allectier*], Li sentir et li hodourer Et sa douceur souvent gouster (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6683). Avoirs, richeces et *jouiaus* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 104).

C. - "Cadeau" : Diex un petit *jouel* et don Li fist [à Marie] (...) : Ce fu qu'a son ordenement Bailla et sommist la roe Oū touz tempz la lune roe (...) A fin que tout en sa posté Fust (...). C'est la maniere comment a La lune souz piés des piec'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1402).

Rem. Déjà ds GD IV, 247b (Impr. c.1500 : *jouyel*).

JUBILATION, subst. fém.

[T-L : *jubilacion* ; GDC : *jubilation* ; FEW V, 52b : *jubilare* ; TLF X, 774a : *jubilation*]

"Manifestation d'une joie vive et expansive qui se traduit par des signes extérieurs,

jubilation" : Et u milieu se mist Jhesus, Et droit monta u ciel la sus A tout s'escherpe et son bourdon En joie et *jubilation* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10338).

JUCHER, verbe

[T-L : *jochier* ; GD : *joquier* ; GDC : *jucher* ; FEW XVI, 290a : *juk* ; DEAF, J 370 : *joc*]

Empl. trans. *Jucher (un oiseau)*

- [Dans un cont. métaph. où les oiseaux représentent les conspirateurs de Caïphe et des Juifs pour le meurtre de Jésus] "Mettre en un lieu surélevé (pour attirer le regard de tous)" : Entre hayes les las mirent Oû il fu pris et arreste Et si com vouloient lié. Comment que ne soit mie droit Que mis en giéz li aigles soit, Mez y doivent estre ceuz [des rapaces] mis, Par qui il est lié et pris, Et a haute perche *jouchiés* Selonc leur droit et atachies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7521).

REM. Empl. trans. rare.

JUGE, subst. masc.

[T-L, GDC : *juge* ; FEW V, 55a : *judex* ; TLF X, 782a : *juge*]

A. - DR. "Celui qui est chargé d'appliquer les lois, de rendre la justice" : Bien doit la gueule deviser Et ce c'on dit bien discerner Tout *juge* qui en veut jugier, Quar tout ainsi comme alignier Il a ouï, son jugement Doit il faire, non autrement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1109).

B. - RELIG. [De Dieu] *Haut juge. / souverain juge. V. haut, souverain.*

JUGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *jugement* ; FEW V, 56b : *judicare* ; TLF X, 784a : *jugement*]

A. - DR. "Décision par laquelle on juge"

- *Faire jugement* : Il [les juges] sont puissant, quar ont pouoir De leur roy ou doivent avoir, Affin que sens flechissement Facent justice et *jugement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8100).

- *Se presenter au jugement* : Au *jugement* vous presentes Et venes ordeneement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 546).

- *Suspendre le jugement. V. suspendre.*

B. - RELIG.

- *Jugement dernier. / grand jugement derrain. / grand jugement.* "Jugement solennel qui aura lieu à la fin du monde" : SATAN À SAINT MICHEL. Et saches, se conseil en ai, De ta sentence appellerai Com [l. *comme*] de fausse et [éd. *de*] mauvaise, Non obstant qu'il t'en desplaise, Devant Dieu le juge souverain A son grant *jugement* derrain. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2616) [Duval 2006, 33, note 2 « le jugement dernier (...) après la résurrection de la chair »]. Loues Dieu et magnifies (...) En actendant le *jugement* Derrenier que rejoins seres Aus corps que devant avies

Qui jusques a ce temps seront En terre et tousjours pouriront [!] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2736). Si que de par le lieutenant De Jhesucrist, Dieu tout puissant, Condempnes [éd. *Comdempnes*] estes par arrest A Sathan qui est ci tout prest, A fin qu'en enfer vous tiengne Et jamais nul n'en rev[e]gne [ms. *revigne*] Excepte au grant *jugement* Ou vous seres chascun present Pour vos mescheans cors retrousser Et avec vous au feu porter Ou ensemble tousjours ardes Et sens finer y demourres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2867).

JUGERESSE, subst. fém.

[T-L : *jugeresse* ; GD : *jugeresse* ; *FEW V, 56a : *judicare*]

"Celle qui est investie de l'autorité de rendre un jugement, la justice"

- En partic. [De Marie] : LE PÈLERIN À MARIE. Ou ciel n'est fait nul jugement, Se n'est par ton assentement Qui la es com *jugeresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 882).

JUGEUR, subst. masc.

[T-L : *jugëor* ; GD : *jugeor* ; FEW V, 57a : *judicare* ; TLF X, 790a : *jugeur*]

"Celui qui est appelé à donner une opinion, à porter un jugement sur une question" : Tout évesque com Aaron Devra estre tresbon *jugeur* Et veritable conseiller (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7897).

JUMEAU, adj.

[T-L, GD : *jumel* ; FEW IV, 90b : *gemellus* ; DEAF, G 449 : *gemel* ; TLF X, 797a : *jumeau*]

"Né d'un même accouchement qu'un autre enfant"

- *Soeur jumelle* : O toi [Trahison] èus sueur *jumelle* [var. *charnelle*], Detraction qui grumelle, Quant voit que nous souffison D'aucune grace donnee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4729).

JUPER, verbe

[T-L, GD : *juper* ; FEW V, 77b : *jup-*]

I. - Empl. intrans. "Pousser des cris" : Un cor au col pendu avoit [Sathan] Et .i. troussel de las portoit. Et rois volans avoit tendues Sus la mer au dessous des nues. Quant venir me vit, à corner Commença tantost et *juper* [var. *viper*, *piper*], À tendre en ma voie ses las, Afin que n'eschapasse pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11492).

II. - Inf. subst. "Cri" : La dame qu'as veü jouer Des instrumens et cor porter Est la guete qui esvelle Le roy toutesfois qu'il sousmelle ; Par son *juper* [var. *piper*] et son corner (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12947).

JUSQUE(S), prép.

[T-L, GD, GDC : *jusque* ; FEW XIV, 73a : *usque* ; TLF X, 812b : *jusque(s)*]

A. - *Jusques à + subst.*

1. [Indiquant un lieu] : LUCIFER. ...s'avoie char humaine La plus passible qu'onques fust Et de ci .I. pillier mëust *Jucques* au ciel de fer ardant, Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et sens cessement *Jucques* au jour du jugement, Parmi ces rasours trahine [Fusse nu et retrahine] [ajout au ms.], Tout descire et despecie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4483).

2. [Indiquant le temps ; l'accent est mis sur le point d'aboutissement de l'action] : LUCIFER. ...s'avoie char humaine La plus passible qu'onques fust Et de ci .I. pillier mëust *Jucques* au ciel de fer ardant, Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et sens cessement *Jucques* au jour du jugement, Parmi ces rasours trahine [Fusse nu et retrahine] [ajout au ms.], Tout descire et despecie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4488).

B. - *Jusqu'en + subst.*

- [Indiquant un lieu] : C'est [Correction] la lime qui hors lime Pechié *jusqu'en* la racine Ne puet souffrir rōoul n'ordure Que tout ne lime et tout ne cure (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8910).

C. - Loc. conj. *Jusqu'à tant que* + ind. qui exprime la seule réalité du fait évoqué : DIEU À UN ANGE. Devant euz tu retourneras *Jusqu'a* tant que les amerras Droit a l'estable où mis il est [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2368).

JUSTICIER¹, subst. masc.

[T-L, GDC : *justicier¹* ; GD : *justicier²* ; FEW V, 86b : *justitia* ; TLF X, 827b : *justicier²*]

DR. *Haut justicier*. "Seigneur qui a le droit de haute justice" : Ces .II. [domaines] commē haut *justicier* Pouez quant temps est justicier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1135).

REM. Cf. FEW : « mfr. nfr. *haut, bas justicier* "seigneur ayant droit de haute, de basse justice" (seit Rag 1583) ».

JUSTICIER², verbe

[T-L, GDC : *justicier²* ; GD : *justicier³* ; FEW V, 87a : *justitia* ; TLF X, 827a : *justicier¹*]

Empl. intrans. "Rendre la justice" : Ces .II. [domaines] commē haut justicier Pouez quant temps est *justicier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1136).

L

Quar dignes est chascun ouvrier

D'avoir et recevoir louier

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5453-5454)

LABEL, subst. masc.

[T-L, GD : *label* ; FEW XVI, 431b : **labba* ; TLF X, 937a : *lambeau*]

"Ruban que l'on fait pendre à un vêtement comme ornement"

- En partic. RELIG. "Fanon de la mitre" : RAISON à MOÏSE. Tu les .II. biaux *labiaus* [var. *lambiaus*, *balians*] pendans À tes .II. cornes et tenans Conquestas au lieu nefier, Housser, purgier et balier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 723).

LABEUR, subst. masc.

[T-L : *labor*¹ ; GD : *labor* ; FEW V, 103b : *labor* ; TLF X, 882b : *labeur*]

A. - "Tâche, besogne" : HUISEUSE. Miex aime mes gans enformer Et moi pignier et moi graver, Moy regarder en .I. mirour Que je ne fais autre *labour*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6850).

B. - "Tourment, peine" : "...quar verras [dit la Vieille Loi à Marie] Ci apres autres griefz plusieurs Qu'il [ton fils] soufferra et grans *labeurs* Avant qu'ait fait son voiage Pour sauver humain lignage ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2488).

- *Terre de labeur* : JÉSUS. "De ma mere que vous [les anges] saves Et que lonc tempz gardé avés Aval en terre de *labour* Est venu le derrenier jour..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10959).

LABIT, subst. masc.

[T-L, GD : *labit* ; FEW V, 103a : *labitare*]

"Affliction, tourment" : Pour faire Loyaute *labit* [éd. *l'abit*] T'emmantelas tu [Trahison] de l'abit. L'abit pas ne despison, Mes toi ens emmantelee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4817).

LABOUREUX, subst. masc.

[T-L, GD : *laboros* ; FEW V, 105a : *laborare*]

"Celui qui travaille ou qui produit qqc., travailleur, ouvrier"

- [Dans un cont. métaph. où le royaume est représenté sous la forme d'une statue dont chaque partie correspond à un groupe social ou à un corps de métiers ; ici des pieds, la base de la statue] : Ce sont divers menestereux Qui y sont et les *laboureux* [var. *laboureurs*, *ouvriers*] Sens les quieux li autre vivre Ne pourroient n'euls conduire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8222).

LACIS, subst. masc.

[T-L : *lacëiz* ; GD : *laceis* ; FEW V, 178b : *laqueare* ; TLF X, 899b : *lacis*]

"Réseau de fils entrelacés, lacet, filet" : Onques irayne ne veïs Qui tant de roys et *laceis* Pour penre les mouches feïst Ne qui si grant paine y meïst Comme

ceste beste se paine D'enlacier creature humaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11722).

LACS, subst. masc.

[T-L : *laz*¹ ; GDC : *laz* ; FEW V, 180a : *laqueus* ; TLF X, 902a : *lacs*]

A. - Au propre "Cordon noué servant à prendre ou à maintenir qqc."

1. "Noeud coulant servant à capturer, à attraper qqn" : Un cor au col pendu avoit [Sathan] Et .I. troussel de *las* portoit. Et rois volans avoit tendues Sus la mer au dessous des nues. Quant venir me vit, à corner Commença tantost et juper, À tendre en ma voie ses *las*, Afin que n'eschapasse pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11488).

- *Prendre qqn au lacs. / retenir qqn aux lacs.* "Capturer, attraper qqn" : Tant com l'oïsel va coliant Et ça et là le col tournant, Souvent avient qu'au *las* est pris Qui li est en son chemin mis Ou il avient qu'englé Il est ou d'un bougon tué. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7027). « Aprez moi à tout sa coingnie S'en vint et me retint aus *las* Dont despechié n'estoie pas.— Arriere, arriere ! a elle dit, Ne t'en vas pas encor, ce cuit. Rien ne t'i vaut le tresculer » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7305).

- *Tendre ses lacs.* "Disposer les lacets pour attraper qqn" : Un cor au col pendu avoit [Sathan] Et .I. troussel de *las* portoit. Et rois volans avoit tendues Sus la mer au dessous des nues. Quant venir me vit, à corner Commença tantost et juper, À tendre en ma voie ses *las*, Afin que n'eschapasse pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11493).

- *Lacs courant.* "Noeud coulant"

. *Prendre qqn au lacs courant.* "Capturer, attraper qqn" : Adonc ses liens desploia Et par les piez si me lia Qu'il me sembloit qu'es aniaus mis Fussé ou au *las* courant pris. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13018).

2. "Cordon étroit disposé sur les deux parties d'un vêtement afin de les rapprocher pour serrer et fermer" : De *las* de soie desguisés, Rouges et vers entremeslés. Tu cointement espigacier Le veus [ton corps] touz les jours et couchier Toutes les nuis mont molement Et li faire son aisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5763).

B. - Au fig. "Piège, filet" : Les cors de matiere pesant N'ont mie d'avantage tant Pour monter com les esperis Qui sont créés ca sus et pris. Ca retournent naturellement Com a leur premier orient, Se jus ne se sont enlaciés En *las* ou en roiz de pechiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11100).

LAGAN, subst. masc.[T-L, GD : *lagan* ; FEW XVI, 436b : *lag*]

"Excès (de consommation)" : GLOUTONNIE. Se tu savoies bien les gas, Les outrages et le *lagan* Que de viandes fas par an, Castrimargie me diroies Proprement et appelerioies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10327).

REM. Déjà ds GD IV, 694a (Impr. c.1500).

LAIDOYER, verbe[T-L : *laidoier* ; GD : *laidoier* ; FEW XVI, 439b : **laid*]

Empl. trans. "Tenir des propos outrageants, maltraiter en paroles"

- *Laidoyer qqn* : LE CORPS À L'ÂME. ..."Que dis tu ? Tu soies or li mau venu Qui ci endroit moi *laidoier* [*laidier*] Viens [,] que dëusses soulacier !..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4097).

LAIS, subst. masc.[T-L : *lais*¹ ; GD : *lais*⁵ ; FEW V, 221b : *laxare* ; TLF X, 918a : *lais*]

DR. "Disposition à titre gratuit faite par un testateur de ses biens au profit d'une ou plusieurs personnes" : Le testament du don de pais Et du jouel dont fist son *lais* Li douz Jhesus devant sa mort Avecques moi pour ce je port, Afin que je vous avise Que au relief en nulle guyse Vous n'aprochiés ne ne venez Se le jouel de pais n'avez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2614). LE PÉNITENT. De mes dons, aumousnes et *lais* Asses, si com ai memoire, En trouvastes l'inventoire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3990).

LAISSE, subst. fém.[T-L : *laisse* ; GDC : *laisse*¹ ; FEW V, 222a : *laxare* ; TLF X, 918b : *laisse*¹]

"Lien solide servant à maintenir un chien"

- [Dans une comp.] *Mettre qqn comme chien en laisse*. / *lier qqn comme chien en laisse* : LE PÈLERIN. Quant m'ot ainsi la priouresse Mis et lié com chien en *lesse*, Une grant piece aprez je vi Deuz vielles dont mont m'esbahi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13044).

- [Dans un cont. métaph.] *Mener qqn en laisse*. "Imposer sa volonté à quelqu'un, faire obéir qqn" : GRÂCE DIEU. Après moi c'est la priouresse [Obéissance qui porte les liens des commandements] Qui maine ses cloistriens en *lesse* Touz liés par mains et par piés Et à huis ouvers prisonniers Les fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12740).

LAMENTEMENT, subst. masc.[T-L, GD : *lamentement* ; FEW V, 139a : *lamentare*]

"Lamentation" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ainsi mourus à grant douleur, A grant *lamentement* [var.

lamentacion] et pleur De ta mere qui la estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11364).

REM. Seul ex. m.fr. (cf. FEW : « Afr. *lamentement* "lamentation" (hap. 12.jh.), mfr. id. Bouchet »).

LANGAGE, subst. masc.[T-L, GDC : *langage* ; GD : *langage*¹/*langage*² ; FEW V, 361a : *lingua* ; TLF X, 965b : *langage*]

A. - "Langue propre à un peuple" : Pilate sus la croiz escrist (...) En .III. *lengages* [var. *langues*] soufisans Estre entendus de touz passans : "Vez ci Jhesus de Nazareth Qui nommé roy des Jüis est, " Ausi com dëist aus passans Et a cel escrit regardans : "Quique vous estes pelerins, Hebrex ou gregois ou latins, Poués savoir et entendre Qui est cil que vëes pendre..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8883) [Réf. à *Jean* XIX, 19-20]. Au tempz que les enfans Adam (...) La tour de Babel faisoient (...) tu Dieu le [éd. (*le*)] pere la main Y mëis (...) Sanz delai tout leur *lengage* [var. *languaige*] Si devisas et confundis Que les paroles ne les dis L'un de l'autre ne savoient Et entendre ne pouoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10768) [Réf. à *Gen.* XI, 6-7]. Les *lengages* de toutes gens Parlans par toutes regions (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10860) [Réf. à *Actes* II, 4].

B. - [Le langage envisagé quant à son contenu] "Parole, propos, discours" : ...De quoi quelque chose dire Ci apres pense et escrire, Et sera par brief *lengage* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4037).

- *Avoir langage à qqn*. "Tenir des propos à qqn" : A chascun [pendu] a son tour parloit [le bourreau d'enfer] Et un *langage* tel avoit A ceux de la penderie Premiere... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4618).

LANGOUREUX, adj.[T-L, GD : *langoros* ; FEW V, 163a : *languor* ; TLF X, 970a : *langoureux*]

Empl. subst. masc. "Celui qui est atteint de langueur" : ...pluseurs [disciples] furent la Qui atouchier le vouloient Pour la cause que vëoient Grant vertu qui de li [Jésus] isoit Dont les *languoueurs* [var. *langeurs*] garissoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5286) [Réf. à *Matth.* IV, 23-24].

LANGOYER, verbe[T-L : *langoier* ; GD : *langoier* ; FEW V, 360a : *lingua*]

Empl. intrans.

A. - "Agiter la langue (par glotonnerie)" : Or pueent [les gloutons] asses gorgoier Le feu d'enfer et *langoier* [var. *languier*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5404).

B. - "Parler, tenir des propos (ici des propos mensongers)" : Autel je [le bourreau d'enfer] di a

vous menteurs (...) Si lonc temps *languoie* [var. *languëie, languete, langue, langoie*] aves Que temps est, com savoir deves, A mon tour vous relanguoie Et que vostre bouchier soie Et qu'aus langues sursemees, Fausses [éd. *Fausces*] et enveninees Vous soies a tousjours pendus Et ainsi ne *languoi[r]es* [ms. *languoies*] plus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5114).

LANGUE, subst. fém.

[T-L : *langue*¹ ; GD, GDC : *langue* ; FEW V, 361b, 362 : *lingua* ; TLF X, 971a : *langue*]

A. - Au propre "Organe musculieux, allongé et mobile, placé dans la bouche d'un homme ou d'un animal, langue" : Deles eux avoit autre gent Qui par les *langues* pendoient [,] Des quiex .II. langues avoient Aucuns (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4577). "Se ouis, dist il, onques parler Comment sont ours imparfais nes Et comment apres sont fourmes Par la *langue* de leur pere Et le lechier de leur mere..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6857).

- [Dans une comparaison ; à propos des flammes de la descente du l'Esprit-Saint sur les Apôtres le jour de la Pentecôte] : ...du ciel manifestement En l'air aval vint un grant son Avec grant coruscation De feu com *lengues* soi monstrant Et ca et la soi departant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10847).

B. - P. méton. "Langue de l'homme en tant qu'organe de la parole" : Oultre la courtine verras Les grans deduis, les grans soulas, Les grans joies pardurables Qui tant sont [ajout au ms.] esmerveillables Que cueur ne les pourroit penser, *Langue* ne bouche reconter [éd. *raconter*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9030).

- *Langue de* + compl. déterm. : N'est mie si grant larrecin D'emblem joyaus (...) Con c'est de fortraire bon nom Par *langue* de detraction (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4662).

- *Aiguïser sa langue*. V. *aiguïser*.

- *Ferir qqn de sa langue*. "Médire, calomnier qqn" : Feron les fort de nos *langues* Et batons de nos palangues Et leur los si debrison Que n'aient teste levee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4757).

- *Porter langue double*. V. *double*.

C. - P. anal. [À propos de la balance] "Style perpendiculaire au fléau de la balance, indiquant le poids d'un objet" (synon. *languette*): ...la balance qui Sa *lengue* encline celle part Oû du pesé a plus grant part (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10065).

Rem. Cf. FEW V, 362b.

LANGUETER, verbe

[T-L, GD : *langueter* ; FEW V, 359b : *lingua*] Empl. intrans. "Parler (en médisance, en tromperie...)" : Tel maniere de *langueter* Et de muer et bestourner Le tort en droit et droit en tort, Pour atraire et pour faire aport À mon sachet autri argent, Moustre pour quoi Parjurement La langue est dite et apellee (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10085). Tant a menti et parjuré [la langue] Et tant fausement *langueté* Que jamais ne sera creüe, Se canon et loy ne se mue. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10098).

LANGUETTE, subst. fém.

[T-L, GDC : *languete* ; FEW V, 359a : *lingua* ; TLF X, 977b : *languette*]

[À propos de la balance] "Style perpendiculaire au fléau de la balance, indiquant le poids d'un objet" (synon. *langue*) : Pour povre homme nul [ms. *point*] ne plaide, Tousjours est sa cause laide A plaideur qui a semblance A *languete* [var. *languiere, langue*] de ballance : Tousjours se trait au plus pesant Et le mendre pese fuiant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 720).

REM. Cf. FEW V, 363a : « mfr. nfr. *languette* "aiguille d'une balance" (seit 1530, Palsgr 281 ; 'provincial' Rich 1680) ».

LANGUETTEMET, subst. masc.

[T-L : *languetement* ; *FEW V, 358a : *lingua*] "Action de parler (en médisance, en tromperie...)" : Moustre pour quoi Parjurement La langue est dite et apellee, Et si te di que sursemee Ell'est par mentir et jurer Et pour l'ardeur qu'a d'assembler L'autri par faus *languetemens* Et desloiaus parjuremens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10095).

LANTERNE, subst. fém.

[T-L, GDC : *lanterne* ; FEW V, 166a : *lanterna* ; TLF X, 983a : *lanterne*]

"Appareil d'éclairage portatif, constitué d'une boîte à parois transparentes contenant une source lumineuse"

- À toutes lanternes. "Toutes lanternes allumées" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. A tout *lanternes* et de nuit Fus devant les juges mene, Com murtrier et larron lié (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11302).

LARMOIEMENT, subst. masc.

[GDC : *larmoiement* ; FEW V, 120a : *lacrima* ; TLF X, 1010b : *larmoiement*]

Au plur. [À propos d'une pers.] *En larmoiements*. "En train de verser des larmes de douleur" : Autres ausi ce disoient Et leur coupes en batoient De li [de Jésus qui vient de mourir] courouciés et dolens, En pleurs et en *lermoiemens*.

(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9630) [Réf. à *Math.* XXVII, 54].

REM. Première attest. du mot (Cf. FEW : « Mfr. nfr. *larroiment* "état dans lequel les yeux sont pleins de larmes" (seit Est 1538) »).

LARRONAILLE, subst. fém.

[T-L : *larronnaille* ; GD : *larronnaille* ; FEW V, 201b : *latro*]

"Troupe de larrons" : A vous autre *larronnaille* [ms. *laromaille* ; var. *larromaille*, *larsonnaille*] Drois est aussi que je parle. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5145).

REM. Déjà ds GD IV, 729c (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1350 du FEW. Néologisme.

LASCHE, adj.

[T-L : *lasche*¹ ; GDC : *lasche* ; FEW V, 231a : *laxicare* ; TLF X, 895b : *lâche*]

A. - [D'un lien] "Qui n'est pas assez serré" : Mes aucuns des cerciaus [du navire] laschiés Estoient par faute d'osiers. Aucuns trop *lasches* [var. *laschies*] y estoient Et aucuns touz rompus estoient ; La lieüre en estoit mains fort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12451).

B. - [D'une pers.] "Qui ne fait pas preuve de courage, paresseux" : ...Ce sont les fils de Tristece, Gens endormis en parece, Gens negligens et pareceux *Lasches* [,] [éd. [et]] fetars et huiseux (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5328). Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, *lasch*'en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8180).

LASCHEMENT, adv.

[T-L : *lasche*¹ ; GD, GDC : *laschement*² ; FEW V, 231b : *laxicare* ; TLF X, 896b : *lâchement*]

[Domaine du tissage] "Sans que la chaîne ou la trame ne soient tendues ou serrées" : Un escapulaire vestu, De sarge *laschement* [var. *largement*, *lasquement*, *larquement*] texu, Avoie dont le pan geté Devant mez iex pour la clarte Que mal ne me fëist a euz Quant les leveroïë auz ciex. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 198).

LASCHER, verbe

[T-L, GD, GDC : *laschier* ; FEW V, 228b : *laxicare* ; TLF X, 897a : *lâcher*¹]

I. - Empl. trans. *Ne rien lascher de qqc.* "Ne pas céder sur qqc., ne pas renoncer à qqc."

- [Dans un cont. métaph. : du diable ; le compl. désigne le prix à payer pour le péché originel] : L'autre chose est que racheptes [de leur péché] Soient ceux qu'il [Dieu] avoit crees A son ymage

(...) Aus quiex dignement racheter Faut pris equivalent trouver Ou greigneur com sont estimes Ceux qui sont tenus enchartres, Mesmement com cil qui les tient Et en sa chartre les opprient Si pervers et si cruel soit Que du pris rien ne *lascheroit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6050).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'un lien] "Détendu, lâche" : Mes aucuns des cerciaus [de la nef de religion] *laschiés* Estoient par faute d'osiers. Aucuns trop lasches y estoient Et aucuns touz rompus estoient ; La lieüre en estoit mains fort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12449).

Rem. Les liens trop lâches symbolisent les commandements, trop négligés (cf. Faral 1962, 27).

LASSUS, adv.

[T-L : *là* ; GD : *lassus* ; FEW XII, 466a : *sursum*]

"Là-haut" : Un autre siecle vois *lassus* Tout estellé de saphirs purs (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9466). Et u milieu se mist Jhesus, Et droit monta u ciel *la sus* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10336).

LATIN, adj.

[T-L, GD, GDC : *latin* ; FEW V, 199b : *latinus*]

"Latinophone, qui parle latin" : Ausi com dëist [Pilate] aus passans Et a cel escrit regardans : "Quique vous estes pelerins, Hebrex ou gregois ou *latins*, Poués savoir et entendre Qui est cil que vëés pendre" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8890) [Réf. à *Jean* XIX, 20].

LAVANDERIE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *lavanderie* ; GD : *lavanderie* ; FEW V, 216b : *lavare*]

Région. (Normandie) "Dépendance d'habitation particulière aménagée pour les opérations de lavage du linge"

- P. métaph. [Dans un cont. relig. ; de l'endroit où le chrétien expie ses péchés par la pénitence] : Car s'a dame Penitance Apres ses meffais fust ale Et a li se fust expose Et que se fust fait balier, Bien buer et bien fort laver En sa grant *lavanderie*, Lors ne dëisse je mie Qu'aucune excusance n'ëust Et qu'avoir respit ne pëust. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1881).

REM. Déjà ds GD IV, 739b (Impr. c.1500).

LAVANDIERE, subst. fém.

[T-L : *lavandier (lavandiere)* ; GDC : *lavandiere* ; FEW V, 216a : *lavare* ; TLF X, 1037a : *lavandière*¹]

MÉTIER "Celle qui lave le linge" : PÉNITENCE. Et pour ce que sai bien laver, Bien essangier et bien buer M'a Dieu fait sa chamberiere Et sa principal *lavandiere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2100). Penitance des l'entree Trouva qui li fu livre [éd. *livre[e]*] Pour estre sa chamberiere Et aussi sa *lavand[i]ere* [ms. *lavandere*]. Së aucune fois se tachoît Ou ort par pechie devenoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2114).

REM. L'auteur joue dans ces deux citations sur le sens propre et le sens figuré. À la seconde citation correspond celle de GD I, 750b, s.v. *buerresse* (Impr. c.1500 : *sa buerresse et lavandiere*), qu'il faut rattacher au FEW XV-2, 10b, s.v. *bûkôn*.

LAVER, verbe

[T-L, GD, GDC : *laver* ; FEW V, 213a : *lavare* ; TLF X, 1039v : *laver*]

I. - Empl. trans.

A. - "Nettoyer avec de l'eau" : LE PÈLERIN. « Dame, dis je, n'a mie assez D'eaue ci [dans la cuve] où soie *lavez* ; Pour faire baing pou en i a ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11308).

Rem. L'auteur joue sur le sens propre et le sens figuré, car la cuve représente le bain purificateur des péchés.

B. - P. métaph. RELIG.

1. [Le compl. désigne un pécheur] "Laver avec l'eau baptismale pour purifier du péché originel" : La [dans les limbes] sont les enfans non purges, Non *laves* et non baptises Et qui d'originel peche Tant seulement sont entache. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3702).

Rem. Sur les enfants damnés pour n'avoir pas été baptisés, v. Duval 2006, 85, note 1.

2. "Effacer, ôter (ici dans le sang que le Christ a répandu pour le salut des hommes)" : SAINT JEAN. "Vëés ci, dist il, mon segneur [Jésus], De tous les segneurs le gregneur Qui habit de pelerin pris A et à chemin [éd. *[si]*] s'est mis. C'est l'agnel en qui sanc *lavés* Seront touz pechiés et ostés." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4247) [Réf. à *Jean I*, 29].

Rem. FEW V, 213b : « "enlever, effacer (un péché, etc.)" (seit Ind 1564) ».

II. - Empl. pronom. réfl. "Se laver (ici se laver des péchés, dans un bain purificateur)" : « Or as tu, dist elle, eaue assez, Se tu veus, pour estre *lavez*. Entre dedens et ens te *leve* » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11339).

LAVURE, subst. fém.

[T-L : *lavëure* ; GD : *laveure*¹ ; GDC : *laveure*¹ ; FEW V, 214b : *lavare* ; TLF X, 1045a : *lavure*]

"Lavage, lavement"

- P. métaph. RELIG. [À propos du baptême] "Lavage purificateur" : SATAN. Bien scai que par l'eaue passa [le pèlerin] Et que dedens on le lava ; Mes tantost com cognoissance Il ot et aperceance, Sa *lavëure* [var. *lavre, laveur*] pou pris a Et en l'ordure se bouta. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 601).

LÉ, adj.

[T-L, GD : *lé*¹ ; GDC : *lé* ; FEW V, 203a : *latus*¹ ; TLF X, 1054a : *lé*]

[D'une chose] "Large" : De la maison [à savoir la maison royale de Dieu] ou sont mises Ces mansions et assises Est a entendre bien briefment Que sa grandeur point ne comprennent Entendement ne pensee, Tant est elle grant et *lee*. Infenie est sa mesure (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9068).

- *En long et en lé. V. long.*

LEANS, adv.

[T-L : *laienz* ; GD : *laiens* ; FEW IV, 784a : *intus* ; TLF X, 1055a : *léans*]

"Là, à cet endroit" : De son relief vout departir (...) Aus povres pelerins errans Dont grant plenté avoit *läens*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2010). Et faisoit *läens* .I. grant son D'orgues et de psalterion (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12697).

LECHER, verbe

[T-L, GD, GDC : *lechier* ; FEW XVI, 455b : *lekkon*]

Inf. subst. "Léchage" : "Se ouis, dist il, onques parler Comment sont ours imparfais nes Et comment apres sont fourmes Par la langue de leur pere Et le *lechier* de leur mere..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6858).

LECHERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *lecherie* ; FEW XVI, 457a : *lekkon* ; TLF X, 1058a : *lecher (lécherie)*]

"Mets délicat, friandise" : Tousjours ont voulu eux [les gloutons] sëoir A la table sens eux mouvoir, Et a este leur entente Seulement d'emplier leur ventre. Ce sont avaleurs de grans vins, De *lecheries* et de [éd. *(de)*] lopins Qui en ont prins si gloutement (...) Que de leur superfluites Pluseurs autres bien saoules Eussent este et bien nourris (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5378).

LECTEUR, subst. masc.

[T-L : *lector* ; GD, GDC : *lecteur* ; FEW V, 235a : *lector* ; TLF 10, 1060a : *lecteur*]

Région. (Ouest, Centre) "Celui qui fait la lecture à haute voix" : Aus autres grant honneur porta [Moïse], Quar à touz son congié donna D'estre *lecteurs* du saint palais Et d'anuncier de Dieu les loys (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 945).

REM. Mot rare avant le XV^{es.}, sur la répartition géographique, cf. G. Roques, ds *Mél. Löfstedt*, 2007, 225, note 12.

LEGER, adj.

[T-L : *legier*² ; GD : *legier*¹ ; GDC : *legier* ; FEW V, 287a : **leviarius* ; TLF X, 1068b : *léger*]

A. - [D'une pers.]

1. "Qui a peu de poids" : Et grant piece jeuner le fai, Si que fain ait, et plus *legier* Soit pour apprendre à bataillier, Ja ventre plain bien n'apprendra Ne sa lecon ne retendra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5049).

2. "Agile, souple et rapide dans ses mouvements" : D'autre partie je cuidoie Si com de vous apris l'avoie, Que ·I· vallet fort et *legier* M'amenissies pour moi aidier, Quar le mestier de tel meschine N'est que de porter une tine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4877). J'ai non Jeunece la *legiere*, La giberresse et coursiere, La sauterelle, la saillant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11803).

B. - Loc. adv. *De leger*. "Facilement, sans difficulté" : Et se vostre .a.b.c. ne savez, Savoir le pourrez de *legier* Pour dire le, s'il est mestier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10891). C'est l'arbre dont il est escrit Que Nabugodonasor vit Qui emmi la terre est mise, Enracinee et assise Pour ce que de chascune part Ait chascun a li son regart Quē excuser nul ne se puist Que de *ligier* on ne la truiet. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5708).

Rem. Cf. FEW V, 288a.

LEOPARD, subst. masc.

[T-L : *liepart* ; GDC : *leopard* ; FEW V, 257a : *leopardus* ; TLF X, 1096a : *léopard*]

"Léopard"

- [Comme terme de compar.] : ORGUEIL. Fiere sui lors comme *liepart* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7609).

LESION, subst. fém.

[T-L : *lesion* ; GDC : *lesion* ; FEW V, 128b : *laesio* ; TLF X, 1106b : *lésion*]

[À propos d'un obj.] "Dommage matériel" : Voi le soulel comment descent Par un voirre et la couleur prent Dont il est coulouré et paint Si qu'au passer en devient taint Sanz faire quelque *lesion* Au

voirre ou quelque fraction. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1145).

LESSIVE, subst. fém.

[T-L : *lessive* ; GDC : *leissive* ; FEW V, 385a : *lixivum* ; TLF X, 1107b : *lessive*]

A. - "Solution alcaline pour le lavage du linge"

- P. métaph. "Les larmes de repentir (destinées à laver les péchés)" : PÉNITENCE. Quar quant lermes sont hors venues Et de cuer bien contrit issues, Je les requeil sans demouree Et puis en fas une buée Pour metre dedens et buer Toutes ordures et laver. Celle *lexivē* [var. *lerme*] est si fort Que n'est nul pechié tant soit ort, Tant vil, tant viez, tant diffamé Qui dedens mis ne soit lavé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2093) [*PeLVie*² 22335 : *lessive*].

Rem. À cette citation correspond celle de GD IV, 762a (Ars 2319 [et non 2323] : *lissif*). Par conséquent, la date de c. 1350 du FEW V, 384b pour ce *lissif* doit être corrigée en c. 1470 et l'indication diatopique norm. doit être supprimée puisque l'attribution à l'auteur est douteuse.

B. - "Linge sale prêt à être lavé"

- En partic. RELIG. [Dans un cont. métaph.] "Les fautes, les péchés qui devront être lavés" : ...li est fait [au pèlerin] li lavemens De ces *lexives* [var. *loicives*, *lixive*, *yawes*] sales De Grace Dieu ordenees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 371).

- *Faire sa lessive*. "Laver ses fautes" : Pas ne veul que soient perdues Lermes qu'ainsi voi espandues. Bonnes sont à faire le baing À cil qui a aucun mehaing. C'est .I. baptesme secondaire Dont Penitance set bien faire Sa *lexive* et sa buée. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11283).

LEVAIN, subst. masc.

[T-L, GD : *levain* ; FEW V, 266b : **levamen* ; TLF X, 1126a : *levain*]

"Levain"

- [Dans un cont. métaph.; p. réf. au levain qui gonfle la pâte et qui est censé ici donner de la force aux paresseux] : Grant mestier ont genz pareceus [p barré ds le ms.] Dē avoir bons excitateurs, Quar tous jours alis seroient Se bon *levain* il n'avoient ; Et à petit *levain* souvent Se sont levé maint negligent. À petit *levain* se haste Lever toute bonne paste. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5784, 5785, 5787).

LEVER, verbe

[T-L, GD : *lever* ; GDC : *lever*¹/*lever*² ; FEW V, 267b : *levare* ; TLF X, 1130a : *lever*¹/*lever*²]

I. - Empl. trans., au propre

A. - [Le compl. désigne une chose concr.] "Faire mouvoir de bas en haut, soulever" : LE PÈLERIN À TRAHISON. A ce ta sueur bien t'aïde Detraction qui rayde De raviver le tison Pour haut *lever* [var. *voler*] la fume. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4740).

B. - [Le compl. désigne une pers.]

1. *Lever qqn haut*. "Porter qqn plus haut, élever (pour montrer)" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Et ainsi fus tu haut *leve* Devant tous et crucefié, Mis à l'estendart hautement Et en spectacle à toute gent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11335).

2. [Le compl. désigne un enfant] "Faire sortir du lit" : MARIE. Bien voi ausi qu'il couvendra Ci apres, quant né il sera [le fils de Dieu], Que le nourrisse doucement Et le couche et *lieve* souvent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1250).

Rem. Cf. FEW V, 275b : « fr. *lever* v. a. "retirer du lit et habiller" (seit ca.1300) ».

3. RELIG. *Lever* [un enfant] *de fonts*. "Tenir (un enfant) au-dessus des fonts baptismaux pendant le baptême" : DIGULLEVILLE. Guillaume qui es mon parrain Comme filleul je te reclain, Comment que ne m'aies mie *Leve* de fons, mes autant ain Que des miserres ou je main Me lieves si com m'i fie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1042).

Rem. Cf. FEW V, 270b : « *lever un enfant sur les fonts* (ca. 1590-Trév 1752) ».

C. - [Le compl. désigne une partie du corps] "Porter plus haut, diriger vers le haut"

1. *Lever les yeux au ciel*. / *lever le regard* : Un escapulaire vestu, De sarge laschement texu, Avoie dont le pan geté Devant mez iex pour la clarte Que mal ne me fëist a euz Quant les *leveroië* [var. *levoie*, *sublevroye*, *je regarderoie le chiels*] auz ciex. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 202). ...tantost je vi Une clarté qui descendi Du ciel sus euz [sur Joseph, Marie et Jésus] soutainnement, Et avec ce un parlement Oui haut qui me fist *lever* Mon regart pour là regarder ; Mez la clarté me rabati Si mez iex que rien je ne vi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3579).

Rem. Cf. FEW V, 268a : « Mfr. nfr. *lever les yeux* "regarder en haut" (seit Froiss) ».

2. *Lever le doigt* : Adonc Jhesus *leva* le doit Et sus le pis Joseph tout droit Le mist ausi com en riant, Par tel signe li demonstrant Quë à la vielle respondist Et solution li fëist. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3357).

3. [Par fierté] *Lever le sourcil*. / *Lever le menton* : ORGUEIL. Et par fierté le col estent, Le sourcil *lieve* et le menton En faisant roe de lion (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7613).

Rem. Cf. FEW V, 268a : « *lever le menton* "faire l'arrogant, l'important" (1654-DG) ».

- [Dans un cont. métaph.] *Lever la queue* : ORGUEIL. Ce vent [qui transporte les flatteries] adonc me fait roer Comme paon et haut *lever* Ma queue, afin que puist on Percevoir ma confusion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7772).

D. - [Le compl. désigne une construction] "Faire monter à partir du sol, dresser, ériger" : Lors fu *leve* .I. [éd. *un*] eschaufaut Sus la courtine tout en haut (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2237).

Rem. Cf. FEW V, 271a : « mfr. "construire, bâtir" (1385, GD s.v. *poulie*) ».

II. - Empl. intrans.

A. - [D'un végétal, dans un tour factitif] "Faire sortir de terre" : PARESSE. Je sui celle qui sans fouïr Fais en gardins chardons venir, Ronces et orties *lever* Et cauquetrepes sans semer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7155).

Rem. Cf. FEW V, 276a pour le sens de "commencer à sortir de terre" : « *lever* v. n. (seit 15. jh.) ».

B. - [D'un signe religieux] "Se manifester, surgir" : "Or voion nous Dieu, or voion Par le signe qui est *leve* De la virgule de Jesse Qui aval en terre est nee Et Marie est appelée Dont n'a pas moult la semence Benëis que se commence Feste a tousjours en paradis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9997).

C. - [De la pâte] "Gonfler sous l'effet de la fermentation"

- [Dans un cont. métaph.] : Grant mestier ont genz pareceus [p barré ds le ms.] Dë avoir bons excitateurs, Quar tous jours alis seroient Se bon levain il n'avoient ; Et à petit levain souvent Se sont levé maint negligent. À petit levain se haste *Lever* toute bonne paste. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5788).

Rem. Cf. FEW V, 276a.

III. - Empl. pronom.

A. - [D'une pers.] "Sortir de son lit" : Grant mestier ont genz pareceus [p barré ds le ms.] Dë avoir bons excitateurs, Quar tous jours alis seroient Se bon levain il n'avoient ; Et à petit levain souvent Se sont levé maint negligent. À petit levain se haste *Lever* toute bonne paste. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5786).

B. - [D'un oiseau] *Se lever en l'air*. "Prendre son envol" : Eles et plumes entour soy A [l'autruche] et toutevoies voler Ne puet ne soi en l'air *lever*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8024).

IV. - Inf. subst. ASTR. "Moment où un astre se lève, paraît au-dessus de l'horizon" : "Quant, dist il [l'ange], cuida esconser Le saint souleil a son *lever* Herodes, et a mort livra Pour li les enfans et tua, (...) Bien puet on dire par raison Quë en ses membres le tua Et en cueur a mort le livra..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10306) [Réf. à *Matth.* II, 2].

Rem. Cf. FEW V, 276a : « (seit Froiss) ».

LEVIS, adj.

[T-L : *levëiz* ; GDC : *leveis* ; FEW V, 270a : *levare*]

"Qui se lève ou se baisse à volonté"

Rem. Cf. FEW V, 270b : « Nfr. *levis*, -*isse* adj. "qu'on peut ôter" (Nic 1606 s. *baratte* - Pom1715) ».

- *Jouer du chapeau levis* : Ausi com la noif enbelist Un fumier dehors et blanchist Ou com peinture fait luisant Un sepucure vil et puant, Ausi ce mantel m'enmantelle Et dit aus gens que je sui belle Et que sui une sainte chose. Mes se j'estoie bien desclose Et par dedens veüe estoie, De nul prisiee ne seroie. Së onques enchanteur veïs Jouer du chapel *leveïs*, Comment à la gent cuidier fait Qu'acune chose dessous ait Et souvent est qu'il n'i a rien (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8010).

Rem. Selon G. Roques (Roques 2008, 305) ce jeu de *chapeau levis* « fait penser au jeu de bonneteau, qui est un dérivé de *bonnet*. *Bonneteau* "jeu truqué qui consiste à mélanger rapidement trois cartes retournées et à faire deviner la place de celle qui a été désignée d'avance" n'est attesté que depuis le XVIII^e voire même le XIX^e siècle (cf. TLF 4, 682b). AA donne *Se oncques tu veïz enchanteur ou joueur de passe passe comme il fait cuider* ».

LEZ, subst. masc.

[T-L : *lez* ; GD : *les*¹ ; FEW V, 204a : *latus*² ; TLF X, 1146b : *lez*]

- À tous *lez*. "De tous côtés" : Flambè et fume obscur A tous *les* [var. *De tous costez, costes, En tous leur lieux, tous les lieus*] le lieu enmure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4412). N'est pas Jèhan rosol trouvé, Du vent a touz *lés* [éd. *lèz*] demené (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5576) [Réf. à *Math*. XI, 7]. Anges a tous *lés* [var. *lez, lein, costes, de toutes pars*] voloient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10685).

Rem. Cf. DI STEF., 478b.

LIBERAL, adj.

[T-L, GD, GDC : *liberal* ; FEW V, 299b : *liberalis* ; TLF X, 1156b : *libéral*]

"Qui dénote une attitude pleine de largesse et de générosité"

- *Faire don liberal à qqn*. "Faire une libéralité à qqn" : Vous requier que des merites Qu'en tresor jadis mëistes Oultre vostre gouvernement Vous me facies aumousnement Et don *liberal* mesmement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 986) [le ms. inverse les 2 derniers vers].

LIBERALITÉ, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD, GDC : *liberalité* ; FEW V, 299b : *liberalis* ; TLF X, 1159b : *libéralité*]

"Générosité"

- [Avec personnif.] : Jadis li Roys ot une amie Qui grant temps en sa compaignie Fu et si grandement l'ama Que ses tresors touz li bailla despenser aus souffraiteus Et aus povres religieus. *Liberalité* ot à non Et fu jadis de grant renon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9315).

LIBERATION, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *liberacion* ; GD : *liberacion* ; GDC : *liberation* ; FEW V, 303a : *liberare* ; TLF X, 1160b-1161a : *libération*]

"Action de rendre qqn libre, libération"

- [Dans un cont. relig. ; à propos d'Adam retenu en enfer] : "Je ne voi pas, dist Verite, Que traité puist estre trouvé Par quoi Adam redemption Ait ja et *liberation* [var. *deliberation*], S'entre vouz .II. [Miséricorde et Justice] ne faisies Aucun acort..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 392).

Rem. Première attest. du mot.

LICE, subst. fém.

[T-L : *lice*⁴ ; GDC : *lice*³ ; FEW V, 481b : *lycisca* ; TLF X, 1184b : *lice*³]

A. - CHASSE "Femelle de chien de chasse" : Onques ne veïs en ta vie Mastin, ne *lisse* en boucherie Qui si volentiers char crue Mengast comme je la mengüe. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8530).

B. - P. ext. [À propos d'une femme, comme injure] : Adonc la *lisse* pautonniere [Détraction] Que la male passion fiere M'arresna en moy abaiant Et en l'os que tenoit rungant : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8507).

LIER, verbe

[T-L : *liier*³ ; GD : *lier*² ; GDC : *lier* ; FEW V, 319a : *ligare* ; TLF X, 1195a : *lier*]

Empl. trans. "Réunir plusieurs choses identiques par un lien qui les entoure" : Moÿses, quant m'ot escouté, Le biau glaivë m'a engainé, Les clefs *liees* bien forment Et tout seelé bien sagement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1281) [Autres ex. vers 1298, 1415, 1430]. ...et si portoit Cordes en .I. fardel *liees* À son col et enfardelees. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7067).

Rem. Cf. FEW : « "réunir au moyen d'un lien plusieurs objets allongés de même nature (p. ex. gerbes)" (seit Garb 1487) ».

LIEU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *lieu* ; FEW V, 391b : *locus* ; TLF X, 1199b : *lieu*¹]

A. - "Portion délimitée de l'espace"

1. "Endroit précis, localité, région, partie d'une ville" : RAISON À MOÏSE. Jadiz en ce lieu ci endroit Le cornu d'enfer habitoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 707). Au souleil par la verriere N'est pas voie si legiere Com legier passage avoie Par tous les liex ou passioie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3818).

- [En corrél. avec temps] : Ou est ton orgueil maintenant, Ton boban, ton fier cueur et grant ? A quel gieu, a [éd. en] quel lieu et temps As perdu tes cointoimens ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4069).

2. "Endroit, partie déterminée d'un objet" : Mont m'est a admiration Ceste transfiguration. En mainz lieuz Jhesus figuré Est es escrits du tempz passé (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6335). Une corde bien cordee Qui par lieus estoit nouee Contreval les murs mise avoie Par laquelle chascun rampoit Qui bien estoit son acointe. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 148).

3. En partic. "Demeure, habitation" : Mont i avoit [dans la cité de Jérusalem] de mansions, De lieus et d'abitations. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 52).

B. - Loc.

1. *En lieu de*. "En guise de" : ORGUEIL. Du vent de ce soufflet enflée Sui, si que se evaporee N'estoie, tost je creveroie Ou, sanz crever, de dueil mourroie. Et pour ce en lieu de souspirail .I. cornet ay especiaal Par lequel le vent qu'ai u cors Je gete et evapeure hors. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7785) [Autre ex. vers 7942].

2. *Tenir le lieu (de) qqn* (de haut placé dans la hiérarchie). "Occuper la place de" : LES SATHANAS. "Michiel, prevost qui tiens le lieu Du treshaut juge souverain Dieu, Fai nous droit sens acception [éd. *accepion*] ! ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 383). Le prevost, le lieu Dieu tenant, Dist a Justice... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2212).

LIGNAGE, subst. masc.

[T-L : *lignage* ; GD : *lignage*¹ ; FEW V, 353b : *linea* ; TLF X, 1211a : *lignage*¹]

"Ensemble des membres d'une famille (généralement noble) descendant d'une souche commune" : JÉSUS À MARIE. ...quar ja sces et voiz Que, pour toi et ton lignage Rachater, pelerinage Fair' en cest monde sui venu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1587).

- [Pour marquer l'appartenance à une classe supérieure] *Grand lignage* : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les aus [éd. *[h]aus*] homs Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien vainus De cler sanc et grant lignage (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7727).

- *Humain lignage*. "Le genre humain" : MISÉRICORDE. Le roy souverain d'umain lignage Et mis à mort par leur outrage (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13301). "...quar verras [dit la Vieille Loi à Marie] Ci apres autres griefz plusieurs Qu'il [ton fils] soufferra et grans labeurs Avant qu'ait fait son voiage Pour sauver humain lignage ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2490).

LIGNE, subst. fém.

[T-L : *ligne*² ; GD : *ligne*¹/*ligne*² ; GDC : *ligne* ; FEW V, 350a : *linea* ; TLF X, 1212a : *ligne*]

A. - PÊCHE "Ficelle munie d'un hameçon pour la pêche" : Toutevoies tant vous en di Quë en la mer peschier le vi ; Dedens avoie geté ses ains Et la ligne tenoit aus mains. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11486).

Rem. Première attest. de ce sens.

B. - "Suite de choses alignées les unes aux côtés des autres ou les unes derrière les autres dans l'espace"

- À *ligne*. "En ligne" : De couleur saphirine estoit [le cercle merveilleux], Et estoit mesurement A ligne et ordeneement Estelé d'estoiles luisans (...) Qui estoient toutes mises Par trenteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chascun bout des .XXX. mis Estoit .I. cler souleil, et grant A la largeur du deferant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9646).

C. - Au fig. "Limite"

- *Hors ligne*. "Exceptionnel" : Et n'est nulle feste greigneur Excepte de la royne Et du roy qui est hors ligne. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9836).

Rem. À noter que le sens fig. de "limite, limite extrême" est déjà att. en lat. class.

LIGNOLET, subst. masc.

[T-L, GD : *lignolet* ; FEW V, 355b : *lineola*]
"Petit cordon"

- *Au lignolet*. "Avec élégance" (*cf.* HenryChrest 134) : RAISON AU PÉLERIN. Pour toi servir baillié te fu, Mes tu ses sers es devenu. Au lignolet le veus chaucier [ton corps] Et nobles robes li baillier, Li cointoier de jouelés, De tablettes et coutelés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5757).

REM. Déjà ds GD IV, 784c (Impr. c.1500).

LIME, subst. fém.

[T-L : *lime*² ; GDC : *lime* ; FEW V, 337b : *lima* ; TLF X, 1227b : *lime*¹]

"Lame de fer striée servant à entamer et à user (des métaux) par frottement"

- [Dans un cont. métaph.] : Dame Justice, la favresse De vertus et la forgerresse A une lime qui par non Apelée est Correction. C'est la lime qui hors lime

Pechié jusqu'en la racine Ne puet souffrir röoul n'ordure
Que tout ne lime et tout ne cure (GUILL. DIGULL.,
Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8907, 8909). En une
de ses autres mains, Aussi comme se deüst frains Limer,
une *lime* tenoit Et une balance où pesoit Le zodiaque à
grant entente Et le soleil pour metre en vente. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9091).

LIMER, verbe

[T-L, GD, GDC : *limer* ; FEW V,
338a : *limare* ; TLF X, 1228a : *limer*]

Empl. trans.

A. - Au propre "Polir, entamer avec une lime"
: Mon fer *limoit* et endentoit. Scie en a fait, tu le vois
bien. Ses dens sont grans com dens de chien. (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8918).

B. - Au fig. [Le compl. désigne les péchés]
"Éliminer, supprimer par usure" : Dame Justice,
la favresse De vertus et la forgerresse A une *lime* qui
par non Apelée est Correctïon. C'est la lime qui hors
lime Pechié jusqu'en la racine Ne puet souffrir röoul
n'ordure Que tout ne *lime* et tout ne cure (GUILL.
DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8907, 8909,
8912).

LIMEUR, subst. masc.

[T-L : *limëor* ; GDC : *limeur* ; FEW V,
338b : *limare* ; TLF X, 1228b : *limeur*]

"Celui qui se sert d'une lime" : Ceci li vaut .I.
fourbisseur Et une lime et un *limeur* [var. *limoir*].
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
6656).

REM. Déjà ds GDC X, 84a (qui cite
cette attestation d'après DG qui a dépouillé
l'édition Stürzinger), d'où la date de ca. 1350
du FEW. Première attest. du mot

LIMITATION, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *limitacion* ; GD, GDC :
limitation ; FEW V, 344a : *limes* ; TLF X,
1230a : *limitation*]

"Action de fixer avec précision les limites de
qqc."

- *Par limitation de temps.* "En une durée
limitée" : Si vout par *limitacion* De temps et par
succession Les dis cent ans distribuer A ce siecle pour
exposer Des siecles les pluralites Dont l'escripiture parle
asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358,
9229).

LIMITER, verbe

[T-L, GD, GDC : *limiter* ; FEW V,
344a : *limes* ; TLF X, 1231b : *limiter*]

"Limiter"

- Part. passé [D'une chose] *Limité en qqc.*
"Contenu dans les limites de, délimité en" :
Voiz là le roy de l'eschequier Et si roc et si chevalier
Qui ont touz leur poins *limitez* En l'eschequier et

ordenez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,
c.1330-1331, 9205).

LIMONEUX, adj.

[T-L : *limonos* ; GDC : *limoneux* ; FEW V,
349a : *limus* ; TLF X, 1236a : *limoneux*]

[D'une pers.] "Sale" : VÉNUS. Je sui laide, vielle et
baveuse, Orde, puant et *limonneuse*, Plus orde assez que
n'ose dire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,
c.1330-1331, 10604).

LION, subst. masc.

[T-L : *lion* ; GD, GDC : *lion* ; FEW V,
255b : *leo* ; TLF X, 1249b : *lion*]

A. - [Animal] "Lion" : N'est liounesse ne *lion*, Puis
quë a li s'umilie on, Qui refrain et atrempance N'ait de
son indignacion (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S.,
c.1355-1358, 913).

- *Faire roue de lion.* V. *roue*.

B. - ASTR. "Constellation zodiacale figurant
un lion" : Apres entra il [Jésus] en *Lion* [éd. *Lyon*]
Quant il fist sa descension En enfer qui les sains peres
Tenoit et les saintes meres. (GUILL. DIGULL., Pèler.
âme S., c.1355-1358, 10261).

REM. Sur le parallélisme établi par
l'auteur de la vie de Jésus avec le cours du
Soleil dans le zodiaque, v. la remarque sous
balance.

LIQUIDE, adj.

[T-L, GD, GDC : *liquide* ; FEW V,
371a : *liquidus* ; TLF X, 1258b : *liquide*¹]

GRAMM. [D'une consonne] "Qui se
prononce aisément à la suite d'une autre
consonne" : Puis manderaï par les rues Que *liquides*,
voies et [éd. (*et*)] (,) mues Viengnent a moi toutes lettres
Pour pourter [éd. *porter*] au roy dëues Houneurs [éd.
et] qui sont scëues A la royne estre debtes. (GUILL.
DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11109).

REM. Comme terme de grammaire, le
mot n'est attesté qu'à partir de 1392 dans
DESCH., Art dictier R., 1392, 272, où il est
subst. masc.

*LISSIF, v. lessive

LISTÉ, adj.

[T-L, GD : *listé* ; FEW XVI, 470a : *lîsta*]

[D'un vêtement d'apparat ou d'un accessoire]
"Orné d'une liste ["bande de broderie faite
avec des fils d'or et employée comme bordure
ou comme galon"] d'ornementation" :
L'escherpe de vert soie estoit Et à .I. vert tissu pendoit,
Listee estoit bien cointement De .XII. clochetes
d'argent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,
c.1330-1331, 3375). Sus les testes chappeaus d'or ont Et
d'unes saintures sains sont Qui a or toutes *litees* [var.
listees, *listez*, *lutees*] Sont et de saphirs clouees.
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358,
10407).

REM. À ces deux citations correspondent celles de GD V, 2c (Ars. 2319 [et non 2323]) et (Impr. c.1500 : *littees*).

LIT, subst. masc.

[T-L : *lit*¹ ; GD, GDC : *lit* ; FEW V, 236a : *lectus* ; TLF X, 1273b : *lit*]

A. - "Lit" : Là est elle dortouriere Et fait leur *lis* com chamberiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10580).

B. - *Lit de mort*. "Couche funèbre"

- *Estre au lit de la mort*. "Être sur le point de mourir" : Le tiers [oignement] sera pour les navrez, Pour les bleciés, pour les quassez, Pour ceuz qui au *lit* de la mort Se gerront sanz avoir confort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 545).

Rem. V. aussi FEW VI-3, 141b : *mors*.

LIURE, subst. fém.

[T-L : *liëure* ; GD : *lieure* ; FEW V, 321a : *ligare* ; TLF X, 1292b : *liure*]

A. - Au propre

1. "Liens de bois attachés avec de l'osier"

: Li menu osier rompu sont, Li grant cercel mains fort en sont, Et pour ce en est plus perilleuse La nef assés et plus douteuse ; Non pas que la veulle blasmer Ne desprisier ne deslœer, Quar encor des *lieüres* Bonnes et des relieüres Y a assez qui n'ont mestier C'on i mete nouvel osier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12525).

2. "Le fait d'être lié, lien" : Mes aucuns des

cerciaus laschiés Estoient par faute d'osiers. Aucuns trop lasches y estoient Et aucuns touz rompus estoient ; La *lieüre* [var. *lointe* ?] en estoit mains fort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12450).

B. - Au fig. [Dans l'ordre des rapports humains] "Ce qui unit deux personnes, établit entre elles des relations d'ordre affectif, lien" : He fine amour qui me joinsis Et aünas a mon chier fils, Ta *lieüre* m'est hui trop fort. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6585).

LIVRE, subst. fém.

[T-L : *livre*⁴ ; GD : *livre*³ ; GDC : *livre*² ; FEW V, 306b : *libra* ; TLF X, 1298b : *livre*²]

A. - "Unité de poids variant, selon les provinces, de 380 à 552 grammes" : Et adonc une *livre* [var. *boeste*, *boitte*] prist Marie de bon oignement Et les piés Jhesu humblement Enoinst et terst de ses cheveus Dont Judas fu mont envieux, Quar .IIIc. deniers valoit bien Dont vit que ne recevroit rien Dolent qu'il ne les emboursoit Et devers li ne les avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7534) [Réf. à *Jean XII*, 3].

B. - P. métaph. [Dans un cont. métaph.] *Estre la livre et la poids pour qqc.* (d'abstrait) "Peser dans la balance de qqc." : De ce signe [du Capricorne] tantost entra [Jésus] Ou signe qui est dit

Libra. C'est la balance de la croix Ou il fu la *livre* et le pois Pour la [éd. (*la*)] redempcion humaine En souffrant mort a grant paine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10244).

LOBER, verbe

[T-L, GD : *lober* ; FEW XVI, 473b : **lobbôn*]

Empl. trans. "Flatter, enjoler, tromper" : Mes en ce point à moi flater Mon contrait cors et moi *lober* Me commença en moi disant : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6694).

LOBERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *loberie* ; FEW XVI, 473b : **lobbôn*]

Au plur. "Paroles flatteuses, enjoleuses" : Et lors quant j'o tex *loberies* Et tieus venteuses sifleries, De joie le cuer me halete Et me sautelè et me trepete. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7595).

REM. Cf. Roques 2008, 289.

LOCAUMENT, adv.

[T-L : *local* (*locaument*) ; GDC : *localement* ; FEW V, 387a : *localis* ; TLF X, 1307b : *localement*]

"Dans un lieu déterminé, réel" : « Or me dites, dame, dist il [Aristote], Qui l'engin avez si soutil, Entendez vous que *locaument*, Vertuaument ou autrement Soient mises toutes ces choses Es lieux qu'avez dit et encloses (...). — Certes, dist elle [Sapience], *locaument* N'entent je pas, mes autrement. Vertuaument entent li un Et ymagination aucun, Et representativement Aucunes des choses entent » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3231, 3227).

LOCU, adj.

[T-L, GD : *locu* ; FEW XVI, 475a : *locke*]

Région. (Picardie) [De la tête de qqn]

"Ébouriffé" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus hupés et haut crestus À marmousés, cocus *locus*, Estroites cotes par les flans, Manches à pennonchous pendans, À blanc surcot rouge manche, À col et poitrine blanche Cote bien escoletee Pour bien estre regardée ; Vestemens trop cours ou trop lons, Trop grans ou petis chaperons (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7508).

Rem. Cf. T. Matsumura, *R. Ling. rom.* 62, 1998, 146 et G. Roques 2008, 285.

LOI, subst. fém.

[T-L : *loi*² ; GD : *loi*² ; GDC : *loi* ; FEW V, 291b : *lex* ; TLF X, 1332a : *loi*¹]

A. - DR. "Acte d'une autorité souveraine entraînant pour tous l'obligation de s'y soumettre, sous peine de sanctions" : Charite pour ce fu nee Que sa chose abandonnee Soit selon les

lois escriptes (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1071).

B. - RELIG.

1. "Règle, principe émanant de Dieu, qui s'impose à l'homme" : LE PÈLERIN À DIEU. Mes toi desadvoue, mon roi, N'ai pas ne regnie ta *loi* [éd. *loy*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 827).

2. En partic. [Relativement à l'Ancien Testament] "Commandements et institutions donnés par Dieu au peuple juif (p. oppos. aux commandements que Jésus-Christ a donnés aux hommes pour les conduire au salut éternel, dans le Nouveau Testament)" : JÉSUS À JEAN. Jēhan, dist il, par tel marchié J'ai fait oster a la Viez *Loy* Les tables qu'avoit avec soi, Que la Nouvelle les ait si Quē un mirouour soit a li Oū, quant bien se regardera, Sa face dedens li verra (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4831). La vielle *loy*, qui fu piec'a En posté, j'ai approuvee, A fin que soupeconnee Ne soit en rien de ce qu'a fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4878).

LONG, adj., adv. et subst. masc.

[T-L : *lonc* ; GD : *long*¹ ; GDC : *long* ; FEW V, 406b : *longus* ; TLF X, 1348a : *long*]

I. - Adj.

A. - [Dans l'espace]

1. "Qui a une grande étendue d'une extrémité à l'autre, supérieure à la moyenne des choses de même espèce" : ... le *lonc* nez Me fu de mon pere donnez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10377).

2. "Qui s'étend sur une grande distance, qui s'étend en longueur" : Sans aler à la *longue* haie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12416).

B. - [Dans le temps]

- *Estre long*. "Durer longtemps" : Là, leur fais jē ouïr chançons (...) Dont *lonc* le parlement seroit Qui toutes dire les vourroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6757).

- [Avec un subst. désignant un espace de temps] *Long temps a* : Et *lonc* tens a qu'il [le cornet] ne fu neuf (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7880).

II. - Loc. adv. [Dans le temps] Pour lonc. "Pour longtemps" : Mes se le bos estoit en bas Et jus abatu et coupé, Je croi que le temps fu pesé De la chose qui augmenter Ne se puet, ne monteplier, Quant pour *lonc* plus venduē est (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9671).

III. - Subst. masc. [Dans l'espace] "Longueur"

- Nom de mesure + *de long*. "En longueur, dans le sens de la longueur" : C'est de mon sac l'embouchement Qui se fait par atouchement ; Et si te di que pas .III. doie N'a de *lonc*, se le mesuroie.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10388).

- *En long et en lé*. "En long et en large, complètement" : Fourré est [le manteau] de pel de goupil, En *lonc* et en le, tout soit il Dehors texus, faiz et ourdiz De laine de blanche brebis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8040).

LOPIN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *lopin* ; FEW V, 421b : *lopp-* ; TLF X, 1360b : *lopin*]

"Morceau de nourriture" : GLOUTONNIE. « Et qu'est, dis je, Castrimargie? — Ce est, dist elle, plungerie Et submersion de morsiaus C'om puet trouver es bons chastiaus. Touz bons *lopins* je plonge et noie, N'est nul qui jamais nul en voie, Puisqu'en mon sac les ai plungiés ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10335). Ce sont avaleurs de grans vins, De lecheries et de [éd. (*de*)] *lopins* Qui en ont prins si gloutement (...) Que de leur superfluites Pluseurs autres bien saoules Eussent este et bien nourris (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5378).

LORMIER, subst. masc.

[T-L, GD : *lormier* ; FEW V, 423b : *lorum* ; TLF X, 1367b : *lormier*]

"Artisan qui fabrique diverses pièces métalliques du harnachement des chevaux (tels que les clous, les mors, les gourmettes, les éperons ...)" : Il est moult d'autres laboureurs Que ceux qu'ai dit, com sont forgeurs Com sont *lormiers* [var. *forgerons*] et serreuriers, Haubergiers et armëuriers Et com tous ceux generaument A cui appertient forgement De fer, d'acier et de metal, Quelquē il soit en general. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8293).

LOUP, subst. masc.

[T-L : *lou*⁵ ; GDC : *loup* ; FEW V, 457a : *lupus* ; TLF XI, 15a : *loup*]

"Animal sauvage carnassier, loup"

- "Personne qui manifeste une cruelle avidité" : Toute leur vie ont *loups* este [les avaricieux], Onques ne furent saoule De mengier les povres brebis A grans morseaus et a petis Selon ce qu'il y trouvoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5229).

Rem. Cf. FEW V, 459a.

- [Dans des comparaisons]

. [Pour souligner l'aspect vorace et féroce ; à propos d'une pers.] : DÉTRACTION. La gueule ensanglantee en ay Ausi com li *leus* qui ou tai A estrangles les brebis Et en a ses guermans fourbis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8534).

. [Pour souligner le côté redoutable ; à propos des traîtres] : "Ceux la", dist il, "et autres mains Ont este religieux fains, Ypocrites au blanc

mantel Qui ont esté vestu de pel Dē aigniaus, et estoient *leups* ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4545) [Réf. à *Math.* VII, 15 ; v. aussi Duval 2006, 125, note 1]. Sagement garde vous prenes De ceuz que vous venir verres Com traîtres en vestemens De brebis, et sont *leus* dedens. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5512).

LOURD, adj.

[T-L : *lort* ; GD : *lourt* ; GDC : *lourd* ; FEW V, 465b : *luridus* ; TLF XI, 20b : *lourd*]

A. - Au propre [Dans le domaine de la perception auditive ; d'un son, d'un bruit] "Qui a une forte intensité" : Tous vous appel, n'y ait si sourt Qui n'oie mon haut cri et *lourt* En moi secourant sens targier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1058).

B. - Au fig. "Qui manque de finesse, de subtilité intellectuelle, grossier, fruste" : Entendu avons de nouvel, De quoi ne nous est mie bel, Quē .I. vilain mal savoureux, *Lourt* et enfrun et dangereus Qui par son non se fait clamer Rude Entendement et nommer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5228).

LOURDEMENT, adv.

[T-L : *lort* (*lordement*) ; GDC : ; FEW V, 465b : *luridus* ; TLF XI, 24b : *lourdement*]

A. - [Avec un verbe de mouvement] "D'une manière non retenue et avec tout son poids" : Lors furent tous ensemble pris Et *lourdement* [var. *rudement*] en bas feu mis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4556).

B. - Au fig. [Avec un verbe de parole] "Brutalement, sans aucune finesse, subtilité ou sensibilité intellectuelle" : GLOUTONNIE. Quant m'est le vin entré en corne, Adonc sui fiere com unicorne ; Adonc veul je chascun hurter, À l'un tencier, l'autre blasmer. Les yex esroouille comme .I. tor, Pour nient n'ai mie com butor Deuz ventres, quar butordement Parle à la gent et *lourdement* [var. *rudement*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10474).

LOUTRIER, subst. masc.

[T-L : *lotriere* ; GD : *loutrier* ; FEW V, 476b : *lutra* ; TLF XI, 27b : *loutre* (*loutrier*)]

CHASSE "Chasseur de loutres" : Une coingnie à .I. bouchier Pour assommer pourciaux avoit [Paresse] Dessous s'aisselle et si portoit Cordes en .I. fardel liees À son col et enfardelees. Bien cuidai, quant vi la maniere, Que *loutriere* fust ou *louvre*. Tiex troussiaux ai veu aus *louvreiers* Qui sont au roy et aus *loutriers*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7072).

REM. Première attest. du mot.

LOUTRIERE, subst. fém.

[T-L : *lotriere* ; *FEW V, 476b : *lutra*]

CHASSE "Celle qui chasse des loutres" : Une coingnie à .I. bouchier Pour assommer pourciaux avoit [Paresse] Dessous s'aisselle et si portoit Cordes en .I. fardel liees À son col et enfardelees. Bien cuidai, quant vi la maniere, Que *loutriere* [var. *lourriere*] fust ou *louvre*. Tiex troussiaux ai veu aus *louvreiers* Qui sont au roy et aus *loutriers*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7070) [Seul ex.].

LOUVE, subst. fém.

[T-L : *love* ; GDC : *louve* ; FEW V, 457b : *lupus* ; TLF XI, 15a : *loup*]

[D'une femme] "Celle qui est avide, vorace, gloutonne" : GLOUTONNIE. Je sui la *leuve* du boschage Qui touzjours ai es dens tel rage Que le menton faire troter Me faut et la gueule baer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10353).

LOUVIER, subst. masc.

[T-L : *lovier*³ ; GD : *lovier*² ; FEW V, 458b : *lupus*]

CHASSE "Chasseur de loups" : Une coingnie à .I. bouchier Pour assommer pourciaux avoit [Paresse] Dessous s'aisselle et si portoit Cordes en .I. fardel liees À son col et enfardelees. Bien cuidai, quant vi la maniere, Que *loutriere* fust ou *louvre*. Tiex troussiaux ai veu aus *louvreiers* Qui sont au roy et aus *loutriers*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7071).

LOUVIERE, subst. fém.

[T-L : *lovier*³ (*loviere*) ; *FEW V, 457b : *lupus*]

CHASSE "Celle qui chasse les loups" : Une coingnie à .I. bouchier Pour assommer pourciaux avoit [Paresse] Dessous s'aisselle et si portoit Cordes en .I. fardel liees À son col et enfardelees. Bien cuidai, quant vi la maniere, Que *loutriere* fust ou *louvre* [var. *louveriere*]. Tiex troussiaux ai veu aus *louvreiers* Qui sont au roy et aus *loutriers*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7070).

LUCIFER, subst. masc.

[T-L, GDC : *lucifer* ; FEW V, 435b : *Lucifer*]
ASTR. "Étoile du matin, Vénus"

- En partic. RELIG. [Dans le langage symbolique, à propos de la Vierge Marie] : C'est un *lucifer* [Marie] tres luisant, De bonte tout estincelant, De toute vertu et biaute Et de toute grace paré. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1001).

Rem. Déjà chez Gautier de Coincy, à qui GUILL. DIGULL. a peut être empr. cet empl.

LUIRE, verbe

[T-L : *luisir* ; GD : *luire*¹ ; GDC : *luire/luisant* ; FEW V, 429a : *lucere* ; TLF XI, 47b : *luire* ; TLF XI, 48b : *luisant*]

I. - Empl. intrans. [D'une source lumineuse] "Émettre ou refléter de la lumière" : Entour l'eure de mie nuit, Que retournés a repos tuit Doivent estre communement, Une clarte soutainnement Apparut et *luisoit* ausi Com fait le soulel a mi di. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1957).

- *Luire clair*. V. *clair*.

- [Dans un cont. métaph.] "Éclairer le chemin vers Dieu" : JÉSUS. "Je sui lumiere pour *luire* Et pour le monde enluminer. Qui me suit ne puet mal aler..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7300) [Réf. à *Jean VIII*, 12].

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un obj.]

1. ASTR. [D'un astre] "Qui brille d'un éclat particulier" : De couleur saphirine estoit [le cercle merveilleux], Et estoit mesurement A ligne et ordeneement Estelé d'estoiles *luisans* (...) Qui estoient toutes mises Par treteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chascun bout des .XXX. mis Estoit .I. cler souleil, et grant A la largeur du deferant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9647).

- P. ext. [Du ciel] : Le ciel qui moult est bel et grant Quant est serain et bien *luisant*, Au miex que puist estre pare Et d'estoilles enlumine, A nulle mansion de la [de la maison royale de Dieu] Comparacion digne n'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9058).

2. [De qqc. de lisse, de poli] "Qui réfléchit la lumière"

- *Luisant à* (une source de lumière). "Qui brille sous l'effet de" : ...tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil *luisant* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 228).

B. - [D'un animé]

1. P. métaph. [D'une pers.] "Resplendissant, lumineux" : La regardai et vi venir Une feste de grant plaisir : Un pelerin moult plus *luisant* Que n'estoient ceux de devant (.) Le quel acompaignie [éd. *acompanie*] estoit Dē [ms. *Des*] anges dont chascun avoit Ou vielle ou symphonie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2761).

Rem. Sur l'irradiation des serviteurs de Dieu, v. Duval 2006, 39, note 1.

2. *Ver de nuit luisant*. V. *ver*.

LUMIERE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *lumiere* ; FEW V, 444b : *luminare*² ; TLF XI, 50a : *lumière*]

A. - "Ce par quoi les choses sont éclairées, clarté, lumière" : La grant *lumiere*, qui venoit Du ciel haut, ressortir faisoit Ma vëue, com rebouquer Fait le soulel quant il luist cler Les iex de la chauve souris. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 217).

B. - P. méton.

1. [D'une chose] "Éclat de qqc. qui a des reflets" : LE PÈLERIN. ...Et vi sieges treshaus assis Plus clers que n'est cristal burnis Et estoient leurs *lumières* [var. *luminaires*, *bannieres*, *couleurs*] De dissemblables manieres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 285).

2. ARM. "Oeillères dans la visière du heaume"

- [Cont. métaph.] : Ceste meschine est nommee (...) Memoire qui rien n'aperçoit Du temps à venir ne ne voit, Mes du temps ancien parler Set elle bien et deviser. Au temps passé et par derriere Sont mis ses iex et sa *lumiere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4892).

C. - Au fig. RELIG.

1. "Attribut de Dieu en tant que source de toute vérité, Dieu" : DIGULLEVILLE À DIEU. ...en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com stationné Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta *lumiere* Lieu li eusses faconné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3749).

2. "Attribut de Jésus en tant que source de vérité" : JÉSUS. "Je sui *lumiere* pour *luire* Et pour le monde enluminer. Qui me suit ne puet mal aler..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7300) [Réf. à *Jean VIII*, 12].

LUTTERESSE, subst. fém.

[T-L : *lutteresse* ; GD : *lutteresse* ; *FEW V, 438b : *luctari*]

"Celle qui lutte" : « Adonc celle palla Qui le lit sur sa teste avoit Et qui *lutteresse* sembloit. — J'ai non, dist elle, Enfermeté Qui partout où je truis Santé Je me preng à lui pour luitier, Pour li vaincre et li sousmarchier. Une heure jus elle m'abat Et une autre je la rabat » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13096) [Seul ex.].

Rem. Déjà ds GD V, 50c (Ars. 2319 [et non 2323] : *luictresse*).

LUXURIEUSEMENT, adv.

[T-L (renvoi) : *luxorios* (*luxuriosément*) ; GD : *luxurieusement* ; FEW V, 480b : *luxuria*]

"Avec luxe, prodigalité" : Cil en loingtain päis ala Et tout quanqu'il avoit gasta Vivant *luxurieusement* Avec fâmes et ordement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6927) [Réf. à la parabole de l'enfant prodigue : *Luc XV*, 13].

M

Mes sans matiere nul ne forge

Combien qu'il sache de la forge.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8577-8578)

MACHINEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *machinement* ; FEW VI-1, 11b : *machinari*]

"Machination" : Tant scai je bien certainement, Se m'aïdies piteusement, Tost venrrai a mes ataintes, Et de Sathan sens targement Et de tout son *machinement* [var. *mascinement*] Seront les barres enfraintes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1013).

REM. Première att. du mot, rare par ailleurs.

MACHINER, verbe

[T-L, GDC : *machiner* ; FEW VI-1, 11b : *machinari*]

Empl. trans. "Comploter, tramer, former en secret (des desseins, des combinaisons malhonnêtes, illicites)" : Je [Envie] sui la beste serpentine Qui toutes mauvestiez *machine*, Qui he toute gent qui bien font Et à mon pouoir les confont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8290).

MACIERE, subst. fém.

[T-L : *maciere* ; FEW VI-1, 508a : **mattea*]

"Femme héraut" : COMMISSION DE DIEU À TRIBULATION. Et pour ce que nostre *machiere* [var. *maciere*, *massiere*, *merciere*] Tu es et nostre macheriere, Nous te mandons et commetons Que vois par toutes maisons Et que Prosperité si quieres Que la truisses et si la fieres, Que contre nous plus reveler Ne s'ouse, ne plus rebeller. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12127) [Seul ex.].

REM. Corresp. à la date de ca. 1340 du FEW qui tire sa source de TL V, 759.

MAÇONNEMENT, subst. masc.

[T-L : *maçonement* ; GD : *maçonnement* ; FEW XVI, 507a : **makjo*]

"Ouvrage de construction fait de matériaux (pierres, briques...) assemblés et joints le plus souvent par un liant (ciment, mortier...), maçonnerie" : Mont me sembloit de grant atour Celle cité [Jérusalem] ens et entour. Les chemins et les alees D'or en estoient pavees, En haut assis son fondement Estoit et son *maçonnement* De vives pierres fait estoit Et haut mur entour la clooit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 48). Un haut et fort *maçonement* Vi sus quoi estoient mises Deux ymages et assises Qui grans et hauls a merveilles Estoient et despareilles. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7206).

REM. À la première citation correspond celle de GD V, 97c, s.v. *maisonement* (Valpinçon) et GD V, 61a, s.v. *maçonnement* (Impr. c.1500 : *massonnement*), cette dernière citation est la source de la date de c.1340 du FEW. Les attest. données par FEW VI-1,

240a, s.v. *mansio* : *mas(e/o)nem(a/e)nt* mériteraient d'être vérifiées.

MADELEINE, nom propre

[T-L : *Madelaine* ; GD : *Madeleine* ; FEW VI-1, 23a : *Magdalena* ; TLF XI, 127a : *Madeleine*]

Faire de la Madeleine. "Feindre de faire pénitence" : PÉNITENCE. De la *Magdalene* aussi fiz, Quar comment que fust endurcis [Pierre, lors du reniement] Son cuer en pechié par lonc temps, Tutevoies par batemens Tant fiz de li lermes saillir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2079).

REM. GUILL. DIGULL. a pu emprunter, en l'altérant quelque peu, cette locution à Gautier de Coincy (Coincy110K, 159 : *Assez sovent guille et mesmainne Celz qui plus font la Madelainne*).

MAGNIFICAT, subst. masc.

[GDC : *magnificat* ; FEW VI-1, 48a : *magnificare* ; TLF XI, 151b : *magnificat*]

LITURG. "Magnificat"

- [Dans un cont. métaph. où le feuillage chante la gloire divine] : Feuilles a [l'arbre qui est apparu en vision à Nabuchodonosor] [,] [éd. [qui]] paroles sont, Qui en elles grant beaute ont, Car quanque dist, amiable Et doulx est et charitable Et bon s'i [éd.si] feroit umbroier Qui las seroit et soulacier, Si com bien puet estre vëu En son *magnificat* feullu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5748).

MAGNIFIER, verbe

[T-L : *magnefier* ; GDC : *magnifier* ; FEW VI-1, 47b : *magnificare* ; TLF XI, 153a : *magnifier*]

Empl. trans. "Faire l'éloge de qqc." : Tiex hons scet bien vices blasmer Et jeünes *magnefier*, Loer vertu et penitance, Combien que rien n'en ait en pance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7860).

Rem. Première attestation de sens.

MAHAIGNER, verbe

[T-L : *mahaignier* ; GD : *meshaignier* ; FEW XVI, 500b : **maidanjan*]

Part. passé en empl. subst. fém. "Celle qui a été grièvement blessée" : J'ai non Peresce, la gouteuse, L'encrampelie et la boisteuse, La *mehaignie*, l'afolee, Et l'enfondue et l'engelee, Et s'autrement me veus nommer Tristece me puez apeler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7170).

MAHAING, subst. masc.

[T-L : *mahaing* ; GD : *meshain* ; FEW XVI, 501a : **maidānjan*]

A. - "Infirmité" : « Or sui je, disoie jē, hons Qui semble estrē .I. champions, Qui en moi ne sai nul *mehain*, Ains sui de touz mes membres sain » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8074).

B. - "Mal, douleur" : Deubz fois jeunoit [le Pharisien], si com disoit, En la semaine et pas n'estoit Pecheur si com li publican Qui à Dieu moustroit son *mehen*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8074).

MAHOMMET, subst. masc.

[T-L, GD : *mahomet* ; FEW XIX, 112b : *Mahomet*]

A. - "Représentation d'une divinité que l'on adore" : Et sur sa teste .I. *Mahomet* Portoit [Avarice] qui ses yex encliner Li faisoit jus et regarder. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9098).

Rem. Déjà ds GD V, 68c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108).

B. - Au fig. "Ce qui est intensément admiré et fait l'objet d'une sorte de vénération" : Mon ydole et mon *Mahomet* Le denier d'or et d'argent est Oū est l'emprainte figuree Du haut seigneur de la contree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10175).

MAI, subst. masc.

[T-L, GD : *mai*¹ ; GDC : *mai* ; FEW VI-1, 61a : *maius* ; TLF XI, 159b : *mai*]

"Mai, mois de l'année"

- *N'estre ni mai ni avril en [un lieu] / n'(y) avoir mai ni avril pour qqn en [un lieu]* "N'y avoir aucun agrément en" : LE PÈLERIN À MARIE. Bien scai qu'en enfer en exil Ou n'est onques ne *mai* n'avril Et ou tout meschief s'assemble Serai mene, se tu m'as vil (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 890). Glorieu Dieu, dont te vint il Qu'envoias ci aval ton fil, Et que pelerin le fëis ? Bien savoies qu'en tel courtil N'avoit pour li *may* ne avril, Et son soulas point n'i vëis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3683).

MAIGRE, adj.

[T-L : *maigre* ; GDC : *maigre*¹ ; FEW VI-1, 5a : *macer* ; TLF XI, 161a : *maigre*]

"Décharné, d'une minceur excessive" : Sur terre aloit [Envie] à .IIII. piez Comme serpent, et bien sachiez Que si *meigre* et si seche estoit Que char ne sanc en li n'avoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8201). ENVIE. Pour ce sui *maigre* et dehaslee Et pale et descouloree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8269).

MAIGRESSE, subst. fém.

[T-L, GD : *maigrece* ; FEW VI-1, 7a : *macer*]

"Maigreur" : Autri *meigrece* me nourrist Et autri courous m'esjouïst (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8261).

MAILLET, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *maillet* ; FEW VI-1, 116b : *malleus* ; TLF XI, 167b : *maillet*]

"Marteau en bois à deux têtes" ou "Sorte de masse d'armes" : En l'une de ses mains tenoit [Pénitence] Un *maillet* et en l'autre avoit Unes bonnes verges cinglans, Grelles et vers et couroians. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2026) [Autres ex. vers 2055, 2069, etc.]. SYNDÉRÈSE. ...elle savoit Que je runge tousjours et mort Ceux qui a eux mesmes font tort, Et point ne muir, se tuee Du *maillet* et assommee Ne sui (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1282).

MAILLETEMENT, v. battement**MAILLETER, v. battre****MAIN, subst. fém.**

[T-L : *main*² ; GD : *main*¹ ; GDC : *main* ; FEW VI-1, 285a : *manus* ; TLF XI, 170a : *main*]

A. - Au propre "Main"

- *Mettre la main sur qqn* : Une vielle emmantelee (...) A tout un coutel se moustra Et pres de l'enfant aprocha En li desliant, et *main* mist A li tost, et le circuncist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2393).

- *Prendre qqn par la main* : LE PÈLERIN. Et lors par la *main* il [l'ange] me prist Et tantost a chemin me mist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3797).

- *Tendre les mains contre qqn*. "Lever les mains sur qqn (pour le saisir)" : Pour moi estrangler prist son tour Et contre moy tendi les *mains* Et me jura par touz les sains Et foy qu'elle devoit George, Qu'elle me prendroit par la gorge. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10247).

. [Dans le sacrement de mariage, de chacun des futurs époux] *Tendre sa main à [au prêtre, comme symbole d'union]* : Chascun à li sa *main* tendi Et il les prist et jointst ensemble (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 806).

- (*Aussi comme*) *cinq doigts à la main*. V. *doigt*.

B. - Au fig.

1. *Tendre la main à qqn*. "Avoir une attitude cordiale et conciliante à l'égard de quelqu'un" : Adonc Grace Dieu me tendi Une *main* et me dist ainsi : — « Puisqu' as si grant fiance en moi Je t'aiderai » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11221).

2. P. méton. [La main, comme symbole de l'action, de l'activité] *Mettre la main à qqc.* "Prendre part à, participer à (une action)" : Quar cil qui le navré aida (...) Li dut miex estre dit prochain Que ceuz qui n'i mirent la *main*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6246).

MAINT, adj.

[T-L, GDC : *maint* ; FEW XVI, 512b : **manigipô-* ; TLF XI, 187b : *maint*]

I. - Adj. "Maint, beaucoup, un (assez) grand nombre de"

A. - Au plur. : *Maintes* gens oysiaus devenoient Et en haut puis droit s'en voloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 111). *Mainz* faiz et *mainz* dis qu'en chemin Fist puis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5179).

B. - Au sing. : Ceste chose est advenue *Mainte* foiz en *mainte* rue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5298).

- *Mainte fois. / maintes fois.* "Souvent" : Ceste chose est advenue *Mainte* foiz en *mainte* rue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5298). L'ANGE AU PÈLERIN. Mes je revenrai *maintes* fois Ci endroit pour toi visiter (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10991).

II. - Empl. subst. masc. plur. "Beaucoup de gens" : En puis getant [Jésus] *mainz* de peril, De mort et de dampnation Par bonne predication Qui l'amecon est des prescheurs Miex acrochant que des pescheurs, (...) En metant y amorsiaus bons, Afferans aus condicions De ceuz et celles qui peschiés Y doivent estre et acrochiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5240).

Rem. Empl. non retenu pour le m. fr. par FEW XVI, 513a.

MAINTENANT, adv.

[T-L, GD : *maintenant* ; FEW VI-1, 299a : *manu tenere* ; TLF XI, 188b : *maintenant*]

"Actuellement, au moment présent" : « Dame, dis je, tant vous avoie Offendu que pas je n'osoie Ce requerre, mes *maintenant* Je le requier en suppliant ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4765). MARIE AU SAINT ESPRIT. Au tempz quë en moi descendi : Que ne m'obumbres tu ausi *Maintenant* [au moment de la Crucifixion] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9173).

MAINTENIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *maintenir* ; FEW VI-1, 298a : *manu tenere* ; TLF XI, 191a : *maintenir*]

I. - Empl. trans.

A. - "Garder dans un certain état" : Tiex pies de fer [c'est-à-dire les forgerons comparés aux pieds de la statue, image du gouvernement] moult soustiennent

Tout le royaume et *maintiennent* Selon la porcion qu'il ont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8306).

B. - "Affirmer, assurer, soutenir"

- *Maintenir que* : JÉSUS. Si di jë et *maintieng* pour voir Quë a ce fist pourvoiance Li roys, quant par sa puissance De tout tel pechié me purga (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2446).

II. - Empl. pronom. *Se maintenir en* + subst. "Demeurer en" : Bien en la foi [éd. *foy*] s'est *maintenus* [le pèlerin] Perseverent jusqu'en la fin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 578).

MAINTIEN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *maintien* ; FEW VI-1, 298b : *manu tenere* ; TLF XI, 192b : *maintien*]

A. - [D'une pers.] "Manière d'agir dans une situation particulière, comportement" : Et ausi com m'entroubliai En tel guise que ne vi rien De la maniere et du *maintieng* Comment en Egypte alerent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3972).

- [À propos d'un animal symbolisant une personne] : Et de l'escoufle le *maintieng* [éd. *maintien(g)*] Estoit quë aus nis retournoit Et de l'un a l'autre voloit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4484).

B. - "Disposition"

- *Avoir maintien à* + verbe "Être disposé à" : LE BOURREAU D'ENFER. Aies memoire et bien penses Quë a juste cause pendes Par les yex qui onques *maintien* N'eurent a vëoir aucun bien ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4625).

MAIRE, subst. masc.

[T-L : *major* ; GD : *maior/maire*¹ ; FEW VI-1, 55b : *maior* ; FEW VI-3, 327b : *maior* ; TLF XI, 193a : *maire*]

ADMIN. "Magistrat à la tête de l'administration municipale, maire" : L'ANGE. Je ne sui prevost ne *maire*, Gardian sui du pelerin Que je menrai jucques [éd. *jusques*] a fin. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 178).

MAIRESSE, subst. fém.

[T-L, GD : *mairesse* ; FEW VI-1, 56b : *maior* ; TLF XI, 193b : *maire (mairesse)*]

"Femme qui exerce des fonctions de direction, supérieure" : Qu'est ce, estes vous *mairesse* Ou nouvelle enquesteresse ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5175). Et par toi est mise bonne À Justice, la *mairesse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11102) [= *PelVie2* 13252].

REM. À la seconde citation correspond celle de GD V, 86a (Impr. c.1500 : *mayeuresse*), d'où la date de « mitte 14. jh. » du FEW qu'il faut corriger en c.1500.

MAISIÈRE, subst. fém.

[T-L, GD : *maisiere* ; FEW VI-1, 9a : *maceria*]

"Muraille" : Maintes grans peines y souffri (...) : Les uns es liex ou furent nes (...) ; Aucuns en murs ou *maisieres* Ou en mer ou en rivières (...) Li autre ou souloient manoir Ou en desers et boscages (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3847).

REM. Déjà ds GD V, 95c (Impr. c.1500 : *mazieres*).

MAISON, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *maison* ; FEW VI-1, 234b : *mansio* ; TLF XI, 197b : *maison*]

A. - "Bâtiment d'habitation, maison" : Mes pour ce que ce desplesoit À Grace Dieu qui fait avoit La *maison* pour son habiter... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 713).

- Loc. fig. [Verbe de parole +] *sus les maisons*. "Ouvrètement, publiquement" : JÉSUS À SES DISCIPLES. Quanque vous di apertement Dites le manifestement, Et tout le conseil què orres *Sus les maisons* dire l'ales. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6056) [Réf. à *Matth. X*, 27].

B. - RELIG. "Séjour de Dieu, ciel" : Jhesus ou temps passe disoit Qu'en la *maison* son pere avoit Mains liex et maintes mansions Et plusieurs habitacions. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9048) [Réf. à *Jean XIV*, 2].

C. - "Famille, lignage" : ORGUEIL. Je di que sui de grant lignage De haut et de noble parage, Que nee fu en grant *maison* Oû appent grant possession (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7801).

MAISTRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *maistre* ; GD : *maistre*¹ ; FEW VI-1, 34a : *magister* ; FEW VI-3, 327a : *magister* ; TLF XI, 201b : *maître*¹]

A. - "Celui qui exerce une domination, qui a pouvoir et autorité sur qqn pour se faire servir, se faire obéir" : De ce maillet ainsi froissai Jadis Pierre et amolïai Qui si dur Pierre avoit esté Que son bon *maistre* avoit nié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2072). Avoir ne veul nul repreneur, Nul *mestre*, nul endoctrineur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7538).

B. - "Celui qui est compétent dans une discipline et qui peut l'enseigner" : Saint Augustin vi qui estoit Haut aus carniaus et sèoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oïsellés apasteleur. Avec li avoit plusieurs Autres grans *mestres* et docteurs Qui aidoint à amorser Les oysaus et apasteler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 104). Le *mestre* qui encor plus estoit Sage que l'apprentis n'estoit Son apprentis à arresner Commença et à li parler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3051). Vierges et martirs en ont don [des auréoles], Aussi ont les predicateurs Dont Pol, le *maistre* des

docteurs, Pour ses escolers maintenir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9424).

C. - "Administrateur, gérant" : LE ROI. Jadis vous fis mes recepveurs, *Maistres* du mien et despenseurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4900).

D. - "Celui qui possède qqc." :...li *maistre* des pommiers Point ne mectoit [les pommes] en ses greniers, Ains les getoit on aus [ms. *es*] pourceaus D'enfer (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5669).

MAISTRESSE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *maistresse* ; FEW VI-1, 35b : *magister* ; TLF XI, 201b : *maître*¹ (*maîtresse*)]

A. - "Celle qui a qqn sous son autorité, sa dépendance" : « Biaux douz Diex, dis je, que ferai, Quant tant de paine donné ai À Grace Dieu, ma *maistresse* Et ma bonne procurresse? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4784). Dame Langue, leur *maistresse* [des gloutons] Et leur administreresse Est hors mise de sa forge Dessoubs son postis par force (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5397).

B. - "Celle qui enseigne aux autres" : Si vous redirai bien briefment De mes verges l'ensengnement, Pour quoi les tien et que j'en fas, Si ne le tendrez pas à gas. Des grans escoles sui *mestresse*, Et des enfans chastierresse, Je corrige les malfesans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2287). Pour noient seroie *maistresse* Des autres et aprennerresse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3281). Elle m'a fait sa vïandiere Et sa *maistresse* cuisiniere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8598).

MAISTRÏER, verbe

[T-L : *maistriier* ; GD : *maistrier*¹ ; FEW VI-1, 36a : *magister*]

A. - Empl. trans. *Maistriier qqn*.

1. "Exercer une domination sur qqn, maîtriser" : Il n'est deciple ne sergant Qui son seigneur voist *maistroiant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6048) [Réf. à *Matth. X*, 24].

Rem. Déjà ds GD V, 101c (Impr. c.1500 : *maistriant*).

2. "Malmener, tourmenter (physiquement) qqn" : Aprez celle male gorgiere, Que la male passion fiere. Par la gorge si me *mestroie* Que semble que estrangler me doie, Si m'estraint que ne puis parler Si com je veul ne avaler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4537).

B. - Au fig. [D'une chose abstr.] *Maistriier qqn*. "Exercer une emprise sur qqn" : Puis qu'en povrete sui chëu Et qu'ai trouve ve et hëu Qui me *maistroient* durement, Drois est, se raison ne me ment, Que je quere [éd. *qu'ilere*] sens targement Quelqu'aidë

ou j'arai pëu, Sachant se charitablement Qui que soit ou piteusement Sera devers moi esmëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 756).

MAISTRISE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *maistrise* ; FEW VI-1, 35b : *magister* ; TLF XI, 209b : *maîtrise*]

Avoir la maistrise de. "Maîtriser" : Qui est, dis jë, ou sac bote Et par dehors forment lie, La *maistrise* du sac n'a pas, Ains a la *maistrise* li sacs De celui qu'i enclos il tient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4301, 4302).

MAL, adj., subst. masc. et adv.

[T-L : *mal*² ; GD : *mal*¹/*mal*²/*mal*³ ; GDC : *mal*² ; FEW VI-1, 123b : *malus* ; TLF XI, 219 : *mal*¹ ; TLF XI, 220a : *mal*² ; TLF XI, 222a : *mal*³]

I. - Adj.

A. - [Pour conférer au subst. un sens contraire au sens habituel] *Mal* + subst. : Qui a vestu ce garnement, Son profit fait dont autre gent Font leur *mal* preu et leur domage (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3859).

B. - "Mauvais (en tant que moralement répréhensible)" : Un grant vilain mal façonné, Ensourcillié et reboulé, Qui .I. baston de cornoullier Portoit et bien *mal* pautonnier Sembloit estre et *mal* pelerin, Ai rencontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5098-5099). L'ANGE À SATAN. Se mon pelerin que garde A fait rien qui soit blapharde, Par toi ce fu en partie Et par *male* compaignie Quë as contre li excite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 166).

II. - Subst. masc.

A. - "Tort, dommage, ce qui est contraire à la loi morale ou religieuse" : Quant pourpensé aprez me sui Qu'ai offensu et toi et lui Et qu'à *mal* est m'ame duite (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11075). Car en rien l'ouneur ne quierent Du seigneur, et ne curent rien Se forge est ou *mal* ou bien. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7506).

B. - RELIG. [Dans le couple antithétique *mal/bien*] "Faute, péché" : Une fois *mal* pour bien monstre M'a [Satan], autre fois envelope M'a *mal* en semblance de bien En tel maniere que, quant rien Mal au premier ne savioie, Decëu je me trouvoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1431, 1433).

III. - Adv.

Rem. Cf. FEW VI-1, 125a.

A. - "De manière non satisfaisante (en qualité)" : Mont est glaive *mal* assené (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1093). JÉSUS. "Je sui lumiere pour luire Et pour le monde enluminer. Qui me suit ne puet *mal* aler" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7302).

B. - "D'une manière contraire à la loi morale ou religieuse" : Ces .II. ventres font reveler Dame

Venus et repesner. Par eus ell'est plus reveleuse Et de *mal* faire mains honteuse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10498).

MALADE, adj. et subst.

[T-L, GDC : *malade* ; FEW VI-1, 87b : *male habitus* ; TLF XI, 227a : *malade*]

I. - Adj. "Souffrant d'une maladie, en mauvaise santé" : « Comment as non ? dis jë à li.— Detraction, dist elle, qui Detrai à mes dens et charpis La gent pour faire couleis À ma mere qui est *malade* Pour humer en lieu de potage ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8595).

II. - Subst. "Personne qui est malade" : C'est .I. relief pour langoureux, Pour *malades* et dangereux, Duquel qui gouste dignement Ne peut qu'il n'ait alegement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2364). Comment quë auz folz soit avis Que faire bien en cest päs Soit perdu, si com visiter Les *malades* et conforter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5746).

MALBAILLIR, verbe

[T-L : *maubaillir* ; GD : *malbaillir/malbailli* ; FEW I, 296b : *bajulare*]

I. - Empl. trans. "Maltraiter, malmener" : RAISON AU PÈLERIN. Tu dois savoir qu'il [ton corps] te traïst Et te deçoit et *malbaillist*. C'est cil qui tes armes porter Ne te laisse ne endurer, C'est cil qui est ton adversaire Toutes les fois que veus bien faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5786).

II. - Part. passé en empl. adj. "Mal en point" : Quar Mort est beste si sauvage, Que qui la voit, il en enrage, Il pert propos et contenance, Il pert le bourdon d'Esperance. Il est *malbaillis* et perdus Se de ces armes n'est vestus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4011).

REM. À la première citation correspond celle de GD I, 557c, s.v. *baillir* (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *mal baillit*). V. aussi Chauveau Jean-Paul, BAJULUS, version provisoire publiée sur le site internet du FEW (www.atilf.fr/few), Nancy, ATILF.

MALEISSON, subst. fém.

[T-L : *malëïçon* ; GD : *maleïçon* ; FEW VI-1, 85a : *maledictio*]

RELIG. "Condamnation au malheur prononcé par Dieu, malédiction" : Et puet estre bien proprement Nommé escommeniement, Une *malëïçon* de Dieu, De quoi usent ceuz qui son lieu Tiennent contre les obstinas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7633).

MALEVOISINE, subst. fém.

[T-L : *voisin* ; GD : *malevoisine*¹ ; FEW XIV, 416a : *vicinus*]

ARM. "Pièce d'artillerie permettant de lancer divers projectiles, catapulte" : *Malvoisine* ses saetes, Et espringale ses mouchetes Aus postis peuent bien geter, Mes pas n'aront ens franc entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4103).

REM. Déjà ds GD V, 118c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *Malveisine*).

MALGRÉ, prép.

[T-L : *gré*² ; GD, GDC : *malgré* ; FEW IV, 252b : *gratus* ; TLF XI, 252b : *malgré*]

Malgré + pron. poss. "Contre la volonté de (qqn)" : *Maugre* sien a leur volente. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8302).

MALIER, v. sommier*MALIVOLENCE, subst. fém.**

[T-L, GD : *malivolence* ; FEW XIV, 218b : *velle*]

"Malveillance, agressivité" : Tous deux [les deux bras de la statue qui représentent les seigneurs et les gens d'armes] pour le gouvernement Du royaume et deffendement Aus anemis eux opposer Se doivent pour tost reprimer Leur force et *malivolence* [var. *malviolence*, *magnivolence* et *male veuillance*] Que il ne facent pas nuisance Au chief n'aus membres [de la statue, c'est-à-dire au roi et à ses sujets] par dessous. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7773).

REM. Notons que l'attest. de *malviolence* de 1461 est à supprimer de FEW XIV, 487b : *violare* et à ranger sous *velle* dans le FEW XIV, 218b (cf. B. Folkart, in *Z. rom. Philol.* 98, 1982, 462)

MALOTRU, adj.

[T-L : *malostru* ; GD : *malestru* ; GDC : *malotru* ; FEW XXV, 634a : **astrucus* ; TLF XI, 266b : *malotru*]

A. - [D'une pers. ou de son corps] "Mal conformé, difforme" : Pour moi fu, ce me semble, dit Ce que pieça je vi escrit Que le cors qui corrompu est Et *malotru* et pesant est Aggrieve l'ame et si l'opprient Quë en chaitivaions la tient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6328).

B. - [D'une chose] "Fâcheux, pénible" : Tant actendi que trousse fu De mon fardel moult *malotru* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3040).

Rem. Déjà ds GD V, 116b (Impr. c.1500 : *malostru*).

MALPAS, v. pas**MANGE-PAIN, subst. masc.**

[T-L : *manjüepain* ; GD : *mangue pain* ; FEW VI-1, 170b : *manducare*]

"Celui qui ne mange que du pain, c'est-à-dire pauvre qui n'a rien d'autre à manger que du pain" : Ceste main ci Coquinerie Nommee est et Truanderie. Huguinenlo par non la claim Et qui apelle *Mengu pain*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9728). LE PÈLERIN. En ta hautaine contree Vois sens faire demouree Criant a l'uis : qui appelle ? *Mangu pain* par fain desvee Pour ma povre destinee Qui contre moi se revele. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 778).

REM. Déjà ds GD V, 145c, d'où la date de c.1350 du FEW : la première citation est tirée de DU CANGE (Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *mengue pain*), la seconde, de l'Impr. de c.1500 (*manjue pain*).

MANGER, verbe

[T-L : *mangier* ; GD : *mangeant/mangier*¹ ; GDC : *mangier*¹/*mangier*² ; FEW VI-1, 160a : *manducare* ; TLF XI, 298b : *manger*¹ ; TLF XI, 302a : *manger*²]

I. - Empl. trans.

A. - "Mâcher et avaler un aliment solide pour se nourrir" : JÉSUS À SES DISCIPLES. Et là où on vouz recevra, *Mengiez* que devant mis sera (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6022) [Réf. à *Math.* XI, 11-14].

- *Manger de qqc.* Avec valeur partitive : Du premier [d'Inobédience] Adam se chauça, Quant du fruit deveé *menga*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7900).

B. - P. ext. "Avaler un liquide" : Autri aise mon sanc *mengüe* Et le suce comme sansüe. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8273).

C. - RELIG. *Manger du pain.* "Communier" : JÉSUS. Mez de ce pain qui *mengera*, C'est de moi, jamaiz ne mourra. Ce pain pour certain ma char est, Pour la vie du monde prest. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7223) [Réf. à *Jean* VI, 51].

Rem. Cf. FEW VI-1, 162a.

D. - Empl. abs. "Prendre de la nourriture" : De male heure fu gentil hom, Quant pour *mengier* out esperon Et de male heure il out destrier, Quant pour li li couvint chaucier, Quar se n'eust li destrier esté Qui de sa destre estoit formé, Ja ne l'eüst daigné chaucier N'avoir eü à son mengier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7912).

II. - Inf. subst.

Rem. Cf. FEW VI-1, 165ab.

A. - "Ce que l'on mange, nourriture" : De male heure fu gentil hom, Quant pour *mengier* out esperon Et de male heure il out destrier, Quant pour li li couvint chaucier, Quar se n'eust li destrier esté Qui de sa destre estoit formé, Ja ne l'eüst daigné chaucier N'avoir eü à son *mengier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St.,

c.1330-1331, 7918). Si dois pour tel cause savoir Que ceux qui sont en ce manoir, En cel hermitage prochain, Tex asnes sont (...) Et ne leur chaut de leur *mengier* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6745).

B. - "Repas"

- *Tenir un grand manger* : Unz grans honz [ms. o surmonté de la barre de nasalité] un grant *mengier* tint Oû pluseurs riches appela Dont nul n'i vint (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6864).

III. - Part. prés. en empl. subst. masc. "Convive" : Et aventure povreté Avoit les *mengans* [var. *hostes*] si tasté Quë avoir plus ne pouoient Vin (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4344) [Dans une réflexion inspirée des noces de Cana, *Jean* II, 1-11].

Rem. FEW VI-1, 167b « nfr. *mangeant* m. "celui qui mange" Oud 1660 ».

MANGEUR, subst. masc.

[T-L : *mangëor* ; GD : *mangeur*² ; GDC : *mangeur* ; FEW VI-1, 173b : *manducare* ; TLF XI, 302b : *mangeur*]

"Celui qui mange"

- [En guise de punition, de supplice] (Faire devenir qqn) *mangeur de terre* : Pour ce [éd. *quoi*] est drois que vengeance En soit par jugement prise (...) C'est que de terre soit *mengeur* En bien la langue punissant, Et que sus le pis voist rampant Pour le conseil quë a donne Mauvais et plain de faussete. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7930).

MANGONNER, verbe

[T-L : *mangoner* ; GD : *mangonner*¹ ; FEW VI-1, 198b : *manganon*]

Empl. trans. "Maltraiter"

- *Mangonner qqn par la gorge*. "Serrer la gorge à qqn, étrangler qqn" : Adonc tout ensemble me prirent Et tantost jus chäoir me firent Et par la gorge à *mangonner* Me prirent et à fort pousser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13265).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 173c s.v. *margoillier* (Ars. 2319 [et non 2323] : *margoignerent*), d'où la date de ca.1340 du FEW VI-1, 321a, s.v. *marga* qu'il faut corriger en c.1470.

MANIABLE, adj.

[T-L : *maniabile* ; GD : *maniabile* ; FEW VI-1, 291b : *manus* ; TLF XI, 304b : *maniabile*]

[D'un obj.] "Facile à manier" : Puis prist .I. glaive bien taillant, Cler et fourbi et flamboiant, À .II. taillans et *maniabile*, Versatile et variable. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1005).

MANIERE, subst. fém.

[T-L, GDC : *maniere* ; GD : *maniere*² ; GDC : *maniere* ; FEW VI-1, 280b : *manuarius* ; TLF XI, 309a : *manière*]

A. - "Espèce, genre, sorte"

1. [À propos de pers.] : Mont vi certes de Jacobins, De chanoines et d'Augustins, De gent de toute *maniere* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 115). ... trois *manieres* de gent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9418).

2. [À propos de choses] : Toutes *manieres* de troussiaus, Petis et grans fais et faissiaus Devant vous couvient destrousser (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1227). Quar autrefois joué avoie Aus eschés et nul n'en avoie Veü qui fust de tel *maniere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9181).

- [À propos d'une chose qui en remplace une autre, fait l'office d'une autre] *Par maniere de* + subst. "En guise de" : Et par *maniere* de septre Un rosel fu mis en sa main [de Jésus], Ausi com fust son regne vain. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8596).

B. - "Façon de faire, d'agir, manière de procéder" : Grace qui tout ot escouté Li respondi en tel *maniere* : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1659). Et ausi com m'entroubliai En tel guise que ne vi rien De la *maniere* et du maintieng Comment en Egypte alerent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3972).

- *En telle maniere que* + ind.. "Comme" : LES ANGES À JÉSUS. Tu le nous remunereras En tel *maniere* [var. *guise, facon*] que vourras. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2684).

- *En toute maniere*. "De toutes les façons, en tous points" : MARIE. A sa volenté me consent Et a li du tout me present Pour estre sa chamberiere Pour li en toute *maniere* Servir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1232).

MANIFESTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *manifestar* ; FEW VI-1, 228a : *manifestare* ; TLF XI, 318a : *manifestar*¹]

I. - Empl. trans. THÉOL. "Révéler" : Apres en Olivet ala [Jésus], Dont .II. deciples envoa Pour un asne li amener Sus le quel se vouloit monter Pour aler en Jherusalem La où il vouloit le boben De son estre *manifestar* [var. *magnifier*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7569).

II. - Empl. pronom. réfl. [Le suj. désigne une chose] "Se montrer, apparaître" : ...le jour devant la feste [des saints] Chascune [étoile] se *manifeste* Sus ceux [des saints] droit de qui elles sont Par unes raies qu'elles ont D'une clarte tresnotable Pour ce faire cognossable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9760).

MANNE, subst. fém.

[T-L : *manne* ; GDC : *manne*¹ ; FEW VI-1, 232a : *manna* ; TLF XI, 326a : *manne*¹]

"Nourriture miraculeuse que Dieu fit tomber du ciel pour les Israélites dans le désert, durant l'Exode" : JÉSUS. ...il est certain, Qui croit en moi, il a vie, Quar je sui le pain de vie. De *manne* u desert vescuient Vos peres (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7221).

MANOIR, verbe

[T-L : *manoir*¹ ; GD : *manoir*² ; FEW VI-1, 182b : *manere*]

Empl. intrans.

A. - "Habiter, demeurer" : Maintes grans peines y souffri (...) : Les uns es liex ou furent nes, (...) ; Li autre ou [ms. *en*] souloient *manoir* Ou en desers et boscages (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3850).

B. - "Rester, demeurer" : DIGULLEVILLE. Guillaume qui es mon parrain Comme filleul je te reclain, Comment que ne m'aies mie Leve de fons, mes autant ain Que des miseris ou je *main* Me lieves si com m'i fie. (...) Et se ton nom ai pris en vain, Je n'ay [éd. *ai*] a cui moi adreier, Qui requerre pour moi aidier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1043).

- [Dans un cont. biblique] : JÉSUS. Et un avis je doing a touz Quë aussi comme [éd. *com*] ne fait nul fruit Le courcon qui u sep ne gist, Aussi nul fruit vouz [les disciples] ne feres Se dedens moi vous ne *manés* [var. *demourez*]. Je sui vigne, vous les courcons. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7994) [Réf. à *Jean* XV, 4-5].

MANSION, subst. fém.

[T-L : *mansion* ; GD : *mansion* ; FEW VI-1, 247b : *mansio* ; TLF XI, 340b : *mansion*]

A. - "Habitation, maison" : Celle cité [Jérusalem] aperceue Mont i avoit de *mansions*, De lieus et d'abitacions. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 51). Jhesus ou temps passe disoit Qu'en la maison son pere avoit Mains liex et maintes *mansions* Et pluseurs habitacions. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9049) [Réf. à *Jean* XIV, 2].

B. - "Arrêt, halte, étape"

- *Avoir mansion qq. part* : À ceuz de ceste région Qui point n'i ont de *mansion*, Ains y sont [ici bas] tous com dit saint Pol, Riche, povre, sagë et fol, Soient roys, soient roynes, Pelerins et pelerines (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2).

MANTEAU, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *mantel* ; FEW VI-1, 272a : *mantus* ; TLF XI, 342a : *manteau*]

"Vêtement ample qui se porte au-dessus des autres vêtements" : ... Et à escherpe .I. grant soufflet Portoit [la vieille] et estoit atournee D'un blanc *mantel*

et afublee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7360).

- En partic. *Manteau blanc*. "Manteau dont la laine a été teintée en blanc, porté par les moines cisterciens" : Ceux la, dist il, et autres mains Ont este religieux fains, Ypocrates au blanc *mantel* Qui ont este vestu de pel Dë aigniaus, et estoient leups De tresfier cueur et orgueilleus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4543).

MARC, subst. masc.

[T-L, GDC : *marc*² ; FEW XVI, 530b : **markôn* ; TLF XI, 364b : *marc*²]

"Résidu des fruits que l'on a pressés, foulés, dont on a extrait le jus, pour la fabrication de boissons"

- En partic. [À propos du raisin] : Mes tenailles sont la Destrece Et l'Angoisse qui si fort presse Cueur troublé qu'il li est avis Qu'en .I. pressour fermant à vis Il est estraint et enfermë Aussi com *marc* qui est foulé Dont on a veü bien souvent Que par le conduit en descent De lermes .I. grant pressourage Qui de la douleur est message. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12046).

REM. Première attestation du mot.

MARCHEPIED, subst. masc.

[T-L : *marchepié* ; GDC : *marchepied* ; FEW XVI, 529b : **markôn* ; TLF XI, 375b : *marchepied*]

[Dans un cont. métaph.] "Petit escabeau" : Tant furent foules et marchies Que dë eux on fist *marchepies*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4562).

Rem. Déjà ds GDC X, 122c (Impr. c.1500 : *marchepiez*), d'où la date de c.1330 accompagnée de la définition "petit banc sur lequel on pose le pied quand on est assis". Première attestation du mot.

MARCHER, verbe

[T-L, GD : *marchier*² ; GDC : *marchier* ; FEW XVI, 527b : **markôn* ; TLF XI, 376a : *marcher*¹]

Empl. trans.

- *Marcher qqn.* "Piétiner qqn" : Tant furent foules et *marchies* Que dë eux on fist *marchepies*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4561).

MARGOIGNER, v. mangonner*MARGUERITE, subst. fém.**

[T-L, GD, GDC : *marguerite* ; FEW VI-1, 323b : *margarita* ; TLF XI, 394b : *marguerite*]

"Perle fine"

- Au fig. [la *marguerite* symbolise un bien précieux] : Quar n'i a goute [du sang versé par le Christ] si petite Qui assez miex de *marguerite* Ne

vaille et que plus précieuse Ne soit et tresplus vertueuse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3632). Chose qui bonn' est trouvee Point ne doit estre donnee Par vous a cil qui ne vaut rien, Quar ainsi seroit foulé bien Com *marguerites* foulees Des pourciaus a euz donnees. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5487) [Allus. à *Matth.* VII, 6]. Item ce regne compara A negociateur qui va Bonnes *marguerites* querant Le quel, quant une de pris grant A trouvé, vent quanquë il a Et par achat fait quë il l'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5805) [Allus. à *Matth.* XIII, 45].

MARMOUSET, subst. masc.

[T-L : *marmoset* ; GD, GDC : *marmouset* ; FEW VI-1, 358a : *marm-* ; TLF XI, 415a : *marmouset*]

A. - "Petite figurine représentant une idole" : AVARICE À LA VIEILLE. « Vielle, dis je, ton non me di, Qui es et de quoi sers aussi, De quel lignage et nation Tu es et de quel region ; Qui est et dont sert ton ydole À cui servir veus que m'afole ! N'est pas raison qu'à *marmouset* Qui avugle est, sourt et muet Je serve ne que face hommage Qui sui de noble et franc lignage». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9145).

B. - "Figure grotesque" : ORGUEIL. Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus hupés et haut crestus À *marmousés* [var. *mermoset*], cocus locus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7508).

Rem. Cf., pour le sens Roques 2008, 285.

MARREMENT, subst. masc.

[T-L : *marriment* ; GD : *marement*¹ ; FEW XVI, 535 : **marrjan*]

"Confusion, bouleversement" : « Ton vestement et ton habit, Il te contient et es dedens. Tu feroies grans *marremens* [var. *merremens*, *Tu feroies bien hors du sens*], Se disoie qu'i[i] te portast Ou que de rien te gouvernast ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6128).

MARTEAU, subst. masc.

[T-L, GD : *martel* ; GDC : *martel*¹ ; FEW VI-1, 308b : *marculus* ; TLF XI, 440b : *marteau*]

A. - "Outil de fer muni d'un manche, utilisé pour battre, former, cogner différents matériaux" : ...à senestre vi Une vielle qui chevauchoit Les undes de mer et avoit Çaint comme favresse une pel Et en sa main un grant *martel* Et unes tenailles portoît Dont de loing fort me menaçoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11976).

B. - "Pièce du mécanisme en forme de marteau qui frappe une cloche" : ...es .II. [cloches, qui symbolisent la Trinité] ne vi Quë .I. *martel*

qui i estoit Qui à toutes les .III. servoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3395). Quar aussi com sert .I. *martel* Aus .III. clochetes bien et bel, Tout aussi n'est la trinité Quë .I. seul Dieu en verité. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3559).

Rem. Néol.

MARTELEMENT, subst. masc.

[T-L : *martelement* ; FEW VI-1, 312b : *marculus* ; TLF XI, 443a : *martèlement*]

"Action de donner des coups de marteaux" : Tourne l'enclume et li ferir Laisse du tout à son plaisir, Quar par les cops qu'il te donrra Le pourpoint il t'apointera ; Et si te di que emolument En aras de couronnement, Quar par telz cops et forgemens Et par itelz *martelemens* Forgiee t'en iert la couronne Que ne saroit faire nul homme. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3964).

MARTELET, subst. masc.

[T-L, GDC : *martelet* ; GD : *martelet*² ; FEW VI-1, 311a : *marculus* ; TLF XI, 444b : *martelet*]

Dimin. de *marteau* "Pièce du mécanisme en forme de marteau qui frappe une clochette" : « Dame, dis je, pour Dieu me dites De ces clochetes ci petites, Pour quoi ainsi sont atachies Ens en l'escherpë et fichies, Des .III. aussi qui n'ont quë .I. *Martelet* qui leur est commun ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3502).

Rem. V. *marteau*, sens B.

REM. Première attest. du mot.

MARTYR, subst.

[T-L : *martir/martire*¹ ; GDC : *martir* ; FEW VI-1, 395a : *martyr* ; TLF XI, 448a : *martyr*]

RELIG.

I. - Subst. masc. "Personne à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi chrétienne, martyr" : Qui les *martirs* vourroit nombrer Qui pour li se firent tuer, Ne lengue ne le saroit dire, Ne cuer penser ne main escrire, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3623). C'est a dire que pour gentis Y soit [au jugement des pèlerins] Georges li bons *martirs*, Nicholas y soit pour les clers, Anthoines qui est des desers Y soit pour les solitaires, Car miex il sctet leurs affaires. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 496).

- *Ordre des martyrs* : L'ANGE À JÉSUS. Pour li [le pèlerin] n'ai pas grant pene ëu (...) Si quë en l'ordre des *martirs* Le devra mectre ta grace (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2798).

- *Saint martyr* : Toutedoies Jehan s'en va Au ciel Estiennë ou droit a, Quant il li plaist, pour

compaigner Les sains *martirs* et festoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9516).

II. - Subst. fém. "Celle à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi chrétienne, martyr" : Toutevoies Jēhan s'en va Au ciel Estiennē ou droit a, Quant il li plaist, pour compaigner Les sains martirs et festoier. Aussi tous martirs dedens vont Et toutes *martires* qui y [éd. (y)] sont, Comment que d'autres ciex soient, Et illeuc s'entrefestoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9518).

- En partic. [De la Vierge Marie] : JÉSUS À MARIE. Le glaive de ma mort perca L'ame de toi, quant y entra. *Martire* en seras clamee De touz martirs et nommee. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10113).

MARTYRE, subst.

[T-L : *martire*² ; GDC : *martire* ; TLF XI, 448a : *martyr*, -yre]

RELIG. "Supplices et/ou mort infligée pour le refus d'abjurer sa foi chrétienne"

- P. ext. "Tourment, grande douleur" : JÉSUS À MARIE. Le glaive de ma mort brisié Est, qui t'avoit le cuer percie. Sē en as grant *martire* ēu Et par mi l'ame l'as sentu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9953).

MASSACRIERE, subst. fém.

[T-L : *maçacriere* ; GD : *maceclier* ; *FEW VI-1, 516b : **matteucculare*]

Au fig. Région. (Picardie) "Bourrelle" : COMMISSION DE DIEU À TRIBULATION. Et pour ce que nostre machiere Tu es et nostre *machecriere* [var. *macecriere*, *massecriere*, *machetiere*, *macuere*, *chambelliere*], Nous te mandons et commetons Que vois par toutes maisons Et que Prosperité si quieres Que la truisses et si la fieres, Que contre nous plus reveler Ne s'ouse, ne plus rebeller. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12128).

MASSUE, subst. fém.

[T-L : *maçüe* ; GDC : *maçue* ; FEW VI-1, 513a : **matteuca* ; TLF XI, 472b : *massue*]

"Pièce de bois à grosse tête noueuse servant d'arme" : Ma grant *maçue* et ma plommee Est la Venjançe Dieu nommee Et des paines d'enfer l'Orreur Dont touz doivent avoir pæur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12589).

MASURE, subst. fém.

[T-L, GD : *masure* ; FEW VI-1, 259b : *mansura* ; TLF XI, 478a : *masure*]

[Dans des cont. métaph.]

A. - Après un verbe d'état + en mesure de. "Action d'enfermer qqc. dans des murs" : Moult est fole creature Qui de Dieu comprehension Veult faire en povre closture D'entendement et *masure*

Où pou puet de replecion. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10932).

B. - *Faire avoir sa mesure à qqch.* "Faire demeurer dans un lieu" : Et combien c'on grant le feïst [le pain], Par semblance petit le fist Et souz petitete closture Li fist avoir sa *masure* [var. *mesure*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2900).

REM. Il s'agit d'un terme surtout picard (cf. G. Roques, ds *Mél. Löfstedt*, 2007, 226).

MATER, verbe

[T-L, GD : *mater* ; FEW XIX, 123a : *mat* ; TLF XI, 488b : *mater*¹]

Empl. trans., au fig. "Emporter définitivement l'avantage sur qqn" : Là ne pourroit il resister À toi de rien ne contraiter, Non pas que ceci te die Pour toi metre en fetardie, Que veulle dire que *mater* Ne le puisses et supplanter, Quar se tu veus, sur son fumier, Se riens tu sez de l'eschequier, Tu li feras eschec et mat (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6363).

- *Mater qqn à l'eschiquier* : Grant hont' est que cil t'abate *Qui deberet vinci a te*, Quē a l'eschequier te *macte Scacus minor potestate*, Quē apres se [éd. *ce*] tant te flate *Pigricie tarditate* Que ne li retens [var. *retiens*] la pate *Te vindicans indilate*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1707).

MATERIELLEMENT, adv.

[T-L : *materiel* (*materiellement*) ; GDC : *materielment* ; FEW VI-1, 485a : *materialis* ; TLF XI, 495b : *matériellement*]

"D'un point de vue matériel, corporellement, physiquement" : DIEU. "Fil, a répondu le pere, Bien sai que tu et ta mere Estes un *materielment* [var. *matierement*, *materialment*], Une char, un sanc simplement..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10917).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 201c s.v. *matierement* (Impr. c.1500 : *matierement*), interprété comme subst. masc. au sens de "matière".

MATIERE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *matiere* ; FEW VI-1, 481b : *materia* ; TLF XI, 501b : *matière*]

A. - "Substance dont une chose est faite" : « Bien croi, dis je, sē tu avoies *Matiere*, que tu forgeroies ; Mes sans *matiere* nul ne forge Combien qu'il [ms. *qui*] sache de la forge ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8576-8577). Aussi l'ame, a qui est donne Un corps bien complexionne Et de *matiere* plus soutil, Comprend miex que l'ame de cil Qui a corps complexionne De rude *matiere* et fourme, Ou qui l'a tachie et sali De mains peches et enordi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7048). Or voit on que mipartis sont Les pies [de la statue] et entremelles sont De deux *matieres* qui entr'eux

Semblent estre moult despareux, Mes tant n'est pas, com il semble, Car nees furent ensemble. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8241).

B. - "Ce sur quoi s'exerce ou peut s'exercer une activité intellectuelle" : Sens texte ne faut pas gloser Ne sens *matiere* edifier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8344).

C. - "Ce qui est la cause d'une action, d'un fait, d'un comportement" : N'est pas *matiere* de courous, Peser ne vous en doit de rien, Quar n'est pas bon tousjours le bien Qui d'une part va, ce savés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1968).

- *En premiere matiere.* "En premier lieu, premièrement" : DIGULLEVILLE À DIEU. ...donné M'est un avis achoisonné Quē en *matiere* premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com stationné Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li eusses faconné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3741).

*MATIEREMENT, v. matériellement

MAUDIÇON, subst. fém.

[T-L : *maudiçon* ; GD : *maldisson* ; FEW VI-1, 85a : *maledictio*]

RELIG. "Réprobation, malédiction (divine)" : Pour ses maus le monde est maudit, Et si est bien expedient Qu'escandres y soient souvent, Mez a droit la *maudicon* [var. *maudicion*, *maudis en sont*, *les maudissons*] ont Par qui les escandres y sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6537) [Réf. à *Math.* XVIII, 7].

MAXIME, subst. fém.

[T-L, GDC : *maxime* ; FEW VI-1, 562b : *maximus* ; TLF XI, 531 : *maxime*]

SCOLAST. "Proposition, phrase généralement courte qui sert de règle" : Encor plus ce me desplaist Et Nature pas ne s'en test Que ma *maxime* aprouvee Faussé avez et reprouvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2973).

REM. Première attest. du mot.

MEDECIN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *medecin* ; FEW VI-1, 601a : *medicina* ; TLF XI, 558b : *médecin*]

Au fig. "Celui qui soigne, guérit les douleurs morales" : JÉSUS À MARIE. "...Le glaive de ma mort brisié Est, qui t'avoit le cuer percie. Sē en as grant martire eū Et par mi l'ame l'as sentu, Bon *medecin* je t'en serai Quant mon voiage fait arai." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9955).

MEDECINE, subst. fém.

[T-L, GDC : *medecine* ; FEW VI-1, 599a : *medicina* ; TLF XI, 560b : *médecine*]

A. - "Science des maladies et l'art de les guérir"

- [En tant que personnif.] : « J'ai non, dist elle, Enfermeté Qui partout où je truis Santé Je me preng à lui pour luitier, Pour li vaincre et li sousmarchier. Une heure jus elle m'abat Et une autre je la rabat, Mes pou, si com croi, m'abatist, S'aucun confort ne li feïst *Medecine* l'enhuvetee Qui pour moi enchacier fu nee ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13105).

B. - Au fig. [Dans un cont. relig.] "Ce qui est employé pour supprimer une faute, un mal, un péché, remède"

- *Faire medecine à qqc.* "Remédier à qqc." : Quar le pechie quē Adam fist, D'inobedience engendré Fu principaument et causé, Au quel pechie par contraire On doit *medecine* faire, C'est que par obedience La dite inobedience Receoive medicinement Et garison dēuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 588).

REM. Forme savante en *i* fortement concurrencée par la forme demi-savante en *e*, cf. T-L V, 1334-1335, GDC et FEW VI-1, 599b.

MEDIATEUR, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *mediator* ; GDC : *mediateur* ; FEW VI-1, 593b : *mediator* ; TLF XI, 565a : *médiateur*]

"Celui qui s'entremet entre deux ou plusieurs personnes"

- En partic. RELIG. [Pour désigner Jésus-Christ] "Celui qui sert d'intermédiaire entre Dieu et les hommes" : DIEU À JÉSUS. ...Affin que (...) soies *mediateur* Entre moi et homme pecheur (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6301).

MEDICINABLE, adj.

[T-L, GD : *medecinable* ; FEW VI-1, 599b : *medicina*]

- Au fig. [Dans un cont. relig. ; d'une action] "Qui sert de remède à l'âme tourmentée, bienfaisant, salutaire" : LE PÈLERIN [accompagné au purgatoire par son ange gardien]. En ce point la messagiere S'en retourna tost arriere Et souvent aloit et venoit Ainsi, de quoi moult me plaisoit, Car m'estoit *medicinable* Sa venue et profitable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3355).

REM. Forme savante en *i* fortement concurrencée par la forme demi-savante en *e*, cf. T-L V, 1333, GD V, 211c et FEW VI-1, 600a.

MEDICINAL, adj.

[T-L : *medecinal* ; GD : *mecinal* ; FEW VI-1, 603a : *medicinalis* ; TLF XI, 569a : *médécinal*]

- Au fig. [Dans un cont. relig., d'un remède apporté par un rite sacré] "Qui est salutaire, bienfaisant à l'âme" : C'est [le baptême et la circoncision qui ne font qu'un] remède *medicinel* Contre pechié originel (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4865).

REM. À comparer à la forme demi-savante *medecinal*, cf. T-L V, 1333-1334, GD V, 210bc et FEW VI-1, 603b

MEDICINE, v. MEDECINE**MEDICINEMENT, subst. masc.**

[T-L : *medecinement* ; GD : *mecinement* ; FEW VI-1, 599b : *medicina*]

- Au fig. [Dans un cont. relig.] "Ce qui est employé pour supprimer une faute, un mal, un péché, remède" : Quar le pechie quë Adam fist, D'inobedience engendré Fu principalement et causé, Au quel pechie par contraire On doit medicine faire, C'est que par obedience La dite inobedience Receivoe *medicinement* Et garison dëuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 590). Et iert Marie nommee *Medicinement* [.] Aportant (.) Rigoureusement [éd. *Rigueur*] Iusticë Enclinant, Les quieux choses naiscement ont Es lettres qui u dit non sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 929).

Rem. V. Medecine.

REM. Forme savante en *i* fortement concurrencée par la forme demi-savante en *e*, cf. T-L V, 1335-1336, GD X, 211a et FEW VI-1, 600a.

MEDICINER, verbe

[T-L, GDC : *medeciner* ; GD : *meciner* ; FEW VI-1, 599a : *medicina* ; TLF XI, 562b : *médecine (medeciner)*]

Empl. trans.

A. - "Soigner, guérir qqn"

- Au passif [Dans un cont. bibl.] : À moi donc, Virge, t'encline, Quar à toi je m'achemine Pour estre bien *mediciné*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11009).

B. - "Soigner, traiter (les plantes), comme le ferait un médecin sur l'homme"

- Au passif [Dans un cont. bibl.] : Et n'est pas doute que valeur Plus grant ara l'arbre [éd. *Plus ara l'arbre grant*] et vigneur, Et en durra plus longuement Et moult plus proffitablement, Se du dit jus arrousees Ainsi et *medicines* Sont les racines que je di. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6132).

MEDITER, verbe

[T-L, GDC : *mediter* ; FEW VI-1, 617b : *meditari* ; TLF XI, 576b : *méditer*]

I. - Empl. trans.

- *Mediter qqc.* [une activité mentale] "Réfléchir longuement à qqc." : En *meditant* et en pensant Tex choses, et en recordant Les faiz de devant et les dis Tant de la mere com du filz, Je ne me peu plus contenir Que ne getasse un grant souspir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3671).

- *Mediter que* + complétive à l'ind. "Réfléchir longuement que" : Quar s'aucun bien tu vois en toi Et qu'aies fait et ce et quoi, Mucier le doit souz ce fourrel Qui est fait d'une morte pel En *meditant* et en pensant Et en touz temps recogitant Quë es mortel et que par toi Ne l'as pas fait, ainz est par moi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4361). Je recommençai à amer, À *mediter* et à penser Quë à li m'assentiroie Et que sa volenté feroie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6284).

II. - Empl. trans. ou abs. "Réfléchir longuement, méditer" : Ainsi comme ainsi *meditant* M'en aloie et mon frain rungant, Un val parfont plain de boscage, Horrible, hideus et sauvage Vi devant moi par où passer Me convenoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9027).

MELODIEMENT, v. envoisement*MEMBRER, verbe**

[T-L : *membrer*² ; GD : *membrer* ; FEW VI-1, 695b : *memorare*]

Empl. impers. "Rester en mémoire, revenir à la mémoire, à l'esprit"

- *Il membre à qqn de qqn.* : D'aucun te pourroit il *membrer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3540).

MEMENTO, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *memento* ; FEW VI-1, 695a : *memento* ; TLF XI, 620a : *mémento*]

LITURG. CATH. "Prière du canon de la messe qui commence par ce mot et dans laquelle le prêtre commémore les défunts pour lesquels il prie" : PRIÈRE. Plus en ai [des grâces] pour ceux [les morts] empetre Qui plus et miex ont supplie, Et pour ceux especialement Pour qui a este sacrement Celebre dedens la messe Et de qui memoire expresse A este faite en *memento* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3327).

REM. Allusion au Memento des morts "souviens-toi de tes serviteurs qui nous ont précédés" (cf. Duval 2006, 67, note1).

MENACEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *menacement* ; FEW VI-2, 99b : *minacia*]

"Fait de menacer, menace" : Quant j'ouï tel *menacement* Et je vi bien l'aprestement, De mon

bourdon il me souvint, À li m'ahers, cuer me revint. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7293).

REM. Déjà ds GD V, 229b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 *manechement*) d'où « *manechement* (ca. 1350) » ds FEW.

MENDI, subst. masc.

[T-L, GD : *mendi* ; FEW VI-1, 705b : *mendicus*]

"Mendiant" : Toute pas ne la despendis [la grâce], Quant pour moi en la croix pendis, Mes la mès a fourrage Lors, pour ce que tu entendis Que jè et tuit autres *mendis* Y querons nostre avantage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 839).

MENER, verbe

[T-L, GD, GDC : *mener* ; FEW VI-2, 100a : *minare* ; TLF XI, 637a : *mener*]

Empl. trans.

A. - "Conduire qqn/qqc. qq. part, vers qqn ou qqc."

Constr. dir.

1. [D'une pers.] : En touz temps me devez *mener* Avec vous et moi apeler, Et miex vausist, ce m'est avis, Qu'avec vous fusse touzdis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1883). ...Mes je vous di certainement Qu'outrepasser hardiement Pour le vilain je n'oseroie, S'aucun convoi de vous n'avoie, Si vous pri qu'avec moi veigniez Et qu'outre li vous me *meigniez* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5674). Li mas est la crois Jhesucrist Et li vens est li Sains Esperit Lesquix, si com dit Bouche d'or, Pueent la nef *mener* à port. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12538).

Rem. Cf. FEW VI-2, 100b.

- *Mener qqn à qqn.* "Conduire qqn auprès de qqn" : La favresse tantost m'ouï Et me dist, puisque mis n'avoie Jus mon bourdon et que crioie À Dieu merci, que me *merroit* À Grace Dieu et conduiroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12313).

- *Mener qqn à (un lieu) / mener qqn en (un lieu) / mener qqn vers (un lieu)* : Lors me prist en icelle heure Et me *mena* tout sanz demeure Vers une meson qu'elle avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 392). Il faut qu'en purgatoire droit Je te *mainne* tout orendroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3046). Lors en Cauvaire fu *mené* [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8853).

- *Mener qqn en laisse qq. part.* "Conduire qqn de force qq part" : Après moi c'est la prieuresse Qui *maine* ses cloistriens en lesse Touz liés par mains et par piés Et à huis ouvers

prisonniers Les fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12740).

- [Avec une connot. relig.] *Mener qqn jusques à fin.* "Accompagner qqn jusqu'au bout" : L'ANGE. Je ne sui prevost ne maire, Gardian sui du pelerin Que je *menrai* jusques a fin. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 180).

- Au fig. *Mener qqn à une certaine fin.* "Pousser qqn à une certaine décision, une certaine conduite" : Nul silogisme de raison Ne nulle predication Jamais rendre ne leur feroit Ne à tel fin ne les *merroit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9884).

2. [Du vent] *Mener qqc. à (un lieu)* : « Je sui, dist elle, tout aussi Com le vent qui *maine* à l'abri Et au destour fuelles cheües » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12316).

3. [D'un bateau] *Mener qqn.* "Transporter" : Le gouverneur qui dedens [la nef] est La mainë et mené y est. Si maine, que s'il ne menoit Sa nef point ne le *meneroit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6146).

B. - Au fig. *Mener vie* + adj. "Vivre d'une manière..." : ...nul n'y puet vie pure *Mener*, se n'est par Grace Dieu Qui a seignourie du lieu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1479).

Rem. Cf. FEW VI-2, 101b.

MENERESSE, subst. fém.

[T-L : *menerresse* ; GD : *meneresse* ; FEW VI-2, 103b : *minare*]

"Celle qui mène, qui dirige" : Charité, ma *menerresse* Qui me pourmaine comme enfant Et de moi fait à son talent Par ces drois m'a à ce mené Que ce biau jouel ai donné À eus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2498). T'ame si est *menerresse* Du cors et gouvernerresse. Elle le maine, elle le porte Et en menant ainsi se porte. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6147).

REM. À la seconde citation correspond celle de GD V, 236c (Impr. c.1500 : *meneresse*). Néol.

MENESTREL, subst. masc.

[T-L, GD : *menestrel* ; FEW VI-2, 117a : *ministerialis* ; TLF XI, 641a : *ménestrel*]

"Artisan, ouvrier" : Ce sont divers *menestereux* Qui y sont et les laboureux Sens les quix li autre vivre Ne pourroient n'euls conduire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8221).

MENSONGEABLE, adj.

[T-L : *mençoignable* ; GD : *mençoignable* ; FEW VI-1, 735b : *mentio*]

[D'une chose] "Qui est fondé sur un mensonge, mensonger" : Et leur veut leur bourdons oster Et leur escherpes descherper, En euz

abusant de frivoles Et de *mençongables* [var. *desconvenables*] paroles (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5236). Voulés vous tenir à fable L'Evangile et *mençongable* [var. *menchonnable*] ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5520). HUISEUSE. Je songë festes et dimenches Pour lire aucune foyz Elenches, Pour mençonges enmanteler Et faire les voir ressembler, Pour raconter trufes et fables, Roumans et choses *mençongables*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6856).

REM. À la seconde citation correspond celle de GD V, 231c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *mençonnable*).

MENSONGER, verbe

[T-L : *mençognier*¹ ; GD : *mençongier*² ; FEW VI-1, 735b : *mentio*]

- Empl. trans. [D'une chose abstr.] *Mensonger qqn.* "Induire qqn en erreur en usant de mensonges, abuser, tromper qqn" : Par le songe que j'ay songé, Qui, si com croi, point *mençongé* Ne m'a ne dit chose vaine, Avis m'est que donner congé Doi sens quelque temps prolongé A toute joie mondaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11031).

MENTEMENT, subst. masc.

[T-L : *mentement* ; FEW VI-1, 745b : *mentiri*]

"Mensonge" (synon. *menterie*) : Mes quant veü le stillë ai Et clopiné .I. pou de temps Par mençonges et *mentemens*, Combien que soit ou droit ou tort, De ma langue faire deport Ne puis que hors je ne la traie, Quant voi qu'en doi avoir monnoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10058).

REM. Mot rare.

MENTERESSE, subst. fém.

[T-L : *menteresse* ; GD : *menteresse* ; FEW VI-1, 747b : *mentiri*]

"Menteuse" : Pour quoi as le conseil creü De la baveuse *menteresse* Huiseuse, la grant genglerresse ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6912).

REM. Cf. FEW VI-1, 748a.

MENTERIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *menterie* ; FEW VI-1, 745a : *mentiri* ; TLF XI, 653b : *menterie*]

"Propos mensonger, mensonge" : AVARICE. Par li fu faite *menterie*, Et par li sui espaveignie Par *menterie* aussi est né Parjurement et engendré, Quar parjurement ne puet estre, Se mençonge ne le fait naistre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9993). *Menteries* [var. *mensonges*] sont et mesdis, Fauz tesmoingnages et despis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6195) [Réf. à *Matth.* XV, 7-19].

MENTEUR, subst. masc.

[T-L : *mentëor* ; GD : *menteor* ; FEW VI-1, 746a : *mentiri* ; TLF XI, 653b : *menteur*]

"Celui qui a l'habitude de mentir" : Autel je [le bourreau d'enfer] di a vous *menteurs* Parjures et faus tesmongneurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5099).

REM. Le menteur est celui qui commet une faute contre la vérité (cf. Duval 2006, 151, note 1).

MENTON, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *menton* ; FEW VI-1, 753a : *mentum* ; TLF XI, 656b : *menton*]

"Menton"

- Au fig.

. *Avoir menton à qqc.* "Être résolu à qqc" : TRAHISON, ENVIE, DÉTRACTION [à propos de leurs victimes]. Nous soumes trois, ce est asses. Se voulon, tost seront quasses, Mes que mençonge elison Qui puist estre coulouree. Rien ne nous chaut, se nous menton, A ce avons asses *menton*. Pas les dens ne se brise on Pour mençonge conspiree. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4772).

. *Hochoer le menton.* "Secouer le menton de droite à gauche ou de haut en bas pour exprimer des sentiments divers (ici la réprobation)" : Adonc je les pris et les lu, Dont li vilains pas bien ne fu Contens, quar touzjours grumeloit Et touzjours le *menton* hochoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5214).

. *Lever le menton.* "Se donner un air important" : Fiere sui lors comme liepart Et de travers met mon regart, De biais regarde la gent Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le *menton* En faisant roe de lion (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7613).

. *Faire trotter le menton.* "Jouer des mâchoires, manger avec appétit" : Se on m'appelle Gloutonnie Et Trop Mengüe [ms. *mengus*] et Trop Gloutoie, N'est pas chose que celer doie ; Je sui la leuve du boscage Qui touzjours ai es dens tel rage Que le *menton* faire troter Me faut et la gueule baer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10355).

MENU, adj. et subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *menu* ; FEW VI-2, 134b : *minutus* ; TLF XI, 658b : *menu*¹]

I. - Adj.

A. - Au propre "Petit par la taille ou par l'importance" : Ce vaissel fier je mont forment De mon maillet et asprement, Pieces en fas et le contris Et touz les tez fais bien petis, Afin quë espadue soit L'ordure grant qui y estoit ; Quar se bien ne le contrisoie Et bien *menus* tez n'en faisoie, Assez de l'ordure arrester Pourroit es tes et demourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2120).

B. - Au fig. [Dans l'ordre social] *Gens menus*. "Bas peuple, petit gens" : La mort si a la seigneurie U monde sur humaine vie, Et plus la doutent rois et dus Que ne font povres gens *menus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13080).

- *Menus et gros*. V. *gros*.

II. - Subst. masc. [Dans l'ordre quantifiable] "Personne petite et mince"

- En partic. *Gros et menus*. V. *gros*.

MERCENAIRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *mercenaire* ; FEW VI-2, 15a : *mercenarius* ; TLF XI, 668b : *mercenaire*]

"Homme engagé et rémunéré pour une tâche déterminée" : JÉSUS. Je sui bon pasteur qui donne Mon ame et qui l'abandonne Pour mes ouailles et brebis. Mez tost fuit et les laisse cis Qui y vient com *mercenaire* Et n'a talent de bien faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7381) [Réf. à la parabole du bon Pasteur, Jean X, 11-13].

MERCIERE, subst.

[GD : *mercier*¹ ; FEW VI-2, 41a : *merx* ; TLF XI, 672a : *mercier (mercière)*]

Subst. fém. "Marchande qui vend de la mercerie" : Or me di, se *merciere* estoie Et une bourse te moustroie Laquelle donner te vousisse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3079). "...Quant la *merciere* ou temps passe T'eust [éd. *eu(s)it*] le bon mirouour monstre. Tost ou pennier le regectas, Quant ta laidure regardas." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3009).

REM. Fém. attesté sporadiquement ds GD V, 253a et FEW.

MERE, subst. fém.

[T-L : *mere*² ; GDC : *mere*¹ ; FEW VI-1, 467b : *mater* ; TLF XI, 677a : *mère*¹]

A. - Au propre "Femme qui a mis au monde, élève ou a élevé un ou plusieurs enfants" : TRAHISON. Je sui une executeresse Et une accomplisserresse Du vouloir ma *mere* Envie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8351).

B. - En partic.

1. [Dans la chronol. de l'hist. judéo-chrét.] *Premiere mere*. "Ève, mère du genre humain" : Le premier [méfait] du premier pere. Et de la premiere *mere* Li vint par droit heritage (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 638). ...pour quoi Ne nous a fait Diex tel octroi Qu'èussions este baptisies Et de l'originel purgies Que chascun de nous compere Pour pechie de pere et *mere*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4402).

2. RELIG. "La mère du Christ, la Vierge Marie" : Des verges tout autel vous di Et de la virge *mere* aussi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1820). Toi vierge, *mere*, princesse Du

monde et gouv[ern]eresse [ms. *gouverresse*] Appelle je secondement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 871). DIEU. "Fil, a respondu le pere, Bien sai que tu et ta *mere* Estes un materielment, Une char, un sanc simplement..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10916).

C. - P. anal.

1. [Chez les animaux] "Femelle ayant eu ou élevant des petits" : Se ouis, dist il, onques parler Comment sont ours imparfaits nes Et comment apres sont fourmes Par la langue de leur pere Et le lechier de leur *mere* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6858).

2. Au fig. "Chose qui est à l'origine des êtres ou des choses" : CHARITÉ. Je sui la *mere* de vertus, Celle qui revest les gens nus, Qui saint Martin fis desvestir Pour le povre homme revestir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2403).

MERELLE, subst. fém.

[T-L, GD : *merle* ; FEW VI-1, 369a : **marr-1* ; TLF XI, 386b : *marelle*]

JEUX "Jeton, pion du jeu de marelle" : Tant l'aimme que pour li sui sote Et que souvent je pert ma cote Pour li, à mains gieus devèez Et aus *merelles* et aus dez, Et en vois despoulliee et nue Comme oublaiier aval la rue. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10208).

- Au fig.

. *Oster sa merelle à qqn*. "Faire un mauvais tour, faire perdre sa chance à qqn" : ...quant je voi Aucun avoir vertu en soi Ou bien de grace ou de fortune, Afin que je traie pour une Et que li oste sa *merelle*, Du soufflet si je l'esventelle Et si li souffle ce qu'il tient Qu'è il le pert et jus s'en vient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7731).

. *Trait de merelle*. V. *trait*.

MERELLIER, subst. masc.

[T-L, GD : *merelier* ; FEW VI-1, 370a : **marr-1*]

JEUX "Planche pour le jeu de marelle sur laquelle est dessiné un tableau où des jetons sont déplacés suivant certaines règles" : Là, leur fais je vëoir baleurs, Gieus de bastiaus et de jugleurs, Gieus de tables et d'eschequiers, De boules et de *mereliers*, De dez et d'entregeterie Et de mainte autre muserie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6762). Onques à gieu de *merelier* Je ne jouai ne d'eschequier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8477). Encor ne sui je pas saoule De jouer au gieu de la boule, D'aler quillier, d'aler billier Et de jouer au *mereillier* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11844).

REM. À la première citation correspond la troisième citation de GD V, 257a (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm.

108 : *merelliers*). À la seconde citation correspondent la deuxième et quatrième citation de GD (Impr. c.1500) et (Ars. 2319 [et non 2323] : *merillier*). À la troisième citation correspond la première citation de GD (Impr. c.1500 : *mareillier*).

MERVEILLE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *merveille* ; FEW VI-2, 143b : *mirabilia* ; TLF XI, 691b : *merveille*]

A. - [Accompagne les verbes de sensation] "Chose qui frappe d'étonnement par sa beauté ou sa grandeur" : Une mont grant *merveille* vi Dont grandement fu esbahi. Saint Augustin vi qui estoit Haut aus carniaus et s'ëoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oisellés apasteleur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 97). « Dame, dis je, *merveilles* oy, Je songe ou dor, si com je croi ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6023). En l'air vi moult de *merveilles* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 201).

- *Avoir merveille de qqc.* "S'émerveiller, être étonné de" : U pis avoit d'or .I. fermail Et u millieu ot .I. esmail, En ce milieu rout une esteile Dont j'o certes grant *merveille*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 242).

- *Merveille est quand* + ind. "C'est une chose étonnante, extraordinaire quand" : *Merveille* est quant peu de chose Puet remplir une grant chose (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2689). *Merveilles* est quant au seigneur Est venue tel volenté [de descendre sur terre pour se loger dans le sein de Marie]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1314).

- *N'est pas merveilles si* + ind. "Ce n'est pas étonnant, extraordinaire si" : N'est pas *merveilles*, se bastons Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8173).

B. - Loc. adv.

- À *grand merveilles*. "Avec émerveillement" : Et en chascune des greigneurs [sphères] Estoit mis [éd. *mis[e]*] une des meneurs, Et en chascune d'icelles Mise vi a grans [ms. *grant*] *merveilles* Une des .VII. autentiques, Appellees erratiques (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8894).

- À *merveilles*. "Étonnamment, extraordinairement" : Un haut et fort maconnement Vi sus quoi estoient mises Deux ymages et assises Qui grans et hauls a *merveilles* Estoiert et despareilles. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7209).

MERVEILLER, verbe

[T-L, GD : *merveillier* ; FEW VI-2, 145a : *mirabilia*]

Empl. pronom.

A. - *Se merveiller* de qqc. "S'étonner de qqc." : Mes avant de l'autre [dame] dirai Dont certes mont me *merveillai*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2024). « Di moi, dis je, de la balance Oû poises à si grant entente Le zodiaque et le soleil, Quar c'est chose dont me *merveil* ! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9614).

- [Le pron. réfl. n'est pas exprimé] *Se merveiller* + interr. indir. "Se demander avec étonnement" : Et les angres sanz targement Vindrent a li [Jésus] et prestement, Et se prirent a li servir, *Mervellans* comment son plaisir Avoit esté dé otroier A Sathanas d'a li touchier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5164).

B. - [D'une chose] *N'estre pas chose à merveiller. / n'estre mie à merveiller* "N'avoir rien d'étonnant" : Si ques se l'escherpe goutee De sanc fu et esbouciee, Ce n'est pas chose à *merveillier*, Ains est chose mont à prisier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3629). N'est mie si a *merveillier* Conversion d'estat premier En autre com creation De noient et production. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1135).

MERVEILLEUX, adj.

[T-L, GD, GDC : *merveillous* ; FEW VI-2, 144b : *mirabilia* ; TLF XI, 693b : *merveilleux*]

A. - [D'une chose] "Qui frappe d'étonnement par sa grandeur ou par sa beauté" : En la premiere [ornementation en émail] escript avoit : Dieu le pere, ce me sembloit, Le ciel et la terre crea De nient et puis homme forma. En la seconde : Diex le fil, En la tierce : Dieu saint esperit. Mes ces .III. choses *merveilleuses* Mont me furent et fort douteuses. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3389). En ce point une nef tresgrant Et *merveilleuse* vi flotant En la mer bien pres du rivage Aprestee à faire passage (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12444).

B. - [D'une pers.] *Merveilleux de qqc.* "Étonné par qqc. d'extraordinaire, d'inattendu" : Une haie dont *merveilleus* Fu, vi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6510). Apres avint une chose, La quelle se bien dire ose, Chascun *merveilleus* en sera Et grant horreur au cuer ara. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5009).

MESAVENTURE, subst. fém.

[T-L, GDC : *mesaventure* ; FEW XXIV, 196b : **adventura* ; TLF XI, 695b : *mésaventure*]

"Malheur" : Tes verges et tes deceplines, Tes pointures et tes espines Fussent maintenant une ointure À ma tresgrant *mesaventure*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10724). Daniel (...) Dit qu'en ma *mesaventure* [var. *malaventure*] N'est aïdeur que toi

[S. Michel] èu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 971).

MESCHANT, adj.

[T-L : *meschëoir (meschëant)* ; GD, GDC : *mescheant* ; FEW II-1, 27b : *cadere* ; TLF XI, 547b : *méchant*]

A. - [D'une pers.] "Misérable, méprisable" : Or sus, *meschant* couart, or sus ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10773).

- [Dans un cont. relig.] : ...*meschans* di Par le contraire touz ceuz qui Y atouchent [S. Jean] sanz grant paeur, Sanz reverence, sanz [ms. *sant*] honneur, Qui ne se sont mondefié A leur pouoir et bien purgié. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4945) [Réf. à *Matth.* III, 14].

B. - [Dépouille d'une pers. qui s'est livrée aux vices] "De peu de valeur, méprisable, misérable" : Si que par le lieutenant De Jhesucrist, Dieu tout puissant, Condempnes [éd. *Condempnes*] estes par arrest A Sathan qui est ci tout prest, A fin qu'en enfer vous tiengne Et jamais nul n'en rev[e]gne [ms. *revigne*] Excepte au grant jugement Ou vous seres chascun present Pour vos *mescheans* [var. *ordoux*] corps [éd. *cors*] retrousser Et avec vous au feu porter (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2869).

MESCHINE, subst. fém.

[T-L : *meschin (meschine)* ; GD : *meschine* ; FEW XIX, 127b : *miskin*]

"Servante" : Grace Dieu vi qui amenoit Une *meschine* qui n'avoit Nulz yex, si com me fu avis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4818). D'autre partie je cuidoie, Si com de vous apris l'avoie, Que .I. vallet fort et legier M'amenissies pour moi aidier, Quar le mestier de tel *meschine* N'est que de porter une tine. Tel *meschinë* armes porter Jamais ne pourroit n'endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4879, 4881).

MESCONTERESSE, subst. fém.

[T-L : *mesconterresse* ; GD : *mesconterresse* ; *FEW II-2, 992a : *computare*]

"Celle qui cherche à tromper en faisant un compte inexact" : CONVOITISE. Cestë main est pertuiserresse De maisons et descouverresse, Une briserresse d'escrins Et röognerresse de flourins, Une contrefaiserresse De faus seaus et graverresse, Une fausse serruriere Et une fausse monnaiere, Une Poitevinerresse Et de deniers *mesconterresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9518) [Seul ex.].

REM. Lexie motivée par la rime. Déjà ds GD V, 275b (Impr. c.1500 : *mescompterresse* et Ars. 2319 [et non 2323] : *mesconterresse*). À rattacher au verbe *mescompter* (cf. FEW II-2, 993b).

MESDIT, subst. masc.

[T-L : *mesdit* ; GD : *mesdit²* ; FEW III, 68b : *dicere*]

"Propos médisant, médisance" : Menteries sont et *mesdis*, Fauz tesmoingnages et despis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6195) [Réf. à *Matth.* XV, 7-19].

REM. Déjà ds GD V, 278a (Impr. c.1500 : *mesdiz*).

MESEL, adj.

[T-L : *mesel* ; GD : *mesel²* ; FEW VI-2, 166b : *misellus*]

[D'une partie du corps] "Dont l'aspect présente des altérations ressemblant aux taches et aux croûtes provoquées par la lèpre" : Sa langue [celle d'Avarice] que hors traite avoit À ce faire forment l'aidoit, Mes *meselle* et surseme En estoit toute et diffamee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9083) [Autre ex. vers 9983].

MESELLERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *meselerie* ; FEW VI-2, 167a : *misellus*]

"Lèpre" : Ce glaive ne doit pas porter Hons qui ne scet bien discerner Entre santé et maladie Entre la grant *meselerie* Entre la moienne et la mendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1100).

MESFAIRE, verbe

[T-L, GD : *mesfaire* ; GD : *mesfaisant* ; FEW III, 348b : *facere* ; TLF XI, 582a : *méfaire*]

I. - Empl. intrans. "Commettre une faute" : Ce fu celui qui le pas fist, Qui ort ne fu ne ne *mesfist*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 456). D'autre part n'est pas afferant Qu'autre paieur en soit du sien Qui n'a *meffait* et n'en doit rien. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 17).

II. - Empl. trans.

A. - Empl. trans. dir. *Mesfaire qqc. à qqn.* "Faire qqc. de mal à qqn." : Ce heaume estoupe si l'entree Que au cuer në à la pensee Nul tel dart ne puet riens *mesfaire* Combien c'on i sache fort traire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4101).

B. - Empl. trans. indir. *Mesfaire à qqn.* "Nuire à qqn" : Cel avugle qui tant *meffait* M'a (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6166). Rien elle ne vous a *meffait*, Ains vous a bien et honneur fait (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8575).

III. - Empl. pronom. "Se faire du tort" : Je corrige les malfesans, Soient de .XX. ou de cent ans ; Quar malfesant enfant sont dit De la letre qui les maudit. Quant donc aucun si s'est *mesfait*, Volentiers me met en agait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2293). Quar par Orguel si s'est *meffait* [Adam], Qu'il est sus le pommier monté (...) Et a

mengié a son talent Des pommes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 284).

MESLER, verbe

[T-L, GD : *mesler* ; FEW VI-2, 158a : *misculare* ; TLF XI, 601a : *mêler*]

Empl. pronom. *Se mesler de qqc.* "S'occuper de qqc." : De ma maison ne vous *meslés*, Laissez la moi, riens n'i avez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 775). Et mont envis vous vourriez Que de rien je m'en *meslasse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1535). Le singe qui se fist pieça Çavetier le senefia ; Quar tant se *mesla* du mestier Qu'il s'en coupa au derrenier La gorge. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8077).

MESLIS, adj.

[T-L, GD : *meslif* ; FEW VI-2, 164b : *misculare*]

- [D'une personne] "Qui aime les rixes et cherche à les provoquer, querelleur" : Mes contre gent trop orgueilleus, Fie[r]s [ms. *Fies*], *mellëis* [var. *malleis*, *meslis*, *desobeissans*] et rioteus, Malfaiteurs, larrons et murtriers Bons juges drecier comme fiers [ms. *juges doivent estre fiers*] Se doivent en eux travaillant Et selon droit eux punissant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8072).

MESNOMMER, verbe

[T-L : *mesnomer* ; GD : *mesnommer* ; FEW VII, 181a : *nominare*]

Empl. trans. "Donner un nom injurieux à" : Vielle puant m'as apellee, Vielle sui je, mes *mesnommee* M'as de ce que puant m'as dit, Quar puant ne sui pas, ce cuit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7092).

MESPRISON, subst. fém.

[T-L, GD : *mesprison* ; FEW IX, 348b : *prehendere*]

"Méprise, erreur" : « À vous, dame Sapïence, M'envoie Nature parler Pour vous vos *mesproisons* moustrer. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2926).

- [P. oppos. à *par escient*] *Par mesprison* : Aussi tousjours est cremue L'ordenance que fait le roy Et a chascun doubte et effroy Qu'il n'en face trespasement *Par mespreison* ou escient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7384).

MESPRISURE, subst. fém.

[T-L : *mespresure* ; GD : *mesprisure* ; FEW IX, 348b : *prehendere*]

"Faute, erreur" : Daniel (...) Dit qu'en ma mesaventure N'est aïdeur que toi [S. Michel] ëu ; Dont faut il, se t'ai desplëu, Que je commence avant hëu Pour ma tresgrant *mespreisure* Que placebo, qui est scëu Devant aler comme t. u. Va devant en apressure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 975).

- *Choir en mesprisure* : DIGULLEVILLE À DIEU. Valeur, vigueur n'a autrement Homz mortel ; et ce causement Te fu d'avoir sa nature, Qui tres grant fortefiement Li doit estre et apuiement Que ne chiece en *mespresure*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3780).

- *Sans mesprisure* : Deuz dames de mont biau maintien, Qui furent belles sans laidure De bel atour sans *mespresure*, Vi qui d'une chambre issirent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2014).

REM. L'attestation de GD V, 302b (Impr. c.1500 : *mespritures*), est en fait empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie2* 1444 : *mespresures*).

MESSAGERE, subst. fém.

[T-L, GD : *messagiere* ; FEW VI-2, 184b : *mittere* ; TLF XI, 702a : *messenger*]

A. - "Celle qui est chargée de transmettre qqc. [un objet matériel]" : Ell'a [Priere] eles pour tost voler Et pour tantost u ciel monter Pour tantost faire son message Devant Dieu pour humain lignage. De li voir *messagiere* elle est Et procurresse, quant temps est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12919). **PRIÈRE.** Autres [onguents destinés à adoucir les tourments de l'enfer] ai d'autre maniere Selon ce que *messagiere* Ai [éd. Ay] este de divers prians Diversement moi envoians. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3290).

B. - Au fig. [À propos d'une chose abstr.] "Ce qui annonce qqc. d'autre (de même nature), précurseur" : Onques ne fu douleur si grant Sanz celles qu'il ot ensuiant. Des autres fu *messagiere* Ceste, portant leur baniere. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8087).

MESSE, subst. fém.

[T-L, GDC : *messe* ; GD : *messe*¹ ; FEW VI-2, 171b : *missa* ; TLF XI, 703a : *messe*]

LITURG. "Messe" : ...je ne puis pas croire (...) Qu'aucun [éd. *Quë aucun*] bien d'obedience (...) Ou service de Dieu paient En li devotement loant En *messes* ou disciplines Ou vacacions divines, (...) En aucun temps il [le pèlerin] n'ait [éd. *n[i] ait*] fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2191).

- *Celebrer sacrement dedans messe* : **PRIÈRE.** Plus en ai [des grâces] pour ceux [les morts] empetre Qui plus et miex ont supplie, Et pour ceux especiaument Pour qui a este sacrement Celebre dedens la *messe* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3325).

- *Chanter messe* : De tel main pas exent ne sont Ceus qui les *messes* chanter font Pour prametre et donner argent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9870). [Que] Ceus aussi qui sont tes parens (...) Par faire des *messes* chanter, Par Dieu

devotement prier Te facent aide et secours (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3177).

MESSERVIR, verbe

[T-L, GD : *messervir* ; FEW XI, 541b : *servire*]

- Empl. trans. *Messervir qqn.* "Mal servir qqn" : A deuz seigneurs ne puet servir Quique soit sanz euz *messervir.* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5432) [Réf. à *Matth.* VI, 24].

REM. Déjà ds GD V, 304c (Impr. c. 1500), d'où la date de c. 1350 du FEW.

MESSIER, subst. masc.

[T-L : *messier* ; GD : *messier*³ ; FEW VI-2, 51a : *messis* ; TLF XI, 707a : *messier*]

MÉTIER "Garde des moissons (parfois des vignes), garde champêtre" : Raison s'en vint tout droit à li Et li dist : « Vilain, or me di, Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pour quoi sembles si divers ? Es tu *messier* [var. *mallier*, *fauchonnealx*, *faucheur*, *faucheours*, *fauconniers*] ou fauchonneur Ou des trespasans espieur ? Comment as non et où quellis Ton grant baston et le preïs ? N'est pas baston bien avenant À pseudomme ne bien sèant ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5167).

REM. Att. surtout — avec des fonctions qui peuvent changer — en Picardie, Normandie, dans le Poitou, l'Orléanais, en Bourgogne, Lorraine et en Franche-Comté d'après le FEW VI-2, 52b, note 1.

MESTIER, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *mestier* ; FEW VI-2, 118b : *ministerium* ; TLF XI, 741a : *métier*]

A. - "Activité professionnelle exigeant surtout un travail manuel ou mécanique" : Là l'enseignai jë et apris Nobles *mestiers* et bien soutis, Si com de faire fleuretes, Lis et glais, roses, violetes, Et autres gracieus *mestiers* De quoi dire n'est nus mestiers. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3006, 3009). « Certes, dist il, bien me souvient Que grans sont et qu'assez i vient D'estudiâns et d'escoliers Et de gens de plusieurs *mestiers* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3006, 3184). Usurier sont qui haut nommer N'osent leur *mestier* ne crier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5244).

B. - "Besoin, nécessité, utilité"

1. [Avec le verbe *avoir*]

Rem. Cf. FEW VI-2, 119b-120a.

a) [Dans des loc. verbales où le sujet désigne une pers.]

- *Avoir mestier à qqn.* "Être utile à qqn" : C'est chose qui a bien *mestier* À ceuz qui pelerinage Font en cest monde sauvage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 28).

- *Avoir mestier de qqn/qqc.* "Avoir besoin de" : De quanque tu aras *mestier*, Te voudrai

ja tantost aidier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 281). Mes de vous je n'ai nul *mestier* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1949). Cherubin, compaignon trescher, De toi ai ci endroit *mestier.* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 410).

- *Avoir mestier de* + inf. "Avoir besoin de" : De toi laver bien *mestier* as. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 450).

- *Avoir mestier à qqn/qqc. pour* + inf. / *Avoir mestier de qqn/qqc. pour* + inf. "Avoir besoin de qqn/qqc. pour" : N'y a cil qui ne m'ait *mestier* Pour ma povre cause plaidier, Së en pitie vers moi se tout. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1054). JÉSUS. Les bons ne vieng pas appeler, Mez les pecheurs pour amender. Touz appelés les justes sont, Dë estre appelés *mestier* n'ont. Seulz en ont les pecheurs *mestier* Pour euz au chemin adrecier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5271).

b) [Dans des loc. verbales où le sujet désigne une chose]

- *Avoir mestier de qqn/qqc.* "Avoir besoin de" : Ne pour ce ne doit pas cuidier Quë à l'ame de riens *mestier* Aient ses iex [ceux du corps] et ses verrieres, Quar par devant et par derrieres Sanz fenestrage corporel Son bien voit esperituel Et aucune foy le verroit Miex, se li cors nus yex n'avoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6085).

2. [Avec le verbe *estre*]

Rem. Cf. FEW VI-2, 119b-120a.

- [Dans des loc. verbales en empl. impers.]

- *Il est mestier.* "Il est utile" : ...De quoi dire n'est nus *mestiers.* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3010). Et se vostre .a.b.c. ne savez, Savoir le pourrez de legier Pour dire le, s'il est *mestier.* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10892). Et quant *mestier* sera, secours Aron de vostre fil tous jours (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3298).

- *Il est mestier que* + subj. "Il est besoin que" : LE ROI. Et faussement vous dëistes (...) Quë il ne seroit ja *mestiers* Que de rien m'en souciasse (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4912).

MESTRAIT, subst. masc.

[T-L, GD : *mestrait* ; FEW XIII-2, 149b : *tractus*]

JEUX "Coup malheureux"

- Au fig. : LE PÈLERIN À LA VIERGE. Je reconnois bien mon *mestrait* Et qu'au colier j'ai souvent trait Dont on me devoit detraire. Mes, se tu veus, tu as l'entraï Par quoi sera tantost retraits Le mehaing qui m'est contraire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11019).

MESURE, subst. fém.

[T-L, GDC : *mesure* ; GD : *mesure*¹ ; FEW VI-1, 717a : *mensura* ; TLF XI, 708a : *mesure*]

A. - "Dimension déterminée par la mesure"

1. En partic. "Dimensions caractéristiques (de qqn/qqc.), taille" : De la maison [à savoir la maison royale de Dieu] ou sont mises Ces mansions et assises Est a entendre bien brièvement Que sa grandeur point ne comprend Entendement ne pensee, Tant est elle grant et lee. Infenie est sa *mesure* Se celui ne la mesure Qui la fist et est infeni Et est toute puissance en li. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9069).

- *Passer la mesure*. "Être démesuré" : L'une [des vieilles] à son col l'autre [vieille] portoit Dont celle qui estoit portee Si grosse estoit et si enflée, Que sa groisseur passoit *mesure* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7351).

2. RELIG. [À propos de Dieu, du divin] *Sans fin et sans mesure*. "Infini" : Comment sera ce recëu Que celui, qui a offendu Le seigneur qui tousjours dure Grans sens fin et sens *mesure* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2494).

B. - "Dimension, quantité déterminée considérée comme normale, souhaitable"

- *Sans mesure*. "Immensément" : En .I. mirour, ce me sembloit, Qui sanz *mesure* grans estoit Celle cité aperceue Avoie de loing et veue. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 40). Au joignant une roe avoit Qui sens *mesure* grant estoit Sus la quelle estoient assis Et atachies plusieurs chetis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5310).

MESUREMENT, adv.

[T-L : *mesurer (measurement)* ; GD : *measurement* ; FEW VI-1, 725a : *mensurare*]

- [Dans l'espace] "D'une manière régulière, régulièrement" : De couleur saphirine estoit [le cercle merveilleux], Et estoit *measurement* A ligne et ordeneement Estelé d'estoiles luisans (...) Qui estoient toutes mises Par trenteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chascun bout des .XXX. mis Estoit .I. cler souleil, et grant A la largeur du deferant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9645).

MESURER, verbe

[T-L, GDC : *mesurer* ; FEW VI-1, 724a : *mensurare* ; TLF XI, 711b : *mesurer*]

Empl. trans. "Prendre les mesures de qqc."

A. - Au propre, au passif : Ce gambeson vesti Jhesus, Quant pour toi fu en crois pendus. Sur li fu pointoie et point Et *mesuré* à son droit point (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3890).

B. - Au fig.

1. *Mesurer qqc.* [d'abstr.] "Évaluer, juger qqc." : Mes quant la chose puet de soi Monteplier, je cuit et croi Que l'acrosissement est pesé Tant seulement

et *mesuré*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9676). "Et ce meffait si est si grant Qu'estre *mesuré* tant ne quant Ne pourroit a droit ne bonné ." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 374).

2. *Mesurer qqc.* [d'abstr.] à *qqc.* [d'abstr.] "Déterminer l'importance d'une chose proportionnellement à une autre, proportionner, assortir" : "Si feroit, a dit Verite [à Justice], Qui a ta rigueur *mesurer* Le [méfait] voudroit du tout et bonner, Quar ta rigueur dure tous jours [éd. *jours*] Et sanz fin faire fait son cours." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 377).

MESVENIR, verbe

[T-L, GD : *mesvenir* ; FEW XIV, 243b : *venire*]

Empl. impers. "Arriver du mal" : Mes vous dirai comment avint D'euz et comment il leur *mesvint*. [var. *mesvint, avint*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2664).

MEURTRIER, v. traitre*MI, subst. masc.**

[T-L : *mi*² ; GD : *mi*¹ ; FEW VI-1, 619a : *medius*]

"Milieu"

A. - Loc. prép.

- *En mi qqc.* "Au milieu de qqc." : C'est le signe [Tau] dont signié sont Les sergens Dieu en *mi* le front (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 508).

Rem. Cf. FEW VI-1, 621a.

- *Par mi* + *subst.* "Au milieu de, dans" : DÉTRACTION. Je la serf [ma mère] d'orelles forees Qui mises sont et enhantees Par *mi* mon glaive à fer agu En guise de haste menu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8601). Mez en revenant au propos Premerain du soulel enclos Qui par *mi* la Virge luisoit (...) Assez tost et briément je vi... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1439). JÉSUS À MARIE. Le glaive de ma mort brisié Est, qui t'avoit le cuer percie. Sē en as grant martire ēu Et par *mi* l'ame l'as sentu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9954).

Rem. Cf. FEW VI-1, 621b.

B. - Loc. adv. (*Fendre*) par *mi*. "Par le milieu, en deux" : MARIE À LA TERRE. Croule de dueil [à cause de la passion de Jésus] et par *mi* fent Et tout le sanc de li me rent Quē as bēu et qui est mien (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6523). Adonc par le commandement Pilate (...) fus (...) par *mi* fendus et perciés, Si que ton sanc par tout couloit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11332).

Rem. Cf. FEW VI-1, 622a.

V. aussi : *midi* et *minuit*.

MICROCOSME, subst. masc.

[T-L, GDC : *microcosme* ; FEW VI-2, 79a : *microcosmus* ; TLF XI, 788b : *microcosme*]

PHILOS. [À propos du petit monde incarné par l'homme, conçu comme reproduction en miniature du macrocosme de l'univers] "Monde en réduction" : IRE. Je fas u firmament de l'omme, Qui *microcosme* ou petit monde Est apelé, lever les vens Et tonner et faire tourmens, Et i fas raison esconser Et entendement eclipser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8868).

MIDI, subst. masc.

[T-L, GDC : *midi* ; FEW III, 72a : *dies* ; TLF XI, 794b : *midi*]

A. - "Milieu du jour" : Blanc oysel pardevant estoit, Noble, gentil ; plus reluisoit Que le soleil en plain *midi*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7445). Entour l'eure de mie nuit, Que retournés a repos tuit Doivent estre communement, Une clarte soutainnement Apparat et luisoit ausi Com fait le soulel a *mi di*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1958) [Allus. à *Isaïe IX*, 9 où la lumière venant éclairer les ténèbres, annonce la naissance du Christ].

B. - "Sixième heure du jour" : Autres [ouvriers] y envoia ausi [dans la vigne] : Unz a tierce et unz a *midi*, Unz a nonnè, autres plus tart Que chascun tenoit a fetart Pour ce que plus tost n'estoient Venus, et musé avoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5848) [Allus. à la parabole des ouvriers envoyés à la vigne, *Math. XX*, 3-7].

MIEL, subst. masc.

[T-L, GDC : *miel* ; FEW VI-1, 646a : *mel* ; TLF XI, 797b : *miel*]

- P. métaph. "Douceur suave" : Par tout voloient anges drus, En terre et en ciel chantoient Et par tout joie menoient [éd. *nuncoient*]. Il n'estoit espere du ciel Qui par tout ne degoutast *miel*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10054).

MIEN, adj. poss. et subst. masc.

[T-L, GD : *mien* ; FEW VI-2, 65a : *meus* ; TLF XI, 799b : *mien*]

I. - Adj. poss. [Empl. comme épithète] *Un mien* + *subst.* "À moi" : Et tost venir te ferai ci Un *mien* sergant especīal Qui de Dieu est officīal. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 459).

II. - Pron. poss. : Lors regardai .I. lieu plain d'os De pluseurs corps la gisans mors [.] Entre les quiex je vi du *mien* Les os (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4055). Ton vueil, non pas le *mien*, soit fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6272).

III. - Empl. subst. "Ce qui m'appartient (au propre ou au fig.)" : « Dame, dist elle, à vous je vien Tencier pour deffendre le *mien* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1520).

- En partic. "À propos des biens d'un individu" : LE ROI. Jadis vous fis mes recepveurs, Maistres du *mien* et despenseurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4900).

MIETTE, subst. fém.

[T-L : *miète* ; GDC : *miette* ; FEW VI-2, 69a : *mica* ; TLF XI, 800b : *miette*]

"Petite parcelle d'un aliment quelconque" : Et se vint un povre gesir A sa porte [à la porte du riche qui faisait bonne chère] qui grant desir Avoit et grant neccessite D'estre rempli et sâoulé Des *mietes* qui chaoient De sa table et perissoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7019) [Allus. à la parabole du mauvais riche, *Luc XVI*, 19-21].

MIEUX, adv.

[T-L : *mieus* ; GD : *miels* ; FEW VI-1, 668a : *melior* ; TLF XI, 801a : *mieux*]

A. - [Comparatif de supériorité de bien] "D'une manière plus satisfaisante, plus conforme à certains critères d'appréciation, d'une manière meilleure" : Car *miex* il scet leurs affaires. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 500). Et *miex* dit lengue que la leur (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10814).

- *Aimer assez mieux.* "Préférer de beaucoup" : Assez *miex* amasse estre mort Que point m'en eüst fait tel tort. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1027).

- *Mieux aimer* + inf. *que* + ind. "Préférer ...que" : *Miex* ama li preudons mourir Qu'il la laissast point asservir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 765).

- [En tournure impers.] *Valoir mieux que.* "Il est préférable de" : ...car *mieux* vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8181).

- [En corrélation avec *de* + subst.] : *Miex* de larrons point ne vales. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5144).

B. - [Au superlatif]

- *Au mieux qu'il puist* + inf. "Le mieux qu'il puisse" : Le ciel qui moult est bel et grant Quant est serain et bien luisant, Au *miex* que puist estre pare Et d'estoilles enlumine, A nulle mansion de la [de la maison royale de Dieu] Comparacion digne n'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9059).

MILITER, verbe

[GD : *militer* ; GDC : *militant* ; FEW VI-2, 81b : *militare* ; TLF XI, 821a : *militant* ; TLF XI, 822b : *militer*]

- Part. prés. en empl. adj. RELIG. [De l'ensemble des fidèles chrétiens] "Qui lutte pendant sa vie terrestre contre les tentations du monde pour respecter les préceptes de l'Évangile"

- *Eglise militant* : L'Eglise *militant* maintient Pour verite, bien m'en souvient, Que Jhesucrist si descendi En la divinite de li Avec l'ame jusqu'en enfer Pour faire humain lignagē her De l'erite de paradis, Especiaument ses amis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3647). Tu sces, dist il, que l'esglise *Militant* a une guise De faire festes bien souvent Si com droit donne enseignement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9702).

MILLE, adj.

[T-L, GDC : *mil*¹ ; GDC : *mille* ; FEW VI-2, 89a : *mille* ; TLF XI, 823a : *mille*¹]

A. - [Adj. numéral cardinal invariable] "Dix fois cent, mille"

- [Précédé d'un nombre qui le multiplie] : Et si dois aussi supposer Que Dieu a bien pēu creer Cent *mille* mondes, sē il veut, Et plus asses, car bien le puet. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9189).

B. - P. hyperb. "Un très grand nombre" : Mes pour ce ne te di je pas Que de li tressoingeusement Ne te gardes et sagement, Quar de decevoir a *mil* ars Et mil et mil que ne vois pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11745).

- [Opposé à *un/deux*, v. *un*] *Estre mille*. "Être en grand nombre" : Il [les saints] ne sont mie tous pareus, Et plus sont *mil* quē un ne deux (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9792).

- *Mil et mil*. "Une infinité" : Mes pour ce ne te di je pas Que de li tressoingeusement Ne te gardes et sagement, Quar de decevoir a mil ars Et *mil* et mil que ne vois pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11746).

- Loc. adv. *En mille*. "Un grand nombre, beaucoup" : Moult fu celle roe soutil. Un tel engin n'a point en *m[i]l* [ms. *ml*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4930).

C. - [Adj. numéral ordinal ; dans une date] : DIGULLEVILLE. ...en une nuit L'an *m* [éd. *mil*] CCCLVIII. Songié m'estoie pelerin Oū avoie fait grant chemin (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 22).

MINER, verbe

[T-L, GD : *miner*² ; GDC : *miner* ; FEW VI-1, 642b : **meina* ; TLF XI, 842b : *miner*]

Empl. trans.

A. - Au propre "Miner, pratiquer une cavité à la base d'une construction, pour la faire écrouler" : Quar vers le moustier s'en alaiet Et jus abat le voulaient. Li roys premier devant aloit Et les fondemens en *minoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9186). L'eglise est entour *minee*, Pou faut que ne soit aterree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9263). Infenie est sa closture [de la maison de Dieu] (...) Par annemis degastee Ne sera ja ne *minee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9624).

B. - Au fig.

- Au passif. [D'une pers.] *Estre miné*. "Être affaibli, anéanti" : Mes fol n'est pas endoctrine *Nec acquiescit doctrine*. Devant qu'il est du tout *mine* Et *grandi datus ruine*, Tous jours se tient pour espine *In adventu discipline*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1669).

MINEUR, adj.

[T-L, GD : *menor* ; GDC : *mineur*² ; FEW VI-2, 125a : *minor* ; TLF XI, 846b : *mineur*³]

A. - "Qui est inférieur à qqc. (par la taille)" : Et en chascune des greigneurs [sphères] Estoit mis [éd. *mis[e]*] une des *meneurs* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8892).

B. - [Dans une hiérarchie] "D'un moindre rang" : L'ANGE . De la [du siècle des saphirs purs] je sui habitateur En l'ordre basse et la *meneur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9482).

MINISTRE, subst. masc.

[T-L : *menistre* ; GD : *menestre*³ ; GDC : *ministre* ; FEW VI-2, 115a : *minister* ; TLF XI, 855b : *ministre*]

A. - "Serviteur (d'un grand seigneur)" : Ceuz vout il par especial Qu'à li [Moïse] et à l'official Fussent *menistre* et serviteurs À la table et coadjuteurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 961).

- En partic. RELIG. "Celui qui est au service de Dieu" : JÉSUS. Mes *menistres* de paradis L'aportent [le don de paix] en cest païs Et en firent à ceus present Pour qui devoie avoir tourment (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2481).

B. - "Celui qui est chargé de remplir une charge, d'exercer une fonction"

- "Gardien, responsable" : Se passer i veus, si le di, Et tost venir te ferai ci Un mien sergant especial Qui de Dieu est official. Gardien est de mon mesnage Et *menistre* de ce passage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 462).

MINUIT, subst. fém.

[T-L : *mienuit* ; GDC : *minuit* ; FEW VII, 215b : *nox* ; TLF XI, 861b : *minuit*]

- *Heure de minuit*. "Heure du milieu de la nuit, la vingt-quatrième d'un jour" : Entour l'eure de *mie* nuit, Que retournés a repos tuit Doivent estre comunement, Une clarte soutainement Apparat et luisoit ausi Com fait le soulel a mi di. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1953) [Allus. à *Isaïe* IX, 9 où la lumière venant éclairer les ténèbres, annonce la naissance du Christ].

MIPARTIR, verbe

[T-L, GD : *mipartir* ; FEW VII, 686b : *partire* ; TLF XI, 868a : *mi-partir/mi-parti*]

I. - Part. passé en empl. adj. [D'une chose concr.] "Composé de deux moitiés égales, mais dissemblables"

- *Miparti de* + subst. indiquant la nature de la différence : Or voit on que *mipartis* sont Les pies [de la statue] et entremelles sont De deux matieres qui entr'eux Semblent estre moult despareux, Mes tant n'est pas, com il semble, Car nees furent ensemble. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8239).

II. - Empl. pronom. réfl. *Se mipartir de* + subst. "Se composer de deux moitiés égales, mais dissemblables" : En quantite estoit bien grant [la statue] A un regart espouentant Qui chief avoit [la statue] d'or affine, Bras et pis d'argent espure, Le ventre et les cuisses d'arain, Les jambes de fer tout a plain, Les pies se *mipartissoient* De terre et fer dont estoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7227).

MIPARTISSEMENT, subst. masc.

[FEW VII, 687a : *partire*]

- [À propos d'une chose] "Partage, part par deux moitiés égales, mais dissemblables"

. [Dans un cont. métaph.] : Pou sont de menestereux qui N'aient grant *mipartissement* [var. *mespartissement*] De fer [,] de [éd. *et*] terre aucunement. La matiere ou leur labour fait Est, [éd. *est*] de terre ou elle en naist, Et les pluseurs a mon advis De fer ont mains de leur oustis. C'est .I. grant *mipartissement* [var. *mespartissement*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8259, 8265).

REM. Première attest. du mot, rare par ailleurs, occasionnée par la rime ? À la première occurrence correspond celle de GD IV, 551b, s.v. *impartissement* (Impr. c.1500), où *impartissement* doit être daté de c.1500. A ajouter à FEW IV, 577b, s.v. *impartire*.

MIPARTISSURE, subst. fém.

[GD : *mipartisseure* ; FEW VII, 687a : *partire*]

- [À propos d'une chose] "Partage par deux moitiés égales, mais dissemblables" : Tiex pies de fer [c'est-à-dire les forgerons comparés aux pieds de la statue, image du gouvernement] moult soustiennent Tout le royaume et maintiennent Selon la porcion qu'il ont Et que *mipartisseure* [var. *impartisseure, impartissement*] font (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8308).

REM. Attesté uniquement chez GUILL. DIGULL. À cette citation correspond celle de GD IV, 551c, s.v. *impartisseure* (Impr. c.1500 : *impartisseure*) où, il est clair, se pose la question de la confusion des jambages. A ajouter à FEW IV, 577b, s.v. *impartire*. Par

ailleurs GD V, 339a enregistre une autre attestation du mot chez GUILL. DIGULL. (Impr. c.1500 : *mypartisseure*), d'où la date isolée de c. 1350 ds FEW ; il s'agit en fait d'un ajout après PelVie 11513 qui se lit dans PelVie2 12833 (ms BNF, fr. 377 : *mipartisseure* et ms 12466 : *mipartissure*), qu'il faut dater de 1355.

MIRACLE, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *miracle* ; FEW VI-2, 147a : *miraculum* ; TLF XI, 869a : *miracle*]

RELIG. "Événement qui se produit par l'intervention de Dieu contre les lois naturelles et qui est considéré comme un signe de Dieu" : Es pertuis qu'a fait, huile met Ou eaue ou vin ce qu'a plus prest, Afin que, quant celle liqueur Descent aval, dite sueur Soit et que de faire *miracle* Soit renommé le viez ymage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9953).

- [Dans une comparaison] : Et c'est ce que disoit David : Dedenz le soule a Dex mis La Virge, son tabernacle, La quel chose est com *miracle* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1396).

- [À propos du miracle du changement de l'eau en vin qui annonce la nouvelle alliance ; dans l'épisode des noces de Cana, Jean II, 8-9] *Miracle du vin* : Et pense selonc mon avis Que pour le *miracle* du vin, (...) s'en vout aler [Jésus]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4703).

MIREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *mirement* ; FEW VI-2, 152b : *mirari*]

"Action de se mirer, de se regarder dans un miroir" : Qui de son vout fait *mirement* En un mirouour droitement Un semblable vout engendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10850).

REM. Déjà ds GD V, 341a (Impr. c.1500) d'où FEW : « "action de se mirer" (erste hälfte 14 jh.) ».

MIRESSSE, subst. fém.

[T-L, GD : *miresse* ; FEW VI-1, 604b : *medicus*]

"Femme médecin"

- Au fig. "Celle qui soigne, guérit les affections morales, spirituelles" : GRÂCE DIEU. Je sui de tout gouvernerresse Et de touz maus je sui *miresse*, J'enlumine les nonvëans Et donne force aus recreëans, Je relieve les trebuchiés Et radrece les forvoïés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 330). L'ACTEUR À GRÂCE DE DIEU. « Dame, dis je, de ce *miresse* Serez vous et conforterresse » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4843).

REM. On notera que le premier ex. est cité par GD V, 341c (Valpinçon et d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *mirresse*).

MISERATION, subst. fém.

[T-L : *miseracion* ; GD : *miseration* ; FEW VI-2, 168b : *miseratio*]

"Action inspirée par la miséricorde, commiseration" : Charité ainsi l'ordena Qui des povres grant pitié a. En ce n'a pas deceptïon, Mes fait de *miseration*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3106). Contre moi veulent maintenir ; Mes pour ce que veul plait fenir, Devant toi les fas convenir En faisant replication. C'est que je di appartenir À toi du tout et convenir Pitié et *miseration*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10928). ...Dieu ot *miseracion* D'eux [les damnés] par abbreviacion De leurs paines et leurs tourmens, Et leur fist tex alligemens Que jusques a sa venue Nulle paine d'eux sentue Ne seroit fors que l'absence De sa vëue et carence. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3765).

MISERICORDEMENT, adv.

[T-L (renvoi) : *misericort* (*misericordement*) ; GD : *misericordement* ; FEW VI-2, 170b : *misericordia*]

"Misericordieusement" : Comment quë auz folz soit avis Que faire bien en cest päis Soit perdu, si com visiter Les malades et conforter, Et com *misericordement* Faire bien a la povre gent, Si en est il comme du ble En terre couvert et seme (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5747).

REM. Mot rare attesté par ailleurs uniquement ds un texte d'a. fr. (*Vie de saint Magloire*, d'apr. GD V, 345b).

MISSION, subst. fém.

[*FEW VI-2, 173b-174a : *missio*]

"Action de mettre qqc. (en un endroit)"

- *Faire mission* (des pattes) *sur qqn*. "Poser (les pattes) sur qqn." : Quë as tu dit, Sathan larron, Et qu'as tu fait, quant *mission* [var. *immission*] De tes pates as fait sus li [Jésus] ? Tourne pignoles et t'en fui (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5136).

REM. À cette citation correspond celle de GD, IV, 549c s.v. *immission* (Impr. c.1500 : *immission*). Emprunt sémantique du lat. classique *missio* "action de lancer", en rapport avec le verbe *mittere* « jeter, lancer, précipiter », comme dans *mittere manum ad arma* "porter la main à ses armes" (Sénèque).

MIXTION, subst. fém.

[T-L : *mistiön* ; GD : *mistion* ; GDC : *mixtion* ; FEW VI-2, 195b : *mixtio* ; TLF XI, 905b : *mixtion*]

"Introduction d'un élément étranger qui vient altérer qqc., mélange"

- [Dans un cont. métaph.] : LE POMMIER D'ADAM [enté d'une greffe prise sur l'arbre de Jessé]. Affin quë arbre nommee A droit fusse et appellee Portant fruit sens corrupcion Et sens estrange *mixtion* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5986).

MIXTURE, subst. fém.

[T-L : *mixture* ; GD : *mesture* ; GDC : *mixture* ; FEW VI-2, 196b : *mixtura* ; TLF XI, 906b : *mixture*]

- [À propos de choses concr.] "Produit obtenu par le mélange de substances (ici des métaux)" : Se d'argent sont [les bras de la statue] (...) Sens rououl, sens composture De quelque male *mixture* [var. *misture*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7782).

REM. Forme savante rare à cette époque, à imputer sans doute au ms. de base de l'édition : BN fr. 12466, qui date du début du XV^e s. V. aussi la forme pop. *mesture* ds T-L V, 1717-1708, s.v. *mesture*.

MOELLE, subst. fém.

[T-L : *mëole* ; GD : *meolle* ; GDC : *moelle* ; FEW VI-1, 632b : *medulla* ; TLF XI, 944a : *moelle*]

ANAT. "Substance molle et grasse renfermée à l'intérieur des os"

- P. anal. [À propos d'une mouche] : Aussi fais com l'iraine fait, Quar tant com sanc ou *mouelle* ait En la mousche, toute la suce Et eviscere et espeluche. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9464).

MOI, pron. pers.

[T-L : *moi*² ; GD : *moi*¹ ; FEW VI-1, 565b : *me* ; TLF XI, 948b : *moi*]

- [Pron. pers. tonique de la première pers. du sing.] "Moi" : « Dame, dist elle, je vous pri Que de *moi* vous aiez merci N'argüez plus encontre moi, Quar plainement ma faute voy ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1986).

- [Réf. aux noces de Cana, Jean II, 4] *Quelle chose est à moi et à toi ? / Qu'est ce à moi et à toi ?* "Que me veux-tu" : Fame, dis tu [Jésus à Marie], respon a moi, Quel chose est a *moi* et a toi ? Ausi com dëisses : pas un N'est ce qu'ai et as en commun. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4376). De ce que li dëis [Jésus à Marie] ausi, Que c'estoit a toi et a li, Par le mot qu'ensuiant dëis Entendre ce devant fëis Que ton tempz pas venu n'estoit De faire lors ce que pensoit. Qu'est ce, fame, a *moi* et a toi ? Bien

sai le tempz quë ouvrir doi. Encor n'est pas tempz dë ouvrir Ne de ma puissance moustrer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4413).

REM. Note de *La Ste Bible* (de Jérusalem), Éd. du Cerf, 1961 (p. 1399, note h), pour ce passage : « Litt. "Quoi à moi et toi ?", sémitisme assez fréquent dans l'A.T. et dans le N.T. (...). On l'emploie pour repousser une intervention jugée inopportune ou même pour signifier à quelqu'un qu'on ne veut avoir aucun rapport avec lui (...). Ici, Jésus objecte à sa mère le fait que "son heure n'est pas encore venue" ».

MOIGNON, subst. masc.

[T-L, GDC : *moignon* ; FEW VI-3, 224b : **munno*- ; TLF XI, 952a : *moignon*] "Extrémité qui reste d'un membre amputé, moignon" : .VI. mains avoit [Avarice] et .II. *moignons*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9085). AVARICE. Assez ai mains pour agraper, Mes nulle n'en ai pour donner. Les mains de mon donnait coupees Sont et de leur *moignons* ostees, Bien voiz que n'ai que les *moignons*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9392-9393).

MOINE, subst. masc.

[T-L : *moine*¹ ; GDC : *moine* ; FEW VI-3, 64a : *monachus* ; TLF XI, 953b : *moine*] RELIG. "Religieux ayant prononcé des vœux solennels"

- [Les ordres supérieurs se distinguaient par la couleur de leurs habits]

. *Moine blanc*. "Augustin" : Premier i vi saint Benoît Qui contremont les murs avoit Une grant eschiele dreciee En laquelle estoit fichiee.XII. degrés d'umilité Par lesquies en celle cité Montoient mont isnelement Ceus qui estoient de sa gent, *Moines* noirs et blans et gris Sans estre de nullui repris. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 141). « Comment, dis je, puet ce estre voir Que cil *moine* blanc, gris et noir Aient Chasteté receue Et qu'avec eus se soit rendue. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10574).

. *Moine gris*. "Cistercien" : Premier i vi saint Benoît Qui contremont les murs avoit Une grant eschiele dreciee En laquelle estoit fichiee .XII. degrés d'umilité Par lesquies en celle cité Montoient mont isnelement Ceus qui estoient de sa gent, *Moines* noirs et blans et gris Sans estre de nullui repris. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 141). « Comment, dis je, puet ce estre voir Que cil *moine* blanc, gris et noir Aient Chasteté receue Et qu'avec eus se soit rendue. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10574).

Rem. Cf. DEAF G, 1417.

. *Moine noir*. "Bénédictin" : Premier i vi saint Benoît Qui contremont les murs avoit Une grant eschiele dreciee En laquelle estoit fichiee .XII. degrés d'umilité Par lesquies en celle cité Montoient mont isnelement Ceus qui estoient de sa gent, *Moines* noirs et blans et gris Sans estre de nullui repris. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 141). « Comment, dis je, puet ce estre voir Que cil *moine* blanc, gris et noir Aient Chasteté receue Et qu'avec eus se soit rendue. » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10574).

MOINS, adv. et subst. masc.

[T-L, GD : *moins* ; FEW VI-2, 126b : *minus* ; TLF XI, 955b : *moins*]

I. - Adv. [Compar. d'infériorité]

A. - [La compar. concerne un autre être ou objet]

1. [Le terme comparé est un adj.] : Par eus ell'est plus reveleuse Et de mal faire *mains* honteuse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10498). LE PÈLERIN. En l'air vi moult de merveilles (...) La terre transparant m'estoit Et quanque dedens il avoit. Emmi vëoie son centre Et quanqu'i est et y entre, Comment que li centres obscurs [éd. *obscur*] Me fust moult et asses *mains* pur Que le remanant ne faisoit Qui celui centre environnoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 208).

2. [Le terme comparé est un verbe] Verbe + *moins de* + subst. "Moins que" : ...de chienz vales *mainz* [dit Digulleville aux Juifs qui ont persécuté le Christ], Du venin de haine plains. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8691).

B. - [La compar. consiste à situer ce dont on parle sur une échelle et à le déclarer inférieur à une qualité signifiée par un adj. ou un subst. ou nominal à valeur d'adj. introd. par *que*] : Ainsi li ange (...) le firmament me monstroït Qui tourniant [éd. *turn(i)ant*] une armonie Faisoit en grant sonnerie Si melodieuse et plainne De douceur et si serainne Que tous terriens instrumens (...) Dont Musique fait ses deduis, Seroient reputes et dis *Mains* quë une mouscherie Qui la chose aroit oïe. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8873).

II. - Subst. masc. [Superlatif d'infériorité]

- Loc. adv. *À tout le moins*. "Pour le moins, au moins" : À tout le *mains* au cloqueter D'aucun te pourroit il membrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3539). MARIE À LA TERRE. Croule de dueil et par mi fent Et tout le sanc de li [Jésus mort sur la croix] me rent Quë as bëu et qui est mien Et pas n'as gaignie que soit tien, Ou a tout le *moins* gete hors Ceux quë en toi tu contiens mors ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6527).

MOINSNÉ, adj.

[T-L : *moinsné* ; GD : *mainsné* ; FEW VII, 20b : *nasci*]

- [D'un enfant, comme attribut] "Qui est né après l'aîné, cadet" : Si que l'enfant qui en naistra L'enfant ja né ainz né fera, Et cil sera *mainz né* [var. *maisne(s)*, *puisne*] clamés Pour ce que derrain sera nés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2857).

MOISTE, adj.

[T-L, GDC : *moiste* ; FEW VI-3, 183b : *mucidus* ; TLF XI, 966a : *moite*]

[D'une chose] "Humide" : Et ainsi couvient que retourne Et que grant piece hors sejourne Et nonpourquant maugré ses boestes, Et ses emplastes, ses et *moestes* Et ses empotïonnemens Aucune foys jè entré ens Et à cil me couple tantost À cui m'a envoié la Mort. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13114).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 366a, s.v. *moistes* (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *Et ses emplastes et ses moistres*), que GD interprète à tort "emplâtre", d'où l'indication fautive du FEW XXI, 442b o.i. qu'il faut biffer. Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>, s.v. *moistres*.

MOISTRE, v. moite*MOLLEMENT¹, subst. masc.**

[*FEW VI-3, 49b : *mollis*]

- [À propos d'une pers.] "Raffinement excessif, recherche" : N'est pas Jehan rosel trouvé, Du vent a touz lés [éd. *léz*] demené, Et n'est pas vestu molement Ne de precieus vestement Com ceuz qui es cours des roys sont Qui en tout *molement* [var. *Qui cueur et vestement mol ont*, *Qui comme folz plaisir y ont*] s'i ont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5580).

MOLLEMENT², adv.

[T-L : *mol (molement)* ; GDC : *molement* ; FEW VI-3, 50b : *mollis* ; TLF XI, 975a : *mollement*]

A. - [Sens concr.] "Confortablement" : De las de soie desguisés, Rouges et vers entremeslés. Tu cointement espigacier Le veus [ton corps] touz les jours et couchier Toutes les nuis mont *molement* Et li faire son aisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5767).

B. - "D'une manière excessivement raffinée, recherchée" : N'est pas Jehan rosel trouvé, Du vent a touz lés [éd. *léz*] demené, Et n'est pas vestu *molement* [var. *noublement*] Ne de precieus vestement Com ceuz qui es cours des roys sont Qui en tout *molement* s'i ont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5577) [Allus. à *Math.* XI, 7-8].

Rem. Déjà ds GDC X, 165c (Impr. c.1500) avec la définition inexacte de "d'une manière qui sent la mollesse" ; d'où : « "d'une manière relâchée ou efféminée, marquant la mollesse du caractère" (seit ca.1350) » ds FEW.

MOLLET, adj.

[T-L, GDC : *molet* ; GD : *mollet²* ; FEW VI-3, 50b : *mollis* ; TLF XI, 976b : *mollet*]

[D'une chose] "Un peu mou au toucher, malléable" : Se savoir veus comment ont non [les lacets, les cordons] : L'une, Negligencè a non, L'autre, est Lascheté nommee Et Fetardie la pasmee. *Moletes* sont, quar sont flaistries, Et tresalees et blesmies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7211).

MONCEAU, subst. masc.

[T-L, GD : *moncel* ; FEW VI-3, 118b : *monticellus* ; TLF XI, 992b : *monceau*]

- Loc. adv. À *monceaux*. "En quantité, en masse" : ...li maistre des pommiers Point ne mectoit [les pommes] en ses greniers, Ains les getoit on aus [ms. *es*] pourceaus D'enfer a tas et a *monceaux* [var. *morseaulx*, *mousseaulx*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5672).

MONDE, subst. masc.

[T-L, GDC : *monde¹* ; FEW VI-3, 218a : *mundus¹* ; TLF XI, 993b : *monde¹*]

A. - "Univers" : Quant Dieu le *mondè* ot créé... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1321). Et ne te desplaise mie, Se parle d'avocacie A toi, haut juge du *monde* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 861).

B. - "Terre, surface terrestre"

1. "Terre, surface terrestre considérée comme le lieu de l'activité hum." : Vers Bethleem nous faut traire Pour ce que la sont adjournés Touz ceuz du dyocese nés, Quar Cesar l'empereur nombreur Veut touz ceuz [éd. *ceux*] du *monde* et conter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1770).

Rem. Cf. FEW VI-3, 218b.

- *Au monde*. "Sur terre" : Rien ou *monde*, ce me sembloit, Mucié ne celé ne m'estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6211). U *monde* n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne moulue, Tant apointie ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7652).

- [Dans une tournure négative exclusive] *Au monde n' a* + subst. : Ou *monde* n'a fer ne acier, Esparre [ms. *espave*], roche ou en rochier Ne diamant ne aÿmant Qui y durrassent [dans le feu de l'enfer] tant ne quant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3241).

- PHILOS. [À propos du petit monde incarné par l'homme, conçu comme reproduction en miniature du macrocosme de l'univers] *Petit monde*. "Monde en réduction" : IRE. Je fas u firmament de l'omme, Qui microcosme ou petit *monde* Est apelé, lever les vens Et tonner et faire tourmens, Et i fas raison esconser Et entendement eclipser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8868).

2. "La terre considérée dans sa durée" : Si dit on tout communement Du *monde* què .I. siecles est (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9239).

C. - RELIG. [Dans une perspective chrétienne]

Rem. Cf. FEW VI-3, 220a.

1. "Le monde en tant que création ayant commencement, maintien et fin" : Et si dois aussi supposer Que Dieu a bien pëu creer Cent mille *mondes*, sè il veut, Et plus asses, car bien le puet. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9189).

2. [P. oppos. au *Ciel*] "Vie terrestre" : C'est chose qui a bien mestier À ceuz qui pelerinage Font en cest *monde* sauvage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 30). Grant folie est et damage, Quant qui fait pelerinage Ou *monde* et en vie mortel, Ne se veult regarder autel Com il est (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2999). Le *monde* ou as peleriné N'est pas si grans com as en dé Au regart de ceste maison [la maison de Dieu]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9625).

- *En ce monde*. "Dans le monde où nous vivons, ici-bas" : JÉSUS À MARIE. ...pour toi et ton lignage Rachater, pelerinage Fair' en cest *monde* sui venu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1589).

3. "Genre humain, humanité"

- *Tout le monde* : C'est le relief qui demoura De la grant cene où Dieu cena, Cil qu'il brisa et departi À ses amis le grant jeudi Dont tout le *monde* est repeü Et ravivé et soustenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2371).

MONDEFIER, verbe

[T-L : *mondefier* ; GD : *mondefier* ; FEW VI-3, 217b : *mundificare* ; TLF XI, 997b : *mondifier*¹/*mondifier*²]

RELIG.

I. - Empl. trans. *Mondefier qqn*. "Purifier qqn par l'eau du baptême" : SAINT JEAN-BAPTISTE À JÉSUS. De toi je doi estre lavé Et par toi seul *mondefié*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4812) [Réf. à *Matth.* III, 14].

II. - Empl. pronom. "Se purifier par l'eau du baptême" : ...meschans di Par le contraire touz ceuz qui Y atouchent [S. Jean-Baptiste] sanz grant pæur, Sanz reverence, sanz [ms. *sant*] honneur, Qui ne se sont *mondefié* A leur pouoir et bien purgié. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4949).

MONDICE, subst. fém.

[GD : *mondice* ; FEW VI-3, 218a : *munditia*]

- [À propos de Marie] "État d'une personne qui est sans souillure morale, sans corruption" : Tous jours a esté et sera [Marie] Exemplaire de *mondice* Sanz pechié et tache et vice (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2705).

REM. Déjà ds GD V, 387b (Impr. c.1500) d'où la date de 1340 du FEW.

MONNAYER, verbe

[T-L : *monëer* ; GDC : *moneer* ; FEW VI-3, 76a : *moneta* ; TLF XI, 1004a : *monnayer*]

[Empl. trans.] "Battre (la monnaie)" : Ce gambeson vesti Jhesus, Quant pour toi fu en crois pendus. Sur li fu pointoié et point Et mesuré à son droit point ; Tout souffri et tout endura, Nul mot ne dist ne ne sonna. Enclume se moustra et fu À touz les cops dont fu feru. Et pour ce fu sur li forgiee Ta râençon et *monnoie*. Les mauvais fevres la forgerent Sur son dos et *monnoierent* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3896, 3898).

MONNAYERE, subst. fém.

[GD : *monier* ; *FEW VI-3, 77a : *moneta*]

Fausse monnayere. "Celle qui fabrique de la fausse monnaie" : Cestè main est (...) Une briserresse d'escrins Et røognerresse de flourins, Une contrefaiserresse De faus seaus et graverresse, Une fausse serruriere Et une fausse *monnaiere*, Une Poitevinerresse Et de deniers mesconterresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9516).

MONSTRUEUX, adj.

[T-L : *monstriuos* ; GDC : *monstrueus* ; FEW VI-3, 100a : *monstrum* ; TLF XI, 1031a : *monstrueux*]

"Qui est de la nature du monstre"

A. - [D'une pers. ; ici de Syndérèse, un monstre dont la tête est supportée par une queue en forme de ver] : Adonc se monstra devant moi Une vielle qui en recoi Deles moi s'estoit tenue Et que pas apercée N'avoie qui moult hydeuse Me fu et moult *monstrueuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1204).

B. - [D'une chose] : U haterel les yex avoit [Mémoire] Et par devant point ne vëoit. C'estoit chose mont hideuse, Ce me sembloit, et *moustrueuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4828). Au temps passé et par derriere Sont mis ses iex et sa lumiere [à Mémoire]. N'est pas chose *moustrueuse* [var. *moult crueuse*] Si com cuides ne hideuse, Ains est chose necessaire À tous ceus qui veulent faire Leur murgoe et providence D'aucun sens ou de science. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4893).

MONTAGNE, subst. fém.

[T-L : *montaigne* ; GDC : *montagne* ; FEW VI-3, 100b : **montanea* ; TLF XI, 1035a : *montagne*]

"Région montagnaise" : Quar en *montaignes* et vales Vi maintes choses desguisees De quoi jamés fin ne feroie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11411). He Helisabeth cousine, Moul autrement s'atermine Ce qu'en la *montaigne* dëis Que lors il ne t'estoit avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6389) [Réf. au lieu de la Visitation *Luc* I, 39-44].

- [Pour exprimer l'idée que la force morale est susceptible de changer le cours des choses] *Faire remouvoir une montagne* : Certes, dist il [Jésus à ses disciples qui lui ont demandé pourquoi ils n'ont pas pu guérir le démoniaque], ce a este Par default de credulite, Quar, se foy ëussiez autant Com grain de saneve est grant, Une *montaigne* ferïes Remouvoir si com voudrïes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6491) [Réf. à *Matth.* XVII, 20].

MONTEPLIER, verbe

[T-L : *mouteplier* ; GD : *molteplier* ; FEW VI-3, 204a : *multiplicare* ; TLF XI, 1216a : *multiplier*]

I. - Empl. trans.

A. - "Augmenter par la reproduction le nombre de [l'ensemble des êtres humains]" : CHARITÉ À JÉSUS. Mez homme qui a et ara Hoirs, et qui *monteplié* [var. *multepie*, *multepie*, *monteplient*] ja Est grandement par ton plaisir Et que jusques au defenir Du monde penses augmenter D'oïr en hoïr et *monteplier* Jusques a nombres infenis, (...) Së a touz jourz puni estoit Avec les ligniees qu'aroit, Ne seroit generation Qui a son tour malëicon Ne li donnast (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 776, 780) [Réf. à *Gen.* IX, 1].

B. - "Augmenter en nombre par la reproduction [l'espèce humaine]" : Forcë a aussi [éd. (*aussi*)] [l'âme] vegetative Comprenant generative Pour son espece conserver Et li tousjours *monteplier*, Et aussi la nutritive Avec la augmentative Qui sont pour garder seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7154).

II. - Empl. pronom. "Croître" : De la chose qui augmenter Ne se puet ne *monteplier*, Quant pour lonc plus venduë est, Le zodiaque pesé est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9670).

MONTER, verbe

[T-L, GD : *monter* ; FEW VI-3, 106a : **montare* ; TLF XI, 1042a : *monter* ; TLF XI, 1046a : *monté*]

I. - Empl. intrans.

A. - "Se rendre dans un endroit plus élevé que l'endroit où on se trouve" : Premier i vi saint Benoît Qui contremont les murs avoit Une grant

eschiele dreciee En laquelle estoit fichiee. XII. degrés d'umilité Par lesquies en celle cité *Montoient* mont isnelement Ceus qui estoient de sa gent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 139). Apres .VI. jours [Jésus] S. Pierre prist Et Jaques et Jëhan, que fist Avec li en .I. mont *monter* La où se vout transfigurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6301) [Réf. à *Matth.* XVII, 1].

- Empl. pléonastique *Monter en haut*. "Atteindre le sommet d'une chose" : Aussi com .I. singe ahoqué À .I. bloquel et atachié Est, que ne puet *monter* en haut Quë en montant tost ne ravaut, Aussi m'est .I. bloquel pesant Le cors et .I. retenal grant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6319).

B. - P. anal.

1. *Monter sur*. "Prendre place sur" : Quar par Orguel si s'est meffait [Adam], Qu'il est sus le pommier *monté* Que li avoies devëé, Et a mengié a son talent Des pommes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 285).

2. *Monter à cheval*. "Se mettre sur un cheval" : « Raison, dist elle, si m'aprist Quant parla à moy et me dist Quë à cheval est cil *montez* Qui de bon non est renommez ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8701).

II. - Empl. pronom. *Se monter sur* [un âne]. "Se mettre sur [un âne]" : Apres en Olivet ala [Jésus], Dont .II. deciples envoya Pour un asne li amener Sus le quel se vouloit *monter* Pour aler en Jherusalem (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7566).

MOQUEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *moquement* ; FEW VI-3, 22a : *mokk-*]

"Paroles par lesquelles on se moque, moquerie" : Plus mal li fist [à Jésus] le *moquement* Que les Juïs de son tourment Avoient, que le fer ne fist Que Longis u costé li mist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8309).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 401b (Impr. c.1500).

MOQUERESSE, subst. fém.

[T-L : *moquerresse* ; GD : *moqueresse* ; FEW VI-3, 22a : *mokk-*]

[Fém. de *moqueur*] "Celle qui se moque de qqn" : Les defautes d'autri voi bien, Mes de leur bien je ne voi rien ; Et pour ce sui je *moquerresse* De touz et escharnisserresse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7633).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 401b (Impr. c.1500 : *moqueresse*).

MOQUERIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *moquerie* ; FEW VI-3, 22a : *mokk-* ; TLF XI, 1058a : *moquerie*]

A. - "Plaisanterie, action dépourvue de sérieux" : Vous resemblés cil qui se siet Sur son asne et partout le quiert. Ne sai que ce senefie, Se n'est une *moquerie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5360). Ainsi li ange (...) le firmament me monstroït Qui tourniant [éd. *tourm(i)ant*] une harmonie Faisoit en grant sonnerie Si melodieuse et plainne De douceur et si serainne Que tous terriens instrumens (...) Dont Musique fait ses deduis, Seroient reputes et dis Mains quë une *mouscherie* [var. *moquerie*] Qui la chose aroit oïe. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8873). *Moquerie* [var. *derision, derrision*] et irrision De chevalier et champion Est, quant d'armes se fait armer Et s'en fuit sanz u champ entrer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3349).

B. - "Paroles par lesquelles on se moque, moquerie" : Vostre sens si est singulier, À loer fait et à prisier, Je le di sans *moquerie* Et sans point de flaterie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7593).

REM. La présence du -s- de la deuxième attestation est inexplicable.

MORS, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *mors*² ; FEW VI-3, 143a : *morsus* ; TLF XI, 1092a : *mors*]

"Action de mordre"

- [Réf. biblique] *Le mors de la pomme*. "La consommation du fruit défendu" : Je sui celui qui fais passer Le temps briefment sans ennuier, Celui pour qui est né tout homme Pour le cruel *mors* de la pomme [par Adam]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6676).

MORT, subst. fém.

[T-L : *mort*² ; GDC : *mort*¹ ; FEW VI-3, 141a : *mors* ; TLF XI, 1093b : *mort*¹]

A. - "Cessation de la vie"

- *Lit de mort*. V. *lit*.

- *Livrer qqn à mort*. / *mettre qqn à mort*.

"Tuer" : L'esperon dont hardi se fist L'ahoqua et à *mort* le mist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7910). Escorpions se monstrent Qui bonne chiere par devant Li firent [au soleil] et tost ensuiant De la queue le ferirent Et a *mort* [var. *Telement qu'a la mort le mirent*] livrer le firent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10020).

- *Recevoir mort*. "Se faire tuer" : Le prinpce neis de la cité, Pour ce qu'avoit humanité, Au passage *mort* y reçut Et u costé le glaivë ut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 73).

- *Souffrir mort*. "Endurer la mort" : ...et bien pouoit Tourment avoir et *mort* souffrir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6663).

B. - En partic. RELIG.

1. [P. oppos. à *mort éternelle, mort seconde*] "Mort corporelle" : LES DAMNÉS. Or mourons nous par nostre tort, Et ce mourir ci est sens *mort*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5456).

2. "Mort éternelle, mort seconde"

- Loc. adv. (*Sentencer qqn*) à *mort*. "(Condamner qqn) à la seconde mort" : Sentencies fusses a *mort*, Se n'eüst fait [Miséricorde] si grant aport De la grant grace Jhesucrist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2565).

MORTEMENT, adv.

[T-L : *morir* ; GD : *mortement*]

"Faiblement (d'une voix faible due à l'abatement)" : Aristote, quant ce ouï [les arguments de Sapience], Tout *mortement* [var. *mortelment, maintenant*] li respondi : « Vraiment, dist il, j'aperçoïf bien Qu'à vous je ne gagnerai rien. Miex vaut assez moi en aler Que contre vous plus argüer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3294).

MORT- NÉ, adj.

[GDC : *mort né* ; FEW VII, 21a : *nasci* ; TLF XI, 1102b : *mort-né*]

Adj. "Mort à la naissance, mort-né" : Se par elles je sui tués, Miex me vausist estre *mortnez* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7376). Miex te vausist quë avortez Tu eusses esté et *mortnez*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10710).

- Empl. subst. masc. "Enfant mort à la naissance" : En pechie y naist [le pèlerin] imparfait, Injuste, defourme et lait, Sens vertu et en carence De tout avis et science, Tout en maniere de *mort ne* Et sens vie tout avorte. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6865).

MOT, subst. masc.

[T-L, GDC : *mot* ; GD : *mot*¹ ; FEW VI-3, 303a : *muttum* ; TLF XI, 1108a : *mot*]

A. - [Unité de discours] "Mot prononcé ou écrit" : À chascun *mot* que je lisoie, Estraindre les dens li veoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5215).

- *Mot à mot*. "Textuellement, sans y changer un mot" : Or vueil ci donner un avis D'aucunes [éd. *De maintes*] choses qu'ai ci mis (...) Qu[i] [éd. *Que*] ne sont mie seulement En ce songe contenues, Mez trouvees et vëues *Mot* a mot ou [éd. *[pou]*] autrement Sont en mon premier songement Qui appellé est Pelerin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 325) [Il est fait réf. ici au *Pèler. âme* vers 675-728, 801-811 et 829-836]. Et atainst Jëhan cel escrit Et le lut *mot* à mot et dist... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9458).

B. - "Phrase, parole" : Encor .I. petit *mot* vous di De cel ort pot d'ordure emplï. (GUILL. DIGULL.,

Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2155). « Qu'est ce, dist il, enfantosmer Vous me voulés et enchanter. Quanque je di, vous me mués Tout au contraire et retournés, Fausseté appelés biauté Et biauté dites fausseté ; Ce que du roi fu deffendu, Vous dites que commandé fu En l'Evangile bestournant Par *mos* desguisés et faussant » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5552). Par le *mot* qu'ensuiant dëis Entendre ce devant fëis Que ton tempz pas venu n'estoit De faire lors ce que pensoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4409).

- *Entendre deux petits mots* : Or entendez .II. petis *mos* Que tost vous arai ja desclos. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 583).

- *Dire un mot de*. "Parler de" : Mes avant te dirai .I. *mot* De mon ydole Mahomet Qui mon seigneur et mon dieu est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10168).

- *Ne dire mot. / ne sonner mot*. "Ne rien dire, se taire (sous l'effet de la douleur, de la tristesse)" : Tout souffri et tout endura [le Christ sur la croix], Nul *mot* ne dist ne ne sonna. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3892).

C. - En partic. "Parole expressive et concise, remarquable par son caractère original, profond, parole mémorable" : Tu sces que, quant jadis ot fait [Dieu] Homme de quoi nous tenons plaît Et vit quë a pechie se mist, Un grant *mot* et notable dist : De ce que l'ai fait me repent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 544) [Allus. à *Gen.* VI, 6-7].

REM. FEW VI-3, 304b : « *mot* "sentence, parole mémorable" (seit Mon 1636) ».

MOTTE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *mote*¹ ; FEW VI-3, 294a : *mutt* ; TLF XI, 1123b : *motte*]

"Levée de terre, butte" : Et m'en commençai à fuir Par les champs sanz chemin tenir. À une *mote* m'abuissai, Jus chai et m'espaveignai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10023).

MOU, adj.

[T-L : *mol* ; GDC : *mol*¹ ; FEW VI-3, 49b : *mollis* ; TLF XI, 1125a : *mou*]

A. - Au propre [Du lit] "Moelleux" : Un baing te faut pour toi baignier Et .I. *mol* lit pour toi couchier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4840).

B. - Au fig.

1. [D'une pers.] *Rendre qqn mou*. "Assouplir qqn" : De ce maillet ainsi froissai Jadis Pierre et amoliai Qui si dur Pierre avoit esté Que son bon maistre avoit nié. Je le bati tant et feri Que tendre et *mol* je le rendi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2074).

2. [De paroles] "Doux, favorable" : Et puis aras unes paroles Qui seront oingnans et *moles*.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8424).

MOUCHE, subst. fém.

[T-L : *mosche*¹ ; GDC : *mousche* ; FEW VI-3, 248a : *musca* ; TLF XI, 1129a : *mouche*]

A. - "Mouche" : Aussi fais com l'iraine fait, Quar tant com sanc ou mouelle ait En la *mousche*, toute la suce Et eviscere et espeluche. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9465). Onques irayne ne veïs Qui tant de roys et laceïs Pour penre les *mouches* feïst Ne qui si grant paine y meïst Comme ceste beste se paine D'enlacier creature humaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11723).

- [Dans une compar., p. allus. à la faiblesse de l'insecte] : Mes certes qui sages seroit Et qui .I. pou de force aroit, Mes qu'eust d'une *mouche* la force (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11733).

B. - Loc. fig. *Connaistre mouche en lait*. "Être perspicace, clairvoyant" : Se *mouche* en lait ne connoissoie, À vostre dit grant tort aroie. Ne cuidiez pas que sache bien, Quant j'o nommer ou chat ou chien, Que buef et vache ce n'est pas, Ains est .I. chien et est .I. chas ? À leur nons connois bien chascun (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5319).

MOUCHETTE, subst. fém.

[T-L : *moschete* ; GD : *mouchete* ; FEW VI-3, 251a : *musca*]

ARM. "Petit fer de flèche servant de projectile que lance une baliste" : Ce heaume estoupe si l'entree Que au cuer në à la pensee Nul tel dart ne puet riens mesfaire Combien c'on i sache fort traire. Malvoisine ses saetes, Et espringale ses *mouchetes* Aus postis peuent bien geter, Mes pas n'aront ens franc entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4104).

REM. Sens rare ; attesté par ailleurs ds un doc. de 1337 (ds DMF¹, s.v. *mouchette* ¹) et en 1382 ds un doc. de Lille ds GAY II, 152, s.v. *mousquette*. Cf. le lat. médiév. *muschetta* ds Du Cange V, 556a, s.v. *muschetta*².

MOUDRE, verbe

[T-L : *moudre*¹ ; GD : *molde*¹ ; GDC : *molde* ; FEW VI-3, 29b : *molere* ; TLF XI, 1137a : *moudre*]

I. - Empl. intrans. [Le suj. désigne une meule de moulin] "Broyer (du grain)" : Tant batu fu, tant vané fu Que de la paille sevré fu (...). Au moulin après porté fu Et desguiseëment *moulu*, Quar aus balestes du moulin Oü il n'avoit pas dras de lin Il fu *moulu* et esmié, Quassé, triblé et tourmenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2832, 2835). PARESSE. Quar de quanque voi il m'ennuie. Et

tout aussi com se defrie Mole tournant que n'a que *moudre* Et de soi fait farine et poudre, Ausi je me vois defriant Par ennui toute et degastant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7173).

II. - Part. passé en empl. adj. [De l'extrémité pointue d'une arme] "Aiguisé" : ... le haubergon Qui estoit de si fort façon Que pour armeure *moulue* Onques n'en fu maille rompue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4035). U monde n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne *moulue*, Tant apointie ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier Ne ens entrer sans rebouquier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7653).

MOULE, subst. masc.

[T-L : *molle*¹ ; GD : *mole*¹ ; GDC : *modle* ; FEW VI-3, 14b : *modulus* ; TLF XI, 1145b : *moule*¹]

[Dans un cont. métaph.] "Ce qui modèle qqc., modèle, patron" : JÉSUS À DIEU. Ci je t'apporte l'ymage [éd. *image*] Telle comme fu moulee U *moule* de la contree Où tu fëis impression De plus noble condicion, Et dont le S. Esprit mouleur Fu com du moule gouverneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10396).

MOULER, verbe

[T-L : *moller* ; GD : *moler*¹ ; GDC : *moler* ; FEW VI-3, 16a : *modulus* ; TLF XI, 1147b : *mouler*]

[Empl. trans.] "Modeler, donner une forme à qqc."

- [Dans un cont. métaph.] "Exécuter d'après un modèle"

. Au passif [D'une chose] *Estre moulé au moule de qqc.* : JÉSUS À DIEU. Ci je t'apporte l'ymage [éd. *image*] Telle comme fu *moulee* U moule de la contree Où tu fëis impression De plus noble condicion, Et dont le S. Esprit mouleur Fu com du moule gouverneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10395).

MOULEUR, subst. masc.

[T-L : *mollëor* ; GD : *moleor*¹ ; FEW VI-3, 17a : *modulus* ; TLF XI, 1149a : *mouleur*]

- [Dans un cont. métaph.] "Celui qui moule, façonne qqc. sur un modèle, qui confère une certaine forme à qqc." : JÉSUS À DIEU. Ci je t'apporte l'ymage [éd. *image*] Telle comme fu *moulee* U moule de la contree Où tu fëis impression De plus noble condicion, Et dont le S. Esprit *mouleur* Fu com du moule gouverneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10399).

MOULT, adv.

[T-L : *mout* ; GD : *molt* ; FEW VI-3, 210b : *multus* ; TLF XI, 1152b : *moult*]

A. - [Porte sur un verbe]

1. [Idée de quantité] "Beaucoup" : *Mont* me sembloit de grant atour Celle cité ens et entour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 43). D'estabilite n'a pas *mont*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7310). JÉSUS. Et supposé qu'en soient *mont* [var. *moult*, *Et posé que plueurs seront*] Qui apres en oent parler (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 818).

- [P. ell. du compl. sous entendu : *de temps*] "Beaucoup de temps, longtemps" : ... "venes tous au jugement [de Dieu], Mes drois est que premierement Soient delivre qui venu Sont premier et ont actendu, Mesmement ceulx qui causes ont Ou a delivrer n'a pas *mont*" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 340). LE PÈLERIN. "Glorieux juge saint Michel, (...) Advis m'est quë ouir ne dois Sathan que tresbien tu cognois ; Et a denunciacion Qu'il facë ou a action, Si com n'a pas *moult* t'en parlai Quant de ma cause te priaï, De rien respondre je ne doi..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1141).

2. [Idée d'intensité] "Bien" : "Ha, ce dist Misericorde, Ne voi pas *mont* c'on se torde De Sapience ouir parler De ceci et determiner..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 436).

B. - [Porte sur un adj.] "Très" : Une *mont* grant merveille vi Dont grandement fu esbahi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 97). Toutevoies *moult* [var. *Toutevoiz grant difference Estoit entreulx par apparence*] despereus Estoient ces esprits entr'eus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 243). Et adonc vint une flote De ceux a la noire cote Qui flëutant et tabourant Vindrent *moult* joyeux au devant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2886). Les voies *mont* dangereuses Trouveras (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1529).

C. - [Porte sur un adv.] "Très" : Ce vaissel fier je *mont* forment De mon maillet et asprement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2113).

D. - *Moult de* + subst. "Un grand nombre de, beaucoup de" : Et de mon cors dit vous avez, Qui bien voit, qu'il est avuglez Et *mont* d'autres trop grant merveilles Qui me sont puces es oreilles (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6031). Il est *moult* d'autres laboureurs Que ceux qu'ai dit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8291).

REM. On notera à partir de la saisie intégrale du *Pèler. vie hum.* et de la saisie partielle des 2 autres *Pèlerinages* que, parmi ces trois formes, le *Pèler. vie hum.* n'atteste, excepté au vers 5936 où on peut lire *moult*, que la forme *mont* et que *tres* y est absent ; que le *Pèler. âme* atteste surtout *moult*, plus rarement *tres* et exceptionnellement *mont* et que le *Pèler. J.-C.* n'atteste que *mont* et un peu plus fréquemment *tres*. Ainsi, l'ancien adverbe *mont*, exclusif dans le *Pèler. vie hum.* cède-t-il progressivement la place à *moult* encore très présent dans le *Pèler. âme* où *tres*

commence à s'introduire timidement pour s'effacer progressivement au profit de ce dernier dans le *Pèler. J.-C.* où *mont* survit à peine.

MOURIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *mourir* ; GD : *moriant*¹/*moriant*²/*mort*¹ ; GDC : *mort*³ ; FEW VI-3, 131b : *mori* ; TLF XI, 1154a : *mourant* ; TLF XI, 1154b : *mourir* ; TLF XI, 1157a : *mort*²]

I. - Empl. intrans. "Cesser de vivre" : Pour ce que bien elle savoit Que je [Syndèrèse] runge tousjours et mort Ceux qui a eux mesmes font tort, Et point ne *muir*, se tuee Du maillet et assommee Ne sui (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 1281). Or *mourut* le povre, et porté Fu tost u sain dè Abrahé. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 7025).

- [Le compl. de cause est exprimé] *Mourir de deuil* : ORGUEIL. Du vent de ce soufflet enflee Sui, si que se evaporee N'estoie, tost je creverois Ou, sanz crever, de dueil *mourroie*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7782).

- En partic. RELIG. "Être privé de la vie éternelle" : JÉSUS. ...il est certain, Qui croit en moi, il a vie, Quar je sui le pain de vie. De manne u desert vescuient Vos peres, mez touz moururent ; Mez de ce pain qui mengera, C'est de moi, jamaiz ne *mourra*. Ce pain pour certain ma char est, Pour la vie du monde prest. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 7224) [Réf. à *Jean VI*, 47-51]. LES DAMNÉS. Or *mourons* nous par nostre tort, Et ce mourir ci est sens mort. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5455) [Allus. à *Apoc. XX* 6,14 et *XXI*, 8].

II. - Part. passé

A. - Empl. adj. "Qui a perdu la vie" : Avis me fu que, quant la mort M'ot feru sens faire deport, En l'air me trouvai dessevre De mon vil corps et separe. Vil me sembla, puant et ort, Sens mouvement gesant tout *mort* (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 40). Des mauls d'autrui ta mere [Envie] vit, Onques volentiers bien ne vit. S'ell' en vëoit garnison, *Morte* seroit ou desvee. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 4712).

- [Le compl. de cause est exprimé] *Estre mort de* + subst. : Quar savoir doiz que sui celui Qui à la gent donne du pain Sanz le quel pieça *mort* de fain Fust d'Adam tout le parenté (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6670). JOSEPH. De paour fust *morte* [Marie], ce cuit, Pour son douz enfant quë osté On ne li eüst et tué (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 3422).

B. - Empl. subst. [P. oppos. à *vifs*] *Les morts et les vifs*. "Tout le monde" : Celle fin est le guerredon Et la remuneration De la joie de paradis Que doint Dex aus *mors* et au[s] [ms. *au*] vis. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 13540).

III. - Inf. subst. "Mort" : Puis pour la deffendre et garder Eus despecier et desmembre Se faisoient, paines souffrir Et tourmenter jusqu'au *mourir*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3622).

- En partic. "Seconde mort" : LES DAMNÉS. Or mourons nous par nostre tort, Et ce *mourir* ci est sens mort. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5456).

MOUSCHERIE, v. MOQUERIE

MOUSSU, adj.

[T-L, GD, GDC : *mossu* ; FEW XVI, 567a : *mosa* ; TLF XI, 1169b : *moussu*]

- [D'une partie du corps humain, caractérise une pers. paresseuse] "Couvert de poils, velu" : Quant me retournei et la vi [Paresse], Plus que devant fu esbahi, Quar je la vi toute *moussue* Et de mousse toute pelue, Orde et noire et ville et sale (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7059). Les autres sont dis pareceux Qui les jambes ont *moussues* Et liees comme [éd. *com(me)*] rompues. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2967).

MOYEN, subst. masc.

[T-L : *moïien* ; GD : *moïen*² ; FEW VI-1, 585a : *medianus* ; TLF XI, 1187a : *moyen*²]

"Ce qui permet d'arriver au but que l'on vise, procédé" : La chose est asses notaire Et convient qu'elle soit voire Que le fust ou il [le fruit, c'est-à-dire la pomme] fu pendu Est du tout cause et venu De l'autre vies fust desrobe [par Adam], Quel que *moyen* y ait este. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5826).

MOYENNEMENT, adv.

[T-L : *moïien (moïienement)* ; GD : *moïienement*² ; FEW VI-1, 578b : *medianus*]

A. - [Dans l'espace] "Au milieu" : Tout aussi com des elemens Est assis li ordonnemens, Que le plus pur est au dessus Et le mains pur est assis jus Et li autre *moïienement* Se tiennent circulierement (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 215).

Rem. Cf. FEW VI-1, 578b : « Mfr. *moïienement* adv. "au milieu" (FetR, R 65, 496) ».

B. - "Avec modération" : Car point n'ont les membres sante, S'en soi n'est le ventre atrempe, Que mene soit ruileement, Sens trop ou pou, *moyennement*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 8012).

Rem. Cf. FEW VI-1, 583b.

MOYENNERESSE, subst. fém.

[T-L : *moïeneresse* ; GD : *moïeneor* ; FEW VI-1, 584b : *medianus*]

"Celle qui sert d'intermédiaire, médiatrice" : Quar quant Adam au roy parel Vout estre, ce fu par Orguel, A l'instance et sugestion Du serpent et temptation, De quoi fu *moïenneresse* Eve qui crut la

pramesse (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 349).

REM. Déjà ds GD V, 359b (Impr. c.1500 : *moyenneresse*).

MU, adj.

[T-L : *mu*¹ ; GD : *mu* ; FEW VI-3, 311b : *mutus*]

GRAMM. [D'un son du langage] "Consonantique (qui n'est ni vocalique ni liquide) (à savoir BCDGKQPQT)" : Puis mandera par les rues Que liquides, voïex et [éd. (*et*)] *mues* Viengnent a moi toutes lettres Pour porter [éd. *porter*] au roy d'œues Honeurs [éd. (*et*)] qui sont scœues A la royne estre debtes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11109).

REM. Cf. RoquesRég 305-307 et G. Roques, *R. Ling. rom.* 61, 1997, 594.

MUANCE, subst. fém.

[T-L : *müance* ; GD : *muance* ; FEW VI-3, 284b : *mutare* ; TLF XI, 1194a : *muance*]

MUS. "Mutation d'une note en une autre, pour aller au-delà des six anciennes notes de la gamme" : Et est voir que mont embeli Est de *muances* ce chant ci, Quar de be quarre et de be mol Et de nature prent son vol Pour donner entrelacement D'un en autre com l'art l'apprent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1640).

REM. FEW VI-3, 285a et TLF n'attestent ce sens qu'à partir du XVII^e s.

MUÇAILLE, subst. fém.

[T-L, GD : *muçaille* ; FEW VI-3, 195a : **mukyare*]

"Cachette" : VÉNUS. Je vois par destours et anglés Et quier *muçailles* et cornés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10612).

- *En muçaille*. "En cachette" : Adonc mon pere defferma Une huche et hors en sacha Ceste boïste et ce fauz visage, Et me bailla en tapinage Ce coutel qu'è en *muçailles* Je porte et en repostailles. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8375) [= *PelVie* 2 10155].

REM. Déjà ds GD V, 437b (Impr. c.1500 : *mussailles*). À cette citation correspond celle de GD II, 505b (Ars. 2319 [et non 2323] : *demussailles*), qui peut être ajouté à l'article **mukyare* du FEW, avec la date de c.1470.

MUER, verbe

[T-L : *müer* ; GD : *muer*¹/*muant* ; FEW VI-3, 284b : *mutare* ; TLF XI, 1198a : *muer*]

I. - Empl. trans.

A. - "Transformer, modifier"

1. [Le compl. désigne une pers., avec une valeur factitive] "Faire changer qqn" : Vain y est [au jugement dernier] tout gemissement Ne rien qui

la balanciere *Muer* pëust, tant est fiere, De faire son pois justement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11052).

2. [Le compl. désigne une chose] *Muer qqc. en.* + subst. indiquant la nouvelle nature de l'objet. : DÉTRACTION. Quar tout le bien que trouver puis Je le sai bien en mal *müer* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8583). Tel maniere de langueter Et de *muer* et bestourner Le tort en droit et droit en tort, Pour ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10086).

- En partic. THÉOL. [Dans l'Eucharistie] "Transsubstantiation (ici du pain en la substance du corps du Christ)" : Si que quant le pain *muera* En son cors et convertira Au dit jeudi, plus tost croïront Ses deciples qui ce ja ont En transfigurement vëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6381) [Réf. à *Matth.* XXVI, 26].

B. - "Déplacer"

- *Muer qqc. de* [d'un lieu] : Estatue si est dite De racine bien eslite Qui ne doit estre *mue[e]* [ms. *mue*] D'un lieu ne desracinee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7268).

II. - Part. prés. en empl. adj. [D'une chose composée de plusieurs éléments ; en part. ici de la Trinité] "Qui prend, selon les circonstances, un aspect variable, changeant" : Se elle [l'assemblée de trois personnes qui ne font qu'un, dans la Trinité] semble variable, *Muant* ou entr[e]changable [ms. *entrchangable*], La vëue achoisonnee En doit estre qui muable Est souvent et alterable, Non la chose regardee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10758).

MUIR, verbe

[T-L : *müir*² ; GD : *muir* ; FEW VI-3, 191b : *mugire*]

Empl. intrans. Région. (Normandie) "Mugir" : Se n'ai fait ce que doi faire Et toi [S. Benoît], mon droit exemplaire, N'ai comme bon fil ensui, Las m'en claim comme .I. tor en *mui*, Car refuire ne scai a cui Et me doute a toux desplaïre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1021).

REM. Forme demi-savante attestée dans l'Ouest, le Centre et le Sud-Est (Cf. RoquesRég 308-310).

MULON, subst. masc.

[FEW VI-3, 212b : *mulus*]

"Mulet"

- *Ce qui est bon à mulon, n'est pas bon à estalon* : David à bon droit jus metoit Les armes et les desvestoit. Pour Saül bonnes estoient, Mes à David rien ne valoient. Quar ce qui est bon à *mulon* [ms. *milon*], Si n'est pas bon à estalon, C'est ce qu'è Aristote dit En Ethiques où est escrit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4705).

REM. Malgré la référence explicite dans le texte à Milon de Crotoné qu'Aristote cite comme personnage d'exception dans son *Éthique à Nicomaque*, nous préférons à la leçon *milon* du manuscrit BNF, fr. 1818, la leçon *mulon* déjà retenue par J. J. Stürzinger et attestée dans deux manuscrits (London, BL, Add. 25594 et BNF fr., 1140). Il semblerait, en effet, que dans ces deux vers à valeur proverbiale il faille voir entre *mulon* et *estalon* qui s'opposent à la rime, une image portant sur une comparaison animalière articulée autour de la notion de dépendance et exprimant l'idée que ce qui est bon pour l'un est mauvais pour l'autre. Il pourrait s'agir d'un régionalisme de l'Ouest, le mot étant attesté par ailleurs dans un texte de 1515 que les éditeurs situent en Normandie (*Farce de Maître Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans *Le Recueil Trepp. Farces* D. L., Genève : Droz, 1961, 72) et, dans les parlers modernes, dans l'Ouest pris au sens large (cf. FEW VI-3, 212b).

MUNIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *munir* ; FEW VI-3, 221b : *munire* ; TLF XI, 1221a : *munir*]

Empl. trans. "Pourvoir d'une protection, protéger, garantir"

- Au passif : Des gantelés aussi te di Que bon est qu'en soies *muni* [var. *garni*], Quar sê es mains bleciez estoies Du remenant mont pou feroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4178). Sanz targe n'est nul bien armez Ne bien *munis* [var. *garni*] ne bien gardez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4446).

REM. Néol.

MURGOE, subst. fém.

[T-L : *musgode* ; GD : *murjoe* ; FEW XVI, 585b : **musgauda*]

"Réserve, provision" : Ceste meschine est nommee Par son droit non et apellee Memoire qui rien n'aperçoit Du temps à venir ne ne voit, Mes du temps ancien parler Set elle bien et deviser. Au temps passé et par derriere Sont mis ses iex et sa lumiere. N'est pas chose moustrueuse Si com cuides ne hideuse, Ains est chose necessaire À tous ceus qui veulent faire Leur *urgoe* [var. *urgoe*, *urgoe*, *urgoire*] et providence D'aucun sens ou de science. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4897).

MURMURATION, subst. fém.

[T-L : *murmuración* ; GD : *murmuración* ; GDC : *murmuration* ; FEW VI-3, 231a : *murmurare*]

"Plainte, protestation, récrimination" : A .I. coing de [éd. *du*] feu fuioient [Satan et ses serviteurs] Et

la endroit rechignoient A si grant *murmuración* Que tous en oioient le son (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3463).

MURMUREMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *murmurement* ; FEW VI-3, 231a : *murmurare* ; TLF XI, 1240a : *murmurer* (*murmurement*)]

"Plainte, protestation, récrimination" (synon. *murmuration*) : D'ouïr aussi *murmuremens*, Detractions, fos parlemens Ce heaume estoupe si l'entree Que au cuer nê à la pensee Nul tel dart ne puet riens mesfaire Combien c'on i sache fort traire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4097).

MURMURER, verbe

[T-L, GDC : *murmurer* ; FEW VI-3, 230b : *murmurare* ; TLF XI, 1239a : *murmurer*]

I. - Empl. trans. dir. *Murmurer que*. "Dire, exprimer plus ou moins en cachette quelque chose de désobligeant, de malveillant, faire circuler le bruit que" : Il [Jésus] vit et appela Mahieu Qui se sëoit a un tonlieu, Et ala mengier avec li Dont pluseurs furent esbahi *Murmurans* que pas ne devoit Mengier avec ceuz que savoit Estre gens negociateurs Et qui sont publiques pecheurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5259).

II. - Empl. trans. indir.

A. - *Murmurer de qqc.* "S'indigner, se plaindre sourdement de qqc." : Pour quoi il t'apartenist bien De ses biaux faiz li mercier, Non pas *murmurer* ne groucier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2080).

B. - *Murmurer contre qqn.* "Se plaindre, s'indigner sourdement de quelqu'un" : Contre Innocence *murmure* Vous aves [Trahison et Détraction] et par foy jure : Alon, si la destruison (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4741).

MURMURIER, verbe

[T-L : *murmurier* ; FEW VI-3, 231a : *murmurare*]

Empl. intrans. "Exprimer discrètement son mécontentement" : Pou vaut aussi vostre murmure Et si me semble grant laidure, Quant de mes dons alez grouçant Et *murmuriant* et parlant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1964).

MUSARDIE, subst. fém.

[T-L, GD : *musardie* ; FEW VI-3, 279b : *musus*]

"Bêtise, sottise" : En toi je ne voi que sotie Et niceté et *musardie* Qui prises miex ceus qui paine ont Que ne fais ceus qui aisé sont, Qui prises miex les laboureurs Que tu ne faiz les gens huiseus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6616).

MUSE, subst. fém.

[T-L : *muse*³ ; GD : *muse*¹ ; FEW VI-3, 275a : *musus*]

"Perte de temps"

- *Faire attendre qqn à muse.* "Faire attendre en vain" : Juenece [éd. *Jeunece*] plus ne t'excuse *Senecte cedens intruse.* Se m'as fait attendre a *muse, Jam non cedit tempus muse.* Ren [éd. *Ren[t]*] qu'as promis, ne refuse *Aut erit tibi confuse.* Fouls est qui de moi se ruse *Nec satisfacit deluse.* (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 1723).

MUSERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *muserie* ; FEW VI-3, 279b : *musus*]

"Action de perdre son temps en s'occupant vainement, amusement" : Là, leur fais je vëoir baleurs, Gieus de bastiaus et de jugleurs, Gieus de tables et d'eschequiers, De boules et de mereliers, De dez et d'entregeterie Et de mainte autre *muserie.* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6764).

REM. GD V, 457a, enregistre d'après l'Impr. c.1500 une autre attestation du mot chez GUILL. DIGULL. ; il s'agit en fait d'un emprunt à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*²14080).

MYSTERIEL, adj.

[T-L : *misterial* ; GD : *misterial* ; FEW VI-3, 320a : *mysterium*]

[D'une chose ; dans un cont. bibl.] "Qui tient du mystère, mystique" : Et tel *mysteriel* encens Te present [dit l'un des rois mages à Jésus], et avec entens Que l'oudeur te soit vaillable Tant com es en cest estable Qui sac a commin ne sent pas (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 2577) [Réf. *Matth.* II, 11].

REM. T-L, GD ET FEW n'enregistrent que la forme sav. du suff. (-al, du lat. -alis).

N

Qui par nuit et tenebres va

Ne scet où est et où il va.

(Pèler. J.-C. S., 1358, 7665-7666)

NAISSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *naissance* ; FEW VII, 19b : *nasci*]

A. - "Fait de naître"

B. - [D'une matière vivante ; dans un cont. métaph. biblique où la pomme (= Jésus) qui a poussé à l'arbre vert a été attachée à l'arbre sec (sur lequel Adam avait pris la pomme) pour le rachat d'Adam et de l'humanité] *Avoir naissance de*. "Provenir de" : Et se n'eust este devestu [l'arbre dont Adam a mangé la pomme] L'autre [l'arbre vert] fust ainsi com il fut Ja ou monde n'eust este fust [autre que celui du pommier d'Adam] Ou Jhesus mis este eüst ; Et ja pomme n'eüst este Pour estre ou fust [ms. *feu*] restituée, Si ques occasionnellement L'un a de l'autre *naissance*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5834).

C. - [D'une chose] *Avoir naissance en qqc.* "Apparaître à travers qqc., se manifester par qqc." : Et iert Marie nommee Medicinement [,] Aportant (,) Rigoureusement [éd. *Rigueur*] Iusticè Enclinant, Les quiex choses *naiscement* ont Es lettres qui u dit non sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 931).

NAISTRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *naistre* ; FEW VII, 18a : *nasci* ; TLF XI, 1306b : *naître*]

Empl. intrans.

A. - "Venir au monde" : Je sui la vielle qui me gis Avec les enfans en leur lis, Qui sur l'autre costé tourner Les fais et eus envis lever ; Je sui *nee* pour eus bercier Et pour eus faire soumeillier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7140). Et en toutes ces honneurs ci Et en autres loenges qui Sont tres grans et merveilleuses, Excellens et glorieuses Dont est ma dame [la Vierge] parée Et sus toutes honnouree, Avant que fust *né* son enfant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2915).

- *Naistre de* + subst. indiquant l'origine :

Vers Bethleem nous faut traire Pour ce que la sont adjournés Touz ceuz du dyocese *nés* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1768).

- [Avec un adj. déterminant]

. *Nouveau-né*. V. *nouveau-né*.

. *Mort-né*. V. *mort-né*.

. *Premier-né*. V. *premier-né*.

- [Par rapport au milieu social dont est issu un individu] : ORGUEIL. Je di que sui de grant lignage De haut et de noble parage, Que *nee* fu en grant maison Où appent grant possession (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7801).

B. - [D'une chose] "Prendre son origine" : Par menterie aussi est *né* Parjurement et engendré, Quar parjurement ne puet estre, Se mençonge ne le fait *naistre*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9995, 9998). DIGULLEVILLE À SATAN. N'est

ce pas celui qui te fist Dont toute bonté *naist* et ist, A cui les biens du monde sont (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5124). Et de tel mauvaiz detracteur Et anemi puet tel erreur *Naistre* que... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5722).

NATION, subst. fém.

[T-L : *nacion* ; GD, GDC : *nacion* ; FEW VII, 41a : *natio* ; TLF XII, 2a : *nation*]

[À propos d'un individu, d'une collectivité] "Lignée, race, peuple" : « Vielle, dis je, ton non me di, Qui es et de quoi sers aussi, De quel lignage et *nation* Tu es et de quel région » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9141).

NATIVITÉ, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *nativité* ; FEW VII, 44a : *nativitas* ; TLF XII, 9a : *nativité*]

[D'une chose] *Prendre sa nativité*. "Tirer son origine" : Au premier [visage, à savoir celui qui se regarde dans un miroir (Dieu) pour former avec son reflet (Jésus-Christ) un visage unique qui engendre à son tour un troisième visage semblable aux premiers (le Saint-Esprit)] la paternite Seroit, dont sa *nativite* Prendroit le secont prestement ; De chascun d'euls procedement Aroit le tiers et causement En compareil equalite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10866).

NATTE, subst. fém.

[T-L : *nate*² ; GDC : *nate* ; FEW VI-1, 505a : *matta* ; TLF XII, 9b : *natte*]

"Tissu confectionné avec des fibres végétales tressées à plat, d'une texture plus ou moins fine et servant à différents usages d'ameublement (les planchers, les parois)" : Au chemin destre .I. refaiseur De *nates* et rapareilleur Vi sèoir qui rapareilloit Ses viez *nates* et refaisoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6534, 6536).

NATTIER, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *natier* ; FEW VI-1, 505a : *matta* ; TLF XII, 11a : *nattier*²]

"Ouvrier qui fait les nattes et les pose" : Je voi que t'ez mis à *natier* Qui est vil et povre mestier Et voi que souvent tu deffaiz Ce qu'as bien fait et le refaiz. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6567). Mont t'est certes avenu mal, Quant onques venis ci aval. Miex te venist quë au premier Eüsses creü le *natier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10288).

REM. À la première citation correspond celle de GD V, 474a (Impr. c.1500).

NATUREL, adj.

[T-L, GD, GDC : *naturel* ; T-L : *naturos* ; FEW VII, 49a : *naturalis* ; TLF XII, 18b : *naturel*]

A. - [D'une chose] "Qui prend son origine dans la nature des choses" : Rougeur, verdeur, doréure, Affin quē en soit figure La dicte couleur trinee Y puet estre sans tainture Et sans *naturel* peinture Pour juste cause trouvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10827).

- *Membre naturel* : N'est pas merveilles, se bastons Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, lasch' en ce Sera dit, car mieux vault asses *Naturel* membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8182).

B. - [D'une pers.] "Originaire d'un pays"

- *Naturel de* + compl. de lieu : Tex sont chevetains empruntes, Car des gargoules ont asses, Mes pou en sont qui fermement Se tiengnent sens vacillement, Et jamais ne se tendroient Si forment com ceux feroient Qui sont *natureux* [var. *natureis*, *naturelz*] du païs Et de leur corps par conseil pris. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7649).

Rem. Var. de *naturel*, essentiellement en usage en anglo-norm. (cf. TL VI, 530-531 et AND², s.v. *naturel*).

NAVRER, verbe

[T-L, GD : *navrer* ; FEW XVI, 594a : **nafra* ; TLF XII, 33a : *navrer*]

I. - Empl. trans. [Le compl. désigne une pers., une partie du corps] "Blesser (en transperçant, en coupant)" : N'est nul tant saché du bouclier Qui par illeuc passer peüst Que mort ou *navré* ne feüst (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 70). Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un pourpre qui tout rouge fu, Non pas sanz plus de sa couleur, Mez de la tainture et rougeur Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui *navré* estoit De toutes pars parfundement Des espines à grant tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8606).

- *Navrer qqn. à mort*. "Blesser qqn mortellement" : ... Que liberté vous est donnee D'aidier à ceus que vous volez, Combien qu'à mort soient *navrez*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11210).

- *Navrer qqn. en une partie du corps* : ...Et en mainz lieus si *navrerent* Joseph, quē en peril de mort En fu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4598).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. : Le tiers [oingnement] sera pour les *navrez*, Pour les bleciés, pour les quassez, Pour ceuz qui au lit de la mort Se gerront sanz avoir confort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 543). Quar cil qui le *navré*

aida Et de ses plaies plus cura Li dut miex estre dit prochain Que ceuz qui n'i mirent la main. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6243).

Rem. Empl. peu att. cf. DMF3 et FEW XVI, 594b.

NECESSAIRE, adj.

[T-L, GDC : *necessaire* ; GD : *necessaire*² ; FEW VII, 77b : *necessarius* ; TLF XII, 44b : *nécessaire*]

A. - [D'une chose] "Dont on a besoin, dont on ne peut se passer, qui est indispensable" : Vielle, dist Jhesus [à la Vieille Loi] longuement As eū segnourissement De par mon pere et de par moi, Mez chose *necessaire* voi Que plus segnourie n'aies (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4750).

- *Necessaire à qqn /qqc.* : Bourdon commençai à querir Et escherpe *necessaire* À ce que j'avoie à faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 225). Au temps passé et par derriere Sont mis ses iex et sa lumiere [à Mémoire]. N'est pas chose moustrueuse Si com cuides ne hideuse, Ains est chose *necessaire* À tous ceus qui veulent faire Leur murgoe et providence D'aucun sens ou de science. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4895). JÉSUS À DIEU. Mez, pere, bien savoir voudrai (...) sē en terre me faudra En apert ou celé aler, Et se rien me faudra porter Qui soit *necessaire* au chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 843).

B. - [D'une pers.] "Dont on a absolument besoin" : Plus *necessaire* est un foueur Quē .I. orfevre ne changeur. Miex se aïd'on d'un charretier, De .I. couvreur, dē .I. potier Qu'on ne feroit d'un orgueneur, D'un paintrē ou d'un ymageur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8233).

- *Estre necessaire à qqn* : Sans moi nul ne puet bien faire, À toute gent sui *necessaire* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 225).

NEGOCE, subst.

[T-L, GDC : *negoce* ; FEW VII, 89b : *negotium* ; TLF XII, 65a : *négoce*]

Au plur. "Activités" : Saches que gent mondaine sont Qui leur affection toute ont D'eus appliquer en vanitez Et vaines secularités. Miex aiment les mondains *negoces* Qu'enfans ne font aler à noces (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11659).

NEGOCIATEUR, adj. et subst. masc.

[T-L (renvoi) : *negociateur* ; GD, GDC : *negociateur* ; FEW VII, 90b : *negotium* ; TLF XII, 66b : *négociateur*]

I. - Adj. "Qui régit les affaires pour le compte de qqn"

- En partic. REDEV. [D'un publicain] "Qui négocie le montant des impôts, des taxes à payer" : Il [Jésus] vit et appela Mahieu Qui se sēoit a

un tonlieu, Et ala mengier avec li Dont plusieurs furent esbahi Murmurans que pas ne devoit Mengier avec ceuz que savoit Estre gens *negociateurs* Et qui sont publiques pecheurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5261) [Réf. à *Matth.* IX, 9-11].

II. - Subst. masc. [D'un marchand] "Négociant" : Item ce regne compara A *negociateur* qui va Bonnes marguerites querant Le quel, quant une de pris grant A trouvé, vent quanquē il a Et par achat fait quē il l'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5804) [Réf. à la parabole du trésor et de la perle *Matth.* XIII, 45].

REM. Premières attestations de l'adj. et du subst. par ailleurs peu att.

NERVÉ, adj.

[T-L, GD : *nervé* ; GDC : *nerver* ; FEW VII, 101a : *nervus* ; TLF XII, 93a : *nervé*]

[D'un membre ou d'une de ses parties] "Qui a les tendons et les ligaments vigoureux, fort"

- [Dans un cont. métaph. où les différentes parties du corps d'une statue représentent les divers membres d'un royaume] : Bien ossus sont et bien *nerves* [les juges représentés par les cuisses d'airain de la statue, image du royaume], Car des sergens il ont asses Qui sont puissant dē eux aidier Toutes fois qu'il en est mestier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8079).

Rem. Déjà ds GD V, 489b (Impr. c.1500 : *nervéz*) ; d'où la date de c.1350 du FEW.

V. aussi : *nervu*.

NERVU, adj.

[T-L, GD : *nervu* ; FEW VII, 101a : *nervus*]

"Qui a les tendons et les ligaments fermes, fort" (synon. *nervé*)

- [Dans un cont. métaph. où les différentes parties du corps d'une statue représentent les divers membres d'un royaume] : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les dus, les contes, les aus [éd. *[h]aus*] homs Du royaume qui sont *nervus* De fors amis, et bien vainus De cler sanc et grant lignage Et qui ont main d'avantage De gens d'armes bien doitue, Bien enjointee et ossue, Si que plus fors en sont asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7725).

NEZ, subst. masc.

[T-L : *nés*⁴ ; GD : *nez* ; GDC : *nes* ; FEW VII, 30a : *nasus* ; TLF XII, 128b : *nez*]

"Nez" : Et vi venir et regardai Une grant vielle à .I. lonc *nez*, À uns gros iex mal façonnez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10241).

- *Long nez*. "Perspicacité" : « Saches, dist elle [Gloutonnie], en verité Quē aussi bien acoustumé Ai gros et bis pain ensachier Comme grans viandes mengier ; Tout aussi bien l'avidité Comme la curiosité

Gloute me fait, mes le lonc *nez* Me fu de mon pere donnez Afin qu'en feisse pescherie Au gout de ma grant lecherie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10377).

NI, subst. masc.

[T-L : *ni*³ ; GD : *ni*¹ ; FEW VII, 83a : *negare*]

Mettre en ni que + subj. "Nier que, récuser que" : Adonc l'arbre sec respondi : "Certes je ne met pas en *ny* [var. *Ge ne met point de contredit*] Que les hoirs Adam pecheurs [éd. *pech[è]eurs*] Et qui de li sont successeurs Restabli ne me dēussent [de l'unique pomme du pommier] Si [éd. *Se*] bien le pouoir ēussent..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6018).

NID, subst. masc.

[T-L, GDC : *ni*² ; FEW VII, 119b : *nidus* ; TLF XII, 142b : *nid*]

A. - Au propre "Nid" : Je sui du lignage au corbel Qui son *ni* a fait en enfer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8538). Un aigle voloit ca et la (...) Et souvent au *ni* repairant Oū ses aigletiaus estoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7462).

B. - Au fig. "Endroit qui sert de refuge à qq., retraite" : Ange n'i a, [à la fête donnée en l'honneur de la Vierge, le jour de l'Annonciation] saint ne sainte Qui ne face grant empainte De festoier et [éd. *[de]*] chanter Et de grant leesse mener. Mucier se va li annemi En enfer dedens son chaut *ni*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10068). Et ce tesmoingne ausi de voir Le S. Esprit qui son mesne a Et son *ni* dedens toi [Dieu] piec'a, Qui en toi par us son vol prent Et vole et ravole souvent, Pour ce quē es son coulombier Et son repaire qu'a tres chier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4984).

NO, subst. masc.

[T-L : *no*² ; GD : *no*¹ ; FEW VII, 39a : *natare*]

A. - Au propre À *no*. "À la nage" : Or i alon, je le te lo ; Miex i vault passer que à *no*. En peril sont ceus qui i passent À *no* et envis en eschaptent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12100).

B. - Empl. impers., au fig. [Le pronom *il* n'est pas exprimé] *Avoir mauvais no en* (deux personnes antithétiques). "Il y a désaccord, divergence entre" : En Scilla et Bitalasso Vous di ausi qu'a mauvais *no*. Scilla est dite adversité, Bitalassus prosperité. Ce sont engins dont fait tourner Sa rōe Fortune et rōer. Monter la fait Bitalassus Et avaler Scilla tout jus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12100).

NOBILITÉ, subst. fém.

[T-L, GD : *nobilité* ; FEW VII, 160a : *nobilis* ; TLF XII, 164b : *nobilité*]

[À propos d'une chose] "État de ce qui dégage une impression de grandeur, de majesté, noblesse" : Et saches que ces mansions, Ces ciex et habitacions Une maison est seulement Qui distinctee sagement E[s]t [ms. *Et*] pour moustrer [éd. *monstrer*] sa grant beaute Et sa tresgrant *nobilite* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9614).

NOIR, adj.

[T-L, GD : *noir* ; GDC : *neir* ; FEW VII, 130b, 131 : *niger* ; TLF XII, 179b : *noir*]

"De couleur noire, sombre" : Du pain si grant courous n'ai mie, Quar de crouste *noir* ne de mie Fairē onques ne m'entremis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1602). *Noir* estoit moult [le feu du purgatoire] et flamboiant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3061).

- *Ceux à la cotte noire. V. cotte.*

- *Moine noir. V. moine.*

- *Estre plus noir que arrement. "Très noir"* : D'une [corde] sans plus je te dirai Pour ce que plus m'efforceraï De toi dedens li encorder Quē es autres et arrester. (...) C'est la corde au bourrel d'enfer Qui plus quē arrement est *ner*, Celle dont il trahine et pent A son gibet ceus qu'il sousprent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7234).

NOIRET, subst. masc.

[T-L : *neret* ; GD : *noiret* ; FEW VII, 132a : *niger*]

MONN. "Pièce de monnaie de cuivre"

- [Comme expr. d'une valeur minimale]

Ne priser trois noirets : Laissiés m'ester, quar .III. *nerés* [var. *nouez* "noix", *nouiz*, *noires*, *veires*, *espis*] Ne prise vos dis ne vos fais. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5555).

NOM, subst. masc.

[T-L : *nom* ; GD, GDC : *non²* ; FEW VII, 175a : *nomen* ; TLF XII, 188b : *nom*]

A. - "Dénomination d'une personne, nom de baptême, nom propre qui la désigne" : « Dame, dis je, vostre *non*, Vostre païs et regiōn Et qui vous estes tout de voir Voudroie volentiers savoir » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 287).

B. - P. méton. "Réputation, renommée d'une personne" : ... miex vaut bon *non* que richece (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8630). Du *non* faire couverture Puet on pour couvrir s'ordure. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5295).

Rem. Cf. *Thesaurus proverbiorum medii Aevi*, t. 8, 344, s.v. *Name*.

C. - "Mot, nom commun, appellation"

- *Avoir nom. "S'appeler"* : Un oisel qui otruce a *non* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8019). Ne cuidiez pas que sache bien, Quant j'o nommer ou chat ou chien, Que buef et vache ce n'est pas, Ains est .I. chien et est .I. chas ? À leur *nons* connois bien chascun (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5325).

D. - P. méton. "Qualité, état lié au nom"

- *Du nom de. "En invoquant le nom de"* :

Et mainte foiz couvert se sont Du *non* de la vertu contraire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5303).

NOMMER, verbe

[T-L, GDC : *nomer* ; GD : *nommer* ; FEW VII, 179a : *nominare* ; TLF XII, 207a : *nommer*]

Empl. trans.

A. - *Nommer qqn + attribut / nommer qqc. + attribut "Attribuer à qqn ou qqc. une appellation qui qualifie, qualifier de"* : ...Afin c'on vous puis[se] [ms. *puis*] apeler Cherubins par droit et *nommer* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1246). Adonc du ver vous vengerai Et devant vous l'asommerai, C'est la vraie exposition Et la signification De mon maillet que vous veés Qui contricion est *nommez*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2186). Pour ce versatile appelle Fu il [le glaive] lonc temps a et *nomme*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 458). L'autre ciel que vois estelé De crisolites et semé Est celui des sains hermites Quē on dit anachorites, Ceux quē on *nomme* confesseurs Et qui sont sains religieux. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9531).

B. - "Conférer à qqn (un titre), le choisir comme" : "Vez ci Jhesus de Nazareth Qui *nommé* roy des Jüis est" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8886) [Réf. à *Jean XIX*, 19-20].

NONCHALANCE, subst. fém.

[T-L, GDC : *nonchalance* ; FEW II-1, 83b : *calere* ; TLF XII, 219a : *nonchalance*]

"Mollesse, manque de vaillance"

- *Mettre qqc en nonchalance. "Négliger qqc."* : PARESSE. Je sui celle qui dormir fas En mi la nef dessouz le mas Le gouverneur, quant a perdu Son gouvernail ou l'a rompu, Combien que soit en mi la mer (...) Tout li fas metre en *nonchalance*, Tout laissier perir et farder Et sa nef en peril aler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7150).

- *Mettre qqn en nonchalance. "Ne pas tenir compte de qqn, négliger qqn"* : CHARITÉ À JÉSUS. Et n'affiert pas a ta bonte, Si com semble, qu'aies créé Homme selonc ta semblance Pour li metre en *non chaillance* Et li laissier si hastiment (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 764).

NON-VOYANT, subst. masc.

[T-L : *nonvèant* ; GD : *nonvoiant* ; FEW XIV, 422a : *videre*]

"Aveugle" : Aus *nonvoians* .C. iex Argus Qui sont en ma queue esendus Miex croi et à leur jugement Qu'aus miens dont me voi clerement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7775).

- [Dans un cont. métaph.] : GRÂCE DIEU.

Je sui de tout gouvernerresse Et de touz maus je sui mirese, J'enlumine les *nonvèans* Et donne force aus recréans, Je relieve les trebuchiés Et radrece les forvoiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 331). Je fais des hommes chahuans En plain midi et *nonvoians*, Et les avugle et abestis En eulz troublant tout leur avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8860).

NORD, subst. masc.

[T-L, GDC : *nort* ; FEW XVI, 601b : *norþ* ; TLF XII, 228a : *nord*]

"Point cardinal situé dans la direction de l'étoile polaire"

- *Vent de nord*. V. *vent*.

- "Vent du nord" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. T'es avalé, pour li [l'homme] aidier, Et pour tel force li baillier Que Sathan ne li face tort ; (...) Que boreas, *nothus* et *nort* Ne le traient a mauvaiz port, Et ne li facent encombrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3772).

REM. V. aussi Fennis, *Gal.* II, 1290.

NOTABLE, adj.

[T-L, GD, GDC : *notable* ; FEW VII, 197b : *notabilis* ; TLF XII, 244b : *notable*]

[D'une chose] "Qui mérite d'être noté, remarquable" : Tu sces que, quant jadis ot fait [Dieu] Homme (...) Et vit qu'à pechie se mist, Un grant mot et *notable* dist : De ce que l'ai fait me repent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 544) [Allus. à *Gen.* VI, 6-7].

NOTABLEMENT, adv.

[T-L : *notable (notablement)* ; GDC : *notablement* ; FEW VII, 197b : *notabilis* ; TLF XII, 245b : *notablement*]

"D'une manière notable, remarquablement" : Daniel le maistre qui fist Et declara lors l'histoire, *Notablement* [var. *notoirement*] fait memoire Que le col [de la statue] d'autel or estoit Comme le chief (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7665).

NOTE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *note* ; FEW VII, 196a : *nota* ; TLF XII, 247b : *note*]

"Remarque, observation"

Rem. Cf. FEW VII, 197a, qui enregistre ce sens uniquement dans « RoseM ». Aussi chez MACH.

V. Lexiques : *note*.

- *Dire autre note d'une chose à qqn* :

Encor t'en di [de la mort] autre *note* [var. *chose*], *Ut caucius agas pro te*. Gros et menus, tout fagote *Clamans* : *parati estote* ! Tout fait ouny, tout rabote, *Huicque preces sunt ignote*. Elle se gist en ta cote, *Sicque adest, non remote*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1633).

NOTHUS, subst. masc.

[FEW, Ø lat. *notus*]

"Vent du sud-est" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. T'es avalé, pour li [l'homme] aidier, Et pour tel force li baillier Que Sathan ne li face tort ; (...) Que boreas, *nothus* et *nort* Ne le traient a mauvaiz port, Et ne li facent encombrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3772).

REM. Empr. au lat. *notus* (cf. OLD, s.v. *notus*², J. Ducos, *Météorologie en français du Moy. Age (XIII^e-XIV^e siècles)*, 1998, 433-435) qui l'a empr. au grec *Notos* (cf. A. Bailly, *Dict. gr. fr.*, 1969) au sens de "vent du sud-sud-ouest, à grandes rafales souv. avec pluie et forte houle". Déjà enregistré sous la forme *noth* dans un texte a. prov. (cf. *Dictionnaire onomasiologique de l'a. occitan*, 1, 1975, p.62, § 149).

NOTOIRE, adj.

[T-L, GD, GDC : *notoire* ; FEW VII, 200b : *notorius* ; TLF XII, 253a : *notoire*]

[D'un fait] "Connu ou constaté par un grand nombre de personnes" : Quar chose toute *notaire* est Que les serciaus de riens ne servent Sè les osiers ne les afferment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12500). La chose est asses *notaire* Et convient qu'elle soit voire Que le fust ou il [le fruit, c'est-à-dire la pomme] fu pendu Est du tout cause et venu De l'autre vies fust desrobe [par Adam], Quel que moyen y ait este. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5821).

NOTOIREMENT, adv.

[T-L : *notoire (notoirement)* ; GDC : *notoirement* ; FEW VII, 201a : *notorius*]

"D'une manière notoire, au su d'un grand nombre de personnes" : Tutevoies il le tuerent, Et murtrirent et lapiderent. Et de son sanc ainsi goutee Fu l'escherpe et esbouciee ; Mes à ce temps plus belle en fu Pour le sanc qui tout novel fu ; Quar couleur qui est vermeille Sus champ vert si est mont belle, Et ce apparut *notoirement* [var. *notablement*], Quar aprez l'ensanglantement Plus que pardevant fu portee Assez plus et plus desiriee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3613). ...Et pour la pomme [qu'avait cueillie Adam] restablir [au pommier], Il convint que le fil Dieu fust Pommè et qu'en arbre de fust Atachie il fust et pendu *Notoirement* et estendu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5820).

NOUOULLEUX, adj.

[T-L : *nöeillos* ; GD : *noellos* ; FEW VII, 170a : **nodiculus*]

Au fig. [D'une pers. relativement à son caractère, son comportement] "Qui est d'un abord difficile" : ...grans fagos faisoit D'une gent qui illeuc estoit Qui estoit moult espineuse, Poignant, aspre et *nououlleuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5280). Lors dist l'ange [au pèlerin] : "Vëoir pues bien Gent qui n'ont pëu souffrir rien, Impaciens et rioteus, Gens *nououleus* et espineus, Qui ont tous jours vengeance quis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5292).

REM. À la seconde citation corresp. celle que donne GD V, 510b, pour le sens fig (Impr. c.1500 : *noilleux*).

NOURRISSON, subst. fém.

[T-L, GD : *norreçon* ; FEW VII, 252b : *nutritio* ; TLF XII, 267a : *nourrisson*] "Nourriture" : DÉTRACTION. J'aime charoinnes à mengier (...). C'est ma *nourreçon*, et ma vie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8551).

REM. Déjà ds GD V, 528b (Ars. 2319 [et non 2323] : *nourrisson*).

NOUVEAU-NÉ, adj.

[FEW VII, 21a : *nasci* ; TLF XII, 275a : *nouveau-né*]

"Qui vient de naître" : JÉSUS À MARIE. Si doit de moi estre baillié Exemple dë humilité Mesmement tant com *nouvel né* Je sui et en aage d'enfant, Si que, mere, tout maintenant Delivre toi dë offrir moi A mon pere que lassus voi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2946).

NOYAU, subst. masc.

[T-L : *noiel*² ; GD : *noiel* ; GDC : *noel* ; FEW VII, 168a : **nodellus* ; TLF XII, 282a : *noyau*]

"Partie comestible de la noix" : S'aucun estoit qui te noncast De qui que soit qui nois mengast, Du *nouyel* tu entendroies, Et jamais ne penseroies Qu'escale [éd. *esquale*] ou escorse mengast Et que ces choses bien n'ostast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3687).

- [Dans une comparaison où l'enfer comparé à une noix occupe la partie centrale] Enfer ainsi [éd. *aussi*] comme nois est De .III. couvertures couvert est [éd. (*est*)]. Il est le *noyel* du milieu Du quel trouver n'est point de gieu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3695).

NU, adj.

[T-L : *nu*² ; GD : *nu*¹ ; GDC : *nu* ; FEW VII, 229a : *nudus* ; TLF XII, 286a : *nu*¹]

A. - "Sans vêtements" : CHARITÉ. Je sui la mere de vertus, Celle qui revest les gens *nus*, Qui saint Martin

fis desvestir Pour le povre homme revestir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2404).

- *Se depouiller nu* : Mont fu l'entree soutille, Quar à l'entrer se desvestoit Chascun et *nu* se despouloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 180).

- [Du corps, d'une partie du corps] : "...Et pas ne vueil que celee Soies ou emmantelee, Mez que surcainte par dessus Soies, et le chief aies *nus*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4774).

B. - P. anal. [D'une arme blanche] "Qui est hors de la gaine, hors du fourreau" : Cil à qui ce fait apertient, C'est cil que *nu* le glaive tient (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1414).

C. - Au fig.

1. *Nu de* + subst. "Privé de, dépourvu de"

a) [Du corps, d'une partie du corps] : Viellece ai non la redoutee La piauelue, la rideo, Celle qui ai le chief chanu Et bien souvent de cheveus *nu* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13204).

b) [D'une chose] : Se par dehors sembles cornus, De cornes soit ton cuer tout *nus*, Dedens soies misericors Quel que tu soies par dehors ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 678). Sens toi ton corps n'eust nul pouoir. Matiere fu dont fourme fus, Dont maintenant il est tous *nus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6938).

2. [D'une chose] "Qui se présente à la vue sans obstacle, qui n'est pas caché" : Se clefs aussi portoie *nues* Et m'en alasse par les rues Où n'eüsse huis ou serreüre, Cuidier pourroit par aventure Aucun que fausses clefs portasse Ou que rober la gent alasse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1371).

NUIRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *nuire* ; FEW VII, 161a : *nocere* ; TLF XII, 301a : *nuire*]

I. - Empl. trans. *Nuire qqn.* "Causer du dommage, du mal à qqn, nuire à qqn" : « Sire, dis je, je vous requier Que moi *nuire* ne empeschier Ne veulliez pas de mon voiage » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5114). Li ange (...) Tantost glaives et espees, Que lonc temps desgaïnees Avoient porté pour *nuire* Pecheurs et pour eux ocire, Engaïnerent prestement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9983).

II. - Empl. trans. indir. "Faire du tort à qqn" : Et si te di qu'ausi à ceuz Je *nuis* qui sont de sainte vie Com à ceuz qui ne le sont mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8669).

NUIT, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *nuit* ; FEW VII, 212a : *nox* ; TLF XII, 302b : *nuit*]

"Temps, variable selon les saisons, qui s'écoule entre le coucher du soleil et son

lever" : ... [dans le ciel] n'i a nuls alteremens, *Nuit* ne sepmaine, mois ne temps. Un jour perpetuel y est Qui n'appetice ne ne croist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9744).

- *De nuit. / par nuit. "Pendant la nuit"* :

C'est la main qui gans demander N'ose au gantier pour enganter, Qui ne se moustre fors de *nuit* Et quant la lune point ne luist. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9495). Qui par *nuit* et tenebres va Ne scet où est et où il va. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7665). DIGULLEVILLE À JÉSUS. A tout lanternes et de *nuit* Fus devant les juges mene, Com murtrier et larron lié (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11302).

- *Heure de minuit. V. minuit.*

- [En collocation avec *jour*] *V. jour.*

NUTRITIF, adj.

[T-L, GD, GDC : *nutritif* ; FEW VII, 252a : *nutrire* ; TLF XII, 319a : *nutritif*]

PHILOS. [De l'une des trois facultés de l'âme végétative] "Qui permet (en partic. ici à l'homme) de se nourrir" : Forcë a aussi [éd. (*aussi*)] [l'âme] vegetative Comprenant generative Pour son espece conserver Et li tousjours monteplier, Et aussi la *nutritive* Avec la augmentative Qui sont pour garder seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7155).

REM. Terme emprunté par GUILL. DIGULL. à la scolastique ; il traduit le lat. médiév. *potentia / virtus / vis nutritiva* attesté notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente). *V. Thomas-Lexicon* 1958 [1895], 612, n° 13, 853, n° 14 et 866, n° 6. Première attest. du mot en ce sens. *V. augmentatif* et *generatif* qui qualifient les deux facultés de l'âme végétative.

O

De borgnes yeulz et traversains

Ne puet estre regart bien sains.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11529-11530)

OBEDIENCE, subst. fém.

[T-L : *obediencia* ; GD : *obedience* ; FEW VII, 277b : *oboedire* ; TLF XII, 327b : *obédience*]

"Obéissance à un supérieur" : Sē il [le bâton] ne fust, partout regnast *Obedience* et commandast, Chascun feïst quanque deïst Ne de rien ne desobeïst (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5610).

- En partic. [Dans un cont. relig. : par réf. au péché originel ; p. oppos. à *inobédience*] "Obéissance envers la volonté de Dieu" : Quar le pechie quē Adam fist, D'inobedience engendré Fu principalement et causé, Au quel pechie par contraire On doit medicine faire, C'est que par *obedience* La dite inobedience Receive medicinement Et garison dēuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 589). Benoit, je ne puis pas croire (...) Qu'aucun bien d'*obedience* En enclins et en silence Ou service de Dieu païant En li devotement loant En messes ou disciplines Ou vacacions divines, (...) En aucun temps il [le pèlerin] n'ait [éd. n'[i]] fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2187).

OBLIQUE, adj.

[T-L, GDC : *oblique* ; GD : *oblique*¹ ; FEW VII, 270a : *obliquus* ; TLF XII, 350b : *oblique*]

A. - [D'une direction suivie] "Qui s'écarte de la verticale et de la perpendiculaire (par rapport à une ligne donnée), diagonale" : Terre et air plains [d'esprits] en estoient Et si tost par tout aloient Com ma vëue et mon regart Se pouoit tourner quelque part. Par droite voie et *oblique* En mouvent [éd. *mouvant*] du pol artique Jusqu'a l'autre tost aloient Toutes les fois que vouloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 239).

B. - [D'un mouvement] "Qui s'effectue selon une direction qui n'est ni verticale ni perpendiculaire" : Causē [de la musique] en sont (...) les tournemens Des esperes que vi tourner L'une dedens l'autre et roer Qui par contraires movemens Et par *obliques* tournemens Doucement s'entrecontroient Et en [éd. (*en*)] circuite faisoient Entour terre et les elemens Sens eux reposer en nul temps. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8880).

OBLIQUEMENT, adv.

[T-L : *oblique* (*obliquement*) ; GDC : *obliquement* ; FEW VII, 270b : *obliquus* ; TLF XII, 351b : *obliquement*]

"Dans une direction, une position oblique, en biais" : Les petis paignons font les grans Tourner par lons delaiemens Et les grans les petis tourner Font isnelement sens tarder Et maintes fois *obliquement* Selon le divers tournement Si com horloges et moulins

Se monstrent avoir tels engins. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4985).

OBNUBILER, verbe

[T-L, GD : *obnubiler* ; FEW VII, 276a : *obnubulare* ; TLF XII, 354a : *obnubiler*]

A. - Au propre

1. Part. passé en empl. adj. "Couvert d'un voile" : Or vous di que là m'en alai Pas pour pas et là la [Grâce Dieu] trouvai, Mes sous la nue estoit celee Com devant et *obnubilee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11304).

- En partic. [Du Soleil] "Caché partiellement ou en totalité" : Sept signes sont ou reçeu N'est pas le souleil a son droit, Et bien n'est mie la endroit, Car il semblē *obnubilē* [var. *obumbrē*], (...) ou eclipsē. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10185).

2. Part. prés. en empl. adj. "Qui cache comme d'un voile" : Quant m'ot ce dit, sans nul delai Du cors troussē me retrouvai ; Toute la vigueur que j'avoie, Et le bien dont m'esjoïsoie En .I. moment o adirē, Tout fu mucie, tout absconsē Dessouz la nue *obnubilant* Souz qui n'est nul bien clervoiant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11304).

B. - Au fig.

1. Au passif [Dans le dualisme qui oppose l'âme au corps ; le sujet désigne l'âme, le compl. le voile du corps] "Être couvert, enveloppé d'un voile qui rend moins éclatant, terne" : Le cors si est une nuee Et une lanterne enfumee Par lequel, comment que ce soit, La clartē de dedens on voit. L'ame qui habitē u cors Sa clartē espant par dehors Et fait cuidier aus foles gens Que tout li enluminemens Soit de celle povre nuee [le corps humain] De quoi l'ame est *obnubilee* [var. *enveloppee*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6068). DIGULLEVILLE À MARIE. Et saras bien que c'est ton filz, Non obstant que soit enlaidis Et pali et *obnubilē* Pour son sanc mis et hors gete. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9137).

Rem. La première citation est déjà attestée ds GD V, 555b (Impr. c.1500).

2. Part. passé en empl. adj. "Terni, sans éclat" : LE CORPS À L'ÂMEta volente Il me faut faire (...) Pour ce qu'à toi est l'action Et que matere sui sens plus De la quelle, se tu impurs En deviens et *obnubile*, Par toi est qui l'as procure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4175).

REM. Néologisme bien attesté chez GUILL. DIGULL. : Raison seroit que fut refete Une aultre nuefe miex luisant, Plus clere et plus resplendisant, Qui de la terre fut gardee, Qu'elle n'en fut *obnubilee*. (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : Romania 62, 1936, 327)., où *obnubilee* signifie "couverte d'un nuage

comme d'un voile" (voir aussi P. Laurent, In : *Romania*, 65, 1939, 176-177).

OBOMBREUR, verbe

[T-L : *obombrer* ; GD : *obumbrier* ; FEW VII, 294a : *obumbrare* ; FEW XIV, 24b : *umbra*¹] Empl. trans. "Couvrir de son ombre"

A. - P. anal. [L'écran n'est pas une ombre]

- Au passif [De la vue] *Estre obombré de qqc.* (d'une courtine). "Être voilé par qqc." : LE PÈLERIN. Car ma vëue *obumbree* [var. *moult umbree, obumbilee, obnublee, de ma vëue separee*] Fu d'une tresgrant courtine Qui sembloit noire voirrine, Si ques ne peu appertement Rien plus vëoir ne clerement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 302).

Rem. Déjà ds GD V, 560c (Impr. c.1500).

B. - [Dans un cont. relig. où l'auteur joue sur le sens propre et le sens fig. ; du Saint-Esprit, le compl. désigne la Sainte Vierge] "Couvrir de son ombre pour atténuer qqc. d'insupportable, de pénible" : MARIE. He S. Esprit, haut conforteur Des cuers dolens et conseilleur, Qui de ta vertu m'*obumbras* [var. *ma umbras*] A fin que ne m'esblouast pas Ou esbahisist la clarte Luisant de sa divinite [de Jésus] Au tempz quë en moi descendi : Que ne m'*obumbres* tu ausi Maintenant [au moment de la Crucifixion], a fin que tapis Me fust le grief de mon chier filz [mis en la croix] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9172).

OBSCURCIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *oscurcir* ; FEW VII, 281a : *obscurus* ; TLF XII, 358b : *obscurcir*] Empl. intrans. [D'un astre] "S'obscurcir, devenir sombre" : Tout aussi com des elemens Est assis li ordonnemens, Que le plus pur est au dessus Et le mains pur est assis jus (...) Aussi mains obscur[e] [ms. *oscur*] au dehors Me sembloit [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] estre terre lors Et plus s'aloit *oscurissant* De plus en plus en avalant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 219). Pierres en furent fendues, Et toutes orbes les nues Pour le soulel qui *oscurci* Et toute sa clarte perdi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9609).

REM. À la première citation correspond celle de GD V, 650b, s.v. *obscurir* (Impr. c.1500 : *obscurissant*) ; d'où la date de c.1350 du FEW VII, 281b, pour la forme *obscurir*, qu'il faut corriger en c.1500. Forme *oscur-désuète* (encore dans MACH., Prol., c.1377, 6).

OBSCURCISSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *oscurcissement* ; FEW VII, 282a : *obscurus* ; TLF XII, 359a : *oscurcissement*]

A. - "Action de devenir obscur" : Le ciel et tout le firmament En prirent *oscurcissement* [du crucifiement de Jésus]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9402) [Réf. à *Matth.* XXVII, 45].

Rem. Première attest. de ce sens cf. FEW : « Mfr. nfr. *oscurcissement* m. "affaiblissement de la lumière" (seit Est 1538) ». À cette citation correspond celle de GD V, 650b, s.v. *oscurissement* (Impr. c.1500 : *oscurissement*) ; d'où la date de ca. 1350 du FEW, pour la forme *oscurissement*, qu'il faut corriger en c.1500.

B. - Au fig. [À propos d'une personnif. ; du point de vue physique ou moral] "Fait de perdre de son éclat, de se ternir par l'effet de qqc." : L'ÂME AU CORPS. Et puis dire certainement Que n'ai nul *oscurissement* [var. *obscurément*] Fors de toi et de [éd. (*de*)] tes fumees Et de [éd. (*de*)] tes vapeurs hors getees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4160).

Rem. Première attest. de ce sens (cf. FEW : « "perte d'éclat (de la gloire, etc.)" (Ac 1694 -1798 ; 'peu us.' Ac 1835-1878) »). À cette citation correspond celle de GD V, 649c, s.v. *obscurément*¹ (Impr. c.1500 : *obscurément*) ; d'où la date de ca. 1350 du FEW VII, 281b, pour la forme *obscurément*, qu'il faut corriger en c.1500.

***OBSCUREMENT, v. obscurcissement**

***OBSCURIR, v. obscurcir**

***OBSCURISSEMENT, v. obscurcissement**

OBSTINAT, adj.

[T-L : *ostinat* ; GD : *obstinat* ; FEW VII, 290b : *obstinatio*]

RELIG. "Qui persévère dans ses péchés, qui est fermé au repentir et ne manifeste aucune contrition de ses fautes, obstiné" : MOÏSE À RAISON. Premièrement doit aviser Ceus doucement que voiz errer Et puis, se les vois *obstinas* [var. *obstinez*], De poindre les, bon congié as. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 643). [Les damnés qui n'ont pas obtenu la grâce] Ce sont ceux qui sont trespasse En mortex pechiees de leur gre, Qui sont demoures *obstinas* Et par penitance n'ont pas Passe si com il dëussent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2837).

- *Ostinat en* + subst. : RAISON AUX PÈLERINS. À l'esperit pour divers cas, Si comme quant est *obstinas* En son pechié et amender Ne se veut pour amonester, Tourner pouez l'autre taillant Sans rien i aler

esparnant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1142).

Rem. Déjà ds GD V, 559a (ms. Valpinçon : *obsteinas*) ; d'où : « Mfr. *osteinat*, adj. "obstiné à l'excès" (ca. 1350) » dans FEW qui attribue à tort au ms. la date de composition.

- Empl. subst. masc. "Celui qui persévère dans ses péchés, qui est fermé au repentir et ne manifeste aucune contrition des ses fautes" : Et puet estre bien proprement Nommé escommeniement, Une malëicon de Dieu, De quoi usent ceuz qui son lieu Tiennent contre les *obstinmas* [éd. *obstinmas*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7635).

OBSTINATION, subst. fém.

[T-L : *ostinacion* ; GDC : *obstination* ; FEW VII, 290a : *obstinatio* ; TLF XII, 370a : *obstination*]

RELIG. "Attitude de persévérer dans ses péchés sans manifester aucune contrition" : Cuer de pecheur si est aussi Comme .I. grant pot de terre empli D'une liqueur orde et puant Quë on ne puet voidier pour tant Quë on ne le puet pas tourner À sa volenté ne muer, C'est que par s'induration Et sa grant *obstination* [var. *obscuration*, *abstination*] Në amender point ne se veut Ne repentir point ne se puet. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2110).

OBSTINÉ, adj.

[T-L : *ostiner* ; GDC : *obstiné* ; FEW VII, 290a : *obstinatio* ; TLF XII, 370a : *obstiné*]

RELIG. "Qui persévère dans ses péchés, qui est fermé au repentir et ne manifeste aucune contrition de ses fautes, obstiné" (synon. *obstinat*) : Si dur as en tous temps este, Et si rebours et *obstine* [var. *hostine*] Que (...) Ne t'ai peu [de] [ajout au ms.] mal destordre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1236). JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chascun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (...) Et exceptes les condampnes Qui en enfer sont deputes, Qui ont este faux pelerins Et erre par mauvais chemins Assidues et entechies, De croupir en mortex pechies *Obstinés* [var. *obstinmas*] et desesperes Et sens repentance fines... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2459).

REM. Commence seulement à entrer en usage (cf. *Mir. N.D. pers.* P.R., 1352, 256 [= *Mir* 14, 735], qui semble corriger le FEW qui cite *CoinciMir* 14, 734, qui n'a pu être retrouvé dans aucune édition).

OBTENEBRER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *obtenebrer* ; FEW VII, 292a : *obtenebrare* ; FEW XIII-1, 204a : *tenebrae*]

Part. passé en empl. adj. [D'une chose] "Qui est plongé dans les ténèbres, obscur" : Le soulel retraist sa clarte, Si que tout fu *obtenebré* [var. *entenebré*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9404) [Réf. à *Matth.* XXVII, 45].

***OBTUPIR, v. ressortir**

***OCCASIONNÉ, v. ochoisonner**

OCCASIONNELLEMENT, adv.

[T-L (renvoi), GDC : *occasionnelement* ; FEW VII, 296b : *occasio* ; TLF XII, 381a : *occasionnelement*]

"En cette occasion, en l'occurrence" : Ja ou monde n'eust este fust [autre que le pommier d'Adam] Ou Jhesus mis este eüst ; Et ja pomme n'eüst este Pour estre ou fust restitue, Si ques *occasionnelment* L'un a de l'autre naissement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5833).

REM. Prob. employé pour les besoins de la rime. Cependant, cette attest. confortée par l'emploi de l'adj. *occasionel* ds LE VER, Dict. M.E., c.1420-1440, 58, laisse croire que l'adj. est plus ancien que ne le suppose le FEW (VII, 297b-298a, note 15). Néologisme.

OCCUPER, verbe

[T-L : *ocupar* ; GD, GDC : *occuper* ; FEW VII, 300b : *occupare* ; TLF XII, 390b : *occuper* ; TLF XII, 392b : *occupé*]

I. - Empl. trans.

A. - "Prendre possession d'un lieu et l'occuper" : Et savez bien [dit le gerfaut] que m'apartient Ce ni où va souvent et vient Cel aigle la qui usurpé L'a [éd. *la*], et sanz mon vueil *occupé*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7476).

B. - [Le compl. désigne une pers.] "Donner, procurer une activité à " : Jadis de ma courtoisie Du monde une grant partie Vous baillai pour vous *occuper* Et pour y loialment ouvrer, Afin que huiseuse ne fussiez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1713).

- Part. passé "Retenu, qui a beaucoup à faire" : ...disanz par heresie [les pillards] Que tu Dex n'estoies mie Et que Dex dormoit ou songoit Ou ailleurs *occupé* estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4670).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'un logis] "Qui est occupé par qqn, habité" : La mena Joseph Marie [à Bethléem], Et la fu tel compaignie De tant de gent qui la estoit Que trouver il ne peurent toit Où pëussent estre hostelé Que plain ne fust et *occupé* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1816).

III. - Empl. pronom. *S'occuper à + qqc.* "Passer son temps à" : LE NATTIER. Se je depiece et je refas, Afin que je ne soie pas Huiseus, ne m'en doiz pas blasmer, Car s'autre chose à labourer Eusse, je m'i occupasse Et point ne redespèçasse Ce que j'ai fait pour le refaire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6599).

- Empl. abs. "Avoir des activités" : Quar tout aussi comm'en peril Est le fer dont rien on ne fait Què assez tost rœoul n'i ait, Aussi li hons qui huiseus est Et rien ne fait, en peril est Què assez tost enrœouillié ; Mes quant il se veut *ocuper* Et en labour exerciter, Ceci le garde de pechié Et d'estre de rœoul tachié. Ne soit par vice et par pechié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6651).

ODOREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *odoremment* ; FEW VII, 325b : *odor*]

A. - "Parfum" : Les beautes, les *odouemens* [var. *oudouemens*], Les joies, les deduisemens [ms. *deduiseries*], Les douls sons, les chanteries Et les grans envoiseries Font tous maus passes oublier Et sens fin joie demener (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9113).

B. - "Odorat" : Celui à tast ici endroit, *Odouement*, goust et vœoir, Cetui connoist plus soultiment Et aperçoit plus clerement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2760). Rien qui me plaise je ne voi Ne chose que je veille n'oi, Par *l'oudouement* rien ne sent Qui me semble estre grant torment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4533).

ODORER, verbe

[T-L, GD : *odorier* ; FEW VII, 325b : *odor* ; TLF XII, 414a : *odorier*]

I. - Empl. trans. *Odorer qqc.* "Sentir qqc. par l'odrat, humer l'odeur de qqc." : Le heaume, si com dois savoir, Est Attrempance de vœoir, D'escouter et dè *odourer* Choses qui te peuent grever (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4085). En tout le monde n'a jouel Qui a tous doie estre si bel Pour eux jouer et soulacier Com li [la pomme] et pour eux elleecier [ms. *allectier*], Li sentir et li *hodourer* [var. *La pomme souvent odourer, A sentir se tresbonne odeur*] Et sa douceur souvent gouster (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6687).

II. - Inf. subst. "Odorat" : .VI. portes sont dont .V. i a Par où l'ordure dedens va. L'une est la porte d'*odourer*, L'autre d'oÿr et d'escouter, L'autre de goust, l'autre de tast Et l'autre si est de regart. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2225) [Réf. au livre de *Néhémie* (II, 17 et II, 1-32) où sont énumérées les nombreuses portes pratiquées dans les remparts de la Ville sainte que Néhémie a reconstruites pour protéger la foi et la loi mosaïque].

OEIL, subst. masc.

[T-L : *ueil* ; GDC : *oil* ; FEW VII, 310a : *oculus* ; TLF XII, 416b : *oeil*]

A. - Au propre "Organe de la vision"

1. [L'oeil tel qu'il voit] : ...et tantost je vi Une clarté qui descendi Du ciel sus euz [sur Joseph, Marie et Jésus] soutainnement, Et avec ce un parlement Oui haut qui me fist lever Mon regart pour là regarder ; Mez la clarté me rabati Si mez *iex* que rien je ne vi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3582). De borgnes *yeulz* et traversains Ne puet estre regart bien sains. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11529).

- Loc. verb.

- *Lever les yeux.* "Regarder en l'air en direction de" : Mes tout ainsi comme levai Mes *yex* en haut et regardai, Une mont grant merveille vi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 96).

- *Ouvrir ses yeux* : Quant tiex paroles j'entendi J'ouvri .I. pou mes *yex* et vi Une main qui en haut tenoit Mon bourdon et le me tendoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10786).

- *Tourner les yeux qq. part.* "Regarder en direction de" : Aussitost comme d'autre part Tournai mes *yex* et mon regart, Encore plus m'esmerveillai D'une chose que veüe ai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 126).

2. [L'oeil, tel qu'il est vu] : Les *yex* esrouolle comme .I. tor (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10471). SATAN. Or dirai quiex gens c'estoient Et quiex figures avoient. Li uns si estoient cornus, Les autres com sengliers dentus, Aus autres les *yeux* sailloient Et leurs [éd. *Dont les*] pruneles issoient [.] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2909). LE BOURREAU D'ENFER. ..."Vous, fils d'Envie Et fils du grant Tenebrifer, Le maleureus prince d'enfer, Aies memoire et bien penses Què a juste cause pendes Par les *yex* qui onques maintien N'eurent a vœoir aucun bien !..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4626).

Rem. D'après Duval 2006, 129, note 1 « la pendaison par les yeux, rappelle le sens étymologique du péché d'envie », *envier* venant du latin *invidere* "regarder d'un mauvais oeil".

B. - [Comme lieu du regard] *S'absenter des yeux de qqn.* "Fuir le regard de qqn" : Et pense selonc mon avis Que pour le miracle du vin, (...) s'en vout aler [Jésus] Et de leur *iex* soi absenter. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4706).

- [L'oeil dans son action et sa fonction de voir] *Voir à l'oeil.* "Voir de ses propres yeux" : Mes piez me portent où je veul, Eles ont, tu le vois à *l'ueil*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11822). De ce què as vœu a *l'ueil* Tant seulement parler te veil Selonc que tu as demande. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10164).

Rem. Cf. FEW VII, 311a.

C. - [L'oeil comme foyer de l'activité mentale]

1. [Comme instrument d'observation] *Avoir l'oeil sur. / avoir l'oeil à. / avoir son oeil vers.* "Veiller à, être attentif à" : Je qui l'escherpe regardoie Et trestouzjours l'ueil i avoie, Vi goutes de sanc semees Dessur li et esbouciees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3574). He douls fils, a toi parler veulh, Car a toi seul doi avoir l'ueilh. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6428). Tex choses fas pour ce que veul Que chascun ait vers moi son eul, Que soie dite sans pareil Et singuliere en apareil, Et qu'à moi nul ne soit onnis ; Quar de per et de compaignon Je n'ai cure en nulle saison (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7525).

Rem. Cf. FEW VII, 312a.

2. [Dans une formule] *Garder sur l'oeil que* + subj. "Veiller, au péril de perdre la vue, à ce que" : « Certes, dist Grace, et je le veul Mes bien vous gardez sur l'eul Que ne contrediés jamais Mes biaux ouvrages ne mes fais » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2000).

3. [Comme instrument de jugement] : MARIE À JOSEPH. Or doiz tu ci bien regarder Et de bon euil [var. *de bon cuer, en ton cuer*] considerer Que tel chose [le voyage à Bethléem] senefie Qui sanz mystere n'est mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1778).

- *Voir le fetu en l'oeil de qqn et ne pas voir dedans le sien un chevron* : Qui est cil qui le festu voit En l'ueil son frere, et pas ne voit Dedens le sien un chevron grant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 179) [Citation de la parabole évangélique de la paille et de la poutre, *Matth.* VII, 3-5].

D. - P. métaph. [Comme instrument de l'âme, de la pensée] : Ouvrez .I. pou discretement Les yex de vostre entendement ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1704). Ces .III. [personnes de la Trinité] sont .I. Dieu seulement En unite conjointement Sans quelque rien devisee ; Mes l'ueil de bon entendement Y doit faire distinguement Quant la personne est nommee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10820). Diex le filz a pris livree De vermeil bien tainturee En son sanc et sa mort dure. Maniere de verdoiemment Et dē .I. gay confortement A le Saint Esperit [éd. *Esp(e)rit*] sens fable : Il esclarsist l'entendement Et l'ueil de l'ame vraiment (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10838).

Rem. Cf. FEW VII, 311a.

OEILLERE, subst. fém.

[T-L : *oilliere* ; GD : *oeilliere*¹/*oeilliere*² ; FEW VII, 313b : *oculus* ; TLF XII, 422b : *oeillère*]

ARM. "Ouverture sur le devant du heaume par laquelle on peut voir" : Quar se n'estoit l'euilliere estroite, Entrer pourroit ens tel saete Qui droit

au cuer pourroit aler Et sans remede à mort navrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4093).

REM. Déjà ds GD V, 573c (Impr. c.1500 : *oeilliere*).

OEUVRE, subst.

[T-L, GDC : *uevre* ; FEW VII, 358b : *opera* ; TLF XII, 429a : *oeuvre*]

A. - Subst. masc. [Avec une connot. morale] "Acte, action" : JÉSUS . S'aucun de vouz a euil ou main Qui vostre *uevre* face brehaing, Pour quoi doies estre blasme, Soit tantost le membre geté Hors dont tel blasme puet venir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5356) [Réf. à *Matth.* V, 29-30].

Rem. À comparer à : *Et me dist que seroit brehains Tout l'ouvrage que je feroie* ds GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13029.

B. - "Ce qui existe du fait d'une création"

- En partic. RELIG. *Les oeuvres de Dieu* : Dieux qui est infeni en soi, En ses *uevres* est infeni (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9325).

Rem. Cf. FEW VII, 360a.

C. - [À propos de la nature] "Réalisation, produit" : L'une [des deux vieilles] à son col l'autre portoit Dont celle qui estoit portee Si grosse estoit et si enflee, Que sa grosseur passoit mesure ; N'estoit pas *uevre* de nature Si comme argüoit sa façon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7352).

***OFFENDICULE, v. abuissail**

OFFENDRE, verbe

[T-L : *ofendre* ; GD : *offendre* ; FEW VII, 330a : *offendere*]

Empl. trans. "Offenser" : Sans moy adeser n'i devez, Se moi *offendre* ne voulez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2612). « Dame, dis je, tant vous avoie *Offendu* [var. *courrouciee*] que pas je n'osoie Ce requerre, mes maintenant Je le requier en suppliant ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4764).

OFFICE, subst. masc.

[T-L : *ofice* ; GD, GDC : *office* ; FEW VII, 336a : *officium* ; TLF XII, 438a : *office*¹]

A. - [À propos d'une pers.] "But, tâche que l'on considère comme un devoir, mission, rôle" : RAISON À MOÏSE. Bien appertient à ton *office* De faire des mauvés justice (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 645). MISÉRICORDE. [qui plaide en faveur du pèlerin accusé d'avoir peu de dévotion] Se m'*office* ne faisoie, Pas bien dite ne seroie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1929).

- *Desservir un office* : Quant tout ceci fu ordené Si com dessus est devisé, Chascun commença à servir Pour son *office* desservir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 966).

B. - [À propos d'une chose] "But auquel une chose semble destinée, fonction assignée à une chose" : Jambes [les jambes de fer de la statue, image du gouvernement] doivent paine soffrir Pour tous les membres soustenir. Coulombes de leur *office* Sont, soustenans l'ediffice, De genous chapiteeles Et sus bases bien fondees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8125). Jambes doivent paine souffrir [éd. *soffrir*] Pour tous les membres soustenir. Coulombes de leur *office* Sont, soustenans l'ediffice, De genous chapiteeles Et sus bases bien fondees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8125).

OFFRIR, verbe

[T-L, GDC : *ofrir* ; GD : *offrir* ; FEW VII, 331b : *offerre* ; TLF XII, 449a : *offrir*]

I. - Empl. trans. *Offrir qqc. (à qqn)*. "Mettre qqc. à la disposition de qqn sans qu'il ait à le demander"

- Au passif : MARIE À DIEU . "...Ainsi le te monstre et present [Jésus] En simplece et innocence Selonc que senefient ce Les turtres et coulombelès Qui ensemble te sont *offers*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2971).

II. - Empl. pronom. réfl. *S'offrir à qqc.* "Consentir" : Ceci ne puis pas bien souffrir, Ne raison ne s'i puet *offrir*, Ne ce n'est pas trop grant merveille Se Nature s'en esmerveille (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2956).

OIGNEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *oignement* ; FEW XIV, 36a : *unguere*]

A. - Au propre

1. "Pommade, baume qu'on applique sur les plaies pour les guérir" : « Voiz ci .III. dignes *oignemens* Que je te bail pour toutes gens. Touz ceus qui pelerins seront Et champion estre vourront, Des .II. premiers tu enoindras Et autre chose n'en feras. Le tiers sera pour les navrez, Pour les bleciés, pour les quassez, Pour ceuz qui au lit de la mort Se gerront sanz avoir confort ; De cest *oignement* ceuz oindras Et loial mire leur seras En tout oignant soigneusement Qui a mestier de l'*oignement*...» (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 537, 547, 550). Tel ne sont pas bon surgien, Bon mire ne phisicien, Quar aus bleciez leur *oignement* Veulent baillier trop rudement. Et pour ce sui je descendue Pour vous aviser et venue, Qu'en vous n'ait nulle ruderie, Ne cruauté ne felonnie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 601). Et adonc une livre prist Marie de bon *oignement* Et les piés Jhesu humblement Enoinst et terst de ses cheveus Dont Judas fu mont envieux, Quar .IIIc. deniers valoit bien Dont vit que ne recevoit rien Dolent qu'il ne les emboursoit Et devers li ne les avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7535) [Réf. à l'onction de Béthanie, *Jean XII*, 3].

2. "Composition qu'on applique sur différentes parties du visage pour en modifier l'aspect" : Et pour ce que ce sanz faillir Coutel et boiste à *oignement* Et faus visage te present. Ce sont instrumens et oustis Par qui mains ont esté peris. Joab, quant Amasam tua Et Abner, jadis s'en aida. Judas pas desgarni n'en fu, Quant il vendi le roy Jhesu. Triphon ausi et autres mains D'avoir les ne se sont pas fains. Je les te lo, fille, à porter Pour ta mere reconforter, Pour aidier li ce à parfaire Que tout par li ne puet pas faire. De l'*oignement* ceuz tu oindras Que du coutel ferir voudras. Et du faus, painturé visage À ton visage feras cage, C'est à dire que ton pensé Tu couverras de fausseté Et par dehors demousterras Autre que dedens ne seras. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8401, 8415).

OINDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *oindre* ; FEW XIV, 36a : *unguere* ; TLF XII, 461a : *oindre*]

I. - Empl. trans.

A. - "Enduire (une personne, une partie du corps) d'une substance grasse" : De cest oignement ceuz *oindras* Et loial mire leur seras En tout *oignant* soigneusement Qui a mestier de l'oignement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 547, 549). Bien sai mordre sanz abaier Et bien ma chiere simplioier ; De l'une part, froter et *oindre* Et de l'autre, ferir et poindre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8447).

- En partic. RELIG. "Enduire (qqn) d'huile sainte" : RAISON À MOÏSE. Souviengne toi què *oins* tu fus, Avant que tu fusses cornus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 659).

- [Dans un cont. métaph.]: Et puis aras unes paroles Qui seront oingnans et moles. C'est l'oignement dont sont les roys Et les prelas *oins* mainte foys. N'est mes ne conte ne baron Qui ne veulle ceste onction. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8462).

B. - "Recouvrir (qqc.) d'une couche de graisse ou d'un corps gras (souvent pour l'entretenir)" : Et bien sai *oindre* d'oint si fait La mauvese roe qui brait Qu'aprez elle brait plus forment Et pis en vaut communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8125).

II. - Part. prés. en empl. adj., au fig. [De paroles] "Qui flatte, caresse, apaise" : Et puis aras unes paroles Qui seront *oingnans* et moles. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8424).

OINT, subst. masc.

[T-L, GD : *oint* ; GDC : *oing* ; FEW XIV, 28b : *unctum* ; TLF XII, 461b : *oing*]

A. - "Graisse d'animal fondue et utilisée comme lubrifiant" : Et bien sai oindre d'*oint* si fait La mauvese roe qui brait Qu'aprez elle brait plus

forment Et pis en vaut communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8125).

B. - "Graisse répandue dans le tissu cellulaire"

- *Avoir trop d'oïnt*. "Être trop gras" : « Certes, dist elle, le pourpoint Si te fust bien taillié à point, Se tu à point fusses tailliés ; Mes à toi tient qui apointiez N'es pas à droit selonc son point, Car trop es cras et as trop d'oïnt Dessous l'elë et trop es drus, Trop reveleus et trop peüs ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3922).

OISEAU, subst. masc.

[T-L, GDC : *oisel* ; FEW XXV, 775b : *aucellus* ; TLF XII, 463a : *oiseau*]

"Oiseau" : Un *oisel* qui otruce a non Porte signification Du mantel que j'ay et de moy. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8019).

- En partic. *Oiseau à fauconnier*. "Rapace" : Ne sui pas gerfaut ne faucon Ne esprevier n'esmerillon N'autrë *oisel* à fauconnier Pour moi de giez ainsi lier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7085).

OISEUX, adj.

[T-L, GD, GDC : *oisos* ; FEW VII, 443a : *otiosus* ; TLF XII, 466a : *oiseux*]

"Qui est inactif et vit dans la paresse" : Point ne dor ne sui *oiseuse*, Et ne sui point pereceuse De touzjours faire mon devoir Selonc mon sens et mon pouvoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1587). Quar tout aussi comm'en peril Est le fer dont rien on ne fait Quë assez tost rëoul n'i ait, Aussi li hons qui *huiseus* est Et rien ne fait, en peril est Quë assez tost enrëouillié Ne soit par vice et par pechié Mes quant il se veut ocuper Et en labour exerciter, Ceci le garde de pechié Et d'estre de rëoul tachié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6647).

- Empl. subst. fém. [Personnif.] : Car bien a chemine tousjours [le pèlerin] Sens aler par mauvais destours. (...) Il n'a pas crëu *Huiseuse* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2780).

OMBRAGE, adj.

[T-L : *ombrage*¹ ; GD : *ombrage* ; FEW XIV, 22b : *umbra*¹]

[D'un lieu] "Obscur, ténébreux" : Maintes grans peines y souffri (...) : Les uns es liex ou furent nes (...) ; Li autre ou souloient [ms. *autre en*] manoir Ou [ms. *Qui en*] en desers et boscages, En fosses, en liex *ombrages* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3852).

OMBRAGEUX, adj.

[T-L : *ombrajos* ; GD : *ombrageus* ; GDC : *ombrageus* ; FEW XIV, 23a : *umbra*¹ ; TLF XII, 482b : *ombrageux*]

Au fig. [Dans le domaine de l'expression écrite ou orale ; ici d'un ouvrage] "Qui comporte des zones d'ombre difficiles à

comprendre, abscons, ténébreux" : *Umbrageus* [var. *Umbrages*, *Ambrageus*, *Ambigeus*] sont exemplaire Affin quë on en puist traire Vray tesmoing de la trinite, Car chose fausse ou contraire Rapportent souvent en l'aire Oü ont tesmoingné verite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10898).

OMBRE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *ombre* ; FEW XIV, 21b : *umbra*¹ ; TLF XII, 482b : *ombre*¹]

Au fig.

A. - "Ce qui dissimule, empêche de connaître"

1. (*Tenir qqn*) en l'ombre. "(Tenir qqn) à l'écart" : LES SATHANAS. "Bien soumes en l'ombre tenus Et pou prisies et pou cre[m]jus [ms. *creus*]..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 355).

2. [Dans le domaine de l'expression écrite ou orale ; ici des paroles des prophètes] *Estre sous ombre*. "Être difficile à comprendre ou à élucider, mystérieux, ténébreux" : Quar leur paroles et leur dis [des prophètes] Ont este si souz figure Et souz *umbre* et couverture Que n'ont pas esté entendus De toutes gens et connëus. Et crëus en rien n'ont este, Par quoi se soient amendé Leur auditeurs, en estrepant Leur ors chemins et essartant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1542).

B. - "Abri protecteur" : Quar se dedens enfer estoit Saint Jehan, nul mal n'i aroit. La grant perfection de li *Umbre* li feroit et abri. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8662).

OMBROYER, verbe

[T-L : *ombroier* ; GD : *ombroier* ; FEW XIV, 24b : *umbra*¹]

Empl. pronom. réfl. "Se mettre, se reposer à l'ombre (d'un arbre)" : Feuilles a [l'arbre qui est apparu en vision à Nabuchodonosor] [,] [éd. *[qui]*] paroles sont, Qui en elles grant beaute ont, Car quanque dist, amiable Et doulx est et charitable Et bon s'i [éd. *si*] feroit *ombroier* Qui las seroit et soulacier, Si com bien puet estre vëu En son magnificat feullu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5745).

ONCTION, subst. fém.

[T-L : *oncïon* ; GD, GDC : *oncïon* ; FEW XIV, 28a : *unctio* ; TLF XII, 504a : *onction*]

"Douceur qui touche le coeur" : Se par rigueur as aucun point, Aucun hurte par son mesfait, Garde que tu ne l'aies fait Sans la doucereuse *oncïon* De pitié et compassïon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 653). Et puis aras unes paroles Qui seront oingnans et moles. C'est l'oignement dont sont les roys Et les prelas oins mainte foy. N'est mes ne conte ne baron Qui ne veulle ceste *oncïon*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8428). Pou avion de bons chastiaus Que n'eussion mis aucun vaissiaus

Esquies empage avion mis Des grans tresors de paradis ; Estoit la douce infusion De nostre Grace et l' onction (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12124).

ONDE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *onde* ; FEW XIV, 29b : *unda* ; TLF XII, 505b : *onde*]

A. - "Eau en mouvement" : Adonc sans plus targier me prist Par la main et tantost me mist À son col et puis à voler Se prist au dessus de la mer. Pas bien asseür je n'estoie Pour les grans *ondes* que vëoie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11884). ...à senestre vi Une vielle qui chevauchoit Les *undes* de mer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11974).

B. - Loc. adv. [À propos d'un liquide qui s'écoule] À *ondes*. "En abondance, à flots" : L'ARBRE VERT. Ves ci ma pomme entemee ! Qui [éd. (*Qui*)] tant a este flagellee Que de toutes pars en saut hors Le jus a *ondes* et a gors. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6602).

ONGLE, subst. masc.

[T-L, GDC : *ongle* ; FEW XIV, 37a : *ungula* ; TLF XII, 515a : *ongle*]

A. - [Chez l'homme] "Ongle"

- [Comme moyen de parvenir à ses fins ; à propos des avaricieux] : A leurs grans *ongles* rapineus [des avaricieux comparés à des loups] Ont descire celles et ceux Qui ont ou crie ou belle (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5235).

- *Ceux aux ongles tortus*. "Ceux qui sont âpres au gain, les avarés" : Ceux aus *ongles* et dois tortus Sont gent qui, de tant qu'il ont plus, Couvoitise ont de plus avoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2953).

B. - [Chez l'animal]

1. "Griffe (des oiseaux de proie)" : Les .II. mains *ungles* de grifons Avoient dont l'une derriere Estoit en estrange maniere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9086).

- [D'une personnif. ; à propos des avaricieux] : .VI. mains avoit [Avarice] et .II. moignons. Les .II. mains *ungles* de grifons Avoient dont l'une derriere Estoit en estrange maniere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9086).

2. "Sabot des onglés" : Tout coiemet je m'en irai Et par derriere je mordrai Les *ongles* du cheval qu'il a Et ainsi je cuit qu'il charra (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8737).

ONI, adj.

[T-L, GD : *oni* ; FEW XIV, 46b : *unire*]

A. - [D'un obj.] "Lisse, poli" : Oignement est douce chose À plaie ouverte et à close. Assis doit estre doucement De *omni* et de douz instrument. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 588).

B. - [D'une pers.] "Égal, pareil"

- *Estre oni à qqn*. "Être semblable à qqn" : Tex choses fas pour ce que veul Que chascun ait vers moi son eul, Que soie dite sans pareil Et singuliere en apareil, Et qu'à moi nul ne soit *omnis* ; Quar de per et de compaignon Je n'ai cure en nulle saison (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7528).

- *Faire oni* (des pers. dissemblables). "Rendre identiques, égaux" : Riche et povre elle fait *omni* Et onques n'espargne nulli (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13083).

OPERATION, subst. fém.

[T-L : *operacion* ; GD : *operacion* ; GDC : *operation* ; FEW VII, 366b : *operari* ; TLF XII, 535a : *opération*]

"Acte, action qui suppose une réflexion et une volonté de faire en vue d'obtenir un résultat déterminé" : DOCTRINE [qui s'efforce de prouver au pèlerin que c'est lui seul, et non son corps, qui est responsable de tous ses actes]. A toi sont *operacions*, Forces, vertus et actions Dont los ou blasme dois avoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6933).

OPINION, subst. fém.

[T-L : *opinïon* ; GDC : *opinion* ; FEW VII, 373a : *opinio* ; TLF XII, 546a : *opinion*]

"Manière de penser, de juger (sur une question), avis, jugement" : Pour les quelles erreurs [liées à l'astrologie] oster Se veut cest enfant là [Jésus] monstren Comme cil qui tout autrement Puet faire que le firmament Ne dit ou monstre, supposé Que tout demonstrest au pensé Et *opinion* de la gent Qui y font adevinement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3557).

- *Avoir ensemble les opinions de qqc*. "Partager ses opinions sur qqc." : VÉRITÉ [qui vient d'exposer à Dieu son débat avec Justice et Miséricorde, en faveur du rachat de la faute d'Adam]. Quant devant le roy o conté Ce de quoi avïons parlé Et quelles les *opinions* Èu ensemble en avïons, Le pere le fil regarda Et a dire ainsi commença : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 669).

OPPREINDRE, verbe

[T-L : *opriembre* ; GD : *oppreindre* ; FEW VII, 376b : *opprimere*]

A. - Empl. trans. "Opprimer, faire cruellement souffrir" : Se de ta verge bien usasses Et Pharaon bien argüassas En li disant que Dieu servir Laïssat ta gent sans asservir, Que de rien ne les emeschast Ne *oppreïnist* [var. *oppreïmist*, *oppreïssist*, *oppreïssast*] ne ne grevast, Lors fusses tu bon Moÿsés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 790). Le cors m'*oppreïnt* [var. *oppreïnt*, *oppreïnt*, *oppreïnt*] et abat jus Et me tient souz li tout vaincus, N'ai vertu par quoy resister Je puisse à li ne contraiter (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6309). ...le cors qui

corrompu est Et malotru et pesant est Aggrieve l'ame et si l'opprient Quë en chaitivaisons la tient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6329).

- Au passif [D'un pécheur] *Estre oppriens de* + inf. "Être tourmenté, souffrir un châtement (pour avoir commis une faute)" : DIGULLEVILLE. Les avoires du monde et les biens, (...) Je ne te demande mie [à Marie], Se n'est que trop ne soie *oppriens* [var. *oppriems*, *obpriens*, *obpr(e)ins*, *inoppiens*, *oppieux*] D'avoir defaute que mont criens De garder ma povre vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3886).

B. - En partic. [Du diable] "Accabler (le pécheur) des tourments de l'enfer" : L'autre chose est que racheptes [de leur péché] Soient ceux qu'il [Dieu] avoit crees A son ymage (...) Aus quieux dignement racheter Faut pris equivalent [var. *equivalemment*] trouver Ou greigneur com sont estimes Ceux qui sont tenus enchartres, Mesmement com cil qui les tient [le diable] Et en sa chartre les *opprient* [var. *opprent*, *oppriement*] Si pervers et si cruel soit Que du pris rien ne lascheroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6048).

REM. Réfection de l'a. fr. *apreindre*, d'après le latin *opprimere*, dont le FEW ne signale qu'un autre exemple, chez GPhebus. C'est l'état intermédiaire entre l'a. et le m. fr. *apreindre* et entre le m. fr. et le fr. mod. *opprimer* (depuis 1356).

OPPRESSER, verbe

[T-L : *opresser* ; GD, GDC : *opresser* ; FEW VII, 377a : *opprimere* ; TLF XII, 555a : *opresser*]

Empl. trans. "Opprimer"

- [D'une arme] *Oppresser qqn* : Toutes ces armes m'ont froé Et *opressé* et refoulé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4746).

OR, subst. masc.

[T-L, GDC : *or*¹ ; FEW XXV, 1019b : *aurum* ; TLF XII, 565a : *or*¹]

"Métal précieux, jaune brillant, dont on fait les monnaies de haute valeur, les bijoux, etc." : Je fais chaperons pourfilez De soie et *or* entour listez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7506). Et les autres .IX. [cercles] miex encor [je regardai] Qui plus reluisoient quë *or*, Et d'*or* furent a mon avis Sus autres cercles d'azur mis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 238-239).

- *Or battu*. V. *battre*.

ORBE, adj.

[T-L : *orbe*³ ; FEW VII, 390a : *orbus* ; TLF XII, 578b : *orbe*¹]

[Du ciel, des nuages] "Sombre" : Pierres en furent fendues, Et toutes *orbes* [var. *aveugles*, *orbres*]

les nues Pour le soulel qui oscurci Et toute sa clarte perdi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9608).

ORDEMENT, adv.

[T-L : *ort*¹ (*ordement*) ; GD : *ordement* ; FEW IV, 486b : *horridus*]

"De manière ignoble" : Cil en loingtain päs ala Et tout quanqu'il avoit gasta Vivant luxurieusement Avec fames et *ordement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6928).

ORDONNEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *ordenement* ; FEW VII, 397b : *ordinare*]

A. - "Agencement" : Tout aussi com des elemens Est assis li *ordonnemens*, Que le plus pur est au dessus Et le mains pur est assis jus (...) Aussi mains oscur[e] [ms. *oscur*] au dehors Me sembloit [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] estre terre lors Et plus s'aloit oscurissant De plus en plus en avalant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 212).

B. - "Manière d'être" : Certes aussi fait folie Qui du tout veult qu'on li die Quel est de Dieu l'*ordenement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10921).

C. - "Ordre, commandement" : Et pour ce pour commun profit Ordené fu, si com je cuit, Que avant que marchans venissent, Les vendeurs leur bos abatissent Et les feïssent debiter Et metre à point et chepenter. Ce fu .I. bon *ordenement* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9703). Diex un petit jouel et don Li fist [à Marie] (...) : Ce fu qu'a son *ordenement* Bailla et sommist la roe Où touz tempz la lune roe (...) A fin que tout en sa posté Fust (...). C'est la maniere comment a La lune souz piés des piec'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1404).

ORDONNER, verbe

[T-L : *ordener* ; GD : *ordonner* ; GDC : *ordonner* ; FEW VII, 395a : *ordinare* ; TLF XII, 592b : *ordonner*]

I. - Empl. trans.

A. - *Ordonner qqc.* (à *qqn*). "Commander, enjoindre qqc./ de faire qqc. (à *qqn*)" : Quant tout ceci fu *ordené* Si com dessus est devisé, Chascun commença à servir Pour son office desservir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 962). Mes en touz temps avoir la [servante] doit, Et c'est s'onneur qui bien i voit, Afin que li puist *ordener* Ce qu'elle veut et commander. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1919). Pour ce, s'aucun dominion A en soi ou seigneurie, Pour tel cause ne doit mie Injustement rien *ordener* Ou contre droit rien commander. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6171).

B. - *Ordonner que* + subj.

- Au passif : Et pour ce pour commun profit *Ordené* fu, si com je cuit, Que avant que marchans

venissent, Les vendeurs leur bos abatissent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9698).

II. - Empl. pronom. réfl. *S'ordonner de* + inf. "Préparer, disposer qqc. à faire qqc." : Ainsi com *ordené* m'estoie De touz poins à aler ma voie, Je commençai mont à penser (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5075).

ORDONNERESSE, subst. fém.

[T-L : *ordeneresse* ; GD : *ordoneor* (*ordoneresse*) ; *FEW VII, 395a : *ordinare*] "Celle qui ordonne et arbitre" : Et tenoit la vieille plaît et parlement Devant le roy moult baudement. Et s'i portoit com maïstresse Et de tous *ordeneresse* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8418).

- [De la Sainte Vierge] *Ordonneresse du ciel* : Du monde es gouvernerresse Et du ciel *ordeneresse*, Sans raison n'as pas couronne. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11107).

Rem. Déjà ds GD V, 622b (Impr. c.1500 : *ordenneresse*).

ORDOYER, verbe

[T-L : *ordoier* ; GD : *ordoier* ; FEW IV, 487a : *horridus*]

Empl. trans. "Salir, souiller"

- Au passif : Par li ainsi je sui soulliee, Et emboëe et *ordaïee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10634).

Rem. À cette citation correspond celle de GD III, 213b, s.v. *enordier* (Impr. c.1500 : *enhordoyee*), d'où la date de c.1350 du FEW IV, 487b pour *enordoier*, qu'il faut corriger en c.1500, s'agissant d'une leçon propre à l'imprimé (J. J. Stürzinger note les variantes *ordoïee*, *ordoie* et *PelVie*² 8828 présente la leçon : *orduree*).

ORDRE, subst. masc.

[T-L : *ordre*² ; GD, GDC : *ordre* ; FEW VII, 405a : *ordo* ; TLF XII, 594a : *ordre*]

A. - "Groupe de personnes liées par un point commun" : L'ANGE À JÉSUS. Pour li [le pèlerin] n'ai pas grant pene ëu, Bien s'est en tous temps deffendu De toutes les temptacions Et les griefs impugnacions Que li ont fait ses anemis, Si qu'è en l'*ordre* des martirs Le devra mectre ta grace (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2798).

B. - RELIG. "Chacune des neuf classes de la hiérarchie des anges" : La [dans le siècle des saphirs purs] habitent les serviteurs Du roy et administrateurs. Premiers y sont li seraphin Et puis apres li cherubin Et les *ordres* qui apres vont, Qui sont .VII. et par tout .IX. sont, Qui en .III. iherarchies mis Sont si com monstre Saint Denis [l'Areopagite]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9473).

- Au fém. *Ordre basse*. / *ordre mineur*. "La dernière classe de la dernière hiérarchie

(selon la classification de Pseudo-Denys l'Aéropagite)" : L'ANGE. De la [du siècle des saphirs purs] je sui habitateur En l'*ordre* basse et la meneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9482).

OREILLARD, subst. masc.

[FEW XXV, 995b : *auricula* ; TLF XII, 604a : *oreillard*]

Au fig. "Celui qui prête l'oreille aux méchantes langues" : Et que faites vous *oreillars* [éd. *Et [vous] que faites (vous)*] [var. *aurillars*, *orillas*, *ores las*], Qui fait de vos oreilles sacs Aves pour les maus ensachier Qu'ont reporte li mal parler ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5115).

REM. Première attest. du mot.

OREILLE, subst. fém.

[T-L : *oreille*² ; GDC : *oreille* ; FEW XXV, 988b : *auricula* ; TLF XII, 604a : *oreille*]

"Organe de l'ouïe"

A. - "Pavillon de l'oreille" : C'est la main qui le pié baler Fait et les *oreilles* couper. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9490).

B. - "Conduit interne"

- *Estre puce es oreilles de qqn*. V. *puce*.

C. - [De paroles, d'un bruit qui court]

- *Souffler en l'oreille à qqn*. "Informer confidentiellement" : Quar quant aucun me va soufflant En l'*oreille* et esventelant, Que on me dit que je sui belle (...) Adonc ce vent à moi je sache Et en mon ventre li fais place (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7762).

- *Venir à oreille*. "Venir à la connaissance générale" : La quel chose mont m'esvelle (...) Pour quoi prëis humanité, Quar chose si desparelle Ne vint onques a *orelle*, Et tel fait ne fu recité. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3731).

Rem. Cf. DI STEF. 619b.

D. - P. méton. "Écoute, attention prêtée aux propos de qqn"

- *Mettre qqc. en l'oreille de qqn*. "Insinuer qqc. en qqn, suggérer qqc. à qqn" : Certes faux conseiller serpent Doit estre dit bien proprement Qui de langue envenimee Diffame la renommee De celui qu'è il conseille En li mectant en l'*oreille* Le venin de decevance. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7924).

Rem. Cf. DI STEF. 617c.

ORENDROIT, adv.

[T-L : *endroit* ; GD : *orendroit* ; FEW IV, 473a : *hora*]

Tout orendroit. "Tout de suite" : ..."alon ! Il faut qu'en purgatoire droit Je te mainne tout *orendroit*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3046).

ORFEVRESSE, subst. fém.

[T-L : *orfaverresse* ; GD : *orfevresse* ; FEW III, 342a : *faber*]

Au fig. "Celle qui façonne qqc. de précieux" : TRIBULATION. « Je sui, dist elle, l'*orfavresse* Du ciel et la forgerresse Qui fas et forge en cest païs Les couronnes de paradis ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12011). COMMISSION DE DIEU À TRIBULATION. Pour ce t'avon nous fait favresse De paradis et *orfavresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12150). LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. Voirement, de vous folement Me departi et sotement. Chierement l'ai puis acheté, Mes toutevoies ramené M'a à vous la grant *orfavresse* [Tribulation], Je le jehis et confesse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12367).

REM. À la première citation correspond celle de GD V, 631a (Ars. 2319 [et non 2323] : *orfaverresse*). Néologisme.

ORFENTÉ, subst. fém.

[T-L : *orfené* ; GD : *orfanté* ; FEW VII, 420a : *orphanus*]

"Misère, pauvreté" : Je t'ai ton bourdon raporté Pour toi relever d'*orfené*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10778).

ORGANIQUE¹, adj.

[T-L, GD : *organique* ; *FEW VII, 408b : *organicus* ; TLF XII, 615b : *organique*]

MUS. *Art organique*. "Partie de la musique instrumentale, en tant qu'elle a des caractères et des notes particulières" : Aus escoles de Musique Alons tous pour l'armonique Et pour la rethmique aprendre, Et pour aussi bien entendre A l'art *organique* savoir ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9871).

ORGANIQUE², subst. fém.

[GDC : *organique* ; FEW VII, 408b : *organicus* ; TLF XII, 615b : *organique*]

MUS. "Partie de la musique instrumentale, en tant qu'elle a des caractères et des notes particulières" : "...Ceux [des anges] qui iront avisera [David] Mieux que autrè et enseignera Comment des instrumens aront, E[s] [ms. Et] quiex aprendre bien pourront Se les portent a Musique Pour l'*organique* et rithmique ." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9920).

REM. Néologisme.

ORGANISER, verbe

[T-L (renvoi), GD, GDC : *organiser* ; FEW VII, 410a : *organum* ; TLF XII, 618b : *organiser* ; TLF XII, 619b : *organisé*]

Part. passé en empl. adj. [Du corps] *Estre organisé de* + inf. "Être disposé pour, être

prêt à faire qqc." : DOCTRINE AU PELERIN. ...il [le corps] s'est accorde Com ton instrument a ton gre, Car li qui point vie n'avoit, Quant y entras, fors qu'il estoit *Organise* naturellement Et en potence seulement De toi dedens li recepvoir Et par toi mouvement avoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6925).

ORGUES, subst. plur.

[T-L : *orgene* ; GD : *orguene* ; GDC : *orgue* ; FEW VII, 409b : *organum* ; TLF XII, 624b : *orgue*]

MUS. "Orgue portatif" : Là, leur fais jè ouïr chançons, Rondiaus, balades et dous sons De herpes et de simphonies, D'*orgues* et d'autres sonneries (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6756). À chascune heure sans laschier Ainsi elle cornë au premier Et puis à ses *orgues* s'aplique Et la melodie en desclique Et au psalterium se prent Avec, entremesleëment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12955).

ORGUENERIE, subst. fém.

[T-L : **orgenerie* ; *FEW VII, 409a : *organum*]

MUS. "Jeu de l'orgue" : Ainsi les instrumens nommés Sont par leur non et apelés, Ce sont les instrumens plaisans Au roy mon pere tout puissans ; Mont aime tel *orguenerie* Et tel son et tel juglerie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12965) [Seul ex.].

ORGUENEUR, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *orgenëor* ; GD : *orgueneor* ; FEW VII, 410a : *organum*]

MUS. "Organiste" : Plus necessaire est un foueur Quë .I. orfevre ne changeur. Miex se aïd'on d'un charretier, De .I. couvreur, dë .I. potier Qu'on ne feroit d'un *orgueneur* [var. *trumeleur*], D'un paintrë ou d'un ymageur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8237).

REM. Cf. FEW XIV, 9b : « Afr. *orgueneur* "organiste" (13.jh.-1323) ».

ORIENT, subst. masc.

[T-L : *orient* ; GDC : *orient* ; FEW VII, 413a : *oriens* ; TLF XII, 628b : *orient*]

A. - ASTR. "Orient, est"

- *D'orient en occident*. "Dans une direction qui va d'est en ouest" : L'ame si grant lumiere aroit Qu'elle verroit tout plainement D'*orient* jusqu'en occident (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6072).

B. - Au fig. [Dans un cont. relig.] "Endroit du ciel où séjournent les esprits" : Les cors de matiere pesant N'ont mie d'avantage tant Pour monter com les esperis Qui sont creés ca sus et pris. Ca retournent naturellement Com a leur premier *orient*, Se jus ne se sont enlaciés En las ou en roiz de pechiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11098).

ORIGINAL, subst. masc.

[T-L, GDC : *original* ; GD : *original*¹ ; FEW VII, 415a : *origo* ; TLF XII, 638b : *original*²]

[À propos d'une chose] "Ce qui est susceptible de servir de modèle" : C'est [l'église du ciel] le patron de ce que jus fait l'église de la val, Et si en est l'*original*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9730).

REM. Cf. FEW : « "ce qui sert de modèle" (1542-1748, Brunot 4 ; Li ; LaRoch) ».

ORIGINEL, adj. et subst. masc.

[T-L : *original* ; GD : *original*¹/*original*² ; GDC : *originel* ; FEW VII, 415a : *origo* ; TLF XII, 642b : *originel*]

I. - Adj. RELIG. [P. réf. à *Gen.* III ; de la faute dont tout humain est coupable en naissant] "Qui remonte à la transgression d'Adam"

- *Peché originel*. / *tache originel* : Et suppose qu'on deïst autrement et que moult vausist le lavement contre tache *Originel* qui moult tache (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 616). La [dans les limbes] sont les enfans non purges, non laves et non baptises Et qui d'*originel* peche Tant seulement sont entache. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3703) [Autre ex. vers 5666 : *originel pechie*]. C'est remede medicinel Contre pechié *originel* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4866).

II. - Subst. masc. RELIG. "Péché originel" : ...pour quoi Ne nous a fait Diex tel octroi Qu'eussions este baptises Et de l'*originel* purgies Que chascun de nous compere Pour pechie de pere et mere. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4400). DIEU À GABRIEL. En Nazareth tu t'en iras Et a Joachym parleras Et a Anne qui sa fame est (...). Di leur que de euz vueil avoir Une fille qu'on au vouloir De mon fil je benèirai, Et d'*originel* [var. d'*originel pechie*, *peche*, *de pechie originel*, d'*orgueil p.*, d'*orgueil*, *de tous pechies*, *de tout peche*, *pechié*] purgerai Si que sera sainte chose (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 924). C'est [le baptême et la circoncision qui ne font qu'un] remede medicinel Contre pechié *originel* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4866).

ORLE, subst.

[T-L, GD : *orle* ; FEW VII, 424a : **orulare* ; TLF XII, 644b : *orle*]

"Bord d'un objet, ourlet" : Une fame, qui a ses mains Prist l'*ourle* de son vestement, Recut tantost garissement De son sanc qui couru avoit Par .XII. ans, si comme disoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5545) [Réf. à *Matth.* IX, 20].

- En partic. [Domaine relig. ; à propos de l'enfer et plus spéc. des limbes, séjour des âmes qui sont en bordure de l'enfer] : Une

pelace a entour li [l'enfer, comparé à une noix] Qui est dite l'*ourle* de li, Qui tout ainsi l'environne Com pelace fait la pome [éd. *pomme*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3698). Si ques bonne chose seroit, Sè a chascun de vous plaisoit, Qu'aucuns a l'*ourle* infernal Ou sont les fils Adam aval Actendans leur redempcion Alassent [ms. *Alassens*] sans tardacion Pour parler a eux et dire Qu'è il semble que no sire Leur veille aidier prochainement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9893).

ORTIGOMETRA, subst. fém.

[T-L : *ortigometra* ; GD : *ortigometre* ; FEW VII, 423b : *ortyga*]

"Oiseau qui nage dans la mer et qui se sert de ses ailes comme de voiles" : Saches que ce sont une gent Qui u monde tant seulement Ne quierent fors leur soustenance Et en Dieu suel ont leur fiance. En la mer sont, quar autrement Il ne puent corporelment Vivre, mes l'esperitel vie En la mer il ne quierent mie (...). Tel gent ressemblent .I. oisel Qu'è *ortigometra* j'apel ; Quar quant il doit la mer passer Et travaillié est de voler, À n'œr en la mer se prent, Mes en n'œant haut l'ele estent Et en fait voile et gouvernail, Afin qu'è il n'afonde aval Et afin que repuist voler Comme devant dessus la mer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11640).

REM. Première attest. du mot.

OSSU, adj.

[T-L, GD : *ossu* ; FEW VII, 428b : *os* ; TLF XII, 678a : *ossu*]

"Qui a de gros os" : « Force, dist elle [Grâce Dieu], tu n'as pas, Quar en toi point de cuer tu n'as ; N'est pas pour ce qu'è espaulus Ne soies assez et *ossus* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4622).

OUAILLE, subst. fém.

[T-L : *œille*² ; GD : *œille*¹ ; FEW VII, 446a : *ovicula* ; TLF XII, 696b : *ouaille*]

Au plur. "Brebis"

- [Symbolisme chrétien] : Du lieu tondu aussi vous soit Bel, quar par ce on s'aperçoit Que bonnes *ouailles* estes. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 923). JÉSUS. Je sui l'uis par où doit passer Aus *ouailles* et enz entrer Bon pasteur (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7374) [Réf. à la parabole du bon Pasteur *Jean X*, 7-8].

OUBLAIER, subst. masc.

[T-L : *obloier* ; GD : *oublaiier* ; FEW VII, 266b : *oblatus*]

"Celui qui fabrique et vend des oublies ou plus généralement des pâtisseries" : N'œnt plus ne furent saoulé Que s'en fuiant fussent passé Par devant l'uis à l'*oublaiier* Sans riens avoir i à mengier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2675).

REM. À cette citation correspond celle de GD V, 662c, s.v. *oublaiier* (BNF, fr. 823 :

oublier), d'où la date de c.1350 du FEW. À cette citation correspond aussi celle de GD V, 664c, s.v. *oublieur*¹ (Ars. 2319 [et non 2323] : *oublieur*), d'où la date de c.1350 du FEW VII, 267a, qu'il faut corriger en c.1470, s'agissant d'une leçon propre au manuscrit.

***OUBLIEUR, v. oubliaier**

OURDIR, verbe

[T-L : *ordir*² ; GDC : *ordir* ; FEW VII, 401b : **ordiri* ; TLF XII, 712a : *ourdir*]

Empl. trans. DRAP. "Préparer le tissage en tendant les fils destinés à la chaîne" : Fourré est [le manteau d'hypocrisie] de pel de goupil, En lonc et en le, tout soit il Dehors texus, faiz et *ourdir* De laine de blanche brebis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8041).

- [Dans un cont. métaph.] "Tisser (les filets dans lesquels on cherche à prendre l'âme humaine)" : En touz temps temptaçions tist, Touzjours lace, touzjours *ourdist*, Touzjours endruist ses verveus Et ses penniaus et ses raiseus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11728).

OUTIL, subst. masc.

[T-L, GD : *ostil* ; FEW XIV, 86b : *utensilia* ; TLF XII, 717b : *outil*]

A. - Au propre "Instrument de travail que manie un artisan, un ouvrier dans le métier qu'il exerce" : Sanz coignie puis bien ouvrer, Forgier, doler et charpenter, Sanz *oustil* et sans instrument De tout puis faire à mon talent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1953).

- En partic. *Outil de* + subst. désignant une activité

. MUS. *Outil de sonnerie*. "Instrument de musique" : La regardai et vi venir Une feste de grant plaisir : Un pelerin moult plus luisant Que n'estoient ceux de devant Le quel acompagnie estoit Dē anges dont chascun avoit Ou vielle ou symphonie Ou *oustil* de sonnerie, Et par le doi mene estoit De son ange qui haut chantoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2766).

B. - Au fig. "Moyen, ce qui permet d'obtenir un résultat, d'agir sur qqc."

1. [À propos d'une chose] : Coutel et boiste à oignement Et faus visaige te present. Ce sont instrumens et *oustis* Par qui mains ont esté peris. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8403).

- *Outil de* + subst. désignant une activité : Quar cil ne puet estre apaisié Qui guerroié est de pechié Et toute pais pou li vaurroit, Sē il la guerre n'apaisoit De li et de conscience Par les *oustis* de penitance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2556).

2. [À propos d'une pers.] : GRÂCE DIEU À NATURE. Si deüssiez par ce savoir, S'en vous eüst point de savoir, Que me faites despit mont grant, Quant

ainsi m'alez argüant, Qui de mes fais me reprenez Et sans moi nul pouoir n'avés, Quar vous n'estes tant seulement Que mon *oustil* et instrument Que jadis fis pour moi aidier Sanz ce que j'en eüsse mestier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1796). GUILLAUME DIGULLEVILLE À DIEU. Mez quant te doit subjection Justice, à ta dominion Ne puet faire rebellement. Ton *oustil* est, et action N'a point ne execution Se ne li donnes mouvement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3712).

OUTRAGE, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *outrage* ; FEW XIV, 9a : *ultra* ; TLF XII, 710b : *outrage*]

A. - "Crime, forfait (en tant que péché)" : MISÉRICORDE. « Saches, dist elle, que je sui celle Qui aprez sentence rendue En tout jugement receüe Doi estre, se tort ne m'est fait. Quant jadis ot jugement fait Le roy souverain d'umain lignage Et mis à mort par leur *outrage*, Si li fis jē oster sa main Pour avoir en aucun remain, Je li fis metre .I. arc sans corde U ciel, en signe de concorde ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13302).

B. - "Excès de bonne chère" : GLOUTONNIE. Se tu savoies bien les gas, Les *outrages* et le lagan Que de viandes fas par an, Castrimargie me diroies Proprement et appelerioies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10327).

Rem. Cf. FEW XIV, 9b : « (ca 1200-1285) ».

OUTRECUIDIÉ, verbe

[T-L, GD : *outracuidier* ; FEW II-1, 840b : *cogitare* ; TLF XII, 726a : *outracuidier*]

Part. passé en empl. adj. [Du comportement d'un individu] "Outrecuidant, présomptueux" : Mont est cil de fol hardement, D'*outracuidié* apensement Qui par ire se veut vengier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1090).

OUVRIR, verbe

[T-L : *ovrir* ; GD, GDC : *ouvrir* ; FEW XXV, 1a : *aperire* ; TLF XII, 739b : *ouvrir*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre

1. "Déplacer d'un mouvement (ce qui ferme un espace ou un objet, porte, couvercle, serrure...), de manière que l'intérieur communique avec l'extérieur" : Les clefs avez sans point mentir Pour clorre l'uis et pour *ouvrir* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 896). Sans demouree me mena Et d'une huche que *ouvert* a Atainst l'escherpe et le bourdon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3362).

2. "Déployer, écarter (une ou des parties jointes, les éléments mobiles de qqc.)"

- [Le compl. désigne un écrit] "Décacheter, déplier" : Or vous di que l'escrit *ouvri*

Et le desploiai et le vi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10883).

3. P. anal. : Volentiers *ouverrai* ma bouche Et de bon cuer la prierai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10864).

B. - Au fig.

1. [Le compl. désigne une partie du corps]

a) Ouvrir la paupiere. "Être attentif" : Quar se bien *ouvrez* la paupiere, Moi maistresse et vous chamberiere Trouverez tout apertement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 896).

b) Ouvrir son coeur à qqn. "Se confier en toute liberté et sincérité à qqn" : Le lieu dedens tout descouvert Moustre què à Dieu soit *ouvert* Vostre cuer tout entierement Sanz nul moien empeschement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 896).

2. Ouvrir qqc. (à qqn). "Découvrir, exposer, révéler, faire connaître qqc. (à qqn)" : Et sè aucuns sont venus ci Qui ne li aient descouvert Leur conscience et tout *ouvert* Par contrite repentance (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 20).

II. - Part. passé en empl. adj.

A. - [D'un fruit] "Dont les parties, les éléments sont écartés" : ...*ouverte* la verres [la pomme] Et dedens li vëoir pourres Cinc pepinieres degoutans, Et jus habundamment rendans. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 217).

B. - [De la terre] "Écarté de manière à créer un passage" :I. viel homme haut monta Sus un pommier qui la estoit (...) et jus trebucha [éd. *tresbuch*] En tel guise què il trouva La terre qui estoit souz li *Ouverte* qui ens l'englouti (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 74).

C. - [D'une plaie] "Qui présente une solution de continuité" : Oignement est douce chose À plaie *ouverte* et à close. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 586).

III. - Empl. pronom. au fig. *S'ouvrir à qqn.* "Dire à qqn ce que l'on a sur le coeur" : Mes cil la [le pèlerin] s'est a li [Satan] *ouvert* En tous temps a li descouvert ; Tout c'est a li abandonne Sens avoir l'uis vers li ferme (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 66).

OYEUR, subst. masc.

[T-L : *oiëor* ; GD : *oieor* ; FEW XXV, 852b : *audire*]

"Celui qui écoute, qui entend, auditeur" : Et Jhesus dist qu'apertement Avoit donné enseignement Devant tous, et rien en secré Ensegnié n'avoit n'en celé, Et qu'il en demandast a ceuz Qui avoient este *oieurs* [var. *oueurs*, *oreurs*, *oeurs*, *escouteux*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8402) [Réf. à *Jean XVIII*, 20-21].

REM. Archaïsme.

P

C'est grant orgueil et grant despit,

Quant encontre le charpentier

Se veut la congnie esdrecier,

Et quant le pot veut son potier

Argüer et li laidoier

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1782-1786)

***PAGESSE, v. baisse**

PAIAGE, subst. masc.

[FEW VII, 457b : *pacare*]

"Payement"

- Au fig. : Le prinpce neis de la cité, Pour ce qu'avoit humanité, Au passage mort y reçut Et u costé le glaivè ut. Son sanc i laissa en *paiage*, Ja n'i deüst il pas treuage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 75). DIEU à JÉSUS. Fil, dist le pere, bien est voir Que quanque doiz et puez devoir Je le doi et y sui tenu, Et droiz est que ce qu'acrèu As en ton pelerinage Tantost en soit fait *paiage* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10734).

REM. Cf. FEW : « Mfr. *payage* m. "payement" (1458, Jouvencel 2, 397) ». Néologisme.

PAILLE, subst. fém.

[T-L : *paille* ; GDC : *paille* ; FEW VII, 491a : *palea* ; TLF XII, 783b : *paille*]

"Tige de céréale coupée et dépouillée de son grain"

- [En cooccurrence avec *grain*]

. Au propre *Sevrer le grain de la paille* : Tant batu fu, tant vané fu Que de la *paille* sevré fu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2828).

. P. métaph. [Dans une compar. qui oppose la *paille* (résidu) qui est sans valeur au *grain*¹] "Ce qui est mauvais, le mal" : Des mauls d'autrui ta mere [Envie] vit, Onques volentiers bien ne vit. S'ell' en vëoit garnison, Morte seroit ou desvee. Nul bien n'a en son demaine. Le grain het et la *paille* aime. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4714).

PAILLER, subst. masc.

[T-L : *paillier*¹ ; GD : *paillier*² ; FEW VII, 502b : *paleare* ; TLF XII, 786b : *pailler*¹]

"Paille" : Si dois pour tel cause savoir Que ceux qui sont en ce manoir, En cel hermitage prochain, Tex asnes sont (...) Et ne leur chaut de leur mengier, En gre prennent grain et *paillier*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6746) [Allus. à s. Bernard qui préconise à celui qui veut entrer en religion de se comporter comme un âne qui doit tout supporter].

PAIN, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *pain* ; FEW VII, 543b : *panis* ; TLF XII, 790a : *pain*]

A. - Au propre "Pain" : La table alerent aprestre, Quar bien estoit temps de disner, Les uns les napes estendirent, Li autre dessus le *pain* mirent, Li autre du vin aposterent, Et en la coupe le verserent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 970). Apres la grant refection, Qui par tout est de grant renon, Fist [Jésus] de .II. poissons et .V. *pains* A .Vm. hommes,

dont remains Fu si grant, quant sâouz furent Que touz plains en requellurent Ses deciples .XII. cophins A son commandement enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7177) [Réf. au miracle de la multiplication des pains : *Jean* V, 9-13].

- *Pain blanc*. "Pain de froment" : Mont de besoignes je ferai Et ja ne vous y apelerai, Et muërai le vin en sanc Et en char vive le *pain* blanc, Le bis aussi se je vouloie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1806).

- [P. oppos. à *pain blanc*] *Pain bis*. "Pain courant de qualité inférieure, de couleur gris-brun, à cause du son qu'il contient" : « Saches, dist elle, en verité Quë aussi bien acoustumé Ai gros et bis *pain* ensachier Comme grans viandes mengier » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10373).

- *Gros pain*. V. *gros*.

- P. ext. "Toute espèce de nourriture indispensable à la vie" : Touz furent nés pour labourer Et pour leur *pain* painne endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1912). JÉSUS À SATAN. "De *pain* seulement pas ne vit Homme, si com il est escrit, Mez de toutes les paroles Que Dieu dit en ses escoles..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5087) [Réf. à *Deut.* VIII, 3, *Matth.* IV, 4 ; cf. *Thesaurus proverbiorum Medii Aevi*, t. 2, 1996, 112].

Rem. Cf. TL VII, 47-48 pour *pain* / *peine*.

B. - RELIG.

1. "Le pain eucharistique qui contient substantiellement le corps du Christ" : Que viande son cors estoit Et sanc boire, dont falloit User qui garder sa vie Vouloit que ne fust perie. Le *pain* qui sus la table estoit Dont chascun d'euz mengier devoit Apres unes graces qu'il dist...(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7755) [Réf. à l'institution de l'Eucharistie chrétienne, *Luc* XXII, 19].

- [En association avec *vin*] : Ce relief ci qui est donnez, Une heure est char et sanc nommez, Une autrè est dit et *pain* et vin (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2735).

2. [Désignation que se donne le Christ] *Pain de vie*. "Pain qui donne la vie éternelle" : Et se cestui pain veus nommer Bien dignement et apeler, Si di que, c'est le *pain* de vie Dont tout li mondes a sa vie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2795). JÉSUS. ...Il est certain, Qui croit en moi, il a vie, Quar je sui le *pain* de vie. De manne u desert vescuèrent Vos peres, mez touz moururent ; Mez de ce pain qui mengera, C'est de moi, jamaiz ne mourra. Ce pain pour certain ma char est, Pour la vie du monde prest. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7223) [Réf. à *Jean* VI, 48-51].

PAISTRE, verbe

[T-L : *paistre*¹ ; GDC : *paistre* ; FEW VII, 695a : *pascere* ; TLF XII, 798a : *paître*]

Empl. trans.

A. - Empl. trans. *Paistre qqn* (un nouveau-né) *de qqc.* (de lait). "Nourrir qqn de" : RAISON AU PÈLERIN. Tel comme il est [ton corps], tu l'as nourri, Et plus assez soigneus de li As esté que la fame n'est De son enfant qu'alecte et *pest.* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5778). [À Jésus, en parlant de la Vierge Marie] N'est ce celle qui entre bras Du lait que du ciel li donnas T'a alaitié, *pëu*, nourri Et humblement tous jours servi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4369).

- Au passif "Nourri" : « Certes, dist elle, le pourpoint Si te fust bien taillié à point, Se tu à point fusses tailliés ; Mes à toi tient qui apointiez N'es pas à droit selonc son point, Car trop es cras et as trop d'oïnt Dessous l'elê et trop es drus, Trop reveleus et trop *peüs*». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3924).

B. - P. métaph. RELIG. [Le prêtre étant comparé à un pasteur qui a la garde d'un troupeau] "Nourrir d'une nourriture spirituelle, guider spirituellement" : Et encor a taire n'est pas Que le bon pasteur et prelas Ne doie *paistre* tiercement Ses ouailles temporelment Selonc qu'en a la puissance Par deüe soufissance (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10227).

PALANGUE, subst. fém.

[T-L : *palangue* ; GD : *palange*¹/*palangue* ; FEW VIII, 350a : *phalanx* ; TLF XII, 804b : *palanche*]

Région. (Picardie) "Écouvillon de four" : PÉNITENCE. Mon balai si est ma langue, Mon fourgon et ma *palengue* [var. *palengue*, *palance*, *balange*] Dont toute ordure je baloie, Housse, ramonnë et neteoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2256) [Dans un cont. allégorique où Pénitence, la lavandière (d'âmes), parle de sa langue, organe de la parole, qu'elle compare à un écouvillon de four avec lequel elle évacue l'ordure (= les péchés) amassée dans la bouche (= habitacle de Grâce Dieu)]. LES TRAITRES ET LES DÉTRACTEURS. Ferons les [les gens innocents] fort de nos langues Et batons de nos *palanges* [var. *parlengues*, *paraboles*] Et leurs los si debrison Que n'aient teste levee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4758).

REM. Seuls ex. La première citation est déjà enregistrée ds GD V, 703c (Impr. c.1500 : *palangue*).

PALPATION, subst. fém.

[T-L : *palpacion* ; GD : *palpation* ; FEW VII, 518b : *palpare* ; TLF XII, 834b : *palpation*]

"Sens du toucher (effectué par palpation)" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et

engantees Sont touchiers et atouchemens, *Palpations* et tastemens, Quar ja soit ce c'on puist trouver Par tout le cors sens de taster, Toutedoies plus conneüs Il est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'atouchemens Elles font et de tastemens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4184).

REM. Déjà ds GD V, 712a (Ars. 2319 [et non 2323]). Première attest. du mot, attesté ensuite comme terme médical à partir de 1833 (cf. TLF *loc. cit.*) où il faut voir une réintroduction nouvelle dans le lexique du français moderne.

PALU, subst. masc.

[T-L, GD : *palu*¹ ; FEW VII, 530b : *palus*² ; TLF XII, 839b : *palud*]

"Marais, espace marécageux"

- *Infernal palu*. "Marécages infernaux, enfer" : ...Descendu Aval en l'infernal *palu* Pour hors geter touz ses amis Et mener les en paradis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3406). AVARICE. Se savoir veus ma nation, Dont je sui et quel est mon non, Tu dois savoir que nee fu U val de l'infernal *palu*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9360).

PAN, subst. masc.

[T-L : *pan*² ; GD : *pan* ; FEW VII, 555b : *pannus* ; TLF XII, 844b : *pan*¹]

"Pan, partie tombante d'un vêtement"

- *Mettre ses pans à la courroie. / mettre ses pans au ceint.* "Relever les pans (pour courir plus vite, etc.)" : Met toi à chemin et à voie Et met les *pans* à la courroie ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6874). L'autre aussi messagiere estoit Et sur sa teste .I. lit portoit Et avoit les *pans* au çaint mis Pour luitier, ce m'estoit avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13053). Mes *pans* à ma courroie mis Et m'en alai par le país. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13167).

Rem. Cf. DI STEF., s.v. *pan* : *Avoir, fuir, mettre ses pans noez à la ceinture* "avec les pans relevés et noués, pour travailler mieux et notamment pour courir plus vite".

PANETER, verbe

[T-L, GD : *paneter* ; FEW VII, 547b : *panis*]

Empl. trans. "Pétrir (le pain)" (FEW *loc. cit.* et 553b, note 28) : Son four tout chaut pieça estoit Où elle cuire le [le pain] vouloit, Mes tant y a que li tourner À son vouloir ne *paneter* Ne savoit pas dont li pesa (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2852). Quar le pain que faire vouloit [Charité] Du grain moulu que prest avoit Vouloit qu'il fust si sagement *Paneté* et si soutilment Que par semblance petit fust Et qu'à touz soufrire peüst, Que d'un bien pou

fust saoulés Chascuns et bien assasiez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2874).

REM. La première citation est déjà enregistrée ds GDV, 719a (Impr. c.1500) et (Ars. 2319 [et non 2323] : *penneter*).

PANNEAU, subst. masc.

[T-L, GDC : *panel* ; GD : *panel*¹ ; FEW VII, 558a : *pannus* ; TLF XII, 867a : *panneau*]
CHASSE "Filet que l'on tend pour la capture du gibier" : Pour ce apris à faire las Il a et à filez lacier Et à faire rois pour peschier, À faire pour chacier *penneaus* [var. *panneaux*, *penniaux*] Et rois volans pour les oysiaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11708).

PANONCEAU, subst. masc.

[T-L, GD : *penoncel* ; FEW VIII, 528b : *pinna* ; TLF XII, 868b : *panonceau*]

A. - "Écu d'armoiries fixé aux portes des maisons ou des établissements placés en sauvegarde" : Touz à son calice burent Et au passer touz mort receurent. Aus carniaus dessus la porte Dont le portier nul ne deporte Pendans en vi les *pennonciaus* De sanc rougis, tains et vermaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 83).

B. - "Ruban" : Je fais chaperons pourfilez De soie et or entour listez, Chapiaus hupés et haut crestus À marmousés, cocus locus, Estroites cotes par les flans, Manches à *pennonchous* pendans, À blanc surcot rouge manche, À col et poitrine blanche Cote bien escoletee Pour bien estre regardée (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7510).

Rem. « On peut imaginer des rubans pendant au bout des manches comme des fanions de lance » (cf. Roques 2008, 285).

PANSE, subst. fém.

[T-L : *pance* ; GDC : *panse* ; FEW VII, 566a : *pantex* ; TLF XII, 871b : *panse*]

"Ventre, estomac" : GLOUTONNIE. Plus sont li euil desmesurez Que li sac n'est ne li lonc nez. De nulle rien n'ont soufissance [mes yeux et mon goût], Tant com rien puist entrer en *pance*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10404).

- *Avoir pansé trop grant*

. [Dans un cont. métaph.] "Être orgueilleux" : " Tu as eü *pance* trop grant. Drois est que soit aplatie Sous nos pies toute ta vie." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4510).

PANSU, adj.

[T-L : *pançu* ; GDC : *pansu* ; FEW VII, 567a : *pantex* ; TLF XII, 873b : *pansu*]

"Qui a un gros ventre"

- P. métaph. "Rempli d'un sentiment d'orgueil" : Et lors quant j'o tex loberies Et tieus venteuses sifleries (...) Enflee et *pançue* en devienng Si com vois et de gros maintieng ; Place me faut avoir plus

grant (...) Fiere sui lors comme liepart (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7599).

PANSUEUX, subst. masc.

[GD : *pansuot* ; *FEW VII, 565b : *pantex*]

[Dans un cont. métaph., à propos de qqn qui est plein de soi] "Celui qui est gonflé d'orgueil" : Avec li [Orgueil] ainsi soient trait Ces cornuaus, ses [éd. *ces*] *pancuos* [var. *panssuos*, *pancheros*, *patrios*, *pensuos*, *envieux*, *couveiteux*] Qui de vent ont les ventres gros (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4523) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD V, 723b (Impr. c.1500 : *panssuoz*) qui interprète le mot (et à sa suite FEW VII, 567a, et TL VII, 124, s.v. *pançuot*) comme une suffixation en *-ot*, alors qu'il s'agit plus vraisemblablement d'une dérivation en *-os* (= *-eux*). En effet, la valeur diminutive (souvent caressante) du suff. *-ot* ne convient pas ici, nous lui préférons le suff. *-os* qui indique ordinairement une qualité et souligne, comme ici, l'abondance.

***PANSUOT, v. pansueux**

PANUFLE, subst.

[T-L, GD : *panufle* ; FEW VII, 557a : *pannus*]

Vieus panufles. "Lambeaux de vieille étoffe, haillons" : Boisteuse estoit [Avarice], torte et boque, D'un gros et viez burel vestue, Rata[c]elee [ms. *ratatelee*] de clustrius De viez *panufles* [*penifles*, *feupes*, *panifles*, *pennufles*, *feupes*] et churrius. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9076).

REM. Déjà ds GD V, 724c (Ars. 2319 [et non 2323] : *pennufles* et d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *panifles*). Cf. Stumpf 275-277.

PARABOLE, subst. fém.

[T-L, GD : *parabole* ; GDC : *parabole*¹ ; FEW VII, 605a : *parabola* ; TLF XII, 915a : *parabola*¹]

RELIG. "Parabole, récit allégorique sous lequel se cache un enseignement moral" : PRIÈRE. "Et me fu raison monstree Qu'estoie une vierge fole Des cinq de la *parabole*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3306) [Réf. à la parabole des dix vierges *Matth.* XXV, 1-13]. C'est la *parabole* qu'avoit Dit Jhesus, quant il sermonnoit Du grain de sanevé crëu Et en grant arbre devenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9017) [Réf. à la parabole du grain de sénevè *Marc.* V, 31-32].

PARALLER, verbe

[T-L, GD : *paraler* ; FEW XXIV, 424b : *ambulare*]

Inf. subst. *Au paraller*. "Finalement, en fin de compte" : Petit et petit va rungant L'autri en alant et venant Rien n'est que delez li durast Que tout au *paraler* n'usast. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9598).

PARAMPLIER, verbe

[*FEW XXIV, 485b : *ampliare*]

Empl. trans. *Paramplier qqc.* (une action). "Augmenter considérablement (en importance, en puissance, en intensité)" : Devant le roy sont maintenant Ou la feste et la joie est grant. Pour regarder l'ouneur qu'il ont Li autre sain[t] [ms. *sain*] assemblé sont Tout entour et pour Dieu loer Et la feste *paramplier* [var. *pour emplier, plus amplifier, pour la feste honnourer*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9780) [Seul ex.].

PARDIRE, verbe

[T-L, GD : *pardire* ; FEW III, 69a : *dicere*]

Empl. trans. "Achever de dire, dire entièrement" : Quant ot Charité tout *pardit* Et sermonné sans contredit, Lors vi pluseurs des pelerins Qui d'obeïr furent enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2639).

PARDURABLE, adj.

[T-L, GD : *pardurable* ; FEW III, 187b : *durabilis* ; FEW VIII, 231b : *perdurare* ; TLF XIII, 64a : *perdurable*]

"Qui doit durer toujours" : Pour moi soies au jugement, Afin quë heritablement J'aie *pardurable* vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11192). Oultre la courtine verras Les grans deduis, les grans soulas, Les grans joies *pardurables* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9027). Or est il que li mondes jus Infeni n'est mie tenus, Ains est feni et limite Et fin ara en verite Et n'est mie *pardurable* Ne a tousjours permanable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9261).

PARDURABLEMENT, adv.

[T-L : *pardurable (pardurablement)* ; GD : *pardurablement* ; FEW VIII, 231b : *perdurare*]

"D'une manière perdurable, éternellement" : "Et que quant a Sathan ahers Il s'est [l'homme] par son cueur tres pervers, Avec li *perdurablement* Paine doit souffrir et tourment Et ne le doit autrui aidier, Car par li s'est fait trebuchier." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3589).

PARDURABLETÉ, subst. fém.

[T-L, GD : *pardurableté* ; FEW III, 187b : *durabilis* ; FEW VIII, 231b : *perdurare*]

"Caractère de ce qui doit toujours durer"

- En partic. "Éternité, perpétuité" : Infenie est sa closture [de la maison du Père], *Pardurablete* l'emmure, Par annemis degastee Ne sera ja ne minee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9622).

PARFOND, adj., adv. et subst. masc.

[T-L, GD : *parfont* ; FEW IX, 432b : *profundus*]

I. - Adj. "Dont le fond est très éloigné de la surface" : Et si estoit le lieu *parfont* Si comme aprez je l'aperçu, Quant tout dedens plungié je fu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 414).

II. - Adv. "Profondément" : Et d'autre part ferré bourdon Plus en la boe et u limon Si se fiche profondement Que cil qui n'a pas ferrement Et de plus est *parfont* fichié, De plus aussi est empeschié Cil qui le tient et qui le porte Que cil qui defferré le porte. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3781).

III. - Subst. masc. "Profondeur"

- *En parfont* : "Des tourmens, dist il, y a moult En lonc, en le et en *parfont*" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5186).

Rem. À cette citation correspond celle de GD VI, 427b (Impr. c.1500 : *profondure*), d'où la date de c.1350 du FEW IX, 433b, qu'il faut corriger en c.1500.

PARFONDEMENT, adv.

[T-L : *parfont (parfondement)* ; GD : *parfondement²* ; FEW IX, 432b : *profundus*]

"À une grande profondeur" : Et d'autre part ferré bourdon Plus en la boe et u limon Si se fiche *parfondement* Que cil qui n'a pas ferrement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3779). Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un pourpre qui tout rouge fu, Non pas sanz plus de sa couleur, Mez de la tainture et rougeur Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui navré estoit De toutes pars *parfundement* Des espines à grant tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8607).

PARFORER, verbe

[T-L : *parforer* ; GDC : *perforer* ; *FEW III, 698b : *forare* ; TLF XIII, 83a : *perforer*]

Empl. trans. "Perforer" : Ce tarere est dit par son non Fervent Continuation Qui par son lonc continuer Le ciel en haut fait *parforer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12896).

PARJUREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *parjurement* ; FEW VIII, 249a : *perjurare*]

[Aussi comme personnif.] "Fait de faire un faux serment en affirmant comme vrai un fait qu'on sait être faux" : AVARICE. Ma langue qui est sursemee *Parjurement* est apelee Et ma hanche Mençonge claim, Pour ce que trait de l'espavain. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9986). Par menterie aussi est né *Parjurement* et engendré, Quar *parjurement* ne puet estre, Se mençonge ne le fait naistre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9996-9997).

PARLER, verbe

[T-L, GD : *parler* ; GDC : *parler*¹/*parler*² ; FEW VII, 606a : *parabolare* ; TLF XII, 1009a : *parler*]

I. - Empl. intrans.

A. - "Exprimer sa pensée par la parole" : Que me venez vous ci suiant ? Qui estes vous et par quel droit M'arrestez vous ici endroit ? Ne deussiez pas ainsi venir Sanz *parler* ou vous estoussir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7078). Adonc celle *palla* Qui le lit sur sa teste avoit Et qui luitresse sembloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13094). Puis recommença a *perler* Le bourrel (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5039).

B. - *Parler pour qqn.* "Prendre la parole pour défendre, soutenir qqn" : SATAN. Qui est qui le puist excuser [le pèlerin perfide] Ou qui pour li ose *parler* ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 672).

II. - Empl. trans. indir.

A. - *Parler à qqn.* "Adresser la parole à qqn" : Si comme à moi *parloit* ainsi, Mont de merelles tantost vi Desquelles ne me tairai mie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 495).

B. - Parler de

1. "Exprimer son opinion à propos de" : Jhesu, quant de ta mort *parlas*, Sathanas de pres t'escoutoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6272).

2. [D'un écrit, le compl. désigne un sujet] "Traiter de" : Si vout par limitacion De temps et par succession Les dis cent ans distribuer A ce siecle pour exposer Des siecles les pluralites Dont l'escripture *parle* asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9234).

C. - *Parler entre* (deux personnes) "S'entretenir" : Ainsi com entre euz .II. *parloient* [l'évêque et Grâce Dieu], Et leur oignemens ordenaient, Tantost vers eus une pucelle Descendue est d'une tournelle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 571).

III. - Inf. subst.

A. - "Manière de parler"

- [Ici du point de vue acoustique] *Avoir le parler haut.* "Parler très fort, avoir le verbe haut" : Sonnant sont [les juges, représentés par les cuisses d'airain de la statue, image du gouvernement] et haut sonnable, Car chose est bien convenable Que tout juge ait le haut *parler*. Et que sens aucun redoubter Devant tous en audience Par droit rende sa sentence. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8103).

B. - "Parole" : Par le gouster les taillans meut Dont soi meïsme tuer seut, Par le *parler* fait les engins Dont elle tue ses voisins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4135).

- *Mal parler.* "Parole fallacieuse" : Et que faites vous oreillars [éd. *Et [vous] que faites (vous)*], Qui fait de vos oreilles sacs Aves pour les maus ensachier Qu'ont reporte li mal *parler* ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5118).

PARLEUR, subst. masc.

[T-L : *parlëor* ; GDC : *parleor* ; FEW VII, 609b : *parabolare* ; TLF XII, 1017b : *parleur*]

"Celui qui parle"

- En partic. [Dans un cont. bibl., p. réf. à la Pentecôte : *Actes des apôtres* 2 ; à propos de l'Esprit saint qui devra répandre dans tous les peuples les merveilles de Dieu] "Celui qui sait ou peut s'exprimer en plusieurs langues et sert d'interprète" : DIEU. ...il m'est avis Que tu [le Saint Esprit], qui leur enseigneras Les lengages et aprendras Et pour les quieux seras *parleur* Et miex dit langue que la leur, Fourme de langues departans Et vers divers pâis tendans Devras prendre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10813).

PARMANABLE, adj.

[T-L : *parmanable* ; GD : *parmenable* ; FEW VIII, 249b : *permanere*]

A. - [D'une chose] "Propre à subsister éternellement, indestructible" : Estatuë si est dite De racine bien eslite Qui ne doit estre mue[e] [ms. *mue*] D'un lieu ne desracinee. Ell' est nee de *statuo* Et d'un estoc quë on dit *sto*, C'est a dire que [est] [ajout au ms.] estable, Estable *permanable*, Ou que tousjours doit remanoir Sens soi remuer ne mouvoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7272). Or est il que li mondes jus Infeni n'est mie tenus, Ains est feni et limite Et fin ara en verite Et n'est mie pardurable Ne a tousjours *permanable* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 300).

B. - RELIG. [Du Christ] "Éternel" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Tu, qui es impermuable Et en estre *permanable* [ms. p barré] Seras et es et as este Sanz point muer stabilite, Es venu pelerinage Faire pour moi et voiage (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11226).

PARMENTIER, subst. masc.

[T-L : *parmentier* ; GD : *parementier* ; FEW VII, 628b : *parare*]

"Tailleur de vêtements" : Faus *parmentiers* et autres gent Qui de l'autri si largement Prennent que, se sceü estoit, La main mesme les pendroit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9535).

REM. FEW localise le mot en Lorraine, Champagne, Wallonie, dans le Hainaut, les Flandres, en Picardie et en anglo-normand.

PAROIR, verbe

[T-L : *paroir* ; GD : *paroir*¹/*parant* ; GDC : *parant* ; FEW VII, 645a : *parere*]

I. - Empl. intrans. "Apparaître, se voir" : Sur terre aloit à .IIII. piez Comme serpent, et bien sachiez Que si megre et si seche estoit Que char ne sanc en li n'avoit. Toutes ses jointes et ses ners *Paroient* comme descouvers. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8204).

II. - Empl. impers. "Cela se voit, il y a des marques, des traces"

- [Dans un cont. négatif] : Feu li sailloit de son visage Et bien vous di que, se sans rage Estoit, si n'i *paroit* il mie. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8813).

III. - Part. prés. en empl. adj. [D'un obj. concr.] "Qui est visible (en raison de ses propriétés)" : Et les autres .IX. [cercles] miex encor [je regardai] Qui plus reluisoient qu'or, Et d'or furent a mon avis Sus autres cercles d'azur mis Qui largeur assez avoient Pour quoi plus *parans* [var. *apparans*, *comparans*, *parez*, *pareulz*, *pareilz*] estoient. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 242).

- [Dans un cont. métaph.] : ...Venes tous au jugement [de Dieu], Mes drois est que premierement Soient delivre qui venu Sont premier et ont actendu, Mesmement ceulx qui causes ont Ou a delivrer n'a pas mont Et ne sont pas empeschiees, Troublees [éd. *Trouble(e)s*] ou entrelachiees [éd. *entrelac(h)iees*], Car la clere chose devant La trouble va com miex *parant*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 344).

PARRAIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *parrain* ; FEW VIII, 22b : *patrinus* ; TLF XII, 1036b : *parrain*]

"Saint dont on a reçu le nom au baptême" : De ceste gorgiere jadis Fu armé l'abbé de Chaalis, Saint Guillaume, ton bon *parrain* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4155). GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Guillaume qui es mon *parrain* Comme filleul je te reclain, Comment que ne m'aies mie Leve de fons, mes autant ain Que des miserres ou je main Me lieves si com m'i fie. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 1039).

PARSUIVRE, verbe

[T-L : *parsivre* ; GD : *parsuir* ; FEW VIII, 264b : *persequi*]

Empl. trans. "Aller à la recherche de qqn avec acharnement" : De ces .II. glaives que partir Voiz de mes yex et hors issir Chascun je *parsui* et guerroie. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9299). ...annemi prouve Il [Satan] m'est et m'a tousjours este ; En toux temps il m'a *parsui* [var. *poursui*, *poursuivy*] Si com appertement le vi Jadis, quant le trouvai tendant Ses engins et ses rois portant. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 1151).

PART, subst. fém.

[T-L : *part*¹ ; GD : *part*³ ; GDC : *part*² ; FEW VII, 669a : *pars* ; TLF XII, 1039a : *part*¹]

"Partie (de qqc.)"

A. - "Partie (de qqc.)" : Et si te di que tout aussi Fas comme la balance qui Sa lengue encline celle part Oû du pesé a plus grant *part* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10066).

- *Nulle part* : Cellui parla [l'ange] a la beste [Satan] : "Moult est tost ta pate preste, Dist il, des ames champarter Ou nulle *part* ne dois clamer..." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 90).

- Loc. verb. *Dieu y ait part*. "À la grâce de Dieu" : « Qu'est ce, dist il, Dex i ait *part* ! » (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5315).

Rem. FEW VII, 670a enregistre sporadiquement cette loc. : « (Courtois ; Froiss, Lac ; 1530, Palsgr 653) » ; cf. aussi TL VII, 354-355 qui atteste des ex. d'a. fr.

. *Avoir part à* (une pers. du sexe opposé). "Avoir des rapports charnels avec" : JOSEPH À MARIE. Et des ce que m'espousastes Dëistes bien que ja a vous *Part* n'aroié, ce saves vous. Et je n'i contredis de rien, Mez le voul et vouloie bien ; Quar chasté a ce me menoit Et viellece s'i consentoit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1698).

Rem. Cf. FEW VII, 670a : « *avoir part à* qqn "avoir un commerce charnel avec" (ca. 1235-1285, Cte Poit ; GD) » ; cf. aussi TL VII, 354 qui atteste des ex. d'a. fr.

B. - "Partie d'un lieu" : Te donnon en commandement Que tu t'en voisés celle *part* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5245).

1. [Avec un adj. indéf.] *Loc. adv.*

a) *De chacune part*. "De chaque endroit, de partout" : C'est l'arbre dont il est escrit Que Nabugodonasor vit Qui emmi la terre est mise, Enracinée et assise Pour ce que de chascune *part* Ait chascun a li son regart (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5705).

b) *De toutes parts*. "De partout" : Assez d'autres sur les murs Vi dont je ne sui pas seürs De touz les nons vous raconter Ne comment faisoient monter

Leur acointes de toutes *pars* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 159). Si que de toutes *pars* sainnoit (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 8583).

c) Quel part. "De quel côté, où" : Dieux [éd. *Diex*], disoie je [éd. *[je]*], que ferai Quel *part* irai et ou fuirai ? (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 740).

d) Quelque part. "En un lieu que l'on ne peut préciser" : Terre et air plains [d'esprits] en estoient Et si tost par tout aloient Com ma vëue et mon regart Se pouoit tourner quelque *part*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 238).

2. P. ext., au fig.

a) En ma (ta...) part. "De mon (ton...) côté, quant à, pour ce qui est de moi (toi...)" : Donc voir seroie je lasse, Së en ma *part* vous clamïez Haussage ou vous en meslïez (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1537).

b) [En début de phrase, comme marque d'articulation forte] D'autre part. "En outre, de plus" : Defferré [bourdon], pour legierement Porter, te baille à escient, Et d'autre *part* ferré bourdon Plus en la boe et u limon Si se fiche parfondement Que cil qui n'a pas ferrement (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3777). D'autre *part* les secres si grans Sont et si [éd. *[tres]*] esmerveillans Quë indigne se reputoit De raconter les (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 9167).

- [Sert à exprimer une oppos.] *D'une part (...)* *d'autre part.* "D'un côté..., de l'autre" : Fier d'une *part* et je l'oindra Et puis d'autre *part* le ferrai. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8683-8684).

PARTIBLE, adj.

[T-L (renvoi), GD : *partible* ; FEW VII, 688b : *partire*]

[D'une chose abstr., dans un cont. philos.] "Qui peut être divisé en plusieurs parties" : Forces a aussi [l'âme] sensibles Et par les .V. sens *partibles* [var. *patibles*, *pacibles*] Qui a .I. commun sens quë ont Toutes cinq ramenees sont, Aussi com cinq dois a la main Qui en juge comme souverain. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 7160).

REM. À cette citation correspond celle de GD VI, 39b, s.v. *patible* (Impr. c.1500 : *patibles*), qu'il convient de rattacher à FEW VIII, 15b, s.v. *patis*. Par ailleurs att. chez Oresme. *partible* v. Lexiques.

PARTIE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *partie* ; FEW VII, 680a : *partire* ; TLF XII, 1060b : *partire*]

A. - "Élément d'un tout, fraction d'un ensemble"

1. [Le tout ou l'ensemble est une réalité nombrable] "Portion, part, quantité" : Tout

devez brisier et quasser Par menus tes et par *parties* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2135).

- *En partie.* "Partiellement" : Or t'ai les choses moustrees En *partie* et revelees (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3342).

2. En partic.

a) "Part d'un patrimoine revenant à chacun des cohéritiers, par d'héritage" : Et pour ce qu'en double *partie* Est vostre terre departie, Pour ce couvent que .II. taillans Ait le glaive correspondans. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 1125). ...unz honz jadis Fu en terre qui ot .II. filz Dont le plus jeune se parti Et prist sa *partie* avec li (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 6922) [P. allus. à la parabole de l'enfant prodigue, *Luc XV*, 11-13].

b) [Le tout ou l'ensemble est une réalité non-nombrable]

- *Avoir partie en qqc.* "Avoir part à qqc." : Commune est a tous Charite Si com est exemplefie De la chandoile alumee La quelle, quant ell' [éd. (*ell*)] est portee Devant .I. pour esclaire li, N'est pas doubte que ceux aussi Qui li tiennent societe N'aient *partie* en la clarte, Et mains n'en a mie cellui (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3446).

- *En partie.* "Partiellement" : L'ANGE À SATAN. Se mon pelerin que garde A fait rien qui soit blapharde, Par toi ce fu en *partie* Et par male compagnie Quë as contre li excite (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 165).

3. "Portion délimitée d'un espace, d'un lieu" : Je me pensai de quel *partie* J'avoie la haie laissiee. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11398).

a) D'autre partie. "D'ailleurs, d'un autre côté" : LE PÈLERIN. En ce point d'autre *partie* Ouy une melodie De divers instrumens sounans Et de pluseurs doulcereux chans. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 2755).

b) P. ext. [En déb. de phrase] D'autre partie. "En outre, par ailleurs" : D'autre *partie* saint Benoit Nue ainsi pas ne la portoit [l'épée] (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4325). D'autre *partie* saint Pol dit Et aus *Roumains* il l'a escrit (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3542). D'autre *partie* avis il m'est Quë assez il ne soufist pas Des prophetes qu'envoies as Devant toi u tempz de jadis (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1536).

4. "Élément d'une partie du corps" : ... fantasie est mise En la premiere *partie* Du cervel ou se vont monstrier Toutes semblances et mirer. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 7136).

B. DR. [Dans un procès] "Chacune des personnes impliquée dans le procès" : Vous aussi juges desloyaus Estes coupables de ces maus, Quant aves vëu clerement Et de plain et somierement La quel *partie* avoit le droit Et la quelle le tort avoit (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5071).

. *Partie adversaire. / partie adverse. V. adversaire, , adverse.*

PARTIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *partir* ; FEW VII, 678b : *partire* ; TLF XII, 1065b : *partir*]

I. - Empl. trans. indir.

A. - "Avoir part, prendre part à" : Car n'estoit pas droit que vous seuls [les pèlerins] Eussies este par [éd. *pour*] vos pechiez En feu et en tourment purgies Et les corps qui compains furent Des pechiez et moult leur plurent N'en eüssent leur purgement Par lonc et vil pourrissement. Mes apres la purgacion A la grant resurrection A vous du tout rejoint seront Et a vostre bien *partiront* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2752). "Loés soies tu createur, Jhesucrist, nostre redempteur Qui honnoures nos compaignons Aus bienfais des quieux nous *partons*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9684).

B. - [D'une chose abstr.] *Partir de qqc.* (abstr.). "Se séparer de" : DIEU À JÉSUS. L'ame de son cors [de Marie] *partira* Par les coutumes de piec'a, Mez rassembler tout repourron Tost jë et tu quant nouz voudron (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358,10929).

II. - Empl. intrans. "Partir, s'en aller" : Pour ce à aler m'en j'entent Aveques toi, quant à present, Et point à *partir* n'en pense (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4993).

- [Suivi d'un compl. introd. par *de*] : Et des maintenant je me *part* De ta veüe et ton regart. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5029).

III. - Empl. pronom.

A. - [D'un chemin] *Se partir en + nombre.* "Se diviser en" : Mon chemin vi qui se fourchoit Et en .II. voies se *partoit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6506).

B. - *Se partir de*

1. [D'une chose, le compl. désigne qqc. d'intrinsèque à cette chose] "Se séparer de" : En tel guise le souleil luist Que de lui point ne se *partist* Sa clarte n'enluminement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10893) [Réf. à *Matth.* XV, 22].

2. [Le compl. désigne un lieu] "Quitter un lieu pour un autre" : Puis une fame vint a li Qui de Chanaan se *parti* Pour sa fille possessee De Sathan et tourmentee (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6198).

Rem. Cf. FEW VII, 687a.

- *S'en partir.* "S'en aller" : Pour quoi confuse s'en *parti* Et sans li blecier s'en issi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4235).

PARTISSURE, subst. fém.

[T-L : *partissëure* ; GD : *partisseure* ; FEW VII, 682a : *partire*]

"Division d'un objet en plusieurs portions en vue d'une distribution, partage" : ... Et

s'acorderent en commun [les chevaliers qui ont crucifié Jésus] Que sa cote sanz cousture Pas n'eüst *partissëure*, Mez que getee sort y fust Et que l'un d'euz quatre l'eüst (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8940).

REM. Déjà ds GD VI, 13a (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1350 du FEW. Seule attest. de ce sens du mot, rare par ailleurs.

PARTOYER, verbe

[*FEW VII, 678b : *partire*]

Empl. trans. "Diviser, séparer (par destruction de l'unité) les parties de (un ensemble, un tout)" : ...en *partoiant* [var. *parchoiant, parsuiant, poursuivant, tournoyant, destruisant*] Ainsi le päis et gastant, En Bethleem il entrerent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4523) [Seul ex.].

REM. Créé pour les besoins de la rime : les nombreuses var. témoignent de l'incompréhension du mot par les scribes. Var. formée à partir de *partir* "partager" à valeur factitive et du suff. *-oyer*.

PAS, subst. masc. et adv.

[T-L, GD, GDC : *pas*¹ ; GD : *pas*² ; FEW VII, 736a : *passus*¹ ; TLF XII, 1075a : *pas*¹ ; TLF XII, 1077b : *pas*²]

I. - Subst. masc.

A. - "Action de mettre un pied devant l'autre pour marcher"

1. Au fig. *Perdre maints pas.* "Aller sans but, lanterner, traîner" : L'ÂME AU CORPS. Car tant com tu fus avec moi, Tresmale vie me menas Et me fëis perdre mains *pas*, Perdre mon temps et foloier Et par chemins tors forvoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4078).

Rem. Cf. FEW VIII, 222b : *passus* « *perdre ses pas* "faire des démarches inutiles" (seit LaFont) ».

2. Au fig. *Suivre les pas de qqn.* "Imiter qqn, prendre qqn pour modèle" : JÉSUS. Qui plus de moi aime pere, Fil ou fille, parent, mere Et croiz ne prent et suit mes *pas*, De moi avoir digne n'est *pas*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6085) [Réf. à *Matth.* X, 37-38].

Rem. Cf. FEW VII, 736b : *perdere* « mfr. nfr. *suivre les pas de qn* (1553, BibleGér 1 Pier 2, 21 ; seit 1681) ».

B. - "Manière de marcher"

- *Isnel le pas. V. isnel.*

C. - "Lieu où l'on passe, passage"

1. "Possibilité, droit de pénétrer (dans un lieu)"

- *Defendre le pas à qqn* (qq. part) : Telz cornes n'ot *pas* saint Thomas Qui au roy l'entree et le *pas* De sa maison deffendi fort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 760).

2. Au fig. *Mal pas*. "Difficulté, situation difficile, fâcheuse" : Fauz Jüis, vous ne dites pas Comment jadis de tous mauz *pas* (...) Il [Jésus] vous a mis hors et gete, (...) Sanz les autres biensfaiz assez Qu'il vouz a fait sus toute[s] [ms. *toute*] gens Oü voi qu'il a perdu son temps, Quant a mort livrer le voules (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8710).

Rem. Déjà ds GD V, 126b, s.v. *malpas* (Impr. c.1500 : *maulxpas*). V. aussi FEW VII, 739b, s.v. *passus*.

II. - Adv.

A. - [Empl. explétif] : Lors vestu si tresfors estoient Quë il n'estoit guerre mortel Ne tourment nul, tant fust cruel, Que *pas* doutassent .I. festu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4051).

B. - [En corrélatif avec un autre mot nég. ; forclusif]

1. *Ne ... pas* : Et pour ce, se fussiez bien sage, Ne parlassiez *pas* du bonnage Qui est mis entre vous et moy (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1720). Ne sui *pas* gerfaut ne faucon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7083).

2. *Aucun pas*. "Parfois" : Pour quoi di qu'ainsi mainte foiz Ont aucuns signes les .II. loys [la vieille et la nouvelle] Qui ne s'entresemblent pas, Et senefient aucun *pas* Qui est un, com baptisement Et circuncionnement Une mesme chose dient Par acort et senefient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4860).

PASMOISON, subst. fém.

[T-L : *pasmaison* ; GDC : *pasmeison* ; FEW XII, 138b : *spasmus* ; TLF XII, 841b : *pâmoison*]

"Évanouissement, perte de connaissance"

- Au plur. *Choir en pasmoisons*. "S'évanouir" : Lors en *paumoisons* [var. *en tres grant paour chëi, tout espasme je tumby*] je chëi De tresgrant paour tout transi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1911).

REM. À cette citation correspond celle de GD III, 515b, s.v. *espasmer, spasme* "pâmé, évanoui" (Impr. c.1500 : *Lors tout spasme je tomby*), d'où la date de ca. 1320 du FEW XII, 137b. Il s'agit cependant, d'une var. qu'il convient de dater de c.1500.

PASQUE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *pasque* ; FEW VII, 701a ; *pascha* ; TLF XII, 903b : *pâque*]

JUDEO-CHRÉT.

A. - "Fête judaïque commémorant annuellement la sortie d'Égypte au cours de laquelle un agneau est immolé" : "Et bien sai que vous doi baillier A ceste *pasque* un prisonnier, Le quel que respiter voules De mort..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8562).

B. - P. méton. "Agneau pascal"

- *Manger la pasque* : JÉSUS. "...J'ai eü grant desir, Avant que je doie souffrir, De ceste *pasque* aveques vous [les disciples] Mengier tant com y estes touz." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7743) [Réf. à *Luc* XXII, 15].

PASSABLE, adj.

[T-L, GD, GDC : *passable* ; FEW VII, 717a : **passare* ; TLF XII, 1085a : *passable*] [D'un obstacle naturel] "Par où l'on peut aisément passer" : N'est mie la mer aus poissons Ne l'air *passable* [var. *muable*] aus oisillons Plus qu'est la terre aus esperis Si comme lors m'estoit advis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 232).

Rem. Déjà ds GD VI, 21c (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1340 du FEW, pour le sens de "par où l'on peut passer".

PASSAGE, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *passage* ; FEW VII, 714a : **passare* ; TLF XII, 1087b : *passage*]

A. - "Action de passer, de traverser un lieu" : Le prinpce neis de la cité [de Jérusalem], Pour ce qu'avoit humanité, Au *passage* mort y reçut Et u costé le glaivë ut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 73).

- En partic. "Traversée de la mer" : En ce point une nef tresgrant Et merveilleuse vi flotant En la mer bien pres du rivage Aprestee à faire *passage* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12446).

Rem. Cf. FEW VII, 714a.

B. - "Espace qui permet de passer d'un endroit à un autre" : Talent me vint et desir grant D'avoir ce glaive flamboiant Avec les clefs pour estre huissier Du dit *passagë* et portier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1266).

- En partic. [Du cou, considéré comme voie naturelle qui permet la transmission de la tête aux membres ; ici dans un cont. métaph.] : Et doit estre [le cou de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] le *passage*, Le trespas et le [éd. (*le*)] rapassage [éd. *rappassage*] Du chief aus membres qui bas [ms. *las*] sont Et des membres au chief amont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7677).

PASSER, verbe

[T-L : *passer*¹ ; GD, GDC : *passer/passant* ; FEW VII, 707a : **passare* ; TLF XII, 1109b : *passer* ; TLF XII, 1094b : *passant* ; TLF XII, 1128a : *passé*]

I. - Empl. intrans. [Dans l'espace]

A. - [Exprime un mouvement ponctuel] : Plus *passé* ci d'enfans petis Que de grans gens et d'enviellis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 435).

1. *Passer par qqc.*

a) [... un obstacle naturel] "Traverser un endroit (sans s'y attarder)"

- Au fig. RELIG. *Passer par l'eau (baptismale)*. "Se faire baptiser" : SATAN. Bien scai que par l'eaue *passa* [le pèlerin] Et que dedens on le lava ; Mes tantost com cognoissance Il ot et aperceance, Sa lavëure pou prisa Et en l'ordure se bouta. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 597).

b) Au fig. [... une peine] "Subir l'action de, se résigner à" : Ce sont ceux [Les damnés qui n'ont pas obtenu la grâce] qui sont trespasse En mortex pechies de leur gre, Qui sont demoures obstinas Et par penitance n'ont pas *Passe* si com il dëussent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2839).

2. Au fig. *Passer par qqn.* "Paraître, se présenter devant qqn" : Së en tel lieu tu veus aler, Par moi te convendra *passer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6766). ...cellui [S. Benoît] appelle Doit estre ci [à l'entrée du paradis] et demande Les quiex si ont *passé* par li (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 443).

- *Passer parmi qqc.* [une vitre, un vitrage, ...] "Traverser qqc." : Tu as vëu que com lueur Ist hors du soulel sanz douleur Ou ausi com la lumiere *Passe* [var. *trespasse*, *trespense*] parmi la voirriere Sanz li violer ou brisier, Ausi mon douz segneur et chier E[s]t [ms. *Et*] de dedens la Virge issu Sanz rien avoir y corrompu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2028).

Rem. Cf. FEW VII, 707b : « mfr. *passer parmy* (Chastell ; 1560 ; BibleRebEzech 9, 5) », au sens de "passer à travers qqc".

B. - [Exprime un mouvement virtuel ; d'un rayon de lumière] : « Il [le jour] vient, dis jë, à mon avis Du soleil qui est atapis, Qui sa lumiere fait *passer* Par mi la nue et avaler ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6047).

II. - Empl. trans.

A. - *Passer qqc.* [un obstacle naturel, en partic. une porte, une voie d'eau] "Traverser, franchir qqc." : Portiers estes, ce m'est avis Du roiaume de paradis (...) À vous convient moustrer c'on porte, Avant que on *passé* la porte. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1226). En Jerusalem veus aler Et *passer* i doiz la grant mer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 426).

B. - Au fig.

1. [... un obstacle, une difficulté] : "Et plus legierement *passer* Chamel d'aguille le pertruis Puet quë un riche en paradis." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6628) [Réf. à *Matth.* XIX, 24].

2. [D'une chose] "Dépasser les limites de qqc." : L'une à son col l'autre portoit Dont celle qui estoit portee Si grosse estoit et si enflée, Que sa groisseur *passoit* mesure (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7351).

III. - Empl. pronom. *Se passer de qqc.* "Renoncer à qqc." : Toutes les armes jus metrai Et du bourdon me *passerai*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4564).

IV. - Part. prés. en empl. subst. masc. "Celui qui passe à un endroit" : Pilate sus la croiz escrist (...) En .III. lengages soufisans Estre entendus de touz *passans* : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8884).

Rem. Cf. FEW VII, 710b : « fr. *passant* "personne qui passe par un chemin" (seit ca.1250, VieSJean l'Aumônier 3021) ».

V. - Part. passé en empl. adj.

A. - [Du temps] "Écoulé, révolu"

- *Temps passé* : Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler g[e]neraument [ms. *gneraument*], Qui regarde le fundement De touz les roys du tempz *passé* Et des princes qui ont este, Nul estoc ne racine n'ont Fors dë Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1923). Ceste meschine est nommee Par son droit non et apellee Memoire qui rien n'aperçoit Du temps à venir ne ne voit, Mes du temps ancien parler Set elle bien et deviser. Au temps *passé* et par derriere Sont mis ses iex et sa lumiere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4891)

- *Au temps passé.* V. temps.

- Subst. + *du temps passé.* V. temps.

B. - P. méton. [D'une chose] "Qui a existé à une époque, à une période révolue au moment où l'on parle" : Les beautes, les odouremens, Les joies, les deduisemens [ms. *deduiseries*], Les douls sons, les chanteries Et les grans envoiseries Font tous maus *passes* [ms. *passer*] oublier Et sens fin joie demener (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9117).

Rem. Cf. FEW VII, 711a : « mfr. nfr. *passé* adj. "qui a été autrefois et qui n'est plus" (seit Est1538) ».

VI. - Inf. subst. "Action de traverser un lieu, passage" : Touz à son calice burent Et au *passer* touz mort receurent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 80).

- En partic. [De la lumière]

. *Au passer de* (la lumiere). "À l'endroit où passe (la lumière)" : Voi le soulel comment descent Par un voirre et la couleur prent Dont il est coulouré et paint Si qu'au *passer* en devient taint Sanz faire quelque lesion Au voirre ou quelque fraction. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1144).

PASSIBLE, adj.

[T-L : *passible*² ; GD : *passible* ; FEW VII, 730b : *passibilis* ; TLF XII, 1133a : *passible*]

- [Du Christ] "Susceptible de souffrir, d'éprouver des douleurs"

. [Dans un cont. métaph.] : L'ARBRE SEC À L'ARBRE VERT. Car *passible* [var. *paisible*, *mortel*] ta

pomme [désigne Jésus] estoit Quant l'a reçu, et bien pouoit Tourment avoir et mort souffrir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6661).

- [P. méton. du déterminant] "Capable de souffrir, sensible"

. *Chair passible* : LUCIFER. ...s'avoie char humaine La plus *passible* [var. *paisible*] qu'onques fust Et de ci .I. pillier mēust Jucques au ciel de fer ardent, Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et sens cessement Jucques au jour du jugement, Parmi ces rasours trahine [Fusse nu et retrahine] [ajout au ms.], Tout descire et despecie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4481).

REM. Mot emprunté au voc. scolastique, cf. Thomas-Lexikon 1958 [1895], s.v. *passibilis* et *caro* (*caro passibilis* pour le lat. médiév.)

PASSIF, adj.

[T-L, GDC : *passif* ; FEW VII, 735b : *passivus* ; TLF XII, 1133b : *passif*]

"Qui a pour caractère de subir ou souffrir l'action" : Le maistre qui ce feu [le feu de l'enfer] ci fist Tant seulement le fist actif En dispose sujet *passif*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3134).

PASTEL, subst. masc.

[T-L, GD : *pastel* ; FEW VII, 746a : *pasta*]

"Morceau de pâte"

- [Comme nourriture] : Il desniche les haus oysiaus Et leur abat jus leurs *pasteaus* [var. *pateaux*, *chasteaulx*], Perdre leur fait par leur folie La soustenance de leur vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7696).

- [Pour attirer les oiseaux] : ...Quar pour les *pasteaus* qu'il [Saint Augustin et d'autres gens d'église] tenoient Et la semence que espandoient, Pour leur enmielés morsiaus Et leur diz doucereus et bias Maintes gens oysiaus devenoient Et en haut puis droit s'en voloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 107).

PATENT, adj.

[T-L, GDC : *patent* ; GD : *patent*¹ ; FEW VIII, 7a : *patens* ; TLF XII, 1163a : *patent*]

[D'une chose] "Qui apparaît clairement" : Zacharie de mon somme Me excitē et si me somme D'en toi [la Vierge] ma merci attendre. Fontaine *patent* [var. *apparent*, *vive*] te nomme Pour laver pecheur homme, C'est leçon bon à apprendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11160).

REM. Première attest. de ce sens, cf. aussi FEW VIII, 7b : « (seit ca. 1370, Oresme) ».

PATERNITÉ, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *paternité* ; FEW VIII, 13b : *paternus* ; TLF XII, 1166b : *paternité*]
"Qualité de père"

- P. anal. [D'une chose] "Ce qui, à l'image du père, est la cause active de quelque chose d'autre" : Au premier [visage, à savoir celui qui se regarde dans un miroir (Dieu) pour former avec son reflet (Jésus-Christ) un visage unique qui engendre à son tour un troisième visage semblable aux premiers (le Saint-Esprit)] la *paternite* Seroit, dont sa nativite Prendroit le secont prestement ; De chascun d'euls procedement Aroit le tiers et causement En compareil equalite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10865).

***PATIBLE, v. partible**

PAUMEE, subst. fém.

[T-L : *paumee*² ; GD : *paumee* ; FEW VII, 509b : *palma*¹]

[Par relation métonymique avec la paume de la main] "Coup donné du plat de la main"

- *Donner une paumee* (en la joue) à *qqn* : Lors un sergant qui estoit la Une *paumee* [var. *grant jouee*] li donna En la goe (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8404) [Réf. à Jean XVIII, 22].

PAUSEE, subst. fém.

[T-L, GD : *pausee* ; GD : *posee* ; FEW VIII, 62a : *pausare*]

"Pause, halte, arrêt" : Mes avant que plus vous en die, Afin que il ne vous ennuie, Je vous dourrai une vespree Et ci ferai une *pausee* [var. *pousee*, *posee*, *pensee*]. Demain, se voulés, revenez Et puis le remenant orrez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9046). Revenez une autre journee, Quar ci ferai une *pausee* [var. *pousee*, *pensee*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11406).

REM. La première citation est déjà enregistrée ds GD VI, 48c (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108).

PAUSER, verbe

[T-L, GD : *pauser* ; FEW VIII, 61a : *pausare* ; TLF XII, 1211b : *pauser*]

Empl. pronom. réfl. "Se reposer" : À l'ostel alai au premier Pour moi *pauser* [var. *poser*, *penser* et /a /de *herbergier*] et herbegier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12642).

REM. Néologisme.

***PAUTONNERIE, v. pautonnière**

PAUTONNIER, subst. masc.

[T-L, GD : *pautonier* ; FEW XVI, 616a : **palta*]

Mal pautonnier. "Vagabond" : Un grant vilain mal façonné, Ensourcillié et reboulé, Qui .I. baston de cornouillier Portoit et bien mal *pautonnier* Sembloit estre et mal pelerin, Ai encontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5098).

PAUTONNIERE¹, subst. fém.

[T-L : *pautoniere* ; GD : *pautonier* (*pautoniere*) ; FEW XVI, 616a : **palta*]

"Bourse" : Rien ne set faire [une des mains d'Avare] que rivés Et *pautonieres* et sachés, Que la penthecouste porter Et moi aus buissonnés grater. Elle me maine aus grans chemins Oû trespasans ou pelerins Ou grans seigneurs doivent passer Pour leur aumosne demander (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9746).

Rem. Première att. de sens que l'on trouve par ailleurs uniquement en 1419 (cf. GD VI, 49c) et en 1496 *pautoniere* v. Lexiques.

PAUTONNIERE², adj. et subst. fém.

[T-L : *pautoniere* ; GD : *pautoniere* ; FEW XVI, 616a : **palta*]

I. - Adj. "Débauché" : Adonc la lisse *pautoniere* Que la male passion fiere M'arresna en moy abaiaint (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8507).

II. - Subst. fém. [De Gloutonnie] "Femme débauchée" : Par le gouter les taillans meut [Gloutonnie] Dont soi meisme tuer seut, Par le parler fait les engins Dont elle tue ses voisins, Si comme après tu le saras Miex à plain, quant tu la verras, Si ques contre tel *pautoniere* Fait il bon avoir gorgiere. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4139) [=Pel Vie 2, 5452].

Rem. À cette dernière citation correspond celle de GD VI, 48c s.v. *pautonerie* (Ars. 2319 [et non 2323] : *Pource fait il bon avoir la gorgiere contre une telle pastonnerie*). Il donne à cette attestation le sens de "qualité du *pautonier*, scélératesse, coquinerie, méchanceté, dureté orgueilleuse, vie déréglée", d'où la date de ca. 1350 du FEW pour le sens de "coquinerie, méchanceté" qu'il faut corriger en c.1470.

PAVER, verbe

[T-L, GDC : *paver* ; FEW VIII, 81a : *pavire* ; TLF XII, 1218b : *paver*]

Empl. trans. "Couvrir le sol d'un revêtement de dalles, de pierres ou de pavés"

- Au passif [Du sol] *Estre pavé de* + subst. désignant un matériau. "Estre couvert

de" : Mont me sembloit de grant atour Celle cité [Jérusalem] ens et entour. Les chemins et les alees D'or en estoient *pavees* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 46).

PAYER, verbe

[T-L : *paier* ; GD : *paiant* ; GDC : *paier* ; FEW VII, 455a : *pacare* ; TLF XII, 1224a : *payant* ; TLF XII, 1225a : *payer*]

I. - Empl. trans.

A. - "Verser à qqn la somme qui lui est due pour qqc." : « Les bosqueillons, dis je, les bos Pou vendent mes sur les estos, Avant gisent grant piece jusqu'il [ms *jus Qu'il*, en raison du changement de vers] puissent estre vendus, Et toutevoies chiers les font Quant à present *païé* ne sont ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9682).

B. - [Le compl. désigne un impôt, une taxe] "S'acquitter, par un versement, de ce qui est dû" : Par Capharnaum quant passoit Une foiz la où en *paioit* Travers, pas ne vout estre exent, Quë en rien ne fussent la gent Escandalisiés (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 6502) [Réf. à *Math.* XVII, 24-27].

- [Dans un cont. relig., l'amende infligée consistant en une peine pour demander pardon à Dieu] : Quar avec la forfaiture Amende grant sanz mesure, Si com sces, est dëue au roy. Or entent et regarde et voi Quë Adam qui tout seul la doit Jamaiz *paier* ne la pourroit (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 418).

- Au fig. [Le compl. désigne le rachat du genre humain] : "Ha, dist il [Jésus], com male pomme, S'il couvient que porte somme Et que [je] [*je* manque ds le ms.] deviegne sommier Pour la redemption *paier* De celui qui mengiee l'a..." (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 804).

C. - "Rémunérer qqn, lui donner ce qui est dû" : Et touz ceuz ci fist il *paier* Egaument a chascun denier Selonc le fuer des premerains, Si quë autant ot li derrains Com le premier (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 5853) [Réf. à *Math.* XX, 10].

II. - Empl. abs. "Subir les conséquences des fautes, expier (ici pour autrui)" : D'autre part grief chose seroit Que li qui nulle rien ne doit Et qui nul mal n'a desservi *Payast* et de paine puni Fust [éd. *F[è]ust*], et ceux qui ont mespris Feussent quictes et non punis. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 6094).

PAYEUR, subst. masc.

[T-L : *païëor* ; GDC : *paieur* ; FEW VII, 457b : *pacare* ; TLF XII, 1227b : *payeur*]

"Personne qui paie ce qu'il doit, payeur"

- [Dans un cont. relig.] "Celui qui s'acquitte de sa peine" : "...D'autre part n'est pas afferant Qu'autre *paieur* en soit du sien Qui n'a meffait et n'en doit rien. Si que n'est mie faitible Ceste chose ne

possible." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 424).

PAYS, subst. masc.

[T-L : *päis* ; GDC : *päis* ; FEW VII, 469A : *pagensis* ; TLF XII, 1228a : *pays*¹]

A. - "Division territoriale considérée des points de vue géographique et humain" : Saül, le plus grant du *päis* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4696). LE ROI. Et fausement vous deïstes (...) que mon royaume et *päis* Si deffendries d'anemis (...) Quë il ne seroit ja mestiers Que de rien m'en souciasse (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4909).

- *Aller par le pays*. "Traverser la contrée" : Sotement vas par le *päis* Sus ce pourcel, ce m'est avis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10525).

B. - P. anal., au fig. "Lieu, endroit où l'on vit" : En cest *päis* que vielles n'a Et vielles ça et vielles là. Ne sai, se sui en Feminie Où fames ont la seigneurie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7371).

C. - RELIG. [P. oppos. au *ciel*] *Mondain pays*. / *pays terrien*. "Terre" : Va t'en en mon mondain *päis* Et luite à ceus et abat jus Que tu trouveras les plus drus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13140). JÉSUS. Aval u terrïen *päis* Ne l'en ai(t) [ms. *ait*] fait [à Marie] nul paiement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10888).

- *Pays de deça*. "Ciel (pour les bienheureux qui y séjournent)" : Si qu'il convient a mon avis Quë ailleurs ses [éd. *ces*] siecles soient Qui infenis estre doivent. Et c'est au [éd. *ou*] *päis* de deca Qui sens fenir tousjours durra Et de grandeur est infenis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9269).

PEAU, subst. fém.

[T-L : *pel*² ; GD : *pel*¹ ; GDC : *pel* ; FEW VIII, 164b : *pellis* ; TLF XII, 1235b : *peau*]

A. - "Peau de l'être humain"

- *Traire la peau du dos à qqn*. "Dépouiller les chairs à qqn" : DÉTRACTION AU PÈLERIN. Je te mengerai ja touz vis. Je te rungerai jusqu'aus os Et te trairai la *pel* du dos. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13140).

B. - PEAUSS. [Dans la confection des vêtements, des fourreaux d'épées] "Dépouille d'animal" : ...un devantel Me sui fait de sauvage *pel* Et de *peuz* qui sont fors et durs Et pour moi bien garder sœurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4224-4225) [Réf. à *Matth.* III, 4 et *Marc* I, 6].

1. En partic.

- *Morte peau* : Quar s'aucun bien tu vois en toi Et qu'aies fait et ce et quoi, Mucier le doit souz ce fourrel Qui est fait d'une morte *pel* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4360).

- *Peau de chameau* : Et avoit ce messagier pris Un vestement à mon avis Qui estoit de *peuz* de chamel (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4203).

- [Dans un cont. métaph., p. allus. au côté rusé, perfide de l'animal] *Peau de goupil* : Ypocrisie ce mantel Par son droit non pieça j'apel. Fourré est de *pel* de goupil (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8039).

2. "Tablier de cuir" : Une vielle qui chevauchoit Les undes de mer et avoit Çaint comme favresse une *pel* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11975).

PEAUCELU, adj.

[T-L : *piacelu* ; GD : *peaucelu* ; FEW VIII, 167b : *pellis*]

Région. (Picardie) "Qui présente de nombreux replis de peau, peaussu, ridé" : Viellece ai non la redoutee La *piacelue* [var. *la pel chenue, froncie*], la ridee, Celle qui ai le chief chanu Et bien souvent de cheveux nu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13202).

REM. Déjà ds GD VI, 53c (Impr. c.1500 : *paulcelue*). Cf. RoquesRég 333-334.

PECHÉ, subst. masc.

[T-L, GDC : *pechié* ; FEW VIII, 98b : *peccare* ; TLF XII, 1243a : *péché*]

RELIG. "Acte volontaire par lequel le chrétien contrevient aux lois religieuses, à la volonté de Dieu" : Quar tout aussi comm'en peril Est le fer dont rien on ne fait Quë assez tost rëoul n'i ait, Aussi li hons qui huiseus est Et rien ne fait, en peril est Quë assez tost enrëouillié Ne soit par vice et par *pechié* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6650). Tousjours est en feu [Satan], tousjours art, Sens ardure n'est nulle part. La cause est car est enteché Dë irremissible *peche* Ou point il n'a de rëencon (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3518). Or est que m'ensegne raison Que pas n'affiert corruption A toi qui es né et venu De saint lieu et non corrompu, Et qui es sanz *pechié* tres saint (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2603).

- *Peché mortel*. V. *mortel*.

- *Peché originel*. V. *originel*.

PEINDRE, verbe

[T-L : *peindre*¹ ; GD, GDC : *peindre* ; FEW VIII, 522a : *pingere* ; TLF XII, 1268b : *peindre*]

I. - Empl. trans. "Représenter qqc. avec de la peinture, des couleurs"

- Au passif : Premierement en icel lieu Vi mis aussi comme u millieu Le signe thaü qui du sanc *Paint* estoit de l'aigniau blanc. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 506).

II. - Part. passé en empl. adj. *Peint de la couleur de qqc.* [d'abstr.] : Se la vertu du Saint [éd.

S.] Esprit Connois qui en la Virge maint Par le quel est ce soule *pain* De la couleur d'humanité Qui miex dite realité Est, qui veut parler proprement, Que couleur ou coulourement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2128) [Dans un cont. métaph. où l'auteur compare Jésus, enfanté de la Vierge, au soleil qui traverse une vitre sans la briser].

PEINE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *peine* ; FEW IX, 114a : *poena* ; TLF XII, 1270b : *peine*]

A. - RELIG. "Peine, châtement expiatoire" : Au cors pour ses pechiez pouez Donner travail et *paine* assez, Li penitances encharchier Pour les pechiez hors enchacier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1138). ...Dieu ot miseracion D'eux [les damnés] par abbreviacion De leurs *paines* et leurs tourmens, Et leur fist tex alligemens Que jusques a sa venue Nulle paine d'eux sentue Ne seroit fors que l'absence De sa vëue et carence. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3767). Maintes grans *paines* y souffri Et a mains autres souffrir vi *Paines* de maintes qualites : Les uns es liex ou furent nes (...); Li autre ou souloient manoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3841, 3843). D'autre part grief chose seroit Que li qui nulle rien ne doit Et qui nul mal n'a desservi Payast et de *paine* puni Fust [éd. *F[è]ust*], et ceux qui ont mespris Feussent quictes et non punis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6094).

- *Faire peine enjointe*: Mes sè a li [Pénitence] il [le pèlerin] est ale Aucune fois, pou a este, Et si a este povrement, En propos de renchaiement, Sens lermes, sens contriction, A trespou de devocion Et sens *paine* enjointe faire (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1891).

- *Peine perpetuel. "Damnation éternelle"* : "Moult sui, dis jè, esmerveille Comment par droit il est juge Que pour .I. seul peche mortel On a *peine* perpetuel, Què a tousjours mais on pleure Le pechie d'une seule heure." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5516).

B. - "Souffrance, dommage, tort (infligés ou subis)"

1. [La souffrance est physique] : Je sui l'amie de ton cors ; Quant tu veilles et quant tu dors, Je le garde que *paine* n'ait Et que galeus es mains ne soit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6859).

2. [La souffrance est morale]

- *Donner peine à qqn* : ...que ferai, Quant tant de *paine* donné ai À Grace Dieu, ma maistresse Et ma bonne procurresse ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4782).

- *Mettre qqn en peine* : Se laide sui, ce m'as tu fait Qui par tes meffais tristee M'as maintes fois et troublee, Mis en souci et en *paine* Plus de cent fois la semaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1335).

C. - "Effort, tâche"

- *Avoir peine pour qqn*. "Se donner du mal pour qqn" : L'ANGE À JÉSUS. Pour li [le pèlerin] n'ai pas grant *pene* èu, Bien s'est en tous temps deffendu De toutes les temptacions (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2793).

- *Mettre (grand) peine à qqc*. "Mettre ses efforts à, se donner du mal pour" : LE PÈLERIN. Pou avenoit que la veisse [Grâce Dieu], Se grant *paine* n'i meisse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6490). L'ANGE AU PÈLERIN. Plus de soixante ans as vescu En la region mundaine Et onques encor, pour *paine* Què y mèisses, ne scèus Mains biens qui y furent crèus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9378).

- *Perdre sa peine à qqc*. "Faire un effort inutile pour" : Par ces .V. portes, ne doutez, Entre souvent ordure assez, Mes par elles ne puet rissir Celle ordure ne revenir ; Et pour ce ma *paine* perdroie, Se vers là mon baloy tournoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2233). Bien cuidasse avoir *perdue* Ma paine, car delà passer Vouloies et toi en aler. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7133).

PELACE, subst. fém.

[T-L, GD : *pelace* ; FEW VIII, 485a : *pilare*¹]

"Peau de certains fruits (ici dans une comparaison de l'enfer avec une noix ; la peau correspondant à la bordure de l'enfer : les limbes)" : Enfer aussi comme nois est De.III. couvertures couvert est [éd. (*est*)]. Il est le noyel du milieu (...). Une *pelace* a [le noyau de la noix] entour li Qui est dite l'ourle de li, Qui tout ainsi l'environne Com *pelace* fait la pome [éd. *pomme*]. La sont les enffans non purges, Non laves et non baptises (...). Sus cest *pelace* mise Pres est l'escaille et assise, C'est le purgatoire present (...) Sus ceste escaile l'escorce est Qui toute la nois dehors vest. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3697, 3700, 3709).

Rem. GD VI, 65a cite un texte analogue qu'il tire de l'Impr. c.1500 du *Pèler. vie hum.*. Ce passage ne se retrouve ni dans notre manuscrit ni ds *PelVie 2*.

REM. Néologisme.

PELERIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *pelerin* ; FEW VIII, 232a : *peregrinus* ; TLF XII, 1289a : *pèlerin*]

A. - RELIG. "Étranger de passage sur cette terre" : GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. À ceuz de ceste region Qui point n'i ont de mansion, Ains y sont tous com dit saint Pol, Riche, povre, sagè et fol, Soient roys, soient roynes, *Pelerins* et pelerines, Une vision veul nuncier Qui en dormant m'avint l'autrier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6) [Réf. à *Hébr.* XI, 13]. "Pere, dist Jhesus, retourné Sui a

toi, et ai consommé Ce que faire me commandas Quant jus u monde m'envoias, (...) Enseignes t'en ai aporte Si com autres *pelerins* font Qui en estrange terre vont..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10387).

- [À propos du Christ, envoyé de Dieu pour le salut des hommes] : Il dist [Jésus] què un homme jadis Fu qui ala hors du päis En pelerinage lointain Ou par lonc tempz il fist remain. Et de ce saint [éd. s.] Gregoire di[s]t [ms. *dit*] En l'omelie qu'il en fist Que de li mesme ce disoit Jhesus qui *pelerin* estoit, Qui la char humaine que prist Haut u ciel peleriner fist Quant de li y fu menee Com en estrange contree. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 12).

B. - RELIG. "Celui qui chemine durant sa vie terrestre vers la vie céleste" : LES ANGES. Jhesu, a toi nous revenon Et ramenons tes *pelerins* Qui a toi ont este enclins ; Et pour eux avons pene ëu, Tu Jhesucrist l'as bien scëu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2679). [S. Jean Baptiste à Jésus :] "Qu'est ce, fil de Dieu, où vas tu ? Es tu pelerin devenu Pas ne doiz estre pelerin Qui es des *pelerins* la fin Et le terme où doivent aler En touz tempz et peleriner". (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1494).

Rem. Cf. Duval 2006, 35, note 3, au sujet du débat de la vision béatifique évoquée dans la première citation.

PELERINAGE, subst. masc.

[T-L, GDC : *pelerinage* ; FEW VIII, 233b : *peregrinus* ; TLF XII, 1290a : *pèlerinage*]

A. - RELIG. "Cheminement, passage sur terre" : Illec pourra chascun aprendre Laquel voïe on doit prendre, Laquel guerpier et delessier. C'est chose qui a bien mestier À ceuz qui *pelerinage* Font en cest monde sauvage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 29).

- [À propos du Christ, envoyé de Dieu pour le salut des hommes] : Il dist [Jésus] què un homme jadis Fu qui ala hors du päis En *pelerinage* lointain Ou par lonc tempz il fist remain. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7). JÉSUS À MARIE. ...quar ja sces et voiz Que, pour toi et ton lignage Rachater, *pelerinage* Fair' en cest monde sui venu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1588).

B. - RELIG. "Cheminement sur terre vers la vie céleste" : Plus passe ci d'enfans petis Que de grans gens et d'enviellis. Ci est le premier passage De tout bon *pelerinage*, Par autre lieu n'a nul chemin Fors seulement par Cherubin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 438). L'ACTEUR. « Sire, dis je, je vous requier Que moi nuire ne empeschier Ne veulliez pas de mon voiage, Quar loing voiz en *pelerinage* Et .I. pou de destourbement Me greveroit ja grandement ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5116). Mon cuer avoie tout fichié À ce que j'avoie songié : Avis m'estoit et encor est Que tel le *pelerinage* est D'omme mortel en cest päis. (GUILL.

DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13510). SATAN AU PÈLERIN. Met jus t'escherpe et ton bourdon, N'est que bourde et irrision De tout ton *pelerinage*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 73).

Rem. Dans la tradition chrétienne, la vie terrestre est considérée comme une marche vers la patrie céleste où l'homme connaîtra le bonheur éternel auprès de Dieu (*Gen.* XLVII, 9 ; *Ps.* CXVIII, 19 ; *2 Cor.* V, 1-10 ; *Hébr.* XI, 13).

V. aussi Lexiques : *peleriner*.

PELERINE, subst. fém.

[T-L, GDC : *pelerine* ; FEW VIII, 232a : *peregrinus* ; TLF XII, 1289a : *pèlerin (pèlerine)*]

RELIG. "Celle qui fait un pèlerinage" : GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. À ceuz de ceste région Qui point n'i ont de mansion, Ains y sont tous com dit saint Pol, Riche, povre, sagè et fol, Soient roys, soient roynes, Pelerins et *pelerines*, Une vision veul nuncier Qui en dormant m'avint l'autrier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6).

PELERINEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *pelerinement* ; FEW VIII, 234a : *peregrinus*]

RELIG. "Cheminement, pèlerinage (du Christ) sur terre" (synon. *pelerinage*) : DIEU À JÉSUS. Si que, pour ce que longuement Tu feras *pelerinement*, Bourdon et escherpe te faut (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 960) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VI, 67c (Impr. c.1500), d'où la date de ca.1350 du FEW. Prob. créé pour les besoins de la rime.

V. aussi Lexiques : *peleriner*.

PELERINER, verbe

[T-L, GD : *peleriner* ; FEW VIII, 234a : *peregrinus* ; TLF XII, 1291a : *pèlerinier*]

Empl. intrans. RELIG.

A. - [À propos du Christ, envoyé de Dieu pour le salut des hommes] "Être de passage sur terre" : Il dist [Jésus] què un homme jadis Fu qui ala hors du päis En pelerinage lointain Ou par lonc tempz il fist remain. Et de ce saint [éd. s.] Gregoire di[s]t [ms. *dit*] En l'omelie qu'il en fist Que de li mesme ce disoit Jhesus qui pelerin estoit, Qui la char humaine que prist Haut u ciel *peleriner* fist Quant de li y fu menee Com en estrange contree. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 14). JÉSUS À S. JEAN BAPTISTE. Tu diz, voir, dist il ; autre foiz A este dit, mez savoir doiz Que, se ne *pelerinoie*, Nul ne trouveroit ja voie Par quoi a moi venir pëust Pour quelque pouoir qu'il ëust. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1499).

Rem. À la première citation correspond la troisième citation de GD VI, 67c (Impr. c.1500).

B. - "Cheminer, faire un pèlerinage sur terre vers la vie céleste" : Onques bien ne *pelarina* [le pèlerin], Par bonne voie onques n'ala, Par Orgueil et par Envie, Par Venus et Gloutounie ; Ire, Avarice, Paresse A este tous jours s'adrece. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 685). JÉSUS. Si faut que je voise premier Pour le droit chemin enseigner Et que par les pas où irai Et les chemins où passerai Tous s'adrecent a cheminer Apres moi et *peliner*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1508).

Rem. À la dernière citation correspond la quatrième citation de GD VI, 67c (Impr. c.1500).

REM. La deuxième citation de GD VI, 67c (Impr. c.1500, fol. 7c) est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (PelVie2 1104).

PELICAN, subst. masc.

[T-L, GDC : *pelican* ; FEW VIII, 161b : *pelicanus* ; TLF XII, 1291a : *pélican*]
"Pélican"

- [Dans l'iconographie et la tradition écrite chrétienne, comme symbole du Christ qui meurt pour les siens, à l'image du pélican qui se saigne pour conserver la vie à ses petits, cf. FEW VIII, 162a, note 1] : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ainz douz *pellican* nous seras De ton saint sanc nous abevrant Et de la mort ressuscitant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8988).

PELOTE, subst. fém.

[T-L, GDC : *pelote* ; GD : *pelote*² ; FEW VIII, 480a : *pila* ; TLF XII, 1297a : *pelote*]

"Balle à jouer" : Une damoiselle sote, Ce sembloit, qui une *pelote* Portoit et com couloun duvee Estoit es piés et emplumee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11784).

PELU, adj.

[T-L, GDC : *pelu* ; FEW VIII, 412b : *pilus*]
Pelu de + subst. précisant la matière "Qui est couvert de" : Quant me retournai et la vi [la vieille laide], Plus que devant fu esbahi, Quar je la vi toute moussue Et de mousse toute *pelue*, Orde et noire et ville et sale (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7060).

PENANT, adj. et subst. masc.

[T-L : *penänt* ; GD : *peneant* ; FEW IX, 119b : *poenitere*]

I. - Adj. "Qui fait pénitence, pénitent" : Yceux gardiens estoient Et com moi ou feu gardoient Les

autres pelerins *penans* Et la grace Dieu actendans. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3266).

II. - Subst. masc. "Personne qui fait pénitence, pénitent" : Et lors quant tout arez veü, Tout regardé et conneü, Quant des meffais arez jugié Et paines en arez chargé, Enjointes dignes penitances Et vous verrez les repentances, Lors pouez vous l'uis deffermer Et vos *penans* faire ens entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1254). Moul[t] [éd. *Moul*] estoit le lieu des *penans* [var. *penitens*] De grant longueur, larges et grans, Point ne cuidasse que fust tel Moi estant en vie mortel. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4015).

PENDANT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *pendant* ; FEW VIII, 179b : *pendere* ; TLF XII, 1309a : *pendant*¹]
"Flanc (d'une montagne)" : Sur le *pendant* d'un val hisdeus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7343).

REM. Peu attesté en moyen français.

PENDEMENT, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *pendement* ; FEW VIII, 175a : *pendere*]

"Action de pendre quelqu'un (à un gibet, une potence) pour le faire mourir, pendaison" : AVARICE. Et pour ce tout principalement Ma main en fist le *pendement* [de Judas]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9562).

REM. En ce qui concerne l'attestation de GDC X, 311a, voir *pendis*.

PENDERESSE, subst. fém.

[T-L : *penderesse* ; *FEW VIII, 173a : *pendere*]

"Celle qui pend quelqu'un (à un gibet, une potence) pour le faire mourir" : « Cuides tu, dist elle [Paresse au pèlerin], eschaper Pour ton plaindre et pour ton crier ? La corde au bourrel te metrai Entour le col et lacerai Et puis après trahinerresse Serai de toi et *penderesse*, En ce fait bien m'avouera Le bourrel et bien li plaira ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7290).

REM. Seul ex. du subst. fém.

PENDERIE, subst. fém.

[GDC : *penderie* ; FEW VIII, 175a : *pendere* ; TLF XII, 1313a : *penderie*]

"Action de pendre qqn (à un gibet, une potence) pour le faire mourir, pendaison" : Or voul mon ange demander Que me vousist endoctriner Cause de tel *penderie* La quel ne savoie mie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4609).

- P. méton. "Résultat de cette action" : A chascun [pendu] a son tour parloit [le bourreau d'enfer] Et un langage tel avoit A ceux de la *penderie* Première... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4619).

REM. Première attestation du mot, cf. FEW : « Mfr. nfr. *penderie* f. "pendaison" (1525-Ac1740) ».

***PENDILLEL, v. chureaux**

PENDIS, subst. masc.

[T-L : *pendiz* ; GD : *pendeis* ; *FEW VIII, 173a : *pendere*]

"Ensemble des pendus d'un gibet (?)" : Moulte estoit le *pendeis* [var. *pendement*] drus De tel gent et ne saroit nuls Jamais le nombre recompter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4591) [Seul ex.].

REM. À cette citation corresp. celle de GDC X, 311a (Impr. c.1500 : *pendement*). Sens absent des dict. cités.

PENNU, adj.

[T-L : *penu* ; GD : *pennu* ; *FEW VIII, 526b : *pinna*]

"Qui a des plumes, des ailes" : ORGUEIL. Avec moi je porte soufflet (...) Mon soufflet Vaine Gloire a non (...) Par cest essample [de la fable du corbeau et du renard] clerement Puez apercevoir que le vent Du soufflet fait aus miex *pennus* Ce que ont perdré et metre jus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7725).

PENSÉ, subst. masc.

[T-L : *pensé* ; GD : *pensé*¹ ; FEW VIII, 195a : *pensare*]

"Ce que quelqu'un pense (sur un sujet), opinion, point de vue" : Je ne me puis tenir, par Dieu, Que ne vous die mon *pensé* De ce bourdon qu'il n'est ferré (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3757). « Dame, dis je, mont ai esté Et encor sui en grant *pensé*, Pour quoi armes ne puis porter Ne soustenir ne endurer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5692). « Amer, dis je, et qui es tu Et dont t'est tel *pensé* venu ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6608). ... "Bien me plëüst Que ton *pense* m'en dëisses Et le voir m'en aprëisses." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5601). DIEU À JÉSUS. Il me semble que regarder Nous devons quel arroi aras Et comment apointié seras Selonc que ja as demandé, De quoi te dirai mon *pensé* ... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 946).

Rem. FEW VIII, 195b n'enregistre le part. passé subst. masc. qu'en a.fr. ainsi que dans un seul texte m. fr.

- *Avoir en pensé que* : C'est la fosse qui est bas Où habite li Sathanas. J'ai en *pensé* que tu l'essaies Et que mestre tu en soies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8947).

PENSEE, subst. fém.

[T-L : *pensee* ; GDC : *pensee*¹ ; FEW VIII, 195a : *pensare* ; TLF XIII, 11a : *pensee*¹]

A. - "L'esprit en tant que siège de l'imagination" : Ce heaume estoupe si l'entree Que au cuer nē à la *pensee* Nul tel dart ne puet riens mesfaire Combien c'on i sache fort traire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4100).

B. - "Idée qui occupe l'esprit, préoccupation" : Plus en ay [des deniers] plus avoir en veul, Insaciāble en est mon veul Ma *pensee* et m'affecōn N'en puet avoir replecōn. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9405).

- *Avoir sa pensee de* + inf. : « Ce sont, dist elle, une gent qui De leur sac percié leur dieu font, Qui en touz temps leur *pensee* ont De li emplir pour li vuider ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10308).

- *Mettre toute sa pensee à qqn* : À mon createur mon cuer tout Ai mis et toute ma *pensee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13159).

- *Ne pouvoir choir en pensee. V. choir.*

PENSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *penser* ; T-L : *pensé* ; GD : *pensé*¹ ; FEW VIII, 194a : *pensare* ; TLF XIII, 17a : *penser*¹]

I. - Empl. trans. dir.

A. - *Penser (faire) qqc.*

1. [Marque l'élaboration par l'esprit d'un obj. préexistant à la pensée ou non]

a) [Le compl. désigne un obj. préexistant à la pensée]

- "Former le concept de qqc., afin d'y appliquer sa réflexion" : En meditant et en *pensant* Tex choses, et en recordant Les faiz de devant et les dis Tant de la mere com du filz, Je ne me peu plus contenir Que ne getasse un grant soupir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3671).

- [Avec un semi-auxil. : ici *pouvoir*] "Se représenter qqc. dont on n'a pas l'expérience ou la connaissance directe" : Air et ciel et terrē et mer Et quanquē on y puet trouver Ou *penser* singulierement, Sans faire nul exceptement, Loes Dieu si com vous poues Et de tel vertu com aves ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8837).

- *Penser que* + complét. à l'ind. : En meditant et en *pensant* Et en touz temps recogitant Quē es mortel et que ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4361).

b) [Le compl. désigne un obj. non préexistant à la pensée]

- [Dans une phrase nég., avec un semi-auxil., ici *pouvoir*] : Oultre la courtine verras Les grans deduis, les grans soulas, Les grans joies pardurables Qui tant [sont] [ajout au ms.] esmerveillables Que cuer ne les pourroit *penser*,

Langue ne bouche raconter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9027).

- [Avec un inf.]

. *Penser* + inf. "Avoir l'intention de faire qqc." : CHARITÉ À JÉSUS. Mez homme qui a et ara Hoirs, et qui monteplié ja Est grandement par ton plaisir Et que jusques au defenir Du monde *penses* augmenter D'oïr en hoïr et monteplier Jusques a nombres infenis, (...) Sè a touz jourz puni estoit Avec les ligniees qu'aroit, Ne seroit generation Qui a son tour malëicon Ne li donnast (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 779). ...De quoi quelque chose dire Ci apres *pense* et escrire, Et sera par brief lengage En faisant maint recoupage. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4036).

Rem. FEW « nfr. *penser* faire qch "avoir l'intention de" (seit 1644, Scarr) ».

. *Penser* à + inf. "S'appliquer à, veiller à faire qqc." : Jamais n'en *pensoie* à partir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 213).

Rem. FEW VIII, 194b : « afr. *penser* à faire qch "avoir l'intention de" (1308, Joinv 334), mfr. id. (seit 1534, BibleLefNehem 6, 2) ».

2. [Verbe d'opinion ; avec une complét.]

- *Penser que* + subj. "Tenir pour vrai ou probable que" : S'aucun estoit qui te noncast De qui que soit qui nois mengast, Du nouyel tu entendroies, Et jamais ne *penseroies* Qu'esquale ou escorse mengast Et que ces choses bien n'ostast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3688).

3. [Marque la présence à l'esprit d'un contenu prop. ; avec une complét. dont le contenu s'avère conforme à la réalité] *Bien penser que...* "Prendre conscience, se rendre compte que" : LE BOURREAU D'ENFER . Aies memoire et bien *penses* Quë a juste cause pendes Par les yex qui onques maintien N'eurent a vëoir aucun bien ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4623).

B. - *Penser qqn.* "Attacher sa pensée à qqn que l'on aime et en qui l'on croit (son prochain, Dieu)" : "Se de tout ton cuer veuz amer De toute ta force et *penser* Ton dieu et ton prochain ausi [dit Jésus au Pharisien], Sauvé seras, je le te di." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6236).

II. - Empl. pronom. *Se penser que.* "Se proposer" : Or te di que, quant celle vi Qui le roy hounouroit ainsi, Je me *pensai* que, se pouaie, De tous poins la li fortraïroie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9331).

PENSIF, adj.

[T-L, GD, GDC : *pensif* ; FEW VIII, 196a : *pensare* ; TLF XIII, 24b : *pensif*]

"Soucieux, préoccupé, inquiet" : Quant ces paroles jë ouï, *Pensis* deving et esbahi, Quar de ceste exposition Pou avoit à m'entention. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4432).

PENTECOSTE, subst. fém.

[T-L : *pentecoste*² ; GD : *pentecouste* ; GDC : *pentecoste* ; FEW VIII, 207b : *pentecoste* (?)]

Porter la pentecoste. "?" : Rien ne set faire [une des mains d'Avarice] que rivés Et pautonnières et sachés, Que la *penthecouste* porter Et moi aus buissonnés grater. Elle me maine aus grans chemins Oû trespasans ou pelerins Ou grans seigneurs doivent passer Pour leur aumosne demander (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9747).

PEPINIERE, subst. fém.

[T-L, GDC : *pepiniere* ; FEW VIII, 208b : *pep-* ; TLF XIII, 38a : *pepinière*]

A. - "Ensemble des pépins d'un fruit"

- [Dans un cont. métaph. ; à propos des pépins plantés dans le ventre d'Adam (après qu'il a mangé le fruit défendu) comparé à une terre qui n'est pas convenable pour la germination des pépins] : Car es pepins [plantés dans le ventre d'Adam] fu enclose D'Adam l'innobedience Qui le germe et la semence De li et sa *pepiniere*, Eve la femme premiere, Altera [ms. *Alecta*], et fruit sauvage En fist venir et boscage, Car tout son lignage entachie Fu de l'originel pechie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5661).

B. - "Loge où se trouvent les pépins (la pomme en contient 5)" : ...ouverte la verres [la pomme] Et dedens li vëoir pourres Cinc *pepinieres* degoutans, Et jus habundamment rendans. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6619).

PERCHE, subst. fém.

[T-L : *perche*² ; GD, GDC : *perche*¹ ; GD : *perche*² ; FEW VIII, 278a : *pertica* ; TLF XIII, 51b : *perche*²]

"Longue pièce de bois de section ronde pouvant servir à différents usages" : Entre hayes les las mirent Oû il fu pris et arreste Et si com vouloient lié. Comment que ne soit mie droit Que mis en giéz li aigles soit, Mez y doivent estre ceuz [des rapaces] mis, Par qui il est lié et pris, Et a haute *perche* jouchiés Selonc leur droit et atachies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7521).

- En partic. ARM. "Longue pièce de bois, perche (pour suspendre les armes)" : « Or regarde, dist elle, en haut À celle *perche*, s'il me faut, Pour querir armes, loing aler ; Assez en vois pour toi armer. Là sont hiaumes et haubergons, Gorgeretes et gambesons, Targes et quanque faillir puet À cil qui deffendre se veut ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3816).

- *Perche à armer* : Adonc tantost la vi aler Vers la noble *perche* à armer, C'est vers la *perche* où estoient Les autres armes et pendoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4342-4342).

PERÇURE, subst. fém.

[T-L : *percëure* ; GD : *perceure* ; FEW VIII, 287b : **pertusiare*]

"Trou" : Mez [le fils de Dieu] se monsterra en tel [éd. (*tel*)] guise Champion que sa cuirree Y sera par tout perciée. Et n'i a [éd. *a[ra]*] *percëure* Quel que soit ne desroupture Par où ne saille le sanc hors De son digne et precieus cors. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3456).

REM. Déjà ds GD VI, 91c (Impr. c.1500 : *persure*). Ce sens manque dans le FEW pour le m. fr.

PERDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *perdre* ; FEW VIII, 221a : *perdere* ; TLF XIII, 58b, 69a : *perdre/perdu*]

I. - Empl. trans.

A. - *Perdre qqc.* [une chose abstr. ou concr.]

1. "Ne plus avoir, en partie ou totalement, momentanément ou définitivement"

a) [P. réf. à l'intégrité physique ou morale d'une pers.]

- [La perte concerne la façon d'être] : Ou est ton orgueil maintenant, Ton boban, ton fier cueur et grant ? A quel gieu, en quel lieu et temps As *perdu* tes cointoimens ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4070).

- [La perte est d'ordre physique]

. *Perdre la vue.* "Devenir aveugle" : Avugle sui, je n'i voi goutte, *Perdue* j'ai ma veue toute. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1480).

. *Perdre (la) vie.* "Mourir" : Et encore ne croi je mie Que adonc je *perde* la vie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8284). "Expedient est et proufit Que pour touz un *perde* vie Et touz ne la *perdent* mie." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7445-7446).

b) [P. réf. à la qualité d'une chose] : Pierres en furent fendues, Et toutes orbes les nues Pour le soulel qui oscurci Et toute sa clarte *perdi*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9670).

2. "Causer la perte de" : GRÂCE DIEU. Pieça le monde fust *perdu*, Se ne l'eüsse maintenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 325).

- En partic. "Gâcher, gaspiller"

- *Perdre son temps* : L'ÂME AU CORPS. Car tant com tu fus avec moi, Tresmale vie me menas Et me fëis perdre mains pas, *Perdre* mon temps et foloier Et par chemins tors forvoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4079).

- *Perdre sa peine.* V. *peine*.

3. *Perdre sa voie.* "Ne plus retrouver son chemin, s'égarer" : Quar par bos a on tost *perdu* Sa voie et mainz perilz y sont Aus pelerins qui seulz y

vont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9034).

B. - *Perdre qqn*

- Au passif "S'écarter du chemin (ici du droit chemin) que l'on doit suivre et ne pouvoir le retrouver" : LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. À toi me tieng, à toi m'apui ; Se ne m'aïdes, *perdu* sui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11394).

. RELIG. *Estre perdu.* "Être damné" : DIEU À JÉSUS. "Tu vois que pour celle pomme [qu'Adam mangea] Grant amende me doit homme, Et vois qu'il faut qu'il soit *perdu* Pour tant quë il m'a offendu..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6191).

Rem. Cf. FEW VIII, 222b : « mfr. nfr. *perdu* "damné" MirND ».

II. - Part. passé en empl. adj. "Mal employé ou employé sans profit, inutile" : Comment quë auz folz soit avis Que faire bien en cest päs Soit *perdu*, si com visiter Les malades et conforter (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5745).

PERE, subst. masc.

[T-L : *pere*² ; GDC : *pere* ; FEW VIII, 8a : *pater* ; TLF XIII, 64b : *père*]

A. - [Dans l'ordre naturel]

1. "Homme qui a engendré un ou plusieurs enfants" : Se sans moy vas en cest país, Ne puet que ne soies haïs Et de mon *pere*, le grant roy, Et de touz ceus qui sont o toi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 321). Pour bien du tout desconfire, Du grant Sathan fist [Envie] son sire Et dist : ensemble gison, De toi vueil avoir ventree. Adonc vint [éd. *jut*] il a ta mere, Tant y fist qu'il est ton *pere* [le père de Trahison] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4726).

2. P. anal. [Chez les animaux] "Mâle qui a engendré un ou plusieurs petits" : "Se ouis, dist il, onques parler Comment sont ours imparfaits nes Et comment apres sont fourmes Par la langue de leur *pere* Et le lechier de leur mere..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6857).

3. "Celui qui est à l'origine d'une longue suite de descendants"

a) En partic. [Dans la chronol. de l'hist. judéo-chrét. ; à propos d'Adam, vis-à-vis de la mère Eve] *Premier pere.* "Père du genre humain" : Le premier [méfait] du premier *pere*. Et de la premiere mere Li vint par droit heritage (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 637).

- [Par ellipse de *premier*] : ...pour quoi Ne nous a fait Diex tel octroi Qu'ëussions este baptisies Et de l'originel purgies Que chascun de nous compere Pour pechie de *pere* et mere. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4402).

b) Au plur. "Ancêtres, aïeux" : JÉSUS. ...il est certain, Qui croit en moi, il a vie, Quar je sui le pain

de vie. De manne u desert vescuient Vos *peres*, mez touz moururent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7222).

B. - THÉOL. [Dans l'ordre mystique] "Première personne de la Sainte Trinité"

1. *Dieu le pere* : Ja vous ai dit et encor di Que je la chamberiere sui De Dieu le *pere* tout puissant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2191). "Certes, dist lors Dieu le *pere*, Bien croi qu'il faut que compere Ceste folie [commise par Adam qui a mangé la pomme] l'un de nous Ou quë hommes perissent tous..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6247).

2. [Vis-à-vis des créatures] "Dieu créateur associant le chrétien à la filiation divine par l'intermédiaire du Fils"

- *Nostre Pere*. "Prière enseignée par Jésus comme la prière par excellence" : *Nostre pere*, nostre segneur, Nostre roy, nostre createur Qui as es ciex dominion, Saintefié soit ton saint non ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5399) [Réf. à *Matth.* VI, 9-10].

3. [Vis-à-vis du Fils]

- En appellatif : "*Pere*, dist Jhesus, retourné Sui a toi ..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10380).

PEREGRINATION, subst. fém.

[T-L : *peregrinacion* ; GD : *peregrinacion* ; GDC : *peregrination* ; FEW VIII, 232a : *peregrinatio* ; TLF XIII, 71a : *pérégrination*]

A. - "Long voyage effectué en pays lointain" : Se long temps y avons este [au purgatoire], Tresbrief est (.) quant est compare Aus grans exhorbitacions De nous *peregrinations*, A nos grans pechies et meffes Que contre toi avions fais. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2670).

B. - "Vie terrestre, durée de la vie ici-bas" : Elle [Marie] t'atent [le fils de Dieu], pour toi vestir L'abit de quoi tu as desir, Dedens sa maison où iras Et où tu te reposeras Neuf moiz en son lit fait de fleurs Vertuables, rendans oudeurs. C'est la premiere station De ta *peregrination*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1294).

REM. Mot peu attesté en m. fr.

PERIL, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *peril* ; FEW VIII, 242a : *periculum* ; TLF XIII, 90a : *péril*]

A. - "Ce qui constitue une menace pour la sécurité ou l'existence d'une personne, danger" : ...Aussi li hons qui huiseus est Et rien ne fait, en *peril* est Quë assez tost enröoullié Ne soit par vice et par pechié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6648). Quar par bos a on tost perdu Sa voie et mainz *perilz* y sont Aus pelerins qui seulz y

vont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9035).

- *Peril de mer*. "Tempête sur mer" : Cirtem, Caribdim et Scillam, Bitalassum et Syrenam Et touz autres *perilz* de mer Me fist sentir et endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11891).

B. - "État, situation d'une personne menacée dans sa sécurité ou dans son existence même"

- *Estre en peril de* + subst. : ...Et en mainz lieux si navrerent Joseph, quë en *peril* de mort En fu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4599).

- *Se mettre en peril* : Et en *peril* me met souvent Pour faire .I. pou de mon talent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10615).

C. - *Peril de mort* : ...se le gambeson n'avoies, En grant *peril* de mort seroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3984).

PERILLEUX, adj.

[T-L, GD, GDC : *perillos* ; FEW VIII, 242b : *periculum* ; TLF XIII, 91a : *périlleux*]

A. - [D'une chose] "Qui constitue un danger ou qui expose à un danger" : En main aussi de hommë ireus Rest ce glaive mont *perilleus* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1206). Plus perce et fiert crueusement Que nul glaive ne nul taillant, Nulle saete barbelee, Combien que d'arc soit fortgetee, Ne puet plaie plus greveuse Faire ne plus *perilleuse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8610). Et pour ce en est plus *perilleuse* La nef assés et plus douteuse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12521).

B. - [D'un être vivant] "Qui présente un danger, une menace pour la sécurité de qqn" : Quar anemis plus dangereux, Plus mauvais ne plus *perilleus* Ne pues avoir que tes privez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4298). Tex bestes *perilleuses* sont À ceus qui par le païs vont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8965).

- Empl. subst. "Celui qui est dangereux" : Ce est Cyrtes le *perilleus*, Gardez vous en, il est douteus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11911).

PERIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *perir* ; FEW VIII, 246b : *perire* ; TLF XIII, 100b : *périr*]

Empl. intrans.

A. - [D'une pers.] "Mourir (de mort violente, dans des circonstances dramatiques)" : "Certes, dist lors Dieu le pere, Bien croi qu'il faut que compere Ceste folie [commise par Adam qui a mangé la pomme] l'un de nous Ou quë hommes *perissent* [var. *Ou condampne sera tout homme*] tous..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6250).

- *Faire perir qqn* : Je sui la Seraine de mer Qui par mon doucement chanter Faiz souvent noier et *perir* Ceus qui mon chant veulent ouïr. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3438).

B. - [D'une chose concr. ou abstr.] "Disparaître complètement, définitivement" : Seignourie si fu nee Es subjez et engendree, Et se les subjez n'estoient, Seignouries *periroient*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1340). Et se vint un povre gesir A sa porte [à la porte du riche qui faisait bonne chère] qui grant desir Avoit et grant neccessite D'estre rempli et sâoulé Des mietes qui chaoient De sa table et *perissoient* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7020) [Réf. à *Luc* XVI, 20-21].

- *Perir de* + compl. de cause : Legier estoit et fort et droit Et du bos sethin fait estoit Qui en nul temps ne puet pourrir Ne pour cause de feu *perir*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8137).

PERSEVERER, verbe

[T-L, GD, GDC : *perseverer* ; GD : *perseverant* ; FEW VIII, 265a : *perseverare* ; TLF XIII, 134a : *persévérer*]

A. - Empl. trans. THÉOL. [Sans compl. prép.] "Demeurer ferme et constant dans la fidélité à la foi et à la vertu chrétienne" : Mez qui forment *perseverra* Jusqu'en la fin, sauvé sera. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6043).

B. - Part. prés. en empl. adj. "Qui demeure ferme et constant dans sa résolution"

- *Perseverer jusqu'en* + subst. : Bien en la foi [éd. *foy*] s'est maintenus [le pèlerin] *Perseverent* jusqu'en la fin (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 579).

*PERSONNANT, v. sonner

PERSONNE, subst. fém. et pron. indéf.

[T-L, GD : *persone* ; GDC : *personne* ; FEW VIII, 268b : *persona* ; TLF XIII, 142b : *personne*¹]

I. - "Individu, homme ou femme"

- THÉOL. "Chacun des trois êtres (Père, Fils, Saint-Esprit) qui constituent un même Dieu dans le mystère de la Trinité" : Dieu seul es .III. *personnes* est Et chascune des .III. Dieu est (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3563). En la qualité trinee Et de III couleurs paree Qui est une sensiblement Puet estre consideree Une substance adournee En .III. *personnes* proprement. Ces .III. [personnes de la Trinité] sont .I. Dieu seulement En unite conjointement Sans quelque rien devisee (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10816). ...Et verras sens division Trois *personnes* en [ms. *et*] union [dans la Trinité] Un seul Dieu sens composture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10926).

Rem. Cf. FEW VIII, 271a.

II. - Pron. indéf. [Avec *ne*] "Aucun être humain" : Et pour ce pieça Sainte Eglise Ordena que ne fust mise *Personne* pour li gouverner Qui n'eust piez de plonc pour aler (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11831).

Rem. Cf. FEW VIII, 270b.

PERTUIS, subst. masc.

[T-L, GD : *pertuis* ; FEW VIII, 289a : **pertusiare* ; TLF XIII, 154b : *pertuis*]

A. - "Passage étroit, trou, ouverture, porte" : De la haie force ne fis Ne de querre i treu ne *pertuis*, Assez à faire et à penser Avoie aus cordes desnouer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7046). C'est une main qui introduit En la meson de Jhesucrist Par fausses breches et *pertuis* Les larrons sans entrer par l'uis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9835).

B. - "Chas (d'une aiguille)" : "Et plus legierement passer Chamel d'aiguille le *pertruis* [ms. p barré] Puet quë un riche en paradis." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6629) [Réf. à *Matthieu* XIX, 24].

PERTUISAGE, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *pertuisage* ; FEW VIII, 289a : **pertusiare*]

"Action de percer, de pratiquer un trou dans qqc."

- En partic. [Dans un cont. relig. à propos de la crucifixion ; le corps du Christ étant représenté ici par l'image de la pomme, dont coule le jus (= sang répandu pour le salut humain)] "Perforation (des mains et des pieds du Christ)" : L'ARBRE VERT. Venes, ma pomme a forage Est mise et a *pertuisage* [var. *pertraisaige*] Et son jus mis si a bandon Quë en aies redempcion. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6614). "Venes, mis est a forage [Jésus] Du tout et a *pertruisage* [ms. p barré], Et son sanc mis si a bandon Quë en aies redemption." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9396).

REM. À la première citation correspond la dernière citation de GD VI, 118a (Impr. c.1500).

PERTUISERESSE, subst. fém.

[T-L : *pertuiseresse* ; GD : *pertuiseresse* ; FEW VIII, 289a : **pertusiare*]

"Celle qui fait des trous, des ouvertures dans qqc." : AVARICE. Cestë main est *pertuiseresse* De maisons et descouverresse, Une briserresse d'escrins Et rögnerresse de flourins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9509) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VI, 118a (Ars. 2319 [et non 2323] : *pertuiseresse*), d'où la date de ca. 1350 du FEW.

PESANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *pesance* ; FEW VIII, 193b : *pensare*]

"Peine, affliction" : Mon fardel pou se degastoit Et petitement descroissoit Dont *pesance* [var. *doleur*] grant avoie, Mes plus faire n'en pouoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3239).

PESANTEUR, subst. fém.

[T-L : *pesantor* ; GDC : *pesanteur* ; FEW VIII, 191a : *pensare* ; TLF XIII, 161a : *pesanteur*]

A. - "Caractère de ce qui pèse lourd, poids" : Quar la grant *pesanteur* de li [du sac d'Avarice] Plunge la teste de celi Qui le porte et jus afonder Le fait si qu'il ne puet nôer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11619). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton faiz qu'entens n'est pas greveuz Aus porteurs de penitance, (...) Quar leur labeur et leur painne Ne seroit que chose vaine Se les commandemens qu'as faiz, Que ci tu appeles ton fais, Ne portoient ; et [t]ressommel [ms. et éd. *cressommel*] N'est pas, mez com eles d'oïsel Qui le portent et raportent Que sa *pesanteur* deportent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6164).

B. - "Caractère de ce qui a du poids, de ce qui est pesant" : Si faut que les cors pourrissent Et que de euz tout hors issent Toutes *pesanteurs* humaines Par jours, par mois, par semaines Et par lonc tempz, si que purgiés Si soient et si allegiés Quë a leur esperis aler Il puissent plus tost et monter. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11103).

Rem. Sens att. à partir de 1538 ds FEW.

PESCHERIE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *pescherie* ; FEW VIII, 578b : *piscari* ; TLF XII, 1246a : *pêcherie*]

Au fig. "Action de rechercher qqc., trouver par chance" : Tout aussi bien l'avidité Comme la curiosité Gloute me fait, mes le lonc nez Me fu de mon pere donnez Afin qu'en feisse *pescherie* Au gout de ma grant lecherie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10379).

PESÉ, subst. masc.

[FEW VIII, 189a : *pensare*]

"Ce qu'on a pesé en une fois, pesée" : Et si te di que tout aussi Fas comme la balance qui Sa lengue encline celle part Oû du *pesé* [var. *peser*, *pesant*] a plus grant part (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10066) [Seul ex.].

PESER, verbe

[T-L, GD, GDC : *peser* ; GD, GDC : *pesant* ; FEW VIII, 189b : *pensare* ; TLF XIII, 163b : *peser*]

I. - Empl. trans.

A. - "Avoir tel ou tel poids" : Quant destroussé ainsi je fu, En l'air en haut tout ravi fu ; Bien me sembloit que je volasse Et que nulle rien ne *pesasse*.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6208).

B. - "Prendre qqc. en compte" : Se mon bos avoir vous voulez [dit le bûcheron], Tel pris maintenant en dourez, Et se à l'an voulez atendre, Plus grant fuer le me faut vendre ; Quar jusqu'à l'an mon bos croistroit Et selonc ce plus il vaurroit. Së ainsi le bos te vendi Celui, à mon avis te di Que le temps il ne *pesa* pas. Mes se le bos estoit en bas Et jus abatu et coupé, Je croi que le temps fu *pesé* De la chose qui augmenter Ne se puet, ne monteplier, Quant pour lonc plus vendüë est, Le zodiaque *pesé* est. Mes quant la chose puet de soi Monteplier, je cuit et croi Que l'accroissement est *pesé* Tant seulement et mesuré. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9665, 9668, 9670, 9675).

II. - Empl. impers., au fig. *Peser à qqn*. "Être pénible pour qqn" : Outre vëoir plus ne pouoit Dont il me *pesoit* forment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 163).

III. - Part. prés. en empl. adj.

A. - "Qui appuie fortement, exerce une poussée, une pression" : Quant armé ainsi je me vi Et que les armes je senti Sur moi greveuses et *pesans* Et moi, ce me sembloit, pressans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4517).

B. - Prov. [Pour signifier que la légèreté et la rapidité est contraire de la sagesse] "Lourd" : Miex vaut .I. sage à piés *pesans* Que quatre folz à piez volans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11827).

PESERESSE, subst. fém.

[T-L : *peserresse* ; GD : *peseor* (*peserresse*) ; FEW VIII, 192b : *pensare*]

Région. (Flandres, Hainaut) "Celle qui pèse" : Le temps et le soleil mien fis Et en ma balance le mis. Je m'en sui faite *peserresse* Par mon outrage et venderresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9633).

REM. Déjà ds GD VI, 124b (Ars. 2319 [et non 2323] : *peserresse*). Première attest. de ce mot rare, encore attesté en 1344 au sens de "celle qui pèse les draps"? cf. DMF2 (= FEW : EspinVal271, Bb) , et, ultérieurement ds un doc. (Tournai) de 1560 ds GD VI, 124b.

PESIERE, subst. fém.

[T-L, GD : *pesiere* ; FEW VIII, 608a : *pisum*]

"Plantation de pois" : « Fille, dist il, qui veut oisiaus Decevoir, les espouentaus Ne doit pas metre en la *pesiere* Oû sont ne en la chaneviere, Quar s'espouentail i vëoient Tantost sans delai s'en fuïoient». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8379).

REM. Déjà ds GD VI, 124c (Ars. 2319 [et non 2323]) et (Impr. c.1500 : *pezriere*).

PESTELER, verbe

[T-L, GD : *pesteler* ; FEW VIII, 600b : *pistillum*]

Empl. trans.

A. - "Fouler aux pieds, piétiner" : Apres les Sathanas [éd. *Sathan(a)s*] se prirent A la vielle et puis la mirent Tout jus, et aus pies defouler Crueusement et *pesteler* La commencierent en disant : "Tu as eü pance trop grant. Drois est que soit aplatie Soubs nos pies toute ta vie." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4508).

B. - "Battre de manière à anéantir"

- Au passif : Lors furent tous ensemble pris Et lourdement en bas feu mis. Foules furent et tempestes Et de grans bastons *pesteles*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4556).

PESTILENT, adj.

[T-L, GD : *pestilent* ; FEW VIII, 310a : *pestilentia* ; TLF XIII, 170b : *pestilent*]

A. - Au propre "Infecté, pestilentiel" : « Et pour quoi, dis jē, mes tu ens Morsel qui est si *pestilens* ? — Je porte , dist elle, en ma bouche Une si *pestilente* touche Que, quant atouchē au morsel, En soi en prent si grant revel Que, s'à l'autre ne retouchoit, Aussi com hors du sens seroit ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10410, 10412).

Rem. Première attest. du mot.

B. - Au fig. "Qui est nuisible, funeste, pernicieux" : DEUX ESPRITS. He, com mauvaise trinite [de Trahison, Envie et Détraction] Et *trespestilente* unite, Pire asses que n'escrison ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4783).

PETIT, adj. et adv.

[T-L, GD, GDC : *petit* ; FEW VIII, 342b : **pettittus* ; TLF XIII, 180a : *petit*]

I. - Adj.

A. - [Dans l'ordre quantitatif ; en prenant en compte ses dimensions : longueur, hauteur, surface ou volume ; p. oppos. à *grand*] "De taille inférieure à la moyenne" : À vous [aux portiers] convient moustrer c'on porte, Avant que on passe la porte. Toutes manieres de troussiaus, *Petis* et grans fais et faissiaus Devant vous couvient destrousser (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1228). Quar *petit* est [le milan], non mie grant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3137). Apres donrai cainturetes Et *petites* couronnetes Aus .II. amans (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 360). Apres donray [éd. *donrai*] cainturetes Et *petites* couronnetes Aus .II. amans (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11106).

- *Faire qqc. petit.* "Réduire la taille de qqc." : Ce vaissel fier je mont forment De mon maillet et asprement, Pieces en fas et le contris Et touz les tez fais bien *petis* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2116).

- *Petit monde. V. monde.*

B. - [D'un enfant] "Qui n'a pas encore atteint sa taille normale, jeune" : Plus passe ci d'enfans *petis* Que de grans gens et d'enviellis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 436).

Rem. Cf. FEW VIII, 345a.

C. - [Avec un mot d'audition ou d'élocution]

1. *Dire un petit mot de qqc.* "Ajouter brièvement qqc. à un propos" : Encor .I. *petit* mot vous di De cel ort pot d'ordure empl. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2155).

2. *Entendre deux petits mots.* "Écouter simplement quelques paroles" : « Seigneurs qui ainsi devisez Et de vos oignemens parlez, Qui d'enoindre les autres gens Tenez ici vos parlemens, Or entendez .II. *petis* mos Que tost vous arai ja desclos ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 583).

- *Grands et petits. V. grand.*

II. - Adv. [Comme quantificateur positif]

Rem. Cf. FEW VIII, 345ab.

A. - [Indique l'intensité faible mais déjà appréciable]

1. Verbe + (*un*) *petit*. "Un peu" : Or m'entent encor .I. *petit* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 636). Or pert il bien que retenu Rien n'as de quanque je t'ai dit Ou il t'en souvient mont *petit* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4576). Vueilles moi .I. *petit* ouir Pour un pelerin qui est la (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 318).

2. *Petit et petit.* "Peu à peu, un peu à la fois" : *Petit* et *petit* va rungant L'autri en alant et venant Rien n'est que delez li durast Que tout au paraler n'usast : (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9595).

- Prov. *Loïn petit et petit va on bien.* "Pour mener à bien une entreprise, y aller progressivement" : Or te di je que voirement Piez ai de plonc et belement Voiz, mes loing *petit* et *petit* Va on bien (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13187).

B. - [En fonction de prédéterminant du mot, évoque une quantité faible, mais déjà appréciable] (*Un*) *petit de* + subst. : « Bien vourroie, dis je, savoir, Se ce que tu me dis, est voir, Quar ton ouvrage si me dit Qu'en toi il a de sens *petit* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6566). Si vous di, tres noble dame, Quē en autre lieu par m'ame Hebergier ne vous saroie, Mez venes y, quar est moie La place ; et lieu vous y ares, Et reposer vous y pourres Un pou sus .I. *petit* de fain Que je vous querrai ou d'estrain. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1843).

PETITEMENT, adv.

[T-L : *petit (petitement)* ; GD, GDC : *petitement* ; FEW VIII, 343b : **petittus* ; TLF XIII, 184a : *petitement*]

"Dans une faible mesure, faiblement, peu" : Mon fardel pou se degastoit Et *petitement* descroissoit Dont pesance grant avoie, Mes plus faire n'en pouoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3238).

REM. Cf. FEW VIII, 343b : « (seit 1356) ».

PETITET, adj. et adv.

[T-L, GD : *petitet* ; FEW VIII, 344a : **petittus*]

A. - "Tout petit" : Et combien c'on grant le feïst [le pain], Par semblance petit le fist Et souz *petitete* closture Li fist avoir sa mesure. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2899).

B. - *Dire un petitet de qqc.* "Dire quelques mots sur qqc." : « De la main, dis jë, au crochet Me di, se veuz, J. *petitet*, Quar de ceste ci me soufist ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9814).

REM. Archaïsme.

PEUPLE, subst. masc.

[T-L, GDC : *pueple* ; GD : *peuple*¹ ; FEW IX, 178a : *populus*¹ ; TLF XIII, 202a : *peuple*]

A. - "Ensemble d'hommes vivant sur un même territoire et formant une communauté sociale" : Or saches donc pour quoi baillié T'est telle verge et otroïé : C'est pour ton *pueple* gouverner Et pour le faire outrepasser De cest monde le rivage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 693).

B. - "Ensemble des personnes d'une même religion" (Cf. FEW IX, 178b : « (seit Ac 1694) »)

- *Peuple Israël* : ...Ce fu, quant li roy souverain De sa posté et de sa main Le *pueple* Israël vout oster Et de sa terre hors geter (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7923).

C. - "Multitude de personnes rassemblées dans un lieu, foule" : En Jherico Jhesus aloit Et unz honz véoir le vouloit Qui Zachëus avoit a non, Mez [ms. *Men*] n'en avoit nul abandon Pour le *pueple* qui le suioit Et pour ce que petit estoit. Mez il se fist un eschafaut D'un arbre sichamor en haut (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7071) [Réf. à *Luc* XIX, 1-4].

Rem. Cf. FEW IX, 178b : « Afr. *pueple* "foule, multitude de gens" (Wace, Bartsch), mfr. nfr. *le peuple* "foule qui fait qch" (Comm-Stoer 1625 ; SSimon ; Fér 1787 ; Larch 1862-Lar 1932 ; Boss) ».

PEUR, subst. fém.

[T-L : *pëor*¹ ; GDC : *paor* ; FEW VIII, 86a : *pavor* ; TLF XIII, 206a : *peur*]
"Peur"

- *Avoir peur* : Ci ne dois pas *päour* avoir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 433).

- *Faire peur* : Grant hide et grant *päour* me faites (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8239).

- *Mourir de peur*: JOSEPH. De *paour* fust morte [Marie], ce cuit, Pour son douz enfant quë osté On ne li ëust et tué (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3422).

Rem. Cf. FEW VIII, 86b : « (seit 1553, BibleGerSap 17, 10) ».

- *Pour peur de qqc.* : Pour *peur* de mort ne daigneroit Soi destourner ne ne vourroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4017).

PHARISIEN, subst. masc.

[T-L : **farisien* ; GDC : *pharisien* ; FEW VIII, 366b : *pharisaeus* ; TLF XIII, 224a : *pharisien*]

RELIG. "Juif qui vit dans la stricte observance de la loi de Moïse et de la tradition orale, pharisien" : Souviengne toi du publien Et de l'autre *pharisien* Qui diversement avoient Leur espees et portoient (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4366) [Réf. à *Luc* XVIII, 10-14]. Singe li *Pharisëen* fu Qui dehors se moustra vestu De bonté, en contrefaisant Que juste fust et bien jeunant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8067) [Réf. à *Luc* XI, 39-41]. Apres en la maison ala [Jésus] D'un *phariseen* [var. *pharisijen*] où menga (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5652) [Réf. à *Luc* VII, 36-37]. Maudis estes *pharisëens* [var. *pharisiens*] Qui voules devant toutes gens Estre haut les premiers assis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6753) [Réf. à *Luc* XI, 43].

PHYSIONOMIE, subst. fém.

[T-L : *fisionomie* ; GDC : *physiognomie* ; FEW VIII, 410b : *physiognomia* ; TLF XIII, 301b : *physiognomie*]

"Ensemble des traits du visage d'une personne, expression du visage" : Visiter je vueil ta vie *Ad pu[l]sum consciencie* [ms. *pusum*], Quell' est ta *phisionomie* [var. *phinosomie*, *philonommie*, *philosomie*, *philozomie*] *Interiori facie*, En quoi as mis t'estudie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1603).

PIED, subst. masc.

[T-L : *pié* ; GD, GDC : *pied* ; FEW VIII, 293b : *pes* ; TLF XIII, 330b : *pied*]

A. - "Partie terminale du membre inférieur, pied"

1. Au propre : Une damoiselle sote, Ce sembloit, qui une pelote Portoit et com coulou duvee Estoit es *piés* et emplumee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11786) [le texte est accompagné d'une miniature qui représente la demoiselle]. Les dis anges emmenoient Trois esperis qui avoient Couronnes d'or dessus leur chief [éd. *chieff[s]*], Et estoient jucques aus *pies* Vestus de pourpre rougoiant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9670).

a) [Le pied en tant que soutien du corps] *Avoir bons pieds. / avoir mauvais pieds.* "Être solide sur ses pieds" : N'est pas merveilles, se bastons Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes saines Et bons *pies* pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy soustenir, lasch' en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8178).

b) [Le pied en tant qu'organe doué de mobilité]

- *Aller à pied* : Il moustrent que biaux palefrois Volentiers chevauche à la fois, Qu'aler à *pié* ne daigneroie, Se delez moy cheval n'avoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7891).

. *Aller à quatre pieds.* "Se déplacer en prenant la position d'un animal, pieds et mains au sol" : Sur terre aloit [Trahison] à .III. *piez* Comme serpent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8200).

. Au fig. *Avoir pieds de plomb.* "Avancer, agir doucement ou plus lentement, avec prudence et réflexion" : Miex vaut .I. sage à piés pesans Que quatre folz à piez volans. Et pour ce pieça Sainte Eglise Ordena que ne fust mise Personne pour li gouverner Qui n'eust *piez* de plonc pour aler, Si ques de ce je sui privee, Tant com serai ainsi duvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11832). Or te di je que voirement *Piez* ai de plonc et belement Voiz, mes loing petit et petit Va on bien ; pieça il fu dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13186).

. *Arrester qqn par pied ou par teste.* "Retenir qqn captif d'une façon ou d'une autre" : Nul n'en istra que il n'arreste, Se il puet, par *pié* ou par teste. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11720).

- *Mettre le pied en un lieu.* "Entrer en" : GRÂCE DIEU AU PÈLERIN. Si te di je qu'en l'estre De Jerusalem n'enterras Sans moi ne le *pié* n'i metras (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 356).

- *Pied à pied.* "Pas à pas" : « Comment, dis je, dame tressage, M'avez vous par deça laissé Qui cuidoie que *pié* à pié Avec moi touzjours venissiez Et nul temps ne me lessissiez ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7002). Les vielles

aussi *pié* à pié I vindrent dont ne fu pas lié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13413).

Rem. Cf. FEW VIII, 295b : « Mfr. nfr. *pied à pied* "pas à pas" (seit 1382) ».

- *Remuer les pieds.* "Marcher" : Et mains autres qui remuoient Les *piés* et volentiers aloient Par Penitance es grans voiajes Et es lointains pelerinages. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12262).

- *Se relever sus ses pieds* : À li [au bâton de pèlerin] m'ahers, cuer me revint. À .II. mains l'empoignai et pris Et m'i apuiay et tant fis Que, si com si me relevai Sur mes *piez* et me redreçai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7300).

- *Saillir (un obstacle) pieds joints.* "Franchir (un obstacle) à pieds joints" : J'ai non Jeunece la legiere, La giberresse, la coursiere, La sauterelle, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je carole, Je trepe et queur et dance et bale En alant à la huitefale, Je luite et sail fossez *piez* joins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11811).

- En partic. [P. oppos. à *à cheval*] *À pied.* "En se déplaçant à pied" : Tu es entré en leur país, Nul n'i entre qui assallis Ne soit d'elles et guerroié, Soit à cheval ou soit à *pié*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7388).

- *Gent de pied. V. gent.*

c) [Le pied en tant qu'instrument d'une action violente, d'une lutte] *Defouler aux pieds. V. defouler.*

2. Loc. fig. *Trouver son maistre à son pied.* "Trouver un maître à son image" : Ha, faus Judas, qu'as tu pensé ? As tu si a ton *pié* trouvé Ton maistre que demandé as Combien de li avoir pourras ? (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7686).

Rem. À comparer à FEW VIII, 296b : « Mfr. *trouver chaussure à son pied* "trouver ce qui convient" (seit Nic 1606, Prov2) ».

B. - P. anal. [D'un végétal] : ...et me trouvai U gardin dont devant dit ai [,] Acouté dessouz le pommier Dont le *pié* m'estoit orellier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11204).

Rem. Cf. FEW VIII, 297a.

- (*Bois sur pied.*) "(Bois) dont les arbres n'ont pas été abattus" : Jadis les bosqueillons vendoiient Leur bos sur le *pié* et disoiient : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9656).

PIERRE, subst. fém.

[T-L : *piere*¹ ; GD : *piere*¹/*piere*² ; GDC : *piere* ; FEW VIII, 313b : *petra* ; TLF XIII, 345a : *piere*]

A. - "Bloc, fragment de roche" : La endroit l'ensevelirent [Jésus], Et bons oingnemens y mirent, Et estouperent au devant L'entree d'une *piere* grant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9684).

- *Pierre vive. V. viif.*

B. - "Élément minéral qui sert en joaillerie, pierre précieuse" : C'est assez plus noble trésor Que n'est argent, *Pierre* ne or. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12126).

C. - "Substance minérale à laquelle on attribue des qualités, des vertus (ici de rendre invisible)" : J'ai une *Pierre* qui la gent, Quant je veul, invisibles rent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5011).

PIERREUX, adj.

[T-L : *perros* ; GDC : *pierreux* ; FEW VIII, 318a : *petra* ; TLF XIII, 348a : *pierreux*]

Au fig. [Du coeur] "De pierre, insensible" : En cuers ausi qui sont pervers, Espineus, durs, *perreus* [var. *crueulx*, *paruers*, *peruers*], divers La semence y est perdue Et a nul fruit recèue (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5692).

PIGNOLE, subst. fém.

[GD : *pignole*¹ ; FEW XXI, 516b : o.i.]

Au plur. Région. (Normandie) "Jambes"

- *Tourner pignoles*. "S'en aller, déguerpir au plus vite" : Qu'as tu dit, Sathan larron, Et qu'as tu fait, quant mission De tes pates as fait sus li [Jésus] ? Tourne *pignoles* [var. *pinguales*, *tarriere*] et t'en fui (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5138).

REM. C'est prob. aussi ce sens de "jambe" plutôt que celui de "grègues (= chausse allant à mi-cuisse)" qu'il faut donner à l'attestation que FEW tire de GD VI, 156b et dont la source est la moralité normande de la Charité (*Anc. th. fr.* 3, 365), qui date de c.1550 et où on peut lire : « Or pensez de vous recourser, Et tirez pignolles avant. Allez vous en bien tost courant En la terre des Sarrazins ». En effet, le syntagme *tirer avant* s'appliquant exclusivement à une personne, jamais à une chose, ni en particulier à un vêtement, on peut imaginer qu'il s'applique ici, par méton. aux jambes, et la locution *tourner pignoles* de notre texte, où *tourner* signifie "mouvoir", se laisse alors aisément comparer à (*re*)*trousser pignolle* "se sauver, s'en retourner brusquement", synonyme de *trousser quilles*, également attesté dans le parler normand moderne (cf. FEW) où *quilles* signifie "jambes" (cf. FEW XVI, 308b : *kegil*). On notera que le FEW retient, à juste titre, pour cette même citation : « *tirer pignolles avant* "se sauver, s'en aller" (ca. 1550) » qui correspond en fait à la citation de HUG. V, 781b : *pignolle*. Par ailleurs, l'attest. de 1414, tirée d'un acte d'archives de Charles VI, n'a pas sa place ici tant pour des raisons sémantiques (*laisser qqn en la pignole* signifiant "abandonner qqn dans le péril") que pour des raisons géolinguistiques (cette attest.

n'appartient pas à l'aire normande), et l'on notera que GD VI, 157c sépare les deux homonymes qu'il distingue d'un troisième qui signifie "amande de pin" (à rattacher à *pineus* ds FEW VIII, 520b) et que La Curne attribue à cette citation le sens de "laisser dans le pétrin, dans l'embarras", à partir du sens de "confiture" difficile à admettre. Il semblerait donc que ces données soient à classer sous /jambe/ ds FEW XXI, 311a et non sous /culotte/. (FEW XXI, 515b). Au total, parmi les attestations du FEW, seul l'ex. de c.1550 est valide sous cette entrée ; on peut y ajouter celle de Digulleville.

PIGNON, subst. masc.

[T-L : *pignon*³ ; GDC : *pignon*² ; FEW VIII, 103b : *pecten* ; TLF XIII, 363b : *pignon*³]

TECHNOL. [Dans le mécanisme d'une horloge, d'un moulin, ...] "Roue dentée qui engrène dans les dents d'une autre roue"

- [Dans un cont. fig.] : Les petis *paignons* font les grans Tourner par lons delaiemens Et les grans les petis tourner Font isnelement sens tarder Et maintes fois obliquement Selon le divers tournement Si com horloges et moulins Se monstrent avoir tels engins. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4981).

- [Dans un cont. métaph. où les trésoriers, comparés à des pignons, donnent l'impulsion à leurs semblables] : LE ROI À SES TRÉSORIERES. De ceste roe ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] *paignons* [Avez este et compaignons] [vers manquant ds ms.] En autres compaignons mouvant De dent en dent et somouant Par aliance enclavee [éd. *enclavee*] D'un en autre et conspiree Comme *paignons* entremesles, Entrelacies, entredentes, A fin qu'è .I. [éd. *un*] grant roement Fust *paignonne* repostement Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4991).

REM. Classé à tort sous *pignon*, terme de construction par GDC X, 337c et TL VII, 930. Les attest. les plus anciennes du mot, tirées du *Compte d'Odart de Laigny*, ont été à tort interprétées comme des picardismes par FEW, alors qu'il s'agit de documents écrits aux portes de Paris, à Crécy-en-Brie, c'est-à-dire en Champagne, Brie. Suivent ensuite nos attest. et, plus tardivement celles relatives, soit à un texte dépourvu de particularités régionales : le *Traité d'horlogerie* (cf. DMF2), soit à des textes norm. (HECTOR DE CHARTRES ; *Comptes Archev. Rouen* ds DMF2) et 1497 ds FEW (= GD VI, 337c).

PIGNONNER, verbe[*FEW VIII, 103b : *pecten*]

Empl. trans. "Transmettre (un mouvement) par un système de pignons d'engrenage à"

- [Dans un cont. métaph.] : LE ROI À SES TRÉSORIERES. De ceste roe ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] paignons [Avez este et compaignons] [vers manquant ds ms.] En autres compaignons mouvant De dent en dent et somouant Par aliance enclavee [éd. *enclavee*] D'un en autre et conspiree Comme paignons entremesles, Entrelacies, entredentes, A fin qu'è .I. [éd. *un*] grant roement Fust *paignonne* repostement Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5000) [Seul ex.].

V. aussi : *pignon*.**PILLER, verbe**[T-L : *pillier* ; GD, GDC : *pillar* ; FEW VIII, 499b : *pilleum* ; TLF XIII, 369b : *pillar*]Empl. trans. *Piller* (un bien). "S'emparer de manière violente et destructrice de, voler" : ...calices et vestemens, Saintuaires, aourmemens (...) Ont tout emporté et *pillié* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4627).REM. V. Fennis, *Gal.*, III, 1416.**PILLEUR, subst. masc.**[GDC : *pillieur* ; FEW VIII, 500b : *pilleum* ; TLF XIII, 370a : *pilleur*]"Celui qui pille (un bien)" : Ce sont larrons et desrobeurs Qui appeler se font *pilleurs* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4477).**PIMENT, subst. masc.**[T-L, GD, GDC : *piment* ; FEW VIII, 445b : *pigmentum* ; TLF XIII, 376a : *piment*]"Boisson faite de vin, de miel et d'épices" : Lors verserent il l'oingnement [l'onguent divin] Qui plus doux estoit que *piment* [éd. *Qui estoit plus doux que piment*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3390).**PIMPELOTÉ, verbe**[T-L : *pipoler* ; GD : *pipoter* ; FEW VIII, 516b : *pimp-*]Part. passé en empl. adj. "Orné, enjolivé, décoré" : Pour toi servir baillié te fu [ton corps], Mes tu ses sers es devenu. Au lignolet le veus chaucier Et nobles robes li baillier, Li cointoier de jouelés, De tablettes et coutelés, De greille couroie ferree Et de bourse *pinpelotee* [var. *pinpenlotee*, *pipelotee*, *pimpelotee*, *pimpeloiee*, *painctelotee*, *papillottee*] ; De las de soie desguisés, Rouges et vers entremeslés. Tu cointement espigacier Le veus touz les jours et couchier Toutes les nuis mont molement Et li faire son aisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5762).REM. Déjà ds GD VI, 170c (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 du FEW et GDC X, 269a (Ars. 2319 : *pepilotee*). Cf. aussi HenryChrest 141. Néologisme, rare.**PINCER, verbe**[T-L, GDC : *pincier* ; FEW VIII, 541b : **pints-* ; TLF XIII, 385a : *pincer*]Empl. trans. [Le compl. désigne un bien, une chose matérielle] "Prendre, voler" : "...Maintenant bons larrons seres, Se de mes mains vous vous embles, Se vos mains poues si mucier Que du mien puisses rien *pincier* [var. *puiser*]." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5156).***PINGOCHER, v. espigacier****PIONNET, subst. masc.**[T-L : *pëonet* ; GD : *peonet* ; FEW VIII, 146a : *pedo*]JEUX "Pion au jeu d'échecs" : AVARICE. À li destruire [l'église] chascun met La main et roc et *paonnet* [var. *pionnet*], Tuit li eschec sivent le roy ; Mes quanqu'il font, il font par moy. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9266).

REM. Le suffixe diminutif est à mettre sur le compte de sa valeur (la moins forte) dans le jeu.

PIRE, adj.[T-L : *pejor* ; GD : *peior* ; FEW VIII, 153b : *pejor* ; TLF XIII, 417a : *pire*]A. - [Compar. de supériorité de *mauvais*] "Plus mauvais" : Le bon metal je fais meilleur Et le mauvés je fais *pieur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12024). DEUX ESPRITS [chantant une complainte contre les traîtres et les diffamateurs]. He, com mauvaise trinite [de Trahison, Envie et Détraction] Et trespestilente unite, *Pire* asses que n'escrison ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4783).B. - Au superl. "Le plus mauvais" : Pren ton chemin, mes bien te gart Que ne te faces fol tenir Pour la *pieur* voie choisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6688).**PITANCIERE, subst. fém.**[T-L : *pitanciere*¹ ; GD : *pitancier* (*pitanciere*) ; FEW VIII, 440b : *pietas*]"Celle qui, dans un couvent, prépare et distribue des vivres" : La dame qu'as veü aler Par cloistre et viande porter Sur parchemin est *pitanciere* [var. *panetiere*] De cëens et souscleriere, Elle donne à mengier à l'ame (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12829).REM. Déjà ds GD VI, 179b (Ars. 2319 [et non 2323]) et (Impr. c.1500 : *pitensiere*). Rare.

PITEUSEMENT, adv.

[T-L : *pitos* (*pitosement*) ; GD : *pitosement* ; FEW VIII, 442b : *pietousus* ; TLF XIII, 435b : *piteusement*]

A. - "Avec pitié, compassion" : LE PÈLERIN. Puis qu'en povrete sui chëu Et qu'ai trouve ve et hëu Qui me maistroient durement, Drois est, se raison ne me ment, Que je quere [éd. *qu[i]jere*] sens targement Quelqu'aidë ou j'arai pëu, Sachant se charitablement Qui que soit ou *piteusement* Sera devers moi esmëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 761).

Rem. V. *piteux*, sens A.

B. - RELIG. "Miséricordieusement" : Tant scai je bien certainement, Se m'aïdies *piteusement*, Tost venrai a mes ataintes, Et de [ms. *se*] Sathan sens targement Et de tout son machinement Seront les barres enfraintes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1010).

PITEUX, adj.

[T-L, GD : *pitos* ; FEW VIII, 442b : *pietousus* ; TLF XIII, 436a : *piteux*]

A. - [D'une pers.] "Sensible, enclin à s'émouvoir" : Souvent vous devroit souvenir Que fustes oins pour devenir Douz, *piteus* et debonnaire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 613).

- *Piteux à qqn.* "Enclin à éprouver la pitié à l'égard de qqn" : À vos navrez soiez *piteus*, Misericors et doucereus, Touz les traitiez bien doucement, Et lors vaurra vostre oignement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 607).

B. - [D'une chose abstr.]

1. [Des paroles d'une pers.] "Qui est inspiré par la pitié" : Apres tex parlemens *piteus*, Amiables et doucereus Sa benëicon leur donna Et chascun ausi l'aoura. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10323).

2. [De l'apparence extérieure d'une pers.] "Qui suscite la pitié, la compassion" : Lors Misericorde s'assist Sus le cercle, et a son chief mist Sa main en li sus souspuiant Et en montrant *piteus* semblant Et commença a souspirer Ausi com se vousist plourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 486).

PITIÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *pitié* ; FEW VIII, 438a : *pietas* ; TLF XIII, 437b : *pitié*]

A. - "Sentiment de compassion, de sympathie envers le malheur, les souffrances d'autrui" : Se par rigueur as aucun point, Aucun hurte par son mesfait, Garde que tu ne l'aies fait Sans la doucereuse onction De *pitié* et compassion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 654).

- *Avoir pitié de qqn. / prendre pitié de qqn. / se tourner en pitié vers qqn.* "Éprouver de la compassion pour qqn" : Par justice toutevoies En ton cuer dois avoir *pitié* De celui que tu as

jugié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 657). Acunefoys *pitié* de li Me prent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11263). N'y a cil qui ne m'ait mestier Pour ma povre cause plaidier, Së en *pitié* vers moi se tourt. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1056). "Mon chier pere, dist elle [Miséricorde], merci, Tel *pitié* ay, ge vous affi, De ces prisonniers dolens, A genoiz devant vous m'en rens..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 373).

- Verbe + *sans pitié*. "Sans sensibilité humaine" : Adonc Jhesus fu adjudgië Du mauvaiz juge sanz *pitié* A crucefiement et mort (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8810).

B. - RELIG. "Miséricorde divine"

- *Regarder en pitié*. "Considérer miséricordieusement" : "Sire, dis je, qui jugement De ma cause dois terminer, Vueilles en *pitié* regarder, Se je fis onques rien ou dis Pour quoy je doie estrë ouis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1408).

PLACEBO, subst. masc.

[T-L, GD : *placebo* ; FEW IX, 4b : *placere* ; TLF XIII, 451b : *placebo*]

A. - LITURG. "Psaume des Vêpres des Défunts chanté en action de grâces (dont l'antienne du texte lat. commence par ce mot [*Placebo Domino in regione vivorum* "je servirai encore le Seigneur au pays des vivants"]); cf. Psaume 116 (114), 9" : Daniel (...) Dit qu'en ma mesaventure N'est aideur que toi [S. Michel] ëu ; Dont faut il, se t'ai desplëu, Que je commence avant hëu Pour ma tresgrant mespreisure Que *placebo*, qui est scëu Devant aler comme t. u. Va devant en apresure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 976).

B. - "Flatterie"

- *Servir qqn de placebo*. "Flatter" : FLATERIE. ...Je sui la sote vielle qui À chascun di son biau belet, Qui de salier m'entremet Les grans seigneurs en ostant eus Les plumes que n'ont pas sur eus. À tort et à droit touz les lo En eus servant de *placebo*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8116).

REM. Cf. aussi J. Morawski, *Diz et proverbes des sages*, 1924, 127.

PLAID, subst. masc.

[T-L : *plait* ; GD : *plait*¹ ; FEW IX, 6b : *placitum* ; TLF XIII, 463b : *plaid*¹]

A. - "Discours, paroles"

- *Tenir plaid*. "Parler" : Ainsi com à *plait* me tenoit Flaterie et à moi parloit, Comme me contoit son affaire Et le mestier que savoit faire, Une autre vielle me survint Dont grant fraeur au cuer me vint. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8191). Et tenoit [la vielle] *plait* et parlement Devant le roy moult

baudemment. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8415).

- [En tournure impers.] *Avoir trop plaid à* + verbe de parole. "Être trop long de" : Aussi ai je mains autres fait Dont au conter aroit trop *plait*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8930).

B. - DR. "Procès"

- *Esmouvoir plaid contre qqn*. "Provoquer une action en justice contre qqn" : HÉRÉSIE.

« Et si dois savoir que sui celle Qui esmu *plait* contre Augustin U temps qu'il estoit pelerin, Mes onques ne li pou oster S'escherpe ne li descherper. À ma honte m'en departi, Folle fu, quant je l'assalli ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11549).

- [Dans un cont. métaph.] : A li tenir en force [le royaume représenté par une statue dont les cuisses sont les justiciers] aidier Doivent jointes par jointoier. Ce sont *plaiders* et advocas Qui tost jointoient haut ou bas Mains juges si com il leur plaist Plus tost que cuisses par leur *plait*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8052).

PLAIDER, verbe

[T-L : *plaidier*² ; GD : *plaidier*¹ ; GDC : *plaidier* ; FEW IX, 6b : *placitum* ; TLF XIII, 464b : *plaidier*]

DR.

I. - Empl. trans. *Plaider une cause*. "Défendre une cause devant un tribunal"

- P. anal. "Prendre la défense d'une cause (devant le tribunal de Dieu)" : N'y a cil qui ne m'ait mestier Pour ma povre cause *plaidier*, Sē en pitie vers moi se tourt. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1055).

II. - Empl. intrans.

A. - [D'un avocat] "Soutenir un procès, défendre une cause devant un tribunal ici le (tribunal de Dieu)" : Car en verite savoie Qu'advocat n'est pas si nice Que point *plaide* sens service (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 716).

B. - [D'un avocat] *Plaider pour qqn*. "Défendre la cause de qqn devant un tribunal" : Pour povre homme [nul] [nul manque dans le ms] ne *plaide*, Tousjours est sa cause laide A plaideur (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 717).

PLAIDERESSE, subst. fém.

[T-L : *plaideresse* ; GD : *plaidior* (*plaideresse*) ; FEW IX, 7b-8a : *placitum*]

[Dans un cont. relig. ; à propos de la Sainte Vierge] "Celle qui (au jugement des âmes) plaide une cause en faveur de qqn (auprès de Dieu)" : Toi vierge, mere, princesse Du monde et gouv[ern]eresse [ms. *gouverresse*] Appelle je secondement. Advocate et *plaideresse* Pour homme es

et procurresse Si com on dit communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 874).

REM. FEW : « Afr. *plaideresse* f. "celle qui aime à plaider" (ca. 1180), mfr. *plaideresse* Coq », la première attest. de ce mot rare provient d'un texte anglonorm., la seconde d'un texte écrit à Paris, bien que l'auteur soit originaire de Reims ; on notera que cette dérivation est possible partout.

PLAIDEUR, subst. masc.

[T-L : *plaidëor* ; GD, GDC : *plaidior* ; FEW IX, 7b : *placitum* ; TLF XIII, 465b : *plaidior*]

DR. "Celui qui plaide une cause devant un tribunal" : A li tenir en force [le royaume représenté par une statue dont les cuisses sont les justiciers] aidier Doivent jointes par jointoier. Ce sont *plaiders* et advocas Qui tost jointoient haut ou bas Mains juges si com il leur plaist Plus tost que cuisses par leur *plait*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8049).

PLAINDRE, verbe

[T-L, GDC : *plaindre* ; FEW IX, 15b : *plangere* ; TLF XIII, 469a : *plaindre*]

I. - Empl. intrans. "Manifester sa douleur en se lamentant" : À ses couz tel pertuis feroie Que mon chemin retrouveroie. Pou *plaindroie* sē espinez Il estoit ou esroncinez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6885).

II. - Inf. subst. "Plainte" : « Cuides tu, dist elle, eschaper Pour ton *plaindre* et pour ton crier ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7286).

PLAIRE, verbe

[T-L, GDC : *plaire* ; GDC : *plaisant* ; FEW IX, 1a : *placere* ; TLF XIII, 474a, 476b : *plaire/plaisant*]

I. - Empl. trans. indir. *Plaire à qqn*. "Être au gré de qqn" : Et se de toi ne le veus faire, Au mains douz Diex, te veulle *plaire* Qu'encor ta Grace le me soit Aussi comme estre le souloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12306). « Dame, dis je, mont me *plaist* bien Ce que vous dites ne de rien Ai contredi ... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3987).

II. - Empl. impers.

A. - (*Il*) *plaist à qqn*. "Il convient, il est agréable à qqn" : Dont vous vient il à faire ainsi ? Point ne me *plaist*, bien le vous di (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1611). Toutevoies Jēhan s'en va Au ciel Estiennē ou droit a, Quant il li *plaist*, pour compaigner Les sains martirs et festoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9515). Si ques bonne chose seroit, Sē a chascun de vous *plaisoit*, Quē aucuns a l'ourle infernal (...) Alassent sans tardacion Pour parler a eux et dire Quē il semble que no

sire Leur veille aidier prochainement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9892).

B. - [Dans une formule de politesse pour présenter une demande de façon déférente] *S'il te plaist.* "Si c'est là ta volonté" : Encor me diras .I. petit, S'il te *plaist*, de ces mansions (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9367).

Rem. Cf. FEW IX, 1b.

C. - [Formule figée] *Si Dieu plaist.* "À la grâce de Dieu" : Quant ici lire les [les lettres] orra, Se Diex *plaist*, lors me respondra. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5210).

III. - Part. prés. en empl. adj. [D'une chose] "Agréable" : La chambre où tu [Marie] sers mont chiere Ne te doit estre ne *plaisant* Se n'est pour cause de l'enfant Qui y est venu reprimer L'orguel du monde et supplanter. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2269).

Rem. Cf. FEW IX, 2a.

- [Adj. épïcène] : Adonc ainst .I. haubergon D'une belle et *plaisant* façon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4000).

IV. - Part. passé en empl. subst. masc. "Ce qu'il plaît à qqn (de faire, d'ordonner), volonté, désir"

- *Au plu de qqn.* "Au gré de qqn" : Bien sai que vers li [Dieu] mon deū N'ai pas [éd. *mie*] fait n'a son *plëu*, Dont ma cause n'est pas saine, Pour quoi paier li doi trëu Dë oroison a mon pëu De grant devocion plainne. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11133).

- *Faire le plu de qqn.* "Agir au gré de qqn" : MARIE. Et volentiers voir ce ferai Com sa baïesse [du fils de Dieu] que serai, Qui de bonne heure nee fu Se je puis faire son *plëu*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1260).

PLAÏS, subst.

[T-L : *pläis* ; GD : *plais*¹ ; FEW IX, 42a : *platessa*]

[Poisson] "Plie" : Et saches que *pleis* [var. *plais*, *peleys*, *plyes*] de mer A la rosee eux assembler Ou de l'eaue douce *conches* Vëu[e]s [ms. *Veus*] ne furent onques (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3381).

PLAISANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *plaisance* ; FEW IX, 3b : *placere* ; TLF XIII, 476a : *plaisance*]

"Plaisir, joie"

- *Avoir plaisance de* + inf. "Avoir le bon plaisir de" : JÉSUS. "...Venes a moi [vous tous qui peinez], quar *plaisance* De donner a mengier vous ai, Et prenes sus vous le faiz que ai !" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6140).

- *Par sa plaisance.* "En toute liberté, à sa convenance" : Homme vout par sa *plaisance* Devenir

pour aliance Avoir à humain lignage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10977).

PLANCHE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *planche* ; FEW VIII, 351a : *phalanx* ; TLF XIII, 489b : *planche*]

A. - "Pièce de bois plane, plus longue que large, planche"

- [Dans un cont. métaph.] : TRAHISON. Je sui une saus vermoulue, Une *planche* au besoing rompue, Un planchier dont sont les corbiaus Rompus et cheüs les soliaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6462).

B. - P. méton. "Pont de bois rudimentaire" : ...Mes ce mont me desconfortoit Quë une eaue devant avoit, Et celle me failloit passer, S'en la meson vouloie entrer. Nef n'i avoit, *planche* ne pont Et si estoit le lieu parfont Si comme aprez je l'aperçu, Quant tout dedens plungié je fu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 413). De ta verge le passage Doiz tenter, s'il est trop parfont Ou s'i[l] [ms. *si*] faut faire *planche* ou pont, Quar se pont ou *planche* il failloit, À toi fairë appartendroit ; Pour ce pontifex tu as non, Or i entent, c'est ta leçon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 698-699).

PLANTER, verbe

[T-L, GD : *planter*¹ ; GDC : *planter* ; FEW IX, 20b : *plantare* ; TLF XIII, 505a : *planter*]

Empl. trans.

A. - [Au propre]

1. "Mettre, enfoncer en terre, des graines, des semences, ..." : Car comment qu'il [les pommiers] soient rentiers De porter dous fruit bon et fin, Qui en veult *planter* le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et boschage Jusques a tant c'om ente sus Greffes [éd. *Grefte(s)*] de franc pommier venus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5644).

2. "Mettre en terre, faire pousser un ensemble d'arbres, de végétaux, sur un même terrain" : Elle [Pénitence], celle haie *planta* Pour ceus qui le chemin de là Vont, afin que deça passer Ne puissent sans paine endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6977).

B. - Au fig.

1. P. anal. [Le compl. désigne un obj. pointu] *Planter qqc. dans qqc.* "Enfoncer qqc. dans" : Ces glaives sont enracinez En mon cuer parfont et *plantez* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8314).

2. [Le compl. désigne une chose abstr.] "Introduire, implanter" : C'est [Doctrine] la maïtresse de fourmer Science en homme et imprimer, De bonnes vertus *planter* y En ostant les vices de li (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6887).

- Au passif

. *Estre planté de qqc.* "Être pourvu de, doté de" : SAINT MICHEL. "Cherubin, compaignon trescher, De toi ai ci endroit mestier. Tu es de science *plante* [éd. *plente*] [var. *de sc. tu es doue, de sc. ensaisine*] Et le glaive as desgaïne Qui baillie te fu et commis Pour l'entree de paradis Garder..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 411).

PLANTIS, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *plantèiz* ; GD : *planteis*¹ ; FEW IX, 23a : *plantare*]

"Ensemble de plantes qui poussent sur un terrain"

- *Mauvais plantis.* "Plantes adventices" : Or va par les desers que dis Esrachant mauvaiz *plantèis* Et ainsi com as dit faisant (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1564) [Réf. à *Math.* III, 3].

PLEIN, adj.

[T-L : *plein*² ; GD : *plein*¹ ; GDC : *plein* ; FEW IX, 59a : *plenus* ; TLF XIII, 555a : *plein*]

A. - [Sens quantitatif]

1. "Qui contient toute la quantité possible"

a) [D'une chose (un contenant, un lieu)] "Rempli" : La mena Joseph Marie [à Bethléem], Et la fu tel compaignie De tant de gent qui la estoit Que trouver il ne peurent toit Oû pëussent estre hostelé Que *plain* ne fust et occupé (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1816).

- En partic. [D'une pers., du ventre] "Plein de nourriture, replet" : Quant a mengié et trop *plain* est, Tu le portes vuider ses flans Aus chambres coies ou aus chans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5834). Et grant piece jeuner le fai, Si que fain ait, et plus legier Soit pour aprendre à bataillier, Ja ventre *plain* bien n'aprendra Ne sa lecon ne retendra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5051).

b) [D'une pers. ou d'une chose] *Plein de* + subst.

- [Le compl. désigne une chose concr.] "Rempli de" : Bos espineus *plain* d'aguillons (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6514). Lors regardai .I. lieu *plain* d'os De pluseurs corps la gisans mors Entre les quiex je vi du mien Les os que tantost cognu bien (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4053).

- [Le compl. désigne une chose abstr. , une qualité, un défaut, etc.] "Rempli, chargé de" : Ceux qui ont les dens com sengliers Sont de fait ou vouloir murtriers, Gens vindicatis et ireux, *Plains* de rancune et haïneux (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2950). ...Et que sus le pis voist rampant Pour le conseil quë a donne Mauvais et *plain* de faussete. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7934).

2. [D'une notion abstr.] "Qui est à son maximum" : Or fai de ce ton *plain* vouloir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3985).

3. [Spatial] *En plein* + subst. "Au beau milieu de" : Blanc oysel pardevant estoit, Noble, gentil ; plus reluisoit Que le soleil en *plain* midi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7445).

B. - [Sens qualitatif]

1. (*Tout*) à *plein*. "Complètement, entièrement, explicitement" : Par li la verité saras Et par li t'en enfourmeras Il t'apendra trestout à *plain* Que ce n'est mais ne vin ne pain (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2787). ...chief avoit [la statue] d'or affine, Bras et pis d'argent espure, Le ventre et les cuisses d'arain, Les jambes de fer tout a *plain* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7226). Ces juges cy [représentés par les cuisses de la statue, image du gouvernement] sont fais d'arain Dont Ysodoire dit a *plain* Que n'est nul metal si puissant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8094).

Rem. Cf. FEW IX, 59b.

2. DR. *De plein*. "Avec toute la force, l'autorité requise"

Rem. Cf. FEW IX, 60a.

- *Sommairement et de plein*. "En dernière instance" : Vous aussi juges desloyaus Estes coupables de ces maus, Quant aves vëu clerement Et de *plain* et somierement La quel partie avoit le droit Et la quelle le tort avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5070).

PLEVINE, subst. fém.

[T-L, GD : *plevine* ; FEW XVI, 633a : **plegan*]

"Engagement (par une promesse)"

- *Faire plevine entre qqn et qqn afin que* + verbe au subj. "Contracter un engagement réciproque pour que" : GABRIEL À JOSEPH. Par droit li faut de gesine [à la Vierge] Comme de ce que *plevine* Entre li et toi faite fu A fin que ne fust connëu Le mystere que ja bien sces (...) Si ne te dois pas esbahir, Se ce elle veut acomplir Qui est commencié par devant, Le dit mystere conclant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2190).

PLEVIR, verbe

[T-L, GD : *plevir* ; FEW XVI, 633a : **plegan*]

Empl. trans. indir. *Plevir à qqn que* + verbe au subj. "S'engager (par une promesse) envers qqn à ce que" : JOSEPH À MARIE. Pour ce vous *plevi* [var. *plain, plainge, plaing je, plaing tant*] seulement Que ne vous blasmassent la gent, (...) Et que vous fusse com abri Et un esconsal où tapi Fust vostre desir et propos De virginité et enclos. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1703).

PLOI, subst. masc.

[T-L : *ploi* ; GD : *ploi*¹ ; GDC : *pli* ; FEW IX, 66b, 67a : *plicare* ; TLF XIII, 575a : *pli*¹]

"Papier replié formant une enveloppe pour une lettre" : « Vien avant, clers, dist elle à moi, Oste ces letres hors de *ploi* [var. *et les desploi*], Li les devant ce bacheler » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5206).

REM. Rare : en a. fr. uniquement à la fin du XII^{es}. et en m. fr., par ailleurs, uniquement ds FAUQ., II, 1421-1430, 97 (cf. DMF2).

PLOMMEE, subst. fém.

[T-L : *plomee* ; GD : *plommee* ; FEW IX, 98b : *plumbum*]

A. - ARM. "Fléau d'armes dont la masse est formée par une boule de plomb" : Le portier trouvai à l'entree Qui portoit une grant *plommee* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12564).

B. - Au fig. "Moyen d'action qui sert à se défendre ou à agir contre un adversaire" : Ma grant maçe et ma *plommee* Est la Venjance Dieu nommee Et des paines d'enfer l'Orreur Dont touz doivent avoir pæur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12589).

Rem. Déjà ds GD VI, 225b (Impr. c.1500 : *plombee*).

PLONGER, verbe

[T-L : *plongier*² ; GD : *plongier*¹ ; GDC : *plongier* ; FEW IX, 93a : **plumbicare* ; TLF XIII, 588b : *plonger*]

Empl. trans.

A. - "Enfoncer, faire entrer dans l'eau (partiellement ou totalement)" : Cil par une main me prist Et en la ditë eaue me mist, Là me lava, là me baigna Et par .III. foyes ens me *plunga*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 484).

B. - [Dans un cont. métaph. ; d'un morceau d'aliment] "Enfoncer entièrement et de façon soudaine (ici dans le ventre de Gloutonnie), engloutir" : LE PÈLERIN. « Et qu'est, dis je, Castrimargie ? — Ce est, dist elle [Gloutonnie], plungerie Et submersiõn de morsiaus C'om puet trouver es bons chastiaus. Touz bons lopins je plunge et noie, N'est nul qui jamais nul en voie, Puisqu'en mon sac les ai *plungiés* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10337) [Seul ex.].

PLONGERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *plongerie* ; FEW IX, 94a : **plumbicare*]

[Dans un cont. métaph. ; à propos d'un morceau d'aliment] "Fait d'être plongé, de s'enfoncer entièrement et de façon soudaine (dans le ventre de Gloutonnie)" : LE PÈLERIN.

« Et qu'est, dis je, Castrimargie ? — Ce est, dist elle [Gloutonnie], *plungerie* Et submersiõn de morsiaus C'om puet trouver es bons chastiaus. Touz bons lopins je plunge et noie, N'est nul qui jamais nul en voie, Puisqu'en mon sac les ai *plungiés* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10332) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VI, 227c (Impr. c.1500 : *plongerie*), d'où la date de ca. 1350 du FEW.

PLOYER, verbe

[T-L : *ploier* ; GDC : *pleier/ployant* ; FEW IX, 65a : *plicare* ; TLF XIII, 592b : *ployer*]

I. - Empl. trans. [Le compl. désigne une partie du corps] "Plier, fléchir en faisant travailler les muscles" : Par eulx [les cuisses] se drece tout le corps Et voit on comment il est fors. Par eulx est repos et travail Dispense amont et aval. Par eulx drecier fait travailler, Et reposer par eulx *ploier* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8022).

II. - Empl. intrans. [D'un objet concr.] "Plier, se courber, généralement sous une charge, une pression, un effort" : C'est un baston pour un vachier Qui en nul temps ne puet *ploier*, Quar dur est et racornillié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7966).

PLUME, subst. fém.

[T-L, GDC : *plume* ; FEW IX, 83a : *pluma* ; TLF XIII, 597a : *plume*¹]

A. - Au propre "Plume d'oiseau" : Eles et *plumes* entour soy A [l'autruche] et toutevoies voler Ne puet ne soi en l'air lever. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8022). Tex *plumes* a [le paon] où est mise La couleur que je devise : Rouge, d'or et qui verdoie. (GUILL. DIGULL., S., c.1355-1358, 10784).

- [P. réf. à la légèreté de la plume, valeur minimale] *Pour coup de plume*. "Pour si faible atteinte" : Paciẽce l'appellé on Qui est fait pour paines souffrir (...) Pour estre aussi com une enclume Qui ne se muet pour cop de *plume*, Pour recevoir sans murmurer Tout en bon gre et endurer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3884).

B. - Au fig. [Symbole de la flatterie]

- *Ferir qqn de plumes*. "Flatter qqn pour mieux le tromper" : "...A quoi ne valent rien flateurs, Onques ne furent bons forgers. De *plumes* seulement fierent, Car en rien l'onneur ne quierent Du seigneur, et ne curent rien Se forge est ou mal ou bien." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7502).

- *Oster à qqn les plumes que n'a pas sur lui*. "Faire semblant de rendre service à qqn" : FLATERIE. Je sui la sote vielle qui À chascun di son biau belet, Qui de salüer m'entremet Les grans seigneurs

en ostant eus Les *plumes* que n'ont pas sur eus. À tort et à droit touz les lo En eus servant de placebo. Rien ne di contre leur plaisir, Quar bien ai appris à mentir. Aus folz je di que sages sont, Aus hastis què atrempez sont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8114).

Rem. À comparer à *oster la plume de dessus le chaperon de qqn*. "ôter la plume qui se serait posée sur le chaperon de qqn" ; d'où "rendre avec affectation de bons services, flatter" chez BOUVET (DMF 3). Cf. *Thesaurus proverbiorum medii aevi*, t. 3, 1996, 187 (où se lit un extrait de notre dernière citation) et 190, note 1. Cf. DI STEF., 701b-702a, s.v. *plume*.

PLURALITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *pluralité* ; FEW IX, 101a : *pluralis* ; TLF XIII, 606a : *pluralité*]

"Grand nombre, multiplicité" : Si vout par limitacion De temps et par succession Les dis cent ans distribuer A ce siecle pour exposer Des siecles les *pluralites* Dont l'écriture parle asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 299). Si vout par limitacion De temps et par succession Les dis cent ans distribuer A ce siecle pour exposer Des siecles les *pluralites* Dont l'écriture parle asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9233).

PLURIER, adj.

[T-L : *plurel* ; GDC : *pluriel* ; FEW IX, 101a : *pluralis* ; TLF XIII, 607a : *pluriel*]

- Empl. subst. masc. "Pluriel" : Les gantelés (...) des armeriers sont nommés La tierce part d'Attrempance C'on appelle Continence, Laquelle dite en singulier Bien equipolle à .I. *plurier* [var. *une pluriere*], Quar de fait et de volenté Son non si doit estre doublé ; Quar le fait pas ne soufiroit, Se le vouloir avec n'estoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4202).

PLURIFIER, verbe

[T-L (renvoi) : *plurifier* ; GD : *plurifier* ; FEW IX, 101b : *plures*]

Empl. trans. [Le compl. est un subst. abstr. au plur.] "Accroître considérablement quantitativement, multiplier" : Forces a montepliees Asses [l'âme] et *plurifiees* Et potences qui se rendent Par tout le corps et estendent, Si com fantasie est mise En la premiere partie Du cervel ou se vont monstrier Toutes semblances et mirer. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7132).

REM. Déjà ds GD VI, 235c (Impr. c.1500).

PLUS, adv.

[T-L, GD, GDC : *plus* ; FEW IX, 102a : *plus* ; TLF XIII, 608a : *plus*]

A. - [Fonction de compar. de supériorité] "Plus"

1. [Valeur quantitative]

a) [Modifie un adv.] : Le remenant vous conterai Ci aprez, quant temps en arai, Et vous *plus* volentiers l'orez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5059).

- [Précédé d'un autre adv.] : Il a à Orgueil emprunté Son mauvés et cruel baston C'on apelle Obstinaïon, Lequel assez *plus* nous desplaist Que li vilain enfrun ne fait (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5241).

- *Tant plus ..., tant...plus* : Quar de tant *plus* ont de sergans, Tant s'en font il assez plus grans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1333).

b) [Modifie un adj.] : Mes les merveilles sont *plus* grans, Quant plusieurs choses qui sont grans Peuent de ce qui n'est pas grant Avoir remplage souffisant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2691).

- Adj. + *non pas sans plus*. "Sans rien d'autre, seulement, simplement" : Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un pourpre qui tout rouge fu, Non pas sanz *plus* de sa couleur, Mez de la tainture et rougeur Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui navré estoit De toutes pars parfundement Des espines à grant tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8601).

- *Ne ... pas plus* + adj. "Pas plus ...que" : Terre et enfer dedens enclos [dans un cours d'eau environnant le paradis] Ne me sembloient pas *plus* gros Què une boule petite Au regart du circuite [var. *de la circuite*] Du ciel (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8948).

c) [Modifie un verbe] : *Plus* passe ci d'enfans petis Que de grans gens et d'enviellis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 436). ...avoir *plus* ne pouoient Vin (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4345).

- Verbe + *plus que* + subst. "Plutôt ...que" : "Et pour quoi, dist, faiz tu fuite *Plus* en la terre d'Egypte Que ne fais en autre päs ?" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3498).

- Verbe + *nient plus que* + subst.. "Pas plus ...que" : LE PÈLERIN À SAINT MICHEL. A tant s'estent l'entencion De moi que ta discrecion Voie que nient *plus* que [ms. *qui*] chien Ne doit en ma discucion Estre ouis pour l'execpcion [ms. *l'execucion*] Que par droit contre li [Satan] maintien (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 951).

- Empl. abs. *Sans plus*. "Sans rien de plus" : D'une [corde] sans *plus* je te dirai Pour ce que plus m'efforceraï De toi dedens li encorder Què es

autres et arrester. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7225).

2. [Valeur temporelle]

a) [Modifie un adv.] : Autres [ouvriers] y envoia ausi [dans la vigne] : Unz a tierce et unz a midi, Unz a nonnè, autres *plus* tart (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5849). Et n'est pas doute que valeur Plus grant ara l'arbre [éd. *Plus ara l'arbre grant*] et vigueur, Et en durra *plus* longuement Et moult plus proffitablement, Se du dit jus arrousees Ainsi et medicines Sont les racines que je di. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6129).

b) [Modifie un adj. ; pour marquer le dépassement d'un nombre] *Plus de* + adj. numéral cardinal "Davantage que" : L'ANGE AU PÈLERIN. *Plus* de soixante ans as vescu En la region mundaine (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9376).

B. - [Fonction de superl. de supériorité ; marque le degré maximal] "La plus grande quantité, le maximum"

- *Le plus* + adj. que. : La Virge, sanz mutation Faire de sa belle facon, Apparut comme de cristal Oū il n'avoit amont n'aval Rien qui tout tresparant ne fust Et dyaphanéité n'eüst Ausi grant com en voirre cler, *Le plus* pur c'on pëust trouver (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1354).

POESTÉ, subst. fém.

[T-L : *pöesté* ; GD : *poesté* ; FEW IX, 254b : *potestas*]

"Pouvoir, puissance, autorité"

- *Avoir poesté* : Sur toi a juridiction, *Posté* et domination Ton souverain qui quë il soit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,1352). ...Diex grant *posté* [var. *poeste*, *puissance*] a Et puet faire ce que li plaist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1656).

- *Avoir poesté de faire qqc.* "Avoir le pouvoir de faire qqc." : À moi comparer ne doit on Nul charpentier ne nul charon, Quar j'ai singuliere *posté* [var. *poeste*, *poteste*] De tout faire à ma volenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1957).

- *Estre en la poesté de qqn* : Diex un petit jouel et don Li fist [à Marie] (...): Ce fu qu'a son ordenement Bailla et sommist la roe Oū touz tempz la lune roe (...) A fin que tout en sa *posté* [var. *poeste*, *proste*, *puissance*] Fust (...). C'est la maniere comment a La lune souz piés des piec'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1409).

POIDS, subst. masc.

[T-L : *pois*² ; GD : *pois*¹ ; GDC : *peis*¹ ; FEW VIII, 204a : *pensum* ; TLF XIII, 642a : *poids*]

A. - "Objet de forme et de masse déterminées servant d'unité de mesure dans une pesée" : De

faus *pois* et, fausse mesure Et de fausses balances use, Et selonc ce qu'achate ou vent, De chascun use doublement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9911).

- [Dans un cont. métaph.] : ...mes qui pois fait a droit, N'est pas *pois* [var. *Egal n'est de toi, N'est pareil de toi*] de toi et de lui En la ballance asses onni. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6539).

- *Faire son poids*. "Déterminer le poids de qqc., peser" : Vain y est [au jugement dernier] tout gemissement Ne rien qui la balanciere Muer pëust, tant est fiere, De faire son *pois* justement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 358). Vain y est [au jugement dernier] tout gemissement Ne rien qui la balanciere Muer pëust, tant est fiere, De faire son *pois* justement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11053).

- *Estre la livre et le poids pour qqc. V. livre.*

B. - Au fig. À *poids*. "Au poids" : PARESSE. De ceste coignie j'assomme Les clers au moustier et aplomme ; Si pesans et si aplommés Les fais que, s'estoient pesez, Vendre les pourroit on à *pois* Et .I. en peseroit bien .III. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7195).

Rem. Cf. FEW VIII, 204b : « *a pois* "équitablement" (hap. 13. jh.) ».

POINDRE, verbe

[T-L : *poindre*² ; GD : *poindant/poindre*¹ ; FEW IX, 597a : *pungere* ; TLF XIII, 655a : *poindre*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre

1. COUT. "Piquer dans un tissu, coudre"

- Au passif : Ce gambeson vesti Jhesus, Quant pour toi fu en crois pendus. Sur li fu pointoïé et *point* Et mesuré à son droit point (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3889).

2. "Piquer (qqn)" : Qui l'aguillon de quoi tu *poins* Ceux quë as oins, tendroit aus *poins*, Faire t'en devroit frison Et qu'en fusses escourtee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4829).

B. - Au fig. "Faire souffrir (qqn)" : Jeûnes le font encraissier [celui qui s'arme d'un gambison] Et maladies enforcier, Pointure et tribulation Li font sa recreation. Plus le *point* on et plus dur est, Et tout aussi comme fait est De pointures le gambeson, Pour quoi pourpoint bien l'appele on, Tout aussi qui l'a endossé, De pointures devient armé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3871).

- Empl. abs. "Provoquer une souffrance morale aiguë, offenser, nuire" : Tu [Trahison] èus habit d'apostre. Pas n'estoit pour patenostre Dire ne pour oroison, Mes pour *poindre* en recelee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4828) [Allusion probable à *Luc* XXII, 4-6].

II. - Part. prés. en empl. adj.

A. - [D'un objet tranchant pointu] "Qui pique"
- Au fig. [De paroles comparées à des flèches] "Blessant" : JÉSUS. ...les uns [éd. *unz*] a moi trahoient Paroles envenimees Qui saetes barbeles M'estoient au cuer tres *poingnans* Et plus asprement trespercans Que le fer de lance ne fu Dont u costé je fu feru (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10073).

B. - [D'une personnif.] "Qui provoque une souffrance aiguë, cruel" : IRE. Je sui *poignant* et haïneuse Impacient et desdaigneuse, Plus aspre que n'est gletonnier, Ronce, espine ne groiseillier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8845).

III. - Part. passé en empl. adj. [D'un fruit] "Abîmé par des petits trous semblables à des piqûres, piqué" : Pomme *pointe* [var. *pourrie*] tost empire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1773).

Rem. Déjà ds GD VI, 252b (Impr. c.1500 : *pointce*).

POINT, subst. masc. et adv.

[T-L : *point* ; GD, GDC : *point*¹ ; FEW IX, 585a : *punctum* ; TLF XIII, 656b : *point*¹]

I. - Subst. masc.

A. - [Valeur temp.] "Moment précis où qqc. a lieu ou doit avoir lieu" : ...Mez apres quant âge ara Et de bataillier *point* [var. *temps*] sera, Lors n'i sera pas faintise, Mez [le fils de Dieu] se monsterra en tel [éd. (*tel*)] guise Champion que sa cuirée Y sera par tout *perciée*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3456).

Rem. Cf. FEW IX, 588b.

- *Bien à point*. "Au bon moment" : MARIE À JÉSUS. Mez d'une chose je te pri Que me dies, dont ai souci : C'est de ce que, quant me parla Symeon du glaive piec'a Pluseurs choses avec me dist Quë en clarte *point* ne me mist, Disant que ce me diroies Bien a *point*, quant tu voudroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9972).

- *En ce point*. "À ce moment-là, alors" : Mes en ce *point* à moi flater Mon contrait cors et moi lober Me commença en moi disant : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6693). Et en ce *point* prist a plourer Le pommier et soi dolenser En toutes ses branches tordant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6349).

- *Voir son point*. "Juger que le moment propice est arrivé, considérer que le moment est favorable à l'action" : Tous ceus qui les portent n'ain *point*, Mes volentiers, quant voi mon *point*, Je les abaie par derriere Et mort, comment que belle chiere Ausi com ma suer pardevant Leur contreface et biau semblant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8516).

B. - "État à un moment donné, d'une chose qui change, degré dans une évolution"

- À son droit *point*. / à *point*. "À la juste mesure" : Ce gambeson vesti Jhesus, Quant pour toi

fu en crois pendus. Sur li fu pointoïé et point Et mesuré à son droit *point* ; Tout souffri et tout endura, Nul mot ne dist ne ne sonna (...) Et pour ce fu sur li forgiee Ta rænonçon et monnoïee. Les mauvais fevres la forgerent Sur son dos et monnoïerent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3890). « Certes, dist elle, le pourpoint Si te fust bien taillié à *point*, Se tu à *point* fusses tailliés ; Mes à toi tient qui apointiez N'es pas à droit selonc son point, Car trop es cras et as trop d'oïnt » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3918-3919).

- *Mettre à point*. "Préparer, installer" : Et pour ce pour commun profit Ordené fu, si com je cuit, Que avant que marchans venissent, Les vendeurs leur bos abatissent Et les feïssent debiter Et metre à *point* et cherpenter. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9700).

C. - "Partie qui forme la division d'un discours, d'une démonstration, d'un ensemble quelconque" : Encor te di outrë .I. *point* : Se par rigueur as aucun point, Aucun hurte par son mesfait, Garde que tu ne l'aies fait Sans la doucereuse onction De pitié et compassion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 649). SATAN À S. MICHEL. Et encor outre .I. *point* te di Quë il [le pèlerin] doit plus estre puni De tant qu'il a este lave (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 627). JÉSUS À MARIE. Du derrenier *point* doit savoir [ms. *savoir doit*] (...) Que ne soit ausi m'entente Que chascun ne me presente Tout son cuer et sa volenté Pour vëoir eus et son pensé, Comment que tous cuers bien voie En apert sanz point de toie (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10115).

Rem. Cf. FEW IX, 586a : « "partie qui forme la division d'un discours, d'un ouvrage" (ca.1330, Bartsch ; seit 1530, Palsgr 256) ».

D. - JEUX "Case de l'échiquier" : Voiz là le roy de l'eschequier Et si roc et si chevalier Qui ont touz leur *poins* limitez En l'eschequier et ordenez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9205).

Rem. Cf. FEW IX, 588a.

II. - Adv.

A. - [Dans une proposition qui comporte un aspect négatif] "En quelque manière, tant soit peu, effectivement"

- [Avec *sans*] : Lors m'en issi de ma meson Oü par .X. moys de la saison Avoie esté sans *point* issir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 223).

B. - [En alliance avec *ne*] : Illuec n'avoit *point* de dangier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 191).

POINTOYER, verbe

[T-L : *pointoier* ; GD : *pointeer* ; FEW IX, 590a : *punctum*]

Empl. trans. COUT. "Faire les points de couture" : Ce gambeson vesti Jhesus, Quant pour toi

fu en crois pendus. Sur li fu *pointoié* et point Et mesuré à son droit point ; Tout souffri et tout endura, Nul mot ne dist ne ne sonna (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3889).

REM. L'attestation de GD VI, 254a (Impr. c.1500 : *pointoioit*) semble propre à l'Impr. c.1500.

POINTURE, subst. fém.

[T-L, GD : *pointure* ; FEW IX, 596b : *punctura* ; TLF XIII, 680b : *pointure*]

A. - Au propre COUT. "Action de piquer dans un tissu, de coudre" : Jeûnes le font encaissier [celui qui s'arme d'un gambison] Et maladies enforcier, Pointure et tribulation Li font sa recreation. Plus le point on et plus dur est, Et tout aussi comme fait est De *pointures* le gambeson, Pour quoi pourpoint bien l'appelle on, Tout aussi qui l'a endossé, De pointures devient armé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3873).

B. - Au fig. "Blessure, souffrance" : Jeûnes le font encaissier [celui qui s'arme d'un gambison] Et maladies enforcier, *Pointure* et tribulation Li font sa recreation. Plus le point on et plus dur est, Et tout aussi comme fait est De pointures le gambeson, Pour quoi pourpoint bien l'appelle on, Tout aussi qui l'a endossé, De *pointures* devient armé. Par *pointure* vaut ce qu' il vaut Et sanz *pointure* rien ne vaut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3869, 3876-3878).

POISSON, subst. masc.

[T-L : *poisson* ; GDC : *peisson* ; FEW VIII, 583b : *piscis* ; TLF XIII, 686b : *poisson*¹]

A. - "Poisson" : NATURE. Hommes et fames fais parler, Voler oysiaus, bestes aler, Noer *poissons*, ramper serpens, Croistre les blés et les fourmens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1593). Apres la grant refection, Qui par tout est de grant renon, Fist [Jésus] de .II. *poissons* et .V. pains A .Vm. hommes, dont remains Fu si grant, quant saouz furent Que touz plains en requellurent Ses deciples .XII. cophins A son commandement enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7177) [D'apr. le récit de la multiplication des pains, *Jean* VI, 9-13].

B. - Au plur. ASTR. "Signe zodiacal des Poissons" : Mes seulement t'ai a parler D'un signe [du zodiaque] (...) C'est cil qui *Poissons* est nomme (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10699).

Rem. Cf. FEW VIII, 584b : « (seit Pom 1671) ». Première att. de ce sens.

POITEVINERESSE, subst. fém.

[T-L : *poitevinerresse* ; GD : *poitevinerresse* ; FEW IX, 124b : *Poitou*]

"Celle qui contrefait la monnaie (?)" : AVARICE. Cestè main est pertuiserresse De maisons et descouverresse (...) Une fausse serruriere Et une fausse

monnaiere, Une *Poitevinerresse* [var. *poitennerresse*, *porte vinerresse*] Et de deniers mesconterresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9517) [Seul. ex.].

REM. Déjà ds GD VI, 260b (Impr. c.1500 : *poictevinerresse*, Ars. 2319 [et non 2323] : *poitevinerresse* et d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *poitevinerresse*). En ce qui concerne le sens on pourrait aussi y voir, avec TL VII, 1356, celui de "celle qui, en trompant l'acheteur, s'approprie frauduleusement de l'argent". D'après Faral 1962, 21 « les Poitevins avaient la réputation de tricheurs ».

POIVRER, verbe

[T-L : *pevrer* ; GDC : *poivrer* ; FEW VIII, 553b : *piper* ; TLF XIII, 694a,694b : *poivrer/poivré*]

Part. passé en empl. adj. "Assaisonné de poivre"

- Au fig. *Confire une sauce bien poivree à qqn. V. sauce.*

REM. FEW atteste le mot au XIII^es., sous la forme *pevrer*, puis au XIV^es., sous la forme *povrer*, et enfin, à partir de 1549, sous la forme moderne.

POMMIER, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *pomier* ; FEW IX, 154a : *pomum* ; TLF XIII, 749b : *pommier*]

[Arbre] "Pommier, arbre qui produit des pommes" : Se des pommes à mes voisins Veul avoir, tost en leurs gardins Sui saillie et sur .I. *pommier* Sui tost rampee et de legier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11817).

- Prov. [Pour exprimer la relation entre la bonté et l'humilité] *Plus a le pommier de pommes, Plus s'encline vers les hommes* : Si com l'apris et bien le sai Que qui en soi a plus bonté, Plus a en soi d'umilité ; Plus a le *pommier* de pommes, Plus s'encline vers les hommes. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 261).

Rem. cf. *Thesaurus proverbiorum medii aevi*, t.1, 165-166.

- [Dans une compar., pour souligner une évidence d'ordre logique] *Venir comme du pommier la pomme* : Quar du cuer vient la force d'omme Aussi com du *pommier* la pomme. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4626).

PONDRE, verbe

[T-L, GDC : *pondre* ; FEW IX, 161a : *ponere* ; TLF XIII, 762a : *pondre*]

A. - Empl. abs. [D'une femelle ovipare] "Déposer ses oeufs"

Rem. Cf. FEW IX, 162a.

- [Pour exprimer la rapidité] *Dire qqc. tantost comme geline qui a pondu* "Raconter immédiatement ce qu'on vient de faire" : Comme geline qui a *post* À chascun je le di tantost. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7815).

B. - Empl. trans., p. anal. "Produire" : Ellë [la main qui porte lime] est faite contre nature, Quar en touz temps elle met cure D'arain et fer metre couver Pour autre *pondre* et engendrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9576).

PONT, subst. masc.

[T-L : *pont*³ ; GD : *pont*² ; GDC : *pont* ; FEW IX, 168b : *pons* ; TLF XIII, 763a : *pont*] CONSTR. "Ouvrage permettant de franchir un cours d'eau" : Mes ce mont me desconfortoit Quë une eaue devant avoit, Et celle me failloit passer, S'en la meson vouloie entrer. Nef n'i avoit, planche ne *pont* Et si estoit le lieu parfont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 413).

- P. métaph. *Pont de mort* : Mes quant après s'en dut aler Et par le *pont* de mort passer... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5472).

PONTIFEX, mot lat.

[T-L : *pontifex* ; FEW IX, 173a : *pontifex*] [De Moïse lors du passage de la mer Rouge] "Celui qui ouvre la voie" : RAISON À MOÏSE. De ta verge le passage Doiz tenter, s'il est trop parfont Ou s'i[l] [ms. *si*] faut faire planche ou pont, Quar se pont ou planche il failloit, À toi fairë appartendroit ; Pour ce *pontifex* tu as non (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 701) [Réf. à XIV, 21-22].

REM. *Pontifex* est pris en son sens étymologique de "celui qui fait les ponts", où *pont* a gardé la valeur de "chemin" (cf. D. James-Raoul, Cl. Thomasset, *Les ponts au moyen âge*, Paris, 2006, 69).

PORFILER, verbe

[T-L, GD : *porfiler* ; FEW III, 530a : *filum*] Empl. trans. "Garnir un vêtement d'une bordure" : ORGUEIL. Je fais chaperons *pourfilez* [var. *pour filles, seur filez*] De soie et or entour listez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7505).

PORT, subst. masc.

[T-L : *port*² ; GDC : *port*¹ ; FEW IX, 227a : *portus* ; TLF XIII, 788a : *port*¹]

A. - "Port (de mer)"

1. Au propre [Du vent] *Amener qqn à bon port*. "Mener qqn à destination sans encombre" : Or regarde, së à bon *port* T'a amené le vent de nort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7243).

2. Au fig. *Mener qqn à mauvais port*. "Conduire qqn vers une destination qui lui est

défavorable" : Chetif dolent, qu'eüsses fait, Quant maintenant te tourmentoît Tribulation, se trouvee Ne m'eüssiés en ceste contree ? Elle t'eüst certes mené À mauvés *port* et arrivé (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12400).

B. - RELIG. "Salut"

- *Port de salut. / port de vie* : Et ce doiz tu miex desirrer Et miex vouloir et procurer Que tu ne doiz faire sa mort, Quar baillié t'est pour li à *port* De vie et de salut mener Et pour li faire outrepasser (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5810).

- *Mener à seur port*. "Mener au salut" : Et pour ce te doiz tu pener Du cors si à point gouverner, Qu'en li menant, à seür *port* Te puist mener aprez la mort. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6157).

PORTERESSE, subst. fém.

[T-L : *porterresse* ; GD : *porterresse* ; FEW IX, 208a : *portare*]

"Celle qui porte qqc."

- [D'Orgueil qui porte sur son dos ses filles Trahison et Détraction] : Bien sembloit que fust maïstresse De la vielle, sa *porterresse* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7366).

- [De Marie, support de la lumière] : Si que sus toi, Symeon, mis Ce [éd. *limnaire*] ai et assis, Le quel réavoir je voudrai Pour [éd. *Por*] ce que tous jours en serai Candelabre et *porterresse* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3237).

PORTEUR, subst. masc.

[T-L : *portëor* ; GD : *porteur* ; GDC : *porteur* ; FEW IX, 207b : *portare* ; TLF XIII, 840a : *porteur*]

"Celui qui est chargé de porter qqc." : Je vous en pri, comment est ce Que l'ame ainsi porte le cors Qui est dedens et il dehors ? Miex me semble que porté est Ce qui dedens contenu est, Et miex me semble *porteur* Ce de dehors et sousteneur, Quar celui porte qui contient, Et cil porte qui ens se tient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6121).

- *Porteur de* + subst. désignant la marchandise portée

. [Le compl. désigne le fardeau des pénitences] : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton faiz qu'entens n'est pas grevez Aus porteurs de *penitance* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6155).

. *Porteur d'eau*. "Celui qui est chargé de porter de l'eau dans les maisons" : JÉSUS À PIERRE ET JEAN. "Quant en la cite, dist, ires Un *porteur* d'eaue trouveres ; Ales apres li où ira Et la ens on vous mousterra Un cenal qui est grant assez Où tout nostre appareil feres." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7712).

Rem. Cf. FEW IX, 207b : « (seit 1393) ». Première att. de ce syntagme.

PORTIER, subst. masc.

[T-L : *portier*² ; GDC : *portier* ; FEW IX, 223a : *portarius* ; TLF XIII, 845a : *portier*]

- "Celui qui est chargé d'ouvrir, de fermer et de surveiller l'entrée principale d'un château, d'une ville" : « *Portier*, dis je, laisse m'aler! En ce chastel je vueil entrer » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12565). Mes ce mont me desconfortoit Que chascun pas n'i entroit [en la cité de Jérusalem] À son plaisir pour l'entree Qui mont forment estoit gardee. Cherubin *portier* en estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 63).

- P. anal. RELIG. *Portier du ciel*. "Celui qui garde l'accès du royaume des cieus (en partic. s. Pierre)" : CHÉRUBIN. Se je sui fait *portier* du ciel, Aussi Pierre, l'apostre [éd. *apostre*], l'est Et cil qui son lieutenant est En terre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 438) [Réf. au pouvoir des clés accordé par Jésus-Christ à s. Pierre et ses successeurs cf. *Matth.*XVI, 19].

PORTIERE¹, subst. fém.

[T-L, GD : *portiere*¹ ; FEW IX, 208b : *portare* ; TLF XIII, 846a : *portiere*²]

"Celle qui porte (ici Orgueil qui porte sur son dos ses filles Trahison et Détraction)" : LE PÈLERIN À ENVIE . « Vielle, dis je à la premiere Qui des .II. autres estoit *portiere*, Dites moi de quoy vous servez Et vostre non, se vous voulez! » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8236).

PORTIERE², subst. fém.

[T-L : *portiere*¹ ; FEW IX, 223a : *portarius*]

[Fém. de *portier*] "Celle qui est chargée d'ouvrir, de fermer et de surveiller une porte" : « À chemin, dist elle, faillir Ne pues pas, se par moi venir T'en veus, quar je sui *portiere* De maint biau chemin et huissiere (...). Së en tel lieu tu veus aler, Par moi te convendra passer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6747).

PORTRAIRE, verbe

[T-L, GD : *portraire* ; FEW XIII-2, 181a : *trahere* ; TLF XIII, 849a : *portraire*]

Empl. trans.

A. - "Former, façonner" : GRÂCE DIEU À NATURE. Quar se contre le charpentier Ne se doit coingnie esdrecrier, Encore mains le devez faire, Se n'estes de mauvés affaire Encontre moi qui vous ai faite, Forgiee, dolee et *pourtraite* Pour moi honnourer et servir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1940). Puis voudray a l'exemplaire Dë alpha et .o. *pourtraire* Trois en une [éd. *un(e)*] metre et confire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11093).

- En partic. [Du diable, le compl. désigne une pers.] "Façonner un être de même espèce"

: SATAN. Le roy souverain quant m'ot bany (...) Asses m'a souffert a faire A engendrer et *pourtraire* A ma semblance figures Que j'apel mes creatures. C'est Envie, c'est Traison Avec la generacion Des autres qui ja vielles sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 106).

B. - "Représenter" : Ne puet nul penser ne dire, Nul *pourtraire* ne escrire Ta bonté comm'est parfonde. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1940).

POSER, verbe

[T-L, GDC : *poser* ; FEW VIII, 61 : *pausare* ; TLF XIII, 854b,858a : *poser/posé*]

Loc. conj. *Posé que* + subj. "À supposer que" : Et *pose* [var. *sainsi est que*] que souffisance N'ait en soi ceste excusance, Si y met jë addiction, Car ce mauvais tabellion [Satan] Qui ores a mes maux escrits M'a en tous temps si de pres prins Que pas n'ai ëu grant lesir De bien deles le mal choisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1423).

Rem. Cf. FEW VIII, 62a

POSSESSER, verbe

[T-L, GD : *possesser* ; FEW IX, 238a : *possessor*]

I. - Empl. trans. [D'un être surnaturel et maléfique ; en partic. du diable vis-à-vis de l'homme] *Possesser qqn.* "S'emparer du corps et de l'esprit de qqn, posséder"

- Au passif : Puis une fame vint a li Qui de Chanaan se parti Pour sa fille *possessee* [var. *possedee*] De Sathan et tourmentee, La quelle tantost delivra Pour la foy quë en li trouva. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6199).

II. - Part. prés. en empl. subst. masc. "Celui qui est en possession de qqc., possesseur" : DIGULLEVILLE À SATAN. N'est ce pas celui qui te fist Dont toute bonté naist et ist, A cui les biens du monde sont Et par qui *possessans* [var. *possesseurs*] les ont ? (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5126).

POSTIS, subst. masc.

[T-L : *postiz* ; GD : *postic* ; FEW IX, 247b : *posticum*]

"Porte de derrière (donnant accès à une avant-cour, une allée, un jardin...)" : Ce heume estoupe si l'entree Que au cuer në à la pensee Nul tel dart ne puet riens mesfaire Combien c'on i sache fort traire. Malvoisine ses saetes, Et espringale ses mouchetes Aus *postis* peuent bien geter, Mes pas n'aront ens franc entrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4105). La mort, elle atent au *postis* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13489).

Rem. À la deuxième citation correspond celle de GD VI, 336a (Ars. 3331).

- [À propos de la porte du paradis ou de l'enfer] : Par le *postis* de paradis Qui est estroit, si com veïs, Passer ne pourra à la mort, Tant com tel boce avec soi port. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10141) [= *PelVie2* 11887]. Adonc parla [Satan au pèlerin] : "Or es tu pris ; Tant t'ai espie au *postis* Et si longuement actendu Que maintenant n'ai pas faillu, O [ms. *En*] moi venras en ma maison, Condempnes y es par Raison..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 62).

Rem. À la première citation correspond celle de GD IV, 525a (Impr. c.1500 : *uisset*), à rattacher à FEW VII, 437b, s.v. *ostium*.

POTENCE¹, subst. fém.

[T-L : *potence*¹ ; GD : *potence* ; FEW IX, 253a : *potentia*]

[Dans un cont. philos.] "Capacité, pouvoir (de faire, de devenir qqc.) qui anime l'âme et le corps" (synon. *force vertu, puissance* v. Lexiques)

- [Du corps] *Estre en potence de* + inf. "Être en mesure de" : ...il [le corps] s'est accorde Com ton instrument a ton gre, Car li qui point vie n'avoit, Quant y entras, fors qu'il estoit Organise naturellement Et en *potence* seulement De toi dedens li recepvoir Et par toi mouvement avoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6926).

- [De l'âme] : Pour li donner [au corps] gouvernement Te crea Dieux tant seulement, Et en toi vegetative Mist *potence* et sensitive Avec raison pour parfaire Toi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6944). Bien est voir que pareilles sont [les âmes] En leur estre et leur essence, Mes leur vertu et *potence* [var. *possece*] Pueent bien despareillement Comprendre et inequaument (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7032).

REM. Terme empr. par GUILL. DIGULL. à la scolastique, notamment à Thomas d'Aquin, cf. Thomas-Lexikon 1958 [1895], 610-614.

POTENCE², subst. fém.

[T-L : *potence*² ; GDC : *potence* ; FEW IX, 253a : *potentia* ; TLF XIII, 904a : *potence*]

Au plur. "Béquilles (pour marcher)" (synon. *potente*) : Une grant piece aprez je vi Deuz vielles [Enfermeté et Viellesse] dont mont m'esbahi. L'une .II. *potences* portoit Au col et pies de plonc avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13047) [la miniature la montre portant les béquilles sur son épaule]. N'est pas merveilles, se bastons Ou *potences* queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert *potence* Pour soy soustenir, lasch'en ce Sera dit, car mieux vault asses Naturel membre qu'empruntes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8174). ...Saint

[éd. S.] Jèhan li amena La vielle (...) Qui si forment malade estoit Quë à *potences* ell' y vint, Et longuement pas ne se tint Quë à terre ne s'assëist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4743).

POTENTE, subst. masc.

[T-L : *potente* ; FEW IX, 252b : *potens*]
Au plur. "Béquilles (pour marcher)" (synon. *potence* 2) : VIELLESSE AU PÈLERIN. Que les .II. *potentes* que j'ai Pour toi apuier te baudrai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13237). « Des *potentes*, dis je, me di Et puis t'en va tantost de ci. Puisquë as ton message fait, Ta presence point ne me plaist ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13223).

*POTIONNEMENT, v. empoisonnement

POULS, subst. masc.

[T-L : *pous*³ ; GDC : *pous* ; FEW IX, 560b : *pulsus* ; TLF XIII, 932b : *pouls*]
"Pouls"

- P. méton. "Endroit où l'on sent le pouls" : J'alai et ving tout entour li, À savoir mon sē endormi Estoit et le pous li tastai, Mes sachiez que je n'i trouvai En nerf, en conduit, ne en vaine Ne qu'en .I. tronc *pous* ne alaine (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6234).

. *Taster le pouls* : J'alai et ving tout entour li, À savoir mon sē endormi Estoit et le *pous* li tastai, Mes sachiez que je n'i trouvai En nerf, en conduit, ne en vaine Ne qu'en .I. tronc *pous* ne alaine (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6231).

POUPARD, subst. masc.

[T-L : *popart* ; GD : *poupart* ; GDC : *poupard* ; FEW IX, 602a : **puppa* ; TLF XIII, 934a : *poupard*]

"Petit garçon" : Les armes aussi d'autre part Qui pas n'estoient pour *poupart*, Ainz estoient pour le fil Cis, Saül, le plus grant du país ; Doiz bien penser qu'estoient grans Et estofees et pesans (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4694).

POUPEE, subst. fém.

[T-L : *popée* ; GD, GDC : *poupee* ; FEW IX, 603 : **puppa* ; TLF XIII, 935a : *poupee*]

"Femme parée, coquette" : OISEUSE. Toutevoies puisque savoir Ceci tu veus, saches de voir Quë une des *poupees* sui Que fist jadis et mist ici Dame Perece que verras Ici aprez et trouveras. Sa fille sui et sui nommee Huiseuse, la tendre sevrée. Miex aime mes gans enformer Et moi pignier et moi graver, Moy regarder en .I. mirour Que je ne fais autre labour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6841).

Rem. Cf. Première attest. de ce sens.

POURCEAU, subst. fém.

[T-L, GDC : *porcel* ; FEW IX, 185b : *porcellus* ; TLF XIII, 945a : *pourceau*] "Cochon" : Une coingnie à .I. bouchier Pour assommer *pourciaus* avoit Dessous s'aisselle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7065). Chose qui bonn' est trouvee Point ne doit estre donnee Par vous a cil qui ne vaut rien, Quar ainsi seroit foulé bien Com marguerites foulees Des *pourciaus* a euz donnees. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5488) [Allus. à *Matth.* VII, 6].

- *Jeter qqc.* (une denrée de mauvaise qualité) *aux pourceaux* : ...li maistre des pommiers Point ne mectoit [les pommes] en ses greniers, Ains les getoit on aus [ms. *es*] *pourceaus* D'enfer a tas et a monceaus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5671).

POURCHASSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *porchacement* ; FEW II-1, 324b : **captiare*]

"Action de pourchasser, de poursuivre (un projet) avec acharnement" : L'ÂME AU CORPS. En tous temps a moi contraire En tout ce qu'avoie a faire. A faire en ai eü asses Et ai encor tant que lasses En sui et serai longuement, Se Dieu aucun aligement Ne m'en fait, et loe soit il, Quant grace m'a fait du peril Ou estoie de dampnement Acquis par ton *pourchassement* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4092).

POURMENER, verbe

[T-L, GD : *pormener* ; FEW VI-2, 109a : *minare*]

Empl. trans. "Emmener (qqn) avec soi (d'un endroit à un autre)" : JÉSUS. Charité, ma menerresse Qui me *pourmaine* comme enfant Et de moi fait à son talent Par ces drois m'a à ce mené Que ce biau jouel ai donné À eus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2499). Aussi com celle qui te maine Par ses cordelles et *pourmaine*, T'a dit qui elle est, tout ausi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7404).

POURPENSER, verbe

[T-L, GD : *porpenser* ; FEW VIII, 197b : *pensare* ; TLF XIII, 948a : *pourpenser*]

A. - Empl. trans. "Penser longuement, mûrement" : Le sens d'autri ne prise rien, Avis m'est que miex vaut le mien Et que plus sai qu'autre ne fait Et qu'en nul temps rien n'est bien fait Ne bien dit ne bien ordené, Se de mon sens n'est *pourpensé* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7548).

B. - Empl. pronom. réfl. "Réfléchir, penser" : Si com j'o ceci pensé, Tantost aprez me *pourpensé* Qu'escherpe et bourdon me failloit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 216). Quant *pourpensé* aprez me sui Qu'ai offénu et toi et lui Et qu'à mal est

m'ame duite (...) Tost après... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11073).

POURPOINT, subst. masc.

[T-L : *porpoint* ; GDC : *pourpoint* ; FEW VIII, 261b : **perpunctus* ; TLF XIII, 948a : *pourpoint*]

COST. "Tunique collante d'homme, rembourrée et piquée, qui couvre le torse et le haut des cuisses et qui se porte sous la cuirasse" : Et tout aussi comme fait est De peintures le gambeson, Pour quoi *pourpoint* bien l'appelle on, Tout aussi qui l'a endossé, De peintures devient armé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3874). « Dame, dis je, vostre *pourpoint* Ne me fu pas taillié à point, Tel ne le pourroie porter Sans moi trop grandement grever ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3913). ...À moi armer je m'essâi Et au haubert je commençai. Sur le *pourpoint* je le vesti, Mes se bien fu, pas ne le di. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4503).

Rem. Les deux premières citations ont déjà été partiellement citée dans GDC X, 392a (Impr. c.1500 : *prourpoint* [d'où la date de ca. 1350 ds FEW] et *prourpointct*).

POURPRE, subst.

[T-L, GD : *porpre*¹ ; GDC : *pourpre* ; FEW IX, 616a : *purpura* ; TLF XIII, 948b : *pourpre*¹]

A. - Subst. masc. "Manteau luxueux d'un rouge vif" : Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un *pourpre* qui tout rouge fu, Non pas sanz plus de sa couleur, Mez de la tainture et rougeur Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui navré estoit De toutes pars parfundement Des espines à grant tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 278) [Réf. à *Jean* XIX, 2].

B. - Subst. "Étoffe de couleur vive" : Les dis anges emmenoient Trois esperis qui avoient Couronnes d'or dessus leur chief [éd. *chieffs*], Et estoient jucques aus pies Vestus de *pourpre* rougioant (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9671).

POURRISEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *porrissement* ; GD : *pourrissement* ; FEW IX, 641b : *putrescere* ; TLF XIII, 955a : *pourrissement*]

[À propos de l'enveloppe corporelle qui reste après la mort] "Fait de pourrir, de se décomposer" (synon. *pourriture*) : Car n'estoit pas droit que vous seuls [les pèlerins] Eussies este par [éd. *pour*] vos pechies En feu et en tourment purgies Et les corps qui compains furent Des pechies et moult leur plurent N'en eüssent leur purgement Par lonc et vil *pourrissement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2748).

REM. Première attest. du mot. On notera que la notation « (hap. 14. jh.) » du FEW fait référence à la traduction de la *Cyurgie* de Brun De Long Borc que cite GD VI, 356b et qui est, en fait, tirée du ms. Salis qui date du XV^es.

POURRITURE, subst. fém.

[T-L : *porreture* ; GDC : *pourriture* ; FEW IX, 641b : *putrescere* ; TLF XIII, 955b : *pourriture*]

A. - "Altération profonde, décomposition des tissus organiques" : Quar [le corps] c'est .I. tas de *pourreture*, Un simulacre fait d'ordure, Une estatue de limon, Un espouentail à coulon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5813).

B. - P. anal. "Affection, maladie qui s'attaque au corps humain" : ...pas n'affiert corruption A toi [dit l'un des rois mages à Jésus] (...) Si ques en senefiance De ce et en demonstrance Mirre te doinz et te present Qui puet garder entierement Miex qu'autre rien par nature Cors humain de *pourreture*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2612).

POUVOIR¹, subst. masc.

[T-L : *pöoir* ; GD : *pooir* ; GDC : *poeir²* ; FEW IX, 233a : *posse* ; TLF XIII, 978a : *pouvoir²*]

A. - "Autorité, puissance que détient une personne" : Lors pourras tu de voir savoir Que je sergante du *pouvoir* Et la vertu de la premiere (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12222).

- À *mon pouvoir* : Je sui la beste serpentine Qui toutes mauvestiez machine, Qui he toute gent qui bien font Et à mon *pouvoir* les confont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8292).

- *Donner (son) pouvoir à qqn. / donner plein pouvoir à qqn* : NATURE À GRÂCE DIEU. Vostre *pouër* vous leur donnez [aux juges] Et pour leur donner me tolez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1889). De ce plain *pouvoir* te donnon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5253).

- *Perdre son pouvoir* : Vostre *pouvoir* vous perdriez Et rien faire ne pourriez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1765).

B. - "Faculté légale ou morale de poser certains actes"

- *Avoir (le) pouvoir (+ de + inf.)* : Or deüssiez donc savoir Que sans moi n'avés nul *pouvoir* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1738). Et sans moi nul *pouvoir* n'avés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1794). Adonc l'arbre sec respondi : "Certes je ne met pas en ny Que les hoirs Adam pecheurs [éd. *pech[ë]eurs*] Et qui de li sont successeurs Restablir ne me deüssent [de l'unique pomme du pommier] Si [éd. *Se*] bien le *pouvoir*

ëüssent..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6018).

POUVOIR², verbe

[T-L : *pöoir* ; GDC : *poeir¹* ; FEW IX, 231b : *posse* ; TLF XIII, 976a : : *pouvoir¹*]

I. - [Auxil. de mode]

A. - "Avoir (dans une circonstance donnée) la capacité de, être en état, en mesure de, réussir à"

- [En tournure nég.] *Pouvoir + inf.* : En la mer sont, quar autrement Il ne *puet* corporelment Vivre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11632). Si dur as en tous temps este, Et si rebours et obstine Que (...) Ne t'ai *peu* [de] [ajout au ms.] mal destordre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1237).

B. - *Ne pouvoir que ne ...* "Ne pouvoir empêcher que" : Se sans moy vas en cest païs, Ne *puet* que ne soies haïs Et de mon pere, le grant roy, Et de touz ceus qui sont o toi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 320).

- Empl. impers. *Ne puet que... ne + subj.* "Il n'est pas possible que ... ne + subj." : Quar touz [les pèlerins] i sont touzjours en guerre Si ne *puet* que malmenez Souvent n'i soient et navrez Quar (tous) i sont tous jours en guerre Si [que] ne *puet* que malmenez Souvent n'i soient et navrez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 555). Et en mençonge et parjurement Ne *puet* qu'il n'ait baratement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10000).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. "Le fait de pouvoir faire qqc., d'en avoir la capacité, dans une situation donnée"

- À + adj. poss. *pu.* "Autant que l'on peut, dans toute la mesure de ses capacités" : Bien sai que vers li [Dieu] mon deü N'ai mie fait n'a son plëu, Dont ma cause n'est pas saine, Pour quoi paier li doi trëu Dë orison a mon *pëu* De grant devocion plainne. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11136).

PRECEDENT, adj.

[T-L, GDC : *precedent* ; FEW IX, 279b : *praecedere* ; TLF XIII, 1006a : *précédent¹*]

- Empl. subst. masc. [Dans l'espace] "Celui qui se place immédiatement avant un autre" : Apres li *precedent* alai (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4382).

PRECIPITER, verbe

[GDC : *precipiter* ; FEW IX, 281b : *praecipitare* ; TLF XIII, 1018a : *précipiter*]

Empl. trans. "Faire tomber brusquement"

- *Precipiter qqn en enfer* : DIGULLEVILLE À DIEU. Bien s'estendoit en verité Ta puissance et

auctorité Par autre trait de merelle Aidier homme desherité Et en enfer *precipité* [var. *principite*] Qui t'avoit esté rebelle. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3737).

REM. Première attest. du mot.

PREDESTINER, verbe

[T-L, GD, GDC : *predestiner* ; FEW IX, 287b : *praedestinare* ; TLF XIII, 1031a : *prédestiner*]

Empl. trans. THÉOL.

- Au passif *Estre predestiné* à + subst. "Être voué à l'avance (par Dieu) à [au salut]" : L'ANGE. "...Mes vous [le corps et l'âme] qui estes ordene A salut et *predestine* (...) A bon accort estre deves, Et ainsi vueil que departes." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4342). GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Et cil [Judas] n'est point preordené A salut ne *predestine* Qui l'a feru [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8438).

PREDICAMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *predicament* ; GD : *predicament*¹ ; FEW IX, 290b : *praedicare* ; TLF XIII, 1032b : *prédicament*]

LOG. [P. réf. au *Commentaire de la logique* d'Aristote, *Traité* V, chap. 1] "Catégories, espèces les plus générales de ce qui est signifié par un mot simple" : Bien voi que tu n'as pas apris *Predicament* [var. *predicacion*] *ad aliquid*. Ce *predicament* autre part Ailleurs qu' à soi a son regart. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1308-1309).

REM. Peu attesté.

PREDICATEUR, subst. masc.

[T-L : *predicator* ; GDC : *predicateur* ; FEW IX, 290b : *praedicare* ; TLF XIII, 1034a : *prédicateur*]

RELIG. "Celui qui annonce la Parole de Dieu"

- [À propos de Saint Paul, 2 *Tim.* I, 11] : "Des courounes, dist il, entent Qui pour trois manieres de gent Du roy furent ordenees Et par grant amour donnees. Aureoles les appelle on. Vierges et martirs en ont don, Aussi ont les *predicateurs* [var. *prescheurs*] Dont Pol, le maistre des docteurs..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 305). "Des courounes, dist il, entent Qui pour trois manieres de gent Du roy furent ordenees Et par grant amour donnees. Aureoles les appelle on. Vierges et martirs en ont don, Aussi ont les *predicateurs* [var. *prescheurs*] Dont Pol, le maistre des docteurs, Pour ses escolers maintenir" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9423).

REM. Attest. qui correspond à l'époque de l'entrée du mot dans la langue, cf. FEW : « (seit ca. 1340) » (= GILLES LE MUISIT)

PREFIGURER, verbe

[T-L, GD, GDC : *prefigurer* ; FEW III, 513b : *figura* ; TLF XIII, 1047b : *préfigurer*]

Empl. trans. RELIG. CHRÉT. "Figurer, symboliser par avance les caractères d'un être ou d'une chose à venir" : Ysâac le [Christ] *prefigura* Qui de sa mort rien ne cura En obeissant au pere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11145) [Isaac est considéré par les chrétiens comme une préfiguration du Christ sacrifié].

PREMIER, adj.

[T-L, GDC : *premier* ; GDC : *premiers* ; FEW IX, 376b : *primarius* ; TLF XIII, 1059a : *premier*]

I. - Adj. "Qui précède les autres dans l'espace ou dans le temps" : Toutes .II. les lu [les commissions], la *premiere* Escripte estoit en tel maniere : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12097). ... fantasie est mise En la *premiere* partie Du cervel (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7136). Or vueil ci donner un avis De maintes [ms. *D'aucumes*] choses qu'ai ci mis (...) Qui [ms. *Que*] ne sont mie seulement En ce songe contenues, Mez trouvees et vèues Mot a mot ou [éd. *[pou]*] autrement Sont en mon *premier* songement Qui appellé est Pelerin. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 326).

- *Premier pere.* V. *père.*

- *Premiere mere.* V. *mère.*

II. - Adv.

A. - [Dans une hiérarchie] "Avant tous les autres" : Quar vers le moustier s'en alaient Et jus abat le voulaient. Li roys *premier* devant aloit Et les fondemens en minoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9185).

B. - *Au premier.* "Au début" : Quar, certes, il me souvient bien Que m'avez dit que, s'au *premier* Ces armes me font encombrer, Que longuement pas ne feront, Quant de moi aprises seront (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4593). C'est .I. mouvement circulier Tel en la fin comme au *premier.* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11922).

PREMIER-NÉ, subst. masc.

[FEW IX, 377a : *primarius* ; FEW VII, 20b : *nasci* ; TLF XIII, 1066b : *premier-né*]
"Enfant qui naît en premier"

- RELIG. [À propos de Caïn] : Et aucuns y a sens mentir Que la desplaisance si grant Ont ëu en eux apesant, Que jus il ont mis le bourdon Par fole desperacion Et tristement sont absorbes Com fu Cayn le *premier nes.* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5344).

REM. Rare avant le XVI^{es.}, cf. FEW VII, 20b : « Fr. *premier-né* m. "premier enfant mâle" (13.jh., Trenal 561 ; seit Est 1538) ».

PRENDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *prendre* ; FEW IX, 339b : *prehendere* ; TLF XIII, 1068b : *prendre*]

I. - Empl. trans.

A. - "Saisir avec la main" : Une fame, qui a ses mains *prist* l'ourle de son vestement, Recut tantost garissement De son sanc qui couru avoit Par .XII. ans, si comme disoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5545) [Réf. à *Matth.* IX, 20].

- *Prendre qqn par la main* : LE PÈLERIN.

Et lors par la main il [l'ange] me *prist* Et tantost a chemin me mist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3797).

B. - "S'approprier qqc."

- [Sans permission] "Se rendre maître de qqc. par la force, s'emparer de, voler" : En desdaing et despl[a]issance [ms. *desplisance*] A Dieu est cil qui s'avance De faire li don et present Qui n'est aquis d'euement, Qui en bourse d'autrui [éd. *d'autri*] est *pris* Et par extorsions aquis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2511).

Rem. Cf. FEW IX, 340a.

C. - "Faire en sorte que l'on dispose d'un être que l'on prive ainsi de sa liberté" : Lors furent tous ensemble *pris* Et lourdement en bas feu mis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4555).

D. - "Faire en sorte d'avoir et de pouvoir disposer d'une chose pour l'utiliser librement"

1. [Le compl. désigne un obj. concr.] : Puis *prinrent* tous [les anges] leurs instrumens Et firent leur envoisemens Si grans que les ciex rioient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9991).

- En partic. [Le compl. désigne un vêtement] "Se mettre un vêtement" Adonc atainst .I. haubergon D'une belle et plaisant façon Et me dist : « *Pren* ce garnement Qui fait fu anciennement Pour bateillier contre la Mort Et contre touz ceus de son ost ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4001).

Rem. Cf. FEW IX, 340b : « Fr. *prendre un vêtement* "se mettre un v." (Wace ; seit Ind 1564) ».

2. [Le compl. désigne un obj. spatial]

- *Prendre* (une voie) "Emprunter une certaine direction" : Illec pourra chascun apprendre Laquel voïe on doit *prendre*, Laquel guerpier et delessier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 26).

3. [Le compl. désigne un obj. abstr.] : GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Guillaume qui es mon parrain Comme filleul je te reclain (...) Et se ton nom ai *pris* en vain, Je n'ay [éd. *ai*] a cui moi adrecier, Qui requerre pour moi aidier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1039).

E. - "Surprendre qqn en tant qu'il était dans telle ou telle situation"

- *Prendre qqn en* + subst. : ...les Jüis li menerent Une fame qu'accuserent Estre *prise* en avoutire (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7267) [Réf. à *Jean VIII*, 3].

F. - [Avec simple valeur inchoative ; suivi d'un subst. désignant un état, une action, le résultat d'une action] "Commencer à être dans tel ou tel état, à faire telle ou telle action, à bénéficier de tel ou tel résultat" : Par les rens des pendus aloit [le bourreau d'enfer] Et a chascun garde *prenoit* Qu'ë en rien ne se deshoquast Ou que sa hart ne desnouast. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4614).

II. - Empl. pronom. [À valeur inchoative] *Se prendre à qqn*. "Commencer à se quereller avec qqn" : Je me *preng* à lui pour luitier, Pour li vaincre et li sousmarchier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13099).

III. - *Se prendre à* + inf. "Se mettre à" : Par Galilee tout a pié *Se prist* [Jésus] a aler (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5193).

Rem. Cf. FEW IX, 341b.

PRENEUR, subst. masc.

[T-L : *preñeor* ; GDC : *preneor* ; FEW IX, 343b : *prehendere* ; TLF XIII, 1083b : *preneur*]

"Celui qui prend quelque chose (ici des animaux)" : En mer est devenu pescheur Et d'oisiaus et bestes *preneur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7450). Ce cornet fait mauvais veneur, Quar pou avient que soit *preneur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7866).

PREORDONNER, verbe

[GDC : *preordonner* ; FEW VII, 398b : *ordinare*]

Empl. trans.

- Au passif *Estre preordonné à* + subst. "Être déterminé, fixé d'avance (par Dieu) à [au salut]" : GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Et cil [Judas] n'est point *preordené* [var. *preordonne*] A salut ne predestine Qui l'a feru [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8437).

REM. Première attest. du mot. Cf. aussi *preordiner* ds GD VI, 385a.

PREPARATION, subst. fém.

[T-L : *preparacion* ; GDC : *preparation* ; FEW IX, 301a : *praeparare* ; TLF XIII, 1087a : *préparation*]

"Action par laquelle on prépare, on se prépare" : JÉSUS. Si di jë et maintieng pour voir Qu'ë a ce fist pourvoiance Li roys, quant par sa puissance De tout tel pechié me purga Quant du tout me saintefia La quel saintefication Fu droite *preparation* [var. *propriacion*] D'estre recëu saintement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2452).

REM. Cf. FEW : « (H Mond 1314 ; seit Est 1538) ».

PREROGATIVE, subst. fém.

[T-L : *prerogatif (prerogative)* ; GDC : *prerogative* ; FEW IX, 304b : *praerogativus* ; TLF XIII, 1096a : *prérogative*]

"Avantage, honneur attaché à une fonction, à une dignité" : A la quel chose saint [éd. s.] Bernart Adreca si bien son regart En *prerogatives* [var. *provocatives*] disant Ces .XII. estoiles [qui couronnent Marie] et nommant Quë apres li rien je n'i sai, Pour quoi a tant je m'en tairai. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1433).

PRESSE, subst. fém.

[T-L : *presse* ; GDC : *presse*¹ ; FEW IX, 362b : *pressare* ; TLF XIII, 1136a : *presse*]

A. – *Tenir qqn en presse* à un obj. "Exercer une pression (physique) sur qqn avec un obj." Or vous di com ainsi nōant J'aloie, tousjours martelant Me venoit la forgerresse Et si fort me tenoit en *presse* À ses tenailles quë avis M'estoit que fusse en *pressour* mis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12274).

- Au fig. "Inquiétude, tourment provoqué par une pression morale" : En si grant *presse* estoit son cuer [de Jésus] Et tel destrece de douleur Quë ausi com fust *pressouré* En *pressour* à fort vis fermé ; Le sanc de son cors li sailloit De toutes pars et degoutoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8079).

Rem. Cf. FEW IX, 364a : « mfr. nfr. *presse* "gêne, inquiétude, tourment" (seit ca. 1450, JRegnier 4335) ».

B. - "Action de se hâter, le fait d'être pressé, impatient"

- À *presse*. "Avec empressement" : Mainte gent à *presse* i venoient Et tant faisoient qu'il l'avoient [l'écharpe maculée par le sang du Christ] ; Puis pour la deffendre et garder Eus despecier et desmembrer Se faisoient, paines souffrir Et tourmenter jusqu'au morir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3617).

Rem. Cf. DI STEF., 727c. On pourrait aussi y voir le sens de "en foule".

PRESSOIR, subst. masc.

[T-L, GDC : *pressoir* ; GD : *pressor* ; FEW IX, 368b : *pressorius* ; TLF XIII, 1144b : *pressoir*]

"Appareil qui sert à presser le raisin pour en extraire le jus" : Or vous di com ainsi nōant J'aloie, tousjours martelant Me venoit la forgerresse Et si fort me tenoit en *presse* À ses tenailles quë avis M'estoit que fusse en *pressour* mis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12276).

- *Pressoir à vis*. "Pressoir muni d'un mécanisme à vis"

Rem. Cf. Fr. Henry ds *Lex. scientif. et techn.*, Éd. École Poytechnique, 2007, p. 4 et 6.

. [Dans une compar.] : Mes tenailles sont la Destrece Et l'Angoisse qui si fort presse Cuer troublé qu'il li est avis Qu'en .I. *pressour* fermant à vis Il est estraint et enfermé Aussi com marc qui est foulé Dont on a veü bien souvent Que par le conduit en descent De lermes .I. grant *pressourage* Qui de la douleur est message. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12044). En si grant *presse* estoit son cuer [de Jésus] Et tel destrece de douleur Quë ausi com fust *pressouré* En *pressour* à fort vis fermé ; Le sanc de son cors li sailloit De toutes pars et degoutoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8082).

PRESSURAGE, subst. masc.

[T-L, GD : *pressorage* ; GD : *pressoirage* ; GDC : *pressurage* ; FEW IX, 369a : *pressorius* ; TLF XIII, 1144b : *pressurage*]

"Vin pressuré"

- [Dans un cont. métaph.] "Ce qui est issu du pressoir" : Mes tenailles sont la Destrece Et l'Angoisse qui si fort presse Cuer troublé qu'il li est avis Qu'en .I. *pressour* fermant à vis Il est estraint et enfermé Aussi com marc qui est foulé Dont on a veü bien souvent Que par le conduit en descent De lermes .I. grant *pressourage* Qui de la douleur est message. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12049).

PRESSURER, verbe

[GD : *pressoirier*¹/*pressorer* ; GDC : *pressurer* ; FEW IX, 369a : *pressorius* ; TLF XIII, 1145a : *pressurer*]

Empl. trans. "Presser le raisin avec le pressoir pour en extraire le jus"

- [Dans une compar.] : En si grant *presse* estoit son cuer [de Jésus] Et tel destrece de douleur Quë ausi com fust *pressouré* En *pressour* à fort vis fermé ; Le sanc de son cors li sailloit De toutes pars et degoutoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8081).

PREVOIR, verbe

[GD, GDC : *preveoir* ; FEW IX, 326a : *praevidere* ; TLF XIII, 1175a : *prevoir*]

Empl. trans. "Concevoir d'avance un événement à venir"

- *Prevoir que* : "Mon douz seigneur, bien *prevëis* [var. *veis, pourveys*] Des ce quë Adam [éd. [tu]] fëis Quë a pechie enclin seroit..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 737).

PREVOST, subst. masc.

[T-L, GDC : *prevost* ; FEW IX, 302a : *praepositus* ; TLF XIII, 1175b : *prévôt*]

A. - ADMIN. "Magistrat chargé d'administrer une juridiction et d'y rendre la justice" : Es foires va la gent usant Devant toute gent et limant. Nul n'i a, *prevost* ne maire, Qui contredie à son affaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9609). [L'ANGE :]"...Je ne sui *prevost* ne maire, Gardian sui du pelerin Que je menrai jucques [éd. *jusques*] a fin." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 178).

B. - En partic. RELIG. [Dans la hiérarchie céleste, à propos des anges] "Gardien" : L'ANGE DU PÈLERIN. *Prevost* Michiel de paradis, Qui de nostre roy es commis A faire jugement et droit De toute gent quel qu'elle soit Jusqu'a tant quë au jugement Il descendra personnelment Pour les grans assises tenir, Vueilles moi .I. petit ouir Pour un pelerin qui est la (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 311).

PRI, subst. masc.

[T-L, GD : *pri* ; FEW IX, 337a : *precari*]
"Prière" : « Fai moi de toi .I. esconsal (...) Et se de toi ne le veus faire, Au mains douz Diex, te veulle plaire Qu'encor ta Grace le me soit Aussi comme estre le souloit ». Ainsi com faisoie mon *pri*, La favresse tantost m'ouï Et me dist ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12309).

PRIER, verbe

[T-L : *prier* ; GDC : *priant/prier* ; FEW IX, 337a : *precari* ; TLF XIII, 1179b : *prier*]

I. - Empl. trans. dir.

A. - RELIG. "S'adresser à Dieu par une prière instante" : [Que] Ceux aussi qui sont tes parens [,] Par dons et par aumousnemens, Par faire des messes chanter, Par Dieu devotement *prier* Te facent aide et secours (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3178).

B. - "Adresser une requête instante (une faveur, un service)"

1. *Prier qqn de* + inf. : LE PÈLERIN. "Glorieux juge saint Michel (...) Advis m'est quë ouir ne dois Sathan que tresbien tu cognois ; Et a denunciacion Qu'il facë ou a action, Si com n'a pas moult t'en parlai Quant de ma cause te *priai*, De rien respondre je ne doi..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1142).

2. *Prier qqn que* + subj. : Si vous *pri* que vous me queriés Ces armes et les me bailliés ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3811). GUILLAUME DE DIGULLEVILLE. Ma coupe, Jhesu, je t'en di, Et en suppliant je te *pri* Que tu ne me soies pas plus Rigueoureux quë aus Jüis fus Que de ta mort tu

escusas Com ignorans (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11390).

II. - Empl. trans. indir. "Adresser une requête instante à"

- *Prier à qqn que* + subj. : Au *prevost* où moult me fie *Prierai* quë il s'encline Vers moi et me soit benigne Contre m'averse partie. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11123).

III. - Part. prés. en empl. subst. masc. "Celui qui fait une prière" : PRIÈRE. Autres [prisonniers] ai d'autre maniere Selon ce que messagiere Ai [éd. *Ay*] este de divers *prians* Diversement moi envoians. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3291).

Rem. Cf. FEW IX, 338a : « (ca.1230-15.jh.) ».

PRIEURESSE, subst. fém.

[T-L : *prioresse* ; GD : *prioresse* ; FEW IX, 394b : *prior*]

RELIG. "Supérieure d'une communauté de religieuses" (synon. *prieure* v. Lexiques, *prieuse* v. Lexiques) : Quant m'ot ainsi la *priouresse* [Obédience] Mis et lié com chien en lesse, Une grant piece aprez je vi Deuz vielles dont mont m'esbahi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13043). Après moi, c'est la *priouresse* Qui maine ses cloistriers en lesse Touz liés par mains et par piés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12739).

PRIMEROLE, subst. fém.

[T-L, GD : *primerole* ; FEW IX, 379a : *primarius*]

Région. (Normandie) [Plante] "Primevère" : Et li autres [siècle] a mon advis De *primeroles* [var. *prime vere*] et de lis Courouné gracieusement Est et entremeleement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9406).

REM. Déjà ds GD VI, 406a (Impr. c.1500). Attest. tirée d'un texte à traits norm., qui affermit l'hyp. du FEW selon lequel ce mot serait plus partic. attesté dans le Nord-Ouest de la Gallo-Romania ; hyp. par ailleurs appuyée par les attest. de TL VII, 1856 et DMF1 auxquelles on peut ajouter celles de l'anglo-norm. (cf. AND, s.v. *primerole*).

PRINCE, subst. masc.

[T-L, GD : *prince* ; FEW IX, 389b : *princeps* ; TLF XIII, 1198a : *prince*]

A. - "Celui qui détient le pouvoir souverain, prince" : Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler g[e]neralement [ms. *gneralement*], Qui regarde le fundement De touz les roys du tempz passé Et des *princes* qui ont este, Nul estoc ne racine n'ont Fors dë Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1924).

- En partic. "Le Christ" : *Le prinpce* neis de la cité, Pour ce qu' avoit humanité, Au passage mort y reçut Et u costé le glaivè ut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 71).

B. - *Prince d'enfer*. "Diable" : LE BOURREAU D'ENFER. "Vous, fils d'Envie Et fils du grant Tenebrifer, Le maleureus *prince* d'enfer, Aies memoire et bien penses Què a juste cause pendes Par les yex qui onques maintien N'eurent a vëoir aucun bien ! " (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4622).

PRINCESSE, subst. fém.

[T-L : *princesse* ; FEW IX, 390a : *princeps* ; TLF XIII, 1201a : *princesse*]

"Souveraine, princesse" : Place me faut avoir plus grant, Large chaëre et large banc, Seule sëoir comme *princesse*, Aler devant comme duchesse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7603).

- [Dans un sens mystique pour désigner la Sainte Vierge] *Princesse du monde* : Noble *princesse* du monde Qui n'as ne per ne seconde En rëaume n'en empire, De toi vient, de toi redunde Tout le bien qui nous habonde (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11037). Toi vierge, mere, *princesse* Du monde et gouv[ern]erresse [ms. *gouverresse*] Appelle je secondement. Advocate et plaiderresse Pour homme es et procurresse Si com on dit communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 871).

PROCEDEMENT, subst. masc.

[GD : *procedement*¹ ; FEW IX, 409b : *procedere*]

THÉOL. [Du Saint-Esprit] "Émanation du Père et du Fils" : Au premier [visage, à savoir celui qui se regarde dans un miroir (Dieu) pour former avec son reflet (Jésus-Christ) un visage unique qui engendre à son tour un troisième visage semblable aux premiers (le Saint-Esprit)] la paternite Seroit, dont sa nativite Prendroit le secont prestement ; De chascun d'euls *procedement* [var. *chascun deulx deux procedent*] Aroit le tiers et causement En compareil equalite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 352). Du Saint Esperit [éd. *Esp(e)rit*] semblablement Di que, quant jus descendement Es appostres comme feu fist, Onques n'en fist remuement, Et comment qu'ait *procedement* [var. *comment donc quant procedent*] Du pere et filz, hors point n'en ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10890).

REM. À rattacher à FEW IX, 409a : « Apr. *procezimen* m. "action d'émaner, en parlant du Saint-Esprit" (1300) ».

PROCHAIN, adj. et subst. masc.

[T-L, GDC : *prochain* ; FEW IX, 450a : **propeanus* ; TLF XIII, 1242a : *prochain*]

I. - Adj. [Dans l'espace ; d'un lieu] "Qui est situé à proximité proche du lieu considéré, proche" : Si dois pour tel cause savoir Que ceux qui sont en ce manoir, En cel hermitage *prochain*, Tex asnes sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 221).

II. - Subst. masc. [Du point de vue des affinités] "Personne considérée comme un semblable" : "Se de tout ton cuer veuz amer De toute ta force et penser Ton dieu et ton *prochain* ausi [dit Jésus au Pharisien], Sauvé seras, je le te di." Et pour ce que pas n'entendoit Qu'estoit *prochain* (...) Jhesus par l'exemple que mist, (...) savoir li fist ; Quar cil qui le navré aida (...) Li dut miex estre dit *prochain* Que ceuz qui n'i mirent la main. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6237, 6240, 6245).

PROCHAINEMENT, adv.

[T-L : *prochain* ; GDC : *prochainement* ; FEW IX, 450a : **propeanus* ; TLF XIII, 1243b : *prochainement*]

A. - [Dans le temps] "Dans un proche avenir, dans peu de temps" : Si ques bonne chose seroit, Së a chascun de vous plaisoit, Què aucuns a l'ourle infernal Ou sont les fils Adam aval Actendans leur redempcion Alassent sans tardacion Pour parler a eux et dire Què il semble que no sire Leur veille aidier *prochainement* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 320).

B. - [Dans l'espace] "Tout près" : Mez voir est què un parlement Ouy assez *prochainement* Qui fu d'angres a mon avis Selonc qu'aperçu par leur dis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 140).

PROCURATION, subst. fém.

[T-L : *procuracion* ; GD : *procuracion* ; GDC : *procuracion* ; FEW IX, 415a : *procuratio* ; TLF XIII, 1248a : *procuracion*]

"Pouvoir donné légalement à qqn d'agir en son nom" : De li [Dieu] voir messagiere elle [Prière] est Et procurresse, quant temps est. Et prestement devant le roy Se presente et en bone foy Nunce ce qui li est commis ; Et par li en defaut n'est mis Nul, mes que sa *procuracion* Soit seellée de devotion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12925).

- *Avoir procuracion de qqn* : Et ausi n'appartient mie Que je face traitié de li, Se n'est par le congié de li ; Et nulle *procuracion* Je n'en ai ne commission (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 619).

PROCURER, verbe

[T-L, GD : *procurer* ; FEW IX, 413b : *procurare* ; TLF XIII, 1248b : *procurer*]

Empl. trans. *Procurer qqc. à qqn.* "Faire obtenir qqc. à qqn"

A. - [En bonne part ; le compl. désigne une chose agréable, utile] : JEUNESSE. Soing n'ai fors que de moi jouer Et de mes soulas *procurer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11854).

B. - [En mauvaise part ; le compl. désigne un dommage]

- *Procurer qqc.* "Faire advenir" : Et des lors prirent a penser Les Jüis, sa mort *procurer* [de Jésus]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7450).

PROCURESSE, subst. fém.

[T-L : *procureresse* ; *FEW IX, 415a : *procurator*]

"Celle à qui est confié, d'une manière ponctuelle ou permanente, le pouvoir d'intercéder pour un autre" : « Biaux douz Diex, dis je, que ferai, Quant tant de paine donné ai À Grace Dieu, ma maïstresse Et ma bonne *procuresse* [var. *procureresse*, *procuraresse*] ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4784). Ell'a [Prière] eles pour tost voler Et pour tantost u ciel monter Pour tantost faire son message Devant Dieu pour humain lignage. De li voir messagiere elle est Et *procuresse* [var. *procureresse*, *procureresse*], quant temps est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12920). Toi vierge, mere, princesse Du monde et gouv[ern]eresse [ms. *gouverresse*] Appelle je secondement. Advocate et plaiderresse Pour homme es et *procuresse* [var. *procureresse*] Si com on dit communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 875).

REM. À cette dernière citation correspond celle de GD VI, 422c (Impr. c.1500 : *procureresse*).

PROCUREUR, subst. masc.

[T-L : *procurëor* ; GDC : *procurator* ; FEW IX, 415a : *procurator* ; TLF XIII, 1249a : *procurator*]

"Celui à qui est confié, d'une manière ponctuelle ou permanente, le pouvoir d'intercéder pour un autre" : Ou temps passe asses loisir A ëu [le pèlerin] (...) D'avoir establi *procurateurs* Qui maintenant ses promecteurs [éd. *promoteurs*] En ceste court [la cour divine] fussent pour li. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1095).

PRODUCTION, subst. fém.

[T-L : *produccion* ; GD : *produccion* ; GDC : *production* ; FEW IX, 424b : *producere* ; TLF XIII, 1255a : *production*]

A. - [Le compl. désigne une chose qui n'existait pas encore] "Action de donner forme, réalité, création, formation" : N'est mie si a merveille Conversion d'estat premier En autre com creation De noient et *production*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1138).

B. - [Le compl. désigne un être vivant] "Engendrement, procréation" : JÉSUS À DIEU. Si croi que sanz moi hosteler En ventre de fame et entrer Ne puis pas faire bonnement Ceste chose [le pèlerinage expiatoire sur la terre] et dëuement. (...) Mez un tel bien m'apresteras, Se tu veuz (...) Sanz nouvelle creation Fairë, et qu'i *production* Dë Adam continuee Ara (...) Et où n'ara a dire rien Qui ne soit tres *honnourable* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 906).

- *Avoir production de qqn.* "Être engendré de qqn" : ...Quar ta *production* pas n'as D'omme mortel, ains est venue De Dieu ton pere et descendue. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5982).

PROFITER, verbe

[T-L : *porfit(i)er* ; GD, GDC : *profiter* ; FEW IX, 427b : *profectus* ; TLF XIII, 1274b : *profiter*]

I. - Empl. trans. indir. *Profiter à qqn.* "Apporter du profit, procurer du gain à qqn" : GRÂCE DIEU. Je suis fontaine de tout bien, Onques enclose ne me tien, À toute gent veul *profiter* Et touz veul par amour amer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1049).

II. - Empl. intrans. [D'une pers., sur le plan biologique] "Se développer, prospérer" : "...Va t'en Gabriel maintenant Pour moi rapporter qui est fait Et a quel fin la chose trait De ce que j'ai par toi mandé A Anne, et comment *proffitë* [var. *pourfitë*] A le desirré fruit de li Qu'ai en son ventre benëi." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 988).

Rem. Première attest. de ce sens (*cf.* aussi FEW ne l'atteste pas avant 1532).

PROFONDURE, v. profond*PROMOTEUR, subst. masc.**

[T-L : *promotor* ; GDC : *promoteur* ; FEW IX, 443b : *promovere* ; TLF XIII, 1310b : *promoteur*]

"Celui qui donne l'impulsion à qqc., instigateur" : LE ROI. Il faut que croie mon conseil Se bien et honneur avoir veil, Si que point hors je ne mectrai La vielle ne l'autre prendrai Se du tout ne le fas par ceux Qui en ont este *promoteurs* [var. *prometeux*,

sont mes plus privez conseilx]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8596).

PRONE, subst. masc.

[T-L : *prone*² ; GD : *prone*¹ ; GDC : *prone* ; FEW IX, 478a : *prothyrum* ; TLF XIII, 1315b : *prône*]

RELIG. "Dans une église, grille qui sépare le choeur de la nef, derrière laquelle se tient le prédicateur" : Quant fu ainsi reconforté De Grace qui m'out avisé, Tantost au *prone* vi aler Dame Raison pour sermonner. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1061).

PROPORTION, subst. fém.

[T-L : *proporción* ; GDC : *proportion* ; FEW IX, 455a : *proportio* ; TLF XIII, 1330a : *proportion*]

Au fig. [À propos de pers.] "Rapport de ressemblance, de conformité, de convenance de personnes entre elles ; correspondance" : Mervelles est quant au seigneur Est venue tel volenté [de descendre sur terre pour se loger dans le sein de Marie]. Douz roy, nul ja n'eüst ousé Penser si grant dignation De toi et inclination, Quar voir *proportion* [var. *proposicion*] n'est pas De toi tres haut à homme bas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1315).

PROPOS, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *propos* ; FEW VIII, 71a : *pausare* ; TLF XIII, 1334a : *propos*]

A. - "Chose que l'on se propose de faire, intention, projet, résolution" : Quar Mort est beste si sauvage, Que qui la voit, il en enrage, Il pert *propos* et contenance, Il pert le bourdon d'Esperance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4009). Et saches que devant la mort, Comment que nul bien n'ësse Fait et confesse ne fusse, Repentance et contriction Et *propos* [var. *desir*] de confession Eu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3974). JOSEPH À MARIE. Pour ce vous plevi seulement Que ne vous blasmassent la gent, (...) Et que vous fusse com abri Et un esconsal où tapi Fust vostre desir et *propos* De virginité et enclos. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1709).

- *Avoir en propos de + inf.* : ...en *propos* avoit [Marie] De garder enterinement Virginité et fermement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2984).

- *Estre en propos de + subst.* : Mes sê a li [Pénitence] il [le pèlerin] est ale Aucune fois, pou a este, Et si a este povrement, En *propos* de renchaiement, Sens lermes, sens contriction (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1888).

B. - "Sujet (d'une conversation)"

- *En revenir à son propos.* : A mon *propos* je m'en revien (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8711). Mez en revenant au *propos* Premerain du

soulei enclos Qui par mi la Virge luisoit (...) Assez tost et briément je vi... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1437).

Rem. Cf. FEW : « Mfr. *prepous* "sujet, matière (d'une oeuvre, d'un discours)" (ca. 1360), mfr. nfr. *propos* (Or 1370- Bossuet) ».

C. - "Ce que l'on dit, parole" : Vous n'estes que enbabillesse, De gent et enveloperresse. Laissies m'ester, quar .III. nerés Ne prise vos dis ne vos fais. En mon *propos* je me tenrai Et de rien je ne vous crerai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5557).

Rem. Cf. FEW : « (seit 15. jh., GD ; Bartsch) ».

PROPREMENT, adv.

[T-L : *propre*² ; GDC : *proprement* ; FEW IX, 457b : *proprius* ; TLF XIII, 1343b : *proprement*]

"Précisément" : C'est la coignie *proprement* Dont jadis Helye assomma Souz la genevre et aplomma. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7184).

- [Avec un verbe de parole] "Au sens propre, sans détours" : Certes faux conseiller serpent Doit estre dit bien *proprement* Qui de langue envenimee Diffame la renommee De celui què il conseille En li mectant en l'oreille Le venin de decevance. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7920). Et puet estre bien *proprement* Nommé escommenient, Une malëicon de Dieu, De quoi usent ceuz qui son lieu Tiennent contre les obstinnas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7631).

. À *parler proprement.* "À vrai dire" : ...a parler *proprement*, Un roy a son gouvernement, A sa loy et a [éd. (a)] son estatu Et ordenance est cognëu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7329).

PROSTRÉ, adj.

[T-L (renvoi), GD : *prostré* ; GD : *postrait* ; FEW IX, 468b : *prosternere* ; TLF XIII, 1368a : *prostré*]

RELIG. "Qui est couché, profondément incliné en signe de respect, d'adoration, de supplication, prosterné" : SATAN À JÉSUS. ..."Quaque voiz ca et la, Je sui tout prest de toi donner, Se *prost[r]é* [ms. *proté*, éd. *proté* ; var. *S'a genoulx*] me veuz aouer." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5120).

PROTESTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *protester* ; FEW IX, 475b : *protestari* ; TLF XIII, 378a : *protester*]

Empl. trans. "Déclarer formellement" : Mes toutevoies pour l'ennui Que j'ai ne lairai pour nullui, Si com devant l'ai *proteste*, Que je [éd. *ie*] ne crie a si haut hui Que n'y ara en haut cellui A cui ne soit manifeste. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 807).

PROVIDENCE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *providence* ; FEW IX, 485a : *providere* ; TLF XIII, 1394b : *providence*]

"Provision" : Ains est [Mémoire] chose necessaire À tous ceus qui veulent faire Leur murgoe et *providence* D'aucun sens ou de science. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4897).

PRUNELLE, subst. fém.

[T-L : *prunele* ; GDC : *prunelle* ; FEW IX, 494b : *prunum* ; TLF XIII, 1414b : *prunelle*]

"Pupille de l'oeil" : En la *prunelle* de mon eul Ceci aussi moustrer te veul : Regarde la com est petite, Et toutevoies ens habite Toute ta face entierement Si com pues voier apertement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3195). SATAN. Or dirai quieux gens c'estoient Et quieux figures avoient. Li uns si estoient cornus, Les autres com sengliers dentus, Aus autres les yeux sailloient Et leurs [éd. *Dont les*] *pruneles* issoient [.] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2910).

PSALTERION, subst. masc.

[T-L : *sauterion* ; GDC : *psalterion* ; FEW IX, 500b : *psalterium* ; TLF XIII, 1419b : *psaltérion*]

MUS. "Instrument de forme triangulaire dont on fait vibrer les cordes avec un plectre" : LE RENART AU CORBEAU. Desir ai d'ouïr le douz son De ta belle gorge polie Qui miex vaut que de simphonie, Plus volentiers l'orraï que son D'orgue ne de *psalterion* [var. *sarterion*] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7708). Et faisoit lëens .I. grant son D'orgues et de *psalterion* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12698).

REM. On note la forme *psalterium* au vers 12957.

PUANT, adj.

[T-L : *püür* ; GDC : *puant* ; FEW IX, 623b : *putescere* ; TLF XIV, 7a : *puant*]

A. - Au propre "Qui dégage une odeur forte et répugnante, fétide"

- [D'une pers.] : « Qu'est ce, dis je, vielle *puant* ? Que me venez vous ci suiant ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7073).

- [D'une chose, d'un lieu] : Cuer de pecheur si est aussi Comme .I. grant pot de terre empli D'une liqueur orde et *puant* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2105). Avis me fu que, quant la mort M'ot feru sens faire deport, En l'air me trouvaï dessevre De mon vil corps et separe. Vil me sembla *puant* et ort (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 39).

B. - Au fig. [D'un acte ; du point de vue mor.] "Qui dégage l'odeur répugnante du vice, abject" : Si que je me sui appensé [dit l'un des rois

mages à Jésus], A fin que ne soit retardé Le remede que faire veuz Aus hommes pour le pechié d'eus Qui abhominable et *puant* T'est et a desplaisance grant, Que de moi tu aies encens (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2561).

PUANTISE, subst. fém.

[T-L : *püantise* ; GD : *puantise* ; FEW IX, 624a : *putescere*]

"Puanteur (ici l'auteur joue sur le sens propre et le figuré)" : LE CORPS À L'ÂME. Mes se m'as ars et corrompu Et puant en sui devenu Depuis que tu t'en es ale, De la *puantise* argue Asses miex dois estre que moi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4268).

PUEUR, subst. fém.

[T-L : *püör* ; GD : *puör* ; FEW IX, 639b : *putor*]

"Puanteur" : Lors regardai .I. lieu plain d'os De pluseurs corps la gisans mors Entre les quieux je vi du mien Les os que tantost cognu bien Des quieux la *pueur* me venoit Que sentoie qui grant estoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4057).

PUBLIC, adj.

[T-L : *publique* ; GDC : *public* ; FEW IX, 506b : *publicus* ; TLF XIV, 9a : *public*¹]

"Connu de tous"

- *Pecheur publique* : Il [Jésus] vit et appela Mahieu Qui se sêoit a un tonlieu, Et ala mengier avec li Dont pluseurs furent esbahi Murmurans que pas ne devoit Mengier avec ceuz que savoït Estre gens negociateurs Et qui sont *publiques* pecheurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5262) [Réf. à *Matth.* IX, 9-11].

PUBLICAIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *publicain* ; FEW IX, 504b : *publicanus* ; TLF XIV, 12a : *publicain*]

HIST. ROMAINE "Collecteur d'impôts" : Singe li Pharisëen fu Qui dehors se moustra vestu De bonté, en contrefaisant Que juste fust et bien jeunant. Deubz fois jeunoit, si com disoit, En la semaine et pas n'estoit Pecheur si com li *publicain* [var. *publicain*, *publien*, *pubijen*] Qui à Dieu moustroït son mehen. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8073).

PUBLIEN, subst. masc.

[T-L : *publiien* ; GD : *publien* ; FEW IX, 504b : *publicanus*]

HIST. ROMAINE "Collecteur d'impôts" : Souviengne toi du *publien* [var. *pellican*] Et de l'autre pharisien Qui diversement avoient Leur espees et portoïent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4365) [Réf. à *Luc* XVIII, 10-14].

REM. Attesté par ailleurs uniquement dans un texte de 1280 ds GD VI, 454a.

PUBLIQUEMENT, adv.

[T-L : *publique (publiquement)* ; GDC : *publiquement* ; FEW IX, 507b : *publicus* ; TLF XIV, 15a : *publiquement*]

"Au vu et su de tout le monde" : Ceste figure et ce patron Est .I. saing de tabellion Duquel doivent estre seigniez Touz bons testamens et merchiez, Et de ce saing *publiquement* Ai je seigné mon testament. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2581).

PUCE, subst. fém.

[T-L : *puce*¹ ; GDC : *puce* ; FEW IX, 522a : *pulex*]

[D'une chose étonnante] *Estre puce es oreilles de qqn.* "Inspirer de l'inquiétude à qqn" : Un esperit vous m'appelés Qui en mon cors sui ci boutez, Qui dites que sui clervoiant Et si ne voi ne tant ne quant, Et de mon cors dit vous avez, Qui bien voit, qu'il est avuglez Et mont d'autres trop grant merveilles Qui me sont *puces* es oreilles, Si vous pri que m'en enseigniez Plus clerement et apreigniez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6032).

Rem. Cf. FEW IX, 523a et *Thesaurus proverbiorum medii aevi* t. 3, 314. À comparer à *mettre la puce à/en l'oreille* (cf. DI STEF. 617c).

PUISSANT, adj.

[T-L : *poissant* ; GDC : *puissant* ; FEW IX, 233b : *posse* ; TLF XIV, 30b : *puissant*]

A. - [D'une pers.]

1. "Qui a un pouvoir étendu, influent" : Mont fu certes cil bien *puissans* Qui la li avoit donnee [la couronne dorée] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 246). Il [les juges] sont *puissant*, quar ont pouoir De leur roy ou doivent avoir, Affin que sens flechissement Facent justice et jugement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8097).

- *Puissant de* + inf. "Capable de" : ...Car des sergens il ont asses Qui sont *puissant* dē eux [les juges] aidier Toutes fois qu'il en est mestier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8081).

2. En partic. RELIG. *Dieu tout puissant* : ...Dieu le pere tout *puissant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2191). Si que de par le lieutenant De Jhesuscrist [éd. *Jhesucrist*], Dieu tout *puissant*, Condempnes [éd. *Comdempnes*] estes par arrest A Sathan qui est ci tout prest, A fin qu'en enfer vous tiengne Et jamais nul n'en revif[e]gne [ms. *revigne*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2862).

Rem. Cf. FEW IX, 234a.

B. - [D'une chose ; en partic. d'un métal] "Résistant et peu altérable" : Ces juges cy [représentés par les cuisses de la statue, image du

gouvernement] sont fais d'arain Dont Ysodoire dit a plain Que n'est nul metal si *puissant* Et que c'est le plus haut sonnans. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8095).

PUITS, subst. masc.

[T-L, GDC : *puiz* ; FEW IX, 626b : *puteus* ; TLF XIV, 31b : *puits*]

A. - Au propre "Puits"

- P. métaph. : Quar fontaine es [Jésus] et elle [Marie] *puis* Où en ma soif tous jours je fui. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3827).

B. - Au fig. *Puits d'enfer*. "Gouffre infernal" : Chaudiere est ainsi nommee [la fosse de l'enfer] Et *puis* d'enfer et clamee, Et par aventure autrement, Dont pou me chaut presentement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5486).

PUNAISIE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *punaisie* ; FEW IX, 637b : **putinasius* ; TLF XIV, 44b : *punais (punaisie)*]

A. - Au propre [D'une chose] "Puanteur" : ORGUEIL. En moi n'a que vent et fumee Ausi sui com vecie enflée Qui n'a en soi que *punaisie* [var. *punesie, punaisiee, pugnasie*], Quant on la crieve, ou la deslie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7625). Lors regardai .I. lieu plain d'os De pluseurs corps la gisans mors Entre les quex je vi du mien Les os que tantost cognu bien Des quex la pueur me venoit Que sentoie qui grant estoit ; Mes non obstant *punaisie* Pour rien ne passasse mie Que de li ne m'aprouchasse (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4059).

B. - Au fig. [D'un vice] "Caractère de ce qui est moralement répugnant" : ...devotes oroisons Et humbles supplications, Qui u temps a venir seront Faites [hors] enchacier devront De pechié la *punaisie* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 85). Ausi devotes oroisons Et humbles supplications, Qui u temps a venir seront Faites [éd. [hors]] enchacier devront De pechié la *punaisie* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2573).

PUNGITIF, adj.

[T-L : *pungitif* ; GD : *pongitif* ; FEW IX, 599a : *pungere* ; TLF XIII, 763a : *pongitif*]

Au fig. "Mordant, âcre" : RAISON à MOÏSE. Bien appertient à ton office De faire des mauvés justice, Mes avant soies doucereus, Que *pungitif* [var. *pongitif, pointis, pungentis*] ne rigoureux. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 648).

REM. Déjà ds GD VI, 273a (Ars. 2319 [et non 2323]).

PURGATION, subst. fém.

[T-L : *purgacion* ; GDC : *purgation* ; FEW IX, 613b : *purgare* ; TLF XIV, 58b : *purgation*]

RELIG. "Action de purger son âme de ses péchés" : Car n'estoit pas droit que vous seuls [les pèlerins] Eussies este par [éd. *pour*] vos pechies En feu et en tourment purgies Et les corps qui compains furent Des pechies et moult leur plurent N'en eüssent leur purgement Par lonc et vil pourrissement. Mes apres la *purgacion* A la grant resurrection A vous du tout rejoint seront Et a vostre bien partiront (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2749).

PURGATOIRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *purgatoire* ; GD : *purgatoire 2* ; FEW IX, 615a : *purgatorius* ; TLF XIV, 59a : *purgatoire*]

RELIG.

A. - "Lieu où les âmes baptisées doivent se purifier de leurs péchés avant d'accéder à la félicité éternelle" : Aoures tous temps soies tu Nostre doux redempteur Jhesu Qui ou feu de *purgatoire* De nous as eü memoire ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2665).

A. - "Temps qu'une âme doit rester au Purgatoire" : De mort resusciter les fait [Oraison] Par les grans biens qu' elle leur fait. Et *purgatoire* leur abriege Et de leur paines les aliege. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12909). JÉSUS. Un *purgatoire* ai establi Ou chascun iert purge ainsi Exceptes ceux qui purgie sont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2449).

PURGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *purgement* ; FEW IX, 612a : *purgare*]

RELIG. "Action de débarrasser (le corps, étroitement uni à l'âme) de ses impuretés, en lui infligeant une pénitence" : Et pour ce, s'e estre sanez [par le baptême] Tu veus, dedens estre lavez Te faut, c'est un grant *purgement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11293). Car n'estoit pas droit que vous seuls [les pèlerins] Eussies este par [éd. *pour*] vos pechies En feu et en tourment purgies Et les corps qui compains furent Des pechies et moult leur plurent N'en eüssent leur *purgement* Par lonc et vil pourrissement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2747).

Rem. Cf. FEW IX, 613b : « Fr. *purgement* m. "purification, action d'expier un péché" (13. -16. jh., GD ; SCrépyH) ».

PURGER, verbe

[T-L, GDC : *purgier* ; FEW IX, 611b : *purgare* ; TLF XIV, 60a : *purger*]

I. - Empl. trans.

A. - "Débarrasser de ses impuretés"

1. [Le compl. désigne un lieu] "Nettoyer, retirer toutes les impuretés qui salissent ce lieu" : Vers ceste porte ai je tourné Et converti et tresporté Mon balai pour tout balier, Housser, *purgier* et netier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2250).

2. Au passif [Le compl. désigne le corps humain] "Débarrasser le corps de ses impuretés" : Si faut que les cors [des défunts] pourrissent Et que d'e euz tout hors issent Toutes pesanteurs humaines Par jours, par mois, par semaines Et par lonc tempz, si que *purgies* Si soient et si allegiés Qu'e a leur esperis aler Il puissent plus tost et monter. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11105).

Rem. Cf. FEW : « (seit 15. jh.) ».

B. - RELIG. *Purger qqn.* "Purifier l'âme de qqn de ses péchés par la pénitence (surtout au purgatoire)" : JÉSUS. Un purgatoire ai establi Ou chascun iert *purge* ainsi Exceptes ceux qui *purgie* sont (...) Et exceptes les condampnes Qui en enfer sont deputes, Qui ont este faux pelerins Et erre par mauvais chemins Assidues et entechies, De croupir en mortex pechies Obstinés et desesperes Et sens repentance fines... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2450-2451). La [dans les limbes] sont les enffans non *purges*, Non laves et non baptises Et qui d'originel peche Tant seulement sont entache. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3701).

- *Purger qqn de qqc* (d'un péché, d'un acte méprisable) : DIEU À GABRIEL. En Nazareth tu t'en iras Et a Joachym parleras Et a Anne qui sa fame est (...). Di leur que d'e euz vueil avoir Une fille qu'e au vouloir De mon fil je benëirai, Et d'originel *purgerai* [var. *Et de tout pechie absoulray, De tout pechie la garderay*] Si que sera sainte chose (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 924). SAINT JEAN. Faites fruis de penitance, Et n'i [éd. *n'(i)*] ait nul qui ne s'avance De confesser [éd. *confess(ier)*] tous ses pechiés, Et faire tant que baptisiés Soit et *purgié* de s'ordure En soi metant souz ma cure ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4255).

II. - Empl. pronom. RELIG. "Se purifier (de ce qui souille l'âme)" : L'autre porte qui sizieme est, Qui à salut necessaire est, Si est la porte de l'ordure Par où chascun se *purge* et cure, Par où chascun tout boute hors, S'e il ne veut demourer ors Ceste est la bouché au pecheur Qui des portes est la meilleur, Quar elle met hors ses mesfai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2238).

Rem. Il est fait allusion ici à la Porte du Fumier (*Néhémie*, II, 13 ; *Biblia Sacra : porta Stercoris*) ou Porte des Immondices, nommée ainsi car c'est par là que l'on évacuait les ordures de l'ancienne Jérusalem, pour les brûler ensuite dans la vallée de la Géhenne.

- *Se purger de* + subst. désignant une souillure morale : Et saches que ceus qui *purgies* À

leur pouoir de leurs pechiés Se sont, ceus assez plus forment J'en hurte et plus crueusement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7667).

PURIFIER, verbe

[T-L : *purifier* ; GDC : *purifier* ; FEW IX, 615b : *purificare* ; TLF XIV, 62b : *purifier*]

Empl. trans. RELIG. "Rendre pur en lavant du péché" : Aquaire est li un [des signes du zodiaque] appelle Ou il entra [Jésus] et fu lave, Ce fu en l'eau de Jordain Par saint Jèhan et de sa main. Cel Aquaire saintefia, Benëi et *purifia* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10346).

PUT, adj.

[T-L, GD : *put* ; FEW IX, 632a : *putidus*]

De put affaire. "De mauvaise conduite, déloyal" : Or regarde sē asservi Ez grandement et avilli, Quar de tout ce ne te set gré, Ainciez en est plus eslevé Et plus engrés de toi malfaire, Tant par est il de *put* affaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5842). Mes il i a trop fort à faire À gent qui sont de *put* afaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11802).

PUTREFACTION, subst. fém.

[T-L : *putrefaccïon* ; GDC : *putrefaction* ; FEW IX, 642b : *putrescere* ; TLF XIV, 71b : *putréfaction*]

"Décomposition des matières organiques"

- [À propos de Jésus, mort sans péché ; au propre et au fig] : Or est que m'ensegne raison Que pas n'affiert corruption A toi qui es né et venu De saint lieu et non corrompu, Et qui es sanz pechié tres saint Où n'est trouvee ne ne maint Cause de *putrefaction* Ou d'aucune corruption (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2605).

Q

Vous ressemblés cil qui se siet

Sur son asne et partout le quiert.

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5357-5358)

QUART, adj.

[T-L : *cart* ; GD, GDC : ; FEW II-2, 1422a : *quartus* ; TLF XIV, 111a : *quart*¹]

"Quatrième partie d'un tout" : En la *quarte* clochete escrit Avoit : Le fil Dieu Jhesucrist Du ciel en terre descendus, Par le saint esperit conceus. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3397).

QUASSER, v. CASSER**QUATRE, adj. num.**

[T-L : *catre* ; GDC : *quatre* ; FEW II-2, 1440a : *quattuor* ; TLF XIV, 124a : *quatre*]

"Trois plus un" : ... Et s'accorderent en commun [les chevaliers qui ont crucifié Jésus] Que sa cote sanz cousture Pas n'ëust partissëure, Mez que getee sort y fust Et que l'un d'euz *quatre* l'ëust (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 8942).

- *Quatre doubles. V. double.*

QUELQUEMENT, adv.

[GD : *quelquement* ; FEW II-2, 1412a : *qualis*]

"De quelque façon" : ...prendre pues enseignement Des .III. personnes [de la Trinité] *quelquement* Comment sont un en verite. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3924). Je ne voi point et n'ai vëu, De puis qu'en l'estable ot gëu [l'enfant Jésus], Que quelque rien t'ait refusé [à Marie], Que de faire tout ton plëu En toutes choses qu'a scëu *Quelquement* [var. *nullement, Quel / Quil / Que comment, Et ne m'en suy point*] se soit escusé. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 129).

REM. Néol.

QUESTION, subst. fém.

[T-L : *question* ; GD, GDC : *question* ; FEW II-2, 1410b : *quaestio* ; TLF XIV, 147a : *question*¹]

- *Mettre qqn à question.* "Interpeller qqn par des questions" : Un autre contë ausi dist D'un riche, qui son sergant mist A *question*, pour ce qu'avoit Oui que ses biens dissipoit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 6983) [Réf. à *Luc VI*, 1].

Rem. Cf. FEW II-2, 1411a.

- *Repondre de question.* "Donner une réponse à une question" : « Et qu'est ce, dist il, où ira Ce pelerin, Diex, où ira ? Mont est or bien apareillié, Ce li semble, et assemillié, Mes assez tost à moi l'ara Et de *question* respondra ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5106).

QUEUE, subst. fém.

[T-L : *cõe* ; GDC : *queue*¹ ; FEW II-1, 521b : *cauda* ; TLF XIV, 153b : *queue*¹]

"Queue (d'un animal)"

- [D'un paon]

. [Dans une comparaison, pour se faire valoir avec vanité, attirer volontairement l'attention sur soi] *Lever sa queue* : ORGUEIL. Ce vent adonc me fait roer Comme pãon et haut lever Ma *queuë*, afin que puist on Percevoir ma confusion. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7773).

- [À propos d'un scorpion ; dans un cont. métaph.]

. *Ferir de la queue. / poindre de la queue* (pour causer la mort) : Mes il couvient, treschiere fille, Qu'aies maniere plus soutilte (...) Que faces com l'escorpion Qui fait par simulatïon Biau semblant et belle chiere Et point de la *queue* derriere. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9398). Escorpions se monstrent [les Juifs] Qui bonne chiere par devant Li firent [à Jésus] et tost ensuiant De la *queue* le ferirent Et a mort livrer le firent. Aussi li fu escorpion Judas qui fist la trahison. Par bel semblant il le baisa, Puis aus Jüis il le livra. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 10219).

QUILLER, verbe

[T-L : *quillier*¹ ; GDC : *quiller* ; FEW XVI, 306a : *kegil* ; TLF XIV, 167a : *quiller*]

Empl. intrans. JEUX "Jouer aux quilles" : JEUNESSE. Encor ne sui je pas saoule De jouer au gieu de la boule, D'aler *quillier*, d'aler billier Et de jouer au mereillier (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11843).

REM. Néol.

R

Quar je sai bien que reposer

Vaut assez miex que labourer

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6623-6624)

RABAT, subst. masc.

[T-L : *rabat* ; GD : *rabat*¹ ; FEW XXIV, 21b : *abbattuere* ; TLF XIV, 196b : *rabat*]

Faire rabat de qqc. d'estimable. "Rabaisser, déprécier" : Souvent quant on parle d'autrui, Et bonne parole de li On veut geter com semence, Tost vient qui en son absence Se haste dē avec meller Mauvaise semence et geter En faisant grant depression Et grant *rabat* de son bon non. Et de tel mauvaiz detracteur Et anemi puet tel erreur Naistre que... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5720).

RABATTRE, verbe

[T-L : *rabatre* ; GDC : *rabattre* ; FEW XXIV, 20a : *abbattuere* ; TLF XIV, 199b : *rabattre*]

Empl. trans. "Ramener quelque chose vers le bas" : Le cors et .I. retenal grant ; Il me *rabat*, quant veul voler Et retire, quant vueil monter. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6323).

- En partic. [Le sujet désigne la clarté ; le compl. les yeux] "Faire baisser" : ...tantost je vi Une clarté qui descendi Du ciel sus euz [sur Joseph, Marie et Jésus] soutainnement, Et avec ce un parlement Qui [éd. *Oui*] haut qui me fist lever Mon regart pour là regarder ; Mez la clarté me *rabati* [var. *rebat*, *rembaty*] Si mez iex que rien je ne vi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3581).

RABOTER, verbe

[GDC : *raboter* ; FEW XVI, 730b : *robbe* ; TLF XIV, 209a : *raboter*]

Empl. trans., au fig. "Égaliser" : Encor t'en di [de la mort] autre note, *Ut caucius agas pro te*. Gros et menus, tout fagote *Clamans : parati estote* ! Tout fait ouny, tout *rabote* [var. *reboute*], *Huicque preces sunt ignote*. Elle se gist en ta cote, *Sicque adest, non remote*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1637).

REM. Première attest. du mot.

RACHASSER, verbe

[T-L, GD : *rachacier* ; FEW II-1, 321a : **captiare*]

Empl. trans. "Repousser, ramener" : Quant encliner la volenté Verras à fait desordené, Adonc soit au devant croulee Et devant mise ceste espee, Par li soit chascun radrecié Et en sa place *rachacié* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4316). « Arriere, arriere ! a elle dit, Ne t'en vas pas encor, ce cuit. Rien ne t'i vaut le tresculer ; La haie te faut oublier, À ma coingnē et à mes cordes Faut que de touz poins tu t'acordes ». Ainsi elle me *rachassa* À sa coingnē (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7313).

Rem. Cf. FEW II-1, 322a.

RACHETER, verbe

[T-L : *rachater* ; GD : *racheter* ; FEW XXIV, 67 : **accaptare* ; TLF XIV, 223a : *racheter*]

Empl. trans. RELIG. [Le sujet désigne Jésus] "Sauver, libérer (les hommes) de l'enfer par la rédemption" : JÉSUS À MARIE. ...quar ja sces et voiz Que, pour toi et ton lignage *Rachater*, pelerinage Fair' en cest monde sui venu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1588). "Aoures soies et loues Jhesu qui fu[s] [ms. *fu*] de vierge ne[s] , Qui par ta mort nous *rechaptas* Et ame et sanc pour nous donnas !..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2655). L'autre chose est que *racheptes* Soient ceux qu'il [Dieu] avoit crees A son ymage (...) Aus quiex dignement *racheter* Faut pris equivalent trouver Ou greigneur com sont estimes Ceux qui sont tenus enchartres (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6039, 6043).

- *Racheter* [les hommes] *de* + subst. désignant le châtement éternel : Pour ce que par li sont sauves Et de mort d'enfer *rechaptas*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10026).

RACINE, subst. fém.

[T-L, GDC : *racine* ; FEW X, 18b : *radicina* ; TLF XIV, 225a : *racine*]

A. - [PLANTE] "Racine d'une plante"

- [Dans un cont. métaph.] : Adonc dist l'arbe verdoiant : « Ma pomme a bien vertu si grant Que tresbien medicinera *Racines* [en les arrosant de son jus] et moi quant voudra » (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6152).

- [À propos de l'arbre de Jessé] : ...entement Fist Dex faire sus .I. pomier D'un greffe quē il avoit chier Qui fu pris sus la *racine* De Jesse qu'il trouva fine (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5677).

- [Avec un jeu de mots sur le sens propre et le sens anal. et fig. "cause, base du mot"] : Par lonc tempz ainsi espines De pechiés jusqu'aus *racines* [var. *p. et enracines*] Jēhan osta, en espandant Son eue, et en ceuz baptisant Qui lavés estre vouloient Et en foy a li venoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4282).

B. - P. anal. [À propos d'une chose] : Dame Justice, la favresse De vertus et la forgerresse A une lime qui par non Apellee est Correction. C'est la lime qui hors lime Pechié jusqu'en la *racine* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8910). Statue si est dite De *racine* bien eslite Qui ne doit estre mue[e] [ms. *mue*] D'un lieu ne desracinee. Eil' est nee de *statuo* Et d'un estoc quē on dit *sto*, C'est a dire que [est] [ajout au ms.] estable, Establie permanable, Ou que tousjours doit remanoir Sens soi remuer ne mouvoir (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7266).

C. - Au fig. [À propos d'une pers., sur le plan de la descendance] "Origine" : Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler g[e]neraument [ms. *gneraument*], Qui regarde le fundement De touz les roys du tempz passé Et des princes qui ont este, Nul estoc ne *racine* n'ont Fors dē Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1925).

RACONTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *raconter* ; FEW II-2, 995a : *computare* ; TLF XIV, 232b : *raconter*]

Empl. trans. [D'une pers.] "Exposer (par la parole), dire" : Assez d'autres [religieux] sur les murs Vi dont je ne sui pas seürs De touz les nons vous *raconter* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 157). La beaute de ces mansions *Raconter* ne pourroit nulz homs (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9108). D'autre part les secres si grans Sont et si [tres] esmerveillans Quē indigne se reputoit De *raconter* les (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 297). D'autre part les secres si grans Sont et si [éd. *[tres]*] esmerveillans Quē indigne se reputoit De *raconter* les (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9170).

- [En association avec *dire*] : « Ce est, dist elle, une sauciere, Une volage messagiere Qui a tost dit et *raconté* Ce que le cuer a commandé ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10425).

RACONTEUR, subst. masc.

[T-L : *racontëor* ; GDC : *raconteur* ; FEW II-2, 995a : *computare* ; TLF XIV, 233b : *raconteur*]

"Celui qui raconte, qui fait un récit" : Et qui plus est, outre dirai Et point a dire ne lairai, Comment que je soie pecheur Et tres indigne *raconteur* [var. *recompteur*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1974).

RACORNILLÉ, adj.

[T-L : *racornillier* ; GD : *racornillié* ; FEW II-2, 1198a : *cornu*]

"Qui est devenu dur (comme la corne)" : C'est un baston pour un vachier Qui en nul temps ne puet ploier, Quar dur est et *racornillié* [var. *racornouillé*, *racornulié*, *encornaillié*], Tortu et *racroquevillié*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7967) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VI, 541a (BNF, fr. 823 [1393]) d'où : « Afr. *racornillié* "racorni" (hap. leg.) » ds FEW.

RACORNIR, verbe

[T-L, GDC : *racornir* ; FEW II-2, 1198a : *cornu* ; TLF XIV, 234a : *racornir*]

Empl. pronom. réfl., au fig. [Du pécheur qui renonce au salut] "S'endurcir, se fermer à

l'action de la grâce divine" : Celle roche que tu vois là Est le cuer de celi qui a À escient aussi com tu Laissié la voie de salu, Qui com roche s'est endurci En son erreur et *racorni* [var. *recorni*, *encorni*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11260).

RACROQUEVILLIÉ, adj.

[T-L : *racroquevillier* ; FEW II-2, 1004b : *conchylum*]

"Recourbé, recroquevillé" : C'est un baston pour un vachier Qui en nul temps ne puet ploier, Quar dur est et *racornillié*, Tortu et *racroquevillié*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7968) [Seul ex.].

REM. L'examen de l'édition de J. J. Stürzinger permet d'observer qu'à cette leçon, qui est celle du ms BNF, fr. 1818 conservée dans l'adaptation de l'anonyme d'Angers (cf. Roques 2008, 304) correspondent une variété de 7 leçons différentes (*racroquillié*, *recoquillié*, *recroquillié*, *recroquevillié*, *recrochillié*, *racroquillié*, *ratortillié*), parmi lesquelles 4 figurent dans GD et GDC : à savoir *racroquillié* (cf. GD VI, 542c [= ms BNF, fr. 823, 1393]), *recoquillié* (cf. GDC X, 505b [= d'après Stürzinger, Londres, BL Add. 25594, c.1380 et BNF, fr. 1140, XV^{es.}]), *recroquillié* (cf. GDC X, 507c [= d'après Stürzinger, BNF, fr. 1645, c.1350]) et *recroquevillié* (cf. GDC X, 507c [= d'après Stürzinger, BNF, fr. 1141, XV^{es.}]). Si l'on ajoute la leçon *racroquevillié* du DG (*s.v. racroqueviller*) tirée de l'édition de Stürzinger, le FEW a donc à sa disposition 5 variantes. Or, bien que le FEW n'atteste pas la forme *racroquillié*, il atteste 5 variantes différentes, celle qu'il donne en plus est celle de l'infinitif *recoquiller*. En fait, la source de cet infinitif remonte à DG qui adjoint, en second lieu, cette entrée à l'entrée lexicographique principale. La citation sur laquelle repose cette attestation du FEW laisse apparaître qu'il s'agit du même exemple que celui qui se lit dans GD tiré, dans les 2 dictionnaires, des variantes de l'édition J. J. Stürzinger et que le FEW présente, à juste titre, sous sa forme de part. passé. Excepté cette question qui touche à la catégorie grammaticale, se posent deux autres problèmes qui peuvent être appliqués à l'ensemble des attestations extraites de Guillaume de Digulleville dans cet article du FEW : quant au sens, quant à la datation. En effet, le FEW donne pour *recoquillié*, *recoquiller*, *recroquillié*, *recroquevillié* et *racroquevillié*, qui sont des variantes de notre leçon, autant de définitions différentes qu'il y

a de lexies (respectivement (1) "qui s'est replié sur soi-même (p. ex. des feuilles)" ; (2) "rebrousser en forme de coquille (des cheveux, du papier, etc.)" ; (3) "tordu (corne, queue, etc.)" ; (4) "tordu, surtout racorni par l'effet de la chaleur" ; (5) "tordu"), et, *recroquillié* selon qu'il est dans le tome II-2 ou dans le tome XVI, 402a est défini différemment lui aussi (le premier porte "tordu (corne, queue, etc.)", le second, "recroquevillé"). Le sens le plus plausible, appuyé par les rares attestations de *recroquiller* / *recoquiller* en usage au Moyen Âge (cf. G. Roques, *ibid.*) semble être celui de "tordu" (sens par ailleurs retenu dans TLF XIV, 548a) plutôt que "pourvu d'un crochet ?" proposé, par rapprochement étymologique avec **krôk*, par T-L VIII, 151. Quant aux datations, celle de c.1350 qui correspond à la date de composition attribuée par le FEW au texte, celle de 1332, qui correspond à la date de composition que le DG attribue au texte et celle du 14e s. (date approximative pouvant correspondre à une date supposée de manuscrit) sont toutes à remplacer par les dates des divers manuscrits qui attestent ces leçons, ainsi *recoquillié* est à dater du 14e s. (Lyon BM 768 [anc. 686] et Londres, BL. Add. 25594 [c.1380]), *recroquillié*, du 14e s. (BNF, fr. 1645), *recroquevillié*, fin 14e s. (Metz BM 315) et *racroquevillié*, d'avant 1348 (BNF, fr. 1818).

RADOTER, verbe

[T-L : *radoter* ; GD : *radoté* ; FEW XV-2, 66b : *doten* ; TLF XIV, 259b : *radoter*]

A. - Empl. trans. "Faire tomber en enfance" : Laquel chose pas ne plaisoit À celle qui à moi tença, Ainciez certes mont l'en pesa, Quar rien ne set que sa riote Pour viellesce qui la *radote* [var. *redote*, *rassote*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2912).

B. - Part. passé en empl. adj. "Retombé en enfance" : GRÂCE DIEU À NATURE. Ne sai se estes assotee Nouvelement ou *radotee* [var. *redoubtee*], N'a pas mont que dit aviez Que pas hastive n'estiez, Mes en vous le contraire voi, Quar sanz avis parlés à moy Hastivement et nicement Et assez despourveuement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1668).

RADRESSER, verbe

[T-L, GD : *radrecier* ; FEW III, 85a : **directiare*]

A. - Empl. trans. *Radresser qqn.* "Remettre qqc. sur le bon chemin (celui du salut)" : GRÂCE DIEU. Je sui de tout gouvernerresse Et de touz maus je sui mirese, J'enlumine les nonvëans Et donne

force aus recrëans, Je relieve les trebuchiés Et *radrece* les forvoiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 334). Quant encliner la volenté Verras à fait desordené, Adonc soit au devant croulee Et devant mise ceste espee, Par li soit chascun *radrecié* Et en sa place rachacié ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4315).

B. - Empl. pronom. réfl. "Se remettre sur le bon chemin (celui du salut)" : Nulle erreur je ne vourroie Maintenir par nulle voie, Mes bien vourroie et ai voulu Que par le songe qu'ai veü Touz pelerins se *radreçassent* Et de forvoier se gardassent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13529).

***RAGREGER, v. aggrever**

RAÏDER, verbe

[T-L : *raidier*² ; GD : *raidier* ; FEW XXIV, 163b : *adjutare*]

Empl. trans. *Raidier de* + inf. "Aider pour sa part à, s'efforcer à" : LE PÈLERIN À TRAHISON. A ce ta sueur bien t'aïde Detraction qui *rajde* [var. *te aide*, *te raide*, *est raide*, *regarde*] De raviver le tison Pour haut lever la fumee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4738).

REM. Seuls quelques textes a. fr. (cf. T-L VIII, 183a, s.v. *raidier*² et GD VI, 558c s.v. *raidier*) attestent ce mot au sens de "aider pour sa part". FEW X, 404a, s.v. *rigidus* porte : « Afr. *sei raidier* "faire tous ses efforts de son côté" BenSmaure ». Sur le fonctionnement du préf. *re-*, voir Cl. Buridant, *Gramm. nouvelle de l'a. fr.*, 2000, § 439). À classer sous *adjutare* dans FEW où l'on note : « St-Nab. *raidie* "aider de nouveau". Apr. *raida* ! "au secours" Agnès ».

RAIE¹, subst. fém.

[T-L, GD : *raie*¹ ; FEW X, 21b : *radius* ; TLF XIV, 280a : *raie*¹]

"Rayon de lumière émis par un astre, rai" : ...le jour devant la feste [des saints] Chascune [étoile] se manifeste Sus ceux [des saints] droit de qui elles sont Par unes *raies* qu'elles ont D'une clarte tresnotable Pour ce faire cognossable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9762).

RAIE², subst. fém.

[T-L, GDC : *roie* ; GD : *roie*¹ ; FEW X, 386b : **rica* ; TLF XIV, 280a : *raie*¹]

Remettre qqn à droite raie. "Faire rentrer qqn dans le bon chemin" : Quar, quant aucun se desvoie, À ce que tost se ravoie, De ta pitié li fais convoi. Tu li fais laisser son desroi Et li refais sa pais au roy Et remés en droite *roie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10997).

REM. Déjà ds GD VII, 224a (Impr. c.1500 : *roye*)

RAIEMBRE, verbe

[T-L : *raiembre* ; GD : *raembre* ; FEW X, 179a : *redimere*]

Empl. trans. "Racheter" : CHARITÉ . . . Quar pour ces maus le fis descendre [Jésus] En enfer pour vous *rëembre* [var. *repandre*], Pour vous geter du parfont puis Et vous mener en paradis (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2446).

RAISON, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *raison* ; FEW X, 105a : *ratio* ; TLF XIV, 287a : *raison*]

A. - "Faculté de jugement et de discernement"

- [P. personnif.] : Je sui *Raison* par qui estes Discerné des autres bestes. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 855).

- *Avoir raison*. "Avoir un raisonnement juste, logique" : Les vins i avale et entonne, Et par outrage tant m'en donne Que je n'ai ne sens ne *raison* Ne ne sai trouver ma meson Ne moy aler couchier en lit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10445).

B. - "Cause, motif"

- [En association avec *cause*] : Et se tu ses pour quoi ce est. La cause et la *raison* telle est : ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12802).

- *Il est raison que*. "Il est juste, légitime que" : Bien savez que n'est pas *raison* Que le vaissel ou la maison Mendre soit de ce qui est ens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2933).

- *Par raison*. "Légitimement, à juste titre, à bon droit" : Il dit et preuve par *raison* Que ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1761).

- *Sans raison* : Ceus ci pas cornes n'avoient Sans *raison* ne ne portoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 780).

C. - MOULINS "Mesure du moulin" (T- L) :

Au moulin par aventure Avez veu une mesure Qui *raison* se fait apeler Pour sa grant desraison celer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5287). Monniers qui emplant leur *raison* Sans point apeler y Raison (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9533).

RAMAGE, adj.

[T-L : *ramage* ; GD : *ramage* 1 ; FEW X, 46a : *ramus* ; TLF XIV, 316a : *ramage*1]

[D'un oiseau] "Qui vit dans les bois, sauvage" (anton. *domestique*) : Et de l'escoufle le maintieng [éd. *maintien(g)*] Estoit quë aus nis retournoit Et de l'un a l'autre voloit ; Et d'or avoit le plumage, Et pas ne sembloit *ramage*, Quar en ses piës uns giéz avoit, Et c'on l'ëust tenu, sembloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4488).

REM. L'attestation de GD VI, 572c (Impr. c.1500 : *ramaiges*) au sens de "de

bois" tire peut-être sa source de la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 8008 : *Que le chastel ai fait treillier Sus chascun des fenestrages De ces trelles et ramages Que vois*), où le mot est cependant un subst.

RAMONCELER, verbe

[T-L (renvoi) : *ramonceler* ; GD : *ramonceler*¹ ; FEW VI-3, 119b : *monticellus*]

Empl. trans. "Mettre à nouveau en bloc, en masse (le métal au cours de l'affinage)" : Le metal dont je veul ouvrer Je bat et fier pour esprouver, Et en fournaise ardent le met Pour voier de quel despoise il est. Une heure aus tenailles le pren Et l'aplatis tout et esten, Et une autre le *ramoncelle* Par martel dont le martelle. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12021).

REM. Première attest. du mot.

RAMONER, verbe

[T-L, GD : *ramoner* ; FEW X, 42a : *ramus* ; TLF XIV, 333a : *ramoner*]

Empl. trans. "Balayer" : Mon balai si est ma lengue, Mon fourgon et ma palengue Dont toute ordure je baloie, Housse, *ramonnë* et neteoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2258).

RAMPER, verbe

[T-L, GD, GDC : *ramper* ; FEW XVI, 658b : *rampa* ; TLF XIV, 337a : *ramper*]

Empl. intrans.

A. - Au propre [D'un reptile] "Se déplacer à plat ventre par des reptations" : NATURE. Hommes et fames fais parler, Voler oysiaus, bestes aler, Noer poissons, *ramper* serpens, Croistre les blés et les fourmens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1593).

Rem. Cf. FEW X, 659b : « Mfr. nfr. *ramper* "s'avancer en se traînant sur le ventre ; marcher en se rasant contre terre" (seit Garb 1487) ».

- "Se déplacer à plat ventre par des reptations (ici en signe d'humilité)" : ...ainsi faire on li devroit Com on fist au serpent qui avoit Adam conseil faussement, Qui jugie fu dëuement Que de terre tousjours vivroit Et sus son pis *rampant* [var. *reptant*] iroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7918).

B. - P. anal. [D'une pers.] "Grimper" : Une corde bien cordee Qui par lieus estoit nouee Contreval les murs mise avoit Par laquelle chascun *rampoit* Qui bien estoit son acointe. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 150).

- *Ramper sur*. "Monter sur, escalader" : Se des pommes à mes voisins Veul avoir, tost en leurs gardins Sui saillie et sur .I. pommier Sui tost *rampee* et de legier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11818).

RANÇON, subst. fém.

[T-L : *rænçon* ; GDC : *raençon* ; FEW X, 176b : *redemptio* ; TLF XIV, 342a : *rançon*]

Au fig. "Prix à payer en contre-partie de qqc."

- En partic. RELIG. CHRÉT. "Rachat du péché originel, rédemption" : Toujours est en feu [Satan], toujours art, Sens ardue n'est nulle part. La cause est car est enteché Dē irremissible peche Ou point il n'a de *ræncon* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3519). JÉSUS. Mon sanc je laisse en *ræncon* A touz ceuz qui compassion De moi et de ma mort aront Et de pechié se garderont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9489).

. [Dans un cont. métaph.] : Ce gambeson vesti Jhesus, Quant pour toi fu en crois pendus. Sur li fu pointoié et point Et mesuré à son droit point ; Tout souffri et tout endura, Nul mot ne dist ne ne sonna (...) Et pour ce fu sur li forgiee Ta *rænçon* et monnoiee. Les mauvais fevres la forgerent Sur son dos et monnoierent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3890).

RANGE, subst. fém.

[T-L : *renge*² ; GD : *renge* ; FEW XVI, 241b : *hring*]

ARM. "Ceinture qui pend à l'épée" : « Voiz ci Celui où jadis saint Benoit L'espee metoit et portoit. Bonne *renge* a, pour bien çaindre Et bonne boucle, pour estraindre ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4349) [Autre ex. vers 4401]. De la *renge* tu te çaindras Et tes armes en estraindras, Afin que plus seurement Les portes et plus fermement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4393). [Autres ex. vers 4393, 4401].

REM. La *range* symbolise la persévérance (cf. Faral 1962, 14). À la seconde citation correspond celle de GD VI, 32b (Impr. c.1500).

RAORNER, verbe

[FEW XXIV, 178b : *adornare*]

Empl. trans. "Orner de nouveau" : LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. Se vil sui, si me *räournes*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11127). JÉSUS À MARIE. "...Et Mara ne t'appelle plus, Quar je, ton i et ton Jhesus, A toi reviens pour *raourner* [var. *aourer*, *aourner*, *ramener*, *raodourer*] Ton non com devant et parer." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9925).

Rem. Ce passage trouve son explication dans les vers 9334-9340 où Marie dit avoir perdu le *i* de son nom, qui correspond à la lettre initiale de Jésus, en même temps que Jésus a été crucifié.

RAPAISER, verbe

[T-L, GD : *rapaisier* ; FEW VIII, 94a : *pax* ; TLF XIV, 353a : *rapaiser*]

Empl. pronom. réfl.

A. - [D'une pers.] "Se calmer" : MARIE À LA VIEILLE LOI. "Qu'est ce, vielle emmantelee, Comment es tu si ousee Que mon enfant traites ainsi [...]" A quoi la vielle respondi : "Se bien scēusses qui je sui, Je croi que point ne plourasses Et tantost te *rapaisasses*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2412).

B. - [D'une chose] "Cesser d'être en mouvement, revenir au repos" : ...elle [Justice] les mist [les écrits de S. Benoît] Es balances, l'un(e) a destre, L'autre autre part a senestre. Un pou la destre s'avala, Mes (tan)tost l'autre se *rapaisa* [var. *rapesa*, *repeza*, plus *peza*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 82). Toutevoies elle [Justice] les mist [les écrits de S. Benoît] Es balances, l'une [éd. *un(e)*] a destre, L'autre autre part [ms. *par*] a senestre. Un pou la destre s'avala, Mes tantost l'autre se *rapaisa* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2352).

RAPASSAGE, subst. masc.

[GD : *rapassage* ; FEW VII, 720a : **passare*]
"Espace qui permet de passer en sens inverse"

- En partic. [Du cou] : Et doit estre [le cou de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] le passage, Le trespas et le [éd. (*le*)] *rapassage* [éd. *rappassage*] Du chief aus membres qui bas [ms. *las*] sont Et des membres au chief amont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7678).

REM. Subst. attesté en wallon et dans les Flandres d'après FEW, à côté du verbe *rapasser* plus largement répandu qui couvre aussi la Picardie et la Normandie.

RAPERCEVOIR, verbe

[T-L : *rapercevoir* ; *FEW VIII, 216b : *percipere*]

Empl. pronom., au fig. "Saisir une nouvelle fois une chose abstraite (la qualité de qqc., un fait, ...) par l'esprit (après quelque recherche)" : Mes quant aprez me *raperçu* Qu'ainsi seroie deceü, À lermoier et à plourer Commençai et à souspirer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6287).

REM. Rare : attesté par ailleurs uniquement en a. fr. en c.1275, dans le *Roman de la Rose*, où il apparaît à 2 reprises (cf. TL VIII, 292) et en 1300 dans la *Conquête de Constantinople* de Robert de Clari (Le Nouveau Corpus d'Amsterdam, <http://www.atilf.fr/nca>, ATILF/Nancy Université - Institut für Linguistik/Romanistik / Universität Stuttgart). GUILL. DIGULL. a-t-il, une fois de plus, emprunté le mot au *Roman de la Rose* ?

RAPINEUX, adj.

[T-L : *rapinos* ; GD : *rapineus* ; FEW X, 68a : *rapina*]

[Des parties du corps ; dans un cont. métaph. où les avaricieux sont comparés à des loups] "Apte à la rapine" : A leurs grans ongles *rapineus* [des avaricieux comparés à des loups] Ont descire celles et ceux Qui ont ou crie ou belle (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5235).

Rem. Déjà ds GD VI, 599b (Ars. 3331 [et non 2323] : *rapineux*).

RAPPAREILLER, verbe

[T-L, GD : *rapareillier* ; FEW XXV, 26b : **apparicare* ; TLF XIV, 363b : *rapareiller*¹]

Empl. trans. "Réparer, remettre en état" : Au chemin destre .I. refaiseur De nates et rapareilleur Vi sèoir qui *rapareilloit* Ses viez nates et refaisoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6535).

RAPPAREILLEUR, subst. masc.

[GD : *rapareilleur* ; FEW XXV, 26b : **apparicare*]

"Celui qui répare, qui rapareille" : Au chemin destre .I. refaiseur De nates et *rapareilleur* [var. *resparilleur*] Vi sèoir qui *rapareilloit* Ses viez nates et refaisoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6534) [Autre ex. vers 6540].

RAPPEL, subst. masc.

[T-L, GD : *rapel* ; FEW XXV, 31a : *appellare* ; TLF XIV, 364a : *rappel*]

DR. "Appel, recours"

- P. ext. *Sans nul rappel*. "Irrévocablement" : JUSTICE À VIRGINITÉ. Si saches que, sē a mon gre N'est li arbres [sur lequel Adam a cueilli la pomme] restituée D'autel pomme ou melleur asses, Adam et tuit si hoir dampnes Sont sens nul *rapel* a tousjours Et sens avoir jamais secours. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5875). ...il faut [dit l'autour au gerfaut] que l'aigle pris soit, Et ses aigletiaus de leur toit Soient hors mis et hors getés. Et a toi, gerfaut, soit donnes Le ni, si que sanz nul *rapel* L'aient apres ti gerfaudel; (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7489).

REM. Cf. FEW : « afr. *sans rappel* "irrévocablement" (1260-14. jh.) ».

RAS, adj.

[T-L : *rés*¹ ; GD : *ras*² ; GDC : *ras*¹ ; FEW X, 99a : *rasus* ; TLF XIV, 392a : *ras*³]

"Où il n'y a rien d'écrit"

- *Table rase*. V. *Table*.

RASSOCIER, verbe

[*FEW XII, 17b : *sociare*]

Empl. trans. *Rassocier qqn à qqn*. "Unir à nouveau une personne à une autre" : Ainsi fu

rassociee [ms. *ressociee*] La pucelle [chassée de chez le roi auquel elle tenait compagnie et remplacée par Convoitise] et ramenee Au roy, et l'autre s'en ala (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8683).

RATACELER, verbe

[T-L, GD : *ratasseler* ; FEW XIII-1, 138a : *taxillus*]

Part. passé Région. (Picardie) [D'une pers.] "Rapiécé (de lambeaux d'étoffe)" : Nulle tel beste en Daniel N'ainsi faite en Iezechiel, Ne plus laide en l'Apocalypse Ne recort pas c'onques veisse. Boisteuse estoit, torte et bocue, D'un gros et viez burel vestue, *rata[c]jelee* [ms. *ratatelee*] de clustrius De viez panufles, de churriaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9075). Et esbahi ne soies pas, S'ainsi me vois *rata[c]jelee* [ms. *ratatelee*], Et mal vestue et taconnee ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9373). De l'autre main a l'escuelle Dire te vuel autre nouvelle. [...] C'est celle qui *rata[c]jelee* [ms. *ratatelee*] M'a ainsi com vois et clustree. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9743).

REM. À la première citation correspondent celles de GD VI, 616b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *ratasselé* et Ars. 2319 [et non 2323] : *ratacelee*). N'atteint que la Picardie septentrionale (cf. Stumpf 270-274).

RATIONAL, subst. masc.

[GDC : *rational* ; FEW X, 113a : *ratio* ; TLF XIV, 413b : *rational*]

RELIG. "Pectoral porté par le grand-prêtre des Juifs, serti de douze pierres précieuses portant le nom des douze tribus" (cf. *Dict. encyclop. du judaïsme*, 1996, p. 807a) : ...un fermail avoit assis [Aaron] Et affichie dessus son pis Que *racionnal* on disoit Ou quel tel escripture avoit : Discretion [éd. *Discretion*] et jugement, Verite et doctinement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7891) [Réf. à *Exode* XXVIII, 15-30].

REM. Cf. J. Trénel, *L'Anc. Testament et la lang. fr. du Moy. Âge*, 1904, p. 195-196.

RATIONNEL, adj.

[T-L : *racionel* ; GDC : *rationnel* ; FEW X, 112b : *ratio* ; TLF XIV, 416a : *rationnel*]

PHILOS. [De l'une des trois facultés de l'âme (propre à l'homme) ; p. oppos. à *sensitif* ou *sensible* et *végétatif*] "Qui permet (à l'homme) de raisonner" : De celle [force] qui irascible Et l'autre comcupiscible Et l'autre [éd. *la*] *racionnel* [var. *raisonnel*] me tais Et d'autres maintes, car li plais En durroit ja si longuement Que tart seroit le finement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7167).

REM. Terme emprunté par GUILL. DIGULL. à la scolastique ; il traduit le lat.

médiév. *potentia cum ratione, potestas/virtus rationalis* attesté notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente) v. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 612, n. 19, 618, n° 6 et 856, n° 98. FEW : « Afr. *rational* adj. "doué de raison (en parlant de l'âme)" (PsOxf ; SSBern ; BrunLat), mfr. *rationele* (1370, Oresme) ».

RATTROUPELER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *ratropeler* ; FEW XVII, 397a : *thorp*]

Empl. pronom. réfl. "Se rassembler" : En divers lieux les vi voler Et euz souvent *ratropeler* Par .III., par .VI., par disainnes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7498).

REM. FEW : « Afr. *ratropeler* v. r. "se rassembler" (ca. 1310) » qui correspond à la *Branche des royaus lignages* de Guillaume Guiart qui comporte des traits occidentaux.

RAÛNIR, verbe

[GDC : *reunir* ; FEW XIV, 47b : *unire* ; TLF XIV, 1061b : *réunir*]

Empl. trans.

A. - "Unir de nouveau (des personnes qui avaient été séparées)" : L'ANGE AU PÈLERIN. "Mes je revenrai maintes fois Ci endroit pour toi visiter, (...) En actendant joieusement Le general suscitement De tous et que ton corps raras Et a li *rauni* [var. *ruonit, ravi, ramme, remenee, remis, rassemble*] seras Pour demourer sens finement Ensemble tres joieusement." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10999).

B. - "Réconcilier (des personnes [ici des choses personnifiées] qui étaient brouillées)"

- *Raïnir ensemble* : L'ANGE. ...Mes vous [le corps et l'âme] qui estes ordene A salut et predestine Et qui ensemble *rau[n]i* [ms. *ravi* ; var. *reuniz, ravive*] Seres et rejoins com ami, A bon accort estre deves, Et ainsi vueil que departes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4343).

RAVALER, verbe

[T-L, GD, GDC : *ravaler* ; FEW XIV, 142b : *vallis* ; TLF XIV, 425a : *ravaler*]

I. - Empl. trans. [Le compl. d'obj. désigne une chose mesurable] "Ramener à un degré moindre" : LE PÈLERIN. Tous ensemble vous reclame [à S. Michel et ses anges] Humblement qu'en basse game *Ravales* [var. *N'avez*] son haut cri [de Satan] bien tost, Que sa honte si le flame Que ne soit homme ne fame Pour qui ne se tiengne repost. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 963).

II. - Empl. intrans. "Descendre" : Aussi com .I. singe ahoquié À .I. bloquel et atachié Est, que ne puet monter en haut Qu'è en montant tost ne *ravaut*, Aussi m'est .I. bloquel pesant Le cors et .I. retenal grant

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6320).

RAVIVER, verbe

[T-L, GDC : *raviver* ; FEW XIV, 584a : *vivus* ; TLF XIV, 434b : *raviver*]

Empl. trans.

A. - [L'objet désigne le feu, une matière combustible] "Faire flamber à nouveau" : LE PÈLERIN À TRAHISON. A ce ta sueur bien t'aïde Detraction qui rayde De *raviver* [var. *remuer*] le tison Pour haut lever la fume. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4739). ...[le bourreau d'enfer était] tost descendus Pour le feu soubz eux atiser Et rembraser et *raviver* [var. *ralumer*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5162).

B. - "Faire revivre, ranimer"

1. Au propre [Le compl. désigne une pers.]

- Au passif : C'est le relief qui demoura De la grant cene où Dieu cena, Cil qu'il brisa et departi À ses amis le grant jeudi Dont tout le monde est repeü Et *ravivé* et soustenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2372).

2. Au fig. [Le compl. désigne un inanimé abstr.] "Redonner de l'énergie" : Du bien qui u ciel fu creü As *ravivé* et repeü M'ame qui estoit occise. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10945).

RAVOIER, verbe

[T-L : *ravoier* ; GD : *ravoier* ; FEW XIV, 376b : *via*]

A. - Empl. trans. [Dans un cont. relig.] "Remettre sur le droit chemin" : Quar savoir dois que je sui celle Qui souvenir Penitance Fais, quant est mise en oubliance ; Qui les gens desvoies *ravoie* Et les remet en droite voie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13133) [Autre ex. vers 3716].

B. - Empl. pronom. [Dans un cont. relig.] "Se remettre sur la voie (ici celle du salut) dont on s'est écarté" : Je ne truis par nulle voie Où mon salut si bien voie Comme, après Dieu, en toi le voi. Quar, quant aucun se desvoie, À ce que tost se *ravoie*, De ta pitié li fais convoi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10993).

RAVOIR, verbe

[T-L : *ravoir*² ; FEW IV, 362b : *habere* ; TLF XIV, 434b : *ravoir*¹]

Empl. trans. [Le compl. désigne une chose] "Avoir à nouveau, récupérer (qqc. qui était perdu, qui avait disparu)" : Prestez moi .VIII. jours .I. sommier Et .I. roucin à chevauchier, Une charete à amener Ma busche, et ma terre à arer Deuz bonnes charues ou .III. ! Vous les *rarés* dedens le moys. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9790). Et la ferai [la pomme] en mes greniers Mectre et

garder .III. jours entiers, Si que, quant sera paree Et a son droit bien sannee [éd. *fannee*], Glorifiée la *raras* [var. *G. lors l'auras, Toute gl. l'auras*], Et bien donner lors la pourras A tes amis a leur diner (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6675). L'ANGE AU PÈLERIN. "Mes je revenrai maintes fois Ci endroit pour toi visiter, (...) En actendant joieusement Le general suscitement De tous et que ton corps *raras*" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10998).

RAVOLER, verbe

[T-L, GD : *ravoler* ; FEW XIV, 604b : *volare*]

Empl. intrans. "Revenir en volant"

- [Dans un cont. métaph.] : Puis [les milans] emportoient granz fardiaux En leur haus [ms. *haut*] nis sus les chastiaus En *ravolant* [var. *ravalant*] aval souvent Pour faire aus pelerins tourment (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4507).

- [Dans un cont. relig. ; du Saint-Esprit, assimilé à un oiseau] : Et ce tesmoingne ausi de voir Le Saint [éd. S.] Esprit qui son mesne a Et son ni dedens toi [Dieu] piec'a, Qui en toi par us son vol prent Et vole et *ravole* souvent, Pour ce quë es son coulombier Et son repaire qu'a tres chier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4986).

REM. Attesté dans l'Ouest (HENRY FERR., CHAST.), a débordé en Picardie (*Rencl. C ds ds T-L, FROISS.*) et jusqu'en Champagne méridionale (*Ruteb. ds T-L*) et septentrionale (DESCH.). v. DMF2.

***REBARBELÉ, v. barbelé**

REBAUDIR, verbe

[GDC : *rebaudir* ; FEW XV-1, 31a : **bald* ; TLF XIV, 473a : *rebaudir*]

Part. passé en empl. adj. "Excité, rempli de joie" : Puis reva Jehan Baptiste Au ciel des vierges ou a titre Avec [éd. *ou (a) titre [A] avec*] Jehan son compaignon Qui la royne out a bandon, Et refont festoierie Dont la court est *rebaudie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9526).

REBELLE, adj.

[T-L, GDC : *rebelle* ; FEW X, 136b : *rebellis* ; TLF XIV, 473b : *rebelle*]

"Qui refuse de se soumettre (à une autorité légitime)"

- *Estre rebelle à* : De ceste espee le feri Si cruelment et le puni Qu'à bien pres quë ocis ne fu, Pour quoi après onques ne fu À li n'à son commandement *Rebelles* n'inobedient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4292). DIGULLEVILLE À DIEU. Bien s'estendoit en verité Ta puissance et auctorité Par autre trait de merelle Aidier homme desherité Et en enfer precipité Qui t'avoit esté *rebelle*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 122).

DIGULLEVILLE À DIEU. Bien s'estendoit en verité Ta puissance et auctorité Par autre trait de merelle Aidier homme desherité Et en enfer precipité Qui t'avoit esté *rebelle*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3738).

REBELLEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *rebellement*¹ ; FEW X, 136a : *rebellare*]

"Action de se rebeller contre une autorité, rébellion" : GUILLAUME DIGULLEVILLE À DIEU. Mez quant te doit subjection Justice, à ta dominion Ne puet faire *rebellement*. Ton oustil est, et action N'a point ne execution Se ne li donnes mouvement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3711).

REBINER, verbe

[T-L, GDC : *rebiner* ; FEW I, 370b : **binare*]

Empl. trans. "Reprendre [un ouvrage] pour améliorer, retravailler" : Car s'autre chose à labourer Eusse, je m'i occupasse Et point ne redespèçasse Ce que j'ai fait pour le refaire ; Mes tu voiz bien que rien à faire N'aroie, se ne *rebinoie* Mon ouvrage et refaisoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6603).

REM. Déjà ds GDC X, 493b (d'après DU CANGE, Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108 : *rabinoie*).

REBOUCHER¹, verbe

[T-L : *reboissier* ; GDC : *rebouchier*¹ ; FEW I, 583b : *bucca*]

Empl. intrans. "(S')émousser" : U monde n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne moulue, Tant apointie ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier Ne ens entrer sans *rebouquier* [var. *reboucier, rebouchier, rebuchier, rebourcier, redouschier, rebouchier, rebuchier*], Se ceste corne n'i aidoit Et se la voie n'i faisoit. J'en fas la voie aus apointons, Aus espees et aus fauchons Et à touz autres ferremens Qui fais sont pour tuer les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7656).

REBOUCHER², verbe

[GDC : *rebouchier*² ; FEW XV-1, 203b : **bosk-* ; TLF XIV, 477b : *reboucher*]

Empl. trans. [Du soleil] *Reboucher les yeux de* [un animal]. "L'empêcher à nouveau de voir clair, l'aveugler de nouveau" : La grant lumiere, qui venoit Du ciel haut, ressortir faisoit Ma vëue, com *rebouquer* [var. *reboucher, rebouchier, rebouscher, rebouquier, reboucher, rebourcier, rebourser, rebouter, tresmuier*] Fait le soulel quant il luist cler Les iex de la chauve souris. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 219).

REBOULER, verbe

[T-L : *rebolere* ; GD : *rebolere2* ; FEW I, 611a : *bullā*]

I. - Part. passé en empl. adj. "En forme de boule, gros, bouffi" : Un grant vilain mal façonné, Ensourcillié et *reboulé*, Qui .I. baston de cornoullier Portoit et bien mal pautonnier Sembloit estre et mal pelerin, Ai rencontré en mon chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5096).

II. - Empl. subst. fém. "Celle qui se ramasse sur elle-même lorsqu'elle est en colère" : J'ai non Ire la *reboulee*, La crapoudine envenimee, La rechignee mere aus chiens Qui de douceur n'a en soy riens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8873).

RECELEE, subst. fém.

[T-L, GD : *recelee* ; FEW II-1, 572b : *celare*] "Cachette"

- Loc. adv. *En recelee*. "En cachette, sournoisement" : Tu [Trahison] eüs habit d'apostre. Pas n'estoit pour patenostre Dire ne pour oroison, Mes pour poindre en *recelee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4828) [Allus. prob. à *Luc* XXII, 4-6, cf. Duval 2006, 137, note 5].

Rem. Cf. FEW : « afr. *en recelee* (13. jh.) ».

RECEPTACLE, subst. masc.

[T-L, GDC : *receptacle* ; FEW X, 148a : *recipere* ; TLF XIV, 486b : *réceptacle*] "Lieu de rassemblement, réceptacle" : Et certes bien est de raison Que tous [les damnés de l'enfer] aient leur mansion Et *receptacle* ou soient mis, Quant de leur corps sont departis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3733).

Rem. D'après Duval 2006, 85, note 6 « ce vers semble renvoyer à l'*Enchiridion* de saint Augustin, qui évoque de "mystérieux dépôts" dans lesquelles les âmes connaissent, avant le jugement dernier, le repos ou la peine ».

RECHANGE, subst. masc.

[T-L : *rechange* ; GDC : *rechange*¹ ; *FEW II-1, 120a : *cambiare* ; TLF XIV, 496a : *rechange*¹]

"Action de changer une nouvelle fois, changement" (synon. *rechange*) : Cause convenable i avoit, Pour quoi bien *rechange* i failloit. N'est pas là deshonneur du Roy, Se pour cause mue sa loy. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5426).

RECHANGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *rechange* ; FEW II-1, 123b : *cambiare*]

"Action de changer une nouvelle fois, changement" (synon. *rechange*) : N'est pas là

deshonneur du Roy, Se pour cause mue sa loy. La cause du *rechange*, Se tu veuz, te dirai briefment. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5429).

REM. Première attest. du mot.

RECHANGER, verbe

[T-L, GDC : *rechangier* ; FEW II-1, 123b : *cambiare* ; TLF XIV, 496b : *rechanger*]

Empl. trans. "Changer, modifier une nouvelle fois" : Mes quant après s'en dut aler Et par le pont de mort passer, Quant vit que d'euz se departoit Qui la fin de leur voie estoit, Lors vout il *rechangier* sa loy Comme douz et traitable roy (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5475).

RECHIGNER, verbe

[T-L : *rechignier* ; GD : *reschigner* ; FEW XVI, 323a : **kinan* ; TLF XIV, 504a : *rechigner*]

I. - Empl. trans. *Rechigner qqn*. "Faire à qqn une mine renfrognée et menaçante" : Quar je pense que mas par li [dame Raison] Seroit li vilain *rechiné* [var. *rechigné*] Qui si fort m'avoit agroucié, Et si fu il finalement, Si vous pri qu'entendez comment ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5159). Forment elle [la vieille femme monstrueuse] me *rechignoit* Et ses gencives me monstroït, Car des dens elle n'avoit nuls Fors qu'è uses et tous rompus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1205). "Moult grandement sui esbais Que Sathan la si longuement Nous *rechigne* et si laidement..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3482).

II. - Empl. intrans. "Manifester son mécontentement par une mine renfrognée et menaçante" : Une vielle, qui aprochier De la n'ousoit, vi *rechinier* Et faire trez mauvaiz semblant Sanz dire rien (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1988).

III. - Part. passé en empl. adj. "Qui montre une mine renfrognée et menaçante" : J'ai non Ire la *reboulee*, La crapoudine envenimee, La *rechignee* mere aus chiens Qui de douceur n'a en soy riens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8875).

RECIDIVANCE, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *recidivance* ; FEW X, 114a : *recidivare*]

"Action de retomber dans la même faute, récidive" : Justice adonc si respondi : "Tout suppose qu'il fust ainsi, Si di je que penitance Pou vaut, quant *recidivance* [var. *reincidence*, *residuance*, *resindulance*] Est en aucun propos ou fait Et tous les jours ceci est fait..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2134) [Seul ex.].

Rem. Déjà ds GD VI, 664a (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 ds FEW.

RECLINER, verbe

[T-L, GD : *recliner* ; FEW X, 154a : *reclinare* ; TLF XIV, 514a : *récliner*]
Empl. pronom. "Se pencher en arrière" : Lors Jēhan, qui se *reclinoit* [var. *renclinoit*] Sus le pis Jhesu et vëoit Ces choses, un pou se parti D'ileuc par le congié de li (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7773).

Rem. Déjà ds GD VI, 668c (Impr. c.1500), d'où la date de ca. 1340 du FEW.

RECLUTER, v. clustrer*RECOGITER, verbe**

[T-L, GD : *recogiter* ; FEW X, 155b : *recogitare*]

Empl. trans. "Revenir par la pensée sur qqc."

- *Recogiter que* : En meditant et en pensant Et en touz temps *recogitant* [var. *toi avisant*] Quë es mortel (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4362).

REM. Première attestation du mot.

RECOMPTER, verbe

[GDC : *recompter* ; FEW II-2, 993b : *computare* ; TLF XIV, 525a : *recompter*]

Empl. trans. "Compter de nouveau" : Moulst estoit le pendëis drus De tel gent et ne saroit nuls Jamais le nombre *recompter*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4592).

Rem. Première attestation du mot.

RECONSAIL, v. esconsail*RECONTER, verbe**

[T-L, GD : *reconter* ; FEW II-2, 995a : *computare*]

Empl. trans. "Raconter, rapporter"

- P. méton. [De la bouche, de la langue]
"Exprimer oralement" : Oultre la courtine verras Les grans deduis, les grans soulas, Les grans joies pardurables Qui tant [sont] [ajout au ms.] esmerveillables Que cueur ne les pourroit penser, Langue ne bouche *reconter* [éd. *raconter*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9030).

RECOURAGE, subst. masc.

[GDC : *recoupage* ; FEW II-2, 872a : *colaphus* ; TLF XIV, 541b : *recouper* (*recoupage*)]

"Action d'enlever un élément d'un énoncé, d'un écrit" : ...De quoi quelque chose dire Ci apres pense et escrire, Et sera par brief lengage En faisant maint *recoupage* [var. *recomplage*, *restranchaige*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4038).

Rem. Sens absent du FEW. À cette citation correspond celle de GD VII, 131b, s.v. *restranchage* (Impr. c.1500 : *restranchaige*), d'où la date c.1350 du FEW

XIII-2, 283a, s.v. **trinicare* qu'il faut recorriger en c.1500.

RECUPER, verbe

[T-L, GD : *recouper* ; FEW II-2, 872a : *colaphus* ; TLF XIV, 541a : *recouper*]

Empl. trans. *Recouper la parole à qqn.* "Interrompre une nouvelle fois brutalement la parole à qqn" : Un tel cornart, .I. tel corneur Qui de son vent est dit vanteur Dit que bien set et bien entent Quanque veulent dire la gent. Il leur *recoupe* leur paroles Et toutes les repete à foles. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7847).

RECREANCE, subst. fém.

[T-L : *recreance* ; GD : *recreance* ; FEW II-2, 1305a : *credere* ; TLF XIV, 545b : *récréance*]

"Fait de renoncer à la possession de qqc."

- *Donner recreance de + inf.* "Renoncer à" : N'est liounesse ne lion, Puis quë a li s'umilie on, Qui refrain et atrempance N'ait de son indignacion Et qui de faire lesion Bien ne donne *recreance* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 913).

RECREANT, adj.

[T-L : *recroire* (*recreant*) ; FEW II-2, 1304b : *credere*]

"Affaibli, sans force, sans courage" : Desarmez remains com devant, Las et afflit et *recreant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9008) [Autre ex. vers 12436].

- Empl. subst. masc. "Celui qui est affaibli, sans courage" : GRÂCE DIEU. Et de touz maus je sui miresse, J'enlumine les nonvëans Et donne force aus *recreans*, Je relieve les trebuchiés Et radrece les forvoïés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 332) [Autre ex. vers 11050].

REM. Déjà GD VI, 692b (Impr. c.1500).

RECUEILLIR, verbe

[T-L : *recoillir* ; GDC : *recueillir* ; FEW II-2, 900b : *colligere* ; TLF XIV, 556a : *recueillir*]

Empl. trans.

A. - "Rassembler (des éléments dispersés)" : Apres la grant refection, Qui par tout est de grant renon, Fist [Jésus] de .II. poissons et .V. pains A .Vm. hommes, dont remains Fu si grant, quant sāouz furent Que touz plains en *requellurent* Ses deciples .XII. cophins A son commandement enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7180) [D'apr. le récit de la multiplication des pains, *Jean* VI, 9-13].

B. - "Ramasser (ce qui s'échappe, se répand, coule) dans un récipient pour le conserver, en empêcher la perte ou la disparition." : Quar quant lermes sont hors venues Et de cuer bien contrit issues, Je les *requeil* sans demouree Et puis en fas une buée Pour metre dedens et buer Toutes ordures et laver.

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2089) [Réf. à Jean VI, 9-13].

RECULEMENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *reculement* ; FEW II-2, 1511a : *culus* ; TLF XIV, 560b : *reculer (reculement)*]

"Mouvement en arrière accompli par un être vivant" : Ce signe [du zodiaque] Cancer appeller Se fait pour les retournemens Qu'il fait et les *reculemens*, Trois fois Jhesucrist recula Et retour fist dont il ala. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10380).

REDARGU, adj.

[T-L : *redargu* ; GD : *redargu*¹ ; FEW X, 171a : *redarguere*]

[Domaine intellectuel] "Opiniâtre" : "Pour ce que la est tel joie Et si grant beaute ensemment Qu'è il n'est nul entendement Qui tantost ne ressortisist Et *redargu* ne se tenist." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9416).

REDEMPTEUR, subst. masc.

[T-L : *redemptor* ; GDC : *redempteur* ; FEW X, 177b : *redemptor* ; TLF XIV, 569a : *redempteur*]

RELIG. CHRÉT. [À propos du Christ] "Celui qui a racheté, par sa crucifixion, le genre humain du péché originel"

- *Nostre redempteur* : Aoures tous temps soies tu Nostre doux *redempteur* Jhesu Qui ou feu de purgatoire De nous as eü memoire ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2664). "Loés soies tu createur, Jhesucrist, nostre *redempteur* Qui honnours nos compaignons Aus bienfais des quiex nous partons." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9682). "Jhesu, nostre bon *redempteur* (...) Nous te loons et mercions Humblement et regracions De ce que ton sanc espandu As pour nous..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10625).

REDESPECER, verbe

[T-L : *redespecier* ; GD : *redespecer* ; FEW VIII, 335a : **pettia*]

Empl. trans. "Mettre à nouveau en pièces" : Au chemin destre .I. refaiseur De nates et rapareilleur Vi s'èoir qui rapareilloit Ses viez nates et refaisoit Et encor plus dont esbahi Fu, ce, qu'avoit fait, li vi Du tout en tout *redespecier* Et puis aprez rapareillier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6539). Car s'autre chose à labourer Eusse, je m'i occupasse Et point ne *redespeçasse* Ce que j'ai fait pour le refaire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6600).

REM. À la première citation correspond celle de GD VI, 703b (Impr. c. 1500 : *redespecer*). Archaïsme.

REDEVANCE, subst. fém.

[T-L, GDC : *redevance* ; FEW III, 21b : *debere* ; TLF XIV, 572a : *redevance*]

Au fig. "Obligation de qqc. envers qqn"

- *Devoir redevance de qqc. à qqn*. "Être redevable de qqc. à qqn" : [Le songeur à Jésus considéré en tant que rédempteur] Mont me sent obligié a toi Et *redevance* grant t'en doi. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11236).

REDOS (À), subst. masc.

[T-L : *redos (a)* ; GD : *redos (à)* ; FEW III, 144b : *dorsum*]

Loc. adv. À *redos*. "Dos à dos" : Sur li [une vieille qui rampe à quatre pattes], à *redos*, se seoient Deuz autres vielles qui estoient Bien tant ou plus espouventables (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8205).

Rem. Déjà ds GD VI, 708b (Impr. c.1500), d'où l'indication « Afr. » du FEW.

REDOUTANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *redotance* ; FEW III, 170a : *dubitare*]

" Crainte "

- *Faire redoutance de + inf.* "Craindre" : He ! Penitance, Penitance ! Pour quoi fis onques *redoutance* De passer ta haië espineuse Maintenant ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10716).

REM. Déjà ds GD VI, 708c (Impr. c. 1500 : *redoubtance*).

REEMBRE, v. raiembre

REFAISEUR, subst. masc.

[T-L : *refaisëor* ; GD : *refaiseor* ; FEW III, 348a : *facere*]

"Celui qui refait, qui répare" : Au chemin destre .I. *refaiseur* De nates et rapareilleur Vi s'èoir qui rapareilloit Ses viez nates et refaisoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6533).

REFALLOIR, verbe

[GD : *refaudre* ; FEW III, 389a : *fallere*]

Empl. impers. *Il refaut* + inf. "Il est nécessaire de" : Pelerins vous *refaurra* estre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5495) [Autres ex. vers 6190, 6249].

REFECTION, subst. fém.

[T-L : *refeccion* ; GDC : *refection* ; FEW X, 187b : *refectio* ; TLF XIV, 601b : *réfection*]

"Action de nourrir qqn, repas" : Apres la grant *refection*, Qui par tout est de grant renon, Fist [Jésus] de .II. poissons et .V. pains A .Vm. hommes, dont remains Fu si grant, quant s'èouez furent Que touz plains en requellurent Ses deciples .XII. cophins A son commandement enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-

C. S., 1358, 7175) [Réf. à la parabole de la multiplication des pains, *Jean VI*, 8-13].

- [Dans un cont. métaph.] : Messagier en est et parler Vient à ceus qu'i estudier Voit et qui leur *refection* Prennent par la main de Leçon. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 12853).

REM. Cf. FEW X, 188a : « mfr. frm. *refection* "collation, repas" (dp. 1380, *Aalma* 10335) ».

REFECTORIERE, subst. fém.

[T-L : *refreturiere* ; GD : *refeitorier* ; FEW X, 188b : *refectorius*]

"Celle qui est chargée des provisions du réfectoire" : Plusieurs mors touz ensevelis Donnoient à mengier aus vis Et les servoient doucement À genous et devotement Et la dame à la gorgiere De là estoit *refectouriere*. Et la dame a la gorgiere I estoit *refectouriere* [var. *refectoriere*, *refretouriere*, *refretoueriere*, *refectouriere*, *refroituriere*, *refroitiere*]. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 12730) [Autre ex. vers 12 858].

REM. Déjà ds GD VI, 714a (Ars. 2319 [et non 2323] : *refecturiere*). L'attestation que GD tire de l'Impr. c.1500 (*refectoriere*) est en fait un ajout emprunté à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 15528).

REFERIR, verbe

[T-L : *referir*² ; GD : *referir*¹ ; FEW III, 466a : *ferire*]

Empl. trans. "Frapper à nouveau"

- *Referir qqn* : Celui ausi qui l'autre fier, Quant voit le feru retendre L'autre goe pour attendre Autre foiz estre *referu*, De soi *refrener* esmëu Doit estre (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 8429) [Réf. *Matth. V*, 39].

REFORGER, verbe

[GDC : *reforgier* ; FEW III, 343b : *fabricare*]

Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne un métal] "Forger à nouveau" : Et aprez ce que despecies Sont leur armes ou desmaillies, Tu leur *reforges* et refaces Et que tost revestir leur faces, Pour ce t'avon nous fait favresse De paradis et orfavresse. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 10247).

B. - [Le compl. désigne une matière quelconque] "Préparer, façonner grâce à un effort particulier"

- [Dans un cont. métaph.] : « Ne me faut pas trop loing aler, Se de l'ordure veul trouver. En ma bouche ai les instrumens Dont en est fait li forgemens. Se point u monde n'en avoit, Entre mes dens tantost seroit *Reforgiee* si com m'aprist Le maistre qui ma suer aprist ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8573).

REM. Néol.

REFORMATEUR, subst. masc.

[T-L : *reformatore* ; GDC : *reformateur* ; FEW X, 193b : *reformare* ; TLF XIV, 615a : *réformateur*]

RELIG. CHRÉT. [À propos du Christ] "Celui qui par sa mort a rétabli les hommes dans leur état primitif (considéré comme meilleur et plus pur)" : "Loués soies tu, redempteur Des homes [éd. *hommes*] et *reformateur*, Qui pour eux ton sanc expandis..." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 10442).

REFOULER, verbe

[T-L : *refoler* ; GDC : *refouler* ; FEW III, 847b : *fullare* ; TLF XIV, 622a : *refouler*]

Empl. trans. "Comprimer, meurtrir" : Toutes ces armes m'ont froé Et opressé et *refoulé*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4745).

REFREIN, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *refrein* ; GD : *refrain* ; FEW III, 775b : *frenum*]

"Action de limiter l'intensité (de qqc.), retenue, refrènement" : N'est liounesse ne lion, Puis quë a li s'umilie on, Qui *refrain* et atrempance N'ait de son indignacion Et qui de faire lesion Bien ne donne recreance. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 915).

Rem. Déjà ds GD VI, 722b (Impr. c.1500).

REFRENER, verbe

[T-L, GDC : *refrener* ; FEW III, 775b : *frenum* ; TLF XIV, 625a : *refréner/refrénér*]

Empl. pronom. réfl. "Se contenir"

- *Se refréner de + inf.* : Celui ausi qui l'autre fier, Quant voit le feru retendre L'autre goe pour attendre Autre foiz estre *referu*, De soi *refrener* esmëu Doit estre (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 8430) [Réf. *Matth. V*, 39].

REFRIGERE, subst. masc.

[T-L, GD : *refrigere* ; FEW X, 195a : *refrigerare*]

"Réconfort, consolation" : Lors verserent il l'oingnement [l'onguent divin] Qui plus doulx estoit que piment [éd. *Qui estoit plus doulx que piment*] Et nous fist grant *refrigere* [var. *aleiance*] Allegant nostre misere. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 3391).

REFUIR, verbe

[T-L, GD : *refuir* ; FEW X, 196b : *refugere* ; TLF XIV, 629b : *refuir*]

Empl. intrans. "Se réfugier" : Chetif dolent, où *refuiroies*, Où iroies et que feroies, Se je n'estoie ton abri, Quant on te voudroit faire anui? (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 12391).

- *Refuir à qqn*. "Recourir à qqn" : Se n'ai fait ce que doi faire Et toi [S. Benoît], mon droit exemplaire, N'ai comme bon fil ensui, Las m'en clain [éd. *clain*] comme .I. tor en mui, Car *refuire* ne scai a cui Et me doubte a touz desplaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1022).

Rem. FEW : « mfr. *refuir* à "se réfugier, recourir" (1400-1590, Doch) ».

REFUTER, verbe

[T-L, GDC : *refuter* ; FEW X, 200b : *refutare* ; TLF XIV, 633a : *refuter*]

Empl. trans.

A. - "Repousser" : Se Justice, sē Equité, Se Prudence, se Verité Y venoient, toutes boutees Seroient hors et *refutees*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10460).

B. - "Repousser par des argumentations une personne qui vient d'exprimer une opinion, contester" : NATURE À GRÂCE DIEU. ...Puisque jē ai Congié, encore argüerai, Et de vos dis argüer veul Pour ce que grandement me deul De ce que m'avez argüee De mes diz et *refutee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1856).

Rem. Néol.

REGARDER, verbe

[T-L, GD, GDC : *regarder* ; FEW XVII, 510a : **wardôn* ; DEAF, G 217 : *regarder* ; TLF XIV, 640a : *regarder*]

I. - Empl. trans. dir.

A. - "Diriger sa vue sur" : Mes tout ainsi comme levai Mes yex en haut et *regardai*, Une mont grant merveille vi Dont grandement fu esbahi. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 96). Quant devant le roy o conté Ce de quoi avïons parlé Et quelles les opinions ēu ensemble en avïons, Le pere le fil *regarda* Et a dire ainsi commença... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 671). Se elle [l'assemblée de trois personnes qui ne font qu'un, dans la Trinité] semble variable, Muant ou entr[e]changable [ms. *entrchangable*], La vëue achoisonnee En doit estre qui muable Est souvent et alterable, Non la chose *regardee*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10762).

- [Suivi d'une circ. ou d'un adv.]

"Regarder, considérer qqn de telle manière" : "Sire, dis je, qui jugement De ma cause dois terminer, Vueilles en pitie *regarder*, Se je fis onques rien ou dis Pour quoy je doie estrē ouis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1408).

. *Regarder qqn de travers*. V. *travers*¹.

B. - "Examiner par un effort de réflexion" : Et sergant du roy Roboam Fu le roy dit Jheroboam. Et a parler g[e]neraument [ms. *gneraument*], Qui *regarde* le fundement De touz les roys du tempz passé Et des princes qui ont este, Nul estoc ne racine n'ont Fors dē

Adam de quoi touz sont. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1922).

II. - Empl. trans. indir. *Regarder à*. "Porter toute son attention à" : "D'autre part, grief chose seroit Que li qui nulle rien ne doit Et qui nul mal n'a desservi Payast et de paine puni Fust [éd. *F[ë]Just*], et ceux qui ont mespris Feussent quictes et non punis. Ja jugie ceci ne sera Qui adroit y *regardera*." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6095).

III. - Empl. pronom. réfl. *Se regarder dans*. / *se regarder dedans*. / *se regarder en* (un miroir). "Examiner son visage, sa silhouette dans un miroir" : HUISEUSE. Miex aime mes gans enformer Et moi pignier et moi graver, Moy *regarder* en .I. mirour Que je ne fais autre labour. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6849). Et comment quē en verité Il [y] [ajout au ms.] ait desparellété Entre mirouour et celui Qui se *regarde* dedens li, Toutevoies rien a dire De la face qui se mire N'a à la miree face (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4848).

REGARDURE, subst. fém.

[T-L : *regardëure* ; GD : *regardeure* ; FEW XVII, 511b : **wardôn* ; DEAF, G 234 : *regardeüre*]

A. - "Regard, vue" : Celle couleur costumiere Est de monsther trine chiere Et face a la *regardure*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10771).

B. - "Appréciation, estimation" : Es clochetes voi escripture Qui selonc ma *regardeüre* N'est mie à point n'à droit escripte. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11525).

REGENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *regent* ; FEW X, 204b : *regens* ; TLF XIV, 649b : *régent*]

"Celui qui gouverne un pays en l'absence du souverain" : C'est une espee [celle de Grâce Dieu] à empereur, À .I. *regent* et gouverneur Par qui touz ceus de sa meson Sont gouvernez sans mesproison (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4262).

REGIBER, verbe

[T-L : *regiber* ; GDC : *regimber* ; FEW IV, 131b : *gib-* ; DEAF, G 689 : *regiber*]

Empl. intrans. "Se révolter, résister" : Le cors garde [l'épée de Grâce Dieu] de *regiber*, Le cuer contrainct à Dieu amer, La pensee fait convertir À fraude et à barat guerpier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4267). ORGUEIL. Il dient que plus preste en sui De *regiber* et faire ennui, Que pour aler à reculons Plus hardis en sont mes talons. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7894).

REGION, subst. fém.

[T-L : *regiōn* ; GDC : *region* ; FEW X, 213b : *regio* ; TLF XIV, 657a : *région*]

"Portion de territoire" : « Dame, dis je, vostre non, Vostre païs et *regiōn* Et qui vous estes tout de voir Voudroie volentiers savoir ... » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 288).

- [Dans une perspective chrét.] "Monde, terre" : À ceuz de ceste *regiōn* Qui point n'i ont de mansiōn, Ains y sont tous com dit saint Pol, Riche, povre, sagē et fol, Soient roys, soient roynes, Pelerins et pelerines, Une visiōn veul nuncier Qui en dormant m'avint l'autrier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1).

- *Region mondaine*. "Monde, terre" : L'ANGE AU PÈLERIN. Plus de soixante ans as vescu En la *region* mondaine Et onques encor, pour paine Quē y mēisses, ne scēus Mains biens qui y furent crēus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9377).

REGRACIER, verbe

[T-L : *regraciier* ; GD : *regracier* ; FEW IV, 246a : *gratia* ; DEAF, G 1115 : *regraciier*]

Empl. trans. "Reconnaître un bienfait reçu, remercier" : Adonc en li [Raison] *regraciant* De ses biensfais et merciant, Je me mis à avant aler En mon chemin sanz demorer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6483).

- RELIG. CHRÉT. "Rendre grâce (à Jésus) de qqc." : "Jhesu, nostre bon redempteur (...) Nous te loons et mercions Humblement et *regracions* De ce que ton sanc espandu As pour nous..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10628).

REGULER, verbe

[T-L : *riuler*² ; GD : *rieuler*² ; FEW X, 222b : *regula* ; TLF XIV, 685a : *réguler*¹]

Empl. trans. "Diriger, gouverner (suivant certaines règles), régler" : JUSTICE. Il [le pèlerin] dit que le corps decēu L'a et a maint mal esmēu, La quel chose ne li vaut rien, Car ce eust il amende bien, Sē il l'eüst bien *regule* Et selon la loi [éd. *loy*] gouverne (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1519).

RELANGOYER, verbe

[FEW V, 360b : *lingua*]

Empl. trans. *Relangoyer qqn*. "Adresser à qqn des paroles en retour de ce qu'il a dit" : LE BOURREAU D'ENFER. Autel je di a vous menteurs (...) Si lonc temps languoie aves Que temps est, com savoir deves, A mon tour vous *relanguoie* Et que vostre bouchier soie Et qu'aus langues sursemees, Fausses [éd. *Fauses*] et envennees Vous soies a tousjours pendus Et ainsi ne languoi[r]es [ms. *languoies*] plus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5109).

RELATIF, adj.

[T-L, GD : *relatif* ; FEW X, 229b : *relatio* ; TLF XIV, 710a : *relatif*]

"Qui découle de qqc." : Cil à qui ce fait apertient, C'est cil que nu le glaive tient, Qui les clefs a desliees, Nues et desseēlees, C'est cil qui juridiction Sur li et domination A et en est droit *relatis*, Pour ce qu'à li il est sousmis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1419).

RELIEF, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *relief* ; FEW V, 281b : *levare* ; TLF XIV, 724a : *relief*¹]

A. - "Reste d'un repas" : Quant fu ce parlement finē Et Moyses si ot disné, De son *relief* vout departir Et aumosner et eslargir Aus povres pelerins errans Dont grant plentē avoit lēens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2007).

- En partic. RELIG. CHRÉT. [De la Cène, la communion] : PENITENCE (...) Savoir devez, que chancelliere De ce *relief* sui et portiere. Sanz moi aprochier n'i devez, Se meffaïre ne vous voulēs. N'est pas *relief* à garçonner À coquins, n'à truans donner (...) C'est .I. *relief* pour langoureux, Pour malades et dangereux, Duquel qui gouste dignement Ne peut qu'il n'ait alegement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum., St. c.1330-1331, 2356, 2359, 2363).

B. - P. anal. [Domaine abstr.] "Très petite quantité de qqc." : LE PÈLERIN. Sē ens [au paradis] a celui ou celle Qui de graces amoncelle *Relief* pour faire donnee, Pour avoir en je flavelle, Point ne scai d'autre vielle, Mes annemis l'ont quassee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 783).

RELIEMENT, subst. masc.

[T-L : *reliement* ; FEW V, 324b : *ligare*]

"Action de lier un vaisseau"

- [Dans un cont. métaph., avec une idée de rattachement] : GRÂCE DIEU. Pleüst ore à Dieu, mon pere Que fust Religïon [présentée comme une nef] autelle Comme quant au commencement Elle prist son *reliement* ; Mes des relieurs n'est mes nus Et touz ont leur oustis perdus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12516).

REM. Néologisme.

RELIER, verbe

[T-L : *reliier* ; GD : *relier*¹ ; GDC : *relier* ; FEW V, 324a : *ligare* ; TLF XIV, 725a : *relier*]

[Empl. trans.] "Lier un vaisseau"

- Au passif, au fig. : « La nef, dist elle, par son non Appelée est Religion. Elle est liee et *reliee* De observances et fretee. (...) De *relier* elle est nommee, Afin qu'en li soit *reliee* L'ame dissolue et roupte De celi qui dedens se boute ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum., St. c.1330-1331, 12483, 12487-12488).

RELIEUR, subst. masc.

[T-L : *reliëor* ; GD : *relieor* ; GDC : *relieur* ; FEW V, 324b : *ligare* ; TLF XIV, 726a : *relieur*]

[Dans le domaine de la tonnellerie] "Celui lie un vaisseau" : Se les grans serceaus et les veus Que jadis les bons *relieurs* Y mistrent fussent bien gardés Et bien à leur droit reliez, Jamais en nul temps ne fausist La nef [la nef de la religion] pour mal qu'il y venist (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12495) [Autre ex. vers 12517].

REM. Cf. FEW V, 324a : « mfr. nfr. *relier* "mettre des cerceaux à un tonneau" (seit 1347, Bev.) ».

RELIGION, subst. fém.

[T-L : *religion* ; GDC : *religion* ; FEW X, 230b : *religio* ; TLF XIV, 728a : *religion*]

RELIG. "Ensemble des croyances et des pratiques instituées pour rendre hommage à la divinité, propre à une communauté déterminée et constituant une institution sociale plus ou moins fortement organisée" : GRÂCE DIEU. « La nef, dist elle, par son non Appellee est *Religion*. Elle est liee et reliee De observances et fretee ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12482).

- *Entrer en religion*. "Se faire religieux" : Hons qui entre en *religion* Par veu et par profession Et par postis qui est estroit, Se puis aprez boce se fait En amassant ce qu'a laissié Et ce à quoi a renoncé, Par le postis de paradis Qui est estroit, si com veïs, Passer ne pourra à la mort, Tant com tel boce avec soi port. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10135). A saint Bernart vint une fois Un cleric (...) Demandant que faire il failloit Qui en *religion* entroit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6730).

- *Estre de religion*. "Être revêtu d'une dignité ecclésiastique (ici être moine)" : Le pelerin (...) A este de *religion*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2104).

- *Gent de religion*. V. *gent*.

REMAIN, subst. masc.

[T-L, GD : *remain* ; FEW X, 235a : *remanere*]

A. - Région. (Flandres, Hainaut, Picardie, Wallonie) "Ce qui reste (d'une pluralité de personnes ou de choses)"

1. Au propre, en partic. "Ce qui reste d'un repas" : Apres la grant refection, Qui par tout est de grant renon, Fist [Jésus] de .II. poissons et .V. pains A .Vm. hommes, dont *remains* Fu si grant, quant saouz furent Que touz plains en requellurent Ses deciples .XII. cophins A son commandement enclins. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7178) [D'apr. le récit de la multiplication des pains, *Jean* VI, 9-13].

2. Au fig. "Reste" : MISÉRICORDE. Quant

jadis ot jugement fait Le roy souverain d'umain lignage Et mis à mort par leur outrage, Si li fis jê oster sa main Pour avoir en aucun *remain*, Je li fis metre .I. arc sans corde U ciel, en signe de concorde. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13304). JÉSUS. Du tresor de ma passion Dont remanant ai grant foison, Des merites de ma mere A cui nul ne se compere, Des merites de tous mes sains Dont grant ou ciel sont les *remains*, A Misericorde ai baillie En un escrien et octroie Largement a souffisance, A fin què en la balance Les [éd. *Le*] mecte ou seront les bienfais. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2430).

B. - "Fait de rester en un lieu, séjour, demeure"

- *Faire remain* qq. part "Rester qq. part" :

Il dist què un homme jadis Fu qui ala hors du päs En pelerinage lointain Ou par lonc tempz il fist *remain*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8).

REMOUER, verbe

[T-L : *remböer* ; GD : *remboer* ; FEW I, 302a : **bawa*]

Empl. pronom. réfl. RELIG. "Se souiller de nouveau (par des impuretés morales qui empêchent d'entrer en contact avec Dieu)" : SATAN À S. MICHEL. Et encor outre .I. point te di Què il [le pèlerin] doit plus estre puni De tant qu'il a este lave Et que de puis s'est *ramboue* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 630).

Rem. Déjà ds GD VI, 776b (Ars. 3331 : *remboez* et Impr. c.1500 : *remboué*). Prob. emprunté par Guillaume au Reclus de Molliens.

REMBRASER, verbe

[T-L, GDC : *rembraser* ; FEW XV-1, 257b : **bras-*]

[Le compl. désigne le feu] "Embraser de nouveau, ranimer" : ...[le bourreau d'enfer était] tost descendus Pour le feu soubs eux atiser Et *rembraser* [var. *embraser*] et raviver . (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5162).

REMEDE, subst. masc.

[T-L, GDC : *remede* ; FEW X, 236b : *remedium* ; TLF XIV, 744a : *remède*]

A. - MÉD. "Ce qui sert à guérir une maladie, une blessure" : Entrer pourroit ens tel saete Qui droit au cuer pourroit aler Et sans *remede* à mort navrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4096).

B. - Au fig. RELIG. "Soulagement contre la souffrance de l'âme"

- *Faire remede à qqn* : Si que je me sui appensé [dit l'un des rois mages à Jésus], A fin que ne soit retardé Le *remede* que faire veuz Aus hommes pour le pechié d'eus Qui abhominable et puant T'est et a

desplaisance grant, Que de moi tu aies encens (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2559).

REMETTRE, verbe

[T-L, GD : *remetre* ; GDC : *remettre* ; FEW X, 239a : *remittere* ; TLF XIV, 749b : *remettre*]

I. - Empl. trans.

A. - "Replacer (dans un lieu), reconduire"

- *Remettre qqn en* (un lieu)

. Au fig. [le lieu désigne le chemin du salut] : Quar savoir dois que je sui celle Qui souvenir Penitance Fais, quant est mise en oublïance ; Qui les gens desvoïés ravoie Et les *remet* en droite voie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13134).

B. - "Faire grâce de"

1. [...une obligation] "Décharger, dispenser"

- *Remettre qqn de qqc.* : JÉSUS. ...Qui de Dieu est, il ot ses dis, Mez de ce vous [les Juifs incrédules] estes *remis*, Quar vous n'estes mie de li. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7320).

2. [...les péchés] "Pardoner" : "...et bien sachiés [dit Jésus à ses disciples] Quë à quicunque [ms. *quicunz*] les pechiez Arës *remis*, *remis* seront, Ou detenus, detenus sont." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10175) [Réf. à *Jean XX*, 23].

Rem. Sens attesté par FEW à partir de DESCH.

II. - Empl. pronom. *Se remettre* à + subst. "Reprendre qqc. qu'on avait interrompu" :

Pelerins vous refaurra estre Et à la voie vous *remetre* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5496).

III. - Part. passé en empl. adj. [D'une pers.]

"Mou, négligent, paresseux" : Si ne soïés mie *remis* Ou pereceuz ou endormis (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3093). Souvent te doivent esveillier [les clochettes] Et sonner à ton oreillier (...) Quar se de vëoir es escrits Estoies trop lens ou *remis*, À tout le mains au cloqueter D'aucun te pourroit il membrer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3538).

Rem. Cf. FEW X, 242b.

REMORDRE, verbe

[T-L, GD : *remordre* ; FEW X, 244b : *remordere* ; TLF XIV, 764b : *remordre*]

Part. prés. en empl. adj. "Mordant" : C'est de consciënce le ver Qui semble avoir les dens de fer, Quar si cruel est et poignant, Si *remordant* et si perçant Que s'il n'estoit qui le tuast, Qui le ferist et assoumast, De tant rungier ne fineroit Qui son mestrë ocis auroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2164).

REMOUVOIR, verbe

[T-L, GD : *remouvoir* ; FEW X, 245a : *removere*]

Empl. intrans. "Se déplacer" : Certes, dist il [Jésus à ses disciples qui lui ont demandé pourquoi ils n'ont pas pu guérir le démoniaque], ce a este Par default de credulite, Quar, se foy ëussiez autant Com grain de saneve est grant, Une montaigne ferïes *Remouvoir* si com voudrïes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6492) [Réf. à *Matth.* XVII, 20].

REMLAGE, subst. masc.

[T-L, GDC : *remplage* ; FEW IV, 592b : *implere* ; TLF XIV, 771b : *remplage*]

A. - "Ce qui peut être rempli, contenance" :

Merveille est quant peu de chose Puet remplir une grant chose, Mes les merveilles sont plus grans, Quant pluseurs choses qui sont grans Peuent de ce qui n'est pas grant Avoir *remplage* souffisant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2694). En closture limitee Qui est fenie et bonnee Ne puet plus que son *remplage* [var. *emplage*]. Chose infenie ens boutee N'i puet estre n'enserree, D'essayer seroit folage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10960).

B. - "Ce qui sert à remplir" : « Or faut il donc, dist Sapïence, Que *remplagë* à soufïance Tu li truisse ou que faussee Soit ten auctorité vulgüee, Par laquelle as prouvé et dit Quë u monde n'a point de voit, Quar d'aucune chose il sera Rempli ou vuidenge i ara ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3148).

REMLIR, verbe

[T-L, GDC : *remplir* ; GD : *remplant* ; FEW IV, 592a : *implere* ; TLF XIV, 771b : *remplir*]

Empl. trans.

A. - *Remplir qqc.* "Occuper un espace tout entier" : Merveille est quant peu de chose Puet *remplir* une grant chose (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2690).

- P. métaph. *Rempli de liesse* : Quant tex paroles jë ouÿ, De leësce fu tout *rempli*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2690).

- P. anal. *Remplir toutes les oreilles de qqn.* "Envahir les oreilles de qqn" : Quar par le grant son quë oui Et par la chanterie grant Toutes mez orelles *remplant* [var. *emplant*, *emplent*] Esvellié fu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11200).

B. - *Remplir qqn.* "Rassasier" : Ainciez quant orent receü Le relief dont il ourent tous, Si *remplis* furent et säous Que autre chose ne vouloient (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2680). Et se vint un povre gesir A sa porte [à la porte du riche qui faisait bonne chère] qui grant desir Avoit et grant neccessite D'estre *rempli* et säoulé Des mietes qui chaoient De sa table et perissoient (GUILL. DIGULL.,

Pèler. J.-C. S., 1358, 7018) [Allus. à la parabole du mauvais riche, *Luc XVI*, 19-21].

REMUEMENT, subst. masc.

[T-L : *remüement* ; GDC : *remuement* ; FEW VI-3, 288a : *mutare*]

A. - "Mouvement" : Du Saint Esp(e)rit semblablement Di que, quant jus descendent Es apostres comme feu fist, Onques n'en fist *remuement*, Et comment qu'ait procedement Du pere et filz, hors point n'en ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 353). Du Saint Esperit [éd. *Esp(e)rit*] semblablement Di que, quant jus descendent Es apostres comme feu fist, Onques n'en fist *remuement*, Et comment qu'ait procedement Du pere et filz, hors point n'en ist. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10889).

B. - "Transmutation" : De l'eaue aussi fèistes vin Aus noches d'Archedeclin Et mont d'autres *remuemens* Dont lonc seroit li parlemens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1631).

REMUNERATION, subst. fém.

[T-L : *remuneraciõn* ; GDC : *remuneration* ; FEW X, 247a : *remunerare* ; TLF XIV, 780b : rémunération : *rémunération*]

"Récompense" : L'erreur et le forvoisement D'autrui doit estre avisement Que chascun prengne tel chemin [le chemin du salut] Qu'il puist venir à bonne fin. Celle fin est le guerredon Et la *remuneration* De la joie de paradis Que doint Dex aus mors et au[s] [ms. *au*] vis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13540).

REMUNERER, verbe

[T-L, GDC : *remunerer* ; FEW X, 246b : *remunerare* ; TLF XIV, 780b : *rémunérer*]

Empl. trans. RELIG. [De Jésus] *Remunerer qqc.* (une action qui mérite la reconnaissance) *à qqn.* "Accorder à qqn une récompense pour qqc." : LES ANGÉS. "Jhesu, a toi nous revenon Et ramenons tes pelerins Qui a toi ont este enclins ; Et pour eux avons pene eü, Tu Jhesucrist l'as bien scëu, Tu le nous *remunereras* En tel maniere que vourras..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2683).

RENAISTRE, verbe

[T-L, GD : *renaistre* ; FEW VII, 21a : *nasci* ; TLF XIV, 783a : *renaître*]

Part. passé en empl. adj., au fig. THÉOL. "Revenir, par le baptême, à l'état de grâce, perdu par le péché originel" : Lors dist Jhesu : "Et je te di Quë a nul n'est le ciel donné, Se secondement n'est *rené* [var. *ne est né*]..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7116) [Réf. à *Jean III*, 3].

RENCHÈEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *renchèement* ; GD : *rencheement* ; FEW II-1, 26b : *cadere*]

RELIG. "Rechute dans le même péché, la même faute contre Dieu" : Mes sè a li [Pénitence] il [le pèlerin] est ale Aucune fois, pou a este, Et si a este povrement, En propos de *renchàement* [var. *rechaïement*, *recheement*, *rencheement*, *renchieement*, *retournement*], Sens lermes, sens contriction, A trespou de devocion Et sens paine enjoite faire (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1888). ...Car pour chascun *renchàement* [var. *rencheement*] En .I. mesme tout seul pechie Par .VII. ans on rest obligie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3204).

REM. À la première citation correspond celle de GD VII, 20b (Impr. c.1500 : *rencheement*) que FEW reprend avec la date de c.1350.

RENDOSSER, verbe

[T-L : *rendosser* ; FEW III, 145b : *dorsum*]
Empl. trans. "Remettre à nouveau (un fardeau déchargé) sur soi"

- [Dans un cont. métaph. où le corps représente une charge pour l'être humain] : Autre chose ne set il faire Que toi touzjours estre contraire ; Mes pour ce que tu l'as requis Je le t'osterai, se je puis, Et tu aussi i labourras Et avec moy paine i metras (...) Toutevoies li retrousser Te refaurra et *rendosser*, Quar mon pouoir pas ne s'estent De li sequestrer longuement De toi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6190). Avant qu'eüsse retroussé Ce povre cors et *rendossé*, Jë estoie si viguerous Que bien cuidoie valoir .I. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6300).

RENDRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *rendre* ; FEW X, 171a : *reddere* ; TLF XIV, 796b : *rendre*]

I. - Empl. trans. *Rendre qqc. à qqn.*

A. - [D'une pers.]

1. "Donner en retour"

a) "Restituer (ce qui est dû ou attendu)" : À chascun *rent* ce qui sien est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4260). ZACHÉE. "Je doing la moitie de mez biens Aus povres sanz retenir riens, Et sè aucun defraudé ai, A quatre doubles li *rendrai*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7084) [Réf. à *Luc XIX*, 8].

b) *Rendre graces de* (un repas) "Remercier Dieu après un repas par la prière des Grâces" : Lors Adam et tout son convent Viennent a li [Saint Pierre] devotement Et de la viande prennent, Et apres graces en *rendent* Qui dites sont en grant deduit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10610).

c) *Rendre compte à qqn* [une autorité supérieure]. "Présenter un rapport détaillé à" :

...Afin que huiseuse ne fussiez Et que de tout me rendissiez Conte loyal si com baiesse Doit tousjours faire à sa mestresse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1716).

d) DR. "Prononcer (une décision, une sentence jur.) au nom d'une loi, d'un pouvoir" : « Saches, dist elle, que je sui celle Qui aprez sentence *rendue* En tout jugement receüe Doi estre, se tort ne m'est fait ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13297). Bien vous deust estre souvenu De Cambises, le roy cremu, Qui un juge qui faussement Avoit *rendu* son jugement Fist devant li vif escorchier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5086). Et si com raison est mise En la seconde partie [du cerveau] Pour *rendre* arrest en jugement Par le conseil d'entendement, Et jugier par discrection Apres l'examinacion De ce que li a presente Ymagement [éd. *Imagination*] et livre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7141).

Rem. Cf. FEW X, 173a.

2. "Laisser échapper (une chose que l'on ne peut retenir)"

- *Rendre l'esprit. / rendre ses esprits.* "Mourir" : Son sanc issir de son cors tendre Li fiz et puis l'esperit *rendre* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2442). Les journees de leur obis [des saints], Quant *rendirent* leur esperis, Mises sont en ce calendrier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9754).

Rem. Cf. FEW X, 171b.

B. - [D'une chose] "Laisser s'échapper qqc."

1. "Dégager (des odeurs), exhaler" : Elle [Marie] t'atent [le fils de Dieu], pour toi vestir L'abit de quoi tu as desir, Dedens sa maison où iras Et où tu te reposeras Neuf moiz en son lit fait de fleurs Vertuables, *rendans* oudeurs. C'est la premiere station De ta peregrination. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1292).

Rem. Cf. FEW X, 173b : « (seit Est 1538) ».

2. [D'un fruit] "Produire (du jus)" : ...ouverte la verres [la pomme] Et dedens li vëoir pourres Cinc pepinieres degoutans, Et jus habundamment *rendans*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6620).

Rem. Cf. FEW X, 173b : « (seit Fur 1690) ».

C. - "Faire devenir"

- *Rendre qqn* + attr. de l'obj. : PÉNITENCE. De ce maillet ainsi froissai Jadis Pierre et amolïai Qui si dur Pierre avoit esté Que son bon maistre avoit nïé. Je le bati [Pierre] tant et feri Que tendre et mol je le *rendi* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2074).

II. - Empl. pronom.

A. - *Se rendre* + compl. prép. désignant un lieu "Se déplacer, se propager" : Forces a montepliees Asses [l'âme] et plurifiees Et potences qui

se rendent Par tout le corps et estendent, Si com fantasie est mise En la premiere partie Du cervel ou se vont monstrier Toutes semblances et mirer. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7133).

B. - *Se rendre à qqn.* "Se soumettre à qqn parce que l'on est vaincu" : À qui me doie *rendre* ainsi ? Se vostre non je ne savoie Jamais à vous ne me *rendroie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7420, 7422). À ces vielles bataille aras Ou sans bataille t'i *rendras*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7384).

***RENFRUN, v. enfrun**

RENIER, verbe

[T-L : *renoiier*¹ ; GD : *renoier* ; GDC : *renier* ; FEW X, 252b : **renegare*]

Part. passé en empl. subst. masc. "Celui qui renie sa foi, sa religion, renégat" : Faus pelerins et desvoies, Parjures et faus *renoyes*, Traïtres, murtriers et larrons, Conspireurs, usuriers, gloutons Et ceux qui se sont emplikes Plus volentiers en leur [éd. *en vilz*] peches [n'ont pas obtenu la grâce de Justice et Miséricorde] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2842).

Rem. Cf. FEW X, 253b.

RENSACHIER, verbe

[T-L : *rensachier* ; FEW XI, 25a : *saccus*]

Empl. trans. "Remettre dans le sac"

- [Dans un cont. métaph.] : ORGUEIL. Par ce soufflet [nommé Vaine Gloire] vent resachier Sai bien en moi et *rensachier*, Quar quant aucun me va soufflant En l'oreille et esventelant, Que on me dit que je sui belle (...) Adonc ce vent à moi je sache Et en mon ventre li fais place ; Grosse en deviens si com tu vois. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7760) [Seul ex.].

REM. Ce mot occupe, dans les parlers modernes, une aire normande et une aire francomtoise, mais notre attestation étant isolée en moyen français elle ne permet pas de tirer de conclusion sur le plan diatopique pour l'époque ancienne.

RENTIER, adj.

[T-L, GD : *rentier* ; FEW X, 174a : *reddere* ; TLF XIV, 831a : *rentier*]

Au fig. [D'une chose] *Estre rentier de* + inf. "Avoir pour effet habituel de" : Car comment qu'il [les pommiers] soient *rentiers* [var. *coustumiers*] De porter dous fruit bon et fin, Qui en veult planter le pepin, Le pommier en est sauvage Et le fruit sur et boscage (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5642) [Réf. au pommier sauvage issu d'un pépin de la pomme mangée par Adam sur lequel sera entée une greffe prise au tronc de Jessé (*Isaïe* 11, 1)].

RENVIER, verbe

[T-L : *renvier* ; GD : *renvier*² ; FEW IV, 802a : *invitare* ; TLF XIV, 840a : *renvier*]

Empl. trans. "Renchérir, surpasser" : GLOUTTONNIE. Le premier [des deux ventres de Gloutonnie] quant il a beü Et l'autre l'a aperceü, Il dit aussi qu'il veut mengier ; Et quant il avient que premier Il mengut, l'autre boire aussi Veut et tost dist : ' je le *renvi*'. Et ne soufist pas ce une fois, Non pas certes ne deuz ne trois, Ains veulent touzjours poursuivre Ce qu'ont commencié sans fenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10486).

Rem. Cf. FEW : « (GuillMach-Trév 1752) ».

RENVITER, verbe

[*FEW IV, 801a : *invitare*]

Empl. trans. "Renchérir, surpasser" : Quant pourpensé aprez me sui Qu'ai offendu et toi et lui Et qu'à mal est m'ame duite, Que fors pechié en moi n'estui Et que mal hier et pis m'est hui, Tost après si me *ranvite* [var. *ravive*, *renvyvre*, *remisse*, *a mal suis reduyte*, *en chou je n'aye refuite*]; Virge douce, se pren fuite, Se je fui à la poursuite, Où fuirai je qu'à mon refui ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11078) [Seul. ex. ; *PelVie* 2 13228 : *ravite*, avec omission probable de la barre de nasalité sur le *a*].

REM. Les nombreuses var. trahissent l'incompréhension du mot par les copistes. Issu de *renvier* avec une finale empruntée au lat. *invitare*.

RENVOISEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *renvoisement* ; *FEW IV, 803b : **invitiare*]

Au plur. "Démonstrations de joie, divertissements, réjouissances" : Lors prirent [les anges] tous leurs instrumens Et firent tex *renvoisemens* [var. *accordemens*] De sons, chans et melodies Et de douces armonies Que tout le ciel s'en esbahi Qui point n'avoit tel son oui. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9946).

RENOYER, subst. masc.

[T-L : *renvoier* ; GDC : *renvoier* ; FEW IV, 797b : *inviare* ; TLF XIV, 841a : *renvoyer*]

Empl. trans. *Renvoyer qqn* (à un écrit, un ouvrage). "Inviter qqn à se reporter à"

- Au passif : Or vueil ci donner un avis D'aucunes [éd. *De maintes*] choses qu'ai ci mis (...) Qui [ms. *Que*] ne sont mie seulement En ce songe contenues, Mez trouvees et vëues (...) en mon premier songement Qui appellé est Pelerin. Et ai ce fait a ceste fin, Quar trop grant enui aroient Ceuz qui ci endroit liroient, S'estoient *renvoies* [var. *envoies*, *remues*] ailleurs (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 331).

REPAIREMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *repairement* ; FEW X, 261b : *repatriare*]

"Action de retourner, revenir dans un lieu que l'on a quitté, retour" : ...ëusmes [l'ange et le pèlerin qui ont quitté l'enfer] *repairement* [var. *retournement*] Sus terre dont avant parti Estions (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5586).

Rem. À cette citation correspond celle de GD VII, 150b, s.v. *retournement* (Impr. c.1500 : *retournement*).

V. aussi : *retournement*.

REPAIRER, verbe

[T-L, GD : *repairier* ; FEW X, 261a : *repatriare*]

Empl. intrans. [D'une pers., d'un animal] *Repairer* + compl. locatif. "Retourner, revenir dans le lieu d'où l'on est venu" : Larrons, murtriers, bestes sauvages Y *repairent* [dans les bois] en tapinages. Et maintes choses desguisees Y sont par mainte fois trouvees. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9038). Un aigle voloit ca et la (...) Et souvent au ni *repairant* [var. *retournant*] Où ses aigletiaus estoient Qui de voler fain avoient (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7462).

REPENNER, verbe

[T-L : *repenner* ; GD : *repesner* ; FEW VIII, 126a : **pedinare*]

Empl. intrans. "Ruer" : Ces .II. ventres [de Gloutonnie] font reveler Dame Venus et *repesner* [var. *eslever*]. Par eus ell'est plus reveleuse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10495).

REM. Déjà ds GD VII, 55b (Impr. c.1500 : *repener*), qui rattache à tort cet exemple à *repenner*¹. Les autres attestations, plus anciennes, sont trop peu nombreuses pour pouvoir tirer des conclusions sur le plan diatopique (cf. G. Roques, ds *Mél. Löfstedt*, 2007, 228).

REPLETION, subst. fém.

[T-L : *repletion* ; GD : *repletion* ; FEW X, 268a : *repletus* ; TLF XIV, 872b : *réplétion*]

Au fig.

A. - "Satiété" : CONVOITISE. Plus en ay [des deniers], plus avoir en veul, Insaciable en est mon veul Ma pensee et m'affection N'en puet avoir *replecion*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9406).

B. - En partic. [Dans le domaine relig. ; de Dieu] "État de perfection totale, plénitude" : Moult est fole creature Qui de Dieu comprehension Veult faire en povre closture D'entendement et mesure Où pou puet de *replecion*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10933).

REPLICATION, subst. fém.

[T-L : *replicaciōn* ; GD : *replication* ; FEW X, 268b : *replicare*]

DR. "Réplique, objection devant un tribunal" : LE PÈLERIN À GRÂCE DIEU. Contre moi font une action Ma vergoigne et confusion Que devant toi ne doi venir Pour ma tresgrant transgression, Raisons de desperation Contre moi veulent maintenir ; Mes pour ce que veul plait fenir, Devant toi les fas convenir En faisant *replicaciōn*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10925).

REPLOI, subst. masc.

[T-L : *reploi* ; GD : *repli* ; FEW IX, 71b : *plicare*]

"Ce qui revient à qqn en retour, renvoi" : Bernart, Bernart enten [éd. *enten[t]*] a moi ! Tu doubles la coroune a toi Pour donner charitablement. Ce privilege as tu du roy : De ce que donnes as *reploi* Et restabli es doublement. Si ques refuser nullement Ne dois de donner largement Aus supplians en bonne foi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1031) [Autre ex. vers 760].

REPOINDRE, verbe

[T-L, GD : *repondre* ; FEW X, 269a : *reponere*]

Part. passé en empl. adj.

A. - [Le compl. désigne un inanimé concr.] "Soustraire, dérober à la vue" : Et pour ce devés vous savoir Que par où en doit hors geter Toute l'ordure et balier, Là le balai tourner doit on, Quar autrement grant soupeçon Seroit qu'en aucun anglet, En aucun destour ou cornet Ne fust l'ordure recelee, *Reposte* ou amoncee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2204).

B. - [D'un comportement hum.] "Qui est tenu caché à tous, secret" : JÉSUS. Vos aumosnes et oroisons Et vos biens soient si *repons* Que n'en sachent les hommes rien, Mez Dieu tout seul dont vient tout bien ; Quar il le retribuera, Se louier n'en aves pris ja De ceuz devant qui fait l'aves. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5366) [Réf. à *Matth.* VI, 2-4].

C. - [D'un lieu] "Qui est situé à l'écart des lieux fréquentés, secret" : Et fu coupe [le pommier sur lequel Adam a cueilli la pomme] pour estre mis Ou temple Salomon depuis, Mais n'y peust estre et fu gete En un lieu *repost* et secre Pour la royne de Sabba (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5802).

REPOSTAIL, subst. masc.

[T-L, GD : *repostail* ; FEW X, 269b : *reponere*]

"Cachette, abri" : Se [Dieu] ne me prestes .I. refuge Aussi com u temps du deluge Par ta Grace à Noé feïs, Tu vois, douz Diex, qui sui perilz. Fai moi de toi .I. esconsal, Un abri et .I. *repostal* Où je me puisse aler

bouter Pour ta favresse et abrier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12302).

REM. À cette citation corresp. la date de c.1350, Lac (*repostail*) du FEW.

REPOSTAILLE, subst. fém.

[T-L, GD : *repostaille* ; FEW X, 269b : *reponere*]

"Cachette"

- *En repostailles*. "En secret, en se cachant" : Et me bailla [mon pere] en tapinage Ce coutel quē en muçailles Je porte et en *repostailles* [var. *repostailles*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8376). En *repostalles* [var. *a cachetes*] et de nuit Tex trahitres et larrons tuit Leur mauvaistiés veulent faire, Quar le jour leur est contraire. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8153).

REPOSTEMENT, adv.

[T-L : *repondre* ; GD : *repostement* ; FEW X, 269b : *reponere*]

"À la dérobée, en cachette, secrètement" : « Certes, dist elle, aussi est il Du pain que j'ai fait si soutil ; Quar dehors je n'ai pas moustré Le grant tresor qu'ai ens bouté. Mis l'i ai *tresrepostement* Pour enrichir la povre gent, Quar se dehors moustré estoit, Nul recevoir ne l'ouserait ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3099). *Repostement* [la lettrine initiale manque ; var. *eespertement*, *recelement*] ens t'espie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1641). Moul est tresmauvais instrument Langue qui scet *repostement* [var. *recelement*] Bon nom embler a son voisin. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4656). LE ROI À SES TRÉSORIERES. De ceste roe ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] paignons [Avez este et compaignons] [vers manquant ds ms.] En autres compaignons mouvant De dent en dent et somouant Par aliance enclavee [éd. *enclavee*] D'un en autre et conspiree Comme paignons entremesles, Entrelacies, entrententes, A fin quē .I. [éd. *un*] grant roement Fust paignonne *repostement* [var. *ocultement*] Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5000). JOSEPH À MARIE. Onques maiz chanter ne vous vi Ne vostre douce voiz n'oui. Et voi qu'il faut, ce m'est avis, Que de vous soie departis Comment que soit celeement, En recoi et *repostement* [var. *reposement*, *secretement*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1690).

REPOUVOIR, verbe

[T-L : *repöoir* ; GD : *repouvoir* ; FEW IX, 234b : *posse*]

Empl. intrans. "Être (dans une circonstance donnée) de nouveau capable de, en état de" : ...Tel gent ressemblent .I. oisel Quē ortigometra j'apel ; Quar quant il doit la mer passer Et travieillié est de

voler, À nôer en la mer se prent, Mes en nôant haut l'ele estent Et en fait voile et gouvernail, Afin quë il n'afonde aval Et afin que *repuist* voler Comme devant dessus la mer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11647). DIEU À JÉSUS. L'ame de son cors [de Marie] partira Par les costumes de piec'a, Mez rassembler tout *repourron* Tost jë et tu quant nouz voudron (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10931).

Rem. Équivaut respectivement à *pouvoir revoler* et *pouvoir rassembler de nouveau*.

REM. Archaïsme.

REPRENABLE, adj.

[T-L : *reprendable* ; GD : *reprenable* ; FEW X, 273a : *reprehendere*]

[D'un comportement, d'une attitude] "Qui mérite d'être repris ou désapprouvé, blâmable, répréhensible" : Croce d'evesque est honorable, Mes à roy chose *reprenable* Est de fouir et de houer Et de fundemens desfonder Quë ont fundé ses ancesseurs Et les autres nobles seigneurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9222) [Autre ex. vers 10346]. Et pour ce quanque nous faisons Ou quanque faire nous voulons Doit estre en tous temps louable [ms. *loage*] Et ou rien n'ait *reprenable*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7354). JOSEPH. De paour fust morte [Marie], ce cuit, Pour son douz enfant quë osté On ne li èust et tué ; Et cause par negligence En fusse et *reprenable* [var. *a blasmer*] en ce (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3426).

REPRENEUR, subst. masc.

[T-L : *reprendëor* ; GD : *reprendeor* ; FEW X, 273a : *reprehendere*]

"Celui qui blâme, qui réprimande qqn" : Avoir ne veul nul *repreneur*, Nul mestre, nul endoctrineur. Ausi com het roigneuse beste Estrille et teigneuse teste Pigne, ausi he enseignement Et conseil et avisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7537). Delez leur riule boçus sont Et delez droite voie vont Tortuement, et d'adreceur N'ont cure ne de *repreneur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10164).

REM. Première attest. de cette forme.

***REPRESENTAUMENT, v.**

representativement

REPRESENTATIVEMENT, adv.

[T-L : *representatif (representativement)* ; GDC : *representativement* ; FEW X, 271a : *repraesentare* ; TLF XIV, 899a : *representatif (représentativement)*]

"Par la représentation, de manière figurale, symbolique" : ARISTOTE À SAPIENCE. « Or me dites, dame, dist il, Qui l'engin avez si subtil, Entendez vous que locaument, Vertuaument ou autrement Soient mises toutes ces choses Es lieux qu'avez dit et encloses,

Quar selonc ce je respondroie Ou selonc ce je me tairoie. — Certes, dist elle, locaument N'entent je pas, mes autrement. Vertuaument entent li un Et ymaginaument aucun, Et *representativement* Aucunes des choses entent » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3231) [= *PelVie*² 3386]. Quar aussi comm'en plusieurs guises En petis lieux ces choses mises Sont, tout aussi dedens ce pain Est vraiment mis le bien souverain, Non pas voir ymaginaument, Non *representativement*, Non vertuablement sans plus, Ains i est mis et contenus Corporelment et réaument (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3246).

REM. Néol. À la première citation correspond celle de GD VII, 71a, s.v. *representaument* (Ars. 2319 [et non 2323] : *representaument*), d'où la date de c. 1350 du FEW, *loc. cit.*. À la seconde citation correspond celle de GDC X, 551a (Impr. c.1500).

REPRESENTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *representement* ; FEW X, 271a : *repraesentare*]

"Représentation, symbole" : MARIE. Bethleem *representement* [var. *presentement, promptement*] Sera de tous communement, Aus quieux mon fil naistra tout prest De faire que mestier leur est, De faire distributions De sa misericorde et dons Selonc que seront disposés Les semons et les adjournés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1791).

REM. Archaïsme.

REPRIMER, verbe

[T-L, GDC : *reprimer* ; FEW X, 276a : *reprimere* ; TLF XIV, 912b : *reprimer*]

Empl. trans.

A. - *Reprimer qqn* (un adversaire). "Faire reculer, refouler" : "Et te parle tant seulement De ceux qui du roy mandement Avoient des villes garder Pour adversaire *reprimer* [var. *debouter*]." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7568).

B. - *Reprimer qqc.* (de nuisible, de répréhensible). "Empêcher le développement, la manifestation de qqc., contenir, étouffer" : Tous deux [les deux bras de la statue qui représentent les seigneurs et les gens d'armes] pour le gouvernement Du royaume et deffendement Aus anemis eux opposer Se doivent pour tost *reprimer* Leur force et malivolence Que il ne facent pas nuisance Au chief n'aus membres [de la statue, c'est-à-dire au roi et à ses sujets] par dessous. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7772). La chambre où tu [Marie] sers mont chiere Ne te doit estre ne plaisant Se n'est pour cause de l'enfant Qui y est venu *reprimer* [var. *reprover*] L'orguel du monde et supplanter. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2271).

RESACHIER, verbe

[T-L, GD : *resachier* ; FEW XI, 28a : *saccus*]
Empl. trans. *Resachier* à + pronom. pers. réfl. / *resachier en* + pronom. pers. réfl. "Tirer vers, entraîner vers" : Elle tantost les reprenroit Et à li me *resacheroit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7330).

- [Dans un cont. métaph.] : GLOUTONNIE.

Par ce soufflet [Vaine Gloire] vent *resachier* Sai bien en moi et *rensachier* (...) Ce vent adonc me fait roer Comme pāon et haut lever Ma queuë (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7759).

RESBAUDIR, verbe

[T-L : *resbaudir* ; GD : *resbaldir* ; FEW XV-1, 30b : **bald*]

Part. passé en empl. adj. "Réjoui, excité, joyeux" : Puis reva Jēhan Baptiste Au ciel des vierges ou a titre Avec [éd. ou (a) titre [A] avec] Jehan son compaignon Qui la royne out a bandon, Et refont festoierie Dont la court est *rebaudie* [var. *abaudie*, *resjoye*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9526).

RESEUL, subst. masc.

[T-L : *roisel* ; FEW X, 337a : *retiolum*]

Au fig. "Filet, piège" : En touz temps temptations tist [Satan], Touzjours lace, touzjours ourdist, Touzjours endruist ses verveus Et ses penniaus et ses *raiseus* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11730).

RESIGNER, verbe

[T-L, GDC : *resigner* ; FEW X, 298a : *resignare* ; TLF XIV, 947b : *résigner*]
Empl. trans. indir. *Resigner* à *qqc.* "Renoncer à" : À tout meschief ont *resiné* Ceuz qui se sont acheminé À toi pour leur medecine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11004).

RESISTANCE, subst. fém.

[T-L : *resistence* ; GDC : *resistance* ; FEW X, 301a : *resistere* ; TLF XIV, 951a : *résistance*]
"Force qui agit en sens contraire d'une autre" : Quar bien sai que par tout aler Sa divinité et passer Puet sanz point de *risistence* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2093).

RESISTER, verbe

[T-L, GDC : *resister* ; FEW X, 300b : *resistere* ; TLF XIV, 954a : *résister*]
Empl. trans. indir. "Résister, opposer des arguments" : « Dame, dis je, je voi mont bien Que je ne gaigneroie rien À *resister* n'à argüer Ne à contre vous desputer » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4739).

RESONGER, verbe

[T-L : *resongier*² ; GDC : *resonger* ; FEW XII, 87a : *somniare*]

Empl. trans. *Resonger un songe*. "Faire un nouveau songe" : Soutainnement me rendormi Et n'avoit guaires que tourne M'estoie sus l'autre couste Un autre songe *ressongai* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 25).

RESPITER, verbe

[T-L : *respitier*¹ ; GDC : *respitier* ; FEW X, 307a : *respectus*]

I. - Empl. trans. "Épargner, préserver"

- *Respiter qqn de* (la mort, un danger) :

"Et bien sai que vous doi baillier A ceste pasque un prisonnier, Le quel que *respiter* voules De mort..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8563) [Réf. à *Jean XVIII*, 39]. "Roy, dirent [les Juifs], forz Cesar n'avon. Oste nous cetui [Jésus]! nous voulon Que tantost soit crucefié Et que point n'en soit *respité*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8782).

II. - Empl. pronom. réfl. *Se respiter de qqc.* (de la mort) "Se préserver de" : Puisque mon bourdon me rens Et par ta pitié le me tens, De mes douleurs me fais confort Et me *respites* de la mort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10800).

RESSORTIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *resortir* ; FEW XII, 129b : *sortiri* ; TLF XIV, 984a : *ressortir*¹]

I. - Empl. trans. [D'une lumière insupportable] *Faire ressortir la vue de qqn.* "Empêcher momentanément qqn de voir clair" : La grant lumiere, qui venoit Du ciel haut, *ressortir* faisoit Ma vëue, com rebouquer Fait le soulel quant il luist cler Les iex de la chauve souris. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 218).

Rem. À rapprocher de FEW XII, 130b : « Afr. *resortir* v. n. "disparaître complètement" (ca. 1310) ».

II. - Empl. intrans. "Se montrer, se manifester" : "Pour ce que la est tel joie Et si grant beaute ensemment Quë il n'est nul entendement Qui tantost ne *ressortisist* [var. *ne sortisist*, *n'en assotist*] Et redargu ne se tenist." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9415).

Rem. À cette citation correspond celle de GD V, 560b, s.v. *obtupir* (Impr. c.1500 : *obtupesist*, lu *obstupesist* par J. J. Stürzinger dans son appareil), qui remonte au latin *obstupere* "être frappé de stupeur".

RESSUSCITATION, subst. fém.

[GD : *ressuscitation* ; FEW X, 329a : *resuscitare* ; TLF XIV, 988b : *ressuscitation*]

RELIG. "Résurrection" : SIMÉON. "Marie, certes, je te di Que candelabre et chandelier Ci apres ja si grant mestier Ne li [à Jésus] aront qu'apertement Ne soit mis en trebuchement Et en *ressuscitation* De mainz et resurrection Et en signe dont contredit De contrediseurs sera dit..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3249).

RESTAT, subst. masc.

[T-L, GD : *restat* ; FEW X, 319b : *restare*]
 "Ce qui reste d'une somme d'argent" : AVARICE. Et s'ell' est [la main qui dépouille les morts] exequeterresse, Du *restat* et dispenserresse, Si te di je qu'à li traira Du plus bel et acrochera. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9525).

RESTITUEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *restitiement* ; GD : *restituement* ; FEW X, 324a : *restituere*]
 "Action de restituer, restitution" : Et soit quicte cil qui acroit, Ou que pour chose petite Ja on ne puist estre quicte Qui ne fait *restituement* [var. *retablissement*] A cent doubles et paiement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6079) [Seul ex.].

Rem. Déjà ds GD VII, 124a (Impr. c.1500), d'où la date de c.1340 ds FEW. Mot créé pour les besoins de la rime.

RESTREINTIF, subst. masc.

[T-L : *restreintif* ; GD : *restraintif* ; FEW X, 325b : *restringere*]

"Ce qui sert à retenir, contenir qqc." (cf. T-L)
 : Les osiers j'apel les petis Commandemens qui *restraintis* Et gardiens des plus grans sont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12504).

RETENAIL, subst. masc.

[T-L : *retenail/retenal* ; GD : *retenail* ; FEW X, 335b : *retinere*]

"Lien qui attache, tout ce qui sert à retenir"
 - En partic. "Ce qui retient prisonnier" : Aussi com .I. singe ahoquié À .I. bloquel et atachié Est, que ne puet monter en haut Quë en montant tost ne ravaut, Aussi m'est .I. bloquel pesant Le cors et .I. *retenal* grant ; Il me rabat, quant veul voler Et retire, quant vueil monter. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6322).

RETENDRE, verbe

[T-L, GD : *retendre* ; FEW XIII-1, 198b : *tendere* ; TLF XIV, 1014a : *retendre*]

Empl. trans. [Le compl. désigne une partie du corps] "Tendre de son côté, pour sa part"

- [Dans un cont. relig.] *Retendre l'autre joue* (pour recevoir une claque) : Celui ausi qui

l'autre fiert, Quant voit le feru *retendre* L'autre goe pour attendre Autre foiz estre referu, De soi refréner esmëu Doit estre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8427) [Réf. à *Luc* VI, 29].

RETOUCHER, verbe

[T-L : *retochier* ; GDC : *retoucher* ; FEW XIII-2, 8a : *tokk-*]

Empl. trans. "Toucher à nouveau" : « Je porte, dist elle, en ma bouche Une si pestilente touche Que, quant atouché au morsel, En soi en prent si grant revel Que, s'à l'autre ne *retouchoit*, Aussi com hors du sens seroit ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10415).

RETOUR, subst. masc.

[T-L : *retor*¹ ; GD, GDC : *retor* ; FEW XIII-2, 65a : *tornare* ; TLF XIV, 1031a : *retour*]

A. - *Faire retour*. "Retourner, repartir" : Ce signe [du zodiaque] Cancer appeller Se fait pour les retournemens Qu'il fait et les reculemens, Trois fois Jhesucrist recula Et *retour* fist dont il ala. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10382).

B. - *Faire retour vers qqn*. "Échanger des paroles avec qqn" : Courtoise fu, ce me sembla, Quar premiere me salua En moi doucement demandant Que j'aloïè ainsi querant. Adonc fu je trestout souspris, Pour ce que pas n'avoie apris Que dame de si grant atour Vers moi daignast faire *retour* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 256).

C. - *Au retour*. "En réponse, en échange" : D'autre partië il vouloit Quar, quant preschier les envoioit, Que leur auditeurs leur trovassent Leur vitalle et amenistrassent, Quar dignes est chascun ouvrier D'avoir et recevoir louier ; Et de ce tant chascun faisoit Qu'au *retour* nul ne s'en plaignoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5456).

RETOURNANCE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *retornance* ; FEW XIII-2, 67a : *tornare*]

Au fig. *Avoir retournance à qqn*. "S'adresser à qqn, recourir à qqn" : A nul acointier esmëu Ne me sui, comment que lëu Aie bien que *retournance* A aucun saint et eslëu Je deusse avoir par qui [éd. *cui*] plëu De mal ëusse aligance. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 795). "Comment s'acointa (...) Adam d'Orguel qui en essil Estoit mis sanz esperance Ja avoir de *retournance* ? " (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 170).

Rem. Tous deux déjà ds GD VII, 149c (Impr. c.1500), d'où la date de c1350 du FEW : « Afr. *retournance* "retour" (ca. 1190 ; ca.1350) ».

RETOURNEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *retournement* ; FEW XIII-2, 67a : *tornare* ; TLF XIV, 1034b : *retournement*]

Au fig. *Avoir retournement à qqn.* "S'adresser à qqn, recourir à qqn" (synon. *retournance*) : Du tout a toi complètement N'aroi pas *retournement* Fait (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10882). Ce signe [du zodiaque] Cancer appeller Se fait pour les *retournemens* Qu'il fait et les reculemens, Trois fois Jhesucrist recula Et retour fist dont il ala. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10379).

REM. L'attest. attribuée par GD VII, 150b, à GUILL. DIGULL. est propre à l'Impr. c.1500, notre ms. porte *repairement* (= GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5586).

RETOURNER, verbe

[T-L, GD, GDC : *retorner* ; FEW XIII-2, 63a : *tornare* ; TLF XIV, 1035b : *retourner*]

I. - Empl. intrans. [D'une pers. ou d'un animal]

A. - [Sens spatial]

1. "Revenir à l'endroit que l'on a quitté" : Toutes foys que vouloie aler Vers la haie et là *retourner*, De menaces m'espoventoit (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7334).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 63b.

2. *Retourner devant qqn. / retourner à qqn.* "Revenir auprès de qqn (que l'on a quitté)" : Devant euz tu *retourneras* Jusqu'a tant que les amerras Droit a l'estable où mis il est [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2367). Pere, dist Jhesus, *retourné* Sui a toi, et ai consommé Ce que faire me commandas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10380).

B. - [Avec idée de répétition] *Revenir à qqc. / revenir à qqc.* "Retourner à (un état, une situation antérieure)" : Ains le fier et le chastie, Afin qu'il ne s'amorde mie De *retourner* à son pechié (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2331).

1. *Retourner le jeu.* "Renverser la situation"

- Au passif : Or est li gieu si *retourné* Que mon contraire ai retrouvé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6307).

2. En partic. *Retourner à vie. / retourner de mort.* "Revenir à la vie" : Mez puis les Jüis alerent A Pilate, et proposerent Quë un grant deceveur estoit Ce Jhesus que donné avoit, Et qu'avoit dit a son vivant Qu'apres .III. jours comme devant A sa vie *retourneroit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9691) [Réf. à *Matth.* XXVII, 63]. Et en Jherusalem vindrent [les disciples] Disans que l'avoient veü [Jésus] Et brisant le pain conneü, Et que vraiment suscité

Estoit et de mort *retourne*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9862).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 64a : « fr. *retourner de maladie*, etc. "recouvrer sa santé, son état normal" Wace, *retourner de* (1372 ; 1616, Br 3) ».

C. - [Avec une idée de transformation]

1. "Rendre différent, faire devenir autre" : Quanque je di, vous me mués Tout au contraire et *retournés*, Fausseté appelés biauté Et biauté dites fausseté (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5546).

2. Au fig. *Retourner de qqc.* "Renoncer" : La mort Jhesucrist vaut a ceux Qui *retournent* de leurs erreurs [var. *Qui lessent pechiez et erreurs*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2060).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 64a : « (1320, Runk) ».

II. - Empl. pronom. "Se mettre dans un autre sens"

- *Se retourner vers qqn.* : Quant j'o ce mengier regardé, Vers Raison me sui *retourné* Pour li prier que me preschast De ce disner et enseignast. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1466).

- *S'en retourner arriere.* "Revenir en arriere, rebrousser chemin" : En ce point, la messagiere S'en *retourna* tost arriere (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3352).

III. - Inf. subst. "Retour"

- [Avec prédéterm.] *Au retourner* : Si que devers le roy irai Et ceste chose li dirai, Et avant que reviegne ci L'ordenance sarai de li, Se je puis, et la vous dirai *Au retourner* que je ferai. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 638).

RETRAINER, verbe

[T-L : *reträiner* ; FEW XIII-2, 168a : **traginare*]

Empl. trans. "Tirer de nouveau après soi, traîner de nouveau"

- [Comme supplice] *Retraîner qqn* [un condamné]

. Au passif : LUCIFER. ...s'avoie char humaine La plus passible qu'onques fust Et de ci .I. pillier mëust Jucques au ciel de fer ardent, Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et sens ceselement Jucques au jour du jugement, Parmi ces rasours trahine [Fusse nu et *retrahine*] [var. *retrayne, rattrainne*], Tout descire et despecie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4490).

REM. Ex. peu sûr, s'agissant d'un passage reconstitué d'après un manuscrit de c.1450 et d'après l'imprimé de c.1500.

RETRAITER, verbe

[T-L : *retraitier* ; GD : *retraiter/retraitier¹/retraitier²* ; FEW X, 340b : *retractare* ; TLF XIV, 1046a : *retraiter*]

Empl. trans. DR. "Révoquer, annuler" : CHÉRUBIN À SAINT MICHEL. Quant ci apres le temps venra Que nostre bon roy jugera [les pèlerins] Et tendra ses assises grans (...) Honte seroit, se *retraitier* Failloit ce qu'as a jugier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 525).

RETRANCHAGE, v. recoupage*RETRANCHER, verbe**

[T-L, GD : *retrenchier* ; GDC : *retrancher* ; FEW XIII-2, 282b : **trinicare*]

Empl. trans. "Enlever, ôter (une partie d'un tout)" : CHÉRUBIN. Et en ce voudra discerner Mon glaive flamboiant et cler Qui geule devisant est dit Pour juger de tout contredit Pour ceux qui bonne cause aront Faire passer en ciel amont Et les autres hors *retrenchier* Et en dampnacion [éd. *dempnacion*] chacier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 455).

RETRIBUER, verbe

[T-L (renvoi) : *retribüer* ; GDC : *retribuer* ; FEW X, 345a : *retribuere* ; TLF XIV, 1051a : *rétribuer*]

Empl. trans. "Donner en retour, revaloir"

- *Retribuer qqc. à qqn.* : JÉSUS. Vos aumosnes et oroisons Et vos biens soient si repons Que n'en sachent les hommes rien, Mez Dieu tout seul dont vient tout bien ; Quar il le *retribuera*, Se louier n'en aves pris ja De ceuz devant qui fait l'aves. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5369) [Réf. à *Matth.* VI, 2-4].

REM. Première attest. du mot.

RETROUSSER, verbe

[T-L : *retrosser* ; GD : *retrousser* ; FEW XIII-2, 94a : *torquere* ; TLF XIV, 1056a : *retrousser*]

Empl. trans. "Se charger à nouveau de ce qui a été déchargé, rendosser"

- [Dans un cont. métaph. où le corps représente une charge pour l'être humain] : Avant qu'eüsse *retroussé* Ce povre cors et rendossé, J'e estoie si viguerous Que bien cuidoie valoir .II. . (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6299). RAISON. Autre chose ne set il faire Que toi touzjours estre contraire ; Mes pour ce que tu l'as requis Je le t'osterai, se je puis, Et tu aussi i labourras Et avec moy paine i metras (...) Tutevoies li *retrousser* Te refaurra et rendosser, Quar mon pouoir pas ne s'estent De li sequestrer longuement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6189). Si que de par le lieutenant De Jhesucrist [éd. *Jhesucrist*], Dieu tout puissant, Condempnes [éd. *Comdempnes*] estes par

arrest A Sathan qui est ci tout prest, A fin qu'en enfer vous tiengne Et jamais nul n'en rev[e]igne [ms. *revigne*] Excepte au grant jugement Ou vous seres chascun present Pour vos mescheans corps [éd. *cors*] *retrousser* Et avec vous au feu porter Ou ensemble tousjours ardes Et sens finer y demourres. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2869).

RETS, subst. fém.

[T-L : *roi³* ; GDC : *roi²* ; FEW X, 329a : *rete* ; TLF XIV, 1060b : *rets*]

Au fig. "Piège" : Aussi com cil qui est cheü En sa *rois* et en sa nasse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1174).

Au plur. : ...car annemi prouve Il [Satan] m'est et m'a tousjours este ; En touz temps il m'a persui Si com appertement le vi Jadis, quant le trouvai tendant Ses engins et ses *rois* portant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1154).

- [Dans un cont. métaph.] : Les cors de matiere pesant N'ont mie d'avantage tant Pour monter com les esperis Qui sont créés ca sus et pris. Ca retournent naturellement Com a leur premier orient, Se jus ne se sont enlaciés En las ou en *roiz* [var. *retz*] de pechiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11100).

REVEL, subst. masc.

[T-L : *revel* ; GD : *revel¹* ; FEW X, 135a : *rebellare*]

A. - "Violence, tapage, cris tumultueux"

- *Sans revel* : Par li sont joustes criees : Que vertus soient a cheval, Que vice n'ait en mont n'en val A cui ne voient tost joster Et eux tantost deschevaler. Qu'è Humilite sans *revel* Voist jus deschevaucher Orgueil (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10079).

B. - *Par revel* "Bruyamment" : DIEU. Assemblés vous, Angres, quanque vouz estes tous, Et faites feste par *revel* A mon fil, venu de nouvel ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10477).

REVELER¹, verbe

[T-L : *reveler²* ; GD : *reveler* ; FEW X, 135a : *rebellare*]

I. - Empl. trans. *Faire reveler qqn.* "Mettre en colère" : Ces .II. ventres [de Glouttonie] font *reveler* Dame Venus et repesner. Par eus ell'est plus reveleuse Et de mal faire mains honteuse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10495).

II. - Empl. pronom. réfl. *Se reveler contre qqn.* "Se révolter contre qqn" : ...contre nous plus *reveler* Ne s'ouse, ne plus rebeller. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12133). Tiex gens [les forgerons] tous de fer j'appelle, Car contr'eux ne se *revelle* Pas le fer, mes en est dante Maugre sien a leur voulente. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8300).

REVELER², verbe

[T-L : *reveler*¹ ; GDC : *reveler* ; FEW X, 349b : *revelare* ; TLF XIV, 1074b : *révéler*]

A. - Empl. trans. "Faire connaître qqc. qui est ignoré"

- Au passif. : Et là te furent *revelez* De Nature tous les secrés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3029).

B. - Inf. subst. "Action de dévoiler" : « Ce faiz mon, dist Raison, sachiés Et encor plus vous moquerai Jusques à tant que je sarai Vostre non aussi com savez Le mien et sachiés que n'avez Nul honneur à li conceler ; Ne sai qu'arés du *reveler* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5352).

REVELEUX, adj.

[T-L, GD : *revelos* ; FEW X, 135b : *rebellare*]

"Alerte, vif" : Ces .II. ventres [de Gloutonnie] font reveler Dame Venus et repesner. Par eus ell'est plus *reveleuse* Et de mal faire mains honteuse. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10497).

REVENGER, verbe

[T-L : *revengier* ; GDC : *revenger* ; FEW XIV, 468a : *vindicare*]

Empl. trans. "Venger"

- *Revenger qqn* : Terrē et mer et firmament (...) De leur createur ont courous Et du tout s'attendent a vous [aux apôtres], Pensans que le *revengerés* [Jésus] Selonc que pramis li aves. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8471).

Rem. Cf. FEW XIV, 468b : « afr. *revengier* v. a. "venger" Conon, mfr. *revenger* (Pasquier, Lac ; Schélandre) ».

REVENIR, verbe

[T-L, GDC : *revenir* ; FEW X, 350, 351b, 352b : *revenire* ; TLF XIV, 1078b : *revenir*]

I. - Empl. intrans.

A. - "Retourner (à un endroit, auprès de qqn que l'on a quitté)" : Maintenant estes *revenue* Pour refaire nouveletés Par lesquelles vous me excitez À maintenant tencier à vous (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1646). L'ANGE AU PÈLERIN. Mes je *revenrai* maintes fois Ci endroit pour toi visiter (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10991).

- *Revenir à qqn* : LES ANGES. Jhesu, a toi nous *revenon* Et ramenons tes pelerins Qui a toi ont este enclins (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2678).

- *Revenir en (un lieu)* : Autour du cercle autres [saints] iront (...) Et *revenront* en leur lieux tous Jusqu'a tant qu'ara fait son cours Le cercle et sera *revolu*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9783).

B. - *En revenir à* (un sujet de conversation).

"Reprendre" : A mon propos je m'en *revien* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8711). Mez en *revenant* au propos Premerain du soulel enclos Qui par mi la Virge luisoit (...) Assez tost et briément je vi... (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1437).

C. - [D'une chose] "Réapparaître" : Par ces .V. portes, ne doutez, Entre souvent ordure assez, Mes par elles ne puet rissir Celle ordure ne *revenir* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2232).

D. - [D'une faculté] *Revenir à qqn*. "Être retrouvé" : Quant j'ouï tel menacement Et je vi bien l'aprestement, De mon bourdon il me souvint, À li m'ahers, cuer me *revint*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7296).

II. - Empl. pronom. *S'en revenir*. "Faire retour dans le lieu d'où l'on était parti, s'en revenir" : Et encor plus touz fameilleus S'en *revindrent* et souffraiteus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1646).

REVENUE, subst. fém.

[T-L : *reveniie* ; GD, GDC : *revenue* ; FEW X, 352b : *revenire* ; TLF XIV, 1082b : *revenue*]

"Ce qu'on peut retirer annuellement d'un domaine, profit, rente, revenu" : « Vos palais, disoit il, avez, Vos tours, vos chastiaus, vos citez, Les *revenues* de l'empire, Bien vous doit ceci souffre ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 773).

REVOLU, adj.

[GD, GDC : *revolu* ; FEW X, 365b : *revolvere* ; TLF XIV, 1107b : *révolu*]

ASTR. [Domaine spatial ; d'un cercle imaginaire destiné à représenter le mouvement du calendrier astronomique] "Qui a accompli une révolution, parcouru son cycle" : Autour du cercle [le cercle céleste qui figure le calendrier] autres [saints] iront (...) Et *revenront* en leur lieux tous Jusqu'a tant qu'ara fait son cours Le cercle et sera *revolu*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9785).

REVOULOIR, verbe

[T-L, GDC : *revoloir* ; FEW XIV, 217b : *velle*]

Empl. trans. *Revoloir* + inf. "Vouloir à son tour" : Quant ot ceste dame parlé Et son affaire raconté, L'autre dame qui là estoit Et l'escrit en sa main tenoit, Si *revout* son conte dire Et devant touz son escrit lire. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2387).

RIDER, verbe

[T-L : *ridere*² ; GD : *ridé* ; GDC : *ridere* ; FEW XVI, 704b : *ridan*¹ ; TLF XIV, 1143a : *ridere* ; TLF XIV, 1143b : *ridé*]

A. - Part. passé en empl. adj. "Marqué de rides" : Ce faus visage Farderie Est dit, dont quant sui envieillie Et devenue sui *ridee* (...) M'en fais en muant ma faiture. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10643). Une vielle emmantelee, Toute froncee et *ridee*, Qui unes grans tables avoit Et souz s'aisselle les portoit, A tout un coutel se moustra Et pres de l'enfant aprocha En li desliant, et main mist A li tost, et le circuncist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2388).

B. - Part. passé en empl. subst. fém. "Celle qui est ridée" : VIELLECE ai non la redoutee La piaucelue, la *ridee*, Celle qui ai le chief chanu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13202).

RIGOUREUX, adj.

[T-L : *rigoros* ; GDC : *rigoreus* ; FEW X, 406a : *rigor* ; TLF XIV, 1156b : *rigoureux*]

"Qui montre beaucoup de rigueur, de dureté dans sa conduite, son jugement" : RAISON à MOÏSE. Bien appartient à ton office De faire des mauvés justice, Mes avant soies doucereus, Que pungitif ne *rigoreus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 648). JUSTICE. Se *rigoureuse* j'ai este Et le droit du segneur gardé, (...) Ma rigueur amoloieient A pris et grant atrempeement Pour ceuz que [éd. *la*] a rachetés Le fil Dieu et d'enfer getes (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10497). DIGULLEVILLE. Ma coupe, Jhesu, je t'en di, Et en suppliant je te pri Que tu ne me soies pas plus *Rigouoreus* què aus Jüis fus Que de ta mort tu escusas Com ignorans (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11392). "Si feroit, a dit Verite [à Justice], Qui a ta *rigueur* mesurer Le voudroit du tout et bonner, Quar ta rigueur dure tous jourz [éd. *jours*] Et sanz fin faire fait son cours." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 377).

RIGUEUR, subst. fém.

[T-L, GDC : *rigor* ; FEW X, 405b : *rigor* ; TLF XIV, 1156b : *rigueur*]

A. - "Sévérité inflexible" : Se par *rigueur* as aucun point, Aucun hurte par son mesfait, Garde que tu ne l'aies fait Sans la doucereuse onction De pitié et compassion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 650). Justice fu, la doutee, Verite, la bien loee, Misericorde, la douce Qui *rigueurs* tendans adouce. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10428).

B. - "Manière stricte et inflexible d'appliquer les lois"

- *Rigueur de droit* : JUSTICE À SAINT MICHEL. Pour ce me baillas a porter Tes balances pour ens [ms. *eux*] peser Pour [ms *Pour*] *rigueur* de droit mal

et bien Rendant a chascun qui est sien, Si que contraindre tu le dois De respondre selon ses fais (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1109).

RIRE, verbe

[T-L : *rire*¹ ; GD : *rire*¹ ; FEW X, 395b : *ridere* ; TLF XIV, 1165b : *rire*¹]

I. - Empl. intrans. "Rire" : Quant tiex paroles prist à dire La vielle, nul talent de *rire* Ne me prist, mes bien voul savoir Son non et qui estoit de voir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9136).

- *Rire du bout du dent*. "Faire semblant de rire" : TRAHISON. Maistresse sui, ce m'est avis, De quanque m'a esté apris. Bien sai mon faus visage metre, Et moy de touz poins entremetre De la boiste et de l'oignement Et de *rire* du bout du dent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8444).

Rem. Cf. FEW X, 396b : « Mfr. *rire du bout du dent* "rire sans en avoir envie" Greban, nfr. *rire du bout des dents* (seit Régnier) », cf. aussi DI STEF. 242a.

II. - Empl. pronom. réfl. *S'en rire de coeur*. "Se moquer intérieurement de" : Se aucun est qui te mesdie Ou qui te face villennie, Tourne le dos par devers li, *Ri* t'en de cuer et mot ne di ! D'ouïr l'abbaieement des chiens Ne te doit il chaloir de riens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3954).

RISSIR, verbe

[T-L : *rissir* ; GD : *reissir* ; FEW III, 296a : *exire*]

Empl. intrans. "Ressortir" : Par ces .V. portes, ne doutez, Entre souvent ordure assez, Mes par elles ne puet *rissir* Celle ordure ne revenir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2231).

RIULE, subst. fém.

[T-L : *riule*¹ ; GD : *rieule* ; FEW X, 219a : *regula* ; TLF XIV, 663a : *règle*]

Au fig. "Ligne de conduite" : AVARICE. « Ma boce, a elle respondu, Est celle par qui sont boçu Ceus qui se doivent limiter Selonc droite *riule* et riuler ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10120).

RIULEEMENT, adv.

[T-L : *riuler*² (*riuleement*) ; GD : *rieuleement* ; FEW X, 219a : *regula*]

"D'une manière bien réglée, régulièrement" : Car point n'ont les membres sante, S'en soi n'est le ventre atrempe, Que mene soit *riuleement* [var. *ruileement*, *regleement*, *reillieement*], Sens trop ou pou, moyennement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8011).

REM. Archaïsme.

RIULER, verbe

[T-L : *riuler*² ; GD : *rieuler*² ; GDC : *regler* ; FEW X, 219a : *regula* ; TLF XIV, 668a : *régler*]

Empl. pronom. réfl. "Se régler" : AVARICE. « Ma boce, a elle respondu, Est celle par qui sont boçu Ceus qui se doivent limiter Selonc droite riule et *riuler* ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10120).

RIVAGE, subst. masc.

[T-L : *rivage*² ; GD : *rivage*¹ ; GDC : *rivage* ; FEW X, 411b : *ripa*]

A. - "Rivage (de la mer)" : Et commençai à costoier La mer tout selonc le *rivage* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11467).

- P. anal. "Bord d'un terrain, d'un paysage, etc., lisière" : Or saches donc pour quoi baillié T'est telle verge et otroïé : C'est pour ton pueple gouverner Et pour le faire outrepasser De cest monde le *rivage*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 695).

B. - Au fig. "Terme, fin, but" : Or croist nostre compaignie De ceux dē humaine vie. Se lonc temps ont pelerine, Maintenant est atermine Du tout leur pelerinage Dont fin es, port et *rivage* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2718). ...au lit de la mort, Qui est le *rivage* et le port De vie humaine qui est mer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5830).

RIVER, verbe

[T-L : *river*² ; GD : *river*³ ; GDC : *river* ; FEW X, 413a : *ripa* ; TLF XIV, 1179b : *river*]

Empl. trans. "Attacher solidement"

- Au passif : Quar des clous, dont fu enclœé Le fil au fevre et fort *rivé*, Estoient toutes bien cloués Les mailletes et *rivees* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4040, 4042).

REM. À la seconde occurrence correspond celle de GD VII, 205c, s.v. *riveur* (Impr. c.1500 : *Di filz au fevre qui cloueur En avoit esté et riveur*), où *riveur* est à dater de c.1500 et non du XIV^es. comme le fait le FEW, loc. cit. ; le *PelVie* 2 5358-5359 porte : *Maaille, pour ce que clouee Estoit des clous et rivee*.

RIVET, subst. masc.

[T-L : *rivet*² ; GDC : *rivet* ; FEW X, 413a : *ripa* ; TLF XIV, 1180b : *rivet*]

"Broche métallique qui sert à assembler très solidement deux pièces" : Rien ne set faire que *rivés* Et pautonnieres ["bourses"] et sachés, Que la penthecouste porter Et moi aus buissonnés grater. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9745).

Rem. Sens préférable à celui de "liseret de cuir formant bordure autour d'un soulier" du T-L VIII, 1335 et que le FEW 10, 413a, s.v. *ripa* n'atteste qu'à partir de 1549.

RIVEUR, v. river*RIVOYER, verbe**

[T-L : *rivoiier* ; GD : *rivoier* ; FEW X, 412b : *ripa*]

Empl. intrans. "Aller le long et près de qqc., longer" : LE PÈLERIN. Et lors par la main il [l'ange] me prist Et tantost a chemin me mist, Mes point ne me laissa l'ardeur [de l'enfer] Que je sentoie et la chaleur ; Tousjours me suioit [éd. *suivit*] mon tourment (...). Selon le feu en costoiant Alai et en li *rivoiant* [var. *Et au long de la rive aloie*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3804).

ROC, subst. masc.

[T-L, GD : *roc* ; FEW XIX, 147b : *ruh* ; TLF XIV, 1190b : *roc*²]

JEUX "Tour au jeu d'échecs" : Adonc sur .I. fossé monter Me fist la vielle et regarder En une plaine .I. biau moustier Fundé delez .I. eschequier Oû il avoit menus et gros Eschés desquies je vi les *ros* Et les chevaliers et le roy Qui en menoient grant desroy. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9174).

ROGNERESSE, subst. fém.

[T-L : *röoignerresse* ; *FEW X, 519a : **rotundiare*]

MONN. "Celle qui rogne frauduleusement les monnaies" : CONVOITISE. Cestē main est pertuiserresse De maisons et descouverresse, Une briserresse d'escrins Et *röognerresse* [var. *rongner(r)esse, roignerresse, rongerresse*] de flourins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9512) [Seul ex.].

ROGNEUX, adj.

[T-L : *roignos* ; GDC : *rogneux* ; FEW X, 469b : **ronea*]

MÉD. "Qui est atteint de la rogne, rogneux" : Avoir ne veul nul repreneur, Nul mestre, nul endoctrineur. Ausi com het *roigneuse* beste Estrille et teigneuse teste Pigne, ausi he enseignement Et conseil et avisement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7539).

RONDEAU, subst. masc.

[T-L : *röndel* ; GD : *rondel*¹ ; GDC : *rondel* ; FEW X, 523a : *rotundus* ; TLF XIV, 1238b : *rondeau*¹]

"Poème chanté à structure fixe" : Là, leur fais jē ouïr chançons, *Rondiaus*, balades et dous sons De herpes et de simphonies, D'orgues et d'autres sonneries

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6754).

Rem. Cf. FEW X, 523b.

RONDEMENT, adv.

[T-L : *rëont* (*rëondement*) ; GDC : *reondement*² ; FEW X, 522a : *rotundus* ; TLF XIV, 1240a : *rondement*]

"Régulièrement, d'un train régulier et tranquille" (anton. *asprement* v. Lexiques) : Plus tost est la vielle souvent Qui son chemin va *rondement* À saint Jaque ou à saint Joce Que n'est cil qui fiert et broche Son cheval et va asprement, Quar plus tost treuve encombrement Assez que la vielle ne fait Qui *rondement* son chemin vait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4676, 4682).

ROUE, subst. fém.

[T-L : *röe* ; GD : *roe*¹ ; FEW X, 490 : *rota* ; TLF XIV, 1275a : *roue*]

A. - "Objet de forme circulaire qui sert comme organe de transmission" : La avoit .I. tournoient D'une *roe* tournant forment. Du parfont de terre venoit Par .I. postis et haut sourdoit Et droitement a une tour Isnelement faisoit son tour (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4874).

1. [Dans une horloge, d'un moulin] : Arrestance n'i a ne fin Ne qu'a en *roe* de moulin, Tant com dure et eaue li vient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11924). ...Les planetes fait varier Et leur epicles tourner A semblance de la *roe* Qui dedens l'orloge *roe*. Mes pour ce ne di je mie Que leur autre tournerie Quë il ont de leur nature Sens cesser tousjours ne dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8921).

2. En partic. "Instrument de torture formé d'une roue horizontale sur laquelle on attache le supplicié dont les os sont broyés à mesure que la roue tourne" : Et celle *roe* isnellement Et tres impetueusement Deux fors Sathans [éd. *Sathan[a]s*] tournoient Et ceux qui sus se sëoient Faisoient tresforment hurter. A chascun tour a .I. pilier Qui deles la *roe* estoit mis En tel maniere a mon advis Qu'au hurter s'escerveloient Et que leurs yex hors yssoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5313).

Rem. Il s'agit de la roue comme instrument de supplice infernal (cf. Duval 2006, 139, note 1). Cf. FEW X, 493b-494a.

B. - P. anal. [À propos du paon] "Queue étalée en éventail"

- Au fig. *Faire roue de lion*. "Faire le fier" : ORGUEIL. Et par fierté le col estent, Le sourcil lieve et le menton En faisant *roe* de lion (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7614).

Rem. Leçon corroborée d'après les autres mss. (cf. Roques 2008, 293).

C. - [La roue en tant que symbole]

1. [Symbole des cycles, des recommencements, des révolutions, en raison de son mouvement] "Sphère de la lune" : NATURE À GRÂCE DIEU. Entre moi et vous fu assise Une bonne qui nous devise, Afin que ne mesfëissons Ne de rien n'entrepreïssons L'une vers l'autre, c'est la *roe* Oü en touz temps la lune *roe* ; Celle *roe* si nous depart, À chascune donne sa part, Dehors est la vostre partie, Là avez vous la seignourie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1547).

Rem. Cf. FEW X, 491a.

2. [Symbole des vicissitudes de la destinée humaine ; comme attribut de la Fortune, divinité du hasard] : Ce sont engins dont fait tourner Sa *röe* Fortune et röer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11942).

Rem. Cf. FEW X, 490b.

ROUEMENT, subst. masc.

[GD : *roement* ; FEW X, 496b : *rotare*]

[Dans un cont. métaph.] "Mouvement d'un corps qui tourne sur lui-même, rotation" : LE ROI À SES TRÉSORIERES. De ceste *roe* ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] paignons [Avez este et compaignons] [vers manquant ds ms.] En autres compaignons mouvant De dent en dent et somouant Par aliance enclavee [éd. *enclavee*] D'un en autre et conspiree Comme paignons entremesles, Entrelacies, entredentes, A fin quë .I. [éd. *un*] grant *roement* Fust paignonne repostement Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4999).

REM. Néologisme.

ROUER, verbe

[T-L, GD : *röer*² ; FEW X, 496a : *rotare* ; TLF XIV, 1279a : *rouer*²]

Empl. intrans.

A. - [D'une chose] "Tourner (comme une roue)" : Ce sont engins dont fait tourner Sa *roe* Fortune et *roer*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11942). ...Les planetes fait varier Et leur epicles tourner A semblance de la *roe* Qui dedens l'orloge *roe*. Mes pour ce ne di je mie Que leur autre tournerie Quë il ont de leur nature Sens cesser tousjours ne dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8922).

B. - [D'un oiseau, et plus partic. d'un paon] "Faire la roue" : VAINES GLOIRES. Ce vent adonc me fait *roer* Comme päon et haut lever Ma queue (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7771).

ROUGEOYER, verbe

[T-L : *rojoier* ; GD : *rougeoier* ; FEW X, 535a : *rubeus* ; TLF XIV, 1289b : *rougoyant/rougoyer*]

Part. prés. en empl. adj. [D'un obj.] "Qui prend ou présente des teintes qui tirent sur le rouge" : Aucuns [sièges] estoient verdoians Et aucuns autres *rougians*, Aucuns de couleur doree, Aucuns de blanche argentee, Aucuns de plus gaies couleurs Que n'ont en eux gemmes ne fleurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 288). Les dis anges emmenioient Trois esperis qui avoient Couronnes d'or dessus leur chief [éd. *chief[s]*], Et estoient jucques aus pies Vestus de pourpre *rougoiant* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9671).

REM. Tous deux déjà ds GD VII, 246c (Impr. c.1500 où on lit respectivement *rougeoyans* et *rougeyant*).

ROUGEUR, subst. fém.

[T-L : *rojour* ; GDC : *rougeur* ; FEW X, 534b : *rubeus* ; TLF XIV, 1290a : *rougeur*]

"Couleur rouge" : Aristote si dit que lait N'est nulle autre chose que sanc Qui est mué et tout fait blanc Par decoction de chaleur Qui li anulle sa *rougeur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13338). Celle couleur coustumiere Est de monstrier trine chiere Et face a la regardure. Une fois verdeur pleniere, Autre *rougeur* monstre entiere, Autre fois deaurëure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10773). Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un pourpre qui tout rouge fu, Non pas sanz plus de sa couleur, Mez de la tainture et *rougeur* Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui navré estoit De toutes pars parfundement Des espines à grant tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8602).

ROUIL, subst. masc.

[T-L : *röil²* ; GD : *rouil²* ; FEW X, 427a : *robigo*]

"Rouille" : Se d'argent sont [les bras de la statue] (...) Sens *rououl* [var. *rouil*, *raoul*, *gourgous*, *souldeure*], sens composture De quelque male mixture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7781).

- [Avec une idée de détérioration, d'altération] : Quar tout aussi comm'en peril Est le fer dont rien on ne fait Quë assez tost *röoul* [var. *rououl*, *reoul*, *rouil*, *rouille*, *ruil*, *ruille*] n'i ait, Aussi li hons qui huiseus est Et rien ne fait, en peril est Quë assez tost enröouillié Ne soit par vice et par pechié ; Mes quant il se veut ocuper Et en labour exerciter, Ceci le garde de pechié Et d'estre de *röoul* [var. *rooul*, *ruil*, *rououl*, *rouil*, *ruille*] tachié. Ceci li vaut .I. fourbisseur Et une lime et un limeur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6646, 6654) [Autres ex. vers 8911, 8915].

ROUSSIN, subst. masc.

[GDC : *roussin* ; FEW X, 576a : **runcinus* ; TLF XIV, 1318b : *roussin¹*]

"Cheval trapu qui servait de monture à la guerre ou à la chasse" : Prestez moi .VIII. jours .I. sommier Et .I. *roucin* à chevauchier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9786).

RUDE, adj.

[T-L, GD, GDC : *rude* ; FEW X, 540b : *rudis* ; TLF XIV, 1340b : *rude*]

A. - "Mal dégrossi, fruste" :I. vilain mal savoureux, Lourt et enfrun et dangereux Qui par son non se fait clamer *Rude* Entendement et nommer S'est fait espëur de chemins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5230).

B. - [D'un métal] "Qui n'est pas précieux" : Tel chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] doit estre bien nomme Chief d'or par droit et appelle, Mes qui le verroit esclatant A l'aviser et soi crevant, Qui amender ne se voudroit Et trop hautement sonneroit Par paroles despiteuses De desdaing et orgueilleuses, D'or estre dit pas ne devoit, Mes un *rude* metal par droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7454).

RUDERIE, subst. fém.

[T-L, GD : *ruderie* ; FEW X, 541b : *rudis*]

"Caractère, qualité d'une personne rude, qui traite les autres rudement, sans ménagement, avec brusquerie, rudesse" : Tel ne sont pas bon surgien, Bon mire ne phisicien, Quar aus bleciez leur oignement Veulent baillier trop rudement. Et pour ce sui je descendue Pour vous aviser et venue, Qu'en vous n'ait nulle *ruderie*, Ne cruauté ne felonnie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 605).

RUE, subst. fém.

[T-L : *rüe²* ; GD : *rue²* ; FEW X, 543b : *ruga* ; TLF XIV, 1344b : *rue¹*]

"Voie de circulation bordée, au moins partiellement, de maisons à l'intérieur d'une agglomération"

- [La rue, espace de la vie]

. *En mainte rue*. "En beaucoup d'endroits" : Ceste chose est advenue Mainte foiz en mainte *rue* Que qui n'est biaux, si se cointoie Et qui n'est bon, si se simploie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5298).

. [Avec un verbe de parole] *Par la rue. / par les rues*. "De maison en maison, de rue en rue (pour être porté à la connaissance de tout le monde)" : Juge qui (...) n'a sens ne discrection [éd. *discrec(t)ion*] De tenir juridicion, Capricorne [éd. *Capricor(ne)*], chievre cornue, Doit estre dit par la *rue*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1023-). Puis manderai par les *rues* Que liquides, voieux et [éd. *(et)*] (,) mues Viengnent a moi toutes lettres Pour

pourter [éd. *porter*] au roy d'œues Houneurs [éd. *[et]*] qui sont scœues A la royne estre debtes. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11108).

RYTHMIQUE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *ritmique* ; GDC : *rhythmique* ; FEW X, 386a : *rhythmus* ; TLF XIV, 1372b : *rythmique*]

MUS. "Partie de la musique qui étudie les règles du temps et de la mesure selon les lois du rythme" : Aus escoles de Musique Alons tous pour l'armonique Et pour la *rethmique* [var. *rithmique*, *rechinique*, *richinique*, *rethorique*] aprendre, Et pour aussi bien entendre A l'art organique savoir ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9869). "...Ceux [des anges] qui iront avisera [David] Mieux que autrè et enseignera Comment des instrumens aront, Es [ms. *Et*] quiex aprendre bien pourront Se les portent a Musique Pour l'organique et *rithmique* [var. *rithinique*, *richinique*, *rechinique*] ." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9920).

REM. À la deuxième citation correspond celle de GDC X, 575b (Impr. c.1500). La diversité des variantes témoigne de la nouveauté du mot. Néol.

S

Qui me suit ne puet mal aller

(Pèler. J.-C. S., 1358, 7302)

SABLONNACE, adj. fém.

[T-L, GD : *sablonas* ; FEW XI, 13b : *sabulo*]
 "Sablonneux" : La [éd. (*La*)] pluie terre *sablonnace*
 Endurcist, et terre crasse Amoloie, s'ell'est dure.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9991) [Seul
 ex.].

Rem. Déjà ds GD VII, 271b (Impr. c. 1500 : *sablonasse*), d'où la date de c.1350 du FEW.

SAC, subst. masc.

[T-L, GDC : *sac*¹ ; GD : *sac* ; FEW XI, 20b : *saccus* ; TLF XIV, 1386b : *sac*¹]

A. - "Sorte de poche faite de matière souple, ouverte par le haut et servant à contenir des objets de toutes sortes" : Qui est, dis jë, ou *sac* bouté Et par dehors forment lië, La maistrise du *sac* n'a pas, Ains a la maistrise li *sacs* De celui qu'i enclos il tient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4301-4302).

Rem. Comparaison du corps à un sac ; dans le *Pèler. vie hum.* « Raison l'avait comparé à un vêtement, à un fardeau, à une prison et même à une nuée » (*cf.* Duval 2006, 113, note 2).

- [Dans un cont. métaph.] : Et [éd. [*vous*]], que faites vous [éd. (*vous*)] oreillers, Qui fait de vos oreilles *sacs* Aves pour les maus ensachier Qu'ont reporte li mal parler ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5116).

- *Sac* à + subst. désignant le contenu

. P. iron. [D'un endroit qui dégage des odeurs nauséabondes] *Sentir sac à cumin.* "Sentir mauvais, répandre une mauvaise odeur" : Et tel mystériel encens Te present [dit l'un des rois mages à Jésus], et avec entens Que l'oudeur te soit vaillable Tant com es en cest estable Qui *sac* a commin ne sent pas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2581).

B. - "Estomac, ventre" : Ce ne sont [ces gens] que gloutonnaïlle [éd. *gloutounaille*] A cui ne chaut comment aïlle, Mes que soient bien aouilles Et bien emplis leurs *sacs* percies. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5372).

SACHER, verbe

[T-L : *sachier*³ ; GD : *sachier*¹ ; FEW XI, 25a : *saccus*]

I. - Empl. trans. *Sacher qqn de* (un lieu) "Tirer violemment qqn de" : Toutes foy que vouloie aler Vers la haie et là retourner, De menaces m'espoventoit Et la coingnie me hochoit ; Les las prenoit et me *sachoit* Et de la haie m'esloignoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7337). MISÉRICORDE. Et ausi souvenir te doit Que l'arc en ciel qui fort tendoit Jadis me fëis destendre Et la

corde en ma main prendre Pour chetis *sachier* [var. *chacier, tirer*] de prison Ou [éd. *Et*] oster de chaitivoison, Pour quoi [éd. *quoy*] sui Misericorde Nommee [éd. *Nomee*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 505).

II. - Part. passé en empl. adj. [Des ongles] *Saché hors.* "Qui est sorti, dehors (prêt à attaquer)" : D'autres chetis vi tost deux tas Dont les uns grans lous rungoient Et aus dens les cherpissioient Et les desciroient aus pies Les ongles trais et hors *sachies*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5176).

REM. *Cf.* FEW XI, 27a.

SAGITTAIRE, subst. masc.

[T-L : *sagitaire*¹ ; GD : *sagitaire* ; GDC : *sagittaire* ; FEW XI, 58b : *sagitta* ; TLF XIV, 1413a : *sagittaire*²]

ASTR. "Constellation zodiacale figurant un centaure armé d'un arc et de flèches" : En *Sagictaire* en icel jour Se trouva il [Jésus] a grant douleur. Les Jüis le sagicterent Et crueus dars li gecterent De leur langues seursemees (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10247).

SAGITTER, verbe

[GD : *saieter* ; FEW XI, 58b : *sagitta*]

Empl. trans., au propre et au fig. "Percer de flèches" : En *Sagictaire* en icel jour Se trouva il [le soleil] a grant douleur. Les Jüis le *sagicterent* Et crueus dars li gecterent De leur langues seursemees, Poingnans et envenimees Qui plus asses li grevoient Qu'autres paines ne faisoient. Longis aussi le *sagicta* De la lance dont li perca Le cousté destre en espandant A terre son precieux sanc. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10249, 10255).

Saignee, subst. fém.

[T-L, GDC : *saigniee* ; FEW XI, 158b : *sanguinare* ; TLF XIV, 1416b : *saignée*]

"Saignement provoqué par un coup" : Les *saignies* [endurées par le Christ] si sont passees, Du tout en tout et tresalees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3639). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Adonc par le commandement Pilate (...) fus (...) par mi fendus et perciés, Si que ton sanc par tout couloit (...). Et celle *saigniée* tres grant Ne fu pas encor soufisant Aus Jüis, mez au cuer sainnier Te firent, et le cors percier D'une lance quë y bouta Un dur saigneur qui estoit la (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11349).

SAIGNEUR, subst. masc.

[T-L : *saignëor* ; GDC : *saigneor* ; FEW XI, 159b : *sanguinare* ; TLF XIV, 1419a : *saigner (saigneur)*]

"Celui qui par un coup provoque le saignement" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Adonc par le commandement Pilate (...) fus (...) par mi fendus et perciés, Si que ton sanc par tout couloit (...). Et celle saingniée tres grant Ne fu pas encor soufisant Aus Jüis, mez au cuer sainnier Te firent, et le cors percier D'une lance quë y bouta Un dur *sainneur* [var. *seigneur, mauvais tirrant*] qui estoit la (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11354).

SAILLIR, verbe

[T-L : *salir*² ; GD, GDC : *saillir* ; FEW XI, 92a : *salire* ; TLF XIV, 1420a : *saillir*]

I. - Empl. intrans.

A. - "Sauter" : J'ai non Jennece la legiere (...). Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je carole, Je trepe et queur et dance et bale En alant à la huitefale, Je luite et *sail* fossez piez joins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11811).

B. - [D'un liquide] *Saillir hors de* (un lieu) "Jaillir avec force de" : Mez [le fils de Dieu] se monsterra en tel [éd. (*tel*)] guise Champion que sa cuirée Y sera par tout perciée. Et n'i a [éd. *a[ra]*] percëure Quel que soit ne desroupture Par où ne *saillie* le sanc hors De son digne et precieus cors. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3459).

Rem. Cf. FEW XI, 93b.

C. - [Des yeux ; avec effacement du compl. de lieu] "Faire saillie, avoir l'air de sortir de leurs orbites" : SATAN. Or dirai quieus gens c'estoient Et quieus figures avoient. Li uns si estoient cornus, Les autres com sengliers dentus, Aus autres les yeux *sailloient* Et [éd. *Dont*] les pruneles issoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2909).

Rem. Cf. FEW XI, 93b : « afr. *seillir* "sortir, s'avancer au dehors (d'une chose)" (hap. 13. jh.), mfr. *sallir* (1409, Runk), mfr. nfr. *saillir* (15. jh. - Oud 1660 ; Diderot) ».

II. - Part. prés. en empl. subst. fém. "Celle qui saute, qui est vive et pleine d'entrain" : J'ai non Jennece la legiere, La giberresse, la coursiere, La sauterelle, la *saillant* Qui tout dangier ne prise .I. gant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11805).

SAIN, adj.

[T-L : *sain*¹ ; GDC : *sain* ; FEW XI, 189a : *sanus* ; TLF XIV, 1420b : *sain*¹]

A. - Au propre [D'une partie du corps] "Qui est bien formé, en bon état physique" : N'est pas merveilles, se bastons Ou potences queroit uns homs Mal jambu ou a mauvais pies Ou qui es jambes est froissies ; Mes qui a les jambes *sainnes* Et bons pies pour asses paines Soustenir, se quiert potence Pour soy

soustenir, lasch' en ce Sera dit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8177).

B. - [D'un acte jur.] "Qui respecte les formes, les règles, les dispositions légales"

- [Dans un cont. relig.] : Bien sai que vers li [Dieu] mon dëu N'ai pas [éd. *mie*] fait n'a son plëu, Dont ma cause n'est pas *sainne*, Pour quoi paier li doi trëu Dë oroison a mon pëu De grant devocion plainne. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 11134).

SAINTEFICATION, subst. fém.

[T-L : *sainteficaciön* ; GDC : *sanctification* ; FEW XI, 147b : *sanctificare*]

RELIG. "Action de rendre saint, sanctification" : JÉSUS. Si di jë et maintieng pour voir Quë a ce fist pourvoiance Li roys, quant par sa puissance De tout tel pechië me purga Quant du tout me saintefia La quel *saintefication* Fu droite preparation D'estre recëu saintement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2451).

SAINTEFIER, verbe

[T-L : *saintefïer* ; GDC : *sanctifier* ; FEW XI, 147a : *sanctificare*]

Empl. trans. RELIG.

A. - *Saintefier qqn.* "Rendre qqn saint" : JÉSUS. Si di jë et maintieng pour voir Quë a ce fist pourvoiance Li roys, quant par sa puissance De tout tel pechië me purga Quant du tout me *saintefia* La quel saintefication Fu droite preparation D'estre recëu saintement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2450).

B. - *Saintefier* [le nom de Dieu]. "Honoré dignement"

- [Dans la formule du Notre Père] *Saintefié soit ton saint nom* : Nostre pere, nostre segneur, Nostre roy, nostre createur Qui as es ciex dominion, *Saintefié* soit ton saint non ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5402) [Réf. à *Matth.* VI, 9-10].

Rem. Cf. FEW : « *saintefier* "honorer dignement (le nom de Dieu, dans l'Oraison dominicale)" (12.-13. jh.), *sanctifier* (seit 1550, Bible Louv *Matth* 6,9) ».

SAISON, subst. fém.

[T-L, GDC : *saison* ; GD : *saison*² ; FEW XI, 240a : *satio* ; TLF XIV, 1435b : *saison*]

A. - "Espace de temps, période, époque"

- *En toute saison.* "En permanence, toujours" : Et bonne chose aussi seroit, Affin que tout declare soit, Quë appelée y fust [au jugement des pëlerins] Raison Qui est bonne en toute *saison* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 470).

Rem. Cf. FEW XI, 241a.

B. - "Moment opportun pour qqc."

- *Estre la saison de* + inf. : DIEU À JÉSUS. Et plus de .XXX. ans voiage Feras et pelerinage Avant

quë il soit la *saison* De faire sa redemption [d'Adam] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 953).

Rem. Cf. FEW XI, 240b.

SALÉ, adj.

[*FEW XVII, 12b : **salò*]

[Du linge] "Qui est sale, souillé"

- En partic. RELIG. [Dans un cont. métaph. ; des fautes commises par le pèlerin et qui devront être lavées] : ...li est fait [au pèlerin] li lavemens De ces lexives *salees* De Grace Dieu ordenees. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 371) [Seul ex.].

REM. L'éd. enregistre la var. *ensalees* (Impr. c.1500) . À rattacher à FEW XVII, 12b, s.v. **salò*.

***SALETER, v. sauteler**

SALIR, verbe

[T-L : *salir*¹ ; GDC : *salir* ; FEW XVII, 13a : **salò* ; TLF XV, 9b : *salir*]

Part. passé en empl. adj. RELIG. [Dans un cont. où l'auteur joue sur le sens propre et le sens fig. du mot ; de l'âme matérialisée par le corps] *Sali de* (péchés). "Souillé, entaché de" : Aussi l'ame, a qui est donne Un corps bien complexionne Et de matiere plus soutil, Comprend miex que l'ame de cil Qui a corps complexionne De rude matiere et fourme, Ou qui l'a tachie et *sali* De mains peches et enordi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7049).

***SALUEMENT, v. salut**

SALUT, subst. masc.

[T-L, GDC : *salu* ; GD : *salut* ; FEW XI, 125b : *salus* ; TLF XV, 26a : *salut*]

A. - "Action de saluer qqn"

- *Dire (des) saluts.* "Saluer" : Maudis estes phariséens Qui voules devant toutes gens Estre haut les premiers assis Et que *salus* vouz [éd. *vous*] soient dis. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6756) [Réf. à *Luc* XI, 43]. "Quant es lieux enterrés, *Salut* dites [dit Jésus à ses disciples] et pais portés ! Et la où on vouz recevra, Mengiez que devant mis sera" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6020) [Réf. à *Matth.* X, 12].

Rem. À la première citation correspond celle de GD VII, 297a (Impr. c.1500 : *saluemens*), d'où la date de c.1350 du FEW XI, 127a.

B. - RELIG. "Fait d'échapper à la damnation et d'accéder à la félicité éternelle" : Le *salut* des hommes n'est pas Principalement com pensé as Pour les cors, mez les esperis Qui sont et seroient peris, Së il [Jésus] n'ëust ja ordené Comment par li seront sauvé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3469).

SANCTIFICETUR, mot lat.

[FEW XI, 147b : *sanctificare*]

Faire le sanctificetur. "Être hypocrite" : HYPOCRISIE. Souvent je le porte [le manteau] au moustier Et le vest, quant vois Dieu prier Et m'en afuble, quant je doute Que aucun hors ne me boute De l'estat et la dignité Où une piece ai ja esté. Je le vest aussi, quant ostee En sui du tout et desposee Et faiz le *sanctificetur* Pour recouvrer aucun eür. Je fais aussi com Renart fist Qui en la voie mort se fist, Afin qu'en la charete fust Geté et des harens eüst. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8051).

SANCTUS, subst. masc.

[GD, GDC : *sanctus* ; FEW XI, 151a : *sanctus* ; TLF XV, 34b : *sanctus*]

LITURG. "Chant de louange à Dieu qui suit la préface et précède le canon" : Souvent estoit reprins *sanctus* Devotement et sus et jus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9127).

SANER, verbe

[T-L, GD : *saner* ; FEW XI, 145a : *sanare*]

Empl. trans.

A. - "Guérir" : Et lors Pierre sailli avant, Et d'un glaive qu'avoit taillant L'orelle d'un vallet coupa Que Jhesus sanz delai *sana* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8306) [Réf. à *Matth.* XXVI, 51].

B. - "Faire recouvrer son intégrité à qqn, qqc."

- Au passif [Dans le débat de l'arbre sec et de l'arbre vert, de la pomme qui représente Jésus-Christ] : Et la ferai [la pomme] en mes greniers Mectre et garder .III. jours entiers, Si que, quant sera paree Et a son droit bien *sannee* [éd. *fannee*], Glorifiee la raras, Et bien donner lors la pourras A tes amis a leur diner (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6674).

Rem. Cf. A. Jeanroy, *Romania*, 36, 1907, 364.

SAOULER, verbe

[T-L : *säoler* ; GD : *saouler* ; FEW XI, 247a : *satullus* ; TLF XV, 754a : *soûler*]

Empl. trans. "Rassasier"

- Au propre *Estre saoulé de qqc.* : Tousjours ont voulu eux [les gloutons] sëoir A la table sens eux mouvoir, Et a este leur entente Seulement d'emplier leur ventre. Ce sont avaleurs de grans vins, De lecheries et de [éd. (*de*)] lopins Qui en ont prins si gloutement (...) Que de leur superfluites Plusieurs autres bien *saoules* Eussent este et bien nourris (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5382).

- [Dans un cont. métaph.] *Estre saoulé de* + inf. "Se contenter de" : Toute leur vie ont lousps este [les avaricieux], Onques ne furent *saoule* De mengier les povres brebis A grans morseaus et a petis

Selon ce qu'il y trouvoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5230).

SAPHIRIN, adj.

[GDC : *saphirin* ; FEW XI, 213a : *sáppheiros* ; TLF XV, 60b : *saphir (saphirin)*]

[D'une couleur] "Bleu saphir" : De couleur *saphirine* [var. *sa hirine, saphire, saphiree*] estoit [le cercle merveilleux], Et estoit mesurement A ligne et ordeneement Estelé d'estoiles luisans (...) Qui estoient toutes mises Par trenteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chascun bout des .XXX. mis Estoit .I. cler souleil, et grant A la largeur du deferant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9644).

SARCLEMENT, subst. masc.

[GD : *sarclement* ; FEW XI, 226a : *sarculare*] "Sarclage" : L'autre semence pou vaudroit, Mesmement quar nul *sarclement* N'en est fait ne ellissement Jusques au tempz qu'a l'engrangier Le bon grain est mis en guernier (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5725).

Rem. Déjà ds GD VII, 317c (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 du FEW. Néologisme.

SARCLIS, v. cercueil

SAUS, subst. fém.

[T-L : *sauz* ; GD : *saus* ; FEW XI, 100b : *salix*]

[Arbre ; dans un cont. métaph.]

- "Saule" : TRAHISON. Je sui une *saus* vermoulue, Une planche au besoing rompue, Un planchier dont sont les corbiaus Rompus et cheüs les soliaus. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6461).

SATANAS, subst. masc.

[T-L, GD : *Satanas* ; FEW XI, 238a : *Satanas*]

A. - "Satan, prince des démons" : Jhesu, quant de ta mort parlas, *Sathanas* de pres t'escoutoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6273).

B. - Au plur. "Les 6666 légions de 6666 esprits maléfiques chacune, chargées d'entretenir les chaudières infernales et d'y torturer les damnés" : Les *sathanas* ceux chacoient En enfer et les menoient. Moulte fu grant la chanteplure. Li un chante et l'autre plure, Li annemi s'en vont chantant Et li povre chetif plourant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3025).

SAUCE, subst. fém.

[T-L : *sausse* ; GD : *salse*² ; FEW XI, 108b : *salsus* ; TLF XV, 93b : *sauce*]

"Sauce"

- Au fig. "Mauvais traitement, mauvais tour"

- *Confire une sauce bien poivree à qqn* :

Il sont a nos fais contraire. Soyons un a eux detraire Et d'acort leur confison Une *sausse* [var. *saiette bien penee, bien puree, bien poudree*] bien pevree ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4752).

REM. V. aussi *poivrer*. Cf. d'autres loc. ds DI STEF., 787b-788a.

SAUCIERE, subst. fém.

[T-L : *sauisiere*² ; *FEW XI, 108b : *salsus*]

[De la bouche ; empl. métaph.] "Celle qui prépare les sauces" : « Di moi, dis je, comment nommee Est celle bouche et apellee ? — Ce est, dist elle, une *sauiciere*, Une volage messagiere Qui a tost dit et raconté Ce que le cuer a commandé. Male clique et malevoisine L'appellent la gent sa voisine, Pour ce que volentiers mesdit Et vilennie assez tost dit, Quant a aus bons morsiaus touchié Et des bons vins a essayé ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10423) [Seul ex.].

SAUF, adj.

[T-L : *sauf* ; GDC : *salf* ; FEW XI, 133b : *salvus* ; TLF XV, 97b : *sauf*¹]

Empl. subst. masc., en partic. [À propos d'une épée] *En sauf*. "Au fourreau" : Bien puet son glaive flamboiant Metre en *sauf* desorenavant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 94) [= *PeLVie*² 185]. Et lors Pierre sailli avant, Et d'un glaive qu'avoit taillant L'orelle d'un vallet coupa Que Jhesus sanz delai sana, Disant a Pierre que meist Son glaive en *sauf* et se souffrist. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8306) [Réf. à *Matth.* XXVI, 51].

Rem. Cf. FEW XI, 135a. À la première citation correspond celle de GDC X, 615c, s.v. *salf* (Valpinçon) et GDC IX, 679c, s.v. *gaine* (Impr. c.1500 : *Bien puet son glaive flamboyant Mettre en gayne dorenavant*), voir *gaine*.

SAUTELER, verbe

[T-L, GD : *sauteler* ; FEW XI, 114b : *saltare* ; TLF XV, 108a : *sauteler*]

Empl. trans. indir. [Du coeur] "Palpiter, battre violemment" : De joie le cuer me halette Et me *sautelë* et me trepete. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7598) [= *PeLVie*² 9484].

REM. À cette citation correspond celle de GD VII, 295a, s.v. *saleter* (Ars. 2319 : *salleter*).

SAUTERELLE, subst. fém.

[T-L : *sauterelle* ; GD : *sauterelle*¹ ; GDC : *salterelle* ; FEW XI, 117a : *saltare* ; TLF XV, 113b : *sauterelle*]

"Celle qui saute" : J'ai non Jeunece la legiere, La giberresse, la coursiere, La *sauterelle*, la saillant Qui tout dangier ne prise .I. gant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11805).

SAUVAGIN, adj.

[GD : *sauvagin* ; FEW XI, 618b : *silvaticus* ; TLF XV, 119b : *sauvagin*]

[D'une chose] "Qui a gardé son caractère naturel, sauvage"

- [Dans un cont. métaph. à propos de la vie que mène Marie qui est présentée comme une greffe prise sur l'arbre de Jessé] : C'est en Sainte Anne ou l'entement Fu fait tresconvenablement De Marie qui greffe en fu Que Dieux despoulla et fist nu De toute vie[s] [ms. *vies*] *sauvagine* Qu'avoit prins en sa racine (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5691).

SAUVAGINE, subst. fém.

[T-L, GD : *sauvagine* ; FEW XI, 619a : *silvaticus* ; TLF XV, 119b : *sauvagin/sauvagine*]

"Caractère naturel, sauvage de qqç."

- En partic. [D'un arbre] "État sauvage d'un arbre qui a poussé naturellement dans la nature"

. [Dans un cont. métaph. concernant le débat entre l'arbre vert et l'arbre sec] : Lors l'arbre qui pommier est dit (...) ainsi dist : "Se dē Adam je sui nee (...) Si n'est point en moi le venin Qui par Adam vint ou pepin. Entee a[i] [ms. *a*] este franchement Et exemptee outreement De venin et de autre [éd. *et toute t.*] tache, Qui tous autres arbres tache, Et n'ay nulle *sauvagine* Dē estoc [ms. *escot*] ou de racine" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5969).

Rem. Allusion à la fable du singe savetier.

SAVETIER, subst. masc.

[T-L, GDC : *çavetier* ; FEW XXI, 536a : o.i. ; FEW XXII/2, 196a : o.i. ; TLF XV, 127b : *savetier*]

"Tout mauvais ouvrier qui fait mal son ouvrage" : Le singe qui se fist pieça *Çavetier* le senefia ; Quar tant se mesla du mestier Qu'il s'en coupa au derrenier La gorge. Fol mesler se fait De chose quē apris on n'ait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8076).

SAVOUREUX, adj.

[T-L : *savoros* ; GD : *savoureux* ; FEW XI, 206b : *sapor* ; TLF XV, 142b : *savoureux*]

[D'une pers.] "Qui a du charme, qui séduit l'esprit et stimule l'attention, l'intérêt"

- *Mal savoureux* : De quoi ne nous est mie bel, Quē .I.vilain mal *savoureux*, Lourt et enfrun et dangereus Qui par son non se fait clamer Rude Entendement et nommer S'est fait espieur de chemins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5227).

SCIENTÉ, adj.

[T-L : *scienté* ; FEW XI, 307a : *sciens*]

"Savant, sage" : Ja ne sera nul *scienté* S'il n'a veü et esprouvé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13211).

REM. Mot rare. FEW enregistre après l'adj. *escientels* "sage, savant", la loc. propre à l'ancien messin *ne mie estre bien scientez* "être faible d'esprit" en précisant que la finale *-es* est l'aboutissement de *-alis*, comme en ancien picard. Il pourrait donc s'agir ici d'un régionalisme picard tout comme l'est probablement aussi son antonyme *dessienté* "qui a perdu le sens" attesté dans *Sone de Nansay* que cite également le FEW.

SECOND, adj.

[T-L : *secont*¹ ; GDC : *segont* ; FEW XI, 382b : *secundus* ; TLF XV, 226a : *second*]

A. - [Dans une série] "Qui vient juste après le premier, deuxième" : ...car est bien scēu Que pis vault le *second* meffait Asses que le premier ne fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 633).

B. - [Dans des tournures nég., pour marquer la qualité, l'éminence de la pers.; en corrélation avec *pair, pareil*] "Autre, pareil au premier" : Noble princesse du monde Qui n'as ne per ne *seconde* En rēaume n'en empire, De toi vient, de toi redunde Tout le bien qui nous habonde (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11038). Tu es la dame du monde [Marie] Qui n'as parel ne *seconde*, Qui portes le fil Dieu en toi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1856).

SECONDAIRE, adj.

[T-L, GDC : *secondaire* ; FEW XI, 384a : *secundus* ; TLF XV, 229b : *secondaire*]

[Dans un classement selon la valeur, la qualité] "Qui ne vient qu'au second rang, qui est d'une importance, d'une d'une qualité moindre" : Pas ne veul que soient perdues Lermes qu'ainsi voi espandues. Bonnes sont à faire le baing À cil qui a aucun mehaing. C'est .I. baptesme *secondaire* Dont Penitance set bien faire Sa lexive et sa buee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11281).

SECULARITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *secularité* ; FEW XI, 45b : *saeculum* ; TLF XV, 250b : *sécularité*]

Au plur. "Choses du siècle, mondanité" : De ceus qui par les piés liés Sont aus herbes et arrestez Saches que gent mondaine sont Qui leur affection toute ont D'eus appliquer en vanitez Et vaines *secularités*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11658).

***SEDUIRESSE, v. envelopperesse**

SEIGNEUR, subst. masc.

[T-L : *seignor* ; GDC : *seigneur* ; FEW XI, 448b : *senior* ; TLF XV, 264a : *seigneur*]

A. - "Maître de personnes qui se sont mises sous sa protection ou qui se sont engagées à son service" : Si es tu [éd. *[du]*] sanc de David Qui noble roy fu et gentiz, Et fu *seigneur* de la endroit Oû es, dont te duit aucun droit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1873).

- [Titre d'un homme de loi, des membres du parlement] *Seigneur de loi* : Exemple en as en saint Benoit Qui de l'espee çaint estoit. Çaint l'en avoit jadis le roy, Quant fait l'avoit *seigneur* de loy (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4282).

B. - RELIG. "Dieu "

- [Précédé d'un adj. poss.] : Lors fu Dieu *seigneur* apelé En signe que, quant ot sergant, Seigneur fu et seignourissant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1326). Nostre pere, nostre *seigneur*, Nostre roy, nostre createur Qui as es ciex dominion, Saintefié soit ton saint non ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5399).

Rem. Cf. FEW XI, 449a.

SEIGNEURIE, subst. fém.

[T-L, GD : *seignorie* ; GDC : *seigneurie* ; FEW XI, 450b : *senior* ; TLF XV, 267a : *seigneurie*]

Avoir seigneurie de (un lieu) "Être maître de" : "...nul n'y puet vie pure Mener, se n'est par Grace Dieu Qui a *seignourie* du lieu, Si ques aucune excusance Doi avoir, quant a l'instance D'autrui ai fait ma folie La quelle je [éd. *ie*] ne nie [éd. *ni(e)*] mie." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1484).

SEIGNEURIR, verbe

[T-L, GD : *seignorir* ; FEW XI, 452b : *senior*]

I. - Empl. intrans. "Exercer son pouvoir de seigneur" : Lors fu Dieu seigneur apelé En signe que, quant ot sergant, Seigneur fu et *seignourissant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1328).

Rem. Déjà ds GD VII, 363a (Impr. c.1500 : *seigneurizant*).

II. - Empl. trans. "Traiter en seigneur, honorer" : Et pour ce que je l'aime tant, Veul jè aussi que biau semblant Tu li faces et que servi Il soit de toi et *seignouri*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,).

SEIGNEURISSEMENT, subst. masc.

[GD : *seignorissement* ; FEW XI, 453a : *senior*]

"Action de gouverner en seigneur, autorité, domination" : "Vielle, dist Jhesus [à la Vieille Loi], longuement As ëu *seignourissement* De par mon pere et de par moi, Mez chose neccessaire voi Que plus seignourie n'aies, Ains du tout [éd. *du tout* (du tout)]

subjecte soies A ceste damoiselle ci, Qui nommee sera ausi Com tu..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4748).

Rem. Déjà ds GD VII, 363a (Impr. c.1500 : *seigneurissement*).

SEIN, subst. masc.

[T-L : *sein*¹ ; GDC : *sein* ; FEW XI, 650b : *sinus* ; TLF XV, 268a : *sein*]

A. - "Partie du corps de la femme où elle porte l'enfant qu'elle a conçu" : JÉSUS. ... jè istrai hors de son *sain* [de Marie] Pour le voiage parfaire Que j'ai entrepris a faire. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1476).

Rem. Cf. FEW XI, 651a : « (seit 1672, BibleSaci Gen 30, 2) ».

B. - *Sein d'Abraham*. "Séjour des élus" : Or mourut le povre, et porté Fu tost u *sain* dë Abrahé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7026) [Réf. à *Luc* XVI, 22-24].

Rem. Cf. *Dict. encyclop. du Moy. Âge*, t.2, 1416b.

SEINE, subst. fém.

[T-L : *säine* ; GDC : *seine* ; FEW XI, 54b : *sagena* ; TLF XV, 269b : *seine*]

PÊCHE "Filet que l'on traîne au fond de l'eau pour attraper les poissons" : Item ce regne comparer Vout a *sai[n]e* [ms. *saime*] qui en mer Est mise pour peschier poissons De diverses condicions, Les quiex quant ens sont arrestes, Des pescheurs sont si separez Que les bons retiennent pour euz Getant hors ceuz qui ne sont preuz. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5822) [D'apr. la parabole de la seine, *Matth.* XIII, 47-50].

REM. Forme reconstituée par l'éd., cf. les nombreuses var. graphiques données par l'éd.

SEL, subst. masc.

[T-L : *sel*¹ ; GDC : *sel* ; FEW XI, 76b : *sal* ; TLF XV, 272a : *sel*]

"Sel"

- Au fig. [P. allus. à l'appellation *sel de la terre*, donnée par Jésus à ses disciples *Matth.* V, 13] "Ce qui donne de la saveur à qqc." : JÉSUS. Quar un *sel* de sapience Estes [ceux qui font l'aumône], pour estre semence En terre pour hastivement Donner a touz enseignement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5381).

SEMAINE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *semaine* ; FEW XI, 482a : *septimana* ; TLF XV, 287a : *semaine*]

A. - "Semaine" : Deubz fois jeunoit, si com disoit, En la *semaine* et pas n'estoit Pecheur si com li publican Qui à Dieu moustroit son mehen. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8072). **AVARICE.** Je le vent [le zodiaque] par jours et *semaines*, Par uitaines

et par quinsaines, Par moys et par ans tous entiers (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9635).

B. - *Avoir male semaine*. "Être dans une mauvaise passe" : Je la porte aval le païs, Quar le bourrel le m'a commis, Afin que, se truis aucun fol, Hart je l'en face entour le col Que li trahine et li maine Et que il ait male *semaine*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7242).

Rem. Cf. FEW XI, 483a.

SEMBLANCE, subst. fém.

[T-L, GD : *semblance* ; FEW XI, 624a : *similare* ; TLF XV, 292a : *semblance*]

"Apparence, ressemblance"

- *En semblance de qqc.* "Sous l'aspect de" : Hui en *semblance* de coulou Le saint Esperit est venu Sus les eaues et descendu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10362).

Rem. Cf. FEW XI, 627a-b : « Fouke ».

- *Avoir semblance à qqc.* "Ressembler à, être comparable à" : Pour povre homme point [éd. *nul*] ne plaide, Tousjours est sa cause laide A plaideur qui a *semblance* A languete de ballance : Tousjours se trait au plus pesant Et le mendre pese fuiant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 719).

- *À la semblance de qqc.* "En comparaison" : Sept autres esperes avoit Dont chascune petite estoit Au regart et la *semblance* Des grans de circumference. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8889).

SEMBLER, verbe

[T-L, GD, GDC : *sembler* ; T-L : *semblant*² ; GD : *semblant*¹/*semblant*² ; FEW XI, 623b : *similare* ; TLF XV, 292b, 294a : *semblant/sembler*]

I. - Empl. intrans.

A. - *Sembler à*. "Ressembler à" : Une autre espere encor revî Ou n'avoit feu ne fumee, Mais *sembloit* a la nuee Qui est clere et enclot souvent La lune circulierement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3604).

B. - "Paraître"

Rem. Cf. FEW XI, 626a-b.

1. [Sans compl. indir.] : Et yeux [mondes] environnoient Tout cest monde et encloioient, Si que li centre d'euz estoit Et .i. point ou milieu *sembloit* [var. *Estre .i. point et apparoit*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9106).

2. Empl. impers. (*Il semble à qqn que* + subj. : Adonc ses liens desploia Et par les piez si me lia Qu'il me *sembloit* qu'es aniaus mis Fussë ou au las courant pris. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13017). LES SATHANAS. "Pas ne nous *semble* de raison Quë aus gardes des pelerins Doies estre de rien enclins En eux oiant plus tost que nous" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 386).

- [En incise] *Ce me semble*. "À mon avis, me semble-t-il" : Et voi que souvent tu deffais Ce qu'as bien fait et le refais. N'est pas, ce me *semble*, grant sens, Se la cause ne m'en aprens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6571).

II. - Part. prés. en empl. subst. masc.

Rem. Cf. FEW XI, 626b et DI STEF., 794c-795c.

A. - "Apparence extérieure" : Et elle .i. mirour li tenoit Où elle regardoit sa face, Et son *semblant* et son visaige. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7368).

- *Avoir semblant à*. "Ressembler à" : Je t'ai ja dit qu'ell' [l'âme] a *semblant* Par congruite afferant A son createur qui la fist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6979).

- *Faire semblant de qqc.* "Laisser apparaître, manifester qqc." : Mon Sathan et li autre tous Faisoient *semblant* de courrous (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 352).

B. - "Apparence que l'on (se) donne, en particulier pour tromper"

- *Montrer beau semblant à qqn*. "Faire bonne mine à qqn" : Tousjours doubles aves este Et double langue aves porte. Vous aves monstre par devant A ceux bon vout et beau *semblant* Que par derriere occisies Et fausement trahissies. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4670).

III. - Inf. subst. *À mon sembler*. "Selon mon sentiment" : Tout le relief que vi donner Fu si petit à mon *sembler* Que, se .X. tans en eusse eü À .i. digner, pas repeü N'en eusse esté soufisaument (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2696).

SEMILLE, subst. fém.

[T-L, GD : *semille*¹ ; FEW XI, 426a : *semen*] Au plur. *Males semilles*. "Actions méchantes, mauvais tours" : ENVIE. Mes yex sont yex de basilique Qui ocient cil qui s'aniche Ou qui habite prez de moi ; Mort est, ausitost com le voi. Assez fais d'autres *semilles* Que bien te pourront mes filles Dire, se leur veuz demander (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8325).

REM. Cf. FEW XI, 427a : « Afr. *male semille* f. "action méchante, mauvais tour, astuce, ruse" (1226, RencMoll) ».

SEMONDRE, verbe

[T-L : *semondre* ; GDC : *somondre* ; FEW XII, 346b : *submonere* ; TLF XV, 312b : *semoncer (semondre)*]

A. - Empl. trans. "Exhorter, inviter à"

- En partic. *Semondre qqn*. "Entraîner qqn"

. [Dans un cont. métaph.] : LE ROI À SES TRÉSORIERS. De ceste roe ci [au moyen de laquelle les trésoriers ont pu faire sortir frauduleusement les secrets et les deniers royaux hors du royaume] paignons

[Avez este et compaignons] En autres compaignons mouvant De dent en dent et *somounant* Par aliance enclavee D'un en autre et conspiree Comme paignons entremesles, Entrelacies, entrentendes, A fin què un grant roement Fust paignonne repostement Hors du royaume aus anemis (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4994).

B. - Part. passé en empl. subst. DR. "Celui qui est cité en justice"

- [Dans un cont. relig.] : MARIE. Bethleem representement Sera de tous communement, Aus quieux mon fil naistra tout prest De faire que mestier leur est, De faire distributions De sa misericorde et dons Selonc que seront disposés Les *semons* et les adjournés. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1798).

Rem. Cf. FEW XII, 347b.

SENEVÉ, subst. masc.

[T-L, GDC : *senevé* ; FEW XI, 639b : *sinapi* ; TLF XV, 318a : *sénevé*]

[Plante] "Moutarde"

- RELIG. [Pour exprimer l'importance croissante de l'Église, d'un sentiment relig.] *Grain de senevé* : Item a grain de *sanevé* Dit que ce regne est comparé ; Quar, comment que soit petit grain, Il gete de li si grant raim Que les oisiaus souz habiter Pueent bien et euz abrier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5759) [Réf. à *Math.* XIII, 31]. C'est la parabole qu'avoit Dit Jhesus, quant il sermonnoit Du grain de *sanevé* [var. *moutarde*] crèu Et en grant arbre devenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9019) [Réf. à la parabole du grain de sénevé *Marc.* V, 31-32].

SENSIBLE, adj.

[T-L, GD, GDC : *sensible* ; FEW XI, 461a : *sensibilis* ; TLF XV, 329b : *sensible*]

(Synon. de *sensitif*)

- PHILOS. [De l'une des trois facultés de l'âme (commune à tous les êtres vivants) ; p. oppos. à *rationnel, végétatif*] "Qui permet de recevoir des sensations physiques" : Forces a aussi [l'âme] *sensibles* Et par les .V. sens partibles Qui a .I. commun sens què ont Toutes cinq ramenees sont, Aussi com cinq dois a la main Qui en juge comme souverain. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7159).

REM. Terme empr. par GUILL. DIGULL. à la scolast. ; il trad. le lat. médiév. (*appetitus*) *sensibilis* att. notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente). Cf. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 58, 737. Sens qui commence seulement à entrer en usage (cependant on note *ame sensible* en a. fr., chez Brunet Latin, cf. T-L et GDC) auquel GUILL. DIGULL. l'a peut-être emprunté.

SENSITIF, adj.

[T-L, GD, GDC : *sensitif* ; FEW XI, 464a : *sensus* ; TLF XV, 332b : *sensitif*]

PHILOS. (synon. *sensible*) : Pour li donner [au corps] gouvernement Te crea Dieux tant seulement, Et en toi vegetative Mist potence et *sensitive* Avec raison pour parfaire Toi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6944).

REM. Terme empr. par GUILL. DIGULL. à la scolast. ; il trad. le lat. médiév. *potentia / virtus / vis sensitiva* att. notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente). Cf. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], 613, 855 et 866. Mot qui, quoique déjà att. sporadiquement en a. fr. (cf. T-L, GD, GDC), commence seulement à entrer en usage. Plus fréquent que *sensible*. Cf. FEW XXIV, 584b : *anima*.

SENTENCE, subst. fém.

[T-L, GDC : *sentence* ; FEW XI, 465b : *sententia* ; TLF XV, 336a : *sentence*]

DR. "Décision de justice, jugement"

- *Rendre sentence* : Car chose est bien convenable Que tout juge ait le haut parler Et que (...) Par droit rende sa *sentence*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8106).

SENTENCIER, verbe

[T-L : *sentencier* ; GDC : *sentencier* ; FEW XI, 466a : *sententia* ; TLF XV, 337a : *sentencier*]

DR.

I. - Empl. intrans. "Rendre une sentence" : De *sentencier* estoit prest Le juge et dire par arrest, Si com croi, ma dampnacion (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1915).

II. - Empl. trans.

A. - "Ordonner par jugement"

- *Sentencier que* : Le parlement dont ai parle Qui fu fait de la trinite En *sentenciant* par arrest Que le pomier sec qui ci est Iert de ta pomme restabli Du tout en tout et ressaisi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6317).

B. - *Sentencier qqn à + compl.* désignant la nature de la peine. "Condamner qqn par sentence à" : *Sentencies* fusses a mort, Se n'eüst fait [Misericorde] si grant aport De la grant grace Jhesucrist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2565).

Rem. Cf. FEW : « (Palsgr 1530-Ac 1798) ».

SENTINE, subst. fém.

[T-L : *sentine*² ; GDC : *sentine* ; FEW XI, 466b : *sentina* ; TLF XV, 341b : *sentine*]

Au fig. "Lieu corrompu, impur" : Et pour ce s'acorde Raison Que Misericorde aie non, C'est à dire

des chetis corde Pour traire les de *sentine* orde. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13318).

SENTIR, verbe

[T-L, GDC : *sentir* ; FEW XI, 467a : *sentire* ; TLF XV, 342b : *sentir*]

I. - Empl. trans.

A. - [Le suj. désigne une pers.]

1. "Percevoir par les sens"

a) "Éprouver [une sensation physique]" : RAISON À MOÏSE. Tes cornes sont de limeçon Qui se mucent pour .I. festu, Tout aussitost com l'ont *sentu*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 758). Mes point ne me laissa l'ardeur [de l'enfer] Que je *senioie* et la chaleur (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3800).

b) "Chercher à percevoir l'odeur de" : En tout le monde n'a jouel Qui a tous doie estre si bel Pour eux jouer et soulacier Com li [la pomme] et pour eux ellecier [ms. *allectier*], Li *sentir* et li hodourer Et sa douceur souvent gouter (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6687).

Rem. Cf. FEW XI, 468b : « (seit 1530, Palsgr 722) ».

2. [Par l'intermédiaire de l'affectivité] "Ressentir, éprouver [un sentiment]" : ...Dieu ot miseracion D'eux [les damnés] par abbreviacion De leurs paines et leurs tourmens, Et leur fist tex alligemens Que jusques a sa venue Nulle paine d'eux *sentue* Ne seroit fors que l'absence De sa vëue et carence. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3770).

Rem. Part. avec *-u* normand à la place de l'*i* désinentiel français (cf. Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, Delesques, 1887 [1969], p. XC). Pour le sens, cf. FEW XI, 468b.

B. - [Le suj. désigne une chose.] "Exhaler une odeur"

Rem. Cf. FEW XI, 470b.

- *Sentir sac à cumin*. V. *sac*.

II. - Empl. pronom.

A. - *Se sentir* + adj. "Avoir le sentiment d'être" : Mont me *sent* obligié a toi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11235).

B. - *Se sentir de qqc.* "Se ressentir de, continuer à éprouver les effets de qqc." : Onques ne s'en tourna vers li Ne de son tast ne se *sentit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4232). Se lonctemps j'ai esté beste, À ce, Virge, je m'arreste Que de ta grace me *sente*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10961).

SEPARER, verbe

[T-L, GDC : *separar* ; FEW XI, 474b : *separare* ; TLF XV, 355b : *séparer*]

Empl. trans.

A. - "Désunir ce qui était ensemble ou qui formait un tout" : Avis me fu que, quant la mort

M'ot feru sens faire deport, En l'air me trouvai dessevre De mon vil corps et *separe*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 38). Item ce regne comparer Vout a *saïne* [ms. *saime*] qui en mer Est mise pour peschier poissons De diverses condicions, Les quieux quant ens sont arrestes, Des pescheurs sont si *separe*s Que les bons retiennent pour euz Getant hors ceuz qui ne sont preuz. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5824) [D'apr. la parabole de la seine, *Matth.* XIII, 47-50].

B. - [D'une chose] "Distinguer de" : Le cors forsclos dont t'ai parlé Et de touz poins hors *separé*, Tu ez de Dieu la pourtraiture Et l'ymage et la faiture (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5946).

SEPULCRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *sepulcre* ; FEW XI, 485a : *sepulcrum* ; TLF XV, 371a : *sépulcre*]

"Tombeau" : Ausi com la noif enbelist Un fumier dehors et blanchist Ou com peinture fait luisant Un *sepucre* vil et puant, Ausi ce mantel m'enmantelle Et dit aus gens que je sui belle (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8002).

REM. FEW n'enregistre cette forme que dans deux textes a. fr. : « afr. *sepucre* (VengAl ; SLeoc) ».

SEQUESTREMENT, adv.

[GD : *sequestrement* ; FEW XI, 487b : *sequester*]

"À part, séparément" : Jadis nous nous entramions (...) Quant Trahison tint parlement A nous [deux] [ajout au ms.] *sequestrement* [var. *secretement*, *divisement*], Et dist [éd. *dis*] a l'un qu'il se gardast De l'autre qu'il ne le tuast (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4854).

Rem. Déjà ds GD VII, 387b (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 du FEW.

SEQUESTRER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *sequestrer* ; FEW XI, 487b : *sequester* ; TLF XV, 374b : *séquestrer*]

Empl. trans. *Sequestrer qqc. de qqn.* "Écarter, séparer qqc. de qqn" : RAISON. Quar mon pouoir pas ne s'estent De li [le corps qui fait obstacle à l'âme] *sequestrer* [var. *de le separer*] longuement De toi et encor y a fort D'un seul moment faire en deport. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6192).

SERAPHIN, subst. masc.

[T-L : *serafin* ; GDC : *seraphin* ; FEW XI, 495b : *seraphim* ; TLF XV, 377a : *séraphin*]

RELIG. CHRÉT. [P. réf. à la hiérarchie des anges attribuée à Saint Denis l'Aéropagite] "Ange du premier rang de la première hiérarchie" : La [dans le siècle des saphirs purs] habitent les serviteurs Du roy et administrateurs.

Premiers y sont li *seraphin* Et puis apres li cherubin Et les ordres qui apres vont, Qui sont .VII. et par tout .IX. sont, Qui en .III. iherarchies mis Sont si com monstre Saint Denis [l'Areopagite]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9471).

SEREIN, adj.

[T-L : *serein* ; GDC : *serein*¹ ; FEW XI, 508b : *serenus* ; TLF XV, 378b : *serein*¹]

[Du ciel] "Qui est clair, pur et calme" : Le ciel qui moult est bel et grant Quant est *serain* et bien luisant, Au miex que puist estre pare Et d'estoilles enlumine, A nulle mansion de la [de la maison royale de Dieu] Comparacion digne n'a. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9058).

- P. anal. [D'un ensemble de sons] "Calme, tranquille, paisible" : Ainsi li ange (...) le firmament me monstroït Qui tourniant [éd. *tourn(i)ant*] une harmonie Faisoit en grant sonnerie Si melodieuse et plainne De douceur et si *serainne* Que tous terriens instrumens (...) Dont Musique fait ses deduis, Seroient reputes et dis Mains quë une mouscherie Qui la chose aroit oïe. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8868).

SERGENER, verbe

[T-L : *serjanter* ; GDC : *sergener* ; FEW XI, 533b : *serviens*]

Empl. trans.

A. - Au propre "Poursuivre" : Les autres voir a fait [Moïse] sergens Pour *serganter* [var. *dechasser*] et bouter hors Les anemis qui sont es cors (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 941).

B. - Au fig. "Agir avec autorité" : Aussi com li chaut soulel Endurcist la bœe par bel Et amolie cieü ou cire, Aussi de moi je puis bien dire Que selonc ce qu'est disposee La matiere et ordenee, Selonc ce je i *sergenerai* Diversement et ouvrirai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12241).

Rem. Déjà ds GDC X, 665c-666a (Impr. c.1500 : *sergeneray*).

SERMONNER, verbe

[T-L, GD : *sermoner* ; FEW XI, 515b : *sermo* ; TLF XV, 392a : *sermonner*]

I. - Empl. intrans. "Faire un sermon, prêcher" : C'est la parabole qu'avoit Dit Jhesus, quant il *sermonnoit* Du grain de sanevé crëu Et en grant arbre devenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9018) [Réf. à la parabole du grain de sénévé *Marc.* V, 31-32].

II. - Empl. trans. *Sermonner qqn.* "Exhorter qqn sur la conduite à tenir ou lui faire des remontrances sur sa conduite" : D'un ver elle [Syndérèse] te *sermonna* Que de conscience nomma (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1273).

III. - Inf. subst. "Discours, parole" : Or te redirai du baston Que je porte en lieu de bourdon. Je m'i soustien et m'i apuie, Quant aucun truis qui me tarie,

Quant aucun me veut trebuchier Par son *sermonner* et preschier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7946).

SERPENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *serpent* ; FEW XI, 519b : *serpens* ; TLF XV, 394b : *serpent*]

A. - "Serpent" : NATURE. Hommes et fames fais parler, Voler oysiaus, bestes aler, xNoer poissons, ramper *serpens* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1593).

- RELIG. JUDÉO-CHRÉT. "Démon, tentateur" : Quar quant Adam au roy parel Vout estre, ce fu par Orguel, A l'instance et sugestion Du *serpent* et temptation, De quoi fu moïennerresse Eve qui crut la pramesse (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 348).

Rem. Cf. FEW XI, 520a : « Apr. *serpens* m. "le démon tentateur" (nomin., hap. 14. jh.), mfr. nfr. *serpent* (seit 1550, Bible Louvain Apoc 12 b 9) ».

B. - P. anal. "Personne médisante, méchante" : Certes faux conseiller *serpent* Doit estre dit bien proprement Qui de langue envenimee Diffame la renommee De cellui quë il conseille En li mectant en l'oreille Le venin de decevance. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 258).

Rem. Cf. FEW XI, 520a : « (seit Fur 1690) ».

SERPENTIN, adj.

[T-L, GDC : *serpentin* ; FEW XI, 520b : *serpens* ; TLF XV, 398a : *serpentin*]

[D'une personnif.] *Beste serpentine*. "Espèce de serpent" : ENVIE. Je sui la beste *serpentine* Qui toutes mauvestiez machine (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8289).

SERRURIERE, subst. fém.

[T-L : *serrürriere* ; *FEW XI, 496b : *serare* ; TLF XV, 407b : *serrurier*]

"Celle qui fabrique et vend les serrures et leurs clefs"

- [D'un attribut de la pers.] *Fausse serrurriere* : AVARICE. Cestë main est pertuiserresse De maisons et descouverresse (...) Une fausse *serrurriere* Et une fausse monnaie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9515) [Seul ex.].

SETHIN, subst. masc.

[T-L : *sethin* ; GD : *setin* ; FEW XI, 553a : *setim* ; TLF XV, 424b : *setim*]

Bois sethin. / *fust sethin.* "Bois de setim ("variété d'acacia") (réputé pour être imputrescible) : Or vous redirai du bourdon Qui tout estoit d'autre façon. Legier estoit et fort et droit Et du bos *sethin* [var. *sechin*, *seche*] fait estoit Qui en nul temps ne puet pourrir Ne pour cause de feu perir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,

3436). Le bourdon Esperance a non Qui est bon en toute saison, Quar trebuchier ne puet celui Qui, à certes, s'apuie à lui. Le fust *sethin* [var. *sechin*, *sethim*] dont fait il est Mont bien te moustre quel il est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3683).

REM. Calque du latin *de lignis setim*, où *setim*, emprunté à l'hébreu, désigne un arbre d'Arabie de la famille des acacias. Il a été emprunté par Guillaume à la Vulgate (*Exode* XXV, 5 ; XXVII, 6 et *Deutéronome*X, 3 ; d'où la traduction "en bois d'acacia" dans la *Bible Jérusalem*). Mot rare, encore attesté chez MÉZIÈRES qui a dû l'emprunter à Guillaume.

V. Lexiques : *sethin*.

SIECLE, subst. masc.

[T-L, GD : *siecle* ; FEW XI, 44a : *saeculum* ; TLF XV, 468a : *siècle*]

A. - "Le monde d'ici-bas" : Les mors qui repaissent les vis Et les servent devotement Sont sans mentir la bonne gent Qui de cest *siecle* alez s'en sont Qui de leur biens tant donné ont Aus vis qu'il en sont soustenus Souffisaument et repeüs. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3436).

B. - "Période de cent ans" : Jadis dedens le compost vi Estre du *siecle* escript ainsi : Siecles est revolucion De cent ans ou dē environ (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9220).

C. - RELIG. "Lieu de séjour des saints et des puissances célestes, divines" : "De[s] [ms. *de*] .VIII. *siecles*, dis je, que voi Dont couronne en sont li troi [ms. *troi*] De fleurs qui sont despareilles Desir ai d'ouir nouvelles..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9399).

SIFFLERIE, subst. fém.

[T-L : *siflerie* ; GD : *chiflerie* ; FEW XI, 567b : *sibilare*]

Région. (Picardie) "Moquerie" : ORGUEIL. «Vostre sens si est singulier, À loer fait et à prisier, Je le di sans moquerie Et sans point de flaterie ». Et lors quant j'o tex loberies Et tieus venteuses *sifleries* [var. *chiff(leries)*, *flateries*, *sibleries*], De joie le cuer me halette Et me sautelè et me trepete. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7596).

REM. Sens que le FEW XI, 568b n'atteste que pour la graphie commençant par *c-* : « Afr. *ciflerie* f. (HuonSQuentin ; ca. 1320, GD) ». Dans Roques 2008, 289-290, G. Roques signale que la graphie *sifleries* « indique soit une fausse dépicardisation (...), soit une influence de *siffler*, influence confirmée par l'adjectif *venteuses* ».

SIGNE, subst. masc.

[T-L : *signe*¹ ; GDC : *signe* ; FEW XI, 607a : *signum* ; TLF XV, 489a : *signe*]

A. - "Objet ou représentation matérielle d'un objet ayant une certaine signification dans un groupe humain donné"

- [En tant qu'élément distinctif] : Premièrement en icel lieu Vi mis aussi comme u millieu Le *signe* thaü qui du sanc Paint estoit de l'aigniau blanc. C'est le *signe* dont signié sont Les sergens Dieu en mi le front (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 505, 507).

- En partic. ASTR. "Signe du zodiaque" : Ou zodiaque n'ot *signe* Que trovast aussi benigne Com celui où premièrement Vout faire son descendent. Ce fu en la Vierge... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10033). Ou cercle lassus estele Oū ces festes sont festees Et a joie demenees Est tout le zodiaque mis Et sont .XII. *signes* assis Ou le souleil par .XII. fois Se monstre aussi comme par mois. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10170).

Rem. Cf. FEW XI, 608a.

B. - "Signal, geste par lequel on fait connaître ce que l'on veut ou ce que l'on pense" : Humilité si est le *signe* De tout bon cuer et de benigne (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 263). Adonc Jhesus leva le doit Et sus le pis Joseph tout droit Le mist ausi com en riant, Par tel *signe* li demonstrent Quē à la vielle respondist Et solution li fëist. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3360). JUDAS [qui pour surprendre Jésus de nuit, s'est muni de lanternes]. A fin quē apartenable Y soit *signe* [par lequel il désigne aux Juifs celui dont ils doivent se saisir] et convenable. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8202).

Rem. Cf. FEW XI, 608a.

- *En signe de. / en signe que.* "Pour représenter, pour symboliser" : Veut Grace Dieu que des armes, Oū victeur fus, souvent t'armes En *signe* et seneffiance Que ne chiece en oubliance (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 733). Je li fis metre .I. arc sans corde U ciel, en *signe* de concorde. La corde en tieng, l'arc devers li Est (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13306).

SIGNER, verbe

[T-L : *seignier* ; GD : *segnier* ; GDC : *signer* ; FEW XI, 599b : *signare* ; TLF XV, 492a : *signer*]

Empl. trans. "Marquer [qqc.] d'un signe" : Premièrement en icel lieu Vi mis aussi comme u millieu Le *signe* thaü qui du sanc Paint estoit de l'aigniau blanc. C'est le *signe* dont signié sont Les sergens Dieu en mi le front (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 507). Et lors gardes il y mirent [auprès du sépulcre de Jésus] Sanz delai et establirent, Et la pierre *signerent* bien A fin c'on n'i touchast de rien Que tost ne

l'aperçussent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9705).

SIGNIFIANCE, subst. fém.

[T-L : *senefiance* ; GD : *segnefiance* ; FEW XI, 603b : *significare* ; TLF XV, 493b : *signifiance*]

"Marque significative, symbole"

- *En signifiance de. / En signifiance que* : Veut Grace Dieu que des armes, Oû victeur fus, souvent t'armes En signe et *senefiance* Que ne chiece en oublïance (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 733). ...pas n'affiert corruption A toi [dit l'un des rois mages à Jésus] (...) Si ques en *senefiance* De ce et en demonstrence Mirre te doinz et te present Qui puet garder entierement Miex qu'autre rien par nature Cors humain de pourreture. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2607).

SIGNIFIEMENT, subst. masc.

[T-L : *senefiement* ; GD : *segnefiement*¹ ; FEW XI, 603b : *significare*]

[Var. de *signifiance*] "Marque significative, symbole"

- *Estre signifiement que* : ...Si que je me sui appensé [dit l'un des rois mages à Jésus], (...) Que de moi tu aies encens ; Qui sera *senefiemens* Quë, ausi com sa fumee Par feu haut evaporee Oudeur donne et hors enchace Punaisie de la place, Ausi devotes oroisons (...) [éd. [hors]] enchacier devront De pechié la punaisie (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2564).

SIGNIFIER, verbe

[T-L : *senefier* ; GDC : *signifier* ; FEW XI, 603b : *significare* ; TLF XV, 496a : *signifier*]

Empl. trans. "Représenter, exprimer" : Se vergë as au bout agüe, Regarde ausi qu'elle est croque Et encline vers l'autre bout, Ce *senefie*, pas n'en doute, Qu'en toi aies humilité (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 688). LE PÈLERIN. "...Se ne scay [éd. *scai*] que *senefie* Celle autre espere blenchace Qui tout entour [éd. *en tour*] [de la première sphère] tient la place." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3612). MARIE À JOSEPH. Or doiz tu ci bien regarder Et de bon euil considerer Que tel chose [le voyage à Bethléem] *senefie* Qui sanz mystere n'est mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1779).

SIMILITUDE, subst. fém.

[T-L, GDC : *similitude* ; FEW XI, 629a : *similis* ; TLF XV, 513a : *similitude*]

"Comparaison fondée sur l'existence de qualités communes à deux choses"

- *Prendre similitude de qqc.* "Comparer" : ...de vous me deusse aidier En touz temps com le charpentier De sa congnie à charpentier S'aidë et à edefier, Mes pour ce certes je en parlai Pour ce qu'en vous fierté trouvai ; Si en pris *similitude* Pour enfourmer

vostre engin rude (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1933).

SIMONIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *simonie* ; FEW XI, 633b : *Simon* ; TLF XV, 514a : *simonie*]

RELIG. "Pratique consistant à vendre ou faire commerce de choses spirituelles (grâces, bénéfices, dignités ecclésiastiques) pour un prix temporel" : AVARICE. De ceste croce et ce Symon Ceste main *Symonie* a non. C'est une main qui introduit En la meson de Jhesucrist Par fausses breches et pertuis Les larrons sans entrer par l'uis, Et quant dedens les a menez Et à son croc acrochez, De son crochet croces leur fait Et pasteurs des brebis les fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9840).

SIMPLICITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *simplicité* ; FEW XI, 637a : *simplicitas* ; TLF XV, 517a : *simplicité*]

"Qualité de ce qui est de nature unique, qui n'est pas composé" : Ces .III. vouts [dont le premier (Dieu), qui se regarde dans un miroir, s'unit avec son reflet (Jésus-Christ) pour ne former qu'un seul visage qui engendre à son tour un troisième visage pareil aux premiers (le Saint-Esprit)] une trinite Feroient en *simplicite* Et seroient un seulement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10863).

SIMPLOYER, verbe

[T-L : *simpliier* ; GD : *simploiant* ; FEW XI, 636a : *simplex*]

I. - Part. prés. en empl. adj. [Du regart] "Doux, tranquille" : Une dame je vi venir Qui le cuer me fist esjouïr. Un regart avoit *simploiant* Et .I. vout benigne et plaisant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13279).

Rem. Déjà ds GD VII, 427c (Impr. c.1500 : *simployant*).

II. - Empl. pronom. réfl. "Se faire humble" : Ceste chose est advenue Mainte foiz en mainte rue ; Que qui n'est biaux, si se cointoie Et qui n'est bon, si se *simploie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5300).

REM. GDC VII, 427c enregistre une autre attestation de cet adj. dans les *Pèlerinages* (Impr. c.1500 : *simployant*) ; mais il s'agit d'un emprunt à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 10233 : *simploiant*), notre manuscrit porte *paree* (8453) au passage correspond.

SIMULACRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *simulacre* ; FEW XI, 637b : *simulacrum* ; TLF XV, 518b : *simulacre*]

"Image ou représentation figurée d'une chose concrète" : ...c'est .I. tas de pourriture, Un *simulacre* fait d'ordure, Une estatue de limon, Un espouentail à coulon. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5814).

SIMULER, verbe

[T-L, GDC : *simuler* ; FEW XI, 637b : *simulare* ; TLF XV, 520a : *simuler*]

Empl. trans. "Faire paraître réelle une chose qui ne l'est pas, feindre"

- *Faire simuler à qqn que* : Et afin que plus coulouré Soit le miracle et renommé, Je m'en vois aus coquins parler Et leur fais faire *simuler* Que boisteus soient ou contrais, Sours ou mués ou contrefais. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9960).

SINGE, subst. masc.

[T-L, GDC : *singe* ; FEW XI, 630b : *simius* ; TLF XV, 525a : *singe*]

A. - [Animal] "Singe" : D'autrui bien vuel faire eschaufaut Et moi metre com *singe* en haut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7622).

B. - "Celui qui est hypocrite" : *Singe* li Pharisëen fu Qui dehors se moustra vestu De bonté, en contrefaisant Que juste fust et bien jeunant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8067).

Rem. Première attest. de sens.

SINGEOIEMENT, subst. masc.

[T-L : *sinjoïement* ; GD : *singoïement* ; FEW XI, 632a : *simius*]

"Hypocrisie" : Singesse sui et singes sont Celles et ceus qui vestu l'ont [le manteau d'hypocrisie], Quar il fait faire et contrefaire Autri mestier c'on ne scet faire ; Et ce n'est c'un *singoïement* De faire ainsi muser la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8065) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VII, 428c (Impr. c.1500). On notera que le FEW porte : « mfr. *singoïement* m. "hypocrisie" (ca.1350, Gdf), *singoïement* (ca.1350, DC) », où notre exemple est cité à la fois à travers GD (v. *supra*) et à travers Du Cange, d'après le ms. d'Amsterdam Bibl. Philos. Herm. 108.

SINGESSE, subst. fém.

[T-L, GD : *singesse* ; FEW XI, 632a : *simius* ; TLF XV, 527a : *singe* (*singesse*)]

A. - [Animal] "Femelle du singe" : Par li ai mainte foy esté En grant estat et grant degré Comme *singesse* haut montee Et com deesse regardée. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8059).

B. - "Celle qui est hypocrite" : *Singesse* sui et singes sont Celles et ceus qui vestu l'ont [le manteau d'hypocrisie], Quar il fait faire et contrefaire Autri mestier c'on ne scet faire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8061).

SINGULIER, adj.

[T-L : *singular*¹ ; GD : *singulier* ; GDC : *singular* ; FEW XI, 645a : *singularis* ; TLF XV, 532b : *singulier*]

I. - Adj. "Particulier, qui ne concerne que soi-même" : À moi comparer ne doit on Nul charpentier ne nul charon, Quar j'ai *singuliere* posté De tout faire à ma volenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1957). Vostre sens si est *singulier*, À loer fait et à prisier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7591).

II. - Empl. subst. masc. *En singulier*. "En particulier" : Les gantelés (...) Sont ceus ci que je t'ai moustrez Qui des armeruiers sont nommés La tierce part d'Atrempance C'on appelle Continence, Laquelle dite en *singulier* [var. *dit quest singuliere*] Bien equipolle à .I. plurier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4201).

SOBRIEVETÉ, subst. fém.

[T-L : *sobrieveté* ; *FEW I, 520a : *brevis*]

"Brièvement" : Ces .III. lettres [du mot *pax*] si font savoir Quë à .III. choses pais avoir Doit celui à qui est laissié Ce biau jouel et ottroué. C'est que premierement en haut Oü .X. est mis en eschaufaut, Par qui sui en *soubrieveté* [var. *sobriete, brevetei*] Entendu et senefié, Il doit avoir parfaite pais (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2537) [Seul ex.].

SOIN, subst. masc.

[T-L : *soing* ; GDC : *soign* ; FEW XVII, 272a : **sunni* ; TLF XV, 598b : *soin*]

"Souci, inquiétude, crainte, tourment, peine"

- *Estre en soin de qqc.* "S'inquiéter pour qqc." : JOSEPH À MARIE. "Dame, dist il, ne soïés pas En *soing* de ce, quar des .III. roys J'ai les offrendes toutes troiz, Et quant mestier sera, secours Aron de vostre fil tous jours" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3295).

SOLEAU, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *solel* ; *FEW XII, 38a : *solea*]

Région. (Picardie, Normandie) "Petite solive, soliveau" : Je sui une saus vermoulue, Une planche au besoing rompue, Un planchier dont sont les corbiaus Rompus et cheüs les *soliaus* [var. *soliveaux*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8464).

REM. À cette citation correspond celle de GDC X, 683c (Ars. 2319 : *soliveaux*). La plupart des attestations de GD couvre une aire qui s'étend du Hainaut à la Normandie.

SOLEIL, subst. masc.

[T-L, GDC : *soleil* ; FEW XII, 24a : *sol* ; TLF XV, 615b : *soleil*]

A. - "Astre qui donne la lumière et la chaleur à la Terre" : La terre où semé fu [le grain], aree Onques ne fu ne labouree, Par chaleur de *soleil* i crut Et par rousee qui i chut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2821). Comment, dist il, ne sces tu pas Du *souleil* qui est ou ciel bas Què a faire son entier cours D'un an il y met tous les jours, Et toutevoies chascun jour Un autre cours fait tout entour ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10488).

- En partic. ASTR.

. P. anal. "Étoile autour de laquelle gravitent d'autres astres" : De couleur saphirine estoit [le cercle merveilleux], Et estoit mesureement A ligne et ordeneement Estelé d'estoiles luisans (...) Qui estoient toutes mises Par trenteines, et assises En tel maniere a mon avis Qu'a chascun bout des .XXX. mis Estoit .I. cler *souleil*, et grant A la largeur du deferant. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9653).

B. - [À propos d'une pers.] "Celui qui, par ses mérites, son rayonnement, est comparable à la lumière du soleil"

- En partic. RELIG. [À propos du Christ] *Saint soleil* : "Quant, dist il [l'ange], cuida esconser Le saint *souleil* a son lever Herodes, et a mort livra Pour li les enfans et tua (...) Bien puet on dire par raison Què en ses membres le tua Et en cueur a mort le livra..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10305) [Réf. à *Matth.* II, 2-18].

Rem. Cf. FEW XII, 26b.

SOLENNISER, verbe

[T-L : *solemnisier* ; GDC : *solemniser* ; FEW XII, 69a : *sollemnizare* ; TLF XV, 621a : *solemniser*]

Empl. trans. "Célébrer, fêter avec solennité, avec un cérémonial imposant [une circonstance, un événement]"

- Au passif : En la nuevime [clochette] estoit mise [par gravure] : La Sainte crestienne Eglise Avecques les sains sacremens Qui sont *sollempnizés* dedens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3416). Plus en a [des saints] a la journee, Plus ell' est *solempnisee*. Plus est li sains d'authorite, Plus est son jour *solempnisie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9794, 9796).

SOLITAIRE, adj.

[T-L, GD, GDC : *solitaire* ; FEW XII, 60b : *solitarius* ; TLF XV, 631b : *solitaire*]

RELIG. "Religieux qui se retire du monde pour trouver Dieu dans une ascèse rigoureuse" : ...pour gentis Y soit [au jugement des pèlerins] Georges li bons martirs, Nicholas y soit pour les clers, Anthoines qui est des desers Y soit pour les

solitaires, Car miex il scet leurs affaires. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 499).

SOLIVEAU, v. soleau*SOLUTION, subst. fém.**

[T-L : *solucion* ; GD : *solucion* ; GDC : *solution* ; FEW XII, 83a : *solvere* ; TLF XV, 644a : *solution*²]

"Explication"

- *Faire solution à qqn* : Adonc Jhesus leva le doit Et sus le pis Joseph tout droit Le mist ausi com en riant, Par tel signe li demonstrent Què à la vielle respondist Et *solution* li fèist. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3362).

SOMMAIREMENT, adv.

[T-L : *somierement* ; GD : *sommairement/sommierement* ; GDC : *sommairement* ; FEW XII, 426b : *summarium* ; TLF XV, 653a : *sommairement*]

DR. "Sans formalité, d'une manière expéditive"

- *De plein et sommairement* : Vous aussi juges desloyaus Estes coupables de ces maus, Quant aves vèu clerement Et de plain et *somierement* La quel partie avoit le droit Et la quelle le tort avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5070).

SOMME¹, subst. fém.

[T-L : *some*³ ; GD : *somme*¹ ; GDC : *somme*² ; FEW XII, 423a : *summa* ; TLF XV, 654b : *somme*¹]

"Quantité formée de quantités additionnées"

- *De peu de somme*. "De peu d'importance, insignifiant" : Si que, douz fil de Dieu, bien voi Qu'amour a fait abaissier toi Et devenir mortel homme (...) A fin que pour une pomme Ou chose de pou de *somme* Debonnairété te somme De grace metre hors de ploi (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3793).

Rem. Cf. FEW XII, 425a.

SOMME², subst. fém.

[T-L : *some*² ; GD : *some*¹ ; GDC : *somme*¹ ; FEW XI, 61a : *sagma* ; TLF XV, 655b : *somme*²]

"Charge d'une bête de somme"

- Au fig. [Sur le plan moral] "Fardeau de choses pénibles à supporter" : "Ha, dist il [Jésus], com male pomme, S'il couvient que porte *somme* Et que [éd. *[je]*] deviegne sommier Pour la redemption paier De celui qui mengiee l'a" (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 802).

SOMMEILLER, verbe

[T-L : *sommeillier* ; GDC : *sommeiller* ; FEW XII, 89a : *somniculus* ; TLF XV, 658b : *sommeiller*]

Empl. intrans. "Dormir d'un sommeil léger" : Je sui nee pour eus [les enfants] bercier Et pour eus faire *sommeillier* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 7140). Là verras tu plusieurs meruelles, Se trop ne dors ou ne *soumeilles* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 11878). La dame qu'as veü jouer Des instrumens et cor porter Est la guete qui esvelle Le roy toutesfois qu'il *sousmelle* (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 12946).

SOMMIER, subst. masc.

[T-L : *somier*² ; GDC : *somier* ; FEW XI, 68b : *sagmarius* ; TLF XV, 662b : *sommier*¹] "Bête de somme, cheval de charge" : Prestez moi .VIII. jours .I. *sommier* Et .I. roucin à chevauchier (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9785) [= *PelVie*² 11585].

Rem. À cette citation correspond celle de GD V, 122a, s.v. *malier* (Impr. c.1500 : *...ung malier Et ung roncín a chevauchier*), qu'il convient de dater de c.1500 et non du XIV^e comme le fait le FEW XVI, 508b. Ajoutons que GD VII, 467c, s.v. *somier*¹, enregistre, dans les *Pèlerinages*, une citation de l'adj. *sommier* au sens de "qui porte, en parlant de personne" (Impr. c.1500) ; il s'agit en fait d'un emprunt à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 6214).

- Au fig. [Sur le plan moral] "Celui qui supporte le fardeau de choses pénibles" : "Ha, dist il [Jésus], com male pomme, S'il couvient que porte somme Et que [éd. *[je]*] deviegne *sommier* Pour la redemption paier De celui qui mengiee l'a" (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 803).

SOMMIERE, subst. fém.

[T-L, GD : *somiere* ; FEW XI, 68b : *sagmarius*]

"Ânesse utilisée comme bête de somme"

- [D'une femme] "Portefaix" : Tu as Memoire, ta *sommiere* Qui aprez toi ira derriere, Qui tes armes te portera Pour armer toi, quant temps sera. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 4955).

SON, subst. masc.

[T-L : *sëon* ; GD : *saon*² ; FEW XVII, 65a : *seon* ; TLF XV, 672b : *son*³]

"Résidu de la mouture du grain"

- [Dans une comparaison, pour exprimer la petitesse] : ARISTOTE À SAPIENCE. Onques mais voir parler n'oÿ Në en ma vie je ne vi Quë .I. tout, quel quë il fust, De sa part greigneur ne fust, Mes la partie, ce savez, Aussi grant con *son* tout avez Fait qui

est grant mespresure Contre moi et contre Nature. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 2980).

SONGEMENT, subst. masc.

[FEW XII, 86b : *somniare*]

"Action de songer"

- P. méton. "Récit du songe de qqn" : Or vueil ci donner un avis D'aucunnes [éd. *De maintes*] choses qu'ai ci mis (...) Qui [ms. *Que*] ne sont mie seulement En ce songe contenues, Mez trouvees et vëues Mot a mot ou [éd. *[pou]*] autrement Sont en mon premier *songement* Qui appellé est Pelerin. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 326).

SONGER, verbe

[T-L, GDC : *songier* ; FEW XII, 85a : *somniare* ; TLF XV, 679b : *songer*]

I. - Empl. intrans.

A. - "Faire un rêve" : « Dame, dis je, que dites vous ? Ai je *songié* ou *songiez* vous ? » (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 5876).

B. - "Imaginer" : Je *songë* festes et dimenches Pour lire aucune foyz Elenches, Pour mençonges enmanteler Et faire les voir ressembler (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 6851).

II. - Empl. trans. [Avec obj. interne] *Songer un songe*. "Voir en songe, faire un rêve" : Par le songe que j'ay *songé* (...) Avis m'est que ... (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 11030).

III. - Empl. pronom. *Se songer* + subst. "Se voir en songe" : DIGULLEVILLE. ...en une nuit L'an mil CCCLVIII. *Songié* m'estoie pelerin Oü avoie fait grant chemin (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 23).

IV. - Inf. subst. "Songe" : En veillant avoie leü, Consideré et bien veü Le biau *Roumans de la Rose* Bien croi que ce fu la chose Qui plus m'esmut à ce *songier* Que ci aprez vous vueul nuncier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 13).

SONNABLE, adj.

[GD : *sonable* ; FEW XII, 100a : *sonare*]

(Synon. de *sonner*, (*sonnant*))

- [D'une matière] "Qui résonne"

- [Dans un cont. métaph.] : *Sonnant* sont [les juges, représentés par les cuisses d'airain de la statue, image du gouvernement] et haut *sonnable*, Car chose est bien convenable Que tout juge ait le haut parler [transcrit par p barré dans le ms]. Et que sens aucun redoubter Devant tous en audience Par droit rende sa sentence. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 8101). Si que bien est convenable De juge estre arain *sonnable* (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 8118).

REM. Déjà ds GD VII, 473 (Impr. c.1500).

SONNER, verbe

[T-L, GDC : *soner* ; GD, GDC : *sonant* ; FEW XII, 97a : *sonare* ; TLF XV, 682a : *sonnant/sonner*]

A. - Empl. intrans. "Se faire entendre" : Tel chief [de la statue, qui représente un chef de communauté] doit estre bien nomme Chief d'or par droit et appelle, Mes qui le verroit esclatant A l'aviser et soi crevant, Qui amender ne se voudroit Et trop hautement *sonneroit* Par paroles despiteuses De desdaing et orgueilleuses, D'or estre dit pas ne devoit, Mes un rude metal par droit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7450).

Rem. Cf. FEW XII, 97b.

- *Ne sonner mot.* "Se taire" : Tout souffri et tout endura, Nul mot ne dist ne ne *somma*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3892).

B. - Part. prés. en empl. adj.

1. [D'un instrument de mus.] "Qui produit le son qui lui est propre, une suite de sons musicaux" : LE PÈLERIN. En ce point d'autre partie Ouy une melodie De divers instrumens *sonans* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2757).

Rem. À cette citation correspond celle de GD VI, 115c, s.v. *personnant* (Impr. de c.1500 : *instrumens personnans*), d'où « *personnant* " résonnant" (14. jh.) » dans FEW XII, 100b, qu'il faut corriger en c.1500, s'agissant d'une leçon propre au manuscrit. Trad. le lat. : « *Inter omnia metalla aes vocalissimum est et maximae potestatis* » (Isidore de Séville), v. éd.

2. [D'une matière, d'un corps sonore] "Qui retentit sous l'effet d'une percussion, d'un choc, d'une vibration" : Ces juges cy [représentés par les cuisses de la statue, image du gouvernement] sont fais d'arain Dont Ysodoire dit a plain Que n'est nul metal si puissant Et que c'est le plus haut *sonnant*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8096).

SONNERIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *sonerie* ; FEW XII, 98b : *sonare* ; TLF XV, 685a : *sonnerie*]

A. - "Ensemble de sons émis (par des corps en mouvement)" : Ainsi li ange (...) le firmament me monstroït Qui tournant [éd. *turn(i)ant*] une harmonie Faisoit en grant *sonnerie* Si melodieuse et plainne De douceur et si serainne Que tous terriens instrumens (...) Dont Musique fait ses deduis, Seroient reputes et dis Mains quē une mouscherie Qui la chose aroit oïe. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8866).

B. - En partic. [Dans le domaine de la mus.] *Outil de sonnerie.* V. *outil*.

- Empl. abs. "Instrument de musique" : Là, leur fais jē ouïr chançons, Rondiaus, balades et dous sons De herpes et de simphonies, D'orgues et d'autres

sonneries (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6756).

SOPHISTE, subst. masc.

[T-L : *sofiste* ; GDC : *sophiste* ; FEW XII, 104a : *sophistes* ; TLF XV, 690a : *sophiste*]

"Personne utilisant des sophismes, des arguments ou des raisonnements spécieux pour tromper ou faire illusion" : D'autre part se par argumens Je faisoie la gent cuidier D'un grant palais ou d'un moustier Que ce fust .I. tournois petit, Pou priserioient voir mon dit Les sages et m'en moqueroient Et pour *sophiste* me tenroient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2942). S'ainsi estoit que l'en portasses Et puis aprez dedens trouvasses Quatre flourins ou .V. ou .VI., Te seroit il pour ce avis Que deceü de rien t'eüsse Ou que *sosphiste* pour ce fusse ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3090).

SOPHISTERIE, subst. fém.

[T-L : *sofisterie* ; GD : *sophisterie* ; FEW XII, 104a : *sophistes*]

"Fausse science" : Quar en moy faisant vilanie M'argüés de *sophisterie*, De fraude et de deception Par faute de discretion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3076) [= *PeiVie* 2 3220].

REM. Prob. emprunté au *Roman de la Rose* où le mot a déjà ce sens (cf. G. Hilder, *Der scholastische Wortschatz bei Jean de Meun*, 1972, 153-155). À cette citation correspond celle de GD VII, 476a (Ars. 2319 : *sophistice*), d'où la date de c.1330 du FEW XII, 104b, qu'il faut dater de c.1470.

SOPHISTICE, v. sophisterie*SOUCI, subst. masc.**

[T-L : *souci* ; GDC : *souci*¹ ; FEW XII, 70a : *sollicitare* ; TLF XV, 715a : *souci*¹]

A. - "Inquiétude, angoisse, tourment"

- *Mettre qqn en souci.* "Causer de l'inquiétude à qqn" : Se laide sui, ce m'as tu fait Qui par tes meffais tristee M'as maintes fois et troublee, Mis en *souci* et en paine Plus de cent fois la semaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1335).

B. - "Fait de se préoccuper de qqc."

- *Avoir souci de qqc.* "Être préoccupé par qqc." : MARIE À JÉSUS. Mez d'une chose je te pri Que me dies, dont ai *souci* : C'est de ce que, quant me parla Symeon du glaive piec'a Plusieurs choses avec me dist Quē en clarte point ne me mist, Disant que ce me diroies Bien a point, quant tu voudroies. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9966).

. *Estre de grand souci.* "Être très préoccupé, soucieux" : À sa contenance bien vi Que n'estoit pas de grant *souci*, Que pou li chaloit de

filer Et d'autre labour labourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6530).

- *Avoir le souci de* + inf. "Prendre soin de" : Toute la cure et le *souci* Que Sathan a de tourmenter Les pelerins et eux grever Est par envie seulement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3492).

C. - P. méton. "Cause, motif d'inquiétude" : La grant mer est ce monde ci Qui mont plain est de grant *souci*, De tempestes et de tourmens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 428).

SOUDAINEMENT, adv.

[T-L : *sodain* (*sodainement*) ; GDC : *soudainement* ; FEW XII, 334b : *subitanus* ; TLF XV, 719a : *soudainement*]

"Soudain, tout à coup" : Dedens [dans les cordes] me senti enlaciés *Soutainement* et par les piez Arresté dont fu esbahi Grandement (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7040).

SOUDOIERIE, subst. fém.

[T-L : *soudoierie* ; GD : *soldoierie* ; FEW XII, 52b : *solidus*]

"Troupe de mercenaires" : L'autre bras [de la statue, image du royaume] sont ceux appellez Qui offices ont principaus Sus gens d'armes com mareschaus Et chevetains, quē appeller Ne scai pas bien ne tous nommer, Qui conduisent [ms. *conduissent*] les guerrieurs, Soient a pie, soient seigneurs, Ou gent de chevalerie Privee ou de [éd. (*de*)] *soudoierie* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7740).

SOUFFRETE, subst. fém.

[T-L : *sofraite* ; GD : *soufraite* ; FEW XII, 415b : *suffringere*]

"Indigence" : MISÉRICORDE. Or te di que ainsi alecte Touz ceus que sai qui ont *souffrete*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13368).

SOULER, verbe

[T-L : *çoler* ; GD : *souler*² ; FEW XVI, 316b : **keula-*]

Empl. intrans. JEUX "Jouer à la soule (sorte de ballon de cuir)" : Une crocē me faut à *souler* Et .I. estuef pour moi jouer; Autre croce ne me faut mie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11835).

Rem. Déjà ds GD VII, 512a (Impr. c.1500 : *soler*).

SOUPIRAIL, subst. masc.

[T-L : *sospirail* ; GDC : *souspirail* ; FEW XII, 475a : *suspirare* ; TLF XV, 770a : *soupirail*]

"Trou d'aération"

- [Dans un cont. métaph.] "Ouverture qui permet de laisser passer l'air du corps" : Et pour ce en lieu de *souspirail* .I. cornet ay especial Par lequel

le vent qu'ai u cors Je gete et evapeure hors. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7783).

- [Dans un cont. métaph. ; à propos du cou] "Ouverture par laquelle les informations peuvent passer" : Par ce col [de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] a son *souspirail* Le chief de quanque vient d'aval, C'est a dire, se nouvelles A li roys non mie belles D'aucuns des subges dessous li De quoi soit desplaisance a li, Par son col se doit respirer Et par son conseil conforter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7687).

SOUSCELER, verbe

[T-L : *sosceler* ; *FEW II-1, 571b : *celare*]

Empl. trans. "Cacher, dissimuler qqc." : L'une s'estoit enmuselee D'un faus visage, et *souzelee* [var. *recelee*] Avoit sa fourme et sa façon, Afin que ne la veïst on. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8210).

SOUS-CELLERIERE, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *sosceleriere* ; GD : *souscelerier* (*sousceleriere*) ; *FEW II-1, 575a : *cellarius*]

RELIG. [Dans un couvent] "Aide de la celière" : La dame qu'as veü aler Par cloistre et viande porter Sur parchemin est pitanciere De cœens et *sousceleriere* [var. *celeriere*, *soucelliere*, *sourceneliere*, *sorceleriere*], Elle donne à mengier à l'ame Et la repaist qu'elle n'afame. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12830) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VII, 546b (Impr. c.1500^e s. : *soubzcelleriere* et Ars. 2319 : *soubzcel[le]iere*).

SOUSMARCHER, verbe

[T-L : *sosmarchier* ; GD : *sousmarchier* ; FEW XVI, 529b : **markôn*]

Empl. trans., au fig. "Écraser, anéantir" : « J'ai non, dist elle, Enfermeté Qui partout où je truis Santé Je me preng à lui pour luitier, Pour li vaincre et li *sousmarchier* [var. *sourmarchier*] ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13100).

SOUSPRENDRE, verbe

[T-L : *sosprendre* ; GD : *sourprendre* ; FEW IX, 351b : *prehendere*]

Empl. trans. "Prendre par surprise, surprendre" : « Appareille toi, la mort vient. Se te *soupprent*, pas il ne tient À nous, bien avisé t'avon Et bien encor t'en avison ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13272).

- Au passif : Adonc fu je trestout *souspris*, Pour ce que pas n'avoie apris Que dame de si grant atour Vers moi daignast faire retour (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 253). Quant on cuide que bien soit loing La mort, elle atent au postis, Je le seu bien, je fu *suppris*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13490). Trop espaurer se pourroit Sē en

sursaut *sousprise* [var. *soubzprise*, *prise*, *souprise*] estoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1040).

SOUSPUYER, verbe

[T-L : *sospoier* ; GD : *souspoier* ; FEW XXV, 43a : **appodiare*]

Empl. trans. "Soutenir en donnant un appui"

- *Souspuyer qqc. sur qqc.* : Lors Misericorde s'assist Sus le cercle, et a son chief mist Sa main en li sus *souspuiant* [var. *souspirant*, *soutenant*] Et en monstrant piteus semblant Et commença a souspirer Ausi com se vousist plourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 485).

Rem. Archaïsme. Cf. FEW : « (ca. 1120-13. jh.) ».

SOUSTRAIT, subst. masc.

[GD : *soustrait*² ; *FEW XII, 360b : *substratum*]

"Paille ou foin de rebut" : PAUVRETÉ À MARIE. "Et reposer vous y pourres Un pou sus .I. petit de fain Que je vous querrai ou d'estrain. Ne puet que remanant n'i ait D'essaies ou aucun *soustrait*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1845).

REM. Mot rare. FEW l'enregistre avec le sens de "retraite, gîte" en 1369, d'après GD VII, 562a en corrigeant (p. 362, note1) le sens retenu par ce dernier. A comparer à *sostré* "litière", plus ancien, dans TL IX, 979a et GD VII, 562b (cf. aussi FEW XII, 360b).

SOUTENAIL, subst. masc.

[T-L : *sostenail* ; GD : *soutenail/soutenal* ; FEW XII, 478a : *sustinere*]

"Ce qui sert de soutien à qqn ou à qqc."

- [Dans un cont. métaph.] : Col de roy est son lignage [de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] (...), Qui apres le chief est assis Sus les autres membres et mis, Et est du chief le *soutenail* Et le pilier et l'apuiail Comme coulomme est appelle Du haut edifice et nomme (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7673).

- Au fig. "Soutien moral" : GRÂCE DIEU. Si ques, à ce que ne te fies En moi trop ou ne t'i apuies, Afin que tu ne faces mal En fiance de *soutenail*, De ta veüe et de ton eul Estre veüe point ne veul. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5008). FLATTERIE. Et comment que soie nourrice Ainsi de toutes [les vieilles] par mon vice, Dë Orgueil par especiaal Sui apuiail et *soutenal*. Je la porte, je la soustien Si com tu vois et la maintien. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8150).

Rem. À la première citation correspond celle de GD VII, 558a, s.v. *soutenal* (Impr. c.1500 : *soutenal*), et, à la seconde citation, celle de GD VII, 558 a, s.v. *soutenail* (Impr. c.1500 : *soutenail*).

SOUTENEUR, subst. masc.

[T-L : *sostenëor* ; GD : *sousteneor* ; FEW XII, 478a : *sustinere* ; TLF XV, 816a : *souteneur*]

"Ce qui soutient, appui" : ...« or demant je, Je vous en pri, comment est ce Que l'ame ainsi porte le cors Qui est dedens et il dehors ? Miex me semble que porté est Ce qui dedens contenu est, Et miex me semble porteur Ce de dehors et *sousteneur*, Quar celui porte qui contient, Et cil porte qui ens se tient ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6122).

REM. Déjà ds GD VII, 559c (Ars. 2319).

SOUTENIR, verbe

[T-L : *sostenir* ; GDC : *soustenir* ; FEW XII, 476b : *sustinere* ; TLF XV, 816a : *soutenir*]

I. - Empl. trans.

A. - [D'une chose concr.] "Supporter en servant de soutien" : Quar les pommiex te *soutenront* Et point chäoir ne te lairont. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3689).

- [Dans un cont. métaph.] : Si que des pies [de la statue, image du royaume] je di ainsi Que ceux sont certainement qui Les membres d'amont *soustiennent* Et le royaume maintiennent. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8219).

B. - "Supporter le poids de qqc." : Lequel [corbeau] quant il senti tel vent Et tel enforcié souflement, Le fromage plus *soutenir* Ne peut, ains le laissa chaïr (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7713).

C. - "Soutenir, défendre, affirmer en appuyant par des raisons" : Quanque je di, veul *soutenir*, Soit bien ou mal et maintenir. Et jamais ne rapeleroie La chose que mal dite aroie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7533).

II. - Empl. pronom..

A. - "Se tenir debout" : Mes qui a les jambes saines Et bons pies pour asses pâines Soustenir, se quiert potence Pour soy *soutenir*, lasch' en ce Sera dit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8180).

B. - [D'une chose abstr.] "Durer" : C'est en toi vierge Marie Par qui se *soutient* ma vie Et soustendra jusques a port. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 905).

SOUVERAIN, adj.

[T-L : *soverain* ; GD, GDC : *souverain* ; FEW XII, 434a : **superanus* ; TLF XV, 834a : *souverain*¹]

A. - Adj. [De Dieu] "Qui détient et exerce l'autorité suprême sur le monde"

- *Juge souverain*. / *roi souverain* : Le roy *souverain* d'umain lignage (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13301). LES SATHANAS. "Michiel, prevost qui tiens le lieu Du treshaut juge *souverain* Dieu, Fai nous droit sens acception [éd.

accepcion! " (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 384). SATAN À SAINT MICHEL. Et saches, se conseil en ai, De ta sentence appellerai Com [l. *comme*] de fausse et [éd. *[de]*] mauvaise, Non obstant qu'il t'en desplaie, Devant Dieu le juge *souverain* A son grant jugement derrain. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2615).

B. - [P. méton. du subst. qualifié ; d'une qualité divine] "*Suprême*" : Quar aussi comm'en plusieurs guises En petis lieux ces choses mises Sont, tout aussi dedens ce pain Est vraiment mis le bien *souverain* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3244). Il [Dieu] est de bien la fontaine Et la [éd. (*la*)] bonte qui est *souveraine* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9338).

SOUVIR, verbe

[*FEW XXV, 565a : **assopire*]

Empl. trans.."Assouvir, rassasier" : Et tu t'es fait son anemi En ce ressemblant au cucu, Le quel quant en yver est nu Et mis est en grant povrete Et la verdie l'a trouve, Elle l'eschaufe et le nourrist Et de ce que puet le *souvist* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8278) [Seul ex.].

Rem. Issu par aphaèrese de *assouvir* (cf FEW XXV, 565a : **assopire*). À comparer au part. passé *souvi* "satisfait, contenté" ds GD VII, 568a (d'où ds FEW XXV, 566a : « Mfr. *souvi* adj. "satisfait (en parlant d'un désir)" ChrPis »).

SPECTACLE, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *spectacle* ; FEW XII, 159a : *spectaculum* ; TLF XV, 855b : *spectacle*]

Mettre qqn en spectacle (à qqn). "Exposer qqn au regard de" : En un haut *spectacle* t'ont mis [Jésus, sur la croix] Pour ce que de tout le päs Vëu soies et regardé Et ausi com au doit moustré. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8921). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Si que ton sanc par tout couloit (...) Et ainsi fus tu haut leve Devant tous et crucefié, Mis à l'estendart hautement Et en *spectacle* à toute gent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 11338).

STATION, subst. fém.

[T-L : *estacion* ; GDC : *station* ; FEW XII, 244b : *statio* ; TLF XV, 925a : *station*]

A. - "Arrêt que l'on fait dans un parcours" : Elle [Marie] t'atent [le fils de Dieu], pour toi vestir L'abit de quoi tu as desir, Dedens sa maison où iras Et où tu te reposeras Neuf moiz en son lit fait de fleurs Vertuables, rendans oudeurs. C'est la premiere *station* De ta peregrination. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1293).

Rem. Cf. FEW XII, 245a : « (Renart ; ca. 1372 ; Palsgr 1530 ; seit Mon 1636) ».

B. - *Faire station qq. part.* "S'arrêter dans un lieu pour y faire des prières" : Cyrtes est propre volenté Qui comme sablon assemblé xFait une montaigne en la mer, Par où quant on cuide passer, Il i faut faire *station*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11901).

STATIONNER, verbe

[GDC : *stationner* ; FEW XII, 244b : *statio* ; TLF XV, 929a : *stationner*]

Empl. intrans. "Faire rester qqn quelque part"

- [Dans un cont. qui joue sur le sens physique et moral des mots] : DIGULLEVILLE À DIEU. En ce toutevoies donné M'est un avis achoisonné Quë en matiere premiere Fu homz de toi si loing bonné Et si loing conditionné Qu'à sa nature fonsiere Resister, vertu entiere Ne peut [éd. *puet*] en quelque maniere Avoir, si com *stationné* [var. *condicionne*, *consta(n)tionne*, *constaciaine*, *constacionne*, *Sy li eust point de stablete*] Pas ne l'eusses tant arriere, Ou plus près de ta lumiere Lieu li ëusses faonné. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3747).

Rem. Les nombreuses var. semblent témoigner de l'ignorance du mot par les copistes. À cette citation correspond celle de GD II, 568b, s.v. *constantionner* (Impr. c.1500 : *constantionné*), où la leçon provient d'une méconnaissance du mot ayant entraîné une agglutination. Il faut corriger les articles CONSTANS et STATIO du FEW : dans FEW II-2, 1079b, il faut non seulement dater le hapax *constantionner* de c.1500 mais supprimer ce mot fantôme avec la remarque qui y est attachée (p. 1080, note 5 : « Hybride, durch reimzwang hervorgerufene bildung ») et dans FEW XII, 244b, on doit ajouter le hapax *stationner*, qui explique évidemment les bévues des copistes. Néol. Voir aussi <http://www.atilf.fr/MotsFantomes>, s.v. *constantionné*.

STYLE, subst. masc.

[T-L : *stile* ; GD : *estile* ; GDC : *style* ; FEW XII, 266b : *stilus* ; TLF XV, 991a : *style*¹]

"Procédé" : AVARICE. Mes quant veü le *stillë* ai Et clopiné .I. pou de temps xPar mençonges et mentemens, xCombien que soit ou droit ou tort, De ma lengue faire deport Ne puis que hors je ne la traie, Quant voi qu'en doi avoir monnoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10056).

SUBMERSION, subst. fém.

[T-L : *submersion* ; GDC : *submersion* ; FEW XII, 344b : *submergere* ; TLF XV, 1016b : *submersion*]

"Action de plonger dans, immersion"

- [Ici ce sont les aliments qui sont immergés dans le ventre] : GLOUTTONNIE. « Ce [Castrimargie "gloutonnerie"] est, dist elle, plungerie Et *submersion* de morsiaus C'om puet trouver es bons chastiaus ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10333).

SUBREPTICE, adj.

[T-L, GDC : *subreptice* ; FEW XII, 350a : *subrepticus* ; TLF XV, 1019a : *subreptice*]

[D'un acte jur.] "Obtenu en déguisant sciemment quelque fait essentiel qui eût empêché l'accord de cet acte" : Et bien m'est avis tout de voir Qu'aucuns poins a recevoir Pas ne sont, car *subreptices* Par droit puent estre dites [les lettres]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2489).

SUBREPTICEMENT, adv.

[GDC : *subrepticement* ; FEW XII, 350a : *subrepticus* ; TLF XV, 1019b : *subrepticement*]

"D'une manière subreptice" : SATAN À SAINT MICHEL. Et sces bien que l'empetrement Qu'ell' a [ms. *Qualla*] fait [Miséricorde] *surrepticement* Eüst este bien contredit, Et qu'au contraire, si com cuit, Eust Justice bien empetre Ou moy, voir, s'è y fusse ale. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2606).

SUBSTANTIEL, adj.

[T-L : *sustancièl* ; GDC : *substantiel* ; FEW XII, 356b : *substantialis* ; TLF XV, 1025b : *substantiel*]

PHILOS. [P. oppos. à *accidentel*] "Qui appartient à la substance ou à l'essence (d'un objet)" : Sens toi ton corps n'eust nul pouoir. Matière fu dont fourme fus, Dont maintenant il est tous nus. S'autre fourme a, *accidentel* Ell'est, non pas *substantiel*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6940).

SUBTIL, adj.

[T-L : *sotil* ; GD : *soutil*¹ ; GDC : *soutil* ; FEW XII, 366a : *subtilis* ; TLF XV, 1031a : *subtil*]

A. - [D'une chose]

1. [D'une chose concr.] "Fait avec ingéniosité" : Mont fu l'entree [de la cité céleste] *soutille*, Quar à l'entrer se desvestoit Chascun et nu se despouloit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 178). Moulte fu celle roe [mécanisme mis au point par les trésoriers pour s'approprier les biens du royaume] *soutil*. Un tel engin n'a point en m[i] [ms. *ml*] Car les sacs entrer vëoie En mon tresor (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4929).

2. [D'une chose abstr. ; p. oppos. à *rude*] "Plein de finesse" : Mes or voi bien sanz soupeon Qu'estes .I. sanz distinction. Vos exemples le m'ont appris Et vos dis qui sont si *soutils* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5376). Aussi l'ame, a qui est

donne Un corps bien complexionne Et de matière plus *soutil*, Comprend miex que l'ame de cil Qui a corps complexionne De rude matière et fourme, Ou qui l'a tachie et sali De mains peches et enordi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7045).

B. - [D'une pers.] "Habile dans son métier" : D'une mestresse li souvint Qui estoit la plus *soutille* Qui fust en bourc ne en ville. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2857). ...gens d'armes com chevaliers, Gentils bourgeois et soudoiers, [représentés sous la forme des jambes de la statue, image du gouvernement] Se bien sont enchapiteles Et par bons genous gouvernes, C'est a dire par conducteurs Qui soient *soutils* guerriers Leur royaume bien soustenir Devront tousjours et maintenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8136).

SUBTILEMENT, adv.

[T-L : *sotil* (*sotilment*) ; GD : *soutilement* ; GDC : *soutilment* ; FEW XII, 365b : *subtilis* ; TLF XV, 1032a : *subtilement*]

[À propos d'une démarche intellectuelle] "Avec finesse" : Mes le sens d'ouïr seulement En enfourme l'entendement ; Celui à tast ici endroit, Odouement, goust et vëoir, Cetui connoist plus *soutilment* Et aperçoit plus clèrement. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2761).

SUBTILITÉ, subst. masc.

[T-L : *sotileté* ; GDC : *subtilité* ; FEW XII, 367a : *subtilis* ; TLF XV, 1033a : *subtilité*]

A. - "Ingéniosité, habileté" : Tout li mondes, s'elle vousist, En une boiste bien meist Ou dedens l'escaille d'un euf Meist bien tout entier .I. buef, Et pour ceste *soutilleté* En souvint il à Charité (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2869).

B. - RELIG. [P. compar. du corps des bienheureux avec celui du Christ] "Qualité du corps glorieux lui permettant de pouvoir pénétrer à volonté dans la réalité matérielle, après la résurrection" : De li cognoistre [Dieu] et li amer Et li avoir sens desseverer, Qui sont trois dons dont douee Est l'ame benëuree Sens les douaires qu'ara Le corps, quant la venu sera, Qui sont .III. : *subtilite*, Clarte, impassibilite Et agilite sens faillir Qui sont graces de grant plaisir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9569).

Rem. Ce sens n'est relevé ni par T-L, GDC ni par FEW. L'*agilité*, la *clarté* et l'*impassibilité* sont les trois autres prérogatives du corps glorieux. Cf. le lat. médiév. *subtilitas* "id." (cf. *Thomas-Lexikon* 1958 [1895], s.v. *agilitas*, v. *agilité*, rem.).

SUFFIRE, verbe

[T-L : *sofire* ; GDC : *soufire* ; FEW XII, 404a : *sufficere* ; TLF XV, 1059b : *suffire*]

I. - Empl. impers. *Il suffit à qqn.* "C'est satisfaisant pour qqn" : Justice dist : "Empeschement Point ne vueil contre son talent Faire, mez quë il face droit, Et quë Adam si puni soit Que du tout il me *soufise*." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 565).

II. - Empl. pronom. *Se suffire de qqc.* "Se contenter, se satisfaire" : O toi [Trahison] èus sueur jumelle, Detraction [,] qui grumelle (,) Quant voit que nous *souffison* D'aucune grace donnee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4731).

SUPERFLU, adj.

[T-L, GD, GDC : *superflu* ; FEW XII, 441a : *superfluus* ; TLF XV, 1104a : *superflu*]
"Qui est en trop, en plus" : AVARICE. Ma boce (...) C'est une chose *superflue* Qui toute riule fait boque Et empesche quanque droit est. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10121). N'est nul plus traïteur coutel Quë est *superflue* morsel. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10408).

SUPPLANTER, verbe

[T-L : *sosplanter* ; GD, GDC : *supplanter* ; FEW XII, 444b : *supplantare* ; TLF XV, 1112a : *supplanter*]

Empl. trans. *Supplanter qqc.* "Éliminer et remplacer qqc., vaincre" : Là ne pourroit il [ton corps] resister À toi de rien ne contraiter, Non pas que ceci te die Pour toi metre en fetardie, Que veulle dire que mater Ne le puisses et *supplanter* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6364). La chambre où tu [Marie] sers mont chiere Ne te doit estre ne plaisant Se n'est pour cause de l'enfant Qui y est venu reprimer L'orguel du monde et *supplanter*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2272).

SUPPLIER, verbe

[T-L : *supliier*² ; GD : *souploier*¹ ; GDC : *soupleier*²/*soupleiant* ; FEW XII, 448b : *supplicare* ; TLF XV, 1116a, 1117b : *suppliant/supplier*]

I. - Empl. trans. "Adresser à qqn une prière humble et pressante" : Si vous *suppli*, pri et requier Que vous me veulliez enseigner La cause dont ce puet venir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5701).

- Empl. abs. : PRIÈRE. Plus en ai [des grâces] pour ceux empetre Qui plus et miex ont *supplie*, Et pour ceux especiaument Pour qui a este sacrement Celebre dedens la messe (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3322).

II. - Part. prés. en empl. subst. masc. "Celui qui adresse une requête" : Bernart, Bernart enten [éd. *enten[t]*] a moi ! Tu doublas la coroune a toi Pour

donner charitablement. Ce privilege as tu du roy : De ce que donnes as replei Et restabli es doublement. Si ques refuser nullement Ne dois de donner largement Aus *supplians* en bonne foi. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1035).

Rem. Cf. FEW XII, 449a.

SUPPOSER, verbe

[T-L, GD : *suposer* ; GDC : *supposer* ; FEW VIII, 72b : *pausare* ; TLF XV, 1123a : *supposer*]

I. - Empl. trans. "Admettre une chose par hypothèse, imaginer" : Quar souvent par aventure Autre chose bien figure [dans le firmament] Que ne saroient *supposer* Astrologiens ou penser. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3561).

- *Supposer que* + ind. : Et si dois aussi *supposer* Que Dieu a bien pëu creer Cent mille mondes, së il veut (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9187).

II. - Loc. conj. *Supposé que.* "En admettant que, même si" : Lors pues tu bien desgâiner Le glaivë et les clefs deslier, Necessité congië t'en donne Et l'usage t'en abandonne, *Supposé* quë autre n'i ait À qui apertiengne le fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1411) [Autres ex. vers 2131, 3271, 5905, etc.]. Justice adonc si respondi : "Tout *suppose* qu'il fust ainsi, Si di je que penitance Pou vaut, quant recidivance Est en aucun propos ou fait Et tous les jours ceci est fait..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2132).

Rem. Cf. FEW : « (seit Or 1370) ».

SURABONDEMENT, adv.

[GDC : *sourabondanment* ; FEW XXIV, 60b : *abundare*]

"D'une manière surabondante, plus que suffisamment" : A tous vaillable voirement Fu elle [la rédemption] *surhabundaument* [var. *superhabundanment*, *surhabundaument* ; éd. *surhabundanment*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10450).

SURACHETER, verbe

[T-L : *sorachater* ; GD : *sourachater* ; FEW XXIV, 68a : **accaptare*]

Empl. trans. "Acheter au-delà du prix, payer trop cher" : « Si estes vous [Jeunesse], dis je, si gente, Que se de vous on faisoit vente, Nuls hons vivans *suracheter* [var. *seur acheter*, *chier acheter*] Ne vous pourroit ne trop amer ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11797).

SURCEINDRE, verbe

[GD : *sourçaindre* ; FEW II-1, 680a : *cingere*]

Empl. trans. COST. "Ceindre par dessus"

Rem. On lit dans GD VII, 521c (Impr. de c.1500) : « *Et avoit surcincte une espee A une*

cincture doree », où nous sommes en présence d'une var. propre à l'imprimé du *Pèler. âme S.*, 2245 : *çainte une espee*; l'attestation de GD est donc à dater de c.1500 et non du XIV^es. comme le fait le FEW.

- Part. passé [D'un vêtement] *Estre surceint de* [d'une ceinture]. "Être entouré d'une ceinture d'apparat" : Et avoit ce messagier pris Un vestement à mon avis Qui estoit de peuz de chamel *Surcaint* de cainture de pel (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 4204).

- [D'une pers.] *Estre surceint*. "Porter un vêtement d'apparat" : "Et pas ne vueil que celee Soies ou emmantelee, Mez que *surcainte* par dessus Soies, et le chief aies nus." (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 4773).

SURCEINTE, subst. fém.

[T-L : *sorceinte* ; GD : *sourçainte* ; FEW II-1, 680b : *cingere*]

COST. "Ceinture d'apparat qui se place au-dessus de la robe" : D'une *surçainte* ai grant mestier Et d'un colier à mon levrier. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9779).

REM. L'attestation de GDC VII, 522a (Impr. c.1500 : *surcincte*), est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum. (PelVie*² 3911 : *soursainte* [manuscrit de contrôle : *sursainte*]).

SURGIEN, subst. masc.

[T-L : *surgiien* ; GD : *surgien* ; FEW II-1, 641a : *chirurgia*]

MÉD. "Celui qui exerce la chirurgie et la dissection" : Tel ne sont pas bon *surgiien*, Bon mire ne phisicien, Quar aus bleciez leur oignement Veulent baillier trop rudement. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 599).

REM. Déjà ds GD IX, 83a (Impr. c.1500 : *cyirurgiens*).

SURONDER, verbe

[T-L : *soronder* ; GD : *souronder* ; FEW XIV, 31a : *unda*]

Empl. intrans. "Surabonder" : Mes il couvient que soit plus grant Ce bien que li monde n'est grant Et ainsi enclos u monde Ne pourra qu'il ne *surunde*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3164).

SURSAUT, subst. masc.

[T-L : *sorsaut* ; GDC : *soursaut* ; FEW XI, 123b : *saltus*¹ ; TLF XV, 1191b : *sursaut*]

- *En sursaut*. "Brusquement" : Soutainement et en *sursaut* Une vielle qui estoit haut Montee sur mon lit je vi Dont grandement fu esbahi. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 13420). Trop espouurer se pourroit Sē en *sursaut* sousprise estoit. (GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358, 1040).

SURSEMER, verbe

[T-L : *sorsemer* ; GD : *soursamél/soursamer* ; FEW XI, 438a : *seminare*]

Part. passé en empl. adj. [De la langue] "Couvert de taches" : Sa langue [celle d'Avarice] que hors traite avoit À ce faire forment l'aidoit, xMes meselle et *surseme* En estoit toute et diffamee. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 9083).

- Au fig. "Mauvaise langue" : LE BOURREAU D'ENFER. Autel je di a vous menteurs (...) Si lonc temps languoie aves Que temps est, com savoir devez, A mon tour vous relanguoie Et que vostre bouchier soie Et qu'aus langues *sursemees*, Fausses [éd. *Fauses*] et enveninees Vous soies a tousjours pendus Et ainsi ne languoi[r]es [ms. *languoies*] plus. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 5111).

SURVENIR, verbe

[T-L : *sorvenir* ; GD : *sourvenir*¹ ; GDC : *sourvenir* ; TLF XV, 1198b : *survenir*]

Empl. intrans. *Survenir à qqn*. "Venir sur qqn, venir tout près de qqn" : Ainsi com à plait me tenoit Flaterie et à moi parloit, Comme me contoit son affaire Et le mestier que savoit faire, Une autre vielle me *survint* Dont grant fraeur au cuer me vint. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 8195).

SUSCITEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *suscitement* ; FEW XII, 468a : *suscitare*]

"Résurrection" : En l'onzieme [clochette, était gravé le mot] : *Suscitement* De touz mors qui au jugement En cors et en ames venront Et là leur sentencē orront. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3421). En ma char verrai mon sire Et en mes os au jugement, Quant venra le *suscitement* De moi et de tous les [éd. (*les*)] autres mors Dont ci et ailleurs sont les os. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 4102). L'ANGE AU PÈLERIN. "Mes je revenrai maintes fois Ci endroit pour toi visiter (...) En actendant joieusement Le general *suscitement* De tous et que ton corps raras Et a li rauni seras Pour demourer sens finement Ensemble tres joieusement." (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 10997).

REM. Déjà ds GD VII, 610a (Impr. c.1500 et Ars. 2319).

SUSCITER, verbe

[T-L, GD, GDC : *susciter* ; FEW XII, 468a : *suscitare* ; TLF XV, 1208a : *susciter*]

Part. passé RELIG. "Ressusciter" : En la septieme [clochette, était gravé le mot] : *Suscité*. (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3409). ...Et que virent remuee La pierre et du tout ostee [du sépulcre de Jésus], Et que rien il n'avoit dedens (...). Et ceste chose trouverent Les fames quant enz entrerent, Les quelles l'angre conforta, Et leur dist que parti de la

En Galilee estoit ale [Jésus] De mort a vie *suscité* [var. *ressuscité*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9772) [Réf. à *Marc* XVI, 6-7].

SUSPENDRE, verbe

[T-L : *suspendre* ; GD : *souspendre* ; GDC : *suspendre* ; FEW XII, 471a : *suspendere* ; TLF XV, 1210b : *suspendre*]

Empl. trans. DR. [Le compl. désigne une procédure] "Surseoir, reporter qqc. à plus tard"

- *Suspendre le jugement* : En cel point *suspendu* estoit Le jugement qu'on atendoit Jusqu'a tant que monta en haut Misericorde en l'eschauft Qui du ciel estoit venue De nouvel et descendue. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2307).

REM. Cf. FEW XII, 471b : « (seit 1478, Ba) ».

SUSURRATION, subst. fém.

[T-L : *susurración* ; GDC : *susurration* ; FEW XII, 479a : *susurrare* ; TLF XV, 1218b : *susurration*]

[Du bruit émis par le moulin d'où provient la farine du pain eucharistique] "Bruit léger, accompagné d'un sifflement doux, produit par une chose" : Ce moulin fait à vent estoit Et au vent d'envie mouloit. Et nonpourquant ce moulin moles Avoit qui n'estoient pas moles, Mole de *susurración* Et mole de detraction Ausquelles fu avant froissié Quë aus balestes fust baillié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2841).

REM. L'attestation de GD VII, 612a (Impr. c.1500 : *susurracion*), est propre à l'imprimé ; au passage correspondant on lit ds *Pèler. vie hum. St.* 2422 : *Detraction ne murmure* [= *PelVie* 2 2656].

SYCOMORE, subst. masc.

[T-L, GD : *sagremor* ; FEW XII, 483a : *sycomorus* ; TLF XV, 1222b : *sycomore*]

RELIG. *Arbre sycomore*. "Variété de figuier dont les feuilles rappellent celles du mûrier, sycomore" : En Jherico Jhesus aloit Et unz honz vëoir le vouloit Qui Zachëus avoit a non, Mez n'en avoit nul abandon Pour le pueple qui le suioit Et pour ce que petit estoit. Mez il se fist un eschauft D'un arbre *sichamor* [var. *sicomor*, *si chamor*, *siquamor*] en haut (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7073) [Réf. à *Luc* XIX, 1-4].

SYLLOGISME, subst. masc.

[T-L : *sillogisme* ; GDC : *syllogisme* ; FEW XII, 485b : *syllogismus* ; TLF XV, 1225a : *syllogisme*]

LOG. "Raisonnement déductif rigoureux" : RAISON. Se voulés faire jugemens, *Sillogismes* ou argumens, Sanz moy n'arez conclusion Qui ne viengne à

confusion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 866). Nul *silogisme* de raison Ne nulle predication Jamais rendre ne leur feroit [les deniers] (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9881).

SYMPHONIE, subst. fém.

[T-L : *sifonie* ; GD : *cifonie* ; GDC : *symphonie* ; FEW XII, 488b : *symphonia* ; TLF XV, 1238a : *symphonie*]

MUS. "Instrument de musique (tambour ou vielle)" : Là, leur fais jë ouïr chançons, Rondiaus, balades et dous sons De herpes et de *simphonies* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6755). Desir ai d'ouïr le douz son De ta belle gorge polie Qui miex vaut que de *simphonie* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7706). La regardai et vi venir Une feste de grant plaisir : Un pelerin moult plus luisant Que n'estoient ceux de devant Le quel acompagnie estoit Dë anges dont chascun avoit Ou vielle ou *symphonie* Ou oustil de sonnerie, Et par le doi mene estoit De son ange qui haut chantoit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2765).

SYNAGOGUE, subst. fém.

[T-L : *sinagogue* ; GDC : *synagogue* ; FEW XII, 492b : *synagoga* ; TLF XV, 1249a : *synagogue*]

RELIG. "Lieu de culte des Juifs" : Et avint qu'en .I. samedi En Nazareth où fu nourri [Jésus] Dedens la *synagogue* entra, Et la en apert commença U livre Ysaie lire (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5203) [Réf. à *Luc* IV, 16-17].

SYNDERESIS, subst. fém.

[*FEW XII, 500a : *synteresis*]

"Conscience morale"

- P. personnif. : SATAN AU PÈLERIN. "Forclos donques je ne sui pas Que je ne te puisse accuser Et tes maux en appert monstret, Mes pour ce que ne scai pas tant Com *Synderesis*, la vaillant, Je li lais toute l'accion ; Tant seulement tabellion Vueil estre de ce que dira Et de ce que proposera." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1358).

REM. Terme empr. par GUILL. DIGULL. à la scolast.

T

Trop à tart vient à armer soi

Qui ja est entré u tournoi

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12007-12008)

TABELLIONAGE, subst. masc.

[T-L : *tabellionage* ; GD : *tabellionage* ; GDC : *tabellionage* ; FEW XIII-1, 12a : *tabellio* ; TLF XV, 1286b : *tabellion (tabellionage)*]

"Acte notarié dressé par un tabellion" : En la balance je les mis [l'écharpe et le bourdon], Mes d'autre part li anemis Son contrepois tantost geta : Ce fu tout ce dont m'accusa Synderesis qu'avoit [ms. *qu'avoie*] escript Si comme par devant est dit. Onques *tabellionage* Ne me fist si grant damage. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2275).

TABLE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *table* ; FEW XIII-1, 14a : *tabula* ; TLF XV, 1288a : *table*]

"Meuble formé d'une surface plane horizontale reposant sur un ou plusieurs supports et qui sert à divers usages"

A. - "Table à manger" : Tousjours ont voulu eux [les gloutons] s'oir A la *table* sens eux mouvoir, Et a este leur entente Seulement d'emplir leur ventre. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5374).

- P. méton. "Repas pris à table"

. *Tenir grande table*. "Donner un grand repas" : ...d'un riche il avint Que vestu noblement estoit Et grant *table* touz jourz tenoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7014) [Réf. à *Luc* XVI, 19-22].

Rem. Cf. FEW XIII-1, 19b.

B. - "Surface plane sur laquelle on peut écrire ; tablette"

Rem. Cf. FEW XIII-1, 15a.

1. *Table rase*. "Tablette sur laquelle rien n'est écrit"

- [Dans une compar., p. allus. à l'empl. métaph. d'Aristote pour représenter l'esprit à la naissance] : C'est [Doctrine] la maistresse de fourmer Science en homme et imprimer, De bonnes vertus planter y En ostant les vices de li, De parer son entendement Qui tout est au commencement Com *table* rese ou rien escript N'a com le philosophe dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6891).

Rem. Cf. FEW X, 102a : *rasus*.

2. RELIG. [Généralement au plur.] "Tables de pierre, remises à Moïse, sur lesquelles était gravé le Décalogue" : Or vous ai dit et fait sermon De mes mestiers et de mon non, Mes pour quoi sui venue ci Entre la *table* Moysi Et entre vous qui attendés De son relief et demandés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2350). Euvre tes *tables* [dit Joseph à la Vieille Loi] et ens li, Si trouveras ce que te di. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2697).

TACHE, subst. fém.

[T-L : *tache* ; GD : *tache*¹ ; GDC : *teche* ; FEW XVII, 293a : *taikns* ; TLF XV, 1303a : *tache*]

A. - "Défaut"

- [Dans un cont. métaph., dans la représentation iconographique et biblique relative au miroir] : Le haut pommel est Jhesucrist Qui est, si com la lettre dit, Un mirour qui est sans *tache*, Oû chascun puet veoir sa face, Oû tout le monde soi mirer Se puet bien et considerer, Quar tout li mondes ens miré N'est pas si grant qu'as en dé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3693).

B. - Au fig. RELIG. "Souillure morale contractée par le péché" : Tous jours a esté et sera [Marie] Exemplaire de mundice Sanz pechié et *tache* et vice (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2706).

- *Tache originel*. "Souillure morale contractée par le péché originel" : Et suppose qu'è on d'èist Autrement et que moult vausist Le lavement contre *tache* [var. *l'ordure*] Originel qui moult tache (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 615).

REM. Cf. FEW XVII-1, 295b.

TACHER, verbe

[T-L : *tachier* ; GDC : *techier* ; FEW XVII, 294b : *taikns* ; TLF XV, 1305b : *tacher*]

Empl. trans., au fig. "Souiller moralement par le péché"

- Empl. abs. : Et suppose qu'è on d'èist Autrement et que moult vausist Le lavement contre tache Originel qui moult *tache* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 616).

TACONNER, verbe

[T-L, GD : *taconer* ; FEW XVII, 300b : **takko*]

Empl. trans. Région. (Picardie) "Rapiécer"

- Part. passé en empl. adj., p. méton. [D'une pers.] "Qui porte des vêtements rapiécés" : AVARICE. Appelle moi si com vourras Et esbahi ne soies pas, S'ainsi me vois rata[c]elee [ms. *ratatelee*], Et mal vestue et *taconnee* ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9374).

TAI, subst. masc.

[T-L : *tai* ; GD : *tai*² ; FEW XVII, 391a : **thâhi*]

"Bourbier" : La gueule ensanglantée en ay Ausi com li leus qui ou *tai* A estranglées les brebis Et en a ses guermions fourbis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8534).

TAIE, subst. fém.

[T-L : *toie* ; FEW XIII-1, 301b : *theca* ; TLF XV, 1314b : *taie*]

MÉD. "Taie sur l'oeil"

- Au fig. [Par une opération de l'esprit] Voir *qqc. sans point de taie*. "Connaître distinctement *qqc.*" : JÉSUS À MARIE. Du derrenier point doiz savoir (...) Que ne soit ausi m'entente Que chascun ne me presente Tout son cuer et sa volenté Pour véoir eus et son pensé, Comment que tous cuers bien voie En apert sanz point de *toie* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10126).

TAILLANT, adj. et subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *taillant* ; FEW XIII-1, 41b : *taliare* ; TLF XV, 1316a : *taillant*]

I. - Adj. [D'un instrument destiné à couper] "Qui comporte une lame très tranchante" : Et lors Pierre sailli avant, Et d'un glaive qu'avoit *taillant* L'orelle d'un vallet coupa (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8304).

II. - Subst. masc., au plur. "Les incisives" : Par le gouster les *taillans* [var. *talant*] meut [Gloutonnie] Dont soi meïsme tuer seut, Par le parler fait les engins Dont elle tue ses voisins (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4133).

A. - "Lame tranchante" : ...rasours a bout [éd. *bon*] *taillant* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4484).

B. - ARM. "Tranchant d'une arme" : Cherubin portier en estoit [de l'entrée] Qui .I. fourbi glaive tenoit, Bien esmoulu à .II. *taillans*, Tout versatile et bien tournans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 65). Le glaive de .III. choses sert, Quar quant aucun paine dessert, Il fiert de pointe ou de *taillant*, Ou fiert de plat en espargnant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1081).

REM. La première citation est déjà enregistrée ds GDC X, 739a (Valpinçon).

TAILLE, subst. fém.

[T-L, GDC : *taille* ; FEW XIII-1, 49b : *taliare* ; TLF XV, 1316a : *taille*]

"Action de couper les arbres" : Se les bosqueillons la *taille* Des bos devant lors ne faisoient Que acheteurs à eus vendroient, Mont grant temps pourroient atendre, Avant qu'il peussent leur bos vendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9686).

TAILLER, verbe

[T-L : *taillier*¹ ; GD : *taillier*³/*taillier*⁴ ; GDC : *taillier* ; FEW XIII-1, 39b : *taliare* ; TLF XV, 1320b : *tailler*]

I. - Empl. trans. *Tailler qqc. de qqc.* "Enlever en coupant"

- Au passif : Et se de moi [dit Jésus à ses disciples] estes *taillies* [var. *retaillez*], Sanz humeur

tantost vous seres Ses, pour u feu estre getes. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7998) [Réf. à *Jean XV*, 5-6, où le Christ se compare à un cep et compare les hommes à des sarments bons ou mauvais, destinés à être jetés au feu s'ils sont mauvais].

II. - Inf. subst. "Action de couper, trancher" : AVARICE. De ceste main si taille et tont Que au *taillier* j'esrache et ront, Et au tondre et au forcellier J'escorche tout sans riens laisser. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9460).

TALION, subst. masc.

[GDC : *talion* ; FEW XIII-1, 55a : *talio* ; TLF XV, 1329a : *talion*]

Estre à talion. "Être soumis à la loi du talion" : ...il n'est pas raison Que li [Satan], qui soi a *talion* De rien ne se puet obligier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1156).

TALONNER, verbe

[T-L : *taloner* ; GD, GDC : *talonner* ; FEW XIII-1, 60b : **talo* ; TLF XV, 1333b : *talonner*]

Empl. abs. "Éperonner un cheval" : Quar quant il ot bien *talonné* Et longuement esperonné, En la fin si fort regiba Quë en la mer se trebucha. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7929).

TANCERESSE, subst. fém.

[T-L : *tenceresse* ; GD : *tenceor* (*tenceresse*) ; FEW XIII-1, 228b : **tentiare*]

"Celle qui cherche querelle ; qui réprimande sans cesse" : GRÂCE DIEU. Aussi cuit, ne me connoisiés Ou connoistre ne me daigniez, Pour ce que debonnaire sui Et *tencerresse* point ne sui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1702).

TAPINAGE, subst. masc.

[T-L, GD : *tapinage* ; FEW XVII, 307b : **tappjan*]

"Cachette" : Trahison au [éd. *au(s)*] faux visage, Is hors de ton *tapinage*, Affin que nous t'avison Et ta face deguisée ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4786).

- *En tapinage(s)*. "En cachette" : Adonc mon pere defferma Une huche et hors en sacha Ceste boiste et ce fauz visage, Et me bailla en *tapinage* Ce coutel quë en muçailles Je porte et en repostailles. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8374). Quar par bos a on tost perdu Sa voie et mainz perilz y sont Aus pelerins qui seulz y vont. Larrons, murtriers, bestes sauvages Y repairent en *tapinages*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9038).

REM. GD VII, 644b, enregistre la seconde citation (Impr. c.1500 : *tapinaiges*).

TAPIR, verbe

[T-L, GD : *tapir* ; FEW XVII, 307a : **tappjan* ; TLF XV, 1372 : *tapir (se)*]
Part. passé en empl. adj. "Qui est tenu caché, placé à l'abri"

- [Dans un cont. métaph. ; d'une chose abstr.] : JOSEPH À MARIE. Pour ce vous plevi seulement Que ne vous blasmassent la gent, (...) Et que vous fusse com abri Et un esconsal où *tapi* Fust vostre desir et propos De virginité et enclos. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1708). MARIE À DIEU. Que ne m'obumbres tu ausi Maintenant [au moment de la Crucifixion], a fin que *tapis* Me fust le grief de mon chier filz [mis en la croix] Du quel, se de toi n'ai confort, Rien ne me viegne que la mort ? (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9173).

TAPISSEMENT, subst. masc.

[FEW XVII, 307b : **tappjan*]
"Cachette, abri"

- [Dans un cont. métaph.] *Estre un tapissement de* + inf. "Servir de refuge pour" : MARIE. "Quar connoissance de moi n'a Homme, n'a mon vouloir ara." "Bien le sai, a il respondu [Gabriel], Et pour ceste cause fus tu, N'a pas granment, espousee A Joseph et a [éd. (a)] li donnee, Qui est .I. grant *tapissement* Et honneste encourtinement De ta virginite garder Pour tout soupeon hors geter..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1111).

TARDATION, subst. fém.

[T-L (renvoi) : *tardacion* ; GD : *tardation* ; FEW XIII-1, 115a : *tardare*]
"Retard, délai"

- *Sans tardation*. "Sans tarder, sans différer davantage" : Si ques bonne chose seroit, Sē a chascun de vous plaisoit, Quē aucuns a l'ourle infernal Ou sont les fils Adam aval Actendans leur redempcion Alassent [ms. *Alassens*] sans *tardacion* Pour parler a eux et dire Quē il semble que no sire Leur veille aidier prochainement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9896).

REM. Déjà ds GD VII, 646c (Impr. c.1500 : *tardation*).

TARGEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *targement* ; FEW XIII-1, 117a : **tardicare*]
"Retard, délai" (synon. *tardation*)

- *Sans targement*. "Sans tarder, sans différer davantage" : Puis qu'en povrete sui chēu Et qu'ai trouve ve et hēu Qui me maistroient durement, Drois est, se raison ne me ment, Que je quere [éd. *qu[i]jere*] sens *targement* [var. *hastivement, tardement*] Quelqu'aidē ou j'arai pēu, Sachant se charitablement Qui que soit ou piteusement Sera devers moi esmēu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 758).

TARGER, verbe

[T-L, GD : *targier*¹ ; FEW XVII, 315b : **targa*]

Empl. trans. ARM. [D'un bouclier] "Protéger" : Ceste targe si les *targoit* Tant com o soi il la portoit, Mes assez tost il fu perdu Com la targe perdue fu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4470).

- **Au fig.** : De la targete que laissas Et qu'à Memoire tu baillas Est *targiee* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12763).

REM. L'attestation de GD VII, 648b (Impr. c.1500 : *terger*), est en fait empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie*² 14095 : *targier*).

TARGETTE, subst. fém.

[T-L, GD : *targete* ; FEW XVII, 315a : **targa* ; TLF XV, 1388b : *targette*]

ARM. "Petite *targe* (= bouclier)" : Adonc une gorgerete, Un hiaume et une *targete*, Uns gantelés et une espee M'atainst sans plus de demoree (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4064) [Autre ex. vers 12761].

REM. La targette symbolise la prudence, vertu cardinale (*cf.* Faral 1962, 14). Déjà ds GD VII, 648a (Impr. c.1500 : *targette*).

TARIER, verbe

[T-L : *tariier* ; GD : *tariier* ; FEW XIII-1, 107a : *tar-*]

Empl. trans. "Provoquer, exciter" : Or te redirai du baston Que je porte en lieu de bourdon. Je m'i soustien et m'i apuie, Quant aucun truis qui me *tarie*, Quant aucun me veut trebuchier Par son sermonner et preschier. J'en escremis et m'en deffent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7944).

TARIERE, subst. masc.

[T-L, GDC : *tarere* ; FEW XIII-1, 113b : *taratrum* ; TLF XV, 1389a : *tariere*]

"Outil de fer pointu servant à faire des trous, tarière" : Et .I. *tarere* lonc portoit En sa main et haut le tendoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12689) [Autre ex. vers 12889]. A li [au pèlerin] vint Misericorde Et le lia a sa corde Et le fist bouter en terre Et lors acourut [éd. *acouru(s)t*] grant erre La noble dame au *tariere* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 49).

TAS, subst. masc.

[T-L, GDC : *tas* ; FEW XVII, 316b : **tas* ; TLF XV, 1399b : *tas*]

[Terme de quantification] "Grand nombre, grande quantité (de pers. ou de choses)" : D'autres chetis vi tost deux *tas* Dont les uns grans loups rungoient (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5172).

- À *tas et à monceaux*. "En grande quantité et en bloc" : ...li maistre des pommiers Point ne mectoit [les pommes] en ses greniers, Ains les getoit on aus [ms. *es*] pourceaus D'enfer a *tas* et a monceaux (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5672).

TASTEMENT, subst. masc.

[T-L : *tastement* ; FEW XIII-1, 141a : **taxitare* ; TLF XV, 1407a : *tâter* (*tâtément*)]

"Action de tâter" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et engantees Sont touchiers et atouchemens, Palpatïons et tastemens, Quar ja soit ce c'on puist trouver Par tout le cors sens de taster, Toutedoies plus conneüs Il est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'atouchemens Elles font et de *tastemens* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4190).

- En partic. "Sens du toucher" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et engantees Sont touchiers et atouchemens, Palpatïons et *tastemens*, Quar ja soit ce c'on puist trouver Par tout le cors sens de taster, Toutedoies plus conneüs Il est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'atouchemens Elles font et de *tastemens* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4184).

REM. Premières attest. du mot, créées ici pour les besoins de la rime ; attesté ensuite à partir de 1530 (*cf.* FEW *loc. cit.*).

TASTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *taster* ; FEW XIII-1, 140a : **taxitare* ; TLF XV, 1405a : *tâter*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre "Toucher avec la main ou les doigts"

- En partic. MÉD. *Taster le pouls*. "Presser légèrement l'artère pour sentir le rythme de la tension artérielle et déceler une éventuelle anomalie" : J'ai et ving tout entour li, À savoir mon sē endormi Estoit et le pou li *tastai* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6231).

B. - Au fig. [D'une réalité abstr. pénible] *Taster qqn*. "Éprouver durement qqn" : Et aventure povreté Avoit les mengans si *tasté* Quē avoir plus ne pouoient Vin (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4344) [Dans une réflexion inspirée des noces Cana, *Jean II*, 1-11].

II. - Inf. subst. "Sens du toucher (par tâtements)" : Toutedoies plus conneüs Il [le corps] est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'atouchemens Elles font et de *tastemens* ; Et pour ce que le plus si croit Des gens qu'autre *taster* ne soit, Et pour ce tout generaument Par les mains le *taster* j'entent. Les gantelés, dont ce *taster* Et ces mains tu devras armer

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4192, 4194-4195).

TAUR, subst. masc.

[T-L, GD : *tor*¹ ; FEW XIII-1, 130a : *taurus*] (Synon. de *taureau* v. Lexiques) :I. *tor* tressauvage et fier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7666). Les yex esröouille comme .I. *tor* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10471).

- *Clamer comme un taur en nuit*. "Pousser un énorme mugissement" : Se n'ai fait ce que doi faire Et toi [S. Benoît], mon droit exemplaire, N'ai comme bon fil ensui, Las m'en clain [éd. *claim*] comme .I. *tor* [var. *taureau*] en mui, Car refuire ne scai a cui Et me doute a toux desplaire. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1021).

TAXER, verbe

[T-L, GDC : *taxer* ; FEW XIII-1, 136a : *taxare* ; TLF XV, 1421b : *taxer*]

Empl. trans., au fig. *Taxer qqn à qqc.* [une peine] "Contraindre, condamner qqn à"

- Au passif : ..."Aucun bien fëis tu, Quant d'enfer tu es deportes Et a peine d'enfant *taxes*, Sē autre paine n'as eü ? " (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3962).

TEINTURE, subst. fém.

[T-L, GDC : *teinture* ; GD : *tainture* ; FEW XIII-1, 338b : *tinctura* ; TLF XVI, 3a : *teinture*]

A. - "Couleur que prend la chose teinte" : Et devant on l'avoit vestu [Jésus] D'un pourpre qui tout rouge fu, Non pas sanz plus de sa couleur, Mez de la *tainture* et rougeur Du sanc Jhesu tres precieus Qui par sa face et par ses iex Et tout entour jus descendoit De son chief qui navré estoit De toutes pars parfusement Des espines à grant tourment. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8602).

B. - "Substance colorante pour teindre" : Rougeur, verdeur, dorëure, Affin quē en soit figure La dicte couleur trinee Y puet estre sans *tainture* Et sanz [éd. *sans*] naturel peinture Pour juste cause trouvee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10826).

TEINTURER, verbe

[T-L (renvoi) : *teinturer* ; GD : *tainturer* ; FEW XIII-1, 339a : *tinctura*]

Part. passé en empl. adj. [D'un vêtement] "Qui a été soumis à l'opération de la teinture"

- Au fig. [De la livrée du Christ maculée de son sang] : Diex le filz a pris [ms. *apres*] livree De vermeil bien *tainturee* En son sanc et sa mort dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10833).

REM. Par ailleurs uniquement attesté dans un doc. de 1282 (Saint Omer) ds GD VII, 628c.

TEMOIGNEUR, subst. masc.

[T-L : *tesmoignëor* ; GD : *tesmoigneor* ; FEW XIII-1, 285b : *testimonium*]

"Celui qui témoigne, qui atteste"

- *Faux temoigneur* : Autel je [le bourreau d'enfer] di a vous menteurs Parjures et faus *tesmongneurs*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5100).

REM. Déjà ds GD VII, 699b (Impr. c.1500 : *tesmoigneurs*).

TEMOIN, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *tesmoin* ; FEW XIII-1, 284a : *testimonium* ; TLF XVI, 30a : *témoin*]

"Ce qui sert de preuve, ce qui atteste ; témoignage " : ...quar verras [dit la Vieille Loi à Marie] Ci apres autres griefz plusieurs Qu'il [ton fils] soufferra et grans labours Avant qu'ait fait son voiage Pour sauver humain lignage, Pour quoi Jhesus il sera dit (...) Qui vaut autant comme sauveur Au *tesmoing* de l'interpreteur. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2494). Et en ce grant confermement Est du dit transfigurement, Pour ce que le pere *tesmoing* En fait (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6471).

TEMPESTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *tempester* ; FEW XIII-1, 178a : **tempesta* ; TLF XVI, 36b : *tempêter*]

I. - Empl. trans. *Tempester qqn.* "Renverser, jeter à terre" : Fuiant m'en vieng à ta tente Moi mucier pour la tourmente Qui u monde me *tempeste*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10955).

- Au passif : Adversité fait com Scilla, Quar quant aucun par li s'en va, Il est hurté et *tempesté* Et aus flos de mer exposé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11949). Lors furent tous ensemble pris Et lourdement en bas feu mis. Foules furent et *tempestes* Et de grans bastons pesteles. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4557).

Rem. À la seconde citation correspond celle de GD VII, 664c (Impr. c.1500 : *tempestez*) où les deux verbes à la rime permutent.

II. - Empl. intrans. "Être tempétueux" : Devant moi trouvai une mer Où mont avoit à regarder. *Tempeste* estoit grandement De grans orages et de vent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11421).

TEMPS, subst. masc.

[T-L, GDC : *tens* ; FEW XIII-1, 185a : *tempus*¹ ; TLF XVI, 41b : *temps*]

A. - [Le temps considéré dans sa durée] "Portion de temps limitée dans une durée globale, espace de temps"

1. Loc. adv.

- *En bref temps.* "Rapidement" : Quar ausi com le cors est vain En brief *tempz*, s'a faute de pain, Ausi l'ame vaine seroit Tantost, se pëue n'estoit De bonnes exortations Et vives predications. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10220).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 185b.

- *Lonc temps.* "Pendant longtemps" : Li ange (...) Tantost glaives et espees, Que lonc *temps* desgâinees Avoient porté pour nuire Pecheurs et pour eux ocire, Engâinerent prestement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9982).

- *Tous temps.* "Toujours" : Par li [le cornet "trompette"] touz *temps* chascun me puet Connoistre et raviser, s'il vuet. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7885).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 187a.

2. [Avec un poss.] "Espace de temps dans lequel s'inscrit l'activité humaine"

- *Perdre son temps.* "Développer une activité inutile" : Fauz Jüis, vous ne dites pas Comment jadis de tous mauz pas (...) Il [Jésus] vous a mis hors et gete, (...) Sanz les autres biensfaiz assez Qu'il vouz a fait sus toute[s] [ms. *toute*] gens Où voi qu'il a perdu son *temps*, Quant a mort livrer le voules (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8718).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 185b.

B. - [Le temps considéré dans une succession]
1. "Époque, période (présente, passée ou à venir)"

- En partic., loc. adv.

. *En tous temps.* / *en tout temps.* "Toujours (dans le passé)" : Car en tous *temps* a este [le pèlerin] faus A son seigneur et desloiaus (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 657). J'ai en tout *temps* bourdon porte (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1411).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 187a.

. [P. oppos.] *En nul temps mais ne...* "Ne jamais plus" : LE BOURREAU D'ENFER AUX DÉTRACTEURS. Or vous tenes ci [en enfer] a tousjours Ou nul *temps* [var. *Ou james*] mais n'ares secours. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4642).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 187a-b.

. *Sans + inf. en nul temps.* "Sans jamais plus" : Sens eux reposer en nul *temps*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8884).

. Subst. + *du temps passé.* "D'autrefois" : ...les roys du *tempz* passé (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1923).

. *Au temps passé*. "Autrefois" : LE CORPS À L'ÂME. Se ta presence m'a pare Aucune fois ou *temps* passe Com le feu la chandele fait Qui sa bonte toute hors trait, Ce n'estoit que farderie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4276). Ou *temps* *passé* asses loisir A êu [le pèlerin] de faire oroisons, Ses cris et lamentacions D'avoir establi procureurs Qui maintenant ses promoteurs [éd. *promoteurs*] En ceste court fussent pour li. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1092).

Rem. Cf. FEW VII, 711a : « *au temps passé* (Cresp1606-Ac1935) ».

Voir aussi *temps passé*, s.v. *temps*.

2. "Période associée à des états, des événements ponctuels, successifs"

a) "Époque, période où a vécu une personne décédée"

- Loc. prép. *Au temps de* + nom propre. "Du vivant de" : Abraham (...) Enseigna les Egyptiens Dē astrologie à son *tempz* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3536).

b) "Division des jours et des semaines d'une année" : ... [dans le ciel] n'i a nuls alteremens, Nuit ne sepmaine, mois ne *temps*. Un jour perpetuel y est Qui n'appetice ne ne croist (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9744).

3. "Moment favorable, occasion propice"

- *Le temps de* + inf. / *le temps que* + inf. "Le moment opportun de" : De ce que li dēis [Jésus à Marie] ausi, Que c'estoit a toi et a li, Par le mot qu'ensuiant dēis Entendre ce devant fēis Que ton *tempz* pas venu n'estoit De faire lors ce que pensoit. Qu'est ce, fame, a moi et a toi ? Bien sai le *tempz* quē ouvrir doi. Encor n'est pas *tempz* dē ouvrir Ne de ma puissance moustrer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4411, 4414).

- *Tout à temps*. "Au moment opportun" : Miex vaut que soit engainē Ton glaive que desgainē, Et miex vaut que soient couvertes Les clefs que as que descubertes, Tout à *temps* puet on bien venir À l'un et l'autre découvrir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1391). C'est l'escherpē et le bourdon Desquies te dis qu'en ma meson Tout à *temps* t'en pourverroie, C'estoit quant monstrē t'arroie Les belles choses de dedens Que ne voient pas toutes gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3337). « Dame, dis je, non feroie, Quar tout à *temps* aprez iroie ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5900).

- [En tournure impers.] *Est temps de* + inf. / *est temps que* + inf. "C'est le moment opportun de" : De ce que li dēis [Jésus à Marie] ausi, Que c'estoit a toi et a li, Par le mot qu'ensuiant dēis Entendre ce devant fēis Que ton *tempz* pas venu n'estoit De faire lors ce que pensoit. Qu'est ce, fame, a moi et a toi ? Bien sai le *tempz* quē ouvrir doi. Encor n'est pas *tempz* dē ouvrir Ne de ma puissance moustrer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4415). Si est *tempz* que

doie aprendre A assallir et deffendre [éd. *defendre*] Soi, et quē ait premierement Touz les tours d'escremissement (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5025).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 186a-b.

TENDRE, verbe

[T-L : *tendre*¹ ; GDC : *tendre*² ; FEW XIII-1, 196a : *tendere* ; TLF XVI, 56b : *tendre*¹]

I. - Empl. trans.

A. - "Soumettre une chose souple à une tension" : Quant venir me vit, à corner Commença tantost et juper, À *tendre* en ma voie ses las, Afin que n'eschapas pas. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11493).

B. - [Le compl. désigne une partie du corps, un obj.] "Porter dans une direction donnée" : Une fame vers occident Et .I. homme vers orient Quē à li vindrent [ms. *vimdrent*], tantost vi, Chascun à li sa main *tendi* Et il les prist et jointst ensemble (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 806). J'ouvri .I. pou mes yex et vi Une main qui en haut tenoit Mon bourdon et le me *tendoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10788).

- RELIG. *Tendre l'autre joue*. "S'exposer à un redoublement d'outrage plutôt que de réagir, de se venger" : Quant aucun, dist [Jésus], feru sera En la goe, l'autre *tendre* Doit pour l'autre bufe prendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8415) [Réf. à *Math.* V, 39].

II. - Empl. trans. indir. *Tendre à qqc.* "Faire de qqc. le but de ses efforts" : Tout faiz tourner et *tendre* à fin, Tout varier soir et matin, Nouvelles choses faiz venir Et les viez choses departir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1565).

III. - Empl. intrans. [Le compl. désigne une chose]

Rem. Cf. FEW XIII-1, 197a.

A. - En partic. [Dans un cont. relig., de l'arc-en-ciel (comme symbole de l'alliance de Dieu avec la terre)] "Être étendu (dans l'espace)" : MISÉRICORDE. Et ausi souvenir te doit Que l'arc en ciel qui fort *tendoit* Jadis me fēis destendre (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 502) [Réf. à *Genèse* IX, 12-17].

B. - [Le compl. désigne une chose abstr.] "Être étendu (par son intensité)" : Car a acort et moi et li Serons encor si comme lors, Se devant toi a nuls descors [ms. *destors*] De ce quē a dire j'entent Contre sa rigueur qui trop *tent*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1958).

TENEBREUX, adj.

[T-L, GDC : *tenebros* ; FEW XIII-1, 203b : *tenebrae* ; TLF XVI, 70a : *ténébreux*]

A. - Au propre "Soumis aux ténèbres, à l'obscurité" : Sur le pendant d'un val hisdeus, Lait et parfont et *tenebreus* .II. autres vielles mont hideuses Et

qui me furent merveilles Vi ... (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7344).

B. - Au fig. RELIG. "Soumis au mal, au péché, aux ténèbres" : JÉSUS À SAINT PIERRE. "...Arriere va! Tu es Sathanas *tenebreus* Qui escandaliser me veus." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6255) [Allus. à *Matth.* XVI, 23].

TENEBRIFER, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *Tenebrifer* ; FEW XIII-1, 204a : *tenebrae*]

[Surnom du diable] : "Pere, dist elle, je di : fi De toi, qui eus nom Lucifer Jadis et es *Tenebrifer* Maintenant par droit appelle." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4440). ...Vous, fils d'Envie Et fils du grant *Tenebrifer*, Le maleureus prince d'enfer... (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4621).

REM. La première citation est déjà enregistrée ds GD VII, VII, 678a (Impr. c.1500).

TENEUR, subst. fém.

[GD : *teneur*³ ; FEW XIII-1, 223b : *tenor* ; TLF XVI, 72b : *teneur*¹]

MUS. "Dominante de la psalmodie du plainchant" : Apres di qu'il y a biau chant Et bien se va entremellant De haut, de moien et de bas, De quoi la *teneure* [var. *tenur*, *teneur*] di bas Quant chamberiere elle se dit Et le pris de soi fait petit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1628).

REM. Cf. FEW XIII-1, 224a.

TENIR, verbe

[T-L : *tenir*¹ ; GD : *tenant* ; GDC : *tenir* ; FEW XIII-1, 209a : *tenere* ; TLF XVI, 52b, 73b, 82b : *tenant/tenir/tenu*]

I. - Empl. trans.

A. - [Le compl. désigne qqc.]

1. Au propre "Avoir quelque chose avec soi, le garder (à la main, dans les bras...) pour l'empêcher de tomber, de s'échapper..." : Quar en sa main *tenir* li vi Une verge au bout croque Et si avoit teste cornue. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 514).

2. Au fig.

a) *Tenir qqc.* + adj. "Considérer, estimer qqc comme" : Quar ces .IIII. sens deceüs Y sont du tout et fols *tenus*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2754).

b) [Le compl. désigne la position d'une pers. dans une hiérarchie] *Tenir le lieu (de) qqn.* V. *lieu*.

c) [Le compl. désigne une activité] "Exercer une activité d'une manière suivie" : Grans alees et venues La endroit sont, et *tenues* Y sont grans festes sens cesser (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9536).

- DR. [Le compl. désigne la séance d'une assemblée délibérante] *Tenir conseil* : LE ROI AUX CHEVALIERS. Du champ l'ouneur je vous donne Et a vous je m'abandonne Pour vostre bon conseil *tenir*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8679).

. [Dans un cont. relig.] *Tenir assises* : Il [saint Michel] descendra personnellement Pour les grans assises *tenir* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 317).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 217a.

d) [Le compl. désigne un certain espace] "Occuper (cet espace)" : La il avoit .VI. cruches grans Et grant capacité *tenans* Que d'eaue Jhesus fist emplir Et cel' eaue en vin convertir (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4444).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 215b.

B. - [Le compl. désigne une pers.]

1. *Tenir qqn de près.* "Le suivre de près, le talonner" : Esbahis, quar tu trouveras Assés des autres ci après Qui te vourront *tenir* de pres Et bien te di que sē armés N'es autrement et atournez, Vilainement traitié seras (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7392).

2. *Tenir qqn à* + subst. / *tenir qqn pour* + subst. "Considérer, estimer qqn comme" : Pou priserioient voir mon dit Les sages et m'en moqueroient Et pour sophiste me *tenroient*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2942). Vous [Jésus et Marie] seulement *tieng* à refui, A diversoire, et non autrui (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3829).

II. - Empl. trans. indir. *Estre tenu à qqn.* "Être obligé à, envers qqn" : ...car bien a scēu Qu'a son createur il [éd. (*il*)] est *tenu* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2004).

III. - Empl. pronom.

A. - Au propre

1. "Se maintenir (dans un certain état, une certaine position, ...)" : ... Mes pou en sont [des chefs] qui fermement Se *tiengnent* sens vacillement (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7646).

- *Se tenir à* + subst. : Jamais à l'uis ne me *tendroie* Se le roy dedens ne savoie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12575).

- *Se tenir au chemin.* "Ne pas quitter son chemin, avancer sans dévier" : Je me *tendrai* au bon chemin Par où vont li bon pelerin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7011).

2. Au fig.

- *Se tenir à qqc.* "S'y arrêter, s'y maintenir" : En mon propos je me *tenrai* Et de rien je ne vous crerrai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5557).

- *Se tenir de* + inf. "S'empêcher de faire qqc., se retenir de" : Et si te di que plus ore Ne me *tenrai* de toi ferir Et de toi jus faire chair. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8680).

B. - "Se considérer, s'estimer"

- *Se tenir à* + adj. : ... Dieu qui offendu se *tient* moult, Qui ce verra du ciel amont, Grandement apaisie sera (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6139).

- *Se tenir pour* + adj. : Mes fol n'est pas endoctrine *Nec acquiescit doctrine*. Devant qu'il est du tout mine *Et grandi datus ruine*, Tous jours se *tient* pour espine *In adventu discipline*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1671).

IV. - Empl. impers. *Il tient à qqn*. "Il dépend de quelqu'un (que)" : « Comment, dis je, dame tressage, M'avez vous par deça laissié (...) — À moi, dist elle, ne *tient* pas, Quar tu premier lessiee m'as ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7005).

V. - Inf. subst. "Manière de tenir qqc." : Bien est certes balai s'ant À baiesse et chamberiere, Mes tant i a que la maniere Du *tenir* vous puet esmouvoir, (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2195).

TENTE, subst. fém.

[T-L : *tente*³ ; GD : *tente*² ; GDC : *tente*¹ ; FEW XIII-1, 200a : *tendere* ; TLF XVI, 90b : *tente*²]

Au fig. "Piège" : Soutilment Sathan le deçut, Mes trop à tart s'en aperçut. De li te garde, se m'en croys, Et de ses *tentes* et ses roys ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11768).

TENEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *tenement* ; FEW XIII-1, 183a : *temptare*]

"Tentation" : DIGULLEVILLE. Mont te feroit grant injure, S'è avoies si grant cure Pris pour faire son sauvement [de l'homme] Et plus grant entrepresure Selonc que requiert droiture N'en avoit contre *temptement*. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3786).

TENTER, verbe

[T-L, GD, GDC : *tenter* ; FEW XIII-1, 182b : *temptare* ; TLF XVI, 90b : *tenter*]

I. - Empl. trans. "Sonder, tester" : De ta verge le passage Doiz *tenter*, s'il [le rivage] est trop parfont Ou s'i[i] [ms. *si*] faut faire planche ou pont (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8680).

II. - Inf. subst. THÉOL. "Action d'exiger de Dieu des preuves de sa toute-puissance, pour sa satisfaction personnelle" : JÉSUS À SATAN. "Ton Dieu, dist il, pour ton *tenter* Tu n'a pouoir de surmonter." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5110) [Réf. à *Matthieu* IV, 7].

Rem. Seul ex. de l'inf. subst.

TERDRE, verbe

[T-L, GD : *terdre* ; FEW XIII-1, 237a : *tergere*]

Empl. trans. "Essuyer, sécher, nettoyer" : ... [Madeleine] par tres grant repentance De lermes tel habundance Ploura a ses piés que lavés En furent, et si arrousés Qu'elle les *terst* a ses cheveus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5659) [Réf. à *Luc* VII, 38]. Toutes tes douleurs gete jus *Terdant* [var. *Tuerdans Torchans, Torchant, Tourchant, Essuye*] tes iex sanz plourer plus. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9950).

TERMINER, verbe

[T-L, GD, GDC : *terminer* ; FEW XIII-1, 237a : *terminare* ; TLF XVI, 105a : *terminer*]

Empl. trans. "Mettre un terme à, finir"

- En partic. [Domaine juridique ; le compl. d'obj. désigne un jugement] : "Sire, dis je, qui jugement De ma cause dois *terminer*, Vueilles en pitie regarder, Se je fis onques rien ou dis Pour quoy je doie estré ouis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1407).

TERRIERE, subst. fém.

[T-L, GD : *terriere* ; FEW XIII-1, 246b : *terra*]

"Enveloppe terrestre" : Mort ! .I. festu je ne te dout (...) Fier, quant tu veuz ! m'ame aprestee Est de issir de sa *terriere*, Penitance la lavendiere L'a tant fait estre en sa buée Que purgié est et bien lavee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13161).

REM. GD VII, 696a, cite un exemple tiré du *Pèler. âme* (Impr. c.1500) ; au passage correspondant, l'édition J. J. Stürzinger (vers 11047) porte *teniere* (qui est bien celle de son manuscrit de base) et signale la leçon *terriere* ds 5 manuscrits et imprimé différents.

TESSON, subst. masc.

[T-L : *tesson*² ; GDC : *tesson* ; FEW XIII-1, 287a : *testu* ; TLF XVI, 145a : *tesson*]

"Débris de pot cassé, tesson" (synon. *test*) : Chascun *tesson* trop grant seroit Et en chascun assés pourroit Trop grant ordure demourer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13161).

TEST, subst. masc.

[T-L, GDC : *test* ; GD : *test*² ; FEW XIII-1, 286b : *testu* ; TLF XVI, 149b : *têt*¹]

"Débris de pot cassé, tesson" : Tout devez brisier et quasser Par menus *tes* et par parties En grans souspirs et grans haschies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2133).

TESTAMENT, subst. masc.

[T-L : *testament* ; GDC : *testament*¹/*testament*² ; FEW XIII-1,

283a : *testamentum* ; TLF XVI, 146b,147 : *testament*¹/*testament*²]

A. - DR. "Acte authentique par lequel on déclare ses dernières volontés" : L'une [des dames] tenoit .I. *testament*, Une grant chartre et .I. escript Oū mont de letre avoit escript (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2018). LE PÉNITENT. De ci tantost me deslies Et mon *testament* tost paies Ou je vous di certainement Que vous estes a dampnement Jugies (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4000).

- *Derrain testament* : Je fais mon derrain *testament* Ouquel je laisse franchement À ceus qui sont u val de pleur Et en la terre de labour Le don de pais (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2463).

B. - P. anal. "Écrit dans lequel une décision est consignée"

- [Dans un cont. relig.] *Testament de paix* : La fourme comment il donna Ce don et comment l'otroia Escrit est en ce testament Que devant vous tien ci present. *Testament* de pais est nommé, Or l'escoutez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2457).

C. - RELIG. "Alliance de Dieu avec les hommes"

- *Vieux testament*. "Ensemble de livres bibliques antérieurs à Jésus-Christ" : Bon est tous jours le parlement Du viel et nouvel *testament* : (...) Des paroles ausi Jhesu Par qui ce viel *testament* prent Avec li transfigurement, Et en est fait acort nouvel Oū demourer fait bon et bel. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6404, 6411).

- *Nouveau Testament*. "Ensemble des livres chrétiens de la Bible" : Le pain (...) Entre sez mains leva et prist [Jésus] (...) Apres du calice ausi fist, Et que touz en bëussent dist. C'est mon sanc qui en vrai pardon De pechiés et remission Pour pluseurs espandu sera, Et par qui se commencera Grace de nouvel *testament* Descouvrant tout figurement. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7771) [Autre ex. vers 6404, v. *supra*].

TESTE, subst. fém.

[T-L, GDC : *teste* ; GD : *teste*² ; FEW XIII-1, 272a : *testa* ; TLF XVI, 151b : *tête*]

"Partie supérieure du corps de l'être humain" : Sus les *testes* chapeaus d'or ont. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10405).

- *Arrester qqn par pied ou par teste*. V. *pied*.

- *Teste levee*. "Tête haute (en signe de fierté)" : LES TRAÎTRES ET LES DÉTRACTEURS. Ferons les [les gens innocents] fort de nos langues Et batons de nos palanges Et leurs los si debrison Que n'aient *teste* [Var. : *Q. n. bonne renommee, Quaiet male renomee*] levee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4760).

Rem. Cf. DI STEF., 835c-836a.

TEVE, adj.

[T-L, GD : *teve* ; FEW XIII-1, 232a : *tepidus*] "Tiède" : « Or as tu, dist elle, eaeu assez, Se tu veus, pour estre lavez. Entre dedens et ens te leve ; Quar à point je la t'ai fait *teve* » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11330).

THAU, subst. masc.

[FEW, Ø hébr. *tav* ; TLF XV, 144a : *tau*] "Vingt-deuxième lettre de l'alphabet hébreu qui, dans l'ancienne écriture, avait la forme d'une croix (comme symbole protecteur ; p. réf. à *Ez.*, IX, 6 où il est dit que les hommes marqués de ce signe au front seront épargnés lors du châtement)" : Premièrement en icel lieu Vi mis aussi comme u millieu Le signe *thau* qui du sanc Paint estoit de l'aigniau blanc. C'est le signe dont signié sont Les sergens Dieu en mi le front (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 505). Le saing *thau* dont les seignoit. C'estoit si com disoit le signe Par quoi Dieu leur seroit benigne (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 522).

TIMBRE, subst. masc.

[T-L, GDC : *timbre* ; GD : *timbre*¹ ; FEW XIII-2, 453a : *tympanum* ; TLF XVI, 235b : *timbre*]

ARM. "Panache voltigeant placé sur le haut d'un casque" : Autre chose le vrai chief est, Autre le *timbre* qui sus est, Le chief se tient et se deffent, Et le *timbre* a .I. pou de vent Ou a .I. cop est abatu, Car en li n'a point de vertu Fors de cornes ou dens monstrier Pour les musars espouenter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7638).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 453b.

TINE, subst. fém.

[T-L, GD : *tine* ; FEW XIII-1, 334a : *tina* ; TLF XVI, 241a : *tine*]

"Cuve, baquet" : Quar le mestier de tel meschine N'est que de porter une *tine*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4880) [Autre ex. vers 4922].

TIRELIRE, subst. fém.

[T-L : *tirelire*² ; GDC : *tirelire* ; FEW V, 483a : *lyra* ; TLF XVI, 255a : *tirelire*]

"Petit récipient percé d'une fente qui permet d'introduire les pièces de monnaie pour constituer des économies"

- [Dans un cont. métaph.] : De toi vient [la Vierge], de toi redunde Tout le bien qui nous habonde ; N'avons autre *tirelire*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11042).

TISTRE, verbe

[T-L, GD : *tistre* ; FEW XIII-1, 290a : *texere*]
 Part. passé "Tissé" : Fourré est [le manteau] de pel de goupil, En lonc et en le, tout soit il Dehors *texus*, faiz et ourdiz De laine de blanche brebis. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8041). Un escapulaire vestu, De sarge laschement *texu*, Avoie dont le pan geté Devant mez iex pour la clarte Que mal ne me fèist a euz Quant les leveroiè auz ciex. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 198).

TOI, pron. pers.

[T-L, GD : *toi* ; FEW XIII-1, 148a : *te* ; TLF XVI, 280a : *toi*]

- À moi et à toi. / à toi et à lui. V. moi.

TOIT, subst. masc.

[T-L, GD : *toit* ; GDC : *teit* ; FEW XIII-1, 150a : *tectum* ; TLF XVI, 287b : *toit*]
 "Toit"

- P. méton. "Abri, habitation" : La mena Joseph Marie [à Bethléem], Et la fu tel compaignie De tant de gent qui la estoit Que trouver il ne peurent *toit* Où pëussent estre hostelé Que plain ne fust et occupé (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1814). ...il faut [dit l'autour au gerfaut] que l'aigle pris soit, Et ses aigletiaus de leur *toit* Soient hors mis et hors getés. Et a toi, gerfaut, soit donnes Le ni, si que sanz nul rapel L'aient apres ti gerfaudel. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7486).

Rem. Cf. FEW XIII-1, 151a : « fr. *toit* "maison, habitation" (14. jh., Lac ; seit Est 1549) ».

TOLER, verbe

[T-L (renvoi), GD : *toler* ; FEW XIII-2, 19a : *tollere*]

Empl. trans. "Enlever, ôter" (synon. *tolir* v. Lexiques)

- *Toler qqc. à qqn* : NATURE À GRÂCE DIEU. Vostre pouër vous leur donnez [aux juges] Et pour leur donner me *tolez* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1890).

REM. Première attest. du mot.

TONDRE, verbe

[T-L : *tondre*¹ ; GDC : *tondre* ; FEW XIII-2, 25a : *tondere* ; TLF XVI, 318b : *tondre*]

I. - Empl. trans. "Couper à ras les cheveux à quelqu'un"

- *Tondre les cheveux de qqn. / tondre qqn*
 : Adonc cil unes forces prist Et prez de li venir en fist Aucuns que tantost *tondu* a (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 833). Et te *tondra* touz tes cheveus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6014).

II. - Part. passé en empl. subst. masc. "Celui à qui l'on a coupé les cheveux à ras" : Quant Raison out ainsi parlé À ces *tondus* et sermonné, Aus

autres qui illuec estoient Services si com demandoient Donna Moÿses volentiers (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 934).

III. - Inf. subst. "Tonte" : AVARICE. De ceste main si taille et tont Que au taillier J'esrache et ront, Et au *tondre* et au forcellerie J'escorche tout sans riens laissier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9461).

TONLIEU, subst. masc.

[T-L, GDC : *tonlieu* ; FEW XIII-1, 165b : *teloneum* ; TLF XVI, 323a : *tonlieu*]

REDEV. "Bureau de perception des droits de péage" : Il [Jésus] vit et appela Mahieu Qui se sèoit a un *tonlieu* [var. *tonnelieu*, *lieu* et *thelonieu*], Et ala mengier avec li Dont plusieurs furent esbahi Murmurans que pas ne devoit Mengier avec ceuz que savoit Estre gens negociateurs Et qui sont publiques pecheurs. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5256) [Réf. à *Matth.* IX, 9-11].

TORDRE, verbe

[T-L, GDC : *tordre* ; FEW XIII-2, 84b : *torquere* ; TLF XVI, 340b : *tordre*]

I. - Empl. trans. *Tordre* + pron. poss. + subst. désignant une partie du corps "Se tordre qqc."

- [Dans un cont. métaph.] : Et en ce point prist a plourer Le pommier et soi dolenser En toutes ses branches *tordant* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6351).

II. - Empl. pronom. *Se tordre de qqc.* "Se détourner, s'écarter de qqc."

- Au fig. : "Ha, ce dist Misericorde, Ne voi pas mont c'on se *torde* De Sapience ouir parler De ceci et déterminer..." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 436).

TORTEMENT, adv.

[GD : *tortement* ; FEW XIII-2, 87a : *torquere*]

"D'une manière penchée, de travers" : ...Et doit [le cou de la statue, dont la tête représente le roi] le chief tout soustenir Et *droit* com pilie[r] [ms. *pilie*] soi tenir Sens decliner ou varier Ou sens soi *tortement* porter. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7686).

TORTIONNIER, adj.

[T-L : *torcenier* ; GD : *torçonier* ; FEW XIII-2, 114a : *tortio*]

"Injuste, qui fait tort, cruel" : Ceux aus ongles et dois tortus Sont gent qui, de tant qu'il ont plus, Couvoitise ont de plus avoir ; Acrocheteurs d'autrui avoir Sont par manieres diverses, *Torconnieres* et perverses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2958).

REM. Déjà ds GD VII, 751a (Impr. c.1500 : *torsonnieres*).

TORTU, adj.

[T-L, GD : *tortu* ; FEW XIII-2, 87b : *torquere* ; TLF XVI, 357a : *tortu*]

"Qui est à la fois tordu et courbe" : C'est un baston pour un vachier Qui en nul temps ne puet ploier, Quar dur est et racornillié, *Tortu* et racroquevillié. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7968). DÉTRACTION. Je sui cerastes la cornue, Et Dan, la couleuvre *tortue* Qui point ne voiz par droit chemin Et mort la gent en larrecin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7968). LE PÈLERIN À AVARICE. Je te voi povrement vestue, Contrefaite, *tortue* et boque Et maugré nature engendree, Si com je croi et pourpensee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9282).

TORTUEMENT, adv.

[T-L : *tortu (tortuement)* ; GD : *tortuement*² ; FEW XIII-2, 87b : *torquere*]

"Tortueusement" : Delez leur riule boçus sont Et delez droite voie vont *Tortuement*, et d'adreceur N'ont cure ne de repreneur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10163).

REM. Déjà ds GD VII, 768b (Impr. c.1500 et Ars. 2319). Première attest. du mot.

TOST, adv.

[T-L : *tost*¹ ; GD : *tost* ; FEW XIII-2, 118a : *tostus* ; TLF XVI, 362b : *tôt*]

A. - "Dans un délai rapproché" : Se passer i veus, si le di, Et *tost* venir te ferai ci (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 458).

B. - *Plus tost que plus tard.* "Le plus tôt possible, au plus vite" : Di le moi plus *tost* que plus tart ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4582).

TOUCHE, subst. fém.

[T-L : *toche*² ; GD : *toche*¹ ; GDC : *toche* ; FEW XIII-2, 3b : *tokk-* ; TLF XVI, 370a : *toche*]

"Ce qui touche, qui affecte, qui cause une impression pénible, désagréable"

A. - [Dans le domaine olfactif] : « Et pour quoi, dis jë, mes tu ens Morsel qui est si pestilens ? — Je porte, dist elle, en ma bouche Une si pestilente *toche* Que, quant atouchë au morsel, En soi en prent si grant revel Que, s'à l'autre ne retouchoit, Aussi com hors du sens seroit ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10412).

B. - [Dans le domaine moral] : Trahison, euvre ta bouche, Monstre nous la male *Touche* Qui tous fiert sens garison, C'est ta langue surseeme. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4806).

REM. L'attestation de GD VII, 772b, s.v. *toche*¹ (Impr. c.1500 : *Qui reluisoit comme or de touche*) est un rajeunissement du texte, qui correspond à Pèler. âme S. 4584 : *Et aussi*

com or reluisoit ; il faut donc corriger la date de ca. 1340 du FEW XIII-2, 7b en c.1500.

TOUCHEMENT, subst. masc.

[T-L : *tochement* ; GD : *touchement* ; FEW XIII-2, 7b : *tokk-*]

"Attouchement, contact de la chair" : Ce [le mariage de Joseph avec Marie] a esté conjunction Sanz *touchement* et union (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3056).

TOUCHER, verbe

[T-L : *tochier* ; GDC : *touchier* ; FEW XIII-2, 3a : *tokk-* ; TLF XVI, 372a : *toucher*¹]

I. - Empl. trans., au fig. [De qqc. d'abstr.] *Toucher qqn.* "Atteindre, affecter qqn" : Grans et petis la vision *Touche* sans point de excepcion. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 22).

II. - Empl. trans. indir., au propre *Toucher à qqc.* "Être en contact avec qqc. (pour déplacer, manipuler)" : Et lors gardes il y mirent [auprès du sépulcre de Jésus] Sanz delai et establirent, Et la pierre signèrent bien A fin c'on n'i *touchast* de rien Que tost ne l'aperçüssent (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9706).

III. - Inf. subst. "Sens du toucher" : Les mains qui doivent estre armees Des gantelés et engantees Sont *touchiers* et atouchemens, Palpatïons et tastemens, Quar ja soit ce c'on puist trouver Par tout le cors sens de taster, Toutedoies plus conneüs Il est par les mains et sceüs, Pour ce que plus d'atouchemens Elles font et de tastemens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4183).

TOURMENTEUR, subst. masc.

[T-L : *tormentëor* ; GD : *tormenteor* ; FEW XIII-2, 45b : *tormentum* ; TLF XVI, 394b : *tourmenteur*]

"Celui qui tourmente, maltraite qqn, bourreau" : Crois tu ce fol et ce musart ? Ne le crois pas, ains t'en depart ! Ce n'est quë un *tourmenteur* De gent et un travailleur. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6699).

TOURNEMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *tornement* ; FEW XIII-2, 57a : *tornare* ; TLF XVI, 406b : *tourner (tournement)*]

"Mouvement de ce qui tourne" : C'est un *tournement* [var. *tournoiement*] de roe Qui prestement de la boe Se gecte hors par derriere Et devant s'i met arriere. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2139). Les petis paignons font les grans Tourner par lons delaiemens Et les grans les petis tourner Font isnelement sens tarder Et maintes fois obliquement Selon le divers *tournement* [var. *tournoiement*] Si com horloges et moulins Se monstrent avoir tels engins. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4986).

Causé [de la musique] en sont (...) les *tourneimens* Des esperes que vi tourner L'une dedens l'autre et roer Qui par contraires mouvemens Et par obliques *tourneimens* Doucement s'entrecontroient Et en [éd. (*en*)] circuite faisoient Entour terre et les elemens Sens eux reposer en nul temps. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8876, 8880).

REM. À la première citation correspond celle de GD VII, 758c (Ars. 3331 [et non 3531]), d'où la date de ca.1350 du FEW.

TOURNER, verbe

[T-L : *torner* ; GDC : *tourner* ; FEW XIII-2, 46b : *tornare* ; TLF XVI, 401b : *tourner*]

I. - Empl. trans.

A. - Au propre "Imprimer à qqc. un mouvement circulaire, de rotation"

1. [D'une pers.] *Tourner qqc.* : Et celle roe isnellement Et tres impetueusement Deux fors Sathans [éd. *Sathan[as]*] *tournoient* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5315).

- *Tourner les yeux* : Aussitost comme d'autre part *Tournai* mes yex et mon regart, Encore plus m'esmerveillai D'une chose que veüe ai. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 126).

- *Tourner le dos par devers qqn.* "Se placer de façon à présenter le dos à qqn" : Se aucun est qui te mesdie Ou qui te face villennie, *Tourne* le dos par devers li (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3953).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 47a.

- [Dans une tournure factitive] *Faire tourner qqn en fuie.* "Faire fuir qqn" : Quar yvrece et gloutonnie Me font tost *tourner* en fuïe (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 874).

2. [D'une chose] *Faire tourner qqc.* : Les petis paignons font les grans *Tourner* par lons delaiemens Et les grans les petis *tourner* Font isnelement sens tarder (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4982-4983).

B. - Au fig.

1. "Faire changer qqn ou qqc."

- *Tourner à* + subst. désignant un état "Prendre l'option de" : Quar s'en touz liex baiesse avoit, La mestresse plus *tourneroit* À servitude et deshonneur Qu'à sa franchise et à s'onneur (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1915).

- Empl. impers. *Il tourne à qqn à dommage.* "Causer préjudice à qqn" : Jhesu, quant de ta mort parlas, Sathanas de pres t'escoutoit ; Et pour ce qu'il doute et doutoit Quë a damage ne li *tourt* Com cil qui scet assez de hourt, A ton deciple [Pierre] dire fist La parole [où il proteste la Passion annoncée par Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6275).

2. "Dédaigner qqn"

- *Tourner le dos à qqn.* V. *dos*.

3. Empl. abs. "Changer" : Tex choses touzjours circuiet, Touzjours *tournent* et tousjors varient, Tousjors en leur ides reviennent Et point en .I. point ne se tiennent. C'est .I. mouvement circulier Tel en la fin comme au premier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11920).

II. - Empl. pronom.

A. - [D'une pers.] "Changer de position en effectuant une rotation" : Soutainnement me rendormi Et n'avoit guaires que *tourne* M'estoie sus l'autre couste Un autre songe ressongai (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 23).

B. - [Du regard] "Se diriger par un mouvement courbe en direction de" : Terre et air plains [d'esprits] en estoient Et si tost par tout aloient Com ma vëue et mon regart Se pouoit *tourner* quelque part. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 238).

TOURNERIE, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *tornerie* ; FEW XIII-2, 56b : *tornare* ; TLF XVI, 406b : *tourner (tournerie)*]

"Mouvement de ce qui tourne" (synon. *tournement*) : ...Les planetes fait varier Et leur epicles tourner A semblance de la roe Qui dedens l'orloge roe. Mes pour ce ne di je mie Que leur autre *tournerie* [var. *tournoirie*] Quë il ont de leur nature Sens cesser tousjors ne dure. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8924).

REM. Déjà ds GD VII, 759a (Impr. c.1500), d'où la date de c.1350 du FEW pour le sens de "manière de se tourner".

TOURNOIEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *tornoïement* ; FEW XIII-2, 62a : *tornare* ; TLF XVI, 409b : *tournoïement*]

A. - "Mouvement de ce qui tourne sur soi-même" : La avoit .I. *tournoïement* D'une roe tournant forment. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4873).

B. - "Joute guerrière au cours de laquelle des chevaliers s'affrontent en champ clos" (synon. *tournoi* v. Lexiques) : Ce haubergon Forcë a non Que vestirent li champion Jhesucrist anciennement Qui en guerre et *tournoïement* xFurent si constant et si fort Que rien ne prisoient la mort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4030).

TOURNOYER, verbe

[T-L : *tornoïier* ; GD : *tornoiant*¹/*tornoier* ; GDC : *tornoier* ; FEW XIII-2, 61a : *tornare* ; TLF XVI, 410a : *tournoyant*/*tournoyer*¹]

I. - Empl. intrans. "Tourner sur soi-même" : ...[un oiseau de proie] Quë en l'air haut je vi volant Et de lieu en lieu *tournoiant* [var. *tournoyant*, *voletant*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4480).

II. - Part. prés. en empl. adj. "Qui tourne sur soi-même" : [Les sphères erratiques] Qui faisoient mains mouvemens Par plusieurs divers tournemens Que es epicles faisoient Et quë ainsi leur donnoient Les epicles *tourniens* [var. *tournoyans*] Sens cesser mës et movans, Diversifians si leur tours Que ne pourroit savoir leur cours (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8901).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 61b : « Afr. *torniant* adj. "qui tourne (vent)" » ... « "qui tourne sur soi-même, tourbillonne" (Est 1538-Wid 1675 ; seit Boiste 1803) ».

TOURTRE, subst. fém.

[T-L : *tortre*¹ ; GD : *tortre*³ ; FEW XIII-2, 437b : *turtur*]

"Tourterelle" : MARIE À DIEU . "...Ainsi le te monstre et present [Jésus] En simplece et innocence Selonc que senefient ce Les *turtres* [var. *tourteres*, *tourtereules*, *turtrelles*] et coulombelès Qui ensemble te sont offers." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2971).

REM. Déjà ds GD VII, 768a (Impr. c.1500).

TOUT, adv.

[T-L, GD : *tot* ; FEW XIII-2, 122a : *totus* ; TLF XVI, 420a : *tout*²]

Loc. prép. À *tout*. "Avec" : Une vielle emmantelee, Toute fronciece et ridee, Qui unes grans tables avoit Et souz s'aisselle les portoitoit, A *tout* un coutel se moustra Et pres de l'enfant aprocha En li desliant, et main mist A li tost, et le circuncist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2391).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 124b.

TRACANT, subst. masc.

[T-L (renvoi) : *traçant* ; GD : *traçant*² ; FEW XIII-2, 145b : **tractiare* ; TLF XVI, 431b : *traçant*]

"Instrument qui sert à tracer" : Ainz est une [la face qui se regarde dans un miroir] com la trace D'un sël et l'impression, Dont une la formation Est, tant traciee com *tracant* Et empreinte com empraignant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4855).

REM. Déjà ds GD VII, 781b (Impr. c.1500 : *trassant*) .

TRACEE, subst. fém.

[T-L (renvoi), GD : *tracee* ; FEW XIII-2, 145b : **tractiare*]

"Ensemble de lignes tracées" : Ainz est une [la face qui se regarde dans un miroir] com la trace D'un sël et l'impression, Dont une la formation Est, tant *traciee* com *tracant* Et empreinte com empraignant. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4855).

REM. Déjà ds GD VII, 781c, s.v. *traçant*² (Impr. c.1500 : *tracee*) .

TRAINER, verbe

[T-L : *träiner* ; GDC : *trainer* ; FEW XIII-2, 161a : **traginare* ; TLF XVI, 467b : *traîner*]

Empl. trans. "Tirer après soi, traîner"

- [Comme supplice] *Trainer qqn* [un condamné] : Je la porte [la corde] aval le païs, Quar le bourrel le m'a commis, Afin que, se truis aucun fol, Hart je l'en face entour le col Que li *trahine* et li maine Et que il ait male semaine. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7241).

. Au passif : LUCIFER. ...s'avoie char humaine La plus passible qu'onques fust Et de ci .I. pillier mësut Jucques au ciel de fer ardent, Plain de rasours a bout [éd. *bon*] taillant Avec toutes les painnes qu'ai Et que sens fin tousjours arai Sens repos et sens cesserment Jucques au jour du jugement, Parmi ces rasours *trahine* [Fusse nu et retrahine], Tout descire et despecie (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4489).

TRAINERESSE, subst. fém.

[T-L : *träinerresse* ; GD : *traineresse* ; FEW XIII-2, 167a : **traginare* ; TLF XVI, 471b : *traîneur*]

"Celle qui traîne un condamné par les rues" : La corde au bourrel te metrai Entour le col et lacerai Et puis après *trahinerresse* [var. *trainerresse*, *trainnerresse*] Serai de toi et penderresse, En ce fait bien m'avouera Le bourrel et bien li plaira. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7289) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VII, 788b (Ars. 2319 : *traineresse*).

TRAIRE, verbe

[T-L, GD, GDC : *traire* ; FEW XIII-2, 177a : *trahere* ; TLF XVI, 472a : *traire*]

I. - Empl. trans.

A. - "Faire sortir, extraire"

1. Au propre : Adonc la coignie elle *traist* Dessouz s'aisselle et m'en feri Si grant coup que jus m'abati. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7251). Onques ne furent trouvees A li si chières denrees, Si que, quant paiement faire Il dut et de bourse *traire*, Aus denrees *traist* le regart (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9540).

Rem. Cf. FEW XIII-2, 182ab.

- *Traire la langue comme un chien qui a chaud* : Si grant chaut et si grant ardeur Et si grant desir et vouloir De plus que n'ai encor avoir, Que la langue *traire* me faut Aussi comme .I. chien qui a chaut. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10045).

- *Traire la peau du dos à qqn.* "Dépouiller qqn. de sa peau pour le supplicier" : DÉTRACTION AU PÉLERIN. Mal i venis, Je te mengerai ja touz vis. Je te rungerai jusqu'aus os Et te *trairai* la pel du dos. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8528).

2. Au fig. *Traire la vie à qqn.* "Tuer" : Et lors u lit que j'ai, le met, À ce que le truisse tout prest La Mort pour li la vie *traire* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13125).

B. - *Traire le regard à qqc. / traire l'oeil à qqc.* "Diriger le regard / les yeux vers qqc." : Quar quant un marchant a choisi Denrees quë il veut avoir Et paier l'en faut grant avoir, Aus denrees volentiers *traist* L'ueil, quant le paiement en fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9539). Onques ne furent trouvees A li si chières denrees, Si que, quant paiement faire Il dut et de bourse traire, Aus denrees *traist* [var. *geta son regard*] le regart (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9541).

II. - Empl. intrans. "Se diriger quelque part"

- *Traire vers* (un lieu) : Vers Bethleem nous faut *traire* [var. *retraire*] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1766).

III. - Empl. pronom. réfl. "Aller, se rendre"

- *Se traire* + adv. : Quant Moÿses si out ce fait, Raison tantost vers euz se *traist* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 838). L'orfavresse se *traist* arriere Et enporta ses instrumens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12378).

TRAIT, subst. masc.

[T-L, GD : *trait* ; FEW XIII-2, 148a : *tractus* ; TLF XVI, 473a : *trait*]

Au fig. "Action, coup"

- *Faire mauvais trait.* "Jouer de mauvais tours" : Je sui Trahison qui ai fait Par mainte fois maint mauvés *trait*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8476).

- *Trait de merelle.* "Coup de la fortune" : DIGULLEVILLE À DIEU. Bien s'estendoit en verité Ta puissance et auctorité Par autre *trait* de merelle Aidier homme desherité Et en enfer precipité Qui t'avoit esté rebelle. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3735).

Rem. À la seconde citation correspond celle de GD V, 256c (Impr. c.1500 : *traict*). Cf. FEW XIII-2, 149b.

TRAITABLE, adj.

[T-L, GD : *traitable* ; FEW XIII-2, 141b : *tractare* ; TLF XVI, 476a : *traitable*]

"Serviabile, débonnaire, accommodant" : Lors vout il rechangier sa loy Comme douz et *traitable* roy (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5476).

TRAITIZ, adj.

[T-L : *traitiz* ; GD : *traitis*² ; FEW XIII-2, 183a : *trahere*]

[D'une pers., de son coeur...] "Doux" : Cuer *traitis* et debonnaire Aies selonc ton exemplaire ! (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 683).

TRAITRE, adj. et subst. masc.

[T-L : *trāitor* ; GDC : *traitre* ; FEW XIII-2, 152b-153a : *traditor* ; TLF XVI, 481b : *traître*]

I. - Subst. masc. [D'une pers.] "Celui qui trahit, traître" : Si vous pri que vous me dites Qui est ce mauvais *traîtres*, Quelle sa forme et sa façon, Où il fu nez, comment a non (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5800). Et vous, que faites, *trahiteurs*, Fausse gent et mauvais flateurs ? (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4665). O *trahistre* (,) felon[,] Judas, Ne souffist mie, sē au las Te pendi Desperacion, Quant eus fait la trahison De ton bon maistre que baisas Et quë aus Juifs delivras (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4673).

Rem. V. aussi FEW XIII-1, 153b, note 2.

II. - Adj. [D'une chose] "Dangereux" : C'est une chose qui ma vie Acourse mont par ma folie. N'est nul plus *traïteur* coutel Quë est superflue morsel. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10407).

Rem. À cette citation correspond celle de GDC X, 186a, s.v. *murtrier* (Impr. c.1500 : *murdrier coustel*).

***TRANSCOUPER, v. trescouper**

***TRANSFORER, v. tresforer**

TRANSFIGURATION, subst. fém.

[T-L : *transfiguracion* ; GDC : *transfiguration* ; FEW XIII-2, 203a : *transfigurare* ; TLF XVI, 507a : *transfiguration*]

RELIG. [À propos du Christ sur le mont Thabor ; par allusion à *Matth.* XVII, 1-8] "Changement d'apparence du Christ qui se montra revêtu de gloire à trois de ses disciples" (synon. *transfigurement*) : Mont m'est a admiration Ceste *transfiguration*. En mainz lieuz Jhesus figuré Est es escrits du tempz passé, Mez se *transfiguration* Dit plus que *figuration*, Jhesus est outre figuré Quë il ne fu u tempz passé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6337). Et [est] [ajout au ms.] ceste mutation [de Jésus] Plus que *transfiguration*, Quar du tout en tout est mué En li et transsubstancié [éd. *[Et]*] pain et vin, si que plus n'est [éd. *[Ne]*] pain ne vin, mez son cors est. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7798).

TRANSFIGUREMENT, subst. masc.

[T-L (renvoi), GD : *transfigurement* ; FEW XIII-2, 203a : *transfigurare*]

A. - RELIG. [À propos du Christ sur le mont Thabor ; par allusion à *Matth.* XVII, 1-8] "Transfiguration" (synon. *transfiguration*) : Au figurement un degre A fait [le Christ] de *transfigurement* Que plus que figuré j'entent ; Quar ausi com translatee Chose est en la figuree, Si que quant le pain muera En son cors et convertira Au dit jeudi, plus

tost croiront Ses deciples qui ce ja ont En *transfigurement* vëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6377). Ainz vint une nue luisant Sus euz, et une voiz disant : "C'est mon fil où est mon plaisir". Et en ce grant confermement Est du dit *transfigurement*, Pour ce que le pere tesmoing En fait (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6470).

B. - [Dans un cont. relig.] "Transformation d'une chose en une autre, métamorphose" : Bon est tous jours le parlement Du viel et nouvel testament : (...) Des paroles ausi Jhesu Par qui ce viel testament prent Avec li *transfigurement*, Et en est fait acort nouvel Où demourer fait bon et bel. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6404, 6412).

REM. À la seconde citation correspond celle de GD VIII, 15b (Impr. c.1500), d'où la date de 1357 du FEW. Uniquement chez Digulleville.

TRANSFIGURER, verbe

[T-L, GDC : *transfigurer* ; FEW XIII-2, 203a : *transfigurare* ; TLF XVI, 507b : *transfigurer*]

I. - Empl. trans. [D'une chose concr.] "Prendre une nouvelle apparence, se transformer, se métamorphoser"

- Au passif *Estre transfiguré en* : Le fer de la terre est issu Et de terre est et terre fu (...) Mes c'est moult dissemblablement, Car pris a grant alterement Sa fourme qui est muee En aultre et *transfiguree* [var. *En grant durte et figuree, En aultre forme et figuree*]. La terre est mole et le fer dur Et devenu ferme et seur. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8254).

II. - Empl. pronom. RELIG. [Du Christ ; par allusion à la transfiguration du Christ sur le mont Thabor (*Matth.* XVII, 1)] "Se transformer miraculeusement, en revêtant un aspect glorieux et éclatant" : Apres .VI. jours [Jésus] Saint [éd. S.] Pierre prist Et Jaques et Jèhan, que fist Avec li en .I. mont monter La où se vout *transfigurer*. Et a euz se moustra luisant Com le soulel, et fu tout blanc Comme noif quanqu'avoit vestu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6302). ...il cuida Que Jhesus un enchanteur fust, Et que sa figure pëust Muer en autre quant vousist, Ausi com autre foiz il fist Quant u mont se *transfigura* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8179).

TRANSIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *transir* ; FEW XIII-2, 206b : *transire* ; TLF XVI, 516b : *transir*]

Part. passé en empl. adj. "Saisi, pénétré, paralysé (par un sentiment, une émotion intense)"

- *Transi de peur* : Lors en paumoisons je chëi De tresgrant paour tout *transi*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1912).

TRANSITOIRE, adj.

[T-L, GDC : *transitoire* ; FEW XIII-2, 207b : *transire* ; TLF XVI, 520a : *transitoire*] [D'une entité abstr.] "Qui dure peu de temps, éphémère" : En sa vie *transitoire* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 491).

TRANSLATER, verbe

[T-L, GD : *translater* ; FEW XIII-2, 201b : *transferre* ; TLF XVI, 520b : *translater*]

Part. passé [Dans un contexte relig., par allusion à l'Eucharistie ; d'une chose] "Qui a subi une transformation" : Au figurement un degre A fait [le Christ] de *transfigurement* Que plus que figuré j'entent ; Quar ausi com *translatee* Chose est en la figuree, Si que quant le pain muera En son cors et convertira Au dit jeudi, plus tost croiront Ses deciples qui ce ja ont En *transfigurement* vëu (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6379).

TRANSMEABLE, adj.

[T-L (renvoi) : *transmëable* ; GD : *transmeable* ; FEW, Ø lat. *transmeabilis*]

"Qui peut être traversé" : Et ausi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit tresparant Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus esperis *transmeable* [var. *transmesable, transmuable, tresmuable, transfineable*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 230).

REM. Déjà ds GD VIII, 18c (Impr. c.1500). Peut être rattaché au FEW VI-1, s.v. *meare*. Néologisme, rare.

TRANSPARENCE, subst. fém.

[GDC : *transparence* ; FEW VII, 646a : *parere*² ; TLF 16, 528a : *transparence*] "Qualité de ce qui est transparent" : Un autre siecle vois lassus Tout estellé de saphirs purs Par la *transparence* du quel Bien vois que c'est tresnoble hostel. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9467).

REM. Première attestation du mot.

TRANSPARENT, adj.

[GDC : *transparent* ; FEW VII, 646b : *parere*² ; TLF XVI, 529b : *transparent*]

[D'une chose] "Qui laisse passer la lumière et ne fait pas écran à la vision" (synon. *tresparent*)

- *Estre transparent à qqn* : LE PÈLERIN. En l'air vi moult de merveilles (...) La terre *transparent* [var. *tresparant, tres apparant*] m'estoit Et quanque dedens il avoit. Emmi vëoie son centre Et quanqu'i est et y entre, Comment que li centres oscur [éd. *obscur*] Me fust moult et asses mains pur Que le remanant ne faisoit Qui celui centre environnoit. (GUILL. DIGULL., Pèler.

âme S., c.1355-1358, 203). Noir estoit moult [le feu du purgatoire] et flamboiant, Et toutevoies *transparant* [var. *tresapparent*] Me sembloit si que vëoie Aussi com par une toie Pluseurs autres pelerins ens Qui la souffroient grans tormens De feu ardent et embrase (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3062).

REM. Néologisme.

TRANSPOSER, verbe

[T-L, GDC : *transposer* ; FEW VIII, 72a : *pausare* ; TLF XVI, 535b : *transposer*] Empl. trans. "Déplacer" : De li [du songe] racompter ou dire Ou d'ordener ou d'escripre Qui premier ou derrain aler Doit sens quelque rien *transposer* [var. *trespasser*, *transporter*, *proposer*] (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10).

REM. Déjà ds GD VIII, 20a (Ars. 3331).

TRANSSUBSTANTIER, verbe

[GDC : *transsubstantier* ; FEW XII, 356a : *substantia* ; TLF XVI, 539a : *transsubstantier*]

Empl. trans. "Accomplir la transsubstantiation eucharistique"

- Au passif THÉOL. [De Jésus] : Et [est] [ajout au ms.] ceste mutation [de Jésus] Plus que transfiguration, Quar du tout en tout est mué En li et *transsubstancié* [var. *transfiguree*] [éd. [Et]] pain et vin, si que plus n'est [éd. [Ne]] pain ne vin, mez son cors est. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7800).

TRAOIL, subst. masc.

[T-L : *träoil* ; FEW XIII-2, 154a : **traduculus*]

Région. (Ouest) "Dévidoir"

- *Tourner le traoil autrement*. "Prendre un ton contraire" : ORGUEIL. Vous dites voir, rien ne savés, Connoissance de vous avez. Quar sê ainsi on me disoit, De dueil le cuer me creveroit, Du glaive que forgié aroie, Tantost occise je seroie ; Mes pour ce le di que je vuel Qu'autrement soit tourné li *trueil* [var. *truill*, *troel*, *l'entreuil*], Quê il tourne si com devant En mes honneurs destortillant (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7582).

REM. Cf. Roques 2008, 288-289.

TRAVAIL, subst. masc.

[T-L : *travail* ; GDC : *travail*² ; FEW XIII-2, 288a : **tripaliare* ; TLF XVI, 547b : *travail*]

"Activité exigeant un effort soutenu et constant" : Au cors pour ses pechiez pouez Donner *travail* et paine assez (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1138). Par eulx [les cuisses] se drece tout le corps Et voit on comment il est fors. Par eulx est repos et *travail* Dispense amont et aval. Par eulx drecier fait travailler, Et reposer par eulx ploier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8019).

TRAVAILLER, verbe

[T-L : *travaillant/travaillier* ; GD : *travaillant*¹/*travaillant*²/*travaillier* ; FEW XIII-2, 287b : **tripaliare* ; TLF XVI, 551b : *travailler*]

I. - Empl. trans. "Tourmenter" : L'autre foys en pelerinage Ou en aucun lointain voiage Le fas *traveillier* et aler, Une autre foys le fais jeuner (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2323).

II. - Empl. intrans. "Être en activité, en mouvement" : Par eulx [les cuisses] se drece tout le corps Et voit on comment il est fors. Par eulx est repos et travail Dispense amont et aval. Par eulx drecier fait *travailler*, Et reposer par eulx ploier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8021).

III. - Empl. pronom. réfl. "Prendre de la peine, faire un effort en vue de qqc." : Si ques quant maintenant porter Armes ne pues ne endurer, Au temps de lors pour nient iroie Et pour nient m'i *traveilleroie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4666).

TRAVAILLEUR, subst. masc.

[T-L : *travaillëor* ; GD : *travailleur* ; GDC : *travailleur* ; FEW XIII-2, 288a, 290b : **tripaliare* ; TLF XVI, 554b-555b : *travailleur*]

"Celui qui fait souffrir, qui tourmente, ennemi" : Ce n'est quë un tourmenteur De gent et un *travelleur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6700).

REM. Déjà ds GD VIII, 24a (Ars. 2319 : *travailleur*).

TRAVERS¹, subst. masc.

[T-L, GDC : *travers* ; GD : *travers*¹ ; FEW XIII-2, 222a : *transversus* ; TLF XVI, 557a : *travers*]

- *Mettre son regard de travers*. "Regarder avec hostilité et fierté" : ORGUEIL. Fiere sui lors comme liepart Et de *travers* met mon regart, De biais regarde la gent Et par fierté le col estent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7610).

- *Regarder qqn de travers*. "Regarder avec hostilité, d'un air mécontent" : Bien vëoir vous [ceux qui ne voient que le mal et non le bien d'autrui] ne pëustes, Et s'en aucun le scëustes, Regarde l'aves de *travers* D'un regart tresfier et pervers. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4629).

TRAVERS², subst. masc.

[T-L : *travers* ; GD : *travers*¹ ; FEW XIII-2, 219b : *transversare*]

"Droit de transit, de passage"

- *Payer travers* : Par Capharnaum quant passoit Une foiz la où en paioit *Travers* [var. *trehu*, *treu*], pas ne vout estre exent, Quê en rien ne fussent la gent

Escandalisiés (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6503) [Réf. à *Matth.* XVII, 24-27].

TRAVERSAIN, adj.

[T-L : *traversain* ; GD : *traversain*¹ ; FEW XIII-2, 222a : *transversus* ; TLF XVI, 564a : *traversin*]

[De l'oeil] "Divergent, qui louche"

- Prov. *De borgnes yeux et traversains ne peut estre regard bien sain* : De borgnes yeulz et *traversains* Ne puet estre regart bien sains (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11529).

TREBUCHIER, verbe

[T-L : *trebuchier* ; GDC : *tresbuchier* ; FEW XV-2, 3a : *buk* ; TLF XVI, 566a : *trébucher*]

I. - Empl. trans. "Faire tomber, précipiter" : Aussi comme le vent *trebuche* Le fruit des arbres et desluche, Aussi le vent de ce souflet Toutes vertus à terre met. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7689). ...quant Michiel *Trebucha* jus Orguel du ciel Pour estre puni en enfer Avec son pere Lucifer, Orguel en terre demoura Espave, au quel s'accompaigna Adam et avec li se mist (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 156).

- [Dans un cont. fig. ; empl. factitif] : Et apresté est Sathanas De geter abuissal u pas Pour faire plus tost *trebuchier* Ceuz qui se veulent avancier. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8365).

II. - Empl. intrans.

A. - "Tomber précipitamment"

- [Dans un cont. métaph.] : Le bourdon Esperance a non Qui est bon en toute saison, Quar *trebuchier* ne puet celui Qui, à certes, s'apue à lui. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3681).

B. - [Au fig.] "Se laisser entraîner (dans le mal)" : Par li seul Sathan *trebucha*, Nullui ne le redrecera. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3535).

III. - Empl. pronom. réfl. "Tomber précipitamment" : Quar quant il ot bien Et longuement esperonné, En la fin si fort regiba Quë en la mer se *trebucha*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7932).

IV. - Part. passé en empl. subst. masc., au fig. "Celui qui a fait un faux pas, celui qui est tombé (dans l'erreur)" : GRÂCE DIEU. J'enlumine les nonvëans Et donne force aus recreans, Je relieve les *trebuchiés* Et radrece les forvoiés. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 333).

TREMBLER, verbe

[T-L : *trembler*¹ ; GDC : *trembler* ; FEW XIII-2, 241a : **tremulare* ; TLF XVI, 573b : *trembler*]

Empl. intrans.

A. - [D'une chose] "Être agité d'une succession rapide de petites secousses" : Et u milieu se mist Jhesus, Et droit monta u ciel la sus A tout s'escherpe et son bourdon En joie et jubilation Tele qu'il sembloit que croulast Tout le ciel amont et *tremblast* De la feste c'on y faisoit Et la joie qui y estoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10340).

B. - En partic. [D'une pers. ; à cause d'une violente émotion] "Être agité de petits mouvements musculaires convulsifs" : « Dites, dist il, à cil qui *tremble* Qui est en fievre qu'il ne *tremble*, Et vous verrés, s'il cessera ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4167-4168). DIGULLEVILLE À SATAN [qui, sous condition d'être adoré par Jésus, lui a promis les biens du monde] Et que li donras, ce as dit, (...) Et encor en condicion Quë en ville dejection Se mete pour toi aouer, Devant qui devroies *trembler* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5132).

- [Dans une compar. avec la feuille du tremble] *Trembler devant qqn plus qu'au vent feuille de tremble* : Pour ce, dame, bien me semble, (...) Qu'a moi qui devant toi *tremble* Plus qu'au vent fueille de tremble Dois aidier en ce [éd. *[grant]*] peril. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 886).

TREMPER, verbe

[T-L, GD : *temprer* ; GDC : *tremper* ; FEW XIII-1, 168a : *temperare* ; TLF XVI, 578b : *tremper*]

Part. passé en empl. adj. [De l'extrémité d'une pointe d'arme] "Trempe, durci par la trempé" : U monde n'a pointe d'acier Tant soit *trempee* ne moulue, Tant apointie ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7653).

TREPER, verbe

[T-L, GD : *treper* ; FEW XVII, 364b : **trippon*]

Empl. intrans. "Danser, sauter" : Je vois, je vieng, je vois, je vole, Je espringale, je carole, Je *trepe* et queur et dance et bale (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11809).

REM. Déjà ds GD VIII, 42b (Impr. c.1500).

TREPETER, verbe

[T-L, GD : *trepeter* ; FEW XVII, 366b : **trippon*]

Empl. intrans. [Du coeur] *Trepeter de* + subst. désignant une sensation ou un sentiment "Frémir, tressauter" : Et lors quant j'o tex loberies Et tieus venteuses sifleries, De joie le cuer me halete Et me sautelë et me *trepete* [var. *tripete*, *tropette*, *volete*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7598).

REM. Déjà ds GD VIII, 42c (Impr. c.1500) ; Guillaume de Digulleville aura-t'il emprunté le mot au *Roman de la Rose* (cf. T-L X, 661).

TRESALLER, verbe

[T-L, GD : *tresaler* ; FEW XXIV, 424a : *ambulare*]

Part. passé en empl. adj. [D'une chose] "Altéré, en décomposition" : Se savoir veus comment ont non [les lacets, les cordons] : L'une, Negligencē a non, L'autre, est Lascheté nommee Et Fetardie la pasmee. Moletes sont, quar sont flaistringes, Et *tresalees* et blesmies (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7212). Ou monde n'a fer ne acier, Esparre [ms. *espave*], roche ou en rochier Ne diamant ne aymant Qui y durrassent [dans le feu du purgatoire] tant ne quant. N'est rien qui dedens fust gete Que tantost ne fust *tresale* [var. *degaste, consume*]. (...) N'est fontaine ne riviere Qui n'y devenist cendriere. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3246).

REM. La première citation est déjà enregistrée ds GD VIII, 46b (Impr. c.1500).

TRESCOUPER, verbe

[T-L : *trescouper* ; GD : *trescolper* ; FEW II-2, 873b : *colaphus*]

Empl. trans. "Traverser"

- Part. prés. : Du ciel d'or d'une part isoit [le cercle merveilleux] Et de l'autre part y entroit Par dedens li son tour faisant Et li aussi com *trescoupant* [var. *contrescoupant, contrecoupant, transcoupant*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9642).

REM. À cette citation correspond celle de GD VIII, 14c (Impr. c.1500 : *transcoupant*). L'attestation de GD VIII, 48a (Impr. c.1500 : *trescoupee*), est empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum.* (*PelVie 2* 14341).

TRESCULER, verbe

[T-L : *tresculer* ; FEW II-2, 1513a : *culus*]

Inf. subst. "Action de reculer" : Ne t'en vas pas encor, ce cuit. Rien ne t'i vaut le *tresculer* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7309).

REM. Uniquement attesté par ailleurs comme verbe au sens de "reculer" dans un texte d'a. fr. (cf. T-L X, 603).

TRESFORER, verbe

[T-L, GD : *tresforer* ; FEW III, 700a : *forare*]

Empl. trans. "Transpercer"

- Au passif : L'autre vielle en sa main tenoit Un glaive qui tout plain estoit D'oreilles d'ommes *tresforees* Qui i estoient enhantees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8220).

REM. À cette citation correspond celle de GD VIII, 15b (Impr. c.1500 : *transforees*). Archaïsme.

TRESMUER, verbe

[T-L : *tresmüer* ; GD : *tresmuier* ; FEW XIII-2, 214a : *transmutare*]

Empl. trans. "Transgresser, contrevenir à qqc. qui est prescrit (ici par l'usage)" : « Et bien vous di, se ne fussiez Si grant dame, tost eüssiez La guerre et à vous me preïsse Et puis ainsi vous apreïsse À mes usages *tresmuier* Sans moi sommer ne apeler ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1655).

TRESPARENT, adj.

[GD : *tresparant* ; FEW VII, 646b : *parere*²]

"Transparent" (synon. *transparent*) : Et aussi com ma vëue Estoit par tout estendue [dit le pèlerin qui vient de quitter la terre] Et que tout m'estoit *tresparant* [var. *transparent, trespassant*] Plus que voirre ou souloil luisant, Aussi estoit tout sens fable Aus esperis transmeable (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 227). La Virge, sanz mutation Faire de sa belle facon, Apparut comme de cristal Où il n'avoit amont n'aval Rien qui tout *tresparant* [var. *tout parant, transparent*] ne fust Et dyaphanéité n'ëust Ausi grant com en voirre cler, Le plus pur c'on pëust trouver (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1351).

TRESPAS, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *trespas* ; FEW VII, 720b : **passare* ; TLF XVI, 584a : *trépas*]

"Action de passer d'un lieu à un autre, passage" : Au jugement vous presentes Et venes ordeneement Sens faire nul empressement Au *trespas* de la courtine. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 549). Et doit estre [le cou de la statue, dont la tête représente le roi et les membres, ses sujets] le passage, Le *trespas* et le [éd. (*le*)] rapassage [éd. *rappassage*] Du chief aus membres qui bas [ms. *las*] sont Et des membres au chief amont (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7678).

REM. La citation de GD VIII, 54c (Impr. c.1500), semble propre à l'imprimé.

TRESPASSEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *trespassement* ; FEW VII, 720b : **passare* ; TLF XVI, 584b : *trépasser* (*trépassement*)]

"Action de transgresser une loi, des règles" : Aussi tousjours est cremue L'ordenance que fait le roy Et a chascun doubtte et effroy Qu'il n'en face *trespassement* Par mespreison ou escient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7383).

TRESPASSER, verbe

[T-L, GD, GDC : *trespasser* ; FEW VII, 720b : **passare* ; TLF XVI, 584b : *trépasser*]

I. - Empl. trans. "Transgresser, violer (une loi, un commandement, etc.)" : Et pour quoi es et tex et quieux Qu'ë oses la loi *trespasser* Qu'a voulu le roy ordener ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5123). « Pour ce (...) que l'Evangile Qu'ai

ouï dire à nostre ville Il *trespassent* à escient Et la gardent mauvairement ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5409).

II. - Empl. intrans. *Trespasser en* + subst. désignant une faute : [Les damnés qui n'ont pas obtenu la grâce] Ce sont ceux qui sont *trespasse* En mortex pechies de leur gre, Qui sont demoures obstinas Et par penitance n'ont pas Passe si com il dëussent (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2835).

III. - Part. prés. en empl. subst. masc. "Passant" : Vilain, or me di, Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pour quoi sembles si divers ? Es tu messier ou fauchonneur Ou des *trespassans* espïeur ? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5168).

TRESPESTILENT, v. PESTILENT

TRESPORTER, verbe

[T-L, GD : *tresporter* ; FEW IX, 217b : *portare*]

I. - Empl. trans. "Transporter, porter" : Vers ceste porte ai je tourné Et converti et *tresporté* [var. *transporté*] Mon balai pour tout balier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2248).

II. - Empl. pronom. "Se transporter (de l'autre côté de ...)" : Se je me sui mal *tresportés* [var. *tres mal portés*, *mal transportés*, *mal portés*] Par sept larrons, pechiez mortés, Et erre par la voie torte, Esperance me reconforte Qui à toi hui me raporte (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10908).

TRESSOMMEL, subst. masc.

[Ø]

[Dans le commentaire que Digulleville fait de *Matth.* XI, 28-30, où l'auteur joue sur le sens concr. et abstr. du mot] "Charge pesante des bêtes de somme (ici les porteurs de pénitence)" : DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton mengier veuz quë achaton Quant veuz que faiz sus faiz porton. L'asnë abat le [*t*]ressommel [ms. et éd. *cressommel*, leçon de l'éd.; var. *fardel*, *tressommel*, *tressommel*, *cressommel*, *soursommel*], Et ne nous seroit mie bel Së ainsi nous agraventer Du tout voloies et tuer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6149). DIGULLEVILLE À JÉSUS. Ton faiz qu'entens n'est pas greveuz Aus porteurs de penitance, (...) Quar leur labour et leur painne Ne seroit que chose vaine Se les commandemens qu'as faiz, Que ci tu appeles ton fais, Ne portoient; et [*t*]ressommel [ms. et éd. *cressommel* leçon de l'éd.; var. *tressommel*, *cressommel*, *soursommel*] N'est pas, mez com eles d'oïsel Qui le portent et raportent Que sa pesanteur deportent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6161).

Rem. Cette locution se rattache à l'ancienne locution *c'est la somme qui abat l'asne, la sourssomme abat l'asne* "la surcharge abat l'âne" (cf. *Thesaurus proverbiorum medii*

aevi, t. 3, 1996, 131, s.v. *Esel*), dont on peut rapprocher la var. *soursommel* du ms. Ars. 3169 (XV^e s), qui doit être classée dans le FEW XI, 61 b, s.v. *sagma* (cf. FEW XXII-2, 124b). *Soursommeau* peut également se lire chez MÉZIÈRES (*Songe vieil pèl.* C., t.1, c.1386-1389, 529) qui semble avoir une fois de plus emprunté à GUILL. DIGULL.; il pourrait s'agir de la leçon originale du texte, à moins que GUILL. DIGULL. ne se soit amusé à jouer avec l'initiale du mot en remplaçant *sour-* par *tres-*, cette dernière étant la leçon majoritaire des autres manuscrits dont on peut penser qu'elle a eu un semblant d'existence à l'époque de Guillaume de Digulleville. On rencontre en effet *Tresonel* "panier pour le poisson", avec *n* au lieu *m* dans une ordonnance de Charles IV qui régleme le transport des poissons en provenance de la mer vers les Halles de Paris (1326, *Ordonn. rois Fr.* V.B., t.11, 507), qui a été repris sous la forme *tressommel* quelques années plus tard, dans la mise à jour de cette ordonnance par Jean II (1350 [1351 n. st.], *Ordonn. rois Fr.* L.S., t.2, 360). La lecture *cressommel* qui pourrait être rapprochée de l'attestation isolée *cressonniaux* "sorte de mesure pour les poissons" de GD II, 367a (d'où FEW XXIII, 223a), semble peu envisageable : cette attestation est tirée d'un document peu fiable qui de surcroît provient d'un texte de 135 ans plus tardif, puisqu'il est daté de 1493. Seul un examen méticuleux de l'ensemble des manuscrits permettrait d'assurer la leçon de l'original.

TRIBLER, verbe

[T-L : *triuler* ; GD : *tribler* ; FEW XIII-2, 251b : *tribulare*]

Empl. trans. [Le compl. désigne les grains] "Réduire en poudre, broyer"

- Au passif : Tant batu fu [le grain], tant vané fu Que de la paille sevré fu (...) Au moulin après porté fu Et desguiseëment moulu, Quar aus balestes du moulin Oû il n'avoit pas dras de lin Il fu moulu et esmié, Quassé, *triblé* [var. *criblé*] et tourmenté. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2836).

TRICOT, subst. masc.

[T-L : *tricot* ; *FEW XIII-2, 260b : **tricare*] "Tricherie, tromperie"

- [Pour désigner une personnif.] : L'autre main (...) Barat, Tricherie, *Tricot*, Hasart Est apellee et Deceavance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9905).

TRINÉ, adj.

[GD : *triné* ; FEW XIII-2, 287a : *trinus*]
 THÉOL. [Dans le mystère de la Trinité]
 "Composé de trois éléments" : Celle couleur
 coutumiere Est de monstrier *trine* chiere Et face a la
 regardure. Une fois verdeur pleniere, Autre rougeur
 monstre entiere, Autre fois dëaurëure. (GUILL.
 DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10770).
 Rougeur, verdeur, dorëure, Affin quë en soit figure La
 dicte couleur *trinee* Y puet estre sans tainture Et sanz
 [éd. *sans*] naturel peinture Pour juste cause trouuee.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10825)
 [Seuls ex.].

REM. La deuxième citation se trouve
 déjà ds GD VIII, 76b (Impr. c.1500).

TRINITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *trinité* ; FEW XIII-2,
 285b : *trinitas* ; TLF XVI, 626b : *trinité*]

A. - "Ensemble de trois choses étroitement
 liées" : DEUX ESPRITS. He, com mauvaise *trinite* [de
 Trahison, Envie et Détraction] Et trespestilente unite,
 Pire asses que n'escrison ! (GUILL. DIGULL., Pèler.
 âme S., c.1355-1358, 4782).

B. - THÉOL. "Réunion en un seul Dieu de
 trois personnes (Père, Fils et Saint-Esprit)" :
 Aus .III. clochetes bien et bel, Tout aussi n'est la *trinité*
 Quë .I. seul Dieu en verité. Dieu seul es .III. personnes
 est Et chascune des .III. Dieu est (GUILL. DIGULL.,
 Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3561). VÉRITÉ. "Jë
 ai [éd. *ay*] parlé Au roy, un Dieu en *trinite*, Si com assez
 tost le verres Par effet et bien le sares." (GUILL.
 DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 644).

- [À propos des trois visages de Dieu]
Faire une trinité. "Réunir en un les trois
 visages de Dieu" : Ces .III. voulds [dont le premier
 (Dieu), qui se regarde dans un miroir, s'unit avec son
 reflet (Jésus-Christ) pour ne former qu'un seul visage
 qui engendre à son tour un troisième visage pareil aux
 premiers (le Saint-Esprit)] une *trinite* Feroient en
 simplicité Et seroient un seulement. (GUILL. DIGULL.,
 Pèler. âme S., c.1355-1358, 10862).

TRIOMPHATEUR, subst. masc.

[GDC : *trionphateur* ; FEW XIII-2,
 311a : *triumphator* ; TLF XVI,
 630b : *trionphateur*]

[À propos du Christ] "Celui qui a triomphé de
 la mort" : Mes revenu et retourné Es [Jésus] et a vie
 suscite, *Triumphateur* tresglorieux Et champion
 victorieux. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-
 1358, 10457).

REM. Première attestation du mot.

TRISTER, verbe

[T-L, GD : *trister* ; FEW XIII-2,
 302b : *tristis*]

Empl. trans. "Attrister, affliger, tourmenter" :
 Se laide sui, ce m'as tu fait Qui par tes meffais *tristee*
 [var. *triboulee*] M'as maintes fois et troublee, Mis en
 souci et en paine Plus de cent fois la semaine. (GUILL.
 DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1333).

REM. Déjà ds GD VIII, 79c (Impr.
 c.1500).

TRU, interj.

[T-L : *tru* ; GD : *trout* ; FEW XXII-1,
 66a : o.i.]

[Onomatopée imitant le son du cor] : « *Tru tru*,
 di je, *tru tru tru tru* ! Avez ouÿ, avez veü Comment j'ai
 dit, comment j'ai fait ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie
 hum. St., c.1330-1331, 7817).

REM. La première attestation de GD
 VIII, 93c (Impr. c.1500, fol. 66c) semble
 propre à l'imprimé, et, la seconde, est
 empruntée à la seconde version du *Pèler. vie*
hum. (*PelVie*² 16003).

TRUANDE, subst. fém.

[T-L : *trüant* (*trüande*) ; FEW XIII-2,
 331a : **trugant* ; TLF XVI, 707b : *truande*]

[Terme d'injure] "Femme de rien" : LE
 CHEVALIER AU ROI. Rien elle [la jeune femme, amie
 du roi] ne vous a meffait, Ains vous a bien et honneur
 fait La quelle boute hors aves Pour une *truande* qu'aves
 Avec vous en son lieu mise (GUILL. DIGULL., Pèler.
 âme S., c.1355-1358, 8578).

TRUANDERIE, subst. fém.

[T-L : *trüanderie* ; GDC : *truanderie* ;
 FEW XIII-2, 331b : **trugant*]

"Mendicité, gueuserie "

- [Pour désigner une personnif.] : Ceste
 main ci Coquinerie Nommee est et *Truanderie*.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
 9726).

TRUFLE, subst. fém.

[T-L, GD : *trufe* ; FEW XIII-2, 385a : *tuber*]

"Moquerie, raillerie"

- *Tourner à la truffle* : Adonc Raison en
 sourriant Et tout à la *truffle* tournant Li dist : « Or voi je
 bien qu'avez De l'art appris et qu'en savez. Soutilment
 savez argüer Et biaux exemples amener. Se pance plus
 grant eüssiés, Estre vaillant bien semblissiés. » (GUILL.
 DIGULL., *Pèler. vie hum.* St., c.1330-1331, 5338).

TUYAU, subst. masc.

[T-L : *tüel* ; GDC : *tuiel* ; FEW XVII,
 405b : **thuta* ; TLF XVI, 762a : *tuyau*]

MUS. "Tuyau (d'un instrument de musique)" :
 Ce soufflet fait sonner *tuaus* Et fleütes et chalemiaus

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331,
7743).

REM. Première attestation de sens.

V

L'un a de l'un, l'autrè de l'autre

(Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6579)

UES, subst. masc.

[T-L, GD : *ues* ; FEW VII, 380b : *opus*]

"Profit, intérêt"

- À + adj. possessif + *ues*. "En ce qui concerne qqn, en ce qui touche l'intérêt de qqn" : Cë iert plus grant confusïon À ton *ues* et irrisïon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4928).

UISSET, v. postis*UN, adj. num. et pron.**

[T-L : *un* ; GD : *un*³ ; FEW XIV, 54a : *unus* ; TLF XVI, 792a : *un*¹ ; TLF XVI, 795b : *un*³]

I. - Adj. num.

A. - *Estre un*. "Être en accord, uni" : Il sont a nos fais contraire. Soyons *un* a eux detraire Et d'acort leur confïson Une sausse bien pevree ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4750).

Rem. Cf. FEW XIV, 55b.

B. - [En corrélation avec *deux* comme symbole d'un petit nombre ; par opposition à *mille*] *Un ne deux*. "Quelques-uns" : Il [les saints] ne sont mie tous pareus, Et plus sont mil quë *un* ne deux (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9792).

II. - Pron. indéf.

A. - *Pas un*. "Rien" : Fame, dis tu [Jésus à Marie], respon a moi, Quel chose est a moi et a toi ? Ausi com dëisses : pas *un* N'est ce qu'ai et as en commun. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4383).

B. - [En oppos. avec *autre*] : Chascun ne puet mie forgier Couronnes d'or ne or changier. *L'un* a de l'un, l'autrë de l'autre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6579).

Rem. Cf. *Thesaurus proverbiorum medii aevi*, t. 2, p. 420 et 429 note 4.

C. - [En corrélation avec *autre*] *L'un par l'autre* : Li *.I.* par l'autre est maintenu Et gouverné et soustenu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6587).

Rem. Cf. *Thesaurus proverbiorum medii aevi*, t. 2, p. 419.

III. - Subst. fém.

- À *tout une*. "Aussitôt" : A tout *une* s'en vint a moi Mon ange (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3403).

UNICORNE, subst. fém.

[T-L, GDC : *unicorne* ; FEW XIV, 42a : *unicornis* ; TLF XVI, 804b : *unicorne*]

"Licorne" : C'est une corne qui Fierté Est apellee et Cruauté, Une corne de *unicorne* Qui plus cruel est que bicorne Ne que cisel à charpentier. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7649). « Or me dites, dis je, de quoi Sert ce mireur que je vous voi ! — Ouïs onques , dist elle, parler De l'*unicorne* et raconter,

Comment u mirour elle pert Toute sa fierté du desert, Et comment coie elle s'arreste Quant a veü dedens sa teste ? » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8158). Quant m'est le vin entré en corne, Adonc sui fiere com *unicorne* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10468) [Autres ex. 8165, 8182].

UNIER, verbe

[GD : *unier* ; FEW XIV, 47b : *unire*]

Empl. trans. "Unir" : Mez de la Virge il [Dieu] [a] [ajout au ms.] mis hors Ce qu'en li a pris, humain cors, Et l'a à sa divinité Si fort joint et si *unié* [var. *onnye*, *onnie*, *onnye*, *aune*] Quë avec li est hors issu Sanz ce que rien ait corrompu En la Virge qui l'a porté Et dont est Dieu et homme né (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2118).

REM. Cf. aussi AND², *unir*¹.

UNION, subst. fém.

[T-L : *unïon* ; GD : *union* ; FEW XIV, 43b : *unio* ; TLF XVI, 809a : *unïon*¹]

"Liaison étroite entre deux ou plusieurs personnes ou choses de façon à former un tout homogène ou à ne faire plus qu'un"

A. - [Entre choses]

1. "Accord" : La scie est Haïne apellee Par qui est desjointe et sciee *L'unïon* de fraternité Et l'aliënce d'unité. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8923).

2. [Entre deux ou plusieurs planètes] *Avoir union entre* (deux choses) : Pour ce n'est pas conjonction Que point il ait dë *unïon* Entr'euz [entre le soleil et la lune], se n'est tant seulement Le commun enluminement Que fait le soulel celle part Oü a la lune à li regart. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3040).

B. - [Entre pers.]

1. "Union charnelle" : Ce [le mariage de Joseph avec Marie] a esté conjonction Sanz *touchement* et union (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3056).

2. THÉOL.

- "Union des trois personnes divines" : ...Et verras sens division Trois personnes en [ms. *et*] *unïon* [dans la Trinité] Un seul Dieu sens composture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10927).

- *Union des saints*. "Union de l'ensemble des fidèles vivants et morts, unis par leur appartenance au Christ" : En la disieme [clochette, était gravé le mot] : *L'unïon* Des sains et la communïon Et de pechiez la indulgence Par baptesme et penitance. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3417).

UNIR, verbe

[T-L, GDC : *unir* ; FEW XIV, 47a : *unire* ; TLF XVI, 814a : *unir*]

Part. passé en empl. adj. "Éé" : ...mes qui pois fait a droit, N'est pas pois de toi et de lui En la ballance asses *omni* [var. *uny*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6540).

UNITÉ, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *unité* ; FEW XIV, 48b : *unitas* ; TLF XVI, 818b : *unité*]

A. - "Caractère de ce qui forme un tout sans distinction des parties" : DEUX ESPRITS. He, com mauvaise trinite [de Trahison, Envie et Détraction] Et trespestilente *unite*, Pire asses que n'escrison ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4782).

B. - THÉOL. "Union en un seul Dieu de trois personnes (Père, Fils et Saint-Esprit)" : Quar plusieurs autres choses sont Qui fermement à croire font, Si com du vin et du pain blanc Qui mué sont en char et sanc, De Dieu aussi en trinité Trois personnes en *unité* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3556). Ces .III. [personnes de la Trinité] sont .I. Dieu seulement En *unite* conjointement Sans quelque rien devisee ; Mes l'ueil de bon entendement Y doit faire distinguement Quant la personne est nommee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10818).

UNIVERSITÉ, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *université* ; FEW XIV, 52a : *universitas* ; TLF XVI, 831a : *université*]

"Communauté de maîtres et d'étudiants, centre d'enseignement supérieur divisé en facultés" : Pieça fussent à povreté Les clers de l'*Université*, Se ne leur gardast leur avoir Qu'il ont aquis et leur savoir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4900).

USER, verbe

[T-L, GD, GDC : *user* ; FEW XIV, 69b : *usare* ; TLF XVI, 849a : *user*]

I. - Empl. trans.

A. - *User de qqc.* "Utiliser qqc., se servir de qqc." : De ce plat *user* vous deveiz, Quant vos subjez errer vëez. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1169). ...chascune des mains avoit [Ahoth] Destrê et com de destre *usoit*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7764).

B. - *User qqc.* "Épuiser, consumer" : Usure par non est nommee ; Quar par li est la vie *usee* De celi qui en son usage *Use* son temps et son aage. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9600, 9602).

II. - Part. passé en empl. adj. [D'un objet] "Détérioré par usure" : Forment elle [la vieille femme monstrueuse] me rechignoit Et ses gencives me

monstroit, Car des dens elle n'avoit nuls Fors quë *uses* et tous rompus. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1208).

III. - Inf. subst. [Précédé d'un pron. poss.] "Usage personnel de qqn, le besoin de qqn" : C'est la main du huat qui hape Les poucins et les agrape, Elle prent chevaux et charettes Et les pourvëances qu'ont faites Les bonnes gens pour leur *user*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9453).

USURPER, verbe

[T-L, GDC : *usurper* ; FEW XIV, 83b : *usurpare* ; TLF XVI, 855b : *usurper*]

Empl. trans. "S'approprier par ruse, fraude ou violence une chose à laquelle on n'a pas droit" : AVARICE. Et pour ce à moi j'apropriai Le zodiaque et *usurpai*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9630). Et savez bien [dit le gerfaute] que m'appartient Ce ni où va souvent et vient Cel aigle la qui *usurpé* L'a [éd. *la*], et sanz mon vueil occupé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7475).

V

Ja ventre plain bien n'apprendra

Ne sa leçon ne retendra

(Pèler. J.-C. S., 1358, 5051-5052)

VACATION, subst. fém.

[T-L : *vacacion* ; GDC : *vacation* ; FEW XIV, 95b : *vacare* ; TLF XVI, 866b : *vacation*]

Vacation divine. "Méditation spirituelle" : Benoit, je ne puis pas croire (...) Qu'aucun bien d'obedience En enclins et en silence Ou service de Dieu paiant En li devotement loant En messes ou disciplines Ou *vacacions* divines, (...) En aucun temps il [le pèlerin] n'ait [éd. n'[i]] fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2192).

REM. Nominalisation du m. fr. *vaquier a Dieu* "consacrer son temps à la méditation de Dieu" (CohenRég) dans FEW XIV, 95a.

VACHE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *vache* ; FEW XIV, 97a : *vacca* ; TLF XVI, 869a : *vache*]

"Vache" : Ne cuidiez pas que sache bien, Quant j'o nommer ou chat ou chien, Que buief et *vache* ce n'est pas, Ains est .I. chien et est .I. chas? (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5323).

- [P. réf. à l'inaltérabilité, l'intemporalité] *Vache de fer* : Enchanterresse est grandement, Quar tournois par enchantement Fait convertir en parisis Et de .V. fait devenir .VI.. Vaches qui ne pueent mourir Fait et forge sans coup ferir, Et par leur longuement durer *Vaches* de fer les fait nommer. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9588).

Rem. Faral 1962, 21, note 2 : « On appelait "bêtes de fer" celles qu'on donnait à ferme et dont le remplacement, si elles périssaient, était à la charge du preneur : pour le bailleur elles exisaient ainsi à perpétuité ».

VACILLEMENT, subst. masc.

[FEW XIV, 107b : *vacillare* ; TLF XVI, 874a : *vacillement*]

"Fait de vaciller" : Tex sont chevetains empruntes, Car des gargoules ont asses, Mes pou en sont qui fermement Se tiengnent sens *vacillement* [var. *variement*], Et jamais ne se tendroient Si forment com ceux feroient Qui sont natureux du país Et de leur corps par conseil pris. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7646). JOSEPH À MARIE. Onques pechié en li ne fu (...); lonc tempz l'ai gardee, Onques en propos muee Ne fu que sa virginite Ne gardast en stabilite Tres constamment et fermement, Sanz declin ou *vacillement* (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2740).

VAILLABLE, adj.

[T-L : *valable* ; GD : *vaillable* ; FEW XIV, 133a : *valere*]

[D'une chose] *Vaillable à qqn.* "Profitable à qqn" : A tous *vaillable* voirement Fu elle [la rédemption] surhabundamment. (GUILL. DIGULL.,

Pèler. âme S., c.1355-1358, 10449). Et tel mysteriel encens Te present [dit l'un des rois mages à Jésus], et avec entens Que l'oudeur te soit *vaillable* Tant com es en cest estable Qui sac a commin ne sent pas (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2579) [Réf. *Matth.* II, 11].

VAL, subst. masc.

[T-L : *val*¹ ; GDC : *val* ; FEW XIV, 136b : *vallis* ; TLF XVI, 894a : *val*]

"Vallée" : Sur le pendant d'un *val* hisdeus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7343).

- *Val de pleur.* "La vallée des larmes, le monde terrestre" : Je fais mon derrain testament Ouquel je laisse franchement À ceus qui sont u *val* de pleur Et en la terre de labeur Le don de pais, c'est mon jouel, Le plus gracieus et plus bel Qui soit en ciel nê en terre Ne c'on puist trouver ne querre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2465).

VALOIR, verbe

[T-L, GD, GDC : *valoir* ; FEW XIV, 130a : *valere* ; TLF XVI, 905b : *valoir*]

I. - Empl. trans. dir. [D'une chose ; le compl. est un subst. indiquant le prix] "Coûter, équivaloir à (une certaine somme d'argent)" : Et adonc une livre prist Marie de bon oingnement Et les piés Jhesu humblement Enoinst et terst de ses cheveus Dont Judas fu mont envieus, Quar .IIIC. deniers *valoit* bien Dont vit que ne recevoit rien Dolent qu'il ne les emboursoit Et devers li ne les avoit (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7539) [Réf. à l'onction de Béthanie, *Jean XII*, 3].

Rem. Cf. FEW XIV, 130b.

II. - Empl. trans. indir. "Profiter"

- *Valoir à qqn* : JÉSUS. Ce sont des contredis assez Pour les quiex j'ai este leves Comme signe tres hautement Pour estre vëu de la gent, Et pour estre signe et sarcel D'aforer mon cors com tonnel, A fin que le sanc trait en fust Qui a chascun *valoir* pëust. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10106).

III. - Empl. intrans. "Avoir de la valeur"

A. - [D'une pers., avec un terme de compar.] "Avoir de la valeur (en raison de son mérite, de ses qualités morales)"

- *Valoir* + adv. de compar. à *qqn* : Ceste targe li *valut* plus Que ne firent .II. C. escus Et .III. C. targes que d'or fist Qu'en sa neuve meson il mist (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4457).

- *Ne valoir mieux de* + subst. : Miex de larrons point ne *vales*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5144).

- *Valoir moins de* + subst. : ...de chienz *vales* mainz [dit Digulleville aux Juifs qui ont persécuté le Christ] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8691).

B. - [D'un mot] *Valoir autant comme*. "Signifier" : "...quar verras [dit la Vieille Loi à Marie] Ci apres autres griefz pluseurs Qu'il [ton fils] soufferra et grans labeurs Avant qu'ait fait son voiage Pour sauver humain lignage, Pour quoi Jhesus il sera dit, (...) Qui *vaut* autant comme sauveur Au tesmoing de l'interpreteur ." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2493).

IV. - Empl. impers. *Il vaut mieux que* + subj. "Il est préférable que" : Miex *vaut* que à vous obeïsse Que rien contre vous deïsse (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1841).

VANITÉ, subst. fém.

[T-L, GDC : *vanité* ; FEW XIV, 156b : *vanitas* ; TLF XVI, 914a : *vanité*]

A. - "Attachement orgueilleux à des futilités (p. oppos. aux choses spirituelles)" : Yex ont dont il ne voient goutte Pour *vanité* qui leur estoupe, Pour fortune et prospérité Qui du tout les a avuglé. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11680).

B. - "Acte de vanité" : Quar aussi com cuevre et refraint Le hiaume ces sens et restraint, Tout aussi Atrempance sert De garder l'ueil que trop ouvert Ne soit et trop abandonné À folie et à *vanité* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4092).

C. - Au plur. "Frivolités, choses futiles, insignifiantes" : Sachés que gent mondaine sont Qui leur affection toute ont D'eus appliquer en *vanitez* Et vaines secularités. Miex aimment les mondains negoces Qu'enfans ne font aler à nocés (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11657).

VANNER, verbe

[T-L : *vaner* ; GD : *vané* ; GDC : *vanner* ; FEW XIV, 159a : *vannus* ; TLF XVI, 916a : *vanner*¹]

Empl. trans. "Secouer (les grains et les balles) au van, *vanner*"

- Au passif : Pluseurs bateurs là le trouverent [le grain] Et le batirent et *vanerent*. Tant batu fu, tant *vané* fu Que de la paille sevré fu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2826, 2827).

VANTEUX, adj.

[T-L, GD : *vantos* ; FEW XIV, 155b : *vanitare*]

A. - [D'une chose] "Qui dénote la vanité" : Et lors quant j'o tex loberies Et tieus *venteuses* sifleries, De joie le cuer me halete Et me sautelè et me trepete. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7596).

B. - [D'une pers.] "Qui fait preuve de vanité" : Aussi le font les orgueilleus, Gens plains de vent et gens *vanteus*, Qui ne quierent que vaine gloire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4382).

REM. Influence probable de *vanteur* "vantard".

V. aussi Lexiques : *vanteur*.

VÉ, subst. masc.

[T-L : *ve!* ; GD : *vé*¹ ; DEAF, G 1528-1529 : *guai* ; FEW XIV, 119a : *vae*]

"Lamentation qui exprime le regret douloureux ou le désespoir"

- [En collocation avec *hu*] : Puis qu'en povrete sui chëu Et qu'ai trouve *ve* et hëu Qui me maistroient durement, Drois est, se raison ne me ment, Que je quere [éd. *qu[i]ere*] sens targement Quelqu'aïdè ou j'arai pëu, Sachant se charitablement Qui que soit ou piteusement Sera devers moi esmëu. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 755).

- [Pour marquer le caractère irascible] *Muer carmen en vé* : IRE. J'ai non *Noli me tangere* Qui ai tantost *carmen en ve* [var. *Qui ai ton cuer moult iré*] Mué à petite achoison Et fait un saut, quant d'aguillon Sui pointe en delaisant celui Qui pardevant m'estoit ami. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8854).

VEGETATIF, adj.

[T-L, GDC : *vegetatif* ; FEW XIV, 214b : *vegetare* ; TLF XVI, 950b : *végétatif*]

PHILOS. [Par oppos. à *sensitif*, *sensible* et *rationnel* ; de l'une des trois facultés de l'âme (commune aux végétaux et aux êtres vivants)] "Qui permet (en partic. ici à l'homme) de vivre" : Pour li donner [au corps] gouvernement Te crea Dieux tant seulement, Et en toi *vegetative* Mist potence et sensitive Avec raison pour parfaire Toi (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6943). Forcé a (aussi) [l'âme] *vegetative* Comprenant generative Pour son espece conserver Et li tousjours monteplier, Et aussi la nutritive Avec la augmentative Qui sont pour garder seulement Le subget miex et longuement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7151).

REM. Terme emprunté par GUILL. DIGULL. à la scolastique ; il traduit le lat. médiév. *potentia vegetativa* attesté notamment chez Thomas d'Aquin (qui s'est inspiré d'Aristote, qu'il commente). V. *Thomas-Lexicon* 1958 [1895], 613, n° 35. Mot qui, quoique déjà attesté sporadiquement en a. et m. fr. (cf. TL et GDC), commence seulement à entrer en usage. *augmentatif*, *generatif* et *nutritif* qualifient les trois facultés de l'âme végétative. Cf. aussi FEW XXIV, 584b, s.v. *anima*.

VEINU, adj.

[FEW XIV, 228a : *vena*]

"Couvert de veines, veinoux" : L'un de ces bras [de la statue, image du royaume] sont les barons, Les

du, les contes, les aus [éd. [h]aus] homs Du royaume qui sont nervus De fors amis, et bien *vainus* [var. *vainnus*, *veynuz*, *venus*, *vanus*, *vainnuy*] De cler sanc et grant lignage Et qui ont main d'avantage De gens d'armes bien doitue, Bien enjointee et ossue, Si que plus fors en sont asses. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7726).

REM. Néologisme.

VELUET, subst. masc.

[T-L : *velüet* ; *FEW XIV, 459a : *villutus*]

DRAP. "Velours" : Je sui dame et conduiserresse, Chevetainne et connestablesse De touz estours et chevauchies Oû sont banieres desploiees Oû sont heaumes et bacinés, Timbres et vestus *velués* À or batu et à argent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7500).

REM. Cf. FEW « Apr. *veluet* (14.-15. jh.) ».

VENDERESSE, subst. fém.

[T-L, GD : *venderesse* ; FEW XIV, 233a : *vendere* ; TLF XVI, 976b : *vendeur* (*venderesse*)]

"Femme qui vend, vendeuse" : AVARICE. Le temps et le soleil mien fîs Et en ma balance le mis. Je m'en sui faite peserresse Par mon outrage et *venderresse*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9634).

VENGEANCE, subst. fém.

[T-L, GDC : *venjance* ; FEW XIV, 467b : *vindicare* ; TLF XVI, 981b : *vengeance*]

"Action par laquelle une personne offensée inflige une punition à l'auteur d'un crime, d'une offense, d'un préjudice"

- *Demander vengeance. / querir vengeance.* "Réclamer que vengeance soit faite" : Je sui (...) Celle qui aime toute gent, De cuer entier, sanz maltalent, Celle qui *venjance* ne quiert Et qui ne boute ne ne fiert (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2399). Lors dist l'ange [au pèlerin] : "Vëoir pues bien Gent qui n'ont pëu souffrir rien, Impaciens et rioteus, Gens nououleurs et espineus, Qui ont tous jours *vengeance* quis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5293).

- *Prendre vengeance en + part. prés.* "Se venger en" : Vous ausi *vengeance* si grant En aves pris en li [Jésus] batant, En crachas et vilenies, Injures, buffoeries, Irrisions en dis, en faiz Tres deshonnestes et tres laiz, Que bien soufire il vous dëust S'en vous quelque bonte ëust. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8683).

VENIN, subst. masc.

[T-L : *venin* ; GDC : *venim* ; FEW XIV, 234b : *venenum*]

A. - "Substance toxique produite par certaines plantes ou sécrétée par certains animaux" : DÉTRACTION. Bien sai en eaue müer vin Et en *venin* triacle fin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8586). ENVIE. Ces glaives sont enracinez En mon cuer parfont et plantez, Mes par mes iex ont leur issue Pour moy faire beste cornue, Pour moi faire *venim* geter Par les yex pour envenimer Mes voisins par .I. suel regart (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8317).

- [Dans un cont. métaph.] : Lors l'arbre qui pommier est dit (...) ainsi dist : "Se dë Adam je sui nee (...) Si n'est point en moi le *venin* Qui par Adam vint ou pepin. Entee a[i] [ms. a] este franchement Et exemptee outretement De *venin* et de autre [éd. *et toute t.*] tache, Qui tous autres arbres tache, Et n'ay nulle sauvagine Dë estoc [ms. *escot*] ou de racine" (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5963, 5967).

B. - Au fig. "Haine, malveillance que manifestent des paroles ou des attitudes perfides" : Certes faux conseiller serpent Doit estre dit bien proprement Qui de langue envenimee Diffame la renommee De cellui quë il conseille En li mectant en l'oreille Le *venin* de decevance. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7925). ...de chienz vales mainz [dit Digulleville aux Juifs qui ont persécuté le Christ], Du *venin* de häine plains. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8692).

VENT, subst. masc.

[T-L, GDC : *vent* ; FEW XIV, 255a : *ventus* ; TLF XVI, 989a : *vent*]

A. - "Vent, déplacement d'air" : Je vi passer une nuee Qui pas n'estoit mont eslevee ; Elle venoit devers midi De quoi le *vent* venoit aussi. Elle dessus moi s'arresta Et une piece i demoura. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10758). Je fas u firmament de l'omme, Qui microcosme ou petit monde Est apelé, lever les *vens* Et tonner et faire tourmens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8869). Pour ce, dame, bien me semble, (...) Qu'a moi qui devant toi tremble Plus qu'au *vent* fueille de tremble Dois aidier en ce [éd. [grant]] peril. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 887).

- *Bon vent.* "Vent favorable (à la navigation)" : ... Et au dessus drecié estoit Le mas de la nef où pendoit Le tref tendu qui est nommé Voile autrement, tout apresté De nagier, mes qu'il eust bon *vent* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12467).

- *Vent de nord.* "Vent qui souffle du nord" : Or regarde, së à bon port T'a amené le *vent* de nort (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5244).

B. - "Gaz intestinal" : Avec li [Orgueil] ainsi soient trait Ces cornuaus, ses [éd. *ces*] pancuos Qui de *vent* ont les ventres gros (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4524).

C. - "Chose vaine, inutile, inexistante, vanité" : Aussi le font les orgueilleus, Gens plains de *vent* et gens vanteus, Qui ne quierent que vaine gloire (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4382).

VENTEUR, subst. masc.

[T-L : *ventëor*¹ ; *FEW XIV, 264a : *ventus*] [Dans un cont. métaph.] "Celui qui souffle du vent" : Un tel cornart, .I. tel corneur Qui de son vent est dit *vanteur* Dit que bien set et bien entent Quanque veulent dire la gent. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7844).

REM. Équivoque avec *vanteur* "vantard" ?

VENTRE, subst. masc.

[T-L : *ventre*¹ ; GD : *ventre*² ; GDC : *ventre* ; FEW XIV, 248a : *venter* ; TLF XVI, 999b : *ventre*]

A. - "Partie du corps qui contient les intestins et l'estomac" : « Di moi, dis je, se point t'emplis De viandes de petit pris, Se de feves ou de pain gros Tu feis onques ton *ventre* gros ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10370). Job aussi en fait memoire : C'est le nombril ou toute gist La force du *ventre*, ce dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8004) [Réf. à *Job* XL, 16].

- [Comme symbole de la gourmandise] : Tousjours ont voulu eux [les gloutons] s'ëoir A la table sens eux mouvoir, Et a este leur entente Seulement d'emplir leur *ventre* [var. *pance*]. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5376).

. Loc. prov. *Ja ventre plein bien n'apprendra ni sa leçon ne retiendra* : Ja *ventre* plain bien n'apprendra Ne sa leçon ne retiendra. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5051).

B. - [Chez la femme] "Siège de la gestation" : JÉSUS À DIEU. Si croi que sanz moi hosteler En *ventre* de fame et entrer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 894).

Rem. Cf. FEW XIV, 248b.

VENTREE, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *ventree* ; FEW XIV, 249a : *venter* ; TLF XVI, 1003b : *ventrée*]

"Enfant qu'une femme porte dans son ventre" : Pour bien du tout desconfire, Du grant Sathan fist [Envie] son sire Et dist : ensemble gison, De toi vueil avoir *ventree*. Adonc vint [éd. *jut*] il a ta mere, Tant y fist qu'il est ton pere [le père de Trahison], Pis en vaus, mains t'en prise on. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4724).

VENTRU, adj.

[GDC : *ventru* ; FEW XIV, 250b : *venter* ; TLF XVI, 1005a : *ventru*]

Empl. subst. masc. "Celui qui a un gros ventre" : Les *ventrus* sont gloutonnaille A cui ne chaut comment aille, Mes qu'aient les ventres farcis. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2961).

REM. FEW donne comme première attestation du mot : « Mfr. nfr. *ventru* "adj. qui a un gros ventre ; m. personne ventruée" (seit 1490, RF 32, 179) ».

VENUS, nom propre

[FEW XIV, 270b : *Venus* ; TLF XVI, 1006a : *Vénus*]

[Représentant la luxure] : Onques bien ne pelerina [le pèlerin], Par bonne voie onques n'ala, Par Orgueil et par Envie, Par *Venus* [var. *luxure*] et Gloutounie ; Ire, Avarice, Paresse A este tous jours s'adrece. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 688).

REM. FEW : « Mfr. nfr. *vénus* f. "paillardise, ardeur amoureuse" (Est 1538-Wid 1675, Brantôme ; D'Aubigné) ».

VER, subst. masc.

[T-L, GDC : *verm* ; FEW XIV, 291a : *vermis* ; TLF XVI, 1008a : *ver*]

A. - Au propre "Ver" : C'est [le corps humain sous son aspect charnel] .I. *ver* cruel et divers Qui fu ne en la terre aus *vers*, Un *ver* en soi vermeffiant Et les *vers* en soi nourrissant, Un *ver* qui en la fin sera Viande aus *vers* et pourrira (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5821-5826).

- *Ver de nuit luisant*. "Ver luisant" : Bien pueent estre hors parans Aussi com *vers* de nuit luisans, Sus les quiex qui sa main mectroit, Seulement vilte trouveroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7874).

Rem. Première attestation. V. aussi FEW V, 429a, s.v. *lucere*

B. - Au fig. RELIG. [P. réf. à *Is.* LXVI, 24] *Ver de conscience*. "Remords (éternel en enfer)" : Encor .I. petit mot vous di De cel ort pot d'ordure emplir. Dedens pour sa grant ordure Fait .I. *ver* sa nourreture, Dedens est engendrés et nez, Dedens nourris et alevés C'est de conscience le *ver* Qui semble avoir les dens de fer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2161). D'un *ver* elle [Syndérèse] te sermonna Que de conscience nomma (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1273) [Aussi v. 1295-1296].

Rem. Cf. FEW XIV, 291b : « Mfr. nfr. *ver* "vif remords" (1553-1937, *BiblGerMar* 9, 44 ; GD ; D'Aubigné ; Bible 1937 *ibid.*), *ver de la conscience* (Miege 1677 - Ac 1878) » et *Thomas-Lexicon* 1958 [1895], 157.

VERMIFIER, verbe

[T-L : *vermefiier* ; FEW XIV, 295b : *vermis*]
Empl. intrans. "Produire des vers" : C'est [le corps humain sous son aspect charnel] .I. ver cruel et divers Qui fu ne en la terre aus vers, Un ver en soi *vermefiant* [var. *vermissent*] Et les vers en soi nourrissant, Un ver qui en la fin sera Viande aus vers et pourrira (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5823) [Seul ex.].

REM. Cf. aussi HenryChrest 155.

VERSATILE, adj.

[T-L, GD : *versatile* ; FEW XIV, 3311a : *versare* ; TLF XVI, 1055b : *versatile*]
ARM. [D'une épée] "Qui tourne aisément" : Cherubin portier en estoit Qui .I. fourbi glaive tenoit, Bien esmoulu à .II. taillans, Tout *versatile* et bien tournans. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 66). Puis prist .I. glaive bien taillant, Cler et fourbi et flamboiant, À .II. taillans et maniable, *Versatile* et variable. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1006). Pour cè est dit sans point de fable *Versatile* et variable Ce glaive qui baillié vous est À ce que l'aiez touzjours prest De li tourner et varier À vostre vouloir et muer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1182).

REM. À la première et à la seconde attestation correspondent celles de GD VIII, 204c (Impr. c.1500) et (Ars. 2319 : *versatille*). Ce dernier manuscrit définit le sens de l'adj. par : « *versatille, c'est a dire bien maniable* ».

VERTU, subst. fém.

[T-L, GD, GDC : *vertu* ; FEW XIV, 517b : *virtus* ; TLF XVI, 1071b : *vertu*]
A. - [P. oppos. à *vice*] "Force qui pousse l'individu à bien agir" : CHARITÉ. Je sui la mere de *vertus* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2403). En pechie y naist [le pèlerin] imparfait, Injuste, defourme et lait, Sens *vertu* et en carence De tout avis et science (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6863). C'est [Doctrine] la maistresse de fourmer Science en homme et imprimer, De bonnes *vertus* planter y En ostant les vices de li, De parer son entendement Qui tout est au commencement Com table rese ou rien escript N'a com le philosophe dit. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6887).

Rem. Cf. FEW XIV, 518b.

B. - PHILOS. [Faculté de l'âme (commune à tous les êtres vivants) qui permet à l'homme d'agir et de réagir] "Chacune des puissances de l'âme" : Bien est voir que pareilles sont [les âmes] En leur estre et leur essence, Mes leur *vertu* et potence Pueent bien despareillement Comprendre et inequaument (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7032).

C. - "Pouvoir miraculeux (de Jésus-Christ)" : ...vëoient [les gens du peuple] Grant vertu qui de li Jésus issoit Dont les languoureux garissoit. Mez cest issement de *vertu* Mie ne doit estre entendu Qu'en tel maniere hors alast Qu'en li tous jours ne demourast. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5287) [Réf. à *Matth. IV, 23-25*].

Rem. Cf. FEW XIV, 518a.â

VERTUABLE, adj.

[T-L : *vertüable* ; GD : *vertuable* ; FEW XIV, 518b : *virtus*]
[D'une chose]

A. - "Solide, robuste" : La reнге pour sa grant longueur Les armeures tient en vigueur. Elle *vertuables* les tient Avec l'espee que soustient. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4413).

Rem. Déjà ds GD VIII, 212a (Impr. c.1500). L'attestation de GD VIII, 212a (Impr. c.1500), est en fait empruntée à la seconde version du *Pèler. vie hum. (PelVie² 6172 : D'estre fort et vertuable)*.

B. - "Qui témoigne de la puissance miraculeuse de Dieu" : Elle [Marie] t'atent [le fils de Dieu], pour toi vestir L'abit de quoi tu as desir, Dedens sa maison où iras Et où tu te reposeras Neuf moiz en son lit fait de fleurs *Vertuables* [var. *Virtuables, Vertueuses, Belles*], rendans oudeurs. C'est la premiere station De ta peregrination. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1292).

VERTUABLEMENT, adv.

[T-L : *vertüable (vertüablement)* ; GD : *vertuablement* ; *FEW XIV, 517a : *virtus*]
"En puissance" : SAPIENCE. ...tout aussi dedens ce pain Est vraiment mis le bien souverain, Non pas voir ymagination, Non representativement, Non *vertuablement* [var. *vertuaument, vertueusement*] sans plus, Ains i est mis et contenus Corporelment et rêaument, Presentement et vraiment, Sans nulle simulation (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3247).

REM. Emprunté par Guillaume au *Miserere* du Renclus de Moiliens (cf. TL XI, 345-346) ?

VERTUALEMENT, adv.

[T-L : *vertüal² (vertüalement)* ; *FEW XIV, 517a : *virtus*]

"En puissance" (synon. *vertuablement*) : « Or me dites, dame, dist il [Aristote], Qui l'engin avez si soutil, Entendez vous que locaument, *Vertuaument* ou autrement Soient mises toutes ces choses Es lieux qu'avez dit et encloses » (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3222) [Autre ex. vers 3229 ; seuls ex.].

VERTUEUX, adj.

[T-L : *vertuos* ; GD, GDC : *vertuos* ; FEW XIV, 517b : *virtus* ; TLF XVI, 1073a : *vertueux*]

[D'une épée] "Puissant, redoutable" : Onques ne fu l'espee Ogier Ne la Roullant ne l'Olivier Si *vertueuse* ne puissant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4257).

VERVEUX, subst. masc.

[T-L : *vervel* ; GDC : *verveux* ; FEW XIV, 321a : *vertibulum* ; TLF XVI, 1075a : *verveux*]

"Filet" : Onques irayne ne veïs Qui tant de roys et laceïs Pour penre les mouches feïst Ne qui si grant paine y meïst Comme ceste beste se paine D'enlacier creature humaine. En touz temps temptaçions tist, Touzjours lace, touzjours ourdist, Touzjours endruist ses *verveux* Et ses penniaus et ses raiseus (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11729).

REM. Déjà ds GDC X, 850c (Impr. c.1500 : *verveulx*).

VESPREE, subst. fém.

[T-L, GD : *vespree* ; FEW XIV, 346a : *vesper* ; TLF XVI, 1007b : *vêprée*]

"Cessation de travail"

- *Donner une vespree à qqn.* "Accorder un répit à qqn" : Mes avant que plus vous en die, Afin que il ne vous ennuie, Je vous dourrai une *vespree* Et ci ferai une pausee. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9045).

VESSIE, subst. fém.

[T-L, GDC : *vessie* ; FEW XIV, 341a : *vesica* ; TLF XVI, 1078b : *vessie*]

"Vessie d'un animal qu'on a desséchée et gonflée d'air"

- [Dans une comparaison, pour montrer l'importance que se donne qqn] : ORGUEIL. En moi n'a que vent et fumee Ausi sui com *vecie* enflée Qui n'a en soi que punaisie, Quant on la crieve, ou la deslie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7624).

REM. Cf. DI STEF., 886c, s.v. *vessie* et *Thesaurus proverbiorum medii Aevi*, t. 2, 19, s.v. *Blase*.

VESTEMENT, subst. masc.

[T-L, GD : *vestment* ; FEW XIV, 351b : *vestmentum* ; TLF XVI, 1082a : *vêtement*]

A. - "Habit" : Et avoit ce messagier pris Un *vestment* à mon avis Qui estoit de peuz de chamel (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4202).

B. - P. métaph. "Apparence" : NATURE. Aus arbres donne *vestemens* Contre l'esté et paremens (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1571). Sagement garde vous prenes De ceuz que vous

venir verres Com traîtres en *vestemens* De brebis, et sont leus dedens. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5511).

VEUIL, subst. masc.

[T-L : *vuel* ; GD : *voil*¹ ; FEW XIV, 217a : *velle*]

"Volonté" : Mon *vueil* outreëment perdu Ai (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6313). Et savez bien [dit le gerfaut] que m'appartient Ce ni où va souvent et vient Cel aigle la qui usurpé L'a [éd. *la*], et sanz mon *vueil* occupé. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7476).

- En partic. RELIG. "Volonté de Dieu"

. *Ton vueil soit fait* : JÉSUS À DIEU. Mes, pere, s'ainsi le convient Et a ton plaisir ainsi vient, Comment que tresgrant grief me soit, Ton *vueil*, non pas le mien, soit fait. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6272).

VIANDIERE, subst. fém.

[T-L : *viandiere* ; GD : *viandier*² ; FEW XIV, 575b : *vivenda*]

"Celle qui procure de la nourriture à qqn" : DÉTRACTION. Elle [ma mère] m'a fait sa *viandiere* Et sa maïstresse cuisiniere. Je la serf d'orelles forees Qui mises sont et enhantees Par mi mon glaive à fer agu En guise de haste menu. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8597).

REM. Déjà ds GD VIII, 225a (Ars. 2319 [et non 3331] : *viendiere*).

VIATEUR, subst. masc.

[GD : *viateur* ; FEW XIV, 378b : *via*]

[Dans un cont. relig.] "Celui qui effectue sur terre un court voyage" : Et onques n'en fu nul [pèlerin] si sains Qui n'y ait este desvoie Aucune fois et fait pechie Excepte ma haute dame A cui n'est per hom ne femme [éd. *[Et] excepte*] Excepte le haut seigneur Qui une fois fu *viateur* Pour les pechèours en terre (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1946).

VICAIRE, subst. masc.

[T-L : *vicaire* ; FEW XIV, 407b : *vicarius* ; TLF XVI, 1097a : *vicaire*]

"Celui qui remplit une fonction au nom ou sous la dépendance d'un autre" : Quar bien prez je vi .I. mestre Qui *vicaire* sembloit estre D'Aâron ou de Moÿsi, Quar en sa main tenir li vi Une verge au bout croque Et si avoit teste cornue. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 512). Oublier aussi ne doiz mie De qui tu fais la vicairie, Onques ne fu plus debonnaire Que celui dont tu ez *vicaire* ; Ce fu celui qui apparoit Estre cornu et non estoit, Ce fu Moÿses qui passer Fist Israël par mi la mer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 668).

- *Estre vicaire de.* "Être le représentant pour" : Avec eux [les anges] saint Pierre descent Qui du roy en a mandement. Son *vicaire* est especial De ce

qui est a faire aval. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10589).

VICAIRIE, subst. fém.

[T-L : *vicairie* ; GD : *vicarie* ; GDC : *vicairie* ; FEW XIV, 407b : *vicarius* ; TLF XVI, 1097b : *vicaire (vicairie)*]

"Remplacement, suppléance" : Oublier aussi ne dois mie De qui tu fais la *vicairie*, Onques ne fu plus debonnaire Que celui dont tu ez vicaire ; Ce fu celui qui apparoit Estre cornu et non estoit, Ce fu Moÿses qui passer Fist Israël par mi la mer (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 666).

REM. Déjà ds GDC X, 853c (Impr. c.1500).

VICTEUR, subst. masc.

[T-L : *victor* ; GD : *victeur* ; FEW XIV, 417b : *victor*]

"Vainqueur" : Et pour ce que bon champion Fus en la dedicatïon, Veut Grace Dieu que des armes, Oû *victeur* fus, souvent t'armes En signe et seneffiance Que ne chiece en oublïance (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 732). Ainciez seroit à grant honneur De tous ses anemis *victeur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3854).

REM. Néol.

VIDE, adj. et subst. masc.

[T-L, GD : *vuit* ; GD : *vuide1/vuide1/vuide2* ; GDC : *vuide* ; FEW XIV, 589a : **vocitus* ; TLF XVI, 1110b : *vide*]

I. - Adj.

A. - [D'un contenant] "Sans contenu" : Aus autres sa coupe doree Dont sa tablë est honnoree Bailla *vuide* pour li servir (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 953).

B. - Au fig.

1. [D'une pers.] "Qui se sent privé de vitalité, qui est incapable de réfléchir, d'agir" : Se devant li tout *vuit* j'aper Et par moi ne puis eschaper, Que ma faute ne compere, Tu devant li pour moi t'aper En li moustrant que s'à li per Ne sui, si est il mon frere. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10975).

2. [Du coeur] "Dénué de tout sentiment" : « Dame, dis je, de cuer vous pri Que de ce relief Moÿsi Vous me veulliez faire donner Pour mon *voit* cuer assasier ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3314).

II. - Subst. masc. "Espace inoccupé" : « Or faut il donc, dist Sapïence, Que remplagë à soufïance Tu li truisses ou que faussee Soit ten auctorité vulgüee, Par laquelle as prouvé et dit Quë u monde n'a point de *voit*, Quar d'aucune chose il sera Rempli ou vuïdengë i ara ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3152).

VIE, subst. fém.

[T-L : *vie*¹ ; GDC : *vie* ; FEW XIV, 54b : *vita* ; TLF XVI, 1121a : *vie*]

A. - "Fait de vivre"

1. *Perdre vie*. "Mourir" : Miex vouldroie perdre la *vie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 778). "Expedient est et proufit Que pour touz un perde *vie* Et touz ne la perdent mie." (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7445).

- *Faire revenir à vie*. "Ressusciter" : À l'autre main, dont m'esbahi, Servoit gens mors que lêens vi, Et sembloit que par son servir Les feïst à *vie* revenir. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12694).

. RELIG. [À propos du Christ] *Retourner à sa vie*. / *susciter à vie* : Mes revenu et retourné Es [Jésus] et a *vie* suscite (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10456). Mez puis les Jüis alerent A Pilate, et proposerent Quë un grant deceveur estoit Ce Jhesus que donné avoit, Et qu'avoit dit a son vivant Qu'apres .III. jours comme devant A sa *vie* retourneroit. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 9691) [Réf. à *Math.* XXVII, 63].

2. P. anal. [D'un objet]

- *Avoir vie*. "Être animé" : ...il [le corps] s'est accorde Com ton instrument a ton gre, Car li qui point *vie* n'avoit, Quant y entras, fors qu'il estoit Organise naturellement Et en potence seulement De toi dedens li recepvoir Et par toi mouvement avoir. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6923).

- *Recevoir vie*. "Être animé" : N'est rien en terre ne en mer Qui tantost alteré n'en fust Ou qui *vie* n'en recëust Au mouvement du deferent Tournant amesurement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9664).

B. - "Espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort"

- *En toute (sa) vie*. "Pendant toute sa vie" : Onques mais si esbahie Ne fu en toute ma *vie* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1482). Toute leur *vie* ont loups este [les avaricieux], Onques ne furent saoule De mengier les povres brebis A grans morseaus et a petis Selon ce qu'il y trouvoient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5229). Adam s'il a fait folie, Boive la toute sa *vie* Sanz [éd. *Sans*] ja redemption avoir Ne pardon tant li com si hoïr ! (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 314).

Rem. Cf. FEW XIV, 541a.

- *Ne ... jour de (sa) vie*. "Ne ... jamais"

. [Par rapport au passé] : Jamés en jour de vostre *vie* De vous n'iert faite departie (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 811).

Rem. Cf. FEW XIV, 541a : « *ne ... de ma, ta, etc. vie* "ne ...jamais" (seit 1540, Hu 2, 164) ».

- [Par rapport au fut.] : Souvent vous devroit souvenir Que fustes oïns pour devenir Douz, piteus et debonnaire, Sanz jamés cruauté faire ; Quë esclatans par

felonnie Ne fussiez jour de vostre *vie* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 606). Encor n'en sui je pas garie Ne ne serai jour de ma *vie*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10025).

C. - RELIG. [P. oppos. à *vie éternelle*]

1. "Vie terrestre"

- *Vie humaine* : La mort si a la seigneurie U monde sur humaine *vie* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13080). "Loues soies tu, Jhesucrist De qui tout bien [et] [ms. *en*] vient et ist ! Or croist nostre compaignie De ceux dē humaine *vie*. Se lonc temps ont pelerine, Maintenant est atermine Du tout leur pelerinage Dont fin es, port et rivage..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2714). ...au lit de la mort, Qui est le rivage et le port De *vie* humaine qui est mer (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5831).

- *Vie mortel* : Moul[t] [éd. *Moul*] estoit le lieu des penans De grant longueur, larges et grans, Point ne cuidasse que fust tel Moi estant en *vie* mortel. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4018) [Autre ex. vers 2999].

- *Vie transitoire*. V. *transitoire*.

2. "Vie éternelle"

- [À propos du Christ]

. *Arbre de vie*. V. *arbre*.

. *Pain de vie*. V. *pain*.

- [À propos de Marie] *Fontaine de vie*. V. *fontaine*.

D. - "Manière de vivre"

- *Mener vie* + adj. : ...nul n'y puet *vie* pure Mener, se n'est par Grace Dieu Qui a seignourie du lieu (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 1478).

- *Mener* + adj. *vie à qqn* : L'ÂME AU CORPS. Car tant com tu fus avec moi, Tresmale *vie* me menas Et me fëis perdre mains pas, Perdre mon temps et foloier Et par chemins tors forvoier. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4077).

- *Vie espritel* : Il ne puent corporelment Vivre, mes l'espiritel *vie* En la mer il ne quierent mie. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11633).

VIËLLE, subst. fém.

[T-L : *vièle* ; GDC : *vielle* ; FEW XIV, 367a : *vi-* ; TLF XVI, 1131b : *vielle*]

MUS. "Vielle, instrument à cordes et à archet"

- Loc. fig.

. *Longue vielle*. "Bavardage" : « Trop m'ennuie longue *vielle*. Tantost je me veul delivrer, Quar autre part ai aler ». (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13434).

. *Ne savoir d'autre vielle*. "Ne pas connaître d'autre moyen" : LE PÈLERIN. Sē ens [au paradis] a cellui ou celle Qui de graces amoncelle Relief pour faire donnee, Pour avoir en je flavelle, Point ne scai d'autre *vielle*, Mes annemis l'ont quassee. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 785).

VIERGE, subst. fém.

[T-L : *virge* ; GDC : *virgene* ; FEW XIV, 502b : *virgo* ; TLF XVI, 1132a : *vierge*]

"Fille ou femme qui n'a jamais eu de relations sexuelles" : JOSEPH À MARIE. Quar bien elle savoit de voir Que *virge* la pouoit [ms. *pouvoir*] garder Sanz son propos en rien muer. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3001).

A. - RELIG. CHRÉT.

1. "Vierge martyrisée" : Autre fois saint Pol s'en reva Au siecle qui la couroune a Entremellee, si com dis, De primeroles et de lis. La sont *vierges* assemblees En deduit (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9443).

2. *Vierge folle* : PRIÈRE. "Et me fu raison monstree Qu'estoie une *vierge* fole Des cinq de la parabole." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 3305) [Réf. à la parabole des dix vierges *Matth.* XXV, 1-13].

3. En partic. [Pour désigner Marie, mère de Dieu] : D'oublier aussi n'ai talent De la *virge* l'enfantement Laquelle concevoir feïstes Sanz homme (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1634). Toi *vierge*, mere, princesse Du monde et gouv[ern]erresse [ms. *gouverresse*] Appelle je secondement. Advocate et plaiderresse Pour homme es et procurresse Si com on dit communement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 871). Mez de la Virge il [Dieu] [a] [ajout au ms.] mis hors Ce qu'en li a pris, humain cors, Et l'a à sa divinité Si fort joint et si unié Quē avec li est hors issu Sanz ce que rien ait corrompu En la *Virge* qui l'a porté Et dont est Dieu et homme né (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2121).

B. - ASTR. "Signe zodiacal de la Vierge" : Ou zodiaque n'ot signe Que trovast aussi benigne Com celui où premierement Vout faire son descendent. Ce fu en la *Vierge*, ou il fu Neuf moys jusqu'a tant que vestu Fu de mortel humanite Par dessus sa divinité. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10037).

Rem. Cf. FEW XIV, 503a : « (seit Cotgr 1611) ».

VIF, adj.

[T-L, GD, GDC : *vif* ; FEW XIV, 583a : *vivus* ; TLF XVI, 1139b : *vif*]

A. - [D'un être ; p. oppos. à mort] "Qui est vivant" : N'est nul qui supposer osast Qu'en guerre desarmé alast, Quar sē ainsi i fust alé, Ja *vif* ne s'en fust retourné. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4722).

- *Escorcher vif* : Bien vous deust estre souvenu De Cambises, le roy cremu, Qui un juge qui fausement Avoit rendu son jugement Fist devant li *vif* escorchier (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 5087).

B. - P. anal. [D'une chose] "Qui présente des manifestations de vie intense"

- *Eau vive*. "Eau qui donne la vie" : Par Samarie ausi passa Là où la fontaine trova Jacob (...) Et quant une fame vint la, De l'eaue boire demanda [Jésus] Disant, se bien le connoissoit, Eaue *vive* li requerroit, C'est [ms *Ceste*] eaue de quoi qui bevra, Jamaiz de boire soif n'ara. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7136) [Réf. à *Jean IV*, 5-14]. De la roche fait hors issir [Jésus] Eaue *vive* tant et sallir Que touz en fustes abevres (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8714) [Réf. à la parabole de l'eau, fontaine de vie, jaillie du rocher spirituel d'où jaillit l'eau qui donne la vie, *Exode XVII*, 6].

Rem. Notons que le jeu de mots du premier exemple est emprunté au lat. chrét. de la Bible (*Evangelium secundum Joannem*, III, 10, 13, *Biblia Sacra : aqua viva*). Cf. FEW XIV, 583b : « "qui coule de source" (seit Est 1552) ».

C. - "Qui a de la vivacité"

- [D'un mode d'expression] "Fort, éclatant" : Quar ausi com le cors est vain En brief tempz, s'a faute de pain, Ausi l'ame vaine seroit Tantost, se pëue n'estoit De bonnes exortations Et *vives* predications. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 10224).

Rem. Cf. FEW XIV, 584a : « (seit 1682) ».

D. - [D'une roche, d'une pierre] "Dur, de qualité (?)" : Mont me sembloit de grant atour Celle cité [Jérusalem] ens et entour. Les chemins et les alees D'or en estoient pavees, En haut assis son fondement Estoit et son maçonement De *vives* pierres fait estoit Et haut mur entour la clôoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 49).

Rem. Cf. FEW XIV, 583b.

VIGUEUR, subst. fém.

[T-L, GD : *vigor* ; FEW XIV, 446a : *vigor* ; TLF XVI, 1148a : *vigueur*]

A. - Au propre

1. [À propos de pers.] "Grande force physique" : Mes ma *vigueur* pas ne s'estent À ce quë armes longuement De moi puissent estre portees (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4587). Valeur, *vigueur* n'a autrement Homz mortel (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3775).

2. [À propos de plantes] "Grande vitalité dans la croissance" : Et n'est pas doute que valeur Plus ara l'arbre grant [éd. *grant ara l'arbre*] et *vigueur* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6128).

B. - Au fig. *En vigneur*. "Avec force"

- [D'une chose] *Tenir qqc. en vigneur* : La renge pour sa grant longueur Les armeures tient en *vigneur*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4412).

VIL, adj.

[T-L : *vil*¹ ; GDC : *vil* ; FEW XIV, 447a : *vilis* ; TLF XVI, 1149a : *vil*]

"Qui inspire le dégoût, répugnant" : Tout ausi ne puet cors humain Porter fruit fors quë ort et vain, *Vil* ordure et corruption, Pourreture et puant limon (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5979). Je voi que t'ez mis à natier Qui est *vil* et povre mestier (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6568). Avis me fu que, quant la mort M'ot feru sens faire deport, En l'air me trouvai dessevre De mon *vil* corps et separe. *Vil* me sembla, puant et ort, Sens mouvement gesant tout mort, Ne vi onques fumier plus *vil* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 38, 41).

- *Avoir qqn vil*. "Considérer comme vil, indigne d'estime, mépriser" : : LE PÈLERIN À MARIE. Bien scai qu'en enfer en exil (...) Serai mene, se tu m'as *vil* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 892).

VIN, subst. masc.

[T-L, GDC : *vin* ; FEW XIV, 478a : *vinum* ; TLF XVI, 1157a : *vin*]

"Boisson alcoolisée provenant de la fermentation du jus de raisin" : Les uns les napes estendirent, Li autre dessus le pain mirent, Li autre du *vin* apoterent (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 971).

- RELIG. *Miracle du vin*. "Miracle accompli par Jésus lorsqu'il a changé l'eau en vin" : ...pour le miracle du *vin*, (...) s'en vout aler [Jésus] (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 4703) [Réf. à *Jean II*, 1-11].

. P. ext. *Savoir eau en vin muer*. "Être capable de faire des miracles" : Bien sai en eaue müer *vin* Et en venin triacle fin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8585).

VINDICATIF, adj.

[GDC : *vindicatif* ; FEW XIV, 470a : *vindicare* ; TLF XVI, 1162b : *vindicatif*]

"Qui est enclin à la vengeance, rancunier" : Ceux qui ont les dens com sengliers Sont de fait ou vouloir murtriers, Gens *vindicatis* et ireux, Plains de rancune et haÿneux, Qui sont tex que nul ne dure Pres d'eux pour leur endenture. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2949).

VIOLER, verbe

[T-L : *violere*² ; GDC : *violere* ; FEW XIV, 486a : *violare* ; TLF XVI, 1172a : *violere*]

Empl. trans. [Le suj. désigne la lumière, l'obj. désigne un objet en verre] "Pénétrer, forcer" : Tu as vëu que com lueur Ist hors du soulel sanz douleur Ou ausi com la lumiere Passe parmi la voirriere Sanz li *violere* ou brasier, Ausi mon douz segneur et chier E[s]t

[ms. *Et*] de dedens la Virge issu Sanz rien avoir y corrompu. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 2029).

VIRELAI, subst. masc.

[T-L, GDC : *virelai* ; GD : *vireli*² ; FEW XIV, 396a : *vibrare*]

"Sorte de danse" : Encor n'en sui je pas garie Ne ne serai jour de ma vie. Boisteuse sui, torte et clochant, Au *virili* vois clopinant. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10028).

VIRGULE, subst. fém.

[GD, GDC : *virgule* ; FEW XIV, 504b : *virgula* ; TLF XVI, 1183a : *virgule*]

"Branche, rameau (ici à propos de l'arbre de Jessé)" : "Or voion nous Dieu, or voion Par le signe qui est leve De la *virgule* de Jesse Qui aval en terre est nee Et Marie est appelée Dont n'a pas moult la semence Benëis que se commence Feste a tousjours en paradis..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9998).

VIS, subst. fém.

[T-L : *viz* ; GD : *vis*¹ ; FEW XIV, 558b : *vitis* ; TLF XVI, 1189a : *vis*]

Pressoir à vis. V. pressoir.

VISAGE, subst. masc.

[T-L, GD, GDC : *visage* ; FEW XIV, 538a : *visus*² ; TLF XVI, 1190a : *visage*]

A. - "Face humaine" : Mes en musant par delà vi Raison dont mont fu esbahi Bien la connu à son *visage*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6999).

B. - Région. (Normandie ?, Picardie) *Faux visage*. "Masque" : L'une s'estoit enmuselee D'un faus *visage*, et souz celee Avoit sa fourme et sa façon, Afin que ne la veïst on. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8210). Bien sai mon faus *visage* metre, Puisqu'ai mon faus *visage* mis Et geté en ai .I. faus ris (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8441-8442). Un faus *visage* painturé D'une dame bien figuré En sa senestre main portoït (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10253). Encor je sui plus laide assez Et pour ce porte .I. painturé Faus *visage* pour couverture Faire à mon vis plain de laidure. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10639). Trahison au [éd. *au(s)*] faux *visage*, Is hors de ton tapinage, Affin que nous t'avison Et ta face deguisiee ! (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4785).

Rem. On notera avec J. Renson, *Dénom. visage*, 1962, 173-174, que *faux visage* est bien attesté dans le *Pèler. vie hum.* (12 fois) contrairement aux deux autres textes de la trilogie (*Pèler. âme* l'atteste une fois *Pèler. J.-C.* l'ignore). Il semblerait, au vu des attestations des XIV^e et XV^es., que *faux visage* soit né dans la région picarde.

VISITER, verbe

[T-L, GDC : *visiter* ; FEW XIV, 526b : *visitare* ; TLF XVI, 1205b : *visiter*]

Empl. trans.

A. - *Visiter qqn.* "Se rendre auprès de quelqu'un (par amitié, pour lui venir en aide ...)" : Mon non se savoir vous voulez, Charité vous m'apelerés, Quar Charité tient en chierté Ceuz que li autre ont en vilté. Je repais les gens familieus Et *visite* les langoureux (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2416). L'ANGE AU PÈLERIN. Mes je revenrai maintes fois Ci endroit pour toi *visiter* (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10992).

B. - "Examiner en détail, inspecter (pour en tirer quelques connaissances)" : C'est la cause pour quoi la main Apuïee est sur l'espavain, Pour quoi s'entremet de taster Souvent la lengue et *visiter*. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10006).

VOCATION, subst. fém.

[T-L : *vocacion* ; GD : *vocacion* ; GDC : *vocation* ; FEW XIV, 588b : *vocatio* ; TLF XVI, 1233a : *vocation*]

RELIG. "Appel, invitation de Dieu adressée à l'homme de venir à lui" : Jhesus, li roy, si est la fin Oû tendent tout bon pelerin. C'est la fin de bon voiage Et de bon pelerinage. À ce terme et à ceste fin Estoiert si bon pelerin Venus par sa *vocation* (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5441).

VOIE, subst. fém.

[T-L : *voie* ; GDC : *veie* ; FEW XIV, 371a : *via* ; TLF XVI, 1238a : *voie*]

A. - Au propre

1. Au propre "Chemin, route" : Par son sergant fist appeler Touz les povres que peut trouver, Et furent quis par les *voies*, Par places, rues et haies Pour touz a ce mengier venir Et toute la maison emplir. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6877).

- *Aller par droite voie.* "Aller tout droit" : Terre et air plains [d'esprits] en estoient Et si tost par tout aloient Com ma vëue et mon regart Se pouoit tourner quelque part. Par droite *voie* et oblique En mouvent [éd. *mouvant*] du pol artique Jusqu'a l'autre tost aloient Toutes les fois que vouloient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 239).

- *Faire voie.* "Faire un pèlerinage" : Autres pluseurs [gens] de divers noms Qui en terre diversement Ont fait et despareillement *Voies* et pèlerinages, Pour quoi drois est qu'ait des sages Ci a faire ce jugement. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 485).

Rem. Cf. FEW XIV, 371b : « Afr. mfr. *voie* "pèlerinage" (13-15. jh. ...) » et FEW XIV, 381a : *voiage* "pèlerinage".

- *Se remettre à la voie.* "Se mettre à nouveau sur le chemin" : Pelerins vous refaurra

estre Et à la *voie* vous remetre (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5496).

- *Se mettre à voie et à chemin*. "Se mettre en route, commencer à avancer" : L'escherpe et le bourdon aras Toutes les fois que tu vourras (...) Et aprez com bon pelerin Toi metre à *voie* et à chemin. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3350).

2. "Passage"

- *Donner voie à / faire la voie à*. "Ouvrir le passage à qqn/qqc." : U monde n'a pointe d'acier Tant soit trempee ne moulué, Tant apointie ne agüe Qui cuer d'omme peüst percier Ne ens entrer sans rebouquier, Se ceste corne n'i aidoit Et se la *voie* n'i faisoit. J'en fas la *voie* aus apointons, Aus espees et aus fauchons Et à touz autres ferremens Qui fais sont pour tïer les gens. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7658-7659). "Et au besoing s'en sont fuis Les chevetains donnans *voie* Aus annemis et fait proie De ceux que garder devoient Et qui a eux s'atendoient." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 7579). Ja nul d'euz vous ne trouverés Par quoi vous soies destournés, Mez *voie* et acces vous feront (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3167).

Rem. En ce qui concerne le premier ex., cf. FEW XIV, 372a : « "espace nécessaire pour brandir une arme et frapper" FetR ».

B. - Au fig. : Par moi la *voie* d'ingnocence Et le chemin droit se commence. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6559).

- RELIG. [À propos de l'homme] "Conduite, manière d'agir pour atteindre un but, pour se rapprocher de Dieu"

. *Voie du salut* : Celle roche que tu vois là Est le cuer de celi qui a À escient aussi com tu Laissé la *voie* de salu (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11258).

Rem. Cf. FEW XIV, 372a : « (seit PsOxf) ».

VOIR, verbe

[T-L : *vëoir* ; GD : *veoir* ; GDC : *veeir* ; FEW XIV, 421a : *videre* ; TLF XVI, 1248a : *voir*]

I. - Empl. trans. "Voir, percevoir par la vue qqc. ou qqn"

- *Voir qqc. à l'oeil*. "Être témoin oculaire de qqc." : Exemple baillier je t'en veul, Afin que se *vëoir* à l'ueil Puisses clerement et entendre, Bien retenir et bien aprendre. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1318).

- [Au gérondif, s'emploie de manière absolue, comme complément circonstanciel] *Veant les yeux de qqn*. "Sous l'oeil de qqn" : Et il en menga avec eus Et du sanc but *vëant* mes iex. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1460).

II. - Inf. subst. *Au voir*. "À la vue" : Celle maison volentiers vi Et au *vëoir* mont m'esbahi (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 402).

VOISIN, subst. masc.

[T-L : *voisin* ; GDC : *vesin* ; FEW XIV, 414b : *vicinus* ; TLF XVI, 1269a : *voisin*]

"Celui qui est à peu de distance, qui est proche, prochain" : Ces glaives sont enracinez En mon cuer parfont et plantez, Mes par mes iex ont leur issue Pour moy faire beste cornue, Pour moi faire venim geter Par les yex pour envenimer Mes *voisins* par .I. suel regart Sanz laisser disme ne champart. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8319). Moul est tresmauvais instrument Langue qui scet repostement Bon nom embler a son *voisin*. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4657).

VOISINAGE, subst. masc.

[T-L : *voisinage* ; GDC : *vesinage* ; FEW XIV, 414b : *vicinus* ; TLF XVI, 1270a : *voisinage*]

"Ensemble des voisins" : LE PÈLERIN À MARIE. Pour ce le dois tu retraire [Satan] D'action a moi contraire Et de porter tesmoignage ; Et se ci n'est tel usage, Si scet tout le *voisinage* Quë action ne doit faire (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 936).

VOL, subst. masc.

[T-L : *vol*¹ ; GDC : *vol* ; FEW XIV, 601a : *volare* ; TLF XVI, 1280a : *vol*¹]

A. - *Faire vol*. "Voler, s'élever dans l'air" : Un sac avoit pendu au col [Avarice] Et bien sembloit que faire *vol* Pas ne vousist, quar ens boutoit Arain et fer et ensachoit. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9078).

B. - Au fig. [Le suj. désigne un chant] *Prendre vol*. "Être porté par l'air, s'élever" : Et est voir que mont embeli Est de nuances ce chant ci, Quar de bequarre [éd. *be quarre*] et de bemol Et de nature prent son *vol* Pour donner entrelacement D'un en autre com l'art l'apprent. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 1642).

VOLONTAIREMENT, adv.

[T-L : *volontaire* (*volontairement*) ; GD, GDC : *volontairement* ; FEW XIV, 614a : *voluntarius* ; TLF XVI, 1307a : *volontairement*]

"Par le seul fait de la volonté, sans y être forcé, de bon gré" : Du second [méfait] *volontairement* S'est houni et a escient. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 635).

VOYEL, adj.

[T-L : *voieul* ; GD : *voiel*¹ ; FEW XIV, 586a : *vocalis*]

GRAMM. [D'un son du langage] "Qui se rapporte aux voyelles" : Puis manderai par les rues

Que liquides, *voïex* et [éd. (*et*)] (,) mues Viengnent a moi toutes lettres Pour pourter [éd. *porter*] au roy deues Houneurs [éd. (*et*)] qui sont scēues A la royne estre debtes. (GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358, 11109).

REM. Comme terme de grammaire, le mot n'est attesté qu'à partir de c.1400 (LEGRAND, Archil. Sophie B., c.1400, 59) et (EVR. CONTY, Harm. sphères H.P.-H., c.1400, 76) où il est subst. masc.

VULGUER, verbe

[T-L, GD : *vulguer* ; FEW XIV, 643b : *vulgatus*]

"Faire connaître publiquement, divulguer"

- Au passif : « Or faut il donc, dist Sapience, Que remplagé à soufissance Tu li truisse ou que faussee Soit ten auctorité *vulguee*, Par laquelle as prouvé et dit Quē u monde n'a point de voit, Quar d'aucune chose il sera Rempli ou vuidenge i ara ». (GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331, 3150).

REM. Première attestation du mot.

Z



(Amblard 1999, 23)

ZENITH, subst. masc.

[T-L, GDC : *zenith* ; FEW XIX, 153a : *samt* ; TLF XVI, 1417b : *zénith*]

ASTR. "Point de la sphère céleste situé à la verticale d'un point terrestre, zénith"

- [D'un astre] *Estre fait zenith de* [d'un astre] "Être situé à la verticale par rapport à" : Comme conjonction on dit Quant le soulel est fait *cenit* De la lune qui est dessous Quant elle defaut en decours. (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 3036).

REM. Autre attestation chez Guillaume : Levai mes ieux sus Mont *Cenit* (GUILL. DIGULL., Le Roman de la fleur de lis, éd. A. Piaget, 1338. In : Romania 62, 1936, 323). Cf. Faral 1962, 90, note 1. Néol.

ZODIAQUE, subst. masc.

[T-L : *zodiaque* ; GDC : *zodiaque* ; FEW XIV, 666a : *zodiacus* ; TLF XVI, 1428b : *zodiaque*]

ASTR. [Dans le système géocentrique] "Zone du ciel, large de douze degrés, s'étendant de part et d'autre de l'écliptique, et comprenant toutes les positions des planètes et les douze constellations dont chacune occupe trente degrés" : En une de ses autres mains (...) une lime tenoit [Usure] Et une balance où pesoit Le *zodiaque* à

grant entente Et le soleil pour metre en vente. (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9093) [Autres ex. vers. 9613, 9630 , etc.]. Ou *zodiaque* n'ot signe Que trovast aussi benigne Com celui où premierement Vout faire son descendement. Ce fu en la Vierge, ou il fu Neuf moys jusqu'a tant que vestu Fu de mortel humanite Par dessus sa divinite. (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 10033).

REM. Aux vers 9093, 9613 et 9630, Usure « s'approprie le temps et le vend ; car elle vend à terme et tire ainsi bénéfice des semaines, des mois et des ans » (cf. Faral 1962, 22).

ZODIAQUER, verbe

[GD : *zodiaquer* ; *FEW XIV, 666a : *zodiacus*]

Empl. trans. "Entourer (comme le cercle du zodiaque entoure la terre)"

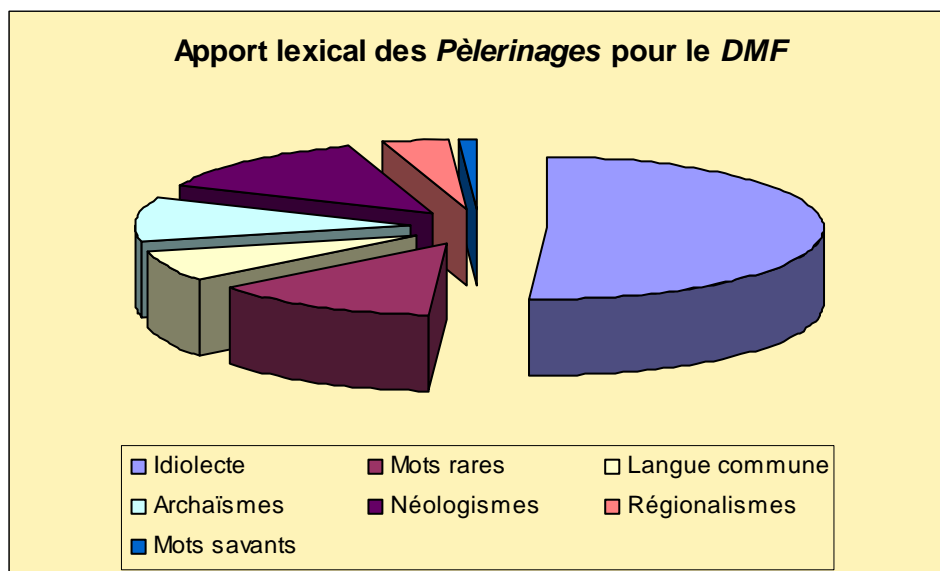
- Au passif : "De[s] [ms. *de*] .VIII. siecles, dis je, que voi Dont couronne en sont li troi [ms. *troi*] De fleurs qui sont despareilles Desir ai d'ouir nouvelles. De roses rouges couronné Est li uns et *zodiaqué*..." (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9402) [Seul ex.].

REM. Déjà ds GD VIII, 344a (Impr. c.1500 : *zodiaquez*).

1.3. Conclusion

La nomenclature du présent lexique comporte 2830 entrées, son apport au *DMF* se vérifie par les 280 entrées d'articles que seuls les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville justifient, ces lexies n'étant généralement pas attestées dans d'autres textes moyen français, ni même parfois dans la littérature en général. L'examen de ces 280 lexies révèle que la plupart d'entre elles appartiennent à l'idiolecte même de Guillaume de Digulleville (*agrocier* "gronder") puisque 50,36% des mots ne sont attestés que dans les *Pèlerinages* ou parfois aussi dans le *Roman de la fleur de lis*. Un autre groupe de mots qui doivent leur présence dans le *DMF* à la trilogie de Guillaume, presque aussi important (42,05%), est constitué par les mots rares (*desdruir* "devenir moins dru, maigrir") (13,57%), les néologismes (*tastement* "action de tâter") (13,93%), les archaïsmes (*conviver* "manger en convives") (10%) et, dans une moindre mesure, les mots régionaux (*pignole* "jambe") (3,93%) et les mots savants (*synderesis* "conscience morale") (1,07%). Le restant des mots (7,14%) appartient plus généralement à la langue médiévale commune (*contrediseur*) et au vocabulaire courant encore en usage de nos jours (*entrelacement*).

La visualisation de l'apport de ce lexique du point de vue des unités lexicales peut être représentée par le graphique des résultats suivants :



L'on constate que Guillaume de Digulleville est un fameux créateur de mots en même temps qu'il sait remarquablement bien donner vie aux mots rares. La proportion des régionalismes ne peut être définie avec assurance, dans la mesure où pour bon nombre de mots les attestations sont trop peu nombreuses pour pouvoir tirer de conclusion quant à la

diatopie (*chureaux* "morceaux d'étoffe en loques, chiffon", *courroyant* "souple, flexible", *deshochier* "se décrocher, se dépendre", *empotionnement* "empoisonnement", *fresgon* "petit-houx", *rensachier* "remettre dans le sac", *repenner* "ruer", *scienté* "savant, sage". Ainsi, si l'on ajoutait ces attestations aux données retenues dans notre relevé, le pourcentage des régionalismes s'élèverait à 6,79% au lieu de 3,93%.

Mais pour avoir une vision plus complète de l'apport des *Pèlerinages* pour le *DMF*, nous devrions aussi prendre en considération d'autres éléments non répertoriés dans le *DMF* et qui concernent soit les sens : *cerceau* (terme de tonnellerie), *flageoler* ("en conter à qqn, raconter des balivernes à qqn pour l'abuser"), *remettre* ("pardonner"), soit la morphologie : *contredies* (deuxième personne du pluriel du subjonctif présent de *contredire*) ou encore les nombreux infinitifs substantivés [thèse, t.3, p.60]), soit la phraséologie en général : *piéd* (avec 8 nouveaux syntagmes et locutions). Mais notre propos s'intéresse davantage à la langue d'un individu en particulier, un clerc régulier, prieur d'une abbaye, qui se situe sur le plan linguistique à la charnière de l'ancien et du moyen français.

À l'évidence, l'examen de l'ensemble des lexies de la trilogie révèle que la langue de Guillaume est d'une remarquable richesse, richesse verbale qui lui vient à la fois de sa connaissance des Écritures, comme en témoigne son œuvre ponctuée de paraphrases de la Bible, et de sa connaissance des écrits scolastiques. Par ailleurs, comme nous avons eu l'occasion de le signaler, de nombreuses œuvres littéraires l'ont également grandement inspiré³⁶. Il apparaît rapidement que la langue du poète, tout archaïsante qu'elle soit sur le plan morphologique notamment — nous avons, en effet, noté le maintien de la déclinaison nominale bicasuelle — l'est moins sur le plan lexical, où elle se révèle véritablement novatrice. Ainsi, les *Pèlerinages* offrent de nombreuses attestations charnières puisqu'ils comportent encore un certain nombre de mots ou de locutions en voie d'extinction à cette époque tout en offrant un large éventail de mots d'apparition récente. On constate en effet que l'auteur, tout en ayant conservé une foule de vocables désuets forge, en prenant beaucoup au latin, bon nombre de néologismes. Parmi les archaïsmes on peut signaler : *abuissail* "obstacle contre lequel on bute, achoppement" [PelVie 7979, 11513, PelJChrS 8364] ; *bersaire* "cible" [PelJChrS 10067] ; *ellisement* "choix" [PelJChrS 5726] ; *enforesté* "inaccessible" [PelAmeS 803] ; *issement* "ce qui sort de qqc." [PelJChrS 5287] ; *mui* "mugissement" [PelAmeS 1019], *oieur* "auditeur" [PelJChrS 8402], *petitet* "tout petit" [PelVie 9814], *representement* "représentation, symbole" [PelJChrS 1791], etc. Parmi les nouveautés, on relèvera : *avidité* [PelVie 10375]; *abestir* "abêtir" [PelVie 8861], *be quarre*, terme de musique [PelJChrS 1641 et 1651] ; *bitumeux* [PelVie 11958]; *comprehension* "fait de comprendre, d'enfermer" [PelAmeS 10930] ; *diaphanéité* [PelJChrS 1352] ; *epicicle*

³⁶ Voir thèse, t. 3, pp. 6-7.

[PelAmeS 8920], terme d'astronomie ; *eviscerer* [PelVie 9466, 9472] ; *frauder* "tromper" [PelVie 4569], *transparence* "transparence" [PelAmeS 9467], etc.

En ce qui concerne ce dernier type de lexies, nous avons relevé dans l'ensemble de la trilogie un certain nombre de termes dont la première attestation enregistrée jusqu'ici dans les dictionnaires de référence est attribuée à Nicole Oresme, traducteur des traités d'Aristote dans les années 1370. On citera à titre d'exemple : *agilité* (FEW 24, 262b : AGILIS), *alterable* (FEW 24, 356b : ALTERARE), *epicicle* (FEW 2/2, 1604b : CYCLUS), *equivalent* (FEW 24, 220a : AEQUIVALÈRE), *exemplefier* (TLF 8, 428b), *expedient* (TLF 8, 466a), etc. À cela, on ajoutera — et la cause est à chercher du côté du genre du texte : une œuvre poétique qui entraîne avec elle toutes ses contraintes liées à l'observation des règles formelles — que Guillaume de Digulleville, qui se montre particulièrement habile, voire hardi, dans ses créations lexicales, manifeste une prédilection toute particulière pour les suffixés. Nous citons, pour nous limiter à un petit nombre d'exemples illustratifs, les seuls suffixes *-eresse* (le plus productif de tous avec 46 unités lexicales, dont un certain nombre de hapax favorisés par la métrique), *-iau* et *-erie* :

-eresse : *moquerresse* : *escharnisserresse* "railleuse" (PelVie 7633-7634), *trahinerresse* "celle qui traîne qqn" : *penderresse* (PelVie 7289-7290)

-iau : *aigletiaus* "les petits de l'aigle" (PelJChrS 7463)

-erie : *buffoierie* "moquerie dédaigneuse, raillerie" (PelJChrS 8686), *plungerie*, (PelVie 10332).

Et l'on observera également la multiplication des suffixes pour un même radical : dans un contexte très proche, se côtoient les substantifs *baptisement* (qui assone avec *circuncisionnement* PelJChrS 4861), *baptisation* (qui assone avec *circuncision* PelJChrS 4899) et le très commun *baptisme* (PelJChrS 4893). Parallèlement à ces fantaisies de poète, Guillaume de Digulleville crée des mots qui n'auront eu qu'une existence tout éphémère, nous pensons en particulier à *ahoc* "pièce de métal recourbée, pour prendre ou retenir qqc" (*croc* : *ahoc*, PelVie 8620) ou encore à *duvee* attesté comme adjectif au sens de "qui semble pourvue du duvet de la jeunesse, jeune" (*duvee* : *emplumee*, PelVie 11785) que MÉZIÈRES dans son *Songe du vieil pèlerin* lui a emprunté par la suite (voir la notice *duvée* du DMF).

Mais d'emblée, d'autres faits de langue semblent davantage encore nous éloigner de la langue générale de l'époque, notamment ceux qui nous entraînent vers l'Ouest, et plus précisément vers la Normandie où notre poète est né. Et l'on notera que le FEW juxtapose volontiers, mais pas systématiquement, puisqu'on trouve aussi les marques géolinguistiques a. fr. et m. fr.³⁷, l'indication diatopique anorm. (= ancien normand), plus rarement norm. (= normand) à la date retenue pour l'œuvre. Ainsi, on trouvera la donnée anorm. ou norm., corrélée avec la date qui fait référence à Guillaume de Digulleville, sous *couroiant* "flexible

³⁷ Voir *supra*, p. 20.

(d'une verge)" (2/2, 1222a : CÖRRĪGIA), *soi engorguier* "se couvrir la poitrine" (4, 337a : GÜRGES), *giberesse* "qui aime à jouer, à folâtrer" (4, 131a : GIB-), *espringaler* (17, 189a : SPRINGAN), etc. Mais cette indication diatopique, sur la base d'une attestation unique ou d'attestations très peu nombreuses, nous a souvent paru hasardeuse et nous a conduite à faire des vérifications susceptibles de la justifier ou, au contraire, de l'infirmier ou d'émettre des réserves. Outre cette donnée du FEW, on peut également trouver, bien que dans une moindre mesure et toujours en association avec la date que le FEW attribue à l'œuvre, celle de apik. (= ancien picard) (*enhuveté* "qui porte un bonnet" 16, 256a : *HÛBA) ou encore aflandr. (= ancien flamand) (*witefale* "mascarade" 17, 583a : WIJT FALIE) ; là encore la rareté des attestations ne permet pas toujours de tirer de conclusion sûre sur le plan diatopique. Mais il ne faut pas perdre de vue que la rareté des attestations est le propre des régionalismes.

L'examen de l'ensemble de la trilogie nous a permis de relever un certain nombre de traits plus formels du dialecte normand qui semblent confirmés par la réalisation à l'assonance de traits diatopiques normands — les seuls qui puissent être attribuables à Guillaume de Digulleville — qui, réunis, nous entraînent eux aussi vers la Normandie. À savoir³⁸ :

1) la substitution du [g] au [ʒ] (*gardin*, PelVie 7154, 11816 ; *deganer*, PelAmeS 5158) ainsi que la confusion entre [k] et [ʃ] (*ahoquié* ["accroché"], PelVie 6317 ; *ahoquiés*, PelAmeS 4579), mais ces deux phénomènes se trouvent aussi en picard ;

2) les formes analogiques en *-aument* (nombreuses attestations dans PelVie (voir thèse, t. 3, p. 54) ; *egaument*, PelAmeS 2242 ; *generaument*, PelJChrS 1921) ;

3) l'affaiblissement du *o* prétonique en *-e* (*volenté*, PelVie 1958 et PelJChrS 8791). Et, à l'assonance :

1) la désinence *-on* avec amuïssement de l'*s* à la première personne du pluriel de l'indicatif présent (*mandon* : *execution*, PelVie 5223-5224 ; *bourdon* : *alon*, PelAmeS 3043-3044 ; *soion* : *temptation*, PelJChrS 5411-5412) ;

2) la substitution du *-i* désinentiel français, au participe passé, par <u> (*batu* : *consentu*, PelVie 2337-2338 ; *saillus* : *descendus*, PelAmeS 5159-5160 ; *voulu* : *consentu*, PelJChrS 3589-3590) ;

3) l'identité de résultat entre *ai* et *oi* (*delai* : *otroi*, PelVie 3663-3664 ; *voie* : *taie*, PelJChrS 10125-10126 ; *voies* : *haies*, PelJChrS 6877-6878).

4) la substitution de *-e-* à *-oi-* (*enfer* : *ner*, PelVie 7233-7234 ; *enfer* : *ner*, PelAmeS 3651-3652).

Il n'y a pas de doute, le croisement de tous ces traits dans une même œuvre nous entraîne nettement vers l'Ouest ou vers la Normandie.

³⁸ Voir thèse, t. 3, 41-53 et 63, où ces traits régionaux ont été examinés.

Dans le domaine du vocabulaire on constate que bon nombre de mots nous renvoient incontestablement aussi vers l'Ouest du domaine d'oïl et plus précisément vers la Normandie. On citera pour exemples : *achopal* "obstacle contre lequel on trébuche" (PelVie 11513), *clustriaus* "morceaux d'étoffe, lambeaux d'étoffe" (PelVie 9075), *clustrer* "couvrir de haillons" (PelVie 9744), *clut* "pièce d'étoffe" (PelVie 7852), *cornet* "pièce d'étoffe" (PelVie 2202), *coutiver* "cultiver" (PelVie 6867), *espigacier* "parer ? " (PelVie 5765), *espaulu* "qui a de larges épaules" (PelVie 4621), *essangier* "tremper (le linge) pour le dégraisser, avant de le mettre à la lessive" (PelVie 2098), *fillaciere* "celle qui apprête la filasse" (PelVie 13320), *deganer* "railler, se moquer de" (PelAmeS 5158), *lavenderie* "dépendance d'habitation particulière aménagée pour les opérations de lavage du linge" (PelAmeS 1881), *pignole* "jambe" (PelJChrS 5138), *primerole* "primevère" (PelAmeS 9406). Mais l'auteur, car c'est bien de lui qu'il s'agit et non pas du copiste ou d'un remanieur, a également puisé dans le vivier linguistique picard, notamment celui du parler flamand. On citera pour les picardismes : *s'afruitier à* "parvenir à" (PelVie 11082), *cocus* "oblong" (PelVie 7508), *despoise* "alliage" (PelVie 12018), *hututu* "copeau de rabot" (PelVie 10283), *piaucelu* "qui présente de nombreux replis de peau, peaussu, ridé" (PelVie 13202), *ratacelé* "rapiécé (de lambeaux d'étoffe)" (PelVie 9075, 9373, 9743), *siflerie* "moquerie" (PelVie 7596), *taconné* "rapiécé" (PelVie 9373). Certaines de ces lexies, notamment *cocu* et *despoise*, sont vraisemblablement des picardismes littéraires conscients, les autres restent pour la plupart inexplicables à ce jour. L'une des hypothèses auxquelles nous avons songé serait qu'en normand ont été introduits des mots empruntés à la Flandre, à la faveur d'échanges commerciaux maritimes entre ces deux zones d'activité. Dans ce cas, il s'agirait d'un phénomène collectif, que seules d'autres attestations pourraient confirmer, et non pas d'un phénomène particulier propre à l'auteur.

Cet aspect de la langue de notre auteur, déjà abordé au travers d'articles³⁹, mérite d'être encore davantage exploré car nombreux sont les mots pour lesquels il n'a pas encore été possible de tirer de conclusion sur le plan diatopique : *engorger* "se protéger la gorge" (PelVie 4174), *repenner* "ruer" (PelVie 10495) sont-ils des normandismes et *escremissement* "escrime" (PelJChrS 5028), un picardisme ? Cependant, si dans le cadre du lexique, en tant que complément du plus vaste *DMF*, nous n'avons pu approfondir cet aspect de la langue de Guillaume, nous espérons pouvoir prolonger cette étude ultérieurement. De même que pour être complète dans l'étude du vocabulaire de Guillaume, il nous faudra également prendre en compte le *PelVie2* et le *Roman de la fleur de lis*⁴⁰ auxquels nous nous sommes contentée dans le présent travail de faire quelques renvois tout à fait ponctuels. Ainsi, dans ces deux textes, Guillaume ressuscite les vieux mots et use largement de l'ancien fonds français comme en témoignent les mots suivants : *abeston*

³⁹Voir le Cd-Rom en annexe (thèse, t. 3).

⁴⁰ GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, *Le Roman de la fleur de lis*, éd. A. Piaget, 1338. In : *Romania* 62, 1936, 317-358.

"amiante" (PelVie2 6050 < Impr. c.1500 dans GD *s.v. abestos*) ; *enduverie* "état de celui qui est couvert de duvet" (PelVie2 7390 < Impr. c.1500 dans GD) ; *lancelle* (*du tesserand*) "navette du tisserand"(PelVie2 5999 < Impr. c.1500 dans GD), mais il ne manque pas pour autant d'en créer de nouveaux, comme par exemple : *aeromancie* (PelVie2 13698 < Impr. c.1500 dans GDC) ; *agyographe*" (PelVie2 15182 < Impr. c.1500 dans GD) ; *direction* (GUILL. DE DIGULL., *Le Roman de la fleur de lis*, éd. A. Piaget, 1338, 919, In : *Romania* 62, 347) ; *escriptel* "écriteau" (PelVie2 13031 < Impr. c.1500 dans GD, *s.v. escriptel*) ; *ydromancie* "hydromancie" (PelVie2 15667 < Impr. c.1500 dans GD, *s.v. hydromancie*) ; *stationnaire*, comme terme d'astronomie (PelVie2 8212 < Impr. c.1500 dans GDC). Or, tous ces mots, que ce soit pour éclairer le sens des textes ou pour fournir au lexicographe une matière utile à l'histoire des mots, gagneraient à être intégrés à un lexique plus large des œuvres de Guillaume de Digulleville.

Par ailleurs, l'étude du très riche vocabulaire de Guillaume de Digulleville nous a également ouvert d'autres perspectives de recherche comme celle d'un examen minutieux des nombreux archaïsmes et néologismes de l'œuvre. En outre, sensibilisée à la phraséologie très colorée de l'œuvre, nous avons commencé à élaborer un répertoire des proverbes, expressions sentencieuses et comparaisons courantes dont nous rendons compte dans le chapitre qui suit. Tous ces travaux, ainsi que la complémentation du lexique, mériteraient de bénéficier de l'apport d'une concordance du *Pèlerinage de vie humaine* et d'une concordance de la saisie partielle des deux autres textes.

2. Proverbes, expressions sentencieuses, comparaisons courantes

Les proverbes, expressions sentencieuses et comparaisons courantes relevés ici ont été regroupés par ordre alphabétique sous l'élément le plus stable, sous une forme empruntée aux entrées de notre lexique ou, à défaut, du *DMF* (exception faite notamment des accents graves, des circonflexes transcrits par un *s*, des accents aigus provenant du *s* latin initial transcrits *es*). Nous avons ajouté, toutes les fois que cela a été rendu possible, les références aux principaux répertoires de proverbes classiques⁴¹. Les proverbes non référencés dans ces répertoires, mises à part les probables fabrications d'auteur, ont fait l'objet de recherches dans d'autres œuvres qui sont signalées par des renvois référencés⁴². Mais pour être complètes, ces données devraient faire l'objet d'une étude inspirée de la méthodologie mise en œuvre dans le TPMA.

Nous faisons suivre notre classement d'un index des mots clés comme l'a déjà fait T. Matsumura dans son article « Les proverbes dans *Jourdain de Blaye* en alexandrins »⁴³.

- 1) **AIGUILLON** : N'est pas bien sage, ce dit on,
Qui regibe contre aguillon.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7935-7936)
(TPMA 11, 94, s.v. *Stachel* et *cp. op. cit.* 11, 117, s.v. *stechen*, *cp.* ProvM622)
- 2) **ARBRE** : Drois est que li arbre tel fruit
Porte com Nature li duit.
(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5973-5974)
(TPMA 1, 384, s.v. *Baum*)
- 3) ...au bon fruit
On connoist l'arbre dont il ist.
(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6729-6730)
(TPMA 1, 386-387, s.v. *Baum* ; *cp.* ProvM 520 et 1201)
- 4) **AS** : N'est pas si grans com as en dé
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9626)
(semble être une création d'auteur)
- 5) **AUTRUI** : ... du meschief d'autri
Chascun a ·I· mirour pour li.
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9053-9054)

⁴¹ Ont été consultés pour l'élaboration de cette partie les répertoires suivants : *Thesaurus proverbiorum medii Aevi* (TPMA) : J. Morawski, *Proverbes français*, Paris : Champion, 1925 (ProvM) ; É. Schulze-Busacker, *Proverbes et expressions proverbiales dans la littérature narrative du Moyen Age français : recueil et analyse*, Genève : Slatkine, 1985 (SchulzeBusProv) ; et éventuellement DI STEF. Nous avons également consulté J. W. Hassell, *Middel French Proverbs, Sentences and proverbial Phrases*, Toronto : Pontifical Institute of medieval Studies, 1981.

⁴² Les références tirées des matériaux du *DMF*, portent les abréviations retenues dans la bibliographie du *DMF*, les autres sources comportent une référence bibliographique complète.

⁴³ Dans *Travaux de linguistique et de philologie* 37, 1999, 171-215.

- 6) Biau, se dit on, il se chastie
 Qui par autrui si se chastie.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 13531-13532)
 (TPMA 1, 118, s.v. *ander*)
- 7) **AVORTER** : Miex te vausist quë avortez
 Tu eusses esté et mortnez.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10709-10710)
 (TPMA 4, 175, s.v. *debären*)
- 8) **BEAU** : ...qui n'est biaux, si se cointoie
 Et qui n'est bon, si se simplioie.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5299-5300)
- 9) **BESTE** : Bien est drois que de ses bestes
 Prengne toison le bon pasteur
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 924-925)
 (TPMA 10, 15, note 13, s.v. *Schaf*)
- 10) **BIEN** (subst.) : ... n'est pas bon tousjours le bien
 Qui d'une part va
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1970-1971)
 (cp. T. Matsumura, *op. cit.* 32, p. 177)
- 11) **CERCEAU** : On ne connoist pas aus drapiaus
 Les gens ne les vins aus sarciaus
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8455-8456)
 (TPMA 7, 67, s.v. *Kleid*)
- 12) **CHAMEAU** : ...dit avoit cil qui ne ment
 Que riche n'i pouoit entrer
 Ne que ·I· chamel pouoit passer
 Parmi le treu d'une aguille.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 174-177)
- 13) Et plus legierement passer
 Chamel d'aguille le pertruis
 Puet quë un riche en paradis.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 6628-6630)
 (Réf. à Matthieu, XIX, 24, cf. aussi DI STEF, s.v. *chameau* 136 ; cp. TPMA 8, 329, s.v. *Nadel*)
- 14) **CHANTER** : Mes pas ne ce cessa, Raison,
 Ains li chanta d'autre chançon.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5395-5396)
 (TPMA 10, 423, s.v. *singen*)
- 15) **CHASTEAU** : Pensïez vous à vos amours
 Ou à faire chastiaus ou tours ?
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5269-5270)
 (DI STEF, s.v. *château* 148)

- 16) **CHAT :** Quant j'o nommer ou chat ou chien,
 Que buef et vache ce n'est pas,
 Ains est ·I· chien et est ·I· chas ?
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5322-5333)
- 17) **CHEVRE :** Or voiz tu bien qu'ausi mal gist
 Hons com chievre par trop grater
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12384-12385)
 (TPMA 13, 385-386, s.v. *Ziege*, cp. ProvM 2297)
- 18) Plus le het que chievre coutel
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5578)
- 19) **CHIEN :** Quant j'o nommer ou chat ou chien,
 Que buef et vache ce n'est pas,
 Ains est ·I· chien et est ·I· chas ?
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5322-5333)
 (cp. TPMA t. 8, 461-462, s.v. *nennen*)
- 20) D'ouïr l'abbaïement des chiens
 Ne te doit il chaloir de riens
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3955-3956)
 (TPMA t. 6, 243, s.v. *Hund* ; cp. ProvM 348)
- 21) En ce ressemble jë au chien
 Qui se gist sus le tas de fain
 Auquel, së autrui met la main,
 Il abaie et brait et crie,
 Combien qu'il n'en menguce mie.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9384-9388)
 (TPMA 6, 231, s.v. *Hund*)
- 22) Dedens moi naist si grant chaleur,
 Si grant chaut et si grant ardeur
 Et si grant desir et vouloir
 De plus que n'ai encor avoir,
 Que la langue traire me faut
 Aussi comme ·I· chien qui a chaut.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10043-10048)
- 23) **CŒUR :** Quar du cuer vient la force d'omme
 Aussi com du pommier la pomme.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4625-4626)
 (TPMA 6, 68, s.v. *Herz*)
- 24) **COGNEE :** C'est grant orgueil et grant despit,
 Quant encontre le charpentier
 Se veut la congnie esdrecier,
 Et quant le pot veut son potier
 Argüer et li laidoier,
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1782-1786)
 (TPMA 1, 319, s.v. *Axt* et *op. cit.* 11, 401, s.v. *törricht*)

- 25) **COMMUN** : Tu dois savoir
 Que bien commun est le meilleur
 Et le profit est trop greigneur
 D'une fontaine commune,
 Oû puet chascun et chascune
 Puisier eauë à son talent
 Et avoir en son aisement,
 Que ne fait fontaine enclose
 Oû que ·I· seul aprochier n'ose.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1034-1042)
 (TPMA 4, 372, s.v. *gemein*)
- 26) **CONNAISTRE** : Miex vaut assez connoistre soi
 Qu'estre empereur, conte ne roy,
 Que toutes sciences savoir
 Et tout l'avoir du monde avoir.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5939-5940)
 (TPMA 3, 29, s.v. *erkennen*).
- 27) **COUCOU** : Le cucu semble qui chanter
 Ne set fors de li et gangler.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7841-7842)
 (TPMA 7, 220, s.v. *Kuckuck*)
- 28) **CROIRE** : Le fol ne croit, devant qu'il prent.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10274)
 (TPMA 4, 35, s.v. *glauben*)
- 29) **CROIX** : Pour mains douter les anemis
 La crois te metra u pis
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 469-470)
- 30) **DENIER** : Mon ydole et mon Mahommet
 Le denier d'or et d'argent est
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10175-10176)⁴⁴
- 31) **DENT** : Pas les dens ne se brise on Pour mençonge conspiree
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4773-4774)
 (cp. TPMA 8, 76, s.v. *lügen*)
- 32) **DEUX** : Quar ·II· vouloirs ne sunt pas d'un,
 Ainz sont de ·II·, ce set chascun.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5927-5928)
- 33) **DIEU** : Dieux qui est infeni en soi,
 En ses euvres est infeni
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 9324-9325)⁴⁵

⁴⁴ Cf. DESCH., Oeuvres R., t.8, c.1370-1407, 89 « Or et argent sont Dieux en terre ».

⁴⁵ Cf. ORESME C.M., c.1377, 174 : « Je respon que Dieu est infiny par son immensité et se plusieurs mondes estoient, nul de eulz ne pourroit estre hors de luy ne hors de sa puissance, mais bien pourroit estre que autres [intelligences] seroient en un monde et autres en l'autre, si comme il est dit devant » ; *Somme abr.*, c.1477-

- 34) **DONNER** : Aussi les biens qui sont donnez
Valent miex que les amassez.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9327-9328)
- 35) **DRAPEAU** : On ne connoist pas aus drapiaus
Les gens ne les vins aus sarciaus
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8455-8456)
(Prov M 1481, TPMA 7, 67, s.v. *Kleid*)
- 36) **EDIFIER** : Sens texte ne faut pas gloser
Ne sens matiere edifier
(GUILL. DIGULL., *Pèlerinage de l'âme*, 8343-8344)
(cp. TPMA 4, 108, s.v. *Fundament*)
- 37) **ENCLUME** : Aussitost en une enclume
Enterroit une mole plume
Com mes paroles enterroient
En li ne ne profiteroient
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5653-5656)
(TPMA 1, 102, s.v. *Amboss*)
- 38) **ENFER** : Quar à ceulz ne puet nuire enfer
Qui en son enclos ne sont mie
Ou qui sont gent de sainte vie.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8656-8658)
- 39) **ERREUR** : L'erreur et le forvoiemment
D'autrui doit estre avisement
Que chascun prengne tel chemin
Qu'il puist venir à bonne fin.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13533-13536)
- 40) **ESCAILLE** : ... dedens l'escaille d'un euf
Meïst bien tout entier ·I· buef
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2867-2868)
- 41) **ESPINE** : Tout aussi com ne puet porter
Espine figues ne geter
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5975-5976)
(TPMA 2, 275, s.v. *Dorn*)
- 42) **FER** : Fevre sanz fer et sans acier
Ne puet coigniee bien forgier.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8579-8580)
(TPMA 2, 447, s.v. *Eisen*)

1481, 131 : « Pas n'est a doubter que Dieu est infini, car comme il soit ainsi que en Dieu une mesmes chose est puissance et essence, il appert que l'essence de lui est infinie comme sa puissance ».

- 43) **FOIN** : Homme en cest monde est exposé
 À la mort comme l'erbe u pré
 Est à la faus, quar ce est fain
 Qui hui est vert et sec demain
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13451-13455)
 (*cp.* TPMA 6, 80, *s.v.* *Heu*)
- 44) **FOLIE** : Grant sens est, queque nul die,
 D'aucune foys faindre folie.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 841-842)
 (TPMA 8, 355, *s.v.* *Narr*)
- 45) **FONTAINE** : Tu dois savoir
 Que bien commun est le meilleur
 Et le profit est trop greigneur
 D'une fontaine commune,
 Où puet chascun et chascune
 Puisier eauë à son talent
 Et avoir en son aisement,
 Que ne fait fontaine enclose
 Où que ·I· seul aprochier n'ose.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1034-1042)
 (TPMA 2, 131, *s.v.* *Brunnen*)
- 46) **FORTUNE** : Ce sont engins dont fait tourner
 Sa rœ Fortune et rœr.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1034-1042)
 (TPMA 5, 76, *s.v.* *Glück*, *cp.* ProvM 1400)
- 47) **FOU** : ... com tu ez fol !
 Point ne te faut de cloche au col.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3764)
 (TPMA 8, 398, *s.v.* *Narr*)
- 48) **FUMIER** : Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6351-6352)
 (TPMA 2, 291, *s.v.* *Dreck*)
- 49) **GELINE** : Comme geline qui a post
 À chascun je le di tantost.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7815-7816)
 (TPMA 6, 208, *s.v.* *Huhn* ; *cf.* Roques 2008, 299)
- 50) **GLAIVE** : Du glaive que forgié aroie,
 Tantost occise je seroie
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7579-7580)
 (TPMA 10, 339, *s.v.* *Schwert*, *cp.* ProvM 1891)⁴⁶

⁴⁶ *Cf.* Matth. 26, 52 « *Omnes qui gladium acceperint, gladio peribunt* » ou Apoc.13, 10 « *qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi* » (Roques 2008, 287-288).

- 51) **GLOSER** : Sens texte ne faut pas gloser
 Ne sens matiere edifier
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 8343-8344)⁴⁷
- 52) **GRAIN** : Le grain het et la paille aime.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 4714)
 (TPMA 11, 182, s.v. *Stroh*)
- 53) **HAIE** : N'est haie qui, ne soit perciee
 En aucun lieu ou despeciee
 Ou au mains c'on ne puist percier
 En aucun lieu ou despecier
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7999-8002)
 (TPMA 13, 355, s.v. *Zaun*)
- 54) **HOMME** : Plourer aus fames apartient,
 Mes aus hommes pas bien n'avient.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6295-6296)
 (TPMA 8, 99, s.v. *Mann*)
- 55) **HERBE** (subst.) : Homme en cest monde est exposé
 À la mort comme l'erbe u pré
 Est à la faus, quar ce est fain
 Qui hui est vert et sec demain
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13451-13455)
 (TPMA 5, 216, s.v. *Gras*)
- 56) **HUMILITÉ** : Humilité si est le signe
 De tout bon cuer et de benigne
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 263-264)
 (cp. TPMA 5, 216, s.v. *Demut*)
- 57) **JEUNER** : Et bon feroit un pou jeuner
 Pour estre säoul au souper.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 201-202)
 (TPMA 3, 162-163, s.v. *fasten*)
- 58) **LANGUE** : Ne lengue ne le saroit dire,
 Ne cuer penser ne main escrire
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3625-3627)⁴⁸

⁴⁷ Les collocations *glose / texte* sont fréquentes (cf. *Chasse d'amours* [attribué à Octovien de Saint-Gelais], éd. M. B. Winn, Genève : Droz, 1984, vers 5527-5528 : « Car j'entens sans texte ne glose Tout vostre vouloir sans long plet » ; *Pater noster des Angloys*, dans *Recueil de poésies françoises des XV^e et XVI^e siècles*, éd. A. de Montaiglon et J. de Rothschild, Paris : Jannet, 1854, 8, 127 : « Sans texte ne glose alliguer ; Le pays faudra habandonner »), voir à ce sujet J. Cerquiglino-Toulet, Fr. Lestringant, G. Forestier et al., *La Littérature française*, 1, 192) où il est signalé qu' « on lit dans l'*Epistre du Coq à l'Asne fait par Lyon Jamet en l'an 1541* dans les œuvres de Clément Marot cette critique : « C'est ung abus trop manifeste / Que d'alleguer glose sans texte, / Comme font les moynes crottez » (vers 142-144) ».

⁴⁸ Cf. *Chrétien de Troyes, Erec et Enide*, Éd. M. Roques, Paris : Champion 1952, vers 6640-6643 : « Or ne porroit lengue ne boche De nul home (...) Deviser le tierz ne le quart Ne le quint de l'atornement » ; Jean GERSON *Sermon pour la commémoraison des défunts*, 1400, 227 « avance toy, mon chier enfant, qui jadiz estoyes la joye de tout mon cuer, haste toy pour moy secourir, pour moy tirer et delivrer de ce tres doloireux tourment plus grief que langue ne pourroit dire, ne cuerpenser » ; ROBERTET, *Oeuvres Z*, c.1450-1500, 130

- 59) Mon glaive ma langue j'apel
Pour sa plaie qui est cruel.
Plus perce et fiert crueusement
Que nul glaive ne nul taillant
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8603-8606)
(TPMA 13, 433, s.v. *Zunge*)
- 60) **LOYER :** Quar dignes est chascun ouvrier
D'avoir et recevoir louer
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5453-5454)
(TPMA 8, 34, s.v. *Lohn*)⁴⁹
- 61) **MAI :** Bien scai qu'en enfer en exil
Ou n'est onques ne mai n'avril (...)
Serai mene
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 889-890)
- 62) **MATIERE :** Mes sans matiere nul ne forge
Combien qu'i[i]⁵⁰ sache de la forge.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8577-8578)
(cp. TPMA 8, 142, s.v. *Materie* ; v. aussi *gloser*)
- 63) **MENSONGE :** Quar parjurement ne puet estre,
Se mençonge ne le fait naistre.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9997-9998)
- 64) **MESDIRE :** Mesdire n'est pas vasselage
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5283)
(TPMA 12, 176, s.v. *verleumden*)
- 65) **MESLER :** Fol mesler se fait
De chose quë apris on n'ait.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8079-8080)
(TPMA 1, 400, s.v. *befassen*)
- 66) **MESTIER :** Miex vaut povre mestier loial
Quë Huiseuse de court roial.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6593-6594)
(TPMA 3, 170, s.v. *faul*)

« Si est, voir, et plus assouvy corps et entendement d'homme que langue ne puet exprimer » ; MICHEL, *Myst. Pass.* J., 1486, vers 14957-14960 : « Ma langue ne scet assés dire Ne mon cueur assés estimer L'amour que Dieu veult imprimer Dedens moy » ; ANTITUS *Poés.* P., c.1500, 56, 6-8 : « Suis impressé de si griefve pressure Par milles langues ne peut estre expressé Le cruel cas de ma griefve oppresseure » et Guillaume Briçonnet, *Correspondance*, éd. Chr. Martineau et M. Veissière, Genève : Droz, 1979, 2, 41 (18 juin 1523) « ...effuseement s'espandant et communicant par effusion sy admirable que lengue ne peult exprimer ne entendement comprendre ».

⁴⁹ Alain BOUCHART *Grandes chroniques de Bretagne*, 1514, 365 « chacun selon son labour recevra son loyer » et Jean CALVIN *Lettres à Mr et Mme de Falais*, 1543-1554, 74 « Employons-nous finalement à son service, travaillant sans nous lasser ne perdre couraige, jusque à ce qu'il nous appelle en ce repos bienheureux, où nous ayons contentement de luy, nous resjouissans dez labeurs que nous aurons prins, en recevant le loyer qui nous sera là revelé ».

⁵⁰ Ms. *qui*.

- 67) **MEULE** : Et tout aussi com se defrie
Mole tournant que n'a que moudre
Et de soi fait farine et poudre,
Ausi je me vois defriant
Par ennui toute et degastant.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7112 -7176)
(TPMA 8, 258, s.v. *Mühle*)
- 68) **MIEUX** : Miex vaut ·I· sage à piés pesans
Que quatre folz à piez volans.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11827-11828)
- 69) **MOUCHE** : Mes qu'eust d'une mouche la force
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11733)
(expression rare)⁵¹
- 70) Se mouche en lait ne connoissoie,
À vostre dit grant tort aroie.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5319-5320)
(TPMA 3, 296, s.v. *Fliege*)
- 71) **MULON** : Quar ce qui est bon a mulon,
Si n'est pas bon a estalon
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4705-4706)
(TPMA 8, 149, s.v. *Maultier*)⁵²
- 72) **NASSE** : Fait est (le sac d'Avarice) comme nasse à poisson,
Entree y a, issue non.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 9887-9888)
(TPMA 9, 286, s.v. *Reuse*)
- 73) **NOM** : À leur nons connois bien chascun
Quar leur nons et eus sont tout ·I·,
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5325-5326)
(TPMA 8, 342, s.v. *Name*)
- 74) Du non faire couverture
Puet on pour couvrir s'ordure.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5295-5296)
- 75) ... miex vaut bon non que richece
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8630)
(TPMA 8, 344, s.v. *Name*)

⁵¹ Cf. G. Roques nous a signalé qu'il ne la connais pas avant Calvin dans la citation suivante « C'est pource que nous sommes non seulement comme roseaux branslans, mais qu'il n'y a point en nous la force d'une mouche » (cf. *Ioannis Calvini opera quae supersunt omnia* de Jean Calvin, éd. Paul Lobstein, Wilhelm Baldensperger, Ludwig Horst, 1879, p. 104). Autre exemple *op. cit.*, éd. C.A. Schwetschke et fils, 1884, sans réf. : « et combien qu'il ne semble point que nous ayons la force d'une mouche, qu'il nous donnera la force d'un lion » (<http://books.google.com/>).

⁵² Au passage correspondant le manuscrit BNF, fr. 1818, porte : *milon* : *escalon*. Comparaison animalière articulée autour de la notion de dépendance entre le *mulon* "mulet" et l'*estalon* "étalon" (voir thèse, t. 3, pp. 39-41).

- 76) **NUIT** : Qui par nuit et tenebres va
Ne scet où est et où il va.
(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7665-7666)⁵³
- 77) **ŒIL** : De borgnes yeulz et traversains
Ne puet estre regart bien sains.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11529-11530)
- 78) Qui est cil qui le festu voit
En l'ueil son frere, et pas ne voit
Dedens le sien un chevron grant
(GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5478-5480)
(ProvM 2377)
- 79) **OISEUX** : Quar tout aussi comm'en peril
Est le fer dont rien on ne fait
Quë assez tost rööul n'i ait,
Aussi li hons qui huiseus est
Et rien ne fait, en peril est
Quë assez tost enröoullié
Ne soit par vice et par pechié
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6644-6650)
(TPMA 3, 181, s.v. *faul*)
- 80) **OUVRER** : ... ne puet ouvrir
Ne maison bonne edefier
Le charpentier sans sa congnie
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1877-1880)
(TPMA 13, 396, s.v. *zimmern*)
- 81) **PEIGNE** : Ausi com het roigneuse beste
Estrille et teigneuse teste
Pigne, ausi he ...
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7539-7541)
- 82) Quar aussi com teigneuse teste
De nul bon pigne ne fait feste
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10151-10152)
(ProvM 980, TPMA 6, 408, s.v. *Kamm*)
- 83) **PLUME** : Qui de salüer m'entremet
Les grans seigneurs en ostant eus
Les plumes que n'ont pas sur eus.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8112-8114)
(TPMA 3, 187, s.v. *Feder*)
- 84) **POMMIER** : Plus a le pommier de pommes,
Plus s'encline vers les hommes.

⁵³ Cp. FILLASTRE, *Traité Conseil* H., c.1472-1473, 247-248 : « Celluy qui het aultruy est en tenebre et ne scet ou il va, car les tenebres de hayne luy obfusquent la lumiere de son entendement », par réf. à *Jean I*, 5-7).

(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 261-262)
(TPMA 1, 165, s.v. *Apfelbaum* et op. cit. 2, 184, s.v. *Demut*)

85) **PORC** : Vous semblez le porc sauvage
Qui mengut en son boscage
Le glan et point n'a le regart
Dont il li vient ne de quel part
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1691-1694)
(TPMA 10, 325, s.v. *Schwein*)

86) **POTIER** : C'est grant orgueil et grant despit,
Quant encontre le charpentier
Se veut la congnie esdrecier,
Et quant le pot veut son potier
Argüer et li laidoier,
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 1782-1786)
(TPMA 11, 401, s.v. *Töpfer*)

87) **POUDRE** : C'est homme mortel dont dit est
Que cendre et poudre et fumee est.
Ceste poudre quant est souflee,
De pou de vent est eslevee,
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7737-7740)
(cf. Roques 2008, 297-298)

88) **PAUVRE** : Pour povre homme nul ne plaide
(GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 717)
(SchulzeBusProv 1711-1712, cp. ProvM 1711-1712)

89) **PUCE** : Et mont d'autres trop grant merveilles
Qui me sont puces es oreilles
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6031-6032)
(TPMA 3, 314, s.v. *Floh*)

90) **QUERIR** : Vous ressemblés cil qui se siet
Sur son asne et partout le quiert.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 5357-5358)
(TPMA 11, 210, s.v. *suchen*)

91) **RAISON** : ... n'est pas raison
Que le vaissel ou la maison
Mendre soit de ce qui est ens.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 2933-2935)

92) ...ce n'est pas raison
Que le vaissel ou la meson
Soit mendre de ce qui est ens
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 3125-3127)⁵⁴

⁵⁴ Ce proverbe prolonge l'objection aristotélicienne qui veut que le récipient ne peut être plus grand que ce qu'il contient (cf. Sarah Kay, *The place of thought: the complexity of one in late medieval French didactic*, 2007, p. 78, <http://books.google/books>)

- 93) **REPOSER :** Quar je sai bien que reposer
 Vaut assez miex que labourer
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6623-6624)
 (TPMA 9, 378, s.v. *Ruhe*)
- 94) **ROI :** N'est pas là deshonneur du Roy,
 Se pour cause mue sa loy.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7935-7936)
 (TPMA 7, 128, s.v. *König*)
- 95) **ROUE :** Et bien sai oindre d'oïnt si fait
 La mauvese roe qui brait
 Qu'aprez elle brait plus forment
 Et pis en vaut communement.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8125-8128)
 (TPMA 9, 179, s.v. *Rad, cp. ProvM23*)
- 96) **SANGLIER :** Ceux qui ont les dens com sengliers
 Sont de fait ou vouloir murtriers,
 Gens vindicatis et ireux,
 Plains de rancune et haïneux,
 Qui sont tex que nul ne dure
 Pres d'eux pour leur endenture.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2947-2952)
- 97) **SEPULCRE :** Ausi com la noif enbelist
 Un fumier dehors et blanchist
 Ou com peinture fait luisant
 Un sepucre vil et puant
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7999-8002)
 (cp. TPMA 5, 211, s.v. *Grab* ; 10, 212, s.v. *Schnee* ; cf. Roques 2008, 305)
- 98) **SCORPION :** ...Que faces com l'escorpïon
 Qui fait par simulation
 Biau semblant et belle chiere
 Et point de la queue derriere.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 8395-8398)
 (TPMA 10, 440, s.v. *Skorpion*)
- 99) **SUIVRE :** Qui me suit ne puet mal aller
 (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 7302)
 (réf. *Jean VIII*, 12)
- 100) **T :** [d'une chose) Devant aler comme t. u.
 Va devant en apressure.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 977-978)
-

- 101) **TARD** : Trop à tart vient à armer soi
 Qui ja est entré u tournoi
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 12007-12008)
 (TPMA 6, 420, s.v. *Kampf*)
- 102) **TEL** : Tel cuide autrui envair
 Qui à son coup se fait chaïr.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7933-7934)
 (Cf. Roques 2008, 303)
- 103) **TENDRE** : Quant aucun, dist [Jésus] feru sera
 En la goe, l'autre tendre
 Doit pour l'autre bufe prendre.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 8414-8415)
 (Réf. à *Matth.* V, 39)
- 104) **TONDRE** : Tondre vous puet vostre berchier
 À son besoing, mes d'escorchier
 Ne li est pas donné congié
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 927-929)
 (TPMA 10, 69, s.v. *scheren*)
- 105) **TORTU** : Ceux aus ongles et dois tortus
 Sont gent qui, de tant qu'il ont plus,
 Couvoitise ont de plus avoir
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 2953-2955)
- 106) **TRAHISON** : Quar de moy⁵⁵ [Trahison] ne se puet [nul] garder
 (GUILL. DIGULL., Pèler. âme S., c.1355-1358, 6468)
 (TPMA 12, 194, s.v. *Verrat* ; cp. ProvM 569)
- 107) **UN** : L'un a de l'un, l'autrè de l'autre.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6579)
 (TPMA 2, 420, s.v. *Ein*)
- 108) Li ·I· par l'autre est maintenu
 Et gouverné et soustenu.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 6587-6588)
 (TPMA 2, 419, s.v. *Ein*)
- 109) **VENTRE** : Ja ventre plain bien n'aprendra
 Ne sa leçon ne retendra.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. J.-C. S., 1358, 5051-5052)
- 110) **VOULOIR** : Fol est qui ne fait quant il puet,
 Quar il ne fait pas quant il veut.
 (GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 7031-7032)
 (ProvM2026, TPMA 13, 212, s.v. *wollen*)

⁵⁵ Le manuscrit BNF, fr. 1818, porte : *moy*.

Ajouts :

- 112) **CHASTIER** : Biau, se dit on, il se chastie
Qui par autrui si se chastie.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 13531-13532)
- 113) **FOL** : Le fol ne croit, devant qu'il prent.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 10274)
- 114) **FORCE** : Quar du cuer vient la force d'omme
Aussi com du pommier la pomme.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 4626-4626)
- 115) **LEGERETÉ** : Trop grant legiereté n'est mie
Auncunefoys bonnë à la vie.
(GUILL. DIGULL., Pèler. vie hum. St., c.1330-1331, 11825-11826)⁵⁶

⁵⁶ Nous remercions vivement G. Roques qui nous a apportée ses précieuses observations.

Index des mots clés⁵⁷

abaier 21 ; abbaïement 20 ; acier 42 ; aiguille 13 ; aimer 52 ; aler 100 ; aller 76, 99 ; amasser 34 ; amour 15 ; anemi 29 ; appartenir 54 ; apprendre 65, 109 ; aprochier 25 ; ardeur 22 ; argüer 24 ; armer 101 ; asne 90 ; autre 107, 108 ; autrui 5, 21, 39, 102, 112 ; avenir 54 ; avisement 39 ; avoir 26 ; avril 62 ; benigne 56 ; beste 81 ; biau 8, 112 ; bien 9, 25, 34 ; blanchir 97 ; bon 10, 57, 71 ; bonne 115 ; borgne 77 ; braire 21, 95 ; briser 31 ; buef 16, 40 ; bufe 103 ; cendre 87 ; chair 102 ; chaleur 22 ; chaloir 20 ; chançon 14 ; chanter 27 ; charpentier 24, 80 ; chastier 6 ; chaut 22 ; chemin 39 ; chevron 78 ; chien 16, 20, 21, 22 ; chiere 98 ; chose 65 ; cloche 47 ; coignee 42 ; cointoier 8 ; col 47 ; congnie 24, 80 ; connoistre 3, 11, 70, 73 ; conte 26 ; coup 102 ; court 66 ; coutel 18 ; couverture 74 ; couvoitise 105 ; couvrir 74 ; crier 21 ; croire 28, 113 ; cuer 23, 56, 58, 114 ; dé 4 ; demain 43 ; dent 96 ; derriere 98 ; deshonneur 94 ; desir 22 ; despit 24 ; digne 60 ; dire 49, 58 ; doi 105 ; douter 29 ; droit 2, 9 ; durer 96 ; eaue 25 ; edefier 80 ; empereur 26 ; enbelir 97 ; encliner 84 ; enclos 25, 38 ; enfer 61 ; engin 46 ; ennui 67 ; enrouillié 79 ; entier 40 ; entree 72 ; entrer 12, 37 ; envair 102 ; escrire 58 ; esdrecier 24 ; estalon 71 ; estrille 81 ; euf 40 ; euvre 33 ; exil 62 ; exposer 43 ; fain⁵⁸ 21 ; faindre 44 ; faire 47, 79, 110 ; falloir 47 ; fame 54 ; farine 67 ; faus 43 ; fer 79 ; ferir 59, 103 ; feste 82 ; festu 78 ; fevre 42 ; fier 48 ; figue 41 ; fin 39 ; fol 28, 65, 68, 110 ; force 23, 69 ; forge 62 ; forgier 42, 50 ; fort 48 ; Fortune 46 ; forvoïement 39 ; fruit 2, 3 ; fumee 87 ; fumier 97 ; gangler 27 ; garder 106 ; gens 11 ; gesir 17, 21 ; geter 41 ; glaive 59 ; glan 85 ; goe 103 ; gouverner 108 ; grant 4, 115 ; grater 17 ; greigneur 25 ; haïr 18, 52, 81 ; haïneux 96 ; homme 43, 84, 87 ; hon 17 ; hon 79 ; hui 43 ; infeni 33 ; issue 72 ; labourer 93 ; laidoier 24 ; langue 22 ; leçon 109 ; loial 66 ; loy 94 ; Mahommet 30 ; main 21, 58 ; maintenir 108 ; maison 91 ; mal 17 ; matiere 36 ; mauves 95 ; meilleur 25 ; mençonge 31 ; mendre 91, 92 ; menger 2, 85 ; mentir 12 ; merveille 89 ; meschief 5 ; meson 92 ; miex 5, 26, 34, 66, 68, 75, 93 ; mirour⁵⁹ 5 ; mol 37 ; monde 26 ; mort 43 ; mortné 7 ; moudre 67 ; muer 94 ; naistre 22, 63 ; noif 97 ; nommer 16 ; nuire 38 ; occire 50 ; oindre 95 ; oint 95 ; omme 23, 114 ; ongle 105 ; ordure 74 ; oreille 89 ; orgueil 24 ; ouïr 20 ; ouvrier 60 ; paille 52 ; peinture 97 ; paradis 13 ; parjurement 63 ; parole 37 ; part 10, 85 ; passer 12, 13 ; pasteur 9 ; pechié 79 ; penser 15, 58 ; percer 59 ; peril 79 ; pertuis 13 ; pied 68 ; pis 29 ; plaider 88 ; plaie 59 ; plain 109 ; plourer 54 ; plume 37 ; poindre 98 ; pomme 23, 84, 114 ; pommier 23, 114 ; pondre 49 ; porter 41 ; pot 24 ; poudre 67, 87 ; pouvoir 110 ; povre 66 ; pré 43 ; prendre 28, 113 ; profit 25 ; profiter 37 ; puisier 25 ; querir 90 ; raison 14 ; rancune 96 ; regart 77, 85 ; regiber 1 ; ressembler 21, 90 ; retenir 109 ; riche 12, 13 ; richece 75 ; rien 20, 79 ; roe 46, 95 ; roer 46 ; roigneux 81 ; rooul 79 ; roy 26, 94 ; sage 1, 68 ; sain 77 ; saluer 83 ; saoul 57 ; savoir 25, 26, 27, 32, 45, 58, 61, 62, 76, 93 ; science 26 ; sec 43 ; seigneur 83 ; semblant 98 ; sens 44 ; seoir 90 ; signe 56 ; simploier 8 ; simulation 98 ; soufler 87 ; souper 57 ; soustenir 108 ; taillant 59 ; talent 25 ; tas 21 ; teigneux 81, 82 ; tendre 103 ; tenebres 76 ; terre 48 ; teste 81, 82 ; texte 36 ; toison 9 ; tort 70 ; tour⁶⁰ 15 ; tournoi 101 ; traire 22 ; traversain 77 ; treu 13 ; u 100 ; un 32, 73 ; vache 16 ; vaissel 91, 92 ; valoir 7, 26, 34, 66, 93, 95 ; vasselage 64 ; venir 85 ; vent 87 ; vert 43 ; vice 79 ; vie 38, 115 ; vin 11 ; voir 78 ; vouloir 22, 32 ; ydole 30.

⁵⁷ Les mots sont classés par ordre alphabétique sous la forme du texte, mais non marquée. Les numéros qui suivent permettent de retrouver la citation dans notre classement.

⁵⁸ Forme régionale de *foin* (voir thèse, t. 3, p. 43).

⁵⁹ *Mirour* signifie "modèle" (cf. FEW 6/2, 150a, s.v. *mirari*).

⁶⁰ Jeu de mot sur *tour* subst. fém. et *tour* subst. masc. où *faire tour* signifie "jouer un tour" (cf. Di Stef. 846).

3. Références bibliographiques

Sources lexicographiques (voir la bibliographie générale)

Éditions des *Pèlerinages*

Éditions intégrales

PelVieS. = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1893 (abrégé : GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. S.*, c.1330-1331 dans les citations du lexique).

PelVieSt = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*. Transcription du tome 2, pp. 69-305 de la thèse (abrégé : GUILL. DIGULL., *Pèler. vie hum. St.*, c.1330-1331 dans les citations du lexique).

PelAmeS = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'ame*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1895 (abrégé : GUILL. DIGULL., *Pèler. âme S.*, c.1355-1358 dans les citations du lexique).

PelJChrS = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de Jhesucrist*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1897 (abrégé : GUILL. DIGULL., *Pèler. J.-C. S.*, 1358 dans les citations du lexique).

PelVie2 = Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine* (1355), 2^{ème} version, édition électronique aimablement mise à notre disposition par Philippe MAUPEU (transcrite d'après le manuscrit BNF, fr. 377 [c.1395] et contrôlée par le manuscrit BNF, fr. 12466 [xv^e s.]).

Éditions partielles

HenryChrest = HENRY Albert. « Le Pèlerinage de vie humaine », dans *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, 5^e éd., Bern : Francke, 1970, pp. 197-199 (vers 5747-5790 et 5807-5874) et *Notes et Glossaire* p. 59, pp. 105-156.

Duval 2006 = DUVAL Frédéric. « Descente aux enfers avec Guillaume de Digulleville : édition et traduction commentées d'un extrait du *Pèlerinage de l'âme* (Paris, Bibl. nat. de Fr., français 12466) », Saint-Lô : Archives départementales de la Manche, 2006, 176 p. (= vers 2557-5590)

HARANO, Noboru. « Un fragment du *Pèlerinage de l'ame* », dans *Romania*, 124, 2006, pp. 215-227 (= vers 8198-8405 ; 9612-9811).

Éditions partielles modernes

Amblard 1998 = AMBLARD, Paule. *Le Pèlerinage de vie humaine de Guillaume de Digulleville*, Paris : Flammarion, 1998 [adaptation en français moderne]

Amblard 1999 = AMBLARD, Paule. *La Vie de Jésus selon Guillaume de Digulleville*, moine du XIV^e siècle, Paris : Le Pommier, 1999 [adaptation en français moderne]

Études et travaux

Actes Guill. Digull. = *Guillaume de Digulleville. Les pèlerinages allégoriques. Actes du Colloque international de Cerisy La Salle — 4-8 octobre 2006 —*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 489 p.

Biesheuvel = BIESHEUVEL Ingrid. « Plus avaricieux qu'Avarice: une traduction en prose du *Pèlerinage de vie humaine* en moyen néerlandais », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 393-400.

Conseil pour l'édition des textes médiévaux, fasc. 1, *Conseils généraux*, publ. par l'École nationale des chartes, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, 2005, 175 p.

Delacotte = DELACOTTE, Joseph. *Guillaume de Digulleville, poète normand. Trois romans-poèmes du XIV^e siècle. Les pèlerinages et la divine comédie*, Paris : Desclée de Brouwer et Cie, 1932, 286 p.

DI STEF = DI STEFANO. *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal : CERES, 1991, XIII-930p.

DLF = *Dictionnaire des lettres françaises, Le Moyen Age*, Édition entièrement revue et mise à jour sous la dir. de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris : Li Livre de poche, 1992, LXI-1506 p. (La Pochothèque).

Dor = DOR Juliette. « L'ABC de Chaucer: traduction et transformation », *Actes Guill. Digull.* pp. 401-423.

Duval 2007 = DUVAL, Frédéric. « Lectures françaises de la fin du Moyen Age. Petite anthologie commentée de succès littéraires », Genève : Droz, 2007, 474 p.

Faral 1962 = FARAL, Edmond. « Guillaume de Digulleville, moine de Chaalis », dans *Histoire littéraire de la France*, Paris : Imprimerie nationale, 1962, t. XXXIX, 1-132.

GdfLex = GODEFROY, Frédéric. *Lexique de l'ancien français*, p. p. J. Bonnard, A. Salmon, Paris : Champion, 1901 [réimpr. 1964].

Matsumura = MATSUMURA Takeshi. « Le traitement lexicographique de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 231-252.

Pomel = POMEL, Fabienne. « Les voies de l'au-delà et l'essor de l'allégorie au Moyen Âge », Paris : Champion, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age n°57, 2001, 650 p.

RoquesRég = ROQUES, Gilles. *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français*, thèse Strasbourg 1980.

Roques 2008 = ROQUES, Gilles. « La rencontre d'orgueil dans le Pèlerinage de vie humaine de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 281-311.

Stumpf = STUMPF, Béatrice. « Étude de quelques régionalismes lexicaux dans les Pèlerinages de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.* pp. 253-280.

TPMA = *Thesaurus proverbiorum medii Aevii, Lexikon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters*, begründet von Samuel Singer ; hrsg. vom Kuratorium Singer der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften ; Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, Berlin /New York : Walter de Gruyter, 1995-2002, 12 vol.

Veysseyre¹ = VEYSSEYRE, Géraldine, « Lecture linéaire ou consultation ponctuelle ? Structuration du texte et apparats dans les manuscrits », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 315-330.

Veysseyre² = VEYSSEYRE, Géraldine, « Liste linéaire des manuscrits des trois Pèlerinages de Guillaume de Digulleville », dans *Actes Guill. Digull.*, pp. 425-453.

Source textuelle

Bible de Jérusalem = *La Sainte Bible* traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem, Paris : Cerf, 1961.

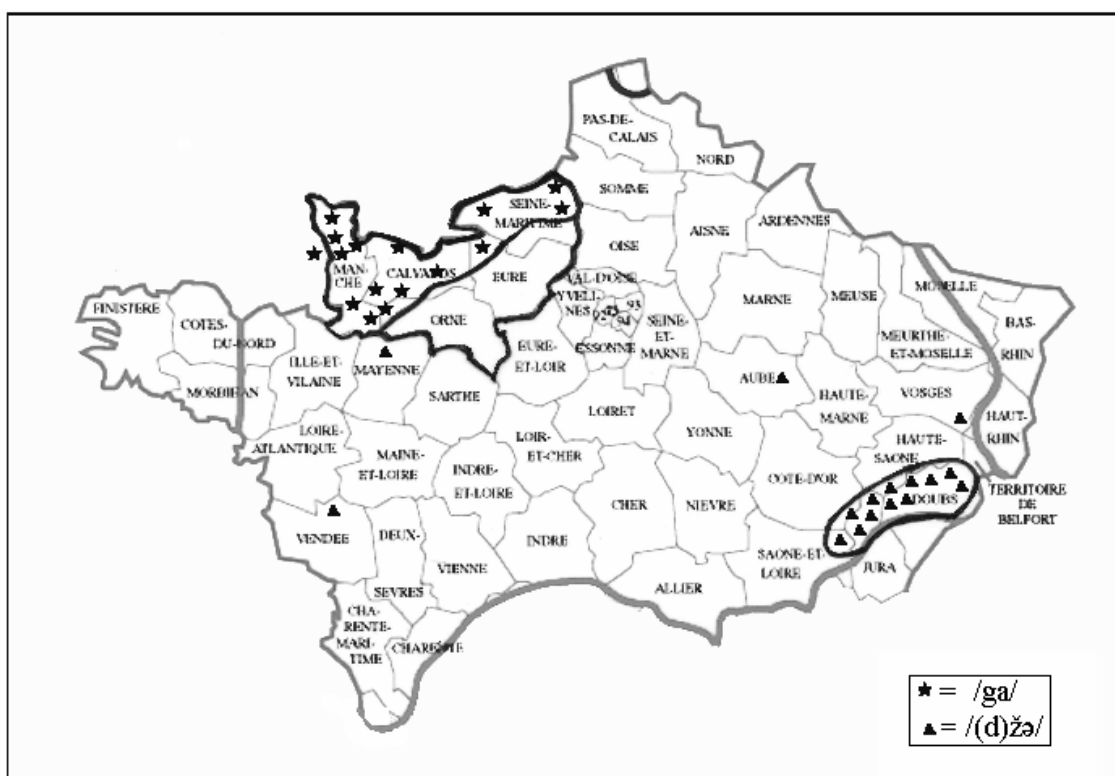
4. Annexes relatives aux trois Pèlerinages de Guillaume de Digulleville

Les articles suivants sont stockés sur le Cd-Rom à la fin du 3^{ème} volume :

STUMPF, Béatrice. «Le moyen français *clut* et ses dérivés dans le *Pèlerinage de vie humaine de Guillaume de Digulleville*, un régionalisme? », dans *Revue de Linguistique romane*, t. 70, 2006, 181-208.

STUMPF, Béatrice. « Étude de quelques régionalismes lexicaux dans les Pèlerinages de Guillaume de Digulleville », dans *Actes du Colloque Guillaume de Digulleville — 4-8 octobre 2006 —*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 253-280.

Les représentants oïliques modernes de [deganer] et [dejener]



Nin a la fourche les getoit
En la fournaie la dedens
Du nest pas le feu d'ardor lens
Lors dist l'ange veoir pnes bien
Gent qui nont peu souffrir rien
Impaciens et riotens
Gens nonouiens et esmeus
Nin ont toujours vengeance quis
Et tous temps par fais et par dis
Se sont fait aus autres harr
Et ont voulu toujours tenir
Nanme lens rien pardonner
Pour chole quon sceut prier
Est de ne la lignee
Ne veis la hericere
Tel gent comment il fagoter
Et a fourches ou feu geter
Mier vant quon en face arlire
Nil feissent plus pointure
Tant ont occis nature et point
Sans charite quil eussent point
Ne il est temps que soient ars
Fagotes et lies a bars
u roignant vne roe auoit
qui lens meisme grant effort
Eus laquelle estoient allis
Et ataches plusieurs chetis

Et celle roe usuellement
Et tres impetueusement
Deux fors lathans tournoient
Et ceux qui lus se leoient
Faisoient tresfortement hurter
Achalam tour a .v. pilier
Nin deles la roe effort mis



... d'... d'... d'...
 ... d'... d'... d'...
 ... d'... d'... d'...

e de vous dignement sur.
 Des paroles sanauca
 Gabriel z respondi a
 ou. la uirge en tel maniere.
 abriel a joseph
 oseph aieb bonne esiere
 t douance unte naies
 ne assez digne ne soies
 e faire loffice queas
 elonc la grace que euas.
 u seos que y les esprit
 edens li est cause son fruit
 t auant que lespoufasse
 t rien de li remellasse
 ou hostel dedans li auort
 t pour li dede estreit.
 i que ne la laisse une
 ez la se. f. toute en die
 lue digne plus noble plus gré
 epriez sur a ton vumir.
 autre part encor rien nés fait
 e puice qui mestu au
 q. or est z est pres le temps
 ne de li soies d'ignob.
 p. ou. li garder z son honneur
 t que de son fil ton seigneur

Schéma des cahiers dans le BNF, fr. 1818⁶¹

→ 3 cahiers de 10 feuillets [5+5] = ff°1-10 (couture visible au milieu, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame), ff° 11-20 (couture visible au milieu, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame), ff° 21-30 (couture visible au milieu, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame),

→ 1 cahier de 11 feuillets [6+5] = ff°31-41 (couture visible entre les ff. 36 et 37, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame ; le feuillet 31 a été collé devant le cahier régulier de 10)

→ 1 cahier de 10 feuillets [5+5] = ff°42-51 (couture visible entre les ff. 46 et 47, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

→ 2 cahiers de 12 feuillets [6+6] = ff°52-63 (couture visible entre les ff. 57 et 58) ; ff°64-75 (couture visible entre les ff. 69 et 70, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

→ 1 cahier de 11 feuillets [6+5] = ff°76-86 (couture visible entre les ff. 81 et 82, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

NB : dans ce cahier, c'est le feuillet n°78 qui est postiche et qui a été collé dans un cahier régulier de 8 feuillets.

→ 1 cahier de 13 feuillets [7+6] = ff°87-99 (couture visible entre les ff. 93 et 94, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

Le feuillet 87, postiche, est collé devant un cahier régulier

→ 1 cahier de 12 feuillets [6+6] = ff°100-111 (couture visible entre les ff. 105 et 106, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

→ 1 cahier de 13 feuillets [6+7] = ff°112-124 (couture visible entre les ff. 117 et 118, et fin du cahier très perceptible même en l'absence de réclame)

Le feuillet 124, postiche, a été collé derrière un cahier régulier de 12.

⁶¹ Schéma fourni par G. Veysseyre, Maître de conférences à l'Université de Paris IV-Sorbonne, membre du CEPAM (UMR CNRS 6130) et chercheur associée à l'IRHT (section romane).

Guillaume de Digulleville,

Pèlerinage de Vie Humaine

Table des matières

1. Introduction	5
1.1. Auteur et œuvre	5
1.1.1. Le ‘Pèlerinage de Vie humaine’	6
1.1.2. Manuscrits, éditions anciennes et traductions	7
1.1.3. Description du manuscrit BNF, fr. 1818	8
1.2. Pourquoi une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 ?	9
1.2.1. Examen critique des marques typographiques de l’édition J. J. Stürzinger	13
1.2.1.1. Parenthèses	13
1.2.1.2. Crochets droits	15
1.2.1.3. Italiques	17
1.2.2. Aperçu des principaux types de remaniements de l’édition J. J. Stürzinger	18
1.2.2.1. Remaniements d’ordre grammatical	18
1.2.2.2. Remaniements d’ordre lexical	20
1.2.3. Interventions de l’éditeur dans sa transcription	21
1.2.3.1. Archaisations	22
1.2.3.2. Modernisations	23
1.2.4. Conclusion	24
1.3. Établissement du texte d’après le manuscrit BNF, fr. 1818	27
1.3.1. Protocole de saisie au format XML	27
1.3.2. Principes de transcription	31
1.3.2.1. Ponctuation, disposition du texte	32
1.3.2.2. Résolution des abréviations	33
1.3.2.3. Séparation des mots	37
1.3.2.4. Insertion des signes diacritiques	37
1.3.2.5. Présentation des corrections et des leçons rejetées	38
1.4. Étude de la langue du manuscrit BNF, fr. 1818	41
1.4.1. Graphie et prononciation	41
1.4.1.1. Vocalisme	42
1.4.1.2. Consonantisme	48
1.4.2. Morphologie	52
1.4.2.1. Morphologie nominale	52
1.4.2.2. Morphologie verbale	56
1.4.3. Syntaxe	59
1.4.4. Conclusion	62
2. Transcription du manuscrit BNF, fr. 1818	65
3. Conclusion générale	309
4. Bibliographie générale	313
5. Annexes	319
6. Table générale des matières	344

Cd-Rom (2500 notices historiques du *TLF* et deux publications scientifiques)

Introduction

Auteur et œuvre

Guillaume de Digulleville est né en 1295, dans une famille noble, si l'on en croit ses propos au vers 9148 du *Pèlerinage de Vie humaine* où il se dit « de noble et franc lignage » ; son père se nomme Thomas¹ ; on ignore la date de sa mort qui a dû survenir après 1358, alors qu'il venait d'achever le *Pèlerinage de Jésus Christ*². Son surnom est tiré de son lieu de naissance : le bourg normand de Digulleville, près du cap de la Hague, à l'extrémité de la presqu'île du Cotentin. L'on ignore à peu près tout de la vie et des études de ce poète qui a probablement étudié à Paris³ : tout ce que l'on sait de lui c'est que, vers 1316, il entra dans l'ordre des cisterciens et s'établit à proximité de Senlis, à l'abbaye de Chaalis⁴ placée entre 1337 et 1372 « sous l'autorité de trois Normands, originaires de la Haute-Normandie »⁵ et que, entre 1330-1335, il eut des démêlés avec ses confrères⁶. Son activité littéraire est intense et témoigne d'une culture assez étendue, en particulier, bien sûr, dans le domaine biblique. Outre sa trilogie des *Pèlerinages* qui totalise près de 35900 vers, on lui doit le *Roman de la Fleur de lis* (1331 vers) et onze poèmes latins en l'honneur de Dieu (soit 8040 vers)⁷. À travers sa trilogie, le moine de Chaalis, pour édifier le genre humain, vise à traiter de manière exhaustive la question du salut individuel et collectif et dans son roman, il s'emploie à exalter la royauté française. Comme en témoignent les nombreuses copies des *Pèlerinages* (l'ensemble de l'œuvre est conservé dans 85 manuscrits⁸) ainsi que les éditions anciennes ou encore les traductions et adaptations dans plusieurs langues européennes, cette œuvre occupe une place importante au sein de la production littéraire médiévale. Le succès de cette fiction narrative est telle qu'elle figure parmi les textes médiévaux les plus répandus car seuls dix textes dépassent le seuil de 83 manuscrits conservés⁹. Les contemporains de Guillaume déjà, se réfèrent à son œuvre : ainsi Philippe de Mezieres dans son *Songe du vieil pelerin* mentionne à deux reprises « le moisne de Chaalis »¹⁰, *l'ABC* de Geoffrey Chaucer y semble avoir longuement puisé¹¹ et « les deux premiers *Pèlerinages* [c-à-d. le *Pèlerinage de Vie humaine* et le *Pèlerinage de l'âme*] de Guillaume ont pu être perçus au XV^e siècle comme des

¹ *Ne cuides pas que soient fil / À Thomas de Deguilleville, / Quar onques n'out ne fil ne fille / Qui fust de tel condition / Ne de si noble nation* (5965).

² Voir la description bibliographique de ce texte et des deux autres *Pèlerinages* au tome 2, p. 555 de la thèse.

³ Voir à ce sujet Delacotte, 15-22 et Duval 2006, 6.

⁴ *De ceste gorgiere jadis / Fu armé l'abbé de Chaalis, / Saint Guillaume, ton bon parrain* (Cf. vers 4155). *Il se pourrait qu'il ait été prieur* (cf. *DLEF*, 614b).

⁵ Cf. Faral 1962, 6.

⁶ Cf. *DLEF*, loc. cit.

⁷ Cf. Pomel, 573.

⁸ Cf. Veysseyre, 315-316.

⁹ Cf. Fr. Duval, 2007, 20, Duval, dans *Actes Guill. Digull.*, 13 et Veysseyre, 316, note 3.

¹⁰ Édition G. W. Coopland, 1969, t.1, pp. 111 et 404.

¹¹ Cf. Dor, 405.

textes de référence, dignes d'être compulsés par des clercs dans le cadre de leur pratique professionnelle »¹². La réception médiévale des *Pèlerinages* se traduit encore par le fait que cette oeuvre est à l'origine d'un nouveau genre allégorique, celui du pèlerinage spirituel, dont Octovien de Saint-Gelais est avec Olivier de la Marche l'un des premiers illustrateurs comme l'indique déjà Fr. Duval dans son introduction au *Séjour d'honneur*, d'Octovien de Saint-Gelais¹³ et le démontre A. Spica dans son article « *L'emblématique de dévotion, une héritière indirecte des pèlerinages spirituels allégoriques de Guillaume de Digulleville* »¹⁴.

Le 'Pèlerinage de Vie humaine'

La rédaction du *Pèlerinage de vie humaine* a été composé en 1330 et 1331 environ. Le récit compte 13540 octosyllabes divisés en quatre livres, il est écrit à la première personne et il est destiné à un lectorat de niveau culturel variable, plutôt laïque qu'ecclésiastique, comme Guillaume le déclare au vers 4 (« Riche, povre, sagè et fol »). G. Veysseyre souligne le fait que le poème « est adapté à une lecture à haute voix (...) et que la diffusion du texte ne prit pas seulement la forme de récitations publiques et qu'une lecture individuelle, passant par les yeux et non par l'oreille, a aussi été prévue et pratiquée »¹⁵. Il est incontestable que Guillaume de Digulleville a conçu son texte pour être lu ce qu'il exprime dans ses formules de fin de livres : « Une autre fois vous revenrés, Se plus ouïr vous en voulez » (5063-5064) ; « Et ci ferai une pausee. Demain, se voulés, revenez Et puis le remenant orrez » (9046-9048) ; « Revenez une autre journee Quar ci ferai une pausee » (11405-11406).

Héritier du *Roman de la Rose*, dont il emprunte le cadre du songe autobiographique, ce *Pèlerinage* retrace sous une forme allégorique la quête du chrétien qui tend vers la félicité céleste, représentée sous l'apparence de la cité de Jérusalem. Équipé de la panoplie indispensable à tout pèlerinage, le pèlerin réussit à atteindre la voie de salut grâce au soutien de Grâce Dieu, qui lui a permis d'échapper aux multiples embuscades tendues par les sept vieilles femmes monstrueuses qui représentent les péchés capitaux¹⁶. Le poème s'achève alors que le songeur s'éveille.

Notre objectif essentiel étant l'étude de la langue de Guillaume de Digulleville, il nous paraît inutile de procéder à une analyse littéraire plus détaillée : nous réservons nos efforts à l'aspect linguistique. De ce fait, nous commencerons par nous tourner vers les sources livresques auxquelles l'auteur a puisé. Pour reprendre les conclusions auxquelles G. Roques¹⁷,

¹² G. Veysseyre, 329.

¹³ *Le Séjour d'honneur*. Éd. critique, introduction et notes par Frédéric Duval, Genève : Droz, 2002 (Textes littéraires français ; 545), 27-29.

¹⁴ *Actes Guill. Digull.*, 53-77.

¹⁵ Veysseyre, 317.

¹⁶ Pour des analyses littéraires plus détaillées, nous renvoyons, outre le *DLF*, à Pomel, 573-577 ; Duval, 2007, 80-81.

¹⁷ Roques 2008, 306-308.

qui a examiné de près cet aspect qu'E. Faral avait défriché avant lui¹⁸, a abouti, nous pouvons assurer que notre poète possède une bonne connaissance non seulement de la littérature religieuse — grâce notamment à l'immense richesse de la bibliothèque du monastère de Chaalis au sujet de laquelle Jean de Montreuil¹⁹ se répand en éloges — mais aussi de la littérature profane. En effet, en tant que cistercien, il n'ignore rien de la Sainte Bible à laquelle il se réfère constamment, ni des écrits de Saint Bernard, le maître spirituel de son Ordre. En ce qui concerne la littérature profane, Guillaume ne fait allusion qu'au *Roman de la Rose*, mais de multiples autres références transparaissent à travers son œuvre. Parmi ces références, figurent des auteurs comme le Reclus de Molliens, Robert de Blois, auxquels il faut vraisemblablement ajouter Gautier de Coincy et des œuvres comme le *Songe de l'Enfer* de Raoul de Houdenc, la *Voie de Paradis* de Rutebeuf, le *Roman de Fauvel* et probablement aussi le *Renart le Nouvel*. Son savoir encyclopédique nous amène également à supposer que Guillaume a lu l'*Elucidarium* d'Honorius, l'*Imago mundi*, le *Secret des secrets*, le *De proprietatibus rerum* et enfin les bestiaires de Guillaume de Normandie et de Richard de Fournival. À tout cela, s'ajoutent les nombreuses allusions au *Roman de Renart*, aux fables (celle du corbeau et du renard ou celle du coucou mis en scène par Marie de France) et à l'épopée (le cor de Roland), dont on ignore si elles lui ont été inspirées par la lecture ou par voie orale.

Nous ne pouvons pas passer sous silence le fait qu'il existe une seconde version de ce *Pèlerinage*, remanié en 1355 par Guillaume lui-même qui considère que la métrique est corrompue. Cette nouvelle version qui vise plutôt un lectorat monastique, déplace certains épisodes et intègre de nouvelles allégories, ce qui a pour effet d'ajouter de la confusion au texte d'origine tout en le surchargeant. Cette seconde version n'a pas, à ce jour, été éditée et devrait être publiée d'après le manuscrit BNF, fr. 377, contrôlé à l'aide du ms BNF, fr. 12466 par Philippe Maupeu ; un contrôle avec ce texte devrait pouvoir clarifier certains points restés obscurs²⁰.

1.1.2. Manuscrits, éditions anciennes et traductions

Pour ce qui touche les manuscrits, les éditions anciennes et les traductions de la première rédaction du *Pèlerinage de Vie humaine*, nous renvoyons aux études existantes²¹, ou en cours, car nous souhaitons, dans le cadre de ce travail, nous consacrer essentiellement, comme nous l'avons précédemment indiqué, à la transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 pour pouvoir ensuite mener à bien, sur la base de données solides, l'étude du lexique de

¹⁸ Faral 1962, 12, 106-111.

¹⁹ *Opera*, éd. E. Ornato, t. 1, Turin, 1963, 292-293, dans Duval 2006, 6.

²⁰ Philippe Maupeu, nous a aimablement fourni une copie de sa version provisoire ; nous la citons sous le sigle *PelVie2*.

²¹ Duval 2007, 80-81 et Duval, dans *Actes Guill. Digull.*, 13.

l'ensemble de la trilogie²². Ajoutons simplement que le *Pèlerinage de vie humaine* a été copié dans son ensemble ou en partie dans 65 manuscrits, sa diffusion s'est faite ensuite dès 1465, ou peu après, à travers une mise en prose du clerc d'Angers²³. Au XV^e siècle, ce pèlerinage a été traduit plusieurs fois en allemand et plusieurs fois en néerlandais (il existe trois manuscrits et un incunable de 1486²⁴) et en anglais, une version castillane a également été réalisée en 1490 et le texte a même été mis en prose et réécrit en latin. Dès 1486, l'imprimeur allemand M. Husz a fait imprimer dans son atelier de Lyon la version en prose. On ajoutera encore que l'ensemble des *Pèlerinages* a par ailleurs été remanié²⁵, probablement en 1500, sous le titre de *Romant des trois pelerinaiges* ; c'est cette version qui est citée par Godefroy dans son dictionnaire lorsqu'il indique la référence *Impr. Inst.*²⁶

1.1.3. Description du manuscrit BNF, fr. 1818

Nous n'examinerons pas ici la question du choix du témoin de base, déjà étudiée en son temps par J. J. Stürzinger pour établir son édition.

Nous sommes en présence d'un manuscrit très soigneusement calligraphié et très luxueusement décoré. Les quelques surcharges liées aux interventions portées sur le texte du manuscrit ne nuisent pas à la haute qualité de la copie. Les biffures ponctuelles qui servent à remplacer au fil de la plume une unité par une autre, l'exponctuation, plus rare, qui permet de corriger le texte fautif, tout comme les traces d'effacement par grattage et les notes marginales sont réalisées avec un manifeste souci du soin. La plupart de ces corrections semblent provenir du même atelier ou du moins d'une main médiévale²⁷. Nous signalons au passage, dans une note, ces diverses interventions.

Description du manuscrit BNF, fr. 1818²⁸

(Anc. 7855^{2*2}, Colbert 4693) Fol. 1a-119a²⁹

Vie humaine : 1ra-119ra

²² Complété par l'ajout d'attestations tirées du *Pèlerinage de l'âme* et du *Pèlerinage de Jésus-Christ*. La sélection de ces attestations a été réalisée grâce à une lecture critique de chacun de ces textes et leur intégration au lexique ne s'est faite qu'après collationnement avec leurs manuscrits de base (respectivement BNF, fr. 12466 et BNF, fr. 14976) et correction éventuelle dûment signalée.

²³ Un relevé des éditions anciennes a été établi dans *Actes Guill. Digull.*, 456-457.

²⁴ Biesheuvel, 393.

²⁵ L'attribution, d'après C. de Visch, à P. Virgin a été réfutée par E. Faral dans son article paru dans les *Études dédiées à Mario Roques*.

²⁶ L'attribution du remaniement à P. Virgin a été par Faral dans son étude sur les divers remaniements et mises en prose de l'œuvre publiée dans les *Études romanes dédiées à Mario Roques*, Paris : Droz, 1946, 89-102.

²⁷ Souvent les mots sont trop courts et les lettres trop peu caractéristiques pour permettre de tirer des conclusions fiables sur la provenance des corrections.

²⁸ Description aimablement fournie par G. Veysseyre.

²⁹ Voir la reproduction du folio 1 r^o du manuscrit et le schéma des cahiers au t. 2, p. 560 et 563 de la thèse.

Incipit *Vie humaine* : *A ceuz de ceste region/ Qui point n'i ont de mansion...*

Explicit *Vie humaine* : *-...[118vb] Celle fin est le guerredon/ et la remuneracion/[119ra]de la joie de Paradis/ Que doit aus mors & au vis" "Explicit le pelerinage de vie humaine"*

Date du ms : 14e s. (IRHT)

Support de l'écriture : vélin

Nombre de colonnes par page : 2

Nombre de lignes par colonne de texte : 30

Dimensions de folios : pages = 145x210, espace justifié par colonne = 50x160

Écriture bâtarde gothique très soignée et très régulière (une seule main).

Lettres ornées : Oui, alternativement bleues avec filigranes rouges, ou or avec filigranes noirs

Enluminures : Oui

Annotations marginales : oui (peu)

Autre texte : 119ra-124ra : prière en latin qui dans la seconde version suit le don du bourdon au pèlerin: "*Pater creator omnium / Origo et principium / A quo causantur omnia...-...Ille in fide claudicat / Salvus esse non poterit*"

Remarques complémentaires

1) Marques de corrections après relecture dans les marges (ex fol.7r)

2) Manuscrit relié aux armes de Diane de Poitiers (renseignement oral donné par M.-P. Lafitte, conservateur général au département des manuscrits de la BNF)

3) Présence, à coté de certaines enluminures, de noms de personnages servant à les identifier à la manière de légendes

Réclames partiellement apparentes

Décoration luxueuse comprenant 111 miniatures.

1.2. Pourquoi une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 ?

Le Pèlerinage de Vie humaine, premier volet de la trilogie des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville peut se lire dans une unique édition critique, tout comme les deux volets suivants, celle de J. J. Stürzinger réalisée dans les dernières années du XIX^e siècle³⁰. Le texte que nous livre l'éditeur dans ce premier *Pèlerinage* (PelVieS) est établi d'après le manuscrit BNF fr. 1818 (*t*), choisi comme manuscrit de base et corrigé en priorité par au moins neuf autres manuscrits³¹. Pour notifier ses interventions par rapport à *t*, l'éditeur a eu recours à un système assez complexe de marques typographiques ; mais ce procédé empêche

³⁰ Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de vie humaine*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1893.

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de l'ame*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1895.

Guillaume de Digulleville, *Le Pèlerinage de Jhesucrist*, éd. J. J. Stürzinger, London : Roxburghe Club, 1897.

³¹ Cf. PelVieS *Préface*, VI-VII.

malheureusement celui qui n'est pas pleinement familiarisé avec ce système d'accéder immédiatement au texte. Les divers signes typographiques mis en place et explicités par J. J. Stürzinger dans son édition³² sont :

1) les parenthèses, qui signifient que le contenu qu'elles enferment — en tant que spécifique du manuscrit et non de l'oeuvre — doit être rejeté du poème ;

2) les crochets, qui précisent que le contenu qu'elles encadrent est un ajout au manuscrit *t* qui mérite d'être intégré au poème ;

3) l'italique, qui rend compte d'une correction au manuscrit ou, parfois, d'une résolution d'abréviation.

Or, même si ces marques répondent à une fonctionnalité précise, force est de constater qu'elles nuisent à la bonne lisibilité d'un texte déjà ponctué d'apostrophes et de trémas³³ et en rendent ainsi la lecture pénible et difficile, comme en témoignent les deux extraits qui suivent et dont le second est une copie de l'édition :

Or soies *tuit bien* entendant
 En la meson dont (sui) baiesse
Sui et Grace (Dieu) est la maistresse,
 .VI. portes sont ...
 (PelVieS 2220-2223)

Humilite (si) est le signe		—si <i>aφ</i>
De tout bon cuer et (de) benigne,		—de <i>H</i>
Qui ne porte <i>te</i>l baniere	265	t.] ceste <i>to...</i>
N'a (pas) en soi bonte entiere.		
[Et] lors li ai je respondu		Et l. <i>LM</i> , Adont <i>M¹AH¹H</i>
Si comme il m'estoit avenu		
Que d'aler estoie excite		

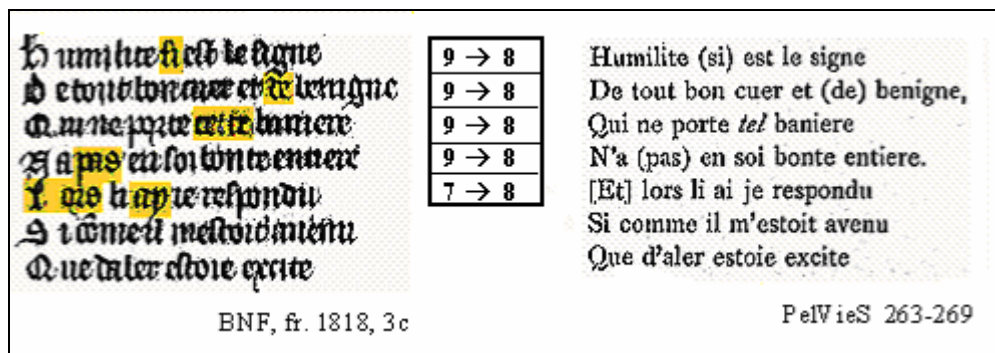
(PelVieS 263-269)

Ces interventions qui couvrent l'ensemble de la trilogie mais plus particulièrement le *Pèlerinage de Vie humaine* n'ont, toutes réflexions faites, d'autre intérêt que le respect de la règle métrique que l'éditeur cherche à appliquer au poème en prenant systématiquement en compte l'*e* final dans la mesure du vers. En effet, partant du principe que le copiste du manuscrit, qui ignore cet usage peu commun, remanie les vers féminins du texte primitif en y ajoutant une syllabe — ce qui lui permet de rétablir la métrique telle qu'elle devait être, selon lui, dans son état initial —, J. J. Stürzinger cherche à donner l'image la plus proche de ce que

³² Cf. PelVieS *Préface*, V.

³³ L'apostrophe de fin de mot à voyelle finale sert à élider cette voyelle finale devant un mot à initiale vocalique (Cf. PelVieS *Préface*, V) et le tréma à marquer que le *e* final ne s'élide pas devant voyelle initiale ou devant *h* + voyelle (Cf. PelVieS *Préface*, VI). Notons inversement que le *e* final sourd n'est pas distingué dans l'édition du *e* final fermé accentué, et ce contrairement à l'usage du français moderne et de tous les éditeurs actuels des textes médiévaux.

lui semble avoir été l'original. C'est pourquoi, en voulant améliorer le manuscrit, il restitue des vers réguliers et corrige, à son tour, le texte que lui livre le manuscrit en mettant entre parenthèses les syllabes des vers hypermétriques (vers qui comptent une syllabe de trop, 9 au lieu de 8) et entre crochets les syllabes qu'il ajoute aux vers hypométriques (vers auxquels il manque une syllabe, 7 pieds au lieu de 8) ou encore en remplaçant à l'intérieur du vers un mot par un autre qui compte le nombre attendu de syllabes pour faire un octosyllabe et dans ce cas, il signale son intervention par de l'italique. Si l'on reprend l'exemple du dernier extrait cité, on notera que *si*, *de* et *pas* sont présentés comme devant être supprimés, *tel* comme une correction au manuscrit et que *Et* est signalé comme un ajout au manuscrit. La transformation subie lors de la transcription du manuscrit apparaît clairement ci-dessous grâce à la reproduction de l'édition en regard de la reproduction du manuscrit :



Au final, le texte établi par J. J. Stürzinger est un texte composite qui emprunte à des manuscrits différents ; ainsi, au vers 263 il propose la suppression de la syllabe *si* d'après les témoins α Φ tandis qu'au vers suivant, la suppression de la syllabe *de* repose sur le manuscrit H.

En définitive, le raisonnement tenu par J. J. Stürzinger quant à la métrique du poème peut être schématisé comme suit :

Couplet de vers féminins du PelVieS vu par J. J. Stürzinger

Original :

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

Interprétation du copiste :

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | ✕

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |

→ Correction du copiste par ajout d'une syllabe à l'intérieur du vers sur le manuscrit

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8

Interprétation de la métrique du manuscrit par J. J. Stürzinger

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9

→ Correction de J. J. Stürzinger par la suppression d'une syllabe à l'intérieur du vers ou par le remplacement en italiques d'un mot par un autre comportant une syllabe en moins

1 | 2 | (3) | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | (7) | 8 | 9

À cela on ajoutera que ce procédé a été généralisé par J. J. Stürzinger aux vers masculins hypermétriques et, qu'inversement, il recourt à l'ajout d'une syllabe supplémentaire, pour les vers qu'il juge hypométriques :

1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | → 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | + une syllabe.

La syllabe supplémentaire est mise entre crochets ou en italiques, lorsqu'il s'agit d'un mot différent de celui du manuscrit *t* ; dans les vers féminins, cette syllabe est toujours intégrée à l'intérieur du vers, à tout autre endroit qu'à l'assonance.

En admettant même que par son jeu de signes typographiques l'éditeur ait trouvé un bon compromis pour livrer au lecteur le texte qu'il considère comme le plus proche de l'original, tout en signalant les spécificités propres au manuscrit ou les écarts de l'édition par rapport au manuscrit, se pose néanmoins la question de la méthodologie en vigueur pour l'établissement de ces corrections au manuscrit. L'examen détaillé du poème ainsi édité nous a permis de constater que les parenthèses tout comme les crochets favorisent des corrections injustifiées et que l'italique autorise l'intégration de données parfois fantaisistes. Cette assertion peut être confirmée par les vers 263-269 que nous venons de citer et que nous avons collationnés avec les variantes de l'apparat de l'édition (reproduit *supra* p. 11). En effet, si l'on considère que *si* n'est absent que dans deux des manuscrits régulièrement consultés, que *de* manque dans un manuscrit seulement, que *pas* semble attesté dans tous les manuscrits, que *Et* n'est présent que dans deux manuscrits alors que deux autres manuscrits portent la leçon *Adont* et que, pour finir, l'adjectif indéfini monosyllabique *tel* n'apparaît dans aucun

manuscrit³⁴, les manuscrits portant unanimement l'adjectif démonstratif dissyllabique *ceste*, qu'est-ce qui justifie les parenthèses autour de *si*, *de* et *pas*, les crochets autour de *Et* ou autorise l'introduction de *tel* en italique ? En regardant cette citation de plus près et après avoir, en outre, examiné les nombreux vers féminins auxquels l'éditeur a consciencieusement retranché ou, au contraire, ajouté une syllabe aux vers qu'il considérait comme hypermétriques ou hypométriques, il semble nettement que le *e* final ne compte pas partout dans la mesure du vers si bien qu'en voulant régulariser la métrique pour la rendre stable, J. J. Stürzinger transforme le texte du manuscrit en un poème à forme fixe. Nous croyons, et en cela nous suivons G. Roques³⁵, pouvoir affirmer que J. J. Stürzinger applique à la première version du *Pèlerinage de Vie humaine* la règle métrique que Guillaume de Digulleville pratique pour les vers féminins, avec une certaine souplesse cependant, seulement 25 ans plus tard, dans la seconde version de son texte (= *PelVie* 2).

À présent, nous passerons rapidement en revue les difficultés liées à l'exploitation de la seule édition actuellement disponible, celles qui nous ont motivée à entreprendre la transcription du manuscrit BNF fr. 1818. Pour ce faire, nous commencerons par examiner les inconséquences du système de marquage typographique précédemment abordé, pour finir avec les libertés prises en cette fin de siècle par rapport au manuscrit de référence.

1.2.1. Examen critique des marques typographiques de l'édition J. J. Stürzinger

Parenthèses

Comme indiqué plus haut, J. J. Stürzinger considère que les lettres, syllabes ou mots inscrits entre parenthèses relèvent d'incohérences sémantiques, grammaticales ou métriques (*Préface* V, 1) imputables non pas à l'auteur, mais plus vraisemblablement à un copiste négligent. Par ce procédé, l'éditeur veille à maintenir la leçon du manuscrit tout en suggérant de faire abstraction, à la lecture, de ces éléments 'en trop', apparemment fautifs, qui rendent le vers hypermétrique. Mais l'effet obtenu par ces retouches multiples, destinées à rendre la métrique recevable, est de dénaturer le texte en même temps qu'elles nuisent à sa compréhension. Notons aussi que si ces interventions s'appuient quelquefois sur des variations recensées dans l'apparat où sont régulièrement répertoriés environ neuf des plus de 65 copies de cette rédaction du *Pèlerinage de Vie humaine*³⁶, elles sont néanmoins bien souvent uniquement le fait de l'éditeur et sont donc purement arbitraires et forcément discutables. Nous citerons pour preuve, outre nos remarques au sujet des vers 263-269, (voir *supra*, p. 10) l'exemple suivant :

³⁴ Ce que J. J. Stürzinger note par le signe *to* après la variante (*Cf. PelVieS*, 2, note en bas de page).

³⁵ Roques 2008, 311.

³⁶ *Cf. Veysseyre*, 315.

Què en vous n'ait (nulle) ruderie,
(Ne) cruauté ne felonnie.
(PelVieS 605-606)

Notons ici qu'en plus du fait que l'éditeur part du principe que le *e* final à l'assonance doit être partout tonique, il considère que dans le premier vers le *e* de *Que* devant voyelle initiale ne s'élide pas, ce qu'il marque par un tréma ; il estime donc le vers à 10 syllabes au lieu de 8. Pour remédier à cette situation et restaurer l'octosyllabe, il lui faut retrancher deux syllabes ; or l'unique solution envisageable pour la cohérence sémantique du vers, celle que retient finalement J. J. Stürzinger, est d'écarter *nulle*, bisyllabique, qu'il place entre parenthèses. De même, au second vers du couplet, il tient *felonnie* pour quadrisyllabique si bien que le vers totalise 9 syllabes ; en excluant la syllabe *Ne* à l'aide de parenthèses, il restitue, là encore, ce qui lui semble être la bonne métrique. Ce genre d'opérations est observable tout au long de l'édition du *Pèlerinage de Vie humaine* et, plus généralement, bien qu'à un moindre degré, en raison du changement de la règle métrique que nous venons d'évoquer, dans l'édition de l'ensemble de la trilogie. Toutefois, devant la fréquence non négligeable de ce type de vers, métriquement irréductibles, apparemment hypermétriques dans la *Vie humaine*, il semble qu'il faille accepter que le *e* final reste parfois muet, le poète n'ayant certainement pas appliqué la règle qu'il s'était faite avec la rigueur que J. J. Stürzinger veut lui attribuer. Nous reprenons donc volontiers pour nous les propos de G. Roques³⁷ selon qui « il est fort peu probable que ce soit le copiste du manuscrit qui ait modifié si radicalement la métrique du texte qu'il copiait ». C'est pourquoi, en reconsidérant le couplet que nous venons d'examiner sous ce nouvel angle, nous croyons pouvoir avancer qu'il faut lire conformément au manuscrit :

Que en | vous | n'ait | nu | lle | ru | de | rie,
Ne | cru | au | té | ne | fe | lo | nnie

On peut signaler aussi que les parenthèses les plus usuelles portent sur des monosyllabes comme par exemple la conjonction *et* (208 fois³⁸), le pronom *je* (199 fois) et l'adverbe *com(me)* (21 fois). Dans le cas particulier de *et*, l'ajout de parenthèses engendre l'ajout simultané d'une virgule antéposée, ce qui montre clairement que pour l'éditeur un élément entre parenthèses est un élément supprimé. Un autre inconvénient lié à cette présentation réside dans le fait qu'elle est équivoque et peut donner lieu à des interprétations parfois contradictoires comme on peut le constater au vers 9927 qui porte : « Ceste main est (es)tenderresse ». Laquelle des deux possibilités offertes par le mot partiellement transcrit entre parenthèses le lecteur devra-t-il choisir ? Doit-il conserver *estenderresse* ou se plier à la volonté de l'éditeur qui lui suggère de lire *tenderresse* ? Même des spécialistes comme

³⁷ Roques 2008, 309.

³⁸ Au vers 118, la suppression de *et* a pour effet de transformer la catégorie grammaticale de *souffraiteux* : l'édition en fait un substantif alors qu'il s'agit d'un adjectif dans le manuscrit.

Tobler et Lommatzsch nous laissent entrevoir leur hésitation puisque, à l'intérieur d'un même volume de leur dictionnaire, on peut lire, concernant ce vers, *estenderresse* (III, 1376, s.v. *estenderresse*) à côté de *tenderresse* (III, 1595, s.v. *faiseresse*). Or, la seule chose qui soit sûre — nous l'avons vérifié —, c'est que le manuscrit porte sans conteste *estenderresse*, une leçon par ailleurs corroborée par l'absence de variante dans l'apparat de J. J. Stürzinger. L'examen d'un certain nombre de citations du *Pèlerinage de Vie humaine* reproduites dans ce dictionnaire, qui y renvoie régulièrement, nous a permis de constater que non seulement les parenthèses de l'édition sont reproduites plus ou moins fidèlement mais, qu'en outre, ces lexicographes se plient plus ou moins rigoureusement à la valeur que l'éditeur leur confère. Ces parenthèses peuvent aussi bien être reproduites dans TL (II, 1593, s.v. *desforreler* : « ... (Ot) s'espee [4380] » tout comme elles peuvent disparaître sans plus de façon (TL. VII, 462, s.v. *pastel* : « les pasteaus » au lieu de « (les) pasteaus » [107] et au vers 546 de l'appendice que nous n'étudions pas ici³⁹, TL VI, 996, s.v. *oficiere*, enregistre « erent » ce que l'édition note « er(oi)ent »). Cette hésitation dans le traitement des parenthèses n'est cependant pas sans incidence sur l'étude du lexique, et, pour commencer sur celle qui est relative à la nomenclature de l'oeuvre. Là encore la consultation de TL nous met en garde contre le danger qu'il peut y avoir à utiliser l'édition telle quelle. En effet, si nous prenons pour exemple des préfixés commençant par un élément entre parenthèses, on constate que TL procèdent d'une façon qui n'est pas toujours cohérente. Ainsi « (en)bouclée » attesté au vers 11207 de l'édition est-il transcrit « enbouclée » dans leur dictionnaire et traité sous l'entrée *embocler* (III, 53) tandis que « (en)fardellees » du vers 7220 est intégré tel quel, avec les parenthèses, à l'article *fardeler*⁴⁰ (III, 1635) alors qu'il existe une entrée *enfardeler* sous laquelle on notera que l'unique citation est justement un extrait du *Pèlerinage de Vie humaine* où l'on peut lire *enfardelees* (III, 325). On ajoutera, pour finir, que ces quelques exemples reflètent parfaitement le fonctionnement des parenthèses à l'échelle du texte et le recours à l'apparat de l'édition nous montre clairement que, parmi toutes les solutions retenues aux vers 107, 263-269, 4380, 7720, 9927 et 11207, il n'en est aucune qui figure dans cet apparat.

1.2.1.2. Crochets droits

Les lettres, syllabes ou mots encadrés par des crochets droits matérialisent les ajouts que l'éditeur fait au manuscrit soit pour améliorer des leçons jugées fautives (les lettres manquantes d'un mot, les omissions de la barre de nasalité, etc.) ou morphologiquement ou sémantiquement inacceptables, soit, et c'est le cas le plus fréquent, pour corriger la métrique des vers tenus pour hypométriques. Ces crochets sont d'un usage bien moins fréquent que les

³⁹ Nous écartons de notre lexique des *Pèlerinages* l'ensemble des appendices publiés en annexe de chacune des éditions, car certains de ces textes ne semblent pas devoir être attribués à l'auteur mais sont à considérer comme des compositions de copistes (cf. Veyseyre, 321 en ce qui concerne PelVie). Nous y avons cependant relevé un certain nombre de lexies intéressantes dont certaines feront l'objet d'une publication.

⁴⁰ *Fardeler* semble attesté à partir du début du XIV^e s. (cf. GD III, 722c).

parenthèses comme nous le montre la comparaison avec les monosyllabes retenus au paragraphe précédent : [et] n'est attesté que 7 fois, [je] 4 fois et com[me]⁴¹ 3 fois. S'il est relativement aisé de concevoir la mise en œuvre des suppressions de syllabes ou de mots à partir du manuscrit, il semble plus difficile d'imaginer le mécanisme qui permet à l'éditeur d'introduire des éléments nouveaux dans son texte de référence. D'où J. J. Stürzinger tire-t-il ses ajouts au manuscrit de base ? Sa préface (V, 2), répond à notre interrogation : les lettres ou mots entre crochets proviennent des leçons d'autres manuscrits ou de corrections conjecturales. Après avoir examiné un nombre significatif de ces éléments placés entre crochets, nous pouvons affirmer que la plupart de ces interventions sont, en effet, des lectures corroborées par d'autres manuscrits qui portent de meilleures leçons, mais qu'il en est un nombre non négligeable qui relèvent de simples conjectures qu'aucun manuscrit n'appuie. Ces propos peuvent être illustrés par les quelques exemples suivants où sont présentées d'abord les corrections qui reposent sur les autres témoins, puis celles qui sont purement conjecturales

- Corrections d'après d'autres témoins.

Au vers 996 qui porte le passage : « Et avec li la [me] mena », la leçon *me* nous semble tout à fait pertinente puisqu'elle permet nettement d'améliorer le sens du texte et, qu'en outre, c'est la leçon majoritaire des autres témoins. Ce genre d'intervention se répète assez souvent dans la *Vie humaine*, mais J. J. Stürzinger a un peu trop tendance à marquer une préférence pour les autres témoins plutôt que de suivre son manuscrit de base lorsque ceux-ci se conforment à une métrique régulière. En effet, comme on peut le vérifier dans les quelques exemples qui suivent, on peut observer que ce choix n'est pas toujours justifié et n'apporte que rarement un réel avantage sur le plan linguistique. Ainsi les syllabes *i*, *mont* et *ci* des vers 143, 163 et 510 ont-elles été ajoutées au texte source, alors qu'elles n'apportent rien au sens et que les leçons du manuscrit de base sont également celles de la majorité des autres témoins. On citera encore trois autres exemples qui nous amènent à la même conclusion :

1) Au vers 1461 J. J. Stürzinger corrige *nu* en *nu[l]*, or seuls 5 manuscrits attestent *nul*, deux autres portent *vu* ce qui laisse supposer une mélecture pour *nu*⁴², l'ajout de *l* est cependant inutile car on peut y voir soit une dissimilation du *l* liée à la présence de *tel* (*nu(l) tel*, soit une graphie pour *nul* identique à celle des patois modernes d'une zone septentrionale (Belgique, Picardie, Normandie) et de la Bourgogne (Cf. FEW 7, 232a) ;

2) au vers 893, c'est le verbe *estre* qui est ajouté après *semble* là où le manuscrit donne : « Bien semble ·I· courtil fermé », nous pensons que, même si 11 manuscrits portent cette leçon *estre*⁴³, il faut lui préférer le texte de notre manuscrit étant donné que ce dernier porte par ailleurs *sembler* + article + substantif (1691) et *resemblent* + article + substantif (11639), mais que nulle part on n'y lit : *semble estre* + article + substantif.

⁴¹ On peut penser que cette forme longue n'est qu'une simple variante graphique de la forme brève *com*, due peut-être au copiste qui a pu mémoriser le texte qu'il copiait sans prêter une attention réelle à la forme de l'original dont il restitue mentalement la prononciation bisyllabique ou monosyllabique. Cette fréquente alternance de forme fonctionne dans les deux sens.

⁴² *PelVie* 2, 1867, porte : « Onque ne fu veu tel disner ».

⁴³ *PelVie* 2, 1202, porte : « Aussi com est chastel ou tour ».

- Corrections conjecturales

Au vers 141 on lit : « [Mains] moines noirs et blans et gris » où *Mains* n'améliore pas le sens par rapport au manuscrit, mais le nuance. Ici l'ajout du mot n'a qu'une seule fonction : celle de rétablir la métrique ; mais, comme seul le manuscrit BNF, fr. 376 (c.1425-1450)⁴⁴ atteste cette leçon, elle n'est pas acceptable. Pas plus acceptable n'est la syllabe *i* ajoutée au vers 9046 devant *ci*, pour former l'adverbe *ici* qui n'est attesté par aucun manuscrit et semble purement arbitraire.

Il est à craindre que ces mots dont la liste serait trop longue à développer (p. ex. : *i* (506), *je* (1299), *toi* (4734), *pas* (8064), etc.) soient uniquement attribuables à l'éditeur. Excepté quelques cas où les témoins corrigent effectivement une leçon manifestement fautive, il eût été souvent préférable de garder la leçon du manuscrit — ni meilleure ni moins bonne que celle des autres manuscrits — plutôt que de transformer le texte à l'aide de ces autres leçons ou, ce qui est plus répréhensible, à partir de formes purement conjecturales.

1.2.1.3. Italiques

L'italique rend compte des lettres et mots qui ont subi une transformation quelconque par rapport au manuscrit de base, en particulier les résolutions d'abréviations et les corrections au manuscrit, parmi lesquels, tout comme pour les crochets, il en est qui proviennent de variantes de manuscrits, d'autres de corrections conjecturales. Un examen approfondi des éléments en italique nous a permis de constater que, mis à part l'italique des abréviations, ce procédé, destiné surtout à corriger les fautes de prosodie, est purement arbitraire dans la mesure où les manuscrits témoins n'autorisent que rarement les remaniements que l'éditeur impose au manuscrit. Ce constat peut être étayé par les quelques exemples qui suivent : au vers 10434 on lit : « Qui *a taster* vins se(ntre)mete » tandis que le manuscrit porte : « Qui dessaier vins s'entremete », or l'ensemble des manuscrits répertoriés dans l'apparat porte la leçon *dessaier* de notre manuscrit ; la seconde version du *Pèlerinage*, porte, au vers 8586, la leçon *a essaie* proche de celle de notre manuscrit. De même, au vers 2712, la leçon *Au bout de* commune à tous les manuscrits est remplacée par *Dessus* que ne livre aucun manuscrit, ce qui nous conduit à lire : « Quar elle (s') estoit acoutee *Dessus* la table parée » au lieu de « Quar elle s'estoit acoutee Au bout la table parée » du manuscrit, ce qui, sémantiquement, ne revient pas exactement au même⁴⁵. Le recours à l'italique incite par ailleurs l'éditeur à pratiquer, pour bon nombre de vers métriquement fautifs, des inversions de mots, de vers ou de phrases qui lui permettent de restituer des vers réguliers. Ce procédé est même mis en application alors que les autres manuscrits s'accordent avec le manuscrit de base, comme on peut le voir dans les deux exemples suivants :

⁴⁴ Cf. *PelVieS*, errata, p. VIII*.

⁴⁵ Dans ses errata, J. J. Stürzinger propose de remplacer *Dessus* par *Pres de* (cf. *PelVieS* VII), leçon que l'on trouve au vers 2893 du *PelVie2* transcrite par Ph. Maupeu.

Fourrel et renger mains grevable
Cuidoie bien avoir sans fable

BNF, fr. 1818, fol. 39d



Renge et fourrel mains grevable
Bien cuidoie avoir sans fable

PelVieS 4435-4436

Qui microcosme ou petit monde
Est apelé, lever les vens

BNF, fr. 1818, fol. 78b



Qui microcosme *se nomme*
Ou petit monde, lever (les) vens

PelVieS 8868-8869

En ce qui concerne le second extrait, on notera, en outre, que la leçon *se nomme*, introduite pour former une rime plus convenable à *omme*, n'apparaît dans aucun manuscrit et qu'au contraire *Est apelé* est signalé dans l'apparat comme étant la leçon commune à tous les témoins. Ces remaniements qu'aucun manuscrit témoin ne justifie, y compris en tenant compte de la seconde version du texte, soulèvent la question de la paternité de certains mots qu'on ne peut, tout compte fait, qu'attribuer à l'éditeur lui-même.

Pour résumer et illustrer tout ce que nous venons de signaler dans les lignes qui précèdent aux sujets des trois types de marquage, nous relevons quelques exemples-types des principaux remaniements que l'éditeur a effectués sur le manuscrit de base. Certains d'entre eux sont d'ordre grammatical, d'autres d'ordre lexical.

1.2.2. Aperçu des principaux types de remaniements de l'édition J. J. Stürzinger

1.2.2.1. Remaniements d'ordre grammatical

• Remplacement du singulier par le pluriel pour former une syllabe supplémentaire

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits ⁴⁶
4579- 4580	Que ma parole soit fable Ou qu'elle soit decevable ?	Que mes paroles soient fables Ou qu'elles soient decevables ?	pluriel partout
11532-11533	L(es)' escripture(s) corrigiee(s) Soi(en)t du tout ou despeciee(s).	Les escriptures corrigiees Soient du tout ou despeciees.	pluriel partout

⁴⁶ Nous prenons aussi en compte, ici et dans les tableaux suivants, les errata de l'édition et *PelVie2*.

- **Remplacement d'une forme verbale par une autre, plus archaïsante pour réduire le compte des pieds d'une syllabe**

Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818
ert (24 occurrences)	estoit (24 occurrences)

L'apparat de l'édition signale pour chacune de ces occurrences que *estoit* se trouve dans tous les manuscrits répertoriés ; *ert* n'est attesté que par un seul témoin aux vers 7906, 11675 et 12664 (ce dernier présente aussi les variantes *avoit* et *est* dans deux autres manuscrits). Le remplacement de *estoit* par *ert* ne trouve aucune justification valable, d'autant plus que le manuscrit ne fournit aucune attestation de *ert*.

- **Remplacement d'un temps par un autre pour réduire le compte des pieds d'une syllabe**

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
7964	ot	avoit	avoit (partout) ⁴⁷
8194	set	savoit	savoit (partout)
10864	euvre	ouVERRAI	ouVERRAY ⁴⁸ (partout, 1 ms. : ouVERAY)
11338	o	avoie	avoie ⁴⁹ (partout)
11839	pourront	pourroient	pourroient (partout, 1 ms. : pourront) ⁵⁰
11840	vourront	voudroient	vourroient (partout, 1 ms. : voudront) ⁵¹
12781	faut	faudra	faudra (partout)
13010	veullies	vousissiez	vousissies (partout, 1 ms. : weullies)

On notera, d'après l'apparat, que *set*, *euvre*, *faut* et *vourront* ne relèvent d'aucun manuscrit et que *weullies* (transcrit à tort *veullies*) et *pourront* ne sont que des variantes de manuscrits isolées.

⁴⁷ Y compris le manuscrit BNF, fr. 377, (cf. *PelVieS*, errata et *PelVie2* 9804).

⁴⁸ Notons que J. J. Stürzinger intervertit volontiers *i* et *y* ce qui, bien qu'incorrect, ne change rien à la grammaticalité des mots.

⁴⁹ V. note précédente.

⁵⁰ Dans ses errata J. J. Stürzinger propose de lire au lieu de *Mes piez tenir ne se pourront : tenir je ne me pourroie*, d'après le manuscrit BNF, fr. 377.

⁵¹ Dans ses errata J. J. Stürzinger propose de lire au lieu de *De voleter ne ne voudroient : Mes De voleter ne vourroie*, d'après le manuscrit BNF, fr. 377.

1.2.2.2. Remaniements d'ordre lexical

- Remplacement d'un lexème par un autre d'une (ou plusieurs) syllabe(s) en moins

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
7360	paree	afublee	afublee (partout, 2 mss : affublee / afulee)
7705	gorgete	belle gorge	belle gorge (partout)
8129	rois	princes	princes (partout)
8960	tuoient	occioient	occioient (partout)
9492	celee	diffamee	diffamee (partout, 1 ms. : celee)
9966	sains	garis	garis (partout, 1 ms. : Et de ma main en brieve heure)
10349	drois	raison	raison (partout)
13209	bon sens	science (lire science)	science (partout : 3 mss : sciences)
13282	treu	amigaut	amigaut (partout : 1ms. : amugot , 1 ms. : treu)
4541 / 5934 6936 / 8260 9735/ 10314	rien	chose	chose (partout)

Dans ce tableau, qui n'est qu'un bref aperçu des nombreux remaniements au manuscrit de base, seuls *bon sens* et *treu* sont effectivement attestés, quoique d'une manière non représentative, par d'autres manuscrits. Les autres mots inscrits dans la deuxième colonne proviennent pour la plupart — nous avons trouvé cette information grâce à la transcription de Ph. Maupeu — de la seconde version (*PelVie 2*) du poème (*paree*, vers 9296, *roys* et non *rois*, 9923, *tuoient*, 10634, *celee*, 11366, *sains*, 11746, *treu*, 17310) ou d'une source inconnue (le vers correspondant au vers 10349 du *PelVie* manque dans *PelVie 2* et *chose*, à deux exceptions près, qui présentent des leçons totalement différentes [vers 6450 et 8480], se lit partout comme dans les autres manuscrits [*PelVie 2*, 5850, 10046 et 11535]); dans ces derniers cas, il faut voir, là encore, des corrections de l'éditeur qui modifie sans scrupule (le mot *gorgete*, retenu au vers 7705, n'est en fait qu'un aménagement à *gorgerete* du *PelVie 2*, 9569 qui compte une syllabe de trop). On pourrait ajouter à cette énumération les substitutions récurrentes telles que (*au*← *à son* ; *nul*←*aucun* ; *dont* ← *de quoi* ; *du*←*de ce, de son* ; *ens*←*dedens* ; *jel, nel, sel*←*je le, ne le, se le* ; *com*←*selonc* ; *la* ← *celle, ceste* ; *sur*←*dessus*, etc.).

- **Remplacement d'un lexème par un autre d'une (ou plusieurs) syllabe(s) supplémentaire(s)**

vers	Édition J. J. Stürzinger	BNF, fr. 1818	Autres manuscrits
9506	mont	assez	assez (partout, 1 ms. : mont)
9827	crochet	croc	croc (partout)

Là encore, les mots de l'édition proviennent d'une source inconnue (ont été vus également les errata de l'édition et la seconde rédaction du *Pèlerinage*, où on lit vers 11380 : *A soudre aus signeurs aroient* et 11623 : *C'est i. croc crocé et 's'.*). On constatera, que ce type de remaniement est peu utilisé par l'éditeur qui lui préfère la suppression de syllabes dans des parenthèses.

Pour clore ce chapitre, nous retiendrons en guise de remarque générale, que ces trois marques typographiques, augmentées de signes diacritiques tels que le tréma sur le *e* final tonique devant une voyelle initiale et l'apostrophe d'élision, sont la preuve du souci de l'éditeur quant à la métrique, associé à la volonté de signaler toute intervention par rapport au manuscrit, mais ce système, certes très cohérent, est souvent inapproprié et beaucoup trop complexe. Il est si complexe que l'éditeur lui-même s'y perd de temps à autre si bien que les notations ne sont pas toujours aussi scrupuleusement respectées qu'il le donne à entendre. Par exemple :

- 1) il omet les parenthèses de certains éléments supprimés (5889 : « tous », on attend (tous)) ;
- 2) il omet les crochets de certains éléments ajoutés (342 : « tu », on attend : [tu]);
- 3) il omet un certain nombre d'italiques pour les abréviations résolues (1744 : « apertient », on attend *apertient*, 1759 : « connut », on attend *connut*) ou pour les éléments modifiés (7377 : « trop » au lieu de *assez* dans le manuscrit, on attend *trop*) et l'on peut également observer le phénomène inverse : des parenthèses, des crochets, des italiques là où il ne devrait pas y en avoir : « i(l) », manuscrit : *y* (185), « sequest[r]er », manuscrit : *sequestrer*, (6192), « *permentiers* », manuscrit : *parmentiers* (9535).

Après avoir passé en revue les principaux types de remaniements sciemment introduits par l'éditeur, nous examinerons ceux qui sont directement imputables à la pratique de l'édition telle qu'elle était appliquée à la fin du XIX^e siècle.

1.2.3. Interventions de l'éditeur dans sa transcription

Nombreuses sont les libertés que s'accorde l'éditeur dans la transcription du manuscrit car il y a glissé autant de traits archaïsants que d'innovations teintées de modernisme. Ces modifications par rapport au manuscrit, dans la mesure où elles ne sont pas nécessairement recherchées par l'éditeur mais plutôt le résultat d'interventions hâtives hypercorrectrices liées

à une bonne connaissance de la langue ancienne, produisent un texte remanié assez différent de celui du manuscrit. Tout comme ses contemporains qui sont davantage tournés vers l'aspect culturel des textes que vers leur authenticité dans la forme des propos, qui est volontiers modernisée au goût du jour ou, au contraire, faussement archaïsée, J. J. Stürzinger s'attache davantage au contenu, à la compréhension et à la structure du poème qu'aux détails de forme et au respect du manuscrit, ce qui hélas ne permet pas de rétablir le meilleur texte. Ces transformations concernent surtout la graphie : on note de multiples alternances de lettres de prononciation identique. Les plus fréquentes sont les suivantes :

1) *s/z* (*apres* ← *aprez* (14) ; *sans* ← *sanz* (598, 614, 682) ; *tous ceus* ← *touz ceus* (309) et les formes verbales *-es/-ez trebuchiez* ← *trebuchies* (333) ; *meslez* ← *mesles* (775) ;

2) *i/y* (*vy* ← *vi* (113) ; *moi* ← *moy* (290) ; *roi* ← *roy* (321).

Dans les deux prochains paragraphes, nous ferons la liste des deux types d'interventions récurrentes : les archaïisations et les modernisations.

1.2.3.1. Archaïisations

Pour l'essentiel, ce type de retouches au manuscrit appartient plutôt au domaine graphique, même s'il concerne également, quoique dans une moindre mesure, la morphologie verbale ou la morphosyntaxe. On citera pour preuve l'exemple du suffixe *-age* que l'éditeur, sur les 22 occurrences du texte, transcrit partout *-aige*, alors que le manuscrit n'atteste qu'une seule fois la forme palatalisée ; à l'inverse cependant *visaige* (vers 8402) est transcrit à tort par *visage*. Sur le plan morphosyntaxique, on peut s'étonner du maintien massif de la déclinaison bicasuelle. Pour s'en convaincre, on citera les exemples de *Diex* (cas sujet et vocatif) attesté 41 fois (et une fois sous la forme *Dieux*), *sire* (vocatif et cas sujet) attesté 11 fois, parallèlement à *seigneur* (utilisé indifféremment), réellement attestés dans le manuscrit, à trois exceptions près (*Diex* a 39 occurrences, *Dieux* aucune). On citera aussi la marque *s/z* du cas sujet singulier qui, bien que présente dans le manuscrit, a tendance à proliférer dans l'édition (*arbres* ← *arbre* (5973) ; *aucuns* ← *aucun* (12120) ; *chascuns* ← *chascun* (180, 8704, 13156) ; *nus/nuz* ← *nu* (180, 197, 8476) ; *riens* ← *rien* (6011, 8103, 13424). Nous citons, sous forme de tableau mettant l'édition en regard du manuscrit, un échantillonnage auxquelles ont été ajoutées les graphies étymologisantes :

Collation du manuscrit avec l'édition : archaïsmes		
	BNF, fr. 1818	Édition
1d	passage	v. 88 p assaige
2d	chascun ... nus	v. 180 Chascuns ... nus
3a	Nulz	v. 197 Nulz
3b	coronne	v. 243 coronne
6a	loingnemēt	v. 547 oingnement
6b	traictiez ... doucement	v. 609 traictiez ... doucement
9a	tieng	v. 886 tieng
9b	veult	v. 910 veult
10a	haultaine	v. 987 haultaine

Cette énumération ne gagnerait pas à être davantage enrichie, nous signalerons simplement que ce phénomène est très fréquent (ajoutons juste : *tormente* ← *tourmente* (10954) et *temptacion* ← *temptation* (11702)) et nous noterons la forte propension aux graphies étymologisantes (*oultrage* ← *outrage* (10444) ; *alaicte* ← *alaite* (13331)).

1.2.3.2. Modernisations

Comme pour les archaïsmes, les modernisations touchent essentiellement la graphie. On retiendra l'exemple marquant de la conjonction « mais », généralement noté *mes* dans le manuscrit, plus rarement *mais* ; or, c'est cette dernière graphie qui est la plus souvent transcrite dans l'édition puisqu'elle se lit 128 fois et que le manuscrit n'en comporte que 13 occurrences. On retiendra aussi l'exemple de *aventure* attesté 8 fois dans l'édition tandis que le manuscrit porte partout *avanture*, à l'exception peut-être du vers 5285⁵². Sur le plan morphosyntaxique, on peut signaler que sur les 14 occurrences de *lui* de l'édition, seuls 5 sont attestés dans le manuscrit qui porte partout ailleurs *li*. Donnons, selon le modèle retenu pour les archaïsmes, quelques exemples de modernisations :

⁵² La finale *-enture*, corrigée sur grattage laisse supposer une seconde main postérieure.

Collation du manuscrit avec l'édition : modernisations		
	BNF, fr. 1818	Édition
1 d		v. 71 prince
2 a		v. 96 mais
3 a		v. 201 peu
3 a		v. 212 Avroie
3 a		v. 221 maison
5 d		v. 511 maistre
6 d		v. 621 lui

Parmi les nombreux autres exemples nous noterons encore des modernisations du type *ange* ← *angre* (11749) ; *forme* ← *fourme* (8211) ; *vierge* ← *virge* (1634).

Si la plupart de ces divers remaniements, non signalés en tant que tels par l'éditeur, concernent principalement la graphie des mots et n'interfèrent pas avec les unités lexicales à proprement parler, celles qui touchent à la morphologie en perturbent l'étude dont la vision est faussée.

1.2.4. Conclusion

En conclusion, on peut dresser le constat que cette édition, peu lisible pour le profane, est somme toute peu fidèle au manuscrit BNF, fr. 1818 choisi par J. J. Stürzinger comme manuscrit de base et présente de trop nombreuses faiblesses. Il suffit, pour se convaincre des disparates entre l'édition et le manuscrit, d'observer la reproduction d'une page de l'édition (vers 6337-6370) que nous avons mise en parallèle avec le manuscrit (folio 56b-56c) ; les 22 remaniements repérés y ont été surlignés pour plus de visibilité.

Donques dist raison uoiz tu biē
 Q'ie ne t'ai menti de rien
 Q'le cors est ton aduersaire
 A tout le bien que tu ueuz faire
 Certes dis ie il est ainsi
 Je le uoi bien uie merai
 Mes dites moy encor a mot
 Pour quoy de moy il est pl' fort
 Ou pour quoy aussi fort com li
 Je ne puis estre ne ne sui
 Plus fort dist elle n'est il pas
 Mes uiaice tu ne le pues pas
 En son pais com tu seroies
 U tien se tu i estoies
 Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier
 Il est ia en son pais
 Sur son fumier et son fiens mis
 Si en est contre toy plus fort
 Et plus fier et de plus grant port
 Mes saure pt tu le tenoies
 En ton pais plus fort seroies
 La ne pourroit il resister
 A toi de rien ne contraiter
 Non pas que ce a te die
 Pour toi metre en fetardie
 Que uueille dire que mater
 Ne le puisses et supplanter
 Or se tu ueus sur son fumier
 Se riens tu sez de l'eschequier
 Tu li feras eschech et mat
 Ja n'y metra tant de debat
 Pou a boire et pou a mengier
 Pou reposer bien traueillier

Donques, dist Raison, voiz tu bien
 Que je ne t'ai menti de rien,
 Que le corps est (ton) aduersaire
 A tout le bien que (tu) ueuz faire."—6340
 "Certes, dis jē, il est ainsi,
 Je le voy bien, vostre mercy.
 Mais dites moy encore un mot
 Pour quoy de moi il est plus fort
 Ou pour quoy aussi fort com li 6345
 Je ne puis estre ne ne sui ?"—
 "Plus fort, dist elle, n'est il pas,
 Mais vaincre tu ne le pues pas
 En son paÿs com feroies 6350
 U tien, se tu i estoies.
 Chascun est fort sur son fumier
 Et en sa terre se fait fier.
 Il est icy en son paÿs,
 Sur son fumier et son fiens mis,
 Si en est contre toy plus fort 6355
 Et plus fier et de plus grant port ;
 Mais s'autre part (tu) le tenoies
 U tien, tu plus fort seroies.
 La ne pourroit il resister
 A toy de rien ne contraiter, 6360
 Nom pas que ce cy te die
 Pour toi metre en fetardie,
 Que vueille dire que mater
 Ne le puisses et supplanter,
 Quar se tu veus, sur son fumier, 6365
 Se riens tu sez de l'eschequier,
 Tu ly feras eschech et mat,
 Ja n'y fera tant de debat.
 Pou aboire et pou amengier,
 Pou reposer, bien traueillier 6370

(cliché de la BNF)

Ajoutons que dans ses errata (p. VII* à VIII*), J. J. Stürzinger, propose soit de transposer les parenthèses et les crochets qui affectent les syllabes de certains vers de son édition à d'autres syllabes de ces mêmes vers, soit de remplacer le texte initial par un texte différent. Dans le premier cas, le déplacement des signes typographiques peut être le résultat

d'une réflexion nouvelle (vers 2556 : *Par les oustis (de) penitance* doit remplacer *Par (les) oustis de penitance* ; vers 4886 : *Par son (droit) non et apellee* doit remplacer *Par (son) droit non et apellee*) ou d'une comparaison avec d'autres manuscrits (vers 2050 : *Gard(ienn)e de l'ille celee* doit remplacer *Gardienne (de) l'ille celee* ; vers 2915 : *(Quar) bien se douta que blasmee* doit remplacer *Quar (bien) se douta que blasmee*, d'après les manuscrits BNF, fr. 377 (c.1395) et BNF, fr. 12466 (XV^e s.) que J. J. Stürzinger a vraisemblablement utilisés comme manuscrits de contrôle [cf. *PelVie* 2, 917, 2292 et 3088]). Dans le second cas, celui où J. J. Stürzinger propose de remplacer le texte de l'édition par un texte meilleur, le texte nouveau est pour l'essentiel emprunté, comme l'indique l'éditeur au manuscrit BNF, fr. 376 ou, plus rarement et sans que cela n'ait été formulé clairement, d'après les manuscrits BNF, fr.377 et BNF, fr. 12466 (vers 4139, *Et contre tel pautonniere* (= *PelVie* 2, 5452) doit remplacer *Si ques vers tel pautonniere*).

On peut conclure de ce survol que l'ensemble des remaniements, qu'ils soient voulus ou non par l'éditeur qui souhaite, par le jeu des marques typographiques, satisfaire à une métrique rigoureuse, a pour effet de dénaturer le texte qu'ils dégradent au point

1) d'en transformer le style (vers 10303-10304 : « *Saches bien* que sui leur mere *Qui quē* ait este leur pere » au lieu : « Tu dois savoir que sui leur mere *Quiconques* ait este leur pere » dans le manuscrit⁵³) ou

2) d'en modifier la teneur ((Re)garde (686)⁵⁴ ; cloch(et)es (11523) ; [En]contre (2982)⁵⁵, on y ajoutera le vers 2712 cité *supra*, p. 17).

La présence des parenthèses ou des crochets rend le texte inintelligible⁵⁶ au point d'embrouiller le lecteur (on rappellera l'exemple d'*enfardeler* qui a donné lieu à deux entrées distinctes dans TL., voir *supra*, p. 15) ou de forger des mots par ailleurs absents du texte de Guillaume tels que : *(Ap)partenant* (5678), *(ap)pertient* (645), ou encore inconnus de la littérature française. La forme *chetaine* que propose l'éditeur au vers 7496, lorsqu'il transcrit *che(ve)taine*, ne semble pas attestée et *donresse* (*don(ner)resse* au vers 2630 de l'édition), attesté sous *donerresse* par T-L III, 2019, n'est en fait pas, comme le laisse croire T-L, une forme attribuable à Guillaume de Digulleville, mais seulement une variante isolée du manuscrit Lyon BM 768 (XIV^e s.). Et l'on notera que *coint(er)elle* de l'édition (7643), bien qu'attesté dans deux manuscrits (BNF, fr. 1645 [c.1350] et BNF, fr. 1141 [XV^e s.]), est repris sous la forme *cointerelle* dans T-L (III, 543, s.v. *cointerel*), alors que, au contraire, c'est la variante *conduierresse* (London BL Add. 22594 [c.1380]⁵⁷) que T-L III, 666 préfère à *conduiserresse*, pour la lecture *condui(sser)resse* de l'édition (7495), et cela en dépit du fait

⁵³ *PelVie* 2, 8469-8470 : *Saches que je sui leur mere Quiconqu'ait esté leur pere.*

⁵⁴ *PelVie* 2, 968 : *Regarde.*

⁵⁵ Dans (Re)garde aussi qu'elle est crocue *PelVie* 2, 3141 : *Courouçant moy et Nature.*

⁵⁶ On citera, pour exemple, les vers 9854-9860 : *Quar bien li semble que pou est Prisiee, quant (est) engagiee [Est] pour si pou (de chose) et bailliee. Ausi n'est elle (pas) contente Ne (pas) bien ne li atalente, Quant ceus qu' a (mis) en seigneurie [Mis], li font tel vilennie.*

⁵⁷ Aussi *conduierresse* (London BL Harley 4399 [c.1400]), *conduierresse* (Lyon BM 768)

qu'il ait aussi un article *conduiserresse* (T-L III, 667) où un exemple tiré du *Pèlerinage de Vie humaine* est cité.

Dans la perspective de l'étude de la langue de cette trilogie, dont l'apport lexical est clairement démontré dans le lexique qui occupe le tome 2 de la thèse, il nous a paru fondamental, d'un point de vue linguistique de nous appuyer sur des données solides et fiables : celles du manuscrit. Aussi, nous efforçons nous de transcrire le texte au plus près du manuscrit et de présenter au lecteur moderne, à défaut du texte original, du moins la copie la plus proche du manuscrit et la plus sobre possible. Pour ce faire, nous avons suivi les recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École Nationale des Chartes⁵⁸ qui visent à un compromis entre la lisibilité souhaitée par les non-spécialistes et la fidélité au système du copiste exigée par les paléographes ou les philologues.

À présent nous allons nous intéresser à la manière dont nous avons établi la transcription du manuscrit.

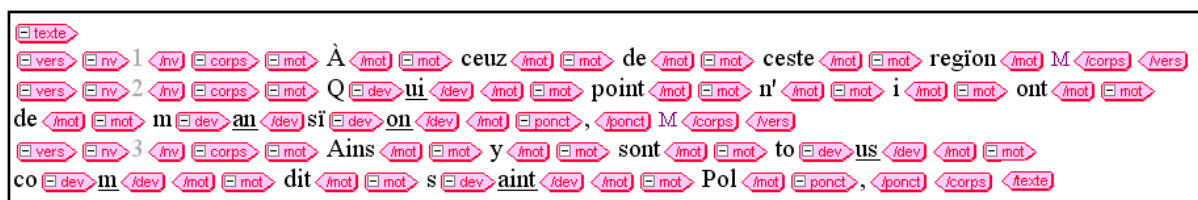
1.3. Établissement du texte d'après le manuscrit BNF, fr. 1818

1.3.1. Protocole de saisie au format XML

Nous avons utilisé comme base l'édition J. J. Stürzinger que nous avons soumise à un dispositif informatique qui transforme très facilement le fichier du format Word au format XML. Ceci a nécessité l'élaboration d'une structure hiérarchique minimale qui prend la forme d'une arborescence d'éléments ou balises spéciales que nous présentons ci-dessous⁵⁹ :

```
<Texte>
  <vers>
    <nv> (numéro du vers)
    <mot>
      <ponct> (ponctuation)
```

Le texte se présente donc comme le montre la capture d'écran suivante :



⁵⁸ *Conseil pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, *Conseils généraux*, publ. par l'École nationale des chartes, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, École nationale des chartes, 2005, 175 p.

⁵⁹ Afin de ne pas surcharger les données, nous avons supprimé les balises de fin qui permettent avec les balises de début de délimiter chaque élément.

Après cette phase, commence celle de la collation systématique avec le manuscrit BNF, fr. 1818 pour finaliser une nouvelle transcription. Cette phase qui vise à améliorer le texte de l'édition a nécessité l'introduction de balises supplémentaires, plus fines, qui rendent compte de la structure du texte ou des éléments qui le constituent.

La balise principale <texte> qui jusque là encadre l'ensemble des balises <vers>, autorise l'introduction des balises dérivées <folio> / <livre> / <miniature>; cette dernière balise ouvre une nouvelle fenêtre <réglure> qui permet de définir, en nombre de réglures, la taille de la miniature par rapport à celle du texte.

La balise <vers> provoque à son tour l'introduction de la balise <corps> dans laquelle s'intégreront les balises <mot> et <ponct>; entre <vers> et <corps>, il peut y avoir soit des attributs spécifiques, soit l'élément <personnage> qui permet de mentionner le personnage qui parle; entre <corps> et <vers> il est possible d'ajouter un <commentaire> pour intégrer soit un complément d'ordre linguistique, soit une <note>, plus particulièrement une note critique dans laquelle seront consignés des renseignements encyclopédiques, des repères littéraires ou des faits historiques, etc.

Les attributs évoqués sont :

- 1) <ped de mouche> où il faut répondre, dans la fenêtre qui lui est attachée, à la question OUI ou NON (mais seul OUI sera activé, NON étant ajouté automatiquement en l'absence de OUI);
- 2) <problème> où la fenêtre correspondante permet de signaler tout problème concernant le vers;
- 3) <genre> (sous-entendu de la rime) où il faut choisir entre M (= masculin) et F (= féminin)⁶⁰;
- 4) <hyp> qui ouvre une fenêtre où l'on choisit, lorsque le vers est irrégulier, entre hypométrique, hypermétrique, lorsqu'une hésitation sur la justesse métrique persiste on note X.

La balise <mot>, permet d'accéder à une nouvelle fenêtre qui permet de choisir dans une liste proposée les attributs qui renseignent sur les aspects suivants :

- 1) <lemme DMF> où sera inscrit le lemme du DMF correspondant ou à défaut un nouveau lemme⁶¹;

⁶⁰ Cette balise et la suivante n'ont été renseignées que jusqu'au vers 4396 car nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas possible d'établir une règle de versification cohérente et constante. Nous gardons ces données pour une éventuelle étude plus poussée de la versification.

⁶¹ L'introduction du lemme permet d'unifier sous une étiquette unique les différentes formes d'une lexie, ce sera celle du DMF si elle existe déjà. Un autre avantage lié à la lemmatisation est celui d'éviter le traitement de mots à la nomenclature du lexique dont le seul intérêt serait d'ordre graphique (ceci nous a permis, par exemple, de ne pas faire de notice *esparner* pour rendre compte de *esparnant* attesté au vers 1146, dont seule la forme présente un intérêt). Nous n'avons renseigné cette fenêtre qu'en cas d'homonymie, pour lever le doute, car une lemmatisation automatique, dûment contrôlée par la suite, permet d'accéder à l'ensemble des lemmes du texte dans la version électronique de l'édition.

Voici, à titre d'exemple, un extrait du poème au format XML complété par les fenêtres comportant les attributs :

```

<texte> <livre> I </livre>

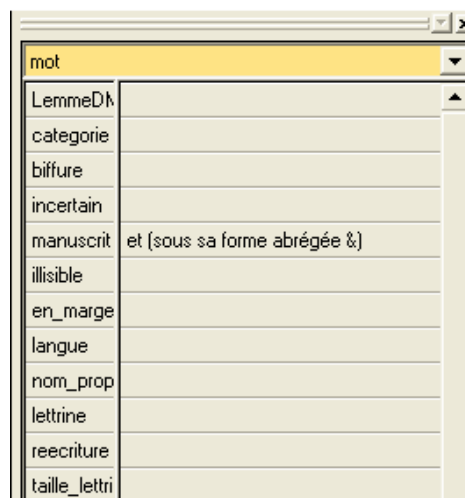
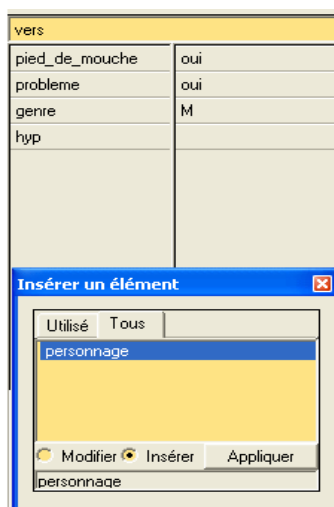
<folio> f. 2b </folio>

<vers> <nv> 135 </nv> <corps> <mot> Une </mot> <mot> g </dev> <dev> ra </dev> <mot> nt </mot> <mot> eschiele </mot> <mot> dreciee </mot> F </corps>
<note> <matcn> eschiele </matcn> <textecn> - Allusion à l'échelle de Jacob, appuyée sur la terre et dont le sommet atteignait le ciel ( <I> Genèse </I>
XXVIII, 10-12), voir aussi <I> Dictionnaire encyclopedique du moyen âge, 1997, t. 1, p. 497). </I> <textecn> </note> </vers>

<folio> f. 8c </folio>

<vers> <personnage> L'acteur </personnage> <nv> 817 </nv> <corps> <mot> Et </mot> <mot> cil </mot> <mot> tuit </mot> <mot> deus </mot> <mot>
ont </mot> <mot> ce </mot> <mot> promis </mot> <ponct> . </ponct> M </corps> </vers>
<vers> @ <nv> 818 </nv> <corps> <mot> À </mot> <mot> tant </mot> <mot> ez </dev> <dev> vous </mot> <mot> ceulz </mot> <mot>
departis </mot> <ponct> , </ponct> M </corps>
<commentaire> <matcn> es vous </matcn> <textecn> - <I> es vous </I> signifie littéralement "voici pour vous", il est précédé de la locution adverbale à
tant "alors, à ce moment" ( <I> cf. </I> Cl. Buridant, <I> Grammaire nouvelle de l'ancien français </I>, Paris, Sedes, 2000, 537-538, paragraphe
436). <textecn> </commentaire> </vers>
<vers> <nv> 819 </nv> <corps> <mot> L' </mot> <mot> official </mot> <mot> est </mot> <mot> retournez </mot> M </corps>
<commentaire> <matcn> retournez </matcn> <textecn> - Confusion de <I> s </I> et de <I> z </I> flexionnels à la finale. <textecn> </commentaire> </vers>
<vers> <nv> 820 </nv> <corps> <mot> Et </mot> <mot> vers </mot> <mot> Moÿses </mot> <mot> rest </mot> <mot> alez </mot> M </corps> </vers>
<vers> <nv> 821 </nv> <corps> <mot> Q </dev> <dev> ui </dev> </mot> <mot> encore </mot> <mot> estoit </mot> <mot> au </mot> <mot> sermon </mot>
M </corps> </vers>
<vers> <nv> 822 </nv> <corps> <mot> Que </mot> <mot> li </mot> <mot> faisait </mot> <mot> dame </mot> <mot>
Raison </mot> <ponct> ; </ponct> M </corps> </vers> <texte>

```



La première capture d'écran nous montre comment les vers 817 à 822 ont été saisis : on note l'élément folio, suivi de la balise <vers> qui comporte les balises <mot>, les ponctuations et le genre du vers (ici partout masculin). Les deux captures suivantes nous montrent comment aux vers 818 ont été ajoutées des éléments supplémentaires <pied de mouche>, <problème> et <genre>F ; l'activation de l'attribut personnage a permis l'intégration du mot acteur au vers 817. L'activation de la rubrique manuscrit, sur l'image de droite, permet l'ajout de la leçon fautive *et* corrigée dans la transcription.

L'avantage de la version informatique sur la version papier, et non des moindres, est que les données peuvent être exploitées de manières différentes par les utilisateurs, en fonction de leurs attentes spécifiques, et ce, par des procédures informatiques modulables qui rendent possibles des interrogations multi-critères. Comme cette transcription de manuscrit sera reversée dans la base des éditions électroniques du *DMF* et dans la mesure où le langage XML, au format TEI (Text Encoding Interchange) est le seul format qui actuellement nous livre un système de balisage et d'annotations normalisés, nous procéderons à une conversion de format. Ceci devrait permettre aux chercheurs – y compris de disciplines différentes – de partager des données et de les échanger sans qu'ils soient confrontés au problème de compatibilité.

Après cette courte présentation, un peu technique, relative à la saisie de la nouvelle transcription, nous passerons en revue le système de transcription que nous avons appliqué.

1.3.2. Principes de transcription

Après le reproche que nous venons de faire à l'édition de J. J. Stürzinger, il s'agit pour nous de ne pas tomber dans les mêmes pièges ; notre but est de présenter un texte qui soit à la fois lisible pour un lecteur moderne et fidèle au manuscrit. Pour ce faire, nous avons décidé de transcrire le texte que nous livre le manuscrit, dans le plus grand respect, sans essayer de corriger les multiples irrégularités métriques qui sont probablement le fait de l'auteur et non du copiste, ni les confusions entre *se* et *ce*, *ci* et *si*... dans la mesure où elles n'entravent pas la compréhension du texte, et en appliquant les règles recommandées par l'École Nationale des Chartes (voir *infra*, p. 38).

Afin de donner la vision la plus fidèle du manuscrit, nous présentons le texte, conformément au manuscrit, sur deux colonnes de trente lignes chacune. Les miniatures sont signalées par des rectangles formés d'étoiles dont la taille varie en fonction du nombre de réglures que ces miniature occupent dans le texte, les lettrines sont transcrites en caractère gras et les vers copiés deux fois à la suite ou laissés en blanc dans le manuscrit sont signalés par de longues lignes ce qui permet de respecter la structure du folio. Nous indiquons les folios colonne par colonne et ajoutons, pour la commodité, la numérotation des vers 5 par 5. Soucieuse du respect du manuscrit, nous conservons entre points les chiffres romains du texte. Mais pour améliorer la lisibilité du texte, nous distinguons « i / j », « u / v » que le manuscrit confond et développons partout 'z' en « et », dans la mesure où ce caractère ne présente aucune ambiguïté (on note cependant la graphie *e* aux vers 2017 et 5305). Nous avons opté pour le maintien de *u* dans les différentes formes de *pouvoir*, en raison des formes

*pouez, peuent*⁶². Les majuscules ont été rétablies selon l'usage moderne : les noms propres, les personnifications sont pourvues d'une initiale majuscule, les titres des ouvrages sont donnés en italique, de même que les mots latins.

Cependant, lorsque la leçon des autres témoins (tirée de l'apparat de l'édition J. J. Stürzinger⁶³) permet d'améliorer le manuscrit, nous corrigeons le texte d'après cette leçon. On enregistre quelques échanges occasionnels entre *qui* et *qu'il* : par souci de clarté, nous avons préféré intervenir et rétablir les formes idoines (c'est-à-dire *qu'il* aux vers 1159, 6129, 8578, 11770 et 11624 ; *qui* au vers 11029) ; de la même manière, nous avons préféré transcrire *si* par *s'il* (698, 1729). On observe aussi quelques manquements à l'accord en genre des adjectifs ou en genre et nombre entre le sujet et le verbe quand le sujet est postposé : lorsque ceux-ci n'entraînent aucune difficulté de sens, la leçon du manuscrit a été conservée.

Toute correction au manuscrit est signalée dans le texte par l'utilisation de crochets droits qui encadrent la correction dans le texte et donne lieu à une note de bas de page qui indique la leçon rejetée et la source de la correction.

1.3.2.1. Ponctuation, disposition du texte

Le texte de notre manuscrit est ponctué de manière peu abondante et consiste essentiellement en de simples points, avec en outre quelques traits de plume obliques (correspondant à notre virgule) et pieds de mouche ; le copiste ne fait aucun usage des majuscules qui faciliteraient le marquage des débuts de phrase. Dans la mesure où la distribution des différents signes du manuscrit présente un caractère assez aléatoire et irrégulier qui semble ne correspondre à aucun système syntaxique, nous préférons lui substituer la ponctuation moderne en introduisant les signes nécessaires pour améliorer la compréhension et la lisibilité du texte⁶⁴ ; selon ce même principe, nous avons inséré systématiquement les guillemets pour isoler les répliques des dialogues et les monologues, en appliquant les règles établies par l'École Nationale des Chartes⁶⁵. Mais, il nous paraît que cette ponctuation moderne offre l'inconvénient de sembler parfois imposer une interprétation personnelle quand la syntaxe de l'auteur était ambiguë. C'est pourquoi, nous souhaiterions soumettre le manuscrit à un spécialiste de la ponctuation médiévale qui pourrait nous éclairer sur l'usage des signes de ponctuation dans ce poème.

⁶² Cf. O. Jodogne, *POVOIR ou POUOIR ? Le cas phonétique de l'ancien verbe pouvoir*, in *Mélanges de linguistique et de philologie romanes offerts à Monseigneur Pierre Gardette*, Strasbourg : Travaux de linguistique et de littérature, 1966, 257-266.

⁶³ Il faut admettre que l'apparat de l'édition est souvent d'un faible secours et que parmi les variantes qu'il tire de son manuscrit de base, lorsqu'il corrige le texte, il en est qui présentent des erreurs de transcription. Toutefois, ces erreurs ne touchent généralement que la graphie retenue.

⁶⁴ Cf. Chr. Marchello-Nizia, *Ponctuation et « unités de lecture » dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise*, dans *Langue française* 40, 1978, 32-44 et *Conseil pour l'édition des textes médiévaux* (voir *infra*, p. 38).

⁶⁵ *Conseil pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, 74.

1.3.2.2. *Résolution des abréviations*

Si le copiste fait un emploi massif des marques d'abréviations, il est à remarquer qu'elles ne présentent rien d'exceptionnel et ne posent pas de problème particulier de résolution. Utilisées aussi bien à l'intérieur du vers qu'en finale de vers, les abréviations du manuscrit ont pu être aisément résolues en adoptant l'orthographe la plus courante utilisée par le scribe lorsqu'il écrit le mot en toutes lettres. Nous avons cependant cru devoir indiquer les éléments que nous avons suppléés : toutes les abréviations que nous avons développées sont signalées par un soulignement. Le lecteur pourra ainsi imaginer à quoi ressemble le texte du manuscrit.

ABREVIATIONS PAR SIGNES SPECIAUX

Nous relevons dans ce qui suit les principaux signes abréviatifs du manuscrit avec leurs principales résolutions. Chaque rubrique commence par la reproduction du signe examiné et se termine par des exemples empruntés au manuscrit qui, en fonction de l'espace disponible sur le folio, montrent certaines distorsions par rapport au patron initial.



- Ce signe est l'une des abréviations les plus courantes ; il surmonte les voyelles, plus rarement la consonne *m* pour marquer la nasalité. Cette barre a été développée par *n* ou *m* selon l'usage le plus fréquent du scribe ; cette barre a quelquefois été ajoutée a posteriori comme en témoigne la couleur plus foncée de l'encre, preuve de retrempage de plume (notamment aux vers 8484 sur *tēps* et 8511 sur le *ō cōmēt*). Or, si dans un certain nombre de mots la résolution de l'abréviation est évidente, soit parce qu'il n'existe qu'une seule possibilité, soit parce que les mots apparaissent dans le manuscrit en toutes lettres sous une forme unique, il est des cas où il peut subsister une hésitation parce que le manuscrit présente des graphies variables et, dans ce cas, nous optons pour la graphie la plus fréquemment employée. Les mots *quāt* (2845), *rāpast* (153), *mōdes* (2865), *nōmee* (2859), *paī* (2848), *sagemēt* (2873), *tēps* (4665), *briefmēt* (4552), *ū* (2877), *hūblement* (5112) ne posent aucun problème : on ne peut que lire *quant*, *rampast*, *mondes*, *nommee*, *pain*, *sagement*, *temps*, *briefment*, *un* et *humblement*. Mais dans les mots suivants, la barre peut être mise pour *n* ou pour *m* : *grāmēt* (2705, 2814, 6731), *nō* "nom" (2341, 2348, etc.), *hō* "homme" (3848, 4960, etc.), *clāī* (10030 ; 10951) / *reclāī* (11384), *ēmieles* / *ēmiellee* (109, 12675) ; cependant, *grāmēt*, *nō*, *clāī* / *reclāī* seront transcrits *granment*, *non*, *claim* / *reclaim* car ce sont les seules graphies développées dans le texte. Le mot *hō* sera transcrit *hon* car la graphie avec *m* est

largement minoritaire et se concentre dans la seconde partie du poème alors que la graphie avec *n* est très présente sur l'ensemble du poème. Le mot *ēmiel-* sera transcrit *enmiel-* dans la mesure où la plupart des verbes commençant par *m* et préfixés en *en-* présentent la graphie *enm-* lorsqu'ils sont écrits en toutes lettres. Dans de rares cas, ce signe est placé non pas sur la lettre avec laquelle il forme une abréviation, mais, par anticipation, sur la lettre précédente : *āime* (4565).

mais *ūgles* *doq̄āb* *formēt* *āime* *glōtonnīc*

On notera que cette barre, lorsqu'elle surmonte le *o*, peut également valoir un *u* (cf. *acoustumee* (4874), *coustume* (13498), *gloutonnie* (10350), *gouvernerresse* (12529)⁶⁶.

◆ *o* ◆

- Sorte de *w*, placé sur le *g*, sur le *q* et sur le *t* : signe très arrondi dont le dernier jambage est plus éloigné du second que le premier sur lequel il cherche à se refermer, il représente *-ra-*, *-ua-* : *grant* (43), *agrapast* (154), *quanque* (1823), *Quar* (179), *traversains* (11529).

gr̄w *q̄n̄q̄* *t̄uer̄s̄āis*

◆ *r* ◆

- Trait droit vertical sur le *q*, il représente *-qui-* : *qu'il* (107), *nasqui* (3710).

q̄l *naſq̄*

◆ *q̄* ◆

- Sorte de parenthèse couchée dont les extrémités sont orientées vers le bas sur le *q*, il représente *-que-* : *que* (254), *moqueroient* (2941), *avecques* (12720).

q̄ *ameq̄s*

◆ *∞* ◆

- Sorte de *∞* dont les boucles ne sont pas fermées au-dessus de la lettre avec laquelle elle forme une syllabe, il représente *-eur-/-our-*, *-ur-* : *seigneur* (234, 298, 718, 770, etc.),

⁶⁶ Au vers 13176, *cōvant* a été transcrit *convant* même si la graphie *couvant* n'est pas à exclure.

amour (879), *pourpensé* (216), *Pour ce que* (1290), *pourroit* (4095), *nature* (2958), *aventures* (9056), *murmurant* (11952).

uūāno pœque seign auâtes

◆ ♪ ◆

- Sorte de *s* long très ramassé au-dessus de la lettre avec laquelle elle forme la syllabe *-er-* ou *-re-* : *interpretation* (1244), *autrement* (1808), *blasmer* (6597), *certes* (113), *merveil* (9614), *mesprendre*(9712), *terre* (10967).

auūnēs uūuel int̄pretatiou mes̄pndre

il se présente souvent sous une forme altérée :

bouch̄ie p̄sens adūcaire gouūine p̄lles

◆ ♪ ◆

- trait oblique, qui part de gauche à droite, suscrit entre deux lettres, il représente *-ri* : *autrier* (8), *briefment* (55), *prist* (807).

bouch̄ie p̄ri

◆ ♪ ◆

- Signe proche de **9** en exposant, il représente *-us* : *nous* (5226), *sarciaus* (8456), *morsiaus* (10431).

morsia⁹ uō⁹ sa⁹ia⁹

◆ p ◆

- *p* barré, il représente *-par-* ou *-per-*. Les types «apercevoir» / «percevoir» / «rapercevoir» seront transcrits *aper-* partout car *-per-* est la seule forme qui apparaît en toutes lettres dans le manuscrit. Pour la même raison «appartenir» sera transcrit *apartenir* et «paresse» / «paresseux», commenceront par *per-*. La transcription de *parforer* (12896) qui n'a

aucun témoin, et pour lequel l'apparat de J. J. Stürzinger ne signale pas de variante, reste incertaine.

epitel poles ptaulerelle Q. uaptenit

◆ ♯ ◆

-p dont la hampe comporte un trait qui part sur la gauche, il représente *pro-* : *proprement* (2515), *propriété* (10153).

pprieté pprement

ABREVIATIONS PAR CONTRACTION

Cette catégorie d'abréviations conventionnelles, généralement marquée par un trait en suscription reliant les lettres qui indiquent le début et la fin de l'abréviation, est représentée par les *nomina sacra* élaborés chez les premiers chrétiens dans le cadre de traductions de la Bible et concernent dans notre manuscrit les mots *Jerusalem* (10741, 12539, 12983), *Christus* (11133) et *saint* (3, 759, 945, 3400, etc.) écrits respectivement : *ierl'm* et *Xpt'* et *s* (suscrit d'une boucle) .

ierl'm §

On signalera comme autres abréviations par contraction : *letres* (2530, 5186, 5206, 5258, 5362, etc), *nostre* (5220, 5255, 5408, 12108, etc.), *vostre* (610, 847).

lres uie

ABREVIATIONS PAR SUSPENSION

Nous n'avons rencontré qu'une seule abréviation par suspension marquée par le point, à savoir : *s.*, c'est-à-dire *sous* (9647).

ABREVIATIONS PAR PETITES LETTRES SUSCRITES

- e, pour représenter les lettres *-re-* : *autre* (873)

aut

- o, au-dessus de *t* pour représenter les lettres *-tro-* : *patron* (2514), *trouverent* (2825)

patn

- **o**, au-dessus de *q* pour représenter les lettres *-uo-* : *quoi* (691, 5843)

qu

On notera, pour finir, que la pratique abrégative du manuscrit n'est pas constante, car un même mot peut, sans que n'intervienne la question de l'espace disponible, s'abrégier de plusieurs manières, ainsi on lit *grant* à côté de *gr̄ant*, *qūant* ou *qūant*, etc. On ajoutera enfin, que les abréviations se répartissent sur l'ensemble du manuscrit, mais qu'au lieu de s'accroître au fur et à mesure que le texte progresse, elles semblent au contraire se raréfier ce qui mériterait un examen plus attentif qui permettrait peut-être d'en tirer une conclusion.

1.3.2.3. Séparation des mots

Guidée par le souci de faciliter au mieux la lecture de l'œuvre, nous n'avons pas suivi l'usage du copiste pour les coupes de mots mais avons préféré faire des choix mesurés pour déterminer si deux (ou plusieurs) mots doivent rester soudés ou non, ou si, à l'inverse, des mots séparés doivent être soudés. Il va de soi que les mots formés par l'agglutination de l'article au substantif sont déglutinés (3052 : *laprentis* → *l'aprentis*), de même que sont déglutinés les pronoms accolés au verbe (1555 : *mentairoie* → *m'en tairoie*) ou l'adverbe *ne* devant les verbes (1544 : *nentrepreissons* → *n'entrepreissons*). Mais il n'a pas toujours été simple de trancher en faveur de l'une ou l'autre de ces options et nous n'avons pas systématiquement adopté l'usage contemporain. Nous avons choisi de transcrire *aucune fois*, *mainte fois*, *pour ce*, *pour quoi*, *si com(me)* en deux mots⁶⁷. Il nous a paru plus délicat de réunir deux mots pour n'en faire qu'un seul, toutefois, nous avons finalement opté pour l'accolement de l'adverbe *tres* à l'adjectif ou à l'adverbe qu'il intensifie, de transcrire *afin* dans les locutions prépositive et conjonctive *afin de* et *afin que*, *desorenavant*, *jamais*, *nonpourquant*, *puisque / puisc'*, *tousjours*, *toutevoies*, et de souder *quel* à l'article qui précède (*auquel / duquel / desquel(le)s / laquelle / lequel / lesquel(le)s / ouquel*). Cependant, nous avons pris le soin de transcrire *autres fois*, *lonc temps* et *toutes voies* en deux mots lorsqu'ils sont nominaux et en un seul lorsqu'ils sont adverbiaux.

1.3.2.4. Insertion des signes diacritiques

Conformément aux recommandations éditoriales stipulées, pour l'établissement des anciens textes français, par l'École Nationale des Chartes, nous introduisons les signes diacritiques. Ainsi

⁶⁷ Nous aurions pu transcrire l'adverbe *pieça* par *pieç'* à peut être plus conforme à l'usage éditorial des textes de même époque.

- 1) l'accent aigu est mis sur la lettre *e* dans la syllabe finale pour marquer sa tonicité (y compris sur *-es*, mais pas sur *-ez*, *-et* et *-ed*) (à l'exception des monosyllabes comme *pres*)⁶⁸ ;
- 2) la cédille est rétablie sous le *c* pour donner à cette lettre la valeur phonétique de [s] ;
- 3) le tréma est ajouté, d'une part, dans sa fonction métrique : si l'hiatus est possible, pour marquer la diérèse et, d'autre part, dans le traitement du *e* muet final devant voyelle initiale ou devant *h* + voyelle, pour marquer qu'il ne s'élide pas.

Ajoutons que lorsqu'une proclise a entraîné le redoublement graphique d'une consonne, les deux éléments sont distingués par un point : à. *ffaire* (10034).

1.3.2.5. *Présentation des corrections et des leçons rejetées*

Les fautes du manuscrit ont été corrigées en indiquant la leçon refusée en note de bas de page ; les plus répandues sont les diplographies : *sant* pour *sans* ou *sanz* (4408), les omissions de la barre de nasalité : *anciennemet* (4002), *maites* (5199), *notoiremet* (3613), etc. au lieu de *anciennemēt*, *maītes*, *notoiremēt*, les sauts de lettres : *pourroi* pour *pourroie* (3938), *quan*, pour *quant* (3644), *tou* pour *tout* (5163), *toute* pour *toutes* (3346) ou de syllabes : *me* (996), etc.). Ces corrections au manuscrit sont signalées dans le texte par l'utilisation de crochets droits qui encadrent la correction dans le texte et sont discutées dans les notes. Au vu du nombre relativement élevé d'irrégularités métriques, dont certaines résultent de variations graphiques (*avec / avecques*, *com / comme*), nous n'avons pas jugé utile, dans la perspective de l'étude de la langue des *Pèlerinages*, de signaler ces écarts par rapport à la métrique attendue. Nous n'avons pas davantage cherché à corriger les manquements à l'accord des adjectifs ou entre le sujet et le verbe lorsque ceux-ci n'entraînent pas de difficultés de compréhension. L'introduction linguistique au lexique et les notes critiques avertiront ponctuellement le lecteur des difficultés rencontrées.

Nous concluons cette partie en soulignant que, pour éviter de multiplier les interventions, nous avons réduit au minimum les corrections, en nous tenant au plus près au manuscrit tant que son texte demeurerait compréhensible et recevable sur le plan syntaxique. Cette prudence nous permettra peut-être d'éviter de commettre des erreurs comparables à celles que l'on rencontre dans l'édition J. J. Stürzinger ; toutefois, il est quelques cas, comme

⁶⁸ Nous avons songé à ajouter le *e* final tonique sur certains monosyllabes ce qui nous aurait permis de distinguer certains homographes, notamment sur *mes* conjonction de coordination que nous aurions ainsi distingué de l'adjectif possessif *mes* ou encore sur *tes* "tesson" qui se distinguerait ainsi du possessif *tes*, etc., mais nous y avons finalement renoncé dans la mesure où l'ambiguïté subsiste néanmoins parfois, comme c'est le cas pour *mes* qui est aussi mis pour *mets* et pour *tes* qui, dans notre texte, est encore une forme de l'adjectif indéfini *tel*, du substantif *tes* "tesson" et du verbe *taire*. Nous avons cependant accentué les monosyllabes qui assonent avec un mot se terminant par *é* (*volenté* : *gré* [1809-1810]) et pour plus de cohérence nous avons partout transcrit *gré* et non *gre*, de même que nous avons transcrit *pié* et non *pie*. Une lemmatisation de l'ensemble des mots du texte permettra finalement de lever toute équivoque dans la version informatisée.

pour les vers 4705-4706 du *Pèlerinage de Vie humaine*, où il nous a semblé mieux avisé d'accepter les corrections apportées par l'éditeur au manuscrit. Ainsi, nous tirons nos conclusions sur ces deux vers, par l'examen du passage suivant :

David a bon droit jus metoit
Les armes et les desvestoit.
Pour Saul bonnes estoient,
Mais (a) David rien ne valoient. (ms. : *Mes a*)
Quar ce qui est bon a mulon,
Si n'est pas bon a estalon
C'est ce quë Aristote dit
En Ethiques ou est escrit.
(4701-4708)

là où le manuscrit BNF, fr. 1818 porte, au folio 42b :

Quar ce qui est bon a f,
Si n'est pas bon a escalon

On peut situer ce passage dans un contexte plus large où Grâce Dieu s'attache à mettre en garde le Pèlerin contre une décision qu'il a prise en se réclamant de David, fils de Cis, son modèle. En effet, tout comme l'a fait en son temps David, le Pèlerin souhaite renoncer aux armes dont Grâce Dieu l'a équipé pour lui permettre une traversée sûre. À cela, cependant, Grâce Dieu réagit en attirant l'attention du Pèlerin sur le fait que les deux situations ne sont pas comparables : contrairement à David qui n'était qu'un enfant lorsqu'il s'est débarrassé de ses armes, le Pèlerin, lui, est un adulte. Et, si le chétif enfant avait raison d'abandonner les armes au profit de Saül, le plus grand du pays (4696), il n'en est pas de même pour le Pèlerin qui est dans la force de l'âge « *Quar ce qui est bon a milon, Si n'est pas bon a escalon* ». Mais qu'entend la sage Grâce Dieu par cette sentence à valeur proverbiale ? En utilisant à la rime des mots inconnus, cette sentence contient l'idée que ce qui est bon pour l'un est mauvais pour l'autre. Le mot *milon* au vers 4705 du manuscrit de base, attesté à côté de neuf autres manuscrits dont certains portent la variante graphique *millon*), trouve aisément son explication dans les vers qui suivent où Grâce Dieu affirme qu'elle rapporte les propos consignés par Aristote dans son *Éthique à Nicomaque*. Et en effet, si l'on s'en tient aux vers 4705-4706, Guillaume de Digulleville nous livre la preuve qu'il semble avoir une bonne connaissance du livre II, chapitre 5 de l'*Éthique à Nicomaque*, car il emprunte à Aristote l'allusion à Milon de Croton, d'une part et la comparaison équestre qui se lit quelques lignes plus haut, d'autre part. Dans Aristote⁶⁹, Milon de Croton six fois vainqueur aux Olympiades entre 532 et 516 av. J.-C., est présenté comme un individu peu commun qui ne peut servir de référence à l'homme ordinaire. Cependant, dans l'*Éthique* il est écrit, à propos de la ration de

⁶⁹ Guillaume connaît vraisemblablement le texte à travers la traduction latine de Robert Grosseteste réalisée entre 1240 et 1250.

six mines de nourriture, que « pour un Milon, elle peut être insuffisante, mais pour un débutant elle peut être excessive » et l'auteur oppose à l'adverbe *multum* celui de *paucum*⁷⁰, tandis que Guillaume de Digulleville transpose cette opposition à *bon / pas bon*, car il est encore sous l'influence des lignes qui précèdent, où Aristote dit : « De même la vertu du cheval rend un cheval à la fois parfait en lui-même et bon (*bonum*) pour la course, pour porter son cavalier et faire face à l'ennemi. Si donc il en est ainsi dans tous les cas, l'excellence, la vertu de l'homme ne saurait être qu'une disposition par laquelle un homme devient bon et par laquelle aussi son œuvre propre sera rendue bonne »⁷¹. Mais que désigne alors *escalon* cité au vers suivant ? Nous n'avons rien trouvé sur un éventuel personnage dans l'*Éthique à Nicomaque*, ni sous cette forme, ni sous des formes voisines et les autres témoins nous livrent, outre *escalon*, les leçons *estalon*, *absalon*, *chalon* dont la diversité témoigne de l'incompréhension du mot par les scribes. Il semblerait que, confronté à la difficulté de rendre dans son texte (qui de surcroît est en vers) le second terme de l'opposition binaire correspondant au latin *dominatori*, qui traduit mal le grec ἀρχόμενος, Guillaume de Digulleville détourne les mots, comme il l'a déjà fait pour la locution « autrement soit tourné le trueil »⁷². Et nous pensons qu'il n'est pas impossible que la base de cette image porte non pas sur une comparaison entre personnages illustres mais plutôt sur une comparaison animalière articulée autour de la notion de dépendance entre le *mulon* "mulet" et l'*estalon* "étalon" ; le premier, connu pour sa vigueur, son endurance, n'a pas besoin de se ménager, tandis que le second reste à l'écurie pour préserver toutes ses qualités. Sur le plan lexical, on peut dire que si *estalon* est attesté à l'époque où le texte a été composé, il n'en est pas de même pour *mulon*. En effet, en dehors de deux variantes à notre texte (London, BL, Add. 25594 [c.1380] et BNF fr., 1140 [XV^e s.]), on ne connaît qu'une seule autre attestation de *mulon*. Elle se lit en 1515 dans la *Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans une réponse de la mère à son benêt de fils qui prétend que les belles mules se vendront bien ce lundi :

Dame, mon filz, je vous croys bien,
Chascun vous mulles ou mulons
Et bien souvent les asnes vont
Sur mulles et souvent (les) anesse.
Venez sa, mon filz, quel signe esse ?

(*Farce de Maistre Jehan Jenin, vray prophète, à deux personnages*, dans Le Recueil Trepp. Farces D. L., Genève : Droz, 1961, 72)

Or ce texte est écrit en Normandie, ce qui nous rapproche de notre texte qui présente des traits normands et de l'Ouest au sens large, si l'on y ajoute la forme moderne que le FEW VI-

⁷⁰ Cf. Aristoteles latinus. 26. 1-3, *Ethica Nicomachea*. Fasciculus quartus : translatio Roberti Grosseteste Lincolnensis sive " *Liber ethicorum* ", B, Recensio recognita, Éd. Renatus Antonius Gauthier, Leiden : E. J. Brill, 1973 (Corpus philosophorum medii aevi), 403.

⁷¹ *Op. cit.*, 402 (passage emprunté par Nicole Oresme, *Livre de Ethiques d'Aristote*, éd. A. D. Menut, 1940, 159).

⁷² Cf. Roques 2008, 288-289.

3, 212b atteste à St-Seurin, en précisant que le vannetais *milon* "mulet" laisserait supposer que *mulon* s'est ou s'était davantage répandu dans les parlers français.

La correction de *milon* en *mulon* et de *escalon* en *estalon* de J. J. Stürzinger, sans être évidente, semble correspondre à la veine créatrice de Guillaume de Digulleville. Il semblerait donc qu'il n'y ait aucune raison d'écarter ces leçons proposées par J. J. Stürzinger qui paraissent être des *lectiones difficiliores*.

1.4. Étude de la langue du manuscrit BNF, fr. 1818

Avant de présenter les principales caractéristiques de la langue de la copie du manuscrit BNF, fr. 1818, nous nous devons de signaler que nos observations se sont inspirées principalement des ouvrages classiques suivants dont les abréviations sont données entre parenthèses : Chr. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan, 1997 (Marchello-Nizia), R. Martin et M. Wilmet, *Syntaxe du moyen français*, Bordeaux, Sobodi, 1980 (MartinWilmet). Nous avons également utilisé les ouvrages de E. et J. Bourciez, *Phonétique française*, Paris, Klincksieck, 1967 (BourciezPhon), Cl. Buridant, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, s. 1., Sedes, 2000 (Buridant), P. Fouché, *Le verbe français. Etude morphologique*, 2^e éd., Paris, Klincksieck, 1967 (FouchéVerbe) et P. Fouché, *Phonétique historique du français*, vol. 3, 2^{ème} éd., Paris, Klincksieck, 1969 (FouchéPhon). Pour les régionalismes, nous avons eu recours à H. Goebel, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters*, Wien, Böhlau, 1970 (GoebelNorm), C. T. Gossen, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris, Klincksieck, 1976 (GossenGramm²) et M. K. Pope, *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology*, Manchester, Univ. Press, 1952 (Pope²).

1.4.1. Graphie et prononciation

Dans la description qui suit, nous nous sommes contentée de signaler quelques traits distinctifs de la langue du manuscrit, en nous efforçant de distinguer les traits récurrents de ceux qui sont plus occasionnels, ce qui permettra à chacun de se former une opinion sur les diverses formes transmises par le scribe. Les assonances, plus rarement le compte des syllabes, nous permettent de relever un certain nombre de particularités qui caractérisent la langue du manuscrit.

Parmi les phénomènes purement graphiques, on peut signaler l'emploi fréquent de *y* (initial, final ou interne) et le rétablissement de lettres (pseudo-)étymologiques. Le copiste s'est montré assez négligent en ce qui concerne les désinences verbale en *e* fermé, on constate que *-es* / *-ez* sont interchangeable ainsi que le sont *-er* et *-é* ; par ailleurs, *ce* / *se* et *ci* / *si* sont également fréquemment confondus.

Dans nos exemples, les lexies citées hors contextes sont présentées sous une forme standardisée non marquée : les verbes sont à l'infinitif, les substantifs et les adjectifs au cas régime singulier, que ceux-ci figurent ou non dans le texte. En revanche, les citations de texte sont reproduites dans le plus grand respect du manuscrit, à l'exception de l'accent aigu et de la cédille qui ont été ajoutés pour faciliter la compréhension du texte.

1.4.1.1. *Vocalisme*

Les faits dont nous rendons compte sont classés d'après le point de départ latin.

◆ A ◆

- Maintien sous forme de *e* central du *a* final après voyelle : *eaue* (< *aqua*) est l'unique forme rencontrée (17 fois).

- Échanges entre *-ai-* et *-e-* (GossenGramm² § 6, GoebNorm § 101) : la graphie *mes* pour *mais* (< *magis*) est largement majoritaire ; pour *laisser* les formes en *-ai-* alternent avec celles en *-e-*. La réduction de *-ai-* à une voyelle de type *e* en finale absolue semble pouvoir être prouvée par les assonances qui supportent aussi bien *e* fermé que *e* ouvert et qui allient, mais pas systématiquement, le participe passé singulier en *-é* et la première personne du singulier du parfait faible en *-a* : *nommé* (p. p.) : *lire*⁷³ (parfait) [2457-2458] ; *mué* (p. p.) : *aidé* (parfait) [2741-2742] ; *opposé* (parfait) : *parlé* (p. p.) [8915-8916].

- *-ai-* assone régulièrement avec le produit de la diphtongaison de *e* fermé tonique libre : *delai* : *otroi* (3663-3664), *boutai* : *moy* (6201-6202), *moi* : *ferai* (11566-11567). Ce phénomène est propre aux dialectes de l'Ouest (Pope² W 501, § II et 502, § VI) et de l'Orléanais (*op. cit.* SC 498, § IV-V).

Au vu de ces exemples, dont la liste pourrait aisément être allongée, il semblerait que *-ai-*, *-oi-*, *-é-* et *-oi-* soient interchangeables.

- À l'assonance on notera isolément *aviseraï* : *songeï* (5065- 5066).

- Au contact d'une consonne palatale *a* s'antérriorise : on note partout *-aigne* (*compaigne* 10224, 10231, 12717, etc. ; *montaigne* 11899).

- Concurrence entre les graphies *-ail* et *-eil* : *bateillier* (4836), *bataillier* (740, 6001) ; *travail* (1138, 5851), *traveiller* (2323, 4666, etc.). Le passage de *-a + l* mouillé à *-eil* est un trait du Nord, du Nord-Est, de l'Est et de l'Orléanais (FouchéPhon 346).

- Graphie *-ain* issue de *e* fermé tonique libre + nasale, très répandue dans la *scripta* picarde (GossenGramm² §19). Cette graphie est récurrente dans notre texte où elle est exclusive dans les mots suivants : *caindre*, *cainture*, *faindre*, *faintis*, *faintise*, *paine*, *painture*, *painturé*, *plain* et ses dérivés. On ajoutera que *-ain(e)* et *-ein(e)* étymologiques assont ensemble : *se paine* : *humaine* (11725-11726), *vaine* (< *vanus*) : *paine* "peine" (11929-11930).

⁷³ Le double point séparateur de mots indique que ces mots assont.

Tout comme en picard, l'évolution à *-oin* n'est pas survenue dans les mots *fain* "foin" (9385, 13283, 13453), *mains* "moins" (469, 1937, 2032, etc.). V. aussi GoeblNorm § 33/7, 33/8 et 35. Cette assimilation est confortée par l'assonance de *fain* "foin" avec *main* "main" (9385-9386).

- Graphie *-an-* pour *-en-* étymologique (GossenGramm² §15) et inversement : on lit partout *aventure* (à une exception discutable près)⁷⁴ et *menger*. L'observation à l'assonance des deux graphies permet de conclure à une prononciation unique équivalente à *a* nasal :

1) *-ence* et *-ance* : *conscience* : *penitance* (2555-2556), *semblance* : *Sapience* (2923-2924) ;

2) *-ans* et *-ens* : *chambellans* : *sergens* (939-940) ;

3) *-ant* et *-ent* : *enfant* : *talent* (2499-2500), *cointement* : *estincelant* (3455-3456).

Sur la réunion des deux sons, cf. Pope² 174, § 448 .

On notera que l'opposition entre les résultats de *-an-* et *-en-* devait être bien répandue en normand et en picard au XIV^e siècle, dans la mesure où elle s'est maintenue dans les parlers dialectaux de la Manche⁷⁵ et dans une bonne partie de l'Ouest⁷⁶ et cf. Marchello-Nizia 95 où il est précisé que « seuls quelques auteurs du Nord séparent encore les résultats de *a + n +* consonne de *e + n +* consonne ».

- Non confusion de *-ar-* et *-er-*, issue de la permutabilité des voyelles toniques *a* et *e* suivies de *r* (Marchello-Nizia 89-91), à l'exception de famille de *cherpenter* (1783) à côté de la forme majoritaire *charpente*. Les formes *lerme* (2066, 2077, 2083, etc.), *escherpe* et famille (217, 225, 272, etc.), tout comme [*peresse*] (5051, 6843, etc.) / [*peresseux*] (1588, 6409) et *garir* (9963, 9966, 10025) / *garison* (11203), ne relèvent pas d'une confusion *-ar-* / *-er-*, elles sont étymologiques.

- Graphie *-ei-* issue de *a* accentué : *sceit* (< *sapit* : 1096), à côté de la graphie concurrente *e* : *scet* 1098, 7859, 8064, 9921), *set* (2910, 4890, 5839, etc.) ; *feis* (< *faire* 2 ind. prés. [2141, 10370]) à côté de la forme majoritaire *fais* ; on relèvera aussi l'attestation *neis* (< *natus* : 71 [aussi *neiz* 7520] cf. GoeblNorm § 9). Selon GossenGramm² (§ 1) « l'aire picarde orientale, surtout la Flandre et le Hainaut, semble en avoir été l'avant-poste ». À l'assonance, *-eiz* et *-ez* sont interchangeable : *deveiz* : *vëez* (1169-1170).

- Graphie *-ie-*, issu de *a* accentué libre derrière palatale encore d'un large usage (*chier* est la seule forme pour *cher*), même si l'on trouve quelques formes verbales réduites (3897) à côté de celles avec *i* (*forgier* 6577). Le maintien de *-ie-* s'est fait aussi bien en Normandie qu'en Picardie (GoeblNorm § 21).

⁷⁴ Voir la note au vers 5285 de notre transcription (voir *infra*, p. 161).

⁷⁵ Cf. R. Lepelley, *Le parler normand du Val de Saire (Manche)*, Caen : Musée de Normandie, 1974, p. 8

⁷⁶ Cf. J.-P. Chauveau, « La formation du vocalisme du gallo », dans J.-P. Angoujard et Fr. Manzano (dir.), *Autour du gallo, Etat des lieux, analyses et perspectives*, Presses Universitaires de Rennes : Cahiers de Sociolinguistique n° 12, 2008, 144-145.

- Réduction à *-ie* de la triptongue *-iee* < yod + *-ata*. Les exemples dans notre texte sont bien attestés, notamment à l'assonance, mais néanmoins plus rares que ceux en *-iee* et *-iees* : *atachies* : *fichies* (3499-3500) ; *congnie* : *mie* (1879-1880, 1925-1926, 1943-1944 [*coingnie*]) ; *despecies* : *desmaillies* (12045-12046) ; *enfichies* : *ataichies* (8197-8198) ; *menterie* : *espaveignie* (9993-9994) ; *mesnie* : *chastie* [3 ind. prés.] (7273-7274) ; *parties* : *haschies* (2137-2138) ; *yrainnies* : *despecies* (11735-11736), etc. Cette « graphie *-ie-* est normale dans les scriptae du Sud-Est, de la Lorraine, de la Wallonie, de la Picardie et, à un moindre degré, de la Normandie. Dans les textes picards, ce trait est peut-être celui qui connaît la plus grande régularité ». (GossenGramm² § 8 et p. 148 où la réduction de *-iee* à *-ie* est donnée comme caractéristique de Sellentois). Néanmoins, « il s'agit véritablement d'une double possibilité dont disposent toutes les scriptae en moyen français encore » (Marchello-Nizia 82).

◆ E / I ◆

- Réduction à *e* du *e* fermé et du *i* ouvert toniques libres : *crerrai* (5558, 12087, mais 12 fois sous la forme *-oi-*), *esteles* (307, mais *estailles* 245, *estoile* 12336, *estoiles* 1529, 1742), *ner* (7234, mais 8 fois sous la forme *-oi-*), *neres* (5555). Ces formes sont bien attestées en normand (GoebINorm 154 et § 40)

- *e* central issu de *e* prétonique en hiatus devant [y]⁷⁷ tonique par chute d'une consonne latine, apparaît encore dans la graphie (Marchello-Nizia 71-73). Ici, comme dans « *les textes littéraires en vers, la chute ou la conservation du e sourd en hiatus dépendent des exigences métriques* » (GossenGramm² § 30). Il en résulte soit les sons [əy] : *veu* : *fu* (1289-1290), soit le son [y] : *descendus* : *conceus* (3999-3400) ou encore [œ] : *seu* : *veut* (197-198). Mais le décompte des syllabes atteste que cet hiatus est souvent maintenu : *deust* (1 fois monosyllabique, 12 fois bisyllabique).

- *e* central caduc en syllabe intérieure, entre deux consonnes dont *r*, pouvait s'élider et ne pas être noté. Notre texte présente parallèlement aux formes graphiques sans *e* des formes avec *e* : *esperit* (9 fois trisyllabique et 4 fois dissyllabique), *derrenier* (5 fois trisyllabique), mais ni *esprit* ni *dernier* ne sont attestés. On note *souvrain* bisyllabique (3244, 3258, 13301) à côté de *souverain* trisyllabique (1353, 1396, 3157, etc.). Inversement, on n'enregistre que *durté(s)*, jamais *dureté*.

- Le produit issu *e* ouvert + *l* entravé aboutit à *-iau*. L'aboutissement *-eau* est largement minoritaire dans le texte. « Ce phénomène est loin d'être exclusivement picard : on le rencontre dans les *scriptae* de l'Ouest, du Sud-Est, de la Champagne, et à Paris même, *iau* concurrençait encore *eau* dans la prononciation populaire au XVI^e siècle. » (GossenGramm² § 12).

⁷⁷ Nous utilisons, pour la notation phonétique, l'alphabet de l'API que nous plaçons entre crochets carrés.

- *e* ouvert du suffixe *-ellu* aboutit à *-el* : *coutel, fourrel, martel, pommel, vaissel*, etc. (il n'apparaît dans notre texte aucun doublet en *-eau* pour ces mots (cf. GoebNorm § 67).

- Présence exceptionnelle de *-i-* en syllabe prétonique, issu par assimilation de *e* central libre, initial ou prétonique : *Feminie* (7373), *diriver* (4300), *mediciné* (11009, mais *medecine* 11004, 13105).

- *i* atone s'est affaibli en *-e-* dans bon nombre de lexies : *amenistrer* (2661, 6428), *paiseblement* (2420). Ces formes sont à distinguer des formes héréditaires non refaites sur le latin, telles que *confermer* (1866, 2584, 6098, mais *confirmation* 1875), *decepline* (6371, 10721, 12752, mais *discipliné* 5154), *defenir* (5956, mais *definement* (556), *nourreture* (2158) *senefier* (5359, 5881, 8076), *senestre* (957, 6517, 6521).

- *-igne* issu de la fermeture de *-eigne* : *pignier* (5771, 6848, 8830, etc.), *pigne* (10152), graphies exclusives. Ces formes, qui se limitent à ces mots d'une même famille, sont surtout présentes dans les régions du Nord (Marchello-Nizia 93).

- *-i* et *-ui* sont souvent rapprochés à l'assonance : *celui* : *vi* (1007-1008), *di* : *sui* (2189-2190), *ami* : *ennui* (5589-5590), *vi* : *ennui* (11235-11236), *uis* : *paradis* (12577-12578). D'après S. Sandqvist « ces rimes sont particulièrement fréquentes dans les poèmes normands » (DialGregEvrS 60-61).

◆ O / U ◆

- Graphie *-au-*, issue de *o + l + consonne*. Cette graphie picarde (GossenGramm² § 23) ne se rencontre qu'épisodiquement dans le texte. Concernant le verbe *vouloir* on notera *vausisse* (1 subj. imparf. [4799]), *vauisist* (3 subj. imparf. [1885, 6672, 7376, 10709]), *vaurra* (3 futur [610]) à côté de *vousist* (8 fois), *vourra* (4 fois), *voudra* (2 fois).

- *-o-* initial non accentué est généralement graphié *o*, rarement *ou*. On relèvera 16 occurrences de *profit* et dérivés contre une seule occurrence de *proufit* (12631) (Marchello-Nizia 89).

- Graphie *-en-* pour *-on-* en syllabe prétonique : notamment dans *ordener* (444), *ordenaient* (572), *ordené* (963) et famille, et, dans *volentiers* (290, 401, 937, etc.), *volenté* (1270, 1802, 1809, 1958, etc.) pour lesquels les graphies avec *-on-* / *-un-* ne sont jamais attestées. Ces formes sont bien attestées en normand (GoebNorm §127).

- *o* fermé tonique libre, devant *r* devenu final, peut aboutir à [u] ou à [œ], on notera cependant que la graphie *eu* est de loin la plus répandue dans le texte (on citera l'exemple de *(h)onneur* attesté 26 fois, à côté de *onnour* attesté uniquement au vers 12616) même s'il existe quelques exceptions : *paour* (8 fois) / *peur* (1 fois), *labour* (6 fois) / *labeur* (2 fois). Ainsi, Guillaume assone *jour* et *folour* (314-315), *estour* et *onnour* (12615-12616) (Marchello-Nizia 84). On ajoutera que le résultat de *-osus* donne partout *-eus* / *-eux*, jamais *-ous*.

- Échanges entre *-eu-* et *-ue-* (*luer* "leur" 3837 / *leur* 109 ; *suel* "seul" 2701 / *seul* 770 ; *suer* "soeur" 8362 / *seur* 8682). Les deux diphtongues se sont réduites à [œ] ou [Ø], suivant la

présence ou l'absence d'une consonne articulée suivante : *euf* : *buef* (2867-2868), *feur* : *cuer* 1849-1850. Dans l'hiatus *pueent* (9585, 12538) *ue* semble devoir être lu [œ].

- Graphie *jennece* (3594, 11968, 12249, etc. ; aussi *Jenneuce* 13180), mais jamais *jeun-* à l'initiale (Marchello-Nizia 88).

- *o* nasal suivi de *n* palatal explosif peut devenir *-oi-* : *coingnie* (7204), *esloingner* (7340), *oingnement* (560, 634, 7265, etc.) mais *coignie* (9004), *esloigner* (6507), *oingnement* (534, 537).

- *o* + yod en syllabe tonique et prétonique abouti à *-oi-* : *angoisse* (2056, 5804), *foison* (182, 245, etc.), mais on note aussi la forme picarde *-ui-* (GossenGramm² § 27) dans *huiseus(e)* (1715, 6594, 6597, etc.) à côté de la forme isolée *oiseuse* (1587).

- Le suffixe latin *-orius* a donné le résultat *-oir* comme en français : *dortoir* (12637, 12660, 12712, 12714, 12797), *purgatoire* (12909, 13482), *refectoir* (12638, 12682, 12711, 12723, 12856, mais *refectouriere* : 12730, 12858). Il a donné également *-eur*, *-our* attesté notamment en normand (GoebNorm § 51) : *mirour* (14 fois), *mireur* (4 fois), jamais *miroir* ; *entonour* (10245), *entonneur* (10441) ; *pressour* (12044, 12276).

- Dissimilation occasionnelle de *-o-* en *-e-* (GossenGramm² § 37) : *viguereus*, unique graphie (4757, 4795, etc.). Les formes les plus courantes sont : *couroucier* (1022, 1426, etc.), *honorer* (5312), *langoureux* (2363, 2416), *rigoureux* (648), *savoureux* (5227) qui sont les seules graphies attestées.

- Échange des graphies *-o-* et *-ou-* issues de *o* ouvert entravé et *o* fermé tonique entravé : *forme* (1 fois), *fourme* (5 fois), etc. (Marchello-Nizia 89).

- Notons la graphie régulière *prometre* (13 occurrences) avec *o* sur l'ensemble du texte à l'exception de *prametre* (9871), qui est une forme fréquente en picard et en normand (cf. GossenGramm² §36 et GoebNorm §126).

- *-u-* suivi de *r* implosif a abouti à [y] : *hurter* (15 fois, *heurter* : Ø), *murtrir* (3606), *murtrier* (8951, 9036), le radical *meurtr-* n'est pas attesté. Les formes en *-eur-* sont typiques de la Picardie, de l'Est et de l'Ouest (Marchello-Nizia 91).

◆ AUTRES REMARQUES GRAPHO-PHONETIQUES : REDUCTIONS DES HIATUS ◆

• Redoublement graphique de voyelles :

Les voyelles sont fréquemment redoublées, l'examen de la métrique permet, dans la majorité des cas, de conclure au maintien ou à la réduction de l'hiatus.

- Le double *a* représente généralement le son [a] : *Aaron* (1624), *Chaalit* (33, 4154), *gaaingnepains* (4214, 4220, 4225, etc.), *gaaingnier* (4215, 9973), plus rarement le son [aa], *aage* (9602), *Aaron* (513), *essaaier* (4501) où la réduction ne s'est pas encore faite.

- Le double *e* n'est presque jamais réduit non plus : *agreé* (4148, 4157), *deesse* (8060), *desseeles* (1416), *devee* (7900), *deveez* (10207), *leece* (53, 12430), *seelees* (1297, 1429,

12926), *veés* (2185, 7741), *veez* (1170), à cette liste peuvent être ajoutés les nombreux adverbes en *-eement* où l’hiatus n’est jamais réduit : *outreement* (999), *desguiseement* (2832), *acoustumeement* (4455), etc. Cette réduction a cependant lieu dans : *desseelees* (1359), *deveé* (13332), *neent* (8665, 2673⁷⁸), *seelé* (1282), *veez* (1018, dans *veez ci*, où *veez* n’est plus senti comme forme verbale).

- La réduction de *-eeur* à *-eur* est graphique dans *empereur* (233, 297), *oiseleur* (11711), *pecheur* (11160), *pecheurs* (1239, 3403), *porteur* (6121), *tourmenteur* (6699), *travelleur* (6700), *veneur* (10361), car la métrique y exigerait *-eeur*.

• **Autres hiatus :**

- *aen* reste bisyllabique : *raençon* (3895).

- *ai* se réduit généralement à une syllabe dans les nombreuses attestations de *aider* (on note 4 occurrences avec maintien de [ai], contre 47 occurrences à forme réduite) ainsi que dans *gaine* (11010), *haineuse* (8845, 10565). Mais *desgainer* (1398, 1407, 4373) est partout quadrisyllabique. Cette spécificité du texte semble en contradiction avec l’observation qui se lit dans Marchello- Nizia 69 : « On trouve quelques cas, mais rares, de cette réduction [de aī > ai] au XIV^e siècle ».

- *aou* se maintient graphiquement dans *aourner* (10729, 12668), *raourner* (11127) où il est bisyllabique ; dans *paour*, il n’est généralement pas réduit (sauf dans *peur* et une fois sur 8 dans *paour*. De même, *saoulé* n’est bisyllabique qu’une seule fois alors qu’il est généralement trisyllabique (9 fois).

- *ea*, la forme à hiatus, se présente comme la plus fréquente : *creance* (352), *creans* (11053, 13290), *recreant* (332, 9908, 11050, etc.), *deable* (7748), *mescheance* (10464) à côté des formes *dyable* (11755), *meschant* (10773), plus rares.

- *ei* évolue en *i* mais les formes avec hiatus sont encore très fréquentes, on prendra l’exemple de *feist* (3 parf. fort) attesté 10 fois, à côté de *fist*, attesté 11 fois. De même, la graphie *mesme* apparaît aussi souvent que *meisme*.

- *e* central issu de *e* prétonique en hiatus devant *o* est encore noté : *cheoir*, est partout bisyllabique (aussi *chaoir* [3690, 3770, 13264]) et *veoir* est généralement bisyllabique (23 fois) et seulement une fois monosyllabique ; on notera que les graphies *choir*, *voir* manquent au texte.

- *-eo-* disparaît au profit de *o* dans *rondement* (4676, 4682).

- *-ien* (latin *-ianum*) est partout bisyllabique : *ancien*, *gardien*, *surgien*, etc.

- *-ion* est généralement bisyllabique sauf dans *subventions* (745), *contriction* (2056)⁷⁹, *procuration* : *devotion* (12925-12926).

- *-oi-* est bisyllabique dans *roynes* (5, 11103), *Moyses* (563), etc.

⁷⁸ À moins que, dans ce dernier vers, *saoulé* ne soit bisyllabique plutôt que trisyllabique.

⁷⁹ Sauf si le *e* final ne compte pas dans la mesure du vers auquel cas il faut lire : Du maillet je brisè et froisse Par contriction et angoisse.

- Le double *o* ne se réduit jamais phonétiquement à *o* dans notre texte : *clooer* (50), *esrouulle* (10471), *nooer* (11424), *ooir* (4166, 6226), *otrooier* (4972).

- *-ui-* est tantôt bisyllabique dans *fuir* (10021, 13005) et *Juis* (5602, 12206), tantôt monosyllabique : *fuir* (10821, 11080, 11081).

♦ Afin d'aider à la lecture du poème, nous marquons la diérèse par un tréma à chaque fois que les mots, en offrant deux possibilités, peuvent faire l'objet d'une hésitation.

1.4.1.2. Consonantisme

♦ B / P ♦

- Développement graphique d'un *p* épenthétique après une consonne nasale pour éviter son assimilation et en préserver le caractère labial : *sollempnizes* (3416).

♦ D / T ♦

- Absence de la consonne épenthétique *d* dans le groupe secondaire *l'r* et *n'r* : *apendra* (2787), *convenra* (3169), *faurroit* (1730), *penre* (11276), *soutendra* (4769), *tenre* (< lat. *tendere*) (2942), *vourroie* (1834), *venroie* (1267), *venront* (3423). Ce trait se rencontre en picard, wallon, lorrain, bourguignon et franc-comtois (GossenGramm² § 61). On note néanmoins : *mendre* (1101, 2935, 3127, etc.) la forme exclusive du texte.

- *t* + *yod* intérieur derrière consonne passe à [s] : *angoisse* (< *angustia*, 2256)

- On remarquera la nette prédominance de la graphie *-tion* sur *-cion* dans les terminaisons : le premier est attesté 154 fois et le second 4 fois seulement.

♦ K / G ♦

• K

- K + *a* à l'initiale ou intérieur derrière consonne s'est pour l'essentiel palatalisé en [ʃ], [k] est beaucoup plus rare : *chastel* (< lat. *castellum*, 892), *chiere* (< lat. *cara*, 1507), *clochier* (< lat. *clocca*, 407), *encharchier* (< lat. *circare*, 1139), mais *ahoquier* (6317, 7910, 8625, 8228), *cauquetrepes* (7156), *cloqueter* (3539), *rebouquier* (7656).

- K + *e* ou *i* à l'initiale ou intérieur derrière consonne, K + *yod* intérieur est épisodiquement palatalisé en [ʃ] : *encharchier* (< *circare*, 1139) mais généralement transcrit par *c* / *s*, etc. : *apercevoir* (< *percipere*, 2528), *caindre* (< *cingere*, 4349).

- K + *yod* intérieur derrière consonne passe à [s] : *chaucier* (< *calceare*, 5757).

- L'introduction de *c* devant le graphème *que* présente un caractère exceptionnel : *avecques* (4) à côté de *avec* (60 fois).

• G

- À la finale d'un radical, la lettre *-g-* se conserve quelle que soit la voyelle initiale de la désinence (*engorga* (4174), *forgai* (8895), *jugant* (1178), *mengons* (565), *songoie* (209), *targoit* (4969) ou du suffixe *mencongable* (5236), *singoient* (8065) ; elle n'a pas de valeur

phonétique, mais uniquement une valeur graphique. La graphie unique *gardin* (7154, 11816) qui est le seul cas de maintien de la vélaire devant *a* avec *deganer* (PelAmeS 5158) est également attestée en normand (GoebINorm § 87) et en picard (GossenGramm² § 42).

- Échanges fréquents entre *g* et *j* pour noter [ʒ] : *g'i "j'y"* (4657), *jehir* (12368), *gesir* (13171), *geter* (2197).

- Notons la présence d'un *g* final après les mots finissant par *n* : *baing* (4839, 11279), *besoing* (342), *doing* (1019), *enoing* (559), *loing* (42), *maintieng* (1924), *saing* (522), *tesmoing* (1586), etc. Ce « *-g final après -n- procède de la volonté de lever l'ambiguïté due à la graphie de i ou u (un ou deux jambages) suivi de n ou m (deux ou trois jambages)* » (Marchello-Nizia 115).

◆ H ◆

- Exceptionnelle introduction d'un *h* non étymologique à l'initiale : *habondaument* (9794), *habondance* (10988). Pour bon nombre de mots la graphie non étymologique sans *h* alterne dans le manuscrit avec celle qui comporte un *h* : *om "homme"* (10102) / *hom* (7911), *erbe* (8450) / *herbe* (11433), *abitation* (52), *habitation* (12458).

◆ L ◆

- Utilisation courante de la graphie *-ll-* en alternance avec *-ill-* et *-lli-* pour transcrire le produit de *l* + *yod* en position interne : *challe* (< *calere*, 12344), *mervelle* (496), *orelle* (8599), *palle* "paille" (7753), *raparelleur* (6534), *sallir* "saillir" (8825), *vielle* (seule graphie du mot, attestée 63 fois), *vitalle* < *victualia* (5452). Mais on note aussi *merveille* (97), *oreille* (6032), *rapareillier* (6540), *vitaille* (3476).

- Polymorphisme du résultat des diphtongaisons de *o* ouvert + *l* mouillé : *veul* (3997, 4540, etc.), *vueil* (6098, 6324, 7620, etc.), *vueul* (14, 3786). On soulignera des assonances mixtes telles que *veul* : *ueil* (1317-1318), *orgueil* : *veul* (8095-8096), *vermeil* : *agnel* (1449-1450), qui nous montrent que le *l* se dépalatalise (Marchello-Nizia 112 et GossenGramm² § 59).

- Concurrence entre les graphies *-ail* et *-al* : *abuissail* (5979), *fermail* (239), *gouvernail* (7146), *soustenail* (5008), etc., mais *affichal* (7983), *retenal* (6322). Les assonances *abuissal* : *cheval* (11513-11514), *soustenail* : *mal* (5007-5008) sont l'indice que le *l* palatal final se dépalatalise.

- Dissimilation inverse de celle du français à partir de l'ancien français *floible* dans *flebece* (4630), *afleboié* (4661).

- Dissimilation occasionnelle de *l* entraînant la réduction des groupes consonne + *l* en syllabe finale, elle se rencontre dans les dérivés de *sembler* : *dessemblabe* (4601), *semblablement* (4240).

- Notons l'effacement graphique et phonétique du *l* final qui explique les échanges occasionnels entre *qui* et *qu'il* ou *si* et *s'il*⁸⁰. La graphie *nu* "nul" (1461) occupe, dans les patois modernes, une zone septentrionale (Belgique, Picardie, Normandie) et la Bourgogne (cf. FEW 7, 232a).

◆ M / N ◆

- Par alignement sur le reste de la famille lexicale un *m* graphique peut remplacer un *n* en finale absolue : on note *hom* (7911) en face de *hon* (8961), *venim* (8317) / *venin* (8585).

- Échanges de *-gn-*, *-ng-* et *-ngn-* qui dénotent le son *n* palatalisé : *esloingnier* (335) / *esloigner* (6507), *oignement* (547) / *oingnement* (560).

- Échanges de *n* et *n* mouillé : *apregnant* (1453), *esparnant* (1146), *digner* "dîner" (2698), *regnart* (7701) et rapprochement possible entre *n* et *n* mouillé : *compaigne* : *paine* (10231-10232), *clicorne* : *borgne* (11507-11508), *borgne* : *corne* (11515-11516) (Marchello-Nizia 113). On relèvera les graphies *charoinne* (8539), *charonne* (10545) pour *charogne*.

◆ R ◆

- Assimilation de *-r-* dans les futurs : *vourront* (540), elle présente un caractère régional picard (GossenGramm² §61)

- Assimilation de *-r-* dans les futurs et les conditionnels, résultat du contact entre *r* et *n* après la chute de *e* : *merra* (6914-6915), *merrai* (7111, 7126, 12409, 13405), *merras* (4859, 10823), *merroie* (10835), *merroit* (9884, 12313), tous du lat. *minare* (FouchéVerbe 390).

- Formes en *-rr-* par suite d'une influence analogique : *merras* (< *mittere*, 4860, 5020, 10823).

- Dissimilation occasionnelle de *-r-* dans : *hebreghier* (4355, 6216, 12644, mais *herbegier* 12642) (GossenGramm² §56).

- Absence de métathèse de *-r-* dans *abevrer* "abreuver" (1663).

- Métathèse de *-r-* dans «*atremper*» et famille (4084, 4165, 8120, etc., la forme *atemprance* 10463 est isolée), *carniaus* "créneau" (81, 100, 6719, etc.), *esprevier* (7084), *guernier* (3861, 9589, mais *grenier* 9326), *hebreghier* (voir *supra*), *parfont* (414, 697, 2447, 8781, etc.), *parfondement* (3779). Ce phénomène, bien attesté dans le manuscrit à côté des formes habituelles, se trouve notamment déjà dans la *scripta* picarde et normande, à l'exception du futur qui se rencontre dans tous les dialectes (GossenGramm² § 57).

- Insertion de *-e-* dans *chamberiere* (1706, 2099, 2193, etc.),

- Instabilité de *-r* final. Les assonances *aller* : *mer* (425-426), *clers* : *feullés* (5193-5194), *divers* : *maillés* (12419-12420), *liés* : *mestiers* (529-530), *maleureus* : *ailleurs* (2653-2654), *passer* : *mer* (671-672), *savoir* / *estoit* (285-286), laissent supposer que le *r* s'est

⁸⁰ Sur la transcription de ces mots, voir *supra*, p. 32.

vraisemblablement affaibli au point de ne plus se prononcer si l'on s'en réfère aux assonances : *savoir* : *estoit* (285-286), *endroit* : *veoir* (2759-2760) (Marchello-Nizia 108).

- Le groupe *-rl-* est stable, mis à part l'assimilation du groupe *-rl-* en *-ll-* dans *parler* (13094 : *palla*).

- Présence d'un *-r-* issu de *-l-* dans *angre*, du latin *angelus* (2802).

◆ S / Z / X ◆

Le son [s] est noté de plusieurs façons différentes, telles que : *c*, *s*, *sc*, *ss*, *t* (dans le suffixe *-tion*) qui peuvent alterner : *ceus* "seul" (3056), *entencion* (1876), *tristece* (54), *chauca* (7899), *mansion* (2), *pance* "panse" (5343), *gemiscement* (6372), *asseoir* (20), *mutations* (5531). Le graphème *x* peut noter *s* et inversement : *lexive* (2093) ; *essillier* (743) à côté de *exil* (12170).

- *z* s'emploie fréquemment à la finale des prépositions : *aprez* (143), *sanz* (40), *souz* (2899) ou pour noter un cas sujet masculin au singulier ou un cas régime pluriel suivant une consonne : *corporelz* (13143), *filz* (2459), *nulz* (4819).

- Confusion des graphies *-s* et *-z* flexionnels à la finale :

- emploi de *s* après *e* final accentué à la 2^{ème} pers. du pluriel : *mesles* : *avez* (775-776), *refuses* : *avrez* (849-850).

- Emploi de *z* après *e* final post-tonique : *tu cuidez* (4577), (*tu*) *eussez* (661), *tu fussez* (4623), *toutevoiez* (89)

- Équivalence entre *-s* et *-x* à la finale : *muex* : *vestues* (861-862), *lieus* : *tieux* (1911-1912) (Marchello-Nizia 107).

- Échanges fréquents des graphies *s* et *c* notamment à l'initiale : *se* pour *ce* démonstratif (1581 : *Se que je fais, par lesir fas* ; 5196 : *Quar pou les prise, se sachiez* ; 6549 : *Lequel de ses chemins vaut miex ?*), *ce* pour *se* pronom réfléchi (5395 : *Mes pas ne ce cessa* ; 8959 : *Cil dont les tyrans ce çaignoient*), *ci* pour *si* adverbe (3498 : *De ces clochetes ci petites*) et *ce* pour *se* (< *si* conjonction) (884 : *ce vous m'amez*).

◆ T ◆

- Le groupe latin *t + yod* précédé d'une consonne aboutit à [s], sauf dans *mache* (*mache de plom* 7182) et dans *machiere* (12129) issus du lat. pop. **mattea*, où [ʃ] est une forme normanno-picarde (GoebNorm 231-232 et § 93).

◆ AUTRES REMARQUES GRAPHO-PHONETIQUES ◆

- Échanges entre consonnes sourdes et sonores ; si ce phénomène est fréquent en picard et dans les dialectes du Nord, il est exceptionnel dans notre manuscrit : *berchier* "berger" (927).

- Graphies latinisantes du type étymologique : *advocat* (1759, 5143, 6773), *auctorité* (130), *escripture* (2205), *oultre* (8666), *prinpce* (71), *roupte* (12489), *tempter* (2145), etc. On notera le rétablissement graphique de *c* étymologique dans bon nombre de mots : *auctorité* / *subjection* / *lonctens* / *dicte* / *conjointement* / *alecte*. On épinglera cependant les réfections hypercorrectes : *contriction* (2056), *deubz* "deux" (8071, 8197), *replection* (9406). La graphie conservatrice avec *l* étymologique est exceptionnelle (*vault* 12552).

- Fréquent redoublement de consonnes : *abbaïement*, *neccessaire* (6585), *deffendi*, *brullas* (6465), *aimme* (8539), *chevetainne* (7496), *gouvernerresse* (329) (on note partout la graphie *-erresse* du suffixe), *legittime* (8715).

1.4.2. Morphologie

1.4.2.1. Morphologie nominale

◆ Déclinaison bicasuelle ◆

Nous observons quelques vestiges de la déclinaison, sans pour autant pouvoir déceler un système cohérent tel qu'il fonctionnait en ancien français. Les traces de la déclinaison apparaissent le plus souvent dans la fonction de cas sujet masculin, au singulier davantage qu'au pluriel, des articles définis et indéfinis, des substantifs, des adjectifs ou encore des participes passés conjugués avec le verbe *estre*. Dans la fonction de complément les formes déclinaison sont beaucoup plus rares. On notera que dans la plupart des cas, l'ancien cas sujet est attesté en fin de vers, pour satisfaire aux exigences de la mesure et de l'assonance.

Même si la déclinaison fait défaut dans de nombreux passages, notamment quand le sujet suit le verbe, il est fréquent de rencontrer des marques traditionnelles. Nous en donnons pour preuve les quelques exemples suivants :

Exceptés les cas retenus
Qu'a retenu li grans cornus. (1123-1124)

Si sera li patrons parfaits
De l'esquerre dont ai parlé (2574-2575)

Lors vi unes grans merveilles (1445)

On note cependant aussi des négligences ou des incohérences avec alternance de formes anciennes et de formes modernes :

Pieca le monde fust perdu (325)

Les uns les napes estendirent,
Li autre dessus le pain mirent,
Li autre du vin aporèrent (969-971)

Devant moi trouvai une mer
 Ou mont avoit a regarder.
 Tempestee estoit grandement
 De grans orages et de vent.
 Hommes et fames i estoient
 Qui touz vestus dedens nooient.
 Les uns i avoient dessus
 Les piez, je n'en veoie plus.
 Les autres touz drois i estoient (11419-11427)

On signalera aussi le cas de *li hons* attesté à trois reprises au cas sujet singulier (6592, 6647, 8710).

La déclinaison imparisyllabique semble, quant à elle, avoir totalement disparu, puisque les lexies à deux radicaux se sont soit réduites à une forme unique (*enfant* est cas sujet singulier [2477, 4691] et cas régime [2499, 5778], soit maintenues sous les deux formes mais sans que soit respecté l'ancien usage (*baron* [8427] tout comme *ber* [5208] sont des cas sujets singuliers). Le substantif *sire* (2310, 5113, 5197, etc.) bien qu'il subsiste encore pour lancer une apostrophe, à Dieu en particulier, est généralement remplacé par *seigneur* (2039, 2390, 2593, etc.). Ces échanges lexicaux, indépendants de tout respect de la déclinaison, permettent simplement de satisfaire à l'exigence de la mesure du vers.

◆ Adjectifs épiciens ◆

Si pour un certain nombre de mots, les formes sans *-e* des adjectifs sont majoritaires, les formes refaites commencent à apparaître en parallèle ou indépendamment dans notre texte. Les adjectifs *grant*, *fort* et le comparatif *meilleur* sont exclusivement épiciens tout comme sont épiciens les adjectifs en *-ant* (*chose ...avenant* : 219, *la belle ...vaillant* : 2047, *liqueur orde et puant* : 2105). Mais, à côté de ces formes conservatrices, les indéfinis *tel* et *quel* et leurs dérivés, sont attestés tantôt sous la forme refaite, tantôt comme épiciens (l'établissement d'une concordance nous permettra d'en déterminer la juste proportion). Il en est de même des adjectifs en *-al* et *-el*, dont la forme analogique reste cependant plus rare : *potentes corporelz* (13243), *plaie...cruel* (1149, 8604), *especial jouglerresse* (12970), *general assemblee* (13466), *guerre mortel* (4049, 7378), *principal lavendiere* (2100), *court roial* (6594) ; mais : *mort corporelle* (12057), *especiales coursieres* (13092). Les adjectifs en *-ef* et *-il*, peu fréquents dans le texte, présentent uniquement la forme analogique : *parole brieve* (4554), *demeure...grieve* (10820), *gentille sui* (9442), *science...soutille* (3020) (Marchello-Nizia 125-136).

◆ Articles ◆

Dans la majorité des cas le substantif est accompagné d'un déterminant, même si l'on rencontre encore des tournures telles que : *Bien me sembloit que grant repos Aroie* (211-212), *Savoir devez que aumosniere Du relief sui* (2603-2604).

On trouve les formes *le* au masculin singulier et *les* au pluriel. À côté de ces formes, on trouve aussi *li* employé surtout quand le substantif singulier ou pluriel est au cas sujet ; il est rare de trouver *li* devant un substantif ayant la fonction de complément. Ainsi on peut lire au cas sujet singulier : ...*s'en issist Li desloiaus habitateur* (716-717), *Miex ama li preudons mourir* (765) et au pluriel : *A ce que l'entendent li lai* (24), *Li autre dessus [la table] le pain mirent* [970].

- Enclise systématique, sous la forme *ou* (882, 2947, 3217, etc.) ou parfois *u* (74, 165, 205, etc.), de *en* + *le*.

◆ Adverbes ◆

Les adverbes suffixés en *-ment* sont généralement formés sur la forme féminine de l'adjectif : *deuement* (932), *hardiement* (1845), *vraiment* (1491), etc. ; les adverbes issus d'adjectifs en *-al* et *-el*, originellement épiciques, présentent souvent les deux formes : *loialment* (1714) ; *isnelement* (139, 1983, 4559), *mortelment* (336, 1147) tandis que ceux en *-ef* et *-il* ne présentent que des formes sans *e* : *briefment* (16 fois) *soutilment* (6 fois). On notera que *grandement* est plus fréquent (34 fois) que *granment* (4 fois) ; en revanche, seul *formement* est d'usage dans le texte (19 fois). Comme correspondants des adjectifs en *-al* et *-ant*, les adverbes présentent la forme en *-aument* (27 fois) caractéristique du normand (GoebNorm § 103).

Il arrive que certains adverbes sont pourvus de la marque spécifique *-s*, sur le modèle des adverbes qui en possèdent un originairement : *derrieres* (3060), *loins* (3357, 8928, 11812), *loings* (4980, 8928) (Buridant § 407). À l'inverse, certains adverbes perdent leur *-s* final (*certe* 3188).

La graphie *mont* de l'adverbe (< *multum*) est de loin la plus fréquente avec 174 occurrences, tandis que la forme *moult* n'est attestée qu'une seule fois (5936). D'après S. Sandqvist « cette forme [*mont*] se rencontre un peu partout, mais elle semble particulièrement fréquente dans les textes normands » (DialGregEvrS 61).

◆ Pronoms ◆

• personnels

- Maintien de l'ancien cas sujet pluriel *il* : *il estoient* (823) *il tenoient* (107), *il vouloient* (186). Il est fréquent que le *l* final de ce pronom disparaisse lorsque *il* est agglutiné : *qui* (voir *supra*, p. 32).

- Le pronom *on* se trouve encore, bien que rarement, sous la forme *en* (2860, 6051, 6053, 9830, 10062).

- Formes toniques des pronoms :

1) comme régime d'un gérondif : *Quar premiere me salua En moi doucement demandant ...* (250-251), *Puis m'apela en moi disant* (1031) ;

2) comme régime d'un infinitif : *Celui t'aidera a passer A toi baignier, a toi laver* (463-464), *Trop se puet on souvent souffrir, Trop taire soi et trop dormir* (1643-1644) ;

3) dans la locution *ce poise moi* : *Je ne sai rien, ce poise moy* (7570).

- Emploi sporadique de *eux* pour *elles* et *lui* pour *elle* : *Que d'eux [les armes] porter la force moie Fust* (4614) : *J'ai non (...) Enfermeté Qui partout ou je truis Santé Je me preng a lui pour luitier* (13097-13099).

- Le pronom d'objet indirect masculin *li* est encore de règle même si l'on note quelques attestations de *lui* (3 fois : *Et sa façon si li deniant* [1787], *Nature li a respondu* : ... [1837], *Afin que li puist ordener Ce qu'elle veut* [1919]).

- **possessifs**

- Les formes *mon, ton, son* se sont imposées sur l'ensemble du texte, à l'exception des quelques rares formes dialectales *men* (34, 376), *ten* (3150), *sen* (5129) qui sont caractéristiques du picard (GossenGramm² § 66) bien qu'elles se rencontrent aussi dans le dialecte normand (GoebNorm § 161). On rencontre encore *mes* (*Et point ferrez n'est mes bourdons* [3794]), *tes* (*Cil qui est tes grans anemis* [5748]) et *ses* (*Mes tu ses sers est devenu* [5756]) au cas sujet masculin singulier.

- Le texte ne présente à la deuxième et troisième personne du féminin singulier des formes toniques que les formes régulières *teue* (< *tuam* : 11521) et *seue* (< *suam* : 394, 4950).

- La marque *-s* du pluriel du possessif *leur* ne s'est pas encore imposée puisqu'on note régulièrement la forme sans *-s*, exception faite de trois attestations (7668, 7696 et 11816) (Marchello-Nizia 178-179).

- Devant les substantifs féminins commençant par une voyelle, on relève les formes élidées de *ma, ta, sa* : *m'escherpe* (7267), *m'offense* (1164), *s'acointance* (6632), *s'aisselle* (6524, 7066, 7257), *s'amie* (9338, 9354), *s'amour* (11072), *s'avaine* (9591), *t'escherpe* (11537), *t'orelle* (11254) ; à une exception près : *ta outrecuidance* (5120) (Marchello-Nizia 175-176).

- ◆ **Démonstratifs** ◆

- **Pronoms**

- masculin singulier : en fonction de sujet et d'objet, la forme la plus courante est *cil*, (61 occurrences dont 5 sont renforcées par *ci*), suivie de près de *celui / celi* (53) et de loin de *cestui / cetui* (5). *Cil* apparaît 35 fois dans le groupe *cil qui* et deux fois dans *cil la*.

- masculin pluriel : la forme *ceus / ceuz / ceulx* est pour ainsi dire unique (101), mis à part une occurrence de *cil* : *Et cil tuit deus ont ce promis* (817).

- féminin singulier : la forme majoritaire est *celle* (67 dont une renforcée par *la*), à côté de *ceste* qui n'apparaît qu'à trois reprises dans le groupe renforcé *ceste ci*.

- féminin pluriel : forme unique *celles* (5).

- neutre : *ce* est la forme la mieux attestée, à côté de *ceci* (32) *cela* (8).

- **Adjectifs**

- masculin singulier : *ce* est la forme la plus courante en toute fonction, suivie de *cel* devant des mots commençant par une voyelle (6), de *cestui* / *cetui* (3). *Cest* se rencontre uniquement en fonction d'objet (26) tout comme *icel*, cependant attesté isolément. À noter que ni *celui* / *icelui* et leurs diverses graphies, ni *cil* ne sont présents dans le texte.

- masculin pluriel : forme unique *ces*.

- féminin singulier : sont employées à fréquence proportionnelle les formes *celle* (51) et *ceste* (50), suivies loin derrière de *iceste* (3), *icelle* (1).

- féminin pluriel : forme unique *ces*.

On notera que le démonstratif *cist* n'est attesté ni comme pronom ni comme adjectif et que l'ensemble des démonstratifs se répartit à toutes les fonctions (Marchello-Nizia 151-171).

- ◆ **Préposition *de*** ◆

On trouve régulièrement la préposition *de* au lieu de *que* dans le texte pour introduire le complément du comparatif (3454, 3632, 4074, 5092, 5306, 7558, 7926, 8306, 8653, 10702) ; on peut citer les vers 5090-5091: *Honte et confusion Est, quant plus fort de moi la voi*.

1.4.2.2. *Morphologie verbale*

- ◆ **Indicatif présent** ◆

- **première personne du singulier**

L'addition du *-e* final analogique des verbes en *-er*, *-ier* n'est pas encore régulière : les formes *claim*, *cuit*, *merci*, *pri* sont exclusives, d'autres verbes présentent cependant tantôt des formes refaites tantôt des formes sans *e* : *cri* (1 occurrence) / *crie* (2), *dout* (7) / *doute* (3).

- Le *-s* final fait défaut dans un certain nombre de verbe en *-ir*, *-re* : *di* est la forme majoritaire, à l'exclusion de quelques assonances où on lit *dis* et de *dis je* où la seconde graphie est la mieux représentée. *Croi/croy*, *part*, *tien*, *vien* sont des formes uniques ; *suis* n'est attesté que deux fois à côté des nombreuses attestations de *sui*.

- En ce qui concerne le verbe *vouloir*, la forme *veul* l'emporte sur *vueil*, suivie de *vuel*.

- *donner* et *pardonner*, outre les formes courantes *donne* / *pardonne* présentent encore les formes *doing* (1019), *pardoing* (5383), analogiques du subjonctif.

- **première personne du pluriel des verbes en *-er***

On note l'amuissement de l'*s* à la désinence dans un certain nombre d'occurrences Ce phénomène qui semble être le fait de l'auteur si l'on s'en tient aux assonances (p. ex. *mandon* : *execution* aux vers 5223-5224) est réputé caractéristique de l'Ouest.

- **première personne du pluriel des verbes en -ir**

Les verbes *tenir*, *venir* prennent une forme palatalisée, analogique du subjonctif : *tiengnent* (9732, 13400), *viengnent* (15, 9274).

- *Dient* n'est nulle part refait en *disent* (5220, 7893, 9972, 10273).

- ◆ **Indicatif imparfait** ◆

La désinence *-oie* de la première personne du singulier est majoritaire dans le texte même si on trouve aussi : *alaie* : *haie* (7035-7036), *trahaie* : *haie* (7327-7328), etc. ; à la troisième personne du pluriel on note aussi : *ordenaient* : *parloient* (571-572), *pouaient* : *gardoient* (2489-2490), *alaient* : *voulaient* (9183-9184) (Marchello- Nizia 258-259).

- *Estre* se conjugue principalement sur un radical, en effet, les formes *estoeie*, *estoes*, *estoit*, *estiez*, *estoint* dominant très nettement, même si l'on rencontre sporadiquement *iert* avec seulement 9 occurrences.

- ◆ **Indicatif parfait** ◆

- Alternance des formes avec maintien de l'hiatus : *deist* : *feist* (421-422), *feis* : *batis* (721-722), *peust* : *feust* (69-70), *peust* : *fust* (4757-4758) et des formes dont la métrique témoigne de la réduction phonétique de l'hiatus, quoique graphiquement cet hiatus puisse être maintenu ou pas : *eust* (11733), *feistes* (1638), *fist* (232), *mist* (482), *prist* (391).

- On notera que le *-s-* apparaît toujours à la troisième personne du singulier des parfaits forts (voir les quelques exemples que nous venons de citer).

- Le verbe *venir* et famille conservent le *d* épenthétique (*devindrent* 2683, *revindrent* 2672, *vindrent* 2669, 13055, 13414).

- ◆ **Participe passé** ◆

Notons les formes *consent* (*batu* : *consent* 2337-2338), *sentu* (*festu* : *sentu* 758-759), où l'*u* normand prend la place de l'*i* désinentiel français, au participe passé (Cf. H. Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Caen : Delesques, 1887 (réimpr. Genève, Slatkine, 1969), pp. XC). On trouve aussi le normand *dissolute* (12489) (*op. cit.*, p. XCI).

- ◆ **Conditionnel** ◆

À la première personne, le texte présente généralement la graphie *-oie* : *desmembroie* (5805), *voudroie* (290), *vourroie* (1539), plus rarement *-aie* : *feroie* : *pourraie* (1293-1294), *pouaie* : *fortrairoie* (9331-9332), *demouraie* : *pourraie* (11457-11458).

- ◆ **Subjonctif présent** ◆

- Le radical à consonne finale palatale se maintient dans quelques verbes : *souviengne* (659), *viengnes* (344).

- *aller* : seule la base *vois-* est attestée : *voise* (6828), *voises* (5245), *voist* (2375).

- *contredies* : deuxième personne du pluriel du subjonctif présent de *contredire* (2001) (cp. Marchello-Nizia 264).

- *dire* n'est attesté que sous les formes *die* aux première et troisième personnes du singulier : *je n'en die* (498), *queque nul die* (841). La base refaite *dise* n'est pas attestée.

- *donner* et *pardonner*, outre les formes courantes *donne* et *pardonne*, présentent encore *doint* (6808, 6899) et *pardoint* (8936).

- *prendre* et ses composés s'alignent sur le modèle de *venir* : *prengnent* (12140), *entreprengnes* (570), *mesprengnes* (569).

◆ Impératif présent ◆

- Les verbes en *-er*, *-ier* prennent, en général la désinence *-e* à la deuxième personne du singulier : *laisse* (12565), *lieve* (11225), *regarde* (13467).

- Généralement, les verbes en *-ir*, *-re* ne portent pas la désinence *-s* à la deuxième personne du singulier : *croi* (350, 6480, 6821, etc.), *di* (3079, 3123, 3132, etc.), *pren* (3653, 3823, 3903, etc.), *tien* (5189), *va* (4963, 5635, 5663, etc.), *vien* (277, 5205, 6557), les formes *crois* (6698), *vas* (7308), *viens i* (5632, aussi : *vien i* 7013), sont isolées ; notons la graphie exclusive *saiches* (7 occurrences) (Marchello-Nizia 265).

◆ Indicatif futur et conditionnel ◆

- Alternances des formes avec ou sans *d* intercalaire dans les groupes secondaires *l'r* et *n'r* : *faudr-* (4 occurrences), *faur(r)-* (5 occurrences) ; mais, en ce qui concerne les verbes *tenir*, *venir* et *vouloir*, ce sont les formes sans *d* qui sont majoritaires. Le verbe *venir*, quant à lui, ne présente que des formes en *venr-*.

- Chute de *e* dans quelques verbes de la première conjugaison et éventuelle assimilation du groupe *-nr-* en *-rr-* : *donrra* (3959), *dourrai* (9045, 13234), *dourras* (6419), *dourrez* (9658), *dourries* (1752), *merrras* (4859, 5020, 10823, etc.) (GossenGramm² § 74, note 7).

◆ AUTRES REMARQUES RELATIVES A LA MORPHOLOGIE VERBALE ◆

- Alternance de radicaux des verbes ayant un *o* ouvert tonique étymologique : *demourer* (23 fois), *demeurer* (1 fois) / *demorer* (1 fois) ; *plourer* (9 fois) / *pleurer* (2 fois) ; *trouver* (très fréquent) / *treuver* (2 fois), *trover* (2 fois). Ces graphies reflètent le stade plus ancien de l'ancien français :

*trǫ́pat > trueve | trǫ́pāre > trover

demǫ́rat > demuere | demǫ́rāri > demorer

plǫ́rat > pleure | plǫ́rāre > plorer

- Les verbes *amer* et *clamer* ne présentent qu'un infinitif construit sur le radical faible : *amer* (8 occurrences), *clamer* (9 occurrences).

- L'infinitif *voier* (3200, 11462, 12018, 12065), qui n'est jamais attesté à l'assonance, est probablement à considérer non pas comme un changement de conjugaison propre au normand, mais plutôt comme une simple variante graphique (imputable au copiste ?) de *veoir*

attesté plus régulièrement (23 occurrences, aussi *voir* 3 occurrences), notamment à l'assonance (11 occurrences).

1.4.3. Syntaxe

◆ Sujet ◆

La présence du pronom sujet est relativement régulière sauf en ce qui concerne les verbes impersonnels où il est plus souvent omis (*Mont me sembloit* [43], *Bien me sembloit que grant repos Aroie...* [211-212], *Quar de li vous faut departir* [901], *Or vous dirai comment m'avint Dont grandement me mesavint* [7033-7034]) qu'il n'est exprimé (*il semble* [9417], *Souvent avient qu'au las est pris Qui li est en son chemin mis Ou il avient quë englué Il est* [7027-7030]). Lorsque des propositions reliées entre elles par des marques telles que *et*, *si com*, etc. et que le deuxième sujet est identique au premier, alors le deuxième verbe personnel peut également être privé du pronom sujet : *Se Diex te gart, de quoi tu sers Et pour quoi sembles si divers ?* (5165-5166), *Mes assez tost je m'avisai, Si com l'apris et bien le sai* (257-258).

◆ Pronom ◆

Lorsque deux pronoms régimes se suivent, le pronom de la troisième personne est toujours placé en tête, ainsi on lit partout *le me*, *le m'* (28 occurrences).

◆ Syntaxe d'accord ◆

• Sujet-verbe

L'accord du verbe avec le sujet est dans l'ensemble assez bien respecté. Cependant, il est des cas où le verbe ne s'accorde qu'avec le sujet le plus proche alors qu'il y a plusieurs sujets exprimés : *l'une et l'autre contient* (3173), *Ceste figure et ce patron Est ·I· saing de tabellion* (2577-2578), *Et vous requier qu'en vous je voie Ou est mon chemin et ma voie* (11385-11386). Inversement, un sujet au singulier, généralement un substantif à valeur collective, notamment le substantif *gent*, peut être accompagné d'un verbe au pluriel : *Ceste main empruntent souvent Pour trander la gentil gent* (9766-9767), *Male clique et malevoisin L'appellent la gent sa voisine* (10427-10428) (Marchello-Nizia 405-406).

• Accord du participe passé auxilié

On observe quelques accords du participe passé manqués ou partiels :

1) avec l'auxiliaire *estre*, que le sujet soit ou non postposé : *Or saches donc pour quoi baillié T'est telle verge et otroié* (691-692), *Moyses se vout delivrer D'aucuns qui encore atendoient Et qui delivré pas n'estoient* (976-978), *Rien n'i sevent* [les sens], *esbloé sont, Voisent couchier, assoté sont* (2755-2756), *Neent plus ne furent saoulé* [les pèlerins] *Que s'en fuiant fussent passé* (2673-2674), *C'est le pain dont repeu sont Tout li angre* (2801-2802). Mais, hormis notre premier exemple qui pourrait être une tournure impersonnelle, on pourrait

voir dans les exemples suivants des cas-sujets comme en ancien français. Si bien qu'il faudrait y voir plutôt un phénomène d'archaïsme.

2) avec l'auxiliaire *avoir* l'accord du participe passé est irrégulier et l'on rencontre toutes les possibilités ; néanmoins, l'accord du participe passé avec le complément antéposé est plus fréquent que l'absence d'accord avec le complément postposé :

○ Accord avec le complément d'objet antéposé au participe : *Qui la [la couronne] li avoit donnee Et qui ainsi l'avoit paree* (247-248), [Grâce de Dieu parle] *Onques ne te vint si grant bien Com de ce que tu m'as trouvee Et que hui m'as encontre* (278-280).

○ Accord avec le complément d'objet postposé au participe (notamment pour satisfaire à l'exigence de la mesure) : *Envoyee m'a en cest pais* (299), *Perdue j'ai ma veue toute* (1480), *Pour ce que desgainee Ot s'espee et desfouree* (4373-4374).

○ Absence d'accord avec le complément d'objet antéposé au participe : *l'espee lors rengé avoit* (4331), *Or m'avoit elle cointement Appareillié* (4785-4786).

○ Absence d'accord avec le complément d'objet postposé au participe : *Chascun d'euz avoit caint s'espee* (9177), [une vieille] *avoit Caint comme favresse une pel* (11974-11975).

Lorsque ces manquements à l'accord n'entraînent aucune difficulté de sens, la leçon du manuscrit a été conservée.

◆ Modes impersonnels ◆

• Infinitif

Les infinitifs substantivés sont très fréquents⁸¹ : *a l'entrer* (179), *au conter* (8930), *au morir* (3622), *au paraler* (9598), *au passer* (80), *au taillier* (9460), *au tondre* (9461), *au veoir* (402), *ce songier* (13), *du celer* (5072), *du demander* (5942), *du dire* (3986), *du noer* (12265), *du tenir* (2195), *l'odourer* (4107), *le gouster* (4133), *le parler* (4135), *le regiber* (13074), *le taster* (4194), *le tresculer* (7309), *leur durer* (9587), *leur user* (9453), *mon ferir* (2075), *mon sembler* (2696), *mon soufler* (7758), *son agacier* (7869), *son chanter* (7719), *son continuer* (12895), *son crier* (7876), *son gangler* (7876), *son habiter* (713), *son juper* (12947), *son sermonner* (7946), *son servir* (12693), *ton crier* (7869), *ton plaindre* (7286), *touchiers* (4183), etc. Une étude des emplois des infinitifs substantivés, s'inspirant des travaux de Cl. Buridant (Buridant 315-324), permettrait de définir la part des infinitifs essentiellement substantivés et des infinitifs occasionnellement substantivés.

◆ Périphrases verbales marquant l'aspect ◆

Nombreuses attestations de *aller* + participe présent : *Ausi je me vois defriant* (7175), *Et de mon col vois coliant* (7616), *Que point me vois agrouçant* (8564), *Au virili vois clopinant* (10028), *Tant com l'oiseil va coliant* (7025), *Quar quant aucun me va souflant* (7761), *Petit et petit va rungant* (9595).

⁸¹ Dans notre lexique ne sont traités que les infinitifs substantivés qui présentent un intérêt pour la lexicographie.

◆ AUTRES REMARQUES RELATIVES A LA SYNTAXE ◆

- *Dont* est régulièrement employé comme relatif au sens de "d'où" : *se regardes dont tu viens* (447), *Dont vous vient il a faire ainsi ?* (1611), *Savoir veul qui tu es et dont* (9154).

- L'expression figée *a savoir mon si* "pour savoir si" qui annonce l'énoncé d'une interrogation se rencontre assez couramment dans le texte (2295, 3935, 5893, 5997, 6230 et 9651).

- D'autres emplois se rencontrent plus sporadiquement :

1) le tour *faire que* + adjectif (*faire que sage*, 4987) est archaïque ;

2) le présentatif *ez* dans la locution *a tant ez vous* (*A tant ez vous ceulz departis* 81) qui signifie littéralement "alors voici pour vous" (Buridant 537-538, § 436) ;

3) *que* qui se substitue à *comme* dans le système exprimant un rapport d'égalité (*Mes pas ne fis mon grant voiage Que vi (...) Une laide beste que touz Qui bien regardee l'aroient Jamais aseür ne seroient* [11468-11472]) (Buridant 653, § 554).

◆ VERSIFICATION ◆

Nous sommes en présence d'un poème octosyllabique qui, à l'exception de l'*Oratio devotissima* (10893-11192), emploie essentiellement des rimes plates. Guillaume ne semble pas pratiquer l'alternance régulière des assonances féminines et masculines, ces dernières étant largement majoritaires. Dans le cadre de notre lexique, nous laissons volontairement de côté l'examen méthodique de la versification qui n'ajoute rien à l'approche linguistique qui est la nôtre et qui, de surcroît, nous semble être une affaire de spécialiste qui pourrait, à notre sens, faire l'objet d'une étude à part entière. Pour l'établissement de notre lexique, nous nous sommes donc limitée au simple compte des syllabes.

Comme nous l'avons observé au chapitre consacré au vocalisme, le poète exploite pleinement, par l'intermédiaire des diérèses et des synérèses, les effets de prononciations spécifiques au langage poétique. Nous ne reviendrons pas ici sur la règle métrique que Guillaume de Digulleville pratique pour les vers féminins et que nous avons amplement étudiée dans notre introduction à la transcription, nous nous contenterons seulement de rappeler quelques aspects graphico-phonétiques qui tiennent compte des points développés précédemment.

1) le suffixe *-ien* est partout bisyllabique, tout comme l'est, presque partout, le suffixe *-ion*⁸².

2) Le suffixe adverbial *-ement* n'est jamais réduit⁸³.

⁸² Voir. *supra*, p. 47.

⁸³ Voir. *supra*, p. 47.

3) *-ui-* est tantôt bisyllabique, tantôt monosyllabique.

4) *-aou-* n'est généralement pas réduit.

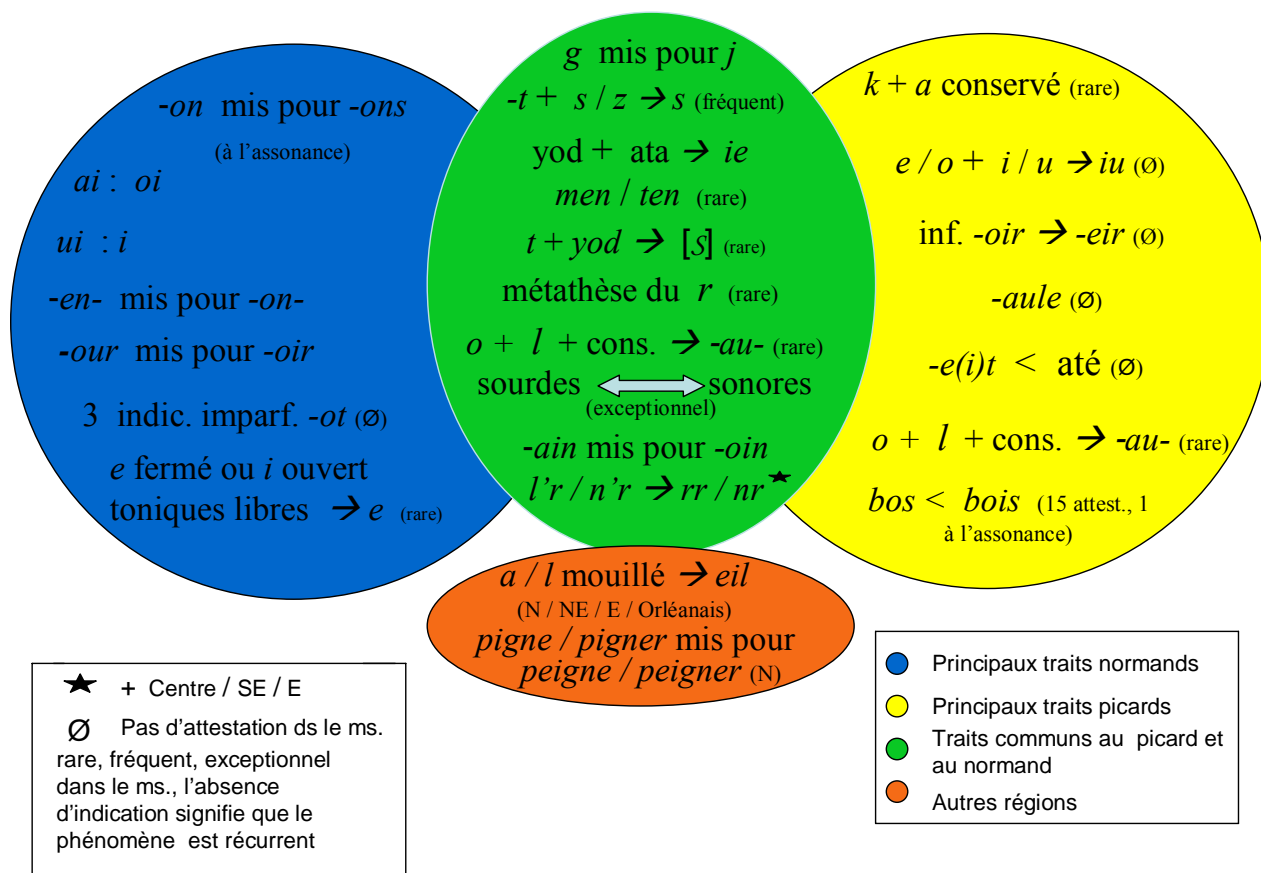
On rappellera aussi que si le *e* final s'élide normalement si le mot suivant commence par une voyelle, il est cependant de nombreux cas où celui-ci se maintient dans la prononciation : notamment dans les nombreuses attestations de *que*, conjonction et pronom, ou encore, par exemple dans : *sage et* (4), *voie on* (23), *j'estoie en* (34), etc. Pour marquer que le *e* muet final devant voyelle initiale ne s'élide pas, nous notons *sagë*, *voië* et *j'estoië*.

1.4.4. Conclusion

La langue de ce manuscrit, achevé rappelons-le au XIV^e s. (après 1355)⁸⁴, présente les caractères généraux de la *scripta* du français commun à la période charnière qui se situe entre l'ancien et le moyen français. Sa coloration dialectale est indiscutable comme on peut le résumer par le schéma qui suit où nous avons intégré, à partir des données que nous venons de développer, les faits propres à l'Ouest, et plus particulièrement à la Normandie, et à la Picardie. Nous avons jugé utile d'y ajouter, dans une aire supplémentaire les autres traits dialectaux typiques des autres régions qui reviennent régulièrement dans le manuscrit. En croisant ces aires où figurent les principaux traits de chaque dialecte, nous avons cherché à savoir lequel des ces dialectes prédomine.

⁸⁴ Cf. Veyssière² 447-448.

Principaux traits dialectaux du manuscrit



L'observation de ce schéma révèle qu'un certain nombre de traits se rattachent aussi bien à la *scripta* normande que picarde, mais il semblerait — si l'on écarte les graphies caractéristiques à la fois du dialecte normand et du dialecte picard : *g* pour *j*, *s* pour *z* issu de *t* + *s* / *z*, *ain* pour *oin* (*fain* "foin", *mains* "moins"), *rr* / *nr* pour *l'r* / *n'r* (également présent dans d'autres régions) — que les traits fondamentaux du picard soient finalement assez peu ou pas attestés. En effet, rare est le maintien de *-ie-* issu de *a* accentué libre derrière palatale ou les adjectifs possessifs *men / ten / vo*⁸⁵, plus rares encore les échanges entre consonnes sourdes et sonores et l'on évoquera en particulier la rareté du son [ka] issu de *k + a*. Il s'avère que les traits spécifiques au domaine normand (la désinence *-on* avec amuissement de l'*s* à la première personne du pluriel de l'indicatif présent⁸⁶, *-our* mis pour *-oir*, l'équivalence à l'assonance de *ai / oi*, *ui / i*, etc.) sont attestés d'une manière récurrente et constante,

⁸⁵ L'emploi de *vo* (851, 1850, 1898, 7587, 11294) représentante dans notre texte sans doute d'une commodité rythmique (Cf. (Marchello-Nizia 177-178), si bien que nous ne l'avons pas intégré aux données du schéma.

⁸⁶ Cf. Pope² § 894 et § 1326, § XIV.

notamment à l'assonance, ce qui, si l'on y ajoute le suffixe adverbial exclusif *-augment* (pour *-amment*) et la présence massive de *mont* (< *multus*), semble davantage appuyer le caractère normand du manuscrit. La question de savoir quelle est la part qui revient au scribe ou à l'auteur ne pourra trouver de réponse que par l'examen de l'ensemble de la trilogie, établie sur la base de trois manuscrits différents. Cet aspect sera abordé plus en détail, notamment par le biais de l'étude du vocabulaire, dans l'introduction au lexique.

2. Transcription du manuscrit BNF, fr. 1818



(Amblard 1998, 154)

Avertissement

Chaque fois que le texte du manuscrit était fautif, nous sommes retournée à l'apparat critique de l'édition J. J. Stürzinger qui permet généralement les corrections nécessaires. Les leçons rejetées du manuscrit, appelées dans le texte par de petites lettres en exposant, ont été reproduites en bas de page, accompagnées des sigles de J. J. Stürzinger⁸⁷ qui indiquent la source de la transcription retenue. Dans la majorité des cas, nos retouches sont de simples corrections à de petites inadvertances, comme des diplographies, des répétitions de mots ou des omissions de mots. Le retour aux manuscrits témoins n'a pas pu être réalisé dans le présent contexte, en raison de leur nombre trop important, mais il va de soi que leur consultation aurait été un gage d'exactitude, de même que l'établissement d'un stemma aurait permis de remonter plus sûrement à l'archétype d'un certain nombre de lexies. La transcription n'a pas donné lieu à des commentaires historiques, littéraires ou culturels qui remettraient le texte en contexte car cette transcription a été entreprise afin de servir de base fiable à la constitution du lexique. Si cette transcription devait faire l'objet d'une publication, ces commentaires, déjà partiellement réunis⁸⁸, devraient évidemment prendre la place qu'ils méritent pour donner un éclairage plus complet au texte.



Pèlerinage de la Vie humaine, Version en prose de l'Anonyme d'Angers de 1465
(Arsenal 2319, fol. 98 v° ; cliché de la BNF)

⁸⁷ Cf. PelVieS IX-XII et Veysseyre², qui dresse la liste des manuscrits des trois *Pèlerinages*, en les accompagnant respectivement du sigle de l'édition J. J. Stürzinger, d'une description sommaire de leur contenu ainsi que des illustrations qu'ils contiennent et en indiquant leurs dates.

⁸⁸ On trouvera cependant dans le lexique quelques commentaires extralinguistiques et de nombreuses références à la Bible.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

1a

* *
* *
* *Miniature* *
* *
* *
* *

1 À ceuz de ceste regiõn
Qui point n'i ont de mansïon,
Ains y sont tous com dit saint Pol,
Riche, povre, sagë et fol,
5 Soient roys, soient roÿnes,
Pelerins et pelerines,
Une visiõn veul nuncier
Qui en dormant m'avint l'autrier.
En veillant avoie leü,
10 Consideré et bien veü
Le biau *Roumans de la Rose* ;
Bien croi que ce fu la chose
Qui plus m'esmut à ce songier
Que ci aprez vous vueul nuncier.
15 Or i viengnent pres et se arroutent
Toute gent et bien escoutent,
Ne soit nul et ne soit nulle
Qui arriere point recule ;
Avant se doivent touz bouter,
20 Touz assëoir et acouter.
Grans et petis la visiõn
Touche sans point d'exceptiõn.

1b

En françois toute mise l'ai
À ce que l'entendent li lai.
25 Illec pourra chascun aprendre
Laquel voië on doit prendre,
Laquel guerpier et delessier.
C'est chose qui a bien mestier
À ceuz qui pelerinage
30 Font en cest monde sauvage.
Or entendez la visiõn
Qui m'avint en religïõn
À l'abbaïe de Chaalit,
Si com j'estoië en men lit.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

35 Avis m'estoit si com dormoie
Que je pelerins estoie
Qui d'aler estoie excité
En Jerusalem la cité.
En .I. mirour, ce me sembloit,
40 Qui sanz mesure grans estoit
Celle cité aperceue
Avoie de loing et veue.
Mont me sembloit de grant atour
Celle cité ens et entour.
45 Les chemins et les alees
D'or en estoient pavees,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

1c

En haut assis son fondement
Estoit et son maçonement
De vives pierres fait estoit
50 Et haut mur entour la clooit.
Mont i avoit de mansions,
De lieus et d'abitations.
Là estoit toute leëce,
Toute joie sans tristece.
55 Illuec, pour passer m'en briefment,
Avoit chascun generaument
De tout bien plus que demander
Jamais ne sceüst ne penser ;

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Mes ce mont me desconfortoit
60 Que chascun pas n'i entroit
À son plaisir pour l'entree
Qui mont forment estoit gardee.
Cherubin portier en estoit
Qui ·I· fourbi glaive tenoit,
65 Bien esmoulu à ·II· taillans,
Tout versatile et bien tournans.
Mont s'en savoit cil bien aydier,
N'est nul tant saché du bouclier
Qui par illeuc passer peüst
70 Que mort ou navré ne feüst ;

1d

Le prinpce neis de la cité,
Pour ce qu'avoit humanité,
Au passage mort y reçut
Et u costé le glaivè ut.
75 Son sanc i laissa [en]¹ paiage,
Ja n'i deüst il pas treuage.
Aussi firent ses chevaliers,
Ses champions, ses soudoiers.
Touz à son calice burent
80 Et au passer touz mort receurent.
Aus carniaus dessus la porte
Dont le portier nul ne deporte
Pendans en vi les pennonciaus
De sanc rougis, tains et vermaus.
85 Quant tout ce j'o aperceü,
Je vi sans estre deceü
Qu'entrer à force i couvenoit,
S'autre passage n'i avoit ;
Toutevoiez par celle voie
90 Nul mais passer ne vëoie ;
Chascun estoit tout recreü,
Quant Cherubin avoit veü.
Bien puet son glaive flamboiant
Metre en sauf desorenavant.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

¹ Ms. : *le* ; corr. d'apr. *oaφBTALM¹A⁷H¹gHy*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

	2a		2b
95	Mes tout ainsi <u>comme</u> levai Mes yex en haut et regardai, Une <u>mont</u> <u>grant</u> merveille vi Dont <u>grandement</u> fu esbahi. Saint Augustin vi <u>qui</u> estoit		***** * * <i>Miniature</i> * * * *****
100	Haut aus carniaus et s'ëoit, Et bien sembloit estre oiseleur Ou d'oisellés apasteleur. Avec li avoit plusieurs Autres <u>grans</u> mestres et docteurs	125	Aussitost <u>comme</u> d'autre part Tournai mes yex et <u>mon</u> regart, Encore plus m'esmerveillai D'une chose que veüe ai. Dessus les murs de la cité
105	Qui aidoint à amorser Les oysaus et apasteler, <u>Quar</u> pour les pasteaus <u>qu'il</u> tenoient Et la semence que espandoient, Pour leur <u>enmielés</u> morsiaus	130	Vi autre gent d'auctorité Qui leur <u>acointes</u> aidoint Et par engin ens les metoient. Premier i vi saint Benoiet, ² Qui contremont les murs avoit
110	Et leur diz doucereus et biaux Maintes gens oysiaus devenoient Et <u>en</u> haut puis droit s'en voloient. <u>Mont</u> vi certes de Jacobins, De chanoines et d'Augustins,	135	Une <u>grant</u> eschiele dreciee En laquelle estoit fichiee ·XII· degrés d'umilité Par lesquiex en celle cité Montoient <u>mont</u> isnelement
115	De gent de toute maniere, De gent laie ou seculiere, De clers et de religieus Et de <u>mendiens</u> et soufraitous Qui ainsi plumes queilloient	140	Ceus qui estoient de sa gent, Moines noirs et blans et gris Sans estre de nullui repris. ***** * * <i>Miniature</i> * * * *****
120	Et <u>grans</u> elles se faisoient ; Puis <u>commençoient</u> à voler Pour haut en la cité monter. Par dessus Cherubin voloient, <u>Dont</u> son dangier <u>mont</u> pou <u>prisoient</u> .		

² Ms. : *benoiet*, forme de l'Ouest qui se trouve par exemple dans le *DialGregS* 4498, 13213.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

3a

Nul, voir, tant riche estre ne seu
 Qu'il ne soit povre, sē il veut ;
 Et bon, certes, le fait estre
 200 Pour entrer en si bel estre.
 Et bon feroit un pou jeuner
 Pour estre sāoul au souper.
 Or vous ai dit assez briefment
 De la belle cité comment
 205 U biau mirour je l'aperçu
 Et pour ce, à aler m'i esmu,
 De là voul estre pelerins,
 Se je pouoie à toutes fins.
 Ailleurs, voir, si com songoie
 210 Nul repos je ne vëoie.
 Bien me sembloit que grant repos
 Aroie, se ens estoie enclos ;
 Jamais n'en pensoie à partir,
 Se là pouoie parvenir.
 215 Si com j'o ceci pensé,
 Tantost aprez me pourpensé
 Qu'escherpe et bourdon me failloit
 Et qu'avoir les me convenoit,
 C'est chose mon[t]³ bien avenant
 220 À chascun pelerin errant.
 Lors m'en issi de ma meson
 Oū par ·IX· moys de la saison
 Avoie esté sans point issir,
 Bourdon commençai à querir
 225 Et escherpe necessaire
 À ce que j'avoie à faire.

3b

 * * * * *
 * *Miniature* *
 * * * * *

 Ainsi comme querant aloie
 Et en plourant me dementoie
 Oū peusse trover un mercier
 230 Qui de cela me peust aidier,
 Une dame vi en ma voie,
 Qui de sa biauté me fist joie,
 Fille sembloit d'empereur,
 De roy ou d'autre grant seigneur.
 235 Un chainse avoit à or batu
 Et çainte estoit d'un vert tyssu
 Qui tout au lonc, ce me sembloit,
 D'escharboucles semé estoit.
 U pis avoit d'or ·I· fermail
 240 Et u millieu ot ·I· esmail,
 En ce milieu rout une esteile
 Dont j'o certes grant merveille.
 Son chief d'or couronné estoit
 Et tout entour l'avironnoit
 245 Grant foison d'estoilles luisans.
Mont fu certes cil bien puissans
 Qui la li avoit donnee
 Et qui ainsi l'avoit paree.
 Courtoise fu, ce me sembla,
 250 Quar premiere me salua
 En moi doucement demandant

³ Ms. : *mon*, par inadvertance du copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

3c

Que j'aloïë ainsi querant.
Adonc fu je trestout souspris,
Pour ce que pas n'avoie apris
255 Que dame de si grant atour
Vers moi daignast faire retour,
Mes assez tost je m'avisai,
Si com l'apris et bien le sai
Que qui en soi a plus bonté,
260 Plus a en soi d'umilité ;
Plus a le pommier de pommes,
Plus s'encline vers les hommes.
Humilité si est le signe
De tout bon cuer et de benigne,
265 Qui ne porte ceste baniere
N'a pas en soi bonté entiere.
Lors li ay je respondu
Si comme il m'estoit avenu
Que d'aler estoie excité
270 En Jerusalem la cité,
Mes de tant dolens estoie
Qu'escherpe et bourdon n'avoie
Et ce aloie je querant
Et ça et là ce demandant.
275 « Biauz douz amis, respondi celle,
Se veuz oïr bonne nouvelle
De ce que quiers, o moi t'en vien ;
Onques ne te vint si grant bien
Com de ce que tu m'as trouvee
280 Et quë hui m'as encontree.
De quanque tu aras mestier,

3d

Te voudrai ja tantost aidier ».
Adonc ne me peu plus tenir,
Comment qu'il m'en deust avenir,
285 Que tout ne vouisse savoir
Et son non et qui elle estoit.
« Dame, dis je, vostre non,
Vostre païs et région
Et qui vous estes tout de voir
290 Voudroie volentiers savoir,
Si vous pri, dites le moy
Et j'en serai plus lié, ce croy ».
Adonc elle me respondi :
« Je le te dirai, entens i,
295 Point ne veul estre douteuse
À toi ne soupeçonneuse.
Fille sui de l'empereur
Qui sur touz autres est seigneur.
Envoïee m'a en cest païs
300 Pour li aquerre des amis,
Non pas pour ce qu'en ait mestier,
Mes pour ce que mont aroit chier
De toute gent l'acointement
Pour leur profit tant seulement.
305 Voiz tu comment sui paree
Et cointement sui atournee
D'escharboucles et d'esteles ?
Onques ne veïs plus belles,
C'est pour touz ceus enluminer
310 Qui de nuit veulent cheminer,
C'est pour ce que chascun me truïst

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

4a

Ausi bien de jour com de nuit
Et aussi bien de nuit com de jour,
À ce que ne facent folour.
315 Je sui celle que dois querre,
Quant vas en estrange terre.
Tant com m'aras en compaignie,
Ne pues avoir meilleur amie.
Se sans moy vas en cest païs,
320 Ne puet que ne soies haïs
Et de mon pere, le grant roy,
Et de touz ceus qui sont o toi.
Sans moi nul ne puet bien faire,
À toute gent sui necessaire ;
325 Pieça le monde fust perdu,
Se ne l'eüsse maintenu.
Qui m'a o li, rien ne li faut
Et qui ne m'a, trestout li faut.
Je sui de tout gouvernerresse
330 Et de touz maus je sui miresse,
J'enlumine les nonvëans
Et donne force aus recrëans,
Je relieve les trebuchiés
Et radrece les forvoiés.
335 Esloingnier ne veul nulle gent
Fors ceuz qui pechent mortelment,
Mes de tel gent n'ai je cure,
Tant con sont en tel ordure.
Grace Dieu sui apelee
340 N'autrement ne sui clamee,
Ainsi tu m'apeleras,

4b

Quant de moi besoing aras.
Ce sera certes mont souvent
Ainz que viengnes par couvant
345 À la cité que veüe as,
Pour ce qu'assés tu trouveras
D'empeschemens et de meschiés,
D'aversitez et d'emcombriés,
Lesquies ne pues passer sans moi
350 Ne toi ni autres, or m'en croi.
Et ce sans moi outrepasser
Tu pouoies ou eschaper,
Laquel chose ne puet estre,
Si te di je quë en l'estre
355 De Jerusalem n'enterras
Sans moi ne le pié n'i metras ;
Quar comment que tu aies veü
Plusieurs choses et aperceü
Qu'aucuns y entrent trestouz nus,
360 Qu'aucuns y volent par dessus,
Qu'aucuns y entrent par engin
Et li autres par Cherubin,
Nul fors par moi toutevoies
N'i entre, tout seür soies,
365 Quar les uns fais hors desvestir
Pour eus dedens miex revestir,
Les autres je fas enpenner
De mes vertus pour bien voler,
Puis s'envolent, si com je veul,
370 Ce as tu bien veü a l'eul.
Les autres, au miex que je sai,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

4c

En divers lieus met à essai,
À ce que touz outrepasser
Les facë et dedens entrer.
375 Or pues savoir sans doutance,
Se bonne est men acointance.
S'elle te plaist, si le di tost
Et ne soit plus ton dit repost ».
Adonc tantost je respondi :
380 « Dame, pour Dieu merci vous pri
Qu'à vous me veulliez acointier
Ne ja ne me veulliés lessier.
N'est rien qui tant necessaire
Me soit à ce qu'ai à faire
385 Et mont vous merci bonnement
De ce qu'à moi premierement
Estes venue pour mon bien,
Mestier n'avoie d'autre rien.
Or m'en menez où vous vourrez,
390 Je vous en pri, n'en demourez ».

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Lors me prist en icelle heure
Et me mena tout sanz demeure
Vers une meson qu'elle avoit
Qui seue estoit si com disoit,
395 Et là disoit que trouveroie
Tout ce de quoi mestier aroie.

4d

Cellë avoit elle fondee
Si com disoit et maçonnee
·XIII· cens et ·XXX· ans avoit
400 Si comme bien l'en souvenoît.
Celle maison volentiers vi
Et au vëoir mont m'esbahi,
Quar toutë haut en l'air pendoit
Et entre terre et ciel estoit
405 Tout aussi com fust venue
Là du ciel et descendue.
Clochiers i ot et belles tours
Et mont estoit biaux ces atours,
Mes ce mont me desconfortoit
410 Quë une eaue devant avoit,
Et celle me failloit passer,
S'en la meson vouloie entrer.
Nef n'i avoit, planche ne pont
Et si estoit le lieu parfont
415 Si comme aprez je l'aperçu,
Quant tout dedens plungié je fu.
Adonc pris Grace à demander
Comment je pourroie eschaper,
Pour quoi tel passage i avoit
420 Et s'aucun autre ailleurs avoit,
Et que par ordre me deïst,
Quel bien celle eaue me feïst.
Lors me respondi : « Tu que diz ?
Es tu pour si pou esbahiz ?
425 En Jerusalem veus aler
Et passer i doiz la grant mer.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

5a

La grant mer est ce monde ci
Qui mont plain est de grant souci,
De tempestes et de tourmens,
430 De grans orages et de vens,
Et comment passer la pourras,
Quant de si peu grant päour as ?
Ci ne dois pas päour avoir,
Quar, si comme tu dois savoir,
435 Plus passe ci d'enfans petis
Que de grans gens et d'enviellis.
Ci est le premier passage
De tout bon pelerinage,
Par autre lieu n'a nul chemin
440 Fors seulement par Cherubin.
Par là s'en sont aucuns passez
Et en leur sanc se sont lavez.
Et nonpourquant, se ton chemin
Veuz ordener par Cherubin,
445 Ne t'est pas ce pas contraire,
Ainz t'est voir mont necessaire ;
Quar se regardes dont tu viens
Et la maison plaine de fiens
Où par ·IX· moys esté tu as,
450 De toi laver bien mestier as.
Pour ce te lo par ci passer,
Pas plus seür ne pues trouver,
Jadiz par ci ·I· roy passa
Qui bien le pas asseüra.
455 Ce fu celui qui le pas fist,
Qui ort ne fu ne ne mesfist.

5b

Se passer i veus, si le di,
Et tost venir te ferai ci
Un mien sergant especial
460 Qui de Dieu est official.
Gardiën est de mon mesnage
Et menistre de ce passage.
Celui t'aidera à passer
À toi baignier, à toi laver.
465 Celui aussi te croisera,
Pour ce que tantost il verra
Que tu veus outremer aler
Et Jerusalem conquerer.
Pour mains douter les anemis
470 La crois te metra u pis ;
Derriere aussi et sus le chief,
Pour pou douter trestouz meschief,
Il t'enoindra com champïon,
À ce que touz ·I· grant bouton
475 Tu ne prises tes anemis.
Or respont tost, qu'il t'est avis ?
— Adonc, dis je, c'est mon desir
Que tost le me faciez venir ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *

480 Lors vint à moi à son commant
L'official qu'ai dit devant.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

5c

Cil par une main me prist
Et en la ditë eaue me mist,
Là me lava, là me baigna
Et par ·III· foyz ens me plunga.
485 Grace ne me menti de rien,
Il me croisa et m'enoinst bien,
Puis en la meson me mena
Où mont noble et bel ostel a.
Là me fist Grace biau semblant,
490 Plus bel que n'avoit fait devant.
Là me dist que me mousterroit
Maintes choses et apenroit
Et que mont grant sens feroie,
Se je entendre i vouloie.
495 Si comme à moi parloit ainsi,
Mont de meruelles tantost vi
Desquelles ne me tairai mie
Qu'acune chose je n'en die,
Puis aprez quant mon point verrai,
500 De mon bourdon je vous dirai
Et de l'escherpe que desir,
Quar assez en arai lesir.

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Premierement en icel lieu
Vi mis aussi comme u millieu

5d

505 Le signe thaü qui du sanc
Paint estoit de l'aigniau blanc.
C'est le signe dont signié sont
Les sergens Dieu en mi le front,
Et ce vi jë apertement,
510 Se mon songe ne me ment,
Quar bien prez je vi ·I· mestre
Qui vicairé sembloit estre
D'Aaron ou de Moysi,
Quar en sa main tenir li vi
515 Une verge au bout croçue
Et si avoit teste cornue.
Robe de lin vestu avoit,
Bien croi de voir quë il estoit
Cil dont parle Iezechiel
520 En son neuvisme chapitel.
Quar à la gent u front metoit
Le saing thaü dont les seignoit.
C'estoit si com disoit le signe
Par quoi Dieu leur seroit benigne,
525 Quar de tel seing veut que ses hons
Soient trestouz seigniez es frons,
De ce signë u front seignier
Me fist Grace Dieu et mercier ;
Et de ce fu je voir mont liés,
530 Quar il m'en estoit bien mestiers,
Non mie de necessité,
Mes d'avenant congruité.
Puis vi ce mestre qui faisoit
Uns oignemens quë il bailloit

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

6a

535 À l'official dit devant
En telz paroles li disant :

* *
* *Miniature* *
* *
* *

« Voiz ci ·III· dignes oignemens
Que je te bail pour toutes gens.
Touz ceus qui pelerins seront
540 Et champion estre vourront,
Des ·II· premiers tu enoindras
Et autre chose n'en feras.
Le tiers sera pour les navrez,
Pour les bleciés, pour les quassez,
545 Pour ceuz qui au lit de la mort
Se gerront sanz avoir confort ;
De cest oignement ceuz oindras
Et loial mire leur seras
En tout oignant soigneusement
550 Qui a mestier de l'oignement.
De ce certes ont grant mestier
Tuit pelerin et tuit errier
Qui passent par iceste terre,
Quar touz i sont touzjours en guerre
555 Si ne puet que malmenez
Souvent n'i soient et navrez,
Et pour ce à leur definement
Mestier ont de cest oignement.

6b

Or les enoing sans faire faille,
560 Quar pour ce l'oignement te baille.
D'aucuns oignemens devers moi,
Pour enoindre le nouviau roy,
Pour les vicaires Moyses
Et pour mires si com tu es,
565 Pour les tables où nous mengons
Et pour thaü que fais es frons
Je retien l'execution,
L'us et l'amministration.
Or garde que ne mesprengnes
570 Vers moi ne n'i entreprengnes ».

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Ainsi com entre euz ·II· parloient
Et leur oignemens ordenaient,
Tantost vers eus une pucelle
Descendue est d'une tournelle,
575 Raison appeler se faisoit,
Si com Grace dit le m'avoit.
À eus commença à parler
Et à dire leur sans flater :
« Seigneurs qui ainsi devisez
580 Et de vos oignemens parlez,
Qui d'enoindre les autres gens
Tenez ici vos parlemens,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

6c

Or entendez ·II· petis mos
Que tost vous arai ja desclos.
585 Oignement est douce chose
À plaie ouverte et à close.
Assis doit estre doucement
De onni et de douz instrument.
Douz doit estre cil qui le tient,
590 Quar trop rudece y mesavient.
N'a pas mestier qui est blechiez
De rudement estre traitiez.
Aucune foys puet plus blecier
Rudece que oignement aidier.
595 Rudes sont ceus qui sont felons,
Qui sont cruelz comme lyons,
Qui de tout se veulent vengier
Sanz rien lessier ne espargnier.
Tel ne sont pas bon surgien,
600 Bon mire ne phisicien,
Quar aus blechiez leur oignement
Veulent baillier trop rudement.
Et pour ce sui je descendue
Pour vous aviser et venue,
605 Qu'en vous n'ait nulle ruderie,
Ne cruauté ne felonnie.
À vos navrez soiez piteus,
Misericors et doucereus,
Touz les traitiez bien doucement,
610 Et lors vaurra vostre oignement.
Souvent vous devroit souvenir
Que fustes oins pour devenir

6d

Douz, piteus et debonnaire,
Sanz jamés cruauté faire ;
615 Quë esclatans par felonnie
Ne fussiez jour de vostre vie
Et que touz maus pardonnissiez
Et à Dieu vous attendissiez ;
Quar se le prophete ne ment,
620 Retenu a tout vengeance,
Pour ce qui tolir li vourra,
À mal chief venir en pourra ». Quant
Raison out ainsi parlé,
Le vicaire que j'ai nommé
625 Respondu li a : « Dites moi,
Je vous pri, se savez, pour quoi
Ai je teste si cornue
Et la verge au bout agüe ?
N'est ce pas pour punitions
630 Des maus faire et corrections ?
Je croy que les mauvés hurter
Je doi des cornes et bouter,
Et de l'aguillon les doi poindre
Plus tost que de l'oignement oindre.
635 — Biau douz amis, a Raison dit,
Or m'entent encor ·I· petit !
Bien te connois ce que dit as,
Mes tout encore appris n'as pas.
Maniere, si com dois savoir,
640 Doiz de poindre et hurter avoir.
Premierement doiz aviser
Ceus doucement que voiz errer

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

7a

Et puis, se les vois obstinas,
De poindre les, bon congié as.
645 Bien appertient à ton office
De faire des mauvés justice,
Mes avant soies doucereus,
Que pungitif ne rigoureux.
Encor te di outrè ·I· point :
650 Se par rigueur as aucun point,
Aucun hurte par son mesfait,
Garde que tu⁴ ne l'aies fait
Sans la doucereuse onctïon
De pitié et compassion.
655 Quar comment que cornu soies,
Par justice toutevoies
En ton cuer dois avoir pitié
De celui que tu as jugié.
Souviengne toi què oins tu fus,
660 Avant que tu fusses cornus,
Avant què eüssez aguillon,
Qu'eüsses verge ne baston ;
Ce te doit mont amollier,
Quant tu veus aucun corrigier.
665 Oublier aussi ne doiz mie
De qui tu fais la vicairie,
Onques ne fu plus debonnaire
Que celui⁵ dont tu ez vicaire ;
Ce fu celui⁶ qui apparoit
670 Estre cornu et non estoit,
Ce fu Moÿses qui passer
Fist Israël parmi la mer,

7b

Qui de la verge qu'il tenoit
Passage bon fait leur avoit.
675 Or entent bien ceste leçon,
Quar ce te vaut ·I· grant sermon :
Se par dehors sembles cornus,
De cornes soit ton cuer tout nus,
Dedens soies misericors
680 Quel que tu soies par dehors !
Fallace d'elenche puez faire
Ci endroit sanz toi meffaïre,
Cuer traitis et debonnaire
Aies selonc ton exemplaire !
685 Se vergè as au bout agüe,
Regarde aussi qu'elle est croçue
Et encline vers l'autre bout,
Ce senefie, pas n'en dout,
Qu'en toi aies humilité,
690 Quant tu pugnis par equité.
Or saches donc pour quoi baillié
T'est telle verge et ottroié :
C'est pour ton pueple gouverner
Et pour le faire outrepasser
695 De cest monde le rivage.
De ta verge le passage
Doiz tenter, s'il est trop parfont
Ou s'i[1]⁷ faut faire planche ou pont,
Quar se pont ou planche il failloit,
700 À toi fairè appartendroit ;
Pour ce *pontifex* tu as non,
Or i entent, c'est ta leçon.

⁴ *tu* : ajout marge gauche.

⁵ *celui* : correction marge gauche, remplace *cil*.

⁶ *celui* : correction marge gauche, remplace *cil*.

⁷ Ms. : *si*, dû à un échange occasionnel entre *si* et *s'il* ; rétablissement de la forme idoine.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

7c

Or te dirai encor pour quoi,
S'entendre veus ·I· peu à moi,
705 Ceste belle verge tu as
Et pour quoi teste cornue as.
Jadiz en ce lieu ci endroit
Le cornu d'enfer habitoit
Et⁸ lonctemps par possessiōn
710 I avoit fait sa mansiōn,
Mes pour ce que ce desplesoit
À Grace Dieu qui fait avoit
La maison pour son habiter,
De ces cornes te fist armer,
715 Et la verge baillier te fist,
À ce que par toi s'en issist
Li desloiaus habitateur
Qui en vouloit estre seigneur ;
Celui des cornes tu hurtas,
720 Quant tu du lieu hors le boutas.
Tu de la verge le batis,
Quant du lieu issir le feïs.
Tu les ·II· biaux labiaus pendans
À tes ·II· cornes et tenans
725 Conquestas au lieu netier,
Housser, purgier et balier.
Ce fu quant tu le dedias,
Benëis et saintefias.
Et pour ce que bon champion
730 Fus en la dedicatiōn,
Veut Grace Dieu que des armes,
Où victeur fus, souvent t'armes

7d

En signe et senefiance
Que ne chiece en oubliance ;
735 Afin aussi quē, où tu iers,
De venir ne soit coustumiers
Le desloial quē as vaincu,
Hurté, bouté et abatu ;
Afin aussi que soies pres
740 De bataillier nouviaux et fres
En tout temps et toute saison
Encontre ceus qui la maison
Grace Dieu veulent essillier
Et de ses biens li despoullier
745 Par disiesmes et subventions,
Violences et extorsions.
Mes de ce, si com sai de voir,
Ne fais tu pas bien ton devoir,
Quar tu meismes les ottroies
750 Et d'avoir moustrés les voies,
Laquelle chose Grace Dieu
Ne tient à soulas ne à gïeu ;
Pour ce te di sans flaterie
Que ce n'est mes que gaberie
755 De tes cornes et ton baston.
Tes cornes sont de limeçon
Qui se mucent pour ·I· festu,
Tout aussitost com l'ont sentu.
Telz cornes n'ot pas saint Thomas
760 Qui au roy l'entree et le pas
De sa maison deffendi fort,
Pour ce que sans cause et à tort

⁸ Et : ajout marge gauche.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

8a

Par force asservir la vouloit
 Qui touzjours franche estre devoit ;
 765 Miex ama li preudons mourir
 Qu'il la laissast point asservir.
 De saint Ambroise aussi te di
 Que sa meson si deffendi
 Contre emperris et empereur
 770 Que tout seul il en fu seigneur.
 'Vos palais, disoit il, avez,
 Vos tours, vos chastiaus, vos citez,
 Les revenues de l'empire,
 Bien vous doit ceci souffire.
 775 De ma maison ne vous meslés,
 Laissez la moi, riens n'i avez,
 À mon temps n'iert ja asservie,
 Miex voudroie perdre la vie.'
 Ceus ci pas cornes n'avoient
 780 Sans raison ne ne portoient.
 Se fusses aussi bien cornus
 En bien deffendant les frans us
 De ta meson que espouse as
 Et dont l'anel en ton doit as,
 785 Se de ta verge bien usasses
 Et Pharaon bien argüasses
 En li disant que Dieu servir
 Laissat ta gent sans asservir,
 Que de rien ne les empeschast
 790 Ne opreinsist ne ne grevast,
 Lors fusses tu bon Moÿses
 Et grace Dieu de son bon mes

8b

Services, et mont li plëust
 Toute foyz qu'armé te scëust.
 795 Or fai ce des ore en avant,
 Si en iert ton honneur plus grant ».

 * * * * *
 * *Miniature* *
 * * * * *
 * * * * *
 Ainsi comme Raison parloit
 À Moÿsen et sermonnoit,
 L'official s'en est tourné
 800 Et avec li en a porté
 Les oignemens et en sauf mis,
 Et puis, si com me fu avis,
 Une fame vers occident
 Et ·I· homme vers orient
 805 Quë à li vindrent⁹, tantost vi,
 Chascun à li sa main tendi
 Et il les prist et jointst ensemble,
 Et puis leur dist, si com me semble :
 « Entre vous ·II· tout ·I· serez
 810 Et foy vous entreporterés ;
 Jamés en jour de vostre vie
 De vous n'iert faite departie,
 Se certaine cause n'i a
 Et par Moÿsen qui est là.
 815 Or gardez bien cest sacrement
 Et vous entramés loialment ! »

⁹ Ms. : *vinndrent*, par inadvertance du copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

8c

Et cil tuit deus ont ce promis.
 À tant e[z]¹⁰ vous ceulz departis,
 L'official est retournez
 820 Et vers Moÿses rest alez
 Qui encore estoit au sermon
 Que li faisoit dame Raison ;
 Mes ainsi commè il estoient
 Ensemble tuit et devoient,
 825 Tantost une foule de gent
 Firent cesser leur parlement,
 Devant Moÿsen venu sont
 Et requeste faite li ont
 Qu'aucun service leur donnast
 830 En sa maison et otroïast.

 * * * * *
 * *Miniature* *
 * * * * *

 Adonc cil unes forces prist
 Et prez de li venir en fist
 Aucuns que tantost tondu a
 En leur disant que Diex sera
 835 Leur part et leur heritage ;
 Soufire doit, se il sont sage.
 Quant Moÿses si out ce fait,
 Raison tantost vers euz se traist,
 À parler à eus commença :
 840 « Seigneurs, dist elle, entendez ça !

8d

Grant sens est, queque nul die,
 D'aucune foys faindre folie.
 Se forcilliez et tondus estes
 Aussi com folz dessus les testes,
 845 Ceste folie est un grant sens,
 Quar pour cela je me presens
 D'estre touzjours vostre amie
 À qui qu'il en prengne envie.
 Ceste amour pas ne refusés,
 850 Quar devant toute gent l'avrez.
 Sè il ne tient à vo folie
 Et se vous ne me voulés mie,
 Jamés en jour que vous vivez
 Nulle bonne amie n'avrez.
 855 Je sui Raison par qui estes
 Discerné des autres bestes.
 Tant commè avec vous m'avrez
 Tant seulement hommes serés,
 Et quant sans moy voudrez aler,
 860 Bien vous pouez de ce vanter
 Que n'estes mes que bestes muex
 Et que jumens qui sont vestues.
 Sans moy vous n'arez ja honneur,
 Combien que soiés grant seigneur.
 865 Se voulés faire jugemens,
 Silogismes ou argumens,
 Sanz moy n'arez conclusion
 Qui ne viengne à confusion.
 Or vous dirai, se ne savez,
 870 Comment m'amour vous garderez :

¹⁰ Ms. : z, abréviation mise pour *et*, corr. d'apr. *MA*⁷. Il faut y voir le présentatif *ez* dans la locution *tant ez vous* où *tant* signifie "alors, à ce moment" et comprendre littéralement "voici pour vous" (Buridant 537-538, § 436).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

9a

Boire et mengier mont sobrement
Vous convient plus quë autre gent,
Quar yvrece et gloutonnie
Me font tost tourner en fuïe,
875 Ire qui est desmesuree
Et felonnie la desvëe
Me font voidier la mansïon
Où ont leur habitation,
Amour charnel tout hors m'enchace
880 Et me fait tost voidier la place ;
Ce verrez vous tantost sanz glose
Ou Roumans qui est de la Rose.
Or vous pri que vous vous gardez
De ces vices, ce vous m'amez,
885 Et de touz autres autressi,
Quar je ne tien pas à ami
Qui à vice s'abandonne
Et de bien se dessaisonne.
Encor vous dirai ·II· briés mos
890 Du lieu tondu qui est enclos
D'un cercle ront trestout entour
Aussi com fust chastel ou tour.
Bien semblë ·I· courtil fermé
De haut mur et environné ;
895 Le lieu dedens tout descouvert
Moustre quë à Dieu soit ouvert
Vostre cuer tout entierement
Sanz nul moien empeschement.
Le cercle ront fait la closture
900 Que de cest monde n'aiez cure,

9b

Quar de li vous faut departir,
S'à vostre Dieu voulez partir ;
Ne pouez pas touz ·II· avoir
Ensemble, ce pouez savoir,
905 Quar vous mesmes avez dit
Que vostre Dieu avez eslit
À heritagë et partie
Par lequel dit je ne voi mie
Que du monde doies joïr,
910 Quar quant aucun s'i veut partir,
Quë il ait tout, pas je n'entent,
Ainciez l'un lesse et l'autre prent ;
Or prenez ce que eslit avez,
Avoir meilleur part ne pouez ;
915 Souffire doit, quar pas ne dout
Que celle part ne vaille ·I· tout.
Biau vous soit donc de la closture
Qui vous enclot et vous enmure
En vous du monde dessevrant
920 Et vostre part bien departant.
Du lieu tondu aussi vous soit
Bel, quar par ce on s'aperçoit
Que bonnes ouailles estes.
Bien est drois que de ses bestes
925 Prengne toison le bon pasteur
Aucune foys pour son labour ;
Tondre vous puet vostre berchier
À son besoing, mes d'escorchier
Ne li est pas donné congié,
930 Quar on ne li a pas baillié

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

9c

Coutel, mes forces seulement
 Pour vous tondre deüement ».
 Quant Raison out ainsi parlé
 À ces tondus et sermonné,
 935 Aus autres qui illuec estoient
 Services si com demandoient
 Donna Moÿses volentiers,
 Quar les uns il a fait huissiers

 * *
 * *Miniature* *
 * *
 * *

 De sa maison et chambellans,
 940 Les autres voir a fait sergens
 Pour serganter et bouter hors
 Les anemis qui sont es cors,
 Aus autres grant honneur porta,
 Quar à touz son congié donna
 945 D'estre lecteurs du saint palais
 Et d'anuncier de Dieu les loys ;
 À aucuns autres fist tenir
 Unes chandoiles pour servir
 À la grant table qui estoit,
 950 Mise là où mengier devoit ;
 Aus autres sa coupe doree
 Dont sa tablë est honnoree
 Bailla vuide pour li servir,
 À aucuns autres sans mentir

9d

955 Fist porter le jou Jhesucrist
 Sur une espaulle où il leur mist,
 Ce fu sur l'espaulle senestre
 Qui à porter plus fort doit estre.
 Ceuz vout il par especial
 960 Qu'à li et à l'official
 Fussent menistre et serviteurs
 À la table et coadjuteurs.
 Quant tout ceci fu ordené
 Si com dessus est devisé,
 965 Chascun commença à servir
 Pour son office desservir ;
 La table alerent aprester,
 Quar bien estoit temps de disner,
 Les uns les napes estendirent,
 970 Li autre dessus le pain mirent,
 Li autre du vin aportherent,
 Et en la coupe le verserent ;
 Et avec, ce me fu avis,
 Ont de l'eauë ·I· petit mis.
 975 Mes avant ce qu'alast disner,
 Moÿses se vout delivrer
 D'aucuns qui encore atendoient
 Et qui delivré pas n'estoient.
 Ceus vout il faire officiaus
 980 De sa meson especiaus
 Pour l'autre official aidier
 Qui bien en avoit mestier,
 Quar tel maison, si con disoit,
 Seul gouverner pas ne pouoit.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

	10a		10b
985	<p>Or vous dirai <u>comment</u> fait a : <u>Premierement</u> il appela Grace de Dieu à vois hautaine, <u>C</u>ombien qu'elle ne fust lointaine. Celle en son throne se sēoit</p>		<p>Et cē estoit il voirement 1010 Figuré bien proprement. Celui bailla il moy present À ceuz et leur en fist present Avec unes clefs qu'il tenoit Que <u>G</u>race baillié li avoit.</p>
990	<p>Et de tout garde se prenoit, Et je me sēoie à ses piez <u>D</u>ont j'estoie joieus et liez. Elle <u>q</u>ant se ouÿ apeler, Se leva tost sans demourer,</p>		<p>1015 Grace mesme qui là estoit, Qui à ce faire li aidait, Leur donna il et dit leur a : « Veez ci <u>G</u>race Dieu, prenez la ! Je la vous doing en <u>c</u>ompagnie, 1020 À ce qu'<u>e</u>n faciés <u>v</u>ostre amie ».</p>
995	<p>Et puis à Moÿsen s'en ala Et avec li là [me]¹¹ mena. Adont <u>q</u>ant la vit prez de li, Moyses devint plus hardi Et <u>p</u>arfist tout outreëment</p>		<p>En disant : « halas ! que ferai, S'ainsi <u>G</u>race Dieu <u>p</u>erdue ay ? 1025 Donnee l'a ce cornuaus À ces novviaus officiaus, Assez miex amasse estre mort Que <u>p</u>oint m'en eüst fait tel tort ».</p>
1000	<p>Ce que je <u>v</u>ous dirai briefment. ***** * * * * * * <i>Miniature</i> * * * * * * *****</p>		<p>1030 Desconforté, <u>f</u>orment me rit, Puis m'apela en moi disant : « Fol, que vas tu ainsi <u>p</u>ensant ? Me cuides tu tout seul avoir À amie ? Tu dois savoir 1035 Que <u>b</u>ien <u>c</u>ommun est le meilleur Et le profit est trop greigneur D'une fontaine <u>c</u>ommune, Oû puet chascun et chascune</p>
1005	<p><u>P</u>remierement à ceus enoïnst Les <u>m</u>ains et <u>e</u>nsemble les joïnst, Puis <u>p</u>rist ·I· glaive bien taillant, Cler et fourbi et flamboiant, À ·II· taillans et maniable, Versatile et variable. Bien me sembla estre celui Qu'à Cherubin tenir je vi,</p>		

¹¹ *me* manque ; ajouté d'apr. oTALGH¹H.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

10c

1040 Puisier eauë à son talent
Et avoir en son aisement,
Que ne fait fontaine enclose
Où que ·I· seul aprochier n'ose.
Encor te di que profitable,
Si bonne ne si delitable
1045 L'iaue qu'as seul ja ne sera
Com sera celle où chascun va.
Je suis fontaine de tout bien,
Onques enclose ne me tien,
À toute gent veul profiter
1050 Et touz veul par amour amer.
En ce ne pues tu perdre rien,
Ainsiez en puet croistre ton bien,
Quar trestouz ceus que j'amerais,
Tes amis touz je les ferai,
1055 Et plus aras de bons amis
Miex t'en sera, ce m'est avis.
Or ne te prengne pas envie
Së aus autres sui amie ! »
Quant fu ainsi reconforté
1060 De Grace qui m'out avisé,
Tantost au prone vi aler
Dame Raison pour sermonner.

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

10d

« Seigneurs, dist elle, entendez moi,
Vostre profit i gist, ce croy !
1065 Regardez bien le grant bienfait
Et le grant bien que vous a fait
Grace de Dieu qui est venue
Hui pour vous et descendue.
Considerez quiex dons par li
1070 Vous a Moÿses departi,
Quar le glaive vous a baillié
Que Dieu pour li avoit forgié
Pour garder que n'entrast pecheur
Ou pais dont il est seigneur.
1075 Or entendez quel glaive c'est,
Comment aus folz perilleus est,
Combien cil qui en veut user
Le doit cremir et redouter !
Le glaive de ·III· choses sert,
1080 Quar quant aucun paine dessert,
Il fiert de pointe ou de taillant,
Ou fiert de plat en espargnant.
La pointe donne enseignement
Que ja ne soit fait jugement
1085 Où n'ait tresgrant discretïon
En faisant là discutiïon
De la cause non sceüe,
Reposte et mesconneüe.
Mont est cil de fol hardement,
1090 D'outrecuidié apensement
Qui par ire se veut vengier
Ou par soupeçon veul jugier.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

11a

Mont est glaive mal assené
À homme borne et avuglé,
1095 Qui à tastons en veut ferir
Et bien du mal ne sceit¹² choisir.
Ce glaive ne doit pas porter
Hons qui ne scet bien discerner
Entre santé et maladie
1100 Entre la grant meselerie
Entre la moienne et la mendre.
Mont doit avant le juge entendre
Les circonstances du meffait
Que nul jugement en soit fait.
1105 Glaive, si com truis en escript,
Guele devisant si est dit.
Bien doit la gueule deviser
Et ce c'on dit bien discerner
Tout juge qui en veut jugier,
1110 Quar tout ainsi comme allignier
Il a ouï, son jugement
Doit il faire, non autrement.
Or vous dirai des ·II· taillans
Dont est li glaive dit trenchans,
1115 Pour quoi ·I· seul pas ne soufist
Et quel enseignement i gist.
Se vostre glaive avez pointu
Par discrection et agu,
Bien est droiz qu'aiés justice
1120 En vostre terre sur tout vice,
Que tout meffait et tout pechié
De corrigier aiés congié,

11b

Exceptés les cas retenus
Qu'a retenu li grans cornus.
1125 Et pour ce qu'en double partie
Est vostre terre departie,
Pour ce couvent que ·II· taillans
Ait le glaive conrespondans.
L'une partie est humain cors
1130 Que on apellè homme dehors
Et l'autre si est l'esperit
Qui homme de dedens est dit.
C'est vostre terre qui en ·II·.
Partië est sanz entredeus.
1135 Ces ·II· commë haut justicier
Pouez quant temps est justicier.
Au cors pour ses pechiez pouez
Donner travail et paine assez,
Li penitances encharchier
1140 Pour les pechiez hors encharcier.
À l'esperit pour divers cas,
Si comme quant est obstinas
En son pechié et amender
Ne se veut pour amonester,
1145 Tourner pouez l'autre taillant
Sans rien i aler esparnant.
Navrer le pouez mortelment
Par coup d'escommeniement ;
N'est nulle plaie si cruel,
1150 Quar sans remede elle est mortel,
Et pour ce mont se doit douter
Qui sur soi sent tel coup ruer.

¹² *sceit*, correction de copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

11c

Bien aussi apenser se doit
Qui de ce taillant ferir doit,
1155 Et bien vous di que deüment
Nul n'en fiert qui premierement
Du plat du glaive feru n'a
Ou qui avant avisé n'a
Celui qu'i[I]¹³ veut ainsi ferir
1160 Et par tel coup faire mourir.
Par le plat du glaive j'entent
Bon et loial avisement,
Veritable monition
Et vive predication
1165 Qui fiert les maus en espargnant
Et les espargne en bien ferant,
C'est la parole Jhesucrist
Où le respit de la mort gist.
De ce plat user vous deveiz¹⁴,
1170 Quant vos subjez errer vëez.
Sermonner souvent et preschier
Fait mainte foys pechié laissier.
S'ainsi les pouez garantir,
Miex vaut que du trenchant ferir.
1175 Or [s]avez¹⁵ donc comment pouez
Selonc divers cas et devez
User de plat et de taillant
Ou de la pointe en bien jugant,
Quar une foiz devez jugier,
1180 L'autre punir, l'autre preschier.
Pour cë est dit sans point de fable
Versatile et variable

11d

Ce glaive qui baillié vous est
À ce que l'aiez touzjours prest
1185 De li tourner et varier
À vostre vouloir et muer,
Selonc ce que cas s'offerra
Et droit et equité sera,
Et pour cë est droiz qu'aiez à non,
1190 Tant par effet que par renon,
Cherubin plain de science
Et de devine sapience,
Quar se Cherubin n'estiez
Mont de maus faire pourriez ;
1195 Quant devriez du plat ferir,
Par aventure sans mentir
Vostre glaive tourneriez
Et du taillant vous ferriez,
Ou quant vous devriez jugier,
1200 Avant voudriez corrigier
En faisant tout le contraire
De ce qui seroit à faire ;
Pour ce en main de nonsachant
N'est pas ce glaive bien sëant,
1205 En main aussi de hommë ireus
Rest ce glaive mont perilleus,
Quar flamboiant il fu baillié
Par Grace Dieu et ottroué.
La cause, se savoir voulez,
1210 Si est, quar comment le tournez,
Soit en preschant ou en jugant,
En punissant ou corrigant,

¹³ Ms. : *qui*, dû à un échange occasionnel entre *qui* et *qu'il* ; rétablissement de la forme idoïne.

¹⁴ *devez*, correction sur grattage.

¹⁵ Ms. *avez*, comme tous les autres mss. , à l'exception de *A* : *savez* et *A^l L* : *oyez*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

12a

Moustrer le devés enflambé
De vraie amour et charité,
1215 Quar amour est le feu ardent
Qui le doit faire flamboiant.
Or vous dirai, se ne savés,
Pourquoi ce glaive vous avés :
Portiers estes, ce m'est avis
1220 Du roiaume de paradis,
Les clefs avez sans point mentir
Pour clorre l'uis et pour ouvrir ;
Sans vous n'i puet nulli passer,
Le pas gardés dē ens entrer,
1225 À vous convient moustrer c'on porte,
Avant que on passe la porte.
Toutes manieres de troussiaus,
Petis et grans fais et faissiaus
Devant vous couvient destrousser,
1230 Tout desploier et tout monstrer ;
N'i a chose si bien close
Qui ne doie estre desclose
Par vraie revelation
D'enterine confessiōn.
1235 Or gardez bien quē aiez pris
Ce glaive et ses cles par avis,
Nul ne devez faire passer
Qui son fardel ne veut monstrer,
Les pechēurs devez serchier
1240 Et faire leur fais descharchier,
Tout devez peser sagement
Et jugier en discretement

12b

En bien gardant de vostre non
La vraie interpretatiōn,
1245 Afin c'on vous puis[se]¹⁶ apeler
Cherubins par droit et nommer ;
Et lors quant tout arez veü,
Tout regardé et conneü,
Quant des meffais arez jugié
1250 Et paines en arez chargié,
Enjointes dignes penitances
Et vous verrez les repentances,
Lors pouez vous l'uis defferrer
Et vos penans faire ens entrer.
1255 C'est la signification
Du glaive et¹⁷ demoustratiōn,
Des clefs aussi l'enseignement,
La doctrine et l'apensement.
Or gardez bien quē en usés
1260 Discretement si com devez ».
Quant ot ainsi Raison parlé
Et j'o tout veu et escouté,
Talent me vint et desir grant
D'avoir ce glaive flamboiant
1265 Avec les clefs pour estre huissier
Du dit passagē et portier.
Mes à quel fin de ce venroie,
Encore pas pensé n'avoie.
Ceste chose avient souvent
1270 Quar de ce que volenté prent
Ne voit on pas touzjours la fin,
Pour ce que avugle est Cherubin.

¹⁶ Ms. : *puis* ; corr. d'apr. *BL*.

¹⁷ Suppression de *la* par grattage entre *et* et *demoustration*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

12c

Ainsi com j'o ceci pensé,
À Moÿsen m'en sui alé
1275 En li priant que me donnast
Ce biau glaivë et ottoiast
Que des clefs eusse l'usage
Pour garder le dit passage.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

1280 Moÿses, quant m'ot escouté,
Le biau glaivë m'a engainé,
Les clefs liees bien forment
Et tout seelé bien sagement,
Puis m'a l'un et l'autre baillié
Benignement et ottoié,
1285 En moi disant que bien gardasse
Que les clefs ne desliasse
Et que le glaive ne meüsse
Devant que congié en eüsse.
Quant m'ot ce dit, esbahi fu
1290 Pour ce que n'avoie veü
Nul à qui il eust ainsi fait
Ne de parole ne de fait.
Mont me pensai que je feroie
Ou que faire je pourraie
1295 De ce glaivë engainé,
Sëelé et envelopé,

12d

Des clefs aussi que seëlees
Baillié m'avoit et bien liees.
Bien cuidai que deceü
1300 M'ëust du tout, quant aperçu
Grace de Dieu qui m'amena
Raison et¹⁸ qui à moy parla:

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
*****¹⁹
« Biaux amis, dist Raison la sage,
Que penses tu en ton courage ?
1305 Oû apreïs tu à l'escole
Ta pensee si est mont fole.
Bien voi que tu²⁰ n'as pas apris
Predicament *ad aliquid*.
Ce predicament autre part
1310 Ailleurs qu'à soi a son regart.
Il fait son edefiement
Sur autri fons mont sagement.
Quantquë il a, il a d'autri
Et si n'en fait tort à nulli.
1315 S'autrui n'estoit, rien ne seroit
De lui ne estre ne pourroit.
Exemple baillier je t'en veul,
Afin que se vëoir à l'ueil
Puisse clerement et entendre,
1320 Bien retenir et bien aprendre.

¹⁸ *et* : ajout marge droite.

¹⁹ À droite de la miniature, indication marginale : *Raison*.

²⁰ *tu* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

13a

Quant Dieu le mondë ot creé,
Avant quë homme fust fourmé,
Appelé fu tant seulement
Dieu, se *Genesis* ne me²¹ ment,
1325 Mes quant homme si fu fourmé,
Lors fu Dieu seigneur apelé
En signe que, quant ot sergant,
Seigneur fu et seignourissant.
Quant sergant ot, lors fu seigneur
1330 Et si n'en fu onques greigneur.
Mes les seigneurs de cest païs
Ne sont pas telz, ce m'est avis,
Quar de tant plus ont de sergans,
Tant s'en font il assez plus grans.
1335 Leur sergans et leur mesnie
Si leur donnent seigneurie.
Seignourie si fu nee
Es subjez et engendree,
Et se les subjez n'estoient,
1340 Seignouries periroient.
L'une et l'autrë *ad aliquid*
Si est dite, ce m'est avis,
Quar l'unë si a sa naissance
De l'autrë et²² sa dependance
1345 Quant l'unë est, aussi est l'autre,
Et quant faut l'une, aussi faut l'autre.
Or entent bien ceste leçon
Tu qui es en subjection !
Regarde bien que sujet es
1350 À autrui et n'as nus subjés.

13b

Sur toi a juridiction,
Posté et domination
Ton souverain qui quë il soit,
Mes une chose te deçoit,
1355 Que subjés n'as aussi com li,
Quar par cela as tu failli
Au biau glaive avoir desnüé,
Descouvert et desgäiné,
Aus clefs aussi desseelees
1360 Avoir et desvolepees.
Du glaive nu tu que feroies
Et des clefs, se les avoies
Descouvertes ? Rien je n'i voi
Que folië et grant desroy ;
1365 Së ·I· coutel desgäiné
Je portoië et desnüé,
Et rien n'en eüsse à taillier,
Je feroie la gent cuidier
Que sote fusse ou que tuer
1370 Aucun en vousisse ou navrer.
Se clefs aussi portoie nues
Et m'en alasse par les rues
Où n'eüsse huis ou serreüre,
Cuidier pourroit par aventure
1375 Aucun que fausses clefs portasse
Ou que rober la gent alasse ;
Et tost ce²³ pourroit on penser,
Quant on verroit mes clefs sembler
Aus clefs que li autre aroient
1380 Dont leur huis il²⁴ desfermeroient.

²¹ *me* : ajout marge gauche.

²² *et* : ajout marge gauche.

²³ *ce* : ajout marge droite.

²⁴ *il* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

13c

Certes tez clefs tex gardes ont
Comme les estranges les ont,
Pour ce te di, puisqu['à]²⁵ fermer
Tu n'as rien nē à²⁶ deffermer,
1385 Puisque tu n'as rien à taillier,
Riens à couper nē à trenchier.
Miex vaut que soit engaïné
Ton glaive que desgaigné,
Et²⁷ miex vaut que soient couvertes
1390 Les clefs que as que descouvertes,
Tout à temps puet on bien²⁸ venir
À l'un et l'autre découvrir ;
Ainsi Moÿses sagement
Les te bailla et deüement,
1395 À celle fin que quant vourra
Ton souverain et point verra,
Les clefs te puisse deslier
Et le glaive desgaigner.
Ce iert quant te vourra baillier
1400 De ses subjés pour li aydier.
Quant matiere où puisses ouvrir
Te vourra baillier et livrer,
Autrement rien ne pues faire,
Se tu ne te veus meffaïre.
1405 Peril de mort tant seulement
T'en met hors, s'il est evident ;
Lors pues tu bien desgaigner
Le glaivē et les clefs deslier,
Necessité congié t'en donne
1410 Et l'usage t'en abandonne,

13d

Supposé quē autre n'i ait
À qui apertiengne le fait.
Cil à qui ce fait apertient,
C'est cil que nu le glaive tient,
1415 Qui les clefs a desliees,
Nues et desseēlees,
C'est cil qui juridiction
Sur li et domination
A et en est droit²⁹ relatis,
1420 Pour ce qu'à li il est soumis.
Sē aussi subjés eüsses,
Aussi faire tu peüsses,
Ta postē fust *ad aliquid*,
Mes nus n'en as, ce m'est avis ;
1425 Si ne te dois pas esmaier,
Toi³⁰ esbahir ne couroucier,
Se baillié t'est engaïné
Le glaive et en fuerre bouté,
Se les clefs as seēlees,
1430 Liees et envelopees ». **Quant** m'ot ainsi Raison preschié
Et ce devant fu despechié,
Moÿses vout aler disner
Et son mengier vout aprester
1435 Tout autrement quē il n'estoit,
Quar nulle chose n'i avoit
Fors pain et vin tant seulement,
N'estoit pas mes à son talent ;
Char vouloit avoir à mengier
1440 Et sanc avec pour deffaïer

²⁵ Ms. : *puis que* (où *ue* est abrégé) + inf. grammaticalement faux ; corr. d'apr. l'antonyme *deffermer* où *a* a été ajouté en marge du ms. Tout porte à croire que le ms a été transcrit, soit d'apr. une copie fautive, avec mauvaise résolution de l'abréviation originale (ce qui expliquerait que la presque totalité des manuscrits reproduisent cette leçon), soit d'après une copie portant une abréviation qui a été mal résolue par le scribe.

²⁶ *a* : ajout marge gauche.

²⁷ *Et* : ajout marge gauche.

²⁸ *bien* : ajout marge gauche.

²⁹ *droit* : ajout marge droite.

³⁰ *Toi* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

14a

La vielle loy qui dit avoit
Que nul sanc mengier ne devoit.

* * *

* *Miniature* *

* * *

* * *

Pour li aidier Grace appela
Et elle tantost i ala.

1445 Lors vi unes grans merveilles
À qui nulles ne sont parelles :

Le pain en char vive mua

Ainsi com Grace l'ordena,

Le vin mua en sanc vermeil

1450 Qui bien sembloit estre d'aiguel ;

Puis vout com courtoys apeler

Les officiaus au disner

En leur apregnant son savoir

Et en leur donnant son pouoir

1455 De faire tel conversiön

Qui tourne à admiration,

Puis donna à touz à mengier

De ce novviau mes sans dangier,

Et il en menga avec eus

1460 Et du sanc but vëant mes iex.

Onques ne fu nu tel disner

Dont j'aie point ouï parler,

Ne nulle tel mutatiön

Qui ait si merveilheus renon.

14b

* * *

* *Miniature* *

* * *

* * *

1465 Quant j'o ce mengier regardé,

Vers Raison me sui retourné

Pour li prier que me preschast

De ce disner et enseignast.

Mes ainsi com moi retournerai

1470 Toute esbahie la trouvai.

« Dame, dis je, qu'est ce, qu'avez ?

Toute esbahie me semblez,

Enseigniez moi de ce mengier

Et m'en veulliez ·I· pou preschier !

1475 — Certes, dist elle, non ferai,

Quar nulle chose je n'i sai ;

Ci me faut mon entendement

Et mon sens tout outreëment,

Avugle sui, je n'i voi goute,

1480 Perdue j'ai ma veue toute.

Onques mais si esbahie

Ne fu en toute ma vie,

Quar se d'un euf ·I· bel oysel

Ou d'un grain d'orge ·I· chalemel

1485 Eust fait ce cornu Moÿses,

Assez en fusse en bonne pes,

Mes toute esbahie il m'a fait

Quar char vive de pain a fait

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

15a

Afin que ne mesfeïssons
Ne de rien n'entrepreïssons
1545 L'une vers l'autre, c'est la roe
Où en touz temps la lune roe ;
Celle roe si nous depart,
A chascune d[on]ne³⁴ sa part,
Dehors est la vostre partie,
1550 Là avez vous la seignourie,
Là pouez vous, se vous voulés,
Faire assez de nouveletés.
Se de Venus beste cornue
Ou de Mercure une tortue
1555 Vous faisiez, bien m'en tairoie
Ne ja de rien n'en parleroie ;
Là endroit ne claim nulle rien,
Mes par dedens trestout est mien.
Mestresse sui des elemens,
1560 Des impressiōns et des vens
De faire variatiōns
Et diverses mutatiōns ;
En feu, en air, en terre, en mer
Riens en estat ne laisse ester,
1565 Tout faiz tourner et tendre à fin,
Tout varïer soir et matin,
Nouvelles choses faiz venir
Et les viez choses departir.
La terre de mes robes est
1570 Et en printemps tousjours la vest,
Aus arbres donne vestemens
Contre l'esté et paremens,

15b

Puis les refaiz je³⁵ despoullier
Contre l'iver pour eus taillier
1575 Autres robes autres³⁶ coteles
À ce semblant toutes nouvelles.
N'i a bruiere ne geneste,
N'autre abricel que ne reveste.
Onques ne vesti Salemon
1580 Tel robe com vest ·I· buisson.
Se que je fais, par lesir fas³⁷,
Quar hastive ne sui je³⁸ pas
Et toute mutatiōn hé
Qui est faite en hastiveté ;
1585 Si en vaut miex mon ouvrage,
Au tesmoing Raison la sage.
Point ne dor ne sui oiseuse,
Et ne sui point pereceuse
De touzjours faire mon devoir
1590 Selonc mon sens et mon pouoir.
Hommes et fames fais parler,
Voler oysiaus, bestes aler,
Noer poissons, ramper serpens,
Croistre les blés et les fourmens.
1595 Dame de tout sui et mestresse,
Mes avis m'est que pour baiesse
Malement me voulez tenir,
Quant mon vin faites devenir
Sanc pour faire nouviau bevrage.
1600 À bien pou que je³⁹ n'en errage.
Du pain si grant courous n'ai mie,
Quar de crouste noir⁴⁰ ne de mie

³⁴ Ms. : *dōnne* ; rétablissement de la forme correcte.

³⁵ *je* : ajout par suscription.

³⁶ *autres* : ajout marge droite.

³⁷ Ms. : *fa s*, avec grattage entre *a* et *s*.

³⁸ *je* : ajout marge droite.

³⁹ *je* : ajout marge droite.

⁴⁰ *noir* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

15c

Fairè onques ne m'entremis
Ne onques paine je n'i mis,
1605 Mes voirs est que je baillai
La matierè et delivrai
Dont on le fait, ce savés vous !
Et pour cè ai je au cuer courous,
Quant en char vive le mués
1610 Et de mon droit me desnuez.
Dont vous vient il à faire ainsi ?
Point ne me plaist, bien le vous di,
Trop vous ai certes deportee
Et trop souferte en ma contree,
1615 Quar autre foiz avez mué
Par ne sai quel auctorité
Mes us et mes ordenances,
Mes fais et acoustumances.
Bien me souvient du feu ardant
1620 Qu'en mon buisson reverdissant
Meïstes sans li faire ardoir
Oltre mon gré et mon vouloir ;
Si me souvient mont bien aussi
Des verges Aaron et Moysi,
1625 Quar l'une serpent devenir
Feïstes et l'autre verdir,
Feulles porter et fruit et fleur
Qui seche estoit et sans humeur.
De l'eaue aussi feïstes vin
1630 Aus noches dè Archedeclin
Et mont d'autres remuemens
Dont lonc seroit li parlemens.

15d

D'oublier aussi n'ai talent
De la virge l'enfantement
1635 Laquelle concevoir feïstes
Sanz homme dont mont mespreïstes
Vers moi, et quant virge enfanter
La feïstes sans moy apeler.
Telz choses ay soufert longuement,
1640 **Dont** je me dueil mont grandement,
Onques mais je n'en fis noise
Ne parlé dont il me poise,
Trop se puet on souvent souffrir,
Trop taire soi et trop dormir ;
1645 Quar pour ce que me sui teüe,
Maintenant estes revenue
Pour refaire nouveletés
Par lesquelles vous me excitez
À maintenant tencier à vous
1650 Par tresgrant ire et grant courous ;
Et bien vous di, se ne fussiez
Si grant dame, tost eüssiez
La guerre et à vous me preïsse
Et puis ainsi vous apreïsse
1655 À mes usages tresmuer
Sans moi sommer ne apeler ».
Quant ot Nature ainsi parlé,
Grace qui tout ot escouté
Li respondi en tel maniere :
1660 « Nature, trop par estes fiere
Qui ainsi à moi fierement
Parlés et orgueilleusement.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

16a

Bien croy que estes abevree
De vos vins et enyvree,
1665 Et forsenee bien semblez
De la grant ire que moustrez ;
Ne sai se estes assotee
Nouvelement ou radotee,
N'a pas mont que dit avïez
1670 Que pas hastive n'estïez,
Mes en vous le contraire voi,
Quar sanz avis parlés à moy
Hastivement et nicement
Et assez despourveüement ;
1675 Et bien vous di qu'à vous parlasse
Ja laidement et vous futasse,
Se ne fust pour l'onneur de moi
Et pour le courous qu'en vous voi :
Quar gens irés à deporter
1680 Sont, pour ce que voir discerner
Ne peuvent pas bien clerement
Pour leur troublè entendement.
Or me dites dame Nature
Qui ainsi de forfaiture
1685 Me reprenez et me blasmez
Et de bonnage me argüez,
Qui dites que mont mespris ay,
Quant en vostre courtil entrai.
Se Diex vous gart, de qui tenez
1690 Et dont vous vient ce quë avez ?
Vous semblez⁴¹ le porc sauvage
Qui mengut en son boscage

16b

Le glan et point n'a le regart
Dont il li vient ne de quel part
1695 La teste en terre a et les yex,
Et point en haut ne vers les ciex
Ne regarde dont ce li vient
Fors seulement qu'au glant se tient.
Aussi cuit, ne me connoisiés
1700 Ou connoistre ne me daigniez,
Pour ce que debonnaire sui
Et tencerresse point ne sui.
Ouvrez ·I· pou discretement
Les yex de vostre entendement !
1705 Quar se bien ouvrez la paupiere,
Moi maistresse et vous chamberiere
Trouverez tout apertement
Et lors parlerez doucement⁴²
À moi et hommage ferés⁴³
1710 De quanque de moi vous tenez.
Jadis de ma courtoisie
Du monde une grant partie
Vous baillai pour vous occuper
Et pour y loialment ouvrir,
1715 Afin que huiseuse ne fussiez
Et que de tout me rendissiez
Conte loyal si com baiesse
Doit tousjours faire à sa mestresse.
Et pour ce, se fussiez bien sage,
1720 Ne parlissiez pas du bonnage
Qui est mis entre vous et moy,
Quar il vous bonne, non pas moy ;

⁴¹ Ms. : *semblez* est précédé de *resemblez* biffé.

⁴² Ms. : *doucement* est précédé de *vous* biffé.

⁴³ Ms. : *feres* est précédé de *me* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

16c

Il vous forsclot d'outrepasser
Pour ce qu'ainsi le vuel bonner ;
1725 Mes afin que n'i entrasse,
Ne cuidiez pas que je bonnasse !
Entrer i puis quant je vourrai
Et ja à vous n'en parlerai,
Et encor plus, s'i[l]⁴⁴ me plaisoit,
1730 Mesler plus ne vous en fauroit,
Quar toute seule bien feroie
Qui à faire est, se je vouloie.
Mes ainsi ne ferai mie,
Pour ce qu'il n'apertient mie,
1735 Quar n'est pas drois que la mestresse
N'ait en touz temps une baiesse.
Or deüssiez donc savoir
Que sans moi n'avés nul pouoir,
Et ce prouverai jë assez
1740 Par ce que devant di avez.
Bien connoissiez que varïer
Fas les estoiles et tourner,
Que du ciel le gouvernement
À moi apertient franchement.
1745 Or dites donc, si vous gart Dieu,
Se je faisoie ·I· nouviau gieu :
Que le soleil du ciel ostasse
Et que si bien je le muçasse
Que de ·C· ans ne fust veü
1750 Ne trouvé ne aperceü,
Quiex belles choses feriez
Et comment robes dourriés

45

16d

Chascune annee à vos buissons
Et comment generatiõns
1755 Pourriez faire maintenir
Par ces ·C· ans sans defaillir ?
Aristote qui fu paiens,
Qui verité par argumens
Bien connut, fas mon advocat
1760 Encontre vous en ce debat.
Il dit et preuve par raison
Que faite est generatiõn
Par mon soleil dont j'ai parlé
Et pour ce, se l'avoie osté,
1765 Vostre pouoir vous perdriez
Et rien faire ne pourriés.
Ainsi est il du firmament
Et des planetes ensemment,
Quar se tout faisoie cesser
1770 Ou je vouloie tout oster,
Bien pourriez aler dormir
Et reposer tout à lesir ;
Vostre pouoir seroit perdu
Et expiré et abatu.
1775 Et pour ce ne seroit il mie
Qu'à moi ne fust la seigneurie
De tout muer ou maintenir
Si com me venroit à plaisir ;
Si ne deüssiez pas groucier
1780 N'à moi si asprement tencier,
Quar si commē Ysaie dit,
C'est grant orgueil et grant despit,
Quant encontre le charpentier

⁴⁴ Ms. : *si* ; v. note 7.

⁴⁵ Cette colonne comporte 29 lignes au lieu de 30.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

17a

Se veut la congnie esdrecier,
1785 Et quant le pot veut son potier
Argüer et li laidoier,
Et sa façon si li deniant
Ou soi de sa façon plaignant.
Si deüssiez par ce savoir,
1790 S'en vous eüst point de savoir,
Que me faites despit mont grant,
Quant ainsi m'alez argüant,
Qui de mes fais me reprenez
Et sans moi nul pouoir n'avés,
1795 Quar vous n'estes tant seulement
Que mon oustil et instrument
Que jadis fis⁴⁶ pour moi aidier
Sanz ce⁴⁷ que j'en eüsse mestier ;
Non pas que touzjours en fëisse,
1800 Fors seulement quant je vousisse.
Quar toutefois qu'il me plaira
Et que volenté me venra,
Mont de besoignes je ferai
Et ja ne vous y apelerai,
1805 Et muërai le vin en sanc
Et en char vive le pain blanc,
Le bis aussi se je vouloie,
Quar autrement pas ne seroie
Mestresse, se ma volenté
1810 Ne faisoie du tout et mon gré.
Si ne vous deust pas desplaire,
Quant ce que vous⁴⁸ ne poués faire,
Je fais encore en vous aidant
Si comme du buisson ardent

17b

1815 Que je gardai quë ars ne fust,
Comment que la flambë i fust.
De ce me deüssiez mercier
Plus tost que tencier ne crier.
Des verges tout autel vous di
1820 Et de la virge mere aussi ;
De l'eaue qu'en vin je muai
Et de quanque sans vous fait ai
Me semble que plus esleecier
Vous deüssiez que couroucier,
1825 Quar des biaux fais à la mestresse
Se doit esjoïr la baiesse,
Especiaument quant n'i pert rien,
Et que miex en vaut le commun bien.
Or en faites quanque vous plaist,
1830 Quar à nient ou peu m'en est.
Esleeciez vous ou courouciez,
Se vous voulez, ou en tenciez !
Quar pour vous rien ne lairoie
De ce faire que je vourroie ».
1835 Quant ot ainsi Grace parlé
Et desputé et argüé,
Nature li a respondu :
« Dame, bien vous ai entendu
Et bien voi qu'à vous argüer
1840 Je ne pourroie pas durer ;
Miex vaut que à vous obeïsse
Que rien contre vous deïsse,
Et toutevoies se je osasse
Encore ·I· pou vous argüasse.
49

⁴⁶ *fis* : correction marge gauche ; remplace *filz*, biffé dans le texte.

⁴⁷ *ce* : ajout marge gauche.

⁴⁸ *vous* : ajout marge gauche.

⁴⁹ Cette colonne comporte 29 lignes au lieu de 30.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

17c

1845 — Hardiement, dist Grace Dieu,
Dites tout, quar je tien à gieu
Quanquë hui mais dire vourrez
Et quanque argüer vous pourrez.
Si ne lessiez à nesun feur
1850 Que bien ne esclarcissiez vo cuer ! »
Nature dist : « Puis que jë ai
Congié, encore argüerai,
Et de vos dis argüer veul
Pour ce que grandement me deul
1855 De ce que m'avez argüee
De mes diz et refutee.
Vous avez dit que la maistresse
Ne doit pas estre sans baiesse.
Et moi baiesse avez tenue,
1860 Pour laquel chose je argüe
Que, se vous estes la maistresse,
Avec vous comme baiesse
Doi tousjours estre apelee ;
Et sans moi nulle chose nee
1865 Ne devez faire ne muer,
Et ce encore confermer
Par la congnie vous vousistes
Par laquelle vous m'entendistes,
En disant que soi esdrecier
1870 Ne se doit contre charpentier,
Aussi com dire vousissiez
Ou tout sans dire entendissiés
Que contre vous, qui charpentiere
Estes, ne devoie estre fiere.

17d

1875 **Par** ceste confirmation
Avis m'est qu'ai m'entencion,
Quar aussi comme ne puet ouvrir
Ne maison bonne edefier
Le charpentier sans sa congnie,
1880 Tout aussi ne devez vous mie
Nulle chose sans moy faire,
Se vous ne voulez meffaie.
En touz temps me devez mener
Avec vous et moi apeler,
1885 Et miex vausist, ce m'est avis,
Qu'avec vous fusse touzdis
Que ces novviaus officiaus
Qui de vous font touz leur aviax.
Vostre pouër vous leur donnez
1890 Et pour leur donner me tolez ;
Et nonpourquant nul tel pouoir
Onques de vous ne pou avoir
Que de pain char faire seeüsse
Et vin en sanc muer peüsse,
1895 Et si ai je fait mon devoir
En touz temps selonc mon pouoir.
— Certes, dist Grace, en nulle guise
Je ne me plain de vo servise.
Bien sai que assez bien fait avez,
1900 Mes se autre chose ne voulez
Dire, assez tost vous respondrai
N'autre conseil je ne querrai.
— Nennil, dist elle. — Et je respont,
Dist Grace, ce qui vous confont :

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

18a

1905 C'est ce que pas vous n'entendez
Mes diz à droit, ne ne pesez,
Quar quant je diz que la mestresse
En touz temps doit avoir baiesse,
Ce fu bien dit, je le maintien,
1910 Mes en ce ne gaigniez vous rien ;
Quar pas ne diz quë en tous lieux,
Mes en touz temps qui n'est pas tieux ;
Quar s'en touz liex baiesse avoit,
La mestresse plus tourneroit
1915 À servitude et deshonneur
Qu'à sa franchise et à s'onneur,
Mes en touz temps avoir la doit,
Et c'est s'onneur qui bien i voit,
Afin que li puist ordener
1920 Ce qu'elle veut et commander.
Ceci si comme devïés
Pas bien entendu n'aviés.
Aussi n'entendistes pas bien
De la congnie le maintieng.
1925 Quar quant parlai de la congnie,
À celle fin ne fu ce mie
Que aussi de vous me deusse aidier
En touz temps com le charpentier
De sa congnie à charpentier
1930 S'aïdë et à edefier,
Mes pour ce certes je en parlai
Pour ce qu'en vous fierté trouvai ;
Si en pris similitude
Pour enfourmer vostre engin rude,

18b

1935 Quar se contre le charpentier
Ne se doit coingnie esdrecier,
Encore mains le devez faire,
Se n'estes de mauvés affaire
Encontre moi qui vous ai faite,
1940 Forgiee, dolee et pourtraite
Pour moi honnouer et servir,
Quant il me venra à plaisir ;
Ce que dire ne puet mie
Le charpentier à sa coingnie,
1945 Quar autre maistre faite l'a
Et li sanz plus l'usage en a.
Necessité garder li fait
Pour ce que de pain faute n'ait.
Mes de vous je n'ai nul mestier,
1950 N'en aiez ja vostre cuer fier !
Sanz coingnie puis bien ouvrer,
Forgier, doler et charpenter,
Sanz oustil et sans instrument
De tout puis faire à mon talent.
1955 À moi comparer ne doit on
Nul charpentier ne nul charon,
Quar j'ai singuliere posté
De tout faire à ma volenté.
Pour ce vous di assez briefment
1960 Que mont pou vaut vostre argument.
Pou vaut aussi vostre murmure
Et si me semble grant laidure,
Quant de mes dons alez grouçant
Et murmuriant et parlant ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

18c

1965 Quar malement serve seroie,
Se du mien je ne pouoie
Donner aus autres comme à vous.
N'est pas matiere de courous,
Peser ne vous en doit de rien,
1970 Quar n'est pas bon tousjours le bien
Qui d'une part va, ce savés.
Souffire vous deüst assez
La posté que tenez de moi
Qui si belle est què onques roy
1975 Nulle telle ne puet avoir
Ne pour deniers ne pour avoir.
Sē aucuns dons especiaus
Je donne à mes officiaus,
Ne voi que de rien i perdés,
1980 Folie est se courouz en avez ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Quant ot ainsi Grace parlé,
Nature qui ot escouté,
À ses piez mont isnelement
S'agenoilla et humblement :
1985 « Dame, dist elle, je vous pri
Que de moi vous aiez merci
N'argüez plus encontre moi,
Quar plainement ma faute voy.

18d

Esmeüe me sui folement
1990 De parler à vous fierement.
Ma maistresse estes, bien le voi,
Partout à vous obeïr doy.
De rien ne me doit desplaire
De chose que vous veulliez faire.
1995 Jamais je n'en pense à parler,
Mes que ceste fois pardonner
Me veulliez tout benignement
Sans retenir nul maltalent.
— Certes, dist Grace, et je le veul
2000 Mes bien vous gardez sur l'eul
Que ne contrediés jamais
Mes biaux ouvrages ne mes fais,
Quar autre foys n'en souferroie
Pas tant ne souffrir ne vourroie ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

2005 Quant fu ce parlement finé
Et Moÿses si ot disné,
De son relief vout departir
Et aumosner et eslargir
Aus povres pelerins errans
2010 Dont grant plenté avoit liëns.
Mes avant que peust donner rien,
Deuz dames de mont biau maintien,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

19 a

Qui furent belles sans laidure
De bel atour sans mespresure,
2015 Vi qui d'une chambre issirent
Et mont courtoisement se mirent
Entre Moÿsen e⁵⁰ la gent.
L'une tenoit ·I· testament,
Une grant chartre et ·I· escript
2020 Oū mont de letre avoit escript ;
Tout desployé l'avoit pour lire
Si comme aprez vous orrés dire.
Mes avant de l'autre dirai
Dont certes mont me merveillai.
2025 En l'une de ses mains tenoit
Un maillet et en l'autre avoit
Unes bonnes verges cinglans,
Grelles et vers et couroians.
Entre ses dens et en sa bouche
2030 Ot ·I· baloy qui plus me touche,
Mont courtoisement le tenoit
Ne point mains sage n'en sembloit.
Se une autre ainsi le tenist,
Pour hors du sens on la tenist.
2035 Ceste parla premierement
À celle gent mont sagement,
Riens ne li toli à parler
Son baloy nē à sermonner.
« Seigneurs, dist elle, je sai bien
2040 Que bien regardés mon maintien,
Mes bien croi que ne savez mie
Que mon maintien vous senefie ;

19b

Si venez prés, je le dirai,
Ne ja de rien n'en mentirai :
2045 Je sui la belle peu amee,
La debonnaire, redoutee,
La peu prisie bien vaillant,
La gracieuse peu plaisant.
Penitance sui apelee,
2050 Gardienne de l'ille celee.
Toute ordure fais metre jus,
Avant que dedens entre nus,
Et pour ce porté avec moi
Maillet et verges et baloy.
2055 Du maillet je brise et froisse
Par contricion et angoisse
Le cuer d'omme, quant est remplis
De viez pechiés et endurcis.
Je l'amolie et fas plourer,
2060 Plaindre et gemir et doulouser,
Tout aussi com par bateure
Fait l'enfant de la pomme dure
Issir le jus et hors saillir
Et l'amolie par ferir,
2065 Tout aussi par mon ferir fas
Lermes issir et crier : ‘ Las,
Qu'ai je forfait, je m'en repent,
Pourrai je avoir alegement⁵¹ ? ’
De ce maillet ainsi froissai
2070 Jadis Pierre et amoliai
Qui si dur Pierre avoit esté
Que son bon maistre avoit nié.

⁵⁰ e, correction sur grattage.

⁵¹ Dernière lettre du mot effacée.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

19c

Je le bati tant et feri
Que tendre et mol je le rendi ;
2075 Tant fiz en li par mon ferir
Que par les yex li fiz issir
Le jus et les lermes de pleur
En amertume et en douleur.
De la Magdalene aussi fiz,
2080 Quar comment que fust endurcis
Son cuer en pechié par lonc temps,
Toutevoies par batemens
Tant fiz de li lermes saillir
Et tant de son jus hors issir
2085 Que toute dedens la lavai
Et toute la purifiai ;
Quar quant lermes sont hors venues
Et de cuer bien contrit issues,
Je les requeil sans demouree
2090 Et puis en fas une buée
Pour metre dedens et buer
Toutes ordures et laver.
Celle lexivë est si fort
Que n'est nul pechié tant soit ort,
2095 Tant vil, tant viez, tant diffamé
Qui dedens mis ne soit lavé.
Et pour ce que sai bien laver,
Bien essangier et bien buer
M'a Dieu fait sa chamberiere
2100 Et sa principal lavendiere.
Or entendez encor pour quoi
Le maillet porté avec moi.

19d

Cuer de pecheur si est aussi
Comme ·I· grant pot de terre empli
2105 D'une liqueur orde et puant
Quë on ne puet voidier pour tant
Quë on ne le puet pas tourner
À sa volenté ne muer,
C'est que par s'induration
2110 Et sa grant obstinaïon
Në amender point ne se veut
Ne repentir point ne se puet.
Ce vaissel fier je mont forment
De mon maillet et asprement,
2115 Pieces en fas et le contris
Et touz les tez fais bien petis,
Afin quë espadue soit
L'ordure grant qui y estoit ;
Quar se bien ne le contrisoie
2120 Et bien menus tez n'en faisoie,
Assez de l'ordure arrester
Pourroit es tes et demourer.
Or entendez ceste leçon
Vous qui vraie contricïon
2125 Voulez faire de vos pechiez !
Ne pensés pas ne ne cuidiez
Quë il soufise à regarder
En gros ses pechiez et penser,
Quar regarder ainsi en gros
2130 N'est que laissier entier li pos.
Et supposé qu'il fust quassés,
Si ne seroit ce pas assés ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

20a

Chascun tesson trop grant seroit
Et en chascun assés pourroit
2135 Trop grant ordure demourer.
Tout devez brisier et quasser
Par menus tes et par parties
En grans souspirs et grans haschies
En pensant : lors fais tu ainsi
2140 À tel dymenche, à tel lundi,
Lors feis tu cè et lors cela,
Grant fu celui, greigneur cil là ;
Par tant de foys celui feïs,
En tel maniere y mespreïs.
2145 Peu fuz temptés ou peu luitas
Ou tu la luite pourchaças.
C'est la maniere de brisier
Cel ort vaissel et despecier,
De li faire contricïon
2150 Par tel consideratïon.
Ainsi le fais, sachiés le bien !
De mon maillet qu'en ma main tien
Je brise tout sanz rien laisser
Et tout contri sans espargnier.
2155 **E**ncor ·I· petit mot vous di
De cel ort pot d'ordure empli.
Dedens pour sa grant ordure
Fait ·I· ver sa nourreture,
Dedens est engendrés et nez,
2160 Dedens nourris et alevez
C'est de consciënce le ver
Qui semble avoir les dens de fer,

20b

Quar si cruel est et poignant,
Si remordant et si perçant
2165 Que s'il n'estoit qui le tuast,
Qui le ferist et assoumast,
De tant rungier ne fineroit
Qui son mestrë ocis auroit.
Et pour ce, ce maillet je porte,
2170 Afin que point ne le deporte,
Afin que le fiere et estonne
Et que le tue et que l'assomme.
C'est quant le pot est bien contrit
Et bien froissié, si com j'ai dit ;
2175 Quar se contrit avant n'estoit,
Ja mon maillet ne le pourroit
Në adeser ne le ferir
Ne tuer ne faire mourir.
Or souffrez donc que bien contris
2180 Soient vos pos d'ordure emplis ;
Adonc du ver vous vengeraï
Et devant vous l'asommerai,
C'est la vraie exposition
Et la signification
2185 De mon maillet que vous veés
Qui Contricïon est nommez.
Or vous redirai du balay
Qu'entre mes dens en ma bouche ai.
Ja vous ai dit et encor di
2190 Que je la chamberiere sui
De Dieu le pere tout puissant.
Bien est certes balai sèant

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

20c

À baiesse et chamberiere,
Mes tant i a que la maniere
2195 Du tenir vous puet esmouvoir,
Et pour ce devés vous savoir
Que par où en doit hors geter
Toute l'ordure et balier,
Là le balai tourner doit on,
2200 Quar autrement grant soupeçon
Seroit qu'en aucun anglet,
En aucun destour ou cornet
Ne fust l'ordure recelee,
Reposte ou amoncee.
2205 En l'escripture j'ai veü
En plusieurs liex et l'ai leü
De plusieurs portes pluseurs nons,
Quar l'une est dite des poisons,
L'autre du ciel, l'autre d'enfer,
2210 L'une d'arain, l'autre de fer
Et mont d'autres dont je me tais,
Quar trop lonc en seroit li plais.
Mes entre toutes une y a
Dont dit est en *Neëmia*,
2215 Qui dite est porte d'ordure,
Pour ce que par là on cure
Toute s'ordure et boute hors.
Miex vaut que ce pas si soit ors
Que tout fust ort le remenant.
2220 Or soiez bien tuit entendant
En la meson dont sui baiesse
Dont Grace Dieu est la maistresse,

20d

·VI· portes sont dont ·V· i a
Par où l'ordure dedens va.
2225 L'une est la porte d'odourer,
L'autre d'oÿr et d'escouter,
L'autre de goust, l'autre de tast
Et l'autre si est de regart.
Par ces ·V· portes, ne doutez,
2230 Entre souvent ordure assez,
Mes par elles ne puet rissir
Celle ordure ne revenir ;
Et pour ce ma paine perdroie,
Se vers là mon baloy tournoie.
2235 L'autre porte qui sizieme est,
Qui à salut necessaire est,
Si est la porte de l'ordure
Par où chascun se purge et cure,
Par où chascun tout boute hors,
2240 Së il ne veut demourer ors
Ceste est la bouchë au pecheur
Qui des portes est la meilleur,
Quar elle met hors ses mesfais
En la fourme quë il sont faiz
2245 Et les dit à son confesseur
En lamentation et pleur.
Vers ceste porte ai je tourné
Et converti et tresporté
Mon balai pour tout balier,
2250 Housser, purgier et netïer ;
Quar tant com soie baiesse
À Grace Dieu, ma mestresse,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

21a

Sa meson veul nete tenir
Sans nulle ordure retenir.
2255 Mon balai si est ma langue,
Mon fourgon et ma palengue
Dont toute ordure je baloie,
Housse, ramonnë et neteoie⁵².
Rien n'a dedens ne sus ne jus
2260 Ne en anglet ne en pertus
Que tout ne veulle remuer
Et enserchier et hors geter
Par entiere confessïon
Sans fraudë et deceptïon ;
2265 Tout boute hors par l'orde porte,
Rien n'a dedens que hors ne porte
À ma langue et à mon balai,
Pour ce qu'ainsi vouloir le sai
À ma mestresse, Grace Dieu
2270 Qui demourer ne veut en lieu
Qui tresbien ne soit balié
Et bien houssé et netié,
C'est à dire qu'elle n'a cure
De conscience où ait ordure,
2275 Quar consciënce est la maison,
La chambre et l'abitation
Où elle fait sa demouree,
Quant elle est bien baliëe.
Or [s]avez⁵³ vous ainsi pourquoi
2280 En ma bouche tien le baloi,
Comment j'en fais confessïon
Par certaine exposition.

21b

Si vous redirai bien briefment
De mes verges l'ensengnement,
2285 Pour quoi les tien et que j'en fas,
Si ne le tendrez pas à gas.
Des grans escoles sui mestresse,
Et des enfans chastïeresse,
Je corrige les malfesans,
2290 Soient de ·XX· ou de cent ans ;
Quar malfesant enfant sont dit
De la letre qui les maudit.
Quant donc aucun si s'est mesfait,
Volentiers me met en agait
2295 À savoir mon, s'il est passé
Par mon maillet dont j'ai parlé.
S'à mon balai sousmis il s'est
Et se de li balié est,
Et quant le voi ainsi contrit
2300 Et bien confez si com j'ai dit,
Adonc pour li bien chastïer
De mes cinglans verges le fier,
Paine li doins et batement
Pour son bien et amendement.
2305 Une heure remembrer li fas
Son viez pechié et dire : ‘ halas !
Pour quoi à ce te consentis
Pour maintenant estr'en chetis ?’
Une autre fois li refas dire :
2310 ‘Biau sire Diex et biau douz sire !
Je vous promet amendement,
Jamais n'arai tel hardement

⁵² Forme de l'Ouest, v. note 2.

⁵³ Ms. : avez, comme GBHH¹, sauf A : savez.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

21c

Que je vous ose couroucier
Ne que pour vous ose pechier'.
2315 Une heure ainsi le fais prier,
L'autre gemir, l'autre plourer ;
Une autre fois aus povres gens,
Aus souffraiteus et mendiens
De ce qu'il a li fas donner
2320 Et departir et ausmoner.
L'autre foys en pelerinage
Ou en aucun lointain voiage
Le fas traveillier et aler,
Une autre foys le fais jeuner,
2325 Et aucune abstinence faire
Pour li de son pechié retraire.
Ainsi sous verge je le tien
Et le punis et le bat bien.
Ainsi le fier et le chastie,
2330 Afin qu'il ne s'amorde mie
De retourner à son pechié
Dont il s'est geté et purgié ;
Afin aussi que puni soit
Le viez pechié que fait avoit,
2335 Quar ne doit sans punition
Passer nulle transgression.
Des verges doit estre batu
Qui à pechié s'est consentu ;
Pour ce les tien ; or le savez
2340 Et de meffaire vous gardez !
Des verges se voulés le non,
Dites sont Satisfaction,

21d

Quar satisfaction vaut tant
Com faire assez ou autretant
2345 De paine, sans nul contredit,
Comme u pechié ot de delit.
Or vous ai dit et fait sermon
De mes mestiers et de mon non,
Mes pour quoi sui venue ci
2350 Entre la table Moysi
Et entre vous qui attendés
De son relief et demandés,
Encore dit pas ne vous ai ;
Si l'escoutés, je le dirai.
2355 Savoir devez, que chancelliere
De ce relief sui et portiere.
Sanz moi aprochier n'i devez,
Se meffaire ne vous voulés.
N'est pas relief à garçonner
2360 À coquins n'à truans donner,
N'est pas relief à fame grosse,
Se de la grace Dieu n'est grosse,
C'est ·I· relief pour langoureus,
Pour malades et dangereus,
2365 Duquel qui gouste dignement
Ne peut qu'il n'ait alegement.
C'est le relief qui demoura
De la grant cene où Dieu cena,
Cil qu'il brisa et departi
2370 À ses amis le grant jeudi
Dont tout le monde est repeü
Et ravivé et soustenu.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

22a

Cestui relief estroitement
Veul je garder et chierement,
2375 Ne là ne veul je que voist nus,
Se de mes verges n'est batus,
Se n'est passé par mon maillet
Et au balai ne s'est fait net.
Or s'i gart chascun endroit soi,
2380 Quar bien en fais ce que je doi,
Et c'est la cause pour quoi sui
En tel guise venue ci ».
Quant ot ceste dame parlé
Et son affaire raconté,
2385 L'autre dame qui là estoit
Et l'escrit en sa main tenoit,
Si revout son conte dire
Et devant touz son escrit lire.
« Seigneurs, dist elle, bien est voir
2390 Que sans mentir et decevoir
Vous a Penitance conté
Son grant office et devisé,
Et pour ce vous veul dire aussi
De quoi je serf et qui je sui.
2395 Je sui celle qui en despit
N'ot onques ne grant ne petit.
Celle qui aime toute gent,
De cuer entier, sanz maltalent,
Celle qui vengeance ne quiert
2400 Et qui ne bouste ne ne fiert,
Celle qui s'ententé a mis
À deporter ses anemis,

22b

Je sui la mere de vertus,
Celle qui revest les gens nus,
2405 Qui saint Martin fis desvestir
Pour le povre homme revestir,
Je sui nourrice d'orphelins,
Hostelaine de pelerins
Qui des maus d'autrui fas les miens
2410 Et à tous sont communs mes biens.
Mon non se savoir vous voulez,
Charité vous m'apelerés,
Quar Charité tient en chierté
Ceuz que li autre ont en vilté.
2415 Je repais les gens familieus
Et visite les langoureux,
Je sui celle qui d'autrui bien
Joieuse sui comme du mien,
Celle qui debonnairement
2420 Seuffre tout et paiseblement,
Celle qui d'oÿr n'ai cure
Detraction ne murmure,
Celle qui onques ne mesdis
D'autrui n'à autrui ne mesfis ;
2425 Et nonpourquant si ai je fait
Aucuns maus faire sans meffait.
Se point avez ouï parler
Du roy Jhesu ne raconter
Comment vout homme devenir
2430 Et pour les hommes mort souffrir,
Savoir devez que celle sui
Qui li fiz avoir cel ennui ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

22c

Quar je le fiz du ciel descendre,
Et char humaine li fiz prendre,
2435 À l'estache le fis lier
Et li d'espines courouner,
Les bras li fiz en crois estendre,
Li despoullier, le costé fendre,
Les piez et les mains atachier
2440 Li fiz et de gros clous percier,
Son sanc issir de son cors tendre
Li fiz et puis l'esperit rendre ;
Mes ses maus ci, sachiez le bien,
Vous fis convertir en grant bien,
2445 Quar pour ces maus le fis descendre
En enfer pour vous rëembre,
Pour vous geter du parfont puis
Et vous mener en paradis,
Pour vous donner et vous laissier
2450 Un don quë il avoit mont chier,
C'est pais dont le ciel resplendist
Et dont paradis s'esjoïst.
La fourme comment il donna
Ce don et comment l'otroia
2455 Escrit est en ce testament
Que devant vous tien ci present.
Testament⁵⁴ de pais est nommé,
Or l'escoutez, je le liré :
'Je Jhesus, le filz Marie,
2460 Voie verité et vie
En ma mort qui est prochaine
Et qui m'est toute certaine,

22d

Je fais mon derrain testament
Ouquel je laisse franchement
2465 À ceus qui sont u val de pleur
Et en la terre de labeur
Le don de pais, c'est mon jouel,
Le plus gracieus et plus bel
Qui soit en ciel në en terre
2470 Ne c'on puist trouver ne querre.
C'est le jouel duquel jadis
Je⁵⁵ me jouaie en paradis,
Duquel mon soulas faisoie,
Quant en mon païs estoie ;
2475 Mes de li plus ne me jouai,
Puisqu'en cest monde jë entraï,
Quar quant enfant fu devenus
Et en cest monde descendus,
Quant temps fu que jouer deusse
2480 Et que je mon jouel eusse,
Mes menistres de paradis
L'aportèrent en cest païs
Et en firent à ceus present
Pour qui devoie avoir tourment ;
2485 Duquel jouel il ont joué
Ja puis le temps que je fu né,
Non pas pour ce que leur il fust
Ne que point leur estre deüst,
Quar pas donner ne le pouaient
2490 Mes serjans qui le gardoient
Ne ceus dignes du recevoir
N'estoient ne de li avoir.

⁵⁴ À droite du vers 2459, indication marginale écrite d'une main différente postérieure : *testamēt de paix*.

⁵⁵ Ms. : *Jie*, par inadvertance du scribe.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

23a

En bail l'ont eü seulement
 Pour rapeler à mon talent ;
 2495 Quar fors moi nul ne le pouoit
 Donner ne donner ne devoit
 Toutevoies la grant mestresse,
 Charité, ma menerresse
 Qui me pourmaine comme enfant
 2500 Et de moi fait à son talent
 Par ces drois m'a à ce mené
 Que ce biau jouel ai donné
 À eus et encor leur donne
 Franchement et abandonne.
 2505 Onques plus biau don ne donnai,
 Se moi meïsme ne donnai.
 C'est ·I· jouel qui fu formé,
 Forgié et fait et charpenté
 De mon pere sans coup ferir
 2510 Et sans noise faire en ouïr,
Quar noise et cous pas ne le font,
 Ains le despiecent et deffont.
S'aucun estoit qui sa façon
 Vousist savoir, bien le patron
 2515 En bailleroie proprement
 À ceus de bon entendement :
 Qui d'une esquerre à charpentier
 Haut dreceeroit le bout premier,
 Se l'autre bout jus assëoit
 2520 Avec l'anglet à ligne droit,
 S'ainsi estoit que bien à point
 En l'anglet qui les lignes joint

23b

Fichast ·I· ·A· et asseïst
 Et es bous ·P· et ·X· meïst
 2525 Si que ·X· haut et bas fust ·P·,
 Si comme ci est figuré,

 * *Miniature* *
 * *

 Legierement pourroit savoir
 Sa façon et apercevoir
 Illeuc son non tres**bien** escriit
 2530 Par les ·III· lettres que j'ai dit.
 Ces ·III· lettres si font savoir
Quē à ·III· choses pais avoir
 Doit celui à qui est laissié
 Ce biau jouel et ottroié.
 2535 C'est que premierement en haut
 Oū ·X· est mis en eschaufaut,
 Par qui sui en soubrieveté
 Entendu et senefié,
 Il doit avoir parfaite pais
 2540 En tel maniere que tous fais,
 Fais encontre ma volenté,
 Soient restraint et amendé.
 Après en l'anglet bien assis
 Et où s'est anichié et mis
 2545 ·A·, par qui entendü est
 L'ame qui⁵⁶ en humain cors est,
 Doit aussi avoir bonne pais
 Par destruction de mesfais

⁵⁶ Ms. : *qui* est précédé de *aussi* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

23c

Qui doivent estre desfaciés
2550 Par penitance et esrachiés,
Quar cil ne puet estre apaisié
Qui guerroié est de pechié
Et toute pais pou li vaurroit,
Së il la guerre n'apaisoit
2555 De li et de consciënce
Par les oustis de penitance.
Aprés encor à son prochain,
Qui par le ·P· du bout derrain
Est entendu, doit pais avoir,
2560 À quoi le doit mont esmouvoir
Le mesme degré où il est,
Quar point plus bas ne plus haut n'est ;
Touz deuz en ·I· degré les mis,
Quant l'escrïe, fourmë et fis,
2565 Touz sont mortex et l'un et l'autre,
Ver est li uns et ver li autre.
Riens n'i vaut cuer felon⁵⁷ et fier
Ne riens orgueil, ne riens dangier ;
Touz passeront par ·I· pertuis
2570 Gros et menus, grans et petis.
Or facent tant que mon jouel
Ne perdent pas par leur orgueil !
À son prochain chascun ait pais,
Si sera li patrons parfaïs
2575 De l'esquerre dont ai parlé
Et qui la pais a figuré.
Ceste figure et ce patron
Est ·I· saing de tabellion

23d

Duquel doivent estre seigniez
2580 Touz bons testamens et merchiez,
Et de ce saing publiquement
Ai je seignié mon testament.
À toute gent ai pais donné
Et ottroié et confermé.
2585 Or la gart chascun endroit soy
Selonc l'amour qu'il a à moi !
Quar selonc ce c'on m'amera,
Ainsi chascun la gardera ». **Quant** tout leü ot Charité
2590 Ce testament et recité,
Adonc son parlement reprist
Et tiex paroles aprez dist :
« Seigneurs ! or avez vous ouï
Par cest escrit qu'ai leü ci
2595 **Comment** Jhesus vous a amé
Et son jouel vous a donné,
Comment aussi le vous donna
À ma requeste et ottroia.
Or vous dirai encor briefment,
2600 Pour **quoi** à tout ce testament
Entre la table Moysi
Et entre vous mise me sui.
Savoir devez quë aumosniere
Du relief sui et despensiere
2605 Et aussi **com** vous a conté
Penitancë et sermonné
Que sans li aler n'i devez,
Se meffaire ne vous voulez,

⁵⁷ *felon*, correction marge gauche, d'une main médiévale ; remplace *despiteus*. Les mss *GLM^lH^l* portent : *R. n'i v. c. despiteus* ; *M* : *c. fellons et f.* ; *o* : *despiteus ne f.* et *HA* : *despiteus et f.*

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

24a

Aussi vous di que sans meffaire
2610 Ne vous devez sans moi là traire ;
Sans moy adeser n'i devez,
Se moi offendre ne voulez.
Le testament du don de pais
Et du jouel dont fist son lais
2615 Li douz Jhesus devant sa mort
Avecques moi pour ce je port,
Afin que je vous avise
Que au relief en nulle guyse
Vous n'aprochiés ne ne venez
2620 Se le jouel de pais n'avez ;
Quar en l'anglet de ce jouel,
Pour ce qu'il est secret et bel,
Veut estre ce saint relief mis
Et receüs et requeillis,
2625 Et pour ce, se ne l'aviez,
Estre punis en pourriëz.
Pour ce vous lo en bonne foy
Que pais portés et que par moi
Passez qui departerresse
2630 Du relief sui et donnerresse,
Quar se par moy ne veniez
Et par ailleurs vous passiez,
Larrecin réputé seroit,
Et mal venir vous en pourroit.
2635 Or gardez bien, n'offendez pas !
Quar mon devoir assez bien fas,
Et c'est la cause pourquoi sui
De ma chambre venue ci ».

24b

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

2640 Quant ot Charité tout pardit
Et sermonné sans contredit,
Lors vi pluseurs des pelerins
Qui d'obeïr furent enclins.
Par Charité droit s'en aloient,
Et le jouel de pais portoient,
2645 Puis passioient par Penitance
Sans avoir de li doutance ;
À son maillet se sousmetoient,
Et du baloy se balioient,
Des verges vi que batus furent
2650 Et puis du relief receurent
Lequel Moÿses leur donna
Si com Charité l'ordena.
Puis vi aucuns maleüreus
Qui repostement par ailleurs
2655 En eus de Charité muçant
Et en Penitance fuiant
Sanz point de honte s'en aloient
Au relief et le recevoient.
Moÿses, sanz nul excepter
2660 Et sans nul arriere bouter,
Ce relief leur amenistroit
Et courtoisement leur bailloit ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

24c

Mes vous dirai comment avint
D'euz et comment il leur mesvint.
2665 Quant orent ce relief eü,
Aussi com s'il fussent issu
D'un bien noir sac à charbonnier
Ou d'un ort fiens ou d'un boubier,
Touz noirs devindrent et salis,
2670 Ors et puans et avillis
Et encor plus touz fameilleus
S'en revindrent et soufriteus ;
Nënt plus ne furent saoulé
Que s'en fuiant fussent passé
2675 Par devant l'uis à l'oublier
Sans riens avoir i à mengier.
Des autres ainsi pas ne fu,
Ainciez quant orent receü
Le relief dont il ourent tous,
2680 Si remplis furent et saous
Que autre chose ne vouloient
Ne rien du monde ne prisoient.
Si biaux devindrent et si gens
Quë au regart d'eus toutes gens,
2685 Ce me sembloit, estoient lais
Aussi bien les clers com les lais.
Or vous dirai tout sans mentir
Ce qui me fist mont esbahir :
Merveille est quant peu de chose
2690 Puet remplir une grant chose,
Mes les merveilles sont plus grans,
Quant pluseurs choses qui sont grans

24d

Peuent de ce qui n'est pas grant
Avoir remplage souffisant.
2695 Tout le relief que vi donner
Fu si petit à mon sembler
Que, se ·X· tans en eusse eü
À ·I· digner, pas repeü
N'en eusse esté soufisaument,
2700 Et toutevoies planement,
Non pas ·I· suel, mes eus trestous
En furent remplis et saouz ;
Un peu à chascun soufisoit
Et plain du peu chascun estoit.
2705 Ceci me fist penser granment
Et troubler mon entendement.
À qui parler mais ne savoie,
S'à Grace Dieu je ne parloie ;
Et nonpourquant à li parler
2710 N'ousoie pas ne pres aler,
Quar elle s'estoit acoutee
Au bout la table paree
Où elle regardoit donner
Le dit relief et aumosner.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *

2715 Toutevoies je m'enhardi
Et m'en alai bien pres de li.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

25a

Quant me vit, tantost se tourna
Vers moi et doucement dit m'a :
« Que quiers tu ci ? or voi je bien
2720 Quë il te faut aucune rien.
— Certes, dis je, tout voirement
Assés me faut, quar pas n'entent
Comment à tant de gent soufist
Ce relief qui est si petit,
2725 Quar à moi seul ne soufisoit,
Se tex ·X· tans en i avoit.
Si vous pri que moi enseigner
En veulliez ·I· pou et preschier.
— **Biaus amis**, dist elle, or entent
2730 Et ne t'ennuit, se longuement
Je te tieng pour toi enseigner,
Quar bien voi quë en as mestier.
Ce relief ci qui est donnez,
Une heure est char et sanc nommez,
2735 Une autrë est dit et pain et vin
Qui est viande à pelerin.
Char et sanc est en verité,
Mes pain et vin est figuré ;
Et bien est voir qu'il fu jadis
2740 Et pain et vin, mes tu veïs
Qu'en char et sanc il fu mué
Par Moÿsen à qui j'aidé,
Pour quoi Nature à moi tença
Et malement s'en courouça.
2745 Pain et vin donc se le nomme,
Je t'avise et si te somme

25b

Que char et sanc soit entendu
De toi et fermement creü ;
Ne ce ne te doit pas mouvoir
2750 Quë au taster et au vëoir,
À l'oudourer et au gouster
Et pain et vin te puet sembler,
Quar ces ·III· sens deceüs
Y sont du tout et fols tenus.
2755 Rien n'i sevent, esbloé sont,
Voisent couchier, assoté sont.
Mes le sens d'ouïr seulement
En enfourme l'entendement ;
Celui à tast ici endroit,
2760 Odouement, goust et vëoir,
Cetui connoist plus soultiment
Et aperçoit plus clerement.
Et ce pieça figuré fu
En Ysaac et Esaü,
2765 Quar Ysaac mont bien cuida
De Jacob qui l'apastela
Que ce fust son fil Esaü,
Quar les ·III· sens deceü
L'avoient tout outreëment
2770 Si com tu verras plainement,
Quant *Genesim* aras leü ;
Mes de l'ouïr riens deceü
Ne fu il, quar par là connut
Son fil Jacob et aperçut.
2775 **Aussi** te di que se te fies
En ces ·III· sens et apuies,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

25c

Du tout deceü tu seras,
Quar folement tu cuideras
Que de la char ce soit pain blanc
2780 Et que vin pur ce soit du sanc,
Si ques ja le voir n'en aras
Par ces ·IIII·⁵⁸ sens ne saras.
À l'ouïr te faut apuier,
Croire du tout et toi fier,
2785 Par li la verité saras
Et par li t'en enfourmeras
Il t'apendra trestout à plain
Que ce n'est mais ne vin ne pain,
Ains est la char qui estendue,
2790 Pour toi en crois fu et pendue ;
Que c'est le sanc dont arrousee
Fu celle crois et crüentee.
Et se cestui⁵⁹ pain veus nommer
Bien dignement et apeler,
2795 Si di que, c'est le pain de vie
Dont tout li mondes a sa vie ;
Aussi ai je en mon usage
De nommer le par tel langage,
Pain l'appelë et pain le nome
2800 Qui du ciel vint pour repaistre homme.
C'est le pain dont repeü sont
Tout li angre qui u ciel sont,
C'est le pain que doivent metre
Les pelerins en leur escherpe.
2805 Së en petite quantité
L'as veü, bien t'ai avisé

25d

Qu'à ton regart n'à ton vëoir
Ne dois nulle fiance avoir.
L'oïr en aprent seulement
2810 Et en baille l'enseignement.
Et pour ce apenre bien pourras
De ce que dire m'en orras.
Charité, qu'as ouï parler
N'a pas granment et sermonner,
2815 De ce pain ci la cause fu
Et par li controuvé il fu.
Elle le grain en aporta
Du ciel en terre et le sema.
La terre où semé fu, aree
2820 Onques ne fu ne labouree,
Par chaleur de soleil i crut
Et par rousee qui i chut.
Charité engrangier le fist
Et en grange estrange le mist.
2825 Pluseurs bateurs là le trouverent
Et le batirent et vanerent.
Tant batu fu, tant vané fu
Que de la paille sevré fu,
Son vestement li fu osté
2830 Si ques nu fu et desnüé.
Au moulin après porté fu
Et desguiseëment moulu,
Quar aus balestes du moulin
Où il n'avoit pas dras de lin
2835 Il fu moulu et esmié,
Quassé, triblé et tourmenté.

⁵⁸ .IIII. : ajout marge gauche.

⁵⁹ cestui : ajout marge gauche, d'une main médiévale ; remplace ceci.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

26a

Ce moulin fait à vent estoit
Et au vent d'envie mouloit.
Et nonpourquant ce moulin moles
2840 Avoit qui n'estoient pas moles,
Mole de susurratiō
Et mole de detractiō
Ausquelles fu avant froissié
Quē aus balestes fust baillié.
2845 Quant moulu ot ainsi esté,
Adonc s'avança Charité
Et vout devenir fourniere
Pour fair'en pain et boulengiere.
Son four tout chaut pieça estoit
2850 Oū elle cuire le vouloit,
Mes tant y a que li tourner
À son vouloir ne paneter
Ne savoit pas dont li pesa,
Mes de rien ne s'en esmaia,
2855 Quar te dirai qu'il en avint :
D'une mestresse li souvint
Qui estoit la plus soutil
Qui fust en bourc ne en ville.
Sapïence nommee estoit
2860 Partout où en la connoissoit ;
Rien n'estoit c'on penser peüst
Que tantost faire ne sceüst,
Pieça avoit ce sens apris
Es escoles de son païs.
2865 Tout li mondes, s'elle vousist,
En une boiste bien meüst

26b

Ou dedens l'escaille d'un euf
Meüst bien tout entier ·I· buef,
Et pour ceste soutilleté
2870 En souvint il à Charité ;
Quar le pain que faire vouloit
Du grain moulu que prest avoit
Vouloit qu'il fust si sagement
Paneté et si soutilment
2875 Que par semblance petit fust
Et qu'à touz soufire peüst,
Que d'un bien pou fust saoulés
Chascuns et bien assasiez.
Quant ot ce Charité pensé,
2880 Pour acomplir sa volenté
À Sapïence s'en ala
Et fist tant qu'elle la trouva.
Elle en sa chëoire seoit
Et de tout garde se prenoit.
2885 Tant la pria que pour pestrir
Aveques li la fist venir⁶⁰.
Sapïence ce pain tourna
Et le pestri et le moula ;
Ainsi com Charité li dist,
2890 Ainsi du tout elle le fist,
Et encor plus soutilment
Elle le fist et sagement ;
Quar grant le tourna sans mesure
Pour donner ent à touz paisture
2895 Et qu'en peust estre saoulez
Chascuns et bien asasiés.

⁶⁰ Addition sur grattage du *r* dans *venir*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

26c

Et combien c'on grant le feïst,
Par semblance petit le fist
Et souz petitete closture
2900 Li fist avoir sa mesure.
Et encore plus soutilment
Fist elle ·I· autre experiment,
Quar de chascune des parties
Qui de ce pain seront brisies,
2905 Combien que fust petite ou grant,
Fist elle chascune aussi grant
Comme ensemble trestoute estoit ;
Laquel chose pas ne plaisoit
À celle qui à moi tença,
2910 Ainciez certes mont l'en pesa,
Quar rien ne set que sa riote
Pour viellesce qui la radote.
Là toutevoies point ne vint
Pour ce que de moi li souvint,
2915 Quar bien se douta que blasmee
Encor ne fust et refutee ;
Mes je te dirai qu'elle fist.
Un sien cleric Aristote quist
Et l'envoia à li parler
2920 Pour li blasmer et argüer ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

26d

Aristote quant fu venus
Devant li, si dist ses salus,
Puis li dist par tel semblance :
« À vous, dame Sapience,
2925 M'envoie Nature parler
Pour vous vos mesproisons moustrer.
Mont li desplaist qu'ainsi quassés
Ses ordenances et mués,
Et aussi ne me plect il mie,
2930 Combien que vous soiés m'amie.
Ja pour vous ne le⁶¹ laisserai
Que n'en die ce que j'en sai :
Bien savez que n'est pas raison
Que le vaissel ou la maison
2935 Mendre soit de ce qui est ens.
D'autre part se par argumens
Je faisoie la gent cuidier
D'un grant palais ou d'un moustier
Que ce fust ·I· tournois petit,
2940 Pou priseroient voir mon dit
Les sages et m'en moqueroient
Et pour sophiste me tenroient.
Ces choses ci fait vous avez
En ce pain qui est desguisés,
2945 Quar la paisture de dedens
Dont repeüs sont toute gens,
Qui ou monde pas ne pourroit
Ne pas le ciel n'i soufiroit,
Vous avez enclose et mise
2950 Par une desguisee guise

⁶¹ le : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

27a

En si petite closture,
Souz si petite mesure
Que, se tiex ·XIII· en avoit,
En ma main bien les contendroit.
2955 Ceci ne puis pas bien souffrir,
Ne raison ne s'i puet offrir,
Ne ce n'est pas trop grant merveille
Se Nature s'en esmerveille ;
Mes se tant fait vous eüssiez
2960 Et vous faire le peüssiez
Que le manoir fust aussi grant
Com la paisture si est grant,
Ou la paisture aussi petite
Com la maison si est petite,
2965 Assez je me souffrisse bien
Et Nature le vousist bien ;
D'autre part vostre honneur i fust,
Quar sans decevance on sceüst
Combien fust la paisture grant
2970 Sans riens aler adevinant.
Encor plus ce me desplaist
Et Nature pas ne s'en test
Que ma maxime aprouvee
Faussé avez et reprouvee.
2975 Onques mais voir parler n'oÿ
Në en ma vie je ne vi
Quë ·I· tout, quel quë il fust,
De sa part greigneur ne fust,
Mes la partie, ce savez,
2980 Aussi grant con son tout avez

27b

Fait qui est grant mespresure
Contre moi et contre Nature.
C'est ce pour quoy sui ci venu
Et pour quoi envoieé i fu.
2985 Or gardez quel response ara
Celle qui envoieé m'i a ! »
Quant ot Aristote parlé,
Sapïence l'a arresné :
« Amis, dist elle, qui me clames
2990 Amie pour ce que tu m'aimes,
Et en ce n'as tu rien perdu,
Quar par ce t'est tout bien venu,
Bien te deüsses aviser,
Se vousisses et apenser
2995 Que ·II· escoles tins jadis
Esquiex toi et Nature apris ;
Quar Grace Dieu si le vouloit
Et bien ordené le m'avoit.
En l'une aprenois à ouvrer
3000 Divers ars et exerciter,
À faire choses merveilleuses
Et soutilles et gracieuses.
Et en celle fu premiere
Dame Nature m'escoliere.
3005 Là l'enseignai jë et appris
Nobles mestiers et bien soutis,
Si com de faire fleuretes,
Lis et glais, roses, violetes
Et autres gracieus mestiers
3010 De quoi dire n'est nus mestiers.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

27c

En l'autre escole j'enseignoie
L'entendement et l'enfourmoie
À argüer et desputer
Et à jugier et discerner
3015 Entre le bon et le mauvés
Et à faire canon et lais,
Quar à cē estoit depute
Celle escole et ordenee.
Et là estoit ma sage fille
3020 Scïence qui est si soutilie,
Qui i tenoit les parlemens
Et i fourmoit les argumens,
Pour l'amour de laquelle estoies
Es escoles et i venoies ;
3025 Et tant feïs que sus que jus
Qu'à mariage tu l'eüs.
En celle escole je t'apris
Et là fus tu mon aprentis
Et là te furent revelez
3030 De Nature tous les secrés,
Quar quanqu'à Nature aprenoie,
Tantost aprez le te disoie,
Non pas que riens faire en peusses,
Mes que bien jugier en sceusses.
3035 Tel honneur et tel courtoisie
Bien moustroit que t'estoie amie.
Et quant tu donques et Nature
Avez esté dessous ma cure,
Qu'apris avez en mes escoles
3040 Et biaux fais et belles parolles,

27d

Së or me veïssiez errer,
Si me deussiez vous deporter ;
Bien deussiez en memoire avoir
Du champion qui son savoir
3045 À ·I· povre homme avoit apri
Et qui du sien rien n'avoit pris ;
Quar quant en champ furent venus
À la requeste de ·II· dus
Qui par eus deffendre vouloient
3050 Le leur dont grant contens avoient,
Le mestre qui encor plus estoit
Sage que l'aprentis n'estoit
Son aprentis à arresner
Commença et à li parler :
3055 ' Qu'est ce, dist il, venez vous ·II·.
Encontre moi qui sui tous ceus ?
Onques ce de grant vasselage
Ne fu ne de vaillant courage'.
Adonc quant cil si regardoit
3060 Derrieres li qui i estoit,
Le mestre tel coup li donna
Que mort à terre l'envoia.
' Encor, dist il, n'ai pas apri
Tout mon sens à mes aprentis.
3065 À toi est hui mal avenu,
Quant contre moi tu es venu'.
Aussi vous di, se Diex vous gart,
Cuidiez vous or que tout mon art
Et tout mon sens apri vous aie
3070 Et que le mien tout donné aie
Sans quelque chose retenir ?

⁶² Cette colonne comporte 29 lignes au lieu de 30.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

28a

Mal me feriez convenir
À ce que voi, se je n'avoie,
De moi deffendre aucune voie.
3075 Quar en moy faisant vilanie
M'argüés de sophisterie,
De fraude et de deception
Par faute de discretïon.
Or me di, se merciere estoie
3080 Et une bourse te moustroie
Laquelle donner te vousisse
Et puis aprez je te deïsse :
' Vois ci ce que je t'ai donné,
Porte l'en ! quar c'est de mon gré'.
3085 S'ainsi estoit que l'en portasses
Et puis aprez dedens trouvasses
Quatre flourins ou ·V· ou ·VI·,
Te seroit il pour ce avis
Que deceü de rien t'eüsse
3090 Ou que sosphiste pour ce fusse ?
— Certes, dist Aristote, non,
Mes me sembleroit ·I· tel don
Estre plain de grant franchise
Et d'ouneur et de courtoisie.
3095 — Certes, dist elle, aussi est il
Du pain que j'ai fait si sutil ;
Quar dehors je n'ai pas moustré
Le grant tresor qu'ai ens bouté.
Mis l'i ai tresrepostement
3100 Pour enrichir la povre gent,
Quar se dehors moustré estoit,
Nul recevoir ne l'ouserait.

28b

Charité ainsi l'ordena
Qui des povres grant pitié a.
3105 En ce n'a pas deception,
Mes fait de miseratïon.
Mes se dehors eusse moustré
Grant apparence et ens bouté
Chose qui poi à prisier fust
3110 Ou qui grant quantité n'eüst,
Lors me peusses tu argüer
De deception et blasmer.
Encor respont jë autrement
Quar ce n'est pas decevement,
3115 Se petit je le moustre à l'ueil
Et grant est dedens, et je veul
Qu'ainsi soit creü fermement
Sans faire en adevinement.
Mes se ceci je ne vousisse
3120 Ou autrement je le feïsse,
Lors peusses tu par aventure
Moi argüer de mespresure.
Or me di encor, je te pri,
Qui de mes fais m'argües si,
3125 Qui dis que ce n'est pas raison
Que le vaissel ou la meson
Soit mendre de ce qui est ens,
Veis tu onques ne hors ne ens
De cuer d'omme la quantité ?
3130 — Certes, dist il, en verité
Bien l'ai veü voirement.
— Or me di, par ton serement,

63

⁶³ Cette colonne comporte 29 lignes au lieu de 30.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

28c

Combien est grant à ton avis ?
— Certainement, dist il, envis
3135 Un escoufle ·I· pou affamé
En pourroit estre saoulé ;
Quar petit est, non mie grant.
— Encor, dist elle, te demant,
Se point ses sa capacité
3140 Et de combien assasié
Ou säoulé estre pourroit
Ou quel chose li souffiroit ?
— Certes, dist il, li säouler,
Li remplir et assasier
3145 Tout li mondes pas ne pourroit,
Se tout à son vouloir l'avoit.
— Or faut il donc, dist Sapïence,
Que remplagē à soufisançe
Tu li truisses ou que faussee
3150 Soit ten auctorité vulguee,
Par laquelle as prouvē et dit
Quē u monde n'a point de voit,
Quar d'aucune chose il sera
Rempli ou vuidenge i ara.
3155 — De ce, dist il, dirai mon dit,
Quar j'ai cuidié et encor cuit
Quē ·I· bien qui est souverain
Si le devra faire tout plain.
— Vraiment, dist elle, tu dis bien
3160 Et en ce ne mesprens de rien.
Mes il couvient que soit plus grant
Ce bien que li monde n'est grant

28d

Et ainsi enclos u monde
Ne pourra qu'il ne surunde.
3165 — Certes, dist il, à ce pas bien
Ne puis contredire de rien.
— Et comment, dist elle, iert il mis
En ·I· cuer qui est si petis ?
Dont convenra il par raison
3170 Que mendre assez soit la meson
Que le bien qui sera ens mis,
Et ainsi sera faus tes dis.
Encor ceci tout autrement
Te veul moustrer apertement :
3175 Grece et Athenes as veü
Et maintes foys i as geü.
Or me di voir, s'il te souvient,
Combien l'une et l'autre contient,
Se mont i a d'estudiāns,
3180 Et combien les citez sont grans ?
— Certes, dist il, bien me souvient
Que grans sont et qu'assez i vient
D'estudiāns et d'escoliers
Et de gens de plusieurs mestiers.
3185 — Or me di, dist elle, où as mis
Toutes ces grandeurs que me dis ?
— En ma memoire mis les ai,
Dist il — Certe mont bien le sai,
A Sapïence respondu
3190 Et pour ce me conclurras tu,
Se memoire est en ta teste,
Qu'en mendre lieu que n'est ta teste

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

29a

As encloses ·II· cités grans
Avec touz ses estudians.
3195 **E**n la prunelle de mon eul
Ceci aussi moustrer te veul :
Regarde la com est petite,
Et toutevoies ens habite
Toute ta face entierement
3200 Si com pues voier apertement.
Aussi regarde en ·I· mirour,
Ta face i verras et son tour ;
Et se tu veus faire autrement,
Pour miex soudre ton argument
3205 Qui dis que je t'ai faussee
Ta maxime et reprouvee,
En tant com chascune partie
Qui puet du pain estre brisie
Aussi grant fas comme son tout,
3210 Fai que soit despecié et rout
Tout le mirour en pluseurs pars !
Sē à chascune est tes regars,
N'i ara cellē où ne voies
Ta face toute et aperçoives
3215 Aussi bien et entierement
Com faisoies premierement
Ou mirour, quant entier estoit
Ou quē une face n'avoit.
— **O**r me dites, dame, dist il,
3220 **Q**ui l'engin avez si sutil,
Entendez vous que locaument,
Vertuaument ou autrement

29b

Soient mises toutes ces choses
Es lieus qu'avez dit et encloses,
3225 **Q**uar selonc ce je respondroie
Ou selonc ce je me tairoie.
— Certes, dist elle, locaument
N'entent je pas, mes autrement.
Vertuaument entent li un
3230 Et ymaginaument aucun,
Et representativement
Aucunes des choses entent ;
Et si ne peüst il chaloir
De ceci maintenant savoir,
3235 **Q**uar les exemples seulement
Ai baillié pour avisement,
Pour toi faire tost entendre,
Tost enseignier et apprendre
Comment sous petite figure
3240 Est reposté la grant paisture,
Quar aussi comm'en plusieurs guises
En petis lieus ces choses mises
Sont, tout aussi dedens ce pain
Est vraiment mis le bien souvrain,
3245 **N**on pas voir ymaginaument,
Non representativement,
Non vertuablement sans plus,
Ains i est mis et contenus
Corporelment et rëaument,
3250 **P**resentement et vraiment,
Sans nulle simulation
Et sans autre deception.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

29c

La cause pour quoi mis i est,
Ja en partie conté est,
3255 Quar pour le cuer qui est petis
Le pain aussi petit je fis
Et pour sa grant capacité
Le bien souvrain ai ens bouté ;
Le peu au peu, le grant au grant
3260 Ai fait à droit comrespondant,
Quar selonc ce que le cuer est,
Aussi faite la pasture est :
Se petit est, petit pain a :
Së assez veut, ens trouvera
3265 Ce qui le pourra säouler
Et emplir et assasier.
Et en ce n'a pas mesproison,
Se pour tel cause la maison
Est mendre assez et plus petite
3270 Que le bien qui dedens habite.
Et supposé qu'à ton semblant
Eusse fait chose messëant,
Que bien contens ne fusses pas
De ce que dirë ouï m'as,
3275 Si te di je que je ne doi,
Se je ne veul, respondre à toi ;
Quar se faire je ne savoie
Ou en aucun temps ne faisoie
Aucune chose plus notable
3280 Que les autres et merveillable,
Pour noient seroie maistresse
Des autres et aprenerresse ;

29d

Si ques voiz ci ma response !
Se tu veus, si la renonce
3285 À Nature, la chamberiere
Grace de Dieu et m'escoliere,
Quar pour li rien ne lairoie
De ce que faire vourroie⁶⁴.
Pour Charité tousjours ferai
3290 Quant je plaie li sarai.
Rien ne me sara deviser
Que ne face sans demourer ».
Aristote, quant ce ouï,
Tout mortement li respondi :
3295 « Vraiment, dist il⁶⁵, j'aperçoif bien
Qu'à vous je ne gaignerai rien.
Miex vaut assez moi en aler
Que contre vous plus argüer.
Je m'en vois ; ce que vous voulez,
3300 Faites ! bon congié en avez ».
Ainsi celui si s'en ala
Et à Nature raconta
Le sens qu'en li trouvé avoit,
Pour quoi departi s'en estoit.
3305 Nature lors si souffri,
Plus n'en pouoit, ce pesa li.
Quant m'ot ainsi Grace conté
Ce biau conte de sa bonté,
Grant volenté o et grant fain
3310 D'avoir à mengier de ce pain.
« Dame, dis je, de cuer vous pri
Que de ce relief Moÿsi

⁶⁴ Ms. : *vousroie* est précédé de *je* biffé.

⁶⁵ *dist il* : ajout marge droite, d'une main médiévale différente.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

30a

Vous me veulliez faire donner
Pour mon voit cuer assasier.
3315 Lonc temps a à voidenge esté
Ne onques ne fu säoulé,
Quar pas encor il ne savoit
De quoi emplir on le devoit.
— Certes, dist elle, ta requeste
3320 Je ne tien pas à deshonneste,
Mont t'est ce pain necessaire
Au voiage qu'as à faire ;
Quar avant que puisses venir
Au lieu où tu as ton desir,
3325 Par mont mauvais païs iras
Et mauvais hostiex trouveras,
Si ques souvent mesaise aroies,
Se ce pain ci tu ne portoies,
Et pour ce mon congié tu as
3330 De penre le, quant tu vourras ;
Mes toutevoies il est drois,
Si com je le truis en mes loys,
Que tu aies trestout avant
Ce qu'as demandé par devant.
3335 C'est l'escherpè et le bourdon
Desquies te dis qu'en ma meson
Tout à temps t'en pourverroie,
C'estoit quant monstré t'arroie
Les belles choses de dedens
3340 Que ne voient pas toutes gens.
Or t'ai les choses moustrees
En partie et revelees,

30b

Preste sui de toi bien tenir
Tes couvenances sans faillir ;
3345 L'escherpe et le bourdon aras
Toute[s]⁶⁶ les fois que tu vourras,
Et puis si pourras du pain metre,
Se tu veus, dedens t'escherpe
Et aprez com bon pelerin
3350 Toi metre à voie et à chemin.
— Dame, dis je, mont grant mercis !
C'est mes souhaies et mes desirs.
Faites moi tost cela avoir,
Quar j'ai grant fain de moi mouvoir.
3355 Mont m'est tart que meü soie
Et que me soie mis à voie,
Quar loins est la belle cité
À où aler sui excité ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Adonc en ·I· lieu qu'elle avoit
3360 Où mont de biaux jouiaus avoit⁶⁷
Sans demouree me mena
Et d'une huche que ouvert a
Atainst l'escherpe et le bourdon.
Onques, ce croy, fame ne hon
3365 Si belle escherpe ne porta,
Ne à bourdon ne s'apuia

⁶⁶ Ms. : *Toute* ; *M*^l : *Trestoute f.* , *H* : *Touteffoys q.*

⁶⁷ Appel de note dans la marge droite. En bas du folio : *nota du bourdon et de l'escherpe*, d'une main différente postérieure (fin XV^e siècle).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

30c

30d

68

Où miex se puist asseürer
Et en ·I· mauvés pas fier.
La biauté d'euz et la bonté
3370 Diligament mont regardé,
De quoi je ne me tairé mie
Qu'aucune chose je n'en die.
L'escherpe de vert soie estoit
Et à ·I· vert tissu pendoit,
3375 Listee estoit bien cointement
De ·XII· clochetes d'argent.
Qui les forga, bon mestre fu,
Quar chascune esmaillie fu,
Et en chascune esmaillieüre
3380 Il i avoit propre escripture
Laquelle dire je vous veul
Tout ainsi com la vi à l'eul.
En la premiere escript avoit :
Dieu le pere, ce me sembloit,
3385 Le ciel et la terre crea
De nient et puis homme forma.
En la seconde : Diex le fil,
En la tierce : Dieu saint esperit.
Mes ces ·III· choses mervelleuses
3390 Mont me furent et fort douteuses.
Quar de si pres s'entrejoingnoient,
Que toutes une estre sembloient,
Et especiament ce di,
Quar seulement es ·III· ne vi

3395 Quë ·I· martel qui i estoit
Qui à toutes les ·III· servoit.
En la quarte clochete escrit
Avoit : Le fil Dieu Jhesucrist
Du ciel en terre descendus,
3400 Par le saint esperit conceus.
Homme fait et de virge né.
En la quinte : Li tourmenté
Pour pecheürs et en crois mis,
Navré, mort et ensevelis
3405 En la sisième : Descendu
Aval en l'infernal palu
Pour hors geter touz ses amis
Et mener les en paradis.
En la septieme : Suscite.
3410 En l'uitisme : U ciel monté
Et à destre du pere assis
Pour jugier les mors et les vis.
En la nuevime estoit mise :
La sainte crestienne eglise
3415 Avecques les sains sacremens
Qui sont sollempnizés dedens.
En la disieme : L'unïon
Des sains et la communïon
Et de pechiez la indulgence
3420 Par baptesme et penitance.
En l'onzieme : Suscitement
De touz mors qui au jugement
En cors et en ames venront
Et là leur sentencë orront.

⁶⁸ Le manuscrit répète ici les vers 3365-3366 qui précèdent.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

31a

3425 En la douzieme : Guerredon
Des biensfais et punitiōn
De ceus qui les maus fait aront
Et repentis ne s'en seront.
C'est des clochetes l'escripture
3430 Qui escripte est en l'esmailleure,
À quoi la biauté, se voulez,
De l'escherpe vëoir pouez.
« Or vous redirai du bourdon
Qui tout estoit d'autre façon.
3435 Legier estoit et fort et droit
Et du bos sethin fait estoit
Qui en nul temps ne puet pourrir
Ne pour cause de feu perir.
U bout d'en haut out .I. pommel
3440 D'un ront mirour luisant et bel
Ouquel clerement on vëoit
Tout le païs qui loing estoit.
N'estoit loingtaine regiōn
Quë ens vëoir ne peüst on,
3445 Et là vi je celle cité
Où d'aler estoie excité
Aussi com l'avoie veue
Autrefois et aperceue
U mirour, aussi u pommel
3450 Je la vi, dont mont me fu bel.
Miex en amai voir le bourdon
Et miex en prisai la façon.
Un pou dessous ·I· pommel autre
Avoit, ·I· pou mendre de l'autre

31b

3455 Qui fait estoit trescointement
D'une escharboucle estincelant.
Qui la fist et la compassa
Et qui au bourdon l'applica,
Il n'estoit pas de ceste terre,
3460 En autre lieu le fauroit querre.
Mont fu cela tresbien sëant
Au bourdon et bien avenant,
Rien en li ne me desplaisoit
Fors de ce que ferré n'estoit ;
3465 Mes bien après m'en apaisa
Celle qui tel le me moustra ».
Quant ces jouiaus furent trais hors,
Grace de Dieu si me dist lors :
« Vois ci l'escherpe et le bourdon
3470 Que promis t'ai, je t'en fais don,
Mestier t'aront en ton voiage,
Garde les bien, si seras sage !
L'escherpe Foy est apelee,
Sans laquelle ja journee
3475 Tu ne feras qui riens vaille,
Quar ton pain et ta vitaille
Doiz en touz temps dedens avoir,
Et se tu veus ceci savoir
Par autre dit que par le mien,
3480 Saint Pol t'en enfourmera bien
Qui raconte qu'il est escript
Que juste de s'escherpe vit,
C'est à dire qui bien l'entent
Qu'il vit du bien quë ens on prent.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

31c

3485 Ceste escherpe est de vert couleur,
Quar tout aussi com la verdeur
Conforte l'ueil et la veüe
Aussi te di que foy agüe
Fait veüe d'entendement,
3490 Ne ja l'ame parfaitement
Ne verra, se ceste verdeur
Ne li preste force et vigueur⁶⁹ ;
Et pour ce elle t'ara mestier
Pour toi en ta voie adrecier,
3495 À ce que de loing tu voies
Le país où tu t'avoies.
— Dame, dis je, pour Dieu me dites
De ces clochetes ci petites,
Pour quoi ainsi sont atachies
3500 Ens en l'escherpë et fichies,
Des ·III· aussi qui n'ont quë ·I·
Martelet qui leur est commun !
— Certes, dist elle, ·I· tens jadis
Fu u point que l'escherpe fis
3505 Qu'il soufisoit tout simplement
Croirrë en Dieu parfaitement ;
Adonc estoit sans sonnetes
Ceste escherpe et sans clochetes.
Mes je te di que mont d'erreurs
3510 Sourdirent puis et max pluseurs.
Chascun en Dieu croire vouloit
Tout ainsi com il li plaisoit.
L'un le créoit en une guise,
Et l'autre en l'autre à sa devise,

31d

3515 Si comme bien tu le saroies,
Se leur erreurs veü avoies.
Et ainsi estoit enlaidie
Ceste escherpe et avillie ;
Mes pour sa biauté recouvrer
3520 Et pour toutes erreurs oster,
Et pour ce que une créance
Fust à touz et sanz decevance,
Les ·XII· apostres mis i ont
Ces ·XII· cloches qui i sont
3525 Et en chascune propre escriit
Qui proprement enseigne et dit,
En quelle maniere et comment
On doit croire en Dieu fermement.
Ces ·XII· clochetes si sont
3530 ·XII· articles de foi qui sont
Lesquies tu dois fermement croire
Et avoir les en ta memoire.
Souvent te doivent esveillier
Et sonner à ton oreillier,
3535 Pour nient en guise de clochetes
Ne sont pas mis ne de sonnetes,
Quar se de vëoir es escriis
Estoies trop lens ou remis,
À tout le main au cloqueter
3540 D'aucun te pourroit il membre.
D'autre partie saint Pol dit
Et aus Roumains il l'a escriit
Que d'ouïr tel cloquetement
A on la foy parfaitement,

⁶⁹ Ms. : *viguer*, inadvertance du copiste influencé par les 2 vers suivants ; corr. d'apr. l'assonance.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

32a

3545 Si ques la cloqueterie
En l'escherpe ne mist il mie,
Ainciez excite la memoire
En quel maniere on doit Dieu croire ;
Non pas que ceci seulement
3550 Soufise à croire fermement,
Quar plusieurs autres choses sont
Qui fermement à croire font,
Si com du vin et du pain blanc
Qui mué sont en char et sanc,
3555 De Dieu aussi en trinité
Trois personnes en unité
De quoi l'exemple veü as
Es clochetes dont demandas ;
Quar aussi com sert ·I· martel
3560 Aus ·III· clochetes bien et bel,
Tout aussi n'est la trinité
Quë ·I· seul Dieu en verité.
Dieu seul es ·III· personnes est
Et chascune des ·III· Dieu est ;
3565 Ce dois tu croire fermement
Et mont d'autre cloquetement
Dont quant à present me tairai
Et pour mains ennuier le lairai,
Quar des ·XII· tout se depent
3570 Qui à son droit tout bien entent.
Ainsi com Grace Dieu parloit
De ces cloches et devoisoit,
Je qui l'escherpe regardoie
Et trestouzjours l'ueil i avoie,

32b

3575 Vi goutes de sanc semees
Dessur li et esbouciees,
Laquel chose bien me desplut
Et mon courage tout esmut
Et de ce qu'autrefois veü
3580 Ne l'avoie, n'aperceü
Et de ce que l'i vëoie
Encore et apercevoie.
« Dame, dis je, nouvelement
Sui desconforté malement.
3585 Sanc voi sus l'escherpe espandu
Quë onques mes je n'aperçu.
Ou de ce sanc vous m'apaisiés
Ou autre escherpe me bailliés.
— O ! dist elle, desconforter
3590 Ne te doiz pas, mes conforter ;
Quar, quant la cause tu saras,
L'escherpe miex en ameras.
Jadis il fu ·I· pelerin
Qui en jennece Estevenin
3595 Ot non qui l'escherpe portoit
En touz les lieux où il aloit,
Mes des larrons espïé fu
Pour l'escherpe qui belle fu.
De li oster mont se penerent
3600 Et mont de paine l'en donnerent.
Mes cil se deffendi si bien
Quë il ne vout pour nulle rien
Que celle escherpe on li ostast,
Ains amoit miex c'on le tuast.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

32c

3605 Toutevoies il le tuerent,
Et murtrirent et lapiderent.
Et de son sanc ainsi goutee
Fu l'escherpe et esbouciee ;
Mes à ce temps plus belle en fu
3610 Pour le sanc qui tout novel fu ;
Quar couleur qui est vermeille
Sus champ vert si est mont belle,
Et ce apparut notoireme[n]t⁷⁰,
Quar aprez l'ensanglantement
3615 Plus que pardevant fu portee
Assez plus et plus desirree.
Mainte gent à presse i venoient
Et tant faisoient qu'il l'avoient ;
Puis pour la deffendre et garder
3620 Eus despecier et desmembrer
Se faisoient, paines souffrir
Et tourmenter jusqu'au morir.
Qui les martirs vourroit nombrer
Qui pour li se firent tuer,
3625 Ne langue ne le saroit dire,
Ne cuer penser ne main escrire,
Si ques se l'escherpe goutee
De sanc fu et esbouciee,
Ce n'est pas chose à merveillier,
3630 Ains est chose mont à prisier ;
Quar n'i a goute si petite
Qui assez miex de marguerite
Ne vaille et que plus precieuse
Ne soit et tresplus vertueuse.

32d

3635 Et bien te di que, se nouvelles
Fussent les gouttes, a bien belles
Les tenisses, mes lonc tens a
Que de son sanc nul n'i sema.
Les saignies si sont passees,
3640 Du tout en tout et tresalees,
Mes pour ce ne valent pas pis
Les gouttes du sanc enviellis.
De la biauté pas ne te chaut,
Quan[t]⁷¹ tu as chose qui ce vaut,
3645 Si ques l'escherpe ainsi gotee
De sanc et si esbouciee
Je le te baille en exemplaire
Afin di que se soustraire
On la te vouloit ou oster,
3650 Avant ocirre et decouper
Te laissasses et mort souffrir
Que la souffrisses toi tolir.
Or la preu donc tout maintenant
Quar elle t'est tresbien avenant.
3655 — **D**ame, dis je, bien me soufist
De ce sanc dont vous m'avez dit,
Mes ce me semble bien pesant
Que me bailliez par convenant
L'escherpe, quar pas je ne sai
3660 Coument apres j'en userai.
Toutevoies elle me plaist
Et rien en li ne me desplaist,
Si la penrai sans nul delai,
Puisque de vous en ai l'otroi ».

⁷⁰ Ms. : *notoiremet*, avec omission du tilde sur le e final.

⁷¹ Ms. : *quā*, avec omission du t final.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

33a

*
* *Miniature* *
*
*

3665 Adonc sanz demourer la pris
Et entour moi tantost la mis
Et Grace Dieu si m'i aida
Qui à son droit la m'apointa.
Mont fu joieux, quant je la vi
3670 Entour moi et quant l'i senti ;
Quar piece avoit que desirree
L'avoie mont et demandee.
Or vous redirai du bourdon
Dont Grace Dieu me fist sermon.
3675 « Aprez, dist elle, que t'ai dit
De l'escherpe qui bien te duit,
Du bourdon aussi te dirai
Le plus briefment que je pourrai.
Le bourdon Esperance a non
3680 Qui est bon en toute saison,
Quar trebuchier ne puet celui
Qui, à certes, s'apueie à lui.
Le fust sethin dont fait il est
Mont bien te moustre quel il est.
3685 À li apuier te devras
En touz maus pas où tu iras.
Au mauvais pas bien droit le tien
Et aus pommiaux regarde bien,

33b

Quar les pommiaux te soustenront
3690 Et point chaoir ne te lairont.
Le haut pommel est Jhesucrist
Qui est, si com la lettre dit,
Un mirour qui est sans tache,
Où chascun puet veoir sa face,
3695 Où tout le monde soi mirer
Se puet bien et considerer,
Quar tout li mondes ens miré
N'est pas si grant que as en dé.
En ce pommel te dois mirer
3700 Et souvent i dois regarder,
Toi apuier i de touz poins
Et fort aherdre t'i aus poins,
Quar quant dedens tu verras bien,
Ja desconfort n'aras de rien,
3705 Et tant com t'i apuieras,
Ja en mauvés pas ne charras.
Or t'en souviengne, se es sage,
Si parferas miex ton voiage.
L'autre pommel si est celui
3710 Dont vint, dont fu et dont nasqui,
C'est la virge Marie, mere
Qui conçut et porta son pere,
C'est l'escharboucle estincelant,
La nuit du monde enluminant
3715 Par laquelle sont ravoies
Tous eschamps et forvoies,
Par laquelle enluminé sont
Touz ceus qui en tenebres sont,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

33c

Par laquelle sont redreciés
3720 Les cheüs jus et trebuchiez.
Et pour ce a elle este entee
Par art subtil et adjouste
À ce bourdon qui est si bel,
Afin qu'elle en soit ·I· pommel ;
3725 Quar fors ·I· seul n'en i avoit
Avant, qui pas ne soufisoit,
Pour ce que chascun avenir
N'i pouoit pas ne li tenir ;
Mes par cetui i avient on
3730 Maintenant et s'i apuie on,
Si ques cetui necessaire est
À chascun qui pelerin est.
Pour ce lo que tu t'i apuies
En toutes saisons et t'i fies
3735 Quar par li seras maintenu
En tous maus pas et soustenu
Et par li parvenir pourras
À l'autre qui n'est pas si bas ;
Si ques quant seras apuié
3740 Aus ·II· pommiaus et afichié,
Bien te di que seürement
Pourras aler et fermement ;
Et pour ce u bourdon toi fier
Te pues bien et aseüerer,
3745 Quar les pommiaus qui mis i sont
En touz maus pas te sostenront.
C'est bon bourdon, garde le bien !
Donné le t'ai si qu'il est tien ».

33d

Adonc en la main le me mist
3750 Dont mont grant joie au cuer me fist
Quar bien vi que apresté estoie
De moi du tout metre à la voie,

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *
Toutevoies me desplaisoit
Du bourdon que ferré n'estoit.
3755 « Dame, dis jë à Grace Dieu,
Je ne me puis tenir, par Dieu,
Que ne vous die mon pensé
De ce bourdon qu'il n'est ferré ;
Bien m'en desplaist, se sachiez vous,
3760 Pour autres que voi ferrez tous ;
Si me dites, se vous voulez,
Pour quoi tel baillié le m'avez !
— O ! dist elle, com tu ez fol !
Point ne te faut de cloche au col.
3765 Ne t'ai je pas maintenant dit,
S'il t'en remembrast ·I· petit,
Qu'au bout d'en haut te dois fier
Et aus pommiaus toi apuier,
Quar les pommiaus te sostenront
3770 Et point chaoir ne te lairont.
Le bout dessous ne t'i fait rien ;
Et nonpourquant si ses tu bien

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

34a

Que plus poise bourdon ferré
Que ne fait cil qu'est defferré.
3775 Defferré, pour legierement
Porter, te baille à escient,
Et d'autre part ferré bourdon
Plus en la boe et u limon
Si se fiche parfondement
3780 Que cil qui n'a pas ferrement,
Et de plus est parfont fichié,
De plus aussi est empeschié
Cil qui le tient et qui le porte
Que cil qui defferré le porte.
3785 Et pour ce le t'ai tel baillié,
Quar pas ne vueul quē empeschié
Soies en fanc ne en boubier,
Ne que tu aies encombrer.
— A ! dis je, dame, encor .I. mot !
3790 Avis m'est que ne suis pas sot,
Non pas pour ce que dit avez,
Mes pour ce dont point ne parlés.
Se chiens m'assaillent ou larrons
Et point ferrez n'est mes bourdons,
3795 Cuidiez vous qu'il le doutent tant,
Com s'estoit bien ferré devant ?
Pour ceste cause seulement
En parle je, non autrement.
— A ce, dist elle, je te fas
3800 Response, quar bourdon n'as pas
Pour ferir ne pour bateillier
Fors sans plus pour toi apuier.

34b

Et se tu dis que toi deffendre
Veuz sans plus, sans point offendre,
3805 Armes dont bien te deffendras
Et dont tes anemis vaincras
Assez tost je te bailleraï,
Quar bien sai où les trouverai.
— A ! dame, dis je, le bourdon
3810 Me plaist par tel condition ;
Si vous pri que vous me queriés
Ces armes et les me bailliés ! »

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Adonc Grace Dieu si entra
En sa courtine et m'apela :
3815 « Or regarde, dist elle, en haut
À celle perche, s'il me faut,
Pour querir armes, loing aler ;
Assez en vois pour toi armer.
Là sont hiaumes et haubergons,
3820 Gorgeretes et gambesons,
Targes et quanque faillir puet
À cil qui deffendre se veut.
Or pren là ce que tu vourras
Et t'arme, bien congié en as ! »
3825 Quant ces belles armeures vi,
De leur biauté mont m'esjouï ;

34c

Toutevoies pas bien ne sceu
Desquiex feroie miex mon preu,
Quar onques je n'avoie usé
3830 D'armes n'armé n'avoie esté.
« Dame, dis jë, or me moustrez,
Je vous en pri, se vous voulez,
Lesquiex armes prendre je doi
Et comment armer je m'en doi ;
3835 Quar s'à armer ne m'aidiez,
Nulle chose fait n'ariez ».

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *
Adonc prist elle ·I· gambeson
D'une desguisee façon.
Onques, certes, nul tel ne vi
3840 N'onques de tel parler n'ouï,
Quar droit derriere estoit mise
En la dossiere et assise
Une enclume qui fait[e]⁷² estoit
Pour cops de martiaus recevoir.
3845 De li tout au commencement
Me fist elle don et present.
« Voiz ci, dist elle, ·I· gambeson,
Le mieudre c'onques vestist hon ;
Quar qui n'aroit ne mains ne piez
3850 Et a ·I· pel fust atachiez,

34d

Mes que sans plus l'eüst vestu,
Si ne seroit il ja vaincu,
Ainciez seroit à grant honneur
De tous ses anemis victeur.
3855 Et encor outre je te di
Et n'en soies point esbahi :
Qui a vestu ce garnement,
Son profit fait dont autre gent
Font leur mal preu et leur damage ;
3860 Croistre li font ses bles orage
Et tempeste emplir ses guerniers
Et pestilence ses celiers,
De grans durtés il a mol lit
Et de tourmens son grant delit,
3865 Ses daintiés fait de povreté
Et son soulas d'adversité.
Jeünes le font encraissier
Et maladies enforcier,
Pointure et tribulation
3870 Li font sa recreation.
Plus le point on et plus dur est,
Et tout aussi comme fait est
De pointures le gambeson,
Pour quoi pourpoint bien l'appele on,
3875 Tout aussi qui l'a endossé,
De pointures devient armé.
Par pointure vaut ce qu'il vaut
Et sanz pointure rien ne vaut.
Se savoir veus comment a non,
3880 Pacience l'appellë on

⁷² Ms. : *fait* ; corr. d'apr. oAGM^lH.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

35a

Qui est fait pour paines souffrir
Et grans pointures soustenir,
Pour estre aussi com une enclume
Qui ne se muet pour cop de plume,
3885 Pour recevoir sans murmurer
Tout en bon gré et endurer.
Ce gambeson vesti Jhesus,
Quant pour toi fu en crois pendus.
Sur li fu pointoié et point
3890 Et mesuré à son droit point ;
Tout souffri et tout endura,
Nul mot ne dist ne ne sonna.
Enclume se moustra et fu
À touz les cops dont fu feru.
3895 Et pour ce fu sur li forgiee
Ta ræençon et monnoiee.
Les mauvais fevres la forgerent
Sur son dos et monnoierent,
Si ques tu dois bien supposer
3900 Que, quant le roy se vout armer
De ses armes, que bonnes sont
Et qu'à refuser pas ne font,
Si ques pren les et si t'en vest,
Si en seras assez plus prest
3905 Pour les autres armes vestir
Qui sur ceus ci doivent gesir,
Quar dessous va le gambeson
Qui armer se veut par raison ».
Adonc pris je le garnement
3910 Et m'en vesti, ne sai comment.

35b

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Pesant me sembla et estroit
Et à porter mont me grevoit.
« Dame, dis je, vostre pourpoint
Ne me fu pas taillié à point,
3915 Tel ne le pourroie porter
Sans moi trop grandement grever.
— Certes, dist elle, le pourpoint
Si te fust bien taillié à point,
Se tu à point fusses tailliés ;
3920 Mes à toi tient qui apointiez
N'es pas à droit selonc son point,
Car trop es cras et as trop d'oint
Dessous l'elë et trop es drus,
Trop reveleus et trop peüs.
3925 Tiex choses si te font si gros
Que le pourpoint dessus le dos
Sanz grevance ne puez porter,
Et pour ce il te faut conformer
Du tout à li, non li à toi
3930 En ostant qui est trop en toi.
Estre te faut mont plus menus,
Se bien en veus estre vestus.
— Dame, dis jë, or m'aprenez,
Comment ceci vous entendez,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

35c

3935 A savoir mon, se charpenter
Me fera point ne moi doler,
Comment à son point apointié
Je pourroi[e]⁷³ estrë et taillié.
— Certes, dist elle, rioteus
3940 Tu es assez et ennuieus.
Savoir tu dois que le pourpoint,
Se tu veus, te metra à point ;
Se le portes sans despoullier,
Ne te faut autre charpentier.
3945 Il, à son point te dolera
Et selonc soi t'apointera.
Se grief te semble à ce premier,
Ce n'est fors pour toi apointier,
Mes quant après seras à point,
3950 Mal ne grief ne te fera point.
Se aucun est qui te mesdie
Ou qui te face villennie,
Tourne le dos par devers li,
Ri t'en de cuer et mot ne di !
3955 D'ouïr l'abbaïement des chiens
Ne te doit il chaloir de riens,
Tourne l'enclume et li ferir
Laisse du tout à son plaisir,
Quar par les cops qu'il te donra
3960 Le pourpoint il t'apointera ;
Et si te di que emolument
En aras de couronnement,
Quar par telz cops et foragemens
Et par itelz martelemens

35d

3965 Forgiee t'en iert la couronne
Que ne saroit faire nul homme.
C'est celle dont sont couronnez
Les martirs du pourpoint armés,
Qui sur l'enclume marteler
3970 Souffrirent tant et coups donner.
Que par les cops leur fu forgiee
La couronne et appareilliee,
Et pour ce en bonne foi te lo
Que le pourpoint sans point de ho
3975 Tu portes, quar mestier t'ara
En ·I· temps qui bientost venra,
Cë iert quant Tribulation
En champ, en voie et en meson
T'espiera et assaura
3980 Et ses sergens t'envoiera
Qui si grant cops sur toi ferront
Et tant sur toi marteleront
Que, se le gambeson n'avoies,
En grant peril de mort seroies.
3985 Or fai de ce ton plain vouloir,
Quar du dire fais mon devoir.
— Dame, dis je, mont me plaist bien
Ce que vous dites ne de rien
Ai contredi fors que de tant
3990 Que mon pouoir n'est pas si grant,
Si com je croi, que puist souffrir
Le gambeson et soustenir.
Toutevoies m'esforcerai
À porter le tant com pourrai.

⁷³ Ms. : *pourroi*, au lieu de *pourroie* (désinence de la 1^{ère} pers. du sing. du cond. prés. de *pouvoir*, régulièrement attestée dans le texte), leçon de *oM*, à côté de *pourrai* ds *TABLM¹H*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

36a

3995 Se plus vous me voulés baillier,
Si gardez qui m'ara mestier.
Souffisaument veul estre armés
Et deüsse estre agraventés ».

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Adonc atainst ·I· haubergon
4000 D'une belle et plaisant façon
Et me dist : « Pren ce garnement
Qui fait fu ancienneme[n]t⁷⁴
Pour bateillier contre la Mort
Et contre touz ceus de son ost⁷⁵.
4005 C'est contre paines et tournens
Et touz leur espoventemens,
Quar Mort est beste si sauvage,
Que qui la voit, il en enrage,
Il pert propos et contenance,
4010 Il pert le bourdon d'Esperance.
Il est malbaillis et perclus
Se de ces armes n'est vestus ;
Mes qui est de ce haubergon
Vestu ne la prise ·I· bouton.
4015 Seurement en toute guerre
Va pour los et pour pris aquerre ;
Pour peur de mort ne daigneroit
Soi destourner ne ne vourroit.⁷⁶

36b

Ce garnement forga jadis
4020 Le fevre de hautain païs
Qui forga l'aube et le solel
Sans tenailles et sans martel.
En ce temps n'estoit repute
Autre armeure ne approuvee,
4025 N'encor n'est il pas bien armé
Qui n'en est vestu et armé.
Ce haubergon Forcé a non
Que vestirent li champion
Jhesucrist anciennement
4030 Qui en guerre et tournoiement⁷⁷
Furent si constant et si fort
Que rien ne prisoient la mort,
Et c'estoit pour le haubergon
Qui estoit de si fort façon
4035 Que pour armeure moulee
Onques n'en fu maille rompue,
Mes cause i out toute prouvee
Qui ne doit pas estre celee :
Quar des clous, dont fu encloué
4040 Le fil au fevre et fort rivé,
Estoient toutes bien cloue[e]s⁷⁸
Les mailletes et rivees ;
Le fer aussi trempé en fu
U sanc de ses plaies issu,
4045 Pour quoi assez en fu plus dur
Le haubergon et plus seür,
Et pour ce tous ceus qui l'avoient
Lors vestu si tresfors estoient

⁷⁴ Ms. : *anciennemet*, avec omission du tilde sur le *e* final.

⁷⁵ L'assonance *Mort* : *ost* fait difficulté.

⁷⁶ Vers peu lisible.

⁷⁷ Ms. : *tournoiement* est précédé de *en* biffé.

⁷⁸ Ms. : *cloues*, corr. d'apr. *oTAM* et d'apr. l'assonance.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

36c

4050 Quē il n'estoit guerre mortel
Ne tourment nul, tant fust cruel,
Que pas doutassent ·I· festu ;
Et pour ce le vestiras tu,
Se tu m'en crois, sur le pourpoint,
Et verras, se li es à point ».

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

4055 Adonc le haubergon je pris
Et ensuiant tantost li dis :
« Dame, je vous pri bonnement
Quē, avant que ce garnement
Veste, que me veulliez moustrer
4060 Tout ce dont me voulez armer,
Quar selonc ce que je verroie
À moi armer m'apresteroie ».
Adonc une gorgerete,
Un hiaume et une targete,
4065 Uns gantelés et une espee
M'atainst sans plus de demoree
Et me dist : « De toutes ces armes
À tout le mains faut que tu t'armes,
Et elles souffront assez,
4070 Se bien deffendre tu t'en sez,
Combien que autres te baillasse,
S'en toi bien grant vigueur trouvasse,

36d

Mes à autres les garderai
Que plus fors de toi trouverai.
4075 Du heaume et de la gorgiere,
Pour garder ta teste entiere,
Premierement tu t'armeras,
Quant le haubert vestu aras.
Et puis les gantelés penras
4080 Dont tu tes mains enganteras ;
Quar se dedens ne les muçoies,
Pas bien armé tu ne seroies.
Le heaume, si com dois savoir,
Est Attrempance de vëoir,
4085 D'escouter et dē odourer
Choses qui te peuent grever ;
Quar aussi com cuevre et refraint
Le hiaume ces sens et restraint,
Tout aussi Atrempance sert
4090 De garder l'ueil que trop ouvert
Ne soit et trop abandonné
À folie et à vanité,
Quar se n'estoit l'euilliere estroite,
Entrer pourroit ens tel saete
4095 Qui droit au cuer pourroit aler
Et sans remede à mort navrer.
D'ouïr aussi murmuremens,
Detractions, fos parlemens
Ce heaume estoupe si l'entree
4100 Que au cuer nē à la pensee
Nul tel dart ne puet riens mesfaire
Combien c'on i sache fort traire.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

37a

Malvoisine ses saetes,
Et espringale ses mouchetes
4105 Aus postis peuvent bien geter,
Mes pas n'aront ens franc entrer.
De l'oudourer aussi te di
Quar ce hiaume le cuevre si
Que par s'ordenee oudeur
4110 De rien n'en est blecié le cuer,
Si ques, pour toi ainsi garder
Bon est ce heaume à toi armer,
Quar c'est celi qui pieça fu
Apellé hiaume de salu
4115 Duquel saint Pol si amonneste
Que on le mete sur sa teste.
Or te dirai de la gorgiere
Qui doit garder la gorge entiere.
Sobrieté se fait nommer
4120 En cest païs et outremer,
C'est d'Atrempance une partie ;
Qui pour refraindre Gloutonnie
Fu faite, pour ce qu'elle prent
Les gens par la gorge et sousprent.
4125 Mes savoir dois que ceste armeure
Est faite de double ensmailleure,
Quar pas assez fort ne seroit,
S'ainsi doublee elle n'estoit ;
Et la cause est pour Gloutonnie
4130 Qui a double forsenerie,
Forsenerie de gouster
Et d'outrageusement parler.

37b

Par le gouster les taillans meut
Dont soi meïsmes tuer seut,
4135 Par le parler fait les engins
Dont elle tue ses voisins,
Si comme après tu le saras
Miex à plain, quant tu la verras,
Si ques contre tel pautonniere
4140 Fait il bon avoir gorgiere.
C'est une chose bien seure
Combien que soit petite armeure,
Et pour ce te lo bonnement
Que t'en armes soingneusement.
4145 De ton boire et de ton mengier
Ne soiez onques en dangier !
Ce que trouveras, pren en gré
Et de pou soies agréé !
Du parler tout autel te di,
4150 Garde la bouche et ne mesdi
De nul et parle à toute gent
En tous temps raisonnablement !
De ceste gorgiere jadis
Fu armé l'abbé de Chaalis,
4155 Saint Guillaume, ton bon parrain,
Quar s'il n'eust eu que eaue et pain,
Aussi bien agréé en fust,
Com s'autres mes assez eüst,
Dont en sa vie puez trouver
4160 Que bien il savoit geüner
Entre grans mes et soif avoir,
Et si i puez aussi vëoir

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

37c

Que de parler à toute gent
Ne fu il pas tant seulement
4165 Attrempés, mes encor atrempoit
Les mesdisans, quant les ooit.
‘ Dites, dist il, à cil qui tremble
Qui est en fievre qu’il ne tremble,
Et vous verrés, s’il cessera’.
4170 Aussi dist il : ‘ Certes cil là
Dont vous parlés se cesseroit
Mont volentiers, sē il pouoit’.
Si ques, quant tel homme s’arma
De tel gorgiere et engorga,
4175 Aussi en devras tu fermer
Volentiers ta gorge et armer.
Des gantelés aussi te di
Que bon est qu’en soies muni,
Quar sē es maïns bleciez estoies
4180 Du remenant mont pou feroies.
Les maïns qui doivent estre armees
Des gantelés et engantees
Sont touchiers et atouchemens,
Palpatïons et tastemens,
4185 Quar jasoit ce c’on puist trouver
Par tout le cors sens de taster,
Toutevoies plus conneüs
Il est par les maïns et sceüs,
Pour ce que plus d’atouchemens
4190 Elles font et de tastemens ;
Et pour ce que le plus si croit
Des gens qu’autre taster ne soit,

37d

Et pour ce tout generaument
Par les maïns le taster j’entent.
4195 Les gantelés, dont ce taster
Et ces maïns tu devras armer,
Sont ceus ci que je⁷⁹ t’ai moustrez
Qui des armeuriers sont nommés
La tierce part d’Atrempance
4200 C’on appelle Contenance,
Laquelle dite en singulier
Bien equipolle à ·I· plurier,
Quar de fait et de volenté
Son non si doit estre doublé ;
4205 Quar le fait pas ne soufiroit,
Se le vouloir avec n’estoit.
D’un gantelet bien enganté
Ne seroit nul ne bien armé,
Si ques sans envier ·II· vaut,
4210 Quar fait et vouloir avoir faut.
Bons sont touz les ·II· ensemble
Et convenables, ce me semble.
Tel Contenance ainsi doublee
D’aucuns Gaaingnepains est nommee,
4215 Quar par li est gaaingnié le pain
Par qui rempli est cuer humain ;
Et ce fu figuré pieça
U pain que David demanda,
Quar Achimelech ottoier
4220 Ne li vout onques ne baillier,
Devant qu’il sceut quē engantez
Des Gaaingnepains fu et armez.

⁷⁹ je : ajout par suscription.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

38a

Ceci se veus estudier,
U *Livre des Rois* puez trouver.
4225 Ces Gaaingnepains jadis avoit
Saint Bernart, quant la fame estoit
Delez li en son lit couchiee
Toute nue et despoulliee,
Quar comment qu'elle le tastast
4230 Et semonsist et excitast,
Onques ne s'en tourna vers li
Ne de son tast ne se senti.
Ses mains si armees trouva
Quë homme de fer le cuida ;
4235 Pour quoi confuse s'en parti
Et sans li blecier s'en issi.
Et ce firent les Gaaingnepains
Dont il avoit armé ses mains.
Et pour ce te lo bonnement
4240 Que t'enarmes semblablement,
Quar pour ce le[s]⁸⁰ t'ai aportés
Ici endroit et presentés.
De l'espee doiz tu savoir
Qu'armes meilleurs ne puez avoir ;
4245 Quar, s'ë aidier bien t'en savoies
Et autres armes tu n'avoies,
Plus seroies certes doutez
Que se d'autres armes armez
Estoies, et point n'en eusses
4250 Ou point aidier ne t'en sceusses.
Ceste espee Justice est dite,
Entre toutes la plus eslite

38b

Et la meilleur c'onques çainsist
Roy ne conte ne ne tenist.
4255 Onques ne fu l'espee Ogier
Ne la Roullant ne l'Olivier
Si vertueuse ne puissant.
Ne où bonté eüst autant.
C'est celle qui, quant temps en est,
4260 À chascun rent ce qui sien est.
C'est une espee à empereur,
À ·I· regent et gouverneur
Par qui touz ceus de sa meson
Sont gouvernez sans mesproison,
4265 Quar en touz temps elle menace
Que nul ne soit qui se mefface.
Le cors garde de regiber,
Le cuer contraint à Dieu amer,
La pensee fait convertir
4270 À fraude et à barat guerpier ;
La volenté, l'affection,
L'entendement, l'entention,
L'ame et toute sa mesnie
Si adrece et si chastie
4275 Qu'il n'i a cil qui li meffaire
Point s'osast sur les ·II· iex traire
Quar tantost et sanz demouree
Corrigiez seroit de l'espee.
Exemple en as en saint Benoit
4280 Qui de l'espee çaint estoit.
Çaint l'en avoit jadis le roy,
Quant fait l'avoit seigneur de loy ;

⁸⁰ Ms. : *le*, corr. d'apr. *oT*...

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

38c

Quar quant il vit comme empereur
Et commē bon gouverneur
4285 Que son corps qui tempté estoit
À li obeïr ne vouloit,
De ceste espee le feri
Si cruelment et le puni
Qu'à bien pres quē ocis ne fu,
4290 Pour quoi après onques ne fu
À li n'à son commandement
Rebelles n'inobediēt.
Ceste espee tu porteras
Et par li tu te deffendas
4295 De touz ceus que t'ai devant dis
Qui sont tes privés anemis,
Quar anemis plus dangereux,
Plus mauvais ne plus perilleus
Ne pues avoir que tes privez
4300 Et qui de toi sont dirivez,
Si ques quant aucun rebeller
Et contre ton salut aler
Tu sentiras, si fort le fier
Que contre toi plus ne soit fier ;
4305 Et quant aucun d'euz tu verras
Desvoier et apercevras,
Quant le cuer tu verras errer
Et à aucun barat penser,
Quant verras issir la pensee
4310 De bonne voie et ordenee,
Quant encliner la volenté
Verras à fait desordené,

38d

Adonc soit au devant croulee
Et devant mise ceste espee,
4315 Par li soit chascun radrecié
Et en sa place rachacié !
Or le fai ainsi sagement,
Quar je m'en passe mont briefment.
— Dame, dis je, bien fust sēant
4320 Si comme il me vient à ssemblant,
Qu'aucun fourel de vous eusse
Où l'espee bouter peusse,
Quar li ainsi tousjours porter
Ne pourroie sans moi grever ;
4325 D'autre partie saint Benoit
Nue ainsi pas ne la portoit,
Ainciés l'avoit çainte entour soi
Si com çaint l'en avoit le roy ;
Et ce m'avez vous ci⁸¹ apris,
4330 Pour laquel chose m'est avis
Que l'espee lors rengé avoit
E[l]⁸² fourrel où mise elle estoit.
Et ce vousisse jē avoir,
Mes que ce fust vostre vouloir.
— Certes, dist elle, mont bien dis
4335 Et bien me plaist quē ententis
À mes paroles as esté,
Et pour ce du tout à ton gré
Le fourrel à l'espee aras
4340 Et renga par quoi la çaindras ».
Adonc tantost la vi aler
Vers la noble perche à armer,

⁸¹ *ci* : ajout marge droite.

⁸² Ms. *Et*, leçon manifestement fautive ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *Et* (sans signaler de var.). *El*, bien que non attesté ailleurs dans le texte donne un meilleur sens.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

39a

C'est vers la perche où estoient
Les autres armes et pendoient.

* * *

* Miniature * *

* * *

* * *

4345 De là le fourrel despendi
Et aporta et dist : « Voiz ci
Celui où jadis saint Benoit
L'espee metoit et portoit.
Bonne renga a, pour bien çaindre
4350 Et bonne boucle, pour estraindre.
Or le pren et le garde bien
Et ne le per pour nulle rien !
Ce fourrel si est apelé
Par son droit non Humilité
4355 Ouquel t'espee hebregier
Et ta justice doiz mucier ;
Quar s'aucun bien tu vois en toi
Et qu'aies fait et ce et quoi,
Mucier le doiz souz ce fourrel
4360 Qui est fait d'une morte pel
En meditant et en pensant
Et en touz temps recogitant
Quë es mortel et que par toi
Ne l'as pas fait, ainz est par moi.
4365 Souviengne toi du publien
Et de l'autre pharisien

39b

Qui diversement avoient
Leur espees et portoient,
Quar cil qui u fourrel l'avoit
4370 Et soi pecheur reconnoissoit
Fu alosé et essaucié
Et l'autre si fu abessié,
Pour ce que desgäinee
Ot s'espee et desfourree.
4375 Miex vaut assez soi acuser
Et s'enfermeté regarder,
Entendre au fourrel et au cuir
Que sa justice descouvrir,
Que dire : ' regardez m'espee
4380 Que je vous ai deffourrellee ! '
Aussi le font les orgueilleus,
Gens plains de vent et gens vanteus,
Qui ne quierent que vaine gloire
Et que d'eux soit tousjours memoire ;
4385 Ainsi ne le feras tu pas,
Ainciez l'espee muceras
U fourrel en toi abessant
Sanz faintise et humiliant,
Quar causes trouveras assés
4390 Quant bien te seras regardez.
Adonc quant ainsi boutee
L'aras ens et enfourree,
De la renga tu te çaindras
Et tes armes en estraindras,
4395 Afin que plus seürement
Les portes et plus fermement ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

39c

Quar n'est nus, tant soi bien armez,
Së au dessus n'est affermez
Ou de çainture ou de baudré,
4400 Qui bien se doie dire armé ;
Si ques la renge te vaura
Un baudré, quant elle sera
Entour toi çainte et serree
Et à sa boucle bien fermee.
4405 La renge a non Perseverance,
Et la boucle est dicte Constance
Qui en touz temps entretenir
Se doivent san[s]⁸³ point departir,
Quar au besoing et à l'assaut
4410 L'une sans l'autre mont pou vaut.
La renge pour sa grant longueur
Les armeures tient en vigueur.
Elle vertuables les tient
Avec l'espee que soustient
4415 Elle les tient tousjours vestues
En gardant que desvestues
Ne soient pour nulle achoison
En nul temps n'en nulle saison.
La boucle tient et garde ferme
4420 La renge que ne se desferme ;
Tout tient en estat fermement
Et tout garde seurement,
Quar c'est la droite fermeure
Des armes et la serreure,
4425 Si ques quant tu as demandé
Ces choses ci, bien est mon gré,

39d

Quar n'i a rien qui couvenable
Ne te soit bien et profitable.
Or en use si com devras
4430 Et grandement t'onneur feras ».
Quant ces paroles jë ouï,
Pensis deving et esbahi,
Quar de ceste exposition
Pou avoit à m'entention.
4435 Fourrel et renge mains grevable
Cuidoie bien avoir sans fable
Et ja vousisse que fust jus
Le pourpoint qu'avoie vestus,
Toutevoies je me souffri
4440 Et rien adonc ne respondi.
Quant m'ot du fourrel ainsi dit,
Sa parole tantost re prist :
« Or te dirai, dist elle, encore
De la targe une parole.
4445 Sanz targe n'est nul bien armez
Ne bien munis ne bien gardez,
Quar la targe d'empirement
Les autres armeures deffent,
Par li sont les autres gardees
4450 Qu'elles ne soient entamees,
Et tant com mise est au devant,
Tant sont les autres à garant.
Ceste targe Prudence a non
Que jadis le roy Salemon
4455 Portoit acoustumeement
À faire droit et jugement.

⁸³ Ms. : *sant*, par inadvertance du copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

40a

Ceste targe li valut plus
Que ne firent ·IIC.⁸⁴ escus
Et ·IIIC.⁸⁵ targes que d'or fist
4460 Qu'en sa neuve meson il mist,
Quar par ceste targe hounouré
Il fu à son temps et loé,
Et quant il ot après perdue,
Toute s'onneur fu decheüe
4465 Toutes ses autres targes d'or
Et ses escus ·I· harenc sor
Onques puis rien ne li valurent,
Quar perdus et perdues furent.
Ceste targe si les targoit
4470 Tant com o soi il la portoit,
Mes assez tost il fu perdu
Com la targe perdue fu,
Si ques par ce puez tu vëoir,
Se tu veus, et apercevoir
4475 De ceste targe la valeur
Qui de ·VC.⁸⁶ d'or est meilleur.
Pour cela te lo à porter
Pour toi et tes armes garder,
Pour jouer en et escremir
4480 Quant anemis verras venir ;
Se jouer ne ses du bouclier
Ou ne t'en ses pas bien aidier,
Elle à jouer t'en apenra
N'autre maistre ne ti faura.
4485 Or la pren, quant armé seras
Des autres armes que tu as.

40b

Bien fust temps, se tu vouisisses,
Qu'à vestir les tu les preisses.
Quar pour ce les tes ai bailliees
4490 Et ataintes et desploiees.
Vest les tost et t'en arme bien,
Quar tu n'as mestier d'autre rien ».
Quant ces paroles j'entendi,
Le cuer de moi trestout fremi,
4495 Quar pas n'avoie acoustumé,
Si com j'ai dit, de estrë armé ;
Et d'autre part mont me douloie
Du pourpoint que vestu avoie.
Toutevoies pour son plaisir
4500 Enteriner et acomplir,
À moi armer je m'essaai
Et au haubert je commençai.
Sur le pourpoint je le vesti,
Mes se bien fu, pas ne le di.
4505 Quant vestu l'o, tanstost je pris
La double gorgiere et la mis
Entour mon col et puis boutai
Ma teste u hiaume et l'i muçai,
Aprez je pris les gaaignepains
4510 Et l'espee dont je me çains,
Et puis, quant ainsi fu armé,
La targe mis à mon costé ;
Tout fiz ainsi com m'avoit dit,
Combien que me pleüst petit.
4515 Quant armé ainsi je me vi
Et que les armes je senti

⁸⁴ C : ajout par suscription.

⁸⁵ C : ajout par suscription.

⁸⁶ C : ajout par suscription.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

40c

*
* *Miniature* *
*
*

Sur moi greveuses et pesans
Et moi, ce me sembloit, pressans,
À Grace Dieu je respondi :
4520 Dame, dis je, merci vous pri
Que de rien ne vous desplaise,
Se je vous moustre ma mesaise.
Ces armes ci me grievent tant
4525 Que je ne puis aler avant,
Ou il me faut ci demourer
Ou toutes les me faut oster.
Le hiaume tout premierement
Me fait si grant encombrement
Que dedens sui touz estourdiz
4530 Et avuglez et absourdiz.
Rien qui me plaise je ne voi
Ne chose que je veille n'oi,
Par l'oudouement rien ne sent
Qui me semble estre grant torment.
4535 Aprez celle male gorgiere,
Que la male passion fiere.
Par la gorge si me mestroie
Que semble que estrangler me doie,
Si m'estraint que ne puis parler
4540 Si com je veul ne avaler

40d

Nulle chose qui me delite
Ne qui au cors rien me profite.
Aprez des gaaingnepains bien sai
Que ja mon pain n'i gaignerai.
4545 Tez gantelés pas bons ne sont
À ceus qui les mains tendres ont ;
Tendres les ai, ce poise moi,
Et il sont dur à grant desroi.
Tiex ne les pourroie endurer
4550 Longuement sanz moy afoler.
Aussi di je du remenant
Pour moi en delivrer briefment.
Tout si tresgrandement me grieve
Que jamais par parole brieve
4555 Raconter ne le pourroie,
Se plus grant sens que n'ai n'avoie.
Souspris sui comme fu David
Qui pas n'avoit armes apris.
Armé fu, mes isnelement
4560 Les mist jus et hastivement ;
Et pour ce aussi com li vueul faire,
Quar bien me plaist son examplaire.
Toutes les armes jus metrai
Et du bourdon me passerai.
4565 Miex aime aler legierement
Que ci demourer seurement ;
Aler avant je ne pourroie,
Sẽ les armes jus ne metoie,
Et ainsi seroie fraudé
4570 D'aler en la belle cité ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

41a

Si vous pri qu'il ne vous ennuit
Ne ne le tegniez à despit !
— Certes, a elle respondu,
Or pert il bien que retenu
4575 Rien n'as de quanque je t'ai dit
Ou il t'en souvient mont petit ;
Ou tu cuidez par aventure
Qu'en moi ait si grant laidure
Que mes paroles soient fables
4580 Ou qu'elles soient decevable ?
Le cuides tu ? se Diex te gart,
Di le moi plus tost que plus tart !
— Dame, dis je, pour Dieu merci,
Jamaiz ne le creés ainsi !
4585 Je sai bien que ne dites rien
Qui ordené ne soit à bien,
Mes ma vigueur pas ne s'estent
À ce quë armes longuement
De moi puissent estre portees,
4590 Non pas pour ce que oubliees
Aie vos paroles de rien,
Quar, certes, il me souvient bien
Que m'avez dit que, s'au premier
Ces armes me font encombrier,
4595 Que longuement pas ne feront,
Quant de moi aprises seront ;
Mes je vous di que je ne puis
Apenre les, pour ce que truis
En moi trop grant debilité
4600 Et en elles trop grant durté ;

41b

Ce sont choses dessemblabes⁸⁷
Grandement et descordables.
— Et pour quoi, dist elle, m'as mis
En paine et pour quoi requeïs
4605 Les armes, quant tu ne les puez
Porter ou porter ne les veus ?
— Dame, dis je, pas n'i pensoie,
Quant m'en meïstes en la voie ;
Bourdon tant seulement ferré
4610 Je vous avoie demandé,
Mes quant des armes me parlastes
Et vous les amonnestastes,
Lors les requis, quar bien cuidoie
Que d'eux porter la force moie
4615 Fust, mes tout autrement il est,
Quar en moi nulle force n'est.
Je le voi bien, quar sui frouez,
Se tost je ne sui desarmés.
— Force, dist elle, tu n'as pas,
4620 Quar en toi point de cuer tu n'as ;
N'est pas pour ce quë espaulus
Ne soies assez et ossus.
Fort et puissant assez tu fussez,
S'en toi point de bon cuer eüsses ;
4625 Quar du cuer vient la force d'omme
Aussi com du pommier la pomme.
Que pourra dire ·I· petis hons,
Quant tu, qui sembles champions
Porter ces armes tu refuses
4630 Et par flebece t'en escuses ?

⁸⁷ Tache d'encre sur les 5 premières lettres du mot, l'éd. J. J. Stürzinger signale pour unique var. *desambabes*, ce qui laisse croire que les autres mss. portent *dessemblables* (il subsiste cependant une hésitation sur la finale *-bles* qui pourrait être imputable au copiste).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

41c

Que feroies aussi, je t'en pri,
S'il te convenoit pour autri
Estre armé, quant pour toi garder
Ne les pues, si com dis, porter ?
4635 Je te pri, encor que feras,
Quant desarmé ta voie iras,
Que tes anemis t'assauront
Et toi tuer s'efforceront ?
Lors certes diras tu : ' Halas !
4640 Pour quoi onques te desarmas,
Pour quoi Grace Dieu ne creüs ?
Or es tu du tout deceüs,
Or ses tu bien quë est meschief
Et si ses bien que si grant grief
4645 N'estoit pas des armes porter
Com c'est de ces maus endurer.
Or me fussent à grant soulas
Les armes, se les eusse, halas !
Pourrai je jamés retrouver
4650 Grace Dieu qui m'en veulle armer ? '
Quant tu aras ainsi crié
Et tu seras à mort navré,
Cuides tu lors, se Diex te gart,
Que volentiers vers celle part
4655 Me traie, quant creü de rien
Tu ne m'aras et pour ton bien ?
Et d'autre part, se g'i aloie,
Se Diex te gart, que i feroie ?
Maintenant doiz plus estre fors
4660 Assez que tu ne seras lors,

41d

Quar lors afleboié seras
Des grans plaies que tu aras
Si ques quant maintenant porter
Armes ne pues ne endurer,
4665 Au temps de lors pour nient iroie
Et pour nient m'i traveilleroie.
Maintenant est li point d'apprendre
Les armes sans point plus attendre.
Se tu m'en crois, tu les tenras
4670 Entour toi et les garderas,
Afin que t'en puis[s]es⁸⁸ aidier,
Quant besoing sera et mestier.
Se pesans sont, belement va,
Quar belement bien loing on va.
4675 Plus tost est la vielle souvent
Qui son chemin va rondement
À saint Jaque ou à saint Joce
Que n'est cil qui fiert et broche
Son cheval et va asprement,
4680 Quar plus tost treuve encombrement
Assez que la vielle ne fait
Qui rondement son chemin vait.
De ce que parlez de David
Qui les armes mist jus jadis
4685 Te di que, s'à li veus penre
Exemple, point toi repenre
N'en veul, mes qu'entendez comment
Tu i feras ton fondement ;
Quar premierement regarder
4690 Doiz s'enfance et considerer

⁸⁸ Ms. : *puises*, par inadvertance du copiste ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *puisses* (sans signaler que la leçon du ms. a été corrigée) qui est prob. la leçon des autres mss.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

42a

Quar enfant adonc et petit
Estoit si com l'Estoire dit ;
Les armes aussi d'autre part
Qui pas n'estoient pour poupart,
4695 Ainz estoient pour le fil Cis,
Saül, le plus grant du país ;
Doiz bien penser qu'estoient grans
Et estofees et pesans,
Si ques ces ·II· choses pensees
4700 Diligament et regardees,
David à bon droit jus metoit
Les armes et les desvestoit.
Pour Saül bonnes estoient,
Mes à David rien ne valoient.
4705 Quar ce qui est bon à m[u]lon⁸⁹,
Si n'est pas bon à es[t]alon⁹⁰,
C'est ce quë Aristote dit
En *Ethiques* où est escrit.
Mes se David aussi com tu
4710 Grant eust esté com puis il fu
Et lors il se fust desarmé,
Adonc voir fusses tu cause
De penre à li exemplaie
Et d'aussi comme li faire.
4715 Mes onques ainsi il ne fist
Ne à faire ainsi ne t'aprist,
Quar quant homme fu devenu,
En toutes guerres armé fu.
N'est nul qui supposer osast
4720 Qu'en guerre desarmé alast,

42b

Quar sē ainsi i fust alé,
Ja vif ne s'en fust retourné.
Les armes en touz temps ama
Et des lors qu'il se desarma
4725 Des armes Saül, autres prist
Desquelles Golyath ocist.
Celles adonc si li duisoient
Et convenables li estoient,
S'aussi com li enfant fusses,
4730 Aussi com li faire peusses.
Bien souffrisse qu'en t'enfance
N'eusses pas si grant penance,
Mes assez es grant pour porter
Ces armes ci, se bien prouver
4735 Te veuz, et honte avoir devroies,
Se porter les tu refusoies.
— Dame, dis je, je voi mont bien
Que je ne gaigneroie rien
À resister n'à argüer
4740 Ne à contre vous desputer ;
Mes je vous di que metre jus
Me faut tout sanz attendre plus.
Rien n'i a que ne desveste,
Quar rien n'i a dont aie feste.
4745 Toutes ces armes m'ont froé
Et opressé et refoulé ».
Adonc la boucle desbouclai
Et les armeures deslaçai,
Et puis, mis jus reнге et espee
4750 Avec la targe pou amee.

⁸⁹ Ms. : *milon*, aussi *million* AH, *milon* oTBMM¹H¹ ; corr. d'apr. A¹L, en raison du caractère proverbial de ces deux vers qui s'opposent à la rime et livrent une comparaison animalière articulée autour de la notion de dépendance et exprimant l'idée que ce qui est bon pour l'un est mauvais pour l'autre. Voir *supra*, pp. 39-41 et thèse, t. 2, pp. 339-340.

⁹⁰ Ms. : *escalon*, aussi ds oBMM¹ ; corr. d'apr. TAA¹L. V. note précédente et thèse, t. 2, 191-192.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

42c

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Quant faire ainsi elle me vit,
Tantost m'aresna et me dist :
« Puisqu'ainsi te veuz desarmer
Et tes armes toutes oster,
4755 Au mains me deusses tu requerre
Et prier que t'alasse querre
Qui que soit qui viguerous fust,
Qui les armes porter peüst,
Qui aus espaulles les troussast
4760 Et après toi les te portast,
Afin que penre les peusses
Toute fois que mestier eusses.
— Dame, dis je, tant vous avoie
Offendu que pas je n'osoie
4765 Ce requerre, mes maintenant
Je le requier en suppliant.
— Or m'atent, dist elle, ·I· petit
Et je t'amerrai tel, ce cuit,
Qui bien les armes soustenra
4770 Et qui bien les te portera ».
Adonc s'en ala Grace Dieu,
Je ne sai pas bien en quel lieu,
Et je, tout seul, là demourai
Où de tous poins me desarmai.

42d

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

4775 Gorgiere ostai et haubergon
Et hiaume aussi et gambeson,
Seulement l'escherpe retin
Et le bourdon à pelerin.
Quant ainsi me vi desarmé,
4780 Adonc fu tout desconforté.
« Biaus douz Diex, dis je, que ferai,
Quant tant de paine donné ai
À Grace Dieu, ma maistresse
Et ma bonne procurresse ?
4785 Or m'avoit elle cointement
Apparellié et noblement,
Comme ·I· conté armé m'avoit
Et comme ·I· duc, rien n'i failloit ;
Mes contre son enseignement
4790 Et son douz amonnestement
J'ai tout osté et desvestu
Et nulle rien n'ai retenu.
Biau douz Dex, pour quoi perdue ai
Ma vertu et où mise l'ai ?
4795 Pour quoi ne sui plus viguerous,
Plus fort, plus dur, plus vertueus,
Afin que peusse soustenir
Les armes et les bien souffrir ?

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

43a

Mont en vausisse certes miex
4800 Et Grace Dieu m'en amast miex.
Touz aussi miex m'en prisassent
Et doutassent et amassent,
Mes rien n'i vaut, je ne pourroie
Endurer les, par nulle voie.
4805 À Grace Dieu me commetrai
Et à li du tout m'atendrai.
Je cuit qu'encor m'aidera
Et qu'encor pas ne me faura ;
Et elle en a ja fait semblant
4810 Dont mon confort en est plus grant ;
Quar, pour moi faire corvee,
Prestement s'en est alee
Querir aucun et amener
Qui les armes pourra porter ».
4815 Ainsi comme en ce point estoie
Et qu'à moi tout seul devoisie,
Grace Dieu vi qui amenoit
Une meschine qui n'avoit
Nulz yex, si com me fu avis,
4820 Au commencement quant la vis ;

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Mes quant pres de moi fu venue
Et je l'o bien aperceüe⁹¹,

43b

En son haterel par derriere
Vi qu'estoit mise sa lumiere.
4825 U haterel les yex avoit
Et par devant point ne vëoit.
C'estoit chose mont hideuse,
Ce me sembloit, et moustrueuse,
Et de ce fu jë esbahis
4830 Merveilleusement et pensis.
Ainsi com jë i pensoie
Et je fort m'en esmervelloie,
Grace Dieu si parla à moi :
« Or voi je bien, dist elle, or voi
4835 Com viguerous es chevalier
Qui, quant devoies bateillier,
Tes armeures as mises jus
Et sans coup ferir es vaincus.
Un baing te faut pour toi baignier
4840 Et ·I· mol lit pour toi couchier,
Un mire pour reconforter
Les ners froissiés et consouder.
— **D**ame, dis je, de ce miresse
Serez vous et conforterresse,
4845 Quar je sui si las voirement
Que plus les armes bonnement
Soustenir je ne pourroie
Ne plus force n'en avoie.
Si vous pri que mal poiee
4850 N'en soiez ne courouciee !
Quar encor ai je fiance
En vous du tout et esperance.

⁹¹ Ms. : *aperceuee*, par inadvertance du copiste (on notera que *per* résout le *p* barré).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I

43c

— Or, dist elle, je t'ai trouvé
Ceste meschine et amené
4855 D'une contree qui est loing
Pour toi secourre à ce besoing ;
Quar je voi, se ne t'aidoie,
Que tost iroies male voie.
Ceste machine tu merras
4860 Et tes armes li bailleras,
Et elle o toi les portera,
Afin que, quant mestier sera,
Si com t'ai dit, touzjours prestes
Tu les truisses et les vestes.
4865 Quar se touzjours ne les avoies
Pres de toi et ne les vestoies
À tes besoings, mort et ocis
Seroies tost et malbaillis.
— Dame, dis je, de ce moustre
4870 Dont vous m'avez fait ·I· monstre
Voudroie bien savoir le non
Et pour quoi est de tel façon.
C'est une chose desguisee
À moi et nient acoustumee ;
4875 D'autre partie je cuidoie,
Si com de vous appris l'avoie,
Que ·I· vallet fort et legier
M'amenissiés pour moi aidier,
Quar le mestier de tel meschine
4880 N'est que de porter une tine.
Tel meschinē armes porter
Jamais ne pourroit n'endurer.
— De ce, dist elle, te dirai

43d

Assez briefment et responderai.
4885 Ceste meschine est nommee
Par son droit non et apellee
Memoire qui rien n'aperçoit
Du temps à venir ne ne voit,
Mes du temps ancien parler
4890 Set elle bien et deviser.
Au temps passé et par derriere
Sont mis ses iex et sa lumiere.
N'est pas chose moustrueuse
Si com cuides ne hideuse,
4895 Ains est chose necessaire
À tous ceus qui veulent faire
Leur murgoe et providence
D'aucun sens ou de science.
Pieça fussent à povreté
4900 Les clers de l'Université,
Se ne leur gardast leur avoir
Qu'il ont aquis et leur savoir,
Quar peu vaut chose aquestee,
Se n'est après l'aquest gardee.
4905 Si ques, s'ell'a les yex derriere,
Par ce saches, que tresoriere
Et gardienne de science
Ell'est et de grant sapience.
Et après ce, doiz tu savoir
4910 Que tout le sens et le savoir
Que garde, elle le porte aussi
Et en touz lieus l'a avec li,
Si ques, se tu li fais garder
Ces armes ci, aussi porter

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

44a

4915 Avec toi elles les vourra,
Ne ja nul dangier n'en fera.
Aussi est fort de les porter
Com puissant est de les garder.
Si ne l'aies pas en despit
4920 Si com pardevant tu l'as dit,
Qui l'as tenue pour meschine
Qui ne doit que porter la tine,
Ainz toi despire tu devroies
Et peu prisier, se tant savoies ;
4925 Quar ce que tu ne puez porter,
Bien portera sanz soi grever.
Ce iert plus grant confusion
À ton eus et irrision,
Que sē ·I· vallet les portoit
4930 Qui fort et viguerous seroit,
Et pour ce aviseëment
Amenee et à escient
La t'oi⁹² afin que, quant elle ara
Les armes et les portera,
4935 Que à porter aussi t'essaies
Ou que grant confusion aies.

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

— Dame, dis je, puisqu'est ainsi,
À vos dis rien ne contredi
Et aussi contredire rien

44b

4940 N'i pourroie je mie bien,
Or soient donc toutes levees
Sur li les armes et trouseees,
Et puis, je m'en irai devant
Et elle me venra suiant ».
4945 Adonc li et moi les levasmes
Et à Memoire les baillames,
Et elle les prist volentiers
Si com bien en estoit mestiers.
Quant trouseees furent ainsi,
4950 Grace Dieu, la seue merci,
Parla à moi mont doucement
En moi tex paroles disant :
« Or es tu, dist elle, apresté
D'aler en la belle cité.
4955 Tu as Memoire, ta sommiere
Qui aprez toi ira derriere,
Qui tes armes te portera
Pour armer toi, quant temps sera.
Tu as l'escherpe et le bourdon,
4960 Les plus biaux c'onques portast hon
De tous poins apointiez fusses,
Se du pain Moysi eusses.
Va, si pren, congié en as,
Combien que tu ne l'aies pas
4965 Desservi, mes garde toi bien
Que de ce que doiz faire, rien
Ne passes, si com as veü
Quē on doit faire et conneü ».
Adonc à Moysen alai
4970 Et de son pain li demandai.

⁹² Seule attest. de cette forme *oi* dans le texte ; *TABM¹LH* : *t'ay*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livres I

44c

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

C'estoit du relief qu'il donnoit
Aus pelerins et otrooit.
Il m'en donna et je le pris
Et puis en m'escherpe le mis.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

4975 **P**uis à Grace Dieu retournai
Et de ses biens la merciai
En li priant que moi laissier
Ne vousist pas ne esloingnier,
En suppliant qu'à mes besoings
4980 Ne me vousist pas estre loings,
Quar, si com li dis, bien savoie
Que sanz li rien ne pouoie.
« Certes, dist elle, voirement
Sanz moi ne puez tu faire niënt
4985 Et tost desco[n]fis⁹³ tu seroies,
Se de moi garde tu n'avoies ;
Si fais que sage, quant requiers
Ce que tu sces qui t'est mestiers.
Et pour ce que la requeste

44d

4990 En rien ne truis deshonneste,
Pour ce à aler m'en j'entent
Aveques toi, quant à present,
Et point à partir n'en pense,
Se ce n'est par ton offense.
4995 — Dame, dis je, mont grant mercis !
Or ai assés, ce m'est avis.
— Or entent, dist elle, comment
À aler avec toi j'entent :
Aucuns sont qui ont fiance
5000 En leur amis et esperance
Si grant qu'assez en valent pis,
Quar il pensent que garantis
Et deportez par eus seront,
Së aucun mal ont fait ou font ;
5005 Si ques, à ce que ne te fies⁹⁴
En moi trop ou ne t'i apuies,
Afin que tu ne faces mal
En fiance de soustenail,
De ta veüe et de ton eul
5010 Estre veüe point ne veul.
J'ai une pierre qui la gent,
Quant je veul, invisibles rent ;
Par celle je me mucerai
De tes yex et me repondrai,
5015 Si ques, quant cuideras que soie
Avec toi, lors autre voie
Serai par avanture alee
Aucune foiz et destournee,
Et ce sera, quant autrement
5020 Tu te merras que deüement ;

⁹³ Ms. : *descoufis* ; forme non attestée ailleurs.

⁹⁴ *te fies*, correction sur grattage.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre I, Livre II

45a

Quant ne daigneras demander
Ta voie ou n'i vourras aler ;
Quant le bon chemin laisseras
Et par mauvés chemin iras,
5025 Si ques d'aler bien sagement
Aies avis des maintenant,
Quar des maintenant veul ouvrir
De la dicte pierre et user,
Et des maintenant je me part
5030 De ta veüe et ton regart ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Aussitost com elle ot ce dit,
Plus ne la vi dont pas ne rit
Mon cuer qui dolent en estoit,
Mes faire plus il n'en pouoit ;
5035 Toutevoies aler ma voie,
Si comme proposé l'avoie,
Je ne voul pas entrelaissier,
Ains m'i voul des lors avoier.
À Memoire dis que venist
5040 Aprés moi et que me suist,
Que mes armeures aportast
Et que nulles n'en oubliast.
Elle, voir, le fist ainsi,
Tout aporta, rien ne perdi ;
5045 Et il en estoit grant mestiers,

45b

Quar puis trouvai tant d'encombriers
Que, s'aucune fois n'eusse esté
D'armes garni, mort eusse esté,
Non pas que touzjours les vestisse
5050 À mes besoins ne les preïsse,
Quar mainte fois par ma peresse
Coup de dart et de saete
Soufri que souffert pas n'eusse,
Se bien armé esté eusse.
5055 Or vous ai dit tout sanz mençonge
Une partie de mon songe,
Le remenant vous conterai
Ci aprez, quant temps en arai,
Et vous plus volentiers l'orrez,
5060 Quant ·I· pou reposez serez.
Sanz entreval trestout ennuie,
Et le biau temps et cil de pluie.
Une autre fois vous revenrés,
Se plus ouïr vous en voulez,
5065 Et tandis je m'aviseraï
D'à point conter si com songei.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

II Apréz ce que j'ai dit devant
De ce que je vi en dormant,
Autres merveilles que vi puis,
5070 Si com je le vous ai promis,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

45c

Vous veul nuncier et reciter,
Quar pas n'est raison du celer.
Ainsi com ordené m'estoie
De touz poins à aler ma voie,
5075 Je commençai mont à penser,
Pour quoi c'estoit qu'aussi porter
Mes armeüres ne pouoie
Ou qu'aussi grant pouoir n'avoie
5080 Comme celle meschine avoit
Qui aprez moi les aporloit.
« Or sui je, disoie jë, hons
Qui semble estrë ·I· champions,
Qui en moi ne sai nul mehain,
5085 Ains sui de touz mes membres sain,
Qui pour porter sui assez fais
Et ceste meschine et son fais.
Et dont vient ce que si faillis
Sui de vigueur et si remis
5090 Que ce que je li voi porter
Une heure ne puis endurer ?
Honte et confusion à moi
Est, quant plus fort de moi la voi ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Ainsi com à ceci pensoie
Et qu'en pensant tousjours aloie,
5095 Un grant vilain mal façonné,

45d

Ensourcillié et reboulé,
Qui ·I· baston de cornoullier
Portoit et bien mal pautonnier
Sembloit estre et mal pelerin,
5100 Ai rencontré en mon chemin.
« Et qu'est ce, dist il, où ira
Ce pelerin, Diex, où ira ?
Mont est or bien apareillié,
Ce li semble, et assemillié,
5105 Mes assez tost à moi l'ara
Et de questïon respondra ».
Quant parler ainsi je l'oui,
Grandement deving esbahi,
Quar je cuidai que courre sus
5110 Me vousist sanz attendre plus.
Toutevoies courtoisement
Parlai à li et humblement.
« Sire, dis je, je vous requier
Que moi nuire ne empeschier
5115 Ne veulliez pas de mon voiage,
Quar loing vois en pelerinage
Et ·I· pou de destourbement
Me greveroit ja grandement.
— Certes, dist il, la destourbance
5120 Vient de ta outrecuidance.
Dont te vient il, si te gart Diex,
Et pourquoi es et tex et quiex
Quë oses la loi trespasser
Qu'a voulu le roy ordener ?
5125 Pieça le roy deffense fist
Que nul escherpe ne preïst,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

46a

Que nul o soi ne la portast
Et que bourdon ne maniaist.
Et tu contre sen ordenance
5130 Par ta sote outrecuidance
L'un et l'autrè as entrepris
À porter, si com m'est avis.
Dont te vient il et pourquoi si
As esté ousé et hardi⁹⁵ ?
5135 Mar i venis, mar i alas
Et mar ici les aportas.
Onques en jour de ta vie
Ne feïs plus grant folie ».
Quant ces paroles j'entendi,
5140 Plus que devant fu esbahi ;
Quar response nulle n'avoie
Ne que respondre ne savoie.
Un advocat eusse loué
Volentiers, se l'eusse trouvé,
5145 Quar bien en avoie mestier,
Se l'eusse sceu ou purchacier.
Toutevoies, si com pensoie
Comment eschaper me pourroie,
Les yex levai et vi venir
5150 Ce dont avoie grant desir :
C'estoit dame Raison, la sage
Que on connoist bien au lengage,
Quar rien ne dit quë ordené
Ne soit bien et discipliné.
5155 Autrefoiz l'avoie veue,
Pour quoi m'estoit mex conneue.
Mont fu joieus, quant je la vi,

46b

Quar je pense que mas par li
Seroit li vilain rechiné
5160 Qui si fort m'avoit agroucié,
Et si fu il finalement,
Si vous pri qu'entendez comment !

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Raison s'en vint tou[t]⁹⁶ droit à li
Et li dist : « Vilain, or me di,
5165 Se Diex te gart, de quoi tu sers
Et pour quoi sembles si divers ?
Es tu messier ou fauchonneur
Ou des trespasans espieur ?
Comment as non et où quellis
5170 Ton grant baston et le preïs ?
N'est pas baston bien avenant
À preudomme ne bien sèant ».
Adonc le vilain s'apuia
Sur son baston et dit li a :
5175 « Qu'est ce, estes vous mairesse
Ou nouvelle enquesteresse ?
Moustrés vostre commissiõn,
Si sarai au mains vostre non,
Et se si grant pouoir avez
5180 Com par semblance me monstrés ;
Quar se de ce seür n'estoie,
À vous de rien ne respondroie ».

⁹⁵ Ms. : *hardi* est précédé de *si* biffé.

⁹⁶ Ms. : *tou*, par inadvertance du copiste ; corr. d'apr. *oTA*...

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

46c

*
* *Miniature* *
*
*

Adonc Raison bouta sa main
Par ·I· amigaut en son sain
5185 Et une boiste ataint en a
Dont unes letres hors sacha,
Puis li dist : « Certes mon pouoir
Te veul je bien faire savoir.
Tien, voiz ci ma commissiõn !
5190 Li la, si saras bien mon non
Et mon pouoir et qui je sui
Et pour quoi sui venue ci.
— Certes, dist il, ne sui pas clers
Ne rien ne sai en vos feullés.
5195 Si com vous voulés les lisiés,
Quar pou les prise, se sachiez.
— Biau sire, dist elle, tout hon
N'est pas de vostre opiniõn,
De mai[n]tes⁹⁷ gens sont bien prisiez
5200 Et amez et auctorisiez ;
Et nonpourquant les orrez vous,
Se mes clers ne me faillent tous.
De soupeçon vous veul oster
Et quel pouoir j'ai vous monstrer.
5205 Vien avant, clers, dist elle à moi,
Oste ces letres hors de ploi,
Li les devant ce bachelier

46d

Qui li semble qui soit ·I· ber !
Quant ici⁹⁸ lire les orra,
5210 Se Diex plaist, lors me respondra ».

*
* *Miniature* *
*
*

Adonc je les pris et les lu,
Dont li vilains pas bien ne fu
Contens, quar touzjours grumeloit
Et touzjours le menton hochoit;
5215 À chascun mot que je lisoie,
Estraindre les dens li veoie.
Des letres se savoir voulez
La teneur, ci après l'orrez :
« Grace Dieu par qui gouverner
5220 Se dient les rois et regner
À Raison nostre bonne amee
Et en touz bons faiz esprouvee
Salut et de ce que mandon
Faire plaine execution.
5225 Entendu avons de nouvel,
De quoi ne nous est mie bel,
Quë ·I· vilain mal savoureus,
Lourt et enfrun et dangereux
Qui par son non se fait clamer
5230 Rude Entendement et nommer
S'est fait espieür de chemins
Et agaiteür de pelerins,

⁹⁷ Ms. : *maistes*, avec omission du tilde sur le *i*.

⁹⁸ *ici* : correction sur grattage.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

47a

Et leur veut leur bourdons oster
Et leur escherpes descherper,
5235 En euz abusant de frivoles
Et de mençongables paroles,
Et afin que plus soit douté,
Il a à Orgueil emprunté
Son mauvés et cruel baston
5240 C'on apelle Obstation,
Lequel assez plus nous⁹⁹ desplaist
Que li vilain enfrun ne fait,
Pour laquel chose mandement
Te donnon en commandement
5245 Que tu t'en vois celle part
Et amonnestes ce musart
Que son baston il mete jus
Et qu'il se cesse du surplus.
Et se de rien il s'opposoit
5250 Ou obeir il ne vouloit,
Jour li donnasses competent
Aus assises du jugement.
De ce plain pouoir te donnon
Et commissaire t'en faisons.
5255 Donne en nostre an que chascun
Dit ·M CCC· et ·XXXI· ».
Quant tout fu leu, Raison reprist
Ses letres et en sauf les mist,
Et puis le vilain arresna
5260 Et tex paroles dit li a :
« Or avez vous, biau sire, ouï
Mon pouoir et pourquoi ving ci.
Voulez [vous]¹⁰⁰ respondre à moi

47b

De ce que demandé vous ai ?

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

5265 — Qui estes vous, dist le vilain ?
— Qui je sui ? pour saint Germain,
Dist Raison, n'avez vous ouï
Que maintenant on a leu ci ?
Pensiez vous à vos amours
5270 Ou à faire chastiaus ou tours ?
— Bien ai, il, par saint Symon,
Ouï qu'avez à non Raison,
Mes pour ce qu'est non diffamé,
Pour ce vous ai je demandé
5275 Qui vous estes et à bon droit.
— Non diffamé, pour saint Benoit,
Dist Raison, où avez ce trouvé ?
— Au moulin, dist, où j'ai esté.
Là mesurez vous fausement
5280 Et emblez le ble à la gent.
— Biau sire, dist elle, or oés
·II· petis mos et entendez !
Mesdire n'est pas vasselage
Ne vous ne parlés pas com sage.
5285 Au moulin par aventure¹⁰¹
Avez veu une mesure
Qui raison se fait apeler
Pour sa grant desraison celer ;

⁹⁹ nous : ajout par suscription.

¹⁰⁰ vous : manque ; ajouté d'apr. TABA¹LM¹MHH¹B

¹⁰¹ Finale -enture incertaine , correction sur grattage d'une seconde main postérieure ; l'examen à la lampe de Wood n'a pas permis de lire la trace du texte primitif. Partout ailleurs le texte porte *aventure*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

47c

Mes pour ce n'est ce pas raison,
5290 Ainz est fraude et deception.
Entre non et existence
Veul je bien faire difference.
Autre chose est estre Raison
Et autre chose avoir son non.
5295 Du non faire couverture
Puet on pour couvrir s'ordure.
Ceste chose est advenue
Mainte foiz en mainte rue ;
Que qui n'est biaus, si se cointoie
5300 Et qui n'est bon, si se simploie.
Touz vices volentiers le font
Et mainte foiz couvert se sont
Du non de la vertu contraire
Pour mains à la gent desplaire,
5305 E toutevoies la vertu
N'en vaut pas mains d'un seul festu,
Ainciez est signe que bonne est,
Quant le vice s'en pare et vest,
Si ques se de mon non cointoier
5310 Celle mesure et simploier
S'est voulu, pour ce diffamee
N'en sui je pas, mes honouree
En doi estre plus grandement
De gent de bon entendement.
5315 — Qu'est ce, dist il, Dex i ait part !
Me retournez vous le billart ?
Vous voulez estre loee
Dont une autre seroit blasmee ?
Se mouche en lait ne connoissoie,

47d

5320 À vostre dit grant tort aroie.
Ne cuidiez pas que sache bien,
Quant j'o nommer ou chat ou chien,
Que buef et vache ce n'est pas,
Ains est ·I· chien et est ·I· chas ?
5325 À leur nons connois bien chascun,
Quar leur nons et eus sont tout ·I·,
Si ques se Raison avez non,
Je di aussi qu'estes Raison,
Et se Raison emble le blé,
5330 Je di que de vous est emblé.
L'eaue qui le moulin tourner
Fait ne vous en pourroit laver.
Pour vos paroles desguisees
Et vos fanfelues rimees
5335 Ne cuidiez pas quë autrement
Le me faciés ja entendant ».
Adonc Raison en souriant
Et tout à la truffle tournant
Li dist : « Or voi je bien qu'avez
5340 De l'art apris et qu'en savez.
Soutilment savez argüer
Et biauz exemples amener.
Se pance plus grant eüssiés,
Estre vaillant bien semblissiés.
5345 — O ! a il dit, vous me moquiés.
— Ce faiz mon, dist Raison, sachiés
Et encor plus vous moquerai
Jusques à tant que je sarai
Vostre non aussi com savez
5350 Le mien et sachiés que n'avez

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

48a

Nul honneur à li conceler ;
Ne sai qu'arés du reveler.
— Honneur, dist il, que dites vous ?
La deshonneur si est à vous.
5355 Mon non en vos fuellés avés
Et puis aprez le demandés ?
Vous resemblés cil qui se siet
Sur son asne et partout le quert.
Ne sai que ce senefie,
5360 Se n'est une moquerie.
— Ha ! dist Raison, estes vous cis
Qui en mes letres estes mis ?
Le non dedens bien savioie,
Mes pas ne vous connoissoie.
5365 Je tenoie une opinion
Que n'est pas ·I· moi et mon non,
Quar de mon non se puet parer
Chascun larron qui va embler ;
Et pour ce aussi de vous cuidoie,
5370 Quar pas apris encor n'avoie
Que vous et Rude Entendement
Fussiez tout ·I· conjointement ;
Mes or voi bien sanz soupeçon
Q'estes ·I· sanz distinction.
5375 Vos exemples le m'ont apris
Et vos dis qui sont si soultis ;
Par vos paroles proprement
Sai qu'estes Rude Entendement.
Plus argüer vous ne pouez
5380 Que seulement ainsi nommez
Soiez, quar par existence

48b

I estes sans point de difference ;
Si vous pardoing la vilenie
Que m'avés dit par felonnie,
5385 Quar vous cuidiez, bien le voi,
Qu'aussi com de vous fust de moi.
Rudece le vous aprenoit,
Quar rudes, si com chascun voit,
Estes mont et mal ententis
5390 Et pour ce vous fu ce non mis ».
À ces paroles li vilains
Estoit jusques au cuer atains.
Rien ne disoit, quar ne savoit,
Seulement les dens estreignoit,
5395 Mes pas ne ce cessa, Raison,
Ains li chanta d'autre chançon.
— Or, dist elle, puisque je sai
Ton non, pas grant besoing je n'ai
Du remenant plus demander,
5400 Quar en mes letres est tout cler
Quë espïeur es de chemins
Et assailleur de pelerins.
Tu leur veus leur bourdons oster
Et leur escherpes descherper.
5405 Pour quoi le fais tu par t'ame
Contre la volenté ma dame ?
— Pour ce, dist il, que l'Evangile
Qu'ai ouï dire à nostre ville
Il trespasent à escient
5410 Et la gardent mauvaisement.
Là est il à touz deffendu,
Si com je l'ai bien entendu,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

48c

Que hors de son hostel nul hon
Ne porte escherpe ne bourdon,
5415 Si ques quant porter je leur voi
Contre la deffense du roy,
Volentiers pour la loy garder
Met paine de leur faire oster.
— O ! dist Raison, autrement va,
5420 Celle deffense fu pieça
Autrement toute tournee
Et au contraire remuee.
Bien est voir qu'il fu deffendu,
Mes aprez recommandé fu.
5425 Cause convenable i avoit,
Pour quoi bien rechange i failloit.
N'est pas là deshonneur du Roy,
Se pour cause mue sa loy.
La cause du rechangement,
5430 Se tu veuz, te dirai briefment.
Qui est au bout de son chemin,
N'a mestier de estre pelerin
Et qui pelerin ne seroit
D'escherpe et bourdon pou feroit.
5435 Jhesus, li roy, si est la fin
Où tendent tout bon pelerin.
C'est la fin de bon voiage
Et de bon pelerinage.
À ce terme et à ceste fin
5440 Estoient si bon pelerin
Venus par sa vocation,
Quant leur deffendi que bourdon
N'escherpe plus ne portassent,

48d

Ains meissent tout jus et laissassent.
5445 Souffisant estoit et puissant
Dē euz livrer habundaument
Tout quantque leur seroit mestier
Sanz estre en nul autri dangier.
D'autre partiē il vouloit
5450 Quar, quant preschier les envoioit,
Que leur auditeurs leur trouvassent
Leur vitalle et amenistrassent,
Quar dignes est chascun ouvrier
D'avoir et recevoir louier ;
5455 Et de ce tant chascun faisoit
Qu'au retour nul ne s'en plaignoit,
Dont tu as qu'il leur demanda
Une foys, quant bon li sembla :
' Vous a il, dist il, rien failli,
5460 Quant envoiez vous ai ainsi
Sanz escherpē aus gens preschier
Et la parole Dieu noncier ? '
Et lors li respondirent il :
' Certainement, sire, nennil,
5465 Souffizaument avons eū
Et rien ne nous est fallu. '
Voiz ci la cause, pour quoi fu
Aus sains apostres deffendu
Quē escherpe ne portassent
5470 Et que de bourdon n'usassent.
Mes quant après s'en dut aler
Et par le pont de mort passer,
Quant vit que d'euz se departoit
Qui la fin de leur voie estoit,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

49a

5475 Lors vout il rechangier sa loy
Comme douz et traitable roy
Et leur dist qu'il repreissent
Leur escherpe et remeissent.
' Qui a, dist il, point de sachel,
5480 Si le prengne et s'escherpe avec ',
Aussi com se tout cleirement
Il deïst et apertement :
' Se pour ce que venus à fin
Estiés de vostre chemin
5485 Vous deffendi que n'eüssiez
Escherpe ne ne portissiez,
Maintenant, pour ce que esloingnier
Me faut de vous et vous laisser,
Je veul que tout vous repreigniez
5490 Aussi com devant aviez,
Quar je sai bien que, quant perdue
Vous avez de moi la veue,
Escherpe vous ara mestier
Et bourdon pour vous apuier.
5495 Pelerins vous refaurra estre
Et à la voie vous remettre,
Autrement moi aconsuir
Ne pourriez n'à moy venir ;
D'autre part, vous ne trouverez
5500 Nul, quant je m'en serai alez,
Qui volentiers vous face bien
Ne qui de cuer vous die rien.
À vostre escherpe vous tenrez,
Jusqu'à tant qu'à moi revenrez.
5505 Or prenez tout, quar je l'otroi

49b

Pour le besoing que jë i voi. '
Si ques voiz ci tout en apert
La cause qui souffizant est
D'escherpe et de bourdon porter,
5510 Pour quoi ne te dois pas mesler
De ceus arrester qui les ont
Et qui les portent où il vont.
Congié en ont et cause i a,
Jusqu'à tant que chascun venra
5515 À la fin de son voiage
Et de son pelerinage.
— Qu'est ce, a dit li paisant,
Que m'alés vous ci flagolant ?
Voulés vous tenir à fable
5520 L'Evangile et mençongable ?
Vous dites que descommandé
Est ce qu'avoit Dieu ordené,
Laquel chose s'ainsi estoit,
Aussi du tout estre devoit
5525 Du livre s'ordenance osee,
Et deffaciee et hors gratee.
— Non fait, dist Raison, quar drois est
Le temps savoir qui passé est,
Comment on fist, comment on dist,
5530 Pour quoi ce fu, quel cause i gist,
Pour quoi i ot mutations
De fais et de narrations ;
Et pour ce n'est pas reprouvee
L'Evangile ne faussee,
5535 Ains en est aus bien entendans
Plus gracieuse et plus plaisans.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

49c

Plus a u pre diverses fleurs,
Plus gracieus en est li liex,
Et plus diverse est leur façon,
5540 Plus volentiers les regarde on ». Adonc se seigna li vilain
De sa rude et croçe main.
« Qu'est ce, dist il, enfantosmer
Vous me voulés et enchanter.
5545 Quanque je di, vous me mués
Tout au contraire et retournés,
Fausseté appelés biauté
Et biauté dites fausseté ;
Ce que du roi fu deffendu,
5550 Vous dites que commandé fu
En l'Evangile bestournant
Par mos desguisés et faussant ;
Vous n'estes que enbabillerresse,
De gent et enveloperresse.
5555 Laissiés m'ester, quar ·III· nerés
Ne prise vos dis ne vos fais.
En mon propos je me tenrai
Et de rien je ne vous crerrai ».
— À tout le mains, a dit Reson,
5560 Metras tu jus ce grant baston,
Quar tu sez bien que commandé
L'a Grace Dieu et ordené.
— À Grace Dieu, dist il, de quoi
Il puist grever, de rien ne voi ;
5565 D'autre partie necessaire
Il m'est à ce que j'ai à faire.
Je m'i apuie et m'en deffent

49d

Et mains en prise toute gent,
Et m'est avis què assez plus
5570 En sui redouté et cremus.
Et pour ce, se jus le metoie,
Grant fol et grant musart seroie.
— O ! dist Raison, pas bien ne dis,
Mestier t'est d'avoir autre avis.
5575 Jamais Grace Dieu n'ameroit
Cil qui tel baston porteroit,
Onques de li ne li fu bel,
Plus le het que chievre coutel
Si ques se jus ne le metoies,
5580 Pas bien sage ne seroies.
— O ! dist le vilain, com fole
Estes en disant tel parole !
Se le baston ne le grevoit,
À quel cause li desplairoit ?
5585 — Je le te dirai, dist Raison,
Grossement à tout le hauton ;
Quar je voi bien qu'autre vīande
Ta rude gorge ne demande.
Se tu avoies ·I· ami
5590 À cui aucun feïst ennui,
De rien il ne te greveroit
Fors de tant qu'il te desplairoit.
Grace Dieu aime toute gent
Et de touz veut l'avancement,
5595 Et pour ce, quant aucun meschief
A ou en li fait aucun grief,
Combien que n'en ait pas grevance,
Si en a elle desplaisance.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

50a

Ce baston si est anemis
5600 À ceus que veut avoir amis
Se il ne fust, à li venissent
Les Juis et se convertissent,
Touz herites si laissassent
Leur erreurs et s'amendassent.
5605 Par li Nabal et Pharaon
Furent mis à confusion,
Quar à li si s'apuièrent
Que leur mort en pourchacierent.
Së il ne fust, partout regnast
5610 Obedience et commandast,
Chascun feïst quanque deïst
Ne de rien ne desobeïst ;
Së il ne fust, tout rude engin
S'umiliast et fust enclin,
5615 Toi meïsmes qui proprement
As à non Rude Entendement,
S'à li si fort ne t'apuiasses,
Me creüsses et t'amendasses.
Si te lo que le metes jus
5620 Et que ne t'i apuies plus.
— He Diex, dist, com pou je prise
Paroles qui sont de tel guise ;
De rien à vous n'obeïrai
Ne le baston point ne lairai,
5625 Je m'i apuierai, weilliez
Et ne veulliés, bien le sachiés.
— O ! dist Raison, maintenant voi
Que plus n'ai à parler à toi
Fors toi citer tant seulement

50b

5630 Aus assises du jugement,
Je t'i semont sanz plus targier,
Viens i sans nul autre envoie ! »

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Adonc Raison se retourna
Par devers moi et m'appela :
5635 « Va, dist elle, hardiement
Sanz douter Rude Entendement,
Rien ne li di ne ne respon,
Quar la doctrine Salemon
Est c'on ne respogne nul mot
5640 À cil c'on voit et treuve sot.
— Dame, dis je, pres ensuiant
Salemon dit tout autrement,
Quar il dit c'on li respogne
Pour li moustrer sa vergoingne.
5645 — Certes, dist elle, tu dis voir,
Mes tu dois entendre et savoir
Que ce mot estuïé m'estoit
Pour respondre i, quant temps seroit,
Et de ce ai jë assez fait,
5650 Combien que mon labour i soit
Perdu, quar de rien amendé
Il ne s'en est ne vergondé.
Aussitost en une enclume
Enterroit une mole plume

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

50c

5655 Com mes paroles enterroient
En li ne ne profiteroient ;
Plus dur est que n'est aymant,
Plus dur qu'acier ne d'aymant.
Ce que premierement conçoit,
5660 Pour nulle rien il ne leroit,
Si ques à tel vilain parler
Ne pourroies los conquerer.
Va t'en sanz li contredaignier
Et assez le laisse groucier,
5665 Hochier sa bride et son menton
Et rechinier sur son baston !
— Dame , dis je, je vous merci
De ce que m'enseigniés ainsi,
Mes je vous di certainement
5670 Qu'outrepasser hardiement
Pour le vilain je n'oseroie,
S'aucun convoi de vous n'avoie,
Si vous pri qu'avec moi veigniez
Et qu'outre li vous me meigniez,
5675 Quar aussi ai jè à parler
À vous et vous veul demander
Aucune chose necessaire
Appartenant à mon affaire ». Adonc
sanz delai par la main
5680 Me prist et outre le vilain
Me mena et en ma voie
Me mist dont j'eu mont grant joie.
Le vilain demoura grouçant
Sur son baston et grumelant.
5685 De ce de rien ne me chaloit

50d

Et Raison forment s'en rioit.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *

Quant ainsi me vi eschapé
Et bien avant je fu alé,
À Raison pris à demander
5690 Ce dont m'avez ouï parler :
« Dame, dis je, mont ai esté
Et encor sui en grant pensé,
Pour quoi armes ne puis porter
Ne soustenir ne endurer.
5695 À une meschine les voi
Porter dont honté est à moi
Quant ne les puis porter aussi
Qui plus puissant tant et demi
Et plus fort estre devroie,
5700 Se point de cuer en moi avoie ;
Si vous suppli, pri et requier
Que vous me veulliez enseigner
La cause dont ce puet venir,
Quar du savoir ai grant desir ». Adonc
5705 me respondi Raison :
« Qu'est ce, dist elle, en la maison
Grace Dieu, n'a pas mont, te vi
Et mainte fois parlas à li.
Comment as tu si fol esté
5710 Que ce ne li as demandé ?

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

51a

Et nonpourquant point je ne cuit
Qu'aucune chose ne t'ait dit
Par laquele pues percevoir
Ce que demandes et savoir.
5715 — Dame, dis je, je vous dirai :
Mains de ses dis oubliés ai,
De ce me souvient il sans plus
Que me dist qu'estoie trop drus.
5720 Mes se je me desdruissoie
Ou aucun mal je me faisoie,
Felon me devoit on clamer,
Et d'autre part si bien porter
Mes armeüres ne pourroie
Comme se drus et fors estoie.
5725 Tex choses esbahir me font,
Quar en usage pas ne sont.
À Grace Dieu la verité
Pas n'en enquis, quar je douté
Qu'aucun ennui ne li fëisse
5730 Ou que vers li ne mespreïsse.
Si vous pri que ce aprendre
Me veulliez et faire entendre.
— Ses tu, dist elle, qui tu es,
Se tu es seul ou doubles es,
5735 Se nul fors toi as à nourrir,
N'à gouverner, n'à mainbourrir ? »
Adonc tout esbahi li dis :
« Dame, par foy il m'est avis
Que nul fors moi à gouverner
5740 N'ai, n'à autre n'ai à penser.
Je sui tout seul, bien le veés,¹⁰²

51b

Ne sai pour quoi le demandez.
— Or apren, dist elle, et entent
Et escoute diligaument,
5745 Quar autre chose te dirai
Et du contraire t'apenrai.
Tu dois savoir que tu nourris
Cil qui est tes grans anemis.
De toi touz les jours est peüs,
5750 Abevrés, chauciés et vestus.
N'est viande precieuse,
Cousteuse ne delicieuse
Que ne li veullies aprester,
Combien que te doie couster.
5755 Pour toi servir baillié te fu,
Mes tu ses sers es devenu.
Au lignolet le veus chaucier
Et nobles robes li baillier,
Li cointoier de jouelés,
5760 De tablettes et coutelés,
De grille couroie ferree
Et de bourse pinpelotee ;
De las de soie desguisés,
Rouges et vers entremeslés.
5765 Tu cointement espigacier
Le veus touz les jours et couchier
Toutes les nuis mont molement
Et li faire son aisement.
Un jour tu li chaufes le baing
5770 Et puis l'estuves l'endemain,
Tu le pignes et le blondis
Et aplanies et polis

¹⁰² Ce folio comporte des colonnes de 31 lignes au lieu de 30.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

51c

Et li quiers soulas et deduit,
Tant com tu pues, et jour et nuit.
5775 Tel comme il est, tu l'as nourri,
Et plus assez soigneus de li
As esté que la fame n'est
De son enfant qu'alecte¹⁰³ et pest.
Grant temps a que tu commenças
5780 Ne onques puis tu ne finas ;
Se ·XXXVI· ans disoie,
Je cuit que de pou mesprendroie.
Et comment qu'ainsi à son gré
L'aies servi et deporté,
5785 Tu dois savoir qu'il te traïst
Et te deçoit et malbaillist.
C'est cil qui tes armes porter
Ne te laisse ne endurer,
C'est cil qui est ton adversaire
5790 Toutes les fois que veus bien faire.
— Dame, dis je, merveilliez sui
De ce que vous me contés ci.
Se si grant sens en vous n'eüssiez
Ou se si sage ne fussiés,
5795 Je cuidasse que mençonge
Tout fust ou que ce fust songe ;
Mes en vous je sai si grant bien
Que vous ne mentirés pour rien.
Si vous pri que vous me dites
5800 Qui est ce mauvais traïtres,
Quelle¹⁰⁴ sa forme et sa façon,
Où il fu nez, comment a non,

51d

Afin que je le connoisse
Et que li face assez angoisse.
5805 Quar se tout vif le desmembroie,
Pas bien vengié je n'en seroie.
— Certes, dist elle, tu dis voir,
Quar avec ce dois tu savoir
Que se ne fusses, rien ne fust
5810 De li ou pou de chose fust.
Ne fust nul qui le regardast,
Ne prisast ne contredaignast,
Quar c'est ·I· tas de pourreture,
Un simulacre fait d'ordure,
5815 Une estatue de limon,
Un espouentail à coulon.
Par li ne se puet remuer,
Ne rien faire ne labourer,
Quar impotent est et contrait,
5820 Sourt et avugle et contrefait.
C'est ·I· ver cruel et divers
Qui fu ne en la terre aus vers,
Un ver en soi vernefiant
Et les vers en soi nourrissant,
5825 Un ver qui en la fin sera
Viande aus vers et pourrira
Et comment que de tel façon
Soit et de tel condition,
Si le fais tu les toi gesir
5830 Et en ton lit o toi dormir,
Et touz ses bons li vas querant,
Si com je t'ai dit pardevant,

¹⁰³ *alecte* : peu lisible ; corroboré par le vers 13367 qui atteste cette forme.

¹⁰⁴ les mss. *aφ A⁴ A⁷ ABMPGH¹ Hcyg* ajoutent *est* après *quelle*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

52a

Et encor plus, qui vil chose est :
Quant a mengié et trop plain est,
5835 Tu le portes vuidier ses flans
Aus chambres coies ou aus chans.
Or regarde sē asservi
Ez grandement et avilli,
Quar de tout ce ne te set gré,
5840 Anciez en est plus eslevé
Et plus engrés de toi malfaire,
Tant par est il de put affaire.
— Dame, dis je, son non pour quoi
Ne me dites vous sanz delai,
5845 Quar prestemēt je m'en venjasse
Et tantost tüer je l'alasse.
— O ! dist Raison, congié n'as pas
De li tüer, mes bien tu l'as
De li chastier et bien¹⁰⁵ batre
5850 Et ses coustumes jus abatre,
De li paine et travail donner
Et li souvent faire jeuner,
De li sousmetre à penitance
Sans laquelle bonne venjance
5855 De li en nul temps ja n'aras
Ne ja bien vengié n'en seras ;
Quar si comme pieça veïs,
Se bien à droit y entendis,
Penitance est sa mestresse
5860 Et sa seule chastierresse,
Celle qui le droit vengement,
Quant temps et saison est, en prent.

52b

Se li bailles, si le batra
Et si bien le chastiera
5865 De ses verges que bon sergant
Te sera des ore en avant.
Et ce doiz tu miex desirrer
Et miex vouloir et procurer
Que tu ne doiz faire sa mort,
5870 Quar baillié t'est pour li à port
De vie et de salut mener
Et pour li faire outrepasser,
C'est le cors et la char de toy,
Autrement nommer ne le sai.
5875 — Dame, dis je, que dites vous ?
Ai je songié ou songiez vous ?
Mon cors et ma char appelez
Autre que moy et si vëez
Qu'avec vous je sui touz seus¹⁰⁶
5880 Ne nul n'i est fors que nous .II. ;
Ne say que ce senefie
Se n'est une fäerie.
— N'est pas, a dit Raison, ainsi,
Quar de ma bouche onques n'issi¹⁰⁷
5885 Fäerie ne mençonge
Ne rien c'on doie appeler songe ;
Mes di moy, foi que tu doiz Dieu,
Se tu estoies en un lieu
Où tu eusses tous¹⁰⁸ tes soulas,
5890 Bien à mengier, mol lit, blans dras,
Joie et repos et grant deduit
Et tes vouloirs et jour et nuit,

¹⁰⁵ *bien* : ajout marge gauche.

¹⁰⁶ Fin de vers corrigé sur grattage.

¹⁰⁷ Vers corrigé sur grattage.

¹⁰⁸ *tous* : ajout marge gauche.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

52c

À savoir mon se arrestance
Y feroies et demourance ?
5895 — Certainement, dis je, ouïl.
— Ouïl, dist elle, qu'as tu dit !
Donques ton pelerinage
Laisseroies et ton voiage ?
— Dame, dis je, non feroie,
5900 **Quar** tout à temps aprez iroie.
— Tout à temps ? dist elle, Chetif !
N'est en cest mondë homme vif
Qui ja à temps i puist venir,
Tant y sache forment courir,
5905 Et supposé que bien à temps
Aprez soulas et aisemens
Tu y peüsses droit aler
Par travaillier et labourer,
Je te demant, se point à voie
5910 Te metroies, tant com tel joie
Trouveroies et tel soulas ?
— Halas, dame, dis je, halas !
À ce respondre je ne sai
Fors tant seulement que bien sai
5915 Que bien voudroie demourer
Et bien voudroie aussi aler.
— Donques, dist elle, volenté
Tu as double et double pensé.
L'un veut aler, l'autre arrester
5920 L'un repos¹⁰⁹, l'autrë ouvrer ;
Ce que l'un veut, l'autre ne veut,
Contraire à l'un l'autre estre seut.

52d

— Dame, dis je, certainement
Ainsi com dites en moy sent.
5925 — Donques, dist elle, n'es pas seulz,
Ainz toi et ton cors estes .II.,
Quar .II. vouloirs ne sunt pas d'un,
Ainz sont de .II., ce set chascun.
— Dame, dis jë, or vous pri je
5930 **Que** vouz me dites, qui sui je ?
Puisque mon cors pas je ne sui,
Si me dites donc qui je sui !
Jamais aisé je¹¹⁰ ne seroie,
S'aucune chose n'en savoie.
5935 — Ha ! dist elle, qu'as tu apri ?
Ne sez pas moult¹¹¹, ce m'est avis.
Miex vaut assez connoistre soi
Qu'estre empereur, conte ne roy,
Que toutes sciënces savoir
5940 Et tout l'avoir du monde avoir.
Mes puisque tu apri ne l'as,
Du demander bon aviz as ;
Si t'en dirai assez briefment
Aucune chose que j'en sent :
5945 **Le** cors forsclos dont t'ai parlé
Et de touz poins hors separé,
Tu ez de Dieu la pourtraiture
Et l'ymage et la faiture,
De nient te fist et te crea
5950 À sa semblance et compassa,
Façon plus noble toi donner
Ne te pouoit ne emprimer,

¹⁰⁹ vers hypométrique ; *TAM^lLPHG* ajoutent *le* après *un*.

¹¹⁰ *ie* : ajout marge droite.

¹¹¹ *moult* : seul exemple du texte ; ailleurs *mont*. N'a fait l'objet d'aucune retouche.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

53a

Il te fist bel et clervoiant,
Legier plus quë oysel volant,
5955 Immortel sans jamais mourir
Et permanant sanz defenir.
Se tu te veus regarder bien,
Mes que forfait tu n'aies rien,
À ta noblece comparer
5960 Ne se puet ciel, terre ne mer,
Oisel ne autre creature
Excepté d'angres la nature.
Dieu est ton pere et tu son fil,
Ne cuides pas que soient fil
5965 À Thomas de Deguileville,
Quar onques n'out ne fil ne fille
Qui fust de tel condition
Ne de si noble nation.
Ton cors qui est ton anemi,
5970 Celi as tu eü de li,
De li te vint, il l'engendra
Si com Nature l'ordena.
Drois est que li arbre tel fruit
Porte com Nature li duit.
5975 Tout aussi com ne puet porter
Espine figues ne geter,
Tout aussi ne puet cors humain
Porter fruit fors quë ort et vain,
Vil ordure et corruption,
5980 Pourreture et puant limon ;
Mes tel chose ne es tu pas,
Quar ta production pas n'as

53b

D'omme mortel, ains est venue
De Dieu ton pere et descendue.
5985 Dieu onques ne fist de ses mains
U monde que ·II· cors humains
Ausquie^x ·II· il commist à faire
Les autres selonc l'exampaire ;
Mes la façon des esperis
5990 Retint il de certain avis,
Touz vout que fussent fais de li
Sanz ce que s'en meslast autri.
Il te fist, quar esperit ez,
Et te mist ou cors que tu ez.
5995 Il t'i mist pour ens habiter
Une piece et pour esprouver
À savoir mon, se vertueus
Seroies et chevalereus,
À savoir se le cors vaincroies
6000 Ou se à li tu te rendroies.
Bataillé à li as en tout temps
Et il à toi, se ne te rens ;
Par flaterie t'abat jus
Et te deçoit¹¹² et rent vaincus.
6005 Souz soy te tient, se tu le croys
Qui par vigueur vaincre le dois.
Jamais sur toy n'aroit pouoir,
Se ce n'estoit par ton vouloir.
Tu es Sanson, il Dalila,
6010 Force as en toi, mes point n'en a.
Rien ne set faire que flater
Pour toi aus anemis livrer ;

¹¹² Ms. : *decoit* est précédé de *de* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

53c

Bien te liera, se tu veus
Et te tondra touz tes cheveus,
6015 Et tes secrez, quant les sara,
Aus Philistiens noncera.
C'est l'amistié qu'il a à toi
Et la loyalté et la foy.
Or regarde sē assentir
6020 Te veus à li sanz coup ferir,
Se tu veus estre deceüz
Comme Sanson et fol tenuz.
— Dame, dis je, merveilles oy,
Je songe ou dor, si com je croi.
6025 Un esperit vous m'appelés
Qui en mon cors sui ci boutez,
Qui dites que sui clervoiant
Et si ne voi ne tant ne quant,
Et de mon cors dit vous avez,
6030 Qui bien voit, qu'il est avuglez
Et mont d'autres trop grant merveilles
Qui me sont puces es oreilles,
Si vous pri que m'en enseigniez
Plus clerement et apreigniez,
6035 Quar demander pas bien ne say
Pour l'esbahissement que j'oy ».
Adonc Raison recommença :
« Or entent donc, dist elle, ça !
Quant le soleil est absconsez
6040 En temps de midi et boutez
Dessous une nue, et veüs
Ne puet estre n'aperceüs,

53d

Je te demant par fine amour
Que me dies dont vient le jour.
6045 — Il vient, dis jē, à mon avis
Du soleil qui est atapis,
Qui sa lumiere fait passer
Parmi la nue et avaler.
— Comment, dist Raison, par la nue
6050 Puet estre sa clarté veüe ?
— Aussi, dis je, com en la voit
Par aucun voirre et aperçoit
Ou aussi com en puet vëoir
Feu en lanterne et percevoir.
6055 — Certes, a Raison respondu,
Se ce qu'as dit, as entendu,
Par le soleil tu entendras
L'ame qu'en ce cors mortel as.
Le cors si est une nuee
6060 Et une lanterne enfumee
Par lequel, comment que ce soit,
La clarté de dedens on voit.
L'ame qui habitē u cors
Sa clarté espant par dehors
6065 Et fait cuidier aus foles gens
Que tout li enluminemens
Soit de celle povre nuee
De quoi l'ame est obnubilee.
Mes se la nuee n'estoit,
6070 L'ame si grant lumiere aroit
Qu'elle verroit tout plainement
D'orient jusqu'en occident,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

54a

Elle verroit et congnoistroit
Son createur et ameroit.
6075 **L**es iex du cors pas iex ne sont,
Mes aussi com verrieres sont
Par lesquiex l'amë au cors
Donne lumiere par dehors.
Ne pour ce ne doit pas cuidier
6080 Quë à l'ame de riens mestier
Aient ses iex et ses verrieres,
Quar par devant et par derrieres
Sanz fenestrage corporel
Son bien voit esperituel
6085 Et aucune foys le verroit
Miex, se li cors nus yex n'avoit.
Thobie un temps avuglé fu
Quant au cors, mes pour ce ne fu
Quant à l'ame pas avuglé,
6090 **Quar** par li fu endoctriné
Son fil comment soi maintenir
Devoit et quel chemin tenir.
Jamais apris ne li eüst,
Se de l'ame veü n'eüst.
6095 L'ame vëoit et cognoissoit
Clerement ce que li disoit ;
Si ques, se di que voies cler,
Encor le vueil je confermer,
Quar tu vois et non pas le cors
6100 Qui avugle est et ens et hors.
Jamais nulle rien ne verroit,
Se par ta lumiere n'estoit.

54b

Et aussi comme je te di
De la veüe, aussi te di
6105 De l'oÿe et de touz ses sens,
Quar ce ne sont quë instrumens
Par lesquiex de toi il reçoit
Ce quë il a, **quar** n'ot ne voit
Se n'est par toi tant seulement.
6110 Et si te di outreëment
Que, se tu bien ne le portois
Ou se fort ne le soustenoies,
Commë ·I· tas de fiens seroit
Ne jamais il ne se mouvroit.
6115 — **D**ame, dis jë, or demant je,
Je vous en pri, comment est ce
Que l'ame ainsi porte le cors
Qui est dedens et il dehors ?
Miex me semble que porté est
6120 Ce qui dedens contenu est,
Et miex me semble porteur
Ce de dehors et sousteneur,
Quar celui porte qui contient,
Et cil porte qui ens se tient.
6125 — **O**r entent, dist elle, ·I· petit !
Ton vestement et ton habit,
Il te contient et es dedens.
Tu feroies grans marremens,
Se disoie qu'i[1]¹¹³ te portast
6130 Ou que de rien te gouvernast.
— Est il ainsi, dame, dis je ?
— Ouïl voir, dist elle, mes ce

¹¹³ Ms. : *qui*, v. note 13.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

54c

En difference je te met
Que l'ame porte et portee est.
6135 Elle porte principaument
Le cors, mes li par accident
La porte et en ressortissant
À li sa vertu et rendant.
S'onques veïs nef gouverner
6140 En une riviere et mener,
Illuec pues prendre exempla
Sanz toi de rien en ce meffaire.
Le gouverneur qui dedens est
La maine et mené y est.
6145 Si maine, que s'il ne menoit
Sa nef point ne le meneroit.
T'ame si est menerresse
Du cors et gouvernerresse.
Elle le maine, elle le porte
6150 Et en menant ainsi se porte.
Le cors la porte à son talent
Et selonc qu'elle s'i consent.
Le cors point ne la porteroit
S'elle le cors point ne portoit.
6155 Et pour ce te dois tu pener
Du cors si à point gouverner,
Qu'en li menant, à seür port
Te puist mener aprez la mort.
— Dame, dis je, certainement
6160 Je croi que vostre parlement
Me seroit mont necessaire,
Se vouliez pour moy tant faire

54d

Que moy de ma nef m'ostissiez
Et du cors me despoullissiez,
6165 Que me moustrissiez ce contrat,
Cel avugle qui tant meffait
M'a, si com dites, tant de foyes
Et encor ne puet estre coiz,
Afin que je puisse esprouver
6170 Ce que vous dites et trouver,
Non pas que je doute de rien
Que vous ne me dites tresbien,
Mes pas n'entent certainement
Vos paroles ne clerement ;
6175 Si vous en pri qu'à ce entendre
Veulliez un pou pour moi aprendre ». **A**donc Raison dist : « **M**ont bien croi
Que pou m'entens. Sez tu pour **q**uoi ?
C'est pour le cors qui au devant
6180 Fait un obstacle espés et grant.
Autre chose ne set il faire
Que toi touzjours estre contraire ;
Mes pour ce que tu l'as requis
Je le t'osterai, se je puis,
6185 Et tu aussi i labourras
Et avec moy paine i metras,
Quar par moy pou i feroie,
Se de toy ayde n'avoie.
Toutevoies li retrousser
6190 Te refaurra et rendosser,
Quar mon pouoir pas ne s'estent
De li sequestrer longuement

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

55a

De toi et encor y a fort
D'un seul moment faire en deport.
6195 À la mort ceci appartient
Qui sanz mander souvent i vient.
Or pren de là et je de ça
Et n'entent point ne ça ne là ! »

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Adonc mist main à moi Raison
6200 Et je me mis à son bandon,
Elle sacha et je boutai,
Tant fiz, tant fist et li et moy
Que le contrait fu trebuchié
De dessus moy et deschargié.
6205 Quant destroussé ainsi je fu,
En l'air en haut tout ravi fu ;
Bien me sembloit que je volasse
Et que nulle rien ne pesasse.
À mon vouloir par tout aloie
6210 Et sus et jus et loing vëoie.
Rien ou monde, ce me sembloit,
Mucié ne celé ne m'estoit ;
Liez en estoie grandement,
Ce me desplaisoit seulement
6215 Qu'encor m'i failloit habiter
Et hebreger et demourer,

55b

Quar pou ou nient je i vëoie
Fors l'empeschement de ma voie.
Bien vi que verité estoit
6220 Quanque Raison preschié m'avoit,
Bien vi mon cors que c'estoit fiens
Et qu'à prisier ne faisoit riens,
Bien vi que touzjours demourast
En ·I· lieu qui ne l'en ostast.
6225 À terre estendu se gesoit
Où il n'ooit ne ne vëoit ;
Sa contenance signe estoit
Qu'en li nulle vertu n'avoit.
J'alai et ving tout entour li,
6230 À savoir mon sē endormi
Estoit et le pous li tastai,
Mes sachiez que je n'i trouvai
En nerf, en conduit, ne en vaine
Ne qu'en ·I· tronc pous ne alaine ;
6235 Ce n'estoit rien, je le vi bien.
Fi de li et de son maintien !
Quant j'o tout ce consideré,
Raison aprez m'a aresné :
« Voiz ci, dist elle, bien le voiz
6240 Ton anemi, or le connois ;
C'est cil qui tes armes porter
Ne te lesse ne endurer,
Cil qui par flater t'abat jus
Et te convaint et rent vaincus,
6245 Cil qui t'empesche à haut monter
À ton createur et voler ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

55c

Assez t'en ay parlé devant,
Souffire te doit bien à tant.
Dedens li te refaut entrer,
6250 Li recharchier et retrousser,
Li porter en ton voiage
Et en ton pelerinage.
— Dame, dis je, m'entention
Estoit et ma devotïon
6255 Que des armes je m'armasse
Et que armé ainsi alasse
Une piece pour esprouver,
S'ainsi les pourroie porter,
Quar il m'est avis vraiment
6260 Que rien ne poisent maintenant.
— Certes, dist elle, tu dis voir.
Pou poisent, pour quoi doiz savoir
Que, se ainsi tu les vestoies,
Nulle merite n'en aroies.
6285 Vestir les doiz, quant iers vestu
De ton contrait, avugle et mu.
Bien en doit son faiz soustenir,
Quar bien vourra au bien partir ;
Ja n'aras bien au derrenier
6270 Dont ne veulle estre parçonnier.
Or le retrousse et le repren
Et puis à toi armer enten ! »

* Miniature *
* *

55d

Quant m'ot ce dit, sans nul delai
Du cors troussé me retrouvai ;
6275 Toute la vigueur que j'avoie,
Et le bien dont m'esjoïsoie
En ·I· moment o adiré,
Tout fu mucié, tout absconsé
Dessouz la nue obnubilant
6280 Souz qui n'est nul bien clervoiant.
Celle nue que tant haioie
Au devant et pou prisoie
Je recommençai à amer,
À mediter et à penser
6285 Quë à li m'assentiroie
Et que sa volenté feroie ;
Mes quant aprez me raperçu
Qu'ainsi seroie deceü,
À lermoier et à plourer
6290 Commençai et à souspirer,
À dire : « halas ! tu que feras,
Auquel des ·II· t'acorderas ? »
Adonc me dist Raison : « Qu'as tu ?
Pour quoi te desconfortes tu ?
6295 Plourer aus fames appartient,
Mes aus hommes pas bien n'avient ».
Adonc dis je : « Pour ce je pleure
Quar maintenant en iceste heure,
Avant qu'eüsse retroussé
6300 Ce povre cors et rendossé,
Jë estoie si viguerous
Que bien cuidoie valoir ·II·.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

56a

Je voloie sur les nues
Plus haut que hairons ne grues,
6305 Je vëoie et entendoie
Et nul contraire ne trouvoie.
Or est li gieu si retourné
Que mon contraire ai retrouvé.
Le cors m'opprient et abat jus
6310 Et me tient souz li tout vaincus,
N'ai vertu par quoy resister
Je puisse à li ne contraiter,
Mon vueil outreëment perdu
Ai, ne sai qu'il est devenu,
6315 Ma force n'est que de celui
Qui vif en terre est enfouï.
Aussi com ·I· singe ahoquié
À ·I· bloquel et atachié
Est, que ne puet monter en haut
6320 Quë en montant tost ne ravaut,
Aussi m'est ·I· bloquel pesant
Le cors et ·I· retenal grant ;
Il me rabat, quant veul voler
Et retire, quant vueil monter.
6325 Pour moi fu, ce me semble, dit
Ce que pieça je vi escrit
Que le cors qui corrompu est
Et malotru et pesant est
Aggrieve l'ame et si l'opprient
6330 Quë en chaitivaisons la tient.
Ainsi sui jë au dessous mis,
Ainsi tenus, ainsi servis

56b

Si ques merveille ce n'est pas,
Së en plourant je di : halas !
6335 Se desconforté grandement
Je sui et assez sui dolent.
— Donques, dist Raison, voiz tu bien
Que je ne t'ai menti de rien,
Que le cors est ton adversaire
6340 À tout le bien que tu veuz faire.
— Certes, dis jë, il est ainsi,
Je le voi bien, vostre merci.
Mes dites moy encor ·I· mot
Pour quoi de moy il est plus fort
6345 Ou pour quoi aussi fort com li
Je ne puis estre ne ne sui ?
— Plus fort, dist elle, n'est il pas,
Mes vaincre tu ne le pues pas
En son païs com feroies¹¹⁴
6350 U tien, se tu i estoies.
Chascun est fort sur son fumier
Et en sa terre se fait fier.
Il est ici en son païs,
Sur son fumier et son fiens mis,
6355 Si en est contre toy plus fort
Et plus fier et de plus grant port ;
Mes s'autre part tu le tenoies
En ton païs, plus fort seroies.
Là ne pourroit il resister
6360 À toi de rien ne contraiter,
Non pas que ceci te die
Pour toi metre en fetardie,

¹¹⁴ Ms. : *feroies* est précédé de *tu* exponctué et biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

56c

Que veulle dire que mater
Ne le puisses et supplanter,
6365 Quar se tu veus, sur son fumier,
Se riens tu sez de l'eschequier,
Tu li feras eschec et mat,
Ja n'i metra tant de debat.
Pou à boire et pou à mengier,
6370 Pou reposer, bien traveillier
Deceplines et batemens,
Oroisons et gemiscemens,
Les instrumens de penitance
T'en feront droit et venjance ;
6375 Il t'en feront estre victeur,
Veulle et ne veulle à grant honneur.
Adont quant iert ainsi dantés
Dessouz toi et soupeditez,
Lors te pourras tu bien armer
6380 Des armes, quar à droit parler
Tu n'as si grant empeschement
Ne nul si grant encombrement
Com de ce que il est trop drus,
Trop reveleus et trop peüz ;
6385 Et ce fu ce que te disoit
Grace Dieu, quant à toi parloit.
— **D**ame, dis je, certainement
Maintenant primes je l'entent,
Mes rien n'en entendoie lors,
6390 Combien que me parlast du cors.
Je cuidoie que moy et li
Fussons ·I·, mes n'est pas ainsi.

56d

Par vous en ay le voir apris
Selonc ce que j'en ay enquis.
6395 — Certes, dist elle, tout le voir
En eüsses peü savoir
Par li, se li eusses requis,
Quar de li ai je tout apris.
Rien ne sceüsse, se ne feust
6400 Ne nulle rien de moi ne feust.
Quanque je te di, c'est par li.
Se ton cors di ton anemi,
Tu ci aprez bien le saras,
Quar quant par bon chemin vourras
6405 Aler, il t'en destournera
Et par autre aler te fera ;
Et supposé qu'aucune foys
Te laisse aler par où tu doiz,
Si te di je que pereceus
6410 Le trouveras et soumeilleus.
Longuement vourra reposer
Et sur l'autre costé tourner.
Au mengier quant l'aras assis,
Tart s'en levera et envis.
6415 Tout voudra faire¹¹⁵ lentement
Pour toi livrer empeschement.
Son point sara bien espïer,
Quant sera point de toi flater,
Et lors quant garde n'en dourras,
6420 Deceü tu te trouveras,
Si ques je te lo bonnement
Que sur ta garde fermement

¹¹⁵ *faire* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

57a

Te tiengnes et point ne t'i fies
En li ne en ses flateries ;
6425 Quar quant tu li fais son vouloir,
Tu doiz en verité savoir
Que contre toy tu l'enforcis
Et amenistres les oustis
Par lesquiex il te guerrioie
6430 Et destourne de ta voie ;
Si ques se bien m'as entendu,
Bien te puet estre congneü,
Bien pues vëoir que c'est celui
Qui est ton mortel anemi
6435 Qui tes armeures à porter
Ne te sueffre n'à endurer.
— Dame, dis je, vostre merci,
Mont bien je voi qu'il est ainsi.
Mon cors avez bien distingué
6440 De moi et clerement moustré
Comment il m'est touzjour[s]¹¹⁶ contraire
À tout le bien que je veul faire,
Si ques pour ce que je vous sai
Sagë, et que mestier arai
6445 Touzjours de vous, bien vourroie
Qu'avec moi deussiez la voie
À la cité où meü sui,
Quar je croi bien que maint ennui
En mon chemin je trouverai
6450 Pour les maus pas que pas ne sai ;
Pour quoi s'avec moi estiez,
Grant confort vous me feriez,

57b

Si ques je vous pri que venir
I veulliez par vostre plaisir.
6455 — Grace de Dieu, a elle dit,
Se l'as avec toi, bien soufist.
Jamais n'aras en ta vie
Plus profitable compaignie,
Non pas que me veulle escuser
6460 Que bien ne veulle o toi aler.
Jë irai puisque tu le veus,
Mes je te di qu'entre nous ·II·.
Ara aucune foys nuees
Ou aucunes vapeurs eslevees
6465 Ou aucun brullas ou fumeie
Par quoi je te serai celee.
Aucune foys, espesement
Me verras et obscurement,
Aucune foys, ne tant ne quant
6470 Ne me verras ne pou ne grant
Et aucune foys, clerement
Me verras et apertement,
Selonc la voie que tenras
Tout selonc ce tu me verras,
6475 Mes toutevoies se mestier
As de moi, entour toi me quier.
Quar se me quiers diligaument,
Tu m'aras assez prestement.
Or va touzjours, quar d'arrester
6480 N'as mestier ne de sejourner.
Pren bon chemin et pas ne croi
Le cors qui t'est de male foy ! »

¹¹⁶ Ms. : *touz jour*, par inadvertance du copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

57c

Adonc en li regraciānt
De ses biensfais et mercīant,
6485 Je me mis à avant aler
En mon chemin sanz demorer.
Souvent trouvai quanque me dist
Et aperçu quanque m'aprist.
6490 Pou avenoit que la veïsse,
Se grant paine n'i meïsse.
La nuee la me celoit
Qu'entre nous ·II· le cors faisoit.
Or me gart Diex de destourbier !
Quar chemin ne sai ne sentier
6495 Par où je puisse seurement
Aler à la cité où tent.
Bien pense que j'arai à faire,
Quar quant je truis mon adversaire
Celui que j'ai souef nourri,
6500 Il m'est aviz qu'encor celui
Qui onques nul jour ne me vit
Me fera assés plus despit.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Ainsi comme tousjours aloie
Et en alant ainsi pensoie,
6505 Mon chemin vi qui se fourchoit
Et en ·II· voies se partoît

57d

Non pas que mont s'esloignassent,
Ce sembloit, ne dessemblassent
L'une de l'autre, mes entre ·II·
6510 Une haie dont merveïlleus
Fu, vi qui misë y estoit,
Qui par semblant loing s'estendoit.
Il i cressoit [h]ous¹¹⁷ et fresgons,
Bos espineus plain d'aguillons
6515 Espesement parmi plantés
Et druement entremellés.
L'une des voiës à senestre
La costoit et l'autre à destre
Bien sembloit quë ·I· chemin fust,
6520 Se la haye ou millieu ne fust.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

À la senestre se sëoit
Sur ·I· perron et s'acoutoit
Une gentil damoiselle
Qui une main dessouz s'aisselle
6525 Avoit et en l'autrë ·I· gant
Tenoit dont s'aloit jouant.
Entour son doi le demenoit
Et le tournoit et retournoit.
À sa contenance bien vi
6530 Que n'estoit pas de grant souci,

¹¹⁷ Ms. : *bous* ; corr. d'apr. *AA¹M¹P²* (cf. aussi *houz G* et *houx LH*).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

58a

Que pou li chaloit de filer
Et d'autre labour labourer.

* * *

* *Miniature* *

* * *

* * *

Au chemin destre ·I· refaiseur
De nates et raparelleur

6535 Vi sèoir qui rapareilloit

Ses viez nates et refaisoit

Et encor plus dont esbahi

Fu, ce, qu'avoit fait, li vi

Du tout en tout redespecier

6540 Et puis aprez rapareillier.

Bien me sembla quë ·I· fol fust

Et quë en li nul sens n'eüst.

Pou le prisai, mes fol en fu

Si com puis bien je l'aperçu.

6545 Toutevoies à li premier

Je parlai comment que plus chier

Ne l'eüsse pas et li dis :

« Or me di, je te pri, amis,

Lequel de ses chemins vaut miex ?

6550 J'en voi ci deuz devant mes iex ;

Onques mes par ci je n'alai,

Enseigne moy par où je irai !

— Où veus tu droit, dist il, aler ?

— Aler, dis je, veul outremer

58b

6555 En Jerusalem la cité

Dont l'evesque est de virge né.

— Vien t'en, dist il, à moi par ci,

Quar droitement ou chemin sui.

Par moi la voie d'ingnocence

6560 Et le chemin droit se commence.

C'est la voie par où aler

Puez en la cité d'outremer.

— Bien vourroie, dis je, savoir

Se ce que tu me dis est voir,

6565 Quar ton ouvrage si me dit

Qu'en toi il a de sens petit.

Je voi que t'ez mis à natier

Qui est vil et povre mestier

Et voi que souvent tu deffaiz

6570 Ce qu'as bien fait et le refaiz.

N'est pas, ce me semble, grant sens,

Se la cause ne m'en aprens ».

Adonc me respondi celui :

« Se de povre mestier je sui,

6575 N'as pas cause de moi blasmer

Ne moi de folie argüer.

Chascun ne puet mie forgier

Couronnes d'or ne or changier.

L'un a de l'un, l'autrë de l'autre.

6580 Ce que fait un, ne fait pas autre ;

Se touz d'un mestier estoient,

Povrement se cheviroient.

Et bien te di que le mestier

Qui povres est à miex mestier

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

58c

6585 Et plus souvent neccessaire est
Que cil qui riches et grans est.
Li · I· par l'autre est maintenu
Et gouverné et soustenu.
N'i a celui qui soit mauvés,
6590 Mes que loialment il soit faiz,
Ne puet chaloir, mes que ne soit
Li hons oyseus où quē il soit.
Miex vaut povre mestier loial
Quē Huiseuse de court roial.
6595 Se je depiece et je refas,
Afin que je ne soie pas
Huiseus, ne m'en doiz pas blasmer,
Car s'autre chose à labourer
Eusse, je m'i occupasse
6600 Et point ne redespeçasse
Ce que j'ai fait pour le refaire ;
Mes tu voiz bien que rien à faire
N'aroie, se ne rebinoie
Mon ouvrage et refaisoie.
6605 Ceci souffire te devoit,
Se bien m'amoies à ton droit.
— Amer, dis je, et qui es tu
Et dont t'est tel pensé venu ?
Onques bien tu ne me feïs
6610 Ne ne pues faire à mon avis,
Et comment te pourroie amer ?
On me devoit bien fol clamer
Se m'amour je te donnoie,
S'autrement ne te connoissoie.

58b

6615 En toi je ne voi que sotie
Et niceté et musardie
Qui prises miex ceus qui paine ont
Que ne fais ceus qui aisé sont,
Qui prises miex les laboureurs
6620 Que tu ne faiz les gens huiseus.
Ne sai qui t'a appris ceci
Ne qui le te fait dire aussi,
Quar je sai bien que reposer
Vaut assez miex que labourer
6625 Et miex se vaut aisé tenir
Qu'il ne fait houer ne fouir ;
Tant com le contraire tenras
Pour fol touzjours tenu seras.
— O ! dist celui, biau douz amis
6630 Pou me connois, ce m'est avis ;
Pou connois aussi Huiseuse
Et s'acointance perilleuse.
Je te demant, or me respon !
Pour quel cause et pour quel raison
6635 Est ce que fer cler et fourbi
Et acier luisant et burni
Enröoullié et lait devient
Et sa biauté touzjours ne tient ?
— S'il est ainsi, li ai je dit,
6640 De ce que pardevant m'as dit,
Tort ai de toi argüer plus,
Quar à ce mot tu m'as confus.
— Certes, dist il, aussi est il,
Quar tout aussi comm'en peril

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

59a

6645 Est le fer dont rien on ne fait
Quë assez tost rōoul n'i ait,
Aussi li hons qui huiseus est
Et rien ne fait, en peril est
Quë assez tost enrōoullié
6650 Ne soit par vice et par pechié ;
Mes quant il se veut ocuper
Et en labour exerciter,
Ceci le garde de pechié
Et d'estre de rōoul tachié.
6655 Ceci li vaut ·I· fourbisseur
Et une lime et un limeur.
— **Je** te pri, dis je, que me dies
Où tiex paroles as puisies,
Ton non et qui tu ez aussi,
6660 Quar grandement sui esbahi
De ce que si bien me respons
Qui te cuidoie ·I· nices hons.
— Grace Dieu, dist il, non pas moi,
Que pas ne vois, si parle à toi.
6665 Elle me met tout en l'oreille
Quanque je di et me conseille.
Onques n'en soies esbahi,
Quar savoir doiz que sui celui
Qui à la gent donne du pain
6670 Sanz lequel pieça mort de fain
Fust d'Adam tout le parenté,
Rien n'i vausist l'arche Noé.
Je sui celui qui fais passer
Le temps briefment sans ennuier,

59b

6675 Celui pour qui est ne tout homme
Pour le cruel mors de la pomme.
Apelé sui par mon droit non
Labour ou Occupatïon.
Apelle moi si com tu veus,
6680 Ne me chaut lequel de ces ·II·
Par moi passent ceuz qui s'en vont
En la cité d'outremer dont
Au commencement me parlas.
Or fai si com¹¹⁸ en pensé as !
6685 Par moy t'en vien ou d'autre part
Pren ton chemin, mes bien te gart
Que ne te faces fol tenir
Pour la pïeur voie choisir ».
Quant m'ot ainsi dit qui estoit
6690 Le natier et quel non avoit,
En pensé eu que je iroie
Par son chemin et par sa voie ;
Mes en ce point à moi flater
Mon contrait cors et moi lober
6695 Me commença en moi disant :
' Que vas tu, fol, ainsi pensant,
Crois tu ce fol et ce musart ?
Ne le crois pas, ains t'en depart !
Ce n'est quë un tourmenteur
6700 De gent et un travelleur.
Va, parler à la damoiselle
Qui a la main dessous l'aisselle !
Le chemin li demande ausi
Comme tu as fait à cetui.

¹¹⁸ *cō*, corr. sur grattage.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

59c

6705 Elle tel mot par aventure
Te dira que tu n'aras cure
De ce chemin qui est à destre,
Ainz iras par l'autre à senestre.
— **O** ! dis je au cors, mont bien, mont bien
6710 Je te conois, n'en ferai rien,
Quar je sai bien, se te crëoie
Que tost iroie male voie .
— Et se je te di voir, dist il,
Me croirras tu ? » Lors dis je : « Ouïl ».
6715 — La voie, dist il, de deça
N'est pas mont loing de celle là,
Tout est ·I·, fors quë entre ·II·
La haie est du bos espineus.
Haie n'est pas mur à carniaus
6720 Pour clorre tours et chastiaus.
N'est haie qui, ne soit perciee
En aucun lieu ou despeciee
Ou au mains c'on ne puist percier
En aucun lieu ou despecier ;
6725 Si ques se forvoié estoies
Ou de ta voie t'esloignoies,
Assez tost la haie passer
Et à ton chemin retourner
Pourroies sans nul contredit,
6730 Pour quoi, se tu entens mon dit,
Ne te puet pas granment grever
D'aler à la belle parler
Qui là se siet sus son perron ».
Adonc dis je : « Or i alon !

59d

6735 Bien voi que pas pais n'aröie
S'en aucun point ne te crëoie ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *
À la damoiselle m'en ving
Qui au bout de l'autre chemin
Se sëoit et saluz li dis,
6740 Et elle dist : « Diex gart, amis !
— Damoiselle, dis je, par foy,
Une grant courtoisie à moy
Ferïez, se m'enseignïez
Mon chemin, se le savïez.
6745 — À chemin, dist elle, faillir
Ne pues pas, se par moi venir
T'en veus, quar je sui portiere
De maint biau chemin et huissiere ;
Je maine les gens au vert bois
6750 Quellir vïoletes et nois,
Je les maine au lieu de delit,
D'esbatement et de deduit ;
Là, leur fais jë ouïr chançons,
Rondiaus, balades et dous sons
6755 De herpes et de¹¹⁹ simphonies,
D'orgues et d'autres sonneries
Dont lonc le parlement seroit
Qui toutes dire les vourroit.

¹¹⁹ *de* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

60a

Là, leur fais je vëoir baleurs,
6760 Gieus de bastiaus et de jugleurs,
Gieus de tables et d'eschequiers,
De boules et de mereliers,
De dez et d'entregeterie
Et de mainte autre muserie.
6765 Së en tel lieu tu veus aler,
Par moi te convendra passer.
Or regarde, së i venras,
Quar avec toi ton conseil as.
— **C**onseil, dis je, halas, dolent !
6770 **C**onseil ai je, mes n'a talent
De moi loiaulment conseilier ;
Contre moi, pour moi guerroier,
Il est advocat devenu.
Bien fu en ce temps deceü,
6775 **Q**uant m'acordai à li baillier
Pensïon pour moi conseilier
Et encor plus deceü sui,
Quar touz les jours, et hier et hui,
Celle pensïon avoir veut
6780 Et baillier li il la m'esteut.
Ne sai, se ja droit en arai
Ou se ja vengié m'en verrai.
— **P**our quoi, dist elle, dis tu ce ?
Assoté ez. Et ne voi je
6785 **Q**uë il t'a bon conseil donné,
Quant à moi il t'a amené.
— Certes, dis je, bien le vourroie,
Mes faire la crois en devroie,

60b

Quar la premiere foys seroit
6790 **Q**u'onques bien conseiliié m'aroit.
— **O**r me di, dist elle, comment
Il t'a conseiliié et n'en ment !
Par quiex paroles il te fist
À moi venir et que te dist
6795 Et je te dirai sans delai,
Se son conseil est bon et vrai.
— Il m'a dit, dis je, qu'esloignier
De mon chemin ne forvoier
Pas grandement ne me pouoie,
6800 **S**e parler à vous je venoie,
Et supposé que forvoiez
Fusse par vous et desvoiez,
Si me disoit il que perciee
Seroit bientost et despeciee
6805 **L**a haye par quoi je pourroie
Bientost retourner à ma voie.
Tiex mos m'ont à vous amené,
Diex doint que bien soie arivé !
— **O**r pues tu, dist elle, vëoir
6810 **Q**ue pas ne te veut decevoir.
Pour toy veut avoir à souffrir
Pour toi sauver et garantir,
Quar quant il parle de percier
La haye pour toy radrecier,
6815 **B**ien pues vëoir qu'il ne quiert pas
Ne son deduit ne son soulas,
Ainciez s'aucune paine y a,
Li tout suel, non pas toi, l'ara.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

60c

Il en sera esroncinez,
6820 Espinez et ensangla[n]tez¹²⁰.
Croi le de ce tout seurement !
En ce ne pues perdre nëent.
Vien t'en par moy, c'est ton chemin !
N'ez pas le premier pelerin
6825 Qui autrefois i est venu ;
Le chemin i est tout batu.
— Dame, dis je, puisque voulez
Que par vous voise et le loez,
Dites moy la condition
6830 De vous et comment avez non !
Ceci volentiers saroié
Avant qu'alasse vostre voie.
— De ce, dist elle, ne peüst
Granment chaloir, s'il te pleüst ;
6835 Quar plusieurs ont par moy passé
Qui point ceci n'ont demandé.
Je luer estoie si plaisant
Qu'il n'en parloient tant ne quant.
Toutevoies puisque savoir
6840 Ceci tu veus, saches de voir
Quë une des poupees sui
Que fist jadis et mist ici
Dame Perece que verras
Ici aprez et trouveras.
6845 Sa fille sui et sui nommee
Huiseuse, la tendre sevrée.
Miex aime mes gans enformer
Et moi pignier et moi graver,

60d

Moy regarder en ·I· mirour
6850 Que je ne fais autre labour.
Je songë festes et dimenches
Pour lire aucune foyz *Elenches*,
Pour mençonges enmanteler
Et faire les voir ressembler,
6855 Pour raconter trufes et fables,
Roumans et choses mençongables.
Je sui l'amie de ton cors ;
Quant tu veilles et quant tu dors,
Je le garde que paine n'ait
6860 Et que galeus es mains ne soit ;
Souvent li donne vert chapel
Et regarder li fais sa pel
S'est belle et s'est bien agenciés
Et bien vestus et bien chauciez.
6865 Aucune fois es mains venir
Li fais cyrons pour ens fouir,
Pour houer les et coutiver
Et arer les, sans rien semer.
Or regarde que tu feras,
6870 Qu'as en pensé, quel conseil as !
Se par moi venir tu as chier,
Si le di tost et sans targier !
Met toi à chemin et à voie
Et met les pans à la courroie ! »
6875 Quant m'ot ce dit, tantost li dis :
« Puisque mon cors e[st]¹²¹ vos amis,
Se loyalment vous l'amïez,
Decevoir ne le devrïez ;

¹²⁰ Ms. : *ensanglatez*, avec omission du tilde sur le *a* final.

¹²¹ Ms. : *En* ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *est* qui est prob. la leçon des autres mss (sans signaler que la leçon du ms. a été corrigée).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

61a

Et vous savez que, s'il estoit
6880 Forvoié, deceü seroit,
Quar par la haye lourdement
Le passeroie et asprement.
À ses couz tel pertuis feroie
Que mon chemin retrouveroie.
6885 Pou plaindroie sē espinez
Il estoit ou esroncinez.
— Va, dist elle, n'en parle plus,
De li mesmē est esleüs
Le chemin, ne m'en puet blasmer
6890 Ne de fausse amour argüer ».
Adonc par Huiseuse passai
Et en son chemin m'en entrai,
L'autre chemin en negligence
Mis du tout et en oubliance.
6895 Cetui par ma folie pris,
Ne puet qu'il ne m'en soit de pis.
Forvoié sui, mes n'en sai rien,
Assez tost je le verrai bien.
Or me doint Diex ainsi aler
6900 Et les maus pas si trespasser
Qu'en aucun temps, avant qu'à fin
Je viengne du mauvés chemin,
À l'autre voie retourner
Je puisse et la haye passer !
6905 Ainsi comme touzjours aloie
Et que la haye costoioie,
Une voiz ouï d'autre part
Qui m'apella et dist : « Musart,

61b

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Que fais tu là et où vas tu ?
6910 Pour quoi as le conseil creü
De la baveuse menterresse
Huiseuse, la grant genglerresse ?
Le conseil qu'elle t'a donné
Te merra droit à povreté,
6915 Il te merra droit à la mort,
Combien que le chemin soit tort.
En pou de temps t'a deceü.
Pour nient marrastre de vertu
Saint Bernart pas ne l'apella,
6920 Quant la connut et l'avisa.
Plus est marrastre aus pelerins
Que l'escoufle n'est aus poucins.
Bien croi qu'assez tost le saras
Et que telle la trouveras,
6925 Sē assez tost ne passes ça
En laissant le chemin de là ».
Adonc tout esbahi je fu
Et aussi com tout esperdu,
Quar qui parloit pas ne vëoie
6930 Et qui c'estoit pas ne savoie.
Toutesvoies je respondi :
« Dites moi, dis je, je vous pri

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

61c

Qui vous estes qui m'arresnés
Et qui à moi ainsi parlés !
6935 Jamais aisé ne seroie,
S'aucune chose n'en savoie ».
Adonc qui parloit respondi :
« Si deusses tu bien savoir qui
Je sui, quar je t'ai fait maint bien,
6940 Se retenu en eusses rien.
Je sui celle qui te mene
En ma maison et te monstre
Maint biau jouel et t'en fis don,
Grace de Dieu m'apellë on ».
6945 Quant j'ouï ce, lors li dis je :
« Douce dame, puisqu'estes ce,
Je vous merci, faire le doi,
Quant vous daigniez parler à moy.
Grant volenté pieça avoie
6950 De vous parler de ceste voie,
De vous demander que fait ci
La haie qui est mise en mi.
Si vous pri que m'en enseigniez
La verité et apreigniez
6955 Et puis aprez, à mon pouoir,
Du passer ferai mon devoir.
Se mon cors y a à souffrir,
Je m'en pense bien à souffrir.
Il a esté mon conseiller,
6960 Ne me chaut s'il en a douleur.
— Certes, dist elle, avant deusses
Outrepasser, se cuer eusses,

61d

Quar selonc ce qu'avant iras,
La haie plus espesse aras.
6965 — Dame, dis je, joieus en sui,
Quar de tant plus sera puni
Le cors qui m'a voulu trahir
En moi faisant deça venir.
— Or entent donc, dist Grace Dieu :
6970 La haie qui est ou millieu
De ·II· chemins à la dame est
À qui veïs avoir maillet,
À qui veïs verges cinglans
Et le balay entre les dens.
6975 Penitance se fait clamer
En ciel et en terre et en mer.
Elle, celle haie planta
Pour ceus qui le chemin de là
Vont, afin que deça passer
6980 Ne puissent sans paine endurer.
Elle la planta autressi
Pour verges et balays prendre i,
Pour i ses maillés enmanchier
Toutefoys qu'en seroit mestier,
6985 Quar en maint lieu en a affaire
Pour les pecheurs de mal retraire.
La haye à cest commencement
N'est pas espesse grandement.
Je la te lo tost à passer,
6990 Quar ja mont tost pourras trouver
Tel chose qui t'empeschera
Et passer ça ne te laira ».

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

62a

Adonc je pris à regarder
Et ça et là et à muser,
6995 À savoir se vëoir pourroie
Pertuis par où je passeroie.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Mes en musant par delà vi
Raison dont mont fu esbahi
Bien la connu à son visage.
7000 « Comment, dis je, dame tressage,
M'avez vous par deça laissié
Qui cuidoie que pié à pié
Avec moi touzjours venissiez
Et nul temps ne me lessissiez ?
7005 — À moi, dist elle, ne tient pas,
Quar tu premier lessiee m'as.
Se par deça venu tu fusses,
Encor avec toi tu m'eüsses.
Ne cuide pas que veulle aler
7010 Par voie qui fait à blasmer.
Je me tendrai au bon chemin
Par où vont li bon pelerin.
Vien i et croi Grace de Dieu,
Quar elle t'a offert du gieu
7015 Tout le plus bel, et fol seras,
Se plus le chemin de là vas ».

62b

Quant m'ot ce dit, à colier
Commençai encore et muser,
À regarder où le mains dru
7020 De la haye et le mains pointu
Estoit, quar pitié avoie
Du cors plus que ne devoie.
Or me gart Diex par sa pitié,
Quar prez sui de mauvés marchié.
7025 Tant com l'oiseil va coliant
Et ça et là le col tournant,
Souvent avient qu'au las est pris
Qui li est en son chemin mis
Ou il avient quë englué
7030 Il est ou d'un bougon tué.
Fol est qui ne fait quant il puet,
Quar il ne fait pas quant il veut.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Or vous dirai comment m'avint
Dont grandement me mesavint.
7035 Ainsi comm'en musant alaie,
En querant pertuis en la haie,
En mon chemin cordes et las
Avoit que ne vëoie pas.
Dedens me senti enlaciés
7040 Soutainement et par les piez

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

62c

Arresté dont fu esbahi
Grandement et au cuer marri.
À Raison à parler lessai
Et Grace Dieu entroubliai.
7045 De la haie force ne fis
Ne de querre i treu ne pertuis,
Assez à faire et à penser
Avoie aus cordes desnouer ;
Rompre pas bien ne les pouoie,
7050 Quar fort com Sanson pas n'estoie.
Une vielle laidë et hideuse
Contrefaite et malgracieuse,
Que ne vëoie pas devant
Pour ce que me venoit suiant,
7055 Les cordes et les las tenoit
À une main et empoingnoit.
Quant me retournai et la vi,
Plus que devant fu esbahi,
Quar je la vi toute moussue
7060 Et de mousse toute pelue,
Orde et noire et ville et sale ;
Laide chose fust en sale
Qui li veïst venir dancier.
Une coingnie à ·I· bouchier
7065 Pour assommer pourciaux avoit
Dessous s'aisselle et si portoit
Cordes en ·I· fardel liees
À son col et enfardelees.
Bien cuidai, quant vi la maniere,
7070 Que loutriere fust ou louviere.

62d

Tiex troussiaux ai veu aus louviers
Qui sont au roy et aus loutriers.
— « Qu'est ce, dis je, vielle puant ?
Que me venez vous ci suiant ?
7075 Qui estes vous et par quel droit
M'arrestez vous ici endroit ?
Ne deussiez pas ainsi venir
Sanz parler ou vous estoussir.
Bien pert quë onques ne issistes
7080 De bon lieu ne ne venistes.
Fuiiez de ci et me laissez
Oster ces las d'entour mes piez !
Ne sui pas gerfaut ne faucon
Ne esprevier n'esmerillon
7085 N'autrë oisel à fauconnier
Pour moi de giez ainsi lier ».
Adonc la vielle respondi :
« Par mon chief, dist ellë, ainsi
Com cuides pas n'eschaperas ;
7090 Mal i veniz, à moi l'arras.
Vielle puant m'as apellee,
Vielle sui je, mes mesnommee
M'as de ce que puant m'as dit,
Quar puant ne sui pas, ce cuit.
7095 En maint biau lieu ai ore esté
Et en yver et en esté,
Couchiee en chambres d'empereurs,
De roys et d'autres grans seigneurs,
Couchiee en courtines d'evesques,
7100 D'abbez, de prelas et de prestres

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

63a

Que onques mes puant nommee
Ne fu en nul temps ne clamee.
Dont te vient il, comment osas
Ainsi parler qui en mes las
7105 Ez arreztez et enlaciez ?
Je croi que bien seroies fiers
Et malement tu parleroies
À moi, se cheu n'i estoies ;
Et pour ce, puisque je t'i tien,
7110 Je croi que m'en vengerai bien,
Je te merrai ja en tel lieu
Où te ferai croire en mon dieu.
— Vielle, dis je, qui estes vous
Qui avez si le cuer estous ?
7115 Dire vostre non deüssiez,
Puisqu'ainsi vous me menaciez.
— Certes, dist elle, je vuel bien
Que ne te soit celé de rien
Mon non, qui sui, de quoi je serf.
7120 Fame sui au bouchier d'enfer
Qui li amaine par cordiaus,
Aussi com se fussent pourciaus,
Les pelerins quë arrester
Je puis par les piez et lier.
7125 Mains li en ay pieça menez
Et en merrai encore assez,
Desquies le premier tu seras,
Se ne m'eschapes de mes las.
Pour ce ving ainsi lier toi
7130 Repostement et en recoi ;

63b

Quar s'autrement fusse venue,
Bien cuidasse avoir perdue
Ma paine, car delà passer
Vouloies et toi en aler.
7135 Je sui la vielle qui me gis
Avec les enfans en leur lis,
Qui sur l'autre costé tourner
Les fais et eus envis lever ;
Je sui nee pour eus bercier
7140 Et pour eus faire soumeillier,
Pour eus reclorre la paupiere
Que il ne voient la lumiere.
Je sui celle qui dormir fas
En mi la nef dessouz le mas
7145 Le gouverneur, quant a perdu
Son gouvernail ou l'a rompu,
Combien que soit en mi la mer
Et que les vens voie lever ;
Aprez perdue chevissance
7150 Tout li fas metre en nonchalance,
Tout laissier perir et farder
Et sa nef en peril aler.
Je sui celle qui sans fouïr
Fais en gardins chardons venir,
7155 Ronces et orties lever
Et cauquetrepes sans semer.
Par maintes fois avenu m'est
Que ce qui à faire estoit prest
À l'endemain je l'estuioie
7160 Et puis aprez rien n'en faisoie.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

63c

Volentiers tout generaument
Au temps à venir je m'atent
Et par moi a souvent esté
Maint bon ouvrage retardé.
7165 J'ai non Peresce, la gouteuse,
L'encrampelie et la boisteuse,
La mehaignie, l'afolee,
Et l'enfondue et l'engelee,
Et s'autrement me veus nommer
7170 Tristece me puez apeler,
Quar de quanque voi il m'ennuie.
Et tout aussi com se defrie
Mole tournant que n'a que moudre
Et de soi fait farine et poudre,
7175 Ausi je me vois defriant
Par ennui toute et degastant.
Rien ne me plaist, sē à mon gré
N'est fait et à ma volenté.
Et pour ce qu'ainsi m'ennuie¹²²,
7180 Porte je ceste coignie.
Ennui de vie l'apelle on,
Qui ausi com mache de plom
Estonne et assomme la gent.
C'est la coignie proprement
7185 Dont jadis Helye assomma
Souz la genevre et aplomma.
Se n'eust esté le haut pendu
Par qui ·II· foyz excité fu,
Pour puissance quē il eüst,
7190 Point eschapé il ne me fust.

63d

De ceste coignie j'assomme
Les clers au moustier et aplomme ;
Si pesans et si aplommés
Les fais que, s'estoient pesez,
7195 Vendre les pourroit on à pois
Et ·I· en peseroit bien ·III· ;
Nul n'en espargne que je puisse
Assommer ne que je truisse.
Ces las ici et ces cordiaus
7200 Dont es liés, de mes bouiaus
Sont fais et pour ce fors il sont,
Tirer pourras, point ne rompront ;
Ne sont pas cordes de Clervaus,
Ains furent faites à Nervaus,
7205 Toutes noires et denigrees,
Et de mon ventre dirivees.
Se savoir veus comment ont non :
L'une, Negligencē a non,
L'autre, est Lascheté nommee
7210 Et Fetardie la pasmee.
Moletes sont, quar sont flaistries
Et tresalees et blesmies ;
Telles les fis pour bien lacier
Et pour forment entortillier,
7215 Pour faire la gent arrester
Sans point leur robe descirer.
Se je di voir, tu le sez bien,
Quar par elles ·II· je te tien.
De celles que tu vois troussees
7220 À mon col et enfardellees

¹²² Ms. : *m'ennuie* est précédé de *il* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

64a

Quant à maintenant je me tais
Et à une autre foiz les lais ;
Tout à temps ens te trouveras
Entortillié et sentiras.
7225 D'une sans plus je te dirai
Pour ce que plus m'efforceraï
De toi dedens li encorder
Quë es autres et arrester.
Celle corde par son droit non
7230 Nommee est Desperation.
C'est celle où fu Judas pendu,
Quant ot trahi le roy Jhesu.
C'est la corde au bourrel d'enfer
Qui plus quë arrement est ner,
7235 Celle dont il trahine et pent
À son gibet ceus qu'il sousprent.
Je la porte aval le païs,
Quar le bourrel le m'a commis,
Afin que, se truis aucun fol,
7240 Hart je l'en face entour le col
Que li trahine et li maine
Et que il ait male semaine.
Or regarde, së à bon port
T'a amené le vent de nort,
7245 Se bien t'a servi de guile
Huiseuse qui se dit ma fille !
Deça elle t'a fait venir,
Tu i mourras, se je ne muir ».
Quant ot la vielle ainsi parlé
7250 De son mestier et sermonné,

64b

Par grant despit je li redis :
« Vielle moussue, il m'est avis,
Que rien ne vaut vostre acoint[an]ce¹²³.
Laissez m'aler, quar destourbanche
7255 Me faites et avez ja fait ».
Adonc la coignie elle traist

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *
Dessouz s'aisselle et m'en feri
Si grant coup que jus m'abati.
Se j'eusse eü mon haubregon,
7260 Bien m'eust esté lors de saison,
Quar le coup dont je fu feru
Mortel estoit, se n'eusse eü
En mon escherpë avec moi
De l'oingnement que fait le roy ;
7265 C'est l'oingnement esperitel
Que ne set faire homme mortel.
Celui en m'escherpe avoit mis
Grace de Dieu, quant je la pris ;
Bien savoit que mestier m'aroit
7270 Et pour ce mis le m'i avoit.
« Haro ! dis je, quant jus me vi,
Biau sire roy Jhesu, merci !
Mort m'a ceste vielle estrie
Et assommé de sa cognie.

¹²³ Ms. : *acointace*, avec omission du tilde sur le dernier *a*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

64c

7275 Se de vous n'ai secours prochain
En moi ne voi point de demain.
Aidez moy et secourez
Et de ce peril me getez ! »

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Ainsi com je me complaignoie
7280 Et qu'en plaignant jus me gesoie,
La vielle mist jus son fardel
Et vout, dont pas ne me fu bel,
La corde au bourrel desploier
Pour moi entour le col lacier.
7285 « Cuides tu, dist elle, eschaper
Pour ton plaindre et pour ton crier ?
La corde au bourrel te metrai
Entour le col et lacerai
Et puis après trahinerresse
7290 Serai de toi et penderresse,
En ce fait bien m'avouera
Le bourrel et bien li plaira ».

* *
* *Miniature* *
* *
* *

64d

Quant j'ouï tel menacement
Et je vi bien l'aprestement,
7295 De mon bourdon il me souvint,
À li m'ahers, cuer me revint.
À ·II· mains l'empoignai et pris
Et m'i apuiay et tant fis
Que, si com si me relevai
7300 Sur mes piez et me redreçai,
Vers la haie m'en voul fouïr ;
Mes la vielle de moi suïr
Ne fu pas lente n'endormie.
Aprez moi à tout sa coingnie
7305 S'en vint et me retint aus las
Dont despechié n'estoie pas.
« Arriere, arriere ! a elle dit,
Ne t'en vas pas encor, ce cuit.
Rien ne t'i vaut le tresculer ;
7310 La haie te faut oublier,
À ma coingnie et à mes cordes
Faut que de touz poins tu t'acordes ».
Ainsi elle me rachassa
À sa coingnie et me sacha
7315 Par les las que j'en portoie
Et qu'après moy en trahinoie.
Dolens estoie grandement
Et mont me doutoie forment
Que de la corde aus faus Judas
7320 Entour mon col ne feïst las.
Toutevoies pour ce qu'à li
Du tout en tout jë obeï,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

65a

Elle à son col la retroussa
Com devant et m'en deporta ;
7325 Les autres lessa jus aler
Et jus à terre trahiner,
En disant que, se me trahaie
Tant fust pou par devers la haie,
Elle tantost les reprenroit
7330 Et à li me resacheroit.
Ainsi le fist comme le dist
Et bien tint ce qu'elle promist :
Toutes foys que vouloie aler
Vers la haie et là retourner,
7335 De menaces m'espoventoit
Et la coingnie me hochoit ;
Les las prenoit et me sachoit
Et de la haie m'esloignoit.
Ainsi comme ainsi m'en aloie
7340 En moy esloignant de la haie
Comme la vielle me faisoit
Aler quel part qu'elle vouloit,
Sur le pendant d'un val hisdeus,
Lait et parfont et tenebreus
7345 ·II· autres vielles mont¹²⁴ hideuses
Et qui me furent merveilleuses

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *
* * * * *
*****¹²⁵

65b

Vi qui venoient à moi droit ;
L'une à son col l'autre portoït
Dont celle qui estoit portee
7350 Si grosse estoit et si enflee,
Que sa groisseur passoit mesure ;
N'estoit pas euvre de nature
Si comme argüoit sa façon.
À son col portoït un baston
7355 Et une corne u¹²⁶ front avoit
Par quoi bien fiere se moustroït.
En sa main tenoit un cornet
Et à escherpe ·I· grant soufflet
Portoit et estoit atournee
7360 D'un blanc mantel et afublee.
Uns esperons avoit chauciés
À bec de gay bien apointiés.
Bien sembloit que fust maïstresse
De la vielle, sa porterresse ;
7365 Aler la faisoit où vouloit
Et elle ·I· mirour li tenoit
Où elle regardoit sa face,
Et son semblant et son visaige.
Quant ces ·II· vielles ainsi vi,
7370 « Qu'est ce, dis je, dous Diex, merci !
En cest país que vielles n'a
Et vielles ça et vielles là.
Ne sai, se sui en Feminie
Où fames ont la seigneurie.
7375 Se par elles je sui tués,
Miex me vauisist estre mortnez ;

¹²⁴ Ms. : *mont* est précédé de *ui* biffé.

¹²⁵ Annotation : *Orgueil*, sous la miniature.

¹²⁶ Ms. : *u* est précédé de *corne* (répétition) biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

65c

Dolent assez plus en seroie,
Que s'en guerre mortel mouroie ! »
Adonc une vois vint à moi,
7380 Qui estoit si com je pensai
De Grace Dieu, qui me dist haut :
« Desconforter rien ne t'i vaut.
À ces vielles bataille aras
Où sans bataille t'i rendras.
7385 Tu es entré en leur païs,
Nul n'i entre qui assallis
Ne soit d'elles et guerroié,
Soit à cheval ou soit à pié.
Pour ·II· ou ·III· ne soies pas
7390 Esbahis, quar tu trouveras
Assés des autres ci après
Qui te vourront tenir de pres
Et bien te di que sē armés
N'es autrement et atournez,
7395 Vilainement traité seras,
Ja si bien ne t'en garderas ».
Adonc li dis je : « Je vous pri
Que me dites qui sont ceus ci
Que je voi ci de pres venir
7400 Et qui me font si esbahir !
— Tu, dist elle, quant tu vourras,
Tout à temps leur demanderas ;
Aussi com celle qui te maine
Par ses cordelles et pourmaine,
7405 T'a dit qui elle est, tout ausi
Te diront sans mentir ceus ci

65d

Qui elles sont, quar ordené
Ainsi leur ai et commandé ».
Ainsi comme je entendoie¹²⁷
7410 À celle vois que haut oioie,
La vielle qui la corne avoit
Et qui sur l'autre chevauchoit
S'en vint à moi tout droit poignant
Sur l'autre vielle esperonnant,
7415 Son cornet prist et en corna
Et puis me dist : « Atent moi là !
Mal i venis, rent toi tantost
Ou à ·I· coup voiz te là mort !
— Qui estes vous, dis jē à li,
7420 À qui me doie rendre ainsi ?
Se vostre non je ne savioie
Jamais à vous ne me rendroie.
— Et je le t'apenrai, dist elle.
Tu dois savoir que je sui celle
7425 Qui des vielles sui apellee
La plus ancienne et clamee.
Si vielle n'i a com je sui,
Je m'en vant bien, pas ne le ni.
Avant que li mondes fust fait
7430 Ne que le ciel fust tout parfait,
Ou ni du ciel je fu couvee
Et conceue et engendree.
Un oysel quē on apela
Jadis Lucifer m'i couva.
7435 Onques si mauvaise couvee
Ne fu de nul oysel couvee,

¹²⁷ L'épisode de la rencontre d'Orgueil (vers 7409-8094) fait l'objet d'une étude menée par G. Roques (Roques 2008).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

66a

Quar sitost comme esclose fu
Et que je vi et aperçu
Mon pere, si fort le souflai
7440 De cest soufflet qu'avec moi ay
Que du haut ni jus trebuchier
Le fis et en enfer plungier.
Blanc oysel pardevant estoit,
Noble, gentil ; plus reluisoit
7445 Que le soleil en plain midi.
Or est maintenant si noirci,
Si sale devenu et ort
Que plus est lait que n'est la mort.
En mer est devenu pescheur
7450 Et d'oisiaus et bestes preneur.
Ici aprez bien le verras,
Quant selonc la mer t'en iras.
Or te di, quant je l'o ainsi
Mis et bouté hors de son ni,
7455 Avec li je trebuchai jus
Ne u ciel ne demourai plus ;
En terre ving qui de nouvel
Estoit faite dont pas mont bel
Ne me fu, quar ·I· euvre i vi
7460 Qui faite estoit pour haut au ni
Monter, dont cheüe estoie
Et dont mon pere fait avoie
Jusqu'en abisme trebuchier.
Quant je vi ce, que couroucier
7465 N'ot en moi, pour quoi me pensai
Que, se pouoie, sanz delai

66b

Ausi chëoir je le feroie
Et de monter l'empescherioie.
Ainsi com le pensai, le fis ;
7470 À li m'en ving, mon soufflet pris,
Si le souflai en sa pensee
Et si li fis sa pance enflee
Qu'avis li fu, sē il mengoit
Du fruit qui deffendu estoit,
7475 Ausi com Dieu son souverain
De scïence seroit tout plain.
Par ceste voie surpris fu
Du tout en tout et deceü,
Et pour ce fu il hors chacié
7480 De paradis et estrangié,
Son avantage ausi perdi
De monter et aler au ni.
Quant j'o ces ·II· enfances fait
U temps qu'avoie dens de lait
7485 Et qu'en fancē encor estoie,
Je me pensai qu'encor feroie
Assez de maus, mains fait en ai
Et fais touz les jours et ferai.
Je fas et pourchace les guerres
7490 Et fas les seigneurs des terres
Entre eus avoir dissentiōns,
Descors et indignatiōns,
L'un l'autre deffier souvent
Et envair par maltalent.
7495 Je sui dame et conduiserresse,
Chevetainne et connestablesse

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

66c

De touz estours et chevauchies
Où sont banieres desploiees
Où sont heaumes et bacinés,
7500 Timbres et vestus velués
À or batu et à argent
Et à autre cointoïement.
Nouveletez se font par moi,
Plus en fais assez que li roy.
7505 Je fais chaperons pourfilez
De soie et or entour listez,
Chapiaus hupés et haut crestus
À marmousés, cocus locus,
Estroites cotes par les flans,
7510 Manches à pennonchous pendans,
À blanc surcot rouge manche,
À col et poitrine blanche
Cote bien escoletee
Pour bien estre regardee ;
7515 Vestemens trop cours ou trop lons,
Trop grans ou petis chaperons,
Estiviaus petis et estrois
Ou grans dont on feroit bien ·III·,
Grelle çainture ou large trop
7520 Dont se cointoient neiz li clop,
Li boisteus, li espaveignié,
Borgne, boçu et mehaignié :
Tex choses fas pour ce que veul
Que chascun ait vers moi son eul,
7525 Que soie dite sans pareil
Et singuliere en apareil,

66d

Afin qu'aie de touz le pris
Et qu'à moi nul ne soit onnis ;
Quar de per et de compaignon
7530 Je n'ai cure en nulle saison,
Et tost le cuer me creveroit,
Se nul à moi s'aparioit.
Quanque je di, veul soustenir,
Soit bien ou mal et maintenir.
7535 Et jamais ne rapeleroie
La chose que mal dite aroie.
Avoir ne veul nul repreneur,
Nul mestre, nul endoctrineur.
Ausi com het roigneuse beste
7540 Estrille et teigneuse teste
Pigne, ausi he enseignement
Et conseil et avisement.
Le sens d'autri ne prise rien,
Avis m'est que miex vaut le mien
7545 Et que plus sai qu'autre ne fait
Et qu'en nul temps rien n'est bien fait
Ne bien dit ne bien ordené,
Se de mon sens n'est pourpensé ;
Et supposé qu'aucun feïst
7550 Quelque chose bien ou deïst,
Combien que soit bien dit ou fait,
Puisque par moi n'a esté fait,
Le cuer en ai si desdigneus
Qu'à peu que ne se part en ·II· ;
7555 Seule vousisse avoir le los,
L'onneur, le pris et bien dire os

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

67a

Que triste sui, quant honnoré
Est autre de moi et loé.
S'aucun de moi sens plus petit
7560 A, tantost je l'ai en despit ;
Je di tantost que c'est nëens
Ou qu'est uns asnes crestiens.
Se j'o qui que soit qui me loe,
Je fas semblant que pas ne l'oe
7565 Ou je li di : ' Vous me moquiés,
Pas faire ainsi ne deüssiez,
Je sai bien que si soufisant
Ne sui pas com alez disant,
Ma faute connois bien et voi,
7570 Je ne sai rien, ce poise moy. '
Et sez tu pour quoi je le di
Et pour quoi me humilie si ?
Ne cuide pas que je le die
À celle fin comme redie :
7575 ' Vous dites voir, rien ne savés,
Connoissance de vous avez. '
Quar së ainsi on me disoit,
De dueil le cuer me creveroit,
Du glaive que forgié aroie,
7580 Tantost occise je seroie ;
Mes pour ce le di que je¹²⁸ vuel
Qu'autrement soit tourné li trueil,
Quë il tourne si com devant
En mes honneurs destortillant,
7585 Que derechief soit confirmee
Ma loenge et recitee

67b

C'on die : ' dame sauf vo grace
Jusques à Bouloigne la crasse
N'a nul ne nulle qui sceüst
7590 Faire ainsi com vous ne peüst.
Vostre sens si est singulier,
À loer fait et à prisier,
Je le di¹²⁹ sans moquerie
Et sans point de flaterie. '
7595 Et lors quant j'o tex loberies
Et tieus venteuses sifleries,
De joie le cuer me halete
Et me sautelë et me trepete.
Enflee et pançue en devieng
7600 Si com vois et de gros maintieng ;
Place me faut avoir plus grant,
Large chaëre et large banc,
Seule sëoir comme princesse,
Aler devant comme duchesse,
7605 Estre de gent environnee
De loing sanz point estre empressee,
Quar assez tost creveroie,
Se empressee point estoie ;
Fiere sui lors comme liepart
7610 Et de travers met mon regart,
De biais regarde la gent
Et par fierté le col estent,
Le sourcil lieve et le menton
En faisant roe de lion,
7615 Des espauls espauliant
Et de mon col vois coliant,

¹²⁸ *je* : ajout par suscription.

¹²⁹ Ms. : *di* est précédé de *vous* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

67c

Toutes mes jointes jointoier
Et tous mes ners fas cointoier.
Je sui l'escume qui floter
7620 Vueil sur la bonne eaue et noer.
D'autrui bien vuel faire eschaufaut
Et moi metre com singe en haut.
En moi n'a que vent et fume
Ausi sui com vecie enlee
7625 Qui n'a en soi que punaisie,
Quant on la crieve, o[u]¹³⁰ la deslie.
Pour ma grosseur et m'enfleure
Mes piez ne voi ne m'aleure
Ne onques n'aperçoif ne voi
7630 Enfermeté qui soit en moi.
Les defautes d'autri voi bien,
Mes de leur bien je ne voi rien ;
Et pour ce sui je moquerresse
De touz et escharnisserresse,
7635 Nulle telle à Chastiau Landon
Pour denier ne trouveroit on.
Anciennement couronnee
Je fu et royne clamee,
Mes Ysaïe quant me vit,
7640 Tantost ma couronne maudist ;
Dolent estoit quant la portoie
Et quant roïne dite estoie.
J'ay non Orgueil, la cointerelle,
La fiere beste cornuelle
7645 Qui pour la gent hurter ai pris
Cornë en mi mon front et mis.

67d

C'est une corne qui Fierté
Est apellee et Cruauté,
Une corne de unicorne
7650 Qui plus cruel est que bicorne
Ne que cisel à charpentier.
U monde n'a pointe d'acier
Tant soit trempee ne moulue,
Tant apointie ne agüe
7655 Qui cuer d'omme peüst percier
Ne ens entrer sans rebouquier,
Se ceste corne n'i aidoit
Et se la voie n'i faisoit.
J'en fas la voie aus apointons,
7660 Aus espees et aus fauchons
Et à touz autres ferremens
Qui fais sont pour tuer les gens.
J'en hurte à destre et à senestre
Sans espargnier ne clerc ne prestre,
7665 Et plus crueusement en fier
Quë ·I· tor tressauage et fier.
Et saches que ceus qui purgiés
À leur pouoir de leurs pechiés
Se sont, ceus assez plus forment
7670 J'en hurte et plus crueusement.
Avec moi je porte soufflet,
Esperons, baston¹³¹ et cornet
Et sui vestue de mantel
Pour moustrer mon estat plus bel.
7675 Mon soufflet Vaine Gloire a non ;
Fait est pour aviver charbon,

¹³⁰ Ms. : *on* ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *ou* (sans signaler que la leçon du ms. a été corrigée) et note la var. *ou* ds *GLyH*.

¹³¹ Ms. : *Baston*, avec *b* majuscule.

Pèlerinage de Vie Humaine
 Livre II

68a

 * *Miniature* *
 * *

Pour faire aus folz qui sont noircis
 De viez pechiés et tous salis
 Cuidier que soient reluisans
 7680 Et des autres les miex vaillans.
 Ce soufflet en sa forge avoit
 Nabugodonosor qui disoit
 Que Babilone avoit fondé
 En sa force et en sa biauté.
 7685 Les flammesches quë il getoit
 Moustroient bien quë ens avoit
 De charbon grant avivement
 Qui fait estoit par instrument.
 Aussi comme le vent trebuche
 7690 Le fruit des arbres et desluche,
 Aussi le vent de ce soufflet
 Toutes vertus à terre met.
 Tout soufle jus quant qu'il ataint,
 Nul bien devant li ne remaint.
 7695 Il desniche les haus oysiaus
 Et leur abat jus leurs pasteaus,
 Perdre leur fait par leur folie
 La soustenance de leur vie.
 Së onques tu parler ouïs
 7700 Du corbel qui tenoit jadis
 Un fromage à qui le regnart
 Dist : ' O ! corbel, se Diex te gart,

68b

Quar me dies une chançon¹³²,
 Desir ai d'ouïr le douz son
 7705 De ta belle gorge polie
 Qui miex vaut que de simphonie,
 Plus volentiers l'orraï que son
 D'orgue ne de psalterion ;
 Si ne m'en fail pas, je t'en pri,
 7710 Quar pour ce sui je venu ci. '¹³³
 Lequel quant il¹³³ senti tel vent
 Et tel enforcié soufflement,
 Le fromage plus soustenir
 Ne peut, ains le laissa chair ;
 7715 À chanter se prist sanz delai
 Com cil qui avoit le cuer gay,
 Quar il cuidoit que le goupil
 Deïst à certes, mes nennil.
 De son chanter ne li chaloit,
 7720 Le fromage sans plus vouloit.
 Il l'enporta si com li plut
 Et ainsi le corbel deçut.
 Par cest essample clerement
 Puez apercevoir que le vent
 7725 Du soufflet fait aus miex pennus
 Ce que ont perdrë et metre jus,
 C'est à dire que, quant je voi
 Aucun avoir vertu en soi
 Ou bien de grace ou de fortune,
 7730 Afin que je traie pour une
 Et que li oste sa merelle,
 Du soufflet si je l'esventelle

¹³² Ms. : *chaucon* ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *chancon* (sans signaler que la leçon du ms. a été corrigée).

¹³³ *il* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

68c

Et si li soufle ce qu'il tient
Quë il le pert et jus s'en vient.
7735 **L**e vent de ce soufflet atendre
Ne devroit ja poudre ne cendre,
C'est homme mortel dont dit est
Qe cendre et poudre et fumeë est.
7740 Ceste poudre qant est souflee,
De pou de vent est esleevee,
Tost alee en dispersion
Et getee en perdition.
Ce soufflet fait sonner tuiaus
Et fleütes et chalemiaus,
7745 Ce sont ceus qi sont vuit de bien
Et qi de sens n'ont en eus rien.
De ce soufflet je soufle l'astre
À cil qui gastel au deable
Veut faire de l'ame de li.
7750 Et avec ce encor te di
Que qi lumiere a en son sain,
De ce soufflet je li estain ;
Se il est grain ou il est palle,
Chose qui valle ou rien ne valle,
7755 Je l'espreuve à forment soufler,
Quar se paille est, tost eslever
Je le fais, mes rien ne feroit
Pour mon soufler, se grain estoit.
Par ce soufflet vent resachier
7760 Sai bien en moi et resachier,
Quar qant aucun me va souflant
En l'oreille et esventelant

68d

Que on me dit que je sui belle
Et que mont ai belle cotelle,
7765 **Q**ue noble sui et mont puissant,
Sage, courtoise et bienveillant,
Adonc ce vent à moi je sache
Et en mon ventre li fais place ;
Grosse en devieng si com tu voiz.
7770 Je le t'ai ja dit autrefois.
Ce vent adonc me fait roer
Comme paon et haut lever
Ma queuë, afin que puist on
Percevoir ma confusion.
7775 Aus nonvoians ·C· iex Argus
Qui sont en ma queue esendus
Miex croi et à leur jugement
Qu'aus miens dont me voi clerement.
Du vent de ce soufflet enlee
7780 Sui, si que se evaporee
N'estoie, tost je creveroie
Ou, sanz crever, de dueil mourroie.

* *Miniature* *
* *

Et pour ce en lieu de souspirail
·I· cornet ay especial
7785 **P**ar lequel le vent q'ai u cors
Je gete et evapeure hors.
Ce cornet par son non Vantance
Doit estre dit ou Vuide Pance.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

69a

C'est celui par quoi je esbahis
7790 Toutes les bestes du païs,
Par lequel les testes lever
Leur fais, quant fort en veul corner.
J'en corne prise mainte fois
Que rien n'ai pris n'en champ n'en bois,
7795 Quar souventefoys je me vant
De ce que n'ai ne tant ne quant
Et di qu'ai fait u temps passé
Ce que n'o onques enpensé.
Je di que sui de grant lignage
7800 De haut et de noble parage,
Que nee fu en grant maison
Où appent grant possession ;
Et bien sai faire et ce et quoi
Et que bien me connoist li roy
7805 Et assez d'autres cornemens
Qui ne sont que forhuemens ;
Et li fol cuident que soit prise
Qui ne sevent pas la guyse.
J'en corne ausi, quant proie ai pris
7810 Ou que fait ai à mon avis
Aucune chose de valeur,
Quar afin que j'en aye honneur,
Jamais ne le celeroie
Et pour mourir ne le tairoie.
7815 Comme geline qui a post
À chascun je le di tantost.
' Tru tru, di je, tru tru tru tru !
Avez ouý, avez veü

69b

Comment j'ai dit, comment j'ai fait ?
7820 Qu'en dites vous, est ce bien fait ?
Vous semblè il que proprement
Je l'aie fait et soutilment ?
Cuidiez vous ore que celui
Ou cel autre l'eust fait ainsi ?
7825 Puisquë ·I· peu estudier
Veul à une chose et penser,
Je ne dout pas que nul sceüst
Miex de moi faire ne peüst. '
De ce cornet ist grant alaine,
7830 Quar soufle est de pance plaine.
Et dolent est celui sanz doute
Qui en corne, quant qu'il escoute.
N'a ; toutevoies nul corner
Ne veut ouïr ne escouter.
7835 Touzjours vourroit ·I· tel musart
Qui du cornet est dit cornart
Que tousjours parler on l'oïst
Et que nullui rien ne deïst
Fors que li qui ses parlemens
7840 De li veut tenir en touz temps.
Le cucu semble qui chanter
Ne set fors de li et gangler.
Un tel cornart, ·I· tel corneur
Qui de son vent est dit vanteur
7845 Dit que bien set et bien entent
Quanque veulent dire la gent.
Il leur recoupe leur paroles
Et toutes les repute à foles.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

69c

À touz respont sans demander
7850 Et fait ses sentences voler.
Il argüe, il sout et conclut
Et de tel drap fait souvent clut
Que qui li diroit que pas n'est
De tel couleur, tost seroit prest
7855 De tencier et de fulminer
Et de faire foudre voler,
Tost feroit croullement de terre
Et une esmeute de tonnerre.
Tiex hons scet bien vices blasmer
7860 Et jeünes magnefier,
Loer vertu et penitance,
Combien que rien n'en ait en pance.
Rien n'a que cornerie et vent
Pour faire à li muser la gent.
7865 Ce cornet fait mauvais veneur,
Quar pou avient que soit preneur.
Par son cornet chascun enchace
Et tout ausi comme l'agache
Par son crier et agacier
7870 Nul oysel ne laisse anichier
Prez de li, ains les fait fuïr
Et à eus touz ce fait haïr,
Aussi chascun s'en va et fuit,
Quant de ce cornart ot le bruit.
7875 Nul ne s'en veut prez anichier
Pour son gangler et agacier.
Ce cornet n'est pas le Roulant
Dont il corna en soi mourant,

69d

Fait n'est pas de corne de buef
7880 Et lonc tens a qu'il ne fu neuf ;
Fait fu des ce que je fu nee
Et de li je fu estrenee.
Tant com vive, ne le lairai
Ne à corner n'en lesserai ;
7885 Par li touz temps chascun me puet
Connoistre et raviser, s'il vuet.

* Miniature *
* * * * *

Des esperons ausi te di,
Quar par eus bien conneue sui.
Il moustrent que biaux palefrois
7890 Volentiers chevauche à la fois,
Qu'aler à pié ne daigneroie,
Se delez moy cheval n'avoie.
Il dient que plus preste en sui
De regiber et faire ennui,
7895 Que pour aler à reculons
Plus hardis en sont mes talons.
L'un Inobediënce a non
Et l'autre est dit Rebellïon.
Du premier Adam se chauça,
7900 Quant du fruit deveé menga.
Nullement n'en pouoit taster
S'il n'i aloit par reculer
Et reculer il n'i pouoit,
Se l'esperon avant n'avoit.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

70a

7905 La voie n'estoit pas hantee,
Sans plus Eve i estoit alee
Et aprez li il i ala ;
Mal en vint et encor fera.
L'esperon dont hardi se fist
7910 L'ahoqua et à mort le mist.
De male heure fu gentil hom,
Quant pour mengier out esperon
Et de male heure il out destrier,
Quant pour li li couvint chaucier,
7915 Quar se n'eust li destrier esté
Qui de sa destre estoit formé,
Ja ne l'eüst daigné chaucier
N'avoir eü à son mengier.
L'autre esperon à son talon
7920 Mist jadis le roy Pharaon.
Ce fu, quant li roy souverain
De sa posté et de sa main
Le pueple Israël vout oster
Et de sa terre hors geter ;
7925 Mes pour ce que contre plus fort
De li vout faire son effort,
Son esperon à destourbier
Li fu et à grant encombrier ;
Quant quant il ot bien talonné
7930 Et longuement esperonné,
En la fin si fort regiba
Quë en la mer se trebucha.
Tel cuide autri bien envaïr
Qui à son coup se fait chaïr.

70b

7935 N'est pas bien sage, ce dit on,
Qui regibe contre aguillon.
Mes combien qu'en doie avenir
Orgueilleus ne s'en puet tenir,
En son esperon si se fie
7940 Qu'en la fin il en pert la vie.

* *Miniature* *
* *

Or te redirai du baston
Que je porte en lieu de bourdon.
Je m'i soustien et m'i apuie,
Quant aucun truis qui me tarie,
7945 Quant aucun me veut trebuchier
Par son sermonner et preschier.
J'en escremis et m'en deffent,
Quant aucun contre mon talent
Me veut par raison envaïr
7950 Et mes oustiliz me veut tolir.
J'en deffent vices et pechiez ;
Nul n'en y a nouvel ne viez
Qui pour vaincu se daigne rendre,
Tant com je le vueille deffendre.
7955 C'est le baston quë en sa main
Rude Entendement, le vilain,
Si comme tu veïs, tenoit,
Quant Raison à li desputoit.
Obstinaïon est nommé
7960 Si com des lors te fu conté.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

70c

C'est cil où Saül s'apuoit,
Quant Samuel le reprenoit
De la proie que amenee
Avoit d'Amalech et gardee.
7965 C'est un baston pour un vachier
Qui en nul temps ne puet ploier,
Quar dur est et racornillié,
Tortu et racroquevillié.
Es boys d'Egypte le trouva
7970 Mon pere qui le m'aporta.
De male heure trouvé i fu
À cil qui en sera batu ;
J'en bat et fier à grant air
Cuers de vilains pour endurcir
7975 Et m'en fais haïr à la gent
Qui sont de bon entendement.
J'en fais fuïr et hors en chace
Grace de Dieu de toute place
Et en faiz abuissail à ceus
7980 Qui sont de retourner soigneus
À la haie de Penitance,
Et afin que la destourbance
Plus grant soit, affichal en fais
Pour metre et atachier les las
7985 Peresce, pour¹³⁴ miex retenir
Ceus que je vueil à mon plaisir.
Or regarde, se clamer las
Tu dois bien, quant trouvee m'as.
7990 Ja assez tost te mousterai
Le gieu de quoi jouer je sai.

70d

Mes avant, puisque t'ai tant dit,
Je te dirai de mon habit,

* Miniature *
* *

Cest mantel dont je sui paree
Si com tu vois et afublee.
7995 Ce mantel, grant temps a, fu fait
Pour couvrir ce que j'ai de lait,
Pour mes fautes enmanteler
Et mes ordures conceler.
Ausi com la noif enbelist
8000 Un fumier dehors et blanchist
Ou com peinture fait luisant
Un sepucure vil et puant,
Ausi ce mantel m'enmantelle
Et dit aus gens que je sui belle
8005 Et que sui une sainte chose.
Mes se j'estoie bien desclose
Et par dedens veüe estoie,
De nul prisiee ne seroie.
Së onques enchanteur veïs
8010 Jouer du chapel leveïs,
Comment à la gent cuidier fait
Qu'acune chose dessous ait
Et souvent est qu'il n'i a rien,
Pour ce pourras entendre bien
8015 Que, comment soie enmantelee
Par dehors bien et enchapee,

¹³⁴ pour : correction marge gauche ; remplace que, biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

71a

Qui par dedens me verroit bien,
Il diroit : ' Soufle, ci n'a rien.'
Un oysel qui otruce a non
8020 Porte signification
Du mantel que j'ay et de moy.
Eles et plumes entour soy
A et toutevoies voler
Ne puet ne soi en l'air lever.
8025 Aucun qui ne le connoistroit,
Que voler deüst cuideroit ;
Ausi comment que la gent croient,
Selonc l'abit que dehors voient,
Que soie ·I· oysel haut ravis,
8030 Celestiel, contemplatis,
Que chose esperituel soie
Et que au ciel voler je doie,
Toutevoies en terre habite
Et toute illec me delite.
8035 Voler ne puis, voler ne sai,
Mantel et eles pour nient ay.
Ypocrisie ce mantel
Par son droit non pieça j'apel.
Fourré est de pel de goupil,
8040 En lonc et en le, tout soit il
Dehors texus, faiz et ourdiz
De laine de blanche brebis.
Souvent je le porte au moustier
Et le vest, quant vois Dieu prier
8045 Et m'en afuble, quant je doute
Que aucun hors ne me boute

71b

De l'estat et la dignité
Où une piece ai ja esté.
Je le vest aussi, quant ostee
8050 En sui du tout et desposee
Et faiz le *sanctificetur*
Pour recouvrer aucun eür.
Je fais aussi com Renart fist
Qui en la voie mort se fist,
8055 Afin qu'en la charete fust
Geté et des harens eüst.
Par li ai mainte foys esté
En grant estat et¹³⁵ grant degré
Comme singesse haut montee
8060 Et com deesse regardée.
Singesse sui et singes sont
Celles et ceus qui vestu l'ont,
Quar il fait faire et contrefaire
Autri mestier c'on ne scet faire ;
8065 Et ce n'est c'un singoiment
De faire ainsi muser la gent.
Singe li Phariséen fu
Qui dehors se moustra vestu
De bonté, en contrefaisant
8070 Que juste fust et bien jeunant.
Deubz fois jeunoit, si com disoit,
En la semaine et pas n'estoit
Pecheur si com li publican
Qui à Dieu moustroit son mehen.
8075 Le singe qui se fist pieça
Çavetier le senefia ;

¹³⁵ Ms. : *et* est précédé de *et* (répétition) biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

71c

Quar tant se mesla du mestier
Qu'il s'en coupa au derrenier
La gorge. Fol mesler se fait
8080 De chose qu'è apris on n'ait.
Ce mantel pas seule ne vest,
Fait pour toutes les vielles est,
Chascune l'emprunte à son tour
Pour estre de plus bel atour.
8085 Peresce s'en fait viguerouse
Et je m'en fais humiliouse.
Chascune des autres aussi
En cuevre la vilté de li.
Plus est vestus et afublez,
8090 Plus en est fors et mains usez.
Assez tost le te vestirai
Et essaier le te ferai,
Et puis aprez, se j'ai laisir,
De toi ferai à mon plaisir. »
8095 Quant m'ot ainsi conté Orgueil
De son maintieng, encor mon veul
Fu de savoir qui l'autre estoit
Qui la portoit et soustenoit.
« Vielle, dis je, qui estes vous
8100 Qui Orgueil soustenez sur vous,
Qui souffrés, que si male beste
Soit mise dessus vostre teste ?
Je cuit que rien vous ne valez,
Quant ainsi sur vous la portez ».
8105 Adonc elle me respondi :
« Puisque savoir veuz qui je sui,

71d

Je le te dirai sanz tarder.
Bien diz, quant diz, sans moi flater,
Que rien ne vail ; il est ainsi.
8110 Je sui la sote vielle qui
À chascun di son biau belet,
Qui de salüer m'entremet
Les grans seigneurs en ostant eus
Les plumes que n'ont pas sur eus.
8115 À tort et à droit touz les lo
En eus servant de placebo.
Rien ne di contre leur plaisir,
Quar bien ai apris à mentir.
Aus folz je di que sages sont,
8120 Aus hastis qu'è atrempez sont,
Aus negligens que sont soigneus
Et aus tyrans que sont piteus.
Bien sai jonchier place boeuse
Et bien coiffier teste teigneuse,
8125 Et bien sai oindre d'oïnt si fait
La mauvese roe qui brait
Qu'aprez elle brait plus forment
Et pis en vaut communement.
Es cours des princes bien venue
8130 Sui touz temps et bien receüe,
N'est jouglerresse ne jugleur
Qui i face soulas greigneur
Que j'è i fais, mes tuit sont fol,
Quar touz les deçoif au flajol.
8135 Je sui la Seraine de mer
Qui par mon doucement chanter

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

72a

Faiz souvent noier et perir
 Ceus qui mon chant veulent ouïr.
 Flaterie dite par non
 8140 Sui, la cousine Trahison,
 L'aisnee fille Fausseté,
 La nourrice d'Iniquité.
 Toutes les vielles que verras
 Et que devant veües as
 8145 De mes mamelles sont peües
 Et nourries et soustenues,
 Et comment que soie nourrice
 Ainsi de toutes par mon vice,
 Dë Orgueil par especïal
 8150 Sui apuial et soustenal.
 Je la porte, je la soustien
 Si com tu vois et la maintien.
 Se je n'estoie, tost charroit,
Quar aler à pié ne saroit.
 8155 — Or me dites, dis je, de quoi
 Sert ce mireur que je vous voi !
 — Ouïs onques, dist elle, parler
 De l'unicorne et raconter,
Comment u mirour elle pert
 8160 Toute sa fierté du desert,
 Et comment coie elle s'arreste
Quant a veü dedens sa teste ?
 — Bien en ai, dis je, ouï parler.
 — Orgueil, dist elle, comparer
 8165 Vueil à l'unicorne par droit ;
Quar, se souvent ne se miroit,

72b

Chascun hurteroit à son tour
 Et rien ne feroit par amour.
 Mes quant elle s'est bien mirée
 8170 Et bien sa face regardée,
 Plus debonnaire elle en devient
 À celui qui le mireur tient.
 Ce mireur si est Resonance
 À ce c'on dit et Acordance ;
 8175 Quar quant li orgueilleus dit rien,
 Il veut c'on die : ‘Vous dites bien,
 Vous dites voir, il est ainsi,
 Bon mireur sui, mirez vous i ! ’
 Mes se mirour ne trouvoit,
 8180 Sa fierté pas ne celeroit ;
 Tost aroit levé la corne
 Et tost hurté comme unicorne.
 Et pour ce, afin que deportée
 Soie et ne soie pas hurtee,
 8185 Le mirour porte et tout otroi
Quantque jë o et que je voi.
 Je sui echo du haut boschage
 Qui à chascun par mon folage
 Respont et di quantque j'o dire,
 8190 Combien que doie aidier ou nuire ».

 * * * * *
 * *Miniature* *
 * * * * *
 * * * * *
 *****¹³⁶

¹³⁶Annotation : *Envie*, sous la miniature.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

72c

Ainsi com à plait me tenoit
Flaterie et à moi parloit,
Comme me contoit son affaire
Et le mestier que savoit faire,
8195 Une autre vielle me survint
Dont grant fraeur au cuer me vint.
Deubz lances avoit enfichies
En ses ·II· iex et ataichies.
Sur terre aloit à ·III· piez
8200 Comme serpent, et bien sachiez
Que si megre et si seche estoit
Que char ne sanc en li n'avoit.
Toutes ses jointes et ses ners
Paroient comme descouvers.
8205 Sur li, à redos, se seoient
Deuz autres vielles qui estoient
Bien tant ou plus espouentables
Et horribles et redoutables.
L'une s'estoit enmuselee
8210 D'un faus visage, et souz celee
Avoit sa fourme et sa façon,
Afin que ne la veïst on.
Un apointon à la main destre
Et une boïste à la senestre
8215 Tenoit, mes l'apointon muçoit
Derriere li et conceloit.
L'autre vielle en sa main tenoit
Un glaive qui tout plain estoit
D'oreilles d'ommes tresforees
8220 Qui i estoient enhantees,

72d

Li un des bous vers moy tendoit
Et l'autre entre ses dens avoit
Avec ·I· os rouge et sanglant
Que comme chien venoit rungant.
8225 Le fer du glaive barbelé
Estoit d'un croc dedens enté.
Fait estoit tel fer pour percier
Les pelerins et ahoquier.
La vielle s'en faisoit mont fiere.
8230 La male passïon la fiere !
Quant ces vielles o bien veü
Et leur maintien aperceü,
Je me pensai que je voudroie
Savoir leur nons, se je pouoie.
8235 « Vielle, dis je à la premiere
Qui des ·II·¹³⁷ autres estoit portiere,
Dites moi de quoy vous servez
Et vostre non, se vous voulez !
Grant hide et grant päour me faites
8240 Vous et ces autres vielles laides ».
Adonc elle me respondi :
« Certes, se tu ez esbahi
N'est pas sans cause, quar ja tost
Je te voudrai livrer à mort.
8245 Je sui Envie que conçut
Jadiz Orgueil, quant à li jut
Le Sathanas à cui sui fille.
U monde n'a chastel ne ville
Où n'aie fait occisïon
8250 De mainte fame et de maint hon.

¹³⁷.II. : ajout par suscription.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

73a

Je sui la beste qui ocist
Jadiz Joseph dont Jacob dist
Que beste sauvage l'avoit
Devouré. Verité disoit.
8255 Je sui la tressauvage beste
De qui vëoir nul ne doit feste
Avoir, ne denier en donner.
Ce dont je vif est tout amer
Et jamais aisé ne seroie,
8260 Se chose douce assavouroie.
Autri megrece me nourrist
Et autri courous m'esjouïst,
Autrui mesaise m'apastelle,
Et autri grief est ma mammelle ;
8265 Se de tiex mes assez eüsse,
Grosse et crasse assez tost fusse.
Mes pour ce que tel mes souvent
Ne puis avoir à mon talent,
Pour ce sui maigre et dehaslee
8270 Et pale et descoulouree.
Autri prosperité m'ocist
Et amaigrie et me palist.
Autri aise mon sanc mengüe
Et le suce comme sansüe.
8275 Bien croi, s'en paradis estoie,
Que tantost de dueil je mouroie.
Le bien qui i est m'ocirroït,
Et pour ce injure me feroit
Qui m'i metroit, quar fiancié
8280 M'a la mort et convenancié

73b

Que ja ne mourrai devant là
Que li monde feni sera,
Et encore ne croi je mie
Que adonc je perde la vie.
8285 La mort, pour ce, le me promist,
Quar par moy ou monde se mist.
Par moy i vint et y entra
Et par moi regne et regnera.
Je sui la beste serpentine
8290 Qui toutes mauvestiez machine,
Qui he toute gent qui bien font
Et à mon pouoir les confont.
Rien n'est que je peüsse amer
En ciel, en terre ne en mer.
8295 Je fais à Charité despit
Et guerroie le saint esperit.
De ces ·II· glaives que partir
Voiz de mes yex et hors issir
Chascun je parsui et guerroie.
8300 L'un a non Courous de la joie
D'autrui et l'autre est apelé
Joie d'autri adversité.
Du premier Saül s'efforça
Ferir David, quant herpoia.
8305 Despit et courous grant avoit,
Quant plus prisié de li estoit.
De l'autrë ot li roy Jhesu
Le costé percié et fendu.
Plus mal li fist le moquement
8310 Que les Juïs de son tourment

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

73c

Avoient, que le fer ne fist
Que Longis u costé li mist.
Ces glaives sont enracinez
En mon cuer parfont et plantez,
8315 Mes par mes iex ont leur issue
Pour moy faire beste cornue,
Pour moi faire venim geter
Par les yex pour envenimer
Mes voisins par ·I· suel regart
8320 Sanz laissier disme ne champart.
Mes yex sont yex de basilique
Qui ocient cil qui s'aniche
Ou qui habite prez de moi ;
Mort est, ausitost com le voi.
8325 Assez fais d'autres semilles
Que bien te pourront mes filles
Dire, se leur veuz demander ;
Plus aise elles puent parler
Qui vont à cheval sur mon dos
8330 Que moy qui n'ai point de repos.
En enquerant et demandant
Qui elles sont, et escoutant
Que te diront, pourras savoir
Se tu veuz, qui je sui, de voir.
8335 — Et je, dis je, sans nul delai
Volentiers leur demanderai.
— Qui es tu, dis je, qui premiere
Te siez sur Envie la fiere,
Qui as ta façon et ta face
8340 Mucié souz ce fauz visage,

73d

Qui portes boiste à oingnement
Et coutel trait repostement ?
De toi nul bien penser ne puis,
Së autre chose ne me dis ».
8345 Adonc elle me respondi :
« Se chascun savoit qui je sui,
Nul de moy ne s'aprocheroit
Ne de moy ne s'acointeroit.
Je sui une executeresse
8350 Et une acomplisserresse
Du vouloir ma mere Envie,
Quar pour ce qu'elle ne puet mie
Chascun grever si com vousist,
Jadis à l'escole me mist
8355 Et me pria que j'apreïsse
Un tel art et ·I· tel malice
Par quoy sa male affectïon
Meïsse à execution.
Or te di que je m'en alay
8360 À une escole et là trouvai
Mon pere qui mestre en estoit
Et qui ma suer y aprenoit
À char d'ommes crue mengier
Si com vois et à os rungier.
8365 Quant il me vit : ‘ Or ça ma fille,
Dist il, bien voi qu'aucune guille
Et aucun malice savoir
Tu veuz pour la gent decevoir.
Je le t'apenrai volentiers
8370 Et grandement en serai liez. ’

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

74a

Adonc mon pere defferma
Une huche et hors en sacha
Ceste boiste et ce fauz visage,
Et me bailla en tapinage
8375 Ce coutel quë en muçailles
Je porte et en repostailles.
' Fille, dist il, qui veut oisiaus
Decevoir, les espouentaus
Ne doit pas metre en la pesiere
8380 Où sont ne en la chaneviere,
Quar s'espouentail i veoient
Tantost sans delai s'en fueroient.
Pour tant, ma fille, le te di
Quar, se veus decevoir autri,
8385 Ne couvient pas qu'à li te face
Espouentail ta laide face,
Que ton visage contrefait
Hideus et tenebreus et lait
Tu li moustres, quar tu perdroies
8390 Tout le labour que i metroies.
Mes il couvient, treschiere fille,
Qu'aies maniere plus soutilte,
Que tu li moustres biau semblant
Et belle chiere par devant,
8395 Que faces com l'escorpion
Qui fait par simulation
Biau semblant et belle chiere
Et point de la queue derriere.
Et pour ce que ce sanz faillir
8400 Tu puisses faire et acomplir,

74b

Coutel et boiste à oignement
Et faus visaige te present.
Ce sont instrumens et oustis
Par qui mains ont esté peris.
8405 Joab, quant Amasam tua
Et Abner, jadis s'en aida.
Judas pas desgarni n'en fu,
Quant il vendi le roy Jhesu.
Triphon ausi et autres mains
8410 D'avoir les ne se sont pas fains.
Je les te lo, fille, à porter
Pour ta mere reconforter,
Pour aidier li ce à parfaire
Que tout par li ne puet pas faire.
8415 De l'oingnement ceuz tu oindras
Que du coutel ferir voudras.
Et du faus, painturé visage
À ton visage feras cage,
C'est à dire que ton pensé
8420 Tu couverras de fausseté
Et par dehors demousterras
Autre que dedens ne seras.
Et puis aras unes paroles
Qui seront oingnans et moles.
8425 C'est l'oingnement dont sont les roys
Et les prelas oins mainte foys.
N'est mes ne conte ne baron
Qui ne veulle ceste onction.
Touzjours veulent que on leur die
8430 Chose qui pas ne leur ennuie ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

74c

Si ques, fille, hardiement
Oing les de cest douz oignement
Et puis les fier aprez l'ointure
Si que n'en puissent avoir cure !⁷
8435 **O**r te di, quant m'ot dit ainsi
Mon pere, de l'escole issi.
Sur ma mere me sui assise
Si com tu vois en ceste guise.
Maistresse sui, ce m'est avis,
8440 De quanque m'a esté apris.
Bien sai mon faus visage metre,
Et moy de touz poins entremetre
De la boiste et de l'oignement
Et de rire du bout du dent.
8445 Bien sai mordre sanz abaier
Et bien ma chiere simplioier ;
De l'une part, froter et oindre
Et de l'autre, ferir et poindre.
Je sui le serpent qui se tient
8450 Sous l'erbe, jusqu'a¹³⁸ tant que vient
Aucun que j'oci, quant c'est mis
Delez moy et sus l'erbe assis.
Se dehors paree me vois,
Pour ce, voir, pas ne me connois.
8455 On ne connoist pas aus drapiaus
Les gens ne les vins aus sarciaus.
Mainte sauz est souvent foullue
Et de belles fuelles vestue
Qui par dedens toute creuse est
8460 Ou toute plaine de vers est.

74d

Je sui une saus vermoulue,
Une planche au besoing rompue,
Un planchier dont sont les corbiaus
Rompus et cheüs les soliaus.
8465 **P**erdus est qui à moi s'apuie
Et supposé c'on ne s'i fie,
Si ne me puet nul eschaper,
Quar de moy ne se puet¹³⁹ garder.
Force de gent ne grant foison
8470 Ne leur sens ne pris ·I· bouton ;
Puisqu'ai mon faus visage mis
Et geté en ai ·I· faus ris,
Touz sont peris et deceüs
Et tous en ma merci cheüs.
8475 **J**e sui Trahison qui ai fait
Par mainte fois maint mauvés trait.
Onques à gieu de merelier
Je ne jouai ne d'eschequier
Que par mon art je ne preïsse
8480 Lequel eschec que je vousisse.
Nul n'en y a ne roc ne roy
Que, quant je veul, ne traie à moy.
Et pour ce que ta vie ennuie
Lonc temps a, à ma mere Envie
8485 Elle m'a commandé et dit
Qu'à moi te traie sans respit,
Qu'à li je te presente mort,
Si ques maintenant à la mort
Je crie et di : À moi l'airas ;
8490 Mal i venis, saint Nicholas

¹³⁸ j de *jusqu'a* : ajouté par suscription.

¹³⁹ Ms. : *garder* est précédé de *nul* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

75a

Qui les autres clers suscita
Ja de mes mains ne t'ostera ». Adonc ainsi com m'aprochoit
Et qu'à mort ferir me vouloit,
8495 L'autre qui se sèoit o li
L'arresna et li dist ainsi :
« Suer, ne soies pas hastive !
Sueffre, je te pri, qu'il vive,
Jusqu'à tant qu'il saura mon non
8500 Et puis ensemble l'assaudron.
De dueil et de courous mourroie,
S'ausi com toi ne le grevoie.
— Et je, dist elle, bien l'ottroi ;
Mes je te pri, avance toi !
8505 Tost vueil que nous aions l'onneur
De li faire assez deshonneur ». Adonc la lisse pautonniere
Que la male passïon fiere
M'arresna en moy abaiant
8510 Et en l'os que tenoit rungant :
« Comment, dist elle, es si osé
Quë as baston ci aporté ?
Je he bastons drois et croçus
Qui sont u bout dessous agus.
8515 Tous ceus qui les portent n'ain point,
Mes volentiers, quant voi mon point,
Je les abaie par derriere
Et mort, comment que belle chiere
Ausi com ma suer pardevant
8520 Leur contreface et biau semblant.

75b

Et pour ce que baston tu as,
Comment que croçu ne soit pas,
Pour ce que Envie, ma mere,
Onques n'ama toy ne ton pere,
8525 À moy l'aras. Mal i venis,
Je te mengerai ja touz vis.
Je te rungerai jusqu'aus os
Et te trairai la pel du dos.
Onques ne veïs en ta vie
8530 Mastin, ne lisse en boucherie
Qui si volentiers char crue
Mengast comme je la mengüe.
La gueule ensanglantee en ay
Ausi com li leus qui ou tai
8535 A estrangees les brebis
Et en a ses guernons fourbis.
Je sui du lignage au corbel
Qui son ni a fait en enfer.
J'aimme charoinnes à mengier.
8540 Plus sont puans, plus les ai chier.
Jamais bon morsel ne mordroie
Tant com mauvais je trouveroie.
Se pommes avoie à garder,
Jamais n'en vourroie gouter,
8545 Devant qu'aucune pourreture
I verroië ou aucune ordure.
Mes sè pourreture i trouvoie,
Adonc tantost la je mordroie ;
Tantost en vourroie essayer
8550 Et assavourer et machier.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

75c

C'est ma nourreçon et ma vie
Aussi comme a ma mere Envie ».
Ainsi comme me contoit ceci,
Comment que mont fusse esbahi,
8555 Un pou commençai à sousrire.
« Vielle, dis je, bonne à eslire
Fusses mes pommes et garder.
Se de moi mordre deporter
Tu me veus, assez de pourries
8560 Te bailleraï et de honnies.
Et se ceci ne te soufist,
Bien sai où mont d'ordure gist.
Assez t'en trouverai, avant
Que point me vois agrouçant ».
8565 Adonc tantost elle reprist
Sa parole et ainsi me dist :
— « Ne me faut pas trop loing aler,
Se de l'ordure veul trouver.
En ma bouche ai les instrumens
8570 Dont en est fait li forgemens.
Se point u monde n'en avoit,
Entre mes dens tantost seroit
Reforgiee si com m'aprist
Le maistre qui ma suer aprist.
8575 — Bien croi, dis je, sē tu avoies
Matiere, que tu forgeroies ;
Mes sans matiere nul ne forge
Combien qu'i[l]¹⁴⁰ sache de la forge.
Fevre sanz fer et sans acier
8580 Ne puet coigniee bien forgier.

75d

— Matiere, dist elle, assez truis,
Quar tout le bien que trouver puis
Je le sai bien en mal mürer
Et faussement entrepreter.
8585 Bien sai en eaue mürer vin
Et en venin triacle fin.
Bien sai honnir les bonnes pommes
Et diffamer vaillans hommes,
Et puis ainsi comme char crue
8590 Je les deveure et les mengüe.
— Comment as non ? dis jē à li.
— Detraction, dist elle, qui
Detrai à mes dens et charpis
La gent pour faire couleïs
8595 À ma mere qui est malade
Pour humer en lieu de potage.
Elle m'a fait sa viandiere
Et sa maistresse cuisiniere.
Je la serf d'orelles forees
8600 Qui mises sont et enhantees
Parmi mon glaive à fer agu
En guise de haste menu.
Mon glaive ma langue j'apel
Pour sa plaie qui est cruel.
8605 Plus perce et fiert crueusement
Que nul glaive ne nul taillant,
Nulle saete barbelee,
Combien que d'ar[c]¹⁴¹ soit fort getee,
Ne puet plaie plus greveuse
8610 Faire ne plus perilleuse.

¹⁴⁰ Ms. : *qui*, v. note 13.

¹⁴¹ Ms. : *dart* ; corr. d'après *TAB*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

76a

Les oreilles que enhantees
Voiz en ce glaive et enhastees
Sont les orelles des oians
Ce que je di et escoutans.
8615 Ceus qui volentiers escoutent
Mes dis, leur oreilles boutent
Parmi mon glaive pour servir
Ma mere que voient languir.
— Et pour quoi, dis jë, a il croc
8620 U fer de ce glaive et ahoc ?
— Je te dirai, respondi elle.
Quant trespercié ai une oreille
Ou plusieurs et parmi geté
J'ai mon glaive à ma volenté,
8625 Volentiers jë en ahoque
Le non d'aucun et en acroche.
Plus volentiers emble bon non
Que ne fait grant tresor larron.
— Donc, dis je, es tu larronnesse ?
8630 Quar miex vaut bon non que richece.
— Certes, dist elle, bien voir dis,
Mes Salemon le t'a appris
Je sui larronnesse prouvee
De toute bonne renomnee.
8635 Plus belle chose en cest païs
Ne puis emblar à mon avis ;
Pour quoi, se restitution
N'en faiz, ne puis avoir pardon.
Mes mont envis je le feroie
8640 Pour la grant honte qu'en aroie.

76b

Orgueil aussi, quant le saroit,
Jamais ne s'i acorderoit.
— Et que fais tu, dis jë à li,
Quant par l'oreille qui ouï
8645 T'a, as ce bon non ahoquié
Et aucun preudom despoulié
En as ? — Certes, respondi elle,
Ja je t'en ai dit nouvelle ;
Quar en venim le convertis
8650 Et ainsi ma mere en nourris.
— Il m'est avis, dis jë à li
Quë en cest an mes je ne vi
Plus mauvese beste de toi.
— Certes, dist elle, bien le croy.
8655 Plus mauvese sui quë enfer,
Quar à ceulz ne puet nuire enfer
Qui en son enclos ne sont mie
Ou qui sont gent de sainte vie.
Quar se dedens enfer estoit
8660 Saint Jehan, nul mal n'i aroit.
La grant perfection de li
Umbre li feroit et abri.
Mes je te di que les absens
Je grieve aussi com les presens.
8665 Neent plus ne me grieve à geter
Mon glaive tout outre la mer,
Qu'il fait ou une liue ou deuz.
Et si te di qu'ausi à ceuz
Je nuis qui sont de sainte vie
8670 Com à ceuz qui ne le sont mie.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

76c

Se saint Jehan en terre estoit,
Encor de mon glaive il aroit.
U ciel aussi, se je vouloie,
Ja assez tost je ferroie,
8675 Autrefois essaié i ai
Et aucuns autres en y ai
Feru et ferrai encore,
Et si te di que plus ore
Ne me tenrai de toi ferir
8680 Et de toi jus faire chaïr ».
Adonc respondi Trahison :
« Seur, dist elle, ensemble faisons !
Fier d'une part et je l'oindraï
Et puis d'autre part le ferrai.
8685 Ainsi eschaper ne pourra,
Se mont excellent mire n'a.
— Je le vueil bien, respondi celle,
Mes je te pri que de sa selle
Avant le façon trebuchier
8690 Si que ne puist plus chevauchier ».
Quant ces paroles jë ouï,
Pensis deving et esbahi,
Quar point avoir je ne cuidoie
De cheval ne point n'i pensoie.
8695 « Comment, dis jë à Trahyson,
Ai je cheval ? Detraction
Pour quoi a elle dit ceci ?
Se tu le sez, si le me di !
— Raison, dist elle, si m'aprist
8700 Quant parla à moy et me dist

76d

Quë à cheval est cil montez
Qui de bon non est renommez.
Ce cheval ·III· piez avoir
Doit, si com chascun doit savoir ;
8705 Quar, se sanz plus ·III· en avoit
Ou ·II· ou ·I·, il clocheroit.
Nul ne seroit bien hounouré,
S'estoit sur tel cheval monté.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Li ·I· des piez à ce cheval
8710 Est que li hons n'ait en soi mal
Qui sente diffamation.
L'autre est que¹⁴² de condictïon
D'aucun servitute ne soit.
Li tiers est quë engendré soit
8715 En legittime mariage,
Et li quars est que il n'ait rage
Ou tache de forsenerie
Ne n'ait en toute sa vie.
Ce sont ·III· piez convenables
8720 À ceus qui portent tesmoignages.
Et pour ce que te sent monté
Sur ce cheval, ma suer parlé
Ell'a de toi jus trebuchier
Et jë aussi li vueil aidier ».

¹⁴² *que* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

77a

8725 Adonc à sa suer repara :
« Suer, dist elle, par où sera
Que premierement l'assaudron ?
— Sez tu, dist elle, la cha[n]çon¹⁴³
Quë Israël de Dan chanta :
8730 *Fiat Dan coluber in via ?*
Je sui cerastes la cornue,
Et Dan, la couleuvre tortue
Qui point ne voiz par droit chemin
Et mort la gent en larrecin.
8735 Tout coïement je m'en irai
Et par derriere je mordrai
Les ongles du cheval qu'il a
Et ainsi je cuit qu'il charra ;
C'est à dire que là endroit
8740 Oû rien de moy ne s'aperçoit
Je le mordrai repostement
Et li ferai empeschement.
Quar s'à li sentir me faisoie
Et en apert je le mordoie,
8745 Assez tost de son pié ferré
En mon visage aroit donné.
Les ongles insensibles sont,
Nullement ne s'apercevront
Que mon dent morde parderiere,
8750 Devant qu'il charra tout arriere,
Que relever ne se pourra
Et que le cheval clochera ».
Adonc respondi Trahison :
— « Or ça donc, or l'assaillon !

77b

8755 Bien me plaist qu'ainsi exposé
As le dit Jacob et glosé ».
Adonc Detraction geta
Sur moi son glaive et m'en navra.
Puis acourut gueule bae
8760 Vers moy comme forsenee.
Mon cheval par les ongles prist¹⁴⁴
Aus dens et fort clochier le fist.
Moy aussi de rien n'espargna,
Aus dens me prist, bien se monstra
8765 Qu'estoit de lignage à serpent.
Jus m'abati dont fu dolent,

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *

Mes pour ce n'eschapai je mie :
Vers moy s'en vint tout droit Envie,
De ses ·II· lances me ferì
8770 Et en mon cors les embati.
Traïson pas ne se faignoit,
Quar tant com sa suer me mardoit
Et m'aloit les costez rungant,
Elle tenoit son oignement
8775 Dont d'une part elle m'oingnoit
Et d'autre u ventre me boutoit
Son coutel et son apointon.
La vielle aussi au grant baston

¹⁴³ Ms. : *chaucon* ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *chancon* (sans signaler que le ms. a été corrigé).

¹⁴⁴ Tache d'eau sur les 2 dernières lettres.

77c

À tout ses instrumens de moi
8780 S'aprocha et me dist : « Rent toi !
Bien vois que ne pues eschaper ».
Adonc se prist moi ahurter,
À moi batre et à moi ferir
Et paine assez faire souffrir.
8785 **Quant** ainsi me vi atrapé,
Se **grandement** desconforté
Fu, demander ne me faut pas.
Bien pouoie crier halas !
Respit avoit de soi pener
8790 Peresce de moi arrester ;
Arresté de touz poins estoie
Ne moi mouvoir je ne pouoie.
Toutevoies **mon** bourdon droit
Je tenoie et **point** ne m'estoit
8795 Cheu et **grant** fiance avoie
Qu'aprez par li j'eschaperoie.

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Ainsi **comm'**en tel **point** estoie
Et **que** ça et là regardoie,
Devers un tertre vi venir
8800 Une autre vielle et acourir.
« Tenez le bien ! tenez le bien,
Dist elle aus autres, **quar** je vien¹⁴⁵.

77d

Gardez que il ne vous eschape
Par le bourdon où il s'agrape.
8805 Celle vielle estoit desguisee,
Quar d'aguillons estoit armee
Tout entour **comme** un heriçon ;
À escherpe avoit un fauchon,
Et en ses mains ·II· caillous bis
8810 Tenoit, si com m'estoit avis.
Feu li sailloit de son visage
Et bien vous di que, se sans rage
Estoit, si n'i paroît il mie.
En sa bouche avoit une scie,
8815 Mes à quoi faire ne savois,
Se avant ne li demandoie.
— Vielle, dis je, **quant** prez de moy
Fu venue, di moi pour **quoi**
As tel contenance et **maintien** ?
8820 **Comment** as **non** ? ne me **ment** rien !
Volentiers savoir le vourroie,
Comment qu'assés à souffrir aie ».
Adonc ses ·II· caillous ensemble
Elle feri si que la flambe
8825 U visage me fist sallir.
« Certes, dist elle, tost sentir
De mes mestiers je te ferai
Et mon non te deviserai.
Je sui la vielle hericiee,
8830 La mal pigniee et mal herciee,
La fille au heriçon heru
Qui se herice pour vertu.

¹⁴⁵ En bas de la colonne b, sont esquissées les contours de Colère, reproduite dans la miniature qui précède les 6 derniers vers.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

78a

De ses broches il m'a armee
Pour ce que soie redoutee,
8835 Pour ce que, se aucun s'aproche
De moi, qu'il ait d'aucune broche.
Venjance quier et veul avoir
De touz ceus que je puis savoir
Qui m'ont meffait en atentant
8840 Contre Dieu et sa main brisant.
Bien croi que je l'amenderai,
Quar en sa, main venjance sai
Prise comme en main souveraine,
Veü en ai lettre certaine.
8845 Je sui poignant et haïneuse
Impacient et desdaigneuse,
Plus aspre que n'est gletonnier,
Ronce, espine ne groiseillier.
Qui vourroit clorre son courtil
8850 De haie fort, s'estoit sutil,
Il m'i metroit, quar nulle haie
N'i feroit tant com je feroie.
J'ai non *Noli me tangere*
Qui ai tantost carmen en ve.
8855 Mue à petite achoison
Et fait un saut, quant d'aguillon
Sui pointe en delaissant celui
Qui pardevant m'estoit ami.
Je fais des hommes chahuans
8860 En plain midi et nonvoians,
Et les avugle et abestis
En eulz troublant tout leur avis.

78b

Je serf de vin aigre et verjus
Et d'aigruns qui sont vers et surs
8865 Et en donne aus coleriques
Plus volentiers qu'aus fleumatiques.
Je fas u firmament de l'omme,
Qui microcosme ou petit monde
Est apelé, lever les vens
8870 Et tonner et faire tourmens,
Et i fas raison esconser
Et entendement eclipser.
J'ai non Ire la reboulee,
La crapoudine envenimee,
8875 La rechigniee mere aus chiens
Qui de douceur n'a en soy riens.
Plus aspre sui que n'est chardon
Et plus sure que *absintium*.
Je sui *rannus* dont li feu saut,
8880 Quant, tant soit pou, aucun m'assaut.
Si pou ne puet vers moi venter
Que fumee me faut geter,
Hurter mes caillous et ferir
Et la flambe faire sallir.
8885 Se eche seche assez avoie,
Tantost le feu dedens metroie.
Despit l'un des caillous a non
Et l'autre est apelé Tençon.
Ce sont li caillous dont souvent
8890 S'entrefierent la sote gent.
Ceuz que jadiz s'entruoient
Les deuz fames qui demandoient

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

78c

Au roy Salemon jugement,
Laquelle aroit le vif enfant.
8895 **De** ces caillous jadis forgai
La scie que en ma bouchë ai.
Martel en fu cil qui est dit
Tençon et enclume Despit.
Impaciënce en est le fer
8900 **Qui** fu pris et fait en enfer.
Plus le fiert on, mais aplatist ;
Plus le chauf'on, plus endurcist.
Jadiz endenter soutilment
Je le fis, or entent comment !
8905 Dame Justice, la favresse
De vertus et la forgerresse
A une lime qui par non
Apellee est Correction.
C'est la lime qui hors lime
8910 Pechié jusqu'en la racine
Ne puet souffrir röoul n'ordure
Que tout ne lime et tout ne cure ;
Et pour ce que jadis limer
Elle me vout et hors oster
8915 Mon röoul, je li opposé
Le mauvés fer dont ai parlé.
Elle, quant limer me cuidoit,
Mon fer limoit et endentoit.
Scie en a fait, tu le vois bien.
8920 Ses dens sont grans com dens de chien.
La scie est Haïne apellee
Par qui est desjointe et sciee

78d

L'unïon de fraternité
Et l'aliënce d'unité.
8925 En Jacob et en Esäu
En as la figure veü.
Je les sciai et les desjoins
Et l'un de l'autre envoiai loins.
Aussi ai je mais autres fait
8930 Dont au conter aroit trop plait.
Aus dens ceste scie je porte,
Afin que, se ma patenostre
Je di, que je soie sciee
De Dieu le pere et dessevree
8935 **Quar**, quant je pri qu'il ait merci
De moi et me pardoint ainsi
Mes meffais com je les pardonne
Et rien de ce je ne pardonne,
Je sai bien que contre moi prie
8940 Et devers moi tourne la scie.
En ceste scie a si trespeu
D'onneur, de löenge et de preu
Que qui la tient et maistre en est,
Dessous ce qu'il scie se met ;
8945 C'est la fosse qui est bas
Où habite li Sathanas.
J'ai en pensé que tu l'essaies
Et que mestre tu en soies,
Et puis aprez je te çaindrai
8950 Le fauchon quë entour moi ai.
C'est cil que je çainç aus murtriers,
Quant je les fas mes chevaliers.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II

79a

Barrabas l'avoit çaint jadis,
Quant pris fu et en chartre mis.
8955 Homicide par son droit non
Est nommé et Occisïon.
C'est cil qui fauche et coupe hors
La vie et l'esperit du cors,
Cil dont les tyrans ce çaingnoient
8960 Jadis, quant les sains occioient.
Beste sauvage, non pas hon
Est cil qui porte tel fauchon.
Le fauchon le fait sauvage
Et querre proie en maint boschage.
8965 Tex bestes perilleuses sont
À ceus qui par le païs vont.
Miex y devroit le roy chacier
Qu'à cerf n'à dain ne à senglier.
Et pour ce quë ez pelerin,
8970 Mise me sui en ton chemin.
Ou le fauchon je te çaindrai
Ou je ta vie en faucherai ».

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Ainsi com en tel point estoie
Et que seulement atendoie
8975 La mort, Memoire pres de moi
Vi qui me dist : « Di moy, pour quoi

79b

Tes armeüres tu ne vez ?
Escuser ne te pues, quar prez
Sui de toi, et touzjours aroies
8980 Tes armes prestes, se vouloies.
Ves les ainsi comme t'a dit
Grace de Dieu et ci ton lit
Ne faces pas, quar honte aroies
Se plus longuement atendoies.
8985 Honte est quant tant as atendu
Et nul profit n'i as eü.
Se pieça vestu les eüsses,
Pas maintenant livré ne fusses
Aus vielles qui t'ont arrêté
8990 Et abatu et surmonté ».
Quant vi quë ainsi m'argüoit
Ma baesse et me reprenoit,
Dolent fu et au cuer marri,
Se plus je me gesoie ainsi.
8995 À mon bourdon je m'agrapai,
Et si con si me relevai
Laschement fu, quar floibe estoie
Et longuement geü avoie,
Mes armeüres voul vestir,
9000 Mes pas n'en eu temps ne loisir.
Peresce se mist audevant
Et me dist en moy menaçant
Que, se aus armes aprochoie,
Tantost de sa coignie aroie.
9005 Je la doutai et rien n'en fis,
Ses gieuz pieça avoie apris.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre II, Livre III

79c

Desarmez remains com devant,
Las et afflit et recreant.
Or me gart Diex de pis avoir,
9010 Quar en moy n'ai mais nul pouoir.
Rien n'a en moi où mais me fie
Fors le bourdon où je m'apuie
M'escherpe me sert de mont peu.
Au pain qui y est à mon preu
9015 N'ose touchier, tant com je soie
Desvoié par deça la haie.
Se j'en mençoie, Grace Dieu
Ne le vourroit tenir à gieu.
Fameilleus sui delez le pain.
9020 Mal cru Huiseuse au premerain.
Elle me deçut, quant la cru ;
Par li sui chetif devenu,
Par li aus vielles larronnesses,
De pelerins espierresses
9025 Sui livré ; en leur mains morrai,
Se de Grace Dieu secours n'ay.
Ainsi comme ainsi meditant
M'en aloie et mon frain rungant,
Un val parfont plain de boscage,
9030 Horrible, hideus et sauvage
Vi devant moi par où passer
Me convenoit, s'avant aler
Vouloie dont esbahi fu,
Quar par bos a on tost perdu
9035 Sa voie et mainz perilz y sont
Aus pelerins qui seulz y vont.

79d

Larrons, murtriers, bestes sauvages
Y repairent en tapinages.
Et maintes choses desguisees
9040 Y sont par mainte fois trouvees.
Tiex choses, quant par là passai,
Si com vous dirai, y trouvai.
Mes avant que plus vous en die,
Afin que il ne vous ennuie,
9045 Je vous dourrai une vespree
Et ci ferai une pausee.
Demain, se voulés, revenez
Et puis le remenant orrez.
Assez vous dirai de meschiez
9050 Que je trouvai et d'emcombriers.
Pitié en arez si com croi
Et garde y penra endroit soi
Chascun, quar du meschief d'autri
Chascun a ·I· mirour pour li.

146

III 9055 **Or** escoutez tresdouce gent
Mes avantures et comment
Mal fu venu et malmené
U boscage dont ai parlé.
Ainsi comme je descendoie
9060 U val parfont et avaloie,
Une vielle d'autre figure,
D'autre maintieng et d'autre laidure
Que pardevant veü n'avoie,
Vi qui s'estoit mise en ma voie.

¹⁴⁶ Interlignes.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

80a

*
* *Miniature* *
*
*

9065 Desguisee estoit grandement
Et sembloit qu'aviseëment
Comme sa proie m'atendist
Et que courre sus me vousist.
Nulle tel beste en *Daniel*
9070 N'ainsi faite en *Iezechiel*,
Ne plus laide en l'*Apocalypse*
Ne recort pas c'onques veïsse.
Boïsteuse estoit, torte et boçue,
D'un gros et viez burel vestue,
9075 Rata[c]elee¹⁴⁷ de clustriaus
De viez panuffles et churriaus.
Un sac avoit pendu au col
Et bien sembloit que faire vol
Pas ne vousist, quar ens boutoit
9080 Arain et fer et ensachoit.
Sa langue que hors traite avoit
À ce faire forment l'aidoit,
Mes meselle et surseme
En estoit toute et diffamee.
9085 ·VI· mains avoit et ·II· moingnons.
Les ·II· mains ungles de grifons
Avoient dont l'une derriere
Estoit en estrange maniere.

80b

En une de ses autres mains,
9090 Aussi comme se deüst frains
Limer, une lime tenoit
Et une balance où pesoit
Le zodiaque à grant entente
Et le soleil pour metre en vente.
9095 Une escuele en l'autre main
Tenoit et un sachet à pain.
En la quinte avoit ·I· crochet
Et sur sa teste ·I· Mahommet
Portoit qui ses yex encliner
9100 Li faisoit jus et regarder.
La siziemë main apuïee
Avoit sus sa hanchë afolee
Et aucune foys la levoit
Haut à sa langue et l'en touchoit.
9105 **Quant** tel vielle si laide vi
Et qu'il me convenoit par li
Passer, esbahi fu assez,
Quar ja estoie tout lassez
D'avoir ennui si com dit ai.
9110 « Harou ! dis je, Diex ! que ferai ?
Mort sui, se ceste laide beste
En ce boscage ci m'arreste.
Tant a de mains que, se m'agrape,
Je me dout que ja n'en eschape.
9115 Conseille moi, biau douz Jhesu,
Ou autrement je sui perdu ! »
En ce point la vielle venir
Vi vers moi pour moi assaillir.

¹⁴⁷ Ms. : *ratatelee* ; corr. d'apr. l'étude du mot ds Stumpf 266-274.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

80c

« Par Mahommet, dist elle à moi,
9120 Qui est mon dieu en qui je croi,
Je t'atendoie. À moi l'aras.
Mal i venis, tu i mourras.
Met jus t'escherpe et ton bourdon
Et fai hommage à mon Mahon !
9125 C'est cil par qui sui alosee
Et sage dite et hounouree ;
Celi sans qui nul n'est prisié
En terre ne auctorisié ;
Celi par qui sont honnourez
9130 Mains grans folz et sages clamez.
À li couvient que te soumetes,
Et de li servir t'entremetes
Et puis aprez honteusement
Mourir te ferai et vilment ».
9135 Quant tiex paroles prist à dire
La vielle, nul talent de rire
Ne me prist, mes bien voul savoir
Son non et qui estoit de voir.
« Vielle, dis je, ton non me di,
9140 Qui es et de quoi sers aussi,
De quel lignage et nation
Tu es et de quel region ;
Qui est et dont sert ton ydole
À cui servir veus que m'afole !
9145 N'est pas raison qu'à marmouset
Qui avugle est, sourt et muet
Je serve ne que face hommage
Qui sui de noble et franc lignage.

80d

Et s'ainsic est qu'à li servir
9150 Doie pour päour de mourir,
Si te di je que veul savoir
Qui il est, aussi com de voir
Savoir veul qui tu es et dont.
Si te pri, tantost m'en respont ! »
9155 Adonc la vielle respondi :
« Puisque savoir veuz qui je sui,
Ja assez tost le te dirai ;
Mes avant je te mousterrai
De mes enfances et mes gieus,
9160 Afin que tu me croies miex.
Vien aprez moy où me verras
Aler et crie fort : halas !
Je verrai ja le ve de pleur
Et le heü plain de douleur,
9165 La dolente interjection
Plaine de lamentation.
Nul ne voit ce qui tost ne crie
Harou, com grant forsenerie ! »
Adonc sur ·I· fossé monter
9170 Me fist la vielle et regarder
En une plaine ·I· biau moustier
Fundé delez ·I· eschequier

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *
* * * * *

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

81a

Où il avoit menus et gros
Eschés desquix je vi les ros
9175 Et les chevaliers et le roy
Qui en menoient grant desroy.
Chascun d'euz avoit çaint s'espee
Qui me fu chose desguisee.
Quar autrefoys joué avoie
9180 Aus eschés et nul n'en avoie
Veü qui fust de tel maniere.
Leur contenance estoit mont fiere.
Quar vers le moustier s'en alaient
Et jus abatre le voulaient.
9185 Li roys premier devant aloit
Et les fondemens en minoit.
De une crocë à un evesque
Faisoit son houel et sa besche.
Besche en estoit le bout agu
9190 Et houel l'autre bout croçu.
« Qu'est ce, dis je, quant cela vi,
Que je voi là ? Sui je esbahi ?
Est ce songe ou phäerie
Ou fantome ou deverie ?
9195 Est ce le ve que me disoies
Et le heü dont me parloies ?
Ce c'est, à certes, voirement
C'est heü et ve conjointement,
C'est interjection dolente
9200 Où il n'a rien qui m'atalente ».
Adonc la vielle si me dist :
« C'est voirement ce que t'ai dit.

81b

Voiz là le roy de l'eschequier
Et si roc et si chevalier
9205 Qui ont touz leur poins limitez
En l'eschequier et ordenez.
Assez eüssent de leur terre,
Se je ne fusse, sans aquerre
L'autri ; mes je ne puis souffrir
9210 Que souffisance sans tolir
Aient. Et pour ce à ce moustier
Qui prez est de leur eschequier
Je les envoie pour fourrer
Et pour tolir et pour haper.
9215 Au Roy qui les moustiers fonder
Doit et deffendre et gouverner
J'ai baillié oustil d'onneur plain
Pour faire ouvrage de vilain.
C'est une croce d'evesque
9220 Pour faire en houel et besche.
Croce d'evesque est honorable,
Mes à roy chose reprenable
Est de fouir et de houer
Et de fundemens desfonder
9225 Quë ont fundé ses ancesseurs
Et les autres nobles seigneurs.
Vilain devient, quant feut et houe
Et quant il fait houel et houe
Du baston qui croçu devient
9230 Pour sainte eglise que soustient.
Vilain ausi est li cornu,
Qui le baston dont soustenu

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

81c

Est son moustier et gouverné
Et duquel¹⁴⁸ il est hounouré,
9235 Baille à celui qui besche en fait
Et houel, afin que deffait
Et abatu soit son moustier,
Pour ce qu'est prez de l'eschequier.
L'un est vilain et l'autre plus,
9240 Mes pas ne di lequel l'est plus.
Li Roys tient besche et houe et feut
Dont toute eglise si se deut.
Et li cornus oustis li livre,
Quant les dziemes li delivre ;
9245 Sa croce et son pouoir li donne,
Quant l'eglyse li abandonne.
De ce jadis prophetiza
Jeremies et en ploura ;
Quar quant il vit quë on houoit
9250 Entour l'eglise et on fouoit,
Qu'elle paioit subventions,
Dziemes et extortions,
Il dist en soi esmerveillant
Et en soi griefment complaignant,
9255 Comment c'estoit que la princesse
De toute gent et la mestresse
Devenue estoit tributaire
Et qui avoit osé ce faire,
Ausi com se dire il vousist
9260 Que plourer bien i aferist.
Or pleure donc et fai dueil grant !
Si com je t'ai dit pardevant,

81d

L'eglise est entour minee,
Pou faut que ne soit aterree.
9265 À li destruire chascun met
La main et roc et paonnet,
Tuit li eshec sivent le roy ;
Mes quanqu'il font, il font par moy.
Je leur fais faire quanqu il font,
9270 Quar pieça mes escoliers sont.
Fierté n'i a ne roc ne roy
Qui touz n'obeissent à moy.
Touz estudient en mon art,
Viengnent matin ou viengnent tart.
9275 Jeremie, se ne m'en crois,
Le tesmoigne en son double trois.
— Mont esbahi, dis jë à li,
Tu me fais, se ne me dis qui
Tu es, qar je ne puis vooir
9280 Que puisses avoir tel pouoir.
Je te voi povrement vestue,
Contrefaite, tortue et boçue
Et maugré nature engendree,
Si com je croi et pourpensee.
9285 Et comment seignourie aroies
Sur roys et contes, et seroies
Leur dame, qui sont engendrez
Par nature et noblement nez ?
— Et je le te dirai, dist elle :
9290 Tu dois savoir que je sui celle
Qui ai les ensorceremens
Par quoi j'ensorcere les gens.

¹⁴⁸ Ms. : *duquel* est précédé de *du* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

82a

Quant je veul, je me fas plaisant,
Graciëuse et entalentant,
9295 Et quant je sui amee et plais,
Plus tost ce que commande est fais[sic]¹⁴⁹.
J'ensorcere contes et dus,
Roys et princes ; n'en y a nulz
Qui par mon ensorcerement
9300 Ne facent mon commandement.
Je sui la fille Besachis,
Apemen, delez qui s'est mis
Le Roy qui rit, quant je li ri
Et dolent est, quant je le sui,
9305 Qui sueffre bien que sa couronne
Je li oste et que la me donne.
Ainsi escrit le trouveras
U secont du secont *Esdras*.
Jadis li Roys ot une amie
9310 Qui grant temps en sa compaignie
Fu et si grandement l'ama
Que ses tresors touz li bailla
À despenser aus souffraiteus
Et aus povres religieus.
9315 Liberalité ot à non
Et fu jadis de grant renon.
Celle qui mont le Roy amoit
Et s'onneur pourchacier vouloit
Des tresors le roy donna tant
9320 Qu'au Roy en vint honneur tresgrant.
Il en aquist honneur et pris
N'onques son tresor plus petis

82b

N'en fu, ains en acrut assés ;
Car ausi com li ble semés
9325 Fait plus de bien et de profit
Que cil qui u grenier se gist,
Aussi les biens qui sont donnez
Valent miex que les amassez.
Or te di que, quant celle vi
9330 Qui le roy hounouroit ainsi,
Je me pensai que, se pouaie,
De tous poins la li fortrairoie.
Ainsi le fiz com le pensai.
En la chambre le Roy entrai.
9335 Tant fiz par ensorceremens
Que le portier me laissa ens
Entrer. Au lit le roy alai,
Delez li s'amie trouvai.
Je la li emblai et fortrais
9340 Et hors de la chambre la trais ;
Souz la clef en prison la mis,
Elle y est et sera touzdiz.
U lit le roy aprez entrai
Et en sa place me couchai.
9345 Il cuida que fusse s'amie,
Mes je ne l'estoie mie.
Je l'ensorcerai et deçu
Et sa tresoriere ainsi fu.
Je li garde tout son tresor
9350 Et tout son argent et son or.
Il cuide que li face honneur,
Mes je li fais grant deshonneur

¹⁴⁹ Le s final de *fais* est sans doute purement graphique.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

82c

Et li ferai toute ma vie
Tant com fera de moi s'amie.
9355 Plus diffamee amie avoir
Ne pourroit pour tout son avoir.
Se savoir veus ma nati^on,
Dont je sui et quel est mon non,
Tu dois savoir que nee fu
9360 U val de l'infernal palu.
Li Sathanas m'i engendra
Et dē illec il m'aporta
À Chaours où en me nourri
Dont Chaoursine dite sui.
9365 Aucuns m'apellent Couvoitise
Et aucuns autres Avarice.
Couvoitise apellee sui,
Pour ce que couvoite l'autrui.
Et Avarice sui nommee
9370 Pour ma substance trop gardee.
Appelle moi si com vourras
Et esbahi ne soies pas,
S'ainsi me vois rata[c]elee¹⁵⁰,
Et mal vestue et taconnee !
9375 Tu dois savoir que faire bien
Onques ne m'endurai du mien.
Assez ai robes à vestir,
Mes tout lairoie avant pourrir
Et tout de vers estre mengié
9380 Que moi ni autre en fust aisié.
Assez de bons amis eusse,
Se departir à point sceusse

82d

Le mien qui ne me sert de rien.
En ce resemble jē au chien
9385 Qui se gist sus le tas de fain
Auquel, sē autrui met la main,
Il abaie et braie et crie,
Combien qu'il n'en menguce mie.
Assez ai mains pour agraper,
9390 Mes nulle n'en ai pour donner.
Les mains de mon donnait coupees
Sont et de leur moingnons ostees,
Bien voiz que n'ai que les moingnons.
Fouz est qui me demande dons.
9395 Je ne quier qu'amasser deniers,
C'est mon office et mes mestiers.
Siz mains ai pour eus grapeler
En ·VI· manieres et glenner,
Pour eus en mon sac ensachier,
9400 Pour moy apeser et charchier,
Afin que, se trebuche jus,
Relever ne me puisse plus.
Plus en ay, plus avoir en veul,
Insaciable en est mon veul
9405 Ma pensee et m'affecti^on
N'en puet avoir replecti^on.
Je sui le grant goufre de mer
Qui tout reçoit sans regeter,
Qui tout absorbe et engloutist
9410 Et rien ne rent et rien n'en ist.
Je me hourde, trousse et apoise
Du metal que voi, que plus poise ;

¹⁵⁰ Ms. : *ratatelee* ; v. note 147.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

83a

C'est d'or dont bloquel et estache
Je me fas et si m'i atache
9415 **Qu'**à droit je puis estre apelee
Une singessè abloquelee.
Il semble que le bloc je garde,
Mes il assez mont miex me garde,
Il me garde qu'**en** haut ne voise,
9420 Et jus me tient et jus m'apoise.
À Judas qui ton roy trahi
Ce bloc jadis ainsi pendi ;
En ses bourses et en ses sas
Mis tant d'arain **que** de haut bas
9425 **Honteusement** jus trebuchier
Le fiz et en enfer plungier.
Or te dirai de mes ·VI· **main**s
Dont les metaus et les **arain**s
Je grapelle ainsi **com** t'ai dit.
9430 Plus males **main**s, si **com** je cuit,
En ta vie tu ne trouvas,
Ja assez tost l'essaieras.
La premiere, **qui** est armee
D'ongles de grifon, est **nommee**
9435 **Rapine qui** gentil se fait
Et dit que sa proie li lait
Penre où elle la puet trouver,
Dont souvent s'en va desrober
Es boscs les pelerins
9440 Et tuer les par les chemins.
Je ai, dit ellè, ongles crochus,
Gentille sui, ne me doit nus

83b

Chose **que** veulle refuser,
Et s'ainsic est, partout haper
9445 Je puis et partout penre proie.
Qui qu'**en** grouce, la chose est moie.
Ainsi ceste main se deduit
Et fait **main**s maus et jour et nuit.
C'est la **main** du huat **qui** hape
9450 Les **poucins** et les agrape,
Elle **prent** chevaus et charettes
Et les **pourvèances** qu'**ont** faites
Les bonnes gens **pour** leur user.
Se ·I· **povrè homme** pour garder
9455 A buef ou porc, si le prent elle ;
Et ne li chaut, se sa cotelle
Li povre pour son vivre **vent**,
Mes qu'**acompli** soit son talent.
De ceste **main** si taille et tont
9460 **Que** au taillier j'esrache et ront,
Et au tondre et au forcellier
J'escorche tout sans **riens** laisser.
Aussi fais **com** l'iraine fait,
Quar tant com sanc ou mouelle ait
9465 En la mousche, toute la suce
Et eviscere et espeluche.
Cestè **main** est escorcherresse
Des povres et baconneresse.
Elle **quiert** le poil sous le cuir
9470 Pour plus avoir et plus tolier ;
Et **quant** ainsi **sont** escorchiez
Les povres et espeluchiés,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

83b

Quant tout le leur est hors sachié
Et hors tiré et esrachié,
9475 Qui vie i cuideroit trouver,
Il se feroit pour fol clamer.
Ainsi à cerchier je te pense
Et de toi faire ma despense,
Ta mouelle et ton sanc sucier
9480 Et dont dois vivre à moi sachier.
Mes des ·V· autres mains avant
Te dirai si com t'ai convant.
L'autre main que porte derriere
Au dos en estrange maniere
9485 Est la main dont repostement
Je sache à moy or et argent
Dont les biens d'autri trai à moi
Repostement et en recoi.
C'est la main qui le pié baler
9490 Fait et les oreilles couper.
Coupe Bourse est apellee
Et Larrecin la diffamee.
C'est la main qui gans demander
N'ose au gantier pour enganter,
9495 Qui ne se moustre fors de nuit
Et quant la lune point ne luist.
Ongles crochus comme l'autre a,
Quar elle acroche, quant temps a,
Autant ou plus com l'autre fait ;
9500 Mes tant i a que son atrait
Ne vient pas si a cognoissance
Dont c'est douleur et grant meschance.

83d

Mont sont ore d'acrocheteurs
Entour le roy et de hapeurs
9505 Que, se aperceüs estoient,
À soudre au roy assez aroient.
Tel gent li font l'autri ravir
Pour le sien dont ne puet jouïr.
Cestë main est peruiserresse
9510 De maisons et descouverresse,
Une briserresse d'escrins
Et röognerresse de flourins,
Une contrefaiserresse
De faus seaus et graverresse,
9515 Une fausse serrurriere
Et une fausse monnaiere,
Une Poitevinerresse
Et de deniers mesconterresse.
Ceste main despouille les mors
9520 Et tient fenestres et huis clos,
Jusqu'à tant qu'ell'a grapelé
Ce qu'ell'a voulu et glané.
Et s'ell'est exequuterresse,
Du restat et dispenserresse,
9525 Si te di je qu'à li traira
Du plus bel et acrochera.
De tel main pas exent ne sont
Gent qui de nuit convi[v]er¹⁵¹ vont ;
Faus forestiers qui consentans
9530 Sont à tex faiz et faus sergans ;
Gent qui servent desloiaument
Et qui labourent faussement ;

¹⁵¹ Ms. : *cōviner* ; var. *couuiner* A, *conuiuer* TBM, *conniner* G [aussi *coquiner* M¹, *quoquiner* L]. Emprunt prob. au *Roman de Carité* du Renclus de Moiliens (éd. A.-G. van Hamel CXIX, 11 : *convivant*). V. thèse, t.2, pp. 112-113.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

84a

Monniers qui emplent leur raison
Sans point apeler y Raison ;
9535 Faus parmentiers et autres gent
Qui de l'autri si largement
Prennent que, se sceü estoit,
La main mesme les pendroit.
Et nonpourquant pendu seront
9540 Quant assez attendu aront.
Au derrenier je les pendrai
Si com mains autres pendu ai.
— Comment, dis je, es tu bourrelle ?
— Ouil certes, respondi elle,
9545 — Peresce, dis je, si m'a dit
Qu'elle l'est ». Adonc me dist :
« Elle l'est, certes, voirement,
Mes c'est de l'ame seulement ;
Mes de l'ame¹⁵² et du cors le sui.
9550 — Si te gart Diex, dis je, or me di
Qui pendi le cors de Judas,
Ou toi ou li, ne me ment pas !
— Ja, dist elle, Diex ne me gart,
Mes je te di que nous la hart
9555 Tout ensemble li meïsmes
Et par acort haut le pendismes.
Mes se ma main n'i eust aidié,
Jamés Peresce haut sachié
Ne l'eüst, quar son cors pesoit,
9560 Et à li pas n'apartenoit ;
Et pour ce tout principaument
Ma main en fist le pendement.

84b

De tel main, se me crois, te garde !
Quar elle fait l'arriere garde,
9565 Elle prend la gent soutilment
Et puis, quant puet, elle les pent.
De la main qui la lime tient
Te dirai, quar talent m'en vient.
C'est la main dont j'agrapelle,
9570 Met en tas et amoncelle
Ce quë autri a labouré
À sa sueur et conquesté.
Ellë est faite contre nature,
Quar en touz temps elle met cure
9575 D'arain et fer metre couvrir
Pour autre pondre et engendrer.
Autres mains descroistre le font
Par atouchemens quë i font,
Mes ceste ci croistre le fait
9580 Tout maugré que Nature en ait.
Enchanterresse est grandement,
Quar tournois par enchantement
Fait convertir en parisis
Et de ·V· fait devenir ·VI·.
9585 Vaches qui ne pueent mourir
Fait et forge sans coup ferir,
Et par leur longuement durer
Vaches de fer les fait nommer.
Elle met avaine en guerniers
9590 Et atent que li grains est chiers,
Et puis s'avaine à double vent
Et double paiement en prend.

¹⁵² Le vélin porte un trou en forme d'ellipse, entre *ame* et *et du* et entre *dis* et *je*, soigneusement contourné par le copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

84c

Elle tient lime pour limer
Autri substance et degaster.
9595 Petit et petit va rungant
L'autri en alant et venant
Rien n'est que delez li durast
Que tout au paraler n'usast.
Usure par non est nommee ;
9600 Quar par li est la vie usee
De celi qui en son usage
Use son temps et son aage.
Se si en usage ne fust,
De li chascun päour eüst.
9605 Mes si en us est devenue
Que es foires est conneüe.
Es foires va la gent usant
Devant toute gent et limant.
Nul n'i a, prevost ne maire,
9610 Qui contredie à son affaire.
— **Di** moi, dis je, de la balance
Où poises à si grant entente
Le zodiaque et le soleil,
Quar c'est chose dont me merveil !
9615 — Apren, dist elle, et entent bien,
Quar je ne t'en mentirai rien.
Grace de Dieu jadis assist
Entour le zodiaque et mist
Le soleil pour luire à chascun
9620 Et pour estre au monde commun.
À touz vout que general fust
Et que nul faute n'en eüst.

84d

Or te di que ce me desplut
Pour mon profit qui pas n'i gut,
9625 Quar bien vi que se je n'avoie
Le temps et ne l'aproprioie
À moi, mont pou pouoie ouvrir
De ma lime et mont pou limer ;
Et pour ce à moi j'apropriai
9630 Le zodiaque et usurpai.
Le temps et le soleil mien fis
Et en ma balance le mis.
Je m'en sui faite peserresse
Par mon outrage et venderresse.
9635 Je le vent par jours et semaines,
Par uitaines et par quinsaines,
Par moys et par ans tous entiers
Et la livre en vent ·XX· deniers.
Le moys en vent¹⁵³ ·IX· soulz ou ·X·
9640 Et la semainë ·V· ou ·VI·.
Selonc ce que chascun en prent,
Selonc ce je le poise et vent.
— **Or** me di, dis je, je te pri,
D'un bosquellon qui me vendi
9645 Busche pieça en sa forest
Et me dist : ‘ tieue la buche est
Pour ·XXX· sous, se maintenant
Tu m'en veus faire paiement,
Et se à l'an tu veus atendre,
9650 Quarante soulz la me faut vendre,
À savoir mon se cil vendoit
Le zodiaque et le pesoit. ’

¹⁵³ Vélin troué entre *en* et *vent* et entre *semai* et *ne* (verso 84a, v. note 152).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

85a

— De ce, dist elle, te dirai
Si com parler ouï en ay.
9655 Jadis les bosqueillons vendoient
Leur bos sur le pié et disoient :
Se mon bos avoir vous voulez,
Tel pris maintenant en dourrez,
Et se à l'an voulez atendre,
9660 Plus grant fuer le me faut vendre ;
Quar jusqu'à l'an mon bos croistroit
Et selonc ce plus il vaurroit.
Sē ainsi le bos te vendi
Celui, à mon avis te di
9665 Que le temps il ne pesa pas.
Mes se le bos estoit en bas
Et jus abatu et coupé,
Je croi que le temps fu pesé
De la chose qui augmenter
9670 Ne se puet ne monteplier ;
Quant pour lonc plus venduë est
Le zodiaque pesé est.
Mes quant la chose puet de soi
Monteplier, je cuit et croi
9675 Que l'accroissement est pesé
Tant seulement et mesuré.
— Les bosqueillons, dis je, les bos
Pou vendent mes sur les estos,
Avant gisent grant piece jus
9680 Qu'il puissent estre vendus,
Et toutevoies chiers les font
Quant à present païé ne sont ».

85b

Adonc me respondi et dist :
« Je te dirai ce qu'il m'en gist
9685 Suer le cuer, vaille que vaille.
Se les bosqueillons la taille
Des bos devant lors ne faisoient
Que acheteurs à eus vendroient,
Mont grant temps pourroient atendre,
9690 Avant qu'il peussent leur bos vendre.
Les marchans, quant le bos coupé
Ne verroient ne debité,
Diroient : ‘ Trop atendrion.
Passon outre et nous en alon !
9695 Nostre chose se veut haster,
N'avon mestier de demourer. ’
Et pour ce pour commun profit
Ordené fu, si com je cuit,
Que avant que marchans venissent,
9700 Les vendeurs leur bos abatissent
Et les feïssent debiter
Et metre à point et cherpenter.
Ce fu ·I· bon ordenement
Et pour ceus grant avancement
9705 Qui de merrien mestier aroient
Ou qui buche à ardoir vourroient.
Et pour ce ceus ne doivent mie
Perdre qui font la courtoisie.
Se pour les autres ont coupé
9710 Leur bos qui mont fust amendé
Dedens ·I· an, je cuit que vendre
Plus chier le puent sans mesprendre,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

85c

Supposé que il n'i peussent mie
Faire barat ne tricherie,
9715 Quar en tel maniere il vendroient
Le zodiaque et peseroient.
Et par aventure le font
Aucuns, mes couverturè ont
De ce qu'il est acoustumé
9720 Et que l'us en est aprouvé.
Or i entent et i expose
Si com tu veus et texte et glose !
De l'autre main à l'escuelle
Dire te vuel autre nouvelle.
9725 Ceste main ci Coquinerie
Nommee est et Truanderie.
Hoguinenlo par non la claim
Et qui apelle Mengu pain.
C'est celle qui bribes repont
9730 En son sachet et tant i sont
Que moisies elles devienent
Et à nullui nul lieu ne tiengnent.
C'est celle qui quiert pain pour Dieu,
Qui paier ne veut en nul lieu
9735 Escot ne chose que despende
Et n'a cure, qu'aucun amende
De courtoisie qu'elle face.
À l'escuelle elle pourchace
Sa vie treshonteusement,
9740 Combien que bien amendement
Y meist, s'elle labourast
Et se de gaignier se penast.

85d

C'est celle qui rata[c]elee¹⁵⁴
M'a ainsi com vois et clustree.
9745 Rien ne set faire que rivés
Et pautonnieres et sachés,
Que la penthecouste porter
Et moi aus buissonnés grater.
Elle me maine aus grans chemins
9750 Oû trespasans ou pelerins
Ou grans seigneurs doivent passer
Pour leur aumosne demander ;
Et afin qu'il aient greigneur
Pitié de moi et que du leur
9755 Il me donnent plus volentiers,
Elle me fait plus floibe au tiers
Et plus povre que je ne sui.
Et avec ce encor te di
Que par art me fait contrefaite
9760 Et de piez et de mains contraite
Aler courbé sur ·I· baston
Et crier halas sans raison.
Et combien que nul mal je n'aie
Et que souvent säoulé soie,
9765 Si maudi jë ou bas ou haut
Celui ou celle qui me faut.
Ceste main empruntent souvent
Pour truander la gentil gent.
En leur grans gans à fauconnier
9770 Bien la sevent metre et mucier,
Et bien la sevent desganter,
Quant il en veulent truander.

¹⁵⁴ Ms. : *ratatelee* ; v. note 147.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

86a

À ces religieus la tendent
Et sans avoir honte l'estendent
9775 En demandant or ça des piaus,
Or ça chaperons à oysiaus.
Unes longues, se vous voulez
Et unes guiches me donnés !
D'une surçainte ai grant mestier
9780 Et d'un colier à mon levrier.
De vos fromages me faciez
Donner et pas ne me failliez
Que n'aie une cote hardie
Du blanchet de vostre abaïe !
9785 Prestez moi ·VIII· jours ·I· sommier
Et ·I· roucin à chevauchier,
Une charete à amener
Ma busche, et ma terre à arer
Deuz bonnes charues ou ·III· !
9790 Vous les rarés dedens le moys.
Ainsi de ma main il s'aident
Et ainsi de l'autri se vivent
En espargnant honteusement
Le leur dont ont habondaument.
9795 Et semble qu'il ne cuident mie
Que les povres gens d'abaïe
Aient nulle riens que pour eus ;
Dont tu as veü, se tu veus,
Que quant il n'ont ce qu'il demandent,
9800 Nulle excusatïon n'en prennent,
Ains en ont indignatïon
Et hënt ceus de la meson.

86b

Or regarde, se bien amer
Me doivent, quant ainsi porter
9805 Leur fas l'escuelle aus truans
Et leur met ma main en leur gans.
Quant mon sachet et m'escuelle
À leur coutes je leur flavelle,
C'est une nouvelle maniere
9810 Qu'ainsi noblece son pain quiere
Qu'ainsi soit serve devenue
À moi qui sui viellè et chanue.
— De la main, dis jë, au crochet
Me di, se veuz, ·I· petitet,
9815 Quar de ceste ci me soufist ».
Adonc me respondi et dist :
« La main au croc peschiee fu
Jadis en l'inferral palu.
Symon Magus et Giesi
9820 La m'aportèrent jusques ci
Et m'en firent present et don,
Mes le croc li donna Symon
De la figure premeraine
De son non et chevetaine.
9825 Comme crochet est figuree,
Tu le sez bien, ·S· est nommee
Ce croc. Ceste croce et ceste ·S·.
Monstrent que je sui abaesse,
Mes c'est d'une noire abaïe
9830 Où en vit de mauvaise vie.
De ceste croce et ce Symon
Ceste main Symonie a non.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

86c

C'est une main qui introduit
En la meson de Jhesucrist
9835 Par fausses breches et pertuis
Les larrons sans entrer par l'uis,
Et quant dedens les a menez
Et à son croc acrochetez,
De son crochet croces leur fait
9840 Et pasteurs des brebis les fait.
Pasteurs di je, mes ceus se sont
Qui se paissent et qui tant font
Que miex les doit on leus clamer
Que pasteurs de brebis nommer.
9845 De leur croches par force eslochent
Grace de Dieu et la descrochent
Du throne de sa roiauté
Par don de temporalité.
Une heure s'en font acheteurs
9850 Et l'autre foys en sont vendeurs.
Et pour deniers souvent l'engagent
À ceus qui les deniers leur baillent.
Grace Dieu courouciee en est,
Quar bien li semble que pou est
9855 Prisiee, quant est engagiee
Pour si pou de chose et bailliee.
Ausi n'est elle pas contente
Ne pas bien ne li atalente
Quant ceuz qu'a mis en seigneurie
9860 Li font ladite vilennie.
Ceste main à tout son crochet
De tel maniere et tel guise est

86d

Que une heure achate et autre vent ;
Pour quoi qui parler proprement
9865 Veut, quant vent, Gieziterie,
Et quant achate, Symonie
Est dite ; mes communement
Symonie les nons comprent.
De tel main pas exent ne sont
9870 Ceus qui les messes chanter font
Pour prametre et donner argent.
Les prestres aussi pas exent
N'en sont qui les deniers en prennent,
Ainciez au fauz Judas resemblent
9875 Qui Jhesu pour deniers vendi.
Et avec ce encor te di
Que pires il sont que Judas ;
Quar, quant il vit qu'il n'avoit pas
Bien fait, les deniers il rendi,
9880 Mes ne¹⁵⁵ veulent pas faire ausi.
Nul silogisme de raison
Ne nulle predication
Jamais rendre ne leur feroit
Ne à tel fin ne les merroit.
9885 Et se la cause veuz savoir,
Je te di, saches le de voir,
Que le sac que au col je porte
A une si soutilte porte
Que ce qui est dedens geté
9890 N'en puet issir ne estre osté.
Fait est comme nasse à poisson,
Entree y a, issue non.

¹⁵⁵ Ms. : *ne* est précédé de *il* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

87a

Et pour ce que dedens geter
Faut quanque puent conquister
9895 Mes mains et touz ceus qui les ont
Ou qui de moi emprunt en font,
Pour ce du sac ne puet issir
Rien, ains le faut dedens pourrir ». Quant m'ot ainsi conté et dit
9900 De ceste main qui grant despit
Fait à Dieu, si com m'est avis,
Je li priaï aprez et diz
Que me contast de l'autre main
Que mise avoit sur son mehaing.
9905 « L'autre main, dist elle, Barat,
Tricherie, Tricot, Hasart
Est apellee et Decevançe.
Qui de trichier touzjours s'avance
Ceuz qui sont simple et sans malice
9910 Ou qui de marchander sont nice.
De faus pois et fausse mesure
Et de fausses balances use,
Et selonc ce qu'achate ou vent,
De chascun use doublement.
9915 À la grant aune mesurer
Veut ce qu'elle veut acheter,
Et ce qu'è elle vendre veut
À la mendre mesurer seut.
Tout aussi des balances fait
9920 Et du pois qu'è ens elle met ;
Quar bien scet¹⁵⁶ faire changement
Selonc ce qu'elle baille ou prent.

87b

Onques à point ne mesura
Ne à juste pois ne pesa.
9925 Tel chose fait à Dieu despit,
En *Proverbes* le truis escript.
Ceste main est estenderresse
De courtines et faiserrresse,
Elle fait aus drapiers courtines
9930 Pour ce que les couleurs plus fines
Des draps ressemblent à la gent.
Et si te di que bien souvent
Elle moustre bonnes denrees,
Mes quant aprez sont achatees,
9935 Elle a autres de tel couleur
Qu'elle delivre à l'achateur.
Mont fait ceste main ci de¹⁵⁷ maus.
Une fois coçonne chevaus
Et fait les mauvais bons sembler
9940 À ceuz qui veulent acheter.
Une autre foys par le païs
Faus saintuaires et faintis
Porte et moustre à la simple gent
Pour fausement avoir argent.
9945 L'autre fois prent en ces moustiers
Aucuns ymages qui sont viez
Et leur fait pertuis en la teste
Pour faire gagnier le prestre.
Es pertuis qu'a fait, huile met
9950 Ou eaue ou vin ce qu'a plus prest,
Afin que, quant celle liqueur
Descent aval, dite sueur

¹⁵⁶ Ms. : *scet*, correction en bas de colonne, remplace *soit* biffé.

¹⁵⁷ Ms. : *de* est précédé de *moult* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

87c

Soit et que de faire miracle
Soit renommé le viez ymage.
9955 Et afin que plus coulouré
Soit le miracle et renommé,
Je m'en vois aus coquins parler
Et leur fais faire simuler
Que boisteus soient ou contrais,
9960 Sours ou mués ou contrefais.
Et en tel point venir les fais
Devant l'ymage et crier : ' las,
Saint ymage, garissiez moy !'
Aprez Dieu, ai en vous grant foy.
9965 Et adonc de ma main les lieve
Et touz garis en heure brieve
Les moustre. Merveille n'est mie,
Mal n'avoient ne maladie.
Tant seulement mon mal avoient,
9970 Mes la gent pas ne le cuidoient.
Il le reputent à miracle,
Et dient que ç'a fait l'ymage,
Et puis aussi gaaigne le prestre
Et fait on une fausse feste.
9975 Mains autres maus a la main fait
Et tous les jours encore fait,
Mes je ne t'en dirai plus ore
Quar assez t'ai à dire encore.
— Au mains, dis je, tu me diras,
9980 Se tu veus, pour quel cause as
La main sur ta hanche qui cloche
Et pour quoy si souvent s'aproche,

87d

Et¹⁵⁸ touche à ta langue meselle ?
— Adonc voir, me respondi elle :
9985 Ma langue qui est surseme
Parjurement est apelee
Et ma hanche Mençonge claim
Pour ce que trait de l'espavain.
À ces ·II· choses Tricherie
9990 Familiere est et amie.
Vers elles volentiers se trait
Quar de lignage leur retrait.
Par li fu faite menterie
Et par li sui espaveignie.
9995 Par menterie aussi est né
Parjurement et engendré,
Quar parjurement ne puet estre
Se mençonge ne le fait naistre.
Et en mençonge et parjurement
10000 Ne puet qu'il n'ait baratement.
Ce sont ·III· choses d'un acort,
Combien quë il aient grant tort.
C'est la cause pour quoi la main
Apuiee est sur l'espavain,
10005 Pour quoi s'entremet de taster
Souvent la langue et visiter.
— Or me di, dis je, comment
Ta langue dis Parjurement
Pour quoi ta hanche espaveignie
10010 Tu apeles Menterie ?
— Jadis, dist elle, Verité
En mon chemin et Equité

¹⁵⁸ Annotation : *hanche*, en tête de colonne.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

88a

Encontrai qui leur pain queroient
Et qui assez povres estoient.
10015 Elles n'ont encore, à mon avis.
Quant je les vi, moy destourner
Me voul, pour ce que conquister
Riens à elles je ne pouoie.
10020 Finablement lessai leur voie
Et m'en commençai à fuir
Par les champs sanz chemin tenir.
À une mote m'abuissai,
Jus chai et m'espaveignai.
10025 Encor n'en sui je pas garie
Ne ne serai jour de ma vie.
Boisteuse sui, torte et clochant,
Au virili vois clopinant.
Mon mehaing et mon espavain
10030 Par son non Menterie claim,
Quar il n'est nulle clocherie
Si laide comm'est menterie ;
Toutevoies mont necessaire
Elle m'est à ce qu'ai à ffaire.
10035 Plus tost en est mon sac emplis
Et plus tost chevissance en truis.
Se droite fusse et droite alasse,
Pas tant assez je ne trouvasse.
Tel vient à moi qui s'en alast
10040 Et de mes voies se gardast.
Or te di qu'en ainsi clochant,
Ainsi mentant et clopinant,

88b

Dedens moi naist si grant chaleur,
Si grant chaut et si grant ardeur
10045 Et si grant desir et vouloir
De plus que n'ai encor avoir,
Que la langue traire me faut
Aussi comme ·I· chien qui a chaut.
À la court du roy je m'en vois,
10050 Après que j'ai ouÿ des loys,
Et di qu'avocate serai
Et que des plais me meslerai.
Là endroit je fais serement
Que ma lengue pour nulle gent,
10055 Se bon droit n'ont, je ne trairai.
Mes quant veü le stillë ai
Et clopiné ·I· pou de temps
Par mençonges et mentemens,
Combien que soit ou droit ou tort,
10060 De ma lengue faire deport
Ne puis que hors je ne la traie,
Quant voi qu'en doi avoir monnoie.
Et si te di que tout aussi
Fas comme la balance qui
10065 Sa lengue encline celle part
Où du pesé a plus grant part ;
Quar où plus à gaignier je voi,
Là de ma lengue fas convoi.
Là je la trai plus volentiers
10070 Où plus voi qu'il a de deniers.
Mainte foiz il m'est avenu
Qu'aucuns s'en sont à moi venu

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

88c

En moy priant que leur aidasse
De leur cause et leur tesmoignasse
10075 Avoir droit et que serement
En feïsse hardiement.
Et sez tu lors que je faisoie ?
Soiez certain que, quant monnoie
Me bailloient pour ensachier,
10080 Tost je juroie et de legier
Que en la cause droit avoient
Et qu'à bon droit il en plaidoient.
Et bien savoie vraiment
Quë il estoit tout autrement.
10085 Tel maniere de langueter
Et de muer et bestourner
Le tort en droit et droit en tort,
Pour atraire et pour faire aport
À mon sachet autri argent,
10090 Moustre pour quoi Parjurement
La langue est dite et apellee,
Et si te di que surseme
Ell'est par mentir et jurer
Et pour l'ardeur qu'a d'assembler
10095 L'autri par faus languetemens
Et desloiaus parjuremens.
Tant a menti et parjuré
Et tant fausement langueté
Que jamais ne sera creüe,
10100 Se canon et loy ne se mue.
À li connoistre [n]e¹⁵⁹ puet on,
Quar tel langue n'est mie d'om.

88d

Nature se courouceroit,
Së homme ou fame à soi trahoit
10105 À la langue fer et arain
Et en feïst com d'une main.
Et à ce pues tu vëoir bien
Qu'à Nature point n'apartien.
Que point ne sui de son lignage
10110 N'onques ne fu de son ouvrage,
Et encor miex tu le verras
Quant de ma boce ouÿ aras.
— Bien est, dis je, m'entention
Que m'en faces collation,
10115 Et quë aprez n'oublies pas
Le Mahomet dont parlé m'as.
— Ma boce, a elle respondu,
Est celle par qui sont boçu
Ceus qui se doivent limiter
10120 Selonc droite riule et riuler.
C'est une chose superflue
Qui toute riule fait boçe
Et empesche quanque droit est.
Tu dois savoir que cellë est
10125 Qui fait le riche comparer
Au chamel qui ne puet passer,
Pour sa boce, la porte acus,
Quant u mondë est entré nus
Par le postis qui est estroit.
10130 Se par là retourner s'en doit
Et il se fait boce entre deuz,
Bien doit savoir que, se li treuz¹⁶⁰

¹⁵⁹ Ms. : *me* ; corr. d'apr. *BG*.

¹⁶⁰ Annotation en fin de colonne, d'une autre main, plus tardive : *par povrete pertuis estroit /s'a dieu dont vient retourner doit et il le fait ...*(fin illisible).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

89a

N'est agrandis, il ne pourra
Passer ou sa boce osterà.
10135 Hons qui entre en religion
Par veu et par profession
Et par postis qui est estroit,
Se puis aprez boce se fait
En amassant ce qu'a laissié
10140 Et ce à quoi a renoncié,
Par le postis de paradis
Qui est estroit, si com veïs,
Passer ne pourra à la mort
Tant com tel boce avec soi port.
10145 Ceste boce est Proprieté
Qui sa miresse Povreté
Tant doute que ne l'ose atendre,
Pour ce qu'elle la vousist fendre
Et li crever et esmerder ;
10150 Ceci n'est pas chose à celer.
Quar aussi com teigneuse teste
De nul bon pigne ne fait feste,
Aussi Proprieté n'a cure
Que Provreté la prengne en cure ;
10155 Elle la het et jë aussi.
Quar, en tant com boçue sui,
Les boçuaus et les boçus
Qui en ces cloistres sont reclus
Sont mes parens et mes cousins
10160 Et plus quë autres mes affins.
Delez leur riule boçus sont
Et delez droite voie vont

89b

Tortuement, et d'adreceur
N'ont cure ne de repreneur.
10165 Yci aprez bien le verras
Quant de mes boçuaus seras.
Ce sera, se je puis, bientost ;
Mes avant te dirai ·I· mot
De mon ydole Mahommet
10170 Qui mon seigneur et mon dieu est.
Aussi, si com je croy, le tien
Il sera. Or t'en garde bien !
Combien que l'aies refusé,
Ton dieu sera bon gré mau gré.
10175 Mon ydole et mon Mahommet
Le denier d'or et d'argent est
Où est l'emprainte figuree
Du haut seigneur de la contree.
C'est ·I· dieu qui emmaillotés
10180 Veut estre souvent et liez,
Qui veut que souvent on le couche
Et que souvent on le descouche,
Qui veut gesir en escrinés,
En repostailles, en anglés
10185 Et bien souvent estre repos
En terre aveques les mulos.
C'est le dieu qui avugle ceus
Qui devers lui tournent les eus,
Qui fait aus fols les iex baissier
10190 En terre et la taupe gaitier,
Celui qui fait les gens boçus
Aussi comme je sui ou plus,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

89c

Celui qui m'a deffiguree
Ainsi com vois et diffamee.
10195 Il m'a fait laide et contrefaite ;
Et toutevoies tant m'ahaite
Et tant me plaist et a m'amour
Qu'en terre comme dieu l'aour.
Rien n'est que je peusse faire
10200 Que ne feisse pour li traire
Et li mener à ma meson.
Jadis Lorens sur le charbon
Je rosti pour ce quë osté
Il le m'avoit et destourné.
10205 Tant l'aimme que pour li sui sote
Et que souvent je pert ma cote
Pour li, à mains gieus devëez
Et aus merelles et aus dez,
Et en vois despoulliee et nue
10210 Comme oublaier aval la rue.
Et pour ce que je l'aime tant,
Veul jë aussi que biau semblant
Tu li faces et que servi
Il soit de toi et seignouri.
10215 Or garde que tu en feras !
Quar plus de moy triues n'aras.
Aoure le tout maintenant
Et de touz poins à li te rent ! »
Ainsi comm'ainsi me preeçoit
10220 Avarice et me contreignoit
De son faus ydole aourer,
Derriere moi ouï crier

89d

À haute vois et à haut ton :
« Harou, compaigne ! est ce ·I· hom
10225 Que je voi là à qui tient plait
Avarice et rien ne li fait ?
Alon là et si l'assaillon
Et assez honte li faisons !
Trop l'a esparnië Avarice,
10230 Tenue en doit estre pour nice.
— Certes, tu dis voir compaigne,
Disoit l'autre. Or meton grant paine
Que de nos mains ne nous eschape
Et qu'il demeure mort en la place ! »
10235 Quant tex paroles jë ouÿ,
Plus que devant fu esbahi.
Volentiers eusse pris la fuite
Se n'eusse redouté la suite.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Un pou sur costé me tournai
10240 Et vi venir et regardai
Une grant vielle à ·I· lonc nez,
À uns gros iex mal façonnez
Qui un ort sac ou fons percié
Tenoit aus dens et enbouchié
10245 Avoit dedens un entonour.
Pour moi estrangler prist son tour

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

90a

Et contre moy tendi les mains
Et me jura par touz les sains
Et foy qu'elle devoit George,
10250 Qu'elle me prendroit par la gorge.

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Une autre vi aprez venir
Qui plus assez me fist fremir.
Un faus visage painturé
D'une dame bien figuré
10255 En sa senestre main portoit
Et aussi com targe en faisoit.
Elle chevauchoit ·I· pourcel
Et paree estoit assez bel,
Mes son parement tout honni
10260 Estoit de boe et enlaidi ;
Pour quoy son viz et sa façon
Embrunchoit souz son chaperon.
Un dart avoit dont me feri
Tout avant que parlasse à li.
10265 Par l'eul entra, au cuer me vint.
Mont grandement me mesavint
Que mon hyaume lors je n'avoie
Et que sur l'ueil armé n'estoie.
Aprez me feri elle es mains,
10270 Pour quoi mestier mes gaignepains

90b

M'eussent eü, sê engantez
Les eusse eü et enfourmez ;
Mes voir est que dient la gent :
Le fol ne croit, devant qu'il prent.
10275 Quant ainsi je me vi navré
Et quë encor asseüré
N'estoie pas de la premiere,
Pour ce que bien me faisoit chiere,
Que puisque gorgiere n'avoie,
10280 Par la gorge tenu seroie,
Je ne sceu que penser ne faire ;
Tant vi bien que crier ne braire
Ne me vaudroit un hututu.
— Chetis, dis je, que feras tu ?
10285 Mont t'est certes avenu mal,
Quant onques venis ci aval.
Miex te venist quë au premier
Eüsses creü le natier.
Or as tu Raison adiree
10290 Et Grace Dieu s'en est alee
Et ez si navrés en tes mains
Par la faute des gaignepains
Que ne pues ton bourdon porter.
Au mains deusses tu demander
10295 Qui sont celles qui t'ont ce fait.
— Vielle, dis je, qui le sac lait,
Percié u fons portez aus dens,
Di moi ton non, pas ne me mens,
Sê à certes sans coup ferir
10300 Me veus ainsi faire mourir ! »

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

90c

Adonc la vielle respondi :
« Se ses qui sont Epycuri,
Tu dois savoir que sui leur mere
Quiconques ait esté leur pere.
10305 — Qui sont, dis jë, Epycuri ?
— Ce sont, dist elle, une gent qui
De leur sac percié leur dieu font,
Qui en touz temps leur pensee ont
De li emplir pour li vuider.
10310 En la cuisine ·I· jour entier
Ou plus vourroient bien croupir
Pour ·I· menu haste rostir,
Pour faire aucune charbonnee
Ou autre chose desguisee.
10315 Nulle delectation n'ont
S'en boire ou en mengier ne l'ont.
Ce reputent il à delit
Tant seulement et à deduit.
— Comment as non, dis jë à li ?
10320 — Gloutonnie, dist elle, qui
En mon sac percié boute tant
Qu'il en devient ort et puant.
Tant y ensache aucune foy
Que ·II· povres hommes ou ·III·
10325 En empliroient bien leur sas.
Se tu savoies bien les gas,
Les outrages et le lagan
Que de viandes fas par an,
Castrimargie me diroies
10330 Proprement et appeleroyes.

90d

— Et qu'est, dis je, Castrimargie ?
— Ce est, dist elle, plungerie
Et submersiön de morsiaus
C'om puet trouver es bons chastiaus.
10335 Touz bons lopins je plunge et noie,
N'est nul qui jamais nul en voie,
Puisqu'en mon sac les ai plungiés.
Et si te di quë ensachiez
En i ai mains que regeter
10340 M'a convenu et hors bouter.
Aprez moi traces de limon
Laisse com fait le limeçon.
— Fi ! fi ! dis je, vielle puant,
Ne me va plus de ce parlant !
10345 C'est une chose abhominable
Et laide et orde et reprenable.
— Certes, dist elle, tu dis voir.
Mes quant tu veus le voir savoir,
Il est raison que le te die.
10350 Se on m'appelle Gloutonnie
Et Trop Mengü[e]¹⁶¹ et Trop Gloutoie,
N'est pas chose que celer doie ;
Je sui la leuve du boscage
Qui touzjours ai es dens tel rage
10355 Que le menton faire troter
Me faut et la gueule baer.
Je sui Bel qui deveure tout,
Qui es cuisines mon nez bout
Par les fenestres pour flairier
10360 Et pour enquerre et pour tracier

¹⁶¹ Ms. : *mengus*, finale corr. d'apr. *oBGLM*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

91a

Comme fait chien à veneur
Laquel viande est la meilleur.
Mon nes est lonc par tout se boute,
En flairier met s'entente toute
10365 Pour savoir, se pourra trouver
Chose que doie u sac bouter.
— Di moi, dis je, se point t'emplis
De viandes de petit pris,
Se de feves ou de pain gros
10370 Tu feis onques ton ventre gros.
— Saches, dist elle, en verité
Quë aussi bien acoustumé
Ai gros et bis pain ensachier
Comme grans viandes mengier ;
10375 Tout aussi bien l'avidité
Comme la curiosité
Gloute me fait, mes le lonc nez
Me fu de mon pere donnez
Afin qu'en feisse pescherie
10380 Au gout de ma grant lecherie.
— Et quel chose, dis jë, est gout ?
— Ce est, dist elle, par où tout
Passe quanque jë engloutis
Et où sans plus est mes delis.
10385 C'est de mon sac l'embouchement
Qui se fait par atouchement ;
Et si te di que pas ·III· doie
N'a de lonc, se le mesuroie.
Bien vousisse que plus lonc fust
10390 Et que com col de grue fust,

91b

Et bien vourroie que trespas
Tousjours i fust de morsiaus cras,
Que de lopins fust bien froié,
Fussent à cheval ou a pié,
10395 Ne me chaurroit quel paine eüst
Le sac percié, mes que plain fust.
Mes yex sont grans, ardant mon gout,
L'un et l'autre veulent de tout.
Tant ou plus com li gout gouter
10400 Puet, li euil li veulent livrer.
Plus sont li euil desmesurez
Que li sac n'est ne li lonc nez.
De nulle rien n'ont soufissance
Tant com rien puist entrer en pance.
10405 C'est une chose qui ma vie
Acourse mont par ma folie.
N'est nul plus traïteur coutel
Quë est superflue morsel.
— Et pour quoi, dis jë, mes tu ens
10410 Morsel qui est si pestilens ?
— Je porte, dist elle, en ma bouche
Une si pestilente touche
Que, quant atouchë au morsel,
En soi en prent si grant revel
10415 Que, s'à l'autre ne retouchoit,
Aussi com hors du sens seroit.
L'un après l'autre veut touchier
Aussi com li gout sanz cessier.
Rien ne li chaut de mon profit,
10420 Mes que sans plus ait son delit.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

91c

— **Di** moi, dis je, comment nommee
Est celle bouche et apellee ?
— Ce est, dist elle, une sauciere,
Une volage messagiere
10425 **Qui** a tost dit et raconté
Ce que le cuer a commandé.
Male clique et malevoisine
L'appellent la gent sa voisine,
Pour ce que volentiers mesdit
10430 Et vilennie assez tost dit,
Quant a aus bons morsiaus touchié
Et des bons vins a essaié.
— Est elle, dis je, groumete
Qui d'essaier vins s'entremete ?
10435 — Qu'est elle donc, a elle dit.
— Là prent elle son grant delit,
Par li sui je desmesuree
Et par li sui gloute nommee.
Elle me met à deshonneur
10440 Et me taut et pris et valeur.
Elle m'a l'entonneur baillié
Quē en mon sac vois embouchié.
Les vins i avale et entonne,
Et par outrage tant m'en donne
10445 Que je n'ai ne sens ne raison
Ne ne sai trouver ma meson
Ne moy aler couchier en lit.
— Tu ez donques, li ai je dit,
Chose qui nul gouvernement
10450 N'as en toi n'endoctrinement ?

91d

— C'est voir, dist elle, se tresbien
Tu savoies tout mon maintien ;
Quar quant mes vins ai entonné
Et mes viandes gourmandé,
10455 Lors diroie je vilennie
À Dieu et à sainte Marie.
Se Raison venoit à moi,
Tantost li diroie : fui toi !
Se Justice, sē Equité,
10460 Se Prudence, se Verité
Y venoient, toutes boutees
Seroient hors et refutees.
Sobrieté et Atempance
N'i aroient fors que meschēance,
10465 De elles je me moqueroie
Et chacier hors je les feroie.
Quant m'est le vin entré en corne,
Adonc sui fiere com unicorne ;
Adonc veul je chascun hurter,
10470 À l'un tencier, l'autre blasmer.
Les yex esroulle comme ·I· tor,
Pour nient n'ai mie com butor
Deuz ventres, quar butordement
Parle à la gent et lourdement.
10475 — Comment , dis je, as tu ·II· ventres ?
— Ouïl, dist elle, qui sont gendres
À dame Venus qui m'ensuit,
De quoy li uns Yvrece est dit
Et li autre li Goufres est
10480 Qui de mengier touzjours est prest.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

92a

Le premier quant il a beü
Et l'autre l'a aperceü,
Il dit aussi qu'il veut mengier ;
Et quant il avient que premier
10485 Il mengut, l'autre boire aussi
Veut et tost dist : ' je le renvi. '
Et ne soufist pas ce une fois,
Non pas certes ne deuz ne trois,
Ains veulent touzjours poursuir
10490 Ce qu'ont commencié sans fenir.
Chascun veut penre derrenier
Et touzjours à recommencier
Est, tant comme u pot il a vin
Et que viande est mise à fin.
10495 Ces ·II· ventres font reveler
Dame Venus et repesner.
Par eus ell'est plus reveleuse
Et de mal faire mains honteuse.
Par eus plus volentiers se tient
10500 Prez de moy et après moi vient.
Par où je vois, volentiers va,
Quar elle pense qu'elle ara
En sa subjection celui
Que par la gorge arai saisi.
10505 Je pense que ce seras tu,
Puisque tu es ici venu ».
Adonc par la gorge me prist
À ·II· mains et ainsi me dist :
« Puisque tu n'as point de gorgiere
10510 Saches de voir que mont plus fiere

92b

Et plus cruel me trouveras.
— Harou, dis je, halas, halas !
Lesse moi à celle parler
Que derriere toi voi aler.
10515 Elle m'a de son dart feru ;
Malbailli serai et perdu,
Se de voir ne sai qui elle est ».
Adonc me dist : « À toi en est.
Bien veul qu'elle le te die
10520 Mes tu ne m'eschaperas mie.
Saisie me tendrai de toi,
Puisque te tien si prez de moy ».
Adonc à celle qui feru
M'avoit, demandai : « Qui es tu ?
10525 Sotement vas par le pais
Sus ce pourcel, ce m'est avis.
Et nichement t'es embrunchiee
Souz ton chaperon et muciee.
— Certes, a elle respondu,
10530 Je sui celle qui u palu
Aussi com raines demourer
Fais mes subjez et habiter.
Illeuques maïns j'en i afole
Et de veüe et de parole
10535 Et de leur contenance aussi.
Je sui Venus dont as ouï
Parler à dame Gloutonnie
Qui par la gorge te maistrie.
Du monde pieça hors boutai
10540 Virginité et enchaçai.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

92c

Li angre à cui elle estoit suer
Onques puis ne m'eurent à cuer,
Leur nez estoupent, quant me voient
Laquel chose pas ne feroient
10545 Pour une charonne puant,
Se vice n'i avoit plus grant.
Partout je parsui Chasteté
Sanz cessier, iver et esté.
Se en religion muciee
10550 Ne se fust pieça et logiee,
Pieça je l'eusse mise à mort ;
Mes je truis le chastel si fort
Que la malfaire ne li puis,
Se pour musier ne vient à l'uis,
10555 Aussi com Dina corrupue
N'eust pas esté, se hors issue
Ne fust, aussi nuire ne puis
Chasteté, se n'ist hors de l'uis.
— Que t'ont meffait, dis je, ces ·II·
10560 À cui si pou de bien tu veus ?
— Virginité, a elle dit,
Onques ne vout gesir en lit
Ne en chambre où je geüsse,
Onques ne fu que ne li fusse
10565 Haïneuse et abhominable,
Pour ma pueur intolerable.
Chasteté si me het aussi
Et quant me voit, tantost dit : ‘ fi !
Miex aimme mon mantel laissier
10570 Qu'en nul temps avec toi couchier,

92d

Miex m'aimme rendre en abbaie
Quë point estre en ta compaignie. ’
— Comment, dis je, puet ce estre voir
Que cil moine blanc, gris et noir
10575 Aient Chasteté receüe
Et qu'avec eus se soit rendue.
— Ouïl, dist elle, vraiment,
Mes il m'en desplaist grandement.
Là est elle dortouriere
10580 Et fait leur lis com chamberiere.
— Donques, dis je, a elle office ?
— Voir dis, dist elle, et pour ice
La he je plus et la parsui
Et plus aspre contre li sui.
10585 — Pour quoi, dis je, m'as tu feru ?
— Comment, dist elle, cuides tu,
Puisque je sui si prez de toi
Que tu ne te sentes de moy ?
Par mon chief qui est biau pignié,
10590 Encor n'as pas tout essaié.
Quant j'ai qui que soit assailli,
Sitost ne me part pas de li.
— Es tu, dis je, si bien pigniee
Com tu dis et appareilliee ?
10595 Se tu le fusses, si com croi,
Pas ne te muçasses de moi.
— Or entent ·I· petit, dist elle :
— Bien est voir, se je fusse belle
Qu'ainsi ne m'embru[n]chasse¹⁶² mie.
10600 Pas ne s'ensuit, se sui pigniee,

¹⁶² Ms. : *mēbruchasse*, avec omission du tilde sur le *u*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

93a

Et un pou fais la cointerelle,
Que pour tel cause soie belle.
Je sui laide, vielle et baveuse,
Orde, puant et limonneuse,
10605 Plus orde assez que n'ose dire.
Pour ce qu'il n'est pas à dire,
Je m'embrunche c'on ne me voie,
Combien que mont cointe je soie,
Et n'ai cure d'estre veüe
10610 En lieu où ait point de veüe.
Je vois par destours et anglés
Et quier muçailles et cornés.
Et ne voi goutte en plain midi
Et ai assez paine et souci
10615 Et en peril me met souvent
Pour faire ·I· pou de mon talent.
Se tu savoies quantes foys
Et par quix lieux souvent je vois,
Je cuit que mont t'esbahiroies
10620 Et que mont pou me priseroies.
Je chevauche ·I· mauvés cheval,
Quar là où est le pas plus mal
Et là où plus il a ordure,
Là couche il de sa nature.
10625 Ce cheval est ma volenté
Qui me porte et est apresté
Aussi com truie soi couchier
Où est la boue et le boubier.
Figuré est comme pourcel
10630 Qui a en terre le musel.

93b

Là où se couche, là me met,
Mes plus est en lieu ort que net.
Par li ainsi je sui soulliee,
Et emboëe et ordaiee.
10635 Par li ainsi *in abstracto*
Laide sui, mes *in concreto*
Encor je sui plus laide assez
Et pour ce porte ·I· painturés [sic]¹⁶³
Faus visage pour couverture
10640 Faire à mon vis plain de laidure.
Ce faus visage Farderie
Est dit, dont quant sui enviellie
Et devenue sui ridee,
Et fronciee et descoulouree,
10645 Luisant en despit de Nature
M'en fais en muant ma faiture.
Lors me fas je une chambre coie
Pour touz ceus qui passent la voie,
Un droit fumier en carrefour
10650 Où chascun qui veut à son tour
Puet venir pour faire ordure.
— Fi ! dis jē, or n'ai je cure
De t'acointance ne de toi.
Bien connois maintenant et voi
10655 Que d'avoir à toi parlement
Il n'a que grant diffamement.
— Certes, a elle respondu,
S'avoies les oustis veü
Que souz ma cotelle ai muciez,
10660 Se mont n'estoies desvoïés,

¹⁶³ Le s final de *painturés* est sans doute purement graphique.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

93c

Encore mains me priseroies
Et mains parlement me tenroies.
— Moustre les moy, dis jè à li,
Et comment sont nommez me di !
10665 — Li ·I·, dist elle, a non *raptus*
L'autre *stuprum*, l'autre *incestus*,
L'autre est dit *adulterium*
Et l'autre fornication.
De l'autre qui n'est à dire
10670 Te puet il bien à tant souffire.
Or les entent si com tu veus
Et saches qu'il sont perilleus.
Pas ne les verras à present,
Quar nulle fois apertement
10675 Ne les moustre pour leur faiture
Contrefaite et pour leur leidure
Et toutevoies bien ferir
En sai aucuns, quant ai loisir.
Je t'en ferrai, se ne t'en fuis
10680 Ou plus tost ne vas que Tygris.
Mes puisque te tient Gloutonnie,
De ta fuite ne doute mie.
À moi l'aras, tu i mourras
Et jamais plus avant n'iras ».

* * *

* Miniature *

* * *

* * *

93d

10685 Adonc la vielle me feri
Du dart au cuer et m'abati.
Gloutonnie mont li aida,
Par la gorge jus me sacha
Avarice et les autres toutes
10690 Pas ne moustrentent qu'eussent gouttes,
Chascune à son tour me feroit
De tele armeure qu'elle avoit.
Tolu me fu lors mon bourdon,
Mes m'escherpe me laissa on.
10695 À recouvrer bien i pensoient,
Quant de touz poins ocis m'aroint.
Quant ainsi me vi atrapé,
Jus abatu, feru, navré,
Quant mon bourdon perdu avoie
10700 Par qui relever me souloie,
Onques nus hons si com je croi
Ne fu plus desolez de moi.
« Halas ! dis je, que feras tu ?
Chetis, dolens, que diras tu ?
10705 Or es tu venu à ta fin.
Pour quoi fus onques pelerin ?
Pour quoi onques bourdon preïs
Pour perdre lè en cest païs ?
Miex te vausist què avortez
10710 Tu eusses esté et mortnez.
Qui te pourra jamais aidier,
Qui visiter, qui conseilier ?
Tu as perdu par ta folie
Grace de Dieu, ta bonne amie.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

94a

10715 **He** ! Penitance, Penitance !
Pour quoi fis onques redoutance
De passer ta haië espineuse
Maintenant ? Douce et amoureuse
Me fusses, sē si esloigniés
10720 De toi ne fusse et estrangiez.
Tes verges et tes deceplines,
Tes pointures et tes espines
Fussent maintenant une ointure
À ma tresgrant mesaventure.
10725 He ! armes de chevalerie,
Vous regreter toute ma vie
Devroie, se vivoie plus.
De vous une foys fu vestus
Et aournez mont cointement,
10730 Mes las, chetis ! quar longuement
Pas ne fu, ains tost vous mis jus.
Mains maus m'en sont puis avenus
Et maintenant sanz nul deport
J'en sui livrez et mis à mort.
10735 **He** ! sacremens de Sainte Eglise !
Je me dout que, pou ne vous prise,
Je me dout qu'en vain receüs
Ne vous aie, puisqu'est perdus
Le bourdon par qui me souloie
10740 Redrecier, quant cheü estoie.
He ! Jerusalem, la cité
Où d'aler estoie excité,
Comment vers toi m'escuserai
Et quel response te ferai ?

94b

10745 Promis t'avoie en mon courage
Que je feroie le voiage
À toi, pour ce que je te vi
U biau mirour cler et poli.
Or sui des vielles arresté,
10750 Or sui batu, or sui navré.
De maleheure me forvoiai,
Jamés, je cuit, ne te verrai ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Ainsi com je me complaingnoie
Et que mes perdes regrettoie.
10755 Je vi passer une nuee
Qui pas n'estoit mont eslevee ;
Elle venoit devers midi
De quoi le vent venoit aussi.
Elle dessus moi s'arresta
10760 Et une piece i demoura.
Mes pas grant force n'en faisoie
Pour les douleurs que je sentoie.
J'estoie aussi com demi mors
Et pou de vie avoie u cors.
10765 Or entendez, se Diex vous gart,
Comment Grace Dieu se depart
Envis de ceus qu'a secouru
Autrefois, quant mesavenu

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

94c

Leur est, et comment volentiers
10770 Leur sequeurt, quant en est mestiers.
De celle nue descendi
Une vois qui me dist ainsi :
« Or sus, meschant couart, or sus !
Trop as croupi et geü jus.
10775 Tu n'as d'espreuve mais mestier,
Quar tu es mauvés chevalier.
Je t'ai ton bourdon raporté
Pour toi relever d'orfenté.
Entent à moy, je le te tent
10780 Et je le te restablis et rent.
Encor ne veul je pas ta mort,
Combien que vers moi aies tort,
Mes je veul que tu convertisses
Et que t'amendes et que vives ».
10785 Quant tiex paroles j'entendi
J'ouvri ·I· pou mes yex et vi
Une main qui en haut tenoit
Mon bourdon et le me tendoit.
Je pensai que c'estoit la main
10790 De celle qui au premerain
Le m'avoit baillié, c'estoit elle.
« He Diex, dis je, bonne nouvelle
Onques vers toi ne desservi
Que pensasses de moi ainsi !
10795 Maintenant estoie perdu,
Se ne m'eüsses secouru.
Puisque mon bourdon me rens
Et par ta pitié le me tens,

94d

De mes douleurs me fais confort
10800 Et me respites de la mort,
Je t'en rent graces et mercis,
Douz debonnaire Jhesucris !
He Grace Dieu, ma douce dame !
Or voi je bien qu'encore m'ame
10805 N'as pas de touz poins oubliee ;
Au grant besoing t'es aprestee
De moi aidier, s'à moi ne tient.
Je ne sai dont ceci te vient
Fors de ta debonnareté,
10810 Quar en moy ne l'as pas trouvé.
Ton conseil onques je ne cru.
À droit m'en est mal avenu.
À jointes mains t'en cri merci
Et en plourant ma coupe en di.
10815 Je m'amenderai, ma dame,
Je le te promet par m'ame.
Sans plus m'aïde ceste foys,
Je te croirrai une autre foys.
Redrece moy et me relieve !
10820 Quar la demeure m'est trop grieve.
Droit à la haie m'en fuirai
Se delivrance par toi ay ;
Et se tu veus, tu m'i merras,
Quant relevé de ci m'aras ».
10825 Adonc respondi Grace Dieu :
« Je te dirai ·I· trop biau gieu.
Se celle qui est aumosniere
De moi donner et despensiere,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

95a

Vouloit tant faire vers mon pere
10830 Qui est son fil, elle sa mere,
Quē il à toi me redonnast,
Encore n'iroies pas à gast.
Encore bien retourneroies
À Penitance, se vouloies,
10835 Je t'i merroie liement
Et t'osterioie de tourment.
— Et qui est, dis je, celle dame
Qui de toi despenser est dame ?
Grant dame est, quant despensiere
10840 Ell'est de toi et aumosniere.
— Certes, dist elle, tu dis voir
Et pour ce te faut il avoir
Premierement acés à li
Et que tu li pries merci :
10845 Sē elle veut, je t'aiderai
À ce besoing et secourrai.
Encor en ai je volenté
Si com je le t'ai ja moustré.
Se tu ne ses qui la dame est,
10850 Grant faute et grant honte à toi est.
Autrefois elle t'a geté
De mauvais pas et relevé.
C'est l'escharboucle et le poumel
De ton bourdon qui est si bel.
10855 Autrefois je t'en ai parlé.
Fol ez, se tu l'as oublié.
— Dame, dis je, pas ne savoie
Ne pas garde ne me donnoie

95b

Que de celle vous parlissiez,
10860 Ains cuidoie que deïssiez
D'aucune autre mesconneüe
Que onques mes n'eusse veüe ;
Mes puisque c'est mon escharboucle
Volentiers ouvrerai ma bouche
10865 Et de bon cuer la prierai
En tel maniere com sarai ;
Mes se fourme me donnēz
Et la guise me moustrēz
Comment requerre la devroie,
10870 Tresvolentiers je le feroie ».
Adonc de la nue ·I· escrit
Me geta et ainsi me dist :
— Vois comment prier la dois
À ce besoing et toutefoys
10875 Que semblable besoing aras
Et qu'es mains des vielles seras.
Or le li tost apertement
Et la requier devotement
En li prometant de cuer fin
10880 Que tu seras bon pelerin,
Que jamais par chemin n'iras
Où cuides trouver mauvés pas.
— Or vous di que l'escrit ouvri
Et le desploiai et le vi.
10885 Et fis de touz poins ma priere
En la fourmē et en la maniere
Que contenoit le dit escrit
Et si com Grace l'avoit dit.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

95c

La fourme de l'escrit orrés,
10890 Et se vostre ·a·b·c· ne savez,
Savoir le pourrez de legier
Pour dire le, s'il est mestier.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

À toi, du monde le refui,
Virge glorieuse m'en fui
10895 Tout confuz, quar ne puis miex faire.
À toi me tieng, à toi m'apui.
Relieve moy, abatu sui,
Vaincu m'a mon grant adversaire.
Et puisqu'en toi ont tous repaire,
10900 Bien me doi donc vers to[i]¹⁶⁴ retraire
Avant que j'aie plus d'ennui.
N'est pas tel luite necessaire
À moi, se tu com debonnaire
Ne me sequeurs comme à autrui.
10905 **Bien** croi que par toi confortés
Sera mon cuer desconfortés,
Quar tu es de salut la porte.
Se je me sui mal tresportés
Par sept larrons, pechiez mortés,
10910 Et erre par la voie torte,
Esperance me reconforte
Qui à toi hui me raporte,

95d

À ce que soie deportez.
Ma povre ame je t'aporte,
10915 Sauve la, ne vaut que morte ;
En li sont touz bien enortez.
Contre moi font une action
Ma vergoigne et confusion
Que devant toi ne doi venir
10920 Pour ma tresgrant transgression,
Raisons de desperation
Contre moi veulent maintenir ;
Mes pour ce que veul plait fenir,
Devant toi les fas convenir
10925 En faisant replication.
C'est que je di appartenir
À toi du tout et convenir
Pitié et miseration.
Dame es de misericorde
10930 Par qui Diex bien se recorde
À sa gent estre racordé.
Par toi vint pais et concorde,
Et fu pour oster descorde
L'arc de justice descordé.
10935 Et pour ce me sui acordé
Toi mercier et concordé
Pour ce quë ostas la corde.
Quar, ainsi com j'ai recordé,
S'encore fust l'arc encordé,
10940 Comparé l'eust ma vie orde.
En toi ai esperance eü,
Quar à merci m'as receü

¹⁶⁴ Ms. : *to*, par inadvertance du copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

96a

Autrefois en mainte guise.
Du bien qui u ciel fu creü
10945 As ravivé et repeü
M'ame qui estoit occise.
Las ! mes quant la grant assise
Sera, se n'i es assise
Pour moi, mal i serai veü.
10950 De bien n'ai nulle reprise.
Las m'en claim, quant bien m'avise,
Souvent en doi dire heü.
Fuiant m'en vieng à ta tente
Moi mucier pour la tourmente
10955 Qui u monde me tempeste.
Pour mon pechié ne t'absente !
À moi garder met entente !
À mon besoing soies preste !
Se lonctemps j'ai esté beste,
10960 À ce, Virge, je m'arreste
Que de ta grace me¹⁶⁵ sente.
Si te fais aussi requeste
Que ta pitié nu me veste,
Quar je n'ai nulle autre rente.
10965 **G**lorieuse virge mere
Qui à nul onques amere
Ne fus en terre ne en mer,
Ta douceur ore m'apere
Et ne sueffres que mon pere
10970 De devant li me gete per.
Se devant li tout vuit j'aper
Et par moi ne puis eschaper,

96b

Que ma faute ne compere,
Tu devant li pour moi t'aper
10975 En li moustrant que s'à li per
Ne sui, si est il mon frere.
Homme vout par sa plaisance
Devenir pour aliance
Avoir à humain lignage.
10980 Avec li crut des enfance
Pitié, dont j'ai esperance
Avoir en à mon usage.
Elle fu mise à forage,
Quant au cuer li vint message
10985 Du cruel fer de la lance.
Ne puet estre, se sui sage,
Que je n'en aie avantage,
Se tu veus, et habondance.
Je ne truis par nulle voie
10990 Où mon salut si bien voie
Comme, après Dieu, en toi le voi.
Quar, quant aucun se desvoie,
À ce que tost se ravoie,
De ta pitié li fais convoi.
10995 Tu li fais laissier son desroi
Et li refais sa pais au roy
Et remés en droite roie.
Mont est donc cil en bon arroi,
En bon atour, en bon conroi
11000 Que ta grace si conroie.
Kalendier sont enluminé
Et autre livre enteriné,

¹⁶⁵ Ms. : *me* est précédé de *je* biffé.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

96c

Quant ton non les enlumine.
À tout meschief ont resiné
11005 Ceuz qui se sont acheminé
À toi pour leur medecine.
À moi donc, Virge, t'encline,
Quar à toi je m'achemine
Pour estre bien mediciné.
11010 Ne sueffres que de sa gaine
Isse justice divine
Par quoi je soie exterminé.
La douceur de toi pourtraire
Je ne puis, à cui retraire
11015 Doit ton fil de ton sanc estrait.
Pour ce à toi m'ai voulu traire,
Afin que contre moi traire
Ne le sueffre[s]¹⁶⁶ nul cruel trait.
Je recongnois bien mon mestrait
11020 Et qu'au colier j'ai souvent trait
Dont on me devoit detraire.
Mes, se tu veus, tu as l'entrait
Par quoi sera tantost retraits
Le mehaing qui m'est contraire.
11025 Moÿses vit en figure
Que tu, virge nete et pure,
Jhesu, le fil Dieu, conceüs.
Un buisson contre nature
Vit qu[i]¹⁶⁷ ardoit sans arsure.
11030 C'es tu, n'en sui point deceüs.
Diex est li feus qu'en toi eüs
Et tu buisson des recreüs

96d

Es pour temperrer leur ardure.
À ce vöoir, Virge, veüs
11035 Soie par toi et receüs,
Oste chaucement d'ordure.
Noble princesse du monde
Qui n'as ne per ne seconde
En rëaume n'en empire,
11040 De toi vient, de toi redunde
Tout le bien qui nous habonde ;
N'avons autre tirelire.
En toi tout povre homme espire
Et de toi son salut tire
11045 Et en toi seule se funde.
Ne puet nul penser ne dire,
Nul pourtraire ne escrire
Ta bonté comm'est parfonde.
O ! lumiere des nonvoians
11050 Et vrai repos des recreüs
Et de tout bien tresoriere,
À toi sont toute gent bëans
Qui en la foy sont bien créans
Et en toi ont foy entiere,
11055 À nul onques ne fus fiere,
Ains toi deüs chamberiere
Quant en toi vint li grant gëans.
Or es de Dieu chanceliere
Et de graces aumosniere
11060 Et du tout à touz agrëans.
Pris m'est volenté d'enquerre
Pour savoir que Diex vint querre,

¹⁶⁶ Ms. : *sueuffre*, corr. d'apr. *TABA¹LM¹PA⁴A⁷H¹*.

¹⁶⁷ Ms. : *quil*, v. note 13.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

97a

Quant en toi se vint enserrer.
En toi devint ver¹⁶⁸ de terre ;
11065 Ne cuït pas que fust pour guerre
Ne pour moi tout¹⁶⁹ jus aterrer.
Virge, se ne me sens errer,
D'armes ne me faut point ferrer
Fors sans plus de li requerre.
11070 Quant pour moi se vint enterrer,
Se il ne se veut deterrer,
Encor puis s'amour aquerre.
Quant pourpensé aprez me sui
Qu'ai offendu et toi et lui
11075 Et qu'à mal est m'ame duite,
Que fors pechié en moi n'estui
Et que mal hier et pis m'est hui,
Tost après si me ranvite ;
Virge douce, se pren fuite,
11080 Se je fui à la poursuite,
Où fuirai je qu'à mon refui ?
S'à nul bien je¹⁷⁰ ne m'afruite
Et mas sui, avant que luite,
Plus grief encor en est l'ennui.
11085 Repren moi, mere, et chastie,
Quar mon pere n'ose mie
Atendre à mon chastiment.
Son chastoi si fiert à hie,
Rien n'ataint que tout n'esmie,
11090 Quant il veut penre vengeance.
Mere, bien doi tel batement
Douter, quar en empirement

97b

A touzjours esté ma vie.
À toi dont soit le jugement,
11095 Quar de pitié as l'oingnement,
Mes que merci on te prie.
Sans toi nul bien ne foïsonne
Et sans toi Diex rien ne donne,
Quar de tout t'a fait mestresse.
11100 Quant tu veuz, trestout pardonne
Et par toi est mise bonne
À Justice, la maïresse.
N'est roïne ne princesse
Pour qui nul ainsi se cesse
11105 Et de droit se dessaisonne.
Du monde es gouvernerresse
Et du ciel ordenerresse,
Sans raison n'as pas couronne.
Temple saint où Dieu habite
11110 Dont privé sont li herite
Et à touzjours desherité,
À toi vieng, de toi me herite,
Reçoif moi par ta merite,
Quar de toi n'ai point hesité.
11115 Et se je me sui herité
Des espines d'iniquité,
Pour quoi terre fu maudite,
Las m'en claim en verité,
Quar à ce fait m'a excité
11120 L'ame qui n'en est pas quite.
Virge de noble et haut atour
Qui au chastel et à la tour

¹⁶⁸ Ms. : *ver* est précédé de *com* biffé.

¹⁶⁹ *tout* : ajout marge gauche, main médiévale.

¹⁷⁰ *ie* : ajout par suscription, prob. de la même main.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

97c

De paradis nous atournes,
Atourne moi ens et entour
11125 De tel atour quē au retour
De ta grace me retournes.
Se vil sui, si me räournes.
À toi vieng, ne te destournes,
Quar au besoing es mon destour.
11130 Sequeur moi, point ne sejournes
Ou tu à la court m'ajournes
Où ta pitié fait son sejour.
Xptus¹⁷¹, ton fil qui descendi
En terre et en la crois pendi
11135 Ot pour moi le costé fendu.
Sa grant rigueur il destendi
Quant pour moi l'esperit rendi.
Son corps pendant et estendu,
Pour moi son sanc fu espendu.
11140 Se ceci j'ai bien entendu,
À mon salut bien entendu ;
Et pour ce, se l'ai offendu
Et il ne le m'a pas rendu,
Mercis t'en rent, graces l'en di.
11145 Ysäac le prefigura
Qui de sa mort rien ne cura
En obeïssant au pere.
Comme ·I· aignel tout endura,
En endurant tout espura
11150 Par crueuse mort amere.
O ! tresdouce virge mere,
Par ce fait fai que se pere

97d

Par pleur l'ame qui cuer dur a ;
Fai que grace si m'apere
11155 Et n'en soies pas avere,
Quar largement la mesura.
Zacharie¹⁷² de mon somme
Me excitē et si me somme
D'e[n]¹⁷³ toi ma merci atendre.
11160 Fontaine patent te nomme
Pour laver pecheur homme,
C'est leçon bon à aprendre.
Se tu donc as le cuer tendre
Et m'offense n'est pas mendre
11165 De cil qui menga la pomme,
Moi laver veulliez entendre,
Moi garder et moi deffendre
Que Justice ne m'assomme.
Ethiques¹⁷⁴ s'avoie leü,
11170 Tout recordé et tout sceü
Et aprez rien n'en ouvrasse,
Du tout seroie deceü
Aussi com cil qui est cheü
En sa rois et en sa nasse.
11175 Virge, m'ame je claim lasse,
Quar en toi priant se lasse,
Et si ne fait point son deü.
Pou vaut chose que j'amasse,
Ma priere n'est que casse,
S'à bien je ne sui esmeü.
Contre moi dout¹⁷⁵ que ne prie
Ou qu'en vain merci ne crie.

¹⁷¹ *Christus*. Le X initial étant une lettrine, nous n'avons pas développé cette abréviation, pour garder l'image du texte.

¹⁷² *Zacharie*, correction sur grattage.

¹⁷³ Ms. : *deu*, par inadvertance du copiste.

¹⁷⁴ *Ethiques*, correction sur grattage, la lettrine fautive Z (erreur imputable à la lettrine du vers 11157) ayant été transformée en E.

¹⁷⁵ *dout* illisible, restitué d'apr. *doubt oMG, doute AA⁴G²H*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

98a

Je te promet amendement ;
Et pour ce que je ne nie
11185 Ma promesse, je t'en lie
L'ame de moi en gagement ;
Puis si te pri finablement
Que, quant sera mon finement,
Tu ne me defailles mie.
11190 Pour moi soies au jugement,
Afin quë heritablement
J'aie pardurable vie ». Amen.
Quant ainsi u fait ma priere
À celle qui est despensiere
11195 De Grace, ma main haut levai
Et mon bourdon à moi sachai.
Grace, si con vous ai conté,
Le me tendoit de sa bonté.
Quant je le ting, à Grace dis :
11200 « Maintenant, dame, il m'est avis
Que, sē aidier vous me voulés,
Tantost je serai relevez,
Et tantost arai garison,
Se m'oigniez de vostre onct[i]on¹⁷⁶.
11205 Bien sai que mon escharboucle
A si bien desbouclé la boucle
Sous qui estiés enboulee
Que liberté vous est donnee
D'aidier à ceus que vous volez,
11210 Combien qu'à mort soient navrez.
Vous escuser de despensiere
Pas ne pouez ne d'aumosniere.

98b

Elle veut qu'à tous despensee
Soies et à tous aumosnee,
11215 Que nul de vous defaute n'ait,
Mes que vostre vouloir i soit ;
Si ques, se de vous n'ai secours,
Pas ne tient à li, mes à vous.
Aidiez moi, elle m'aidera,
11220 Je m'i fie et apuie ja ».
Adonc Grace Dieu me tendi
Une main et me dist ainsi :
« Puisqu'as si grant fiance en moi
Je t'aiderai ; bail ça le doi,
11225 Lieve sus, au bourdon t'apuie,
Et gardes, ne te faignes mie !
Pour nient le doi tu me tendroies,
Se à toi lever ne t'aidoies ».
Adonc mon doi je li baillai
11230 Et au bourdon je m'agrapai.
Tant m'esforçai et tant m'aida
Qu'aus laides vielles en pesa.
Chascune à sa confusion
S'en ala en sa regiõn,
11235 Mes toutesvoies puis les vi
Et puis me firent maint ennui ;
Et se touz les jours je disoie,
Je cuit, que point n'en mentiroie.
Adonc me monstra Grace Dieu
11240 Une grant roche en ·I· haut lieu.
Un eul sus celle roche avoit
Qui goutes d'iaue degoutoit

¹⁷⁶ Ms. *oncton*, par inadvertance du copiste.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

98c

Et ·I· cuvier avoit dessous
Qui recevoit touz les agous.

* * *

* *Miniature* *

* * *

* * *

11245 « Vois tu, dist elle, ce cuvier ?
— Ouïl, dis je. — Dedens baignier
Te faut, dist elle, pour saner
Tes plaies et pour toi laver.
— Or me dites, dis jë à li,
11250 Dont iaue y vient, je vous en pri !
Cel eul que je voi m'esbahist
Et l'eaue aussi qui hors en ist.
— Or entent ·I· petit, dist elle,
Et tourne devers moi t'orelle !
11255 Celle roche que tu vois là
Est le cuer de celi qui a
À escient aussi com tu
Laiissié la voie de salu,
Qui com roche s'est endurci
11260 En son erreur et racorni.
Or te di que, quant l'ai laissié
Ainsi grant piece en son pechié,
Acunefoys pitié de li
Me prent et son eul devers li
11265 Li fais convertir et tourner
Pour soi, quel s'est fait, regarder ;

98d

Et lors quant l'eul a bien veü
La durté du cuer, esmeü
Tantost est à forment plourer
11270 Et lermoier et degouter.
Fontaine volentiers seroit
Pour faire le mol, s'il pouoit.
Mes pour ce qu'il ne le puet mie,
Et afin qu'il ne perde mie
11275 Son labour, ce cuvier dessous
Ai mis pour penre les agous ;
Pas ne veul que soient perdues
Lermes qu'ainsi voi espandues.
Bonnes sont à faire le baing
11280 À cil qui a aucun mehaing.
C'est ·I· baptesme secondaire
Dont Penitance set bien faire
Sa lexive et sa buee.
Dedens baignie et estuvee
11285 Fu la Magdalene pieça.
Saint Pierre aussi si s'i baigna
Et l'egyptienne Marie
Et mains autres que ne di mie.
À Penitance, se vousis,
11290 L'ouïs dire, quant la veïs ;
Et pour ce, së estre sanez
Tu veus, dedens estre lavez
Te faut, c'est un grant purgement.
— Dame, dis je, se vo talent
11295 Estoit de moi au lieu mener,
Volentiers i vourroie aler ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III

99a

Sans vous je n'i feroie rien ».
Adonc me dist : « il me plaist bien ;
Va devant, tu m'i trouveras,
11300 Ja sitost aler n'i saras ».
Or vous di que là m'en alai
Pas pour pas et là la trouvai,
Mes sous la nue estoit celee
Com devant et obnubilee.
11305 **Q**uant je¹⁷⁷ ving là, le cuvier vi
Qui n'estoit pas plain à demi.
« Dame, dis je, n'a mie assez
D'eaue ci où soie lavez ;
Pour faire baing pou en i a ».
11310 Adonc **G**race Dieu bas baissa
Une verge qu'elle tenoit,
Ne sai où prise elle l'avoit ;
Point autrefoys ne li avoie
Veüe dont m'esbahissoie.
11315 Je pensai que là Moïsi
Estoit dont u desert feri
La roche et eaue en fist saillir
Pour la soif Israël garir ;
Et c'estoit elle voirement
11320 Si com vi par fait evident.
De celle verge elle feri
La roche, tost eaue en issi,
U cuvier qui dessouz estoit
S'en acourut et vint tout droit,
11325 Mes toutesvoies son cours prist
Parmi l'eul dont je vous ai dit.

99b

« **O**r as tu, dist elle, eaue assez,
Se tu veus, pour estre lavez.
Entre dedens et ens te leve ;
11330 **Q**uar à point je la t'ai fait teve ;
Jusques aus joes te boute ens,
Si sera bons li lavemens ».
Adonc sans delai ens entrai
Et m'i baignai et m'i lavai.
11335 Tout m'eust, si com je croi, sané,
Se je l'eusse assez enduré ;
Mes tost m'en issi, quar mie
N'avoie apris tel baignerie.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Pas ne ressembloie¹⁷⁸ à David
11340 **Q**ui disoit que par toutes les nuis
De ses lermes baing se feroit¹⁷⁹
Et en son lit les espandroit¹⁸⁰.
Quant fu ainsi du baing issu,
Grace Dieu me dist : « Cuides tu
11345 Que tu soies sitost garis ?
Se en espines t'eüsses mis
Tout nu et enpoignans orties
Que bien avoies desservies,
Comment souffertes les eusses
11350 **Q**ui ·I· pou d'eaue, dont deusses

¹⁷⁷ ie : ajout marge gauche.

¹⁷⁸ Ms : *resemble* ; finale *-bloie* : ajout marge droite.

¹⁷⁹ Ms : *faisoit* ; *feroit* : ajout marge droite.

¹⁸⁰ Ms : *espandroit* ; finale *-droit* : ajout marge droite.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre III, Livre IV

99c

Pour ta santé toi esjoïr,
Un pou de temps ne pues souffrir ?
Comment aussi souffrir pourras
La haie que desirree as,
11355 Que trouveras plus espineuse
Et plus poignant et dangereuse
Sans compareson qu'au premier,
Qui pas ne te sueffres baignier ?
Or va et fai si com tu veus !
11360 Je verrai comment viguerous
Tu seras à ce remenant
Qui pas ne l'as esté devant.
Bon chevalier, quant est navré
En l'estour et s'est eschaufé,
11365 Assez en est plus courageus
Aprez et plus chevalereus.
S'ainsi le fais, liee en serai
Et plus volentiers t'aiderai ;
Mes toutevoies ceste fois
11370 Plus ne me verras, je m'en vois.
Je veul vëoir que tu feras
Encore et quel chemin tenras ». **Quant** j'ouï quë ainsi me dist
Et qu'en tel guise elle le fist,
11375 Dolent deving et esperdu.
« Halas, dis je, que feras tu ?
Halas, dolent, chetif halas !
Quel part irai, quant ne sai pas
Où doie prendre mon chemin ?
11380 Je cuit c'onques mais pelerin

99d

Ne fu plus esgarés de moi.
Biau sire Diex, aidiés moi !
Vous estes le pommel hautain
De mon bourdon, je vous reclain
11385 Et vous requier qu'en vous je voie
Où est mon chemin et ma voie.
Sainte escharboucle reluisant
Dont mon bourdon est fait luisant,
Esclaire moi par où irai !
11390 Tu es ·I· pommel où mont ai
De seürté et de fiance
Et ai eü toute m'enfance.
À toi me tieng, à toi m'apui ;
Se ne m'aïdes, perdu sui ». **Ainsi** comme ainsi je parloie
11395 À mes pommiaus et les prioie,
Je me pensai de quel partie
J'avoie la haie laissiee.
Par assent pensai que iroie
11400 Et que pou ou nient i faudroie.
À chemin assez tost me mis,
Mes pas ma journee ne fis
Que je trouvai empeschement.
Se vous voulés oïr comment,
11405 Revenez une autre journee,
Quar ci ferai une pausee.

181

iv **Or** vous dirai, seigneurs, comment
En ma voie ou empeschement

¹⁸¹ Interlignes.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

100a

Et de ce vous dirai sans plus
11410 Dont plus m'est et me touche plus.
Quar en montaignes et valees
Vi maintes choses desguisees
De quoi jamés fin ne feroie
Se tout raconter vous vouloie,
11415 Et aussi il ennuieroit
À moi ou à cil qui l'orroit.
Or vous di, ainsi com aloie
Par ·I· chemin que pris avoie,

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Devant moi trouvai une mer
11420 Oū mont avoit à regarder.
Tempestee estoit grandement
De grans orages et de vent.
Hommes et fames i estoient
Qui touz vestus dedens nooient.
11425 Les uns i avoient dessus
Les piez, je n'en vëoie plus.
Les autres touz drois i estoient

182
Desquieux aucuns eles avoient

100b

Et sembloit qu'il deussent voler,
11430 Se ne les empeschast la mer.
Aucuns autres vi arrestés
Par les piez et forment liés
À longues herbes qui estoient
En la mer qui mont leur nuisoient.
11435 Aucuns autres i vi bendez
Par les yex et autres assez
Appareilliés diversement
Dont je me tais quant à present.
Quant je vi tel chose, esperdu
11440 Grandement et esbahi fu.
« Sire Diex, dis je, qu'est ceci ?
Onques mais tel mer je ne vi,
Tel mer n'a pas en mon país
Ne tex poissons, ce m'est avis.
11445 Or voi je bien qu'avant aler
Ne puis, il me faut retourner
Ou demourer il me faut ci
En atendant vostre merci.
Së ens me met, je sui noié ;
11450 Se vois sus costé, forvoié
Tantost serai, s'aucun ne truis
Qui me donne aucun bon avis.
Ne sai, sire Diex, que j'en face,
Se avis n'ai par vostre grace.
11455 Toutevoies je m'avisai
À moi mesmes et pensai
Que, se illeuc je demouraie,
Rien gagnier je n'i pourraie.

¹⁸² Le manuscrit répète ici les vers 11424-11427 qui précèdent.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

100c

Du retour estoie certains
11460 Qu'encor i gaigneroie mains.
Sus le rivage voul aler
Pour voier, se pourroie trouver
Nef ou batel par où passasse
Et outre sans peril alasse.
11465 À chemin me mis sans targier
Et commençai à costoyer
La mer tout selonc le rivage,
Mes pas ne fis mon grant voiage
Que vi — douce gent, seigniés vous — !
11470 Une laide beste que touz
Qui bien regardee l'aroient
Jamais aseür ne seroient.
Pour moi le di, m'ame le crient
Toutes les fois qu'il l'en souvient.
11475 Celle beste estoit desguisee
Si laidement et figuree,
Que du parler grant hide aroie,
Se longuement vous en parloie.
Ordené ai que, painturee
11480 Elle soit ci et figuree,
Afin que, qui voudra la voie,
Autrement chevir n'en saroié.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

100d

Toutevoies tant vous en di
Quë en la mer peschier le vi ;
11485 Dedens avoit geté ses ains
Et la ligne tenoit aus mains.
Un cor au col pendu avoit
Et ·I· troussel de las portoit.
Et rois volans avoit tendues
11490 Sus la mer au dessous des nues.
Quant venir me vit, à corner
Commença tantost et juper,
À tendre en ma voie ses las,
Afin que n'eschapasse pas.
11495 Quant je vi tel aprestement,
Esbahi fu mont grandement,
Quar je vi que, se passoié
Par li, tantost pris je seroie.
Douz Diex, dis je, que ferai je ?
11500 Mal chemin truis, où irai je ?
Jamais n'istrai de ceste place,
Se n'ai secours de vostre grace ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

En ce point d'autre part venir
Vi une vielle et acourir.
11505 Un fagot de buche portoit
Et à reculons acouroit,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

101a

Et de travers et de clicorne
Me regardoit, quar estoit borgne.
« Or ça, dist elle quant prez fu,
11510 Rent toi à moi ! — Et qui es tu,
Dis je, à cui rendre me doie ?
— Je sui, dist elle, en belle voie
Un achopal et abuissal
À gent de pié et de cheval.
11515 J'ai non Heresie, la borgne
Qui, tantost que mon pere corne,
Les pelerins vieng arrester
Pour leur escherpes descherper.
Escherpe he sur toute rien,
11520 À monstrier le te pense bien,
Quar la teue je t'osterai,
Se je puis ou despecerai.
Es clochetes voi escripture
Qui selonc ma regardeure
11525 N'est mie à point n'à droit escripte.
— Tes toi, dis je vielle maudite !
L'escripture est escripte à droit,
Mes pas n'i regardes à droit.
De borgnes yeulz et traversains
11530 Ne puet estre regart bien sains.
— Ne m'en chaut, dist elle, je veul
Que selonc ce que voi de l'ueil
Les escriptures corrigiees
Soient du tout ou despeciees.
11535 Aussi com vois à reculons
Et qu'à rebours sont mes talons

101b

Et que les autres n'ensui pas
Ne ne vois mie par leur pas,
Aussi n'ai pas regardeüre
11540 Com les autres à l'escripture.
Arse en serai encor, je croi
Et mise u feu ; pour ce avec moi
Je porte ce fagot ici
Tout prest et pour le feu metre¹⁸³ i.
11545 — Es tu, dis jë, or me di voir,
La vielle qui feïs ardoir
Les Templiers ? — Oïl voir, dist elle,
Et si dois savoir que sui celle
Qui esmu plait contre Augustin
11550 U temps qu'il¹⁸⁴ estoit pelerin,
Mes onques ne li pou oster
S'escherpe ne li descherper.
À ma honte m'en departi,
Folle fu, quant je l'assalli.
11555 — Et pour quoi, dis je, m'assaus tu ?
— Comment, dist elle, cuides tu
Que soies aussi fort com li !
— Nennil voir, dis je, mes je di
Que, puisque t'a homme vaincue,
11560 Ne dois pas estre puis si drue
Vers homme. — Ha ! respondi elle,
Touz n'ont mie force parelle ;
Jë en ai puis plusieurs trouvés
Que maugré eus ai descherpez,
11565 Et ainsi ferai je de toi.
Or ça sans delai baille moi

¹⁸³ e final de *metre* suscrit.

¹⁸⁴ Correction après exponctuation du e.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

101c

T'escherpe ! — Certe non ferai,
Dis jë ». Adonc se prist à moi
Et tel fois fu que paour me fist
11570 Que l'ëscherpe ne me tolist
Ou qu'elle ne la depeçast
Et aucune chose en ostant ;
Toutevoies je me ganchi
Et de mon bourdon la feri
11575 Si que li fis vuidier le lieu.

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Adonc s'apparut Grace Dieu
À moi et me dist qu'avoie
Bien fait, quant deffendu m'estoie
Et que pour ce me mousterroit
11580 Ma voie et avec moi venroit.
« Dame, dis je, je vous merci
De ce qu'estes venue ci
Et de ce que vous prometez
Et ainsi me reconfortez.
11585 Perdu estoie en iceste heure,
Se plus eussiez fait de demeure.
Celle beste sauvage là
Tout desconforté m'avoit ja ;
Ceste sauvage mer aussi
11590 M'avoit ja fait tout esbahi

101d

Et encor ne sai je que c'est
Se de vous enseigné ne m'est ;
Si vous pri que vous m'apreigniez
De ces choses et enseigniez.
11595 — On puet bien, dist elle, en alant
Parler et aler en parlant.
Alons et je t'enseignerai
Briefment ces choses et dirai ».
Or vous di qu'encoste les las,
11600 Qu'avoit tendu devant mes pas
La beste sauvage, alames,
Et maugré li outrepassames ;
Tant pou fust groucier n'en osa
Pour Grace Dieu que redouta.
11605 Selonc la mer en costoiant
Vint Grace Dieu à moi parlant :
« Ceste mer, dist elle, que vois
Est le monde qui nulle foys
N'est quë dedens il n'ait tourmente
11610 Pour Vaine Gloire qui i vente,
C'est le soufflet que porte Orgueil,
N'a pas mont le veïs à l'eul.
Par ceste mer diversement
Nöent et vont diverse gent.
11615 Les uns i ont dessus les piez,
Ce sont ceus qui se sont charchiez
Du sac Avarice porter
Qui n'est convenablë en mer,
Quar la grant pesanteur de li
11620 Plunge la teste de celi

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

102a

Qui le porte et jus afonder
Le fait si qu'il ne puet nœer.
Tel gent je repute à perdu
Jusqu'à tant qu'i[i]¹⁸⁵ metront tout jus.
11625 Des autres qui touz drois i vont
Desquiex aucuns elles se font
Saches que ce sont une gent
Qui u monde tant seulement
Ne quierent fors leur soustenance
11630 Et en Dieu suel ont leur fiance.
En la mer sont, quar autrement
Il ne puent corporelment
Vivre, mes l'esperitel vie
En la mer il ne quierent mie.
11635 Bien sevent que d'ailleurs l'aront
Et pour ce drois nœent et vont
Et se font elles de vertus
Pour voler au païs lassus.
Tel gent ressemblent ·I· oisel
11640 Quë ortigometra j'apel ;
Quar quant il doit la mer passer
Et traveillié est de voler,
À nœer en la mer se prent,
Mes en nœant haut l'ele estent
11645 Et en fait voile et gouvernaill,
Afin quë il n'afonde aval
Et afin que repuist voler
Comme devant dessus la mer ;
Aussi ceuz dont te parle font
11650 Quar seulement en la mer sont

102b

Pour cause de necessité,
Mes ailleurs ont leur volenté.
De ceus qui par les piés liés
Sont aus herbes et arrestez
11655 Saches que gent mondaine sont
Qui leur affection toute ont
D'eus appliquer en vanitez
Et vaines secularités.
Miex aimment les mondains negoces
11660 Qu'enfans ne font aler à nocés ;
Et par tel choses entorteilliés
Il sont par jambes et par piez,
Ne sai comment pourront voler,
Assez ont à faire à nœer.
11665 **D**e ceus qui ont les yex bendez
Et sont aussi comme avuglez
Saches que ce sont sotes gens
Qui ne croient qu'aus paremens
Et à ce qu'il voient dehors.
11670 Comment que li monde soit ors
Et toutes choses qui i sont,
Toutevoies bendiaus se font
Les folz d'une biauté qu'il a
De laquelle jadis parla
11675 Salemon et dist qu'estoit vaine
En l'epistre de la Magdalaine.
Et de celle se sont bendez
Ceus que vois là et avuglez.
Yex ont dont il ne voient goute
11680 Pour vanité qui leur estoupe,

¹⁸⁵ Ms. : *qui*, v. note 13.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

102c

Pour fortune et prospérité
Qui du tout les a avuglé.
En peril sont, tu le vois bien,
Dē euz ne te dirai plus rien ;
11685 Mes se de la beste sauvage
Que vois peschier sur le rivage
Aucune chose veus ouïr,
Briefment t'en dirai sans mentir.
Celle beste Sathan a non
11690 Qui met toute s'entention
D'avoir touz ceus qui sont en mer
Par peschier et acrocheter.
Sa ligne est sa temptatïon
De quoi il tempte et fame et hom,
11695 À laquelle quant se consent
Aucun, tantost à l'aim se prent,
Tantost le tire et sache à li
Pour porter l'en avec li ;
Mes pour ce quē ainsi avoir
11700 Ne puet pas touz à son vouloir,
C'est à dire qu'à l'ameçon
Et à pou de temptation,
Si com vousist, touz ne prent pas,
Pour ce appris à faire las
11705 Il a et à filez lacier
Et à faire rois pour peschier,
À faire pour chacier penneaus
Et rois volans pour les oysiaus.
De ceus que voit qui eles ont
11710 Et qui bons contemplatis sont

102d

Oiseleur est devenu
Et pour eus à ses rois tendu
Sur la mer quē il ne batent
Leur eles et ne li eschapent.
11715 De ceus qu'il pense que fuïr
Doivent de la mer et issir
Veneur s'est fait et tendu las
A et cordes dedens leur pas.
Nul n'en istra que il n'arreste,
11720 Se il puet, par pié ou par teste.
Onques irayne ne veïs
Qui tant de roys et laceïs
Pour penre les mouches feïst
Ne qui si grant paine y meïst
11725 Comme ceste beste se paine
D'enlacier creature humaine.
En touz temps temptatïons tist,
Touzjours lace, touzjours ourdist,
Touzjours endruist ses verveus
11730 Et ses penniaus et ses raiseus ;
Mes certes qui sages seroit
Et qui ·I· pou de force aroit,
Mes qu'eust d'une mouche la force,
De touz ses las ne feroit force.
11735 Ses las ne sont que yrainnies,
Rompues sont et despecies
Au vol d'une grosse mouche,
Dont saint Jeroime dist pour ce
Que nul, s'il ne veut, n'est vaincu
11740 De li n'en ses las retenu ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

103a

Quar floibe sont li et ses las.
Mes pour ce ne te di je pas
Que de li tressoingneusement
Ne te gardes et sagement,
11745 Quar de decevoir a mil ars
Et mil et mil que ne vois pas.
Volentiers faus visage prent
Et dissimule fausement
Que il soit angre de lumiere
11750 Et que malfaire point ne quiere.
Souviengne toi comment deçut
Un hermite à cui s'aparut
En faus visage et en semblance
De bon message et de bon angre.
11755 ' Le dyable, dist il, est soutis ;
Gardes que ne soies souspris
De li ! À toi demain venra
Et ton pere estre semblera.
Je le te lo à devancier
11760 Et que tu le fieres premier.
L'endemain son pere à li vint
Dont grandement li mesavint.
Son fil le vit, il le feri
Et mort à terre l'abati.
11765 Soutilment Sathan le deçut,
Mes trop à tart s'en aperçut. '
De li te garde, se m'en croys,
Et de ses tentes et ses roys !
C'est celui dont saint Pierre dit
11770 Qu'i[1]¹⁸⁶ circuie jour et nuit

103b

Qui i puist penre et devourer.
Se te vouloie raconter
En quantes manieres et guises
Maintes brebis il a occises
11775 Et combien a d'aigniaus sevrés
De la mamelle et estranglés,
Je cuit qu'il ne te plairoit mie,
Quar bien voi ja que il t'enuie.
De li te garde, je m'en passe
11780 Briefment, que trop je ne t'en lasse ».

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Ainsi comme parloit à moi
Grace Dieu, je vi devant moi
Une damoiselle sote,
Ce sembloit, qui une pelote
11785 Portoit et com coulou duvee
Estoit es piés et emplumee.
À li veul parler, je li dis :
« Damoisellë, il m'est avis
Que nicement vous maintenez,
11790 Se ne sai de quoi vous servez.
— Se savoies, dist elle, bien
De quoi je serf, de mon maintien
Tant ne quant tu ne parleroies,
Ainciez de moi päour aroies.

¹⁸⁶ Ms. : *qui*, v. note 13.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

103c

11795 — Si estes vous, dis je, si gente,
Que se de vous on faisoit vente,
Nuls hons vivans suracheter
Ne vous pourroit ne trop amer.
— Tu ne mens, dist elle, de rien,
11800 Mes que de moi on usast bien ;
Mes il i a trop fort à faire
À gent qui sont de put afaire.
J'ai non Jeunece la legiere,
La giberresse et coursiere,
11805 La sauterelle, la saillant
Qui tout dangier ne prise ·I· gant.
Je vois, je vieng, je vois, je vole,
Je espringale, je carole,
Je trepe et queur et dance et bale
11810 En alant à la huitefale,
Je luite et sail fossez piez joins
Et gete la pierre au plus loins
Et nulle fois je ne m'esmaie
De trespasser muret ou haie.
11815 Se des pommes à mes voisins
Veul avoir, tost en leurs gardins
Sui saillie et sur ·I· pommier
Sui tost rampee et de legier.
Pour nient je ne sui pas duvee
11820 Es piés, ne pour nient emplumee.
Mes piez me portent où je veul,
Eles ont, tu le vois à l'ueil.
Asäel jadis les porta,
Mes chierement les compara.

103d

11825 Trop grant legiereté n'est mie
Auncunefoys bonné à la vie.
Miex vaut ·I· sage à piés pesans
Que quatre folz à piez volans.
Et pour ce pieça Sainte Eglise
11830 Ordena que ne fust mise
Personne pour li gouverner
Qui n'eust piez de plonc pour aler,
Si ques de ce je sui privee,
Tant com serai ainsi duvee.
11835 Une crocë me faut à souler
Et ·I· estuef pour moi jouer ;
Autre croce ne me faut mie,
Se je l'ai, ce sera folie,
Mes piez tenir ne se pourroient
11840 De voleter ne ne voudroient ;
Encor ne sui je pas saoule
De jouer au gieu de la boule,
D'aler quillier, d'aler billier
Et de jouer au mereillier,
11845 D'ouïr chançons et instrumens
Et querre mes esbatemens.
En ma pelote jour et nuit
Ai plus soulas et plus deduit
Qu'en quanque m'enseigne mon pere
11850 Ne en quanque me dit ma mere.
Je la tourne, je la manie,
Je m'en geue, c'est m'estudie.
Soing n'ai fors que de moi jouer
Et de mes soulas procurer.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

104a

11855 — Servez vous, dis je, de rien ?
— Tu le verras, dist elle, bien,
Quar maintenant te trousserai
Et par la mer te porterai.
— Vous me porteres, qu'avez dit,
11860 Dis je, damoiselle ? Petit
Fais porter mie ne voulez,
Quant de porter moi vous parlez.
— Si te porterai je, dist elle,
Ou tost tu trouveras celle
11865 Qui t'ostera l'ame du cors,
En latin on l'apelle *mors*.
— Et quel chose, dis jë, est *mors* ?
— Tu le saras, dist elle, lors,
Quant Viellece aras veüe
11870 Et que sera à toi venue.
— Et où est, dis je, Viellece ?
Et où maint et quel chose est ce ?
— À temps, dist elle, le saras,
Mes encor ne sera ce pas.
11875 Bail ça la main, je vueil voler
Et par la mer te vueil porter.
Là verras tu plusieurs meruelles,
Se trop ne dors ou ne soumeilles ».

* * *

* *Miniature* *

* * *

* * *

104b

Adonc sans plus targier me prist
11880 Par la main et tantost me mist
À son col et puis à voler
Se prist au dessus de la mer.
Pas bien aseür je n'estoie
Pour les grans ondes que vëoie
11885 Et pour ce quë ens me plungoit
Toutes les foyes qu'elle vouloit.
En grant peril me mist souvent
Par son nice contenment.
Cirtem, Caribdim et Scillam,
11890 *Bitalassum et Syrenam*
Et touz autres perilz de mer
Me fist sentir et endurer.
Et se ne savés qu'est Cirtes
Caribdis et les autres trois,
11895 Je le vous dirai bien briefment,
Quar plus à autre fin je tent.
Cyrtes est propre volenté
Qui comme sablon assemblé
Fait une montaigne en la mer,
11900 Par où quant on cuide passer,
Il i faut faire station.
Se je vëoie fame ou hom
Qui en soi trop atropelast
Ses vouloirs et amoncelast,
11905 Qui n'eust cure de faire aussi
Comme autre, je diroie ainsi :
Ce est sablon, ce est gravele
Qui trop ensemble s'amoncelle,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

104c

Qui fait boçu le fons de mer
11910 Et tot la voie pour nœer.
Ce est Cyrtes le perilleus,
Gardez vous en, il est douteus.
Caribdis est la sapience
Qui est u monde et la science,
11915 Seculiere implication
Et mondaine occupation.
Tex choses touzjors circuient,
Touzjors tournent et tousjors varient,
Tousjors en leur ides reviennent
11920 Et point en ·I· point ne se tiennent.
C'est ·I· mouvement circulier
Tel en la fin comme au premier.
Arrestance n'i a ne fin
Ne qu'a en roe de moulin,
11925 Tant com dure et eaue li vient.
Se de Salemon vous souvient,
Comment ainsi il circuia,
Comment de tout il assaia,
Et comment tout à chose vaine
11930 Et à affliction et paine
Il reputa, savoir pourrez
À son exemple, se voulez,
Que toute l'occupation
Et la negotiation
11935 Du monde est ·I· droit Caribdis
Et ·I· entorteillant perilz.
En Scilla et Bitalasso
Vous di aussi qu'a mauvés no.

104d

Scilla est dite adversité,
11940 Bitalassus prosperité.
Ce sont engins dont fait tourner
Sa rœ Fortune et rœer.
Monter la fait Bitalassus
Et avaler Scilla tout jus.
11945 Paint l'avez veü es parais,
Bien le savez, à tant m'en tais.
Adversité fait com Scilla,
Quar quant aucun par li s'en va,
Il est hurté et tempesté
11950 Et aus flos de mer exposé.
Abaiant le vont dens de chien
En murmurant de son maintien.
C'est ·I· peril que mont redoutent
Mainte gent et envis s'i boutent,
11955 Mes mains n'est pas l'autre à douter
Qui bien y saroit regarder,
Quar retenant et argilleus,
Arrestant et bitumineus
Est si de richesse mondaine,
11960 D'onneur, de force et de biauté vaine
Que merveille est que n'est peri
Celle ou cil qui passe par li.
Syrena est soulas mondain
Qui par son chant et deduit vain
11965 Les mariniers à soi atrait
Et bon chemin laissier leur fait.
C'est ·I· peril où me mena
Plus souvent Jennece et porta.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

105a

Je cuit que le peril amoit
11970 Ou qu'à mort elle me haoit.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Or vous di, quant porté ainsi
M'ot grant piece, à senestre vi
Une vielle qui chevauchoit
Les undes de mer et avoit
11975 Çaint comme favresse une pel
Et en sa main un grant martel
Et unes tenailles portoit
Dont de loing fort me menaçoit.
« Or ça, dist elle, descent jus !
11980 Porté ainsi ne seras plus.
Il te faut apenre à nôer
Comme les autres par la mer ».
Lors voul je savoir dont servoit
Et son non et qui elle estoit.
11985 « Di moi, di je, de quoi tu sers,
Comment as non et qui tu es,
Pour quoi me menaces qui rien
Ne t'ai mesfait, je le sai bien ! »
Adonc me respondi : « Ma pel,
11990 Mes tenailles et mon martel
Monstrent assez bien mon mestier,
Quar ce sont oustis pour forgiar.

105b

Il ne me faut que une enclume ;
Bien t'est avenu, s'en as une,
11995 Quar se tu l'as, je forgerai
Ta couronne sus et ferai,
Et se tu ne l'as, malvenu
Seras, assez tost saches tu !
Mon coup en vain pas ne sera,
12000 Sur enclume ou sus toi charra.
Adonc du noble gambeson
Que Grace Dieu en sa meson
M'avoit donné où estoit mise
L'enclume derriere et assise
12005 Me souvint, mes trop à tart fu,
Quar pas ne l'avoie vestu.
Trop à tart vient à armer soi
Qui ja est entré u tournoi ;
Assez tost elle le m'aprist,
12010 Mes le surplus avant me dist.
— Je sui, dist elle, l'orfavresse
Du ciel et la forgerresse
Qui fas et forge en cest païs
Les couronnes de paradis.
12015 Le metal dont je veul ouvrer
Je bat et fier pour esprouver,
Et en fournaise ardant le met
Pour voier de quel despoise il est.
Une heure aus tenailles le pren
12020 Et l'aplatis tout et esten,
Et une autre le ramoncelle
Par martel dont le martelle.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

105c

Le bon metal je fais meilleur
Et le mauvés je fais p̄ieur.
12025 Tribulation sui nommee
Par toute escripture aprouvee,
Mon martel Persecution
Est dit dont je parsui maint hon
Et l'en fier, quant je voi mon point,
12030 Si grant coup que, se le pourpoint
Quē à Memoire n'a vestu,
Il est perdu et confondu.
À Job jadis out grant mestier
Et à touz ceus du kalendier
12035 Et à mains autres qui escriis
N'i sont pas, quar est trop petis ;
Quar se l'enclume et le pourpoint
N'eussent endossé à droit point,
Les grans cous dont les martelai
12040 Confondus les eust sans delai.
Mes tenailles sont la Destrece
Et l'Angoisse qui si fort presse
Cuer troublé qu'il li est avis
Qu'en ·I· pressour fermant à vis
12045 Il est estraint et enfermé
Aussi com marc qui est foulé
Dont on a veü bien souvent
Que par le conduit en descent
De lermes ·I· grant pressourage
12050 Qui de la douleur est message.
La pel dont je fais devantel
Honte et Confusion j'apel ;

105d

Quar quant aucun ai encloué
Et tant forgié et martelé
12055 Soit justement ou soit à tort
Quē il doit estre mis à mort
Ou civile ou corporelle,
Tantost sa pel si le compere.
À sa pel acheter le fais
12060 Par la vergoigne que l'en fais,
Quar à la couenne et la pel
Qui est ·I· forain devantel
Connoist on cil que je parsui
Et à cui je vueil faire ennui.
12065 Bien puet on voier à sa face
Que maugré li est en ma chace ;
Confusion en a et honte,
Mes en ce fais je pou de conte.
Devantel en fais pour forgier
12070 Et pour li plus faire encombrier.
Plus a de vergoigne li hon,
Plus treuve persecution ;
Se tel pel as, je le sarai
Et mon devantel en ferai
12075 Et puis plus hardiement
Ferrai sur toi et plus forment.
Se tu es vuit, tu briseras
Ou hautement tu sonneras.
En vuidengē n'a que murmure,
12080 Puisc'on i fiert de chose dure ;
Je le sai bien, essaié l'ai,
Commis m'en fu pieça l'essai.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

106a

Adonay le me commist,
Quant favresse du ciel me fist.
12085 — Moustre, dis je, se tu dis voir,
Ta commission et pouvoir,
Mes hui de rien ne te crerai,
Se ne la li et ne la voy ».
Adonc tantost elle bouta
12090 Sa main en son sain et sacha
La commission et me dist :
« Ce ceste ci ne te soufist,
D'un autre mestre une autre en ai
Qu'encor aprez te mousterrai ».
12095 Celle voul je avoir aussi,
Elle la bailla, je la vi ;
Toutes ·II· les lu, la premiere
Escripte estoit en tel maniere :
' Adonay, roi de Justice
12100 De qui le pouvoir point n'eclipse,
Le grant empereur de nature
De qui roiaume touzjours dure
Salut à Tribulation
Tel comme mander li devon.
12105 De nouvel avons entendu
Que la marrastre de Vertu,
Prosperité, a mis la main
En nostre roiaume mondain,
Et a à nos soudaiers mis
12110 Les chaperons devant les vis
Et luer a leur armes ostees,
Et tolu boucliers et espees,

106b

Et les veut mener sans attendre
Aus instrumens de Joie pendre,
12115 Et encor plus que que vuidié a
Les garnisons que de pieça
Nous et nostre Grace avions
Mis en diverses regions.
Pou avion de bons chastiaus
12120 Que n'eussion mis aucun vaissiaus
Esquix emplagē avion mis
Des grans tresors de paradis ;
Estoit la douce infusïon
De nostre Grace et l'onction,
12125 C'est assez plus noble tresor
Que n'est argent, pierre ne or.
Et pour ce que nostre machiere
Tu es et nostre machecriere,
Nous te mandons et commetons
12130 Que voises par toutes maisons
Et que Prosperité si quieres
Que la truisses et si la fieres,
Que contre nous plus reveler
Ne s'ouse, ne plus rebeller.
12135 Si te mandons après aussi
Et commetons que touz ceus qui
Leur chaperons ont bestournez
Et qu'à Prosperité bendés,
Tu les hurtes si cruelment
12140 Quē il prengnent avisement,
Quē il desbendent si leur iex
Qu'il puissent regarder aus ciex ;

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

106c

S'il ne vousissent, pas bendés
Il ne fussent n'enhuvetés.
12145 Et aprez ce que despecies
Sont leur armes ou desmaillies,
Tu leur reforges et refaces
Et que tost revestir leur faces,
Pour ce t'avon nous fait favresse
12150 De paradis et orfavresse.
Aprés nous te mandons que touz
Esbatemens et soulas tous
Et toute joie et gieu mondain
Prengnes et tiengnes en ta main
12155 Et que de la place point n'isses
Devant que tout ensevelisses.
Pas ne voulon qu'à tiex mestiers
Soient pendus nos soudoiers.
Nous te donns aussi pouoir
12160 Qu'à nos vaissiaus voises vöoir,
Se rien y a ; se vuis il sont,
Quant il ferras, il sonneront ;
Se plain ne sont, murmure orras ;
Signe est à quoi les connoistras.
12165 De ceci faire te donnons
Plaine posté et commandons
À touz qu'à toi sans contredit
Obeïssent grant et petit.
Ce fu fait ou jour et en l'an
12170 Quë en exil fu mis Adam.
L'autre commissïon orrez
Qui n'est pas telle, se voulez.

106d

L'amiraut de la mer, Sathan,
Anemi du lignage Adam,
12175 Roy et seigneur d'Iniquité
Et persequiteur d'Equité
Salut à Tribulatïon
Tel comme mander li pouon.
Entendu avon de nouvel
12180 Dont il ne nous est mie bel
Que les sergans Adonay
Se sont vers nous si envaï
Qu'au lieu dont nous sommes cheü
Il veulent estre receü
12185 Et ont chascun pris ·I· bourdon
Et une escherpe, se dit on,
En disant que le voiage
Il feront et pelerinage,
Pour laquel chose mandement
12190 Te faisons et commandement
Que là t'en voises sans targier
Et que fieres sans menacier
Touz ceus que monter i verras,
Et quanque du leur trouveras
12195 Plus en fais qu'à Job ne feïs
À cui son temporel preïs.
Oste leur escherpe et bourdon,
Et jusque au foie et au poumon
U cors leur boute tes tenailles
12200 Si que le cuer et les entrailles
Leur issent hors comme à Judas
Et qu'il se pendent à son las.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

107a

De ce plain pouoir te donnon.
Ce fu fait en celle saison
12205 Que le larron en paradis
Fist monter le roy des Juis. ’
Quant ces commissions veües
Diligaument o et leües,
Je les ploiai et li rendi.
12210 « Si te gart Diex, dis je, or me di,
Se veus user de toutes deuz
Ou de laquelle user tu veus ;
Pas ne tendent à une fin
Ne que fait triacle venin.
12215 — Quant, dist elle, je te ferrai
Et sur toy je martellerai,
Adonc tu saras, se tu veus,
De laquelle userai des ·II· ;
Quar se mot ne sonnes ou dis
12220 Fors en rendant à Dieu mercis,
Lors pourras tu de voir savoir
Que je sergante du pouoir
Et la vertu de la premiere ;
Mes se tu mues ta maniere
12225 En Dieu et les sains maugr^āiant
Et en t'escherpe descherpant
Et en getant ton bourdon jus
Aussi com fist Theophilus,
Lors pourras tu savoir aussi
12230 Que je le fais par l'anemi,
Si ques sans plus il tient à toi
De laquelle jē userai ;

107b

Quar tout selonc ce que je treuve
Es cuers des hommes je i euvre.
12235 Aussi com li chaut soulel
Endurcist la bōe par bel
Et amolie cieü ou cire,
Aussi de moi je puis bien dire
Que selonc ce qu'est disposee
12240 La matiere et ordenee,
Selonc ce je i sergenterai
Diversement et ouvrerai.
Or te gart de moi, plus tenir
Je ne me puis de toi ferir ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

12245 **Tantost** com ot ce dit, s'en vint
À moi tout droit et bien me tint
Convenances, si me feri
Que jus en la mer m'abati.
Jennece chēoir me lessa
12250 Et s'en fui et s'en vola.
Sans delai eusse esté naié
Se mon bourdon ne m'eust aidié.
À li forment je me tenoie
Car pas nōer je ne savoie ;
12255 Et si l'eusse je bien apris,
Se n'eusse trop esté remis.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

107c

Mains en vi voir qui bien nōoient
Et qui leur mains bien estendoient
En donnant du leur volentiers
12260 Aus povres, quant estoit mestiers,
Et mains autres qui remuoient
Les piés, et volentiers aloient
Par Penitance es grans voïages
Et es lointains pelerinages.
12265 C'est la maniere du nōer
Que je vi faire en celle mer,
Mes pas ainsi je n'i nōai,
Quar seulement je me fiaï
En mon bourdon qui sus nōoit
12270 Et qui au fons point n'afondoit.
Or vous di com ainsi nōant
J'aloie, tousjours martelant
Me venoit la forgerresse
Et si fort me tenoit en presse
12275 À ses tenailles quē avis
M'estoit que fusse en pressour mis.
Tant de douleur au cuer avoie
Qu'à par un pou que ne laissoie
Mon bourdon contreval la mer
12280 Aler où il vousist aler.
Quant en tel peril je me vi,
Je priaï lors à Dieu merci.
— Merci, dis je, douz createur !
En ma tristece, en ma douleur
12285 Defaillant ne me soiés mie !
Se j'ai par Jennece ma vie

107d

Une piece usé folement,
Douz createur, je m'en repent.
Bien, certes, repentir m'en doi,
12290 Quar quant Jeunece devant moi
Vi et que soterelle estoit,
Ta Grace qui me conduisoit
Je laissai et me fis porter
À la sote parmi la mer.
12295 Or m'a porté, or sui cheü,
Or m'en est voir mesavenu.
Se ne me prestes ·I· refuge
Aussi com u temps du deluge
Par ta Grace à Noé feïs,
12300 Tu vois, douz Diex, qui sui perilz.
Fai moi de toi ·I· esconsal,
Un abri et ·I· repostal
Où je me puisse aler bouter
Pour ta favresse et abrier,
12305 Et se de toi ne le veus faire,
Au mains douz Diex, te veulle plaire
Qu'encor ta Grace le me soit
Aussi comme estre le souloit ».
Ainsi com faisoie mon pri,
12310 La favresse tantost m'ouï
Et me dist, puisquē mis n'avoie
Jus mon bourdon et que crioie
À Dieu merci, que me merroit
À Grace Dieu et conduiroit.
12315 « Je sui, dist elle, tout aussi
Com le vent qui maine à l'abri

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

108a

Et au destour fuelles cheües,
Quant aucun veut voler aus nues
Et après il avient qu'il chiet,
12320 Comment que soit, ou li meschiet,
Il a mestier que sans sejour
Il truisse refuge ou destour
Et qu'il soit mis et destourné
En lieu où pas ne soit foulé ;
12325 Je sui celle qui ce mestier
Fas volentiers, quant est mestier.
Je chastie les dissolus
Et bat ceus que je voi trop drus.
Les forvoies je met à voie
12330 Et jamais aisé ne seroie,
Devant que trouvé leur eusse
Destour ou mucier les peusse.
Les uns je chace à la pité
De la roial Dieu majesté,
12335 Les autres à sa Grace maine
Ou à l'estoile tresmontaine ;
Les autres maine jointes mains
À aucuns des autres sains.
Où chascun acoustumé a
12340 Soi mucier, je le maine là.
Et pour ce que Grace Dieu est
L'abri qu'as touzjours trouvé prest
À touz tes besoins, je t'i maine,
Point ne te challe, s'en as paine ».
12345 Ainsi com Tribulation
Me faisoit sa narratïon,

108b

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

Je regardai que prez estoie
Du rivagè où aler vouloie.
Grace Dieu vi qui s'i tenoit
12350 Qui point meüe ne s'estoit
« Or ça, dist elle quant prez fu,
Où as tu esté, dont viens tu ?
Perdu avoir je te cuidoie
Pour ce que mes ne te vëoie.
12355 Tu m'as laissié mont sotement,
Ne sai comment pris hardement
Tu as de retourner à moi.
Di moi, si te gart Diex, pour quoi
Ainsi me lessas et qui t'a
12360 Ramené à moi par deça.
Quant vi que m'argüoit ainsi,
Tantost li diz : « Dame, merci !
Voirement, de vous folement
Me departi et sotement.
12365 Chierement l'ai puis acheté,
Mes toutevoies ramené
M'a à vous la grant orfavresse,
Je le jehis et confesse.
Voiz là ci où elle me tient
12370 Et maugré moi o moi s'en vient.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

108c

Rechaciez l'en je vous en pri
Et me soiez destour pour li !
Bien me soufist ce qu'elle a fait
Puis qu'à vous retrouver m'a fait ;
12375 Encor ai je grant bāerie
Que vous ne me defailliez mie ».
En faisant ainsi ma priere
L'orfavresse se traist arriere
Et enporta ses instrumens
12380 Dont je ne fu mie dolens,
Mes plus las assés me lessa
Que je n'avoie esté pieça.
Adonc Grace Dieu si me dist :
— « Or voiz tu bien qu'ausi mal gist
12385 Hons com chievre par trop grater.
Tu t'es de tant voulu mesler
C'onques repos tu n'i eüs.
Tu as esté et sus et jus
Et moi u temps de ton deluge
12390 M'as lessié qui sui ton refuge.
Chetif dolent, où refuiroies,
Où iroies et que feroies,
Se je n'estoie ton abri,
Quant on te voudroit faire anui ?
12395 Chetif dolent, qu'eüsses fait,
Quant maintenant te tourmentoit¹⁸⁷
Tribulation, se trouvee
Ne m'eussiés en ceste contree ?
Elle t'eüst certes mené
12400 À mauvés port et arrivé,

108d

C'eüst esté au pescheur là
De qui commissiōn ell'a.
N'a pas mont que li veïs tendre
Ses ameçons pour les gens prendre ;
12405 Tutevoies se toi tenir
Tu veus avec moi et venir,
Encor ne te faudrai je mie,
Ains te serai encor amie,
Et te merrai en bien brief temps
12410 À la haie là où tu tens.
Et se vouloies abregier
Ton chemin et bien acourcier
D'aler en la belle cité
Où d'aler tu es excité,
12415 Encore bien je t'i merroie
Sans aler à la longue haie.
Mes nonpourquant equipollence
Y aroit bien de Penitance.
Penitance a en lieux divers
12420 Mis ses verges et ses maillés
Et encor plus efficaument,
En la voie dont parlement
Te tieng, elle a ses oustis mis,
Mes le chemin est plus petis
12425 Et plus court assez à aler
À la cité où veus aler,
Si ques de ce me respondras ;
Ma volenté ouïe en as ».
Quant tex paroles jē ouÿ,
12430 De leēsce fu tout rempli.

¹⁸⁷ *Tourmentoit*, correction par exponctuation de *ē* devant *t* final.

109a

Mont me plesoit l'abregement
De ma voie et l'acourcement,
Et pas ce ne me desplaisoit
Qu'encor aidier me prometoit.
12435 « Dame, dis je, le court chemin
Bon est à recrèant pelerin.
Recreü sui et traveilliez,
Le court veul aler volentiers,
Menez m'i et le me monstrés !
12440 De rien ne sui espouantés
Se je i truis equipollence
De la haie de Penitance ».

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

En ce point une nef tresgrant
Et merveilleuse vi flotant
12445 En la mer bien pres du rivage
Apresteë à faire passage,
Elle estoit de cerciaus liee
Tout entour et forment fretee ;
Mes aucuns des cerciaus laschiés
12450 Estoient par faute d'osiers.
Aucuns trop lasches y estoient
Et aucuns touz rompus estoient ;
La lieüre en estoit mains fort,
Mes les serciaus mie le tort

109b

12455 N'en avoient, quar fors assez
Estoient, se fussent liez.
En celle nef plusieurs maisons
Et plusieurs habitatiõs
Avoit et mont nobles estoient
12460 Et bien maisons de roy sembloient.
Il y avoit tours et chasteus,
Murs à archieres et quarniaus,
Et au dessus drecié estoit
Le mas de la nef où pendoit
12465 Le tref tendu qui est nommé
Voile autrement, tout apresté
De nagier, mes qu'il eust bon vent
Et que n'eust point d'encombement.
« Vois tu, me dist lors Grace Dieu,
12470 Celle nef là ? — Ouïl, par Dieu,
Dis je, mes mont sui esbahi
Quë onques mes telle ne vi.
— Encor, dist elle, plus seras
Esbahi, quant dedens seras.
12475 Là verras tu les belles choses,
S'avecques moy entrer i oses.
— Or me dites, dis jë à li,
Comment a non la nef et qui
La gouverne et së ens entrer
12480 Me faudra pour passer la mer.
— La nef, dist elle, par son non
Appellee est Religïon.
Elle est liee et reliee
De observances et fretee.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

109c

12485 Tant com liee ainsi sera,
Perir ne faillir ne pourra.
De relier elle est nommee,
Afin qu'en li soit reliee
L'ame dissolute et roupte
12490 De celi qui dedens se boute.
Se les grans serceaus et les veus
Que jadis les bons relieurs
Y mistrent fussent bien gardés
Et bien à leur droit reliez,
12495 Jamais en nul temps ne fausist
La nef pour mal qu'il y venist ;
Mes aucunes gens si pou prisent
Les petis osiers qui les lient
Quë en peril la nef en est ;
12500 Quar chose toute notaire est
Que les serciaus de riens ne servent
Së les osiers ne les afferment.
Les osiers j'apel les petis
Commandemens qui restraintis
12505 Et gardiens des plus grans sont ;
Pour quoi je di que qui les ront
Ou les despiece ou trop les lasche,
Toute la nef en est plus lasche ;
Et ja les grans veus bien gardez
12510 Ne seront, se ne sont liés
D'aucuns commandemens legiers
En guise de menus osiers.
Pleüst ore à Dieu, mon pere
Que fust Religïon autelle

109d

12515 Comme quant au commencement
Elle prist son reliement ;
Mes des relieurs n'est mes nus
Et touz ont leur oustis perdus.
Li menu osier rompu sont,
12520 Li grant cercel mains fort en sont,
Et pour ce en est plus perilleuse
La nef assés et plus douteuse ;
Non pas que la veulle blasmer
Ne desprisier ne deslöer,
12525 Quar encor des lieüres
Bonnes et des relieüres
Y a assez qui n'ont mestier
C'on i mete nouvel osier.
De li je sui gouvernerresse,
12530 Maistresse et conduiserresse,
Et li mas qui est haut drecié
À tout le tref parmi croisié
Bien m'aïdent à li mener,
Quant li bon vent i veut souffler.
12535 Li mas est la crois Jhesucrist
Et li vens est li Sains Esperit
Lesquies, si com dit Bouche d'or,
Pueent la nef mener à port.
Se briefment en Jerusalem aler
12540 Tu veus, dedens te faut entrer
Et logier en ·I· des chastiaus
Ou de Clugni ou de Cysteaus
Ou en ·I· autre qui à gré
Te venra miex et volenté.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

110a

12545 Touz sont deffansables et fors
Pour garder i et ame et cors.
Nul anemi n'i puet meffaire,
Tant i sache geter ne traire,
S'ainsi n'estoit c'om li ouvrìst
12550 Le chastel et c'om se rendist.
Or i alon, je le te lo ;
Miex i vault passer que à no.
En peril sont ceus qui i passent
À no et envis en eschapent ».
12555 Adonc Grace Dieu me mena
En la nef et là me moustra
Les biaux chastiaus dont ai parlé
Et me dist que tout à mon gré
Alasse où je vourroie aler
12560 Et que là me feroit entrer.
Si com me dist, ·I· en eslu,
À i entrer tantost m'esmu.
Le portier trouvai à l'entree
Qui portoit une grant plommee

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

12565 « Portier, dis je, laisse m'aler !
En ce chastel je vueil entrer.
Grace Dieu le m'a ordené
Qui ci endroit m'a amené.¹⁸⁸

110b

— Amis, dist il, se je savoie
12570 Qu'au roy pleüst, bien te lairoie
Entrer ens, mes pas ne le sai.
— Est donc, dis je, lèens roy ?
— Oïl, dist il, certainement,
Pas ne fusse ci autrement,
12575 Jamais à l'uis ne me tendroie
Se le roy dedens ne savoie.
Signe est, quant je me tieng à l'uis
Qu'ens soit le roy de paradis.
— Comment, dis jë, es apellé ?
12580 — Päour de Dieu, dist il, nommé
Je sui et sui commencement
De sapïence et fondement.
Je boute et chace hors pechié
Qu'en ce chastel ne soit logié,
12585 Et point je ne le lesse entrer
En ceste nef pour habiter.
S'il i entre, c'est maugré moi,
Repostement et en recoi.
Ma grant maçe et ma plommee
12590 Est la Venjance Dieu nommee
Et des paines d'enfer l'Orreur
Dont touz doivent avoir päeur.
J'en bat et fier et en chastie
La gent que ne facent folie.
12595 Se ceste maçe n'estoit,
Chascun trop pou me priserait.
— Comment, dis je, m'en ferras tu ?
— Ouïl, dist ; autrement tu

¹⁸⁸ Reprise des contours du personnage central de la miniature en bas de colonne.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

110c

Ne dois mie u chastel entrer ».
12600 Adonc je pris à regarder
Grace Dieu et ainsi li dis :
« Tresdouce dame, il m'est avis
Que si com disiés l'entree
Ne m'est pas abandonnee ».
12605 Adonc me respondi et dist :
« As tu oublié que t'ai dit
Que doiz trouver equipollence
De la haie de Penitance.
Coup de portier n'est pas à mort,
12610 Il ne te ferrà pas si fort
Qu'encor ne puisses endurer
Autres paines ; pas à entrer
Ne refuse pour sa plomme.
Bien doit avant souffrir colee
12615 Chevalier qu'il entre en estour
Ne qu'il ait dignité d'onnour.
— Est il ainsi ? dis jë à li.
— Ouïl, dist ellë. — Et jë i
Enterrai, dis je, volentiers,
12620 Mes que pas n'i entre premiers.
Alés devant, je vous suirrai
Et aprez vous tantost irai ».

* * * * *
* Miniature *
* * * * *

110d

Lors entra elle et jë aprez,
Mes le portier qui estoit prez
12625 Ne m'oublia pas à ferir.
Tel coup me donna que fremir
Me fist, et jus m'eüst aterré,
Se n'eüst mon bourdon esté ;
Pas ne reçoivent tel colee
12630 Touz chevaliers qui ont espee.
Grant joie fust et grant proufit,
Se telle l'eüssent, ce cuit.
Or vous di, quant outrepassé
Fu par le portier qu'ai nommé,
12635 U chastel vi plusieurs merveilles
Qui mont me semblerent belles.
Il i avoit cloistre et dortoir,
Monstier, chapitre et refectoir
Et si i vi hostellerie
12640 D'une part et enfermerie.
À l'ostel alai au premier
Pour moi pauser et herbegier.
Là vi Charité qui servoit
Les pelerins et hebreçoit,
12645 Et à la porte aloit souvent
Pour repaistre la povre gent ;
Parlé vous en ai autrefois.
C'est celle qui l'escript de pais
Tenoit, quant le relief donnoit
12650 Moÿses et le departoit.
Outrepassai, en cloistre alai
Et au moustier et là trouvai

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

111a

Une belle compaignie
De dames dont je ne sai mie
12655 Le non de toutes, quar sans plus
De celles dont il m'estoit plus
Et dont plus je m'esmerveillai,
Les nons à Grace demandai.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Deuz vi, qui tes degrez montoient
12660 De dortoir et ensemble aloient.
Et avoit l'une un gambeson
Et l'autre portoit ·I· baston.
Celle au gambeson estoit nue
Fors tant qu'elle en estoit vestue,
12665 Et l'autre es mains estoit armee
D'uns gantelés et engantee,
Et estoit d'un chainse tresblanc
Aournee trescointement.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Deuz autres ensemble parler
12670 Vi et vers le chapitre aler

111b

Dont l'une cordes et liens
Portoit et l'autre entre ses dens
Tenoit une limë aceree
Et d'une targe estoit armee.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

12675 Une autre vi qui s'en aloit
Par cloistre et, si com me sembloit,
Viande enmiellee portoit
Sur parchemin qu'elle tenoit
Et la suioit ·I· coulou blanc
12680 En l'air aprez li voletant.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

Une autre aler je vi encor
Droit avant vers le refectoir
Qui une gorgierë avoit
Entour la gorge, ce sembloit.

* *Miniature* *
* *

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

111c

12685 Une autre trouvai u moustier
Qui portoit boiste à messagier
Et avoit eles estendues,
Prestes pour voler aus nues,
Et ·I· tarere lonc portoit
12690 En sa main et haut le tendoit.
À l'autre main, dont m'esbahi,
Servoit gens mors que lëens vi,
Et sembloit que par son servir
Les feïst à vie revenir.

* *
* *Miniature* *
* *
* *

12695 Une autre avoit lëens encor
Qui en sa main tenoit ·I· cor
Et faisoit lëens ·I· grant son
D'orgues et de psalterion,
Je pensai que fust jouglerresse
12700 Et de gent une esbaterresse.
Quant ces choses o bien veü,
De demander fu esmeü
À Grace Dieu de quoi servoient
Ces dames et qui ell'estoient
12705 « Dame, dis jë, enseigniez moi
Qui sont ces dames et de quoi
Elles servent, je vous en pri,
Quar pour elles sui esbahi ».

111d

Adonc me dist : « Avant je veul
12710 Qu'apertement voies à l'ueil
Comment on sert en refectoir
Et que tu voies le dortoir.
— Or i alon ! dis jë à li ».
En dortoir alasmes ; là vi

* *
* *Miniature* *
* *
* *

12715 Celle au baston qui refaisoit
Les lis et blans draps i metoit
Et sa compaignie au gambeson
Chantoit une telle chançon :
' Je chanterai, faire le doi
12720 Rien je ne porte avecques moi.
Au petit guichet retenue
Ne serai pas, quar je sui nue. '

* *
* *Miniature* *
* *
* *

En refectoir après je vi
Ce dont mont plus fu esbahi.
12725 Plusieurs mors touz ensevelis
Donnoient à mengier aus vis

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

112a

Et les servoient doucement
À genous et devotement
Et la dame à la gorgiere
12730 De là estoit reffectouriere.
Ceus qui mengoient visitoit
Et leur fautes leur emplissoit.
« Or te dirai, dist Grace Dieu,
Des nobles dames de ce lieu
12735 Et de ce que veü i as.
La dame qui porte les las
Et les cordes et les liens
Est la mestresse de cœens.
Après moi c'est la prieuresse
12740 Qui maine ses cloistriers en lesse
Touz liés par mains et par piés
Et à huis ouvers prisonniers
Les fait. Par non ell'est nommee
Obedience et apelee.
12745 Ses cordeles et ses liens
Sont ses divers commandemens
Qui lient Propre Volenté
Que rien ne face de son gré ;
Yci aprez bien le saras
12750 Quant en ses las tenus seras.
La dame qui porte la lime
Par non est dite Decepline.
C'est la dame qui garde l'ordre
Que à meffaire on ne s'amorde.
12755 La lime qui en sa bouche est
Reprehension de mal est.

112b

Rien ne lesse que ne corrige
Et que n'escure et ne fourbisse ;
Et afin que tout à point face
12760 Et qu'autri rien ne li mefface,
De la targete que laissas
Et qu'à Memoire tu baillas
Est targiee ; son non t'ai dit,
Redire le vauroit petit.
12765 Celle qui a le gambeson
Et qui a dicte sa chançon
Est Voluntaire Povreté
Qui a laissié de son bon gré
Touz biens quë u mondë avoit
12770 Et quanqu'avoir en i pouoit,
De touz poins s'en est desvestue ;
Maintenant la veïsses nue,
Se je ne li eüsse endossé
Le pourpoint que par lascheté
12775 Baillas à Memoire à porter ;
Bien ses com on le doit nommer.
Elle chante, tu l'as ouï,
Car elle n'a rien entour li
Qui le retiengne de passer
12780 En la cité où veus aler.
Bien faudra que de li t'acoïntes
Et que li pries les mains jointes
Qu'elle te veulle conforter,
Afin qu'ainsi puïsses chanter.
12785 De sa compaigne aussi te di,
Qui porte le baston et qui

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

112c

Fait les lis, je lo que t'amie
Tu en faces toute ta vie,
Que toutes les nuis ton lit face
12790 Et qu'avec toi li faces place.
Volentiers avec toi gerra
Toutes les foys qu'il te plaira,
Avec les autres souvent gist
Et se repose toute nuit.
12795 Bon fait avoir tel dortouriere,
Tel bâesse et tel chamberiere.
Së en dortoir Venus venoit
De son baston l'en chaceroit
Et en lit qui i fust couchier
12800 Ne le lairoit pour nul denier.
Et se tu ses pour quoi ce est.
La cause et la raison telle est :
Quar Venus pieça l'en chaça
Du monde, si com dit le t'a ;
12805 Si ques drois est que l'en rechace
Et que tout autel li reface.
Ceste dame est apellee
Dame blanche, la bien lavee,
Celle qui de nulli n'a cure,
12810 Së il n'est blanc et sans ordure ;
Et s'autrement la veus nommer,
Chasteté la pourras clamer.
Chastelaine est de ce chastel,
Archiere n'i a ne carnel,
12815 Qu'elle ne veulle deffendre
Que saiete ne dart n'i entre.

112d

Pour nēent elle n'est pas armee,
De gantelés et engantee,
Plus hardie ell'en est assez
12820 Contre les dars qui sont getez.
À main armee bien convient
Que soit à l'uis dont l'assaut vient.
Bien sces des gantelés le non,
Je le t'apris en ma maison.
12825 Fol fus, quant tu les desgantas,
Envis aprez tu les raras.
La dame qu'as veü aler
Par cloistre et viāde porter
Sur parchemin est pitanciere
12830 De cēens et sousceleriere,
Elle donne à mengier à l'ame
Et la repaist qu'elle n'afame.
Le cuer remplist, non pas la pance
De sa douce et bonne viāde.
12835 Elle est appellee Leçon
Et Estude par son droit non
Et sa viāde nommee est
Sainte Escripiture qui mise est
En vaissel fait de parchemin,
12840 Pour ce que n'espande en chemin ;
Gardee si bien ne si bel
Ne puet estre en autre vaissel.
De li je te lo acointier,
Quar par li, se veus, de legier
12845 Des autres aras l'acointance,
Et l'amour et la connoissance,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

113a

Et la grace du Saint Esperit
Qui comme coulou blanc la suit
Te dira et anuncera
12850 Quant on fait u païs delà.
Messagier en est et parler
Vient à ceus qu'i estudier
Voit et qui leur refection
Prennent par la main de Leçon.
12855 Or te dirai aprez encor
De ce qu'as veu en refection.
La dame qui a la gorgiere
En est dame et refectioniere.
Abstenance l'appelera,
12860 Quant à li parler tu vourras.
Sa gorgiere est Sobrieté,
Savoir le dois, sē oublié
Ne l'as, pieça je le te dis.
Les mors qui repaissent les vis
12865 Et les servent devotement
Sont sans mentir la bonne gent
Qui de cest siecle alez s'en sont
Qui de leur biens tant donné ont
Aus vis qu'il en sont soustenus
12870 Souffisaument et repeüs.
Celi certes seroit bien nice
Qui ne saroit qu'eüst service
Des mors et le leur mengerait,
Et sans le leur de fain mourroit,
12875 Et pour ce qui service en prent
Tout aussi com fussent present,

113b

En priant pour eus, mercier
Les en doit et remercier ;
Pour ce se sont mis à genous
12880 Aussi com se ' priez pour nous
Deissent, du nostre vivés,
À tout le mains pour nous priés !'
Or te di que ce est bienfait,
Cēens tu l'as veü de fait.
12885 La dame qui est au moustier,
Qui porte boiste à messagier
Est la dame qui les ressert
Selonc ce que chascun dessert.
Ell'a tarere, veü l'as.
12890 Le ciel en perce si qu'en bas
Ell'en fait les biens descendre
Qui leur fait la vie rendre.
Ce tarere est dit par son non
Fervent Continuation
12895 Qui par son lonc continuer
Le ciel en haut fait parforer.
Et ainsi à mengier leur donne
Et doublement leur guerredonne ;
Maille ne denier n'ont donné
12900 Qui ne leur soit guerredonné
À cent doubles, quar il en ont
La vie où jamés ne faudront,
Si ques, se les vis ont servi,
Aussi par eus sont resservi.
12905 Leur messagiere prestemment
Les ressert et apertement

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

113c

De mort resusciter les fait
Par les grans biens qu'elle leur fait.
Et purgatoire leur abriege
12910 Et de leur paines les aliege.
Se de la dame veus le non
Savoir, ell'a non Oroison
Et aucune foiz est Priere
Appellee en autre maniere.
12915 Ell'a eles pour tost voler
Et pour tantost u ciel monter
Pour tantost faire son message
Devant Dieu pour humain lignage.
De li voir messagiere elle est
12920 Et procurresse, quant temps est.
Et prestemt devant le roy
Se presente et en bone foy
Nunce ce qui li est commis ;
Et par li en defaut n'est mis
12925 Nul, mes que sa procuracion
Soit seëllée de devotion.
À li je lo que tu t'en voisés,
Et qu'au devant de toi l'envoies
À la cité où veus aler.
12930 Bien te sara lieu aprester
Et convenable mansïon
Où feras habitatiön.
N'est pas raison que ta venue
Là pardevant ne soit sceüe.
12935 Onques ne mist dedens le pié
Hons qui devant n'eust envoié.

113d

Du larron acoustumé fu
Qui avec Jhesu fu pendu :
Oroison devant envoia,
12940 Miex l'en fu et touzjours sera.
Ainsi, se m'en crois, le feras
Quar mestier comme li en as.
La dame qu'as veü jouer
Des instrumens et cor porter
12945 Est la guete qui esvelle
Le roy toutesfois qu'il sousmelle ;
Par son juper et son corner,
Se trop se gist, le fait lever ;
En latin *Latria* nommee
12950 Elle est par non et apelée.
Son cor est l'invocation
De Dieu *in adjutorium*.
À chascune heure sans laschier
Ainsi elle cornë au premier,
12955 Et puis à ses orgues s'aplique
Et la melodie en desclique
Et au *psalterium* se prent
Avec, entremesleëment.
Lors y a grant melodie
12960 De douz chant et de psalmodie.
Ainsi les instrumens nommés
Sont par leur non et apelés,
Ce sont les instrumens plaisans
Au roy mon pere tout puissans ;
12965 Mont aimme tel orguenerie
Et tel son et tel juglerie,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

114a

Et pour ce que ce bien li plaist,
De celle qui en joue a fait
Sa principal esbaterresse
12970 Et s'especial jouglerresse.
Tel chose à roy bien apartient
Pour son deduit quant il convient ».
Ainsi comme parloit à moi
Grace Dieu, je vi devant moi
12975 Celle qui les liens tenoit
Et qui droit à moy s'en venoit.
« Or ça, dist elle, qui es tu ?
Que quiers en cloistre et où vas tu ?
Je veul que tu le me dies,
12980 Ne sai, se tu nous espies.
— Dame, dis je, pas espier
Ne vous vieng, mes je veul aler
En Jerusalem la cité,
Pour quoi ci endroit amené
12985 M'a Grace Dieu pour abrigier
Ma voie et pour la acourcier.
— Ne t'a, dist elle, elle pas dit
Que cœens trouveras dur lit,
Dur passage et dure vie,
12990 Combien qu'il ne le semble mie ?
— Ouïl, dis je, mes bien vourroie
Faire son gré, se je pouoie.
— Il n'i a rien que bien ne faces,
Dist elle, se tu n'ez trop lasches ;
12995 Tout tient à bonne volenté.
Se bonne l'as, je le saré :

114b

À l'espreuve tout maintenant
Te metrai ; or ça, vieng avant !
Bail ça tes mains, bail ça tes piés !
13000 Com faucon te metrai es giés ».
Quant tex paroles jë ouy,
Mont grandement fu esbahi,
Quar pas n'avoie acoustumé
D'estre lié ne encordé,
13005 Fuir n'osai pour Grace Dieu
Qui m'avoit amené au lieu.
« Or ça, dis je, ce que voulés
Faites, je sui abandonnés,
Je n'oseraie estre contraire
13010 À choses que vousissiez faire.
Bien m'a avisé Grace Dieu
Que je trouverai en ce lieu
Contrepois et equivalence
De la haie de Penitance ».

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

13015 Adonc ses liens desploia
Et par les piez si me lia
Qu'il me sembloit qu'es aniaus mis
Fussë ou au las courant pris.
Les liens dont lié m'avoit
13020 Par l'un des bous aus mains tenoit

114c

Et me dist que, quant vourroie
Aler une part, autre iroie.
Aprez maintes foys le sceu bien,
Mes de ce n'escrirai je rien,
13025 Miex l'aimme une autre foys dire
Que ci en mon livre escrire.
Aprés elle lia mes mains
Et me dist que seroit brehains
Tout l'ouvrage que je feroie,
13030 Se par li ne le faisoie.
La langue encor traire me fist
Et entour ·I· lien me mist
Et me dist que ne parleroie
Point, se par li je ne parloie.
13035 — Ce lien, dist elle, est nommé
Silence. *Benedicite*
Est ce qui tout seul le deslie.
De Grace Dieu ne di je mie
Ne des dames que veü as
13040 Ne des autres qu'encor verras
Qu'à elles ne puisse[s]¹⁸⁹ parler,
Quant rien leur vourras demander ».

* * * * *
* *Miniature* * * * * *
* * * * *

Quant m'ot ainsi la priouresse
Mis et lié com chien en lesse,

114d

13045 Une grant piece aprez je vi
Deuz vielles dont mont m'esbahi.
L'une ·II· potences portoit
Au col et piés de plonc avoit,
Et une boiste par deriere
13050 Avoit aussi com messagiere.
L'autre aussi messagiere estoit
Et sur sa teste ·I· lit portoit
Et avoit les pans au çaint mis
Pour luitier, ce m'estoit avis.
13055 Ensemble s'en vindrent à moi
Et me dirent : « La Mort à toi
Nous envoie pour toi nuncier
Qu'à toi elle vient sanz targier
Et si nous a dit et enjoint
13060 Que de toi ne departon point,
Devant que nous t'aron batu
Et aterré et abatu.
Trouver te veut afflit et mat
Si que te face eschec et mat.
13065 — Qui estes vous, dis je tantost,
Je ne vous connois, ne la Mort.
Se la Mort vostre maistresse est,
Je veul bien savoir qui ell'est.
Et si veul bien savoir aussi
13070 Se toutes ·II· estes à li ;
Si le me dites, se voulez,
Et vostre non et dont servez ».
Adonc me dirent : « L'argüer
Contre nous ne le regiber

¹⁸⁹ Ms. : *puissent* ; corr. d'apr. *TABM^lA^lMH*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

115a

13075 Rien ne vaut ne contre la mort,
Car n'est nul, tant puist estre fort,
Qu'aussitost comme à li venons,
Que de touz poins ne l'abatons.
La mort si a la seigneurie
13080 U monde sur humaine vie,
Et plus la doutent rois et dus
Que ne font povres gens menus.
Riche et povre elle fait onni
Et onques n'espargne nulli,
13085 Et en mains lieux entre souvent
Où point n'a envoieé devant,
Si ques courtoisie t'a fait,
Quant venir devant nous a fait.
C'est ·I· certain avisement
13090 Que vient à toi hastivement.
De li nous sommes messagieres
Et especiales coursieres.
Chascune de nous te dira
Son non ». Adonc celle palla
13095 Qui le lit sur sa teste avoit
Et qui luiterrisse sembloit.
« J'ai non, dist elle, Enfermeté
Qui partout où je truis Santé
Je me preng à lui pour luitier,
13100 Pour li vaincre et li sousmarchier.
Une heure jus elle m'abat
Et une autre je la rabat,
Mes pou, si com croi, m'abatist,
S'aucun confort ne li feïst

115b

13105 Medecine l'enhuvetee
Qui pour moi enchacier fu nee.
Souvent avient que je la truis
Assise ou apuiee à l'uis
Par où je doi faire passage
13110 Pour aler faire mon message,
Et ainsi couvient que retourne
Et que grant piece hors sejourne
Et nonpourquant maugré ses boestes,
Et ses emplastres, ses et moestes
13115 Et ses empotionnemens
Aucune foys jë entrë ens
Et à cil me couple tantost
À cui m'a envoieé la Mort.
Jus l'abat, jus le trebuche,
13120 Mouelle n'a, que ne li succe ;
Son sanc boyf et sa char mengu
Si qu'il n'a force ne vertu,
Et lors u lit que j'ai, le met,
À ce que le truisse tout prest
13125 La Mort pour li la vie traire
Sanz grandement avoir affaire.
— Tu n'es pas, dis je, messagiere
À cui on doie bonne chiere
Faire. — Si sui, certes, dist elle,
13130 Quar savoir dois que je sui celle
Qui souvenir Penitance
Fais, quant est mise en oublance ;
Qui les gens desvoiés ravoie
Et les remet en droite voie.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

115c

13135 Jadis celi qui fist Nature,
Pour ce qu'il vit que aucuns cure
N'avoient de li et l'avoient
Oublié et pou le doutoient,
M'appela et me dist jadis :
13140 ' Va t'en en mon mondain païs
Et luite à ceus et abat jus
Que tu trouveras les plus drus.
Pou me prisent pour ce qu'il ont
Santé et en oubli mis m'ont.
13145 Corrige les et les chastie
Et en leur lit si fort les lie
Quë il ne se puissent lever
Ne à leur volenté tourner,
Que de mengier perdent le gout
13150 Et de boire l'appetit tout. '
À celle fin je le te di,
Quar je veul quë à moi merci
Il prient et que il s'amendent
Et qu'à sauver leur ame entendent,
13155 Que la Mort en tel point les truisse
Que chascun d'eus dire li puisse :
' Mort ! ·I· festu je ne te dout.
À mon createur mon cuer tout
Ai mis et toute ma pensee.
13160 Fier, quant tu veuz ! m'ame aprestee
Est de issir de sa terriere,
Penitance la lavendiere
L'a tant fait estre en sa buee
Que purgié est et bien lavee. '

115d

13165 Or te di que, quant dit ainsi
M'out, à li tantost obeï.
Mes pans à ma courioie mis
Et m'en alai par le païs.
Tant ai fait que maïns ai vaincus
13170 À la luite et maïns abatus.
Au lit en ai fait gesir maïns,
De toi ne ferai je pas maïns.
Apreste toi, je veul luitier
Et toi tantost au lit couchier.
13175 — L'autre dira, dis jë avant,
Qui ell'est, si com m'a convant.
— Je le veul bien, respondi elle ».
Adonc dist l'autre : « Je sui celle
Que ja vëoir tu ne cuidoies,
13180 Quant porté de Jenneuce estoies.
— Loing est, à piece ne venra,
Disoies tu, bellement va,
Piés a de plonc, ne puet aler,
Temps ai assez de moi jouer.
13185 — Or te di je que voirement
Piez ai de plonc et belement
Voiz, mes loing petit et petit
Va on bien ; pieça il fu dit.
Se belement venue sui,
13190 Toutevoies aconsuï
Je t'ai et nouvelles t'aporte
Que la Mort qui nul ne deporte
Vient à toi, messagiere sui.
Avoir ne pues messagier qui

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

116a

13195 En puist parler plus vraiment.
Ma compaigne aucune foiz ment
Pour aucune cause contraire
Qui ne li laisse mie faire
Son message, mes empeschier
13200 Rien ne puet de vrai noncier.
Viellece ai non la redoutee
La piaucelue, la ridee,
Celle qui ai le chief chanu
Et bien souvent de cheveus nu,
13205 Celle à cui conseil demander
On doit et grant honneur porter,
Quar j'ai veü le temps passé
Et maint bien et mal esprouvé.
Ce sont de science les gloses
13210 Et ce par quoi on set les choses.
Ja ne sera nul scienté
S'il n'a veü et esprouvé.
Toutevoies souvent avient
Et pas taire ne le convient
13215 Que, comment qu'aie assez veü,
Assez esprouvé et sceü
Et combien qu'aie bien ·C· ans,
Que sui mise u renc des enfans
Et que radote au derrenier
13220 Et n'ai nul sens pour conseillier.
C'est pour quoi jadis me maudist
Ysaïe quant il me vit.
— **D**es potentes, dis je, me di
Et puis t'en va tantost de ci.

116b

13225 Puisquë as ton message fait,
Ta presence point ne me plaist.
— Plaise ou desplaise, respondi
Elle, pas ne sera ainsi.
Avant venra la mort à toi
13230 Que point me departe de toi.
Je te batrai tout maintenant
Que jamés n'aras joie grant.
Courbé et impotent te ferai
Des grans coups que je te douurai.
13235 Toutevoies tant d'avantage
Aras de moi, së tu es sage ;
Que les ·II· potentes que j'ai
Pour toi apuier te boudrai,
Non pas que pour ceste achoison
13240 Tolir te veulle ton bourdon,
Quar avec l'esperituel
Baston est bon le corporel.
Mes potentes corporelz sont
Et pour soustenir le corps sont.
13245 Pour ceste cause je les fis
Fairë et les troussai et pris.
Courtoise en sui pour ceus que bat
Quar pas si tost ne les abat.
Qui d'une part est soustenu,
13250 Se d'autre part il est feru,
Pas si legierement ne chiet
Ne pas si tost ne li meschiet,
Si ques or les pren, se tu veus,
Mestier t'aront bien toutes deus.

13255 Mes coups sont grans à soustenir,
Tost le saras, se je ne muir.
— Or ça ! dist elle à sa compaigne,
Temps est que li façon engaigne.
Luite à li et jus trebuchier
13260 Le fai et en ton lit couchier
Et je d'autre part t'aiderai
Et à mon pouoir li nuirai ».

* * *
* *Miniature* *
* * *

Adonc tout ensemble me prirent
Et tantost jus chäoir me firent
13265 Et par la gorge à mangonner
Me prirent et à fort pousser.
Crier et braire bien pouoie,
Soulas nul autre je n'avoie.
U lit finablement me mirent
13270 Et me lièrent et me dirent :
— Appareille toi, la mort vient.
Se te soupprent, pas il ne tient
À nous, bien avisé t'avon
Et bien encor t'en avison ».

* * *
* *Miniature* *
* * *

13275 **E** tel point com tenu estoie
Et au lit ainsi me gesoie,
Une dame je vi venir
Qui le cuer me fist esjouïr.
Un regart avoit simplioiant
13280 Et ·I· vout benigne et plaisant,
Et avoit trait une mamelle
Par l'amigaut de sa cotelle,
Et aussi com alast au fain
Une corde avoit en sa main.
13285 À moi s'en vint et desploia
Sa corde et puis me dist : « Or ça,
Vien t'en en l'enfermerie !
Quar bien ci endroit n'es mie ».
Adonc je li dis : « Douce dame,
13290 Je vous jur et créant par m'ame
Qu'avec vous volentiers irai,
Mes pour ce que pas je ne sai
Qui vous estes, je vous requier
Que le me veulliez enseigner.
13295 — Et je le te dirai, dist elle.
Saches, dist elle, que je sui celle
Qui aprez sentence rendue
En tout jugement receüe
Doi estre, se tort ne m'est fait.
13300 Quant jadis ot jugement fait
Le roy souverain d'umain lignage
Et mis à mort par leur outrage,
Si li fis jë oster sa main
Pour avoir en aucun remin,

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

117a

13305 Je li fis metre ·I· arc sans corde
U ciel, en signe de concorde.
La corde en tieng, l'arc devers li
Est ; onques archier je ne vi
Qui en tel guise peüst traire,
13310 Se devers li ne vouloit traire.
De la corde dont encordé
Fu l'arc et que j'ai descordé
Je trai et met hors les chetis
De misere, quant les i truis,
13315 Et pour ce s'acorde Raison
Que Misericorde aie non,
C'est à dire des chetis corde
Pour traire les de sentine orde.
Ma mere Charité cordiere
13320 De ceste corde et fillaciere
Fu. Aussitost comme rompra,
Monter u ciel nul ne pourra.
— Pour quoi, dis jē, avez vous trait
Vostre mamelle ? I a il lait
13325 Dont vous me veulliez alaitier ?
— Ouïl, dist elle . Plus mestier
Tu en as et aras encor
Que tu n'aras d'argent ne d'or.
Pitié a non. Bien à mestier
13330 Pour la povre gent alaitier.
J'en alaite les fameilleus
Et point ne la deveé à ceus
Qui u temps passé m'ont meffait.
Aristote si dit que lait

117b

13335 N'est nulle autre chose que sanc
Qui est mué et tout fait blanc
Par decoctïon de chaleur
Qui li anulle sa rougeur.
Se tu ne scez que ce veut dire,
13340 Tu doiz savoir que hons plain d'ire
N'a point en soi que rouge sanc
Lequel jamais ne seroit blanc,
Se Charité ne li cuisoit
Et en blancheur ne li muoit.
13345 Lait blanc devient, quant il est cuit
Et la rougeur toute s'en fuit,
Et lors celi qui a tel lait
Pardonne tout ce que meffait
On li a ; bien li est sēant
13350 Tel mamelle et bien avenant.
Mon pere qui en crois fu mis
De tel mamelle desgarnis
Ne fu pas ; n'estoit pas mestier :
Pour moustrer la, il fist percier
13355 Et pourfendre au destre costé
La cote de s'umanité.
Onques mere n'en fist autant
Ne nourrice pour son enfant.
Lors sa mamelle apparut bien.
13360 À chascun crestïen dist : ‘ Tieng !
Qui veut alaitier viengne avant !
En moi n'a mais dē ire sanc.
Charité l'a mué et cuit
En blanc lait pour commun profit.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

117c

13365 Onques tel lait nul ne succa
Ne tel mammelle n'aleta.
Or te di que ainsi alecte
Touz ceus que sai qui ont souffrete.
Et ainsi ressemble à mon pere,
13370 Et ensui Charité ma mere.
Et avec ce tu doiz savoir
Quë en touz lieux où puis¹⁹⁰ vëoir
Aucun mendiant qui a fain,
Tantost je li donne du pain.
13375 À boire et à mengier li donne
Selonc que le bien me foisonne.
Së aucun voi desconforté,
Aucun nu, aucun desrobé,
Je le revest, je le conforte
13380 Et à pacience l'enhorté.
Les pelerins en ma maison
Je reçoif et, quant en prison
Est aucun, visiter le vois
Au mains en ·I· moys une foys.
13385 Ceus qui sont mors j'ensevelis
Et ceus qui se gisent es lis
Par viellece ou enfermeté
Je les serf en humilité,
Et pour ce m'a Grace de Dieu
13390 Fait enfermiere de cest lieu.
Je serf les grans et les petis
Et leur refais souvent leur lis
Et nulle faute qu'amender
Puisse ne leur laisse endurer.

117d

13395 S'avec moi tu t'en veus venir,
Je sui preste de toi servir.
— Grant volenté, dis jë, en ai,
Mes comment ce sera, ne sai.
Ces messagieres de si pres
13400 Me tiengnent que ne puis après
Vous aler. Se les m'ostiés
Grant bonté vous me ferïés.
— Oster, dist elle, ne les puis,
Mes à ma corde, se je puis,
13405 Je t'en merrai aveques moi
En l'enfermerie à recoi.
Les messagieres i venront
Aussi et point ne te lairont.
Je pense bien qu'avant la mort
13410 Venra qu'aies d'elles deport ». **A**donc sa corde elle lia
Au lit et tantost m'en mena.
Les vielles aussi pié à pié
I vindrent dont ne fu pas lié.
13415 La force n'en estoit pas moie
Et amender ne le pouoie.

* * * * *
* *Miniature* *
* * * * *

Quant en l'enfermerie fu
Et une piece i o geü

¹⁹⁰ Ms. *puet*, où les deux dernières lettres sont exponctuées, corr. par suscription de *is*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

118a

Soutainement et en sursaut
13420 Une vielle qui estoit haut
Montee sur mon lit je vi
Dont grandement fu esbahi.
Si m'effrea qu'à li parler
Ne peu ne li rien demander.
13425 Une faus en sa main tenoit
Et ·I· sarc[u]¹⁹¹ de fust portoit
Et avoit ja ·I· des piés mis
Pour moi estaindre sur le pis.
« Ho, ho ! adonc dist Grace Dieu
13430 Qui n'estoit pas loing de ce lieu,
Atent ·I· pou, je li dirai
Deus mos quë à dire li ai.
— Or dites donc tantost ! dist elle.
Trop¹⁹² m'ennuie longue vïelle.
13435 Tantost je me veul delivrer,
Quar autre part ai à¹⁹³ aler ».
Adonc vint Grace Dieu à moi
Et me dist doucement : « Or voi
Je bien qu'à l'estroit passage
13440 Tu es de ton pelerinage.
Voiz ci la Mort qui venue est
Qui des choses terribles est
La fin et l'aterminement.
Ta vie fauchier ell'entent
13445 Et mettre la tout à declin
Et puis ton cors en son cofin
Elle metra pour li baillier
Aus vers puans pour li mengier.

118b

Ceste chose toute commune
13450 Est à chascun et à chascune.
Homme en cest monde est exposé
À la mort comme l'erbe u pré
Est à la faus, quar ce est fain
Qui hui est vert et sec demain,
13455 Or as esté vert ·I· lonc temps
Et as eü pluies et vens,
Mes maintenant te faut fauchier
Et en ·II· pieces despecier.
L'uis est estroit, le cors et l'ame
13460 Ne pourroient passer ensemble.
L'ame premiere passera
Et puis après le cors ira,
Mes sitost ce ne sera mie.
Avant sera la char pourrie,
13465 Et nouvelle regeneree
En la general assemblee.
Or regarde, sē apointié
Tu es bien et appareillié.
S'à toi ne tient, tantost verras
13470 La grant cité où tendu as.
Tu es au guichet et à l'uis
Quë ou mirour pieça veïs.
Se tu es despoullié et nus,
Dedens tu seras receüs.
13475 Celle entree tu eüs chier,
Quant tu la veïs au premier.
Toutevoies tant je te di,
Qu'à mon pere cries merci

¹⁹¹ Ms. : *sarclis*, corr. d'apr. *sarqueu L, sarcu H. V.* thèse, t. 2, p. 87.

¹⁹² Ms. *ost* de *Tost* exponctué, corr. par *rop*, marge gauche.

¹⁹³ *a* manque, corr. d'apr. *eTBM^lMHAL*.

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

118c

En promettant à Penitance,
13480 Que se ne li as souffisance
Fait, volentiers tu li feras
En purgatoire où tu iras ».
Or vous di que se j'eüsse
Peü parler, mont li eusse
13485 Fait de demandes dont avoie
Doute et que pas je ne savioie.
Folie est d'atendre au besoing ;
Quant on cuide que bien soit loing
La mort, elle atent au postis,
13490 Je le seu bien, je fu suppris.
La Mort laissa sa faus courir
Et fist m'ame du cors partir,
Ce me sembla si com songoie.
Mes ainsi comme je estoie
13495 En tel point et en tel tourment
J'ouï l'orloge de convent
Qui pour les matines sonnoit
Si comme de coustume estoit.
Quant je l'ouï, je m'esveillai
13500 Et tout tressuant me trouvai
Et pour mon songe fu pensis
Mont grandement et esbahis.
Toutevoies je me levai
Et au matinés j'e alai,
13505 Mes si afflit et las estoie
Que rien faire je n'i pouoie.
Mon cuer avoie tout fichié
À ce que j'avoie so[n]gié¹⁹⁴ :

118d

Avis m'estoit et encor est
13510 Que tel le pelerinage est
D'omme mortel en cest païs.
Et qu'est souvent en tex peris
Et pour ce en escript mis je l'ai
En la guyse que le songai,
13515 Non pas que g'i aye tout mis
Quar trop lonc seroit li escrits.
Se ce songe n'ai bien songié,
Je pri qu'à droit soit corrigié
De ceuz qui songier miex saront
13520 Ou qui miex faire le pourront.
Tant di aussi que, se mençonge
Y a aucune que à songe
Soit réputé, quar par songier
Ne se fait pas tout voir noncier.
13525 Nulle erreur je ne vourroie
Maintenir par nulle voie,
Mes bien vourroie et ai voulu
Que par le songe qu'ai veü
Touz pelerins se radreçassent
13530 Et de forvoier se gardassent.
Biau, se dit on, il se chastie
Qui par autrui si se chastie.
L'erreur et le forvoiemment
D'autrui doit estre avisement
13535 Que chascun prengne tel chemin
Qu'il puist venir à bonne fin.
Celle fin est le guerredon
Et la remuneratïon

¹⁹⁴ Ms. : *sougie* ; l'éd. J. J. Stürzinger porte *songie* qui est prob. la leçon des autres mss (sans signaler que la leçon du ms. a été corrigée).

Pèlerinage de Vie Humaine
Livre IV

119a

De la joie de paradis

¹³⁵⁴⁰ Que doit Dex aus mors et au[s]¹⁹⁵ vis.

A m e n.

Explicit le pelerinage de vie humaine.

¹⁹⁵ Ms. *au*, par inadvertance du copiste.

**Conclusion
et
bibliographie générales**



**annexes
et
table générale des matières**

Conclusion générale

Durant ces trente-deux années passées au laboratoire, la lexicographie et la lexicologie historique ont été l'un des axes directeurs de mes activités scientifiques. Ma participation sur le plan lexicographique s'est concentrée sur la rédaction d'environ 2500 notices historiques du *TLF* qui couvrent presque 320 pages imprimées et, en tenant compte des dernières rédactions non répertoriées dans la liste des mots rédigés pour le *DMF*¹, de près de 950 articles pour le *DMF* qui remplissent quelque 130 pages. En matière de lexicologie, mon apport principal² reste celui du lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, avec 2830 articles qui occupent un peu plus de 500 pages.

À l'issue de ce long parcours au cours duquel, grâce aux notices historiques du *TLF*, j'ai fait un tour d'horizon parmi les mots de notre quotidien, pour dégager la manière dont les sens sont parvenus jusqu'à nous, pour m'aventurer ensuite, grâce aux notices du *DMF* et aux lexiques d'œuvre et de genre, dans la langue médiévale. Cette langue du passé offre à l'homme moderne un large éventail de mots méconnus aujourd'hui dont certains réfèrent simplement à des entités disparues, d'autres s'expliquent partiellement par la grande souplesse de cette langue qui autorise le jeu des multiples variations morphologiques : échanges de suffixes, de désinences verbales, par exemple. Et s'il est des mots qui présentent un aspect plus familier, ils risquent de dissimuler des faux-amis que le linguiste se doit de découvrir. L'immersion plus récente dans une œuvre étudiée dans son intégralité et non plus au travers des seuls contextes limités, parfois trop réducteurs, m'a permis, notamment avec les *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, de me faire une image de ce que peut être le vocabulaire d'un lettré du XIV^e siècle. Cette immersion m'a permis également de dégager les influences que les origines de l'auteur, ses études, ses lectures bibliques ou profanes auront eu sur son bagage linguistique et de prendre pleinement conscience de son inépuisable verve lexicale ainsi que de l'approche qu'il a de sa propre langue.

Même si chacune de ces contributions exigeait la mise en place d'une méthodologie spécifique, un lien étroit les unit toutes : celui de la rigueur philologique, sans laquelle les matériaux analysés ne seraient d'aucune valeur scientifique. La fréquentation assidue des dictionnaires et des éditions de textes, fondamentale pour l'établissement de la filiation des sens d'un mot ou pour l'étape initiale dans la compréhension d'un mot ou sens ancien, a accru ma vigilance face au risque d'interprétations erronées ou à l'exploitation de données fautives. Guidée sur le chemin de la lexicographie et de la lexicologie par ce fil d'Ariane qui consiste à soumettre préalablement les données à des critères de rigueur philologique, j'ai jugé indispensable de mettre cet aspect en avant, lorsque j'ai décidé d'établir une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 qui donne le meilleur texte du *Pèlerinage de Vie Humaine* de Guillaume de Digulleville.

¹ Il s'agit pour l'essentiel de notices consacrées à la complémentation de mots attestés dans un seul lexique du *DMF* et, accessoirement, des mots cachés dans les citations du *DMF* qui n'ont pas bénéficié d'entrées dans ce dictionnaire.

² Je ne suis pas en mesure d'évaluer le volume qu'occupe le lexique des *Lettres royales* dans la mesure où les notices, bien que rédigées de A à Z, n'ont été jusqu'ici que partiellement saisies.

Partie d'une très large diachronie (environ 1120 ans), je me suis ensuite progressivement restreinte à une synchronie qui se rétrécit de plus en plus : avec le *DMF*, l'histoire parcourue se limite à 170 ans, avec le lexique des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville, la période se concentre sur 27 années et la transcription du *Pèlerinage de Vie Humaine* me circonscrit autour des seules années 1330-1331. Mais l'ensemble de ces activités m'a donné un bagage scientifique grâce auquel il m'a été possible de participer à quelques travaux transversaux tels que les *Notes de lexicographie critique* et l'*Index du FEW*³. Plus tard, les données récoltées dans mes notices pour le *DMF* et dans mes lexiques, ont servi aussi bien au projet TLF^{Etym}, avec la mise à jour des notes historiques et étymologiques du *TLF*, qu'à la *Base des mots fantômes*, et mon intérêt pour Guillaume de Digulleville m'a conduit à rédiger des articles concernant des vocables méconnus (d'autres articles sont actuellement en gestation⁴).

Avec la rédaction des notices diachroniques du *TLF*, dans lesquelles l'ensemble des matériaux disponibles pour le traitement des unités lexicales à étudier (dictionnaires, textes saisis, glossaires et études) a été synthétisé selon le principe d'une critique scientifique rigoureuse et sévère, m'a été donnée l'occasion d'avoir une vision globale du fonctionnement de la langue française. Cette première expérience professionnelle a fondé les assises sur lesquelles reposeront tous les travaux ultérieurs ; elle m'a permis d'aiguiser ma capacité de discernement, elle m'a conduite à être prudente et à vérifier, de ce fait, les données de mes prédécesseurs, en adoptant pour règle principale celle de remonter, toutes les fois qu'il est possible, à la source première et à éviter les attestations de seconde, voire de troisième main. Ce procédé de contrôle des sources est le seul moyen d'obtenir des datations, puis des filiations sémantiques sûres et d'enrayer la perpétuation des erreurs du passé dont l'entrée dans la lexicographie s'est faite avec plus de facilité que ne peut se faire leur sortie. Mais, si les notices de diachronie du *TLF* sont là pour poser les principaux jalons utiles pour retracer l'histoire d'un mot, celles du *DMF* ou d'un lexique permettent bien entendu de rendre compte, comme l'a fait le *TLF* dans sa partie synchronique, de la vitalité d'un mot à une époque de son histoire. Le *DMF*, dans la mesure où il comporte des unités lexicales d'une période ancienne, ce qui laisse à supposer que certains mots ne sont pas connus des locuteurs contemporains, doit, pour que l'utilisateur ait un aperçu aussi complet que possible de ces unités, faire état de l'ensemble des sens, emplois, syntagmes, locutions et proverbes en indiquant le plus précisément possible leurs aires d'emploi, et, pour les mots les moins courants, leur fréquence. C'est pourquoi au mot *falaise*, que j'ai traité dans le *TLF*, n'est daté que le sens usuel du mot, tandis que dans ma notice du *DMF* je distingue trois sens différents et signale en outre parmi les diverses formes celles qui sont régionales. Ainsi, la lettre-lexie *f* qui n'a pas donné lieu à un historique dans le *TLF*, se verra-t-elle pourvue de quatre

³ Voir *infra*, pp. 328-331.

⁴ Ils concernent, d'une part, les mots attribués à tort par les lexicographes à Guillaume de Digulleville et, d'autre part, l'étude des mots *abri/abrier*, *hudel*, *penthecouste* et *tressommel*.

sens dans le *DMF*. Et, en ce qui concerne le lexique de Guillaume de Digulleville, on notera que sous le substantif *menton* sont attestées quatre locutions, là où dans la notice historique du *TLF* je n'en avais relevée aucune. Pour ce qui est de l'étymologie, on notera cependant que le *DMF* n'entre pas dans le détail, comme cela s'impose pour le *TLF* : l'étymon est simplement indiqué à l'intérieur de la balise <DICT>.

À part cela, on peut ajouter que si l'introduction de l'informatique a marqué un tournant important dans la méthodologie rédactionnelle, comme j'ai eu l'occasion de le développer dans la première partie de la thèse (t. 1, pp. 112-115), il n'en est moins vrai que nous disposons, depuis l'achèvement du *TLF*, de nombreuses nouvelles éditions critiques de textes anciens, ce qui m'a permis d'antédater, que ce soit dans le *DMF* ou dans le lexique de Guillaume de Digulleville, bien des mots que j'ai rédigés pour le *TLF* : on peut citer *fabricien* c.1451-1454, au lieu de 1569 ; *facial* c.1500, au lieu de 1545 ; *femur* 1362-1365, au lieu de 1541 ; *imprimer* c.1355-1358 "graver dans l'esprit, le cœur", au lieu de 1530, etc.

Par ailleurs, l'expérience laissée par la rédaction de notices pour le *DMF* qui m'a confrontée plus d'une fois au problème de la fiabilité des éditions de textes ou des interprétations des glossairistes, m'a rendue attentive au fait que le lexicographe est très tributaire des éditions de textes et des glossairistes. On prendra deux exemples, ceux de *fautif* et de *failhard* dont j'étais chargée de rédiger les notices pour le *DMF*. Le premier de ces mots, d'après le *TLF* 8, 697a, s.v. *fautif* est entré dans la langue avant 1475 si l'on s'en tient à la citation que Delboulle *RHLF* 12, 1905, 698 tire de Chastellain, *Oeuvres*, VI, 59, Kervyn. Or ce serait le seul exemple moyen français et le mot ne semble être attesté ensuite qu'à partir de 1574 (Pibrac, *Cinquante Quatrains*, 7, in Gallica), ce qui rend la première date quelque peu suspecte. Et en effet, au passage correspondant, l'édition Van Hemelryck porte au vers 316 (p. 74) : *faintive* [leçon vérifiée depuis par Van Hemelryck qui précise que l'on voit clairement dans ce ms. qui n'est pas des plus lisibles trois jambages et un trait sur le premier, donc le "i"] qui signifie « qui n'est pas véritable, simulé, faux » et qui se rattache au FEW 3, 554a, FINGERE⁵. Quant à *failhard*, à la suite de Du Cange (3, 395c-396a, s.v. *faguus*), La Curne 3, 146b, s.v. *failhard*), Gdf (3, 697a, s.v. *faiart*) et enfin FEW (3, 271b, s.v. FAGUS), le *TLF* 8, 709a, l'atteste en 1373, au sens de « hêtre » alors qu'il faut y voir le sens de « jeune tige de châtaignier fendue pour faire des cercles de barriques » et ajouter le mot au FEW 3, 391b, *FALLIA⁶.

C'est pour ne pas tomber dans ces mêmes erreurs auxquelles je risquais de m'exposer dans le lexique des *Pèlerinages*, en utilisant, sans retour aux manuscrits, l'édition Stürzinger des *Pèlerinages*, ainsi que les données lexicographiques qui citent l'œuvre, que ma décision a été prise de transcrire, dans le plus grand respect de l'écrit ancien, le texte du manuscrit de base du

⁵ La version complète de l'analyse concernant l'attestation de *fautive* est consultable à partir de la base des mots fantômes : <http://www.atilf.fr/MotsFantomes/>

⁶ Voir : <http://www.atilf.fr/MotsFantomes/>

Pèlerinage de vie humaine. Assez rapidement j'ai pu observer que le *Pèlerinage de vie humaine* que nous livre l'édition Stürzinger présente de nombreux remaniements du manuscrit de base, si bien que nous sommes en présence d'un texte hétéroclite qui emprunte, au gré de la métrique, à des manuscrits différents et qu'en outre l'édition est difficilement citable en raison du système de marquage typographique complexe. Ainsi avant d'établir le lexique, j'ai voulu m'assurer de la fiabilité et de l'interprétation de ce texte parfois difficile à comprendre, surtout lorsque les contextes de citations que donnent les dictionnaires de référence sont courts.

L'importance qu'il y a à utiliser des éditions fiables m'a amenée vers une réorientation professionnelle, en m'impliquant dans le programme de recherche qui propose l'édition critique de la première traduction du latin en français par Raoul de Presles de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. En éditant quelques livres de cette traduction réalisée entre 1371 et 1376, je compte mettre à profit le fruit de mon expérience en lexicologie et lexicographie et, plus particulièrement, les nombreuses années au service du *DMF*. Ces acquis devraient, je l'espère, me mettre en garde des erreurs à ne pas commettre et devraient être un bon atout pour la bonne compréhension d'un texte érudit et la confection partielle de son glossaire.²

Bibliographie générale

Sources lexicographiques⁷

AND = *Anglo-Norman dictionary*, Under the general editorship of Louise W. Stone and William Rothwell, London : The Modern Humanities Research Association, 1977-1992, 7 fasc.

AND² = *Anglo-Norman dictionary* [Texte imprimé] / general editor, William Rothwell ; edited by Stewart Gregory, William Rothwell & David Trotter ; with the assistance of Michael Beddow, Virginie Derrien, Geert de Wilde... [et al.]. 2nd edition revised and enlarged, London : Maney Publishing for the modern humanities research Association, 2005, 2 vol. (Publications of the modern humanities research Association ; vol. 17). Contenu : A-C ; D-E. (consultable sur le site : // <http://www.anglo-norman.net/gate/>)

BLAISE (puis BLAISE *Lat. chrét.*) = BLAISE, Albert. *Dictionnaire latin - français des auteurs chrétiens*, Turnhout : Brepols, 1967 [Réimpr. de l'éd. 1954].

BLAISE *Latin. Med. Aev.* = BLAISE, Albert. *Lexicon latinitatis medii aevi praesertim ad res ecclesiasticas investigandas pertinens*, Turnhout : Brepols, 1975 (Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis).

BL.-W.¹ = BLOCH, Oscar. WARTBURG, Walther von. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, avec la collaboration de W. von Wartburg, Paris : P. U. F., 1932, 2 vol.

BL.-W.² = BLOCH, Oscar. WARTBURG, Walther von. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 2^{ème} éd. refondue par W. von Wartburg, Paris : P. U. F., 1950.

BL.-W.³ = BLOCH, Oscar. WARTBURG, Walther von. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 3^{ème} éd. refondue par W. von Wartburg, Paris : P. U. F., 1960.

DAUZAT¹ = DAUZAT, Albert. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : Larousse, 1938.

DU CANGE = DU CANGE, Charles. *Glossarium mediae et infimae latinitatis...* Editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Léopold Favre ..., Graz : Akademische Druck- und Verlagsanstalt [Réimpr. de l'éd. 1883-1887], 5 vol.

DEAF = Möhren, Frankwalt *et al.* *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français*, fondé par K. Baldinger, Québec/Tübingen/Paris : Presses de l'Université Laval/Niemeyer/Klincksieck, 1974 → (Lettres G, H, I, J).

DEAFBibl 1993 = *Dictionnaire étymologique de l'ancien français, Complément bibliographique 1993*, rédigé par Frankwalt Möhren, Québec : Presses de l'Univ. Laval/Tübingen : Niemeyer, 1993.

DEAFBiblE1 = version électronique, tenue régulièrement à jour, de la version imprimée DEAFBibl 1993, consultable sur le site <http://www.deaf-page.de/>

DEAFBibl 2007 = *Dictionnaire étymologique de l'ancien français, Complément bibliographique 2007*, rédigé par Frankwalt Möhren, Tübingen : Niemeyer, 2007

DMF = *Dictionnaire du Moyen Français (DMF). Base de Lexiques de Moyen Français (DMF2)*,

⁷ Dans cette liste figurent, dans l'ordre des abréviations empruntées au *TLF*, les ouvrages lexicographiques cités de façon récurrente dans le corps de la thèse. Les références également en usage au *DMF* sont notées entre parenthèses, en fin de notices, lorsque leurs abréviations diffèrent de celles du *TLF*.

consultable à l'adresse <http://www.atilf.fr/dmf>.

DE VRIES, *Nederl.* = DE VRIES, Jan. *Nederlands etymologisch woordenboek*. Leiden : E. J. Brill, 1963.

DG = HATZFELD, Adolphe. DARMESTETER, Arsène, avec le concours de THOMAS, Antoine. *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, 2 vol., Paris : Delagrave [Réimpr. de l'éd. 1890-1900].

Dubois 1973 = DUBOIS, Jean *et al.* *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse, 1973.

EWFS² = GAMILLSCHEG, Ernst. *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*, Heidelberg : C. Winter, 1969.

FALK-TORP = FALK, Hjalmar. TORP, Alf. *Norwegisch-dänisches etymologisches Wörterbuch. Mit Literaturnachweisen strittiger Etymologien sowie deutschem und altnordischem Wörterverzeichnis*, 2. Aufl., Oslo/Bergen : Universitetsforlaget/Heidelberg : C. Winter, 1960, 2 vol.

FEIST = FEIST, Sigmund. *Vergleichendes Wörterbuch der gotischen Sprache. Mit Einschluss des Krimgotischen und sonstiger zerstreuter Überreste des Gotischen*. 3. neubearb. und vermehrte Auflage, Leiden : E. J. Brill, 1939.

FEW = WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, Bonn/Berlin/Basel : Klopp/Teubner/Zbinden [Réimpr. de la 1^{re} éd. : 1922], 25 vol. → .

Gaffiot = GAFFIOT, Félix. *Dictionnaire latin-français*, Paris : Hachette, 1977. [Nouv. tirage de la 1^{re} éd. : 1934] (*DMF* : GAFFIOT).

Gdf /GdfC = GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle...*, Paris : Vieweg, puis Bouillon [Éd. de 1880-1902], 10 vol. [Gdf = du vol. 1 au milieu du vol. 8 ; GdfC = du milieu du vol. 8 au vol. 10] (*TLF* : GDF. /GDF. Compl. ; *DMF* : GD /GDC).

GdfEl = GODEFROY, Frédéric. *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle...*, Paris : Vieweg, puis Bouillon [Réimpr. de l'éd. de 1880-1902], 10 vol. [Gdf = du vol. 1 au milieu du vol. 8 ; GdfC = du milieu du vol. 8 au vol. 10] en *Edition électronique* p. p. C. Blum, présentée par J. Dufournet, Paris : Champion, 2002 (CD-Rom).

GLLF = *Grand Larousse de la Langue Française*, Paris : Larousse, 1971-1978, 7 vol.

GRAFF = GRAFF, Eberhard Gottlieb. *Althochdeutscher Sprachschatz oder Wörterbuch der althochdeutschen Sprache...etymologisch und grammatisch bearbeitet...*, Hildesheim : G. Olms, 1963 [Réimpr. de l'éd. 1834-1846], 7 vol.

HUG. = HUGUET, Edmond. *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Champion/Didier, 1925-1967, 7 vol.

LA CURNE = LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, Jean-Baptiste de. *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois ou Glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Niort/Paris : L. Favre/H. Champion, 1875-1882, 10 vol.

Lar. 19^e = LAROUSSE, Pierre. *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle (français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc.)*, Paris : Administration du «Grand dictionnaire universel», 1866-1876, 15 vol. [augmenté de deux suppléments publiés en 1878 et 1890].

- LASCH-BORCHL. = LASCH, Agathe. BORCHLING, Conrad. *Mittelniederdeutsches Handwörterbuch. Fortgeführt von Gerhard Cordes*, Neumünster : K. Wachholtz, 1956, 2 vol.
- LATHAM = LATHAM, Ronald Edward. *Revised Medieval Latin word-list from British and Irish sources*, London : Oxford University Press, 1973 [Réimpr. de l'éd. 1965].
- LEXER = LEXER, Matthias. *Mittelhochdeutsches Taschenwörterbuch. 30. Aufl. (mit Nachtrag)...*, Stuttgart : S. Hirzel, 1963.
- LIDDELL-SCOTT = LIDDELL, George. SCOTT, Robert. *A Greek-English lexicon*, rev. and augm. throughout by Sir Henry Stuart Jones ; with the assistance of Roderick McKenzie ; with a supplement ed. by E. A. Barber, Oxford : Clarendon press, 1976.
- LITTRÉ = LITTRÉ, Émile. *Dictionnaire de la langue française*, Paris/Londres : Hachette, 1873-1883, 5 vol.
- NIERM. = NIERMEYER, Jan Frederik. *Mediae latinitatis lexicon minus : lexique latin médiéval-français-anglais*, Leiden : E. J. Brill, 1954-1976, 2 vol. (DMF : J. Fr. Niermeyer, *Mediae latinitatis lex. minus*).
- NED = *The Oxford English dictionary being a corrected re-issue with an introd., suppl. and bibliography of a New English Dictionary on historical principles* founded mainly on the materials collected by the Philological Society, and ed. by James A. H. Murray, Henry Bradley, W.A. Craigie, C.T. Onions, Oxford : Clarendon Press, 1933, 13 vol.
- OLD = *Oxford Latin Dictionary*, ed. by P. G. W. Glare, Oxford : Clarendon Press, 1968-1982, 8 fasc.
- REW³ = MEYER-LÜBKE, Wilhelm. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, 3. Auflage, Heidelberg : C. Winter, 1935.
- ROB. = ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 6 volumes, Paris : Société du Nouveau Littré, 1958-1964 [1951-1964].
- RobHist = REY, Alain et al. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 1992, 2 vol.
- T.-L. = TOBLER, Adolf. LOMMATZSCH, Erhard. *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin/Wiesbaden/Stuttgart : Weidmann/Steiner, 1925-2002 [1^{er} fasc. 1915], 11 vol. (TLF : T.-L. ; DMF: T-L).
- TLF = IMBS, Paul ; QUEMADA, Bernard (dir.). *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris : Éditions du CNRS/Gallimard, 1971-1994, 16 vol.
- TLL = *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig/Stuttgart : Teubner, 1900→
- VERDAM = VERDAM, Jacob. *Middelnederlandsch handwoordenboek. Onveranderde Herdruk en van her woord sterne af opnieuw bewerkt door C. H. Ebbinghe Wubben*, 's Gravenhage: M. Nijhoff, 1964.

Études et travaux

- Abélard, Chauvet 1990 = ABÉLARD, Jacques. CHAUVET, Monique. « Rédaction à épisodes... ou des Divergences sont-elles inéluctables entre rubriques de diachronie et synchronie ? » dans *Autour d'un dictionnaire : Le « Trésor de la Langue Française », témoignages d'atelier et voies nouvelles*, CNRS-INaLF, Didier Érudition, 1990, 161-169.
- Beiheft*² = WARTBURG, Walther von. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen sprachschatzes. Supplement zur 2. Auflage des Bibliographischen Beiheftes*, Tübingen : J. C. B. Mohr, 1950.
- Baldinger 1973 = BALDINGER, Kurt. « Le DEAF en tant que dictionnaire diachronique. Problèmes théoriques et pratiques », dans *Meta* 18, 1973, 61-85.
- Baldinger 1974 (1990) = BALDINGER, Kurt. « Les gaffes des lexicographes », dans Georges Straka, Max Pfister (Éd.), *Die Faszination der Sprachwissenschaft. Ausgewählte Aufsätze zum 70. Geburtstag, mit einer Bibliographie*, Tübingen : Niemeyer, 1990, 197-203.
- Buchi 1996 = BUCHI, Eva. *Les Structures du Französisches Etymologisches Wörterbuch. Recherches métallexicographiques et métalxicologiques*, Tübingen : Niemeyer, 1996.
- Buchi 2004 = BUCHI, Éva. « Atelier de découverte : Initiation à l'étymologie à travers le projet TLF Etym », dans *Atelier organisé à l'occasion des Journées de rentrée 2004-2005 du laboratoire de l'ATILF (13/14 septembre 2004), puis repris en « édition bis » dans le cadre du « Séminaire de l'ATILF » (21 janvier 2005), publication électronique [http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Atelier_Etymologie.pdf]*, 26 p.
- Définition 1990. *La Définition*, Paris : Larousse, 1990.
- Dufour 1990 = DUFOUR, Ginette. « Pour une meilleure lecture de la rubrique Étymologie et histoire », dans *Autour d'un dictionnaire : Le « Trésor de la Langue Française », témoignages d'atelier et voies nouvelles*, CNRS-INaLF, Didier Érudition, 1990, 141-160.
- Fléchon 1998 = FLÉCHON, Geneviève. « Expérience de rédaction : la mise au point de quelques rubriques synchroniques dans le 'Trésor de la langue française' : 1^{ère} partie », dans *International journal of lexicography* 11, n°2, 1998, 87-110 ; 2^e partie, dans *International journal of lexicography* 11, n°3, 1998, 169-186.
- Gérard 1972 = GÉRARD, Thérèse. « Trésor de la langue française : la rubrique d'étymologie et d'histoire », dans *Le Français Moderne*, 40, 1972, 273-277.
- Henry 1996 = HENRY, Françoise. « Les paramètres de l'analyse dans la pratique lexicographique : À travers l'exemple du TLF », dans *Sémiotiques*, n° 11, 13-34.
- Höfler 1969 = HÖFLER, Manfred. « Zum Stand der französischen Datenforschung », dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 85, 1969, 93-107.
- Höfler 1986 = HÖFLER, Manfred. « Typologie des erreurs de datation dans la lexicographie française », dans *Revue de linguistique romane* 50, 1986, 423-442.
- Imbs 1958 = IMBS, Paul. « Chronique », dans *Le Français moderne* 26, 1958, 316-320.
- Imbs 1960 = IMBS, Paul. « Au seuil de la lexicographie », dans *Cahiers de lexicologie* 2, 1960, 3-17.
- Jurin 1990 = JURIN, Claudine. « Établissement d'une nomenclature : principes

- méthodologiques », dans *Autour d'un dictionnaire : Le « Trésor de la Langue Française », témoignages d'atelier et voies nouvelles*, CNRS-INaLF : Didier Érudition, 1990, 21-27.
- Klein 2007 = KLEIN, Jean René. « La phraséologie (et en particulier les proverbes) dans le Trésor de la langue française informatisé », in : *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique*, Nancy, ATILF-CNRS/Université Nancy 2/ UHP, publication électronique [http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Klein_2006-05.pdf], 29 p.)
- Lex 1957 = « Lexicologie et lexicographie françaises et romanes : orientations et exigences actuelles », Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique, Sciences humaines, Strasbourg, 12-16 novembre 1957, Paris : Éd. du CNRS, 1961.
- Martin 1983 = MARTIN, Robert. *Pour une logique du sens*, Paris : PUF, 1983.
- Martin 1999 = MARTIN, Robert. « Perspectives en lexicographie informatisée », dans *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, VII, *Lexique, lexicologie, lexicographie*, Louvain : Peeters, 1999, 51-71.
- Martin 2008 = MARTIN, Robert. « Perspectives de la lexicographie informatisée », Congrès Mondial de Linguistique Française 2008, publication électronique [<http://www.linguistiquefrancaise.org>]
- Möhren 1982 = MÖHREN, Frankwalt. « Zur Datenforschung », dans *Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag : Beiträge zur allgemeinen, indogermanischen und romanischen Sprachwissenschaft*, hrsg. von Otto Winkelmann und Maria Braisch, Bern/ München : Francke, 1982, 691-704.
- Möhren 1982² = MÖHREN, Frankwalt. « La datation du vocabulaire des imprimés de textes anciens », dans *Revue de linguistique romane* 46, 1982, 3-28.
- Möhren 1988 = MÖHREN, Frankwalt. « Principes de rédaction agissant sur l'étymologie : Systématique des attestations du Complément de Godefroy et ses matériaux inédits », dans *Travaux de linguistique et de philologie* 26, 1988, 173-189.
- Möhren 1997 = MÖHREN, Frankwalt. « Bilan sur les travaux lexicologiques en moyen français avec un développement sur la définition », dans *Le moyen français. Philologie et linguistique. Approches du texte et du discours. Actes du VIII^e Colloque international sur le moyen français*, publ. par B. Combettes et S. Monsonégo, Paris : Didier Érudition, 1995-210.
- Möhren 2005 = MÖHREN, Frankwalt. « L'importance de la critique des sources en étymologie », in : Buchi, Éva. *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique*, Nancy, ATILF-CNRS/Université Nancy 2/ UHP, publication électronique [http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Mohren_2005-11.pdf], 17 p.
- Piotrowski 1996 = PIOTROWSKI, David, « Lexicographie et informatique. Autour de l'informatisation du Trésor de la langue française », dans *Actes du Colloque international de Nancy*, 29, 30, 31 mai 1995, Paris : Didier Érudition, 1996, 79-139.
- Pope = POPE, Mildred Katharine. *From Latin to Modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology*, Manchester : University Press, 1952.
- Radermacher 2004 = RADERMACHER, Ruth. *Le Trésor de la Langue Française : une étude historique et lexicographique*, Thèse dactylographiée ; sous la dir. de M.-D. Glessgen, W. Schweickard, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2004, 2 vol.
- Rey-Debove 1971 = REY-DEBOVE, Josette. *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires*

français contemporains, The Hague ; Paris : Mouton, 1971 (Approaches to semiotics 13).

Rey 1971 = REY, Alain. « Le dictionnaire étymologique de W. von Wartburg: structures d'une description diachronique du lexique », dans *Langue française*, 10, 83-106.

Roques 1990 = ROQUES, Gilles. « Étymologie et histoire du lexique », dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, éd. par Günter Holtus/Michael Metzeltin/Christian Schmitt, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, vol. V/1, 1990, 507-518.

Städtler 2006 = STÄDTLER, Thomas. « Auch ist gar keine noth, dasz allen alles verständlich (J. Grimm). Observations sur la confection et la présentation des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé »*, publication électronique [<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Stadtler.pdf>], 6 p.

Annexes

Annexes relatives aux notices du TLF

(les notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du TLF que j'ai rédigées sont stockées sur le CD-ROM en fin de volume)

1) Nomenclature

A. — Critères d'admission des vocables

On dénommera par Gamma 60 le fonds littéraire des 19^e et 20^e siècles constitué à l'aide d'un Gamma 60 Bull, par 20 % le fonds technique réuni par l'ordinateur et représentant en nombre d'occurrences le cinquième environ du fonds précédent, par corpus Robert l'intersection des nomenclatures de Robert, Robert Suppl. et Petit Robert Ire édition.

L'instrument de travail à notre disposition est la nomenclature des nomenclatures. Elle indique la présence des mots d'une part dans nos fonds d'exemples (Gamma 60, fonds technique dit 20 %, IGLF) et d'autre part dans une série de dictionnaires du 19^e et 20^e siècles (Ac. 1835, 1878, 1932, Ac. Compl. 1842, Littré, Guérin, DG, Pt ROB., ROB. Suppl., Lar. Lang. fr., Lar. 20^e et Dict. techn.).

Sont candidats à la nomenclature :

Cas 1 : Les mots du vocabulaire régional absents de nos fonds

a) Helvétismes. Une liste accompagnée d'exemples référencés est établie à la diligence de l'équipe du Glossaire français de la Suisse romande (MM. Schüle, Casanova, etc.) ;

b) Belgicisms et canadianismes.

- pour les belgicisms, on retiendra les mots ou sens présents dans au moins deux listes ou dictionnaires suivants : Baetens 1971, Dav.-Cohen 1972, Piron Tralili 1973, Doppagne Les régionalismes du français 1978 ; la liste obtenue sera révisée par M. André Gousse notamment pour les vocables en usage dans la langue parlée ;

- pour les canadianismes, on dressera une liste à partir de dictionnaires (Dionne, Beslile², Rogers) ; celle-ci sera révisée par M. Georges Straka qui la complètera éventuellement par son fonds personnel.

c) Régionalismes de France. La liste "Tuailon" sera complétée par l'exploitation des travaux portant sur ces régionalismes et soumise à M. Jean Lanher, correspondant du Gréco des Atlas.

Cas 2 : a) Les mots présents dans les éditions de 1878 ou 1932-35 du dictionnaire de l'Académie, qu'ils soient ou non attestés dans nos fonds d'exemples, à l'exception toutefois des mots figurant dans Ac. 1878 avec la mention vieilli.

b) Les mots attestés ou non dans nos fonds d'exemples [REDACTED] et présents dans (corpus ROB. + Lar. Lang. fr. ou Lexis) [REDACTED] ou (corpus ROB. + Hachette) ou (Hachette + Lar. Lang. fr. + pas à une famille ou Lexis), à l'exception des mots... (reste inchangé)

- Rem. Ce cas 2 b non encore systématique jusqu'à maintenant est prévu pour intégrer le vocabulaire présent dans les dict. généraux récents, mais non attesté dans notre documentation ou attesté par des exemples non pertinents.

Cas 3 : Les mots de plus de 100 occurrences ;

Cas 4 : Les mots de moins de 100 occurrences attestés dans IGLF litt. et/ou Gamma 60 et/ou 20 % et présents à la fois dans (Littré ou Guérin ou DG) et (corpus ROB. ou Lar. Lang. fr. ou Lexis ou Hachette).

Cas 5 : Les mots de moins de 100 occurrences attestés dans IGLF litt. et/ou Gamma 60 et/ou 20% sont retenus après examen du/ou des exemples.

Les mots retenus se répartissent en trois classes :

a) mots traités en entrée ;

b) mots traités comme dérivés

- mots de formation française (on veut dire "présentant un suffixe qui figure à la nomenclature") dont la fréquence est inférieure à une trentaine d'occurrences (apparaissent cependant en entrée autonome les dérivés dont la fréquence, même inférieure à 30, est plus élevée que celle du mot de base : ex. lotissement/loti) ;

- dérivés apportés par les dictionnaires, sans qu'il y ait d'exemple I.L.F. (conformément aux normes d'enrichissement de la nomenclature).

c) mots traités en remarque, sous la vedette morphologiquement la plus proche, à condition qu'il existe entre ces mots et la vedette une proximité sémantique suffisante :

- les fantaisies d'auteurs et les hapax

- certains types de dérivés : en -ment, en -able, -ible, -uble (de moins de 10 occurrences)

- les mots apportés par les réviseurs et qu'ils illustrent. Une variante graphique ou phonique ne doit jamais faire l'objet d'un article (il serait p. ex. erroné de prévoir un article maie et un article mave).

N.B. 1. La rubrique DÉRIVÉS est située à la fin de l'article du mot de base correspondant et comprend les informations données dans les rubriques d'un article traité en entrée autonome.

La rubrique REM. ne figure que sous un mot traité en entrée autonome (et non sous un dérivé) ; elle précède la rubrique DÉRIVÉS. Les dérivés présentant eux-mêmes des dérivés prévus à la nomenclature sont traités en entrée autonome.

2. La répartition des mots en "entrée/dérivé/remarque" relève de la compétence du Service de Nomenclature. Il convient de limiter les modifications au strict nécessaire et de justifier les propositions faites.

(Extrait du cahier des normes)

Ont été donc été accueillis à la nomenclature du *TLF* les mots qui comptent au moins 100 occurrences dans les fonds littéraires d'exemples ainsi que les mots ayant moins de 100 occurrences dans les fonds d'exemples mais qui sont présents à la fois dans l'IGLF littéraire et/ou dans le fonds littéraire des 19^e et 20^e siècles (constitué à l'aide d'un Gamma 60 Bull) et/ou dans les 20 % du fonds technique (réunis au moyen d'un ordinateur à partir de 416 ouvrages dépouillés) et dans le corpus de dictionnaires constitué par Littré ou Guérin⁸, le *Dictionnaire général*, les dictionnaires de Robert (le Grand et le Petit) et le Lexis. Ont également été accueillis à la

⁸ P. Guérin (Paul), *Dictionnaire des dictionnaires. Lettres, sciences, arts, encyclopédie universelle*, Paris : Motteroz, 1885-1890, 6 vol.

nomenclature du *TLF*, après un examen ponctuel, les mots absents dans les fonds d'exemples mais retenus dans des dictionnaires de langue contemporaine et attendus par des usagers francophones.

ANNEXE

NOS FONDS : corpus littéraire, corpus technique, *IGLF*
 DICTIONNAIRES : *Ac. 1835, 1878, 1932, Cp. Ac. 1842 ; Littré ; Guérin ; DG ; Gd Rob., Pt. Rob., Rob. Suppl. ; LLF ; Lar. XX^e ; Dict. techn.*

⇓
 Critères de Nomenclature
 ⇓

mots représentés dans nos fonds		mots non représentés dans nos fonds	
mots OBLIGATOIREMENT retenus		Présence de	
mots retenus APRÈS EXAMEN		Vocabulaires régionaux	
+ 100 occurrences	- 100 occurrences dans <i>IGLF</i> lit. et/ou corpus lit. et/ou 20 % techn. + <i>Litré</i> ou <i>Guérin</i> ou <i>DG</i> et corpus <i>Rob</i> ou <i>LLF</i> ou <i>Lexis</i>	- 100 occurrences dans <i>IGLF</i> lit. et/ou corpus lit. et/ou 20 % techn.	<i>Académie</i> ou corpus <i>Rob</i> + <i>LLF</i> ou corpus <i>Rob</i> + <i>Lexis</i>
EXAMEN ARTISANAL		+ Listes canadiennes, belgicismes, helvétismes	



SYNTHÈSE DES LISTES ÉTABLIES

⇓
 LISTE DE BASE DIFFUSÉE AUX SERVICES RÉDACTIONNELS

(Extrait de Jurin 1990, 27)

2) 'dossier de mots'

Le dossier de mots est constitué d'une feuille de synthèse, d'une photocopie des dictionnaires généraux, d'une fiche récapitulative des fonds littéraires et techniques, d'une bibliographie des études et d'une orientation vers d'autres fonds

La feuille de synthèse de la documentation lexicologique indique, pour les mots de la famille traitée dans le dossier,

- . le "chef" de famille (dont la fréquence dans les fonds est la plus haute) et les mots alphabétiquement proches, affectés d'une cote numérique de repérage.

Ex.: famille de *marquer*

- 1 - marquage
- 2 - marquant,
marquante
- 3 - marque 1
- marque 2 (t. de droit)
- 4 - marquer
- 5 - marquoir (prop. en dér.)
- 6 - marqué,
marquée
- 7 - marqueter
- 8 - marqueteur (prop. en dér.)
- 9 - marqueterie
- 10 - marquetterie (rem. prononc.)
- 11 - marqueur,
marqueuse

Pour chacun des mots de cette famille, le dossier comporte le contenu des dictionnaires suivants :

PHOTOCOPIE DES DICTIONNAIRES GÉNÉRAUX ET CLASSEMENT

Série : M

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> X 1 - <u>Ac.</u> 1694 X 2 - <u>Ac.</u> 1718 X 3 - <u>Ac.</u> 1740 X 4 - <u>Ac.</u> 1762 X 5 - <u>Ac.</u> 1798 X 6 - <u>Ac. Suppl.</u> 1798 X 7 - <u>Ac.</u> 1835 X 8 - <u>Ac.</u> 1878 X 9 - <u>Ac.</u> 1935 | <ul style="list-style-type: none"> X 10 - GDP. X 11 - GDP. <u>Compl.</u> X 12 - T.-L. X 13 - HUG. X 14 - NICOT 1606 X 15 - COTGR. 1611 X 16 - POMEY 1671 X 17 - RICH. t.2 1688 [1679] X 18 - FUR. 1690 X 19 - BOISTE 1823 X 20 - BOISTE <u>Hist. nat.</u> 1823 X 21 - RAYMOND 1832 X 22 - BOISTE 1834 X 23 - BOISTE <u>Hist. nat.</u> 1834 X 24 - LITTRÉ (1867) (i-mandat) X 24 - LITTRÉ (1868) (mandat-perdre) X 25 - LITTRÉ <u>Add.</u> 1872 X 26 - LITTRÉ <u>Suppl.</u> 1877 X 27 - LITTRÉ <u>Suppl. Add.</u> 1877 X 28 - LITTRÉ X 29 - GUÉRIN 1892 X 30 - DG (1893) X 31 - ROB. (1959) (ingagnable-or) X 32 - DUB. (1967) X 33 - JOURNET-PETIT t.4 1969 (haineusement-maculer) X 33 - ROBERT G. t.5 1970 (madame-partiellement) X 34 - RÉZ.-TUAILLON 1969 X 35 - ROB. <u>Suppl.</u> 1970 X 36 - DAVAU-COHEN 1972 X 37 - <u>Lar. Lang. fr.</u> (1975) (Ind-Ny) X 38 - <u>Lexis</u> 1975 | <ul style="list-style-type: none"> X 39 - <u>Trév.</u> 1704 X 40 - <u>Trév.</u> 1732 III X 41 - <u>Trév.</u> 1740 a) X 42 - <u>Trév. Suppl.</u> 1752 X 43 - <u>Trév.</u> 1752 X 44 - <u>Trév.</u> 1771 | <ul style="list-style-type: none"> X 45 - <u>Ac. Compl.</u> 1842 X 46 - BESCH. 1845-46 X 47 - BESCH. <u>Suppl.</u> 1845-46 X 48 - <u>Lar. 19e</u> (1873) (H-Ma) X 48 - <u>Lar. 19e</u> (1874) (Me-Po) X 49 - <u>Lar. 19e Suppl.</u> 1878 X 50 - <u>Lar. 19e Suppl.</u> 1890 X 51 - <u>Nouv. Lar. ill.</u> (1902) (H-Meld) X 51 - <u>Nouv. Lar. ill.</u> (1903) (Mele-Po) III X 52 - <u>Pt Lar.</u> 1906 b) X 53 - <u>Nouv. Lar. ill. Suppl.</u> (1907) X 54 - <u>Nouv. Lar. ill. Compl.</u> (1907) X 55 - <u>Lar. 20e</u> X 56 - <u>Lar. 20e Suppl.</u> 1953 X 57 - <u>Lar. encyclop.</u> (1962) (Filar-Malh) X 57 - <u>Lar. encyclop.</u> (1963) (mali-Rals) X 58 - QUILLET 1965 X 59 - <u>Lar. encyclop. Suppl.</u> 1968 X 60 - QUILLET <u>Suppl.</u> 1971 X 61 - <u>Lar. encyclop. Suppl.</u> 1975 X 62 - <u>HACHETTE</u> 1980 |
|--|---|--|--|

- . une bibliographie, avec localisations, des études déjà publiées sur ces mots

marquer

GREMAUD (François). - Petit glossaire du jeu de boules. (suite)
 Vie Lang. 1968, n° 200, pp. 672-674. (à suivre)

p. 674

marquer I LF

PLATE (Rudolf). - Französische Wortkunde auf sprach- und kulturgeschichtlicher Grundlage.. 2. Aufl. Neu bearb. von Hans-Wilhelm Klein. - München, M. Hueber, 1955. - 21 cm, VIII-102 p. (Index.)

P 29

marquer (se faire) T LF

CHAUTARD (Émile). - La Vie étrange de l'argot. - Paris, Denoël et Steele, 1931. - 24,5 cm, XIV-720 p.

(se faire coffrer)

p. 523

marquer PH

KOHLMANN (Georg). - Die Italienischen Lehnworte in der neufranzösischen Schriftsprache (seit dem 16. Jahrhundert) ... Vegesack, J.F. Rohr, 1901. - 22 cm, 89 p. (Diss. Kiel. 1901.)

KOHLM. 1901, p. 28

marquer

BAIST (G.). - Zur Lautgeschichte = Labialisierung des nebetonigen vokalischen R.
 Z. Rom. Philol., 1904, t. 28, pp. 94-96.

p. 95

- . une orientation vers des fonds complémentaires
- La documentation lexicologique, terminologique, ...

notamment le fonds Barbier

3) Inventaire général de la langue française (IGLF)

IGLF techn.

1421 marquer 243
 Les signes [marqués en langage musical] et représentent:
 1° Par des mots italiens adaptés pour marquer la gradation
 d'intensité d'un son faible à un son fort et mi-courte.

Genève chez Orelli, Gosselin et Cie Libraires - Ch. Baccou - 11

IGLF cant

PO 5.359
 marquer

Mélancolique mer ...
 Sur ton sable mouillé je marquerai mes pas ...

Inventaire général de la langue française
 Moréas Stances, 10

IGLF lit.

812 marquer 50,517 SS

[Aussi les journaux anglais, qui ont bien deviné l'auteur de cette conscription de hausse-côté / l'envoi des officiers prussiens à Constantinople, ~~ont-ils~~ sont-ils ici dans le même cas que dans l'affaire de Cracovie : ils marquent les points de la partie et ne jouent pas.]

Balzac
 Oeuvres div. III 56

1835-48 ER 36

4) Choix de Notes de lexicographie critique

fanion « petit drapeau » - FEW 15,2, 111b et GLLF donnent *Aiquin*, daté ordinairement de 1180, comme première attestation. FEW considère qu'il n'existe aucun lien entre cette attestation et celle, beaucoup plus tardive, de 1673 (*Ordonnance royale*) et que, par conséquent, le mot aurait été formé deux fois (cf. p. 112b, note 1).

En fait, le *Roman d'Aiquin* nous étant transmis par un ms. unique du xv^e s., il n'est pas sûr que l'emploi de *feinion* (v. 42 de l'éd. F. Joüon des Longrais) remonte à l'oeuvre originelle et on préférera l'attribuer au copiste du ms.

En datant cet exemple du xv^e s., nous réduisons l'écart chronologique entre les deux premières attestations si bien qu'il n'est pas nécessaire d'avoir recours à l'hypothèse d'une double formation du mot. - B. G.

(*Français Moderne*, 49, 1981, 245)

inlassable - FEW 5, 196a (suivi par GLLF) donne comme première attestation du mot : 1624, C. Nostradamus, *Hist. et chronique de Provence*, 717 d'après le *Recueil de notes lexicographiques* d'A. Delboulle.

En fait, les éd. de 1614 et 1624 (identique à celle de 1614) donnent à la page 717 : « un cheval noir, qui... paroissoit *intassable*, et digne d'estre employé en quelque grande et memorable occasion ». C'est probablement la méconnaissance de l'adj. *intassable*, qui a amené Delboulle à remplacer ce mot par *inlassable*, croyant ainsi corriger une coquille tout en clarifiant le sens. Il semble qu'*intassable* soit un hapax, dér. de *tasser* (v. FEW 17, 318b), signifiant « qui ne peut être pressé, solide, robuste » (cf. aussi *entassé* « charnu, corpulent, robuste » *id.* 319b). En supprimant cet exemple comme première attestation, nous résolvons également le problème que posait l'écart chronologique entre les deux premières attestations. - B. S.

(*Français Moderne*, 50, 1982, 340-341)

livre de raison « livre de compte » - FEW 10, 105a donne comme première attestation : 1290, sous la forme *livre des raisons* (*livre de raison* : Amyot) ; GLLF, s.v. *raison* reprend : fin du XIII^e s., *livre des raisons* ; 1559, *livre de raison*.

La source de FEW 10, 105a est prob. La Curne qui cite s.v. *raison* : «Et fissent ceste enqueste... par les livres des raisons reaulx, ou la valeur devant ditte estoit escrite de long temps» (*Hist. de Sablé*, p. 346, an 1290). Cette citation est tirée de *l'Histoire de Sablé*, 1^{re} partie, de Ménage (1683), p. 346 où le texte est : « et fismes cette enqueste... par les livres des raisons reaulx, ou la valler devant dicte estoit écrite de long temps». En fait, cette attestation tirée d'une lettre de 1288 [1289 n. st.] et non de 1290 (date de la lettre suivante) ne peut être retenue, puisqu'il s'agit vraisemblablement d'une traduction plus récente d'un texte de 1288 (cf. la note de Ménage, p. 347 : « Ces Lettres Patantes qui m'ont esté obligeamment communiquées par M. l'Abbé Trouillet, de la ville d'Angers, pourroient bien n'estre qu'une traduction faite plusieurs années après leur date). - B. S.

(*Français Moderne*, 51, 1983, 175)

morguer « braver (qqn) en le regardant d'un air fier et menaçant; narguer » - FEW 6, 3, 238b donne comme première attestation : XV^e s. ; GLLF reprend et précise : XV^e s., Gdf.

Leur source est probablement Gdf 5, 409, qui cite André de la Vigne, *Farce du meunier*, p. 242, éd. Jacob : « Vous nous *morguez*, par mon serment ! ». En fait, il s'agit d'une erreur de lecture faite par Jacob, *Recueil des Farces* (éd. 1859 ou rééd. de 1873) et il faut lire : vous *vous mocquez*, comme l'indique A. Tissier dans son éd. de la farce parue dans *La Farce en France de 1450 à 1550*, t. 2, p. 154, v. 80 et note, p. 174 (vous *vous mocquez* est la leçon du ms. B.N. fr. 24332, daté de 1496).

La source du FEW pourrait également être Littré, qui cite les *Mémoires de Du*

Guesclin, ch. 28, en les datant du XV^e s. L'éd. utilisée par Littré est soit celle de Ch. B. Petitot (dans la *Collection complète des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1819, 1^{re} série, t. 5) soit celle de J. Michaud et Poujoulat (dans *Nouvelle collection complète des Mémoires pour servir à l'histoire de France*, Paris, 1836, 1^{re} série, t. 1) qui portent toutes deux (respectivement à la p. 30 et 539), chap. 28, le passage cité par Littré.

En fait, ces deux éditions reproduisent une édition de 1692, Le Fèvre, *Anciens mémoires du XIV^e s.*; le mot ne peut donc être daté du XV^e s. - B. S.

(*Français Moderne*, 54, 1986, 83)

nummulaire «lysimachie» - FEW 7, 241a donne comme première attestation : 1545 ; GLLF donne : 1550, Guérout.

La source du FEW est probablement le DG qui cite Guérout, *Hist. des plantes* à travers les notes manuscrites d'A. Delboulle, qui donne : 1545 « Pour ce que ses feuilles ressemblent aux deniers ou autre monnaie, quelques uns l'appellent *nummulaire*, ou si tu ay mes mieus monnoyere », p. 281. En fait, l'éd. dépouillée par Delboulle est celle de 1550 (éd. également citée par GdfC) et la date de 1545 correspond à celle du texte latin de Fuchs, texte qui contient toutefois des noms de plantes en français. Le mot *nummulaire* n'y figure cependant pas, seul le lat. *numularia* y est attesté à la p. 227. Cette erreur, qui consiste à dater de 1545 une édition de 1550, est fréquente chez Delboulle (cf. les ex. cités par DG : *galeopsis*, *lysimachie*, *mousseux*) et a déjà été corrigée par R. Arveiller dans la *RLiR* t. 41, 1977, p. 230 et *RLiR* t. 43, 1979, p. 205 ainsi que dans la *Bibliographie* donnée par le GLLF au t. 10, d'où probablement la date de 1550 dans le GLLF. - B. S.

(*Français Moderne*, 54, 1986, 89)

opresser - GLLF donne comme première attestation de ce mot au sens de « serrer de près, presser vivement » : 12^es., *Naissance du chevalier au cygne* (écrit *opresser*).

Sa source est T.-L. 6, 1158 qui cite la *Naissance du chevalier au cygne* d'après l'éd. C. Hippeau, 83. En fait, l'éd. J. A. Nelson, *The Old French Crusade Cycle*, t. 1, *Beatrix*, 2356, porte : « Cil de l'agait [...] si sunt del bos sevré ; [...] Or gart Dex Elias par la soie bonté ! Li glouton de l'agait l'orent mout *apresé* ». Dans les *Notes*, p. 309 où aucune var. n'est donnée pour *apresé*, J. A. Nelson précise que le ms. D [B.N. fr. 1651], ms. de base de l'éd. Hippeau, porte *apresé*. Il s'agit donc clairement du verbe *apreser* « presser, serrer de près » (Gdf 1, 356a-357b ; T.-L. 1, :473-474 et FEW 9, 362a).

Pour le sens de «être accablé (par la guerre, la faim, etc.) », FEW 7, 377a donne : Villeh. - 1264 (lire plutôt Villeh; 1264).

Sa source, pour Villeh., est prob. Littré qui cite la *Conquête de Constantinople* de Villehardouin d'après l'éd. P. Paris, 1838, CXXVIII : «Johannis, li rois de Blaquie et de Bouguerie, les avoit mout *opressés* de guerre». Là encore il faut préférer la lecture *apressez* à *opressés* ; cf. l'éd. E. Faral (t. 2, p. 120, § 311) qui donne *apressez* de guerre et note pour seules var. : *aproschiez* et *apris*.

La source de la date de 1264 est Gdf 10, 236a qui cite un document tiré de Tailliar, *Recueil d'actes des XII^e et XIII^e s., en langue romane wallonne*, p. 262 : « Gilles Malenthant de Compiègne (Campagnes dans l'éd. Tailliar) *opresses* par aperte povreté ». En fait, Tailliar reproduit et modernise un extrait d'archives de 1264, qu'il tire d'A. Du Chesne, *Preuves de l'histoire des maisons de Guines, d'Ardres, Gand et Coucy, tirées des Chartes de diverses églises*, Paris, S. Cra-moisy, 1631, où on lit, p. 290 : *apressés*. Ici aussi la leçon *apressés* s'impose.

On corrigera enfin FEW 7, 377a qui, pour *estre oppressé* « être accablé (par la guerre, la faim, etc.) », cite : Froiss. (prob. d'après Littré qui donne *opressés de famine* dans l'éd. J. A. C. Buchon [I, I, 179]). Les éditions S. Luce (t. 2, p. 158) et Kervyn de Lettenhove (t. 4, p. 65) portent : *apresset de famine* (le même passage dans Jean Le Bel, *Chronique*, éd. J. Viard et E. Deprez, t. 1, p. 324 donne : *contrains de famine*).

Par conséquent, il s'agit clairement, dans tous les exemples cités, du mot *ap(p)resser/ap(p)ressé* (que l'on rencontre fréquemment à côté des substantifs *guerre, povreté, famine...* ; v. Gdf et T.-L., *loc. cit.*) à rattacher au lat. *pressare* (FEW 9, 362a). - B. S.

(*Français Moderne*, 54, 1986, 91-92)

ourlet « bord d'un objet » — FEW 7, 424a donne comme premières attestations de ce sens : *orlet*, *Renart* ; *ourlet*, *RenTiLLex* ; GLLF indique : *orlet*, XIII^e s., *Roman de Renart*; *ourlet* « repli plus ou moins large, cousu ou collé au bas d'une étoffe coupée, pour empêcher qu'elle ne s'effiloche », 1487, Garbin.

La source du FEW pour *orlet* et *ourlet* est double. Pour *orlet* (qui est d'ailleurs non pas la graphie du mot dans le texte mais celle de l'entrée du mot dans Gdf), il suit Gdf 5, 640c, qui cite le *Roman de Renart*, d'après l'éd. Méon, 1390: « E avoit un ros peliçon, Dont li *ourlet* estoient d'os ». Pour *ourlet*, il suit le *Lexique du Roman de Renart* de G. Tilander qui cite le même passage, d'après Méon, mais avec la référence de l'éd. E. Martin : II, 141. En fait, le mot *ourlet* n'apparaît que dans l'éd. D. M. Méon, v. 1391 ; les éditions M. Roques (branche IIIa, 4187), E. Martin (*loc. cit.*) et N. Harano (vers 1327) portent différentes formes de *goles* et les mss M (Turin, Biblioteca Reale, van, 151) et N (Rome, Vat. Reg. 1699) : *gorles*; cf. les var. données au t. 3, p. 91 de l'éd. E. Martin. Il s'agit donc clairement de *gole/gueule* au sens de « bordure d'un vêtement ». La seconde forme relevée sous *ourlet* par G. Tilander, d'après l'éd. Martin (II, 231n) : « Li *orles* d'os ierent les denz », se trouve dans un passage évoquant les vers 140-141 cités supra. En fait, *orle*, qui est la leçon du ms. N du XIV^e s. (ms. qui porte d'ailleurs *gorle* au passage correspondant, v. 141), représente probablement l'a. fr. *orle*, *urle* « bordure d'un vêtement » (cf. FEW 7, 424a et T.-L. 6, 1286-88). On corrigera enfin la date de 1364 donnée par FEW 7, 424a pour *orlet* « bord d'un vase », il s'agit en fait d'une erreur pour 1304, erreur probablement due à une mauvaise lecture du *Fonds Barbier* (cf. TLF). — B. S.

(*Français Moderne*, 54, 1986, 94)

PINASSE — Quemada, *Datations*, II, 9 donne comme var. de ce mot : 1321 — « Kaunt ioe departi de Portismuth oue le *espynasse* le vent fust en la coudre ». Anc. corresp., LVIII, 3, in Kidman, 207.

La source de Kidman (*Les Emprunts lexicologiques du français à l'espagnol des origines à la fin du 15^e s.*, Thèse d'Univ., Paris, 1969), qui cite ce passage en le datant de 1321 (v. p. 209, 210 et 211, note 7) est NED qui porte en fait (s.v. *pinnacle*) : [1321-27, Anc. Corr. [P.R.O.] LVIII, 8 : Kaunt ioe departi de Portismuth ove le *espynasse* le vent fust en coudre]. On a retrouvé ce passage, extrait d'une *Lettre de Pierre Bernard de Pinsole à Hugh le Despenser*, datée du 15 juin 1325 (tirée de l'Anc. corr. LVIII, n^o 8, déjà éditée par le Public Record Office) dans l'éd., d'après l'original, qu'en a donné P. Chaplais dans *The War of Saint Sardos (1323-1325)*, Camden Third Series, vol. LXXXVII, London, 1954, pp. 234-235. Le mot *espynasse* y est bien attesté en ce sens (p. 234) et repris, à la même page, par *spynasse*, mais il s'agit clairement d'un mot anglo-norm. L'attestation fournie dans Quemada, *Datations*, à dater de 1325 et non de 1321, ne peut donc être retenue que comme mot anglo-norm. (v. aussi les autres attestations du mot en anglo-norm. dans TLF, s.v. *pinasse*). On corrigera aussi, d'après le texte de P. Chaplais, *le vent fust en la coudre (en coudre dans NED) en le vent fust encoudre nous*.

Pour la forme *espynace*, FEW 8, 550a donne : ca 1450. La source de cette date est prob. Jal Suppl. (s.v. *espynace*) qui donne : « Lesdits Biscayens vindrent à tout douze vaisseaux d'armes nommés *Espynaces*, et une grande nave » Monstrelet, Chron., an 1451. Cette citation est vraisemblablement tirée de Du Cange (s.v. *spinachium*) qui indique pour référence : Monstrelet, vol. 3 ad. anno 1451, fol. 39 r^o. A noter que ce passage se retrouve, bien qu'écourté, dans GdfC (s.v. *pinnacle*) avec la référence : Berry (attestation que reprend DG en la datant du XV^e s.) et dans Littré qui cite la Chron. de Berry d'après Pougens.

En fait, comme le montrent GdfC et Littré, ce texte n'est pas de Monstrelet, mais de ses continuateurs qui ont relaté les événements de l'année 1451 dans des chroniques écrites dans la seconde

moitié du XV^e s. Ce passage se lit en effet chez :

— Gilles de Bouvier, dit le Héraut Berry, *Chroniques du roi Charles VII*, éd. H. Courteault et L. Celier, où l'on note (p. 379) la var. *espinaces* dans le ms. B.N. fr. 2860 (de la fin du XV^e s.) à côté de *binaces* attesté dans tous les autres mss. (également de la fin du XV^e s.).

— Jacques du Clerq, *Chroniques de Monstrelet*, éd. J. A. Buchon (éd. qui reprend le texte publié pour la 1^{re} fois en 1823 par Reiffenberg) t. 3, p. 111, où on lit *espinaches*.

— Jean Chartier, *Faitz et gestes du roy Charles VII*, où les éd. de 1476 (chap. 148), 1498 (fol. 239 r^o), 1514 (fol. 172 r^o), 1518 (fol. 198 v^o) et 1661 (p. 255) portent unanimement *espinaces*. Seule l'éd. de 1617 de *l'Hist. de Charles VII* (attribuée à tort à Alain Chartier par Gdf, s.v. *binace*) porte *binaces* à la p. 225 (v. aussi FEW 8, 550a et 551b, note 24).

Par conséquent, la forme *espinasse* date au mieux de 1476 (date de la première éd. du texte de Jean Chartier), la date de *ca* 1450 (ou 1451) correspondant à la date des événements. La forme *binace*, quant à elle, peut être datée de la fin du XV^e s. au lieu de 1617. — B. S.

(*Travaux de linguistique et de littérature*, 24/1, 1986, 222_223)

PLATINE (s. m.) « métal précieux d'un blanc grisâtre plus pesant que l'or » - FEW 9, 50b (suivi de GLLF) donne comme première attestation du masc. : 1772, Hav.

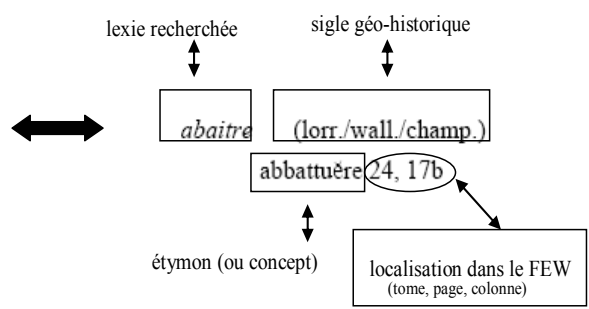
Havard, qui cite presque intégralement l'article du 15 juillet 1772, des *Affiches, Annonces, et avis divers*, n^o 29, p. 115, donne : « Un particulier a fait remettre chez M. Rouelle, apothicaire, chymiste à Paris, rue Jacob, quelques livres de *platine* ou or blanc, substance métallique connue en Europe depuis quelques années seulement, et d'une telle rareté que la difficulté d'en avoir a retardé ou arrêté jusqu'ici les travaux des chymistes sur ce métal ». En fait, le contexte ne nous permet pas de déterminer le genre du mot, mais l'on peut noter que *platine* est encore fém. en 1775 (J. Sennebier, *L'Art d'observer*, t. 2, p. 102) et en 1783 (De Romé de l'Isle, *Cristallographie*, t. 3, pp. 488-489 et 490). Le masc. n'est assuré qu'en 1787 chez Guyton de Morveau, *Mémoire sur le développement des principes de la nomenclature méthodique dans Méthode de nomenclature chimique*, où on lit, p. 54 : « nous n'avons pas cherché à changer les noms des métaux, [...] : nous avons seulement profité de l'occasion pour ramener à un même genre tous leurs noms, suivant le vœu du célèbre Bergman [...] ; nous avons d'autant moins hésité qu'il ne s'agissoit pour cela que de changer l'article, l'« e » muet final ne pouvant avoir plus de force pour assujettir le genre dans le molybdène, le tungstène, le manganèse et le *platine* que dans l'antimoine, le cuivre et le mercure ». Le changement de genre est donc, non pas dû comme le suggère FEW 9, 51b à l'influence du lat. scientifique *aes platinum*, mais comme le dit le GLLF, à l'influence des autres noms de métaux. - B. S.

(*Travaux de linguistique et de littérature*, 23/1, 1985, 232)

a (Île-de-France) habère 4, 363b
a (gasc.) hôte 4, 442a
a (lorr.) hómo 4, 457a
a (sav.) ille 4, 550a
a (SR. frpr.) övum 7, 447b
a (gasc.) moule n.m. 22/1, 316b
a (périg.) avancer¹ 22/2, 30a
a (pic.) pioche 22/2, 77b
a (alouan.) apud 25, 62b
à (fr.) ab 24, 1a
à (fr.) ad 24, 129b
à (Jura frpr.) assis 1, 160b
â (wall.) allium 24, 333a
â (frcomt.) altus 24, 367b
â (SR. frpr.) apis 25, 11b
â (champ./lorr.) auca 25, 754b
â (norm.) augustus 25, 911b
â (bourg.) axis² 25, 1295b
â (lorr.) inde 4, 633b
â (frcomt.) *hagja 16, 114b
â (Bresse) aurum 25, 1020b
â (SR. frpr.) aut 25, 1086a
aa (gasc.) moule n.m. 22/1, 316b
aa (SR. frpr.) ambulare 24, 417a
aa (canad.) augustus 25, 911b
âa (SR. oil) allium 24, 333a
aacier (mfr.) *adaciare 24, 129b
aacier (mfr.) *adaciare 24, 129b
aage (fr.) aetas 24, 236a
aairié (af.) adjacens 24, 152b
aaisance (af.) adjacenta 24, 157b
aaise (af.) adjacens 24, 151b
aavier (alorr.) *aibon 24, 272a
aamer (mfr.) amare 24, 388a
aan (mfr.) *afanmare 24, 240a
aancrer (mfr.) ancōra 24, 543b
aane (af.) asinus 25, 451b
aanter (af.) hasta 4, 392b
aahâ (aost.) araneus 25, 78b
aapter (fr.) adaptare 24, 133b
aar (fland.) nar 16, 597b
aar (fland.) *wrakkjo 17, 617b
aarâr (mfr.) adhaerere 24, 139a
aark (fland.) arcus 25, 118a
âarm (fland.) arma 25, 238b
aaro (mfr.) aron 25, 294b
âarop (sav.) *arrêstare 25, 311a

aaz (agasc.) axis² 25, 1295a
aazement (af.) adjacens 24, 152a
aazme (af.) aestimare 24, 231b
aazzo (gasc.) acia 24, 104a
aazeller (mfr.) astella 25, 594b
aaztir (mfr.) *hatjan 16, 179b
aat (aost.) altus 24, 367b
aate (af.) adaptus 24, 134a
aathine (apic.) *hatjan 16, 179b
aatir (af.) etia 15/2, 90a
aatir (af.) *hatjan 16, 179b
aavrie (lorr./wall./champ.)
*méchant*¹ 22/1, 131a
aatsaou (aost.) altus 24, 373b
aavter (wall.) *haf 16, 111a
aâyançer (bourg.) adjacenta 24, 156b
aâyw (bourg.) adjacens 24, 151b
âayl (fland.) allium 24, 333a
ââ (aost.) aeramen 24, 227b
ââtek (SR. frpr.) tectum 13/1, 150b
âb (spr.) ab 24, 1a
âb (mfr.) apud 25, 62b
âb (pic.) arbor 25, 88a
âb (lorr.) haspil 16, 177a
âba (gasc.) moule n.m. 22/1, 316b
âbaa (agasc.) ava 25, 1189b
âbaasse (fr.) abbatissa 24, 16b
âbâbii (wall.) bamb(al) 1, 228b
âbabouiné (norm.) bab 1, 193b
âbâby (wall.) regarder 21, 329b
âbac (fland.) embrouiller 23, 211b
âbaca (fm.) abaká 20, 90a
âbacadâ (gasc.) vacca 14, 99b
âbachiste (mfr.) abacus 24, 1b
âbâchoter (ang.) bassus 1, 275a
âbaculer (lorr.) cûlus 2, 1518b
âbada (frcomt.) batata 1, 283a
âbadâlha (occit.) bataculare 1, 282a
âbadata (apr.) abbatissa 24, 16b
âbâdâly (lorr.) entrer 23, 253b
âbadia (apr.) abbatia 24, 15b
âbadia (Bresse) tîrer 21, 364b
âbadiole (agasc.) abbatia 24, 16a
âbadir (judf.) *bald 15/1, 31b
âbadjot (wall.) diurnum 3, 105a

âbadju (pr.) abbattuère 24, 20a
âbaç (lyonn.) apis 25, 12a
âbaf (wall.) *baff, *paff 1, 203a
âbaffuter (tour.) flûtis 3, 919a
âbafoinné (argot) abbattuère 24, 20a
âbajou (bourg.) abbattuère 24, 20a
âbajadji (wall.) *baga 1, 204a
âbajé (tour.) s'écloigner 23, 253b
âbager (tour.) imbécile 22/1, 5a
âbager (centr.) chasser² 22/2, 15b
âbaglia (auv.) baculum 1, 201b
a-bagn (wall.) balneum 1, 225b
âbagnière (gasc.) abi 24, 32a
âbagu (af.) cheval¹ 22/1, 261a
âbahardik (SR. frpr.) bastardus 15/1, 72b
âbahâler (wall.) üllüle 14, 14a
âbahimer (wall.) bab 1, 193b
âbaiezza (adauph.) abbatissa 24, 16b
âbaiette (champ./wall./lorr.) batata 1, 285a
âbaigner (af.) balneare 1, 224b
âbaiter (af.) bau, bai 1, 299a
âbaille (af.) apicula 25, 8b
âbaille (lorr.) abbatia 24, 15b
âbaillier (mfr.) bajulare 1, 206b
âbaillir (af.) bajulus 1, 207b
âbain (fr.) *alibanus 24, 315b
âbair (mfr.) obœdare 7, 276b
âbaia (poit.) abbattuère 24, 18a
âbâzo (cév.) wahsjan 17, 451a
âbatizter (af.) *bassiare 1, 273a
âbat (hbret.) beita 15/1, 89b
âbatre (manç.) bibita 1, 351a
âbatre (lorr./wall./champ.)
abbattuère 24, 17b
âbajou (lang./gasc.) abi 24, 32a
âbajoucar (dauph. occit.) jûk 16, 289b
âbajoue (fm.) *gaba 4, 7b
âbaké (pic.) courbé 21, 357a
âbaké (pic.) étendre 21, 375b
âbakqvay (lorr.) cauda 2, 525a
âbal (rouerg.) vallis 14, 138b
âbala (wall.) sans soin 22/1, 92a



Annexes relatives aux notices du DMF

1) « Glossaire des glossaires »

dictionnaire de rattachement

lemme

GRAPHIES DE REGROUPEMENT

ESCORCHIER

- ESCORCHIER RENART
- ESCORCHIS
- ESCORFAUT
- ESCORGILF
- ESCORGIER
- ESCORNEF
- ESCORNIFL
- ESCORNIFLUR
- ESCORPTOM
- ESCORRE
- ESCORRF CROIF
- ESCOSSE
- ESCOT
- ESCOTER
- ESCOUADE
- ESCOUSSIN
- ESCOUSTILLIER
- ESCOUT
- ESCOUTF
- ESCOUTEOR
- ESCOUTER
- ESCOUTER AVEINE LEVER
- ESCOUTER LEVER AVEINE
- ESCOUTILE
- ESCOUTOIRE
- ESCOUVEILLIER
- ESCOUVENIR
- ESCOVER
- ESCOVETE
- ESCREMER
- ESCREMIE
- ESCREMI
- ESCRFVER
- ESCREVICE
- ESCRI
- ESCRIPTION
- ESCRIF
- ESCRIF
- ESCRIF
- ESCRIT
- ESCRITEL
- ESCRITOIRE
- ESCRITOR
- ESCRITURF
- ESCRIVOR
- ESCRDE
- ESCROISTRE

DDR

TL. * ESCORCHIER (62), ESCORCHE (51), ESCORCHIE (55), ESCORCHIER (62), ESCORCHIER (41)

TL. * ESCORCHIER (45), ESCOURCHER (49)

TL. * ESCORCHIER RENARS (50)

TL. * ESCOURCER (45), ESCOURCIEP (30)

TL. * ESCORSFAULT (50)

TL. * ESCORGIF (5,27), ESCORGIES (3), ESCOURGEES (1), ESCOURGIEZ (37), EZCOURGIF (53)

TL. * ESCORJIER (5)

TL. * ESCORNE (50), ESCORNER (28)

GDC * ESCORNIFLER (50)

GDC * ESCORNIFLEUR (50)

TL. * ESCORPION (50)

TL. * ESCOURRE (51), ESCOURRE (7,44,45,50), ESCOUZ (63), ESKEUT (45), S'ESCOUIR (43)

TL. * ESCOURRE CROIE (50)

TL. * ESCOUSSE (17)

TL. * ESCOT (51,55), ESCOT (24), ESQUT (3), ESCOC (17), ESCOT (45)

TL. * ESCOTER (11)

GDC * ESCADE (50), ESQUADRES (26)

TL. * ESCOUSSIN (50)

(*) * ESCOUSTILLIER (50)

TL. * ESCOUT (50)

TL. * ACOUSTES (26), ESCOUTE (17,31,47), ESCOUTES (49)

TL. * ESCOUTEUR (61)

TL. * ACOUTER (36), ASCOUTEJS (19), ESCOUTER (61), ESCOUTER (25), ESCUTEIR (62), S'ESCOUTER (31)

TL. * ESCOUTER LES AVAINES LEVER (50)

TL. * ESCOUTER LEVER LES ADVOINES (20)

(*) * ESCOUTILE (17)

TL. * ESCOUTOIERE (28)

(*) * ESCOUVEILLIER (50)

TL. * ESCOUVENIR (9,31,44)

TL. * ESCOVER (44)

TL. * ESCOUVETTE (50)

GDC * ESCRAMER (50)

TL. * ESCREMIE (61), ESCREMIE (2, 8,32,45,46), ESQUERMIE (62)

TL. * ESCHERMERE (7), ESCRFMIR (2,45), ESQUERMIR (62), ESQUIERMIR (25)

TL. * ESCREVER (44)

TL. * CREVICHE (50), ESCREVISSE (17)

TL. * ESCRY (8,44)

TL. * ESCRIPTIONS (5)

TL. * ESCRIEE (8)

TL. * ESCRIEE (25), ESCRIER (51,62), ESCRIER (5,41), ESCRIF (9), ESCRIVER (44), ESTIF (48)

TL. * ESCRIER (24)

TL. * ESCRILLER (9)

GD. * ESQUERMERIE (62)

TL. * ESCRIN (8), ESCRYN (43)

TL. * ESCRIPRE (62), ESCRIPRE (30), ESCRIPS (49), ESCRIPT (45), ESCRIRE (61), ESCRIRE (45)

(*) * ESCRIRE A (9), ESCRISIÈSLE (27)

TL. * ESCRIPT (61,62)

TL. * ESCRIPTEAU (17,38), ESCRIPTEL (34)

TL. * PESCHER EN L'ESCRITOIRE (51)

TL. * ESCRIPTEURS (8)

TL. * ESCRIPTURE (5,41), L'EZCRIPSTURE (53)

TL. * ESCRIPVEURS (8)

TL. * ESCROE (3)

TL. * ESCROISTRE (9,34)

Page 117

FORMES DU GLOSSAIRE ET CODES INTERNES DES OEUVRES

(41)

41= GASTON PHÉBUS.- Livre de chasse. Ed. avec introd., glossaire par Gunnar Tilander, Karlshamn : AB EG Johanssons Boktryckeri,1971 (Cynegetica ; 18).

Les références bibliographiques des glossaires, présentés dans l'ordre de leur saisie informatique, sont données au moyen de numéros d'ordre qui renvoient à la bibliographie qui les accompagne.

2) « Glossaire des glossaires² », version électronique

128	1	escorchier	0	escorcher
167	1	escorchier	0	eschorssier
68	1	escorchier	0	escorcier
138	1	escorchier	0	escorchier
140	2	escorchoir	0	escorchoir
68	1	escorcier	0	escourchier
140	1	escorçuel	0	escourceulx
140	1	escorfaut	0	escorfaulx
140	1	escorfaut	0	escorfault
140	1	escorge	0	escorie
140	1	escorge	0	escorie
192	1	escorgiee	0	escourgie
150	1	escorgiee	0	escorgees
75	1	escorgiee	0	escourgée
124	1	escorgiee	0	escourgies
67	1	escorgiee	0	escorgées
65	1	escorgiee	0	escorgie
66	1	escorgiee	0	escourgie
68	1	escorgiee	0	escorgie
97	1	escorgiee	0	escories
140	1	escorgier	0	escoriés
192	1	escorir	0	escourre s'
162	1	escorir	0	escourre
132	2	escorjon	0	escourgon
130	2	escorjon	0	escourjon
114	1	escomer	-1 trompe	escomer
65	1	escomer	0	escomer
65	1	escomer	-1 buef	escomer
99	1	escomer	0	escomer
99	1	escomer	0	escomé
140	3	escornifler	0	escorniflés
106	0	escorocier	0	escourcier
160	1	escorpie	0	corplis
114	1	escorpion	0	escorpion
160	1	escorpion	0	escorpion
192	1	escorpion	0	escorpion
150	1	escorpion	0	escorpion
123	1	escorpion	0	scorpion
80	1	escorpion	0	escorpion
68	1	escorpion	0	escorpion
175	1	escorpionh	0	scorpion
140	0	escorpionois	0	escorpionoise
129	1	escorre	-1 nape	nappes

**Liste des notices rédigées pour le *DMF* (consultables à l'adresse :
<http://atilf.atilf.fr/dmf.htm>)**

BASTARDE	FAÇAUTÉ	FACULTEMENT
BECQUOIR	FACENDE	FADER
F	FACET	FADIR
FA	FACETIE	FADRIN
5 FAAISON	40 FACETIEUSEMENT	75 FAFELOURDE
FAAISONNÉ	FACETIEUX	FAFELU
FABLANCE	FACETTEMENT	FAFFEE
FABLEE	FACETTER	FAFFEUERIE
FABLEMENT	FACHE	FAGE
10 FABLER	45 FACHOLET	80 FAGIOLAIRE
FABLEUR	FACIAL	FAGOT
FABLIAU	FACIALE	FAGOTEAU
FABLIE	FACILE	FAGOTER
FABLOYER	FACILITÉ	FAGOTEUR
15 FABLOYEUR	50 FACILITER	85 FAGOTIER
FABRE	FACINEREUX	FAGOUE
FABRICANT	FACINOREUX	FAGUE
FABRICATEUR	FACIOLUS	FAGUENAS
FABRICATURE	FACOND	FAIBLET
20 FABRICIEN	55 FACONDEMENT	90 FAIBLETÉ
FABRIER	FACONDEUX	FAIBLIR
FABRILE	FACONDIEUX	FAIBLOYAGE
FABRIQUE	FACONDITÉ	FAIBLOYER
FABULAIRE	FAÇONNETTE	FAIDER
25 FABULATEUR	60 FACQUE	95 FAIE
FABULATIF	FACTERIE	FAIGNAS
FABULATION	FACTEURE	FAIGNE
FABULATOIRE	FACTEUR	FAILGE
FABULEMENT	FACTIBLE	FAILHARD
30 FABULER	65 FACTIEUX	100 FAILLABLE
FABULEUR	FACTION	FAILLE1
FABULEUSEMENT	FACTISTE	FAILLE2
FABULEUX	FACTORIE	FAILLE3
FABULOSITÉ	FACU	FAILLEMENT
35 FABUSES	70 FACULE	105 FAILLER

	FAILLI		FAISSETTE		FALOT3
	FAILLIBLE	145	FAISSIN		FALOURDAILLE
	FAILLIBLEMENT		FAISSINE		FALOURDE1
	FAILLIBLETÉ		FAISSINER	185	FALOURDE2
110	FAILLIE1		FAISURE		FALOURDER
	FAILLIE2		FAITAS		FALOURDEUR
	FAILLISON	150	FAITE		FALPERIE
	FAILLON		FAITEUR		FALPIER
	FAIMDROIT		FAITIER1	190	FALSIFICATION
115	FAIM-VALLE		FAITIER2		FALSIFIER
	FAÏN		FAITIF		FAMÉ1
	FAÏNE	155	FAITISSESSE		FAMÉ2
	FAINEANT		FAITISSET		FAMEE
	FAISABLE		FAITISSETÉ	195	FAMEILLER
120	FAISABLEMENT		FAITISSIER		FAMEL
	FAISABLETÉ		FAITISTE		FAMELANCHE
	FAISAGE	160	FAITITRE		FAMELHEUX
	FAISANCE		FAITUEL		FAMELIQUE
	FAISANDE		FAITURERIE	200	FAMER
125	FAISANDEAU		FAITURIERE		FAMEUX
	FAISANDER		FAKIEL		FAMILIAIRE
	FAISANER	165	FALAGE		FAMILIAIREMENT
	FAISIBLE		FALAISE		FAMILIAS
	FAISNE		FALCIDIE	205	FAMILIATION
130	FAISNIEMENT		FALIBLE		FAMILITE
	FAISNIER		FALISE		FAMIN
	FAISNIEUR	170	FALLACE1		FAMINE1
	FAISOIL		FALLACE2		FAMINE2
	FAISOLE		FALLACEMENT	210	FAMINEUX
135	FAISSE		FALLACIER		FAMIS
	FAISSEL1		FALLACIEUSEMENT		FAMISON
	FAISSEL2	175	FALLACIEUX		FAMOSITÉ
	FAISSEL3		FALLÉ		FAMULAIRES
	FAISSELET		FALLEMENT	215	FAMULANT
140	FAISSELICH		FALLUE		FAN
	FAISSELLE		FALOIS		FANAR
	FAISSEMENT	180	FALOT1		FANAS
	FAISSER		FALOT2		FANC

220	FANCEL	FARCEUR	FARRAMAS
	FANE1	FARCHOLEZ	FARREMARE
	FANE2	260	FARRIE
	FANERESSE	FARCIN1	FARS
	FANEUR	FARCIN2	300
225	FANGARD	FARCINEUX	FARSUE
	FANGER	FARCIR	FASCE
	FANGEUX	265	FASCÉ
	FANGIER	FARCISSEMENT	FASCES
	FANGIERE	FARCISSEUR	FASCHARD
230	FANGIS	FARCISSURE	305
	FANIK	FARD	FASCHER
	FANITTE	FARDAGE	FASCHERIE
	FANNE	270	FASCHEUX
	FANONCEAU	FARDE	FASCICULE
235	FANTASIER1	FARDELEUR	FASCINATION
	FANTASIER2	FARDELLE	310
	FANTASIEUSEMENT	FARDELLOT	FASCINE
	FANTASIEUX	FARDEMENT	FASCINEUX
	FANTASME	275	FASCINIER
240	FANTASQUE	FARDET	FASCINIÈRE
	FANTASTIQUEMENT	FARDIS	FASCON
	FANTIAU	FARDURE	315
	FANTIN	FARE	FASEE
	FANTOSMERIE	FAREUR	FASEOLAIRE
245	FANVOULAGE	280	FASEOLE
	FAONCEAU	FARGE1	FASFLEUR
	FAONNE	FARGE2	FASTE1
	FAONNEAU	FARGET	320
	FAONNET	FARINE	FASTE2
250	FAONNI	FARINEAU	FASTES
	FARADIN	285	FASTIDE
	FARAT	FARINER	FASTIDIATION
	FARCE	FARINGA	FASTIDIE
	FARCEMENT	FARINIER	325
255	FARCER	FARINIÈRE	FASTIDIEUX
	FARCERIE	FARINOTTE	FASTIDION
	FARCETIER	290	FASTRIE
		FARLOT	FAT1
		FAROU	FAT2
		FAROUCHE	330
		FAROUCHEMENT	FATAL
		FAROUCHER (SE)	FATALITÉ
		295	FATATEUR
		FARRAILLON	FATÉ

	FATEDIANT	FAUCONNEAU	410 FAUTERIE
335	FATESSE	FAUCONNERIE	FAUTIF
	FATIBLE	FAUDE1	FAUTISE
	FATIGABLE	375 FAUDE2	FAUTRAIN
	FATIGUER	FAUDEE	FAUTRE
	FATRIN FATRAS	FAUDEL	415 FAUTRER
340	FATRISÉ	FAUDER1	FAUVAIN
	FATROUILLE	FAUDER2	FAUVERETTE
	FATROUILLER	380 FAUDER3	FAUVETTE
	FATROUILLEUR	FAUDIS	FAUVIN
	FATROUILLEUX	FAUDUER	420 FAUVINE
345	FATU	FAUGIBE	FAUX1
	FATUEUSEMENT	FAULCISE	FAUX2
	FATUEUX	385 FAULITÉ	FAUX3
	FATUITÉ	FAULQUE	FAVARGE
	FATUREL	FAUMENTERIE	425 FAVART
350	FAUBOURGEOIS	FAUNIER	FAVAT
	FAUBRAI	FAUNOYER	FAVEABLE
	FAUC PERDREAU	390 FAURE	FAVELECHE
	FAUCEL	FAUSSAIRERIE	FAVELER
	FAUCHABLE	FAUSSARD1	430 FAVELEUR
355	FAUCHAGE	FAUSSARD2	FAVELLOTTE
	FAUCHAISON	FAUSSÉ	FAVER
	FAUCHE	395 FAUSSEE	FAVEROLE
	FAUCHEL	FAUSSEMENT1	FAVETTE
	FAUCHEMENT	FAUSSEMENT2	435 FAVIERE
360	FAUCHER	FAUSSERIE	FAVILLE
	FAUCHERESSE	FAUSSET1	FAVINE
	FAUCHERIE	400 FAUSSET2	FAVONIUS
	FAUCHET	FAUSSETTE	FAVORABILITÉ
	FAUCHEUX	FAUSSEUR	440 FAVORABLE
365	FAUCHIER	FAUSSIN	FAVORABLEMENT
	FAUCHOIS	FAUSSINE	FAVORABLETÉ
	FAUCILLAGE	405 FAUSSONNER	FAVORATION
	FAUCILLER	FAUSSONNERIE	FAVORER
	FAUCILLEUR	FAUSSONNIER	445 FAVOREUX
370	FAUCILLIER	FAUSSURE	FAVORISABLE
	FAUCILLON	FAUT	FAVOUREUSET

	FAVREAU	FEEMENT	FELONNER
	FAVRERIE	FEER	525 FELONNET
450	FAVRESSE	FEIGNABLE	FELONNEUX
	FAYE	FEIGNAMMENT	FELONNIER
	FEABLEMENT	490 FEIGNEE	FELONNIEUX
	FEABLETÉ	FEIGNEMENT	FELONNIR
	FEAL1	FEIGNEUR	530 FEMBRER
455	FEAL2	FEINDERIE	FEMBREURE
	FEALMENT	FEINTABLE	FEMBROI
	FEANCEAU	495 FEINTE	FEMBROYER
	FEBRICITÉ	FEINTEROLE	FEMEL
	FEBRICITER	FEINTIBLE	535 FEMINAL
460	FEBRILE	FEINTIE	FEMINALEMENT
	FEBRION	FEINTIÉ	FEMINASTRE
	FEBU	500 FEINTIF	FEMINE
	FECE	FEINTISEMENT	FEMINER
	FECHIE	FEINTISIE	540 FEMINIE
465	FECHIR	FEINTIVEMENT	FEMMETTE
	FECHIS	FEINTURE	FEMMEUX
	FECIAL	505 FEIRIZ	FEMORALLES
	FECOND	FELEMENT	FEMUR
	FECONDATIF	FELETÉ	545 FEN
470	FECONDATION	FELEUR	FENACHE
	FECONDE	FELEUSEMENT	FENAGE
	FECONDER	510 FELICEMENT	FENAL
	FECONDIEUX	FELICIEUSEMENT	FENALMOIS
	FECONDITÉ	FELICIEUX	550 FENCH
475	FECULENCE	FELICITER	FENDABLE
	FEDATION	FELICITUDE	FENDANCE
	FEDER	515 FELIERE	FENDANT
	FEDERATION	FELINDRE	FENDASSE
	FEDID	FELIR	555 FENDERET
480	FEDITÉ	FELIS	FENDEUR
	FEDRIS	FELIZIERE	FENDIS
	FEE	520 FELLON	FENDOIR
	FEÉ	FELONNABLE	FENDRE
	FEEL	FELONNAGE	560 FENDUE
485	FELEMENT	FELONNEMENT	FENDURETTE

	FENEBRE	600	FERLIN	FERRETER
	FENERATEUR		FERMAILLEUR	FERREUR
	FENERIER		FERMAILLIER	640 FERREUX
565	FENESTRER		FERMAILLIERE	FERRIER
	FENESTRETTE		FERMAILLURE	FERRIERE
	FENESTRIER	605	FERMANCE	FERRIEUL
	FENICLE		FERMANT	FERRINE
	FENIÈRE1		FERMEMENT	645 FERROIÉ
570	FENIÈRE2		FERMENT	FERROIL
	FENOCHES		FERMERIE1	FERROILLON
	FENOUILLE	610	FERMERIE2	FERROIR
	FENUGREC		FERMETÉ	FERRONNERIE
	FEODABLEMENT		FERMETEUR	650 FERRONNIERE
575	FEODALIER		FERMETTE	FERRONNURE
	FEODATOIRE		FERMEUR1	FERROT
	FEODER	615	FERMEUR2	FERRUGE
	FERAGE		FERMI	FERRUGINE
	FERAL		FERMIER1	655 FERT
580	FERARMER		FERMIER2	FERTÉ
	FERART		FERMIER3	FERTON
	FERBAUT	620	FERMIR	FERTONNEUR
	FER-BLANC		FERMOIR1	FERUE1
	FERDAL		FERMOIR2	660 FERUE2
585	FERÉ		FERNICLE	FERULE
	FERE1		FEROCE	FERURE
	FERE2	625	FEROCITÉ	FERVENCE
	FEREMENT		FERRANT	FERVEMENT
	FERETRE		FERRARE	665 FERVETÉ
590	FEREUR		FERRART	FERVEUX
	FERGES		FERRAT	FERVIR
	FERIABLE	630	FERRATIER	FESCHE
	FERIAL1		FERRE	FESSART
	FERIAL2		FERREAAUTÉ	670 FESSEE
595	FERIALEMENT		FERREE1	FESSER
	FERIEUX		FERREE2	FESSIER
	FERIN	635	FERREMENT	FESSOIR
	FERIS		FERREMENTE	FESSOUHEC
	FÉRITÉ		FERRET	675 FESSU

	FEST	FESTABLEMENT	FESTACLE
	FESTAGE1	FESTUEUX	FEUME
680	FESTAGE2	710 FESTULAGE	740 FEUPIER
	FESTE	FESTURE	FEUQUETTE
	FESTEL	FETAL	FEURENT
	FESTER1	FETARDER	FEURRE
	FESTER2	FETARDERIE	FEUTE
685	FESTIAGE	715 FETARDIE	745 FEUTRIER
	FESTICADE	FETARDISE	FEUTRIN
	FESTIER	FETARDITÉ	FEUTRURE
	FESTIF	FEUCHELLE	FEVE
	FESTIN	FEUDAL1	FEVEULE
690	FESTINAMMENT	720 FEUDAL2	750 FEVIELLE
	FESTINEMENT	FEUÉ	FEVRURE
	FESTIR	FEUGE1	FEZONNOIS
	FESTISSURE	FEUGE2	FLABANCE
	FESTIVABLE	FEUILLAGÉ	FOIRER
695	FESTIVAL	725 FEUILLARDER	755 FOIRIER
	FESTIVAMMENT	FEUILLEUR	FOISSEL
	FESTIVER	FEUILLEUX	FORGER
	FESTIVITÉ	FEUILLIALE	FOSSERET
	FESTOI	FEUILLIER	FOULURE
700	FESTOIEMENT	730 FEUILLIS	760 FREMEUL
	FESTOYABLE	FEUILLOI	FRIVOLAGE
	FESTOYAL	FEUILLOILE	QUINCAILLEUR
	FESTOYEUR	FEUILLOLER	TORTOT
	FESTU	FEUILLOT	TRESPERÇANCE
705	FESTUCE	735 FEUILLUEL	765 VENERANDER
	FESTUE	FEULEUX	VERVAU
	FESTUEIL	FEULINE	
	FESTUER	FEULLOUSE	

Liste des notices rédigées pour la *Base des mots fantômes* (consultables à l'adresse : <http://www.atilf.fr/MotsFantomes/>)

ANGLANS	FELES
BECQUOIRS	35 FELICITUDE
COMBAPTISEMENT	FEODATIER
CONSTANTIONNÉ	FERREAAUTES
5 CRESSONNEE	MOISTRES
DANGUIS	40 SALADE
DEGENT	SASFLEUR
ENFORCILLÉ	TATERELES
ESCOFFLES	TRANSTORNÉ
10 FABLEUR	TRANSTORNEMENT
FABRIQUANT	
FAÇAUTÉ	
FAGEL	
FAGNEMENT	
15 FAIGNEMENT	
FAILHARD	
FAISNIEURS	
FALLEURES	
FALSIFIENT	
20 FANGIERE	
FANGIS	
FANTIAU	
FANTIN	
FARGE	
25 FARGES	
FASELES	
FASFLEUR	
FAUDIS	
FAULITES	
30 FAUMENTÉ	
FAUMENTERIE	
FAUSSERIE	
FAUTIVE	

Table générale des matières

TOME I

Préambule.....	5
Introduction générale.....	7
I. Lexicographie diachronique : Notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du <i>TLF</i>	13
Introduction aux notices Étymol(ogie) et Hist(oire) du <i>TLF</i>	15
1. Principales phases pré-rédactionnelles.....	17
1.1. Ossature des notices.....	18
1.2. Collecte des matériaux.....	19
2. Du dépouillement à l'intégration.....	25
2.1. Examen critique.....	25
2.1.1. Analyse philologique des sources.....	26
2.1.1.1. Première étape : recherche des textes authentiques.....	26
2.1.1.2. Deuxième étape : débrouiller l'énigme posée par certaines datations ou attributions.....	34
2.1.2. Analyse sémantique.....	37
2.2. Conclusion sur l'examen critique.....	42
2.3. Structuration de la notice.....	43
2.3.1. Section étymologie-histoire.....	43
2.3.1.1. Indicateurs grammaticaux.....	47
2.3.1.2. Datations.....	48
2.3.1.3. Graphies.....	51
2.3.1.4. Marques d'usage, conditions d'emploi.....	51
2.3.1.5. Définitions.....	55
2.3.1.6. Expressions figées.....	57
2.3.1.7. Références bibliographiques.....	58
2.3.2. Section étymologie-origine.....	65
2.3.2.1. Classes étymologiques du lexique français.....	69
2.3.2.1.1. Vocabulaire héréditaire.....	69
2.3.2.1.2. Transferts lexicaux.....	70

2.3.2.1.3. Créations françaises : étymons français.....	71
2.3.2.1.4. Inclassables : mots d'origine inconnue ou incertaine.....	72
2.3.2.2. Composantes de la section : analyse étymologique et commentaire.....	73
2.3.2.2.1. Analyse étymologique du fonds primitif et des emprunts.....	74
2.3.2.2.1.1. Séquence initiale.....	74
2.3.2.2.1.2. Langue source.....	77
2.3.2.2.1.3. Graphie et présentation de l'étymon.....	78
2.3.2.2.1.4. Définition, élément de datation et source de la langue source.....	79
2.3.2.2.1.5. Origine de l'étymon direct.....	81
2.3.2.2.2. Analyse étymologique des étymons inconnus ou incertains.....	82
2.3.2.2.3. Commentaire justificatif.....	82
2.3.2.2.3.1. Objectif visé.....	82
2.3.2.2.3.2. Typologie des données.....	86
3. Collation et relectures.....	94
4. Bilan et conclusion.....	94
4.1. Bilan.....	98
4.1. Conclusion.....	104
II. Lexicographie synchronique : Notices du <i>DMF</i>	107
Avant-propos.....	109
Introduction autour du <i>DMF</i> (1330-1500).....	111
1. Lexicographie informatisée : de la rédaction à la consultation	112
2. Spécificités des notices du <i>DMF</i> par rapport à celles du <i>TLF</i>	115
2.1. Nomenclature.....	115
2.2. Micro-structure des articles.....	117
2.2.1. Unités lexicales.....	118
2.2.2. Analyse sémantique.....	118
2.2.3. Citations.....	124
3. Conclusion.....	128
Bilan sur les travaux lexicographiques synchroniques et diachroniques.....	129
Conclusion sur les travaux lexicographiques synchroniques et diachroniques.....	132

TOME II

Avant-propos.....	8
1. Lexique.....	11
1.1. Introduction au lexique : intérêt et conception du lexique.....	11
1.2. Lettres A-Z.....	29
1.3. Conclusion.....	533
2. Proverbes, expressions sentencieuses, comparaisons courantes.....	539
3. Références bibliographiques.....	555
4. Annexes relatives aux trois <i>Pèlerinages</i> de Guillaume de Digulleville.....	559

TOME III

1. Introduction.....	5
1.1. Auteur et oeuvre.....	5
1.1.1. Le <i>Pèlerinage de Vie humaine</i>	6
1.1.2. Manuscrits, éditions anciennes et traductions.....	7
1.1.3. Description du manuscrit BNF, fr. 1818.....	8
1.2. Pourquoi une nouvelle transcription du manuscrit BNF, fr. 1818 ?.....	9
1.2.1. Examen critique des marques typographiques de l'édition J. J. Stürzinger.....	13
1.2.1.1. Parenthèses.....	13
1.2.1.2. Crochets.....	15
1.2.1.3. Italiques.....	17
1.2.2. Aperçu des principaux remaniements de l'édition J. J. Stürzinger.....	18
1.2.2.1. Remaniements d'ordre grammatical.....	18
1.2.2.2. Remaniements d'ordre lexical.....	20
1.2.3. Interventions de l'éditeur dans sa transcription.....	21
1.2.3.1. Archaisations.....	22
1.2.3.2. Modernisations.....	23
1.2.4. Conclusion.....	24

1.3. Établissement du texte d'après le manuscrit BNF, fr. 1818.....	27
1.3.1. Protocole de saisie au format XML.....	27
1.3.2. Principes de transcription.....	31
1.3.2.1. Ponctuation, disposition du texte.....	32
1.3.2.2. Résolution des abréviations.....	33
1.3.2.3. Séparation des mots.....	37
1.3.2.4. Insertion des signes diacritiques.....	37
1.3.2.5. Présentation des corrections et des leçons rejetées.....	38
1.4. Étude de la langue du manuscrit BNF, fr. 1818.....	41
1.4.1. Graphie et prononciation.....	41
1.4.1.1. Vocalisme.....	42
1.4.1.2. Consonantisme.....	48
1.4.2. Morphologie.....	52
1.4.2.1. Morphologie nominale.....	52
1.4.2.2. Morphologie verbale.....	56
1.4.3. Syntaxe.....	59
1.4.4. Conclusion.....	62
2. Transcription du manuscrit BNF, fr. 1818.....	65
3. Conclusion générale.....	309
4. Bibliographie générale.....	313
5. Annexes.....	319
6. Table générale des matières.....	344

Cd-Rom (2500 notices historiques du *TLF* et deux publications scientifiques)

Notices d'étymologie et histoire du *TLF*

Lettres E à T

Lettre E¹

1	<p>ENNEIGER, verbe trans. <i>Ca 1150 ennegié</i> (SAMSON DE NANTEUIL, <i>Proverbes de Salomon</i> ds K. BARTSCH. <i>La Langue et la litt. fr.</i>, 157, 2). Dér. de <i>neige</i>*; préf. <i>en-</i>*, suff. <i>-é</i>*</p>
	<p>ENNEIGEMENT, subst. masc. 1873 (TOLHAUSEN, <i>Dictionnaire technologique fr.-all.-angl.</i> 346 ds QUEM. <i>Fichier</i> [ms.]). Dér. du rad. de <i>enneigé</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>¹*.</p>
	<p>ENNUAGER, verbe trans. 1. 1611 trans. « couvrir de nuages » (COTGR.), attest. isolée; de nouv. 1866 pronom. (AMIEL, <i>Journal</i>, p. 203); 2. av. 1633 « couvrir de choses vaporeuses » (TABARIN, <i>Œuvres complètes</i>, éd. A. Veinant, t. 2, p. 139). Dér. de <i>nuage</i>*; préf. <i>en-</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>ÉNONCER, verbe trans. 1. 1377 <i>enoncier</i> (N. ORESME, <i>Le Livre du Ciel et du Monde</i>, éd. A. D. Menut et A. J. Denomy, p. 162, 21) attest. isolée; de nouv. 1611 (COTGR.); 2. a) 1677 <i>énoncé</i> part. passé subst. « énonciation, déclaration » (F. DE MAUCROIX, <i>Histoire du schisme d'Angleterre</i>, I. ds RICH. 1680); b) 1932 ling. (BALLY <i>Ling.</i>, p. 44). Empr. au lat. <i>enuntiare</i> de même sens.</p>
5	<p>ÉNONCIATEUR, TRICE, adj. et subst. 1. 1840 subst. (P. LEROUX, <i>loc. cit.</i>); 2. 1843 adj. (PROUDHON, <i>loc. cit.</i>). Du b. lat. <i>enuntiator</i> « celui qui énonce ».</p>
	<p>ÉNONCIATIF, adj. 1. 1386 « qui sert à énoncer » (<i>Preuves de l'histoire de Bourgogne</i>, III, 94 ds <i>R. Hist. litt. Fr.</i> t. 11, p. 507 : <i>parolles enuntiatives</i>); de nouv. en 1542 (P. DE CHANGY, <i>Livre de l'Institution de la Femme chrestienne</i>, I, 8 ds <i>GDF. Compl.</i>) ; 2. 1754 ling. (Du Marsais ds <i>Encyclop.</i> t. 4, p. 73 a, s.v. <i>construction</i>). Empr. au lat. impérial <i>enuntiativus</i> « qui énonce »</p>
	<p>ÉNONCIATION, subst. fém. 1. Fin XIII^e s. [ms.] « action d'énoncer » (<i>Vie de St Just</i>, BN 818, f^o 302 r^o ds <i>GDF. Compl.</i>); 2. 1932 ling. (BALLY <i>Ling.</i>, p. 43). Empr. au lat. class. <i>enuntiatio</i> « énonciation, exposition, exposé ».</p>
	<p>ENORGUEILLIR, verbe trans. 1^{re} moitié XII^e pronom. « devenir orgueilleux » (<i>Ps. cambr.</i>, éd. F. Michel, IX, 39). Dér. de <i>orgueil</i>*, préf. <i>en-</i>*, dés. <i>-ir</i> moins fréq. en a. fr. que <i>orgoillier</i> (bien attesté depuis le XII^e s., cf. T.-L.) et <i>orgoillir</i> (XII^e <i>ibid.</i>).</p>
	<p>ÉNORME, adj. 1. 1340 « qui dépasse toute mesure, qui s'écarte de la règle » (<i>Livre Roisin</i>, 359 ds T.-L.); 2. 1547 « dont les dimensions sont considérables » (N. DU FAIL, <i>Propos Rustiques</i> ds <i>Œuvres facétieuses</i>, éd. J. Assézat, t. 1, p. 71). Empr. au lat. impérial <i>enormis</i>, proprement « qui est hors de la norme ».</p>

¹ Les unités lexicales qui ne sont pas en capitales correspondent à des dérivés dont l'entrée est le mot de base.

10	<p>ÉNORMÉMENT, adv. <i>Ca 1370 énormément</i> (J. LE FÈVRE, <i>Les Lamentations de Matheolus</i>, éd. A. G. van Hamel, III, 381); 1549 <i>enormément</i> (EST.); 1611 <i>enormément</i> (COTGR.). Dér. du rad. de <i>énorme*</i>; suff. -<i>ment.*</i>, avec réfection d'apr. les adv. en -<i>ément</i>.</p>
	<p>ÉNORMITÉ, subst. fém. 1. <i>Ca 1223 enormité</i> « crime énorme » (G. DE COINCY, <i>Miracles de Nostre Dame</i>, éd. V. F. Kœnig, II Mir. 22, 47) emploi isolé; 2. <i>ca 1330 enormité</i> « caractère de ce qui sort des règles, des bornes » (<i>Girart de Rossillon</i>, éd. E. B. Ham, 5675); 3. spéc. 2^e moitié du XIV^e s. <i>enormité de grandeur</i> (Oresme ds MEUNIER, p. 175). Empr. au lat. impérial <i>enormitas</i> « grandeur ou grosseur démesurée »; au sens de « perversité, outrage » en lat. médiév. <i>ca 950</i> ds LATHAM.</p>
	<p>ENRÉGIMENTEMENT, ENRÉGIMENTATION, subst. masc. I. 1. 1865 <i>enrégimentement</i> au fig. (BARBIER, <i>Satires</i>, p. 90); 2. 1876 au propre (E. LITTRÉ, <i>loc. cit.</i> ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). II. 1865 <i>enrégimentation</i> (VALLÈS, <i>La Littérature angl.</i> ds QUEM. <i>Fichier</i>). Dér. du rad. de <i>enrégimenter*</i>; suff. I -(e)<i>ment</i>^{1*}, II -(a)<i>tion</i>[*].</p>
	<p>ENRÉGIMENTER, verbe trans. 1722 « faire entrer dans un régiment » (<i>Mémoires de Trévoux</i>, avr. ds <i>Trév.</i> 1743). Dér. de <i>régiment*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. -<i>er</i>.</p>
	<p>Enrésinement, subst. masc. 1^{re} attest. 1930 (<i>Lar.</i> 20^e); du rad. de <i>enrésiner</i>, suff. -(e)<i>ment</i>^{1*}.</p>
15	<p>ENRÉSINER, verbe trans. 1905 pronom. « se couvrir de résine » (TOULET, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>résine*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. -<i>er</i>.</p>
	<p>ENRHUMER, verbe trans. 1. Début du XIV^e s. <i>anrimé</i> « affecté d'un rhume » (MARIE DE FRANCE, <i>Fables</i>, éd. K. Warnke, XXIX, p. 332, var.); 1^{er} tiers du XIV^e s. <i>enrunmé</i> (<i>Ci nous dit [Compos. de la s. escript.]</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); 1492 <i>s'enrimer</i> « contracter un rhume » (G. TARDIF, <i>Fauconnerie</i>, I, 23, <i>ibid.</i>); 2. 1808 arg. (HAUTEL). Dér. de <i>rhume*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. -<i>er</i>.</p>
	<p>ENROCHEMENT, subst. masc. 1729 construction (B. F. DE BÉLIDOR, <i>La Science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortifications</i>, livre III, p. 61). Dér. de <i>roche*</i>; préf. <i>en-*</i>; suff. -(e)<i>ment</i>^{1*}.</p>
	<p>ENROCHER, verbe trans. 1. 1465 « mettre en cave » (<i>Compt. de l'aumosn. de S. Berthomé</i>, f^o 100 r^o, Bibl. La Rochelle ds GDF.); 2. a) 1526 au fig. <i>s'enrocher</i> « s'endurcir » (J. BOUCHET, <i>Opuscules</i>, p. 77 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1555 <i>enroché</i> « pétrifié, rendu dur comme un rocher » (J. A. DE BAÏF, <i>L'Amour de Francine</i>, L. I (I, 138) ds HUG.); 3. 1838 construction (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. de <i>roche*</i>; 1 au sens de « cave », 2 et 3 au sens de « pierre, rocher »; préf. <i>en-*</i>; dés. -<i>er</i>.</p>
	<p>ENRUBANNER, verbe trans. 1372 <i>enrubaner</i> (<i>Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans les Flandres...</i>, éd. Chr. Dehaisnes, t. 1, p. 511); rare av. 1770 (F. GALIANI, <i>Dialogues sur le commerce des bleds</i>, p. 110). Dér. de <i>ruban*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. -<i>er</i>.</p>

20	<p>ENTRAVE, subst. fém. <i>Ca 1260 entraves</i> « lien qu'on met aux jambes de certains animaux pour gêner leur marche » (<i>Règle du Temple</i>, éd. H. de Curzon, p. 211). Déverbal de <i>entraver</i>^{1*}.</p>
	<p>ENTRAVER¹, verbe trans. 1. Fin XII^e s. <i>entr(e)aver</i> au fig. (<i>Deu le omnipotent</i>, éd. W. Suchier, 5); 2. <i>ca 1480</i> au propre (G. COQUILLART, <i>L'Enquête d'entre la simple et la rusée</i>, 221 ds <i>Œuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p. 68); 3. 1580 « empêcher de se faire, de se développer » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 18, éd. A. Thibaudet, p. 99); 4. 1887 <i>voyelle entravée</i> (K. BARTSCH, A. HORNING, <i>La Lang. et la litt. fr. depuis le IX^e s. jusqu'au XIV^e s.</i>, p. 5). Soit dér. de l'a. fr. <i>tref</i> « poutre », cf. <i>travée</i>; soit empr. de l'a. prov. <i>entravar</i> de même sens, lui-même dér. de <i>trau</i> « poutre, sommier », du lat. class. <i>trabs</i>, <i>trabis</i> proprement « poutre ».</p>
	<p>ENTRAVER², verbe trans. 1. <i>Ca 1165 enterver</i> « interroger » (B. DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, éd. L. Constans, 26119); 2. a) <i>ca 1170-80</i> « comprendre » (G. DE ST-PAIR, <i>Roman du Mont-Saint-Michel</i>, 3358 ds T.-L.); b) mil. XV^e s. arg. (F. VILLON, <i>Ballades en jargon</i>, éd. A. Lanly, V, 17); 1725 <i>entraver</i> (N. RAGOT DE GRANDVAL, <i>Le Vice puni ou Cartouche</i>, p. 74 ds <i>IGLF</i>). Du lat. class. <i>interrogare</i> « interroger, questionner »; <i>enterver</i> est devenu <i>entraver</i> sous l'infl. de <i>entraver</i>^{1*} « saisir, lier ».</p>
	<p>ENTRAVON, subst. masc. 1. 1678 « anneau de cuir qu'on passe autour des paturons d'un cheval, faisant partie de l'entrave » (G. GUILLET, <i>Les Arts de l'homme d'épée</i>, 1^{re} part.); 2. 1836 art vétér. (<i>Ac. Suppl.</i>). Dér. de <i>entrave</i>*; suff. <i>-on</i>^{1*}.</p>
	<p>ENVAHIR, verbe trans. 1. <i>Ca 1100 envaïr</i> « marcher sur, attaquer » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2062); 2. 1570 « pénétrer de force (dans un territoire) » (V. CARLOIX, <i>Mémoires de la vie de F. de Scepeaux</i>, I, 16 ds LITTRÉ). Du lat. pop. <i>*invadire</i>, issu du lat. class. <i>invadere</i> « pénétrer dans, assaillir, attaquer ».</p>
25	<p>ENVAHISSEMENT, subst. masc. 1. <i>Ca 1180 envaïssement</i> « attaque » (JORDAN FANTOSME, <i>Chroniques</i>, 659 ds <i>GDF. Compl.</i>); 2. 1560 <i>envahissement</i> « action d'envahir » (ds <i>FEW</i> t. 4, p. 786b); 1694 (<i>Ac.</i>). Dér. du rad. du part. prés. de <i>envahir</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>ENVAHISSEUR, EUSE, subst. et adj I.1. 1389 subst. <i>invaisseur</i> « celui qui attaque » (Arch. JJ 137 ds <i>GDF.</i>); 2. 1787 <i>envahisseur</i> « celui qui envahit (un territoire, etc.) » (ds <i>FÉR. Crit.</i>). II. 1840 adj. « (personne) qui domine autrui » (P. LEROUX, <i>Humanité</i>, t. 2, p. 560). Dér. du rad. du part. prés. de <i>envahir</i>*; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>ENVASEMENT, subst. masc. 1792 (<i>Le Moniteur</i>, 4 mai ds <i>Z. fr. Spr. Lit.</i> t. 35, p. 136). Dér. de <i>envaser</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>ENVASER, verbe trans. 1. Av. 1614 au fig. <i>envazzé</i> « qui est dans une mauvaise situation » (BRANTÔME, <i>Mémoires</i>, I, XI ds <i>GDF. Compl.</i>); 2. a) 1616 <i>s'envaser</i> « s'enfoncer dans la vase » (A. D'AUBIGNÉ, <i>Histoire universelle</i>, III, 204 ds <i>GDF.</i>), attest. isolée; de nouv. 1838 (<i>Ac. Compl.</i> 1842); b) 1838 « se remplir de vase » (<i>ibid.</i>). Dér. de <i>vase</i>* subst. fém.; préf. <i>en-</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>

	<p>ENVENIMER, verbe trans. 1. 1121-35 « empoisonner » (PH. DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 1356 ds T.-L.); 2. 1400 <i>soi envelimer</i> « s'enflammer (d'une plaie) » (ds DU CANGE, s.v. <i>venenare</i>); de nouv. en 1660 <i>envenimer</i> (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>). Dér. de <i>venim</i>, forme anc. de <i>venin*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
30	<p>ENVERGER, verbe trans. 1. 1721 terme de vannerie (<i>Trév.</i>); 2. 1755 terme de boissellerie (<i>Encyclop.</i> t. 5); 3. 1755 text. (<i>ibid.</i>); 4. 1803 papet. (BOISTE). Dér. de <i>verge*</i>; 1 et 2 au sens de « baguette »; 3 et 4 au sens de « barre, tringle »; préf. <i>en-*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>ENVERGUER, verbe trans. 1643 mar. <i>enverger</i> (G. FOURNIER, <i>Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation</i> ds <i>Fr. mod.</i>, t. 26, p. 150); 1678 <i>enverguer</i> (G. GUILLET, <i>Les Arts de l'homme d'épée</i>, 3^e part.). Dér. de <i>verge*</i>, <i>vergue*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>ENVERGURE, subst. fém. 1. 1678 « état d'une voile enverguée » (G. GUILLET, <i>Les Arts de l'homme d'épée</i>, 3^e part.); 2. 1687 « largeur des voiles » (DESROCHES, <i>Dict. des termes propres de mar.</i> ds <i>Fr. mod.</i>, t. 26, p. 50); 3. 1714 ornith. (A. F. FRÉZIER, <i>Voyage à la Mer du Sud</i>, p. 111 ds <i>Trév.</i> 1732); 4. 1846-69 « capacité intellectuelle » (SAINTE-BEUVE, <i>Portr. contemp.</i>, t. 4, p. 356). Dér. de <i>vergue*</i>; préf. <i>en-*</i>; suff. <i>-ure*</i>.</p>
	<p>ENVIDER, verbe trans. 1763 text. (P. A. BOISSIER DE SAUVAGES DE LA CROIX, <i>Vers à soie</i>, II, 136 ds <i>DG</i>). Formé comme anton. de <i>dévider*</i>; préf. <i>en-*</i>.</p>
	<p>ENVIEILLIR, verbe. 1. 1^{re} moitié du XII^e s. <i>enveillir</i> intrans. « devenir vieux » (<i>Psautier d'Oxford</i>, 36, 26 ds T.-L.); 2. 1225-30 <i>envellir</i> trans. « rendre vieux » (GUILLAUME DE LORRIS, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 381), attest. isolée, de nouv. en 1537 <i>envieillir</i> (B. DES PÉRIERS, <i>Cymbalum Mundi</i>, 4 ds HUG.), rare. Dér. de <i>vieil, vieux*</i>; préf. <i>en-*</i>; dés. <i>-ir</i>.</p>
35	<p>ENVINÉ, ÉE, adj. 1. <i>Ca</i> 1508 « où il y a du vin » (J. FOSSETIER, <i>Chroniques margar.</i>, ms. Brux. 10512, VIII, IV, 23 ds GDF.); 2. 1701 techn. « qui a pris l'odeur du vin » (FUR.). Dér. de <i>vin*</i>; préf. <i>en-*</i>; suff. <i>-é*</i>.</p>
	<p>Envisageable, adj. 1^{re} attest. 1845 (R. DE RADONVILLIERS, <i>Dictionnaire des mots nouveaux</i>), attest. isolée, de nouv. 1952 (VIALAR, <i>Brisées hautes</i>, p. 214); du rad. de <i>envisager</i>, suff. <i>-able*</i>.</p>
	<p>ENVISAGER, verbe trans. [XIII^e s. <i>envisaigié</i> « qui a un visage » (<i>Recueil général des Jeux-Partis</i>, CLXXV, 50 ds T.-L.); 2. 1560 <i>envisager</i> « regarder (une personne) au visage » (E. PASQUIER, <i>Recherches de la France</i>, V, 8 ds HUG.); 3. 1665 « considérer, examiner une chose en esprit » (LA ROCHEFOUCAULD, <i>Réflexions ou sentences et maximes morales</i>, éd. M. D. L. Gilbert, t. 1, p. 212); 4. 1709 « avoir en vue (quelque chose qui doit arriver, se réaliser) » (LESAGE, <i>Turcaret</i> V, 16 ds LITTRÉ). Dér. de <i>visage*</i>; préf. <i>en-*</i>; suff. <i>-é*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>ÉPOPTE, subst. masc. 1840 (P. LEROUX, <i>Humanité</i>, t. 1, p. 430). Empr. du gr. <i>ἐπιόπτειν</i> « qui observe, qui veille à », en</p>

	partic. « initié du plus haut degré aux mystères d'Éleusis ».
	ÉPOUFFER, verbe trans. a) 1628 <i>epoufer la fricauderie</i> « jeter les objets volés en se sauvant » (O. CHÉREAU, <i>Le Jargon ou Lang. de l'arg. réformé</i> , p. 12); b) 1690 <i>espouffer</i> pronom. « s'esquiver » (FUR.); 2. 1870 <i>s'épouffer de rire</i> « rire aux éclats » (<i>Lar. 19^e</i>). Prob. de l'onomatopée *buff-, *puff- (FEW t. 1, p. 596b, 598b), v. <i>bouffer, pouffer</i> ; 2 dér. de <i>pouffer*</i> , préf. <i>é-*</i> . On trouve aussi ca 1200 <i>soi esbofir</i> « rire aux éclats » (<i>Mort Garin</i> , 70 ds T.-L.) attest. isolée, v. encore GDF., s.v. <i>esbouffer</i> .
40	ÉPOUILLER, verbe trans. Fin XII ^e s. <i>espooler</i> (Audigier, O. Jodogne, 144). Dér. de <i>peoil, pou*</i> ; préf. <i>é-*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	ÉPOUMON(N)ER, verbe trans. 1725 <i>s'époûmoner</i> « se fatiguer les poumons à force de crier, de parler » (N. R. DE GRANDVAL, <i>Cartouche</i> , 95). Dér. de <i>poumon*</i> ; préf. <i>é-*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	ÉPOUSSETAGE, subst. masc. 1838 (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. du rad. de <i>épousseter*</i> ; suff. <i>-age*</i> .
	ÉPOUSSETER, verbe trans. 1480 <i>espouceter</i> « nettoyer en ôtant la poussière à l'aide d'un plumeau, balai, chiffon » (doc. ds HARVARD, s.v. <i>époussette</i>). Dér. du rad. de <i>poussière*</i> ; préf. <i>é-*</i> ; suff. <i>-eter*</i> .
	ÉPOUSSETTE, subst. fém. 1314 <i>espousette</i> « frange » (G. DU BUS, <i>Roman de Fauvel</i> , 1268 ds T.-L.); ca 1390 <i>espoucete</i> « petit balai de bruyère, de crin, qui sert à épousseter » (G. DE ST-ANDRÉ, <i>Livre du Bon Jehan</i> , 2806 ds GDF. <i>Compl.</i>). Prob. déverbal de <i>épousseter</i> , v. <i>épousseter</i> , ou dér. du m. fr. <i>espousser</i> , suff. <i>-ette*</i> , malgré la chronol. inverse des 2 mots. (cf. FEW t. 9, p. 572a, note 47)
45	ÉPOUSTOULFLER, verbe trans. 1. 1867 trans. (MEILHAC, HALÉVY, <i>loc. cit.</i>); 2. 1915 adj. <i>époustouflant</i> (BENJAMIN, <i>Gaspard</i> , p. 148). Mot d'orig. incertaine, attesté surtout sous des formes du type <i>époustifler</i> dans les dial. de l'Ouest (cf. FEW t. 9, p. 556b); peut-être dér. de l'a. fr. <i>soi espousser</i> « perdre haleine » (XII ^e s. ds T.-L.), v. aussi <i>poussif</i> . La finale <i>-tifler</i> a prob. été remplacée par <i>-toufler</i> sous l'influence de mots comme <i>emmitoufler*</i> .
	ÉPUCER, verbe trans. 1564 <i>espulcer</i> « débarrasser des puces » (THIERRY). Dér. de <i>puce*</i> ; préf. <i>é-*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	ÉPUISSABLE, adj. 2 ^e moitié du XIV ^e s. <i>expuisable</i> « qui peut s'épuiser » (P. BERSUIRE, <i>Tite-Live</i> , ms Ste Gen., f ^o 279 ^e ds GDF. <i>Compl.</i>), attest. isolée; de nouv. 1579 <i>espuisable</i> (A. JAMYN, <i>Œuvres poétiques</i> , f ^o 7 v ^o , <i>ibid.</i>), rare. Dér. du rad. de <i>épuiser*</i> ; suff. <i>-able*</i> .
	ÉPUISEMENT, subst. masc. 1. XIII ^e s. <i>ezpuchement</i> « action de puiser, de vider » (A. NECKAM, <i>De nominibus utensilium</i> , 165 ds T.-L. : <i>haustum</i>); 2. 1585 <i>espuisement (de l'humeur)</i> (P. DE DAMPMARTIN, <i>De la Connaissance et merveilles du monde de l'homme</i> , f ^o 72 ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. 1679 <i>épuisement</i> « perte considérable des forces et de l'énergie vitale » (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettres</i> , éd. L. Monmerqué, 1862, t. VI, p. 85). Dér. du rad. de <i>épuiser*</i> ; suff. <i>-(e)ment¹*</i> .

	<p>ÉPUISER, verbe trans. 1. Ca 1140 <i>espuchier</i> trans. « puiser (de l'eau) » (G. GAIMAR, <i>Histoire des Anglais</i>, éd. A. Bell, 5861); 2. 1^{re} moitié du XII^e s. <i>expuiser</i> « vider complètement » (<i>Psautier d'Oxford</i>, 74, 8 ds T.-L.); 3. 1515 <i>espuiser</i> « réduire à un affaiblissement complet (les forces, la santé de quelqu'un) » (BOCCACE, <i>Nobles malheureux</i>, VII, I, f^o 165 v^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 4. 1552 <i>epuyser</i> « user jusqu'au bout », en parlant d'un sujet « traiter à fond » (J. DU BELLAY, <i>Les Deux Marguerites</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. II, p. 44). Dér. de <i>puiser</i>* « prendre de l'eau »; préf. <i>é</i>⁻¹.</p>
50	<p>ÉPUISETTE, subst. fém. 1. 1709 ornith. (HERVIEUX DE PANTELOUP, <i>Traité des Serins</i>, p. 220 ds DG); 2. 1827 pisciculture (BAUDR. <i>Pêches</i>); 1852 nav. fluviale (J. HUMBERT, <i>Nouv. glossaire genev.</i>). Dér. du rad. de <i>épuiser</i>*; suff. <i>-ette</i>*.</p>
	<p>ÉPURATEUR, TRICE, subst. I. Adj. 1. 1792 pol. <i>commissaire épurateur</i> (FREY, p. 229); 2. 1808 « ce qui nettoie en épurant » (DELILLE, <i>Trois règnes nature</i>, p. 122). II. Subst. 1. 1802 « personne chargée d'éliminer certains éléments d'un groupe, d'une société » (FLICK, <i>Nouveau dictionnaire français-allemand</i>); 2. 1834 technol. (<i>Description des brevets</i>, 1^{re} série, t. XXXV, p. 99 ds DARM.). Dér. du rad. de <i>épurer</i>*; suff. <i>-(at)eur</i>^{2*}.</p>
	<p>ÉPURATION, subst. fém. 1. 1611 <i>espuration</i> « action d'épurer » (COTGR.); 1660 (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>), attest. isolées, de nouv. 1802 <i>épuration</i> (FLICK, <i>Nouv. dict. fr.-all.</i>); 2. 1791 pol. (F.-A. AULARD, <i>La Société des Jacobins</i>, III, 81 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 11. Dér. du rad. de <i>épurer</i>*; suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
	<p>ÉPURE, subst. fém. 1676 archit. (FÉLIBIEN <i>Dict.</i>, p. 580); 2. 1859 géom. descriptive (BOUILLET). Déverbal de <i>épurer</i>*, <i>épuré</i> au sens de « clair », « libéré de ». L'épure étant ce qui guide les ouvriers dans leurs travaux.</p>
	<p>ÉPURER, verbe trans. Ca 1180 <i>soi espurer</i> « devenir pur » (ALEXANDRE DE PARIS, III, 3533 ds <i>Elliott Monographs</i>, 37, p. 222); 2. 1772 trans. pol. (G.-T.-F. RAYNAL, <i>Histoire philosophique</i>, t. V, p. 284 ds BRUNOT t. 9, p. 818). Dér. de <i>pur</i>*; préf. <i>é</i>⁻²; dés. <i>-er</i>.</p>
65	<p>ÉPURGE, subst. fém. Mil. XIII^e s. <i>espurge</i> bot. (<i>Glossaire de Glasgow</i>, 157^b ds T.-L.). Déverbal de l'a. fr. <i>espurgier</i> « nettoyer, purifier » (1^{re} moitié du XII^e s. ds T.-L.), du lat. class. <i>expurgare</i> « purger, nettoyer », v. <i>expurger</i></p>
	<p>ERMITAGE, subst. masc. 1160-70 <i>ermitage</i> (M. DE FRANCE, <i>Lais, Eliduc</i>, éd. J. Rychner, 995). Dér. de <i>ermite</i>*; suff. <i>-age</i>*; cf. lat. médiév. <i>hermitagium</i>, 1130 ds LATHAM.</p>
	<p>ERMITE, subst. masc. Ca 1120 <i>ermite</i> (<i>S. Brendan</i>, éd. E. G. R. Waters, 75). Empr. au lat. chrét. <i>eremita</i> « ermite », gr. ἔρημις « du désert ».</p>
	<p>ÉRUDIT, ITE, adj. 1^{re} moitié XV^e s. « fort savant » (<i>Vie de S. Eustache</i>, version XI, éd. H. Petersen, 154 : termes</p>

	eruditz). Empr. au lat. <i>eruditus</i> « instruit, savant » part. passé du class. <i>erudire</i> « enseigner, instruire ».
	ÉRUDITION, subst. fém. 1475? [date 1 ^{re} éd.] « notoriété » (<i>Tenur de Littleton</i> , fol. 85 r ^o ds LA CURNE); 1495 « enseignement, instruction » <i>erudicion seculiere</i> (J. DE VIGNAY, <i>Mir. hist.</i> , DELB. <i>Rec. ds DG</i>); 1618 « connaissance approfondie d'une branche des sciences » (d'apr. BL.-W. ³⁻⁵); 1680 (RICH. : homme d'une grande érudition). Empr. au lat. class. <i>eruditio</i> « action d'enseigner; connaissance, science».
60	ESCARBOUCLE, subst. fém. <i>Ca</i> 1150 [ms. mil. xiii ^e s.] <i>escharbocle</i> (<i>Nymes</i> , éd. McMillan, 245). Altération d'apr. <i>boucle*</i> , de l'a. fr. <i>escarbocle</i> (<i>ca</i> 1100, <i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 1531 : <i>escarbuncle</i>), dér. de l'a. fr. <i>carbocle</i> (<i>ibid.</i> , 1326 : <i>carbuncle</i> ; devenu ultérieurement <i>carbo(u)cle</i>) empr. au lat. class. <i>carbunculus</i> « petit charbon; escarboucle ».
	ESCLANDRE, subst. masc. 1 ^{re} moitié xii ^e s. « piège, cause de ruine » (<i>Ps. Oxford</i> , LXVIII, 27 ds T.-L.); <i>ca</i> 1175 <i>esclandre</i> « bruit, indignation, scandale » (B. DE STE-MAURE, <i>Ducs Normandie</i> , éd. C. Fahlin, 39021); spéc. fin xiv ^e -début xv ^e s. <i>escande</i> « incident scandaleux » (<i>Quinze joies de mariage</i> , éd. J. Rychner, XV, p. 107, 128). Adaptation, plus francisée que <i>scandale*</i> , du lat. chrét. <i>Scandalum</i> (gr. σκάνδαλον) « pierre d'achoppement, piège », au fig. « ce qui fait tomber dans le mal, le péché; scandale ».
	ÉTÉSIEN, adj. masc. 1542 (A. DU PINET, <i>Histoire naturelle de Pline</i> , VI, 17 ds GDF. <i>Compl.</i>). Dér. du lat. class. <i>etesiae</i> , - <i>arum</i> masc. plur. « vents étésiens », du gr. ἐτησια (sous-entendu ἄνεμοι) « vents qui soufflent du nord-ouest » (proprement « vents qui reviennent chaque année »); suff. <i>-ien*</i> .
	ÉTHIQUE, subst. fém. et adj. [<i>Ca</i> 1245 <i>Etique</i> , nom d'un ouvrage d'Aristote (ici, sous la forme d'une personnification) (H. D'ANDELI, <i>La Bataille des Sept Arts</i> , IV, 218 ds T.-L.)]; 1. subst. <i>ca</i> 1265 <i>ethique</i> philos. (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i> , éd. F. J. Carmody, p. 20); 2. adj. 1553 didact. (G. DES AUTELS, <i>Amoureux repos</i> , à sa Sainte, f ^o b2). 1 empr. au lat. de l'époque impériale <i>ethica</i> « morale (partie de la philosophie) » du gr. ἠθικόν de même sens; 2 empr. au lat. class. <i>ethicus</i> « qui concerne la morale » du gr. ἠθικός de même sens [gr. ἠθικὰ [Νικομαχείῃ] « Éthique à Nicomaque » d'Aristote].
	ETHNIE, subst. fém. 1896 (VACHER DE LAPOUGE, <i>Sélections Sociales ds Vie Lang.</i> 1964, p. 224). Dér. sav. du gr. ἔθνος (où <i>-os</i> est considéré comme suff.), proprement « toute classe d'êtres d'origine ou de condition commune »; suff. <i>-ie*</i> .
65	ETHNIQUE, adj. 1. a) Subst. xiii ^e s. [ms.] <i>etnique</i> « païen » (<i>Bible</i> , Maz. 684, f ^o 235 ^e ds GDF.); de nouv. 1541 <i>ethnique</i> (CL. MAROT, <i>Psaume de David</i> , 14 ds <i>Œuvres</i> , éd. P. Jannet, t. 4, p. 88); b) adj. 1549 <i>ethnique</i> « païen » (ID., <i>Deux Colloques d'Erasmus traduits en français</i> , II, <i>ibid.</i> , p. 38); 2. a) adj. 1752 <i>mot ethnique</i> « (mot) qui sert à désigner une population » (<i>Trév.</i>) ; b) subst. 1864 « dénomination d'un peuple » (LITTRÉ); 3. adj. 1871 « relatif à la race ou à l'ethnie » (RENAN, <i>Réf. intellect.</i> , p. 140). Empr. au gr. ἔθνικος proprement « de la nation, de la race », d'où « ethnique » terme de gramm. (d'où 2, 3); ayant servi dans la lang. néotestamentaire à désigner les Gentils

	[groupe d'hommes ayant les mêmes coutumes (païennes)] par opposition aux Hébreux, est passé dans cet emploi au lat. chrét. <i>ethnicus</i> , d'où 1.
	ETHNOGRAPHIE, subst. fém. 1819 (BOISTE). Composé de l'élément préf. <i>ethno-</i> (du gr. ἔθνος , cf. <i>ethnie</i>) et de l'élément suff. - <i>graphie</i> *.
	ETHNOLOGIE, subst. fém. 1834 (BOISTE). Composé de l'élément préf. <i>ethno-</i> (cf. <i>ethnographie</i>) et de l'élément suff. - <i>logie</i> *.
	ETHNOLOGUE, subst. 1870 (<i>Lar. 19^e</i>). Composé de l'élément préf. <i>ethno-</i> (cf. <i>ethnographie</i>) et de l'élément suff. - <i>logue</i> *.
	ÉTHOLOGIE, subst. fém. 1611 « morale; traité sur les mœurs » (COTGR.). Composé du gr. ἠθους « mœurs » et de - <i>logie</i> *; le lat. impérial <i>ethologia</i> (ἠθολογία) est synonyme de <i>éthopée</i> * (au sens de science des caractères est empr. à l'angl. <i>ethlogy</i> 1843, S. Mill ds <i>NED</i>).
70	ÉTHOLOGUE, ÉTHOLOGISTE, subst. I. 1829 <i>éthologue</i> (BOISTE). II. 1968 <i>éthologiste</i> (<i>Lar. encyclop. Suppl.</i>). I dér. de <i>éthologie</i> avec substitution du suff. - <i>logue</i> * (le gr. ἠθολογιστής signifie « qui imite les mœurs ou le caractère, mime »). II dér. du rad. de <i>étholog(ie)</i> *, suff. - <i>iste</i> *.
	ÉTIAGE, subst. masc. 1783 « niveau qu'atteint une rivière aux plus basses eaux et à partir duquel on mesure ses crues » (PERRONET, <i>Description du Pont de Neuilly I</i> , 44 ds <i>DG</i>). Dér. irrégulier de <i>étier</i> * (<i>FEW</i> t. 24, p. 235b).
	ÉTIER, subst. masc. 1312 <i>estier</i> (Arch. JJ 52, f ^o 80 r ^o ds <i>GDF. Compl.</i>); 1400 <i>ester</i> Charente Mar., St Jean d'Angely (Arch. JJ 155, pièce 390, <i>ibid.</i>). Forme dial. des côtes de l'Ouest de l'embouchure de la Loire à la Gascogne. Cf. le topon. <i>Létier</i> , Loire inférieure, Morbihan (LONGNON § 2795) et l'a. gascon <i>esteir</i> « ruisseau » (1217, <i>St Croix de Bordeaux</i> ds A. Luchaire), du lat. class. <i>aestuarium</i> « endroit inondé par la mer à marée montante, lagune ».
	ÉTIOLEMENT, subst. masc. 1. 1754 <i>ettiolement</i> bot. (Ch. BONNET, <i>Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes</i> , p. 209); 2. a) 1836 fig. (STENDHAL, <i>H. Brulard</i> , t. 1, p. 127); b) 1845 « le fait de s'étioler, de s'affaiblir; état d'une personne qui s'étiole » (BESCH.). Dér. du rad. de <i>étioler</i> *; suff. -(e) <i>ment</i> ¹ *.
	ÉTIOLER, verbe trans. 1. 1690 pronom., hortic. (J. DE LA QUINTINIE, <i>Instruction pour les jardins fruitiers et potagers</i> ds <i>Trév.</i> 1704); 2. 1805 trans. « rendre (quelqu'un) chétif, pâle » (CUVIER, <i>Anat. comp.</i> , t. 5, p. 549). Prob. dér. d'une var. dial. de <i>éteule</i> * (bourg. <i>étieuble</i> , champ. <i>équiole</i> , <i>FEW</i> t. 12, p. 271b); dés. - <i>er</i> .
80	ÉTIOLOGIE, subst. fém. 1. 1550 <i>aitiologie</i> méd. (H. FIERABRAS, <i>Methode briefve et facile pour aisement parvenir à la vraye intelligence de la Chirurgie</i> , p. 104); puis 1694 (CORNEILLE); 2. 1611 philos. (COTGR.).

	Empr. au gr. αἰτιολογία « recherche, exposition des causes ».
	Étiologique, adj. 1 ^{re} attest. 1811 (HANIN <i>Méd.</i>); du rad. de <i>étiologie</i> , suff. <i>-ique</i> *.
	ÉTIQUE, adj. a) <i>Ca</i> 1256 <i>etique</i> « atteint de consommation » (ALDEBRANDIN DE SIENNE, <i>Régime du Corps</i> , 181, 14 ds T.-L.); b) fin XIII ^e s.-début XIV ^e s. [ms.] (Lapidaires anglo-norm., éd. P. Studer et J. Evans, VII a, § 2, p. 279); 2. [1465 <i>ethique</i> « d'une extrême maigreur » (H. BAUDE, <i>Testament de la mulle Barbeau</i> , éd. J. Quicherat, p. 21)]; 1498 <i>volailles etiques</i> (Archives Nationales Y 6 ² , f ^o 113 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au b. lat. <i>hecticus</i> , <i>a, um</i> « habituel »; spéc. méd. « atteint de consommation », lui-même issu du gr. ἥκτικος « habituel; continu, hectique (fièvre) » (v. aussi <i>hectique</i>).
	ÉTISIE, subst. fém. [Av. 1719 <i>étisie</i> « état d'amaigrissement extrême » (M ^{me} DE MAINTENON, <i>Lettres ds Lar.</i> 19 ^e)]; 2. 1755 <i>éthisie</i> « maladie de consommation » (R. L. D'ARGENSON, <i>Journal et mémoires</i> , t. 9, p. 247); 1798 <i>étisie</i> « <i>id.</i> » (Ac.). Réfection d'apr. <i>étique</i> * de <i>hectisie</i> *.
	ÉTOILE, subst. fém. a) <i>Ca</i> 1100 <i>esteile</i> « tout astre visible, excepté le soleil et la lune » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 3659); b) 1119 <i>esteiles reials</i> « planètes » (PH. DE THAON, <i>Comput.</i> 2797 ds T.-L.); 2. 1380 <i>estaille</i> « objet disposé en rayons rappelant la forme sous laquelle on représente traditionnellement les étoiles » (<i>Inventaire de Charles V</i> ds GAY); 3. 1549 <i>etoile</i> astrol. (J. DU BELLAY, <i>Œuvres poétiques</i> , éd. H. Chamard, t. III, p. 121, 17); 4. 1849 terme de spectacle (<i>Revue des théâtres</i> ds QUEM. <i>DDL</i> t. 10). Du lat. pop. * stela , du lat. class. <i>stella</i> « étoile ».
85	Étoilement, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) <i>ca</i> 1185 <i>estellement</i> « l'ensemble des étoiles » (ALEXANDRE DE PARIS, <i>Alexandre</i> , III, 4971 in <i>Elliott Monographs</i> 37, p. 254) attest. isolée; b) 1845 <i>étoilement</i> « fêlure en forme d'étoile » (BESCH. <i>Suppl.</i>); c) 1870 « disposition rayonnante, en étoile » (<i>Lar.</i> 19 ^e); du rad. de <i>étoiler</i> , suff. <i>-(e)ment</i> ^{1*} .
	ÉTOILER, verbe trans. <i>Ca</i> 1120 <i>cel estelet</i> (BENOIT L'APOSTOILE, <i>Voyage de Saint Brendan</i> , éd. E. G. R. Waters, 1284); 2. 1636 <i>étoilé</i> « façonné en étoile » (MONET); 3. 1690 <i>s'estoiler</i> « fêler en forme d'étoile » (FUR.). Dér. de <i>étoile</i> *; suff. <i>-é*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	ÉTOLE, subst. fém. <i>Ca</i> 1150 <i>estole</i> liturg. (<i>Thèbes</i> , éd. G. Raynaud de Lage, 5362); 2. 1845 « sorte de fourrure ou écharpe rappelant la forme d'une étole » (<i>Le Moniteur de la mode</i> , 20 nov., p. 177). Empr. au lat. class. <i>stola</i> « longue robe (pour hommes et femmes) »; spéc. « robe des dames romaines du grand monde », ce terme désignant à partir du VIII ^e s. un vêtement liturgique (BLAISE).
	ÉTREINDRE, verbe trans. a) <i>Ca</i> 1135 <i>estreindre</i> « ligoter quelqu'un » (<i>Couronnement de Louis</i> , 1277 ds T.-L.); b) 1160-74 pronom. « se ceindre » (WACE, <i>Rou</i> , éd. A. J. Holden, III, 1879); 2. <i>ca</i> 1165 <i>li estreint li cuers</i> (BENOIT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , éd. L. Constans, 15851); 3. <i>ca</i> 1170 « serrer quelqu'un dans ses bras » (MARIE DE FRANCE, <i>Lais</i> , éd. J. Rychner, p. 100, 234). Du lat. class. <i>stringere</i> « étreindre, serrer, resserrer ».

	<p>ÉTREINTE, subst. fém 1. Début XIII^e s. <i>estainte</i> « contrainte » (<i>Audefroy le Bastard</i>, éd. A. Cullmann, p. 105, 17d), attest. isolée; 2. 1508 <i>estraincte</i> « action d'étreindre, pression exercée par ce qui étreint » (JEAN D'AUTON, <i>Chroniques du roi Louis XII</i>, éd. R. de Maulde la Clavière, t. 4, p. 20); 3. 1761 <i>étreinte</i> « action d'embrasser, de presser dans ses bras » (ROUSSEAU, <i>La Nouvelle Héloïse</i>, t. 2, p. 226). Fém. du part. passé de <i>étreindre</i>* pris substantivement.</p>
90	<p>ÉTRENNE, subst. fém. 1. Ca 1165 <i>estreine</i> « cadeau » (BENOIT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, éd. L. Constans, 5089); 2. ca 1185 « premier usage qu'on fait d'une chose » (ALEXANDRE DE PARIS, <i>Alexandre</i>, I, 1017 ds <i>Elliott Monographs</i>, 37, p. 23); 3. 1^{er} tiers du XIII^e s. <i>estrenes</i> au plur. « présents à l'occasion du premier jour de l'année » (<i>Sermon Poitevin</i>, 31 ds T.-L.). Du lat. class. <i>strena</i> « pronostic, présage, signe », spéc. « présents qu'on fait un jour de fête pour servir de bon présage ».</p>
	<p>ÉTRENNER, verbe trans. 1. Ca 1175 <i>estrenner</i> « faire un cadeau » (BENOIT DE STE-MAURE, <i>Chronique des Ducs de Normandie</i>, éd. C. Fahlin, 12934); 2. ca 1680 <i>étrenner</i> « faire usage de quelque chose pour la première fois » (RICH.); 3. 1691 intrans. « souffrir de quelque chose de fâcheux » (MONCHESNAY, <i>Phenix</i>, I, 1 ds <i>DG</i>). Déverbal de <i>étrenne</i>*; dés. -er.</p>
	<p>ÉTRIPER, verbe trans. 1534 <i>estriper</i> « ouvrir le ventre à quelqu'un d'un coup d'épée » (RABELAIS, <i>Gargantua</i>, éd. R. Calder et M. A. Screech, p. 242); 2. 1566 « ôter les tripes d'un animal » (AGRIPPA D'AUBIGNÉ, <i>Œuvres complètes</i>, éd. E. Réaume et F. de Caussade, t. 3, p. 208). Dér. de <i>tripe</i>*; préf. <i>é</i>-¹*; dés. -er.</p>
	<p>Étripade, subst. fém. 1^{re} attest. 1932 (ID., <i>Voyage</i>, p. 150); du rad. de <i>étriper</i>, suff. -ade*.</p>
94-95	<p>Étripage, étripement, subst. masc. 1^{res} attest. 1877 <i>étripage</i> „action de vider les poissons, en particulier les sardines” (LITTRÉ <i>Suppl.</i>); 1886 <i>étripement</i> « action d'étriper » <i>id.</i>; du rad. de <i>étriper</i>, suff. -age*, -(e)ment¹*.</p>
	<p>ÉTRONÇONNER, verbe trans. 1564 arboric. <i>estronçonner</i> (Ch. ESTIENNE, <i>L'Agriculture et maison rustique</i>, p. 82). Dér. de <i>tronçon</i>*; préf. <i>é</i>-¹*; dés. -er.</p>
	<p>EXPIRATEUR, TRICE, adj. Adj. 1735 anat. (J. VINCENT, <i>L'Anatomie d'Heistler avec les essais de physique sur l'usage des parties du corps humain</i> ds <i>Fr. mod.</i>, t. 14, p. 296); 2. subst. masc. 1771 anat. (<i>Trév.</i>). Dér. du rad. de <i>expirer</i>*; suff. -(at)eur²*.</p>
	<p>EXPIRATION, subst. fém. 1. XV^e s. [ms.] <i>expiracion</i> « action par laquelle les poumons expulsent l'air qu'ils ont inspiré » (EVRART DE CONTY, <i>Problèmes d'Aristote</i>, Richel. 210, f^o 173a ds GDF.); 2. 1^{er} tiers du XVI^e s. [ms.] <i>expiration</i> « moment où se termine un temps prescrit ou convenu » (J. FOSSETIER, <i>Chron. Marg.</i>, Brux. 10510, f^o 164 v^o ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. class. <i>exspiratio</i> « exhalaison ».</p>
	<p>EXPIRATOIRE, adj. 1852 « qui se rapporte à l'expiration » (LA MADELAINE, <i>Chant</i>, p. 7). Dér. du rad. de <i>expirer</i>*; suff.</p>

	-(at)oire*.
100	<p>EXPIRER, verbe. 1. 1^{re} moitié du XII^e s. <i>espier</i> intrans. « respirer » (<i>Psautier Cambridge</i>, CXVIII, 131 ds T.-L.); <i>ca</i> 1176 trans. « exhaler (l'âme) » (CHR. DE TROYES, <i>Cligès</i>, éd. A. Micha, 1760); 2. fin XII^e s. intrans. « mourir » (<i>Sermons de Saint Bernard</i>, 98, 22 ds T.-L.); 3. 1330 <i>expier</i> « cesser d'être, prendre fin (de ce qui a une durée déterminée) » (G. DE DIGULLEVILLE, <i>Pèlerinage vie hum.</i>, 1774, <i>ibid.</i>); 4. 1700 trans. « expulser (l'air) des poumons » (DODART, <i>Mémoire dans Académie royale des Sciences</i>, p. 248). Empr. au lat. class. <i>ex(s)pirare</i> « rendre par le souffle, exhaler, expirer ». L'a. fr. <i>espier</i> a rapidement disparu au profit d'<i>expier</i> par suite de la confusion avec <i>espier</i> « souffler, respirer » (début XII^e s. ds T.-L.), du lat. class. <i>spirare</i> « souffler, respirer, vivre ».</p>
	<p>EXPLANT, subst. masc. 1937 biol. <i>supra ex</i>. Prob. empr. à l'angl. <i>explant</i> de même sens (1917 ds <i>NED Suppl.</i>), dér. du verbe <i>explant</i> « prélever un tissu sur un organisme » (1578 ds <i>NED</i>), lui-même empr. au lat. class. <i>explantare</i> « déraciner, arracher ». L'angl. connaît également l'anton. <i>implant</i> (1919 ds <i>NED Suppl.</i>) de formation analogue (v. aussi <i>implant, implanter</i>).</p>
	<p>EXPLOIT, subst. masc. 1. <i>Ca</i> 1100 <i>a espleit</i> « avec ardeur, avec énergie » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3559) ; 2. <i>ca</i> 1200 <i>espoils</i> « action d'éclat (surtout à la guerre) » (<i>Chanson d'Antioche</i>, éd. P. Paris, II, 236); 3. 1353 <i>exploit de justice</i> « acte judiciaire signifié par huissier pour assigner, notifier, saisir » (<i>Privilèges</i>, f^o 350 ds <i>Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille</i>, éd. Brun-Lavainne, p. 396), rare av. 1607 <i>exploict</i> (A. LOISEL, <i>Institutes Coustumieres</i>, p. 78). Prob. déverbal de <i>exploiter</i> (cf. ce mot 3); <i>exploit</i> par réfection étymologique.*</p>
	<p>Exploitableté, subst. fém. 1^{re} attest. 1845 « caractère de ce qui est exploitable » (BESCH.); dér. sav. de <i>exploitable</i>, suff. -ité*.</p>
	<p>EXPLOITABLE, adj. 1. 1270 « personne qui peut faire l'objet d'une saisie » (<i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 1, p. 177); 2. 1583 dr. « bien qui peut être saisi et vendu en vertu d'un exploit » (F. RAGUEAU, <i>Indice des droicts roiaux et seigneuriaux</i> ds <i>FEW</i> t. 3, p. 312a); 3. 1690 « qui peut être exploité avec profit » (FUR.); 4. 1832 « dont on peut facilement tirer un profit abusif » (KARR, <i>loc. cit.</i>). Dér. du rad. de <i>exploiter</i>*; suff. -able*.</p>
105	<p>EXPLOITATEUR, subst. masc. 1832 « celui qui se livre à une exploitation (source naturelle, bien) » (SAY, <i>Écon. pol.</i>, p. 351). Dér. du rad. de <i>exploitation</i>*; suff. -eur²*.</p>
	<p>EXPLOITATION, subst. fém. 1. 1340 <i>expletation</i> « saisie judiciaire » (Arch. JJ 72, f^o 83 r^o ds GDF.); 2. 1662 <i>exploitation</i> « action d'exploiter, de faire valoir une chose » (COLBERT, <i>Lettres, instructions et mémoires</i>, éd. P. Clément, IV, 185); 3. 1776 « le bien exploité, le lieu où se fait la mise en valeur de ce bien » (<i>Encyclop.</i> t. 19); 4. a) 1832 « action de tirer de quelque chose ou de quelqu'un un profit illicite ou excessif » (SAY, <i>Écon. pol.</i>, p. 226); b) 1829 <i>exploitation de l'homme par l'homme</i> (<i>Doctrine de Saint-Simon</i>, 212, Séance du 28 janv. ds QUEM. <i>DDL</i> t. 14). Dér. du rad. de <i>exploiter</i>*; suff. -(a)tion*.</p>

	<p>EXPLOITER, verbe.</p> <p>A. Verbe 1. ca 1100 <i>espleiter</i> « accomplir, exécuter » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 395); ca 1140 <i>sun jur espleiter</i> « achever le labour du jour » (<i>Le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople</i>, éd. P. Aebischer, 299); 2. ca 1274 <i>explettier</i> « faire valoir (une chose), tirer parti de » (<i>Mémoires historiques de Bretagne I</i>, 1035 ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. dr. a) 1332 <i>exploittier</i> « saisir » (Compte d'Odart de Laigny, Arch. KK 3^a, f^o 142 v^o ds GDF.); b) 1560 <i>exploiter</i> intrans. « faire un exploit de justice » (E. PASQUIER, <i>Recherches</i>, 431 ds IGLF); 4. a) 1810 trans. « se servir (de quelqu'un) en n'ayant en vue que le profit, sans considération des moyens » (STAËL, <i>Allemagne</i>, t. 4, p. 360); b) 1840 « abuser des ouvriers » (PROUDHON, <i>Propriété</i>, p. 263). B. <i>Exploitant</i> subst. 1. 1760 « personne qui se livre à une exploitation (source naturelle, bien) » (V. R. MIRABEAU, <i>Théorie de l'Impôt</i>, p. 84 ds BRUNOT t. 6, p. 235); 2. 1830 « personne qui tire un profit abusif de quelqu'un ou de quelque chose » (BALZAC, <i>Gobseck</i>, p. 389); 3. 1912 terme de cin. (<i>Ciné-Journal</i>, 21 mars ds GIRAUD). Du lat. pop. *<i>explicitare</i>, tiré de <i>explicitum</i>, part. passé substantivé de <i>explicare</i> « accomplir ». La forme <i>exploiter</i> est une réfection de l'a. fr. <i>espleitier</i>, <i>exploitier</i> d'apr. le lat. <i>explicare</i>.</p>
	<p>EXPLOITEUR, subst. masc.</p> <p>1. 1340 <i>exploiteresse</i> « celle qui jouit de quelque chose, usufruitière » (Arch. JJ 73, f^o 228 r^o ds GDF.); 2. fin du XIV^e s. <i>exploiteur</i> « celui qui signifie un acte judiciaire » (J. FROISSART, <i>Chroniques</i>, éd. S. Luce, t. 5, p. 97); 3. 1800 « celui qui exploite (une terre, etc.) » (BOISTE); 4. 1839 « personne qui tire un profit abusif d'une situation ou d'une personne » (VIGNY, <i>Journ. poète</i>, p. 1061). Dér. du rad. de <i>exploiter</i>*; suff. -eur^{2*}.</p> <p>Explorable, adj.</p> <p>1^{re} attest. 1865 (LITTRÉ); du rad. d'<i>explorer</i>, suff. -able*.</p>
110	<p>EXPLORATEUR, TRICE, subst. et adj.</p> <p>1. XIV^e s. [ms.] « éclaireur » (<i>L'Explorateur qui ert par les quatre fleuves Paradiz terrestre</i>, ms. Rich. 443, f^o 1 r^o ds GDF.); 2. 1675 « personne qui explore un pays lointain » (P. D. HUET, <i>Histoire du commerce et de la navigation des anciens ds Fr. mod.</i> t. 14, p. 288); 3. méd. a) adj. 1835 (<i>Journal de médecine et de chirurgie pratiques</i>, VI, 471 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8); b) 1851 subst. (Toutant ds LITTRÉ-ROBIN 1865). Empr. au lat. class. <i>explorator</i> « observateur, éclaireur, espion ».</p>
	<p>EXPLORATION, subst. fém.</p> <p>1. 1^{er} tiers du XVI^e s. [ms.] <i>au retour de l'exploration</i> (J. FOSSETIER, <i>Chroniques Margaritiques</i>, ms. Brux. 10509, f^o 167 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>), rare; de nouv. 1797 « action d'explorer un pays » (<i>Voy. La Pérouse</i>, t. 2, p. 215); 2. 1764 méd. (J.-F. LAVOISIEN, <i>Dict. portatif de méd.</i>); 3. 1830 « examen attentif et méthodique de quelque chose » (FOURIER, <i>Nouv. monde industr.</i>, p. 4). Empr. au lat. class. <i>exploratio</i> « observation, examen ».</p>
	<p>EXPLORER, verbe trans.</p> <p>1. 1546 « examiner, rechercher » (RABELAIS, <i>Tiers Livre</i>, éd. M. A. Screech, p. 85, 117); 2. 1797 « parcourir un pays mal connu » (<i>Voy. La Pérouse</i>, t. 2, p. 110); 3. 1793 méd. (<i>Encyclop. method. Méd.</i> t. 6); 4. 1808 « effectuer un travail de recherche dans un certain domaine » (Fr. M. Ch. FOURIER, <i>Théorie des quatre mouvements et des destinées générales ds Lar. 19^e</i>). Empr. au lat. class. <i>explorare</i> « observer, examiner, explorer ».</p>
	<p>EXPLOSER, verbe intrans.</p> <p>1801 « faire explosion » (S. MERCIER, <i>Néol.</i>, t. 1, p. 248). Dér. du rad. de <i>explosion</i>*; dés. -er.</p>

	<p>EXPLOSIBLE, adj. 1. Adj. 1848 « qui peut faire explosion » (CHATEAUBR., <i>Mém.</i>, t. 2, p. 435); 2. subst. 1874 « corps capable de se transformer brusquement en gaz » (<i>Journal des débats politiques et littéraires</i>, 22 oct. ds <i>Lar. Lang. fr.</i>). Dér. du rad. de <i>exploser*</i>; suff. <i>-ible*</i>.</p>
115	<p>EXPLOSIF, IVE, adj. A. Adj. 1. 1691 méd. (en parlant de convulsions) (M. CHASTELLAIN, <i>Traité des convulsions et des mouvements convulsifs qu'on appelle à présent vapeurs</i> ds <i>Lar. Lang. fr.</i>); 2. 1816 « qui peut faire explosion » (<i>Encyclop. méthod. Phys.</i>); 3. 1874 phonét. (Ch. JORET, <i>Du C dans les lang. romanes</i>, p. 16). B. Subst. 1. fém. 1874 phonét. (Ch. JORET, <i>op. cit.</i>, p. 4); 2. masc. 1874 chim. (<i>Journal des Débats</i>, 22 oct. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. du rad. de <i>explosion*</i>; suff. <i>-if*</i>.</p>
	<p>EXPLOSION, subst. fém. 1. 1581 « invasion subite et inattendue de certains symptômes pathologiques » (F. ROUSSET, <i>Traité nouveau de l'hystérotomotokie, ou enfantement caesarien</i> ds DAUZAT 1964); 2. 1701 « action d'éclater avec force » (FUR.); 3. 1767 phonét. (N. BEAUZÉE, <i>Gramm. gén.</i>, éd. E. Bartlett, t. 1, p. 57). Empr. au lat. class. <i>explosio</i> « action de rejeter en battant des mains (bruyamment), de huer ».</p>

Lettre F

1	<p>FABRICATEUR, TRICE, subst. 1.1279 « personne qui fabrique quelque chose » (<i>Documents en français des Archives Angevines de Naples</i>, I, 141 ds <i>Cah. Lexicol.</i> t. 6, p. 98), attest. isolée; de nouv. fin xv^e s. « <i>id.</i> » (JEAN MOLINET, <i>Aultre balade baladant</i>, 14 ds <i>Faictz et dictz</i>, t. 2, p. 445); 2. 1648 <i>fabricateur</i> « personne dont le travail a pour résultat des produits sans valeur ou destinés à faire illusion » (SCARRON, <i>Virgile Travesti</i>, I, 64a ds RICHARDSON). Empr. au lat. class. <i>fabricator</i>, <i>-oris</i> « constructeur, ouvrier, artisan ».</p>
	<p>FABRICATION, subst. fém. 1488 « art ou action de fabriquer » (<i>La Mer des Histoires</i>, I, 120c ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 64). Dér. du rad. de <i>fabriquer*</i>; suff. <i>-(a)tion*</i>.</p>
	<p>FABRICIEN, subst. masc. 1569 <i>fabricien</i> « celui qui est chargé d'administrer la fabrique d'une église » (<i>Inventaire du trésor de la cathédrale d'Auxerre</i>, 65 ds HUG.). Dér. du lat. médiév. <i>fabrica</i>, v. <i>fabrique</i> sens 2; suff. <i>-ien*</i>.</p>

	<p>FABRIQUE, subst. fém. 1. 1364 « le travail du forgeron » (G. DE MACHAUT, <i>Voir Dit</i>, éd. P. Paris, 5381); 2. 1386-87 « conseil chargé d'administrer les fonds et les revenus affectés à la construction, à l'entretien d'une église » (<i>Compte de J. Guérin</i>, f^o 3 v^o, A. Cher ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. début xvi^e s. <i>fabrice</i> « manière dont une chose est fabriquée, fabrication » (J. D'AUTON, <i>Chroniques de Louis XII</i>, éd. R. de Maulde la Clavière, t. 3, p. 75); 4. 1666 <i>fabrique</i> « établissement où l'on fabrique » (Cl. BOUTEROUË, <i>Recherches curieuses des monnoyes de France</i>, p. 376). Empr. au lat. class. <i>fabrica</i> « métier d'artisan; action de travailler; œuvre d'art; atelier ». Spéc. en lat. médiév. « la construction et l'entretien des bâtiments d'une église » (556-561 ds NIERM.).</p>
5	<p>FABRIQUER, verbe trans. 1. 1^{re} moitié du xii^e s. <i>favricherent li peccheur</i> « élaborer de manière à tromper, ourdir » (<i>Psautier d'Oxford</i>, éd. Fr. Michel, <i>Psaume</i> 128, 3 [« <i>fabricaverunt peccatores</i> »]); 2. fin xii^e s. <i>fabricher</i> « faire, confectionner quelque chose à partir d'une matière première, par un travail manuel ou artisanal » (<i>Cantique des Cantiques</i>, éd. C. E. Pickford, 480); 3. a) 1604 <i>fabricant</i> subst. « personne qui fabrique des produits commerciaux » (<i>Documents hist. inédits</i>, III, 165 ds <i>R. Hist. litt. Fr.</i> t. 12, p. 693); b) 1690 <i>fabriquer</i> « transformer les matières premières en objets manufacturés destinés au commerce » (FUR.); 4. 1828 « faire par des procédés, par l'imitation, une œuvre qui devrait être créée, sentie » (SAINTE-BEUVE, <i>Tabl. poés. fr.</i>, p. 157). Empr. au lat. class. <i>fabricare</i> « façonner, confectionner, fabriquer » (<i>cf. forger</i>).</p>
	<p>FACE, subst. fém. 1. a) 1^{re} moitié du xii^e s. « partie antérieure de la tête de l'homme » (<i>Psautier d'Oxford</i>, éd. F. Michel, <i>Psaume</i> 79, 4); b) loc. adv. 1174-76 <i>face a face</i> (GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE, <i>La Vie de Saint Thomas le Martyr</i>, 3544 ds T.-L.); 2. a) ca 1265 « aspect sous lequel une chose se présente » (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. J. Carmody, livre II, ch. 58, ligne 16); b) 1370-72 « chacun des côtés d'une chose » (ORESME, <i>Le Livre des Ethiques d'Aristote</i>, éd. A. D. Menut, livre I, ch. 16, p. 134); 3. a) 1552 « façade d'un édifice » (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, XLIX, p. 203, ligne 27); b) av. 1611 « surface, superficie » (J. BERTAUT, <i>Œuvres</i>, éd. 1634, p. 601 ds GUÉRIN); c) 1819 « côté qui porte une figure (médaille, monnaie) » (BOISTE). Du b. lat. <i>facia</i> « portrait », lui-même issu du lat. class. <i>facies</i> (v. ce mot).</p>
	<p>FACE(-)À(-)FACE, subst. masc. 1. Loc. adv., v. <i>face</i>. II. Subst. 1. 1842 « situation de deux personnes qui sont l'une en face de l'autre » (SAINTE-BEUVE, <i>Port-Royal</i>, t. 2, p. 391); 2. 1966 « entretien, débat télévisé au cours duquel deux personnalités confrontent leurs vues sur un sujet donné » (<i>Le Figaro</i>, 23 nov. ds GILB.). Composé de <i>face*</i>, <i>à*</i>, <i>face*</i>.</p>
	<p>FACE-À-MAIN, subst. masc. 1890 (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Composé de <i>face*</i>, <i>à*</i>, <i>main*</i>.</p>
	<p>Facer, verbe trans. 1^{res} attest. 1. 1562 « former les faces (d'un polyèdre) » (M. SCÈVE, <i>Microcosme</i>, L. II, p. 65 ds HUG.), emploi isolé; 2. 1718 terme de jeu de basset (<i>Ac.</i>); du rad. de <i>face*</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
10	<p>FACETTE, subst. fém. 1. xiii^e s. [ms.] <i>facete</i> « petit visage » (<i>Athis et Prophilius</i>, éd. A. Hilka, t. 1, var. du vers 3794); 2. 1589 <i>fasette</i> « une des petites faces d'un corps qui en a beaucoup » (Doc. ds Ch.-L. DE LA TRÉMOÏLLE, <i>Les La Trémoille</i>, t. IV, p. 6). Dér. de <i>face*</i>; suff. <i>-ette*</i>.</p>

	<p>FACETTER, verbe trans. 1454 joaill. (<i>Comptes royaux</i> ds LABORDE, s.v. <i>amethyste</i> : laquelle (pierre de matiste) il a taillé et faceté à plusieurs faces), attest. isolée; de nouv. 1704 (<i>Trév.</i>). Dér. du rad. de <i>facette*</i>; dés. -er.</p>
	<p>FÂCHER, verbe trans. 1. 1442 <i>fachier</i> « dégoûter, lasser, fatiguer » (MARTIN LE FRANC, <i>Le Champion des Dames</i>, éd. J. Quicherat ds <i>le Procès</i>, t. V, p. 50); 2. a) mil. xv^e s. <i>fascher</i> « causer du déplaisir, mettre en colère » (<i>Mystère du Viel Testament</i>, éd. J. de Rothschild, t. IV, 34784); b) 1480 pronom. « se mettre en colère » (G. COQUILLART, <i>Droitiz Nouveaux</i>, 601 ds <i>Œuvres</i> éd. M. J. Freeman, p. 159); 3. 1539 « affecter péniblement » (EST.). Prob. du lat. pop. *<i>fasticare</i> issu par substitution de suff. du b. lat. <i>fastidiare</i> « faire le dédaigneux ou le dégoûté » (<i>TLL</i> s.v., 308, 65, <i>sqq.</i>; empr. en m. fr., dep. le xiv^e s., sous la forme <i>fastidier</i> avec le sens de « dégoûter, rebuter, ennuyer » cf. GDF. et T.-L.). <i>Fastidiare</i> est issu du lat. class. <i>fastidire</i> « éprouver du dégoût », par changement de conjug. L'explication donnée par J. Bruch (v. <i>FEW</i> t. 3, 431b) sur la date d'apparition relativement récente du mot ne semble pas satisfaisante, les 1^{res} attest. étant disséminées dans tout le territoire.</p>
	<p>FÂCHERIE, subst. fém. 1. a) 1470 <i>fascherie</i> « dégoût » (<i>Livre de la discipline d'amour divine</i>, f^o 28b, éd. de 1537 ds <i>R. Ét. rab.</i> t. IX, p. 307); b) ca 1484 <i>facherie</i> « tracas, ennui » (G. COQUILLART, <i>Le Blason des armes et des Dames</i>, 356 ds <i>Œuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p. 263); 2. 1504 « emportement, colère » (J. LEMAIRE DE BELGES, <i>Couronne margaritique</i>, éd. J. Stecher, t. 4, p. 103); 3. 1737 <i>fâcherie</i> « amertume, refroidissement dans les relations de deux ou plusieurs personnes » (MARIVAUX, <i>Pharsamon</i>, X, 400). Dér. du rad. de <i>fâcher*</i>; suff. -erie*.</p>
	<p>FÂCHEUSEMENT, adv. 1. 1558 <i>fascheusement</i> « avec colère » (BONAVENTURE DES PÉRIERS, <i>Nouvelles récréations</i>, XIV, éd. L. Lacour, t. 2, p. 69); 2. 1585 « de manière désagréable » (NOËL DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, II, p. 216). Dér. du rad. de <i>fâcheux*</i> (-euse); suff. -(e)ment^{2*}.</p>
15	<p>FÂCHEUX, EUSE, adj. I. Adj. 1. a) 1480 <i>fascheux</i> « pénible, désagréable (d'une chose) » (G. COQUILLART, <i>Droitiz Nouveaux</i>, 670, éd. M. J. Freeman ds <i>Œuvres</i>, p. 162); b) av. 1527 « qui est pour quelqu'un cause de déplaisir ou de souffrance » (MAROT, <i>Les Epîtres</i>, éd. C. A. Mayer, p. 113, 27); 2. 1528 « qui importune qui cause de la peine (d'une personne) » (EST.). II. Subst. 1544 « personne importune » (MAROT, <i>Dialogue de deux amoureux</i>, éd. P. Janet, t. 1, p. 30). Dér. du rad. de <i>fâcher*</i>; suff. -eux*.</p>
	<p>FACIAL, ALE, AUX, adj. Adj. 1545 « de visage, d'apparence » (J. BOUCHET, <i>Epîtres morales et familières du Traverseur</i>, 116 ds HUG.), rare; de nouv. 1800 (BONALD, <i>Essai analyt.</i>, p. 229). Dér. du rad. du lat. <i>facies</i> (v. <i>facies</i>); suff. -al*.</p>
	<p>FACIÈS, subst. masc. 1. 1823 « aspect du visage (en méd., physiol., ethnographie) » (<i>Dict. des termes de méd.</i> ds <i>Fr. mod.</i> t. 37, p. 37); 2. 1858 « aspect général que présente un être organisé à première vue » (LITTRÉ-ROBIN). Du lat. class. <i>facies</i> « forme extérieure, aspect général, figure, physionomie ».</p>
	<p>FAÇON, subst. fém. 1. 1121-34 « apparence, manière d'être extérieure (ici d'un animal) » (PH. DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 30</p>

	ds T.-L.); 2. 1260 « acte, action » <i>males façons</i> (E. BOILEAU, <i>Livre des Métiers</i> , éd. G. B. Depping, p. 140); 1578 « manière d'agir, comportement », ici « fantaisie, caprice » (H. ESTIENNE, <i>Dial. du lang. franç. ital.</i> , I, 175 ds HUG.); 3. 1276 « manière » (Fontevr., A. M. et Loire ds GDF. <i>Compl.</i>); 1580 <i>en façon que</i> « de manière à ce que » (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , éd. A. Thibaudet, I, chap. VI, p. 46); 4. 1377 « action de donner une forme à quelque chose » (<i>Recettes et dép. des blés</i> , Ste Croix, I, 98, A. Vienne ds GDF. <i>Compl.</i>). Du lat. class. <i>factionem</i> , acc. de <i>factio</i> « pouvoir, manière de faire »; au sens 4 déverbal de <i>façonner*</i> .
	FACONDE, subst. fém. Ca 1150 <i>facunde</i> « élocution facile, abondante » (SAMSON DE NANTEUIL, <i>Proverbes de Salomon</i> ds BARTSCH-HORNING, p. 156, 2). Empr. au lat. class. <i>facundia</i> « facilité d'élocution, talent de la parole, éloquence ».
20	FAÇONNAGE, subst. masc. 1838 « art de façonner quelque chose » (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. du rad. de <i>façonner*</i> , suff. - <i>age*</i> ; l'a. fr. <i>façonage</i> , fin XII ^e « forme, apparence » (<i>Récit première croisade</i> , éd. P. Meyer, II, 68 ds <i>Romania</i> t. 5, p. 27), hapax, est dér. de <i>façon*</i> « apparence ».
	FAÇONNEMENT, subst. masc. 1611 « action de façonner » (COTGR.). Dér. du rad. de <i>façonner*</i> , suff. -(e) <i>ment</i> ^{1*} ; l'a. fr. <i>façonement</i> « forme, apparence », fin XII ^e s. (<i>Récit première croisade</i> , éd. P. Meyer, II, 81 ds <i>Romania</i> t. 5, p. 28), hapax, est dér. de <i>façon*</i> « apparence ».
	FAÇONNER, verbe trans. 1. 1176 « donner une certaine façon, une certaine forme » (CHR. DE TROYES, <i>Cligès</i> , éd. A. Micha, 2681); 2. ca 1462 « former, éduquer, dresser (quelqu'un) » (<i>Cent nouvelles nouvelles</i> , éd. F. P. Sweetser, XLI, 14, p. 278). Dénominateur de <i>façon*</i> ; dés. - <i>er</i> .
	FAÇONNIER, IÈRE, adj. et subst. 1. 1549 « ouvrier en drap » (EST.); 2. 1639 « qui fait des façons, exigeant » (CHAPELAIN, <i>Lettres</i> , I, 359 ds FABRE, <i>Lexique Chapelain</i> , p. 365). Dér. du rad. de <i>façon*</i> ; suff. - <i>ier*</i> .
	FAC-SIMILÉ, subst. masc. 1808 « reproduction exacte d'un écrit, d'un dessin » (BOISTE). Empr. à la loc. verbale lat. <i>fac simile</i> , proprement « fais une chose semblable ». En angl., cette loc. est déjà lexicalisée dans la seconde moitié du XVII ^e s. (v. <i>NED</i>).
25	Fac(-)similer, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1831 « reproduire au moyen d'une imitation exacte » (Ch. NODIER, <i>Le Bibliomane</i> , I, 97 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); dénom. de <i>fac-similé</i> , dés. - <i>er</i> .
	FACTICE, adj. A. Adj. 1534 <i>factice</i> « qui est fait artificiellement à l'imitation de la nature » (RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. R. Calder [<i>Des chevaulx factices de Gargantua</i>], p. 83). B. Subst. 1. 1766 « id. (en parlant d'un corps, d'une substance) » (J. M. PAPILLON, <i>Traité historique et pratique de la gravure sur bois</i> , t. II, p. 68); 2. 1801 « ce qui a pour caractère d'être artificiel » (S. MERCIER, <i>Néol.</i> , t. 1, p. 254). Empr. au lat. impérial <i>facticius</i> « artificiel, imitatif ». A évincé l'a. fr. <i>faitis</i> , de formation pop. : fin du X ^e s. <i>faitis</i> « fait, façonné » (<i>Passion de Clermont</i> , éd. D'Arco Silvio Avalle, p. 111, 268). On trouve les équivalents de <i>facticius</i> : fin XIV ^e s. <i>facticiz</i> (ROQUES t. 2, 1938, n ^o 3798); XV ^e s. <i>factif</i> (in BN lat. 7679 ds GDF.).

	<p>FACTICITÉ, subst. fém. A. 1873 « caractère de ce qui est artificiel » (A. DAUDET, <i>loc. cit.</i>). B. 1943 philos. (SARTRE, <i>op. cit.</i>, p. 125). Dér. du rad. de <i>factice*</i>; suff. <i>-ité*</i>, cf. m. fr. <i>faitisceté</i> XIV^e s. « beauté, perfection de forme » (GACE DE LA BUIGNE, <i>Le Roman des Deduis</i>, éd. À Blomqvist, 4664), dér. de l'a. fr. <i>faitis</i>, v. <i>factice</i>. Au sens B, le mot est une transcription de l'all. <i>Faktizität</i>, employé par Husserl et Heidegger au sens de « caractère existentiel ».</p>
	<p>FACTIEUX, EUSE, adj. et subst. I. Subst. av. 1468 « personne qui exerce contre le pouvoir une opposition violente » (Lefèvre de St Rémi ds DOCHEZ, <i>Nouv. dict. de la lang. fr.</i>, 1860). II. Adj. 1488, d'une personne (<i>La Mer des Histoires</i>, II, 52c, éd. 1491 ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 64). Empr. au lat. class. <i>factiosus</i> « affilié à une coterie politique, intrigant ».</p>
	<p>FACTION, subst. fém. 1. Ca 1355 [ms.] <i>faccion</i> « parti séditieux dans un état, une société » (P. BERSUIRE, <i>Tite-Live</i>, ms. Ste-Gen., f^o 2a ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1616 <i>faction</i> « fonction d'un soldat armé qui surveille les abords d'un poste » (A. D'AUBIGNÉ, <i>Hist. universelle</i>, t. 2, p. 385). 1 empr. au lat. class. <i>factio</i> « action ou manière de faire » (v. <i>façon</i>), également attesté au sens de « groupe de gens qui agissent ensemble; ligue, parti ». Le sens 2 semble avoir été empr. à l'ital. <i>fazione</i> attesté dep. la fin XV^e-début XVI^e s. avec le sens de « service, tour de garde » (cf. BATT.).</p>
30	<p>FACTIONNAIRE, adj. et subst. masc. A. Adj. ca 1560 « factieux » (E. PASQUIER, <i>Recherches de la France</i>, 387 ds <i>IGLF</i>). B. Subst. 1. 1574 « agitateur, révolté » (<i>Privilèges de la ville de Lyon</i>, p. 16 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1671 « soldat en faction » (POMEY). Dér. du rad. de <i>faction*</i>; suff. <i>-aire*</i>.</p>
	<p>FACTITIF, IVE, adj. A. Adj. 1890 gramm. (DG). B. Subst. 1967 (DUB.). Dér. savant du lat. class. <i>factitare</i> « faire souvent, habituellement », fréquentatif de <i>facere</i> (v. <i>faire</i>); suff. <i>-(it)if*</i>.</p>
	<p>FACTOTUM, subst. masc. 1545 <i>factoton</i> (A. LE MAÇON, <i>Trad. du Décaméron de J. Boccace</i>, III, 1 ds HUG.); 1552 <i>factotum</i> (E. JODELLE, <i>L'Eugène</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, I, 3 ds <i>Œuvres</i>, t. 1, p. 33). Lat. de la Renaissance <i>factotum</i> proprement « fais tout ». Attesté d'abord sous la forme <i>factoton</i> d'apr. la prononc. du lat. à cette époque.</p>
	<p>FACTUM, subst. masc. 1. 1532 « mémoire d'un procès » (RABELAIS, <i>Pantagruel</i>, éd. V. L. Saulnier, chap. IX bis, p. 66, 287); 2. 1601 « écrit polémique » (P. DE L'ESTOILE, <i>Mémoires-Journaux</i> ds DAUZAT). Empr. au lat. class. <i>factum</i> « fait, action, travail » (v. <i>fait</i>). 150.</p>
	<p>FAGNE, subst. fém. 1838 (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Empr. au wallon <i>fanie</i>, <i>fagne</i> « terrain marécageux » (GRANDG. t. 2, XXIII; HAUST, p. 260); issu de l'a. b. frq. <i>*fanja</i> « boue », plur. gallo-rom. d'un got. <i>fani</i> « id. » (FEIST); cf. m. néerl. <i>venne</i> « tourbière; terrain bourbeux, marécageux » (VERDAM); néerl. <i>venn</i> de même sens. L'a. b. frq. a été de bonne heure latinisé en <i>*fanium</i>, plur. <i>*fania</i>, attesté au VII^e s. dans la toponymie belge (cf. LEBEL, § 399), et dans le dér. a. lorr. <i>faignaz</i> « boue, fange » (fin XII^e-début XIII^e s. ds T.-L.).</p>

35	<p>FAÎTE, subst. masc. <i>Ca</i> 1135 <i>feste</i> « la partie la plus élevée d'un édifice » (<i>Couronnement de Louis</i>, 827 ds T.-L.). De l'a. b. frq. *<i>first</i> « comble d'un édifice, faîte »; cf. a. h. all. <i>first</i> « id. » (GRAFF t. 3, col. 698); all. <i>First</i>. Les lang. rom. supposent une forme *<i>ferst</i> (cf. m. b. all. <i>verst</i> « comble d'un édifice » ds LASCH-BORCHLING) qui explique l'a. fr. <i>feste</i>. La réfection orthographique du mot, déjà attestée au ^{XVI}^e s. (cf. 1547 <i>faiste</i> ds VITRUVÉ, <i>Architecture</i>, p. 191), est due à un rapprochement avec le lat. class. <i>fastigium</i> de même sens.</p>
	<p>Faîteau,, subst. masc. ¹^{res} attest. a) 1329 <i>festel</i> « poutre sur laquelle reposent les solives du faîte d'un édifice » (<i>Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois</i>, éd. L. Delisle, p. 17), emploi isolé; de nouv. 1521 « tuile creuse dont on recouvre le faîte d'un toit » (<i>Acquits de Laon</i>, Arch. mun. de Laon ds GDF.), rare; b) 1824 <i>faîteau</i> « ornement qui recouvre le faîtage » (BALZAC, <i>Annette</i>, t. 4, p. 9); c) 1872 « ornement en métal ou en poterie vernissée qui se place aux extrémités du faîtage d'un bâtiment » (<i>Lar. 19^e</i>); du rad. de <i>faîte</i>, suff. <i>-eau*</i>.</p>
	<p>FAÎTIER, IÈRE, adj. 1.a) Subst. 1287 <i>festiere</i> « tuile à demi-canal qui recouvre le faîte d'un toit » (<i>Documents relatifs au Comté de Champagne et de Brie</i>, 1172-1361, éd. A. Longnon, t. 3, p. 65b); b) adj. 1575 (A. PARÉ, <i>De la maladie arthritique</i>, p. 243a ds <i>Œuvres</i>, éd. J. F. Malgaigne, t. 3); 2. a) adj. 1676 <i>lucarne faistiere</i> « lucarne pratiquée dans le toit pour éclairer l'espace qui s'étend sous le comble » (FÉLIBIEN); b) subst. 1845 <i>faîtière</i> (BESCH.). Dér. du rad. de <i>faîte*</i>; suff. <i>-ière*</i>.</p>
	<p>FALAISE, subst. fém. <i>Ca</i> 1155 <i>faleise</i> « escarpement qui borde la mer » (WACE, <i>Brut</i>, éd. I. Arnold, 481). Mot norm. à l'origine que le <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 104b fait remonter à un germ. *<i>falisa</i> « rocher » avec déplacement d'accent d'apr. les subst. en <i>-ésa</i> (le fr. n'ayant pas de proparoxyton en <i>-esa</i>), et dont le <i>EWFS</i>² rend compte par le germ. *<i>falisia</i> avec déplacement d'accent de <i>-isia</i> en <i>-isia</i>; cf. lat. médiév. <i>falisia</i> (^X^e s. Namur « rocher » ds NIERM.).</p>
	<p>FANGE, subst. fém. A. Subst. masc. [fin ^{XI}^e s. <i>fanc</i> « boue presque liquide et souillée » (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1)]; ¹^{re} moitié du ^{XII}^e s. (<i>Psautier d'Oxford</i>, 68, 18 ds T.-L.). B. Subst. fém. <i>ca</i> 1170 <i>fange</i> « boue épaisse » (BÉROUL, <i>Tristan</i>, éd. E. Muret, 3797). Issu d'une forme germ. *<i>fanga</i>, dér. avec suff. <i>-ga</i>, soit de l'a. b. frq. *<i>fani</i>, soit du got. <i>fani</i> (v. <i>fagne</i>); cf. l'a. gasc. <i>fanha</i> « boue » (DAG fasc. 2/3, pp. 220-221) issu du plur. neutre *<i>fanja</i>, du got. <i>fani</i> (cf. <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 111a).</p>
40	<p>FANGEUX, EUSE, adj. <i>Ca</i> 1160 <i>fanjos</i> « boueux, plein de fange » (<i>Enéas</i>, éd. J. J. Salverda de Grave, 2355). Dér. du rad. de <i>fange*</i>; suff. <i>-eux*</i>.</p>
	<p>FANION, subst. masc. ^{XV}^e s. [ms.] <i>feinion</i> « pièce d'étoffe suspendue au bout d'une lance pour servir de ralliement » (<i>Le Roman d'Aiquin</i>, éd. F. Joüon des Longrais, 42). Prob. issu, par contraction, de la forme pop. *<i>fanillon</i>, dimin. de <i>fanon*</i>.</p>
	<p>FANON, subst. masc. 1.a) <i>Ca</i> 1170 <i>fanum</i> « manipule du prêtre » (G. DE SAINT-PAIR, <i>Mont-Saint-Michel</i>, éd. P. Redlich, v. 1227); b) 1418 <i>fanon</i> « chacun des deux pendants de la mitre d'un évêque » (NICOLAS DE BAYE,</p>

	<p><i>Choix de pièces inédites relatives au Règne de Charles VI</i>, éd. L. Douët d'Arcq, t. 2, p. 368); 2. 1549 « pièce d'étoffe suspendue au bout d'une lance » (DU TILLET, <i>Recueil des rois de France</i>, p. 342 ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. a) 1310-40 <i>fannon</i> « morceau de peau qui pend sous le cou du coq » (J. DE CONDE, <i>Dits et contes</i>, I, 51, 76 ds T.-L.); b) 1538 « repli de la peau qui pend sous le cou de certains animaux » (EST.); 4. 1678 « touffe de crins à la partie postérieure du pied d'un cheval, cachant l'ergot » (GUILLET, I, p. 113); 5. 1685 « chacune des lames cornées qui garnissent transversalement la bouche de certains cétacés, notamment la baleine » (FUR. <i>Essais d'un dict. univ.</i>). De l'a. b. frq. *<i>fano</i> « morceau d'étoffe »; cf. a. h. all. <i>fano</i> « morceau d'étoffe, drapeau » (GRAFF t. 3, col. 520-522); all. <i>Fahne</i> « drapeau »; cf. aussi b. lat. <i>fano</i> « pièce d'étoffe » ca 720, « manipule d'un prêtre » 1^{re} moitié du IX^e s. (ds NIERM.).</p>
	<p>FARDER², verbe intrans. 1. Ca 1350 trans. « charger » (G. LE MUISIT, <i>Poésies</i>, II, 79 ds T.-L.); 2. a) 1704 intrans. « se tasser, s'affaïsser » (<i>Trév.</i>); b) 1771 mar. « (d'un bateau) s'approcher trop d'un autre bateau » (<i>ibid.</i>); c) 1834 mar. « (d'une voile) se gonfler » (LANDAIS); d) 1890 « peser sur » (<i>DG</i>). Dér. de <i>farde</i>*; dés. -<i>er</i>.</p>
	<p>Fardage, subst. masc. 1^{res} attest. 1. 1392 <i>faridaige</i> « bagage, fardeau » (<i>Arch. JJ 143</i>, pièce 185 ds GDF.). 2. a) 1736 mar. « lit de fagots » (AUBIN, <i>Dict. de mar.</i> ds <i>FEW</i> t. 19, p. 44^b s.v. <i>farda</i>). b) 1848 mar. « objets embarqués sur un navire » (JAL¹); du rad. de <i>farde</i>², suff. -<i>age</i>*. Au sens 2b en port. <i>faradagem</i> dès le 15^e s. (JAL¹ s.v. <i>arrife</i>; MACH. t. 3 1977).</p>
45	<p>FART, subst. masc. 1906 « sorte de cire dont on enduit la semelle des skis pour les empêcher d'adhérer à la neige » (<i>La Montagne</i>, vol. II, p. 117). Prob. du norv. <i>fart</i> « voyage, vitesse » (FALK-TORP); cf. all. <i>Fahrt</i> « voyage, marche ».</p>
	<p>FASÉYER, verbe intrans. 1687 <i>fasier</i> mar. (DESROCHES, <i>Dict. des termes propres à la mar.</i>). Orig. obsc. On admet gén. pour étymon (cf. <i>EWFS</i>² et <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 114a) le m. néerl. <i>faselen</i> « se mouvoir violemment », attesté une seule fois par Kiliaen d'apr. VALKH. : <i>faselen</i>, agitare, factitare, liberis operam dare.</p>
	<p>FÊLER, verbe trans. XIII^e s. <i>faelé</i> « lézardé » (<i>Aucassin et Nicolette</i>, éd. M. Roques, p. 14, 32); de nouv. 1483 <i>feller</i> « fendre un objet cassant sans que les parties se disjoignent » (<i>Inventaire des Biens de Charlotte de Savoie</i> ds <i>Bibl. de l'École des Chartes</i>, 6^e série, t. 1, 1865, p. 428). Prob. du lat. vulg. *<i>fagellare</i>, issu par dissimilation du lat. class. <i>flagellare</i> « fouetter, battre » (v. <i>flageller</i>); cf. <i>FEW</i> 3, 595b; v. aussi <i>EWFS</i>².</p>
	<p>FÉLICITATION, subst. fém. 1623 <i>fælicitation</i> « action de congratuler quelqu'un » (A. D'AUBIGNÉ, <i>Lettre à M. de Grafferier</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Réaume et F. Caussade, t. 1, p. 240); 1687 <i>compliment de félicitation</i> (TH. CORNEILLE, <i>Rem. sur la lang. fr. de M. Vaugelas</i>, t. 1, p. 359). Dér. du rad. de <i>féliciter</i>*; suff. -<i>(a)tion</i>*; ce terme est prob. d'orig. genevoise, A. D'AUBIGNÉ, <i>loc. cit.</i></p>
50	<p>FÉLICITÉ, subst. fém. 1. ca 1265 <i>felicité</i> « état de contentement intense » (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. J. Carmody, p. 180, 50); 2. 1640 au plur. « bonheur causé par une circonstance particulière » (CORNEILLE, <i>Polyeucte</i>, IV, 5, 1324 ds <i>Œuvres</i>, éd. Ad. Régnier, t. 3, p. 549). Empr. au lat. class. <i>felicitas</i></p>

	« bonheur, chance ».
	FÉLICITER, verbe trans. 1. 1457-61 « rendre heureux » (G. CHASTELLAIN, <i>Exposition sur vérité mal prise</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. VI, p. 265); 2. 1611 <i>feliciter avec un de</i> « assurer une personne de la part qu'on prend à sa joie pour quelque chose » (COTGR.); 3. a) ca 1630 <i>féliciter quelque chose à quelqu'un</i> « faire des compliments, congratuler » (<i>Lettres de Peiresc aux frères Dupuy</i> ds BRUNOT t. 3, p. 226); b) 1642 <i>féliciter quelqu'un de quelque chose</i> « id. » (GUEZ DE BALZAC, <i>Lettre à Lhuillier</i> , 18 janv. 1842 ds LITTRÉ); 4. 1721 verbe pronom « s'estimer heureux » (L. BOURDALOUE, <i>Exhortation sur Jésus-Christ portant la croix</i> , t. 2, p. 166). Empr. au b. lat. <i>felicitare</i> « rendre heureux ».
	FÉLIDÉ, subst. masc. A. Adj. 1838 <i>felide</i> « qui appartient au genre du chat » (<i>Ac. Compl.</i> 1842). B. Subst. 1873 « nom donné à la tribu des chats » (LITTRÉ); 1892 <i>félidés</i> (GUÉRIN). Dér. du lat. class. <i>feles, felis</i> « chat, chatte »; suff. <i>-ide*</i> , <i>-idé(s)*</i> .
	FÉLIN, INE, adj. et subst. [1792 ds BL.-W. ³⁻⁵] A. Subst. 1824 « mammifères carnassiers » (RAYMOND). B. Adj. 1833 « qui tient du chat » (BALZAC, <i>Ferragus</i> , p. 24). Empr. au lat. class. <i>felinus</i> « de chat ».
	FÉLINITÉ, subst. fém. 1875 « caractère félin, caractère de ce qui a la souplesse et la ruse du chat » (M. DE LESCURE, <i>Le Procès de J.-B. Rousseau, Journal officiel</i> , 25 nov. 1875, p. 9662 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. de <i>félin*</i> ; suff. <i>-ité*</i> .
55	FÊLURE, subst. fém. Fin XIII ^e s. <i>faielleure</i> « fente légère, cassure » (<i>The Third Prose lapidary</i> ds STUDER-EVANS, p. 141, V, 8), attest. isolée; de nouv. fin XVI ^e s. <i>felure</i> (PARÉ, <i>Œuvres compl.</i> , éd. J.-F. Malgaigne, t. 2, p. 3). Dér. du rad. de <i>fêler*</i> ; suff. <i>-ure*</i> .
	FIEL, subst. masc. 1. Fin X ^e s. <i>fel</i> « sécrétion du foie (spécialement en parlant d'animaux) » (<i>Passion</i> , éd. D'A. S. Avalue, 279); 2. 1160-74 <i>fiel</i> fig. « amertume qui s'accompagne de haine, d'animosité » (WACE, <i>Le Roman de Rou</i> , éd. A. J. Holden, I, 1104). Empr. au lat. class. <i>fel</i> de mêmes sens.
	FIELLEUX, EUSE, adj. 1. 1478 <i>felleux</i> méd. (G. DE CHAULIAC, <i>La Grande Chirurgie</i> ds SIGURS); 2. 1552 <i>fielleux</i> fig. « plein d'amertume » (RONSARD, <i>Les Amours</i> , LXXXIV, 2 ds <i>Œuvres</i> , éd. P. Laumonier, t. 4, p. 84). Dér. de <i>fiel*</i> ; suff. <i>-eux*</i> .
	FIENTE, subst. fém. Ca 1170 « excrément mou ou liquide d'oiseau et de quelques animaux » (<i>Rois</i> , éd. E. R. Curtius, p. 186). Du lat. pop. <i>*femita</i> « fiente », dér. de <i>femus</i> , altération sous l'infl. de <i>stercus</i> du lat. <i>fimus</i> (v. <i>fumier</i>), v. TLL s.v. 765, 78 sqq.
	FIENTER, verbe intrans. 1. 1460 <i>fianter</i> trans. « ôter le fumier des pieds des chevaux » (Archives JJ 190, pièce 78 ds GDF.); 2. ca 1468 <i>fienter</i> « fumer la terre » (G. FILLASTRE, <i>Histoire de la toison d'or</i> , vol. I, f ^o 57 v ^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. XIV ^e -XV ^e s. [ms.] intrans. « faire de la fiente » (J. DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i> , f ^o 126d, <i>ibid.</i>). Dénominal de <i>fiente*</i> ; dés. <i>-er</i> .

	<p>FIER, FIÈRE, adj. A. Adj. 1. ca 1100 « farouche, terrible, redoutable » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 1111); 2. a) ca 1100 « orgueilleux » (<i>ibid.</i>, 56); b) ca 1100 « qui a des sentiments nobles, élevés, le souci de sa dignité » (<i>ibid.</i>, 118); 3. ca 1165 « grand, extraordinaire » (B. DE SAINTE-MAURE, <i>Troie</i>, 7086 ds T.-L.). B. Subst. 1. 1666 <i>se tenir sur son fier</i> (MOLIÈRE, <i>Mélicerte</i>, I, 4, 147); 2. 1693 <i>faire le fier</i> (DANCOURT, <i>Les Bourgeoises à la mode</i>, III, 6 ds LITTRÉ). Du lat. class. <i>ferus</i> « sauvage, farouche, cruel ».</p>
61	<p>FIÈREMENT, adv. 1. Ca 1100 <i>fierement</i> « d'une manière sauvage, cruelle » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 729); 2. a) ca 1100 « d'une manière hautaine » (<i>ibid.</i>, 219); b) ca 1170 « d'une manière courageuse et digne » (<i>Rois</i>, éd. E. R. Curtius, p. 73); 3. ca 1200 « beaucoup, extrêmement, fortement » (<i>Poème moral</i>, éd. A. Bayot, 583). Dér. de <i>fier</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>^{2*}.</p>
	<p>FIERI, subst. masc. 1. 1575 <i>in fieri</i> « en train de » (A. PARÉ, <i>Œuvres complètes</i>, éd. J. F. Malgaigne, t. 3, p. 383), attest. isolée; 2. 1876 philos. (RENAN, <i>Dialog. philos.</i>, p. 11). Empr. au lat. class. <i>fieri</i> « être fait, devenir », inf. prés. qui sert de passif à <i>facere</i> (v. <i>faire</i>) « être fait, se faire, se produire ».</p>
	<p>Fiérot, o(t)te, adj. 1^{res} attest. a) adj. ɳ) 1545 <i>fierot</i> « un peu fier » (LE MAÇON, <i>Le Décaméron de J. Boccace</i>, VI <i>Préambule</i> ds HUG.), attest. isolée, ɳ) 1808 « prétentieux, fat d'une manière puérile » (HAUTEL), b) subst. 1780 « personne un peu fière » (BEAUMARCHAIS, <i>Mémoires</i>, III, 83 ds BRUNOT t. 6, 1308); de <i>fier</i>, suff. <i>-ot, ote</i>*, cf. a. fr. <i>fieret</i> « un peu fier » 1^{re} moitié du XIII^e s. (J. ÉRART, <i>Poésies</i>, éd. J. Newcombe, p. 56).</p>
	<p>FIERTÉ, subst. fém. 1. Fin XI^e s. <i>fiertet</i> « hardiesse, courage, intrépidité » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2152); 2. ca 1165 <i>fierté</i> « caractère de celui qui se croit supérieur aux autres » (B. DE SAINTE-MAURE, <i>Troie</i>, éd. L. Constans, 5114); 3. 1651 « sentiment élevé de la dignité, de l'honneur » (CORNEILLE, <i>Imitation de Jésus-Christ</i>, 1224 ds <i>Œuvres</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 8, p. 318). Dér. de <i>fier</i>* d'apr. le lat. class. <i>feritas, -atis</i> « mœurs sauvages, barbarie, cruauté ».</p>
65	<p>FIEU(X), subst. masc. 1200-06 <i>ses fix</i> « fils » (R. DE CLARI, <i>Conquête de Constantinople</i>, éd. Ph. Lauer, I, 59). Forme pic. de <i>fi</i>ls*, par changement de <i>il + s</i> en <i>ieus</i> (GOSSEN, § 20).</p>
	<p>FIFI, subst. masc. 1. 1778 « nom donné aux petits oiseaux » (BUFFON, <i>Histoire Naturelle</i>, Les Oiseaux, t. 5, p. 349 : désigne l'espèce du pouillot en Provence); 2. 1842-43 « terme d'amitié qui se dit aux enfants » (SUE, <i>Myst. Paris</i>, Paris, Fayard, s.d., p. 163). Réduplication hypocoristique de <i>fi</i>, qui correspond à une anc. prononc. de <i>fi</i>ls*.</p>
	<p>FIGARO, subst. masc. 1. 1828 « valet de comédie, rusé et peu scrupuleux » (SAINTE-BEUVE, <i>loc. cit.</i>); 2. 1834 « entremetteur d'affaires, intrigant; homme adroit et sans conscience » (BOISTE); 3. 1867 « coiffeur » (DELVAU). Tiré du nom du personnage principal du <i>Barbier de Séville</i> de Beaumarchais (1775)</p>

	<p>Figement, subst. masc. 1^{re} attest. 1549 « action de se figer, état de ce qui est figé » (EST.); de <i>figer</i>, suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>FIGER, verbe. 1. <i>Ca</i> 1225 <i>fegier</i> « coaguler (le sang) » (<i>L'Histoire de Guillaume le Maréchal</i>, 9101 ds T.-L.); 2. 1592 <i>figer</i> pronom. « devenir d'une immobilité absolue » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 21, éd. A. Thibaudet, p. 129). Norm. à l'orig.; du lat. pop. <i>*feticare</i> proprement « prendre l'aspect du foie»; de <i>*feticum</i> « foie » issu du lat. de l'époque imp. <i>ficatum</i> devenu <i>*fecatum</i> (v. <i>foie</i>) puis <i>feticum</i>, avec métathèse des consonnes <i>c</i> et <i>t</i> et substitution de suff.; la forme <i>figier</i> serait due au pic. <i>fie</i> issu de <i>*ficatum</i>.</p>
70	<p>FIGULIN, INE, adj. 1834 (<i>terre</i>) <i>figuline</i> « propre à la poterie » (BOISTE). Empr. au lat. class. <i>figulinus</i> « de terre, de potier ».</p>
	<p>FILIAL, ALE, AUX, adj. 1419 <i>amour filial</i> (<i>Ordonnances des rois de France de la troisième race</i>, t. 12, p. 274). Empr. au b. lat. <i>filialis</i> « qui est le fait d'un enfant à l'égard de ses parents ».</p>
	<p>FILIALE, subst. fém. 1844 « succursale, annexe » (MOZIN-BIBER). Fém. subst. de <i>filial</i>[*].</p>
	<p>FILIATION, subst. fém. 1. XIII^e s. « lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère (surtout en dr.) » (<i>Cout. d'Artois</i>, éd. E. J. Tardif, p. 112); 2. a) 1302 <i>filiacion</i> « état d'une église, d'une abbaye qui doit son origine à une autre » (<i>Lett. de l'Abbé de Citeaux</i>, II, 78, 1042, A. C. d'Or ds GDF. <i>Compl.</i> : les abbaies de la filiacion de Thart); b) 1752 « succession des choses issues les unes des autres » (VOLTAIRE, <i>Défense de Milord Bollingbroke</i>, p. 38 ds LITTRÉ); 3. av. 1720 « lien de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns des autres » (HAMILTON, <i>Mémoires de Grammont</i>, éd. Sté Bibliophiles fr., p. 53). Empr. au b. lat. <i>filiatio</i> dr. « lien de parenté unissant l'enfant à son père ou à sa mère ».</p>
75	<p>FILLE, subst. fém. 1. a) fin X^e s. <i>fillie</i> « personne du sexe féminin considérée par rapport à son lieu d'origine » (<i>Passion</i>, éd. D'A. S. Avalle, 261 : fillies Jerusalem); b) <i>ca</i> 1050 <i>filie</i> « personne du sexe féminin considérée par rapport à ceux dont elle est née » (<i>La Vie de Saint Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 40); 2. 2^e moitié du XIII^e s. <i>Filles-Dieu</i> « nom donné à certaines religieuses » (RUTEBEUF, <i>Le Frère Denise</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Faral, et J. Bastin, t. II, p. 291 vers 231); 3. 1389 « femme qui mène une vie de débauche » (<i>Ordonnances des rois de France de la troisième race</i>, t. 7, p. 309 : filie de joye); 4. a) 1606 « femme attachée à la reine » (DU VAIR, <i>Actions et traités oratoires</i>, éd. R. Radouant, I, 679); b) 1655 <i>filie d'honneur</i> « suivante » (MOLIÈRE, <i>Étourdi</i>, III, 3); 5. 1528 « jeune fille nubile ou femme non mariée », (CL. MAROT, <i>Epithalame</i>, I, 57 ds <i>Œuvres lyriques</i>, éd. C. A. Mayer, p. 312); 6. 1601 « chose qui naît d'une autre » (A. DE MONTCHRESTIEN, <i>La Reine d'Escoce</i>, éd. J. D. Crivelli, 618). Du lat. class. <i>filia</i> « enfant du sexe féminin, jeune personne ».</p>
	<p>FILLETTE¹, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1200 <i>fillete</i> « petite fille, jeune fille » (<i>Garin le Lorrain</i>, éd. J. E. Vallerie, 2042); 2. 1479 <i>fillette de fer</i> « espèce de chaîne que Louis XI fit faire pour certains prisonniers » (<i>Cpte de la marie de Tours, Monteil</i>, XV^e s., hist. 22, note 73 ds GAY). Dimin. de <i>filie</i>[*]; suff. <i>-ette</i> (v. <i>et</i>).</p>

	<p>FILLETTE², subst. fém.</p> <p>I. 1387 « sorte de tonneau ou mesure de liquides servant à divers usages et d'une contenance variable selon les lieux » (<i>Mém. sur le commerce maritime de Rouen</i>, II, 165, Fréville ds <i>R. Hist. litt. Fr.</i> t. 12, p. 701); II. 1878 « petite bouteille de vin cacheté, demi-bouteille » (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p. 193). I orig. obsc.; la chronol. ne permet pas d'y voir une altération de <i>feuillette²</i>, (étymol. II). Est peut-être un emploi métaph. de <i>fillette¹</i>. II prob. altération de <i>feuillette²</i> (étymol. I); cf. aussi <i>fil</i> « bouteille de vin bouchée » (1847 Balzac ds <i>FEW</i> t. 3, p. 517b).</p>
	<p>FILLEUL, EULE, subst.</p> <p>Ca 1121 <i>filiol</i> « personne qui a été tenue sur les fonds baptismaux considérée par rapport au lien qui l'unit à son parrain ou à sa marraine » (<i>St Brendan</i>, 84 ds T.-L.). Du lat. class. <i>filiolus</i> « fils (en bas âge ou chéri) », sens attesté en fr. au xvi^e siècle.</p>
	<p>FIL(L)IOLE, subst. fém.</p> <p>1857 « rigole de distribution des eaux d'arrosage » (BLANCHE). Terme dial., empr. au prov. <i>fiholo</i> « filleule; rigole d'irrigation, canal de dérivation » (MISTRAL), anciennement <i>filliolo</i> « fossé » (1356 ds PANSIER), du lat. class. <i>filiolus</i> (v. <i>filleul</i>).</p>
80	<p>FILS, subst. masc.</p> <p>1. 2^e moitié du x^e s. <i>fil</i> « être humain du sexe masculin considéré par rapport à son père et/ou sa mère » (<i>Saint Léger</i>, éd. J. Linskill, 16); 2. fin x^e s. <i>fil</i> <i>Deu</i> « Jésus-Christ » (<i>Passion</i>, éd. D'A. S. Avallé, 180); 3. 1^{re} moitié du xii^e s. « humanité, hommes considérés par rapport à leur ascendance » (<i>Psautier d'Oxford</i>, éd. F. Michel, IV, 4 : li <i>fil des humes</i>). Du lat. class. <i>filius</i> « fils, enfant »; « descendants » en b. lat. La forme actuelle représente l'anc. cas sujet conservé en raison de son emploi fréq. comme vocatif et prob. aussi pour éviter la confusion avec <i>fil</i>.</p>
	<p>FISTON, subst. masc.</p> <p>1585 « petit garçon, petit enfant (terme de caresse) » (N. DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, t. 1, p. 302). Dér. irrég. (sans doute sur le modèle des dimin. en <i>-ton</i>; cf. <i>rejeton</i>); de <i>fil</i>*; suff. <i>-on</i>*.</p>
	<p>FLATTER, verbe trans.</p> <p>1. a) Ca 1165 <i>flater</i> « chercher à tromper (quelqu'un) en déguisant la vérité » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Guillaume d'Angleterre</i>, éd. M. Wilmotte, 652); b) 1669 <i>flatter</i> (<i>qqn</i>) <i>de</i> (<i>qqc.</i>) « laisser faussement espérer quelque chose à quelqu'un » (RACINE, <i>Britannicus</i>, III, 6); 2. ca 1200 « louer excessivement pour plaire ou séduire » (CH. DE COUCI, <i>Chanson XI</i>, éd. A. Lerond, p. 108, 25); 3. xv^e s. [ms.] « caresser (un animal) avec la main » (<i>Modus et Ratio</i>, 30, 2 ds T.-L.); 4. 1532 « traiter avec douceur et ménagement » (RABELAIS, <i>Pantagrueline Prognostication pour l'an 1533</i>, éd. M. A. Screech, p. 10 : flater le dez); 5. a) 1631 <i>flatter</i> « affecter agréablement (les sens) » (ROTROU, <i>L'Hypocondriaque</i>, V, 6, p. 115); b) 1643 « causer une vive satisfaction; faire concevoir de la fierté ou de l'orgueil » (CORNEILLE, <i>Cinna</i>, III, 3, 879); 6. 1667 « faire paraître plus beau que la réalité » (MOLIÈRE, <i>Le Sicilien</i>, scène 11). Dér. du frq. *<i>flat</i> « plat », v. <i>flétrir²</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>FLATTERIE, subst. fém.</p> <p>Ca 1265 <i>flaterie</i> « action de flatter par des louanges fausses ou exagérées » (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. J. Carmody, p. 234, 33). Dér. de <i>flatter</i>*; suff. <i>-erie</i>*.</p>

	<p>FLATTEUR, EUSE, adj. et subst. A. Subst. <i>ca</i> 1220 <i>flateour</i> « personne qui donne des louanges exagérées ou fausses » (<i>Traduction de Martin de Braga</i>, 272 ds T.-L.); B. Adj. 1. mil. xv^e s. <i>flateresse</i> « <i>id.</i> » (<i>Le Mistère du Viel Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 35474); 2. a) 1556 « qui berce d'un espoir, d'une illusion » (O. DE SAINT-GELAIS, <i>Sophonisbe</i>, p. 74 ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. P. Blanchemain, t. 3 : flateresse <i>esperance</i>); 1558 <i>flateuse esperance</i> (J. DU BELLAY, <i>Les Regrets</i>, éd. H. Chamard, t. II, p. 71, 2); b) 1640 <i>flatteur</i> « qui affecte une manière douce, agréable » (CORNEILLE, <i>Cid</i>, II, 5, 537); 3. 1690 « qui représente en beau (p. ex. d'un miroir) » (FUR.). Dér. de <i>flatter</i>*; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
85	<p>FLATTEUSEMENT, adv. 1552 <i>flateusement</i> « d'une manière flatteuse » (EST.). Dér. de <i>flatteur</i>, <i>-euse</i>*; suff. <i>-ment</i>^{2*}.</p>
	<p>FLÈCHE¹, subst. fém. 1. a) [Fin xi^e s. <i>fleche</i> « trait qu'on lance avec un arc ou une arbalète » (RASCHI <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, n^o 488 : fleches « tiges de flèches »)]; <i>ca</i> 1160 (<i>Enéas</i>, 1478 ds T.-L.); b) <i>ca</i> 1300 <i>faire fleche du meilleur fust</i> « mettre tout en œuvre pour réussir dans une entreprise » (GUILLAUME DE LA VILLENEUVE, <i>Les Crieries de Paris ds Fabliaux</i>, éd. Barbazan et Méon, t. 2, p. 286, 194); c) 1835 « signe figurant une flèche et servant à indiquer un sens » (Ac.); 2. a) 1380 <i>flesche</i> « ce qui avance en pointe comme une flèche posée sur un arc » (<i>Comptes Hotel Roi Fr.</i>, p. 84 ds <i>IGLF</i> : brancart garni de flesches, de roues et de limons); de nouv. 1573 <i>fleche de navire</i> « poulaine » (DUPUYS); b) géom. 1553 <i>flèche</i> (ALBERTI, <i>De Re aedificatoria, mis en français par Jehan Martin</i>, p. 12 ds <i>IGLF</i>); attest. isolée, de nouv. 1690 (FUR.); 3. 1690 « comble pyramidal ou conique d'un clocher, d'une tour » (<i>ibid.</i>). Prob. du frq. *<i>fliukka</i> « flèche, trait », forme restituée d'apr. le m. néerl. <i>vlieke</i> « penne, rémige; arme de trait » (VERDAM) et de l'a. b. all. <i>fliuca</i> « arme de trait » (cf. GALÉE, <i>Vorstudien zu einem altniederdeutschen Wörterbuche</i>, p. 77). D'apr. FALK-TORP (s.v. <i>flitsbue</i>) le subst. *<i>fliukka</i> lui-même dér. d'un anc. verbe germ. *<i>fleukkon</i>, de *<i>fleugnôn</i> « voler », serait apparenté à l'a. h. all. <i>flucki</i> « arme de trait » Le mot <i>flèche</i>, désignant d'abord la tige de la flèche puis, par synecdoque, l'arme elle-même, a évincé son ancien concurrent <i>saiete</i>, <i>saete</i> « flèche » d'usage cour. en a. fr. (mil. xii^e s. ds T.-L.) mais dont nous n'avons plus trace que dans les mots savants <i>sagette</i>*, <i>sagittaire</i>*, <i>sagittal</i>* et <i>sagitté</i>*, empr. au lat.</p>
	<p>FLÈCHE², subst. fém. 2^e moitié du xiv^e s. <i>fleche de lart</i> « pièce de lard sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse » (<i>Arch. Nord</i>, B 3328, fol. 17 ds <i>IGLF</i>). Croisement de l'a. pic. <i>flec</i> « pièce de lard » (<i>ca</i> 1250, <i>Doon de Mayence</i>, éd. A. Pey, 10595), empr. au m. néerl. <i>vlecke</i> de même sens (VERDAM), et de l'a. fr. <i>fliche</i> « <i>id.</i> » (1174-77, <i>Renart</i>, éd. M. Roques, 4079) refait sur le norm. <i>flique</i> (encore attesté de nos jours; cf. FEW t. 15, 2, p. 144a), lui-même directement issu de l'a. nord. <i>flikki</i> « pièce de lard sur le côté du porc » (DE VRIES). La forme <i>-che</i> au lieu de <i>-que</i> est à rattacher au passage du norm. <i>-que</i> au fr. <i>-che</i>.</p>
	<p>FLÉCHETTE, subst. fém. 1. 1896 fig. p. réf. à la vitesse (LOUYS, <i>Aphrodite</i>, p. 143); 2. 1902 « petit projectile empenné, muni d'une pointe, qui se lance à la main contre une cible » (BOYLESVE, <i>op. cit.</i>, p. 153). Dimin. de <i>flèche</i>^{1*}; suff. <i>-ette</i> (v. <i>-et</i>).</p>
	<p>FLET, subst. masc. xiii^e s. (<i>Bataille de Caresme et de Charnage</i>, éd. G. Lozinski, 396). Empr. au m. néerl. <i>vlete</i> « sorte de raie » (VERDAM).</p>

90	<p>FLÉTAN, subst. masc. 1554 <i>flettan</i> (RONDELET, <i>Libri de Piscibus, Marinis</i> p. 325). Soit empr. à un néerl. *<i>vleting</i>, dér. de <i>vlete</i> (v. <i>flet</i>); soit dér. de <i>flet</i>*; suff. <i>-an</i>* (d'apr. <i>éperlan, merlan</i>, etc.).</p>
	<p>FLÉTRIR¹, verbe trans. 1. a) intrans. 1^{re} moitié du XII^e s. <i>fleistrir</i> « perdre sa forme naturelle, son port et ses couleurs (d'une plante) » (<i>Psautier de Cambridge</i>, 36, 2 ds T.-L.); b) trans. ca 1160 <i>flestir</i> (<i>Enéas</i>, éd. J. J. Salverda de Grave, 6194); 2. trans. ca 1160 <i>flestir</i> fig. « faire perdre son éclat, sa fraîcheur » (<i>ibid.</i> 6196). Dér. de l'a. adj. <i>flaistre, flestre</i> « flétri, flasque » (XII^e s. ds T.-L.); du lat. class. <i>flaccidus</i> « flasque, mou ».</p>
	<p>FLÉTRIR², verbe trans. 1. Ca 1250 <i>flastrir</i> « marquer une personne d'un fer rouge en punition d'un crime » (<i>Assises de Jérusalem</i>, éd. A. Beugnot, t. 2, p. 223); mil. XV^e s. <i>flestrir</i> (<i>Mistère du Viel Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 48199); 2. 1611 « vouer à l'opprobre » (COTGR.). Altération, d'apr. <i>flétrir</i>¹*, de l'a. verbe <i>flatir</i> « (faire) tomber ou jeter par terre » (2^e moitié du XII^e s. ds T.-L.) qui remonte prob. à l'a. b. frq. *<i>flatjan</i> « passer le plat de la main », lui-même dér. de l'a. b. frq. *<i>flat</i> « plat, uni »; cf. a. h. all. <i>flaz</i> de même sens (GRAFF t. 3, col. 777); aussi a. nord. <i>flatr</i> (DE VRIES) et angl. <i>flat</i> (NED).</p>
	<p>Flétrissement, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1912 p. métaph. (FAURE, <i>Hist. art</i>, p. 342 : <i>le lent flétrissement de la dernière fleur gothique eut un parfum pénétrant</i>), b) 1935 « altération de la fraîcheur, de la beauté » (CARREL, <i>loc. cit.</i>); du rad. du part. prés. de <i>flétrir</i>¹, suff. <i>-(e)ment</i>¹*.</p>
	<p>FLÉTRISSURE¹, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1912 p. métaph. (FAURE, <i>Hist. art</i>, p. 342 : <i>le lent flétrissement de la dernière fleur gothique eut un parfum pénétrant</i>), b) 1935 « altération de la fraîcheur, de la beauté » (CARREL, <i>loc. cit.</i>); du rad. du part. prés. de <i>flétrir</i>¹, suff. <i>-(e)ment</i>¹*.</p>
95	<p>FLÉTRISSURE², subst. fém. 1. 1404 <i>flastrissure</i> « marque au fer rouge » (Arch. Nord B 10338, fol. 33 ds IGLF); 2. 1611 <i>flestrisseure</i> « atteinte ignominieuse à l'honneur, à la réputation de quelqu'un » (COTGR.) Dér. du rad. du part. prés. de <i>flétrir</i>²*; suff. <i>-ure</i>*.</p>
	<p>FLIBUSTE, subst. fém. 1. Av. 1647 <i>fribuste</i> « piraterie des flibustiers » (LE HIRBEC, <i>Voyages</i>, p. 24 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 51); 2. 1689 <i>flibuste</i> « ensemble des flibustiers » (CUSSY, <i>Lettre à Seignelay</i>, 24 août 1689 ds P. MARGRY, <i>Relations et mémoires inédits</i>, p. 196). Dénom. de <i>flibustier</i>*.</p>
	<p>FLIBUSTER, verbe. Verbe intrans. 1701 « faire le métier de flibustier » (FUR.); 2. verbe trans. 1845 « voler » (BESCH.). Dér. de <i>flibustier</i>*, dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>FLIBUSTERIE, subst. fém. 1. 1836 « pillage sur mer » (LAND.); 2. 1841 au fig. (<i>Les Français peints par eux-mêmes</i> ds DAUZAT). Dér. du rad. de <i>flibustier</i>*; suff. <i>-erie</i>*.</p>
	<p>FLIBUSTIER, subst. masc. 1. Subst. 1666 « corsaire des îles d'Amérique » (J. CLODORÉ, <i>Memoire sur la ville de Saint-Domingue</i>, ms. des Archives nationales, Colonies, C 9 B (1), 2 r^o -v^o ds <i>Fr. mod.</i> t. 45, p. 32);</p>

	<p>adj. 1722 (J.-B. LABAT, <i>Nouveau voyage aux Iles d'Amérique</i>, II, 250, <i>ibid.</i>, t. 26, p. 51); 2. subst. a) 1756 « brigand, voleur à main armée » (VOLTAIRE, <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i>, éd. R. Pomeau, t. 1, p. 180); b) 1828-29 « homme malhonnête, escroc, filou » (VIDOCQ, <i>Mém.</i>, t. 4, p. 50); adj. 1859 « personne d'une conscience peu délicate » (BONN.-PARIS). Empr., dans la région des Antilles cf. R. ARVEILLER, <i>Sur l'origine du français « flibustier »</i> ds <i>Fr. mod.</i> t. 45, 1977, p. 22-32) à l'angl. <i>freebooter</i> « corsaire » (dep. 1570 <i>frebetter</i> ds <i>NED</i>); également empr. par le néerl. <i>vrijbuiten</i> de même sens (dep. KILIAEN, cf. VALKH.), cf. aussi l'a. liégeois <i>vribute</i>, <i>vributeur</i> « voleur de grand chemin » (GDF.) et le m. b. all. <i>vributer</i>, cf. all. <i>Freibeuter</i>. Le passage de <i>fr-</i> à <i>fl-</i> (cf. <i>flibuste</i>) peut s'expliquer par l'infl. de <i>flibot</i> « sorte de petit navire », du néerl. <i>vlieboot</i> « petit cargo ». La forme <i>flibustier</i> avec un <i>-s-</i> est une hypercorrection, d'abord purement graphique, qui a fini par entrer dans la prononc. au début du XVIII^e s. comme dans d'autres mots en <i>-st-</i>.</p>
100	<p>FLIC, subst. masc. [1828 « agent de police » ds <i>ESN.</i>]; 1836 <i>flique</i> (PARENT-DUCHÂTELET, <i>De la prostitution dans la ville de Paris</i>, I, 137 ds <i>Fr. mod.</i> t. 15, p. 199); 1856 <i>flic</i> (MICHEL). Prob. empr. à l'arg. des malfaiteurs all. où <i>flick</i> est attesté dès 1510 au sens de « jeune homme, garçon » (cf. <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 143a et F. KLUGE, <i>Rotwelsch; Quellen und Wortschatz der Gaunersprache und der verwandten Geheimsprachen</i> p. 53, 76, 79 et <i>passim</i>).</p>
	<p>FLINGOT, FLINGUE, subst. masc. I. <i>Flingot</i> [1858 « fusil d'infanterie » (<i>ESN.</i>)]; 1872 (LARCH., p. 139). II. <i>Flingue</i> 1881 (RIGAUD, <i>Dict. arg. mod.</i>, p. 177). I dér. de <i>flingue*</i>; suff. arg. <i>-ot*</i>. II prob. empr. au bavarois <i>flinke</i>, <i>flinge</i> « fusil », var. dial. de l'all. <i>Flinte</i> de même sens (cf. <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 144b).</p>
	<p>FLINGUER, verbe trans. [1947 « tirer sur quelqu'un avec un flingue, une arme à feu » (ds <i>ESN.</i>)]; 1953 (SIMONIN, <i>op. cit.</i>, p. 136). Dér. de <i>flingue</i> (s.v. <i>flingot</i>); dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>FOC, subst. masc. [1463 <i>focke</i> mar. (Arch. Nord B 3537, n° 125759 ds <i>IGLF</i>; également <i>focke mast</i>, <i>ibid.</i>, ce texte présente de nombreuses translittérations du néerl.)], attest. isolée; de nouv. 1702 <i>foque</i> (AUBIN); 1722 <i>foc</i> (LABAT, <i>Nouv. voy.</i>, II, 252 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 51). Empr. au m. néerl. <i>focke</i> « misaine » (DE VRIES), cf. également m. b. all. <i>vocke</i> (LÜBBEN); all. <i>Fock</i>.</p>
	<p>FORBAN, subst. masc. 1. 1247 « bannissement » (<i>Cout. d'Anjou et du Maine</i>, I, 82 ds <i>R. Hist. litt. Fr.</i> t. 12, p. 706); 2. ca 1273 <i>forsban</i> « corsaire, pirate » (<i>Etablissements de Saint Louis</i>, éd. P. Viollet, t. 2, p. 388), attest. isolée; de nouv. 1505 <i>fourban</i> (<i>Relation authentique du voyage du capitaine de Gonnevillle</i>, éd. M. d'Avezac, p. 108); 3. 1831 <i>forban</i> « individu sans scrupules capable de tous les méfaits » (SUE, <i>Atar Gull</i>, p. 10). Déverbal d'un anc. <i>forbannir</i> « bannir » (ca 1260 ds <i>GDF.</i>), prob. de l'a. b. frq. <i>*firbannjan</i> « bannir » (cf. m. néerl. <i>verbannen</i>, VERDAM; all. <i>verbannen</i>) qui a subi une altération du préf. germ. <i>fir-</i> (all. <i>ver-</i>) par la prép. <i>fors*</i> (du lat. <i>foris</i>); cf. <i>FEW</i> t. 15, 1, 65b et 66a. Le terme est également attesté en b. lat., où l'on a <i>forbannire</i> « bannir, interdire; requérir le témoignage de quelqu'un » dep. le VI^e s. (NIERM.).</p>
105	<p>FORCENER, verbe trans. A. 1. Adj. ca 1050 <i>forsenede</i> « qui est hors de sens, qui perd la raison » (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 423); 2. verbe a) intrans. ca 1150 « être, devenir fou de colère » (<i>Charroi de Nîmes</i>, éd. D. Mc Millan, 79 : a pou n'est forsenez); b) trans. 1553 <i>forcener</i> « égarer, rendre fou, furieux » (O. DE MAGNY, <i>Les Amours</i>, sonn. 99 ds HUG.).</p>

	<p>B. Subst. 1174-76 <i>forsené</i> « personne en proie à une crise de folie furieuse » (G. DE PONT-SAINTE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, éd. E. Walberg, 4906). Composé de la prép. <i>fors*</i>, de l'a. subst. <i>sen</i> « raison, intelligence, sagesse » (v. <i>sens</i>) et du suff. <i>-é</i>; dés. <i>-er</i>. L'orth <i>forcené</i> est due à un rapprochement avec <i>force</i>.</p>
	<p>FORESTERIE, subst. fém. 1. 1467 « office de forestier » (Doc. A. de Courson ds GDF.); 2. 1946 « ensemble des principes, lois et méthodes nécessaires à la gestion des forêts » (<i>Forest.</i>). Dér. du rad. de <i>forestier*</i>; suff. <i>-erie*</i>; déjà attesté en lat. médiév. par <i>forestaria</i> « charge, pouvoirs d'un forestier » (1179 ds NIERM.). L'a. fr. a en outre un subst. <i>foresterie</i> « forêt, bois où il était défendu de chasser » (1294 ds GDF.); dér. de <i>forest</i> (s.v. <i>forêt</i>); suff. <i>-erie*</i>.</p>
	<p>FORESTIER, IÈRE, adj. A. Subst. ca 1140 « celui qui exerce une charge dans une forêt » (G. GAIMAR, <i>Histoire des Anglais</i>, éd. A. Bell, 6223). B. Adj. 1538 « qui est couvert de forêt; qui appartient à la forêt » (EST.). Dér. de <i>forest</i> (v. <i>forêt</i>); suff. <i>-ier*</i>; ou du b. lat. <i>forestarius</i> « régisseur d'une forêt royale ou seigneuriale » (dep. 667 ds NIERM.). <i>Forestier</i> conserve la prononc. du <i>-s-</i> sous l'infl. de la lang. jur. qui s'en est tenue à la forme anc.</p>
	<p>FORÊT, subst. fém. 1. 1121-34 <i>forest</i> « vaste étendue de terrain peuplée d'arbres » (PH. DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 401 ds T.-L.); 2. XIV^e s. « quantité considérable d'objets longs et serrés » (<i>Hugues Capet</i>, éd. La Grange, 3466 : forest dez lanchez). Du b. lat. [<i>silva</i>] <i>forestis</i> (de <i>forum</i> « tribunal ») « forêt relevant de la cour de justice du roi » puis « territoire soustrait à l'usage général et dont le roi se réserve la jouissance » (dep. 648 ds NIERM.); sens également attesté en a. fr. (XII^e s. ds T.-L.). La valeur jur. du mot, qui apparaît dès les premiers textes, appuie l'hypothèse de l'étymon lat. <i>forestis</i> plutôt que le frq. <i>*forhist</i> « futaie de sapins ».</p>
	<p>FORFAIRE, verbe. 1. a) Fin x^e s. <i>forsfaire</i> trans. « commettre (un délit) » (<i>Passion</i>, éd. d'A. S. Avalle, 290); b) ca 1100 trans. indir. « faire du mal, du tort à quelqu'un » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3758); c) 1121-34 intrans. « commettre un délit, agir contrairement à ce qu'on a le devoir de faire » (PH. DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 57 ds T.-L.); 2. ca 1130 trans. « payer une amende » (<i>Lois de Guillaume</i>, éd. J. E. Matzke, p. 11, § 12 : forfeit sun were); 3. a) ca 1130 « priver quelqu'un de quelque chose (de sa vie, de ses membres, etc.) » (<i>ibid.</i>, p. 15, § 18 : forfeit ad les membres); b) ca 1180 trans. « perdre par sa faute » (G. DE BERNEVILLE, <i>Gilles</i>, 228 ds T.-L.); c) 1283 trans. dr. féodal « perdre en punition d'un forfait (en parlant d'un bien) » (PH. DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i>, éd. A. Salmon, § 831). Dér. de <i>faire*</i>; préf. <i>for-</i> (v. <i>fors</i>). Le sens 2 est à rattacher à <i>forfait</i>^{3*}.</p>
110	<p>FORFAIT¹, subst. masc. Fin x^e s. <i>forsfait</i> « crime énorme, odieux » (<i>Passion</i>, éd. D'A.S. Avalle, 173). Part. passé substantivé de <i>forfaire*</i>.</p>
	<p>FORFAIT², subst. masc. [1580 <i>fayfort</i> (<i>Edit</i> ds LITTRÉ)] 1647 <i>fort-fait</i> (<i>Ordonn.</i> ds BOIZARD, <i>Traité des monnaies</i>, p. 114 ds DG). Composé de la forme verbale <i>fait</i> de <i>faire*</i> et de <i>for(t)</i> altération sous l'infl. de <i>forfait</i>^{1*} de l'a. m. fr. <i>fuer, fur</i> « taux » (v. <i>fur</i>), littéralement « taux, tarif déterminé à l'avance ».</p>

	<p>FORFAIT³, subst. masc. 1829 « indemnité due par le propriétaire d'un cheval ne participant pas à une course où il était engagé » (<i>J. des Haras</i>, IV, 299 ds BONN., p. 61); 1933 « non participation à une épreuve ou une compétition sportive dans laquelle on était engagé » (<i>Le Temps</i>, <i>loc. cit.</i>). Empr. à l'angl. <i>forfeit</i> (apparenté à <i>forfait</i>^{1*} et ^{2*} par empr. à l'a. fr.) désignant notamment toute amende ou indemnité due pour la rupture d'un contrat, le non respect d'un engagement</p>
	<p>FORFAITAIRE, adj. 1910 (<i>J.O., Loi sur retraites ouvr. et pays.</i>, p. 3000). Dér. de <i>forfait</i>^{2*}; suff. <i>-aire*</i>.</p>
	<p>Forfaitairement, adv. 1^{re} attest. 1934 (<i>BACQUIAS, loc. cit.</i>); de <i>forfaitaire</i>, suff. <i>-ment</i>^{2*}.</p>
115	<p>FORFAITURE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1130 « amende qui punit un délit » (<i>Lois de Guillaume</i>, éd. J. E. Matzke, p. 27, § 40); 2. a) 1283 <i>forfeture</i> dr. féod. « violation du serment de foi en hommage » (PH. DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i>, éd. A. Salmon, § 531); b) 1690 <i>forfaiture</i> dr. « prévarication d'un magistrat » (FUR.). Dér. savant de <i>forfaire*</i>.</p>
	<p>FORS, prép. A. Prép. 1. 938-950 <i>foers de</i> « hors de » (<i>Jonas</i>, éd. G. de Poerck, ligne 136); 2. ca 1100 <i>fors</i> « excepté, hormis » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 6). B. Adv. fin x^e s. « dehors » (<i>Passion</i>, éd. D'A. S. Avalle, 197). Du lat. class. <i>foris</i> adv. « dehors »; employé comme prép. en lat. de l'époque impériale. En fr., le mot <i>fors</i>, employé seul, comme prép. ou comme adv., est considéré comme sorti d'usage dep. le xvii^e s. (<i>cf.</i> Bouhours ds <i>Trév.</i> 1704) et a été évincé par <i>hors*</i>. Il apparaît cependant sous forme de préf. dans beaucoup de dér. et comp. anc. (<i>cf.</i> <i>forcener, formariage</i>, etc.).</p>
	<p>FOUDRE¹, subst. 1. <i>Ca</i> 1100 « décharge électrique qui se produit entre deux nuages » (<i>Roland</i>, éd. Bédier, 1426); 2. 1559 <i>foudre de guerre</i> « guerrier à qui rien ne résiste » (O. DE MAGNY, <i>Odes</i>, I, 129 ds <i>IGLF</i>); 3. 1594 masc. sing. « condamnation » (GUILLAUME DU VAIR, <i>Actions et traitez oratoires</i>, éd. R. Radouant, VIII, p. 340); 4. a) 1642 <i>coup de foudre</i> « événement qui déconcerte » (CORNEILLE, <i>Polyeucte</i>, II, 1, p. 407); b) 1813 « amour subit et violent » (JOUY, <i>Hermite</i>, t. 1, p. 288). Empr. au lat. <i>fulgura</i> plur. neutre du class. <i>fulgur, fulguris</i> « éclair » devenu fém. En lat. class. <i>fulmen</i> signifiait « foudre », il disparaîtra en b. lat. au profit de <i>fulgur</i> qui prendra ce sens où il est lui-même concurrencé par <i>éclair*</i>.</p>
	<p>FOUDRE², subst. masc. [1. a) xiii^e s. pic. <i>voder</i> « sorte de mesure » (GIRY, <i>Histoire de la ville de Saint-Omer</i>, p. 494 ds <i>IGLF</i> : <i>voder</i> d'ail); b) xv^e s. <i>voudre</i> « espèce de tonneau pour le vin du Rhin » (<i>Chron. de 1400 à 1476</i> ds LA CURNE), attest. isolée; de nouv. 1611 <i>vaudre</i> (COTGR.)]; 2. 1669 <i>foudre</i> « grand tonneau en Allemagne » (WIDERHOLD <i>All.-Fr.</i>). Empr. à l'all. <i>Fuder</i> « voiture de charge, mesure de liquide »; <i>cf.</i> a. h. all. <i>fotar, fodar</i> « voiture, charrette »; m. h. all. <i>vuoder</i> « charretée, voiturée »; « sorte de mesure pour les liquides » (LEXER). Les formes avec <i>v-</i> initial sont issues du m. néerl. <i>voeder</i> « charretée »; « mesure pour le vin » (DE VRIES <i>Nederl.</i>), lui-même empr. à l'all. <i>Fuder</i>; <i>cf.</i> FEW 15, 2, 186 a.</p>
	<p>FOURBANCER, verbe intrans. 1862 <i>fourbanser</i> « chercher une chose parmi d'autres, les mettant en désordre; déranger,</p>

	bouleverser » (HUGO, <i>loc. cit.</i>). Mot dial. du Centre et de l'Ouest. Orig. obsc. Soit altération d'apr. <i>fourbir</i> * (cf. <i>FEW</i> t. 3, p. 901a, note 8), de <i>fourgancer</i> « fourgonner, bouleverser », var. dial. de <i>fourgonner</i> au sens de « fouiller quelque part en dérangeant les objets » (cf. <i>FEW</i> t. 3, p. 900a); cf. encore à tort, le berrichon <i>forbanser</i> « rôder avec de mauvaises intentions » (cf. <i>FEW</i> t. 15, 1, p. 65b); soit dér. du rad. de <i>fourbir</i> * avec un suff. <i>-ancer</i> difficile à expliquer (cf. <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 189b).
120	FOURBE¹, subst. et adj. A. Subst. masc. 1. 1455 « voleur qui seconde l'escroc » (<i>Procès des Coquillards dijonnais</i> ds ESN.); 2. 1643 « personne qui a recours, pour tromper, à des moyens odieux » (CORNEILLE, <i>Menteur</i> , V, 2, 1493). B. Adj. 1638 « qui a recours, pour tromper, à des moyens odieux » (DESCARTES, <i>Lettre au Père Mersenne</i> , 11 oct. ds <i>Œuvres philosophiques</i> , éd. F. Alquié, t. 2, p. 106). De <i>fourbe</i> ^{2*} .
	FOURBE², subst. fém. 1. Ca 1460 <i>forbe</i> « tromperie basse et odieuse » (<i>Mystère du siège d'Orléans</i> , p. 548 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1604 <i>fourbe</i> « habitude de tromper; disposition à tromper » (MONTCHRESTIEN, <i>Hector</i> , éd. L. Petit de Julleville, 5). Déverbal de <i>fourbir</i> * « nettoyer » pris au sens arg. de « voler » (ca 1223 <i>forbir</i> , G. DE COINCY, <i>Miracles de Nostre Dame</i> , éd. Fr. Kœnig, II Mir. 12, 17), d'apr. une évolution sém. qui se retrouve également dans des mots comme <i>polir</i> , <i>polisson</i> ; <i>nettoyer</i> ; <i>laver</i> , etc. Cette hyp. étymol. peut être appuyée par la présence d'un verbe <i>forbeter</i> « tromper » (hapax XIII ^e s.) et d'un subst. <i>forbet</i> , <i>fourbet</i> « tromperie, ruse » (XV ^e s.); cf. <i>FEW</i> t. 15, 1, p. 100a.
	FOURBER, verbe trans. 1643 « tromper perfidement » (CORNEILLE, <i>Le Menteur</i> , V, 2, v. 1579). Dénominateur de <i>fourbe</i> ^{2*} ; dés. <i>-er</i> .
	FOURBERIE, subst. fém. 1. 1640 « tromperie basse et odieuse » (OUDIN <i>Ital.-Fr.</i>); 2. 1655 « caractère du fourbe, disposition à tromper par artifice » (MOLIÈRE, <i>L'Étourdi</i> , I, 362). Dér. de <i>fourbe</i> ^{2*} , suff. <i>-erie</i> * (aidant à lever l'ambiguïté résultant des subst. <i>fourbe</i> ^{1 et 2*}).
	FOURBI, subst. masc. 1. a) 1542 <i>fourby</i> « sorte de jeu de cartes » (RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. M. A. Screech, var. entre 99 et 100 de l'édition E); b) 1835, 20 sept. arg. « jeu frauduleux » ([RASPAIL], <i>Réf. pénit.</i> , p. 2); 2. [1861 « trafic malhonnête » ds ESN.]; 1872 « friponnerie » (LARCH. <i>Suppl.</i>); 3. 1886 arg. milit. (COURTELINE, <i>Gaîtés Esc.</i> , p. 10 ds SAINÉAN, <i>Lang. par.</i> p. 69); 4. a) 1883 « choses en désordre » (RICHEPIN, <i>loc. cit.</i>); b) 1888 « tout objet dont on ne peut dire le nom » (COURTELINE, <i>loc. cit.</i>). Part. passé subst. de <i>fourbir</i> *; on notera que le sens 3 est dû à l'infl. sém. de <i>fourbir</i> *, absente dans tous les autres sens.
125	FOURBIR, verbe trans. Ca 1100 <i>furbir</i> « nettoyer un objet de métal de façon à le rendre brillant » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 1925). Du germ. occ. * <i>furbian</i> ; cf. m. h. all. <i>vürben</i> , <i>vurben</i> « nettoyer » (LEXER).
	Fourbissage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1402 (<i>Reg. aux publications</i> , 1393-1408, A. Tournai ds GDF. <i>Compl.</i>); du rad. du part. prés. de <i>fourbir</i> , suff. <i>-age</i> *.

	<p>FOURBISSEUR, subst. masc. 1^{re} moitié du XIII^e s. <i>forbeor</i> « celui qui polit et monte les armes blanches » (<i>Continuation de Perceval</i>, éd. W. Roach, t. 1, 19277 [var. du ms. E]); seconde moitié du XIII^e s. <i>forbisseor</i> (<i>ibid.</i> [var. du ms. Q]). Dér. du rad. du part. prés. de <i>fourbir</i>*; suff. -<i>eur</i>^{2*}.</p>
	<p>FOURNIMENT, subst. masc. 1. 1260 <i>fournement</i> « doublure, garniture » (E. BOILEAU, <i>Métiers</i>, 209 ds T.-L.); <i>ca</i> 1265 <i>furniment</i> (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. J. Carmody, p. 157, 5); 2. a) 1557 <i>fourniment</i> « sorte d'étui dont les soldats et les chasseurs se servent pour mettre leur poudre » (MERLET, <i>Registres et minutes de notaires du Comté de Dunois</i>, p. 135); b) 1750 « ensemble des objets composant l'équipement du soldat » (VOLTAIRE, <i>Lettre Prusse</i>, 35 ds LITTRÉ); 3. 1841 fam. « objets, matériel, vêtements propres à une profession ou à quelqu'un » (BALZAC, <i>Tén. affaire</i>, p. 145). Dér. de <i>fournir</i>*; suff. -<i>iment</i>, qui remplace l'anc. -<i>ement</i>, sous l'infl. de <i>fournir</i>*, <i>fourni</i> et peut-être aussi de l'ital. <i>fornimento</i> de même sens, déjà attesté au mil. du XIII^e s. (cf. BATT.).</p>
	<p>FOURNIR, verbe trans. Verbe A. trans. 1. a) 1119 <i>furnir</i> « achever, ajouter les éléments nécessaires pour qu'il ne manque rien » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i>, 2077 ds T.-L.); b) <i>ca</i> 1160 <i>fornir</i> « exécuter, réaliser, produire, achever » (<i>Enéas</i>, 545, <i>ibid.</i>); 2. a) <i>ca</i> 1160 « livrer, procurer, donner » (<i>ibid.</i>, 4971, <i>ibid.</i>); b) 1174-76 <i>furnir</i> « pourvoir, approvisionner » (G. DE PONT-STE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, éd. E. Walberg, 2495). B. Intrans. <i>ca</i> 1377 <i>fournir a</i> « pourvoir à qqc., y suffire » (<i>Gace de la Buigne</i>, 10307 ds T.-L.); 1538 <i>fournir de qqc.</i> « livrer, procurer » (EST. ds FEW t. 15, 2, p. 182b). II. Adj. 1. <i>ca</i> 1150 <i>forni</i> « robuste » (<i>Charroi de Nîmes</i>, éd. D. Mc Millan, 326); 2. XIV^e s. [ms.] <i>fourni</i> « épais, touffu (en parlant de sourcils) » (CHR. DE TROYES, <i>Perceval</i>, éd. A. Hilka, 1819, var. du ms. B.N. fr. 1453), attest. isolée; de nouv. 1690 « épais, touffu (du bois) » (FUR.); 3. 1611 « approvisionné » (COTGR.). Du germ. occ. *<i>frumjan</i>; cf. a. h. all. <i>frumman</i> « achever, exécuter » (GRAFF t. 3, col. 649-651); m. h. all. <i>vrumen</i>, <i>vromen</i> « être utile, profiter, procurer » (LEXER); all. <i>frommen</i> « être utile, servir à quelqu'un ». Le got. atteste aussi un subst. <i>fruma</i> « le premier » (FEIST). La forme <i>fournir</i> au lieu de <i>fourmir</i> (cf. a. prov. <i>formir</i> d'apr. LEVY (E.) <i>Prov.</i>) s'explique prob. par l'infl. de <i>garnir</i>, sémantiquement très proche.</p>
130	<p>FOURNISSEMENT, subst. masc. 1^{er} quart XIII^e s. <i>fornissement</i> « action de livrer, de procurer » (<i>Machsor Vitry</i>, éd. G. Schlessinger, p. 41, glose n^o 46); 2. a) 1723 comm. (SAVARY); b) 1804 jurispr. (<i>Code civil</i>, p. 152). Dér. du rad. du part. prés. de <i>fournir</i>*; suff. -<i>issement</i>*.</p>
	<p>FOURNISSEUR, EUSE, subst. 1415 « personne qui fournit des marchandises, des denrées à un client » (<i>Ordonnances des rois de France de la troisième race</i>, t. 10, p. 297). Dér. du rad. du part. prés. de <i>fournir</i>*; suff. -<i>eur</i>^{2*}.</p>
	<p>FOURNITURE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1185 <i>fornesture</i> « provisions » (A. DE PARIS, <i>Alexandre, III</i>, 3526 in <i>Elliott Monographs</i>, 37, p. 222); 2. 1436 <i>fourniture</i> « action de fournir, d'approvisionner » (Arch. Nord, B. 17655 dossier Péronne ds IGLF); 3. 1680 art culin. (RICH.). Dér. du rad. de <i>fournir</i>*; suff. -(i)ture*. La forme avec -i- est attestée pour la 1^{re} fois en 1393 (<i>forniture</i> « largeur » ds FAGNIEZ, <i>Études sur l'industrie à Paris au XIII^e et XIV^e s.</i>, p. 347).</p>
	<p>FOURRAGE¹, subst. masc. 1160-74 <i>aler en forrasge</i> « aller fourrager pour se procurer des vivres » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J.</p>

	Holden, III, 4835). Dér. de <i>feurre</i> *; suff. coll. <i>-age</i> *.
	Fourrage², subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1489 <i>fourage</i> , subst. masc. « métier de fourreur » (<i>Stat. des vayriers fourreurs, Reg. des stat.</i> , p. 340, Arch. mun. Abbeville ds GDF.); b) 1836 <i>fourrage</i> , subst. masc. « fil de caret dont on enveloppe un cordage » (<i>Ac. Suppl.</i>); c) 1901 « action de mettre de la fourrure sur un câble » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); d) 1930 pelleterie « pelleterie préparée pour servir de doublure à un vêtement » (<i>Lar. 20^e</i>); de <i>fourrer</i> , suff. <i>-age</i> *.
135	FOURRAGER¹, verbe. 1. 1357-61 <i>fourragier</i> « couper, amasser du fourrage en parlant des troupes qui ravageaient la campagne pour approvisionner leurs chevaux » (J. LE BEL, <i>Chron.</i> , éd. J. Viard et E. Déprez, t. 2, p. 60); 2. a) trans. 1684 « mettre en désordre en faisant des recherches » (N. LE BRETON, sieur de Hauteroche, <i>Esprit follet</i> , III, 4 ds LITTRÉ); b) intrans. 1691 « <i>id.</i> » (LA BRUYÈRE, <i>Les Caractères</i> , éd. G. Servois, t. 3, 1, p. 7 [var.]). Dér. de <i>fourrage</i> *; dés. <i>-er</i> .
	FOURRAGER², ÈRE, adj. et subst. fém. 1829 (BOISTE). Dér. de <i>fourrage</i> *; suff. <i>-ier</i> * réduit à <i>-er</i> devant [z].
	FOURRAGÈRE, subst. fém. 1850 arm. (<i>Journ. milit. offic.</i> , 87 [Bruxelles] ds QUEM. DDL t. 16). Fém. subst. de <i>fourrager</i> ² *; ce sens est peut-être issu d'une accept. non attestée de « corde à fourrage ».
	FOURRAGEUR, subst. masc. 1. Fin XIV ^e s. <i>fourrageur</i> « soldat qui va au fourrage, aux vivres » (J. FROISSART, <i>Chroniques</i> , II, 13, éd. S. Luce, t. 9, p. 16); 2. a) 1553 « pillard » (<i>Bible Gérard, Jere. 48^e</i> ds FEW t. 15, 2, p. 155a); b) av. 1859 fig. « celui qui prend son bien çà et là » (SAINTE-BEUVE, <i>Caus. lundi</i> , t. 14, p. 256); 3. 1841 « cavalier d'un peloton qui combattait en ordre dispersé » (BALZAC, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>fourrage</i> *; suff. <i>-eur</i> ² . L'approvisionnement en vivres pour l'armée s'effectuait généralement dans l'anarchie la plus totale d'où les sens 2 a et b.
	FOURRÉ, subst. masc. 1690 expr. <i>lieu fourré</i> « garni d'arbustes, de buissons, de bois épais » (FUR.); 1776-1778 <i>fourré</i> subst. masc. « endroit d'un bois garni d'arbustes serrés » (ROUSSEAU, <i>Rêveries du Promeneur solitaire, Septième Promenade</i> ds Œuvres, éd. B. Gagnebin et M. Raymond, p. 1071). Part. subst. du verbe <i>fourrer</i> *.
140	FOURREAU, subst. masc. 1. [<i>Ca</i> 1100 <i>furrer</i> « enveloppe allongée destinée à recevoir une chose de même forme quand on n'en fait pas usage » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 444)]; <i>ca</i> 1174 <i>forrel</i> « <i>id.</i> » (BENOIT, <i>Chron. des ducs de Normandie</i> , éd. C. Fahlin, 24467); 2. a) av. 1614 <i>fourreau</i> « habillement étroit des soldats » (BRANTÔME, <i>Couronn. fr.</i> , VI, 106 ds GDF.); b) <i>ca</i> 1780-1800 « robe étroite, de forme droite » (vêtement que portaient les femmes depuis le règne de Louis XVI jusque sous le Premier Empire d'apr. LITTRÉ). Dér. de l'a. fr. <i>fuerre</i> « gaine de l'épée » (<i>ca</i> 1165-70, <i>Erec et Enide</i> , 877 ds T.-L.) du germ. * <i>fodr</i> qu'on suppose d'apr. le got. <i>fodr</i> « gaîne de l'épée » (FEIST), a. h. all. <i>fôtar</i> « étui » (GRAFF t. 3, col. 379), lat. médiév. <i>fodorus</i> (1010 « fourreau » ap. NIERM., p. 439) suff. <i>-eau</i> *, peut-être dû au besoin de distinguer <i>fuerre</i> « fourreau » de son homon. <i>fuerre</i> « fourrage, paille » (<i>feurre</i> *).
	FOURRER, verbe trans. 1. a) <i>ca</i> 1165 <i>forrer</i> « doubler, garnir un vêtement avec de la fourrure » (B. DE STE-MAURE, <i>Troie</i> ,

	éd. L. Constans, 1233 et 13335); b) 1228 <i>fourré</i> « garni intérieurement de confitures, de farces, etc. » (J. RENART, <i>G. de Dole</i> , éd. F. Lecoy, 1513); c) fin XIV ^e s. <i>se fourrer</i> « se garnir d'habits bien chauds » (E. DESCHAMPS, <i>Œuvres</i> , éd. Queux de St Hilaire et G. Raynaud, t. VII, 55); d) 1464 orfèvre. [de pièces en métal vil couvert d'une fine couche d'or] (<i>Maistre Pierre Pathelin</i> , éd. R. T. Holbrook, 339); e) 1691 « recouvrir un cordage de bandes de toiles goudronnées, de fil de caret pour le préserver du frottement » (OZANAM); 2. a) 1480 <i>fourrer</i> « mettre, faire entrer comme dans un fourreau » (G. COQUILLART, <i>Les Droitz nouveaulx ds Œuvres</i> , éd. M. J. Freeman, 1037); b) 1419-22 <i>se fourrer</i> « se mettre, se placer quelque part » (CHASTELLAIN, <i>Œuvres</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. 1, p. 293, 15). Dér. de <i>fuerre</i> « fourreau » (<i>fourreau*</i>); dés. -er.
	FOURREUR, subst. masc. 1260 « marchand de fourrures » (E. BOILEAU, <i>Métiers</i> , éd. G.-B. Depping, p. 254). Dér. de <i>fourrer*</i> ; suff. -eur ^{2*} .
	FOURRIER, subst. masc. 1. Ca 1135 <i>forier</i> « soldat qui va au fourrage, au pillage » (<i>Couronnement Louis</i> , éd. E. Langlois, 2285); 2. a) ca 1280 <i>fourier</i> « officier de la cour chargé d'assurer le logement » (PH. DE BEAUMANOIR, <i>Jehan et Blonde</i> , éd. H. Suchier, 5193); b) 1452 milit. <i>fourrier</i> (G. CHASTELLAIN, <i>Chron.</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 323, 11); 3. 1268 <i>forrier</i> « avant coureur » (<i>Cristal et Clarie</i> , éd. H. Breuer, 5341); av. 1514 fém. <i>fourrière</i> (J. LEMAIRE DE BELGES, <i>Illustrations de Gaule et singularités de Troie</i> , p. 206-207). Dér. de <i>fuerre</i> « fourrage »; suff. -ier*.
	FOURRIÈRE, subst. fém. 1. a) Ca 1225 <i>foriere</i> « écurie » (RECLUS DE MOLLIENS, <i>Charité</i> , 8, 6 ds T.-L.); b) [1574 <i>mettre en fourrie</i> « lieu où l'on retenait des animaux saisis par suite de contravention » (<i>Coutumes de Cambrai ds Le Nouveau Coutumier Général</i> , II, p. 298, art. 22)]; c) 1740 <i>mettre en fourrière</i> « id. » (Ac.); d) 1839 « lieu où l'on place les animaux ou les voitures saisis par suite de contravention » (<i>arrêté du 28 février 1839 ds Lar. 19^e</i>); 2. 1260 <i>forriere</i> « magasin à fourrage » (E. BOIL., <i>Liv. des mestiers</i> , 1 ^{re} p., XCIX, 1 ds GDF.); 3. 1319 <i>fourrière</i> « bâtiment d'une grande maison où l'on renferme diverses provisions » (<i>Cartons des rois</i> , A.N. K 40, pièce 23 ds GDF. Compl.). Dér. de l'a. fr. <i>fuerre</i> fourrage »; suff. -ière*.
145	FOURRURE, subst. fém. 1. a) Ca 1160 <i>forrière</i> « peau de certains mammifères avec son poil » (<i>Enéas</i> , 747 ds T.-L.); b) 2 ^e moitié du XIII ^e s. « vêtement fait avec des peaux ainsi préparées » (<i>Romances et Pastourelles</i> , III, 48, 36, <i>ibid.</i>); c) 1690 « robe fourrée, garnie de fourrures des magistrats, des docteurs et qui fait état de leur qualité » (FUR.), p. ext. 1689 (éd.) « magistrat portant fourrure » (LA BRUYÈRE, <i>Les Caractères</i> , éd. G. Servois, t. 3, 1, p. 62); d) 1690 hérald. (FUR.); 2. a) 1690 mar. (FUR.); b) 1812 menuis. (BOISTE); 3. 1901 orfèvre. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>fourrer*</i> ; suff. -ure*.
	Fourvoisement, subst. masc. 1 ^{res} attest. [XIII ^e s. <i>favoisement</i> « action de s'égarer » ici fig. (<i>Alexis</i> , éd. Ch. E. Stebbins, 230)], apr. 1465 [ms.] <i>erreur et forvoisement</i> (L'ANONYME D'ANGERS, <i>Pelerin. de la vie hum.</i> , Ars. 2319, f ^o 152 r ^o ds GDF. Compl.); du rad. de <i>fourvoyer</i> , suff. -(e)ment ^{1*} .
	FOURVOYER, verbe trans. 1160-74 « écarter quelqu'un du bon chemin » (WACE, <i>Rou</i> , éd. A. J. Holden, II ^e part., 2389); fin XII ^e s. pronom. (<i>Sermon St Gregoire sur Ezechiel</i> , 123, 11 ds T.-L.). Composé de <i>for-</i> , <i>four-</i> , v. <i>fors</i> et de <i>voie*</i> ; dés. -er.

	<p>FRAÎCHEMENT, adv.</p> <p>1. <i>Ca</i> 1150 <i>freschement</i> « rapidement, tout de suite » (<i>Thèbes</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 6817); 2. 1225-30 « récemment » (G. DE LORRIS, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 545); 3. 1393 « avec une fraîcheur agréable, au frais » (<i>Ménagier</i>, t. 2, p. 307 ds T.-L.). Dér. de <i>frais</i>, <i>fraîche</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>^{2*}.</p>
	<p>FRAÎCHEUR, subst. fém.</p> <p>A. 1. <i>Ca</i> 1200 <i>frescor</i> « endroit où il fait doux et modéré » (<i>Anseïs de Carthage</i>, 7958 ds T.-L.); 2. 1213 <i>freschor de l'iaue</i> « propriété de ce qui est frais ou rafraîchissant » (<i>Faits des Romains</i>, éd. L. F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, t. 1, p. 602, 26); 3. av. 1528 <i>frescheur</i> « température fraîche, air frais » (J. D'AUTON, <i>Chroniques de Louis XII</i>, éd. R. Maulde de la Clavière, t. 4, p. 214). B. 1. a) 1288 [ms.] <i>frescor</i> « éclat, lustre (d'une fleur) » (<i>Athis et Prophilias</i>, éd. A. Hilka, t. 1, p. 47, var. du vers 1311); b) 1379 <i>frescheur</i> « ce qui n'a subi aucune altération » (J. DE BRIE, <i>Bon Berger</i>, 47 ds T.-L.); c) 1595 « qualité de ce qui respire la jeunesse, la santé » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 21, éd. A. Thibaudet, p. 123); 2. 1412 <i>fraîcheur</i> « qualité de ce qui est nouvellement arrivé » (Arch. J.J. 167, pièce 11 ds GDF.). Dér. de <i>frais</i>, <i>fraîche</i>*; suff. <i>-eur</i>^{1*}.</p>
150	<p>FRAÎCHIN, subst. masc.</p> <p>1573 <i>fraichin</i> « odeur de sel, de poisson qui vient de la mer » (BELLEAU, <i>La Pierre d'aymant</i> ds <i>Œuvres</i>, I, f^o 23 v^o ds GDF.). Altération avec le suff. <i>-in</i>*; du m. fr. <i>frescume</i> « odeur du poisson frais » (de <i>fresc</i>, <i>fresche</i> [v. <i>frais</i>¹]) (1376, <i>Modus et Ratio</i>, 53, 64 ds T.-L.); (cf. aussi ital. <i>frescume</i> « fourrage frais; puanteur » dep. le xix^e s. ds <i>DEI</i>); cf. <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 175.</p>
	<p>FRAÎCHIR, verbe intrans.</p> <p>1. 1^{re} moitié du xii^e s. <i>frescissanz</i> adj. « tout nouveau » (<i>Psautier d'Oxford</i>, 80, 8 ds T.-L.); 2. <i>ca</i> 1200 <i>freschir</i> trans. « rafraîchir, restaurer les forces de quelqu'un » (<i>Destruction de Rome</i>, éd. G. Groeber, 214) rare; 3. [1616 <i>afraischir</i> intrans. mar. « augmenter de force (en parlant du vent) » (A. D'AUBIGNÉ, <i>Histoire universelle</i>, II, 50 ds LITTRÉ)]; 1678 <i>fraichir</i> (GUILLET, III, p. 165); 4. 1626 <i>fraîchir</i> « devenir frais (en parlant de la température) » (A. HARDY, <i>Triomphe d'Amour</i>, V, 3 ds <i>Théâtre</i>, éd. E. Stengel, t. 4, p. 324). Dér. de <i>frais</i>, <i>fraîche</i>*; dés. <i>-ir</i>.</p>
	<p>FRAIS¹, FRAÎCHE, adj., adv. et subst.</p> <p>A. Adj. 1. a) [Fin xi^e s. <i>fresc</i> « (vin) frais, tiré immédiatement du tonneau » (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1)]; <i>ca</i> 1100 <i>fresche</i> (herbe) « qui est tout à fait récent, qui n'est pas altéré (en parlant de choses corruptibles) » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2492); adv. 1393 « récemment, nouvellement » (<i>Ménagier</i>, éd. Ste Bibliophile fr., t. 2, p. 90 : les perdris [...] sont fresches tuées); b) 1160-74 <i>frais</i> « ce qui n'est ni salé, ni fumé » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 2889); c) 1563 <i>argent frais</i> « argent récemment reçu » (RONSARD, <i>Eglogue</i>, 104 ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. P. Laumonier, t. 12, p. 99); d) 1643 « qui vient d'être appliqué, qui n'est pas encore séché » (ROTROU, <i>Bélissaire</i>, II, 9 ds LITTRÉ : écriture fraîche); 2. a) 1155 <i>fresche</i> (vertu) « qui a recouvré ses forces, sa vitalité » (WACE, <i>Brut</i>, éd. I. Arnold, 12831); b) 1160-74 <i>un destrier tot freis</i> « qui respire la santé et la vie » (ID., <i>Rou</i>, éd. A. J. HOLDEN, III, 8352); c) <i>ca</i> 1165 <i>fresche</i> (flor) « qui a de l'éclat, du lustre » (B. DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 26904 ds T.-L.); 3. mar. a) 1559 <i>vent frais</i> « vent qui souffle avec une certaine force et bon pour faire route » (AMYOT, <i>Pompée</i>, 110 ds LITTRÉ); b) 1643 <i>frez</i> subst. « vent » (FOURNIER, <i>Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation</i>, p. 8), emploi isolé; de nouv. 1691 (beau) <i>frais</i> « vent favorable à des degrés plus ou moins forts » (OZANAM). B. <i>Ca</i> 1200 <i>frais</i> « légèrement froid » (<i>Aiol</i>, 9029 ds T.-L.); 1549 <i>fraiz</i> subst. « air frais, température fraîche » (DU BELLAY, <i>Deffence et illustration de la langue françoise</i>, éd. H. Chamard, p. 160, 31); fin xiv^e s. <i>il fait fresc</i> adv. (FROISSART, <i>Chroniques</i>, éd. G. Raynaud, t. 10, p. 288, 5-6). Du germ. occ. *<i>frisk</i></p>

	« récent, inaltéré, frais »; cf. a. h. all. <i>frisc</i> « id. » (GRAFF t. 3, col. 832); m. h. all. <i>vrisch</i> « récent, inaltéré, vigoureux » (LASCH-BORCHL.); all. <i>frisch</i> « nouveau, récent; légèrement froid ».
	FRAIS², subst. masc. plur. 1. 1260 <i>frais</i> au plur. « dépenses » (E. BOILEAU, <i>Métiers</i> , 214 ds T.-L.); 2. dr. a) 1549 « dépenses pour la passation d'un acte et pour tout ce qui doit en résulter » (EST. : fraiz et loyaulx cousts); b) 1585 « dépenses occasionnées par l'accomplissement d'un acte judiciaire ou d'une formalité prescrite par la loi » (N. DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i> , éd. J. Assézat, t. 1, p. 316). Plur. de l'a. fr. <i>fret</i> , <i>frait</i> proprement « dommage qu'on cause en rompant quelque chose » (1266, <i>Escrit Andriu de le Yourc</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); d'où « dépense destinée à le réparer » (<i>ca</i> 1276. A. DE LA HALLE, <i>Jeu d'Adam</i> , 481 ds T.-L.), par l'intermédiaire de la loc. <i>paier le fret</i> proprement « payer le bris, le dégât » (1216, G. LE CLERC, <i>Fergus</i> , 108, 4, <i>ibid.</i>). Du lat. pop. <i>fractum</i> « frais, dépense » (XIII ^e s. ds NIERM.), neutre subst. du lat. class. <i>fractus</i> « brisé, morcelé », part. passé adjectivé de <i>frangere</i> « briser, rompre ».
	FRAMBOISE, subst. fém. A. Subst. <i>ca</i> 1175 bot. (B. DE STE-MAURE, <i>Ducs de Normandie</i> , 30819 ds T.-L.). B. Adj. 1919 « couleur rose » (BENOIT, <i>loc. cit.</i>). Prob. de l'a. b. frq. <i>*brambasi</i> « mûre de ronce »; cf. a. h. all. <i>bramberi</i> « id. » (GRAFF t. 3, col. 304); <i>pramperi</i> (<i>ibid.</i> , col. 204); all. <i>Brombere</i> . Les attest. les plus anc. du mot figurent dans des gloss. lat.-all. des x ^e et xi ^e s. sous la forme <i>frambose</i> « hintperi » (cf. <i>Z. rom. Philol.</i> t. 28, p. 523). La forme avec la diphtongue <i>oi</i> (pour <i>ai</i> : <i>*framboise</i>), vient de l'influence de la labiale précédente; le changement de <i>b-</i> initial en <i>f-</i> , s'explique par l'infl. anal. de <i>fraise</i> *.
155	Framboisier, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1306 bot. (<i>Doc. ds Bibl. Éc. Chartes</i> t. 53 (1892), p. 414); du rad. de <i>framboise</i> , suff. - <i>ier</i> *.
	FRAMBOISER, verbe trans. A. Verbe trans. 1651 « parfumer avec du jus de framboise » (BONNEFONS, <i>Le Jardinier françois</i> , p. 305). B. Adj. <i>framboisé</i> 1690 « qui a le parfum de la framboise » (FUR.). Dér. de <i>framboise</i> *; dés. - <i>er</i> .
	FRETIN, subst. masc. 1193 « menus débris sans valeur » spéc. d'argent, de monnaie (HÉLINANT, <i>Vers de la Mort</i> , éd. F. de Wulff et E. Walberg, XIV, 10 : Romme emploie maint denier faus Et tot fraitin et tot seon); 1606 <i>menu fretin</i> « petits poissons » (NICOT); <i>id.</i> « menu peuple » (<i>ibid.</i>). Dér. de <i>frait</i> , <i>fret</i> , part. passé du verbe a. fr. <i>fraindre</i> « briser » (<i>ca</i> 1100, <i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 1247), du lat. class. <i>frangere</i> « casser, briser »; suff. - <i>in</i> *.
	FRETTAGE, subst. masc. 1865 « action de fretter (une roue, un canon) » (LITTRÉ). Dér. de <i>fretter</i> *; suff. - <i>age</i> *.
	FRETTE¹, subst. fém. 1. a) Av. 1188 <i>fraite</i> « lanière ou corde entrelacée autour des jambes pour maintenir les souliers ou les houseaux » (<i>Partenopeus de Blois</i> , éd. J. Gildea, 2955); b) 1 ^{re} moitié du XIII ^e s. « virole de fer dont on garnit le moyeu d'une roue » (AUMERI, <i>Passion Ste Catherine</i> , 2069 ds T.-L.); 1865 <i>frette</i> artill. (LITTRÉ). Prob. déverbal de <i>fretter</i> *.

160	<p>FRETTE², subst. fém. 1. 1352 <i>frète</i> blas. (DOUËT D'ARCO, <i>Comptes d'argenterie des rois de France</i>, p. 139); 2. 1856 <i>frette</i> archit. (LENOIR, <i>Archit. monast.</i>, p. 179). Soit dér. régressif de <i>fretter</i> (seulement attesté au part. passé, s.v. <i>fretté</i>); soit fém. subst. de l'anc. part. passé <i>frait</i> « brisé, cassé » (XII^e s. ds T.-L.), du lat. class. <i>fractus</i> « brisé, morcelé ».</p>
	<p>FRETTER, verbe trans. 1. a) Ca 1200 <i>freter</i> « consolider avec des viroles » (G. DE DOUAI, <i>Conquête de Jérusalem</i>, 1730 ds T.-L.); b) fin XIII^e s. « maintenir (les souliers et les houseaux) par des cordes ou tresses (s'enroulant autour de la jambe) » (<i>Aucassin et Nicolette</i>, éd. M. Roques, XXIV, 20); 2. 1867 <i>fretter</i> artill. (HUGO, <i>Paris</i>, p. 11). Orig. incertaine. Prob. empr. au lat. pop. <i>*firmitare</i> « consolider » qui donne régulièrement <i>ferter</i> (cf. T.-L. et GDF.) puis <i>fretter</i> par métathèse (cf. G. Tilander ds <i>St. neophilol.</i> t. 18, pp. 18-31).</p>
	<p>FRIQUET, subst. masc. 1. 1555 « sorte de moineau » (BELON, <i>Histoire de la nature des oyseaux</i>, p. 363). 2. 1832-36 « indicateur de police » (<i>Chanson de détenus de Bicêtre</i>, d'apr. VIDOCQ, <i>Voleurs</i>, II, p. 184). Emploi subst. de l'anc. adj. <i>friquet</i> « élégant, pimpant, sémillant » (1280, <i>Clef d'Amour</i>, 1496 ds T.-L.), dér. de <i>frique</i> (s.v. <i>frisque</i>); suff. <i>-et*</i>.</p>
	<p>FRISQUE, adj. 1. 1306 <i>frique</i> « vif, bien découpé (d'un cheval) » (G. GUIART, <i>Royaux Lignages</i>, 6716 ds T.-L.); 2. ca 1360 <i>fricque</i> « vif, pimpant, enjoué » (<i>Chevalier cygne</i>, édition Reiffenberg, 4831). Du got. <i>*friks</i> attesté indirectement dans le composé <i>faihu-friks</i> « avide d'argent, cupide » (FEIST) auquel aurait correspondu un frq. <i>*frok</i>, cf. m. néerl. <i>vrec</i> « avide d'argent, avare » (VERDAM); a. h. all. <i>freh</i> de même sens (GRAFF t. 3, col. 793); m. h. all. <i>vrech</i> « courageux, hardi » (LEXER); all. <i>frech</i> « insolent, impertinent ». Il se peut cependant que le frq. ait connu une forme <i>*frik</i> qui serait à l'origine des mots fr. (cf. le rhénan <i>frick</i> « avare » ds FEW t. 15, 2, p. 172b). L'insertion du <i>-s-</i> en fr. (ca 1400 ds FEW, loc. cit.) s'explique par l'infl. de <i>fresche</i> (anc. forme du fém. de <i>fres</i>, v. <i>frais</i>¹) de sens voisin. Depuis le mil. du XVIII^e s. <i>frisque</i> ne se dit guère que dans le burlesque (cf. BRUNOT t. 6, 2, p. 1018).</p>
	<p>FRISQUET, ETTE, adj. 1. 1827 subst. « petit froid vif et piquant » (<i>Le Vice puni ou Cartouche</i>, p. 103); 2. 1845 <i>il fait frisquet, avoir frisquet</i> (BESCH.); 3. 1865 « un peu froid » (LITTRÉ). Dér. du wallon <i>frisque</i> « froid », empr. au flam. <i>frisch</i> « un peu froid »; cf. m. néerl. <i>frisc</i> « frais » (v. <i>friche</i>); suff. <i>-et*</i>.</p>

Lettre G

1	<p>GAFFE¹, subst. fém. [1393 ds BL.-W.¹⁻⁵]; 1455 « perche munie d'un croc » (A.N. J.J. 183, pièce 61 ds GDF. <i>Compl.</i> : ung baston, nommé gaffe, ayant ung crocq de fer au bout). Empr. à l'a. prov. <i>gaf</i> « crochet, perche » (XIV^e s. ds LEVY (E.) <i>Prov.</i>), dér. de <i>gafar</i> « saisir » (s.v. <i>gaffer</i>¹).</p> <p>GAFFE², subst. fém. 1872 <i>faire une gaffe</i> « commettre une maladresse » (<i>Lar.</i> 19^e). Prob. de <i>gaffe</i>¹. Le sens de « maladresse, bétise, impair » semble s'être développé dans la langue des marins, peut-être p. allus. aux brimades auxquelles sont soumis les débutants ou les mousses.</p>
	<p>GAFFE³, subst. 1. 1455 <i>gaffre</i> « sergent » (<i>Le Procès des Coquillards</i> ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 96), attest. isolée, de nouv. 1798, nov. <i>rester en gaffre</i> « faire sentinelle » (ORGÈRES, II-1-267, v^o 37 <i>Aveux Ringette</i>); 1799, avr. <i>être en gaffe</i> (ID., I-24-63, r^o 1, <i>Aveux Tolly</i>); 2. 1927 <i>faire gaffe</i> (DUSSORT, <i>Preuves exist.</i>, dép. par G. Esnault, 1938, p. 71). Les formes actuelles du mot sont à considérer soit comme une continuation de l'anc. <i>gaffre</i> du XV^e s. qui est dér. du m. h. all. <i>kapfen, gaffen</i> « regarder bouche bée, badauder » (LEXER); soit comme un empr. à l'all. <i>Gaffer</i> « badaud », de même origine.</p>
	<p>GAFFER¹, verbe trans. 1687 « accrocher avec une gaffe » (DESROCHES, <i>Dictionnaire des termes propres de marine</i>, 254 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 52). Empr. à l'a. prov. <i>gafar</i> « saisir » (XIII^e s. ds E. LEVY <i>Prov.</i>) issu du lat. médiév. <i>*gaffare</i> « saisir » (DU CANGE) qui remonte prob. au got. <i>*gaffôn</i> de même sens (cf. FEW t. 16, p. 6b), mot expressif de la même famille que l'a. nord. <i>gabba</i> (v. <i>gaber</i>) (d'apr. Frings, <i>ibid.</i>).</p>
5	<p>GAFFER², verbe intrans. 1883 « commettre des fautes, des sottises » (FUSTIER, <i>Suppl. dict. Delvau</i>, p. 521). Dénom. de <i>gaffe</i>².</p>
	<p>GAFFER³, verbe trans. 1836 <i>gafar</i> « guetter » (VIDOCQ, <i>Voleurs</i>, t. 2, p. 297); 2. 1867 <i>gaffer</i> « surveiller » (DELVAU). Dénom. de <i>gaffe</i>^{3*}.</p>
	<p>GAFFEUR, -EUSE, adj. et subst. A. Subst. 1886 « personne qui commet des bêtises, des maladroites » (ZOLA, <i>Œuvre</i>, p. 81). B. Adj. 1887 « maladroit, balourd » (<i>Charivari</i>, avril 1887 ds FUSTIER, <i>Suppl. dict. Delvau</i>). Dér. du rad. de <i>gaffer</i>^{2*}; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>GALAPIAT, subst. masc. 1792 <i>galipiat</i> « homme grossier et sans valeur, vaurien » (LEMAIRE, <i>Lettres bougrement patriotiques du véritable père Duchêne</i>, p. 2 ds BRUNOT t. 10, p. 212); 1833 <i>galapiat</i> (BALZAC, <i>Méd. camp.</i>, p. 176). Mot d'orig. pop. Prob. composé du rad. <i>gal-</i> exprimant la glotonnerie, la voracité et p. ext. la paresse, le manque de vergogne, de l'anc. verbe <i>galer</i> (v. <i>galant</i>), du rad. de <i>laper*</i> et du suff. <i>-iat*</i>. Cette formation à partir du rad. <i>gal-</i> et de celui d'un verbe (ou parfois subst.) appartenant à une famille pop. de sens voisin, est très pop. en gallo-rom. (cf. <i>galibot</i>;</p>

	<p><i>galafre</i>, v. <i>galifard</i>). Dans les patois, <i>galapiat</i> présente de nombreuses var. phonét. concernant aussi bien la voyelle du rad. de <i>laper</i> (on a indifféremment <i>-i/-a/-/o</i>); cf. <i>FEW</i> t. 17, p. 478a) que le suff. <i>-iat</i>, à côté de <i>-iau(d)</i>, <i>-in</i>; <i>ibid.</i> Ces flottements qui s'expliquent dans la grande majorité des cas par un croisement de <i>galapiat</i> avec un terme de sens voisin (cf. l'ang. <i>galopias</i> et le niçois <i>galapin</i> qui ont tous deux subi l'infl. de <i>galopin</i>) avaient amené DAUZAT à voir dans <i>galapiat</i> une altération du prov. mod. <i>galapian</i>, empr. déformé de <i>galopin</i>*.</p>
	<p>GALOP, subst. masc. 1. Loc. adv. a) ca 1100 <i>les galos</i> « avec précipitation, au galop » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 731 : lé galops e les salz); b) 1585 <i>au (grand) galop</i> « <i>id.</i> » (NOËL DU FAIL, <i>Contes et Discours d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, t. 2, p. 94); 2. ca 1165 « allure la plus rapide du cheval et de certains autres équidés » (B. DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 8685 ds T.-L.); 3. a) 1829 « ancienne danse au mouvement très vif » (<i>Journal des dames</i>, p. 109 ds <i>Fr. mod.</i> t. 15, p. 135); b) 1835 « air sur lequel se faisait cette danse » (<i>Ac.</i>); 4. pathol. <i>bruit de galop</i> [1847, Bouillaud ds GARNIER-DEL.]; 1878 (P. Lucas-Champonnière in <i>Journ. de méd. et de chir. pratiques</i>, XLIX, 104 ds QUEM. <i>DDLt.</i> 8). Soit déverbal de <i>galoper</i>* (de <i>*wala hlaupan</i>), soit d'apr. Knobloch ds les <i>Mélanges Kurykowiez</i>, p. 173-4, d'un frq. <i>*walhlaup</i> « la course vers le champ de bataille d'un cavalier et d'un fantassin, ce dernier se tenant à la crinière du cheval »; ce mode de combat déjà attesté du temps de César et jusqu'à Ammien Marcellin (IV^e s.), s'étant répandu à travers toute l'Europe et ayant été adopté par les contingents germaniques des armées romaines. Le frq. <i>*walhlaup</i> est composé de <i>wal</i> « champ de bataille » (cf. a. h. all. <i>wal</i> « <i>id.</i> »; a. nord. <i>val</i> « morts sur le champ de bataille ») et de <i>*hlaup</i> « saut, course » (cf. a. h. all. <i>hlauf</i> « course »; m. h. all. <i>louf</i> « course, cours »; all. <i>Lauf</i> « <i>id.</i> »). Cf. <i>DEAF</i>, s.v. <i>galop</i>, col. 102-103.</p>
10	<p>GALOPADE, subst. fém. 1. 1611 terme de man. « sorte de galop d'école, raccourci et ralenti » (COTGR.); 2. 1696 « petite course au galop » (DANCOURT, <i>Moulin de Javelle</i>, éd. E. Guillaïn, p. 66); 3. a) 1863 au fig. <i>galopade de l'ombre</i> (GONCOURT, <i>Journal</i>, t. 1, p. 160); b) 1878-81 « course précipitée » (LOTI, <i>Journal</i>, t. 1, p. 138); 4. 1888 à la <i>galopade</i> (RICHEPIN, <i>Césarine</i>, p. 296). Dér. du rad. de <i>galoper</i>*; suff. <i>-ade</i>*.</p>
	<p>GALOPE, subst. fém. 1. 1820 « outil du relieur servant à tracer rapidement les raies » (LESNÉ, <i>La Reliure</i>, poème didactique en six chants, p. 214); 2. 1885 à la <i>galope</i> « avec précipitation » (MAUPASS., <i>Contes et nouv.</i>, t. 1, Bête à Maît'Belh., p. 197); 3. 1830 « danse rapide à deux temps » (<i>Journal des dames et des modes</i>, p. 49 ds <i>Fr. mod.</i> t. 15, p. 135). Dér. de <i>galoper</i>*.</p>
	<p>GALOPER, verbe 1. ca 1140 <i>gualoper</i> « aller le galop » (GAIMAR, <i>Histoire des Anglais</i>, éd. A. Bell, 4005); 2. XIII^e s. [ms.] <i>galoper</i> « courir rapidement » (<i>Renart</i>, éd. E. Martin, branche Ib, 2600); 3. 1655 « faire quelque chose avec précipitation » (SÉVIGNÉ, <i>Lettre</i>, 19 juillet, éd. R. Duchêne, t. 1, p. 31); 4. 1830 « danser le galop » (<i>Journ. des Dames et des Modes</i>, 25 févr., 81 ds <i>Fr. Mod.</i> t. 15, p. 135). B. Trans. 1160-74 <i>galoper</i> « faire galoper (un cheval) » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, III, 10973). C. Part. prés. 1. adj. 1832 (<i>phtisie</i>) <i>galopante</i> (RAYMOND); 2. subst. 1845 <i>galopante</i> « phtisie » (BESCH.). Soit, d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 485b, de l'a. b. frq. <i>*wala hlaupan</i>, composé de <i>*wala</i> « bien », que l'on retrouve dans des mots comme <i>galant</i>*, <i>galvauder</i>*, <i>galibot</i>*,... et de <i>*hlaupan</i> « sauter, courir », cf. got. <i>us-hlaupan</i> « bondir »; a. h. all. <i>*hlaufan</i>, <i>hlaufôn</i> « courir »; m. h. all. <i>loufen</i>; all. <i>laufen</i> « <i>id.</i> ». Soit, d'apr. Knobloch, dér. de <i>galop</i>* (de <i>*wahlaup</i>); dés. <i>-er</i>. Au sens de « danser le galop », dér. de <i>galop</i>* « danse au mouvement très vif »; dés. <i>-er</i>. Au sens de « phtisie galopante », adaptation de l'angl. <i>galloping consumption</i> (1674 ds <i>NED</i>).</p>

	<p>GALOPEUR, -EUSE, adj. et subst. A. Adj. 1583 <i>gallopeur</i> « qui galope » (Cl. GAUCHET, <i>Plaisir des champs, Printemps, Disc. du chasseur et du citadin</i>, p. 93 ds HUG.). B. Subst. 1840 « personne qui danse le galop » (DUMERSAN, DUPEUTY, <i>Matelots et matelottes</i>, VIII, <i>loc. cit.</i> Dér. du rad. de <i>galoper*</i>; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>GALOPIN, subst. masc. I. 1. 1388 « jeune garçon chargé de faire des courses » (B. PROST, <i>Inventaires mobiliers et extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois</i>, t. 2, p. 433, § 2727); 2. a) 1671 <i>gallopin</i> « jeune garçon espiègle, effronté; gamin qui court les rues » (<i>Fragments des mémoires inédits de Dubois</i> ds <i>Bibl. Éc. Chartes</i>, t. 4, 2^e série, p. 41); b) 1694 <i>air galopin</i> adj. (BIANCOLLELI, <i>Arlequin défenseur du beau sexe</i>, I, 7 ds GHERARDI, <i>Théâtre italien</i>, éd. 1741, t. 5, p. 198). II. a) 1680 « demi-setier de vin » (RICH.); b) 1881 « petite chope (de bière) » (RIGAUD, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>galoper*</i>; suff. <i>-in*</i>; prob. créé comme surnom (surtout de personnes capables de courir et en partic. de garçons de courses) dès la fin du XII^e s. (<i>ca</i> 1179, <i>Renart</i>, éd. M. Roques, 2558); cf. aussi lat. médiév. <i>Galopin</i> (1198 ds <i>Mél. Roques (M.)</i> t. 4, p. 183). Le sens II s'explique par une personnification du récipient.</p>
15	<p>Galopiner, verbe intrans. 1^{re} attest. 1873 (ZOLA, <i>Ventre Paris</i>, p. 47); de <i>galopin</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>GAMBISON, subst. masc. 1. 1180-90 <i>ganbaison</i> p. métaph. « fourrure (du cerf) » (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, 18158); 2. ca 1200 <i>gambison</i> « pourpoint rembourré » (<i>Jourdain de Blaye</i>, éd. P.F. Dembowski, 3304). Dér. du rad. de l'a. fr. <i>gambais</i> « pourpoint rembourré » ([fin du XI^e s. <i>ganbais</i>, RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1]; 1160-74, WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, 7675); suff. <i>-aison*</i> remplacé (dans certains dial. et sur le modèle de mots sav.) par la forme collatérale <i>-ison*</i>. L'a. fr. <i>gambais</i> remonte au m. gr. γάμπος «coton» (X^e s. ds KAHANE <i>Byzanz</i>), par l'intermédiaire du lat. médiév. <i>bombyx</i>, <i>bombax</i>, <i>bambax</i> «coton; tissu de coton» (968 ds NIERM., s.v. <i>bombyx</i>; sens attesté une seule fois pour l'a. fr. <i>bambais</i> (XIII^e-XIV^e s., <i>Vies des saints</i>, Richel. 20330, f^o 192, s.v. <i>paner</i>² ds GDF.), et « chemise ou blouse de coton » (1020 ds NIERM.). L'altération par modification de l'initiale est due à l'infl. secondaire du got. a. b. frq. <i>*wamba</i> « ventre, panse »; cf. a. h. all. <i>wamba</i> de même sens; m. h. all. <i>wemmel</i> « id. »; all. <i>Wamme</i> « panse; fanon ».</p>
	<p>GARANT, -ANTE, subst. et adj. 1. a) <i>Ca</i> 1100 <i>guarant</i> « personne qui certifie la vérité de quelque chose, qui répond de quelque chose » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 1521); b) <i>ca</i> 1260 « personne qui porte la responsabilité de quelqu'un, qui est caution d'une autre personne » (E. BOILEAU, <i>Métiers</i>, éd. G.-B. Depping, p. 238); c) 1951 dr. internat. (DELBEZ, <i>Manuel de droit international public</i>, p. 250 d'apr. ROB.); 2. 1160-74 « caution, garantie » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, III, 6127); 3. 1403 <i>entrer en garand</i> « se porter garant » (<i>Trésor des Chartes du Comté de Rethel</i>, éd. G. Saige et H. Lacaille, t. 2, p. 493); 4. 1516 mar. (GIRARD BONIDE, <i>Inventaire de la nef de la Barbe</i>, 27 déc. ds <i>Documents relatifs à la marine normande aux XV^e et XVI^e s.</i>, éd. Ch. Bréard, p. 44). Part. prés. d'un anc. verbe <i>*garir</i>, de l'a. b. frq. <i>*warjan</i> « désigner quelque chose comme vrai »; cf. a. h. all. <i>(bi)warian</i> « éprouver, vérifier » (formé à partir du rad. <i>wari-</i> « vrai »; cf. all. <i>wahr</i> « id. »; m. h. all. <i>(be)waeren</i> « désigner quelque chose comme vrai; éprouver, vérifier »; all. <i>bewähren</i> « faire ses preuves ». La disparition de <i>*garir</i> est prob. due à l'homon. de <i>garir</i> « guérir » (v. ce mot).</p>
	<p>GARANTIE, subst. fém. A. Moyen de garantir quelque chose à quelqu'un 1. a) [fin XI^e s. « engagement de celui qui se porte garant de quelque chose; caution » (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t.</p>

	<p>1, p. 75 : garantie « garantie »]; <i>ca</i> 1210 <i>en avoir a garantie</i> « avoir la certitude, être sûr de » (HERBERT DE DAMMARTIN, <i>Foulque de Candie</i>, 11796 ds T.-L.); b) 1588 « ce qui est l'assurance, le gage de quelque chose d'autre » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, III, chap. 12, éd. A. Thibaudet, p. 1189); 2. 1804 <i>garantie due par le vendeur à l'acquéreur</i> (<i>Code civil</i>, p. 4); 3. a) 1832 dr. publ. (SAY, <i>Écon. pol.</i>, p. 249); b) 1872 <i>sans garantie du gouvernement</i> (<i>Lar. 19^e</i>); c) 1845-46 dr. internat. (BESCH.). B. Moyen de garantir quelqu'un contre quelque chose 1. <i>ca</i> 1160 « protection, défense » (<i>Enéas</i>, 1135 ds T.-L.); 2. 1789 dr. « dispositions juridiques tendant à protéger certains droits » (SIEYÈS, <i>Tiers-état</i>, p. 85). Part. passé subst. de <i>garantir</i>*.</p> <p>GARANTIR, verbe trans.</p> <p>A. 1. <i>Ca</i> 1100 <i>guarantir</i> « assurer quelque chose sous sa responsabilité, se porter garant de quelque chose » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3836); 2. a) 1663 « répondre de la vérité de quelque chose » (MOLIÈRE, <i>Critique de l'École des Femmes</i>, 6); b) 1677 « rendre sûr ou assuré » (RACINE, <i>Phèdre</i>, V, 1); 3. 1690 « répondre de la qualité d'un objet vendu et s'engager à le maintenir en état de fonctionnement » (FUR.). B. 1. <i>Ca</i> 1100 <i>guarantir</i> « assurer quelque chose ou quelqu'un contre quelque éventualité » (<i>Roland, op. cit.</i>, 1864); 2. 1283 « défendre quelqu'un contre une demande, l'indemniser du tort qu'il souffre par une éviction, une condamnation » (PH. DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes Beauvaisis</i>, éd. Am. Salmon, § 880). Dér. de <i>garant</i>*; dés. -<i>ir</i>.</p>
20	<p>GARENNE, subst. fém.</p> <p>1. a) <i>Ca</i> 1160 <i>garanne</i> « étendue de terre (boisée?) » (<i>Thèbes</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 4559); b) 1486 « bois, étendue boisée où vivent les lapins et se multiplient à l'état sauvage » (<i>Arch. Nord B 7662</i>, pièce 13 : lappin de garende); 1575 <i>lapins de garenne</i> (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i>, éd. J.-F. Malgaigne, t. 1, p. 364); 2. a) 2^e quart du XIII^e s. <i>warenne</i> « domaine de chasse réservée » (<i>Grande Charte de Jean sans Terre</i>, f^o 84 v^o ds DEAF, col. 249); b) 1366 <i>garanne</i> « domaine de pêche réservée » (<i>Doc. ds DU CANGE</i>). Étymol. discutée. Peut-être dér. du gaul. *<i>varros</i> « poteau » (attesté dans les noms de pers. gaul., cf. DOTTIN, p. 296, v. aussi a. irl. <i>farr</i> « poteau », irl. <i>farr</i> « id. »); suff. -<i>enna</i> (*<i>varenna</i> ayant pu avoir le sens d'« étendue entourée de piquets »; cf. DEAF s.v. <i>garenne</i>, col. 246-247). La forme <i>garenne</i> en serait issue par croisement avec <i>garder</i> (on a en effet des var. du type <i>garende</i>, 1297 ds GDF.) sans qu'il soit nécessaire de supposer ce croisement pour expliquer le <i>g(u)</i>- initial (cf. DEAF, <i>loc. cit.</i> et BALDINGER, p. 102, v. bbg.). Étant un terme jur., <i>garenna</i> est très répandu en lat. médiév. (1086 <i>warenna</i> « réserve de petit gibier » ds LATHAM).</p>
	<p>GAUFRAGE, subst. masc.</p> <p>1. 1573 <i>goffrage</i> « ouvrage fait en forme de gaufre (rayon de miel) » (BAÏF, <i>Œuvres en rimes</i>, f^o 264 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1670 <i>gauffrage</i> « action d'imprimer (sur une étoffe, du papier, etc.) des motifs en forme de gaufre » (<i>Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV</i>, t. 3, p. 368 ds <i>Cah. Lexicol.</i> t. 6, p. 93), attest. isolée, de nouv. 1806 <i>gauffrage</i> (DESMARET ds <i>Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut National</i>, 2^e semestre, p. 157). Dér. du rad. de <i>gaufre</i>*; suff. -<i>age</i>*.</p>
	<p>GAUFRE, subst. fém.</p> <p>1. <i>Ca</i> 1185 <i>walfre</i> « sorte de pâtisserie cuite entre deux plaques divisées en cellules qui lui impriment un dessin en relief » (HUE DE ROTELANDE, <i>Protheselaus</i>, 4816 ds T.-L.); 2. 1559 <i>gaufres de cire</i> « rayon de miel » (RONSARD, <i>Hymne de Charles Cardinal de Lorraine</i>, 185 ds <i>Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 9, p. 39); 3. 1690 « disposition présentant des dessins variés, empreinte à l'aide de fers sur une étoffe, du papier, etc. » (FUR.). 4. a) 1886 <i>prendre une gaufre</i> (LÉVY-DELMARE, <i>Prenez garde aux voleurs</i> ds E. CHAUTARD, <i>La Vie étrange de l'argot</i>, p. 358-359); b) 1920 « imbécile » (TOULET, <i>loc. cit.</i>). On suppose, en raison de l'ancienneté du mot en rom., un étymon a. b. frq. *<i>wafra</i> plutôt qu'un empr. au m. néerl. <i>wafele</i> qui n'est attesté qu'à la fin du XIII^e s. Il est</p>

	<p>difficile de déterminer le sens qu'avait le mot en frq. L'existence des sens de « gâteau » et de « rayon de miel » en rom. et dans les langues germaniques (cf. m. néerl. <i>wafele</i> « gaufre » et dial. « rayon de miel » auquel correspond le b. all. <i>wâfel</i>, <i>wafe</i> « gaufre » et qui est apparenté à l'all. <i>Wabe</i> « rayon de miel », lui-même issu de l'a. h. all. <i>waba</i>, <i>wabo</i> « gâteau de miel »), semblerait cependant indiquer que le frq. *<i>wafila</i> ait également connu ces deux sens. Le fr. <i>gaufre</i> s'explique phonétiquement par une anticipation du <i>-l-</i> de la forme germ., suivie d'une dissimilation des deux <i>-l-</i>. Au sens 3 <i>gaufre</i> est un déverbal de <i>gaufre</i>*. Cf. <i>DEAF</i>, s.v. <i>gaufre</i>, col. 401-403.</p> <p>GAUFRE, verbe trans. [1439 ds <i>BL.-W.</i>¹⁻⁵]; 1. 1565 « imprimer (sur une étoffe, du cuir, du papier) des motifs ornementaux en relief ou en creux » (<i>Mémoires de la Société archéologique de Touraine</i> t. 41, p. 102); 2. 1947 arg. « suspendre, arrêter » (d'apr. <i>ESN.</i>). Dér. du rad. de <i>gaufre</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>GAUFRETTE, subst. fém. xiv^e s. [ms.] <i>gauffretes</i> « petite gaufre (pâtisserie) » (<i>La Bataille de Caresme et de Charnage</i>, éd. G. Lozinski, 357, var.); attest. isolée, de nouv. 1536 <i>gauffrette</i> (<i>Inventaire de Charles-Quint</i> ds <i>LABORDE</i>, p. 421, s.v. <i>oublies</i>). Dér. du rad. de <i>gaufre</i>*; suff. <i>-ette</i>*.</p>
25	<p>GAUFRIER, subst. masc. 1377 <i>waffier</i> art culin. (<i>Reg. de la loi</i>, f^o 136, Arch. Tournai ds <i>GDF. Compl.</i>); 1393 <i>gauffrier</i> (<i>Ménagier</i>, II, 262 ds T.-L.). Dér. du rad. de <i>gaufre</i>*, suff. <i>-ier</i>*.</p>
	<p>GAUFRURE, subst. fém. xv^e s. « apprêt, empreinte résultant du gaufrage » (<i>O. DE LA MARCHE, Mémoires</i>, éd. Beaune et d'Arbaumont, V, 132). Dér. du rad. de <i>gaufre</i>*; suff. <i>-ure</i>*.</p>
	<p>GÉLINE, subst. fém. <i>Ca</i> 1140 « poule » (G. GAIMAR, <i>Est. des Engleis</i>, éd. A. Bell, 129), employé aussi dep. le xiii^e s. comme terme de redevance féodale, v. <i>DEAF</i> col. 442, et <i>GDF</i>. Du lat. vulg. <i>galina</i> (cf. viii^e s., <i>Gl. de Cassel</i>, éd. F. Diez, <i>Anc. gloss. rom.</i>, trad. A. Bauer, p. 95, 88 : <i>galina</i> : <i>hanin</i>), class. <i>gallina</i>, dér. de <i>gallus</i> « coq ». <i>Galina</i> serait du point de vue phonét. la forme régulière (A. Thomas ds <i>Romania</i> t. 32, pp. 447-450; v. aussi <i>VÄÄN.</i> § 111); v. au contraire l'essai de Meyer-Lübke ds <i>Z. rom. Philol.</i> t. 28, pp. 114-116, pour expliquer le passage de <i>gallina</i> à <i>geline</i>. Pour l'aire du mot dans les dial. où il n'a pas été évincé par <i>poule</i>*, v. <i>FEW</i> t. 4, p. 38b.</p>
	<p>GELINOTTE, subst. fém. 1. 1531 « petite poule » (<i>MAROT, Epigrammes</i>, éd. P. Jannet, XXXVI); 1534 <i>gualinotte</i> prob. « poule d'eau » (<i>RABELAIS, Gargantua</i>, éd. R. Calder et M.A. Screech, xxxv, 60 : six cens gualinottes ... troys cens et troys hostardes et mille sept cens hutaudeaux); 2. 1552 <i>gelinote de boys</i> (id., <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, LIX, 83). Dér. de <i>geline</i>*; suff. <i>-otte</i>*; la forme <i>gualinotte</i> est prob. empr. au prov. <i>galinoto</i> « poulette, gélinotte » (<i>MISTRAL</i>); cf. <i>geline</i> « petite poule » <i>ca</i> 1200 (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, 10371) et av. 1514 « gélinotte (?) » (<i>LEMAIRE DE BELGES, 2^e Epitre de l'Amant verd</i> [III, 31] ds <i>HUG.</i>)</p>
	<p>GRATIN, subst. masc. 1. a) 1564 « partie de la bouillie (ou autre mets) qui s'attache et rissole au fond ou sur les parois du récipient dans lequel on l'a fait cuire, et qu'on détache en grattant » (<i>THIERRY</i>); b) 1811 « manière d'apprêter certains mets » (<i>MOZIN-BIBER</i>); 2. 1881 « partie d'une société particulièrement relevée par ses titres, son élégance, sa richesse » (<i>Événement</i>, 13 janv. ds <i>LARCH. Suppl.</i>). Dér. de <i>gratter</i>* au sens de « racler »; suff. <i>-in</i>*.</p>

	<p>GRATINER, verbe A. 1. Intrans. 1825 « rissoler en cuisant » (BRILLAT-SAV., <i>loc. cit.</i>); 2. trans. 1829 « faire cuire en gratin » (BOISTE). B. Subst. fém. 1912 <i>gratinée à l'oignon</i> (COURTELINE, <i>Linottes</i>, p. 150). C. Adj. 1936 <i>gratiné</i> « extraordinaire dans l'outrance ou dans le ridicule » (CÉLINE, <i>Mort à crédit</i>, p. 459). Dér. de <i>gratin*</i>; dés. -<i>er</i>.</p>
31	<p>GRATTAGE, subst. masc. 1. 1766 « action de gratter » (PAPILLON, <i>Traité historique et pratique de la gravure sur bois</i>, t. 2, p. 381); 2. 1786 « ravalement » (LINGUET, <i>Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e s.</i>, t. 15, p. 68). Dér. de <i>gratter*</i>; suff. -<i>age*</i>.</p>
	<p>GRATTE, subst. fém. 1. Fin XIII^e s. [ms.] <i>gretes</i> ou <i>grates</i> « gale (?) » (GAUTIER LE LEU, <i>La Veuve</i>, éd. C. H. Livingston, A 185; cf. aussi T.-L. d'apr. une éd. antérieure); 1549 (A. DU MOULIN, <i>La Vertu et propriété de la quinte essence de toutes choses</i>, p. 108 ds GDF.); de nouv. 1836 (VIDOCQ, <i>Voleurs</i>, t. 1, p. 200); 2. a) 1773 mar. (BOURDÉ DE VILLEHUET, <i>Manuel des marins</i>, t. 2, p. 27); b) 1803 « sorte de sarcloir » (BOISTE); 3. a) 1858 cout. « dîme clandestine prélevée sur l'étoffe confiée pour un travail » (LARCHEY, <i>Excentricités ds R. anecdotique</i>, t. 7, n^o 9, p. 556); b) 1861 « tout profit fait par abus de confiance » (GONCOURT, <i>Sœur Philom.</i>, p. 83). Au sens 1, dér. régr. de <i>grattelle*</i>, plutôt que déverbal de <i>gratter*</i>; <i>grattelle</i> est mieux attesté que <i>gratte</i>, du Moy. Âge au XIX^e s. Aux sens 2 et 3, déverbal de <i>gratter*</i>.</p>
	<p>GRATTE-CIEL, subst. masc. inv. 1. 1911 « immeuble très élevé, comportant de nombreux étages » (FOUGÈRES, <i>Les Villes d'art célèbres, Athènes</i>, p. 101 ds <i>R. Philol. fr.</i> t. 29, p. 276); 2. 1915 « homme d'une grande taille » (SAIN. <i>Tranchées</i>, p. 112). Calque de l'anglo-amér. <i>sky-scraper</i> « building » (1891 ds <i>NED</i>), lui-même composé de <i>sky</i> « ciel » et de <i>scraper</i> « qui gratte », ce type de construction étant en usage aux États-Unis dep. 1883. Le fr. a également empr. le mot sous sa forme originale (1895 ds <i>FEW</i> t. 18, p. 114b).</p>
	<p>GRATTE-CUL, subst. masc. 1530 « fruit de l'églantier » (PALSGR., s.v. <i>heppe berry of eglantyne</i>). Composé de la forme verbale <i>gratte</i> (<i>gratter*</i>) et de <i>cul*</i>. Ce mot synonyme de <i>poil à gratter*</i> vient de la plaisanterie qui consiste à mettre la bourre piquante de ce fruit dans le lit afin de provoquer une démangeaison qui incite longtemps à se gratter.</p>
35	<p>GRATTE-DOS, subst. masc. inv. 1872 (ZOLA, <i>Curée</i>, p. 221). Composé de la forme verbale <i>gratte</i> (<i>gratter*</i>) et de <i>dos*</i>.</p>
	<p>GRATTE-PAPIER, subst. masc. 1578 « copiste, petit employé chargé des écritures » (S. GOULART, <i>Mémoires de l'estat de France sous Charles neuvième</i> t. 2, p. 482 ds <i>Z. fr. Spr. Lit.</i> t. 38, p. 262); 2. 1866 « mauvais écrivain » (LITTRÉ). Composé de la forme verbale <i>gratte</i> (<i>gratter*</i>) et de <i>papier*</i>.</p>
	<p>GRATTELLE, subst. fém. Fin XIII^e s. [ms.] <i>gratele</i> (<i>Recettes variées</i>, n^o 14 ds <i>Romania</i> t. 44, p. 174). Dér. de <i>gratter*</i>; suff. -<i>elle*</i>, v. aussi <i>gratte</i>.</p>
	<p>GRATTEMENT, subst. masc. 1. 1585 « action de gratter » (N. DU FAIL, <i>Contes et discours d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, t. 2, p.</p>

	254); 2. 1841 « bruit de ce qui gratte » (FLAUB., <i>Souv.</i> , p. 76). Dér. de <i>gratter</i> *; suff. <i>-(e)ment</i> ^{1*} .
	<p>GRATTER, verbe</p> <p>A. Trans. 1. a) 1160-74 abs. « frotter légèrement la peau avec les ongles ou quelque chose de semblable » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 3978); 1180-90 trans. « <i>id.</i> » (Renart, éd. M. Roques, 17405); b) 1723 emploi abs. « provoquer une sensation désagréable d'irritation » (<i>Recueil de chansons sur l'usage du Caffé, du Chocolat et du Ratafiat</i>, p. 17 : un chocolat qui gratte); 2. 1176-81 « fouiller le sol avec la patte, le sabot, etc. » (CHR. DE TROYES, <i>Chevalier Lion</i>, éd. M. Roques, 5623); 3. a) <i>ca</i> 1223 abs. « labourer superficiellement » (G. DE COINCI, <i>Miracles de la Vierge</i>, éd. Fr. V. Kœnig, II Mir. 20, 468); b) <i>ca</i> 1260 « frotter quelque chose de dur en entamant très légèrement la surface » (E. BOILEAU, <i>Métiers</i>, 158 ds T.-L.); c) 1283 « faire disparaître ce qui est sur la surface ainsi frottée » (PH. DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i>, éd. A. Salmon, 1082); d) 1690 <i>gratter le parchemin</i> « gagner sa vie à copier » (FUR.); 4. a) 1847 « recueillir tout ce qui peut être utilisé » (BALZAC, <i>Cous. Pons</i>, p. 96); b) 1841 « voler, piller » (E.M. DE SAINT-HILAIRE, <i>Physiol. du troupiier</i>, Paris, Aubert, p. 94); 5. 1853 « jouer médiocrement d'un instrument » (DU CAMP, <i>Mém. suic.</i>, p. 3 : grattant des rebecks). B. Intrans. 1. 1663 <i>gratter à la porte</i> (MOLIÈRE, <i>Remerciements au roi</i>); 2. 1900 « travailler » (NOUGUIER, <i>Notes manusc. Dict. Delesalle</i>, p. 143). C. Réfl. 1. 1160-74 « se frotter légèrement la peau avec les ongles » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 645); 2. 1886 « se fouiller, se brosse » (COURTELINE, <i>Gaîtés esc.</i>, Bleus arrivent, p. 91). <i>Gratter</i>, qui se rattache à la racine germ. *<i>gradi-</i>, remonte soit à l'a. b. frq. *<i>krattôn</i> « frotter en raclant » (cf. EWFS¹⁻²); soit plus vraisemblablement au germ. occ. *<i>krattôn</i> de même sens (cf. BRÜCH; REW¹⁻³); cf. a. h. all. <i>krazian</i>, <i>krazôn</i> « déchirer, gratter, graver »; m. h. all. <i>kratzen</i>, <i>kretzen</i> « gratter »; all. <i>kratzen</i> « <i>id.</i> ». Le germ. a pénétré en lat. vulg. où l'on a <i>grattare</i> « gratter » (1023 ds NIERM.) qui a lui-même de nombreux représentants romans.</p>
40	<p>GRAT(T)ERON, subst. masc.</p> <p>1314 (H. DE MONDEVILLE, <i>La Chirurgie</i>, cf. éd. A. Bos, t. 2, p. 290a). Terme surtout usité dans les patois de l'Ouest. Dér., de l'a. fr. <i>gleton</i> « bardane » (4^e quart du XIII^e s. ds ROQUES t. 1, 1242), qui a subi l'attraction de <i>gratter</i>*; <i>gleton</i>, lui-même vient de <i>cleton</i> (4^e quart du XIII^e s., <i>ibid.</i>, 1543), lui-même issu de l'a. b. frq. *<i>kletto</i> de même sens (FEW 16, 330b); cf. a. h. all. <i>kletto</i>, <i>kleddo</i> « bardane » (<i>kletta</i>, <i>kledda</i>, au fém.); m. h. all. <i>klette</i>; all. <i>Klette</i> « <i>id.</i> » qui se rattache à la racine germ. *<i>kleib-</i> (d'un <i>gli-</i> indo-européen) que l'on retrouve dans l'all. <i>kleben</i> « coller ».</p>
	<p>GRATTEUR, -EUSE, subst.</p> <p>1. Subst. masc. début XIV^e s. [ms.] <i>grateor</i> « celui qui gratte » (<i>Du Vilain Mire</i> ds <i>Fabliaux</i>, éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. 3, p. 375, var. du vers 259); 2. subst. fém. 1829 industr. (<i>Descript. des brevets</i>, 1^{re} série, t. XXVIII, p. 104 ds DARM., p. 49). Dér. de <i>gratter</i>*; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>GRATTOIR, subst. masc.</p> <p>1. 1571 <i>gratoir</i> « instrument de fer un peu plus long qu'un canon de fusil, que les arquebusiers font entrer dans le canon pour en ôter la crasse » (<i>Journal de la Société d'Archéologie et du Comité du Musée de Lorraine</i>, 1869, p. 109); 2. a) 1611 <i>grattoir</i> « instrument qui sert à gratter » (COTGR.); b) 1743 « sorte de canif à lame ovale servant à gratter l'écriture, les taches » (<i>Trév.</i>); 3. 1900 « lame de métal où l'on gratte ses chaussures avant d'entrer » (DG). Dér. de <i>gratter</i>*; suff. <i>-oir</i>*.</p>
	<p>GRATTOIRE, subst. fém.</p> <p>1556 « espèce de râpe » (B. DESSEN ds <i>R. lang. rom.</i> t. 19, 1881, p. 121). Dér. de <i>gratter</i>*; suff. <i>-oire</i>*.</p>

	<p>GRAT(T)OUIILLER, verbe trans. 1. 1882 <i>gratouiller</i> fig. « chatouiller » (E. DE GONCOURT, <i>loc. cit.</i>); 2. 1901 « gratter légèrement » (COLETTE, <i>loc. cit.</i>). À l'orig., mot prob. région. (notamment du Centre et de Champagne-Ardenne, cf. <i>FEW</i> t. 16, p. 374a), attesté indirectement par <i>gratouillement</i>, <i>gratouilleux</i> « chatouillement, chatouilleux » (Franche-Comté, xv^e s. ds GDF.), prob. altération d'apr. <i>chatouiller</i>* de <i>gratiller</i> « chatouiller », mot plus largement répandu en fr.-prov. et dans ses alentours ainsi qu'en prov. (notamment dans le Sud-Est, cf. <i>FEW</i> t. 16, p. 373b) et attesté indirectement et à époque plus anc. par <i>gratilleus</i> en fr.-prov. (xv^e s. ds <i>FEW</i>, <i>loc. cit.</i>) et peut-être par l'a. prov. <i>faire gratil</i> « rire, plaisanter, se moquer de » (xii^e s. ds LÉVY <i>Prov.</i>). Dér. de <i>gratter</i> prob. au sens de « flatter » (xiv^e s. JEAN LE FEVRE ds GDF. <i>Compl.</i>), suff. <i>-iller</i>*. On l'a rattaché à <i>gratter</i> d'apr. <i>cracher</i>*, <i>crachouiller</i>*; <i>pendre</i>*, <i>pendouiller</i>*. Cf. G. Roques ds <i>Trav. Ling. Litt.</i>, t. XVII, 1 (1979), pp. 97-99.</p>
45	<p>GUÈRE, adv. 1. a) <i>Ca</i> 1100 <i>ne... guaires</i> (+ adv.) « pas très » (Roland, éd. J. Bédier, 1897); <i>ca</i> 1100 <i>ne... gueres</i> (+ adj.). « <i>id.</i> » (<i>ibid.</i>, 3822); b) 1165-70 <i>ne... guere</i> (+ verbe) « pas beaucoup » (CHR. DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 825); <i>ca</i> 1170 <i>ne... guaires de</i> (+ subst.) « <i>id.</i> » (M. DE FRANCE, <i>Lais</i>, éd. J. Rychner, Prologue, 31); 2. <i>ca</i> 1100 <i>ne... guares</i> (+ verbe) « pas longtemps » (Roland, éd. J. Bédier, 2108); 3. <i>ca</i> 1500 <i>ne... guères que</i> « à peine que » (P. DE COMMYNES, <i>Mémoires</i>, éd. J. Calmette, t. 3, p. 189); 4. 1667 <i>ne... guère plus</i> (RACINE, <i>Andromaque</i>, I, 4). De l'a. b. frq. *<i>waigaro</i> « beaucoup »; cf. a. h. all. (<i>ne</i>)... <i>uueigiro</i> « pas très, peu, pas du tout »; m. h. all. <i>unweiger</i> « pas très ». L'a. fr. connaît encore un <i>gaire</i> « beaucoup » (1188 ds T.-L.).</p>
	<p>GUEUSAILLE, subst. fém. 1. 1630 « multitude de gueux » (CHAPELAIN, ds BRUNOT t. 3, p. 208 : une troupe de gueusaille); 2. 1872 « personne qui fait partie des gueux, gueux » (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>gueux</i>*, <i>gueuse</i>; suff. <i>-aille</i>*.</p>
	<p>GUEUSARD, -ARDE, subst. 1807 subst. « mauvais sujet, canaille » (MICHEL (J.-F.) <i>Expr. vic.</i>, p. 108). Dér. de <i>gueux</i>*, <i>gueuse</i>; suff. <i>-ard</i>*.</p>
	<p>GUEUSE, subst. fém. 1. 1543 « masse de fer fondu, telle qu'on la coule dans le sable au sortir du four » (ISAMBERT, <i>Recueil général des anciennes lois françaises</i>, t. 12, p. 811); 2. 1694 « moule de sable dans lequel on verse le métal en fusion » (CORNEILLE); 3. 1783 « lingot de fonte » (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, Minéraux, t. 2, p. 356). Empr. au b. all. <i>göse</i>, plur. de <i>gos</i> proprement « oie »; cf. all. <i>Gans</i> « oie »; d'où p. anal. de forme « morceaux de fer fondu ». Ce mot a été introduit en France par les mineurs du Harz, appelés en France au xvi^e s. pour organiser l'industrie minière.</p>
	<p>GUEUSER, verbe [1501 ds BL.-W.¹⁻⁵] 1606 « mendier » (NICOT). Dér. de <i>gueux</i>, <i>gueuse</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
50	<p>GUEUSERIE, subst. fém. [1567 ds BL.-W.⁴⁻⁵] 1. a) 1606 « métier de gueux » (NICOT); b) 1611 « mendicité, misère » (COTGR.); 2. a) 1624 « chose digne d'un gueux, méprisable » (F. GARASSUS, <i>La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels</i>, p. 67 ds BRUNOT t. 3, p. 209); b) 1808 « friponnerie, exaction » (HAUTEL). Dér. de <i>gueux</i>, <i>gueuse</i>*; suff. <i>-erie</i>*.</p>

	<p>GUEUX, GUEUSE, subst.</p> <p>A. Subst. masc. 1. mil. xv^e s. « compagnon, coquin » (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 46098 : un rouge gueux); 2. a) 1458 « personne qui vit d'aumônes, et réduite à mendier pour vivre » (A. GREBAN, <i>Le Mystère de la Passion</i>, éd. O. Jodogne, 7488); b) 1545 « personne pauvre » (<i>Le Mirouer des enfans ingratz</i> ds ESN.); c) 1654 « personne qui n'a pas de quoi vivre selon son état, ses désirs » (GUEZ DE BALZAC, <i>De la Gloire</i> ds LITTRÉ); 3. mil. xv^e s. terme de dédain « être vil » (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 17677); 4. 1830 « pot de terre servant de chaufferette » (BALZAC, <i>Œuvres div.</i>, t. 2, p. 187). B. Subst. fém. 1. a) ca 1454 la <i>gueue</i> « femme de mauvaise vie » (PHILIPPE BOUTON, <i>Les Gouges</i>, 69 ds <i>Romania</i> t. 47, p. 172); b) 1808 <i>courir la gueuse</i> (HAUTEL); 2. a) 1669 « sorte de dentelle » (WIDERHOLD <i>Fr.-all.</i>); b) 1723 « petite étoffe qui se fabrique en Flandre » (SAVARY); c) 1851 « pot de terre servant de chaufferette » (LAND.). C. Adj. 1. ca 1615 « vil, ignoble, méprisable » (HARDY, <i>La Belle Égyptienne</i> ds <i>Théâtre</i>, éd. Stengel, t. 5, p. 969 : cette gueuse de vie); 2. a) av. 1648 « qui n'a pas de quoi vivre selon son état » (VOITURE ds TRÉV. 1704); b) 1654 « pauvre » (CYRANO DE BERGERAC, <i>Lettres Diverses</i>, p. 49 ds <i>Œuvres diverses</i>, éd. F. Lachèvre, p. 49 : gueux comme des Diogènes). Prob. empr. au m. néerl. <i>guit</i> « coquin, fripon », qui donne régulièrement <i>gueu</i> en fr. (cf. m. fr. <i>gueu, gueue, gueuisse</i> et <i>gueuer</i> ds <i>FEW</i> t. 16, pp. 98a-99a). Le fém. <i>gueuse</i> a été refait sur le masc. <i>gueu(x)</i> d'apr. le modèle des mots en <i>-eux, -euse*</i>. Les sens B 2 viennent de ce que ceux qui gén. font usage de ces objets ou tissus sont des personnes de misérable condition (des <i>gueux</i>). Le nom de <i>gueuse</i> fut donné par les femmes aux misérables garnitures en dentelle, à la suite de l'édit de Richelieu (1644) contre les passements (cf. J. QUICHERAT, <i>Hist. du cost. en France</i>, Paris, 1875, p. 502).</p>
	<p>GUICHE¹, subst. fém.</p> <p>V. <i>aguicher</i>. Cf. encore <i>guiche</i> 1704 « bande d'étoffe attachée de chaque côté de la robe des chartreux » (<i>Trév.</i>).</p>
	<p>GUICHE², subst. fém.</p> <p>1. 1847 <i>favoris taillés à la Guiche</i> (FÉVAL, <i>Fils diable</i>, p. 22); 2. a) 1876 « accroche-cœurs » (RICHEPIN, <i>Chans. gueux</i>, p. 287); b) 1878 au plur. « <i>id.</i> » (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p. 185); 3. 1876 « l'ensemble des souteneurs » (RICHEPIN, <i>loc. cit.</i>). On admet gén. que <i>guiche²</i> est tiré de <i>guiche¹</i> p. allus. arg. à la guiche des chartreux (cf. SAIN. <i>Lang. par.</i>, p. 265 et <i>FEW</i> t. 17, p. 605 b). D'apr. ESN. ce mot viendrait du nom de Louis Henri Casimir, marquis de la <i>Guiche</i> [1777-1842] qui aurait lancé cette coiffure où les cheveux étaient collés aux tempes.</p>
	<p>GUICHET, subst. masc.</p> <p>1. Ca 1135 « petite porte pratiquée dans une porte monumentale, une muraille, une fortification » (<i>Couronnement de Louis</i>, éd. Y. G. Lepage, Rédaction AB, 1548); 2. 1590-1604 <i>passer le guichet</i> « entrer en prison » (BRANTÔME, <i>Discours sur les Colonels de l'infanterie de France</i>, éd. E. Vaucheret, p. 146); 3. 1767 « petite ouverture pratiquée à hauteur d'homme dans une porte, un mur et par laquelle on peut parler à quelqu'un, faire passer des objets » (VOLTAIRE, <i>L'Ingénu</i>, éd. W. R. Jones, p. 122); 4. 1862 « petite ouverture par laquelle le public communique avec les employés d'une administration, d'un bureau » (GONCOURT, <i>Journal</i>, p. 1109). Prob. dimin. de l'a. nord. <i>vik</i> « baie » d'où « cachette, recoin » (cf. <i>FEW</i> t. 17, p. 430 a), sens encore attesté en a. et en m. fr. (fin xii^e s. ds GDF. <i>Compl.</i>).</p>
55	<p>GUICHETIER, -IÈRE, subst.</p> <p>1. a) 1611 « employé chargé d'ouvrir et de fermer le guichet d'une prison » (COTGR.); b) 1668 « geôlier » (RACINE, <i>Plaideurs</i>, I, 3); 2. a) 1941 <i>guichetière</i> fém. « personne préposée à un guichet » (MORAND, <i>loc. cit.</i>); b) 1948 masc. « <i>id.</i> » (<i>Nouv. Lar. univ.</i>). Dér. de <i>guichet*</i>; suff. -</p>

	<i>ier, -ière*</i> .
	<p>GUIGNE¹, subst. fém.</p> <p>1. <i>Ca</i> 1393 <i>guine</i> « cerise d'un rouge foncé » (<i>Ménagier</i>, Sté des Bibliophiles fr. t. 2, p. 235); 1563 <i>guigne</i> (B. PALISSY, <i>La Récepte Véritable</i>, éd. 1930, p. 96); 2. 1877 <i>se soucier de quelque chose (ou de quelqu'un) comme d'une guigne</i> (ZOLA, <i>Assommoir</i>, p. 138). Orig. obsc. Peut-être de l'a. b. frq. *<i>wihsila</i> « griotte »; cf. a. h. all. <i>wihsela</i> de même sens, m. h. all. <i>wihsel</i>; all. <i>Weichsel</i> « <i>id.</i> ». Cette hyp. fait pourtant difficulté, la présence du -n- en fr. étant inexplicée. La mouillure du -n- est due à l'infl. du nom de l'arbre de <i>guignier</i>. Cf. <i>FEW</i> t. 17, p. 582 a.</p>
	<p>GUIGNE², subst. fém.</p> <p>[1811 « mauvais sort » ds ESN.]; 1866 <i>porter la guigne</i> (DELVAU, p. 198). Dér. régr. de <i>guignon*</i>; cf. <i>FEW</i> t. 17, p. 590b.</p>
	<p>GUIGNER, verbe trans.</p> <p>1. XIII^e s. [ms.] <i>guingner</i> trans. « faire signe de l'œil (à quelqu'un) » (CHR. DE TROYES, <i>Chevalier charrette</i>, 269 ds T.-L.); 2. a) 1536 <i>guigner</i> « lorgner, regarder sans faire semblant, du coin de l'œil » (R. DE COLLERYE, <i>Œuvres</i>, éd. Ch. d'Héricault, p. 61); b) 1542 [éd.] <i>guaigner</i> intrans. « regarder à la dérobée » (RABELAIS, <i>Pantagruel</i>, éd. V. L. Saulnier, p. 109, note 193); 3. 1640 trans. « guetter avec convoitise » (OUDIN <i>Curiositez</i>). On suppose un gallo-roman *<i>gwinyare</i>, issu, par dissimilation consonantique, de *<i>gwingyare</i> qui remonte à l'a. b. frq. *<i>wingjan</i> « faire signe » (sens conservé en a. fr.; <i>ca</i> 1225-30 ds T.-L.), var. de *<i>winkjan</i>, cf. a. h. all. <i>winchjan</i> de même sens, all. <i>winken</i> « <i>id.</i> ». Le passage de *<i>winkjan</i> à *<i>wingjan</i> peut s'expliquer par l'alternance consonantique des racines *<i>wink-</i> et *<i>wing-</i> ou *<i>wenk-</i> et *<i>weng-</i> (cf. <i>Z. rom. Philol.</i> t. 36, p. 490) que l'on trouve en all. dans des formes parallèles comme p. ex. <i>schwenken</i> à côté de <i>schwingen</i> (<i>FEW</i> t. 17, p. 593 a).</p>
	<p>Guignier, subst. masc.</p> <p>1^{res} attest. 1508 <i>guynier</i> « variété de cerisiers » (<i>Comptes de Dépenses du château de Gaillon</i>, éd. A. Deville, p. 291), 1539 <i>guignier</i> (<i>Doc. ds R. Ling. rom.</i>, t. 41 [1977], p. 425); du rad. de <i>guigne¹</i>, suff. <i>-ier*</i>; en a. prov. on trouve <i>guinier</i> dès 1350 (cf. RAYN. t. 3, p. 520 b).</p>
60	<p>GUIGNOL, subst. masc.</p> <p>1. a) 1847 « marionnette sans fils, animée par les doigts de l'opérateur » (<i>Gazette de Lyon</i>, t. 3, d'apr. G. BATY, <i>Guignol, Pièces du répertoire lyonnais ancien</i>, Paris 1934, p. 14); b) 1856 « personnage involontairement comique ou ridicule, cabotin » (FURPILLE, <i>Paris à vol de canard</i>, p. 217 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 302); c) [1880 « gendarme » ds ESN.]; 1886 « <i>id.</i> » (<i>Petit Journal</i>, mai, ds FUSTIER, <i>loc. cit.</i>; 2. 1866 « théâtre de marionnettes où l'on joue des pièces où Guignol est le héros; ces pièces elles-mêmes » (LITTRÉ). Mot lyonn. <i>Guignol</i>, littéralement « celui qui guigne, qui cligne de l'œil » nom d'un personnage du théâtre de marionnettes dep. la fin du XVIII^e s., dér. de <i>guigner*</i>, ce personnage ayant l'habitude de jeter des regards furtifs de tous côtés. Cf. <i>FEW</i> t. 17, p. 591a et 594a, note 19.</p>
	<p>GUIGNOLET, subst. masc.</p> <p>1823 (BOISTE). Peut-être d'orig. ang., le guignolet d'Angers ayant acquis un grand renom. Dér. de <i>guignole</i> « cerise d'un rouge foncé », var. norm. de <i>guigne^{1*}</i>; suff. <i>-et*</i>. Cf. <i>FEW</i> t. 17, p. 581b.</p>
	<p>GUIGNON, subst. masc.</p> <p>1609 « mauvaise chance » (RÉGNIER, <i>Satires</i>, XI ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. J. Plattard, p. 101).</p>

	Dér. de <i>guigner</i> * pris au sens de « regarder de manière défavorable »; suff. <i>-on</i> *. L'idée de malchance vient de l'allusion à la superstition très répandue du mauvais œil.
	GUILLER, verbe intrans. xv ^e s. <i>ghiller</i> « jeter sa levure, fermenter (de la bière) » (Lille, ap. LA FONS, <i>Gloss. m.</i> , Bibl. Amiens ds GDF., s.v. <i>guiler</i>), hapax; 1722 <i>guillante</i> (<i>Arrêt du Conseil d'État</i> , 15 mai ds <i>Lar. Lang. fr.</i>). Du m. néerl. <i>gilen</i> « fermenter ». Au début du xv ^e s. <i>guiler</i> est indirectement attesté par le subst. <i>ghiloire</i> « cuve où se fait la fermentation de la bière » (1438 ds GDF. <i>Compl.</i>), d'un emploi plus fréq. que le verbe dans l'anc. langue. Le mot a été introduit en wallon, flam. et pic. à l'époque où la brasserie était florissante aux Pays-Bas. Cf. <i>FEW</i> t. 16, p. 42a-b.
	Guillage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1757 (<i>Encyclop.</i> t. 7); de <i>guiller</i> , suff. <i>-age</i> *.
65	GUINETTE, subst. fém. 1552 <i>guynette</i> « poule de Guinée, pintade » (RABELAIS, <i>Quart Livre</i> , éd. R. Marichal, p. 240, 69), attest. isolée, de nouv. 1780 <i>guignette</i> (BUFFON, <i>Histoire naturelle, Oiseaux</i> , t. 7, p. 540); 1858 <i>guinette</i> (LEGOAR.). Dér. de <i>Guinée</i> (s.v. <i>guinée</i> ²), bien que ce dindon soit originaire de l'Amérique; suff. <i>-ette</i> *. On dit également <i>poule de Guinée</i> [1555 <i>pouille de la Guinée</i> ds BELON, <i>L'Histoire de la nature des Oyseaux</i> , p. 246].
	GUISE, subst. fém. 1. Fin x ^e s. <i>visé</i> « manière, façon » (<i>Passion</i> , éd. D'Arco S. Avalle, 213); 2. ca 1050 <i>en guise de</i> « en manière de, comme » (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 149); 3. 1188 <i>a sa guise</i> « selon son goût, sa volonté » (AIMON DE VARENNES, <i>Florimont</i> , 1354 ds T.-L.). Du germ. <i>*wisa</i> « manière, façon »; cf. l'a. h. all. <i>wisa</i> , de même sens; m. h. all. <i>wise</i> ; all. <i>Weise</i> « <i>id.</i> ».
	GULDEN, subst. masc. 1704 (<i>Trév.</i>). All. <i>Gulden</i> « florin », forme abrégée du m. h. all. <i>guldîn phennic</i> proprement « monnaie en or » (cf. a. h. all. <i>guldîn</i> « en or, d'or »; all. mod. <i>gulden</i> var. poét. de <i>golden</i> « <i>id.</i> »).

Lettre H

1	<p>HAINÉ, subst. fém. 1. Ca 1150 <i>haine</i> « malveillance profonde pour une personne, aversion profonde pour quelque chose » (<i>Thèbes</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 2238); 2. 1660 <i>en haine de</i> (CORNEILLE, <i>Examen de Rodogune</i> ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 4, p. 419). Dér. de <i>hair</i>; suff. <i>-ine</i>, ou peut-être du lat. pop. <i>*hatina</i> « haine », dér. du rad. germ. <i>hat-</i> (de <i>*hatjan</i>; s.v. <i>hair</i>); suff. <i>-ina</i> (s.v. <i>-ine</i>).</p>
	<p>Haineusement, adv. 1^{res} attest. a) mil. XIV^e s. (ROQUES t. 1 1936, IV-V, 5838, <i>odieuse : haingneusement</i>), b) fin XIV^e s. <i>haineusement</i> (E. DESCHAMPS, <i>Pour sa langue refréner</i>, 32 ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. G. Raynaud, t. 8, p. 167); du rad. de <i>haineux</i>, <i>haineuse</i> (<i>haingneux</i>, <i>haingneuse</i> en m. fr.), suff. <i>-(e)ment</i>^{2*}.</p>
	<p>HAINÉUX, -EUSE, adj. 1.1155 <i>hainus</i> « détesté, haï » (WACE, <i>Brut</i>, 13378 ds T.-L.); 2. a) ca 1165 <i>hainos</i> « naturellement porté à la haine » (B. DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 13547, <i>ibid.</i>); b) 1365 [ms.] « inspiré par la haine » (<i>Psautier de Metz</i>, éd. F. Apfelstedt, 108, 2 : perolles heynouse). Dér. de <i>haine</i>* (<i>haigne</i> en a. fr.); suff. <i>-eux</i>*.</p>
	<p>HAÏR, verbe trans. 1. [Ca 1050 <i>enhadir</i> « prendre en haine » (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 433)]; 2. a) ca 1100 <i>hair</i> « avoir quelqu'un en haine, vouloir du mal à quelqu'un » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 1244); ca 1160 <i>hair</i> abs. (<i>Enéas</i>, 1925 ds T.-L.); b) ca 1165 « avoir de l'aversion, de la répulsion pour quelque chose » (B. DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 6082 ds T.-L. : hair orgueil). De l'a. b. frq. <i>*hatjan</i> « hair »; cf. a. h. all. <i>hâzen</i>, <i>hazôn</i> de même sens; m. h. all. <i>hazzen</i>, all. <i>hassen</i> « id. » et fin VIII^e s. dans les <i>Gloses de Reichenau</i>, éd. H.W. Klein et A. Labhardt, t. 1, p. 180 : <i>o <disti> : hadisti</i>. Le verbe oscillait, depuis le mil. du XII^e s. (ds T.-L.) entre les formes inchoatives et les formes simples; la conjugaison inchoative s'est généralisée au XVI^e s. (cf. HUG.) et a été définitivement admise, au XVII^e s., sauf au sing. de l'ind. prés. et à la seconde pers. du sing. de l'impér. (cf. FOUCHÉ <i>Morphol.</i>, p. 24, 29 et 30).</p>
5	<p>HAÏSSABLE, adj. 1. XIII^e s. [ms.] <i>haable</i> « qui mérite d'être haï » (<i>Bible</i>, B.N. fr. 901, f^o 30a ds GDF.); 2. 1569 <i>haïssable</i> (MONTAIGNE, <i>Trad. de la théol. de Raym. de Sebonde</i>, f^o 272 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>). 1 dér. de l'ancien verbe <i>hair</i> (v. <i>hair</i>), 2 dér. du part. prés. de <i>hair</i>*; suff. <i>-able</i>*.</p>

	<p>Haisseur, -euse, adj. et subst. 1^{res} attest. a) [déb. XIII^e s. [ms.] <i>hayor</i> « celui qui hait, ennemi » (EZECHIEL, XVI, 27 ds R. LEVY, <i>Recherches lexicographiques sur d'anc. textes français d'origine juive</i>, p. 60)], ca 1245 <i>haeres</i> (PH. MOUSKET, <i>Chron.</i>, 8405 ds T.-L.), b) 1566 <i>haïsseur</i> (RIVAudeau, <i>A charles d'Aunis</i> ds <i>Œuvres poétiques</i>, éd. C. Mourain de Sourdeval, p. 228); a du rad. de l'anc. verbe <i>hair</i> (s.v. <i>hair</i>), b du rad. du part. prés. de <i>hair</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>HALAGE, subst. masc. 1. 1488 « action de tirer un bateau » (Doc. Abbeville ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1690 <i>chemin du halage</i> (FUR., s.v. <i>chemin</i>); 1691 <i>chemin de halage</i> (OZANAM). Dér. de <i>haler</i>^{1*}; suff. <i>-age</i>[*].</p>
	<p>HALER¹, verbe 1. Début du XII^e s. terme de batelier « tirer sur (un cordage, un câble, ...) » (<i>St Brendan</i>, éd. E. G. R. Waters, 232); 2. XIII^e s. [ms.] « remorquer (un bateau) au moyen d'un cordage » (<i>Renart</i>, éd. E. Martin, VI, 386 : [leçon isolée de version α]). Empr. au germ. occ. * <i>halôn</i> « amener, aller chercher »; cf. a.h. all. <i>halôn</i>, <i>holôn</i> (rarement <i>hollen</i>) « faire venir, chercher à atteindre ou à obtenir, tirer hors de »; m.b.all. <i>halen</i>, <i>hollen</i> « id. »; all. <i>hollen</i> « aller chercher, aller prendre »; m. néerl. <i>halen</i> « id. ». Le sens gén. de « tirer » n'existe plus qu'en norm. (cf. FEW t. 16, p. 131a-b).</p>
	<p>HALER², verbe trans. 1377 <i>harer</i> (GACE DE LA BUIGNE, éd. Å. Blomqvist, 5796); ca 1460 <i>haler</i> (<i>Mystère du Siège d'Orléans</i>, éd. F. Guessard et E. Certain, 2875). Dér. de l'anc. interj. <i>hare</i> (s.v. <i>haro</i>); dés. <i>-er</i>. La forme <i>haler</i> provient sans doute d'une dissimilation des deux <i>-r-</i>, occasionnée par l'inf. et le fut. (cf. FEW t. 16, p. 151b), et qui a gagné les autres mots de la famille (cf. TILANDER <i>Nouv. Essais</i>, pp. 100-102). Le sens de « exciter les chiens » est également attesté par l'agn. <i>halloer</i> (ca 1180 G. DE BERNEVILLE, <i>Gilles</i>, 1741 ds T.-L. : <i>Mut halloent</i>, crient e huent) qui, selon TILANDER, <i>op. cit.</i>, pp. 91-92, n'est pas empr. à l'ags. <i>halon</i> « appeler » (cf. FEW t. 16, p. 134a) mais dér. de <i>halo</i>, forme collatérale de <i>haro</i>[*].</p>
10	<p>HALLALI, interj. et subst. masc. 1683 <i>ha la ly</i> (<i>Le Parfait Chasseur</i>, 9-10 ds TILANDER <i>Nouv. Essais</i>, 134). Composé du rad. de <i>harer</i> « exciter les chiens par des cris pour les lancer sur la proie » ou de sa forme second. <i>haler</i> (v. <i>haler</i>²) et de <i>à lui</i> sous sa forme réduite à <i>li</i>. *<i>Harali</i> a pu aboutir à <i>hallali</i> par assimilation du <i>-r-</i> à <i>-l-</i>; cf. G. TILANDER, <i>Hallali, hahali</i> ds <i>Nouv. Essais</i>, pp. 132-148, et FEW t. 16, p. 150b.</p>
	<p>HALLE, subst. fém 1. a) 1213 <i>hale</i> « vaste emplacement couvert où se tient le marché » (<i>Faits des Romains</i>, éd. L. F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, p. 734, 31); b) ca 1260 <i>hales</i> plur. (E. BOILEAU, <i>Métiers</i>, éd. G. B. Depping, XVII, p. 321); 2. a) 1595 (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, éd. A. Thibaudet, p. 208 : mots ... qui servent aux hales à Paris); b) 1669-74 <i>langage des halles</i> (BOILEAU, <i>Art poétique</i>, chant I, vers 84). De l'a. b. frq. *<i>hala</i> « vaste emplacement couvert »; cf. a. h. all. de même sens; m. h. all. <i>halle</i>; all. <i>Halle</i> « id. ».</p>
	<p>HALLEBARDE, subst. fém. 1448 « sorte d'arme d'hast » (A.N. JJ 179, pièce 211 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au m. h. all. <i>helmbarte</i> de même sens, littéralement « hache (<i>barte</i>) à poignée (<i>helm</i>, <i>halm</i>) »; cf. all. <i>Hellebarde</i> « id. ». Cette arme d'orig. all. ou suisse fut importée en France vers la fin de la guerre de Cent Ans.</p>

	<p>HALLEBARDIER, subst. masc. 1483 <i>halbardier</i> « homme d'arme, fantassin portant la hallebarde » (ISAMBERT, <i>Recueil gén. des anc. lois fr.</i>, t. 11, p. 42). Dér. de <i>hallebarde*</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>HALLIER, subst. masc. Mil. xv^e s. <i>haillier</i> « groupe de buissons serrés et touffus » (<i>Myst. du V. Test.</i>, éd. J. de Rothschild, 4663); 1^{er} quart du xvi^e s. <i>hallier</i> (G. CRÉTIN, <i>Débat entre deux dames</i>, 50 ds <i>Œuvres poétiques</i>, éd. K. Chesney, p. 96). Issu par substitution de suff., du pic. ou flam. <i>hal(l)ot</i> « saule à tête, buisson » (1283-86, <i>Roisin</i>, éd. R. Monier, § 94, p. 66; encore vivant dans les dial. norm. et pic.); dimin. de l'a. b. frq. <i>*hasal</i> « noisetier »; cf. m. néerl. <i>hasel</i> de même sens; aussi a. h. all. <i>hasala</i> (fém. de <i>hasal</i>); m. h. all. <i>hasel</i>; all. <i>Hasel</i> « id. ». On trouve également <i>hasla</i> « rameau » en lat. médiév. (629-34 ds DU CANGE).</p>
15	<p>HALLSTATTIEN, -IENNE, adj. 1882 époque <i>hallstattienne</i> (MORTILLET, <i>Préhist.</i>, p. 20). Du nom de <i>Halstatt</i>, village autrichien, où ont été découvertes de nombreuses sépultures de la première période de l'âge du fer.</p>
	<p>HALOT, subst. masc. 1669 (<i>Ordonnances des eaux et forêts</i>, 164 ds DELB. <i>Notes</i>). Orig. incertaine. Peut-être, malgré l'écart chronol., dér. en <i>-ot</i>, d'un subst. <i>*hal</i>, de l'a.b.frq. <i>*hal</i> « grotte, trou », var. de <i>hol</i> (v. <i>houle</i>), restitué d'apr. l'ags. <i>hal</i> « endroit caché, retiré; coin » (cf. <i>Z. rom. Philol.</i> t. 38, p. 693).</p>
	<p>HALTE, subst. fém. et interj. 1. a) 1566 <i>faire halt</i> « s'arrêter pour se reposer (des soldats, des chasseurs, etc.) » (Du Pinet, trad. de Pline, <i>Histoire du Monde</i>, VIII, 4 ds DELB., <i>Notes mss</i>); b) 1794 <i>halte</i> « lieu où se fait la halte » (<i>Encyclop. méthod. Chasse</i>); c) 1830 « interruption momentanée dans ce qu'on fait » (LAMART., <i>Harm.</i>, p. 416); d) 1866 ch. de fer (Thévenin, <i>Almanach général des chemins de fer</i>, 3, p. 57 ds WEXLER); 2. a) 1636 <i>alte</i> « cri et commandement pour faire hausser les armes d'ast et se ranger en marchant » (MONET); b) 1655 « interjection par laquelle on ordonne à quelqu'un de s'arrêter » (MOLIÈRE, <i>L'Etourdi</i>, III, 4 : alte un peu); 1669 <i>alte-là</i> « id. » (ID., <i>Tartuffe</i>, I, 5). De l'ital. <i>alto</i> « arrêt au cours d'une marche (surtout en parlant d'une armée) » (fin xv^e-début xvi^e s. ds l'expr. <i>fare alto</i> « s'arrêter (d'une armée) » ds BATT. t. 1, 1961, lui-même empr. à l'all. <i>Halt</i> terme milit. « arrêt ») impér. subst. de <i>halten</i> « arrêter ». L'h- du fr. est dû à l'all. <i>Halt</i> de même sens.</p>
	<p>HAMPE¹, subst. fém. 1. 1471-72 « manche de bois auquel est fixé le fer d'une arme d'ast, une croix, un drapeau » (<i>Extr. des Comptes et Mémoires du Roi René</i>, éd. A. Lecoy de la Marche, § 642, p. 243); 2. 1771 bot. (<i>Trév.</i>); 3. 1939 écriture (<i>Civilis. écr., loc. cit.</i>) Altération de l'anc. subst. <i>hante</i> « lance, bois de lance, manche, tige » (1165-70 « javelot », CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 2135), encore répandu en norm. pic. et manceau, remontant à <i>hanste</i> de même sens (ca 1100 « javelot », <i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 442); celui-ci est issu, par croisement avec l'a. b. frq. <i>*hant</i> « main » (cf. a. h. all. <i>hant</i> « id. »; m. h. all. <i>hant</i>, all. <i>Hand</i> « id. »), du lat. class. <i>hasta</i> « lance, pic » (v. <i>hast</i>). La substitution de <i>hampe</i> à <i>hante</i> est prob. due à un croisement, d'apr. leur sens voisin (cf. THOMAS (A.) <i>Nouv. Essais</i>, p. 278), de <i>hante</i> avec l'anc. subst. <i>empe</i> « scion qu'on greffe », doublet lorr. du fr. <i>ente*</i> de même sens (encore (<i>h</i>)<i>ampe</i> et (<i>h</i>)<i>amper</i> « greffer » en lorr., où le mot tient le h- de <i>hampe</i>; cf. FEW t. 4, p. 611a-b, 613b, note 1).</p>
	<p>HAMPE², subst. fém. 1. 2^e moitié du xiii^e s. chasse (<i>Chace dou cerf</i>, 365 ds T.-L.); 2. 1690 bouch. (FUR.). Orig.</p>

	incertaine. Peut-être issu d'un croisement très anc. de l'a. h. all. <i>wampa</i> « ventre, panse », autre forme de <i>wamba</i> (v. <i>gambison</i>); cf. m. h. all. <i>wempel</i> « id. »; all. <i>Wampen</i> « panse, fanon », avec l'a. b. frq. <i>*hamma</i> « jarret, cuisse »; cf. a. h. all. <i>hamme</i> « id. ».
20	HAMSTER, subst. masc. 1765 (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , t. 13, p. 171) De l'all. <i>Hamster</i> de même sens (<i>hamastra</i> au XIII ^e s.; déjà attesté, au sens de « ver du blé, charançon », par l'a. h. all. <i>hamustro</i> ; cf. KLUGE ²⁰).
	HARPE¹, subst. fém. 1. Mus. [fin XI ^e s. (RASCHI, <i>Gl.</i> , éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, p. 80 : harpe « harpe »)] 1 ^{re} moitié du XII ^e s. (<i>Psautier d'Oxford</i> , 70, 25 ds T.-L.); 2. 1742 hist. nat. (DEZALLIER D'ARGENVILLE, <i>Hist. nat.</i> , p. 302 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 41, 1977, p. 427). Du germ. <i>*harpa</i> « instrument de musique »; cf. a. h. all. <i>harfa</i> « id. »; m. h. all. <i>harpe</i> ; all. <i>Harfe</i> « id. »; en a. nord. <i>harpa</i> a également le sens de « sorte de mollusque ». Le mot a été introduit en b. lat. par les légionnaires d'orig. germ. (cf. VI ^e s. FORTUNAT DS BLAISE). Cf. FEW t. 16, p. 173a.
	HARPE², subst. fém. I. 1. 1409 technol. « fer coudé pour relier deux pièces de construction » (<i>L'Artillerie des Ducs de Bourgogne</i> , éd. J. Garnier, 23 : Faire loyens et harpes de fer dont sont loyées et acouplées plusieurs grosses pièces de bois du dit chat); 2. a) 1485 « saillie d'une pierre de taille » (<i>Ordonnance de 1485</i> ds LITTRÉ); b) 1676 « saillie d'une pierre d'attente » (FÉLIBIEN). II. 1549 « griffe de chien » (EST., p. 665); 1842 <i>herpe</i> « id. » (MOZIN-BIBER). I prob. dér. de <i>harper</i> ^{2*} . II empr. au prov. <i>arpa</i> « griffe, serre » (fin XIV ^e s. ds RAYN. t. 1, p. 125), cf. aussi le fr.-prov. <i>arpa</i> « id. » (cf. FEW t. 4, p. 385b). <i>Arpa</i> est issu du lat. <i>harpe</i> « faucille; sorte d'oiseau de proie », lui-même empr. au gr. ἄρπη de même sens, mais en domaine d'oïl il s'est confondu complètement avec la famille de <i>harpe</i> ^{1*} . La présence du <i>h-</i> est due à la famille de <i>harper</i> ^{2*} « saisir ».
	HARPER¹, verbe intrans. A. Verbe intrans. fin XIII ^e s. [ms.] « lever une des jambes de derrière plus haut que l'autre sans plier le jarret (en parlant d'un cheval) » (<i>Livre d'Artus</i> , éd. O. Sommer, t. 7, p. 41, 37), attest. isolée; de nouv. 1678 (GUILLET, I, 134-135). B. Adj. 1. 1561 <i>herpé</i> « bien arqué (du jarret du chien) » (J. DU FOUILLOUX, <i>La Vénerie et l'Adolescence</i> , éd. G. Tilander, p. 27 : jarret bien herpé); 2. 1655 <i>harpé</i> « dont le ventre est bien arqué (d'un cheval, d'un chien) » (R. DE SALNOVE, <i>Dictionnaire des chasseurs</i> , p. 17 ds <i>La Vénerie royale divisée en IV parties</i>). Dér., à cause d'une certaine ressemblance, de <i>harpe</i> ^{1*} ; dés. <i>-er</i> , suff. <i>-é*</i> .
	HARPER², verbe trans. 1. XIII ^e s. « s'accrocher à » (<i>Constant du Hamel</i> , 292 ds T.-L.); 2. 1376 « empoigner, saisir » (<i>Modus et Ratio</i> , 224, 41, <i>ibid.</i>). Prob. dér. d'un germ. <i>*harpan</i> « saisir »; cf. a. nord. <i>harpa</i> « crampe, action de tordre la bouche » (cf. REW ³ et BL.-W. ³⁻⁵). Bbg. CHAUTARD (É.). <i>La Vie étrange de l'arg.</i> Paris, 1931, p. 521.
25	HARPISTE, subst. 1677 (<i>Mercure</i> , déc. 1677 ds HAVARD, s.v. <i>harpe</i> , t. 2, col. 1148). Dér. de <i>harpe</i> ^{1*} ; suff. <i>-iste*</i> .
	HARPON, subst. masc. 1. Ca 1130 « agrafe (de parure) » (<i>Vers del Juise</i> , 34 ds T.-L.); 2. 1474 <i>herpon</i> « équerre de métal servant à relier deux pièces de construction » Fréville, <i>Mémoire sur le commerce maritime de Rouen</i> , t. 2, p. 368 ds DELB., <i>Notes mss</i>); 3. 1516 « fer de flèche qui sert à prendre de gros poissons, les cétacés » (<i>Documents relatifs à la marine normande aux XV^e et XVI^e s.</i> , éd. Ch.

	Bréard, p. 41); 4. 1643 « grappin tranchant pour couper les cordages du vaisseau ennemi » (FOURNIER, <i>Hydrographie</i> , p. 9). Dér. de <i>harper</i> ^{2*} ; suff. <i>-on</i> [*] .
	Harponneur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1613 terme de mar. (CHAMPLAIN, <i>Voyages</i> , t. 3, 227 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 53); du rad. de <i>harpon</i> [*] , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	HÉBERGE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1050 <i>herberge</i> « logement, logis » (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 419); <i>ca</i> 1208 <i>heberge</i> (VILLEHARDOUIN, <i>Conquête Constantinople</i> , éd. E. Faral, p. 148); 2. 1552 dr. (<i>Coutumes de Tournai</i> ds <i>Nouv. Coutumier Général</i> , éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t. 2, p. 962). Déverbal de <i>héberger</i> [*] au sens de « construire un édifice, ériger ». On trouve <i>c(r)astro : heribergo</i> au VIII ^e s. (<i>Gloses de Reichenau</i> , éd. H.W. Klein et A. Labhardt, t. 1, p. 158, n ^o 304).
	HÉBERGEMENT, subst. masc. 1. 1155 <i>herbergement</i> « logement, habitation » (WACE, <i>Brut</i> , 6938 ds T.-L.); XIII ^e s. <i>hebergement</i> (VILAIN D'ARRAS, <i>Chanson</i> ap. A. Dinaux, <i>Trouvères artésiens</i> , p. 467). 2. 1586 « action de loger » (E. PASQUIER, <i>Lettres</i> , XIII, 11 ds HUG.). Dér. de <i>héberger</i> [*] ; suff. <i>-(e)ment</i> ^{1*} . Bbg. DUPARC (P.). <i>Les Tenures en hébergement et en abergement. Bibl. de l'éc. des Chartes</i> . 1964, t. 122, pp. 5-88.
30	HÉBERGER, verbe 1. <i>Ca</i> 1050 <i>herberger</i> « loger (quelqu'un) chez soi » (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 217); 1180-90 <i>hebergier</i> (A. DE PARIS, <i>Alexandre</i> , II, 2884 in Elliott Monographs, 37, p. 65); 2. <i>ca</i> 1225-30 <i>herbergier</i> « accueillir, recevoir sur son sol » (G. DE LORRIS, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 476); 3. a) 1235 <i>hierbegier</i> « construire un édifice » (<i>Villard de Honnecourt</i> , éd. H.R. Hahnloser (1972), p. 81, 34a); b) 1580 <i>s'héberger</i> « s'adosser sur un mur mitoyen (en parlant d'une maison) » (<i>Coutumes de Paris</i> ds <i>Nouv. Coutumier Général</i> , éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t. 3, p. 44b). Empr. à l'a. b. frq. * <i>heribergôn</i> « loger, camper (d'une armée) » (sens encore très vivant en a. fr., cf. T.-L. et GDF.), qui correspond au germ. occ. * <i>haribergôn</i> (v. <i>auberge</i>), cf. m. néerl. <i>herbergen</i> « loger »; a. h. all. <i>heribergôn</i> « id. »; m. h. all. <i>herbergen</i> ; all. <i>beherbergen</i> « id. ». On a également un lat. médiév. <i>heribergare</i> « procurer le gîte aux guerriers » (811 ds NIERM.) et « ériger des habitations » (1187, <i>ibid.</i>)
	HECTIQUE, adj. A. Subst. 1538 « malade atteint de consommation » (<i>Le Guidon en François</i> , f ^o 251 ds SIGURS). B. Adj. 1548 <i>fièvre hectique</i> (E. FAYARD, <i>Galen sur la faculté des simples medicamans</i> , VI, 34 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 41 [1977], p. 427). Empr. sav. au lat. <i>hecticus</i> (v. <i>étique</i>). La forme <i>hectique</i> qui apparaît à côté de <i>étique</i> au XVI ^e s., est due à un rapprochement avec le gr. $\xi\tau\iota\kappa\omicron\varsigma$. Il faut cependant noter que la graphie <i>hectique</i> se prononçait encore [etik] jusqu'à la fin du XVIII ^e s. (cf. <i>Trév.</i> 1771).
	HECTISIE, subst. fém. [1570 « fièvre caractérisée par une consommation progressive » ds BL.-W. ¹⁻⁵], 1743 (<i>Trév.</i>). Formé d'apr. <i>phtisie</i> [*] , sur <i>hectique</i> [*] .
	HERPE, subst. fém. 1. 1647 <i>herpes marines</i> (E. CLEIRAC, <i>Us et coutumes de la mer</i> , p. 122); 2. 1691 <i>harpe</i> mar. (<i>Construction des vaisseaux du Roy</i> ds JAL ¹ , s.v. <i>harp</i>); 1694 <i>herpe</i> (CORNEILLE). Var. de <i>harpe</i> ^{2*} .

	<p>HOBÉREAU, subst. masc. 1. <i>Ca</i> 1195 <i>hoberel</i> « petit oiseau de proie » (AMBROISE, <i>Guerre Sainte</i>, 1625 ds T.-L.); 1377 <i>hobereau</i> (GACE DE LA BUIGNE, 5564, <i>ibid.</i>); 2. 1579 <i>hobreau</i> « gentilhomme campagnard de petite noblesse » (H. ESTIENNE, <i>Precellence du Langage François</i>, p. 127 ds HUG.). Forme élargie par le suff. <i>-ereau</i> (<i>-eau*</i>), de l'a. fr. <i>hobel</i> « sorte de petit oiseau de proie » (fin XIII^e s. ds T.-L.), cf. ses var. <i>hobé</i> (fin XIII^e s.-fin XIV^e s., <i>ibid.</i>) et <i>hobier</i> (fin XIV^e-début XV^e s., <i>ibid.</i>), qui se rattache prob. à l'anc. verbe <i>hobeler</i> « escarmoucher, harceler l'ennemi, piller » (<i>ca</i> 1195, AMBROISE, <i>op. cit.</i>, 2384 ds T.-L.), lui-même empr. au m. néerl. <i>hob(b)elen</i> « tourner, rouler »; cf. néerl. <i>hobbelen</i> « se balancer », qui remonte à un verbe germ. <i>*hubbon</i> (v. <i>aubin</i>). Cf. FEW, t. 16, pp. 215a-216b.</p>
35	<p>HOCHEMENT, subst. masc. 1. 1^{er} tiers du XIV^e s. <i>hoquement</i> « action de secouer, d'agiter » (<i>Dame à la lycorne</i>, 3912 ds T.-L.); 2. 1365 <i>hochement de teste</i> (<i>Psautier de Metz</i>, éd. F. Apfelstedt, § 43, 14). Dér. de <i>hocher*</i>; suff. (<i>-e</i>)ment^{1*}.</p>
	<p>Hoche-pied, subst. masc. 1. 1336 <i>hauchepié</i> « marchepied » (<i>Reçu</i>, ms. Dép. de la Mar. ds GDF.); 1589 [éd.] fig. (ST-JULIEN, <i>Mesl. hist.</i>, p. 396, <i>ibid.</i>); 2. 1387-89 vén. « piège à loups » (GASTON PHÉBUS, <i>Livre de Chasse</i>, éd. G. Tilander, 64, 2); 3. 1840 <i>hoche pied</i> technol. « pièce d'une bêche » (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 1893 <i>hausse-pied</i> « id. » (<i>DG</i>). Composé de la forme <i>hausse</i> du verbe <i>hausser*</i> et de <i>pied*</i>. 1 forme normanno-pic. <i>Hoche-pied</i>, sous l'infl. morphol. de <i>hocher</i>^{1*} (v. aussi <i>hochequeue</i>).</p>
	<p>HOCHEPOT, subst. masc. <i>Ca</i> 1220 (RAOUL DE HOUDENC, <i>Songe d'Enfer</i>, 524 ds T.L.). Composé de la forme verbale <i>hoche</i> (<i>hocher*</i>) et de <i>pot*</i>.</p>
	<p>HOCHEQUEUE, HOCHE-QUEUE, subst. masc. 1549 <i>hoque-queue</i> (EST., s.v. <i>batemare</i>); 1557 <i>hausse-queue</i> (BELON, <i>Portraits d'oyseaux</i>, f^o 88 v^o ds GDF. <i>Compl.</i> s.v. <i>hochequeue</i>). Composé de la forme verbale de <i>hoche</i> (<i>hocher*</i>) et de <i>queue</i>; <i>hausse-queue</i>, sous l'infl. morphol. de <i>hausser*</i> (v. aussi <i>hausse-pied</i>).</p>
	<p>HOCHER, verbe trans. 1. 1155 <i>hochier</i> « secouer, remuer » (WACE, <i>Brut</i>, 10584 ds T.-L.); 2. <i>ca</i> 1170 <i>hoquer le chief</i> « hocher la tête » (BEROUL, <i>Tristan</i>, éd. Muret, 1543). De l'a. b. frq. <i>*hottisôn</i> « secouer », dér. en <i>-isôn</i> de <i>*hottôn</i> « faire balancer, branler »; cf. m. néerl. <i>hutselen</i>, <i>hutsen</i> « secouer, agiter, remuer, balancer »; néerl. <i>hutsen</i> « id. ».</p>
40	<p>HOCHET, subst. masc. 1. 1331 jeux « osselet » (<i>Charte de Liège</i>, t. 2, p. 415 ds DU CANGE, s.v. <i>hochia</i>); 2. a) 1391 « jouet d'enfant » (<i>3^e Compte royal de Ch. Poupart</i>, fol. 79 ds GAY); b) 1745 fig. « chose futile qui contente, qui console l'esprit » (DULAURENS, <i>Chandelle Arras</i>, p. 156). Dér. de <i>hocher*</i>; suff. <i>-et*</i>.</p>
	<p>HOMARD, subst. masc. 1. 1525. VI. <i>hommars</i> zool. (<i>Comptes de François I^{er}</i>, B.N. 10384, f^o 13 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1847 « soldat anglais » (<i>Dictionnaire d'argot</i> ds ESN.). Prob. empr. au b. all. <i>hummer</i> de même sens, issu de l'a. nord. <i>humarr</i> « id. », la date de l'apparition du mot en fr. ne permettant pas de remonter à un empr. direct à l'a. nordique. Le sens 2. s'explique par une analogie de couleur (cf. aussi l'angl. <i>lobster</i>, proprement « homard » qui servait à désigner les soldats angl. d'apr. leurs uniformes rouges : <i>ca</i> 1643 ds NED).</p>

	<p>HOMOGENE, adj. 1. [1503 <i>homogenee</i> fém. « de même nature en toutes ses parties; de même nature qu'un autre objet » (<i>Le Guidon en francoys</i>, 310a, éd. 1534 ds <i>Rom. Forsch.</i>, t. 32, p. 77)]; 1516 « de même nature en toutes ses parties » (J. PERRÉAL, <i>Les Remonstrances ou la complainte de nature de l'alchimiste errant</i>, éd. Méon, 794); 2. a) 1552 [nouv. style] <i>parties homogènes</i> « de même nature, semblable » (LEON HEBRIEU, <i>Trad. de P. de Tyard</i>, II, 283 ds <i>Z. rom. Philol.</i>, t. 28, p. 724); b) 1657-58 math. (PASCAL, <i>De l'Esprit géométrique</i>, dans <i>Œuvres</i>, éd. L. Lafuma (1963), p. 354a; grandeurs homogènes); c) 1733 « qui présente une grande harmonie, une grande unité entre ses divers éléments » (DUBLAS, <i>Réflexions critiques</i>, t. 2, p. 79). Empr. au gr. ἁμογενής « de même race, de même sorte, semblable », par l'intermédiaire du lat. scolast. <i>homogeneus</i>, de même sens (av. 1200, 1620 ds LATHAM), dont rend compte la forme <i>homogénée</i>.</p>
	<p>HOMOGÉNÉISATION, subst. fém. 1907 « action de rendre homogène et, en particulier, de soumettre certains liquides (lait, crème) à un traitement qui empêche dans leur masse la dissociation des éléments constitutifs » (<i>Lar. mens.</i>). Dér. de <i>homogénéiser</i>*; suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
	<p>Homogénéiseur, subst. masc. 1^{re} attest. 1931 <i>id.</i>; de <i>homogénéiser</i>, suff. <i>-eur</i>²*.</p>
45	<p>HOMOGÉNÉITÉ, subst. fém. 1. [1503 « qualité de ce qui est homogène » (<i>Le Guidon en françoy</i>s, 132d, éd. 1534 ds <i>Rom. Forsch.</i>, t. 32, p. 77)]; 1520 (<i>ibid.</i>, 144 r^o); 2. a) av. 1755 « similitude » (SAINT-SIMON, <i>Mémoires</i>, éd. M. de Boilisle, t. 18, 473); b) 1769 « cohérence, cohésion, harmonie, unité » (BONNET, <i>Palingénésie</i>, t. 2, p. 262). Empr. au lat. scolast. <i>homogeneitas</i> de même sens (ca 1360 ds LATHAM).</p>
	<p>HOMOGRAPHE, subst. masc. et adj. Adj. et subst. 1823 (BOISTE). Composé de l'élément formant <i>homo</i>-* et de l'élément <i>-graphie</i>*.</p>
	<p>HOMOGRAPHIE¹, subst. fém. 1906 ling. (<i>Pt Lar.</i>). Dér. de <i>homographie</i>*; suff. <i>-ie</i>*.</p>
	<p>HOMOGRAPHIE², subst. fém. 1837 géom. (CHASLES, <i>loc. cit.</i>). Composé de l'élément <i>homo</i>-* et de <i>graphie</i>*.</p>
	<p>HOMOGRAPHIQUE, adj. 1837 géom. (CHASLES, <i>Aperçu hist. orig. et développ. méth. géom.</i>, p. 261). Dér. de <i>homographie</i>*; suff. <i>-ique</i>*.</p>
50	<p>HOMOGREFFE, subst. fém. 1899-1901 (<i>Année Biol.</i>, V, p. XXX). Composé de l'élément formant <i>homo</i>-* et de <i>greffe</i>*.</p>
	<p>HOMOLOGATION, subst. fém. 1313 <i>emologacion</i> « approbation, confirmation (surtout en droit) » (PHILIPPE LE BEL ds GDF. <i>Compl.</i>); 1534 <i>homologation</i> (<i>Procès Verbal des coutumes de Nivernois ds Nouveau Coutumier Général</i>, éd. Ch.-A. Bourdot de Richebourg, t. 3, p. 1167). Dér. de <i>homologuer</i>*; suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
	<p>HOMOLOGIE, subst. fém. 1822 géom. <i>centre d'homologie</i> (J.-V. PONCELET, <i>Traité des propriétés projectives des figures</i>, p.</p>

	160); b) 1844 chim. (GERHARDT, <i>Précis de Chimie organique</i> , Paris, p. 35); c) 1858 anat. (LITTRÉ-ROBIN); 2. 1866 rhét. (LITTRÉ). Empr. au gr. ἁπολογία « accord; aveu, concession; convention ».
	Homologique, adj. 1 ^{re} attest. a) 1822 géom. (J.-V. PONCELET, <i>Traité des propriétés projectives des figures</i> , p. 160), b) 1858 anat. (LITTRÉ-ROBIN); du rad. de <i>homologie</i> , suff. <i>-ique*</i> .
	HOMOLOGUE, adj. 1. a) 1585 géom. <i>termes homologues</i> « qui se correspondent exactement » (STEVIN, <i>Arithmétique</i> , p. 67 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) av. 1680 <i>côtez homologues</i> « côtés de figures semblables opposés à des angles correspondants égaux » (Port-Royal ds RICH); 2. 1803 « équivalent, identique, semblable » (MAINE DE BIRAN, <i>Influence habit.</i> , p. 178); 3. 1844 chim. (GERHARDT, <i>Précis de chimie organ.</i> p. 25); 4. 1855 anat. (NYSTEN). Empr. au gr. ἁβλόγοι « qui parle d'accord avec; concordant, en harmonie; correspondant à ».
55	HOMONYME, subst. masc. et adj. I. 1. 1534 « personne(s), ville(s) ... portant le même nom (qu'une autre, que d'autres) » (GUILLAUME MICHEL, <i>Antiquitez des Juifz</i> , 165 v ^o ds DELB. <i>Notes mss</i> : Philippus ... ediffia aussi Bethsaïde ... et l'appella Julie homonyme de la fille de César); 2. a) subst. 1572 gramm. (A. DU VERDIER, <i>Les Omonines</i> ds <i>Rec. poés. françaises</i> , éd. A. de Montaiglon, t. 3, p. 97); b) adj. 1616 gramm. (BESLY, <i>Extrait d'une lettre</i> ds <i>Œuvres d'Alain Chartier</i> , éd. A. Duchesne Tourangeau, 1 v ^o); II. 1866 biol. C. F. MONNOYER, <i>Annales d'Oculistique</i> , t. LV, p. 245). Empr. au lat. <i>homonymus</i> « de même prononciation, mais de sens différent (des mots) », lui-même empr. au gr. ἁμόνομος « qui porte le même nom, qui emploie la même dénomination ».
	HOMONYMIE, subst. fém. 1. 1534 « équivoque, calembour » (RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. M. A. Screech, p. 67, 50); 2. 1582 gramm. (E. DU MONIN, <i>Nouvelles Œuvres</i> , 8 ds <i>Fr. mod.</i> t. 6, (1938), p. 62). Empr. au lat. de l'époque impér. <i>homonymia</i> « similitude de nom », lui-même empr. au gr. ὁμωνυμία « similitude de nom; sens ou mot équivoque ». Bbg. MULLER (Ch.). <i>Polysémie et homonymie</i> dans l'élaboration du lex. contemp. <i>Ét. Ling. appl.</i> 1962, t. 1, pp. 49-54.
	Homonymique, adj. 1 ^{re} attest. 1952 <i>id.</i> ; de <i>homonymie</i> , suff. <i>-ique*</i> .
	HOMOPHONE, subst. masc. et adj. A. Adj. 1822 ling. (CHAMPOLLION, <i>Mém. sur les hiéroglyphes phonétiques</i> , 9 ds <i>Arch. St. n. Spr.</i> t. 205, p. 365). B. Subst. 1824 ling. (ID., <i>Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens</i> , III, 51 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 6). Empr. au gr. ὁμόφωνος « qui parle la même langue, qui rend le même son, qui est d'accord, à l'unisson ».
	HOMOPHONIE, subst. fém. 1. 1752 mus. (<i>Trév.</i>); 2. 1822 ling. (CHAMPOLLION, <i>Mém. sur les hiéroglyphes phonétiques</i> , p. 12-13 ds <i>Arch. St. n. Spr.</i> t. 205, p. 365). Empr. au gr. ἁφωνία « communauté ou identité de langage; ressemblance de sons ».
60	HOMOSEXUALITÉ, subst. fém. 1891 (Dr CHATELAIN ds <i>Annales médico-psychol.</i> , t. 14, p. 330). Prob. empr. à l'all. <i>Homosexualität</i> (dep. 1869, texte anonyme attribué à K. Kertbeny [pseudonyme de K.M. Benkert], d'apr. J.-C. Féray ds <i>Arcadie</i> n ^o 325, p. 12 et p. 19, note 4), comp. de l'élément formant

	<i>homo-</i> (<i>homo-</i> *) et de <i>Sexualität</i> (<i>sexualité</i> *).
	HOMOSEXUEL, -ELLE, adj. et subst. 1891 (Dr CHATELAIN ds <i>Annales médico-psychol.</i> , t. 14, p. 331). Prob. empr. à l'all. <i>homosexual</i> (dep. 1869, texte anonyme attribué à K. Kertbeny [pseudonyme de K.M. Benkert], d'apr. J.-C. Féray ds <i>Arcadie</i> n° 325, p. 12 et pp. 19-20, notes 4 et 5), comp. de l'élément formant <i>homo-</i> (<i>homo-</i> *) et de <i>sexual</i> (<i>sexuel</i> *).
	HOMOTHÉTIE, subst. fém 1872 (LITTRÉ <i>Add.</i>). Dér. régressif de <i>homothétique</i> .
	HOMOTHÉTIQUE, adj. 1846 (CHASLES, <i>Comptes rendus de l'Ac. des Sc.</i> , t. 22, p. 899). Comp. des éléments formants <i>homo-</i> * et <i>-thétique</i> (cf. <i>anti-thétique</i> , <i>hypothétique</i>) de <i>-thèse</i> , gr. θέσις « position ».
	HOMOZYGOTE, adj. 1911 (L. CUÉNOT, <i>Genèse des espèces animales</i> , Paris, p. 112). Composé de l'élément formant <i>homo-</i> * et de <i>zygote</i> *.
65	HOMUNCULE, HOMONCULE, subst. masc. 1. 1611 occult. <i>homoncule</i> « petit homme créé par les alchimistes et doué de pouvoirs surnaturels » (<i>Recueil des révélations</i> , ch. II ds DELB. <i>Notes mss</i>); 2. 1704 anc. méd. <i>homocule</i> « petit homme » (<i>Trév.</i>); 1749 <i>homoncule</i> « id. » (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , t. 2, p. 154). Empr. au lat. <i>homunculus</i> « petit homme », dimin. de <i>homo</i> , <i>-inus</i> (<i>homme</i> *).
	HOUBLON, subst. masc. 1407 <i>houbelon</i> (Arch. Nord B 10361, fol. 24 ds IGLF); 1444 <i>houblon</i> (<i>Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille</i> , éd. Brun-Lavainne, p. 206). Dér. de l'a. subst. <i>hoppe</i> « bière houblonnée » (1391, Arch. Nord B 17473, fol. 72 ds IGLF) en usage dans les parlers du Nord et en wallon; d'où <i>houppes</i> « id. » en m. fr. (1537, <i>Maistre Hambrelin</i> , 49 ds <i>Recueil de Poésies Françaises</i> , t. 13, p. 174); également attesté dans les textes du Nord par le composé <i>hopembier</i> « id. » (1340, <i>Livre des Métiers</i> , éd. J. Gessler, I, p. 46), du m. néerl. <i>hoppe</i> « houblon, bière houblonnée »; cf. néerl. <i>hop</i> « houblon ». Le suff. <i>-elon</i> (Hainaut) est prob. tiré de l'anc. subst. judéo-fr. <i>homlon</i> « houblon » (XI ^e s., Gloses du Pseudo-Guerschom, Brandin, 44 ds LÉVY, <i>Rech. lexicogr. sur d'anc. textes fr. d'orig. juive</i> , p. 60, § 511) qui survit encore dans les toponymes des départements de l'Aisne et de la Somme (cf. FEW t. 16, p. 265a); de l'a. b. frq. <i>*humilo</i> de même sens; cf. a. nord. <i>humli</i> ; flam. <i>hommel</i> « id. ». Le lat. médiév. connaît également un topon. <i>Humlonaria</i> (760 ds DU CANGE) et un subst. <i>humulo</i> « houblon » (822, <i>ibid.</i>). Le mot d'orig. frq. a été évincé par son concurrent néerl., ce dernier correspondant à une amélioration de la techn. de la brasserie et à l'usage du houblon dans la fabrication de la bière, venus des Pays-Bas et de Flandre. La sonorisation du <i>p</i> reste inexpiquée
	HOUBLONNER, verbe trans. 1694 (<i>Ac.</i>). Dér. de <i>houblon</i> *; dés. <i>-er</i> .
	HOUBLONNIÈRE, subst. fém. 1535 (<i>Coutumes d'Ipre</i> , XXV ds <i>Nouveau Coutumier Général</i> , éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t. 1, p. 832). Dér. de <i>houblon</i> *; suff. <i>-ière</i> *.

	<p>HOUE, subst. fém. <i>Ca</i> 1170 « pioche à lame assez large dont on se sert pour les binages » (<i>Rois</i>, éd. E. R. Curtius, p. 24); 2. 1755 <i>houe à cheval</i> (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité de la culture des terres</i>, t. 1, p. 112 ds BRUNOT t. 6, p. 259). De l'a. b. frq. *<i>hauwa</i> « houe, pioche, binette »; cf. m. néerl. <i>houwe</i> de même sens; a. h. all. <i>houwa</i>; m. h. all. <i>houwe</i>; all. <i>Haue</i> « id. ».</p>
70	<p>Houer, verbe. a) début XIII^e s. <i>hoër</i> intrans. « labourer avec la houe » (<i>Hervis de Metz</i>, éd. E. Stengel, 4736), b) <i>ca</i> 1274 <i>hoer</i> trans. « id. » (<i>Adenet le Roi, Berte</i>, éd. A. Henry, 848 ds T.-L.); de <i>houe</i>, dés. -<i>er</i>. HUBLLOT, subst. masc. 1. 1773 mar. (BOURDÉ DE VILLEHUET, <i>Manuel des Marins ou Dictionnaire des termes de la marine</i>, II, 42 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 53); 2. 1933 aviat. (MORAND, <i>Londres</i>, p. 77). Orig. incertaine. Peut-être altération du subst. <i>hulot</i> « ouverture pratiquée dans le panneau de la fosse des câbles » (1694, CORNEILLE), lui-même peut-être dér. du norm. <i>houle</i> au sens de « trou, brèche, cavité » (cf. <i>houle</i> et v. FEW t. 16, p. 220 mais aussi v. FEW t. 23, p. 105a); suff. -<i>ot*</i>. L'insertion du -<i>b</i>-s'expliquerait par une rencontre dans la région nantaise du norm. <i>hulot</i> et du poitevin <i>loubier</i> « vasistas, lucarne » (cf. aussi nantais <i>hubiau</i> « sorte de cornet destiné à aérer les greniers » ds FEW t. 16, p. 257a). L'hyp. du FEW t. 16, p. 256a, selon laquelle <i>hublot</i> serait une altération de <i>huvelot</i>, dér. de l'a. subst. <i>huve</i> « sorte de coiffe » (<i>ca</i> 1225 ds T.-L.), suff. -<i>elot</i> (-<i>ot*</i>) est incertaine à cause du sens peu clair de l'hapax <i>huvelot</i> de 1382-84 (<i>Comptes du Clos des Galées de Rouen</i>, éd. Ch. Bréard, p. 77).</p>
	<p>HUCHE, subst. fém. <i>Ca</i> 1170 « coffre où l'on enserre de l'argent, des bijoux, etc. » (<i>Rois</i>, éd. E. R. Curtius, p. 199, 10). Issu du lat. tardif <i>hutica</i> « coffre », attesté vers 800 dans le <i>Capitulaire de Villis</i>. La géogr. du mot et celle de ses dér. (en partic. norm., pic., wallon, Flandre) ainsi que le <i>h-</i> dénoncent une orig. germ., mais les hyp. proposées jusqu'ici se sont révélées peu satisfaisantes.</p>
	<p>HUCHÉE, subst. fém. a) Fin XII^e s. <i>hucie</i> « distance où porte la voix » (<i>Moniage Guillaume</i>, éd. W. Cloetta, 2666); b) <i>ca</i> 1200 <i>hucie</i> « cri » (<i>Renaut de Montauban</i>, éd. H. Michelant, p. 344, 24); 1848 <i>huchée</i> (CHATEAUBR., <i>loc. cit.</i>). Part. passé fém. de <i>hucher*</i>; suff. -<i>ée</i> (-<i>é*</i>); cf. <i>huée</i>.</p>
	<p>HUCHER¹, verbe trans. a) <i>Ca</i> 1135 <i>huchier</i> « crier, faire connaître quelque chose à haute voix » (<i>Couronnement Louis</i>, éd. E. Langlois, 1503); <i>ca</i> 1150 <i>huchier</i> « crier » (<i>Charroi Nîmes</i>, éd. D. McMillan, 336); b) <i>ca</i> 1160 <i>huchier</i> « appeler quelqu'un » (<i>Eneas</i>, éd. J. J. Salverda de Grave, 1967). Du lat. pop. *<i>huccare</i> « appeler », lequel est peut-être issu d'une onomat. germ. *<i>hukk-</i>. Encore très attesté au XVI^e s. au sens gén. de « crier, appeler » (v. HUG.), ce mot n'est plus en usage, à partir du XVII^e s., que dans des dial. surtout Nord et Ouest (Flandre, Picardie, Artois, Bretagne, Vendée), Est (Moselle, Vosges), Centre (Limousin) et Suisse, (cf. FUR. 1690; FEW t. 4, p. 504b) et dans le lang. de la vén. (Ac. 1694-1935).</p>
75	<p>HUCHER², verbe trans. 1746 « jucher » (LA MORLIÈRE, <i>Angola</i>, p. 12 ds <i>Fr. mod.</i> t. 37, p. 119). De l'a. b. frq. *<i>hûkôn</i> « s'accroupir », que l'on peut restituer d'apr. le m. h. all. <i>hûcken</i>, le néerl. <i>huiken</i> et l'all. <i>hocken</i>, de même sens.</p>
	<p>HUCHET, subst. masc. 1352-1354 vén. (<i>Relation des miracles de Sainte Waudru</i>, ap. VINCHANT, <i>Annales du Hainaut</i>, t.</p>

	3, p. 249 ds GDF.). Dér. de <i>hucher</i> ^{1*} ; suff. <i>-et*</i> (cf. 1382 <i>huchot</i> ds GAY).
	HUCHIER, subst. masc. 1226 <i>huichier</i> « menuisier qui fait des huches » (doc. ds GDF.). Dér. de <i>huche*</i> ; suff. <i>-ier*</i> .
	HUGUENOT, -OTE, subst. et adj. A. 1. 1552 subst. masc. « calviniste » (PASQUIER, <i>Recherches de la France</i> , p. 1069 ds W. RICHARD, 1959, p. 49); 2. Av. 1570 adj. (CASTELNAU, <i>Mémoires</i> , éd. de 1659, t. 1, p. 155); 1572 à la <i>huguenotte</i> « à la manière des huguenots » (DANJOU et CIMBER, <i>Archives curieuses</i> , VII, 255). B. 1660 subst. fém. « petite marmite de terre sans pied » (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>). Empr. au genevois <i>eyguenot</i> « confédéré genevois adversaire du duc de Savoie » (1519 <i>aguynos</i> ds W. RICHARD, <i>loc. cit.</i> ; 1520 <i>eyguenot</i> , <i>ibid.</i>), lui-même empr. au suisse alémanique <i>Eidgnosse(n)</i> « confédéré(s) »; cf. m. h. all. <i>eitgenôz</i> « <i>id.</i> » (d'où en 1483 le fr. <i>esguenotz</i> « espèce de soldats » ds FEW t. 15, 2, p. 84a); dès 1315 comme terme officiel pour désigner les membres de la Confédération suisse (cf. <i>Duden Étymol.</i> , s.v. <i>Eid</i>). Désignant d'abord les partisans du parti politique qui luttait contre les tentatives d'annexion du duc de Savoie, <i>eyguenot</i> devint par la suite (et ce jusqu'au xviii ^e s.), un terme de mépris sous lequel les catholiques désignaient les Réformés (la majorité des confédérés étant aussi favorable à la Réforme) et se répandit alors dans les parlers de la Suisse romande ainsi que dans les régions françaises limitrophes. La forme <i>huguenot</i> qui apparaît dès la 2 ^e moitié du xvi ^e s., semble être née en Touraine, où, comme en témoignent les historiens contemp., la population entendant parler des <i>eyguenots</i> sans en connaître le sens, rattacha ce mot à un certain roi Hugon qui aurait joui d'une grande popularité auprès des Réformés de Tours (cf. W. RICHARD, 1959, pp. 46-48). Le sens C vient de ce que les Huguenots se servaient de cette marmite pour faire cuire leurs viandes, en cachette, les jours de jeûne (cf. <i>Trév.</i> 1704). Cf. FEW t. 15, 2, pp. 85b-86a.
	HUQUE, subst. fém. 1404 « sorte de cape, avec capuchon, à l'usage des deux sexes » (Arch. JJ. 158, pièce 382 ds GDF.). Empr. au m. néerl. <i>hoike</i> , <i>heuke</i> , <i>huke</i> « sorte de manteau » (xiv ^e s. [ms.] ds E. VERWIJS, J. VERDAM et F. A. STOETT, <i>Middelnederlandsch Woordenboek</i>); néerl. <i>huik</i> « <i>id.</i> »; cf. aussi m. b. all. <i>hoike</i> , <i>heike</i> , <i>huke</i> de même sens. L'hyp. inverse d'un empr., du néerl. au fr., qui pourrait être appuyée par les formes variées du m. néerl. et du m. b. all. ainsi que l'existence en lat. médiév. d'un subst. <i>huca</i> , hapax, de même sens (Marseille, 1276 ds DU CANGE) doit être écartée pour des raisons d'ordre chronol. La soudaine et massive apparition du mot en fr. au début du xv ^e s. est vraisemblablement liée à la mode de l'époque. Cf. FEW t. 16, p. 258a.
80	HUSSARD, subst. masc. A. Masc. 1. a) [1532 <i>houssari</i> plur. « cavalier de l'armée hongroise » (<i>Lettre reçue de Venise</i> in <i>Mél. Dauzat</i> , p. 26 empr. à l'ital.)]; 1605 <i>hussard</i> (PALMA CAYET, <i>Chronologie septenaire</i> , p. 19-20, <i>ibid.</i> , p. 27); b) 1718 « soldat de la cavalerie légère, dans diverses armées » (<i>Ac.</i>). B. Fém. 1. a) 1718 <i>couper les crins des chevaux à la Hussarde</i> (<i>ibid.</i>); b) 1798, janv. à la <i>hussarde</i> « à la manière des hussards » (<i>Pièces d'Orgères</i> , I, 89-235, n ^o 3); c) 1815 à la <i>housarde</i> « sans retenue ni délicatesse » (COURIER, <i>Lettres Fr. et Ital.</i> , p. 870); 2. 1721 <i>hussarde</i> « sorte de danse hongroise » (<i>Trév.</i>). Empr., A prob. par l'intermédiaire de l'all. <i>Husar</i> , <i>Husser</i> « cavalier de l'armée hongroise » (1 ^{re} moitié du xvi ^e s. ds <i>Mod. Lang. Notes</i> , t. 39, p. 253 et SCHULTZ, <i>Deutsches Fremdwörterbuch</i>), au hongr. <i>huszar</i> , proprement « le vingtième ». Le sens de « cavalier de l'armée hongroise », qui apparaît au début du xvi ^e s. en hongr., vient de ce que lors de l'invasion des Turcs en Hongrie (en 1458), le gouvernement de ce pays ordonna la levée d'un homme sur vingt pour former un corps de cavalerie légère. Le mot fut connu en France avec ce sens au moment de la Guerre de Trente Ans, lorsque quelques compagnies de hussards hongrois vinrent

	servir comme troupes auxiliaires dans l'armée française. Le sens A 1 b est dû à la formation en France (en 1691) d'un régiment de hussards. L'alternance vocalique [y] et [u] correspond d'une part à un empr. à la lang. écrite, d'autre part à un empr. à la langue orale et les var. phonét. [z] et [s], à l'all. <i>Husar</i> à côté de <i>Husser</i> .
	Hussarder, verbe intrans. a) 1765 « se battre à la manière des hussards » (<i>Encyclop.</i> t. 8); b) 1884 « agir avec hardiesse, promptitude et violence, particulièrement dans les entreprises galantes » (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>); de <i>hussard</i> , dés. -er. HYDROGRAPHE, subst. 1. 1548 « personne qui s'occupe de l'hydrographie » (MIZAULD, <i>Mirouer de l'air</i> , p. 77 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1859 <i>ingénieur-hydrographe</i> (BONN.-PARIS). Composé de <i>hydro-</i> * et de <i>-graphe</i> *.
	HYDROGRAPHIE, subst. fém. 1. 1551 géogr. phys. « partie de la géographie qui traite des océans, des mers, des lacs, des cours d'eau » (ORONCE FINÉ, <i>Sphere du monde</i> , ep. du roi ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1872 « ensemble des cours d'eau et des lacs d'une région » (<i>Lar.</i> 19 ^e , s.v. <i>France</i> , p. 720). Dér. de <i>hydrographe</i> *; suff. -ie*.
	HYDROGRAPHIQUE, adj. 1551 « relatif à l'hydrographie » (ORONCE FINÉ, <i>Sphere du monde</i> , f ^o 58 r ^o ds GDF. <i>Compl.</i>). Dér. de <i>hydrographie</i> *; suff. -ique*.
85	HYDROLAT, subst. masc. 1830 (<i>Suppl. au Dict. des termes de méd., de chir., art vétér.</i>). Prob. formé sur <i>alcoolat</i> *, terme de pharm. De <i>hydr-</i> (v. <i>hydro-</i>); suff. -at*. Il est tout aussi possible que <i>hydrolat</i> soit dér. de <i>hydrol</i> , terme générique proposé pour désigner les eaux minérales (1840 ds <i>Ac. Compl.</i> 1842; cf. aussi les nombreux dér. en chim., p. ex. 1894, <i>perhydrol</i> ds BOUCHARDAT, <i>Nouv. formulaire</i> , p. 188).
	HYDROLOGIE, subst. fém. 1. 1614 « étude des eaux, de leurs propriétés » (LANDREY, <i>Hydrologie, ou discours de l'eaue</i>); 2. 1824 « étude des eaux minérales et de leurs propriétés thérapeutiques » (NYSTEN). Composé de <i>hydro-</i> * et de <i>-logie</i> *.
	HYDROLOGIQUE, adj. 1832 « relatif à l'hydrologie » (RAYMOND). Dér. de <i>hydrologie</i> *; suff. -ique*.

Lettre I

1	<p>IGNÉ, -ÉE, adj. 1. Mil. xv^e s. « qui est de feu, qui a le caractère du feu » (Jean Robertet ds G. CHASTELLAIN, <i>Œuvres</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 7, p. 181); 2. 1835 géol. (<i>Ac.</i>). Empr. au lat. <i>igneus</i> « de feu, enflammé; étincelant, ardent ».</p>
	<p>IGNESCENT, -ENTE, adj. 1. 1774-89 fig. « ardent, enflammé » (BEAUMARCHAIS, <i>Mém.</i>, t. 2, p. 4); 2. 1798 « qui produit du feu, qui s'embrace » (C. F. SCHWAN, <i>Suppl. au dict. de la lang. all. et fr.</i>). Mot de formation sav. d'apr. le part. prés. lat. <i>ignescens</i>, du lat. class. <i>ignescere</i> « prendre feu, s'enflammer ».</p>
	<p>IGNICOLE, adj. et subst. 1. 1732 adj. « qui adore le feu » (RICH.); 2. 1732 subst. « adorateur du feu » (<i>ibid.</i>). Composé des élém. <i>igni</i>-* et <i>-cole</i>*.</p>
	<p>Ignifugation, subst. fém. 1^{re} attest. 1906 (<i>Pt Lar.</i>); de <i>ignifuger</i>, suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
5	<p>IGNIFUGE, adj. et subst. A. 1890 adj. « qui rend ininflammables les objets naturellement combustibles » (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>); B. 1890 subst. « substance qui rend (un objet) ininflammable » (<i>ibid.</i>). Composé des élém. <i>igni</i>-* et <i>-fuge</i>*.</p>
	<p>IGNIFUGER, verbe trans. 1. 1895 <i>ignifugé</i> au fig. (WILLY, <i>loc. cit.</i>); 2. 1900 « rendre ininflammable, imprégner de substances ignifuges » (<i>Le Sourire</i>, 12 mai, 5b ds QUEM. <i>DDL</i> t. 4). Dér. de <i>ignifuge</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>IGNIGÈNE, adj. 1. 1840 « né du feu (en parlant de Bacchus) » (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 2. 1922 <i>sel ignigène</i> (<i>Lar. univ.</i>). Empr. au lat. <i>ignigena</i> « né dans le feu » (épithète de Bacchus).</p>
	<p>IGNITION, subst. fém. 1. 1370-80 « brûlure » (<i>Trad. Ovide Remède d'Amour</i>, 510 ds T.-L.), attest. isolée; de nouv. xvi^e s. « combustion » (Vigènère ds DG); 2. a) 1611 chim. métall. « état d'un métal chauffé au rouge sans se fondre » (COTGR.); b) 1765 phys. « état d'un corps en combustion » (<i>Encyclop.</i> t. 8). Composé de l'élém. <i>igni</i>-* et du suff. <i>-(i)tion</i>*.</p>
	<p>IGNIVOME, adj. 1. 1599 [éd.] « qui vomit du feu » (MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, <i>Differens de la Religion</i>, t. 1, chap. 14, f^o 207 r^o); 2. 1776 « <i>id.</i> (en parlant des volcans) » (VALM., p. 500, s.v. <i>volcan</i>). Empr. au b. lat. <i>ignivomus</i> « qui lance du feu ».</p>

10	<p>IMPÉRÉCISION, subst. fém. 1845 (RICHARD). Dér. de <i>précision*</i>; préf. <i>im-</i> (<i>in</i>^{-1*}), cf. l'angl. <i>imprecision</i> attesté dès 1803 (NED).</p>
	<p>IMPÉRÉGNATION, subst. fém. 1. Fin du XIV^e s. [ms.] <i>impregnacion</i> « fécondation » (EVRART DE CONTY, <i>Problèmes d'Aristote</i>, B.N. fr. 210, f^o 90b ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1858 « influence exercée par une première fécondation sur les produits des fécondations ultérieures par d'autres générateurs » (MICHELET, <i>loc. cit.</i>). II. 1. a) 1690 « pénétration d'une substance dans une autre » (FUR.); b) 1765 « pénétration d'un fluide dans une substance, un corps » (<i>Encyclop.</i> t. 8, s.v. <i>imprégner</i>); 2. 1859 <i>imprégnation des bois</i> (BONN.-Paris); 3. 1858 « pénétration lente dans les esprits d'une influence, d'idées... » (MICHELET, <i>Journal</i>, p. 441 : imprégnation morale). Empr. au lat. médiév. <i>impraegnatio</i> « action de concevoir » (av. 1173 ds BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>).</p>
	<p>IMPÉRÉGNER, verbe trans. 1. 1121-34 <i>enpreignier</i> intrans. « devenir enceinte; être fécondée » (PH. DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 3032 ds T.-L.); 2. 1130-40 <i>enpreigner</i> trans. « rendre enceinte; féconder » (WACE, <i>Conception N.D.</i>, éd. W. R. Ashford, 855); 1500 <i>imprégner</i> (<i>Therence en français</i>, éd. A. Verard, f^o 370a ds GDF.). II. 1. [1620 <i>imprégner</i> « pénétrer (un corps) dans toutes ses parties » ds BL.-W.²⁻⁵]; 1671 « <i>id.</i> (en parlant d'une matière quelconque) » (POMEY); 2. 1762 « <i>id.</i> (en parlant d'un liquide) » (BONNET, <i>Cons. Corps org.</i>, t. 1, p. 68); 3. 1740-55 « pénétrer, influencer profondément » (SAINT-SIMON, <i>Mémoires</i>, éd. A. de Boislile, t. 22, p. 23). Du b. lat. <i>impraegnare</i> « féconder ». La réfection d'<i>enpreignier</i> (encore usité au XVIII^e s.) en <i>imprégner</i> est due au désir d'éviter une confusion avec certaines formes du verbe <i>empreindre*</i> qui présentait des anal. de sens (d'où <i>empreindre</i> « engrosser » 1530, PALSGR.). Le sens 3 qui rappelle les sens fig. de l'a. fr. <i>enpreignier</i> « remplir (d'un sentiment) » (XIII^e s. ds T.-L.) paraît dû à l'infl. d'<i>empreindre*</i>.</p>
	<p>IMPRENABLE, adj. 1. Mil. XIV^e s. « qui ne peut être pris militairement » (JEAN LE BEL, <i>Chroniques</i>, éd. J. Viard et E. Déprez, t. 2, p. 43); 2. 1948 <i>vue imprenable</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Composé du préf. <i>in</i>^{-1*} et de l'adj. <i>prenable*</i>.</p>
	<p>IMPÉRÉPARATION, subst. fém. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i>, p. 126). Composé du préf. <i>in</i>^{-1*} et du subst. <i>préparation*</i>.</p>
15	<p>IMPRESSION, subst. fém. A. 1. Mil. XIII^e s. « empreinte laissée par un corps pressé sur une surface » (<i>Charte ds Documents linguistiques de la France, Haute-Marne</i>, éd. J.-G. Gigot, p. 346); 2. 1588 « action d'un corps sur un autre » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 31, éd. Thibaudet, p. 241); 3. a) 1475 « action d'imprimer un livre » (<i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 18, p. 115); 1475 <i>impression d'écriture</i> (<i>Mss Anisson 22071, 2 ds IGLF</i>); b) 1497 « produit de l'art de l'imprimeur » (<i>Doc. ds L. WOLF, Buchdruck</i>, p. 200); c) 1500 « édition » (<i>Doc., ibid.</i>, p. 223); 4. a) 1483 « art de l'imprimerie » (<i>Doc., ibid.</i>, p. 218); b) 1570 « procédé de reproduction par pression d'une surface sur une autre qui en garde l'empreinte » (<i>Lettre au roy</i>, ap. LABORDE, <i>Renaissance des arts, add.</i> t. 1, p. 585, ici : « frappe (de monnaie) »); c) 1723 « art d'imprimer les tissus » (SAVARY); 5. 1636 peint. « enduit qu'on met sur une toile, avant que le peintre y exécute son œuvre » (MONET). B. 1. a) 1269-78 « effet qu'une cause quelconque produit dans l'esprit, le cœur » (J. DE MEUN, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 8895); de nouv. 1630 (MALHERBE, <i>Poésies</i>, éd. J. Lavaud, t. 2, p. 227, 25); b) 1647 « action qu'exerce sur quelqu'un, un objet, un sentiment » (CORNEILLE, <i>Héraclius</i>, V, 2); 2. 1359 « acte</p>

	d'oppression, contrainte » (<i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 3, p. 348); 3. a) 1639 <i>faire impression</i> (ROTROU, <i>Antigone</i> , IV, 1); b) 1656 <i>donner une impression</i> (PASCAL, <i>Les Provinciales</i> , I, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Lafuma [1963], p. 372); c) 1856 <i>avoir l'impression de</i> (GONCOURT, <i>Journal</i> , p. 233); 4. av. 1672 « forme de connaissance élémentaire » (PASCAL, <i>Pensées</i> , éd. L. Lafuma [1963], p. 505 b, n° 44); 5. 1679 psychol. (LA FONTAINE, <i>Fables</i> , IX, Discours à M ^{me} de la Sablière, 44). Empr. au lat. <i>impressio</i> « action d'appuyer sur; choc, attaque; pression » et au fig. « effet qu'une cause produit dans l'esprit, le cœur ».
	IMPRESSIONNABILITÉ, subst. fém. 1. 1809 « capacité à recevoir une impression physique » (LAMARCK, <i>Philos. zool.</i> , t. 2, p. 94); 2. 1832 « sensibilité extrême, caractère d'une personne qui se laisse facilement impressionner » (MOLÉ, <i>Souvenirs d'un témoin</i> , 262 ds QUEM. DDL t. 2). Dér. sav. de <i>impressionnable*</i> ; suff. - <i>(i)té*</i> .
	IMPRESSIONNABLE, adj. 1. 1780 « susceptible de recevoir de vives impressions » (THOUVENEL, <i>Mémoire chimique et médicinal sur les effets de l'air</i> , p. 26); 2. 1874 phot. (<i>Lar.</i> 19 ^e). Dér. de <i>impressionner*</i> ; suff. - <i>able*</i> .
	IMPRESSIONNEL, -ELLE, adj., (dans l'article IMPRESSION, subst. fém.) A. 1. Mil. XIII ^e s. « empreinte laissée par un corps pressé sur une surface » (<i>Charte ds Documents linguistiques de la France, Haute-Marne</i> , éd. J.-G. Gigot, p. 346); 2. 1588 « action d'un corps sur un autre » (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , I, 31, éd. Thibaudet, p. 241); 3. a) 1475 « action d'imprimer un livre » (<i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 18, p. 115); 1475 <i>impression d'écriture</i> (<i>Mss Anisson</i> 22071, 2 ds IGLF); b) 1497 « produit de l'art de l'imprimeur » (<i>Doc. ds L. WOLF, Buchdruck</i> , p. 200); c) 1500 « édition » (<i>Doc., ibid.</i> , p. 223); 4. a) 1483 « art de l'imprimerie » (<i>Doc., ibid.</i> , p. 218); b) 1570 « procédé de reproduction par pression d'une surface sur une autre qui en garde l'empreinte » (<i>Lettre au roy</i> , ap. LABORDE, <i>Renaissance des arts</i> , add. t. 1, p. 585, ici : « frappe (de monnaie) »); c) 1723 « art d'imprimer les tissus » (SAVARY); 5. 1636 peint. « enduit qu'on met sur une toile, avant que le peintre y exécute son œuvre » (MONET). B. 1. a) 1269-78 « effet qu'une cause quelconque produit dans l'esprit, le cœur » (J. DE MEUN, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 8895); de nouv. 1630 (MALHERBE, <i>Poésies</i> , éd. J. Lavaud, t. 2, p. 227, 25); b) 1647 « action qu'exerce sur quelqu'un, un objet, un sentiment » (CORNEILLE, <i>Héraclius</i> , V, 2); 2. 1359 « acte d'oppression, contrainte » (<i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 3, p. 348); 3. a) 1639 <i>faire impression</i> (ROTROU, <i>Antigone</i> , IV, 1); b) 1656 <i>donner une impression</i> (PASCAL, <i>Les Provinciales</i> , I, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Lafuma [1963], p. 372); c) 1856 <i>avoir l'impression de</i> (GONCOURT, <i>Journal</i> , p. 233); 4. av. 1672 « forme de connaissance élémentaire » (PASCAL, <i>Pensées</i> , éd. L. Lafuma [1963], p. 505 b, n° 44); 5. 1679 psychol. (LA FONTAINE, <i>Fables</i> , IX, Discours à M ^{me} de la Sablière, 44). Empr. au lat. <i>impressio</i> « action d'appuyer sur; choc, attaque; pression » et au fig. « effet qu'une cause produit dans l'esprit, le cœur ».
	IMPRESSIONNER, verbe trans. A. 1. 1762 « affecter (quelqu'un) d'une vive impression » (F. GAUDET, <i>Bibliothèque des Petits Maîtres</i> , p. 53); 2. 1812 physiol. (BOISTE); 3. 1862 phot. (NIEPCE DE SAINT-VICTOR ds <i>Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences</i> , t. 54, p. 283). B. Impressionnant 1. av. 1801 « qui produit une impression vive et forte » (RESTIF DE LA BRETONNE ds MERCIER <i>Néol.</i>); 2. 1896 « grandiose » (RENARD, <i>Journal</i> , p. 319). Dér. de <i>impression*</i> ; dés. - <i>er</i> .
20	IMPRESSIONNISME, subst. masc. 1. 1874 peint. (CASTAGNARY, in <i>Le Siècle</i> , 29 avr. ds QUEM. DDL t. 15); 2. 1885 litt. (LEMAITRE, <i>loc.</i>

	<i>cit.</i>). D'apr. <i>impressionniste*</i> ; de <i>impression*</i> , suff. <i>-isme*</i> .
	IMPRESSIONNISTE, subst. et adj. 1. Subst. 1874 peint. (L. LEROY ds <i>Le Charivari</i> , 25 avr. d'apr. <i>FEW</i> t. 4, p. 603, note 1); adj. 1876 (<i>Journal officiel</i> , 8 févr., p. 1111, 2 ^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); 2. subst. 1876 litt. (FLAUB., <i>Corresp.</i> , p. 359); adj. 1880 (ID., <i>ibid.</i> , p. 28); 3. adj. 1877 « qui ne traduit que des impressions subjectives » (<i>Journal des Débats</i> , 19 nov. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Mot créé, par dérision, par Louis Leroy, à propos d'un tableau de Cl. Monet intitulé <i>Impression : Soleil levant</i> (1874). Dér. de <i>impression*</i> au sens B 4; suff. <i>-iste*</i> .
	IMPRIMANT, -ANTE, adj. et subst. Voir <i>imprimer</i> .
	IMPRIMATUR, subst. masc. 1. 1844 p. plaisant. « accord » (MÉRIMÉE, <i>loc. cit.</i>); 2. 1866 « permission de publier un ouvrage » (VEUILLOT, <i>Odeurs de Paris</i> , p. 387). Lat. <i>imprimatur</i> « qu'il soit imprimé », 3 ^e pers. du sing. du subj. prés. passif du verbe <i>imprimere</i> (v. <i>imprimer</i>).
	IMPRIMER, verbe trans. I. A. 1. a) Ca 1355 « faire pénétrer profondément (dans le cœur, l'esprit de quelqu'un) en laissant une marque, une empreinte durable » (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i> , B.N. 20312ter, f ^o 24 r ^o ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1530 <i>emprimer</i> « graver dans l'esprit, le cœur » (PALSGR., p. 536b); 2. 1580 « donner, imposer une certaine marque, un certain caractère » (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , I, 11, éd. A. Thibaudet, p. 60); 3. 1660-66 <i>imprimer un mouvement</i> (BOSSUET, <i>1^{er} sermon, Nativité, fragment d'un autre serm.</i> ds LITTRÉ). B. 1. 1476 « reproduire (des caractères, des signes graphiques) par la technique de l'imprimerie » (<i>Doc.</i> ds L. WOLF, <i>Buchdruck</i> , p. 205); 2. 1487 « faire, laisser une marque, une empreinte, une trace par pression » (GARBIN, <i>Vocabulaire latin-français</i> ds <i>FEW</i> t. 4, 604b); 3. a) 1599 « reproduire des dessins, des couleurs sur un tissu, une étoffe » (GABRIELLE D'ESTRÉES ds HAVARD); b) 1622 « préparer le fond du tableau avec certaines couleurs » (RENÉ FRANÇOIS, <i>Merveilles de nature</i> , p. 514); c) 1636 « reproduire par la pression d'une surface sur une autre » (MONET). II. Imprimé subst. masc. 1. a) 1532 « ouvrage imprimé » (MAROT, <i>Œuvres</i> , II, 420 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 12); b) 1689 « tout livre imprimé, par opposition à manuscrit » (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 28 janv.</i> , éd. L.-J. N. de Monmerqué, t. 8, p. 438); 2. 1856 « caractères imprimés » (HUGO, <i>Contempl.</i> , t. 3, p. 40); 3. 1873 « feuille, formulaire imprimé » (<i>Lar.</i> 19 ^e). III. Imprimante subst. fém. 1962 « élément d'un ordinateur, permettant la sortie de résultats imprimés » (<i>Lar. encyclop.</i>). Empr. au lat. <i>imprimere</i> « appuyer sur; faire [une figure] en pressant; laisser une empreinte sur » (v. aussi <i>empreindre</i>).
25	IMPRIMERIE, subst. fém. 1. 1523 « art d'imprimer des livres » (<i>Doc.</i> ds L. WOLF, <i>Buchdruck</i> , p. 218); 2. a) 1523 « établissement, lieu où l'on imprime » (<i>Doc.</i> , <i>ibid.</i> , p. 216); b) 1566 « matériel servant à l'impression » (RIVAudeau, A. <i>Babinot</i> , p. 23 ds HUG.). Dér. de <i>imprimer*</i> ; suff. <i>-erie*</i> .
	IMPRIMEUR, -EUSE, subst. I. Subst. masc. 1. 1478 <i>impremeur</i> « celui qui fait imprimer des livres, par des ouvriers » (<i>Doc.</i> ds L. WOLF, <i>Buchdruck</i> , p. 213); 1485 <i>imprimeur</i> (<i>Doc.</i> , <i>loc. cit.</i>); 2. a) 1498 « ouvrier qui travaille à la presse » (<i>Doc.</i> , <i>ibid.</i> , p. 176); 1571 <i>apprenti imprimeur</i> (<i>Edict du Roy sur la reformation de l'impr.</i> ds <i>Mss Anisson</i> , 22061, 125 ds IGLF); b) 1793 « ouvrier travaillant dans une imprimerie » (MOMORO, <i>Impr.</i> , pp. 209-210). II. Subst. fém. 1. 1651 « femme ayant une imprimerie » (L.-M. CONTI, <i>Histoire des amans du grand Alcandre</i> , p. 1); 2. 1872 « machine

	servant à l'imprimerie » (<i>Journal officiel</i> , 10 févr., p. 992 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. de <i>imprimer*</i> ; suff. <i>-eur^{2*}</i> , <i>-euse*</i> .
	IMPUBÈRE, adj. et subst. 1. Subst. 1491 dr. (<i>La Mer des Histoires</i> , I, 97a ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 82); 2. adj. 1544 dr. (LE BLOND, <i>Le Livre de la police humaine</i> , f ^o 64 v ^o ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. class. <i>impubes</i> , <i>-eris</i> « sans poil, qui n'a pas atteint la puberté ».
	IMPUBERTÉ, subst. fém. 1832 dr. (RAYMOND). Composé du préf. <i>in^{-1*}</i> et de <i>puberté</i>
	IMPUBLIABLE, adj. 1588 (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , III, 5, éd. A. Thibaudet, p. 944); attest. isolée, de nouv. 1840 (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Formé du préf. <i>in^{-1*}</i> et de l'adj. <i>publiable*</i> .
30	IMPUISANCE, subst. fém. 1. 1361 « manque de moyens suffisants pour faire quelque chose » (<i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 3, p. 488); 2. 1558 méd. (BONAVENTURE DES PÉRIERS ds <i>Conteurs français du XVI^e siècle</i> , éd. P. Jourda, p. 407); 3. 1675 « inefficacité, manque d'effet » (RACINE, <i>Iphigénie</i> , I, 5). Dér. de <i>puissance*</i> ; préf. <i>im-</i> (<i>in^{-1*}</i>).
	IMPUISANT, -ANTE, adj. 1. Mil. xv ^e s. « qui n'a pas le pouvoir de faire quelque chose » (<i>Myst. du V. Testament</i> , éd. J. de Rothschild, 24863); 2. 1558 méd. (BONAVENTURE DES PÉRIERS, <i>Récréations et Joyeux devis</i> , XXXII ds <i>Conteurs français du XVI^e s.</i> , éd. P. Jourda, p. 447); 1774 subst. (VOLTAIRE, <i>Dialogue de Pégase et du vieillard</i> ds LITTRÉ); 3. 1644 « qui est sans effet, sans efficacité » (CORNEILLE, <i>Rodogune</i> , III, 4, 956); 4. 1823 « qui manque de puissance créatrice » (STENDHAL, <i>Racine et Shakspeare</i> , t. 1, p. 32). Dér. de <i>puissant*</i> ; préf. <i>im-</i> (v. <i>in⁻¹</i>), a évincé les anc. adj. <i>nonpoant</i> et <i>nonpuissant</i> « infirme » (xii ^e -xiii ^e s. ds T.-L.).
	IMPUTABILITÉ, subst. fém. 1. a) 1759 « caractère de ce qui est imputable à quelqu'un » (RICH.); b) 1872 dr. (DESJARDINS, <i>Rapport du 7 janv. 1872 à l'Assemblée nationale</i> , n ^o 786, p. 32 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); 2. 1829 fin. (BOISTE). Dér. de <i>imputable*</i> ; suff. <i>-ité*</i> .
	IMPUTABLE, adj. 1. 1370-72 « qui peut ou doit être imputé, attribué » (ORESME, <i>Ethiques</i> , éd. A. D. Menut, p. 386); 2. 1829 fin. (BOISTE). Dér. de <i>imputer*</i> ; suff. <i>-able*</i> .
	IMPUTATION, subst. fém. 1. 2 ^e moitié du xv ^e s. « accusation fondée ou non » (G. CHASTELLAIN, <i>Chroniques</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. 5, p. 84); 2. 1541 théol. (CALVIN, <i>Institution de la religion chrétienne</i> , éd. J.-D. Benoit, livre IV, ch. 15, p. 326); 3. 1690 fin. (FUR.). Empr. au lat. chrét. <i>imputatio</i> « compte, calcul; action de mettre en compte, de faire valoir; accusation, opprobre » (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> et BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>).
35	IMPUTER, verbe trans. 1. a) 2 ^e moitié du xiii ^e s. <i>emputer</i> trans. « accuser, attribuer (à quelqu'un) une chose digne de blâme » (RUTEBEUF, <i>Le Testament de l'âne</i> , 63 ds <i>Œuvres complètes</i> , éd. E. Faral et J. Bastin, t. 2, p. 301); mil. xiv ^e s. [ms.] <i>imputer</i> (<i>Isopet</i> , I, Fable XIV, 33, éd. J. Bastin, t. 2, p. 225); b) av.

	<p>1628 « attribuer (quelque chose) à quelqu'un, sans idée de blâme ou avec éloge » (MALHERBE, <i>Traité des bienfaits à Sénèque</i>, II, 23 ds LITTRÉ); 2. 1370-72 <i>imputer à mal</i> (ORESME, <i>Ethiques</i>, éd. A. D. Menut, p. 182, 3); 3. a) 1587 « porter (quelque chose) au compte de quelqu'un, en déduction de ce qu'il doit » (au fig.) (DU VAIR, <i>Oraison funèbre</i>, éd. R. Radouant, p. 14, 380); b) 1636 « porter en compte, appliquer à un compte déterminé » (MONET). Empr. au lat. de l'époque imp. <i>imputare</i> « porter en compte; mettre en ligne de compte, faire valoir; attribuer ».</p>
	<p>IMPUTRESCIBLE, adj. 1796 « qui ne peut se putréfier ». (F. ROUX, <i>Nouv. dict. fr.-all. et all.-fr.</i> ds QUEM. <i>DDL</i> t. 13). Dér. de <i>putrescible*</i>; préf. <i>im-</i> (<i>in</i>^{-1*}). Formé une 1^{re} fois à la fin du xv^e s. (cf. GDF. <i>Compl.</i> et <i>DG</i>), d'apr. le lat. chrét. <i>imputrescibilis</i> « qui ne pourrit pas » (cf. <i>TLL</i> et BLAISE). Le m. fr. semble avoir préféré les adj. <i>imputrable</i> et <i>imputréfactible</i> (cf. GDF.), empr. au b. lat. <i>imputrebilis</i> (cf. <i>TLL</i>) et <i>imputrescibilis</i> (<i>ibid.</i>).</p>
	<p>INCENDIAIRE, adj. et subst. A. Subst. xiii^e s. « personne qui allume volontairement un incendie » (<i>Casus totius juris</i>, ms. Angers 390, f^o 68a ds GDF. <i>Compl.</i>). B. Adj. 1. xiv^e s. [ms.] « propre à causer l'incendie » (<i>Flave Vegece</i>, IV, 8, <i>ibid.</i>); 2. 1777 « propre à enflammer les esprits, à allumer la révolte » (VOLTAIRE, <i>Dialogue d'Evhémère</i>, XXVIII, 2 ds LITTRÉ). 3. 1830 « qui éveille les désirs amoureux » (L'HÉRITIER, <i>Suppl. Mém. Vidocq</i>, t. 2, p. 78). Empr. au lat. de l'époque impériale <i>incendiarius</i> d'incendie; incendiaire (adj. et subst.) ».</p>
	<p>INCENDIE, subst. masc. 1. 1605 « grand feu qui se propage en causant des dégâts » (LE LOYER, <i>Histoire des Spectres</i>, VI, 15 ds HUG.); 2. 1671 « troubles excités par des factions; bouleversements importants qui affectent un ordre établi » (FLÉCHIER, <i>La Vie du Cardinal J.-F. Commendon</i>, livre 2, chap. 19 ds RICH. 1680); 3. 1762 « lumière rougeoyante éclairant une grande étendue » (ROUSSEAU, <i>Émile</i>, p. 431). Empr. au lat. class. <i>incendium</i> « embrasement, feu; ardeur (des sentiments, des passions) ». On trouve aussi en domaine occitan les subst. <i>encendi</i> « grand feu » (mil. xi^e s., <i>Chanson de Sainte Foy</i>, éd. E. Hoepffner, t. 1, p. 308, 362) et <i>encende</i> (1560, J. POLDO D'ALBENAS, <i>Antiquités de Nismes</i>, p. 107, 108 ds DELB., <i>Notes mss</i>), ainsi que <i>encendy</i> (1570, <i>Arch. Gir.</i>, 31, 167 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 20, p. 81) en a. gasc. Ces formes, qui ont maintenu l'accentuation lat., apparaissent à côté de <i>incendy</i>, attesté en a. gasc. (1570, <i>Arch. Gir.</i>, 31, 167 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 20, p. 82), <i>incendie</i> (1575, <i>Arch. Gir.</i>, 18, 519, <i>loc. cit.</i>), calque du lat. <i>incendium</i>.</p>
	<p>INCENDIER, verbe trans. 1. a) 1596 « mettre en feu » (JEAN DE BASMAISON, <i>Paraphrase sur les Coutumes d'Auvergne</i>, 291 ds DELB. <i>Notes mss</i>); b) 1824 <i>incendié</i> subst. « personne dont la propriété a été détruite par un incendie » (BALZAC, <i>Annette</i>, t. 4, p. 98); 2. a) 1823 fig. « propager des idées subversives » (LAS CASES, <i>loc. cit.</i>); b) 1824 fig. « exciter vivement les sens » (BONSTETTEN, <i>loc. cit.</i>); 3. 1833 « colorer d'une lueur ardente » (GAUTIER, <i>Albertus</i>, p. 163). Dér. de <i>incendie*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
40	<p>INCÉRER, verbe trans. 1. 1516 alchim. « réduire à fusion ou à fonte, une chose qui ne peut se fondre » (J. PERRÉAL, <i>Response à l'alchimiste</i>, 782 ds <i>Roman de la Rose</i>, éd. M. Méon, t. 4, p. 198); de nouv. 1840 (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 2. 1845-46 « unir de la cire avec quelque autre substance » (BESCH.). Empr. au lat. médiév. <i>incerare</i> alchim. « mêler en un tout » (av. 1252 ds LATHAM; cf. aussi BLAISE <i>Latin Med. Aev.</i>). Le sens 2 est à rattacher au latin class. <i>incerare</i> « enduire de cire », auquel correspond <i>encirer</i>, de même sens, encore très vivant au xvi^e s., cf. HUG.</p>

	<p>INCERTAIN, -AINE, adj. A. 1. 1329 « qui n'est pas fixé, déterminé à l'avance » (<i>Doc. ds Mémoires de la société de l'histoire de Paris</i>, t. 1, p. 205); 2. 1501 « qui n'est pas certain, sûr » (<i>Jardin de Plaisance</i>, CII r^o, éd. E. Droz et A. Piaget, t. 1); 3. 1531 <i>incertein</i> « dont le résultat n'est pas certain » (EST., s.v. <i>incertus</i>); 4. 1556 « vague; dont la forme, la nature n'est pas nette, claire » (RONSARD, <i>Second Livre des hymnes</i>, 67 ds <i>Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 8, p. 296); 5. 1559 emploi substantivé « ce qui n'est pas connu avec certitude » (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres</i>, <i>Numa</i>, 9 ds LITTRÉ, s.v. <i>certain</i>). B. 1. Fin XIV^e s. « qui est dans l'ignorance au sujet de quelque chose » (E. DESCHAMPS, <i>Ballade</i>, 1489 ds <i>Œuvres</i>, éd. G. Raynaud, t. 8, p. 202 : peuple incertain); 2. 1555 « qui manque de certitude, de décision, de détermination » (PELETIER DU MANS, <i>Art poétique</i>, éd. A. Boulanger, p. 69); 3. 1564 <i>incertain de</i> (<i>Indice et recueil universel de tous les mots principaux des livres de la Bible</i> ds FEW t. 4, p. 622a). Dér. de <i>certain</i>*; préf. <i>in</i>-¹*; d'apr. le lat. class. <i>incertus</i> adj. « qui n'est pas précis, pas fixé; sur quoi on n'a pas de certitude » et subst. neutre « incertitude ».</p>
	<p>INCERTITUDE, subst. fém. A. 1. 1495-96 [éd. 1531] « caractère de ce qui n'est pas certain, assuré » (J. DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i>, IX ds DELB. <i>Notes mss</i>); 1507 « <i>id.</i> » (THOMAS GAILLARD, <i>Traictté des quatre degrez d'amour</i>, Prologue, <i>ibid.</i>); 2. 1559 « caractère de ce qui est imprévisible » (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres</i>, Paulus Aemilius, 45 ds LITTRÉ); 3. 1636 « chose incertaine, mal connue, qui prête au doute » (MONET); 4. 1934 phys. <i>principe d'incertitude</i> (BACHELARD, <i>loc. cit.</i>). B. 1. 1580 « état d'une personne qui ne sait pas ce qu'elle doit croire » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, XII, éd. P. Villey et V.L. Saulnier, p. 486); 2. 1538 « état d'une personne indécise, irrésolue » (EST., s.v. <i>suspensio</i>). Dér. de <i>certitude</i>*; préf. <i>in</i>-¹*. Comme terme de phys., <i>le principe d'incertitude</i> a été énoncé en 1927 par Heisenberg [1901-1976] (<i>cf. Brockhaus Enzykl.</i>).</p>
	<p>INCESSAMMENT, adv. 1. 1358 « d'une manière incessante » (<i>Lettre de Charles V</i> ds <i>Bibliothèque de l'École des Chartes</i>, 4^e série, t. 3, p. 424); 2. 1671 « très prochainement, sans délai » (POMEY). Francisation à l'aide du suff. <i>-ment</i>²*, du b. lat. <i>incessanter</i> « <i>id.</i> » (<i>cf. NIERM. et BLAISE, Lat. Chrét.</i>), plutôt que dér. de <i>incessant</i>* plus tardif.</p>
	<p>INCESSANT, -ANTE, adj. 1552 « qui ne cesse pas » (PARADIN, <i>Cronique de Savoye</i>, p. 269 ds GDF. <i>Compl.</i>); de nouv. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i>, p. 25) Dér. de <i>cessant</i>, part. prés. de <i>cesser</i>*; préf. <i>in</i>-¹*.</p>
45	<p>INCOMPATIBILITÉ, subst. fém. Av. 1498 (<i>Reg. du Conseil sous Ch. VIII</i>, p. 132 ds DG). Dér. de <i>incompatible</i>*; suff. <i>-(i)té</i>*.</p>
	<p>INCOMPATIBLE, adj. et subst. 3^e quart XV^e s. (G. CHASTELLAIN, <i>Chron.</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 4, p. 225). Empr. au lat. médiév. <i>incompatibilis</i> « incompatible » (1424, 1444 ds LATHAM); <i>cf.</i> le lat. médiév. <i>incompassibilis</i> (ca 1239, <i>ibid.</i>), d'où l'empr. m. fr. <i>incompassible</i> (1370-72 ORESME, <i>Ethiques</i>, éd. A.D. Menut, N. 4, p. 459).</p>
	<p>INCONCEVABLE, adj. 1. 1584 « dont l'esprit ne peut se faire aucune représentation » (J. DE BARRAUD, <i>Epistres dorées</i>, trad. de Guevarre, IV, 1b d'apr. H. VAGANAY ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 84); 2. 1641 « impossible à saisir pleinement par l'esprit » (DESCARTES, <i>Réponses aux secondes objections</i> ds <i>Œuvres philosophiques</i>, éd. F. Alquié, t. 2, p. 563); 3. 1664 « impossible ou difficile à comprendre, à expliquer, à imaginer, à croire » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 21 déc.</i> ds <i>Corresp.</i>, éd. R. Duchêne,</p>

	t. 1, p. 78). Dér. de <i>concevable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INCONCILIABILITE, subst. fém. (dans l'article INCONCILIABLE, adj.) 1752 (<i>Trév.</i> , avec citat. d'aut.). Dér. de <i>conciliable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INCONCILIABLE, adj. 1752 (<i>Trév.</i> , avec citat. d'aut.). Dér. de <i>conciliable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
50	INCONCILIABLEMENT, adv. (dans l'article INCONCILIABLE, adj.) 1752 (<i>Trév.</i> , avec citat. d'aut.). Dér. de <i>conciliable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	Inconditionnalité, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1831 « caractère de ce qui est inconditionnel » (L. DE CORMENIN, <i>Libelles politiques I</i> , 291 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); dér. sav. de <i>inconditionnel</i> , suff. <i>-(i)té*</i> ; cf. également l'angl. <i>inconditionality</i> , de même sens (1696 ds <i>NED</i>), <i>unconditionality</i> (1714, <i>ibid.</i>).
	Inconditionnellement, adv. 1 ^{re} attest. 1845 (<i>BESCH. Suppl.</i>); de <i>inconditionnel</i> , suff. <i>-(e)ment</i> ^{2*} .
	INCONDITIONNÉ, -ÉE, adj. et subst. masc. sing. 1. 1794 adj. « qui n'est soumis à aucune condition » (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i> , p. 34); 2. 1864 subst. (RENOUVIER, <i>loc. cit.</i>). 1 dér. de <i>conditionné*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} ; 2 calque de l'all. <i>das Unbedingte</i> (1781, KANT, <i>Critique de la raison pure</i> ds LAL.), prob. par l'intermédiaire de l'angl. <i>the unconditioned</i> (1829, W. HAMILTON ds <i>NED</i>). V. aussi <i>conditionner</i> étymol.
	INCONDITIONNEL, -ELLE, adj. et subst. [1777, VERGENNES ds DAUZAT 1964] 1. 1783 « qui n'est pas conditionnel, qui ne dépend d'aucune condition » (LINGUET, <i>Annales pol., civiles et littér.</i> , t. 14, p. 59 ds GOHIN, p. 283 : indépendance inconditionnelle); 2. 1944-48 « qui suit en toutes circonstances et sans discussion les décisions d'un homme, d'un parti » (CAMUS, <i>Actuelles I</i> , p. 231 : résistant inconditionnel); 1962 emploi subst. (<i>La Croix</i> , 17 nov. ds GILB.). Empr. à l'angl. <i>inconditional</i> , <i>unconditional</i> (1646 <i>inconditional</i> « qui ne dépend d'aucune condition » ds <i>NED</i> ; 1666 <i>unconditional</i> « id. », <i>ibid.</i>), dér. de <i>conditional</i> (fr. <i>conditionnel*</i>)
55	INCONDUITE, subst. fém. 1693 (BOUHOURS, <i>Suite des Remarques nouvelles sur la langue fr.</i> , 139 ds BRUNOT t. 4, p. 481, note). Dér. de <i>conduite*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INCONFIANCE, subst. fém. 1790 (<i>Le Singe</i> , numéro 1, 3 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 20). Dér. de <i>confiance*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INCONFORT, subst. masc. 1893 (J. VERNE, <i>P'tit-Bonhomme</i> , 96 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 4). Dér. de <i>confort*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INCONFORTABLE, adj. 1814 « qui n'est pas confortable » ([JOUY], <i>Guillaume le franc-parleur</i> , t. 1, p. 275). Dér. de <i>confortable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INCONGÉDIABLE, adj. 1778 (DORAT, <i>A mon estomac</i> ds <i>Almanach des muses</i> , p. 185). Dér. en <i>-able*</i> de <i>congédier*</i> ;

	préf. <i>in</i> - ¹ *
60	INCONGELABLE, adj. 1611 (COTGR.). Dér. de <i>congelable</i> *; préf. <i>in</i> - ¹ *
	INCONGRU, -UE, adj. 1. <i>Ca</i> 1370 « qui n'est pas convenable; contraire aux usages, à la bienséance » (Jean LE FÈVRE, <i>Lamentations de Matheolus</i> , 1104 ds T.-L.); 2. 1659 « qui manque de savoir-vivre » (MOLIÈRE, <i>Précieuses ridicules</i> , sc. 4, éd. R. Bray, p. 259). Empr. au b. lat. <i>incongruus</i> « inconvenant, inconséquent, absurde ».
	INCONGRUITÉ, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1501 gramm. (<i>Le Jardin de Plaisance</i> , f ^o a III v ^o , éd. E. Droz et A. Piaget, t. 1); 2. 1585 « action ou parole déplacée, inconvenante » (NOËL DU FAILL, <i>Contes et Discours d'Eutrapel</i> , éd. J. Assézat, t. 1, p. 320); 3. 1666 « caractère de ce qui est incongru, déplacé, de ce qui ne convient pas » (MOLIÈRE, <i>Médecin malgré lui</i> , III, 6). Empr. au b. lat. <i>incongruitas</i> « défaut de convenance; proposition où le verbe est impersonnel ».
	Incongrûment, adj. 1. <i>Ca</i> 1370 « qui n'est pas convenable; contraire aux usages, à la bienséance » (Jean LE FÈVRE, <i>Lamentations de Matheolus</i> , 1104 ds T.-L.); 2. 1659 « qui manque de savoir-vivre » (MOLIÈRE, <i>Précieuses ridicules</i> , sc. 4, éd. R. Bray, p. 259). Empr. au b. lat. <i>incongruus</i> « inconvenant, inconséquent, absurde ».
	INCONTRÔLABLE, adj. 1. 1614 <i>inconterrolable</i> « qu'on ne peut pas vérifier » (C. DE NOSTREDAME, <i>L'histoire et chronique de Provence</i> , p. 333), de nouv. 1819 (J. DE MAISTRE, <i>Pape</i> , p. 142); 2. 1926 « que l'on ne peut maîtriser » (BOURGET, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>contrôler</i> *; préf. <i>in</i> - ¹ *, suff. <i>-able</i> *. Cf. aussi pour le sens 2, l'angl. <i>uncontrollable</i> (1648 ds <i>NED</i>).
65	INCONTRÔLÉ, -ÉE, adj. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i> , p. 40). Dér. de <i>contrôlé</i> , part. passé de <i>contrôler</i> *; préf. <i>in</i> - ¹ *. Cf. aussi l'angl. <i>uncontrolled</i> (1513 ds <i>NED</i>).
	INDICIBLE, adj. 1452 adj. « qui ne peut être dit » (JACQUES MILET, <i>Epistre adjacent et epillogative</i> ds C. HÄPKE, <i>Kritische Beiträge zu Milet's dramatische Istoire de la Destruction de Troye la Grant</i> , p. 131). Empr. au b. lat. <i>indicibilis</i> « inexprimable, indicible ». On trouve déjà <i>indisible</i> au XIV ^e s. (cf. BL.-W. ¹⁻⁵).
	INDICIBLEMENT, adv. 1452 adj. « qui ne peut être dit » (JACQUES MILET, <i>Epistre adjacent et epillogative</i> ds C. HÄPKE, <i>Kritische Beiträge zu Milet's dramatische Istoire de la Destruction de Troye la Grant</i> , p. 131). Empr. au b. lat. <i>indicibilis</i> « inexprimable, indicible ». On trouve déjà <i>indisible</i> au XIV ^e s. (cf. BL.-W. ¹⁻⁵).
	INDICTION, subst. fém. 1. 1119 <i>indictiuns</i> terme de chronol. (PH. DE THAON, <i>Comput</i> , 202 ds T.-L.); 2. 1526 <i>indiction du concille</i> (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au b. lat. <i>indictio</i> « avis, annonce, notification; publication d'un rôle d'impôt; période de quinze ans; convocation (d'un concile à telle date) » (cf. BLAISE <i>Lat.</i>

	<i>chrét.</i> et BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>).
	INDIGENCE, subst. fém. 1. 1275-80 « état de celui qui est indigent » (J. DE MEUN, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 8151); 2. 1675 « privation d'une chose intellectuelle ou morale » (BOSSUET, <i>La Vallière</i> ds LITTRÉ). Empr. au lat. class. <i>indigentia</i> « besoin, exigence ».
70	INDIGÈNE, adj. A. Adj. 1. a) 1532 « qui appartient depuis longtemps à une région déterminée (d'une personne) » (RABELAIS, <i>Pantagruel</i> , éd. V. L. Saulnier, chap. 6, p. 34); b) 1769 « qui est établi de tout temps dans le pays où il habite » (VOLTAIRE, <i>Essai sur les mœurs ds Œuvres complètes</i> , éd. Cramer, t. 8, p. 45); 2. a) 1743 « qui est originaire du pays où il se trouve (d'une plante) » (GEOFFROY, <i>Traité de la matière médicale</i> , t. 2, p. 1); b) 1778 « <i>id.</i> (d'un animal) » (BUFFON, <i>Hist. nat., Oiseaux</i> , t. 4, p. 587). B. Subst. 1. 1762 « naturel d'un pays » (<i>Ac.</i>); 2. 1770 « personne faisant partie d'une population qui était implantée dans un pays antérieurement à la colonisation » (RAYNAL, <i>Hist. philos. et pol. des établissements et du comm. des Européens dans les deux Indes</i> , t. 6, p. 125). Empr. au lat. <i>indigena</i> adj. et subst. « originaire du pays, indigène ».
	INDIGENT, -ENTE, adj. et subst. 1. a) 1275-80 adj. « qui manque des choses les plus nécessaires à la vie » (J. DE MEUN, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 8154); b) début XIV ^e s. subst. (<i>Ovide moralisé</i> , éd. C. de Boer, XV, 2818); 2. 1564 au fig. « pauvre » (RABELAIS, <i>Cinquiesme Livre</i> , éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 3, p. 8 : <i>langue... indigente</i>). Empr. au lat. class. <i>indigens</i> « qui est dans le besoin », part. prés. de <i>indigere</i> « manquer de ».
	INDIGÉRER, verbe trans. 1. <i>Ca</i> 1380 <i>indigéré</i> « qui n'a pas été digéré » (EVRART DE CONTY, trad. des <i>Problèmes</i> d'Aristote, ms. B.N. fr. 210, f ^o 21 v ^o ds GDF.); 2. 1825 <i>s'indigérer</i> « se donner une indigestion » (BRILLAT-SAV., <i>op. cit.</i> , p. 10); 1825 <i>indigérer</i> « donner une indigestion à quelqu'un » (<i>id.</i> , <i>ibid.</i> , p. 101). Dér., d'apr. <i>indigestion*</i> , <i>indigeste*</i> , de <i>digérer*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INEPTE, adj. 1). xv ^e s. [ms.] « inapte » (<i>Discours adressé au duc de Bourgogne par les ambassadeurs d'Édouard IV</i> , ms. Bibl. imp. de Paris 1278, f ^o 64, n ^o 14 ds CHASTELLAIN, <i>Chroniques</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. IV, 375); 2. a) 1505 « stupide (personne) » (GRINGOIRE, <i>Folles entreprises</i> , p. 64 ds <i>Œuvres complètes</i> , éd. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon, t. 1); b) 1531 [éd.] « qui dénote l'absurdité, la sottise (paroles, conduite,...) » (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i> , vol. 2, livre XX, chap. CXVI, f ^o CLXXIII r ^o : parole inepte et incongrue). Empr. au lat. <i>ineptus</i> « qui n'est pas approprié, déplacé, hors de propos, maladroit; déraisonnable, sot ». On trouve déjà <i>ineptement</i> , au sens de « d'une manière inhabile » en 1380 (<i>cf.</i> GDF.)
	INEPTIE, subst. fém. 1. a) 1546 « maladresse » (<i>Palmerin d'Olive</i> , 163b ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 87); b) 1626 « stupidité » (A. HARDY, <i>Ravissement de Proserpine par Pluton</i> , 1901 ds <i>FEW</i> t. 4, p. 656b); 2. 1556 « actions, propos stupides, absurdes » (NOGUIER, <i>Histoire tolosaine, Epitome au lect.</i> , III, 122 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. <i>ineptia</i> « sottise, niaiserie, impertinence » (surtout employé au plur. <i>ineptiae</i>).
75	Inépuisabilité, subst. fém. 1. 2 ^e moitié du XVI ^e s. « qu'on ne peut épuiser » (JEAN ROBERTET ds CHASTELLAIN, <i>Œuvres</i> , éd. Kervyn

	de Lettenhove, t. 7, p. 180); 2. 1766-67 fig. « bavard » (J.-J. ROUSSEAU, <i>Confessions</i> , IV d'apr. ROB., s.v. <i>badin</i>). Dér. de <i>épuisable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INÉPUISABLE, adj. 1. 2 ^e moitié du xvi ^e s. « qu'on ne peut épuiser » (JEAN ROBERTET ds CHASTELLAIN, <i>Œuvres</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. 7, p. 180); 2. 1766-67 fig. « bavard » (J.-J. ROUSSEAU, <i>Confessions</i> , IV d'apr. ROB., s.v. <i>badin</i>). Dér. de <i>épuisable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	Inépuisablement, adv. 1. 2 ^e moitié du xvi ^e s. « qu'on ne peut épuiser » (JEAN ROBERTET ds CHASTELLAIN, <i>Œuvres</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. 7, p. 180); 2. 1766-67 fig. « bavard » (J.-J. ROUSSEAU, <i>Confessions</i> , IV d'apr. ROB., s.v. <i>badin</i>). Dér. de <i>épuisable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INÉPUIsé, -ÉE, adj. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i> , p. 73); 1840 « qui se renouvelle sans cesse » (NERVAL, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>épuisé</i> , part. passé de <i>épuser*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INÉQUATION, subst. fém. 1804 math. (<i>Procès-verbal de l'Académie des Sciences</i> , t. 3, p. 124). Dér. de <i>équation*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
80	INÉQUITABLE, adj. 1519 [éd.] « qui n'est pas conforme à l'équité » (MICHEL DE TOURS, <i>Les Georgiques de Virgille Maron, prologue</i> f ^o 4 v ^o). Dér. de <i>équitable*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INERME, adj. 1. 1515 « qui est dépourvu d'organes qui peuvent être considérés comme des armes (en parlant de l'être humain) » (<i>Le Guidon en françois</i> , trad. par S. CHAMPIER ds SIGURS); 2. 1798 bot. (BULLIARD <i>Bot.</i>); 3. 1846 zool. (<i>Hist. nat.</i> t. 7). Empr. au lat. class. <i>inermis</i> « non armé, sans armes (sens également attesté au xviii ^e s. [1734, DUBOS, <i>Hist. Mon. Franç.</i> , t. 1, p. 45]); inoffensif, sans défense, faible ».
	INEXPIABLE, adj. 1. Début du xvi ^e s. « qui ne peut être expié » (FOSSETIER, <i>Chronique margaritique</i> , ms. Brux. 10511, V, VI ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1831 <i>guerre inexpiable</i> « que rien ne peut apaiser, faire cesser » (MICHELET, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>inexpiabilis</i> « qui ne peut être expié; implacable ».
	INEXPIÉ, -ÉE, adj. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i> , p. 79). Dér. de <i>expié</i> , part. passé de <i>expier*</i> ; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	Inexplicabilité, subst. fém. 1. a) 1486 [date de l'éd.] « qu'il n'est pas possible ou très difficile d'expliquer » (<i>La tres ample et vraye Expos. de la reigle de S. Ben.</i> , f ^o 72b ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1814 subst. « ce que l'on ne peut pas expliquer » (CONSTANT, <i>Journaux</i> , p. 412); 2. 1747 « dont le comportement, le caractère ne s'explique pas (d'une personne) » (VOLTAIRE, <i>Vision de Babouc</i> ds LITTRÉ). Empr. au lat. <i>inexplicabilis</i> « qu'on ne peut dénouer; impraticable, inextricable, inexplicable ».
85	INEXPLICABLE, adj. 1. a) 1486 [date de l'éd.] « qu'il n'est pas possible ou très difficile d'expliquer » (<i>La tres ample et</i>

	<i>vraye Expos. de la reigle de S. Ben.</i> , f ^o 72b ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1814 subst. « ce que l'on ne peut pas expliquer » (CONSTANT, <i>Journaux</i> , p. 412); 2. 1747 « dont le comportement, le caractère ne s'explique pas (d'une personne) » (VOLTAIRE, <i>Vision de Babouc</i> ds LITTRÉ). Empr. au lat. <i>inexplicabilis</i> « qu'on ne peut dénouer; impraticable, inextricable, inexplicable ».
	Inexplicablement, adv. 1. a) 1486 [date de l'éd.] « qu'il n'est pas possible ou très difficile d'expliquer » (<i>La tres ample et vraye Expos. de la reigle de S. Ben.</i> , f ^o 72b ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1814 subst. « ce que l'on ne peut pas expliquer » (CONSTANT, <i>Journaux</i> , p. 412); 2. 1747 « dont le comportement, le caractère ne s'explique pas (d'une personne) » (VOLTAIRE, <i>Vision de Babouc</i> ds LITTRÉ). Empr. au lat. <i>inexplicabilis</i> « qu'on ne peut dénouer; impraticable, inextricable, inexplicable ».
	INEXPLIQUÉ, -ÉE, adj. [1792 ds BL.-W. ³⁻⁵] 1. adj. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i> , p. 79); 2. subst. 1879 (PAILLERON, <i>Étincelle</i> , p. 18). Dér. de <i>expliqué</i> , part. passé de <i>expliquer</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} . On trouve en b. lat. l'adj. <i>inexplicatus</i> « <i>id.</i> »
	INEXPLOITABLE, adj. 1867 (LITTRÉ). Dér. de <i>exploitable</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INEXPLOITÉ, -ÉE, adj. 1839 <i>forêt inexploitée</i> (BALZAC, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>exploité</i> , part. passé de <i>exploiter</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
90	INEXPLORABLE, adj. 1. 1848 fig. (BALZAC, <i>loc. cit.</i>); 2. 1867 « qu'il n'est pas possible d'explorer (d'un pays) » (LITTRÉ). Dér. de <i>explorer</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} ; suff. <i>-able</i> *.
	INEXPLORÉ, -ÉE, adj. 1. 1825 <i>pays inexploré</i> (BRILLAT-SAV., <i>Physiol. goût</i> , p. 144); 2. 1832 fig. (BALZAC, <i>Louis Lambert</i> , p. 134). Dér. de <i>exploré</i> , part. passé de <i>explorer</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} (<i>cf.</i> le lat. <i>inexploratus</i> « non exploré, non essayé, inconnu »).
	INEXPLOSIBLE, adj. 1840 (d'apr. ESNAULT ds <i>Fr. mod.</i> t. 18, 1950, p. 135 : Le Papin, bateau inexplosible). Dér. de <i>explorer</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} ; suff. <i>-ible</i> (<i>-able</i> *).
	INFERMENDESCIBLE, adj. 1867 (LITTRÉ). Dér. de <i>fermentescible</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INFERNAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1119 <i>infernal</i> « qui appartient à l'enfer » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i> , 1581 ds T.-L.); 2. a) 1667 « digne de l'enfer » (BOILEAU, <i>Satire VIII</i> , 299, éd. A. Cahen, p. 116); b) av. 1799 « terrible, trop intense » (MARMONTEL, <i>Mémoires</i> , X ds LITTRÉ : bruit infernal); 3. 1680 « difficile à supporter » (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 15 juin</i> ds <i>Corresp.</i> , éd. R. Duchêne, t. 2, p. 974). Empr. au b. lat. <i>infernalis</i> « de l'enfer, infernal » (<i>cf.</i> BLAISE <i>Lat. chrét.</i>).
95	INFESTATION, subst. fém. 1. a) 1370 « action de tourmenter, d'ennuyer » (<i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 5, p. 323); b) 1558 « action de ravager, dégât causé » (GUÉROULT, <i>Premier livre des Narrations fabuleuses</i> , f ^o 9 r ^o ds GDF.); 2. 1910 méd. (BRUMPT, <i>Parasitol.</i> , p. XXIII). Empr. au lat. chrét. <i>infestatio</i> « action

	de troubler, de rendre impopulaire, attaque, hostilité, haine » (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> et BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>).
	INFESTER, verbe trans. 1. 1390 « importuner quelqu'un en le pressant de faire quelque chose » (Arch. JJ 139, pièce 22 ds GDF.); 2. 1552 « ravager par des causes hostiles (p. ex. de pirates) » (EST.); 3. 1690 « envahir (en parlant d'animaux ou de plantes nuisibles) » (FUR.); 4. méd. a) ca 1570 « infester, atteindre (d'une maladie) » (JEAN VATEL, <i>Discours sur les corruptions de ce tems ds Satires françaises du XVI^e s.</i> , éd. F. Fleuret et L. Perceau, t. 1, p. 130 : la contagion qui nostre France infeste); de nouv. b) 1910 « envahir (en parlant des parasites pénétrant dans un organisme) » (BRUMPT, <i>Parasitol.</i> , p. XXIII). Empr. au lat. <i>infestare</i> « harceler, ravager, désoler »; au fig. « attaquer, altérer, corrompre ». Le sens 4 est prob. dû à l'infl. de son paronyme <i>infecter</i> *.
	INFIBULATION, subst. fém. 1578 (JOUBERT, <i>Erreurs populaires au fait de la médecine</i> , 1 ^{re} partie, V, 4 ds GDF. <i>Compl.</i>). Dér. sav. du lat. <i>infibulatum</i> , supin de <i>infibulare</i> (v. <i>infibuler</i>); suff. <i>-(a)tion</i> *.
	INFIBULER, verbe trans. 1798 « pratiquer l'infibulation » (<i>Encyclop. Méthod., Méd.</i>). Empr. au lat. <i>infibulare</i> « attacher avec une agrafe ».
	INFILTRATION, subst. fém. 1. Ca 1370 [ms.] méd. (G. DE CHAULIAC, <i>Grande Chirurgie</i> , ms. Montpellier H 184 ds <i>Fr. mod.</i> t. 33, p. 208); 2. a) 1762 « action d'une chose qui s'insinue dans les pores des parties solides » (<i>Ac.</i>); b) 1783 « <i>id.</i> (en parlant d'un fluide) » (BUFFON, <i>Hist. nat. des minéraux</i> , t. 1, p. 395 : infiltration des eaux... dans les joints [des couches d'argile]); 3. a) 1834 fig. « pénétration lente et subreptice » (SAINTE-BEUVE, <i>Volupté</i> , t. 2, p. 194); b) 1871 « pénétration d'hommes par petits groupes dans un pays, une ville » (RENAN, <i>Réf. intellect.</i> , p. 204). Dér. de <i>infiltrer</i> *; suff. <i>-(a)tion</i> *.
100	INFILTRER (S'), verbe pronom. A. Verbe trans. 1. ca 1370 [ms.] méd. (G. DE CHAULIAC, <i>Grande Chirurgie</i> , ms. Montpellier H 184 ds <i>Fr. mod.</i> t. 33, p. 208); 2. a) 1762 « passer comme par un filtre » (<i>Ac.</i>); b) 1783 « <i>id.</i> (en parlant d'un fluide) » (BUFFON, <i>Hist. nat. des minéraux</i> , t. 1, p. 169 : les fontaines proviennent des eaux pluviales infiltrées et rassemblées sur la glaise). B. Verbe pronom. 1. 1752 méd. (<i>Trév.</i>); 2. 1762 « passer comme par un filtre » (<i>Ac.</i>); 3. a) 1827 « s'introduire, se glisser » (HUGO, <i>Cromw.</i> , préf., p. 20); b) 1833 « pénétrer peu à peu dans l'esprit, l'âme » (M. DE GUÉRIN, <i>Corresp.</i> , p. 85). Dér. de <i>filtrer</i> *; préf. <i>in</i> - ² *.
	INFIME, adj. 1. a) 1447 [ms.] fig. (<i>Internele Consolacion</i> , éd. A. Pereire, p. 167 : Sapience celeste foulant toutes choses infimes et basses); b) 1516 « qui est situé au plus bas (d'une série, d'une hiérarchie) » (J. PERRÉAL, <i>Remonstrances de Nature</i> , 1069 ds <i>Roman de la Rose</i> , éd. D.M. Méon, t. 4, p. 167); 2. 1828-29 « tout petit » (VIDOCQ, <i>Mém.</i> , t. 4, p. 74). Empr. au lat. <i>infimus</i> « le plus bas, le dernier; (fig.) le plus humble ».
	INFIMITÉ, subst. fém. 1740-55 « caractère de ce qui est au plus bas degré » (SAINT-SIMON, <i>Mémoires</i> , éd. A. de Boislisle, t. 34, p. 310). Empr. au b. lat. <i>infimitas</i> « basse condition ».

	<p>INFIXE, subst. masc. 1877 ling. (LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Formation mod. faite d'apr. le lat. <i>infixus</i> « être fixé, imprimé dans » sur le modèle de <i>affixe</i>, <i>préfixe</i> et <i>suffixe</i> (v. BL.-W.¹⁻⁵, s.v. <i>suffixe</i>).</p>
	<p>INFRANGIBLE, adj. 1488 [éd.] (JEAN GERSON, <i>Aiguillon d'amour</i>, f° 20 v° ds GDF. : l'infrangible lien de ta tres ardent et fervent amour et charité). Composé du préf. <i>in</i>-^{1*} et de l'anc. adj. <i>frangible</i> « sujet à se briser » (xv^e s. [ms.] EVRART DE CONTY, <i>Problèmes d'Aristote</i>, Richel. 210, f° 168d ds GDF.), dér. sav. en <i>-ible</i> (<i>-able*</i>), du rad. du lat. <i>frangere</i> « briser, rompre, mettre en pièces ».</p>
105	<p>INFRAROUGE, INFRA-ROUGE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1873 (EDM. BECQUEREL ds <i>Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences</i>, t. 77, p. 302). B. Subst. 1873 (id., <i>ibid.</i>, p. 304). Composé de l'élém. formant <i>infra</i>-* et de <i>rouge</i>*.</p>
	<p>INFRASTRUCTURE, subst. fém. 1. a) 1875 « travaux de terrassement d'une voie ferrée » (<i>Journal officiel</i>, 18 août, p. 6743, 3^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); b) 1923 au fig. « fondation, fondements » (VUILLERMOZ, <i>Mus. auj.</i>, p. 155); c) 1940 aviat. « ensemble des installations au sol » (E. BLANC, <i>l'Aviation</i>, p. 364 ds ROB., s.v. <i>avion</i>); 2. 1911 philos. marxiste (JAURÈS, <i>Armée nouv.</i>, p. 390); 3. 1933 philos. (ALAIN, <i>Propos</i>, p. 1151). Composé de l'élém. formant <i>infra</i>-* et de <i>structure</i>*.</p>
	<p>INFRÉQUENTABLE, adj. 1842 (RICHARD). Dér. de <i>fréquentable</i>*; préf. <i>in</i>-^{1*}.</p>
	<p>INFRÉQUENTÉ, -ÉE, adj. 1571 (M. DE LA PORTE, <i>Epithètes</i>, 145 v° ds GDF. <i>Compl.</i>); de nouv. 1782 (DELILLE, <i>Jardins</i>, p. 33). Dér. de <i>fréquenté</i>, part. passé de <i>fréquenter</i>*; préf. <i>in</i>-^{1*}.</p>
	<p>INFROISSABLE, adj. 1912 <i>drap sergé fin, tout laine, infroissable, extra résistant</i> (<i>Catal. de la Manufacture fr. d'armes et cycles de St Étienne</i>, p. 734). Dér. de <i>froissable</i>*; préf. <i>in</i>-^{1*}.</p>
110	<p>Infructueusement, adv. 1. xiv^e s. [ms.] « qui ne donne pas de fruit » (J. GOULAIN, <i>Trad. du Ration. de G. Durant</i>, BN fr. 437, f° 281 v° ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1507-08 « qui est sans profit, sans résultat » (E. D'AMERVAL, <i>Livre de la Deablerie</i>, éd. Ch. Fr. Ward, p. 40a). Empr. au lat. <i>infructuosus</i> de même sens.</p>
	<p>INFRUCTUEUX, -EUSE, adj. 1. xiv^e s. [ms.] « qui ne donne pas de fruit » (J. GOULAIN, <i>Trad. du Ration. de G. Durant</i>, BN fr. 437, f° 281 v° ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1507-08 « qui est sans profit, sans résultat » (E. D'AMERVAL, <i>Livre de la Deablerie</i>, éd. Ch. Fr. Ward, p. 40a). Empr. au lat. <i>infructuosus</i> de même sens.</p>
	<p>INFULE, subst. fém. xv^e s. liturg. antique (<i>Glossaire latin-français</i>, BN lat. 7684 ds DU CANGE). Empr. au lat. <i>infula</i> de même sens.</p>
	<p>INFUMABLE, adj. 1868 <i>cigare infumable</i> (<i>Moniteur</i>, 21 juillet, p. 1090, 2^e col.). Dér. de <i>fumer</i>^{1*}; préf. <i>in</i>-^{1*}; suff. <i>-able</i>*.</p>

	<p>INFUNDIBULUM, subst. masc.</p> <p>1. 1611 <i>infondibule</i> « entonnoir » (J. DUVAL, <i>Methode de guarir tous catarrhes</i>, 6); 2. 1694 <i>infundibulum</i> anat. (DIONIS, <i>Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes</i>, p. 363). 1 empr. tardif au lat. <i>infundibulum</i> « entonnoir »; 2 lat. <i>infundibulum</i>, repris par les naturalistes. Les parlers méridionaux et en partic. le gasc., ont connu plus anciennement des formes héréditaires de <i>infundibulum</i> qui y survivent encore et ont pénétré jusqu'en angl. à la faveur du succès des vins de Bordeaux (cf. FEW t. 4, p. 682).</p>
115	<p>INFUS, -USE, adj.</p> <p>1. XIII^e s. [ms.] <i>infus en</i> « enduit de » (<i>Livre des simples medecines</i>, Bibl. Ste Gen. 3113, f^o 33c, éd. P. Dorveaux, p. 88, § 496); 2. XIII^e s. [ms.] <i>infus a</i> « répandu dans, infusé » (<i>ibid.</i>, f^o 11a, p. 28, § 143); 3. a) théol. x) XV^e s. <i>grace infuse et celestine</i> (<i>Annales archéologiques</i>, XV, 167 ds IGLF); ß) 1680 <i>science infuse</i> (RICH.); b) fin XV^e s. « répandu dans l'âme (se dit de connaissances, vertus, etc.) » (JEAN MOLINET, <i>Faictz et dictz</i>, éd. N. Dupire, t. 2, p. 511, 159); c) 1834 p. iron. <i>avoir la science infuse</i> (BALZAC, <i>Langeais</i>, p. 275). Empr. au lat. <i>infusus</i>, part. passé de <i>infundere</i> « verser dans, répandre dans (ou sur); faire pénétrer ». Le sens théol. remonte au lat. chrét. <i>scientia infusa</i> « versée par Dieu dans l'âme, et non acquise » (cf. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>).</p>
	<p>INFUSER, verbe trans.</p> <p>1. 1380 « faire pénétrer, introduire (une âme dans un corps) » (JEAN LEFÈVRE, <i>Trad. La Vieille</i>, p. 222, 4699 ds T.-L.); 2. 1478 « faire pénétrer, verser un liquide dans un corps, un récipient » ([G. DE CHAULIAC], <i>Le Guidon en françois</i>, f^o 199 ds SIGURS, p. 535); 3. ca 1516 « faire pénétrer en communiquant (un sentiment, une vertu, etc.) » (J. PERREAL, <i>Remonstrances de nature</i>, 544 ds <i>Roman de la Rose</i>, éd. D. M. Méon, t. 4, p. 147, 544); 4. a) 1516 alchim. « communiquer une vertu à une substance » (ID., <i>ibid.</i>, t. 4, p. 146, 525); b) x) 1575 « faire tremper une substance dans de l'eau pour en tirer le suc » (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i>, XVI, 38, t. 2, p. 599); ß) <i>infusé</i> subst. masc. 1798 « liqueur dans laquelle une substance a séjourné » (<i>Encyclop. Method. Méd.</i>). Dér. de <i>infusion</i>*; dés. -er.</p>
	<p>INFUSIBILITÉ, subst. fém.</p> <p>1769 (<i>Dict. de chymie</i>, 503 ds QUEM. DDL t. 14). Dér. de <i>fusibilité</i>*; préf. in⁻¹*.</p>
	<p>INFUSIBLE, adj.</p> <p>1760 (CHARAS, <i>Alliance du règne végétal et du règne animal</i>, p. 39 ds DG). Dér. de <i>fusible</i>*; préf. in⁻¹*.</p>
	<p>INFUSION, subst. fém.</p> <p>1. Fin XII^e s. théol. « pénétration dans l'âme de certaines facultés ou grâces surnaturelles » (<i>Sermons St Grégoire sur Ezéchiél</i>, p. 42 ds T.-L.); 2. XIII^e s. [ms.] « enduit » (<i>Livre des simples medecines</i>, Bibl. Ste Gen. 3113, f^o 34b, éd. P. Dorveaux, p. 90, § 510); 3. a) 1572 « action de répandre, d'appliquer un liquide (chargé de principes médicamenteux) sur (une plaie) » (AMYOT, <i>Œuvres morales et meslées de Plutarque</i>, p. 55v^o); b) 1688 [<i>baptême par</i>] <i>infusion</i> (BOSSUET, <i>Histoire des variations des églises protestantes</i>, 15 ds LITTRÉ); 4. 1605 « action de laisser séjournier dans un liquide une substance dont on veut extraire les principes solubles » (O. DE SERRES, <i>Théâtre d'agriculture et mesnage des champs</i>, XVI, 38 ds LITTRÉ); 5. 1611 « liqueur dans laquelle une substance a séjourné » (COTGR.). Empr. au lat. <i>infusio</i> « action de verser dans, infusion, injection »; « action d'humecter, d'arroser; épanchement » en b. latin.</p>
120	<p>INFUSOIRE, subst. masc.</p> <p>A. Adj. 1791 (J.G. BRUGUIÈRE, <i>Tableau... contenant l'Helminthologie, ou les Vers infusoires, ...</i></p>

	[titre] ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 44, 1980, p. 232). B. Subst. 1. 1795 (CUVIER ds <i>FEW</i> t. 4, p. 683a); 2. 1808 plur. (LAMARCK, <i>Philos. zool.</i> , t. 1, p. 126). Empr. au lat. sc. <i>infusorius</i> , où le mot servait à désigner des animalcules qui se sont développés dans les infusions végétales (1764, WRISBERG, <i>De animalcularum infusori orum natura</i> , d'apr. Dujardin).
	Injectable, adj. 1 ^{re} attest. 1925 (JOSUÉ, GODLEWSKI ds <i>loc. cit.</i>); de <i>injecter</i> , suff. <i>-able*</i> .
	INJECTER, verbe trans. 1. a) 1555 <i>injetter</i> « introduire, au moyen d'une seringue ou d'un autre instrument, un liquide dans un organisme » (ANEAU, <i>Trésor de Evonime Philiatre des remèdes secrets</i> , p. 286), attest. isolée; de nouv. 1722 <i>injecté</i> part. passé (<i>Journal des Sçavans</i> , p. 636); b) 1771 <i>injecter une plaie</i> (Trév.); 2. a) part. passé 1749 <i>yeux injectez</i> (BUFFON, <i>Hist. nat. de l'Homme</i> , t. 2, p. 515); b) verbe réfl. 1846 <i>ses yeux s'injectèrent de sang</i> (DUMAS père, <i>Monte-Cristo</i> , t. 2, p. 398); 3. 1872 « imprégner une pièce de bois d'une substance qui le protège contre les actions corrosives » (LITTRÉ <i>Add.</i>). Mot créé par les médecins d'apr. le lat. <i>injectare</i> « jeter sur », pour servir de verbe à <i>injection*</i> .
	INJECTEUR, -TRICE, adj. et subst. masc. A. 1. a) 1840 « celui qui fait des injections » (<i>Ac. Compl.</i> 1842); b) 1845 adj. « qui sert à faire des injections » (BESCH.); 2. 1867 « appareil servant à injecter un liquide dans l'organisme » (LITTRÉ). B. 1859 mécan. « appareil employé pour introduire l'eau dans la chaudière d'une machine à vapeur » (CARVALLO ds <i>Comptes rendus de l'Académie des sciences</i> , t. 49, p. 938). Dér. de <i>injecter*</i> ; suff. <i>-eur²*</i> .
	INJECTION, subst. fém. 1. 1416-22 [ms. du xv ^e s.] « action de jeter, violence » (COURCY, <i>Hist. de Grece [La Bouquechardiere]</i> , Ars. 3689, f ^o 43d ds GDF.); 2. a) 1478 « action d'introduire un liquide dans un organe » (<i>Le Guidon en françois</i> , trad. par N. Panis, f ^o 61 ds SIGURS, p. 536); b) 1690 « procédé d'anatomie consistant à introduire dans les vaisseaux un produit qui les fasse changer de volume et de couleur » (FUR.); 3. 1598 « produit injecté » (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i> , XVIII, 67, éd. J.-F. Malgaigne, t. 2, p. 774); 4. a) 1867 géol. (LITTRÉ); b) 1872 « action d'injecter une substance dans les fibres d'une pièce de bois » (LITTRÉ <i>Add.</i>); c) 1888-90 <i>appareil à injection</i> (SER, <i>Phys. industr.</i> , p. 376). Empr. au lat. <i>injectio</i> « action de jeter sur »; au sens méd. en b. latin.
125	INJONCTIF, -IVE, adj. et subst. masc. 1. 1768 « ordonné par injonction » (<i>Ephémérides du Citoyen</i> , VI, p. 24 ds BRUNOT t. 6, p. 444); 2. 1902 ling. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>injonction*</i> ; suff. <i>-if*</i> .
	INJONCTION, subst. fém. 1295 (DOC. ds VARIN, <i>Archives administratives de la ville de Reims</i> , t. 1, p. 1097). Empr. au b. lat. <i>injunctio</i> « action d'imposer (une charge) ».
	INJOUABLE, adj. 1767 « qui n'est pas jouable (d'une pièce de théâtre) » (VOLTAIRE, <i>Lett. Damilaville</i> , 2 janv. ds LITTRÉ). Dér. de <i>jouer*</i> ; préf. <i>in-¹*</i> ; suff. <i>-able*</i> .
	INLANDSIS, subst. masc. 1888 (Ch. Rabot, Trad. de <i>La seconde expédition suédoise au Grönland, l'inlandsis et la côte orientale</i> [titre], de Nordenskiölo). Mot scand. signifiant proprement « glace à l'intérieur du

	pays ».
	INLASSABLE, adj. 1. 1869 « incessant, inépuisable » (GONCOURT, <i>M^{me} Gervaisais</i> , p. 618 : parole inlassable et coulante); 2. 1933 « infatigable » (MAURIAC, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>lasser</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} ; suff. <i>-able</i> *.
130	Inlassablement, adv. 1. 1869 « incessant, inépuisable » (GONCOURT, <i>M^{me} Gervaisais</i> , p. 618 : parole inlassable et coulante); 2. 1933 « infatigable » (MAURIAC, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>lasser</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} ; suff. <i>-able</i> *.
	INNAVIGABLE, adj.* 1. 1530 « où l'on ne peut naviguer » (BOURGOING, <i>Bataille Judaïque</i> , II, 25 ds HUG.); 2. 1541 « impropre à la navigation (d'un bateau) » (Doc. ds E. CHARRIÈRE, <i>Négociations de la France dans le Levant</i> , t. 1, p. 527); de nouv. 1783 (EMERIGON, <i>Traité des Assurances</i> , I, p. 172 ds BRUNOT t. 6, p. 361). Dér. de <i>navigable</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} .
	INSOCIABILITÉ, subst. fém. 1. 1721 <i>l'insociabilité des humeurs</i> (MONTESQUIEU, <i>Lettres persanes</i> , t. 1, p. 93); 2. 1789 « incapacité à vivre en société » (<i>Le Moniteur, loc. cit.</i>). Dér. de <i>insociable</i> *; suff. <i>-(i)té</i> *.
	INSOCIABLE, adj. 1. 1548 « qui n'est pas sociable, avec qui on ne peut pas vivre en société » (E. DE LA PLANCHE, trad. des <i>Cinq premiers livres des Annales</i> de P. Cornelius Tacitus, L. I, 138 r ^o ds HUG.); 2. 1789 « incapable de vivre en société » (<i>Le Moniteur</i> , t. 2, p. 456). Empr. au lat. <i>insociabilis</i> « qu'on ne peut associer à, incompatible ».
	INSOCIAL, -ALE, -AUX, adj. 1766 « contraire aux intérêts de la société » (VOLTAIRE, <i>Corresp.</i> , éd. L. Moland, t. 12, p. 491 : Jean-Jacques..., après avoir dit dans son contrat insocial , que...). Dér. de <i>social</i> *; préf. <i>in</i> ^{-1*} . Mot créé p. plaisant. par Voltaire à propos du <i>Contrat Social</i> de Rousseau.
135	INSOLATION, subst. fém. 1. a) 1575 « exposition de certaines substances à la chaleur, à la lumière solaire » (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i> , XXV, 24, éd. J.-F. Malgaigne, t. 3, p. 561); b) 1575 « action des rayons du soleil sur un objet » (ID., <i>ibid.</i> , XXV, 42, t. 3, p. 598); 2. 1834 pathol. (<i>Journ. de méd. et de chir. pratiques</i> , V, 470-471 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8); 3. 1867 météor. (LITTRÉ). Dér. sav., en <i>-(a)tion</i> *, du lat. <i>insolare</i> (v. <i>insoler</i>). On trouve aussi <i>insolatio</i> « exposition » dans l' <i>Histoire naturelle</i> de Pline.
	INSOLER, verbe trans. 1613 (LA FRAMBOISIÈRE, <i>Œuvres</i> , p. 1105). Empr. au lat. <i>insolare</i> « exposer au soleil ».
	INSOLITE, adj. A. Adj. 1495-96 [éd. 1531] « qui étonne par son caractère inaccoutumé » (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir Historial</i> , XXV, 36 ds DELB. <i>Notes mss</i>). B. Subst. 1836 « caractère de ce qui est insolite » (STENDHAL, <i>H. Brulard</i> , t. 1, p. 403). Empr. au lat. <i>insolitus</i> « inaccoutumé à; dont on n'a pas l'habitude, inusité, étrange ».
	Insolitement, adv. 1 ^{re} attest. 1834 (BOISTE); de <i>insolite</i> , suff. <i>-ment</i> ^{2*} .

	<p>INSOLUBILISER, verbe trans. 1872 (<i>Revue britannique</i>, déc., p. 489 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. sav. de <i>insoluble*</i>; suff. <i>-iser*</i>.</p>
140	<p>INSOLUBILITÉ, subst. fém. 1. 1627 « caractère de ce qu'on ne peut résoudre, expliquer » (GOURNAY, <i>L'Ombre de la Damoiselle de Gournay</i>, 591 ds BRUNOT t. 3, p. 192); 2. 1765 « caractère, état de ce qui ne peut se dissoudre » (<i>Encyclop.</i> t. 8). Dér. de <i>insoluble*</i>; suff. <i>-(i)té*</i>. On trouve aussi le subst. <i>insolubilitas</i> « état insoluble » en b. latin.</p>
	<p>INSOLUBLE, adj. 1. a) Ca 1245 subst. « question insoluble » (H. D'ANDELI, <i>Œuvres</i>, IV, 425 ds T.-L. : ele se deffent d'issolubles, De soluces et de fallée); b) 1549 adj. « qu'on ne peut résoudre, expliquer » (EST.); 2. 1762 « ce qui ne peut se dissoudre » (<i>Ac.</i>). Empr. au lat. <i>insolubilis</i> « dont on ne peut s'acquitter, impayable; indubitable » et « indissoluble » en b. latin.</p>
	<p>INSOLVABILITÉ, subst. fém. 1603 (Peleus, <i>Actions foreuses</i>, 723 ds DELB. <i>Notes mss</i>). Dér. de <i>insolvable*</i>; suff. <i>-(i)té*</i>.</p>
	<p>INSOLVABLE, adj. A. Adj. 1431 « qui n'est pas solvable » (<i>Cercle des feux du bailliage de Dij.</i>, A. Côte-d'Or, B. 11584 ds GDF. <i>Compl.</i>). B. Subst. 1690 « personne qui ne peut faire face à ses obligations financières » (FUR.). Dér. de <i>solvable*</i>; préf. <i>in-¹*</i>.</p>
	<p>INSOMNIAQUE, adj. et subst. A. Subst. 1883 « personne qui souffre d'insomnie » (RICHEPIN, <i>Pavé</i>, p. 308). B. Adj. 1. 1934 p. méton. (BOURGET, <i>loc. cit.</i>); 2. 1964 « qui souffre d'insomnie » (SARTRE, <i>loc. cit.</i>). Formé, sur le modèle de <i>cardiaque</i>, <i>maniaque</i>, etc. (cf. THÉRIVE, <i>Procès du langage</i>, 1962, p. 173), de <i>insomnie*</i>; suff. <i>-aque</i> (calque d'un suff. lat. d'orig. grecque).</p>
145	<p>INSOMNIE, subst. fém. [1555 ds BL.-W. ¹⁻⁵] 1611 « privation de sommeil » (ANDRÉ DU CHESNE, <i>Controverses magiques</i>, 640 ds DELB. <i>Notes mss</i>). Empr. au lat. <i>insomnia</i> de même sens. On trouve plus anciennement le subst. <i>insompnité</i> « <i>id.</i> » (1495 [éd.] ds GDF.).</p>
	<p>INSOMNIEUX, -EUSE, adj. et subst. A. Adj. 1. 1853 « qui souffre d'insomnie » (GONCOURT, <i>Journal I</i>, 20 févr. ds FUCHS); 2. 1869 « relatif à l'insomnie » (ID., <i>M^{me} Gervaisais</i>, p. 254). B. Subst. 1895 « personne qui souffre d'insomnie » (GIDE, <i>Corresp.</i> [avec Valéry], p. 231). Empr. au lat. <i>insomniosus</i> « privé de sommeil ».</p>
	<p>Insondabilité, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1846 fig. <i>id.</i>, b) 1873 « caractère de ce qui est insondable » (<i>Lar. 19^e</i>); dér. sav. de <i>insondable</i>, suff. <i>-(i)té*</i>.</p>
	<p>INSONDABLE, adj. 1. 1578 « qui ne peut être sondé, dont on ne peut atteindre le fond » (J. DE LERY, <i>Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil</i>, p. 359 ds GDF. <i>Compl.</i> : abyssmes et gouffres [...] insondables); 2. 1808 fig. « qu'on ne peut pénétrer, comprendre (cœur, etc.) » (BOISTE); 3. 1855 « immense, infini » (HUGO, <i>Corresp.</i>, p. 277). Dér. de <i>sonder*</i>; préf. <i>in-¹*</i>; suff. <i>-able*</i>.</p>

	<p>INSONDÉ, -ÉE, adj. 1794 (POUGENS, <i>Vocab. de nouv. privatifs fr.</i>, p. 152, s.v. <i>sondé</i>). Dér. de <i>sondé</i>, part. passé de <i>sonder</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
150	<p>INSONORE, adj. 1. 1794 « qui n'est pas sonore » (POUGENS, <i>Vocab. des nouv. privatifs fr.</i>, p. 153); 2. 1864 « qui ne vibre pas sous l'effet des ondes sonores; qui amortit les sons » (<i>Presses sc. des Deux-Mondes</i>, t. 1, p. 267). Dér. de <i>sonore</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
	<p>Insonorisation, subst. fém. 1^{re} attest. 1943 « action d'insonoriser » (<i>Military Dictionary, English-French, French-English</i>, p. 558); de <i>insonoriser</i>, suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
	<p>INSONORISER, verbe trans. 1. 1941 <i>cloison insonorisée</i> (<i>L'Œuvre</i>, 20 janv.); 2. 1935 <i>studio insonorisé</i> (L. Lobel ds <i>Arts et litt.</i>, p. 46-6). Dér. de <i>insonore</i>*; suff. <i>-iser</i>*.</p>
	<p>INSONORITÉ, subst. fém. 1. 1845 « état, qualité de ce qui est insonore » (BESCH.); 2. 1873 « caractère d'un local aménagé de façon à être isolé du bruit » (<i>Lar.</i> 19^e). Dér. de <i>sonorité</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
	<p>INSOUCI, subst. masc. 1835 (A. CARREL, <i>Œuvres pol. et littér.</i>, éd. Littré et Paulin, t. 4, p. 248). Dér. de <i>souci</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
155	<p>INSOUCIANCE, subst. fém. 1. 1764 « état ou caractère de celui qui est insouciant » (BEAUMARCHAIS, <i>Lettre du 24 déc. ds PROSCHWITZ Beaumarchais</i>, p. 130); 2. 1787 <i>insouciance de</i> « absence de souci, d'inquiétude de (sur quelque chose) » (VOLNEY, <i>Voyage Syr. Eg.</i>, t. 2, p. 74). Dér. de <i>insouciant</i>*; suff. <i>-ance</i>*.</p>
	<p>INSOUCIANT, -ANTE, adj. 1. a) 1773 adj. « qui ne se soucie de rien » (BEAUMARCHAIS ds PROSCHWITZ <i>Beaumarchais</i>, p. 300); b) 1779 subst. (BACHAUMONT, <i>Mém. secrets pour servir à l'hist. de la république des Lettres en France</i>, XIV, p. 220, <i>ibid.</i>, p. 132); 2. 1787 <i>insouciant de</i> « qui ne se soucie pas de (quelque chose) » (VOLNEY, <i>Voyage Syr. Eg.</i>, t. 2, p. 56); 3. a) 1810 « qui est caractérisé par l'absence de souci » (STAËL, <i>Allemagne</i>, t. 3, p. 192); b) 1817 « qui témoigne de cette disposition d'esprit » (ID., <i>Consid. Révol. fr.</i>, t. 2, p. 26). Dér. du part. prés. de <i>soucier</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
	<p>INSOUCIEUX, -EUSE, adj. 1. 1787 « qui n'a aucun souci » (FÉR. <i>Crit.</i> t. 2, avec citat. d'aut.); 2. 1801 <i>insoucieux de</i> « qui ne se soucie pas de (quelque chose) » (MERCIER <i>Néol.</i>); 3. a) 1829 « qui est exempt de soucis, de préoccupations » (BALZAC, <i>Chouans</i>, p. 333 : vie <i>insoucieuse</i>); b) 1837 « qui témoigne de ce caractère » (SOULIÉ, <i>Mém. diable</i>, t. 2, p. 5 : air <i>insoucieux</i>). Dér. de <i>soucieux, -euse</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
	<p>INSOUMISSION, subst. fém. 1. 1818 « non-soumission » (MARGUERY, <i>Nouv. dict. de la langue française</i>, p. 291); 2. 1873 « situation du soldat insoumis » (<i>Lar.</i> 19^e). Dér. de <i>soumission</i>*; préf. <i>in</i>^{-1*}.</p>
160	<p>INSOUPÇONNABLE, adj. 1840 « qui est à l'abri du soupçon; qui ne peut être soupçonné » (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. de</p>

	<i>soupçonnable*</i> ; préf. <i>in</i> - ¹ *
	INSOUPÇONNÉ, -ÉE, adj. 1. 1794 « qui n'inspire pas de soupçons » (POUGENS, <i>Vocab. des nouv. privatifs fr.</i> , p. 154); 2. 1865 « dont l'existence n'est pas soupçonnée » (GONCOURT, <i>Journal</i> , p. 215). Dér. de <i>soupçonné</i> , part. passé de <i>soupçonner*</i> ; préf. <i>in</i> - ¹ *
	INSOUTENABLE, adj. 1. Ca 1470 « qu'on ne peut supporter (ennui,...) » (G. CHASTELLAIN, <i>L'Oultré d'amour ds Œuvres</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t. 6, p. 69); 2. av. 1654 « inadmissible, indéfendable, injustifiable (opinion, ...) » (GUEZ DE BALZAC, <i>Œuvres complètes</i> , éd. de 1665, t. 2, p. 583). Dér. de <i>soutenir*</i> ; préf. <i>in</i> - ¹ *; suff. <i>-able*</i> .
	INSPECTER, verbe trans. 1. Av. 1771 « examiner, en qualité d'inspecteur, quelque chose qu'on est chargé de contrôler officiellement » (HELVÉTIUS, <i>De l'Homme</i> , éd. 1773, t. 2, p. 405); 2. av. 1771 « examiner avec attention » (ID., <i>ibid.</i> , t. 1, p. 117). Dér. de <i>inspecteur*</i> ; dés. <i>-er</i> , d'apr. le lat. <i>inspectare</i> « examiner » (cf. BL.-W. ¹⁻⁵).
	INSPECTEUR, -TRICE, subst. A. Subst. masc. 1. 1447 <i>inspecteur du cuer</i> « celui qui scrute le cœur (en parlant de Dieu) » (<i>Internele Consolation</i> , éd. A. Pereire, p. 200); 2. a) 1532 « personne qui examine quelque chose » (P. DESREY, <i>Mer des croniques</i> , 95 r ^o ds DELB. <i>Notes mss</i>); b) 1611 « personne chargée d'un contrôle déterminé » (COTGR.). B. Subst. fém. 1. 1829 « celle dont la fonction est d'inspecter et de surveiller quelque chose » (BOISTE); 2. 1840 « femme d'un inspecteur » (<i>Ac. Compl.</i> 1842). A empr. au lat. <i>inspector</i> « observateur » et à basse époque, en lat. jur., « contrôleur, examinateur ». Au sens 1, d'apr. le lat. chrét. <i>inspector cordis</i> (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>). B dér. de <i>inspecteur*</i> ; suff. <i>-trice*</i> . Cf. aussi le b. lat. <i>inspectrix</i> « celle qui examine ».
165	INSPECTION, subst. fém. 1. a) 1290 « examen attentif de quelque chose » (<i>Doc. pic.</i> , Beauvilliers I, 32 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1611 « contrôle d'une chose dont on a la surveillance » (COTGR.); 2. a) 1690 « fonction de veiller sur quelque chose; d'en avoir le contrôle » (FUR.); b) 1800 « ensemble des inspecteurs d'une administration » (<i>Moniteur universel</i> , 26 avr., p. 875c : Inspection du service de la marine). Empr. au lat. <i>inspectio</i> « action de regarder; examen, contrôle ».
	INTERLINGUISTIQUE, adj. et subst. fém. A. Adj. 1899 « entre langues » (GOURMONT, <i>Esthét. lang. fr.</i> , p. 170 : communications interlinguistiques). B. Subst. 1960 « étude des relations et des influences entre systèmes linguistiques différents » (M. MONNEROT-DUMAINE, <i>Précis d'interlinguistique gén. et spéc.</i> [titre]). Composé de l'élém. <i>inter</i> -* et de <i>linguistique*</i> .
	INTERLOCUTEUR, -TRICE, subst. 1. 1549 plur. « personnages qu'un écrivain introduit dans un dialogue » (CL. MAROT, <i>Deux Colloques d'Erasmus</i> , éd. G. Guiffrey, t. 2, p. 191); 2. 1791 « toute personne qui parle, qui converse avec une autre » (BERN. DE ST-P., <i>Chaumière ind.</i> , p. 86); 3. 1952 « personne avec laquelle on peut engager une négociation politique » (<i>Le Monde</i> , 19 janv., p. 5, col. 3). Empr. au lat. des humanistes <i>interlocutores</i> « partenaires dans un dialogue » (xv ^e s., cf. <i>Fr. mod.</i> t. 22, 1954, p. 257); cf. aussi l'angl. <i>interlocutours</i> (1514) et l'ital. <i>interlocutori</i> (1537), lui-même prob. tiré du b. lat. <i>interloquuntur</i> (3 ^e pers. du plur. de l'ind. prés. de <i>interloqui</i> « converser,

	discuter », 1 ^{er} mot de la trad. lat. par Chalcidius (iv ^e s.) du <i>Timée</i> de Platon, calque gr. συλλαβή « converser, discuter ». Cf. <i>Fr. mod.</i> t. 22, pp. 89-95 ;
	INTERLOCUTION, subst. fém. 1. 1546 « interruption faite dans une conversation (par quelqu'un qui objecte quelque chose) » (EST. ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 92); 2. 1611 « jugement préparatoire par lequel on prononce un interlocutoire » (COTGR.); 3. 1685 « tout discours qu'échangent les interlocuteurs dans un dialogue » (MAUCROIX, LA FONTAINE ds LA FONTAINE, <i>Œuvres</i> , éd. H. Régner, t. 8, p. 340). Empr. au lat. <i>interlocutio</i> « action d'interrompre en parlant, interpellation », qui a pris, dans la lang. jur., le sens de « sentence interlocutoire » en b. lat. (cf. NIERM.).
	INTERLOCUTOIRE, adj. A. Adj. 1283 (PH. DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i> , éd. Am. Salmon, § 1908, t. 2, p. 464). B. Subst. 1283 (ID., <i>ibid.</i> , § 140, t. 1, p. 77). Dér. sav. du lat. <i>interlocutum</i> , supin de <i>interloqui</i> (v. <i>interloquer</i>). On trouve aussi <i>interloquitorius</i> « id. » en lat. médiév. (ca 1298 ds LATHAM).
170	INTERLOQUER, verbe trans. 1. a) xv ^e s. [ms.] verbe intrans. dr. « interrompre par un jugement interlocutoire » (<i>Procès de Jacques Cœur</i> , Ars. 2469, f ^o 92 r ^o ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1680 trans. « donner un jugement interlocutoire » (RICH.); c) 1690 <i>interloquer un procès</i> (FUR.); 2. 1787 <i>interloqué</i> part. passé « confus, embarrassé » (FÉR. <i>Crit.</i> , s.v. <i>interlocution</i>); 1798 <i>interloquer</i> « embarrasser » (Ac.). Empr. au lat. <i>interloqui</i> « couper la parole à quelqu'un », qui a pris dans la lang. jur. le sens de « rendre une sentence interlocutoire » en b. lat. (cf. NIERM.).
	INTERMARIAGE, subst. masc. 1832 (RAYMOND). Composé de <i>inter</i> -* et de <i>mariage</i> *.
	INTERMAXILLAIRE, adj. 1805 (CUVIER, <i>Anat. comp.</i> , t. 3, p. 53). Composé de <i>inter</i> -* et de <i>maxillaire</i> *.
	INTERNAT, subst. masc. 1. 1820 « école où vivent les internes » (MICHELET, <i>Journal</i> , p. 75); 2. 1835 « situation, état d'un élève interne » (BALZAC, <i>Goriot</i> , p. 243); 3. a) 1845-46 « fonctions d'interne des hôpitaux » (BESCH.); b) 1890 « concours qui donne le titre d'interne » (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Dér. de <i>interne</i> * au sens 4; suff. <i>-at</i> *.
	INTERNATIONAL, -ALE, -AUX, adj. et subst. 1. a) 1802 « qui concerne les relations des nations entre elles » (Et. DUMONT, <i>Traité de législation civile et pénale</i> , t. 1, p. 146 ds MACK. t. 1, p. 197); b) 1836 « qui a lieu de nation à nation, entre plusieurs nations » (Ac. <i>Suppl.</i>); 2. a) 1865 <i>Association internationale des travailleurs</i> (<i>Texte du congrès de 1865</i> ds <i>Lar. 20^e</i> , s.v. <i>travailleurs</i> , t. 15, p. 442c); 1870 subst. fém. <i>l'Internationale</i> « id. » (FLAUB., <i>Corresp.</i> , p. 231); b) 1871 subst. masc. « nom des partisans de l'Internationale » (ID., <i>Lettre à G. Sand</i> , 8 sept. ds DUB. <i>Pol.</i> pp. 325-326); c) 1871 subst. fém. <i>l'Internationale</i> « hymne révolutionnaire » (E. POTTIER, <i>L'Internationale</i> ds <i>Œuvres compl.</i> , éd. P. Brochon, p. 101); 3. 1892 subst. fém. « rencontre internationale (en sports) » (BAUDRY DE SAUNIER, <i>Cycl.</i> , p. 443). Composé de <i>inter</i> -* et de <i>national</i> *. Le mot est entré en fr. grâce à la trad. fr. faite par Dumont de l'ouvrage de J. Bentham, publié en 1780 sous le titre : <i>An Introduction to the principles of morals and legislation</i> (cf. <i>Fr. mod.</i> t. 15 pp. 3-4 et NED).

175	<p>Internationalement, adv. 1^{re} attest. 1870 (<i>Fédération lyonnaise</i> ds DUB. <i>Pol.</i>, p. 326); de <i>international</i>, suff. <i>-(e)ment</i>^{2*}.</p>
	<p>INTERNATIONALISATION, subst. fém. 1. 1845 « action d'internationaliser, de rendre international » (RICHARD); 2. 1959 « administration d'un lieu par une autorité internationale » (DE GAULLE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>internationaliser</i>*; suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
	<p>INTERNATIONALISER, verbe trans. 1. 1845 « rendre international » (RICHARD); 2. 1920 « placer sous le contrôle d'une autorité internationale » (P. FRANCK, trad. : J.M. KEYNESIN <i>Nouv. r. fr.</i>, n° 80, mai, 642 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 12). Dér. de <i>international</i>*; suff. <i>-iser</i>*. Cf. angl. <i>to internationalize</i> « rendre international » (1864 ds <i>NED</i>).</p>
	<p>INTERNATIONALISME, subst. masc. 1. 1845 « système d'internationalisation » (RICHARD); 2. 1876 « doctrine préconisant l'union internationale des peuples par-delà les frontières » (<i>Journal officiel</i>, 14 juin, p. 4167, 3^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. de <i>international</i>*; suff. <i>-isme</i>*. Cf. le subst. angl. <i>internationalism</i> « doctrine politique préconisant l'union internationale des peuples » (1851 ds <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>INTERNATIONALISTE, subst. A. Subst. 1871 « partisan de l'internationalisme » (B. MALON, <i>Hist. socialisme</i>, 364 ds DUB. <i>Pol.</i>, p. 326). B. Adj. 1872 « qui a rapport à l'internationalisme » (ID., <i>L'Internationale</i>, 7, <i>ibid.</i>). Dér. de <i>international</i>*; suff. <i>-iste</i>*. Cf. le subst. angl. <i>internationalist</i> « <i>id.</i> » (1864 ds <i>NED</i>).</p>
180	<p>INTERNE, adj. et subst. 1. Subst. masc. 1561 [éd. princeps] « ce qui est au-dedans » (<i>Petit traicté d'Alchymie</i> attribué à Nicolas Flamel, 292 ds <i>Rose</i>, éd. D. M. Méon, t. 4, p. 216); 2. a) adj. fin <i>xvi</i>^e s. <i>maladie interne</i> « qui a pour siège un organe intérieur du corps » (A. PARÉ, <i>Préface</i> ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 1, p. 18b); b) 1597 « qui est situé en dedans, est tourné vers l'intérieur » (Ch. ESTIENNE et J. LIÉBAULT, <i>L'Agriculture et maison rustique</i>, p. 675); c) 1771 <i>angles internes</i> (<i>Trév.</i>); 3. 1580 fig. « qui appartient au dedans » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 42, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 258); 4. a) subst. masc. 1818 « étudiant en médecine logé et nourri dans l'hôpital où il est en fonction » (<i>Dict. des sc. méd.</i>); b) 1829 « élève logé et nourri dans l'établissement scolaire qu'il fréquente » (BOISTE); 1835 adj. <i>élève interne</i> (<i>Ac.</i>). Empr. au lat. <i>internus</i> « intérieur, interne ».</p>
	<p>INTERNEL, -ELLE, adj. 1447 [ms.] (<i>Internele Consolation</i> [titre]). Dér. de <i>interne</i>*; suff. <i>-el</i>*.</p>
	<p>INTERNEMENT, subst. masc. 1. 1852 « action d'interner un individu atteint de troubles mentaux » (FLAUB., <i>loc. cit.</i>); 2. 1867 « assignation à résidence forcée » (LITTRÉ). Dér. de <i>interner</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>INTERSUBJECTIF, -IVE, adj. 1. 1931 « qui concerne les relations de personne à personne » (E. HUSSERL, <i>Méditations cartésiennes</i>, trad. de l'all. par G. Peiffer et E. Levinas, p. 90). 2. 1957 « qui relève de la subjectivité collective » (<i>Philos.</i>, <i>loc. cit.</i>). Composé de <i>inter</i>-* et de <i>subjectif</i>*. Terme de philos. déjà attesté en 1886 par l'all. <i>intersubjectiv</i> « ce que tout individu trouve immédiatement dans sa conscience individuelle » (cf. J. RITTER et K. GRÜNDER, <i>Historisches Wörterbuch der Philosophie</i>, t. 4, col. 521) et en 1899 par l'angl. <i>intersubjective</i> « qui existe entre deux consciences ».</p>

	individuelles » (cf. <i>NED Suppl.</i>).
	INTERSUBJECTIVITÉ, subst. fém. 1931 philos. (E. HUSSERL, <i>Méditations cartésiennes</i> , trad. de l'all. par G. Peiffer et E. Levinas, p. 74). Empr. à l'all. <i>Intersubjektivität</i> , introduit dans le vocab. philos. par Husserl pour désigner l'existence d'une pluralité des sujets communiquant entre eux et partageant un monde commun, présent à la conscience de chacun (cf. J. RITTER et K. GRÜNDER, <i>Historisches Wörterbuch der Philosophie</i> , t. 4, col. 521), formé à partir de <i>inter-</i> (v. <i>inter-</i>) et de <i>Subjektivität</i> (v. <i>subjectivité</i>).
185	INVECTIVE, subst. fém. 1. 1404 « discours vif et emporté » (CHRISTINE DE PISAN, <i>Le Livre des fais et bonnes mœurs du sage roy Charles V</i> , éd. S. Solente, t. 1, p. 6); 2. 1512 [éd.] « parole injurieuse » (LEMAIRE DE BELGES, <i>Illustrations de Gaule et singularitez de Troye</i> , Paris, chap. XXXIII, f° G VII r°). Empr. au b. lat. <i>invektivae</i> (<i>orationes</i>) « discours violents ».
	INVECTIVER, verbe trans. 1542 <i>invectiver contre</i> « lancer des invectives contre quelqu'un » (P. DE CHANGY, <i>Inst. de la femme chrestienne</i> , 48 v° ds DELB. <i>Notes mss</i>); 1636 <i>invectiver qqn</i> (MONET). Dér. de <i>invective*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	INVENDABLE, adj. 1. a) 1764 « qu'on ne peut vendre » (VOLTAIRE, <i>Dictionnaire philosophique</i> , s.v. <i>banqueroute</i> ds LITTRÉ); b) 1873 dr. (<i>Lar. 19^e</i>); 2. 1904 « dont les œuvres ne se vendent pas (d'un auteur) » (BLOY, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>vendable*</i> ; préf. <i>in-</i> ^{1*} .
	INVENDU, -UE, adj. A. Adj. 1706 (RICH.). B. Subst. 1893 (<i>DG</i>). Dér. de <i>vendu</i> , part. passé de <i>vendre*</i> ; préf. <i>in-</i> ^{1*} .
	INVENGÉ, -ÉE, adj. 1 ^{er} tiers du XVI ^e s. [ms.] <i>invengié</i> (FOSSETIER, <i>Chroniques Margaritiques</i> , ms. Brux. 10511, VII, IV, 12 ds GDF.). Dér. de <i>vengé</i> , part. passé de <i>venger*</i> ; préf. <i>in-</i> ^{1*} .
190	INVÉRIFIABLE, adj. 1874 « qui ne peut être vérifié » (<i>Revue Critique d'histoire et de littérature</i> 16, 84 ds <i>FEW</i> t. 14, p. 287b). Dér. de <i>vérifier*</i> ; préf. <i>in-</i> ^{1*} ; suff. <i>-able*</i> .
	INVERSABLE, adj. 1. 1691 « qui ne peut verser (d'une voiture) » (<i>Ulisse et Circé</i> , II, 1 ds E. GHERARDI, <i>Théâtre italien</i> , éd. 1700, t. 3, p. 571); 2. 1845-46 « qui ne peut se renverser (vase, etc.) » (BESCH.). Dér. de <i>verser*</i> ; préf. <i>in-</i> ^{1*} ; suff. <i>-able*</i> .
	Inversement, subst. masc. 1. 1840 trans. « rendre inverse » (P. LEROUX, <i>Humanité</i> , t. 2, p. 889); 2. a) 1871 intrans. « prendre une direction inverse (en parlant du courant électrique) » (D'ARLINCOURT ds <i>Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences</i> , t. 73, p. 1467); b) 1878 trans. « faire changer la direction à un courant » (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Dér. de <i>inverse*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	INVERSEMENT, adv. 1752 (COURTIVRON, <i>Traité d'opt.</i> , p. 164). Dér. de <i>inverse*</i> ; suff. <i>-ment</i> ^{2*} .

195	<p>INVERSER, verbe trans. 1. 1840 trans. « rendre inverse » (P. LEROUX, <i>Humanité</i>, t. 2, p. 889); 2. a) 1871 intrans. « prendre une direction inverse (en parlant du courant électrique) » (D'ARLINCOURT ds <i>Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences</i>, t. 73, p. 1467); b) 1878 trans. « faire changer la direction à un courant » (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Dér. de <i>inverse*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>INVERSEUR, subst. masc. 1. 1848 électr. (E. WARTMANN ds <i>Annales chim. et phys.</i>, t. 22, 3^e série, p. 6); 2. 1902 mécan. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>inverser*</i>; suff. <i>-eur^{2*}</i>.</p>
	<p>INVERSIF, -IVE, adj. A. 1. 1824 « qui use de l'inversion du style (d'une personne) » (STENDHAL, <i>loc. cit.</i>); 2. 1867 gramm. <i>langues inversives</i> (LITTRÉ). B. 1846 chim. (DUBRUNFAUT in <i>Annales de chim. et phys.</i>, 3^e série, t. 18, p. 102 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 22). Dér. du rad. de <i>inversion*</i>; suff. <i>-if*</i>.</p>
	<p>INVERSION, subst. fém. I. 1. 1529 « transposition des mots d'une proposition, contraire à l'ordre habituel de la langue » (BONIVARD, <i>Jardin d'antiquité</i>, ms. lat. 130, Genève, Bibl. cantonale, f^o 71 v^o ds <i>FEW</i> t. 4, p. 794a); 2. 1546 « action par laquelle on retourne quelque chose » (EST., 693b d'apr. H. VAGANAY ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, (1913), p. 94); 3. 1690 math. (FUR. : les problemes de Geometrie et d'Arithmetique se prouvent souvent par l'inversion, en faisant une regle ou une demonstration contraire); 4. 1856 <i>inversion du courant</i> (POUILLET, <i>Élém. de Phys.</i>; t. 1, p. 726); 5. 1858 anat. « déviation d'un organe de sa position naturelle » (LITTRÉ-ROBIN); 6. 1931 géol. (<i>Lar. 20^e</i>). II. 1. 1842 chim. (BIOT ds <i>Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences</i> t. 15, p. 696); 2. 1889 méd. <i>inversion sexuelle</i> (H. BEAUNIS, <i>Les Sensations internes</i>, 47 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8). I empr. au lat. <i>inversio</i> « action de retourner; antiphrase, ironie; anastrophe ». II empr. au lat. <i>inversio</i> « <i>id.</i> » d'apr. <i>invertir*</i>.</p>
	<p>INVERTÉBRÉ, -ÉE, adj.; INVERTÉBRÉS, subst. masc. plur. A. Adj. 1800 [éd.] zool. (CUVIER, <i>Anat. comp.</i>, t. 2, p. 674). B. Subst. masc. plur. 1809 zool. (LAMARCK, <i>op. cit.</i>, p. 139). Dér. de <i>vertébré*</i>; préf. <i>in-^{1*}</i>.</p>
200	<p>INVERTI, -IE, subst. 1902 (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Part. passé de <i>invertir*</i>. Son sens est tiré de <i>inversion*</i> II, 1.</p>
	<p>INVERTINE, subst. fém. 1884 (Ph. VAN TIEGHEM, <i>Traité de botanique</i>, p. 531 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 22). Dér. de <i>invertir</i>, terme de chim.; suff. <i>-ine*</i>. On trouve également <i>invertase</i> « <i>id.</i> » en 1905 (W. PFEFFER, <i>Physiologie végétale</i>, trad. de l'all. par J. FRIEDEL, t. 1, p. 521, ds QUEM. <i>DDL</i> t. 22), dér. à l'aide du suff. <i>-ase*</i>.</p>
	<p>INVERTIR, verbe trans. 1. a) 1537 « intervertir » (Trad. de BOCCACE, <i>Flammelle</i>, ch. VI, 88 r^o ds HUG.); b) 1546 « renverser l'ordre » (EST., 693b d'apr. H. VAGANAY ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, (1913), p. 94); c) 1797 <i>inverti</i> « renversé symétriquement » (CHATEAUBR., <i>Essai Révol.</i>, t. 2, p. 382); 2. 1877 chim. <i>sucre inverti</i> (LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Empr. au lat. <i>invertere</i> « retourner, renverser; transposer, intervertir ».</p>

Lettre J

1	<p>JAMBE, subst. fém.</p> <p>A. 1. a) <i>Ca</i> 1100 « patte des animaux » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 1491 : li destriers... Piez ad colpez e les gambes a plates); b) ꝛ) <i>ca</i> 1150 « membre inférieur de l'homme en son entier » (<i>Charroi de Nîmes</i>, éd. D. McMillan, 379); ꝛ) 1312 « partie de chacun des membres inférieurs de l'homme qui s'étend du genou au pied » (<i>Vœux du Paon</i>, éd. R. L. Graeme Ritchie, t. 4, 7851 : l'os de la jambe destre brisa outrément); ʃ) 1665 [éd.] « aptitude pour marcher, courir » (GUEZ DE BALZAC, <i>Œuvres</i>, t. 1, p. 44); c) 1564 <i>jambe de bois</i> « pièce de bois adaptée au moignon d'un amputé » (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i>, XVII, 12, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 620); 2. a) α) 1640 <i>cela me fait la jambe belle</i> « cela ne me sert de gueres » (OUDIN <i>Curiositez</i>); 1842 <i>faire une belle jambe à quelqu'un</i> (SUE, <i>Myst. Paris</i>, t. 1, p. 25); ꝛ) 1670 <i>cela lui rend la jambe bien mieux faite</i> (MOLIÈRE, <i>Bourgeois gentilhomme</i>, III, 3; cf. <i>Ac.</i> 1694 : „On dit par ironie qu'une chose rend la <i>jambe bien faite</i> à quelqu'un, pour dire qu'elle ne lui sert de rien`»; b) ꝛ) 1671 <i>jouer qqn par dessous la jambe</i> (MOLIÈRE, <i>Fourberies de Scapin</i>, I, 2) ; ꝛ) 1829 <i>traiter par dessous la jambe</i> (BÉRANGER, <i>Chans.</i>, t. 1, p. 239); ʃ) 1844 <i>faire qqc. par dessus la jambe</i> (VIDOCQ, <i>Vrais myst. Paris</i>, t. 3, p. 347); c) <i>prendre les jambes à son cou ꝛ)</i> 1690 « se résoudre à partir pour quelque voyage» (FUR.); β) 1740 « partir aussi vite que l'on peut » (<i>Trév.</i>); d) 1901 <i>tenir la jambe à quelqu'un</i> (BRUANT, p. 260); 3. 1879 <i>jambe du pantalon</i> (ZOLA, <i>Nana</i> in <i>Le Voltaire</i> 12 nov., p. 1, col. 6 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16). B. 1. a) 1321 « chacun des deux poteaux qui soutiennent le linteau d'une porte » (RICHARD, <i>Une petite nièce de Saint Louis, Mahaut</i>, p. 400 : les gambes del huys dudit portal); b) 1609 charpent. <i>jambe de force</i> (MALLEVOUÉE, <i>Actes de Sully</i>, p. 128); c) 1676 [éd.] <i>jambe sous poutre</i> (FÉLIBIEN, 621); d) 1827 <i>jambe d'une maille</i> (BAUDR. <i>supra</i>); 2. 1564 <i>jambes d'un compas</i> (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i>, VIII, 20, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 59). Du b. lat. <i>gamba</i> « paturon du cheval (et gén. des quadrupèdes) » (aussi <i>camba</i>, d'où les différentes formes prov., cat., fr.-prov. et rhétorom.; cf. <i>FEW</i> t. 2, 1, p. 111a-b), empr. comme terme vétér. au gr. καρπη « articulation du pied du cheval ». Ce mot, pop. à l'orig., a évincé le subst. class. <i>crus</i> « jambe », la lang. vulg. empruntant volontiers, pour plus d'expressivité, au domaine animal. Dans le domaine ibér., <i>crus</i> a également été remplacé par <i>perna</i> qui, à l'époque class., signifiait « gigot, jambon » (cf. esp. <i>pierna</i> « jambe »; port. <i>perna</i> « id. »). Cf. G. ROHLFS, <i>Romanische Sprachgeographie</i>, p. 93-94, § 66 et p. 276 et W. VON WARTBURG et S. ULLMANN, <i>Problèmes et méthodes de la ling.</i>, p. 175. Le fait de montrer une belle jambe et de prendre une démarche avantageuse a donné lieu à l'expr. <i>faire une belle jambe</i>. <i>Jouer qqn par-dessous la jambe</i> vient prob. d'une allusion aux joueurs de paume ou de boules qui, pour montrer leur supériorité, lançaient la balle ou la boule en la faisant passer par-dessous leur jambe. L'expr. <i>tenir la jambe à qqn</i> est une métaph. correspondant à « retenir par la jambe » et qui s'emploie dans le cont. d'une conversation interminable. Cf. REY-CHANTR. <i>Expr.</i>, s.v. <i>jambe</i>.</p>
	<p>JAMBÉ, -ÉE, adj.</p> <p>1582 <i>mal jambé</i> (J. DOUBLET, <i>Les memoires de Xenafon Athenien</i>, f^o 53 v^o), attest. isolée; de nouv. 1798 <i>bien jambé</i> (<i>Ac.</i>). Dér. de <i>jambe</i>*; suff. -é*.</p>
	<p>JAMBER, verbe trans.</p> <p>1901 <i>se laisser jamber</i> « se laisser importuner » (BRUANT, s. v. <i>agacer</i>). Dér. de <i>jambe</i>*, d'apr. l'expr. <i>tenir la jambe</i>; dés. -er. <i>Ac. Compl.</i> 1842 et BESCH. 1845-46 donnent comme vieux langage un <i>jamber</i> « jouer sous jambes ; donner un croc-en-jambes » qu'il faut rattacher à l'anc.</p>

	verbe <i>jamber</i> , <i>jamboier</i> (cf. <i>gambiller</i>).
	JAMBETTE, subst. fém. 1. a) XIII ^e s. [ms.] « jambe (d'une femme) » (MONIOT DE PARIS, <i>L'autrier jor un matinet</i> ds BARTSCH, p. 299, 42); b) 1538 « petite jambe » (EST., s.v. <i>crusculum</i>); 2. 1400-02 construction « petit poteau qui soutient un chevron » (<i>Compt. de Girart Goussart</i> ds GDF.); 3. 1623 « petit couteau de poche à lame rentrante » (SOREL, <i>Histoire comique de Francion</i> , éd. E. Roy, t. 1, p. 191, ligne 6); 4. 1831 mar. (WILL.). Dér. de <i>jambe</i> *; suff. <i>-ette</i> (<i>-et</i> *).
5	JAMBIER¹, -IÈRE, adj. et subst. A. Subst. masc. 3 ^e quart du XVI ^e s. anat. (PARÉ, <i>Œuvres complètes</i> , IV, 39, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 1, p. 305a : [le] jambier antérieur [...] descend selon l'os dit spécialement l'os de la jambe). B. Adj. 1611 (COTGR.). Dér. de <i>jambe</i> *; suff. <i>-ier</i> *.
	JAMBIER², subst. masc. 1. 1409 « pièce de bois courbe servant à maintenir écartées les jambes d'une bête abattue » (<i>Aveux du baillage d'Evreux</i> , A.N. P 294, reg. 4 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1803 bât. (BOISTE). Dér. de <i>jambe</i> *; suff. <i>-ier</i> *.
	JAMBIN, subst. masc. 1723 (PELLAS, <i>Dict. prov. et fr.</i> , p. 180). Dér. de <i>jambe</i> *; suff. <i>-in</i> *.
	JAMBON, subst. masc. 1. 2 ^e moitié du XIII ^e s. « cuisse ou épaule de porc, de sanglier, etc., préparée pour être conservée » (<i>Le Flabel d'Aloul</i> , 856 ds <i>Fabliaux</i> , éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. 1, p. 283); 2. a) mil. XIII ^e s. [ms.] « haut de la jambe (d'un animal) » (RENAUT DE MONTAUBAN, <i>Quatre fils Aymon</i> , ms. Oxford, Bodl. Douce 14 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) XV ^e s. « cuisse » (<i>Gloss. Lille</i> , 15a ds T.-L.); 3. 1852 arg. mus. « guitare » (GAUTIER, <i>Émaux</i> , p. 37). Dér. de <i>jambe</i> *; suff. <i>-on</i> ¹ *. Le sens 3 s'explique par une analogie de forme.
	Jambonné, -ée, adj. 1. 2 ^e moitié du XIII ^e s. « cuisse ou épaule de porc, de sanglier, etc., préparée pour être conservée » (<i>Le Flabel d'Aloul</i> , 856 ds <i>Fabliaux</i> , éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. 1, p. 283); 2. a) mil. XIII ^e s. [ms.] « haut de la jambe (d'un animal) » (RENAUT DE MONTAUBAN, <i>Quatre fils Aymon</i> , ms. Oxford, Bodl. Douce 14 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) XV ^e s. « cuisse » (<i>Gloss. Lille</i> , 15a ds T.-L.); 3. 1852 arg. mus. « guitare » (GAUTIER, <i>Émaux</i> , p. 37). Dér. de <i>jambe</i> *; suff. <i>-on</i> ¹ *. Le sens 3 s'explique par une analogie de forme.
10	JAMBONNEAU, subst. masc. 1. a) 1606 « petit jambon fait avec les pattes de devant du porc » (DUCHESNE, <i>Satyres</i> de J. Juvénal d'Aquin, p. 246); b) 1894 « cuisse » (VIRMAÎTRE, <i>Dict. d'arg. fin-de-s.</i> , p. 151); 2. 1742 zool. (DEZALLIER D'ARGENVILLE, <i>Histoire naturelle...</i> d'apr. ARVEILLER ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 40, 1976, p. 232); 3. 1879 arg. mus. (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>jambon</i> *; suff. <i>-eau</i> *.
	JE, pron. pers. et subst. masc. 1. 842 <i>eo</i> pronom pers. (<i>Serments de Strasbourg</i> ds HENRY <i>Chrestomathie</i> t. 1, p. 1); 842 <i>io</i> (<i>ibid.</i> , p. 2, 21); <i>ca</i> 1100 <i>je</i> (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 1072); 2. 1871 philosophie « le moi » (RIMBAUD, <i>loc. cit.</i>). D'un lat. vulg. <i>eo</i> (attesté au VI ^e s.; cf. FEW t. 3, p. 207b), du lat. class. <i>ego</i> « moi, je », supposé d'après l'ensemble des lang. rom. : ital. <i>io</i> , roum. <i>eu</i> , esp. <i>yo</i> , port. <i>eu</i> , fr. <i>je</i> ,... (cf. VÄÄN., p. 131, § 280). La diversité des formes d'a. fr. : <i>gié</i> , <i>jeo</i> , <i>jo</i> ..., s'explique par des traitements

	<p>phonét. variés, encore mal éclaircis, de *eo, selon que la force d'accent s'était maintenue ou non (cf. FOUCHÉ t. 2, p. 162-163, FR. DE LA CHAUSSÉE, <i>Initiation à la morphologie historique de l'ancien français</i>, p. 74, § 58 et BOURC.-BOURC., § 49, II). La forme atone <i>je</i>, déjà attestée dans <i>Roland</i> semble provenir d'un affaiblissement de <i>jo</i>. L'emploi de <i>jo/je</i> devant le verbe est devenu plus fréq. à la suite de l'effacement des dés. verb. L'usage de <i>je</i> comme forme forte (dont il nous reste p. ex. la formule <i>je soussigné</i>) s'est maintenu jusqu'au xvii^e s. (cf. NYROP t. 5, § 177).</p>
	<p>JEAN, subst. masc. 1948 <i>jean</i> (S. DE BEAUVOIR, <i>L'Amérique au jour le jour</i>, 54 ds HÖFLER <i>Anglic.</i>); [1949 <i>blue-jeans</i> (M. VAN MOPPÈS, <i>Les Nouveautés en Californie</i> in <i>Adam</i>, n° 192, avr.-mai, 74 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16)]; 1956 <i>jeans</i> (H. H. HANSEN, <i>Hist. du costume</i>, n° 683, Légende, <i>ibid.</i>). Empr. à l'angl. désignant gén. au plur. aux États-Unis les pantalons assez étroits en toile appelée <i>jean</i> (1843 ds <i>NED Suppl.</i>²), v. <i>blue-jean</i>, étymol.</p>
	<p>JEAN(-)JEAN, JEANJEAN, subst. masc. et adj. inv. A. Subst. 1. 1828 « conscrit » (JOUSLIN DE LA SALLE, <i>Les Dix francs de Jeannette</i>, p. 8); 2. 1858 « personne simple et niaise » (LARCHEY, avec citat. d'aut.). B. Adj. 1898 « qui est niais, maladroit » (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>). Réduplication de <i>jean</i> au sens de « sot, niais » (vers 1515 <i>jouen</i>, <i>Les Sots nouveaulx, farcez, couvez</i> ds <i>Recueil général des Sotties</i>, éd. E. Picot, t. 2, p. 189, 93 et 1534-58 <i>jean</i>, BONAVENTURE DES PÉRIERS, <i>Nouvelles récréations</i>, 63 ds HUG.); du prénom lat. <i>Johannes</i> (cf. <i>FEW</i> t. 5, p. 48b-49a).</p>
	<p>JEANNETON, subst. fém. 1689 <i>les Jeannetons</i> (LA FONTAINE, <i>Lettre du 18 août</i> ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. H. Régner, t. 9, p. 436). Emploi comme nom commun de <i>Jeanneton</i>, dimin. de <i>Jeannette</i>; suff. <i>-on*</i>.</p>
	<p>JEANNETTE¹, subst. fém. 1782 « chaînette d'or ou d'argent à laquelle est suspendue une croix » (BACHAUMONT, <i>Mémoires Secrets</i>, 26 avr., t. 20, p. 203); 1813 <i>croix à la Jeannette</i> (JOUY, <i>Hermite</i>, t. 3, p. 162). Emploi comme nom commun du prénom <i>Jeannette</i>, lui-même dér. du prénom fém. <i>Jeanne</i>; suff. <i>-ette</i> (<i>-et*</i>).</p>
15	<p>JEANNETTE², subst. fém. 1933 <i>Jeannette</i> (M. DIEMER, <i>Livre de la forêt bleue</i>, Préf., p. 7); 1948 <i>jeannette</i> (<i>Nouv. Lar. Univ.</i>). Emploi comme nom commun de <i>Jeannette</i>, lui-même de Jeanne [d'Arc], patronne de ce mouvement; suff. <i>-ette</i> (<i>-et*</i>).</p>
	<p>JEANNETTE³, subst. fém. xv^e s. [ms.] <i>janecte</i> (<i>L'amant rendu cordelier</i>, éd. A. Montaiglon, 1477, var. du ms H); 1615 <i>jannette</i> (DALECHAMPS, <i>Histoire générale des plantes</i>, t. 2, p. 392); de nouv. 1817 <i>jeannette</i> (<i>Nouveau dictionnaire d'hist. nat. ...</i> ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 44, 1980, p. 235). Emploi comme nom commun du prénom <i>Jeannette</i>.</p>
	<p>JEANNETTE⁴, subst. fém. 1922 « planchette à repasser » (<i>Lar. univ.</i>). Emploi comme nom commun du prénom <i>Jeannette</i>.</p>
	<p>JEANNIN, subst. masc. et adj. 1. Ca. 1450 <i>jenin</i> « sot, niais » (<i>Balades de Fougieres</i>, [24 mars 1449] ds <i>Œuvres</i> d'Alain Chartier, éd. 1617, p. 720); 2. 1558 <i>Janin</i> « cocu » (BONAVENTURE DES PÉRIERS, <i>Les Nouvelles récréations</i>, éd. L. Lacour, t. 2, p. 259); 1640 <i>Jeannin</i> (OUDIN <i>Curiositez</i>). Dér. du prénom masc.</p>

	<i>Jean</i> (v. <i>jean-jean</i>); suff. <i>-in*</i> .
	JEANNOT, subst. masc. 1397 <i>Jehannot</i> « sot » (Arch. JJ 152, pièce 248 ds GDF.). Dér. du prénom masc. <i>Jean</i> ; suff. <i>-ot*</i> .
20	JEAN-FOUTRE, subst. masc. inv. [1661 <i>janfoutre</i> , Lettre du 23 août, Arch. de la Côte-d'Or E. 2854, minutes notariales ds DAUZAT 1938]; 1750 terme injurieux (FOUGERET DE MONBRON, <i>Margot la Ravaudeuse</i> , éd. J.J. Pauvert, p. 62). Composé de <i>jean-*</i> et de <i>foutre*</i> .
	Jean-foutrerie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1790 (<i>Jean Bart</i> , n° 21, 5 ds QUEM. DDL t. 19); de <i>jean-foutre</i> , suff. <i>-erie*</i> .
	JEAN-LE-BLANC, subst. masc. Inv 1555 <i>Jan le blanc</i> ornith. (BELON, <i>Histoire de la nature des oyseaux</i> , p. 103). Composé de <i>jean-*</i> , de <i>le¹*</i> et de <i>blanc*</i> .
	JE(-)M'EN(-)FOUTISME, subst. masc. 1891 (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>je-m'en fous</i> « je m'en moque » (v. <i>foutre</i>); suff. <i>-isme*</i> .
	JE(-)M'EN(-)FOUTISTE, subst. et adj. A. Subst. 1884 <i>jemenfoutiste</i> (<i>Lutèce, loc. cit.</i>); 1886 <i>je m'en foutiste</i> (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>). B. Adj. 1907 (FRANCE, avec citation d'auteurs). Dér. de <i>je m'en fous</i> (v. <i>foutre</i>); suff. <i>-iste*</i> .
25	JE(-)NE(-)SAIS(-)QUOI, pron. indéf. et subst. masc. invar. 1. Fin XIII ^e s. <i>ne sai quoi</i> « quelque chose » (<i>Chastelain de Coucy</i> , éd. M. Delbouille, 2274); 2. a) 1531 <i>je ne scay quoy</i> « indéfinissable (un sentiment, une chose) » (EST., s.v. <i>nescio</i> (quid)); b) 1639 subst. (SOREL, <i>Berger extravagant</i> , l. VII, p. 57 ds BRUNOT t. 3, p. 67). Composé de <i>je*</i> ; <i>ne*</i> ; <i>sais</i> (forme de <i>savoir*</i>) et <i>quoi*</i> .
	Jodel, subst. masc. 1872 <i>iodler</i> (RAMBERT, <i>Suisse ill.</i> , 284 ds PIERREH.); 1891 <i>jodler</i> (DE CHATELAIN, <i>Pays des souvenirs</i> , 160, <i>ibid.</i>). De l'all. dial. <i>jodeln</i> « <i>id.</i> » (1796 ds TRÜBNER), répandu dans les régions alpines alémaniques (Haute-Bavière, Tyrol, Carinthie et Suisse) où l'on pratiquait ce type particulier de musique vocale. <i>Jodeln</i> est lui-même une altération anc. de <i>joelen</i> , <i>jolen</i> , dér. de l'onomat. <i>jo</i> exprimant la joie (cf. m. h. all. <i>jôlen</i> « pousser des cris d'allégresse », ainsi que le m. néerl. <i>joelen</i> « <i>id.</i> »; all. <i>johlen</i> « hurler, crier à tue-tête ») d'où le fr. <i>iouler</i> (1840, <i>Ac. Compl.</i> 1842). Cf. TRÜBNER, s.v. <i>jodeln</i> et KLUGE ²⁰ , s.v. <i>jodeln</i> et <i>johlen</i> .
	JODLER, IODLER, IOULER, verbe intrans. 1872 <i>iodler</i> (RAMBERT, <i>Suisse ill.</i> , 284 ds PIERREH.); 1891 <i>jodler</i> (DE CHATELAIN, <i>Pays des souvenirs</i> , 160, <i>ibid.</i>). De l'all. dial. <i>jodeln</i> « <i>id.</i> » (1796 ds TRÜBNER), répandu dans les régions alpines alémaniques (Haute-Bavière, Tyrol, Carinthie et Suisse) où l'on pratiquait ce type particulier de musique vocale. <i>Jodeln</i> est lui-même une altération anc. de <i>joelen</i> , <i>jolen</i> , dér. de l'onomat. <i>jo</i> exprimant la joie (cf. m. h. all. <i>jôlen</i> « pousser des cris d'allégresse », ainsi que le m. néerl. <i>joelen</i> « <i>id.</i> »; all. <i>johlen</i> « hurler, crier à tue-tête ») d'où le fr. <i>iouler</i> (1840, <i>Ac. Compl.</i> 1842). Cf. TRÜBNER, s.v. <i>jodeln</i> et KLUGE ²⁰ , s.v. <i>jodeln</i> et <i>johlen</i> .
	JONGLER, verbe intrans. A. 1. XV ^e s. [ms.] <i>jongler à qqn</i> « s'amuser avec quelqu'un » (FROISSART, <i>Chroniques</i> , éd. S. Luce,

	<p>t. 12, p. 21), attest. isolée; 2. 1546 « faire des plaisanteries » (EST., s.v. <i>Iocari</i> : Railler..., farcer, rigoler, jongler), donné comme vieux par RICH. 1680; 3. 1690 « faire des tours de passe-passe » (FUR.). B. 1. 1863 fig. « manier de façon adroite et désinvolte » (GONCOURT, <i>Journal</i>, p. 377 : [il] fait des cabrioles de phrases, jongle avec ses plus beaux paradoxes); 2. 1893 <i>jongler avec les difficultés</i> (DG). Altération sous l'infl. de <i>jangler</i> « bavarder, plaisanter, hâbler, médire » (XII^e s.-1660 d'apr. FEW t. 16, p. 280b; cf. aussi pour le sens de « bavarder » <i>jongler</i> 1801, CRÈVECEUR, <i>Voyage</i>, t. 2, p. 122) d'un a. b. frq. *<i>jangalon</i> « bavarder » (cf. m. néerl. <i>janken</i> « gémir »; <i>jangelen</i> « murmurer, grommeler, miauler»; m. b. all. <i>janken</i> « gémir, se lamenter, piauler »); de l'a. fr. <i>jogler</i> « se jouer de » (XII^e-XIII^e s., cf. FEW t. 5, p. 41 a-b) et « plaisanter; faire le métier de jongleur » (XIII^e s., <i>ibid.</i>), lui-même issu du lat. <i>joculari</i> « dire des plaisanteries ».</p>
<p>30</p>	<p>JONGLERIE, subst. fém. 1. 1119 <i>juglerie</i> « métier, art du jongleur » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i>, 98 ds T.-L.); 2. a) 1581 « mensonge » (FAUCHET, <i>Recueil sur l'origine de la poésie française, ryme et romans</i>, p. 76); b) 1784 « toute fausse apparence ayant pour but de tromper, d'en imposer » (BEAUMARCHAIS, <i>Lettre du 31 août ds Œuvres complètes</i>, éd. Pierre-Augustin, p. 38); 3. 1596 « tour de passe-passe » (HULSIUS). Dér. de <i>jongler</i>*; suff. <i>-erie</i>*.</p>
	<p>JONGLEUR, -EUSE, subst. 1. Ca 1135 <i>juglere</i> hist. des arts (aussi Ed. FARAL, <i>Les Jongleurs en France au Moyen Age</i>, éd. 1964) (<i>Couronnement de Louis</i>, Rédaction AB, 5, éd. Y. G. Lepage); XIII^e s. [ms.] <i>jongleur</i> (<i>St François</i>, 3236 ds T.-L.); 2. 1549 « bateleur, saltimbanque » (EST. : jongleur dient les Picards, que nous appelons basteleur); 3. 1732 « sorcier, chez les sauvages d'Amérique » (LESAGE, <i>Les Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne</i>, t. 1, p. 58); 4. av. 1811 « celui qui cherche à en imposer par de fausses apparences » (CHÉNIER, <i>Ninon</i>, III, 3 ds <i>Œuvres posthumes</i>, éd. P.-C. Daunou, t. 2, p. 97). Du lat. <i>joculator</i> « rieur, railleur, bon plaisant », sens attesté en a. fr. (<i>ca</i> 1265, BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. J. Carmody, II, ch. 37, p. 204). La forme <i>jongleur</i> est due à un croisement avec l'a. subst. <i>jangleor</i>, <i>janglëur</i>, dér. de <i>jangler</i> (v. <i>jongler</i>), signifiant « bavard, hâbler, médisant » (<i>ganglëur</i>, <i>ca</i> 1165, BENOIT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 30305 ds T.-L.); cf. à ce sujet les var. <i>jogleor</i>, <i>iugleor</i>, <i>iougleour</i> ds BENOIT DE STE-MAURE, <i>loc. cit.</i>, et HULSIUS 1596 qui donne pour <i>jongler</i> un <i>jangler</i> « faire des tours d'adresse ».</p>

Lettre K

1	<p>KAFKAÏEN, -ÏENNE, adj. 1. 1947 « qui appartient à Kafka » (DANIEL-ROPS, <i>loc. cit.</i>); 2. 1965 <i>situation kafkaienne</i> (A. VIALATTE, <i>loc. cit.</i>). De <i>Kafka</i>, écrivain tchèque de langue all. [1883-1924]; suff. <i>-ien*</i>. Déjà <i>Kafkien</i> en 1939 (DANIEL-ROPS, c.r. : <i>Kafka, Le Château</i>, in <i>NRF</i>, n° 306, mars, 526-7 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15).</p>
	<p>KAISER, subst. masc. 1. 1859 <i>Kayser</i> « empereur » (HUGO, <i>Légende</i>, t. 1, p. 383); 2. 1913 hist. (PÉGUY, <i>loc. cit.</i>). Mot all. signifiant « empereur », du lat. <i>Caesar</i> (v. <i>César</i>).</p>
	<p>KAISERLICK, subst. masc. 1. 1792 <i>kaiserlique</i> hist. (<i>Lettres d'un Volontaire</i>, 29 juin ds BRUNOT t. 9, p. 995); 1809 <i>kaiserlick</i> (STENDHAL, <i>loc. cit.</i>); 2. 1962 « émigré français réfugié dans les pays germaniques » (<i>Lar. encyclop.</i>). Empr. à l'all. <i>kaiserlich</i> « impérial » et comme subst. <i>die Kaiserlichen</i> « les Impériaux ».</p>
	<p>KAKÉMONO, subst. masc. 1878 (GONCOURT, <i>Journal</i>, p. 1271). Mot japonais (composé de <i>kakeru</i> « suspendre » et de <i>mono</i> « chose ») désignant une peinture sur soie ou sur papier, de forme longitudinale, qui est suspendue verticalement et qui peut se rouler autour d'un bâton.</p>
5	<p>KALANCHOE, KALANCHOË, subst. masc. 1763 (ADANSON, <i>Familles des plantes</i>, t. 2, p. 247). Mot chinois, d'apr. Adanson (<i>loc. cit.</i>); déjà attesté en 1700 par G. J. Camellus [Kamel, v. aussi <i>camelia</i>], missionnaire aux Îles Philippines (<i>cf. loc. cit.</i>, s.v. <i>kalanchoe</i>, t. 2, p. 530).</p>
	<p>KAMI, subst. masc. 1845-46 <i>kamis</i> « divinités indigènes du Japon » (BESCH.). Mot japonais signifiant « supérieur; seigneur, maître ». L'angl. connaît le subst. <i>kami</i> au sens de « divinité [dans la religion shintoïste] » dep. 1727 (<i>cf. NED</i>); déjà attesté sous la forme <i>Camme Samme</i> en 1616 (<i>cf. NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>KAMICHI, subst. masc. 1741 <i>kamichy</i> (BARRÈRE, <i>Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale</i>, p. 124 ds <i>DG</i>). Mot caraïbe attesté sous la forme <i>kamityi</i> (<i>cf. KÖNIG</i>, pp. 120-121).</p>
	<p>KAMIKAZE, subst. masc. 1953 « avion-suicide » (<i>Lar. 20^e Suppl.</i>). Mot japonais (composé de <i>kami</i> « seigneur, dieu » (v. <i>kami</i>) et de <i>kaze</i> « vent ») désignant à l'orig. deux tempêtes qui, en 1274 et 1281, détruisirent la flotte d'invasion des Mongols et ayant pris à la fin de la Seconde Guerre mondiale le sens de « avion-suicide ».</p>
	<p>KAMPONG, subst. masc. 1875 (LENTHOLLE, <i>loc. cit.</i>). Prob. mot malais signifiant « enclos, espace clos » d'où « village, quartier occupé par une nationalité particulière » (d'apr. YULE et BURNELL ds <i>NED</i>, s. v. le subst.</p>

	<i>compound</i> ²). Attesté en port. en 1613 (cf. <i>NED</i> , <i>loc. cit.</i>) et en angl. en 1679 (<i>ibid.</i>).
10	KAM(T)CHADALE, adj. et subst. 1. a) 1761 <i>Kamschadale</i> « personne originaire du Kamtchatka » (<i>Journal étranger</i> , nov., p. 198); b) 1765 (<i>Encyclop.</i> t. 9, <i>kamtschadali</i> : nation tartare qui habite près du golfe Kamtschaka); 2. a) 1797 adj. <i>langue kamtschadale</i> (<i>Voy. La Pérouse</i> , <i>loc. cit.</i>); b) 1842 subst. masc. « <i>id.</i> » (<i>Un Million de faits</i> , Paris, Dubochet, col. 1198 : le kamtchadale , parlé dans la presqu'île du Kamtchaka [sic]). Dér., à l'aide d'une finale inexpliquée, de <i>kam(t)chatka</i> , [presqu'île de la Sibérie d'Extrême-Orient].
	KANA, subst. masc. inv. 1895 (<i>Gde encyclop.</i> , s.v. <i>japonais</i> , p. 38a). Mot japonais signifiant « caractère ». Déjà attesté en 1727 en angl. (<i>Canna ds NED Suppl.</i>) et en 1873 en fr., dans les composés <i>kata-kana</i> , <i>fira-kana</i> et <i>yamato-kana</i> (<i>Lar. 19^e</i> , s.v. <i>japonais</i> , p. 901a).
	KANTIEN, -IENNE, adj. A. 1798 adj. <i>école Kantienne</i> (<i>Le Spectateur du Nord</i> , t. VIII, p. 364); B. 1798 subst. « partisan de la philosophie de Kant » (<i>ibid.</i>). Dér. du nom d'Emmanuel <i>Kant</i> [1724-1804], philosophe all.; suff. <i>-ien*</i> .
	KANTISME, subst. masc. 1804 (G. SCHWEIGHAUSER in <i>Arch. littéraires de l'Europe</i> , I, 203 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15). Dér. du nom d'Emmanuel <i>Kant</i> , v. <i>kantien</i> ; suff. <i>-isme*</i> . Déjà <i>Kantianisme</i> en 1801 (CH. DE VILLERS, <i>Philosophie de Kant</i> , XXIII ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15).
	KANTISTE, adj. et subst. 1800 adj. ou subst. « partisan du kantisme » (<i>Bibl. germanique</i> , II, frimaire an IX, 281 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); 1828 subst. « <i>id.</i> » (ECKSTEIN, <i>Le Catholique</i> , n° 35, nov., 225-6, <i>ibid.</i>). Dér. du nom d'Emmanuel <i>Kant</i> , v. <i>kantien</i> ; suff. <i>-iste*</i> .
15	KAOLIN, subst. masc. 1712 <i>kao-lin</i> (D'ENTRECOLLES in <i>Lettres édifiantes et curieuses</i> , III, p. 210 ds DG); 1739 <i>kaolin</i> (<i>Histoire de l'Académie royale des sciences</i> , p. 371 ds KÖNIG, p. 122). Mot chinois <i>kao ling</i> , composé de <i>kao</i> « haut » et <i>ling</i> « colline ». Ce mot sert par la suite de toponyme dans les régions où l'on extrayait ce produit.
	Kaolinique, adj. 1 ^{re} attest. 1844 (BRONGNIART, <i>loc. cit.</i>); de <i>kaolin</i> , suff. <i>-ique*</i> .
	Kaolinisation, subst. fém. 1898 verbe trans. (LARCHEVÊQUE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>kaolin*</i> ; suff. <i>-iser*</i> .
	KAOLINISER, verbe trans. 1898 verbe trans. (LARCHEVÊQUE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>kaolin*</i> ; suff. <i>-iser*</i> .
20	KIRSCH, subst. masc. 1835 (<i>Ac.</i> , s.v. <i>kirsch-wasser</i>). Abrév. de l'all. <i>Kirschwasser</i> « eau-de-vie de cerises » (xvi ^e s. <i>Kirschenwasser</i> ; 1741 <i>kirschwasser</i> d'apr. WEIGAND, s.v. <i>Kirsche</i>) composé de <i>Kirsche</i> « cerise » et de <i>Wasser</i> « eau », attesté en Alsace et en Lorraine germ. dès la fin du xviii ^e s. (1775 <i>Kirschwasser</i> , VALM., s.v. <i>cerisier</i> [<i>Keyserwaser</i> dans l'éd. de 1764]; 1775 <i>Kirschwasser</i> , DEMACHY ds

	DG). La forme abrégée <i>Kirsch</i> , non attestée av. 1873 en all. (cf. KLUGE ²⁰) semble due au français.
	KITSCH, subst. masc. et adj. inv. A. Subst. 1962 (E. MORIN, <i>Esprit du temps</i> , t. 1, p. 19). B. Adj. 1971 (<i>Paris-Match</i> , loc. cit.). Mot all., de même sens; en usage dans les milieux artistiques dep. ca 1870. L'all. <i>Kitsch</i> est lui-même prob. un dér. régr. de <i>kitschen</i> signifiant « ramasser la boue des rues » en Allemagne du Sud, plutôt qu'un empr. à l'angl. <i>sketch</i> « esquisse » (cf. KLUGE ²⁰ et Trübner).
	KOBOLD, subst. masc. 1835 [éd.] « esprit familier » (NERVAL, <i>Faust</i> , p. 125). Mot all. de même sens. Cf. déjà Le Loyer dans les <i>IV Livres des Spectres</i> qui donne le mot <i>cobolde</i> comme un mot all. (cf. HUG., s.v. <i>cobolde</i> et <i>coballes</i> dans l'éd. de 1586, p. 491); cf. aussi <i>Kobalde</i> (1671), donné comme mot islandais (v. <i>cobalt</i>).
	KOFF, subst. masc. 1786 (<i>Encyclop. method.</i> , Mar. t. 2, p. 564). Mot néerl. (1623 ds DE VRIES <i>Nederl.</i> ; cf. aussi KLUGE ²⁰ , s.v. <i>kuff</i>).
	KOMMANDANTUR, subst. fém. 1. 1871 « local où se trouve installé le commandement militaire » (H. ROBOLSKI, <i>Le Siège de Paris raconté par un Prussien</i> , 330 ds QUEM. DDL t. 20 : commandantur prussienne); 2. 1873 <i>commandature</i> « commandement militaire en Allemagne ou dans les territoires occupés par l'armée allemande » (A. DAUDET, <i>Contes lundi</i> , p. 4). Mot all. signifiant « bureau du commandant » (XVIII ^e -XIX ^e s. ds DUDEN <i>Etymol.</i> , s.v. <i>kommandieren</i>); dér. de <i>Kommandant</i> «commandant », empr. au fr. <i>commandant</i> *. Le mot a été repris, en France, lors de la Seconde Guerre mondiale (1940, <i>L'Humanité</i> , 16 nov. ds RIEDERER, p. 192).
25	KOMMANDO, COMMANDO², subst. masc. 1. 1918 (DAUZAT, <i>Arg. guerre</i> , p. 267 : « escouade de prisonniers qui travaille hors du camp »); 2. a) 1941 « id. (pendant la Seconde Guerre mondiale) » (<i>Gerbe</i> , loc. cit.); 1948 <i>commando</i> (<i>Nouv. Lar. univ.</i>); b) 1941 « partie d'un camp de détention allemand où se situent les baraquements des divers kommandos » (<i>L'Œuvre</i> , loc. cit.). Mot all. signifiant propr. « ordre, commandement » (début XVII ^e s. ds WEIGAND), qui a été employé et généralisé pendant la Seconde Guerre mondiale, aux sens de « détachement de prisonniers de guerre; travailleurs relevant d'un stalag », par les Allemands qui le firent passer dans le vocabulaire militaire français. La graphie <i>commando</i> , avec c initial, est due à l'influence de <i>commando</i> ^{1*} .
	KONZERN, subst. masc. 1924 (<i>Revue des Deux Mondes</i> , t. 19, p. 864). Mot all. signifiant propr. « consortium » et dont l'extension comme terme d'écon. pol. date de la guerre de 1914-18. L'all. <i>Konzern</i> est lui-même empr. à l'angl. <i>concern</i> « société commerciale » (1681 ds NED).
	KOUGELHOF, subst. masc. 1827 <i>gougloff</i> (<i>J. des Modes</i> , 10 mars, p. 106); 1861 <i>kougelhof</i> (ERCKMANN-CHATRIAN, <i>Le Fou Yégof</i> ds <i>Revue des Deux Mondes</i> , p. 673). Empr. à l'alsacien d'Alsace et de Suisse <i>gugelhupf</i> (cf. E. MARTIN et H. LIENHARDT, <i>Wörterbuch der Elsässischen Mundarten</i> , s.v. <i>hopf</i>).
	KRAAL, subst. masc. 1. 1735 « village des Hottentots » (<i>Bibliothèque britannique</i> , 4, 259 ds Fonds BARBIER); 2. a) 1877 « enclos destiné à emprisonner les éléphants sauvages » (LITTRÉ <i>Suppl.</i> , s.v. <i>corral</i>); b) 1929

	<p>« enclos à bétail » (MORAND, <i>loc. cit.</i>). Mot néerl., lui-même empr. à l'esp. <i>corral</i> et au port. <i>curral</i>, signifiant tous deux « cour intérieure, enclos » (v. <i>corral</i>; cf. aussi KÖNIG, p. 127).</p>
	<p>KRACH, KRACK, subst. masc. 1. 1881 « effondrement des cours de la bourse » (<i>L'Illustration</i>, 29 oct., n° 2018, p. 282, col. 1); 2. 1891 <i>Krach du Comptoir de Crédit</i> (COPPÉE, <i>loc. cit.</i>). Mot all., déverbal de <i>krachen</i> «craquer», signifiant proprement « craquement » et p. ext. « effondrement des cours de la Bourse ». Ce dernier sens, qui s'est développé à partir de l'angl. <i>crash</i> « <i>id.</i> » (1817 ds <i>NED</i>), apparaît isolément en 1857, en all. (cf. PAUL-BETZ et KLUGE²⁰), mais ne s'est répandu qu'à la suite de l'effondrement financier de la Bourse de Vienne, le 9 mai 1873.</p>

Lettre L

1	<p>LACCASE, subst. fém. 1895 (G. BERTRAND ds <i>Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences</i>, t. 121, p. 166). Dér. sav. de <i>laque*</i>; suff. <i>-ase*</i>. Bbg. QUEM. <i>DDL</i> t. 9.</p>
	<p>LAÎCHE, subst. fém. [Fin XI^e s. (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, lesche : « laïche »)]; <i>ca</i> 1250 <i>lesche</i> (<i>Joufroi</i>, éd. P. B. Fay et J. L. Grigsby, 1928). Représente un type *līscā, attesté par le lat. <i>lisca</i>, de même sens (fin VIII^e s., <i>Gloses de Reichenau</i>, éd. H.-W. Klein et A. Labhardt, t. 1, p. 450 : <i>carecto</i> : <i>lisca</i>) et l'a. h. all. <i>lehscha</i> « <i>id.</i> » (XI^e s. ds <i>FEW</i> t. 5, p. 373b); <i>cf.</i> aussi le m. h. all. <i>liesche</i> et l'all. <i>Liesch</i> « <i>id.</i> ». L'ext. du mot en all. (Franconie et Alémanie), fait penser à une étymol. germ., mais la propagation de celui-ci, à partir du Nord de l'Espagne jusque dans tout le domaine gallo-roman et l'Italie du Nord n'est guère favorable à cette Fthèse. La variété et la répartition des formes rencontrées dans le domaine gallo-roman et germ. pour la voyelle du rad. (e/ie < i : piém. <i>lesca</i>; m. néerl. <i>lies(c)</i>...; o/u/ue < ɹ : champ. <i>lauche</i>; néerl. dial. <i>leus</i>, <i>luutjch</i>; rhénan <i>liüsch</i>... et i < i̇ : lomb., piém., génois <i>lisca</i>, alémanique de Suisse : <i>lische</i>) et le caractère non germ. de l'alternance vocalique, invitent à penser que ce groupe de mots vient de la lang. d'un peuple prégermanique et prélatin. <i>Cf.</i> <i>FEW</i> t. 5, pp. 372a-374b et BL.-W.⁵</p>
	<p>LAID, LAIDE, adj. et subst. <i>Ca</i> 1100 « désagréable, horrible, odieux, repoussant (d'une personne) » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3238 : La premiere [eschele] est des Canelius les laiz). A. Adj. 1. 1155 « qui est d'aspect désagréable » (WACE, <i>Brut</i>, 1563 ds T.-L. : Methael fu la plus laie); 2. a) 1155 « horrible » (ID., <i>op. cit.</i>, 9176, <i>ibid.</i> : laide destructiun); b) <i>ca</i> 1160 « qui inspire le mépris » (<i>Moniage Guillaume</i>, I, 347, <i>ibid.</i> : cose laide); <i>ca</i> 1160 <i>lait tens</i> (<i>Eneas</i>, 192, <i>ibid.</i>); 1160-74 li roiz... mout li fet <i>leide chere</i> (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 175). B. Subst. 1. 1121-34 <i>faire grant lait</i> « causer un préjudice » (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 1104 ds T.-L.); 2. 1668 « laideur » (RACINE, <i>Plaideurs</i>, III, 3). De l'a. b. frq. laiz « désagréable, contrariant, rebutant », de la même famille que l'all. <i>leid</i>, adj. et <i>Leid</i>, subst. « mal, peine, souffrance, douleur » (<i>cf.</i> KLUGE²⁰ et DUDEN <i>Etymol.</i>), et qui correspond à l'a. h. all. <i>leid</i> « désagréable, affligeant »; m. h. all. <i>leid</i> « <i>id.</i> ». Le sens primitif « désagréable, outrageant, odieux », attesté dès le début du XII^e s. en fr., s'est maintenu dans les dér. dialectaux, comme le norm. <i>laidure</i> « outrage » et le manceau <i>laidanger</i> « outrager », v. <i>FEW</i> t. 16, p. 439b. Le sens esthétique, bien que déjà attesté au tout début du XII^e s. ne s'est répandu qu'à partir du XIV^e s., et a fini par évincer le sens premier du mot.</p>
	<p>Laidement, adv. <i>Ca</i> 1100 « désagréable, horrible, odieux, repoussant (d'une personne) » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3238 : La premiere [eschele] est des Canelius les laiz). A. Adj. 1. 1155 « qui est d'aspect désagréable » (WACE, <i>Brut</i>, 1563 ds T.-L. : Methael fu la plus laie); 2. a) 1155 « horrible » (ID., <i>op. cit.</i>, 9176, <i>ibid.</i> : laide destructiun); b) <i>ca</i> 1160 « qui inspire le mépris » (<i>Moniage Guillaume</i>, I, 347, <i>ibid.</i> : cose laide); <i>ca</i> 1160 <i>lait tens</i> (<i>Eneas</i>, 192, <i>ibid.</i>); 1160-74 li roiz... mout li fet <i>leide chere</i> (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 175). B. Subst. 1. 1121-34 <i>faire grant lait</i> « causer un préjudice » (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 1104 ds T.-L.); 2. 1668 « laideur » (RACINE, <i>Plaideurs</i>, III, 3). De l'a. b. frq. laiz « désagréable, contrariant, rebutant », de la même famille que l'all. <i>leid</i>, adj. et <i>Leid</i>, subst. « mal, peine, souffrance, douleur » (<i>cf.</i> KLUGE²⁰ et DUDEN <i>Etymol.</i>), et qui correspond à l'a. h. all. <i>leid</i> « désagréable, affligeant »; m. h. all. <i>leid</i> « <i>id.</i> ». Le</p>

	sens primitif « désagréable, outrageant, odieux », attesté dès le début du XII ^e s. en fr., s'est maintenu dans les dér. dialectaux, comme le norm. <i>laidure</i> « outrage » et le manseau <i>laidanger</i> « outrager », v. <i>FEW</i> t. 16, p. 439b. Le sens esthétique, bien que déjà attesté au tout début du XII ^e s. ne s'est répandu qu'à partir du XIV ^e s., et a fini par évincer le sens premier du mot.
5	LAIDERON, subst. masc. 1. a) Fém. av. 1544 <i>layderon</i> (Cl. MAROT, <i>Epigramme</i> , CXLII, 2, éd. C. A. Mayer, p. 227); b) masc. 1769 <i>laidron</i> (J.-J. ROUSSEAU, <i>Confessions</i> , VII, éd. B. Gagnebin et M. Raymond, t. 1, p. 315); 2) av. 1692 <i>laideronne</i> (TALLEMANT DES RÉAUX, <i>Historiettes</i> , IX, 18 ds <i>Fonds Barbier</i>). Dér. de <i>laide</i> , fém. de <i>laid</i> *; suff. <i>-(er)on</i> *. Fém. à l'orig., le mot est devenu masc. sous l'infl. du suff. <i>-on</i> , gén. réservé à la formation de dér. masc. L'hésitation du genre du mot explique la création d'un correspondant fém. <i>laideronne</i> .
	LAIDEUR, subst. fém. 1. Fin XII ^e s. <i>a laidor</i> « d'une façon laide, vilaine » (BÉROUL, <i>Tristan</i> , éd. E. Muret ⁴ , 1074 : a laidor ert); 2. 1275-80 <i>Ledeur</i> , personnification de la disgrâce, de la hideur (JEAN DE MEUNG, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 8944). Dér. de <i>laid</i> , <i>laide</i> *; suff. <i>-eur</i> ^{1*} . L'anc. lang. atteste également, et avec les mêmes sens, les subst. <i>laidece</i> (1 ^{re} moitié du XII ^e -2 ^e moitié du XIII ^e s. ds T.-L.); <i>laideté</i> (XIII ^e s., <i>ibid.</i>) et <i>laidure</i> (début XIII ^e -mil. du XVII ^e s., <i>ibid.</i> ; v. aussi <i>FEW</i> t. 16, p. 440b).
	LAIE¹, subst. fém. <i>Ca</i> 1170 <i>lehe</i> « femelle du sanglier » (BÉROUL, <i>Tristan</i> , éd. E. Muret, 3020). De l'a. b. frq. <i>lêha</i> « <i>id.</i> » (cf. m. h. all. <i>liehe</i> « <i>id.</i> »). Le mot est déjà attesté sous la forme <i>leha</i> vers 800 dans le <i>Capitulaire de Villis</i> (<i>FEW</i> t. 16, p. 455b).
	LAIE², subst. fém. 1. 1289 <i>Pratum de la Laie</i> « Prairie de la Forêt » (doc. ds GDF.); 2. 1298 anglo-norm. <i>lay</i> « réserve dans une forêt » (<i>Lettre d'Édouard I^{er}</i> ds <i>Recueil de lettres anglo-fr.</i> , éd. F.J. Tanqueray, 71); 3. 1583 « route dans une forêt » (Cl. GAUCHET, <i>Le Plaisir des champs</i> , éd. P. Blanchemain, <i>Le Printemps, Chasse du blaireau</i> , p. 36); sens contesté par K. Baldinger dans son article <i>Fr. laie, layer, Die germanische Waldwirtschaft und eine neue Etymologie in Mél. Gamillscheg (E.)</i> , 1968, p. 55, note 11; 1604-17 « route dans une forêt » (VILLEROY, <i>Mémoires</i> , V, 79 ds LA CURNE); 4. a) 1676 fig. « rayure produite sur la pierre en layant » (FÉLIBIEN); b) 1676 « marteau à deux têtes des tailleurs de pierres » (<i>ibid.</i>) Dér. régressif de <i>layer</i> ^{1*} ; cf. pour le sens 1, les toponymes <i>St-Germain-en-Laye</i> et <i>Bellelay</i> . 4 b dér. régressif de <i>layer</i> ^{2*} .
	LAIE³, subst. fém. V. <i>laie</i> ²
10	LAMBRIS, subst. masc. 1180-90 <i>lambrus</i> (A. DE PARIS, <i>Alexandre</i> , I, 583 in Elliott Monographs, 37, p. 14); 1327 <i>lambris</i> (<i>Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France</i> , 1876, p. 357, note 2). Dér. régr. de <i>lambrisser</i> *; l'a. fr. <i>lambre</i> « lambris » (<i>ca</i> 1140, G. GAIMAR, <i>L'Estoire des Engleis</i> , éd. A. Bell, 3940) est un dér. régr. de <i>lambris</i> , v. <i>FEW</i> t. 5, p. 109.
	Laneret, subst. masc. 1 ^{res} attest. <i>ca</i> 1361 <i>lanerette</i> (<i>Stat. d'Edouard III</i> , an XXXIV ds GDF.), 1377 <i>laneret</i> (GACE DE LA BUIGNE, éd. Å Blomqvist, 220); de <i>lanier</i> , suff. <i>-et</i> *.

	<p>LANIER, subst. masc. [1165? subst. (CHR. DE TROYES, <i>Philomena</i>, 183 ds T.-L.); 1225-30 <i>faucon lanier</i> adj. (<i>Beuve de Hantone</i>, éd. A. Stimming, III, 2154); ca 1245 subst. (PHILIPPE MOUSKET, <i>Chroniques</i>, 7217 ds T.-L.). Calque du germ. <i>anothapuh</i> (où <i>hapuh</i> correspond à l'all. mod. <i>Habicht</i> « autour ») signifiant « qui prend les canards » (vers 728, <i>Loi des Bavaoies</i>, cf. EVANS, p. 24, v. Bbg), sous une forme primitive <i>anier</i> (hapax, 1304 ds EVANS, p. 31 : faucons heroniers et aniers), formée de <i>ane</i> « canard » (v. <i>bec-d'ane</i>, étymol. et hist., s.v. <i>bec</i>) et du suff. <i>-ier</i>. L'agglutination, dans <i>lanier</i>, de l'art. déf. au mot, est difficilement explicable (peut-être pour empêcher l'homon. avec <i>a(s)nier</i>, du lat. <i>asinus</i>, mais la forme <i>lanier</i> entraîne l'homon. avec <i>lanier</i>, du lat. <i>lanarius</i>; peut-être est-elle due aussi à la disparition du subst. <i>ane</i> « canard »).</p>
	<p>LAPITHE, subst. 1560 <i>Lapythe</i> (DU BELLAY, Trad. de l'<i>Enéide</i>, livre VI, v. 1010, éd. H. Chamard, t. 62, 377). Empr. au lat. <i>Lapithae</i> « peuple légendaire », lui-même empr. du gr. Λαπίθαι.</p>
	<p>LAPON, -ONE, adj. et subst. A. Subst. 1. 1671 « habitant de la Laponie » (BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, <i>Voyage des pais septentrionaux dans lequel se void les mœurs, la manière de vivre et les superstitions des Norvégiens, Lapons, Kiloppes</i>,... [titre]); 2. 1709 « langue parlée en Laponie » (REGNARD, <i>Voyages</i>, p. 26). B. Adj. 1721 « de Laponie, qui concerne la Laponie » (<i>Trév.</i>). Prob. d'un lat. médiév. <i>lapo</i>, <i>laponis</i> « id. », lui-même issu du finlandais <i>lapp</i> « id. ».</p>
15	<p>LAPS, subst. masc. 1266 <i>laps de temps</i> (<i>Franch. d'Orgelet</i>, ap. TUETÉY, <i>Ét. sur le dr. munic. en Fr.-Comté</i>, p. 188 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. <i>lapsus</i> « tout mouvement de glissement, d'écoulement, de course rapide », <i>lapsus temporis</i>, iv^e s. ds <i>TLL</i> s.v. VII, 2, col. 958, 40.</p>
	<p>LAPSUS, subst. masc. [1630 <i>lapsus calami</i> (d'apr. BL.-W.)] 1826 <i>Lapsus memoriae</i> (DELÉCLUZE, <i>Journal</i>, p. 333); 1833 <i>lapsus</i> Ch. NODIER, <i>Corresp. inédite</i>, 3 oct., 273 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 7 : les lignes que je t'adresse sont les premières qu'il m'ait été permis de former sans tremblement et sans lapsus depuis un mois); 1836 <i>lapsus calami</i> (A. CAUSSIN DE PERCEVAL ds <i>Journal asiatique</i>, 3^e série, t. 2, p. 512); 1855 <i>lapsus linguae</i> (SAND, <i>Hist. vie</i>, t. 4, p. 133). Mot lat. <i>lapsus</i> « action de trébucher, erreur », suivi du génitif des mots lat. <i>calamus</i> « roseau pour écrire », <i>memoria</i> « mémoire », <i>lingua</i> « langue ».</p>
	<p>LAPTOT, subst. masc. 1752 (<i>Trév.</i>). Orig. inconnue.</p>
	<p>LÈCHE', subst. fém. xii^e s. <i>lesche</i> (<i>Gloss. Tours</i>, 3306 ds T.-L.); xiv^e s. [mss.] <i>lecche</i> (GAUTIER DE BIBBESWORTH, <i>Traité</i>, éd. A. Owen, 298, var. des mss APT7). Prob. même mot que <i>laîche</i>*, avec une évolution sém., datant de l'époque prélat., qui s'explique par une anal. avec la feuille lancéolée de cette plante. L'hyp. d'un même étymon semble pouvoir être appuyée par l'existence d'une alternance vocalique identique à celle déjà relevée pour <i>laîche</i> (a. prov. <i>lesca</i> « tranche, morceau »; ital. <i>lisca</i> « arête, chènevotte »; bourg. champ. <i>lauche</i>, <i>loche</i> « tranche mince et large »; cf. <i>FEW</i> t. 5, pp. 372b-373a). On peut difficilement admettre pour étymol., une dér. de <i>lécher</i>, la présence du -s- de <i>lesche</i>, dans l'anc. lang., étant alors inexplicée.</p>

	<p>LÈCHE², subst. fém. 1. 1878 <i>piquer la lèche</i> «flatter » (MOCH, <i>X-Lex.</i>, p. 39, s.v. <i>léchard</i>); 1894 <i>piquer une lèche à qqn</i> « flatter quelqu'un » (LÉVY-PINET, p. 186); 2. 1883 <i>peint.</i> (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>). Déverbal de <i>lécher</i>* « flatter » et « exécuter (une œuvre artistique) avec un soin minutieux ».</p>
20	<p>LENDORE, subst. et adj. 1534 plur. subst. <i>Landores</i> (RABELAIS, <i>Gargantua</i>, éd. M. A. Screech, p. 161, ligne 27). Prob. issu, par croisement avec le verbe <i>endormir</i> (d'où l'élément. <i>-ore</i>), du rad. germ. <i>land-</i>, que l'on retrouve p. ex. dans le subst. all. de la Souabe <i>Landel</i> « femme méprisable », et qui aurait été répandu dans les autres pays par l'arg. international des voleurs.</p>
	<p>LEPTON, subst. masc. 1. 1840 « poids et petite monnaie chez les Grecs » (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 2. 1959 phys. nucl. (PIR. Atom.). Mot gr. <i>λεπτόν</i> « petite pièce de monnaie » attesté dans l'Évangile de Luc XXI, 2 (cf. LIDDELL-SCOTT, s.v. <i>λεπτός</i>) et en gr. médiév. (cf. DU CANGE <i>Graec.</i>). <i>λεπτόν</i> est lui-même un neutre subst. de l'adj. <i>λεπτός</i> « mince, menu, fin » (d'où L. Rosenfeld a tiré, en 1948, le sens de « particule élémentaire de faible masse » v. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>LEPTOSOME, adj. et subst. 1930 (<i>La Structure du corps et le caractère</i>, trad. de l'ouvrage d'E. Kretschmer par S. Jankélévitch, p. 32). Formé du gr. <i>λεπτός</i> « mince » et de <i>σῶμα</i> « corps ». Ce mot a été formé comme terme d'anthropol. par E. Kretschmer dans <i>Körperbau und Charakter</i> (cf. <i>Brockhaus Enzykl.</i>, s.v. <i>leptosom</i>).</p>
	<p>LERCHE, adj. inv. et adv. 1905 <i>lerché</i> (camelots ds ESN.); 1907 <i>pas lerch</i> (camelots, <i>ibid.</i>); 1927 <i>pas lerche</i> (DUSSORT, <i>Preuves exist.</i>, dép. par G. Esnault, 1938, p. 123). <i>Largonji</i> de <i>cher</i>* « beaucoup ».</p>
	<p>LÉROT, subst. masc. 1530 <i>leyrot</i> (PALSGR.); 1547 <i>lerot</i> (HAUDENT, <i>Trois centz soixante et six apologues d'Esopé</i>, II, 94 ds HUG.). Mot norm., dér. de <i>loir</i>*; suff. <i>-ot</i>*.</p>
25	<p>LESSIVAGE, subst. masc. 1. 1779 <i>lessivage des terres naturellement salpêtrées</i> (ISAMBERT, <i>Recueil gén. des anc. lois fr.</i>, t. 26, p. 164); 2. 1828 « action de lessiver, de couler le linge » (MOZIN-BIBER); 3. 1878 « vente pour cause de nécessité première » (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p. 200); 4. a) 1883 fig. « nettoyage intensif » (VILLIERS DE L'I.-A., <i>Contes cruels</i>, p. 95); b) 1901 « épuration du personnel » (BRUANT, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>lessiver</i>*; suff. <i>-âge</i>*.</p>
	<p>LESSIVE, subst. fém. A. 1. a) Ca 1200 <i>lissive</i> « solution à base de cendre qui sert à laver » (ici une pers.) (<i>Conquête de Jérusalem</i>, 6381 ds T.-L.); b) fin XIII^e-début XIV^e s. [ms.] <i>lessive</i> « solution alcaline qui sert à nettoyer le linge sale » (<i>De l'abeesse qui fu grosse</i>, 114 ds D.-M. MÉON, <i>Nouv. Rec. de Fabliaux et contes</i>, t. 2, p. 317); 2. 1926 « substance alcaline en poudre destinée à être dissoute dans l'eau pour le lavage du linge » (<i>Lar. mén.</i>). B. 1. mil. XV^e s. <i>faire la lessive</i> « lessiver, laver le linge » (<i>Évangiles des Quenouilles</i>, éd. P. Jannet, p. 92); 2. mil. XV^e s. « linge lavé à la lessive » (<i>ibid.</i>); 3. 1690 « lavage, purification d'un produit pour en extraire les parties solubles » (FUR.); 4. a) fig. 1740-55 « perte considérable au jeu » (ST-SIMON, <i>Mémoires</i>, éd. A. de Boislile, t. 13, p. 308); b) 1901 « action d'éliminer d'une entreprise, d'une société, d'une administration les personnes jugées indésirables ». (BRUANT, <i>loc. cit.</i>). Du lat. <i>lixiva</i> « solution à base de cendre qui sert à laver », substantivation de l'adj. <i>lixivus</i> dans <i>aqua lixiva</i>, dér. de <i>lix</i>,</p>

	<p><i>licis</i> « <i>id.</i> » (cf. sarde <i>lissía</i>, v. WAGNER; roum. lepio, ital. <i>lisciva</i>, esp. <i>lejía</i>, ... cf. <i>FEW</i> t. 5, p. 386 a). <i>Lixiva</i> est attesté à côté des adj. subst. lat. <i>lixivum</i> « <i>id.</i> » (d'où l'a. et m. fr. <i>lessu</i>, <i>lessif</i> « solution à base de cendre qui sert à laver », encore de nos jours au sud de la ligne allant du sud de la Lorraine à l'embouchure de la Loire; cf. <i>FEW</i> t. 5, p. 384b, 385a), <i>lixivium</i> (v. <i>lixiviation</i>) et <i>lixivia</i> « <i>id.</i> ». Cette alternance du genre est due à l'hésitation en lat. du genre de <i>cinis</i> « cendre », auquel l'adj. <i>lixivus</i> était toujours associé avant d'être substantivé. La forme régulière <i>leissive</i> et par la suite <i>loissive</i> (de líziwa), n'apparaît qu'en a. et m. fr., tandis que le fr. <i>lessive</i> serait soit une forme issue de *lixiva > <i>lissive</i>, et par dissimilation du premier <i>i</i> en <i>e</i>, <i>lessive</i> (cf. MEYER-L., § 166 et <i>FEW</i>, loc. cit.), soit une forme dialectale de l'Ouest qui s'expliquerait par lixiva > <i>leissive</i> > <i>lessive</i> (norm. <i>ei</i> > <i>e</i>, et non <i>oi</i>). Son concurrent <i>buée</i>*, usuel jusqu'au xvi^e s., ne vit plus que dans les dial. où il est encore très bien attesté (cf. <i>FEW</i> t. 15, 2, p. 9).</p>
	<p>LESSIVER, verbe trans. 1. Ca 1300 « nettoyer (du linge) à l'aide de la lessive » (<i>Liber monstruosus hominibus</i>, 53 ds T.-L.); 2. 1701 chim. « traiter (un corps, une substance) par l'eau pour en diminuer les parties solubles » (HOMBERT, <i>Mém. ds Hist. de l'Académie royale des sciences</i>, [éd. 1719], p. 116); 3. 1792 « nettoyer à l'aide d'une solution détersive » (<i>Nouv. archives de l'art fr.</i>, p. 294); 4. a) 1866 <i>se faire lessiver</i> « perdre au jeu » (DELVAU); b) 1922 « éliminer d'une compétition » (d'apr. ESN.); 5. 1888 « vendre par besoin d'argent » (VILLATTE, <i>Parisismen ds FEW</i> t. 5, p. 385b) Dér. de <i>lessive</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>LESSIVEUR, -EUSE, subst. et adj. A. Adj. 1842 « qui lessive » (HUGO, loc. cit.). B. Subst. 1. 1845-46 « celui, celle qui lessive » (BESCH., avec citat. d'aut.); 2. 1867 papet. (LITTRÉ); 1892 <i>lessiveuse</i> fém. « ustensile de ménage servant à faire la lessive » (GUÉRIN). Dér. de <i>lessiver</i>*; suff. <i>-eur</i>²*.</p>
	<p>LI, subst. masc. 1603 (LA BORIE, trad. de <i>l'Histoire des Indes</i> de Jean Pierre Maffée, p. 325). Mot chinois de même sens.</p>
30	<p>LIAIS¹, subst. masc. Début xii^e s. <i>liois</i> « espèce de pierre calcaire dure » (<i>St Brendan</i>, 262 ds T.-L.). Prob. dér., à l'aide du suff. <i>-ais</i>*, de <i>lie</i>* (qui a également pris, dans certaines régions de France, le sens de « dépôt limoneux »; v. <i>FEW</i> t. 5, p. 315 a), cette variété de pierre, fréquemment utilisée au Moyen Âge pour les travaux sculpturaux, rappelant la lie par sa couleur grisâtre.</p>
	<p>LIAIS², subst. masc. [Fin xiii^e s. [ms.] sens obscur (E. BOILEAU, <i>Métiers</i>, éd. G.-B. Depping, p. 130, v. note 1 : tapis de douze liois sont d'une aune de lè)]; de nouv. 1752 « pièce de bois qui soutient les lisses » (<i>Trév.</i>). Mot d'orig. obsc. Peut-être dér. de <i>lier</i>*; suff. <i>-ais</i>*.</p>
	<p>LIBANAIS, -AISE, adj. et subst. 1914 <i>montagnard libanais</i> (BARRÈS, <i>Cahiers</i>, t. 10, p. 357). Dér. de <i>Liban</i>, nom de pays; suff. <i>-ais</i>*. On trouve plus anciennement l'adj. <i>libanien</i> (1835, LAMART., <i>Voy. Orient</i>, t. 2, p. 149).</p>
	<p>LIBATION, subst. fém. 1. 1491 [éd.] relig. (<i>La Mer des Histoires</i>, I, 132 b ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 97); 2. 1750 fam., au plur. (FOUGERET DE MONBRON, <i>Margot la Ravaudeuse</i>, p. 59). Empr. au lat. <i>libatio</i>, au sens religieux.</p>

	<p>LIBELLE, subst. masc. 1. a) Ca 1283 dr. « requête écrite présentée par le demandeur » (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i>, éd. Am. Salmon, § 196); b) av. 1662 <i>libelle de divorce</i> (PASCAL, <i>Pensées ds Œuvres</i>, éd. L. Brunschvicg, t. 3, p. 181); 2. 1465 <i>libelles diffamatoires</i> (JEAN DE ROYE, <i>Chronique scandaleuse</i>, éd. B. de Mandrot, t. 1, p. 111). Empr. au lat. <i>libellus</i> (dimin. de <i>liber</i> « livre ») « petit livre », qui a déjà eu, dans le domaine littér., le sens de « pamphlet » et en dr. celui de « mémoire ». On trouve plus anciennement le subst. <i>libel</i> employé au sens 1 dep. ca 1265 (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. Carmody, p. 422) et jusqu'au xvi^e s.; cf. encore au xvii^e s. le hapax <i>libeau</i> (v. GDF., s.v. <i>libel</i>).</p>
35	<p>LIBELLER, verbe trans. A. Verbe 1. a) 1451 dr. « rédiger dans la forme voulue » (<i>Coutumes de Touraine</i>, 202 ds DELB. <i>Notes mss</i>); b) 1611 <i>mandement libellé</i> (COTGR.); 2. 1796 « exposer, formuler par écrit » (RESTIF DE LA BRET., <i>M. Nicolas</i>, p. 222). B. Part. passé subst. 1. 1832 dr. « rédaction d'un acte judiciaire ou administratif » (BALZAC, <i>Le Curé de Tours ds Comédie humaine</i>, éd. P.-G. Castex, t. 4, p. 218); 2. 1841 « formulation par écrit » (ID., <i>Corresp.</i>, p. 296). Dér. de <i>libelle</i>*; dés. -er.</p>
	<p>Libelliste, subst. 1^{re} attest. 1640 (CHAPELAIN, <i>Lettres</i>, éd. Ph. Tamizey de Larroque, t. 1, p. 664); de <i>libelle</i>, suff. -iste*.</p>
	<p>LIBELLULE, subst. fém. 1798 (CUVIER, <i>Hist. nat.</i>, p. 475). Empr. au lat. sc. <i>libellula</i> « id. » (1758, LINNÉ, <i>Syst. Nat.</i>¹⁰, p. 543 ds NEAVE) lui-même dér. de <i>libella</i> « niveau », p. allus. au vol plané de l'insecte.</p>
	<p>Libidinal, -ale, -aux, adj. 1914 psychanal. (E. RÉGIS et A. HESNARD, <i>La Psychoanalyse des névroses et des psychoses</i>, 45 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21). Mot introduit dans le vocab psychanal. par Freud (Lettre de juin 1894 d'apr. LAPL.-PONT., p. 224) qui l'a empr. au lat. <i>libido</i> « envie, désir; caprice, sensualité, désir amoureux ».</p>
	<p>LIBIDINEUX, -EUSE, adj. et subst. xv^e s. « qui recherche constamment et sans pudeur des satisfactions sexuelles » (<i>Sept Sages de Rome</i>, éd. G. Paris, p. 3). Empr. au lat. <i>libidinosus</i> « qui suit son caprice, ses désirs; voluptueux; passionné ».</p>
40	<p>LIBIDO, subst. fém. 1914 psychanal. (E. RÉGIS et A. HESNARD, <i>La Psychoanalyse des névroses et des psychoses</i>, 45 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21). Mot introduit dans le vocab psychanal. par Freud (Lettre de juin 1894 d'apr. LAPL.-PONT., p. 224) qui l'a empr. au lat. <i>libido</i> « envie, désir; caprice, sensualité, désir amoureux ».</p>
	<p>LIBOURET, subst. masc. 1643 (FOURNIER, <i>Hydrographie</i>, p. 10). Orig. inconnue.</p>
	<p>LIBRAIRE, subst. 1. 1284 « auteur de livre » (JEAN DE MEUN, <i>Art. de chevalerie</i>, éd. W. Robert, p. 48); 2. a) 1491 « celui qui fait le commerce des livres » (<i>Doc.</i> ds A. GOURON et O. TERRIN, <i>Bibliographie des coutumes de France</i>, p. 26, § 205 : Coustumier (...) imprimé par Jehan Alexandre, libraire général et garde de la librairie de l'université d'Angers); b) 1538 <i>imprimeur libraire</i> (<i>Doc.</i>, <i>ibid.</i>, p. 267, § 2146 : Coustumes (...) imprimées à Paris par Jacques Nyverd, imprimeur libraire); c)</p>

	1813 <i>libraire-éditeur</i> (JOUY, <i>Hermite</i> , t. 4, p. 1). Empr. au lat. <i>librarius</i> , substantivation de l'adj. <i>librarius</i> « relatif aux livres », signifiant « copiste » (sens également attesté aux XIV ^e et XV ^e s., en fr.; cf. GDF. et T.-L.) et « libraire » à l'époque impériale.
	LIBRAIRIE, subst. fém. 1. 1360-70 <i>liberarie</i> « bibliothèque » (<i>Baudoin de Sebourc</i> , V, 4 ds T.-L.; donné comme hors d'usage par FUR. 1690); 2. a) 1544 [éd.] « commerce des livres » (E. DOLET, <i>Second enfer</i> , p. 10); b) 1596 « magasin du libraire » (HULSIUS); c) 1690 « activité, profession du libraire » (FUR.); d) 1690 « corporation des libraires » (<i>ibid.</i>). Empr. au lat. de l'époque imp. <i>libraria</i> « bibliothèque », plur. du neutre <i>librarium</i> , lui-même empr. par l'anglo-norm. <i>librarie</i> masc. (1119, PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i> , 35 et 65 ds T.-L.). Le sens de « bibliothèque » a été évincé par celui de « commerce des livres » grâce à l'infl. du subst. <i>libraire</i> , très répandu au sens de « personne qui vend des livres » à partir du XVI ^e siècle.
	LIBRATION, subst. fém. 1. 1547 [éd.] « nivellement » (JEAN MARTIN, trad. de l'Architecture de Vitruve, B 4 v ^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. a) 1704 astron. (<i>Trév.</i>); b) 1867 phys. (LITTRÉ); 3. 1731 fig. « balancement harmonieux, équilibre » (BOULAINVILLIERS, <i>Réfutation des erreurs de Benoît de Spinoza</i> , p. 203). Empr. au lat. <i>libratio</i> « nivellement » (cf. VITRUVÉ ds TLL); « mouvement régulier, balancement » et en b. lat., au fig. « équilibre ». Comme terme d'astron., l'angl. atteste <i>libration of the moon</i> dep. 1669, cf. NED.
45	LIBRIPENS, subst. masc. 1765 <i>libripeus</i> , prob. par erreur pour <i>libripens</i> (<i>Encyclop.</i>); 1831 (MICHELET, <i>loc. cit.</i>). Mot lat. de même sens.
	LIBURNE, subst. fém. 1732 (<i>Trév.</i>). Empr. au lat. <i>liburna</i> « navire léger [des Liburniens] », issu de <i>Liburni</i> « habitants de la Liburnie », lui-même de <i>Liburnia</i> « Liburnie »; aussi sous la forme <i>liburnica</i> chez Pline et Suétone (empr. par le m. fr. <i>liburnicque</i> « id. » adj. et subst. ds HUG.).
	LIBYEN, -ENNE, adj. et subst. 1. Av. 1188 subst. <i>Libien</i> « habitant ou originaire de Libye » (<i>Partenopeus de Blois</i> , éd. J. Gildea, 234); 2. av. 1573 <i>Lybien</i> « relatif à la Libye » (JODELLE, <i>Didon II</i> ds <i>Œuvres</i> , éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 1, p. 177); 3. ling. a) 1883 adj. <i>langue libyenne</i> (BACH.-DEZ.); b) 1902 subst. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. du toponyme <i>Libye</i> ; suff. <i>-ien(ne)*</i> .
	LIBYQUE, adj. et subst. 1. 1732 adj. « qui se rapporte à la Libye ou aux Libyens » (<i>Trév.</i>); 2. ling. a) 1849 adj. <i>alphabet libyque</i> (F. DE SAULCY, <i>Observations sur l'alphabet tiffinag</i> , 4 ^e série, t. 13, p. 263); b) 1863 subst. (FLAUB., <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>libycus</i> « Libyen ». LICE¹, subst. fém. 1. a) ca 1150 « barrière, palissade » (<i>Thèbes</i> , éd. G. Raynaud de Lage, 5446); b) 1691 « barrière qui borde la carrière d'un manège, d'un garde-fou » (A. Ch. D'AVILER, <i>Cours d'archit...</i> , t. 2, p. 648); 2. a) 1278 « champ clos où se déroulent les joutes » (SARRAZIN, <i>Ham</i> , éd. A. Henry, 2484); b) 1538 « carrière où se font les courses » (EST., s.v. <i>hippodromus</i>); 3. 1585 <i>entrer en lice</i> « combattre » (GARNIER, <i>Bradamante</i> , IV, 5, 1416 ds <i>Les Tragédies</i> , éd. W. Foerster, IV, p. 57); 1622 au fig. « intervenir dans un débat » (<i>Les Caquets de l'Accouchée</i> , éd. Éd. Fournier, p. 214). Du frq. <i>*listia</i> , dér. de <i>*lista</i> , v. <i>liste</i> .

50	<p>LICE³, subst. fém. 1174-76 (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, VIIb, 6921). Prob. d'un lat. pop. *<i>licia</i>, du lat. <i>lycisca</i>, nom de chienne, fém. de <i>lyciscus</i> « chien-loup », avec altération par retranchement de suffixe.</p>
	<p>LICHAVEN, subst. masc. 1848 (FLAUB., <i>loc. cit.</i>). Empr. au b. bret. <i>lichaven</i> ou <i>leck-a-ven</i> (1737, DESLANDES, <i>Hist. crit. de la philos.</i>, t. 1, p. 28), composé de <i>lec'h</i> « pierre plate, table » (v. <i>cromlech</i>), de <i>a</i> « de » et de <i>men</i> ou <i>ven</i> « pierre » (v. <i>dolmen</i>); (cf. CAMBRY, <i>Vocab. étymol. des différents noms de monuments celt.</i>, 1805, p. 305).</p>
	<p>LICHE, subst. fém. 1. 1554 « poisson de l'ordre des Téléostéens » (RONDELET, <i>De piscibus marinis</i>, p. 254); 2. 1780 <i>leiche</i>, <i>liche</i> « poisson de l'ordre des Sélaciens » (BROUSSONNET ds <i>Mémoires de l'Académie des sciences</i> d'apr. BARBIER ds <i>R. Lang. rom.</i> t. 52 (1909), p. 114). Mot d'orig. prov., attesté une 1^{re} fois sous la forme <i>lecha</i> en 1410 (cf. FEW t. 16, p. 456b et LÉVY (E.) <i>Prov.</i>); encore <i>leca</i> jusqu'à la fin du XIX^e s. et <i>leiche</i> en fr. <i>Lec(h)a</i> est un dér. de l'a. prov. <i>lec</i> « gourmand »; lui-même dér. de <i>lechar</i> « lécher, être gourmand », du frq. *<i>lekkôn</i> (v. <i>lécher</i>); cette variété de poissons étant particulièrement vorace. La forme <i>liche</i> (<i>lico</i>, <i>lichô</i>, en prov.; cf. MISTRAL et FEW, t. 16, p. 459b) relève de l'alternance vocalique que l'on rencontre pour <i>lécher</i>, <i>licher</i> et leurs dér. Cf. FEW t. 16, p. 456b et 459b et BARBIER, <i>op. cit.</i>, pp. 114-116.</p>
	<p>LICHETTE, subst. fém. 1821 « petit morceau (d'un aliment) » (DESGRANGES, <i>Pt dict. du peuple</i>, p. 133); rare av. le milieu du XIX^e s. Orig. obsc. Soit dér. de <i>licher</i>* « lécher »; suff. <i>-ette</i> (v. <i>-et</i>), avec infl. phonét. de <i>lèche</i>^{1*} « tranche mince » (cf. FEW t. 16, p. 460b et p. 462b, note 23); soit plus vraisemblablement, var. de <i>lèche</i> « petite lèche » (dimin. de <i>lèche</i>^{1*}); cf. aussi la forme [lɛʃɛt] que l'on trouve à Poncins, ainsi que les var. en <i>-i-</i> de <i>lèche</i>¹, attestées pour la plupart en fr.-prov. et dans le Centre (cf. FEW t. 5, p. 373a-b). On trouve un <i>licquette</i> « petit morceau, bribe » en 1501 (<i>Livre de conduite du régisseur et compte des dépenses pour le Mystère de la Passion</i>, éd. G. Cohen, p. 164b).</p>
	<p>LIE¹, subst. fém. 1. 1^{re} moitié du XII^e s. « dépôt qui se forme au fond des récipients contenant des boissons fermentées (ici du vin) » (<i>Psautier d'Oxford</i>, 74, 8 ds T.-L.); 2. fig. a) 1180-90 <i>encuser jusqu'à la lie</i> « dénoncer misérablement jusqu'au bout » (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, branche XIX, 18584); b) 1495 <i>boire jusque a la lye</i> (<i>Recueil des hystoires des repeus franchises</i>, f^o c 5 v^o); c) av. 1616 « foule vile et méprisable » (A. D'AUBIGNÉ, <i>Les Tragiques</i>, Préf. ds éd. E. Réaume et De Caussade, t. 4, p. 16); 3. 1797 <i>couleur de lie de vin</i> (<i>Voy. La Pérouse</i>, t. 4, p. 62); 1804 <i>couleur lie de vin</i> (BERTHOLLET, <i>Art teint.</i>, t. 2, p. 205). Prob. d'un celtique *<i>liga</i>, qui semble remonter à une racine indo-européenne <i>legh-</i> « se coucher, être couché » (le <i>ǵ</i> étant devenu <i>ien</i> celtique). L'indo-européen connaît aussi bien la forme avec <i>ǵ</i> (d'où p. ex. l'a. h. all. <i>laga</i> « situation, position »; cf. l'all. <i>Lage</i> « <i>id.</i> ») que celle avec <i>ǵ</i> (d'où l'a. irl. <i>lige</i> « couche »). Le lat. médiév. avait déjà un <i>lias</i>, aux sens de « lie, résidu, sédiment » (fin VIII^e s., <i>Gloses de Reichenau</i>, éd. H.W. Klein et A. Labhardt, t. 1, p. 139, 2832 : <i>fex</i> : <i>lias</i>) et de « lie de vin » (838-864, <i>Formulae imperiales e curia Ludovici Pii</i> ds FEW t. 5, p. 316a). 2 b est à rapprocher de l'expr. <i>boire (le calice) jusqu'à la lie</i>, p. réf. à la Bible (<i>Is.</i>, LI, 17), v. aussi <i>calice</i>, étymol. et hist. 3 est composé de <i>lie</i>*, de <i>de</i>* et de <i>vin</i>*.</p>
55	<p>LINÇOIR, subst. masc. 1676 (FÉLIBIEN, p. 121 : Linçoirs : ce sont des pièces de bois qui soustiennent les chevrons au</p>

	droit des bées ou passages des cheminées et des lucarnes). Orig. inc. (v. <i>FEW</i> t. 23, p. 14a).
	LINDOR, subst. masc. I. 1772 « personnage amoureux » (BEAUMARCHAIS, <i>Barbier de Séville</i> , acte inédit [V, 10] ds E. Lintilhac, <i>Le Barbier première manière</i> , p. 250). II. 1840 « jeu de nain jaune » (<i>Ac. Compl.</i> 1842). I nom d'un personnage d'amoureux de la comédie espagnole. II altération de <i>nain d'or</i> , synonym. de <i>nain jaune</i> (v. <i>nain</i>), sous l'infl. de <i>Lindor</i> I.
	LINGAM, subst. masc. inv. 1724 <i>lingum</i> (LA CROZE, <i>Histoire du Christianisme des Indes</i> , p. 463); 1771 <i>lingan, lingam</i> (<i>Trév.</i>). Mot sanskrit <i>liga</i> (<i>ligam</i> , au nomin.); déjà attesté en angl. sous la forme <i>lingum</i> en 1719 (v. <i>NED</i> , s.v. <i>lingam</i>).
	LINNÉEN, -ENNE, adj. et subst. 1. 1805 adj. « qui est partisan des théories de Linné » (CUVIER, <i>loc. cit.</i>); 2. 1808 « propre à Linné » (L.-Cl. RICHARD, <i>Analyse du fruit</i> , p. 50 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 25). Dér. du nom de [Carl von] <i>Linné</i> , naturaliste suédois [1707-1778], suff. <i>-ien*</i> . On note aussi, en 1803, le subst. <i>linnéiste</i> « partisan des théories de Linné » (LAMARCK et MIRBEL, <i>Hist. nat. des végétaux</i> , t. 2, p. 146). L'angl. <i>linnaean</i> est attesté comme adj. à partir de 1753 et comme subst. dep. 1772 (<i>cf. NED</i>).
	LINNÉON, subst. masc. 1932 (CUÉNOT, <i>Genèse des espèces animales</i> , p. 333). Dér. du nom de <i>Linné</i> (v. <i>linnéen</i>); suff. <i>-on*</i> .
60	LINOGRAPHIE, subst. fém. 1884 (ADELINE, <i>Lex. termes art</i>). Composé de <i>lino-</i> , abrég. de <i>linoléum*</i> et de <i>-graphie</i> (v. <i>-graphie</i>).
	LINOGRAVURE, subst. fém. 1948 arts graph. (R. BERGER, <i>La Gravure sur linoléum</i> , Paris, Laurens, 1948, p. 5). Composé de <i>lino-</i> , abrég. de <i>linoléum*</i> et de <i>gravure*</i> .
	LINOLÉINE, subst. fém. 1931 (<i>Lar.</i> 20 ^e). Empr. à l'angl. <i>linolein</i> « <i>id.</i> » (1857 ds <i>NED</i> , s.v. <i>linoleic</i>), composé de <i>lin-</i> (lat. <i>linum</i> « lin ») et de <i>olein</i> (lat. <i>oleum</i> « huile » + <i>-in</i> , suff. indiquant la nature d'un produit).
	LINOLÉIQUE, adj. 1873 (<i>Lar.</i> 19 ^e). Empr. à l'angl. <i>linoleic</i> [<i>acid</i>] (1857 ds <i>NED</i>), lui-même composé de <i>lin-</i> , de <i>ole-</i> et de <i>-ic</i> (fr. <i>-ique</i>) (v. <i>linoléine</i>).
	LINOLÉUM, LINO, subst. masc. 1874 ameubl. (<i>Nature</i> , p. 191 ds BONN.); 1936 <i>lino</i> « <i>id.</i> » (<i>Catal. de jouets</i> [B.H.V.]). Empr. à l'angl. <i>linoleum</i> « <i>id.</i> » (1864 ds <i>NED</i>), mot forgé à partir du lat. <i>linum</i> « lin » et <i>oleum</i> « huile », ce tissu inventé par l'Angl. Walton et breveté le 25 avril 1863, étant composé d'un mélange d'huile et de lin. La forme abrégée <i>lino</i> est déjà attestée en 1907 en angl. (<i>cf. NED Suppl.</i> ³).
65	LIRE¹, verbe trans. A. 1. <i>Ca</i> 1050 « suivre des yeux les caractères d'une écriture et pouvoir les identifier » (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 374); 2. a) <i>ca</i> 1050 « énoncer à haute voix » (<i>ibid.</i> , 377); b) 1642 « expliquer un auteur (en parlant d'un professeur) » (LA MOTHE LE VAYER, <i>De la vertu des payens</i> , p. 124); 3. a) <i>ca</i> 1119 « prendre connaissance d'un livre pour s'instruire » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i> , 2579 ds T.-

	<p>L.); b) ca 1165 « prendre connaissance du contenu (ici d'une inscription) par la lecture » (BENOÎT DE SAINTE-MAURE, <i>Troie</i>, 16811); 4. 1306 <i>lire quelqu'un</i> (JOINVILLE, <i>Vie de Saint Louis</i>, éd. N. Corbett, p. 223, § 668); 5. av. 1630 <i>lire aux langues</i> « avoir l'intelligence d'une langue étrangère » (A. D'AUBIGNÉ, <i>Sa vie. A ses enfants ds Œuvres</i>, éd. H. Weber, p. 385); 1694 <i>lire le grec (Ac.)</i>; 6. 1764 « adopter telle ou telle leçon (dans une édition de textes) » (VOLTAIRE, <i>Dictionnaire philos.</i> ds LITTRÉ). B. Fig. 1. 1592 <i>lire dans les yeux</i> « discerner, reconnaître comme par un signe » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 1, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 9); 2. 1636 « déchiffrer, comprendre le sens de certains signes » (CORNEILLE, <i>Cid</i>, IV, 1, 1131). C. Technol. 1. 1723 text. <i>lire un dessein</i> (SAVARY); 2. 1765 mus. (<i>Encyclop.</i> t. 9). Du lat. <i>legere</i> « ramasser, recueillir, lire des yeux, lire à haute voix ».</p>
	<p>LIRE², subst. fém. 1592 (P. BROUZON, lettre de Gênes du 15 oct. in <i>Lettres de négociants marseillais : les frères Hermite</i>, éd. M. Baulant, 96 d'apr. R. ARVEILLER ds <i>Mél. Wathelet-Willem (J.)</i>, p. 16). Empr. à l'ital. <i>lira</i>, unité de monnaie, attesté dep. le XIII^e s. (MALISPINI ds BATT.), de même orig. que le fr. <i>livre</i>, anc. unité monétaire (<i>livre^{2*}</i>).</p>
	<p>LIRON, subst. masc. 1552 (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, LIX, 89). Mot dial. tout particulièrement du Centre (Berry) et de l'Ouest (Bretagne, Maine, Touraine et Saintonge); cf. <i>FEW</i> t. 4, p. 155a. Dér. du dial. <i>lir</i> « loir » (cf. <i>FEW</i> t. 4, p. 154b), du lat. <i>glia, gliria</i> « id. » (v. <i>loir</i>); suff. <i>-on*</i>. <i>Liron</i> est attesté une 1^{re} fois en a. prov. (XIII^e s., <i>Inventaire des Archives communales de Narbonne</i> ds FAGNIEZ t. 1, p. 331) et survit encore en prov. mod. (v. MISTRAL, s.v. <i>liroun</i>). On trouve également la forme <i>gliron</i> en m. fr. et jusqu'au XVII^e s. (v. <i>FEW</i>, t. 4, p. 155a).</p>
	<p>LISAGE, subst. masc. 1. 1776 « opération qui consiste à lire, à analyser un dessin pour un tissu et à percer correctement les cartons qui sont montés dans le métier » (PAULET, <i>Étoffes de soies</i>, II, 935 ds <i>DG</i>); 2. 1873 « métier effectuant cette opération » (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. du rad. <i>lis-</i> des formes conjuguées de <i>lire*</i> au sens C 1; suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>LISERER, verbe trans. A. Verbe. 1. brod., cout. a) part. passé 1498 <i>robe lezeree</i> (<i>Funerailles de Charles VIII</i>, p. 35 ds GDF. <i>Compl.</i>); 1687 <i>liseré</i> (<i>Mercur</i>, mai ds HAVARD); b) trans. 1525 <i>lizerer</i> (<i>Comptes de Louise de Savoie, ibid.</i>); 2. 1770 fig. <i>liseré</i> « bordé à la façon d'un liseré » (BUFFON, <i>Hist. nat. des oiseaux</i>, t. 1, p. 150 : tache brune... entourée ou plutôt lisérée d'une ligne étroite et blanche). B. Part. passé subst. 1. 1743 <i>liseré</i> « ouvrage de broderie que l'on fait autour de quelque chose » (<i>Trév.</i>); 2. 1797 <i>liséré</i> « bande étroite d'une couleur différente du fond, bordant une étoffe » (<i>Voy. La Pérouse</i>, t. 3, p. 119); 3. 1783 fig. « bande étroite qui borde quelque chose et tranche sur l'ensemble » (BUFFON, <i>op. cit.</i>, t. 9, p. 274). Dér. de <i>lisière*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
70	<p>Lisérage, subst. masc. 1^{re} attest. 1723 (SAVARY); de <i>lisérer</i>, suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>LISETTE, subst. fém. 1. 1786 <i>pas de ça, Lisette</i> (<i>L'Âne promeneur</i> ds LARCH. 1872); 2. XVIII^e s. « veste » d'apr. ESN.; 1800 « id. » (P. LECLAIR, <i>Hist. brig. et assass. Orgères</i>, p. 138). Prénom <i>Lisette</i>, de <i>Louise</i>; suff. <i>-ette</i> (<i>-et*</i>); 2. nom commun prob. p. allus. au costume de Lisette, soubrette de comédie (1661, MOLIÈRE, <i>École des Maris</i>), cf. ESN.</p>

	<p>LISEUR, -EUSE, subst 1. a) Fin XII^e s. <i>leisor</i> « lecteur » (<i>Sermons de Saint Grégoire sur Ezéchiel</i>, 91, 18 ds T.-L.); 1^{er} quart du XIII^e s. <i>liseour</i> (RECLUS DE MOLLIENS, <i>Carité</i>, 236, 3 ds T.-L.); b) 1680 « personne qui a l'habitude de lire beaucoup » (RICH.); 2. 1723 text. (SAVARY); 3. 1902 <i>liseur à miroir</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. du rad. <i>lis-</i>, des formes conjuguées de <i>lire*</i>; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>LISEUSE, subst. fém. 1. 1867 « couteau à papier servant de signet » (LITTRÉ); 2. 1889 « petite table servant à poser des livres » (HAVARD); 3. 1909 « mantelet de femme, pour rester assise au lit » (<i>La Mode illustrée</i>, 11 juill., 324b ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16); 4. 1918 « lampe qui permet de lire sans fatigue » (BOURGET, <i>loc. cit.</i>); 5. 1930 « couverture dont on protège un livre en cours de lecture » (J. BERTHEL, <i>Impressions marocaines</i>, Paris, p. 62). Fém. de <i>liseur*</i>.</p>
	<p>LISIBILITÉ, subst. fém. 1866 (<i>Instruct. de l'adm. du timbre</i>, 26 nov., n^o 2341 ds LITTRÉ : lisibilité des écritures). Dér. sav. de <i>lisible*</i>; suff. <i>-(i)té*</i>.</p>
75	<p>LISIBLE, adj. 1. a) 1464 « qui est aisé à lire, à déchiffrer » (J. LAGADEUC, <i>Catholicon</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1824 fig. « déchiffrable, visible » (JOUBERT, <i>Pensées</i>, t. 1, p. 111); 2. 1775 « qui mérite d'être lu » (VOLTAIRE, <i>Corresp.</i>, t. 91, p. 42). Dér. du rad. <i>lis-</i> des formes conjuguées de <i>lire*</i>; suff. <i>-ible</i> (v. <i>-able</i>).</p>
	<p>Lisiblement, adv. 1. a) 1464 « qui est aisé à lire, à déchiffrer » (J. LAGADEUC, <i>Catholicon</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1824 fig. « déchiffrable, visible » (JOUBERT, <i>Pensées</i>, t. 1, p. 111); 2. 1775 « qui mérite d'être lu » (VOLTAIRE, <i>Corresp.</i>, t. 91, p. 42). Dér. du rad. <i>lis-</i> des formes conjuguées de <i>lire*</i>; suff. <i>-ible</i> (v. <i>-able</i>).</p>
	<p>LISIER, subst. masc. 1835 (<i>Maison rustique</i> 19^e t. 1, p. 97 : En Suisse on prépare... un engrais liquide connu sous le nom de lizier). Mot région. attesté en Lorraine et jusqu'au Sud du domaine fr.-prov., dér. d'un représentant du lat. līsi-urīn « urine » (dér. de <i>lotus</i> « lavé », adj. verbal de <i>lavare</i> « laver », en raison de l'emploi de l'urine pour laver les dents et les vêtements; cf. ERN.-MEILLET, s.v. <i>lavo</i>) qu'on ne trouve plus que dans quelques formes fr.-prov. (cf. FEW t. 5, p. 424 a) et vraisemblablement dans le campidanien (dialecte sarde) <i>lúttisu</i> « urine (de vache) », v. WAGNER. Cf. FEW t. 5, p. 424 a-b et EWFS².</p>
	<p>LISIÈRE, subst. fém. 1. 1244 « bord qui limite de chaque côté une pièce d'étoffe » (<i>Doc.</i> ds FAGNIEZ t. 1, p. 151); 2. a) 1521 « frontière d'un pays » (<i>Doc.</i> ds <i>Papiers d'État de Granvelle</i>, t. 1, p. 185); b) 1606 « bord d'un terrain » (NICOT); c) 1767-68 fig. « ce qui est à la limite de quelque chose » (DIDEROT, <i>Salon de 1767</i>, p. 195); 3. a) 1680 « bandes attachées au vêtement d'un enfant pour le soutenir quand il commence à marcher » (RICH.); b) 1752 <i>mener (qqn) par la lisière</i> « conduire (quelqu'un) comme on mène un enfant » (<i>Trév.</i>); c) 1798 <i>mener (qqn) en lisière</i> « exercer une tutelle sur (quelqu'un) » (<i>Ac.</i>); 1829 <i>tenir en lisière</i> « id. » (M. DE GUÉRIN, <i>loc. cit.</i>); 4. 1830 <i>chaussons de lisière</i> (<i>La Mode</i>, janv. ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16). Orig. incertaine. Peut-être dér. de l'a. b. frq. <i>*lisa</i> « ornière », que l'on suppose d'apr. le lituanien lysi « plate-bande (d'un jardin) » et l'a. prussien <i>lyso</i> « id. (d'un champ) ». Cette forme <i>*lisa</i> a dû exister à côté de l'a. b. frq. <i>*laiso</i>, de la même famille que l'all. <i>Gleis</i>, <i>Geleise</i> « voie ferrée, ornière »; cf. a. h. all. <i>waganleisa</i> « ornière »; cf. aussi le norm. <i>alise</i> « ornière »; <i>alisée</i> « id. » (v. REW³ et FEW t. 16, p. 468b). L'hyp. du FEW t.</p>

	5, pp. 313b-314a, qui dérive <i>lisière</i> du subst. masc. <i>lis</i> (du lat. <i>licium</i> « lisière d'étoffe »), est peu probable, ce dernier étant plus récent que <i>lisière</i> (1380, « grosses dents aux extrémités d'un peigne de tisserand », <i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 6, p. 473, v. aussi note b; puis, au XVIII ^e s., au sens de « lisière d'une étoffe », v. <i>FEW</i> t. 5, p. 312b).
	LISSAGE, subst. masc. 1. a) 1762 « action de lisser une carte, un papier, une étoffe..., pour lui donner le brillant, le poli; résultat de cette action » (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Art du cartier</i> , p. 24); b) 1840 arm. (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 2. 1957 stat. (BERKELEY, <i>Cerveaux géants</i> , p. 255). Dér. de <i>lisser</i> * « rendre lisse (une étoffe, un papier) »; suff. <i>-age</i> *.
80	Lissage, subst. masc. 1. Fin XIII ^e s. [ms.] « fil, cordon » (<i>Chanson des Saxons</i> , éd. E. Stengel, t. 1, p. 126, 2558, var. du ms. L); 2. 1302 <i>haulte lice</i> (<i>Ordonnances des métiers de Paris</i> , 410 ds GAY, s.v. <i>tapis</i>); 3. 1419 <i>basse lice</i> (d'apr. BL.-W. ³); 1690 <i>basse lisse</i> (FUR.). Du lat. pop. <i>licia</i> , plur. neutre pris pour un subst. fém. de <i>licium</i> « fil de trame » (conservé dans le Sud; cf. <i>FEW</i> t. 5, p. 312a).
	Lissage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1832 (RAYMOND); de <i>lisse</i> ² , suff. <i>-age</i> *.
	Lissage, subst. masc. 1. [XVI ^e s. mar. « ceinture de bois qui, dans un navire en construction, maintient à leur place les coupoles qui doivent former la carcasse » d'apr. JAL ¹]; 1643 « <i>id.</i> » (FOURNIER, <i>Hydrographie</i> , Paris, p. 15); 2. 1691 <i>lice</i> « assemblage de pièces de bois servant de garde-fou » (AVILER, <i>Cours d'archit.</i> , t. 2, p. 643). Var. graphique de <i>lice</i> ^{1*} .
	Lissage, subst. masc. 1. Fin XI ^e s. <i>lischier</i> « repasser (au fer chaud) » (RASCHI, <i>Gl.</i> , éd. A. Darmesteter et D.S. Blondheim, t. 1, § 649); XIII ^e s. <i>licier</i> (SCHLESSINGER, <i>Die altfranzösischen Wörter im Mochsor Vitry</i> , § 56, p. 444); 2. a) 1280-90 <i>leucher</i> « rendre lisse, frotter » (GAUTIER DE BIBBESWORTH, <i>Traité</i> , éd. A. Owen, 1033); de nouv. XV ^e s. [ms.] <i>marbre licé</i> « poli, uni » (<i>Aiquin</i> , éd. J. des Longrais, 2076); 1553 (P. BELON, <i>Observations</i> I, 14 ds <i>R. Philol. fr.</i> t. 43 (1931), p. 194 : La licorne ... est <i>lissee</i> et brunie); b) 1564 « rendre lisse une étoffe,... » (THIERRY : lisser ou calendrer de la toile ou autre chose); 3. part. passé a) 1671 <i>amande lissée</i> (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettre du 13 mai ds <i>Correspondance</i> , éd. R. Duchêne, t. 1, p. 252) b) 1765 subst. masc. <i>grand, petit lissé</i> (<i>Encyclop.</i>). Prob. issu d'un croisement du lat. lixare , proprement « faire cuire dans l'eau; extraire par lixiviation », attesté vers 800 au sens de « repasser, polir » (cf. <i>FEW</i> t. 5, p. 383b) avec allisus « élimé (en parlant d'étoffe) », d'où la voyelle <i>-i-</i> en gallo-rom. Le fr. <i>lisse</i> ¹ et <i>lisser</i> s'est surtout répandu à partir de la seconde moitié du XVI ^e siècle.
	LISSE¹, adj. A. Adj. ca 1200 <i>lisce</i> « qui n'offre pas d'aspérités au toucher » (<i>Aspremont</i> , éd. L. Brandin, 4709); de nouv. 1546 <i>lize</i> (RABELAIS, <i>Tiers Livre</i> , éd. M. A. Screech, p. 55, ligne 33). B. Subst. 1. XIII ^e s. <i>lice</i> « fer à repasser? » (<i>Oustillement</i> , II A ds <i>Biens d'un ménage</i> , 208 ds T.-L., v. aussi note, éd. U. Nyström, p. 215), hapax; 2. a) 1530 fém. <i>lisse à papier</i> « instrument servant à lisser le papier » (PALSGR.); b) 1902 « <i>id.</i> (du cuir) » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); 3. 1867 masc. « état d'une surface sans aspérité » (LITTRÉ). Déverbal de <i>lisser</i> *.
85	LISSE², LICE², subst. fém. 1. Fin XIII ^e s. [ms.] « fil, cordon » (<i>Chanson des Saxons</i> , éd. E. Stengel, t. 1, p. 126, 2558, var. du

	ms. L); 2. 1302 <i>haulte lice</i> (<i>Ordonnances des métiers de Paris</i> , 410 ds GAY, s.v. <i>tapis</i>); 3. 1419 <i>basse lice</i> (d'apr. BL.-W. ³); 1690 <i>basse lisse</i> (FUR.). Du lat. pop. <i>licia</i> , plur. neutre pris pour un subst. fém. de <i>licium</i> « fil de trame » (conservé dans le Sud; cf. FEW t. 5, p. 312a).
	LISSE³, subst. fém. 1. [xvi ^e s. mar. « ceinture de bois qui, dans un navire en construction, maintient à leur place les coupoles qui doivent former la carcasse » d'apr. JAL ¹]; 1643 « <i>id.</i> » (FOURNIER, <i>Hydrographie</i> , Paris, p. 15); 2. 1691 <i>lice</i> « assemblage de pièces de bois servant de garde-fou » (AVILER, <i>Cours d'archit.</i> , t. 2, p. 643). Var. graphique de <i>lice</i> ^{1*} .
	LISSER, verbe trans. 1. Fin xi ^e s. <i>lischier</i> « repasser (au fer chaud) » (RASCHI, <i>Gl.</i> , éd. A. Darmesteter et D.S. Blondheim, t. 1, § 649); xiii ^e s. <i>licier</i> (SCHLESSINGER, <i>Die altfranzösischen Wörter im Machsor Vitry</i> , § 56, p. 444); 2. a) 1280-90 <i>leucher</i> « rendre lisse, frotter » (GAUTIER DE BIBBESWORTH, <i>Traité</i> , éd. A. Owen, 1033); de nouv. xv ^e s. [ms.] <i>marbre licé</i> « poli, uni » (<i>Aiquin</i> , éd. J. des Longrais, 2076); 1553 (P. BELON, <i>Observations I</i> , 14 ds <i>R. Philol. fr.</i> t. 43 (1931), p. 194 : La licorne ... est lissee et brunie); b) 1564 « rendre lisse une étoffe,... » (THIERRY : lisser ou calendrer de la toile ou autre chose); 3. part. passé a) 1671 <i>amande lissée</i> (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, Lettre du 13 mai ds <i>Correspondance</i> , éd. R. Duchêne, t. 1, p. 252) b) 1765 subst. masc. <i>grand, petit lissé</i> (<i>Encyclop.</i>). Prob. issu d'un croisement du lat. lixare , proprement « faire cuire dans l'eau; extraire par lixiviation », attesté vers 800 au sens de « repasser, polir » (cf. FEW t. 5, p. 383b) avec allifou « élimé (en parlant d'étoffe) », d'où la voyelle -i- en gallo-rom. Le fr. <i>lisse</i> ¹ et <i>lisser</i> s'est surtout répandu à partir de la seconde moitié du xvi ^e siècle.
	LISSEUR, -EUSE, adj. et subst. 1. a) 1445 « ouvrier qui lisse, qui calendre les draps » (Arch. JJ 176, f ^o 264 v ^o ds GDF.); b) 1751 « ouvrier qui lisse une étoffe, un papier » (<i>Encyclop.</i> , s.v. <i>carte</i> , t. 2, p. 714a); 2. 1874 fém. « machine à lisser » (VERNE, <i>loc. cit.</i>); 1902 masc. « <i>id.</i> » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. du rad. de <i>lisser</i> *; suff. -eur ^{2*} .
	LISSIER, subst. masc. 1. 1534 <i>haultelissier</i> « celui qui fait des tapisseries de haute-lice » (RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. R. Calder et M. A. Screech, p. 157, ligne 18); 2. a) 1765 (<i>haut et bas</i>) <i>lissier</i> « ouvrier qui travaille à la haute et à la basse lisse » (<i>Encyclop.</i>); b) 1819 <i>lissier</i> « ouvrier qui fait des lices » (BOISTE, v. aussi <i>licier</i>). Dér. de <i>lisse</i> ² ; suff. -ier*. On trouve plus anciennement les subst. <i>licheur</i> « trameur » (attesté du xiii ^e au xv ^e s. en a. pic., v. FEW t. 5, p. 312b) et <i>hautelicheur, haute-lisseur</i> « celui qui fait des tapisseries de haute-lice » (xv ^e -xix ^e s., v. FEW, <i>loc. cit.</i> et GAY, s.v. <i>tapis</i>).
90	LISSOIR, subst. masc. 1. 1614 « ce qui sert à lisser » (YVES D'EVREUX, <i>Voy. dans le Nord du Brésil</i> , 194 ds DELB. <i>Notes mss</i> : le lissoir de leur [guêpes] museau); 2. 1642 fém. <i>lissoire</i> « instrument utilisé dans divers métiers pour rendre lisse la matière travaillée » (OUDIN <i>Fr.-Ital.</i>); 3. a) 1672 masc. « ustensile de ménage dont on se sert pour lisser le linge » (<i>Inventaire du domaine de Chatelard</i> ds HAVARD); b) 1690 « instrument qui sert à lisser » (FUR.). Dér. du rad. de <i>lisser</i> *; suff. -oir*.
	LITORNE, subst. fém. 1555 (BELON, <i>Histoire de la nature des oyseaux</i> , p. 328). Mot essentiellement attesté en norm. et en pic. Même mot que le pic. <i>lutrone</i> « <i>id.</i> », lui-même issu du m. néerl. <i>leuteren, loteren</i> « hésiter, tarder »; cf. le néerl. <i>leuteren</i> « branler; bavarder; lambiner », cet oiseau ayant la réputation, d'être lent, indolent, cf. en outre, en pic. <i>lutron</i> « lambin, musard » et <i>lutronner</i>

	« s'amuser à des riens » de même orig. (cf. FEW t. 16, p. 464a). <i>Losturgne</i> attesté en wallon vers 1320 (WATRIQUET DE COUVIN, <i>Dits</i> , éd. A. Scheler, p. 233, 73), est vraisemblablement une forme altérée de <i>litorne/lutrone</i> .
	LIVARDE, subst. fém. I. 1752 corderie « corde d'étope autour de laquelle on tortille le fil pour lui faire perdre le tortillement et le rendre plus uni » (<i>Trév.</i>). II. 1773 mar. (BOURDÉ DE VILLEHUET, <i>Manuel des marins</i> , p. 69-70). I orig. obsc., peut-être de <i>livarde</i> II, mais cette hyp. fait difficulté tant du point de vue sém. (l'un étant attesté en corderie, l'autre en mar.) que du point de vue chronol. (le 1 ^{er} étant vivant dès la seconde moitié du XVIII ^e s., tandis que le 2 ^e , excepté les attest. de 1773 et de 1797 (cf. <i>supra</i>), est rare av. la seconde moitié du XIX ^e s.). II prob., et malgré le FEW t. 23, p. 97a qui classe ce mot parmi les matériaux d'orig. inc., de l'adv. néerl. <i>lijwaarts</i> « sous le vent ». Essentiellement attesté dans le syntagme <i>lijwaarts zeil</i> « voile sous le vent », ce mot a été pris pour un adj. Le fr. <i>livarde</i> serait donc une substantivation de l'adj. <i>livarde</i> (s. -ent. <i>voile</i>) v. FEW t. 16, p. 465a.
	LIVRE², subst. fém. 1. a) Fin du X ^e s. <i>livra</i> « unité de poids qui varie selon les provinces entre 380 et 552 grammes » (<i>Passion</i> , éd. D'Arco Silvio Avalle, 348); b) 1804 « 500 grammes » (Th. DE SAUSSURE, <i>Recherches chimiques sur la végétation</i> , p. 268 : un poids de quatre kilogrammes [huit livres]... ou d'un demi kilogramme [une livre]); 2. ca 1100 « monnaie de compte représentant un poids d'une livre d'argent » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 516); 3. 1653 « unité monétaire anglaise » (LA BOULLAYE LE GOUZ, <i>Voyages et observations</i> , p. 538 : Livre sterlin est un terme Anglois qui signifie un Jacobus de nostre monoye). Du lat. <i>libra</i> (cf. aussi <i>livre</i> « poids », qui a pris secondairement le sens de « balance » (sens également attesté en a. et m. fr.; cf. GDF. et T.-L.); cf. <i>Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain</i> , t. 6, 1980, p. 25). Le sens 3 est un calque de l'angl. <i>pound of sterling</i> (1297 ds NED).
	LIVRESQUE, adj. 1. Ca 1590 « qui vient des livres, purement littéraire » (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , I, XXVI, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 152); 2. ca 1590 « relatif aux livres » (id., <i>ibid.</i> , II, XVII, p. 657). Mot introduit dans la lang. par Montaigne. Dér. de <i>livre</i> ^{1*} ; à l'aide du suff. <i>-esque</i> * (formé directement de l'ital.) en usage chez les aut. fr. du XVI ^e s. (cf. p. ex. chez Montaigne, les adj. <i>basteleresque</i> , <i>farcesque</i> , <i>poltronesque</i> ... ds VOIZARD, <i>Ét. sur la lang. de Montaigne</i> , p. 241-242).
95	LIVRET, subst. masc. 1. a) Ca 1200 « petit livre » (<i>Règle de Saint Benoît</i> , éd. A. Héron, 2077); b) 1812 « catalogue explicatif (des œuvres de musée, d'une collection) » (JOUY, <i>Hermite</i> , t. 2, p. 293); 2. a) 1803 <i>livret d'ouvrier</i> (<i>Doc. hist. contemp., loc. cit.</i>); b) 1822 mus. (STENDHAL, <i>Amour</i> , p. 299 : <i>livret</i> d'un opéra bouffon); c) 1840 admin. milit. (<i>Ac. Compl.</i> 1842); d) 1845 « registre délivré par la caisse d'épargne » (BESCH.). Dér. de <i>livre</i> ^{1*} ; suff. <i>-et.*</i>
	LIXIVIATION, subst. fém. 1. 1699 « lessivage des cendres pour en enlever les sels alcalins qu'elles contiennent » (HOMBERT ds <i>Mém. de l'Ac. des Sc.</i> , éd. 1702, p. 71); 2. 1789 technol. (LAVOISIER, <i>Traité élémentaire de chim.</i> , t. 2, p. VII, aussi <i>lexiviation</i> , p. 428, 431). Dér. sav. du lat. <i>lixivius</i> « de lessive » (v. <i>lessive</i>).
	LORIOT¹, subst. masc. 1. Fin XIV ^e s. ornith. (E. DESCHAMPS, <i>Miroir de mariage</i> , 149 ds <i>Œuvres complètes</i> , éd. G.

	Raynaud, t. 9, p. 8 : paons, pymars, et lorios : < ryos >; 2. 1834 « orgelet » (HÉCART, <i>Dictionnaire rouchi-français</i>). 1 altération par substitution de suff., de *loriol (attesté de nos jours, sous différentes formes, dans les patois, cf. FEW t. 1, p. 178a), issu par agglutination de l'art. défini à l'anc. subst. <i>oriol</i> « oiseau » (ca 1140 <i>orïoel</i> , <i>Pèlerinage de Charlemagne</i> , 290 ds T.-L.), de l'adj. lat. <i>aureolus</i> « d'or, de couleur d'or » (dimin. de <i>aureus</i> « id. », dér. de <i>aurum</i> « or »), en raison de la couleur jaune vif du plumage de cet oiseau; 2 v. <i>compère-loriot</i> , étymol. et hist. (déjà sous la forme <i>leuriel</i> vers 1465, <i>loc. cit.</i>).
	LORIENT , subst. masc. 1767 <i>lauriot</i> « baquet de boulanger » (MALOUIN, <i>Description et Détails des arts du meunier, du vermicelier et du boulanger...</i> , p. 121); 1773 <i>loriot</i> (d'apr. FEW t. 5, p. 217a); 1829 (BOISTE). Prob. empr. au prov. mod. <i>lauriot</i> « id. », dimin. de <i>lavadouiro</i> « pierre à laver », fém. de <i>lavadou</i> , du lat. <i>lavatorium</i> (v. <i>lavoir</i>). Cf. FEW t. 5, p. 217a et EWFS ² .
	LORIS , subst. masc. 1766 (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , t. 14, p. 5). Empr. au néerl. <i>loeres</i> « fou, nigaud, rustre »; aussi <i>lori</i> « singe ». Cf. FEW t. 15, 2, p. 192b.
100	LORRAIN, -AINE, adj. 1. Ca 1100 subst. <i>Loherenc</i> « habitant de Lorraine » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 3700); 1461 <i>Lorraine</i> fém. (VILLON, <i>Testament</i> , éd. J. Rychner et A. Henry, 349); 2. 1225-30 adj. « qui est propre à la Lorraine » (GUILLAUME DE LORRIS, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 748 : note lohorenge); 3. ling. a) 1775 adj. « qui appartient au dialecte lorrain » (OBERLIN, <i>Essai sur le patois lorrain des environs du Ban-de-la-Roche</i> [titre]); b) 1873 subst. (<i>Lar. 19^e</i>). De l'a. h. all. <i>Lotharing</i> « id. » (cf. NYROP t. 3, § 361 et WOLF, p. 33). Le suff. <i>-enc</i> de l'anc. lang. a été remplacé par <i>-ain</i> , ce dernier étant plus répandu comme suff. formateur d'adj. ethniques à partir de toponymes.
	LOT, subst. masc. 1. Ca 1140 «partie d'un tout que l'on partage entre plusieurs personnes» (GEFFREI GAIMAR, <i>Hist. des angl.</i> , éd. A. Bell, 4375: loz e [cavles]); 2. ca 1245 fig. «ce que le hasard, la destinée, la nature octroie à quelqu'un» (PHILIPPE MOUSKET, <i>Chroniques</i> , 28678 ds T.-L.); 3. a) 1260 <i>jeter au los</i> «tirer au sort sa place à la halle» (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i> , 339 ds T.-L.); 1283 <i>jeter los</i> «tirer les lots au sort» (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i> , éd. A. Salmon, § 569); b) 1680 «ce qui échoit à un gagnant dans une loterie» (RICH.; aussi: <i>gros lot</i>); c) 1890 fin. <i>valeurs, obligations à lots</i> (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>); 4. 1429 «un certain nombre d'objets, de marchandises» (<i>Doc.</i> ds MANTELLIER, <i>Histoire de la communauté des marchands</i> , t. 3, p. 147: lot de cuirs). De l'a. b. frq. * <i>lot</i> «id.»; cf. le got. <i>hlauts</i> «sort, héritage»; a. h. all. <i>hlôz</i> «sort»; m. h. all. <i>lôz</i> «sort, héritage, destinée»; all. <i>Los</i> «sort, billet de loterie, destinée, parcelle».
	LOTHARINGIEN, -IENNE, adj. et subst. masc. 1. 1840 adj. «lorrain» (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 1908 <i>royaume lotharingien</i> (VIDAL DE LA BL., <i>loc. cit.</i>); 2. 1962 géol. adj. et subst. masc. (<i>Lar. encyclop.</i>). Dér. de <i>Lotharingie</i> , forme sav. de <i>Lorraine</i> , [royaume constitué en 855 par Lothaire I ^{er} pour son fils Lothaire II], empr. au lat. médiév. <i>Lotharingia</i> (cf. LOSIQUE, <i>Dict. étymol. des noms de pays et de peuple</i> et <i>Lotheregnia</i> ds DU CANGE); suff. <i>-ien</i> *.
	LOTHARINGISME, subst. masc. 1. 1896 «mot, tournure propre au parler lorrain» (PETIT DE JULLEVILLE, <i>Hist. de la lang. et de la litt. fr.</i> , t. 1, p. XXXVII, n ^o 3); 2. 1906 «caractère lorrain» (BARRÈS, <i>op. cit.</i> , p. 224). Dér. de <i>Lotharingie</i> , forme sav. de <i>Lorraine</i> (lat. médiév. <i>Lotharingia</i>); suff. <i>-isme</i> *.

	<p>LOTHARINGISTE, subst. 1899 (BARRÈS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>Lotharingie</i>, forme sav. de <i>Lorraine</i>; suff. <i>-iste*</i>.</p>
105	<p>LOTIR, verbe trans. 1. a) Fin du XII^e s. «partager en lots» (DENIS PIRAMUS, <i>St Edmund</i>, 381 ds T.-L.); b) 1906 <i>lotir un terrain</i> (Pt Lar.); 2. a) av. 1615 «pourvoir quelqu'un d'un lot» (PASQUIER, <i>Recherches de la France</i>, éd. de 1665, p. 94); b) 1666 fig. <i>bien loti</i> (LA FONTAINE, <i>Contes ds Œuvres complètes</i>, éd. H. Régner, t.4, p. 299, 23). Dér. de <i>lot*</i>; dés. <i>-ir</i>.</p>
	<p>Lotissage, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1723 «division d'une chose en diverses parts pour être tirées au sort entre plusieurs personnes» (SAVARY), b) 1762 «action de prendre au hasard dans un tas de minerai pulvérisé de quoi faire un essai» (Ac.); du rad. du part. prés. de <i>lotir</i>, suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>LOTISSEMENT, subst. masc.1. XV^e s. [ms.] «tirage au sort» (Doc. ds G. DE SMET, <i>Recueil des chroniques de Flandres</i>, éd. de 1856, t. 3, p. 113); 2. a) 1724 «action de répartir par lots» (<i>Règlement d'apr. SAVARY Suppl. 1730</i>); b) 1907 <i>lotissement du terrain</i> (BERGSON, <i>op. cit.</i>, p. 366); 3. 1919 «terrain loti» (<i>Journal officiel</i>, 15 mars, p. 2726a). Dér. du part. prés. de <i>lotir*</i>; suff. <i>-ement^{1*}</i></p>
	<p>Lotisseur, subst. masc. 1^{re} attest. 1292 <i>lotisseur</i> «personne chargée de faire la division et l'attribution des lots» (<i>Paris sous Philippe-le-Bel, Rôle de la Taille</i>, éd. H. Géraud, p. 50b); du rad. du part. prés. de <i>lotir</i>, suff. <i>-eur^{2*}</i>.</p>
	<p>LOTTE, subst. fém. 1. 1553 «poisson d'eau douce du genre des gades» (BELON, <i>Observations de plusieurs singularitez...</i>, p. 53); 2. 1611 <i>lote de mer</i> (COTGR). Prob. d'orig. préromane; peut-être d'un gaul. *<i>lotta</i> «<i>id.</i>» (qui expliquerait aussi le maintien du <i>-t-</i>). Attesté également par le lat. médiév. <i>lota</i> «<i>id.</i>» (dans une glose du X^e s., où le mot est écrit <i>iota</i>, prob. à tort, cf. FEW t. 5, p. 424b).</p>
110	<p>LOTUS, subst. masc. 1. [1537?] «plante du littoral africain produisant un fruit auquel les anciens attribuaient des propriétés magiques» (J. CANAPPE, <i>La Cinquiesme livre de la méthode thérapeutique</i>, f^o E III r^o; aussi ds l'éd. de 1539, cf. <i>Fr. mod.</i> t. 19, 1951, p. 20); 2. 1553 «nénuphar bleu d'Égypte» (BELON, <i>Observations</i>, I, 28, p. 222 ds <i>R. Philol.</i> t. 43, 1931, p. 194). Empr. au lat. <i>lotus</i>, <i>lotos</i> «<i>id.</i>», lui-même du gr. «<i>id.</i>» (cf. 1755 <i>lotos</i>, J.-J. ROUSSEAU, <i>Lettre du 10 sept.</i> ds LITTRÉ). En outre <i>lote</i> au sens 1 au XVI^e s. (1512, LEMAIRE DE BELGES, <i>Illustrations de Gaule et singularitez de Troye</i>, éd. J. Stecher, t. 1, p. 174).</p>
	<p>LOUBINE, subst. fém. 1552 <i>lubine</i> (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, p. 243, ligne 50); 1572 <i>loubine</i> (AMYOT, <i>Œuvres morales et meslées de Plutarque</i>, t. 2, p. 519). Empr. au lat. <i>lupinus</i> «de loup», avec infl. de l'occitan pour la consonne intervocalique <i>-b-</i>. On a en outre, dans l'anc. lang., les subst. <i>lubin</i> «<i>id.</i>» (1558, RONDELET, <i>Première partie de l'histoire entière des poissons</i>, t. 1, p. 213) et <i>lupin</i> (1562, DU PINET, <i>Histoire du Monde de C. Pline Second</i>, IX, 16 ds FEW t. 5, p. 456b).</p>
	<p>LOUCHE¹, adj. et subst. A. 1. 1181-90 <i>lois</i> adj. masc. «qui ne voit pas bien» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Perceval</i>, éd. F. Lecoy, p. 816); ca 1200 <i>lousche</i> adj. masc. «<i>id.</i>» (<i>Escoufle</i>, éd. Fr. Sweetser, 6702); 2. a) ca 1300 «qui ne</p>

	<p>regardent pas dans la même direction (des yeux)» (GUILLAUME DE ST PATHUS, <i>Mir. de St Louis</i>, éd. P.-B. Fay, p. 67, 123); b) fin XIV^e s. «<i>id.</i> (d'une personne)» (ROQUES t. 2, 11837: <i>strabo</i>: louchez, qui a les yeux de travers). B. 1. a) 1611 <i>lousche</i> «trouble (du vin)» (COTGR.); b) 1676 terme d'émaillerie (FÉLIBIEN, p. 422: émaux louches, c'est-à-dire qu'il y a un certain noir, comme une fumée qui obscurcit la couleur de l'émail); 2. fig. a) 1647 «qui n'est pas clair, qui est ambigu» (VAUG., p. 113: construction louche); b) 1740-55 «qui est trouble, suspect» (SAINT-SIMON, <i>Mémoires</i>, 56, 189 ds LITTRÉ: L'affaire [du quiétisme] ... reprit couleur, couleur qui commença à devenir fort louche pour M. de Cambrai); 1740-55 subst. (ID. <i>ibid.</i>, 256, 196 ds LITTRÉ: le louche qui s'était mis entre le duc d'Orléans et lui); 1784 <i>il y a du louche</i> (BEAUMARCHAIS, <i>Mariage de Figaro</i>, III, 5). Généralisation de la forme fém. <i>losche</i> (1188, <i>Partenopeus de Blois</i>, éd. J. Gildea, 6282), du lat. <i>lusca</i>, fém. de <i>luscus</i> «qui ne voit pas bien» qui a donné <i>lois</i> en a. fr. <i>Luscus</i> a dû subir une ext. de sens en lat. pop. (cf. les dér. <i>lusciosus</i>, <i>luscitosus</i> «qui voit mal») et signifier «qui a la vue faible; qui louche» (cf. au sens de «myope» le sarde <i>luscu</i>, et l'esp. <i>lusco</i> et au sens de «qui est atteint de strabisme, qui louche» <i>losc</i> dans les dial. de l'extrême nord de l'Italie; ainsi que l'asturien <i>llisgu</i> et le galicien <i>lisco</i>, <i>lisgo</i>). <i>Louche</i> (<i>lois</i>), qui se dit presque exclusivement en parlant d'une personne en a. fr., signifie d'une manière générale, bien que le sens ne soit pas toujours très net, «qui ne voit pas bien».</p>
	<p>LOUCHE², subst. fém. 1. Mil. XIII^e s. «grande cuiller» (<i>Du Vallet</i>, p. 299, 164 ds T.-L.); 2. 1455 «main» (<i>Procès des Coquillards</i> ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 98: ferme à la louche «qui a une forte poigne»); 1889 <i>serrer la louche</i> (LARCH. <i>Nouv. Suppl.</i>, p. 140); 3. techn. a) fin XIII^e s. [ms.] <i>loche</i> «bêche» (<i>Garin le Lorrain</i>, ms. de Berne 113, f^o 16^d); b) 1464 <i>loce</i> «vrille pour percer les tonneaux» (<i>Doc.</i> ds JOUBERT, <i>Ét. sur la vie privée au XV^e s.</i>, p. 96); c) 1803 tournage «mèche conique pour agrandir les trous» (BOISTE); d) 1809 agric. (THOUIN, <i>Nouv. cours compl. d'agric.</i>, t. 8, p. 57). Forme normanno-pic. (encore considérée comme pic. par NICOT 1606 et COTGR. 1611), de l'a. fr. <i>louce</i>, <i>loce</i> (<i>lousse</i> dans les dial. de l'Ouest; cf. FEW t. 16, p. 483 a); lui-même de l'a. b. frq. *<i>lôtja</i> «grande cuiller», que l'on suppose d'apr. le m. néerl. <i>loete</i>, <i>loet</i> «nom donné à différents instruments en forme de cuiller à long manche pour puiser ou creuser». Les sens techn. s'expliquent par une anal. de forme.</p>
	<p>LOUCHEBEM, subst. masc. 1. 1876 «boucher» (bouchers ds ESN.); 2. 1876 «largonji des bouchers» (<i>ibid.</i>). Largonji* de <i>boucher</i>.</p>
115	<p>Louchée, subst. fém. 1. Mil. XIII^e s. «grande cuiller» (<i>Du Vallet</i>, p. 299, 164 ds T.-L.); 2. 1455 «main» (<i>Procès des Coquillards</i> ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 98: ferme à la louche «qui a une forte poigne»); 1889 <i>serrer la louche</i> (LARCH. <i>Nouv. Suppl.</i>, p. 140); 3. techn. a) fin XIII^e s. [ms.] <i>loche</i> «bêche» (<i>Garin le Lorrain</i>, ms. de Berne 113, f^o 16^d); b) 1464 <i>loce</i> «vrille pour percer les tonneaux» (<i>Doc.</i> ds JOUBERT, <i>Ét. sur la vie privée au XV^e s.</i>, p. 96); c) 1803 tournage «mèche conique pour agrandir les trous» (BOISTE); d) 1809 agric. (THOUIN, <i>Nouv. cours compl. d'agric.</i>, t. 8, p. 57). Forme normanno-pic. (encore considérée comme pic. par NICOT 1606 et COTGR. 1611), de l'a. fr. <i>louce</i>, <i>loce</i> (<i>lousse</i> dans les dial. de l'Ouest; cf. FEW t. 16, p. 483 a); lui-même de l'a. b. frq. *<i>lôtja</i> «grande cuiller», que l'on suppose d'apr. le m. néerl. <i>loete</i>, <i>loet</i> «nom donné à différents instruments en forme de cuiller à long manche pour puiser ou creuser». Les sens techn. s'expliquent par une anal. de forme.</p>
	<p>Louchement, adv. 1. a) 1599 trans. «regarder du coin de l'œil, avec dégoût» (PERROT, <i>Contr'empire des sciences</i>, f^o</p>

	72 d'apr. RÉGNIER ds <i>Œuvres</i> , éd. Raibaud, p. 41, note 4); b) 1611 intrans. «être atteint de strabisme» (COTGR.); 2. fig. a) 1859 <i>faire loucher qqn</i> «provoquer l'envie, le dépit de quelqu'un» (MONSELET, <i>Le Musée secret de Paris</i> , 75 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); b) 1896 <i>loucher sur</i> (DELESALLE, <i>Dict. arg.-fr. et fr.-arg.</i>); c) 1904 <i>loucher vers</i> «convoiter» (ROLLAND, <i>J.-Chr.</i> , Aube, p. 107); 3. 1866 <i>loucher de la jambe, de l'épaule</i> (DELVAU, p. 229). Dér. de <i>louche</i> ^{1*} ; dés. -er*.
	Louchement , adv. 1 ^{re} attest. 1611 <i>louchement</i> «action de loucher» (COTGR.); de <i>loucher</i> , suff. -(e)ment ^{1*} .
	LOUCHER, verbe intrans. 1. a) 1599 trans. «regarder du coin de l'œil, avec dégoût» (PERROT, <i>Contr'empire des sciences</i> , f ^o 72 d'apr. RÉGNIER ds <i>Œuvres</i> , éd. Raibaud, p. 41, note 4); b) 1611 intrans. «être atteint de strabisme» (COTGR.); 2. fig. a) 1859 <i>faire loucher qqn</i> «provoquer l'envie, le dépit de quelqu'un» (MONSELET, <i>Le Musée secret de Paris</i> , 75 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); b) 1896 <i>loucher sur</i> (DELESALLE, <i>Dict. arg.-fr. et fr.-arg.</i>); c) 1904 <i>loucher vers</i> «convoiter» (ROLLAND, <i>J.-Chr.</i> , Aube, p. 107); 3. 1866 <i>loucher de la jambe, de l'épaule</i> (DELVAU, p. 229). Dér. de <i>louche</i> ^{1*} ; dés. -er*.
	Loucherie , subst. fém. 1 ^{re} attest. 1740-55 «fait de loucher, état d'une personne qui louche» (SAINT-SIMON, <i>Mémoires</i> , 384, 185 ds LITTRÉ); de <i>loucher</i> , suff. -erie*.
120	LOUCHET, subst. masc. 1. 1342 «bêche étroite» (<i>Trav. aux châts. d'Art.</i> ds GDF.). 2. 1840 «godet de tôle dont on arme les chaînes continues des dragues» (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. de <i>louche</i> ^{2*} au sens de «bêche»; suff. -er*. <i>Louchet</i> à l'origine et jusqu'au xvi ^e s. n'est usité qu'en pic. et en flam. (cf. <i>FEW</i> t. 16, p. 483b-484a).
	Loucheur, -euse , adj. et subst. 1 ^{res} attest. a) subst. 1823 «personne qui louche» (BOISTE), b) adj. 1936 <i>berlue loucheuse</i> (CÉLINE, <i>Mort à crédit</i> , p. 638); de <i>loucher</i> , suff. -eur ^{2*} .
	LOUCHIR, verbe intrans. 1867 (LITTRÉ). Dér. de <i>louche</i> ¹ au sens de «trouble»; dés. -ir*.
	LOUCHON, -ONNE, subst. et adj. A. Subst. 1. masc. 1866 «individu qui louche» (DELVAU, p. 229); 2. fém. 1877 «femme qui louche» (ZOLA, <i>op. cit.</i> , p. 502); 1878 <i>louchonne</i> «id.» (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i> , p. 206). B. Adj. 1897 «qui louche» (A. FRANCE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>louche</i> ¹ ; suff. -on ¹ .
	LOUFIAT, subst. masc. 1. 1808 <i>lofiat</i> «idiot, homme simple» (HAUTEL t. 2, p. 85); 1866 <i>loufiat</i> «goujat, valet» (d'apr. ESN.); 2. 1868-75 «garçon de café» (<i>ibid.</i>). Prob. dér. de <i>loffé</i> «nigaud» (1790, <i>Le Rat du Châtelet</i> ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 340), de l'onomat. <i>loff-</i> , suggérant le souffle du vent; suff. -iat (v. -at). Les sens de «nigaud, goujat» qu'ont les différents dér. de <i>loffé</i> , peuvent s'expliquer soit par une ext. du sens de «vesse, pet», soit par l'infl. de celui de «individu suffisant, fou» (cf. aussi l'ital. <i>loffione</i> «celui qui a l'habitude de lâcher des pets» et «personne suffisante»). Cf. <i>FEW</i> t. 5, p. 398a-b.
125	LOUSTIC, subst. masc. et adj. I. Subst. 1. a) 1759 <i>loustig</i> «bouffon attaché aux régiments suisses» (VOLTAIRE, <i>Lettre du 11 juillet</i>

	<p>d'apr. <i>FEW</i> t. 16, p. 492b); 1764 <i>loustic</i> «<i>id.</i>» (ID., <i>Lettres inédites à son imprimeur G. Cramer</i>, éd. B. Gagnebin, mars, p. 136); b) 1834 «bouffon de caserne» (BOISTE); 2. 1764 «celui qui a pour rôle d'amuser une société, une assemblée par des plaisanteries» (VOLTAIRE, <i>Dict. phil. Sottise des deux parts</i> ds LITTRÉ); 3. 1832 «individu facétieux» (BALZAC, <i>L. Lambert</i>, p. 56). II. Adj. 1862 «farceur, plaisantin» (GONCOURT, <i>Journal</i>, p. 1034). I empr. à l'all. <i>lustig</i> «gai, joyeux, amusant», introduit en France par les régiments suisses de l'ancienne monarchie française, où le <i>loustic</i> désignait le bouffon du régiment chargé de distraire et d'égayer les soldats menacés du mal du pays. II nouvel empr. à l'all. par les régions frontalières de l'Allemagne et des Pays-Bas.</p>
	<p>LUCARNE, subst. fém. 1. 1261 <i>lucanne</i> [dans un cont. lat.] «ouverture pratiquée dans le toit d'une maison pour donner du jour, de l'air à l'espace situé sous les combles» (BN 9019, fol. 23 ds GDF. <i>Compl.</i>); 1335 <i>luquarme</i> (<i>Compte d'Oudart de Lagny</i>, A.N. KK 3^a, f^o 274 v^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 1531 [éd.] <i>lucarne</i> (<i>Perceforest</i>, t. 4, f^o 48 ds LITTRÉ); 2. 1813 «petite ouverture pratiquée dans un mur, une paroi, une cloison» (JOUY, <i>Hermite</i>, t. 3, p. 237); 3. 1840 p. métaph. (SAND, <i>Compagn. Tour de Fr.</i>, p. 289 : la lucarne étroite de l'usage et des conventions) : 4. 1893 horlog. (COURTELINE, <i>loc. cit.</i>). De l'a. b. frq. *<i>lukinna</i> «ouverture pratiquée dans le toit d'une maison», dér. en <i>-inna</i> de *<i>luk</i> «<i>id.</i>, hublot», que l'on suppose d'apr. le néerl. <i>luik</i> «trappe; contrevent; volet, ...» (déjà <i>luke</i> «moyen de fermeture» en m. néerl.); m. b. all. luka «lucarne, hublot»; all. <i>Luke</i> «<i>id.</i>». Le maintien du <i>-k-</i> en fr. révèle que le mot y a été introduit assez tard. <i>Lucanne</i> encore attesté jusqu'au mil. du xv^e s. (et encore vivant de nos jours dans certains dial., v. <i>FEW</i> t. 16, p. 490a) a été évincé par la forme altérée <i>lucarne</i> due à un croisement avec les représentants fr. du lat. <i>lucerna</i> «lampe» («lucarne» en lat. médiév.; cf. NIERM.), en partic. l'anc. subst. <i>luiserne</i> «flambeau, lumière» (v. <i>luzerne</i>).</p>
	<p>LUMB, subst. masc. 1767 <i>lumme</i> (SALERNE, <i>Hist. nat., Ornithologie</i>, p. 380); 1810 <i>lumb</i> (CHATEAUBR., <i>loc. cit.</i>). Prob. empr. au suéd. (ou dan.) <i>lom</i>, de même sens (1619, <i>loomer</i> ds E. HELLQUIST, <i>Svensk etymologisk ordbok</i>). Cf. aussi l'angl. <i>Loon</i> (1634), <i>Lumme</i> (1678) et <i>Lumb</i> (1694), v. <i>NED</i>, s.v. <i>loom</i> et <i>loon</i>².</p>
	<p>LUTHÉRANISME, subst. masc. 1. 1562 «doctrine de Luther» (DU VAL, <i>Mirouer des Calvinistes</i>, p. 14 ds W. RICHARD, p. 31: le Lutheranisme, c'est à dire la doctrine de Luther); 2. 1579 «religion des Luthériens» (M. A. PRÉBONNEAUX, <i>Traicté sur la réfutation des abus mis en avant par Roc le Baillif</i>, p. 60). Dér. sav. du nom de <i>Luther</i>, réformateur religieux allemand [1483-1546]; peut-être sur le modèle de <i>Christianisme</i>; cf. aussi la forme <i>luthérianisme</i> des xvi^e-xvii^e s., v. HUG. et GDF. <i>Compl.</i></p>
	<p>LUTHÉRIEN, -IENNE, adj. et subst. A. Subst. 1523 (<i>Farce des théologastres</i> ds W. RICHARD, p. 26). B. Adj. 1526 <i>doctrine luthérienne</i> (<i>Estienne de Fraix au chevalier d'Esch à Metz</i>, <i>ibid.</i>, p. 29). Dér. du nom de <i>Luther</i> (v. <i>luthéranisme</i>); suff. <i>-ien*</i>. Cf. déjà <i>Lutheranus</i> en lat. (1519) et <i>lutherisch</i> en all. (1520), d'apr. W. RICHARD, p. 23. À l'origine <i>luthérien</i>, terme de mépris, désignait non seulement les adeptes de la doctrine de Luther, mais aussi, d'une façon plus générale, tous les adversaires de la religion catholique (sens qu'avait <i>huguenot*</i>). À partir de 1560, <i>luthérien</i> se limite au seul sens de «protestant qui professe la religion de Luther».</p>

Lettre M

1	<p>MACAQUE, subst. masc. 1. a) 1680 zool. <i>macaco</i> (GUATTINI et CARLI, <i>Relation curieuse et nouvelle d'un voyage de Congo</i>, p. 29 ds KÖNIG, p. 29); 1698 <i>macaq</i> (FROGER, <i>Relation d'un voyage fait en 1695, 1696, 1697 aux côtes d'Afrique</i>, p. 144, <i>ibid.</i>); 1766 <i>macaque</i> (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, t. 14, p. 194); b) 1867 fig. «personne très laide» (MÉRIMÉE, <i>Lettres duchesse de Castiglione-Colonna</i>, p. 40); 2. 1745 entomol. ver <i>macaque</i> (<i>Hist. de l'Académie des Sciences, Mém.</i>, p. 471 ds KÖNIG, p. 131). Empr. au port. <i>macaco</i> «<i>id.</i>» (1555 ds FRIED.), qui a lui-même empr. le mot aux lang. bantoues où il signifiait «bête sauvage», «quadrumane» et spéc. «cynocéphale». Les Portugais ont également introduit le mot dans le Nouveau Monde au XVI^e s. (cf. FRIED. et FEW t. 20, p. 88a).</p>
	<p>MACAREUX, subst. masc. 1760 (BRISSON, <i>Ornith.</i>, t. 6, p. 81). Prob. de <i>macreuse</i>, sur le modèle des mots suffixés en <i>-eux, -euse*</i> (cf. FEW t. 16, p. 525b).</p>
	<p>MACHETTE, subst. fém. 1. 1704 «couteau utilisé par les boucaniers de St-Domingue pour abattre les cochons et les boeufs sauvages» (<i>Trév.</i>, s.v. <i>maschette</i>); 2. 1902 «grand coutelas dont on se sert dans l'Amérique du Sud pour divers usages, notamment pour s'ouvrir des passages dans la brousse et les forêts vierges» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Empr. à l'esp. <i>machete</i> «<i>id.</i>» (début XVI^e s. ds COR.), dér. de <i>macho</i> «massue, enclume», lui-même prob. var. du mozarabe <i>mazo</i> «<i>id.</i>», qui remonte au lat. pop. *<i>mattea</i> (v. <i>masse</i>). Cf. COR. t. 3, p. 174.</p>
	<p>MACHO, subst. masc. 1. 1971 <i>Macho</i> «Latino-américain qui fait sentir sa supériorité de mâle» (M.-Th. GUINCHARD et P. PAOLANTONI, <i>Les Papouchs et l'Amérique latine</i>, p. 262); 2. 1971 «phallocrate» (<i>id.</i>, <i>ibid.</i>, p. 241). Mot hispano-amér. signifiant «homme qui fait sentir sa supériorité de mâle» (1928 ds <i>NED Suppl.</i>²), empr. à l'esp. <i>macho</i> «mâle» (début du XIII^e s. ds COR.-PASC.); du lat. <i>masculus</i> «<i>id.</i>».</p>
5	<p>MACLE, subst. fém. 1. 1293 pêche (<i>Doc.</i> ds DU CANGE, s.v. <i>macula</i>²); 2. 1298 hérald. (<i>Acte</i>, Richel. Blancs-Manteaux 73a, fol. 300 v^o ds GDF.); 3. minér. a) 1690 «variété de pierre dont les cristaux se présentent en forme de croix ou de losange» (FUR.: macles ... qui sont une espece de caillou, qui estant coupeez en deux, représentent la figure marquée sur leurs [ceux de la maison de Rohan] Escus); b) 1765 «association de deux ou plusieurs cristaux de même espèce, formant une croix» (<i>Encyclop.</i>). Orig. obsc. Peut-être, malgré les difficultés phonét. soulevées par EWFS², de l'a. b. frq. *<i>maskila</i>, dimin. de <i>maska</i> «maille»; cf. le m. néerl. <i>masche, maesche</i> «maille, filet» et le dimin. <i>maschel</i> (cf. DE VRIES <i>Nederl.</i>); l'a. h. all. <i>nāsa</i> «<i>id.</i>»; all. <i>Masche</i> «maille». Cf. FEW t. 16, p. 540a et BARB. <i>Misc.</i> 14, pp. 101-102.</p>
	<p>MACLER², verbe trans. 1765 (<i>Encyclop.</i>: lorsque le verre est devenu cordeli, on prend le fer à macler, on le chauffe, et l'on travaille à mêler le verre dur avec celui qui est plus mol). Orig. obsc. Peut-être empr. au m. holl. *<i>maschelen</i>, dimin. de <i>maschen</i> «mélanger, mêler» (de l'a. b. frq. *<i>mascan</i> «<i>id.</i>, remuer»;</p>

	cf. le m. b. all. <i>mâschen</i>); cf. aux XVI ^e et XVII ^e s., le holl. et le flam. <i>misschelen</i> (de <i>misschen</i>) et le m. holl. <i>menghelen</i> « <i>id.</i> », du holl. <i>menghen</i> . Cf. BARB. Misc. 14, p. 104.
	MACLOTTE, subst. fém. 1910 «contre-danse» (APOLLINAIRE, <i>loc. cit.</i>). Mot wallon (Ardenne, Hesbaye), attesté en 1780 (sous les formes <i>maclote</i> et <i>mat(e)lote</i>) par le poète liégeois J. J. Hanson (cf. PIRON ds <i>Mél. Bruneau</i> , p. 202); issu par altération du fr. <i>matelote</i> « <i>id.</i> » (v. ce mot), lui-même dér. de <i>matelot</i> *, cette danse étant pratiquée surtout par les matelots (cf. FEW t. 16, p. 543b; PIRON, <i>loc. cit.</i> et HAUST, s.v. <i>makelote</i>).
	MACRE, subst. fém. 1542 (GESNER, <i>Catalogus plantarum latine graece germanice et gallice</i> , p. 132 d'apr. FEW t. 21, p. 176a). Orig. inc.; cf. FEW t. 21, p. 176a et 176b, note 1.
	MACREUSE, subst. fém. 1. 1642 zool. «sorte de canard sauvage» (OUDIN <i>Fr.-Ital.</i>); 2. 1893 bouch. (DG). Altération, par substitution de suff., du norm. <i>macrolle</i> «foulque noire» (vers 1300 [date du ms.], <i>Caresme et Charnage</i> , éd. G. Lozinski, p. 181, 7), <i>macroule</i> «diable de mer» (1555, BELON ds GDF.). <i>Macrolle</i> est prob. empr., malgré la date tardive des attest. en germ. par rapport à celles du gallo-roman, soit du frison <i>markol</i> «poule d'eau» (XVII ^e s. ds FEW t. 16, p. 525b), soit du néerl. septentrional <i>meerkol</i> , var. de <i>meerkot</i> (de la même famille que l'angl. <i>coot</i> : 1382 ds NED). La forme <i>macr-</i> au lieu de <i>marc-</i> , s'explique par le déplacement du <i>r</i> à l'intérieur du mot (cf. aussi 1554, <i>marquerolle</i> ds POPPE, p. 49). Comme terme de bouch., prob. p. compar. avec la <i>macreuse</i> , admise au XVII ^e s. parmi les aliments autorisés les jours d'abstinence (v. BL.-W. ¹⁻⁵).
10	MADRAGUE, subst. fém. 1679 (COLBERT, <i>Inst. aux lieuten. d'amirauté</i> ds DG). Empr. à l'hispano-arabe madrabu « <i>id.</i> » (dernier tiers du XIV ^e s., LOPEZ DE AYALA, <i>Rimado de Palacio</i> ds COR., s.v. <i>almadraba</i>), aussi «lieu, endroit où l'on frappe», de l'ar. madrabu de mêmes sens, lui-même dér. de la racine ḍ-r-b «battre», les thons capturés dans les madragues étant assommés.
	Madragueur, subst. masc. 1679 (COLBERT, <i>Inst. aux lieuten. d'amirauté</i> ds DG). Empr. à l'hispano-arabe madrabu « <i>id.</i> » (dernier tiers du XIV ^e s., LOPEZ DE AYALA, <i>Rimado de Palacio</i> ds COR., s.v. <i>almadraba</i>), aussi «lieu, endroit où l'on frappe», de l'ar. madrabu de mêmes sens, lui-même dér. de la racine ḍ-r-b «battre», les thons capturés dans les madragues étant assommés.
	MADRE, subst. masc. <i>Ca</i> 1190 <i>henap de madre</i> (BÉROUL, <i>Tristan</i> , éd. E. Muret ⁴ , 3300). De l'a. b. frq. <i>*maser</i> «excroissance rugueuse de l'érable», qui correspond à l'a. h. all. <i>masar</i> « <i>id.</i> », m. néerl. <i>maser</i> , a. scand. <i>mösur</i> «érable». Au Moy. Âge, le madre, c'est-à-dire le coeur et la racine des différents bois (cf. LABORDE, p. 371), était employé pour la fabrication des vases à boire, si bien que <i>madre</i> a pris le sens de «vase à boire» (<i>ca</i> 1200, <i>Aiol</i> , 4014 ds T.-L.) et a fini par désigner les pierres précieuses (agate, onyx) dont on faisait les coupes (cf. FEW t. 16, 539a).
	MADRÉ, -ÉE, adj. 1. XV ^e s. [ms.] «tacheté, veiné» (CUVELIER, <i>Chronique de Bertrand Du Guesclin</i> , éd. E. Charrière, t. 2, p. 211, var. du vers 19519: hanaps d'or et d'argent et de madre madré); 2. a) 1591 «qui est malin, rusé» (<i>L'Estoile</i> d'apr. DAUZAT 1938, <i>Suppl. chronologique</i>); b) 1664 subst. «malin, rusé» (CHEVALIER, <i>Amour de Calotin</i> , II, 2 ds BRUNOT t. 4, p. 258). Dér. de <i>madre</i> *; suff. -é*. Sens 2, p.

	compar. de l'aspect varié du bois madré avec la variété des ressources d'un esprit rusé.
	<p>MAELSTROM, subst. masc.</p> <p>1. 1840 <i>maelstrom</i> «courant tourbillonnaire marin» (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 2. 1856 au fig. (FLAUB., <i>Corresp.</i>, p. 216: c'est un maelstrom de platitudes). Emploi comme nom commun de <i>Maelstrom</i>, nom d'un tourbillon situé près de la côte norvégienne (1765, <i>Encyclop.</i>), empr. au holl. <i>Maelstrom</i> «<i>id.</i>» (1595 ds <i>NED</i>), lui-même composé de <i>mal-</i> (var. du holl. <i>wall</i> «tourbillon») et de <i>strøm</i> «courant» (<i>cf.</i> FALK-TORP et HELLQUIST, <i>Svensk etymologisk Ordbok</i>, s.v. <i>malströmmen</i>).</p>
15	<p>MAFFLU, -UE, adj.</p> <p>1668 <i>maflu</i> «qui a des joues rebondies, joufflu» (LA FONTAINE, <i>Fable</i>, III, 17). Issu, par substitution de suff., de <i>maflé</i> «<i>id.</i>» (1666, [éd.] FURETIÈRE, <i>Roman bourgeois</i>, 287), part. passé de <i>mafler</i> «manger beaucoup» (1642, OUDIN, <i>Seconde part. des Recherches ital. et françoises</i>) lui-même empr. au néerl. <i>maffelen</i> «remuer les mâchoires, mâchonner».</p>
	<p>MAGOT¹, subst. masc.</p> <p>1. 1476 <i>magos</i> plur. «sorte de singe» (JEAN MOLINET, <i>Temple de Mars</i>, 106 ds <i>Faictz et dictz</i>, éd. N. Dupire, t. 1, p. 69: Girafes, magos, satirins); 2. a) 1517 <i>magos</i> sens incertain «homme laid»? (<i>Fragments d'une sottie à six personnages par Maître Georges</i>, 40 ds E. PICOT, <i>Recueil gén. des sotties</i>, t. 2, p. 257: An depit de villeyns magos); b) 1542-49 «magot (singe) [pris ici comme modèle de laideur]» (MARGUERITE DE NAVARRE, <i>Heptameron</i>, éd. M. François, 3^e journée, 27^e nouvelle, p.222: en riant avecq une douleur de visaige semblable à ung grand magot); 1610 «homme laid» (P. DE L'ESTOILE, <i>Journal</i>, éd. G. Brunet, t.10, p.301: On apeloit cest homme «le Magot de la Cour»); 3.1698 <i>magau</i> «figurine de porcelaine» (G. DAUTEL, <i>Inventaire de l'abbé d'Effiat</i> ds HAVARD: deux gros rouleaux de pourcelaine à magaux); 1733 <i>magot</i> (VOLTAIRE, <i>Temple du goût</i>, p.67). De <i>Magog</i>, <i>Magos</i>, nom associé à <i>Gog</i>, <i>Gos</i> dans les légendes et romans du Moyen Âge pour désigner des peuples barbares, souvent représentés comme des êtres horribles, ou leurs chefs (<i>cf.</i> p. ex. mil. XII^es. <i>Alexandre</i>, 873 in Elliott Monographs, t.1, p.45; <i>ibid.</i> 9327, p.433; 1180-90 <i>Alexandre II</i>, 2892 in Elliott Monographs, t.2, p.138; ca 1306, JEAN DE JOINVILLE, <i>Vie de St Louis</i>, éd. N. L. Corbett, §473; 1461 <i>Menus propos</i>, 330 ds E. PICOT, <i>Recueil gén. des sotties</i>, t.1, p.92: Ce sont terribles creatures Que ceulx de <i>Gotz</i> et de <i>Magotz</i>; Ilz ont les rains dessus le dos, Et si ont tous chacun deux testes; v. ENCORE MEYER, <i>Alexandre le Grand ds la litt. fr. du Moy. Âge</i>, t.2, pp.386-388 et FLUTRE <i>Table</i>). Ces noms sont tirés de la Bible: ds <i>Ézéchiel</i>, 38 et 39, <i>Gog</i> est le nom du roi du pays de <i>Magog</i>, en Asie Mineure, qui devait venir à la tête de nombreuses armées pour détruire Jérusalem et la Terre Sainte; ds <i>l'Apocalypse</i> 20, 7-10, <i>Gog</i> et <i>Magog</i> désignent des peuples conduits par Satan contre Jérusalem.</p>
	<p>MAGOT², subst. masc.</p> <p>1. Ca 1440 <i>macaux</i> plur. «sacs» (MONSTRELET, <i>Chronique</i>, éd. L. Douët-d'Arcq, t. 4, p. 411); 1549 <i>macault</i>, <i>magault</i> «poche, besace» (EST.); 2. 1640 <i>magot d'argent</i> (OUDIN <i>Curiositez</i>, p. 314: quantité d'argent caché en quelque lieu). Orig. incertaine. Peut-être altération obscure de l'anc. subst. <i>mugot</i> «trésor caché» (1423 ds <i>GDF.</i>), même mot que l'a. fr. <i>musgot</i>, <i>musgode</i>, <i>musjoe</i> «provision de vivres» (ca 1050, <i>musgode</i>, <i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 254), lui-même prob. d'un germ. *<i>musgauda</i> (v. <i>mijoter</i>).</p>
	<p>MAGUEY, subst. masc.</p> <p>1690 (FUR.). Empr. à la lang. des Arawaks de Haïti comme le témoigne Hernan Cortés en 1520 ainsi que certains aut. esp. de la seconde moitié du XVI^e s. (<i>cf.</i> FRIED., p. 366). On trouve en outre une attest. du mot dans un texte lat. de 1515 de Pierre Martyr (<i>ibid.</i>, p. 365).</p>

	<p>MAHONIA, subst. masc. 1823 (<i>Dict. des sc. nat.</i>, t. 28, p. 83). Mot créé en l'honneur du jardinier amér. B. Mac <i>Mahon</i> [1755-1816]; suff. lat. sc. <i>-ia*</i>.</p>
20	<p>MAILLAGE¹, subst. masc. 1. 1908 «dimension des trous d'une grille» (RATÉL, <i>Prépar. mécan. minerais</i>, p. 211); 2. 1960 «densité d'un réseau» (DEFERT, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>mailler*</i>; suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>MAILLAGE², subst. masc. 1931 (<i>Lar. 20^e</i>). Dér., en <i>-age*</i>, de l'a. verbe <i>mailler</i> «frapper à coups de maillet» (<i>ca</i> 1165, BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 10653 ds T.-L.) qui s'est maintenu dans les parlers du Nord, de l'Ouest et du Centre de la France (<i>cf. FEW</i> t. 6, 1, p. 118a) et qui est dér. du subst. <i>mail</i> «maillet, marteau», v. ce mot. On note déjà <i>maillage</i> «action de battre avec un maillet» en 1775 (LALANDE, <i>Tanneur</i> ds <i>DG</i>).</p>
	<p>MAILLE¹, subst. fém. A. 1. Fin <i>xii^e</i> s. «taie (dans l'œil)» (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1); 2. fin <i>xii^e</i>-début <i>xiii^e</i> s. «moucheture sur le plumage d'un oiseau» (<i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, V, 186, p. 242: maile del ostur); 3. 1704 bot. (<i>Trév.</i>: se dit de l'œil d'où sort le fruit des melons et des concombres). B. 1. a) Fin <i>xii^e</i> s. «petit anneau en métal qui forme le tissu d'une armure» (RASCHI, <i>loc. cit.</i>: maille [de cuirasse]); <i>ca</i> 1100 (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 1329: osberc dunt la maile est menue); b) 1410 «anneau d'une chaîne» (Doc. ds GAY, <i>s.v. chaîne</i>: chesne de fer ... où il a 28 mailles de fer); 2. fin <i>xii^e</i> s. «chacune des petites boucles de matière textile dont l'entrelacement forme un tissu lâche» (BÉROUL, <i>Tristan</i>, éd. E. Muret⁴, 3726); 3.a) 1216 «trou formé par chaque maille» (GUILLAUME LE CLERC, <i>Fergus</i>, 175, 17 ds T.-L.: ne voliés Que l'anguille passast la maille); b) 1690 «ouverture que l'on laisse dans un treillis de fer» (FUR.). Du lat. <i>macula</i>, proprement «tache» et par la suite «maille de filet». Le sens de «tache», rare dans l'anc. lang. (<i>xii^e</i>-<i>xvi^e</i> s. ds <i>FEW</i> t.6, 1, p.12b), s'est exclusivement maintenu dans quelques emplois techniques et a été évincé par celui de «boucle de fil servant à faire un tissu» (<i>cf.</i> aussi, en parlant d'une cotte, l'a. prov. <i>malla</i>: <i>ca</i> 1060, <i>Chanson de Sainte Foy</i>, éd. E. Hoepffner, 583).</p>
	<p>MAILLE², subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1130 numism. (<i>Lois de Guillaume le Conquérant</i>, éd. J. E. Matzke, p.5, § 1); 2. <i>ca</i> 1135 <i>ne pas valeir maaille</i> «ne rien valoir» (<i>Couronnement de Louis</i>, éd. Y. G. Lepage, rédaction AB, 2409); 3.a) 1) 1174 <i>ne porter maaille ne denier</i> «n'avoir pas le sou» (GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, 4453 ds T.-L.); 2) 1736 <i>n'avoir ni sou ni maille</i> (MARIVAUX, <i>Télémaque travesti</i>, p. 121); b) 1616 <i>avoir maille à départir (avec qqn)</i> «avoir un différend» (A. DE MONTLUC, <i>La Comédie des Proverbes</i> ds <i>Anc. Théâtre Français</i>, t. 9, p. 50); 1655 <i>avoir maille à partir</i> [«à partager»] (MOLIÈRE, <i>Etourdi</i>, I, 7). Du lat. médiév. <i>medalia</i> «demi-setier» (<i>ix^e</i> s. ds <i>CGL</i> t. 1, p. 299; <i>cf. aussi Nov. Gloss.</i>), issu par dissimilation de <i>*medialia</i>, plur. neutre pris comme fém. sing. de l'adj. <i>*medialis</i> «qui se trouve au milieu», lui-même dér. de <i>medius</i> «demi» (<i>cf.</i> aussi l'ital. <i>medaglia</i>, l'esp. <i>meaja</i>, cat. <i>malla</i>, au sens de «monnaie»). <i>Cf.</i> la forme latinisée <i>mailla</i> (1082-1106, Angers ds <i>Nov. Gloss.</i>).</p>
	<p>MAILLÉ, -ÉE, adj. V. <i>mailler</i></p>
25	<p>MAILLER, verbe A. Part. passé et adj. 1. a) 1160 «formé d'une cotte de mailles» (<i>Enéas</i>, éd. J. J. Salverda de Grave, 4416: li halbers fu... menu maillié); b) 1576 [éd.] «armé d'une cotte de mailles» (BODIN,</p>

	<p><i>Les Six livres de la République</i>, p. 499); c) 1765 <i>poisson maillé</i> «poisson pris dans les mailles du filet» (<i>Encyclop.</i> t. 14, p. 220a, aussi <i>se mailler</i>); 2. 1376 «tacheté (des oiseaux)» (<i>Modus et Ratio</i>, 114, 69 ds T.-L.); 3. 1751 mar. <i>bonnette maillée</i> (<i>Encyclop.</i> t. 2, s.v. <i>bonnette</i>). B. Verbe trans. 1. 1611 «armer d'une cotte de mailles» (COTGR.); 2. 1831 mar. «lacer» (WILL.). C. Verbe intrans. 1. 1680 «faire des mailles de filets» (RICH.); 2. 1690 «commencer à avoir des mouchetures (des perdreaux)» (FUR.); 3. 1721 bot. (<i>Trév.</i>, avec citat. d'aut.). Dér. de <i>maille</i>¹*; dés. -er.</p>
	<p>MAILLET, subst. masc. 1. Vers 1190 «heurtoir» (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, IX, 8882); 2. a) ca 1230 «espèce de marteau» (VILLARD DE HONNECOURT, éd. H. R. Hahnloser, 1972, § 9); b) 1879 <i>maillet de croquet</i> (PAILLERON, <i>Âge ingrat</i>, II, 1, p. 56); 3. 1306 «espèce d'arme contondante» (GUILLAUME GUIART, <i>Royaux Lignages</i>, éd. Wailly et Delisle, 19809). Dér. de <i>mail</i>*; suff. -et*.</p>
	<p>Mailletage, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1771 «surface du doublage de la carène d'un vaisseau recouverte de clous» (<i>Trév.</i>), b) 1840 «opération qui consiste à garnir de clous» (<i>Ac. Compl.</i> 1842); de <i>mailleter</i>, suff. -age*.</p>
	<p>MAILLETER, verbe trans. 1. Ca 1500 [éd.] «frapper à coups de maillet» (GUILLAUME DE DEGULLEVILLE, <i>Trois Pelerin.</i>, f^o 13d, Impr. Inst. ds GDF., correspond au vers 2073 du <i>Pelerinage de vie humaine</i>, éd. J. J. Stürzinger); 2. 1771 mar. (<i>Trév.</i>). Dér. de <i>maillet</i>*; dés. -er.</p>
	<p>Mailleton, subst. masc. 1. Vers 1190 «heurtoir» (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, IX, 8882); 2. a) ca 1230 «espèce de marteau» (VILLARD DE HONNECOURT, éd. H. R. Hahnloser, 1972, § 9); b) 1879 <i>maillet de croquet</i> (PAILLERON, <i>Âge ingrat</i>, II, 1, p. 56); 3. 1306 «espèce d'arme contondante» (GUILLAUME GUIART, <i>Royaux Lignages</i>, éd. Wailly et Delisle, 19809). Dér. de <i>mail</i>*; suff. -et*.</p>
30	<p>Mailleur, -euse, subst. 1^{res} attest. a) subst. masc. α) 1550 «ouvrier qui fait des cottes de mailles» (<i>Arch. de Simancas</i> ds GAY), β) 1769 «personne qui confectionne des filets» (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité général des pêches maritimes</i>, t. 16, p. 10), b) subst. fém. 1902 «roue de cueillage d'un métier à tricoter» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>mailler</i>, suff. -eur²*.</p>
	<p>Maillore, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1671 fauconn. (POMEY), b) 1859 terme de forestier (NANQUETTE, <i>Exploitation, Débit et estimation des bois</i>, p. 217); de <i>maille</i>¹, suff. -ure¹*.</p>
	<p>MAILLOCHE¹, subst. fém. I. 1. 1409 «gros maillet de bois» (A.N. JJ 163, pièce 487 ds GDF. <i>Compl.</i>: mailloche a tonnelier); 1803 «masse de fer» (BOISTE); 2. 1873 mus. (<i>Lar. 19^e</i>); 3. 1962 chauss. (<i>Lar. encyclop.</i>). II. 1929 «brutalité» (d'apr. ESN.). I dér. de <i>mail</i>*; suff. -oche*. II déverbal de <i>maillocher</i> au sens de «frapper avec une mailloche».</p>
	<p>MAILLOCHE², adj. 1916 «gros» (d'apr. ESN.). Peut-être de <i>maillé</i> (part. passé de <i>mailler</i> «frapper à coups de maillet»), au sens de «robuste, solide» dans les parlers de l'Ouest (1908, <i>Glossaire des patois et des parlers d'Anjou</i>, éd. A. J. Verrier et R. Onillon). Cf. <i>FEW</i> t. 6, 1, p. 118a et ESN.</p>

	<p>MAILLOCHER, verbe trans. 1969 (<i>Chauss.</i>). Dér. de <i>mailloche</i>¹ au sens 3; dés. <i>-er</i>. On note aussi les sens de «frapper» dans l'Ouest de la France, et «tuer avec une mailloche» dans le Centre et la Bourgogne (v. <i>FEW</i> t. 6, 1, pp. 117b-118a) ainsi que de nombreux emplois fig. et le sens de «travailler» (1881, RIGAUD, <i>Dict. arg. mod.</i>; déjà «élaborer» en 1793 ds BRUNOT t. 10, p. 204), issu prob. du sens propre de «enfoncez avec une mailloche».</p>
35	<p>MAILLON, subst. masc. 1. 1542 «anneau d'une chaîne» (<i>Inv. de la Sainte Chapelle des Ducs de Savoie</i>, 47 ds DELB. <i>Notes mss</i>); 2. a) 1632 [éd.] «noeud» (MOREL, <i>Petit Thresor de mots françois</i> ds GDF.); b) 1831 mar. «noeud coulant pour saisir un objet dans l'eau» (WILL.). Dér. de <i>maille</i>^{1*}; suff. <i>-on</i>^{1*}.</p>
	<p>MAILLOT, subst. masc. I. 1. 1538 «pièce de toile ou d'étoffe dont on enveloppe le corps des nouveau-nés» (EST., <i>s.v. cunabula</i>); 2. a) 1547 <i>depuis son maillot</i> «depuis la première enfance» (AMYOT, <i>Histoire aethiopique de Heliodorus...</i>, f^o 149 r^o); b) 1559 <i>enfant de maillot</i> «enfant au maillot» (ID., <i>Daphnis et Chloé</i>, L. IV, 74 v^o ds HUG.); 1688 <i>maillot</i> subst. «nouveau-né» (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Correspondance, Lettre du 22 nov.</i>, éd. R. Duchêne, t. 3, p. 404). II. 1. a) <i>Ca</i> 1820 «espèce de caleçon ou de pantalon que les danseurs mettent pour paraître au théâtre» (TALMA, <i>Mémoires</i> d'apr. <i>FEW</i> t. 6, 1, p. 55a); b) 1959 <i>maillot académique</i> (BOURGAT, <i>Technique danse</i>, p. 26); 2. 1841 «vêtement souple qui moule le corps» (BALZAC, <i>Fausse maîtr.</i>, p. 36); 3. a) 1883 «vêtement collant qui couvre le haut du corps» (ROLLINAT, <i>Névroses</i>, p. 64); b) 1892 <i>maillot de corps</i> (BAUDRY DE SAUNIER, <i>Cycl.</i>, p. 368); c) 1919 <i>maillot jaune</i> (<i>L'Auto</i>, 19 juill., p.3); 4. 1908 <i>maillot</i> «costume de bain» (COLETTE, <i>Vrilles de la vigne</i>, p.232 ds ROB.). I issu par substitution de suff. à l'a. et m. fr. <i>mailloel</i>, <i>mailloel</i> «<i>id.</i>» (1278 <i>mailluel</i>, SARRAZIN, <i>Ham</i>, éd. A. Henry, 2334), lui-même dér. de <i>maille</i>^{1*} p. anal. de forme des bandes lacées du maillot avec les mailles entrelacées (plutôt que dér. régr. de <i>mailloler</i> «emmailloter» [v. <i>mailloter</i>]); cf. aussi, avec d'autres suff. les subst. <i>malleil</i> et <i>maillon</i> (v. GDF. et T.-L.). II peut-être issu, p. ext. de sens, de <i>maillot</i> I, avec une possible infl. du nom de Maillot, qui aurait été bonnetier à l'Opéra de Paris au xviii^e s. et qui aurait (d'apr. le témoignage de Talma) inventé ce vêtement. Cf. <i>FEW</i> t.6, 1, p.55a.</p>
	<p>Mailloter, verbe trans. 1^{re} attest. 1424 «emmailloter» (<i>Arch. JJ 172</i>, pièce 430 ds GDF); de <i>maillot</i> au sens 1, dés. <i>-er</i>. En outre <i>mail(l)oter</i> «<i>id.</i>», de la fin du xi^e s. à la fin du xiii^e s. (cf. <i>FEW</i> t. 6, 1, p. 16a).</p>
	<p>MAILLOTIN, subst. masc. 1. a) 1480 «nigaud» d'apr. l'éditeur (GUILLAUME COQUILLART, <i>Droitiz nouveaulx</i>, 2258 ds <i>Œuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p. 241), attest. isolée; b) 1552 hist. (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, chap. XXXVI, p. 163, ligne 73: les Parisiens avecques leurs mailletz «dont feurent surnommez Maillotins»); 2. 1690 «arme semblable au maillet» (FUR.); 3. 1791 «pressoir à olives» (SCHWAN, <i>Nouv. dict. de la langue française et allemande</i>, t. 3). Dér. de l'a. subst. <i>maillot</i>, au sens de «espèce d'arme contondante» (<i>ca</i> 1200 ds T.-L.; encore attesté dans certains dial. ; cf. <i>FEW</i> t.6, 1, p.117a), var., par substitution de suff., de <i>maillet</i>*; suff. <i>-in</i>*. Les émeutiers qui se révoltèrent, sous Charles VI (fév. 1382), contre le nouvel impôt direct, furent d'abord appelés <i>Maillets</i> (1382, <i>Chronique de Jean II et Charles V</i>, éd. R. Delachenal, t.3, p.13, v.note 1; aussi 1382 et 1383 ds DU CANGE, <i>s.v. malleti</i>) parce qu'ils s'armèrent de maillets de plomb, qu'ils prirent dans l'Arsenal de la place de Grève où ils étaient entreposés (cf. 1382, <i>Chronique de Jean II et Charles V</i>, t.3, p.12; aussi 1382, <i>Chronographia regum francorum</i>, éd. Moranvillé, t.3, p.23 et fin xiv^e s., E. DESCHAMPS, <i>Œuvres complètes</i>, G. Raynaud, t.3, pp.139-140).</p>

	<p>MAILLE¹, subst. fém.</p> <p>A. 1. Fin XI^e s. «taie (dans l'œil)» (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1); 2. fin XII^e-début XIII^e s. «moucheture sur le plumage d'un oiseau» (<i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, V, 186, p. 242: maile del ostur); 3. 1704 bot. (<i>Trév.</i>: se dit de l'œil d'où sort le fruit des melons et des concombres). B. 1. a) Fin XI^e s. «petit anneau en métal qui forme le tissu d'une armure» (RASCHI, <i>loc. cit.</i>: maille [de cuirasse]); <i>ca</i> 1100 (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 1329: osberc dunt la maile est menue); b) 1410 «anneau d'une chaîne» (Doc. ds GAY, s.v. <i>chaîne</i>: chesne de fer ... où il a 28 mailles de fer); 2. fin XII^es. «chacune des petites boucles de matière textile dont l'entrelacement forme un tissu lâche» (BÉROUL, <i>Tristan</i>, éd. E. Muret⁴, 3726); 3.a) 1216 «trou formé par chaque maille» (GUILLAUME LE CLERC, <i>Fergus</i>, 175, 17 ds T.-L.: ne voliés Que l'anguille passast la maille); b) 1690 «ouverture que l'on laisse dans un treillis de fer» (FUR.). Du lat. <i>macula</i>, proprement «tache» et par la suite «maille de filet». Le sens de «tache», rare dans l'anc. lang. (XII^e-XVI^es. ds <i>FEW</i> t.6, 1, p.12b), s'est exclusivement maintenu dans quelques emplois techniques et a été évincé par celui de «boucle de fil servant à faire un tissu» (<i>cf.</i> aussi, en parlant d'une cotte, l'a. prov. <i>malla</i>: <i>ca</i> 1060, <i>Chanson de Sainte Foy</i>, éd. E. Hoepffner, 583).</p>
40	<p>Maillure, subst. fém.</p> <p>1^{res} attest. a) 1671 fauconn. (POMEY), b) 1859 terme de forestier (NANQUETTE, <i>Exploitation, Débit et estimation des bois</i>, p. 217); de <i>maille</i>¹, suff. <i>-ure</i>^{1*}.</p>
	<p>MAINT, MAINTTE, adj. indéf. et pron. indéf. plur.</p> <p>A. Adj. 1. 1121-34 + subst. sing. (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, éd. E. Walberg, 27: en mainte guise); <i>ca</i> 1135 + subst. plur. (<i>Couronnement Louis</i>, éd. Y. G. Lepage, réd. AB, 88); 2. <i>ca</i> 1140 <i>meinte feiz</i> (<i>Pèlerinage Charlemagne</i>, éd. G. Favati, 510); <i>ca</i> 1195 <i>maintes feiz</i> (AMBROISE, <i>Guerre sainte</i>, 1050 ds T.-L.); 3. 1577 <i>maint et maint</i> + subst. (PH. DESPORTES, <i>Les Amours de Diane</i>, II, XIII, 2, éd. V. E. Graham, t.2, p.212). B. Pron. 1. <i>ca</i> 1165 (BENOÎT DE SAINTE-MAURE, <i>Troie</i>, 7104 ds T.-L.: Le jor i perdi mainz le chief); 2. 1181-90 <i>maintes</i> et <i>maint</i> (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Conte du Graal</i>, éd. F. Lecoy, 4784: por lui plorent maintes et maint). Prob. du germ. *<i>manigipô-</i> «grande quantité» (<i>cf.</i> le m. néerl. <i>menichte</i> «foule, grand nombre», néerl. <i>menigte</i> «<i>id.</i>», m. b. all. <i>mennichte</i> «quantité», ags. <i>menigdu</i>, dan. <i>maengde</i>), devenu adj. par suite de son emploi fréquent devant des subst. Pour l'étude détaillée du mot, v. G. TILANDER, <i>Maint</i> (bbg), C. A. ROBSON, <i>Maint</i> (bbg.) et F.LECOY ds <i>St. neophilol.</i> t.28, 1956, pp.76-78</p>
	<p>MAÏS, subst. masc.</p> <p>[<i>Ca</i> 1525 <i>maiz</i> «sorte de plante céréale», cité comme mot indigène (A. FABRE, <i>Le Voyage et navigation faict par les Espaignolz es Isles Mollucques</i> [trad. de l'ouvrage ital. de Pigafetta] ds ARV., p. 309)]; 1533 <i>maizi</i> (MARTYR D'ANGHIERA, <i>Extraict ou recueil des Isles nouvellement trouvees en la grand mer Oceane</i> Décade I, fol. 4b [trad. de l'ital.] ds KÖNIG, p. 132); 1568 <i>mais</i> (FUMÉE, <i>Hist. Gen. des Indes occ.</i>, fol. 223a [trad. de l'ouvrage esp. de F. Lopez de Gomara], <i>ibid.</i>, p. 132). Empr., par l'intermédiaire de l'esp. <i>maiz</i> «<i>id.</i>», au taino [arawak d'Haïti] où le mot a dû avoir la forme <i>mahiz</i> (<i>cf.</i> 1555, POLEUR, <i>Histoire naturelle et générale des Indes...</i> fol. 102b [trad. de l'ouvrage castillan d'Oviedo] ds KÖNIG, pp. 132-133). Le mot est déjà att. en lat. en 1493 et en esp. en 1500 (<i>cf.</i> FRIED., p. 368).</p>
	<p>MAKEMONO, MAKIMONO, subst. masc.</p> <p>1893 <i>makimono</i> (<i>Catalogue de peintures et d'estampes japonaises</i>, XI ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); 1931 <i>makemono</i> (<i>Lar.</i> 20^e). Mot japonais (composé de <i>maki</i> «rouler» et de <i>mono</i> «chose») désignant une peinture sur soie ou sur papier, beaucoup plus large que haute. Déjà att. en 1882 sous la forme <i>makimono</i>, en angl. (<i>cf.</i> <i>NED Suppl.</i>²).</p>

	<p>MALAGA, subst. masc. 1. 1761 «vin liquoreux de la région de Malaga» (ROUSSEAU, <i>La Nouvelle Héloïse</i>, t. 4, p. 47); 2. 1873 «raisin sec de malaga» (<i>Lar.</i> 19^e). Emploi comme nom commun de <i>Malaga</i> [province d'Andalousie].</p>
45	<p>MALLE-POSTE, subst. fém. 1793 (<i>Décret ds Fr. mod.</i> t. 22 (1954), p. 305). Comp. des subst. <i>malle*</i> et <i>poste*</i>.</p>
	<p>Malletier, -ière, subst. 1^{re} attest. 1373 (PROST, <i>Inventaires mobiliers des Ducs de Bourgogne</i>, t. 1, p. 339); de <i>mallette</i>, suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>MALLETTE, subst. fém. 1294 <i>malette</i> « petite malle » (<i>Miracles St Eloi</i>, éd. Peigné-Delacourt, p. 29a). Dér. de <i>malle*</i>; suff. <i>-ette(-et*)</i>.</p>
	<p>MALLIER, subst. masc. A. Adj. 1240-80 <i>malier</i> « qui sert au transport » (BAUDOIN DE CONDÉ, <i>Dits et Contes</i>, 58, 344 ds T.-L.). B. Subst. ca 1500 [éd.] « cheval qui porte la malle » (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, <i>Trois Pèlerinages</i>, f^o 60d, Impr. Inst. ds GDF., correspond au vers 9785 du <i>Pèlerinage de Vie Humaine</i>, éd. J. J. Stürzinger). Dér. de <i>malle*</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>MAMBO, subst. masc. 1951 (<i>L'Aurore-France libre</i>, 14 mai, p. 5b). Mot hispano-amér. (v. <i>Webster</i>). Déjà en 1948 en angl. (v. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
50	<p>MANADE, subst. fém. 1877 (A. DAUDET, <i>Nabab</i>, p. 214). Empr. au prov. <i>manado</i> « troupeau de chevaux ou de taureaux sauvages » (1859, MISTRAL, <i>Mireio</i>, chant XII, éd. R. Berenguié, p. 465 : dins uno grand <i>manado</i>), dér. de <i>mano</i> « main »; du lat. <i>manus</i>, v. <i>main</i> et signifiant proprement « ce que la main peut contenir, poignée »; d'où l'a. fr. <i>manée</i>, l'a. prov. <i>manada</i> « poignée » (cf. E. LEVY <i>Prov.</i>, RAYN. t. 4, p. 141 et PANSIER) et encore, avec ce même sens, <i>manado</i> dans certains parlers méridionaux (MISTRAL, <i>ibid.</i>, chant IX, p. 336).</p>
	<p>Manadier, subst. masc. 1^{re} attest. 1955 (<i>Mét.</i>); de <i>manade</i>, suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>MANDARIN¹, subst. masc. et adj. 1. a) 1581 subst. «conseiller d'un roi, ministre» (S. GOULART, <i>Histoire du Portugal...</i>, p. 546 [trad. de l'ouvrage lat. de J. Osorius et Lopez de Castagnède] ds KÖNIG, p. 135, v. aussi note 5); b) 1604 [éd.] «haut fonctionnaire chinois, indochinois ou coréen» (LE LOYER, <i>IV Livres des spectres...</i>, p. 495); c) fig. ♣ 1830 «lettré influent» (LAMART., <i>Corresp. gén.</i>, juin ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); ♣ 1852 <i>mandarin de l'Institut</i> (HUGO, <i>loc. cit.</i>); 2. 1603 «langue littéraire chinoise» (LA BORIE, <i>Histoires des Indes</i>, p.324: De cestuy-là [le Mandarin] usent les Courtisans, Secrétaires et Jurisconsultes, Juges et Magistrats); 1697 adj. <i>langue Mandarine</i> (LE COMTE, <i>Nouv. Mém. sur l'état prés. de la Chine</i>, t.1, p.333 ds KÖNIG, <i>s.v. thé</i>, p. 204); 3. 1872 adj. <i>canard mandarin</i> (LITTRÉ <i>Add.</i>). Empr. au port. <i>mandarim</i>, où le mot s'appliquait aux hauts fonctionnaires de Malaisie, de Chine et d'Annam (1514, <i>mandarin</i> ds DALG.), lui-même empr., avec altération d'apr. <i>mandar</i> «mander, ordonner» (du lat. <i>mandare</i>, v. <i>mander</i>), au malais <i>mantari</i> «conseiller du roi, ministre», empr.</p>

	<p>au sanscrit <i>mantrin</i> «conseiller d'État». L'emploi de <i>mandarin</i>, pour désigner le canard, peut s'expliquer, soit par une extension de l'emploi de <i>mandarin</i> à tout ce qui est chinois, soit par une allusion à la richesse des couleurs des tuniques des mandarins, ce canard étant remarquable par la beauté de son plumage. Cf. <i>FEW</i> t.20, p.104b.</p>
	<p>MANDARIN², subst. masc. 1931 (PAGNOL, <i>loc. cit.</i>). Forme masc. de <i>mandarine</i>*, cet apéritif étant préparé avec ce fruit.</p>
	<p>MANDARINAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1776 «qui appartient au mandarin, qui a le caractère du mandarin» (VOLTAIRE, <i>Lettres chinoises, indiennes</i>, p. 44: dédain mandarinal pour le commerce); 2. 1948 [éd.] «qui relève du mandarinat universitaire ou politique» (LYAUTEY, <i>Paroles d'action</i>, Lettre du 19 févr. 1900 [non att. ds l'éd. de 1927], p. 5: esprit mandarinal). Dér. du rad. de <i>mandarinat</i>*; suff. -al*.</p>
55	<p>MANDARINAT, subst. masc. 1. 1700 «dignité de mandarin» (LE GOLIEN, <i>Histoire des Iles Mariannes, nouv. converties à la rel. chrét.</i>, p. 185 ds KÖNIG, p. 136); 2. 1868 fig. «corps social prétendant former une classe à part, et une caste privilégiée» (LANFREY, <i>Histoire de Napoléon I^{er}</i>, t. 3, p. 74); 3. 1902 «tout corps social dont les fonctionnaires recrutent par examens comme la classe des mandarins» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>mandarin</i>*; suff. -at*.</p>
	<p>MANDARINE, subst. fém. 1. 1773 «fruit du mandarinier» (BERNARDIN DE ST-PIERRE, <i>Voyage à l'Île de France</i>, t. 1, p. 162 ds KÖNIG, p. 136); 2. 1902 «de couleur orange» (COLETTE, <i>Cl. ménage</i>, p. 275). Substantivation de l'adj. [<i>orange</i>] <i>mandarine</i> proprement «[orange] dont la couleur évoque celle des habits des mandarins, généralement jaune». Originaire de l'Asie orientale, la mandarine se répandit jusqu'en Égypte et à l'île Maurice (française à l'époque); le nom a donc dû exister en Asie avant d'arriver en Europe. Cf. <i>FEW</i> t. 20, pp. 104b-105a.</p>
	<p>Mandarinier, subst. masc. 1^{re} attest. 1867 (LITTRÉ), de <i>mandarine</i>, suff. -ier*.</p>
	<p>MANDILLE, subst. fém. 1. 1575 «sorte de manteau court, de casaque» (Arch. nat. KK 236, fol. 379 ds GAY); 2. 1580 «casaque de laquais» (J. DE CAHAIGNES, <i>L'Avaricieux</i>, IV, 4 ds HUG.). Généralisation du fém. de <i>mandil</i> «sorte de casaque» (1468, <i>mandilh</i> ds GDF.), «casaque de laquais» (1570, Arch. nat. KK 136, fol. 73 ds GAY), empr. à l'a. gasc. <i>mandilh</i> «vêtement grossier de paysan» (1519, Arch. mun. St Sever CC 1, fol. IV, 7 ds G. MILLARDET, <i>Rec. des textes des anciens dialectes landais</i>, p. 137); déjà att. au sens de «sorte de manteau» en a. lang. (ca 1448, <i>mandials</i>, Arch. cath. Carcas. ds LEVY <i>Prov.</i> et 1480, <i>mandil</i>, <i>Doc. de Bessières</i>, <i>ibid.</i>) et au sens d'«essuie-main» en a. prov. (1260-70, <i>Flamenca</i>, 509, <i>ibid.</i>). Ces formes sont vraisemblablement issues, à la suite d'une évolution cour. de -nt- en -nd- dans le domaine occitan et en partic. en gasc. (cf. ROHLFS <i>Gasc.</i> 1970, pp. 137-139 et <i>R. Ling. rom.</i> t.45, 1981, p. 96, 116), du lat. <i>mantile</i> «essuie-main, serviette, nappe» (cf. <i>TLL</i>), var. de <i>manetele</i>, réfection de <i>mantelia</i>, plur. de <i>mantilium</i>, var. de <i>mantelum</i> (v. <i>manteau</i>). Il n'est donc pas nécessaire, pour justifier la forme -nd- de suivre le cheminement du <i>FEW</i> qui fait remonter le mot au gr. μανδύλη en passant par l'hispano-arabe <i>mandil</i> «mouchoir, serviette», issu de l'a. ar. <i>mindil</i> «nappe», lui-même issu de l'a. syrien (cf. <i>FEW</i> t. 6, 1, p. 629a-b).</p>
	<p>MANGLE, subst.</p>

	<p>1. 1555 <i>manglé</i> «palétuvier» cité comme mot indigène (POLEUR, <i>L'Hist. nat. et gén. des Indes...</i>, f^o 125a [trad. de l'ouvrage castillan d'Oviedo] ds KÖNIG, p. 138); 1575 <i>manglé</i> «<i>id.</i>» (BELLEFOREST, <i>La Cosmographie universelle</i>, II, col. 2111 [trad. d'une version ital. d'un texte d'Oviedo] ds ARV., p. 311); 1640 <i>mangle</i> (LAET, <i>L'Hist. du Nouv. Monde</i>, p. 206 ds KÖNIG, p. 138); 2. 1803 «fruit du palétuvier» (BOISTE); 1847 fém. «<i>id.</i>» (BESCH.). Empr., par l'intermédiaire de l'esp. <i>mangle</i> (1526, OVIEDO, <i>Summario de la historia general y natural de las Indias occidentales</i> ds FRIED., p. 383b), au taino de Haïti (<i>ibid.</i>; KÖNIG, p. 138; ARV., p. 313 et FEW t. 20, p. 71a). L'esp. connaît également une forme <i>mangue</i> en 1519 (cf. COR.-PASC.; aussi att. en port. dep. 1552 ds FRIED., p. 384) dont on ignore s'il s'agit de la forme primitive ou d'une forme second. (cf. COR.-PASC.).</p>
60	<p>MANGLIER, subst. masc. 1716 (FRÉZIER, <i>Relation du voyage de la Mer du Sud</i>, p. 203). Dér. de <i>mangle</i>*; suff. <i>-ier</i>*.</p>
	<p>MANGOUSTAN, subst. masc. 1. Arbre 1598 <i>mangostan</i> (LODEWIJCKSZ, <i>Premier livre de l'histoire de la navigation aux Indes orientales par les Hollandois</i>, f^o 38 r^o ds ARV., p. 315); 2. fruit 1598 <i>mangostan</i> (ID., <i>ibid.</i>, f^o 38 v^o ds ARV., p. 314); 1604 <i>mangoustan</i> (MARTIN DE VITRÉ, <i>Description du 1^{er} voyage fait aux Indes orientales</i>, p. 118 ds ARV., p. 315). Empr., par l'intermédiaire du port. <i>mangostae</i> «fruit du mangoustan» (XVI^e s. <i>mangostae</i> ds MACH. 1977), au malais <i>manggoestan</i> «<i>id.</i>»; cf. KÖNIG, pp. 139-140 et ARV., pp. 314-315.</p>
	<p>MANGOUSTE¹, subst. fém. 1798 «fruit du mangoustan» (MACARTNEY, <i>Voy. dans l'intér. de la Chine et de la Tartarie</i>, t. 1, p. 362 ds KÖNIG, p. 139). Dér. régr. de <i>mangoustan</i>*.</p>
	<p>MANGOUSTE², subst. fém. [1693 <i>mounggoutia</i> zool., cité comme mot cinghalais (<i>Relation ou Voyage de l'Isle de Ceylan</i>, II, p. 291-292 [trad. de l'ouvrage angl. de R. KNOX] ds ARV., p. 317)]; 1696 <i>mangouze</i> (LE COMTE, <i>Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine</i>, II, p. 509-510, <i>ibid.</i>); 1703 <i>mangouste</i> (BIRON, <i>Curiositez de la Nature et de l'Art</i>, p. 208-209, <i>ibid.</i>). Graphie hypercorrecte d'une forme prononcée <i>-ousse</i>, qui est probl. empr. au port. <i>mangus</i> «<i>id.</i>» (1716 ds DALG.; déjà <i>mongus</i> en 1685) lui-même empr. au mahratte <i>mangûs</i> «<i>id.</i>». La forme <i>mangouste</i> a été vulgarisée par les continuateurs de Biron (voir ARV., pp. 318-320). L'esp. <i>mangosta</i> et le port. <i>mangusto</i> ont dû subir l'infl. du fr. Voir ARV., pp. 316-321 et KÖNIG, pp. 140-141.</p>
	<p>MANGUE¹, subst. fém. 1. <i>Manga</i> 1553, cité comme mot étranger (GROUCHY, <i>Le Premier livre de l'Hist. de l'Inde</i> [trad. de l'ouvrage port. de Castanheda], f^o 37b ds KÖNIG, p. 141: nos gens mangerent des fruits du pais ... et appellent les uns Iacas, les autres Mangas); 1598 masc. (LODEWIJCKSZ, <i>Premier livre de l'histoire de la navigation aux Indes orientales par les Hollandois</i>, f^o 37 v^o ds ARV., p. 322); 2. <i>mangue</i> 1604 genre indéterminé (MARTIN, <i>Description du premier voyage fait aux Indes</i>, p. 117); 1657 fém. (LA BOULLAYE-LE-GOUZ, <i>Les Voyages et Observations</i>, p. 548 ds KÖNIG, p. 141). Empr., par l'intermédiaire du port. <i>manga</i> fém. «<i>id.</i>» (XVI^e s. ds DALG. ET MACH. 1977), au tamoul ᱠᱟᱨᱥᱟ-<i>kay</i> «<i>id.</i>» (v. KÖNIG, p. 142).</p>
65	<p>MANGUE², subst. fém. 1840 zool. (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. régr. de <i>mangouste</i>²*.</p>
	<p>MANGUIER, subst. masc. 1688 (GERVAISE, <i>Hist. nat. et pol. du Roy. de Siam</i>, t. 1, p. 24 ds KÖNIG, p. 142). Dér. de <i>mangue</i>¹*; suff. <i>-ier</i>*. On note, en outre, <i>manga</i> «pied du manguiier» (ca 1540,</p>

	BALARIN DE RACONIS, <i>Les Voy. de Lud. di Varthema</i> , p. 178, <i>ibid.</i> , p. 141).
	MANIGUETTE, subst. fém. 1544 (FONTENEAU, <i>Cosmographie</i> , p. 326, aussi <i>malaguette</i> , p. 334 ds ARV., p. 327). Altération de <i>malaguette</i> « <i>id.</i> » (1544, <i>loc. cit.</i>), très vraisemblablement empr. au port. <i>malagueta</i> « <i>id.</i> » (1470 <i>malageta</i> ds MACH. ³), lui-même prob. empr. à l'ital. <i>meleghetta</i> , de même sens (XIII ^e s. ds DEI), dimin. de <i>melega</i> «sorgho» (X ^e s., <i>ibid.</i>), du lat. * <i>milica</i> , v. <i>mélique</i> ; plutôt qu'issu du topon. <i>Malaguette</i> qui désigne le littoral du Golfe de Guinée, encore connu sous le nom de Côte des Graines (1492, <i>Malaguet</i> , sur le globe de Martin Behaim, cf. FRIED.; aussi <i>Manighette</i> en 1520, v. ARV., p. 326), et qui est peut-être un dér. de <i>Malli/Melli</i> [ancien royaume islamique de l'Afrique occidentale où l'on faisait le commerce du poivre], bien que les deux dernières syll. restent inexplicables; v. FRIED., s.v. <i>malagueta</i> , et FEW t. 20, p. 88a.
	MANILLE¹, subst. fém. 1. a) 1696 «carte maîtresse au jeu de l'homme» (BOISFRAN, <i>Les Bains de la porte de S. Bernard</i> , I, 2 ds GHERARDI, <i>Théâtre ital.</i> [éd. 1700], t. 6, p. 371); b) 1893 «carte maîtresse (dix) au jeu de manille» (DG); 2. 1883 «jeu de cartes où les plus fortes sont le 10 et l'as» (VERLAINE, <i>loc. cit.</i>). Altération, issue d'une dissimilation du -l- (peut-être favorisée par l'infl. de <i>main</i>), de <i>malille</i> «neuf de carreau» (1660, OUDIN <i>Esp.-Fr.</i> , s.v. <i>malilla</i> ; aussi <i>menille</i>), empr. à l'esp. <i>malilla</i> «deuxième carte maîtresse dans certains jeux de cartes» (1604 ds COR.-PASC., s.v. <i>malo</i>), dimin. de <i>mala</i> de même sens. L'esp. <i>malilla</i> , littéralement «petite malicieuse» (<i>mala</i> [fém. de <i>malo</i> , du lat. <i>malum</i> , v. <i>mal</i>] signifiant lui-même proprement «malicieuse, méchante»), s'est appliqué à la carte qui, ordinairement l'une des moindres en valeur, peut devenir l'une des plus fortes quand sa couleur est atout.
	MANILLE², subst. fém. 1. 1833 «anneau auquel on attache la chaîne d'un forçat» (BALZAC, <i>Lettres Étr.</i> , t. 1, p. 67); 2. mar. a) 1868 «anneau d'une chaîne destinée à retenir l'ancre» (LITTRÉ); b) 1902 «anneau ou étrier reliant deux longueurs de chaîne» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Empr. à l'a. prov. <i>manellie</i> «anneau auquel on attache la chaîne d'un galérien» (1512 ds FENNIS, <i>La Stolonome</i> , p. 381; aussi 1548 <i>manilhe</i> , <i>ibid.</i> ; 1551 <i>manille</i> , <i>ibid.</i> et 1680 ds JAL., s.v. <i>manille</i> ²); issu d'un plus anc. <i>manelha</i> «anse» (XV ^e s. ds R. Lang. rom. t. 35, 1891, p. 72b; 1451 ds PANSIER, s.v. <i>manega</i> « <i>id.</i> », ce dernier déjà att. en 1350), lui-même du lat. <i>manicula</i> , v. <i>manique</i> . Le sens de «anse» est également att. en fr. au XVII ^e s. et survit de nos jours dans le domaine fr.-prov., occitan (cf. FEW t. 6, 1, p. 215b).
70	MANILLE³, subst. fém. 1. 1543 «bracelet» (<i>Doc. ap.</i> LA FONS ds GDF.); 2. 1723 «anneau porté par les sauvages comme ornement du poignet ou à la cheville et que les marchands européens échangent contre les produits du pays» (SAVARY). Empr. à l'esp. <i>manilla</i> «bracelet» (1490 ds COR.), lui-même empr. au cat. <i>manilla</i> « <i>id.</i> » (2 ^e moitié du XIII ^e s. ou XIV ^e s., <i>ibid.</i>), dimin. de <i>mano</i> , du lat. <i>manus</i> , v. <i>main</i> .
	MANILLE⁴, subst. masc. 1. 1846 «cigare» (DUMAS père, <i>loc. cit.</i>); 2. 1873 «chapeau de paille» (<i>Lar. 19^e</i>); 3. 1878 «filin de chanvre» (LECONTE DE LISLE, <i>loc. cit.</i>). Du nom de <i>Manille</i> , ancienne capitale des Philippines.
	Maniller, verbe intrans. 1 ^{re} attest. 1902 (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>manille</i> ¹ , dés. -er.
	Maniller, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1859 <i>id.</i> ; de <i>manille</i> ² , dés. -er.

	Manilleur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1919 (DORGELÈS, <i>loc. cit.</i>); de <i>maniller</i> , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
75	Manillon, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1893 (ID., <i>ibid.</i>); de <i>manille</i> ¹ , suff. <i>-on</i> *.
	MANUÉLIN, -INE, adj. 1925 <i>sculpture manuéline</i> (MORAND, <i>loc. cit.</i>) Empr. au port. <i>manuelino</i> « <i>id.</i> » (1851 ds MACH. ³), de <i>Manuel</i> 1 ^{er} , roi du Portugal [1469-1521], sous lequel cet art s'est développé.
	MANZANILLA, subst. masc. 1836 <i>mansanilla</i> (A. FONTENAY in <i>Revue des Deux-Mondes</i> , 1 ^{er} juillet, p. 28 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21); 1840 <i>manzanilla</i> (MÉRIMÉE, <i>Lettres c^{tesse} de Montijo</i> , t. 1, p. 24). Mot esp. de même sens (<i>cf.</i> AL.), dimin. de <i>manzana</i> (v. <i>mancenille</i>), la variété de raisin qui sert à la fabrication de ce vin ayant l'aspect d'une petite pomme.
	MAQUILLAGE, subst. masc. 1. a) 1628 «travail» (CHÉREAU, <i>Jargon ou Langage de l'argot réformé</i> ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 226); b) α) 1847 «faux en écriture» (nain ds ESN.); β) 1875 «marque faite à une carte» (A. CAVAILLÉ, <i>Les Filouteries du jeu</i> , p. 68 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 29, 1965, p. 377); 2. a) 1858 terme de théâtre «grimace» (LARCH.); b) α) 1859 «action de farder (en général)» (<i>supra</i> ex. 1); β) 1936 «ensemble des éléments servant à se maquiller, produits de beauté» (<i>Arts et litt.</i> , p. 64-3). Dér. de <i>maquiller</i> *; suff. <i>-age</i> *.
	Maquille, subst. fém. 1 ^{res} attest. 1875 «marque faite à une carte (pour tricher)» (A. CAVAILLÉ, <i>Les Filouteries du jeu</i> , p. 68 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 29, 1965, p. 377), b) 1952 «transformation d'automobiles volées» (d'apr. ESN.); déverbal de <i>maquiller</i> *.
80	MAQUILLER, verbe trans. A. 1. a) α) 1455-70 <i>macquiller</i> «travailler» (VILLON, <i>Ballades en Jargon</i> , éd. A. Lanly, p. 122, 3); β) 1790 «faire» (<i>Le Rat du Châtelet</i> ds SAIN. <i>Sources arg.</i> t. 1, p. 339); b) 1628 «voler» (CHÉREAU, <i>Le Jargon ou Langage de l'argot réformé, ibid.</i> , p. 226); c) α) 1827 <i>maquiller les brêmes</i> «jouer aux cartes» (<i>Monsieur comme il faut</i> , p. 22); β) 1847 <i>maquiller une brême</i> «marquer une carte d'un signe spécial (pour tricher)» (nain ds ESN.); 2. vers 1815 «falsifier» (WINTER, <i>Chanson</i> ds ESN.). B. 1. Vers 1840 verbe pronom., arg. de théâtre «se grimer» (d'apr. ESN.); 2. a) 1867 au part. passé «fardé (en général)» (MÉRIMÉE, <i>Lettres à une inconnue</i> , p. 118: yeux ... maquillés); b) 1891 au fig. «dénaturer, fausser» (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>). Terme arg. pic., dér. à l'aide du suff. <i>-iller</i> *, de l'a. verbe pic. <i>maquier</i> «faire» (2 attest. en Artois au mil. du XIII ^e s. ds T.-L., v. aussi FEW t. 16, p. 505a), lui-même empr. au m. néerl. <i>maken</i> «faire»; <i>id.</i> en néerl.
	MAQUILLEUR¹, -EUSE, subst. 1. a) 1844 <i>maquilleur de brêmes</i> (M. M... DE S.-H...T, <i>Pts myst. Paris</i> , p. 13); b) 1900 «faussaire» (NOUGUIER, <i>Notes manuscr. dict. Delesalle</i> , p. 127: maquilleur de fausse-frappe); 2. 1868 «personne qui pra-tique le maquillage» (LITTRÉ, ici uniquement au fém.); 1873 masc. et fém. « <i>id.</i> » (<i>Lar.</i> 19e). Dér. de <i>maquiller</i> *; suff. <i>-eur</i> ^{2*} . Déjà <i>macquilleux</i> au sens de «falsificateur» en 1561 (RASSE DES NOEUDS, <i>Abuz et Chant Royal</i> d'apr. ESN. ds <i>Romania</i> t. 83, 1962, p. 304 et 311).
	MAQUILLEUR², subst. masc. 1680 (RICH.). Dér. irrég. du rad. de <i>maquereau</i> ^{1*} ; suff. <i>-eur</i> ^{2*} .

	<p>Marcottage, subst. masc., (dans l'article MARCOTTER, verbe trans.) 1551 [éd.] <i>marquotter</i> agric. (COTTEREAU, <i>Les douze livres de Columelle des choses rustiques</i>, p.225). Dér. de <i>marcotte*</i>; dés. -er.</p>
	<p>Marcottage, subst. masc. 1^{re} attest. 1826 agric. (BORY DE SAINT-VINCENT, <i>Dict. classique d'hist. nat., s.v. marcotte</i> ds QUEM. DDL t. 9); de <i>marcotter</i>, suff. -age*.</p>
	<p>MARCOTTE, subst. fém. 1. 1397 <i>marquos de vigne</i> plur. (Arch. JJ 153, pièce 122bis ds GDF.); 1532 <i>marcotte de vigne</i> (Doc. ds <i>Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France</i> (1887), p.182); 2. 1809 «drageon qu'on a isolé pour former une plante nouvelle» (LAMARCK, <i>Philos. zool.</i>, t.1, p.398). Généralisation du fém. de <i>marcot</i>, dér. à l'aide du suff. -ot*, du lat. <i>marcus</i>, donné par Columelle comme nom d'une sorte de cep usité en Gaule (v. <i>TLL</i>). On trouve en outre <i>marquet</i> au sens 1 vers 1393 (<i>Ménagier de Paris</i>, éd. G. Brereton et J. Ferrier, p. 119, 7).</p>
85	<p>MARCOTTER, verbe trans. 1551 [éd.] <i>marquotter</i> agric. (COTTEREAU, <i>Les douze livres de Columelle des choses rustiques</i>, p.225). Dér. de <i>marcotte*</i>; dés. -er.</p>
	<p>MARELLE, subst. fém. 1. a) Fin du XI^e s. <i>merele</i> «jeton, fragment de bois» (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1); b) 1288 jeu «jeton, pion» (JEAN DE JOURNI, <i>Dîme de pénitence</i>, 2595 ds T.-L.); 2. ca 1175 <i>mestraire mereiau</i> «jouer mauvais jeu, éprouver un revers» (BENOÎT DE SAINTE-MAURE, <i>Ducs Normandie</i>, éd. C. Fahlin, 38801); 3. XIII^e-XIV^e s. [ms.] «jeu qui se joue avec des pions sur une figure formée de lignes partant des angles ou du milieu de chaque côté d'un carré et se réunissant au centre» (<i>Biblioth. Fac. de Médecine</i>, Montpellier H 279 ds GAY); 1412 <i>jouer aux marelles</i> (<i>Lettres de rémission</i> ds LABORDE); 4. a) 1677 <i>mérelle</i> «jeu d'enfant qui consiste à pousser, à cloche pied, un palet dans des cases tracées sur le sol» (MIEGE); 1680 <i>marelle</i> (RICH.); b) 1864 «la figure qui est tracée sur le sol, pour ce jeu» (GONCOURT, <i>G. Lacerteux</i>, p. 77). Généralisation du fém. de <i>merel</i>, <i>marel</i> «palet, jeton, pièce de monnaie» (XII^e s. ds T.-L.; encore vivant sous la forme <i>méreau</i> dans un bon nombre de dial., v. <i>FEW</i> t. 6, 1, p. 369a), prob. dér. du rad. prérom. *<i>marr-</i> «pierre, caillou», particulièrement répandu en Italie et en ibéro-rom., v. aussi <i>marron</i>¹. La forme <i>merelle</i>, usuelle au Moy. Âge et encore répandue aux XVII^e-XVIII^e s. (ainsi que chez V. Hugo dans ses écrits d'inspiration hist. v. <i>supra</i>), a disparu au profit de la forme altérée <i>marelle</i>, déjà att., mais rare, au début du XV^e siècle.</p>
	<p>Maremmatique, adj. 1^{re} attest. 1855 <i>fièvre maremmatique</i> (LITTRÉ-ROBIN); de <i>maremme</i>, suff. -(at)ique*.</p>
	<p>MAREMME, subst. fém. 1. XIV^e s. «côte» (<i>Moamin</i> [texte franco-italien], éd. H. Tjerneld, p. 264: faucon pellegrin de mareme); 2. 1554 «terrain situé au bord de la mer» (Doc. ds <i>Négociations de la France dans le Levant</i>, éd. E. Charrière, t. 2, p. 319: marenes de Sienne). Mot empr. à diverses époques à l'ital. <i>maremma</i> «côte marécageuse» (XIII^e s. ds BATT.), lui-même issu du lat <i>maritima</i> «les côtes, le littoral», neutre plur. substantivé de l'adj. <i>maritimus</i> «de mer, marin, maritime» (v. <i>maritime</i>).</p>
	<p>MARGAILLE, subst. fém. 1927 <i>margaye</i> «dispute bruyante; vacarme; imbroglio» (HAUST, <i>Dict. des rimes</i>, p.51). Mot wallon liégeois d'orig. incertaine. Peut-être dér. du m. néerl. <i>marg(h)elen</i> «enduire de marne»,</p>

	<p>qui a dû prendre dans les différents dial. le sens de «souiller»; cf. le frison <i>margeln</i> «souiller», v. <i>FEW</i> t. 16, p. 516b. On note plus anciennement les sens de «péronnelle» (1812, DELMOTTE, <i>Essai d'un glossaire wallon</i>), «gourgandine» (1845, SIMONIN d'apr. GRANDG. t. 2, 1, 1850, p. 82) et «mauvaise viande» (1880, <i>ibid.</i>, t. 2, 2, p. 542), ce qui amène HAUST, p. 391 puis GOOSSE, <i>loc. cit.</i> à rattacher <i>margaye</i>, pour lequel on suppose un sens propre «gâchis», à <i>margouiller</i> «souiller, salir; gâcher», <i>margouillis</i>* «gâchis», mais le <i>FEW</i>, <i>loc. cit.</i> écarte cette hypothèse et distingue deux étymons.</p>
90	<p>MARGARINE, subst. fém. 1813 chim. (CHEVREUL ds <i>Annales de chim. et de phys.</i>, t. 88, p. 231); 2. 1869 «substance grasse ressemblant au beurre» (<i>Catal. des Brevets d'inventions, Brevet n° 86480: l'oléomargarine, nommée vulgairement margarine, sortant de la presse, a la même composition immédiate que le beurre</i>). Dér. du gr. <i>μαργαρον</i> «perle», var. de <i>μαργαριτης</i> «perle»; suff. <i>-ine</i>*.</p>
	<p>Margarinerie, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1949 «fabrication de la margarine» (BRUNERIE, <i>Industr. alim.</i>, 1949, p. 41), b) 1949 «fabrique de margarine» (BRUNERIE, <i>Industr. alim.</i>, 1949, p. 52); de <i>margarine</i>, suff. <i>-erie</i>*.</p>
	<p>Margarinier, subst. masc. 1^{res} attest. a) adj. 1949 <i>industrie margarinière</i> (BRUNERIE, <i>Industr. alim.</i>, p. 52), b) subst. 1958 «fabricant de margarine» (MEYNAUD, <i>Groupes pression Fr.</i>, 1958, p. 239); de <i>margarine</i>, suff. <i>-ier</i>*.</p>
	<p>MARGARIQUE, adj. 1816 (<i>Annales chim. et phys.</i>, t. 2, p. 354). Dér. du gr. <i>μαργαρον</i> «perle» (v. <i>margarine</i>); suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>MARGAY, subst. masc. 1575 <i>marga(i)a</i> (THEVET, <i>Cosmographie universelle</i>, t. 2, fol. 919b ds KÖNIG, p. 144, v. aussi note 2); 1765 <i>margay</i> (BUFFON, <i>Hist. nat., Quadrupèdes</i>, t. 13, p. 248). Empr. au tupi et guarani <i>maracaja, mbaragaya</i> «chat-tigre» (cf. KÖNIG et FRIED., s.v. <i>maracajá</i>).</p>
95	<p>MARIHUANA, MARIJUANA, subst. fém. 1933 <i>marihuana</i> (CHADOURNE, <i>Absence</i>, 168 et 185 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 13). Mot hispano-amér. du Mexique <i>mariguana, marihuana</i> «<i>id.</i>», d'origine inc., transmis par l'intermédiaire de l'anglo-amér. (1894, <i>mariguan</i>; 1923, <i>marijuana</i> ds <i>NED Suppl.</i>²). Cf. REY-GAGNON <i>Anglic.</i> 1981. MARITORNE, subst. fém. 1798 «femme, fille mal tournée, malpropre» (<i>Ac.</i>). Francisation de l'esp. <i>Maritornes</i>, nom d'une servante repoussante dans le <i>Don Quichotte</i> (I, XVI, 56) de Cervantès (v. COR.-PASC., s.v. <i>Maria</i>, p. 853a), d'où comme nom commun le sens de «servante ou femme laide et désagréable» en usage dep. le xvii^e s. en esp. (v. AL.). V. aussi <i>malitorne</i>.</p>
	<p>MARK, subst. masc. 1. 1723 <i>marque</i> fém. «monnaie de compte des banquiers de plusieurs villes d'Allemagne» (SAVARY); 2. a) 1847 <i>marc</i> masc. «unité monétaire allemande» (BALZAC, <i>loc. cit.</i>); 1873 <i>mark</i> «<i>id.</i>» (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Empr. à l'all. <i>Mark</i> «<i>id.</i>» (ca 1500 ds <i>Brockhaus Enzykl.</i>; utilisé dep. 1873 (loi du 9. 7) comme unité monétaire de l'Empire allemand, puis de la République fédérale d'Allemagne, <i>ibid.</i>), du frq. *<i>marka</i>, v. <i>marc</i>¹.</p>
	<p>MARMELADE, subst. fém. 1. 1573 [éd.] <i>confitures sèches et mermelades</i> (PARADIN, <i>Hist. de Lyon</i>, p. 316 ds GDF.); 1602</p>

	<p><i>marmelade</i> (J. LHERMITE, <i>Le Passe-temps</i>, I, 1890, 155 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 13); 2. a) 1668 <i>en marmelade</i> fig. (LA FONTAINE, <i>Fable</i>, V, 8: une ruade qui ... met <i>en marmelade</i> les mandibules et dents); b) 1690 <i>en marmelade</i> «trop cuit» (FUR.); 3. 1887 «misère» (VERLAINE, <i>Corresp.</i>, t. 3, p. 196); 4. 1929 «gâchis» (DUHAMEL, <i>Le Club des Lyonnais</i> (éd. Mercure de France), 1948, p.142). Empr. au port. <i>marmelada</i> «confiture de coings» (1521 ds MACH.³); dér. de <i>marmelo</i> «coing», lui-même issu, par l'intermédiaire du lat. vulg. <i>malimellus</i> «pomme douce», «coing» (ISIDORE ds COR.-PASC.), du lat. <i>melimelum</i> «sorte de pomme douce» (v. <i>TLL</i>), «coings imprégnés de miel, confiture de coings» (MARTIAL, <i>Épigrammes</i>, XIII, 24, éd. H. J. Izaac, t. 2, p. 198), lui-même empr. au gr. <i>μελιμαλον</i> «sorte de pomme douce» (de <i>μελι</i> «miel» et <i>μαλον</i> «pomme»). Il n'est pas nécessaire de rattacher, comme le fait le <i>FEW</i> t. 6, 1, p. 663a, l'anc. forme <i>mermelade</i> à l'esp. <i>mermelada</i> «confiture de coings» (1570, COR.-PASC., s.v. <i>membrillo</i>), mais il faut plutôt y voir, comme COR.-PASC., une simple var. de <i>marmelade</i> (de même, p. ex., que la forme anc. de <i>larne</i> est <i>lerme</i>). On trouve aussi la formation fr. <i>marmeline</i> «confiture de coings» dans un texte norm. de 1541 (A. DE FRÉVILLE, <i>Commerce de Rouen</i>, I, 357 ds ROLL. <i>Flore</i> t. 5, p. 16).</p>
	<p>MARQUAGE, subst. masc. 1. 1613 terme de jeu de paume (S. BERNARD, <i>Tableau des actions du jeune gentilhomme</i>, I, 123-4 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21); 2. 1873 «action de marquer, d'apposer une marque sur quelque chose» (<i>Lar.</i> 19^e); 3. 1910 sports (<i>Vie au grand air</i>, 9 avr. ds PETIOT 1982). Dér. de <i>marquer</i>*; suff. <i>-age</i>*.</p>
100	<p>MARQUANT, -ANTE, part. prés. et adj. <i>V. marquer.</i></p>
	<p>MARQUE¹, subst. fém. A. 1. a) 1456 «signe mis sur un objet pour le rendre reconnaissable, pour marquer la propriété» (Arch. Nord B 1686 fol. 69: lui mesmes avoit marqué les fustz et caques esquelz estoit le dit herenc, d'un signe ou marque faulx); b) 1690 «signe, croix... qu'un illettré appose en guise de signature» (FUR.); 2. 1531 «signe infamant que l'on imprime sur la peau d'un condamné» (EST., s.v. <i>stigma</i>: une marque que on fait dung fer chault); 3. terme de comm. a) α) 1626 «empreinte que le gouvernement met sur les marchandises assujetties à quelque contribution» (<i>Ordonnance</i> ds ISAMBERT, <i>Recueil gén. des anc. lois fr.</i>, t. 16, p. 187); β) 1694 [éd.] «signe par lequel les marchands notent le prix que leur a coûté un objet» (LA BRUYÈRE, <i>Caractères</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. G. Servois, t. 2, p. 172); b) α) 1690 «signe distinctif appliqué sur une chose par celui qui l'a faite, fabriquée» (FUR.); β) 1835 <i>marque de la fabrique</i> (Ac.); 1846 <i>marque de fabrique</i> (PROUDHON, <i>Syst. contrad. écon.</i>, éd. 1872, t. 1, p. 305); γ) 1948 <i>marque déposée</i> (<i>Nouv. Lar. univ.</i>, s.v. <i>déposé</i>); c) α) 1866 «entreprise qui fabrique des produits de marque» (<i>Presse scientifique</i>, février, p. 131 ds LITTRÉ); β) 1896 <i>de marque</i> (DELESALLE, <i>Dict. arg.-fr. et fr.-arg.</i>); 4. a) 1732 mar. «balise fixée sur une ancre pour indiquer un passe» (RICH.); b) α) 1936 «trait repère que l'on fait sur le sol pour régler certains mouvements» (<i>Règlement de la Fédération fr. de lawn-tennis</i> d'apr. QUEM. <i>DDL</i> t. 6); β) 1924 «dispositif assurant une bonne position des pieds des coureurs de vitesse qui vont prendre le départ» (<i>Encyclop. des Sports</i> ds PETIOT: à vos marques!). B. 1. a) 1530 «trace naturelle dont l'origine est reconnaissable» (PALSGR., p. 258^a); b) 1553 «trace, impression (des doigts, etc.) sur un autre corps» (<i>Bible</i>, impr. J. Gérard, <i>Sap.</i> 5, 11 d'apr. <i>FEW</i> t.16, p.553 a); 2. 1538 «tache ou autre signe que porte une personne ou un animal en naissant» (EST., s.v. <i>insignis</i>). C. 1. a) 1538 au plur. «armoiries» (<i>ibid.</i>, s.v. <i>insigne</i>); b) 1553 «ornement distinctif d'une dignité, etc.» (<i>Bible</i>, impr. J. Gérard, <i>Eccl.</i> 45, 14 d'apr. <i>FEW</i> t. 16, p. 553b); c) 1585 <i>homme de marque</i> (NOËL DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, t. 1, p. 328); 2. a) 1549 «signe, objet matériel destiné à rappeler, faire connaître ou retrouver quelque chose» (EST.: marque qu'on fait en ung livre); b) α) 1676 «jeton» (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 29 juillet</i> ds <i>Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 2, p. 352); β) 1868 „décompte des points gagnés par chaque joueur`` (LITTRÉ). D. 1.</p>

	<p>a) 1538 «caractère, signe particulier qui permet de reconnaître, d'identifier quelque chose» (EST., <i>s.v. insigne</i>); b) 1636 <i>marques d'honneur</i> (CORNEILLE, <i>Cid</i>, I, 3); 2. 1949 phonol. (<i>Principes de phonologie</i>, trad. de l'ouvrage all. de N. S. Troubetzkoy, p. 74). Déverbal de <i>marquer*</i>. Au sens de «signe», on trouve en a. fr. les subst. <i>merc</i>, masc. et <i>merque</i>, fém. (v. GDF. et T.-L.), déjà <i>merc</i> «limite» en agn., norm. et pic. (v. <i>amers</i>), empr. à l'a. scand. <i>merki</i> «marque»; cf. a. h. all. <i>merken</i>, all. <i>marken</i> «marquer, remarquer». Comme terme de sports le mot est empr. à l'angl. <i>mark</i> (1887 ds <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>MARQUE², subst. fém. 1. 1339 «droit de représailles» (<i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 2, p. 137, v. aussi la note); 2. <i>lettre de marque a)</i> 1549 «autorisation donnée à un particulier de se faire justice à lui-même» (EST.); b) 1812 mar. «commission dont tout capitaine ou patron d'un navire armé en course doit être pourvu, sous peine d'être réputé pirate ou forban» (MOZIN-BIBER, <i>s.v. lettre</i>). Empr. au prov. <i>marca</i> «saisie, arrestation par représailles; objet saisi; personne arrêtée; droit de représailles» (XII^e-XV^e s., ds LEVY <i>Prov.</i> et RAYN.), déverbal de <i>marcar</i> «saisir (quelqu'un, quelque chose), arrêter par représailles» (XII^e-XV^e s., <i>ibid.</i>), lui-même prob. empr. au got. *<i>markôn</i> qui a dû avoir un sens proche de celui de l'a. nord. <i>marka</i> «marquer la propriété de quelqu'un».</p>
	<p>MARQUE³, subst. fém. 1. 1457-60 «prostituée» (VILLON, <i>Ballade III</i>, 14 ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 126); 2. 1836 <i>marque franche</i> (VIDOCQ, <i>loc. cit.</i>). Prob. de <i>marque</i>¹, les prostituées du Moyen Âge devant avoir, sur la voie publique, un signe spécial permettant de les distinguer; cf. <i>Romania</i> t. 48, 1922, p. 410.</p>
	<p>MARQUÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>marquer</i>.</p>
105	<p>MARQUER, verbe I. A. Verbe trans. 1. a) 1456 «rendre reconnaissable une chose au moyen d'une marque» (Arch. Nord B. 1686 fol. 69, v. ex. <i>s.v. marque</i>¹); b) α) 1530 «remarquer, apercevoir quelque chose» (PALSGR. d'apr. <i>FEW</i> t. 16, p.552b); β) 1892 «empêcher [un adversaire] d'agir» (<i>Les Sports athlétiques</i>, n° 101, 5 mars, 15a ds BÄCKER 1975, p.269); 2. a) 1531 «faire ou laisser une marque visible sur une chose» (EST., <i>s.v. imprimo</i>: en pressant ou foullant marquer quelque chose et former); b) 1669 «signaler par des traces» (RACINE, <i>Britannicus</i>, IV, 2: il a marqué son passage par des ruines); 3. a) α) 1531 «inscrire, noter» (EST., <i>s.v. consignare</i>: marquer en lettres, écrire ou signifier par lettres); β) 1549 <i>marquer ung bon jour</i> «chose qu'on doit noter comme digne de mémoire» (EST.); 1557 <i>marquer un jour de craye blanche</i> (O. DE MAGNY, <i>Souspirs</i>, éd. Courbet, p.87); b) α) 1690 <i>marquer son jeu, les points</i> «noter, enregistrer les points obtenus au cours d'une partie» (FUR.); 1900 <i>marquer</i> absol. «réussir un but» (<i>L'Auto-vélo</i>, 22 oct. ds PETIOT); 1876 fig. <i>marquer un point</i> (MALLARMÉ, <i>Corresp.</i>, p.107); β) <i>marquer le coup</i> 1866 arg. «trinquer» (DELVAU, p.244); 1919 «souligner l'importance que l'on attache à quelque chose par une manifestation quelconque» (DORGELÈS, <i>Croix de bois</i>, p.302); 4. a) 1580 «signaler au moyen de marques, de repères» (PALISSY, <i>Discours admirables de la nature des eaux et fontaines</i>, éd. P.-A. Cap., p.338: [il] marqua l'endroit où il avoit mis ladite terre); b) 1756 «fournir une indication (en parlant d'un instrument de mesure)» (VOLTAIRE, <i>Essay sur l'histoire générale et sur les moeurs</i>, CXLVIII ds ROB., <i>s.v. gnomon</i>); 5. a) 1669 «souligner, accentuer, rendre plus apparent» (BOILEAU, <i>Art poétique</i>, Chant I, éd. F. Escal, p.161); b) α) 1741 mus. «accentuer, ponctuer» (CORETTE, <i>Méthode de violoncelle</i>, p.6); β) 1812 <i>marquer le pas</i> (MOZIN-BIBER); c) 1762 <i>marquer la taille</i> (ROUSSEAU, <i>Émile</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. B. Gagnebin, t. 4, p.705). B. 1. a) 1553 «fixer, déterminer un lieu, une époque, où une chose se fera» (<i>La Bible</i>, impr. J. Gérard, 4, <i>Esdr.</i> 6, 20 d'apr. <i>FEW</i> t. 16, p.552b); b) 1607 «indiquer, spécifier par oral, ou par écrit» (H. D'URFÉ, <i>L'Astrée</i>, fol. 17 v°); 2.</p>

	<p>a) 1646 «faire connaître, extérioriser un sentiment, une pensée» (RETZ, <i>Mémoires ds Œuvres</i>, éd. A. Feillet, t.1, p.274); b) av. 1662 «faire connaître, montrer, révéler... par quelque signe» (PASCAL, <i>Pensées ds Œuvres</i>, éd. L. Lafuma, 1963, § 392, p.548); 3. a) 1663 «représenter, dépeindre» (MOLIÈRE, <i>Bourgeois gentilhomme</i>, III, 9); b) 1670 «exprimer, rendre» (ID., <i>Impromptu de Versailles</i>, I). II. Verbe intrans. 1. a) 1640 <i>ne plus marquer</i> «commencer à vieillir» (OUDIN <i>Curiositez</i>, p.333); b) 1694 <i>marquer bien</i> (Ac.); 2. a) 1690 [éd.] «faire une impression assez forte pour laisser un souvenir durable» (LA BRUYÈRE, <i>Les Caractères ds Œuvres</i>, éd. G. Servois, t. 3/1, p.26); b) 1787 «<i>id.</i> (en parlant de choses)» (FÉR. <i>Crit.</i> t. 2, p.614 [avec cit. d'aut.]: catalogue des Livres qui marquent le plus [qui sont les plus remarquables]); 3. 1694 «fournir une indication (en parlant d'un instrument de mesure)» (Ac.); 4. 1762 «faire une marque, laisser une trace» (ROUSSEAU, <i>Émile</i>, p.630). III. Part. passé 1. a) x) 1538 <i>marqué comme d'un fer chaud</i> (EST., s.v. <i>compunctus</i>); 3) 1690 <i>être marqué sur le livre rouge</i> «être noté pour quelque faute» (FUR.); b) 1640 <i>enfant marqué</i> (OUDIN <i>Curiositez</i>, p.333); 2. a) x) 1636 «qui est inscrit, noté» (CORNEILLE, <i>Épître de l'illusion</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 2, p.431); 3) 1679 au fig. «gravé» (Mme DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 27 sept. ds Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 2, p.688); b) 1661 «qui est fortement accentué» (MOLIÈRE, <i>Don Garcie</i>, I, 1); 3. 1961 ling. <i>marqué/non-marqué</i> (VACHEK). IV. Part. prés. 1. 1721 <i>carte marquante</i> (Trév.); 2. 1762 «qui marque, qui se fait remarquer (d'une personne, d'une chose)» (Ac.); 3. 1959 ling. subst. (TESN., p.36). Var. de l'anc. verbe agn., norm. puis pic. <i>merchier</i> «faire une marque (sur un objet) pour le distinguer d'un autre» (1121-34, PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 1994 ds T.-L.; encore en usage jusqu'au XVI^e s., cf. FEW t. 16, p.550b); dér. du subst. <i>merc</i> (v. <i>marque</i>). La forme avec <i>a</i> est prob. due à l'infl. de <i>marcher</i>* au sens de «fouler aux pieds, presser» ou peut-être aussi à l'infl. de l'ital. <i>marcare</i> «marquer» (XIII^e s. ds BATT.), dér. de <i>marca</i> «marque» qui remonte au germ. *<i>marka</i> «<i>id.</i>»; cf. all. <i>Marke</i> «<i>id.</i>» et dont le prototype est à la base du verbe germ. *<i>markôn</i>. Comme terme de sports <i>marquer</i> est empr. à l'angl. <i>to mark</i> (le sens de «empêcher (un adversaire) d'agir» est déjà att. en 1887, en angl.; v. NED).</p>
	<p>MARQUETER, verbe 1. 1380 <i>marqueté</i> «orné, décoré de marqueterie» (Doc. ap. LABARTE, <i>Inventaire du mobilier de Charles V</i>, p.317); 1502 <i>marqueter</i> verbe trans. (Doc. ds JOUEN, <i>Comptes, devis et inventaires du manoir de Rouen</i>, p. 412, v. ex. s.v. <i>marqueteur</i>); 2. 1538 <i>marqueter</i> «tacheter» (EST., s.v. <i>distinguer</i>). Dér. de <i>marquer</i>*; suff. <i>-eter</i>*.</p>
	<p>Marqueteur, subst. masc. 1^{re} attest. 1502 «ouvrier ébéniste spécialisé dans les ouvrages de marqueterie» (Doc. ds JOUEN, <i>Comptes, devis et inventaires du manoir de Rouen</i>, p.412: ... a Richart Guesnon, <i>marqueteur</i>, pour avoir marqueté la table de ciprès); de <i>marqueter</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>MARQUEUR, -EUSE, subst. 1. 1421 «personne qui appose une marque sur quelque chose» (Doc. ds LONGNON, <i>Paris pendant la domination anglaise</i>, p. 24: marqueur de petiz paniers de marée es hales de Paris); 2. a) 1613 terme de jeu de paume (S. BERNARD, <i>Tableau des actions du jeune gentilhomme</i>, II, 88 ds QUEM. DDL t. 21); b) 1690 «personne qui marque les points au jeu» (FUR.); c) 1907 sports «équipier qui réussit les points (dans les jeux de balle)» (<i>L'Auto</i>, 1 déc. ds PETIOT); 3. 1773 mines (J. F. Cl. MORAND, <i>L'Art d'exploiter les mines de la terre</i>, t. 1, p. 434); 4. 1970 «instrument analogue à un crayon, cylindre contenant une matière souple (feutre...) imprégnée d'encre» (ROB. Suppl.). Dér. de <i>marquer</i>*; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>MARRON¹, subst. masc. A. 1. 1526 «fruit du marronnier» (C. GRUGET, <i>Les Diverses leçons de Pierre Messie</i>, p.888); 1640 loc. <i>tirer les Marrons du feu avec la patte du chat</i> (OUDIN <i>Curiositez</i>); 2. 1718 <i>Marrons d'inde</i> (Ac.); 3. 1706 <i>couleur de maron</i> ([D. A. DE BRUEYS], <i>L'Avocat Pathelin</i>, 1715, sc. 3, p.13); 1750</p>

	<p><i>Maron</i> nom de couleur (J. HELLOT, <i>L'Art de la teinture des laines</i>, p.485). B. 1. 1680 coiffure (RICH.); 2. 1752 pyrotechnie (<i>Trév.</i>); 3. id. «jeton que les personnes chargées de faire une ronde devaient déposer dans une boîte pour marquer leur passage» (<i>ibid.</i>); 4. 1764 <i>maron roti</i> «sorte de limaçon de mer» (VALMONT DE BOMARE, s.v. <i>limaçon</i>); 5. 1777 «noyau non calciné d'une pierre passée au four à chaux» (<i>Encyclop. Suppl.</i>); 1782 «grumeau dans la pâte à pain» (<i>Encyclop. method. Arts et métiers</i> t.1, p.281b). C. 1821 arg. «des coups, de la bagarre» emploi partitif (ANSIAUME, <i>Arg. Bagne Brest</i>, f° 6 v°, § 67: Prens toutes tes Baioffes [armes à feu], car il pourra bien y avoir du marron); 1881 «coup au visage» (RIGAUD, <i>Dict. arg. mod.</i>, p.244). Empr. à l'ital. <i>marrone</i> «grosse châtaigne comestible» (dep. début XIV^e s., CENNE DE LA CHITARRA ds BATT.; cf. lat. médiév. <i>marro</i>, <i>-onis</i>, 1176, doc. de Côte ds <i>Nov. gloss.</i>), prob. dér. d'un rad. prérom. <i>marr-</i> «pierre, rocher», att. de l'Italie au Portugal, particulièrement dans les Alpes et les Pyrénées (v. J. HUBSCHMID ds <i>Romanica Helvetica</i> t.41, pp.52-57). Le mot a prob. pénétré en fr. par la région lyonnaise (v. K. BALDINGER ds <i>Mél. Gardette (P.)</i>. 1966, p.61).</p>
110	<p>MARRON², -ONNE, adj. 1. a) 1640 «échappé et redevenu sauvage (d'un animal domestique)» (BOUTON, <i>Relation de l'establissement des François en l'isle de la Martinique</i>, p.69 ds ARV., p.334: pourceau maron); b) 1658 <i>Nègre Maron</i> (ROCHFORT, <i>Histoire naturelle et morale des Isles Antilles de l'Amérique</i>, p.322, <i>ibid.</i>, p.335); 2. 1762 subst. masc. «personne qui exerce une profession sans titre» (CHEVRIER, <i>L'Observateur des Spectacles</i>, n° I [I, 21] ds <i>Fr. mod.</i> t.37, 1969, p.127). Mot à l'orig. en usage dans les Antilles françaises, empr. au caraïbe <i>mar(r)on</i> «sauvage (animal, plante)», issu par aphérèse de l'esp. <i>cimarron</i>, proprement «élevé, montagnard» d'où, p. ext., «animal domestique échappé et redevenu sauvage» et «indien fugitif» (1535, OVIEDO ds COR.-PASC.; cf. aussi <i>Cimaroni</i> en 1579 dans une trad. fr. d'un texte ital., v. KÖNIG, p.145). Le sens d'«esclave nègre fugitif» semble être une création des colons, née aux Antilles, due à une compar. des Noirs échappés avec les animaux domestiques devenus sauvages après s'être enfuis dans les montagnes». Voir ARV., pp.334-336.</p>
	<p>MARRON³, adj. 1. 1811 <i>marron paumé</i> «pris sur le fait, en flagrant délit» (d'apr. ESN.); 2. 1855 <i>marron</i> «attrapé, trompé» (d'apr. ESN.). Orig. incertaine. Un rapprochement avec l'expr. <i>rôti comme un marron</i> «qui est sorti du jeu» ou «qui n'a plus d'argent» (1752, LE ROUX), hyp. proposée par ESN., semble peu convaincant. Il est préférable de voir dans le mot une extension de sens de <i>marron^{2*}</i>; par l'intermédiaire de l'expr. <i>être paumé marron</i> «être appréhendé comme un esclave fugitif»; cf. REY-CELLARD. De nos jours <i>être fait marron</i> a perdu son sens premier au profit de celui de «dupé, trompé», peut-être en raison d'un rapprochement avec l'expr. <i>être chocolat*</i>.</p>
	<p>MARRONNIER, subst. masc. 1560 <i>chastennier marronnier</i> (<i>Journal du Sire de Gouberville</i>, 15 janv. ds POPPE, p.202); 1611 <i>marronnier</i> (COTGR.). Dér. de <i>marron^{1*}</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>MATADOR¹, subst. masc. 1. a) 1660 terme de jeu «nom des cartes maîtresses de l'hombre» (OUDIN <i>Esp.-Fr.</i>); b) 1777 «personnage haut placé» (MIRABEAU, <i>Lettres</i> [éd. 1792], t.1, p.41); 2. 1776 taurom. (Trad. de TWISS, <i>Voyage en Portugal et en Espagne</i>, 329 ds QUEM. <i>DDL</i> t.18). Empr. successifs à l'esp. <i>matador</i>, dér. de <i>matar</i> «tuer» (lui-même dér. du lat. <i>mattus</i>, v. <i>mat²</i>), proprement «tueur» (1155 ds AL.) d'où p. ext. «torero» et «carte maîtresse de l'hombre» (XVI^e s., <i>ibid.</i>).</p>
	<p>MATADOR², subst. masc. V. <i>matador¹</i>.</p>

115	<p>MATAMORE¹, subst. masc. et adj. 1630 subst. masc. «brave, vantard» (A.D'AUBIGNÉ, <i>Avantures de Faeneste</i>, IV ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Réaume et F. de Caussade, t. 2, p.644). Empr. à l'esp. <i>Matamoros</i>, nom d'un faux brave de comédie qui ne cesse de se vanter de ses exploits contre les Maures (d'où le personnage du <i>Matamore</i> ds les comédies du XVII^e s. : 1607, <i>Rodomontades espagnoles. Colligees des Commentaires des tres-espouventables, terribles et invincibles Capitaines, Matamores, Crocodile et Rajabroqueles</i> [titre] ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21); proprement «tueur de Maures» (de <i>mata</i>, forme verbale de <i>matar</i> «tuer», v. <i>matador</i> et de <i>Moros</i>, plur. de <i>Moro</i> «Maure»).</p>
	<p>MATAMORE², subst. masc. 1. 1617 <i>matamore</i> «fosse large et profonde» (J. MOCQUET, <i>Voyages...</i>, p.166); 2. av. 1649 <i>matamoure</i> «prison souterraine» (P. DAN, <i>Les illustres captifs</i>, éd. L. Piesse et H.-D. de Grammont ds <i>R. africaine</i>, Alger, 1883, p.375: une grande cave qu'en terme du pays [Maroc] on appelle matamoure); 1693 <i>matamore</i> (RICH.); 3. 1735 «silo souterrain» (L. D'ARVIEUX, <i>Mémoires</i>, t. 5, p.278: une matamore; c'est ainsi qu'on appelle des puits secs et profonds, où l'on conserve les grains et les légumes). Empr. à l'ar. matamora «fosse; prison souterraine; silo souterrain», part. passif fém. substantivé de matamara «enterrer, enfouir, cacher sous terre» (DEVIC; DOZY t. 2, p.60b; LAMMENS, pp.160-161; LOK. n° 1444; NASSER, p.472). Cf. aussi, de même orig., le port. <i>masmorra</i> «cachot, prison souterraine» (XV^e s. <i>mazmorra</i> ds MACH.) et l'esp. <i>mazmorra</i> «<i>id.</i>» (fin XV^e s. ds COR.-PASC.) d'où est empr. le fr. <i>masmorra</i> «<i>id.</i>» (1665-66, B. DE MONCONYS, <i>J. des voyages</i>, t. III, p.30 ds REINH., p.247).</p>
	<p>MATÉ, subst. masc. 1. 1633 <i>mati</i> «sorte dealebasse», cité comme mot indigène (G. DE LA VEGA, <i>Le Comm. Royal</i>, p.1047 ds KÖNIG, p.146); 1716 <i>maté</i>, cité comme mot indigène (FRÉZIER, <i>Relation du voyage de la Mer du Sud</i>, p.224, <i>ibid.</i>, p.147); 1770 <i>maté</i> (PERNETTY, <i>Histoire d'un voyage aux Isles Malouines</i>, t. 2, p.331, <i>ibid.</i>); 2. a) 1718 <i>Mathe</i> «variété de houx», cité comme mot indigène (DRALSÉ DE GRAND-PIERRE, <i>Rel. de div. Voy.</i>, p.10, <i>ibid.</i>); 1752 <i>maté</i> (<i>Trév.</i>); b) 1770 <i>maté</i> «boisson faite avec les feuilles de cette plante» (PERNETTY, t. 1, p.282 ds KÖNIG, p.147). Empr., par l'intermédiaire de l'esp. <i>mate</i> «alebasse» (1570, LOPE DE ATIENZA ds FRIED.), «herbe; infusion» (mil. XVIII^e s., <i>ibid.</i>), au quichua <i>mate</i>, <i>mati</i>, proprement «sorte dealebasse transformée en vase qui sert pour la préparation du maté» d'où l'«arbrisseau» lui-même et p. ext. «la boisson préparée avec les feuilles séchées de cet arbre».</p>
	<p>MAURE, subst. masc. et adj. 1. Subst. a) 1176-81 <i>Mor</i> «habitant de Mauritanie» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Chevalier Lion</i>, éd. M. Roques, 286); fin du XIII^e s. [ms.] <i>More</i> (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. P. Chabaille, p.171, var. du ms. Y); 1636 <i>Maure</i> (MONET); b) 1573 <i>more</i> «nègre» (DUPUYS, s.v. <i>teste</i>); 2. a) 1^{re} moitié du XIII^e s. [ms.] <i>mor</i> adj. «brun foncé» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. W. Foerster, 2545, var. du ms. C); b) 1573 <i>cheval teste de more</i> «cheval d'un poil rouan, dont la tête et les extrémités sont noires» (DUPUYS, <i>loc. cit.</i>); c) 1677 <i>teste de Mores</i> hérald. (MENESTRIER, <i>Abr. méthodique des principes hérald.</i>, p.136). Du lat. <i>Maurus</i> «habitant de la Mauritanie [région du nord de l'Afrique]», qui a pris en lat. pop. le sens de «brun foncé». L'anc. graphie <i>mor</i> a été évincée, d'abord par <i>more</i> puis par <i>maure</i>, à la suite d'un rapprochement avec le lat. <i>Maurus</i> (v. FEW t.6, 1, p.554a).</p>
	<p>MAURELLE, subst. fém. 1712 (<i>Doc. ds Hist. de l'Ac. royale des sc.</i>, éd. 1731, p.335). Soit, p. ext. de sens, de <i>morelle</i>*; soit dér. de <i>maure</i>*; suff. <i>-elle</i>*.</p>

120	<p>MAURESQUE, adj. et subst.</p> <p>I. A. Adj. 1. 1349 <i>güiterne moresche</i> «mandore» (<i>Doc. ds F. DICK, Bezeichnungen für Saiten - und Schlaginstrumente in der altfranzösischen Literatur</i>, 1932, p.67); 2. 1477 «qui a rapport aux Maures, à leur style particulier de décoration» (<i>Extraits des comptes et mémoriaux du roi René</i>, éd. A. Lecoy de la Marche, § 655, p.294: touaille morisque). B. Subst. 1. 1379 à la <i>morisque</i> «à la manière des Maures» (<i>Inv. de Charles V ds GAY: ung reliquaire d'argent doré ouvré à la morisque</i>); 2. 1448 chorégr. <i>Extraits des comptes et mémoriaux du roi René</i>, §763, p.336); 3. 1531 <i>moresque</i> peint. (<i>Doc. ds Nouv. arch. de l'art fr.</i>, p.91). II. 1611 subst. «femme maure» (COTGR.). Empr. à l'esp. <i>morisco</i> «maure» (ca 1140 ds COR.-PASC., s.v. <i>moro</i>; déjà comme nom propre en 966, <i>ibid.</i>), lui-même issu du lat. médiév. <i>mauriscus</i> «<i>id.</i>» (cf. BLAISE <i>Latin Med. Aev.</i>), «noirâtre» (av. 1101 ds <i>Nov. gloss.</i>). La forme <i>moresque</i>, qui apparaît à côté de <i>morisque</i> au XIV^e s. (cf. FEW t.6, 1, p.555a) s'explique prob. par l'infl. des mots dérivés à l'aide du suff. <i>-esque</i> et trouve l'appui des formes occitanes (cf. 1453, <i>moresqua</i> «danse» ds PANSIER t.3, v. aussi FEW t.6, 1, pp.553a-553b), où <i>-esc</i> résulte d'une évolution normale du lat. <i>-iscus</i> (VOIR W. MEYER-LÜBKE, <i>Gramm. des lang. rom.</i>, t.2, §520). Il n'est donc pas nécessaire de faire remonter la forme en <i>-esque</i> à l'ital. <i>moresco</i>, qui n'est d'ailleurs att. qu'au XV^e s. (v. BATT.). La forme <i>mauresque</i>, avec <i>au</i>, apparaît vers 1640 (voir GAY).</p>
	<p>MÉDECIN, subst. masc.</p> <p>1. a) Ca 1358 <i>medechin</i> pic. «personne qui exerce la médecine» (<i>Hugues Capet</i>, éd. La Grange, 4893); 1458 <i>medicin</i> «<i>id.</i>» (Arch. Nord B 1687, f^o 48 v^o); ca 1480 <i>medecin</i> «<i>id.</i>» (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 21538); b) a) 1690 <i>medecin de quartier</i> (FUR.); 3) 1690 <i>medecin consultant</i> (<i>ibid.</i>, s.v. <i>consultant</i>); ¶) 1825 <i>médecin-major</i> (LE COUTURIER, <i>Dict. portatif et raisonné des connaissances militaires</i> ds FEW t.6, 1, p.58b); 3) 1833 <i>médecin légiste</i>, v. <i>légiste</i>; 2. fin XIV^e s. fig. «chose dont l'effet est analogue aux soins du médecin» (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>Balade</i> ds <i>Œuvres complètes</i>, éd. G.Raynaud, t.VII, p.219, 26); 3. a) 1656 «personne qui guérit les douleurs morales» (PASCAL, <i>Provinciales</i>, IV ds <i>Œuvres</i>, éd. L. Lafuma, 1963, p.384b); b) 1680 <i>médecin des âmes</i> (RICH.). Prob. dér. régr. de <i>médeciner</i>* (aussi <i>mediciner</i> dans l'anc. lang.), cf. FEW t.6, 1, p.602b. <i>Médecin</i> a évincé l'anc. subst. <i>mire</i> «médecin» (mil. du XII^e s. ds T.-L. — 1660, OUDIN <i>Esp.-Fr.</i>), essentiellement norm. et pic. (cf. encore <i>mière</i>, <i>mire</i> en norm. et ang., v. FEW t.6, 1, p.604b), et ses var. dial.: <i>mie</i> (pic., flam., wallon, v. FEW loc. cit.), <i>mege</i> (Nord-Est; encore <i>mège</i>, <i>meige</i> «personne qui exerce la médecine sans titre» dans certains dial.; cf. FEW loc. cit.), <i>meide</i>, <i>meie</i>, du lat. <i>medicus</i> «médecin».</p>
	<p>MÉDECINE, subst. fém.</p> <p>1. a) 1121-34 <i>medicine</i> «médicament, remède» (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 1141); 1165-70 <i>medecine</i> (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, 5762 ds T.-L.); b) 1656 fig. «chose désagréable» (PASCAL, <i>Pensées</i>, § 978 ds <i>Œuvres</i>, éd. L. Lafuma, 1963, p.636); 2. a) 1314 «science qui a pour objet la conservation et le rétablissement de la santé» (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, éd. A. Bos, t.1, §15, p.5); b) a) 1690 <i>médecine de cheval</i>, v. <i>cheval</i>; 3) 1764 <i>médecine légale</i> (<i>Encyclop.</i> t.8, s.v. <i>imposture</i>); ¶) 1798 <i>médecine vétérinaire</i> (Ac.); 3) 1950 <i>médecine du travail</i> (<i>Comité de l'O.M.S.</i>, loc. cit.). Empr. au lat. <i>medicina</i> «art de guérir; remède, potion», fém. subst. de l'adj. <i>medicinus</i> «de médecin». <i>Médecine</i> a évincé l'anc. subst. <i>meicine</i> «remède» (ca 1050, <i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 522), forme pop. du lat. <i>medicina</i>.</p>
	<p>Médeciner, verbe trans.</p> <p>Ires attest. a) 1155 «traiter, soigner, guérir» (WACE, <i>Brut</i>, 7841 ds T.-L.), b) 1580 <i>medeciner</i> «<i>id.</i>» en mauvaise part (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, XII, éd. P. Villey, V.-L. Saulnier, p.491); de <i>médecine</i> (anciennement <i>medicine</i> d'où <i>mediciner</i>, 1155, WACE, <i>Brut</i>, 8265 ds T.-L.); dés. <i>-er</i>. Aussi</p>

	<i>meciner</i> «traiter, soigner» (1176, CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Cligès</i> , éd. A. Micha, 644), de <i>mecine</i> , forme pop. de <i>médecine</i> .
	MÉDICAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1660 «qui est propre à guérir» (OUDIN <i>Esp.-Fr.</i>); 2. a) 1752 «qui appartient à la médecine, qui concerne la médecine» (<i>Trév.</i>); b) 1834 <i>corps médical</i> (<i>Journ. de méd. et de chir. pratiques</i> , V, 288 ds QUEM. <i>DDL</i> t.8). Empr. au lat. méd. <i>medicalis</i> «salubre, guérissable» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> et BLAISE <i>Latin Med. Aev.</i>), forme altérée du lat. class. <i>medicinalis</i> « <i>id.</i> ». On trouve aussi <i>doigt medical</i> «annulaire» en 1534 (RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. M. A. Screech, p.7, ligne 119), latinisme remontant au lat. class. <i>digitus medicus</i> et <i>digitus medicinalis</i> en b. lat. (cf. <i>TLL</i> t.8, col.543, 25-30) et dont l'emploi s'explique par l'usage que faisaient les médecins de leur annulaire, notamment pour la préparation des médicaments; cf. aussi <i>FEW</i> t.6, 1, p.603b, note 2.
125	Médicalement, adv. 1 ^{re} attest. 1606 (PALLET, <i>Dict. très ample de la lang. esp. et fr.</i>), rare avant le XIX ^e s.; de <i>médical</i> , suff. <i>-(e)ment</i> ^{2*} .
	MÉDICAMENT, subst. masc. 1314 «substance employée à des fins thérapeutiques» (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i> , éd. A. Bos, 1051). Empr. au lat. <i>medicamentum</i> «remède, drogue». <i>Médicament</i> a évincé la forme pop. <i>megelement</i> (XIII ^e -XIV ^e s. ds DU CANGE, s.v. <i>megeicharius</i> ; v. aussi <i>FEW</i> t.6, 1, p.596a, note 1).
	Médicamentation, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1857 (FLAUB., <i>loc. cit.</i>); de <i>médicament</i> [*] , suff. <i>-(a)tion</i> [*] .
	MÉDICAMENTER, verbe trans. 1518 «prescrire, administrer des médicaments à un malade» (<i>Faits et Gestes des Saints Pères</i> , trad. de Platine, 172 v ^o ds DELB. <i>Notes mss</i>). Dér. de <i>médicament</i> [*] ; dés. <i>-er</i> .
	MÉDICAMENTEUX, -EUSE, adj. [1541 (LOYS VASSÉE ds QUEM. <i>DDL</i> t.1)] 1549 «qui a la vertu d'un médicament» (MAGNAN, <i>Hist. des plantes</i> , chap.216 ds HUG.: L'orobe blanc est moins médicamenteux que celluy qui est palle ou rougeastre). Prob. dér. de <i>médicament</i> [*] ; suff. <i>-eux</i> [*] , d'apr. le lat. <i>medicamentosus</i> «qui soulage, guérit».
130	MÉDICASTRE, subst. masc. [1560 dér. <i>medicastro</i> «charlatanisme» ([B. ANEAU], <i>Rom. d'Alector</i> , f ^o 35 ds GDF.) attest. isolée] 1800 (GEOFFROY, <i>loc. cit.</i>). Empr. à l'ital. <i>medicastro</i> «médecin ignorant, stupide, incapable» (av. 1556, L'ARÉTIN ds BATT.), dér. péj. de <i>medico</i> «médecin», du lat <i>medicus</i> « <i>id.</i> ».
	MÉDICAT, subst. masc. 1957 (<i>Organ. hospit. Fr.</i> , <i>loc. cit.</i>). Dér. sav. du lat. <i>medicus</i> , v. <i>médecin</i> ; suff. <i>-at</i> [*] .
	MÉDICATEUR, -TRICE, adj. 1812 «qui a la vertu de guérir» (Dr A. L. GOSSE, <i>Journ.</i> , ms. 2460, Cah. 9, f ^o 58 r ^o (Genève) ds QUEM. <i>DDL</i> t.13). Dér. sav. du lat. <i>medicatum</i> , supin de <i>medicari</i> «soigner, traiter»; suff. <i>-eur</i> ^{2*} . Déjà au sens de «celui qui pratique la médecine en ignorant» en 1555 [éd.] (B. ANEAU, <i>Trésor de Evonime Philiatre</i> ,... f ^o a 1 v ^o).
	MÉDICATION, subst. fém.

	<p>1. 1314 «ensemble des remèdes qui constituent le traitement d'une maladie» (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, 1344 ds T.-L.); 2. 1904 «ce qui permet de corriger certains défauts» (FRAPIÉ, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>medicatio</i> «emploi d'un remède».</p>
	<p>MÉDICINAL, -ALE, -AUX, adj. 1. a) 1^{er} quart du XIII^e s. pic. (<i>espeche</i>) <i>medichinaus</i> «qui sert à la guérison» (RECLUS DE MOLLIENS, <i>Miserere</i>, 259, 9 ds T.-L.); 1326 <i>medicinal</i> «<i>id.</i>» (Arch. Nord, B 3270, fol. 33 ds <i>IGLF</i>); b) ca 1485 «relatif à la médecine» (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 7758: art medicinal); 2. 2^e moitié du XIV^e s. «qui sert de remède à l'âme» (<i>Miracles ND par personnages</i>, éd. G. Paris et U. Robert, t.3, p.247: doctrine medicinale). Empr. au lat. <i>medicinalis</i> «médical, de médecine», dér. de <i>medicina</i>, v. <i>médecine</i>. <i>Medicinal</i> a évincé l'anc. adj. <i>mecinnel</i>, <i>mecinal</i> (fin XII^e s. ds T.-L.), dér. de <i>mecine</i>, forme pop. de <i>medecine</i> et <i>medecinal</i> (fin XII^e s. ds T.-L.), dér. de <i>medecine</i>.</p>
135	<p>Médeciner, médiciner, verbe trans. Ires attest. a) 1155 «traiter, soigner, guérir» (WACE, <i>Brut</i>, 7841 ds T.-L.), b) 1580 <i>medeciner</i> «<i>id.</i>» en mauvaise part (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, XII, éd. P. Villey, V.-L. Saulnier, p.491); de <i>médecine</i> (anciennement <i>medicine</i> d'où <i>mediciner</i>, 1155, WACE, <i>Brut</i>, 8265 ds T.-L.); dés. <i>-er</i>. Aussi <i>meciner</i> «traiter, soigner» (1176, CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Cligès</i>, éd. A. Micha, 644), de <i>mecine</i>, forme pop. de <i>médecine</i>.</p>
	<p>MÉDICINIER, subst. masc. 1765 bot. (<i>Encyclop.</i> t.10). Dér. sav. du lat. <i>medicina</i> «médecine»; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>MÉLASSE, subst. fém. 1. 1441 <i>mellaci</i> «résidu sirupeux de la cristallisation du sucre» (<i>Traité d'Emmanuel Piloti</i>, éd. P.-H. Dopp, p.147 ds <i>Mél. Horrent (J.)</i>, p.9), trad. de l'ital. (?); 1508 <i>meslache</i> (<i>Stat. des apothic.</i>, ds DELB. <i>Notes mss</i>); 1588 <i>mellasse</i> (<i>Doc. in H. CASTRIES, Sources inédites de l'Histoire du Maroc</i> ds <i>Mél. Horrent (J.)</i>, p.9); 2. 1878 <i>tomber dans la mélasse</i> (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p.220). D'un lat. médiév. *<i>mellacea</i> (plur.) «résidus sirupeux et non cristallisables qui restent après la cristallisation de la canne à sucre» (cf. le cat. <i>melassa</i>, l'esp. <i>melaza</i>), sens qui s'est développé au Moyen Âge, lors de l'expansion de la canne à sucre. *<i>Mellacea</i> est issu du b. lat. <i>mellacium</i> «vin cuit jusqu'à la réduction de la moitié» (<i>mellaceum</i> en lat. class.). On trouve aussi <i>melassa</i>, <i>mellessa</i> «résidu sirupeux de la cristallisation du sucre» en 1467 en prov. (cf. PANSIER, <i>Hist. de la langue prov. à Avignon du XII^e au XIX^e s.</i>, t.5, p.183).</p> <p>MÉLODIE, subst. fém. 1. a) z) début du XII^e s. «chant» (<i>St Brendan</i>, 1787 ds T.-L.); ß) 1^{re} moitié du XII^e s. «succession de sons ordonnés de façon à constituer une forme, une structure perceptible et agréable» (<i>Psautier Oxford</i>, éd. Fr. Michel, p.260); b) 1844 «composition instrumentale (ou vocale) avec accompagnement» (BALZAC, <i>Muse départ.</i>, p.178); 2. 1765 «courbe de variations de hauteur dans une phrase, un mot» (<i>Encyclop.</i> t.10: mélodie du discours). Empr. au b. lat. <i>melodia</i> «air musical; harmonie, accord», issu du gr. μελωδία «chant d'homme, chant d'oiseau, chant avec accompagnement de musique; poésie lyrique», de μελωδός «qui chante, mélodieux», comp. de μέλος (v. <i>mélo-</i>) et de αἶον «chanter».</p>
	<p>Mélodieusement, adv. 1^{re} attest. fin XIII^e s.-début XIV^e s. (<i>Isopet</i>, II, <i>Fable XXXIX</i>, éd. J. Bastin, t.1, p.107, 3); de <i>mélodieux</i>, <i>mélodieuse</i>, suff. <i>-(e)ment²*</i>.</p>
140	<p>MÉLODIEUX, -EUSE, adj.</p>

	1280 <i>voiz melodieuse</i> (<i>Clef d'amour</i> , 1572 ds T.-L.). Dér. de <i>mélodie*</i> ; suff. <i>-ieux</i> , v. <i>-eux</i> .
	MÉLODIQUE, adj. 1. 1600 <i>luth melodic</i> (J. DE MONTLYARD, <i>Myth.</i> , livre VIII, p. 931); 2. 1733 <i>son mélodique</i> (DUBOS, <i>Réflexions crit.</i> , t. 3, p. 69); 3. 1933 ling. <i>accent mélodique</i> (MAR. <i>Lex.</i>). Dér. de <i>mélodie*</i> ; suff. <i>-ique*</i> . On note également le gr. μελωδικός «mélodique».
	MÉLODISTE, subst. 1811 «musicien qui écrit des mélodies» ([F.B.HOFFMAN], <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>mélodies*</i> ; suff. <i>-iste*</i> .
	MÉLODRAMATIQUE, adj. A. Subst. masc. 1814 «auteur de mélodrame» (JOUY, <i>Hermite</i> , t. 5, p. 275). B. Adj. 1. 1829 «qui a rapport au mélodrame» (VIGNY, <i>Lettre Lord***</i> , p. 276); 2. 1833 [éd.] fig. <i>air mélodramatique</i> (GAUTIER, <i>Jeunes-Fr.</i> , p. 251). Dér. de <i>mélodrame*</i> ; suff. <i>-ique*</i> , d'apr. <i>dramatique*</i> .
	Mélodramatiser, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1876 (ID. in <i>Journal officiel</i> , 21 févr., p.1330, 1 ^{re} col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877); de <i>mélodrame</i> , suff. <i>-iser*</i> , d'apr. <i>dramatiser*</i> .
145	MÉLODRAME, subst. masc. 1. 1768 [éd.] «sorte de drame parlé dont certaines scènes comportent un accompagnement musical» (ARNAUD, <i>Essai sur le Mélodrame ou Drame lyrique ds Variétés littér.</i> , t.3, p.256); 2. 1788 «drame de ton populaire où sont accumulées les péripéties imprévues» (E. VAN BELLEN, <i>Les Origines du mélodrame</i> , p.3, note d'apr. FEW t.6, 1, p.687 ^a). Comp. de l'élément. form. <i>mélo-*</i> et de <i>drame*</i> .
	MÉLOË, subst. masc. 1797-98 (ID., <i>Tabl. élém. de l'hist. nat. des animaux</i> , p. 541). Mot du lat. sc. mod. <i>meloe</i> (1758, LINNÉ, <i>Syst. Nat.</i> ¹⁰ , p. 419 ds NEAVE t. 3); d'orig. obsc., peut-être du gr. μελας «noir», cet insecte étant noir
	MÉLOMANE, subst. 1781 subst. (<i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , février, t. 12, p. 479 ds PROSCHWITZ <i>Beaumarchais</i> , p.343). Comp. de <i>mélo-*</i> et de <i>-mane</i> ^{2*} .
	MÉLOMANIE, subst. fém. 1781 (<i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , février, t. 12, p. 479 ds PROSCHWITZ <i>Beaumarchais</i> , p.343). Comp. de <i>mélo-*</i> et de <i>-manie*</i> .
	MELON, subst. masc. 1. Ca 1256 bot. (ALDEBRANDIN DE SIENNE, <i>Rég. du corps</i> , éd. L. Landouzy et R. Pépin, 51, 10: fera une decoction de violetes, de pomes de semence de cahoides, de melons , de citroles, d'ierbes froides); 2. a) 1827 «imbécile» (GRANVAL, <i>Vice</i> , p.104); b) 1833 «tête» (d'apr. ESN.); c) 1830-38 «élève de la première année de Saint-Cyr» (d'apr. TITEUX, <i>op. cit.</i> , p.328); 3. 1877 «chapeau d'homme de forme ronde et bombée» (A. DAUDET, <i>Nabab</i> , p.139); 1880 <i>chapeau-melon</i> (<i>Journal des dames et des demoiselles</i> , 2 ^e n ^o de déc., 41 a ds QUEM. <i>DDL</i> t.16); 4. 1962 «arabe» (LANLY, p.51). Du b. lat. <i>melonem</i> , acc. de <i>melo</i> «fruit d'une sorte de cucurbitacée», abrég. du lat. class. <i>melopepo</i> « <i>id.</i> », lui-même issu du gr. μηλονέρον « <i>id.</i> » (comp. de μηλον «pomme» et de έρων «cuit par le soleil, mûr»). Il n'est pas possible de savoir si le mot a toujours été connu ou s'il a été repris au lat. (cf. aussi l'ital. <i>mellone</i> et l'esp. <i>melón</i> « <i>id.</i> », v. FEW t.6, 1, p.685a). Le sens

	d'«imbécile», prob. issu de celui de «tête», lui-même issu d'une métaph. usuelle sur les noms de fruits (cf. <i>citron, fraise, pomme...</i>), a donné lieu p.ext. (avec en plus la notion de «débutant») au sens 2 c (cf. ESN. et CELLARD-REY). L'emploi de <i>melon</i> au sens d'«arabe» est obscur, CELLARD-REY propose l'hyp. d'une métaph. sur la coiffure (<i>calotte, chéchia</i>).
150	MENIN, -INE, subst. 1. 1606 «jeune personne au service d'une maison princière espagnole» (SAINT-FRANÇOIS DE SALES, <i>Œuvres</i> , éd. Dom B. Mackey et P. Natavel, t.13, p. 189); 2. 1690 «jeune gentilhomme attaché à la personne du Dauphin (en France)» (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 23 avril ds Corresp.</i> , éd. J. Duchêne, t.3, p.872). Empr. à l'esp. <i>menino, menina</i> «gentilhomme ou demoiselle attaché(e) au service d'un prince ou d'une princesse d'Espagne» (XVI ^e s. ds COR.-PASC., s.v. <i>menique</i> , p. 347a), lui-même empr. au port. <i>menino</i> «enfant» (XIII ^e s. ds MACH. ³), dér. du rad. <i>men-</i> , qui évoque la petitesse.
	MENTON, subst. masc. 1. Fin x ^e s. partie du visage (<i>Passion</i> , éd. D'Arco Silvio Avalle, 146); 2.1664 «dessous de la mâchoire inférieure de certains animaux» (SOLLEYSSEL, <i>Le Parfait Mareschal</i> , p. 2). Du lat. pop. * <i>mentonem</i> , acc. de * <i>mento</i> qui a dû signifier à l'orig. «petit menton» et qui s'est substitué, tardivement, au lat. class. <i>mentum</i> «menton», dont il est le dér. (v. FEW t. 6, 1, p. 756a).
	MENTONNET, subst. masc. 1. Ca 1370 «petit menton» (JEAN LE FÈVRE, <i>Lamentations Matheolus</i> , I, 588 ds T.-L.); 2. a) 1660 <i>mentonnet de loquet</i> (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>); b) 1754 coutellerie (<i>Encyclop.</i> t. 4, p. 405b, s.v. <i>couteau</i>). 1 dér. de <i>menton*</i> au sens 1; 2 de <i>menton</i> «pièce de fer qui reçoit le bout du loquet pour tenir une porte fermée» (1446, Tournai ds GDF. <i>Compl.</i>); suff. <i>-et*</i> .
	MENTONNIER, -IÈRE, adj. 1. 1565 <i>barbe mentonnaire</i> (RONSARD, <i>Élégies, mascarades et bergerie</i> ds <i>Œuvres complètes</i> , éd. P. Laumonier, t. 13, p. 84, 148); 2. 1751 <i>trou mentonnier</i> (<i>Encyclop.</i> t. 1, p. 416b, s.v. <i>anatomie</i>). Dér. de <i>menton*</i> ; suff. <i>-ier*</i> .
	MENTOR, subst. masc. 1749 (MONTESQUIEU, <i>Corresp.</i> , t. 1, p. 350). Emploi comme nom commun de <i>Mentor</i> (gr. Μέντορ), nom du héros de l' <i>Odyssée</i> , ami d'Ulysse, dont Athena emprunta les traits pour accompagner et instruire Télémaque et que Fénelon rendit célèbre en 1699 dans les <i>Aventures de Télémaque</i> . MENTULE, subst. fém. 1. 1534 «membre viril» (RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. V. L. Saulnier, p. 107), rare av. le XIX ^e s.; 2. zool. 1814 <i>mentula</i> plur. (BERN. DE ST-P., <i>loc. cit.</i>); 1868 <i>mentule marine</i> (LITTRÉ). Empr. au lat. <i>mentula</i> «membre viril».
156	MÉROU, subst. masc. 1752 <i>mero</i> (RESTAUT, <i>Traité de l'orth. française</i> , p. 382); 1808 <i>mérou</i> (BOISTE). Empr. à l'esp. <i>mero</i> (1611, S. DE COVARRUBIAS ds COR.-PASC. et <i>Al.</i> , s.v. <i>mero</i> I); d'orig. obsc. (v. la discussion ds COR.-PASC.).
	MESA, subst. fém. 1923 géogr. (<i>Lar. univ.</i>). Empr. à l'esp. <i>mesa</i> « <i>id.</i> » (<i>Autoridades</i> 1734) proprement «table» (978 ds COR.-PASC.), du lat. vulg. <i>mesa</i> « <i>id.</i> », issu par amuïssement de <i>n</i> devant <i>s</i> du lat. <i>mensa</i> « <i>id.</i> » (cf. <i>Appendix Probi</i> , 152 ds VÄÄN. 1967, p. 67).

	<p>MESCALINE, subst. fém. 1934 (<i>Le Mois</i>, mars-avr., 282 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15). Dér. en <i>-ine*</i>, de <i>mescal</i> «boisson alcoolique en usage au Mexique» (1874, <i>Lar.</i> 19^e), empr. au nahuatl, à l'aztèque <i>mexcalli</i> «sorte d'agave dont on utilise les feuilles charnues pour en faire des aliments et les racines pour en faire une eau-de-vie» (fin du XVI^e s. ds FRIED.). Déjà <i>mezcaline</i> «<i>id.</i>» en 1896, en angl. (cf. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>MÉTABOLE¹, subst. fém. 1. 1553 [éd.] rhét. (DES AUTELS, <i>Amoureux repos</i>, f^o c. 4); 2. 1578 mus. (VIGENÈRE, <i>Les Images ou tableaux de plate peinture de Philostrate</i>, f^o 97 v^o). Empr. au lat. de l'époque impériale <i>metabola</i>, <i>metabole</i> «<i>id.</i>» (comme terme de rhét. et de mus. chez Quintilien; cf. <i>TLL</i>), lui-même empr. au gr. μεταβολή «changement», de μεταβάλειν «retourner, changer, transformer», de μετα- <i>v. méta-</i> et de βάλλειν «lancer, jeter», <i>v. aussi baller.</i></p>
160	<p>MÉTABOLE², adj. et subst. masc. 1834 adj. et subst. masc. plur. (BOISTE <i>Hist. nat.</i>). Emprunt au grec μεταβολή «changement», <i>v. metabole</i>¹.</p>
	<p>MÉTABOLIQUE, adj. 1. 1855 «qui constitue un changement de nature» (NYSTEN); 2. 1924 biol. (LE GENDRE ds <i>Nouv. Traité Méd.</i>, fasc. 7, p. 255: troubles métaboliques). 3. 1952 <i>délire métabolique</i> (POROT). Dér. du gr. μεταβολή, <i>v. metabole</i>^{1*}; suff. <i>-ique*</i>. Le sens 1 est déjà att. en 1743 par l'angl. <i>metabolic</i> (cf. <i>NED</i>). Comme terme de biol., le fr. <i>métabolique</i> ainsi que l'angl. <i>metabolic</i> (1845 ds <i>NED</i>) sont empr. à l'all. <i>metabolisch</i> (1839, SCHWANN, <i>Mikroskopische Untersuchungen</i>, p. 229 ds <i>NED</i>).</p>
	<p>MÉTABOLISME, subst. masc. 1. 1858 physiol. (NYSTEN); 2. <i>métabolisme basal</i>, <i>v. basal</i>. Dér. du gr. μεταβολή, <i>v. metabole</i>¹; suff. <i>-isme*</i>.</p>
	<p>MÉTABOLITE, subst. masc. 1. 1954 «produit de la transformation d'un corps chimique organique au sein d'une cellule» (J. GUILLERME, <i>La Vie en haute altitude</i>, p. 63). 2. 1963 «produit simple et assimilable de la digestion d'un aliment» (<i>Lar. encyclop.</i>) Dér. de <i>métabolisme*</i>; suff. <i>-ite*</i>.</p>
	<p>MÉTACARPE, subst. masc. 1546 [éd.] anat. (CH. ESTIENNE, <i>La dissection des parties du corps humain</i>, p. 27 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au gr. μεταcarpiον «<i>id.</i>», comp. de μετα-, <i>v. méta-</i> et de καρπός, <i>v. carpe</i>¹.</p>
165	<p>MÉTACARPIEN, -IENNE, adj. 1. 1752 subst. «muscle placé entre le gros ligament transversal du carpe et la face interne du quatrième os du métacarpe» (<i>Trév.</i>); 2. a) 1805 adj. <i>os métacarpien</i> (CUVIER, <i>loc. cit.</i>); b) 1844 subst. «os appartenant au métacarpe» (NELATON, <i>Pathol. chir.</i>, t.1, p.238). Dér. de <i>métacarpe*</i>; suff. <i>-ien*</i>.</p>
	<p>MÉTACENTRE, subst. masc. 1^{re} attest. 1859 <i>courbe métacentrique</i> (BONN.-PARIS); de <i>métacentre</i>, suff. <i>-ique*</i>. En angl. on note, en 1798, <i>metacentric curve</i> (cf. <i>NED</i>).</p>
	<p>Métacentrique, adj.</p>

	1 ^{re} attest. 1859 <i>courbe métacentrique</i> (BONN.-PARIS); de <i>métacentre</i> , suff. <i>-ique*</i> . En angl. on note, en 1798, <i>metacentric curve</i> (cf. <i>NED</i>).
	MÉTAIRIE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1200 <i>moitierie</i> «domaine agricole exploité selon le système du métayage» (<i>Godefroy de Bouillon</i> , p. 17 ds T.-L.); 1509 <i>métairie</i> (<i>Nouveau Coutumier général</i> , éd. A. Bourdot de Richebourg, t. 3, p. 301); 2. <i>ca</i> 1500 <i>mestairie</i> «bâtiments de cette exploitation» (PHILIPPE DE COMMYNES, <i>Mémoires</i> , éd. J. Calmette, t. 3, p. 196). Dér. de <i>métayer*</i> ; suff. <i>-erie*</i> . Déjà <i>metaria</i> «tenure héréditaire à demi-fruit», en lat. médiév. (1115 ds <i>FEW</i> t. 6, 1, p.614b) et plus anciennement <i>medietaria</i> (1084 ds <i>NIERM.</i> , v. aussi <i>FEW</i> , <i>loc. cit.</i>)
	MÉTALANGAGE, subst. masc. 1963 ling. (R. JAKOBSON, <i>op. cit.</i> , p. 30). Comp. de <i>méta-*</i> et de <i>langage*</i> ; prob. d'apr. le pol. <i>metajęzyk</i> « <i>id.</i> », de <i>meta</i> « <i>id.</i> » et de <i>język</i> «langue, langage» (1931, TARSKI d'apr. REY-DEBOVE, <i>Le Métalangage</i> , p.7), lui-même empr. par l'all. <i>Metasprache</i> (1935, trad. de TARSKI ds <i>NED Suppl.</i> ²) et par l'angl. <i>metalanguage</i> (1936, <i>ibid.</i>); v. aussi <i>métalanguage</i> .
170	MÉTALANGUE, subst. fém. 1954 <i>méta-langue</i> (HJELMSLEV, <i>La Stratification du langage</i> ds <i>Word</i> , t. 10, p.178); 1958 <i>métalanguage</i> (MOUNIN, <i>Pseudo-langues, interlangues et métalangues</i> [titre] d'apr. <i>Hist. Épistémol. Lang.</i> t. 1 fasc. 1 1979, p.54). Comp. de <i>méta-*</i> et de <i>langue*</i> ; v. aussi <i>métalanguage</i> .
	MÉTALENT, subst. masc. 1743 (<i>Trév.</i>). Dér. de <i>talent*</i> ; préf. <i>mé-*</i> .
	MÉTALEPSE, subst. fém. 1585 (P. THEVENIN ds la <i>Semaine de G. de Saluste</i> , 101 ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, p. 104). Empr. au gr. <i>μεταληψις</i> « <i>id.</i> », gén. «participation; changement, échange» (de <i>μεταλαμβάνω</i> «recevoir sa part, échanger», de <i>μετά</i> , v. <i>méta-</i> et de <i>λαμβάνω</i> «prendre»), peut-être par l'intermédiaire du lat. de l'époque impériale <i>metalepsis</i> , rhét. En outre <i>metalepsis</i> « <i>id.</i> » en 1546 (RABELAIS, <i>Tiers Livre</i> , éd. M. A. Screech, chap. XIV, p. 112, ligne 87).
	MÉTALINGUISTIQUE, adj. 1963 adj. (R. JAKOBSON, <i>op. cit.</i> , p. 54). Comp. de <i>méta-*</i> et de <i>linguistique*</i> , d'apr. <i>métalanguage*</i> et <i>métalangage*</i> . Déjà <i>métalinguistic</i> en 1944, en angl. (cf. <i>NED Suppl.</i> ²).
	MÉTALOGIQUE, adj. et subst. fém. A. Adj. 1882 <i>vérité métalogique</i> (J.-A. CANTACUZÈNE, <i>De la quadruple racine du principe de la raison suffisante</i> , trad. de Schopenhauer, v. <i>infra</i> , p. 164). B. Subst. fém. 1910 (LALANDE, <i>Vocab. technique et critique de philosophie in Bull. de la Société fr. de philosophie</i> ds <i>QUEM. DDL</i> t. 12). Comp. de <i>méta-*</i> et de <i>logique*</i> , d'apr. l'all. <i>metalogisch</i> (1813, SCHOPENHAUER, <i>Über die vierfache Wurzel des Satzes vom zureichenden Grunde</i> , chap. V, § 33).
175	MÉTAYER, -ÈRE, subst. 1. <i>Ca</i> 1150 <i>moitoier</i> «celui qui partage par moitié» (<i>Thèbes</i> , éd. G. Raynaud de Lage, 3893); 2. <i>ca</i> 1200 «celui qui fait valoir une terre qui n'est pas à lui et qui en rend la moitié des fruits au propriétaire» (<i>Godefroy de Bouillon</i> , p. 15 ds T.-L.); 1480 <i>metayer</i> (<i>Ordonnance des rois de France</i> , t.18, p.619). Dér. de <i>moitié*</i> ; suff. <i>-ier*</i> . Déjà <i>medietarius</i> «tenancier héréditaire à demi-fruit» (1107 ds <i>NIERM.</i> ; au sens de «personne qui ne doit que la moitié de la dîme» en 860, <i>ibid.</i> ; v. aussi <i>FEW</i> t. 6, 1, p.614a).

	<p>MÉTIS, -ISSE, adj.</p> <p>1. XIII^e s. [ms.] <i>mestis</i> «qui est fait moitié d'une chose, moitié d'une autre» (<i>Digestes</i>, ms. de Montpellier, 47, fol. 116a ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1288 «de basse extraction» (JACQUEMARD GIELÉE, <i>Renart le Nouvel</i>, éd. H. Roussel, 5197: li mondes est ... mestis); 3. 1338 «engendré de deux espèces (d'un animal)» (RAIMON VIDAL, <i>Chace as médisance</i>, 61 ds T.-L.: chien mestis); 1377 «<i>id.</i>» (GACE DE LA BUIGNE, <i>Roman des Desduis</i>, éd. Å Blomqvist, 9000: chien mestis); 1669 <i>métis</i> (WIDERHOLD <i>Fr.-all.</i>); 1754 subst. «animal engendré de deux espèces» (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, t. 11, p.365); 4. a) 1559 [éd.] <i>mestif</i> «dont la mère est d'un autre peuple que le père (chez les Grecs)» (AMYOT, <i>Vie des hommes illustres grecs et romains</i>, f^o 76 v^o) b) 1615 adj. et subst. <i>metice</i>, cité comme mot indigène «personne née d'un homme blanc avec une Indienne, ou inversement» (PYRARD, <i>Voyage</i>, t. 2, p.60 et 61 ds ARV., p.341); 1617 <i>metice</i> «<i>id.</i>» (MOCQUET, <i>Voyages en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales</i>, p.47, <i>ibid.</i>). Du b. lat. <i>mixticius</i> «né d'une race mélangée» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét. et TLL</i>); dér. de <i>mixtus</i>, part. passé de <i>miscere</i> «mêler, mélanger», v. <i>méteil</i>. La prononc. du <i>s</i> final s'explique par l'infl. des formes <i>metice</i>, <i>mestice</i>, cour. au XVII^e-XVIII^e s. (cf. ARV., pp.341-342) et qui sont prob. une adaptation du port. <i>mestiço</i> «sang mêlé» (XIV^e s. ds MACH.³) ou de l'esp. <i>mestizo</i> «<i>id.</i>» (1600 ds <i>Autoridades</i> 1734) qui remontent également au b. lat. <i>mixticius</i>. La forme <i>me(s)tif</i>, <i>me(s)tive</i>, en usage du XVI^e s. au XVIII^e s. (v. FEW t. 6, 2, p.195a) est issue de <i>mestif</i>, par substitution de suff. L'a. prov. connaît <i>mestiz</i>, adj. «de basse extraction, de sang mêlé; mauvais, vil», dès la 1^{re} moitié du XII^e s. (cf. M.PFISTER, <i>Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon</i>, p.568) et comme subst. «bâtard de basse extraction» (1180, <i>Girart de Roussillon</i>, éd. W.M. Hackett, 1757).</p>
	<p>MÉTISSAGE, subst. masc.</p> <p>[1834 d'apr. BL.-W.³⁻⁵]; 1837 «croisement des races» (BAUDRIMONT, <i>Dict. de l'industr. manufacturière comm. et agric.</i>, t. 6, p.198, s.v. <i>haras</i>). Dér. de <i>métis</i>*; suff. <i>-age</i>*.</p>
	<p>MÉTISSER, verbe trans.</p> <p>1. a) ɹ) 1868 <i>femelle métissée</i> (GAYOT ds <i>B. des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France</i>, 3^e série, t. 3, p.594); ɹ) 1908 <i>peuple ... métissé</i> (FRANCE, <i>Île ping.</i>, p.179); b) 1899 au fig. (GOURMONT, <i>loc. cit.</i>); 2. 1874 <i>métisser</i> «croiser par le métissage (des animaux)» (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>métis</i>*; dés. <i>-er</i></p>
	<p>MEURTRE, subst. masc.</p> <p>Ca 1130 <i>murdre</i> «homicide» (<i>Lois Guillaume le Conquérant</i>, éd. J. E. Matzke, § 22); 1530 <i>meurtre</i> (PALSGR., p.236a). Déverbal de <i>meurtrir</i>*. On note dès le début du XII^e s., les mêmes var. que pour le verbe (cf. GDF. et T.-L.).</p>
180	<p>MEURTRIER, -IÈRE, subst. et adj.</p> <p>A. Subst. ca 1165 «assassin» ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i>, éd. M. Wilmotte, 963). B. Adj. 1. XV^e s. [ms.] «qui commet ou a commis un meurtre, des meurtres» (<i>Sept sages de Rome</i>, éd. G. Paris, p.135: chevalier multrier); 2. ca 1500 «qui sert à perpétrer le meurtre» (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, <i>Trois pèlerinages</i>, f^o 55a ds GDF. <i>Compl.</i>: murdrrier coustel); 3. 1675 «qui encourage, pousse à tuer» (RACINE, <i>Iphigénie</i>, IV, 4: lois meurtrières). Dér. de <i>meurtre</i>*, suff. <i>-ier</i>*. On note, à partir du mil. du XII^e s., de même que pour <i>meurtre</i>* et <i>meurtrir</i>*, des formes avec <i>-t-</i> ou <i>-d-</i> (cf. GDF. et T.-L.). On trouve également, au sens de «assassin», les subst. <i>mordrëor</i>, <i>murdrëor</i>, <i>murtrëor</i> (début du XIII^e s. ds GDF. et T.-L.) et <i>mordris(s)ëor</i>, <i>murtrissor</i> (fin du XII^e s. <i>id.</i>); dér. de <i>meurtrir</i>*; suff. <i>-eur</i>²*.</p>
	<p>MEURTRIÈRE, subst. fém.</p>

	1480 (<i>Artill. Ducs Bourgogne</i> , p.207: ... un certain nombre de patrons de murtrieres pour servir en ladite artillerie); 1573 <i>meurtriere</i> (DUPUYS). Fém. subst. de <i>meurtrier</i> *.
	MEURTRIR, verbe trans. 1. Ca 1135 «assassiner, tuer» (<i>Couronnement de Louis</i> , éd. Y. Lepage, rédaction AB, 2058: Iluec sera murtri et essillié); 2. a) 1456 part. passé «contusionné» (VILLON, <i>Lais</i> , éd. J. Rychner et A. Henry, 240); 1538 trans. «serrer, heurter au point de laisser une marque sur la peau» (EST., s.v. <i>contundere</i> : coup meurtri); b) 1690 <i>fruit meurtri</i> (FUR.); 3. mil. du xv ^e s. fig «blesser, déchirer» (CHARLES D'ORLÉANS, <i>Ballade</i> , V, 26 ds <i>Poésies</i> , éd. P. Champion, t.1, p.22: honte vous est... D'un loyal cueur ainsi meurdrir). De l'a. b. frq. * <i>murthrjan</i> «assassiner», cf. l'a. h. all. <i>murd(r)jan</i> « <i>id.</i> », m. h. all. <i>morden</i> , all. <i>morden</i> « <i>id.</i> » (aussi a. h. all. <i>mord</i> «assassinat», all. <i>Mord</i> « <i>id.</i> »), qui correspond au got. <i>maurTaran</i> « <i>id.</i> », dér. de <i>maurthr</i> «meurtre». On note, à partir du mil. du xii ^e s., des formes avec <i>-d-</i> au lieu de <i>-t-</i> (cf. GDF. et T.-L.). Cette var. s'explique par le fait que le mot est entré en fr. à différentes époques: une 1 ^{re} fois au vi ^e s., alors que le frq. n'avait pas encore subi l'altération de <i>-rth-</i> en <i>-rd-</i> , et une seconde fois au viii ^e ou ix ^e s., après cette évolution (v. FEW t.16, p.584b). La forme en <i>-eu-</i> (à la place de l'anc. <i>o</i> ou <i>u</i>) qui apparaît au début du xiv ^e s. (1328 ds GDF.), reste inexpliquée (on peut y voir une infl. des mots en <i>-eu-</i> passé à <i>-u-</i> ; cf. E. STAUFF ds <i>Mél. Wahlund</i> (C.), p.248). Au xvi ^e s., <i>meurtrir</i> qui a subi un important affaiblissement de sens a été supplanté en son sens 1 ^{er} par <i>assassiner</i> * «tuer avec préméditation ou par guet-apens».
	MEURTRISSURE, subst. fém. 1. xv ^e s. [date du ms.] <i>meurtrisseure</i> «marque livide causée par une contusion» (<i>Gloss. gall.-lat.</i> , BN lat. 7684 ds GDF. <i>Compl.</i>); 1531 <i>meurtrissure</i> « <i>id.</i> » (EST., s.v. <i>livor</i>); 2. 1690 «tache sur les fruits endommagés dans leur chute, leur transport» (FUR.); 3. 1834 «marque laissée par la fatigue, la vieillesse» (BALZAC, <i>Langeais</i> , p.212); 4. 1846 fig. «marque laissée par les souffrances morales» (DUMAS père, <i>Monte-Cristo</i> , t.1, 105). Dér. du part. prés. de <i>meurtrir</i> *; suff. <i>-ure</i> *.
	MÉZAIL, subst. masc. 1635 (GELIOT, <i>Indice armorial</i> , p.260). Orig. obsc. Prob. dér. de <i>medius</i> «qui est au milieu; demi», v. <i>mi-</i> ; suff. <i>-ail*</i> , sous l'infl. des formes occitanes en <i>-z-</i> . <i>Mézail</i> n'a prob. aucun lien avec le m. fr. <i>maisselle</i> «visière» (1387-93, JEAN D'ARRAS, <i>Mélusine</i> , éd. L. Stouff, p.63), qui est prob. issu du lat. <i>maxilla</i> «mâchoire». Cf. FEW t.6, 1, p.560 et t.23, p.136 ^a .
185	MÉZIGUE, pron. pers. xviii ^e s. <i>mes sigue</i> (d'apr. ESN.); 1827 <i>mezig</i> (<i>Dict. d'arg.</i> , éd. Demoraine ds ESN.); 1835 <i>mézigue</i> , <i>mézigo</i> (RASPAIL, <i>Réf. pénit.</i> , 20 sept., p.2). Comp. de <i>mes</i> (plur. de l'adj. poss. <i>mon*</i>) et de l'élément final <i>zigue</i> , d'orig. obsc. On note aussi plus anciennement <i>mezis</i> « <i>id.</i> » (1596, <i>Vie généreuse des Mercelots</i> ds SAIN. <i>Sources arg.</i> t.1, p.166) et <i>meziguand</i> (1628, CHÉREAU, <i>Le Jargon de l'argot réformé</i> , <i>ibid.</i> , p.219) ainsi que <i>mezière</i> (1628, CHÉREAU, <i>loc. cit.</i> ; déjà sous la forme <i>messière</i> en 1566, RASSE DES NOEUDS, <i>Abbez et Chant royal</i> d'apr. ESN. ds <i>Romania</i> t.83, 1962, p.314). V. SAIN. <i>Lang. par.</i> , pp.519-520, ESN. et CELLARD-REY.
	MIGRAINE, subst. fém. 1. a) Fin du xii ^e s. «dépit» (<i>Brut de Munich</i> , 1350 ds T.-L.); 1690 fig. <i>donner la migraine</i> (FUR.); 2. a) 1240-80 <i>fièvre migraigne</i> (GAUTIER LE LEU, 248, 353 ds T.-L.); b) fin du xiv ^e s. <i>migrayne</i> «douleur qui n'affecte qu'une partie de la tête» (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>Œuvres</i> , VIII, 134, 11, <i>ibid.</i>). Issu par aphérèse du b. lat. méd. <i>hemicrania</i> «mal de tête», empr. au gr. <i>ἡμικρανία</i> «douleur dans une moitié de la tête, migraine» (de <i>ἡμι-</i> «à demi» et de <i>κρανίον</i> «crâne»).

	Migrainer, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1882 (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>); de <i>migraine</i> , dés. <i>-er</i> .
	MIGRAINEUX, -EUSE, adj. et subst. A.Subst. 1889 «personne sujette à la migraine» (FRANCE, <i>Balthasar</i> , Œuf rouge, p.138). B. Adj. 1890 «qui donne la migraine» (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>migraine</i> *; suff. <i>-eux</i> *.
	MIGRANT, -ANTE, adj. et subst. A. Adj. 1951 <i>travailleur migrant</i> (<i>Pt manuel Conseil Eur.</i> , p.47). B. Subst. 1961 « <i>id.</i> » (<i>La Croix</i> , 2 déc. ds GILB. <i>Mots nouv.</i> 1971). Part. prés. de <i>migrer</i> *.
190	MIGRATEUR, -TRICE, adj. et subst. A. Adj. 1. 1801 <i>oiseau migrateur</i> (CRÈVECOEUR, <i>Voyage</i> , t.1, p.105); 2. 1896 <i>cellule migratrice</i> (M. BOULAY in G.-M. DEBOVE et CH. ACHARD, <i>Man. de méd.</i> , V, 172 ds QUEM. <i>DDL</i> t.8). B.Subst. 1845 ornith. (GÉRARD in <i>Dict. univ. d'hist. nat.</i> , VI, 138, <i>ibid.</i> t.14). Dér. de <i>migration</i> *; suff. <i>-eur</i> ² *. Le lat. tardif <i>migrator</i> «celui qui change de demeure» (IX ^e s. ds CGL t.2, p.369, 21), n'est prob. pas à l'orig. du mot, <i>migrateur</i> apparaissant très tard en fr. (cf. FEW t.6, 2, p.80a, note 2).
	MIGRATION, subst. fém. 1. a) 1531 [éd.] «déplacement d'une population qui quitte un pays pour s'établir dans un autre» (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i> , IX, 130 ds DELB. <i>Notes mss</i>); b) 1770 «déplacement qu'accomplissent certaines espèces animales» (BUFFON, <i>Hist. Nat.</i> , <i>Oiseaux</i> , t.1, p.11); 2. 1585 «métempsycose» (P. THÉVENIN, <i>La semaine ou creation du monde</i> , p.133 ds <i>Rom. Forsch.</i> t.32, p.105); 3. 1872 «déplacement d'individus parasites au cours de leur métamorphose» (BOUILLET d'apr. FEW t.6, 2, p.79b). Empr. au lat. <i>migratio</i> «passage d'un lieu à un autre», de <i>migrare</i> , v. <i>migrer</i> .
	MIGRATOIRE, adj. 1840 «qui a rapport aux migrations» (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Dér. de <i>migration</i> *; suff. <i>-oire</i> , v. <i>-oir</i> .
	MIGRER, verbe intrans. 1. 1876 «se déplacer (en parlant d'un corps liquide ou fluide) par une action physique» (F. BELAMY ds <i>Comptes rendus de l'Académie des sciences</i> , t.83, p.671); 2. 1934 «effectuer une migration (des oiseaux)» (MONTHERL., <i>Célibataires</i> , p.901). Empr. au lat. <i>migrare</i> «s'en aller, d'un endroit, émigrer». On note aussi le latinisme <i>migrer</i> «se rendre quelque part» en 1558 (<i>Epistre du Lymosin</i> ds RABELAIS, <i>Œuvres</i> , éd. Ch. Marty-Laveaux, t.3, p.276), que l'on retrouve également ds COTGR. 1611.
	MIJAURÉE, subst. fém. 1. 1640 «jeune fille ou femme sotte» (OUDIN <i>Curiositez</i>); 2. 1660 «jeune fille ou femme qui montre des prétentions par de petites manières affectées et ridicules» (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>). Mot dial. de l'Ouest; prob. issu par altération de <i>-l-</i> en <i>-r-</i> , d'un subst. * <i>mijolée</i> , dér. du b. manceau <i>migeoler</i> «cajoler», proprement «achever de mûrir, mûrir» (1560 ds <i>Romania</i> t.33, 1904, p.577), var. dial. de <i>mijoter</i> *. Cf. FEW t.16, p.586a.
195	Mijotage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1926 (<i>Lar. mén.</i> , p.470); de <i>mijoter</i> , suff. <i>-age</i> *.
	Mijotement, subst. masc.

	1 ^{re} attest. 1876 (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>); de <i>mijoter</i> , suff. <i>-(e)ment</i> ^{1*} .
	MIJOTER, verbe A. Intrans. 1. 1742 «cuire doucement et lentement» (F. Marin, <i>Suite des Dons de Comus</i> , III, p.23 ds <i>Mél. Gamillscheg</i> , 1968, p.30); 2. 1847 fig. «se préparer lentement (d'une vengeance)» (BALZAC, <i>Cous. Bette</i> , p.368). B. Trans. 1. 1742 <i>migeoter</i> «faire cuire ou bouillir lentement, à petit feu» (MENON, <i>La Cuisinière bourgeoise</i> , p.42); 2. 1798 <i>mijoter un enfant</i> (Ac.); 3. 1808 fig. <i>mijoter une affaire</i> (HAUTEL t.2). Mot dial. de l'Ouest, signifiant à l'orig. «faire mûrir» (1583, <i>faire migeotter (les pommes)</i> «(les) faire mûrir sur la paille». Ch. ESTIENNE et J. LIÉBAULT, <i>L'agriculture et maison rustique</i> , p.232b ds <i>FEW</i> t.16, p.586a), sens qui s'est maintenu dans les parlers de cette région (v. <i>FEW loc. cit.</i>). <i>Mijoter</i> est une var. (Basse-Normandie, Bas-Maine et Anjou, v. <i>FEW loc. cit.</i>) de <i>migoter</i> (Haute-Normandie), dér. de l'anc. subst. <i>migoe</i> «lieu où l'on conserve les fruits» (ca 1350, ROQUES t.1, IV, 6554), <i>migeot</i> « <i>id.</i> » (Maine, Anjou), qui est lui-même une var. de <i>musjoe</i> , <i>musgot</i> « <i>id.</i> » (d'où <i>magot</i> ^{1*}), prob. issu d'un germ. * <i>musgauda</i> dont le premier élém. <i>mus</i> peut être rapproché du flam. <i>muize</i> «souris», cf. <i>muizegote</i> «cachette pour les pommes, etc.», mais dont le second élém. reste d'orig. obsc.; <i>gote</i> ne convient pas, le gallo-roman qui présente <i>-j-</i> en fr. et <i>-g-</i> en norm., demandant nécessairement la voyelle <i>-au</i> , voir <i>FEW</i> t.16, pp.587b-588a.
	Mijoteuse, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1925 (<i>B. officiel de la propriété industr.</i> , 23 janv., p.309); de <i>mijoter</i> , suff. <i>-euse</i> [*] .
	MIL¹, subst. masc. Fin du XI ^e (RASCHI, <i>Gl.</i> , éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t.1); ca 1265 (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i> , livre I, chap. CL, éd. F. J. Carmody, p.141). Du lat. <i>milium</i> « <i>id.</i> ». <i>Mil</i> ne survit plus que dans l'ouest de la France et les parlers méridionaux (cf. <i>FEW</i> t.6, 2, p.83a) et a été remplacé partout ailleurs par son dér. <i>millet</i> « <i>id.</i> », v. ce mot.
200	MIL², subst. masc. 1. 1868 «nom que les Persans donnent aux exercices de gymnastique faits avec des espèces de massues» (LITTRÉ, <i>s.v. mils</i>); 2. 1878 «sorte de massue dont on se sert en gymnastique, pour l'exercice dit des mils, qui a beaucoup de rapport avec celui des haltères» (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Empr. au persan <i>mail</i> «marteau, massue».
	MILANDRE, subst. masc. 1554 «espèce de requin» (RONDELET, <i>De piscibus marinis</i> , 1 ^{re} partie, p.378). Empr. au gr. <i>μυλάνδρος</i> «sorte de thon», dér. de <i>μύλος</i> «noir»; peut-être par l'intermédiaire de l'ital. <i>milandro</i> , qui ne semble cependant attesté qu'au XVII ^e s. (cf. <i>R. Philol. fr.</i> t.22 1908, p.206).
	MIRADOR, subst. masc. 1. 1787 «belvédère au sommet d'une maison» (Trad.: SWINBURNE, <i>Voy. en Espagne</i> , 278 ds QUEM. <i>DDL</i> t.21); 2. 1903 «poste d'observation et de guet» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Empr. à l'esp. <i>mirador</i> «sorte de belvédère» (1590 ds COR.-PASC.; anciennement <i>miradero</i> « <i>id.</i> » (1492 ds <i>Autoridades</i> 1734), empr. au cat. <i>mirador</i> «balcon, galerie, terrasse ou autre partie d'un édifice d'où on peut regarder vers l'extérieur» (XV ^e s. ds ALC.-MOLL.), dér. de <i>mirar</i> «regarder», du lat. <i>mirare</i> , v. <i>mirer</i> .
	MOHATRA, subst. masc. 1656 <i>contrat Mohatra, Mohatra</i> (PASCAL, <i>Provinciales</i> , VIII, 28 mai ds <i>Œuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p.404). Mot esp. de même sens (1495 ds COR.-PASC.), lui-même empr. à l'ar. <i>muḥāṭara</i>

	«risque» qui a dû prendre le sens de «sorte de contrat usuraire», d'apr. <i>bai^c muḫāṭara</i> , littéralement «vente hasardeuse». Cf. COR.-PASC., s.v. <i>matrero</i> , t.3, pp.886a-887a.
	MOLINISME, subst. masc. 1656 (PASCAL, <i>Les Provinciales</i> , III, 9 févr. ds <i>Œuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p. 382a). Dér. du nom de (Luis) <i>Molina</i> , jésuite esp. [1536-1600]; suff. <i>-isme*</i> .
205	MOLINISTE, adj. et subst. A. Subst. 1656 (PASCAL, <i>Les Provinciales</i> , III, 9 févr. ds <i>Œuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p. 381b). B. Adj. 1687 (RACINE, <i>Lettre du 24 mai</i> ds <i>Œuvres</i> , éd. P. Mesnard, t. 6, p. 550). Dér. du nom de <i>Molina</i> (v. <i>molinisme</i>); suff. <i>-iste*</i> .
	MOLINOSISME, subst. masc. 1694 <i>Molinozisme</i> (BOILEAU, <i>Satires X</i> , 622, éd. A. Cahen, p.181). Dér. du nom de (Miguel de) <i>Molinos</i> , théologien esp. [1628-1696], suff. <i>-isme*</i> .
	Molinosiste, adj. et subst. 1 ^{res} attest. a) subst. 1704 (<i>Trév.</i>), b) adj. 1766 (DULAURENS, <i>Compère Mathieu</i> , éd. de 1777, t.2, p.34); de <i>molinosisme</i> , suff. <i>-iste*</i> .
	MONOGÈNE, adj. 1. 1834 «unique en son genre» (BOISTE); 2. 1851 math. (A. CAUCHY ds <i>C.r. de l'Ac. des sc.</i> , t.32, p.484: Si d'ailleurs, une fonction monotype offre pour chaque position du point Z une dérivée unique, elle sera ce que je nommerai une fonction monogène). Comp. de <i>mono-</i> * et de <i>-gène*</i> , d'apr. le gr. <i>μονογενής</i> «engendré seul, unique enfant; issu d'une même race, parent par le sang»; cf. aussi <i>monogenes</i> «né seul, unique» en b. lat. (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>).
	Monogénisme, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1868 (LITTRÉ); de <i>monogène</i> , suff. <i>-isme*</i> .
210	Monogéniste, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1865 adj. et subst. (LITTRÉ-ROBIN); de <i>monogène</i> , suff. <i>-iste*</i> .
	Monogrammatique, adj. 1 ^{re} attest. 1766 (PAPILLON, <i>Traité hist. et pratique de la grav. sur bois</i> , t.1, p.505); de <i>monogramme</i> , suff. <i>-iste*</i> , peut-être d'apr. <i>grammatiste*</i> .
	MONOGRAMME, subst. masc. 1. 1578 [éd.] «chiffre ou signe que certains artistes apposent au bas de leurs ouvrages» (PONTUS DE TYARD, <i>Le Premier Curieux</i> , p.3); 2. 1610 [éd.] (FAUCHET, <i>Recueil des antiquitez gauloises et françaises</i> , f ^o 355 v ^o : (les deniers) avoient en la légende ... le nom du Roi, et au milieu le monogramme : qui est le chiffre et abrégé des lettres de son nom). Empr. au b. lat. <i>monogramma</i> «id.» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> et BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>), formé sur le gr. <i>μόνος</i> «seul» (v. <i>mono-</i>) et <i>γράμμα</i> «lettre» (v. <i>-gramme</i>).
	Monogrammiste, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1766 (PAPILLON, <i>Traité hist. et pratique de la grav. sur bois</i> , t.1, p.505); de <i>monogramme</i> , suff. <i>-iste*</i> , peut-être d'apr. <i>grammatiste*</i> .
	MONOGRAPHE, subst. masc.

	A. Adj. 1819 <i>auteur, livre monographe</i> (BOISTE). B. Subst. 1824 «auteur, livre qui ne traite que d'un seul objet» (RAYMOND). Comp. de <i>mono-</i> * et de <i>-graphie</i> *; d'apr. <i>monographie</i> *.
215	MONOGRAPHIE, subst. fém. [1793 ds BL.-W. ³⁻⁵]; 1800 [éd.] (CUVIER, <i>Anat. comp.</i> , t.2, p.226). Comp. de <i>mono-</i> * et de <i>-graphie</i> *.
	Monographier, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1883 <i>monographié</i> «dont on a fait la monographie» (RICHEPIN, <i>Pavé</i> , p.90); de <i>monographie</i> , dés. <i>-er</i> .
	MONOGRAPHIQUE, adj. 1800 [éd.] <i>description monographique</i> (CUVIER, <i>Anat. comp.</i> , t.1, p.423). Dér. de <i>monographie</i> *; suff. <i>-ique</i> *.
	Monographiste, subst. masc. 1 ^{re} attest. <i>id.</i> ; de <i>monographie</i> , suff. <i>-iste</i> *.
	MONOHYDRATE, subst. masc. 1837 (REGNAULT ds <i>Ann. chim. et phys.</i> , t.66, p.106). Comp. de <i>mono-</i> * et de <i>hydrate</i> *.
220	Monohydraté, -ée, adj. 1 ^{re} attest. 1844 (DORVAULT, <i>Officine</i> , p.134); de <i>monohydrate</i> , suff. <i>-é</i> *.
	MONOÏDÉISME, subst. masc. 1. 1887 pathol. (A. BINET et CH. FÉRÉ, <i>loc. cit.</i>); 2. 1920 psychol. <i>supra ex</i> . Comp. de l'élément formant <i>mono-</i> *, du subst. <i>idée</i> * et du suff. <i>-isme</i> *.
	MONOÏQUE, adj. <i>Ca</i> 1774 (J.-J. ROUSSEAU, <i>Fragment d'un dict. de botan.</i> ds BRUNOT t.6, p.642). Formé du gr. μονο- , de μόνος «seul, unique» (v. <i>mono-</i>) et -ικος (cf. παρικοσ «qui habite aux alentours») de οἶκος «maison, habitation».
	MONOKINI, subst. masc. 1946 (<i>B. officiel de la propriété industr.</i> , 20 juin, p.1706). Issu par jeu de mots de <i>bikini</i> *; <i>mono-</i> * se substituant à <i>bi-</i> , pris pour un préf. à valeur numérale («maillot de bain deux pièces»).
	MONOLINGUE, adj. 1. 1955 «qui est écrit en une seule langue (d'un texte)» (E. WÜSTER, <i>Bibliographie de vocab. sc. et techn. monolingues</i> [titre]); 2. 1966 «qui ne parle qu'une langue (d'une personne)» (COYAUD, <i>loc. cit.</i>). Comp. de <i>mono-</i> * et de <i>-lingue</i> d'apr. <i>bilingue</i> *, <i>unilingue</i> *...
225	Monolinguisme, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1968 (<i>Lar. encyclop. Suppl.</i>); de <i>monolingue</i> , suff. <i>-isme</i> *, d'apr. <i>bilinguisme</i> *.
	MONOLITHE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1532 «fait d'une seule pierre» (<i>Compt. de la gr. comm. de S.-Den.</i> , Arch. LL ds GDF.: hanap <i>monolythe</i> d'agate), rare av. 1803 (BOISTE). B. Subst. 1813 «ouvrage fait d'une seule pierre» (GATTEL). Empr. au b. lat. <i>monolithus</i> «d'une seule pierre» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>); lui-même empr. au gr. μονόλιθος « <i>id.</i> » de μόνος , v. <i>mono-</i> et de λίθος , v. <i>-lithe</i> .
	Monolithique, adj. 1 ^{res} attest. a) 1868 «qui est d'une seule pierre» (SOUVIRON, <i>Dict. des termes techniques</i> , 344 ds

	<p>QUEM. <i>DDL</i> t.12), b) 1946 fig. «où n'apparaissent pas les tendances variées (d'un parti)» (L. CLEYSSAC in <i>Les Temps mod.</i>, n° 10, juill., 94 ds QUEM. <i>DDL</i> t.18); de <i>monolithe</i>, suff. <i>-ique*</i>.</p>
	<p>Monolithisme, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1864 archit. (RENAN, <i>Mission en Phénicie</i>, Paris, Impr. impériale, p.822), b) 1935 SOUVARINE, <i>Staline</i>, 418 ds QUEM. <i>DDL</i> t.26; de <i>monolithe</i>, suff. <i>-isme*</i>.</p>
	<p>MONOLOGUE, subst. masc. 1. a) 1500-03 <i>menologue</i> «discours que, dans une pièce de théâtre, un acteur prononce seul» (<i>Thérence en français</i>, éd. A. Vérard, f° a 3 r°); 1508 <i>monologue</i> «<i>id.</i>» (ELOY D'AMERVAL, <i>Le livre de la Deablerie</i>, p.224b); b) 1884 «scène fantaisiste dite par un seul personnage» (B.-C. et E. COQUELIN, <i>L'art de dire le monologue</i>, p.4); 2. 1811 «long discours d'une personne qui oublie ou néglige la présence de ses interlocuteurs» (JOUY, <i>Hermite</i>, t.1, p.137); 3. a) 1826 «discours d'une personne seule qui parle tout haut» (BALZAC, <i>Physiol. mar.</i>, p.156); b) 1834 «longue suite de pensées, rêverie d'une personne» (ID., <i>La femme de trente ans</i> ds <i>La Comédie Humaine</i>, éd. P.-G. Castex, t.2, 1976, p.1123); 4. 1925 litt. <i>monologue intérieur</i> (LARBAUD in E. DUJARDIN, <i>Les Lauriers sont coupés</i>, préf. ds ROB.). Comp. de <i>mono-*</i> et de <i>-logue*</i>, d'apr. <i>dialogue*</i>. Comme terme littér. on trouve l'équivalent en russe chez Tchernychevski en 1856 et en all. chez Schnitzler en 1901 (cf. <i>Publications of the Modern Language association of America</i>, t.69, 2^e part., 1954, p.1102 et 1111).</p>
230	<p>MONOLOGUER, verbe A. Intrans. 1842 «parler seul» (HUGO, <i>Rhin</i>, p.223). B. Trans. 1907 «dire quelque chose sous la forme d'un monologue» (<i>supra</i> ex. 2). Dér. de <i>monologue*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>Monologueur, monologuiste, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1876 <i>monologueur</i> «celui qui parle seul» (<i>L'Opinion nat.</i>, 5 juill., p.1, col. 5 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877, b) 1893 <i>monologuiste</i> «celui qui fait des monologues» (RICHEPIN, <i>Miseloque</i>, p.184); de <i>monologuer</i>, a suff. <i>-eur^{2*}</i>, b suff. <i>-iste*</i>.</p>
	<p>MONOMANE, adj. et subst. A. Subst. 1829 «personne atteinte de monomanie» (BOISTE). B. Adj. 1831 «atteint de monomanie» (BALZAC, <i>Peau chagr.</i>, p.259). Dér. de <i>monomanie*</i>; suff. <i>-mane^{2*}</i>.</p>
	<p>MONOMANIE, subst. fém. 1814 psychopathol. (<i>Dictionnaires des sciences médicales, s.v. démence</i>, t.8, p.283 ds HOFLER <i>Neulat.</i>, p.22, note 37). Formé, par J.-E.-D. Esquirol (cf. HOFLER. <i>loc. cit.</i>), du gr. μόνος, v. <i>mono-</i> et μανία, v. <i>-manie</i>.</p>
	<p>MONTMORENCY, subst. fém. inv. 1858 (LARCH., pp.611-612: Montmorency: c'est ainsi qu'à Paris on appelle les cerises du nom de l'endroit où elles sont le plus réputées). Emploi comme nom commun de <i>Montmorency</i>, chef-lieu d'arrondissement du Val-d'Oise</p>
235	<p>MORAILLES, subst. fém. plur. 1. 1607 <i>moraille de mareschal</i> (OUDIN, <i>Trésor des deux langues françoise et espagnolle, s.v. mordace</i>); 1690 <i>morrailles</i>, plur. «<i>id.</i>» (FUR.); 2. 1723 «tenailles de fer, pinces de verrier» (SAVARY); 1802 plur. (<i>Nouv. dict. françois-allemand et allemand-françois</i>, Bâle, Flick). Empr. au prov. <i>mor(r)alha</i> «pièce de fer adaptée au battant d'une porte, etc. pour la fermer» (<i>ca</i> 1240</p>

	<p><i>Donat provensal</i>, 63b ds LEVY <i>Prov.</i>) et «tenailles avec lesquelles on pince les naseaux d'un cheval» en a. dauph. (1530, <i>Mystère de Sant Anthoni de Viennès</i>, 3582, <i>ibid.</i>), dér. du prov. <i>morre</i> «museau, groin» (1222-1232, <i>Jaufré</i>, <i>ibid.</i>, s.v. <i>mor</i>; encore en usage au sud de la ligne allant des Vosges à l'embouchure de la Gironde, v. <i>FEW</i> t.6, 3, pp.231b-232a), lui-même issu d'un type *<i>murr-</i> «museau, groin», v. aussi <i>morion</i>¹. Le sens de «moraillon» s'explique par le fait que cette pièce s'applique sur une porte, de la même manière qu'un bâillon contre le museau d'un animal (v. <i>FEW</i> t.6, 3, p.238, note 14). <i>Moraille</i> a été empr. une 1^{re} fois au sens de «pièce de fer à charnière fixant la visière du casque» en 1285 (JACQUES BRETTEL, <i>Tournoi Chauvency</i>, 2858 ds T.-L.).</p>
	<p>MORAILLON, subst. masc. 1360 <i>morillon</i> (<i>Compt. mun. de Tours</i>, 218 ds GDF.); 1380 <i>moreillon</i> (<i>Comptes Hotel Roi Fr.</i>, p.67); 1457 <i>morillon</i> (Doc. ds GDF.). Dimin. de <i>moraille</i> qui a eu le même sens en a. prov. (v. étymol. de <i>morailles</i>) et en m. fr. (1467, <i>mourelle</i>, Arch. Nord B 1693, fol. 13).</p>
	<p>MORAINE, subst. fém. 1779 (SAUSSURE, <i>Voyage dans les Alpes</i>, éd. Neufchatel, Genève, t.1, p.455: les paysans de Chamouni nomment ces monceaux de débris, la moraine du glacier). Empr. au savoyard <i>morêna</i> «<i>id.</i>», proprement «renflement qui se forme à la lisière inférieure d'un champ en pente par suite de la descente de la terre» (cf. A.CONSTANTIN ET J.DESORMAUX, <i>Dict. savoyard</i>, 1902, p.275), dér. d'un type <i>mor(re)</i>, v. <i>morailles</i>, <i>morion</i>¹, du rad. prérom. *<i>murr-</i> au sens de «tertre, éminence» (cf. le toscan <i>mora</i> «tas de pierres», le cat. <i>morro</i> «tertre», l'esp. <i>moron</i> «<i>id.</i>») et du suff. <i>-ena</i>, prob. prérom. (cf. le piémontais <i>morena</i> «terreau», l'esp. <i>moreña</i> «tas de pierres, moraine»). Cf. <i>FEW</i> t.6, 3, pp.236-237b et J.HUBSCHMID, <i>Alpenwörter romanischen und vorromanischen Ursprungs</i>, 1951, p.14.</p>
	<p>Morainique, adj. 1^{re} attest. 1875 <i>paysage morainique</i> (DESOR ds <i>Revue des Deux-Mondes</i>, 15 avr., p.848 d'apr. LITTRÉ <i>Suppl.</i>); de <i>moraine</i>, suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>MORASSE¹, subst. fém. [1845 d'apr. BL.-W.²⁻⁵, 1853 d'apr. BL.-W.¹]; 1867 (DELVAU). Orig. incertaine. Prob. dér. de <i>more</i>, var. de <i>maure</i>*; suff. <i>-asse</i>*, à cause de la couleur sombre de cette épreuve. Cf. <i>FEW</i> t.6, 1, p.552a.</p>
240	<p>MORASSE², subst. fém. 1. 1803 <i>battre morasse</i> (d'apr. ESN.); 2. 1815 <i>morace</i> «tourment» (<i>Chanson de Winter</i> ds ESN.). Soit dér. de <i>morre</i>, forme anc. de <i>mourre</i>*, terme de jeu; suff. <i>-asse</i>*, p. allus. aux mouvements rapides de la main et aux exclamations répétées qui caractérisent ce jeu (cf. <i>FEW</i> t.6, 3, p.237a et 238b, note 30); soit issu, par altération, de l'ital. <i>battere la moresca</i> «faire du tapage», emploi fig. de cette loc. signifiant proprement «danser la moresque» (v. <i>mauresque</i>), cf. BATT. et ESN., s.v. <i>moresque</i>.</p>
	<p>MORDACHE, subst. fém. 1. 1560 «morailles?» v. <i>FEW loc. cit. infra</i>, note 1 (Doc. ds Arch. Cossonay ds GDF.); 1607 «morailles» (OUDIN, <i>Trésor des deux lang. française et espagnolle</i>); 2. 1765 «pièce de bois, de métal tendre, qu'on applique sur les mâchoires d'un étau pour serrer un objet sans l'endommager» (<i>Encyclop.</i>); 3. 1771 «extrémité de certaines pinces ou tenailles» (<i>Trév.</i>) Prob. empr., malgré l'absence d'attest. dans les textes anc., à un représentant occitan ou peut-être plutôt fr.-prov. (l'évolution en -[f]- du lat. -[ki]- étant normale en fr.-prov., contrairement à</p>

	l'occitan où il aboutit normalement à [-s]-) signifiant «morailles», du lat. vulg. <i>mordacia</i> , fém. du lat. médiév. <i>mordacium</i> «agraffe» (1304 ds DU CANGE), de <i>mordaceus</i> «pince» (VIII ^e -IX ^e s. ds FEW, loc. cit.), altération morphol. de <i>mordax</i> «tenailles» (800 ds FEW, loc. cit.), substantivation de l'adj. lat. <i>mordax</i> «habitué à mordre, mordant (au propre et au fig.)».
	MORDORÉ, -ÉE, adj. 1. 1669 <i>more doré</i> subst. «tissu teint de brun rouge» (<i>Règlement sur les manuf.</i> , août ds LITTRÉ); 2. a) 1771 <i>mordoré</i> adj. «qui est d'un brun rouge à reflets dorés» (BARBIER DE MONTAULT, <i>Inv. des châteaux appartenant aux Peyrusse des Cars</i> , p.52: veste et culotte de coton mordoré); b) 1778 subst. masc. «couleur mordorée» (BUFFON, <i>Hist. nat., Oiseaux</i> , t.4, p.366). Comp. de <i>more</i> , var. de <i>maure</i> * «habitant de Mauritanie» et de <i>doré</i> *.
	MORDORER, verbe trans. 1843 (GAUTIER, <i>Tra los montes</i> , p.197: une énorme montagne [...] mordorée par le soleil). Dér. de <i>mordoré</i> *; dés. -er.
245	MORE, subst. fém. 1904 (VENDRYES, <i>Traité d'accentuation gr.</i> , p.46 et 56). Empr. au lat. <i>mora</i> «retard; arrêt, pause (dans le discours)», déjà empr. par l'a. prov. <i>mora</i> «retard» (ca 1140, <i>Trad. du Code de Justinien</i> ds LEVY <i>Prov.</i>).
	MOREAU, -ELLE, adj. A. Subst. ca 1180 <i>morel</i> «cheval noir» (<i>Fierabras</i> , 173 ds T.-L.). B. Adj. 1 ^{re} moitié du .iii ^e s. [ms.] «brun foncé, noir (d'un cheval)» (<i>Pastourelles</i> , XLVIII, éd. J.-Cl. Rivière, t.2, p.78, 41: palefroit morel); 1455-57 [ms.] <i>cheval moreau</i> (<i>Comptes des mines de Jacques Coeur</i> , Arch. KK 329, f ^o 184 r ^o ds GDF.). D'un lat. pop. * <i>maurellus</i> «brun comme un Maure», dér. de <i>Maurus</i> , v. <i>maure</i> (cf. le nom propre <i>Maurellus</i> att. en lat. d'Espagne au VIII ^e s., d'apr. FEW t.6, 1, p.556a, note 22; d'où <i>Morel</i> , comme nom de cheval en a. fr.: 1180-90, ALEXANDRE DE PARIS, <i>Alexandre</i> , éd. Elliott Monographs, 37, p.235, 4130). On note plus anciennement <i>destrier moreis</i> et <i>moreis</i> , subst. (ca 1130, <i>Gormont et Isembard</i> , éd. A. Bayot, 91 et 101).
	MORELLE, subst. fém. I. Bot. mil. du XIII ^e s. <i>morele</i> (<i>Gloss. Glasgow</i> , 157a ds T.-L.). II. Zool. 1. 1775 «variété de canard» (<i>La Nouvelle maison rustique</i> , 2, 535 d'apr. FEW t.6, 1, p.550a); 2. 1781 «foulque» (VALM. d'apr. FEW. loc. cit.). I du lat. médiév. <i>maurella</i> «id.» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> et CGL), dér. de <i>Maurus</i> , v. <i>maure</i> ; II dér. de <i>more</i> (var. de <i>maure</i> *), suff. -elle (v. aussi <i>morillon</i>).
	Morfal, -ale, adj. et subst. 1 ^{re} attest. 1935 (SIMONIN, J. BAZIN, <i>Voilà taxi!</i> p.218); issu, par apocope, de <i>morfaloux</i> (1902 d'apr. ESN.), lui-même dér. de <i>morfaler</i> *.
	MORFALER, verbe intrans. 1951 <i>se morfaler</i> «s'empiffrer, manger gloutonnement» (<i>Voc. arg. et pop. des E.O.R. de l'École de Sète</i> ds <i>Fr. mod.</i> t.22, 1954, p.217). Prob. var. de <i>morfalier</i> «manger gloutonnement» (1834, HÉCART, <i>Dict. rouchi-fr.</i>), lui-même var. d'un anc. <i>morfailler</i> «id.» (1636, MONET), dér. de <i>morfer</i> «id.» (1623, SOREL, <i>Hist. comique de Francion</i> , éd. E. Roy, t.2, p.86, 20), var. de <i>morfier</i> «id.» (1566 d'apr. ESN.) qui remonte au m. h. all. <i>murfen</i> «ronger» et qui a donné <i>morfailler</i> «manger ou boire avidement» (1534, RABELAIS, <i>Gargantua</i> , éd. R. Calder, p.44, 94). Cf. FEW t.16, pp.581a-582a.

250	<p>MORFLER, verbe trans. 1926 «recevoir, encaisser» (d'apr. ESN.). Var. de <i>morfiler</i> «manger» (1821, ANSIAUME, <i>Arg. Bagne Brest</i>, f° 7 r°, §95; <i>morfiller</i>, 1800, LECLAIR, <i>Hist. des bandits d'Orgères</i> d'apr. ESN.); lui-même issu, soit de <i>morfier</i> «manger gloutonnement» (v. <i>morfaler</i>), soit, par substitution de suff., de <i>murfel(e)n</i>, forme dimin. germ. et néerl. de <i>murfen</i> «ronger»; cf. FEW t.16, p.582a.</p>
	<p>MORFONDRE, verbe 1. a) Fin du XIV^e s. intrans. «devenir catarrheux (du cheval)» (FROISSART, <i>Chron.</i>, III, §153, éd. L. et A. Mirot, t.13, p.209); b) 1407 <i>cheval morfondu</i> (Arch. Nord B 10361, fol. 44 ds IGLF); 2. a) x) 1460-66 «prendre froid» (MARTIAL D'AUVERGNE, <i>Arrêts d'amour</i>, éd. J. Rychner, III, 52); ß) 1524 adj. subst. <i>morfondu</i> «celui qui est transi de froid (G. BRIÇONNET, <i>Correspondance</i>, 17 mars, éd. Chr.Martineau et M. Veissière, t.2, p.137); b) 1512 [n. st.] pronom. «glacer, geler» (GRINGORE, <i>Farce ds Œuvres complètes</i>, éd. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon, t.1, p.274: Sont point noz vignes morfondues De ces gellées?); 1573 trans. «<i>id.</i>» (GARNIER, <i>Hyppolyte</i>, 328 ds <i>Tragédies</i>, éd. W. Foerster, t.2, p.18); 3. a) 1574 pronom. «rester dans une attente longue et ennuyeuse» (MELLIN DE SAINT-GELAYS, <i>Œuvres poétiques ds Œuvres complètes</i>, t.1, p.272 ds IGLF); b) 1585 intrans. «s'ennuyer» (NOËL DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i>, t.1, p.265, <i>ibid.</i>). Empr. à l'a. prov. <i>marfondre, morfondre</i> «devenir catarrheux (du cheval)» (1359-60, <i>Comptes Albi</i>, § 176 ds LEVY <i>Prov.</i>, v. aussi FEW t.3, p.865a-b et 866b, note 6); comp. de <i>mor, more</i> «museau, groin», particulièrement vivant dans le Midi (v. <i>morailles</i>) et de <i>fondre</i>*.</p>
	<p>MORFONDURE, subst. fém. 1393 (Arch. Lille, compte 16123, fol. 58: Lotart Frumant perdi ... un cheval par morfondure pour le grant chaleur qu'il faisoit ds IGLF). Dér. de <i>morfondre</i>*; suff. -ure*.</p>
	<p>MORGANATIQUE, adj. 1. 1609 «(union) contractée par un prince et une femme de condition inférieure» (JEAN DURET, <i>Cout. d'Orléans</i>, 449 ds DELB. <i>Notes mss</i>: conventions morganatiques), attest. isolée; de nouv. 1721 (<i>Trév.</i>, s.v. <i>marganatique</i>); 2. 1835 <i>couple morganatique</i> (BALZAC, <i>loc. cit.</i>); 3. 1862 <i>épouse morganatique</i> (GONCOURT, <i>Journal</i>, p.1140). Empr. au lat. médiév. <i>morganatica</i> «(femme) qui reçoit un douaire» (mil. XIII^e s. ds NIERM.), <i>morganaticus</i> (dep. 1310 ds DU CANGE, s.v. <i>morganegiba</i>, t.5, p.520b; sens mod. dep. 1608 ds LATHAM) issu, par changement de suff., des formes plus anc. <i>morganegyba</i> (VI^e s., GRÉGOIRE DE TOURS ds BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), <i>morgincap</i> (901 ds <i>Nov. gloss.</i>), <i>morgincaput</i> (938, <i>ibid.</i>), <i>morganatio, morganatus</i> (976, <i>ibid.</i>), «donation faite par le mari à sa femme le lendemain des noces», empr. à un mot germ. correspondant à l'all. <i>Morgengabe</i>, littéralement «don du matin». Le passage du sens de «donation faite le lendemain des noces» au sens mod. reste inexpliqué.</p>
	<p>MORGUE¹, subst. fém. 1. Mil. XV^e s. «mine» (JACQUES DU CLERCQ, <i>Mémoires</i>, éd. J.-A. Buchon, Orléans, 1875, livre IV, chap.3, p.137); 2. 1538 «contenance fière et orgueilleuse» (EST., s.v. <i>vultuosus</i>: qui fait la morgue, qui tient une contenance de philosophe, triste et severe). Déverbal de <i>morguer</i>*.</p>
255	<p>MORGUE², subst. fém. 1. a) 1532 [n. st.] fig. (CHARLES DE BOURDIGNÉ, <i>La Légende Joyeuse de Maistre Pierre Faifeu</i>, éd. Fr. Valette, p.8, 12: Ayans passé les tenebreuses morgues, Le feu purgeant la tache des delictz); b) 1611 «endroit d'une prison où les guichetiers examinent les prisonniers avant de les écrouer» (COTGR.); 2. 1674 [éd.] «endroit où les cadavres non identifiés sont exposés pour être reconnus» (ASSOUCY, <i>Prison</i>, p.36); 3. 1942 «salle où, dans un hôpital, reposent les morts avant l'inhumation</p>

	ou les obsèques» (<i>supra</i> ex. 1). De <i>morgue</i> ^{1*} , en raison de la mine que prennent les geôliers lorsqu'ils dévisagent les prisonniers lors de leur arrivée (<i>cf.</i> <i>FEW</i> t.6, 3, p.239b).
	MORGUER, verbe trans. 1575 [éd.] «traiter avec arrogance» (THÉVET, <i>Cosmographie universelle</i> , livre XV, chap.10, t.2, p.596). Empr. aux parlers occitans du Sud <i>cf.</i> l'actuelle ext. du verbe dans le domaine prov. et langued., par rapport à sa rareté en fr., v. <i>FEW</i> t.6, 3, pp.238b-239b), prob. introd. en fr., à la fin de la Guerre de Cent ans, par les mercenaires du Midi. D'un type <i>*murricare</i> qui a dû signifier «faire la moue», dér. de <i>*murr-</i> «museau, groin», v. <i>morailles</i> et <i>morion</i> ¹ .
	MORICAUD, -AUDE, adj. et subst. A. Subst. 1. 1563 «personne au teint très brun» (CATHERINE DE MÉDICIS, <i>Corresp.</i> , I, 618 ² ds BARB. <i>Misc.</i> 10, p.104); 2. 1843 «nègre» (SUE, <i>loc. cit.</i>). B. Adj. 1583 <i>moricault</i> «qui a le teint basané» (G. DU PRÉAU, <i>Histoire de l'Église</i> , I, 40 v ^o ds DELB. <i>Notes mss</i>). Dér. de <i>more</i> (var. de <i>maure</i> *); suff. <i>-aud</i> *, avec élargissement de forme d'orig. obsc. On note également <i>Moricault</i> , nom propre d'un chien de chasse, vers 1481-90 (JACQUES DE BREZÉ, <i>Livre de la chasse</i> , éd. G. Tilander, p.32, §13, 7).
	MORILLE, subst. fém. [1500 ds BL.-W. ³⁻⁵] 1. 1552 bot. (RABELAIS, <i>Quart Livre</i> , éd. R. Marichal, p.149, 36); 2. 1909 «excroissance charnue du bec de certains pigeons» (COUPIN, <i>loc. cit.</i>). D'un lat. <i>*mauricūla</i> , dér. de <i>maurus</i> «brun foncé», v. <i>maure</i> , en raison de la couleur sombre de ce champignon.
	MORILLON, subst. Masc 1. <i>Ca</i> 1280 <i>moreillon</i> «canard de couleur noire» (<i>Caresme et Charnage</i> , éd. G. Lozinski, 460); 2. 1283 «variété de raisin noir» (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes Beauvaisis</i> , éd. A. Salmon, §790, t.1, p.404: vin de moreillons); <i>ca</i> 1393 <i>morillon</i> (<i>Ménagier</i> , éd. J.Pichon, t.2, p.67); 3. 1723 joaill. (SAVARY). Dér., p. anal. de couleur, de <i>more</i> (var. de <i>maure</i> *); suff. <i>-illon</i> (de <i>-ille</i> * et <i>-on</i> *).
260	MORIO, subst. masc. 1803 (BOISTE). Empr. au lat. sc. mod. <i>morio</i> (<i>cf.</i> LINNÉ <i>Syst. Nat.</i> 1770, t.1, 2 ^e part., p.722, 1193 et 1221), lui-même prob. tiré de <i>Maurus</i> , v. <i>maure</i> , à cause de la couleur sombre de ce papillon
	MORION¹, subst. masc. 1. 1542 <i>morion</i> «casque léger» (MICHEL D'AMBOISE, <i>Guidon des gens de guerre</i> , p.149 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1623 <i>morion</i> «punition infligée aux soldats» (<i>Crève-cœur du vieux soldat</i> ds LITTRÉ). Empr. à l'esp. <i>morrión</i> « <i>id.</i> » (vers 1570 ds COR.-PASC., s.v. <i>morro</i> , t.4, p.155a), dér. de <i>morra</i> «partie supérieure de la tête», fém. de <i>morro</i> qui sert à désigner toutes sortes d'objets de forme ronde et qui est prob. issu d'un <i>*murr-</i> «museau, groin», v. <i>morailles</i> . Sens 2, p. allus. au chapeau que l'on suspendait au bout de la hampe de l'hallebarde que tenait le soldat auquel on infligeait la punition (<i>cf.</i> 1650, COLLOMBON, <i>Traité de l'exercice militaire</i> , p.82 ds GAY: Le parrain doit désarmer celui auquel il doit donner le <i>morilion</i> et lui mettre le chapeau de celui qui doit avoir le <i>morilion</i> , puis prendra une arquebuse ou demy mousquet, ..., et commencera en cette forme à frapper sur le derrier ou devant des fesses d'iceluy pour chaque parole un coup; v. aussi <i>FEW</i> t.6, 3, p.238, note29).
	MORION², subst. masc. 1562 [éd.] (DU PINET, trad. de PLINE, <i>L'Histoire du monde</i> , t.2, p.740). Mot lat. de même sens (XIII ^e s. [mss], PLINE, <i>Naturalis Historiae</i> , éd. L. Ianus, t.5, p. CIV, var. du §173, 18), issu par altération de <i>mormorion</i> « <i>id.</i> » (ID., <i>ibid.</i> , p.174, §173, 18).

	<p>MORLINGUE, subst. masc. 1. 1883 «sous, argent qu'on a sur soi» (MACÉ ds ESN. 1966); 2. 1883 «porte-monnaie» (LARCHEY <i>Suppl.</i>, p.104, avec citat. d'aut.). Var. de <i>morningue</i> «monnaie» (1878, RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p.228, aussi <i>porte-morningue</i>, <i>id.</i>, <i>ibid.</i>); lui-même à rapprocher de <i>mornifle</i>* au sens de «monnaie». Cf. <i>FEW</i> t. 7, p.125b.</p>
	<p>MORNE¹, adj. 1. Ca 1140 <i>murne</i> agn. «abattu par la tristesse (en parlant d'une personne)» (GEIFFREI GAIMAR, <i>Hist. des Anglais</i>, éd. A. Bell, 2536); ca 1160 <i>morne</i> «<i>id.</i>» (<i>Enéas</i>, 8398 ds T.-L.); 2. 1181-90 «empreint d'une sombre tristesse (en parlant du visage, etc.)» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Conte du Graal</i>, éd. F. Lecoy, 7785); 3. a) 1549 <i>temps morne</i> (EST.); b) 1572 [éd.] <i>couleur morne</i> (AMYOT, <i>Œuvres morales et meslées de Plutarque</i>, t.1, p.74). Prob. issu d'un anc. verbe <i>morner</i>, v. <i>morné</i>.</p>
265	<p>MORNE², subst. masc. 1640 (BOUTON, <i>Relation de l'establisement des François depuis l'an 1635 dans l'Isle de la Martinique</i>, p.30). Mot du créole des Antilles qui s'est répandu ensuite aux créoles de la Réunion, d'Haïti et de la Martinique, d'orig. incertaine (cf. <i>FEW</i> t.21, p.15a). Peut-être issu, par altération, de l'esp. <i>morro</i> «monticule, rocher» (1591 ds COR.-PASC.) qui représente un type *<i>murrum</i>, du rad. prérom. *<i>murr-</i>, v. <i>moraine</i> et <i>morion</i>¹. Cf. BL.-W.¹⁻⁵ et CHAUDENSON, <i>Le Lex. du parler créole de la Réunion</i>, t.1, p.619.</p>
	<p>MORNE³, susbt. fém. 1. 1478 «virole de fer» (DOUËT D'ARCQ, <i>Comptes de l'Hôtel des rois de France</i>, p.353); 2. 1479 «anneau servant à rendre la lance inoffensive» (ARNAUD D'AGNEL, <i>Comptes du roi René</i>, t.1, p.395). Dér. régr. de <i>morné</i> «émoussé» (v. ce mot).</p>
	<p>MORNÉ, -ÉE, adj. 1. 2^e moitié du XIII^e s. «émoussé (d'un sentiment)», d'apr. O. SCHULTZ-GORA ds <i>Z. rom. Philol.</i> t.46 1926, p.325 et t.51 1931, p.734 (JEHAN BRETTEL, <i>Jeux-Partis</i>, éd. A. Långfors, LXXVIII, 50); 2. 1^{re} moitié du XVI^e s. <i>lance mornee</i> (<i>Chronique de François I^{er}</i>, éd. G. Guiffrey, p.305); 3. 1658 hérald. <i>lyon morné</i> (LE LABOUREUR, <i>Discours sur l'origine des armes</i>, p.202). Part. passé d'un verbe <i>morner</i>, disparu avant les premiers textes (cf. BL.-W.¹⁻⁵), que l'on suppose d'apr. les comp. <i>amorer</i>, réfl. «se mortifier» (XIII^e s. [ms.] <i>Image du monde</i>, ms. de St Brieux ds GDF.), <i>amorné</i> «triste» (2^e moitié du XIII^e s. ds T.-L. et GDF.) et <i>amornir</i>, réfl. «devenir morne», att. dans le <i>Roman d'Alexandre</i> d'ALEXANDRE DE PARIS, III, 3891 in Elliott Monographs, n°37, p.230) et dans la version S du <i>Roman de Thèbes</i> (éd. L. Constans, 4889); cf. aussi NEZIROVC, <i>Le Vocabulaire dans les deux versions du Roman de Thèbes</i>, pp.19-20), <i>amorni</i> «triste» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 19100 ds T.-L.). <i>Morner</i> est empr. à l'a. b. frq. <i>mornôn</i>, qui correspond au got. <i>maurnan</i> «être occupé, inquiet»; cf. l'ags. <i>murnan</i> «<i>id.</i>» (angl. <i>to mourn</i> «être triste»); l'a. h. all. <i>mornên</i> «se soucier»; l'a. nord. <i>morna</i> «affliger, attrister».</p>
	<p>MORNIFLE, subst. fém. 1. 1530 terme de jeu «réunion de quatre cartes» (PALSGR., p.246a); 2. 1609 <i>morniffle</i> «gifle» (VICTOR, <i>Tesoro de las tres lenguas, francesa, italiana y española</i>); 3. 1611 <i>bailler mornifle sur les livres du roy</i> «faire de la fausse monnaie» (COTGR.); 4. 1821 «monnaie» (ANSIAUME, <i>Argot en usage au baigne de Brest</i> ds ESN. 1966, aussi <i>mornif</i> «<i>id.</i>», ANSIAUME, <i>ibid.</i>, f° 11 v° , § 295). Prob. déverbal d'un verbe *<i>mornifler</i> «gifler le museau», comp. de <i>mor(re)</i> «museau, groin», qui représente un type *mor-nif-, v. <i>morailles</i> et de <i>nifler</i> «donner un coup sur le nez» (1637, FERRAND,</p>

	<p><i>Muse normande</i>, éd. A. Héron, t.2, p.153, 7), que l'on retrouve dans <i>renifler</i> (v. ce mot). Le sens 1 est vraisemblablement issu du sens de «gifle», prob. plus anc. (peut-être déjà ds EST. 1549 et NICOT 1606 où <i>mornifle</i> apparaît sans indication de sens), le fait de savoir qu'un joueur a l'avantage d'avoir réuni quatre cartes étant ressenti comme une gifle par son adversaire. Le sens 3 est prob. issu, p. métaph., du sens 2 (cf. ESN. 1966 et CELLARD-REY).</p>
	<p>Mortaisage, subst. masc. 1^{re} attest. 1846 (BESCH.); de <i>mortaiser</i>, suff. <i>-age</i>*.</p>
270	<p>MORTAISE, subst. fém. Fin du XIII^e s. [ms.] <i>mortoise</i> «entaille faite dans une pièce de bois pour recevoir le tenon d'une autre pièce» (<i>Oustillement A ds Biens d'un ménage</i>, éd. U. Nyström, Ia, 77); XIII^e s. [var. du ms. T] <i>mortaise</i> (JEAN BODEL, <i>Saisnes</i>, CLXX, éd. E. Stengel, t.2, p.207; <i>mortaisse</i> dans le ms. L, de la fin du XIII^e s.). Mot d'orig. obsc. L'hyp. proposée par DEVIC et admise dans le REW et par LOK., d'un empr. à l'esp. <i>mortaja</i> «<i>id.</i>», qui remonterait lui-même à l'ar. <i>murtazza</i>, part. passé de <i>razza</i> «introduire une chose dans une autre», semble peu vraisemblable aussi bien du point de vue phonét. que chronol.: l'anc. forme <i>mortoise</i> et l'a. prov. <i>mortaiza</i>, <i>mortaissa</i> (XV^e s., cf. FEW t.23, p.15a) s'accordant mal avec le mot ar. et l'esp. <i>mortaja</i> n'étant att. qu'en 1734, <i>Autoridades</i>. Cf. FEW, t.23, p.15 a-b et COR.-PASC.</p>
	<p>MORTAISER, verbe trans. 1302 <i>mortissier</i> «faire une mortaise» (<i>Doc. ds GDF.</i>); 1555 <i>perche mortaisée</i> (COTEREAU, <i>Columelle</i>, VIII, 11, <i>ibid.</i>). Dér. de <i>mortaise</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>Mortaiseuse, subst. fém. 1^{re} attest. 1868 (LITTRÉ); de <i>mortaiser</i>, suff. <i>-euse</i>, v. <i>-eur</i>².</p>
	<p>MOUCHACHOU, subst. masc. 1830 <i>mouchachou</i> «jeune garçon» (d'apr. ESN.). Empr. à l'esp. <i>muchacho</i> «<i>id.</i>» (1570 ds COR.-PASC.), anciennement <i>mochacho</i> (1251 <i>id.</i>, d'où le hapax <i>mochache</i> en fr.: av. 1614, BRANTÔME, <i>Vies des Grands Capitaines étrangers ds Œuvres</i>, éd. L. Lalanne, t.1, p.32), lui-même dér. de <i>mocho</i> au sens de «tondu» qui est à rattacher à un rad. pré-roman <i>mutt-</i> (v. <i>mousse</i>³), les jeunes garçons étant, selon une ancienne coutume, tondu de près.</p>
	<p>MOUSTIQUAIRE, subst. fém. 1. 1768 masc. «rideau de gaze pour se garantir des moustiques» (VALM., s.v. <i>mosquille</i>); 2. 1798-99 fém. «<i>id.</i>» (CATINEAU-LAROQUE, <i>Dict. de poche de la langue française d'apr. BOISTE</i> 1800). Dér. de <i>moustique</i>*; suff. <i>-aire</i>^{2*}. Le fém. ne semble assuré qu'à la fin du XVIII^e s., v. <i>supra</i>.</p>
275	<p>MOUSTIQUE, subst. masc. 1. 1601-03 [ms. d'apr. l'éd.] <i>Mousquitte</i> entomol. [CHAMPLAIN, <i>Bref discours ds Œuvres</i>, éd. C. H. Laverdière, 1870, t. 1, planche XIX ds FRIED., s.v. <i>mosquito</i>); 1654 <i>moustique</i> (DU TERTRE, <i>Hist. gén. des Isles de Christophe</i>,... p. 328 ds KÖNIG); 2. 1925 «enfant minuscule» (POURTALÈS, <i>loc. cit.</i>). Empr. à l'esp. <i>mosquito</i>, terme d'entomol. (vers 1400 ds COR.-PASC., s.v. <i>mosca</i>), dimin. de <i>mosca</i> «mouche», du lat. <i>musca</i>, v. <i>mouche</i>. La forme actuelle <i>moustique</i> est issue par métathèse, peut-être sous l'influence de <i>tique</i>, de l'anc. forme <i>moustique</i>. Au XVII^e s., le mot se rencontre aussi bien au masc. qu'au fém. mais il est difficile de déterminer le genre en usage à cette époque (v. KÖNIG et FRIED.).</p>

MOUTON, subst. masc.

I. Subst. A. 1. a) 1^{re} moitié du XII^e s. « bélier » (*Psautier Oxford*, 64, 14 ds T.-L. : li **multum** des oëilles); **b)** 1155 « bélier, élevé pour la boucherie » (WACE, *Brut*, 8519, *ibid.* : li liuns ... Ocist **mutuns**, ocist berbiz); **c) ɹ)** ca 1480 *revenons a noz moutons* (GUILLAUME COQUILLART, *Monologue Coquillart*, 154 ds *Œuvres*, éd. M. J. Freeman, p. 280); **ɿ)** fin du XV^e s. *jamais saige Ne va serchant les cinq piez de mouton* (H. BAUDE, *Débat de la Dame et de l'Escuyer ds Recueil de poésies françaises*, éd. A. de Montaiglon, t. 4, p. 155); **2. ca 1223** « viande de mouton » (GAUTIER DE COINCI, II Ch. 9, éd. V. F. Koenig, 2944 : poree au **mouton**); **3. a)** 1260 « cuir de mouton » (ÉTIENNE BOILEAU, *Métiers*, 221 ds T.-L.); **b)** 1821 « peau de mouton travaillée comme une fourrure » (*Obs. modes*, 25 mars, VII, 136 : collet en **mouton** d'Astracan). **B. 1. a) ɹ)** 1155 « bélier, machine de guerre pour enfoncer les portes et abattre les murailles » (WACE, *Brut*, 3035 ds T.-L. : Perrieres, troies e **multons**, E engiens de plusurs façons Firent faire e al mur hurter Pur le mur fraindre e enfondrer); **ɿ)** 1490 « lourde masse de fer, gros billot de bois armé de fer dont on se sert pour enfoncer des pilotis, des pieux » (*Doc. ds GDF. Compl.*); **ʀ)** 1573 mar. *cap de mouton*, v. *cap*¹; **ɿ)** 1690 « pièce de bois dans laquelle on engage les anses d'une cloche pour les suspendre » (FUR.); **b) ɹ)** 1694 plur. « petite vague crêtée d'écume » (Ac.); **ɿ)** 1807 « petit nuage » (MICHEL, p. 11). **2. a) ɹ)** 1566 « personne crédule, facile à mener et à duper » (H. ESTIENNE, *Apologie pour Hérodote*, éd. P. Ristelhuber, t. 1, p. 66); **ɿ)** av. 1778 *moutons de Panurge* (VOLTAIRE ds *Lar. 19^e*); **b) ɹ)** 1611 « personne simple, d'humeur douce » (COTGR.); **ɿ)** 1803 *mouton enragé* (CHÊNE-DOLLÉ, *Journal*, p. 15); **c)** 1769 « faux détenu, chargé de confesser un inculpé dont il partage la cellule » (d'apr. ESN.). **II. Adj. 1.** 1493 [éd.] « qui est de la nature du mouton (d'une personne) » (MARTIAL D'AUVERGNE, *Vigil. de Charles VII ds GDF. Compl.*); **2.** 1763 [éd.] « doux, malléable » (PIRON, *L'école des pères*, III, 5, p. 70 : âme tendre et **moutonne**). Le mot lat. correspondant était *ovis*, d'abord « mouton (terme générique) » puis aussi « brebis » (car le troupeau antique se composait essentiellement de brebis, étant donné qu'on sacrifiait les mâles en bas âge); il s'opposait à *vervex* « mâle châtré » et à *aries* « bélier » (cf. le roum. qui a conservé les sens lat.). Le système paraît avoir été désorganisé par la ressemblance formelle avec *ovum* (*œuf**) qui a amené la disparition d'*ovis* (sauf en roum.) et son remplacement par plusieurs substituts. Au sens de « brebis » on a eu recours à *ovicula* (v. *ouaille*) ainsi qu'à *feta* « animal qui a mis bas » et même à *pecora* (v. *pécore*), plur. de *pecus* « bétail ». Au sens de « mouton (terme générique) », le gallo-rom. a utilisé le lat. *vervex* à partir du V^e s. (sens conservé dans le Nord) très tôt concurrencé par un mot gaul. **multo* (que l'on peut déduire de l'a. irl. *molt*, kymr. *mollt*, bret. *maout* « mâle châtré destiné à la boucherie ») qui avait semble-t-il à l'origine le sens de « mâle châtré » qui était précisément l'anc. sens de *vervex*, mais qui en vint à désigner d'une part (dès le IX^e s.) le « bélier » (sens conservé dans l'Ouest et le Midi; cf. aussi l'ital. *montone*) et d'autre part par le « mouton (terme générique) », au détriment de *vervex* qui prit à son tour le sens de « brebis » (au IX^e s.) où il a peu à peu évincé *ouaille* du moins dans les parlers septentrionaux. La loc. *revenons à nos moutons*, vient d'une allus. littér. à une scène de la *Farce de Maître Pierre Pathelin*, de 1464, où le juge pour ramener les plaideurs à leur affaire « les moutons volés », s'exclame : *Sus! revenons à ces moutons* (éd. R. T. Holbrook, VIII, 1291). De même, *moutons de Panurge*, p. allus. littér. à un épisode, de 1552, du *Quart Livre* de RABELAIS (éd. R. Marichal, pp. 61-64). Pour le sens de « machine de guerre pour enfoncer les portes et abattre les murs », cf. le lat. *aries* et le fr. *bélier* (v. A. SCHULTZ, *Das höfische Leben*, t. 2, p. 409). Voir W. VON WARTBURG, *Zur Benennung des Schafes in den romanischen Sprachen*, 1918 et *FEW* t. 6, 3, pp. 205b-209b.

Moutonnage, subst. masc.

1^{res} attest. **a)** 1247 *motonage* « droit seigneurial sur les moutons » (ESTOUT DE GOZ, *Vilains de Verson*, v. 175 ds GDF.), **b)** 1797 « action d'obtenir les confidences d'un inculpé en captant sa confiance » (d'apr. ESN.), **c)** 1953 „action du mouton sur un pieu ou sur un tubage pour l'enfoncer

	en terre` (Lar. 20 ^e Suppl.); de <i>mouton</i> , a au sens propre, b comme terme d'arg.; suff. <i>-age</i> *.
	MOUTONNÉ, ÉE, part. passé et adj. 1. 1694 <i>teste moutonnée</i> (Ac.); 2. 1704 « nuageux » (Trév. : tems moutonné); 3. 1786 géol. (SAUSSURE, <i>Voy. Alpes</i> , t. 4, p. 337). Part. passé de <i>moutonner</i> *.
	MOUTONNEMENT, subst. masc. 1856 (BAUDEL., <i>Hist. extr.</i> , p. 223 : on apercevait une île... ou plutôt on la devinait au moutonnement énorme des brisants dont elle était enveloppée). Dér. de <i>moutonner</i> *; suff. <i>-(e)ment</i> ¹ *.
280	MOUTONNER, verbe A. Intrans. 1. 1560 [éd.] « s'agiter comme des vagues (en parlant de chevaux) » (ANEAU, <i>Alector</i> , f ^o 67 r ^o); 2. 1678 « faire des moutons » (GUILLET t. 3, p. 240 : la mer moutonne); 3. 1832 p. anal. « avoir l'aspect d'un troupeau de moutons » (HUGO, <i>loc. cit.</i>). B. Trans. 1. 1694 « rendre frisé » (Ac.); 2. 1797 « faire parler un inculpé en captant sa confiance » (d'apr. ESN.). Dér. de <i>mouton</i> *; dés. <i>-er</i> . On note également en 1502 le hapax <i>moultoner</i> « enfoncer des pieux avec le mouton » (Doc. ds <i>Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon</i> , éd. A. Deville, p. 48); dér. de <i>mouton</i> « gros billot dont on se sert pour enfoncer des pieux ».
	MOUTONNERIE, subst. fém. 1750 [éd.] (MARIVAUX, <i>La Colonie</i> , sc. 9 ds <i>Mercur de France</i> , déc., p. 51). Dér. de <i>mouton</i> *; suff. <i>-erie</i> *.
	MOUTONNEUX, -EUSE, adj. 1. 1783 fig. « peu sérieux, folâtre (d'une pièce de musique) » (GRIMM, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , t. 13, p. 285 ds <i>St. neophilol.</i> t. 36, p. 325 : il [l'opéra] manquait de ragoût, ... il était trop moutonneux); 2. 1826 <i>mer moutonneuse</i> (FREYCINET, <i>Voy. autour du monde</i> , p. 244). Dér. de <i>mouton</i> *; suff. <i>-eux</i> *.
	MOUTONNIER, -IÈRE, adj. et subst. A. Adj. 1. 1552 <i>ame moutonniere</i> « mouton » (RABELAIS, <i>Quart Livre</i> , éd. R. Marichal, p. 63, ligne 45); 2. 1611 « qui est de la nature du mouton » (COTGR.); 3. av. 1672 fig. (G. PATIN ds DOCHEZ); 1704 « <i>id.</i> » (TRÉV.). B. Subst. 1552 « berger de moutons » (RABELAIS, <i>op. cit.</i> , p. 62, ligne 23). Dér. de <i>mouton</i> *; suff. <i>-ier</i> *. <i>Moutonnier</i> s'employait plus anciennement, comme subst., au sens de « boucher qui vend de la viande de mouton » (1303 Doc. ds <i>Archives administratives de la ville de Reims</i> , éd. P. Varin, t. 1, 1 ^{re} partie, p. 26)
	MOUVANCE, subst. fém. 1. a) 1516 [et non 1495, v. l'éd. p. 483, note a] dr. féodal « dépendance d'un fief par rapport à un autre » (<i>Coutumes de Sens ds Nouv. Coutumier Général</i> , éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t. 3, p. 499); b) 1756 <i>droit de mouvance</i> (VOLTAIRE, <i>Essai hist.</i> , t. 2, p. 274); 2. 1733 « état de dépendance » (DUBOS, <i>Réflexions critiques</i> , t. 2, p. 215); 3. 1897 « caractère de ce qui est mouvant, sujet à changement » (GIDE, <i>loc. cit.</i>); 4. 1917 « changement d'état, de forme » (ESTAUNIÉ, <i>Solitudes</i> , p. 162); 5. 1967 « domaine d'influence » (<i>Le Monde</i> , 15 janv. ds GILB. 1971). Dér. de <i>mouvoir</i> , comme terme féod. (B 3); suff. <i>-ance</i> *.
285	MOUVANT, -ANTE, adj. et subst. masc. 1. Ca 1160 adj. « alerte, vif (d'un cheval) » (<i>Eneas</i> , 9701 ds T.-L. : destrier movant); 2. 1188-91 « mobile » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Perceval</i> , éd. F. Lecoy, 7457); 3. 1 ^{er} quart du XIV ^e s. fig. « qui n'est

	<p>pas stable, qui évolue sans cesse » (<i>Jeux-Partis</i>, éd. A. Långfors, CLXIV, 79 : cuer movant); 4. 1551 <i>sables mouvans</i> (POPPE, p. 36); 5. a) 1666 <i>principe movant</i> (<i>Doc. ds Fr. mod.</i> t. 14, 1946, p. 290); b) 1673 <i>force mouvante</i> (PARDIES, <i>La Statistique ou la science des forces mouvantes</i> [titre]); 6. 1795 « qui change constamment d'aspect » (GENLIS, <i>Chev. cygne</i>, t. 2, p. 225). Part. prés. de <i>mouvoir</i>*.</p>
	<p>MOUUMENTÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>mouvementer</i>.</p>
	<p>MOUUMENTER, verbe trans. A. Verbe trans. 1833 « donner du mouvement (à une œuvre littéraire) » (GAUTIER, <i>Jeunes-Fr.</i>, p. 184). B. Part. passé 1. 1844 « qui a du mouvement, de l'action (d'une composition littéraire) » (DUMAS père, <i>Simple lettres sur art dram.</i>, XXV, p. 204); 2. 1845-46 <i>terrain mouvementé</i> (BESCH.); 3. 1850 « qui est marqué par des événements, des incidents » (FLAUB., <i>Corresp.</i>, p. 224). A dér. de <i>mouvement</i>*; dés. -er. B part. passé de <i>mouvementer</i> ou dér. de <i>mouvement</i>*; suff. -é</p>
	<p>MOUVER, verbe 1. jard. 1600 part. passé (OLIVIER DE SERRES, <i>Théâtre d'agriculture</i>, p. 166 : terre mouuee); 1690 [éd.] trans. <i>mouuer la terre</i> (LA QUINTINIE, <i>Instructions pour les jardins fruitiers et potagers</i>, p. 109); 2. a) ɹ 1823 réfl. « se mouvoir, bouger » (BOISTE); ɹ 1870 intrans. « remuer, bouger » (BURGER, <i>Salons de 1861 à 1868</i>, t. 2, p. 453 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); b) 1853 fig. (SAND, <i>loc. cit.</i>). Emploi techn., pop. et dial. (Nord, Ouest, Centre et Canada) de l'anc. verbe <i>mouuer</i>, issu par changement de conjugaison de <i>mouvoir</i> dont il a hérité les sens (XII^e s. [ms.] <i>muver</i>, trans. « mouvoir, déplacer », <i>Psaume</i>, Brit. Mus. Arundel 230, fol. 49 r^o ds GDF.; ca 1230 <i>mover</i>, intrans. « se mouvoir, se déplacer », <i>St Eustache</i>, éd. H. Petersen ds <i>Romania</i> t. 48, 1922, p. 391, 1497) et encore en usage jusqu'au XVI^e s. Voir <i>FEW</i> t. 6, 3, p. 164a-b.</p>
	<p>MOUVETTE, subst. fém. 1. 1764 « outil de bois dont les chandeliers se servent pour remuer le suif liquide dont est rempli le moule à chandelles » (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Art du Chandelier</i>, p. 18); 2. 1868 « cuillère en bois pour la cuisine » (LITTRÉ). Dér. de <i>mouuer</i> au sens ancien de « mouvoir » (v. étymol. de <i>mouuer</i>); suff. -ette*. On note aussi les subst. <i>mouvoir</i> et <i>mouvet</i>, att. respectivement en 1753 (<i>Encyclop.</i> t. 3, p. 125b, s.v. <i>chandelle</i>) et en 1803 (BOISTE), au sens 1, et en 1868 (LITTRÉ), au sens 2.</p>
290	<p>MOUVOIR, verbe trans. A. Trans. 1. ca 1100 « causer (un mal) » (<i>Roland</i>, éd. Serge, 290 : Jo t'en muura [i] un [e] si grant contraire Ki durerat a trestut tun edage); 2. a) début du XII^e s. « mettre en mouvement » (<i>St Brendan</i>, éd. I. Short et B. Merrilees, 915 : Sur les undes que il [uns marins serpenz] muveit, Pur grant turment plus n'estuveit); b) 1694 « mettre en action, en fonctionnement (un mécanisme, une machine) » (Ac.); 3. 1225-30 <i>estre meüz de (pitié,...)</i> « être animé, poussé (par quelque chose) » (GUILLAUME DE LORRIS, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 5615); 1289 (<i>Trésor des Chartes du Comté de Rethel</i> ds RUNK, p. 18 : meut et ajoint par fins amor envers lesdis R. et P.). B. Intrans. 1. ca 1100 « se mettre en marche, partir » (<i>Roland</i>, 1335); 2. début du XII^e s. « bouger, se mettre en mouvement » (<i>St Brendan</i>, 455); 3. 1236 féod. « dépendre, relever d'un fief » (<i>Charte ds Documents linguistiques de la France, Série française, Haute-Marne</i>, éd. J.-G. Gigot, p. 8 [6.6] : de cui fyé la chouse muet). C. Réfl. 1. début du XII^e s. « se déplacer, bouger (d'une personne) » (<i>St Brendan</i>, 392); 2. 1150 « id. (d'un objet) » (WACE, <i>St Nicolas</i>, 927 ds T.-L.). Du lat. movire « remuer, agiter, pousser, déterminer, émouvoir, provoquer ».</p>

	<p>MUCILAGE, subst. masc. 1. 1314 <i>musillage</i> « substance visqueuse que contiennent certains végétaux » (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, éd. A. Bos, § 1418); 2. 1690 pharm. « solution d'une gomme dans l'eau » (FUR.). Empr. au b. lat. <i>mucilago</i> « substance visqueuse » (v. <i>TLL</i>).</p>
	<p>MUCILAGINEUX, -EUSE, adj. A. Adj. 1495 [éd.] « qui contient du mucilage » (<i>La pratique de maistre Bernard de Gordon en françois</i>, f^o 2 v^o). B. Subst. 1800 « liquide, médicament qui contient du mucilage » (GEOFFROY, <i>loc. cit.</i>). Empr. au b. lat. <i>mucilaginosus</i> « qui contient du mucilage » (v. <i>TLL</i>).</p>
	<p>Mucinase, subst. fém. 1^{re} attest. av. 1907 (ROGER, TRÉMOLIÈRES ds <i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>); de <i>mucine</i>, suff. <i>-ase*</i>.</p>
	<p>MUCINE, subst. fém. 1871 (H. FREY, <i>Traité d'Histol.</i> [trad. de l'all. par P. Spillmann], p. 179). Dér. de <i>mucus*</i>; suff. <i>-ine*</i>. Déjà <i>mucin</i> « <i>id.</i> » en angl. (1833-55 ds <i>NED</i>).</p>
295	<p>MUCOR, subst. masc. 1775 (VALM., s.v. <i>moisissure</i> : Les mucors sont de la classe des <i>fungi</i> (champignons)). Mot lat. signifiant « moisissure ». On note également <i>muqueur</i>, fém. « moisissure » au mil. du xvi^e s. (cf. <i>FEW</i> t. 6, 3, p. 185a).</p>
	<p>Mucoracées, mucorinées, subst. fém. plur. 1^{res} attest. a) <i>mucoracées</i> 1903 bot. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>, s.v. <i>mucorinées</i>), b) <i>mucorinées</i> 1855 bot. (LITTRÉ-ROBIN, s.v. <i>mucédinées</i>); a) de <i>mucor</i>, suff. <i>-acées*</i>; b) de <i>mucor</i>, suff. <i>-inées*</i>. On note également, avec le même sens <i>mucorées</i> (1827, <i>Dict. class. d'hist. nat.</i> t. 11; aussi <i>mucédinées</i> en 1823, <i>ibid.</i> t. 3, p. 460b et 461a, s.v. <i>champignon</i>); déjà <i>mucoraceous</i> en 1862 en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>MUCOSITÉ, subst. fém. xiv^e s. <i>muschosité</i> (<i>Moamin</i>, éd. H. Tjerneld, II, 32, 4); 1539 [éd.] <i>mucosité</i> (JEAN CANAPPE, <i>Le deuxième livre de la méthode thérapeutique</i>, f^o 21 v^o). Empr. au lat. médiév. <i>mucositas</i> « <i>id.</i> », de <i>mucosus</i> (v. <i>muqueux</i>), att., sous la forme <i>muchositas</i>, dans un ms. lat. de ca 1300 de <i>Moamin</i>, v. <i>FEW</i> t. 6, 3, p. 185b.</p>
	<p>MUCUS, subst. masc. 1750 « substance visqueuse sécrétée par les glandes muqueuses » (BONNET ds <i>Mém. de Math. et de Phys.</i>, t. 1, p. 483). Mot lat. signifiant « morve ». Déjà att. en 1661 en angl. (<i>salivious mucus</i> ds <i>NED</i>).</p>
	<p>MUID, subst. masc. 1. Ca 1135 « futaille, récipient, tonneau » (<i>Couronnement Louis</i>, Rédaction AB, éd. Y. G. Lepage, 2327 : Ge te dorrai un grand mui de deniers); 2. ca 1160 « mesure de capacité (pour les liquides, etc.) » (<i>Enéas</i>, 5654 ds T.-L.). Du lat. <i>modius</i> « mesure de capacité servant surtout pour le blé ». La graphie étymol. <i>muid</i> est att. dep. la fin du xvi^e s. (1579, LARIVEY, <i>Escolliers</i>, I, 3 ds <i>Ancien Théâtre françois</i>, éd. E. Viollet-le-Duc, t. 6, p. 125).</p>
300	<p>MULARD, -ARDE, adj. et subst. A. Subst. 1840 (<i>Ac. Compl.</i> 1842). B. Adj. 1874 <i>canard mulard</i>, <i>cane mularde</i> (<i>Lar.</i> 19^e). Issu, par substitution de suff., de <i>mulet</i>^{1*}, le mulard étant comme le mulet le produit d'un croisement</p>

	(cf. aussi <i>canard mulet</i> ds BRARD 1838).
	Mulasse, subst. fém. 1 ^{res} attest. a) adj. <i>ca</i> 1260 « de la nature des mules » (<i>Règle du Temple</i> , éd. H. de Curzon, p. 86, § 99 : beste mulasse); b) subst. ♂ XIV ^e s. [ms.] « mule » (<i>Regle del hospital</i> , BN fr. 1978, f ^o 197 r ^o ds GDF.), ♀ 1837 « jeune mule » (<i>Maison rustique</i> , t. 2, p. 442); de <i>mule</i> ¹ , suff. <i>-asse</i> , v. <i>-ace</i> .
	Mulasserie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1855 (LITTRÉ-ROBIN); de <i>mulassier</i> , suff. <i>-erie</i> *.
	MULASSIER, -IÈRE, adj. 1. a) 1855 adj. <i>jument mulassière</i> (NYSTEN); b) 1866 subst. fém. « <i>id.</i> » (HUGO, <i>loc. cit.</i>); 2. 1868 <i>pays mulassier, industrie mulassière</i> (LITTRÉ). Dér. de <i>mulasse</i> *; suff. <i>-ier</i> *. On note également le sens de « <i>muletier</i> » en poit. (1471 ds GDF.).
	MULÂTRE, MULÂTRESSE, adj. et subst. A. Subst. 1. 1544 <i>mullatre</i> « métis (en général) » (FONTENEAU, <i>Cosmographie</i> , p. 330 ds ARV., p. 351); 2. 1604 « personne née de l'union d'un Blanc avec une Noire ou d'un Noir avec une Blanche » (F. MARTIN, <i>Description du premier voyage fait aux Indes Orientales</i> , pp. 10-11, <i>ibid.</i> : il y a quelques mulastres ou mestis cest adire personnes yssuz d'hommes blancs et de femmes noires); 1681 <i>mulâtresse</i> fém. (DOC. in SATINEAU, <i>Hist. de la Guadeloupe sous l'ancien régime</i> , p. 354, <i>ibid.</i> , p. 353). B. Adj. 1678 <i>femme mulatre</i> (DOC. in OEXMELIN, <i>Hist. des Aventuriers qui sont signalez dans les Indes</i> , I, 56 ds FRIED., p. 437a). Empr., avec adaptation de la terminaison d'apr. les mots suffixés en <i>-âtre</i> (v. TLF t. 3, p. 807b, s.v. <i>-âtre</i>), au port. <i>mulato</i> « métis (né d'un Noir et d'une Blanche ou d'une Noire et d'un Blanc) » (1524, A. G. DA CUNHA, <i>Dic. etim.</i> , Nova Fronteira) adopté aussi sous la forme <i>mulate</i> (1672 ds ARV., p. 352) et <i>mulat</i> (1690, FUR.); le mot port. est lui-même d'orig. cast., dér. de <i>mulo</i> « mulet », le mulâtre étant un métis comme le mulet. Cf. FEW t. 6, 3, pp. 212b-213b.
305	MULE¹, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1100 « hybride femelle de l'âne et de la jument ou du cheval et de l'ânesse » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 89); 2. a) 1690 <i>fantasque, testu, opiniâtre comme une mule</i> (FUR., s.v. <i>mulet</i>); b) 1840 « personne entêtée » (MUSSET, <i>loc. cit.</i>); c) 1899 <i>tête de mule</i> « <i>id.</i> » (ZOLA, <i>Fécondité</i> , p. 713). Du lat. <i>mula</i> « <i>id.</i> ».
	MULE², subst. fém. 1. a) 1556 [éd.] « pantoufle de femme laissant le talon découvert » (<i>Historiale description de l'Afrique</i> , Lyon, J. Temporal, p. 144); b) 1680 <i>baiser la mule du pape</i> (RICH.); 2. 1314 <i>mules</i> plur. « engelures aux talons » (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i> , 1431 ds T.-L. : avoir mules es pies); 1530 sing. « <i>id.</i> » (PALSGR., p. 236a). Si l'on admet que <i>mule</i> « pantoufle » a existé en a. fr. malgré l'absence d'attest. dans la litt. médiév., peut-être parce qu'il s'agit d'une chaussure d'intérieur des plus grossières, du lat. <i>mulleus</i> « sorte de brodequin rouge », att. sous la forme <i>mule</i> , vers 700 (cf. CGL t. 5, p. 224, 6), substantivation de l'adj. <i>mulleus</i> « de couleur rouge », que l'on trouve dès l'époque class. dans <i>mulleus calceus</i> « brodequin rouge porté par les sénateurs qui avaient exercé la magistrature curule ». Il est possible aussi que le mot soit empr. au m. néerl. <i>muil</i> « pantoufle », lui-même empr. à un représentant fr., non att., du lat. <i>mulleus</i> , le sens de « pantoufle » ayant disparu en fr. avec l'apparition du sens second. de « engelures aux talons ». Cf. FEW t. 6, 3, p. 201a-b.
	MULET¹, subst. masc.

	<p>1. a) <i>Ca</i> 1100 « hybride mâle de l'âne et de la jument ou du cheval et de l'ânesse » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 861); b) 1690 <i>chargé comme un mulet</i> (FUR.); c) 1808 <i>tête de mulet, entêté comme un mulet</i> (HAUTEL); 2. 1768 « animal provenant de deux animaux de différente espèce (surtout oiseau) » (VALM. d'apr. FEW t. 6, 3, p. 212a). Dér. de l'a. fr. <i>mul</i> « <i>id.</i> » (<i>ca</i> 1100, <i>Roland</i>, 480), du lat. <i>mulus</i> de même sens; suff. <i>-et*</i>.</p>
	<p>MULET², subst. masc. Fin XII^e s. (<i>Moniage Guillaume</i>, II, 1026 ds T.-L.). Dér. de <i>mul</i> « <i>id.</i> » (<i>ca</i> 1170, GUILLAUME DE ST-PAIR, <i>Mont Saint-Michel</i>, éd. P. Redlich, 469); du lat. <i>mulus</i> « <i>id.</i> »; suff. <i>-et*</i>, avec infl. phonét. de <i>mulus</i> (v. <i>mulet</i>¹), l'aspect de ce poisson évoquant la lourdeur des formes du mulet. Cf. <i>R. Ling. rom.</i> t. 54, 1911, pp. 174-175 et BL.-W.³⁻⁵</p>
	<p>MULETA, subst. fém. 1831 (<i>Scènes d'une course de taureaux</i> ds <i>R. des Deux-Mondes</i>, t. 4, p. 291). Mot esp. de même sens (1616, CERVANTÈS, <i>Persiles</i>, III, c. 5 ds AL.), propr. « jeune mule », d'où, p. métaph., « béquille » (cf. COR.-PASC., s.v. <i>mulo</i>), dimin. de <i>mula</i> « mule », du lat. <i>mula</i> « <i>id.</i> », v. <i>mule</i>¹.</p>
310	<p>MULETIER, subst. masc. et adj. A. Subst. 1. <i>ca</i> 1325 « officier de la maison du roi », déf. donnée par DU CANGE ds son <i>glossaire</i> (Arch. JJ 62, pièce 451 ds DU CANGE, s.v. <i>mulaterius</i> : muletier de noz chiens); 2. fin du XIV^e s. « celui qui garde les mulets » (ROQUES t. 2, 7738). B. Adj. 1. 1577 [éd.] « propre aux mulets » (JAMYN, <i>Iliade</i>, XXIII ds GDF.). 2. 1868-69 <i>chemin muletier</i> (<i>Reboisement des montagnes</i>, <i>Compte rendu</i>, 2^e fasc., p. 47 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. de <i>mulet</i>^{1*}; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>MULETIÈRES, subst. fém. plur. 1765 (<i>Encyclop.</i>). Dér. de <i>mulet</i>^{2*}; suff. fém. plur. <i>-ières</i>, v. <i>-ier</i>.</p>
	<p>MULETTE¹, subst. fém. 1800 [éd.] zool. (CUVIER, <i>op. cit.</i>, t. 1, p. 417). Var. inexplicquée de <i>moulette</i> « petite moule » (<i>ca</i> 1350, <i>moslete</i> ds T.-L.); dimin. de <i>moule</i>^{2*}. Cf. FEW t. 6, 3, p. 262a et 263a, note 3.</p>
	<p>MULETTE², subst. fém. 1. 1270 « estomac de poisson » (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Manekine</i>, 7601 ds T.-L.); 2. 1599 [éd.], gésier des oiseaux de proie » (ESPARRON, <i>Fauconnerie</i>, p. 65). Dimin. de l'anc. subst. <i>mule</i> « caillette » (2^e moitié du XIII^e s., <i>Chace dou cerf</i>, 371 ds T.-L.), et « gésier, deuxième estomac des oiseaux » (fin du XIII^e s. [ms.], <i>Doc. ds Romania</i> t. 15, 1886, p. 281), du prélat. <i>mula</i> « caillette », même mot que le lat. <i>mula</i> « mule » (cf. FEW t. 6, 3, p. 198a-b).</p>
	<p>MULOT, subst. masc. XIII^e s. [ms.] <i>mulos</i> plur. (MARIE DE FRANCE, <i>Fables</i>, éd. R. Warnke, LXXIII, 2, 19 et 67 [var. du ms. Q]). Var. de <i>mulet</i> « <i>id.</i> » (XIII^e s.-début du XV^e s. MARIE DE FRANCE, <i>loc. cit.</i> [var. des mss A, D, M, N]), lui-même prob. dimin. de <i>mul</i> « <i>id.</i> » (XIII^e s., <i>id.</i>, <i>ibid.</i>, 67), att. sous la forme <i>muli</i> dans les <i>Gloses de Reichenau</i>, éd. H. W. Klein et A. Labhardt, t. 1, 1572 : talpas : <i>muli</i> qui terram fodunt, qui est à rapprocher du m. néerl. <i>mol</i> « taupe », remontant à un frq. <i>*mul</i> « <i>id.</i> ». L'<i>u</i> est prob. dû à l'infl. de <i>mulet</i>^{1*} (cf. FEW t. 16, p. 578b). On trouve aussi une forme latinisée <i>mulotes</i> (<i>ca</i> 1120, BALDRICIUS BURGULIENSIS, <i>Translatio Valentini</i>, I, 4, col. 1154c ds <i>Nov. Gloss.</i>).</p>
315	<p>MUNSTER, subst. masc. 1895 (POURIAU, <i>Laiterie</i>, p. 687). Emploi comme nom commun de <i>Munster</i>, nom d'un chef-lieu de canton du Haut-Rhin, réputé pour son fromage.</p>

	<p>MUQUEUX, -EUSE, adj. A. Adj. 1. 1520 « qui a le caractère du mucus, de la mucosité » (<i>Le Guidon en français</i>, fol. 132 ds SIGURS. p. 519 : [le phlegme innaturel] est semblable a la superfluite <i>muscosa</i> que l'on expellist par les nazilles); 2. a) 1762 <i>glandes muqueuses</i> (Ac.) : b) 1801 <i>membrane muqueuse</i> (M. F. X. BICHAT, <i>Anat. gén.</i>, 2^e part., t. 4, p. 415); 3. 1806 <i>fièvre muqueuse</i> (CAPURON, <i>Synonymie des termes de pathologie</i> ds <i>Nouv. dict. de méd., de chir. et de chim.</i>, s.v. <i>fièvre</i>, p. 473). B. Subst. fém. 1801 (BICHAT, <i>op. cit.</i>, p. 421). Empr. au lat. <i>mucosus</i> « <i>id.</i> »; de <i>mucus</i>, v. <i>mucus</i>.</p>
	<p>MUSCHELKALK, subst. masc. 1823 [éd.] (A. DE HUMBOLDT, <i>Essai de géognostique sur le gisement des roches</i>, p.269). Mot all. signifiant propr. «calcaire (<i>kalk</i>) coquillier (<i>Muschel</i>)».</p>

Lettre N

1	<p>NAGUÈRE, adv. <i>Ca</i> 1165 <i>n'a guaire</i> «il n'y a pas longtemps» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, éd. L. Constans, 14185); 1376 <i>nagaires</i> (<i>Doc. ds MORLET</i>, p.368). Contraction de (<i>il</i>) <i>n'(y) a guère</i> «il n'y a guère (de temps)», v. <i>guère</i>.</p>
	<p>NANDOU, subst. masc. 1817 (CUVIER, <i>Règne animal</i>, t.1, p.460, note 1 et 461). Empr., par l'intermédiaire de l'esp. d'Amériquenu <i>ndu</i> «<i>id.</i>», var. de <i>nandu</i> (1745 ds COR.-PASC.), au tupi et guarani <i>nandu</i> «<i>id.</i>» (v. FRIED., 451b et 452a et ARV., pp.358-360). On note au XVII^e s. la forme <i>yandou</i> (1614, CLAUDE D'ABBEVILLE, <i>Histoire de la mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan</i>, f^o242, r^o ds ARV., p.359) qui est un empr. direct au guarani <i>nandu</i>, var. de <i>nandu</i>. V. <i>FEW</i> t.20, p.73b.</p>
	<p>NATRON, NATRUM, subst. masc. 1653 (LA BOULLAYE LE GOUZ, <i>Voyages et observations</i>, p.533: Naitron est une certaine pierre salée qui se trouve en Égypte); 1665 <i>natron</i> (COLBERT, <i>Privil. pour les manif. de glaces ds DG</i>). Empr. à l'ar. ناترون «<i>id.</i>»; v. <i>FEW</i> t.19, p.140a.</p>
	<p>NAVAJA, subst. fém. 1843 (Th. GAUTIER, <i>Voyage en Espagne</i>, p.140 ds ROB.). Mot esp. de même sens (1^{re} moitié du XIII^e s. ds COR.-PASC.), issu avec altération anc. du <i>o</i> de la syllabe initiale en <i>a</i> (<i>ibid.</i> t.4, p.218b), du lat. <i>novacula</i> «rasoir, couteau» (d'où <i>novacle</i> «rasoir» en a. fr.: 1^{re} moitié du XII^e s., <i>Psautier Oxford</i>, 51, 2 ds T.-L. et l'empr. <i>novacule</i> «<i>id.</i>»: 1314, HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, 1439 ds T.-L.), dér. de <i>novare</i>, v. <i>innover</i>.</p>
5	<p>NAVRANT, -ANTE, part. prés. et adj. 1. 1787 «qui cause une profonde affliction» (FÉR.); 2. 1856 «ennuyeux, contrariant» (BARRIÈRE, CAPENDU, <i>Faux bonsh.</i>, II, 9, p.72). Part. prés. de <i>navrer</i>*.</p>
	<p>NAVREMENT, subst. masc. 1773 [éd.] «profonde tristesse» (ARNAUD, <i>Epreuves du sentiment</i>, t.3, p.335); de nouv. 1831 <i>navrement de coeur</i> (BARTHÉLEMY, <i>Némésis</i>, XXXII, 13 nov., p.268 ds <i>Fr. mod.</i> t.22, 1954, pp.65-66). Dér. de <i>navrer</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}. On trouve également <i>navrement</i> au sens fig. de «blessure» en 1524 (GUILLAUME BRIÇONNET, MARGUERITE D'ANGOULÈME, <i>Corresp.</i>, éd. Chr. Martineau et M. Veissière, t.2, p.267).</p>
	<p>NAVRER, verbe trans. 1. <i>Ca</i> 1130 «blesser en transperçant ou en coupant» (<i>Gormont et Isembart</i>, éd. A. Bayot, 300); 2. fig. a) 1176 «atteindre quelqu'un (en parlant de l'amour)» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Cligès</i>, éd. A. Micha, 684); b) 1538 «causer (à quelqu'un) une grande peine» (EST., s.v. <i>perstringere</i>); 3. part. passé a) 1562 «qui éprouve une grande affliction» (POPPE, p.260: (il) en estoyt fort navré); b) 1773 «désolé, contrarié» (D'ALEMBERT, <i>Lettre à Voltaire</i>, 13 mai ds LITTRÉ). Altération de l'anc. verbe <i>nafrer</i>, d'orig. incertaine, signifiant «blesser en transperçant ou en coupant» (<i>ca</i> 1100, <i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2093), att. d'abord dans les anc. textes norm. et agn. (encore «blesser; meurtrir» en norm. et dans les parlers de l'Ouest; v. <i>FEW</i> t.16, p.593b-594a), entré ensuite,</p>

	<p>comme terme de chevalerie, en prov. et fr.-prov. où l'on trouve <i>nafrar</i> à partir de la fin du XII^e s. (v. <i>FEW</i> t.16, p.593b). <i>Nafrer</i> est peut-être empr. par le norm. à l'a. nord. *<i>nafra</i> «percer (avec une tarière)», que l'on suppose d'apr. le subst. a. nord. <i>nafarr</i> «tarière» (v. <i>FEW</i> t.16, p.595a-b), avec un glissement de sens dû prob. à une mauvaise compréhension du verbe en gallo-rom. en raison de l'absence du subst. corresp. La forme <i>navrer</i>, avec sonorisation de <i>-fr-</i> en <i>-vr-</i>, peut être expliquée par le passage du mot norm. au parler de Paris, où le groupe consonantique <i>-vr-</i> est très fréq. Le point faible de cette hyp. est que le subst. a. nord. n'a pas de représentant en gallo-rom. et, qu'au contraire, le verbe qu'exige le gallo-rom. n'existe pas en a. nord. Selon <i>EWFS</i> et H. MEIER, cf. <i>infra</i>, <i>nafrer</i> est issu du lat. <i>naufragare</i>, proprement «faire naufrage» (v. <i>naufarger</i>), qui a pris les sens de «gâcher, abîmer, perdre, ruiner» (VII^e-VIII^e s. ds <i>NIERM.</i> et <i>Nov. Gloss.</i>), d'où celui de «subir un dommage corporel» (fin du IX^e s. ds <i>Nov. Gloss.</i>); cf. aussi l'a. esp. <i>nafregar(e)</i>, <i>navargar</i> «désoler, détruire» (mil. du X^e s. ds <i>COR.-PASC.</i>, s.v. <i>nafrar</i>), «produire une blessure au cheval» (1129, <i>ibid.</i>), «maltraiter» (XII^e s., <i>ibid.</i>) et l'a. port. <i>ana(u)fragar</i> (1223 ds <i>MACH.</i>³). L'évolution phonét. de <i>naufragare</i> à <i>nafrer</i> s'expliquerait par une réduction de <i>naufragus</i> (analogue à celle de <i>rêver*</i>), ou par une formation régr. de <i>nafregar(e)</i> (issu de <i>naufragare</i> par substitution de suff.; cf. aussi l'esp. <i>doblar/doblegar</i>, <i>desdentar</i>, <i>desdentegar</i>... v. <i>COR.-PASC.</i>, <i>loc. cit.</i>) ou encore par l'infl. des formes verbales accentuées sur la syll. initiale (<i>naufraga</i>, <i>naufragat</i>...). V. <i>FEW</i> t.16, pp.593b-596b et H. MEIER, <i>Lateinisch-romanische Etymologien</i>, 1981, pp.114-151.</p>
	<p>NÈGRE, subst. masc. et adj. A. Subst. 1. a) 1529 «personne de race noire» (PARMENTIER, <i>Voyage à Sumatra</i>, éd. Ch. Schefer, p.112 ds <i>GDF. Compl.</i>); b) 1704 «noir employé autrefois dans certains pays chauds comme esclave» (<i>Trév.</i>); c) ☉ 1740-55 <i>traiter comme un nègre</i> (SAINT-SIMON, <i>Mémoires</i>, éd. A. de Boislile, t.6, p.412); ☉ 1812 <i>travailler comme un nègre</i> (COURIER, <i>Lettres Fr. et Ital.</i>, p.857); 2. 1757 fig. «personne qui ébauche ou écrit entièrement les ouvrages signés par un écrivain célèbre» (COLLÉ, <i>Journ.</i>, II, 108, juillet ds <i>BRUNOT</i> t.6, p.1382); 3. a) ☉ 1611 <i>neigre</i> adj. «brun foncé» (COTGR.); ☉ 1924 subst. «couleur brun foncé» (<i>Gazette du bon ton</i>, n° 4, 181 ds <i>QUEM. DDL</i> t.16); b) 1822 <i>tête de nègre</i> «couleur brun foncé» (MICHELET, <i>Mémor.</i>, p.211); 4. a) 1857 <i>parler nègre</i> «parler en mauvais français» (GONCOURT, <i>Journal</i>, t.1, p.308); b) 1877 <i>petit nègre</i> subst. «mauvais français» (<i>Le Charivari</i>, 6juill. 1 a ds <i>QUEM. DDL</i> t.3); 5. 1932 cuis. <i>nègre en chemise</i> (<i>Je sais cuisiner</i>, Paris, Albin Michel, p.469). B. Adj. 1. a) 1759 «qui appartient à la race noire» (VOLTAIRE, <i>Candide</i>, chap. XIV, éd. A. Morize, p.86: esclaves <i>Nègres</i>); b) 1814 <i>race nègre</i> (NYSTEN); 2. 1922 <i>art nègre</i> (PROUST, <i>Prisonn.</i>, p.237). Empr. à l'esp. <i>negro</i> «personne de race noire» (XV^e s., v. <i>COR.-PASC.</i> et <i>AL.</i>), proprement «noir» (ca 1140 ds <i>COR.-PASC.</i>), du lat. <i>niger</i>, v. <i>noir</i>. Cf. <i>FEW</i> t.7, p.134a-b et p.136a.</p>
	<p>NÉGRESSE, subst. fém. 1. 1637 «femme de race noire» (ALEXIS DE SAINT-LÔ, <i>Relation d'un voyage du Cap-Verd</i>, p.94 ds <i>ARV.</i>, p.364); 2. 1862 «bouteille (de vin)» (COLOMBEY, <i>Esprit des voleurs</i> ds <i>LARCH.</i> 1872). Dér. de <i>nègre*</i>, également employé comme subst. fém. (1643 ds <i>ARV.</i>, p.365); suff. <i>-esse</i>^{2*}.</p>
10	<p>NÉGRIER, -IÈRE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1. 1685 <i>capitaine négrier</i> (<i>Doc. in</i> MOREAU DE SAINT-MÉRY, <i>Loix et Constitutions des Colonies françaises de l'Amérique sous le vent</i>, t.1, p.407 ds <i>ARV.</i>, p.365); 2. 1730 <i>navire négrier, vaisseau négrier</i> (SAVARY). B. Subst. 1. 1801 «navire qui sert au commerce des nègres» (MERCIER <i>Néol. Suppl.</i>); 2. a) 1831 «marchand d'esclaves» (SUE, <i>loc. cit.</i>); b) 1837 «chef d'entreprise qui traite ses employés comme des esclaves» (VIGNY, <i>Journal poète</i>, p.1060). Dér. de <i>nègre*</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>

	<p>NÉGRILLE, subst. masc. 1879 (HAMY, <i>Essai de coordination des matériaux récemment recueillis sur l'ethnologie des négrières ou pygmées de l'Afrique équatoriale</i> [titre] ds <i>B. de la société d'anthropol. de Paris</i>, 1879, p.79). Dér. de <i>nègre*</i>; suff. <i>-ille*</i>.</p>
	<p>NÉGRILLON, -ONNE, subst. 1. 1714 «petit nègre» (<i>Ordonnance</i> du 8 oct. ds MOREAU DE SAINT-MÉRY, <i>Loix et Constitutions des colonies françoises de l'Amérique sous le vent</i>, t.2, 1785, p.433); 2. 1874 «personne d'un teint très brun» (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>nègre*</i>; suff. <i>-illon</i> (de <i>-ille*</i> et <i>-on^{1*}</i>).</p>
	<p>NÉGRITO, subst. et adj. A. Subst. 1. 1840 <i>negrito, negrita</i> «enfant nègre» (<i>Ac. Compl. 1842, s.v. négrite</i>); 2. 1877 «individu qui appartient à une race noire vivant en Malaisie» (LITTRÉ <i>Suppl.</i>). B. Adj. 1877 <i>race négrito</i> (QUATREFAGES et HAMY ds <i>C. r. de l'Ac. des sc.</i>, t.84, p.140). Empr. à l'esp. <i>negrito, -a</i>, dimin. de <i>negro</i>, v. <i>nègre</i>. V. <i>FEW</i> t.7, p.135a et p.136a.</p>
	<p>NÉGRITUDE, subst. fém. [1932-34, A. CÉSAIRE d'après L. S. SENGHOR, <i>Liberté I, Négritude et humanisme</i>, Paris, 1964, p.8]; 1939 (SENGHOR, <i>Ce que l'homme noir apporte in l'Homme de couleur</i>, p.299 ds <i>Fr. mod.</i> t.22 1954, p.66). Dér. de <i>nègre*</i>; suff. <i>-itude*</i>.</p>
15	<p>NÉGRO, subst. masc. 1845 (MÉRIMÉE, <i>loc. cit.</i>). Mot esp., empr. une 1^{re} fois par le fr. <i>nègre*</i>.</p>
	<p>NÉGROÏDE, adj. et subst. 1874 adj. <i>race négroïde</i> (<i>Lar. 19^e</i>, avec citat. d'aut. J. J. Maral [1776-1854]). Comp. de <i>nègre*</i> et de <i>-oïde*</i>.</p>
	<p>NÉGROPHILE, adj. et subst. A. Subst. 1800 «ami des noirs» (BOISTE). B. Adj. 1808 «<i>id.</i>» (H. GRÉGOIRE, <i>De la littérature des nègres</i>, 73 ds QUEM. <i>DDL</i> t.14). Comp. de <i>négro-*</i> et de <i>-phile*</i>.</p>
	<p>NEGRO-SPIRITUEL 1926 (A. COEUROY-A.SCHAEFFNER, <i>Le Jazz</i>, 85 ds HÖFLER <i>Anglic.</i> 1982). Empr. à l'anglo-amér. <i>negro spiritual</i> «<i>id.</i>» (1867 ds <i>DAE</i>), de <i>negro</i>, empr. à l'esp. <i>negro</i>, v. <i>nègre</i> et de <i>spiritual</i> «qui concerne la religion».</p>
	<p>NÉRÉIDE, subst. fém. 1. 1488 myth. <i>Nereyde</i> (<i>La Mer des Histoires</i>, I, 49b, éd. 1491 ds <i>Rom. Forsch.</i> t.32, p.110); 2. 1798 zool. <i>Néréides</i> (CUVIER, <i>Hist. nat. des animaux</i>, p.631). Empr. au lat. <i>Nereis, Nereidis</i>, et celui-ci au gr. Νηρηίς, Νηρηίδος «Néréide, nymphe de la mer, au plur.: les Néréides, filles de Nérée (Νηρηίδος)». En zool., lat. sc. <i>Nereis</i> (1758, LINNÉ <i>Syst. Nat.</i>, 10^eéd., p.654 d'apr. NEAVE).</p>
20	<p>NÉREUX, -EUSE, adj. 1792 <i>nareu</i> (<i>Dict. du patois du duché de Bouillon</i> ds <i>R. Lang. rom.</i> t.15 1878, p.177); 1807 <i>néreux</i> (MICHEL (J.-F.) <i>Expr. vic.</i>). Mot dial. du Nord et du Nord-Est (wallon, pic., champ., lorr.), dér., à l'aide du suff. <i>-eux*</i>, d'un type <i>nar</i> «narines, nez» qui survit encore en fr.-prov. et en prov. (cf. <i>FEW</i> t.7, p.15a) et qui a dû exister en fr. (cf. les nombreux dér. servant à désigner le nez et les narines, v. <i>FEW</i> t.7, pp.15a-16a); du lat. <i>naris</i> «narines, nez», v. aussi <i>narine</i>.</p>

	<p>NÉRITE, subst. fém. 1558 (RONDELET, <i>Hist. entière des poissons</i>, trad. du lat. par Joubert II, 61 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. <i>nerita</i> «<i>id.</i>», du gr. <i>νηριτις</i> «<i>id.</i>».</p>
	<p>NESCAFÉ, subst. masc. 1939 (nom de marque déposée par la Société Nestlé au greffe du tribunal de commerce de la Seine [n° 47762], 13 oct.). Comp. de <i>Nes[tlé]</i> et de <i>café</i>*. 1939 (nom de marque déposée par la Société Nestlé au greffe du tribunal de commerce de la Seine [n° 47762], 13 oct.). Comp. de <i>Nes[tlé]</i> et de <i>café</i>*.</p>
	<p>NIMBE, subst. masc. 1. 1692 [éd.] numism. (JOBERT, <i>Sc. des médailles</i>, p.204 et 205, aussi <i>nimbus</i>); 2. 1740 relig. ou iconogr. «cercle de lumière qui entoure la tête des représentations de Dieu, des saints» (<i>Ac.</i>); 3. 1852 «zone lumineuse qui entoure une personne, une chose» (LECONTE DE LISLE, <i>Poèmes ant.</i>, p.371: figure aux blonds cheveux d'ombre et de paix, errante au bord des lacs sous son nimbe de feu). Empr. au lat. <i>nimbus</i>, proprement «pluie d'orage; nuage de pluie» (v. <i>nimbus</i>), qui a pris en lat. chrét. le sens de «auréole de saint» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>).</p>
	<p>NIMBER, verbe trans. 1. a) 1852 part. passé «entouré d'un nimbe» (LENOIR, <i>loc. cit.</i>); b) 1876 trans. «pourvoir d'un nimbe» (<i>Journal officiel</i>, 14 mai, p.3263, 3^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877); 2. a) 1863 «entourer comme d'un nimbe» (GONCOURT, <i>Journal</i>, p.1276: sa jupe relevée derrière elle en queue de paon et qui la nimbe); b) 1877 part. passé «entouré, auréolé» (A. DAUDET, <i>Nabab</i>, p.163: visage (...) nimbé de cheveux bruns). Dér. de <i>nimbe</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
25	<p>NIMBUS, subst. masc. 1804 (<i>Sur les modifications des Nuages</i> [trad. de l'angl., v. <i>infra</i>] ds <i>Bibl. britannique</i>, Sc. et Arts, t.27, p.203). Empr., par L. Howard dans sa nomenclature des nuages établie en 1803, au lat. <i>nimbus</i> «nuage de pluie», v. <i>nimbe</i> (<i>On the modifications of Clouds</i>, [Réimpr. Berlin, 1894], p.6).</p>
	<p>Niobique, adj. 1^{re} attest. 1845 <i>acide niobique</i> (<i>Annales chim. et phys.</i>, 3^e série, p. 366 [trad. du texte all. de H. Rose qui donne <i>Niobsäure</i>, de <i>Niobe</i> et <i>Säure</i> «acide», v. citation, s.v. <i>niobium</i>]); de <i>niobium</i>, suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>NIOBIUM, subst. masc. 1845 (<i>Annales chim. et phys.</i>, 3^e série, p. 366 [trad. du texte all. de H. Rose cité <i>infra</i>]). Mot créé, en 1844, par le chimiste allemand H. Rose [1795-1864]; de <i>Niobé</i> [fille de Tantale], suff. <i>-ium</i> (v. <i>-ium</i>), d'apr. <i>tantale</i>*, ces deux métaux étant souvent associés (H. ROSE ds <i>Annalen der Physik und Chemie</i>, t. 63, 1844, vol. 139, p. 335 : Ich nenne dasselbe [Metall] <i>Niobium</i> und sein Oxyd <i>Niobsäure</i>, von <i>Niobe</i>, der Tochter des Tantalus, um durch den Namen die Aehnlichkeit mit dem nach letzterem benannten Metalle und dessen Oxyde anzudeuten).</p>
	<p>NIOLLE², adj. 1828-29 (VIDOCQ, <i>loc. cit.</i>). Var. graphique de <i>gnolle</i>*.</p>
30	<p>NÔ, subst. masc. 1874 «drame lyrique japonais» (<i>Revue des Deux Mondes</i>, 15 août, p.751 ds QUEM. <i>DDL</i> t.18). Mot japonais de même sens. Déjà att. en 1871 en angl. (cf. <i>NED Suppl.</i>², s.v. <i>noh</i>).</p>

	NON-ACTIVITÉ, subst. fém. 1791 (Décret, 15 mars ds FREY, p.69). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>activité</i> *.
	NON-ALIGNEMENT, subst. masc. 1955 (PIVERT ds <i>Corresp. socialiste internat.</i> , n° 52, mai, p.3). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>alignement</i> *. Déjà <i>non-alignment</i> en 1934 en angl. (v. <i>NED Suppl.</i> ²).
	NON-ASSISTANCE, subst. fém. 1953 <i>non-assistance à personne en péril</i> (<i>Lar. 20^e Suppl.</i>). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>assistance</i> *.
	NON-COMBATTANT, -ANTE, adj. et subst. 1804 (NAPOLÉON, <i>Lettre du 29 sept. ds Corresp. de Napoléon I^{er} avec le Ministre de la Marine</i> , éd. 1837, t.1, p.32: 18000 hommes, dont 3000 de cavalerie, artillerie, génie et non combattants). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>combattant</i> *.
35	NON-COMPARANT, -ANTE, adj. et subst. 1467 (Doc. ds <i>Jean de Reilhac</i> , éd. de 1886-87, t.1, p.253). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>comparant</i> *.
	NON-CONNAISSANCE, subst. fém. 1. 1284 [ms.] «innocence» (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i> , 341 ds T.-L., var. du ms. <i>F</i>); 2. 1563 <i>non-congnoissance</i> «ignorance» (GRANVELLE, <i>Papiers d'État</i> , éd. Paris, 1841-52, t.5, p.40). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>connaissance</i> *.
	NON-CONTRADICTION, subst. fém. 1829 (COUSIN, <i>loc. cit.</i>). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>contradiction</i> *.
	NON-CROYANT, -ANTE, adj. et subst. A. Adj. 1 ^{re} moitié du XIV ^e s. «incrédule» (ROQUES t.1, p.3081: <i>incredulus</i> : non croyant). B. Subst. mil. du XV ^e s. <i>non-croians</i> plur. «personnes incrédules (en matière de religion)» (<i>Le Martire de Saint Pere et Saint Pol</i> , 1635 ds <i>Cycle de Mystères des Premiers Martyrs</i> , éd. Gr. A. Runnalls, p.134); 1965 <i>Secrétariat pour les non-croyants</i> (<i>Le Monde</i> , 27 mars, p.11, col.4). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>croyant</i> *. On note également le subst. <i>nun credanz</i> plur. «personnes incrédules (en matière de religion)» (1 ^{re} moitié du XII ^e s., <i>Psautier Oxford</i> , 67, 20 ds T.-L.), formé d'apr. le lat. <i>credens</i> , part. passé de <i>credere</i> «croire», v. <i>croyant</i> .
	NON-DISCRIMINATION, subst. fém. 1958 (A. FABRE-LUCE, <i>Gaulle deux</i> , p.93). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>discrimination</i> *. Déjà att. en 1923 en angl. (v. <i>NED Suppl.</i> ² , s.v. <i>non-</i>).
40	NON(-)ENGAGÉ, -ÉE, adj. et subst. A. Adj. 1. 1946 (BENDA, <i>loc. cit.</i>); 2. 1963 <i>État non-engagé</i> (<i>Lar. encyclop.</i>). B. Subst. 1963 «personne, État qui adopte une attitude de non-engagement» (<i>ibid.</i>). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>engagé</i>
	NON-ÊTRE, subst. masc. Fin XIII ^e -début XIV ^e s. <i>non estre</i> «le fait de ne pas être, état de ce qui n'est pas» (<i>Le Livre du Gentil et des trois sages</i> , trad. d'un ouvrage cat. de Raymond Lulle, éd. A. Llinarès, p.179); de nouv. 1559 [éd.] (L. LE ROY, <i>Le Sympose de Platon</i> , f°101 r°: toute cause est ditte faire, par laquelle lon procede de non estre à estre). Comp. de <i>non-</i> * et de <i>être</i> ² *.

	<p>NON-EXÉCUTION, subst. fém. 1792 <i>non-exécution de la loi</i> (Archives parlementaires, 1^{re} série, t.50, p.506, col.1). Comp. de <i>non-*</i> et de <i>exécution*</i>. Déjà <i>non-execution of the Laws</i> vers 1663, en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>NON-EXISTENCE, subst. fém. 1757 (<i>Encyclop.</i>, t.7, p.844a, s.v. <i>grammaire</i>). Comp. de <i>non-*</i> et de <i>existence*</i>. Déjà <i>nonexistence</i> en 1646 en angl. (v. <i>NED</i>). 1757 (<i>Encyclop.</i>, t.7, p.844a, s.v. <i>grammaire</i>). Comp. de <i>non-*</i> et de <i>existence*</i>. Déjà <i>nonexistence</i> en 1646 en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>NON(-)FIGURATIF, -IVE, adj. A. Subst. masc. (1936 d'apr. <i>ROB. Suppl.</i> 1970); 1961 (<i>MAURIAC, Nouv. Bloc-Notes</i>, p.101). B. Adj. 1953 <i>art non-figuratif</i> (<i>RAYNAL, Peint. mod.</i>, p.228). Comp. de <i>non-*</i> et de <i>figuratif*</i>; cf. aussi l'angl. <i>non-figurative</i>, d'abord. att. comme terme de ling. (1927 ds <i>NED Suppl.</i>²), puis comme terme d'art (1934, <i>ibid.</i>).</p>
45	<p>NOUILLE, subst. fém. 1. 1765 <i>noudle, nudeln</i> «pâte alimentaire» (<i>Encyclop.</i>, s.v. <i>noudle</i>); 1767 <i>nouilles</i> (<i>MALOUIN, Descriptions et détails des arts du meunier, du vermicelier</i>, vol.1, p.323); 2. 1931 <i>style nouille</i> (<i>MORAND, 1900</i>, p.235); 3. 1932 «personne molle et sans énergie» (<i>Lar. 20^e</i>). Empr. à l'all. <i>Nudel</i> «pâte alimentaire» (mil. du <i>XVI^e</i> s. ds <i>KLUGE</i>²⁰), d'orig. incertaine.</p>
	<p>NU¹, subst. masc. [1529 <i>gni</i> (G. <i>TORY, Champfleury</i>, f^o 69 v^o: En langue Grecque y a XXIII Lettres, desquelles les noms suivent... Gni; f^o 70 r^o: Gni vault N); 1765 <i>nu</i> (<i>Encyclop.</i>, s.v. <i>N</i>: le signe de la même articulation étoit nommé nu, νϛ, par les Grecs)]; 1824 (<i>RAYMOND</i>). Transc. du nom de la treizième lettre de l'alphabet gr. νϛ.</p>
	<p>NUAGE, subst. masc. 1. a) α) 1564 météor. (<i>THIERRY</i>); β) 1847 fig. <i>dans les nuages</i> «distrain» (<i>MICHELET, Hist. de la Révolution fr.</i>, livre V, chap. 1, éd. G. Walter, t1, p.611); b) α) 1717 [éd.] <i>nuage de poussière</i> (<i>FÉNELON, Télémaque</i>, t.2, p.427); β) 1840 <i>nuage de lait</i> (<i>MUSSET, Caprice</i>, 6, p.61); 2. a) 1576 fig. «ce qui obscurcit la vue, offusque l'intelligence» (<i>DESPORTES, Discours ds Élégies I</i>, éd. V. E. Graham, p.152, 81); b) 1619 «obscurcissement de la vue causée par la fatigue, l'émotion...» (<i>RÉGNIER, Dialogue de Cloris et de Phylis ds OEuvres</i>, éd. J. Plattard, p.203); 3. a) 1604 [éd.] «ce qui trouble la sérénité, constitue une menace» (<i>MONTCHRESTIEN, Les Lacenes ds Tragédies</i>, 201: Tout nuage d'ennui de vos ames s'escarte; Arrêtez desormais la course de vos pleurs); b) 1669 «ce qui trouble l'harmonie régnant entre des personnes» (<i>BOSSUET, Oraison funèbre de Henriette-Marie de France</i>, 16 nov. ds <i>Oraisons funèbres</i>, éd. J. Truchet, p.116). Dér. de <i>nue*</i> auquel il s'est substitué; suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>Nuager, verbe trans. 1^{res} attest. a) α) 1576 [éd.] <i>nuagé de</i> «couvert de» (<i>BRACH, Poèmes</i>, f^o 33 r^o: un chaume..., <i>nuagé de fumée</i>), 1611 <i>nuager</i> «couvrir de nuage» (<i>COTGR.</i>); β) fig. 1589 «assombrir, voiler» (<i>MATTHIEU, Aman</i>, III, p.66 ds <i>HUG.</i>: le deuil qui <i>nuage</i> ta face), 1770 [éd.] <i>front nuagé</i> (<i>RESTIF DE LA BRET., Idées singulières</i>, t.2, p.40), b) 1632 [éd.] hérald. (<i>CHIFFLET, Le Blason des armoiries de tous les chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or</i>, p.71); de <i>nuage</i>, suff. <i>-é, dés. -er</i>.</p>

	<p>NUAGEUX, -EUSE, adj. 1. a) 1549 [éd.] <i>annee noageuse</i> (MAGNAN, <i>Commentaires très excellens de l'hystoire des plantes de Fouchs</i> [trad. du lat.], chap. 267, fol. 0 1 v^o); b) 1564 <i>temps nuageux</i> (THIERRY, s.v. <i>nuée</i>); 2. 1767 [éd.] fig. (CARACCIOLI, <i>Lettres récréatives et morales sur les moeurs du temps</i>, t.2, p.67: l'auteur a trop d'imagination pour n'être pas quelquefois sombre et nuageux). Dér. de <i>nuage</i>*; suff. <i>-eux</i>*.</p>
50	<p>NUAISON, subst. fém. 1529 (<i>Journal de J. Parmentier ds les Navigateurs normands</i>, p.312, Estancelin d'apr. DELB. <i>Notes mss</i>). Dér. de <i>nue</i>*; suff. <i>-aison</i>*. <i>Nuaison</i> a dû signifier d'abord «temps que dure un certain état atmosphérique».</p>
	<p>NUANÇAGE, subst. masc. 1. 1867 peint. (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>); 2. 1893 text. (BEAUMONT, <i>Traité pratique de la fabrication des lainages, matières premières, travail de la laine à carde, travail de la laine à peigne, tissage, dessins et nuançage des étoffes, apprêts</i> [titre]). Dér. de <i>nuancer</i>*; suff. <i>-age</i>*.</p>
	<p>NUANCE, subst. fém. 1. 1380 «chacun des degrés par lesquels peut passer une même couleur» (<i>Inventaire du mobilier de Charles V</i>, éd. J. Labarte, p.40); 2. a) 1668 «état intermédiaire par lequel peut passer une chose» (MÉRÉ, <i>Conversations</i>, V, I, 74 ds <i>Z. rom. Philol.</i> t. 70, 1954, p.238); b) 1740 «différence sensible entre des choses de même nature» (<i>Ac.</i>); c) 1751 [éd.] <i>nuance de</i> «ce qui s'ajoute à l'essentiel pour le modifier légèrement» (DUCLOS, <i>Considérations sur les moeurs de ce siècle</i>, p.192); 3. a) 1668 <i>nuances</i> (dans le langage) (MÉRÉ, <i>op. cit.</i> ds <i>Z. rom. Philol.</i>, <i>loc. cit.</i>: une Bourgeoisie, qui [...] a des nuances d'orgueil); b) 1849 mus. (FÉTIS, <i>Harm.</i>, p. XI). Dér. de <i>nuer</i>*; suff. <i>-ance</i>*.</p>
	<p>NUANCEMENT, subst. masc. 1. 1855 phonét. (Ad. RÉGNIER, <i>Traité de la formation des mots dans la lang. gr.</i>, p. 25: pour que, dans un grand nombre de cas, l'<i>Ablaut</i>, le nuancement intérieur doive venir en aide aux agglutinations de lettres et de syllabes); 2. 1878 «action de nuancer» (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Dér. de <i>nuancer</i>*; suff. <i>-(e)ment</i>¹*.</p>
	<p>NUANCER, verbe trans. 1. Av. 1630 part. passé «qui offre différentes nuances d'une même couleur» (D'AUBIGNÉ, <i>OEuvres lyriques</i>, 241 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15: Voyez au jardin les pensées De trois violets nuancés); 2. 1676 (<i>taffetas</i>) <i>nuancé</i> (<i>Doc.</i> ds GAY t. 1, p.677); 1680 trans. <i>nuancer la laine, la soie</i> (RICH., <i>Remarques sur la lettre N</i>); 3. a) 1734 [éd.] «exprimer les nuances les plus subtiles» (VOLTAIRE, <i>Lettres sur les Anglais</i>, p.228, lettre XIX: elles [pièces de théâtre] sont pleines de caractères nuancez avec une extrême finesse); b) 1753 [éd.] (BUFFON, <i>Discours sur le style</i>, p. 8: il faut savoir les [mots] présenter, les nuancer, les ordonner); 4. a) 1771 «atténuer, adoucir» (<i>Trév.</i>); b) 1810 part. passé «qui n'est pas net, tranché» (STAËL, <i>Allemagne</i>, t.3, p.106: Tout est si tranché, si positif, si irréparable parmi les hommes qui n'ont pour rien des paroles nuancées). Dér. de <i>nuance</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
55	<p>Nuancier, subst. masc. 1^{re} attest. 1953 «présentoir de tissus» (<i>Combat</i>, 2 oct., p.7, col. 2); de <i>nuance</i>, suff. <i>-ier</i>*.</p>

	<p>NUBÉCULE, subst. fém. 1. 1556 «petite tache ternissant une pierre précieuse» (LE BLANC, <i>Trad. de Cardan</i>, f^o 130 v^o ds GDF.); 2. a) 1701 «maladie de l'oeil qui fait voir les objets comme à travers un nuage» (FUR.); b) 1701 «matière blanchâtre en suspension de l'urine» (<i>ibid.</i>). Empr., d'abord par les joailliers, puis par les médecins, au lat. <i>nubecula</i> «petit nuage»; dér. de <i>nubes</i> «nuage», v. <i>nue</i>.</p>
	<p>NUDIBRANCHE(S), adj. et subst. masc. plur. 1817 (CUVIER, <i>Régne animal</i>, t. 2, p.387: les nudibranches n'ont aucune coquille et portent des branchies de diverses formes à nu sur quelque partie de leur dos). Comp. de <i>nudi-</i> (lat. <i>nudi-</i> «à nu», tiré de <i>nudus</i> «nu») et de <i>-branches</i> (lat. <i>-branchia</i>, de <i>branchia</i> «branchie»).</p>
	<p>NUDISME, subst. masc. 1. a) 1932 «doctrine prônant la vie au grand air dans un état de complète nudité» (<i>Lar.</i> 20^e); b) 1932 «mise en application de cette doctrine» (L.DAUDET, <i>loc. cit.</i>); 2. 1932 «le fait d'être nu» (A. BINET, <i>La Vie sexuelle de la femme</i>, Paris, p.185: Le décolletage outrageant ou le nudisme plus ou moins intégral est une forme atténuée de l'exhibitionnisme). Dér. sav. du lat. <i>nudus</i> «nu», suff. <i>-isme</i>*. Déjà att. en 1929 en angl. (<i>cult of Nudism</i> ds <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>NUDISTE, adj. et subst. A. Subst. 1. 1929 «peintre de nus» (THÉRIVE, <i>loc. cit.</i>); 2. 1932 «personne qui pratique le nudisme» (<i>Lar.</i> 20^e). B. Adj. 1. 1932 <i>militaire nudiste</i> (CÉLINE, <i>Voyage</i>, p.190); 2. 1933 <i>camp nudiste</i> (AYMÉ, <i>Jument</i>, p.23). Dér. sav. du lat. <i>nudus</i> «nu»; suff. <i>-iste</i>*. Aussi <i>nudist colony</i> en 1929 en angl. (cf. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
60	<p>NUDITÉ, su1. 1. a) ɹ) Ca 1350 «état d'une personne nue ou d'une partie nue du corps» (GILLES LE MUISIT, <i>Poésies</i>, I, 276 et II, 35 ds T.-L.); ɹ) 1687 [éd.] plur. «parties nues ou presque nues du corps humain qui sont ordinairement couvertes» (FÉNELON, <i>Eductions des filles</i>, p.207: Ayez donc horreur des nuditez de gorge et de toutes les autres immodesties); b) 1651 [éd.] peint. (CORNEILLE, <i>Andromède</i>, Argument, p.IX: Les Peintres qui cherchent à faire paroistre leur Art dans les nuditez, ne manquent jamais à nous représenter Andromede nuë); 2. a) ɹ) ca 1470 «état de ce qui est dépouillé d'ornements» (GEORGES CHASTELLAIN, <i>OEuvres</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t.7, p.41: Que t'est-il démoré de meubles de si haulx biens, sinon vuideur de richesse, plénitude de povreté, nudité de muraille); ɹ) 1849 <i>nudité de style</i> (LAMART., <i>Confid.</i>, p.315); b) 1663 fig. «chose complètement dévoilée» (MOLIÈRE, <i>Critique de l'École des femmes</i>, scène 3: Elles [les ordures] n'ont pas la moindre enveloppe qui les couvre; et les yeux les plus hardis sont effrayez de leur nudité). Empr. au b. lat. <i>nuditas</i> «état de nudité; défaut d'ornement (style)». On note aussi les formes <i>nu(i)teit</i>, <i>nueté</i> (fin XII^e-XV^es. ds T.-L. et GDF.), adaptations du lat. <i>nuditas</i>.</p>
	<p>NUE, subst. fém. 1. a) Début du XII^es. «nuage» (<i>St Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 214); b) ɹ) 1176-84 <i>Dieu qui est desour la nue</i> «Dieu est au-dessus de la nue» (GAUTIER D'ARRAS, <i>Eracle</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 2070); ɹ) ca 1220 <i>sous la nüe</i> «sous le ciel, en ce monde» (<i>Amadas et Ydoine</i>, 1742 ds T.-L.); 2. a) ɹ) 1538 <i>mettre quelqu'un jusques aux nues</i> «louer avec excès» (EST. d'apr. FEW t.7, p.218b); 1759 <i>mettre aux nues</i> «id.» (VOLTAIRE, <i>Lettre à M^{me} du Deffant</i>, 5 janv. ds LITTRÉ); ɹ) 1739 <i>porter aux nues</i> «id.» (MARIVAUX, <i>Les Sincères</i>, p.472); b) ɹ) <i>tomber des nues</i> ɹ) 1647 «arriver à l'improviste» (CORNEILLE, <i>Heraclius</i>, II, 1); ɹ) 1666-67 «être extrêmement surpris» (LA FONTAINE, <i>Contes</i>, II, 8 ds <i>OEuvres</i>, éd. H. Régnier, t. 4, p.353). D'un lat. pop. *<i>nuba</i>, altération du lat. class. <i>nubes</i> «nuage; essaim; multitude; obscurité, voile (fig.)» qui survit dans l'a. prov. <i>niu</i></p>

	«nuage» (1 ^{re} moitié du XIII ^e s. ds RAYN. t.4, p.307; ca 1300 ds LÉVY <i>Prov.</i>) et le port. <i>nuvem</i> « <i>id.</i> ». <i>Nue</i> a été remplacé, dans l'usage commun, par <i>nuage</i> et ne subsiste que dans qq. loc. verb.
	NUÉE, subst. fém. 1. a) 1180-90 «gros nuage» (ALEXANDRE DE PARIS, <i>Alexandre</i> , branche II, 5046 in <i>Elliot Monographs</i> , n ^o 37, p.256); b) x) 1538 «traînée de vapeurs aux contours imprécis» (EST. d'apr. <i>FEW</i> t.7, p.219a); ß) 1902 géol. <i>nuée ardente</i> (LACROIX, <i>Lettre</i> du 10 déc. ds <i>C. r. de l'Ac. des sc.</i> , t.135, p.1305); 2. α) 1564 «multitude d'hommes ou de choses» (<i>Indice et recueil universel de tous les mots principaux de la Bible</i> d'apr. <i>FEW</i> , loc. cit.); ζ) 1688 [éd.] «grande quantité d'objets ou d'animaux se mouvant dans l'air» (SACI, <i>Tobie, Judith et Esther</i> , p.12: nuées de sauterelles). Dér. de <i>nue</i> *; suff. -ée, v. -é.
	NUER, verbe trans. 1. 1356 trans. «nuancer» (<i>Doc.</i> ds GDF.); 2. 1671 terme de brod. (POMEY). Dér. de l'adj. <i>nué</i> *; dés. -er.
	Nu(e)(-)propriétaire, subst. (dans l'article NUE(-)PROPRIÉTÉ, subst. fém.) 1765 <i>nue propriété</i> (<i>Encyclop.</i> t. 11); 1832 <i>nue-propriété</i> (RAYMOND, aussi <i>nu-propriété</i>). Comp.de <i>nu</i> ² * et de <i>propriété</i> *.
65	Nu(e)(-)propriétaire, subst. 1 ^{re} attest. 1840 (<i>Ac. Compl.</i> 1842); de <i>nu-propriété</i> , d'apr. <i>propriétaire</i> *.
	NUMISMATE, subst. masc. 1812 (JOUY, loc. cit.). Dér. régr. de <i>numismatique</i> *; sur le modèle de paires comme <i>diplomatique/diplomate</i> .
	NUMISMATIQUE, adj. et subst. fém. A. Adj. 1. 1579 «qui concerne la monnaie» (A. LE POIS, <i>Discours sur les medalles et graveures antiques</i> , f ^o 35 v ^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1740 [éd.] <i>science numismatique</i> (<i>Mém. de Trévoux</i> , juin, 2 ^e partie, p.1190). B. Subst. fém. 1. 1803 «science des médailles» (WAILLY). 2. 1939 «émission, frappe des monnaies ou des médailles» (GROUSSET, loc. cit.). Dér. de <i>numisma</i> , <i>numismatis</i> «pièce de monnaie, monnaie», empr. au gr. νῦμισμα « <i>id.</i> »; suff. -ique*.
	NUMMULAIRE, subst. fém. et adj. A. Subst. 1550 [éd.] bot. (GUÉROULT, <i>Hist. des plantes</i> , [trad. de Fuchs, cf.infra], p.281: quelques uns, pour ce que ses feuilles ressemblent aux deniers ou autre monnoye, l'appellent nummulaire , ou (si tu aymes mieux), monnoyere). B. Adj. 1837 méd. <i>crachat nummulaire</i> (A. RACIBORSKI, <i>Précis pratique et raisonné du diagnostic</i> , 490 ds QUEM. <i>DDL</i> t.8). Empr. au lat. sc. du Moy. Âge <i>nummularius</i> «qui a la forme d'une monnaie (d'une plante dont les feuilles ressemblent à une pièce de monnaie)», (1545 [éd.], FUCHS, <i>De Stirpium historia commentariorum</i> , p.227: <i>numularia</i>) du lat. class. <i>nummularius</i> «de banquier, de changeur», dér. de <i>nummus</i> «monnaie». Cf. <i>FEW</i> t.7, p.241a-b.
	NUMMULITE, subst.fém. 1801 subst.(LAMARCK, <i>Système des animaux sans vertèbres</i> , p.101). Dér. à l'aide du rad. <i>nummul-</i> , du lat. <i>nummulus</i> «petit écu», dimin. de <i>nummus</i> «pièce de monnaie», suff. -ite*.

70	NU-PIED, subst. masc. 1951 (LELOIR, <i>Dict. du cost.</i>). Comp.de <i>nu</i> - ² * et de <i>pie</i> d*. Aussi <i>pi</i> eds nus « <i>id.</i> » en 1937 (v. QUEM. <i>DDL</i> t. 16).
----	--

Lettre O

1	<p>OBSÈQUES, subst. fém. plur. <i>Ca</i> 1150 <i>oseque</i> masc. (<i>Thèbes</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 6153); <i>ca</i> 1175 <i>obseque</i> fém. (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Ducs Normandie</i>, éd. C. Fahlin, 1703); <i>ca</i> 1175 <i>obseques</i> masc. ou fém. plur. (ID., <i>ibid.</i>, 26408). Empr. au b. lat. <i>obsequiae</i> «funérailles» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), altération du lat. class. <i>exsequiae</i> «pompe funèbre, funérailles, convoi» (d'où l'a. et m. fr. <i>exèques</i> «funérailles» en usage du début du XIII^e s. au mil. du XVI^e s., cf. T.-L. et GDF.) par croisement avec <i>obsequia</i> «clients, suite, cortège», plur. neutre de <i>obsequium</i> «complaisance, déférence, obéissance, service», de <i>obsequi</i> «céder aux volontés de, obéir», lui-même comp. de <i>ob-</i>, préf. marquant la proximité, la cause, l'échange, et de <i>sequi</i> «suivre». Le fém. plur. ne semble assuré qu'à partir du XVI^e s. (1549, EST).</p>
	<p>Obséquieusement, adv. 1^{re} attest. 1819 (BOISTE); de <i>obséquieux</i>, suff. <i>-(e)ment</i>^{2*}.</p>
	<p>OBSÉQUIEUX, -EUSE, adj. 1. 1500 [ms.] «attentif, respectueux (d'une attitude)» (OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS, <i>Enéide</i>, BN fr. 861, fol. 29a ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. a) 1798 «qui porte à l'excès le respect, les égards (d'une personne)» (Ac.); b) av. 1799 «qui relève de l'exagération dans la complaisance et le respect (d'une chose)» (MARMONTEL, <i>Mémoires</i>, liv. VII ds LITTRÉ, s.v. <i>déférence</i>). Empr. au lat. <i>obsequiosus</i> «plein de complaisance», de <i>obsequium</i>, v. <i>obsèques</i>. En usage, au XVI^e s., en son sens étymol. (v. HUG.), <i>obséquieux</i> est rare av. le XVIII^e s., où il a été réintroduit par ROUSSEAU (<i>Lettre du 8 août 1765</i> ds GOHIN, p.317).</p>
	<p>OBSÉQUIOSITÉ, subst. fém. 1. 1504-09 «dévouement» (J. LEMAIRE DE BELGES, <i>Couronne margaritique</i>, éd. J. Stecher, t.4, p.148); 2. 1823 «caractère d'une personne obséquieuse» (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i>, t.1, p.903); 3. 1838 «complaisance poussée à l'excès» (MICHELET, <i>Journal</i>, p.278). Dér. sav. de <i>obséquieux</i>*; suff. <i>-(i)té</i>*.</p>
5	<p>OBSERVABLE, adj. 1. 1^{er} tiers du XVI^e s. «qui doit être observé, exécuté» (FOSSETIER, <i>Chroniques margaritiques</i>, ms. Brux. I, f^o 117 v^o ds GDF.); 2. 1587 «qui peut être observé, examiné» (PONTIUS DE TYARD, <i>Discours philosophique</i>, f^o 140 r^o ds GDF.). Soit dér. de <i>observer</i>*, suff. <i>-able</i>*; soit empr. au lat. <i>observabilis</i> «qu'on peut observer», de <i>observare</i>, v. <i>observer</i>.</p>
	<p>OBSERVANCE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1260 «action d'observer une règle (religieuse)» (<i>Règle du Temple</i>, éd. H. de Curzon, p.19); 2. a) <i>ca</i> 1265 «règle, loi religieuse» (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. Fr. J. Carmody, I, CXVIII, p.103: observances de sainte eglise); b) 1350 «règle, loi (non religieuse)» (<i>Doc.</i> ds ROISIN, <i>Coutumes de Lille</i>, 390 ds T.-L.); 3. a) ¶ <i>ca</i> 1440 p. métaph., v. éd., p.88 (<i>L'Amant rendu cordelier</i>, éd. A. de Montaiglon, p.60); ¶ vers 1450 «ordre religieux (considéré par rapport à sa règle, à sa discipline)» (<i>Farce du gaudisseur et du sot</i> ds <i>Recueil Trepperel, Sotties</i>, éd. E. Droz, p.15, 217); b) 1585 <i>estroite observance</i> (NOËL DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, t.2, p.118); 4. début du XVI^e s. «règle d'un ordre» (JEAN D'AUTON, <i>Chroniques de Louis XII</i>, éd. R. de Maulde La Clavière, t.3, p.61). Empr. au lat. <i>observantia</i> au sens partic. de «observation des devoirs</p>

	religieux».
	<p>OBSERVANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst.</p> <p>1. 1508 subst. «celui qui observe (une règle religieuse)» (<i>La Paix faite a Cambray</i>, p.16 ds GDF.);</p> <p>2. 1569 «religieux de stricte observance» (<i>Correspondance de Granvelle III</i>, 558 ds Fonds BARBIER). Part. prés. subst. de <i>observer</i>*.</p>
	<p>OBSERVATEUR, -TRICE, subst.</p> <p>A. Subst. 1. 1491 «celui qui accomplit ce qui lui est prescrit par quelque loi, ce qu'il a promis» (<i>Mer des Histoires</i>, I, 198b ds <i>Rom. Forsch.</i> t.32, p.113); 2. a) 1555 «celui qui observe avec attention, qui étudie les choses, les êtres, les événements» (BELON, <i>Nature des oiseaux</i>, 66 ds <i>Rom. Philol.</i> t.43, p.196); b) 1690 «personne qui s'adonne à l'observation scientifique des phénomènes naturels» (FUR.); 3. a) a) 1648 [éd.] «espion» (ROTROU, <i>Venceslas</i>, II, 3, p.35); 3) 1932 «agent chargé par un gouvernement d'assister à des négociations et d'en rendre compte» (<i>Lar.</i> 20^e); b) 1916 <i>observateur d'artillerie</i> (BORDEAUX, <i>Fort de Vaux</i>, p.286). B. Adj. 1. 1762 <i>esprit observateur</i> (Ac.); 2. 1797 <i>médecin observateur</i> (<i>Voy. La Pérouse</i>, t.4, p.19). Empr. au lat. <i>observator</i> «celui qui remarque»; et en lat. ecclés. «celui qui pratique (un culte)», de <i>observatum</i>, supin de <i>observare</i>, v. <i>observer</i>.</p>
	<p>OBSERVATION, subst. fém.</p> <p>A. 1. a) 1200 «loi que l'on observe» (<i>Doc.</i> ds TAILLIAR, <i>Rec. d'actes du XII^e et XIII^e s.</i>, p.13: Se aucuns des homes ces lois escriptes en aucune partie emfraindre presumoit tout li autre contre lui seront a plainne observation de toutes les coses dessus dittes); b) 1507 «action de suivre ce que prescrit une loi, une règle» (<i>Doc.</i> ds BOUTHORS, <i>Coutumes locales du bailliage d'Amiens</i>, t.2, p.412). B. 1. 1377 «action de considérer avec une attention suivie la nature afin de mieux la connaître» (ORESME, <i>Livre du ciel et du monde</i>, éd. A. D. Menut et A. J. Denomy, p.284, 189: les apparences des mouvemens du ciel lesquelles ont esté apparceues et cogneues ou temps passé par observacions); 2. 1549 [éd.] «remarque, écrit exprimant le résultat d'une considération attentive» (DU BELLAY, <i>Deffence de la langue françoise</i>, f^o e7 r^o); 3. a) 1677 «parole, déclaration par laquelle on fait remarquer quelque chose à quelqu'un» (<i>Nuovo dizionario italiano-francese e francese-italiano</i>, Impr. Duillier, Genève d'apr. FEW t.7, p.285a); b) 1821 «remarque par laquelle on reproche à quelqu'un son attitude, ses actes» (HUGO, <i>Lettres fiancée</i>, p.60); 4. 1733 [éd.] «procédé scientifique d'investigation» (FONTENELLE, <i>Eloge de M. Hartsoeker</i> ds <i>Suite des éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences mortes depuis 1722</i>, p.91); 5. 1814 méd. (NYSTEN). Empr. au lat. <i>observatio</i> «remarque; attention; remarques» et en lat. ecclés. «culte, religion», de <i>observatum</i>, v. <i>observateur</i>.</p>
10	<p>OBSERVATOIRE, subst. masc.</p> <p>1. 1667 «établissement scientifique destiné aux observations astronomiques et météorologiques» (A. DE GRAINDORGE, <i>Lettre ds Fr. mod.</i> t.14, 1946, p.246); 2. a) 1783 «lieu d'où l'on peut observer» (S.-N.-H. LINGUET, <i>Mém. sur la Bastille</i>, note 23, 140 ds QUEM. <i>DDL</i> t.28); b) 1892 art milit. (CRONEAU, <i>loc. cit.</i>). Dér. sav. de <i>observer</i>*; suff. <i>-oire</i> (v. <i>-oir</i>).</p>
	<p>OBSERVER, verbe trans.</p> <p>A. Trans. 1. a) 2^e moitié du x^e s. «se conformer à ce qui est prescrit par la loi (ici la loi chrétienne)» (<i>St Léger</i>, éd. J. Linskill, 71: Lei consentit et observat); b) 1580 «s'imposer comme règle (une certaine attitude)» (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, XXX, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p.198); 2. a) 1535 <i>observer les temps</i> «chercher à deviner l'avenir» (OLIVETAN, <i>Bible</i>, Lév. 19, 26 d'apr. FEW t.7, p.284a); b) 1607 «remarquer, regarder avec une attention suivie» (HULSIUS d'apr. FEW, <i>loc. cit.</i>); c) 1690 «soumettre à l'observation scientifique» (FUR.); 3. a) 1549</p>

	<p>«examiner en surveillant, en contrôlant» (NOËL DU FAIL, <i>Baliverneries</i>, éd. Ch. Foulon, p.32, 468); b) 1681 [éd.] milit. (BOSSUET, <i>Discours sur l'histoire universelle</i>, p.527); 4. a) 1559 [éd.] «constater, remarquer par l'observation» (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres grecs et romains, Eumenes</i>, t.2, f° 413 v°); b) 1687 [éd.] <i>faire observer</i> (qqc. à qqn) (FÉNELON, <i>Education des filles</i>, chap. XI, p.221). B. Pronom. 1. a) 1671 «se surveiller, se contrôler» (POMEY); b) 1808 «étudier sa propre nature» (CABANIS, <i>Rapp. phys. et mor.</i>, t.1, p.XI); 2. réciproque 1683 (BOILEAU, <i>Lutrin</i>, éd. Ch. H. Boudhors, p.155, 114: L'un et l'autre Rival s'arrestant au passage, Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage). Empr. au lat. <i>observare</i> «porter son attention sur; surveiller; respecter, se conformer à».</p>
	<p>OCCIRE, verbe trans. 2^e moitié du x^e s. (<i>Saint-Léger</i>, éd. J. Linskill, 12). Du lat. pop. *<i>aucidere</i>, altération du lat. class. <i>occidere</i> «couper, abattre en frappant; tuer, faire périr» (de <i>ob-</i>, préf. marquant la proximité, la cause et de <i>caedere</i> «abattre en coupant; tailler en pièce (terme militaire); frapper avec un instrument tranchant; frapper à mort, tuer»), prob. par croisement avec <i>aufferre</i> «emporter» (v. FEW t.7, p.299a). Usuel au Moy. Âge, <i>ocire</i> (refait en <i>occire</i> d'apr. le lat. <i>occidere</i>) ne s'emploie plus que par arch. ou plaisant. (v. OUDIN <i>Ital.-Fr.</i> 1642, 2^e partie, p.440a). La déchéance d'un verbe aussi usité peut s'expliquer par l'incertitude de sa conjug. (v. RHEINFELDER t.2, p.285, § 607) et la régularité de la conjug. de <i>tuer</i> lui a valu la préférence.</p>
	<p>OCCISEUR, subst. masc. 1174-76 <i>ociseur</i> «tueur, meurtrier» (GUERNES DE PONT-STE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, 3647 ds T.-L.); <i>ca</i> 1180 <i>occisur</i> (GUILLAUME DE BERNEVILLE, <i>Gilles</i>, 3289, <i>ibid.</i>). Empr. au lat. <i>occisor</i> «<i>id.</i>», de <i>occisum</i>, supin de <i>occidere</i>, v. <i>occire</i>. On note également le subst. <i>ocieor</i> à partir du début du xiii^e s. (v. T.-L. et GDF.).</p>
	<p>OCCISION, subst. fém. <i>Ca</i> 1100 (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3946: Dès ore cumencet l'ocisiun des altres); 1^{re} moitié du xii^e s. <i>occisiun</i> (<i>Psautier Cambridge</i>, 43, 22 ds T.-L.). Empr. au lat. <i>occisio</i> «meurtre», de <i>occisum</i>, v. <i>occiseur</i>.</p>
15	<p>OCTROI, subst. masc. 1. xiv^e s. [ms.] <i>octroy</i> «action d'octroyer, de concéder» (<i>Appolonius</i>, [ms. Ars. 2991, f° 2 r°], éd. B. Lewis, p.4, ligne 24); 2. a) 1611 dr. <i>denier d'octroy</i> «taxe qu'une municipalité était autorisée à percevoir sur certaines denrées à leur entrée dans la ville» (COTGR.); b) 1823 <i>bureau d'octroi</i> (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i>, t.1, p.691). Réfection, d'apr. <i>octroyer</i>*, de l'anc. subst. <i>otrei</i>, <i>otri</i> «action d'octroyer, de concéder» (début du xii^e s., <i>otreid</i>, <i>St Brendan</i>, éd. I. Short et B. Merrilees, 1643), déverbal de <i>otreier</i>, <i>otroier</i>, (v. <i>octroyer</i>). La graph. <i>oct-</i> (difficile à distinguer, dans les mss, de la graph. <i>ott-</i>) semble assurée à partir du xv^e s. (v. Fr. MÖHREN ds <i>Mél. Hubschmid</i> (J.) 1982, p.699).</p>
	<p>Octroiement, subst. masc. 1^{re} attest. 1374 <i>octroyemens</i> plur. (<i>Doc.</i> ds DU CANGE, s.v. <i>otroium</i>), réfection, d'apr. <i>octroyer</i>*, de l'anc. subst. <i>otroiement</i>, <i>otriement</i> «octroi, don, permission» (1150, <i>Flore et Blancheflor</i>, éd. J.-L. Leclanche, 354); dér. de <i>otroier</i> (v. <i>supra</i> étymol. et hist.), suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>OCTROYER, verbe trans. 1372 [ms.] «accorder, concéder» (ORESME, <i>Livre des Ethiques d'Aristote</i>, f° 133d, éd. A. D. Menut, p.366). Réfection, d'apr. le lat. jur. <i>auctor</i> «garant» (v. <i>auteur</i>) et le lat. class. <i>auctorare</i> «louer, engager, garantir», de l'a. fr. <i>otreier</i>, <i>otrier</i> «<i>id.</i>» (<i>ca</i> 1100, <i>Roland</i>, éd. J.Bédier, 3760),</p>

	lui-même issu du lat. médiév. <i>auctorizare</i> « <i>id.</i> » (v. <i>autoriser</i>).
	Octroyeur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1849 (<i>Un français de 1789, Philippique contre les octroyeurs et les brigueurs de places</i> [titre]); de <i>octroyer</i> , suff. -eur ^{2*} .
	OCULAIRE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1. a) 1478 <i>anculaire</i> (<i>sic</i>) «qui appartient à l'oeil» (<i>Le Guidon en françois</i> de Gui de Chauliac, trad. par N. Panis, f ^o 198 ds SIGURS, p.538; <i>oculaire</i> ds l'éd. de 1520, f ^o 285 v ^o); b) 1611 <i>veine oculaire</i> (COTGR.); 2. a) 1544 <i>preuve oculaire</i> «preuve qui rend témoignage de ce qu'on a vu de ses propres yeux» (<i>Doc. ds Fr. A. ISAMBERT, Rec. gén. des anc. lois fr.</i> , t.12, p.886); b) 1580 <i>tesmoing oculaire</i> (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , II, 19, éd. P.Villey et V.-L. Saulnier, p.669). B. Subst. 1671 [éd.] «verre placé du côté de l'observateur (dans un microscope, etc.)» (CHÉRUBIN, <i>La Dioptrique oculaire</i> , 2 ^e part., p.79, 80). Empr. au lat. <i>ocularius</i> «qui concerne les yeux», de <i>oculus</i> , v. <i>oeil</i> .
20	Oculariste, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1858 «celui qui prépare les pièces concernant la prothèse oculaire et la représentation des maladies de l'oeil» (LITTRÉ-ROBIN), b) 1875 «fabricant d'yeux artificiels» (<i>Bottin</i> , p.1240 ds DARM. 1877, p.213); dér. sav. de <i>oculaire</i> , suff. -iste*.
	OCULÉ, -ÉE, adj. 1. 1505 «qui présente des trous» (D. CHRISTOL, <i>Platine en françoys</i> , 18 r ^o a d'apr. ARVEILLER ds <i>Mél. Séguy (J.), s.v. fistulus</i> , t.1, p.66: le vice dung fromaige est quant il est sec, fistulus et oculé); 2. 1790 zool. «qui porte des taches en forme d'oeil» (OLIVIER, <i>Entomologie</i> , t.2, n ^o 31, p.11: taupin oculé). Empr. au lat. <i>oculatus</i> «pourvu d'yeux, clairvoyant; apparent, visible», d'où le sens de «clairvoyant» att. du mil. du xvi ^e s. jusqu'au début du xviii ^e s. (v. <i>FEW</i> t.7, p.320a).
	OCULISTE, subst. 1520 [éd.] <i>oculliste</i> (<i>Guidon en français</i> , Lyon, f ^o 276 v ^o); 1575 <i>chirurgien oculiste</i> (PARÉ, <i>OEuvres compl.</i> , XV, 22, éd. J.-F. Malgaigne, t.2, p.438a). Dér. sav. du lat. <i>oculus</i> , v. <i>oeil</i> ; suff. -iste*.
	Oculistique, subst. fém. et adj. 1 ^{res} attest. a) subst. 1838 (<i>Annales d'oculistique et de gynécologie</i> [titre]), 1 ^{er} août, b) adj. 1876 <i>clinique oculistique</i> (<i>Journal officiel</i> , 13mars, p.1768, 3 ^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); de <i>oculiste</i> , suff. -ique*.
	OCULUS, subst. masc. 1852 (LENOIR, <i>Archit. monast.</i> , p.133). Mot lat. signifiant «oeil», v. <i>oeil</i> .
25	OCYTOCINE, subst. fém. 1942 (P.REY, <i>Les Hormones</i> , p.90). Formé à partir du gr. ὀκυτόκος «qui favorise l'accouchement» (de ὀκτός «rapide, prompt» et τόκος «accouchement»), empr. par le fr. <i>ocytocique</i> « <i>id.</i> » (LITTRÉ); suff. -ine*. On note <i>oxytocin</i> « <i>id.</i> » en 1928, en angl. (v. <i>NED Suppl.</i> ²).
	OGIVAL, -ALE, -AUX, adj. 1. a) 1831 <i>style ogival</i> (MICHELET, <i>Journal</i> , p.81); b) 1836 <i>architecture ogivale</i> (MONTALEMBERT, <i>op. cit.</i> , p.134); 2.a) 1823 «en ogive» (BOISTE); b) 1868 <i>sceau ogival</i> (LITTRÉ). Dér. de <i>ogive</i> *; suff. -al*.

	<p>OGIVE, subst. fém.</p> <p>1. a) 1260 «arc diagonal bandé sous une voûte en arc brisé» (VILLARD DE HONNECOURT, <i>Album</i>, f° 32, éd. H. R. Hahnloser, p.170 et planche 63); b) 1347 <i>crois d'augives</i> (<i>Doc. ds Ann. archéol.</i>, t.2, 1845, p.44); XIV^e s. <i>croisée d'ogive</i> (<i>Doc., ibid.</i>, t.2, p.40); c) 1472 <i>oysive de voote</i> (<i>Doc. ds GAY</i>); 1676 <i>voute d'ogive</i> (FÉLIBIEN, p.776); 2. 1668 «arcade formée par deux arcs de cercle égaux qui se coupent en formant un angle aigu» (J. LOPÈS, <i>L'Église métropolitaine et primatiale de St André de Bourdeaux</i>, p.21: arceaux en augive); 3. 1890 arm. (LEDIEU, CADIAT, <i>Nouv. matér. nav.</i>, t.1, p.132); 4. 1962 «partie antérieure d'un engin, d'un projectile de l'artillerie atomique, qui contient la charge nucléaire» (GOLDSCHMIDT, <i>loc. cit.</i>). Mot d'orig. incertaine. On a voulu voir dans <i>ogive</i> un empr. à l'esp. <i>algibe</i>, <i>aljibe</i> «citerne», lui-même empr. à l'ar. hisp. *<i>al-djibb</i>, altération de l'ar. class. <i>al-djubb</i> «<i>id.</i>», en raison, d'une part, de l'équivalence du fr. <i>croix d'augive</i>, <i>croisée d'augive</i> (<i>supra</i>) avec l'esp. <i>boveda de aljibe</i> littéral. «voûte de citerne» d'où p. ext. «voûte d'arête, voûte d'ogive» et, d'autre part, des formes anc. <i>oegive</i>, <i>augive</i>, <i>orgive</i> (v. GDF. <i>Compl. et Doc. ds M. AUBERT, Les plus anciennes croisées d'ogives</i>, Paris, 1934, pp.167-169) quisemblaient représenter des essais de transcr. de l'esp. <i>algibe</i> (cf. G. S.COLIN ds <i>Romania</i> t.63 1937, pp.377-381); mais <i>boveda de aljibe</i> ne semble pas att. av. 1661 (v. COR.-PASC.). La ressemblance du fr. <i>ogive</i> avec l'angl. <i>ogee</i> «arc brisé; genre de moulure» (1428-29 ds <i>NED</i>), lui-même prob. empr. à un anglo-norm. *<i>ogé</i>, du lat. <i>obviatum</i> «qui va à l'encontre de» (part. passé de <i>obviare</i>, v. <i>obvier</i>), fait plutôt penser à un élargissement du type *<i>obviativa</i>, du lat. <i>obviata</i>, fém. de <i>obviatum</i> (cf. C.BRUNEL ds <i>Romania</i> t.81 1960, pp.289-295).</p>
	<p>OISEAU, subst. masc.</p> <p>A. 1. a) <i>Ca</i> 1100 <i>oisel</i> ornith. (<i>Roland</i>, éd. J.Bédier, 1616); <i>ca</i> 1165 <i>oiseaus</i> plur. (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 6752 ds T.-L.); b) 1771 à <i>vol d'oiseau</i> «en ligne droite» (<i>Trév.</i>); 2. a) z) fin du XIV^e s. «individu» (FROISSART, <i>Chroniques</i>, éd. L.Mirot, t.12, p.167, 20); z) 1665 <i>rare oiseau</i> (LA FONTAINE, <i>Joconde</i>, 136 ds <i>OEuvres</i>, éd. Ad.Régner, t.4 p.75); 1829 <i>oiseau rare</i> (BÉRANGER, <i>Chans.</i>, t.2, p.156); z) 1883 <i>drôle d'oiseau</i> (DELVAU); 3. 1872 <i>se donner des noms d'oiseaux</i> (LARCH., p.184, avec citat. d'aut.). B. 1. 1358-59 maçon. (<i>Doc. ds DELAVILLE-LE-ROUX, Registre des comptes municipaux de la ville de Tours</i>, Registre I, p.47, §244); 2. 1832 «sorte d'auge à l'usage des couvreurs, des ardoisiers» (RAYMOND). Du b. lat. <i>aucellus</i> «oiseau» (cf. <i>TLL</i>), forme syncopée de *<i>avicellus</i>, dimin. de <i>avis</i> «oiseau». <i>Oiseau</i>, terme de maçon., a prob. subi l'infl. de <i>auge</i>* et ses dér. (cf. <i>aubjoel</i> «<i>id.</i>», 1290 ds GDF. <i>Compl. et augeot</i> «<i>id.</i>», BOISTE 1808, s.v. <i>oiseau</i>, v. aussi <i>FEW</i> t.24, p.380b).</p>
	<p>OISEAU-CHAMEAU, subst. masc.</p> <p>1770 (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, Oiseaux, t.1, p.404, note h: Il faut que les rapports de ressemblance qu'a l'autruche avec le chameau soient en effet bien frappants, puisque les Grecs modernes, les Turcs, les Persans, etc. l'ont nommée, chacun dans leur langue, oiseau chameau; v. aussi p.423). Comp. de <i>oiseau</i>* et de <i>chameau</i>*.</p>
30	<p>OISEAU-CHAT, subst. masc.</p> <p>1827 (CHATEAUBR., <i>loc. cit.</i>). Comp. de <i>oiseau</i>* et de <i>chat</i>* d'apr. l'angl. <i>catbird</i> «<i>id.</i>» (de <i>cat</i> «chat» et <i>bird</i> «oiseau»); également trad. par <i>chat-oiseau</i> (1731, CATESBY, <i>The natural history of Carolina, Florida and Bahama Islands</i>, t.1, p.66: <i>The cat-bird</i>, <i>Le chat-oiseau</i>. Il n'a qu'un ton dans la voix, qui ressemble au miaulement d'un chat; et c'est de là qu'il a pris son nom).</p>
	<p>OISEAU-LYRE, subst. masc.</p> <p>1859 (BOUILLET). Comp. de <i>oiseau</i>* et de <i>lyre</i>*. On note <i>lyre bird</i> «<i>id.</i>» en 1834 en angl. (v. <i>NED</i>, s.v. <i>lyre</i>¹).</p>

	<p>OISEAU-MOQUEUR, subst. masc. 1676 (<i>Extrait du Journal d'Angleterre contenant la description que M. Poiler a envoyée de la Virginie</i> [trad. de l'angl., v. <i>infra</i>] <i>Journal des savants</i>, 7 déc., p.251: oiseau ainsi nommé parce qu'il n'imité pas seulement la voix naturelle de l'homme, mais encore celle de toute sorte d'oiseaux, si bien que de cette manière il se déguise sous telle figure qu'il luy plaist, et trompe ainsi les chasseurs). Comp. de <i>oiseau</i>* et de <i>moqueur</i>*; d'apr. l'angl. <i>Mocking-bird</i> «<i>id.</i>» (de <i>mocking</i> «moqueur» et <i>bird</i> «oiseau») (1676, T. GLOVER in <i>Phil. Trans.</i> XI, 631 ds <i>NED</i>) et <i>Mock-bird</i> «<i>id.</i>» en 1649 (<i>id.</i>).</p>
	<p>OISEAU-MOUCHE, subst. masc. 1632 (SAGARD, <i>Le Grand voyage</i>, pp.296-297 d'apr. ARV., p.368: je commenceray par l'Oyseau le plus beau, le plus rare et le plus petit qui soit, peut-estre, au monde qui est le Vicilin, ou Oyseau-mousche). Comp. de <i>oiseau</i>* et de <i>mouche</i>*.</p>
	<p>OISELER, verbe A. Intrans. 1. ca 1165 fig. <i>avoir mal oiselé</i> «n'avoir pas réussi (dans une entreprise)» ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i>, éd. M. Wilmotte, 1275); 2. 1202 vén. (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, XVIII, 15675: et cil qui pas apris ne fu Ne d'<i>oiseler</i> ne de chacier). B. Trans. 2^e moitié du xv^e s. fauconn. (JEAN DE FRANCHIERES, <i>Fauconnerie</i>, I, 3, Ars 2710 ds <i>GDF.</i>). Dér. de <i>oisel</i>, forme anc. de <i>oiseau</i>*; dés. -<i>er</i>.</p>
35	<p>OISELET, subst. masc. 1. 1121-34 «petit d'un oiseau» (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 2345 ds T.-L.); 2. 1160-74 «petit oiseau» (WACE, <i>Rou</i>, éd. A.J. Holden, II, 3184). Dér. de <i>oisel</i>, forme anc. de <i>oiseau</i>*; suff. -<i>et</i>*.</p>
	<p>OISELEUR, subst. masc. et adj. A. Subst. 1^{re} moitié du xii^e s. «personne qui prend les oiseaux à l'aide de pièges ou de filets» (PHILIPPE DE THAON, <i>Lapidaire alphabétique</i> ds <i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, V, 1365, p.248). B. Adj. 1803 «qui capture les petits oiseaux (d'un animal)» (CHATEAUBR., <i>op. cit.</i>, p.176); 2. av. 1872 «qui fait commerce des oiseaux» (Th. GAUTIER ds <i>Lar.</i> 19^e). Dér. de <i>oisel</i>, forme anc. de <i>oiseau</i>*; suff. -<i>eur</i>²*.</p>
	<p>OISELIER, -IÈRE, subst. xv^e s. (<i>Gloss. Lille</i>, 30a ds T.-L.: <i>auceps</i>: oiselier). Dér. de <i>oisel</i>, forme anc. de <i>oiseau</i>*; suff. -<i>ier</i>*.</p>
	<p>OISELLE, subst. fém. 1. Ca 1211 <i>oisele</i> «femelle d'oiseau» (GUILLAUME LE CLERC, <i>Bestiaire</i>, 1965 ds T.-L.); 2. 1881 «fille sotté» (A. FRANCE, <i>Crime de Sylvestre Bonnard</i>, II, <i>OEuvres</i>, t.2, p.305 ds ROB.: je n'en crois plus rien depuis que c'est l'avis d'une oiselle). Fém. de <i>oisel</i>, forme anc. de <i>oiseau</i>*.</p>
	<p>OISILLON, subst. masc. Fin du xii^e s. (<i>Brut de Munich</i>, 3921 ds T.-L.: les altres oiseluns, Dunt a oïr eirt dulz li suns). Dér. de <i>oisel</i>, forme anc. de <i>oiseau</i>*; suff. -<i>illon</i> (-<i>ille</i>* + -<i>on</i>*).</p>
40	<p>OLÉ, interj. 1. 1926 interj. (MONTHERL., <i>op. cit.</i>, p.418); 2. 1959 <i>olé olé!</i> «libre dans ses manières ou son langage» (ROB.). Interj. esp. par laquelle on encourage (vers 1780 ds COR.-PASC.).</p>

	<p>OLINDE, subst. fém. 1680 (RICH.). De <i>Olinda</i>, nom de la ville du Brésil d'où provenaient ces sortes d'épées.</p>
	<p>OLLA-PODRIDA, subst. fém. 1. 1590 «sorte de ragoût» (HARIOT, <i>Merveilleux et estrange rapport, ..., des commoditez qui se trouvent en Virginia</i>, p.15 ds DELB. <i>Notes mss</i>); 2. 1649 [éd.] «mélange informe» (<i>Les Interests et motifs qui doivent obliger les princes catholiques et autres états de l'Europe à restablir le Roy de la Grande-Bretagne</i>, p.35: des ceremonies, et autres beaux restes de l'Eglise Catholique, que les Fairfaciens ont effacez pour establir un chaos et ollopodride de toute sorte de Religions); 1835 <i>olla-podrida</i> «<i>id.</i>» (BALZAC, <i>loc. cit.</i>). Esp. <i>olla podrida</i> (littéralement «pot pourri»), nom donné à un plat au début du XVI^e s. (V. COR.-PASC.); de <i>olla</i> «pot» (du lat. <i>olla</i> «<i>id.</i>», d'où <i>ole</i>, <i>oule</i> en a. fr.: 1176-81, CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Chevalier Lion</i>, éd. M.Roques, 3364 et encore <i>olla</i> dans les parlars mérid.) et de <i>podrida</i>, part. passé fém. de <i>podrir</i>, du lat. <i>putrire</i>, v. <i>pourrir</i>.</p>
	<p>OMNIBUS, subst. masc. et adj. inv. 1. [1825 d'apr. BL.-W.⁴⁻⁵] 1828 «voiture publique servant au transport des passagers» (<i>Journal de Paris</i>, 16 juillet, p.2, col. 1: On dit qu'à compter du 17 courant, une partie des fiacres et cabriolets stationneront sur les places publiques de Paris sous le titre d'Omnibus, et pourront marcher moyennant vingt-cinq centimes par personne); 2. a) ch. de fer 1836 (SMITH, <i>Rapport à la commission d'enquête</i>, 44 ds WEXLER, p.121, note 49: le chemin de fer de Lyon a trois sortes de voitures, voitures suspendues, voitures non suspendues, dites omnibus, et cadres); b) 1876 <i>train omnibus</i> (<i>Lar. 19^e, s.v. train</i>); 3. 1953 <i>barre omnibus</i> (<i>Lar. 20^e Suppl.</i>). Issu, p.ell., de <i>voiture omnibus</i> (1835, Ac.), propr. «voiture pour tous» où <i>omnibus</i> est le datif plur. de l'adj. lat. <i>omnis</i> «tous» (v. <i>omni-</i>).</p>
	<p>OMNICOLORE, adj. 1833 (Ph. O'NEDDY, <i>Feu et flamme</i>, p.133). Empr. au lat. <i>omnicolor</i> «<i>id.</i>» (v. <i>OLD</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et <i>color</i> (v. <i>couleur</i>).</p>
45	<p>OMNIPOTENCE, subst. fém. 1. a) Ca 1380 «toute-puissance (en parlant de Dieu)» (JEAN LEFEVRE, trad. <i>La Vieille</i>, éd. H. Cocheris, 4041: Qu'estre ne peut omnipotence En deux, ne la divine essence En deux estre par equité Aussi ne fait la déité); b) 1588 «<i>id.</i> (en parlant d'une personne)» (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, III, 7, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p.919); 2. a) 1822 «pouvoir absolu (d'une chose)» (STENDHAL, <i>loc. cit.</i>); b) x) 1825 pol. «pouvoir absolu» (LAMENNAIS, <i>Religion</i>, p.28); ¶ 1835 <i>omnipotence du jury</i> (Ac.). Empr. au lat. chrét. <i>omnipotentia</i> «toute puissance (en parlant de Dieu)» (v. BLAISE <i>Lat. chrét. et Nov. Gloss.</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et de <i>potentia</i> «puissance».</p>
	<p>OMNIPOTENT, -ENTE, adj. 1. a) Ca 1100 <i>omnipotente</i> «tout-puissant (en parlant de Dieu)» (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3599); ca 1135 <i>Dieu omnipotent</i> (<i>Couronnement Louis</i>, Rédaction AB, éd. Y. G. Lepage, 849); 2. 1840 «dont l'autorité, le pouvoir est absolu» (P. LEROUX, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>omnipotens</i> «tout puissant (des dieux)» (v. <i>OLD</i>) «<i>id.</i> (de Dieu)» en lat. chrét. (v. BLAISE <i>Lat. chrét. et Nov. Gloss.</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et <i>potens</i> «puissant» (part. prés. de <i>posse</i> «pouvoir»).</p>
	<p>OMNIPRÉSENCE, subst. fém. 1818 (MARGUERY, <i>Nouv. dict. de la lang. fr.: omniprésence</i>, présence partout ds QUEM. <i>DDL</i> t.22). Empr. au lat. scolast. et théol. <i>omnipresentia</i> «présence en tous lieux» (v. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et <i>presentia</i> (v. <i>présence</i>). L'angl. a déjà empr. le mot au lat., en son sens relig., en 1601 (v. <i>NED</i>).</p>

	<p>OMNIPRÉSENT, -ENTE, adj.</p> <p>1. 1840 «qui est présent partout (en parlant de Dieu)» (LAMENNAIS, <i>Esquisse d'une philosophie</i>, t.1, p.84 ds Y. LE HIR, <i>Lamennais écrivain</i>, p.58); 2. 1920 «qui est de tous les instants, dont la présence est constante» (PROUST, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. scolast. et théol. <i>omnipresens</i> «qui est présent en tous lieux» (v. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et <i>presens</i> (v. <i>présent</i>). L'angl. a déjà empr. le mot au lat., en son sens relig., en 1610 (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>OMNISCIENCE, subst. fém.</p> <p>1. 1734 «science infinie que l'on attribue à Dieu» (VOLTAIRE, <i>Traité de métaphysique</i>, chap. 7 ds <i>OEuvres complètes</i>, Paris, Garnier, t.22, p.220); 2. 1831 p. ext. «science, connaissance de toutes choses» (MICHELET, <i>Hist. romaine</i>, t.1, préf., p.II). Empr. au lat. médiév. <i>omniscientia</i> «science infinie (en parlant de Dieu)» (v. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et <i>scientia</i> (v. <i>science</i>). L'angl. a déjà empr. le mot au lat., en son sens relig., en 1612 (v. <i>NED</i>).</p>
50	<p>OMNISCIENT, -ENTE, adj.</p> <p>Adj. 1. 1700 [éd.] «qui sait tout (en parlant de Dieu)» (COSTE, <i>Essai philos. concernant l'entendement humain</i>, [trad. de l'angl. de J. Locke] Amsterdam, p.555); 2. 1843 «<i>id.</i> (en parlant d'une pers.)» (PROUDHON, <i>Créat. ordre</i>, p.82). Empr. au lat. médiév. <i>omnisciens</i> «qui sait tout (en parlant de Dieu)» (cf. <i>Nov. Gloss.</i>), de <i>omni-</i> (v. <i>omni-</i>) et <i>sciens</i> (part. prés. <i>scire</i> «savoir», v. aussi <i>escient</i>). L'angl. a déjà empr. le mot au lat., en son sens relig., en 1604 (cf. <i>NED</i>) et le sens 2 est att. à partir de 1791 (<i>id.</i>).</p>
	<p>OMNIVORE, adj.</p> <p>1. Av. 1788 «qui mange tout, qui se nourrit indifféremment d'aliments d'origine animale ou végétale» (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, Quadrupèdes, t.2, p.279 ds LITTRÉ); 2. 1932 <i>régime omnivore</i> (E. PERRIER, <i>Zool.</i>, t.4, p.3562). Empr. au lat. <i>omnivorus</i> «qui dévore tout» (de <i>omni-</i>, v. <i>omni-</i> et <i>vorare</i> «dévorer»).</p>
	<p>OMOÏDE, adj. et subst.</p> <p>1805 <i>os omoïde</i> (CUVIER, <i>op. cit.</i>, t.2, p.63). Comp. de <i>omo-</i> (v. <i>omo-hyoïdien</i>) et de <i>-(o)ïde</i>, v. <i>-ide</i>² et la rem., s.v. <i>-(o)ïde</i>¹ ds COTTEZ.</p>
	<p>OMOPHAGE, adj. et subst.</p> <p>1. 1765 subst. masc. plur. (<i>Encyclop.</i>: nom que les anciens géographes ont donné à certaines nations qui se nourrissent de chair crue); 2. a) 1819 adj. «qui mange de la chair crue» (BOISTE); b) 1832 subst. «celui qui mange de la chair crue» (RAYMOND). Empr. au gr. ὀμοφάγος «qui mange de la chair crue» (de ὄμοσ «cru» et -φάγος, v. <i>-phage</i>).</p>
	<p>OMOPHAGIE, subst. fém.</p> <p>1. 1732 plur. «fêtes de Bacchus, lors desquelles on mangeait de la chair crue» (<i>Trév.</i>); 2. «habitude de manger de la chair crue» [1801-1802, PERCY d'apr. GARNIER-DEL. 1958]; 1840 (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Empr. au gr. ὀμοφαγία «action de manger de la chair crue»; de ὀμοφάγος, v. <i>omophage</i>.</p>
55	<p>OMOPLATE, subst. fém.</p> <p>1. Vers 1370 <i>homoplate</i> «os triangulaire, appliqué sur la partie postérieure et supérieure du thorax» (GUI DE CHAULIAC, <i>La Grande Chirurgie</i> ds SIGURS, p.68); 1532 <i>omoplate</i> (RABELAIS, <i>Pantagruel</i>, éd. V. L. Saulnier, p.78, ligne 85); 2. 1680 «plat de l'épaule» (RICH.). Empr. au gr. ὀμοπλάτη «<i>id.</i>», comp. de ὄμο- (v. <i>omo-hyoïdien</i>) et de πλάτη «objet plat».</p>

	<p>ONCE¹, subst. fém. Vers 1370 <i>homoplate</i> «os triangulaire, appliqué sur la partie postérieure et supérieure du thorax» (GUI DE CHAULIAC, <i>La Grande Chirurgie</i> ds SIGURS, p.68); 1532 <i>omoplate</i> (RABELAIS, <i>Pantagruel</i>, éd. V. L. Saulnier, p.78, ligne 85); 2. 1680 «plat de l'épaule» (RICH.). Empr. au gr. ὄμωπλατή «<i>id.</i>», comp. de ὄμω- (v. <i>omo-hyoïdien</i>) et de πλάτη «objet plat».</p> <p>1. a) Début du XII^e s. <i>ne unce (de)</i> «pas (de)» (<i>St Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 1066); b) 1690 fig. (FUR.: on dit proverbialement; qu'un homme n'a pas un[e] once de sens commun, d'esprit, de jugement, pour dire, qu'il a peu de ces facultez); 2. ca 1135 numism. <i>once d'or</i> (<i>Couronnement de Louis</i>, éd. Y. G. Lepage, Rédaction AB, 1467); 3. a) <i>ca</i> 1160 ancienne mesure de poids (<i>Enéas</i>, 4514 ds T.-L.); b) 1839 mesure de poids anglo-saxonne (<i>Comm.</i> t.2). Du lat. <i>uncia</i> «la douzième partie d'un tout (douzième de la livre [monnaie]; douzième d'un héritage); petite quantité». <i>Once</i>, au sens 3 b (également en usage au Canada fr. depuis 1760 et jusqu'à l'adoption du système métrique en 1978), est empr. à l'angl. <i>ounce</i>, lui-même empr. au fr. <i>once</i> aux alentours de 1330 (v. <i>NED</i>). Voir REY-GAGNON <i>Anglic.</i> 1981, s.v. <i>once</i> et <i>ounce</i>.</p>
	<p>ONCE², subst. fém. 1. Vers 1179 nom de la première bête de l'Apocalypse [<i>Apoc.</i> XIII, 2] (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, branche I, 2886); 2. 1284 [ms. BN fr. 12581] «lynx» (BRUNET LATIN, <i>Trésor.</i>, éd. P. Chabaille, p.248); 3. 1576 «panthère» (BELLEAU, <i>Amours et nouveaux échanges des pierres précieuses</i> ds <i>OEuvres poét.</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t.2, p.271). Prob. issu, par aphérèse, de <i>lonce</i> «lynx», le <i>l</i> ayant été pris pour l'art. déf. élidé; lui-même prob. empr. à l'ital. <i>lonza</i> «panthère» (XIII^e s. ds BATT.) qui semble avoir été formé, au temps des premières croisades, directement sur le gr. λύγξ (v. <i>lynx</i>) prononcé <i>lúnx</i> [u] par les marchands de l'Asie Mineure qui faisaient le commerce de fourrure et de fauves vivants (v. <i>Giornale Storico</i> t.53, 1909, pp.17-18). L'aphérèse semble également s'être produite en cat. où l'on a <i>onça</i>, <i>unça</i> «<i>id.</i>» à partir du XIII^e s. (cf. COR.-PASC., s.v. <i>lince</i>). On note également <i>onza</i> «<i>id.</i>» en a. esp. (fin du XV^e s., <i>ibid.</i>) et <i>onca</i> en port. (1516, <i>ibid.</i>).</p>
	<p>ONCIAL,-ALE,-AUX, adj. A. Adj. 1. 1586 [éd.] <i>lettres onciales</i> (VIGENÈRE, <i>Traité des chiffres</i>, Paris, L'Angelier, f^o 197 v^o); 2. 1835 <i>écriture onciale</i> (Ac.). B. Subst. 1840 masc. ou fém. «majuscule de forme ronde» (Ac. <i>Compl.</i> 1842). Empr. au b. lat. <i>uncialis</i> (<i>unciales litterae</i>, St JÉRÔME ds BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), d'apr. le sens de «haut d'un pouce» donné par PLINE (<i>Hist. nat.</i>, livre XIV, § 42, éd. J. André, p.37 et note p.92) au lat. <i>uncialis</i> «d'un douzième; d'une once (poids)».</p>
	<p>OOLITHE, subst. 1752 <i>oolcihe</i> [<i>sic</i>] minér. (<i>Trév.</i>, s.v. <i>ammonite</i>: pierre composée de plusieurs grains semblables à du sable); 1753 <i>oolithe</i> (HOLBACH, <i>Minéralogie</i>, II, p.9 ds <i>R. Ling. rom.</i> t.28, 1964, p.323). Empr. au lat. sc. <i>olithus</i>, créé en 1721 par le savant all. F. E. Brückmann (v. <i>R. Ling. rom.</i>, <i>loc. cit.</i>), comp. du gr. ὄλιθος «oeuf» et λίθος «pierre» (v. <i>-lithé</i>), pour donner un équivalent à l'all. <i>Rogenstein</i> «<i>id.</i>» (de <i>Rogen</i> «rogue» et <i>Stein</i> «pierre») att. à partir de 1702 (v. <i>R. Ling. rom.</i> t.28, p.322-323).</p>
60	<p>Oolithique, adj. 1^{res} attest. a) adj. 1818 (BREISLAK, <i>Instit. géol.</i> [trad. de l'ital.], t.3, p.397), b) subst. 1932 (<i>Lar.</i> 20^e); de <i>oolithe</i>, suff. <i>-ique</i>*. On note l'adj. <i>oolitic</i> «<i>id.</i>» en 1796 en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>Opacification, subst. fém. 1^{re} attest. 1810 (FOURMY, in <i>Bull. soc. philomatique</i>, mai, ds <i>Archives des découvertes et inventions nouv.</i>, t.2, n^o 32, p.83); de <i>opacifier</i>, suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>

	<p>OPALE, subst. fém. et adj.</p> <p>1. 1^{re} moitié du XII^e s. <i>optal</i> «pierre précieuse» (<i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, I, 843); 1562 [éd.] masc. (DU PINET, <i>Histoire du monde</i> [trad. de Pline], t.2, p.740: L'opale, est composé quasi de toutes couleurs); 1609 fém. (d'apr. FEW t.7, p.358b, note 2); 2. a) 1769 «couleur de l'opale» (SAINT-LAMBERT, <i>Les Saisons</i>, p.100: l'opale et l'incarnat d'un matin radieux, l'or, le pourpre et l'azur du couchant nébuleux); b) α) 1786 <i>d'opale</i> «qui a la couleur de l'opale» (FLORIAN, <i>Numa Pompilius</i>, p.348); β) 1797 adj. «<i>id.</i>» (<i>Voy. La Pérouse</i>, t.1, p.244). Empr. au lat. <i>opalus</i> «pierre précieuse», empr. par Pline (v. TLL) au gr. <i>ὀπάλλιος</i> «<i>id.</i>». La forme <i>optal</i>, remonte au b. lat. <i>optalius</i> (VI^e s. ds TLL), lui-même prob. influencé par le rad. gr. <i>ὄψα-</i>, tiré de <i>ὄψαμβρόν</i> «œil», cette pierre ayant la réputation d'être bonne pour les yeux (v. TLL).</p>
	<p>Opalescence, subst. fém.</p> <p>1^{res} attest. a) 1862 «reflet opalin» (<i>C.r. de l'Ac. des sc.</i>, t.54, p.1081), b) 1924 <i>opalescence critique</i> (<i>J. phys. et Radium</i>, juill., t.5, série 6, p.193: on désigne sous le nom d'<i>opalescence critique</i> l'ensemble des phénomènes optiques qui accompagnent la disparition et la réapparition du ménisque d'un liquide chauffé ou refroidi lentement dans un tube scellé en présence de sa vapeur); de <i>opalescent</i>, suff. <i>-ence</i>, v. <i>-ance</i>.</p>
	<p>OPALESCENT, -ENTE, adj.</p> <p>1788 (<i>Société des curieux de la nature de Berlin</i>, t.8, 2^e partie, p.211 d'apr. <i>Annales chim. et phys.</i>, t.1, 1789, p.202). Dér. de <i>opale</i>*; suff. <i>-escent</i>*.</p>
65	<p>OPALIN, -INE, adj.</p> <p>1785 (BUFFON, <i>Hist. nat. des minéraux</i>, t.3, p. 496: dans ces pierres nuageuses, laiteuses et presque opaques, la pâte opaline semble s'épaissir et se rapprocher de celle de la calcédoine). Dér. de <i>opale</i>*; suff. <i>-in</i>*, <i>-ine</i>.</p>
	<p>OPALINE, subst. fém.</p> <p>1. 1899 «sorte de verre dévitrifié, que l'on coule dans les moules de différentes formes, et qui est employé principalement au revêtement des voûtes de chemins de fer souterrains, salles d'hôpitaux» (<i>Almanach Hachette</i> pour 1900, p. XIX ds QUEM. DDL t.25); 2. a) 1932 <i>vase d'opaline</i> (ROMAINS, <i>Hommes bonne vol.</i>, p.60); b) 1932 «objet, (vase, coupe) fait de cette matière» (<i>Lar. 20^e</i>). De <i>opale</i>*; suff. <i>-ine</i>, v. <i>in</i>.</p>
	<p>Opalisation, subst. fém.</p> <p>1^{res} attest. a) 1867 «reflet irisé de l'opale» (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>), b) 1949 techn. «action qui a pour but d'opaliser le verre» (<i>Nouv. Lar. univ.</i>); de <i>opaliser</i>*, suff. <i>-(a)tion</i>*.</p>
	<p>OPALISÉ, -ÉE, adj.</p> <p>V. <i>opaliser</i></p>
	<p>OPALISER, verbe trans.</p> <p>A. Part. passé 1. 1840 minér. «qui est converti en opale» (<i>Ac. Compl.</i> 1842); 2. 1851 «qui a pris la couleur de l'opale» (MURGER, <i>Scènes vie jeun.</i>, p.98). B. 1. Pronom. 1867 «devenir opalin» (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>); 2. trans. 1877 «rendre opalin» (A. DAUDET, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>opale</i>*; suff. <i>-iser</i>*.</p>
70	<p>OPPRESSANT, -ANTE, part. prés. et adj.</p> <p>A. Subst. ca 1470 «celui qui opprime, qui assiège» (GEORGES CHASTELLAIN, <i>Chronique</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t.2, p.88). B. Adj. 1. 1860 «qui pèse, qui crée une sensation d'accablement»</p>

	(DURANTY, <i>Malh. H. Gérard</i> , p.254); 2. 1887 <i>chaleur oppressante</i> (A. DAUDET, <i>Lettres moulin</i> , p.271). Part. prés. de <i>oppresser*</i> .
	OPPRESSER, verbe trans. 1. Ca 1350 «accabler par excès d'autorité, opprimer» (GILLES LE MUISIT, <i>Poésies</i> , I, 292 ds T.-L.); 2. ca 1485 fig. «tourmenter» (<i>Myst. du V. Testament</i> , éd. J. de Rothschild, 32587: De toutes pars, angoisses voy Qui m' oppressent terriblement); 3. 1690 «gêner la respiration» (FUR.). Dér. du rad. de <i>oppression*</i> et <i>oppresseur*</i> ; dés. -er.
	OPPRESSEUR, adj. et subst. masc. A. Subst. ca 1350 «personne exerçant une oppression» (GILLES LE MUISIT, <i>Poésies</i> , I, 249 ds T.-L.). B. Adj. 1516 «qui exerce une oppression» (<i>Mirouer historial de France</i> , 66 r ^o ds DELB. <i>Notes mss</i>). Empr. au lat. <i>oppressor</i> «destructeur», de <i>oppressum</i> , supin de <i>opprimere</i> , v. <i>opprimer</i> .
	OPPRESSIF, -IVE, adj. 1365 <i>servitude oppressive</i> (ORESME, <i>Traité des Monnaies</i> , éd. L. Wolowski, p.77). Dér. de <i>oppresser*</i> ; suff. -if*.
	OPPRESSION, subst. fém. 1. Ca 1175 plur. «violences, dommages faits à quelqu'un» (<i>Chroniques Ducs Normandie</i> , 12249 ds T.-L.); ca 1190 sing. «tâche accablante» (MARIE DE FRANCE, <i>Purgatoire</i> , 571, <i>ibid.</i>); 2. a) 1 ^{re} moitié du XIII ^e s. «contrainte» (BERENGIER, <i>L'Antéchrist</i> , éd. E. Walberg, 810); b) 1487 «fait d'accabler par la violence, état de celui qui est accablé» (<i>Vocabulaire fr.-lat.</i> , Genève, Garbin d'apr. FEW t. 7, p.377a); 3. 1659 «gêne respiratoire» (HUYGENS, <i>OEuvres complètes</i> , 2, 514 d'apr. FEW, <i>loc. cit.</i>); 4. [1747] «angoisse psychique» (Fr. GRAFIGNY, <i>Lettres d'une Péruvienne</i> , p.165). Empr. au lat. <i>oppressio</i> «action de presser; destruction, action d'étouffer (les lois, la liberté); action violente contre quelqu'un, quelque chose», de <i>oppressum</i> , supin de <i>opprimere</i> , v. <i>opprimer</i> .
75	OPPRIMÉ, -ÉE, part. passé, adj. et subst. A. Adj. fin du XIV ^e s. <i>peuple opprimé</i> (ORESME d'apr. F. MEUNIER, <i>Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme</i> , p.190, s.v. <i>oppression</i>). B. Subst. ca 1485 «personne qui est opprimée» (<i>Myst. du V. Testament</i> , éd. J. de Rothschild, 11495: Les dictz Phoreneüs sont beaux... Pour sublever les oprimez Et corriger ce qui est faux). Part. passé de <i>opprimer*</i> .
	OPPRIMER, verbe trans. A. 1. Ca 1355 <i>obprimer</i> «accabler par violence, par excès d'autorité» (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i> , ms. Ste Geneviève, f ^o 11d ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1381 «empêcher de se manifester, de s'exprimer» (<i>Poème gd schisme</i> , 14, 1 ds T.-L.: Por ce che verité est oprimee); 3. 1560 «oppresser (d'une sensation désagréable)» (CALVIN, <i>Institution de la religion chrestienne</i> , éd. J.-D. Benoit, t.3, p.474: nous sommes quasi oprimez de grande multitude de misères). B. 1. xv ^e s. [mss] «accabler sous un poids» (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, <i>Pelerinage de la Vie humaine</i> , éd. J. J. Stürzinger, 6309, var. des mss B et G); 2. 1541 «tuer» (G. MICHEL, trad. de SUTONE TRANQUILE, <i>Des faitz et gestes des douze Caesars</i> , V, 184 r ^o ds HUG.). Empr. au lat. <i>opprimere</i> «presser, comprimer; faire pression sur, accabler».
	ORIFICE, subst. masc. 1. 1304 anat. (<i>Placides et Timeo</i> , éd. Cl. A. Thomasset, p.114); 2. ca 1500 «ouverture qui fait communiquer une cavité naturelle ou artificielle avec l'extérieur» (<i>Jardin de Santé</i> , I, 423 ds GDF.). Empr. au lat. <i>orificium</i> «ouverture, orifice», du lat. class. <i>os, oris</i> «ouverture, visage» et de

	<i>facere</i> , v. <i>faire</i> .
	ORIFLAMME, subst. fém. 1. Ca 1200 «petit étendard» (<i>Aiol</i> , 10697 ds T.-L.); 2. 1867 «bannière d'apparat» (GONCOURT, <i>Man. Salomon</i> , p.131). Altération, d'apr. <i>flamme*</i> , de l'a. fr. <i>orie flambe</i> «petit étendard» (ca 1100, <i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 3093; ca 1150, <i>oriflanble</i> , <i>Charroi de Nîmes</i> , éd. D. McMillan, 865), d'orig. obsc. On y a vu un comp. de l'a. adj. <i>orie</i> «doré», v. <i>oripeau</i> et <i>flambe</i> (du lat. <i>flammula</i> «petite flamme», v. étymol. de <i>flambe</i> ²) «bannière», d'apr. le lat. médiév. <i>aurea flamma</i> , <i>auriflamma</i> «bannière du monastère de Saint-Denis» et p. ext. «bannière (en général)» (XII ^e s. ds DU CANGE ET BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i> , s.v. <i>auriflamma</i>), cette bannière ressemblant à une flamme (v. <i>Romania</i> t.68, 1944-45, p.450, note 1), mais cette hypothèse se heurte principalement à l'obstacle de la couleur, l' <i>oriflamme</i> des rois de France étant rouge (v. <i>Rom. Philol.</i> t.12 1958-59, note 40). H. et R. KAHANE (<i>Rom. Philol.</i> , loc. cit.) proposent un <i>laurea flammula</i> «étendard lauré» aboutissant à <i>lorie flambe</i> , puis <i>orie flambe</i> par suite de la chute du <i>l</i> initial due à un rapprochement avec <i>aur-</i> «or». V. Br. MIGLIORINI ds <i>R. roum. de ling.</i> t.20 1975, pp.543-545.
	ORIGAN, subst. masc. XIII ^e s. (<i>Livre des simples médecines</i> , éd. P. Dorveaux, p.145, aussi <i>origanum</i> , p.144). Empr. au lat. <i>origanum</i> « <i>id.</i> », lui-même empr. au gr. ορίγανον « <i>id.</i> », proprement «qui se plaît sur la montagne» (de ὄρος «montagne» et γέρον «éclat, aspect riant»).
80	ORIGINAIRE, adj. 1. a) 1524 «originel» (GUILLAUME BRIÇONNET, MARGUERITE D'ANGOULÊME, <i>Corresp.</i> , 25 juin, éd. Ch. Martineau et M. Veissière, t. 2, p.179); b) 1636 «que l'on tient de son origine, de sa naissance» (MONNET); 2. av. 1565 «qui tire son origine (d'un pays, d'un lieu)» (E. DE MÉDICIS, <i>Livre de Podio</i> , éd. A. Chassaing, t. 1, p.4). Empr. au b. lat. <i>originarius</i> «indigène, originaire» (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), du lat. class. <i>origo</i> , v. <i>origine</i> .
	ORIGINAIREMENT, adv. 1532 (<i>Lettre de naturalité pour Sébastien Gryphius</i> ds BAUDRIER, <i>Bbg. lyonn.</i> , t.8, p.31: que [...] ses enfants et héritiers luy puissent succéder [...] tout ainsi que s'il estoit originairement natif de nostredit royaulme). Dér. de <i>originaire*</i> ; suff. <i>-ment</i> ^{2*} .
	ORIGINAL¹, -ALE, -AUX, adj. 1. a) Ca 1240 «originel» (<i>St François</i> , 3128 ds T.-L.: originaus pechies); b) ca 1245 «d'origine» (<i>St Auban</i> , 23, <i>ibid.</i> : Si ancesur estoient romain original); 2. a) α) 1330 «qui émane directement de l'auteur» (<i>Doc.</i> ds GDF. <i>Compl.</i> : lettres originales); β) 1594 <i>copie originale</i> (<i>Satyre ménippée</i> , 220 ds LITTRÉ); b) 1772 <i>édition originale</i> (DULAURENS, <i>Le Compère Mathieu</i> , t.3, p.235); 3. a) av. 1662 «unique, qui a sa marque propre (d'une personne, d'une chose)» (PASCAL, <i>Pensées</i> ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p.575, § 510, 7: à mesure qu'on a plus d'esprit on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux); b) 1691 [éd.] <i>auteur original</i> (LA BRUYÈRE, <i>Les Caractères</i> , p.547); 4. 1657 subst. «personne extravagante» (TALLEMANT DES RÉAUX, <i>Historiettes</i> , éd. L. J. N. de Monmerqué, 1854-60, t.5, p.334 ds QUEM. <i>DDL</i> t.22). Empr. au lat. de l'époque impériale <i>originalis</i> «qui existe dès l'origine, primitif; originaire» (v. <i>OLD</i>), dér. du lat. class. <i>origo</i> , v. <i>origine</i> .
	ORIGINAL², -AUX, subst. masc. 1. 1269 «manuscrit primitif d'un écrit» (<i>Doc.</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1542 [éd.] «ce qui sert de modèle» (SAGREDO, <i>Raison d'archit. antique</i> , p.5); 3. 1563 «personne ou chose qui a servi de

	modèle à un peintre, à un sculpteur» (B. PALISSY, <i>Recepte véritable ds OEuvres</i> , éd. A. France, p.86). Empl. subst. de <i>original</i> ^{1*} .
	Originellement , adv. 1 ^{res} attest. a) 1376 <i>originalment</i> «à l'origine» (Doc. ds GDF.), 1487 <i>originellement</i> « <i>id.</i> » (Voc. lat.-fr., Genève, Garbin d'apr. FEW t.7, p.415a), b) 1798 «d'une manière originale» (Ac.); de <i>original</i> ¹ , suff. <i>-(e)ment</i> ^{2*} .
85	ORIGINALITÉ , subst. fém. 1. a) 1699 [éd.] <i>originalité d'un ouvrage</i> (PILES, <i>Abrégé de la vie des peintres</i> , p.100); b) 1762 <i>originalité de caractère</i> (DIDEROT, <i>Lettres à Sophie Volland</i> , t. 1, p.265); 2. 1722 «singularité, bizarrerie» (<i>Le Spectateur fr.</i> , 27 avr., p.84). Dér. sav. de <i>original</i> ^{1*} ; suff. <i>-(i)té</i> [*] . On note également le hapax <i>originalité</i> «lignage, e.traction» (fin du XIV ^e s., ROQUES t. 2, 4809).
	ORIGINE , subst. fém. A. 1. a) α) 1470 «point de départ de la naissance d'un individu, d'une famille, d'une race» (GEORGES CHASTELLAIN, <i>OEuvres</i> , éd. Kervyn de Lettenhove, t.7, p.461: Prince qui hayt remonstrance et doctrine, Plus est venu d'excellente origine ; cf. aussi t.6, p.148: de haut sang et royale origine); β) 1611 «pédigree» (COTGR.); b) α) 1677 <i>origine d'un mot</i> (MIEGE d'apr. FEW t.7, p.416a); β) 1811 <i>certificat d'origine</i> (MOZIN-BIBER); 2. 1679 [éd.] math. (LATTIRE, <i>Les Lieux géométriques</i> , p.230). B. 1. a) 1541 «commencement, première apparition ou manifestation de quelque chose» (CALVIN, <i>Institution chrétienne</i> , éd. J. D. Benoit, t.1, p.67: la semence qui estoit bonne de son origine est tellement corrompue qu'elle ne produit que meschans fruits); b) 1650 plur. «commencements, formes anciennes d'une réalité qui se modifie» (MÉNAGE, <i>Les Origines de la lang. françoise</i> [titre]); 2.a) 1611 «ce qui explique l'apparition ou la formation d'un fait nouveau» (COTGR.); b) 1671 <i>être l'origine de (qqc.)</i> (POMEY). Empr. au lat. <i>originem</i> , acc. de <i>origo</i> «provenance, naissance, cause, principe», dér. de <i>oriri</i> «se lever, naître». <i>Origine</i> a supplanté la forme pop. <i>orine</i> «descendance, lignée» (Geffrei Gaimar, <i>Hist. des Anglais</i> , éd. A. Bell, 1173) qui s'est maintenue jusqu'au XV ^e s. dans la lang. littér. et encore en usage dans les parlers de l'Ouest (cf. FEW t.7, pp.414b-415a).
	ORIGINEL, -ELLE , adj. 1. Fin du XIII ^e s. <i>faute originel</i> (<i>Hystore Job</i> , éd. J. Gildea, 3107); 2. fin du XIV ^e s. <i>pechié originel</i> (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>OEuvres</i> , IX, 313 ds T.-L., s.v. <i>original</i> , v. aussi FEW t.7, p.416b, note 6 et <i>pechies originaus</i> , s.v. <i>original</i> ¹). Empr. au lat. de l'époque impériale <i>originalis</i> , v. <i>original</i> ¹ .
	ORIGINELLEMENT , adv. 1369 <i>originelment</i> «à l'origine» (Doc. ds GDF., s.v. <i>originalment</i>); 1520 [éd.] <i>originellement</i> (<i>Le Guidon en fr.</i> , Lyon, C. Fradin, f ^o 40 v ^o). Dér. de <i>originel</i> [*] ; suff. <i>-(e)ment</i> ^{2*} .
	ORIGNAL, -AUX , subst. masc. 1664 (<i>Tarif</i> , 18 sept. ds LITTRÉ). Altération de l'a. subst. <i>ornac</i> « <i>id.</i> » (1603 [éd.], CHAMPLAIN, <i>Des Sauvages</i> , f ^o 4 v ^o), lui-même empr. au basque <i>oregnac</i> , <i>orenac</i> « <i>id.</i> », plur. de <i>orein</i> «cerf». Mot franco-canadien qui nous est parvenu du Canada où les Basques ont émigré au XVI ^e s. (cf. 1609 [éd.] LESCARBOT, <i>Hist. de la Nouvelle France</i> , p.811: mais premièrement parlons de l'Ellan lequel ils [les Sauvages] appellent Aptaptou, et noz Basques <i>Orignac</i>). V. FEW t.20, p.18b et FRIED., p.461.
90	ORIN , subst. masc. 1. 1542 fém. «bouée servant à marquer la position de l'ancre» (GARCIE, <i>Grant routier</i> , fol. 7 ds R.

	<p><i>Ling. rom.</i> t.26, p.176); 2. 1690 masc. «cordage reliant une ancre à la bouée qui permet d'en repérer l'emplacement» (FUR.); 3. 1951 <i>mine à orin</i> (LE MASSON, <i>loc. cit.</i>). Mot d'orig. obsc. L'hypothèse d'une étymol. néerl. (proposée par D. BEHRENS, <i>cf.</i> aussi <i>FEW</i> t.16, p.605a-b) semble devoir être rejetée tant pour des raisons d'ordre chronol. que sém.: le hapax néerl. <i>ooring</i> n'étant att., comme terme de mar., qu'en 1861-62, tandis que les lang. rom. connaissent le mot dep. longtemps (1340, <i>orri</i> en cat.; 1416, <i>ourinque</i> en port.; 1518, <i>orinque</i> en esp.) et le sens d'«anneau inférieur de l'ancre» du néerl. <i>ooring</i> paraissant bien distinct de celui de «cordage; amarre» att. par les dial. ibériques. <i>Cf.</i> G. COLON ds <i>R. Ling. rom.</i> t.26, 1962, pp.170-183; M. HÖFLER ds <i>Z. rom. Philol.</i> t.82, 1966, pp.460-463 et COR.-PASC., s.v. <i>orinque</i>.</p>
	<p>Oringuer, verbe trans. 1^{re} attest. XVII^e s. [ms.] mar. (Doc. ds JAL¹: <i>Oringue!</i> c'est haler sur l'orin pour traverser l'ancre); de <i>orin</i>, dés. -er (<i>cf.</i> les formes <i>aurinque</i> en port. et <i>orinque</i> en esp., ainsi que le verbe <i>orinquear</i> att. en esp. à partir de 1587, v. COR.-PASC.).</p>
	<p>ORRIPEAU, subst. masc. 1. a) Ca 1200 <i>oripel</i> «lame de cuivre ou de laiton qui présente l'apparence de l'or» (RAIMBERT DE PARIS, <i>Ogier le Danois</i>, 9016 ds T.-L.); b) z) 1564 <i>ouripeau</i> «étoffe, broderie ou ornement de faux or ou de faux argent» (<i>Inventaire du Puy-Molinier</i>, f^o 163 v^o ds GAY); z) 1659 [éd.] «faux éclat, apparence brillante et trompeuse» (SCARRON, <i>Epistre chagrine</i>, Paris, p.7); 2. 1544 plur. «haillons» (MAROT, <i>D'un moyne et d'une vieille</i>, 5 ds <i>Epigrammes</i>, éd. C. A. Mayer, p.303). Comp. à l'aide de l'a. adj. <i>orie</i> «doré» (ca 1050, <i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 581), empr. au lat. <i>aureus</i> «d'or» et de <i>pel</i>, v. <i>peau</i>. Le changement de genre (du fém. au masc.) est dû à l'infl. du suff. -eau*, le mot n'étant plus senti comme un comp. de <i>peau</i>.</p>
	<p>ORNITHOGALE, subst. masc. 1680 <i>ornitogale</i> (RICH.); 1694 (CORNEILLE). Empr., par l'intermédiaire du lat. <i>ornithogale</i> «<i>id.</i>» (PLINE ds ANDRÉ <i>Bot.</i>), au gr. <i>ορνιθογαλιον</i> «<i>id.</i>», de <i>ορνιθογαλιον</i> (comp. de <i>ορνιθος</i>, v. <i>ornitho-</i> et <i>γαλιον</i> «lait») signifiant proprement «lait d'oiseau». On note aussi dans l'anc. lang. <i>ornithogalon</i> (1553, <i>ornitogalon</i>, BELON, <i>Observations</i>, III, 52 ds <i>R. Philol. fr.</i> t.43, p.197; 1555 [éd.], <i>ornithogalon</i>, <i>id.</i>, <i>ibid.</i>, f^o371 v^o) directement empr. au grec.</p>
	<p>ORNITHOÏDE, adj. [1812 d'apr. H. DE BLAINVILLE, <i>Prodrome d'une nouvelle distribution systématique du règne animal</i>, éd. s.n.l.d., p.7: les noms d'<i>Ornithoïdes</i> et d'<i>Ichtyoïdes</i> employés dans le cas où les reptiles seraient considérés comme une seule classe, indiquent que les premiers sont formés d'après le plan des oiseaux, et les seconds d'après celui des poissons)]; 1823 subst. masc. plur. «classe des reptiles» (BOISTE <i>Hist. nat.</i>). Empr. au gr. <i>ορνιθοειδης</i> «<i>id.</i>»; comp. de <i>ορνιθο-</i> v. <i>ornitho-</i> et <i>-ειδης</i>, v. -ide².</p>
95	<p>ORNITHOLOGIE, subst. fém. 1. 1649 «partie de la zoologie qui étudie les oiseaux» (<i>Rymaille sur les plus célèbres bibliothèques de Paris</i>, éd. de la Fizelière, p.9 ds BARB. <i>Misc.</i> 8, p.419); 2. 1690 «ouvrage qui s'occupe des oiseaux» (FUR.). Empr. au lat. sc. <i>ornithologia</i> au sens 2 (1599, U. ALDROVANDUS, <i>Ornithologia</i> [titre]); dér. du gr. <i>ορνιθολογια</i>, v. <i>ornithologie</i>.</p>
	<p>Ornithologique, adj. 1^{re} attest. 1771 <i>traité ornithologique</i> (Trév.); de <i>ornithologie</i>, suff. -ique*.</p>

	<p>ORNITHOLOGISTE, ORNITHOLOGUE, subst. I. 1721 <i>ornithologiste</i> (Trév., s.v. <i>nain</i>). II. 1759 <i>ornithologue</i> (Dict. raisonné et universel des animaux ds R. Ling. rom. t.45 1981, p.252). I dér. de <i>ornithologie</i>*; suff. <i>-iste</i>*. On note <i>ornithologist</i> «<i>id.</i>» en 1677 en angl. (v. <i>NED</i>). II empr. au gr. <i>ορνιθολογιστής</i> «<i>id.</i>», comp. de <i>ορνιθολο-</i>, v. <i>ornitho-</i> et <i>λόγος</i>, v. <i>-logue</i>.</p>
	<p>ORNITHORYNQUE, subst. masc. 1803 <i>ornithoringue</i> (FAUJAS DE SAINT-FOND, <i>Essai de géol.</i>, t.1, p.321); 1805 <i>ornithorhynque</i> (CUVIER, <i>Anat. comp.</i>, t.3, p. 107, aussi <i>ornithorinque</i>, t.3, p.243). Empr. au lat. sc. <i>ornithorhync(h)us</i> «<i>id.</i>» (1800, BLUMENBACH ds NEAVE) formé à partir du gr. <i>ορνιθολο-</i> (v. <i>ornitho-</i>) et de <i>-ρυνχος</i> (de <i>βραχχος</i> «groin, bec»).</p>
	<p>OUAILLE, subst. fém. 1. 1160-74 <i>oaille</i> «brebis» (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, III, 1658); XIV^e s. [ms.] <i>ouaille</i> (<i>Clef d'Amour</i>, ms. BN fr. 4531, fol. 82^d, éd. A. Doutrepoint, 2681); 2. ca 1240 <i>owayles</i> plur. «fidèles» (<i>Miracles Ste Vierge</i>, 2 coll. angl.-norm., 9, 139 ds T.-L.); 1541 [éd.] <i>ouailles</i> «<i>id.</i>» (MAROT, <i>Sermon tresutile et salutaire du bon pasteur</i>, f^o A 2 v^o). Altération, par substitution de suff., de l'a. fr. <i>oeille</i> «brebis» (1^{re} moitié du XII^e s., <i>Psautier d'Oxford</i>, 64, 14 ds T.-L.), du b. lat. <i>ovicula</i>, proprement «petite brebis» et ext. «brebis», dimin. de <i>ovis</i> «brebis» (maintenu dans le roum. <i>oaie</i> «brebis»), v. pour l'hist. du lat. <i>ovis</i>, l'étymol. de <i>mouton</i>. Au sens fig. (déjà, sous la forme <i>üeiles</i> (plur.) en 1176, GUERNES DE PONT-STE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, 489 ds T.-L.), d'apr. la parabole évangélique du bon et du mauvais pasteur [<i>Jean X</i>].</p>
100	<p>OURLER, verbe trans. 1. a) Ca 1160 <i>orler</i> «garnir d'un ourlet (un vêtement, un tissu)» (<i>Enéas</i>, éd. J. J. Salverda de Grave, 745); ca 1260 <i>ourler</i> «<i>id.</i>» (ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 231 ds T.-L.); b) 1165 <i>orlé de</i> «bordé de» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 23454: Un fort escu plus blanc que neis, O une bocle de fin or, Orlé de pierres tot le bor); 2. part. passé 1376 fig. et littér. «garni d'une bordure» (<i>Modus et Ratio</i>, éd. G. Tilander, 90, 88: les plumez [doivent estre] larges et roondes et bien oule(e)s environ de blanc bien coulouré); 3. 1844 <i>oreilles ourlées</i> (BALZAC, <i>Paysans</i>, p.58); 4. 1939 part. passé subst. «partie ourlée» (GIRAUDOUX, <i>loc. cit.</i>). Du lat. pop. <i>*orulare</i> «border», dér. du lat. class. <i>ora</i> «bord» (v. <i>orée</i>).</p>
	<p>OURLET, subst. masc. A. 1. 1304 <i>orlet</i> «bord d'un objet (ici d'un vase)» (LESPINASSE, <i>Métiers de Paris</i>, t.3, p.443); 2. a) fin du XIV^e s. <i>orlet de robe</i> (ROQUES t.2, 8524); 1487 <i>ourlet de robe</i> (<i>Voc. lat.-fr.</i>, impr. Genève, L. Garbin, s.v. <i>orarium</i>); b) 1868 <i>faux ourlet</i> «ourlet fait avec un morceau rajouté» (LITTRÉ); 3. 1832 fig. et littér. (HUGO, <i>N.-D. Paris</i>, p.157: un ourlet de collines disposées en cercle); 4. 1844 «bord replié du pavillon de l'oreille» (BALZAC, <i>Paysans</i>, p.250). B. Techn. 1. 1647 «plinthe de la base des colonnes» (<i>Traicté des 5 ordres de l'architecture traduit du Palladio</i> par le Sieur le Muet, 64 d'apr. <i>FEW</i> t.7, p.524b); 2. 1694 «bord de chéneau replié en rond» (CORNEILLE). Dér. de <i>ourler</i>*; suff. <i>-et</i>*.</p>
	<p>Ourleur, -euse, subst. 1^{res} attest. 1599 masc. «celui qui borde (de galons, etc.)» (HORNKENS, <i>Rec. de dict. fr., esp. et lat.</i> d'apr. <i>FEW</i> t.7, p.424b), 1955 fém. «ouvrière confectionnant des ourlets» (<i>Mét.</i>); de <i>ourler</i>, suff. <i>-eur</i>²*.</p>
	<p>OURLIEN, -IENNE, adj. 1885 (ÉLOY, <i>Les déterminations de la fièvre ourlienne sur l'appareil auditif</i> ds <i>L'Union méd.</i>,</p>

	t.40, 3 ^e série, n ^o 102, 25 juill., p.145). Dér. du subst. plur. <i>ourles</i> «oreillons» (1761, TISSOT, <i>Avis au peuple sur sa santé</i> , 143 ds PIERRH.), région. de la Suisse romande, de la Savoie et de la Bresse loughannaise, lui-même issu de <i>o(u)rle</i> «bord» (v. <i>orle</i>); suff. <i>-ien*</i> . V. FEW t.7, p.424a et 425b, note 6.
	OURS, subst. masc. I. A. 1. Zool. a) ca 1100 <i>urs</i> (Roland, éd. J. Bédier, 30); b) α) ca 1680 <i>ours blanc</i> (RICH.); β) 1838 <i>ours polaire</i> (BRARD); c) 1797 <i>ours brun</i> (Voy. <i>La Pérouse</i> , t.2, p.190); 2. a) α) ca 1500 <i>marchander de la peau de l'ours jusques ad ce que la beste fust morte</i> (PHILIPPE DE COMMYNES, <i>Mémoires</i> , éd. J. Calmette, t.2, p.21); β) 1668 <i>il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre</i> (LA FONTAINE, <i>Fables</i> , V, 20, 38 ds <i>OEuvres</i> , t.1, p.430); 1814 <i>vendre la peau de l'ours</i> (CONSTANT, <i>loc. cit.</i>); b) 1868 <i>le pavé de l'ours</i> (v. <i>pavé</i>); c) x) 1831 <i>se dandiner à la manière des ours en cage</i> (BALZAC, <i>Peau chagr.</i> , p.64); β) 1845 <i>tourner comme un ours dans sa cage</i> (FLAUB., <i>Éduc. sent.</i> , p.152); 3. 1765 <i>ours marin</i> (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , t.13, p.375); 4. 1919 «jouet d'enfant ayant l'apparence d'un ourson» (CLAUDEL, <i>loc. cit.</i>). B. 1. a) 1671 adj. «qui fuit la société (en parlant d'une personne)» (LA FONTAINE, <i>Contes</i> , III, 18 ds <i>OEuvres</i> , t.5, p.185); b) 1694 subst. «personne qui fuit la société» (LA BRUYÈRE, <i>Caractères</i> , éd. G. Servois, t.2, p.161, § 12); 2. a) 1718 <i>ours mal léché</i> (v. <i>lécher</i>); b) 1820 «personne d'un caractère grossier» (MICHELET, <i>Journal</i> , p.78). II. 1. 1713 typogr. (d'apr. ESN.); 2. 1835 «pièce de théâtre qui vieillit dans les cartons en attendant la publication» (<i>ibid.</i>); 3. av. 1853 «salle de police» (<i>ibid.</i>). Du lat. <i>ursus</i> au sens A 1 a. Les emplois fig. et techn. de <i>ours</i> sont issus d'allus. aux moeurs solitaires (I B 1), à la tanière (II 3), à l'aspect lourdaud de cet animal (I B 2); ou encore d'une compar. du mouvement fait par le pressier avec le balancement lourd de l'ours (II 1). Pour la loc. <i>ours mal léché</i> , v. <i>lécher</i> .
105	Ourserie, subst. fém. 1 ^{res} attest. a) 1840 «caractère d'une personne bourrue» (Ac. <i>Compl.</i> 1842), b) 1844 «acte d'une personne insociable» (SAINTE-BEUVE, <i>Portraits littéraires</i> ds <i>OEuvres</i> , éd. M. Leroy, t.2, p.718); de <i>ours</i> , suff. <i>-erie*</i> .
	OURSIN, subst. masc. 1. 1552 zool. (RABELAIS, <i>Quart Livre</i> , éd. R. Marichal, p.243); 2. 1825 «fourrure d'ours», v. <i>ourson</i> étymol. Mot marseillais à l'origine (1554, <i>ursin</i> zool. ds RONDELET, <i>Libri de Piscibus marinis</i> , p.577), d'abord att. dans <i>orsin de mar</i> « <i>id.</i> » (1549 ds ROLL. <i>Faune</i> t.12, p.83); dér. de <i>ours</i> ; suff. <i>-in*</i> .
	OURSON, subst. masc. 1. 1545 [éd.] «petit de l'ours» ([Cl. MAROT], <i>Le Balladin</i> , 293 ds <i>OEuvres lyriques</i> , éd. C. A. Mayer, p.390); 2. 1831 «bonnet à poil» (Ch. DUPEUTY, <i>Livre des 101</i> , 2, 340 ds QUEM. <i>DDL</i> t.10). Dér. de <i>ours*</i> ; suff. <i>-on^{1*}</i> . On note également <i>orsin</i> (suff. <i>-in</i>) au sens 2 (1825, <i>Le Couturier</i> d'apr. FEW t.14, p.65b).
	OUTRAGE, subst. masc. 1. a) α) Ca 1100 <i>ultrage</i> «parole contraire à l'honneur d'un chevalier» (Roland, éd. J. Bédier, 1106); β) ca 1140 <i>faire outrage</i> «offenser» (<i>Pèlerinage Charlemagne</i> , éd. G. Favati, 686); ca 1165 <i>outrage</i> «offense, injure» ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i> , éd. M. Wilmotte, 2322); b) 1620 littér. «dommage, tort causé aux choses» (MALHERBE, <i>Poésies</i> , éd. J. Lavaud, t.1, p.130, 8: Je sçay que les ans lui mettront Comme à toy les rides au front, Et feront à sa tresse blonde Mesme outrage qu'à tes cheveux); 2. 1535 [éd.] «acte gravement contraire à une règle, à un principe» (OLIVETAN, <i>Bible</i> , Ez. chap.22, f ^o 41 r ^o , F: Les sacrificateurs ont fait oultrage a ma

	loy); 3. dr. a) 1810 <i>outrage commis envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique</i> (Code pénal, art.222-223, t.2, p.158); b) 1810 <i>outrage à la pudeur</i> (<i>ibid.</i> , art.330, t.2, pp.223-224). Dér. de <i>oultre</i> ^{2*} ; suff. <i>-age</i> *.
	OUTRAGER, verbe trans. A. Verbe trans. et part. passé 1. XIV ^e s. «blesser (quelqu'un)» (Arch. Nord B 1719, fol. 40 ds <i>IGLF</i> : Ce veant, le dit suppliant ... pour soy revengher seulement qu'il ne feust oultraigié a mort par icelui Troisolz, lui lancea ung espieu qu'il portoit en sorte qu'il le actaindit au ventre); 2. ca 1485 «offencer gravement» (<i>Myst. du V. Testament</i> , éd. J. de Rothschild, 47662); 3. 1604 littér. «porter atteinte à» (MONTCHRESTIEN, <i>Hector</i> , III ds <i>Tragédies</i> , éd. L. Petit de Julleville, p.31); 4. 1922 <i>air outragé</i> (COLETTE, <i>Mais. Cl.</i> , p.260); B. Part. prés. 1579 [éd.] «humiliant» (R. GARNIER, <i>La Troade</i> , acte I, f ^o 6 v ^o). Dér. de <i>outrage</i> *; dés. <i>-er</i> .
110	OUTRAGEUSEMENT, adv. 1. a) Ca 1245 «avec outrecuidance» (PHILIPPE MOUSKET, <i>Chron.</i> , 28271 ds T.-L.); b) 1538 [éd.] «d'une manière outrageante» (EST., s.v. <i>contumeliose</i>); 2. 1283 «excessivement» (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes Beauvaisis</i> , éd. A. Salmon, t.2, p.168, § 1295). Dér. de <i>outrageux</i> *, <i>-euse</i> ; suff. <i>-ment</i> ^{2*} .
	OUTRAGEUX, -EUSE, adj. 1. a) Ca 1165 <i>outrajos</i> «porté aux excès (d'une personne)» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 5433 ds T.-L.); ca 1165-70 <i>outrageuse</i> fém. (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i> , éd. M. Roques, 4589); b) ca 1315 <i>outrajeus</i> «insolent» (<i>Voeux de l'épervier</i> , éd. G. Wolfram et F. Bonnardot, 219); 2. 1220-25 «qui a un caractère outrageant (d'une chose, d'un acte)» (GUI DE CAMBRAI, <i>Barlaam et Josaphat</i> , éd. C. Appel, 8884: Ne seroit pas dont loiautés Mais outrageuse volentés). Dér. de <i>outrage</i> *; suff. <i>-eux</i> *.
	OUTRANCE, subst. fém. 1. Loc. adv. a) 1220 <i>mener a outrance</i> «mettre hors combat, vaincre» (<i>Mort Artu</i> , éd. J. Frappier, § 152, 5); ca 1280 <i>metre a outrance</i> (GIRART D'AMIENS, <i>Escanor</i> , 15530 ds T.-L.); fin du XIV ^e s. <i>combatre a outrance</i> (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>OEuvres</i> , III, 101, 48 ds T.-L.); b) 1458 <i>a outrance</i> «fortement» (ARNOUL GREBAN, <i>Mystère de la Passion</i> , éd. O. Jodogne, 951: le sang de ton frère a oultrance Crye a moy pour avoir vengeance); 2. 1543 [éd.] <i>oultrance</i> «chose outrée, excès» (MAROT, <i>Epître du Coq à l'âne</i> , p.31). Dér. de <i>outrer</i> *; suff. <i>-ance</i> *.
	OUTRANCIER, -IÈRE, adj. 1874 «qui pousse les choses à l'excès» (<i>Le Courrier de la France</i> , 5 déc. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>). Dér. de <i>outrance</i> *; suff. <i>-ier</i> *.
	OUTRE¹, subst. fém. A. Subst. masc. 1389 <i>oustre, oultre</i> (PHILIPPE DE MEZIÈRES, <i>Songe du Vieil pelerin</i> , éd. G. W. Coopland, t.2, p.319: droisseur royal n'avoit autre vaisselle d'or ne d'argent, flacons ou ydres, forsque tant seulement un oustre de cuir, non pas bouilly mais conre; oulque oultre estoit le vin du roy...); 1566 <i>oultre</i> (H. ESTIENNE, <i>Apologie pour Hérodote</i> , éd. P. Ristelhuber, t.1, p.241). B. fém. 1611 (COTGR.). Empr. au lat. <i>uter, utris</i> masc. « <i>id.</i> ». Le fém. ne semble assuré qu'à partir du début du XVII ^e s. (<i>cf. supra</i>); HULSIUS 1596 donne, sans indication de genre: <i>Oultres</i> , Geizfell.
115	OUTRE², adv. et prép. I. Adv. A. 1. ca 1100 <i>ultré</i> «plus loin, au-delà» (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 1318); 2. <i>passer outre a)</i> 1165-70 «poursuivre sa route» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i> , éd. M. Roques, 176); b) 1370

	<p>fig. «continuer» (ORESME, <i>Ethiques</i>, livre III, chap.5, éd. A. D. Menut, p.184); c) ɶ 1549 dr. <i>passer outre à</i> «continuer d'exécuter malgré une opposition» (EST.); ɶ 1859 p.ell. <i>passer outre</i> «ne pas tenir compte [d'un refus, d'une objection]» (SAINTE-BEUVE, <i>loc. cit.</i>). B. 1. Ca 1100 «de part en part» (<i>Roland</i>, 1286: tout le fer li mist ultre); 2. loc. adv. a) 1176 <i>d'outre en outre</i> (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Cligès</i>, éd. A. Micha, 5925); b) ca 1175 <i>en outre</i> (BENOÎT, <i>Ducs de Normandie</i>, éd. C. FAHLIN, 4971); c) 1174 <i>ultre mesure</i> (GUERNES DE PONT-STE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, éd. E. WALBERG, 2953). II. Prép. 1. ca 1100 «au-delà de» (<i>Roland</i>, 2236); 2. 1160-74 «en plus de» (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 2959: dez contes de sa terre diz et huit y perdi Oultre les autres mors donc le nombre n'oi); 3. loc. conj. a) ca 1355 [ms. du XIV^e s.] <i>outre ce que</i> «en plus du fait que» (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i>, ms. BN fr. 20312ter, fol. 62 v^o ds LITTRÉ); b) ca 1590 <i>outre que</i> (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 20, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p.82). Du lat. <i>ultra</i>, adv. et prép. «de l'autre côté, au-delà de; plus loin, plus que» (d'où ca 1050 (<i>passer</i>) <i>ultra</i> «(passer) au travers de» (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 515); v. <i>ultra</i>-).</p>
	<p>OUTRECUIDANCE, subst. fém. 1. Ca 1223 «confiance excessive en soi» (GAUTIER DE COINCI, <i>Mir.</i>, XXVIII, 28, éd. V. F. Koenig, t.2, p.262); 2. 1760 «action qui témoigne de l'outrecuidance» (VOLTAIRE, <i>Lett. d'Argental</i>, 27 oct. ds LITTRÉ). Dér. de <i>outrecuider</i>*; suff. <i>-ance</i>*.</p>
	<p>OUTRECUIDANT, -ANTE, adj. 1. Ca 1165 «téméraire, présomptueux» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 24045 ds T.-L.); 2. 1760 «qui trahit de l'outrecuidance (d'une chose)» (D'ALEMBERT, <i>Lettre à Voltaire</i>, 3 août ds LITTRÉ). Part. prés. de <i>outrecuider</i>*.</p>
	<p>OUTRECUIDER, verbe trans. A. Ca 1165 part. passé «téméraire, présomptueux» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 18391 ds T.-L.: mil des plus outrecuidez). B. 1. Ca 1200 intrans. «être présomptueux» (<i>Bueve de Hantone</i>, I, 8251, <i>ibid.</i>); 2. ca 1200 réfl. «avoir l'outrecuidance de» (<i>Aspremont</i>, éd. L.Brandin, 6236). Comp. de <i>outre</i>-* et de <i>cuidier</i>*.</p>
	<p>OUTREMER, subst. masc. A. Subst. 1. a) 1668 «couleur d'un bleu intense» (PILES, <i>Art de la peinture</i>, trad. Dufresney, p.129 ds <i>IGLF</i>); b) 1751 <i>bleu d'outremer</i> (<i>Encyclop.</i>, s.v. <i>bleu</i>); 2. 1676 minér. (FÉLIBIEN, p.400: L'outre-mer ou Lapis-lazuli est une pierre dure et difficile à bien préparer); 3. 1750 «matière colorante extraite de cette pierre» (HELLOT, <i>L'Art de la Teinture des laines</i>, pp.173-174). B. Adj. inv. 1850 (FLAUB., <i>Corresp.</i>, p.233: un ciel outre-mer comme du lapis-lazuli). Empl. subst. de <i>outre-mer</i>*, cette matière colorante ayant d'abord été importée des pays de l'Orient méditerranéen.</p>
120	<p>OUTREPASSER, verbe 1. a) Trans. 1155 «dépasser (une ville, un cours d'eau)» (WACE, <i>Brut</i>, 9042 ds T.-L.: Tant manda gent e tant erra Que Everwic ultrepassa); b) ɶ ca 1225 intrans. «passer (au sens temporel)» (<i>Bueve de Hauntone</i>, 488, <i>ibid.</i>: ains que li mois fust tous outrepasés); ɶ 1377 trans. «dépasser une limite» (GACE DE LA BUIGNE, <i>Roman des Deduis</i>, éd. Å. Blomqvist, 8246); 2. a) 1532 absol. «transgresser une règle» (RABELAIS, <i>Pantagruel</i>, éd. V. L. Saulnier, p.23, 67); b) ɶ 1553 trans. «transgresser, enfreindre (une loi)» (<i>Bible</i>, impr. Gérard, 3 Esdr. 1, 48 d'apr. <i>FEW</i> t.7, p.721b); ɶ 1636 <i>outrepasser les bornes de son pouvoir</i> (MONET). Comp. de <i>outre</i>-* et de <i>passer</i>*.</p>
	<p>OUTRER, verbe trans. A. Verbe trans. 1. 1160-74 «dépasser (quelqu'un) en marchant» (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden,</p>

	<p>III, 15481 Ulte s'en quiderent passer E les autres conreiz ultrer Mais Normant a estal s'esturent); 2. av. 1616 «pousser (quelque chose) au delà des bornes» (A. D'AUBIGNÉ, <i>Vie</i>, XLVIII ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. 1660 <i>oultrier</i> «offenser» (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>). B. Part. passé et adj. 1. 1^{re} moitié du XIII^e s. «vaincu» (<i>L'Estoire del Saint Graal</i> ds <i>The Vulgate Version of the Arthurian Romances</i>, éd. O. Sommer, t.1, p.278: il ma hui conquis et oultre en bataille cors a cors); 2. ca 1245 «excessif» (PHILIPPE MOUSKET, <i>Chron.</i>, 4355 ds T.-L.); 3. 1542 <i>outré de</i> «pénétré de, rempli de» (AMADIS DE GAULE, <i>Tiers Livre</i>, 9 ds HUG.: En ceste pensée, oultrée de trop ardente amour, se trouva si lasse qu'elle s'endormit); 4. a) 1580 «indigné» (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 11, éd. P.Villey et V.-L. Saulnier, p.422: outré jusques au vif d'une offence); b) 1671 «qui passe les bornes dans sa conduite, ses sentiments (d'une personne)» (LA FONTAINE, <i>Clymène</i>, 189 ds <i>OEuvres</i>, éd. Ad. Régnier, t.7, p.156). Dér. de <i>oultre</i>^{2*}; dés. -er.</p>
	<p>OUTRE-TOMBE (D'), loc. a dj. et adv. 1832 «qui est censé avoir été fait, dit après la mort de l'auteur» (CHATEAUBRIAND, <i>Lettre</i> du 3 mars d'apr. l'éd. M. Levailant des <i>Mém. d'Outre-Tombe</i>, t.1, XXVIII-XXIX: je l'ignore [mon âge] au point que je l'ai laissé en blanc dans les <i>Mémoires d'Outre-Tombe</i>, destinés à ne paraître qu'après ma mort, jusqu'à ce que j'aie fait venir les pièces officielles). Comp. de <i>oultre</i>-* et <i>tombe</i>*.</p>

Lettre P

1	<p>PACA, subst. masc. 1622 (P. BERTIUS, <i>Description d'Amérique</i>, p.252 ds ARV., p.377). Empr. au tupi <i>pak, paca</i> «<i>id.</i>» (v. FRIED., p.464a). On relève également, en 1578, <i>pag, pague</i>, cités comme mots indigènes (LÉRY, <i>Hist. d'un voyage fait en la terre du Brésil</i>, p.156 ds KÖNIG, p.154) et <i>paca</i>, forme latinisée du mot tupi, att. une 1^{re} fois en 1603, dans un texte fr. trad. du lat. (LA BORIE, <i>Hist. des Indes</i>, p.94: <i>mesme espece à peu pres sont celles qu'ils [les habitants du Brésil] nomment Pacas le museau long et rond approchant de la face d'un chat; cf. aussi le commentaire ds ARV., pp.376-378).</i></p>
	<p>PACANE, subst. fém. 1. Masc. 1721 (CHARLEVOIX, <i>Lettre du 20 oct. ds Hist. et description gén. de la Nouvelle France</i>, éd. 1744, t.6, p.142); 2. fém. 1824 (RAYMOND). Empr. à un dial. algonquin (v. FRIED., s.v. <i>pecan</i> pour les formes).</p>
	<p>Pacancier, subst. masc. 1^{re} attest. 1721 (CHARLEVOIX, <i>loc. cit.</i>); de <i>pacane</i>, suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>PACFI, subst. masc. 1404 <i>papefil</i> (Doc. ds RONCIERE, <i>Hist. de la mar. fr.</i>, t.2, p.484, note 3); 1636 [éd.] <i>pafi</i> (CLEIRAC, <i>Explication des termes de mar. employez dans les edictz, ordonnances et reglemens de l'Amirauté</i>, p.26); 1643 [éd.] <i>pacfi</i> (FOURNIER <i>Hydrographie</i>, p.11). Issu, par dissimilation puis contraction, de l'ital. <i>pappafico</i> «<i>id.</i>», att. une 1^{re} fois sous la forme <i>papafigo</i>, à Venise, en 1365 (v. VIDOS, p.515), déjà <i>papafigus</i>, à Gênes, en m. lat. en 1334 (<i>ibid.</i>). L'empl., comme terme de mar., de l'ital. <i>pappafico</i> (comp. de <i>pappare</i> «manger» et <i>ficus</i> «figue») signifiant littéralement «becfigue» (sens att. à Venise), est à rapprocher d'autres noms de voiles que l'on désigne par des noms d'oiseaux (ou d'une partie de leur corps); cf. p.ex. <i>aile* de pigeon, perroquet*, perruche*</i>.</p>
5	<p>PACFUNG, subst. masc. 1812 <i>pakfong</i> (MOZIN-BIBER); 1923 <i>pacfung</i> (<i>Lar. univ.</i>). Altération du cantonais <i>paktong</i> «<i>id.</i>», var. du chinois <i>peh t'ung</i> «<i>id.</i>» (de <i>peh</i> «blanc» et <i>t'ung</i> «cuivre»). En angl. on note <i>paaktong</i> «<i>id.</i>» en 1775 et <i>packfond</i> en 1839 (v. NED).</p>
	<p>PACIFIANT, -ANTE, part. prés. et adj. 1834 adj. (SAINTE-BEUVE, <i>loc. cit.</i>). Empl. adj. du part. prés. de <i>pacifier*</i>.</p>
	<p>PACIFICATEUR, -TRICE, subst. et adj. A. Subst. 1. a) début XVI^e s. «personne qui rétablit la paix» (J. FOSSETIER, <i>Chroniques Margueritiques</i>, ms. Bruxelles 10510, f^o 193 r^o ds GDF.); b) 1654 «personne qui procure la sérénité» (MOLIÈRE, <i>La Jalousie du Barbouillé</i>, scène 6); 2. 1860 [éd.] «ce qui procure la sérénité (en parlant d'une chose abstraite)» (MICHELET, <i>Femme</i>, p.133); B. Adj. 1. 1768 [éd.] «qui vise à apaiser les cœurs, les esprits» (VOLTAIRE, <i>Sermon prêché à Bâle le 1^{er} jour de l'an 1768</i>, par Josias Rossette, p.39); 2. 1788 «qui tend et contribue à établir la paix» (FÉR. <i>Crit.</i>, avec citat. d'aut.: assemblée pacificatrice). Empr. au lat. <i>pacificator</i> «celui qui pacifie», dér. de <i>pacificatum</i>, supin de <i>pacificare</i>, v. <i>pacifier</i>.</p>

	<p>PACIFICATION, subst. fém.</p> <p>1. 1316-28 «action de faire cesser les différends entre particuliers» (<i>Ovide moralisé</i>, II, 3713, éd. G. de Boer, t.1, p.250); 2. 1458 «action de faire la paix, rétablissement de la paix publique» (ARNOUL GREBAN, <i>Myst. de la Passion</i>, éd. O. Jodogne, 1568). Empr. au lat. <i>pacificatio</i> «retour à la paix, accommodement, réconciliation», dér. de <i>pacificatum</i>, v. <i>pacificateur</i>.</p>
	<p>PACIFIER, verbe trans.</p> <p>1. a) 1250 intrans. <i>pacefier</i> «faire la paix, conclure un accord» (<i>Doc. ds GDF.</i>); XIII^e s. [ms.] <i>pacifier</i> «id.» (<i>Chronique de St Denis</i>, ms. Ste-Gen. 782, f^o 22a, <i>ibid.</i>); b) ca 1265 trans. indir. «réconcilier», (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, II, 64, éd. Fr.-J. Carmody, p.241); c) 1487 trans. dir. <i>pacifier un pays</i>, etc. (<i>Voc. lat.-fr.</i>, impr. Genève, Loys Garbin d'apr. FEW t.7, p.460a); 2. a) 1465 «faire cesser un trouble, un mouvement de révolte» (<i>Lettres de Louis XI</i>, éd. J. Vaesen et É. Charavay, t.3, p.6: les questions et différences... sont... pacifiées et apaisées); b) 1665 fig. (MOLIÈRE, <i>L'Amour médecin</i>, III, 7: pacifier ... les troubles de l'esprit). Empr. au lat. <i>pacificare</i> «traiter de la paix, apaiser», de <i>pax</i>, <i>pacis</i>, v. <i>paix</i> et <i>facere</i>, v. <i>faire</i>.</p>
10	<p>PACIFIQUE, adj.</p> <p>1. Dr. a) 1462 <i>possession pacifique</i> (<i>Approbaton et confirmation des Ordonnances et coutumes de la ville de Mimizan</i> [Landes] ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t.15, p.631); b) 1463 (<i>Lettres de Louis XI</i>, éd. J. Vaesen et É. Charavay, t.2, p.100: lors serions seigneur pacific de toute la conté de Roussillon); 1539 <i>posseur pacific</i> (<i>Nouv. Cout. général</i> (Bretagne), éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t.4, p.297); 2. a) 1496 <i>paciffique</i> «qui aspire à la paix, tranquille (d'une personne)» (ANDRIEU DE LA VIGNE, <i>Mystère de St Martin</i>, éd. A. Duplat, 148); b) 1546 subst. «celui qui, aimant la paix, s'abstient de toute violence» (<i>Bible</i>, impr. Genève, J. Girard, <i>Matth.</i> 5, 9 d'apr. FEW t.7, p.460b); c) fin du XV^e s. [ms.] <i>estat pacifique</i> (<i>Mystère de la Passion de Troyes</i>, ms. Bibl. Troyes, 2282, t.1, f^o 130 r^o d'apr. J.-Cl. BIBOLET, <i>Thèse dactylographiée</i>, Paris, 1983, t.3, p.202); d) 1616 [éd.] «qui n'est pas troublé, où règne le calme» (A. D'AUBIGNÉ, <i>Hist. univ.</i>, livre IV, chap. 21, Maillé, t.1, 1^{re} partie, p.255: toutes choses estoient <i>pacifiques</i> en toutes les terres du Roi Philippes); 3. 1523 [éd.] «qui procure la paix, la tranquillité (des choses)» (LEFÈVRE D'ETAPLES, <i>Nouv. Test.</i>, t.2, f^o 134 r^o); 4. [1525?] <i>mer pacifique</i> (FABRE, <i>Le Voyage et navigation fait par les Espaignolz es Isles et Mollucques</i>, Paris, f^o 14 r^o: En ces trois moys et vingt iours alerent quatre mille lieues en ung gouffre par la mer pacifique. Et est bien pacifique car en tout ce temps sans veoir terre aulcune ne eurent orage ne tempeste); 1765 <i>Ocean Pacifique</i> (<i>Encyclop.</i>). Soit empr. au lat. <i>pacificus</i> «qui établit la paix» (v. <i>pacifier</i>), soit empr. au prov. <i>pacific</i>, att., dans un sens jur., au XIV^e s. (<i>pacific senhor</i>, <i>Chron. des Albigeois</i> ds <i>Hist. gén. du Languedoc</i>, éd. 1737, t.3, 2^e partie, col. 20); aussi en 1375 ds PANSIER t.3. Voir FEW t.7, pp.460b-461a et <i>Du mot au texte: actes du 3^e Colloque Internat. sur le Moyen Français</i>, publ. par P.Wunderli, 1982, p.105.</p>
	<p>Pacifiquement, adv.</p> <p>1^{re} attest. début du XIV^e s. «d'une manière pacifique» (AIMÉ DU MONT-CASSIN, <i>Hist. des Normands</i>, éd. V. de Bartholomaeis, p.299, ligne 4); de <i>pacifique</i>, suff. <i>-ment</i>^{2*}.</p>
	<p>PACIFISME, subst. masc.</p> <p>1845 (RICHARD: système de pacification, de paix; tout ce qui tend à établir, à maintenir la paix); de NOUV. [1901, E. ARNAUD ds <i>NED Suppl.</i>²]; 1906 (BERNANOS, <i>Lettres inéd.</i>, p.1736). Dér. sav. de <i>pacifique</i>[*]; suff. <i>-isme</i>[*].</p>
	<p>PACIFISTE, subst. et adj.</p> <p>A. Subst. 1. 1906 «partisan de la paix» (THARAUD, <i>Dingley</i>, p.77); 2. 1919 péj. (HERMANT, <i>L'aube</i></p>

	<i>ardente</i> , p.192). B. Adj. 1907 <i>congrès, doctrine pacifiste</i> (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>). Dér. sav. de <i>pacifique*</i> ; suff. <i>-iste*</i> .
	PADINE, subst. fém. 1823 (BOISTE <i>Hist. nat.</i>). Empr. au lat. sc. <i>padina</i> (1763, ADANSON, <i>Familles des plantes</i> , 2 ^e part., p.13), d'orig. inconnue.
15	PAGE¹, subst. masc. 1. a) <i>Ca</i> 1225 «jeune valet» (GAUTIER DE COINCI, <i>Miracles Nostre-Dame</i> , éd. V. F. Koenig, II Chast 10, 12); b) 2 ^e moitié XIV ^e s. «jeune garçon, généralement de famille noble, attaché au service d'un prince, d'un seigneur» (JEAN D'OUTREMEUSE, <i>Geste de Liège</i> , 26297 ds A. SCHELER, <i>Gloss. philol.</i>); 1456 <i>estre hors de paige</i> «être en âge de cesser d'être page» (A. DE LA SALE, <i>Jehan de Saintré</i> , éd. J. Misrahi et Ch. A. Knudson, p.65); 1532 au fig. <i>être hors de page</i> «être affranchi de toute dépendance» (RABELAIS, <i>Pantagruel</i> , Prol., éd. V. L. Saulnier, p.7); 2. 1847 mode <i>page-agrafe</i> (<i>J. femmes, loc. cit.</i>); 1868 <i>page</i> (LITTRÉ); 3. 1874 vén. «jeune cerf dont un vieux s'accoste pour donner le change» (<i>Lar. 19^e</i>). Orig. incertaine. Un empr. à l'ital. <i>paggio</i> (dep. 2 ^e moitié du XIV ^e s., FILIPPO VILLANI ds TOMM.-BELL.), qui serait issu du gr. παῖδιον par l'intermédiaire d'une forme romanisée <i>páidiu</i> (DIEZ ³ p.232; BL.-W. ⁴⁻⁵ ; FEW t.7, p.475a) fait difficulté en raison de l'antériorité du mot fr. (<i>cf.</i> aussi angl. <i>page</i> , dep. 1300 d'apr. NED, empr. au fr.). F. HOLTHAUSEN (ds <i>Anglia, Beiblatt</i> t.14, p.336), suivi par DEI, propose comme étymon le lat. <i>pathicus</i> «sodomite passif» (ds OLD), lui-même empr. au gr. (V. LIDDELL-SCOTT), mais cette hyp. fait difficulté du point de vue hist. (V. REW ³ n°6150 et COR.-PASC., s.v. <i>paje</i>). L. SPITZER (ds <i>Z. rom. Philol.</i> t.42, pp.340-342) propose un lat. <i>*pagicus</i> «paysan» (dér. de <i>pagus</i>) mais cette hyp. ne convient ni du point de vue sém. (V. FEW, <i>loc. cit.</i>) ni du point de vue phonét. (V. COR.-PASC., <i>loc. cit.</i>); un lat. vulg. <i>*pageus</i> , lui aussi dér. de <i>pagus</i> (C. A. RICE ds <i>Language</i> t.9, pp.309-310) est tout aussi invraisemblable.
	PAGE², subst. fém. 1. 1160-74 «chacun des deux côtés d'une feuille de papier ou d'une matière analogue, susceptible de recevoir un texte» (WACE, <i>Rou</i> , éd. A. J. Holden, Chron. ascendante, 17, t.1, p.3); p.méton. <i>ca</i> 1220 «ce qui est écrit, récit» (GUI DE CAMBRAI, <i>Barlaam et Josaphat</i> , 1547 ds T.-L.); 2. 1530 «ce qui est écrit sur une page» (LEFÈVRE D'ETAPLES, <i>Bible</i> , Jer. chap. 36, f° 329 v°); 3. loc. a) impr. 1765 <i>mettre en pages</i> (<i>Encyclop.</i> t.8, p.611b); 1835 <i>mise en pages</i> (Ac.); 1799 <i>fausse page</i> (BERTRAND-QUINQUET, <i>Imprim.</i> , p.67); b) au fig. 1899 <i>tourner la page</i> ici pronom. passif (CLEMENCEAU, <i>loc. cit.</i>); 1914 <i>être à la page</i> «être bien au fait (de quelque chose)» (soldats d'apr. ESN.); 1921 <i>id.</i> «être au courant des dernières tendances (de la mode, etc.)» (BOURGET, <i>Drame</i> , p.81); 4. 1801 «période de la vie d'un individu, d'un groupe, d'un peuple» ici <i>page de l'histoire</i> (CRÈVECOEUR, <i>Voyage</i> , t.2, p.141); 5. 1832 se dit de toute oeuvre ou fragment d'oeuvre artistique (HUGO, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>pagina</i> «feuille, page»; <i>cf.</i> a. wallon, a. pic. <i>pagene, pagine</i> (ds GDF.) et <i>pagine</i> chez RABELAIS (<i>Gargantua</i> , éd. R. Calder, M. A. Screech, V. L. Saulnier, chap.21, p.144).
	PAGINATION, subst. fém. 1801 (MERCIER <i>Néol. Suppl.</i>). Dér. sav. de <i>page²*</i> ; suff. <i>-(a)tion*</i> . Bbg. Dossiers de mots: automatique et informat. <i>Néol. Marche</i> . 1979, n°12, p.116. —FLETY (J.). La Reliure main. <i>Banque Mots</i> . 1979, n°19, p. 95.
	PAGINER, verbe trans. 1811 (<i>B. des Sciences</i> , par la Société philomatique de Paris, tome 3, Renfermant [...] 4 ^o . Un supplément et un errata à la table des deux premiers tomes, paginés 225); 1829 <i>paginer</i> (BOISTE).

	Dér. sav. de <i>page</i> ^{2*} ; dés. <i>-er</i> .
	<p>PAGODE, subst. fém.</p> <p>1. 1545 <i>paxode</i> masc. ou fém.? «temple des pays d'Extrême-Orient» (ST FRANÇOIS XAVIER, <i>Copie d'une lettre missive envoyée des Indes</i>, c. III v^o ds ARV., p.381); 1553 <i>pagode</i> masc. «<i>id.</i>» (N.DEGROUCHY, <i>Le premier Livre de l'Hist. de l'Inde</i>, fol. 31a [trad. de l'ouvrage port. de Castanheda] ds KÖNIG, p.156); 1609 fém. «<i>id.</i>» (<i>Histoire du royaume de la Chine</i>, p.382 ds DELB. <i>Notes mss</i>); 2. a) 1553 [éd.] masc. ou fém.? «idole» (N. DE GROUCHY, <i>op. cit.</i>, f^o 33 b: et disent [les Naires] que c'est un de leurs dieux ou pagodes); 1677 fém. «<i>id.</i>» (FR. DE L'ESTRA, <i>Rel. ou Journ. d'un Voy. fait aux Indes Orientales</i>, p.117 ds KÖNIG, p.157); b) 1673 <i>pacode</i> fém. «figure chinoise» (Doc. ds J. GUIFFREY, <i>Inventaire gén. du mobilier de la Couronne sous Louis XIV</i>, t.2, p.115); 1690 <i>pagode</i> «<i>id.</i>» (FUR.); 3. 1610 [éd.] masc. numism. (<i>Hist. de la nav.</i> [trad. de l'ouvrage néerl. de Linscot], p.96); 1666 fém. (THÉVENOT, <i>Voyages</i>, III, p.269 ds DALG.); 4. a) 1800 fém. «manche large, tombante, évasée à la chinoise» (BOISTE); b) 1849 <i>manche pagode</i> (<i>Journ. des demoiselles</i>, juin, p.184 b (Bruxelles) ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16). Empr. au port. <i>pagode</i>, att. au sens de «idole» en 1525 (voir MACH.³) d'où p.ext. «temple consacré au culte des idoles» (1516, <i>ibid.</i>); du dravidien <i>pagôdi</i> ou <i>pagavadi</i> (proprement, nom de Cali, épouse de Çiva) lui-même issu du skr., <i>bhagavati</i> «déesse», fém. de <i>bhagavat</i> «saint, divin». Voir FEW t. 20, pp.92b-93a, DALG. et MACH.³.</p>
20	<p>PAGODITE, subst. fém.</p> <p>1818 (<i>Nouv. dict. d'hist. nat.</i> t. 24, p. 357). Empr. à l'ital. <i>pagodite</i> «<i>id.</i>» (1798, NAPIONE d'apr. <i>DEI</i>), dér. de <i>pagòda</i>, fr. <i>pagode</i>[*].</p>
	<p>Pagodon, subst. masc. (dans l'article PAGODE, subst. fém.)</p> <p>1^{re} attest. 1925 (ARNOUX, <i>Suite var.</i>, p.81); de <i>pagode</i>, suff. <i>-on</i>^{1*}.</p>
	<p>PAGRE, subst. masc.</p> <p>1505 (DESDIER CHRISTOL, <i>Platine en françoys</i>, 94 r^o b d'apr. R. ARVEILLER ds <i>Mél. J. Séguj</i>, t.1, pp.60-61). Empr., prob. par l'intermédiaire du prov. <i>pagre</i> «<i>id.</i>» (1554, G. RONDELET, <i>Libri de piscibus marinis</i>, p.142: in toto litore Galliae nostrae Narbonensis, <i>pagre</i> dicitur), au lat. <i>pager</i> ou <i>pagrus</i>, var. de <i>phager</i>, <i>phagrus</i> «<i>id.</i>», lui-même empr. au gr. φάγρος «<i>id.</i>».</p>
	<p>PAISIBLE, adj.</p> <p>1. a) Déb. du XII^es. <i>mer paisible</i> (<i>St Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 789); b) 1155 «où règne la paix, le calme» (WACE, <i>Brut</i>, 666 ds T.-L.: region... Bone et paisible a converser); c) 1176 «calme, sans agitation passionnée, doux (d'un caractère, d'un sentiment)» (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Cligès</i>, éd. A. Micha, 3080: amors est dulce et peisible); d) 1269-78 «que rien ne perturbe» (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 18474: [songe]... pesible); 2. a) 1155 «qui aime la paix (d'une personne)» (WACE, <i>Brut</i>, 2601 ds T.-L.: Paisibles fud [Belin] e pais ama); b) ca 1200 «qui exprime la paix, le calme» (<i>Dialogues Grégoire</i>, 61, 24 ds T.-L.); 3. dr. 1271 <i>paisiuele possession</i> (Doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 1507 <i>paisible possesseur</i> (<i>Nouv. Coutumier gén.</i>, éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t.1, 165). Dér. de <i>pais</i>, forme anc. de <i>paix</i>[*]; suff. <i>-ible</i> (v. <i>-able</i>), v. FEW t.8, p.95a, note 10).</p>
	<p>PAISIBLEMENT, adv.</p> <p>1^{re} moitié du XII^es. (<i>Psautier Cambridge</i>, 119, 6 ds T.-L.: Je paisiblement parlowe, e il cumbatantes chose). Dér. de <i>paisible</i>[*]; suff. <i>-ment</i>^{2*}.</p>
25	<p>PAIX, subst. fém.</p> <p>A. 1. a) 2^e moitié du X^es. «concorde, tranquillité régnant dans les rapports entre deux ou</p>

	<p>plusieurs personnes» (<i>St Léger</i>, éd. J. Linskill, 109: Et Ewruins fist fincta pais); b) 1160-74 <i>en paiz</i> «en toute tranquillité» (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, III, 9852); c) 1688 <i>jugé de paix</i>, v. <i>jugé</i>; 2. a) ca 1100 «rapports calmes entre concitoyens, absence de troubles, de violence» (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 391); b) ca 1155 <i>tenir en pais</i> (WACE, <i>Brut</i>, éd. I. Arnold, 38); 3. a) ca 1100 «situation d'une nation, d'un État qui n'est pas en guerre» (<i>Roland</i>, 73: Branches d'olives en voz mains porterez, Ço senefiet pais et humilitet); b) z) ca 1200 «trêve» (<i>Chanson de Guillaume</i>, éd. D. McMillan, 543: Pes ne demandent ne triwes nen unt pris); z) 1317 «traité de paix» (Doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); ca 1439 <i>traichiet de paix</i> (ANTOINE DE LA TAVERNE, <i>Journal de la Paix d'Arras</i>, éd. A. Bossuat, p.66). B. 1. a) Ca 1050 «état de tranquillité que donne l'accomplissement des préceptes religieux» (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 623: En icest siecle nus acat [Alexis] pais e goie); b) 1160-74 «état de celui dont le repos n'est pas troublé» (WACE, <i>Rou</i>, III, 546); 2. a) début du XII^es. <i>estre en pais</i> «rester tranquille» (<i>St Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 872); b) 1165-70 <i>lessier (aucun) an pes</i> (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 1278); 3. 1779 [éd.] «état, caractère d'un lieu où il n'y a ni agitation ni bruit» (ROUCHER, <i>Les mois</i>, t.2, p.25). C. 1. a) Ca 1200 relig. <i>doner la pais</i> (GRAINDOR DE DOUAL, <i>Conquête de Jérusalem</i>, 7192 ds T.-L.); b) 1690 <i>baiser de paix</i> (FUR.); 2. 1306 «patène que l'on baise à la fin de la messe» (JOINVILLE, <i>St Louis</i>, éd. N. L. Corbett, § 589: Je alai prenre la pez au clerc et la portai au roy). Du lat. <i>pax, pacis</i> «paix (après une guerre, tranquillité, repos [au propre et au fig.])». La graphie étymol. <i>paix</i> a évincé l'anc. forme <i>pais</i> ou <i>pes</i>. Le sens C 1 remonte au lat. chrét. <i>pacem dare</i> «donner le baiser de paix» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> et <i>FEW</i> t.8, p.95a, note²).</p>
	<p>PAL, subst. masc. 1. a) [Fin du XI^es. «pieu, poteau» (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t.1, 765)]; fin du XII^es. «<i>id.</i>» (BÉROUL, <i>Tristan</i>, éd. E. Muret⁴, 3144); b) av. 1549 «instrument de supplice» (MARGUERITE DE NAVARRE, <i>Heptaméron, Nouvelle X</i>, éd. M. François, p.770); 2. hérald. [1297, ms. du XV^es. (<i>Rôle d'armes de l'ost de Flandre</i> ds <i>Archivum Heraldicum</i>, t.73, 1959, p.4)]; 1660 (OUDIN, <i>Esp.-Fr.</i>); 3. a) 1803 agric. (BOISTE); b) 1877 <i>pal distributeur</i> (<i>C. r. de l'Ac. des sc.</i>, t.84, p.697); 1890 <i>pal injecteur</i> (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Empr. au lat. <i>palus</i> «poteau, pieu», v. aussi <i>pieu</i>. La forme <i>pal</i> «pieu» se trouve plus anciennement dans des textes norm. et anglo-norm. (ca 1175, BENOÎT, <i>Ducs Normandie</i>, éd. C. Fahlin, 34816; v. aussi T.-L., s.v. <i>pel</i>).</p>
	<p>PALABRE, subst. 1. 1604 [éd.] «parole grandiloquente» (FEU-ARDENT, <i>Entremangeries ministrales</i>, p.278); 2. a) 1728 [éd.] «discours d'un nègre» (LABAT, <i>Nouvelle relation de l'Afrique occidentale</i>, Paris, t.2, p.240); b) z) 1752 fém. plur. «petits présents faits aux rois noirs par les commerçants européens» (<i>Trév.</i>); z) 1842 «conférence dans laquelle on offre ces présents» (<i>Ac. Compl.</i>); c) 1842 fém. ou masc. «discours long et inutile» (<i>ibid.</i>). 1 empr. directement à l'esp. <i>palabra</i> «parole», de l'a. esp. <i>parabla</i> «<i>id.</i>» (v. COR.-PASC.), du lat. <i>parabola</i>, v. <i>parabole</i>¹ et <i>parole</i>; 2 empr. à l'esp. <i>palabra</i> par l'intermédiaire des Africains commerçant avec les Français après avoir commercé avec les Espagnols. Voir <i>FEW</i> t.7, p.605b.</p>
	<p>PALABRER, verbe A. Intrans. 1. 1842 «tenir des palabres à la manière des Africains» (É. DE LA BÉDOLLIERRE, in <i>Les Français peints par eux-mêmes</i>, Province, III, p.412 ds QUEM. <i>DDL</i> t.20); 2. 1903 «tenir des discours longs et ennuyeux» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). B. Trans. indir. 1920 «parler longuement de quelque chose» (PROUST, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>palabre</i>*; dés. -er.</p>
	<p>Palabreur, -euse, subst. 1^{res} attest. 1611 «bavard, grand parleur» (COTGR.), de NOUV. 1914 (MAURRAS, <i>Inertie et mouvements</i>, p.196); de <i>palabrer</i>, suff. -eur^{2*}.</p>

	<p>PALATAL, -ALE, -AUX, ADJ. ET SUBST. FÉM. A. Adj. 1. av. 1723 phonét. (DANGEAU ds <i>Trév.</i> 1752); 2. a) 1825 «qui a rapport au palais en tant que siège du goût» (BRILLAT-SAV., <i>Physiol. goût</i>, p.136); b) 1924 «relatif au palais» (ARGER, <i>Init. art chant</i>, p.31: amygdale palatale). B. Subst. 1834 phonét. (BOISTE). Dér. sav. du lat. <i>palatum</i> «palais», v. <i>palais</i>²; suff. <i>-al</i>*. L'angl. <i>palatal</i> est att., aux sens A 2 b et B, en 1828-32 (v.<i>NED</i>).</p>
31	<p>PALATALISATION, subst. fém. 1890 (MEYER-LÜBKE, <i>Gramm. des lang. rom.</i>, trad. de l'all. [v. <i>infra</i>] par E. Rabiet, t.1, p.364, § 419: la palatalisation de <i>c, g</i> devant <i>e, i</i>). Dér. de <i>palataliser</i>*; suff. <i>-(a)tion</i>*. En all. on note <i>Palatalisierung</i> «<i>id.</i>» (MEYER-LÜBKE, <i>Grammatik der romanischen Sprachen</i>, 1890, t.1, p.342, § 419). L'angl. <i>palatalisation</i> «<i>id.</i>» est att. à partir de 1863 (v. <i>NED</i>, s.v. <i>palatalize</i>).</p>
	<p>PALATALISER, verbe 1890 (MEYER-LÜBKE, <i>Gramm. des lang. rom.</i>, trad. de l'all. [v. <i>infra</i>] par E. Rabiet, t.1, p.364, § 418: Il se palatalise en <i>l'</i> (écrit <i>ll</i>) en catalan...). Dér. sav. de <i>palatal</i>*; suff. <i>-iser</i>*. En all. on note <i>palatalisieren</i> «<i>id.</i>» (MEYER-LÜBKE, <i>Grammatik der romanischen Sprachen</i>, 1890, t.1, p.341, § 418). L'angl. <i>palatalize</i> «<i>id.</i>» est att. à partir de 1867 (v.<i>NED</i>).</p>
	<p>PALE¹, subst. fém. 1. a) 1360-70 «rame de bateau» (<i>Baudouin de Sebourg</i>, V, 29, éd. L.-N. Boca, t.1, p.124); b) x) 1702 «extrémité plate d'une rame qui agit sur l'eau» (<i>Mémoires de l'Académie des sciences</i>, p.131, <i>sqq.</i> ds BARB. <i>Misc.</i> t.6 p.343); ß) «aube de la roue d'un bateau à vapeur» [1845 (BESCH. d'apr. <i>FEW</i> t.7, p.476b)] 1858 (CHESN.); ʀ) 1929 «partie d'une hélice qui est entraînée par le moyeu et agit sur l'air» (GUILLEMIN, <i>loc. cit.</i>); 2. 2^e moitié du xv^es. «pièce de bois qui retient les eaux d'une écluse» (<i>Livre des usages, et anciennes coutumes de la comté de Guines</i>, p.41). Var. prob. d'orig. dial. (du prov. <i>pala</i> «pelle», att. début du xiii^es. ds LEVY (E.) <i>Prov.</i> ou d'un parler de l'Ouest, v. <i>FEW</i> t.7, p.476a-b), de <i>pele</i>, forme anc. de <i>pelle</i>*, du lat. <i>pala</i> «pelle».</p>
	<p>PALE², subst. fém. 1680 liturg. cath. (RICH.). Du lat. chrét. <i>palla</i> «<i>id.</i>» (cf. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), du lat. class. <i>palla</i> «manteau».</p>
35	<p>Palé, -ée, adj., 1^{re} attest. ca 1280 hérald. (ADENET LE ROI, <i>Cléomades</i>, éd. A. Henry, 719: L'escu d'or <i>palé</i> de vermeil); de <i>pal</i>, suff. <i>-é</i>*.</p>
	<p>Palée, subst. fém. 1^{re} attest. 1296 (<i>Doc. ds Chartes et documents de l'Abbaye de Saint-Magloire</i>, éd. A. Terroine et L. Fossier, t.2, p.115); de <i>pal</i>, suff. <i>-ée</i>, v. <i>-é</i>.</p>
	<p>PALET, subst. masc. 1. a) 1306 «pierre plate et ronde (ou petit disque de métal) avec laquelle on vise un but marqué (dans un jeu)» (GUILLAUME GUIART, <i>Royaux Lignages</i>, I, 5311 ds T.-L.); b) 1534 <i>jouer au palet</i> (RABELAIS, <i>Gargantua</i>, éd. R. Calder et M. A. Screech, 148, p.137, aussi <i>pallet</i>, 154, p.137); 2. 1690 antiq. gréco-romaine (FUR.). Dér. de <i>pale</i>¹*; suff. <i>-et</i>*, en raison de la forme plate de ce petit disque.</p>
	<p>PALETTE¹, subst. fém. 1. a) 1376 techn. «serre» (<i>Modus et Ratio</i>, 124, 25 ds T.-L.); b) x) 1380 «instrument (de métal,</p>

	<p> Pierre précieuse ou bois) de forme plate, sur lequel on peut poser divers objets» (<i>Doc. ds GAY</i>); Þ 1533 «petite raquette en bois pour jouer au volant» (Ch. DE BOVELLES, <i>Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate</i>, p.72 ds <i>Trav. Ling. Litt. Strasbourg</i> t.XIV, n°1, 1976, p.146); ŕ 1685 «aube d'une roue d'un moulin» (<i>Comptes des bâtiments du roi sous le règne de LouisXIV</i>, éd. J.-J. Guiffrey, t.2, p.845); š 1903 <i>palette de marqueur</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); z) 1958 manutention (<i>La Vie du rail</i>, 12 oct. ds GILB. <i>Mots nouv.</i> 1971); 2. a 1375 «rotule» (<i>Doc. ds GDF. Compl.</i>); b 1611 «omoplate» (COTGR.); c 1932 bouch. (<i>Lar. 20^e</i>); 3. a 1621 [éd.] peint. (E. BINET, <i>Essay des Merveilles de nature</i>, p.193: La palette du Peintre est la mere de toutes les couleurs, car du meslange de trois ou quatre maistresses couleurs son pinceau fait naistre comme fleurir toutes sortes de couleurs); b 1733 [éd.] p. méton. «gamme des couleurs utilisées par un peintre» (VOLTAIRE, <i>Temple du goût</i>, 5, p.28: la palette de Rubens); 4. arg. a 1828-29 «main» (VIDOCQ, <i>Mém.</i>, t.3, p.171); b 1834 «dent» (BALZAC, <i>Rech. absolu</i>, p.264: la dent populairement appelée palette). Dér. de <i>pale</i>^{1*}; suff. <i>-ette</i>, v. <i>-et</i>.</p>
	<p>PALETTE², subst. fém. 1. 1461 <i>paelecte</i> «petit vase destiné à recueillir le sang d'une saignée» (VILLON, <i>Testament</i>, éd. J. Rychner et A. Henry, 1444); 2. 1460-66 <i>palette</i> «quantité de sang contenu dans ce récipient» (MARTIAL D'AUVERGNE, <i>Arrêts d'amour</i>, XXII, 348, éd. J. Rychner, p.109). Altération de l'anc. subst. <i>paelete</i> (ca 1223, <i>faire la paelete</i> «se livrer au plaisir», GAUTIER DE COINCI, <i>I Mir</i> 11, 980, éd. V. F. Koenig, t.2, p.43; ca 1240, <i>paelete</i> «petite poêle», S. François, 1727 ds T.-L.); dimin. de <i>paele</i>, forme anc. de <i>poêle</i>*.</p>
40	<p>Paletter, verbe trans. 1^{re} attest. 1769 (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité gén. des pêches mar.</i>, t. 1, 1^{re} section, p.25b); de <i>palette</i>¹, au sens techn. de «partie aplatie de la hampe d'un hameçon» (1769, <i>id.</i>, <i>ibid.</i>), dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>PALÉTUVIER, subst. masc. 1643 <i>paretuvier</i> (JANNEQUIN, <i>Voy. de Lybie, au Royaume de Senega</i>, p.67 ds KÖNIG, p.158); [1689 <i>palesuvies</i> prob. coquille pour <i>paletuviés</i> (GABIT, <i>Relation de la Nigritie</i>, p.24 d'apr. ARV., p.384)] 1722 <i>paletuvier</i> (LABAT, <i>Nouv. Voyage aux isles de l'Amérique</i>, II, 140-141 ds FRIED., p.470). Altération obscure (peut-être sous l'infl. de <i>palud</i>, <i>palus</i> «marais», cet arbre croissant dans des terrains limoneux, boueux, voir KÖNIG, p.159, note 1) de <i>appariturier</i> «<i>id.</i>», mot du Maranhao (1614, CLAUDE D'ABBEVILLE, <i>Hist. de la Mission des Pères Capucins à l'Isle de Maragnan</i>, f° 179 a/b ds KÖNIG, p.158), lui-même issu, par altération inexplicquée du tupi <i>aparahiwa</i> «<i>id.</i>» (comp. de <i>apara</i> «courbé» et <i>iba</i> ou <i>hiva</i> «arbre»). Voir FRIED., KÖNIG et FEW t.20, p.56b.</p>
	<p>PALMISTE, subst. masc. et adj. 1. a 1603 bot. «palmier du genre arec, portant un bourgeon terminal» (CHAMPLAIN, <i>Brief discours ds OEuvres</i>, éd. H. Laverdière, 1870, t.1, p.28); b 1694 <i>chou-palmiste</i>, v. <i>chou</i>; 2. zool. a 1722 [éd.] <i>ver de palmiste</i> (LABAT, <i>Nouv. Voy. aux Isles de l'Amérique</i>, Paris, G. Cavelier, t.1, p.419); 1765 <i>ver palmiste</i> (<i>Encyclop.</i>); b 1763 <i>rat palmiste</i>, <i>palmiste</i> (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, t.10, p.126). Empr. au créole des Antilles où le mot est adapté de l'esp. <i>palmito</i> «petit palmier» (1490 ds COR-PASC.), dimin. de <i>palma</i> «palme, palmier», du lat. <i>palma</i> (v. <i>palme</i>). La forme <i>palmitite</i> «<i>id.</i>» att. en fr. en 1601 (W.LODEWIJKSZ, <i>Le Second Livre</i>, f° 2 r° [rédigé en fr. par un Hollandais] ds ARV., p.385), semble empr. au port. <i>palmito</i> «<i>id.</i>» (1500ds DALG., mais prob. plus anc., cf. le dér. <i>palmital</i>, xv^es. DSMACH.), de même orig.</p>
	<p>PALMITE, subst. masc. 1599 (VIGENÈRE, <i>De la vie d'Apollonius Thianéen</i> [trad. de l'ouvrage gr. de Philostrate] ds DELB. <i>Notes mss</i> d'apr. DG). Mot créole des Antilles, empr. au port. <i>palmito</i>, v. <i>palmiste</i>. Voir ARV.,</p>

	pp.384-388.
	PALMITINE, subst. fém. 1855 (LITTRÉ-ROBIN). Dér. de <i>palmite*</i> ; suff. <i>-ine*</i> .
45	Palmitique, adj. 1 ^{re} attest. 1855 <i>acide palmitique</i> (LITTRÉ-ROBIN); de <i>palmitine</i> , suff. <i>-ique*</i> .
	PALOMBE, subst. fém. 1532 «pigeon-ramier» (Cl. MAROT, <i>La première Eglogue des Bucoliques de Virgile</i> , 117 ds <i>OEuvres, Traductions</i> , éd. C. A. Meyer, p.77). Empr. à l'a. gasc. <i>paloma</i> « <i>id.</i> » (1474, <i>Comptes consulaires de la ville de Riscle</i> , p.179 ds LEVY <i>Prov.</i> , s.v. <i>palomba</i>), du lat. pop. * <i>palumba</i> qui a dû apparaître de bonne heure à côté du lat. class. <i>palumbes</i> (fém. ou masc.), <i>palumbus</i> (masc.) « <i>id.</i> ». Le <i>Platine en françoys</i> du Languedocien D. Christol porte <i>palomb</i> , au f° 54 r° b, de l'éd. de 1505 (v. ARVEILLER ds <i>Mél. Ségu</i> y (J.), t.1, p.75).
	PALOMBIÈRE, subst. fém. 1. 1788 [éd.] <i>palomière</i> «filet employé dans la chasse aux palombes» (MAGNÉ DE MAROLLES, <i>Traité de chasse au fusil</i> , p.416); 1912 <i>palombière</i> (JAMMES, <i>Géorgiques</i> , Chant 5, p.12); 2. 1794 <i>palomiere</i> «endroit aménagé pour chasser les palombes à l'affût» (<i>Encyclop. méthod. Chasse</i> , s.v. <i>pigeon</i> , p.368b); 1922 <i>palombière</i> (MAURIAC, <i>loc. cit.</i>). Empr. à l'a. béarn. <i>palomera</i> , <i>paloumere</i> «endroit aménagé pour chasser les palombes à l'affût» (v. LEVY <i>Prov.</i> , s.v. <i>palombiera</i> et LESPY); dér. de <i>paloma</i> , v. <i>palombe</i> .
	PALOT¹, subst. masc. 1. 1415-16 «bêche» (<i>Compte, Mém. Soc. acad. de Boulogne-sur-Mer</i> , VII, 164 ds GDF.); 2. 1771 «bêche pour retirer du sable des vers et des poissons» (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité gén. des pêches mar., des rivières et des étangs</i> , 1c, 123 d'apr. FEW t.7, p.479a); 3. 1868 «pelle à l'usage des tourbiers» (LITTRÉ). Dér. de l'a. fr. <i>pale</i> [1350, déc., <i>État des dépenses faites pour l'expédition contre le château de Peyraud</i> , ap. A. VACHEZ, <i>Notice sur la destruction du château de Peyraud</i> , p.31 ds GDF. <i>Compl.</i>), var. de <i>pelle*</i> ; suff. <i>-ot*</i> .
	PALOT², subst. masc. 1. 1701 «piquet ou pieu» (LIGER, <i>Nouv. Maison rustique</i> ds DELB. <i>Notes mss</i>); 2. spéc. 1771 «piquet sur lequel on tend au bord de la mer, les lignes garnies d'hameçons» (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité gén. des pêches mar., des rivières et des étangs</i> , 1c, 123 d'apr. FEW t.7, p.527a). Dér. de <i>pal*</i> ; suff. <i>-ot*</i> .
50	PALOT³, subst. masc. 1628 «paysan» (<i>Le Jargon de l'argot réformé</i> ds SAIN. <i>Sources arg.</i> t.1, p.197); 1625-55 «paysan, rustre, lourdaud» (HÉRON]. D'apr. FEW (t.7, p.527a et 530, note 17) évolution sém. péj. de <i>palot</i> ^{2*} «pieu», bien que ce dernier mot soit att. plus tard.
	PAMPA, subst. fém. 1716 (FRÉZIER, <i>Relation du voy. de la mer Sud aux côtes du Chili et du Pérou</i> , p.76 ds ARV.); de nouv. 1831 (J.-B.-J. D'OMALIUS D'HALLOY, <i>Éléments de géologie</i> , 529 ds FEW t.20, p.74b). Mot hisp.-amér. qui désigne spéc. la vaste plaine d'Amérique du Sud (.VII ^e s., COR.-PASC. et AL.), lui-même empr. à l'aymara et au quitchua <i>pampa</i> « <i>id.</i> », proprement «plaine». Voir FRIED. et FEW <i>loc. cit.</i>

	<p>Pampero, subst. masc. 1^{re} attest. 1771 [éd.] (L.-A. DE BOUGAINVILLE, <i>Voy. autour du monde par la frégate</i>, 1^{re} part., p.42); mot esp. de même sens (V. AL. ET COR.-PASC.), dér. de <i>pampa</i>. Voir <i>FEW</i> t.20, p.74b.</p>
	<p>PAPEGAI, subst. masc. 1. Fin du XII^es. «perroquet» (<i>Brut de Munich</i>, 3920 ds T.-L.); 2. 1375 <i>papegay</i> jeux (<i>Doc. ds PROST. Inventaires mobiliers des Ducs de Bourgogne</i>, t.1, p.448). Prob. empr. à l'a. prov. <i>papagay</i>, <i>papagai</i> «<i>id.</i>» (XIII^es., ARNAUT DE CARCASSES, 14 ds BARTSCH <i>Prov.</i> 1904, p.283; v. aussi RAYN., s.v. <i>papagai</i>), lui-même prob. empr., peut-être par l'intermédiaire du byz. παπαγάι à l'ar. babbagā, var. de babgā «<i>id.</i>», d'orig. incertaine. La finale <i>-gai</i> peut être expliquée par l'infl. de l'a. subst. <i>gai</i>, v. <i>geai</i> (du lat. <i>gajus</i>) ou par l'infl. de l'adj. <i>gai</i>* «qui a de la gaieté». <i>Papegai</i>, au sens 1, a été évincé par <i>perroquet</i>* au XIV^es., sauf dans certains parlars de l'extrême Nord ou extrême Sud où il s'est maintenu. V. <i>FEW</i> t.19, p.14b-15a et KAHANE <i>Byzanz</i>, p.395, § 105.</p>
	<p>PAPILIONACÉ, -ÉE, -ÉES, adj. et subst. fém. plur. 1. 1730 <i>mouche papillonacée</i> (LAFNEU, <i>Theologie physique</i>, 335 d'apr. <i>Fonds BARBIER</i>); 2. 1747 [éd.] subst. plur. et adj. bot. (GUETTARD, <i>Observations sur les plantes</i>, Paris, t. 1, fo c VI: Papilionacées. On s'est imaginé que la fleur de ces Plantes ressembloit à un Papillon, ce qui les a fait appeller Plantes Papilionacées: comme si l'on disoit Plantes dont les fleurs representent un Papillon); 3. 1845-46 conchyliol. (BESCH.). Empr. au lat. des botanistes <i>papilionaceus</i> «<i>id.</i>» (1689 [éd.], MAGNOL, <i>Prodromus historiae generalis, Praefatio</i>, a 5 ro), dér. sav. de <i>papilio</i>, v. <i>papillon</i> (suff. <i>-aceus</i>, v. <i>-acées</i>).</p>
55	<p>Papillacé, -ée, adj. 1^{res} attest. a) 1869 «muni de papilles» <i>id.</i>; b) 1874 bot. (<i>Lar.</i> 19^e); de <i>papille</i>, suff. <i>-acé</i>*.</p>
	<p>Papillé, -ée, adj. 1^{re} attest. 1817 (S. GÉRARDIN, <i>Dict. raisonné de bot.</i>); de <i>papille</i>, suff. <i>-é</i>*.</p>
	<p>Papilleux, -euse, adj. 1^{re} attest. 1770 [éd.] (GOUAN, <i>Hist. des poissons</i>, p.7: le corps extérieur des poissons est <i>papilleux</i>, mammeloné, c'est-à-dire couvert de petites éminences molles, arrondies, semblables aux papilles de la langue); de <i>papille</i>, suff. <i>-eux</i>*.</p>
	<p>Papillite, subst. fém., (dans l'article PAPILLE, subst. fém.) 1^{res} attest. a) 1884 «oedème de la papille optique» (BOUCHUT, <i>Clinique de l'hôpital des enfants malades</i>, p.316 ds QUEM. <i>DDL</i> t.8), b) 1907 «ulcérations très petites et très douloureuses ayant leur siège dans les plis de la muqueuse linguale, autour des papilles longiformes» (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>); de <i>papille</i>, suff. <i>-ite</i>*.</p>
	<p>Papillomateux, -euse, adj. 1^{re} attest. 1907 «qui présente les caractères et les structures d'un papillome» (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>); dér. sav. (gr. -πάρα, -ατορ) de <i>papillome</i>, suff. <i>-(at)eux</i>* (cf. <i>adénome, adénomateux; carcinome, carcinomateux; granulome, granulomateux</i>).</p>
60	<p>PAPILLOME, subst. masc. 1858 <i>papilloma</i> (LITTRÉ-ROBIN); 1867 <i>papillôme</i> (P. ARONSSOHN, <i>Pathol. des tumeurs</i>, t.1, p.337 [trad. de l'ouvrage all. de R. VIRCHOW, <i>Vorlesungen über Pathologie</i>, Berlin, 1862-67]). Empr. à l'all. <i>Papillome</i>, créé en 1958 par R. Virchow (<i>Leçon</i> du 27 avr. de <i>Die Cellularpathologie</i>,</p>

	Berlin, 1858, p.414), à partir du subst. <i>Papille</i> (fr. <i>papille</i>) et du suff. <i>-om</i> (fr. <i>-ome*</i>).
	<p>PAPILLON, subst. masc.</p> <p>A. 1. a) Fin du XII^es. <i>papeillon</i> «insecte lépidoptère» (<i>Audigier</i>, éd. O. Jodogne, 42); b) a) 1685 «esprit léger, volage» (LA FONTAINE, <i>Poésies diverses, Epîtres</i>, XVII, 67 ds <i>OEuvres</i>, éd. H. Régnier, t.9, p.186); b) 1842 adj. «inconstant» (<i>Ac. Compl.</i>); c) 1715 [éd.] subst. <i>papillons noirs</i> (BRUEYS, <i>Avocat Patelin</i>, II, 3); de nouv. 1817 (JOUY, <i>L'Hermite de la Guiane</i>, 19 févr. ds QUEM. <i>DDL</i> t.10); 2. a) a) 1530 «partie d'une coiffe qui s'élargit en ailes» (<i>Archives de Gironde</i>, IV, 158 ds <i>IGLF</i>: Ladite Roïne avoit une coiffe ou crispine d'or faicte à papillons dedans laquelle estoit subtilement en grand ordre trousses cheveux); b) 1909 (<i>noeud papillon</i> (<i>Lar. pour tous</i>, s.v. <i>noeud</i>, illustration n° 4); b) 1936 natation <i>nage papillon</i> (<i>L'Auto</i>, 13 déc. ds PETIOT). B. 1. a) Mil. XV^es. <i>un papillon de papier</i> «un petit morceau de papier» (JEAN DE BUEIL, <i>Jouvencel</i>, II, 236 ds <i>IGLF</i>); b) de nouv. 1836 «feuille de papier jointe à un livre, un texte» (STENDHAL, <i>loc. cit.</i>); 2. 1935 «avis de contravention» (SIMONIN, J. BAZIN, <i>Voilà taxi!</i> p.32). C. Techn. 1. 1845-46 «registre mobile autour d'un axe employé pour modérer le tirage d'un tuyau de cheminée» (BESCH.); 2. a) 1860 techn. moteurs (COHADE, <i>Brevet d'invention, Moteur à gaz</i> ds <i>Fr. mod.</i> t.43, 1975, p.52); b) 1932 automob. (<i>Lar. 20^e</i>); 3. 1868 «nom donné à une sorte d'éclairage» (LITTRÉ); 1888 <i>bec papillon</i> (SER, <i>Phys. industr.</i>, p.13); 4. 1949 «écrou à ailettes» (<i>Nouv. Lar. univ.</i>). Altération expr. (<i>pap-</i> avec répétition du <i>p</i> évoquant le battement des ailes de l'insecte, v. <i>FEW</i> t.7, p.581a), de <i>pavillon</i> au sens 1 (1150: <i>paveillon, Flore et Blanche flor</i>, éd. J. L. Leclanche, 2351; encore en usage dans les parlers du Nord-Est et de l'Est), du lat. <i>papilionem</i>, acc. de <i>papilio</i> «<i>id.</i>» (v. <i>pavillon</i>). Comme terme de sports <i>papillon</i> est prob. un calque de l'angl. <i>butterfly</i> «<i>id.</i>» (1936 ds <i>NED Suppl.</i>²); cf. BÄCKER, pp.284-285. Pour le sens de «esprit léger, volage», v. Å. GRAFSTROM ds <i>Trav. Ling. Litt. Strasbourg</i> t.20/1, 1982, pp.180-181.</p>
	<p>PAPILLONNAGE, subst. masc.</p> <p>1. 1742 <i>papillonnage</i> «action de s'agiter comme des ailes de papillons» (<i>Bibl. britannique</i>, t.18, p.281 ds <i>Fonds BARBIER</i>); 2. 1761 <i>papillonnage</i> «action de passer d'une chose ou d'une personne à une autre, d'un sujet à un autre, sans fixer son intérêt» (GAUDET, <i>Bibliothèque des petits maîtres</i>, p.92 ds <i>IGLF</i>); 3. 1929 nav. (BOURDE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>papillonner*</i>; suff. <i>-age*</i>. Bbg. GOHIN 1903, p.237. — QUEM. <i>DDL</i> t.10.</p>
	<p>PAPILLONNANT, -ANTE, part. prés. et adj.</p> <p>1. [Av. 1793 «qui passe rapidement d'une personne à une autre» (M^m ROLAND d'apr. <i>Lar. 19^e</i>)]; 1870 «<i>id.</i>» (GONCOURT, <i>Journal</i>, p.582); 2. 1876 «qui palpète comme des ailes de papillon» (A. DAUDET, <i>loc. cit.</i>). Part. prés. adj. de <i>papillonner*</i>.</p>
	<p>Papillonnement, subst. masc.</p> <p>1^{res} attest. a) 1843 «action de passer d'un sujet à l'autre» (BALZAC, <i>Honorine</i>, p.314), b) 1879 «battement, palpitation» (A. DAUDET, <i>Rois en exil</i>, p.285); de <i>papillonner</i>, suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
65	<p>Papillonneur, -euse, adj. et subst. masc.</p> <p>1^{res} attest. a) subst., arg. 1836 <i>id.</i>; b) adj. «qui papillonne» 1883 (ROLLINAT, <i>loc. cit.</i>); de <i>papillonner</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>PAPILLONNER, verbe intrans.</p> <p>1. 1349 «palpiter» (<i>Songe vert</i>, 1313 ds T.-L.: Son douz ueil Qui un poi papillonera); de nouv. 1803 «battre des ailes» (KRÜDENER, <i>Valérie</i>, p.195: les alouettes papillaient sur ma tête); 2. [1608 «aller d'une personne à une autre sans se fixer» (<i>Requête d'une marchande de la Halle à Marie de Médicis</i> ds <i>Journal des débats</i>, 17 juill. 1876, p.3, col. 2 d'apr. LITTRÉ <i>Suppl.</i>)]; a) 1727</p>

	<p>«<i>id.</i>» (L. BOISSY, <i>Le Français à Londres</i>, p.29: je suis sémillant, je badine, je folâtre, je papillonne, je voltige de l'une à l'autre, je les [dames] amuse toutes); b) 1936 [éd.] «passer d'un sujet à l'autre, sans rien approfondir» (ROMAINS, <i>Hommes bonne vol.</i>, t.12, chap.2, p.29); 3. a) 1836 arg. (VIDOCQ, <i>Voleurs</i>, t.2, p.4); b) 1929 nav. (BOURDE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de papillon*; dés. -er. Au sens 3, <i>papillonner</i> est dér. de <i>papillon</i> «voiture de blanchisseur» (1821, ANSIAUME, <i>Arg. baigne Brest</i>, f° 12 v°, § 323).</p>
	<p>PAPILLOTAGE, subst. masc. 1. 1611 «éclat de paillettes d'or» (COTGR.); 2. a) 1668 [éd.] «effet produit sur les yeux par le miroitement de couleurs, de lumières trop vives» (PILES, <i>L'art de la peint.</i>, p.15); b) impr. a) 1765 «petites taches noires aux extrémités des pages» (<i>Encyclop.</i>); β) 1788 (FÉR. <i>Crit.</i>: se dit en imprimerie, lorsque le caractère marqué est double et embrouillé). Dér. de <i>papilloter</i>*; suff. -age*.</p>
	<p>PAPILLOTEMENT, subst. masc. 1. 1609 «éclaboussure» (G. VITTORI, <i>Tesoro de las tres lenguas</i>, Genève, s.v. <i>salpicadura: papillotement</i>); 2. 1611 «fait d'être pailleté d'or ou d'argent» (COTGR.); 3. a) 1851 «scintillement qui fatigue la vue» (LAMART., <i>loc. cit.</i>); b) 1949 télév. (<i>Nouv. Lar. univ.</i>). Dér. de <i>papilloter</i>*; suff. -(e)ment¹*.</p>
	<p>PAPILLOTER, verbe 1. a) Part. passé <i>ca</i> 1400 <i>papeloté</i> «garni de paillettes» (<i>Doc. ds Chronique de la traison et mort de Richart II</i>, éd. B. Williams, p.110); 1420 <i>papilloté</i> (<i>Ducs de Bourgogne</i>, n° 6409 ds LABORDE 1872); b) verbe trans. α) 1600 [éd.] «couvrir de paillettes» (FAUCHET, <i>Origines des dignitez et magistrats de France</i>, livre I, chap.4, f° 12 v°); β) 1680 <i>papilloter une perruque</i> (RICH.); 2. verbe intrans. a) α) 1762 <i>les yeux lui papillotent continuellement</i> (Ac.); β) 1762 peint. «fatiguer les yeux par le trop vif éclat des lumières» (<i>ibid.</i>); b) 1762 impr. «marquer double et être embrouillé (des caractères d'imprimerie)» (<i>ibid.</i>); c) 1839 «scintiller comme des paillettes» (BALZAC, <i>Béatrix</i>, p.207). Dér. de <i>papillote</i>*; dés. -er.</p>
70	<p>PAPILLOTER, verbe 1. a) Part. passé <i>ca</i> 1400 <i>papeloté</i> «garni de paillettes» (<i>Doc. ds Chronique de la traison et mort de Richart II</i>, éd. B. Williams, p.110); 1420 <i>papilloté</i> (<i>Ducs de Bourgogne</i>, n° 6409 ds LABORDE 1872); b) verbe trans. α) 1600 [éd.] «couvrir de paillettes» (FAUCHET, <i>Origines des dignitez et magistrats de France</i>, livre I, chap.4, f° 12 v°); β) 1680 <i>papilloter une perruque</i> (RICH.); 2. verbe intrans. a) α) 1762 <i>les yeux lui papillotent continuellement</i> (Ac.); β) 1762 peint. «fatiguer les yeux par le trop vif éclat des lumières» (<i>ibid.</i>); b) 1762 impr. «marquer double et être embrouillé (des caractères d'imprimerie)» (<i>ibid.</i>); c) 1839 «scintiller comme des paillettes» (BALZAC, <i>Béatrix</i>, p.207). Dér. de <i>papillote</i>*; dés. -er.</p>
	<p>PAPULE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1500 pathol. (<i>Jardin de santé</i>, I, 147 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1813 bot. (CANDOLLE <i>Bot.</i>, p.347). Empr. au lat. <i>papula</i> «pustule, bouton».</p>
	<p>Papuleux, -euse, adj. 1^{res} attest. a) 1810 <i>bouton papuleux</i> (ALIBERT, <i>Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau</i>, p.XII), b) 1846 <i>syphilide papuleuse</i> (BESCH., s.v. <i>syphilide</i>), 1868 <i>éruption papuleuse</i> (LITTRÉ); de <i>papule</i>, suff. -eux*.</p>

	<p>PARADE¹, subst. fém.</p> <p>1. a) Av. 1455 «étalage que l'on fait d'une chose afin de se faire valoir» (GEORGES CHASTELLAIN, <i>Dit de Vérité</i>, strophe L ds <i>OEuvres</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t.6, p.235); b) 1558 <i>licts de parade</i> (J. DU BELLAY, <i>Divers jeux rustiques</i>, XXXVI, 175 ds <i>OEuvres poét.</i>, éd. H. Chamard, t.5, p.157); c) 1561 [éd.] <i>faire parade de</i> (qqc.) (CALVIN, <i>Institution de la relig. chrestienne</i>, I, 11, § 15, p.65); 2. a) z) 1571 «exhibition des forces militaires en face de l'ennemi» (BELLEFOREST, <i>Du manieiment et conduite de l'art et foi militaires</i>, p.55 ds <i>Fonds BARBIER</i>); β) fin du XVI^es. «évolution des cavaliers dans un carrousel, une revue» (BRANTÔME, <i>Grands capitaines étrangers</i>, éd. L. Lalanne, t.1, p.44); b) 1665 «défilé militaire» (<i>Art. du 25 juillet ds Règlement fait par le Roy pour lever plusieurs difficultez meuës entre les officiers de ses troupes...</i>, depuis le Règlement du douzième Octobre 1661, p.18, art.XXIII: <i>faire la parade</i>); 3. a) 1680 «scène burlesque jouée à la porte d'un théâtre forain afin d'engager le public à y entrer» (RICH.); b) 1731 «pièce de théâtre» (<i>Le Tailleur</i>, parade ds PROSCHWITZ <i>Beaumarchais</i>, p.150). Dér. de <i>parer</i>[*]; suff. -ade^{1*}; empr. à l'esp. <i>parada</i> «<i>id.</i>» (V. AL.), dér. de <i>parar</i> «arrêter un cheval court», du lat. <i>parare</i>, v. <i>parer</i>³.</p>
	<p>PARADE², subst. fém.</p> <p>1. 1628 escr. (THIBAUT, <i>Académie de l'espée</i>, éd. Leyde, 1628-30, livre II, tabl. XII, p.3); 2. 1740-55 «riposte» (ST-SIMON, <i>Mém.</i>, éd. A. de Boislisle, t.21, p.381). Dér. de <i>parer</i>^{2*}; suff. -ade^{1*}.</p>
75	<p>PARADE³, subst. fém.</p> <p>1575 [éd.] (<i>L'Ecurie du S^r Federic Grison</i>, f^o 16 r^o). Empr. à l'esp. <i>parada</i>, de même sens (V. AL.), dér. de <i>parar</i> «arrêter un cheval court», du lat. <i>parare</i>, v. <i>parer</i>³.</p>
	<p>PARADER, verbe intrans.</p> <p>1. a) 1576 [éd.] pronom. «se pavaner» (LE FEVRE LAVAL, <i>Hist. des troubles et guerres civ.</i>, p.319a ds <i>Fonds BARBIER</i>); b) 1599 [éd.] intrans. «<i>id.</i>» (LA POPELINIÈRE, <i>Hist. des hist., Avant-Discours</i>, p.3); 2. 1784 [éd.] «exécuter certains exercices dans un carrousel» (DUVERNOIS, <i>Recherches sur les carrousels anc. et mod.</i>, p.88); 3. 1824 mar. (BOISTE); 4. 1834 milit. (LAND.). Dér. de <i>parade</i>^{1*}; dés. -er.</p>
	<p>PARADEUR, -EUSE, subst.</p> <p>A. Subst. 1. 1845 (RICHARD: paradeur, se: celui, celle qui parade, fait parade, qui trompe, entraîne par des apparences); 2. 1879 «écuyer» (E. DE GONCOURT, <i>loc. cit.</i>); 3. 1890 «personne qui aime à parader» (MAUPASS., <i>Notre coeur</i>, p.338). B. Adj. 1897 «qui aime à parader» (A. ALLAIS, <i>OEuvres posthumes, Finis Britanniae</i>, Journ. 5 sept., III, p.466 ds QUEM. <i>DDL</i> t.13). Dér. de <i>parade</i>^{1*}; suff. -eur^{2*}.</p>
	<p>PARADOR, subst. masc.</p> <p>1. 1843 «auberge confortable et bien aménagée (en Espagne)» (GAUTIER, <i>loc. cit.</i>); 2. 1963 «hôtel de grand confort dont la gestion dépend des services du tourisme national (en Espagne)» (T'SERSTEVENS, <i>loc. cit.</i>). Mot esp. signifiant «auberge» (1734, <i>Autoridades</i>), dér. de <i>parar</i> au sens de «faire halte», proprement «disposer», du lat. <i>parare</i> «préparer, arranger», v. <i>parer</i>¹.</p>
	<p>PARADOS, subst. masc.</p> <p>1842 (<i>Ac. Compl.</i>). Comp. de <i>para</i>^{-2*} et de <i>dos</i>[*]. Bbg. Archit. 1972, p.168.</p>
80	<p>PARADOXAL, -ALE, -AUX, adj.</p> <p>A. Adj. 1. a) 1588 [éd.] «qui tient du paradoxe» (SAINT-JULIEN DE BALLEURE, <i>Mél. hist.</i>, p.1: Livre Premier des meslanges paradoxalles de Pierre Saint Julien); b) 1812 «bizarre, inconcevable»</p>

	(MOZIN-BIBER); c) 1928 méd. <i>pouls paradoxal</i> (AVIRAGNET, WEILL-HALLÉ, <i>loc. cit.</i>); 2. 1588 «qui aime le paradoxe (d'une personne)» (SAINT-JULIEN DE BALLEURE, <i>ibid.</i> , f ^o a 8 r ^o). B. Subst. 1733 [éd.] «ce qui tient du paradoxe» (<i>Le Pour et le Contre</i> , t.2, p.130, n ^o 21). Dér. de <i>paradoxe</i> *; suff. <i>-al</i> *.
	PARADOXALEMENT, adv. 1588 [éd.] (SAINT-JULIEN DE BALLEURE, <i>Mél. hist.</i> , p.204: Car combien que Ciceron ayt dit Paradoxallement que liberté est puissance de vivre ainsi qu'on veut); de nouv. 1834 <i>paradoxalement</i> (BOISTE). Dér. de <i>paradoxal</i> *; suff. <i>-(e)ment</i> ^{2*} .
	PARADOXE, subst. masc. 1. Ca 1480 <i>paradoce</i> <:negoce> «opinion qui va à l'encontre de l'opinion communément admise» (<i>Sottie des coppieurs et lardeurs</i> , 322 ds <i>Rec. Trepperel, Les Sotties</i> , p.173); 1495 <i>paradoxe</i> « <i>id.</i> » (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i> , f ^o 132c ds <i>GDF. Compl.</i>); 2. av. 1662 «être (chose ou fait) qui heurte le bon sens» (PASCAL, <i>Pensées</i> , 131 ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p.515b); 3. 1832 «contresens» (HUGO, <i>N.-D. Paris</i> , p.65). Empr. au lat. <i>paradoxon</i> «chose contraire à l'opinion», neutre substantivé de l'adj. gr. <i>παράδοξος</i> «contraire à l'attente ou à l'opinion commune, extraordinaire» (de <i>παρά</i> «à côté (de)» et de <i>δόξα</i> «opinion»), lui-même empr. par le fr. <i>paradoxe</i> adj. «paradoxal» (1549, DU BELLAY, <i>Deffence et illustration de la langue françoise</i> , éd. H. Chamard, p.XII).
	Paradoxer, verbe intrans. 1 ^{re} attest. 1846 (DUMAS père, <i>loc. cit.</i>); de <i>paradoxe</i> , dés. <i>-er</i> .
	Paradoxeur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1867 <i>id.</i> ; de <i>paradoxe</i> , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
85	PARADOXISME, subst. masc. 1784 (<i>Encyclop. Method. Gramm. et litt.</i> , t.2: Paradoxisme : Imitation du Paradoxe, comme <i>Hébraïsme</i> signifie Imitation de l'hébreu. C'est un terme que j'ai ôsé faire par analogie, pour une figure très-réelle qui avoit besoin dans notre langue d'un nom distinctif et convenable). Dér. de <i>paradoxe</i> *; suff. <i>-isme</i> *.
	PARADOXOLOGIE, subst. fém. 1556 [éd.] «traité sur les paradoxes» (B. ANEAU, <i>Le Quintil Horatian</i> ds SEBILLET, <i>Art poétique fr.</i> , p.209). Empr. au gr. <i>παράδοξολογία</i> «récit de choses incroyables ou extraordinaires», dér. de <i>παράδοξολόγος</i> «qui raconte des choses incroyables ou extraordinaires», lui-même dér. de <i>παράδοξος</i> . <i>paradoxe</i> .
	PARAPHER, PARAFER, verbe trans. 1. 1497 «signer d'un paraphe» (<i>Doc. ds Ordonnances des rois de France</i> , t.17, p.73: donné et fait par copie et <i>vidimus</i> [...]; et est paraphé et escript par <i>vidimus</i>); 2. 1579 <i>parapher ne varietur</i> (<i>Doc. ds Mém. de la Sté de l'hist. de Paris et de l'Île-de-France</i> , t.9, p.78). Dér. de <i>paraphe</i> *; dés. <i>-er</i> .
	PARAGE¹, subst. masc. 1. a) Ca 1050 «origine» (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 248: A grant poverte deduit son grant parage); b) ca 1140 <i>de halt parage</i> «de haute naissance» (GEFFROI GAIMAR, <i>Hist. des Anglais</i> , éd. A. Bell, 3625); 2. a) ca 1140 «égalité de conditions entre aîné et puîné malgré l'inégalité du partage» (<i>id.</i> , <i>ibid.</i> , 6014); b) 1520 «tenure de fief entre frères dans laquelle il n'y a pas de partage au regard

	du seigneur» (<i>Nouv. Coutumier gén.</i> , éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t.4, p.873a). Dér. de <i>pair</i> ^{1*} ; suff. -age*.
	PARAGE², subst. masc. 1. 1544 [date du ms.] <i>parraige</i> sing. «étendue de mer qui borde les côtes» (J. CARTIER, <i>Premier Voyage</i> , f° 68 r° ds Ch.-A. JULIEN, R. HERVAL et Th. BEAUCHESNE, <i>Les Français en Amérique pendant la 1^{re} moitié du XVI^e s.</i> , Paris, P.U.F., 1946, p.112); 1643 [éd.] plur. « <i>id.</i> » (FOURNIER <i>Hydrographie</i> , p.379); 2. 1824 plur. «environs, voisinage» (BALZAC, <i>Annette</i> , t.4, p.230); 3. 1830 dans les <i>parages</i> de «aux alentours de» (MÉRIMÉE, <i>loc. cit.</i>). Empr. soit à l'a. prov. <i>parage</i> (1360 ds DAO, p.129, n° 275a) soit à l'a. gasc. <i>paratge</i> «espace déterminé de la mer, étendue de mer» (1486 ds DAG, p.208, n° 275a; aussi <i>paragium</i> «région» en 1439 dans un texte lat. concernant la région de Bordeaux, <i>ibid.</i>).
90	PARAGE³, subst. masc. 1. 1494 <i>paraige</i> text. «fouillage» (<i>Doc. ds A. THIERRY, Rec. des monuments inédits de l'Histoire du Tiers-État</i> , t.2, p.460); 2. 1732 vitic. (<i>Nouvelle maison rustique</i> , 2, 525 d'apr. FEW t.7, p.625a); 3. 1963 bouch. (<i>Lar. encyclop.</i>). Dér. de <i>parer</i> ^{1*} ; suff. -age*.
	PARNASSE, subst. masc. 1. a) 1660 <i>monter au sommet du Parnasse</i> «écrire des vers» (BOILEAU, <i>Satire</i> , I, 142, éd. A. Cahen, p.37); b) 1665 <i>maîtres du Parnasse</i> «poètes accomplis» (ID., <i>ibid.</i> , III, 170, p.56); 2. 1866 «mouvement littéraire» (MALLARMÉ, <i>loc. cit.</i>). Du lat. <i>Parnassus</i> , montagne de la Phocide, à deux cimes, séjour d'Apollon et des Muses, lui-même empr. au gr. παρνασσός « <i>id.</i> ». 2. nom que donnaient à leur école, les poètes fr. qui ont réagi contre le lyrisme personnel du romantisme et dont les oeuvres imprégnées d'une poésie savante et impersonnelle furent publiées dans le <i>Parnasse contemporain</i> , périodique fondé en 1866 (<i>Nain jaune</i> , 17 janv. 1866, p.6: le journal <i>l'Art</i> change de titre et de forme. Il s'appellera à l'avenir le <i>Parnasse contemporain</i> . Il publiera des vers inédits de Victor Hugo, Lecomte de Lisle...).
	PARNASSIE, subst. fém. 1752 (<i>Trév.</i> : on lui a donné le nom de Parnassie par son rapport à une plante qui croissoit sur le mont Parnasse, et dont parle Dioscoride). Empr. au lat. sc. <i>Parnassia</i> (1694 [éd.], TOURNEFORT <i>Bot.</i> t.2, planche 127), issu de <i>Parnassus</i> , v. <i>Parnasse</i> .
	PARNASSIEN¹, -IENNE, adj. A. Subst. 1. 1718 «poète» (LE ROUX); 2. 1866 «poète du Parnasse» (<i>Nain Jaune</i> , 27 oct., p.4: les que voici ne sont pas encore Académiciens [...]. Ils ne sont encore que des parnassiens). B. Adj. «relatif à l'école parnassienne» (GONCOURT, <i>Journal</i> , p.884). Dér. de <i>Parnasse</i> *; suff. -ien*.
	PARNASSIEN², subst. masc. 1798 (CUVIER, <i>Hist. nat.</i> , p.590). Issu de <i>Parnasse</i> *; suff. -ien*; v. aussi <i>Apollon</i> .
95	PARODIE, subst. fém. 1. a) 1615 «imitation burlesque d'une oeuvre sérieuse» (NESMOND, <i>Remonstrance faite...</i> , <i>l'An 1615 ds Remonstrances, ouvertures de palais et arretz</i> , éd. 1617, p.476); b) 1827 «contrefaçon, imitation grotesque» (HUGO, <i>Préf. Cromwell</i> , p.11); 2. 1751 [éd.] «couplet, strophe composés pour être chantés sur un air connu» (VOLTAIRE, <i>Siècle de Louis XIV</i> , Berlin, t. 2, ch. 26, p.100). Empr. au gr. παροδία «imitation bouffonne d'un morceau poétique» (dér. de παροδός : «auteur de parodies», de παρά «à côté de» et de ὄδῃ «chant», v. <i>ode</i>), plutôt qu'empr. au lat. <i>parodia</i> (hapax de glossateur, semble-t-il, v. GAFF.).

	<p>PARODIER, verbe trans. 1. Av. 1615 «imiter (une oeuvre) en faisant une parodie» (PASQUIER, <i>Lettres</i>, t.3, p.519 ds LITTRÉ); 2. 1807 «imiter en tournant en ridicule» (STAËL, <i>loc. cit.</i>); 3. 1813 «caricaturer, contrefaire» (CONSTANT, <i>Esprit conquête</i>, p.216). Dér. de <i>parodie</i>*; dés. -er.</p>
	<p>PARODIQUE, adj. 1. 1803 «qui relève de la parodie» (BOISTE); 2. 1900 «qui possède les caractères de la parodie» (MIRBEAU, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>parodie</i>*; suff. -ique*.</p>
	<p>PARODISTE, subst. 1730 [éd.] (LA MOTTE, <i>OEuvres de théâtre. Avec plusieurs discours sur la Tragédie, 3^e discours</i>, t.1, p.130). Dér. de <i>parodie</i>*; suff. -iste*.</p>
	<p>PARONOMASE, subst. fém. I. 1546 rhét. <i>paronomasie</i> (RABELAIS, <i>Tiers Livre</i>, éd. M. A. Screech, chap.X, p.80, ligne 7 [var. de l'éd. de Chrestien Wechel]). II. 1701 <i>paronomase</i> (FUR.). Empr., d'abord avec l'accentuation gr. (I) puis avec l'accentuation lat. (II), au lat. de l'époque impériale <i>παρονομασία</i> «<i>id.</i>» (v. <i>OLD</i>), lui-même empr. au gr. <i>παρονομασία</i> «<i>id.</i>», dér. de <i>παρονομάζω</i> «transformer un mot» (de <i>παρά</i> «à côté [de]» et <i>ὀνομάζω</i> «nommer», lui-même dér. de <i>ὄνομα</i> «nom»).</p>
100	<p>PARONOMASIE, subst. fém. <i>V. paronomase.</i></p>
	<p>PARONYME, subst. masc. et adj. 1789 (<i>Gramm.</i>). Empr. au gr. <i>παρόνομος</i> «qui porte un nom semblable, qui dérive d'un autre mot» (de <i>παρά</i> «à côté [de]» et de <i>ὄνομα</i> «nom»).</p>
	<p>Paronymique, adj. 1^{res} attest. a) 1829 <i>mots paronymiques</i> (BOISTE), b) 1951 <i>attraction paronymique</i> (MAR. <i>Lex.</i>); de <i>paronyme</i>, suff. -ique*.</p>
	<p>PARONYMIE, subst. fém. 1868 (LITTRÉ). Empr. au gr. <i>παρονομία</i> «<i>id.</i>», dér. de <i>παρόνομος</i>. <i>paronyme</i>.</p>
	<p>PARONYQUE, subst. fém. 1559 [éd.] (MATHÉE, <i>Six livres de Dioscoride</i>, p.365: La Paronychie est une petite plante qui naist sur les pierres, semblable au Peplas... Cest herbe pilee et appliquee est le remede des Paronichies, et duresses des doigts); 1778 <i>paronique</i> (LAMARCK, <i>Flore fr.</i>, Paris, 1777-78, t.3, p.229, n° 836); 1840 <i>paronyque</i> (<i>Ac. Compl.</i> 1842). Empr. au gr. <i>παρονομία</i> «<i>id.</i>» att. à côté de <i>παρονομία</i> «<i>id.</i>» (v. LIDDELL-SCOTT), comp. de <i>παρά</i> «à côté [de]» et de <i>ὄνυξ</i> «ongle», cette plante passant pour guérir les panaris.</p>
105	<p>PAROS, subst. masc. 1856 (DUMAS père, <i>Orestie</i>, II, 4, p.154). Emploi comme nom commun de <i>Paros</i>, nom d'une des Cyclades, où l'on extrait du marbre blanc.</p>
	<p>PAROTIDE, subst. fém. 1. Ca 1370 (GUI DE CHAULIAC, <i>Chirurgie</i> ds SIGURS, p.68, v. cont., p.287); 2. 1570 anat. (PARÉ, <i>OEuvres complètes</i>, IV, 10, éd. J.-F. Malgaigne, t.1, p.250); 1701 <i>glande parotide</i> (FUR.). Empr.</p>

	<p>au lat. <i>parotis, tidis</i> «gonflement des glandes de l'oreille», du gr. παροτίς«<i>id.</i>» (de παρά«à côté [de]» et τίς, τῆς«oreille»).</p>
	<p>Parotidien, -ienne, adj. 1^{re} attest. 1818 <i>région parotidienne</i> (ALIBERT, <i>Précis théor. et pratique sur les maladies de la peau</i>, t.2, p.363); de <i>parotide</i>, suff. <i>-ien*</i>.</p>
	<p>Parotidite, subst. fém. 1^{re} attest. 1830 (<i>Suppl. au Dict. des termes de méd., chir., art vétér.... ds Fr. mod.</i> t.37 1969, p.38); de <i>parotide</i>, suff. <i>-ite*</i>.</p>
	<p>PAROXYSME, subst. masc. 1. 1314 méd. <i>peroxime</i> (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, § 914, éd. A. Bos, t.1, p.220); <i>ca</i> 1370 <i>paroxime</i> (GUI DE CHAULIAC, <i>Chirurgie</i> ds SIGURS, p.68); fin du XIV^es. [ms.] <i>parocisme</i> (EVRART DE CONTY, <i>Problèmes d'Aristote</i>, ms. B.N. fr. 210, f^o 59 v^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 1552 <i>paroxysme</i> (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, p.187); 2. 1818 fig. <i>le paroxysme d'une passion</i> (NODIER, <i>J. Sbogar</i>, p.187); 3. 1886 [éd.] <i>paroxysme volcanique</i> (LAPPARENT, <i>Abr. géol.</i>, p.79). Empr. au gr. méd. παροξυσμός «<i>id.</i>», dér. de παροξύνω«aiguiser contre, exciter, exacerber» (de παράet ξύνω«aiguiser, exciter», lui-même dér. de ξύς«aigu»).</p>
110	<p>Paroxysmique, adj. 1^{res} attest. 1611 <i>paroximique</i> (COTGR.), 1832 <i>paroxysmique</i> (RAYMOND, <i>s.v. paroxysmique</i>); de <i>paroxysme</i>, suff. <i>-ique*</i>.</p>
	<p>PAROXYSTE, subst. masc. et adj. A. Subst. 1866 «écrivain qui recherche le maximum d'intensité expressive» (GAUTIER <i>in Moniteur universel</i>, 17 sept. ds LITTRÉ). B. Adj. 1868 «qui s'exprime avec une très grande intensité» (ID., <i>Charles Baudelaire, Portraits et souvenirs littéraires</i>, p.253 ds <i>Fr. mod.</i> t.14, 1946, p.225). Mot créé par N. Roqueplan, d'apr. Th. GAUTIER (1872, <i>Hist. romant.</i>, 65: le mot <i>paroxyste</i> empl. pour la première fois par Nestor Roqueplan, semble avoir été inventé à l'intention de Philothée [O'Neddy]); dér. de <i>paroxysme*</i>; suff. <i>-iste*</i>.</p>
	<p>PAROXYSTIQUE, adj. 1. a) 1822 pathol. (<i>Nouv. dict. de méd., chir., pharm.,....</i>: on donne cette épithète aux jours où reparaissent les paroxysmes ou mieux les accès de fièvres. On a aussi nommé paroxystiques les jours, les semaines où la réapparition des accès de fièvre intermittente est plus à craindre); b) 1903 <i>amnésie paroxystique</i> (JANET, <i>Obsess. et psychasth.</i>, t.1, p.357). 2. a) 1928 «qui atteint un degré extrême, voisin de l'excès (en parlant d'une chose)» (DU BOS, <i>Journal</i>, p.30); b) 1932 «<i>id.</i> (en parlant d'une pers.)» (L. DAUDET, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>paroxysme*</i>; suff. <i>-ique*</i>; prob. avec infl. du gr. παροξυστικός, terme de méd. signifiant «qui exacerbe» (lui-même empr. par le fr. <i>paroxyntique</i>: 1842, <i>Ac. Compl.</i>).</p>
	<p>PAROXYTON, adj. et subst. masc. 1570 [éd.] ling. (G. HERVET, <i>Saint Augustin de la Cité de Dieu</i>, t.2, p.239: Et les Eoliens, comme enseigne Jean le Grammairien, prononçoient plusieurs choses des Paroxytones, qui estoient communément Oxytones). Empr. au gr. παροξύτωνος «marqué de l'accent aigu sur la pénultième», comp. de παρά- «à côté (de)» et ξύτωνος, v. <i>oxyton</i>.</p>
	<p>PARPAILLOT, -OTE, subst. 1. 1621 <i>Parpailaux</i> plur. «calvinistes, protestants» (<i>Mercure françois</i>, t.7, p.614); 1630</p>

	<p><i>parpailot</i> «<i>id.</i>» (A. D'AUBIGNÉ, <i>Aventure du baron de Foeneste</i>, IV, 4, éd. E. Réaume et de Caussade, t.2, p.570); 2. 1803 «<i>impie</i>» (BOISTE). Prob. issu, par substitution de suff., de <i>parpailon</i> «<i>papillon</i>» (1534, RABELAIS, <i>Gargantua</i>, X, ligne 12, éd. R. Calder et M. A. Screech, p.79), partic. répandu, sous les formes <i>parpaillo</i>, <i>parpalho(n)</i>, dans les parlars occitans, à partir du XII^es. (VOIR RAYN., LÉVY et FEW t.7, pp.579a-580b) ainsi qu'en Italie du Nord (cf. p.ex. l'a. it. <i>parpaglione</i>, le lomb. <i>parpaya</i> et le piémontais <i>parpayun</i>, v. FEW t.7, p.581a et DEI, s.v. <i>parpaglione</i>¹) et lui-même issu, avec intercalation d'un -r-, de <i>papillon</i>*, peut-être p.compar. de l'infidélité des protestants avec le vol des papillons qui passent de fleur en fleur. Voir BL.-W⁵ et FEW t.7, pp.581b-582a.</p>
115	<p>PARPAING, subst. masc. 1. 1268 «<i>pierre de taille traversant toute l'épaisseur d'un mur</i>» (<i>Arch. communales de Douai</i>, DD 183 ds G. LESPINAS, <i>Les Finances de la commune de Douai, des origines au XV^es.</i>, p.440); 2. 1927 (CHAMPLY, <i>Nouv. encyclop. prat.</i>, t.20, p.29: si on dispose de machefer ou de sable on peut envisager la fabrication de parpaings pleins ou creux). Prob. d'un lat. pop. *<i>perpetaneus</i> «<i>ininterrompu</i>», élargissement (du même type que <i>subitus</i> > <i>subitaneus</i> > *<i>subitanus</i>, v. <i>soudain</i> ou que <i>caput</i> > <i>capitaneus</i>, v. <i>capitaine</i>) du lat. <i>perpes</i>, <i>perpetis</i> «<i>ininterrompu</i>», postulé par les différentes formes du mot en fr. (v. FEW t.8, 258 a-b) ainsi que par l'esp. <i>perpiaño</i> (au sens 1) et l'apulien [dial. de l'Italie méridionale] <i>perpitagnu</i> «<i>parapet en pierre d'un balcon</i>». On note aussi <i>partaun</i> en rhétoroman aux sens de «<i>partie transversale</i>» et «<i>barrière, bas-flanc</i>», qui suppose un lat. *<i>perpetanus</i>. Voir G. ALESSIO ds <i>R. Ling. rom.</i> t.17 1950, pp.192-193 et FEW t.8, pp.258a-259a.</p>
	<p>PARQUE, subst. fém. 1. 1512 [éd.] myth. (J. LEMAIRE DE BELGES, <i>Illustrations de Gaule</i>, f^o E VI v^o: les trois Deesses nommées Parques [Pource qu'elles nespargnent personne. Aincois donnent les destinees a chascun ainsi quil leur plait]); 2. 1550 <i>La Parque</i> «<i>la mort</i>» (RONSARD, <i>Odes I</i>, 9, 65 ds <i>OEuvres</i>, éd. P. Laumonier, t.1, p.112). Empr. au lat. <i>Parca</i>, nom de chacune des trois déesses qui filent et tranchent le fil des vies humaines.</p>
	<p>PARRAIN, subst. masc. 1. a) Début XII^es. <i>parain</i> «<i>celui qui tient un enfant sur les fonts baptismaux et qui ensuite veille à son éducation religieuse</i>» (<i>St Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 89; var. du ms. A [début XIII^e: <i>parin</i>, v. éd. E. G. R. Waters); b) 1690 p.anal. (FUR., s.v. <i>parrein</i>: les cloches qu'on baptise ont aussi des parreins et marreines); b) av. 1615 «<i>celui qui donne un nom à un ouvrage, à une chose</i>» (E. PASQUIER, <i>Recherches de la France</i>, éd. 1621, p.880: Un Tribonian parrain de cette nouvelle oeconomie de Droict); 2. a) 1740 «<i>chevalier qui présente le novice à sa réception</i>» (Ac.); b) 1867 «<i>celui qui présente quelqu'un dans un cercle, dans une société savante</i>» (BAUDEL., <i>Curios. esthét.</i>, p.93); c) 1866 «<i>chacun des deux membres de l'Académie française qui accompagnent le récipiendaire</i>» (AMEL, <i>loc. cit.</i>). Issu, par substitution du suff. -<i>anus</i> au suff. -<i>inus</i>, du lat. pop. *<i>patrinus</i> «<i>celui qui tient un enfant sur les fonts baptismaux</i>» (att. à partir du VIII^es., v. DU CANGE), dér. du lat. <i>patruus</i> «<i>oncle paternel</i>». La forme <i>par(r)in</i> est plus répandue que <i>par(r)ain</i> en a. fr. (v. GDF. <i>Compl.</i> et T.-L.) et la suffixation en -<i>inus</i> s'est maintenue dans de nombreux dial. (v. FEW t.8, p.22b) ainsi que, p.ex., en ital. <i>padrino</i>, esp. <i>id.</i>, cat. <i>padri</i> et port. <i>padrinho</i>. De même que <i>marraine</i>* a évincé <i>commère</i>*, <i>parrain</i> a évincé <i>compère</i>*. Voir FEW t.8, pp.22b-23b.</p>
	<p>PARRAINAGE, subst. masc. 1. a) Ca 1200 <i>parrinnaige</i> «<i>parrain</i>» (<i>Amis et Amiles</i>, éd. P. F. Dembowski, 26); de nouv. 1828-29 <i>parrainage</i> «<i>qualité, fonction de parrain, de marraine</i>» (VIDOCQ, <i>Mém.</i>, t.3, p.310); b) 1962</p>

	«soutien d'une personne qui demande à être admise dans un ordre, une société» (ROB.); 2. 1935 «appui moral prêté par une personne d'autorité à une oeuvre» (Ac.). Dér. de <i>parrain</i> *; suff. - <i>age</i> *. <i>Parrainage</i> a évincé <i>compéragé</i> *.
	PARRAINER, verbe trans. 1. 1929 «servir de parrain ou de marraine à (un enfant)» (THARAUD, <i>loc. cit.</i>); 2. 1955 «soutenir de son autorité (une personne, une entreprise)» (FEW t.8, p.23a). Dér. de <i>parrain</i> *; dés. - <i>er</i> .
120	PARVULO, subst. masc. 1740-55 (SAINT-SIMON, <i>Mém.</i> , éd. A. de Boislisle, t.14, p.395). Prob. issu p.plaisant. de l'esp. <i>parvulo</i> au sens de «innocent» (XVIII ^e s. ds AL.), propr. «petit» et subst. «petit enfant» (v. COR-PASC.), du lat. <i>parvulus</i> «très petit», dimin. de <i>parvus</i> «petit». V. FEW t.7, p.694b.
	PASEO, subst. masc. 1. 1900 taurom. (<i>Vie au Grand Air</i> , 10 juin ds PETIOT); 2. 1962 <i>remonter le paseo</i> (H.-Fr. REY, <i>loc. cit.</i>). Mot esp. de mêmes sens (v. AL. et COR-PASC., s.v. <i>paso</i>), signifiant d'abord «action de passer, de se promener», dér. de <i>pasear</i> «passer», lui-même dér. de <i>paso</i> , du lat. <i>passus</i> , v. <i>pas</i> ² .
	PASO, subst. masc. 1. 1903 litt. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); 2. 1926 «char portant des statues religieuses dans les grandes processions» (MONTHERL., <i>loc. cit.</i>). Mot esp. att. au sens 1 au XVI ^e s. (ds AL.) et au sens 2 en 1726 (<i>id.</i>), propr. «pas».
	PASTILLAGE, subst. masc. 1. 1803 confis. (BOISTE); 2. 1844 [éd.] céram. (Al. BRONGNIART, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>pastille</i> *; suff. - <i>age</i> *.
	PASTILLE, subst. fém. 1. a) ɰ 1538 (?) «petit morceau d'une pâte pharmaceutique en forme de disque» (CANAPPE, <i>Le Cinquieme livre de la Méthode thérapeutique</i> , Lyon, Pierre de Sainte Lucie, s.d., fol. D 6 v ^o); 1553 [éd.] « <i>id.</i> » (BELON, <i>Observation de plusieurs singularitez</i> , livre I, chap.22, f ^o 23 v ^o , ici au masc.); ɳ 1690 <i>pastille de bouche</i> (FUR.); b) 1894 <i>robe... à pastilles jaunes</i> (GYP, <i>loc. cit.</i>); 2. 1629 «pâte odorante que l'on brûle pour parfumer l'air» (SAINT-AMANT, <i>La Chambre du Desbauché</i> , 177 ds <i>OEuvres</i> , éd. J. Bailbé, t.1, p.225). Empr. à l'esp. <i>pastilla</i> «pâte odorante» (vers 1535, OVIEDO ds ZACC., s.v. <i>pastiglia</i> , p.304), d'un lat. pop. * <i>pastella</i> (d'où l'a. prov. <i>pastela</i> «pastille médicale», hapax du XIV ^e s. ds RAYN.), fém. du lat. de basse époque <i>pastellum</i> «pâte» (cf. aussi <i>pastel</i> ²), issu par substitution de suff. du lat. class. <i>pastillum</i> , var. de <i>pastillus</i> «petit pain, gâteau» (dimin. du lat. <i>panis</i> , <i>pain</i> *, v. ERN.-MEILLET 1967 et WALDE-HOFM. 1954). L'esp. <i>pastilla</i> a été senti de bonne heure comme un dér. de <i>pasta</i> , lat. <i>pasta</i> , v. <i>pâte</i> et l'on note la même hésitation pour l'anc. subst. <i>pastel</i> «morceau de pâte, gâteau» (v. GDF. et T.-L.) qui est, soit dér. de <i>paste</i> , forme anc. de <i>pâte</i> *, soit à rattacher au b. lat. <i>pastellum</i> «pâte» (v. FEW t.7, p.746a et 750a, note 5).
125	Pastilleur, -euse, subst. 1 ^{res} attest. a) Subst. masc. ɰ 1808 «ouvrier qui fait en pâte sucrée de petites figures, imitant les fruits naturels, les légumes...» (GRIMOD DE LA REYNIÈRE, <i>Almanach des gourmands</i> , VI, p.179 ds QUEM. <i>DDL</i> t.3), 1868 «ouvrier qui met une pâte en pastilles» (LITTRÉ), ɳ 1874 «emporte-pièce pour la fabrication des pastilles» (<i>Lar. 19^e</i>), b) subst. fém. 1903 « <i>id.</i> » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>pastille</i> , suff. - <i>eur</i> ² *.

	<p>PASTIS, subst. masc.</p> <p>1. 1916 «méli-mélo, gâchis, tracas; situation confuse, embrouillée» (sold. d'apr. ESN. 1966); 2. 1928 <i>pastisse</i> «boisson alcoolisée à l'anis» (LACASSAGNE, <i>Arg. «milieu»</i>, p.151, donné comme mot de l'arg. marseillais); 1931 <i>pastis</i> «id.» (A. BRUN, <i>Le Fr. de Marseille</i>, p.120). Mot marseillais att. au sens de «méli-mélo, gâchis, tracas» en 1915 (sold. du Midi ds ESN.), issu de l'a. prov. <i>pastis</i>, <i>pastitz</i> «pâté» (XIV^e-XV^es. ds LEVY <i>Prov.</i>; et encore en usage dans de nombreux dial. du midi de la France, v. FEW t.7, p.750b), du lat. pop.*<i>pasticium</i>, dér. de <i>pasta</i>, <i>pâte</i>*. Pour les différents empl. de <i>pastis</i> au sens 1, v. ESN. <i>Poilu</i> 1919. Le sens 2 est issu du sens de «méli-mélo, situation confuse, embrouillée» p.allus. au trouble provoqué par l'eau versée sur cet alcool.</p>
	<p>PAT, adj. inv. et subst. masc.</p> <p>1689 (<i>Jeu des échets de Greco</i> [trad. de l'ital.], avert. ds DG). Prob. empr., avec infl. de <i>mat</i>¹*, à l'ital. <i>patta</i>, att. au sens de «point pair (au jeu de cartes)» dep.1640 (OUDIN <i>Ital.-Fr.</i>), aussi «fait de n'être ni vainqueur ni vaincu» (ds TOMM.-BELL.), déverbal de <i>pattare</i> «mettre des cartes égales» (1627, C. OUDIN, <i>Thresor des trois langues</i>), dér. p.métaph. de <i>patta</i> «épacte» (v. ce mot). V. PRATI, <i>DEI</i>, HOPE, p.298. L'hyp. qui fait de <i>patta</i> le fém. de <i>patto</i> «pacte», du lat. <i>pactum</i> (REW³ n° 6138; BL.-W.¹⁻⁵) n'est pas fondée du point de vue sém.; pour FEW (t.7, pp.462b-463a), <i>patta</i> est dér. d'un verbe <i>pattare</i> «être quitte au jeu» qui serait dér. de <i>patto</i> «pacte», mais <i>pattare</i> ne semble pas att. dans ce sens.</p>
	<p>PATACHE, subst. fém.</p> <p>1. Mar. a) [1566 «petit navire employé au service des grands navires pour aller à la découverte ou pour arraisonner les navires qui entrent dans le port` (LE CHALLEUX, <i>Discours et hist. de ce qui est advenu en la Floride</i>, 20 ds <i>Fr. mod.</i> t.26, 1958, p.55: trois Patences qui vindrent mouiller l'ancre)]; 1573 «id.» (<i>Arch. hist. de la Gironde</i>, 10, 248 ds <i>R. Ling. rom.</i> t.20, 1956, p.83: deulx pataches toutes prestes à faire voile); b) 1774 «barque au service des douanes» (<i>Doc.</i> ds ISAMBERT, <i>Rec. gén. des anc. lois fr.</i>, t.23, p.117); 2. a) 1793 «diligence peu confortable où l'on voyage pour un prix très modique» (<i>Actes du Comité du Salut public</i>, 5 avr., t.III, p.11 ds BRUNOT t.10, p.900); b) 1862 «mauvaise voiture» (HUGO, <i>Misér.</i>, t.1, p.301). Empr. à l'esp. <i>pataje</i> «navire, bateau de guerre léger» (1526 ds COR.-PASC., puis, sous l'infl. du fr.: <i>patache</i> en 1591, <i>ibid.</i>), prob. empr. à l'ar. batāš «bateau à deux mâts» qui est lui-même sans doute un empl. subst. de l'adj. batāš «rapide». V. FEW t.19, pp.30b-31a.</p>
	<p>PATACHON, subst. masc.</p> <p>1. 1832 «celui qui conduit la voiture qu'on nomme patache» (RAYMOND); 2. 1898 <i>mener une vie de patachon</i> (DG). Dér. de <i>patache</i>*; suff. <i>-on</i>¹*.</p>
130	<p>PATAGON¹, -ONNE, adj. et subst.</p> <p>1. 1585 (CHOLIÈRES, <i>Matinées</i>, p.308 ds GDF. <i>Compl.</i>: les sauvages et Patagons tiennent bride à leurs passions); 2. 1874 «langue parlée par les Patagons» (<i>Lar.</i> 19^e). Dér. régr. de <i>Patagonie</i> [région du sud de l'Argentine].</p>
	<p>PATAGON², subst. masc.</p> <p>1634 (<i>Songe arrivé à un homme d'importance</i> ds GAULTIER GARGUILLE, <i>Chansons</i>, éd. Ed. Fournier, p.211). Altér. de l'a. subst. <i>patacon</i> «id.» (1578, <i>Doc.</i> (liégeois) ds <i>B. de la commission royale de toponymie et de dialectologie</i>, t.29, 1955, p.89), empr. au cast. <i>patacon</i>, augm. de l'esp. <i>pataca</i> «id.», lui-même empr. soit à l'a. prov. <i>patac</i>, soit à l'ital. <i>patacca</i>, d'orig. inc. (v. <i>patard</i>). Voir COR.-PASC., s.v. <i>pataca</i>.</p>

	<p>PATARD, subst. masc.</p> <p>1. [1330 d'apr. BL.-W.⁵]. 1429 «petite monnaie de peu de valeur» (<i>Lettre du roi aux gouverneurs</i>, 20 mars ds H. MORIN-PONS, <i>Numismatique féodale du Dauphiné</i>, Paris, Rollin, 1854, p.316); 2. a) 1547-57 <i>ne point priser deux patardz</i> (<i>Moralité ds Ancien Théâtre français</i>, éd. Viollet-le-Duc, t.3, p.99); b) 1762 <i>cela ne vaut pas un patard</i> (Ac.). Altér., par substitution du suff. -ard* à la finale -ac, de l'a. subst. <i>patac</i> «<i>id.</i>» (1374: <i>patas</i>, plur., G. ESPINAS, <i>Draperie dans la Flandre fr. au Moy.-Âge</i>, t.2, p.937; 1448: <i>patac</i>, <i>Comptes du roi René</i>, éd. A. Lecoy de la Marche, § 669), lui-même soit empr. à l'a. prov. <i>patac</i> «<i>id.</i>» (1404, <i>Chronique Boysset ds Archiv. für Literatur-und Kirchengeschichte des Mittelalters</i>, t.7, 1900, p.371; déjà <i>pataquus</i> en 1362 dans un doc. lat. concernant Nîmes, v. DU CANGE), att.à côté de <i>patar</i> (1348, <i>Comptes des Frères Bonis</i>, éd. E. Forestié, t.2, p.269) et <i>patat</i> (1361 ds PANSIER t.3; déjà <i>patatius</i> en 1343 dans un doc. lat. concernant le Dauphiné, v. DU CANGE); soit empr. à l'ital. <i>patacca</i> «<i>id.</i>» (fém. de <i>patacco</i> «<i>id.</i>», mil. du XIV^es.) att. indirectement par le dér. <i>patachina</i> (1327 ds <i>Arch. St. n. fr.</i> t.149, 1926, p.277; peut-être déjà en 1254, <i>ibid.</i>; v. aussi <i>R. numism.</i>, t.37, 1934, p.XXVI), tous deux d'orig. inc. (v. COR.-PASC., s.v. <i>pataca</i> et <i>Rom. Jahrb.</i> t.8, 1957, p.43). Le mot <i>patard</i> et ses var. a désigné des pièces de monnaie en usage dans différents pays (v. <i>R. numism.</i>, t.37, pp.XXV-XXVIII, XXIX-XXXII et XXXVII-XXXVIII).</p>
	<p>PATATE, subst. fém.</p> <p>1. a) 1582 «plante des régions chaudes cultivée pour ses gros tubercules comestibles à chair douceâtre» <i>pattates</i> est cité comme un mot indigène qui a été cependant francisé dans sa finale et qui porte la marque du plur. (<i>Reprinsse de la Floride</i> d'apr. GAFFAREL, <i>Floride</i>, p.489 ds ARV., p.399); b) 1601-03 <i>patate</i> «<i>id.</i>» (S. CHAMPLAIN, <i>Brief discours</i>, p.31 ds <i>OEuvres</i>, Québec, 1870, t.1); 2. a) canad. 1765 «pomme de terre» (<i>Arch. du Pt Séminaire de Québec</i>, C-11, 11 déc., p.80 ds <i>Trav. de ling. québécoise</i>, t.2, 1978, p.208; peut-être déjà en 1750, v. <i>ibid.</i>, <i>loc. cit.</i>); b) fr. 1769 «<i>id.</i>» (VALMONT <i>Suppl.</i> d'apr. FEW t.20, p.57b); 3. arg. ou pop.a) z) 1866 «nez» (SICART, <i>loc. cit.</i>); z) 1919 «tête, visage» (CARCO, <i>loc. cit.</i>); b) «niais» 1893 (d'apr. CHAUTARD, p.235); 1915 (R. BENJAMIN, <i>Gaspard</i>, p.222 ds ESN. <i>Poilu</i>, p.390); c) <i>en avoir gros sur la patate</i> 1912 (d'apr. CHAUTARD, p.650; aussi en 1907 <i>en avoir gros sur la pomme de terre</i>, <i>ibid.</i>); 1917 (<i>Mercure de France</i>, 16 avt., p.692); 4. 1970 math. (ROB. <i>Suppl.</i>). Empr., par l'intermédiaire de l'esp. <i>patata</i>, plante convolvulacée (1528 ds FRIED, p.82), à une var. de l'arawak de Haïti <i>batata</i> «<i>id.</i>» (v. KÖNIG, p.163 et ARV.), également empr. par le fr. <i>battate</i> (ca 1525, A. PIGAFETTA, <i>Rel. du Prem. voy. autour du Monde par Magellan</i>, p.43 ds KÖNIG, p.162), par l'intermédiaire de l'esp. <i>batata</i> (1519 ds COR.-PASC.), et déjà att. (sous la forme <i>batata</i>) en 1516, en lat., par l'aut. ital. Martyr d'Anghiera (v. FRIED, p.82). Le mot, sous sa forme mod., semble avoir été vulgarisé par l'intermédiaire du baragouin comm. parlé par les indigènes et les marins dans la mer des Caraïbes (v. ARV.). Le sens 2 s'explique par l'introd., favorisée par la conquête angl., de la culture de la pomme de terre au Canada (v. M. JUNEAU, <i>Probl. de la lexicol. québécoise</i>, p.206). Le mot a ensuite été diffusé en fr. à partir de la côte ouest de la France et s'est répandu progressivement dans les dial. de l'Ouest, l'Île-de-France, du Centre, de la Champagne et de la Brie (v. FEW t.20, p.57b-58a) et en fr. pop. (voir M. JUNEAU, <i>loc. cit.</i> et <i>Trav. de ling. québécoise</i>, t.2, 1978, p.58-59). V. KÖNIG, pp.162-163; FRIED, s.v. <i>batata</i>; ARV., pp.398-402 et FEW t.20, pp.57b-58b et t.13, 2, pp.387a-389a.</p>
	<p>PATIN, subst. masc.</p> <p>1. a) 1260 «chaussure à semelle épaisse» (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 286 ds T.-L.); b) 1933 «pièce de tissu sur laquelle on pose le pied pour avancer sans salir le parquet» (MALÈGUE, <i>loc. cit.</i>); 2. a) z) 1427 «sorte de galoche qu'on transforme en patin pour aller sur la glace, par la simple addition, soit d'une ferrure pour patiner, soit de clous pour éviter de glisser» (LABORDE, <i>Ducs de Bourgogne</i>, t.2, p.384; pour ferrer iij paires des dits patins pour aler sur la glace); de nouv. ca 1475-1506 <i>patins de Hollande</i> (JEAN MOLINET, <i>Chron.</i>, éd. G. Doutrepoint et O. Jodogne, t.1, p.421); z) 1864</p>

	<p>«le patinage» (ERCKM.-CHATR., <i>Ami Fritz</i>, p.157); ¶) 1876 romand «pièce placée sous certains traîneaux» (CHABLOZ, <i>Hist. du Canari Abram Nicole</i> ds PIERREH.); 1916 can. <i>patins du traîneau</i> (HÉMON, <i>loc. cit.</i>); 1935 fr. (Ac.); b) 1845-46 «patins à roulettes» (BESCH.); 1868 <i>patins à roulettes</i> (LITTRÉ); 3. a) α) 1676 techn. (FÉLIBIEN, pp.683-684: On nomme ... Patins des pièces de bois posées sous les Eschiffes et dans lesquels sont assemblés les noyaux des Escaliers, et encore dans la construction de plusieurs machines où les patins servent comme de pieds); β) 1832 <i>chaise à patins</i> (BALZAC, <i>Curé Tours</i>, p.197); b) 1908 <i>frein à patin</i> (ALVIN, <i>loc. cit.</i>); 4. 1927 <i>rouler un patin</i> (d'apr. ESN.); 1928 (LACASSAGNE, Arg. «milieu», p.181). Dér. de <i>patte</i>*; suff. <i>-in</i>*. <i>Patin</i> au sens 4, est peut-être un déverbal de <i>patiner</i>^{2*} et l'expr. <i>rouler un patin</i> est elle-même prob. due à la vogue du patin à roulettes, d'apr. <i>rouler à patins</i> (cf. CELLARD-REY). Pour l'hist. du mot, v. <i>R. Ling. rom.</i> t.49, 1985, pp.319-320, note 4.</p>
135	<p>PATINAGE, subst. masc. 1. 1829 sports (<i>Journal des modes</i>, 31 janv., p.41 ds <i>Fr. mod.</i> t.17, p.298); 2. 1868 «action de glisser (en parlant des roues d'un véhicule)» (LITTRÉ). Dér. de <i>patiner</i>^{1*}; suff. <i>-age</i>*.</p>
	<p>PATINE, subst. fém. 1. 1765 «couleur vert-de-gris que le cuivre prend en vieillissant» (<i>Encyclop.</i>); 2. 1842 «crasse sur les vieux tableaux» (MOZIN-PESCHIER); 3. 1852 «teinte que le temps donne à certains objets d'art» (GAUTIER, <i>Italia</i>, p.119). Empr. à l'ital. <i>patina</i>, att. dep. 1681 au sens de «teinte que le temps donne aux tableaux» (BALDINUCCI ds TOMM.-BELL.), également «vernis» et «enduit destiné aux cuirs des chaussures» (v. <i>DEI</i>), empr. au lat. <i>patina</i> «plat creux» et «sorte de pâte» (v. ERN.-MEILL.; cf. <i>patène</i>).</p>
	<p>PATINER¹, verbe intrans. 1. a) 1732 «glisser sur la glace avec des patins» (<i>Trév.</i>); b) 1845 [éd.] «glisser comme sur des patins» (Th. GAUTIER, <i>La Toison d'or</i> ds <i>Nouvelles</i>, p.187); 2. a) 1845-46 (BESCH.: se dit d'une locomotive dont les roues tournent sur les rails sans avancer, faute d'adhérence suffisante); b) 1931 mécan. (CHARTROU, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>patin</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>PATINER², verbe trans. 1. 1867 «enduire un objet d'une substance qui lui donne l'aspect de la patine» (<i>Moniteur univ.</i>, 12 nov., p.1102, 4^e col. ds LITTRÉ); 2. 1895 «prendre une teinte particulière sous l'effet du temps» (LORRAIN, <i>Sens et souv.</i>, p.311: son éclat amorti de joyau patiné par le temps [à propos d'un tableau]). Dér. de <i>patine</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>PATINER³, verbe trans. 1. 1408 «manipuler, manier» (<i>Doc.</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1628 «caresser indiscrètement (une femme)» (SOREL, <i>Polyandre</i>, I, 58 ds BRUNOT t.3, p.213). Dér. de <i>patte</i>^{1*}; suff. <i>-iner</i>*.</p>
140	<p>PATINEUR, -EUSE, subst. 1728 «personne qui patine (sur la glace)» (P. MARIN, <i>Dict. complet fr. et holl.</i> d'apr. FEW t.8, p.33b). Dér. de <i>patiner</i>^{1*}; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>Patineur, subst. masc. 1^{res} attest. a) adj. 1651 [éd.] «qui prend des libertés avec les femmes» (SCARRON, <i>Roman comique</i>, p.73), b) subst. 1659 [éd.] (ID., <i>Epître chagrine à Mgr. le mareschal d'Albret</i>, p.13); de <i>patiner</i>³, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>

	<p>PATINOIRE, subst. fém. 1. 1891 <i>patinoir</i> masc. «piste de patinage» (<i>Le Cycliste</i>, juin ds PETIOT 1982); 1897 <i>patinoire</i> fém. «<i>id.</i>» (<i>Le Vélo</i>, 11 déc., <i>ibid.</i>); 2. 1928 «surface glissante» (MARTIN DU G., <i>Thib.</i>, Consult., p.1111). Dér. de <i>patiner</i>^{1*}; suff. <i>-oir*</i>, <i>-oire</i>.</p>
	<p>PATIO, subst. masc. 1843 (GAUTIER, <i>Tra los montes</i>, p.182). Mot esp. de même sens (fin du xv^es. ds COR.-PASC.), d'orig. obsc. et controversée. V. COR.-PASC. t.3, p.429b-434b.</p>
	<p>PÂTIS, subst. masc. 1119 «terre inculte sur laquelle on fait paître le bétail» (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i>, 70 ds T.-L.: Cum garderat [pasturel] berbiz ki nen at nul pastiz). Du lat. pop. *pasticium, dér. de <i>pastus</i> «pâtûre, nourriture (des animaux)», de <i>pastum</i>, part. passé de <i>pascere</i>, v. <i>paître</i>.</p>
145	<p>PÂTISSER, verbe 2^e moitié du xiv^es. <i>pasticier</i> intrans. «faire de la pâtisserie» (<i>Livre des métiers de Bruges</i>, éd. J. Gessler, II, p.18). Dér., à l'aide de la dés. <i>-er</i>, d'un subst. a. fr. *<i>pastitz</i> (att. indirectement par ses dér., v. FEW t.7, p.751b) qui a dû disparaître avant le xiii^es. et qui représente un lat. pop. *<i>pasticium</i> «pâté» (dér. de <i>pasta</i>, pâte*) d'où sont issus l'a. prov. <i>pastis</i>, <i>pastitz</i> «pâté» (v. <i>pastis</i>) et l'ital. <i>pasticcio</i> (v. <i>pastiche</i>). V. FEW t.7, p.751a-b.</p>
	<p>PÂTISSERIE, subst. fém. 1. a) z) 1328 «ensemble des gâteaux, pâtés» (<i>Doc. ds P. VARIN, Arch. législ. et admin. de la ville de Reims</i>, t.2, 1^{re} partie, p.489: la pastiserie la royne); ß) 1823 «préparation sucrée de pâte travaillée, cuite au four, souvent garnie de crème, de fruits...» (LAS CASES, <i>Mémor. St-Hélène</i>, t.2, p.229); b) ca 1393 «préparation, travail et cuisson de la pâte (sucrée ou salée) destinée à la confection des gâteaux ou des pâtés» (<i>Ménagier de Paris</i>, éd. G. Brereton et J. Ferrier, p.187, 19: paticerie); 2. a) 1333 <i>ouvrier de patisserie</i> (<i>Arch. Nord B 1573</i>, fol. 105 v^o ds IGLF); b) 1803 «commerce du pâtissier» (BOISTE); c) 1928 archit. <i>supra ex.</i> Dér. de <i>pâtisser*</i>; suff. <i>-erie*</i>.</p>
	<p>PÂTISSIER, -IÈRE, subst. et adj. A. Subst. 1278 «personne qui fait et qui vend des gâteaux» (<i>Doc. ds GDF. Compl.: pasticier</i>). B. Adj. 1750 [éd.] <i>crème patissière</i> ([Briand], <i>Dict. des aliments</i>, s.v. <i>rissole</i>, t.3, p.286). Dér., en <i>-ier*</i>, de l'a. fr. *<i>pastitz</i>, v. <i>pâtisser</i>.</p>
	<p>PÂTISSOIRE, subst. fém. 1798 (<i>Ac.</i>). Dér. de <i>pâtisser*</i>; suff. <i>-oire</i>, v. <i>-oir</i>.</p>
	<p>PÂTISSON, PASTISSON, subst. masc. 1775 «espèce de courge» (L. B.^{***}, <i>Traité des jardins</i> ds ROLL. <i>Flore</i> t.1, p.28: pastisson). II. 1931 arg. (PAGNOL, <i>loc. cit.</i>). I adaptation du prov. <i>pastissou</i> «<i>id.</i>» (1762, A. GOUAN, <i>Hortus regius monspeliensis</i>, p.497: Le Bonnet d'Électeur; <i>vernaculè</i> lou Pastissou), dér. de l'a. prov. <i>pastis</i>, <i>pastitz</i> «pâté», v. <i>pastis</i>². II empr. au prov. <i>pastissoun</i> «fêrûle que reçoit un écolier» (1886, MISTRAL t.2), dér. de l'a. prov. <i>pastis</i> «<i>id.</i>», v. FEW t.7, p.751a.</p>
150	<p>PATRAQUE, subst. fém. et adj. A. Subst. 1. 1743 (<i>Trév.</i>: Breloque, curiosité de peu de valeur. Vieux meuble qui n'est plus à la mode [...]) La plupart des montres de cuivre sont des patraques); 2. a) 1755 terme d'injure (LÉCLUSE, <i>Déjeuné de la Rapée</i>, p.7 ds IGLF: «patraque démantibulée» dit l'auteur à une marchande de poisson); b) 1771 (<i>Trév.</i>: on dit populairement d'une vieille femme, que c'est une vieille patraque). B. Adj. 1798 «faible, en mauvaise forme» (<i>Ac.</i>: il devient patraque). Prob.</p>

	empr., par l'intermédiaire des marins marseillais, à l'ital. du Nord * <i>patracca</i> «monnaie de peu de valeur», issu de <i>patacca</i> (v. <i>patard</i>) avec épenthèse du <i>r</i> , fréq. devant <i>t</i> dans cette région de l'Italie (v. <i>Arch. St. n. Spr.</i> t.149, 1926, p.275-279).
	PATRONYME, subst. masc. [Vers 1825 d'apr. BL.-W. ²⁻⁵] 1908 (MIOMANDRE, <i>Écrit sur eau</i> , p.106). Dér. régr. de <i>patronymique</i> *.
	PATRONYMIQUE, adj. A. Subst. ca 1245 <i>patrenomique</i> «nom commun à tous les descendants d'une race et tiré du nom de celui qui en est le père» (HENRI D'ANDELI, <i>Bat. des Sept arts</i> , IV, 290 ds T.-L.). B. Adj. <i>nom patronymique</i> 1. fin XIV ^e s. « <i>id.</i> » (ROQUES t.2, p.3240: Eacides, non d'onme. filz ou nepvou de Eacus. si conme Achilles. <i>nom patronomique</i>); 2. 1817 «nom de famille» (STAËL, <i>Consid. Révol. fr.</i> , t.1, p.289). Empr. au b. lat. gramm. <i>patronymicus</i> , adj. également comme subst. <i>patronymicum</i> «nom donné d'après le nom du père», empr. au gr. <i>πατρωνυμικός</i> «qui porte le nom du père» (de <i>πατήρ, πατρός</i> «père» et de <i>ὄνομα</i> «nom»).
	PAUPIÈRE, subst. fém. 1. 1 ^{re} moitié du XII ^e s. <i>palpere</i> (<i>Psautier d'Oxford</i> , 10, 5 ds T.-L., v., pour la forme, GRÖBER ds <i>Archiv. für lateinische Lexikographie und Grammatik</i> t.4, 1887, p.427); 1 ^{er} quart du XIII ^e s. <i>paupiere</i> (RECLUS DE MOLLIENS, <i>Miserere</i> , 134, 4 ds T.-L.); 2. a) α) 1579 [éd.] <i>clore les paupieres</i> à (un mourant) (GARNIER, <i>La Troade</i> , acte I, fol. 2 v ^o); β) 1601 [éd.] <i>fermer les paupieres</i> à (un mourant) (MONTCHRESTIEN, <i>Les Lacènes</i> , acte IV, p.161); b) α) 1620 <i>clore les paupières</i> «dormir» (MALHERBE, <i>Poésies</i> , XLIV, 37 ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lalanne, t.1, p.160); β) 1660 <i>fermer la paupière</i> « <i>id.</i> » (BOILEAU, <i>Satires</i> , VI, 100, éd. A. Cahen, p.88). Du lat. <i>palpetra</i> « <i>id.</i> », var. de <i>palpebra</i> .
	PAUPIETTE, subst. fém. 1691 [éd.] <i>poupiette</i> (MASSIALOT, <i>Le Cuisinier roial et bourgeois</i> , p.443); 1735 <i>popiettes</i> à <i>l'Italienne</i> (V. DE LA CHAPELLE, <i>Le Cuisinier mod.</i> , IV, p.184 ds <i>Vox rom.</i> t.22, 1963, p.88); 1742 <i>paupiette</i> (<i>Suite des Dons de Comus</i> , I, 402 ds QUEM. <i>DDL</i> t.2). Prob. empr. à l'ital. <i>polpetta</i> « <i>id.</i> » (XVI ^e s. d'apr. A. VOLLENWEIDER ds <i>Vox. rom.</i> , <i>loc. cit.</i>), qui a pris en ital. mod. le sens de «boulette de viande hachée» (1618 d'apr. <i>DEI</i>), dér. du lat. <i>pulpa</i> , v. <i>pulpe</i> .
155	PAVILLON, subst. masc. A. 1. a) Déb. du XII ^e s. <i>paveilun</i> «tente militaire» (<i>St Brendan</i> , éd. I. Short et Br. Merrilees, 1071); ca 1165 <i>pavillon</i> (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 11987 ds T.-L.); b) α) 1260 «dais surmontant un autel» (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i> , 85, <i>ibid.</i> : paveillons que on met par desus autez); β) 1569 «étoffe qui recouvre le ciboire» (<i>Inv. de la cath. d'Auxerre</i> ds GAY); c) 1681 hérald. (MÉNESTRIER, <i>Abrégé méthodique des principes héraldiques</i> , 41 d'apr. FEW t.7, p.576a); 2. a) 1317 «dais de lit garni de tenture» (<i>Arch. du Pas-de-Calais</i> , A 356 ds GAY); b) 1907 automob. (PÉRISSE, <i>Automob.</i> , p.68); 3. a) 1503 [n. st.] «corps de bâtiment généralement carré et servant d'accompagnement à un bâtiment plus important» (<i>Comptes du château de Gaillon</i> , éd. A. Deville, p.42); b) α) 1676 «corps de logis seul» (FÉLIBIEN, p.684); β) 1690 «petit bâtiment isolé situé dans un jardin, un parc» (FUR.); c) 1926 «maison individuelle à la périphérie de la ville» (GIRAUDOUX, <i>Bella</i> , p.156); 4. a) α) 1636 mus. (MERSENNE, <i>Harmonie universelle</i> , p.259: pavillon de la trompette); β) 1859 acoustique «extrémité évasée d'un porte-voix» (BOUILLET); b) 1800 [éd.] <i>pavillon de l'oreille</i> (CUVIER, <i>Anat. comp.</i> , t.2, p.451). B. 1. a) 1541 [ms.] mar. «pièce d'étoffe hissée sur un navire pour indiquer sa nationalité, la compagnie de navigation à laquelle il appartient, ou pour faire des signaux» (Ms BN fr. 9469-3, f ^o 24 v ^o ds JAL); b) 1669 <i>baisser le pavillon</i> au fig. «reconnaître son infériorité» (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Corresp.</i> , Lettre du 7 janv., éd. R. Duchêne, t.1, 110; déjà en ce sens, en 1655, <i>mettre pavillon bas</i> , MOLIÈRE, <i>L'Étourdi</i> , II, 11); 2. 1635 «drapeau» (CORNEILLE, <i>Médée</i> , IV, 5). Du lat. pāpillonem (acc. de pāpilio) au sens de «tente» (III ^e s. ds BLAISE <i>Lat.</i>

	<i>chrét.</i>), issu, p.compar., du sens propre de «papillon», v. <i>papillon</i> .
	Pavillonnaire, adj. 1 ^{re} attest. (R. DUPOUY in <i>Annales médico-psychol.</i> , I, p.531 ds QUEM. <i>DDL</i> t.29); de <i>pavillon</i> au sens A 3 a, suff. <i>-aire*</i> .
	Pavillonné, -ée, adj. 1 ^{res} attest. a) 1671 «orné d'une voile» (POMEY), b) 1752 hérald. (TRÉV.); de <i>pavillon</i> , suff. <i>-é*</i> .
	Pavillonnerie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1859 (BONN.-PARIS: nom que, dans les arsenaux, on donne à l'atelier où l'on fait les pavillons); de <i>pavillon</i> , suff. <i>-erie*</i> .
	Pavillonneur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1874 <i>ouvrier pavillonneur</i> (<i>Décret du 13 mars</i> ds <i>B. des lois</i> , part. suppl. 2 ^e semaine, p.156 d'apr. LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877); de <i>pavillon</i> , suff. <i>-eur^{2*}</i> .
160	PAVOT, subst. masc. Mil. du XIII ^e s. [ms.] plante (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i> , éd. M. Roques, 2408 [var. du ms. BN fr. 794, v. aussi éd. W. Foerster, 2412]). Issu, par substitution du suff. <i>-ot*</i> à la forme régulière <i>-o</i> b lat. <i>-avu</i> , de l'a. fr. <i>pavo</i> « <i>id.</i> » (déb. du XIII ^e s., CHRÉTIEN DE TROYES, <i>loc. cit.</i> [var. du ms. BN fr. 1376], v. aussi l'éd. I. Bekker, v. 2402 ds <i>Zeitschrift für deutsches Alterthum</i> , t.10, 1856, p.435, qui a pris ce ms. pour base) lui-même issu d'un lat. pop. <i>*papavus</i> , altér. du lat. class. <i>papaver</i> « <i>id.</i> ».
	PÉCARI, subst. masc. 1. 1688 [éd.] <i>pickery</i> «cochon sauvage d'Amérique» (R. BLOME, <i>L'Amérique angloise</i> , p.318); 1698 [éd.] <i>pecari</i> « <i>id.</i> » (W. DAMPIER, <i>Nouv. Voyage autour du monde</i> [trad. de l'angl.], t.1, p.15); 2. 1935 <i>des gants pécaris</i> (SIMONIN, J. BAZIN, <i>loc. cit.</i>); 1951 <i>des gants de pecari</i> (<i>Le Figaro</i> , 22 nov., p.11, col. 1). Empr., par l'intermédiaire des flibustiers français, à un mot, du dial. de la zone de Panama, issu de <i>begare</i> «cochon sauvage», mot de la lang. des Caraïbes, du Venezuela et des Guyanes (1503, COLOMB ds FRIED., s.v. <i>báquira</i>), auquel on peut rattacher <i>paquira</i> , mot indigène (1664 [éd.], A. BIET, <i>Voyage de la France</i> , p.340; déjà <i>pacquire</i> en 1640, J. DE LAET, <i>L'Hist. du Nouv. Monde</i> , p.608 ds KÖNIG, p.163: [il y a] des porcs de l'Amérique, qui ont le nombril sur le dos, les Sauvages de la terre ferme les nomment <i>Pacquires</i>) et <i>paquaira</i> en Guyane (1654, P. BOYER, <i>Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que M. de Bretigny fit à l'Amér. Occ.</i> , p.425, <i>ibid.</i>).
	PÉDOLOGIE, subst. fém. 1899 (N. SIBIRTZEW, <i>Étude des sols de la Russie</i> ds <i>Congrès géol. internat.</i> , cr. de la VII ^e Session, St Pétersbourg, 1897, p.74). Comp.de <i>pédo^{-2*}</i> et de <i>-logie*</i> . Cf. l'all. <i>Pedologie</i> (1862, F. A. FALLOU, <i>Pedologie</i> [titre]) et le russe <i>pedologiya</i> (1898, <i>NED Suppl.</i> ²).
	Pédologique, adj. 1 ^{re} attest. 1889 <i>cartes pédologiques</i> (S. MEUNIER, <i>Progrès de la cartographie agronomique</i> ds <i>La Nature</i> , 2 ^e semestre, p.399 et 400); de <i>pédologie</i> , suff. <i>-ique*</i> .
	PÉDOLOGUE, subst. 1955 (<i>Mét.</i>). Comp. de <i>pédo^{-2*}</i> et de <i>-logue*</i> , d'apr. <i>pédologie*</i> .

165	<p>Pédonculaire, adj. 1^{re} attest. 1783 <i>pédonculaire</i> (BULLIARD, <i>Dict. de bot.</i>, p.232); de <i>pédoncule</i>, suff. <i>-aire*</i>.</p>
	<p>PÉDONCULE, subst. masc. 1. 1735 <i>Peduncles</i> «protubérances du cerveau» (<i>L'Anatomie d'Heister</i> d'apr. Tolmer ds <i>Fr. mod.</i> t.14, p.296); 2. 1748 sans définition (<i>Mém. Acad. ds sciences</i> ds BRUNOT t.6, 1, 2, p.633); 3. 1765 <i>peduncule</i> «petites bandes médullaires qui rattachent la glande pinéale au bas des couches des nerfs optiques» et «branches de la moelle allongée» (<i>Encyclop.</i>); 4. 1778 «queue d'une fleur, d'un fruit» (LAMARCK, <i>Flore fr.</i>, t.1, p.82). Empr. au b. lat. <i>pedunculus</i> «pédoncule».</p>
	<p>Pédonculé, -ée, adj. 1^{res} attest. a) 1778 bot. <i>pedunculé</i> (LAMARCK, <i>op. cit.</i>, p.109), 1798 <i>pedonculé</i> (L. C. M. RICHARD, <i>Dict.élé. de bot.</i>, p.114 ds <i>DG</i>), b) 1832 «ce qui est relié par un pédoncule» (RAYMOND); de <i>pédoncule</i>, suff. <i>-é*</i>.</p>
	<p>PEGMATITE, subst. fém. 1811 (TONDI, <i>Tableau synoptique d'Oreognosie</i> d'apr. LUCAS, <i>Tabl. méthodique des espèces minérales</i>, Paris, D'Hautel, 1813, t.2, p.523, avec réf. à Haüy). Comp. du gr. <i>πέγμα, πέγματος</i> «chose fixée, congelée, coagulée» et du suff. <i>-ite*</i>.</p>
	<p>PÉLASGIEN, -IENNE; PÉLASGIQUE, adj. 1. 1831 <i>construction pélasgique</i> (MICHELET, <i>Hist. romaine</i>, t.1, p.216); 2. 1868 <i>pélasgien</i> «qui appartient aux Pélasges» (LITTRÉ). Dér. du gr. <i>πυλασγοί</i>, nom des anciens habitants de la Grèce (d'où <i>Pélasgien</i> «<i>id.</i>» en 1732 ds <i>Trév.</i>); 1 suff. <i>-ique*</i>; 2 suff. <i>-ien*</i>.</p>
170	<p>PENSION, subst. fém. 1. a) 1216 «paiement» (ANGER, <i>Trad. Vie St Grégoire</i>, 1533 ds T.-L.); b) α) 1790 «allocation versée régulièrement à une personne» (<i>Décret</i> du 3-22 août, art. 17 ds <i>Lois annotées ou lois, décrets, ordonnances, avis du Conseil d'État</i>, 1^{re} série, p.46: Aucun citoyen [...] ne pourra obtenir de pension qu'il n'ait trente ans de service effectif, et ne soit âgé de cinquante ans); β) 1808 <i>pension de retraite</i> (<i>Décret</i> du 17 mars, art. 123, <i>ibid.</i>, p.777); 2. a) 1535 «nourriture (d'une personne)» (OLIVETAN, <i>Bible, Exode</i>, 21, 10 d'apr. <i>FEW</i> t.8, p.203a); b) 1602 «somme d'argent qu'on donne pour être nourri et logé» (PEIRESC, <i>Lettres</i>, 12 juill., éd. Ph. Tamizey de Larroque, t.6, p.3); c) α) 1609 «maison où l'on est nourri et logé pour un certain prix» (VITTORI, <i>Tesoro de las tres lenguas francesa, italiana y espanola, s.v. pupilaje</i>); β) av. 1615 «établissement d'enseignement qui assure, en même temps que l'instruction, le logement et la nourriture des élèves» (PASQUIER, <i>Recherches de la France</i>, p.792 ds <i>IGLF</i>: De ces Escoliers nous les appellons pensionnaires ceux qui sont à la pension du Principal, et Cameristes les autres qui sont nourris par leurs Pedagogues); γ) 1904 <i>pension de famille</i> (H. BATAILLE, <i>Maman Colibri</i>, IV, 6, p.7). Empr. au lat. <i>pensio</i> «paiement, indemnité», propr. «pesée», part. passé de <i>pendere</i> «peser (en général), peser le métal pour payer» et p.ext. «payer».</p>
	<p>PENSIONNAIRE, subst. 1. a) 1323 «personne qui reçoit une pension» (<i>Doc.</i> ds P. VARIN, <i>Arch. admin. de la ville de Reims</i>, t.1, 1^{re} part., p.351); b) 1835 <i>comédien pensionnaire, pensionnaire</i> (<i>Ac.</i>); c) 1868 «étudiant ou jeune artiste qui bénéficie d'un séjour dans une fondation, une école» (LITTRÉ); 2. 1596 «personne qui prend pension chez un particulier» (HULSIUS, f^o QQ4 r^o: <i>pensionnaire</i>); 3. a) 1579 [éd.] «élève logé et nourri dans l'établissement scolaire qu'il fréquente» (LARIVEY, <i>Les Escolliers</i> II, 3 ds <i>Les six premières comédies facécieuses</i>, f^o 290 v^o); b) 1769 fém. «jeune fille qui a conservé la candeur de l'élève encore en pension» (M^{me} DU DEFFAND, <i>Lettre à Walpole</i>, 2 NOV. ds RITTER). Dér. de <i>pension*</i>; suff. <i>-aire*</i>.</p>

	PENSIONNAT, subst. masc. 1788 «maison d'éducation qui reçoit des internes» (FÉR. <i>Crit.</i>). Dér. de <i>pension*</i> ; suff. <i>-at*</i> .
	PENSIONNÉ, -ÉE, part. passé, adj. et subst. A. Adj. 1611 «qui reçoit une pension» (COTGR). B. Subst.1. 1832 «celui, celle qui reçoit une pension du roi, de l'État» (RAYMOND); 2. 1949 «retraité» (HANSE). Part. passé de <i>pensionner*</i> .
	PENSIONNER, verbe trans. 1330-50 (<i>Tombel de Chartrose</i> , XXIII, 197, éd. E. Walberg, p.121). Dér. de <i>pension*</i> ; dés. <i>-er</i> .
175	PEPSINE, subst. fém. 1839 (Trad. de J. J. BERZELIUS, <i>Traité de chim.</i> , t.3, p.587). Empr. à l'all. <i>Pepsin</i> , nom créé par Th. SCHWANN (1836 ds <i>Annalen der Physik und Chemie</i> , t.38, p.362: Durch diese Reactionen charakterisiert sich das Vedauungsprincip als ein eigenthümlicher Stoff, dem ich den Namen <i>Pepsin</i> gegeben habe), dér. du gr. πέψις «cuisson, digestion» (également empr. par le fr. - <i>pepsie*</i>); suff. <i>-in</i> (fr. <i>-ine*</i>).
	Peptidase, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1955 (P. MORAND, <i>op. cit.</i> , p.112); dér. sav. de <i>peptide</i> , suff. <i>-ase*</i> .
	PEPTIDE, subst. masc. 1907 chim. (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>). Empr. à l'all. <i>Peptid</i> « <i>id.</i> », formé à partir du rad. <i>pept-</i> , tiré de <i>Pepton</i> (fr. <i>peptone*</i>) et du suff. <i>-id</i> (fr. <i>-ide²*</i>); cf. <i>Dipeptid</i> , <i>Tripeptid</i> et <i>Tetrapeptid</i> (1902, E. FISCHER ds <i>Chemiker-Zeitung</i> , 4 oct., t.26, n° 80, p.940b).
	Peptisant, -ante, adj. 1 ^{res} attest. a) 1935 subst. (<i>J. Phys. et Radium</i> , Chim. phys., p.387: Essais de préparation de sols divers avec analyse du liquide intermicellaire; on peut ainsi décider si tel ion est ou non le <i>peptisant</i>); b) 1958 adj. <i>agent peptisant</i> (PLAIS.-CAILL.); dér. sav. de <i>peptide</i> .
	PEPTIQUE, adj. A. Subst. 1694 méd. (CORNEILLE: les peptiques , qui sont les maturatifs, remettent les humeurs vitieuses et corrompues en meilleur état et les cuisent). B. Adj. 1. 1752 «qui se rapporte à la digestion» (<i>Trév.</i>); 2. 1873 <i>digestion peptique</i> (LITTRÉ-ROBIN d'apr. FEW t.8, p.211a). Empr. au lat. <i>pepticus</i> «digestif», lui-même empr. au gr. πέπτικος «apte à digérer, qui aide à la digestion», dér. de πέψις , v. <i>peptone</i> .
180	PEPTONE, subst. fém. 1865 (LITTRÉ-ROBIN). Empr. à l'all. <i>Pepton</i> « <i>id.</i> » (1849, LEHMANN ds <i>Berichte über die Verhandlungen der sächsischen Gesellschaft der Wiss. zu Leipzig</i> , p.12), dér. sav. du gr. πέψω «faire cuire, digérer», suff. <i>-on</i> (fr. <i>-one*</i>).
	Peptonisation, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1882 <i>id.</i> ; de <i>peptoniser</i> , suff. <i>-(a)tion*</i> ; cf. l'angl. <i>peptonisation</i> « <i>id.</i> » (1881 ds NED).
	PEPTONISER, verbe trans. 1884 (E. BOUCHUT, <i>Clinique de l'hôpital des enfants malades</i> , p.589 ds QUEM. DDL t.8). Dér. de <i>peptone*</i> ; suff. <i>-iser*</i> ; cf. aussi l'angl. <i>peptonised materials</i> , <i>peptonised food</i> (1880 ds NED).

	<p>PÉRIODE, subst.</p> <p>I. A. 1. Genre indéterm. a) XIV^e s. [date du ms.] <i>peryode</i> « durée, temps que dure une chose » (MAHIEU LE VILAIN, <i>Méthéores</i>, éd. R. Edgren, p. 68, 31; au masc. p. 93, 34); 1422 <i>periode</i> « id. » (A. CHARTIER, <i>Quadrilogue invectif</i>, éd. E. Droz, p. 2); b) XV^e s. [date du ms.] <i>periode de fièvre</i> (B. DE GORDON, <i>Pratique</i>, B.N. fr. 1288, f^o 139 r^o ds <i>DG</i>); 2. fém. a) astron. α) 1671 <i>période julienne</i> (v. <i>julien</i>); 1671 [éd.] « temps que met une planète à effectuer sa révolution de manière à revenir à la même position » (J. ROHAULT, <i>Traité de phys.</i>, t. 2, p. 73); β) 1872 arithm. (LITTRÉ <i>Add.</i> : ensemble des chiffres qui se reproduisent dans le même ordre en une fonction périodique simple ou composée); γ) 1851 phys. (COURNOT, <i>op. cit.</i>, p. 78); b) α) 1797 pathol. (<i>Voy. La Pérouse</i>, t. 4, p. 16 : dans cette période de la lèpre la peau a déjà perdu sa sensibilité; déjà en 1764 au masc. : le période d'une maladie, LAVOISIEN, <i>Dict. portatif de méd.</i>, t. 2, p. 49 et comme subst. fém. en 1793 d'apr. <i>FEW</i> t. 8, p. 244b); β) 1842 géol. (<i>Ac. Compl.</i> : periodes géologiques); c) 1871 dr. <i>période électorale</i> (<i>Lettres parisiennes</i>, 11 févr., 2, col. 2 ds <i>DUB. Pol.</i>, p. 293); d) 1938 chim. <i>période de transformation</i> (d'un radio-élément) (BOUTARIC, <i>Précis de phys.</i>, p. 1018). B. Masc. 1. 1478 « paroxysme (d'une maladie) » (<i>Le Guidon en français</i> [trad. par N. Panis de l'ouvrage lat. de Guy de Chauliac], f^o 34 ds <i>SIGURS</i>, p. 362); 2. 1690 <i>au plus haut periode</i> (FUR.). II. Fém. 1. 1596 rhét. (HULSIUS d'apr. <i>FEW</i> t. 8, p. 244b); 2. 1787 mus. (Marmontel, <i>Œuvres</i>, p. 240 ds <i>LITTRÉ</i>). I empr. sav. au gr. περιόδος « laps de temps; durée (de vie), phase d'une maladie; cours, révolution des astres », propr. « chemin autour » d'où « action d'aller autour » (de περι- « autour [de] » et ὁδός « route, chemin »), peut-être par l'intermédiaire du b. lat. <i>periodus</i>. II empr. au lat. de l'époque impériale <i>periodus</i> « id. », lui-même empr. au gr. περιόδος qui avait aussi ce sens. L'hésitation dans le genre du mot s'explique par le fait que le subst. gr. est fém. et le lat. <i>periodus</i> masc. Cf. <i>FEW</i> t. 8, p. 244a-245b.</p>
	<p>PÉRIODICITÉ, subst. fém.</p> <p>1665 <i>périodicité des comètes</i> (CHAPELAIN d'apr. L. TOLMER ds <i>Fr. mod.</i> t. 14, 1946, p. 291); 1789 <i>périodicité des États Généraux</i> (LALLY-TOLLENDAL, 29 mai, Arch. Parl., 1^{re} série, t. 8, p. 57, col. 1 d'apr. BRUNOT t. 9, p. 757). Dér. sav. de <i>périodique</i>*; suff. <i>-(i)té</i>*.</p>
185	<p>PÉRIODIQUE, adj. et subst. masc.</p> <p>A. 1. a) XV^e s. [date du ms.] méd. « qui se manifeste par des accès intermittents revenant à intervalles réguliers » (<i>Somme Me Gautier</i>, ms. B.N. fr. 1288, f^o 94 r^o ds <i>GDF. Compl.</i> : dolor de chef periodique ou cronique); b) astron. α) 1634 « qui se fait en un temps déterminé, en une période (en parlant du mouvement, de la révolution d'un astre) » (A. GIRARD, <i>Les Œuvres mathématiques</i>, 234 d'apr. <i>FEW</i> t. 8, p. 245a); β) 1671 <i>mois periodique</i> (J. ROHAULT, <i>Traité de phys.</i>, t. 2, p. 37); c) 1749 « qui revient, se reproduit à certaines époques, à des intervalles réguliers » (BUFFON, <i>Hist. et théorie de la terre</i> ds <i>Hist. nat.</i> t. 1, p. 71); 2. a) 1721 <i>ouvrage, livre periodique</i> (<i>Trév.</i>); b) 1872 subst. « id. » (<i>LITTRÉ Add.</i>); 3. a) 1808 math. <i>fraction periodique</i> (LAGRANGE, <i>loc. cit.</i>); b) 1908 phys. (MOCQUEREAU, <i>Nombre mus. grégor.</i>, p. 28 : le son musical est le résultat des mouvements ondulatoires rapides et périodiques, des corps et des molécules de l'air). B. 1671 rhét. (POMEY : manière de parler périodique). Empr. au gr. περιόδιος « qui revient à époques fixes ou avec des alternances » et comme terme de rhét. « arrondi en périodes ». Au sens méd., <i>périodique</i> semble empr. au gr. par l'intermédiaire du lat. de l'époque impériale <i>periodicus</i> (<i>febres... periodicas</i>, PLINE ds <i>OLD</i>).</p>
	<p>PÉRIODIQUEMENT, adv.</p> <p>1611 « d'une manière périodique » (COTGR.). Dér. de <i>périodique</i>*; suff. <i>-ment</i>²*.</p>
	<p>PÉRIOSTE, subst. masc.</p> <p>1538 <i>perioction</i> (J. CANAPPE, <i>Le Guidon en français</i> [trad. de l'ouvrage lat. de Guy de Chauliac], f^o</p>

	21 d'apr. SIGURS, p. 288); 1575 <i>perioste</i> (A. PARÉ, <i>Œuvres</i> , livre I, préf., éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 1, p. 109a). Empr. au gr. περιόστεον « <i>id.</i> », neutre subst. de l'adj. περιόστεος « qui entoure les os », comp. de περι- « autour (de) » et ὄστέον « OS ».
	Périosté, -ée, adj. 1 ^{re} attest. 1865 anat. (LITTRÉ-ROBIN); de <i>périoste</i> , suff. -é*.
	Périostique, adj. 1 ^{re} attest. 1823 (<i>Dict. des termes de méd., chir., ... ds Fr. mod.</i> t. 37, 1969, p. 38); de <i>périoste</i> , suff. -ite*.
190	Périostose, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1803 (BOISTE); de <i>périoste</i> , suff. -ose ^{2*} .
	PÉRIPATÉTICIEN, -IENNE, adj. et subst. 1. Philos. a) 1370-72 subst. (ORESME, <i>Ethiques</i> , A. D. Menut, p. 135 : et ce fu l'opinion de Aristote et des Perypatheticien); b) 1662 adj. (CHAPELAIN, <i>Lettres</i> , 25 juill., éd. J. Ph. Tamizey de Larroque, t. 2, p. 248); 2. 1860 subst. fém. « prostituée » (BAUDEL., <i>Paradis artif.</i> , p. 402). Dér. du lat. <i>peripateticus</i> (v. <i>péripatétique</i>); suff. -ien*/-ienne. Sens 2, p. allus. plais. (née dans les milieux estudiantins) au sens du gr. περιπατήτω « se promener » (v. <i>FEW</i> t. 8, p. 245b, note 2).
	PÉRIPATÉTIQUE, adj. et subst. 1. 1372 <i>perhipatetique</i> « qui suit la philosophie d'Aristote » (DENIS FOULECHAT, Trad. du <i>Policraticus</i> de Jean de Salisbury, ms. B.N. fr. 24287, f ^o 55 r ^o d'apr. Ch. BRUCKER [Thèse, 1969], p. 172); 2. 1495 <i>peripatetique</i> « qui appartient au péripatétisme » (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i> , I, f ^o 102d ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. <i>peripateticus</i> « des péripatéticiens », lui-même empr. au gr. περιπατητικὸς , adj. signifiant à l'orig. « qui aime à se promener, qui se rapporte à la promenade » et, p. allus. à Aristote qui avait l'habitude d'enseigner la philosophie en se promenant avec ses disciples, « qui concerne la philosophie d'Aristote », dér. de περιπατήτω « se promener », v. <i>péripatétiser</i> (v. <i>infra</i>).
	Péripatétiser, verbe intrans. 1 ^{re} attest. 1578 « parler en marchant » (H. ESTIENNE, <i>Deux dialogues du nouv. lang. françois italianisé</i> , éd. P. Ristelhuber, t. 2, p. 234); formé, d'apr. <i>péripatétique</i> */ <i>péripatéticien</i> *, à partir du gr. περιπατήτω « se promener », suff. -iser*.
	PÉRIPATÉTISME, subst. masc. 1660 (G. PATIN, <i>Lettre du 11 mai ds Lettres</i> , éd. J. H. Reveillé-Parise, t. 3, p. 211). Dér. de <i>péripatétique</i> *; suff. -isme*.
195	PÉRIPÉTIE, subst. fém. 1. a) 1605 « changement subit de situation dans une action dramatique, un récit » (J. VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, <i>Art poét.</i> , III, éd. J. Travers, t. 1, p. 88); b) 1690 « dernier changement, dernier événement qui fait le dénouement d'une pièce » (FUR.); 2. 1762 « événement imprévu » (VOLTAIRE, <i>Lettre d'Argental</i> , 1 ^{er} févr. ds LITTRÉ). Empr. au gr. περιπέτεια « phase du drame imprévue » (ARISTOTE, <i>Poétique</i> , 11, 1, éd. J. Hardy, p. 44), propr. « passage subit d'un état à un état contraire », de περικεῖσθαι « qui tombe autour, qui tombe sur », lui-même dér. de περικεῖσθαι « tomber autour, tomber sur » (de περι- « autour (de) » et πίπτω « tomber »).

	<p>PÉRIPHÉRIE, subst. fém. 1. a) Fin du XIII^e s. <i>perifere</i> « circonférence, contour d'une figure curviligne » (MAHIEU LE VILAIN, <i>Metheores</i>, éd. R. Edgren, p. 19, ligne 1; aussi <i>peryferere</i>, p. 14, ligne 1); 1544 <i>peripherie</i> (<i>La Cosmographie de Pierre Apian</i>, trad. par G. Frison, f^o 12 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1814 (NYSTEN : circonférence ou surface extérieure d'un corps quelconque); 2. 1913 « ensemble des quartiers éloignés du centre d'une ville » (ROMAINS, <i>Copains</i>, p. 247). Empr. au b. lat. <i>periphēria</i> « circonférence, pourtour », lui-même empr. au gr. περιφέρεια « <i>id.</i>, arc de cercle », dér. de περιφέρῃς « qui tourne, arrondi », lui-même de περιφέρω « porter tout autour » (comp. de περι- « autour (de) » et de φέρω « porter »).</p>
	<p>PÉRIPHÉRIQUE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1. 1842 « qui est situé à la périphérie » (<i>Ac. Compl.</i>); 2. 1935 <i>quartier périphérique</i> [<i>de Paris</i>] (ROMAINS, <i>Hommes bonne vol.</i>, t. 9, p. 5); 3. 1959 <i>boulevard périphérique</i> (<i>B. municipal officiel de la ville de Paris</i>, LXXIX^e Année, n^o 11, 6 nov., p. 428); 4. 1963 <i>émetteur, poste, station périphérique</i> (<i>Lar. encyclop.</i>). B. Subst. 1968 informat. (<i>Le Monde</i>, 21 nov. ds GILB. 1971). Dér. de <i>périphérie</i>*; suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>PÉRIPHRASE, subst. fém. 1529 « tour de phrase employé comme équivalent du mot propre » (Fr. DE BONIVARD, <i>Jardin d'antiquité</i>, f^o 88 r^o d'apr. FEW t. 8, p. 246a). Empr. au lat. <i>periphrasis</i> « <i>id.</i> », lui-même empr. au gr. περιφρασῖς « <i>id.</i> », dér. de περιφράζω « exprimer par circonlocution » (de περι- « autour de » et φράζω « expliquer »).</p>
	<p>Périphraser, verbe intrans. 1^{re} attest. 1551 « s'exprimer, parler par périphrases » (B. ANEAU, <i>Le Quintil Horatian</i>, p. 205 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 6); de <i>périphrase</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
200	<p>Périphraseur, subst. masc. 1^{res} attest. a) subst. 1845-46 (BESCH. : celui qui a la manie des périphrases, qui ne parle que par périphrases), b) adj. 1876 « qui a le caractère de la périphrase » (A. DAUDET, <i>loc. cit.</i>); de <i>périphraser</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>PÉRIPHRASTIQUE, adj. 1. a) 1555 [éd.] « qui tient de la périphrase » ([B. ANEAU], <i>Quintil Horatian</i>, f^o 109 r^o ds [Th. SEBILLET], <i>Art poét.</i> : tes exemples ne sont antonomasticz, mais periphrasticz), de nouv. 1842 (<i>Ac. Compl.</i>); b) 1842 <i>style périphrastique</i> (<i>ibid.</i>); 2. 1842 gramm. (<i>ibid.</i>, aussi : futur périphrastique). Empr. au gr. περιφραστικός « qui appartient à la périphrase ».</p>
	<p>PÉRIPLÈ, subst. masc. 1. 1629 « voyage d'exploration maritime autour d'une mer, d'un continent » (BERGERON, <i>Traicté de la navigation</i>, Paris, 20 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, 1958, p. 55); 2. 1898 « voyage, randonnée par voie de terre, circulaire ou non » (KAHN, <i>op. cit.</i>, p. 136). Empr. au lat. <i>periplus</i>, att. au sens 1, gr. περιπλευός « <i>id.</i> », de περιπλέω « naviguer autour » (περι- « autour » et πλέω « naviguer »).</p>
	<p>PÉRIPNEUMONIE, subst. fém. 1. Déb. du XIV^e s. méd. <i>periplemonie</i> (<i>Antidotaire Nicolas</i>, éd. P. Dorveaux, p. 26, § 59); 1549 <i>peripneumonie</i> (E. MAIGNAN, <i>Commentaires tres excellens de l'hystoire des plantes</i>, trad. d'un ouvrage lat. de L. FUCHS d'apr. FEW t. 8, p. 246b); 2. 1794 méd. vétér. (<i>Feuille du cultivateur</i>, 4, 235 d'apr. FEW, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. imp. <i>peripleumonia</i>, b. lat. <i>peripneumonia</i>, gr. περικλυσιονία (comp. de περι- « autour » et de πνευμονία [fr. <i>pneumonie</i>*]), περικλυσιονία.</p>

	<p>Péripneumonique, adj. 1^{res} attest. a) 1575 « qui est atteint de péripneumonie; malade atteint de péripneumonie » (PARÉ, <i>Œuvres compl.</i>, XX, 36, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 3, p. 177), b) 1786 « relatif à la péripneumonie » (<i>Journal de méd.</i>, t. 67, p. 556); de <i>péripneumonie</i>, suff. <i>-ique*</i>; cf. également le gr. περιπνευμονικός « atteint de péripneumonie » et le lat. <i>peripneumonicus</i> « relatif à la péripneumonie; atteint de péripneumonie ».</p>
205	<p>PÉTROGALE, subst. masc. 1847 (D'ORBIGNY, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. sc. <i>petrogale</i> (1837, J. E. GRAY, <i>Description of some new or little known Mammalia ds Magazine of natural history</i>, nouv. série, t.1, p.583), comp. de <i>pétro-</i>, tiré de l'élém. gr. πετρο(o) - de πέτρα «rocher, roche» (d'où le lat. <i>petra</i> qui a donné pierre*) et de <i>-gale</i> (que l'on retrouve p.ex. dans <i>cynogale</i>, v. <i>cyn(o)-</i>), de βελέτι «belette».</p>
	<p>PÉTROGENÈSE, subst. fém. 1932 (<i>Lar.</i> 20^e). Comp. de <i>pétro-</i> (v. <i>pétrogale</i>) et de <i>-genèse*</i>. Déjà <i>Petrogenese</i> «<i>id.</i>» en 1862 en all. et <i>petrogenesis</i> «<i>id.</i>» en 1901 en angl. (v. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>PÉTROGLYPHE, subst. masc. 1890 (A. MELLION, <i>Le Désert</i>, Paris, Hachette, p.140). Comp. de <i>pétro-</i> (v. <i>pétrogale</i>) et de <i>-glyphe</i>, tiré de l'élém. gr. - γλυφω de γλύφω «tailler».</p>
	<p>Péetrographe, subst. 1^{re} attest. 1907 (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>); de <i>péetrographie</i>, suff. <i>-graphe*</i>.</p>
	<p>Péetrographique, adj. 1^{re} attest. 1795 (<i>Carte péetrographique du St. Gothard</i> [titre] ds Chr. de MECHEL, <i>Itinéraire du St. Gothard</i>, Bâle, in fine d'apr. QUEM. <i>DDL</i> t.30; de <i>péetrographie</i>, suff. <i>-ique*</i>).</p>
210	<p>Péetrolatum, subst. masc. 1^{re} attest. 1931 <i>id.</i>; dér. sav. de <i>péetrole</i>, suff. lat. <i>-atum</i> (corresp. au suff. fr. <i>-at*</i> [II A]). Déjà att. en 1887 en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>PÉTROLE, subst. masc. 1. Ca 1240 <i>petteroile</i> «huile minérale naturelle» (<i>Chirurgie de Roger de Salerne</i>, 296 v^o ds <i>Z. fr. Spr. Lit.</i> t.86, p.250); XIII^es. <i>petrole</i> (<i>Livre des simples medecines</i>, § 911, éd. P. Dorveaux, p.157); 2. a) 1866 <i>lampe à pétrole</i> (AMIEL, <i>Journal</i>, p.394); b) 1903 <i>pétrole lampant</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); 3. 1951 <i>couleur</i> (<i>Catal. Bon Marché, loc. cit.</i>); 1962 <i>bleu, vert pétrole</i> (ROB.). Empr. au lat. médiév. <i>petroleum</i> (aussi <i>petroleum oleum</i>) «huile minérale» (XIII^es. ds NIERM. et BLAISE <i>Lat. Med. Aev.</i>), proprement «huile de pierre» (du lat. class. <i>petra</i>, v. <i>pierre</i> et <i>oleum</i>, v. <i>huile</i>).</p>
	<p>Péetroler, verbe trans. 1^{res} attest. a) 1871 «incendier au pétrole» (<i>L'Avenir libéral</i>, mardi 1^{er} août I, 2 ds DUB. <i>Pol.</i>, p.372: Paris a été <i>péetrolé</i> et bombardé), b) 1898 «enduire de pétrole» (<i>DG</i>); de <i>péetrole</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>PÉTROLETTE, subst. fém. 1. 1895 «petite moto» (<i>Le Vélo, loc. cit.</i>); 2. 1895 «petite voiture» (<i>La Locomotion automobile, loc. cit.</i>). Dér. de <i>péetrole*</i>; suff. <i>-ette*</i>.</p>
	<p>PÉTROLEUR, -EUSE, subst. 1. 1871 hist. (F. SARCEY, <i>Le Drapeau tricolore</i>, samedi 10 juin, n^o 6, 19 ds DUB. <i>Pol.</i>, p.372); 2.</p>

	1926 p.ext. (ARNOUX, <i>loc. cit.</i>); 3. 1963 impr. (COMTE-PERN.). Dér. de <i>pétrole*</i> ; suff. <i>-eur²*</i> .
215	PÉTROLIER, -IÈRE, adj. et subst. masc. A. 1898 subst. «conducteur de voiture à pétrole» (<i>Vie au grand air</i> , 15 déc., p.212b ds QUEM. DDL t.14). B. 1. a) 1903 adj. et subst. <i>bateau pétrolier, pétrolier</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); b) adj. ♣ 1903 «qui se rapporte au pétrole» (<i>ibid.</i> : <i>industrie pétrolière</i>); ♠ 1962 <i>géologue pétrolier</i> (ROB.); 2. 1932 subst. «financier, industriel qui a de gros capitaux dans les sociétés pétrolières» (ROMAINS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>pétrole*</i> ; suff. <i>-ier*</i> .
	PÉTROLIFÈRE, adj. 1867 (<i>Moniteur universel</i> , 10 août, p.1093, col. 6 ds LITTRÉ: sables pétrolifères). Dér. de <i>pétrole*</i> ; suff. <i>-fère*</i> .
	PÉTROSILEX, subst. masc. 1753 (<i>Minéralogie</i> [trad. par le baron d'Holbach de l'ouvrage all. de J. G. Wallerius (<i>infra</i>)], t.1, p.176). Empr. à l'all. <i>Petrosilex</i> « <i>id.</i> » (1750 [éd.] J. G. WALLERIUS, <i>Mineralogie oder Mineralreich</i> , p.124), comp. de <i>petro-</i> (v. <i>pétrogale</i>) et de <i>Silex</i> (fr. <i>silex*</i>).
	PÉTULANCE, subst. fém. 1372 (ORESME d'apr. BL.-W. ⁴⁻⁵); 1. 1527 [éd.] «insolence» (FR. DASSY, <i>Dialogue treslegant intitulé le Peregrin</i> [trad. de l'ouvrage ital. de Giacomo Cavicco], Paris, Galliot du Pré, fol. 57 v ^o); 2. 1677 «ardeur exubérante» (MAUCROIX, <i>Hist. du schisme d'Angleterre</i> , l. 2, p.284 d'apr. RICH. 1680). Empr. au lat. <i>petulantia</i> «insolence, effronterie», dér. de <i>petulans</i> , v. <i>pétulant</i> .
	PÉTULANT, -ANTE, adj. 1. <i>Ca</i> 1350 «vif, impudent» (GILLES LE MUISIT, <i>Poésies</i> , I, 95 ds T.-L.); 2. 1694 «qui manifeste une ardeur exubérante, une impétuosité difficile à contenir» (Ac.). Empr. au lat. <i>petulans, petulantis</i> «toujours prêt à attaquer, effronté, impudent», de <i>petere</i> «chercher à atteindre, attaquer, assaillir».
220	PÉTUN, subst. masc. 1572 (J. PELETIER DU MANS, <i>Savoie</i> , III, p.74 ds GDF. <i>Compl.</i>). Mot de la lang. des indigènes du Brésil, cf. p.ex. la <i>lettre du 23 juillet</i> 1556 (ds GAFFAREL, <i>Hist. du Brésil fr.</i> , Paris, 1878, p.379: J'ay veu une herbe qu'ils [les sauvages] appellent <i>petun</i>), ainsi que les nombreuses attest. fournies par les textes fr., all., angl. et port. de la seconde moitié du xvi ^e s. où le mot est cité comme mot indigène (v. FRIED., KÖNIG et ARV.). Empr. directement au tupi <i>petyma, petyn</i> , guarani <i>pety</i> et non pas, comme le suggèrent DG, EWFS ² et BL.-W. ¹⁻⁵ (s.v. <i>tabac</i>), empr. par l'intermédiaire du port. <i>petum</i> . <i>Pétun</i> a été évincé dès le déb. du xvii ^e s. par <i>tabac*</i> et ne survit plus que dans certains dial. de l'Ouest (norm., h. bret., manseau et ang.). V. FEW t.20, pp.75a-76a.
	PÉTUNER, verbe intrans. 1603 (CHAMPLAIN, <i>Des Sauvages</i> , fol. 9 b ds KÖNIG, p.166). Dér. de <i>pétun*</i> ; dés. <i>-er</i> .
	PÉTUNIA, subst. masc. 1816 (<i>Encyclop. method. Bot., Suppl.</i> , p.375; aussi <i>pétune</i> , p.374). Lat. sc. mod. (1789, JUSSIEU, v. NED et BAILLON 1891), dér. de <i>pétun*</i> .
	PHÉNOMÉNAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1803 «qui tient du phénomène, lui appartient, y a rapport» (BOISTE, avec réf. à Kant); 2. 1827

	(<i>Ac. Suppl.</i> : qui tient du phénomène . Se dit de l'effet d'une chose merveilleuse). Dér. de <i>phénomène*</i> ; suff. <i>-al*</i> .
	PHÉNOMÉNALISME, subst. masc. 1823 (<i>Dict. des termes de méd., ...</i>). Dér. de <i>phénoménal*</i> ; suff. <i>-isme*</i> .
225	Phénoménalité, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1833 [éd.] (JOUFFROY, <i>loc. cit.</i>); de <i>phénoménal</i> , suff. <i>-ité*</i> .
	PHÉNOMÈNE, subst. masc. I. 1557 astron. «tout ce qui apparaît de nouveau dans l'air, dans le ciel» (Ph. DE MESMES, <i>Inst. astron.</i> , p.64 ds GDF. <i>Compl.</i> : les phenomenes ou apparitions celestes). II. 1. a) 1638 [éd.] «chacun des faits constatés qui constituent la matière des sciences» (DESCARTES, <i>Lettre</i> du 13 juill. ds <i>OEuvres et Lettres</i> , éd. A. Bridoux, p.1014); b) α) 1737 «tout fait extérieur qui se manifeste à la conscience par l'intermédiaire des sens» (ARGENSON, <i>Journal et Mém.</i> , éd. E. J. B. Rathery, t.1, p.228: nous assistons à un véritable phénomène en politique); β) 1801 philos. (Ch. de VILLERS, <i>Philos. de Kant</i> , p.354 ds QUEM. <i>DDL</i> t.22); 2. a) 1719 [éd.] «fait qui frappe par sa nouveauté, son caractère extraordinaire» (A. H. DE LA MOTTE, <i>Fables nouvelles</i> , livre V, <i>Fable XIX</i> , p.358); b) α) 1722 <i>phénomène de la nature</i> (en parlant d'une personne) (MARIVAUX, <i>Le Spectateur fr.</i> , éd. 1727, p.40); β) 1738 «personne qui surprend par ses actions, vertus, talents` (ARGENS, <i>Lettres juives</i> , t.4, p.187); γ) 1881 «original, individu excentrique» (RIGAUD, <i>Dict. arg. mod.</i> , p.288). Empr. au gr. φαινόμενα «phénomènes célestes», titre d'un poème d'Aratos sur le cours et l'infl. des astres (III ^e s. av. J.-C., d'où <i>Phénomènes d'Arate</i> , en 1554, RONSARD, <i>Bocage</i> ds <i>OEuvres</i> , éd. P. Laumonier, t.6, p.105, 3), de φαίνωμαι «ce qui apparaît», lui-même dér. de φαίνω , signifiant «apparaître» en astron. Le b. lat. a également empr. <i>phaenomena</i> , plur. «phénomènes célestes» au gr. Comme terme de philos., <i>phénomène</i> est empr. à l'all. <i>Phänomen</i> , créé par le philosophe all. E. Kant [1724-1804].
	PHÉNOMÉNIQUE, adj. 1815 (MAINE DE BIRAN, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>phénomène*</i> ; suff. <i>-ique*</i> .
	PHÉNOMÉNISME, subst. masc. 1844 philos. (<i>Dict. des sciences philos.</i> , 4, 225 d'apr. FEW t.8, p.347b). Dér. de <i>phénomène*</i> ; suff. <i>-isme*</i> .
	Phénoméniste, adj. et subst. masc. 1 ^{re} attest. 1885 <i>poète phénoméniste</i> (BOURGET, <i>loc. cit.</i>); de <i>phénoménisme</i> , suff. <i>-iste*</i> . On note aussi <i>phénoméniste</i> au sens de «personne qui étudie ce qui apparaît dans le ciel» en 1578 [éd.] (VIGENÈRE, <i>Images ou Tableaux de Philostrate</i> , f ^o 92 r ^o).
230	PHÉNOMÉNOLOGIE, subst. fém. 1. 1819 «description des phénomènes» (SERVOIS, in <i>Biographie univ. anc. et mod.</i> t.23, p.272 ds QUEM. <i>DDL</i> t.26); 2. philos. a) 1840 «description de l'histoire psycho-spirituelle de la conscience humaine dans le mouvement qui l'élève du désir sensible au savoir véritable» (HAMILTON, <i>Philos. contemp.</i> [trad. de l'angl.] ds <i>R. des Deux Mondes</i> , t.24, 4 ^e série, p.420); b) 1911 «méthode philosophique qui vise à saisir, par un retour aux données immédiates de la conscience, les structures transcendantes de celle-ci et les essences des êtres» (U. DELBOS ds <i>R. de métaphys. et de mor.</i> , sept., p.697). Dér. de <i>phénomène*</i> ; suff. <i>-logie*</i> . Comme terme de philos., <i>phénoménologie</i> est empr. à l'all. <i>Phänomenologie</i> , att. d'abord en 1764 chez Lambert (<i>Phänomenologie oder Lehre des Scheins</i> [titre] ds la 4 ^e part. du <i>Neues Organon</i>), puis chez Hegel en 1807 (<i>Phänomenologie des Geistes</i> [titre]), d'où 2 a et chez Husserl prob. déjà en

	1900-1901 (<i>Logische Untersuchungen</i> , éd. 1913 [2 ^e éd.], t.II, 1, § 1, p.2), d'où 2 b. On note déjà le dér. <i>phénoménologue</i> «partisan d'une phénoménologie pure et simple» en 1802 (J. A. DE LUC, <i>Précis de la philos. de Bacon</i> , t.1, p.289).
	PHÉNOMÉNOLOGIQUE, adj. 1832 «qui a rapport, qui appartient à la phénoménologie» (RAYMOND). Dér. de <i>phénoménologie</i> *; suff. <i>-ique</i> *.
	Phénoménologiquement, adv. 1 ^{re} attest. 1949 (FREUD, <i>loc. cit.</i>); de <i>phénoménologie</i> , suff. <i>-ment</i> ² *.
	PHÉNOMÉNOLOGUE, subst. 1859 «auteur d'un traité phénoménologique» (MOZIN-PESCHIER, <i>Suppl.</i> d'apr. FEW t.8, p.348a). Dér. de <i>phénoménologie</i> *; suff. <i>-logue</i> *.
	PHÉNOTYPE, subst. masc. 1911 (L. CUÉNOT, <i>Genèse des espèces animales</i> , Paris, Alcan, p.116). Empr. à l'all. <i>Phänotypus</i> , mot créé en 1909 par le biologiste danois W. Johannsen [1857-1927], à partir du gr. φανο- , παίνω «paraître» (v. <i>phénomène</i>) et de <i>Typus</i> , fr. <i>type</i> *, sur le calque de l'all. <i>Erscheinungstypus</i> , lui-même comp. de <i>Erscheinung</i> «apparition» et de <i>Typus</i> (<i>Elemente der exakten Erblichkeitslehre</i> , p.123).
235	PHILANTHE, subst. masc. 1802 [éd.] (LATREILLE, <i>Hist. nat. des fourmis</i> , p.307). Empr. au lat. sc. <i>philanthus</i> «id.» (1790, FABRICIUS ds NEAVE), lui-même empr. au gr. φιλοσθέης «qui aime les fleurs» (de φίλος «ami», v. <i>-phile</i> et ἴθος «fleur», v. <i>-anthe</i>).
	PHILANTHROPE, subst. 1. 1712 [éd.] «personne qui est portée à aimer tous les hommes» (FÉNELON, <i>Dialogues des morts</i> , p.136); 2. 1810 «personne qui s'emploie à améliorer le sort matériel et moral des hommes» (STAËL, <i>Allemagne</i> , t.1, p.276). Empr. au gr. φιλένθρωπος «qui aime les hommes; bienveillant, agréable» (de φίλος «ami», v. <i>-phile</i> et ἄνθρωπος «homme», v. <i>-anthrope</i>), empr. une 1 ^{re} fois vers 1370-72 (ORESME, <i>Ethiques</i> , éd. A. D. Menut, p.413: nous loon ceulz que l'en appelle <i>phylantropos</i> , c'est a dire ceuls qui aiment les hommes).
	PHILANTHROPIE, subst. fém. 1. 1551 «amour de l'humanité» (DES AUTELS, <i>Suite du repos</i> , p.94 ds HUG.); 2. a) 1844-50 «exercice de bienfaisance» (BALZAC, <i>Paysans</i> , p.279); b) 1962 «désintéressement» (ROB.). Empr. au gr. φιλανθρωπία «sentiments d'humanité, de bonté; amour pour les hommes; affabilité, clémence», de φιλένθρωπος v. <i>philanthrope</i> .
	PHILANTHROPIQUE, adj. 1780 <i>société philanthropique</i> (d'apr. BRUNOT t.6, p.120). Dér. de <i>philanthropie</i> *; suff. <i>-ique</i> *.
	PHYSIOPATHOLOGIE, PHYSIO-PATHOLOGIE, subst. fém. 1898 (N. VASCHIDE, Cr. de G. B. UGHETTI, <i>Le Tremblement héréditaire essentiel</i> ds <i>Année biol.</i> , t.4, p.689). Comp. de <i>physio</i> *- et de <i>pathologie</i> *.
240	Physiopathologique, adj. 1 ^{re} attest. 1946 (<i>Ce que la Fr. a apporté à la méd.</i> , p.19); de <i>physiopathologie</i> , suff. <i>-ique</i> *.

	PHYSIOTHÉRAPIE, subst. fém. 1903 (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Comp. de <i>physio-</i> * et de <i>thérapie</i> *.
	Physiothérapique, adj. 1 ^{re} attest. 1903 (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>physiothérapie</i> , suff. <i>-ique</i> *.
	PHYTOGÉOGRAPHIE, subst. fém. 1842 (<i>Ac. Compl.</i>). Comp. de <i>phyto-</i> * et de <i>géographie</i> *.
	PHYTOPATHOLOGIE, subst. fém. 1858 (PESCHIER, <i>Suppl. au dict. de Mozin</i> ds QUEM. <i>DDL</i> t.4). Comp. de <i>phyto-</i> * et de <i>pathologie</i> *.
245	Phytopathologiste, subst. 1 ^{re} attest. 1923 (<i>Lar. univ.</i>); de <i>phytopathologie</i> , suff. <i>-iste</i> *. On note <i>phytopathologist</i> « <i>id.</i> » en 1893 en angl. (v. <i>NED</i>).
	PIASSAVA, subst. masc. 1869 (LITTRÉ). Empr. au port. <i>piçaba, piçava</i> « <i>id.</i> » (1678, sous la forme <i>piasaba</i> ds MACH. ³), lui-même empr. au tupi <i>pya-açaba</i> (aussi <i>piassaba, piacaba</i>), v. MACH. ³ et FRIED., s.v. <i>piçaba</i> . Déjà att. en angl., en 1835, sous la forme <i>piçaba</i> (v. <i>NED</i>).
	PIC¹, subst. masc. Fin du XIV ^e s. (<i>Le Livre des secrez de nature</i> , 322 d'apr. R. ARVEILLER ds <i>Mél. J. Horrent</i> , 1980, p.10). Du lat. pop. <i>*piccus</i> « <i>id.</i> » (que l'on suppose d'après les formes ibéro-romanes et gallo-rom.; cf. p.ex. le piémontais, lomb., frioulan <i>pik</i> , le cat. <i>picot</i> , l'esp. <i>pico</i> ainsi que l'a. prov. <i>pic</i> (2 ^e moitié du XII ^e s. ds RAYN.); issu, par redoublement expr. du <i>c</i> , du lat. class. <i>picus</i> , masc. de <i>pica</i> , v. <i>pie</i> .
	PIC², subst. masc. 1160-74 <i>pis</i> plur. «outil» (WACE, <i>Rou</i> , éd. A. J. Holden, II, 3264). Prob. empl. fig. de <i>pic</i> ¹ *, avec infl. du verbe <i>piquer</i> * (v. <i>FEW</i> t.8, p.433a-b; 436 a-b et 438a, note 43). PIC³, subst. masc.; À PIC, loc. adv. et loc. adj. inv.; À-PIC, subst. masc. inv. 1. 1690 <i>pic de Teneriffe</i> (FUR.); 2. 1749 «cime d'une montagne faisant partie d'une chaîne» (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , t.1, p.255); 2. a) ɹ 1611 <i>coste à pic</i> ou <i>en pic</i> (COTGR., cité comme mot norm.); 1740 (<i>Ac.</i> : cette montagne est coupée à pic , est à pic); ɹ 1868 <i>sombrier à pic</i> (VERNE, <i>Enf. cap. Grant</i> , t.3, p.39); b) 1846 <i>tomber, arriver à pic</i> (BESCH.). Surtout en usage dans les parlers méridionaux (ca 1350 d'apr. <i>FEW</i> t.8, 449b, aussi XIV ^e s. ds RAYN.) ainsi qu'en esp. et port. où l'on a <i>pico, pic</i> est att. d'abord sous la forme esp. <i>pico</i> dans un texte fr. de 1674 (THÉVENOT, <i>Suite du voyage de Levant</i> , éd. 1674, p.354) et semble être empr. à l'esp. <i>pico</i> « <i>id.</i> » (att. dans des topon. à partir de la fin du XI ^e s., v. COR.-PASC.), lui-même issu d'un préroman <i>*pikk</i> , de formation analogue à celle des dér. de <i>*pikkare</i> , v. <i>piquer</i> . V. <i>FEW</i> , loc. cit.
250	PIC⁴, subst. masc. 1. a) 1501 <i>picq</i> «jeu de piquet» (<i>Doc.</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); b) jeu de piquet 1585 empl. comme n. de personnage (J. PERRACHE, <i>Le Triomphe du berlan</i> , 19 r ^o [Guillemot] ds QUEM. <i>DDL</i> t.21); 1656 [éd.] (QUINAULT, <i>L'Amant indiscret</i> , I, 4, p.13: Il me fera vingt fois pic , repic et capot); 2. 1831 mar. «corne d'artimon» (WILL.). Déverbal de <i>piquer</i> *.
	PICA¹, subst. masc. 1575 (PARÉ, <i>OEuvres</i> , XVIII, 64, éd. J.-F. Malgaigne, t.2, p.770b). Mot lat. pris au sens de

	«déprivation de l'appétit», issu du sens class. de «pie» (v. <i>pie</i>), p.allus. à la voracité de cet oiseau (cf. aussi le gr. πλοο qui signifie à la fois «geai» et «envie de femme enceinte»).
	PICA², subst. masc. 1909 can., typogr. (DIONNE); 1963 (COMTE-PERN.). Empr. à l'angl. <i>pica</i> att. dep. 1588 comme terme de typogr. et se rattachant au moy. angl. <i>pica</i> «recueil de règles pour l'établissement de dates de fêtes religieuses», prob. à cause du corps dans lequel ces recueils auraient été imprimés. Ce dernier terme semble se rattacher au lat. <i>pica</i> «pie» qui est parallèlement à l'orig. de l'angl. <i>pie</i> «pie» qui a servi également à désigner ce genre de rec., mais la raison de cet empl. n'est pas expliquée (v. <i>NED</i>).
	PICADOR, subst. masc. 1776 (<i>Voyage en Portugal et en Espagne</i> [trad. de l'ouvrage angl. de R. Twiss], p.335 ds QUEM. <i>DDL</i> t.21). Mot esp. de même sens, proprement «piqueur» (v. COR.-PASC. et AL.), dér. de <i>picar</i> «piquer», de même étymol. que le fr. <i>piquer</i> (v. ce mot).
	PICAGE, subst. masc. 1895 (GUÉRIN <i>Suppl.</i>). Dér. du lat. <i>pica</i> «pie»; suff. <i>-age</i> *; p.allus. au comportement querelleur de cet animal.
255	PICAILLON, subst. masc. 1750 [éd.] (J. J. VADÉ, <i>Le Paquet de mouchoirs</i> , p.2: Noïaux, Cresson, Poussier, Moruë, Argent, Picaillons , etc. sont tous mots synonymes en langages des Halles). <i>Picaillon</i> , qui désigne une petite monnaie frappée en Savoie en 1635 et dévalorisée à partir de 1636, s'est appliqué, par dépréciation, à l'argent en général. Ce mot est prob. à rattacher à l'a. prov. <i>piquar</i> «convoquer à son de cloche» (1509, <i>Compte d'Antilles</i> ds P. MEYER, <i>Doc. ling. du Midi de la France</i> , 1909, p.510, § 14), du lat. pop. * <i>pikkare</i> , v. <i>piquer</i> , ses pièces de monnaies produisant un tintement lorsqu'elles s'entrechoquent. V. <i>FEW</i> t.8, p.474a, note 116.
	PICARD, -ARDE, adj. et subst. A. Adj. ca 1285 <i>langage pickart, langage pikart</i> (<i>Coutumes Lilles</i> , éd. R. Monier, p.35). B. Subst. début du XIV ^e s. [ms.] <i>Picart</i> «habitant de Picardie» (RAIMBERT DE PARIS, <i>Ogier le Danois</i> [var. du ms. B.N. 24403], éd. J. Barrois, t.1, p.543, note 7). Dér. régr. de <i>Picardie</i> [région du Nord de la France]. Déjà att. comme nom propre en 1285 (JACQUES BRETTEL, <i>Tournois chauvency</i> , éd. M. Delbouille, 2094: A ce mot parole <i>Pikart</i>). Cf. aussi le lat. médiév. <i>Picardus</i> d'abord att. comme nom propre (1099-1101, WILLELMUS PICARDUS d'apr. R. DUBOIS, <i>Le Domaine picard</i> , 1957, p.1), puis comme nom commun au sens de «habitant de Picardie» (av. 1142, LATHAM et 1229, MATHIEU PARIS ds DU CANGE, <i>s.v. Picardia</i> : Qui enim seminarium tumultuosi certaminis moverunt, erant de partibus conterminis Flandriae, quos vulgariter <i>Picardos</i> nominamus).
	PICARDAN(T), subst. masc. 1. 1544 <i>piquardans</i> «cépage fournissant une variété de vin muscat» (BONAVENTURE DES PÉRIERS, <i>OEuvres diverses</i> ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lacour, t.1, p.93); 1600 [éd.] <i>piquardant</i> « <i>id.</i> » (O. DE SERRES, <i>Théâtre d'agric.</i> , III, 8, p.214); 2. 1600 [éd.] «variété de vin de muscat» (ID., <i>ibid.</i> , III, 8, p.213: vins blancs de toutes sortes, musquats, piquardans , blanquettes...). Mot d'orig. langued. (1554, G. RONDELET, <i>Libri de piscibus marinis</i> , 1 ^{re} partie, p. 171: vinum, quod in Gallia nostra Narbonensi provenit diciturque muscat et <i>picardent</i>), comp. du rad. de <i>piquer</i> (v. ce mot) et de <i>ardent</i> *.

	<p>PICAREL, subst. masc. 1558 (L. JOUBERT, <i>L'Hist. entière des poissons</i> [trad. de l'ouvrage lat. de Rondelet, v. <i>infra</i>] I, 36 ds GDF. <i>Compl.</i>). Mot prov. de même sens (1554 [éd.], G. RONDELET, <i>Libri de piscibus marinis</i>, p.141: in Gallia nostra Narbonensi, et Hispania <i>picarel</i> [dicitur]), dér. de l'a. prov. <i>picar</i> «piquer» (v. RAYN. et LEVY <i>Prov.</i>), du lat. *<i>pikkare</i>, v. <i>piquer</i>, prob. parce que ce poisson est embroché pour le faire sécher (v. FEW t.8, p.471b, note 23).</p>
	<p>PICARESQUE, adj. A. Adj. 1. 1836 [éd.] «qui met en scène des picaros» (GAUTIER, <i>M^{lle} de Maupin</i>, éd. E. Renduel, t.2, p.172); 2. 1844 <i>romans espagnols du genre dit picaresque</i> (ID., <i>Grotesques</i>, p.396 ds <i>Fr. mod.</i> t.15, 1947, p.138). B. Subst. 1910 «genre littéraire» (GIDE, <i>loc. cit.</i>). Empr. à l'esp. <i>picaresco</i> «relatif aux picaros» (1599 ds COR.-PASC., s.v. <i>pcaro</i> et AL.), dér. de <i>pcaro</i>, v. <i>picaro</i></p>
260	<p>PICARO, subst. masc. [1665, cité comme mot esp. (A. DE BRUNEL, <i>Voyage d'Espagne</i>, p.132)]; 1724 [éd.] (LE SAGE, <i>Gil Blas</i>, éd. 1715-35, t.3, livre 8, chap.2, p.177: Monsieur de Santillane, [...] vous avez été tant soi peu Picaro). Mot esp. qui signifie «individu vil, méprisable et de mauvaise vie» (ca 1545, COR.-PASC.; déjà <i>pcaro de cozina</i> «marmiton» en 1525, <i>ibid.</i>) et qui s'applique particulièrement, dans la litt. esp. du XVI^es., à un personnage effronté, espiègle, bouffon et de mauvaise vie (v. COR.-PASC. et AL.). D'orig. incert., <i>pcaro</i> est peut-être dér. de <i>picar</i>, proprement «piquer» (d'un type *<i>pikkare</i>, v. <i>piquer</i>), à cause des nombreuses fonctions exercées par les picaros. Voir COR.-PASC. t.4, pp.519-524 et FEW t.8, p.470a et 471b, note 26.</p>
	<p>PICTURAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1845 [éd.] «qui a rapport à la peinture» (F. WEY, <i>Rem. sur la langue fr.</i>, t.1, p.409: architectural manque à la gloire du dictionnaire, aussi bien que sculptural et pictural); 2. 1870 «qui présente les qualités requises pour inspirer en peinture» (GONCOURT, <i>op. cit.</i>, p.583). Dér. du lat. <i>pictura</i>, v. <i>peinture</i>; suff. <i>-al*</i>.</p>
	<p>PIMENT, subst. masc. 1. 1664 bot. (<i>Tarif</i>, 18 sept. ds LITTRÉ: poivre du brezil ou piment); 2. 1836 fig. «ce qui donne du piquant à quelque chose» (BALZAC, <i>Lys</i>, p.228). Empr. sém. à l'esp. <i>pimiento</i> «plante potagère des régions chaudes, cultivée pour ses fruits qui servent de condiment» (fin du XV^es. ds COR.-PASC.), du b. lat. <i>pigmentum</i> «aromates, épices», lui-même issu du lat. class. <i>pigmentum</i> «matière colorante», v. <i>pigment</i>. On note également l'a. fr. <i>piment</i> «baume, épice odoriférante» (1121-34, PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 484 ds T.-L.; déjà <i>pimenc</i> «<i>id.</i>» à la fin du X^es., <i>Passion</i>, éd. D'Arco Silvio Avalle, 349) et «boisson faite de vin, de miel et d'épices» (ca 1100, <i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2969) qui remonte au b. lat. <i>pigmentum</i>.</p>
	<p>PIMENTER, verbe trans. 1. 1825 <i>coulis d'écrevisses fortement pimenté</i> (BRILLAT-SAV., <i>Physiol. goût</i>, p.330); 2. 1862 fig. <i>fable pimentée</i> (SAINTE-BEUVE, <i>Nouv. lundis</i>, t.4, p.69). Dér. de <i>piment*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>PINASSE¹, subst. fém. 1341-42 <i>pinace</i> «navire long, étroit, léger et rapide» (<i>Compte de François de l'Ospital</i> ds <i>Doc. rel. au clos des Galées de Rouen</i>, éd. A. Merlin-Chazelas, t.2, p.29); 1596 <i>pinasse</i> (HULSIUS d'apr. FEW t.8, p.550a). Empr., par l'intermédiaire de l'a. gasc. (spéc. à Bayonne) <i>pinasse</i> «<i>id.</i>» (1306, <i>doc.</i> ds <i>Livre des Etablissements</i>, Bayonne, 1892, n°129, p.112; aussi n°157, p.125), à l'esp. <i>pinaza</i> «<i>id.</i>» (1220-50), <i>pinaça</i> (mil. du XIII^es.), lui-même dér. de <i>pino</i>, du lat. <i>pinum</i> (v. <i>pin</i>), ce bateau étant construit en pin, voir COR.-PASC., s.v. <i>pino</i>. On note également, et avec le même sens,</p>

	l'anglo-norm. <i>espinace</i> (<i>Lettre</i> du 28 sept. 1324 ds <i>The War of Saint-Sardos</i> , éd. P. Chaplais, p.64: deux <i>espinaces</i> , l'une de Bourdeaux, l'autre de Bayonne); aussi <i>espylasse</i> , <i>spynasse</i> (<i>Lettre</i> du 15 juin 1325, <i>ibid.</i> , p.234) et <i>spynagtz</i> , plur. (mil. du XIV ^e s. [ms.], <i>Croniques de London</i> , éd. J. Aungier, 74, 10) ainsi que le lat. médiév. <i>spinachium</i> att. chez le chroniqueur anglo-norm. Knyghton (1338 ds DU CANGE) et le m. angl. <i>spinaces</i> (1442 ds <i>NED</i> , s.v. <i>spinace</i>), dont l'altération de l'initiale <i>p-</i> en <i>esp-</i> reste inexplicée. De nos jours, <i>pinasse</i> désigne une embarcation à fond plat, utilisée pour la pêche sur le littoral de la Gironde. Voir <i>FEW</i> t.8, p.550a et 551a-b.
265	PINASSE², subst. fém. 1. 1549 «épicéa» (EST.); 2. 1869 «pin sylvestre» (LITTRÉ). Dér. de <i>pin</i> *; suff. <i>-asse</i> (v. <i>-ace</i>).
	Pinçage, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1845-46 hortic. (BESCH.), b) 1932 «blocage d'un système mécanique à l'aide d'un dispositif à pince» (<i>Lar.</i> 20 ^e); de <i>pincer</i> , suff. <i>-age</i> *.
	Pinçard, -arde, adj. 1 ^{res} attest. a) 1772 <i>cheval pinçart</i> (Ph. E. LAFOSSE, <i>Cours d'hyppiatrique</i> , p.13 ds <i>DG</i>), b) 1883 arg. des cavaliers (FUSTIER, <i>Suppl. à Delvau</i>); de <i>pince</i> , suff. <i>-ard</i> *.
	PINCE, subst. fém. 1. a) z) 1376 <i>pinche du pié</i> (du cerf) (<i>Modus et Ratio</i> , 5, 33 ds T.-L.); z) 1660 <i>pinche d'escrevice</i> (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>); y) 1664 [éd.] «incisive des chevaux» (SOLLEYSSEL, <i>Le Parfait Mareschal</i> , p.3: la quatrieme sorte [de dents] sont les dents de devant, avec lesquelles les chevaux paissent l'herbe, on nomme ces dents-là les pinces , et les coings); b) z) 1857 «main» (d'apr. ESN.); 1878-79 <i>serrer la pince</i> (à qqn) (<i>La Petite lune</i> , n°21, p.2, avec citat. d'aut.); z) 1889 <i>pinces</i> «jambes» (MACÉ, <i>Mes lundis</i> , p.250); 1901 à <i>pince</i> «à pied» (ROSSIGNOL, <i>Dict. arg.</i> , p.5); 2. a) z) 1382-84 «barre de fer aplatie et fendue à l'une des extrémités et dont on se sert comme d'un levier» (<i>Comptes du Clos des Galées de Rouen</i> , éd. Ch. Bréard, p.64: pinces de fer , aussi p.96: de grans pièces de fer nommées <i>pinches</i>); z) fin du XIV ^e s. empl. métaph. de «petite tenaille» (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>OEuvres</i> , V, 280, 18 ds T.-L.: Telz gens Sont du peuple les pinces Qui font les pauvres päs rons: C'est ce qui destruit les provinces; aussi <i>tenir a la pince</i> «tenir étroitement», III, 201, 62 ds T.-L.); b) 1483 [éd. de ca 1500] «action de saisir avec force» (O. DE LA MARCHE, <i>Chevalier délibéré</i> , publ. par F. Lippmann [d'apr. l'éd. de Schiedam], p.41); 3. 1660 cout. «pli qu'on fait à l'étoffe et qui se termine en pointe» (OUDIN d'apr. <i>FEW</i> t.8, p.542b). Déverbal de <i>pincer</i> *.
	PINCÉ, -ÉE, part. passé, adj. et subst. masc. V. <i>pincer</i> .
270	PINCE-FESSES, subst. masc. inv. 1. 1931 «fait de pincer les fesses à une femme» (ARNOUX, <i>loc. cit.</i>); 2. 1949 «bal où l'on se tient d'une manière inconvenante» (<i>Nouv. Lar. univ.</i>). Comp. de <i>pince-</i> , v. rem. s.v. <i>pincer</i> et de <i>fesses</i> , plur. de <i>fesse</i> *. On note aussi, au sens de «bal de bas étage», le subst. <i>pince</i>
	PINCELIER, subst. masc. 1622 <i>pinceliere</i> fém. (E. BINET, <i>Merv. de nat.</i> , p.306 ds GDF.); 1680 <i>pincelier</i> masc. (RICH.). Dér. de <i>pincel</i> , <i>pinceau</i> *; suff. <i>-ier</i> *.
	PINCE-MAILLE, PINCEMAILLE, subst. masc. 1482 <i>pinsemaille</i> (G. FLAMAND, <i>Vie et Passion de Monseigneur saint Didier</i> , éd. J. Carnandet,

	p.193); 1578 <i>pincemaille</i> (<i>Trad. de Térence</i> , f° 75 r° ds <i>GDF. Compl.</i>); 1618 <i>pince-maille</i> (BRUSCAMBILLE, <i>Les Fantaisies</i> , p.164 ds <i>IGLF</i>). Comp. de <i>pince-</i> , v. rem. s.v. <i>pincer</i> et de <i>maille</i> ^{2*} . On note également ce mot comme surnom en 1382 (Doc. ds G. ESPINAS, <i>Vie urbaine de Douai</i> , t.4, p.561: Jacquemon <i>Pincemaille</i>).
	PINCEMENT, subst. masc. 1. a) 1554 «critique, raillerie piquante qui fait mal» (RONSARD, <i>Bocage</i> , 79 ds <i>OEuvres</i> , éd. P. Laumonier, t.6, p.35); b) 1882 <i>pincement au coeur</i> (MAUPASS., <i>Contes et nouv.</i> , t.2, Menuet, p.1247); 2. a) 1596 «action de pincer» (HULSIUS d'apr. <i>FEW</i> t.8, p.544a); b) 1690 [éd.] hortic. (LA QUINTINIE, <i>Instruction pour les jardins fruitiers et potagers</i> , t.2, chap.X, p.470). Dér. de <i>pincer</i> *; suff. <i>-(e)ment</i> ^{1*} .
	PINCE-NEZ, subst. masc. inv. 1841 (LAMY, <i>Vocab. de la lunetterie</i> , p.19). Comp. de <i>pince-</i> , v. rem. s.v. <i>pincer</i> et de <i>nez</i> *.
275	PINCER, verbe trans. A. 1. a) <i>Ca</i> 1165 «saisir (quelqu'un) moralement (en parlant de l'amour)» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 17568: Pinciez sera d'Amors e mors); b) ɰ) 1809 <i>en pincer pour (qqc.)</i> «aimer (quelque chose)» (BRAZIER d'apr. LARCH. 1869, p.250); ɰ) 1869 <i>en pincer pour (qqn)</i> «aimer (quelqu'un)» (LARCH., <i>loc. cit.</i>); 2. a) 1178 «serrer (une partie de la peau) entre les extrémités des doigts» (<i>Renart</i> , éd. M. Roques, branche XII, 12999: pincent le col et puis l'escorce); b) 1552 <i>pincer la lyre</i> (RONSARD, <i>Odes</i> , V, VIII, 599 ds <i>OEuvres</i> , éd. P. Laumonier, t.3, p.152); 1680 <i>pincer les cordes d'un luth</i> (RICH.); c) part. passé ɰ) 1768 subst. masc. «agrément du genre des trilles propre à certains instruments» (ROUSSEAU, p.372); ɸ) 1926 <i>instrument à cordes pincées</i> (BOUSSASSE, <i>Cordes et membranes</i> , p.276); 3. a) 1588 fig. (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , III, 9, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p.978: Je sens la mort qui me pince continuellement la gorge ou les reins); b) ɰ) 1833 <i>le froid pince</i> (BALZAC, <i>Méd. camp.</i> , p.184); ɰ) 1835 <i>ça pince</i> «il fait très froid» (MONNIER, <i>Scènes populaires</i> , II, p.110 ds QUEM. <i>DDL</i> t.19). B. 1676 [éd.] hortic. (LE GENDRE, <i>La Manière de cultiver les arbres fruitiers</i> , p.114). C. 1. a) 1690 «serrer fortement de manière à rapprocher, à rendre plus étroit, plus mince» (M ^m DE SÉVIGNÉ, Lettre du 15 janv. ds <i>Corresp.</i> , éd. R. Duchêne, t.3, p.810: pincer le nez); b) 1695 <i>air pincé</i> (REGNARD, <i>Le Bal</i> , 12 ds LITTRÉ); 1747 <i>homme ... pincé dans la conversation</i> (VOLTAIRE, <i>Cosi-sancta</i> ds ROB.); 2. 1701 terme de relieur (FUR.); 3. 1831 cout. <i>habit pincé</i> (NODIER, <i>Fée Miettes</i> , p.107); 4. 1834 <i>pincer la taille</i> (en parlant d'un vêtement) (BALZAC, <i>E. Grandet</i> , p.54). D. 1. Fin du XIV ^e s. «arrêter (quelqu'un), appréhender» (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>OEuvres</i> , éd. G. Raynaud, t.9, p.157, 4784); de nouv. 1732 [éd.] (LESAGE, <i>Hist. de Guzman d'Alfarache</i> , t.2, p.261); 2. 1798 «prendre en faute» (<i>Ac.</i>). Dér. du rad. expressif <i>*pints-</i> , qui évoque une saisie rapide et brusque; dés. <i>-er</i> (cf. aussi l'ital. <i>pinzare</i> «piquer (d'un insecte)» et l'esp. <i>pinchar</i> «piquer». V. <i>FEW</i> t.8, pp.541b-542a et 547a-b.
	PINCE-SANS-RIRE, adj. et subst. inv. A. 1774 (<i>Confession gén. d'Audinot</i> , 21 ds QUEM. <i>DDL</i> t.7). B. Adj. 1842 <i>air pince-sans-rire</i> (SUE, <i>Myst. Paris</i> , t.2, p.145). Comp. de <i>pince-</i> , v. rem. s.v. <i>pincer</i> , <i>sans</i> * et du verbe <i>rire</i> *.
	PINCETTE, subst. fém. 1. 1321 «petit instrument de fer à deux branches qui sert à saisir certains objets» (Doc. ds <i>Notices et Extraits des mss de la Bibliothèque Nationale</i> , t.40, 1917, p.259); 2. 1618 [éd.] «longue pince à deux branches pour attiser le feu, déplacer les bûches, les braises» (A. D'AUBIGNÉ, <i>Hist. univ.</i> , t.2, p.372); 1631 plur. « <i>id.</i> » (<i>Inventaire de Jean Thomas</i> ds HAVARD); 3. fig. a) 1835 (<i>Ac.</i> : <i>on ne le toucherait pas avec des pincettes</i> , se dit d'un objet fort sale, d'un homme fort malpropre); b) 1852 <i>ne pas être à prendre avec des pincettes</i> (LABICHE, <i>M. qui prend la mouche</i> ,

	4, p.156: c'est un être susceptible, désagréable, insociable ... à ne pas prendre avec des pincettes); 4. arg. a) 1866 <i>affûter ses pincettes</i> «s'enfuir» (VILLARS, <i>Précieuses du jour</i> , p.32); b) 1867 plur. «jambes» (DELVAU, p.373); c) 1891 <i>tricoter des pincettes</i> (MÉTÉNIER, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>pince*</i> ; suff. <i>-ette</i> , v. <i>-et</i> .
	Pinceur, -euse, adj. et subst. 1 ^{res} attest. a) 1660 subst. «personne qui aime à pincer» (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>), de nouv. 1819 « <i>id.</i> » (BOISTE), 1883 adj. <i>doigts pinceurs de luths</i> (ROLLINAT, <i>loc. cit.</i>), b) 1840 subst. «contremaître des bardeurs» (<i>Ac. Compl.</i> 1842); de <i>pincer</i> , suff. <i>-eur</i> ^{1*} .
	PINÇON, subst. masc. 1. a) <i>Ca</i> 1527 <i>pinsson</i> «onglée» (SONGECREUX, <i>Prenostication</i> , 72 ds <i>Rec. de Poésies Françaises</i> , éd. A. de Montaiglon et J. de Rothschild, t.12, p.174); b) 1640 «marque qui apparaît sur la peau qui a été pincée» (OUDIN <i>Curiositez: prendre un pinçon</i>); 2. 1762 maréchalerie (<i>Ac.</i>). Dér. de <i>pincer*</i> ; suff. <i>-on</i> ^{1*} .
280	Pinçure, subst. fém. 1 ^{res} attest. a) 1573 «action de pincer» (A. PARÉ, <i>OEuvres</i> , VIII, 38, éd. J.-F. Malgaigne, t.2, p.111). b) 1785 <i>pinçures au bras</i> (RESTIF DE LA BRETONNE, <i>Mes inscriptions</i> , 4 déc., éd. Paris, P. Cottin, 1889, p.148); de <i>pincer</i> , suff. <i>-ure</i> ^{1*} .
	PION¹, subst. masc. 1. Fin du XII ^e s. <i>poon</i> «la plus petite pièce du jeu d'échecs» (<i>Raoul de Cambrai</i> , 1588 ds T.-L., s.v. <i>pëon</i>); <i>ca</i> 1380 <i>pëon</i> (JEAN LEFÈVRE, trad. <i>La Vieille</i> , 77, <i>ibid.</i>); 1 ^{re} moit. du XV ^e s. <i>pion</i> (CHARLES D'ORLÉANS, <i>Ballade</i> , LVIII, 14 ds <i>Poésies</i> , éd. P. Champion, t.1, p.83); 2. a) 1661 fig. <i>donner le pion à qqn</i> «l'emporter sur quelqu'un» (CHAPELAIN, <i>Lettre du 25 avr. ds Lettres</i> , éd. Ph. Tamizey de Larroque, t.2, p.132; v. aussi le commentaire ds HUNTER 1967); 1688 <i>damer le pion</i> « <i>id.</i> », v. <i>damer</i> ¹ ; b) 1689 «chacune des pièces au jeu de dames» (LA BRUYÈRE, <i>Les Caractères ds OEuvres</i> , éd. G. Servois, t.2, p.237, § 64). De <i>pion</i> ^{2*} , en raison de la lenteur avec laquelle se déplace cette figure du jeu d'échecs, comparativement aux autres.
	Pionner, verbe intrans. 1 ^{res} attest. 1798 jeu d'échecs (<i>Ac.</i>), 1834 jeu de dames (BOISTE); de <i>pion</i> ¹ , dés. <i>-er</i> .
	PION², PIONNE, subst. 1. <i>Ca</i> 1180 <i>peon</i> «fantassin» (<i>Girart de Roussillon</i> , éd. W. M. Hackett, 8179); 3 ^e quart du XV ^e s. <i>pyon</i> (WAVRIN, <i>Anc. chron. d'Angleterre</i> , I, 207 ds GDF.); 1477-79 <i>pion</i> (G. LESEUR, <i>Histoire de Gaston IV</i> , éd. H. Courteault, t.1, p.5); 2. 1505 <i>pehon</i> «pauvre hère» (GRINGORE, <i>Folles entreprises ds OEuvres</i> , éd. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon, t.1, p.56); 3. arg. scol. a) 1833 «surveillant» (BAUDELAIRE, <i>Corresp.</i> , <i>Lettre du 25 mars ds QUEM. DDL</i> t.7); b) 1878 fém. «sous-maîtresse d'un pensionnat de demoiselles» (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i> , p.265). Du b. lat. <i>pedo</i> , <i>pedonis</i> «qui a de grands pieds» qui a pris en lat. médiév. le sens de «piéton, fantassin» (v. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>). <i>Pedo</i> , <i>-onis</i> qui est déjà att. comme surnom en lat. class. (v. <i>OLD</i> , s.v. <i>Pedo</i> ³), est issu du lat. <i>pes</i> , <i>pedis</i> , v. <i>pied</i> .
	PION³, subst. masc. 1959 (PIR. <i>Atom.</i>). Comp. de <i>pi</i> (gr. πϛ), tiré de <i>méson</i> π(1953, <i>Lar. 20^e Suppl.</i>), et de <i>-on</i> ^{2*} , tiré de <i>électron*</i> ; en angl., <i>pion</i> est att. dep. 1951 (<i>NED Suppl.</i> ²).

285	<p>PIROGUE, subst. fém. 1638 (<i>Gazette de France</i>, p.90 ds ARV., p.414). Empr. au caraïbe <i>piraugue</i> «<i>id.</i>», forme secondaire de <i>piragua</i>, en usage dans la lang. des Caraïbes du continent (v. ARV., p.414). Ce dernier a été empr. par l'esp. <i>piragua</i> «<i>id.</i>» (1535, Fr. OVIEDO, <i>Historia general y natural de las Indias</i>, I, 171 ds FRIED.: <i>usan estas canoas tan grandes o mayores, como lo que he dicho, é llamanlas los caribes piraguas</i>), empr. à son tour par le fr., cf. POLEUR, qui dans sa trad. d'Oviedo parue en 1555, donne le mot sous sa forme esp. <i>piragua</i> (<i>Hist. nat. et gén. des Indes</i>, f° 89b ds KÖNIG) et, comme adaptation fr., sous la forme <i>pirague</i> (<i>ibid.</i>, f° 36 r° ds ARV.).</p>
	<p>Piroguier, subst. masc. 1^{re} attest. 1845 (<i>Annales maritimes et coloniales</i>, t.91bis, p.109 ds QUEM. DDL t.18); de <i>pirogue</i>, suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>PITE¹, subst. fém. 1462 <i>picte</i> (<i>Ordonnances des rois de France</i>, t.15, p.529); 1477 <i>pite</i> (<i>ibid.</i>, t.18, 352). Prob. empr. à l'occitan <i>picta</i>, <i>pita</i> «<i>id.</i>» (1391-94, <i>pita</i> ds MEYER <i>Doc.</i> 1, p.452, <i>picta</i> en 1433 ds RAYN. t.4, p.535 et en 1460 ds LEVY <i>Prov.</i>; cf. aussi le lat. médiév. <i>picta</i> att. dans des chartes de Forcalquier et de Brive, v. DU CANGE et plus anciennement <i>pictas ratas Parisienses</i> en 1271, <i>ibid.</i>) qui a dû signifier à l'origine «la petite monnaie» et qui semble devoir être rattaché au rad. <i>pitt-</i>, répandu dans les lang. rom. pour désigner quelque chose de pointu (cf. p.ex. le fr. <i>piton</i>) et p.ext. quelque chose de petit (v. FEW t.8, pp.612a-615a).</p>
	<p>PITE², subst. fém. 1601-03 <i>fil de pitte</i> (S. CHAMPLAIN, <i>Brief discours ds OEuvres</i>, éd. C.-H. Laverdière, Québec, 1870, t.1, p.26); 1614 <i>pite</i> (YVES D'EVREUX, <i>Voyage dans le nord du Brésil</i>, p.212 ds FRIED., p.513). Empr. à l'esp. <i>pita</i> «herbe avec laquelle on fait du fil» (1561, Ant. de FERRERA ds COR-PASC.), prob. issu d'une lang. non déterminée du Nord de l'Amérique du Sud (v. FEW t.21, p.208b et la discussion étymol. de COR-PASC., s.v. <i>pita</i>).</p>
	<p>PITIÉ, subst. fém. 1. Ca 1050 <i>pietét</i> «sentiment de compassion» (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 440); ca 1100 <i>pitet</i> (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 825); 1306 (JOINVILLE, <i>Vie de St Louis</i>, éd. N. L. Corbett, p.145: grant pitie estoit d'oïr brere les gens); fin XIV^es. (FROISSART, <i>Chroniques</i>, éd. G. Raynaud, t.X, p.219: che estoit une pités de veoir...); 2. 1666 <i>regarder en pitié</i> «considérer avec du mépris mêlé d'une vague compassion» (MOLIÈRE, <i>Misanthrope</i>, II, 4, éd. H. de Bouillane de Lacoste, t.4, p.41); 1729 <i>quelle pitié!</i> (D'OLIVET, <i>Hist. Acad.</i>, t.2, p.203 ds LITTRÉ). Du lat. <i>pietas</i> proprement «piété (envers les dieux, les parents)», «sentiment du devoir» (dér. de <i>pious</i> «pieux [sens sacré et profane]»), qui a évolué pour signifier dès l'époque impériale «clémence, sentiment de bonté miséricordieuse (de l'empereur)», d'où «sentiment de compassion» dans la lang. des Chrétiens et «bonté, charité».</p>
290	<p>PITON, subst. masc. I. 1. 1382 «clou dont la tête est en forme d'anneau» (<i>Doc. ap. Ch. BRÉARD, Compte du Clos des Galées de Rouen</i>, p.82); 2. 1884 alpin. (<i>Annuaire du Club alpin fr.</i>, Année 1883 ds QUEM. DDL t.27); 3. région. a) 1930 «bouton de sonnette, de montre» (<i>Canada</i>); b) 1930 <i>être sur le piton</i> (<i>ibid.</i>). II. 1640 [éd.] géogr. (BOUTON, <i>Relation de l'establissement des Français depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique</i>, p.31); 1862 arg. (LARCH., p.250). I <i>piton</i> «clou» a été introduit dans le nord de la France par les constructeurs de bateaux du Midi; dér. du prov. <i>pitar</i> «picorer, picoter», lui-même dér. du rad. <i>pitt-</i>, désignant quelque chose de pointu (v. <i>pite</i>¹); suff. <i>-on</i>^{1*}. II prob. issu, par l'intermédiaire du parler de la Martinique (cf. BOUTON, <i>supra</i>) où le mot semble</p>

	avoir été apporté par les colonisateurs venus de Gascogne ou éventuellement du nord de l'Espagne (cf. béarnais <i>pitoû</i> «élévation» ds <i>FEW</i> t.8, p.612b), du sens de «corne qui commence à pousser (chez les chevreaux, les agneaux), pointe de la corne du taureau; rejeton d'un arbre qui commence à bourgeonner» qu'a l'esp. <i>piton</i> au XVII ^e s. (v. COR-PASC., s.v. <i>pito</i> et AL.), lui-même dér. de <i>pitt-</i> , v. <i>supra</i> . Voir <i>FEW</i> t.8, pp.612a-614b.
	Pitonnage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1936 alpin. (<i>La Montagne</i> , n° 284, déc., p.424, <i>loc. cit.</i>); de <i>pitonner</i> , suff. <i>-age</i> *.
	PITONNER, verbe intrans. 1936 alpin. (<i>La Montagne</i> , n° 284, déc., p.430 ds QUEM. <i>DDL</i> t.27). Dér. de <i>piton</i> *, terme d'alpin.; dés. <i>-er</i> .
	PITTOSPORUM, subst. masc. 1803 (J.-B. LAMARCK et B. MIRBEL, <i>Hist. nat. des végétaux</i> , t.3, p.100). Empr. au lat. sc. <i>pittosporum</i> « <i>id.</i> » (1788, BANKS ds J. GAERTNER, <i>De Fructibus et seminibus plantarum</i> , I, 286 d'apr. <i>International Code of Botanical Nomenclature</i> , 1978, p.340), formé à partir de l'élém. <i>pitt(o)-</i> , tiré du gr. <i>πίττα</i> «poix» et de <i>σπόρα</i> , fr. <i>spore</i> *.
	PITUITAIRE, adj. 1. 1575 <i>glande pituitaire</i> (A. PARÉ, <i>OEuvres</i> , III, 7, éd. J.-F. Malgaigne, t.1, p.215a); 2. a) 1762 <i>membrane pituitaire</i> (Ac.); b) 1814 subst. fém. « <i>id.</i> » (NYSTEN). Dér. de <i>pituite</i> *; suff. <i>-aire</i> ^{1*} .
295	PITUIITE, subst. fém. 1. a) 1541 «mucosité sécrétée par les fosses nasales» (J. BEAUFILZ, <i>Livre de Marseille Fiscin</i> , f° 27 r° ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1575 dans l'anc. méd. «l'une des quatre humeurs du corps» (A. PARÉ, <i>Introd.</i> , chap.VI ds <i>OEuvres</i> , éd. J.-F. Malgaigne, t.1, p.41a); 2. 1814 «rejet, par vomissement, de liquide glaireux» (NYSTEN). Empr. au lat. <i>pituita</i> «mucus, humeur, pépie», qui a donné directement <i>pépie</i> (v. ce mot).
	PITUIITEUX, -EUSE, adj. [1538 sans indication de sens ni réf. (J. CANAPPE, <i>Le 13^e livre de la méthode thérapeutique de Galien</i> d'apr. <i>Fr. mod.</i> t.18, 1950, p.271)] 1. 1550 [éd.] <i>fièvres pituiteuses</i> (G. GUÉROULT, <i>Hist. des plantes</i> , p.23); 2. a) 1575 «qui a de la pituite en abondance (d'une personne)» (A. PARÉ, <i>Introd.</i> , chap.VI ds <i>OEuvres</i> , éd. J.-F. Malgaigne, t.1, p.49: celui qui est pituiteux , melancholic, ou d'autre temperament); b) 1575 subst. «celui qui est de tempérament pituiteux» (ID., <i>ibid.</i> , chap.XVIII, <i>ibid.</i> , p.79: par la face on cognoist [...] le pituiteux d'avec le melancholique). Empr. au lat. <i>pituitosus</i> « <i>id.</i> », dér. de <i>pituita</i> , v. <i>pituite</i> .
	Pituitrine, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1924 (LE GENDRE, <i>loc. cit.</i>); de <i>pituite</i> , suff. <i>-ine</i> (v. <i>-in</i> III) avec insertion inexplicée du
	PITYRIASIS, subst. masc. 1843 (RASPAIL, <i>Hist. nat. de la santé et de la maladie</i> , t.2, p.405). Mot gr. <i>πίτυρισις</i> «darte farineuse», dér. de <i>πίτυρον</i> «son, partie la plus grossière du blé moulu». On note la forme francisée <i>pityriase</i> en 1808 (BOISTE) ou déjà à la fin du XVIII ^e s., selon <i>DG</i> . <i>Pityriasis</i> est également att. en angl. en 1693 (v. <i>NED</i>).
	PIU, adv. 1845-46 (BESCH.). Mot ital. signifiant «plus», du lat. <i>plus</i> « <i>id.</i> », v. <i>plus</i> .

	<p>PIVE¹, subst. fém. 1611 «pomme de pin» (COTGR.). Région. fr.-comtois, fr.-prov., lyonn. et de la Suisse romande, issu du lat. *<i>pipa</i> «sifflet, flûte», en raison de la ressemblance de la pomme de pin avec le sifflet. Le lat. *<i>pipa</i> est lui-même issu, prob. à l'époque impériale et par dér. régr. du lat. <i>pipare</i> «pépier», v. <i>pipere</i>. V. FEW t.8, pp.551b-552a et 562b.</p>
301	<p>PIVE², subst. fém. 1803 (BOISTE, s.v. <i>pivoine</i>). Mot rare, att. essentiellement en poit., saint. et dans le Centre (v. aussi SAND, <i>loc. cit.</i> et ROLL. <i>Faune</i> t.2, p.167), prob. d'orig. prov. (v. SALERNE, <i>Hist. nat. des oiseaux</i>, Paris, 1767, p.259: Le Bouvreuil s'appelle en Provence une <i>Pive</i>, en Berry une <i>Pivane</i>, en Lorraine un <i>Pion</i> ou une <i>Pione</i>, (...), à Paris <i>Pivoine</i>), encore att. ds MISTRAL sous la forme <i>pivo</i>; dér. régr. de <i>pivoine</i>* au sens 2. V. FEW t.7, p.465b.</p>
	<p>PIVERT, subst. masc. [1488 <i>Olivier Pivert, Jacquet Pivert</i>, noms propres (Doc. ds <i>Arch. de Bretagne</i>, Nantes, Société des Bibliophiles bret., 1884, t.2, p.90)]; 1521 [éd.] <i>pyvert</i> zool. (P. GRINGORE, <i>Les Menus propos</i>, f^o niii v^o); 1531 <i>pivert</i> (EST., s.v. <i>picus</i>). Comp. de <i>pic</i>^{1*} et de <i>vert</i>*. On note également la graphie <i>picz vers</i>, plur. en 1509 (J. LEMAIRE DE BELGES, <i>Illustrations de Gaule</i>, éd. Stecher, I, 202).</p>
	<p>PIVOIS, subst. masc. 1562 <i>pivoys</i> (RASSE DES NOEUDS. <i>Abuz et Chant royal</i>, 21 ds <i>Romania</i> t.83, 1962, p.306). Mot d'orig. obsc. FEW t.8, pp.423a-424a, y voit un dér. de l'a. verbe <i>pier</i> «boire» (fin du XIII^es. [ms.], <i>Escommenient aux jaloux</i>, BN fr. 837, f^o 195a ds GDF.), dér. de <i>pie</i>^{1*}, la rapacité de cet oiseau ayant donné lieu à un verbe signifiant «engloutir» et p.ext. «boire».</p>
	<p>PLAFOND, subst. masc. A. 1. a) α 1546 archit. <i>plafons</i> (J. MARTIN, <i>Discours du Songe de Poliphile</i>, trad. de Fr. Colonna, 87 r^o ds <i>Cah. Lexicol.</i> t.19, 1971, p.101); 1558 <i>plafond</i> «id.» (Doc. ds L. LABORDE, <i>Comptes des bâtiments du roi</i>, t.1, p.356); β 1866 <i>avoir un hanneton dans le plafond</i> «être fou de quelque chose ou de quelqu'un» (DELVAU, p.200); 1867 <i>avoir une araignée au plafond</i> «déraisonner» (<i>Almanach du Hanneton</i> ds LARCH. 1872, p.198); b 1639 peint. (POUSSIN, <i>Collection de Lettres</i>, Lettre de Noyers à Poussin, 14 janv. ds LITTRÉ); 2. a) α 1883 <i>plafond de nuages</i> «amas de brouillards» (BRACHET, <i>Dict. du patois savoyard</i> ds ESN. 1956); β 1916 météor. (<i>Fantasio</i>, 15 août ds ESN. <i>Poilu</i>); b 1916 aéron. (<i>Matin</i>, 24 oct., <i>ibid.</i>); 3. fig. a 1926 «maximum qu'on ne peut dépasser» (<i>Le Miroir des sports</i>, 21 juill., p.95c ds QUEM. <i>DDL</i> t.17); b) α 1932 écon. «maximum de billets que la banque peut émettre eu égard à la couverture en numéraire» (<i>Lar. 20^e</i>); β 1941 <i>crever le plafond des prix</i> (<i>L'OEuvre</i>, 10 mars); c 1963 Sécur. soc. (REYNAUD, <i>loc. cit.</i>). B. 1. 1690 (FUR.: plafonds, se dit aussi de la saillie de la corniche qu'on appelle autrement sofit); 2. 1817 «le fond d'un bassin, d'un réservoir, sa plate-forme, son aire» (COPPEAU, <i>De la compagnie des Alpines</i>, p.219 ds LITTRÉ). Comp. de <i>plat</i>^{1*} et de <i>fond</i>*.</p>
305	<p>Plafonnage, subst. masc. 1^{re} attest. 1835 <i>plafonnage d'un appartement</i> (Ac.); de <i>plafonner</i>, suff. -age*.</p>
	<p>Plafonnement, subst. masc. 1^{res} attest. a 1874 (F. CHAULNES ds <i>J.O.</i>, 28 oct., p.7248, 1^{re} col. d'apr. LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877), b 1962 fig. (<i>Rob.</i>); de <i>plafonner</i>, suff. -ment^{1*}.</p>
	<p>PLAFONNER, verbe I. Trans. 1. 1669 part. passé «pourvu d'un plafond (en plâtre)» (Doc. ds <i>Nouvelles archives de</i></p>

	<p><i>l'art français</i>, 1922, p.6 ds <i>IGLF</i>); 2. 1690 <i>platfonner</i> «garnir (une pièce) d'un plafond en plâtre» (FUR.). II. Intrans. 1. 1733 peint. (DUBOS, <i>Réflexions crit. sur la poés. et la peint.</i>, t.2, p.179); 2. a) 1886 part. prés. fig. «qui atteint un maximum» (BLOY, <i>Désesp.</i>, p.20); b) 1916 aviat. (MUSIDORA, <i>Pigeon vole!</i> ds <i>Fantasio</i>, 1 août d'apr. ESN. <i>Poilu</i>, s.v. <i>plafond</i>); c) 1951 écon. (<i>Esprit</i>, n° 4, avr., p.637 ds QUEM. <i>DDL</i> t.22). Dér. de <i>plafond</i>*; dés. -er.</p>
	<p>Plafonneur, subst. masc. 1^{re} attest. 1797 (RESTAUT, <i>Traité de l'orth. fr.:</i> <i>plafonneur</i>); de <i>plafonner</i>, suff. -eur^{2*}.</p>
	<p>PLAFONNIER, subst. masc. [Fin du XIX^es. d'apr. BL.-W.¹⁻⁵] 1. 1906 «lampe d'éclairage intérieur fixée au plafond d'une automobile» (<i>Omnia</i>, 253 ds <i>Fr. mod.</i> t.43, 1975, p.53); 2. 1911 «appareil d'éclairage fixé au plafond sans être suspendu» (<i>Lar. mens.</i>). Dér. de <i>plafond</i>*; suff. -ier*. On note aussi <i>plafonnier</i> au sens de <i>plafonneur</i> «plâtrier spécialisé dans la réalisation des plafonds» en 1845 (L. BLANC, <i>Organ. travail</i>, p.22).</p>
310	<p>PLAGAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1598 (A. D'AUBIGNÉ, <i>Lettres à M. de Boiüillon</i> ds <i>OEuvres</i>, éd. E. Réaume et F. de Caussade, t.1, p.464: deux raisons m'ont empesché de coter tous les modes par leurs noms, m'estant contenté de distinguer l'autentique du plagal); 2. 1835 <i>cadence plagale</i> (CHÉRUBINI, <i>Cours contrepoint et fugue</i>, p.169). Empr. au lat. médiév. <i>plagalis</i> «id.» (V. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i> et <i>FEW</i> t.9, p.12b), dér. de <i>plagijs</i>, att. comme terme de mus. à partir du VIII^es. et lui-même empr. au gr. πλαγιος, v. <i>plage</i>².</p>
	<p>PLAGIAIRE, subst. A. Adj. 1555 <i>Poètes plagiaires</i> (Ch. FONTAINE, <i>Les Ruisseaux</i>, p.349 ds RAYMOND, <i>L'Infl. de Ronsard</i>, Paris, 1965, 1^{re} part., p.58). B. Subst. 1584 <i>plagiere</i> «personne coupable de plagiat» (A. THEVET, <i>Les Vrais pourtraits et vie des hommes illustres</i> ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au lat. <i>plagiarius</i> «celui qui débauche et recèle les esclaves d'autrui» (d'où le sens de «voleur d'enfants» att. à la fin du XVI^es., v. HUG.), dér. de <i>plagium</i> «délit commis par le plagiaire», lui-même issu du gr. πλαγιος, v. <i>plage</i>^{2*}.</p>
	<p>PLAGIAT, subst. masc. 1697 «action de plagier» (P. BAYLE, <i>Dict. hist. et crit.</i>, art. <i>Aretin</i> [Léonard], note F). Dér. de <i>plagiaire</i>*; suff. -at*. On note aussi <i>plagianisme</i> «id.» en 1680 (LE GALLOIS, <i>Traité des plus belles bibl.</i>, Paris, E. Michallet, p.169).</p>
	<p>PLAGIER, verbe trans. 1. 1801 «imiter par plagiat» (MERCIER <i>Néol.</i> t.2, p.184: c'est en plagiant les idées philosophiques et en les traduisant dans l'idiome de la folie, que l'on a vu ces temps de délire); 2. 1873 p.ext. «imiter» (A. VACQUERIE, <i>Le Rappel</i>, 4 oct. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877). Dér. régr. de <i>plagiaire</i>*; dés. -er.</p>
	<p>PLATERESQUE, adj. et subst. masc. 1878 <i>style plateresque</i> (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Empr. à l'esp. <i>plateresco</i> «id.» (fin du XVIII^es. ds <i>Autoridades</i>), repris en 1872 par Th. Gautier (<i>Souv. théâtre, art et crit.</i>, p.250: un prodigieux portail... bâti dans ce style que les Espagnols appellent <i>plateresco</i>) et dér. de <i>platero</i> «orfèvre» (1490 ds COR.-PASC., s.v. <i>chato</i>), lui-même dér. de <i>plata</i> «argent», v. <i>plate</i>² et <i>platine</i>², suff. -esco, fr. -esque*.</p>

	<p>Platinage, subst. masc. 1^{re} attest. a) 1842 (<i>Ac. Compl.</i>: «action de blanchir le cuivre rouge avec un amalgame d'étain et de mercure», b) 1873 «opération qui a pour but de recouvrir un objet d'une couche de platine» (WURTZ, <i>loc. cit.</i>); de <i>platiner</i>, suff. <i>-age</i>*.</p>
316	<p>PLATINE¹, subst. fém. A. 1 a) Ca 1165 <i>plataine</i> «dalle funéraire» (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 10388 ds T.-L.); b) ca 1223 <i>platine</i> «pièce d'armure que l'on posait sur le haubert» (GAUTIER DE COINCY, II <i>Mir</i> 11, 752, éd. V. Fr. Koenig, t.4, p.30); c) 1230 «plaque de métal» (<i>Chevalier deux épées</i>, 3723 ds T.-L.); d) 1287 serr. (DOC. ds A. LONGNON, <i>Doc. relatifs au comté de Champagne et de Brie</i>, p.64: Pour une huys fere en la tour tout neuf, gons, verveilles, serreures et une plateine de fer mise en l'uis devant); e) 1514 impr. «partie de la presse qui foule sur le tympan» (P. COYECQUE, <i>Rec. d'actes notariés relatifs à l'hist. de Paris</i>, I, 4 ds IGLF: une presse, garnye de platine de fer, trois frisquettes; v. aussi WOLF <i>Buchdruck</i>, 1979, p.158); f) 1673 armur. (J. J. GUIFFREY, <i>Inventaire gén. du mobilier de la Couronne sous Louis XIV</i>, t.2, p.46: une grande arquebuse de 3 pieds 4 pouces, le canon tout ciselé d'or moulu, [...], la platine et le chien aussi gravez d'or moulu); g) 1963 «plateau d'un tourne-disque, d'un électrophone» (<i>Lar. encyclop.</i>); 2. 1614 «plaque ronde montée sur pied, servant à repasser, à empeser ou à sécher le linge» (<i>Inventaire des meubles demeurés après le trépas de messire Léonor de Pisseleu</i> ds HAVARD 1890: une platine d'airain, à pieds de fer, servant à empoiser). B. 1808 arg. <i>avoir une bonne platine</i> (HAUTEL t.2). Dér. de <i>plat</i>^{1*}; suff. <i>-ine</i>*. Le sens B, s'explique par l'infl. de l'expr. <i>le plat de la langue</i> «le bavardage», v. <i>plat</i>¹.</p>
	<p>PLATINE², subst. masc. A. Subst. 1. fém. 1752 «métal précieux d'un blanc grisâtre plus pesant que l'or» (MAUVILLON, <i>Voy. hist. de l'Amérique méridionale</i> [trad. de l'ouvrage esp. de Ulloa, v. <i>infra</i>, 1^{re} part., p.375); 2. masc. 1787 [éd.] «<i>id.</i>» (GUYTON DE MORVEAU, <i>Mémoire sur le développement des principes de la nomenclature méthodique ds Méthode de la nomenclature chim.</i>, p.54). B. Adj. 1934 «de la couleur du platine» (L. DAUDET, <i>Ciel de feu</i>, p.180: chevelure à l'ondulation platine argenté). Empr. à l'esp. <i>platina</i>, fém., au sens 1 (1748 [éd.] A. DE ULLOA, <i>Relacion historica del viage ... a la America meridional</i>, p.606), dér. de <i>plata</i> «argent» (v. <i>plate</i>²); suff. <i>-ina</i>, fr. <i>-ine</i>*. Le changement de genre (du fém. au masc.) est dû à l'infl. des autres noms de métaux (v. GUYTON DE MORVEAU, <i>loc. cit.</i>: nous n'avons pas cherché à changer les noms des métaux, [...]: nous avons simplement profité de l'occasion pour ramener à un même genre tous leurs noms, suivant le voeu du célèbre Bergman); cf. aussi l'esp. <i>platino</i>, masc. qui s'est substitué à <i>platina</i>, à partir de 1817 (<i>Ac.</i>, v. COR.-PASC., <i>s.v. chato</i>), ainsi que l'angl. <i>platinum</i> (1812 ds <i>NED</i>) et l'all. <i>Platin</i> qui ont évincé respectivement <i>platina</i> (1750, <i>ibid.</i>) et <i>Platine</i> (1751 ds KLUGE²⁰).</p>
	<p>PLATINÉ, -ÉE, part. passé et adj. 18 1917 <i>vis platinée</i> (C. D. W. WILLCOX, <i>A French-English Military Technical Dictionary</i>, p.580a ds QUEM. <i>DDL</i> t.28); 2. a) 1930 <i>mer platinée</i> (MORAND, <i>Magie noire</i>, p.15); b) α) 1938 <i>femme platinée</i> (COLETTE, <i>Jumelle</i>, p.58); β) 1945 <i>cheveux platinés</i> (TRIOLET, <i>op. cit.</i>, p.314). Part. passé de <i>platiner</i>*.</p>
	<p>PLATINER, verbe trans. 1. 1801 <i>platiner le cuivre</i> (CRÈVECOEUR, <i>Voyage</i>, p.273); 2. 1945 <i>platiner les cheveux</i> (TRIOLET, <i>loc. cit.</i>, p.319). Dér. de <i>platine</i>^{2*}; dés. <i>-er</i>. On note également le verbe <i>platiniser</i> «recouvrir d'une mince couche de platine» en 1870 (<i>C.r. de l'Ac. des sc.</i>, t.70, p.53: <i>platiniser</i> le verre, aussi, p.52: miroir <i>platinisé</i>).</p>

320	<p>Platineux, adj. masc. 1^{re} attest. 1842 <i>oxyde platineux</i> (<i>Ac. Compl.</i>); de <i>platine</i>², suff. <i>-eux</i>*.</p>
	<p>Platinique, adj. 1^{re} attest. 1826 <i>sulfo-carbonate platinique</i> (<i>Mém. sur les Sulfo-Sels</i> [trad. du texte suédois de J. Berzélius] ds <i>Ann. chim. et phys.</i>, t.32, p.90); de <i>platine</i>², suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>Platinite, subst. fém. 1^{re} attest. 1912 (ESCARD, <i>Lampes électr.</i>, p.224); de <i>platine</i>², suff. <i>-ite</i>*.</p>
	<p>Platinure, subst. fém. 1^{re} attest. 1903 <i>platinure des glaces</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>platiner</i>, suff. <i>-ure</i>¹*.</p>
	<p>POIRE, subst. fém. A. 1. a) <i>Ca</i> 1165 bot. ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i>, éd. M. Wilmotte, 432); b) 1640 <i>se garder une poire pour la soif</i> (J. CHAPELAIN, <i>Lettre</i> du 15 oct. ds <i>Lettres</i>, éd. Ph. Tamizey de Larroque, t.1, p.704); 2. a) <i>poire d'angoisse</i> a) <i>ca</i> 1300 «sorte de poire» (<i>Les Crieries de Paris</i>, 149 ds E. BARBAZAN, <i>Fabliaux</i>, t.2, p.284; v. <i>FEW</i> t.24, p.565a-b, note 2, à propos de la date de 1184, donnée par le <i>TLF</i>, s.v. <i>angoisse</i>); 3) <i>ca</i> 1433 <i>avoir poires d'angoisse</i> «avoir des déplaisirs» (CHARLES D'ORLÉANS, <i>Complaintes</i>, t.1, p.262, 33 ds <i>R. Ling. rom.</i> t.47, 1983, p.193); b) 1380 «petit flacon en forme de poire» (<i>Inventaire du mobilier de Charles V</i> ds LABORDE 1872: une poire d'or a metre eau roze); c) 1669 artill., chasse (WIDERHOLD d'apr. <i>FEW</i> t.8, p.573b); 1797 <i>poire à poudre</i> (<i>Voy. La Pérouse, loc. cit.</i>); d) 1870 <i>poire (en caoutchouc)</i> (WURTZ, <i>loc. cit.</i>); e) 1876 électr. (CHABAT). B. 1. a) 2) 1858 <i>faire sa poire</i> «jouer le dédain» (LARCH., p.656); 3) 1872 «face» (d'apr. ESN.); 4) 1901 <i>se sucer la pomme ou la poire</i> (ROSSIGNOL, <i>Dict. arg.</i>, p.99); b) 1878-79 <i>ma poire</i> (GILL, <i>La Petite lune</i>, n° 40, p.2); 2. a) 1888 adj. «dupe» (d'apr. ESN.); b) 1893 subst. <i>une bonne poire</i> (COURTELINE, <i>Boubouroche</i>, I, 2, p.27). Du lat. pop. <i>pira</i>, bot., neutre plur. considéré comme fém. sing. du lat. class. <i>pirum</i> «id.». Pour <i>poire d'angoisse</i>, v. <i>angoisse</i> ds <i>TLF</i> t.3 et <i>FEW</i> t.24, pp.564b-565b. Le sens de «face» semble dû à la célèbre caricature de H. Philippon, représentant la tête de Louis-Philippe sous forme de poire.</p>
325	<p>POIRÉ, subst. masc. <i>Ca</i> 1223 <i>peré</i> (GAUTIER DE COINCI, éd. V. F. Koenig, I <i>Mir</i> 44); [1529 <i>poiré</i> (J. et R. PARMENTIER, <i>Discours de la navigation</i>, p.75 ds GDF. <i>Compl.</i>); 1600 [éd.] <i>poiré</i> (O. DE SERRES, <i>Théâtre d'agric.</i>, Paris, Jamet Métayer, p.247). Dér. de <i>poire</i>*; suff. <i>-é</i>*.</p>
	<p>POIREAU, subst. masc. 1. Bot. fin du XI^es. <i>porels</i> (?) plur. bot. (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t.1, n° 846); 1260 [ms. fin XIII^es.] <i>poiriaux</i> plur. (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 334 ds T.-L.); <i>ca</i> 1393 [ms du XV^es.] <i>poireaulx</i> plur. (<i>Ménagier</i>, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, 180, 4; aussi <i>poreaulx blancs</i>, 178, 4); 2. a) XV^es. [ms.] «verruer aux pieds des oiseaux» (<i>Cy devise commant on doit affairier oyseaux de proye et de leurs maladies</i>, ms. BM Lyon 765, f° 180 ds G. TILANDER, <i>Glanures lexicogr.</i>, p.202: les poireaux qui viennent à l'oisel); b) 1487 <i>porreau</i> «verruer» (<i>Vocab. lat.-fr.</i>, Genève, L. Garbin d'apr. <i>FEW</i> t.9, p.196b); 3. p.métaph. a) 1866 <i>planter son poireau</i> «attendre» (DELVAU, p.305); b) 1877 <i>faire le poireau</i> (ZOLA, <i>loc. cit.</i>); 4. 1864 arg. <i>souffler dans le poireau</i> (L. DE NEUVILLE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de l'a. subst. <i>por</i> «poireau» (<i>ca</i> 1225, PEAN GATINEAU, <i>St Martin</i>, éd. W. Söderhjelm, 2210), du lat. <i>porrum</i> «id.», suff. <i>-eau</i>*. L'altér. de <i>porreau</i> en <i>poireau</i> s'est produite d'abord dans la région parisienne, prob. sous l'infl. de <i>poire</i>*; mais <i>porreau</i> survit encore dans les parlers provinciaux (v. <i>FEW</i> t.9, pp.194b-195a).</p>

	<p>Poireauter, poirotter, verbe intrans. 1^{re} attest. 1883 (LARCHEY, <i>loc. cit.</i>, avec citat. d'aut.: Macé); dér., à l'aide d'un <i>-t-</i> épenthétique (v. DAUZAT, <i>Ling. fr.</i>, p.30), de [<i>faire le</i>] <i>poireau</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>POIRÉE, subst. fém. 1. 1197 <i>poree</i> «potage aux poireaux ou aux légumes en général» (HÉLINANT, <i>Vers de la mort</i>, XXXII, 10 ds T.-L.); vers 1475 <i>poiree</i> (<i>Evangile des quenouilles</i>, Bruges, Colard Mansion, [s.d.], 5^e journée, chap.1: je lui feroie mengier une poiree dherbes); 2. 1256 <i>poree</i> «variété de bette dont on consomme les côtes» (ALDEBRANDIN DE SIENNE, <i>Rég. du corps</i>, éd. L. Landouzy et R. Pépin, 51, 27); 1549 <i>poirée</i> «<i>id.</i>» (EST., avec renvoi à <i>poree</i>). Dér. de <i>por</i> «poireau», v. <i>poireau</i>; suff. <i>-ée</i>, v. <i>-é</i>.</p>
	<p>POIRER, verbe trans. 1916 (d'apr. ESN.). Dér. de <i>poire*</i>; dés. <i>-er</i>, propr. «cueillir comme une poire».</p>
330	<p>POIRIER, subst. masc. 1. a) 1150 <i>perier</i> bot. (<i>Flore et Blancheflor</i>, éd. J.-L. Leclanche, 2026); 1409 <i>poirier</i> «<i>id.</i>» (<i>Trésor des Chartes du Comté de Rethel</i>, II, 589, 15 ds MORLET, p.30); xv^es. [ms.] <i>poirier</i> «<i>id.</i>» (<i>Gloss. Lille</i>, 38b ds T.-L.); b) a) 1260 <i>perier</i> «bois de poirier utilisé pour la confection des barils (de vin)» (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 103 ds t.-L.); b) ébén. 1516 [éd.] <i>boys de perier</i> (DES CRESCENS, <i>Le Livre des prouffitz champestres et ruraulx</i>, Paris, J. Petit et M. Le Noir, f^o 59 r^o); 1874 <i>bibliothèque en poirier</i> (ZOLA, <i>loc. cit.</i>). 2. ca 1200 <i>faire lo perier</i> (<i>Poème moral</i>, éd. A. Bayot, 2030). Dér. de <i>poire*</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>POLARIMÈTRE, subst. masc. 1841 (<i>C.r. de l'Ac. des sc.</i>, t.13, p.841). Comp. de <i>polari-*</i> et de <i>mètre*</i>.</p>
	<p>POLARIMÉTRIE, subst. fém. 1851 (F. DE LA PROVOSTAYE et P. DESAINS, <i>Mém. sur la polarimétrie de la chaleur</i> [titre] ds <i>Ann. chim. et phys.</i>, 3^e série, t.32, p.112). Comp. de <i>polari-*</i> et de <i>-métrie*</i>.</p>
	<p>Polarimétrique, adj. 1^{re} attest. 1851 (F. DE LA PROVOSTAYE et P. DESAINS, <i>op. cit.</i>, p.113: il fallait ... avoir une méthode <i>polarimétrique</i> applicable à la chaleur); de <i>polarimétrie</i>, suff. <i>-ique*</i>.</p>
	<p>Polarisabilité, subst. fém. 1^{re} attest. 1956 (DAUDEL, <i>Fond. chim. théor.</i>, p.18); dér. sav. de <i>polarisable</i>, suff. <i>-ité</i>, v. <i>-té</i>.</p>
335	<p>POLARISABLE, adj. 1837 (MELLONI ds <i>Ann. chim. et phys.</i>, t.65, p.16: M. Forbes [...] démontre selon lui l'inégale polarisable [the unequally polarisable nature] des rayons calorifiques). Dér. de <i>polariser*</i>; suff.</p>
	<p>POLARISANT, -ANTE, part. prés. et adj. 1. 1802 <i>porphyre polarisant</i> (HUMBOLDT, <i>Lettre du 25 nov.</i> ds <i>Ann. du Museum d'hist. nat.</i>, Paris, t.2, 1803, p.177); 2. 1836 <i>microscope polarisant</i> (TALBOT ds <i>C.r. de l'Ac. des sc.</i>, t.2, p.472). Part. prés. de <i>polariser*</i>.</p>
	<p>Polarisateur, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1849 adj. <i>prisme polarisateur</i> (T. CLERGET ds <i>Ann. chim. et phys.</i>, 3^e série, t.26,</p>

	p.177), b) 1874 subst. (<i>Lar. 19^e</i>); dér. sav. de <i>polariser</i> , suff. <i>-eur^{2*}</i> .
	POLARISATION, subst. fém. 1. a) 1811 opt. (MALUS, <i>Mém. sur de nouv. phénomènes d'opt.</i> , 11 mars ds <i>Mém. de la classe des sc. math. et phys. de l'Inst. impérial de France</i> , année 1810, 2 ^e part., Paris, 1814, p.106: En donnant à ces côtés [du rayon de lumière vertical] le nom de pôles, j'appellerai polarisation la modification qui donne à la lumière des propriétés relatives à ces pôles); b) α) 1838 <i>polarisation voltaïque</i> (SCHOENBEIN ds <i>C. r. de l'Ac. des sc.</i> , t.7, p.1065); b) 1857 <i>polarisation des électrodes</i> (BERTIN, <i>ibid.</i> , t.45, p.820 et 821); c) 1960 biol. (CAMEFORT, GAMA, <i>loc. cit.</i>); 2. 1883 <i>supra sens II</i> (RENAN, <i>Souv. enf.</i> , p.228). Dér. de <i>polariser*</i> ; suff. <i>-(a)tion*</i> .
	POLARISER, verbe trans. 1. a) 1810 opt. (E.-L. MALUS, <i>Théorie de la double réfraction ds Mém. présentés à l'Inst. des sc., lettres et arts, sc. math. et phys.</i> , Paris, Baudouin, t.2, janv. 1811, p.447; b) 1838 électr. (SCHOENBEIN ds <i>C.r. de l'Ac. des sc.</i> , t.7, p.1066: J'appelle polarisé négativement un fil qui a fonctionné comme fil polaire positif d'une pile dans l'acide sulfurique fort étendu d'eau; et je nomme polarisé positivement un fil qui a joué le rôle de fil polaire négatif dans le même liquide); 2. fig. a) 1860 «attirer, réunir en un point» (BAUDEL., <i>Paradis artif.</i> , p.304); b) 1889 pronom. «se concentrer en un seul point» (RENAN, <i>Hist. peuple Isr.</i> , t.2, p.13). Dér. sav. de <i>polaire*</i> ; suff. <i>-iser*</i> .
340	Polariseur, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1836 subst. «miroir capable de polariser la lumière» (TALBOT ds <i>C.r. de l'Ac. des sc.</i> , t.2, p.473), b) 1846 adj. <i>prisme polariseur</i> (<i>Rapport ds Ann. chim. et phys.</i> , 3 ^e série, t.18, p.322); de <i>polariser</i> , suff. <i>-eur^{2*}</i> .
	POLARITÉ, subst. fém. 1. 1765 «propriété qu'a l'aimant de se diriger vers les pôles» (<i>Encyclop.</i>); 2. a) 1790 phys. (<i>Expériences sur le refroidissement de l'eau au-dessous du terme de la congélation</i> [trad. des <i>Philos. transactions</i> , v. <i>infra</i>] ds <i>Ann. de chim.</i> , t.4, p.246); b) 1806 <i>polarité électrique</i> (THOUVENEL, <i>Mém. sur l'aérologie</i> , II, 137 ds <i>DG</i>); 3. 1808 biol. (CUVIER, <i>Rapport hist. sur les progrès des sc. nat.</i> , p.233 ds <i>QUEM. DDL</i> t.12). Dér. sav. de <i>polaire*</i> ; suff. <i>-ité*</i> . Cf. déjà l'angl. <i>polarity</i> , au sens 1, en 1646 (v. <i>NED</i>) et, au sens 2 a, en 1788 (<i>Philosophical Transactions</i> , t.78, rééd. de 1809, t.16, p.417).
	POLAROGRAPHIE, subst. masc. 1925 (<i>Table analytique des matières ds Rec. des Travaux chim. des Pays-Bas</i> , t.44, 4 ^e série, p.1142). Empr. à l'angl. <i>polarograph</i> « <i>id.</i> », mot créé, à partir de <i>polaro-</i> (fr. <i>polaro-</i> , v. <i>polari-</i>) et <i>-graph</i> (fr. <i>-graphie*</i>), par le chimiste tchèque J. Heyrovský , qui a découvert la polarographie en 1922 (1925, J. HEYROVSKÝ et M. SHIKATA <i>op. cit.</i> , p.496).
	POLAROGRAPHIE, subst. fém. 1959 (DUVAL). Comp. de <i>polaro-</i> , v. <i>polari-</i> et <i>-graphie</i> , d'apr. <i>polarographe*</i> . On note déjà <i>polarography</i> « <i>id.</i> » en 1936 en angl. (v. <i>NED Suppl.</i> ²).
	PÔLE, subst. masc. I. A. 1. a) α) Ca 1220 astron. (<i>La Petite philosophie</i> , éd. W. H. Trethewey, 2301: Dous poles el firmament sunt); β) 1338 <i>pol artique, pol antartique</i> (v. <i>TLF</i> , s.v. <i>arctique</i> et <i>antarctique</i>); b) 1808 <i>pôle du froid</i> (L. RAMOND ds <i>Mém. de la classe des sc. math. et phys. de l'Inst. de France</i> , année 1808, 2 ^e part., Paris, 1809, p.134); 2. 1664 [éd.] fig. (ABLANCOURT, <i>Les Apophtegmes des</i>

	<p><i>anciens</i>, Paris, Th. Jolly, p.205: Il disoit, Que la peine et la récompense estoient les deux poles sur lesquels tournoit le genre humain). B. 1. 1647 [éd.] math. (DESCARTES, <i>Principes de la philos.</i>, Paris, P. Des Hayes, p.177); 2. a) 1897 biol. (L. GUIGNARD ds <i>Année biol.</i>, 3^e année, 1899, p.69); b) 1909 <i>pôles de l'oeuf</i> (COUPIN, <i>loc. cit.</i>); c) 1963 anat. (<i>Lar. encyclop.</i>). II. A. 1. a) 1647 phys. (DESCARTES, <i>op. cit.</i>, p.419: le pole de l'aymant); b) 1751 <i>pôle magnétique</i> (v. <i>magnétique</i>); 2. 1814 électr. <i>pôle positif, pôle négatif</i> (GAY-LUSSAC ds <i>Mém. de la classe des sc. math. et phys. de l'Inst. impérial de France</i>, année 1812, 2^e part., Paris, 1816, p.156). B. 1630 [éd.] fig. «ce qui attire» (MALHERBE, <i>Les Poésies</i>, livre V ds <i>OEuvres</i>, Paris, Ch. Chappellain, p.168). Empr. au lat. <i>polus</i> «pôle [du monde], étoile polaire, ciel», du gr. πόλος «pivot, axe du monde, voûte céleste», lui-même issu de πολέω «tourner». L'angl. connaît le mot, comme terme de biol. à partir de 1834, comme terme d'électr. à partir de 1802 et au sens fig. en 1471 (v. <i>NED</i>, s.v. <i>pole</i>²).</p>
345	<p>POLYPEPTIDE, subst. masc. 1913 (Ch. MOUREU, <i>Notions fondamentales de chim. organique</i>, Paris, Gauthier-Villars, p. 319). Empr. à l'all. <i>Polypeptid</i> «<i>id.</i>», mot créé en 1903 par le chimiste all. E. Fischer (<i>Synthese von Derivaten der Polypeptide</i>, reproduit ds E. FISCHER, <i>Untersuchungen über Aminosäuren, Polypeptide und Proteine</i>, Berlin, J. Springer, 1906, p. 302), d'apr. <i>Dipeptid, Tripeptid</i> et <i>Tetrapeptid</i> (v. <i>peptide</i>), formant <i>poly-</i> (fr. <i>poly-</i>*).</p>
	<p>Polypeptidique, adj. 1^{re} attest. 1941 [éd.] (P. REY, <i>Les Hormones</i>, p. 17); de <i>polypeptide</i>, suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>PONÇAGE, subst. masc. 1812 (BOISTE). Dér. de <i>poncer</i>*; suff. <i>-age</i>*. Bbg. GREIMAS (A.-J.). Nouv. dat. <i>Fr. mod.</i> 1952, t.20, p.305.</p>
	<p>PONCE, subst. fém. 1. Ca 1245 minér. (HUON DE CAMBRAI, <i>Regrets ND</i>, 67, 4 ds T.-L.); 1538 <i>pierre ponce</i> (EST., s.v. <i>pumex</i>); 2. 1621 [éd.] «sachet d'étoffe contenant une poudre (à poncer) colorante» (E. BINET, <i>Essay des merveilles de la nature</i>, Rouen, R. de Beauvais et J. Osmont, p.201); 3. 1723 industr. text. (SAVARY d'apr. <i>FEW</i> t.9, p.573a). Du b. lat. pōmicem, acc. de pōmex «pierre ponce», altération prob. d'orig. dial. (osque) du lat. class. <i>pumex, pumicis</i>. V. <i>FEW</i> t.9, p.573a-b.</p>
	<p>Poncette, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1^{re} moit. du XII^es. <i>puncete</i> «pierre ponce» (PHILIPPE DE THAON, <i>Lapidaire alphabétique</i>, 117 ds <i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, V, p.208), b) 1621 [éd.] peint. (E. BINET, <i>Essay des merveilles de la nature</i>, p.535); de <i>ponce</i>, suff. <i>-ette</i>, v. <i>-et</i>.</p>
350	<p>Ponceur, subst. masc. 1^{re} attest. 1842 (<i>Ac. Compl.</i>); de <i>poncer</i>, suff. <i>-eur</i>²*, <i>-euse</i>.</p>
	<p>Ponceuse, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1903 «machine servant à polir la surface des cuirs à vernir» (<i>Nouv. Lar. ill.</i>), b) 1930 «machine servant à poncer le bois à peindre ou à vernir» (<i>Lar. 20^e</i>); de <i>poncer</i>, suff. <i>-euse</i>, v. <i>-eur</i>².</p>
	<p>Ponceux, -euse, adj. 1^{re} attest. 1815 minér. (RAYMOND ds <i>Mém. de la classe des sc. math. et phys. de l'Inst. de France</i>, p.13: lits de cendres <i>ponceuses</i>); de <i>ponce</i>, suff. <i>-eux</i>*, <i>-euse</i>.</p>

	<p>PONCHO, subst. masc. 1716 (A.F. FRÉZIER, <i>Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chily et du Pérou</i>, p.65 ds <i>R. Ling. rom.</i> t.45 1981, p.499). Mot esp. de même sens (XVIII^es. d'apr. COR.-PASC.; déjà, en 1530, au sens de «couverture que l'on pose sur la croupe du cheval», <i>ibid.</i>), d'orig. controversée (v. COR.-PASC.).</p>
	<p>PONCIF, subst. masc. 1. 1551 <i>ponsif</i>, beaux-arts, brod., industr. text. (Doc. in <i>Mém. de la Sté des antiquaires de France</i>, 7^e série, t.10, p.338); 1621 [éd.] <i>poncis</i> «id.» (E. BINET, <i>Essay des Merveilles de la nature</i>, p.201); 2. a) ☞ 1828 «mauvais dessin fait de routine» (MONTABERT, <i>Traité complet de peinture</i>, I, p.203 ds <i>Fr. mod.</i> t.17, p.300); ☞ 1828 <i>faire ponsif</i> «peindre sans originalité» (DELÉCLUZE, <i>Précis de traité de peinture</i>, pp.247-248, <i>ibid.</i>, p.301); b) ☞ 1833 «banal, démuné d'originalité» (GAUTIER, <i>Jeunes-France</i>, p.177 ds MAT. <i>Louis-Philippe</i>, p.239: jette-toi dans les latrines [...] si tu trouves les autres genres de mort que je viens de te proposer trop poncifs et trop académiques); ☞) subst. «idée qui a été exprimée mainte et mainte fois et qui a perdu toute originalité» (BALZAC, <i>OEuvres div.</i>, t.1, p.405). Dér. de <i>poncer</i>*; suff. -if*.</p>
355	<p>PORTUGAIS, -AISE, adj. et subst. 1. a) ☞ <i>Ca</i> 1500 subst. <i>les Portugoys</i> ethnol. (PHILIPPE DE COMMYNES, <i>Mémoires</i>, éd. J. Calmette, t.2, p.211); ☞ 1552 adj. ethnol. (Doc. ds E. CHARRIÈRE, <i>Négociations de la France dans le Levant</i>, t.2, p.176: deux soeurs portugaises); b) 1553 [éd.] ling. (<i>Le Premier livre de l'histoire de l'Inde</i>, [...] <i>faict par Fernand Lopes de Castagneda: et traduit de Portugués en François par Nicolas de Grouchy</i> [titre]); 2. 1575 métrol. (THEVET, <i>Cosmographie universelle</i>, VI, 5 ds HUG.); 3. a) 1890 <i>huître portugaise, portugaise</i> (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>); b) 1950 <i>avoir les portugaises ensablées</i> (d'apr. ESN.); 4. 1891 <i>portugais bleu</i> «variété de vigne» (BAILLON t.3). Empr. au port. <i>português</i> ethnol. (XIV^es. [?] d'apr. MACH.³), issu du lat. tardif <i>portucalensem</i>, de <i>Portucale</i>, nom de pays, par l'intermédiaire d'une forme <i>portugalensem</i> (v. MACH.³). On note plus anciennement <i>Portugalois</i>, subst. «habitant du Portugal» (1384, doc. ds A. THIERRY, <i>Rec. des Monuments inédits de l'hist. du Tiers-État</i>, t.1, p.718) et <i>Portugaloise</i>, métrol. (1564, RONSARD, <i>Trois livres du rec. des nouv. poésies</i>, livre I, 73 ds <i>OEuvres</i>, éd. P. Laumonier, t.12, p.91), formes qui reposent sur d'anc. var. du patronyme.</p>
	<p>POSOLOGIE, subst. fém. 1. 1820 (<i>Dict. des sc. méd.</i>: la posologie est la connaissance des doses que l'on doit observer dans la prescription des médicaments). 2. 1824 (NYSTEN: Posologie. Discours; indication des doses auxquelles les divers médicaments doivent être administrés). Comp. de <i>poso-</i>, élém. tiré du gr. <i>ποσοῦν</i> «en quelle quantité?», neutre adverbialisé de <i>ποσος</i> «combien grand?» (v. COTTEZ 1982) et de -logie*.</p>
	<p>Posologique, adj. 1^{res} attest. a) 1820 <i>tableau posologique</i> (<i>Dict. des sc. méd.</i>, t.44, p.365, s.v. <i>posologie</i>), 1920 <i>table posologique</i> (<i>Lar. 20^e</i>), b) 1832 «qui est relatif, qui appartient à la posologie» (RAYMOND); de <i>posologie</i>, suff. -ique*.</p>
	<p>POSTULANT, -ANTE, part. prés., subst. et adj. 1. 1495 [date de l'éd.] subst. masc. «celui qui postule, qui fait des démarches pour obtenir quelque chose» (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i>, 2^e vol., f^o 31a ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. relig. a) 1651 adj. fém. «qui demande à faire son noviciat dans une maison religieuse» (Le Père SERPE, <i>Briefve et sommaire description du monastère des Cordelières de Saint-Marcel-Lèz-Paris</i> ds <i>B. de la soc. de l'Hist. de Paris</i>, t.17, 1890, p.18); b) ☞ 1665 [éd.] subst. fém. (ARNAULD, <i>Les Constitutions</i></p>

	<p><i>du Monastère de Port-Royal du S. Sacrement</i>, Mons, G. Migeot, p.65: éprouver une postulante); ¶) 1680 subst. masc. (RICH.: les Chartreux et les Capucins ont beaucoup de postulans). Part. prés. de <i>postuler</i>*.</p>
	<p>POSTULAT, subst. masc. 1. a) 1752 géom. (<i>Trév.</i>); b) 1842 philos. (<i>Ac. Compl.</i>); 2. 1832 relig. (RAYMOND); 3. 1973-74 helvétisme (<i>B. officiel des délibérations du Grand Conseil</i>, Neuchâtel, p.1042). Empr., par l'intermédiaire du subst. angl. <i>postulate</i>, att. comme terme de log. en 1646 et comme terme de géom. en 1660 (v. <i>NED</i>, s.v. <i>postulate</i>¹), au lat. <i>postulatum</i> «demande», part. passé neutre subst. de <i>postulare</i>, v. <i>postuler</i>. Le mot s'est répandu comme terme de philos. grâce à Kant qui accorde une part importante au postulat (<i>Kritik der reinen Vernunft</i>, Riga, J.-Fr. Zartknoch, 1781, p.218 sqq.).</p>
360	<p>POSTULATION, subst. fém. 1. Ca 1200 «demande, supplication (<i>Epistola ad fratres de Monte Dei</i>, ms. de Verdun, éd. V. Honemann, p.260, § 175: c'est obsecrations, orisons, postulations); 2. 1498 dr. (<i>Ordonnance</i>, mars, art. 69 ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t.21, p.191). Empr. au lat. <i>postulatio</i> «demande, sollicitation; demande d'autorisation de poursuite, poursuite en justice»; dér. de <i>postulatum</i> «demande», v. <i>postulat</i>.</p>
	<p>POSTULER, verbe 1. Intrans. XIII^es. [ms.] dr. (<i>Digestes</i>, ms. Montpellier H 47, fol. 31a ds <i>GDF. Compl.</i>: cil parlens en jugement si est apeles postuler); 2. trans. a) z) ca 1355 «solliciter, faire des démarches pour obtenir quelque chose» (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i>, ms. BN fr. 20312 ter ds <i>GDF. Compl.</i>); ¶) av. 1399 relig. «demander à l'autorité ecclésiastique la dispense d'un empêchement canonique pour une élection» (JEAN D'OUTREMEUSE, <i>Myreur des histors</i>, livre III, éd. A. Borgnet, t.3, p.197); b) 1843 [éd.] log. «poser en postulat» (PROUDHON, <i>Créat. ordre</i>, p.294). Empr. au lat. <i>postulare</i> «demander (souhaiter), réclamer; demander en justice» (v. <i>OLD</i>) qui a pris en lat. chrét. le sens d'«élire un évêque» et au XII^es. celui d'«élire quelqu'un qui occupe ailleurs un évêché» (v. NIERM. et BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>) et qui est dér. de <i>poscere</i> «demander, réclamer». Comme terme de log. <i>postuler</i> est un dér. régressif de <i>postulat</i>*, dés. -er (cf. aussi <i>to postulate</i> «id», en 1646, en angl., v. <i>NED</i>).</p>
	<p>POT², subst. masc. 1. 1765 «trou que les enfants creusent dans la terre pour jouer aux billes, à la balle» (<i>Encyclop.</i> t.13, p.177b); 2) 1867 <i>aller au pot, fouiller au pot</i> (DELVAU, p.9); 3. 1901 «somme prélevée par le tripot» (d'apr. <i>ESN.</i>); 4. 1951 «total des enjeux d'une partie» (GIONO, <i>loc. cit.</i>). Empr. au m. néerl. <i>pot</i> att. au sens 1, issu de <i>pot</i> «pot, marmite», v. <i>pot</i>¹. Le sens 4 est déjà att. en 1927-31, en wallon (v. <i>B. du dict. wallon</i>, t.16, p.32).</p>
	<p>POTABLE, adj. 1. Fin du XIII^e s. <i>yaue potable</i> (MAHIEU LE VILAIN, <i>Metheores</i>, [ms. de la 2^e moitié du XIV^e s.], éd. R. Edgren, p. 91, 34); 2. a) ca 1516 <i>or potable</i> (J. PERRÉAL, <i>Remonstrances de Nature</i>, 561 ds <i>Roman de la Rose</i>, éd. Méon, t. 4, p. 148); b) z) 1701 (FUR.: potable, pour signifier, Qui est bon à boire, n'est pas en usage: on ne dira pas, du vin potable); 1732 [éd.] (LE SAGE, <i>Les Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne</i>, Paris, E. Ganeau, t. 2, p. 76: c'est un vin si rude, qu'il n'est pas potable); ¶) 1756 [éd.] «acceptable» (<i>Léandre grosse</i>, scène 4 ds <i>Théâtre des boulevards</i>, Mahon, G. Langlois, t. 3, p. 201). Empr. au b. lat. <i>potabilis</i> «qui peut être bu», dér. du lat. class. <i>potare</i> «boire».</p>

	<p>POTACHE, subst. masc.</p> <p>1. 1858 «élève interne» (lycéens d'apr. ESN.); 2. 1865 «collégien» (LARCH.). Prob. dér. régr. de <i>potachien</i> «élève d'un lycée ou d'un collège de province» (1830-48 d'apr. TITEUX, <i>St-Cyr</i>, 1898, p.329); «collégien» (1858 LARCH. d'apr. ESN.), que les uns (v. LARCH. t.9 1859 et PAULI, p. 29) expliquent par une méton. de <i>pot-à-chien</i> «haut chapeau rond des pensionnaires» (1840-48, collégiens Metz d'apr. ESN.), les autres (BL.-W.³⁻⁵) par une réduction de <i>pot-à-chien</i>, comme appellation injurieuse d'un élève sot (1874, <i>Lar.</i> 19^e, s.v. <i>potache</i>) et ESN., par une nouvelle suffixation d'apr. <i>collégien</i>, d'un <i>potagiste</i> «demi-pensionnaire», att. selon lui au XVI^e s. mais dont nous n'avons pas trouvé trace. GUIR. <i>Lex. fr. Étymol. obsc.</i> dérive <i>potache</i>, auquel il attribue le sens de «celui qui partage le pot» (d'apr. <i>copain, compagnon</i> «celui qui partage le pain»), de <i>pot</i> «marmite, récipient» (v. <i>pot</i>¹).</p>
365	<p>POTAGE, subst. masc.</p> <p>1. a) Ca 1240 «aliments cuits au pot» (<i>S. François</i>, 1738 ds T.-L.); b) 1530 «bouillon dans lequel on fait cuire des aliments coupés menu ou passés» (PALSGR., p. 257a); 2. a) 1296 <i>potaiage</i> «pitance» (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1458 <i>pour tous potaiges</i> (ARNOUL GREBAN, <i>Mystère de la Passion</i>, éd. O. Jodogne, 7573); 1478-80 <i>pour tout potaige</i> (G. COQUILLART, <i>Plaidoyé</i>, 113 ds <i>OEuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p.10). Dér. de <i>pot</i>¹*; suff. -age*.</p>
	<p>POTAGER, -ÈRE, adj. et subst. masc.</p> <p>1. 1350 <i>potagier</i> subst. «cuisinier qui prépare les potages» (<i>Ordonnance</i> du 28 mai ds <i>Bibl. de l'École des Chartes</i>, t. 55, 1894, p. 621); 2. a) 1562 [éd.] adj. <i>herbes potageres</i> (DU PINET, <i>Hist. du monde</i> [trad. de l'ouvrage lat. de Pline], Lyon, t. 2, p. 31); b) z) 1567 [éd.] <i>jardin potager</i> (CH. ESTIENNE, J. LIÉBAULT, <i>Agriculture et maison rustique</i>, fol. 57b); 3) 1570 subst. <i>potager</i> «id.» (ID., <i>ibid.</i>, fol. 58b). Dér. de <i>potage</i>*; suff. -er, v. -ier.</p>
	<p>POTAMOGÉTON, POTAMOT, subst. masc.</p> <p>1559 [éd.] (MATHÉE, <i>Les six livres de P. Dioscoride d'Anazarbe de la matiere medicinale</i> [trad. du lat.], Lyon, Th. Payan, p. 349: Le Potamogeton produit les feuilles semblables à la Bete, mais velues, et un peu eminentes sur l'eaue [...] Lon luy ha imposé le nom de <i>Potamogeton</i> parce qu'il naist dans les marets, et autres lieux aigueux); 1793 <i>potamot</i> (P. A. NEMNICH, <i>Allgemeines Polyglottenlexikon der Naturgeschichte</i> d'apr. FEW t.9, p.252b). Empr. au gr. ποταμογετον «id.» (de ποταμος «fleuve, rivière» et γειτον «voisin»), par l'intermédiaire du lat. <i>potamogiton</i> (v. ANDRÉ <i>Bot.</i> et FORC., s.v. <i>potamogeton</i>).</p>
	<p>POTARD, subst. masc.</p> <p>1859 (LARCH., p. 73: <i>potard</i>: apprenti pharmacien. On l'appelle ainsi à cause des innombrables pots dont il est constitué gardien). Dér. de <i>pot</i>¹*; suff. -ard*.</p>
	<p>POT(-)AU(-)FEU, subst. masc. inv.</p> <p>1. a) 1673 métaph. culinaire (SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 10 oct.</i> ds <i>Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 1, p.597); b) 1798 (<i>Ac.</i> on dit, pot-au-feu, en parlant de la viande destinée à être mise dans le pot); 2. a) 1762 adj. <i>Milords pot-au-feû</i> «dupes» (CHEVRIER, <i>L'Observateur des Spectacles</i>, n° 1 [I, 37] ds <i>Fr. mod.</i> t. 37 1969, p. 122); b) 1840 «attaché à son ménage» (BALZAC, <i>Prince Bohême</i>, p. 376). Comp. de <i>pot</i>¹, de <i>au</i> (art. déf. contracté, v. à¹) et de <i>feu</i>¹*.</p>
370	<p>POT-BOUILLE, subst. fém.</p> <p>1797 (<i>Rapport du détenu Bluet</i>, 30 août ds <i>Disc. et rés. affaire Orgères</i>, 1801: [ces bandits] ... y avaient allumé du feu pour faire leur pot-bouille). Comp. de <i>pot</i>¹* et de <i>bouille</i>, déverbal de <i>bouillir</i>*.</p>

	<p>POT-DE-VIN, subst. masc. 1483 (Arch. Nord B 1703, fol. 65 v^o: Jehan Cappelier ... vint dire au dit suppliant que son oncle avoit ung François logié en son logis qui avoit beaucoup d'argent et vouloit tirer en France et que s'il y vouloit entendre, il y gagneroit ung bon pot de vin). Comp. de <i>pot</i>^{1*}, de <i>de</i>^{1*} et de <i>vin</i>[*].</p>
	<p>POTÉE, subst. fém. A. 1. Ca 1200 «contenu d'un pot» (<i>La Naissance du Chevalier au Cygne, Elixo</i>, 2440, éd. J. Mickel, p. 54); 2. xv^e s. [éd.] cuis. (TAILLEVENT, <i>Viandier</i>, éd. J. Pichon et G. Vicaire, p. 66: pour faire une potée de langue de beuf et de tetyne de vache, soyent cuytes, et soient prins le bouillon où seront cuytes, et soient copées les langues et tetines par menus morceaux, comme fèves, et frisés au lart, et de l'ognon qui soit tranché menu); 3. 1640 fig. <i>il est esveillé comme une potée de souris</i> (OUDIN <i>Curiositez</i>). B. a) 1562 «produit de calcination de certains métaux ou alliages» (DU PINET, <i>Hist. du monde de C. Pline Second</i> d'apr. <i>FEW</i> t. 9, p. 267a); b) 1676 «poudre d'oxyde d'étain pour polir les métaux» (FÉLIBIEN, p. 708). Dér. de <i>pot</i>^{1*}; suff. -ée, v. -é.</p>
	<p>POTERIE, subst. fém. 1. a) 1260 «fabrication d'objets façonnés dans une pâte argileuse et cuits au four» (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 191 ds T.-L.: le mestier de poterie); b) 1337 «objet fabriqué par le potier» (doc. ds H. CAFFIAUX, <i>Commencements de la Régence d'Aubert de Bavière</i>, p.87, note); 2. vers 1330 <i>poterie de coeuvre</i> (doc. ds GAY); 3. 1832 «ensemble de tuyaux en terre cuite ou en grès, établi pour l'écoulement des eaux ou pour les cabinets d'aisance» (RAYMOND). Dér. de <i>pot</i>^{1*}; suff. -erie[*].</p>
	<p>POTICHE, subst. fém. 1. 1845 <i>potiches chinoises</i> (GAUTIER, <i>Jeunes-Fr.</i>, p.358); 2. fig. a) 1891 adj. (FRANCE, <i>loc. cit.</i>); b) 1959 (LA VARENDE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>pot</i>^{1*}; suff. -iche[*]. On note également le hapax <i>potiche</i> «pot dans lequel les boucaniers gardent le saindoux» (1741, [éd.] SAVARY DES BRUSLONS, <i>Dict. univ. de comm.</i>, Paris, Estienne, t.1, p.1047: Ces Boucaniers font aussi un grand commerce du sain-doux, ou graisse fondue de porc-sanglier, qu'ils amassent dans de grands pots qu'ils nomment des Potiches).</p>
375	<p>POTIER, subst. masc. 1. «personne qui fabrique et vend des poteries» [1086 ds un texte lat. <i>poters</i>, plur. (<i>Domesday-Book</i> ds <i>Z. rom. Philol.</i> t.8, 1884, p.326)]; 1^{re} moit. du XII^es. (<i>Psautier de Cambridge</i>, 2, 9 ds T.-L.); 2. 1260 <i>potier d'estain</i> (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 40 ds T.-L.). Dér. de <i>pot</i>^{1*}; suff. -ier[*].</p>
	<p>POTIN¹, subst. masc. 1. a) 1811 «comméragé» (CHATEAUBR., <i>Corresp.</i>, t.1, p.364); b) 1884 <i>faire des potins sur qqn</i> (MAUPASS., <i>Contes et nouv.</i>, t.2, Armoire, p.568); 2. a) 1875 «tapage» (<i>Figaro</i>, mai d'apr. LARCHEY 1878, p.295); b) 1881 <i>faire du potin</i> «faire du tapage» (RIGAUD, <i>Dict. arg. mod.</i>, p.309). Empr. au norm. <i>potin</i> «comméragé» (1625-55, DAVID FERRAND, <i>Muse normande</i>, éd. A. Héron, t.1, p.5), déverbal du norm. <i>potiner</i> «bavarder» (sans doute déjà en usage vers 1800 d'apr. <i>FEW</i> t.9, p.270b, note 20), prob. issu du subst. norm. <i>potine</i> signifiant «chaufferette» (<i>id.</i>) et dér. de <i>pot</i>^{1*}, en raison de l'habitude qu'avaient les femmes, lorsqu'elles se réunissaient en hiver pour causer, d'apporter leurs chaufferettes (<i>potines</i>). V. <i>FEW</i> t.9, p.265b et p.270b, note 20.</p>
	<p>POTIN², subst. masc. 1373 (<i>doc.</i> ds GDF.). Dér. de <i>pot</i>^{1*}; suff. -in (parfois écrit -ain en m. fr., v. GDF. et GAY), du lat. -imen (v. <i>FEW</i> t.9, p.266b et p.270b, note 31).</p>

	<p>Potinage, subst. masc. 1^{re} attest. [1861 «comméragé» (GONCOURT, <i>Journal</i>, 31 mars d'apr. FUCHS)]; 1877 «<i>id.</i>» (<i>Journal de Genève</i>, 17 mars ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); de <i>potin</i>¹, suff. <i>-age</i>*. Le norm. connaît déjà <i>potinage</i> «comméragé» au XVII^e s. (1625-55, DAVID FERRAND, <i>Muse normande</i>, éd. A. Héron, t.3, p.93).</p>
	<p>POTINER, verbe 1866 intrans. «bavarder, faire des cancons» (DELVAU, p.315). Dér. de <i>potin</i>¹*; dés. <i>-er</i>.</p>
380	<p>POTINIER, -IÈRE, adj. et subst. [1871 subst. «personne qui fait des potins» (GONCOURT, <i>Journal</i>, 21 nov. ds FUCHS, p.119)]; 1888 «<i>id.</i>» (ID., <i>Journal</i>, p.872). Dér. de <i>potin</i>¹*; suff. <i>-ier</i>*, <i>-ière</i>. On note également le dér. <i>potineur</i>, <i>potineuse</i> «<i>id.</i>» (1872, LARCH., p.204), formé à l'aide du suff. <i>-eur</i>²*, <i>-euse</i>.</p>
	<p>POTION, subst. fém. <i>Ca</i> 1200 «médicament liquide destiné à être bu» (<i>Dialogues Grégoire</i>, 96, 6 ds T.-L.). Empr. au lat. <i>potio</i> «<i>id.</i>», issu du sens de «boisson, breuvage», v. aussi <i>poison</i>.</p>
	<p>POT-POURRI, subst. masc. 1. 1564 «ragoût» ([RABELAIS], <i>Cinquième livre</i>, ch. XXII ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. a) 1787 fig. (L'ESTOILE, <i>Journal du règne de Henri III</i>, éd. L. R. Lefèvre, p. 534); ß) 1694 littér. (Ac.); b) 1711 [éd.] mus. (<i>Brunetes ou petits airs tendres</i>, t. 3, <i>Avertissement</i>: On a de plus ajouté une suite de Fragments d'airs, tirez la plus part des Brunetes et des Vaux-de-villes, que leur enchaînement a fait nommer pot-pourry; aussi pp. 302-311). Comp. de <i>pot</i>¹* et de <i>pourri</i>, part. passé de <i>pourrir</i>*, d'apr. l'esp. <i>olla podrida</i>, v. ce mot.</p>
	<p>POURCENTAGE, subst. masc. 1. a) 1872 «taux d'un intérêt, d'une commission, calculé sur un capital de cent unités» (LITTRÉ <i>Add.</i>); b) 1918 «proportion (d'une grandeur, d'une quantité) pour cent unités» (MAUROIS, <i>loc. cit.</i>); 2. 1906 «proportion» (BARRÈS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>pour cent</i>, v. <i>cent</i>¹; suff. <i>-age</i>*. On note <i>percentage</i>, au sens 1, en 1842 (Ac. <i>Compl.</i>).</p>
	<p>POURCHAS, subst. masc. 1. <i>Ca</i> 1140 «peine, effort» (GEOFFROI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i>, éd. A. Bell, 3345 : le purchad); 1534 «action de poursuivre» (RABELAIS, <i>Gargantua</i>, éd. R. Calder et M. A. Screech, Prologue, 77 : prochaz). Déverbal de <i>purchasser</i>*.</p>
385	<p>POURCHASSER, verbe trans. A. Pronom. <i>ca</i> 1100 «s'évertuer à» (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2612 : Li reis Marsilie s'en purcacet asez). B. Trans. 1. <i>ca</i> 1140 «chercher à obtenir, à se procurer quelque chose» (GEOFFROI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i>, éd. A. Bell, 6435 : Il purchaça maint esamplaire, Liveres engleis...); 2. a) <i>ca</i> 1155 «chercher à lever (une troupe)» (WACE, <i>Brut</i>, 14557 ds T.-L. : Gent purchace, soldeiers quiert); b) mil. du XIII^e s. ou 2^e moit. du XIII^e s. [ms.] «poursuivre avec acharnement (une personne, un animal)» (HÉLINANT, <i>Vers de la mort</i>, éd. Fr. Wulff et Em. Walberg, 5, 8, var. du ms. A 1). Comp. de <i>pour</i>-* et de <i>chasser</i>¹* (v. étymol. et hist., s.v. <i>chasser</i>²).</p>
	<p>Pourchasseur, subst. masc. 1^{res} attest. a) XIII^e s. «celui qui cherche à obtenir quelque chose» (GUILLAUME DE TYR, <i>Hist. gén. des croisades</i>, VII, 18, éd. P. Paris, t. 1, p. 249 : Bien estoit letrez hom...; malicieux trop et <i>porchacieres</i> de descondes), b) 1519 [éd.] «celui qui poursuit (une personne, un animal)» (MICHEL DE TOURS, <i>Georgiques</i>, in <i>Le Tiers Livre des Georgiques. Comment sont grandes differances entre les manieres des pais touchant le bestial</i>, Paris, Durant Gerbier [n. p.]); de</p>

	<i>pourchasser</i> , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	POURFENDEUR, subst. masc. 1779 <i>pourfendeur d'hommes</i> (MIRABEAU, <i>Lettres</i> , éd. P. Manuel, t. 3, p. 155). Dér. de <i>pourfendre</i> *; suff. <i>-eur</i> ^{2*} . De nos jours <i>pourfendeur</i> ne s'emploie plus que p. plaisant. (cf. déjà 1788, FÉR. <i>Crit.</i> , s.v. <i>pourfendre</i>).
	POURFENDRE, verbe trans. 1. a) Ca 1165 « fendre entièrement » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 8856 ds T.-L. : O le brant d'acier esmolu, L'a tot jusqu'es denz porfendu); b) 1788 p. plaisant. (FÉR. <i>Crit.</i> : ce verbe est vieux et ne se dit plus qu'en plaisantant); 2. 1848 fig. (CHATEAUBR., <i>loc. cit.</i>). Comp. de <i>pour-</i> * et de <i>fendre</i> *.
	POURLÉCHER, verbe trans. A. Pronom. a) xv ^e s. [ms.] « se lécher » (<i>Évangile des Quenouilles</i> , Paris, P. Jannet, Appendice B, p. 121 : ung chat de toutes parts pourlecque); de nouv. 1768 fig. (DIDEROT, <i>Salon de 1767</i> , p. 251 : il s'extasiait sottement, il souriait, il avait la convulsion, il se pourléchait); b) 1863 <i>se pourlécher les babines</i> (GAUTIER, <i>Fracasse</i> , p. 280). B. Trans. 1. 1837 fig. « parfaire, lécher » (BALZAC, <i>Employés</i> , p. 105); 2. 1869 « lécher tout autour » (LITTRÉ). Comp. de <i>pour-</i> * et de <i>lécher</i> *.
390	POURPARLERS, subst. masc. plur. Ca 1150 (<i>Thèbes</i> , éd. G. Raynaud de Lage, 3062 : Ce li jurerent tuit li per, et je i fui au pourparler). Subst. de l'anc. verbe <i>pourparler</i> « discuter en vue d'un arrangement » (ca 1100, <i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 3856 : <i>purparler</i>), comp. de <i>pour</i> * et de <i>parler</i> ^{1*} . De nos jours, ce subst. s'emploie gén. au plur.; cf. déjà en 1465 (<i>Lettres de Louis XI</i> , 6 avr., éd. J. Vaesen et E. Charavay, t. 2, p. 256 : le duc de Bretagne et le comte de Dunois... ont eu aucuns <i>pourparlers</i> dont nostre dit oncle nous a adverti).
	POURPENSER, verbe A. Réfl. ca 1050 <i>se purpenser</i> « réfléchir, penser » (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 38). B. Trans. 1 ^{er} tiers du xii ^e s. « méditer » (<i>Épître farcie de S. Étienne</i> , V, 25 ds T.-L. : Entr'os porpensent cum le porrunt danner). Comp. de <i>pour-</i> * et de <i>penser</i> ^{1*} .
	POURPIER, subst. masc. 1. Fin du xi ^e s. <i>polpier</i> (RASCHI, <i>Gl.</i> , éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, 839); 2 ^e moit. du xiii ^e s. <i>porpié</i> (GUILLAUME DE LA VILLENEUVE, <i>Les Crieries de Paris</i> , 31 ds T.-L.); 1314 <i>pourpié</i> (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i> , 2978, <i>ibid.</i>); 1538 <i>pourpier</i> (EST. d'apr. FEW t. 9, p. 529a); 2. 1752 <i>pourpier de mer</i> (Trév.). Du lat. pop. * <i>pullipedem</i> , acc. de * <i>pullipes</i> « pourpier » littéral. « pied de poulet » (<i>pullus</i> « poulet », <i>pes</i> « pied »).
	POURPOINT, subst. masc. Ca 1215 <i>li porpoinz</i> plur. (<i>Aymeri de Narbonne</i> , 2812 ds T.-L.). Subst. de l'adj. <i>porpoint</i> « piqué, brodé » (ca 1165, BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 10228 ds T.-L.). Les anc. formes du mot, en <i>par-/per-</i> , cf. les subst. a. fr. <i>parpoint</i> , terme d'habill. (dep. ca 1195, AMBROISE, <i>Guerre sainte</i> , 3568 ds T.-L.) et a. prov. <i>perponh</i> « id. » (fin du xii ^e s., BERTRAND DE BORN, <i>Sirventes</i> , I, 6, éd. A. Stimming, p. 55), semblent indiquer qu'il faut partir d'un <i>perpunctum</i> (att. seulement en 1191, en lat. médiév., v. DU CANGE), part. passé du b. lat. <i>perpungere</i> « percer en piquant » (v ^e s., Caelius Aurelianus ds ERN-MEILLET, s.v. <i>pungere</i>), comp. de <i>per-</i> (v. <i>per-</i>) et de <i>pungere</i> (v. <i>poindre</i>). La substitution du préf. <i>pour-</i> à <i>par-</i> s'est faite en a. fr.

	<p>POURPRE¹, subst. fém. 1. a) Fin du x^e s. <i>purpure</i> « riche vêtement d'un rouge foncé » (<i>Passion</i>, éd. D'Arco Silvio Avalle, 245); b) ɳ ca 1150 <i>pourpre</i> « étoffe d'un rouge foncé » (<i>Thèbes</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 4220); ɔ 1647 <i>la pourpre des Roys, la pourpre des Cardinaux</i> (VAUG., p. 58); 2. 1538 « matière colorante d'un rouge foncé extraite du murex » (EST., s.v. <i>murex</i>); 3. 1756 « couleur rouge vif » (VOLTAIRE, <i>Zadig</i>, éd. G. Ascoli, J. Fabre, t. 1, p. 62, 48 : ses joues animées de la plus belle pourpre). Du lat. <i>purpura</i> « pourprier; couleur, vêtement d'un rouge foncé; ornement de pourpre, insigne des hautes magistratures ou de la royauté », du gr., v. <i>porphyre</i>.</p>
395	<p>POURPRE², subst. masc. 1. a) Ca 1265 genre indéterminé « couleur rouge foncé qui tire sur le violet » (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. F. J. Carmody, p. 93, 14 : ciel de coulor de porpre); 1530 <i>pourpre</i> masc. (PALSGR., p. 259b); b) 1606 hérald. (NICOT); c) 1881 <i>pourpre rétinien</i> (H. BEAUNIS, <i>Nouv. élém. de physiol. hum.</i>, Paris, J.-B. Baillièrre, t. 2, p. 1144); 2. 1563 zool. (PALISSY, <i>Recepte veritable ds Œuvres complètes</i>, éd. A. France, p. 149). Même mot que <i>pourpre</i>^{1*}.</p>
	<p>POURPRE³, adj. Ca 1170 <i>purpre</i> « de couleur rouge foncé » (MARIE DE FRANCE, <i>Lais</i>, éd. J. Rychner, p. 87, 475). Empl. adj. de <i>pourpre</i>^{1*}.</p>
	<p>POURPRÉ, -ÉE, adj. 1. 1552 « coloré de pourpre » (RONCARD, <i>Les Amours</i>, XLVI, 10 ds <i>Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 4, p. 49); 2. 1673 <i>fièvre pourprée</i> (MOLIÈRE, <i>Malade imaginaire</i>, III, 10 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois et P. Mesnard, t. 9, p. 419). Dér. de <i>pourpre</i>^{1*}; suff. -é*.</p>
	<p>Pourprer, verbe trans. 1^{res} attest. a) xv^e s. [ms.] trans. « teindre en pourpre » (<i>Consolacion de Boece</i>, Ars. 2670, fol. 23 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>), b) av. 1872 pronom. « devenir pourpre » (Th. GAUTIER d'apr. <i>Lar. Lang. fr.</i>); de <i>pourpre</i>¹, dés. -er.</p>
	<p>POURPRIER, subst. masc. 1823 (BOISTE <i>Hist. nat.</i>). Dér. de <i>pourpre</i>^{1*}; suff. -ier*.</p>
400	<p>Pourprin, -ine, adj. et subst. masc. 1^{res} attest. a) adj. 1121-34 « de couleur pourpre » (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 2224 ds T.-L.), b) subst. masc. fin du xii^e-déb. du xiii^e s. « couleur pourpre » (<i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, 404, p. 170); de <i>pourpre</i>¹, suff. -in*.</p>
	<p>PRÉFABRICATION, subst. fém. 1946 (<i>Réalités</i>, oct., p.29 ds QUEM. <i>DDL</i> t.13). Dér. de <i>fabrication</i>*; préf. pré-*. On note l'angl. <i>prefabrication</i> «id.» en 1932 (v. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
	<p>PRÉFABRIQUÉ, -ÉE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1. 1932 (<i>Lar. 20^e</i>: préfabriqué se dit des constructions réalisées au moyen d'éléments standardisés fabriqués d'avance et assemblés suivant un plan préétabli); 2. 1954 fig. (BEAUVOIR, <i>loc. cit.</i>). B. Subst. 1963 «matériau de construction composé de plusieurs éléments et préparé en usine» (<i>Lar. encyclop.</i>). Dér. de <i>fabriqué</i>, part. passé de <i>fabriquer</i>*; préf. pré-*.</p>
	<p>PRÉFABRIQUER, verbe trans. 1. 1949 (<i>Nouv. Lar. ill.</i> : établir à l'avance les éléments d'une construction quelconque, qu'il</p>

	suffit ensuite d'assembler selon un plan déterminé); 2. 1952 fig. (ARNOUX, <i>Crimes innoc.</i> , p.119). Dér. de <i>fabriquer*</i> ; préf. <i>pré-*</i> . On note l'angl. <i>to prefabricate</i> , au sens 1, en 1932 (v. <i>NED Suppl.</i> ²).
	PRÉFACE, subst. fém. 1. Fin du XII ^e s. <i>prefaice</i> «texte placé en tête d'un livre et qui sert à le présenter au lecteur» (<i>Sermons St Grégoire sur Ezechiel</i> , 1, 14 ds T.-L.); 2. ca 1250 <i>preface</i> liturg. cath. (<i>Règle cistercienne</i> , 438 ds T.-L.). Empr. au lat. class. <i>praefatio</i> «action de parler d'abord de, préambule, avant-propos», puis, comme terme relig., au lat. chrét. (v. BLAISE, <i>Lat. chrét.</i>); dér. de <i>praefari</i> «dire avant, dire préalablement» de <i>prae</i> , v. <i>pré-</i> et <i>fari-</i> «parler, dire»).
405	Préfacer, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1608 <i>prefasser</i> «écrire une préface» (J. FOURIER, <i>Lettre du 25 mars</i> ds <i>OEuvres</i> de Saint François de Sales, Annecy, t.13, 1904, p.413); de nouv. 1906 <i>préfacer un livre</i> (<i>Pt Lar.</i>); de <i>préface</i> , dés. <i>-er</i> . On note également l'anglicisme <i>préfacer</i> «préluder à un discours» (1784, <i>Courier de l'Europe</i> , gazette anglo-française, 9 avr., XV, p.231 ds PROSCHWITZ <i>Beaumarchais</i> , p.285), cf. l'angl. <i>to preface</i> «id.» (1628 ds <i>NED</i>).
	Préfacier, subst. masc. 1 ^{res} attest. Av. 1783 «auteur de préface» (COLLÉ, <i>Préface générale</i> ds <i>Corresp. inéd. de Collé [...]</i> accompagnée de fragm. inéd. de ses oeuvres posth., publ. par H. Bonhomme, Paris, H. Plon, 1864, p.357), 1833 <i>le préfacier de Goethe</i> (VIGNY, <i>loc. cit.</i>); de <i>préface</i> , suff. <i>-ier*</i> .
	PRÉFECTORAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1815 «qui concerne le préfet ou la préfecture» (<i>Dict. des girouettes</i> , p.55 ds QUEM. <i>DDL</i> t.25); 2. 1815 «qui émane du préfet ou de la préfecture» (<i>ibid.</i> , p.134, <i>ibid.</i>). Dér. sav. de <i>préfet*</i> ; suff. <i>-al*</i> , d'apr. <i>préfecture</i> . On note aussi <i>prefectural</i> , en 1811, en angl. (v. <i>NED</i>).
	PRÉFECTURE, subst. fém. A. 1. Antiq. romaine a) XIV ^e s. [ms.] «charge de préfet» (<i>Consolacion de Boece</i> , ms. Montpellier, 43, f ^o 11b ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1 ^{er} tiers du XVI ^e s. [ms.] «territoire placé sous l'autorité d'un préfet» (J. FOSSETIER, <i>Chroniques margaritiques</i> , ms. Brux. 10512, VIII, II, 23, <i>ibid.</i>); 2. a) 1775 «union supérieure proposée pour une nouvelle division financière de la France» (PIERRE ANDRÉ***, <i>Sur les finances</i> , p.90 ds BRUNOT t.6, p.506); b) admin. publ. α) 1800 <i>conseil de préfecture</i> (<i>Loi</i> du 28 pluviôse, an VIII [17 févr.] ds <i>B. des lois</i> , n ^o 17, art. 115 [3 ^e série, t.1], p.1; v. aussi <i>préfet</i>); β) 1800 «ville où siège la préfecture» (<i>Loi</i> du 17 ventôse, an VIII [8 mars], <i>ibid.</i> , n ^o 13, art. 90, p.1; aussi <i>chef-lieu de préfecture</i> , p.4, <i>sqq.</i>); c/) <i>préfecture de police</i> 1800 (<i>Loi</i> du 17 ventôse, an VIII d'apr. BRUNOT t.9, p.1069); 1801 (<i>Procès instruit par le Tribunal Criminel de la Seine</i> , t.1, p.6); δ) <i>préfecture maritime</i> 1800 (d'apr. FEW t.9, p.294a); 1823 (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i> , t.1, p.824). B. 1752 enseign. (<i>Trév.</i>). Empr. au lat. <i>praefectura</i> «charge de directeur; administration; dignité de préfet; ville administrée par un préfet», de <i>praefectus</i> , v. <i>préfet</i> .
	PRÉFÉRABLE, adj. 1. 1516 [éd.] «qui mérite d'être préféré» (G. MICHEL, <i>Les Bucoliques de Virgille Maron</i> , Paris, J. de la Garde, fol. 3 v ^o); 2. 1821 <i>il serait préférable de</i> (KAPELER, CAVENTOU, <i>Manuel pharm. et drog.</i> , p.92). Dér. de <i>préférer*</i> ; suff. <i>-able*</i> .
410	PRÉFÉRÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>préférer</i> II.

	<p>PRÉFÉRENCE, subst. fém. 1. a) Ca 1458 <i>preferance</i> «supériorité» (ARNOUL GREBAN, <i>Mystère de la Passion</i>, éd. O. Jodogne, 2067); b) 1469 <i>ordre de preferance</i> «liste de préséance» (<i>Institution et Statuts de l'ordre de S. Michel</i>, 1^{er} août ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t.17, p.243); 2. a) 1559 [éd.] «avantage consenti à une personne plutôt qu'aux autres» (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres Grecs et Romains</i>, Paris, M. de Vascosan, fol. 336 r^o); b) z) 1624 terme de coutume «droit d'acheter ou de racheter un héritage accordé aux seigneurs ou aux héritiers directs» (<i>Coutumes de Rousselare</i> ds <i>Nouv. Coutumier gén.</i>, éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t.1, p.914); z) 1671 dr. (POMEY: J'useray de mon droit, qui est de donner la preferance à celui qui me paye le premier); 3. a) z) 1611 «jugement ou sentiment par lequel on place une personne (ou une chose) au-dessus des autres» (COTGR.); z) 1648 <i>par préférence</i> à (LA ROCHEFOUCAULT, <i>Lettre du 7 déc.</i> ds <i>OEuvres</i>, éd. D. L. Gilbert et J. Gourdault, t.3, 1^{re} partie, p.34); b) 1644 <i>obtenir la préférence</i> (CORNEILLE, <i>Rodogune</i>, I, 5 ds <i>OEuvres</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t.4, p.445, 363). Dér. de <i>préférer</i>*; suff. -ence, v. -ance.</p>
	<p>PRÉFÉRENDUM, subst. masc. 1964 (<i>Hist. gén. sc., loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>praeferendum</i> «ce qui doit être préféré», adj. verbal neutre subst. de <i>praeferre</i>, v. <i>préférer</i>.</p>
	<p>PRÉFÉRENTIEL, -IELLE, adj. 1. 1903 <i>tarif préférentiel</i> comme terme comm. entre la Grande-Bretagne et ses colonies (JAURÈS ds <i>La Petite république socialiste</i>, 28^e année, n^o 9947, vendredi 10 juill., p.1, col. 1); 2. 1949 <i>vote préférentiel</i> (VEDEL, <i>Dr. constit.</i>, p.149). Dér. de <i>préférence</i>*; suff. -iel, v. -al. On note également l'angl. <i>preferential tariff</i> (1903 ds <i>NED</i>), empl. comme terme comm. entre la Grande-Bretagne et ses colonies.</p>
	<p>Préférentiellement, adv. 1^{re} attest. 1946 <i>id.</i>; de <i>préférentiel</i>, <i>préférentielle</i>, suff. -ment^{2*}.</p>
415	<p>PRÉFÉRER, verbe trans. I. 1. Ca 1355 «aimer mieux» (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i>, ms. B.N. fr. 20312ter, f^o 20 r^o ds <i>GDF. Compl.</i>); 2. 1875 fig. (<i>Lar. 19^e</i>: préférer se dit des choses qui se trouvent plutôt dans certains lieux ou certaines circonstances, qui prennent dans ces lieux ou ces circonstances un développement plus complet ou s'y présentent plus avantageusement). II. Part. passé subst. 1711 [éd.] (DANCOURT, <i>Céphale et Procris</i>, III, 2, Paris, P. Ritou, p.91). Empr. au lat. <i>praeferre</i> «porter en avant» (de <i>prae</i>, v. <i>pré-</i> et <i>ferre</i> «porter»).</p>
	<p>PRÉFET, subst. masc. A. 1. a) Ca 1170 <i>prefect</i> «maître, chef» (<i>Rois</i>, éd. E. R. Curtius, XVI, 9); b) z) 1216 Antiq. romaine (ANGER, <i>Trad. Vie S. Grégoire</i>, 843 ds T.-L.: li prefect de la cité [Rome]); z) 1876 <i>préfet du palais</i> (ZOLA, <i>E. Rougon</i>, p.198); 2. a) 1775 <i>préfet du trésor</i> «administrateur d'une région proposée pour une nouvelle division financière de la France» (PIERRE ANDRÉ***, <i>Sur les finances</i>, p.90 d'apr. BRUNOT t.6, p.506); b) z) 1793 «magistrat de département» (<i>Quelques idées sur une constitution populaire pour un grand état</i>, 2 mars ds <i>Révolutions de Paris</i>, publ. pa L. Prudhomme, t.15, n^o 190, p.415); 1800 (<i>Loi</i> du 28 pluviôse, an VIII [17 févr.] ds <i>B. des lois</i>, n^o 17, art. 115 [3^e série, t.1], p.1: Il y aura, dans chaque département, un préfet, un conseil de préfecture, et un conseil général de département); z) 1800 <i>préfet de police</i> (<i>Loi</i> du 28 pluviôse, an VIII, <i>ibid.</i>, p.7); y) 1800 <i>préfet maritime</i> (<i>Loi</i> du 7 floréal, an VIII [26 avr], <i>ibid.</i>, n^o 23, art. 158, p.2). B. 1. a) 1668 «celui qui dans un collège religieux, surveille les études et la conduite des élèves» (J. D'ARANTON D'ALEX, <i>Constitutions et instructions synodales de S. François de Sales</i>, 4</p>

	<p>ds QUEM. <i>DDL</i> t.15); b) 1690 <i>Prefet des Brefs</i> (FUR.); c) 1714 <i>Prefet Apostolique</i> (Le Père GODEFROY LOYER, <i>Relation du voyage d'Issiny</i> ds P. ROUSSIER, <i>L'Etablissement d'Issiny</i>, 1687-1702, Paris, L. Larose, 1935, p.121); 2. 1958 belgicisme (<i>FEW</i> t.9, p.293b). Empr. au lat. <i>praefectus</i> «homme qui est à la tête d'une chose; gouverneur, intendant, administrateur», part. passé subst. de <i>praeficere</i> «mettre à la tête, établir comme chef» (de <i>prae</i>, v. <i>pré-</i> et <i>facere</i>, v. <i>faire</i>).</p>
	<p>PRÉFÈTE, subst. fém. 1. 1811 «femme du préfet» (doc. ds F. GUIZOT, <i>Mém. pour servir à l'hist. de mon temps</i>, t.2, p.385 d'apr. QUEM. <i>DDL</i> t.22); 2. 1963 belgicisme (<i>Lar. encyclop.</i>). Fém. de <i>préfet</i>*. On note aussi le hapax <i>préfette</i> «maîtresse, souveraine» en 1594 (DURANT, <i>OEuvres poétiques</i>, f° 115 v° ds HUG.), fém. de <i>préfet</i>* au sens 1.</p>
	<p>PRÉVENANCE, subst. fém. 1732 «manière obligeante d'aller au-devant de ce qui peut plaire à quelqu'un» (<i>Mercur de France</i>, déc., 1^{er} vol., p. 2531 ds <i>Trév.</i> 1752 : Vous ne trouvez que des prévenances qui ne vous laissent pas un moment le plaisir de désirer). Dér. de <i>prévenant</i>* au sens 2; suff. <i>-ance</i>*. On note également chez LEMAIRE DE BELGES (<i>Chronique annale</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. J. Stecher, t. 4, p. 491), le subst. <i>prevenance</i>, au sens de «action de devancer» (dér. de <i>prévenir</i>* au sens de «devancer»).</p>
	<p>PRÉVENANT, -ANTE, part. prés. et adj. 1. 1514 <i>grace prevenante</i> (FABRI, <i>Dialogue en l'honneur de Dieu et de sa mere</i>, f° 64 r° ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1788 <i>homme prévenant; air prévenant; mine, physionomie prevenante</i> (FÉR. <i>Crit.</i> t.3). Part. prés. de <i>prévenir</i>*.</p>
420	<p>PRÉVENIR, verbe trans. A. 1. 1467 trans. «citer en justice» (<i>Lettres de Louis XI</i>, 8 févr., éd. J. Vaesen, t.3, p.132); 2. a) ca 1480 intrans. «agir le premier, devancer» (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 12460); 1512 [éd.] trans. «devancer quelqu'un dans une action» (LEMAIRE DE BELGES, <i>Le Second livre des Illustrations de Gaule</i>, f° 24 v°); b) 1691 absol. «aller au-devant de ce que quelqu'un peu désirer, demander» (LA BRUYÈRE, <i>Caractère</i>, éd. G. Servois, 1922, t.2, p.254); b) 1551 «venir avant» (CALVIN, <i>Institution de la relig. chrestienne</i>, II, 3, § 12, éd. J.-D. Benoit, p.72: La miséricorde de Dieu nous prévient et nous suit); 3. a) ca 1480 intrans. <i>prévenir</i> à «aller au-devant pour faire obstacle à» (<i>Myst. du V. Testament</i>, 19495: A celle fin de prevenir Au mal qui vous pourroit venir); b) 1604 trans. «empêcher (une chose fâcheuse) de se produire» (MONTCHRESTIEN, <i>Hector IV</i> ds <i>Tragédies</i>, éd. L. Petit de Julleville, p.49: Hastez vous donc, Priam, prevenez son malheur). B. 1. a) 1585 «informer par avance» (NOËL DU FAIL, <i>Contes et Discours d'Eutrapel</i> ds <i>OEuvres facétieuses</i>, éd. J. Assézat, t.2, p.340: l'Empereur Tybere [...] jà prevenu de ladite nouvelle); b) 1782 «donner à quelqu'un un avertissement en guise de menace» (LACLOS, <i>Liaisons dangereuses</i>, p.259); 2. a) av. 1662 <i>être prevenu de</i> «être sous l'influence d'un sentiment, d'une pensée... de telle sorte que l'on est privé de tout sens critique» (PASCAL, <i>Pensées</i>, § 21, éd. L. Lafuma, 1963, p.502); b) 1675 <i>prévenir en faveur de</i> (VILLEDEU, <i>Les Désordres de l'amour</i>, p.205). Empr. au lat. <i>praevenire</i> «prendre les devants, devancer, surpasser» (de <i>prae-</i>, v. <i>pré-</i> et <i>venire</i>, v. <i>venir</i>).</p>
	<p>PRÉVENTIF, -IVE, adj. 1. a) 1819 «qui tend à empêcher (une chose fâcheuse) de se produire» (MAINE DE BIRAN, <i>Journal</i>, p.224); b) 1865 <i>traitement préventif</i> (LITTRÉ-ROBIN); 2. dr. a) 1835 <i>prison préventive</i> (STENDHAL, <i>L. Leuwen</i>, t.2, p.242); b) 1923 subst. fém. «détention préventive» (MARTIN DU G., <i>loc. cit.</i>). Dér. sav. du lat. <i>praeventum</i>, supin de <i>praevenire</i>, v. <i>prévenir</i>.</p>

	<p>PRÉVENTION, subst. fém. 1. 1374 <i>prevencion</i> «action d'arriver le premier» (J. GOULAIN, <i>Rational du devin office</i>, BN fr. 437, f° 187 v° ds GDF.); 2. a) 1580 <i>prevention</i> «précaution» (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, 12, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p.473); b) 1883 <i>prévention d'un accident</i> (A. CHARPENTIER, <i>Traité pratique des accouchements</i>, II, 247 ds QUEM. DDL t.8); 3. a) 1590 <i>estre en prevention de</i> «être accusé de» (MONTAIGNE, <i>op. cit.</i>, III, 12, p.1053); b) dr. α) 1792 <i>prévention d'un délit</i> (<i>Moniteur univ.</i>, séance du 17 juin, Paris, H. Agasse, an IV [1795], n° 170, p.708b); β) 1848 «détenion d'un prévenu» (CHATEAUBR., <i>Mém.</i>, t.4, p.100); 4. 1637 [éd.] «opinion préconçue, antérieure à tout examen ou raisonnement» (DESCARTES, <i>Discours de la Méthode</i>, Leyde, J. Maire, p.20). Empr. au b. lat. <i>praeventio</i> «action de devancer, action de prévenir en avertissant» (BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. du lat. class. <i>praeventum</i>, supin de <i>praevenire</i>, v. <i>prévenir</i>. On note également dans l'anc. lang. <i>prévention</i>, comme terme d'astron. au sens de «opposition» (2^e moit. du XIII^e s. [ms.]) (<i>Introd. à l'astronomie</i>, BN fr. 1353, f° 37c ds GDF.).</p>
	<p>Préventionnaire, subst. 1^{re} attest. 1934 <i>id.</i>; de <i>prévention</i> au sens de «emprisonnement», suff. <i>-aire</i>^{2*}.</p>
	<p>Préventivement, adv. 1^{res} attest. a) 1832 dr. (VIGNY, <i>loc. cit.</i>), b) 1834 «d'une manière préventive» (LAND.); de <i>préventif</i>, <i>préventive</i>, suff. <i>-ment</i>^{2*}.</p>
425	<p>PRÉVENTORIUM, subst. masc. 1908 (<i>Lar. mens.</i>, janv., p. 174 : préventorium (formé par analogie avec sanatorium), Établissement aménagé pour réunir les conditions hygiéniques propres à prévenir une maladie : un <i>préventorium</i> antituberculeux). Dér. sav. du lat. <i>praeventus</i>, part. passé de <i>praevenire</i>, v. <i>prévenir</i>; d'apr. <i>sanatorium</i> (v. <i>supra</i>).</p>
	<p>PRÉVENU, -UE, part. passé, adj. et subst. A. Subst. 1585 dr. « accusé » (NOËL DU FAIL, <i>Contes et Discours d'Eutrapel</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. J. Assézat, t. 1, p. 254). B. Adj. 1. 1611 dr. « qui est considéré comme coupable » (COTGR.); 2. 1662 « qui est d'avance bien ou mal disposé à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose » (MOLIÈRE, <i>Ecole des Femmes</i>, V, 7 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois, t. 3, p. 272 : Votre fils à cet hymen résiste, Et son cœur prévenu n'y voit rien que de triste). Part. passé de <i>prévenir</i>[*].</p>
	<p>PRÉVERBE, subst. masc. 1912 (J. VENDRYES, <i>La place du verbe en celt.</i> ds <i>B. Soc. Ling.</i> t. 17, p. 340). Dér. de <i>verbe</i>[*]; préf. <i>pré-</i>.</p>
	<p>Prévisibilité, subst. fém. 1^{re} attest. 1932 (GILSON, <i>loc. cit.</i>); dér. sav. de <i>prévisible</i>, suff. <i>-(i)té</i>[*].</p>
	<p>PRÉVISIBLE, adj. 1844 (BALZAC, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>prévoir</i>[*]; suff. <i>-ible</i>, v. <i>-able</i>, d'apr. <i>visible</i>[*].</p>
430	<p>PRÉVISION, subst. fém. 1. a) 1269-78 «action de prévoir» (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 17717); b) 1844 <i>en prévision de</i> (BALZAC, <i>Muse départ.</i>, p.130); 2. a) 1314 «ce que l'on prévoit» (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, 1430 ds T.-L.); b) α) 1880 <i>prévision du temps</i> (FLAMMARION, <i>Astron. pop.</i>, p.221); β) 1907 [éd.] <i>prévisions météorologiques</i> (TSCHSCHNER, <i>Prévis. temps</i>, 1919, p.13); c) 1923 <i>prévisions des règlements</i> (MARTIN DU G., <i>Thib.</i>, Belle sais., p.893); d) 1943 écon. (A. SAUVY, <i>La Prévision</i></p>

	<i>économique</i> [titre]). Empr. au b. lat. <i>praevisio</i> «action de prévoir; connaissance anticipée» (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), du lat. class. <i>praevisum</i> , supin de <i>praevidere</i> , v. <i>prévoir</i> .
	PRÉVISIONNEL, -ELLE, adj. 1. 1845 «qui est, qui tient de la prévision, qui la marque, la concerne» (RICHARD); 2. 1960 <i>analyse prévisionnelle</i> (<i>Univers écon. et soc.</i> , p.26-5). Dér. de <i>prévision*</i> ; suff. <i>-el</i> , v. <i>-al</i> .
	Prévisionniste, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1943 (A. SAUVY, <i>op. cit.</i> , p.75); de <i>prévision</i> au sens 2 d, suff. <i>-iste*</i> .
	PRÉVOIR, verbe trans. 1. 1284 [ms.] «concevoir, imaginer d'avance ce qui doit arriver» (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i> , [ms. BN fr. 12581], éd. P. Chabaille, p.369); 2. a) 1537 [éd.] «envisager les événements à venir et prendre les mesures, les précautions nécessaires» (J. MAROT, <i>Sur les deux heureux voyages de Genes et Venise</i> , Lyon, F. Juste, fol. 63 r ^o); b) α) 1669 «disposer, organiser d'avance» (RACINE, <i>Britannicus</i> , IV, 4, 1391 ds <i>OEuvres</i> , éd. P. Mesnard, t.2, p.322); β) 1960 <i>comme prévu</i> (<i>Univers écon. et soc.</i> , <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>praevidere</i> «voir auparavant, apercevoir d'avance, prévoir» (de <i>prae-</i> , v. <i>pré-</i> et <i>videre</i> , v. <i>voir</i>), francisé d'apr. <i>voir</i> . L'a. fr. employait, de préférence à <i>prévoir</i> , le verbe <i>pourvoir*</i> au sens de «concevoir, envisager».
	PRÉVOYANCE, subst. fém. 1. 1491 «action (ou faculté) de prévoir» (<i>Hist. de Paul Orose</i> , I, fol. 226 ^a ds GDF. <i>Compl.</i> : <i>prevoiances</i> , au plur.); 2. a) 1580 «attitude de celui qui prend les dispositions nécessaires pour faire face à une situation prévue» (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , II, 12, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p.473); b) 1832 <i>caisse de prévoyance</i> (SAY, <i>Écon. pol.</i> , p.494). Dér. de <i>prévoir*</i> ; suff. <i>-ance*</i> .
435	PRÉVOYANT, -ANTE, part. prés. et adj. 1. a) 1550 [éd.] <i>le Prevoyant</i> subst. «Dieu, la Providence» (DU BELLAY, <i>L'Olive</i> , CXII, Paris, G. Corrozet, A. L'Angelier); b) 1609 adj. (RONSARD, <i>OEuvres</i> , éd. P. Laumonier, I. Silver et R. Lebègue, t.18, 319, 89: Car Dieu est tout prévoyant et sage); 2. a) 1578 «qui prend des dispositions en vue de ce qui doit ou peut arriver» (ID., <i>Les Amours, Chanson</i> , 7 [var. des éd. 1578-87] ds <i>OEuvres</i> , éd. P. Laumonier, t.4, p.173); b) 1686 [éd.] «qui dénote de la prévoyance» (BOSSUET, <i>Oraison Funèbre de Michel Le Tellier</i> , prononcée le 25 janv. 1686, Paris, S. Mable-Cramoisy, p.4: prevoyante conduite). Part. prés. de <i>prévoir*</i> .
	PRÉVU, -UE, part. passé, adj. et subst. masc. V. <i>prévoir</i>
	PROBABILISME, subst. masc. 1. 1720 [éd.] théol. (BAYLE, <i>Dict. hist. et crit.</i> , t.1, p.563); 2. 1821 philos. (J. DE MAISTRE, <i>loc. cit.</i>). Dér. sav. du lat. <i>probabilis</i> , v. <i>probable</i> ; suff. <i>-isme*</i> .
	PROBABILISTE, adj. et subst. A. Subst. 1. av. 1704 théol. (<i>Trév.</i> , avec réf. à St Evremond et Port-Royal); 2. 1898 philos. (DG); 3. 1962 «mathématicien spécialiste du calcul des probabilités» (ROB.). B. Adj. 1947 «qui utilise la notion de probabilité, qui s'appuie sur la théorie des probabilités» (L. DE BROGLIE, <i>Phys. et microphysique</i> , t.2, p.VII). Dér. de <i>probabilisme*</i> ; suff. <i>-iste*</i> .
	PROBABILITÉ, subst. fém. 1. 1370-72 «caractère de ce qui est probable» (ORESME, <i>Ethiques</i> , éd. A. D. Menut, p.116); 2.

	1656 théol. (PASCAL, <i>Provinciales</i> , 6 ^e lettre, 10 avr. ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p.393); 3. 1705 math. (<i>Éloge de M. Bernoulli</i> ds <i>Hist. de l'Ac. royale des sc.</i> , Paris, 1730, p.149); 4. 1738 [éd.] «apparence, indice qui laisse à penser qu'une chose est probable» (VOLTAIRE, <i>Éléments de la philos. de Newton</i> , Amsterdam, E. Ledet, p.X). Empr. au lat. <i>probabilitas</i> «vraisemblance», du lat. <i>probabilis</i> , v. <i>probable</i> .
440	PROBABLE, adj. et subst. masc. 1. a) z) Fin du XIV ^e s.-déb. du XV ^e s. [ms.] adj. «qui a une apparence de vérité» (<i>Catholicon</i> , BN lat. 17881 ds GDF. <i>Compl.</i>); z) 1656 subst. masc. «ce qui a une apparence de vérité» (PASCAL, <i>Provinciales</i> , 5 ^e lettre, 20 mars ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p.389: Je ne me contente pas du probable , [...], je cherche le sûr); b) 1656 théol. <i>opinion probable</i> (ID., <i>ibid.</i> , p.388); 2. a) 1786 «qu'il est raisonnable de conjecturer, qui a beaucoup de chance de se produire» (STAËL, <i>Lettres jeun.</i> , p.79); b) 1797 dans une compar. «dont la réalisation, l'existence peut être affirmée plus (ou moins) facilement que celle de tel autre événement, de telle autre chose» (<i>Voy. La Pérouse</i> , t.4, p.18). Empr. au lat. <i>probabilis</i> «vraisemblable, plausible, louable, estimable»; de <i>probare</i> , v. <i>prouver</i> .
	PROBABLEMENT, adv. 1370-72 (ORESME, <i>Ethiques</i> , éd. A. D. Menut, p.149). Dér. de <i>probable</i> *; suff. <i>-ment</i> ² *
	PROBANT, -ANTE, adj. 1. dr. a) 1566 <i>en forme probante</i> «en forme authentique» (Pièce du 7 mai ds <i>Doc. concernant les pauvres de Rouen</i> , éd. G. Panel, t.1, p.119); b) 1756 [éd.] <i>pièce probante</i> (MIRABEAU, <i>L'Ami des hommes</i> , Avignon, t.1, 1 ^{re} partie, p.60); 2. 1788 «qui prouve, qui est convaincant» (FÉR. <i>Crit.</i>). Empr. au lat. <i>probans</i> , <i>-antis</i> , part. prés. de <i>probare</i> , v. <i>prouver</i> .
	PROBATION, subst. fém. 1. Ca 1330 <i>probatiom</i> «preuve» (<i>Girart de Roussillon</i> , éd. E. B. Ham, 5861); 2. ca 1350 relig. (GILLES LE MUISIT, <i>Poésies</i> , I, 126 ds T.-L.: nous troi qui fumes viestit a yceli jour, qui eusmes no an de probatïon); 3. a) 1870 p.ext. (J. SIMON ds <i>J. officiel</i> , 28 mars, p.515, 6 ^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877: On pense en Angleterre qu'avant de commencer la peine, il faut [au condamné] un temps de probatïon en cellule); b) 1953 dr. pénal (<i>La probation et les mesures analogues</i> , rapport du Secrétariat gén. de l'Organisation des Nations Unies, ds YAM.-KELL. 1970). Empr. au lat. <i>probatio</i> «épreuve, examen; preuve, argumentation», de <i>probatum</i> , supin de <i>probare</i> , v. <i>prouver</i> . Le sens 3b est déjà att. en 1897 en angl. (v. <i>NED</i>).
	PROBATIQUE, adj. fém. Vers 1231 <i>probatique piscine</i> (<i>Les Sains pelerinages</i> , ap. Michelant et Raynaud, <i>Itinér. à Jérus.</i> , p.104 ⁵ ds GDF. <i>Compl.</i>); déb. du XVI ^e s. [ms.] <i>piscine probatique</i> (<i>Chants roy.</i> , B.N. fr. 1537, f ^o 88 v ^o ds GDF.). Empr. au lat. chrét. <i>piscina probatica</i> « <i>id.</i> » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i> ; aussi <i>porta probatica</i> «porte située à proximité de cette piscine»), lui-même empr. au gr. προβατικη que l'on trouve dans προβατικη πύλη «porte probatique où on lavait les bestiaux pour les sacrifices», et qui signifie proprement «qui concerne le bétail», de πρόβατον «bétail».
445	PROBATOIRE, adj. 1. 1594 [éd.] dr. <i>forme probatoire</i> «forme probante» (FONTANON, <i>La Pratique de Masuer</i> , Lyon, p.532); 2. a) 1707 <i>acte probatoire</i> (<i>Édit</i> ds ISAMBERT, <i>Rec. gén. des anciennes lois fr.</i> , t.20, p.512); b) 1867 <i>examen probatoire</i> (<i>Moniteur univ.</i> , 23 mai, p.613, 2 ^e col. ds LITTRÉ). Dér. du rad. de <i>probation</i> *; suff. <i>-oire</i> , v. <i>-oir</i> (v. <i>FEW</i> t.9, p.407a et 407b, note 16).

	<p>PROBE, adj. 1. 1464 <i>prob</i> «qui a de la probité» (J. LAGADEUC, <i>Catholicon</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); de nouv. 1543 <i>personnages probes et fidèles</i> (doc. ds ISAMBERT, <i>Rec. gén. des anc. lois fr.</i>, t.12, 2^e part., p.843); 2. 1826 «qui est le fait d'un homme probe» (DELÉCLUZE, <i>Journal</i>, p.318). Empr. au lat. <i>probus</i> «de bon aloi, de bonne qualité; honnête, vertueux».</p>
	<p>PROBITÉ, subst. fém. 1429-30 «droiture, loyauté» (ALAIN CHARTIER, <i>Livre de l'Espérance</i>, éd. Fr. Rouy, Po III, 14, p.11). Empr. au lat. <i>probitas</i> «<i>id.</i>», de <i>probus</i>, v. <i>probe</i>.</p>
	<p>PROCÉDÉ, subst. masc. 1. a) 1540 «manière de s'y prendre» (doc. ds <i>Cartulaire de l'abbaye de Redon</i>, éd. A. de Courson, p.408); b) 1659 «façon d'agir à l'égard d'autrui» (MOLIÈRE, <i>Précieuse ridicule</i>, 4, éd. E. Despois, t.2, p.60); 2. 1627 «méthode employée pour exécuter, élaborer quelque chose (dans le domaine technique ou pratique)» (R. CORNIER, <i>Lettre du 24 déc.</i> ds MERSENNE, <i>Corresp.</i>, éd. Tannery, t.1, p.612); 3. 1842 billard (MOZIN-PESCHIER). Part. passé subst. de <i>procéder</i>*.</p>
	<p>PROCÉDER, verbe I. Intrans. 1. [1302, copie du xviii^es. dr. (GIRY, <i>Hist. de la ville de S. Omer</i>, p.441)]; 1372 «<i>id.</i>» (doc. ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t.5, p.485); 2. 1314 «agir d'une certaine façon» (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, éd. A. Bos, § 1422); 3. ca 1370 <i>procéder de</i> «provenir de» (JEAN LE FEVRE, <i>Lamentations de Matheolus</i>, I, 822 ds T.-L.); 4. xv^es. [ms] théol. (JEAN CORBICHON, <i>De la propriété des choses</i>, I, 2, B.N. fr. 216, f^o 15 r^o ds DG). II. Trans. 1. dr. a) ca 1355 <i>proceder contre</i> (<i>qqn</i>) «instruire contre (quelqu'un)» (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i>, B.N. fr. 20312 ter, fol. 62 v^o ds LITTRÉ); b) 1549 <i>proceder au jugement</i> (EST.); 2. 1370 <i>proceder à</i> (<i>qqc.</i>) «faire, exécuter (quelque chose)» (ORESME, <i>Ethiques</i>, éd. A. D. Menut, p.216). Empr. au lat. <i>procedere</i>, littéral. «aller en avant» (comp. de <i>pro</i>-«avant», v. <i>pro</i>- et de <i>cedere</i> «marcher, s'avancer», v. <i>céder</i>), qui a pris le sens jur. de «procéder à une action judiciaire» (v. <i>OLD</i>) et, en lat. chrét., celui de «émaner (en parlant de la procession du Fils, du Saint Esprit)» (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>).</p>
450	<p>Procédural, -ale, -aux, adj. 1^{re} attest. 1877 (LITTRÉ <i>Suppl.</i>); de <i>procédure</i>, suff. <i>-al</i>*.</p>
	<p>PROCÉDURE, subst. fém. 1. Dr. a) 1344 «formes suivant lesquelles on doit procéder en justice» (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1477 «ensemble des règles, des formalités, qui doivent être observées par l'instruction et la solution d'une affaire judiciaire» (<i>Lettre du 14 mars</i> ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t.18, p.369: les procédures intentez Sur iceulx); 2. a) xv^e-xvi^es. «conduite, manière d'agir, de se comporter» (<i>Petit traité d'alchimie</i>, 462 ds <i>Roman de la Rose</i>, éd. Méon, t.4, p.222); b) 1639 «manière de procéder pour aboutir à un certain résultat» (MALHERBE, <i>Epîtres de Sénèque</i>, XCI ds <i>OEuvres</i>, éd. L. Lalanne, t.2, p.730); 3. a) 1959 «méthode de travail selon laquelle on détermine les éléments et les étapes successives d'une opération comple.e, et en fixe les règles de déroulement» (<i>Sciences</i>, nov.-déc., n^o 4, p.85); b) 1968 informat. (<i>Lar. encyclop. Suppl.</i>). Dér. de <i>procéder</i>*; suff. <i>-ure</i>¹*. Au sens 3a, <i>procédure</i> est un empr. sém. à l'angl. <i>procedure</i> «procédé, méthode» (1611 ds <i>NED</i>), lui-même empr. au fr. au sens de «conduite, manière d'agir» (v. REY-GAGNON <i>Anglic.</i> 1981).</p>
	<p>PROCÉDURIER, -IÈRE, adj. et subst. 1819 subst. masc. et adj. masc. fém. (BOISTE: qui allonge les procédures [famil. iron., la chicane procédurière]; qui entend la procédure). Dér. de <i>procédure</i>*; suff. <i>-ier</i>*.</p>

	<p>PROMENADE, subst. fém. 1. 1599 «lieu où l'on se promène» (HORNKENS, <i>Rec. de dict. fr. esp. et lat.</i> d'apr. <i>FEW</i> t.6, 2, p.110a); 2. a) 1671 «action de se promener» (POMEY); b) 1690 «voyage facile et de courte durée» (FUR.). Dér. de <i>promener*</i>; suff. <i>-ade*</i>. On note aussi <i>pourmenade</i> «action de se promener» en 1557 [éd.] (JULYOT, <i>Élégies de la belle fille</i>, Bezançon, A. Ludin, 1^{re} partie, p.37), dér. de <i>pourmener</i>, forme anc. de <i>promener*</i>.</p>
	<p>PROMENER, verbe A. Trans. 1. 1365 «mener, faire aller en différents lieux» (<i>Psautier lorr.</i>, éd. Fr. Apfelstedt, 79, 1: qui moignes et promoinnes Joseph comme une berbis); 2. 1587 <i>promener la haine</i> (Fr. DE LA NOUE, <i>Discours pol. et milit.</i>, 75 ds LITTRÉ); 3. 1639 [éd.] «déplacer, faire aller et venir quelque chose» (MAIRET, <i>Le Grand et dernier Solymán</i>, I, 3, Paris, A. Courbé, p.12); 1668 (BOILEAU, <i>Satire</i>, VIII, éd. A. Cahen, p.115, 288: il promene sa veuë). B. Pronom. 1. a) ca 1485 «aller d'un lieu à un autre (pour se détendre, prendre l'air ou sans intention définie)» (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, indication scénique suivant le vers 42157); b) z) 1656 <i>Qu'il se promène</i> (MOLIÈRE, <i>Le Dépit amoureux</i>, IV, 2, 1193, éd. E. Despois, t.1, p.481); ø) 1665 <i>envoyer promener</i> (ID., <i>Dom Juan</i>, IV, 5, t.5, p.179); ʔ) 1676 <i>allez vous promener</i> (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 1^{er} juin ds Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t.2, p.306); 2. 1600 [éd.] «s'attacher successivement à (en parlant du regard, de la pensée)» (O. DE SERRES, <i>Théâtre d'agriculture</i>, Paris, Jamet Métayer, p.17: les yeux s'y [és montaignes] promenans à l'aise); 3. 1674 «aller çà et là (en parlant d'une chose)» (BOILEAU, <i>Art poétique</i>, chant I, 167, éd. Ch. H. Boudhors, p.86). C. Intrans. 1530 «se promener» (PALSGR., p.770b). Réfection, d'apr. les nombreux verbes commençant par <i>pro-</i>, de l'anc. verbe <i>pourmener</i> «mener, faire aller en différents endroits» (ca 1150, <i>Thèbes</i>, éd. Raynaud de Lage, 2763), formé à partir de <i>pour-</i>* et de <i>mener*</i>. On trouve, en 1640, dans OUDIN <i>Ital.-Fr.</i>, s.v. <i>spasso</i>: le François dit envoyer paistre, <i>envoyer pourmener</i>.</p>
455	<p>PROMENEUR, -EUSE, subst. et adj. A. Subst. 1. 1583 [éd.] «personne qui se promène» (J. E. DU MONIN, <i>L'Uranologie</i>, Paris, G. Julien, f^o 80 v^o); 2. 1808 fém. «personne chargée de promener quelqu'un» (HAUTEL). B. Adj. 1786 (<i>L'Ane promeneur</i>, ou <i>Critès promené par son Ane</i> [titre] ds <i>Journal de Paris</i>, n^o 255, 12 sept., p.1051, col. b). Dér. de <i>promener*</i>; suff. <i>-eur</i>^{2*}. On note aussi <i>pourmeneur</i>, au sens 1, à partir de 1562 (CALVIN, <i>Sermons sur le Deuteronome</i>, 20 [XXVI, 123] ds HUG.); dér. de <i>pourmener</i>, forme anc. de <i>promener*</i>.</p>
	<p>PROMENOIR, subst. masc. 1. 1538 «lieu où l'on se promène» (EST. d'apr. <i>FEW</i> t.6, 2, p.110a); 2. a) 1875 «foyer, salle (dans un théâtre) où les spectateurs viennent se délasser et prendre de l'exercice pendant les entractes» (<i>Lar. 19^e</i>); b) 1884 <i>supra</i> sens C (MAUPASS., <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>promener*</i>; suff. <i>-oir*</i>.</p>
	<p>PROMÉROPS, subst. masc. 1760 (BRISSON, <i>Ornith.</i>, t.2, p.460a). Empr. au lat. sc. mod. <i>promerops</i> «<i>id.</i>» (1760, ID., <i>ibid.</i>, p.460b), comp. à partir du lat. class. <i>pro-</i> «devant, avant» (v. <i>pro-</i>) et de <i>merops</i> «guêpier», lui-même empr. au gr. μέροψ «<i>id.</i>».</p>
	<p>PROMESSE, subst. fém. 1. Ca 1150 «action de promettre quelque chose» (<i>Conte de Flore et de Blancheflor</i>, éd. J.-L. Leclanche, 1405); 2. 1607 [éd.] «assurance ou espérance que semblent donner certaines choses, certains événements» (MALHERBE, <i>Prière pour le roy allant en Limozin</i> ds <i>Le Parnasse des plus excellens poètes de ce temps</i>, t.1, f^o 32 v^o). Empr. au b. lat. <i>promissa</i>, fém. «action de promettre quelque chose» (fin du v^e s. ds BLAISE, <i>Lat. chrét.</i>), issu du plur. du subst. neutre <i>promissum</i> «<i>id.</i>»,</p>

	lui-même issu par subst., du part. passé de <i>promittere</i> , v. <i>promettre</i>
	PROMÉTHÉEN, -ENNE, adj. 1837 «digne de Prométhée» (G. PLANCHE, in <i>Revue des deux mondes</i> , 1 ^{er} avr., p.95 d'apr. QUEM. DDL t.15). Dér. du nom de <i>Prométhée</i> , empr. au lat. <i>Prometheus</i> , lui-même empr. au gr. προμηθεΐς ; suff. <i>-éen</i> , v. <i>-ien</i> .
460	PROMETTEUR, -EUSE, adj. A. Subst. ca 1180 «celui qui promet» (<i>Proverbe au vilain</i> , 250 ds T.-L.: prameteour). B. Adj. 1836 «plein de promesses» (BALZAC, <i>Vieille fille</i> , p.355). Dér. de <i>promettre</i> *; suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	PROMETTRE, verbe trans. A. Trans. 1. 2 ^e moitié du x ^e s. «s'engager à quelque chose» (<i>St Léger</i> , 192 ds HENRY <i>Chrestomathie</i> t.1, p.12: Peis li promest ad en avant); 2. ca 1160 «sembler annoncer (en parlant d'une chose)» (<i>Enéas</i> , éd. J.-J. Salverda de Grave, 262: et ciel et mer li promet mort); 3. a) ca 1220 «prédire, annoncer» (GUI DE CAMBRAI, <i>Barlaam et Josaphat</i> , 7528 ds T.-L.: Molt li promet grignor anui); b) ɰ) 1559 [éd.] absol. «donner de grandes espérances» (AMYOT, <i>Les Vies des hommes illustres, Grecz et Romains, Agesilaus</i> , fol. 418 v ^o : bien trouve l'on qu'il estoit de petite stature, et qu'il promettoit bien peu de soy a le veoir); ɳ) 1784 iron. <i>ça promet</i> (DESFORGES, <i>L'Epreuve villageoise</i> , p.26 ds QUEM. DDL t.19). B. Pronom. 1. Ca 1135 <i>se promettre</i> à «faire le voeu de» (<i>Couronnement Louis</i> , éd. Y. G. Lepage, réd. AB, 236); 2. xiii ^e s. <i>se promettre</i> à qqn «promettre sa propre personne à quelqu'un» (<i>Poire</i> , 2062 ds T.-L.); 3. 1538 <i>se promettre qqc.</i> «avoir une ferme confiance en, espérer quelque chose» (EST. d'apr. FEW t.9, p.441b); 4. 1689 [éd.] réciproque «s'engager mutuellement à» (LA BRUYÈRE, <i>Les Caractères de Theophraste</i> , Lyon, p.96). C. Part. passé 1. terre promise a) xv ^e s. relig. (d'apr. FEW, loc. cit.; cf. <i>terre de promission</i> *); de NOUV. av. 1662 (PASCAL, <i>Pensées</i> , 267 ds <i>OEuvres</i> , éd. L. Lafuma, 1963, p.534); b) 1707 [éd.] «pays riche et fertile» (FÉNELON, <i>Rituale ad usum diocesis Camaracensis</i> , p.105); 2. a) 1538 «fiancé» (EST. d'apr. FEW t.9, p.442a); b) 1752 subst. fém. «fiancée» (<i>Trév. Suppl.</i> , avec citat. d'aut.); 3. 1675 <i>promis</i> à «destiné à, voué à» (RACINE, <i>Iphigénie</i> , I, 1 ds <i>OEuvres</i> , éd. R. Picard, t.1, p.677). Francisation, d'apr. <i>mettre</i> *, du lat. <i>promittere</i> «assurer, prédire; garantir» (comp. de <i>pro-</i> , fr. <i>pro-</i> * et de <i>mittere</i> , v. <i>mettre</i>).
	PROMINENT, -ENTE, adj. 1548 (SÉBILLET, <i>Art poétique</i> , II, 1 ds HUG.). Empr. au lat. <i>prominens</i> , <i>-entis</i> « <i>id.</i> », part. prés. de <i>prominere</i> «être saillant, proéminent».
	PROMIS, -ISE, part. passé, adj. et subst. V. <i>promettre</i> .
	PROMISCUITÉ, subst. fém. 1. 1731 «assemblage d'individus, de sexes ou de milieux différents, dont la réunion à un caractère disparate ou contraire aux bienséances» (TERRASON, <i>Sethos</i> , t.2, p.239); 2. 1832 «mélange confus» (BALZAC, <i>L. Lambert</i> , p.37). Dér. sav. de <i>promiscuus</i> «mêlé, indistinct, confondu», dér. de <i>promiscere</i> «mêler avant» (de <i>pro</i> «avant», v. <i>pro-</i> et de <i>miscere</i> «mélanger», v. <i>miscible</i>).
465	PROMISSION, subst. fém. 1. Ca 1170 <i>terre de promissiun</i> (<i>Rois</i> , éd. E. R. Curtius, p.1); 2. ca 1175 <i>promission</i> «promesse» (BENOÎT, <i>Ducs Normandie</i> , 19468 ds T.-L.). Empr. au lat. <i>promissio</i> «promesse», de <i>promissum</i> , supin de <i>promittere</i> , v. <i>promettre</i> .

	<p>PROTONOTAIRE, subst. masc. 1. Ca 1380 relig. (JEAN LEFEVRE, Trad. <i>La Vieille</i>, 9 ds T.-L : prothonotaire); 2. 1680 « premier notaire des empereurs romains » (RICH.). Empr. au lat. chrét. <i>protonotarius</i> « premier notaire », comp. à partir du gr. πρωτο- (v. <i>proto-</i>) et de <i>notarius</i> (v. <i>notaire</i>), d'apr. relig. πρωτοδικου κατριορι κωνοταριον.</p>
	<p>PROTOPLASMA, PROTOPLASME, subst. masc. 1846 <i>protoplasma</i> (H. MOHL ds <i>Ann. des sc. nat.</i> [trad. de l'all., v. <i>infra</i>]); 1872 <i>protoplasme</i> (P. HARTING, <i>Recherches de morphol. synthétique</i>, Amsterdam, Van Der Prost, p. 78). Empr. à l'all. <i>Protoplasma</i> « id. » (1846, H. MOHL ds <i>Botanische Zeitung</i>, 30 janv., p. 75); déjà att. en 1839 pour désigner « la substance formatrice des tout jeunes embryons animaux » par PURKINJE ds <i>Uebersicht der Arbeiten und Veränderungen der schlesischen Gesellschaft für vaterländische Kultur</i>, Breslau, 1840, p. 82, formé à partir du gr. πρωτος « premier » (d'où <i>proto-</i>*) et de πλάσμα « ouvrage façonné, modelé » (v. <i>plasma</i>).</p>
	<p>PROTOPLASMIQUE, adj. 1868 biol. (Ch. ROBIN, <i>Anat. microscopique des élém. anat.</i>, Paris, Baillièrre, p. 42a). Dér. de <i>protoplasma</i>, <i>protoplasme</i>*; suff. <i>-ique</i>*. On note <i>protoplasmic matrix</i>, en 1854, en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>PROTOTYPE, subst. masc. 1. a) 1552 « type, modèle premier » (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, XXV, 44); b) av. 1641 fig. « modèle, exemplaire parfait » (SULLY, <i>Mémoires</i>, t. 6, p. 252 ds LITTRÉ : prototipe); 2. a) 1740 (<i>Ac.</i> : Prototype. Original, modelle, premier exemplaire. Il se dit particulièrement Des choses qui se moulent ou qui se gravent); b) α) 1877 adj. <i>étalon prototype</i> (<i>Annuaire du bureau des longitudes pour 1877</i>, p. 149 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); β) 1935 <i>un prototype d'avion</i> (<i>Ac.</i>). Empr. au b. lat. <i>prototypus</i> « forme primitive » (v. GAFFIOT), empl. subst. de l'adj. <i>prototypus</i> « élémentaire, primitif », lui-même empr. au gr. πρωτότυπος « qui est le premier type, primitif » (comp. de πρωτος « premier », d'où <i>proto-</i>* et de τύπος, v. <i>type</i>).</p>
470	<p>PROTOXYDE, subst. masc. 1809 chim. <i>protoxide</i> (J. RIFFAULT, <i>Système de chim.</i> [trad. de l'ouvrage angl. de Th. Thomson], t. 1, p. 163); 1814 <i>protoxyde</i> (NYSTEN). Empr. à l'angl. <i>protoxide</i> « id. » (1804 ds <i>NED</i>, comp. de <i>proto-</i> (fr. <i>proto-</i>*) et de <i>oxide</i> (fr. <i>oxyde</i>*).</p>
	<p>PROTOZOAIRE, subst. masc. 1834 adj. et subst. masc. plur. (BOISTE <i>Hist. nat.</i>). Comp. de <i>proto-</i>* et de <i>-zoaire</i>*, d'apr. le lat. sc. <i>protozoa</i>, cf. l'all. <i>Protozoen</i> (G. A. GOLDFUSS, <i>Ueber die Entwicklungsstufen des Thieres</i>, Nürnberg, L. Schrag, p. 21).</p>
	<p>Publiable, adj. 1^{res} attest. a) 1601 [éd.] « qui peut être rendu public » (CHARRON, <i>Sagesse</i>, p. 346), attest. isolée, b) 1639 « qui peut être publié » (RICHELIEU, <i>Lettre ds Lettres, Instructions diplomatiques</i>, éd. Avenel, t. 6, p. 586: <i>escrit publiable</i>), de <i>publier</i>, suff. <i>-able</i>*.</p>
	<p>PUBLIC¹, -IQUE, adj. 1. a) α) 1238 « qui concerne le peuple dans son ensemble, la collectivité » (DOC. ds TAILLIAR, <i>Rec. d'actes en lang. rom. wall.</i>, p. 101: paix et utilité publique); β) 1362 <i>bien publique</i> (<i>Miracles de Nostre Dame par personages</i>, XX, 6, éd. G. Paris et U. Robert, t. 3, p. 189); 1443 <i>bien publicq</i></p>

	<p>(doc. ds <i>Coutumes de Lille</i>, p. 203 ds T.-L.); b) 1585 <i>charges et fonctions publiques</i> (N. DU FAIL, <i>Contes et discours d'Eutrapel ds Œuvres</i>, éd. J. Assézat, t. 1, p. 239); 2. 1330 « qui est connu de tous » (<i>Girart de Roussillon</i>, éd. E. B. Ham, 5314: la renommée populaire et public); 3. a) α) 1390 « qui exerce une activité en faveur de tous (d'une personne) » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>: notaire public); β) 1539-49 <i>femme publicque</i> « prostituée » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>, s. v. <i>marche</i>²); 1771 <i>filie publicque</i> (<i>Trév.</i>); b) α) 1538 « qui est commun, à l'usage de tous » (EST., s.v. <i>publicus</i>); β) 1538 <i>place publicque</i> (<i>ibid.</i>); 4. a) 1549 <i>personne publicque</i> « personne revêtue d'une partie de l'autorité publique, qui exerce quelque magistrature » (EST., s.v. <i>personne</i>); b) 1690 <i>homme public</i> (FUR.). Empr. au lat. <i>publicus</i> « qui concerne le peuple ou l'État; d'un usage public; commun à tous », adj. corr. au subst. <i>populus</i>, mais sans rapport étymol. (V. ERN.-MEILLET, p. 522), v. <i>peuple</i>. La forme masc. <i>public</i> est tirée de <i>publicque</i> en usage, pour les 2 genres, jusqu'au XVII^e s.</p>
	<p>PUBLIC³, subst. masc. 1. a) 1320 <i>en public</i> « devant un certain nombre de personnes » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1391 <i>le publicque</i> « les gens » (doc., <i>ibid.</i>); de nouv. 1626 <i>public</i> (A. HARDY, <i>Scédase</i>, 1142 d'apr. FEW t. 9, p. 507b); 2. 1559 [éd.] « État, nation » (AMYOT, <i>Vie des hommes illustres gr. et romains</i>, f^o a II); 3. a) 1671 <i>donner un livre au public</i> (POMEY); b) 1751 [éd.] « ensemble des personnes réunies en un lieu pour assister à un spectacle, à une réunion, à une manifestation » (DUCLOS, <i>Considérations sur les mœurs</i>, p. 120). Empl. subst. de <i>public</i>¹; cf. aussi le lat. <i>publicum</i> « domaine public, propriété de l'État; intérêt public; foule », neutre subst. de <i>publicus</i>, v. <i>public</i>¹.</p>
475	<p>PUBLICAIN, subst. masc. Fin du XII^e s. antiq. romaine (<i>Sermons de S. Grégoire sur Ezéchiél</i>, 52, 24 ds T.-L.). Empr. au lat. <i>publicanus</i> « fermier de l'État, fermier d'un impôt public », dér. de <i>publicus</i>, v. <i>public</i>¹.</p>
	<p>PUBLICATION, subst. fém. 1. 1290 « action par laquelle on rend une chose publique et notoire » (doc. ds Ch. V. LANGLOIS, <i>Textes relatifs à l'hist. du Parlement dep. les orig. jusqu'en 1314</i>, p. 152); 2. a) 1549 « action de publier un écrit » (EST.: publication de livres); b) 1840 « écrit publié » (SAINTE-BEUVE, <i>loc. cit.</i>). Empr. au b. lat. <i>publicatio</i> « action de dévoiler » (V. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. de <i>publicatum</i>, supin de <i>publicare</i>, v. <i>publier</i>. Le lat. class. connaît uniquement <i>publicatio</i> au sens de « confiscation » (empr. par l'a. prov. <i>publication</i>, att. en 1204, v. RAYN.).</p>
	<p>PUBLICISTE, subst. 1. 1748 dr. (<i>Nouv. bibl. germ.</i>, avr., mai, juin, t. 4, 2^e part., p. 430); 2. 1789 journ. (J.-P. MARAT, <i>Le Publiciste parisien</i> [titre du journal]); 3. 1906 « agent de publicité » (P. ADAM, <i>Vues d'Amérique</i>, p. 279 ds QUEM. DDL t. 6). Dér. de <i>public</i>^{1*}; suff. <i>-iste</i>[*].</p>
	<p>PUBLICITAIRE, adj. A. Adj. 1. 1930 <i>matériel, document publicitaire</i> (<i>Lar. comm.</i>, s.v. <i>publicité</i>, p. 1130); 2. 1930 <i>éditeur d'art publicitaire</i> (<i>ibid.</i>). B. Subst. 1930 « personne s'occupant de publicité » (<i>ibid.</i>). Dér. de <i>publicité</i>[*]; suff. <i>-aire</i>^{2*}.</p>
	<p>PUBLICITÉ, subst. fém. 1. a) 1694 « notoriété publique » (Ac.); b) 1746 « qualité de ce qui est rendu public » (BATTEUX, <i>Les Beaux-arts</i>, p. 216); 2. a) 1829 « ensemble des moyens utilisés pour faire connaître au public un produit, une entreprise industrielle ou commerciale » (<i>Album Grandjean</i>, 10 nov., III, p. 4 ds <i>Fr. mod.</i> t. 17, 1949, p. 302); b) 1912 <i>publicité lumineuse</i> (ESCARD, <i>Lampes électr.</i>, p. 390). Dér. de <i>public</i>^{1*}; suff. <i>-ité</i>, v. <i>-té</i>.</p>

	<p>PUBLIER, verbe trans.</p> <p>1. Ca 1176 « faire connaître au public, par la parole, par des écrits » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Cligès</i>, éd. A. Micha, 2938: le covant que l'emperere Li avoit fet et otroié, S'est ja tant dit et puepleié; publiee dans le ms. T [2^e moit. du XIV^e s.], v. W. Foerster, 2978); 2. ca 1590 « livrer au public, par le moyen de l'édition, une œuvre dont on est l'auteur » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 28, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, t. 1, p. 188). Empr. au lat. <i>publicare</i> « mettre à la disposition du public; montrer au public; publier (un livre) », dér. de <i>publicus</i>, v. <i>public</i>¹. La forme <i>puplier</i>, <i>poplier</i> att. en a. fr. (v. <i>supra</i>, GDF. et. T.-L.) à côté de <i>publier</i>, que l'on trouve à partir de la 2^e moit. du XIII^e s. [ms. de la fin XIII^e s.] (<i>Lég. de Girart de Roussillon</i>, 64 ds T.-L.), est une altér. d'apr. <i>peuple</i>*.</p>
481	<p>PUBLIQUEMENT, adv.</p> <p>1302 (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>). Dér. de <i>public</i>¹*, <i>publique</i>; suff. <i>-ment</i>²*.</p>
	<p>PUCE, subst. fém.</p> <p>A. 1. a) Ca 1170 <i>pulce</i> « petit insecte sauteur parasite de l'homme et de quelques animaux » (<i>Rois</i>, éd. E. R. Curtius, p. 53, 21); 1269-78 <i>puce</i> « id. » (JEAN DE MEUNG, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 17811); b) ɰ mil. du XIII^e s. <i>avoir la puche en l'oreille</i> « être tracassé par des soucis d'amour » (<i>Le dit de la Tremontaine</i>, 60 ds <i>Romania</i> t. 44, 1915-17, p. 567); ɰ 1642 <i>avoir la pulce à l'oreille</i> « être inquiet » (OUDIN <i>Fr.-Ital.</i>); c) ɰ 1310-40 <i>mettre (à qqn) la puche en l'oreille</i> « provoquer (chez quelqu'un) un désir amoureux » (JEAN DE CONDÉ, <i>Dits et contes</i>, I, 9, 265 ds T.-L., s.v. <i>oreille</i>); 1649 [éd.] <i>mettre (à qqn) la puce à l'aureille</i> « id. » (SCARRON, <i>Virgile travesti</i>, livre IV, Paris, T. Quinet, p. III); ɰ ca 1316 [ms.] <i>mettre (à qqn) la puce en l'oreille</i> « inspirer des inquiétudes » (GERVAIS DU BUS, <i>Fauvel</i> [ms. B.N. fr. 146, fol. 42c], éd. A. Långfors, p. 189, 1588); ɰ 1640 <i>secoïer les pulces</i> (OUDIN <i>Ital.-Fr.</i>, s.v. <i>scuoter</i>); 2. 1936 <i>jeu de puces</i> (<i>Catal. jouets</i> [Bon Marché]); 3. 1937 <i>marché aux puces, puces</i> (A. BREFFORT ds <i>L'Œuvre</i>, 26 janv., p. 2, col. 2); 4. 1960 électron. (P. DREYFUS, <i>En route vers l'an 2000</i>, 125 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 30); 5. 1962 « personne de petite taille » (ROB.); 5. 1976 informat. (LILEN-MORVAN). B. 1. 1562 [éd.] <i>puce de mer</i> (DU PINET, <i>Hist. du monde de C. Pline Second</i>, t. 2, p. 559, note b); 2. 1764 <i>puce d'eau</i> (VALM., s.v. <i>binocle</i>). C. 1. 1775 « brun rouge assez foncé rappelant la couleur de la puce » (BACHAUMONT, <i>Mémoires secrets pour servir à l'hist. de la république des lettres en France</i>, 13 nov., Londres, J. Adamson, 1785, t. 8, 248); 2. 1775 adj. <i>couleur puce</i> (ID., <i>ibid.</i>). Du lat. pūlicem, acc. de <i>pulex</i>, au sens A 1 a. Pour l'expr. <i>puce en</i> (ou <i>à</i>) <i>l'oreille</i>, v. A. LÅNGFORS ds <i>Neuphilol. Mitt.</i> t. 41, pp. 110-112 et REY-CHANTREAU <i>Expr.</i></p>
	<p>PUCEAU, subst. masc. et adj. masc.</p> <p>A. Adj. ca 1240 <i>pucel</i> « vierge » (<i>Edouard le Confesseur</i>, éd. H. R. Luard, 3982). B. Subst. 1530 <i>puceau</i> « homme vierge » (PALSGR., p. 241b). Masc. de <i>pucele</i>*.</p>
	<p>PUCELAGE, subst. masc.</p> <p>Ca 1175 « virginité » (<i>Chronique Ducs Normandie</i>, 24908 ds T.-L.). Dér. de <i>pucele</i>*; suff. <i>-age</i>*.</p>
485	<p>PUCELLE, subst. fém. et adj. fém.</p> <p>A. Subst. 1. Ca 881 <i>pulcella</i> « jeune fille vierge » (<i>Eulalie</i>, 1 ds HENRY <i>Chrestomathie</i> t. 1, p. 3); ca 1050 <i>pulele</i> « id. » (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 66); ca 1150 <i>pucele</i> (WACE, <i>St Nicolas</i>, 89 ds T.-L.); 2. 1608 fam. « femme vierge » (RÉGNIER, <i>Satire</i>, III, 146 ds <i>Œuvres</i>, éd. G. Raibaud, p. 33). B. Adj. ca 1170 « vierge » (MARIE DE FRANCE, <i>Lais, Guigemar</i>, éd. J. Rychner, 713). On admet gén., d'apr. <i>pulicella</i> att. dans un ms. de la loi salique rédigé entre 752 et 768 (mais que M. SAHLIN ds <i>St. neophilol.</i> t. 10 1937-38, p. 73 considère comme fautif), l'étymon lat. <i>*pullicella</i> « jeune fille, vierge pure », d'orig. discutée. <i>FEW</i> t. 9, p. 526a et 526b, note 11 y voit un dimin.</p>

	de pũlla « jeune d'un animal » (cf. aussi le lat. médiév. <i>pullicula</i> « jeune fille », v. BLAISE <i>Latin. Med. Aev.</i>), avec altér. de -ũ en -ú sous l'infl. du lat. pũlus « garçon »; mais cette hyp. ne convient pas du point de vue sém., <i>pucelle</i> ayant eu à l'orig. le sens de « vierge ». G. TILANDER dans son art. <i>Pucelle</i> (ds <i>Philologische Studien für J. M. Piel</i> , Heidelberg, C. Winter, 1969, pp. 199-200) propose pour <i>pullicella</i> , une dér., d'apr. * <i>dominicella</i> (v. <i>demoiselle</i>), de <i>pulla</i> , fém. de pũllus « propre, sans tache, pur », lui-même issu par contraction de <i>purulus</i> , dimin. de <i>purus</i> « pur ».
	PUCERON, subst. masc. 1. 1636 « petit insecte parasite des plantes » (MONET); 2. 1898 p. anal. (D'ESPARBÈS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>puce</i> *; suff. -(e)ron, v. -on ¹ . On note aussi dans le 2 ^e quart du XIII ^e s., le hapax <i>puceyron</i> « protubérance (d'une pierre précieuse) de la forme d'un puceron » (<i>Lapidaires E 225</i> , p. 245 ds T.-L.).
	PYROGÉNATION, subst. fém. 1894 (SACHS-VILLATTE ds QUEM. <i>DDL</i> t. 20). Dér. de <i>pyrogéné</i> *; suff. -(a)tion* d'apr. <i>oxygénation</i> *.
	PYROGÈNE, adj. et subst. masc. 1. 1823 minér. (A. DE HUMBOLDT, <i>Essai géognostique</i> , Paris, Levrault, p. 330, avec citat. d'aut.: roches pyrogènes); 2. 1866 « qui contient une substance apte à s'enflammer facilement » (AVENEL, <i>loc. cit.</i>); 3. 1868 méd. (TH. BILLROTH, <i>Élém. de pathol. chir. gén.</i> , p. 109). Comp. de <i>pyro</i> -* et de -gène*.
	Pyrogéné, -ée, adj. 1 ^{re} attest. 1834 (<i>Mém. de J. PELOUZE ds Ann. chim. et phys.</i> , t. 56, p. 297); de <i>pyrogène</i> , suff. -é*.
490	Pyrograver, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1898 (O. UZANNE ds <i>Art et décor</i> , t. 4, p. 8); comp. de <i>pyro</i> -* et de <i>graver</i> *, d'apr. <i>pyrogravure</i> .
	Pyrograveur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1898 (O. UZANNE, <i>op. cit.</i> , p. 2); comp. de <i>pyro</i> -* et de <i>graveur</i> *, d'apr. <i>pyrogravure</i> .
	PYROGRAVURE, subst. fém. 1895 (GUÉRIN <i>Suppl.</i>). Comp. de <i>pyro</i> -* et de <i>gravure</i> *; cf. aussi l'angl. <i>pyrogravure</i> « id. » en 1888 (v. <i>NED</i>).
	PYROLIGNEUX, -EUSE, adj. et subst. masc. 1787 <i>acide pyro-ligneux</i> (GUYTON DE MORVEAU et alii, <i>Méthode de nomenclature chim.</i> , in <i>Dict. pour la nouv. Nomencl. chim.</i> , p. 151). Comp. de <i>pyro</i> -* et de <i>ligneux</i> *.
	PYROLYSE, subst. fém. 1945 (E. SCHNEIDER, <i>loc. cit.</i>). Comp. de <i>pyro</i> -* et de -lyse*. En angl. <i>pyrolysis</i> est att., avec le même sens, à partir de 1890 (v. <i>NED Suppl.</i> ²).
495	PYROMANE, subst. et adj. 1833 « incendiaire par pyromanie » (C. C. H. MARC ds <i>Ann. d'hyg. publ. et de méd. légale</i> , t. 10, 1 ^{re} part., p. 450); comp. de <i>pyro</i> -* et de -mane ² *, d'apr. <i>pyromanie</i> .

	<p>PYROMANIE, subst. fém. 1833 (C. C. H. MARC ds <i>Ann. d'hyg. publ. et de méd. légale</i>, t. 10, 1^{re} part., p. 391). Comp. de <i>pyro</i>-* et de <i>-manie</i>, v. <i>-mane</i>².</p>
	<p>PYROMÈTRE, subst. masc. 1738 (VOLTAIRE, <i>Elém. de la philos. de Newton</i>, II, 4 ds LITTRÉ). Comp. de <i>pyro</i>-* et de <i>-mètre</i>*.</p>
	<p>PYROMÉTRIE, subst. fém. 1790 (<i>Abr. des Transactions philos. de la Sté royale de Londres</i> [trad. de l'angl., v. <i>infra</i>], t. 1, p. 454). Comp. de <i>pyro</i>-* et de <i>-métrie</i>*; cf. l'angl. <i>pyrometry</i> en 1778 (<i>Philosophical Transactions</i>, t. 68, p. 419 ds NED) et l'all. <i>Pyrometrie</i> en 1779 (J. H. LAMBERTS, <i>Pyrometrie</i> [titre])</p>
	<p>Pyrométrique, adj. 1^{re} attest. 1806 (E. FISCHER, <i>Phys. mécanique</i>, trad. de l'all. par Biot, p. 84); de <i>pyrométrie</i>, suff. -</p>
500	<p>PYROPE, subst. masc. 1258 <i>pirope</i> (ALEXANDRE DU PONT, <i>Roman de Mohamet</i>, éd. Y. G. Lepage, 1942); de nouv. 1552 <i>pyrope</i> (RABELAIS, <i>Quart Livre</i>, éd. R. Marichal, XLI, 59). Empr. au lat. <i>pyropus</i> « alliage de cuivre et d'or », lui-même issu du gr. <i>πυροπύρος</i> « couleur d'un rouge de feu » (comp. de <i>πῦρ</i> « feu » et de <i>ὄψις</i> « œil, aspect »).</p>
	<p>PYROPHORE, subst. masc. 1. 1753 chim. (POTT, <i>Lithogéognosie</i>, 1, 376 d'apr. FEW t. 9, p. 647b); 2. 1910 « porte-allumettes pour allumettes suédoises » (<i>Lar. pour tous</i>). Empr. au gr. <i>πυροφόρος</i> « qui lance du feu » (de <i>πῦρ</i> « feu » et <i>φέρω</i> « porter »). On note plus anciennement <i>Pyrophores</i>, pour désigner les Jésuites, empl. fig. de « personne qui porte du feu » (1623, P. CAMUS, <i>Panegyriques de S. Ignace</i>, § 8a ds <i>Rom. Forsch.</i> t. XXXII 1911, p. 140).</p>
	<p>Pyrophorique, adj. 1^{re} attest. 1858 (CHESN. t. 2, s.v. <i>pyrophore</i>: le charbon et un grand nombre de métaux sont susceptibles de devenir <i>pyrophoriques</i>); de <i>pyrophore</i>, suff. <i>-ique</i>*.</p>
	<p>PYROSCAPHE, subst. masc. 1834 (BOISTE). Comp. de <i>pyro</i>-* et de <i>-scaphe</i>*.</p>
	<p>PYROSIS, subst. masc. 1814 (NYSTEN). Empr. au gr. <i>πύρσις</i> « combustion; inflammation, fièvre », de <i>πύρ</i> « brûler ». On note déjà <i>pyrosie</i> « id. » en 1802 (<i>Nouv. dict. fr.-all. et all.-fr.</i>, Flick d'apr. FEW t. 9, p. 647b).</p>
505	<p>Pyrotechnicien, -ienne, subst. 1^{res} attest. [1874 d'apr. ROB.], 1953 (<i>Lar. 20^e Suppl.</i>); de <i>pyrotechnique</i>, suff. <i>-ien</i>*; cf. aussi l'angl. <i>pyrotechnician</i> (1729 ds NED).</p>
	<p>PYROTECHNIE, subst. fém. 1556 (J. VINCENT, <i>La Pyrotechnie, ou l'art du feu</i> [titre]). Comp. de <i>pyro</i>-* et de <i>-technie</i>*.</p>

Lettre Q

1	<p>QUADRUMANE, adj. et subst. masc. 1766 adj. et subst. (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, Paris, Impr. royale, t. 14, p. 18). Empr. au b. lat. <i>quadrumanus</i> « <i>id.</i> » (V. GAFFIOT), comp. de <i>quadru-</i>, v. <i>quadru-</i> et de <i>-manus</i>, v. <i>-mane</i>¹.</p>
	<p>QUADRUPÈDE, adj. et subst. masc. Déb. du xiv^e s. zool. subst. (<i>Ovide moralisé</i>, XV, 4730, éd. C. de Boer, t. 5, p. 309). Empr. au lat. <i>quadrupes</i>, <i>-pedis</i> « <i>id.</i> » (comp. de <i>quadru-</i>, v. <i>quadru-</i> et de <i>-pes</i>, <i>-pedis</i>, v. <i>-pède</i>).</p>
	<p>QUADRUPLE, adj. et subst. masc. A. Adj. 3^e quart du XIII^e s. [ms.] « qui vaut quatre fois une quantité donnée » (<i>Comput</i>, B.N. fr. 2021, f^o 18 ds LITTRÉ). B. Subst. 1. XIII^e s. [ms.] « quantité qui équivaut à quatre fois une autre » (<i>Digestes</i>, ms. Montpellier 47, f^o 189 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1594 « pièce d'or » (<i>Satyre Ménippée</i>, éd. Ch. Read, p. 259). Empr. au lat. <i>quadruplex</i> « <i>id.</i> », <i>quadruplus</i> en lat. d'époque impériale (v. <i>OLD</i>)</p>
	<p>Quadruplement, subst. masc. 1^{res} attest. 1611 « action de quadrupler » (COTGR.), de nouv. 1830 (FOURIER, <i>loc. cit.</i>); de <i>quadrupler</i>, suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
5	<p>QUADRUPLER, verbe A. Trans. 1. 1404 « transcrire en quatre exemplaires » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1493 « multiplier par quatre » (doc. ds ISAMBERT, <i>Rec. gén. des anc. lois fr.</i>, 20 juill., t. 11, p. 256). B. Intrans. 1694 (<i>Ac.</i>: son bien a quadruplé depuis qu'il s'est meslé du negoce). Empr. au b. lat. <i>quadruplare</i> « multiplier par quatre » (v. <i>OLD</i>), dér. de <i>quadruplus</i>, v. <i>quadruple</i>.</p>
	<p>QUADRUPLÉS, -ÉES, subst. plur. 1941 (J. ROSTAND, <i>Homme</i>, p. 42). Part. passé subst. de <i>quadrupler</i>*. On note le subst. <i>quadruplets</i> « <i>id.</i> » en 1787 en angl. (<i>Philosophical transactions</i>, t. 77, 2^e part., p. 335).</p>
	<p>QUADRUPLEX, subst. masc. 1879 <i>le quadruplex d'Edison</i> (<i>La Télégraphie Duplex</i>, 27 déc. ds <i>La Nature</i>, t. 14, 1^{er} semestre, 1880, p. 50). Empr., par l'intermédiaire de l'angl. (1875, <i>Quadruplex Telegraph</i> ds <i>NED</i>), au lat. class. <i>quadruplex</i>, v. <i>quadruple</i>.</p>
	<p>QUÉBRACHO, subst. masc. 1868 (VERNE, <i>loc. cit.</i>). Mot esp. d'orig. brésilienne (1869 ds FRIED.), issu d'un <i>quiebracho</i>, tiré de <i>quiebrahacho</i> « <i>id.</i> » (1774 ds COR.-PASC., s.v. <i>quebrar</i>), lui-même issu, avec changement de genre, d'apr. les autres noms d'arbres, de <i>quiebrahacha</i> « <i>id.</i> » (comp. de <i>quiebra</i>, de <i>quebrar</i> « casser, mettre en pièces » et de <i>hacha</i> « hache », à cause de la dureté du bois de cet arbre). Voir COR.-PASC., <i>loc. cit.</i></p>
	<p>QUÉRABLE, adj. 1765 (<i>Encyclop.</i>, s.v. <i>requerable</i>). Dér. de <i>quérir</i>*; suff. <i>-able</i>*.</p>

10	<p>QUÉRIR, verbe trans. 1377 « chercher (ici: chercher la bête ou les traces de bête avec les chiens courants) » (GACE DE LA BUIGNE, <i>Roman des Deduis</i>, 2890 ds T.-L.). Issu, par changement de conjug., de l'a. fr. <i>querre</i> « chercher » (fin du x^e s., <i>Passion</i>, éd. D'Arco Silvio Avalle, 134: <i>querent</i>), du lat. <i>quaerere</i> « chercher, demander, faire une enquête ». <i>Querre</i> (puis <i>quérir</i>), usuel au Moy. Âge, recule, au xv^e s. devant <i>chercher</i>* qui s'est définitivement imposé au xvii^e. De nos jours, <i>quérir</i> ne se trouve plus que dans qq. empl. arch. ou dial. et, à l'inf., après des verbes de mouvement. V. <i>FEW</i> t. 2, 2, p. 1408a-b, 1409b-1410a.</p>
	<p>QUÉRULENCE, subst. fém. 1960 (POROT). Dér. sav. du lat. <i>querulus</i> « qui se plaint » (de <i>queror</i> « se plaindre »); suff. <i>-ence</i>, v. <i>-ance</i>. On note aussi l'all. <i>Querulantenirrsein</i> « manie des querelles, des procès » (1879, R. VON KRAFFT-EBING, <i>Lehrbuch der Psychiatrie</i>, t. 2, p. 87), dér. de <i>querulus</i>.</p>
	<p>QUÉSACO, loc. interr. et subst. masc. 1730 loc. interr. (PIRON, <i>Compl. de ses œuvres inéd.</i>, Let. 58 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19). Empl. plais. de la loc. prov. signifiant « qu'est-ce que ceci » (cf. 1774, BACHAUMONT, <i>Mém.</i>, 26 mars, t. 7, p. 170 ds PROSCHWITZ <i>Beaumarchais</i>, p. 348), de <i>qu'</i> (fr. <i>que</i>^{4*}), <i>es</i> (fr. <i>est</i>, 3^e pers. du sing. de l'ind. prés. de <i>être</i>^{1*}) et de <i>aco</i> « ceci » (du lat. <i>hoc</i>, v. <i>hoc</i>²).</p>
	<p>QUESTEUR, subst. masc. 1. 1213 hist. romaine (<i>Faits des Romains</i>, éd. L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, p. 6, 8); 2. 1775 [éd.] dr. constit. (<i>Sur les Finances: Ouvrage posthume de Pierre André***</i>, Londres, p. 85 r^o). Empr. au lat. <i>quaestor</i> « magistrat romain chargé de gérer les deniers publics et de diriger les enquêtes sur les homicides » et sous la république « magistrat chargé de la garde du trésor public »; de <i>quaesitum</i>, supin de <i>quaerere</i>, v. <i>quérir</i>.</p>
	<p>QUESTION¹, subst. fém. 1. 1119 « point sur lequel on a des connaissances imparfaites, qui est à examiner ou à discuter » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i>, éd. I. Short, 1157: questiun); 1174 <i>il avait bien solu ses questiuns</i> (GUERNES DE PONT-SAINTE-MAXENCE, <i>St Thomas</i>, éd. E. Walberg, 2371); 2. ca 1160 « demande qu'on adresse à quelqu'un en vue d'apprendre quelque chose de lui » (<i>Eneas</i>, éd. J.-J. Salverda de Grave², 8499). Empr. au lat. <i>quaestio</i> « recherche », qui a pris dans la lang. jur. le sens de « enquête, interrogatoire » et spéc. celui de « enquête avec torture » (v. <i>question</i>²), de <i>quaesitum</i>, supin de <i>quaerere</i>, v. <i>quérir</i>.</p>
15	<p>QUESTION², subst. fém. 1321 hist. (Extraits du <i>Secundus Liber Jornalis Camere</i> ds <i>Notices et extraits des mss de la B. N.</i>, t. 40, 1916, p. 254). V. <i>question</i>¹. Déjà att., en a. gasc., à partir de 1309 (<i>Coutumes de Pujols</i>, § 47 ds <i>Arch. hist. du département de la Gironde</i>, t. 17, 1877, p. 70).</p>
	<p>QUESTIONNAIRE¹, subst. masc. 1533 (<i>Questionnaire des chirurgiens et barbiers</i> [titre] ds GDF. <i>Compl.</i>); de nouv. 1555 [éd.] (B. ANEAU, <i>Tresor de Evonine Philatre</i>, Lyon, B. Arnoullet, p. 235); puis 1846 (BESCH.). Empr. au b. lat. <i>quaestionarius</i> « id. » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>); dér. de <i>quaestio</i> au sens de « recherche, enquête », v. <i>question</i>¹.</p>
	<p>QUESTIONNAIRE², subst. masc. 1616 (A. D'AUBIGNÉ, <i>Hist. univ.</i>, I, 75 ds GDF. <i>Compl.</i>). Empr. au b. lat. <i>quaestionarius</i> « id. »</p>

	(v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. de <i>quaestio</i> au sens de « torture » , v. <i>question</i> ² .
	QUESTIONNER, verbe trans. 1. Ca 1190 « poser des questions (à quelqu'un) » (<i>Renart</i> , éd. M. Roques, branche XI, 12099: Et je si le questionnai , De gramaira li demandai); 2. 1321 « soumettre à la torture de la question » (Extraits du <i>Secundus Liber Jornalalis Camere</i> , 6 août ds <i>Notices et extraits des mss de la B. N.</i> , t. 40, 1916, p. 254). 1 dér. de <i>question</i> ^{1*} ; 2 dér. de <i>question</i> ^{2*} ; dés. -er.
	QUESTIONNEUR, -EUSE, subst. A. Subst. 1554 [éd.] « personne qui aime à questionner » (JEAN DE MAUMONT, <i>Œuvres de S. Justin</i> , f ^o 263 r ^o d'apr. DELB. <i>Notes mss</i> [le n ^o de f ^o indiqué par Delb. est erroné]); 1557 [éd.] « id. » (DUPUIHERBAULT, <i>De la pénitence</i> , Paris, J. de Roigny, f ^o 120 v ^o). B. Adj. 1713 « qui aime à questionner » (HAMILTON, <i>Mém. du comte de Grammont</i> , Cologne, P. Marteau, p. 21). Dér. de <i>questionner</i> *; suff. -eur ^{2*} .
20	QUESTURE, subst. fém. 1. 1574 [éd.] hist. romaine (E. JODELLE, <i>Œuvres et meslanges poetiques</i> , Paris, N. Chesneau, M. Patisson, f ^o 147 v ^o); de nouv. 1671 (POMEY); 2. 1775 [éd.] dr. constit. (<i>Sur les Finances: Ouvrage posthume de Pierre André***</i> , Londres, p. 85 r ^o). Empr. au lat. <i>quaestura</i> « charge, fonction de questeur », dér. de <i>quaestor</i> , v. <i>questeur</i> .
	QUÊTE¹, subst. fém. 1. 1174-78 « gain, acquisition » (ETIENNE FOUGÈRES, <i>Manières</i> , éd. R. A. Lodge, 910: queste); 2. a) 1176-81 « recherche » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Chevalier Lion</i> , éd. M. Roques, 4826: por li s'est an la queste mise); b) 1376 chasse (<i>Modus et Ratio</i> , 10, 1 ds T.-L.); 3. 1262 « action de demander et de recueillir de l'argent pour des œuvres pieuses ou charitables » (JEAN LE MARCHANT, <i>Miracles N. D. Chartres</i> , éd. P. Kunstmann, XXIII, 63). Fém. pris subst. d'un part. passé, disparu avant les premiers textes, de <i>querre</i> (anc. forme de <i>quérir</i> *), lat. <i>quaesita</i> , de <i>quaesitus</i> , part. passé de <i>quaerere</i> , v. <i>quérir</i> . Voir FEW t. 2, 2, p. 1409a, 1410a et BL.-W. ⁵
	QUÊTE², subst. fém. 1643 [éd.] (G. FOURNIER, <i>Hydrographie</i> , Paris, M. Soly, p. 12: queste , est l'eslancement, que faict l'estable et l'estambord hors la Quille et corps du Navire). Forme norm. de <i>chete</i> , anc. var. dial. de l'a. fr. <i>cheoite</i> « chute », v. <i>chute</i> . Voir D. BEHRENS, <i>Beiträge zur französischen Wortgeschichte und Grammatik</i> , p. 378.
	QUÊTER, verbe trans. 1. a) Déb. du XIII ^e s. « chercher » (<i>Aucassin et Nicolette</i> , éd. M. Roques, XXXV, 11: quester); b) 1394 chasse (HARDOUIN, <i>Trésor de vénerie</i> , 319 ds T.-L.); de nouv. 1606 (NICOT); 2. a) ¶) 1246 « acquérir » (GAUTIER DE METZ, <i>Image du monde ds Romania</i> t. 21 1892, p. 39: quester rentes et tresors); ¶) 1288 absol. « id. » (JACQUEMARD GIELEE, <i>Renart le Nouvel</i> , éd. H. Roussel, 1324); b) x) 1588 <i>quester les aumosnes</i> (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , I, 30, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 201); ¶) 1740 <i>quêter des louanges</i> (Ac.). Dér. de <i>quête</i> ^{1*} ; dés. -er.
	QUÊTEUR, -EUSE, subst. 1. 1 ^{re} moit. du XIII ^e s. « personne qui est à la recherche de quelque chose ou de quelqu'un » (<i>Guillaume de Palerme</i> , 3767 ds T.-L.: questor); 2. 1455 « personne chargée de faire la quête pour des œuvres charitables ou pieuses » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i> : questeurs de l'ordre des Quinze

	Vins). Dér. de <i>quête</i> ^{1*} ; suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
25	QUINQUAGÉNAIRE, adj. et subst. A. Adj. 1482 (<i>doc. ds GDF. Compl.: quinquaginaire</i>). B. Subst. 1740 (<i>Ac.</i>). Empr. au lat. <i>quinquagenarius</i> « de cinquante », dér. de <i>quinquageni</i> « cinquante chacun, cinquante », de <i>quinquaginta</i> « cinquante ».
	QUINQUAGÉSIME, subst. fém. <i>Ca</i> 1250 (<i>Règle cistercienne</i> , 448 ds T.-L.). Empr. au lat. chrét. <i>quinquagesima</i> « <i>id.</i> » (vi ^e s. ds BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), d'abord « Pentecôte » (<i>ca</i> 383, <i>ibid.</i>), fém. subst. de l'adj. <i>quinquagesimus</i> , att. en lat. class. au sens de « cinquantième », dér. de <i>quinquaginta</i> , v. <i>quinquagénaire</i> .
	QUINQUENNAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1520 [éd.] « qui a lieu tous les cinq ans » (MICHEL DE TOURS, trad. Suétone Tranquile, <i>des Faictz et Gestes des douze Cesars</i> , f ^o 75 v ^o : jeuz quinquennaux); 2. 1740 « qui dure cinq ans » (<i>Ac.</i>). Empr. au lat. <i>quinquennalis</i> « <i>id.</i> », dér. de <i>quinquennis</i> « âgé de cinq ans, <i>id.</i> » (voir <i>OLD</i>), comp. de <i>quinque</i> (v. <i>cinq</i>) et <i>annus</i> (v. <i>an</i>). On note aussi <i>quinquennial</i> , au sens 1, en 1491 (<i>Mer des histoires</i> , II, 39d ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32 1913, p. 141).
	Quinquennalité, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1830 (BALZAC, <i>Œuvres div.</i> , t. 2, p. 43); de <i>quinquennal</i> , suff. <i>-ité</i> , v. <i>-té*</i> .
	Quinquennat, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1948 (P. PASCAL, in <i>Paru</i> , n ^o 42, mai, p. 95 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 20); du rad. de <i>quinquennal</i> , suff. <i>-at*</i> .
30	QUINQUÉRÈME, subst. fém. <i>Ca</i> 1355 (BERSUIRE, trad. de <i>Tite-Live</i> , ms. BN fr. 20312 ter, f ^o 3 r ^o). Empr. au lat. <i>quinqueremis</i> , de même sens, comp. de <i>quinque</i> « cinq » et de <i>-remis</i> (de <i>remus</i> « rame »).

Lettre R

1	<p>RACCOMPAGNER, verbe trans. 1877 (ZOLA, <i>Assommoir</i>, p. 737). Comp. de <i>r-</i> (v. <i>re-</i>) et de <i>accompagner*</i>. On note déjà le verbe dans l'anc. lang. (partic. en Flandre et dans le domaine normanno-pic.) au sens de « réunir » (v. GDF. et T.-L., s.v. <i>raccompagnier</i>).</p>
	<p>RACÉMIQUE, subst. et adj. A. Adj. 1. 1828 <i>acide racénique</i> [<i>sic</i>] (J.-L. GAY-LUSSAC ds <i>Cours de chim.</i>, 24^e leçon, 2 juill., p. 23); 2. 1956 <i>forme racémique</i> (UV.-CHAPMAN). B. Subst. 1932 « substance inactive sur la lumière polarisée formée par combinaison à molécules égales de deux inverses optiques » (<i>Lar.</i> 20^e). Dér. sav. du lat. <i>racemus</i> « grappe (de raisin) »; suff. <i>-ique*</i>.</p>
	<p>Racémisation, subst. fém. 1^{re} attest. 1904 (G.-A. LE BEL ds <i>J. Chim. Phys.</i>, p. 341); dér. sav. de <i>racémique</i>, suff. <i>-(a)tion*</i>; déjà att. en 1895 en angl. (v. NED <i>Suppl.</i>², s.v. <i>racemization</i>).</p>
	<p>RACHE, subst. fém. A. 1335 <i>raiche</i> « teigne » (<i>Girart de Roussillon</i>, éd. E. B. Ham, 540, v. pour le sens le c. r. de A. LÅNGFORS ds <i>Neuphilol. Mitt.</i> t. 41 1940, p. 94). B. 1831 technol. (WILL.). Déverbal de <i>racher*</i>, au sens de « gratter » (v. <i>rachée</i>), pour le sens A.</p>
5	<p>Racheux, -euse, adj. 1^{res} attest. a) ca 1210 « teigneux » (GUIOT DE PROVINS, <i>Bible</i>, 2605 ds T.-L.: <i>rachous</i>), b) « (bois) noueux, filandreux, difficile à polir » 1800 (BOISTE: <i>râcheux</i>); de <i>rache</i>, suff. <i>-eux*</i>, <i>-euse</i>.</p>
	<p>RACHIDIEN, -IENNE, adj. 1806 (CAPURON, <i>Nouv. dict. de méd., de chir., de phys., de chim. et d'hist. nat.</i>). Dér., à partir de la forme élargie <i>-dien</i>, v. <i>-ien</i>, de <i>rachis*</i>.</p>
	<p>RACHIS, subst. masc. 1. 1575 anat. (A. PARÉ, <i>Œuvres</i>, IV, 41, éd. J.-F. Malgaigne, t. 1, p. 308b); 2. a) 1774 bot. (J.-J. ROUSSEAU, <i>Lettres élémentaires sur la bot.</i>, 24 juin ds <i>Œuvres compl.</i>, éd. 1789, t. 5, p. 160); b) 1878 zool. (Trad. de C. CLAUS, <i>Traité de zool.</i>, p. 943). Empr. au gr. ῥαχίς « épine dorsale; nervure médiane d'une feuille ».</p>
	<p>RACHITIQUE, adj. [1707 d'apr. BL.-W.²⁻⁵]; 1. pathol. a) 1741 adj. (DESFONTAINES et GRANET, <i>Lettre</i>, CCCXLII, 11 mars ds <i>Observations sur les écrits mod.</i>, t. 23, p. 284); b) 1749 subst. (BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, Paris, Impr. royale, t. 2, p. 404); 2. 1762 bot. (Ac.). Dér., d'apr. l'adj. gr. ῥαχίτιος « de l'épine dorsale » (de ῥαχίς « rachis »), de <i>rachis*</i>; suff. <i>-ique*</i>.</p>

	<p>RACHITISME, subst. masc.</p> <p>1. Bot. [1732 d'apr. BL.-W.¹⁻⁵]; 1757 (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité de la culture des terres</i>, t. 5, p. 437); 2. 1749 pathol. (BUFFON <i>Hist. nat.</i>, Paris, Impr. royale, t. 2, p. 404). Dér. de <i>rachitique*</i>; suff. <i>-isme*</i>.</p>
10	<p>RACINIEN, -IENNE, adj. et subst.</p> <p>A. Adj. 1. 1763 « de Racine » (VOLTAIRE, <i>Lettres inédites à son imprimeur G. Cramer</i>, juin, p. 113: la Bérénice <i>racinienne</i>); 2. a) 1776 « qui présente une ressemblance avec l'œuvre de Racine » (ID., <i>Lettr. Condorcet</i>, 6 déc. ds LITTRÉ 1869); b) 1820 <i>vers raciniens</i> (CHÊNEDOLLÉ, <i>Journal</i>, p. 103). B. Subst. 1782 (MERCIER, <i>Tabl. Paris</i>, t. 1, p. 78: d'honnêtes bourgeois, (...) instruits des pièces de théâtre et bons Raciniens). Dér., à l'aide du suff. <i>-ien*</i>, du nom du poète dram. fr. Jean <i>Racine</i> [1639-1699].</p>
	<p>RACLAGE, subst. masc.</p> <p>1. 1846 <i>râclage</i> « éclaircissement du bois taillis qu'on ne veut couper qu'à onze ou quinze ans » (BESCH.); 2. 1875 <i>raclage</i> « action de racler » (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>racler*</i>; suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>RACLE, subst. fém.</p> <p>1561 « hoyau concave » (JACQUES DU FOUILLOUX, <i>Vénerie</i>, éd. G. Tilander, 62, 12). Déverbal de <i>racler*</i>.</p>
	<p>RACLÉE, subst. fém.</p> <p>1. 1829 « volée de coups » (BOISTE); 2. 1877 « défaite » (FLAUB., <i>loc. cit.</i>). Part. passé fém. subst. de <i>racler*</i>.</p>
	<p>RACLEMENT, subst. masc.</p> <p>1. 1602 « action de racler les cordes d'un instrument de musique » (TAHUREAU, <i>Prem. dial. du Democritic</i>, p. 57 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1611 « action de racler » (COTGR.). Dér. de <i>racler*</i>; suff. <i>-ment^{1*}</i>.</p>
15	<p>RACLER, verbe trans.</p> <p>1. a) ꝛ) 1377 <i>raicler</i> « enlever avec un instrument quelques parties de la surface d'un corps (en le grattant ou en le frottant) » (doc. ds B. PROST, <i>Inv. mobiliers des ducs de Bourgogne</i>, t. 1, 3123); de nouv. 1495 [éd.] <i>racler</i> (BERNARD DE GORDON, <i>Pratique I</i>, 27 ds LITTRÉ); ꝛ) vers 1450 part. passé « pelé » (<i>Sottie du gaudisseur et du sot</i>, 142 ds <i>Rec. Trepperel, Sotties</i>, éd. E. Droz, p. 12: deux malastrus <i>racletz</i>); b) ꝛ) 1579 « piller, rafler » (H. ESTIENNE, <i>De la precellence du langage françois</i>, éd. Ed. Huguet, p. 129); ꝛ) 1936 <i>racler les fonds de tiroirs</i> (CÉLINE, <i>loc. cit.</i>); c) 1887 champ. « faire remonter avec effort de la trachée les mucosités qui s'y trouvent » (A. BAUDOUIN, <i>Gloss. du pat. de la Forêt de Clairvaux</i> ds <i>Mém. de la sté ac. d'agric., des sc., arts et belles-lettres du départ. de l'Aube</i>, 3^e série, t. 24, p. 16); 1929 <i>se racler la gorge</i> (GIONO, <i>loc. cit.</i>); 2. a) 1623 mus. <i>racler les boyaux</i> (SOREL, <i>Francion</i>, éd. E. Roy, t. 1, p. 111); b) 1772 <i>racler un air</i> (VOLTAIRE, <i>Mélanges de poésies</i>, 35 ds LITTRÉ); 3. a) 1768 [éd.] <i>gozier raclé par la piquette</i> (ID., <i>Guerre civile</i></p>

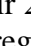
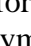
	<p><i>de Genève, Chant V, Bezançon, N. Grandval, p. 58</i>); b) 1839 « frotter rudement sur » (FLAUB., <i>Smarh</i>, p. 90). Empr. au prov. <i>rasclar</i> « passer la racloire sur une mesure de grains pour faire tomber ce qui s'élève au-dessus du bord » (<i>ca</i> 1240, <i>Donat provensal</i> ds LEVY <i>Prov.</i>) et « enlever avec un instrument quelques parties de la surface d'un corps » (XIV^e s., <i>Merveilles d'Irlande, ibid.</i>), d'un lat. pop. *<i>rasclare</i>, issu par syncope de *<i>racicūluro</i>, du lat. <i>rasus</i> (v. <i>ras</i>³), part. passé de <i>radere</i> « raser ».</p>
	<p>RACLETTE, subst. fém.</p> <p>1. 1788 « petit racloir » (<i>Arch. hist. Poitou, XXXI, 550</i> ds IGLF); 2. 1896 gastr. (<i>Valais romand, janv., n° 1: Râclette?</i> — Une sorte de plat national, sire, [...] du fromage [...] braisé au feu); 3. a) 1864 « ronde de police » (LARCHEY d'apr. FEW t. 10, p. 81a); b) 1866 « agent de police » (DELVAU, p. 327). Dér. de <i>racle</i>*; suff. <i>-ette</i>, v. <i>-et</i>.</p>
	<p>RACLEUR, -EUSE, subst.</p> <p>1. 1576 « celui qui racle » (SASBOUT, <i>Dict. Flameng-Françoys</i> d'apr. FEW t. 10, p. 81b); 2. 1643 <i>racleur de Guiterre</i> (SAINT-AMANT, <i>Rome ridicule, LXXIII, 721</i> ds Œuvres, éd. J. Lagny, p. 57). Dér. de <i>racler</i>*; suff. <i>-eur</i>²*.</p>
	<p>RACLOIR, subst. masc.</p> <p>1538 « instrument servant dans différents métiers à gratter ou à ratisser » (EST., s.v. <i>rado</i>). Dér. de <i>racler</i>*; suff. <i>-oir</i>*.</p>
	<p>RACLOIRE, subst. fém.</p> <p>1. Bourg. [1329 « instrument pour racler » d'apr. FEW t. 10, p. 80b]; 1400 « <i>id.</i> » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. a) 1585 [éd.] « instrument avec lequel on nettoie la langue des oiseaux de fauconnerie le matin » (FRANCHIÈRES, <i>La Fauconnerie</i>, Paris, F. de Mangnier, livre 2, chap. 20, f^o 20 r^o et v^o); b) 1765 méd. « instrument avec lequel on enlève de la langue les matières qui la chargent » (<i>Encyclop.</i>); 3. 1680 terme de mesureur de grains (RICH.). Dér. de <i>racler</i>*; suff. <i>-oire</i>*.</p>
20	<p>RACLURE, subst. fém.</p> <p>1462 « ce qu'on enlève d'un corps en raclant » (VILLON, <i>Testament</i>, éd. J. Rychner et A. Henry, 1428). Dér. de <i>racler</i>*; suff. <i>-ure</i>¹*.</p>
	<p>RACOLAGE, subst. masc.</p> <p>[1747 fig. <i>Bal des bois</i> ds DAUZAT 1954]; 1. 1762 hist. milit. (<i>Ac.</i>); 2. 1888 « action d'accoster (les passants) dans un but de prostitution » (A. DAUDET, <i>Immortel</i>, p. 77). Dér. de <i>racoler</i>*; suff. <i>-age</i>*.</p>
	<p>RACOLER, verbe trans.</p> <p>1. 1750 hist. milit. (PRÉV., s.v. <i>raccolleur</i>); 2. av. 1794 « attirer, recruter par des moyens publicitaires ou autres » (CHAMFORT, <i>Pens., Max., Anecd., Dialogues</i>, Paris, Lévy frères, 1860, p. 299); 3. 1894 (VIRMAÎTRE, <i>Dict. arg. fin-de-s.</i>, p. 238: fille qui racole les passants). Comp. de <i>r-</i>,</p>

	v. <i>re-</i> et de <i>accoler*</i> . On note en a. fr. <i>racoler</i> « embrasser » (déb. du ^{xiii} s. <i>Flore et Blancheflor</i> , éd. M. Pelan, 2348).
	RACOLEUR, -EUSE, subst. A. Subst. masc. 1735 hist. milit. (CAROLET, <i>Samsonet et Bellamie ou le Racoleur</i> [titre] d'apr. Å. GRAFSTRÖM, <i>Studier i modern Språkvetsenskap.</i> , t. 2, p. 51-52). B. Subst. fém. 1748 [éd.] « prostituée » (CAYLUS, <i>Mém. de l'Ac. des colporteurs</i> , p. 189). Dér. de <i>racoler*</i> ; suff. <i>-eur^{2*}</i> .
	RADICANT, -ANTE, adj. 1783 (BULLIARD <i>Bot.</i>). Empr. au lat. <i>radicans, -antis</i> , part. prés. de <i>radicari</i> « prendre racine, pousser des racines », dér. de <i>radix, radicis</i> « racine ». Déjà <i>radicant leaf</i> , en 1753, en angl. (v. <i>NED</i>).
25	RADICELLE, subst. fém. 1815 (BRISSEAU-MIRBEL, <i>Elemens de physiol. végét. et de bot.</i> , t. 1, p. 85: la racine [...] se couvre de radicelles , ou, comme disent les cultivateurs, de <i>chevelu</i> , petites ramifications de la racine, qui sont autant de bouches aspirantes). Dér. sav. du lat. <i>radix, -dicis</i> « racine »; suff. <i>-elle*</i> .
	RADICICOLE, adj. 1842 bot. (<i>Ac. Compl.</i>). Comp. de <i>radici-</i> (tiré du lat. <i>radix, radicis</i> « racine ») et de <i>-cole*</i> .
	RADICULAIRE, adj. 1. 1817 bot. (GÉRARDIN DE MIRECOURT, <i>Dict. raisonné de bot., s.v. radiculeux</i>); 2. a) 1879 méd. (LAVEDAN ET TEISSIER, <i>Nouv. élém. de pathol. et de clinique méd.</i> , t. 1, p. 405); b) 1932 <i>paralysie radiculaire</i> (<i>Lar. 20^e</i>). Dér. sav. du lat. <i>radicula</i> , v. <i>radicule</i> ; suff. <i>-aire^{1*}</i> . L'angl. connaît <i>radicular</i> , comme terme de pathol. à partir de 1878 (v. <i>NED</i>).
	RADICULE, subst. fém. 1676 (<i>L'anatomie des plantes</i> [trad. de l'ouvrage angl. de Grew] ds <i>Journal des savants</i> , 6 janv., Paris, P. Vitte, 1717, p. 4). Empr. au lat. <i>radicula</i> « petite racine », dimin. de <i>radix, radicis</i> « racine ».
	RADICULITE, subst. fém. 1923 (<i>Lar. univ.</i>). Dér. sav. du lat. <i>radicula</i> , v. <i>radicule</i> ; suff. <i>-ite*</i> .
30	RADIESTHÉSIE, subst. fém. 1930 (E. CHRISTOPHE, <i>Tu seras sourcier</i> , p. 7). Comp. à partir du rad. de <i>radiation*</i> et du suff. <i>-esthésie*</i> .

	<p>Radiesthésique, adj. 1^{re} attest. 1930 (E. CHRISTOPHE, <i>op. cit.</i>, p. 110); de <i>radiesthésie</i>, suff. <i>-ique</i></p>
	<p>Radiesthésiste, subst. 1^{re} attest. 1941 (BOLL, <i>Qq. sciences captivantes</i>, p. 212); de <i>radiesthésie</i>, suff. <i>-iste*</i>.</p>
	<p>RANDONNÉE, subst. fém. 1. Ca 1135 « assaut, course impétueuse » (<i>Couronnement Louis</i>, éd. Y.-G. Lepage, réd. AB, 1076); 2. 1574 chasse (JODELLE, <i>Œuvres complètes</i>, I, p. 220 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 12); 3. 1798 « course, promenade longue et ininterrompue » (Ac.). Part. passé fém. subst. de <i>randonner*</i>.</p>
	<p>RANDONNER, verbe intrans. 1. 1160-74 « courir impétueusement » (WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, II, 3235); 2. 1875 chasse (<i>Lar. 19^e</i>); 3. 1896 « effectuer une randonnée » (G. KAHN, <i>Le Roi fou</i>, p. 187 ds RHEIMS 1969). Dér., à l'aide de la dés. <i>-er</i>, des loc. adv. <i>de (grant) randon</i>, <i>a (grant) randon</i> « avec rapidité, impétuosité » (1160-74, WACE, <i>Rou</i>, III, 4037), elles-mêmes dér. du verbe <i>randir</i> « courir avec rapidité, impétuosité » (av. 1188, <i>Partonopeus de Blois</i>, 8084 ds T.-L.), d'un subst. <i>*rant</i> issu de l'a. b. frq. <i>*rand</i> « course », corresp. au verbe all. <i>rennen</i> « courir ».</p>
35	<p>Randonneur, -euse, subst. 1^{res} attest. a) 1909 subst. fém. « bicyclette de tourisme munie d'un changement de vitesses » (<i>Le Cycliste</i>, oct. ds PETIOT), b) 1921 cycl. <i>brevet des Randonneurs français</i> (d'apr. PETIOT), c) 1964 « personne qui s'adonne à la randonnée en pleine nature » (<i>L'Express</i>, 23 nov. ds GILB. 1980); de <i>randonnée</i>, suff. <i>-eur^{2*}</i>.</p>
	<p>RANG, subst. masc. I. A. 1. a) ɣ) Ca 1100 <i>renc</i> « ligne de guerriers » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 264); ɣ) 1636 <i>serrer les rangs du bataillon</i> (MONET, s.v. <i>serrer</i>); b) ɣ) 1835 <i>entrer dans les rangs d'une armée</i> (Ac.); ɸ) 1918 <i>rentrer dans le rang</i> « renoncer à ses prérogatives » (H. ALBERT, <i>loc. cit.</i>); 2. a) 1165-70 <i>ranc</i> « piste réservée pour la joute » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 2118); b) ɣ) 1170 <i>se mettre al renc</i> « se présenter au bout de la piste pour engager la joute » (MARIE DE FRANCE, <i>Lais, Milun</i>, éd. J. Rychner, 413); 1220-40 <i>se mettre en renc</i> « id. » (<i>Lancelot</i>, éd. A. Micha, t. 7, p. 388); ɸ) 1676 fig. <i>mettre (des concurrents) sur les rangs</i> (CORNEILLE, <i>Pulchérie</i>, II, 1, 376). B. 1. a) Ca 1100 « rangée (de personnes) » (<i>Roland</i>, 2192: <i>Sis mist en reng</i> devant ses genuilz); b) ca 1160 « rangée (de choses) » (<i>Enéas</i>, éd. J. J. Salverda de Grave, 433: <i>treis rens</i> de mangnetes); 2. 1771 (<i>Trév.</i>: rang signifie encore la place qui convient à une chose parmi plusieurs autres). II. A. Ca 1140 <i>en renc</i> « à tour de rôle » (<i>Voyage de Charlemagne</i>, 417 ds T.-L.). B. 1. 1462 <i>mettre ou ranc de</i> « compter parmi » (VILLON, <i>Testament</i>, éd. J. Rychner et A. Henry, 1010); 2. a) ɱ) 1462 « privilège » (<i>Mém. pour servir de preuves à l'hist. ecclés. et civile de Bretagne</i>, t. 3, p. 9 ds BARTZSCH, p. 15: <i>preservation des droitz, rancs</i>, prerogatives et noblesses tant d'assiepte que autrement); ɸ) 1640 « place qu'une personne occupe dans la société » (CORNEILLE, <i>Cinna</i>, IV, 3, 1207); b) 1549 « place, position dans un ordre, un classement, une classification » (EST.). De l'a. b. frq. <i>*hring</i> « cercle, anneau » (cf. l'all. <i>Ring</i> « anneau »), introd. au sens de « assemblée militaire disposée en cercle »; v. FEW t. 16, p. 246a.</p>

	<p>RANGÉ, -ÉE, part. passé et adj.</p> <p>1. Fin XII^e s. <i>bataille rangie</i> (JEAN BODEL, <i>Saxons</i>, XXXII, 730, éd. F. Menzel et E. Stengel, t. 1, p. 57); 2. a) 1675 « installé (d'une personne) » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 22 déc. ds Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 2, p. 194); b) a) 1718 <i>homme rangé, bien rangé</i> « homme qui a beaucoup d'ordre dans ses affaires » (Ac.); b) 1736 « qui mène une vie réglée » (MARIVAUX, <i>Vie de Marianne</i>, Paris, Prault, p. 102: je ne suis ni joueur, ni débauché, je me vante d'être rangé); r) 1808 <i>être rangé des voitures</i> (HAUTEL). Part. passé de <i>ranger</i>^{1*}.</p>
	<p>RANGÉE, subst. fém.</p> <p>Ca 1175 « suite d'objets ou de personnes, disposés côte à côte sur une même ligne » (<i>Horn</i>, éd. M. Pope, 4149: Trente puceles ot ad l(u)i en la rengée). Part. passé fém. subst. de <i>ranger</i>^{1*}.</p>
	<p>RANGEMENT, subst. masc.</p> <p>1630 « action de ranger, disposition des choses rangées » (MONET <i>Abrégé</i>, p. 13). Dér. de <i>ranger</i>^{1*}; suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
40	<p>RANGER¹, verbe trans.</p> <p>A. Trans. 1. a) ca 1165 <i>rengier</i> « disposer en un ou plusieurs rangs ou files » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 8040 ds T.-L.); b) a) 1551 <i>renger</i> « disposer à sa place, dans un ordre » (BONAVENTURE DES PÉRIERS, <i>Cantique de Moïse ds Œuvres</i>, éd. L. Lacour, t. 1, p. 183); b) 1580 <i>ranger en meilleur ordre</i> (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 14, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 59); r) 1580 <i>renger les lettres de l'alphabet</i> (ID., <i>ibid.</i>, 54 ds <i>Œuvres</i>, p. 311); b) 1680 « mettre de l'ordre dans un lieu » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 20 oct. ds Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 3, p. 44); c) 1611 <i>ranger au nombre de</i> (MALHERBE, <i>Poésies</i>, LIII, 148 ds <i>Œuvres</i>, éd. L. Lalanne, t. 1, p. 188); d) 1660 « écarter pour laisser le passage libre » (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>); 2. a) intrans. ca 1200 « marcher (à travers), parcourir » (<i>Aspremont</i>, éd. L. Brandin, 1240: De Paris muevent et chevalcent et rengent); b) 1559 mar. (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres grecs et romains, Pompée</i>, 73 ds HUG.: il alloit rengent la coste avec ce petit bateau). B. Réfl. 1. a) a) ca 1165 « se mettre en rangs » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>op. cit.</i>, 17315: la geude <i>se fu rengiee</i> D'ambedous parz de la chauceie); b) 1673 <i>se ranger sous les drapeaux de</i> (RACINE, <i>Mithridate</i>, III, 1); b) a) 1668 « s'écarter pour laisser le passage » (MOLIÈRE, <i>George Dandin</i>, III, 6); b) 1831 mar. <i>se ranger à quai</i> (WILL.); 2. 1381 « se mettre du parti de quelqu'un » (<i>Mir. ND par personnages</i>, éd. G. Paris et U. Robert, t. 7, p. 202, 208: Seigneurs, lez vous me vien rengier); 3. 1732 « s'assagir » (CAROLET, <i>Le Rival de lui-même in Le Théâtre de la foire</i>, IX, 90 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19). Dér. de <i>rang</i>[*]; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>RANGER², subst. masc.</p> <p>1. 1844 plur. <i>rangers</i> (aux États-Unis) « hommes d'armes chargés de la défense ou de la surveillance d'une zone qu'ils sillonnent » (<i>Revue des Deux Mondes</i>, 1^{er} nov., 478 ds HÖFLER <i>Anglic.</i>); 1906 <i>id.</i> « corps composé de tels hommes » (ici, dans l'armée britannique) (THARAUD, <i>Dingley</i>, p. 19); 2. 1869 sing. « gardien de parc » (en Angleterre) (A. ACHARD, <i>La Vie errante</i>, p. 139 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 18); 3. [ca 1941 d'apr. REY-GAGNON <i>Anglic.</i>] 1975 <i>demi-botte rangers</i> (<i>Catal. Manufrance</i>, p. 319); 1976 <i>les rangers et les brodequins en cuir</i> (<i>Catal. 3 Suisses</i>, hiver, p. 388); 1976 « brodequin à guêtre » (<i>Arrêté du 12 août 1976, Annexe n° 2, Journal Officiel</i>, du 9 nov. 1976 ds FRANTERM <i>Néol.</i> 1984, p. 390); 4. 1964 scoutisme (<i>Mon Équipe et moi, loc. cit.</i>). Empr. à l'angl. <i>ranger</i> « personne qui va et vient » désignant en partic. les gardiens des parcs</p>

	royaux en Grande-Bretagne et des corps de troupes, montées ou non, qui sillonnent un territoire puis plus spéc., dep. 1941, les membres d'une unité militaire américaine d'élite dont le nom est passé en fr. pour désigner des chaussures semblables aux leurs (v. <i>NED</i> , <i>NED Suppl.</i> ² et <i>DAE</i>). Pour le sens 4, cf. l'angl. <i>ranger guide</i> « membre de l'Association des guides féminines de 14 à 18 ans » (<i>NED Suppl.</i> ²).
	RANGETTE, subst. fém. 1. 1544 à la rengette (MAROT, <i>De Martin</i> , 3 ds <i>Œuvres div.</i> , éd. C. A. Mayer, p. 274); 2. 1757 « sorte de fer forgé » (<i>Encyclop.</i> t. 7, p. 167a, s.v. <i>forge</i>). Dimin. en <i>-et(te)*</i> de <i>range</i> subst. fém. « file, rang » (1165-70, CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i> , éd. M. Roques, 1708), issu de <i>rang*</i> .
	Recoquillement, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1557 [éd.] « état de ce qui est recoquillé » (DE MESMES, <i>Institutions astron.</i> , p. 207 ds <i>GDF. Compl.</i>), b) 1853 au fig. (FLAUB., <i>loc. cit.</i>); de <i>recoquiller</i> , suff. <i>-ment</i> ^{1*} .
	RECOQUILLER, verbe trans. 1. 2 ^e moit. du XIV ^e s. [mss] <i>recoquillié</i> « recourbé » (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, <i>Pélerinage vie hum.</i> , mss Londres British Museum Addit. 25594 et BM Lyon 686, éd. J. J. Stürzinger, var. du vers 7968); fin XIV ^e s.-déb. XV ^e s. [ms.] « retrousser en forme de coquille » (JEAN LEFEVRE, <i>Lamentations Matheolus</i> , éd. A. G. Van Hamel, II, 262, var. du ms. B.N. fr. 1657: fait ses cheveux recoquillier); 2. 1834 pronom. fig. « se recroqueviller » (E. DE GUÉRIN, <i>Journal</i> , p. 25). Dér. de <i>coquille*</i> ; préf. <i>re-*</i> ; dés. <i>-er</i> . Ce mot connaît de nombreuses var., att. notamment dans les différents mss du <i>Pélerinage vie hum.</i> (v. 7968); cf. la forme <i>recroquevillie</i> qui a survécu (v. <i>recroqueviller</i>) ainsi que les formes anc. <i>recoquillié</i> , <i>racroquillié</i> respectivement att. dans des mss du XIV ^e s. et de 1497 (v. l'éd. J. J. Stürzinger, v. 7968).
45	Recroquevillement, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1866 (AMIEL, <i>Journal</i> , 15 mars, p. 189); de <i>recroqueviller</i> , suff. <i>-ment</i> ^{1*} .
	RECROQUEVILLER (SE), verbe pronom. 1. Part. passé a) fin du XIV ^e s. [ms.] <i>recroquevillié</i> « recourbé » (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, <i>Pélerinage vie hum.</i> , ms. BM Metz, 315, éd. J. J. Stürzinger, var. du vers 7968); b) 1886 « replié sur soi » (COURTELINE, <i>Train 8 h 47</i> , Mal de gorge, p. 153: il demeura [...] recroquevillé sur lui-même); 2. trans. a) 1627 « contourner, par l'action de la chaleur » (CRISPIN d'apr. <i>FEW</i> t. 2, 2, p. 1004b); b) pronom. z) 1694 <i>se recroqueviller</i> « se rétracter en se desséchant (du papier, etc.) » (<i>Ac.</i>); 3) 1842 fig. (SUE, <i>Myst. Paris</i> , t. 2, p. 123: je me recroqueville sur moi-même). Altér. de <i>recoquiller*</i> , prob. sous l'infl. de <i>croc*</i> et <i>ville</i> , forme anc. de <i>village*</i> ; v. <i>FEW</i> t. 2, 2, p. 1006b, note 16.
	REGAGNER, verbe trans. 1. 1181-90 « reprendre, retrouver ce qu'on avait perdu » ici <i>regaaignier ses manbres</i> « recouvrer l'usage de ses membres » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Perceval</i> , éd. F. Lecoy, 3574); 2. 1559 [éd.] « revenir, retourner à un endroit » (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres grecs et romains</i> , Paris, M. de Vascosan, f ^o 330 r ^o). Dér. de <i>gagner*</i> ; préf. <i>re-*</i> .

	<p>REGAIN¹, subst. masc.</p> <p>1174-78 (ETIENNE DE FOUGÈRES, <i>Livre des manières</i>, éd. R. A. Lodge, 746). Dér., à l'aide du préf. <i>re-</i> indiquant la recoupe (cf. aussi, au même sens, les subst. <i>recor</i> en fr.-prov., <i>revivre</i> dans le Sud-Est, v. <i>FEW</i> t. 17, p. 460a), de l'a. fr. <i>gain</i> « <i>id.</i> » (ca 1190, <i>Renart</i>, éd. M. Roques, branche IX, 8969), d'abord au sens de « moisson » (1160-74, WACE, <i>Rou</i>, éd. A. J. Holden, III, 835: lur <i>gaainz</i>), sens indirectement att. dans <i>fromage de gain</i> « fromage fait du lait tiré après la moisson » (1165-70, CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 3122), puis au sens de « époque de la récolte, automne » (ca 1223, GAUTIER DE COINCI, <i>Miracles de Notre-Dame</i>, éd. V. F. Koenig II Mir 20, 480: en yver et en  Et en printanz et en esté). <i>Gain</i> s'est maintenu au sens de « regain » dans les parlers de l'Est, v. <i>FEW</i> t. 17, p. 458a. L'a. fr. <i>gain</i> à distinguer de <i>gaaing</i>, fr. <i>gain</i>* (v. <i>FEW</i> t. 17, pp. 459b-460a), représente une forme de lat. gallo-rom. *<i>waidimen</i>, formé à partir du frq. *, que l'on restitue d'apr. l'a. h. all. <i>weida</i> « pâturage » (v. <i>gagner</i> étymol.) et du suff. <i>-imen</i>. V. <i>FEW</i> t. 17, pp. 458a-460a; <i>DEAF gain</i>¹, col. 51-53.</p>
	<p>REGAIN², subst. masc.</p> <p>1666 <i>reguain de jeunesse</i> (QUINAULT, <i>Mère coquette</i>, I, 4, éd. E. Gros, p. 23). Déverbal de <i>regagner</i>* d'apr. <i>gain</i>*.</p>
50	<p>REGARDANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst.</p> <p>1. a) 2^e moit. du xv^e s. [ms] subst. « spectateur » (JEAN D'AVESNES, <i>Fille du Comte de Ponthieu</i> (SATF), éd. Cl. Brunel, p. 58); b) 1690 adj. hérald. (FUR.); 2. a) 1611 « qui regarde de près à quelque chose » (COTGR.); b) 1690 « qui regarde à la dépense » (FUR.). Part. prés. de <i>regarder</i>*.</p>
	<p>REGARNIR, verbe trans.</p> <p>1. Ca 1225 « remettre une garnison (dans un château pour le défendre) » ou « remettre en état de défense (un château) » (<i>Hist. de Guillaume le Maréchal</i>, 495 ds T.-L.; v., pour le sens, <i>DEAF</i>, s.v. <i>garnir</i>, col. 330); 2. a) 1286 « remettre en état (une maison) » (doc. ds GDF.); b) 1549 « garnir de nouveau de ce qui complète ou orne » (EST.). Dér. de <i>garnir</i>*; préf. <i>re-</i>*.</p>
	<p>REGRAT, subst. masc.</p> <p>1329 « vente de menues denrées au détail et de seconde main » (doc. ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 2, p. 31). Déverbal de <i>regratter</i>*.</p>
	<p>Regrattage, subst. masc.</p> <p>1^{res} attest. a) 1660 « charge de regrattier » (<i>Bail Gautier</i>, 6 mars ds LITTRÉ), b) 1842 archit. (<i>Ac. Compl.</i>); de <i>regratter</i>, suff. <i>-age</i>*</p>
	<p>REGRATTER, verbe</p> <p>A. Intrans. 1. 1484 « vendre au détail » (doc. ds <i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 19, p. 513); 2. 1694 « faire de petites économies en épluchant les comptes » (<i>Ac.</i>). B. Trans. 1. 1538 « nettoyer, mettre à neuf une chose pour la vendre » (EST. d'apr. <i>FEW</i> t. 16, p. 372a); 2. 1675 archit. « nettoyer en grattant les pierres, la façade d'une maison » (WIDERHOLD d'apr. <i>FEW</i>, loc. cit.). Dér. de <i>gratter</i>*; préf. <i>re-</i>*.</p>

	<p>Regratterie, subst. fém. 1^{re} attest. 1260 le mestier de <i>regraterie</i> de pain (ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 32 ds T.-L.); de <i>regrattier</i>, suff. <i>-erie*</i>.</p>
56	<p>REGRATTIER, -IÈRE, subst. 1. [1180 ms. du XIV^e s. « personne qui vend au détail » (<i>De David li prophecie</i>, 994 ds <i>Z. rom. Philol.</i> t. 19 1895, p. 218: regratier); XIII^e s. [ms.] « <i>id.</i> » (JEAN DE GARLANDE, <i>Unum omnium</i>, ms. Oxford, Bibl. Bodl., Rawlinson, G 96, p. 6 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 43 1979, p. 165: regrater); 2. 1694 <i>regratier</i> « personne qui épiluche mesquinement les comptes » (<i>Ac.</i>). Dér. de <i>regratter*</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>REGREFFER, verbe trans. 1676 (LE GENDRE, <i>Arbres fruitiers</i>, p. 32). Dér. de <i>greffer*</i>; préf. <i>re-*</i>.</p>
	<p>REGRET, subst. masc. 1. 1150 <i>regrés</i> plur. « lamentations, plaintes » (<i>Conte de Flore et de Blancheflor</i>, éd. J.-L. Leclanche, 1306); 2. <i>ca</i> 1165 <i>faire regret de</i> « manifester sa douleur à propos de » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 23085 ds T.-L.); 3. a) 1377 <i>avoir regret a</i> « s'inquiéter de » (GACE DE LA BUIGNE, <i>Desdus</i>, 7605, <i>ibid.</i>); b) 1525 <i>le regret du passé</i> (MARGUERITE DE NAVARRE, <i>Nouvelles lettres</i>, éd. F. Génin, p. 31); 4. a) z) <i>ca</i> 1470 <i>à regret</i> « avec déplaisir » (GEORGES CHASTELLAIN, <i>Chronique ds Œuvres</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 1, p. 342); ø) fin du XV^e s. <i>avoir regret a quelque chose</i> « éprouver du déplaisir à cause d'une réalité qui contrarie une attente, un désir, un souhait » (PHILIPPE DE COMMYNES, <i>Mém.</i>, éd. J. Calmette, t. 2, p. 328); ŷ) 1^{er} quart du XVI^e s. <i>avoir grant regret</i> (MARGUERITE DE NAVARRE, <i>Lettres</i>, éd. F. Génin, p. 150); b) 1530 « repentir (d'avoir fait, de n'avoir pas fait, dans le passé) » (PALSGR., p. 262); c) z) 1672 <i>avoir regret de</i> « être désolé, navré de » (MOLIÈRE, <i>Femmes savantes</i>, V, 4 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois et P. Mesnard, t. 9, p. 178); z) 1790 <i>à mon grand regret</i> (STAËL, <i>Lettres jeun.</i>, p. 404). Déverbal de <i>regretter*</i>.</p>
	<p>REGRETTABLE, adj. 1. 1515 « digne de regret » (<i>Lettre du 3 févr. ds Négociations diplom. entre la France et l'Autriche</i>, publ. par Le Clay, t. 2, p. 40); 2. 1833 « qui est à regretter » (BOREL, <i>Champavert</i>, p. 199). Dér. de <i>regretter*</i>; suff. <i>-able*</i>.</p>
60	<p>REGRETTÉ, -ÉE, part. passé et adj. 1579 <i>mon regretté mary</i> (LARIVEY, <i>La Vefve</i>, II, 5 ds <i>Anc. Théâtre fr.</i>, éd. Viollet Le Duc, t. 5, p. 141). Part. passé de <i>regretter*</i>.</p>
	<p>REGRETTER, verbe trans. 1. a) <i>Ca</i> 1050 « se livrer à des lamentations au sujet d'(un mort, etc.) » (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 130: La bone medre s'em prist a dementer E sun ker filz suvent a regreter); b) z) <i>ca</i> 1200 « ressentir de façon plus ou moins pénible la perte ou l'absence de quelque chose ou de quelqu'un » (<i>Bueve de Hantone</i>, I, 725 ds T.-L.); z) 1694 <i>regreter son argent</i> (<i>Ac.</i>); 2. a) 1534 <i>regretter que</i> « être mécontent de ce que » (RABELAIS, <i>Gargantua</i>, éd. R. Calder et M. A. Screech, chap. 48, p. 276); b) 1563 <i>estre à regretter</i> « être regrettable » (B. PALISSY, <i>Recepte veritable ds Œuvres</i>, éd. A. France, p. 27); 3. a) 1668 <i>regretter qqc.</i> « donner quelque chose à regret » (LA FONTAINE, <i>Fables</i>, VI, 6 ds <i>Œuvres</i>, éd. H. Régner, t. 2, p. 20); b) z) 1718 « être mécontent d'(avoir fait ou de n'avoir pas fait) » (<i>Ac.</i>: je regrette de ne luy avoir pas donné ce conseil); z)</p>

	<p>1918 <i>vous ne le regretterez pas</i> (PROUST, <i>J. filles en fleurs</i>, p. 577); 1920 <i>tu le regretteras</i> (ID., <i>Guermantes I</i>, p. 180); 4. 1864 « se montrer fâché auprès de quelqu'un (d'une action, d'une situation dont on est responsable) » (GONCOURT, <i>R. Mauperin</i>, p. 254). Étymol. discutée, v. FEW t. 16, p. 53b-54a et P. SKÅRUP ds <i>St. neophilol.</i> t. 37, 1965, pp. 45-50 et t. 41, 1969, p. 25-30. On a voulu y voir une orig. lat. (la dernière hyp. étant celle de H. MEIER ds <i>Arch. St. n. Spr.</i> t. 117, 1965-66, p. 266-269, qui propose un lat. *<i>requirituro</i>, dér. à itératif double de <i>quero</i> « se plaindre »), mais les étymons lat. présentant de graves difficultés, il vaut mieux accepter un étymon germ. pourvu du préf. <i>re-</i> prob. tiré p. anal. d'autres nombreux verbes de la vie affective et intellectuelle (<i>repentir, remembrer, recorder</i>, etc.). Wartburg propose l'a. scand. <i>grētan</i> « pleurer » (apparenté aux got. <i>gretan</i> « id. » et m. h. all. <i>grēzen</i> « id. ») dont le résultat <i>regreter</i> au lieu de <i>regrater</i> (forme rarement att., en a. fr.: ca 1180 « se livrer à des lamentations » GUILLAUME DE BERNEVILLE, <i>Gilles</i>, 3562 ds T.-L.) fait difficulté; Wartburg l'explique comme <i>acheter</i>* en face de <i>achater</i>. Pour aboutir à <i>regreter</i>, Skårup propose de partir d'un a. b. frq. *<i>greotan</i> « pleurer » (d'apr. l'ags. <i>gréotan</i> « pleurer » et l'a. sax. <i>griotan/greotan</i> « id. »).</p>
	<p>Regretteur, -euse, subst. 1^{re} attest. 1866 (CHAMPFLEURY ds <i>Figaro</i>, 16 févr. d'apr. LITTRÉ); de <i>regretter</i>, suff. <i>-eur</i>²*.</p>
	<p>Renflouable, adj. 1^{re} attest. 1936 <i>id.</i>; de <i>renflouer</i>, suff. <i>-able</i>*.</p>
	<p>Renflouage, renflouement, subst. masc. 1^{res} attest. a) <i>renflouage</i> z 1868 « remise à flot (d'un navire, coulé, échoué) » (VERNE, <i>loc. cit.</i>), β 1948 fig. (DRUON, <i>Gdes fam.</i>, t. 2, p. 114), b) <i>renflouement</i> z 1870 « remise à flot (d'un navire coulé, échoué) » (LITTRÉ), z 1877 fig. (A. DAUDET, <i>Nabab</i>, p. 41); de <i>renflouer</i>, a suff. <i>-age</i>*¹, b suff. <i>-(e)ment</i>¹*.</p>
65	<p>RENFLOUER, verbe trans. 1. 1529 « remettre à flot (un bâtiment échoué) » (J. et R. PARMENTIER, <i>Voyages</i>, p. 15 ds GDF. <i>Compl.</i>), attest. isolée; de nouv. 1825 « <i>id.</i> » (WILL. d'apr. LITTRÉ); 2. fig. a) 1924 (LEVINSON, <i>Danse</i>, p. 57: le deuxième tableau [du Sacre du printemps] renfloue la pièce); b) α) 1932 « sauver de difficultés financières en fournissant des fonds » (CÉLINE, <i>loc. cit.</i>); z) 1939 <i>renflouer qqn</i> (DRIEU LA ROCH., <i>Rêv. bourg.</i>, p. 92). Formé à partir du subst. norm. <i>flouée</i> « marée » (1604, BEAUREPAIRE, <i>Vicomté de l'eau de Rouen</i>, 160 ds <i>Romania</i> t. 33 1904, p. 358), tiré du subst. norm. et agn. <i>flot</i> « marée » (v. <i>flot</i>¹); du préf. <i>re-</i>*; de <i>-en</i>² et de la dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>RENNE, subst. masc. 1552 zool. <i>reen</i>, cité comme mot d'empr. (MÜNSTER, <i>La Cosmographie universelle</i> [trad. de l'all.], VI, 1051 ds DG); 1678 <i>renne</i> (<i>Journal des savants</i>, t. 12, 27 juin, p. 252). Empr. au norv. ou suédois <i>ren</i> « id. ». L'a. et m. fr. connaît aussi un subst. <i>rengier/rangier</i> « id. » (1269-78, JEAN DE MEUN, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 15684), encore en usage comme terme d'hérald. et qui est empr. au dan. <i>rendyr</i> « id. » qui remonte à l'a. nord. <i>hraiindryri</i> (d'où l'all. <i>Rentier</i>). Voir FEW t. 16, p. 695a et KLUGE²⁰.</p>
	<p>REPÊCHAGE, subst. masc. 1. a) 1844 technol. (BALZAC, <i>loc. cit.</i>); b) 1870 « action de repêcher » (LITTRÉ); 2. a) 1896 sports (<i>Le Vélo</i>, 9 juill. ds PETIOT: La course dite de repêchage); b) 1907 « action de repêcher un candidat à un examen » (ALAIN-FOURNIER, <i>Corresp.</i> [avec Rivière], p. 169). Dér. de <i>repêcher</i>*; suff. <i>-age</i>*.</p>

	<p>REPÊCHER, verbe trans. 1. 1372 flam. <i>repeskier</i> « retirer de l'eau (ce qui y est tombé) » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 1616 <i>repescher</i> (CRESPIN, s.v. <i>ripescare</i>); 2. a) 1832 <i>repêcher qqn de</i> « aider quelqu'un à sortir d'(une mauvaise passe) » (HUGO, <i>N.-D. Paris</i>, p. 541); b) 1886 « recevoir (un candidat n'ayant pas été admis lors d'une première sélection ou n'ayant pas tout à fait le nombre de points requis lors d'un examen » (ZOLA, <i>L'Œuvre</i>, p. 303); c) 1896 sports (<i>Le Vélo</i>, 10 juill. ds PETIOT). Dér. de <i>pêcher*</i>; préf. <i>re-*</i>. On note <i>rapeskier</i> au sens 1 en a. pic. (1288, JACQUEMART GIELÉE, <i>Renart le Nouvel</i>, éd. H. Roussel, 1433).</p>
	<p>REPEINDRE, verbe trans. 1290 « peindre de nouveau » (A. 128 ds RICHARD, <i>Une petite-nièce de S. Louis, Mahaut</i>, p. 329). Dér. de <i>peindre*</i>; préf. <i>re-*</i>.</p>
70	<p>RESSUSCITATION, subst. fém. 1^{re} moit. du XIII^e s. [ms.] (<i>Comm. s. les Ps.</i>, Paris, B.N. fr. 963, f^o 238b ds GDF.: la resuscitations [sic] saint Ladre). Empr. au lat. chrét. <i>resuscitatio</i> « id. » (V. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. du lat. <i>resuscitatum</i>, supin de <i>resuscitare</i>, v. <i>ressusciter</i>.</p>
	<p>RESSUSCITER, verbe A. Intrans. 1. a) 1121-34 théol. (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, éd. E. Walberg, 509: Al tierz [jur] resuscitat [el filz Sainte Marie]); b) 1675 « revenir à la vie normale après une grave maladie » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 29 déc. ds Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 2, p. 204); 2. fig. a) fin du XIV^e s. « réapparître » (FROISSART, <i>Chroniques</i>, éd. G. Raynaud, t. 10, p. 83, ligne 3); b) 1675 « reprendre de la vigueur » (BOILEAU, <i>Epîtres</i>, VIII, 15, éd. A. Cahen, p. 65). B. Trans. 1. a) 1121-34 théol. (PHILIPPE DE THAON, <i>op. cit.</i>, 2372); b) 3^e quart du XIII^e s. « guérir d'une grave maladie » (RUTEBEUF, <i>Dit de l'Herberie</i>, 33 ds <i>Œuvres</i>, éd. Ed. Faral et J. Bastin, t. 2, p. 273: Mout riches pierres en aport Qui font resusciteir le mort); 2. a) 1559 « faire revivre, recommencer » (AMYOT, <i>Vies des hommes illustres</i>, Paris, M. de Vascosan, f^o 371 r^o); b) 1580 « rétablir (les forces, etc.) » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, 6, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 373). Empr. au lat. chrét. <i>resuscitare</i> « ramener à la vie » (V. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), issu du lat. class. « réveiller, rallumer (la colère) », formé de <i>re-</i>, fr. <i>ré-</i>, v. <i>re-</i> et de <i>suscitare</i> « lever, éveiller », fr. <i>susciter*</i>.</p>
	<p>Ressuyage, subst. masc. 1^{re} attest. 1877 « action de dessécher, de faire partir l'humidité » (<i>Journal officiel</i>, 8 juill., p. 5099, 1^{re} col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877); de <i>ressuyer</i>, suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>RESSUYER, verbe 1. 1165-70 trans. « essuyer » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 5094: li a ses plaies lavees Ressuiées et rebandees); 2. 1680 « essuyer de nouveau » (RICH.). Dér. de <i>essuyer*</i>; préf. <i>re-*</i>.</p>
	<p>RÉVÉLATEUR, -TRICE, subst. et adj. A. Subst. 1. 1444 [ms. du XVI^e s.] « personne qui révèle quelque chose » (Trad. du <i>Gouvernement des princes de G. Colonne</i>, ms. Ars. 5062, fol. 185 r^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. a) 1823 « ce qui révèle, fait connaître quelque chose ou constitue un indice, un signe » (BOISTE); b) 1895 phot. (GUÉRIN <i>Suppl.</i>). B. Adj. 1826 « qui révèle quelque chose » (BALZAC, <i>Physiol. mariage</i>, p. 153). Empr. au b. lat. eccl. <i>revelator</i> « celui qui révèle (en parlant de Dieu) » (V. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. du lat. de l'époque impériale <i>revelatum</i>, supin de <i>revelare</i>, v. <i>révéler</i>.</p>

75	<p>RÉVÉLATION, subst. fém. 1. Ca 1190 relig. « inspiration par laquelle Dieu fait connaître surnaturellement certaines choses » (MARIE DE FRANCE, <i>Espurgatoire</i>, 65 ds T.-L.); 2. a) Fin XIII^e s.-début. XIV^e s. [ms.] <i>revelaciun</i> « action de révéler (un secret, un crime,...) » (Ms. Londres, B.L., Egerton 613, f^o 16 r^o); b) 1835 « information qui explique des événements obscurs ou fait connaître des éléments nouveaux » (<i>Ac.</i>); c) 1902 « personne qui manifeste brusquement de grandes qualités, un grand talent » (<i>L'Auto-vélo</i>, 13 janv. ds PETIOT); 3. 1831 « tout ce qui apparaît brusquement comme une connaissance nouvelle, de sensations ou de sentiments jamais éprouvés » (LAMENNAIS, <i>loc. cit.</i>); 4. 1941 phot. (DUHAMEL, <i>Inv. abîme</i>, p. 70). Empr. au b. lat. eccl. <i>revelatio</i> « action de laisser voir, de découvrir (en parlant de choses divines) » (V. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), du lat. de l'époque impériale <i>revelatio</i> « action de laisser voir, de découvrir », dér. de <i>revelatum</i>, v. <i>révélateur</i>.</p>
	<p>RÉVÉLER, verbe trans. A. Trans. 1. a) 1^{re} moitié du XII^e s. relig. « faire connaître par une révélation divine » (<i>Psautier Cambridge</i>, 97, 3 ds T.-L.); b) 1637 [éd.] <i>vérité révélée</i> (DESCARTES, <i>Discours de la méthode</i>, Leyde, J. Maire, p. 10); c) 1725 <i>religion révélée</i> (<i>Mém. de Trév.</i>, sept., p. 1690); 2. 1160-74 « faire connaître ce qui était inconnu, secret » (WACE, <i>Rou.</i>, éd. A. J. Holden, II, 1263: n'est chose si reponse qui ne soit revelee); 3. 1794 « être l'indice, la marque de quelque chose » (CHÉNIER, <i>Bucoliques</i>, p. 243); 4. 1895 phot. (GUÉRIN <i>Suppl.</i>). B. Pronom. 1. 1715 « se dévoiler » (MONTESQUIEU, <i>Lettres persanes</i>, Amsterdam, P. Brunel, 1721, t. 2, p. 54); 2. 1886 « affirmer sa valeur par une belle performance (d'un sportif) » (<i>Le Sport vélocipédique</i>, 14 mai ds PETIOT); 3. 1922 <i>se révéler</i> + adj. « s'avérer » (PROUST, <i>Fugit.</i>, p. 653). Empr. au lat. <i>revelare</i>, propr. « découvrir, mettre à nu », au fig. « dévoiler », dér. de <i>velare</i>, v. <i>voiler</i>.</p>
	<p>REVENDEUR, -EUSE, subst. Ca 1198 masc. <i>revendeor</i> (ÉVRAT, <i>Genèse</i>, Bibl. nat. fr. 12457 [XIII^e s.], fol. 108b ds GDF. <i>Compl.</i>); 1303 fém. <i>revenderesse</i> (doc. Arch. mun. Reims ds GDF.); 1680 fém. <i>revendeuses</i> [<i>de vieilles hardes; de meubles</i>] (RICH.). Dér. de <i>revendre</i>*; suff. <i>-eur</i>^{2*}, <i>-euse</i>*; <i>-eresse</i> (dér. de <i>-eur</i>²) + suff. <i>-issa</i>, gr. -ισσα).</p>
	<p>REVENDICATEUR, -TRICE, adj. et subst. A. Subst. 1. 1870-71 « personne qui revendique » (LITTRÉ); 2. 1946 psycho-pathol. (MOUNIER, <i>loc. cit.</i>). B. Adj. 1938 <i>aspect revendicateur</i> (d'une pièce) » (BRASILLACH, <i>Corneille</i>, p. 269). Dér. de <i>revendiquer</i>*; suff. <i>-(at)eur</i>^{2*}.</p>
	<p>REVENDICATIF, -IVE, adj. 1949 « qui comporte des revendications » (AYMÉ, <i>Confort</i>, p. 46). Dér. de <i>revendication</i>*; suff. <i>-(at)if</i>*.</p>
80	<p>REVENDICATION, subst. fém. 1. 1506 « action de réclamer une chose qui nous appartient et qui est entre les mains d'un autre » (<i>Coutumes de Melun</i>, § 74 ds <i>Nouv. Coutumier gén.</i>, publ. par Ch. A. Bourdot de Richebourg, t. 3, p. 418); 2. 1861 « action de réclamer ce qu'on regarde comme un droit » (PROUDHON, <i>Guerre et paix</i>, p. 325); 3. 1927 psycho-pathol. (DELMAS, in <i>Ann. médico-psychol.</i> ds QUEM. <i>DDL</i> t. 29, s.v. <i>psychose de revendication</i>). Réfection, à la suite de la confusion de l'élément <i>rei</i> et du préfixe <i>re-</i> (v. <i>FEW</i> t. 14, p. 470b), de <i>reivendication</i>, au sens 1 (ca 1435, <i>Coutumes de Bourges</i>, chap. 1, § 55 ds <i>Nouv. Coutumier gén.</i>, t. 3, p. 880), lui-même empr. au lat. jur. <i>rei vindicatio</i> « action de réclamer une chose », de <i>rei</i>, génitif de <i>res</i> « chose », v. <i>rien</i> et <i>vindicatio</i> « action de revendiquer en justice », dér. de <i>vindicatum</i>, supin de <i>vindicare</i> « réclamer en justice », v. <i>venger</i>. Voir <i>FEW</i> t. 14, p. 470a-b.</p>

	<p>REVENDIQUER, verbe trans.</p> <p>1. a) 1437 « réclamer une chose qui nous appartient, qui nous revient légitimement et dont nous sommes privés » (<i>doc. ds GDF. Compl.</i>); b) 1674 « réclamer comme sien ce qui est attribué à d'autres » (BOILEAU-DESPREAUX, <i>Traité du Sublime</i>, éd. Ch. H. Boudhors, chap. III, p. 55); c) 1875 <i>revendiquer la responsabilité d'un acte, d'une décision (Lar. 19^e)</i>; 2. 1680 « réclamer une chose sur laquelle on a un droit » (RICH.). Dér. régr. de <i>revendication*</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>REVERS, subst. masc.</p> <p>1. a) <i>Ca</i> 1185 adj. « pervers » (HUE DE ROTELANDE, <i>Protheselaus</i>, 9678 d'apr. <i>FEW</i> t. 10, p. 356b; nous n'avons pas réussi à retrouver le mot dans l'ouvrage); b) z) 1306 subst. « le contraire » (GUILLAUME GUIART, <i>Royaux lignages</i>, I, 6158 ds T.-L.); z) 1406-1409 « le côté opposé à celui qui se présente d'abord ou est considéré comme le principal » (<i>Le Livre des Fais de Bouciquaut</i>, éd. D. Lalande, p. 25); 2. a) <i>ca</i> 1480 « coup donné avec le dos de la main » (<i>Sermon ds Rec. de poésies fr.</i>, éd. A. de Montaiglon, t. 2, p. 10); au fém. en 1306 (GUILLAUME GUIART, <i>op. cit.</i>, éd. Wailly et Delisle, 9513); b) z) 1583-90 jeu de paume (BRANTÔME, <i>M. de Nemours ds Œuvres</i>, éd. L. Lalanne, t. 4, p. 165: il jouoit très bien à la paume, aussi disoit-on les revers de M. de Nemours); z) 1903 tennis (<i>L'Auto</i>, 1^{er} juill. ds PETIOT); c) 1583-90 <i>revers de fortune</i> (BRANTÔME, <i>Grand roy. fr. ds Œuvres</i>, t. 3, p. 152); 3. a) z) 1556 « côté d'une médaille, d'une monnaie) qui est opposé à la face principale » (THÉVET, <i>Cosmographie du Levant</i>, p. 136 d'apr. <i>FEW</i> t. 10, p. 357a); z) 1640 fig., v. <i>médaille</i>; 4. a) 1564 <i>bonnets à revers</i> (RABELAIS, <i>Cinquiesme Livre</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, chap. XI, p. 45); b) 1797 « les deux parties d'un habit qui, se croisant sur la poitrine, sont repliées » (GATTEL d'apr. <i>FEW</i>, <i>loc. cit.</i>); c) 1832 <i>bottes à revers</i> (RAYMOND); 5. 1718 <i>le revers de la tranchée</i> (Ac.). Du lat. <i>reversus</i>, part. passé de <i>revertere</i> « retourner sur ses pas, revenir » (de <i>re-</i>, fr. <i>re-</i>* et de <i>vertere</i> « tourner, faire tourner »).</p>
	<p>RÉVERSAL, -ALE, -AUX, adj.</p> <p>1594 subst. fém. plur. « lettres par lesquelles une concession est accordée en échange d'une autre » (<i>Coutumes de Lorraine</i>, titre V, art. 6 ds <i>Nouv. coutumier gén.</i>, éd. Ch. A. Bourdot de Richebourg, t. 2, p. 1104). Empr. au lat. médiév. <i>reversale</i>, <i>reversales literae</i> (v. DU CANGE), du lat. class. <i>reversum</i>, supin de <i>revertere</i> « revenir », v. <i>revers</i>.</p>
	<p>Reversement, subst. masc.</p> <p>1^{res} attest. a) 1773 « transbordement » (BOURDE DE VILLEHUET, <i>Manuel des marins</i> d'apr. <i>FEW</i> t. 14, p. 308b), b) 1832 fin. (RAYMOND); de <i>reverser</i>^{1*}, suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
85	<p>Reversement, subst. masc.</p> <p>1^{res} attest. a) 1389 « renversement » (PHILIPPE DE MEZIÈRES, <i>Songe du Vieil Pelerin</i>, éd. G. W. Coopland, t. 1, p. 581), b) 1797 <i>le reversement de la mousson</i> (<i>Voy. La Pérouse</i>, t. 3, p. 53); de <i>reverser</i>^{2*}, suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>REVERSER¹, verbe trans.</p> <p>1. a) <i>Ca</i> 1210 « verser (un liquide) » (<i>Dolopathos</i>, 177 ds T.-L.); b) 1553 « verser de nouveau (un liquide) » (RONSARD, <i>De Folastris</i>, VII, 60 ds <i>Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 5, p. 45); c) 1611 « verser un liquide dans le récipient d'où on l'a tiré » (COTGR.); 2. 1832 fin. (RAYMOND). Dér. de <i>verser</i>*; préf. <i>re-</i>*.</p>
	<p>REVERSER², verbe intrans.</p> <p>1. a) <i>Ca</i> 1140 « retourner (un vêtement) » (<i>Voy. de Charlemagne</i>, 481 ds T.-L.); b) <i>ca</i> 1145 « se renverser » (WACE, <i>Conception Notre Dame</i>, éd. W. R. Ashford, 70); 2. 1797 mar. (<i>Voy. La Pérouse</i>, <i>loc. cit.</i>). Empr. au b. lat. <i>reversare</i> « retourner (en sens contraire) », du lat. class.</p>

	<i>reversum</i> , supin de <i>revertere</i> « retourner », v. <i>revers</i> .
	REVERSI(S), subst. masc. 1601 <i>reversin</i> (<i>Lett. miss. de Henri IV</i> , 13 nov. ds GDF.); 1609 [éd.] <i>reversis</i> (<i>Les Muses gaillardes</i> , Paris, A. du Breuil, f ^o 112 bis). Francisation, d'apr. <i>revers*</i> , de l'ital. <i>rovescina</i> « id. » (XVII ^e s. ds <i>DEL</i>), dér. de <i>rovescio</i> « à rebours » (XIV ^e s., <i>ibid.</i>), le gagnant du jeu étant celui qui fait le moins de levées; <i>rovescio</i> est lui-même issu du lat. class. <i>reversus</i> , v. <i>revers</i> .
	RÉVERSIBILITÉ, subst. fém. 1. a) α 1745 dr. (DUPIN, <i>Œconomiques</i> , t. 1, p. 42 ds BRUNOT t. 6, p. 80); β 1790 <i>réversibilité de pension</i> (<i>Moniteur univ.</i> , t. 3, p. 50); b) 1797 théol. (J. DE MAISTRE, <i>Consid. sur Fr.</i> , Londres, p. 53); 2. a) 1883 mécan. (JACQUEZ, <i>loc. cit.</i>); b) 1889 (BERGSON, <i>loc. cit.</i>). Dér. sav. de <i>réversible*</i> ; suff. <i>-(i)té*</i> .
90	RÉVERSIBLE, adj. 1. a) 1610 dr. (S. FRANÇOIS DE SALES, <i>Lettre du 20 juill.</i> ds <i>Œuvres</i> , publ. par les religieuses de la Visitation du 1 ^{er} monastère d'Annecy, t. 14, p. 328: il [le fons d'argent ou de terre] est réversible aux parens apres le trespas de celle pour laquelle il est donné); b) 1938 théol. (MARCEL); 2. a) 1863 chim. (SAVENCY, <i>Rev. des Deux-Mondes</i> , 1 ^{er} mai, p. 43 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877); b) 1950 didact. (J. PIAGET, <i>loc. cit.</i>); 3. 1870 <i>drap à envers réversible</i> (LITTRÉ). Empr. au lat. médiév. <i>reversibilis</i> , terme jur., dér. de <i>reversus</i> , v. <i>revers</i> . V. FEW t. 10, p. 358a.
	RÉVERSION, subst. fém. 1. a) 1304 dr. (doc. ds GDF.: revercioun de tenemenz); b) 1932 <i>pension de réversion</i> (<i>Lar.</i> 20 ^e); 2. 1842 styl. (<i>Ac. Compl.</i>); 3. 1870-71 biol. (LITTRÉ). Du lat. <i>reversio</i> « retour en cours de route, action de rebrousser chemin; anastrophe », de <i>reversum</i> , supin de <i>revertere</i> « retourner », v. <i>revers</i> .
	Réversoir, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1309 « ouverture par laquelle se déverse le trop-plein d'un réservoir » (<i>doc.</i> ds GDF. <i>Compl.</i>), de nouv. 1771 (<i>Trév.</i>), b) 1832 « déversoir » (RAYMOND); de <i>reverser</i> ¹ , suff. <i>-oir*</i> .
	REVERTIER, subst. masc. 1725 (<i>Académie des jeux</i> , p. 229 ds <i>DG</i>). Altér. phonét. de <i>reverquier</i> (1672, M ^{me} DE VILLEDIEU, <i>Œuvres</i> , éd. 1702, t. 7, p. 372 ds <i>DG</i>), dér., à l'aide du préf. <i>re-*</i> indiquant la répétition, de <i>verkier</i> (1657, <i>Journ. de voyage de deux jeunes Hollandais à Paris en 1656-58</i> , éd. L. Marillier, p. 198), lui-même calqué sur le néerl. <i>verkeerspel</i> « id. » (v. <i>Mél. Thomas</i> , 1927, p. 170).
	RIA, subst. fém. 1896 (LAPPARENT, <i>Leçons de géogr. phys.</i> , p. 260). Mot empr., par l'intermédiaire de l'all. où le mot a été introd. dans la terminol. géogr. par F. von Richthofen (1886 ds <i>NED Suppl.</i> ²), au cast., port. <i>ria</i> « baie » (ca 1493 ds COR.-PASC., s.v. <i>rio</i>), lui-même issu de <i>rio</i> « rivière, fleuve », v. <i>rio</i> .
95	RIBAMBELLE, subst. fém. 1790 (<i>Jean Bart</i> , n ^o 34, p. 4 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 32). Prob. comp. de <i>riban</i> , forme anc. de <i>ruban*</i> et du rad. <i>bamb-</i> qui évoque le balancement (cf. le fr.-comtois <i>bamballer</i> « balancer », lorr. <i>bambiller</i> « osciller »), v. FEW t. 1, p. 228b et t. 16, p. 722a-b; BL.-W. ²⁻⁵ .
	RIBAUD, -AUDE, adj. et subst. 1. a) Subst. α masc. ca 1165 « homme débauché » ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i> ,

	éd. M. Wilmotte, 592: Laissiés ce truant, ce ribaut); 3) fém. déb. du XIII ^e s. <i>ribaude</i> « femme de mauvaise vie » (<i>Gloss. Harley</i> , 2742, 68 ds T.-L.); b) adj. 1391 « débauché » (<i>Registre criminel du Châtelet</i> , t. 1, p. 22: un ribaut putier); 2 . subst. a) ca 1200 « homme ou femme qui suit l'armée en vue du pillage » (<i>Antioche</i> , I, 135 ds T.-L.); b) 1269-78 <i>roi des ribauz</i> (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 10908). Dér., à l'aide du suff. <i>-aud</i> *, de l'a. et m. fr. <i>riber</i> « se livrer au plaisir » (ca 1210, HERBERT DE DAMMARTIN, <i>Foulque de Candie</i> , II, 404 ds T.-L.), lui-même empr. au m. h. all. <i>riban</i> au sens de « être en chaleur, s'accoupler », propr. « froter », sens déjà att. par l'a. h. all. <i>riban</i> .
	Ribaudaille, subst. fém. 1 ^{re} attest. ca 1200 (GRAINDOR DE DOUAI, <i>Conquête de Jérusalem</i> , 6273 ds T.-L.); de <i>ribaud</i> , suff. <i>-aille</i> *.
	RIBAUDEQUIN, subst. masc. 1346 « sorte de canon monté sur roues » (<i>Comptes comm. d'Audenarde</i> ds GAY). Empr. au m. néerl. <i>ribaudekijn</i> « id. » (V. VERDAM), dimin. de <i>ribaude</i> « canon » (1340 ds GAY), lui-même empr. au fr. <i>ribaud</i> , <i>ribaude</i> , cet engin étant confié à la garde des ribauds.
	Ribauderie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1260 (ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i> , p. 236 ds T.-L.); de <i>ribaud</i> , suff. <i>-erie</i> *.
100	Riblage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1832 (RAYMOND); de <i>ribler</i> , suff. <i>-age</i> *.
	RIBLER, verbe 1 . 1424 intrans. « se livrer à la débauche » (doc. ds GDF.); 2 . trans. a) 1462 « subtiliser quelque chose » (VILLON, <i>Testament</i> , éd. J. Rychner et A. Henry, 1195); b) 1842 technol. (<i>Ac. Compl.</i>). Dér. de l'anc. verbe <i>riber</i> , v. <i>ribaud</i> ; suff. <i>-eler</i> *.
	Ribleur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1484 (doc. ds <i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 19, p. 454); de <i>ribler</i> , suff. <i>-eur</i> ² *.
	RICANEMENT, subst. masc. 1733 [éd.] « rire bête ou gêné » (CHAULIEU, <i>Œuvres diverses</i> , t. 1, p. 134). Dér. de <i>ricaner</i> *; suff. <i>-(e)ment</i> ¹ *.
	RICANER, verbe A . Intrans. 1 . fin du XIV ^e s. « braire » (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>Œuvres</i> , VI 15, 7 ds T.-L.: chanoine qui ricanne Comme uns asnes en un moustier); 2 . a) 1538 « rire avec affectation » (EST. d'apr. FEW t. 16, p. 325b); b) 1690 « rire de façon stupide, sans motif » (FUR.). B . Trans. 1 . 1884 <i>ricaner de quelque chose</i> (ZOLA, <i>Joie de vivre</i> , p. 883); 2 . 1887 « dire en ricanant » (ID., <i>Terre</i> , p. 30). Var., prob. sous l'infl. de <i>rire</i> ¹ *, de l'a. fr. <i>rec(h)aner</i> « braire », d'orig. norm. (1121-34, PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i> , 44 ds T.-L.). <i>Rechaner</i> est dér. de l'a. norm. <i>cane</i> « dent », qui représente l'a. b. frq. <i>*kinni</i> « joue », v. <i>quenotte</i> . Voir G. ROQUES ds <i>Mél. K. Baldinger</i> , 1979, t. 2, pp. 586-587.
105	Ricanerie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1740-55 (SAINT-SIMON, <i>Mém.</i> , éd. A. de Boislisle, t. 24, p. 169); de <i>ricaner</i> , suff. <i>-erie</i> *.
	RICANEUR, -EUSE, adj. et subst. 1 . Subst. 1555 « celui qui ricane » (BILLON, <i>Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin</i> ,

	148a ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32 1913, p. 154); 2. adj. a) 1679 « qui ricane » (M ^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre</i> du 6 oct. ds <i>Corresp.</i> , éd. R. Duchêne, t. 2, p. 695); b) 1761 <i>ton ricanneur</i> (CHEVRIER, <i>Le Colporteur</i> , p. 162); 1780 <i>air ricanneur</i> (GENLIS, <i>Le Vrai sage</i> , I, 4 ds <i>Théâtre à l'usage des jeunes personnes</i> , t. 4, p. 287). Dér. de <i>ricaner*</i> ; suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	RICHARD, -ARDE, subst. 1466 (PIERRE MICHAULT, <i>Doctrinal du temps présent</i> , éd. Th. Walton, X, 524). Dér. de <i>riche*</i> ; suff. <i>-ard*</i> .
	RICHE, adj. 1. Ca 1050 « puissant, pourvu de grands biens » (<i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 216: riche hom; aussi comme subst., 537); 2. ca 1120 « qui annonce ou suppose la richesse » (<i>S. Brendan</i> , éd. I. Short et Br. Merrilees, 268: un castel Qui riches ert e grant e bel); 3. a) <i>riche de</i> α) ca 1208 (VILLEHARDHOUIN, <i>Conquête de Constantinople</i> , éd. Ed. Faral, t. 1, p. 202, § 198: riche d'avoir et de viandes); β) 1580 fig. (MONTAIGNE, <i>Essais</i> , I, 25, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 134: une ame riche de la connoissance de tant de choses); b) 1553 <i>riche en</i> « qui possède telle ou telle qualité considérée comme fort précieuse (d'une personne) » (<i>Bible</i> , impr. J. Gerard, <i>Jacques</i> , 2, 5 d'apr. FEW t. 16, p. 713b). D'un a. b. frq. <i>*riki</i> « puissant » (cf. a. h. all. <i>rîhhi</i> ; a. b. all. <i>rîki</i> « id. ») qui corresp. au got. <i>reiks</i> « id. » auquel on peut rattacher l'ital. <i>ricco</i> , l'esp., port. <i>rico</i> et le prov., cat. <i>ric</i> (v. FEW t. 16, pp. 714b-715a). Le sens de « puissant » est encore en usage dans les premiers textes fr.; celui de « qui possède des biens » ne semble assuré que vers 1265 (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i> , éd. Fr. Carmody, livre II, chap. 21, 21, p. 192; v. Th. VENCKELEER ds <i>XIII^e Congrès Internat. de Ling. et de Philol. Rom.</i> (1971), Québec, 1976, t. 2, p. 17). Pour Fr. JENSEN (<i>Semasia</i> , t. 3, 1976, pp. 33-37) l'ital., l'esp., le port., le prov. et le cat. seraient issus d'un lat. pop. <i>*rikkus</i> , <i>*rikka</i> lui-même empr. au got. <i>reiks</i> « puissant », qui remonte à une même base <i>*rîkja</i> , que l'a. h. all. et le b. all.
	RICHELIEU, subst. masc. 1. 1825 <i>boudin à la Richelieu</i> (BRILLAT-SAV., <i>Physiol. goût</i> , p. 369); 2. 1894 <i>le soulier Richelieu</i> (<i>Le Moniteur de la cordonn. et le Magasin de chaussures réunis</i> , 15 avr., p. 320a ds QUEM. DDL t. 16); 1894 <i>Le Richelieu</i> « id. » (<i>ibid.</i> , p. 304a). Du n. propre <i>Richelieu</i> ; 1 prob. du duc de Richelieu (1696-1788), v. COURTINE <i>Gastr.</i> 1984; 2 prob. du cardinal de Richelieu (1585-1642), v. MIGL. <i>Nome propr.</i> , p. LXVII.
110	RICHEMENT, adv. 1. Ca 1140 « d'une manière riche, somptueuse » (GEFFREI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i> , éd. A. Bell, 5843); 2. ca 1165 <i>marier richement</i> (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 17790 ds T.-L., s.v. <i>marier</i>). Dér. de <i>riche*</i> ; suff. <i>-ment</i> ^{2*} .
	RICHESSÉ, subst. fém. A. 1. 1121-34 <i>richeise</i> « puissance » (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i> , 1634 ds T.-L.); 1155 <i>richesce</i> « id. » (WACE, <i>Brut</i> , 2757, <i>ibid.</i>); 2. ca 1140 « caractère de ce qui possède l'éclat, l'opulence, la somptuosité des choses précieuses » (GEFFREI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i> , éd. A. Bell, 3930: les richesces de la feste); 3. a) 1562 « fertilité agricole (d'un pays) » (DU PINET, <i>Hist. du monde de C. Pline Second</i> , I, 624 d'apr. FEW t. 16, p. 714a); b) α) 1647 <i>les richesses (de la langue)</i> (VAUG., préf., XV, § 3); β) 1718 « qualité de ce qui contient en abondance » (Ac.: la richesse de la mine). B. 1. Plur. a) 1121-34 <i>richeises</i> « les possessions matérielles » (PHILIPPE DE THAON, <i>op. cit.</i> , 1298 ds T.-L.); 1155 <i>richesces</i> « id. » (WACE, <i>op. cit.</i> , 6582, <i>ibid.</i>); b) 1 ^{re} moit. du XII ^e s. <i>richeises</i> « objets de grande valeur » (<i>Psautier Oxford</i> , 61, 10, <i>ibid.</i>); ca 1274 <i>richesces</i> « id. » (ADENET LE ROI, <i>Berte</i> , éd. A. Henry, Genève, Droz, 1982, 267); 2. 1694 écon. pol. (Ac.). Dér. de <i>riche*</i> ; suff. <i>-esse</i> ^{1*} .

	<p>La forme <i>-eise, -oise</i> qui apparaît en a. fr. à côté de <i>-e(s)ce</i> est la continuation phonét. du suff. lat. <i>-itia</i> (v. FOUCHÉ t. 2, pp. 282-283). Le sens de « opulence, possession de grands biens » ne semble assuré que vers 1265 (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. Fr. Carmody, livre II, chap. 21, 21, p. 192: <i>richece</i>) ou peut-être déjà à la fin du XII^e-début. XIII^e s., ROBERT DE BORON, <i>Roman de l'Estoire du Graal</i>, éd. W. A. Nitze, 1120: <i>richescs</i>), v. Th. VENCKELEER ds <i>XIII^e Congrès Internat. de Ling. et Philol. Rom.</i> (1971), Québec, 1976, t. 2, pp. 16-17).</p>
	<p>RICHI, RISHI, subst. masc. 1740 (P. PONS in <i>Lettres édifiantes</i>, XXVI, p. 222 d'apr. DALG). Mot skr. रीशः, signifiant « sage ou poète inspiré, saint » (v. DALG).</p>
	<p>RICHISSIME, adj. Déb. XIV^e s. « extrêmement riche (d'une terre) » (AIMÉ DU MONT-CASSIN, <i>Ystoire de li Normant</i>, livre I, chap. 42, éd. V. De Bartholomaeis, p. 54: une part ricchissime de Terre de Labor); de nouv. 1739 [éd.] « <i>id.</i> (d'une personne) » (MARIVAUD, <i>Triomphe de Plutus</i>, 4, p. 11). Dér. de <i>riche*</i>; suff. <i>-issime*</i>. L'ex. du déb. du XIV^e s. est prob. empr. à l'ital., le texte étant franco-ital.</p>
	<p>RICHOMME, subst. masc. 1832 <i>richeomes</i> (RAYMOND); 1842 <i>riche-homme</i> (<i>Ac. Compl.</i>); 1859 <i>richomme</i> (HUGO, <i>Légende</i>, t. 1, p. 208). Francisation de l'esp. <i>rico hombre</i> « <i>id.</i> » (ca 1140 ds COR.-PASC., s.v. <i>rico</i>); de <i>rico</i> « puissant » (v. <i>riche</i> étymol.) et <i>hombre</i> « homme ».</p>
115	<p>Ridage, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1831 mar. (WILL.), b) 1947 « défaut dû à un séchage trop rapide et non uniforme d'une peau, d'une toile (en peinture) » (BÉRARD, GOBILLIARD, <i>loc. cit.</i>); de <i>ridier</i>, suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>RIDE, subst. fém. I. 1. XIII^e s. [ms.] « fer à plisser? » (<i>Oustillement</i>, II A ds <i>Biens d'un ménage</i>, 208 ds T.-L.; v. aussi note, éd. U. Nyström, p. 215); 2. av. 1488 <i>ridde</i> « pli de la peau sur le visage » (<i>Sottie des sots qui corrigent le Magnificat</i>, 70 ds <i>Rec. Trepperel, Les Sotties</i>, éd. E. Droz, p. 195); 3. a) 1556 <i>rides marinières</i> (BELLEAU, <i>Petites Inventions, La Tortue</i> ds <i>Œuvres poétiques</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 1, p. 67); b) 1690 (FUR.: ride, se dit aussi de ces plis et inégalités qui font qu'une chose n'est pas bien unie). II. 1636 [éd.] mar. (CLEIRAC, <i>Explication des termes de mar.</i>, p. 16: les cordages qui amarrent l'esperon et le beaupré sont nommez rides). Déverbal de <i>ridier*</i>.</p>
	<p>RIDÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>ridier</i></p>
	<p>RIDÉE, subst. fém. 1834 (BAUDR. <i>Chasses</i>: chasse à la ridée). Part. passé fém. subst. de <i>ridier*</i>.</p>
	<p>RIDEAU, subst. masc. 1. 1436 <i>ridel</i> « pièce d'étoffe (généralement plissée) tendue pour cacher, abriter quelque chose » (<i>B. du comité Trav. hist.</i>, 1919, p. 192); cf. aussi <i>ridellos</i>, en 1347, dans un texte de moy. lat. d'Angleterre, v. GAY; 2. a) 1538 théâtre <i>rideau</i> (EST. d'apr. FEW t. 16, p. 705a); b) av. 1616 <i>tirer le rideau sur qqc.</i> (A. D'AUBIGNÉ, <i>Tragiques</i>, livre I ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Réaume et de Caussade, t. 4, p. 46); 3. a) a) 1755 « palissade de charmille » (D'AVILER, <i>Dict. d'arch.</i> d'apr. FEW t. 16, p. 705b); b) 1780 <i>rideau de palétuviers</i> (RAYNAL, <i>Hist. philos.</i>, éd. J.-L. Pellet, t. 6, p. 391); b) 1798 (<i>Ac.</i>: on dit figurément d'une allée d'arbres ou d'une suite de maisons qui arrête la vue, et cache les objets plus éloignés, qu'elle forme rideau); 4. 1870-71 « tablier de cheminée » (LITTRÉ); 5. <i>rideau de fer</i></p>

	<p>a) 1893 théâtre (MOYNET, <i>Machinerie théâtr.</i>, p. 40); b) 1900 « fermeture métallique de la devanture d'un magasin » (COLETTE, <i>Cl. école</i>, p. 187); c) 1945 pol. (<i>L'Aurore</i>, 20 oct. ds QUEM. DDL t. 18). Dér. de <i>rider</i>* A; suff. <i>-eau</i>*. Au sens 5 c, calque de l'angl. <i>iron-curtain</i> (déjà att. en 1920, mais rendu célèbre par Churchill en 1946, v. <i>NED Suppl.</i>²).</p>
120	<p>RIDELLE, subst. fém. 1296 « chacun des montants en bois, placés de chaque côté d'une charrette pour maintenir la charge » (doc. ds <i>Mém. soc. hist. Paris et Île de France</i>, 1881, p. 155). Empr. au m. h. all. <i>reidel</i> « rondin », all. <i>Reitel</i>.</p>
	<p>Ridement, subst. masc. 1^{re} attest. 1520 <i>les ridemens du corps</i> (GUI DE CHAULIAC, <i>Le Guidon en françois</i>, f^o 105 ds SIGURS, p. 292); de <i>rider</i> A, suff. <i>-(e)ment</i>^{1*}.</p>
	<p>RIDER, verbe trans. A. Trans. 1. 1165-70 part. passé « plissé, froncé (en parlant d'une chemise) » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 404); 2. a) a) 1269-78 <i>vielle ridée</i> (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 12824); ø) 1611 pronom. « froncer, plisser » (COTGR.); b) a) 1553 « former de petites rides (de la surface de l'eau) » (DU BELLAY, <i>Chants de l'amour</i>, XVIII, 140 ds <i>Divers jeux rustiques</i>, éd. V.-L. Saulnier, p. 43); ø) pronom., avec ell. du pron. pers. 1575 « se froncer » (PARÉ, <i>Œuvres</i>, XII, 2, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 280a); 1690 <i>se rider</i> « id. » (FUR.). B. 1572 mar. (THIERRY). Prob. de l'a. h. all. <i>ridan</i>, anciennement <i>wridan</i> « tourner, tordre », v. FEW t. 16, pp. 704b-706a. H. MEIER (ds <i>Mél. Lommatzsch</i>, pp. 303-310) qui considère que cette étymol. est invraisemblable tant du point de vue sém. que géogr., propose les étymons *rigidaro (de <i>ruga</i> « ride »), pour <i>rider</i> « plisser » et <i>rigidare</i> (de <i>rigidus</i> « rigide »), pour <i>rider</i> « tendre une voile », mais les difficultés phonét. sont très sérieuses (v. <i>Z. rom. Philol.</i> t. 92, 1976, p. 615).</p>
	<p>Ridoir, subst. masc. 1^{re} attest. 1859 (BONN.-PARIS); de <i>rider</i>, suff. <i>-oir</i>*.</p>
	<p>Ridule, subst. fém. 1^{re} attest. 1881 <i>id.</i>; de <i>ride</i>, suff. <i>-uler</i> (dér. de <i>-ule</i>*).</p>
125	<p>Riduler, verbe trans. 1^{re} attest. 1881 <i>id.</i>; de <i>ride</i>, suff. <i>-uler</i> (dér. de <i>-ule</i>*).</p>
	<p>RIESLING, subst. masc. 1. 1832 « cépage blanc » (RAYMOND); 2. 1926 « vin blanc sec que donne ce cépage » (<i>Lar. mén.</i>, s.v. <i>Alsace</i>); peut-être déjà en 1852 (J.-L. STOLTZ, <i>Notices hist. et topogr. sur les vignobles et les vins d'Alsace</i> ds <i>R. d'Alsace</i>, t. 3, p. 153). Mot all. att. d'abord sous la forme Rupling (en 1490), Ripling (en 1565), d'orig. inc., v. WEIGAND et KLUGE²⁰.</p>
	<p>RIFLARD¹, subst. masc. 1. 1450-51 text. (doc. ds MANTELLIER, <i>Gloss. des doc. de l'hist. de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire</i>, p. 278 ds GDF. <i>Compl.</i>: rifflart); 2. 1622 [éd.] menuis. (E. BINET, <i>Essay sur les merveilles de la nature</i>, p. 447, <i>ibid.</i>: rifflard). Dér. de <i>rifler</i>*; suff. <i>-ard</i>*.</p>
	<p>RIFLARD², subst. masc. 1825 (DÉSAUGIERS <i>et alii</i>, <i>Le Marchand de parapluies</i>, p. 47 ds QUEM. DDL t. 19). Empl. comme n. commun de <i>Riflard</i>, n. d'un personnage de la comédie de PICARD (<i>Théâtre</i>, t. 3, Pte ville, 1801)</p>

	qui portait un énorme parapluie.
	RIFLER, verbe trans. 1. Ca 1170 « écorcher légèrement » (<i>Rois</i> , éd. E. R. Curtius, p. 159); 2. 1765 technol. (<i>Encyclop.</i>). Prob. empr. à l'a. h. all. <i>riffilôn</i> « déchirer en frottant ». Le sens 2 est prob. dû à l'infl. de <i>riflard</i> ¹ * et <i>rifloir</i> *. Voir <i>FEW</i> t. 16, p. 710b-711b, note 10.
130	Riflette, subst. fém. 1 ^{re} attest. [1915 d'apr. ESN.] 1927 (DUSSORT, <i>Preuves exist.</i> , dép. par G. Esnault, 1938, p. 102); de la forme <i>rifle</i> de <i>rif</i> , suff. <i>-ette</i> (v. <i>-et</i>).
	Rifloir, subst. masc. 1 ^{re} attest. XVI ^e s. <i>rifloir de fer</i> (doc. ds <i>GDF. Compl.</i>); de <i>rifler</i> , suff. <i>-oir</i> *.
	Rimaille, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1518-19 (MAROT, <i>Petite Epistre au Roy</i> , 7 ds <i>Les Epitres</i> , éd. C. A. Mayer, p. 97); de <i>rimer</i> , suff. <i>-aille</i> *.
	RIMAILLER, verbe intrans. 1564 <i>rithmailler</i> (RABELAIS, <i>Cinquiesme Livre</i> , éd. Ch. Marty-Laveaux, chap. 46, p. 174); 1649 [éd.] <i>rimailler</i> (SCARRON, <i>Virgile travesti</i> , livre IV, Paris, p. 66). Dér. de <i>rimer</i> *; suff. <i>-ailler</i> *.
	Rimailleur, -euse, subst. 1 ^{re} attest. 1518-19 (MAROT, <i>Petite Epistre au Roy</i> , 3 ds <i>Les Epitres</i> , éd. C. A. Mayer, p. 97); de <i>rimailler</i> , suff. <i>-eur</i> ² *.
135	RIME, subst. fém. 1. Ca 1165 versif. ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i> , éd. M. Wilmotte, 3); 2. fin XIII ^e -début. XIV ^e s. [ms. du XV ^e s.] <i>n'y regarder ne rime ne raison</i> « abandonner toute considération de convenance et de bon sens » (<i>L'Art d'Amours</i> , éd. Br. Roy, 3669); ca 1400 <i>n'y avoir ryme ne raison</i> « n'y avoir ni logique ni cohérence » (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>Œuvres</i> , éd. Queux de Saint-Hilaire, t. 7, p. 351, 113); 1405 <i>sans rime et sans raison</i> (GERSON, <i>Œuvres</i> , éd. P. Glorieux, t. 7, p. 1159); 1784 <i>sans rime ni raison</i> (DIDEROT, <i>Jacques le Fataliste</i> , p. 642). Étymol. incertaine. On a proposé le lat. <i>rhythmus</i> , v. <i>rythme</i> et l'a. b. frq., a. h. all. <i>rim</i> « série, nombre ». Ces 2 hyp. posent le probl. du genre, <i>rhythmus</i> et <i>rim</i> étant masc. tandis que le fr. <i>rime</i> est fém. L'a. prov. <i>rim</i> , masc. considéré jusqu'ici comme la forme primitive à côté du fr. <i>rime</i> et de l'a. prov. <i>rima</i> supposés de formation plus récente, est en fait un doublet de la région toulousaine et langued. du fém. <i>rima</i> (v. P. ZUMTHOR ds <i>Trav. Ling. Litt. Strasbourg</i> t. 2 n ^o 1 1964, p. 188 qui nous montre par ailleurs que l'hyp. du EWFS où <i>rime</i> est présenté comme un déverbal de <i>rimer</i> « faire des rimes », d'un gallo-rom. <i>*rimare</i> « disposer sur un rang », repose sur une forte part de probab., <i>ibid.</i> , p. 192). L'étymon <i>rhythmus</i> pour lequel on a suggéré l'évol. à partir du sens « vers non métrique » à « vers rimé » puis « rime », se heurte à des difficultés d'ordre phonét. et sém. Les formes <i>*rimmo</i> , <i>*remmo</i> attendues en ital. et les formes intermédiaires <i>*ritme</i> , <i>*ridme</i> attendues en fr. ne sont pas att. et il est difficile de comprendre comment <i>rhythmus</i> qui désigne en b. lat. le vers non métrique simpl. accentué dont le caractère fondamental est la cadence, a pu prendre le sens de « rime », la rime n'y ayant qu'un caractère secondaire. L'a. b. frq. <i>*rim</i> , d'apr. l'a. h. all. <i>rim</i> « série, nombre », phonét. plausible, semble convenir pour le sens (du sens de « suite » on a facilement pu passer à celui de « série de fins de vers semblables » puis « rime »), mais <i>rime</i> serait le seul mot de l'anc. terminol. littér. à provenir du germ. (v. P. ZUMTHOR, <i>op. cit.</i> , p. 189).

	L'orig. de l'expr. <i>sans rime ni raison</i> fait elle aussi difficulté, on peut difficilement retenir l'hyp. retenue par BL.-W. ¹⁻⁵ , qui y voit une formule issue du lat. médiév.: „metrum est ratio cum modulatione, <i>rhythmus</i> est modulatio sine ratione”, cette citat. qui omet après <i>ratione</i> l'adj. <i>metrica</i> , étant habilement tronquée; la solution proposée par REY-CHANTR. <i>Expr.</i> , qui repose sur une oppos. de la forme poét. (la rime) et du contenu conceptuel ou narratif (la raison) semble plus vraisemblable. V. FEW t. 16, pp. 716b-719b; N. TÖRNQVIST, <i>Zur Geschichte des Wortes Reim</i> , Lund, 1935; P. ZUMTHOR, <i>op. cit.</i> , pp. 187-204 et <i>M. Fr.</i> fasc. 14-15, 1984, pp. 419-436.
	RIMER, verbe 1. Intrans. a) 1119 « faire des vers » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i> , éd. I. Short, 113); b) 1530 « constituer une rime » (PALSGR., p. 691); c) 1780 <i>ne rimer à rien</i> (GENLIS, <i>La Lingère</i> , I, 7 ds <i>Théâtre à l'usage des jeunes pers</i> , Paris, M. Lambert et F. J. Baudouin, t. 4, p. 189); 2. trans. a) ca 1170 « mettre en vers » (MARIE DE FRANCE, <i>Lais</i> , éd. J. Rychner, Prol., 41); b) 1269-78 part. passé « pourvu de rimes » (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 7073). Dér. de <i>rime</i> *; dés. <i>-er</i> .
	RIMEUR, -EUSE, adj. et subst. Ca 1210 subst. « personne qui fait des vers » (RAOUL DE HOUDENC, <i>Méraugis</i> , 10 ds T.-L.). Dér. de <i>rimer</i> *; suff. <i>-eur</i> ^{2*} . Le mot a pris un sens péj. à partir du mil. du XVI ^e s. (1548, SEBILLET, <i>Art poét. fr.</i> , éd. F. Gaiffe, p. 20).
	RINGARD¹, subst. masc. 1731 (CORNEILLE). Empr., avec substitution du suff. <i>-ard</i> à la finale <i>-èle</i> , au wall. <i>ringuèle</i> , <i>ringuèle</i> « levier », lui-même empr. à l'all. dial. <i>Rengel</i> « bûche, rondin ». Voir FEW t. 16, p. 695a-b.
	RINGARD², -ARDE, subst. et adj. 1. 1969 « comédien médiocre » (RIV.-CAR.). 2. 1977 « personne qui n'est pas dans le vent » (<i>Le Nouvel Observateur</i> , <i>loc. cit.</i>). Orig. inc. Peut-être empl. comme n. commun d'un n. propre (v. CELLARD-REY).
140	Ringarder, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1873 (TOLHAUSEN, <i>Dict. technol. fr.-all.-angl.</i> , p. 697 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); de <i>ringard</i> ¹ , dés. <i>-er</i> .
	RIO, subst. masc. 1732 (<i>Trév.</i> : <i>rio</i> , mot espagnol qui signifie rivière). Mot esp. signifiant « rivière, fleuve », du lat. tardif <i>rius</i> « ruisseau », lui-même issu du lat. class. <i>rivus</i> « id. », v. COR.-PASC.
	RIOTER, verbe intrans. Fin XV ^e s. (<i>Celui qui se confesse à sa voisine</i> , 117 ds <i>Rec. de farces fr. inéd. du XV^e s.</i> , éd. G. Cohen, p. 11). Dér. de <i>rire</i> *; suff. <i>-oter</i> *.
	RIOTTE, subst. fém. 1. 1155 « action déraisonnable, folie » <i>en fole riote</i> (WACE, <i>Brut</i> , éd. I. Arnold, 1867), en a. fr. uniquement (v. ex. ds T.-L.); 2. ca 1180 « querelle, dispute, tapage » (GUILLAUME DE BERNEVILLE, <i>St Gilles</i> , 331, <i>ibid.</i>); cf. 1180-90 <i>male riote</i> (ALEXANDRE DE PARIS, <i>Alexandre</i> , br. II, 163 ds <i>Elliott Monographs</i> , n ^o 37, p. 77); „familier & vieillit [<i>sic</i>]” dep. Ac. 1718. Orig. obs.; l'hyp. donnée par VISINS ds <i>Nordisk tidskrift for filologi</i> , 4, I, 29 et reprise par REW ³ n ^o 7302 d'une appartenance à la famille de <i>ridere</i> « rire » est peu probable sémantiquement et chronologiquement; v. FEW t. 22, 1, p. 75b et p. 76.

	<p>RIPAGE, subst. masc. 1. 1846 « action de polir la pierre avec la ripe » (BESCH. <i>Suppl.</i>, éd. 1845-46); 2. 1904 cycl. « dérapage » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>riper*</i>; suff. <i>-age*</i>.</p>
145	<p>RIPAILLE, subst. fém. 1. 1578 <i>faire la ripaille chez qqn</i> « aller manger, s'approvisionner chez quelqu'un (en parlant de soldats) » (LE LOYER, <i>Nephelococugie ds Œuvres et meslanges poét.</i>, Paris, J. Poupy, 1579, p. 226); 2. 1585 « repas où l'on mange et où l'on boit avec excès » (N. DU FAIL, <i>Contes d'Eutrapel</i>, éd. J. Assézat, t. 2, p. 157). Dér. de <i>riper*</i> « gratter »; suff. <i>-aille*</i>.</p>
	<p>Ripailler, verbe intrans. 1^{re} attest. 1821 (DESGRANGES, <i>Pt dict. du peuple à l'usage des 4/5 de la France</i>, Paris, p. 79); de <i>ripaille</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>Ripailleur, -euse, subst. et adj. 1^{re} attest. 1803 « personne qui ripaille » (BOISTE); de <i>ripaille</i>, suff. <i>-eur^{2*}</i>.</p>
	<p>RIPE, subst. fém. 1. 1676 <i>ripe des sculpteurs</i> (FÉLIBIEN, p. 726). 2. 1905 <i>faire la ripe</i> « partir rapidement » (d'apr. ESN.). Déverbal de <i>riper*</i>.</p>
	<p>RIPER, verbe A. Trans. 1. a) 1328 fig. « étriller » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); de nouv. 1623 « <i>id.</i> » (<i>Pasquil des Cocus ds Variétés hist. et littér.</i>, éd. Ed. Fournier, t. 3, p. 221: ripper); b) 1690 « ratisser ou gratter la pierre avec la ripe » (FUR.); 2. 1752 « faire glisser un fardeau sur un plan incliné » (<i>Trév.</i>: ripper). B. Intrans. 1. a) 1831 mar. (WILL.: le câble ripe); b) 1904 « glisser en biais, de côté » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); 2. 1916 « s'en aller, partir » (BARBUSSE. <i>loc. cit.</i>). Prob. empr. au m. néerl. (ou peut-être déjà issu de l'a. b. frq.) <i>rippen</i> « tirailler, palper », var. phonét. de <i>rîban</i> « froter » (v. <i>ribaud</i>); cf. l'a. h. all. <i>rippeln</i>, propr. « faire passer le lin dans un peigne de fer qui sépare la graine des tiges », le flam. <i>rippen</i> « ouvrir brusquement, déchirer » et le m. néerl. <i>ribbelen</i> « mettre en mouvement, tirailler, palper ». Voir FEW t. 16, p. 726a-b.</p>
150	<p>RIPOLIN, subst. masc. 1907 (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>). N. de marque déposée (cf. 1889, <i>Trade Marks Jrnl</i>, 25 déc. 1/1 ds <i>NED Suppl.</i>²), formé à partir du n. de <i>Riep</i>, l'inventeur néerl. du produit et de <i>-olin</i>, lui-même comp. de <i>-ol*</i> et de <i>-in*</i>.</p>
	<p>Ripoliner, verbe trans. (dans l'article RIPOLIN, subst. masc.) 1907 (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>). N. de marque déposée (cf. 1889, <i>Trade Marks Jrnl</i>, 25 déc. 1/1 ds <i>NED Suppl.</i>²), formé à partir du n. de <i>Riep</i>, l'inventeur néerl. du produit et de <i>-olin</i>, lui-même comp. de <i>-ol*</i> et de <i>-in*</i>.</p>
	<p>RISBAN, subst. masc. 1643 (FOURNIER <i>Hydrographie</i>, p. 63). Empr. au néerl. <i>rijsbank</i> « <i>id.</i> », propr. « banc de branchages », de <i>bank</i> « banc » et <i>rijs</i> « branchages, fascines »; v. FEW t. 16, p. 712b.</p>
	<p>RISBERME, subst. fém. 1. 1752 fortif. (<i>Trév.</i>); 2. 1771 (<i>ibid.</i>: risberme, c'est une retraite en talus que l'on donne au delà et au pied de la jetée du port, pour assurer les fondations contre l'action de l'eau). Empr. au néerl. <i>rijsberme</i> « digue formée de fascines » (de <i>rijs</i>, v. <i>risban</i> et <i>berme</i>, v. <i>berme</i>); v. FEW t. 16,</p>

	p. 712b.
	RISE, subst. fém. 1964 minér. et sylvic. (<i>Lar. encyclop.</i>). Prob. du fr.-prov. <i>risa</i> « petit ruisseau » (1857, G. ROQUILLE, <i>La Gorlanchia</i> ds DU PUITSP. 1887-1890), lui-même prob. à rattacher au burg. <i>*risa</i> , de même sens. Voir <i>FEW</i> t. 16, p. 727a-b.
155	ROCELLA, subst. masc. 1816 (<i>Encyclop. méthod. Bot., Suppl.</i> ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 43 1979, p. 204). Empr. au lat. sc. <i>lichen roccella</i> (1798, LINNÉ <i>Syst. Veget.</i> , p. 787) que l'on peut prob. rattacher à <i>orseille*</i> , v. <i>FEW</i> t. 21, p. 164a-b.
	ROCHET¹, subst. masc. 1. Ca 1170 « aube courte à manches étroites que portent les évêques, les cardinaux et les protonotaires, sous le mantelet » (GUILLAUME DE SAINT-PAIR, <i>Mont-Saint-Michel</i> , éd. P. Redlich, 1225); 2. 2 ^e moit. du XIII ^e s. « tunique courte » (<i>Dits Avocats</i> , 116 ds T.-L.); 3. 1698 [éd.] « mantelet de cérémonie des pairs d'Angleterre » (I. DE LARREY, <i>Hist. d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande</i> , Rotterdam, Reinier Leers, t. 2, p. 75). Dér., à l'aide du suff. <i>-et*</i> , du germ. <i>Rock</i> , issu de l'a. h. all. <i>rock</i> « tunique, casaque », var. de <i>hrock</i> , lui-même de l'a. b. frq. <i>*hrokk</i> , d'où le fr. <i>froc*</i> .
	ROCHET², subst. masc. 1. 1285 « fer de lance de joute » (JACQUES BRETTEL, <i>Tournoi Chauvency</i> , 731 ds T.-L.); 2. a) 1564 <i>rocquet</i> « extrémité dentée d'un ressort courbé » (PARÉ, <i>Œuvres</i> , XVII, 12, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 617); b) 1752 <i>horl.</i> « roue de rencontre » (<i>Trév.</i> , avec citat. d'aut.); c) 1778 <i>roue à rochet</i> (Ac.); 3. 1669 « bobine de filature sur laquelle on enroule la soie, etc. » (<i>Règlement sur les manuf.</i> , août, <i>Teinturiers en soie, laine et fil</i> , art. 85 ds LITTRÉ). Dér., p. compar. de forme, d'un corresp. non att. du frq. <i>*rokko</i> « quenouille », cf. l'a. h. all. <i>rocko</i> , all. <i>Rocken</i> « id. », même mot que le got. <i>*rōkkō</i> , v. <i>roquette</i> ² et <i>roquetin</i> ; suff. <i>-et*</i> . V. <i>FEW</i> t. 16, pp. 741b-742a.
	ROCOCO, subst. masc. et adj. 1. 1825 adj. « démodé, vieilli » (<i>Feuilleton des Débats</i> , 20 mars ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21); 2. a) 1828 « qui appartient au style du XVIII ^e s., surchargé d'ornements contournés » (d'apr. <i>FEW</i>); 1834 « id. » (BOISTE); b) 1829 « style rocaille du XVIII ^e s. » (STENDHAL, <i>Prom. ds Rome</i> , t. 1, p. 138). Dér. irrégulier de <i>rocaille</i> « style qui utilise la rocaille », avec reduplication de la syll. <i>co</i> , v. <i>FEW</i> t. 10, p. 441a, note 10.
	ROCOU, subst. masc. 1614 <i>roucou</i> , <i>ouroucou</i> (CLAUDE D'ABBEVILLE, <i>Hist. de la Miss. des PP. Capucins à l'Isle de Maragnan</i> , f ^o 257a ds KÖNIG, p. 177); 1615 <i>rocou</i> (YVES D'EVREUX, <i>Suite de l'hist. des choses plus mémor. advenues en Marignan es années 1613 et 1614</i> , p. 212, <i>ibid.</i>). Empr. au tupi-guarani <i>urucú</i> , <i>rucú</i> , <i>rocú</i> (v. KÖNIG, p. 178 et FRIED., p. 546a-b). On note également <i>vsub</i> [lire <i>vruc</i>] en 1558 (THEVET, <i>Singularitez de la France antarctique</i> , fol. 56b ds KÖNIG, p. 177).
160	Ro(u)couer, (Rocouer, Roucouer) verbe trans. 1 ^{re} attest. 1640 (P. BOUTON, <i>Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique</i> , p. 39-40 ds ARV., p. 433); de <i>rocou</i> , dés. <i>-er</i> .
	Ro(u)couyer, subst. masc. 1 ^{res} attest. 1645 <i>rocchouier</i> (G. COPPIER, <i>Hist. et voyage des Indes occidentales</i> , p. 52 ds KÖNIG, p.

	178, note 3), 1722 <i>roucouyer</i> (J.-B. LABAT, <i>Nouv. voyages aux Isles de l'Amérique</i> , t. 1, p. 97 ds FRIED., p. 546), 1834 <i>rocouyer</i> (BOISTE, <i>Hist. nat.</i>); de <i>rocou</i> « <i>id.</i> » (1658, ROCHEFORT, <i>Hist. nat. et mor. des Iles Antilles de l'Amérique</i> , p. 74 f. ds KÖNIG, p. 177), même mot que <i>rocou</i> , suff. - <i>(i)er*</i> .
	ROGUE¹, adj. 1. <i>Ca</i> 1180 <i>rogre</i> « agressif, ragaillardi » (HUE DE ROTELANDE, <i>Ypomedon</i> , éd. A. J. Holden, 6177); 2. 1269-78 « hautain » (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i> , éd. F. Lecoy, 11600); 3. 1567 [éd.] <i>maintien rogue</i> (J. A. DE BAÏF, <i>Le Brave</i> , IV, 2, Paris, R. Estienne, f ^o liiii r ^o). Du subst. a. nord. <i>hrokr</i> « excès, insolence »; le passage du subst. à l'adj. s'est peut-être fait au moment où le mot est entré en fr. La forme <i>rogue</i> est issue de <i>rogre</i> p. dissim. (v. HUE DE ROTELANDE, <i>op. cit.</i> , p. 552, note), v. FEW t. 16, p. 249b.
	ROGUE², subst. fém. 1. 1723 <i>pêche</i> (SAVARY d'apr. FEW t. 16, p. 247b); 2. 1870 « œufs de poisson » (LITTRÉ). Essentiellement att. en Normandie, <i>rogue</i> est prob. issu, malgré la date tardive de la 1 ^{re} attest., de l'a. nord. <i>hrogn</i> « frai de poisson », cf. le dan., norv. <i>rogn</i> « <i>id.</i> ». Voir FEW, <i>loc. cit.</i>
	Rogué, -ée, adj. 1 ^{re} attest. 1772 (DUHAMEL DU MONCEAU, <i>Traité gén. des pêches mar.</i> , t. 2, p. 177 d'apr. FEW, <i>loc. cit.</i>); de <i>rogue²</i> , suff. - <i>é*</i> .
165	Roguerie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1740-55 (SAINT-SIMON, <i>Mém.</i> , éd. A. de Boislisle, t. 4, p. 56); de <i>rogue¹</i> , suff. - <i>erie*</i> .
	ROHART, subst. masc. 1. <i>Ca</i> 1200 <i>röal</i> « morse » (GRAINDOR DE DOUAI, <i>Conquête de Jérusalem</i> , 5514 ds T.-L.); 2. <i>ca</i> 1245 « ivoire du morse » (<i>St Auban</i> , 3 ds T.-L.); 1380 <i>rohart</i> (J. LABARTE, <i>Inventaire du mobilier de Charles V</i> , p. 246). De l'a. nord. <i>hrosshvalr</i> « morse » (de <i>hross</i> « cheval » et <i>hvalr</i> « baleine », v. DE VRIES, <i>Anord.</i>); v. FEW t. 16, pp. 249b-250a.
	ROTIFÈRES, subst. masc. plur. 1779 (BONNET, <i>Œuvres d'hist. nat. et de philos.</i> , t. 6, <i>Corps organisés</i> , II, note 2, p. 225). Empr. au lat. sc. <i>rotifer</i> « <i>id.</i> » (1702, Leuwenhoek ds NED); de <i>roti-</i> du lat. <i>rota</i> « roue » et <i>-fer</i> , fr. - <i>fère*</i> .
	ROTOPLO(T)S, subst. masc. plur. 1935 <i>roploplots</i> (d'apr. ESN.); 1936 <i>rototos</i> (<i>ibid.</i>); 1941 <i>rotoplots</i> (<i>ibid.</i>). Étymol. incertaine. ESN. dérive le mot de <i>roberts*</i> « seins », CELLARD-REY de <i>rotond*</i> « arrondi » (d'apr. <i>rotonde</i> « fessier », att. selon ces derniers au XVII ^e s., mais dont nous n'avons pas trouvé trace); le 2 ^e élém. - <i>plot</i> restant inexplicé (<i>Pt</i> ROB. 1977 le rapproche de <i>pelote</i>).
	ROTOR, subst. masc. 1. 1900 électr. (<i>C.r. de l'Ac. des sc.</i> , t. 131, p. 379); 2. 1933 <i>avion à rotors</i> (<i>Lar.</i> 20 ^e). Contraction du b. lat. <i>rotator</i> « celui qui fait tourner », v. <i>rotateur</i> . Au sens 2, déjà att. en 1930 en angl. (v. NED <i>Suppl.</i> ²).
170	ROTRUENGE, ROTROUENGE, subst. fém. <i>Ca</i> 1150 <i>rostruenge</i> (<i>Thèbes</i> , éd. G. Raynaud de Lage, 482); 1155 <i>rotriüenge</i> (WACE, <i>Brut</i> , 10546 ds T.-L.). Orig. incertaine (v. l'art. de P. BEC in <i>Mél. Gossen</i> t. 1, pp. 127-135). FEW t. 10, p. 509b

	reprend l'hyp. de Suchier (<i>Z. rom. Philol.</i> t. 18, 1894, pp. 282-284), selon laquelle la <i>rotruenge</i> désignerait à l'orig. une pièce composée en l'honneur d'un nommé <i>Rotrou</i> , comte de Perche au XI ^e s. On a également proposé un type <i>*retroentia</i> , formé à partir de <i>retro</i> , adv. indiquant le retour du refrain (WACKERNAGEL, <i>Altfranzösische Lieder</i> , p. 183 d'apr. P. MEYER ds <i>Romania</i> t. 19, 1890, p. 40). P. MEYER (<i>ibid.</i> , pp. 40-41) dérive le mot de <i>rote</i> ^{1*} .
	Rotulien, -ienne, adj. 1 ^{res} attest. a) 1822 <i>ligament rotulien</i> (<i>Nouv. dict. de méd., chirurg., pharm., phys.</i>); b) 1903 <i>réflexe rotulien</i> (JANET, <i>Obsess. et psychasth.</i> , t. 1, p. 168); de <i>rotule</i> , suff. <i>-ien*</i> .
	ROUABLE, subst. masc. V. <i>râble</i> ¹ .
	ROUAGE, subst. masc. 1. 1253 <i>roiage</i> « taxe perçue pour le charroi des vins » (<i>Charte de Rethel</i> , I, 228, 13 ds RUNK., p. 127); 2. 1569 « ensemble des roues d'une pièce d'artillerie » (M. DU BELLAY, <i>Mémoires</i> , fol. 333 ds LA CURNE); 3. a) 1578 « ensemble des pièces d'une machine » (<i>Inventaire de la Collégiale de Palins</i> , p. 149 ds <i>Fonds BARBIER</i> : une garde robe de sappin fermant a clef a mettre les habbiz de la dite eglise, sur laquelle est le rouaige d'ung petit horeloge); b) 1769 « chacune des pièces qui concourent au fonctionnement d'une machine » (DELISLE DE SALES, <i>De la philos. de la nature</i> , p. 264: une montre sans rouages); 4. fig. 1762 « chaque partie essentielle d'une chose qui fonctionne » (J. J. ROUSSEAU, <i>Émile</i> , p. 578). Dér. de <i>roue*</i> ; suff. <i>-age*</i> . Le sens 1 « impôt » est très ancien comme le montrent les nombreuses attest. en lat. médiév. (cf. <i>FEW</i> t. 10, p. 495b, note 29).
	ROUBIGNOLES, subst. fém. plur. 1. 1836 <i>robignole</i> « petite boule de liège utilisée au jeu des trois coquilles » (VIDOCQ, <i>Voleurs</i> , t. 1, p. 75); 1862 <i>roubignole</i> (d'apr. ESN.); 2. 1896 plur. « testicules » (DELESALLE, <i>Dict. arg.-fr. et fr.-arg.</i>). Mot d'orig. incertaine (v. <i>FEW</i> t. 21, p. 325a-b). Le sens 2 est déjà att. en 1886 par le prov. <i>roubignoli</i> (MISTRAL), qui est prob. à rattacher à <i>roubin</i> « mouton » (<i>ibid.</i>), même mot que l'anc. subst. fr. <i>robin</i> , d'où le dér. <i>robinet*</i> . Voir <i>FEW</i> t. 10, p. 431b.
175	ROUSCAILLER, verbe intrans. 1. a) 1628 « parler » (<i>Le Jargon de l'arg. réformé</i> ds SAIN. <i>Sources Arg.</i> t. 1, p. 227), aussi <i>rouscailler bigorne</i> , p. 221, v. <i>bigorne</i> ² ; b) 1877 « protester » (ZOLA, <i>loc. cit.</i>); 2. 1823 « faire l'amour » (d'apr. ESN.). Comp. de <i>rousser</i> « grogner, gronder » (1611, COTGR.), d'orig. onomat. et d'un <i>*cailler</i> « bavarder », cf. <i>cailleter</i> « id. » et <i>caille</i> ¹ , <i>caillette</i> ² « jeune femme bavarde ». Au sens 2, le mot a prob. été infl. par <i>roussiner</i> « id. » (1530, PALSGR., p. 745b), dér. de <i>roussin</i> ^{1*} et <i>quailler</i> « id. » (1752 d'apr. <i>FEW</i> t. 2, 2, p. 1386b), dér. de <i>caille</i> ^{1*} « femme légère ». Voir <i>FEW</i> t. 10, p. 489a, ESN. et CELLARD-REY.
	Rouscaille, -euse, adj. et subst. 1 ^{res} attest. a) 1859 « débauché » (LARCH., p. 93), b) 1899 « râleur » (d'apr. ESN.), de <i>rouscailler</i> , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	Rouscaillure, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1915 (d'apr. ESN.); de <i>rouscailler</i> , suff. <i>-ure</i> ^{1*} .
	ROUSPÉTANCE, subst. fém. 1878 « action de rouspéter » (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i> , p. 302). Dér. de <i>rousépéter*</i> ; suff. -

	<i>ance*</i> .
	ROUSPÉTER, verbe intrans. 1878 (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i> , p. 302). Prob. formé de <i>rousser</i> , d'apr. <i>rouscailler*</i> et de <i>péter*</i> .
180	Rouspéteur, -euse, subst. 1 ^{re} attest. 1894 adj. et subst. masc. (d'apr. ESN.); de <i>rouspéter</i> , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	RUBAN, subst. masc. 1. a) 1260 « bande de tissu, plus ou moins étroite, servant de lien, d'ornement, d'attache » (ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i> , 78 ds T.-L.); b) 1802 « marque d'une décoration qui se porte à la boutonnière gauche » (BAUDRY DES LOZ., <i>Voy. Louisiane</i> , p. 68); 2. 1690 beaux-arts (FUR.); 3. a) 1730 « bande mince et assez étroite d'une matière flexible » ici en partic. « cire réduite en petits filets plats » (SAVARY d'apr. FEW t. 16, p. 722a); b) 1954 <i>ruban magnétique</i> (RUYER, <i>Cybern.</i> , p. 41); 4. 1690 beaux-arts (FUR.); 5. 1765 <i>ruban d'eau</i> (<i>Encyclop.</i>). Issu par labialisation du <i>-i-</i> devant la labiale <i>-b-</i> , de <i>riban</i> « <i>id.</i> » att. à partir de 1394 (ds GDF. <i>Compl.</i>), mais prob. plus anc. et lui-même issu du m. néerl. <i>ringband</i> « collier » (v. FEW t. 16, pp. 721b-723a).
	Rubanage, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1884 « ensemble de couches géologiques superposées » (<i>Annuaire du Club alpin fr.</i> , <i>loc. cit.</i>), empl. isolé, b) 1964 électr. (<i>Lar. encyclop.</i>); de <i>rubaner</i> , suff. <i>-age*</i> .
	RUBANÉ, -ÉE, part. passé, adj. et subst. masc. 1. 1379 « garni de rubans » (LABARTE, <i>Inventaire du mobilier de Charles V</i> , 3720 d'apr. FEW t. 16, p. 723a); 2. av. 1788 biol. (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , <i>Oiseaux</i> , t. 13, p. 108 d'apr. LITTRÉ); 3. 1834 <i>canon rubané</i> (BOISTE); 4. a) 1930 <i>poterie rubanée</i> (HADDON, <i>loc. cit.</i>); b) 1969 subst. « culture néolithique d'Europe centrale caractérisée par une poterie décorée de motifs linéaires » (BRÉZ.). Part. passé de <i>rubaner*</i> .
	RUBANER, verbe trans. 1. 1349 « garnir de rubans » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i> : rubanner); 2. a) 1800 « aplatir, disposer en ruban » (BOISTE); b) 1904 « partager du cuir en étroites et longues bandelettes » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>ruban*</i> ; dés. <i>-er</i> .
185	Rubanage, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1884 « ensemble de couches géologiques superposées » (<i>Annuaire du Club alpin fr.</i> , <i>loc. cit.</i>), empl. isolé, b) 1964 électr. (<i>Lar. encyclop.</i>); de <i>rubaner</i> , suff. <i>-age*</i> .
	RUBANERIE, subst. fém. 1490 « fabrication, commerce des rubans » (doc. ds <i>Précis analytique des travaux de l'Ac. de Rouen</i> , Rouen, Impr. E. Gagniard, 1891, p. 266, note 3: métier de rubannerie). Dér. de <i>rubanier*</i> ; suff. <i>-erie*</i> .
	RUBANIER, -IÈRE, adj. et subst. 1. a) 1387 subst. masc. « fabricant, marchand de rubans » (DOUËT D'ARCQ, <i>Comptes de l'argenterie des rois de France</i> , p. 146 ds GDF. <i>Compl.</i> : rubannier); b) 1839 <i>industrie rubanière</i> (<i>Comm.</i> , <i>loc. cit.</i>); 2. 1803 « ruban d'eau » (WAILLY <i>Vocab.</i>). Dér. de <i>ruban*</i> ; suff. <i>-ier*</i> .

	<p>RUE¹, subst. fém. 1. Ca 1050 « voie bordée de maisons dans une agglomération » (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 212); 2. 1675 « ensemble des habitants des maisons qui bordent cette voie » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre</i> du 30 oct. ds <i>Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 2, p. 146); 3. a) 1701 <i>rue de carrière</i> (FUR.); b) 1772 théâtre (<i>Encyclop., Planches</i> t. 10, IV, p. 1a). Du b. lat. <i>ruga</i> « chemin bordé de maisons » (BLAISE <i>Lat. chrét.</i>) issu, p. métaph. du lat. class. <i>ruga</i> « ride ». Voir <i>FEW</i> t. 10, pp. 545b-546a.</p>
	<p>RUE², subst. fém. Fin du XI^e s. <i>rude</i> bot. (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, 917); ca 1200 <i>rue</i> (JEAN RENART, <i>Escoufle</i>, éd. Fr. Sweetser, 6686). Du lat. <i>ruta</i> « id. ».</p>
190	<p>RUÉE¹, subst. fém. 1. Ca 1180 « portée d'un objet lancé » (<i>Fierabras</i>, 101 ds T.-L.) —mil. XIII^e s. <i>Auberi</i>, v. T.-L. et GDF.; 2. 1864 « mouvement impétueux d'une foule se dirigeant dans une direction » (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>). Déverbal de <i>ruer</i>*.</p>
	<p>RUÉE², subst. fém. 1752 (<i>Trév. Suppl.</i> [qui cite un Dict. des Arts de 1731]: Ruée. Amas de litières sèches, chaumes, bruyères, etc., que l'on fait dans les basses cours, dans les chemins pour les froisser sous ses pieds et les faire pourrir, afin de les mêler ensuite avec du fumier et engraisser les terres), a subsisté dans les parlers région. de l'Ouest (Maine, Anjou, Poitou, v. <i>FEW</i> t. 10, p. 545b). Dér. de <i>rue</i>^{2*}; suff. -ée*; cf. ant. une attest. de la forme <i>ruaux</i> subst. masc. plur. (domaine poitevin, Arch. JJ 82, pièce 412 ds GDF.).</p>
	<p>RUELLE, subst. fém. 1. Ca 1140 <i>rüele</i> « petite rue étroite » (GEFFREI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i>, 539 ds T.-L.); 2. a) 1408 <i>ruelle du lit</i> (doc. ds <i>Choix des pièces inéd. rel. au règne de Charles VI</i>, éd. L. Douët d'Arcq, t. 2, p. 210); b) 1614 hist. littér. (D'URFÉ, <i>L'Astrée</i>, t. 2, p. 481 ds LIVET <i>Molière</i>). Dér. de <i>rue</i>^{1*}; suff. -elle*.</p>
	<p>Ruement, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1306 « action de lancer » (GUILLAUME GUIART, <i>Royaux lignages</i>, I, 6773 ds T.-L.), b) 1877 « action de ruer » (A. DAUDET, <i>Journal des Débats</i>, 2 août, 1^{re} page ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); de <i>ruer</i>, suff. -ment^{1*}.</p>
	<p>RUER, verbe 1. Ca 1120 « jeter impétueusement, projeter » (BENEDEIT, <i>St Brendan</i>, éd. I. Short et B. Merrilees, 1148); 2. ca 1170 pronom. « se précipiter, s'élancer » (CHRESTIEN DE TROYES, <i>Erec</i>, éd. M. Roques, 873); 3. 1326 « (d'un cheval) lancer vivement en arrière les pieds de derrière » (<i>Vie de St Grégoire le Grand</i>, 1312 ds <i>Romania</i> t. 8, p. 533). Du b. lat. *<i>rutare</i> « lancer », créé sur <i>rutum</i> supin de <i>ruere</i> « lancer, renverser, bousculer » et pronom. « se précipiter », comme intensif de ce verbe.</p>
195	<p>Rueur, -euse, adj. 1^{re} attest. 1551 (COTTEREAU, <i>Colum.</i>, II, 2 ds GDF.); de <i>ruer</i>, suff. -eur^{2*}; le mot est att. du XIII^e au XV^e s. au sens de « lanceur », v. GDF.</p>

Lettre S

1	<p>SABELLE, subst. fém. 1805 <i>id.</i>, <i>ibid.</i> Adapt. du lat. sc. <i>sabella</i> (LINNÉ), peut-être formé sur le subst. lat. vulg. <i>*sabellum</i> « sable » (v. G. GRÖBER ds <i>Arch. lat. Lexicogr.</i> t. 5, 1888, p. 454; cf. <i>sabellus</i> « <i>id.</i> » ca 1200 ds LATHAM; <i>sabelum</i> XIII^e s. ds NIERM.), issu, par changement de suff. [-<i>ellu</i>], du class. <i>sabulum</i>, v. <i>sable</i>^{1*}. Les dér. gallo-rom. de <i>*sabellum</i> par voie pop. sont originellement localisés dans le Dauphiné (topon. <i>Savel</i>, Isère XI^e s. d'apr. DAUZAT-ROST. <i>Lieux</i>, s.v. <i>sable</i>; 1338 Grenoble <i>savel</i>, <i>FEW</i> t. 11, p. 5a) et de là, se sont étendus au domaine occit. (prov. <i>saveu</i>, <i>savel</i> « sablon », MISTRAL). À l'appui de l'étymon <i>*sabellum</i>, le fait que <i>sabelle</i> et son dér. <i>sabellaire</i> (1809, LAMARCK, <i>Philos. zool.</i>, t. 1, p. 314), sont tous deux synonymes du subst. <i>sabulaire</i> (1845, BESCH.), dér. sav. de <i>sabulum</i> (<i>FEW</i> t. 11, p. 18b).</p>
	<p>Sabellianisme, subst. masc. 1^{re} attest. 1697 [éd.] (BAYLE, <i>Dict. hist. et crit.</i>, art. <i>Abélard</i>, t. 1, p. 27, note M); de <i>sabellien</i>, suff. <i>-isme</i>*.</p>
	<p>SABELLIEN, -IENNE, subst. et adj. 1704 hist. relig., subst. (<i>Trév.</i>); 1842 adj. (<i>Ac. Compl.</i>). Dér. du n. de <i>Sabellius</i>, hérésiarque chrétien du III^e s.; suff. <i>-ien</i>*.</p>
	<p>SABELLIQUE, adj. 1841 <i>race sabellique</i> (MÉRIMÉE, <i>loc. cit.</i>); 1875 <i>langue sabellique</i> (<i>Lar. 19^e</i>). Empr. au lat. <i>sabellicus</i> « des Sabelles, des Sabins », de <i>Sabelli</i> subst. masc. plur. « Sabelles (petite nation voisine des Sabins) ».</p>
5	<p>SABIN, -INE, adj. et subst. 1. a) 1451 subst. « habitant de la Sabine » (A. DE LA SALE, <i>La Sale</i>, éd. F. Desonay, p. 184); b) 1832 adj. <i>le peuple sabin</i> (RAYMOND, s.v. <i>Sabins</i>); 2. ling. a) 1451 <i>langue sabine</i> (A. DE LA SALE, <i>op. cit.</i>, p. 65); b) 1870-71 subst. (LITTRÉ). Empr. au lat. <i>Sabini</i>, plur. (peuple de l'Italie du nord-est de Rome) et <i>sabinus</i> « des Sabins ».</p>
	<p>SABORD, subst. masc. 1. Av. 1425 mar. (J. DE BETHENCOURT, <i>Le Canarien</i>, chap. XXI, publ. par G. Gravier, p. 32: sabort); de nouv. 1573 <i>sabors</i> plur. (DUPUYS); 2. 1694 <i>faux-sabord</i> (CORNEILLE); 3. 1832 <i>mille sabords!</i> (SAND, <i>Indiana</i>, p. 213). Prob. formé à partir du subst. <i>bord</i>*, mais l'élément <i>sa</i> reste inexpliqué. Voir <i>FEW</i> t. 1, p. 437b et t. 23, p. 101 a-b.</p>
	<p>Sabordage, subst. masc. 1^{re} attest. 1894 (SACHS-VILLATTE ds QUEM. <i>DDL</i> t. 5); de <i>saborder</i>, suff. <i>-age</i>*.</p>
	<p>SABORDER, verbe trans. 1. Mar. a) 1831 trans. (WILL.); b) 1945 pronom. (<i>Procès Pétain, loc. cit.</i>); 2. a) 1946 <i>saborder son journal</i> (ABELLIO. <i>Pacifiques</i>, p. 280); b) 1958 « ruiner » (BEAUVOIR, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>sabord</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>

	<p>SABOT, subst. masc. 1. a) Déb. du XIV^e s. [ms.] <i>caboz torneiz</i> plur. « toupies » (B.N. fr. 19152, f^o 43a, éd. Ed. Faral); fin XIV^e s. <i>sabos</i> plur. « <i>id.</i> » (EVRART DE CONTI, <i>Probl. d'Aristote</i>, B.N. fr. 210, f^o 212c ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1835 « mauvais violon » (Ac.); 2. 1512 « chaussure paysanne faite d'une seule pièce de bois évidée » (<i>doc.</i> ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. 1564 <i>sabot d'un cheval</i> (THIERRY); 4. 1762 (Ac.: on appelle [...] sabots, ces ornemens de cuivre qui sont au bas des pieds d'un bureau, d'une commode, etc.); 5. 1798 « demi-baignoire » (Ac.). Prob. issu, par croisement avec <i>savate*</i>, du poit. <i>bot</i>, au sens 2 (1564, THIERRY; v. aussi TLF, s.v. <i>botte</i>²), même mot que <i>bot</i>^{1*}. Le sens 2, qui est le sens propre, est prob. plus ancien.</p>
10	<p>SABOTAGE, subst. masc. 1. 1846 « fabrication des sabots » (BESCH.); 2. 1870 « fixation des coussinets sur les traverses de chemin de fer » (LITTRÉ); 3. a) 1897 « action de saboter un travail » (E. POUGET, <i>Le Père Peinard</i>, 19 sept., éd. Galilée, 1976, p. 53); b) 1909 « acte matériel tendant à empêcher le fonctionnement normal d'un service, d'une entreprise, d'une machine » (Ch. GIDE, <i>Cours d'écon. pol.</i>, p. 629). Dér. de <i>saboter*</i>; suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>SABOTER, verbe 1. 1564 « jouer au sabot » (THIERRY); 2. 1690 « faire du bruit avec ses sabots » (FUR.); 3. a) x) 1808 « bâcler » (HAUTEL t. 2); ß) 1842 trans. <i>saboter de l'ouvrage</i> (Ac. <i>Compl.</i>); b) x) 1897 « agir de façon à provoquer l'échec d'une entreprise, d'un processus » (E. POUGET, <i>Le Père Peinard</i>, 19 sept., éd. Galilée, 1976, p. 55); z) 1907 « détruire, détériorer volontairement un outillage industriel, commercial, etc. » (<i>Lar. pour tous</i>); 4. a) 1832 « fouler (le drap) » (RAYMOND); b) 1842 <i>saboter un pieu</i> (Ac. <i>Compl.</i>); c) 1875 « pratiquer le sabotage des traverses de chemin de fer » (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>sabot*</i>; dés. <i>-er</i>. Au sens 3, peut-être de l'anc. sens de « secouer, heurter » (déb. XIV^e s., <i>Ovide moralisé</i>, éd. A. de Boer, XV, 1360: <i>caboter</i>; aussi <i>sabotar</i>, au XII^e s., en prov., v. LEVY (E.) <i>Prov.</i>); d'où celui de « tourmenter, maltraiter » (1640, OUDIN <i>Curiositez: sabotter</i>). V. FEW t. 15, 2, p. 44a-b et BL.-W.¹⁻⁵.</p>
	<p>Saboterie, subst. fém. 1^{re} attest. 1855 (GONCOURT, <i>Quelques créatures de ce temps</i>, p. 200 ds QUEM. DDL t. 22); de <i>sabot</i>, suff. <i>-erie*</i>.</p>
	<p>Saboteur, -euse, subst. 1^{res} attest. a) 1694 « enfant qui joue au sabot » (Ac.), b) 1800 « personne qui fait des sabots » (BOISTE), c) x) 1808 « personne qui sabote un travail » (HAUTEL t. 2), z) 1936 « auteur d'un sabotage » (CAMUS, <i>loc. cit.</i>); de <i>saboter</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>SABOTIER, -IÈRE, subst. 1. 1518 masc. « artisan qui fabrique des sabots » (<i>Ordonnance de François I^{er}</i>, janv. ds A. DE FONTANON, <i>Edits et ordonnances des rois de France</i>, Paris, J. du Puys, 1580, t. 2, p. 1065); 2. 1832 fém. « danse où l'on frappe des sabots » (RAYMOND). Dér. de <i>sabot*</i>; suff. <i>-ier*</i>.</p>
15	<p>Saccharification, subst. fém. 1^{re} attest. 1823 (LENORMAND et MELLET, in COURTIN, <i>Encyclop. mod.</i>, I, p. 217 ds QUEM. DDL t. 20); de <i>saccharifier</i>, suff. <i>-(a)tion*</i>.</p>
	<p>SACCHARIFIER, verbe trans. 1823 biochim. (LENORMAND et MELLET, in COURTIN, <i>Encyclop. mod.</i>, I, p. 487 ds QUEM. DDL t. 21). Dér. de <i>sacchar(o)-*</i>; suff. <i>-ifier*</i>.</p>

	<p>SACCHARIN, -INE, adj. 1. 1573 <i>aloes saccharin</i> (J. LIÉBAULT, <i>Quatre livres des secrets de la méd. et de la philos. chim.</i> ds <i>Fr. mod.</i> t. 14 1946, p. 283); de nouv. 1694 <i>alun saccharin</i> (CORNEILLE, s.v. <i>alun</i>); 2. 1846 <i>industrie saccharine</i> (BESCH.). Dér. de <i>sacchar(o)-*</i>; suff. <i>-in*</i>, <i>-ine</i>.</p>
	<p>SACCHARINE, subst. fém.) 1. 1829 bot. « espèce du genre laminaire » (BORY DE SAINT-VINCENT, <i>loc. cit.</i>); 2. 1868 chim. (SOUVIRON, <i>Dict. des termes techn.</i>, p. 481, <i>ibid.</i>, t. 12). Fém. subst. de l'adj. <i>saccharin*</i>.</p>
	<p>Sacchariné, -ée, adj.; saccharinées, subst. fém. plur. 1^{res} attest. a) 1842 « qui ressemble à la canne à sucre » (<i>Ac. Compl.</i>), b) 1843 subst. fém. plur. (DUMONT D'URVILLE, <i>loc. cit.</i>); de <i>saccharine</i>, suff. <i>-é*</i>.</p>
	<p>SACCHAROSE, subst. masc. 1860 biochim. (BERTHELOT, <i>Chim. organique fondée sur la synth.</i>, t. 2, p. 313). Comp. de <i>sacchar(o)-*</i> et de <i>-ose*</i>.</p>
20	<p>SALAGE, subst. masc. 1. 1281 [<i>vidimus</i> de 1396] « gabelle » (doc. ds GDF.); 2. a) 1611 « action de saler » (COTGR.); b) 1907 équip. (<i>Lar. pour tous</i>). Dér. de <i>saler*</i>; suff. <i>-age*</i>.</p>
	<p>SALAIRE, subst. masc. A. 1. <i>Ca</i> 1260 « rémunération d'un travail, d'un service » (ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, éd. R. de Lespinasse et F. Bonnardot, p. 46: les menesterieus estoient deceuz de leur salaire); 2. a) 1904 <i>salaire au temps, à la tâche, aux pièces</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); 1947 <i>salaire différentiel aux pièces, salaire au rendement</i> (VILLEMER, <i>Organ. industr.</i>, p. 142 et p. 81); b) 1904 <i>échelle mobile des salaires</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); c) 1909 <i>juste salaire</i> (Ch. GIDE, <i>Cours d'écon. pol.</i>, p. 616); d) 1909 <i>salaire nominal</i> (<i>id.</i>, <i>ibid.</i>, p. 619); 1930 <i>salaire réel</i> (<i>Lar. comm.</i>); e) 1909 salaire minimum (Ch. GIDE, <i>op. cit.</i>, p. 616); 1930 <i>salaire horaire minimum garanti</i> (<i>Lar. comm.</i>, p. 1176b); 1950 <i>salaire minimum interprofessionnel garanti</i> (<i>Loi du 11 févr.</i> ds <i>J.O.</i> 12 févr., p. 1690b); 1970 <i>salaire minimum de croissance</i> (<i>Loi du 2 janv.</i>, <i>ibid.</i>, 4 janv., p. 141); f) 1923 <i>salaire de base</i> (BRESSION, <i>Manuel prospect.</i>, p. 270); g) 1941 <i>allocation de salaire unique</i> (<i>Loi du 17 nov.</i> ds <i>J.O.</i>, 29 nov., p. 5141b); h) 1947 <i>salaire brut, salaire net</i> (VILLEMER, <i>op. cit.</i>, p. 164); i) 1947 <i>salaire direct, salaire indirect</i> (<i>id.</i>, <i>ibid.</i>, p. 171); 1949 <i>salaire social</i> (BRUNERIE, <i>Industr. alim.</i>, p. 131); j) 1951 <i>contrat de travail à salaire différé</i> (RÉAU-ROND.); k) 1953 <i>salaire-coût</i> (<i>Lar. 20^e Suppl.</i>); l) 1960 <i>éventail des salaires</i> (<i>Univers écon. et soc.</i>, p. 46-5). B. 1. 1342 « récompense » (J. BRUYANT, <i>Pauvreté et Richesse</i>, éd. ds <i>Ménagier Paris</i>, 1846, t. 2, p. 30a: mon salaire est double); 2. ca 1359 p. antiphr. « châtiment » (<i>H. Capet</i>, éd. de La Grange, 115 ds T.-L.: trayson, S'en aront leur sallaire). Du lat. <i>salarium</i> « ration de sel (d'un soldat, d'un magistrat); solde pour acheter du sel; solde; émoluments, traitement, gages, salaire », dér. de <i>sal</i> « sel ».</p>
	<p>SALAISSON, subst. fém. 1. 2^e moit. du XIII^e s. « action de saler (un produit alimentaire) pour le conserver » (<i>La devise aus lecheors</i>, 107 ds MÉON, <i>Nouv. Rec. de Fabliaux et contes</i>, t. 1, p. 304: lo jambon De fresche salaïsson); 2. ca 1455 « denrée alimentaire conservée par le sel » (<i>Débat des hérauts d'armes</i>, éd. L. Pannier, § 98: salloïsson). Dér. de <i>saler*</i>; suff. <i>-aïsson*</i>.</p>
	<p>SALAUD, -AUDE, subst. [XIII^e s., texte de Provins d'apr. DAUZAT 1943] 1. a) 1597 adj. « très sale (d'une personne) » (G. BOUCHET, <i>Livre second des Serees</i>, Paris, J. Perier, p. 497: une [...] salaude femme); b) 1617</p>

	<p>subst. « personne très sale » (AUBIGNÉ, <i>Faeneste</i>, livre II, chap. 14 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Réaume et de Caussade, t. 2, p. 461: cette vilaine salaude); 2. fig. a) z) 1798 subst. fém. « prostituée » (Ac.); 1885 subst. masc., « personne moralement répugnante » (ZOLA, <i>loc. cit.</i>, peut-être déjà Ac. 1835); z) 1897 <i>Ben, mon salaud!</i> (RICTUS, <i>Soliloques</i>, 1^{re} part., II, p. 248); b) 1876 adj. <i>obsession salau</i>de (GONCOURT, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>sale</i>*; suff. <i>-aud</i>*.</p>
	<p>SALE, adj. A. 1. a) 1176-81 « qui a perdu sa netteté » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Chevalier Lion</i>, éd. M. Roques, 5197); b) z) ca 1210 « mal tenu, qui se lave insuffisamment (d'une personne) » (<i>Dolopathos</i>, 212 ds T.-L.); z) 1874 p. ext. « qui salit ce qu'il touche, qui fait malproprement un travail » (GONCOURT, <i>Journal</i>, p. 1018); c) 1968 « qui provoque d'importantes retombées radioactives (d'une bombe atomique) » (<i>Le Monde, loc. cit.</i>); 2. 1611 <i>gris sale</i> (COTGR.; déjà <i>sale</i> « gris, d'une teinte équivoque » apr. 1480, <i>Rec. Trepperel, Les Sotties</i>, éd. E. Droz, XI, 161, p. 250). B. 1. mil. du XIII^e s. <i>pensee sale</i> (<i>Contes dévots</i>, I, 335 ds T.-L.); 2. 1690 <i>âme sale</i> (LA BRUYÈRE, <i>Caractères</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. G. Servois, t. 1, p. 264). C. 1. a) 1585 « digne de mépris » (N. DU FAILL, <i>Contes et discours d'Eutrapel</i> ds <i>Œuvres facétieuses</i>, éd. J. Assézat, t. 2, p. 349: que ceux qui estoient vilains et salles, soient nettoyez et purgez de tous vices); b) 1888 <i>sale gueule</i> (COURTELINE, <i>Train 8 h 47</i>, p. 174); 2. a) 1847 <i>sale affaire</i> (BALZAC, <i>Cous. Pons</i>, p. 316); b) <i>sale temps z)</i> 1858 au fig. (GONCOURT, <i>op. cit.</i>, p. 459); z) 1877 au propre (ZOLA, <i>Assommoir</i>, p. 652). Du frq. <i>*salo</i> « trouble, terne, sale »; cf. a. h. all. <i>salo</i>, m. h. all. <i>sal</i> « id. » (v. FEW t. 17, pp. 14b-15a).</p>
25	<p>SALER, verbe trans. 1. a) Ca 1150 « assaisonner avec du sel » (WACE, <i>Vie S. Nicolas</i>, 1107 ds T.-L.); b) 1150 « imprégner de sel pour conserver » (<i>Flore et Blancheflor</i>, éd. J.-L. Leclanche, 1436: char salee); 2. a) z) 1174-77 « malmener, battre » (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, VIIb, 6494); z) 1810 « critiquer, gronder vivement » (GEOFFROY, <i>Journ. des Débats, Lettres à M^{me} de Valory</i> ds LARCH. 1872, p. 220); z) 1885 « punir sévèrement » (ZOLA, <i>Germinal</i>, p. 1338); b) z) 1588 [éd.] <i>saler qqc.</i> « vendre trop cher (quelque chose) » (P. DE SAINT-JULIEN DE BALLEURE, <i>Mél. hist.</i>, p. 635); z) 1819 <i>saler qqn</i> (BOISTE); z) 1866 <i>saler une note</i> (DELVAU, p. 352). Du lat. <i>*salare</i> (d'où le roum. salara, l'ital. <i>salare</i>, le cat., l'esp. et le port. <i>salar</i>), issu par changement de conjug. du lat. <i>salire</i> « saler », dér. de <i>sal</i> « sel »; cf. le part. passé <i>salatus</i> « salé », v. FEW t. 11, p. 83b; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>SALERON, subst. masc. 1. 1406 « partie creuse d'une salière » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1926 « petite salière » (<i>Lar. mén.</i>, p. 1102). Dimin. en <i>-on</i>^{1*} de <i>salere</i>, forme anc. de <i>salière</i>*. Au sens 2, déjà att. en 1391, sous la forme <i>salairon</i>, en a. prov. (v. PANSIER t. 5).</p>
	<p>SALÉSIEN, -IENNE, adj. et subst. 1. a) 1803 subst. fém. plur. « visitandines » (BOISTE); b) 1920 adj. « relatif à saint François de Sales » (BREMOND, <i>op. cit.</i>, t. 4, p. 198); 2. 1892 subst. masc. (GUÉRIN: salésien, religieux d'un ordre fondé en Italie par Dom Bosco; aussi adj.: <i>société salésienne</i>). Dér. du n. de saint François de Sales [1567-1622] qui a fondé l'ordre de la Visitation en 1610; suff. <i>-ien</i>*.</p>
	<p>SALETÉ, subst. fém. 1. 1563 « caractère de ce qui est sale » (PALISSY, <i>Recepte veritable</i>, éd. A. France, p. 31: les saletes et ordures des linges); 2. 1563 « ce qui est sale, mal tenu » (ID., <i>ibid.</i>, p. 51); 3. 1571 « parole, acte qui porte atteinte à la pudeur, à l'honneur » (GUEVARE, <i>Livre du Mont de Calvaire</i>, Paris, G. Mallot, p. 335). Dér. de <i>sale</i>*; suff. <i>-té</i>*.</p>

	<p>SALEUR, -EUSE, subst. 1. 1561 fig. (CALVIN, <i>Commentaires sur la concordance ou harmonie composée des trois évangélistes</i>, p. 118 ds GDF. <i>Compl.</i>: Mais que les saleurs avisent cependant de ne nourrir le monde en sa folie et fadese); de nouv. 1721 <i>saleur de hareng, de morüe</i> (Trév.); 2. a) 1904 (<i>Nouv. Lar. ill.</i>: Ch. de fer et tramways. Sorte de wagon contenant du sel que les trémies déversent sur les voies recouvertes de neige. On dit plus souvent saleuse); b) 1968 fém. « véhicule utilisé pour le salage des chaussées » (<i>Le Monde, loc. cit.</i>). Dér. de <i>saler</i>*; suff. -<i>eur</i>^{2*}.</p>
30	<p>SALICACÉES, subst. fém. plur. 1884 (<i>Codex</i>, p. 69). Dér. sav. du lat. <i>salix, salicis</i> « saule »; suff. -<i>acées</i>*. On note <i>salicaceous</i> « <i>id.</i> » en 1846 en angl. (v. <i>NED</i>). <i>Salicacées</i> a remplacé <i>salicinées</i> (1817, s. GÉRARDIN, <i>Dict. raisonné de bot.</i>, p. 500).</p>
	<p>SALICAIRE, subst. fém. 1694 (TOURNEFORT <i>Bot.</i> t. 1, p. 220). Empr. au lat. des botanistes <i>salicaria</i> « <i>id.</i> » (<i>ibid.</i>, pp. 220-221: dans la nécessité où je me suis trouvé d'introduire un nouveau nom pour exprimer ce genre, j'ai cru me pouvoir servir de <i>Salicaria</i>, parce que la plupart de ses especes se trouvent dans les saussayes), dér. de <i>salix, salicis</i> « saule ».</p>
	<p>SALICINE, subst. fém.; SALICOSIDE, subst. masc. 1. 1830 <i>salicine</i> (<i>Ann. chim. et phys.</i>, 2^e série, t. 43, p. 441); 2. 1932 <i>salicoside</i> (<i>Lar.</i> 20^e, s.v. <i>salicine</i>). 1 dér. sav. du lat. <i>salix, salicis</i> « saule »; suff. -<i>ine</i>, v. -<i>in</i>. 2 formé à partir du rad. de <i>salicine</i>, et de <i>oside</i>*.</p>
	<p>SALICOLE, adj. 1. 1866 <i>producteur salicole</i> (<i>Moniteur univ.</i>, 23 mars ds LITTRÉ); 2. 1866 <i>plaine salicole</i> (<i>Revue des Deux-Mondes</i>, 1^{er} nov., p. 202, <i>ibid.</i>). Dér. du lat. <i>sal, salis</i>, v. <i>sel</i>; suff. -<i>cole</i>*.</p>
	<p>SALICOQUE, subst. fém. 1530 <i>saige cocque</i> (PALSGR., p. 257); 1554 <i>salecoque</i> (RONDELET, <i>Traité des poissons</i>, I, p. 549 ds GDF. <i>Compl.</i>); 1560 <i>salicoque</i> (GESNER, <i>Nomenclator aquatiliu animantium</i> d'apr. <i>FEW</i> t. 11, p. 95b). Mot norm. d'orig. obsc. Peut-être formé à partir du verbe <i>saillir</i>* au sens de « sauter » (aussi <i>salir</i> en a fr., v. <i>FEW</i> t. 11, p. 92b) et du subst. <i>coque</i>* « coquillage »; cf. le norm. <i>saillicoque</i> att. en 1555 (v. <i>FEW</i> t. 11, p. 95b) et <i>saillecoque</i> « <i>id.</i> » en 1642 (d'apr. BL-W.¹⁻⁵). La forme la plus anc. <i>saige cocque</i> (<i>supra</i>), s'accorde cependant mal avec cette hyp. et fait plutôt penser que les formes les plus récentes sont dues à des croisements second. Voir <i>FEW</i> t. 11, p. 98a-b.</p>
35	<p>SALICYLATE, subst. masc. 1. 1844 chim. (<i>Ann. chim. et phys.</i>, 3^e série, t. 10, p. 327); 2. 1877 <i>salicylate de soude</i> (G. SÉE, <i>Ét. méd. sur l'acide salicylique et les salicylates</i>, Paris, Bureau du Moniteur sc., juill., p. 651). Dér. de <i>salicyle</i>, v. <i>salicylique</i> étymol.; suff. -<i>ate</i>*. Déjà att. comme terme de chim. en 1842 en angl. (v. <i>NED</i>).</p>
	<p>SALICYLÉ, -ÉE, adj. 1912 [date du cop.] (<i>Larousse méd. ill.</i>, s.v. <i>collodion</i>). Dér. du rad. de <i>salicylique</i>*; suff. -<i>é</i>*.</p>
	<p>SALICYLIQUE, adj. 1838 chim. (<i>C.r. de l'Ac. des sc.</i>, t. 7, p. 937: acide salicique ou salicylique). Dér. de <i>salicyle</i></p>

	(<i>ibid.</i> , p. 936, lui-même dér. du rad. de <i>salicine*</i> , suff. <i>-yle*</i>); suff. <i>-ique*</i> .
	SALIEN¹, -IENNE, adj. 1. 1721 subst. « prêtre de Mars » (<i>Trév.</i>); 2. 1721 <i>Vierges Saliennes</i> (<i>ibid.</i>). Dér. du lat. <i>Salius</i> « prêtre de Mars », dér. de <i>salire</i> « sauter », à cause des danses que ces prêtres exécutaient (v. <i>OLD</i>).
	SALIEN², -IENNE, subst. masc. et adj. 1. 1589 [éd.] subst. ethnol. (VIGENÈRE, <i>Les Trois Livres de la Guerre civile contre Pompée</i> , Paris, A. L'Angelier, f ^o 147 r ^o , 1 ^{re} col.); 2. 1756 adj. <i>seigneur salien</i> (VOLTAIRE, <i>Essai sur l'hist. gén.</i> , p. 118). Dér. du subst. b. lat. <i>Salii</i> , n. d'une tribu de Francs riverains de la Sala [l'Yssel]; suff. <i>-ien*</i> .
40	SALIÈRE, subst. fém. 1. Av. 1188 <i>salere</i> « petit récipient dans lequel on met le sel et que l'on place sur la table du repas » (<i>Partenopeus de Blois</i> , éd. J. G. Gildea, 890); ca 1225 <i>saliere</i> (<i>Durmart le Gallois</i> , éd. J. G. Gildea, 9947); 2. a) 1600 [éd.] « partie enfoncée au-dessus de l'œil du cheval » (O. DE SERRES, <i>Théâtre d'agric.</i> , p. 301: sallieres); 1718 « <i>id.</i> (en parlant d'une personne) » (Ac.); b) 1611 « enfoncement derrière la clavicule chez les personnes maigres » (COTGR.). Fém. de l'a. subst. masc. <i>saler</i> , <i>salier</i> , au sens 1 (XII ^e s. ds T.-L. et GDF.), de l'adj. lat. <i>salarius</i> « de sel », dér. de <i>sal</i> , <i>salis</i> , v. <i>sel</i> .
	SALIFÈRE, adj. 1788 « qui contient du chlorure de sodium » (WILD, <i>Essai sur la montagne salifère du gouvernement d'Aigle</i> [titre] d'apr. <i>FEW</i> t. 11, p. 82a-b). Dér. du lat. <i>sal</i> , <i>salis</i> , v. <i>sel</i> ; suff. <i>-fère*</i> .
	Salifiable, adj. 1 ^{re} attest. 1789 (LAVOISIER, <i>op. cit.</i> , p. 164); de <i>salifier</i> , suff. <i>-able*</i> .
	Salification, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1800 (BOISTE); dér. sav. de <i>salifier</i> , suff. <i>-ation*</i> .
	SALIFIER, verbe trans. 1789 (LAVOISIER, <i>Traité élém. de chim.</i> , t. 1, p. 163: principes salifians). Dér. du lat. <i>sal</i> « sel »; suff. <i>-ifier*</i> .
45	SALIGAUD, -AUDE, subst. et adj. 1. a) 1640 adj. « sale, malpropre » (OUDIN <i>Curiositez</i>); b) 1656 « personne sale » (<i>ibid.</i> d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 11b); 2. 1866 fig. « personne malhonnête » (DELVAU). Issu, par substitution du suff. péj. <i>-aud*</i> à <i>-ot*</i> , de <i>Saligot</i> , en usage d'abord comme nom propre de deux rois sarrasins dans deux chansons de geste d'orig. pic. (ca 1210, HERBERT DE DAMMARTIN, <i>Foulque de Candie</i> , éd. O. Schultz-Gora, 9866, etc. et ca 1220, <i>Anseïs de Carthage</i> , éd. J. Alton, 2548), comme surnom à Liège à partir de 1269 (doc. ds <i>B. de la Commission de topon.</i> , t. 14, 1940, p. 392) et comme épith. injurieuse vers 1380 (JEAN D'OUTREMEUSE, <i>Geste de Liège</i> , <i>ibid.</i> , p. 391). Le mot semble avoir été formé, dans un milieu plus ou moins bilingue, à partir de l'adj. frq. <i>*salik</i> « sale » (cf. le m. b. all. <i>salik</i> « <i>id.</i> »), lui-même dér. de <i>*salo</i> (v. <i>sale</i>) et du suff. péj. <i>-ot*</i> . Voir <i>FEW</i> t. 17, p. 12a.
	SALIGNON, subst. masc. 1257 <i>saluygnon</i> (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 1334 <i>salignon</i> (<i>Charte</i> ds DU CANGE, s.v. <i>saligium</i>). Dér. du

	lat. <i>salinum</i> « salière », lui-même dér. de <i>sal</i> , <i>salis</i> , v. <i>sel</i> .
	SALIN, -INE, adj. et subst. masc. A. Adj. 1. av. 1590 [éd. de 1628] « qui est propre au sel » (PARÉ, <i>Œuvres</i> , XX, 13, éd. J. F. Malgaigne, t. 3, p. 195); 2. [O. DE SERRES « qui contient des parties de sel » (d'apr. <i>FEW</i> t. 11, p. 77b)]; 1690 « <i>id.</i> » (FUR.). B. Subst. masc. 1. 1765 « alcali fixe employé à produire la fusion des sables dans les verreries » (<i>Encyclop.</i> t. 17, p. 128b); 2. 1835 « marais salant » (Ac.). Dér. du lat. <i>sal</i> , <i>salis</i> , v. <i>sel</i> ; suff. <i>-in*</i> , <i>-ine</i> .
	SALINAGE, subst. masc. 1. 1407 « droit de faire du sel » (<i>Denombr. du baill. de Constantine</i> , Arch. P 304, f ^o 293 r ^o ds GDF.); 2. 1765 « opération qui consiste à pousser la concentration de l'eau salée au point où le sel se dépose » (<i>Encyclop.</i> t. 14, p. 553a); 3. 1906 « lieu où l'on recueille le sel » (<i>Pt Lar.</i>). Dér. de l'anc. verbe intrans. <i>salineir</i> « faire du sel » (1255, <i>doc. ds Notices et extraits des mss de la BN</i> , t. 28, 2 ^e part., p. 45), de nouv. 1449 <i>saliner</i> « <i>id.</i> » (<i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 14, p. 68), lui-même dér. de <i>saline*</i> ; suff. <i>-age*</i> .
	SALINE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1210 « rive d'un fleuve près de la mer » (HERBERT DE DAMMARTIN, <i>Foulque de Candie</i> , 2167 ds T.-L.); 2. <i>ca</i> 1245 « marais salant » (PHILIPPE MOUSKET, <i>Chron.</i> , 1415, <i>ibid.</i>). Du lat. <i>salinae</i> , plur. « lieu où se fait le sel », dér. de <i>sal</i> « sel ».
50	Salingue, adj. et subst. 1 ^{re} attest. 1925 adj. et subst. « sale (au physique et au moral) » (d'apr. ESN. 1966); de <i>sale</i> , suff. pop. <i>-ingue</i> , sur le modèle de mots tels que <i>lourdingue</i> , <i>sourdingue</i> , etc.
	SALINIER, -IÈRE, adj. et subst. 1. 1374 subst. « celui qui fabrique le sel » (<i>Franchise de la ville d'Aigueperse</i> , A.N. JJ 198, pièce 360 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1874 adj. « relatif à la production du sel » (<i>Journal officiel</i> , 15 avr., p. 2748, 2 ^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> : industrie salinière). Prob. issu, par l'intermédiaire de l'a. prov. <i>salinier</i> « marchand de sel » (1258, <i>Cartulaire du consulat de Limoges</i> , p. 48 ds LEVY <i>Prov.</i>), d'un lat. pop. <i>*salinarius</i> « <i>id.</i> ». Certains empl. du mot semblent directement dér. du fr. <i>saline*</i> , v. <i>FEW</i> t. 11, p. 91b, note 2.
	Salisseur, -euse, subst. et adj. 1 ^{res} attest. a) subst. 1886 fig. « celui qui salit, souille quelque chose » (BLOY, <i>Désesp.</i> , p. 246: <i>salisseur</i> d'âmes), b) adj. 1901 fig. « qui salit » (ZOLA, <i>loc. cit.</i>); de <i>salir*</i> , suff. <i>-eur</i> ^{2*} .
	Salisson, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1585 [éd.] « femme sale » (CHOLIÈRES, <i>Les Neuf Matinees</i> , p. 182 ds GDF. <i>Compl.</i>); de <i>salir</i> , suff. <i>-on</i> ^{1*} .
	SALISSURE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1540 « ce qui salit, souille » (<i>La Mère de Ville</i> , 103 ds <i>Rec. gén. des Sotties</i> , éd. E. Picot, t. 3, p. 109); 2. 1846 fig. (BESCH.: les idées obscènes sont des salissures pour l'esprit). Dér. de <i>salir*</i> ; suff. <i>-ure</i> ^{1*} .
55	SALOPARD, subst. masc. 1. 1911 arg. milit. (d'apr. ESN.); 2. 1924 « salaud » (MONTHERL., <i>Olymp.</i> , p. 368). Dér. de <i>salop</i> , v. <i>salope</i> ; suff. <i>-ard*</i> .

	<p>SALOPE, adj. et subst. fém. 1. 1607 adj. ou subst. masc. « (personne) sale, malpropre » (SIGOGNE, <i>Œuvres satyriques, le Pourpoint</i>, 13 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19: saloupe); 1680 adj. « <i>id.</i> » (RICH.: salope); 2. a) 1611 subst. « souillon » (COTGR.: saloppe, cité comme mot orléanais); 1660 subst. fém. « <i>id.</i> » (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>); b) α) 1775 terme d'injure pour désigner une femme qu'on méprise (<i>Interrogatoire de police</i>, in A. FARGE, <i>Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e s.</i>, 107 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19); β) 1798 « femme de mauvaise vie » (Ac.); c) 1837 <i>salop</i> subst. masc. « salaud » (FLAUB., <i>Corresp.</i>, p. 24). Mot d'orig. incertaine. Prob. comp. de <i>sale</i>* et de <i>hoppe</i>, forme dial. de <i>huppe</i>*; cet oiseau ayant la réputation d'être très sale; cf. le proverbe <i>sale comme une huppe</i> (v. FEW t. 14, p. 59a, note 8), <i>sale comme une hoppe</i> en lorr. (<i>ibid.</i>, t. 17, p. 15b, note 10) et <i>huppe</i> « femme sale » (Dourd. ds FEW t. 14, p. 57b). <i>Salop</i> est une réfection masc. de <i>salope</i>.</p>
	<p>Saloper, verbe trans. 1^{res} attest. a) 1841 « mal faire un travail » (MÉRIMÉE, <i>Corresp. gén.</i>, 3, p. 11 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 28), 1873 <i>travail salopé</i> (ZOLA, <i>loc. cit.</i>), b) 1904 <i>saloper un vêtement</i> (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>salope</i>, dés. -er. Déjà att. en 1808, comme verbe intrans., au sens de « fréquenter des prostituées; se plonger dans la dissolution, dans le vice le plus bas et le plus crapuleux » (HAUTEL).</p>
	<p>SALOPERIE, subst. fém. 1. 1694 « saleté, grande malpropreté » (Ac.); 2. 1790 « propos orduriers » (<i>Jean Bart</i>, n^o 79, 7 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19); 3. 1803 « chose à rejeter » (BOISTE); 4. 1877 <i>saloperie de</i> (ZOLA, <i>Assommoir</i>, p. 571: saloperie de dîner). Dér. du subst. <i>salope</i>*; suff. -erie*.</p>
	<p>SALOPETTE, subst. fém. 1. 1832 <i>salopète</i> « espèce de tablier de toile qui s'adapte sur la poitrine des enfants, au-dessous du menton, et qui leur enveloppe tout le buste, afin qu'ils ne salissent point leurs habits » (RAYMOND); 2. 1871 « vêtement de travail » (<i>Une évasion</i> ds Robert Helmont, 1874, p. 71). Dér. de l'adj. <i>salope</i>*; suff. -ette, v. -et. Le sens 2 se note déjà comme mot région. en 1867, FAVRE, <i>Gloss. du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis</i>.</p>
60	<p>SALOPIAUD, SALOPIOT, subst. masc. 1866 <i>salopiaud</i> (DELVAU, <i>Langue verte</i>, 2^e éd. ds <i>Fr. mod.</i> t. 33 1965, p. 228); 1878 <i>salopiot</i> (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p. 306: aussi salopiat). Issu, par substitution de suff., du subst. <i>salopiau</i> « <i>id.</i> », dér. du subst. <i>salope</i>*; suff. -iau, v. -eau. On trouve aussi <i>salopiaud</i> « salaud » en 1852 (HUMBERT, <i>Nouv. Gloss. genevois</i> ds PIERREH.). Le -d final est prob. dû à l'infl. de <i>salaud</i>*.</p>
	<p>SALORGE, subst. masc. 1611 (COTGR.). Mot att. à l'orig. dans l'Ouest de la France; formé à partir du lat. <i>sal</i>, v. <i>sel</i> et de <i>orge</i> qui représente le lat. <i>horreum</i> « magasin, dépôt ». Voir FEW t. 4, p. 485a-b.</p>
	<p>SAPONACÉ, -ÉE, adj. 1746 « qui a les caractères du savon » (R. JAMES, <i>Dict. univ. de méd.</i> [trad. de l'angl.], t. 2, col. 1040, s.v. <i>botanica</i>). Comp. de <i>sapon-</i>* et de <i>-acé</i>*. On note déjà <i>saponaceous</i> « <i>id.</i> », en 1731, en angl. (v. NED).</p>
	<p>SAPONAIRE, subst. fém. 2^e moitié du XIV^e s. <i>saponere</i> (ms. Oxford, Bibl. bodl., Bodley, 761, fol. 12 r^o ds <i>Romania</i> t. 37, 1908, p. 513); 1562 [éd.] <i>saponaire</i> (DU PINET, <i>Hist. du monde de C. Plin.</i>, t. 2, p. 305, note en marge). Empr. au lat. médiév. des botanistes <i>saponaria</i> « <i>id.</i> » (av. 1250 ds LATHAM), latinisation</p>

	de l'a. fr. (<i>erbe</i>) <i>savoniere</i> « <i>id.</i> » (fin du XI ^e s., RASCHI, <i>Gl.</i> , éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, § 363), dér. de <i>savon</i> *; suff. <i>-ière</i> , v. <i>-ier</i> .
	SAPONÉ, subst. masc. 1836 (<i>Ac. Suppl.</i>). Dér. de <i>sapon</i> -*; suff. <i>-é</i> *.
65	SAPONIFICATION, subst. fém. 1. 1794 industr. (<i>J. des arts et manufactures</i> , t. 1, p. 424: la saponification et l'art du savonnier); 2. 1797 chim. (<i>Ann. chim. et phys.</i> , 1 ^{re} série, t. 19, p. 292: saponification de l'huile). Dér. sav. de <i>saponifier</i> *; suff. <i>-(a)tion</i> *.
	SAPONIFIER, verbe trans. 1797 chim. (<i>Ann. chim. et phys.</i> , 1 ^{re} série, t. 19, p. 292). Dér. de <i>sapon</i> -*; suff. <i>-ifier</i> *.
	SAPONINE, subst. fém. 1832 (<i>Ann. chim. et phys.</i> , t. 51, p. 392). Dér. de <i>sapon</i> -*; suff. <i>-ine</i> , v. <i>-in</i> .
	SATURABLE, adj. 1832 chim. (RAYMOND). Dér. de <i>saturer</i> *; suff. <i>-able</i> *. On note l'angl. <i>saturable</i> comme gl. du lat. <i>saturabilis</i> en 1570 (v. <i>NED</i>).
	SATURANT, -ANTE, part. prés. et adj. 1. 1765 <i>saturans</i> subst. masc. plur. « absorbants » (<i>Encyclop.</i>); 2. 1846 adj. « qui a la propriété de saturer » (BESCH.); 3. 1890 <i>vapeur saturante</i> (SER, <i>Phys. industr.</i> , p. 463). Part. prés. de <i>saturer</i> *.
70	SATURATEUR, subst. masc. 1. 1857 technol. (<i>B. de la Société pour l'encouragement de l'industr. nat.</i> ds <i>Fr. mod.</i> t. 43 1975, p. 55); 2. 1910 (Manufacture fr. d'armes et cycles de Saint-Étienne, <i>Tarif-album</i> , p. 1197: saturateurs pour poêle à pétrole). Empr. au b. lat. <i>saturator</i> « celui qui rassasie » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), du lat. class. <i>saturatum</i> , supin de <i>saturare</i> , v. <i>saturer</i> .
	SATURATION, subst. fém. 1. a) 1513 [éd.] « satiété » (<i>L'Estoille du monde</i> ds DELB. <i>Notes mss</i>); 1529 [éd.] « <i>id.</i> » (G. MICHEL, <i>Eglog.</i> , f ^o 4 ^e ds GDF. <i>Compl.</i>); b) ꝛ) 1836 fig. (BALZAC, <i>Lys</i> , p. 232); ꝛ) 1936 <i>saturation des marchés</i> (CÉLINE, <i>Mort à crédit</i> , p. 592); ꝛ) 1964 <i>campagne de saturation</i> (<i>Lar. encyclop.</i>); c) 1968 log. (<i>Lar. encyclop. Suppl.</i>); d) 1968 stat. (<i>ibid.</i>); 2. a) 1748 chim. « état d'un liquide qui absorbe la quantité maximum d'une substance étrangère » (MACQUER ds <i>Mém. Ac. sc.</i> , p. 39); b) 1761 <i>saturation de l'air</i> (ROBINET, <i>De la nature</i> , p. 324). Empr. au b. lat. <i>saturatio</i> « rassasiement » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), du lat. class. <i>saturatum</i> , supin de <i>saturare</i> , v. <i>saturer</i> .
	SATURÉ, -ÉE, part. passé et adj. 1. a) 1564 « rassasié jusqu'à lassitude » (RABELAIS, <i>Cinquième Livre</i> ds <i>Œuvres</i> , éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 3, p. 275); de nouv. 1766 <i>cœur saturé de joye</i> (J.-J. ROUSSEAU, <i>Confessions</i> , livre III ds <i>Œuvres compl.</i> , éd. B. Gagnebin et M. Raymond, t. 1, p. 102); b) 1784 <i>air saturé</i> (DIDEROT, <i>Suppl. au voyage de Bougainville</i> , p. 4); c) ꝛ) 1848 « complètement rempli, qui ne peut contenir plus » (CHATEAUBR., <i>Mém.</i> , t. 1, p. 335); ꝛ) 1870 <i>marché saturé</i> (LITTRÉ); 2. a) 1753 chim. (<i>Encyclop.</i> t. 3, p. 416a, s.v. <i>chymie</i>); b) 1956 math. (UV.-CHAPMAN). Part. passé de <i>saturer</i> *.

	<p>SATURER, verbe trans. 1. a) Ca 1300 « rassasier » (AIMÉ DU MONTCASSIN, <i>Ystoire de li Normant</i>, éd. V. de Bartholamaeis, p. 112, 6); b) 1790 fig. (SAINT-MARTIN, <i>Homme désir</i>, p. 123); c) 1827 « rendre tel qu'un supplément de la chose ajoutée soit impossible ou inutile » (CHATEAUBR., <i>Lib. Presse</i>, Opin. Police Presse, p. 200); 2. 1762 chim. (<i>Ac.</i>, déjà en 1753 au part. passé, v. <i>saturé</i>). Empr. au lat. <i>saturare</i> « rassasier, assouvir », de <i>satur</i> « rassasié », dér. de <i>satis</i> « assez ».</p>
	<p>SATURNALES, subst. fém. plur. 1. Ca 1355 <i>saturneles</i> plur. « fêtes en l'honneur de Saturne » (BERSUIRE, <i>Tite-Live</i>, ms. Ste-Gen., f^o 37b ds GDF. <i>Compl.</i>); 1541 <i>festins saturnaux</i> (G. MICHEL, trad. de SUÉTONE, <i>Des faictz et gestes des douze Caesars</i>, II, 82 v^o ds HUG.); 2. 1666 au fig. <i>saturnales</i> plur. (GUY PATIN, <i>Lettres choisies</i>, Rotterdam, 1689, 342 ds <i>Fr. mod.</i> t. 33 1965, p. 229). Empr. au lat. <i>saturnalia</i> « fêtes en l'honneur du dieu Saturne; jours de réjouissances, de liberté absolue », neutre plur. de l'adj. <i>saturnalis</i> « de Saturne », dér. de <i>Saturnus</i>, v. l'étymol. de <i>saturne</i>.</p>
75	<p>SATURNE, subst. masc. 1. 1564 « plomb » (THIERRY); 2. 1690 <i>sel de Saturne</i> (FUR., s.v. <i>plomb</i>). Empr. au lat. <i>Saturnus</i>, n. d'un dieu (fils d'Uranus et père de Jupiter) et d'une planète. Les alchimistes ont donné le n. de <i>saturne</i> au plomb parce que l'on considérait ce métal comme un métal froid (comme la planète), v. <i>FEW</i> t. 11, p. 254b.</p>
	<p>SATURNIE, subst. fém. 1842 (<i>Ac. Compl.</i>). Empr. au lat. sc. mod. <i>saturnia</i> « id. » (1802, SCHRANK ds NEAVE), du lat. class. <i>Saturnia</i> « fille du dieu Saturne », de <i>Saturnus</i>, v. l'étymol. de <i>saturne</i>.</p>
	<p>SATURNIEN, -IENNE, adj. 1. a) Ca 1380 « qui a rapport à la planète Saturne » (JEAN LE FÈVRE, trad. <i>La Vieille</i>, 80 ds T.-L.); b) 1549 « triste, mélancolique » (A. DU MOULIN, trad. de J. DE INDAGINE, <i>Chiromance</i>, p. 88 ds HUG.); c) 1900 <i>ligne saturnienne</i> (A. DE THÈBES, <i>loc. cit.</i>); 2. a) 1765 <i>vers saturnien</i> (<i>Encyclop.</i>); b) 1834 <i>période saturnienne</i> (BOISTE). Dér. sav., à l'aide du suff. <i>-ien*</i>, du lat. <i>saturnius</i> « de Saturne », lui-même dér. de <i>Saturnus</i>, v. l'étymol. de <i>saturne</i>. Aux sens 1, du n. de la planète, celle-ci, d'après les astrologues, étant pour ceux qui sont nés sous son signe, source de tristesse. Aux sens 2, du n. du dieu; l'expr. <i>vers saturnien</i> est directement empr. au lat. <i>versus saturnius</i>.</p>
	<p>SATURNIN, -INE, adj. 1. 1636 « relatif au plomb » (P. J. FABRE, <i>L'Abrégé des secrets chymiques</i>, p. 225 ds <i>Beitr. rom. Philol.</i> t. 32 1973, n^o 2, p. 372: le plomb que les philosophes chymiques nomment en leur langage saturne, à cause que cette planette <i>saturnine</i> influë particulièrement sur la semence du plomb, et luy imprime toutes ses vertus et proprietz); 2. a) 1812 méd. <i>colique saturnine</i> (MOZIN-BIBER); b) 1876 méd. subst. (CHARCOT, <i>Le Progrès méd.</i>, 10 juin, p. 450, 2^e col. ds LITTRÉ <i>Suppl.</i> 1877). Dér. sav. de <i>saturne*</i>; suff. <i>-in*</i>.</p>
	<p>SATURNISME, subst. masc. 1878 (<i>Lar. 19^e Suppl.</i>). Dér. de <i>saturnin*</i>; suff. <i>-isme*</i>. Déjà att. en 1855 par l'angl. <i>saturnism</i> « id. » (v. <i>NED</i>).</p>
80	<p>SATYRE, subst. 1. xv^e s. [ms.] myth. <i>satire</i> (CORBICHON, <i>De la propriété des choses</i>, XV, 58, ms. B. N. fr. 22533, fol. 222b ds GDF. <i>Compl.</i>); 1549 <i>satyre</i> « id. » (EST.); 2. 1651 [éd.] « homme lubrique » (SCARRON, <i>Rom. com.</i>, p. 136); 3. 1764 « papillon de jour à grandes ailes brunes et noires » (VALM.). Empr.</p>

	<p>au lat. <i>Satyrus</i>, compagnon de Bacchus, avec les oreilles, la queue, les pieds de chèvre; du gr. Σάτυρος « <i>id.</i> ». Le fém. <i>satyre</i> « drame satyrique » (1738 [éd.], ROLLIN, <i>Hist. anc. des Égyptiens</i>, t. 12, p. 57) est empr. au lat. <i>satyrus</i>, lui-même empr. au gr. Σάτυρος « <i>id.</i> », le genre fém. étant prob. dû à l'infl. de <i>satire</i>*.</p>
	<p>Satyreau, subst. masc. 1^{re} attest. ca 1165 « petit satyre » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 14823 ds T.-L.: <i>satirel</i>); de <i>satyre</i>, suff. <i>-eau</i>*.</p>
	<p>Satyrisme, subst. masc. 1^{re} attest. 1936 <i>id.</i>; de <i>satyre</i>, suff. <i>-isme</i>*.</p>
	<p>SATYRIASIS, subst. fém. 1538 (J. CANAPPE, <i>Le Guidon en Francoys</i>, p. 265 ds <i>Fr. mod.</i> t. 19 1951, p. 20). Empr. au b. lat. méd. <i>satyriasis</i> « <i>id.</i> », lui-même empr. au gr. σατυριασις « <i>id.</i> », dér. de σατυριέω « être atteint de priapisme », dér. de Σάτυρος, v. <i>satyre</i>.</p>
	<p>SATYRIQUE, adj. 1. 1555 <i>mouvemens satyriques</i> (P. BELON, <i>Hist. des oyseaux</i>, p. 135 ds <i>R. Philol. fr.</i> t. 43 1931, p. 202); 2. a) 1701 <i>poësie satyrique</i> (FUR.); b) 1771 <i>farce satyrique</i> (BATTEUX, <i>Quatre poétiques</i>, t. 1, p. 47). Empr. au lat. <i>satyricus</i> « qui concerne les Satyres; qui appartient au drame satyrique » (v. <i>OLD</i>), du gr. σατυρικέος « <i>id.</i> », dér. de Σάτυρος, v. <i>satyre</i>.</p>
85	<p>SAUCE, subst. fém. A. 1. a) Ca 1165 p. métaph. art culin. ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i>, éd. M. Wilmotte, 1350: sause); b) 1266 cuis. (<i>Vers de la mort</i>, 265, 6 ds T.-L.); 2. a) 1176-84 « manière » (GAUTIER D'ARRAS, <i>Eracle</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 5812: sausse); b) a) 1480 <i>quelque saulce que l'en y mette</i> « de quelque manière que l'on retourne l'affaire » (GUILLAUME COQUILLART, <i>Droitiz nouveaulx</i>, 458 ds <i>Œuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p. 151); 3) 1680 <i>être bon à certaines sauces</i> (d'une personne) (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 23 oct. ds Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 3, p. 48); 1690 <i>mettre (qqn) à toutes sausses</i> (J. RAISIN, <i>Merlin Gascon ds Five French Farces</i>, éd. H. C. Lancaster, 1937, p. 95); c) a) 1640 <i>la saulse vaut mieux que le poisson</i> « l'ornement vaut mieux que la personne » (OUDIN <i>Curiositez</i>); 3) 1680 « accessoire » (M^{me} DE SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 24 janv.</i>, t. 2, p. 809); 3. 1881 « forte pluie » (RIGAUD, <i>Dict. arg. mod.</i>, p. 342: il va tomber de la sauce). B. Techn. 1. 1803 <i>sausse</i> « liqueur chaude pour rehausser la couleur de l'or » (BOISTE); 2. 1845 « crayon très friable servant à estomper » (Th. GAUTIER, <i>Jeunes-Frances</i>, p. 356 ds MAT. <i>Louis-Philippe</i>, p. 268); 3. 1905 <i>mettre la sauce</i> « lancer le moteur à plein régime » (<i>L'Auto</i>, 20 nov. ds PETIOT 1982). Du lat. pop. <i>salsa</i> « chose salée », empl. subst. (soit fém. sing., soit neutre plur.), du lat. <i>salsus</i> « salé », part. passé de sallere « saler »; cf. l'ital., le cat., l'esp. <i>salsa</i> « sauce ». On note aussi en a. fr. le subst. fém. <i>saus(s)e</i> « eau de mer » (ca 1165, BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 29290 ds T.-L.), empl. subst. de l'adj. fém. <i>salse</i> « salée (de l'eau, de la mer) » (ca 1100, <i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 372: la mer <i>salse</i>), qui représente le lat. <i>salsus, salsa</i> « salé ».</p>
	<p>SAUCÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>saucer</i>.</p>
	<p>SAUCER, verbe trans. 1. a) Ca 1200 fig. « tremper » (<i>Première continuation de Perceval</i>, II, 128, 4374 ds T.-L.: <i>S'espee an lor sanc bote et sause</i>); b) XIV^e s. <i>saucier</i> « assaisonner, mariner » (<i>Gloss. du P. Labbe ds LITTRÉ</i>); de nouv. 1538 <i>saucer</i> « assaisonner de sauce » (EST. d'apr. <i>FEW</i> t. 11, p. 110b); c)</p>

	1701 <i>médaille saucée</i> (FUR.); d 1915 « essayer en enlevant la sauce (pour la manger) » (BENJAMIN, <i>Gaspard</i> , p. 16); 2. a) a 1650 [éd.] pronom. réfl. <i>se sausser</i> « se mettre dans l'eau » (SCARRON, <i>Virgile travesti</i> , livre V, p. 25); β 1732 <i>être saussé</i> « être mouillé par la pluie » (RICH.); b 1718 <i>saucer qqn</i> « réprimander quelqu'un » (Ac.). Dér. de <i>sauce</i> *; dés. <i>-er</i> .
	SAUCIER, subst. masc. 1. 1285 cuis. (<i>Ord. de Philippe le Bel</i> ds DU CANGE, s.v. <i>salsarius</i> : saussier); 2. 1773 mar. (BOURDÉ DE VILLEHUET, <i>Manuel des marins</i> d'apr. FEW t. 11, p. 109b). Dér. de <i>sauce</i> *; suff. <i>-ier</i> *.
	SAUCIÈRE, subst. fém. 1328 (doc. ds <i>Nouv. rec. de Comptes de l'argenterie des rois de France</i> , publ. par L. Douët d'Arcq, § 136, p. 54: saussiere). Dér. de <i>sauce</i> *; suff. <i>-ière</i> , v. <i>-ier</i> . On note plus anciennement, avec le même sens, le masc. <i>saus(si)er</i> , <i>sauc(i)er</i> (XIII ^e s., v. T.-L. et GDF., s.v. <i>saussier</i>).
90	SAUCISSE, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1260 « mets constitué d'un boyau rempli de viande crue hachée et assaisonnée » (E. BOILEAU, <i>Métiers</i> , p. 177 ds T.-L.); 2. 1901 au fig. empl. adj. « naïf, stupide » (ROSSIGNOL, <i>Dict. arg.</i> , p. 98); 1906 subst. (MUSSETTE, <i>Cagayous philosophe</i> , p. 212); 3. 1914 p. métaph. milit. n. donné à un ballon captif (<i>Excelsior</i> , 20 déc. ds ESN. 1957); 1916 (BARRÈS, <i>Cahiers</i> , t. 11, p. 176). Du lat. d'époque impériale (<i>farta</i>) <i>salsicia</i> « saucisse » (ACRO SCOLIASTE d'Horace ds FORC.), fém. subst. du lat. <i>salsicius</i> « salé », dér. de <i>salsus</i> « id. » (cf. <i>sauce</i>). Voir FEW t. 11, pp. 107-108a.
	SAUCISSON, subst. masc. 1. 1552 <i>Saulcisson</i> « sorte de grosse saucisse » (RABELAIS, <i>Quart Livre</i> , chap. 36, éd. R. Marichal, p. 162); 2. 1623 p. métaph. « sorte de fusée » (Ch. SOREL, <i>Francion</i> , éd. Colombey, 1877, p. 435). Empr. à l'ital. <i>salsiccione</i> , att. au sens 1 dep. la 2 ^e moitié du XIV ^e s. (SACCHETTI ds TOMM.-BELL.), dér. augm. de <i>salsiccia</i> (<i>saucisse</i> *).
	Saucissonnage, subst. masc. 1 ^{res} attest. a 1959 « action de ficeler comme un saucisson » (H. BAZIN, <i>loc. cit.</i>), b 1971 au fig. « action de découper en tranches » (<i>L'Express</i> , <i>loc. cit.</i>); de <i>saucissonner</i> , suff. <i>-age</i> *.
	Saucissonné, -ée, adj. 1 ^{re} attest. 1881 « ficelé comme un saucisson » (VALLÈS, <i>J. Vingtras</i> , Bachel., p. 296); de <i>saucisson</i> , suff. <i>-é</i> *.
	SAUCISSONNER, verbe 1. 1885 « ficeler comme un saucisson » (VALLÈS, <i>loc. cit.</i>); 2. 1886 « manger du saucisson » (<i>En revenant de la revue</i> ds P. BARBIER et F. VERNILLAT, <i>Hist. de France par les chansons</i> , p. 86); 3. 1954 « découper comme un saucisson » (LA VARENDE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>saucisson</i> *; dés. <i>-er</i> .
95	Saucissonneur, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1953 <i>id.</i> ; de <i>saucissonner</i> , suff. <i>-eur</i> ² *.
	SAVON¹, subst. masc. 1. a) <i>Ca</i> 1180 « produit utilisé pour le dégraissage et le lavage, obtenu par la combinaison d'un acide gras avec un alcali » (ALEXANDRE DE PARIS, <i>Alexandre</i> , 49 in <i>Elliott Monographs</i> , n ^o 40, p. 9); b) 1823 « morceau moulé de savon » (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i> , t. 1, p. 457); c) 1835 <i>savon de toilette</i> (Ac.); 2. savon blanc a) a β 1530 « savon dur à base de soude qui est de couleur blanchâtre » (PALSGR., p. 288a); β 1904 minér. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); b) 1812 <i>savon des verriers</i>

	(MOZIN-BIBER). Du lat. <i>saponem</i> , acc. de <i>sapo</i> , <i>saponis</i> « mélange de suif et de cendre utilisé par les Gaulois pour rougir les cheveux » (cf. PLINE, <i>Naturalis historia</i> , 28, 191 ds <i>OLD</i>), empr. dans toute la Romania (cf. le roum. сапун , le vegliote <i>sapaun</i> , l'ital. <i>sapone</i> , le cat. <i>sabó</i> et l'esp. <i>jabón</i>) au germ. * <i>saipôn-</i> « <i>id.</i> »; cf. l'a. h. all. <i>seifa</i> , <i>seipfa</i> « <i>id.</i> », all. <i>Seife</i> « savon » et l'anglo-sax. seif , d'où l'angl. <i>soap</i> « <i>id.</i> ». Voir <i>FEW</i> t. 17, p. 6a-b.
	SAVON², subst. masc. 1. a) 1597 <i>laver (à qqn) la teste sans savon</i> « faire des reproches (à quelqu'un) » (FAVRE, <i>Lettre</i> du 9 janv. ds <i>Œuvres</i> de S. François de Sales, publ. par les Religieuses de la Visitation du 1 ^{er} monastère d'Annecy, t. 11, p. 423); b) 1757 <i>avoir le savon</i> « se faire réprimander » (J.-J. VADÉ, <i>Œuvres posth.</i> , p. 256); 2. 1634 « action de savonner le linge » (CORNEILLE, <i>Galerie du Palais</i> , I, 6, 115 ds <i>Œuvres</i> , éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 2, p. 24). Déverbal de <i>savonner</i> *.
	SAVONNAGE, subst. masc. 1. 1680 « blanchissage au savon » (RICH.); 2. 1875 technol. (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>savonner</i> *; suff. -age*.
	SAVONNER, verbe trans. 1. a) Déb. du xvi ^e s. [ms.] <i>savonner la barbe</i> (Anne Malet de GRAVILLE, <i>Palamon et Arcita</i> , Paris, Ars. 5116, fol. 23 r ^o ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1542 <i>fil de soye [...] savonnée en savon noir</i> (doc. ds LESPINASSE, <i>Métiers et corporations de la ville de Paris</i> , t. 3, p. 123); 2. 1669 <i>savonner la tête (à qqn)</i> « réprimander (quelqu'un) » (WIDERHOLD d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 5a). Dér. de <i>savon</i> ¹ *; dés. -er.
100	SAVONNERIE, subst. fém. 1. a) 1313 <i>la Savonnerie</i> , nom de rue de Paris (<i>Livre de la Taille de Paris</i> , éd. K. Michaëlsson, p. 137 et 143); de nouv. 1660 <i>savonnerie</i> « lieu où l'on fabrique du savon » (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>); b) 1839 « fabrication du savon » (<i>Comm.</i> t. 2); 2. 1884 (ADELINE, <i>Lex. termes art: savonnerie</i> se disant des tapisseries de la manufacture de tapis, fondée à Paris au xvii ^e siècle et réunie en 1728 à la manufacture des Gobelins). Dér. de <i>savonnier</i> *; suff. -erie*. Au sens 2, du n. de la manufacture installée au xvii ^e s. dans une savonnerie désaffectée (<i>supra</i>).
	SAVONNETTE, subst. fém. 1. 1579 [éd.] « petit pain de savon de toilette » (L. TURQUET DE MAYERNE, <i>Institution de la femme chrestienne</i> , p. 85 ds DELB. <i>Notes mss</i>); 2. 1701 <i>savonnette à vilain</i> (FUR.); 3. a) 1842 <i>montre à savonnette</i> (MOZIN-PESCHIER); b) 1857 p. ell. <i>savonnette</i> (ABOUT, <i>loc. cit.</i>); 4. 1953 plur. « pneus » (SANDRY, CARRÈRE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>savon</i> ¹ *; suff. -ette, v. -et.
	SAVONNEUX, -EUSE, adj. 1. a) 1740 « qui tient de la qualité du savon » (Ac.: eau minérale <i>savonneuse</i>); b) 1771 <i>terre savonneuse</i> (Trév.); 2. 1906 fig. (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>savon</i> ¹ *; suff. -eux*.
	SAVONNIER, -IÈRE, adj. et subst. masc. 1. 1292 « fabricant de savon » (doc. ds GÉRAUD, <i>Paris sous Philippe-le-Bel</i> , p. 88); 2. 1694 bot. (CORNEILLE). Dér. de <i>savon</i> *; suff. -ier*.
	SCAPHANDRE, subst. masc. 1. a) 1765 « habit de liège servant à nager » (<i>Lettre</i> de M. de La Chapelle ds <i>l'Année litt.</i> , t. 7, pp. 139-144); b) 1858 « appareil de plongée individuel » (CHESN. t. 2); c) 1961 <i>scaphandre spatial</i> (<i>Combat</i> , 13 avr., p. 10, col. 1-2 ds GUILB. <i>Astronaut.</i> 1967); 2. 1828 zool. (MOZIN-BIBER). Comp. du gr. σκάφος « barque » et ἄνθρωπος « homme », v. -andre, propr. « homme barque ».

	<p>SCAPHANDRIER, subst. masc. 1. 1805 « nageur utilisant un habit de liège » (LUNIER, <i>Dict. des sc. et des arts</i>, t. 3, p. 290, s.v. <i>scaphandre</i>); 2. 1870-71 « plongeur utilisant un scaphandre » (LITTRÉ). Dér. de <i>scaphandre</i>*; suff. <i>-ier</i>*.</p>
106	<p>SCAPHOÏDE, adj. et subst. masc. 1538 <i>os scaphoïdes</i>, cité comme mot gr. (J. CANAPPE, <i>Le Guidon en fr.</i>, f^o 46 ds SIGURS, p. 294); 1611 <i>os scaphoïde</i> (COTGR.). Empr. au gr. <i>σκαφοειδής</i> « qui ressemble à un bateau allongé », comp. de <i>σκαφος</i> « objet creux, barque » et de <i>εἶδος</i> « aspect, forme ».</p>
	<p>SCAPIN, subst. masc. 1740-55 (SAINT-SIMON, <i>Mém.</i>, éd. A. de Boilisle, t. 1, p. 137). De <i>Scapin</i>, n. d'un valet intrigant et sans scrupule dans les <i>Fourberies de Scapin</i> de Molière (1671), personnage inspiré par le <i>Scappino</i> de la <i>Commedia dell'Arte</i> (v. FEW t. 11, p. 286b et HOPE, p. 302).</p>
	<p>SCAPOLITE, subst. fém. 1800 (ANDRADA ds <i>J. de phys., de chim., d'hist. nat. et des arts</i>, t. 51, Paris, Fuchs, p. 246). Comp. de <i>scapo-</i>, prob. tiré du lat. <i>scapus</i> « tige » et de <i>-lite</i>, v. <i>lit(h)e</i>.</p>
	<p>SCAPULAIRE, subst. masc. et adj. I. 1. Fin du XII^e s. <i>chapulaire</i> « vêtement de certains religieux fait de deux larges bandes d'étoffe, tombant des épaules sur la poitrine et sur le dos » (<i>Robert le Diable</i>, éd. E. Löseth, 477); déb. du XIII^e s. <i>scapelaire</i> « id. » (CHARDRY, <i>Josaphat</i>, éd. J. Koch, 860 ds GDF. <i>Compl.</i>); fin du XIV^e s. <i>scapulaire</i> « id. » (ROQUES t. 2, 10897); 2. 1671 <i>supra</i> I A 2 (POMEY); 3. 1752 chir. (<i>Trév.</i>). II. 1721 anat. adj. et subst. fém. (<i>ibid.</i>). I empr. au lat. médiév. <i>scapulare</i> « pèlerine que certains religieux mettent par-dessus la robe quand ils travaillent » (v. DU CANGE), var. de <i>scapularis</i>, <i>capularis</i> et <i>scapularium</i>, <i>capularium</i> (<i>id.</i>); dér. du lat. class. <i>scapulae</i> « épaules ». II dér. sav. du lat. <i>scapulae</i> « épaules ».</p>
110	<p>SCARABÉE, subst. masc. 1. 1526 [éd.] entomol. (Cl. GRUGET, <i>Diverses leçons de Pierre Messie</i>, Lyon, p. 432: Le <i>scarabée</i>, qu'en François nous nommons fouille merde); 1561 « id. » (G. DE COLLANGE, <i>Polygraphie et universelle escritura cabalistique de M. I. Tritheme Abbé</i>, f^o 238 r^o); 2. a) 1819 « empreinte ovale d'une pierre gravée » (BOISTE); b) 1840 « bijou portant l'image du scarabée sacré égyptien » (MÉRIMÉE, <i>Colomba</i>, p. 57). Empr. au lat. <i>scarabaeus</i> « escarbot » (v. OLD), altér. du gr. <i>καράβος</i>, v. <i>carabe</i>.</p>
	<p>Scarabéïdes, subst. masc. plur. 1^{re} attest. 1904 (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); formé à partir de <i>scarabée</i>, suff. <i>-idés</i>*; on note plus anciennement <i>scarabeïdes</i> (1804, LATREILLE, <i>Hist. nat. des crustacées et des insectes</i>, X, p. 148 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 25).</p>
	<p>SCARAMOUCHE, subst. masc. 1665 (MOLIÈRE, <i>L'Amour médecin</i>, éd. R. Bray, p. 218: Les Personnages: Plusieurs Trivelins et Scaramouches); 1667 (ID., <i>Le Sicilien</i>, 1, p. 203: Il fait noir comme dans un Four. Le Ciel s'est habillé, ce soir, en Scaramouche). Empr. à l'ital. <i>Scaramuccio</i>, n. d'un personnage de la <i>Commedia dell'Arte</i>, formé à partir de <i>scaramuccia</i> « escarmouche » (v. ce mot), et popularisé en France sous le règne de Louis XIII et la Régence par l'acteur Tiberio Fiorelli ou Fiorillo. Voir HOPE, pp. 302-303.</p>

	<p>SCARE, subst. masc. 1546 (<i>Opuscules de Plutarque</i>, trad. par E. PASQUIER, p. 186 ds HUG.). Empr. au lat. <i>scarus</i> « <i>id.</i> », lui-même empr. au gr. σκάρος « <i>id.</i> ».</p>
	<p>Scaridés, subst. masc. plur. 1^{re} attest. 1954 (R. et M.-L. BAUCHOT, <i>Les Poissons</i>, p. 31 ds ROB. <i>Suppl.</i>); de <i>scare</i>, suff. <i>-idés*</i>.</p>
115	<p>SCARIEUX, -EUSE, adj. 1778 (LAMARCK <i>Flore fr.</i> t. 1, p. 70). Empr. au lat. sc. mod. <i>scariosus</i> « <i>id.</i> » (1778, <i>ibid.</i>), à rattacher peut-être au lat. médiév. <i>scaria</i> « bouton » (1269 ds DU CANGE), gr. σκαρία, v. <i>escarre</i>¹.</p>
	<p>SCARIFICATEUR, subst. masc. 1. 1561 méd. (PARÉ, <i>Méthode curative des playes et fractures de la teste humaine</i>, f^o 157 ds <i>Œuvres</i>, éd. J.-F. Malgaigne, t. 2, p. 200, note 1); 2. 1842 agric. (<i>Ac. Compl.</i>). Dér. de <i>scarifier*</i>; suff. <i>-(at)eur</i>^{1*}.</p>
	<p>SCARIFICATION, subst. fém. 1. 1314 méd. (HENRI DE MONDEVILLE, <i>Chirurgie</i>, 1382 ds T.-L.); 2. 1660 <i>scarification d'arbre</i> (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>). Empr., par la lang. méd., au b. lat. <i>scarificatio</i> « incision », de <i>scarificatum</i>, supin de <i>scarificare</i>, v. <i>scarifier</i>.</p>
	<p>SCARIFIER, verbe trans. 1. a) xv^e s. ms. <i>scarefier</i> « inciser superficiellement » (BRUN DE LONG BORC, <i>Chir.</i>, ms. BM Metz 1228 [anc. Salis n^o 78], fol. 136b ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1575 <i>ventouse scarifiée</i> (PARÉ, <i>Œuvres</i>, XXI, 2 ds LITTRÉ); 2. 1870 agric. (LITTRÉ); 3. 1904 vitic. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Empr., par la lang. méd., au b. lat. <i>scarificare</i> « inciser », tiré du gr. σκαριφῆσαι « inciser » (de σκαρίφις « stylet »). Voir <i>FEW</i> t 11, p. 292b.</p>
	<p>SCARITE, subst. masc. 1795 (G.A. OLIVIER, <i>Entomologie</i>, Paris, 1789-1807, III, n^o 36 ds R. ARVEILLER ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 53 1989, p. 244). Peut-être dér. de <i>scare*</i>, p. anal. de forme; suff. <i>-ite*</i>.</p>
120	<p>SCRUTATEUR, -TRICE, subst. masc. et adj. 1. a) 1531 [éd.] subst. <i>scrutateur des cuers</i> (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i>, XX, 70 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1773 adj. <i>œil scrutateur</i> (MERCIER, <i>Du théâtre</i>, p. 184); 2. 1680 « personne appelée à participer au dépouillement d'un scrutin » ici, en parlant des religieux (RICH.); 3. 1907 « appareil destiné à contrôler la marche d'un processus automatique » (<i>Nouv. Lar. ill. Suppl.</i>). Empr. au lat. <i>scrutator</i> « celui qui fouille, qui recherche », de <i>scrutatum</i>, supin de <i>scrutari</i>, v. <i>scruter</i>. Le sens 2 est empr. au lat. médiév. <i>scrutator</i> « <i>id.</i> » (xii^e s. ds DU CANGE, s.v. <i>scrutinium</i>).</p>
	<p>SCRUTATION, subst. fém. 1531 [éd.] « action de scruter » (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i>, XXVII, 62 ds DELB. <i>Notes mss</i>). Soit empr. au lat. <i>scrutatio</i> « action de scruter, recherche minutieuse », de <i>scrutatum</i>, supin de <i>scrutari</i>, v. <i>scruter</i>; soit dér. de <i>scruter*</i>; suff. <i>-(a)tion*</i>.</p>
	<p>SCRUTER, verbe trans. 1. 1501 « examiner pour découvrir ce qui est caché » (LE ROY, <i>Le Livre de la femme forte et vertueuse</i>, t 4a ds <i>Rom. Forsch.</i> t. 32, 1913, p. 160); 2. 1858 « examiner attentivement par la vue, fouiller du regard » (GAUTIER, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>scrutari</i> « fouiller, explorer,</p>

	rechercher ». On note déjà l'a. prov. <i>escrutar</i> « rechercher » au XIII ^e s. (v. RAYN.).
	SCRUTIN, subst. masc. 1. 1261 <i>par crutine</i> « par vote secret » (RUTEBEUF, <i>Le dit de l'hypocrisie</i> , 300 ds <i>Œuvres</i> , éd. Ed. Faral et J. Bastin, t. 1, p. 297); 1326 <i>par voie d'escrutine</i> (Arch. JJ 64, fol. 212 r ^o ds GDF.); 1465 <i>par voye de scrutin</i> (doc. ds <i>Ordonnances des rois de France</i> , t. 16, p. 441); 2. 1789 « opération électorale » (Décret du 14 déc., art. 17 ds BRUNOT t. 9, p. 756, note 6: scrutin de liste). Empr. au lat. médiév. <i>scrutinium</i> , dans l'expr. <i>per viam scrutinii</i> (XII ^e s. ds DU CANGE); du b. lat. <i>scrutinium</i> « action de fouiller, examen » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), lui-même issu du lat. class. <i>scrutari</i> , v. <i>scruter</i> .
	Sculptage, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) 1842 « action de sculpter » (<i>Ac. Compl.</i>), b) 1875 céram. (<i>Lar. 19^e</i>); de <i>sculpter</i> , suff. <i>-age*</i> .
125	SCULPTER, verbe trans. 1. a) 3 ^e quart du XIV ^e s. « graver, tailler dans la matière dure » (JEAN D'OUTREMEUSE, <i>Myreur des histors</i> , éd. A. Goosse, 3124: sculpteir); b) 1731 part. passé « orné de sculptures » (TERRASSON, <i>Sethos</i> , t. 2, p. 231: <i>vaisselle sculptée</i>); 2. a) x) 1732 <i>figures sculptées</i> (LESAGE, <i>Gil Blas de Santillane</i> , p. 904); z) 1769 <i>sculpter une statue</i> (DELISLE, <i>Philos. de la nature</i> , p. 336); b) 1765 absol. « faire de la sculpture » (DIDEROT, <i>Salon de 1765 ds Salons</i> , éd. J. Seznec et J. Adhémar, t. 2, p. 227). Soit issu, par croisement avec <i>sculpteur*</i> , de l'anc. verbe <i>sculper</i> « graver, inciser dans une matière dure » (fin du XV ^e s. [ms.] <i>Ancienneté des Juifs</i> , ms. Paris, Bibl. Ars. 5082, f ^o 299d ds GDF.), lui-même empr. au lat. <i>sculpere</i> « tailler »; soit tiré du lat. <i>sculptum</i> , supin de <i>sculpere</i> , sous l'infl. de <i>sculptor</i> , v. <i>sculpteur</i> . <i>Sculper</i> a été évincé à la fin du XVIII ^e s. par <i>sculpter</i> qui semble être entré dans l'usage au déb. du XVIII ^e s. (v. FEW t. 11, p. 346b).
	SCULPTEUR, subst. masc. 1400 « artiste qui pratique l'art de la sculpture » (doc. ds A. THIERRY, <i>Rec. des monuments inéd.</i> , t. 2, p. 6). Empr. au lat. de l'époque impériale <i>sculptor</i> « id. », dér. de <i>sculptum</i> , v. <i>sculpter</i> . Voir FEW t. 11, p. 346b.
	SCULPTURAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1765 [éd.] « relatif à la sculpture » (DANDRÉ-BARDON, <i>Essai sur la sculpture ds Traité de peint.</i> , Paris, Desaint, t. 2, p. 80); 2. 1854 « qui a la beauté des sculptures classiques » (ABOUT, <i>Grèce</i> , p. 462). Dér. de <i>sculpture*</i> ; suff. <i>-al*</i> .
	SCULPTURE, subst. fém. 1. 1765 [éd.] « relatif à la sculpture » (DANDRÉ-BARDON, <i>Essai sur la sculpture ds Traité de peint.</i> , Paris, Desaint, t. 2, p. 80); 2. 1854 « qui a la beauté des sculptures classiques » (ABOUT, <i>Grèce</i> , p. 462). Dér. de <i>sculpture*</i> ; suff. <i>-al*</i> .
	SCURRILE, adj. 1. 1531 [éd.] « digne d'un bouffon » (JEAN DE VIGNAY, <i>Miroir historial</i> , IX, 104 ds DELB. <i>Notes mss</i> : scurrille); 2. 1909 « grotesque » (FRANCE, <i>loc. cit.</i>). Empr. au lat. <i>scurrilis</i> « de bouffon », dér. de <i>scurra</i> « bouffon ».
130	SCURRILITÉ, subst. fém. 1316-28 (<i>Ovide moralisé</i> , VIII, 2420, éd. C. de Boer, t. 3, p. 167). Empr. au lat. <i>scurrilitas</i> « bouffonnerie », de <i>scurrilis</i> , v. <i>scurrile</i> .

	<p>SCUTELLAIRE, subst. fém. 1820 (<i>Dict. des sc. méd. ds Fr. mod.</i> t. 37 1969, p. 40, note 16). Empr. au lat. sc. <i>scutellaria</i> (1748, LINNÉ <i>Syst. Nat.</i>, p. 115), du lat. class. <i>scutella</i> « petite coupe », v. <i>écuelle</i>.</p>
	<p>SCUTIFORME, adj. 1538 (CANAPPE, <i>Le Guidon en françois</i>, f^o 35 ds SIGURS, p. 294). Comp. de <i>scuti-</i>, tiré du lat. <i>scutum</i> « bouclier », v. <i>écu</i>² et de <i>forme</i>*.</p>
	<p>SCYTALE, subst. fém. [1213 mot lat. « serpent » (<i>Faits des romains</i>, éd. L.-F. Flutre et K. Sneyders de Vogel, 604, 24: li serpent que nos avons nomez, et emorroïs et hasmodites et scitalis et enatrix et parias et prester)] 1. xv^e s. [ms.] <i>scitale</i> « id. » (CORBICHON, <i>Propr. des choses</i>, Paris, B. N. fr. 22533, fol. 314 ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1586 antiq. (VIGENÈRE, <i>Traité des chiffres</i>, fol. 11 r^o, <i>ibid.</i>). Empr. au lat. <i>scytala</i>, de mêmes sens, lui-même empr. au gr. σκυτάλη « id. », propr. « bâton ».</p>
	<p>SCYTHE, SCYTHIQUE, subst. et adj. I. <i>Scythe</i> 1422 (A. CHARTIER, <i>Le Quadriologue invectif</i>, éd. E. Droz, p. 12: le peuple appelé Scite); 1. subst. a) 1511 « habitant de la Scythie » (J. LEMAIRE DE BELGES, <i>La Concorde des deux langages</i>, éd. J. Frappier, p. 32); b) 1555 « barbare » (RONSARD, <i>Meslanges ds Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 6, p. 249); c) 1924 ling. (<i>Lang. Monde</i>, p. 36); 2. adj. 1685 <i>philosophe Scithe</i> (<i>Ouvrages de Prose et de Poésie des Sieurs de Maucroy et de La Fontaine</i>, Paris, Cl. Barbin, t. 1, p. 34). II. <i>Scythique</i> 1. 1576 <i>scytique rigueur</i> (M. B. BAILLY, <i>Importunité et malheur de noz anz</i>, sign. B II v^o ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. 1586 <i>peuple scithique</i> (LE LOYER, <i>Quatre Livres des Spectres</i>, 2^e part., p. 227); 3. 1882 <i>langue scythique</i> (BACH-DEZ.). I empr. au lat. <i>Scytha</i> « habitant de la Scythie », lui-même empr. au gr. Σκυθῆς « id., homme inculte, grossier ». II empr. au lat. <i>Scythicus</i> « de Scythie ».</p>
135	<p>SÉNAIRE, subst. masc. et adj. 1. 1564 <i>vers iambique senaire</i> (RABELAIS, <i>Cinquième Livre</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, chap. XXXVI, p. 143); 2. 1812 (BOISTE, sénaire: adj. m. (nombre) de feuilles disposées six par six). Empr. au lat. <i>senarius</i> « composé de six », <i>senarius versus</i> « vers composé de six pieds », lui-même dér. de <i>seni</i>, distributif de <i>sex</i>, v. <i>six</i>.</p>
	<p>SEPT, adj. et subst. masc. inv. 1. a) ɰ) Fin x^e s. cardinal (<i>Passion</i>, éd. d'Arco Silvio Avalle, 420: sep); ɰ) ca 1050 <i>dis e set (anz)</i> (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 271); b) 1718 ordinal (Ac.: <i>Charles sept</i>); 2. a) 1580 subst. masc. (PALISSY, <i>Discours admirables de la nature des eaux et fontaines</i>, éd. A. France, p. 281: le nombre de sept); b) ɰ) 1663-64 jeu de dés (BOILEAU, <i>Satire</i>, IV, éd. A. Cahen, p. 68); ɰ) 1694 jeu de cartes (Ac.); c) 1718 <i>le sept du mois</i> (<i>ibid.</i>). Du lat. <i>septem</i> « id. », la graph. <i>sept</i> est étymologique.</p>
	<p>Septain, subst. masc. 1^{res} attest. a) ca 1175 <i>setain</i> « septième » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Ducs Normandie</i>, 42016 ds T.-L.), b) ɰ) 1317 « quantité de sept » (<i>doc.</i> ds GDF.), ɰ) 1521 versif. (FABRI, <i>Grand et vrai art de pleine rhétorique</i>, fac-sim., Genève, Slatkine reprints, f^o 33 r^o), ɽ) 1832 technol. (RAYMOND); de <i>sept</i>, suff. <i>-ain</i>²*.</p>
	<p>SEPTAL, -ALE, -AUX, adj. 1891 (BAILLON t. 3). Dér. de <i>septum</i>*; suff. <i>-al</i>*. On relève en 1817 <i>septile</i> (S. GÉRARDIN, <i>Dict. raisonné de bot.</i>, Paris, p. 514).</p>

	<p>Septantaine, subst. fém. 1^{res} attest. a) 1336 « soixante-dixième partie » (<i>doc. ds GDF.</i>), b) 1853 « âge de soixante-dix ans » (<i>SAND, Maîtres sonneurs</i>, p. 24); de <i>septante</i>, suff. <i>-aine</i>, v. <i>-ain</i>².</p>
140	<p>SEPTANTE, adj. numéral cardinal et subst. masc. plur. inv. 1. 1^{re} moit. du XII^e s. <i>setante ans</i> (<i>Psautier Oxford</i>, 89, 10 ds T.-L.); 2. 1647 relig. <i>la traduction des septante, les septante Interpretes</i> (<i>VAUG.</i>, fol. Bbbiiv^o). Du lat. pop. *<i>septanta</i> « soixante-dix », altér. du lat. class. <i>septuaginta</i> « <i>id.</i> », dér. de <i>septem</i>, v. <i>sept</i>. <i>Septante</i> s'emploie toujours en Belgique, en Suisse ainsi que dans le nord, l'est et une grande partie du sud de la France, voire à différents endroits de l'Ouest et du Centre (v. la carte établie par A. GOOSSE ds <i>B. de l'Acad. Royale de Lang. et de Litt. fr.</i>, 1977, p. 359), tandis que dans la lang. gén. il a été évincé en fr. par <i>soixante-dix</i>*. Comme terme relig., d'apr. la légende rapportée dans la lettre d'Aristée, selon laquelle cette trad. aurait été réalisée en Égypte vers 250 av. J.-C., par soixante-dix (exactement soixante-douze) vieillards, à l'instigation du roi Ptolémée Philadelphe.</p>
	<p>Septantième, adj. numéral ordinal. 1^{re} attest. 1530 (<i>PALSGR.</i>, p. 372: <i>septantiesme</i>); de <i>septante</i>, suff. <i>-ième</i>*.</p>
	<p>Septembral, -ale, -aux, adj., (dans l'article SEPTEMBRE, subst. masc.) 1119 « neuvième mois de l'année » (<i>PHILIPPE DE THAON, Comput</i>, éd. I. Short, 791). Empr. au lat. <i>september</i> « <i>id.</i> », l'année romaine commençant en mars; dér. de <i>septem</i>, v. <i>sept</i>.</p>
	<p>SEPTEMBRE, subst. masc. 1119 « neuvième mois de l'année » (<i>PHILIPPE DE THAON, Comput</i>, éd. I. Short, 791). Empr. au lat. <i>september</i> « <i>id.</i> », l'année romaine commençant en mars; dér. de <i>septem</i>, v. <i>sept</i>.</p>
	<p>SEPTEMBRISADES, subst. fém. plur. 1798 sing. (<i>Ac. Suppl.</i>); 1799 plur. (<i>Rapp.</i> du 31 août ds <i>FREY</i>, p. 185). Dér., à l'aide du suff. <i>-ade</i>^{1*}, de <i>septembriser</i> « massacrer (en parlant des massacres de septembre*) » (1793 ds <i>Trav. Ling. Litt. Strasbourg</i> t. 20 n^o 1 1982, p. 208), lui-même dér. de <i>septembre</i>* p. allus. au massacre [du 2 au 6 septembre 1792] des prisonniers dans les prisons parisiennes par certains éléments révolutionnaires; suff. <i>-iser</i>*.</p>
145	<p>SEPTEMBRISEUR, subst. masc. 1793 (<i>doc. ds BRUNOT</i> t. 9, p. 883). Dér. de <i>septembriser</i> (v. <i>septembrisades</i>); suff. <i>-eur</i>^{2*}. V. aussi <i>RANFT</i>, p. 108 et <i>FREY</i>, p. 185.</p>
	<p>SEPTÉNAIRE, adj. et subst. masc. A. Adj. a) fin du XIII^e-déb. du XIV^e s. [ms.] « qui contient, qui dure sept jours, sept mois, sept ans... » (<i>Secrets d'Aristote</i>, ms. BN fr. 571, fol. 139b ds <i>GDF. Compl.</i>: le circuit de la lune est <i>setenaire</i>); b) 1740-55 <i>parlement septénaire</i> (<i>SAINT-SIMON, Mém.</i>, éd. A. de Boislisle, t. 30, p. 118). B. Subst. 1. 1568 « nombre sept » (<i>LE ROY, Les Politiques d'Aristote</i>, V, 12 ds <i>HUG.</i>); 2. 1694 « chacune des périodes de sept ans par lesquelles on divise la vie de l'homme, à compter de sa naissance » (<i>Ac.</i>); 3. 1824 méd. (<i>NYSTEN</i>); 4. 1875 métr. (<i>Lar. 19^e</i>; aussi comme adj.). Empr. au lat. <i>setpenarius</i> « composé de sept, septénaire (en poésie) » et comme subst. « vers septénaire »; dér. de <i>septem</i>, v. <i>sept</i>.</p>
	<p>SEPTENNAL, -ALE, -AUX, adj. 1. 1469 [ms.] « qui arrive ou se renouvelle tous les sept ans » (<i>JEAN WAUQUELIN, Girart de</i></p>

	<i>Roussillon</i> , ms. de Beaune, p. 443, L. de Montille ds <i>GDF. Compl.</i>); de nouv. 2. 1722 [éd.] hist. angl. <i>acte septennal</i> (JUSTE VAN EFFEN, <i>Pensées libres sur la religion</i> , p. 438); 3. 1829 <i>chambre septennale</i> (BOISTE). Empr. au lat. médiév. <i>septennalis</i> (ca 1191 ds LATHAM); de <i>septem</i> « sept » et <i>annus</i> « an ». Le sens 2 corresp. à l'angl. <i>septennial act</i> , acte de 1716 qui stipule pour les Parlements une durée de sept ans et pas plus (v. <i>NED</i> , s.v. <i>septennial</i>).
	Septennalité, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1823 (COURIER, <i>Pamphlets pol.</i> , Avert. du libr., p. 194); de <i>septennal</i> , suff. <i>-(i)té*</i> .
	SEPTENNAT, subst. masc. 1875 (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>septennal*</i> ; suff. <i>-at*</i> .
150	SEPTENTRION, subst. masc. 1155 « nord » (WACE, <i>Brut</i> , 14847 ds T.-L.). Empr. au lat. <i>septentrio</i> , sing. tiré du plur. <i>septemtriones</i> , les sept étoiles de la Grande ou Petite Ourse à laquelle appartient l'étoile polaire; littéral. « les sept bœufs de labour », de <i>septem</i> « sept » et <i>triones</i> « bœufs de labour ». Voir <i>FEW</i> t. 11, p. 481b.
	SEPTENTRIONAL, -ALE, -AUX, adj. et subst. Déb. du XIV ^e s. « situé au nord » (doc. ds <i>Livre Roisin</i> , éd. Brun-Lavainne, p. 221: <i>septemtrional</i>). Empr. au lat. <i>septentrionalis</i> « id. », dér. de <i>septentrio</i> , v. <i>septentrion</i> .
	SEPTICÉMIE, subst. fém. 1847 (PIORRY, <i>Traité de méd. prat. et de pathol. iatrique</i> , t. 2, p. 13). Formé à partir du lat. <i>septicus</i> , v. <i>septique</i> et du gr. $\sigma\epsilon\pi\tau\omicron\mu\omicron\varsigma$ « sang », fr. <i>-(h)émie*</i> ; d'apr. <i>anémie*</i> , etc., v. <i>FEW</i> t. 11, p. 482a.
	Septicémique, adj. 1 ^{re} attest. 1857 (Ed. MONNERET, <i>Traité de pathol. gén.</i> , II, p. 422 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8); de <i>septicémie</i> , suff. <i>-ique*</i> .
	Septicité, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1802 <i>septicité urinaire</i> (FOURCRAY et VAUQUELIN, <i>Mém. lu le 11 frimaire an VII [1798] ds Mém. de l'Inst. nat. des sc. et arts</i> , t. 4, p. 376, Paris, Baudouin, an XI [1802]); de <i>septique</i> , suff. <i>-(i)té*</i> .
155	SEPTICOLORE, adj. et subst. masc. 1778 (BUFFON, <i>Hist. nat.</i> , Oiseaux, éd. Impr. royale, t. 4, p. 278: nous appelons septicolor cette espèce de tangara, parce que son plumage est varié de sept couleurs bien distinctes); 1875 <i>septicolore</i> (<i>Lar. 19^e</i> ; aussi <i>septicolore</i> comme adj. ds <i>Ac. Compl.</i> 1842). Comp. sav. du lat. <i>septem</i> « sept » et <i>-color</i> , de <i>color</i> « couleur ».
	SEPTIDI, subst. masc. 1793 (FABRE D'ÉGLANTINE ds BRUNOT t. 9, p. 907). Comp. sav. d'apr. le lat. <i>septimus</i> « septième » et <i>dies</i> « jour », sur le modèle des noms des jours de la semaine (<i>lundi*</i> , <i>mardi*</i> , etc.); cf. le rapport de la commission chargée de la réforme du calendrier présenté par Fabre d'Églantine (BRUNOT, <i>loc. cit.</i> et FREY, pp. 215-216).
	SEPTIÈME, adj. et subst. 1. a) ɹ) 1119 <i>le setime (jur)</i> (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i> , éd. I. Short, 2167); ɹ) 1921 <i>le septième art</i>

	(CANUDO, <i>Cinéa</i> , 13 mai, 16/1 ds GIRAUD 1956); b) 1680 <i>il est le sétième, elle est la sétième</i> (RICH.); c) 1812 subst. fém. <i>la septième</i> (classe) (MOZIN-BIBER); 2. a) 1405 <i>la septesme partie</i> (doc. ds GDF. <i>Compl.</i> , s.v. <i>setisme</i>); b) 1694 subst. masc. « <i>id.</i> » (Ac.); 3. 1671 subst. fém. mus. (POMEY). Dér. de <i>sept*</i> ; suff. <i>-ième*</i> , a évincé l'a. subst. <i>sedme</i> (ca 1050, <i>Alexis</i> , éd. Chr. Storey, 576), <i>setme</i> « septième » (ca 1140, GEFREI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i> , éd. A. Bell, 2311), du lat. <i>septimus</i> « <i>id.</i> », dér. de <i>septem</i> , v. <i>sept</i> . Canudo a créé la périphrase <i>septième art</i> pour désigner le cin., parce que le cin. s'ajoutait à ses yeux aux arts traditionnels: archit., mus., peint., sculpt., poésie et danse (v. GIRAUD).
	Septièmement, adv. 1 ^{re} attest. 1478 [éd.] (<i>Livre des sains anges</i> , compilé par François Eximines, 1. IV, chap. 31: <i>septiesmement</i>); de <i>septième</i> , suff. <i>-ment</i> ^{2*} .
	SEPTILLION, subst. masc. 1520 (E. DE LA ROCHE, <i>Arithm.</i> , f ^o 7 ds LITTRÉ: un septilion). Dér. de <i>sept*</i> d'apr. <i>million*</i> , <i>billion*</i> , etc.
160	SEPTIME, subst. fém. 1859 (EMBLÉ, <i>Dict. d'escrime</i> ds PETIOT). Empr. au lat. <i>septimus</i> , v. <i>septième</i> ; sur le modèle d'autres termes d'escr.: <i>prime*</i> , <i>quarte*</i> , <i>tierce*</i> ...
	SEPTMONCEL, subst. masc. 1803 (<i>B. de la soc. d'encouragement pour l'industr. nat.</i> , n ^o 7, ventôse an 11, 133 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21: la fabrication du Sept-Moncel). Du n. de <i>Septmoncel</i> , commune du département du Jura où ce fromage est fabriqué.
	SEPTUAGÉNAIRE, adj. et subst. Fin XIV ^e s. (ROQUES t. 2, 11165: septuageneres). Empr. au lat. <i>septuagenarius</i> « âgé de soixante-dix ans », dér. de <i>septuageni</i> « soixante-dix chacun », lui-même dér. de <i>septem</i> , v. <i>sept</i> .
	SEPTUAGÉSIME, subst. fém. Fin du XII ^e s. <i>septuagisme</i> (<i>Sermons S. Bernard</i> , 126, 11 ds T.-L.; aussi <i>settuagisme</i> , 127, 34, <i>ibid.</i>); mil. du XIII ^e s. [ms.] <i>septuagesime</i> (<i>Règle cistercienne</i> , 421, <i>ibid.</i>). Empr. au lat. chrét. <i>septuagesima</i> « <i>id.</i> », fém. subst. de l'adj. du lat. class. <i>septuagesimus</i> « soixante-dixième », de <i>septuaginta</i> , v. <i>septante</i> .
	SEPTUM, subst. masc. 1575 (A. PARÉ, <i>Œuvres compl.</i> , éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 1, p. 191). Empr. au lat. <i>saeptum</i> , <i>septum</i> « clôture, barrière, enceinte; diaphragme ».
165	SEPTUOR, subst. masc. 1. 1830 mus. « morceau pour sept voix ou sept instruments » (FÉTIS, <i>Mus. mise à la portée de tout le monde</i> , Paris, A. Mesnier, p. 214); 2. 1874 « formation musicale de sept exécutants » (MALLARMÉ, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>sept*</i> d'apr. <i>quatuor*</i> .
	SEPTUPLE, adj. et subst. masc. sing. Ca 1480 adj. (<i>Myst. du V. Testament</i> , éd. J. de Rothschild, 4795). Du b. lat. <i>septuplum</i> « <i>id.</i> » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. du lat. class. <i>septem</i> , v. <i>sept</i> .

	<p>Septupler, verbe. 1^{res} attest. a) 1493 trans. (<i>doc. ds ISAMBERT, Rec. gén. des anc. lois fr.</i>, 20 juill., t. 11, p. 256), b) 1871 intrans. (<i>Revue des Deux-Mondes</i>, 15 sept., p. 349 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>); de <i>septuple</i>, dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>Situable, adj. 1^{re} attest. 1720 (LEIBNIZ, CLARKE, NEWTON, <i>Rec. de diverses pièces sur la philos., la relig. naturelle, l'hist., les math.</i>, t. 1, p. 59); de <i>situer</i>, suff. <i>-able*</i>.</p>
	<p>SITUATION, subst. fém. 1. a) 1447 [ms. de 1469] « emplacement d'un édifice » (JEAN WAUQUELIN, <i>Girard de Roussillon</i>, éd. L. de Montille, p. 35 ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1531 [éd.] « position » (RAOUL DE PRESLES, <i>Cité de Dieu</i>, V, 2 ds DELB. <i>Notes mss</i>: la situation des estoilles); 2. 1676 [éd.] « ensemble des circonstances dans lesquelles un pays, une collectivité se trouve » (BOUHOURS, <i>Rem. nouv. sur la langue fr.</i>, p. 496); 3. a) av. 1680 <i>la situation où sont les choses</i> (LA ROCHEFOUCAULD ds <i>Trév.</i> 1704); b) α) 1695 « ensemble des circonstances dans lesquelles une personne se trouve » (BOISGUILBERT, <i>Le détail de la France sous le règne présent</i>, p. 35); β) 1872 <i>être dans une situation intéressante</i> « attendre un enfant » (LARCH., s.v. <i>intéressante</i>); c) 1873 « emploi, poste rémunérateur régulier et stable » (ZOLA, <i>Ventre Paris</i>, p. 866); 4. 1714 <i>être en situation de</i> + inf. « être en mesure de » (LA MOTTE, <i>Discours sur Homère</i>, p. 83); 5. 1718 « moment critique dans l'action d'un drame, d'un roman » (<i>Ac.</i>); 6. ca 1928 philos. (G. MARCEL d'apr. <i>FEW</i> t. 11, p. 664b). Dér. de <i>situer*</i>; suff. <i>-(a)tion*</i>; 3 b 3calque de l'angl. <i>to be in an interesting condition, situation, state</i>, att. dep. 1748 ds <i>NED Suppl.</i>², v. aussi <i>intéressant</i>.</p>
170	<p>Situationnisme, subst. masc. 1^{re} attest. 1958 (<i>Internat. situationniste</i>, Paris, éd. Champ libre, 1975, n° 1, juin, reprod. en facsim., p. 13); de <i>situation</i>, suff. <i>-isme*</i>.</p>
	<p>Situationniste, adj. et subst. 1^{re} attest. 1958 adj. et subst. (<i>Internat. situationniste, op. cit.</i>, p. 13 et 21); de <i>situation</i>, suff. <i>-iste*</i> d'apr. <i>situationnisme*</i>.</p>
	<p>SITUÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>situer</i>.</p>
	<p>SITUER, verbe trans. 1. Part. passé déb. du XIV^e s. [ms.] <i>sittué</i> « placé, posé en un certain endroit par rapport à l'exposition, à l'aspect, au voisinage, etc. » (<i>doc. ds ROISIN, Coutumes de Lille</i>, éd. Brun-Lavainne, p. 222); 2. trans. a) 1565 [éd.] « placer par la pensée en un lieu » (CALVIN, <i>Sermons</i>, Genève, J. Durant, p. 151); b) 1681 « mettre effectivement ou par la pensée à une certaine place dans un ensemble, une hiérarchie, à un certain point de la durée » (BOSSUET, <i>Disc. sur l'hist. univ.</i>, p. 3); 3. réfl. a) 1704 « se donner une certaine attitude » (<i>id., De la connaissance de Dieu et de soi-même</i>, p. 80); b) α) 1709 « se placer, se mettre en un certain lieu (d'une personne) » (REGNARD, <i>La Provençale</i>, p. 287); β) 1952 « s'insérer dans un ensemble » (M. CROZIER, in les <i>Temps mod.</i>, n° 76, févr. 1952 ds QUEM. <i>DDL</i>); c) 1823 « être placé en un certain lieu » (BOISTE). Empr. au lat. médiév. <i>situare</i> « placer en un lieu, établir, assigner », dér. du lat. class. <i>situs</i> « situation ».</p>
	<p>SIUM, subst. masc. 1752 (<i>Trév.</i>). Mot lat. empr. au gr. <i>σιωμ</i> « id. ».</p>

175	<p>SIX, adj. et subst. masc. inv. 1. a) <i>Ca</i> 1100 cardinal (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 2059: De cels d'Espagne en ad getet mort .XX. E Gualter .VI. e l'arcevesque .V.); <i>ca</i> 1120 <i>sis</i> (<i>St. Brendan</i>, 549 ds T.-L.); b) 1893 cycl. (B. DE SAUNIER, <i>Mém. de Terront</i> ds PETIOT 1982); 2. 1464 numéral (<i>La Farce de maître Pathelin</i>, éd. J.-Cl. Aubailly, 1156-1157: à six Heures); 3. subst. masc. a) 1^{er} quart du XIII^e s. jeux (RECLUS DE MOLLIENS, <i>Miserere</i>, 225, 7 ds T.-L.); b) 1669 <i>le six de juillet</i> (RETZ, <i>Lettre du 27 juin</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. R. Chantelauze, t. 8, p. 274); c) 1694 « le nombre, le numéro six » (<i>Ac.</i>). Du lat. <i>sex</i> « <i>id.</i> ».</p>
	<p>SIXAIN, SIZAIN, subst. masc. 1. Mil. du XIII^e s. [ms.] (<i>Girart de Roussillon</i>, éd. W. M. Hackett, var., v. 7696, du ms. Londres, British Museum, Harley, 4334: sisain); 2. a) 1294 « assemblage de six objets de même nature » (DEHAISNES, <i>Doct. hist. A. Flandre</i>, I, 83); b) 1680 jeu de cartes (RICH.: sixain; déjà en 1560, au fém. Arch. KK 126 ds LITTRÉ: sizaine); 3. <i>ca</i> 1300 « sixième » (MACÉ, <i>Bible</i>, éd. Van der Krabben, 17636: enjusqu'au sizen jor); 4. 1482-92 <i>vers sizains</i> (JEAN MOLINET, <i>L'Art de rhét.</i> ds E. LANGLOIS, <i>Rec. d'arts de Seconde rhét.</i>, V, 6); 1560 <i>un sizain</i> « <i>id.</i> » (F. BONIVARD, <i>Advis et devis de l'ancienne et nouv. police de Genève</i>, 58 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 31). Dér. de <i>six</i>*; suff. <i>-ain</i>^{2*}.</p>
	<p>SIXIÈME, adj. et subst. fém. 1. a) Adj. Fin du XII^e s. <i>seixime</i> « qui vient après le cinquième » (<i>Sermons S. Bernard</i>, éd. K. Vollmöller, p. 113, 4); <i>ca</i> 1393 <i>sixieme</i> « <i>id.</i> » (<i>Ménagier de Paris</i>, éd. G. E. Brereton et J.-M. Ferrier, p. 19, 24); b) subst. z) 1558 « personne occupant le sixième rang » (B. DES PÉRIERS, <i>Nouv. récréations et joyeux devis</i>, éd. K. Kasprzyk, p. 92); z) 1666 fém. « sixième classe » (MOLIÈRE, <i>Médecin malgré lui</i>, III, 1 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois et P. Mesnard, t. 6, p. 98); 2. a) Adj. 1226 <i>la seiseme part</i> (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>, s.v. <i>sisisme</i>); b) 1305 subst. masc. « la sixième partie d'un tout » (doc., <i>ibid.</i>). Dér. de <i>six</i>*; suff. <i>-ième</i>*.</p>
	<p>SIXTE, subst. fém. 1. 1611 mus. (COTGR.); 2. 1752 jeu de cartes (<i>Trév.</i>); 3. 1888 escr. (CASTLE-FIERLANTS, <i>L'Escrime et les escrimeurs</i> ds PETIOT). De l'anc. adj. <i>sixte</i> « sixième » (<i>ca</i> 1256, ALDEBRANDIN DE SIENNE, <i>Rég. du corps</i>, 95, 27 ds T.-L.); var. de <i>siste</i> « <i>id.</i> » (<i>ca</i> 1100, <i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3052), francisation, d'apr. <i>six</i>* (<i>sis</i> en a. fr.), du lat. <i>sextus</i> « sixième ».</p>
	<p>SIX(-)QUATRE(-)DEUX (À LA), loc. adv. 1866 <i>à la six-quatre-deux</i> adv. « sans soin, sans grâce, à la hâte » (DELVAU, p. 359). Loc. d'orig. obsc., comp. de <i>six</i>*, <i>quatre</i>* et <i>deux</i>*, peut-être issue p. allus. au tracé rapide des chiffres 6, 4 et 2 superposés et enchaînés, formant un profil sommaire ou à l'énumération inverse des trois premiers entiers pairs dans un jeu de hasard (v. REY-CHANTR. <i>Expr.</i> 1979 et ROB. 1985).</p>
180	<p>SIZERIN, subst. masc. 1778 (BUFFON, <i>Hist. nat. des oiseaux</i>, Paris, Impr. royale, t. 4, p. 216). Prob. d'abord att. dans les parlers du nord de la France (cf. le pic. zizil « chardonneret mâle », <i>FEW</i> t. 17, p. 68b), du wall. <i>sizet</i>, <i>sîze</i>, etc. « tarin », lui-même prob. empr. au m. néerl. <i>siseke</i>, <i>sisekijn</i> « <i>id.</i> », plutôt qu'au m. h. all. <i>zîse</i>, <i>zîsec</i> « <i>id.</i> ». La voy. <i>-i-</i> des mots wall. semble exclure l'hyp. d'un empr. au néerl. mod. <i>sijs</i> ou à l'all. <i>Zeisig</i> « <i>id.</i> » (v. GESCH., p. 239).</p>
	<p>SOIGNANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst. 1927 <i>personnel soignant</i> (WIDAL, LEMIERRE, ABRAMI, <i>loc. cit.</i>); 1967 <i>aide-soignant</i>, v. <i>-aide-</i> rem. 3. Part. prés. de <i>soigner</i>*. Déjà en a. fr. comme subst. fém., au sens de « concubine » (<i>ca</i> 1165, BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i>, 3268 ds T.-L.).</p>

	<p>SOIGNÉ, -ÉE, part. passé et adj. 1. a) 1751 <i>éducation soignée</i> (DUCLOS, <i>Considérations sur les mœurs</i>, p. 60); b) 1830 « qui prend soin de sa personne » (STENDHAL, <i>Rouge et Noir</i>, p. 370); 2. 1764 « dont on a pris soin » (POINSINET, <i>Le Cercle</i>, p. 21); 3. 1830 pop. « fort » (<i>Barricades de 1830</i>, p. 29 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19). Part. passé de <i>soigner</i>* (déjà att., sans indication de sens, ds FUR. 1690, comme part. passé et adj.).</p>
	<p>SOIGNER, verbe trans. I. 1. <i>Ca</i> 1165 trans. « procurer, fournir » ([CHRÉTIEN DE TROYES], <i>Guillaume d'Angleterre</i>, éd. M. Wilmotte, 1939); 2. a) 1538 « s'occuper avec attention de, avoir soin de » (EST., s.v. <i>curo</i>); b) 1771 <i>soigner son style</i> (Trév.); 3. a) 1636 <i>soigner un malade</i> (MONET); b) 1823 <i>soigner son bras</i> ou <i>sa jambe</i>, au fig. <i>soigner son âme</i> (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i>, t. 2, p. 372); 4. a) 1792 pronom. « prendre soin de soi » (STAËL, <i>Lettres L. de Narbonne</i>, p. 5); b) 1846 passif « être soigné » (BESCH.). II. Intrans. 1. ca 1180 <i>soigner de qqc.</i> « s'occuper avec attention de, avoir soin de quelque chose » (<i>Proverbe au vilain</i>, 27b ds T.-L.); 2. 1538 <i>soingner a (qqc.)</i> « <i>id.</i> » (EST., s.v. <i>valeo</i>). V. <i>soin</i>.</p>
	<p>SOIGNEUR, subst. masc. 1903 « celui qui est chargé de soigner un sportif (coureur cycliste, boxeur, lutteur) avant et pendant une épreuve » (<i>L'Auto</i>, 1^{er} juill. ds PETIOT 1982). Dér. de <i>soigner</i>*; suff. <i>-eur</i>²*.</p>
185	<p>SOIGNEUSEMENT, adv. <i>Ca</i> 1200 « avec soin, avec application » (<i>Moralités sur Job</i>, 303, 34 ds T.-L.: soniusement). Dér. de <i>soigneux</i>*, <i>soigneuse</i>; suff. <i>-ment</i>²*.</p>
	<p>SOIGNEUX, -EUSE, adj. 1. a) <i>Ca</i> 1200 « attentif, zélé » (<i>Moralités sur Job</i>, 304, 27 ds T.-L.: sonious esgard); b) z) <i>ca</i> 1200 <i>sonious de</i> « soucieux de » (<i>Poème moral</i>, 71, <i>ibid.</i>); z) mil. du xiv^e s. <i>songneux de</i> (suivi de l'inf.) (<i>Lay d'Amours</i>, éd. Jubinal ds <i>Nouv. Rec. de contes, dits, fabliaux</i>, t. 2, p. 192); <i>ca</i> 1358 <i>soigneus de</i> (<i>Hugues Capet</i>, 61 ds T.-L.); 2. a) 1552 « qui est fait avec soin (par exemple un traitement) » (EST. d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 272b: soingneux); b) 1651 « qui met du soin à ce qu'il fait » (d'apr. <i>FEW loc. cit.</i>: soigneux); 1673 « <i>id.</i> » (MOLIÈRE, <i>Malade imaginaire</i>, I, 6 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois et P. Mesnard, t. 9, p. 308); c) 1782 « qui est propre et ordonné » (GENLIS, <i>Adèle et Théodore</i>, p. 130). Dér. de <i>soigner</i>*; suff. <i>-eux</i>*.</p>
	<p>Sommable, adj. 1^{re} attest. 1904 <i>fonction sommable</i> (LEBESGUE, <i>loc. cit.</i>); de <i>sommer</i>², suff. <i>-able</i>*.</p>
	<p>SOMMAIRE¹, subst. masc. 1. Subst. a) xv^e-xvi^e s. « résumé, abrégé » (<i>Petit traité d'alchim.</i>, 952 ds <i>Roman de la Rose</i>, éd. Méon, t. 4, p. 241); b) 1690 « bref résumé des chapitres, etc. » (FUR.: le sommaire qu'on met au-dessus d'un livre, ou d'un chapitre, d'une loy, est fort utile à un lecteur); 2. adj. a) 1538 « qui est succinct, court, abrégé, qui expose un sujet en peu de paroles » (EST. d'apr. <i>FEW</i> t. 12, p. 426b); b) 1549 dr. <i>procez sommaire</i> (EST.); c) 1615 [éd.] « qui est réduit à sa forme la plus simple » (MONTCHRÉTIEN, <i>Traité de l'écon. pol.</i>, Rouen, J. Osmond, p. 276). Empr. au lat. <i>summarius</i> « abrégé », dér. de <i>summa</i>, v. <i>somme</i>¹. <i>Sommaire</i> est prob. plus anc., cf. le dér. <i>sommairement</i>.</p>
	<p>SOMMAIRE², adj. V. <i>sommaire</i>¹.</p>

190	<p>SOMMAIREMENT, adv. 1. Ca 1288 « sans formalités, d'une manière expéditive (en matière de procès) » (<i>doc. ds VARIN, Arch. législ. et admin. de la ville de Reims</i>, t. 1, p. 1034: sommerement et de plain); 2. 1473 [ms.] « d'une façon sommaire, brièvement, en résumé » (ARNOUL GREBAN, <i>Myst. de la Passion</i>, éd. G. Paris et G. Raynaud, 11807: a parler sommierement); 3. 1886 « succinctement » (ZOLA, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>sommaire</i>[*]; suff. <i>-ment</i>^{2*}.</p>
	<p>Sommateur, -trice, adj. 1^{res} attest. a) 1874 math. « (instrument) qui fait une somme » (L. LALANNE, <i>Travaux scientifiques</i>, p. 17 ds LITTRÉ <i>Suppl.</i>), b) 1945 physiol. (PIÉRON, <i>loc. cit.</i>); de <i>sommat</i>², suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>SOMMATION¹, subst. fém. 1. 1283 « action de sommer, de mettre en demeure » (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes Beauvaisis</i>, éd. A. Salmon, 1781: sommacion); 2. 1632 fig. (GUEZ DE BALZAC, <i>Lettre du 4 janv. ds Œuvres</i>, Paris, Th. Jolly, 1665, t. 1, p. 272: [je] me rends à la première sommat que vous me faites). Dér. de <i>sommer</i>^{1*}; suff. <i>-(a)tion</i>[*].</p>
	<p>SOMMATION², subst. fém. 1. 1458 « somme, compte » (ARNOUL GREBAN, <i>Myst. de la Passion</i>, éd. O. Jodogne, 7536: sommacion); 2. a) 1872 <i>son de sommat</i> (LITTRÉ); b) 1904 physiol. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Dér. de <i>sommer</i>^{2*}; suff. <i>-(a)tion</i>[*]. <i>Son de sommat</i> est empr. à l'all. <i>Summationston</i>, créé en 1856 par le physicien et physiologue H. Helmholtz [1821-1894].</p>
	<p>Sommatoire, adj. 1^{re} attest. 1837 <i>calcul sommatoire</i> (<i>Dict. des sc. math.</i>, Paris, t. 2, p. 491); dér. sav. de <i>sommer</i>², suff. <i>-oire</i>, v. <i>-oir</i>.</p>
195	<p>SOMME¹, subst. fém. 1. a) 1119 « l'essentiel » (PHILIPPE DE THAON, <i>Comput</i>, éd. I. Short, 2015: ceo est la sume); b) ꝰ) ca 1245 « recueil qui contient la somme de tous les événements » (PHILIPPE MOUSKET, <i>Chron.</i>, 1022 ds T.-L.: somme); Ꝣ) 1479 [éd.] « œuvre qui résume toutes les connaissances relatives à une science, à un sujet » (BOUTILLIER, <i>Somme rural</i>, Bruges, Colard Mansion [titre]); 2. ca 1175 « quantité déterminée d'argent » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Ducs Normandie</i>, éd. C. Fahlin, 2332: sonme); 3. ca 1195 « ensemble de choses qui s'ajoutent » (AMBROISE, <i>Guerre sainte</i>, 1290 ds T.-L.: some); 4. ca 1245 « quantité formée de quantités additionnées » (<i>St Auban</i>, 1403 ds T.-L.: summe); 5. a) <i>somme toute ꝰ)</i> ca 1320 « total général » (<i>doc. ds GDF</i>); Ꝥ) 1464 « enfin, en résumé, en conclusion » (<i>Pathelin</i>, éd. R. T. Holbrook, 1348); b) 1370 <i>en somme</i> (ORESME, <i>Ethiques</i>, éd. A. D. Menut, p. 188). Empr. au lat. <i>summa</i> « la place la plus haute, le point le plus élevé, total, montant, ensemble », fém. subst. de l'adj. <i>summus</i> « le plus haut, le plus élevé », dér. de <i>super</i> « en dessus, par dessus ». La loc. <i>en somme</i> est un calque du lat. <i>in summa</i> « au total » (v. <i>FEW</i> t. 12, p. 426a).</p>
	<p>SOMME², subst. fém. 1. Ca 1140 « charge, fardeau que peut porter un cheval, un mulet, etc. » (<i>Voyage Charlemagne</i>, 567 ds T.-L.: some); b) fin du XII^e s. « bête de somme » (BÉROUL, <i>Tristan</i>, éd. Muret⁴, 4206: some); 2. bête de somme a) 1596 « bête propre à porter des fardeaux » (HULSIUS: <i>beste de somme</i>); b) 1756 fig. (VOLTAIRE, <i>Essai sur l'hist. gén.</i>, p. 241). Du b. lat. <i>sauma</i> « bât » (att. sous la forme <i>salma</i>, au VII^e s., chez Isodore de Séville, v. <i>FEW</i> t. 11, p. 68, note 33 et sous la forme <i>soma</i>, au VIII^e s. ds les <i>Gloses de Reichenau</i>, éd. H.-W. Klein et A. Labhardt, t. 1, p. 88, 716), var. de <i>sagma</i> « id. », lui-même empr. au gr. σάγμα « charge, attirail, harnais, bât ». V. <i>FEW</i> t.</p>

	11, pp. 65b-66b.
	SOMME³, subst. masc. 1. Déb. du XII ^e s. « action de dormir » (<i>St Brendan</i> , éd. I. Short et Br. Merrilees, 809: li sumnes lur cureit sus); 2. ca 1223 <i>ne fist c'un somme</i> (GAUTIER DE COINCI, <i>Miracles</i> , éd. V. Fr. Koenig, I Mir 36, 210). Réfection d'apr. <i>sommeil*</i> , du lat. <i>somnus</i> « sommeil », qui a donné régulièrement <i>som</i> (déb. XIII ^e s. [ms.], GUILLAUME DE S. THIERRY, <i>Epistola ad fratres de Monte Dei</i> , ms. Verdun 72, f ^o 55 r ^o , éd. V. Honemann, p. 246), rare dans l'anc. lang. mais encore fréq. dans certains dial. (v. <i>FEW</i> t. 12, pp. 92b-93a et BL.-W. ¹⁻⁵).
	SOMMÉ, -ÉE, adj. 1. 1376 fauconn. (<i>Modus et Ratio</i> , 97, 33 ds T.-L.: pennes fermes et someez); 2. 1581 hérald. (H. DE BARA, <i>Blason des Armoiries</i> , 106 d'apr. <i>FEW</i> t. 12, p. 423b). Dér. de <i>somme</i> ^{1*} , subst. fém. au sens anc. de « le plus haut point, le sommet » (ca 1200, <i>Athis et Prophilius</i> , éd. A. Hilka, 14371: <i>some</i>).
	SOMMELIER, -IÈRE, subst. 1. XIII ^e s. [ms.] « conducteur de bêtes de somme » (<i>Continuations de Perceval</i> , éd. W. Roach, t. 3, 1 ^{re} part., p. 89, var. [ms. Bibl. publ. de Mons 331/206], du v. 1378: soumelier); 2. 1316 « officier chargé de la garde et des transports de bagages dans les voyages de la cour » (doc. ds DU CANGE, s. v. <i>sagma</i> : des sommeliers , barilliers, portebouts, aideurs et autres appartenans à l'Eschançonnerie); 1322 <i>sommelier des nappes de la reyne</i> (doc. ds LONGNON, <i>Doc. relatifs au comté de Champagne</i> , p. 195 ds <i>IGLF</i>); 3. a) 1671 (POMEY: sommelier , qui a soin de la dépense du vin, dans une maison); b) 1812 <i>sommelier de tel hôtel</i> (MOZIN-BIBER). Prob. issu, p. dissim. du second r, d'un <i>*sommerier</i> , <i>*saumarier</i> ; dér. de <i>sommier</i> ^{1*} .
200	Sommellerie, subst. fém. 1 ^{res} attest. a) α) 1504 « lieu où l'on garde les vivres » (PIERRE DE TASERYE, <i>Pélerin passant</i> , éd. Fournier, p. 275b ds <i>Kwart. neofilol.</i> , t. 1, 1954, p. 77), β) 1671 « lieu où le sommelier distribue le vin » (POMEY), b) 1600 [éd.] vitic. <i>art de sommellerie</i> (O. DE SERRES, <i>Théâtre d'agric.</i> , p. 243); de <i>sommelier</i> , suff. <i>-erie*</i> .
	SOMMER¹, verbe trans. 1. Ca 1175 « achever, accomplir » (<i>Horn</i> , éd. M. Pope, 780: sun message <i>ad summé</i>); 2. ca 1250 « mettre quelqu'un en demeure » (doc. ds ESPINAS, <i>Vie urbaine de Douai au moyen-âge</i> , t. 3, p. 232). Dér. de <i>somme</i> ^{1*} ; dés. <i>-er</i> .
	SOMMER², verbe trans. Fin du XIII ^e s. [ms.] (<i>De Boivin de Provins</i> , 63 ds <i>Fabliaux fr. du Moyen Âge</i> , éd. Ph. Ménard, t. 1, p. 48). Dér. de <i>somme</i> ^{1*} ; dés. <i>-er</i> .
	SOMMER³, verbe trans. 1636 « orner le sommet, le haut de quelque chose comme d'une couronne » (MONET). Dér., soit de l'a. subst. <i>som</i> « sommet » (v. <i>sommet</i>), soit de <i>sommé</i> (v. ce mot); dés. <i>-er</i> .
	SOMMET, subst. masc. 1. a) Déb. du XII ^e s. « point le plus élevé d'une chose verticale » (BENEDEIT, <i>S. Brendan</i> , éd. I. Short et Br. Merrilees, 495: sumet); b) ca 1170 <i>sumet d'un munt</i> (<i>Rois</i> , éd. E. R. Curtius, p. 53); c) 1306 <i>sommet du chief</i> (GUILLAUME GUIART, <i>Royaux Lignages</i> , II, 119, 67 ds T.-L.); d) 1833 méd. <i>présentation du sommet</i> (<i>J. de méd. et de chir. pratiques</i> , IV, p. 102 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8); 2. a)

	<p>1357 fig. <i>sommet d'honneur</i> (GUILLAUME DE MACHAUT, <i>Confort d'ami</i>, 2976 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Hoepffner, t. 3, 105); b) x) 1925 <i>au sommet de</i> « au niveau le plus élevé des responsables » (B. SOUVARINE, <i>À contre-courant, Ecrits</i>, 1925-29, 78-9 ds doc. <i>DDL</i>); z) 1958 <i>conférence au sommet</i> (MAURIAC, <i>Nouv. Bloc-Notes</i>, p. 81); 3. 1680 <i>sommet de la pyramide</i> (RICH., s.v. <i>pyramide</i>); 1691 <i>sommet d'une courbe</i> (OZANAM d'apr. <i>FEW</i> t. 12, p. 429a). Dér. de l'a. fr. <i>som</i> « sommet » (ca 1135, <i>Couronnement de Louis</i>, éd. Y. G. Lepage, Rédaction AB, 2498); du lat. <i>summum</i> « le sommet, le plus haut, le point le plus élevé », neutre pris subst. de l'adj. <i>summus</i> « qui est au point le plus haut », v. aussi <i>somme</i>¹; suff. <i>-et*</i>. <i>Conférence au sommet</i> est prob. un empr. à l'angl. <i>summit conference</i> (v. REY-GAGNON <i>Anglic.</i> 1981).</p>
205	<p>SOMMIER¹, subst. masc. 1. Ca 1100 <i>sumer</i> « bête de somme » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 481); 1135 <i>somier</i> « id. » (WACE, <i>Vie Ste Marguerite</i>, 96 ds T.-L.); 2. a) x) 1316 « poutre » (DOUËT D'ARCQ, <i>Comptes de l'argenterie des rois de France</i>, p. 51); z) 1553 « pièce de charpente servant de linteau à une baie » (ALBERTI, <i>De Re aedificatoria mis en fr. par J. Martin</i>, p. 129 r^o ds <i>IGLF</i>: architraves ou sommiers); b) 1549 <i>sommier d'orgue</i> (EST.); c) 1680 « pierre qui reçoit la retombée d'une voûte » (RICH., déjà en 1316 dans un doc. concernant la ville d'Ypres, v. <i>Comptes de la ville d'Ypres de 1267 à 1369</i>, publ. par G. Des Marez et E. de Sagher, t. 1, p. 598); 3. a) 1492 « matelas rempli de duvet servant de lit de camp » (<i>Comptes de l'argenterie d'Anne de Bretagne</i> ds HAVARD); b) x) 1673 « matelas de crin supportant la paillasse » (<i>Etat des meubles de la Couronne</i>, 29 févr., <i>ibid.</i>); z) 1847 « partie du lit, constituée par un cadre de bois ou de métal muni de ressorts ou de lamelles et destiné à supporter le matelas » (BALZAC, <i>Splend. et mis.</i>, p. 649). Du lat. médiév. <i>sagmarius</i> « bête de somme » (814 d'apr. <i>FEW</i> t. 11, p. 70b), de l'adj. b. lat. <i>sagmarius</i> « de bât, (bête) de somme » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), lui-même dér. de <i>sagma</i> « bât », v. <i>somme</i>². V. <i>FEW</i> t. 11, pp. 70a-71a.</p>
	<p>SOMMIER², subst. masc. 1. 1684 « gros registre où les commerçants inscrivent les sommes qu'ils reçoivent » (FUR., <i>Essai d'un dict. univ.</i>, p. 7); 2. 1862 <i>sommiers judiciaires</i> (HUGO, <i>Misér.</i>, t. 2, p. 144). Même mot que <i>sommier</i>^{1*}.</p>
	<p>SOMMIÈRE, subst. fém. 1. 1577 « limite sur laquelle aboutissent plusieurs champs » (Arch. du Loiret ds GDF.); 2. 1870 « clairière dans une forêt » (<i>J.O.</i>, 9 juill., p. 1206, 4^e col. ds LITTRÉ); 3. 1964 « chemin généralement rectiligne séparant les coupes ou parcelles d'une forêt » (<i>Lar. encyclop.</i>). Dér. de l'a. subst. <i>som</i> « sommet », v. <i>sommet</i>; suff. <i>-ière</i>, v. <i>-ier</i>.</p>
	<p>SOMMITÉ, subst. fém. 1. Fin XIII^e s. [ms. ca 1369] « partie la plus élevée de certaines choses » (MAHIEU LE VILAIN, <i>Metheores</i>, éd. R. Edgren, p. 124, 26); 2. a) Fin XIV^e s. « extrémité d'une plante, d'une tige » (<i>Manière de langage</i>, 382 ds T.-L.: la summité des rainsiaux); b) 1579 « extrémité d'une tige fleurie à petites fleurs groupées » (PARÉ, <i>Œuvres</i>, XVI, 35, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 595); 3. 1825 fig. « personne éminente » (<i>Journal des modes</i>, 31 mars, p. 138 ds <i>Fr. mod.</i> t. 17 1949, p. 304). Empr. au b. lat. <i>summitas</i> « la partie la plus haute, cime, sommet » et fig. « sommet » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. du lat. class. <i>summus</i>, v. <i>sommet</i>.</p>
	<p>SOMPTUAIRE, adj. 1. 1520 [éd.] <i>loy sumptuaire</i> (MICHEL DE TOURS, <i>Suetone Tranquile, Des faictz et gestes des douze Cesars</i>, Paris, Galliot du Pré, f^o 49 v^o); 2. 1690 « qui concerne la dépense » (FUR.). Empr. au lat. <i>sumptuarius</i> « qui concerne la dépense », en partic. dans <i>lex sumptuaria</i> (v. OLD), dér. de <i>sumptus</i> « coût, dépense, frais » de <i>sumptum</i>, supin de <i>sumere</i> « prendre, se saisir de,</p>

	s'approprier ».
210	<p>Somptueusement, adv. 1^{re} attest. fin du XIV^e s. (ROQUES t. 2, 12028: <i>sumptuose: somptueusement</i>); de <i>somptueux</i>, suff. -<i>(e)ment</i>^{2*}.</p>
	<p>SOMPTUEUX, -EUSE, adj. 1. 1342 « qui est d'une grande richesse, d'une grande magnificence » (doc. ds GDF. <i>Compl.: sumptueuses</i> despenses); 2. 1383 « coûteux » (31 mars-13 juin, <i>Lettres d'ajournement</i>, ap. Mantellier, <i>March. fréq.</i>, I, 194, <i>ibid.</i>); 3. 1480 <i>prince somptueux</i> (<i>Myst. du V. Testament</i>, éd. J. de Rothschild, 42088); 4. 1833 « d'une beauté éclatante » (SAND, <i>Lélia</i>, p. 183: la vipérine et la pariétaire poussèrent des touffes d'un vert somptueux). Empr. au lat. <i>sumptuosus</i> « coûteux, onéreux, fastueux », dér. de <i>sumptus</i> « dépense, frais », v. <i>somptuaire</i>.</p>
	<p>SOMPTUOSITÉ, subst. fém. 1. 1416-22 [ms. du XV^e s.] « grande richesse, magnificence » (JEAN DE COURCI, <i>La Bouquechardiere</i>, Ars. 3689, fol. 175a ds GDF. <i>Compl.: somptuosité</i>); 2. 1840 « qualité d'une chose où se manifestent le luxe, le raffinement » (BALZAC, <i>P. Grassou</i>, p. 457); 3. 1844 p. méton. (ID., <i>Splend. et mis.</i>, p. 302). Empr. au b. lat. <i>sumptuositas</i> « faste, luxe, prodigalité » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), dér. du lat. class. <i>sumptuosus</i>, v. <i>somptueux</i>.</p>
	<p>SOUDAIN, -AINE, adj. et adv. 1. a) 1^{re} moit. du XII^e s. adj. « qui arrive, se produit en très peu de temps » (<i>Psautier Cambridge</i>, 63, 7 ds T.-L.: <i>sudein</i>); b) 1487 adv. « aussitôt, sur-le-champ » (<i>Vocab. lat.-fr.</i>, Genève, Loys Garbin d'apr. FEW t. 12, p. 335a); 2. a) fin XIV^e s. adj. « vif, qui agit promptement » (FROISSART, <i>Chron.</i>, éd. S. Luce, t. 4, p. 176); b) 1541 adv. <i>tout soudain</i> « brusquement et de façon inattendue » (CL. MAROT, <i>Dialogues de deux Amoureux</i>, 195 ds <i>Œuvres lyriques</i>, éd. C. A. Mayer, p. 376). Du b. lat. <i>subitācus</i> (V^e s., v. FEW t. 12, p. 335a), issu du lat. class. <i>subitāneus</i> « soudain, subit », dér. de <i>subitus</i> « id. », v. <i>subit</i>.</p>
	<p>SOUDAINEMENT, adv. 1165-70 (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 6286: <i>soudenemant</i>). Dér. de <i>soudain</i>*; suff. -<i>ment</i>^{2*}.</p>
215	<p>SOUDAINETÉ, subst. fém. [XIII^e s. <i>sodeineté</i> (<i>Anc. trad. de la Bible; Sag.</i>, c. 5, v. 2 ds POUGENS, <i>Archéol. fr.</i>, t. 2, p. 218)] ca 1470 <i>soudaineté</i> (G. CHASTELLAIN, <i>Chronique</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 3, p. 253). Dér. de <i>soudain</i>*; suff. -<i>té</i>*.</p>
	<p>SOUFFLAGE, subst. masc. 1. 1460-92 « action de souffler (du vent) » (JEAN MOLINET, <i>Myst. de S. Quentin</i>, éd. H. Chatelain, 3801: <i>soufflaige</i>); 2. 1675 mar. (COLBERT, <i>Lettre du 30 août</i> ds <i>Lettres, Instructions et mém.</i>, publ. par P. Clément, t. 3, 1^{re} partie, p. 557); 3. 1723 verrerie (SAVARY d'apr. FEW t. 12, p. 410b); 4. 1893 métall. (Ch. DURAND, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>souffler</i>*; suff. -<i>age</i>*.</p>
	<p>SOUFFLANT, -ANTE, part. prés., adj. et subst. 1. a) ɰ) Déb. du XII^e s. « qui souffle » (<i>Benedeit S. Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 1125: De fous sufflanz li venz enruit); Ⓢ) ca 1275 « qui respire avec difficulté » (ADENET LE ROI, <i>Enfances Ogier</i>, éd. A. Henry, 2527: soufflans); b) ɰ) 1807 <i>machine soufflante</i> (A. BRONGNIART, <i>Traité de minéral.</i>, t. 2, p. 322 ds LITTRÉ); Ⓢ) 1931 subst. fém. « compresseur » (<i>Exposition coloniale</i></p>

	<p><i>intern.</i>, <i>Guide officiel</i>, p. 224, Annonce ds QUEM. <i>DDL</i> t. 15); c) 1964 « qui étonne » (<i>Lar. encyclop.</i>); 2. 1701 « revolver, pistolet » (d'apr. CELLARD-REY); 1752 « fusil, pistolet » (LE ROUX); 3. phonét. a) 1852 <i>consonne soufflante</i> (LA MADELAINE, <i>loc. cit.</i>); b) 1933 subst. fém. (MAR. <i>Lex.</i>). Part. prés. de <i>souffler</i>*.</p>
	<p>Soufflard, adj. et subst. masc. 1^{res} attest. a) 1464-1506 « bouche à feu » (J. MOLINET, <i>Faicts et Dictz</i>, éd. N. Dupire, t. 2, p. 580, 327: souflars; aussi au fém. plur. <i>souflardes</i> « <i>id.</i> » <i>id.</i>, <i>ibid.</i>), b) 1875 « jet de grisou » (<i>Lar. 19^e</i>), c) 1904 géol. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); de <i>souffler</i>, suff. -ard*.</p>
	<p>SOUFFLE, subst. masc. A. 1. <i>Ca</i> 1160 « mouvement de l'air que l'on produit en expirant avec une certaine force » (<i>Enéas</i>, éd. J.-J. Salverda de Grave, C.F.M.A., 7712: sofle); 2. a) z) 1553 « respiration, expiration de l'air inspiré » (<i>Bible</i>, impr. J. Gerard, <i>Eccl.</i>, 28, 14 d'apr. <i>FEW</i> t. 12, p. 408b); z) 1636 <i>dernier souffle</i> (MONET); b) z) 1846 <i>manquer de souffle</i> fig. (COUSIN, <i>Hist. philos. mod.</i>, t. 4, p. 28); z) 1885 <i>le souffle coupé par</i> fig. (MAUPASS., <i>Contes et nouv.</i>, t. 2, Pte Roque, p. 1040); z) à <i>bout de souffle</i> 1887 « épuisé » (ZOLA, <i>Terre</i>, p. 504); 1960 au fig. (GODARD, <i>A bout de souffle</i> [titre de film]); z) 1910 <i>avoir du souffle</i> « être hardi » (d'apr. ESN. 1966); c) <i>second souffle</i> z) 1907 sports (<i>L'Auto</i>, 5 mai ds PETIOT 1982); z) 1964 au fig. en style journalistique (ROB.); 3. a) 1562 « inspiration » (BONIVARD, <i>Amartigenée</i>, p. 78 ds LITTRÉ); b) 1671 « force qui anime, inspire » (LA FONTAINE, <i>Le Songe de Vaux</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. H. Régnier, t. 8, p. 257). B. 1. 1604 « mouvement naturel de l'air » (MONTCHRESTIEN, <i>Hector</i> ds les <i>Tragédies</i>, éd. Petit de Julleville, p. 32 ds <i>IGLF</i>); 2. a) 1636 « air déplacé (par une différence de pression) » (MONET: souffle du canon); b) 1909 « déplacement d'air produit par une explosion » (PALOQUE, <i>loc. cit.</i>); 3. méd. a) 1833 <i>souffle</i> (<i>Journ. de méd. et de chir. pratiques</i>, IV, p. 390 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8); b) 1837 <i>bruit de souffle</i> (A. RACIBORSKI, <i>Précis pratique et raisonné du diagnostic</i>, pp. 775-6, <i>ibid.</i>); 4. 1949 phys. (<i>Nouv. Lar. ill.</i>). Déverbal de <i>souffler</i>*.</p>
220	<p>SOUFFLÉ, -ÉE, part. passé, adj. et subst. A. Part. passé et adj. 1. fin du XIII^e s. « haletant » (<i>Du Vilain au buffet</i> ds <i>Rec. gén. des Fabliaux</i>, éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. 3, p. 202: Corouciez, soufflez plains d'ire); 2. a) z) 1772 « gonflé (par le souffle, par un gaz) » (BUFFON, <i>Hist. nat. des Oiseaux</i>, Paris, Impr. royale, t. 3, p. 255); z) 1964 sc. minér. (ROB.); b) 1798 <i>omelette soufflée</i> (Ac.); c) 1940 <i>rester soufflé</i> (d'apr. ESN. 1966). B. Subst. masc. 1829 « léger mets de farineux fait au four de campagne » (BOISTE); on note: <i>cuisson à soufflé</i> [...] nom du sucre cuit de façon qu'en soufflant à travers les trous d'une écumoire qu'on y a trempée en allant et revenant d'un côté à l'autre, il forme comme des étincelles ou petites bouteilles qui avertissent de son degré de cuisson ds <i>Encyclop.</i> 1754, s.v. <i>cuisson</i>). Part. passé de <i>souffler</i>*.</p>
	<p>SOUFFLEMENT, subst. masc. 1121-34 « action de souffler » (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 728 ds T.-L.: suflement). Dér. de <i>souffler</i>*; suff. -(e)ment¹*.</p>
	<p>SOUFFLER, verbe A. Intrans. 1. 1121-34 « expulser de l'air par la bouche ou par le nez » (PHILIPPE DE THAON, <i>Bestiaire</i>, 729 ds T.-L.: sufler); 2. a) z) <i>ca</i> 1160 « respirer avec peine, en expirant fort, bruyamment » (<i>Enéas</i>, éd. J.-J. Salverda de Grave, C.F.M.A., 1231: sofler); z) 1694 « prendre un peu de repos » (LA BRUYÈRE, <i>Caractères</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. G. Servois, t. 3, 1^{re} partie, p. 223); b) 1668 « ouvrir la bouche pour répliquer, protester, se plaindre » (MOLIÈRE, <i>George Dandin</i>, II, 7 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois et P. Mesnard, t. 6, p. 559: sans que j'ose souffler); 3. 1269-78 « faire</p>

	<p>fonctionner un soufflet, une soufflerie » (JEAN DE MEUN, <i>Rose</i>, éd. F. Lecoy, 21009: Orgues i ra [...] Ou il meïsme soufle et touche); 4. ca 1328 « se déplacer (du vent) » (<i>Propriétés des choses</i>, II, 6, 16 ds T.-L.: le vent [...] souffle souvent). B. Trans. 1. a) a) ca 1175 « envoyer un courant d'air (de gaz) sur quelque chose » (BENOÎT, <i>Ducs Normandie</i>, 17539 ds T.-L.); β) 1636 « souffler sur quelque chose pour l'enlever » (MONET); b) z) 1560 <i>souffler la chataigne à qqn</i> « enlever quelque chose à quelqu'un » (ANEAU, <i>Alector</i>, f^o 53 ds LA CURNE); β) 1655 <i>souffler qqc. à qqn</i> « id. » (MOLIÈRE, <i>L'Étourdi</i>, III, 5 ds <i>Œuvres</i>, t. 1, p. 183); c) a) 1671 <i>souffler un pion</i> jeu de dames (POMEY, s.v. <i>dame</i>); z) 1690 fig. <i>un homme a soufflé le pion à un autre</i> (FUR.); γ) 1757 <i>souffler n'est pas jouer</i> (VADÉ, <i>Il était tems ds Rec. d'opéras comiques de differens auteurs</i>, Paris, t. 7, 1773, p. 38); d) 1942 « détruire par l'effet du souffle » (GIDE, <i>Journal</i>, p. 155); 2. a) XIII^e s. [mss] <i>ne mot sofler</i> (<i>Enéas</i>, var. du v. 2698); 1835 <i>ne pas souffler mot</i> (<i>Ac.</i>, s.v. <i>mot</i>); b) z) 1538 <i>souffler qqc. en l'oreille de qqn</i> « dire tout bas » (EST. d'apr. FEW t. 12, p. 408a; déjà 1^{er} quart du XIII^e s. <i>sofler en l'oreille a aucun</i> « inspirer quelqu'un, le faire agir » RECLUS DE MOLLIENS, <i>Miserere</i>, 121, 9 ds T.-L.); z) 1636 <i>souffler à l'oreille</i> (MONET); c) 1549 <i>souffler a aucun par derrière ce qu'il doibt dire</i> (EST.); 3. a) 1393 « insuffler de l'air sous la peau pour détacher » (<i>Ménagier</i>, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, p. 247: souffler ung poucin; déjà <i>car soufflee</i>, en 1342 dans un doc. de la ville de Tournai, v. GDF. <i>Compl.</i>); b) 1694 <i>souffler l'orgue</i> (<i>Ac.</i>); c) 1723 <i>souffler le verre</i> (SAVARY ds FEW t. 12, p. 407b); 4. 1940 « causer une surprise qui coupe le souffle » (d'apr. ESN. 1966). Du lat. <i>sufflare</i> « souffler sur, gonfler », comp. de <i>sub-</i>, v. <i>sub-</i> et de <i>flare</i> « souffler, exhaler ».</p>
	<p>SOUFFLERIE, subst. fém. 1. Fin du XIII^e s. « action de souffler » (<i>Des .III. Meschines ds Rec. gén. des Fabliaux</i>, éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. 3, p. 79: souflerie); 2. a) 1636 <i>soufflerie des orgues</i> (MERSENNE, <i>Harmonie univ.</i>, p. 311); b) 1802 « ensemble d'appareils destinés à produire un courant d'air (dans une forge, etc.) » (<i>Nouv. dict. fr.-all. et all.-fr.</i>, Bâle, S. Flick d'apr. FEW t. 12, p. 410b); 3. 1928 aérodyn. (<i>Lar. 20^e</i>, s.v. <i>aérodynamique</i>). Dér. de <i>souffler</i>*; suff. <i>-erie</i>*.</p>
	<p>SOUFFLET, subst. masc. A. 1. a) Dernier tiers du XIII^e s. [ms.] « instrument servant à souffler, à faire du vent, surtout pour activer le feu » (<i>Oustillement B ds Biens d'un ménage</i>, éd. V. Nyström, I B, 67: soufflet); b) 1855 <i>bruit de soufflet</i> méd. (LITTRÉ-ROBIN); 2. a) 1500 « ce qui se replie comme un soufflet » (<i>doc. ds GDF. Compl.</i>); b) 1690 « sorte de voiture ou de chaise roulante sur deux roues dont le dessus et le dedans sont de cuirs ou de toiles cirées qui se lèvent et se plient comme un soufflet » (FUR.); c) z) 1833 cout. (M. VANDAEL, <i>Man. théorique et pratique du tailleur</i>, p. 232 [Roret] ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16); z) 1857 « partie pliante ou souple entre deux parties rigides destinée à donner du volume, de l'ampleur » (NOSBAN, <i>Manuel menuisier</i>, t. 2, p. 594); d) 1895 <i>soufflet de chambre noire</i> (GUÉRIN <i>Suppl.</i>); e) 1927 ch. de fer « passage articulé entre deux voitures » (M. BEDEL, <i>Jérôme, 60^e latitude Nord</i>, II ds ROB.). B. 1. 1396 « coup du plat ou du revers de la main appliqué sur la joue » (<i>Manière de Langage ds R. crit. d'hist. et de litt.</i>, 5^e année, 2^e semestre, 1870, p. 397); 2. ca 1590 « affront, outrage » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, 21, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 677). Dér. de <i>souffler</i>*; suff. <i>-et</i>*. On note aussi, au sens B 1, le subst. <i>soufflace</i> (1396 ds GDF.), également dér. de <i>souffler</i>.</p>
225	<p>SOUFFLETER, verbe trans. 1. a) Av. 1525 « frapper (en parlant du faucon) » (G. CRÉTIN, <i>Débat entre deux dames</i>, 405 ds <i>Œuvres poét.</i>, éd. K. Chesney, p. 109); b) 1542 [éd.] « donner un soufflet à quelqu'un » (N. DE BRIS, <i>Instit. à porter les adversités du monde patiemment</i>, Paris, f^o 128 v^o); c) 1552 « frapper d'une manière vive, comme d'un soufflet » (RONSAARD, <i>Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 3, p. 111, 246); 2. 1832 « humilier, insulter, outrager » (BOREL, <i>Heur et malheur</i>, p. 110). Dér. de <i>soufflet</i>*; dés. <i>-er</i>.</p>

	<p>Souffleteur, -euse, subst. 1^{re} attest. 1611 (COTGR.); de <i>souffleter</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>SOUFFLETTE, subst. fém. 1. 1875 céram. (<i>Lar. 19^e</i>); 2. 1933 fond. (<i>Lar. 20^e</i>). Fém. de <i>soufflet</i>*; déjà att. en 1760, dans le fr. de la région de Liège, au sens de « soufflet de foyer » (v. <i>FEW</i> t. 12, p. 410a).</p>
	<p>SOUFFLEUR, -EUSE, subst. A. Subst. masc. 1. a) α) 1261 « celui qui souffle le feu à la cuisine » (<i>doc.</i> ds DU CANGE, s. v. <i>sufflator</i>); β) XIV^e s. [ms] <i>souffleur contre le vent</i> « personne qui souffle contre le vent, qui perd son temps à des choses vaines » (JAKEMES, <i>Roman du Castelain de Couci</i>, var. du ms. BN fr. 15098, éd. M. Delbouille, note du v. 30, p. 269); b) α) fin du XIV^e s. « musicien qui joue des instruments à vent » (E. DESCHAMPS, <i>Œuvres</i>, éd. De Queux de Saint-Hilaire, t. 5, p. 128, 9); β) 1605 [éd.] « personne qui souffle l'orgue » (N. DU FAIL, <i>Baliverneries</i>, f^o 49 ds LA CURNE); 1690 <i>souffleur d'orgue</i> (FUR.); c) 1860 verrerie (POITEVIN, <i>Nouv. dict. de la lang. fr.</i>, t. 2, p. 779 [avec renvoi à H. Balzac]); 2. 1549 « personne qui est chargée de prévenir les défaillances de mémoire des acteurs en leur soufflant leur rôle » (EST.); 3. 1651 [éd.] <i>souffleur</i> « poisson du genre marsouin » (Fr. CAUCHE, <i>Relations véritables et curieuses de l'Isle de Madagascar et du Brésil</i>, p. 142; cf. RONDELET, <i>Hist. entière de poissons</i>, Lyon, Mace Bonhome, p. 356: <i>φουφουχίπεν</i> Grec, comme si on disoit en François un souffleur, parce qu'en soufflant ou expirant il jette par son conduit une grande abondance d'eau); 4. 1842 constr. « aide appareilleur, chargé de surveiller le transport et la pose des pierres » (<i>Ac. Compl.</i>). B. Subst. fém. 1. 1890 chapell. (<i>R. Ling. rom.</i> t. 20 (t. 6, 3^e série), 1881, p. 33); 2. 1964 agric. (ROB.). Dér. de <i>souffler</i>*; suff. <i>-eur</i>^{2*}.</p>
	<p>SOUFFLURE, subst. fém. 1. Fin du XIII^e s. « action de souffler (de personnes) » (<i>Traité d'écon. rurale</i> ds <i>Bibl. Éc. Chartes</i>, t. 2, 4^e série, 1856, p. 368); 2. a) 1701 « cavité qui se forme dans l'épaisseur d'un ouvrage de verre ou de fonte » (FUR.); b) 1881 constr. (CHABAT); 3. 1924 fig. (GIDE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>souffler</i>*; suff. <i>-ure</i>^{1*}.</p>
230	<p>SOUHAIT, subst. masc. 1. a) <i>Ca</i> 1165-70 « désir exprimé par quelqu'un » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 4631); b) 1768 <i>à vos souhaits!</i> (COLLÉ, <i>La Tête à perruque</i>, p. 335); 2. <i>ca</i> 1275 <i>a sohait</i> (ADENET LE ROI, <i>Beuve de Commercy</i>, éd. A. Henry, 3021). Déverbal de <i>souhaiter</i>*.</p>
	<p>SOUHAITABLE, adj. 1511 « qui est à souhaiter » (JEAN LEMAIRE DE BELGES, <i>Concorde des deux lang.</i>, éd. J. Frappier, p. 42, 85: <i>souhaictable</i>). Dér. de <i>souhaiter</i>*; suff. <i>-able</i>*.</p>
	<p>SOUHAITER, verbe trans. 1. a) 1165-70 « désirer quelque chose » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i>, éd. M. Roques, 4626: <i>souhaidier</i>); b) 1553 <i>souhaiter qqn</i> « désirer la présence de quelqu'un » (<i>Bible</i>, impr. Gerard, <i>Ps.</i> 63, 2 d'apr. <i>FEW</i> t. 16, p. 125a); 2. 1627 <i>je finis vous souhaictant la bonne année nouvelle</i> (PEIRESC, <i>Let.</i>, I, 123 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19); 3. a) 1664 abs. « former des souhaits » (CORNEILLE, <i>Othon</i>, IV, 3, 1340 ds <i>Œuvres</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 6, p. 633); b) 1671 trans. « désirer une amélioration » (SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 18 mars</i> ds <i>Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 1, p. 187). D'un gallo-rom. <i>*subtus-haitare</i> « promettre de façon à ne pas trop s'engager », comp. du lat. <i>subtus</i>, v. <i>sous</i>* et d'un a. b. frq. <i>*haitan</i> « ordonner, promettre » (cf. le got. <i>haitan</i>, a. h. all. <i>heizzan</i> « ordonner »); v. <i>FEW</i> t. 16, p. 125b. Le passage de <i>-d-</i> à <i>-t-</i> que l'on note en m. fr. (1^{re} moit. du XV^e s. [ms. du XVI^e s.], <i>Deux versions de la vie de S. Eustache</i>, éd. H. Petersen, p. 211, v. 731: je</p>

	<p><i>souhettoye</i>; et en 1458, Arch. Nord B 1689, f^o 6 v^o ds <i>IGLF: souhaittier</i>) est dû à l'infl. de <i>souhait</i>*.</p>
	<p>SOUPE, subst. fém. 1. a) Ca 1200 « tranche de pain que l'on arrose de bouillon de lait » (<i>Renaut de Montauban</i>, 378, 16 ds T.-L.); b) α) ca 1260 <i>taillier des soupes</i> (<i>Ménestrel Reims</i>, 280, <i>ibid.</i>); 1701 <i>tailler la soupe</i> (FUR., s.v. <i>tailler</i>); β) 1664 <i>tremper la soupe</i> (J. LORET, <i>Muze hist.</i>, Lettre du 7 juin, 288, éd. Ch. L. Livet, t. 4, p. 209); c) α) 1752 <i>mouillé comme une soupe</i> (<i>Trév.</i>); β) 1783 <i>trempe comme une soupe</i> (MERCIER, <i>Tableau de Paris</i>, t. 5, p. 116); 2. a) 1310-40 « potage ou bouillon épaissi par des tranches de pain ou des aliments solides non passés » (JEAN DE CONDÉ, <i>Dits et Contes</i>, éd. A. Scheler, t. 3, p. 186, 167: soupe ès pois); b) 1672 symbole de la nourriture simple et substantielle (MOLIÈRE, <i>Femmes savantes</i>, II, 7, 531 ds <i>Œuvres</i>, éd. E. Despois et P. Mesnard, t. 9, p. 102); c) <i>soupe au lait</i> α) 1694 « soupe ou potage dans lequel le bouillon est remplacé par le lait » (Ac.); β) 1737 au fig. (CAYLUS, <i>Hist. de Guillaume Cocher</i>, p. 30: <i>Ce mot là fit élever le mari comme un soupe au lait</i>); 1919 adj. <i>caractère soupe au lait</i> (de qqn) (LÉAUTAUD, <i>Journal littér.</i>, 3, p. 295); d) α) 1800 <i>Soupes économiques</i> (<i>Petites affiches de Paris</i>, n^o 271, 1^{er} jour complémentaire an 8, 4458 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 21); β) 1913 <i>soupe populaire</i> (MARTIN DU G., <i>J. Barois</i>, p. 372); e) α) 1861 « la nourriture, en tant que moyen de subsistance » (LABICHE, <i>Vivac. cap. Tic</i>, Paris, Michel Lévy, I, 4, p. 17); β) 1964 <i>par ici la bonne soupe!</i> (ROB.); f) 1874 <i>à la soupe!</i> (ZOLA, <i>Conquête Plassans</i>, p. 905); 3. a) 1855 « fourrage, vert ou sec, infusé dans l'eau et que l'on emploie dans l'alimentation du bétail » (LITTRÉ-ROBIN); b) 1926 « neige saturée d'eau » (<i>La Montagne</i>, n^o 196, nov., p. 297 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 27). Du germ. occ. *<i>suppa</i> « tranche de pain sur laquelle on verse le bouillon » (latinisé en suppa « id. » vers 500, chez Oribase, v. <i>FEW</i> t. 17, p. 287b), mot de la famille du got. <i>supôn</i> « assaisonner », néerl. <i>sopen</i> « tremper » (v. <i>FEW loc. cit.</i>).</p>
	<p>SOUPER¹, subst. masc. 1. Fin x^e s. <i>sopar</i> « repas du soir » (<i>Passion</i>, éd. d'Arco Silvio Avalle, 109); ca 1140 <i>super</i> « id. » (GEOFFREI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i>, éd. A. Bell, 3741); 2. 1830 « repas qu'on prend à une heure avancée de la nuit, après le spectacle ou au cours d'une soirée » (STENDHAL, <i>Rouge et Noir</i>, p. 252). De <i>souper</i>²*. Le sens 1 s'est maintenu dans les mêmes régions que <i>souper</i>²*.</p>
235	<p>SOUPER², verbe intrans. 1. Fin x^e s. <i>sopet</i>, 3^e pers. du sing. de l'ind. parfait « prendre le repas du soir » (<i>Passion</i>, éd. d'Arco Silvio Avalle, 428); ca 1140 <i>super</i> « id. » (GEOFFREI GAIMAR, <i>Hist. des Angl.</i>, éd. A. Bell, 3773); 2. 1832 « faire un souper » (KARR, <i>Sous tilleuls</i>, p. 116); 3. 1878 <i>avoir soupé de qqc.</i> « en avoir assez de quelque chose » (RIGAUD, <i>Dict. jargon paris.</i>, p. 316); 1883 <i>en avoir soupé</i> (LARCHEY, <i>Dict. hist. arg.</i>, 2^e Suppl., p. 149; avec renvoi à Macé pour <i>soupe!</i> Assez). Dér. de <i>soupe</i>*; dés. -er. Le sens 1 s'est maintenu dans les parlers de la Belgique, du Canada et de la Suisse romande.</p>
	<p>SOUPEUR, -EUSE, subst. 1. XIV^e s. [ms.] « personne qui soupe, qui participe à des soupers » (<i>Anti Claudianus</i>, ms. BN fr. 1634, fol. 42 v^o ds GDF.: souperres, cas suj.); de nouv. 1588 <i>soupeur</i> « id. » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, III, 13, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 1101); 2. 1853 subst. fém. « femme galante, entraîneuse » (FLAUB., <i>Corresp.</i>, p. 217). Dér. de <i>souper</i>²*; suff. -eur²*.</p>
	<p>Soupier, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1571 [éd.] « mangeur de soupe » (M. DE LA PORTE, <i>Épithètes</i>, s.v. <i>belistre: souppier</i>), b) 1916 arg. (BARBUSSE, <i>loc. cit.</i>); de <i>soupe</i>, suff. -ier*.</p>

	<p>SOUPIÈRE, subst. fém. 1. 1729 « récipient dans lequel on sert la soupe ou le potage » (doc. ds <i>Mém. de la Sté hist. de Paris</i>, t. 38, 1911, p. 314); 2. 1845 « contenu de ce récipient » (FLAUB., <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>soupe</i>*; suff. <i>-ière</i>, v. <i>-ier</i>. On note aussi, au sens 1, <i>souppier</i> dans un texte prov. de 1571 (v. HAVARD) et <i>plat souppier</i> ds <i>Trév.</i> 1752.</p>
	<p>SOUS-PRÉFECTURE, subst. fém. 1. a) 1800 admin. (<i>Loi</i> du 17 ventôse, an VIII [8 mars] ds <i>B. des lois</i>, n° 13, art. 90 [3^e série, t. 1], p. 1); b) 1800 <i>chef-lieu de sous-préfecture</i> (<i>ibid.</i>, p. 4); 2. 1812 « fonction de sous-préfet » (MOZIN-BIBER: <i>aspirer à la sous-préfecture</i>). Dér. de <i>préfecture</i>*; préf. <i>sous-</i>*.</p>
240	<p>SOUS-PRÉFET, subst. masc. 1. 1665 admin. romaine (Le P. CORTADE, <i>Calendrier spirituel</i>, n° 14, in T. de L., <i>Intermédiaire des Chercheurs</i>, XII, 226 (1889) ds QUEM. <i>DDL</i> t. 28); 2. 1800 admin. publ. (<i>Loi</i> du 28 pluviôse, an VIII [17 févr.] ds <i>B. des lois</i>, n° 17, art. 115 [3^e série, t. 1], p. 5). Dér. de <i>préfet</i>*; préf. <i>sous-</i>*.</p>
	<p>SUPPRESSION, subst. fém. Fin du XIV^e s. (ROQUES, t. 2, 12083: <i>suppressio ... sionis ...</i>: suppression); 1. a) 1468 « abolition, annulation (p. ex. d'une institution) » (<i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 17, p. 104); b) α) 1690 <i>suppression de part</i> (FUR.); β) 1771 <i>suppression d'état</i> (<i>Trév.</i>, avec citat. d'aut.); 2. 1575 méd. (PARÉ, <i>Œuvres</i>, V, 22, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 1, p. 360b); 3. 1690 <i>suppression d'un mot</i> (FUR.). Empr. au lat. <i>suppressio</i> « appropriation frauduleuse, détournement, étouffement, oppression », de <i>suppressum</i>, supin de <i>supprimere</i>, v. <i>supprimer</i>.</p>
	<p>Supprimable, adj. 1^{re} attest. 1568 « qui peut, qui doit être supprimé » (LE ROY, trad. des <i>Politiques</i> d'Aristote, IV, 16 ds HUG.); de <i>supprimer</i>, suff. <i>-able</i>*.</p>
	<p>SUPPRIMER, verbe trans. Fin du XIV^e s. (ROQUES t. 2, 12082: <i>supprimo ... mis ...</i>: supprimer); 1. 1460 « arrêter (l'ennemi), en empêcher les progrès » (R. BLONDEL, <i>Des droiz de la Couronne de France</i> ds <i>Œuvres</i>, éd. A. Héron, t. 1, p. 477); 2. a) 1481 « abolir, rendre sans effet légal » (<i>Ordonnances des rois de France</i>, t. 18, p. 669); b) 1575 méd. « empêcher de se produire » (PARÉ, <i>Œuvres</i>, XIV, 44, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 391a); 3. a) 1526 [éd.] « empêcher de se manifester » (J. BOUCHET, <i>Opusc.</i>, sign. F VI r^o ds GDF. <i>Compl.</i>); b) 1552 « empêcher d'être connu publiquement (p. ex. d'une nouvelle); faire cesser de paraître (un écrit) » (EST. d'apr. <i>FEW</i> t. 12, p. 450b); 4. a) 1549 « cacher et receler quelque chose » (EST.); b) 1651 « retrancher un mot, un passage (d'une œuvre, dans une œuvre) » (J. LORET, <i>La Muze hist.</i>, lettre du 13 août, éd. Ch.-L. Livet, t. 1, p. 146, 214: je supprime icy leurs noms); 5. a) av. 1660 pronom. « se tuer » (SCARRON, <i>Lettre</i> ds <i>Œuvres</i>, Paris, J.-Fr. Bastien, t. 1, 1786, p. 202); b) α) 1680 trans. « annihiler » (SÉVIGNÉ, <i>Lettre</i> du 17 janv. ds <i>Corresp.</i>, éd. R. Duchêne, t. 2, p. 798); β) 1831 « faire disparaître en tuant » (MICHELET, <i>Hist. romaine</i>, t. 1, p. VI). Empr. au lat. <i>supprimere</i> « faire enfoncer, couler à fond; arrêter l'ennemi dans sa poursuite de nos soldats; arrêter, retenir, détourner; étouffer, faire disparaître »; comp. de <i>sub</i>, v. <i>sub-</i> et de <i>primere</i> « presser, enfoncer ».</p>

Lettre T

1	<p>TACHER, verbe trans. A. Trans. 1. a) fin du XI^e s. <i>tajer</i> « tacheter » (RASCHI, <i>Gl.</i>, éd. A. Darmesteter et D. S. Blondheim, t. 1, 975); b) ca 1265 <i>tachié</i> part. passé « qui porte naturellement des taches » (BRUNET LATIN, <i>Trésor</i>, éd. Fr. Carmody, p. 135); 2. 1176-81 « salir en faisant une tache, des taches » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Chevalier Charrette</i>, éd. M. Roques, 4741: De ses dras ne se gardoit mie Que il fussent tachié de sanc); 3. 2^e moit. du XIII^e s. [ms.] fig. « souiller moralement » (<i>Vers du monde</i> ds JUBINAL, <i>Nouv. Rec. de Contes, dits et fabliaux</i>, t. 2, p. 128: tachier; déjà <i>techier</i> « id. » ca 1215, RAOUL DE HOUDENC, <i>Eles</i>, éd. K. Busby, 617); 4. 1841 « colorer d'une tache » (BERTRAND, <i>Gaspard</i>, p. 73). B. Pronom. 1. 1819 « faire des taches sur soi, sur ses vêtements » (BOISTE); 2. 1823 <i>le blanc se tache facilement</i> (<i>ibid.</i>). V. <i>tache</i>.</p>
	<p>TÂCHER, verbe 1. Mil. XIV^e s. <i>se taschier</i> pronom. « faire des efforts pour parvenir à quelque chose » (<i>Mir. de la fille d'un roy...</i>, 149 ds <i>Mir. N. D.</i>, éd. G. Paris et U. Robert, t. 7, p. 10); ca 1470 <i>tascher a qqc</i> (G. CHASTELLAIN, <i>Chron.</i>, éd. Kervyn de Lettenhove, t. 5, p. 80); 1498-1515 <i>tâcher de</i> (P. GRINGORE, <i>Vie Ms S. Loys</i> ds <i>Œuvres compl.</i>, éd. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon, t. 2, p. 50); 2. 1549 <i>tâcher que</i> (EST.); 3. 1730 fam. à l'impér. sert à exprimer une invitation ferme, en forme de remontrance, à se comporter de telle ou telle façon (MARIVAUX, <i>Jeu de l'Amour et du Hasard</i>, II, 10). Dér. de <i>tâche</i>; dés. <i>-er</i>.</p>
	<p>TÂCHERON, subst. masc. 1. a) 1506 « ouvrier agricole qui travaille à la tâche » (<i>Comptes... du château de Gaillon</i>, éd. A. Deville, p. 181); b) 1832 « celui qui dans les forges, travaille à la tâche » (RAYMOND); c) 1845 « ouvrier qui entreprend une tâche pour la faire lui-même ou pour la faire faire » (BESCH.); 2. 1904 péj. (P. BOURGET, <i>Un Divorce</i>, III ds ROB.1985). Dér. de <i>tâcher</i>*; suff. <i>-(er)on</i>*.</p>
	<p>TACHETER, verbe trans. 1. 1538 « marquer de diverses taches » (EST., s.v. <i>distingo</i>); 1538 <i>tacheté</i> « marqué de diverses taches » (<i>ibid.</i>, s.v. <i>macula</i>); 2. 1829 « coloré de taches par endroits » (HUGO, <i>Orient</i> ds <i>Œuvres</i>, Paris, Ch. Gosselin, p. 13). Dér. de <i>tache</i>*; suff. <i>-eter</i>*. Le subst. fém. <i>tachete</i> « petite tache » (1^{re} moit. du XII^e s., <i>Lapidaires anglo-norm.</i>, éd. P. Studer et J. Evans, I, 751; de nouv., sous la forme <i>tachette</i> en 1538, EST. d'apr. FEW t. 17, p. 294a), dimin. en <i>-ette</i> (v. <i>-et</i>) de <i>tache</i>*; ne semble pouvoir être considéré comme la racine à partir de laquelle tacheter serait formé, en raison de la rareté de ses attest. (v. aussi FEW t. 17, p. 297b, note 8). L'a. fr. connaît un autre dér. de <i>tache</i>: <i>tacelé</i> « qui présente de nombreuses taches » (début du XII^e s., <i>S. Brendan</i>, éd. I. Short et Br. Merrilees, 492: <i>taceledes</i>, part. passé adj. fém. plur.), <i>tachelé</i> « id. » (1^{re} moit. du XII^e s., <i>Lapidaires anglo-norm.</i>, 574).</p>
5	<p>Tacheture, subst. fém. 1^{re} attest. 1611 « marque de ce qui est tacheté » (COTGR.); de <i>tacheter</i>, suff. <i>-ure</i>^{1*}.</p>
	<p>TACHINE, subst. fém. 1817 entomol. <i>tachine</i> (CUVIER <i>Règne animal</i> t. 3, p. 640, note 1); 1933 <i>tachina</i> (<i>Lar.</i> 20^e). Empr. au lat. sc. <i>tachina</i>, 1803 (MEIGEN, <i>Mag. f. Insektenk.</i> ds NEAVE), du gr. <i>ταχιυός</i> « rapide, agile » dér.</p>

	de ταχίνος « id. »; <i>tachina</i> (<i>supra</i>) étant la forme du lat. sc.
	TACHISME, subst. masc. 1. 1897 peint. figurative (BARLET, LEJAY, <i>loc. cit.</i>); 2. 1953 peint. abstr. (P. GUÉGUEN ds <i>Art d'auj.</i> , série 4, n° 7, p. 29). Dér. de <i>tache</i> comme terme de peint., suff. <i>-isme</i> *
	TACHISTE, adj. et subst. 1882 subst. « peintre qui fait du tachisme » (ARÈNE, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>tache</i> * comme terme de peint.; suff. <i>-iste</i> *
	TAILLABLE, adj. 1238 « qui est soumis à l'impôt de la taille » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i> : tailleule). Dér. de <i>taille</i> * « impôt »; suff. <i>-able</i> *
10	TAILLADE, subst. fém. 1. a) ɰ 1420 « sorte d'épée pour frapper de taille » (doc. ds DU CANGE, <i>s.v. taillada</i> : tailade); ɰ 1532 <i>coup... en taillade</i> « coup donné avec le tranchant de l'épée » (RABELAIS, <i>Pantagruel</i> , éd. V. L. Saulnier, p. 155, 107); b) 1585 « coupure, entaille dans les chairs » (PARÉ, <i>Le Livre des animaux</i> , chap. 8 ds <i>Œuvres</i> , éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 3, p. 744); 2. <i>ca</i> 1512 « ouverture faite dans l'étoffe d'un vêtement » (<i>La Rescription des dames de Millan a celles de Paris et de Rouen</i> ds <i>Mém. de la S. hist. de Paris et de l'Isle de France</i> , t. 44, 1917, p. 133, 142). Empr. à l'ital. <i>tagliata</i> « entaille » (XIV ^e s. ds <i>DEI, s.v. tagliare</i> ¹), part. passé fém. subst. de <i>tagliare</i> « tailler », du lat. pop. <i>*taliare</i> , v. <i>tailler</i> .
	TAILLADER, verbe trans. 1. 1538 « faire des entailles dans les chairs, sur la peau » (G. MICHEL, <i>Œuvres de Justin</i> , Paris, A. et Ch. Langelier, f° 76 r°); 2. 1658 <i>pourpoint ... tailladé</i> (AUDREN, <i>Invent. du mobilier du château de Vitré</i> , p. 58). Dér. de <i>taillade</i> *; dés. <i>-er</i> .
	Taillage, subst. masc. 1 ^{res} attest. a) <i>ca</i> 1170 « action de percevoir la taille » (<i>Rois</i> , éd. E. R. Curtius, p. 206), b) ɑ 1255 « action de tailler, coupe » (doc. Arch. Tournai ds GDF.: <i>tallage</i>), ɰ 1881 céram. (CHABAT), ʀ 1902 alpin. (<i>R. alpine</i> , n° 11, nov., p. 371 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 27); de <i>tailler</i> , suff. <i>-age</i> *
	TAILLANDERIE, subst. fém. 1. 1409 « morceaux d'étoffe, rognures? » (<i>Cartul. de Louviers</i> , publ. par Th. Bonnin, t. 2, 2 ^e part., p. 23: telenderie ; écrit <i>taillanderie</i> en 1422, <i>ibid.</i> , t. 2, 2 ^e part., p. 49); 2. 1430 « métier de tailleur d'habits » (doc. ds FAGNIEZ t. 2, p. 228); 3. a) 1581 « ensemble des instruments fabriqués par le taillandier » (BEAUVILLÉ, <i>Rec. de doc. inéd. concernant la Picardie</i> , t. 2, p. 238); b) 1611 « commerce, métier du taillandier » (COTGR.). Dér. de <i>taillandier</i> *; suff. <i>-erie</i> *
	TAILLANDIER, subst. masc. 1. 1390 « tailleur d'habits » (<i>Registre criminel du Châtelet de Paris</i> , éd. H. Duplès-Agier, t. 1, p. 336); 2. 1500 « ouvrier qui fabrique les outils et les fers tranchants utilisés par les cultivateurs et certains artisans » (LABORDE, <i>Gisors</i> , p. 14). Dér. du part. prés. de <i>tailler</i> *; suff. <i>-andier</i> , v. <i>-ande</i> et <i>-ier</i> .
15	TAILLANT, subst. masc. 1. XIII ^e s.? [ms. du XIV ^e s.] « partie tranchante d'un outil, d'une arme » (<i>Dit de l'Unicorne et du Serpent</i> , 82 ds <i>Mél. de philol. offerts à J. Melander</i> , p. 96); 2. 1765 technol. (<i>Encyclop.</i> : taillans ,

	plur.). Part. prés. subst. de <i>tailler</i> *.
	TAILLÉ, -ÉE, part. passé et adj. 1. <i>Ca</i> 1165 <i>bien tailliez</i> (d'une personne) (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , éd. L. Constans, 5417); 2. <i>ca</i> 1180 « fait pour, propre à, capable de » (DU CANGE d'apr. <i>FEW</i> t. 13/1, p. 41a: taillé à ; de nouv. <i>ca</i> 1370 « id. » (ORESME, <i>Ethiques</i> , éd. A. D. Menut, p. 139: estre bien taillié à + inf.); 3. 1636 hérald. (MONET). Part. passé de <i>tailler</i> *.
	TAILLER, verb. trans. 1. a) x) 2 ^e moit. du x ^e s. <i>talier</i> « couper en plusieurs morceaux » (<i>S. Léger</i> , éd. J. Linskill, 157); <i>ca</i> 1100 absol. « trancher » (<i>Roland</i> , éd. J. Bédier, 1339: Durendal, ki ben trenchet et taillet); β) fin xiii ^e s. [ms.] « battre, défaire des hommes, des adversaires » (<i>Continuations de Perceval</i> [ms. Montpellier, Bibl. de l'Ec. de Méd., H 249], éd. W. Roach, t. 2, 18075); 1579 <i>tailler (qqn) en pièces</i> (LARIVEY, <i>Laquais</i> , II, 2 ds <i>Anc. théâtre fr.</i> , éd. Viollet le Duc, t. 5, p. 39); b) α) <i>ca</i> 1165 absol. « faire une incision, une entaille dans les chairs » (BENOÎT DE STE-MAURE, <i>Troie</i> , 14609 ds T.-L.); β) 1562 arboric. (DU PINET, <i>Hist. du Monde de C. Pline Second</i> , Lyon, C. Senneton, t. 1, p. 474: tailler les arbres); c) 1928 intrans. « s'en aller, partir » (LACASSAGNE, <i>Arg. « milieu »</i> , p. 192); 1945 pronom. « id. » (SARTRE, <i>Sursis</i> , p. 178); d) 1946 <i>tailler la route</i> (AMBRIÈRE, <i>Gdes vac.</i> , p. 220); 2. a) ca 1140 « couper, travailler une matière, un objet avec un instrument tranchant de manière à lui donner une forme déterminée » (<i>Voyage de Charlemagne</i> , 381 ds T.-L.); b) 1283 <i>tailler les vignes</i> (PHILIPPE DE BEAUMANOIR, <i>Coutumes de Beauvaisis</i> , éd. Am. Salmon, 1558); 3. a) α) <i>ca</i> 1160 absol. « couper dans une étoffe ce qu'il faut pour confectionner un vêtement » (<i>Enéas</i> , éd. J.-J. Salverda de Grave ² , 7086); β) 1165-70 <i>chaucés ... bien taillies</i> (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i> , éd. M. Roques, 100); b) 1881 <i>se tailler un succès</i> (ZOLA, <i>Doc. littér.</i> , Moral. ds litt., p. 289); 4. 1200 « soumettre à la taille » (JEAN BODEL, <i>Jeu de S. Nicolas</i> , A. Henry, 844); 5. 1690 intrans. terme de jeu (FUR.). D'un lat. tardif <i>taliare</i> (vi ^e s., v. <i>FEW</i> t. 13/1, p. 53a), prob. dér. du lat. class. <i>talea</i> « bouture, scion »; cf. les dér. <i>intertaliare</i> « tailler les arbres » (iv ^e s., <i>ibid.</i> , t. 13/1, p. 54b, note 57) et <i>taliatura</i> « taille des arbres » (<i>FEW</i> , <i>loc. cit.</i>).
	Taillerie, subst. fém. 1 ^{res} attest. a) α) 1293 « métier de tailleur d'habits » (<i>Ordonnance</i> ds ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i> , éd. G.-B. Depping, 414), β) 1304 « boutique de tailleur » (doc. ds GDF.), b) 1867 <i>taillerie de diamants</i> (<i>Moniteur universel</i> , 26 mai, p. 631, 1 ^{re} col. ds LITTRÉ); de <i>tailler</i> , suff. <i>-erie</i> *.
	TAILLEUR, subst. masc. 1. a) x) 1165-70 « sculpteur » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Erec et Enide</i> , éd. M. Roques, 5301: taillierre); β) <i>ca</i> 1170 <i>tailleur de pierre</i> (<i>Rois</i> , éd. E. R. Curtius, p. 69); γ) 1396 <i>tailleur d'ymages</i> (ds <i>Actes du IV^e Colloque internat. sur le m. fr.</i> , 1985, p. 108); b) 1690 terme de jeu (FUR.); 2. a) x) 1188 « artisan, ouvrier qui taille des habits, fait des vêtements » (AIMON DE VARENNES, <i>Florimont</i> , 8942 ds T.-L.); β) 1888 <i>en tailleur</i> (COURTELINE, <i>op. cit.</i> , p. 76); b) 1895 <i>costume tailleur</i> (<i>L'Illustration</i> , 14 sept., p. 218b ds QUEM. <i>DDL</i> t. 20); 1904 <i>tailleur</i> « id. » (<i>La Nouv. mode</i> , 11 sept., p. 9a, <i>ibid.</i> t. 14). Dér. de <i>tailler</i> *; suff. <i>-eur</i> ² *.
20	Tailleuse, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1881 techn. (CHABAT, <i>s.v. taillage</i>); fém. de <i>tailleur</i> *.
	TAILLIS, subst. masc. 1216 <i>tailliz</i> (TAILLIAR, <i>Rec. d'actes des XII^e et XIII^e s., en langue romane wallonne</i> , p. 58); 1256 <i>taillis</i> (<i>Trésor des Chartes du Comté de Rethel</i> , IV, 324, 6 ds RUNK., p. 3); 1538 <i>bois taillis</i> (EST., <i>s.v. caeduus</i>). Dér. de <i>tailler</i> *; suff. <i>-is</i> *.

	<p>TAILLOIR, subst. masc. 1. Ca 1180 « plateau sur lequel on découpe les viandes » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Perceval</i>, éd. F. Lecoy, 3219: tailleur d'argent); 2. av. 1537 archit. (SAGREDO, <i>Raison d'archit. antique</i>, Paris, S. de Colines, fol. 28 v^o: tailloer). Dér. de <i>tailler</i>*; suff. <i>-oir</i>*.</p>
	<p>TAILLOLE, TAÏOLE, subst. fém. 1665 (THEVENOT, <i>Relation d'un voyage fait au Levant</i>, p. 572 ds <i>Fr. mod.</i> t. 21, 1953, p. 139). Empr. à l'a. prov. <i>talhola</i> « id. » (déb. du XIV^e s. ds LEVY <i>Prov.</i>), de <i>talhar</i> « tailler », du lat. tardif <i>*taliare</i>, v. <i>tailler</i>.</p>
	<p>TAILLE-CRAYON(S), subst. masc. 1828 (Brevet du 20 oct. ds <i>Descriptions des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation</i>, Paris, Huzard, 1835, t. 27, p. 81). Comp. de la forme verbale <i>taille</i> (v. <i>tailler</i>) et de <i>crayon</i>*.</p>
25	<p>TAILLE-DOUCE, subst. fém. 1. 1561 « gravure au burin » (doc. ds WOLF (L.) <i>Buchdruck</i>, p. 22, s.v. <i>graver</i>); 2. 1623 <i>images de taille douse en papier</i> (doc. ds GUIFFREY, <i>Artistes parisiens des XVI^e et XVII^e s.</i>, p. 106). Comp. de la forme verbale <i>taille</i> (v. <i>tailler</i>) et du fém. de l'adj. <i>doux</i>*.</p>
	<p>TAILLE-MER, subst. masc. inv. 1622 <i>taillemar</i> (HOBIER, <i>Construction d'une gallaire</i>, p. 25); 1642 <i>taille-mer</i> (OUDIN <i>Ital.-Fr.</i>). Empr. à l'ital. <i>tagliamare</i> « id. » (1431 ds VIDOS, p. 583), comp. de <i>tagliare</i> « tailler » (d'un lat. tardif <i>*taliare</i>, v. <i>tailler</i>) et de <i>mare</i> « mer » (du lat. <i>mare</i>, v. <i>mer</i>).</p>
	<p>TANTALE¹, subst. masc. 1. 1623 [éd. 1636] « personne qui désire ardemment quelque chose qui lui est inaccessible » (AUVRAY, <i>Le Banquet des muses</i>, p. 246); 2. 1625 au fig. <i>supplice de Tantale</i> (CAMUS, <i>Palombe ou la femme honorable</i>, p. 246). Du n. de <i>Tantale</i>, lat. <i>Tantalus</i>, (gr. Τάνταλος), fils de Zeus condamné par les dieux au supplice éternel de ne pouvoir atteindre la nourriture et la boisson disposées devant lui.</p>
	<p>Tantalate, subst. masc. 1^{re} attest. 1842 (<i>Ac. Compl.</i>); de <i>tantale</i>², suff. <i>-ate</i>*.</p>
	<p>TANTALE², subst. masc. 1802 (<i>Ann. chim. et phys.</i>, t. 43, p. 282 [trad. du texte suédois de Ekeberg]: oxide de tantale). Empr. au lat. sc. mod. <i>tantalum</i> « id. », n. donné à ce métal en 1802 par le chimiste suéd. A. G. Ekeberg (v. <i>NED</i>), p. allus. au caractère insoluble de ce métal dans les acides, de <i>Tantalus</i>, v. <i>tantale</i>¹.</p>
30	<p>TANTALE³, subst. masc. 1754 ornith. (LA CHESNAYE DES BOIS, <i>Syst. nat. du règne animal</i> [adapt. fr. du texte de KLEIN, v. <i>infra</i>], t. 1, p. 169). Empr. au lat. sc. <i>tantalus</i> « id. » (1750, KLEIN, <i>Historiae avium prodromus</i>, 127 ds <i>R. Ling. rom.</i> t. 39, 1975, p. 210).</p>
	<p>Tantalite, subst. fém. 1^{res} attest. 1805 masc. (LUNIER, <i>Dict. des sc. et arts</i>, s.v. <i>tantale</i>), 1842 fém. (<i>Ac. Compl.</i>); de <i>tantale</i>², suff. <i>-ite</i>*.</p>

	<p>TARGE, subst. fém. <i>Ca</i> 1100 « bouclier » (<i>Roland</i>, éd. J. Bédier, 3361). Empr. à l'a. b. frq. * <i>targa</i> qui a dû signifier « bouclier » et que l'on suppose d'apr. l'ags. <i>targe</i> fém.; <i>targa</i> masc. et l'a. nord. <i>targa</i> « bouclier », v. <i>FEW</i> t. 17, pp. 315b-316a.</p>
	<p>TARGETTE, subst. fém. 1. 1301 « ornement » (<i>Inventaire des bijoux de la comtesse d'Artois</i>, Arch. départ. du Pas-de-Calais, A. 4535 ds DEHAISNES, <i>Doc. et extraits divers concernant l'Hist. de l'Art dans la Flandre</i>, t. 1, p. 120: 1 chapel d'or, a rubis et esmeraudes et a targettes); 2. 1304 « petit bouclier (en parlant d'un tissu qui en est orné) » (<i>Mahaut</i>, éd. J.-M. Richard, p. 167, note 4); 3. 1550 « petit verrou à tige plate » (doc. ds LABORDE, <i>Comptes des bâtiments du Roi</i>, t. 2, p. 311); 4. 1918 arg. « chaussure » (DAUZAT, <i>Arg. guerre</i>, p. 284). Dér. de <i>targe</i>*; suff. <i>-ette</i>, v. <i>-et</i>. Le sens 4 est prob. issu du sens 2, la <i>targe</i> étant un bouclier de cuir de petite dimension et la <i>targette</i> « une semelle de cuir pour protéger les mains (de certains ouvriers) », v. CELLARD-REY 1980.</p>
	<p>TARIR, verbe A. Intrans. 1. a) 1176-81 « cesser de couler, s'épuiser » (CHRÉTIEN DE TROYES, <i>Chevalier charrette</i>, éd. M. Roques, 3316); b) fig. 1260-70 « s'affaiblir, disparaître » (RUTEBEUF, <i>Miracle de Théophile</i>, éd. Gr. Frank, 459: ja mes n'ert tarie Ma dolors, ne garie); 1568 <i>les pleurs n'ont point tary</i> (GARNIER, <i>Porcie</i>, V, 1838 ds <i>Tragédies</i>, éd. W. Foerster, t. 1, p. 73); 2. a) 1694 <i>il ne tarit point sur ces sujets là</i> (<i>Ac.</i>); b) 1761 <i>la conversation [...] tarit</i> (ROUSSEAU, <i>La Nouvelle Héloïse</i>, 5^e partie, 3 ds <i>Œuvres</i>, éd. B. Gagnebin et M. Raymond, p. 558). B. Trans. 1. fin du XIV^e s. « faire disparaître (un mal) » (<i>Miracles ND par personnages</i>, éd. G. Paris et U. Robert, XXV, 636); 2. a) 1549 « mettre à sec » (<i>EST.</i>); b) 1574 <i>tarir les pleurs</i> (GARNIER, <i>Cornelie</i>, II, 225-26 ds <i>Tragédies</i>, éd. W. Foerster, t. 1, p. 93); 3. 1964 zootechnie (<i>Lar. encyclop.</i>; att. comme verbe intrans. d'abord en parlant des seins d'une femme: 1316-28, <i>Ovide moralisé</i>, éd. C. de Boer, livre IX, 1240: les mameles [...] que l'enfes suçoit, si tarirent; puis en 1753: BUFFON, <i>Hist. nat.</i>, t. 4, p. 453: aussi y a-t-il des vaches dont le lait tarit absolument [...] avant qu'elles mettent bas). C. Pronom. 1. 1569 [éd.] « avoir de moins en moins d'eau » (DU BELLAY, <i>Recueil de poesie presente a tres illustre princesse Madame Marguerite</i>, Paris, F. Morel, f^o 74 r^o); 2. 1678 fig. (LA ROCHEFOUCAULD, <i>Réflexions ou sentences et Maximes morales, réflexions diverses</i>, éd. D. Scoutan, 233, p. 91: Il y a encore une autre espèce de larmes qui n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement). Empr. à l'a. b. frq. * <i>tharrjan</i> « sécher »; cf. l'a. h. all. <i>therren</i> « id. », m. h. all. <i>derren</i> « id. », v. <i>FEW</i> t. 17, p. 393b.</p>
35	<p>Tarissable, adj. 1^{re} attest. 1572 (G. DU BELLAY, <i>Mémoires</i>, f^o 206 v^o ds <i>GDF. Compl.</i>); de <i>tarir</i>, suff. <i>-able</i>*.</p>
	<p>Tarissement, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1585 [éd.] <i>tarissement de l'humeur</i> (DAMP MARTIN, <i>De la Connaissance et merveilles du monde et de l'homme</i>, Paris, Th. Perier, f^o 72 r^o), b) 1848 fig. (CHATEAUBR., <i>loc. cit.</i>); de <i>tarir</i>, suff. <i>-ment</i>^{1*}.</p>
	<p>TAS, subst. masc. A. 1. a) ☒ <i>Ca</i> 1155 « amas » (WACE, <i>Brut</i>, 3411 ds T.-L.: Des ocis asemblout grant tas); ☉ <i>ca</i> 1155 <i>el tas</i> « dans le grand nombre de gens en question » (<i>ID., ibid.</i>, 8484, <i>ibid.</i>); b) ☒ <i>ca</i> 1160 <i>ferir a tas</i> « frapper fort » (<i>Enéas</i>, éd. J.-J. Salverda de Grave², 5673); ☉ <i>ca</i> 1174 <i>a tas</i> « en grande quantité » (GUERNES DE PONT-STE-MAXENCE, <i>S. Thomas</i>, App. I, 8 ds T.-L.: Or lu duinst Deus tuzdis a tas pain e char e peisun); 2. a) ☒ 1565 <i>tailler (la pierre) sur le tas</i> (LABORDE, <i>Comptes des bâtiments du Roi</i>, t. 2, p. 112; déjà att. en 1460, comme terme de maçon., au sens de</p>

	<p>« assise » dans un doc. de Tournai, v. GDF. <i>Compl.</i>); 3) 1567 [éd.] <i>tas de charge</i> (DELORME, <i>Premier t. de l'archit.</i>, Paris, F. Morel, fol. 107 v^o); b) 3) 1872 <i>mettre une fille sur le tas</i> « lui faire faire du racolage » (d'apr. ESN. 1966); 3) 1872 <i>prendre (qqn) sur le tas</i> « prendre (quelqu'un) en flagrant délit » (LARCH., p. 227); r) 1901 <i>au tas!</i> « au travail! » (BRUANT, s.v. <i>travail</i>). B. 1. Ca 1260 « petite enclume d'acier » (ETIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, éd. G.-B. Depping, p. 58, v. note 2); 2. 1723 « matrice métallique des fabricants de boutons » (SAVARY d'apr. FEW t. 17, p. 317a). Étymol. incertaine. FEW t. 17, p. 320b rattache le mot à un a. b. frq. *<i>tas</i> « amas », corresp. au m. néerl. <i>tas</i> « id.; foule », m. b. all. <i>tas</i> « endroit où l'on entasse le blé ». H. MEIER (<i>Neue lat.-rom. Etymologien</i>, Bonn, 1980, pp. 102-107) rejette l'hyp. d'un étymon germ. à cause de la diversité des sens des différents représentants du gallo-rom. <i>tas</i> et de leur répartition géogr. Selon lui, les parlers gallo-rom. postulent un étymon ayant à la fois les sens de « rangement », « entassement » et « alignement », plutôt que celui, plus gén., de « amas ». Cet étymon pourrait être un mot de la famille du lat. <i>stare</i> « se tenir debout ».</p>
	<p>Tassage, subst. masc. 1^{res} attest. a) 1890 « action de tasser, son résultat » (LEDIEU, CADIAT, <i>Nouv. matér. nav.</i>, t. 1, p. 154), b) 1906 sport (<i>Vie au Grand Air</i>, 9 févr. ds PETIOT); de <i>tasser</i>, suff. -age*. Att. en norm. pour désigner une corvée consistant à mettre des choses en tas (1422, doc. ds GDF.: <i>tassaige</i>).</p>
	<p>TASSE, subst. fém. 1. 1360-68 « récipient servant à boire » (<i>Inventaire des joyaux de Louis, Duc d'Anjou</i>, n^o 557 ds LABORDE: une <i>tassegrande</i>); 2. 1547 « contenu de ce récipient » (NOËL DU FAIL, <i>Propos rustiques</i>, éd. A. J. Assézat, t. 1, p. 6: on offroit une pleine <i>tasse</i> de vin à la compagnie); 3. a) [1793 expr. <i>boire à la grande tasse</i> « se noyer » (parole d'un bourreau rapportée ds G. Lenôtre, <i>Les Noyades de Nantes</i>, p. 126: il n'en a pas besoin [d'un verre d'eau] ... il va boire à la grande <i>tasse</i>)] 1794 (L. A. PITOU, <i>Tableau de Paris, en vaudeville</i>, n^o 5, p. 39 ds QUEM. DDL t. 38: ils auraient bu à la grande <i>tasse</i>); 1796 <i>boire à la grande tasse</i> « se noyer dans la mer » (<i>Le Néologiste fr.</i> ds FREY, p. 240); 1844 arg. <i>la grande tasse</i> (<i>Dict. arg. « Myst. Paris »</i>, p. 96: le balancer dans la grande <i>tasse</i> [le Canal Saint-Martin]); 1847 <i>la grande tasse</i> « la mer » (<i>Dict. de l'arg.</i>, p. 203); b) 1913 expr. <i>boire la tasse</i> « se noyer, manquer de se noyer » (ROMAINS, <i>Copains</i>, p. 221); 1928 <i>boire une tasse, la tasse</i> (BAUCHE, p. 251). Empr. à l'ar. تاس, تاسا « coupe, tasse, écuelle », lui-même empr. au persan تاس « tasse, soucoupe » (LOK. n^o 2044; Z. <i>der deutschen Morgenländischen Gesellschaft</i> t. 50, p. 645; BUCK n^o 5, 35). Le mot est très prob. parvenu en fr. par l'intermédiaire du prov. et/ou de l'ital.: cf. prov. <i>tassa</i> (1344 ds S. SGUAITAMATTI-BASSI, <i>Les Empr. dir. faits par le fr. à l'ar. jusqu'à la fin du XIII^e s.</i>, p. 153), ital. <i>tazza</i> (XIV^e s. ds DEI); esp. <i>taza</i> (1272 ds COR.-PASC.), lat. médiév. en domaine prov. <i>tassa</i>, <i>tassia</i> (resp. 1337 et 1352 ds DU CANGE) et en domaine ital. <i>tassia</i> (1274 ds DU CANGE, 1318 ds PELLEGR. <i>Arab.</i>, p. 112); au sens 3 a, expr. répandue à la suite des noyades de Nantes (1793-94), cf. BRUNOT t. 9, p. 885.</p>
40	<p>TASSÉ, -ÉE, part. passé et adj. V. <i>tasser</i>.</p>
	<p>TASSEAU¹, subst. masc. 1. a) 1340 maçon. (<i>Actes norm. de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois</i>, éd. L. Delisle, p. 250: en laquelle [solle] a VII <i>tasseaux</i> de pierre); de nouv. 1526 (<i>Nouvelles arch. de l'art fr.</i>, t. 3, année 1887, p. 91: entre laditte charpenterie dudit beffroy et lesdiz pans de mur de laditte tour y a plusieurs <i>tasseaulx</i> et estrillons de boys servant de contrefiches à contreficher le dit beffroy); b) 1676 « petit morceau de bois qui sert à soutenir l'extrémité d'une tablette d'armoire » (FÉLIBIEN, p. 749); 2. a) 1676 « petite enclume portative » (<i>ibid.</i>, p. 748); b) 1765 « outil avec lequel on relève les ouvrages de tôles » (<i>Encyclop.</i>). D'un lat. pop. *<i>tassellus</i>,</p>

	croisement du lat. <i>taxillus</i> « petit dé à jouer » puis en b. lat. « petit morceau de bois » avec le lat. <i>tessella</i> « dé à jouer, cube » (v. FEW t. 13, 1, p. 139 a-b). Du même étymon vient le subst. <i>tassel</i> « pièce d'étoffe faite pour couvrir l'échancrure d'un manteau », glosé « frange » par l'éd. (1155, WACE, <i>Brut</i> , 11586 ds T.-L.); « plaque de métal qui maintient les agrafes d'un manteau » (ca 1160, <i>Enéas</i> , éd. J.-J. Salverda de Grave ² , 751).
	TASSEAU², subst. masc. 1878 « nez » (RIGAUD, <i>loc. cit.</i>). Prob. même mot que <i>tasseau</i> ^{1*} . Voir FEW t. 13, 1, p. 138b.
	TASSEMENT, subst. masc. 1. 1801 « action de tasser; fait de se tasser » (<i>B. des Sc. de la Ste philomatique</i> , t. 3, p. 70 et 71); 2. 1941 fig. <i>tassements de cours</i> (à la Bourse) (<i>L'Œuvre</i> , 31 janv.); 3. 1973 informat. (GING-LAURET, s.v. <i>tasser</i>). Dér. de <i>tasser</i> *; suff. <i>-ment</i> ^{1*} .
	TAUD, subst. masc.;TAUDE, subst. fém. 1825 [éd.] mar. (WILL.: taud ou taude , tente de nuit [...] pour que la pluie ne pénètre pas sur les hommes qu'elle couvre, dans les embarcations et entre les deux passavans des bâtimens). À rattacher à l'agn. <i>tialz</i> , c. rég. sing. « tente dressée sur un navire » (v. FEW t. 17, p. 341a).
45	Tauder, verbe trans. 1 ^{re} attest. 1825 [éd.] mar. (WILL.); de <i>taud</i> , dés. <i>-er</i> . À rattacher à l'agn. <i>telder</i> « établir (une tente) » (ca 1185, HUE DE ROTELANDE, <i>Protheselaus</i> , éd. Fr. Kluckow, 1413), lui-même à rattacher au subst. agn. <i>tialz</i> , v. <i>taud</i> . On note aussi au mil. du xv ^e s., <i>tauder</i> comme verbe réfl. au sens de « s'abriter, se couvrir, se protéger » (v. GDF.).
	TAUDIS, subst. masc. 1. [Av. 1317 « abri en pierres de taille » (JOINVILLE d'apr. DOCHEZ), attest. sans doute erronée] ca 1460 « id. » (<i>Myst. du Siège d'Orléans</i> , éd. V. L. Hamblin, 18746); 2. 1611 « petit logement misérable » (COTGR.). Dér. de <i>tauder</i> (<i>se</i>) « (s')abriter », v. <i>tauder</i> étymol.; suff. <i>-is</i> *.
	TERNAIRE, adj. et subst. masc. 1. 2 ^e moit. XIII ^e s. subst. masc. <i>li granz ternaires</i> « le nombre 3 considéré comme nombre parfait » (<i>Introd. d'astron.</i> , B.N. 1353, f ^o 18a ds GDF. <i>Compl.</i>); 2. ca 1380 adj. <i>nombre ternaire</i> (J. LEFEVRE, trad. <i>La Vieille</i> , 265 ds T.-L.); 1964 math. <i>forme ternaire</i> (<i>Lar. encyclop.</i>); 1975 <i>relation ternaire</i> (<i>Lar. encyclop. Suppl.</i>); 3. 1636 mus. <i>mesure ternaire</i> (MERSENNE, <i>Harmonie universelle</i> , p. 299); 1897-1900 <i>phrase ternaire</i> (D'INDY, <i>Compos. mus.</i> , t. 1, p. 41); 4. 1789 chim. (LAVOISIER, <i>Chim.</i> , t. 1, p. 207); 1968 <i>carburant ternaire</i> (<i>Lar. encyclop. Suppl.</i>); 5. 1845-46 cristallogr. (BESCH.); 1898 <i>axe ternaire</i> (CUMENGE, ROBELLAZ, <i>loc. cit.</i>); 6. 1893 <i>vers ternaires</i> « dont le rythme fait qu'il peut se couper en trois parties » (COURTELIN, <i>Boubouroche</i> , Princ. témoin, p. 315). Empr. au lat. <i>ternarius</i> « qui contient le nombre trois, ternaire », de <i>terni</i> « chaque fois trois, par trois », « trois ».
	TERNE¹, adj. 1. a) Ca 1480 « sombre, obscur » (<i>Mist. du V. Testament</i> , éd. J. de Rothschild, 44100: l'air est [...] terne Et fort obscur); b) 1533 « livide, pâle (d'une personne) » (<i>Lancelot</i> , 3 ^e partie, fol. 29a ds LA CURNE); 2. a) 1783 « qui n'attire ni ne retient l'intérêt » (L.-S. MERCIER, <i>Tabl. de Paris</i> , t. 5, p. 106: notre gloire est terne); b) 1821 « falot, insignifiant (d'une personne) » (HUGO, <i>Lettres fiancée</i> , p. 80: la plupart des hommes sont vulgaires et ternes). Déverbal de <i>ternir</i> *.

	<p>TERNE², subst. masc. 1. Jeu de dés 1155 plur; (WACE, <i>Brut</i>, 10574 ds T.-L.); 1740 <i>un ternes</i> (Ac.); 1771 <i>un terne</i> (HELVIETIUS, <i>De l'homme</i>, p. 274); 2. 1780 loterie ([FLORIAN], <i>Deux billets</i>, Paris, Vve Duchesne, p. 7); 3. 1786 loto (STAËL, <i>Lettres jeun.</i>, p. 112); 4. 1949 électr. (<i>Nouv. Lar. univ.</i>); déjà comme subst. fém. en 1903 (<i>R. gén. des sc. pures et appliquées</i>, t. 14, p. 470a). Empr. au lat. <i>ternas</i>, acc. fém. plur. de <i>terni</i> « par trois », v. <i>ternaire</i>.</p>
50	<p>TERNÉ, -ÉE, adj. Vers 1774 bot. (ROUSSEAU, <i>Fragment d'un dict. de bot.</i> d'apr. BRUNOT t. 6, 1, p. 618). Du lat. <i>terni</i> « par trois », v. <i>ternaire</i>; suff. -é*.</p>
	<p>TERNIR, verbe trans. 1. Part. passé <i>ca</i> 1175 adj. « sans couleur » (BENOÎT, <i>Ducs Normandie</i>, éd. C. Fahlin, 33237); 2. pronom. a) z fin du XIII^e s. [ms.] « rendre terne, faire perdre le brillant » (<i>Renart</i>, branche XIII, 1056 [Bibl. Arsenal 3334], éd. E. Martin, t. 3, p. 479); z 1538 « perdre son éclat » (EST. d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 316a); 1580 fig. (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, 17, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 637); 3. trans. a) 1338 « rendre terne » (GUILLAUME DE DIGULLEVILLE, <i>Roman de la fleur de lis</i>, 148 ds <i>Romania</i> t. 62, 1936, p. 326); b) 1456-67 fig. (<i>Cent nouvelles nouvelles</i>, II, 40, éd. Fr. P. Sweetser, p. 32: la grand triumphe [...] est par ce cas abatue et ternye). Prob. de l'a. b. frq. *<i>tarnjan</i>, cf. l'a. h. all. <i>tarnan</i> « cacher », m. h. all. <i>ternen</i> « id. », all. <i>tarnen</i> « camoufler ». Voir <i>FEW</i> t. 17, p. 316b.</p>
	<p>Ternissement, subst. masc. 1^{re} attest. 1582 (PARÉ, <i>Discours de la licorne</i>, chap. 15 ds <i>Œuvres</i>, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 3, p. 506); de <i>ternir</i>, suff. -ment¹*.</p>
	<p>Ternissure, subst. fém. 1^{re} attest. 1546 « état de ce qui est terni » (EST.); de <i>ternir</i>, suff. -ure¹*.</p>
	<p>Tétasse, subst. fém. 1^{re} attest. 1480 « sein lourd et flasque » (G. COQUILLART, <i>Droitiz nouveaulx</i>, 430 ds <i>Œuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p. 149); de <i>tette</i>, suff. -asse, v. -ace.</p>
55	<p>TÉTÉE, subst. fém. 1611 « action de téter, repas du nourrisson » (COTGR.: tettée). Part. passé fém. subst. de <i>téter</i>*.</p>
	<p>TÉTER, verbe trans. 1. 1210-30 <i>la mamele qu'il tetta</i> (GUILLAUME LE CLERC, <i>Ste-Marie-Madeleine</i>, 20 ds T.-L.); 2. 1835 « sucer » (E. DE GUÉRIN, <i>loc. cit.</i>); 3. 1863 « boire de l'alcool » (GAUTIER, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>tette</i>*; dés. <i>er</i>.</p>
	<p>Téterelle, subst. fém. 1^{re} attest. 1851 méd. (<i>Journ. de méd. et de chir. prat.</i>, XXII, p. 527 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 8); de <i>téter</i>, suff. -elle*.</p>
	<p>Téteur, -euse, adj. et subst. 1^{res} attest. a) 1615 « celui qui tète » (L. GUYON, <i>Miroir de la beauté et santé corporelle</i>, Lyon, Cl. Morillon, t. 1, p. 486), b) 1929 (MONTHERL., <i>loc. cit.</i>); de <i>téter</i>, suff. -eur²*.</p>

	<p>Tétin, subst. masc. 1^{res} attest. a) ☉ 1403 « sein, mamelle » (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>Miroir de mariage</i>, éd. G. Raynaud, t. 9, p. 49, 1424: <i>tettin</i>), ☿ 1538 « mamelon du sein » (EST., s.v. <i>papillia</i>), b) ☿ 1553 « tétine » (RONSARD, <i>Œuvres</i>, éd. P. Laumonier, t. 5, p. 73, 331), ♁ 1846 « chacun des deux mamelons de la vache placés en arrière des quatre principaux mamelons » (BESCH.); de <i>tette</i>, suff. <i>-in*</i>.</p>
60	<p>TÉTINE, subst. fém. 1. a) <i>Ca</i> 1200 « sein, mamelle » (<i>1^{ere} Continuation de Perceval</i>, I, 7946 ds T.-L.); b) 1393 <i>tetine de vache</i> (<i>Ménagier</i>, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, p. 282, 18); 2. a) 1575 « téterelle » (A. PARÉ, <i>Œuvres</i>, XVIII, 35, éd. J.-Fr. Malgaigne, t. 2, p. 710b); b) ☿ 1834 « matière dont sont faits les biberons » (GAUTIER, Préf. à <i>Mademoiselle de Maupin</i>, éd. G. Matoré, p. 51; v. aussi MAT. <i>Louis-Philippe</i>, p. 225); ♁ 1867 « embouchure de caoutchouc d'un biberon » (<i>Lar. 19^e</i>, s.v. <i>biberon</i>); c) 1948 « sucette que l'on donne au bébé pour l'empêcher de sucer son pouce » (CENDRARS, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>tette*</i>; suff. <i>-ine</i>, v. <i>-in</i>.</p>
	<p>TÉTON, subst. masc. 1. 1480 « sein » (G. COQUILLART, <i>Droitiz nouveaulx</i>, 422 ds <i>Œuvres</i>, éd. M. J. Freeman, p. 149); 2. 1876 techn. <i>forets, fraises à têttons</i> (CHABAT t. 2). Dér. de <i>tette*</i>; suff. <i>-on^{1*}</i>.</p>
	<p>TÉTONNIÈRE, adj. fém. et subst. fém. 1. 1701 « morceau de dentelle sous le corsage pour cacher les seins » (FUR.); 2. 1771 « femme qui a une grosse poitrine » (<i>Trév.</i>). Dér. de <i>téton*</i>; suff. <i>-ière</i>, v. <i>-ier</i>.</p>
	<p>TETTE, subst. fém. 1. a) <i>Ca</i> 1200 « sein » (<i>1^{ere} Continuation de Perceval</i>, I, 7943 ds T.-L.: <i>tete</i>); b) <i>ca</i> 1387-89 <i>tetes des lisses</i> (GASTON PHÉBUS, <i>Livre de la chasse</i>, éd. G. Tilander, chap. 15, 83); 2. 1660 « bout de la mamelle, bout du téton » (OUDIN <i>Fr.-Esp.</i>). Du germ. occ. <i>*titta</i> « sein de femme », cf. l'all. <i>Zitze</i> « mamelon », l'angl. <i>teat</i> « <i>id.</i> ».</p>
	<p>TILIACÉES, subst. fém. plur. 1798 (JOLYCLERC, <i>Système sexuel des végétaux</i>, p. 393). Empr. au lat. sc. <i>tiliaceae</i> « <i>id.</i> » (v. FEW t. 13, 1, p. 331a), lui-même du lat. <i>tiliaceus</i> « de tilleul », dér. du lat. <i>tilia</i>, v. <i>tilleul</i>.</p>
65	<p>TILLANDSIE, TILLANDSIA, subst. fém. 1842 bot. (<i>Ac. Compl.</i>). Empr. au lat. sc. <i>tillandsia</i> « <i>id.</i> » (1735, LINNÉ, <i>Systema naturae sive regna tria naturae</i>, Lyon, Th. Haak), du nom du botaniste suéd. E. Tillands [1640-1693].</p>
	<p>TILLEUL, subst. masc. 1. 1178 « arbre à fleurs jaune pâle très odorantes » (<i>Renart</i>, éd. M. Roques, branche II, 4546: <i>tilluel</i>); 2. 1409 « bois de cet arbre » (doc. ds GDF. <i>Compl.</i>); 3. a) 1855 « infusion faite avec la fleur et les stipules de cet arbre » (SAND, <i>Hist. vie</i>, t. 3, p. 222); b) 1872 « fleur de cet arbre » (LITTRÉ). Du lat. pop. <i>*tiliolus</i> « tilleul », dimin. de <i>*tilius</i> « <i>id.</i> » (d'où l'anc. subst. <i>t(e)il</i> « <i>id.</i> »: <i>ca</i> 1150, <i>Thèbes</i>, éd. G. Raynaud de Lage, 4403, écrit <i>teill</i>), masc. issu du lat. class. <i>tilia</i> fém. « <i>id.</i> ».</p>
	<p>TIPULE, subst. fém. 1611 (COTGR.). Empr. au lat. <i>tippula</i> « araignée d'eau ».</p>
	<p>TIQUE, subst. fém. 1464 (LAGADEC, <i>Catholicon</i> ds GDF. <i>Compl.</i>). Prob. empr., pendant la Guerre de Cent Ans, au m.</p>

	angl. <i>tike</i> « <i>id.</i> »; cf. angl. <i>tick</i> « <i>id.</i> », v. <i>FEW</i> t. 17, p. 329a.
	TIQUER, verbe 1. a) 1664 art vétér. (SOLLEYSSEL, <i>Parfait mareschal</i> , p. 77 d'apr. <i>DG</i>); b) 1904 « faire de la tête, des yeux, etc., un mouvement involontaire comme si l'on avait un tic » (<i>Nouv. Lar. ill.</i>); 2. a) 1883 « manifester par la physionomie ou par un mouvement involontaire, son mécontentement, sa désapprobation, son dépit » (LARCH. <i>Suppl.</i> , p. 154 avec citat. d'aut.); b) a) 1909 <i>tiquer sur qqc.</i> (MARTIN DU G., <i>loc. cit.</i>); 3) 1928 <i>tiquer sur qqn</i> (GYP, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>tic</i> *; dés. <i>-er</i> .
70	TIQUETÉ, -ÉE, adj. 1680 <i>ticté</i> (RICH.); 1715 <i>tiqueté</i> (LA QUINTINIE, <i>Instructions pour les jardins fruitiers et potagers</i> , 1, 277 d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 328b). Mot pic. et wall. dér., à l'aide du suff. <i>eté</i> (v. <i>-eter</i>), d'un mot empr. au néerl. <i>tik</i> « légère piqûre » avec, prob., une infl. de <i>tacheté</i> *.
	Tiqueter, verbe trans. 1 ^{res} attest. 1901 « marquer de petites taches » (HUYSMANS, <i>Ste Lydwine</i> , p. 157), 1903 pronom. (HUYSMANS, <i>Oblat</i> , t. 2, p. 168); de <i>tiqueté</i> , dés. <i>-er</i> .
	Tiqueture, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1845 (BESCH.); de <i>tiqueté</i> , suff. <i>-ure</i> ^{1*} .
	Tirailage, subst. masc. 1 ^{re} attest. 1937 <i>id.</i> ; de <i>tirailler</i> , suff. <i>-age</i> *.
	TIRAILLEMENT, subst. masc. 1. a) 1625 « action de tirer à plusieurs reprises, en divers sens » (J.-P. CAMUS, <i>Homélies festives</i> , Lyon, P. Rigaud, p. 118); b) 1764 fig. (ROUSSEAU, <i>Lettres écrites de la Montagne</i> , p. 704); 2. 1721 méd. (<i>Trév.</i> , avec citat. d'aut.). Dér. de <i>tirailler</i> *; suff. <i>-ment</i> ^{2*} .
75	TIRAILLER, verbe 1. 1542 trans. « tirer à plusieurs reprises, en diverses directions » (L. MEIGRET, <i>Cinq premiers livres des histoires escriptes par Polybe Megalopolitain</i> , Paris, Galiot du Pré, f ^o 35 v ^o); 2. fig. a) 1673 pronom. <i>se tirailler qqn</i> « s'efforcer d'attirer quelqu'un » (SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 23 nov. ds Corresp.</i> , éd. R. Duchêne, t. 1, p. 625); b) 1675 <i>être tirailé par qqc.</i> (<i>id.</i> , <i>Lettre du 6 sept., ibid.</i> , t. 2, p. 94); c) 1718 « solliciter avec insistance » (<i>Ac.</i>); 3. 1673 intrans. « tirer des coups de feu fréquents dans des directions diverses » (SÉVIGNÉ, <i>Lettre du 8 déc., ibid.</i> , t. 1, p. 635). Dér. de <i>tirer</i> *; suff. <i>-ailler</i> *.
	Tirailerie, subst. fém. 1 ^{re} attest. 1757 « tirailage » (VOLTAIRE, <i>Lettre du 18 juin ds Œuvres compl.</i> , Paris, Garnier, t. 39, p. 220); de <i>tirailler</i> , suff. <i>-erie</i> *.
	TIRAILLEUR, subst. masc. 1. 1578 « celui qui tiraille quelque chose » (DESPENCE, <i>Apophtegmes eccl.</i> , Paris, F. Moul, p. 473); 2. a) 1740 « chasseur ou soldat qui tire mal ou en désordre » (<i>Ac.</i>); b) 1823 <i>en tirailleurs</i> (LAS CASES, <i>Mémor. Ste-Hélène</i> , t. 1, p. 438); c) 1836 fig. « personne qui agit, se bat isolément, en franc-tireur » (BALZAC, <i>loc. cit.</i>); 3. 1841 « soldat de certaines troupes d'infanterie formées d'autochtones, encadrés par des Français » (<i>Ordonnance du 7 déc. ds B. des Lois</i> , 9 ^e série, t. 23, n ^o 869, p. 507, art. 1: il sera formé en Algérie des bataillons d'infanterie indigène, qui prendront la dénomination de <i>bataillons de tirailleurs indigènes</i> [it. ds le texte]). Dér. de <i>tirailler</i> *; suff. <i>-</i>

	<i>eur</i> ^{2*} .
	TIRONIEN, -IENNE, adj. 1. 1762 adj. (<i>Ac.</i>); 2. 1831 subst. (NODIER, <i>loc. cit.</i>). Dér. de <i>Tiron</i> , nom d'un affranchi de Cicéron, lat. <i>Tiro</i> , <i>-onis</i> ; suff. <i>-ien*</i> .
	TOC, interj., subst. masc. et adj. 1. a) 1496 onomat. (ANDRIEU DE LA VIGNE, <i>Myst. de saint Martin</i> , éd. A. Duplat, 79: tic, tac, toc); b) 1834 <i>montre à toc</i> (BOISTE); 2. a) z) 1835 « cuivre doré (imitant l'or) » ([RASPAIL], <i>loc. cit.</i>); z) 1836 « bijou faux » (VIDOCQ, <i>Voleurs</i> , t. 2, p. 271); b) 1835 adj. « sans valeur réelle » ([RASPAIL], <i>loc. cit.</i>); c) 1928 « culot, courage » (LACASSAGNE, <i>Arg. « milieu »</i> , p. 128: manquer de toc); 3. 1880 <i>toc-toc</i> « un peu fou » (LARCH. <i>Suppl.</i> , p. 126 avec renvoi à Rigaud). Onomat.; v. <i>toucher</i> .
80	TOCANTE, TOQUANTE, subst. fém. 1769 [éd.] <i>toquante</i> (<i>Plaintes des filoux et écumeurs de bourse, à nosseigneurs les réverberes</i> , Londres, p. 10); 1820-40 <i>tocante</i> (ms. JACQUINOT ds LARCH. <i>Nouv. Suppl.</i> 1889, p. 43). Part. prés. fém. subst. de <i>toquer*</i> .
	TOCARD, -ARDE, TOQUARD, -ARDE, adj. et subst. 1. 1855 adj. « laid (d'une personne) » (N. VANECKE, <i>Chanson</i> d'apr. LARCHEY, <i>Excentr. lang.</i> , 1865, p. 310: tocard); 2. a) a) 1884 hipp. (d'apr. ESN. 1966); z) 1904 sports « concurrent médiocre incapable d'une performance » (<i>L'Auto</i> , 6 juill. ds PETIOT: toquard); b) 1926 « personne incapable, sans valeur » (R. DIEUDONNÉ, <i>Isabelle au volant</i> , in <i>Le Miroir des sports</i> , 10 mars, 148a ds QUEM. <i>DDL</i> t. 17, s.v. <i>bousiller</i> ; déjà dans l'arg. des prostituées, au sens de « client peu intéressant » en 1925 d'apr. ESN. 1966). 1 de <i>toc*</i> au sens 2; suff. <i>-ard*</i> . Dans l'arg. du turf, le mot semble empr. au norm. <i>toquard</i> « têtu » (v. FEW t. 13, 2, p. 13b), lui-même dér. de <i>toquer</i> ^{1*} au sens de « frapper », v. DUM. 1849, s.v. <i>toquer</i> .
	TOQUADE, subst. fém. 1. 1854 <i>toquade</i> « engouement » (PRIVAT D'ANGLEMONT, <i>Paris anecdote</i> , Paris, p. 57); 2. 1855 <i>avoir une tocade pour qqn</i> (SIRAUDIN et CHOLER, <i>La Dame de Franchoisy</i> , p. 4a ds QUEM. <i>DDL</i> t. 38). Dér. de <i>toquer</i> ^{2*} (<i>se</i>); suff. <i>-ade</i> ^{1*} .
	TOQUÉ¹, -ÉE, part. passé et adj. a) 1829 adj. « qui a le cerveau dérangé » (VIDOCQ, <i>Mém.</i> d'apr. ESN. 1966; avec renvoi à L'Héritier [1789-1852] qui note l'expr. <i>elle a toujours été un peu tocquée</i> dans une phrase censée de 1685 env.); b) 1857 subst. « personne qui a le cerveau dérangé » (CLAIRVILLE, DELACOUR et THIBOUST, <i>Lanterne magique</i> , p. 20 ds KLEIN <i>Vie paris.</i> , p. 247). Part. passé de <i>toquer</i> ^{1*} .
	TOQUÉ², -ÉE, part. passé et adj. 1830 adj. « épris » (BALZAC, <i>Mém. de Sanson</i> d'apr. R. DAGNEAUD, <i>Élém. pop. dans le lex. de la Comédie humaine d'Honoré de Balzac</i> , p. 17). Part. passé de <i>toquer</i> ^{2*} .
85	TOQUER¹, verbe 1. <i>Ca</i> 1500 trans. « toucher, frapper » (VILLON, <i>Dialogues de Messieurs de Mallepaye et de Baillevant</i> ds <i>Œuvres</i> , Paris, Galliot du Pré, 1532, f ^o s VI v ^o); 2. 1536 intrans. <i>tocquer à la porte</i> (<i>Dépos. Landeron</i> ds PIAGET, <i>Doc. inéd. sur la Réformation dans le Pays de Neuchâtel</i> d'apr. PIERREH.). Dér. du rad. onomat. <i>tok</i> (fr. <i>toc*</i>); dés. <i>-er</i> . Cf. <i>toucher*</i> issu d'un lat. pop. <i>*toccare</i> « heurter, frapper ».

	<p>TOQUER² (SE), verbe pronom. 1642 <i>se toquer (de)</i> « s'éprendre, s'engouer (de) » (D. FERRAND, <i>Muse norm.</i>, éd. A. Héron, t. 2, p. 246, 15). De <i>toquer</i>^{1*}.</p>
	<p>TOQUET, subst. masc. 1. 1596 <i>toquet</i> « sorte de bonnet, de coiffure » (HULSIUS); 1609 <i>tocquet</i> « sorte de bonnet d'intérieur » (M. RÉGNIER, <i>Satyre XII</i>, 160 ds <i>Œuvres</i>, éd. G. Raibaud, p. 159: [Macette] Sans collet, sans beguin et sans autre affiquet, Ses mules d'un costé, de l'autre son tocquet); 1611 <i>toquet</i> « petit bonnet porté surtout par les enfants » (COTGR.); 2. 1876 ichtyol. (<i>Lar. 19^e</i>). Dér. de <i>toque</i>[*]; suff. <i>-et</i>[*]. Le sens 2, d'orig. pic., est dû à l'anal. de forme des rayons venimeux de la vive (sur la première dorsale) avec une sorte de coiffure; cf. <i>FEW</i> t. 21, 1, p. 531a.</p>
	<p>TOUE, subst. fém. 1. Fin du XIV^e s. « bateau plat qui sert de bac ou de barque de pêche » (EUSTACHE DESCHAMPS, <i>Œuvres</i>, éd. Queux de Saint-Hilaire et G. Raynaud, t. 7, p. 144, 84: toux); 2. 1465 « action de touer » (doc. ds <i>GDF. Compl.</i>: pour avoir tiré a toue la galiote). Déverbal de <i>touer</i>[*].</p>
	<p>TOUÉE, subst. fém. 1. 1415 « câble, chaîne sur laquelle on tire pour touer » (doc. ds DU CANGE, s.v. <i>thouma</i>); 2. 1798 « longueur de chaîne filée en mouillant l'ancre » (SCHWAN, <i>Suppl. au dict. de la langue all. et fr.</i> d'apr. <i>FEW</i> t. 17, p. 342a). Part. passé fém. subst. de <i>touer</i>[*].</p>
90	<p>TOUER, verbe trans. XV^e s. mar. (<i>Rôles d'Oléron</i>, XXIX ds <i>The Black book of the Admiralty</i>, éd. T. Twiss, t. 2, p. 464: [une navire] met enseigne pour avoir un pillote ou un bateau pour la touer dedans [le port ou havre]). Prob. d'un a. b. frq. <i>*togôn</i> « tirer »; cf. l'a. h. all. <i>zogôn</i> « id. », l'a. nord. <i>toga</i> « id. ». Voir <i>FEW</i> t. 17, p. 342b.</p>
	<p>Toueur, -euse, adj. et subst. masc. 1^{res} attest. a) a) 1639 <i>ancre avec un toueur</i> (ANTHIAUME, <i>Cartes mar.</i>, II, 366-7 ds <i>Fr. mod.</i> t. 26, p. 58), b) 1876 adj. <i>ancre toueuse</i> (<i>Lar. 19^e</i>), b) 1823 « celui qui toue » (BOISTE, s.v. <i>toueux</i>), c) 1855 « remorqueur qui avance par touage et tire des péniches » (E. GRANGEZ, <i>Précis hist. et stat. des voies navigables de la France</i>, p. 567); de <i>touer</i>, suff. <i>-eur</i>^{2*}. On note <i>toueus</i> subst. masc. « ancre toueuse » (1643, FOURNIER <i>Hydrographie</i>, p. 14).</p>
	<p>TOURBE¹, subst. fém. 1. <i>Ca</i> 1050 « foule » (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 513: Par mi les rues an venent si granz turbes); 2. 1580 « ramassis de gens méprisables, vils » (MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 42, éd. P. Villey et V.-L. Saulnier, p. 260). Du lat. <i>turba</i> « trouble d'une foule en désordre, mêlée; foule en désordre, multitude ».</p>
	<p>TOURBE², subst. fém. [1200 (doc. ds TAILLIAR, <i>Rec. d'actes des XII^e et XIII^e s. en lang. rom. wall.</i>, p. 8)] 1285 (<i>Arch. Nord</i>, B 1586, fol. 223 ds <i>IGLF</i>: torbe). Du frq. <i>*turba</i>, cf. l'all. <i>Torf</i> « id. »; corresp. à l'a. nord. <i>torfa</i> « motte de gazon », v. aussi <i>turf</i></p>
	<p>Tourber, verbe intrans. 1^{re} attest. 1295 [ms.] « extraire la tourbe » (<i>Cartul. de Corbie</i>, ms. B.N. lat. 17758, fol. 36 v^o ds <i>GDF. Compl.</i>); de <i>tourbe</i>², dés. <i>-er</i>.</p>

95	<p>TOURBEUX, -EUSE, adj. 1752 <i>terrain tourbeux</i> (<i>Trév.</i>, avec citat.). Dér. de <i>tourbe</i>^{2*}; suff. <i>-eux*</i>.</p>
	<p>Tourbier, -ière, subst. et adj. 1^{res} attest. a) fin du XIII^e s. subst. « ouvrier qui travaille à l'extraction, à la préparation de la tourbe » (doc. ds GIRY, <i>Hist. de la ville de Saint Omer</i>, p. 512), b) 1832 adj. <i>terrain tourbier</i> (RAYMOND); de <i>tourbe</i>², suff. <i>-ier*</i>.</p>
	<p>TOURTE, subst. fém. 1. Ca 1200 « pain rond » (<i>Aliscans</i>, 92 ds T.-L.: torte); 2. ca 1393 « tarte de forme ronde (à la viande, au poisson...) » (<i>Ménagier de Paris</i>, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, 176, 5: tourte); 3. péj. a) 1879 subst. (HUYSMANS, <i>loc. cit.</i>); b) 1915 adj. (BENJAMIN, <i>op. cit.</i>, p. 48: c'qu'il est tourte, c'mec-là!). Du b. lat. <i>torta</i> « pain rond, tourte », att. dans l'expr. <i>torta panis</i> (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>), fém. subst. du lat. class. <i>tortus</i> « tordu », v. <i>tort</i>.</p>
	<p>TOURTEAU¹, subst. masc. 1. XII^e s. « pain rond » (<i>Gloss. Tours</i>, 327 ds T.-L.: turtel); 2. XIII^e s. Flandre agric. (<i>Bans de l'échevinage d'Héning-Liétard</i> ds TAILLIAR, <i>Rec. d'actes des XII^e et XIII^e s. en lang. rom. wall. du nord de la France</i>, p. 417: tourtiaus, plur.); 1553 fr. « <i>id.</i> » (BELON, <i>Observations de plusieurs singularitez</i>, I, 23 ds GDF., s.v. <i>tortel</i>¹: tourteau); 3. ca 1234 hérald. (HUON DE MÉRY, <i>Antéchrist</i>, 2013 ds T.-L.: tourteau). Dér. de <i>tourte</i>[*]; suff. <i>-eau*</i>.</p>
	<p>TOURTEAU², subst. masc. 1611 zool. (COTGR.). Dér. de l'a. fr. <i>tort</i> « tordu » (v. <i>tort</i>); suff. <i>-eau*</i>.</p>
100	<p>TOURTEREAU, subst. masc. 1. 1170 <i>turturel</i> « tourterelle mâle » (<i>Horn</i>, éd. M. K. Pope, 1816); 2. 1694 « jeune tourterelle encore au nid » (<i>Ac.</i>); 3. 1776 plur. « couple de jeunes amoureux » (RESTIF DE LA BRET., <i>Le Paysan perversi</i>, t. 4, p. 114). Forme masc. tirée de <i>tourterelle</i>[*].</p>
	<p>TOURTERELLE, subst. fém. 1. Ca 1050 <i>turtrele</i> ornith. (<i>Alexis</i>, éd. Chr. Storey, 149); ca 1200 <i>turterele</i> (<i>Poème moral</i>, éd. A. Bayot, 54); 2. 1819 <i>tourterelle</i> « d'un gris très doux, comme le plumage d'une tourterelle » (<i>Obs. modes</i>, t. 4, p. 47); 1845 <i>gris tourterelle</i> (<i>Le Moniteur de la mode</i>, 10 mars, p. 267 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 16). Du b. lat. <i>turturella</i>, <i>turturilla</i> (<i>OLD</i>), dimin. de <i>turtur</i> « tourterelle ».</p>
	<p>TOURTIÈRE, subst. fém. 1. 1573 « ustensile de cuisine pour faire des tourtes » (J.-A. DE BAÏF, <i>Les Passetems</i>, I ds <i>Œuvres en rime</i>, éd. Ch. Marty-Laveaux, t. 4, p. 246); 2. 1863 canadianisme « tourte à base de porc » (Ph. AUBERT DE GASPÉ, <i>Anciens Canadiens</i> ds <i>Meta</i> t. 24, n^o 3, 1979, pp. 402-403 [daté par erreur de 1836]). Dér. de <i>tourte</i>[*]; suff. <i>-ière</i>, v. <i>-ier</i>.</p>
	<p>TRAILLE, subst. fém. 1. 1409 masc. « câble pour halier un bateau » (doc. Tournai ds GDF. <i>Compl.</i>: trele); 1486 [éd.] fém. « <i>id.</i> » (J. BOUTILLIER, <i>Somme rural</i>, Abbeville, P. Gerard, f^o 113a); 2. a) 1671 <i>traille pour passer une rivière</i> (POMEY); b) 1835 « câble du bac » (POMIER, <i>Loc. vicieuses Hte-Loire</i>, p. 137). Du lat. <i>tragula</i> « javelot muni d'une courroie, herse, filet ».</p>
	<p>TRALALA, interj. et subst. masc. 1. 1860 <i>le grand tralala</i> (<i>Le Gaulois</i>, 17 juin ds <i>R. Philol. fr.</i> t. 45, 1933, p. 40); 2. 1884 interj.</p>

	(MAUPASS., <i>loc. cit.</i> : tra la la). Onomat. Att. comme mot qui sert de refrain et qui remplace les paroles d'une chanson en 1790 (<i>Chansonnier nat., Ronde du retour de la noce</i> , 11 ds QUEM. <i>DDL</i> t. 19: <i>Tra la la la la la...</i> ; déjà <i>tera tera la la ta tou</i> en 1710, v. QUEM., <i>loc. cit.</i>).
105	TRANSFILER, verbe trans. 1831 mar. « faire passer plusieurs tours d'une ligne dans des œils de pic, pour faire tendre deux objets, les lier ensemble » (WILL.). Var. de <i>tranchefiler</i> (dér. s.v. <i>tranchefile</i>) « faire une épissure à (un cordage) », sous l'infl. de <i>trans</i> -*.
	TRANSFINI, -IE, adj. et subst. masc. 1894 math. subst. (P. TANNERY, <i>Sur le concept du transfini</i> ds <i>R. de métaphys. et de mor.</i> ; aussi comme adj. <i>nombre transfini, droite transfinie</i> , p. 469). Empr. à l'all. <i>Transfinitum</i> « id. » 1883, G. CANTOR, <i>Grundlagen einer allgemeinen Mannigfaltigkeitslehre</i> , p. 13, formé à partir du lat. <i>trans</i> - (v. <i>trans</i> -) et <i>finitus</i> « fini ».
	TRANSFIXION, subst. fém. 1858 chir. (LITTRÉ-ROBIN). Dér. sav. du lat. <i>transfixum</i> , supin de <i>transfigere</i> « transpercer », lui-même comp. de <i>trans</i> (v. <i>trans</i> -) et de <i>figere</i> « ficher, percer ».
	Transformable, adj. et subst. fém. 1 ^{re} attest. 1555 (FONTAINE, <i>Ruisseaux</i> , p. 79 ds HUG.); de <i>transformer</i> , suff. <i>-able</i> *.
	TRANSFORMATEUR, -TRICE, adj. et subst. masc. 1. a) 1575 subst. « celui qui transforme » (THEVET, <i>Cosmographie univ.</i> , XXI, 4 ds HUG.); b) 1823 adj. « qui transforme » (BORY DE SAINT-VINCENT, in COURTIN, <i>Encycl. mod.</i> , I, p. 36 d'apr. QUEM. <i>DDL</i> t. 15); 2. 1882 élect. subst. (HOSPITALIER, <i>Phys. mod.</i> , p. 323). Dér. de <i>transformer</i> *; suff. <i>-ateur</i> , v. <i>-eur</i> ² .
110	TRANSFORMATION, subst. fém. 1. a) Ca 1375 « action de transformer » (ORESME, <i>Livre du Ciel et du monde</i> , livre III, chap. 2, 32, éd. A. D. Menut, p. 588: transformacion); b) 1755 math. (d'une équation) (<i>Encyclop.</i> t. 5, p. 849b, s.v. <i>équation</i>); c) 1925 rugby (J. PRÉVOST, <i>Plaisir des sports</i> ds PETIOT); 2. a) 1671 « action de se transformer » (POMEY); b) 1690 chim. (FUR.); c) 1965 ling. (DUB. <i>Gramm.</i> t. 1, p. 11). Empr. au b. lat. eccl. <i>transformatio</i> « transformation, métamorphose » (v. BLAISE <i>Lat. chrét.</i>); du lat. class. <i>transformatum</i> , supin de <i>transformare</i> , v. <i>transformer</i> . Comme terme de ling. <i>transformation</i> est empr. à l'angl. <i>transformation</i> (1955, N. CHOMSKY, <i>Transformation Analysis</i> ds <i>NED Suppl.</i> ²).
	TRANSFORMATIONNEL, -ELLE, adj. 1964 ling. (DAUZAT, s.v. <i>transformer</i>); 1965 <i>grammaire générative non transformationnelle</i> (B. GRUNIG, <i>Les Théories transformationnelles</i> ds <i>Linguistique</i> 1965, n° 2, p. 15). Empr. à l'angl. <i>transformational</i> « id. » (1955, N. CHOMSKY, <i>Transformational Analysis</i> [titre] ds <i>NED Suppl.</i> ²); dér. de <i>transformation</i> , terme de ling. (v. <i>transformation</i>).
	Transformationniste, adj. 1 ^{re} attest. 1972 <i>id.</i> ; de <i>transformation</i> , terme de ling., suff. <i>-iste</i> *.
	TRANSFORMER, verbe trans. 1. Trans. a) ☒ ca 1300 « donner (à une personne ou à une chose) une forme nouvelle » (JEAN DE MEUNG, <i>Consolation de Boèce</i> , IV P6 83 [250] ds <i>Medieval Studies</i> , t. 16, 1954, p. 29); ☑ ca 1300

	<p><i>transformer en</i> « faire prendre la forme, l'aspect, la nature de » (ID., <i>ibid.</i>, IV P2 51 [240], <i>ibid.</i>); b) 1755 math. <i>transformer une équation en une autre</i> (<i>Encyclop.</i> t. 5, p. 849b, s.v. <i>équation</i>); c) 1891 rugby <i>transformer un essai</i> (<i>Les Sports athlétiques</i>, n° 44, 31 janv., 4a ds BÄCKER 1975, p. 185); 2. pronom. a) déb. du XIV^e s. « prendre une autre forme, un autre aspect, une autre manière d'être » (<i>Métamorphoses Ovide</i>, éd. C. de Boer, XI, 1225); b) ca 1363 <i>se transfourmer en</i> « devenir différent en prenant la forme, l'aspect, la nature de » (<i>Miracles ND par personnages</i>, XXI, 1231, éd. G. Paris et U. Robert, t. 3, p. 284). Empr. au lat. <i>transformare</i> « métamorphoser, transformer (au propre et au fig.) », comp. de <i>trans</i> (v. <i>trans-</i>) et de <i>formare</i> « former, conformer », v. <i>former</i>.</p>
	<p>TRANSFORMISME, subst. masc. 1867 BROCA ds <i>Congrès internat. d'anthropol. et d'archéol. préhist.</i>, 2^e session, p. 401. Dér. de <i>transformer</i>*; suff. <i>-isme</i>*.</p>
115	<p>Transformiste, adj. et subst. 1^{res} attest. a) 1872 subst. « partisan du transformisme » (LITTRÉ), b) 1876 adj. « qui a rapport au transformisme » (<i>Lar.</i> 19^e); de <i>transformisme</i>, suff. <i>-iste</i>*.</p>
	<p>Tréfilage, subst. masc. 1^{re} attest. 1858 « passer du fil ou du laiton par la filière » (CHESN. t. 2); de <i>tréfiler</i>, suff. <i>-age</i>*.</p>
	<p>TRÉFILER, verbe trans. [1800 d'apr. BL.-W.³] 1803 (BOISTE). Dér. régr. de <i>tréfilerie</i>*.</p>
	<p>TRÉFILERIE, subst. fém. 1. 1260 « opération qui consiste à tréfiler (un métal) » (ÉTIENNE BOILEAU, <i>Métiers</i>, 62 ds T.-L.: mestier de <i>tréfilerie</i>); 2. 1803 « atelier où l'on procède au tréfilage » (BOISTE); 3. 1803 « machine à tréfiler » (<i>ibid.</i>). Dér. de l'anc. subst. <i>tréfilier</i> « tréfileur » (1260, ÉTIENNE BOILEAU, <i>loc. cit.</i>; aussi <i>traifilier</i> « <i>id.</i> » ID., <i>ibid.</i>); compos. de l'anc. préf. de <i>tré(s)-</i> « à travers », du lat. <i>trans</i> (v. <i>trans-</i>); de <i>fil</i>* et du suff. <i>-ier</i>*; cf. aussi <i>filière</i>.</p>
	<p>Tréfileur, -euse, subst. 1^{re} attest. 1797 (RESTAUT, <i>Traité de l'orth.</i>, p. 390); de <i>tréfiler</i>, suff. <i>-eur</i>²*.</p>

SOUS LA DIRECTION DE
FRÉDÉRIC DUVAL ET FABIENNE POMEL

GUILLAUME DE DIGULLEVILLE



LES PÈLERINAGES ALLÉGORIQUES



COLLOQUE
DE CERISY

f é n e n c e

Presses Universitaires de Rennes



ÉTUDE DE QUELQUES RÉGIONALISMES LEXICAUX DANS LES *PÈLERINAGES* DE GUILLAUME DE DIGULLEVILLE

Béatrice STUMPF

Préambule

Avant d'entreprendre cette étude, il me faut préciser que tous les sigles employés dans cet article trouvent leur extension sous forme de notices bibliographiques sur le site du *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (abrégé DEAF¹), et surtout, et c'est le vrai motif de ce préambule, annoncer les règles dorénavant suivies pour les citations des exemples extraits de la trilogie de Guillaume de Digulleville. J'ai, en effet, choisi – plutôt que de suivre fidèlement l'édition de Johann Jakob Stürzinger qui utilise des procédés typographiques qui surchargent le texte et en entravent ainsi la lisibilité – de rétablir, en respectant autant que faire se peut, le texte du manuscrit de base Paris, BNF, fr. 1818 (= t, av. 1348). En vertu du principe que le copiste de ce manuscrit enfreint le précepte selon lequel Guillaume de Digulleville fait compter dans la mesure du vers l'*e* atone de la rime – le vers féminin dans le texte original étant accentué sur la septième syllabe² – et qu'il remanie le texte primitif en ajoutant une syllabe pour rétablir l'usage métrique ordinaire, J. J. Stürzinger recourt systématiquement à divers artifices typographiques, distincts des variantes textuelles reproduites dans l'apparat critique, pour restaurer ainsi la métrique telle qu'elle devait être, selon lui, dans son état initial³. Son usage des parenthèses, des crochets, de l'italique et des apos-

1. DEAFBiblEl = version électronique, tenue régulièrement à jour, de la version imprimée DEAFBibl 1993, consultable sur le site <http://www.deaf-page.de/>

2. Cf. P. MEYER, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXII, 1898, p. 48.

3. Cf. D. BOUTET et L. HARF-LANGNER, *Écriture et modes de pensée au Moyen Âge (VIII–XV siècles)*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1993, p. 132 : le « *Pèlerinage* présente une particularité métrique que de nombreux

trophes vise à signaler tout écart de l'édition par rapport au manuscrit suivi : les lettres ou mots enfermés par des parenthèses sont ainsi rejetés du poème, sans pour autant être tout simplement supprimés, tandis que ceux qui sont encadrés par des crochets sont des ajouts d'éditeur⁴, l'italique qui en affecte certains est destiné à rendre compte d'une correction au manuscrit ou d'une résolution d'abréviation⁵, et, enfin, l'apostrophe de fin de mot à voyelle finale sert à élider cette voyelle finale devant un mot à initiale vocalique⁶. Sur le plan métrique, Gilles Roques, qui part du principe que le poète n'a certainement pas toujours été dans sa versification d'une rigueur aussi fixe que ne le pense Stürzinger, préconise, pour donner au vers tout son sens et rétablir une syntaxe meilleure, de restituer, dans la mesure du possible, la leçon entre parenthèses du manuscrit, de supprimer à l'inverse certains ajouts entre crochets ainsi que les apostrophes d'éliision, quand bien même le vers pourrait passer pour hypermétrique⁷. Toutes ces règles, dans la mesure où ces procédés typographiques n'ont d'autre intérêt que la restitution d'une métrique stable, ont été appliquées dans les quelques citations retenues dans cette étude, si bien que l'on observera, par rapport à l'édition de Stürzinger, la disparition des parenthèses (en suivant l'ordre des citations : PelVieS, v. 13319 [*fillaciere*], 9071, 9074, 9374, 9743 et 9744 [*ratatelee*]) comme celle des apostrophes de fin de mots (PelVieS, v. 882 [note 14] et le remplacement des mots en italiques par la leçon du manuscrit transcrite en caractères romains – remplacement justifié par la suprématie du manuscrit, ou de plusieurs manuscrits en adéquation, aux remaniements de l'éditeur – (PelVieS, v. 13320 [*fillaciere*⁸], 881 [voir citation note 14⁹], 9073, 9373, 9723, 9724¹⁰ et 9743 [*ratatelee*]). En revanche, pour éviter les mauvaises

scribes ont cherché à supprimer : les vers féminins ont le même nombre de syllabes que les vers masculins. La plupart des scribes, entre autres celui du ms. fr.1818, ayant rajouté une syllabe, Stürzinger a essayé de rétablir la situation initiale, en mettant entre parenthèses la syllabe qui, à son avis, avait été rajoutée ».

4. Cf. PelVieS, p. V : « By [...] enclosing letters or words in text *t* which should be omitted, as inconsistent with the meaning, grammar, or metre [...]. By [...] enclosing letters or words in text *t* which for a like reason should be added from other MSS., or as conjectural emendations. »
5. Cf. *ibid.* : « By Italics where other words have been substituted from other MSS. or by conjecture for those in text *t*. »
6. Cf. *ibid.* : « The *i* is used with *qui, si, li, ce, ne* (Latin *nec*), whenever their vowel must be elided before another one for the sake of meter. »
7. Voir son article dans ce volume.
8. *Ceste*, attesté dans tous les manuscrits consultés pour l'apparat (= signe *to* après la variante, voir à ce sujet PelVieS, note, p. 2), remplace ainsi *la*.
9. La leçon *tantost* du manuscrit (leçon présente dans deux autres manuscrits, à côté de *trestout* dans dix autres manuscrits) remplace *tout* de l'édition – qui n'est donné par aucun manuscrit – ; on notera qu'aucun des manuscrits consultés par l'éditeur ne porte ici de leçon monosyllabique.
10. *Dire te vuel*, attesté dans tous les manuscrits consultés pour l'apparat, remplace ainsi *Tè vuel dire*.

interprétations, il m'a semblé nécessaire d'affecter d'un accent aigu la lettre *e* en syllabe finale (y compris sur *-es*) quand elle note une voyelle tonique¹¹.

Cadre de l'étude

L'intérêt lexicographique pour cette trilogie a attiré l'attention assez tôt si bien que je crois utile de prolonger cette trajectoire en abordant cette œuvre, longue d'à peu près 40 000 octosyllabes à rimes plates, sous un angle linguistique et ma visée est plus spécifiquement d'ordre lexical.

Précisons, pour commencer, que notre auteur se situe à la charnière de l'ancien et du moyen français puisqu'il a commencé à composer le premier volet de sa trilogie aux alentours de 1330 et que cette date correspond justement à la borne chronologique qui marque le début du moyen français¹². Mon intérêt pour les *Pèlerinages* a été provoqué par le projet d'un *Dictionnaire du moyen français* (DMF) pour lequel j'ai été chargée d'élaborer un lexique de la trilogie. Dans ce lexique, je m'emploie à dégager des faits linguistiques intéressants et en particulier les phénomènes variationnels, c'est-à-dire, d'une part, la variation individuelle comme les emplois archaïques ou, au contraire, les formations néologiques, et, d'autre part, la variation diatopique, avec les régionalismes. À l'évidence, la langue de Guillaume est d'une remarquable richesse, elle puise sa source dans la culture latine agrémentée d'une ouverture manifeste vers la littérature vernaculaire. Cette richesse verbale lui vient à la fois de sa connaissance des Écritures, comme en témoigne son œuvre ponctuée de paraphrases de la Bible, et, de sa connaissance des écrits scolastiques, ainsi que d'œuvres littéraires comme *Le Roman de la rose*¹³ auquel il fait référence dans le *Pèlerinage de vie humaine*¹⁴, le *Renclus de Moilliens* et les *Miracles Notre Dame* de Gautier de Coincy¹⁵ qui l'ont grandement inspiré. Et il me paraît intéressant de relever que la langue du poète toute archaïsante qu'elle soit (il emploie encore la déclinaison nominale bicasuelle et a conservé une foule de vocables désuets : *bersaire* « cible » [Pel]ChrS, v. 10067); *mui* « mugis-

11. Les règles appliquées sont en conformité avec celles de l'École nationale des chartes : *Conseil pour l'édition des textes médiévaux*, fasc. 1, *Conseils généraux*, publ. par l'École nationale des chartes, groupe de recherches « La civilisation de l'écrit au Moyen Âge », Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques/École nationale des chartes, 2005, p. 48-49.

12. Les bornes chronologiques retenues pour le moyen français lors du III^e Colloque international sur le moyen français organisé à Düsseldorf par Peter Wunderli en 1980 sont celles de 1330-1500. Cf. *Actes*, p. 14.

13. Voir à ce sujet P.-Y. BADEL, *Le Roman de la Rose au XIV^e siècle*, Genève, Droz, 1980, qui consacre une quinzaine de pages (p. 362-376) à l'influence du *Roman de la rose* sur Guillaume de Digulleville, mais aussi dans ce volume la communication de P. Maupeu.

14. « Ce verrez vous tantost sans glose Ou roumans qui est de la Rose » (= PelVieS 881-882).

15. Voir, à propos des emprunts à ces deux textes, l'article de G. ROQUES dans le présent volume.

sement » [PelAmeS, v. 1021], etc.) est, par ailleurs, véritablement novatrice (il forge, en prenant beaucoup au latin, bon nombre de néologismes : le terme de musique *be quarre* [PelJChrS, v. 1641 et 1651]; le terme d'astronomie *epicicle* [PelAmeS, v. 8920], etc.). D'autre part, et notamment parce que nous sommes en présence d'une œuvre poétique avec toutes ses contraintes liées à l'observation des règles formelles, Guillaume de Digulleville, qui se montre habile, voire hardi, dans ses créations lexicales, manifeste une prédilection toute particulière pour les suffixés, à titre d'exemple – car la liste serait trop longue à développer – : *-iau* (*aigletiaus* « les petits de l'aigle », PelJChrS, v. 7463); *-eresse* (*moquerresse* : *escharnisserresse* « railleuse », PelVieS, v. 7633-7634) et l'on peut observer la multiplication de suffixes pour un même radical (dans un contexte très proche, *baptisement* : *circuncionnement*, PelJChrS, v. 4861 et *baptisation* : *circuncision*, PelJChrS, v. 4899 côtoient *baptisme*, PelJChrS, v. 4893). Parallèlement à ces fantaisies de poète, Guillaume de Digulleville crée des mots qui n'auront eu qu'une existence tout éphémère, je pense à *ahoc* « pièce de métal recourbée, pour prendre ou retenir qqc. » (*croc* : *ahoc*, PelVieS, v. 8620); *duvee* attesté comme adjectif au sens de « qui semble pourvue du duvet de la jeunesse, jeune » (*duvee* : *emplumee*, PelVieS, v. 11785) et comme substantif féminin (*duvee* : *nommee*, PelAmeS AppIII, 99), un substantif que lui empruntera plus tard Philippe de Mézières (cf. DMF¹).

Mais d'emblée, d'autres faits de langue semblent davantage encore nous éloigner de la langue générale de l'époque, notamment ceux qui nous entraînent vers l'Ouest, et plus précisément vers la Normandie où notre poète est né, et l'on notera que le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) juxtapose volontiers, mais pas systématiquement¹⁶, l'indication diatopique anorm. (= ancien normand), plus rarement norm. (= normand) à la date de ca.1350¹⁷ qu'il attribue généralement aux mots de cette trilogie, notamment sous l'adjectif *couroiant* (FEW 2, 1222a, s. v. CÖRRIGIA : « Anorm. *couroiant* "flexible (d'une verge)" (ca.1350) »), sous le substantif *hudel* (FEW 15/2, 192a, s. v. HYDEL : « Anorm. *hudel* m. "chaumière" (ca.1350, Digulleville) ») ou encore sous le substantif *palangue* (FEW 8, 350a,

16. Cf., par exemple, FEW 14, 321a : VĒRTĪBŪLUM où la mention mfr. (= moyen français) précède *verveulx* (qu'il faut lire *verveulx*) suivi de (ca.1350) dont la source est Gdf, s. v. *verveux*.

17. Signalons en passant que le FEW ne donne pas toujours les mêmes datations pour les mots empruntés à Guillaume de Digulleville, citant généralement : « ca.1350 », mais parfois aussi : « 14. jh. » (cf. p. ex. *acroteteur* dans FEW 16, 401a : *KRÖK), ou « 1332, PelVieS » (cf. p. ex. *avidité* dans FEW 25, 1226b : AVIDITAS) ou encore : « ca. 1340 » (cf. p. ex. *assopail* dans FEW 13/2, 345b : TSOPP-; *vermeffier* dans FEW 14, 295b : VĒRMIS; *amigault* dans FEW 16, 586b : *MŪSTGAUDA). On rencontre aussi, bien que plus rarement, outre la marque géolinguistique « afr. » (= ancien français; cf. p. ex. *chancelière* dans FEW 2, 173a : CANCELARE), des datations du type : « ca. 1300 » (cf. p. ex. *castrimargie* dans FEW 2, 75a : GASTĒR) ou « 13. jh. » (cf. p. ex. *aigleteau* dans FEW 25, 73b : AQUILA). Je renvoie, pour plus de détails sur ce sujet, à l'article de T. Matsumura dans ce volume.

s. v. PHALANX : « Mfr. *palangue* “pelle” (norm. ca.1350) ». Cette localisation est appuyée, dans le corps du vers, par un certain nombre de traits plus formels du dialecte normand, et semble confirmée par la réalisation à la rime de traits diatopiques normands – les seuls qui puissent être attribuables à Guillaume de Digulleville – qui, réunis, nous entraînent eux aussi vers la Normandie. À savoir, en ce qui concerne la première catégorie : 1) la substitution du [k] au [š] et celle du [g] au [ž] (*menga* [= mangea] et *chauca* [= chaussa], PelVieS, v. 7899-7900 ; mais *chaucier* et *mengier* aux vers 7917-7918 ; *menga*, PelAmeS, v. 10567 ; *muca*, PelJChrS, v. 1448) ainsi que la confusion entre [k] et [š] (*ahoquié* « accroché » et *atachié*, PelVieS, v. 6317-6318 ; *ahoquiés* et *atachiés*, PelAmeS, v. 4579-4580¹⁸), mais ces deux phénomènes se trouvent aussi en picard ; 2) la forme courte *el* pour *elle*¹⁹ (PelAmeS App. I, v. 289, 295, 297, etc. mais *elle* aux vers 284, 301, etc.) ; 3) les formes analogiques en *-augment*²⁰ (*egaument*, PelAmeS, v. 2242 ; *generaument*, PelJChrS, v. 1921) ; 4) l'affaiblissement du *o* prétonique en *-e*²¹ (*volenté*, PelVieS, v. 1958 et PelJChrS, v. 8791). Et, en ce qui concerne la seconde catégorie : 1) la désinence *-on* avec amuïssement de l's à la première personne du pluriel de l'indicatif présent²² (*mandon* : *execution*, PelVieS, v. 5223-5224 ; *bourdon* : *alon*, PelAmeS, v. 3043-3044 ; *soion* : *temptation*, PelJChrS, v. 5411-5412) ; 2) la substitution du <i> désinentiel français, au participe passé, par <u>²³ (*batu* : *consentü*, PelVieS, v. 2337-2338 ; *saillus* : *descendus*, PelAmeS, v. 5159-5160 ; *voulu* : *consentü*, PelJChrS, v. 3589-3590) ; 3) la confusion entre *ai* et *oi*²⁴ ; *voies* : *haies*, PelJChrS, v. 6877-6878). Il n'y a pas de doute, le croisement de tous ces traits dans une même œuvre nous entraîne nettement vers l'Ouest ou vers la Normandie. En outre, il est des études qui m'ont également orientée vers cette même aire diatopique. Je pense en particulier à la note d'Albert Henry sur le verbe *espigacier* « “parer, ou traiter douillettement (?)” » (*espigacier* : *couchier*, PelVieS, v. 5765), un mot dont A. Henry affirme qu'il est vraisemblablement un mot de l'Ouest « qui subsiste, avec des sens divers, notamment dans plusieurs patois normands²⁵ ». Je pense en outre à des mots comme *espaulu* « aux larges épaules » (*espaulus* : *ossus*, PelVieS, v. 4621), *essangier* « tremper (le linge) pour le dégrasser »

18. Cf. H. MOISY, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, Delesques, 1887 (réimpr. Genève, Slatkine, 1969), p. CXX-CXXVI.

19. Cf. DialGregEvrS 68.

20. Cf. DialGregEvrS 67.

21. Cf. TombChart1/2/3S 58.

22. Cf. Pope² § 894 et § 1326, § XIV.

23. Cf. H. Moisy, *op. cit.*, p. XC-XCI.

24. Cf. Pope² § 1326, § II et § V.

25. Cf. Henry Chrest 1960, *Notes*, p. 59.

(PelVieS, v. 2098), qui ont déjà été relevés, dans la littérature médiévale, comme étant des régionalismes de l'Ouest, le premier par Gilles Roques²⁶ et le second par Yan Greub²⁷.

Ce sont précisément quelques régionalismes lexicaux des *Pèlerinages* qui ont retenu toute mon attention et pour lesquels je me propose de vous livrer mes premiers résultats, des résultats qui, du fait qu'ils ne sont réalisés que sur un échantillonnage réduit de mots, n'ont aucunement la prétention d'être définitifs.

Avant toute chose, je me dois de souligner que ma base de travail est le résultat d'une sélection réalisée par une lecture attentive de l'œuvre : comme elle ne repose pas sur un dépouillement intégral effectué par ordinateur, les données en sont, par conséquent, forcément partielles. Pour essayer de combler les lacunes que cela laisse supposer, j'ai eu recours aux diverses ressources lexicographiques qui se sont intéressées à cette trilogie. En particulier en complétant dûment – après, bien sûr, avoir pris le soin de vérifier qu'il s'agit bien d'un mot qui devait appartenir à l'original – à l'aide des dictionnaires de Tobler-Lommatzsch (TL : le *Pèlerinage de vie humaine* y a été dépouillé dans l'édition Stürzinger) ou de Godefroy (Gdf : l'imprimé de 1500, qui présente cependant quelquefois un texte remanié modernisé différent de celui de l'édition Stürzinger²⁸, y a été intensivement dépouillé conjointement à divers manuscrits [Paris, bibl. de l' Arsenal 2319, 1^{er} tiers du xv^e s. ; bibl. de l' Arsenal 2323, xviii^e s. ; bibl. de l' Arsenal 3331, xv^e s. sont les plus cités]) ; ou encore à l'aide du *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange (DC : le manuscrit Brugge, bibl. philos. herm. 108, anciennement Cheltenham Phillipps 3655, milieu du xiv^e s., y a été dépouillé), et, dans une moindre mesure, à l'aide du *Dictionnaire historique* de La Curne de Sainte-Palaye (Lac : les manuscrits Paris, BNF, fr. 1647 [anciennement 7642⁵], 1403 ; BNF, fr. 823 [anciennement 7210], 1393 ; BNF, fr. 825 [anciennement 7211], xv^e s. et BNF, fr. 828 [anciennement 7212], xv^e s. y ont été dépouillés bien que bon nombre des attestations de Lac soient tirées de DC). Il me reste à souligner que l'immense accueil qui a été fait à cette trilogie se traduit par le grand nombre de manuscrits (environ 80²⁹) qui ont conservé le texte dans son ensemble ou en parties. Et c'est là que réside l'une des principales difficultés rencontrées, savoir faire la part entre ce qu'il faut attribuer à l'auteur et ce qui est à mettre sur le compte des scribes. Mais pour son

26. Cf. G. ROQUES, *Revue de Linguistique romane*, t. 61, 1997, p. 605.

27. GreubRég, p. 132 : « En moyen français, le type semble être répandu sur une aire englobant et dépassant un peu la Normandie. »

28. J'ai écarté de la nomenclature de l'œuvre de Guillaume toutes les leçons propres à cette version tardive, parmi lesquelles on peut citer pour exemples : *aboisti* « boiteux » ; *administreux* « celui qui administre, qui gère un ensemble de biens » ; *afringoter* « parer ».

29. Pour plus d'informations, voir l'article de G. VEYSSEYRE dans ces *Actes*.

édition, Stürzinger a choisi pour chacun des volets de la trilogie un manuscrit de base différent (BNF, fr. 1818, pour le *Pèlerinage de vie humaine*; BNF, fr. 14976, début xv^e s., pour le *Pèlerinage de l'âme* et BNF, fr. 12466, début xv^e s., pour le *Pèlerinage de Jésus-Christ*) et son établissement de texte, qui repose sur la consultation régulière de six à huit manuscrits³⁰, me paraît tout à fait fiable³¹.

Mais venons-en maintenant à l'étude lexicale d'un certain nombre d'unités lexicales, par ailleurs peu communes, des *Pèlerinages*.

Étude de deux normandismes

Fillacièrre

Ce mot se lit au vers 13320 du *Pèlerinage de vie humaine*, dans un contexte allégorique, dans lequel Miséricorde, qui dénoue les liens qui attachent le pèlerin à la terre, s'exprime ainsi en parlant de sa mère :

Ma mere Charité cordiere
De ceste corde et **fillacièrre**
Fu. Aussi tost comme rompra,
Monter u ciel nul ne pourra. (PelVieS, v. 13319-13322)

L'absence de variante lexicale pour ce mot me conduit tout naturellement à considérer que *fillacièrre*, ou en tout cas le type « filacièrre »³² (qui est la leçon des six manuscrits répertoriés par Stürzinger dans son appareil critique), est bien un mot de l'auteur, et que *fillacièrre*, en collocation avec *cordiere*, a bien entendu ici le sens de « celle qui apprête la filasse [= les amas de filaments tirés des tiges de certains végétaux textiles] ».

Outre ce texte, les autres occurrences de ce substantif sont attestées ultérieurement, sous une forme normande ([ʃ] pour [s]), dans un règlement de 1390 destiné aux maîtres et maîtresses du métier de filasserie de la ville de Rouen :

[...] à présent appartient au Roy nostre S. la haulle aux **fillacheres**, à grant pris, & encores lui tiennent, que nul ne nulle ne puisse vendre fil taint & ouvré dudit

30. Cf. PelVieS p. VI; PelAmeS p. V et PelJChrS p. V. Notons que pour ce dernier texte, l'éditeur a consulté 26 manuscrits pour les 362 premiers vers.

31. Mon souhait aurait été de sélectionner, pour cette étude lexicale, des unités lexicales qui proviennent des trois parties de la trilogie à la seule fin de donner la meilleure représentativité possible de la langue de l'auteur, mais il manque, faute de temps et à mon grand regret, à cet article pour être complet, un régionalisme tiré de PelJChrS.

32. Ces crochets signalent que le mot encadré est une unité lexicale à graphie variable.

mestier, à graigneur nombre que la moitié de demie livre ensamble, si ce n'est en ladicte halle, ou chascun en son hostel. (Ord 7, p. 358³³)

et peu après, en 1426, dans un mandement de Henri VI qui exige que la ville de Rouen lui remette une certaine somme d'argent pour la fiefferme des halles, mandement qui est extrait des archives de Rouen où on lit :

[...] la halle aux **fillacheres**, la halle aux pelletiers de connins et celle aux pelletiers de grant pont, toutes joignantes ensembles. (*Rouen au temps de Jeanne d'Arc*³⁴, p. 64)

Si dans ces deux dernières citations le mot est incontestablement un normandisme tant lexical que formel, faut-il voir aussi un régionalisme normand dans la citation de Guillaume de Digulleville? Seule l'étude de l'ensemble de la famille de mots de *fillasse* au Moyen Âge nous permettra de répondre à cette question. Pour ce faire, j'ai recensé un maximum d'attestations sur cette famille à partir de la consultation, d'une part, des principaux dictionnaires de langue ancienne (Gdf, TL, FEW, DC, Littré, Lac...), et, d'autre part, des ressources disponibles au laboratoire de l'ATILF³⁵ (les bases textuelles informatisées : les textes à saisie intégrale [242 textes] et les textes à saisie partielle [460 références], les glossaires d'éditions, les documents sur papier [confectionnés à partir d'un travail de dépouillement d'éditions de textes, de revues ou de comptes rendus], les deux séries de *Glossaire des glossaires du moyen français* sous forme électronique et enfin les fiches d'exemples de l'Inventaire Général de la Langue Française [IGLF : une collection d'environ six millions de fiches rédigées entre 1936 et 1969]. L'intégralité des attestations ainsi obtenues figure dans la suite de l'exposé.

Pour commencer, examinons le mot de base *filasse*. Ce mot est attesté une première fois dans le roman d'*Eneas* (c. 1160), un roman, selon Jean-Jacques Salverda de Grave, dont « la langue de l'original [...] est l'idiome qui régnait en Normandie dans la seconde moitié du XII^e s.³⁶ » et dans lequel on lit :

Toz tens file iraigne et tist,

Sa **filace** de son vandre ist. (*EneasS*², v. 4541-4542)

Ici, l'emploi de *filace* est un emploi analogique qui laisse supposer que le mot en son sens premier « ensemble de fils » est plus ancien. Cette attestation dans un texte régional normand n'aurait alors qu'un caractère tout à fait fortuit. Ce qui

33. Ce règlement est confirmé par le règlement du 18 juillet 1394 où seul le substantif masculin *filachiers* est attesté (voir la cinquième citation de cette rubrique).

34. P. LE CACHEUX, *Rouen au temps de Jeanne d'Arc et pendant l'occupation anglaise (1419-1449)*, Rouen-Paris, A. Lestringant-A. Picard, 1931.

35. ATILF : Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française.

36. Cf. *EneasS*², p. XIX.

est, en effet, confirmé par les autres attestations anciennes du mot qui occupent non seulement le domaine anglo-normand³⁷ ainsi qu'une large aire oïlique qui couvre la Normandie³⁸, la Picardie³⁹, les Flandres⁴⁰ et, plus au sud, la Champagne méridionale⁴¹, Paris⁴² et l'Orléanais⁴³, mais aussi par les formes héréditaires ou hérités de l'étymon en occitan et dans la plus grande partie de la Romania⁴⁴; des attestations qui donnent une bonne raison de penser que cette unité n'a pas de spécificité diatopique. Ainsi, il faut considérer que le normand *filace*, également attesté sous la forme autochtone en [ʃ] au lieu de [s], à l'époque médiévale comme à l'époque moderne (« havr. bess. Thaon » dans FEW 3, 526b), est seulement une attestation d'une région parmi d'autres.

Venons-en, à présent, aux dérivés de *filasse*, en commençant par *filassier*, le correspondant masculin de *fillacièrre*. Il est attesté en 1394, sous la forme normande *filachier*, au sens de « celui qui apprête ou qui vend la filasse », dans le passage suivant :

Nous maire dessus dit, à la requeste des diz **filachiers**, pour le commun prouffit dudit mestier, & pour la paix de bonnes gens d'icellui, déclarons que nul ne nulle dudit mestier, ne change sa place pour vendre fil ne autres denrées. (Ord 7, p. 634)

Ce passage extrait de la *Confirmation de plusieurs réglemens faits pour le métier des fillassiers de la ville de Rouen*⁴⁵ nous oriente à nouveau tout comme pour *fillacièrre* vers la Normandie.

Mais il ne faudrait pas passer sous silence les attestations de l'anthroponyme *Filachier*, attesté en picard (Beauvais) aux alentours de 1350 (Jehan le *Filachier* et Thome le *Filachier*⁴⁶), et, bien plus tard, sous la forme *Fillacier* en 1475-1483, dans un document du Poitou (Guyart *Fillacier*) où est aussi attesté, en 1477, le synonyme isolé *filasseur* (Pierre Barbin, *filasseur*⁴⁷). En ce qui concerne ces deux dernières attestations – *Fillacier* et *filasseur* –, j'aurais tendance à croire que sont des formations tardives, indépendantes.

37. Attestations du XIII^e aux XIV^e-XV^e s. dans la seconde édition du *Anglo-Norman Dictionary* (AND²), s. v. *filace*.

38. *Eneas*; doc. 1315 Rouen : *filache* dans GdFC, s. v. *filace*.

39. Doc. 1393 : *filache* dans GdFC, loc. cit.

40. CrieriesF Paris ca. 1265 : *filache* dans GdFC, loc. cit.

41. Ruteb] 3^e q. XIII^e s. : *filace* dans TL.

42. ChrPisCitêC 901 c. 1404-1407 : *filace* dans DMF¹ (Y. Greub note que le vocabulaire de cet auteur est plutôt oriental [GreubRég, p. 374]). André DE LA VIGNE, *Voy. de Naples*, éd. A. Slerca, c.1495, p. 133 : *fillace*.

43. MirNDChartrD 1262 : *filace* dans TL.

44. Italien *filaccia*, catalan *filassa*, espagnol *hilaza* et portugais *filaça* dans FEW 3, 540a, note 2.

45. Un règlement qui confirme un règlement plus ancien dans lequel le mot ne figure pas. Il s'agit de l'ordonnance d'où est tirée notre troisième citation.

46. Cf. <http://patrom.fltr.ucl.ac.be/>

47. Cf. DMF¹ pour ces deux dernières occurrences.

Le substantif *filasserie*, qui dérive de *filassier* et qui signifie « métier des fileurs » est lui aussi attesté, sous la forme autochtone normande *fillacherie*, dans deux règlements destinés aux maîtres et maîtresses des filatures de la ville de Rouen, le premier date de 1390 et le second de 1394. Dans le premier on peut lire :

Comme plusieurs des maistres & maistresses ouvrans du mestier de **fillacherie**, en la ville & banlieue de *Rouen*, se feussent trais pardevers nous... [pour se plaindre des fraudeurs]. (Ord 7, p. 356 [aussi : mestier de **filacherie**, p. 360])

et dans le second qui est une confirmation du premier :

[...] pour le commun proufit du mestiers de **fillacherie** de *Rouen*, & la requeste de plusieurs personnes d'icellui mestier, certaines ordonnances ou establies eussent esté faictes oudit mestier; desquelles ordenances ou establies, la teneur s'ensuyt. Veschi l'establie & l'ordonnance du mestier de **fillacherie** de couleurs. (Ord 7, p. 632)

Toutes ces attestations témoignent de la vitalité de cette famille en normand; mais, seule la dérivation en *-ariu* (*filassier*⁴⁸, *filassière*), à laquelle il faut adjoindre celle qui y ajoute le suffixe *-ie* (*filasserie*) est typiquement normande (et picarde, dans le cas de *filachier*). Pour finir, je pense pouvoir affirmer qu'il ne fait aucun doute que l'emploi de *fillaciere* par Guillaume de Digulleville dans le *Pèlerinage de vie humaine* est un normandisme.

Deganer

La citation suivante, tirée du *Pèlerinage de l'âme* où je me propose d'examiner le verbe *deganer*, s'inscrit dans le passage où le bourreau d'enfer châtie durement les pécheurs par là où ils ont péché; il s'adresse, en les ridiculisant, aux larrons pendus par les mains (les mains étant considérées comme les responsables des vols) en les mettant au défi de lui échapper et de lui subtiliser son bien. Le pèlerin commente cette scène ainsi :

Ainsi a ces pendus parloit

Le bourrel et les **deganoit** [var. *degannoit*, *degaboit*, *desdaignoit*, *se moquoit* et *regardoit*]. (PelAmeS, v. 5157-5158)

Le sens du verbe *deganer* ne fait aucun doute : c'est bien de « railler qqn, se moquer de qqn » dont il est question ici. En effet, ce sens est corroboré par les nombreuses variantes lexicales du mot : *degaber* « se moquer de » / *desdaigner* « mépriser » / (*se*) *moquer*, des variantes qui contiennent à la fois le sème de « se moquer » et celui de « mépris ».

48. Encore en vigueur, sous la forme *filachier*, en normand (cf. H. MOISY, *op. cit.*, s. v. *filachier* et FEW 3, 527a).

Il mérite d'être souligné que Mildred Katharine Pope, dans son *Étude sur la langue de Frère Angier*, classe ce verbe avec *dejenner* et propose, en marquant toutefois une hésitation, de le mettre au rang des mots propres à l'Ouest⁴⁹. Faut-il en déduire que *deganer* – qui présente un des caractères de l'idiome normand : le [g] dur devant [a] au lieu de [ʒ] en français – appartient lui aussi à cette même aire dialectale ? Pour vérifier la possibilité de cette hypothèse d'une aire dialectale cohérente circonscrite à l'Ouest, j'ai relevé dans la littérature médiévale, selon les mêmes critères que ceux énumérés au paragraphe précédent, les attestations de ces deux variantes.

Pour ce faire, je me restreins au seul domaine d'oïl, les attestations du domaine occitan et francoprovençal⁵⁰, indépendantes, sortant du cadre de notre étude. Le type *deganer* « railler », « mépriser » ou « tromper », se lit uniquement⁵¹ en 1260 dans le fabliau du *Prestre et de deus Ribaus*⁵², dans le *Renart le contrefait*⁵³ où il faut voir plutôt une leçon d'un copiste dont la localisation m'échappe et en 1486 dans le *Blason de faulses amours* d'Alecis⁵⁴. Le type « *dejenner* » quant à lui, se lit aux environs de 1176 dans le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères⁵⁵, en 1212 dans

49. AngDialGregP, p. 77 : « On pourrait peut-être ajouter à cette liste quelques autres mots, que je n'ai trouvés que dans des textes de l'Ouest, par exemple : [...] *dejenner*, <se tromper> qui se trouve dans la *Vie de saint Lorant* (sous la forme *deganer*), dans le *Livre des manières*, v. 532, et dans le *Saint Martin*, v. 3626, mais cette localisation n'est point certaine, et je n'y insiste pas. »

50. L'on notera que les formes francoprovençales de type *degana* (FEW 4, 683b-684a) qui sont liées à l'antonyme *engana* « tromper » semblent s'être diffusées en domaine francoprovençal à partir de l'occitan.

51. Je rejette, pour les raisons que je viens d'évoquer, l'attestation *deganeras* que Gdf tire de la *Vie et la passion del beneuré saint Lorent* en prose et que l'édition SLaurentPrS (p. 11) lit *degaberes*, puisqu'il s'agit, au vu de l'ensemble du texte, vraisemblablement d'un mot francoprovençal. F. Henry, que je tiens à remercier d'avoir bien voulu vérifier la leçon du ms. Paris, BNF, fr. 818, f. 278v (1^{re} moitié du XIII^e s. ou XIV^e s., d'après le *Catalogue des manuscrits français : fonds ancien* de la Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, Paris, Firmin-Didot frères, fils, 1868-1902, t. I, p. 88b), me signale que le ms. porte incontestablement en début de mot *deganer* (seule la désinence est peu lisible : faut-il lire *-as/-es* ou peut-être même *-at/et* ?) ; la forme *degaberes* de l'édition W. SÖDERHJELM est donc probablement liée à l'emploi de *ge me degabes* dans la phrase précédente. Cette confusion s'explique sans doute par la vitalité de *degaber* sur l'ensemble du domaine linguistique français par rapport à *deganer*.

52. NoomenFabl, t. V, p. 162, v. 275-279 : « A tant s'en va, si les *degane* : Li prestres ainsi les engane. A tant s'en va, si les esbuffe : Par son malice et par sa buffe Rot son cheval, si l'ala prendre. »

53. RenContrR II, v. 28003-28005 : « Mais pour ce je me gramentoie De Hersent que veüe avoie, Qui me *degane* et me despit. » Cette leçon est vraisemblablement attribuable au copiste (ms. Paris, BNF, fr. 370, fin XV^e s.) si l'on s'en tient à l'attestation de *degane*, quelques vers plus haut, où la rime avec *tiengne* impose la correction *degiegne* (voir note 59).

54. ALEICIS, *Ceuvres poétiques*, éd. A. PIAGET et É. PICOT, Paris, Firmin-Didot, 1968, t. I, p. 196, v. 241-246 : « Tous papegaulx Sont ilz egaulx D'aage et d'organe ? Gorge d'oyselx, Quant sont nouveaulx, Tousjours *degane*. Quant on est jenne Force est qu'on tienne Le train des autres jouvenceaulx. »

55. EstFougL, v. 589-592 : « Franc hom de franche mere nez, S'a chevalier est ordenez, Pene se deit, s'il est ezenz, Qu'il ne seit vils ne *degenez* » et aux v. 645-648 : « Icel avrunt li ordené, Par que serunt cil malmené Et escongingié et pené Qui avront ma lei *degené* » ; aussi comme pronominal réfléchi aux v. 531-532 : « Et se il trichent nē engennent La bone gent, plus s'en *degenent*. »

le *Dialogue de saint Grégoire*⁵⁶, dans la *Vie de monseigneur saint Martin de Tours de Péan Gatineau*⁵⁷ de la 1^{re} moitié du XIII^e s., en 1320 dans la *Très ancienne coutume de Bretagne*⁵⁸, en 1342 dans *Renart le contrefait*⁵⁹, et enfin, dans un proverbe du XV^e s.⁶⁰. En ce qui concerne le type «deganer» seul le *Blason de faulses amours* appartient à cette aire occidentale évoquée par M. K. Pope et plus précisément à la Normandie. Le fabliau, lui, a probablement été écrit au nord de la Champagne⁶¹, mais comme il comporte différentes particularités dialectales propres au picard, au wallon et parfois au Centre et à l'Est, la localisation précise des mots qui y sont attestés est rendue impossible. À côté de cette forme, et toujours au sens de «railler», «mépriser» ou «tromper», on rencontre plus anciennement le type «dejenner», qui transcrit le son [ʒ] au lieu de [g], dans l'anglo-normand insulaire et dans le nord-ouest du domaine d'oïl. S'il est, en effet, pour l'essentiel attesté dans une aire occidentale assez étendue (*Livre des manières*⁶², *Dialogue de saint Grégoire*⁶³, *Vie de monseigneur saint Martin de Tours*⁶⁴ et *Très ancienne coutume de Bretagne*⁶⁵) qui exclut la Normandie, il est, néanmoins, deux attestations qui nous éloignent de cette aire, la première appartient à la Champagne méridionale (*Renart le contrefait*) et la seconde vraisemblablement au picard ou au wallon (le proverbe du XV^e s.⁶⁶). Au vu des attestations anciennes et du fait qu'il n'y a qu'une seule attestation qu'on puisse localiser avec sûreté : chez Alecis, auteur

56. AngDialGregP, p. 96 : « Car si li maufe n'enginnast la gent et dejenast. »

57. PeanGatS², v. 3626 dans TL, s. v. *degener* : « Illeques vost nostre bons peres Estre mis ou la povre gent, Ne ne li chaut qui le **degent** » (correspond à l'attestation donnée à tort par Gdf, s. v. *degentir*; à noter que T. SÖDERHJELM, « Die Sprache in dem alfranzösischen Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours », Mémoires de la société néo-philologique de Helsinki, t. 4, 1906, porte p. 216 : « *degentir* [...] Verachten, geringschätzen (?) »).

58. CoutBretP, p. 52 : « Car qui aprent à mauvès mestier chescun s'en devroit gaber, et les devroit l'en fuster, comme ceulx qui aprennent à [...] avoer [« approuver, reconnaître comme sien (en qualité de maître) »] le deable et à si donner, à moquer et à **degenner** autres. »

59. RenContrR II, v. 27965-27968 : « ... "Lorde vielz me **degiegne**! Se Dieu voeult mais que je le tiengne, Je lui batray si bien la teste Qu'elle n'en ara mie feste!" » La leçon *degane* a été corrigée, pour la rime avec *tiengne*, d'après le ms. BNF, fr. 1630. FEW 4, 684b, note 6, suppose une forme **degenier* dérivée de *degener* avec -gn- sous l'influence de *engignier*.

60. *Romania*, t. 50, 1924, p. 505 : « Le four **degenne** la touraille [l'étuve dans laquelle le brasseur fait sécher le grain pour arrêter la germination. »]

61. NoomenFabl, t. V, p. 148.

62. Selon A. LODGE (EstFougl., p. 58) ce texte comporte à la fois des mots anglo-normands bien que les « mots appartenant à l'ouest de la langue d'oïl dominant », et, une minorité de mots qui se retrouvent dans les textes normands, et ce, bien que l'auteur soit « originaire des confins de la Bretagne et de la Normandie ».

63. D'après le DEAFBibleI, s. v. AngDialGregO cette œuvre anglo-normande contient quelques angevinismes.

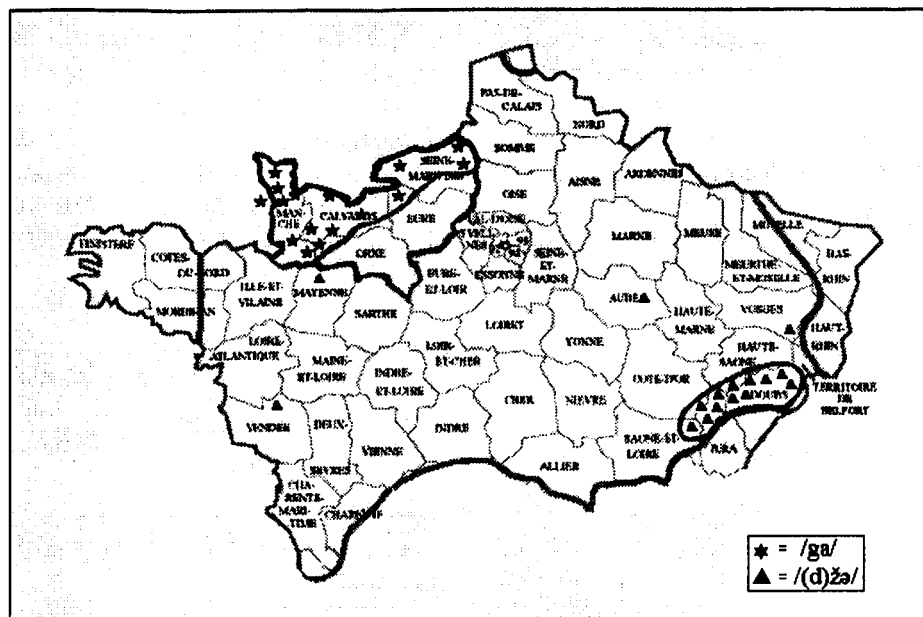
64. D'après le DEAFBibleI, s. v. PeanGatS² cette vie écrite à Tours nous a été transmise, pour cette partie du texte, par un manuscrit poitevin.

65. Haute-Bretagne d'après le DEAFBibleI, s. v. CoutBretP.

66. Le substantif *touraille* étant typiquement picard ou wallon (cf. FEW 13/2, 108a et, commentaire, 109a : TÖRRERE).

normand, il serait imprudent d'affirmer que le type «deganer» est normand et le type «dejener» celui des parlers plus au sud et à l'ouest de cette aire, avec en outre, quelques attestations sporadiques plus au nord et à l'est de ces deux zones. Seules les attestations dialectales modernes sont susceptibles de renforcer cette éventuelle possibilité. C'est pourquoi il convient de procéder à l'examen des dialectes modernes afin de vérifier si l'aire ancienne présumée et l'aire moderne offrent la même distribution diatopique. Pour ce faire, j'ai reproduit les données du FEW (4, 683b-684a : *INGANNĀRE⁶⁷) qui concernent, là encore, uniquement le domaine d'oïl, augmentées de celle que nous fournit Georges Dottin⁶⁸ sur la carte géolinguistique intégrée ci-dessous. Les attestations de «deganer» sont signalées par les ★, celles de «dejener» par des ▲ et les aires d'emploi de l'un et de l'autre par des lignes isoglosses (fig. 1).

Figure 1. Les représentants oïliques modernes de «deganer» et «dejener»



67. Au mot *dejaner*, cependant, les indications : Montaigne (qu'il faut corriger en Montaignu) et Vendée, qui proviennent de la même source (L. FAVRE, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, Niort, Robin et L. Favre, 1867) sont à regrouper.

68. G. DOTTIN, *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, Paris, H. Welter, 1899 : « *dèjène* « imiter en se moquant (la démarche, la parole, etc., de quelqu'un) » (Ernée) ».

La visualisation de la carte fait nettement apparaître que le type «deganer» est resté très présent en Normandie⁶⁹ et plus particulièrement dans une aire assez compacte du nord de la Normandie et ce type – il faut le souligner – y est exclusif; la survivance de *d'ganner* «imiter» dans le parler moderne de Jersey où il est encore en usage en 1984⁷⁰ atteste de la forte implantation du mot dans l'aire normande. Le type «dejener», quant à lui, se concentre dans une aire qui réunit le bourguignon et le comtois et il est attesté en des points isolés du sud du domaine normand, de la Champagne, de la Lorraine et de la Vendée. On remarquera l'absence significative du mot en picard et en wallon.

En conséquence de ce qui vient d'être dit, il est licite d'utiliser le critère moderne de la répartition géographique de «deganer» pour ranger l'attestation de Guillaume parmi les normandismes.

Étude des vers 9075-9076 du *Pèlerinage de vie humaine*

Après avoir relevé la présence de normandismes dans la trilogie du moine de Chaalis, je vais me concentrer sur deux octosyllabes du *Pèlerinage de vie humaine* dans lesquels apparaissent plusieurs unités lexicales rares, à savoir le participe *ratatelee* et les substantifs *clustriaus*, *panufles* et *churriaus*, attestés aux vers 9075 et 9076. Ainsi, j'examinerai, dans l'ordre du texte, ces diverses unités lexicales en me fixant pour objectif de déterminer si ces mots, qui ne sont pas d'un usage courant, sont eux aussi des régionalismes issus du domaine normand.

Ratatelee

Ces vers sont tirés du passage qui relate la rencontre fort pittoresque du pèlerin avec Avarice. C'est en ces termes que le pèlerin décrit cette vieille qui s'est mise en travers de son chemin pour en faire sa proie, une vieille, grandement déguisée, plus laide que tout ce qu'il a pu voir jusqu'ici :

Nulle tel beste en Daniel
 N'ainsi faite en Iezechiel,
 Ne plus laide en l'Apocalypse
 Ne recort pas c'onques veisse.
 Boisteuse estoit, torte et bocue,
 D'un gros et viez burel vestue,

69. Cf. aussi H. MOISY, *op. cit.*, p. 189, qui l'atteste également au XVII^e s. dans la *Muse normande* de D. FERRAND : « Y te faudra faire à la courtisane, Dessus su pis brouir comme un esclair, Et'y endurer qu'un checun te déganne. »

70. Cf. R. LEPELLEY, *Paroles de Normands*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1995, p. 136.

Ratatelee de clustrius [var. *ratasselee*, *ratacelee* et *rapatinee*]
De viez panufles, de churrius. (PelVieS, v. 9069-9076)

Le premier vocable de cet extrait qui nous arrête est *ratatelee*, un participe qui s'applique à Avarice, décrite comme une personne contrefaite, vêtue d'une bure grossière et vieille (*D'un gros et viez burel vestue*) et *ratatélée* de lambeaux d'étoffe (*clustrius*).

Ce mot est repris plus loin, toujours à propos d'Avarice, dans deux autres passages où Avarice, constamment préoccupée par le souci d'amasser des dons, explique au pèlerin que si elle prend l'apparence d'une personne indigente, c'est dans le seul but de susciter la charité des passants auxquels elle demande l'aumône :

Et esbahi ne soies pas,
S'ainsi me vois **ratatelee**,
Et mal vestue et taconnee! (PelVieS, v. 9372-9374)

et, à propos de sa main qui s'ingénie à la couvrir de haillons :

De l'autre main a l'escuelle
Dire te vuel autre nouvelle.
[...]
C'est celle qui **ratatelee** [var. *ratacelee*, *ratasselee* et *rapatinee*]
M'a ainsi com vois et clustree. [var. *taconnee*⁷¹]
Rien ne set faire que rivés⁷²
Et pautonnieres [« bourses »] et sachés,
Que la penthecouste porter⁷³
Et moi aus buissonnés grater.
[...]
Et a fin qu'il [les passants] aient greigneur
Pitié de moi et que du leur
Il me donnent plus volentiers,
Elle me fait plus floibe au tiers
Et plus povre que je ne sui. (PelVieS, v. 9723-9724, 9743-9748, 9753-9757)

Il ne fait aucun doute que dans ces trois citations, *ratatelee*, qui a pour variante lexicale significative *rapatinee* « raccommo-der » (autre leçon pour PelVieS, v. 9075

71. Outre *taconnee*, l'apparat critique de l'édition Stürzinger donne *clustree*, *clostree*, *clutee*, des variantes formelles de *clustree* vraisemblablement incompris.

72. Un *rivet* est une broche métallique qui sert à assembler très solidement deux pièces. En raison du contexte, je préfère ce sens à celui que TL retient pour cet exemple et qui peut être traduit par : « liseret de cuir formant bordure autour d'un soulier », un sens, qui plus est, d'après le FEW 10, 413a : RIPA, n'est attesté qu'à partir de 1549.

73. Syntagme classé avec cette attestation dans TL, s. v. *pentecoste*² où il est donné comme obscur ; je tâcherai d'élucider, une autre fois, cette énigme qui n'altère pas la compréhension du passage.

et 9743 ; à rattacher FEW 8, 33b : PATT-) et pour synonymes *clustree* « rapiécée », au sens de « vêtue de vêtements rapiécés » (PelVieS, v. 9744) et *taconnee* « rapiécée » (PelVieS, v. 9374 et comme autre leçon du vers 9744 ; FEW 17, 301a : *TAKKO⁷⁴), des vocables qui appartiennent tous au champ sémantique du rapiéçage de vêtements en haillons, s'applique, par métonymie, à la personne qui porte ces vêtements misérables, il convient ainsi de comprendre *ratatelee* par « rapiécée (de lambeaux d'étoffe) ».

Si, d'un point de vue sémantique, tout est clair, il se pose néanmoins le problème du rattachement de ce mot absent de la plupart des dictionnaires de langue ancienne (Gdf, FEW, DC, Lac, Hu, Littré, DG,...) ainsi que des ressources disponibles au laboratoire de l'ATILF. On remarquera cependant que TL cite toutes nos attestations de *ratatelee* sous *ratasseler* en se contentant de faire sous le premier un simple renvoi au second. Par ailleurs, un examen plus attentif de nos citations permet de constater que d'après l'édition Stürzinger *ratatelee* est attesté uniquement dans le manuscrit de base BNF, fr. 1818 et que parmi les huit autres manuscrits consultés et répertoriés dans l'apparat critique par Stürzinger, deux d'entre eux portent les variantes formelles *ratacelee*, *ratasselee* ; on ajoutera à ces manuscrits, grâce aux renseignements aimablement fournis par Françoise Bourgeois, ceux de Soissons, BM 208, f. 106 – un manuscrit, selon elle, proche du texte original – et Genève, bibl. de Genève, fr. 182, f. 134 qui portent *ratacelee*. Or, après avoir consulté une photocopie du manuscrit, je puis dire qu'il porte incontestablement partout la leçon *ratatelee*. Il est, par conséquent, aisé d'imaginer que la forme *ratatelee* (attestée deux fois à la rime) est issue d'une mélecture du scribe qui a transcrit le texte, un scribe qui ignorait vraisemblablement ce mot et aura donc confondu, comme cela est fréquent dans les textes médiévaux, *c* et *t*⁷⁵ et a ainsi produit un *ratatelee* qui, lui, n'existe pas.

Le principe d'une mélecture pour *ratatelee* étant admis, de même que j'admets, au vu des variantes, l'existence dans l'archétype d'une unité lexicale du type ʀrataceleeʀ, voyons à présent ce que le FEW nous apprend sur le mot. Selon lui (13/1, 138a : TĀXILLUS), la première attestation de *ratasseler* est celle d'un texte normand, il s'agit bien évidemment de notre première citation qu'il tire de Gdf (dont la source est DC qui cite le manuscrit aujourd'hui conservé à

74. J'écarte le syntagme *mal vestue* (PelVieS, v. 9374) qui offre un champ sémantique différent.

75. On notera, par ailleurs, que la même confusion se retrouve au f. 98v (= vers 9075) du ms. Paris, bibliothèque de l'Arsenal 2319 (1^{er} tiers du xv^e s.) dans lequel figure la version en prose de l'Anonyme d'Angers. On corrigera Gdf, s. v. *ratasseler* qui cite ce dernier manuscrit en lui attribuant à tort la cote Ars. 2323 et en lisant *ratacelee* au lieu de *ratatelee*.

Brugge, bibl. philos. herm., sous la cote 108⁷⁶) et qu'il définit « réparer (une pièce de vêtement) ». L'examen du FEW nous apprend aussi que *ratasseler* au sens de « réparer (une pièce de vêtement) », sens qui nous occupe ici, est circonscrit en moyen français à la Normandie, au Hainaut (Tournai), à la Flandre (Molinet) et à l'époque moderne, en outre, à la Wallonie, c'est-à-dire dans une aire cohérente qui s'étend de l'extrême nord de la France jusqu'à la Belgique et qui exclut la Normandie. Au sens de « raccommoder (avec des pièces de bois, des planches, une porte, un pont) », FEW (13/1, 139a) atteste ce mot uniquement dans le Hainaut (Tournai 1395-1592; aussi sous la forme *rataiseler* en 1399) et dans les parlers modernes uniquement en wallon (Mons). Ajoutons que le FEW (13/1, 138a) enregistre également son synonyme *retasseler* « réparer (une pièce de vêtement) » en ancien picard⁷⁷, et, à la page 139a du même tome, en moyen français, au sens de « raccommoder (avec des planches) » dans le Hainaut (Tournai) et les Flandres (Lille).

Mais en ce qui concerne notre première citation, celle du vers 9075 du *Pèlerinage de vie humaine*, le FEW fournit des informations intéressantes sur l'emploi régional normand du mot; c'est justement cet aspect régional qui pourrait être l'une des explications plausibles à l'incompréhension du mot par le copiste, un copiste dont tout laisse à supposer qu'il est originaire d'une autre région que celle où le mot a cours. Ainsi, afin de vérifier l'exactitude de l'étiquette « normand » pour cette unité lexicale de Guillaume de Digulleville, nous avons fait le relevé, pour la période médiévale, de toutes les attestations du mot à notre disposition actuellement⁷⁸ et les avons reportées sur des cartes du domaine oilique restreint essentiellement à la Normandie et à la Picardie. Le fond de carte extrait de la seconde carte du *Beiheft* au FEW⁷⁹ permet de visualiser la distribution diatopique du mot.

Toutes les cartes reproduites ci-après, portent la délimitation du domaine normand et du domaine picard ainsi que les localités de Digulleville et Chaalis qui correspondent aux aires susceptibles d'enrichir le vocabulaire de l'auteur qui est

76. On notera cependant que le participe *ratassélé* y est au masculin et qu'il ne s'applique donc non pas à Avarice – comme c'est le cas dans l'édition Stürzinger – mais à *burel* « vêtement de bure ».

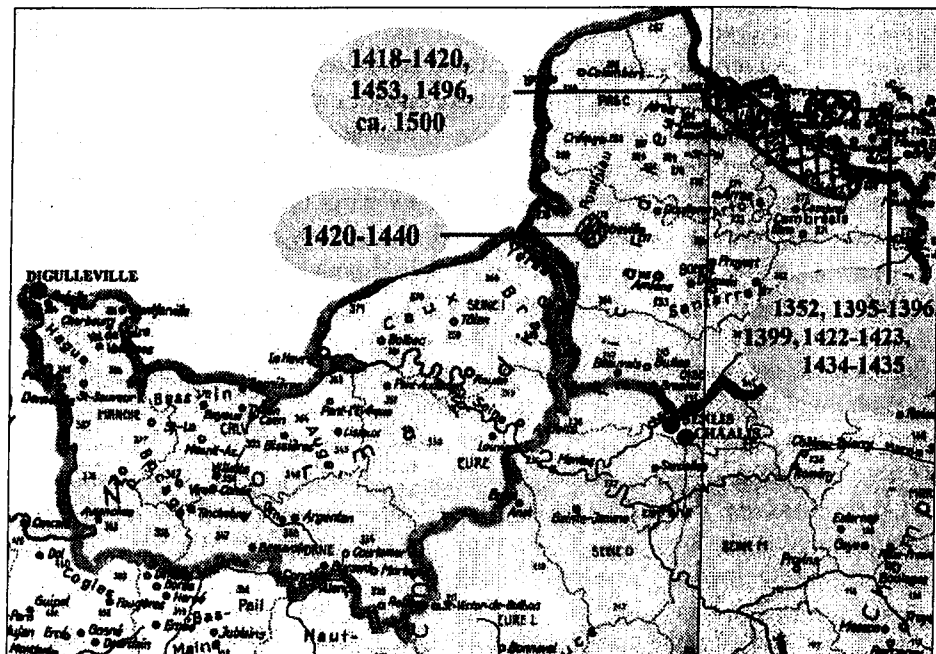
77. Signalons que la date de c. 1320 consignée dans le FEW pour un texte du domaine picard, correspond vraisemblablement à la date qu'il attribue à *Hugues Capet*, dont la source est Gdf, et qu'il convient de corriger en c. 1358 (voir citation note 85). Cette datation se retrouve dans FEW pour d'autres attestations tirées de cette chanson de geste, notamment, d'après Gdf, s. v. *suppéditer* et *supellatif*, dans FEW 12, 444b : SUPPEDITARE et 12, 442a : SUPERLATIVUS.

78. Pour ce faire nous avons, là encore, utilisé les ressources dictionnaires citées précédemment complétées par les matériaux de l'ATILE.

79. W. VON WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes. Supplement zur 2. Auflage des Bibliographischen Beiheftes*, Basel-Zbinden, M. Hoffert, 1957.

né dans la première et a passé la plus grande partie de sa vie dans la seconde. Les attestations sont signalées par les dates inscrites dans des ellipses (fig. 2).

Figure 2. « ratasseler » en moyen français



Cette première carte regroupe l'ensemble des attestations de « ratasseler » au sens générique de « rapiécer, raccommoder, réparer⁸⁰ ». « ratasseler », qui n'est pas attesté en ancien français, occupe nettement le Hainaut (Tournai : 1352, 1395-1396, 1399, 1422-1423, 1434-1435 [= Gdf]), la Flandre occidentale (1418-1420, doc. DMF²⁸¹), 1453 et 1496, doc. IGLF⁸², c. 1500 Molinet⁸³) et exception-

80. Un sens qui réunit ceux de « réparer (une pièce de vêtement) » et « raccommoder (avec des pièces de bois, des planches, une porte, un pont) » distincts dans FEW 13/1, 138a et 139a.

81. « Audit Jehan Rose, pour avoir [...], taillier perches pour l'espoie, appareillier aix pour icelle rappointier et ratasseler le long pont » (*Comptes Etat bourg*, M.F., t. III, 1416-1420, p. 633).

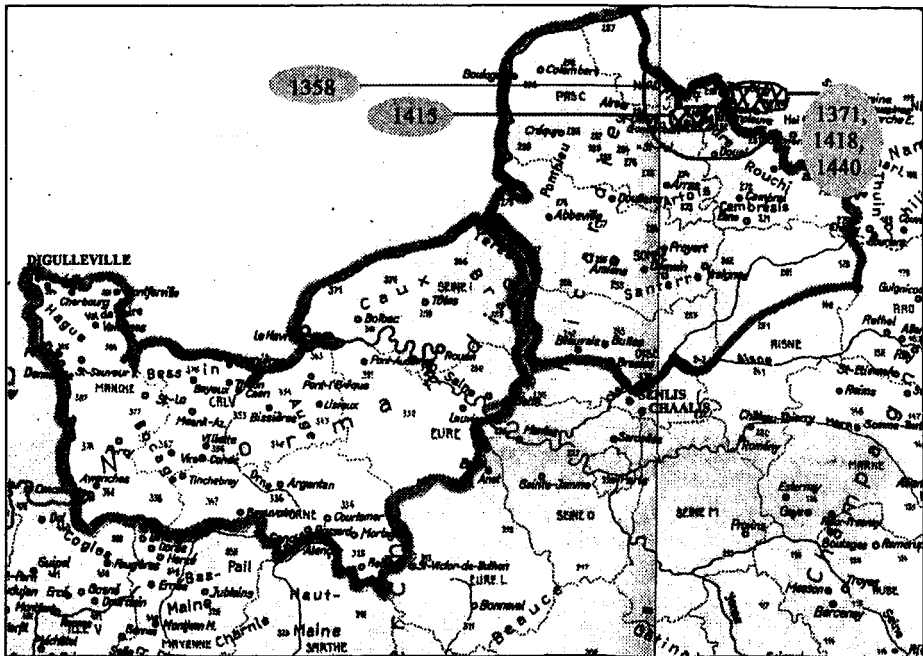
82. « Ung lit et le cavech de quatre aunes et demie de long et autant de large, lequel est rataselet et bien petitement garni de plumes » (Arch. Nord, B 3513, 1453, n° 123960 dans IGLF); « Ung lit de noef quartiers et le quevech ratasselet en plusieurs lieux » (Arch. Nord, B 3513, 1496, n° 123952 dans IGLF).

83. « Vestu d'un viel gyppon ratasselé » (MOLINET, *Rom. Rose moralisé*, c. 1500, dans DUPIRE, *Gloss.*, p. 233), auquel on peut ajouter le dérivé *ratasselage* : « sans ratasselage fracture ou quelque radoubage » (MOLINET, *ibid.*).

nellement la Picardie, avec une attestation sporadique, plus tardive, à Abbeville, (1420-1440, LeVerM 354⁸⁴).

Voyons à présent, toujours selon le même procédé, si la variante morphologique retasseler nous oriente également vers ces mêmes régions (fig. 3).

Figure 3. « retasseler » en moyen français



Sur cette seconde carte, on constate un nombre plus restreint d'attestations et l'aire du mot comprend la Picardie septentrionale (1358, doc. DMF⁸⁵), le Hainaut (Tournai : 1371, 1418, 1440 [= Gdf]) et la Flandre occidentale (1415

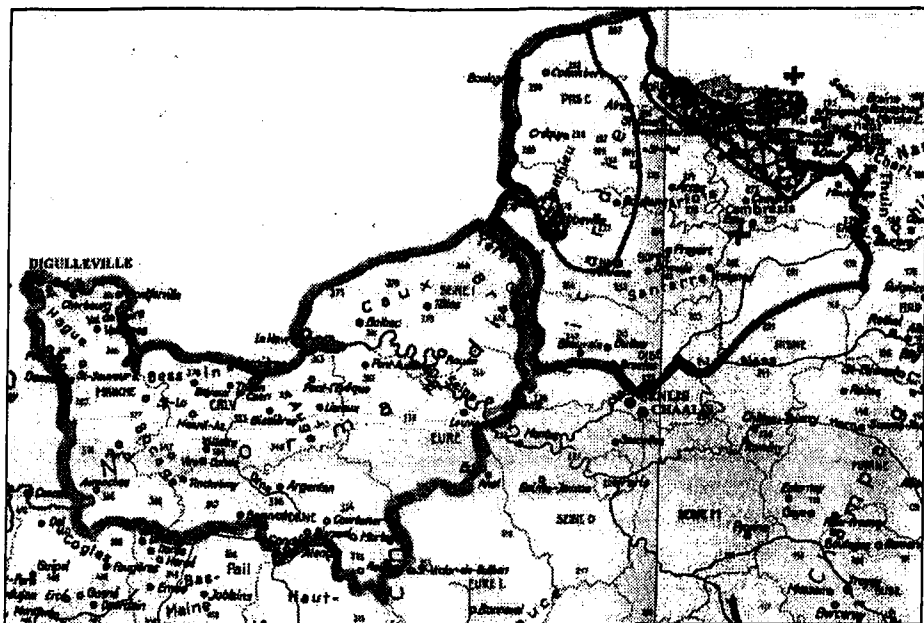
84. « Pannosus [...] : vestus de vieses robes toutes **ratasseles** – Pannositas [...] : vieutés d'abis **ratasselés** – Pannucius [...] : vestus de robes **ratasseles**. »

85. « Mais s'a vous plaisoit, sire, a ceste matinee Que vous me donniez le vostre cotte lee, Qui est de maint tassiel entour **retassellee** Et ce viez chapperon qui est de main anee, Je vous ay en couvent, me vie arez sauuee... » (HUGUES CAPET L., c. 1358, v. 5547-5551). Voir note 77, concernant la date de c. 1320 du FEW. Sur la localisation de cette épopée tardive, voir l'introduction de l'édition N. LABORDERIE très avantageusement complétée par le compte rendu de T. MATSUMURA dans la *Revue de linguistique romane*, t. 61, 1997, p. 596-600.

[= Gdf]); on observe que ces deux aires voisines correspondent aux aires les plus représentatives de « ratasseler ».

Pour finir, j'ai établi une troisième carte qui superpose les deux précédentes et auxquelles j'ajoute, sous forme de lignes isoglosses et de +, les parlers modernes de « ratasseler » et « retasseler ». En ce qui concerne la localisation moderne, on constate une fois de plus, que le mot s'inscrit dans une aire cohérente qui s'étend de la Flandre à la Wallonie, en passant par le Hainaut et avec une extension jusqu'à la Picardie⁸⁶ (la grande boucle figurée sur la carte et qui couvre la Picardie occidentale représente l'attestation de l'abbé Jules Corblet qui se situe quelque part à l'intérieur de cet espace) (fig. 4).

Figure 4. « ratasseler » / « retasseler » en français médiéval et en français moderne



86. Les données du FEW ont ici été complétées par L. MAES, *Lexique mouscronnois suivi de trois récits d'inspiration païenne*, préface de R. PINON, Mouscron, 1980 (s. v. *ratass'ler* « rapiécer »); J. DAUBY, *Le livre du « rouchi », parler picard de Valenciennes, Amiens, Musée de Picardie*, 1979 (s. v. *ratass(e)ler* « mettre une pièce à une chaussure »); L. JARDET, *Glossaire picard tournaisien*, Tournai, Société royale d'histoire et d'archéologie de Tournai, 1998 (s. v. *ratass'ler* « réparer un vêtement, rapiécer »); Cercle dialectal du pays d'Ath, *Le picard du pays d'Ath*, Ath, Cercle archéologique d'Ath, 2000 (s. v. *ratasleu* « raccommoder grossièrement »); J. CORBLET, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*, Paris, Dumoulin et al., 1851 (réimpr. Genève, Slatkine, 1978) (s. v. *ratasseler* « rapiécetter »); R. DEBBIE, *Lexique picard des parlers du Vermandois*, Amiens, Université de Picardie, 1987 (s. v. *ratasloté* « mal repriser », *ratasyoté*).

Le résultat du croisement des aires est certain : la superposition de ces trois cartes révèle, depuis les attestations les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, une forte concentration de ces mots dans le Nord du domaine linguistique picard et une extension plus sporadique jusqu'à la Picardie.

Mais notons qu'aux alentours de l'époque où Guillaume de Digulleville composa ses *Pèlerinages*, « ratasseler » atteignait uniquement la Picardie septentrionale et ajoutons, que même à époque plus récente, ce verbe n'est guère usité en picard puisqu'il n'est attesté que chez J. Corblet, où il n'est pas réellement localisable, et encore, sous la forme *ratasloté*, *ratasyoté* dans le Vermandois. Force est de constater l'absence de ces mots – dont le simple *tasseler* « mettre des planches (à un pont) » n'a d'existence que dans un texte de Tournai (1409 [= Gdf]) – en normand. Par conséquent, la glose hâtive norm. (= normand) du FEW pour cette attestation est à exclure. Mais comment expliquer l'usage de *rataslee* dans l'œuvre de Guillaume de Digulleville puisqu'à son époque *ratasseler* n'atteignait que la Picardie septentrionale, une région éloignée de la Picardie méridionale où vivait le poète ? Dans quelle réserve linguistique l'auteur a-t-il bien pu puiser ? Il faut sans doute exclure ses sources littéraires habituelles qui l'ont beaucoup influencé : les *Miracles Notre Dame* de Gautier de Coincy (Soissons⁸⁷), *Li romans de carité et miserere du Renclus de Moiliens* (Amiens⁸⁸), qui comportent tous deux des traits picards ou encore le *Roman de la rose*, car aucune de ces œuvres ne semble attester l'un ou l'autre de ces mots. On en est réduit, du fait qu'on connaît bien peu de choses sur Guillaume de Digulleville, si ce n'est qu'il est né en Normandie et qu'il a écrit sa trilogie alors qu'il était établi à Chaalis, à avancer plusieurs hypothèses qui pourraient expliquer l'emploi de ce flandrianisme en espérant que d'autres unités lexicales permettront ultérieurement de conforter l'une ou l'autre d'entre elles. La première hypothèse, consiste à imaginer que Guillaume a emprunté le mot à une personne de son entourage, originaire de la Flandre, qui lui aurait transmis le mot et il vaudrait peut être la peine de vérifier auprès des archives si un moine flandrien résidait en même temps que Guillaume de Digulleville à l'abbaye de Chaalis. La seconde, à admettre la possibilité que Guillaume aurait séjourné dans cette région du nord de la Picardie, mais peut-on sérieusement envisager l'idée qu'un moine cistercien, ait pu rayonner jusque là-bas ? Et enfin, et c'est peut-être la plus plausible de toutes les hypothèses, celle de la présence en normand de mots empruntés à la Flandre, à la faveur d'échanges commerciaux maritimes entre ces

87. « ratasseler » / « rasseler » sont absents de O. COLLET, *Glossaire et index critiques des œuvres d'attribution certaine de Gautier de Coincy : vie de sainte Christine et miracles de notre Dame*, établis d'après les éditions d'O. COLLET et V. F. KOENIG, Genève, Droz, 2000.

88. L'important glossaire de l'édition VAN HAMEL ne relève aucune forme de « ratasseler » / « rasseler ».

deux zones d'activité ce qui signifierait que Guillaume de Digulleville aurait appris le mot dans son enfance. Quoi qu'il en soit, cet exemple nous montre qu'il faut éviter de tomber dans l'écueil d'une attribution régionale automatique et donc non contrôlée.

Analysons maintenant le premier complément de ce verbe.

Clustriaus

Je me contenterai pour la compréhension du passage de renvoyer à des développements précédemment publiés⁸⁹, et que l'on peut résumer ainsi : *clustriaus*, complément second de *ratacelee* qui, comme nous venons de le voir, signifie « rapiécée », dérive, à l'aide du suffixe second *-ereau*, du substantif *clut*. Or *clut* est attesté dans ce même *Pèlerinage* (PelVieS 7852) où il signifie « morceau de tissu qui sert à rapiécer un vêtement » ; par conséquent, le diminutif *clustriaus* est à comprendre « morceaux d'étoffe, haillons », un sens qui est conforté par le synonyme *clutel*, attesté par l'anglo-normand *cloteus* pl. (XIII^e s., AND²) et le régionalisme de l'Ouest ou de la Normandie *cluteax* m. pl. (1196-1200, RenM XI, 1363⁹⁰). En ce qui concerne ces deux unités lexicales – *clustriaus* et *clut* – auxquelles il convient d'associer le dénominatif *clustrer* « couvrir de haillons » également attesté dans ce *Pèlerinage* (PelVieS 9744), les résultats sont nets : ce sont des normandismes. Ajoutons que le mot de base *clut* est un emprunt fait à l'anglais *clut* par l'intermédiaire de francophones en contact direct avec des Anglais et qui s'est ensuite diffusé, en prenant le sens nouveau de « lambeaux, haillons », dans le français en contact avec l'anglais dans le domaine des Plantagenêts, insulaire comme continental. Il a survécu en jersiais.

En conclusion, les trois normandismes de la famille de *clut* attestés dans le *Pèlerinage de vie humaine* s'incrivent dans une aire plus large qui englobe l'anglo-normand, la Normandie et l'ouest du domaine d'oïl. À savoir *clutel*, en anglo-normand et en normand ; *clutels*, en anglo-normand et en normand ; *cluter* en anglo-normand, en normand et dans l'Ouest ; *clutement* en anglo-normand ; *cluter* en anglo-normand ; *racluter* en normand ; *recluté* en anglo-normand ainsi que dans des textes non localisables et, enfin, *reclute* en anglo-normand.

Outre ce complément second de *ratacelee*, on peut lire au vers suivant les substantifs peu connus *panufles* et *churriaus*. Examinons immédiatement le premier.

89. B. STUMPF, « Le moyen français *clut* et ses dérivés dans le *Pèlerinage de Vie Humaine* de Guillaume de Digulleville, un régionalisme? », *Revue de linguistique romane*, t. 70, 2006, p. 181-208.

90. *Ibid.*, p. 207, n. 7.

Panufles

Tout d'abord, signalons que l'examen des manuscrits cités par Stürzinger et complétés par les manuscrits dépouillés par les lexicographes me laisse à penser que l'original portait vraisemblablement la leçon *panufles*. En effet, parmi les dix manuscrits consultés (huit l'ont été par Stürzinger et les deux autres par DC et Gdf), c'est la leçon *panufles* qui est de loin la plus fréquente; en outre, la seule leçon à s'en écarter – en tant que variante lexicale – et que l'on peut lire dans l'apparat critique de l'édition Stürzinger, est *feupes* « haillons, guenilles » (Lyon, BM 768 [ancien 686], XIV^e s.), les autres variantes étant à considérer comme des leçons déviantes de *panufles*, à savoir *penifles* (London, British Library, Add. 38120 [ancien Huth], copié aux alentours de 1400), *panifles* (Brugge, bibl. philos. herm. 108, cf. DC, s. v. *pannuceus*⁹¹) et *pennufles* (Paris, bibl. de l' Arsenal 2319⁹²). D'un point de vue sémantique, *panufles* qui tout comme *clustrius* et *churrius* est un complément second de *ratacelee* « raccommodée » avec lesquels il est en collocation, appartient nécessairement au même champ sémantique. Or, comme *clustrius* signifie « lambeaux d'étoffe, haillons », *panufles* a forcément un sens très proche de celui-ci. Mais pour nous en assurer, examinons les autres attestations du mot dans la littérature médiévale.

Notons, pour commencer, que *panufle* est peu représenté dans les textes puisqu'on n'en enregistre, pour toute la période ancienne, que cinq occurrences (y compris celle de Guillaume de Digulleville) et que deux d'entre elles sont de surcroît issues de la même œuvre. Vue la rareté du mot, nous allons passer en revue toutes les citations qui l'attestent, ce qui nous permettra d'en mieux cerner le sens et l'usage.

Le mot se rencontre une toute première fois dans le *Roman de la rose*, composé aux alentours de 1275, dans un passage où Raison houspille en ces termes l'Amant triste qu'elle exhorte à se ranger sous sa loi – donc sous la loi de la raison – pour lui faire recouvrer tous ses sens :

L'en te devrait en un putel [« mare d'eau sale »]
 Tooullier come un viez **panufle**.
 Certes je tendroie a grant truffe [« tromperie »],
 Qui diroit que tu fusses hom,
 Qu'onques hom en nule seson,
 Por qu'il usast d'entendement,
 Ne mena [sous-entendu : comme toi] deul ne marrement [« chagrin, tristesse »].
 (RoseMLec 6354-6360)

91. D'où l'attestation datée de « ca. 1350 » du FEW 7, 557a : PANNUS.

92. Et non bibl. de l' Arsenal 2323, voir note 75.

Les deux premiers octosyllabes pourraient se traduire littéralement par : l'on devrait te touiller « t'agiter, te secouer » dans une mare comme un vieux chiffon.

Le mot se lit plus loin dans un passage où le mari jaloux compte vendre, pour écarter les galants, tout le luxe de toilette et les fanfreluches de sa femme en échange d'habits de chanvre et de larges souliers à lacets taillés dans ses propres vieilles bottes, des souliers qu'elle devra rembourrer de lambeaux d'étoffe, de chiffons pour pouvoir les porter :

Et de mes houseaus anciens
Ravrez granz solers a liens,
Larges a metre granz **panuffles**. (RoseMLec 9275-9277)

Dans ces deux citations, *panuffle(s)* – sous la graphie *pen(n)ufle(s)* dans d'autres manuscrits – signifie incontestablement « lambeaux de vieille étoffe, haillons ».

C'est aussi ce même sens que l'on doit attribuer à *viez panuffle de drapel* dans le *Miracle de un parroissian esconmenié* écrit et joué en 1356 à Paris, dans le passage que voici :

Je vois mettre en lieu de bannière
A ce fol dessoubz son chappel
Ce viez **panuffle** de drapel,
Et li sacheray le toupet. (MirNDPers17P 1499-1502)

passage repris, aux environs de 1375, dans le *Miracle de Robert le Dyable* :

Mettre li vois soubz son chapel
Ce viez **panuffle** de drappel,
Et li sacheray le toupet. (MirNDPers33P 1449-1451)

Ainsi, dans la citation de Guillaume de Digulleville *panuffles*, accompagné de l'épithète *viez* « vieux », comme dans la plupart des autres citations, signifie dans ce syntagme « lambeaux de vieille étoffe, haillons ».

Bien que les attestations pour cette unité lexicale, au Moyen Âge, soient peu nombreuses, on remarquera néanmoins qu'il y a un noyau qui est parfaitement clair : à date ancienne, le mot est attesté en Orléanais (*Roman de la rose*⁹³) et à Paris (*Miracle de un parroissian esconmenié*⁹⁴), et, à date moderne, le mot a survécu, avec des sens nouveaux, dans la région parisienne (Desgr 1821; SainPar; Rig 1881; Delv 1867; Del 1896 dans FEW 7, 557a : PANNUS) ainsi que dans le centre (Jaubert : « panoufle, s. f. Fourrure qui retombe sur le devant du sabot⁹⁵ »). La

93. Cf. DEAFBibleI, s. v. RoseMLangl.

94. Non localisé, Cf. GlutzMir.

95. H.-P. JAUBERT, *Glossaire du centre de la France*, Paris, N. Chaix, 1864. Signalons cependant que ni P. DUBUISSON, *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, CNRS, 1971-1982, 3 vol., ni

diffusion du mot en Franche-Comté et à Barcelonnette, dans les Basses-Alpes (cf. FEW 7, 557a) est à considérer, le premier, comme un emprunt, et, le second, comme une forme indépendante.

Par conséquent, même si l'attestation de Guillaume de Digulleville, qui a écrit son œuvre à Chaalis, appartient à une aire voisine de la zone diatopique stable (le Centre et Paris), je reste néanmoins persuadée que cette attestation a été empruntée au lexique du *Roman de la rose*, un poème allégorique auquel notre poète se réfère dès les premiers vers du *Pèlerinage de vie humaine*⁹⁶, une œuvre dont il s'est largement inspiré et dont la technique d'écriture a fortement marqué l'ensemble de la trilogie. Venons-en, pour finir, au troisième complément de *ratacelee* : *churriaus*.

Churriaus

Churriaus est incontestablement un mot qui devait figurer dans l'œuvre originale et cette déduction s'est imposée à moi grâce à l'examen des variantes formelles déviantes ou aberrantes signalées par Stürzinger dans l'apparat critique de son édition, d'une part et à l'unique emploi de *chureaus* en ancien français, d'autre part. En effet, la leçon *churriaus* du manuscrit de base, ou plus précisément, l'existence d'un type lexical [churriaus] dans l'archétype, semble appuyée par les variantes *churraus* [Tours, BM 950, fin XIV^e s.-début XV^e s.] et *cheuriaus* [London, British Libr., Gibbs, Esq.] tandis que les variantes *chirriaus* [London, British Libr., Add. 38120 (ancien Huth), c. 1400], *charriaus* [München, Bayerische Staatsbibliothek, gall. 30, XIV^e s.] sont à interpréter comme des mélectures des copistes ne comprenant pas le mot et l'on notera que le copiste du manuscrit Lyon, BM 768 (ancien 686, XIV^e s.) n'a pas davantage compris le mot puisqu'il lui substitue la variante lexicale *chainseaux* – diminutif non attesté par ailleurs de *chainse* « vêtement court porté par dessus la chemise » (FEW 2, 142b : CAMÍZIA « chemise ») – qui n'est pas appropriée sur le plan sémantique au contexte. Comme nous avons observé, dans ces deux vers, une relation parasynonymique entre *clustriaus*, *panuffles* et *churriaus*, nous sommes assurée, avec l'appui des dictionnaires de langue ancienne, du sens de « lambeaux d'étoffe, chiffons » de *churriaus*. Toutefois, ne faudrait-il pas y ajouter les sèmes de « usé », « vieux » ou « sale » déjà dégagés par les dictionnaires qui définissent cet exemple, qui, par « morceaux usés de drap ou d'étoffe » (DC 9,

M.-R. SIMONI-AUREMBOU, *Atlas linguistique et ethnographique de l'Île-de-France et de l'Orléanais*, Paris, CNRS, 1973-1978, 2 vol., ne l'enregistrent.

96. « En veillant avoie lëu, Consideré et bien vëu Le biau roumans de la Rose » (PelVieS, v. 9-11).

112), qui, par « draps en loques » (Gdf et à sa suite FEW 22/2, 188b) ou encore par « (sale) morceau d'étoffe en loques, chiffon » (TL)?

Mais voyons à présent l'unique autre attestation connue du mot, celle de la *Vie de saint Alexis*, un poème bien plus ancien, écrit aux alentours de 1200, dans lequel on peut lire, à propos d'Alexis, les vers suivants :

Mout deboté fu [Alexis] et lediz,
 Et ramponnez et escharniz,
 Tant que neis les laveures
 Des poz et **chureaus** et ordures
 Sor sont chief li meteient il;
 Mout le teneient [les serviteurs] cort et vil
 Et feseient mal a foison. (AlexisOctP, v. 513-519)

Ce passage peut se traduire par : « Il a été repoussé et maltraité et réprimandé et raillé à tel point qu'ils [les serviteurs] lui jetaient même à la figure les eaux de vaisselle, des chiffons et des ordures. Ils le surveillaient de très près et le méprisaient et lui faisaient beaucoup de mal », ce qui confirme le sens de « lambeaux d'étoffe (vieux, sales ou usés), chiffons ».

La question qui nous vient à présent à l'esprit est de savoir ce qui pourrait bien rapprocher les deux seuls poèmes qui attestent le mot, mis à part le fait qu'ils sont tous deux des textes religieux.

FEW (22/2, 188b : /chiffon/) ⁹⁷ qui range ces deux attestations sous les origines inconnues, ne relève le mot dans aucun patois, ni ancien ni moderne, et l'on notera, plus spécialement l'absence de références concernant la Normandie et la Picardie ⁹⁸, les deux aires susceptibles d'enrichir le vocabulaire de Guillaume de Digulleville; d'une manière plus générale, l'on constate que cette unité lexicale n'est pas représentée dans la lexicographie régionale ⁹⁹.

En revanche, on pourrait être tenté de rapprocher ce mot du latin *EXCURARE qui dans le domaine wallon a donné *churer / hurer* « écurer, nettoyer » alors qu'ailleurs les exemples sont de type *cur-* (cf. FEW 3, 283a : *EXCURARE; ALW (p. 323-324 et carte 61 ¹⁰⁰) : *churer* « écurer (les cuivres) » et son composé (*re*)*churer*) et de rapprocher ainsi *chureau* du substantif *churon* « linge qui sert à essuyer, à sécher » attesté dans le nord-est du domaine wallon (cf. ALW

97. Les barres obliques signifient qu'il ne s'agit pas du mot mais du concept chiffon.

98. Le type manque aussi dans FlutreMPic.

99. Je me suis notamment fondée sur P.-H. BILLY, *Index onomasiologique des Atlas linguistiques par régions (domaine gallo-roman), de l'Atlas linguistique de la France, et du Französisches etymologisches Wörterbuch XXI-XXIII*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993.

100. J. LECHANTEUR, *Atlas linguistique de la Wallonie*, t. V, 2^e partie, *La maison et le ménage*, Liège, Vaillant-Carmann, 1991.

carte 54 (p. 227) et p. 228, note 6¹⁰¹). Mais, un emprunt au wallon semble exclu, tant du point de vue diatopique – Guillaume de Digulleville étant très à l'écart du wallon qui occupe une aire bien circonscrite –, que du point de vue sémantique, un tel dérivé ne pouvant signifier que « torchon pour essuyer » assez différent du sens de « lambeau d'étoffe » qu'attestent les textes. En outre, les substantifs en *-eau* formés sur une base verbale sont très peu nombreux, on peut citer pour exemples *traîneau* ou *tombereau*.

Pour en revenir à la *Vie de saint Alexis*, le seul autre témoin de *chureau*, il ressort de l'analyse du poème que le copiste et l'auteur utilisent tous deux une variante occidentale de la langue d'oïl. En effet, les systèmes phonétique et graphique de ce texte sont teintés de dialectalismes qui appartiennent à l'ouest du domaine d'oïl, ce qui permet à Gaston Paris d'affirmer, dans l'introduction à son édition¹⁰², que « C'est donc, vraisemblablement, dans la Touraine, le Poitou ou l'Angoumois que notre pièce a été copiée » et l'on peut ajouter à ces propos que l'auteur, de son côté, ponctue son œuvre de traits appartenant à cette même région. Parmi ces traits, on peut relever, d'une part, ceux qui sont formels, en particulier à la rime : *-on* pour *-ons* (*non* « non » : *sachon* « sachons » [v. 639-640], l'imparfait de la première conjugaison en *-ot* issu du latin *-abat*¹⁰³ (*amot* : *pensot* [v. 115-116], *ot* : *mot* [v. 691-692]), et, d'autre part, ceux qui sont lexicaux. À savoir les verbes *baater* « guetter » (v. 389), *defire* « disparaître » (v. 277), *essancier* « guérir » (v. 934) et l'adjectif *marmitous* « souffreteux » (v. 785), déjà relevés comme des régionalismes de l'Ouest dans RoquesRég¹⁰⁴ et auxquels on peut encore joindre *crabacier* « renverser » (v. 274¹⁰⁵). Ainsi ces deux attestations de *chureau* occupent une zone occidentale, mais les documents ne sont pas suffisants et l'absence de données dialectales modernes ne permettent pas de conclusion fiable quant à la diatopie de ce vocable.

Avant de conclure, je voudrais souligner le fait que tout l'art de notre poète peut se résumer à ces deux octosyllabes dans lesquels se manifeste son souci de précision, sa remarquable subtilité; pour appuyer ces propos, il a recours à tous les procédés qui s'offrent à lui pour exprimer au mieux ses idées, pour toucher du plus

101. J. LECHANTEUR, *Atlas linguistique de la Wallonie*, t. IV, 1^{re} partie, *La maison et le ménage*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1976.

102. *Romania*, t. 8, 1897, p. 169.

103. Cf. Pope² § 914.

104. Respectivement aux p. 50, 128, 180 et 191.

105. Cf. TL. Gdf qui cite aussi GGuiB pour lequel G. ROQUES *Bien Dire*, t. 21, p. 359, signale la présence de traits occidentaux. Localisation confortée par les dialectes modernes (Anjou, Poitou) qui donnent le verbe en un sens nouveau (cf. FEW 16, 349b : *KRABBATJAN).

près qu'il le peut le lecteur auquel il cherche à faire passer un message. Dans cette citation en particulier, il prend un réel plaisir – pour laisser imaginer au lecteur combien ce monstre qu'est Avarice, vêtue de guenilles rapiécées, est hideux – à accumuler des mots de sens très proches, et, lorsque le vocabulaire de la langue commune lui manque, il va puiser du vocabulaire chez les auteurs qui l'ont inspiré (le *Roman de la rose*, pour *panuffle*) ainsi que dans le vivier linguistique flandrien (*ratacele*). Il va de soi qu'une telle virtuosité stylistique ne peut émaner que de l'auteur lui-même et non d'un copiste.

Conclusion

Pour terminer, nous retiendrons que le texte examiné, mis à part les emprunts aux écrivains à succès, possède deux noyaux linguistiques : originaire de la pointe de la Hague, Guillaume de Digulleville truffe son œuvre de mots empruntés à cette région (*clustriaus*, *clustrer*, *clut*, *deganer*, *espaulu*, *essangier* et *fillaciere*) et emprunte néanmoins – nous l'avons constaté avec *rataceler* et probablement aussi avec *taconner* (PelVieS, v. 9374¹⁰⁶) – au parler flandrien. La question qui se pose à présent est de connaître la source de ces emprunts au flandrien. Il faut, pour *ratacele*, exclure l'hypothèse d'un emprunt aux deux œuvres contemporaines picardes qui l'ont beaucoup influencé : le *Renclus de Moilliens* (Amiens) et les *Miracles Notre Dame* de Gautier de Coincy (Soissons), ces textes se rattachant à la Picardie méridionale, et, il ne faut pas chercher non plus du côté de Chaalis, situé à la frange de la Picardie méridionale. Il est très regrettable de n'avoir sur cet auteur qu'une biographie fort mal établie : il aurait été intéressant de savoir s'il a accompli des voyages dans les Flandres où il aurait pu enrichir sa langue, ou encore, s'il est entré en contact avec une personne de cette région. Toujours est-il – et je voudrais tout particulièrement attirer l'attention sur ce point – qu'il ne faut pas conclure trop vite, sur la base notamment d'une ou deux attestations, de la diatopicité d'un mot chez un auteur. Je souhaiterais pour finir faire une ultime constatation : il faut encore, dans ce vaste domaine, poursuivre les recherches car les premières conclusions livrées ici et qui reposent sur un échantillonnage de mots devront être vérifiées sur une nomenclature plus large et plus représentative*.

106. Ce mot fera ultérieurement l'objet d'une étude.

* Ma reconnaissance va à Jean-Paul Chauveau (CNRS/ATILF), qui a fait bénéficier cet article de ses conseils ; à Gilles Roques, pour avoir bien voulu lire et améliorer par ses observations mon manuscrit ainsi qu'à Françoise Henry (CNRS/ATILF) qui a mis, avec générosité, ses compétences à ma disposition pour la réalisation des cartes ci-après reproduites.